Digitized by Google

Digitized by Google

Paris 15

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

ANTIQUITÉS, MYTHOLOGIE, *DIPLOMATIQUE DES CHARTRES,* ET CHRONOLOGIE.

TOME SECOND.

R199480
22520
903

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES

A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins;

A LIÉGE,

Chez PLOMTEUX, Imprimeur des États.

M. DCC. LXXXVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.

Digitized by Google

Digitized by Google

EXPLICATION

Des Abréviations qui expriment la rareté des Médailles.

RL
77570

Le ZERO signifie que la tête, ou la Médaille dont on parle, ne se trouve point en tel métal, ou en tel module.

C, que la Médaille est commune, & n'a de valeur (surtout en bronze) qu'à proportion de sa conservation.

R, que la Médaille est rare, & qu'elle est d'un plus grand prix qu'une Médaille commune.

RR, que c'est une Médaille précieuse; qu'elle vaut le double, & souvent davantage, d'une Médaille désignée par une seule R.

RRR, que cette Médaille est d'une grande rareté, & qu'elle manque souvent dans des collections nombreuses.

RRRR, que cette Médaille est unique, ou d'une rareté extrême.

GB, désigne le grand bronze.

MB, le moyen bronze.

PB, le petit bronze.

On observera que la collection entière des Médailles de Pellerin est réunie au cabinet du Roi, la suite des impériales d'argent de l'abbé Rothelin, à celui du roi d'Espagne; que les pierres gravées du baron de Stosch appartiennent aujourd'hui au roi de Prusse, & que le roi de Naples vient de réunir à sa collection des antiques de Pompeia & d'Herculanum, toutce qui étoit renfermé à Rome dans les palais Farnèse & *Farneſina*, & dans la Villa-Farnèse.

Les articles CHLÆNA, CHLÆNULA, CHLAINA, ΧΛΑΙΝΑ, LÆNA, CHLAINE, *se trouvent à la fin du premier Volume.*

CHLAMYDE, χλαμὺς. C'étoit un manteau que les militaires portoient sur leur cuirasse ou sur leur tunique. Ils l'attachoient sur l'épaule, & quelquefois sur l'estomac avec un bouton. Suidas dit que Numa-Pompilius en fut l'inventeur. Mais il seroit plus exact de dire qu'il en introduisit l'usage chez les Romains; car on voit par les monumens que les Grecs en portoient de semblables par-dessus leur armure. Les Romains l'appelèrent *paludamentum*, pour l'ordre équestre, pour les généraux, pour les empereurs; & *ſagum* pour les soldats. Hesychius le dit expressément du *ſagum*: Χλαμὺς..... τὸ ὁ συνήθως λεγόμενον σάγος. Quant au *paludamentum*, les Grecs qui ont écrit l'histoire romaine, le désignent ordinairement par le mot χλαμὺς.

« Au rapport de Strabon, dit Winckelmann, la *chlamyde* étoit plutôt ovale que ronde: c'étoit en général un vêtement des gens de guerre (*Strab. l. 2. p. 119.*). Elle couvroit l'épaule gauche; pour n'en être pas embarrassé en marchant, on la portoit courte, & on l'attachoit sur l'épaule gauche. Plus d'une statue nous prouve que ce manteau étoit de forme ovale ou ronde; mais celle qui nous le montre le plus clairement, est une figure plus grande que nature, placée dans le jardin du pape au mont Quirinal. Ce manteau a été donné communément aux figures héroïques; il est même singulièrement affecté à Castor & à Pollux, qui le portent déployé sur les épaules, & attaché avec un nœud sur la poitrine: coſtume qu'Elien, dans Suidas, dit être un trait caractéristique des Dioscures, ainsi que je l'ai expliqué dans mes *Monumens d'antiquité*. C'est dans cette vue que Platon dit à Aristippe: « Il » n'appartient qu'à toi de porter la *chlamyde* & » les *haillons*, » pour désigner son indifférence dans l'élévation & dans l'abaissement. Chez les Athéniens, la *chlamyde* étoit aussi un vêtement des jeunes gens (*Lucian Amor. p. 904.*), c'est-à-dire, de ceux qui, depuis l'âge de dix-huit jusqu'à celui de vingt ans, étoient préposés à la garde de la ville, & qui se formoient par ce service à l'art de la guerre (*Artemidor. Oniroscrit. l. 1. c. 56.*).

Digitized by Google

Le manteau que ces jeunes gens portoient étoit anciennement noir, & il resta tel jusqu'au siècle d'Hadrien, où le célèbre Hérode-Atticus leur donna une *chlamyde* blanche (*Philost. vit. Sophist. l. 2. p. 550.*). J'observerai aussi que dans les peintures du Térence du Vatican, la *chlamyde* est donnée généralement à presque tous les jeunes gens de condition libre. Les manteaux des guerriers avoient coutume d'être fourrés & frangés en dedans, Κρόσσωτοι, pour tenir chaud (*Plutarch. Lacul. p. 932. l. 34.*).»

Cette fourrure & ces longs poils étoient l'attribut caractéristique de la *chlaina*, & servoient à la faire distinguer de la *chlamyde*, qui étoit d'une étoffe légère & fourrée de pourpre. La *chlamyde* d'ailleurs étoit ouverte, & la *pœnula* fermée de tout côté comme un sac. La *lacerna* embrassoit étroitement tout le corps, ce qui la distinguoit totalement de la *chlamyde*.

On en attribuoit l'invention aux Macédoniens, qui la communiquèrent aux Thessaliens & aux Arcadiens, c'est-à-dire, aux habitans des pays montueux. Les autres Grecs & les Romains adoptèrent cet habillement; mais ils le portèrent plus court que les Macédoniens, à qui la *chlamyde* servoit à les garantir du froid. La longueur de la *chlamyde* macédonienne en faisoit sans doute le caractère distinctif. C'est ainsi que la portoient les Babyloniens & les autres barbares.

Les deux rois captifs du Capitole portent des *chlamydes* d'un travail fort recherché. Les Thessaliens, habitant le pays froid de la Grèce, en portoient aussi de très-longues, ce qui les fit appeler par Strabon Ἐκβατοχλαίνους. On en voit une semblable au Thessalien Protésilas, qui le distingue des autres personnages d'un bas-relief, publié & expliqué par Winckelmann, n°. 123 des *Monumenti inediti*.

Un bas-relief de la Villa-Albani, publié par Winckelmann sous le n°. 174 de ses *Monumenti inediti*, qui représente Alexandre & Diogène, nous a fait distinguer le caractère propre de la *chlamyde* Macédonienne, sa longueur. Celle d'Alexandre descend plus bas que la cheville du pied, tandis que celle de Diogène, & des Satues héroïques, touche à peine le gras de la jambe.

La *chlamyde* étoit l'habit des chasseurs, & le plus souvent ils ne portoient que celui-là. Ils la jetetoient sur le bras gauche, comme on le voit à l'Apollon du Belvédère; ils l'entortilloient aussi autour de ce bras, pour en faire une espèce de bouclier, *chlamyde clupeant brachium*, dit Nonius. Sur plusieurs bas-reliefs antiques, & principalement sur ceux qui représentent la fameuse chasse du sanglier de Calydon, on voit des héros nuds, avec le bras gauche entortillé dans une draperie, qui est certainement leur *chlamyde*.

On a donné quelquefois au manteau des femmes le nom de *chlamyde*. Virgile appelle de ce nom le manteau de Didon (*Æn. iv.* 137.):

Sidoniam picto chlamydem circumdata limbo.

Tacite s'est exprimé de même en parlant d'Agrippine, mère de Néron (*An. xiv. 56. 4.*): *Neque procul Agrippina cum aurata chlamyde.* Le manteau qui étoit l'unique habillement des petits enfans d'une naissance distinguée, porta aussi un nom relatif à la *chlamyde*: on l'appeloit *chlamydula* (*Voyez* ce mot.).

Quoique les manteaux des femmes & des enfans fussent assimilés à la *chlamyde*, ce mot fut toujours employé par les Grecs pour désigner l'habillement des gens de guerre. Il est dit dans Philostrate (*lib. 5. c. 45.*) d'un homme qui avoit eu de l'inclination pour la guerre, *qu'il aima la CHLAMYDE & la vie militaire.* Plaute nomme ordinairement la *chlamyde*, lorsqu'il fait l'énumération des parties de l'habillement d'un soldat (*Pseudol. il. 4. 45.*):

Etiam opus est chlamyde, & machara & petasso.

On sait que ce poëte a traduit ou imité les comiques grecs; c'est pourquoi aussi il désigne souvent les gens de guerre par le mot *chlamydatus* (*Rud. il. 2. 9.*):

. . . . . *qui tres*
Duceret chlamydatos cum macharis.

& (*ibid. iv. 2. 8.*):

. . . . *Quis hic homo chlamydatus est.*

Les écrivains latins se sont servi plus rarement du mot *chlamyde*, pour désigner les personnes ou les choses qui dépendoient de l'art militaire, parce qu'ils employoient ordinairement les mots *sagum* & *paludamentum*, qui étoient ses synonymes dans leur langue, comme l'atteste Nonius (*xiv. il.*): *Paludamentum est vestis quæ nunc chlamys dicitur.* Cependant Cicéron (*pro Rabir. c. 10.*) reprochoit à Sylla de paroître avec la *chlamyde* & la chaussure militaire dans les villes où les autres généraux n'avoient jamais paru que revêtus de la toge. C'étoit avec la toge que les premiers Romains étoient représentés dans les peintures, sur le marbre & le bronze, parce que la toge étoit l'habillement des triomphateurs. C'est pourquoi Valère-Maxime (*l. I. 6. 2.*) a repris Scipion l'Asiatique, de ce qu'il avoit fait placer dans le Capitole sa statue revêtue de la *chlamyde* & chaussée avec la *crepide*: *L. Scipionis statuam chlamydatam & crepidatam in Capitolio cernimus, quo habitu videlicet, quia aliquando usus erat, effigiem suam formatam poni voluit.*

Digitized by Google

Les *chlamydes* étoient ordinairement faites de laine, comme les autres habillemens; celles des tribuns & des centurions étoient distinguées de la *chlamyde* du soldat, en ce qu'elles étoient plus légères & moins *velues*. Les Grecs les portoient blanches (*Pollux VII.* 13.). Plutarque dit cependant dans la vie de Philopémen, que les soldats de ce général avoient des *chlamydes* à fleurs & diversement colorées. Chez les Romains on les portoit de la couleur naturelle de la laine; mais celles des généraux & des empereurs étoient teintes en pourpre. Caligula traversant en triomphateur le pont qu'il avoit fait construire de Baïes à Pouzzole, porta la première *chlamyde* de soie que l'on eût vue à Rome. Elle étoit rouge (*Dio. LIX. p.* 653.), ornée d'or & de pierres précieuses des Indes. Commode allant au théâtre, imitoit cet empereur insensé, & étaloit aux yeux des Romains indignés une *chlamyde* tissue d'or & de soie, telles que les portoient les rois barbares.

CHLAMYDULA, petite *chlamyde*. C'étoit l'unique vêtement des enfans d'une naissance distinguée en Grèce & à Rome. Ils étoient ordinairement nuds, & couverts seulement d'une petite *chlamyde* flottante. Les grands habilloient de la même manière de petits enfans qui leur servoient de jouet & d'amusement (*Herodian.* 1. 17. 5.).

XAANIAION, XAANIΣ, } *chlaina* légère & courte. Dion rapporte (*XLVI. p.* 266.) que Calenus reprochoit à Cicéron de porter un vêtement aussi voluptueux. Démosthènes avoit essuyé le même reproche (*Gell.* 1. 5.). Cette conformité de goût entre les deux plus célèbres orateurs, est très-remarquable.

CHLOIE. CHLOIES. } Le sixième jour du mois Thargelion (*Hesychius* & *Eustath. Iliad.* 1. & *Pausan. in Atticis.*) on célébroit à Athènes des jeux, des fêtes appelées *chloies*, χλόια, & l'on immoloit un bélier dans le temple de Cérès-*Chloé*, qui étoit placé dans l'Acropole ou dans ses environs. Pausanias n'explique pas ce surnom de Cérès, qu'il croit cependant renfermer quelque mystère connu des prêtres seuls; cependant Potter le dérive avec vraisemblance de χλόη, *gramen*, surnom très-analogue aux fruits de la terre, auxquels préfidoit Cérès. Ce surnom est analogue à celui d'ωχύαρος, que lui donne Sophocle (*Œdip. Colon.* 1671.), & que le scholiaste de ce poëte dit être celui sous lequel on adorait Cérès dans son temple bâti auprès de l'Acropole.

CHLORIS, fille d'Amphion & de Niobé, échappa à la vengeance de Latone. Son premier nom étoit Mélibée: elle eut le surnom de *Chloris*, parce que ne s'étant jamais remise de la frayeur que lui avoit causé la mort subite de ses frères & sœurs, elle demeura toute sa vie extraordinairement pâle. Elle épousa Nélée, qui la rendit mère de douze fils. Hercule en tua dix à la prise de Pylos; le onzième fut changé en aigle, & le dernier fut le célèbre Nestor. *Voyez* NÉLÉE, NESTOR, NIOBE.

Son nom vient de χλωρὸς, *verdâtre*.

CHLORIS, jeune nymphe, épousa Zéphyre, qui lui donna l'intendance sur toutes les fleurs. *Voyez* FLORE. Les Romains substituèrent cette divinité à *Chloris*, & la reconnurent pour la déesse des fleurs (*Fast. V.* 195.):

Chloris eram, quæ Flora vocor. Corrupta latino
Nominis est nostri littera Graca sono.

CHLORIS étoit fille du fleuve Arcturus, & fut enlevée par Borée, dont elle eut un fils nommé Harpax. *Voyez* ARCTURUS, BORÉE.

CHOCHÆUS, surnom d'Apollon, qui lui fut donné à cause du culte particulier que lui rendoient les habitans de *Choche*, χόχη, autrement appelée Séleucie. Jules Capitolin (*in Vero, c.* 8.) & Ammien (*l.* 23.) disent que la peste qui ravagea l'univers du tems de Lucius-Vérus, commença dans la Babylonie, & sortit d'un coffre d'or brisé par un soldat romain dans le temple d'Apollon *Chochæus*.

CHODACES ou *CNODACES*. Vitruve (*X.* 6.) désigne par ce mot des gonds qui roulent dans des crapaudines.

CHŒNICE. CHŒNIX. } *Voyez* CHÉNICE.

CHŒNISQUE. *Voyez* CHÉNISQUE.

CHOES ou CHOUS, second jour de la fête des Anthestéries, dans laquelle chacun buvoit dans un vase particulier. *Voyez* ANTHESTÉRIES.

CHŒUR. Cet article est placé dans le dictionnaire de grammaire & de littérature.

'XOAAE, fête de Bacchus, selon Hésychius.

CHOM. *Voyez* CHON.

CHOMER, mesure de capacité employée dans l'Asie & dans l'Egypte. *Voyez* COR.

CHON. CHOM. SOM. *SOMUS*. DSOM. } Le grand étymologiste dit qu'Hercule portoit dans la langue égyptienne le nom de *chon*; & Hésychius assure que plusieurs personnes reconnoissoient l'Hercule égyptien dans le dieu Pataïque appelé *Gignon* ou *Gigon*. Jablonski croit que ces trois mots grecs sont un corruption du mot

Digitized by Google

cophtique *dſiom*, qui veut dire *force*, *courage* ou *puiſſance*. Pythagore, qui avoit puiſé ſes connoiſſances chez les prêtres de l'Egypte, appeloit Hercule (*Jamol. vit. Pythag. c. 28. edit. Kuſt.*) la puiſſance de la nature, τὴν δύναμιν τῆς φύσεως. Cette explication du nom d'Hercule egyptien eſt confirmée par Macrobe, qui étoit très-verſé dans les antiquités de l'Egypte (*Saturn. lib. 1. c. 20.*) : *Sacratiſſima & auguſtiſſima Ægyptii Herculem religione venerantur, ultraque memoriam, quæ apud illos retro longiſſima eſt, ut carentem initio colunt. Ipſe creatur & gigantes interemiſſe, cum cælo propugnaret, quaſi* VIRTUS DEORUM.

CHONIDAS, gouverneur du jeune Théſée, mérita, par ſes talens & ſon application à former ce jeune prince, que les Athéniens l'honoraſſent comme un demi-dieu. Ils lui immoloient tous les ans un bélier, le jour qui précédoit la fête de Théſée; honorant, avec raiſon, dit Plutarque, la mémoire de celui qui avoit formé leur héros.

CHORAGIUM. Ce mot avoit chez les Romains trois acceptions, relatives au théâtre & aux chœurs.

Vitruve appelle *choragium* un lieu placé près du théâtre, où l'on renfermoit les habits, les décorations, les inſtrumens de muſique, & où l'on diſpoſoit quelquefois des chœurs de muſiciens (*lib. v. 9.*).

Dans ce paſſage de Pline (36. 15.) : *Sed & reliquus apparatus Attalica veſte, tabulis pictis, cæteroque choragio fuit*, on voit que *choragium* exprime la pompe des habits & des décorations fournis par le *choragus*.

Apulée a employé pluſieurs fois le mot *choragium*, pour déſigner les funérailles d'une jeune fille (*IV. p. 138.*) : *Jam feralium nuptiarum miſerrima virgini choragium ſtruitur*; & Fulgence lui donne expreſſément ce ſens (*Expoſ. Priſc. Serm. §. 36.*) *Choragium virgineale funus vocatur.* Cette acception eſt venue ſans doute du chœur de filles, qui ſuivoient, en pleurant, le corps de leur jeune compagne.

CHORAGUS. Voyez CHORÈGE.

CHORAULE, Χοραύλης, *choraula*, celui qui jouoit de la flûte avec les chœurs. Diomède le Grammairien (*III. p. 489. Edit. Putſch.*) dit que dans l'origine de la comédie, les *choraules* jouoient dans la comédie; mais que par la ſuite ils jouèrent ſeuls, comme faiſoient les pythaules & les pantomimes. Ce fut alors que le *choraule* fut accompagné d'un chœur auquel il préſidoit, & qui étoit compoſé de ſept chanteurs, ſelon Hygin (*Fab. 273.*) : *Pythaules, qui pytia cantaverat, ſeptem habuit palliatos, qui voce cantaverunt, unde poſtea appellatus eſt choraules.*

CHORÈGE. *CHORAGUS.* XOPHTOΣ. } Si l'on en croit Athénée, (*lib. XIV.*) les *chorèges* n'étoient pas ceux qui faiſoient la dépenſe des ſpectacles & de la muſique, mais ceux qui conduiſoient les chœurs, qui dirigeoient la muſique, & qui veilloient à l'obſervation des anciens principes de la muſique; en un mot, leurs fonctions auroient été les mêmes que celles du muſicien qui bat la meſure dans nos orcheſtres, & qui les conduit. On trouve cependant le nom de *chorège* donné le plus ſouvent à celui qui préſidoit à la dépenſe des ſpectacles, ſoit qu'il la fît de ſon propre bien, ſoit qu'il eût reçu des magiſtrats les ſommes néceſſaires. Plaute a employé deux fois le mot *choragus* dans ce ſens. 1°. (*in Perſa. 1. 3. 78.*) :

TO. Ornatam adduce lepidè in peregrinum modum.
SA. Nûm ornamenta? TO. abs chorago ſumito; Dare debet : prabenda Ædiles locaverant.

2°. (*Trinummus, IV. 2. 16.*) :

Ipſe ornamenta a chorago hac ſumpſit ſuo periculo.

Dans ce ſens les fonctions du *chorège* répondoient à celles d'un directeur d'opéra.

On trouve dans une inſcription, rapportée par Muratori, ces mots : CHORAGUS PYRRHICHÆ. Ils déſignent un *chorège* de la première eſpèce, c'eſt-à-dire, celui qui conduiſoit les danſeurs de la pyrrhique.

CHORÉGRAPHIE, *art d'écrire*, ou *de noter la danſe*. On n'en trouve aucune trace dans les écrivains anciens. Thoinet Arbeau eſt le premier qui en ait traité, dans un ouvrage imprimé à Langres, en 1588, intitulé *Orcheſographie*.

CHORFION, air de danſe des anciens, cité par Meurſius.

CHORION, nom de la muſique grecque, qui ſe chantoit en l'honneur de la mère des dieux, & qui, diſoit-on, fut inventé par Olympe Phrygien.

CHORIQUE, eſpèce de flûte dont on accompagnoit les dithyrambes.

CHOROBATIE. *Voyez* le dictionnaire des mathématiques.

CHOROCITHARISTÆ, ſymphoniſtes qui jouoient de la lyre pluſieurs enſemble (*Suet. Domit. 4. 10.*) : *Certabant etiam prater citharœdos chorocitharistæ.*

CHORODIDASCALE, maître du chœur,

Digitized by Google

qui bat la mesure, qui conduit la danse & le chant ; les Latins l'appeloient *precentor*. Ses fonctions sont exprimées dans le poëme séculaire d'Horace :

Virginum prima, puerique claris
Patribus orti,
Lesbium servate pedem, meique
Pollicis ictum.

CHOU, *brassica*. Les égyptiens commençoient leurs repas par les *choux* ; & ils furent imités en cela par les Grecs & les Romains, qui attribuoient à cette plante la propriété de prevenir l'ivresse. De là vint sans doute que l'on regarda les *choux* comme les ennemis de la vigne. Pline nous apprend que Chrysippe, Dieuchès, Pythagore & Caton avoient composé des traités sur le *chou*.

CHOUETTE. Philostrate (*vit. Apollon. l. 9.*) dit que les Egyptiens représentoient Minerve sous la forme d'une *chouette* ; aussi cet oiseau étoit-il révéré à Saïs, où Minerve étoit honorée d'un culte particulier, sous le nom de *Neith*. Il n'est pas étonnant d'après cela que les Athéniens, dévoués au culte de Minerve, aient eu du respect pour la *chouette*. C'est pourquoi les augures que l'on tiroit de l'apparition de cet oiseau sacré à Athènes, étoient toujours favorables. Themistocle tenant conseil sur le pont de son vaisseau, & trouvant tous les chefs, ses collègues, d'un avis opposé au sien, vit une *chouette* voler à la droite du navire & se poser sur le mât. Il en prit occasion d'exhorter les chefs à suivre son avis & à livrer le combat ; ils le firent & remportèrent la victoire (*Plutarch. in Themistocle.*).

Dans d'autres contrées l'apparition de la *chouette* étoit regardée comme un mauvais augure (*Ælian. Hist. Anim. xv. c 59.*). Le roi Pyrrhus ayant vu une *chouette* se poser sur la lance qu'il tenoit, prédit, à ce que l'on dit, la mort honteuse qui l'attendoit à Argos.

Hiéron prêtant serment dans la milice de Syracuse, un aigle se posa sur son bouclier, & une *chouette* sur sa lance. On conjectura qu'il feroit un jour célèbre pour sa bravoure, pour sa prudence, & qu'il monteroit sur le trône (*Justin. lib. 1 l.*). La *chouette* étoit donc d'un bon augure en Sicile. Elle l'étoit déjà du tems de la guerre de Troye, selon Eustathe (*in Iliad. K. v. 274.*), pour ceux qui tendoient des embûches aux autres ; car Homère dit que Minerve envoya une *chouette*, qui voloit à la droite de Diomède & d'Ulysse, lorsqu'ils entrèrent de nuit dans le camp des Troyens, pour reconnoître leurs forces.

CHOUETTE sur les médailles (une) est le symbole d'Athènes & de ses colonies. On la voit aussi sur les médailles de Laodicée de Syrie, des Azetini, de Calacta, d'Hierapytna, de Lacédémone, de Peita (*Hunter*), de Peparethus, de Tarente, de Tauromenium, de Tiati, de Valentia en Italie, de Velia, de Melos, de Miletopolis, de Nea, de Tégea en Crète.

On avoit consacré à Minerve la *chouette*, parce qu'elle voit dans les ténèbres, & que l'on en avoit fait, à cause de cette propriété, le symbole de la sagesse & de la prudence. C'est pourquoi on la voit placée sur les monumens aux pieds de Minerve, quelquefois sur sa lance, & le plus souvent sur son casque.

La *chouette* posée sur un autel désignoit, selon le P. Jobert, que Nerva, à qui appartient cette médaille, avoit célébré les jeux de Minerve appelés *Quinquatria*. Mais il paroit singulier que l'on ait voulu conserver sur une médaille la mémoire d'une célébration de fêtes, qui revenoient à Rome deux fois chaque année. Le baron de la Bastie aimoit mieux y reconnoître un sacrifice particulier offert par Néron à Minerve, pour s'acquitter d'un vœu dont l'histoire ne nous a pas conservé le souvenir. Nous croyons donner de ce type une explication plus naturelle, en y reconnoissant un symbole de la sagesse, que la basse flatterie accordoit à cet empereur. C'est ainsi que sur une médaille de Constantin, le même type est accompagné de la légende : SAPIENTIA PRINCIPIS PROVIDENTISSIMI ; & que l'on voit sur une médaille de Trajan, publiée par Seguin, une *chouette* placée sur la colonne de ce prince.

Quant aux *chouettes* des médailles d'Athènes, elles y sont le symbole de sa protectrice Minerve ; & les vases sur lesquels elles y sont posées, désignent, à ce que l'on prétend, l'invention des vases de terre dont les Athéniens se glorifioient.

On n'a formé encore que des conjectures peu satisfaisantes sur la *chouette* à deux corps, réunis à une seule tête, qui se trouve sur quelques médailles grecques.

CHOUS, mesure grecque de capacité. Elle valoit en mesure de France 2 pintes & $\frac{718}{1000}$, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesures grecques :

6 xestes,
Ou 12 cotyles,
Ou 48 oxybaphon,
Ou 72 cyathes.

CHOUS. *Voyez* COUS.

CHRESES, *CHRESIS*, } une des parties de l'ancienne XPHSIS, } Mélopée. Elle apprend au compositeur à mettre un tel arrangement dans la suite des sons, qu'il en résulte une bonne modulation & une mélodie

Digitized by Google

agréable. Cette partie s'applique à différentes ſucceſſions de ſons, appelées par les anciens *agoge*, *cathia*, *anacampſoſis*, &c.

CHRISIPPE étoit fils naturel de Pélops & de la nymphe Danais; ou, ſelon d'autres, ſa mère ſe nommoit Axiochè ou Aſtyoché. Il étoit d'une grande beauté, & fut enlevé par Laius; mais on pourſuivit Laïus avec tant de promptitude qu'on lui arracha ſa proie, & on l'amena priſonnier à Pélops, qui lui pardonna. Hippodamie, femme de Pélops, fâchée de ce que ſon mari préféroit ce bâtard à ſes enfans légitimes, exhorta Atrée & Thyeſte, deux de ſes fils, à le faire mourir: ils refuſèrent de ſe prêter à ce crime. Alors elle l'exécuta elle-même avec l'épée de Laïus, qu'elle prit pendant qu'il dormoit. Cette circonſtance fit ſoupçonner Laïus; mais Hippodamie le diſculpa avant de mourir. Les uns ont dit que Pélops ſe contenta de bannir ſa femme; d'autres qu'elle évita la mort en ſe ſauvant à Midée. D'autres aſſurent qu'Atrée & Thyeſte commirent réellement ce meurtre, qu'ils jetèrent le cadavre dans un puits, & qu'ils ſe ſauvèrent à Thiphylie. On ſoupçonna auſſi Alchatoüs de ce meurtre. *Voyez* ALCHATOÜS.

CHRISTOPHE, fils ainé de Romain Lécapène.

CHRISTOPHORUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont:

RRR. en or, où il eſt avec ſon père.

On eſt incertain ſi l'on en a en argent, en bronze. Ducange en rapporte une ſur laquelle on lit les noms de Romain, de Chriſtophe & de Conſtantin X, mais ſans dire de quel métal elle eſt.

CHRISTOPHE (S.). *Voyez* CHIEN.

CHRODOR, dieu des anciens Germains, qu'on croit être Saturne. On le repréſentoit ſous la forme d'un vieillard avec la tête nue, appuyant les pieds ſur un grand poiſſon. Il étoit couvert d'une robe qui ne laiſſoit voir que les pieds, & ceint d'une écharpe, tenant de la main gauche une roue, & de la droite un panier plein de fleurs & de fruits.

CHROMA, CHROMATIQUE, } genre de muſique qui procède par pluſieurs ſemi tons de ſuite. Ce mot vient du grec χρῶμα, qui ſignifie *couleur*, ſoit parce que les Grecs marquoient ce genre par des caractères rouges ou diverſement colorés, ſoit parce que le genre *chromatique* eſt moyen entre les deux autres, comme les couleurs entre le blanc & le noir; ou, ſelon d'autres, parce que le genre *chromatique* varie & embellit le genre *diatonique* par ſes ſemi-tons, qui ſont dans la muſique le même effet que la variété des couleurs dans la peinture.

Boece attribue à Timothée de Milet l'invention du genre *chromatique*; mais Athénée la donne à Epigonus.

Ariſtoxène diviſe ce genre en trois eſpèces, qu'il appelle *molle*, *hemiolion* & *tonicum*, qui procède par de petits intervalles; & *intenſum*, dont les intervalles ſont plus grands. Nous expliquerons au mot GENRE le *chromatique* des Grecs; quant aux modifications que ce même genre reçevoit dans ſes eſpèces, c'eſt un détail qu'il faut chercher dans les auteurs mêmes.

CHROMIUS, fils de Priam & d'Hercule, fut tué par Diomède ſous les murs de Troye.

CHRONIES, fêtes célébrées à Athènes en l'honneur de Saturne. C'étoient les mêmes que les Saturnales des Romains.

CHRONOLOGIE. La *chronologie* en général eſt proprement l'*hiſtoire des tems*. Ce mot eſt dérivé de deux mots grecs, χρόνος, *tems*, & λόγος, *diſcours*. *In tempore*, dit Newton, *quoad ordinem ſucceſſionis, in ſpatio quoad ordinem ſitûs locantur univerſa*. Ce magnifique tableau, qui prouve que les géomètres ſavent quelquefois peindre, revient en quelque manière à l'idée de Leibnitz, qui définit le tems, *l'ordre des êtres ſucceſſifs*, & l'eſpace, *l'ordre des co-exiſtans*. Il n'eſt queſtion ici que de la ſcience des tems paſſés, de l'art de meſurer ces tems, de fixer les époques, & c'eſt cette ſcience qu'on appelle *chronologie*.

Plus les tems ſont reculés, plus auſſi la meſure en eſt incertaine; auſſi eſt-ce principalement à la *chronologie* des premiers tems que les plus ſavans hommes ſe ſont appliqués. Fontenelle (*Eloge de M. Bianchini*,) compare ces premiers tems à un vaſte palais ruiné, dont les débris ſont entaſſés pêle-mêle, & dont la plupart même des matériaux ont diſparu. Plus il manque de ces matériaux, plus il eſt poſſible d'imaginer & de former avec les matériaux qui reſtent différens plans, qui n'auroient rien de commun entr'eux. Tel eſt l'état où nous trouvons l'hiſtoire ancienne. Il y a plus: non-ſeulement les matériaux manquent en grand nombre, par la quantité d'auteurs qui ont péri, les auteurs même qui nous reſtent ſont ſouvent contradictoires les uns aux autres.

Il faut alors ou les concilier tant bien que mal, ou ſe réſoudre à faire un choix qu'on peut toujours ſoupçonner d'être un peu arbitraire. Toutes les reche ches chronologiques que nous avons eues juſqu'ici, ne ſont que des combinaiſons plus ou moins heureuſes de ces matériaux informes. Et qui peut nous répondre que le nombre de ces combinaiſons ſoit épuiſé? Auſſi voyons nous preſque tous les jours paroître de nouveaux

Digitized by Google

Selon la vulgate.

Uſſérius, ...	4004 ans.
Scaliger, ...	3950
Petau, ...	3984
Riccioli, ...	4184

Selon les ſeptantes.

Euſèbe, ...	5200 ans.
Les tables alphonſines, . . .	6934
Riccioli, ...	5634

L'année de la naiſſance de Jéſus-Chriſt eſt auſſi fort diſputée; il y a ſept à huit ans de différence ſur ce point entre les auteurs. Mais depuis ce tems la *chronologie* commence à devenir beaucoup plus certaine par la quantité de monumens, & les différences qui peuvent ſe rencontrer entre les auteurs, ſont beaucoup moins conſidérables.

Des Annales Babyloniennes, Egyptiennes ou Chaldéennes, réduites à notre chronologie. C'eſt à Gibert que nous aurons l'obligation de ce que nous allons expoſer ſur cette matière ſi importante & ſi difficile. *Voyez une Lettre qu'il a publiée en* 1743, *Amſt.* Les anciens déſignoient par le nom d'*année*, la révolution d'une planète quelconque autour du ciel. *Voyez* Macrobe, Eudoxe, Varron, Diodore de Sicile, Pline, Plutarque, S. Auguſtin, &c. Ainſi l'année eut deux, trois, quatre, ſix, douze mois; & ſelon Palephate & Suidas, d'autres fois un ſeul jour. Mais quelle ſorte de révolution entendoient les Chaldéens, quand ils s'arrogeoient quatre cent ſoixante & treize mille ans d'obſervations? Quelles? celles d'un jour ſolaire étoient leur année aſtronomique; d'où il s'enſuit, ſelon cette ſuppoſition, que les 473 mille années des Chaldéens ſe réduiſent à 473 mille de nos jours, ou à 1297 & environ neuf mois de nos années ſolaires. Or, c'eſt-là préciſément le nombre d'années qu'Euſèbe compte depuis les premières découvertes d'Atlas en aſtronomie, juſqu'au paſſage d'Alexandre en Aſie, & il place ces découvertes à l'an 384 d'Abraham; mais le paſſage d'Alexandre eſt de l'an 1582; l'intervalle de l'un à l'autre eſt donc préciſément de 1298 ans, comme nous l'avons trouvé.

Cette rencontre devient d'autant plus frappante, qu'Atlas paſſe pour l'inventeur même de l'aſtrologie, & par conſéquent ſes obſervations comme la date des plus anciennes. L'hiſtoire fournit même des conjectures aſſez fortes de l'identité des obſervations d'Atlas, avec les premières obſervations des Chaldéens. Mais voyons la ſuite de cette ſuppoſition de Gibert.

Beroſe ajoutoit 17000 ans aux obſervations des Chaldéens. L'hiſtoire de cet auteur, dédiée à Antiochus Soter, fut vraiſemblablement conduite juſqu'aux dernières années de Seleucus Nicanor, prédéceſſeur de cet Antiochus. Ce fut à peu-près

ſyſtêmes de *chronologie*. Il y a, dit le dictionnaire de Moréri, ſoixante-dix opinions différentes ſur la *chronologie*, depuis le commencement du monde juſqu'à Jéſus-Chriſt. Nous nous contenterons de nommer ici les auteurs les plus célèbres. Ce ſont Jules Africain, Denis le Petit, Euſèbe, S. Cyrille, Bede, Scaliger, le P. Petau, Uſſérius, Marſham, Voſſius, Pagi, Pezron, Deſvignoles, Freret & Newton: *quæ nomina!* & de quelle difficulté la *chronologie* ancienne n'eſt-elle pas, puiſque après les travaux de tant de grands hommes, elle reſte encore ſi obſcure qu'on a plutôt vu que réſolu les difficultés! C'eſt une eſpèce de perſpective immenſe à perte de vue, dont le fond eſt parſemé de nuages épais, à travers leſquels on apperçoit de diſtance en diſtance un peu de lumière.

S'il ne s'agiſſoit, dit un auteur moderne, que de quelques événemens particuliers, on ne ſeroit pas ſurpris de voir ces grands hommes différer ſi fort les uns des autres; mais il eſt queſtion des points les plus eſſentiels de l'hiſtoire profane, tels que le nombre des années qui ſe ſont écoulées depuis la création, l'origine de l'empire des Chinois, les dynaſties d'Egypte, l'époque du règne de Séſoſtris, le commencement & la fin de l'empire d'Aſſyrie, la *chronologie* des rois de Babylone, des rois Mèdes, des ſucceſſeurs d'Alexandre, ſans parler des tems fabuleux & héroïques, où les difficultés ſont encore plus nombreuſes. *Mém. de Litt. & d'Hiſt. par l'abbé d'Artigni.*

L'auteur que nous venons de citer, conclud de-là fort judicieuſement qu'il ſeroit inutile de ſe fatiguer à concilier les différens ſyſtêmes, ou à en imaginer de nouveaux. Il ſuffit, dit-il, d'en choiſir un & de le ſuivre. Ce ſentiment nous paroit être auſſi celui des ſavans les plus illuſtres que nous avons conſultés ſur cette matière. Prenez, par exemple, le ſyſtême d'Uſſérius, aſſez ſuivi aujourd'hui, ou celui du P. Petau, dans ſon *rationarium temporum*. La ſeule attention qu'on doit avoir, en écrivant l'hiſtoire ancienne, c'eſt de marquer le guide que l'on ſuit ſur la *chronologie*, afin de ne cauſer à ſes lecteurs aucun embarras; car, ſelon certains auteurs, il y a depuis le commencement du monde juſqu'à Jéſus-Chriſt 3740 ans, & 6934 ſelon d'autres, ce qui fait une différence de 3194. Cette différence doit ſe répandre ſur tout l'intervalle, principalement ſur les parties de cet intervalle les plus proches de la création du monde.

Je crois donc qu'il eſt inutile d'expoſer ici fort au long les ſentimens des chronologiſtes, & les preuves les plus ou moins fortes ſur leſquelles ils les ont appuyées. Nous renvoyons ſur ce point à leurs ouvrages. Voici ſeulement les principales opinions ſur la durée du monde depuis la création juſqu'à Jéſus-Chriſt.

Digitized by Google

dans ce tems que Babylone perdit son nom, & que ses habitans passèrent dans la ville nouvelle construite par Seleucus, c'est-à-dire, la 293ᵉ année avant Jésus-Christ, ou plutôt la 289ᵉ; car Eusèbe nous apprend que Seleucus peuploit alors la ville qu'il avoit bâtie. Or, les 17000 ans de Berose, évalués à la manière de Gibert, donnent 46 ans fix à sept mois, ou l'intervalle précis du passage d'Alexandre en Asie, jusqu'à la première année de la CXXIIIᵉ olympiade, c'est-à-dire, jusqu'au moment où Berose avoit conduit son histoire.

Les 720000 années qu'Epigène donnoit aux observations conservées à Babylone, ne font pas plus de difficulté; réduites à des années julienes, elles font 1971 ans & environ trois mois; ce qui approche fort des 1903 ans que Callisthène accordoit au même genre d'observations. La différence de 68 ans vient de ce que Callisthène finit son calcul à la prise de Babylone par Alexandre, comme il le devoit, & qu'Epigène conduisit le sien jusques sous Ptolémée Philadelphe, ou jusqu'à son tems.

Autre preuve de la vérité des calculs & de la supposition de Gibert. Alexandre Polyhistor dit, d'après Berose, que l'on conservoit à Babylone depuis plus de 150000 ans, des mémoires historiques de tout ce qui s'étoit passé pendant un si long intervalle. Il n'est personne qui, sur ce passage, n'accuse Berose d'imposture, en se rappelant que Nabonassar, qui ne vivoit que 410 à 411 ans avant Alexandre, détruisit tous les monumens historiques des tems qui l'avoient précédé. Cependant en réduisant ces 150000 ans à autant de jours, on trouve 410 ans 8 mois & 3 jours; & les 150000 de Berose ne sont plus qu'une affectation puérile de sa part. Les 410 ans 8 mois & 3 jours qu'on trouve par la supposition de Gibert, se sont précisément écoulés depuis le 26 février de l'an 747 avant Jésus-Christ, où commence l'ère de Nabonassar, jusqu'au premier novembre de l'an 337, c'est-à-dire, jusqu'à l'année & au mois d'où les Babyloniens datoient le règne d'Alexandre, après le règne de son père. Cette réduction ramène donc toujours à des époques vraies; les 30000 ans que les Egyptiens donnoient au règne du Soleil, le même que Joseph, se réduisent aux 80 ans que l'écriture accorde au ministère de ce patriarche; les 1300 ans & plus que quelques-uns comptent depuis Menès jusqu'à Neithocris, ne sont que des années de six mois, qui se réduisent à 668 années julienes, que le canon des rois thébains d'Eratosthène met entre les deux mêmes règnes; les 2936 ans que Dicéarque compte depuis Sésostris jusqu'à la première olympiade, ne sont que des années de trois mois, qui se réduisent aux 734 ans que les marbres de Paros comptent entre Danaüs, frère de Sésostris, & les olympiades, &c. *Voyez la Lettre de M. Gibert.*

Parmi tous les auteurs qui ont écrit sur la *chronologie*, il en est un dont nous parlerons un peu plus au long; non que son système soit le meilleur & le plus suivi, mais à cause du nom de l'auteur, & de la singularité des preuves sur lesquelles ce système est appuyé, & enfin de la nature de ces preuves, qui étant astronomique & mathématique, offre un appareil de vérités imposantes.

Selon Newton, le monde est moins vieux de 500 ans que ne le croient les chronologistes. Les preuves de ce grand homme sont de deux espèces.

Les premières roulent sur l'évaluation des générations. Les Egyptiens en comptoient 341 depuis Menès jusqu'à Sethon, & évaluoient trois generations à cent ans. Les anciens Grecs évaluoient une génération à 40 ans. Or, en cela, selon Newton, les uns & les autres se trompèrent. Il est bien vrai que trois générations ordinaires valent environ 120 ans; mais les générations sont plus longues que les règnes, parce qu'il est évident qu'en général les hommes vivent plus long-tems que les rois ne regnent. Selon Newton, chaque règne est d'environ 20 ans, l'un portant l'autre; ce qui se prouve par la durée du règne des rois d'Angleterre, depuis Guillaume le Conquérant jusqu'à Georges I; des vingt-quatre premiers rois de France, des vingt-quatre suivans, des quinze suivans, & enfin des soixante-trois réunis. Donc les anciens ont fait un calcul trop fort, en évaluant les générations à 40 ans.

La seconde espèce de preuves, plus singulière encore, est tirée de l'astronomie. On sait que les points équinoxiaux ont un mouvement rétrograde & à très peu près uniforme d'un degré en soixante-douze ans.

Selon Clément Alexandrin, Chiron, qui étoit du voyage des Argaunotes, fixa l'équinoxe du printems au quinzième degré du bélier, & par conséquent le solstice d'été au quinzième degré du cancer. Un an avant la guerre du Péloponnèse, Méton fixa le solstice d'été au huitième degré du cancer. Puisqu'un degré répond à soixante-douze ans, il y a donc sept fois soixante & douze ans de l'expédition des Argonautes au commencement de la guerre du Péloponnèse, c'est-à-dire, cinq cent quatre ans, & non pas sept cent, comme disoient les Grecs.

En combinant ces deux différentes preuves, Newton conclud que l'expédition des Argonautes doit être placée 909 ans avant Jésus-Christ, & non pas 1400 ans, comme on le croyoit, ce qui rend le monde moins vieux de 500 ans.

Ce système, il faut l'avouer, n'a pas fait grande fortune. Il a été attaqué avec force par Fréret & par le P. Souciet; il a cependant eu Angleterre & en France même des défenseurs.

Fréret, en combinant & parcourant l'histoire des tems connus, croit que Newton s'est trompé en

Digitized by Google

en évaluant chaque génération des rois à vingt ans; il trouve, au contraire, par différens calculs, qu'elles doivent être évaluées à trente ans au moins, ou plutôt entre trente & quarante ans. Il le prouve par les vingt-quatre générations depuis Hugues-Caper jusqu'à Louis XV. par Robert de Bourbon, qui donnent en 770 ans 32 ans de durée pour chaque génération; par les douze générations de Hugues-Capet jusqu'à Charles-le-Bel; par les vingt de Hugues-Capet jusqu'à Henri III; par les vingt-sept de Hugues-Capet à Louis XII; par les dix-huit de Hugues-Capet à Charles VIII. Il eſt aſſez ſinguliер que les calculs de Fréret & ceux de Newton ſoient juſtes l'un & l'autre, & donnent des réſultats ſi différens. La différence vient de ce que Newton compte par règnes, & Fréret compte par générations. Par exemple, de Hugues-Capet à Louis XV, il n'y a que vingt-quatre générations, mais il y a trente-deux règnes; ce qui ne donne qu'environ vingt ans pour chaque règne, & plus de trente pour chaque génération. Ainſi ne ſeroit-il pas permis de penſer que ſi le calcul de Newton eſt trop foible en *moins*, celui de Fréret eſt trop fort en *plus*? En général, non-ſeulement les règnes doivent être plus courts que les générations des particuliers, mais les générations des rois doivent être plus courtes que celles des particuliers, parce que les fils de rois ſont mariés de meilleure heure.

A l'égard des preuves aſtronomiques, Fréret obſerve que la poſition des étoiles & des points équinoxiaux n'eſt nullement exacte dans les écrits des anciens; que les auteurs du même tems varient beaucoup ſur ce point. Il eſt très-vraiſemblable, ſelon ce ſavant chronologiſte, que Méton, en plaçant le ſolſtice d'été au huitième degré du cancer, s'étoit conformé non à la vérité, mais à l'uſage reçu de ſon tems; à-peu-près comme c'eſt l'uſage vulgaire parmi nous de placer l'équinoxe au premier degré du bélier, quoiqu'elle n'y ſoit plus depuis long-tems. Fréret fortifie cette conjecture par un grand nombre de preuves qui paroiſſent très-fortes. En voici les principales. Achilles Tatius dit que pluſieurs aſtronomes plaçoient le ſolſtice d'été au premier degré du cancer, les autres au huitième, les autres au douzième, les autres au quinzième. Euctemon avoit obſervé le ſolſtice avec Méton, & cet Euctemon avoit placé l'équinoxe d'automne au premier degré de la balance; preuve, dit Fréret, que Méton, en fixant le ſolſtice d'été au huitième degré du cancer, ſe conformoit à l'uſage de parler de ſon tems, & non à la vérité. Suivant les loix de la préceſſion des équinoxes, l'équinoxe a dû être au huitième degré d'*Aries*, 964 ans avant l'ère chrétienne, & c'eſt à-peu-près en ce tems-là que le calendrier ſuivi par Méton a dû être publié. Hypparque place les points équinoxiaux à quinze degrés d'Eudoxe; il s'enſuivroit qu'il y a eu entre Hypparque & Eudoxe un intervalle de 1080 ans, ce qui eſt inſoutenable: à ces preuves Fréret en ajoute pluſieurs autres. On peut voir ce détail inſtructif & curieux dans un petit ouvrage qui a pour titre: *Abrégé de la chronologie de* Newton, *fait par lui-même, & traduit ſur le manuſcrit anglois, à Paris*, 1725. A la ſuite de cet abrégé, on a placé les obſervations de Fréret. Il ſera bon de lire après ces obſervations, la réponſe courte que Newton y a faite (*Paris* 1726), & dans laquelle il y a quelques articles qui méritent attention.

La *chronologie* ne ſe borne pas aux tems reculés, & à la fixation des anciennes époques, elle s'étend auſſi à d'autres uſages, & particuliérement aux uſages eccléſiaſtiques. C'eſt par elle que nous fixons les fêtes mobiles, entr'autres celles de pâques, & que par le moyen des *épattes*, des *périodes*, des *cycles*, &c. nous conſtruiſons le *calendrier* (*Voyez* ces mots.). *Voyez auſſi l'article* ANNÉE. Ainſi il y a proprement deux eſpèces de *chronologies*, l'une pour ainſi dire purement hiſtorique, & fondée ſur les faits que l'antiquité nous a tranſmis; l'autre mathématique & aſtronomique, qui emploie les obſervations & les calculs, tant pour débrouiller les époques, que pour les uſages de la religion.

Un des ouvrages les plus utiles qui aient paru dans ces derniers tems ſur la *chronologie*, eſt l'*art de vérifier les dates*, commencé par dom Maur d'Antine, & continué par deux ſavans religieux bénédictins de la même congrégation, dom Charles Clément & dom Urſin Durand. Cet ouvrage préſente une table CHRONOLOGIQUE qui va ſuivre; elle renferme toutes les différentes marques propres à caractériſer chaque année depuis Jéſus-Chriſt juſqu'à nous. Ces marques ſont les indictions, les épactes, le cycle paſcal, le cycle ſolaire, les éclipſes, &c. Cette table eſt ſuivie d'un excellent calendrier perpétuel *ſolaire* & *lunaire*. *Voyez l'article* CALENDRIER.

M. de Fontenelle, dans l'éloge de Bianchini, dit que ce ſavant avoit imaginé une diviſion de tems aſſez commode: quarante *ſiècles* depuis la création juſqu'à Auguſte; ſeize *ſiècles* depuis Auguſte juſqu'à Charles V, chacun de ces ſeize *ſiècles* partagé en cinq vingtaines d'années, de ſorte que dans les huit premiers comme dans les huit derniers, il y a quarante vingtaines d'années, comme quarante ſiècles dans la première diviſion, régularité de nombres favorables à la mémoire; au milieu des ſeize ſiècles depuis Auguſte juſqu'à Charles V, ſe trouve juſtement Charlemagne, époque des plus illuſtres (*article de d'Alembert, dans l'encyclopédie.*).

Nous avons cru dans un ouvrage de cette nature, devoir nous interdire les diſcuſſions trop volumineuſes, & les ſyſtêmes réſervés pour les diſſertations. On n'y voit paroître que des marbres encore ſubſiſtans, ou des ſuites chronologi-

ques relevées sur des marbres antiques, qui ont été détruits ou enfouis de nouveau. Cette réserve réduit à trois suites les monumens grecs, 1°. les marbres d'ARUNDEL (*Voyez* ce mot), ou de Paros; 2°. la suite des ARCHONTES (*Voyez* ce mot) d'Athènes; 3°. les olympiades (*Voyez* ce mot & la table CHRONOLOGIQUE.). Les monumens des Romains sont moins nombreux & plus étendus; ce sont les marbres du Capitole, c'est-à-dire, les fastes CONSULAIRES (*Voyez* ce mot), continués depuis Jésus-Christ par la suite des consuls seuls.

Quoique ces articles soient dispersés dans les différentes parties de ce dictionnaire d'antiquités, on peut faire usage de tous à la fois depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours, à l'aide de la table CHRONOLOGIQUE qui va suivre. La table de *rappel* ci-jointe donne les époques simultanées des monumens chronologiques antérieurs à Jésus-Christ, & en facilite le rapprochement.

La fondation de Rome date, selon les marbres du Capitole, de la première année de la VIIIe olympiade; & selon Varron, de la quatrième année de la VIe. Voilà les fastes romains liés aux annales grecques.

L'archontat de Créon, premier archonte d'Athènes, est fixé à la première année de la XXIVe olympiade, selon le calcul d'Eusèbe, par Prideaux, qui nous a fourni la suite de ces magistrats annuels; de sorte que la première année de la XXIVe olympiade étant annexée à l'année 898 des marbres d'Arundel, on en doit conclure que la suite des olympiades commence l'an 806 de leur ère, c'est-à-dire, entre leurs trente-unième & trente-deuxième époques.

« Finissons ces discussions par une réflexion que nous devons à l'intérêt de la vérité & à l'honneur des fameux *chronologistes*; c'est que la plupart de ceux qui leur reprochent les variétés de leurs résultats, ne paroissent pas avoir senti l'impossibilité de la précision qu'ils en exigent. S'ils avoient considéré mûrement la multitude prodigieuse de faits à combiner; la variété de génie des peuples chez lesquels ces faits se sont passés; le peu d'exactitude des dates, inévitable dans les tems où les événemens ne se transmettoient que par tradition; la manie de l'ancienneté, dont presque toutes les nations ont été infectées; les mensonges des historiens, leurs erreurs involontaires, la ressemblance des noms qui a souvent diminué le nombre des personnages; leur différence qui les a multipliés plus souvent encore; les fables présentées comme des vérités; les vérités métamorphosées en fables; la diversité des langues; celle des mesures du tems, & une infinité d'autres circonstances qui concourent toutes à former des ténèbres; s'ils avoient, dis-je, considéré mûrement ces choses, ils seroient surpris, non de ce qu'il s'est trouvé des différences entre les systèmes *chronologiques* qu'on a inventés, mais de ce qu'on en ait jamais pu inventer aucun. »

TABLE CHRONOLOGIQUE

QUI CONTIENT:

Les olympiades, les années de Jésus-Christ, les indictions, l'ère d'Alexandrie, l'ère ecclésiastique d'Antioche, l'ère de Constantinople, l'ère des Séleucides ou des Grecs, l'ère Césarienne d'Antioche, l'ère d'Espagne, l'ère de Dioclétien ou des Martyrs, l'ère de l'Hégire, le cycle pascal, le cycle de dix-neuf ans ou nombre d'or, le cycle lunaire, les réguliers, les clefs des fêtes mobiles, le cycle solaire, les concurrens, les lettres dominicales, le terme pascal & les pâques de l'ancien calendrier, les lettres dominicales, le terme pascal & les pâques du nouveau calendrier, avec les épactes depuis la naissance du Sauveur jusqu'en 1900.

Nota. On a marqué au bas des pages de cette table les différences qui se sont rencontrées entre les Orientaux & les Occidentaux, jusques vers la fin du VIIIe siècle, pour la fixation de la pâque. Ceux qui voudront savoir les raisons de ces différences, les trouveront dans la deuxième partie, ch. I, §. II, de l'histoire des fêtes mobiles de l'Eglise, par Bailler. Le plan que nous nous sommes proposé, ne nous a pas permis de les y faire entrer, parce qu'elles sont peu importantes pour ce qui en fait le principal objet.

UTILITÉ DE CETTE TABLE CHRONOLOGIQUE, ET DES CALENDRIERS SOLAIRE ET LUNAIRE.

« Ces deux guides serviront à corriger plusieurs dates visiblement fausses, sans crainte de se tromper. En voici des preuves très-claires. La charte de fondation de l'abbaye de Savigni, que D. Martene & D. Durand ont fait imprimer au premier tome de leurs anecdotes, col. 333, est ainsi datée: *Hæc donatio confirmata est... anno ab incarnatione domini MCXII, indictione V, epactâ XXI.* Il faut certainement lire *epactâ XX*, comme nous le voyons par notre table chronologique à l'an

Digitized by Google

1112. La preuve en eſt évidente, les anciens computiſtes n'avoient point d'épacte XXI; elle n'a été miſe en uſage qu'en 1587 pour la première fois. »

« Les mêmes computiſtes ne comptoient que ſept concurrens, & ils s'en ſervoient, comme nous le diſons (*V* l'article des CONCURRENS), pour marquer les ſept jours de la ſemaine : ainſi quand nous trouvons des chartes, comme on en voit quelques unes, qui ſont datées de *concurrente VIII* ou *concurrente VIIII*, ce ſont des fautes manifeſtes, que l'on corrigera toujours par notre table, où les concurrens de chaque année ſont marqués. Il en eſt de même des réguliers annuels, qui ne ſont auſſi que ſept en tout. S'il s'en trouve un plus grand nombre dans pluſieurs chartes mal copiées, ce ſont des mépriſes viſibles, qu'il ſera aiſé de corriger par notre table, où ces réguliers ſont encore marqués. Il en eſt encore de même des lunes, quand les jours en ſont mal marqués par une faute des copiſtes. Nous liſons dans le 2e tome de la nouvelle hiſtoire de Languedoc, col. 303, une charte, qui eſt ainſi datée : *Facta eſt autem carta V idus auguſti, mediante die veneris, luna VII in ſcorpione ; ſole verò in leone : anno verò ab incarnatione domini MLXXIX, epacta XV, concurrente I, & indictione II.* Au-lieu de *luna* VII, il faut lire *luna* VIII, & il n'eſt pas difficile de le prouver par notre table chronologique, en y joignant notre calendrier lunaire. Nous y voyons par le chiffre 16 du nombre d'or, ou cycle de 19 ans, propre à cette année, qu'en 1079 la nouvelle lune, qui commençoit au mois d'août, tomboit le 2. Le V *idus auguſti* marque le neuf du même mois. Commencez à compter un le deux du mois, comptez juſqu'à neuf incluſivement, & vous trouverez qu'il faut lire dans la charte que nous examinons, *luna* VIII, au-lieu de *luna* VII. Nous pouvons aſſurer la même choſe de toutes les dates renfermées dans notre table chronologique. S'il s'en trouve de fauſſes dans des chartes, il n'y en a aucune qu'on ne puiſſe corriger avec cette table. Donnons-en encore un exemple. Dans l'hiſtoire de Languedoc, que nous venons de citer, nous trouvons, tome 2, col. 340, *Habitum eſt hoc placitum Magalone anno dominicæ incarnationis MXCV*, (MXCVI, en commençant l'année avant pâques,) *indictione IIII, concur. II, epacta XXIIII.* (Il faut lire *epacta XXIII*, comme dans notre table chronologique à l'an 1096; les anciens computiſtes ne connoiſſoient point d'*epacta XXIIII.*) *V feria, IIII idus aprilis, luna XIII.* (Il faut lire *luna* XII, comme il eſt encore aiſé de le prouver par le nombre d'or.) *Era* MXXXIIII (liſez *era* MCXXXIIII.). La table chronologique, rapprochée du calendrier lunaire, nous fournit le moyen de corriger toutes ces fauſſes dates, avec une pleine aſſurance de ne nous être point mépris. »

« Mais ſi toutes ces fauſſes dates, qui ne viennent que des copiſtes qui les ont mal lues dans les originaux, peuvent ſe corriger avec le ſecours de cette table & des calendriers qui en dépendent, ne s'enſuit-il pas qu'en les conſultant dans le beſoin, les copiſtes éviteront infailliblement ces ſortes de mépriſes? Nul d'entr'eux n'ignore, & généralement tous ceux qui liſent les chartes & les actes originaux, ſavent qu'il n'y a rien de plus épineux ou de plus difficile à lire que les dates, ou les chiffres qui marquent ces dates dans les anciens monumens. On n'y voit pas bien s'il faut lire I, II, III; IV, &c. On confond le V avec le II, parce que les deux jambages du V ne ſont point aſſez unis par le bas, ou que ceux du nombre II le ſont trop. On y confond de même le IV & le VI avec le III, & le III avec l'un & l'autre. On y confond encore le VII avec le IIII, & ainſi de pluſieurs autres chiffres. Il y en a quelquefois de ſi mal formés, ou qui le ſont d'une manière ſi équivoque, qu'il faut deviner en les liſant, & ſouvent le copiſte devine mal. Preſque dans tous ces cas notre table & nos calendriers peuvent ſervir infiniment : l'uſage en fournira la preuve. »

« Ils ſerviront encore, comme nous l'avons dit, à déterminer l'année, le mois & le jour de certaines chartes, dont les dates paroiſſent ſi vagues, qu'il ſemble n'être pas poſſible de les fixer. Donnons-en des exemples. Nous liſons parmi les preuves de la nouvelle hiſtoire de Languedoc, t. II, col. 319, une charte qui eſt ainſi datée : *Facta ſunt autem hæc V kal. januarii, die ſabbati, luna XXVII, regnante Philippo, Francorum Rege.* C'eſt Philippe I. Ce prince a régné depuis 1060 juſqu'en 1108. Comment connoître en quelle année d'un règne ſi long notre charte a été donnée? La choſe eſt facile avec notre table chronologique & nos calendriers. Nous en allons donner la preuve, après avoir examiné nos dates avec attention. Entre ces dates, nous trouvons le 28 décembre marqué par *V kal. januarii*, & nous trouvons encore que ce 28 décembre étoit le 27 de la lune, *luna XXVII*. Pour que le 28 décembre concoure avec le 27 de la lune, il faut néceſſairement que le premier de la lune tombe le 2 du même mois. Ceci eſt ſi clair, que ce ſeroit faire injure au lecteur de vouloir le prouver. Prenons maintenant les nombres d'or de toutes les années du règne de Philippe I, & voyons ſur notre calendrier lunaire ſi nous trouvons pluſieurs de ces années où le premier de la lune tombe le ſecond de décembre. En parcourant depuis 1070 juſqu'en 1108, nous trouvons trois de ces années, qui ſont 1065, 1084 & 1103, où le premier de la lune tombe en effet le ſecond de décembre. Notre charte a été donnée certainement en l'une de ces trois années. Mais laquelle eſt-ce des trois? Retournons à nos dates. Le *die ſabbati* nous apprend que c'étoit l'année où le 28 décembre étoit un ſamedi. Pour que le 28 décembre tombe un ſamedi, il faut que la lettre dominicale ſoit F. Nous le voyons dans

Digitized by Google

notre calendrier ſolaire perpétuel, à celui de la lettre F. Reprenons notre table chronologique, & jetons les yeux ſur nos trois années 1065, 1084 & 1103, & nous remarquerons qu'il n'y a que l'année 1084 dont la lettre dominicale ſoit F; & de tout ceci nous conclurons, avec la certitude la plus parfaite, que cette charte, dont les dates nous paroiſſoient d'abord ſi vagues, a été donnée en 1084. Tels peuvent être l'uſage & l'avantage de notre table & de nos calendriers en bien des occaſions. »

« Ajoutons encore quelques preuves. Parmi celles qui ſervent à la nouvelle hiſtoire de Bretagne, nous trouvons une charte, t. 1, col. 300, qui eſt ainſi datée : *Factum eſt hoc. . . . . IV kal. auguſti, die ſabbati, luna vigeſima, regnante Carlo rege, Salomone in Britannia.* Par le règne de Charles-le Chauve en France, & par celui de Salomon en Bretagne, nous voyons que cette charte a été certainement donnée vers 860 ou 870; mais nous voulons en ſavoir l'année préciſe, & nous pouvons la ſavoir par notre table chronologique, aidée de notre calendrier lunaire. La charte en queſtion a été donnée *IV kal. auguſti*, c'eſt-à-dire, le 29 juillet. Ce 29 juillet étoit le 20 de la lune, *luna vigeſima*. Pour que le 20 de la lune tombe le 29 juillet, il faut que la nouvelle lune tombe le 10 du même mois. Or, nous voyons dans les nombres d'or marqués dans notre table chronologique, & rapportés à notre calendrier lunaire, que depuis l'an 846 juſqu'en 883, il n'y a que la ſeule année 864 dont la nouvelle lune de juillet tombe le 10 de ce mois; ainſi la charte que nous examinons, a été certainement donnée en 864. Pour le démontrer, nous n'avons point ici beſoin du ſamedi, qui eſt encore ici une date de notre charte; mais ſi cette date, *die ſabbati*, nous étoit néceſſaire, nous pourrions l'ajouter aux deux autres, parce qu'en 864 le 29 juillet étoit un ſamedi, comme on peut le voir par la lettre dominicale A, & par notre calendrier ſolaire perpétuel, ſur lequel il n'y a qu'à jeter les yeux pour ſe convaincre de ce que nous diſons. »

« Rapportons un troiſième exemple, encore tiré des mêmes preuves de la nouvelle hiſtoire de Bretagne, col. 302. *Facta eſt iſta traditio die ſabbati, ſecundo nonas martii, luna XII, anno ſexto principatus ejuſdem Salomonis in Britannia.* Nous avons choiſi exprès cet exemple, où l'année de la principauté de Salomon eſt marquée, parce que les mêmes dates dont nous nous ſervons pour fixer l'année d'une charte, peuvent auſſi ſervir pour fixer le commencement du règne d'un Prince. Ainſi ſi nous doutions du commencement du règne de Salomon en Bretagne, nous prouverions par les dates de la charte que nous examinons, que ce prince a commencé de régner en 857, parce que toutes ces dates nous marquent l'an 863, qui eſt la ſixième d'un règne qui commence en 857. Nous ne prouvons point ici que toutes ces dates marquent l'année 863, parce que nous croyons le lecteur en état de s'en convaincre ſans nous, par un calcul ſemblable aux deux que nous avons faits, pour fixer l'année, le mois & le jour des deux chartes que nous avons examinées plus haut. »

« Nous pourrions rapporter un plus grand nombre d'exemples de chartes embarraſſantes, dont on peut fixer le tems par le moyen de notre table chronologique. Nous pourrions auſſi faire voir combien il eſt utile pour l'hiſtoire de fixer le tems de ces chartes, qui ſont preſque toujours données par des perſonnes qu'il eſt avantageux de connoître, & quelquefois ſignées par un grand nombre de témoins d'un rang diſtingué, ſur leſquels il y a ſouvent des conteſtations relatives aux tems de leur vie & de leur mort, qu'on ne peut décider qu'en fixant celui des chartes qu'ils ont ſignées, ou comme approbateurs, ou comme témoins; mais nous ne touchons cet article qu'en paſſant. Avec des lecteurs inſtruits, un mot ſuffit, & il eſt tems de finir. Nous croyons avoir ſuffiſamment éclairci les dates renfermées dans notre table chronologique, comme on peut le voir en les cherchant chacune à leur article, & avoir prouvé aſſez au long l'uſage qu'on peut en faire pour vérifier toutes ces dates, quand elles ſe trouvent dans nos chartes, ou dans nos chroniques; pour les corriger quand elles ſont viſiblement fauſſes; pour empêcher qu'on n'y faſſe de nouvelles fautes en les copiant, & enfin pour faire voir l'uſage qu'on peut faire de la connoiſſance de ces dates, pour fixer le tems de pluſieurs chartes qu'il eſt bon de déterminer. »

Digitized by Google

Olympiades.	Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere Eccl. d'Antioche.	Ere Eccl. d'Antioche.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere de Constantinop.	Ere Céfarien. d'Am.	Ere d'Espagne.	Cycle de 28.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Cycle Pascal.	Cycle Solaire.	Clefs des Fêtes Mob.	Regulers.	Clefs des Fêtes Mob.	Concurrents.	Lettres Dominicales	Les Pâques Mes Mars A. Avril.	M. Mars, A. Avril.	Terme Pascal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques Mes Mars A. Avril.	Epactes.
193	1	4	5503	5491	5509	313	49	39	1	2	18	1	15	10	5	11	5	6	A	25	M	A	M	27	11
II	2	5	5504	5492	5510	314	50	40	2	3	19	2	16	11	6	12	6	7	G	14	A	A	A	16	22
III	3	6	5505	5493	5511	315	51	41	3	4	1	3	17	12	7	13	7	1	F	2	M	A	M	8	3
IV	4	7	5506	5494	5512	316	52	42	4	5	2	4	18	13	1	14	1	2	E	22	M	A	M	23	14
196	5	1	5507	5495	5513	317	53	43	5	6	3	5	19	14	2	15	2	3	D	10	A	M	A	12	25
II	6	2	5508	5496	5514	318	54	44	6	7	4	6	20	15	3	16	3	4	C	30	M	A	A	4	6
III	7	3	5509	5497	5515	319	55	45	7	8	5	7	21	16	4	17	4	5	B	18	M	A	A	24	17
IV	8	4	5510	5500	5516	320	56	46	8	9	6	8	22	17	5	18	5	6	A	7	M	A	A	8	28
197	9	5	5511	5501	5517	321	57	47	9	10	7	9	23	18	6	19	6	7	G	27	M	A	M	31	9
II	10	6	5512	5502	5518	322	58	48	10	11	8	10	24	19	7	20	7	1	F	15	A	M	A	20	20
III	11	7	5513	5503	5519	323	59	49	11	12	9	11	25	20	1	21	1	2	E	4	A	M	A	5	1
IV	12	1	5514	5504	5520	324	60	50	12	13	10	12	26	21	2	22	2	3	D	24	M	A	M	27	12
198	13	2	5515	5505	5521	325	61	51	13	14	11	13	27	22	3	23	3	4	C	12	A	M	A	16	23
II	14	3	5516	5506	5522	326	62	52	14	15	12	14	28	23	4	24	4	5	B	1	A	M	A	2	4
III	15	4	5517	5507	5523	327	63	53	15	16	13	15	29	24	5	25	5	6	A	21	M	A	M	24	15
IV	16	5	5518	5508	5524	328	64	54	16	17	14	16	30	25	6	26	6	7	G	9	A	M	A	12	26
199	17	6	5519	5509	5525	329	65	55	17	18	15	17	31	26	7	27	7	1	F	29	M	A	A	4	7
II	18	7	5520	5510	5526	330	66	56	18	19	16	18	32	27	1	28	1	2	E	17	A	M	A	24	18
III	19	1	5521	5511	5527	331	67	57	19	20	17	19	33	28	2	29	2	3	D	5	A	M	A	9	29
IV	20	2	5522	5512	5528	332	68	58	20	21	18	20	34	29	3	30	3	4	C	25	M	A	M	28	11
200	21	3	5523	5513	5529	333	69	59	21	22	19	21	35	30	4	31	4	5	B	13	A	M	A	20	22
II	22	4	5524	5514	5530	334	70	60	22	23	20	22	36	31	5	32	5	6	A	1	A	M	A	5	3
III	23	5	5525	5515	5531	335	71	61	23	24	21	23	37	32	6	33	6	7	G	22	M	A	M	28	14
IV	24	6	5526	5516	5532	336	72	62	24	25	22	24	38	33	7	34	7	1	F	10	M	A	M	16	25
201	25	7	5527	5517	5533	337	73	63	25	26	23	25	39	34	1	35	1	2	E	30	M	A	A	1	6
II	26	1	5528	5518	5534	338	74	64	26	27	24	26	40	35	2	36	2	3	D	18	A	M	A	21	17
III	27	2	5529	5519	5535	339	75	65	27	28	25	27	41	36	3	37	3	4	C	7	M	A	A	13	28
IV	28	3	5530	5520	5536	340	76	66	28	29	26	28	42	37	4	38	4	5	B	27	M	A	M	28	9
202	29	4	5531	5521	5537	341	77	67	29	30	27	29	43	38	5	39	5	6	A	15	A	M	A	17	20
II	30	5	5532	5522	5538	342	78	68	30	31	28	30	44	39	6	40	6	7	G	4	A	M	A	9	1
III	31	4	5533	5523	5539	343	79	69	31	32	29	31	45	40	7	41	7	1	F	24	M	A	M	25	12
IV	32	5	5534	5524	5540	344	80	70	32	33	30	32	46	41	1	42	1	2	E	12	A	M	A	13	23
203	33	6	5535	5525	5541	345	81	71	33	34	31	33	47	42	2	43	2	3	D	1	A	M	A	5	4
III	34	7	5536	5526	5542	346	82	72	34	35	32	34	48	43	3	44	3	4	C	21	M	A	M	28	15
IV	35	1	5537	5527	5543	347	83	73	35	36	33	35	49	44	4	45	4	5	B	9	A	M	A	10	26
IV	36	2	5538	5528	5544	348	84	74	36	37	34	36	50	45	5	46	5	6	A	29	M	A	A	1	7
204	37	3	5539	5529	5545	349	85	75	37	38	35	37	51	46	6	47	6	7	G	17	A	M	A	21	18
II	38	4	5540	5530	5546	350	86	76	38	39	36	38	52	47	7	48	7	1	F	5	A	M	A	6	29
III	39	5	5541	5531	5547	351	87	77	39	40	37	39	53	48	1	49	1	2	E	25	M	A	M	29	11
IV	40	6	5542	5532	5548	352	88	78	40	41	38	40	54	49	2	50	2	3	D	13	A	M	A	17	21
205	41	7	5543	5533	5549	353	89	79	41	42	39	41	55	50	3	51	3	4	C	2	A	M	A	9	3
II	42	1	5544	5534	5550	354	90	80	42	43	40	42	56	51	4	52	4	5	B	22	M	A	M	25	14
III	43	2	5545	5535	5551	355	91	81	43	44	41	43	57	52	5	53	5	6	A	10	A	M	A	14	25
IV	44	3	5546	5536	5552	356	92	82	44	45	42	44	58	53	6	54	6	7	G	30	M	A	A	5	6
206	45	3	5547	5537	5553	357	93	83	45	46	43	45	59	54	7	55	7	1	F	18	A	M	A	25	17
II	46	4	5548	5538	5554	358	94	84	46	47	44	46	60	55	1	56	1	2	E	7	A	M	A	10	28
III	47	5	5549	5539	5555	359	95	85	47	48	45	47	61	56	2	57	2	3	D	27	M	A	A	2	9
IV	48	6	5550	5540	5556	360	96	86	48	49	46	48	62	57	3	58	3	4	C	15	A	M	A	21	20
207	49	7	5551	5541	5557	361	97	87	49	50	47	49	63	58	4	59	4	5	B	4	A	M	A	6	1
II	50	1	5552	5542	5558	362	98	88	50	51	48	50	64	59	5	60	5	6	A	24	M	A	M	29	12

Olympiades.	Ans du J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere Eccl. d'Antioche.	Ere de Constantinop.	Ere des Seleucides ou des Grecs.	Ere Cétiens. d'Ant.	Ere de l'Epagene.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Regulier.	Clef des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrents.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	M. Mars, A. Avr.	Les Pâques, M. Mars, ou Avril.	Epactes.
III	52	9	5551	5543	5559	361	89	52	14	11	5	12	4	4	6	C	22	A	A	18	23
IV	53	10	5552	5544	5560	362	90	53	15	12	6	1	5	5	7	BA	1	A	A	2	4
208	53	11	5553	5545	5561	363	91	54	16	13	7	2	6	6	1	G	21	M	A	25	5
II	54	12	5554	5546	5562	364	92	55	17	14	8	3	7	7	2	F	9	M	A	14	26
III	54	13	5555	5547	5563	365	93	56	18	15	9	4	8	8	3	E	29	M	A	30	7
IV	55	14	5556	5548	5564	366	94	57	19	16	10	5	9	9	4	DC	14	A	A	18	18
209	56	15	5557	5549	5565	367	95	58	1	17	11	6	10	10	5	B	6	A	A	10	19
II	57	1	5558	5550	5566	368	96	59	2	18	12	7	11	11	6	A	26	M	A	26	11
III	58	2	5559	5551	5567	369	97	60	3	19	13	8	12	12	7	G	13	A	A	15	22
IV	59	3	5560	5552	5568	370	98	61	4	1	14	9	13	13	1	F	2	A	A	6	3
210	60	4	5561	5553	5569	373	99	62	5	2	15	10	14	14	2	E	22	M	A	29	14
II	61	5	5562	5554	5570	372	100	63	6	3	16	11	15	15	3	D	10	A	A	11	25
III	62	6	5563	5555	5571	373	101	64	7	4	17	12	16	16	4	C	30	M	A	3	6
IV	63	7	5564	5556	5572	374	102	65	8	5	18	13	17	17	5	BA	18	A	A	22	17
211	64	8	5565	5557	5573	375	103	66	9	6	19	14	18	18	6	G	7	A	A	14	28
II	65	9	5566	5558	5574	376	104	67	10	7	1	15	19	19	7	F	27	M	A	30	9
III	66	10	5567	5559	5575	377	105	68	11	8	2	16	20	20	1	E	15	A	A	19	20
IV	67	11	5568	5560	5576	378	106	69	12	9	3	17	21	21	2	D	4	A	A	10	1
212	68	12	5569	5561	5577	379	107	70	13	10	4	18	22	22	3	CB	24	M	A	26	12
II	69	13	5570	5562	5578	380	108	71	14	11	5	19	23	23	4	A	12	A	A	15	23
III	70	14	5571	5563	5579	381	109	72	15	12	6	20	24	24	5	G	1	A	A	7	4
IV	71	15	5572	5564	5580	382	110	73	16	13	7	21	25	25	6	F	21	M	A	22	15
213	72	1	5573	5565	5581	383	111	74	17	14	8	22	26	26	7	E	9	M	A	11	26
II	73	2	5574	5566	5582	384	112	75	18	15	9	23	27	27	1	D	29	M	A	3	7
III	74	3	5575	5567	5583	385	113	76	19	16	10	24	28	28	2	CB	17	A	A	23	18
IV	75	4	5576	5568	5584	386	114	77	1	17	11	25	29	1	3	A	5	A	A	7	29
214	76	5	5577	5569	5585	387	115	78	2	18	12	26	1	2	4	G	25	M	A	30	10
II	77	6	5578	5570	5586	388	116	79	3	19	13	27	2	3	5	F	13	A	A	19	21
III	78	7	5579	5571	5587	389	117	80	4	1	14	28	3	4	6	E	5	A	A	12	2
IV	79	8	5580	5572	5588	390	118	81	5	2	15	29	4	5	7	D	21	M	A	26	12
215	80	9	5581	5573	5589	391	119	82	6	3	16	30	5	6	1	CB	10	A	A	15	23
II	81	10	5582	5574	5590	392	120	83	7	4	17	1	6	7	2	A	30	M	A	31	6
III	82	11	5583	5575	5591	393	121	84	8	5	18	2	7	8	3	G	18	A	A	20	17
IV	83	12	5584	5576	5592	394	122	85	9	6	19	3	8	9	4	F	7	A	A	11	28
216	84	13	5585	5577	5593	395	123	86	10	7	1	4	9	10	5	E	27	M	A	3	9
II	85	14	5586	5578	5594	396	124	87	11	8	2	5	10	11	6	D	15	A	A	16	20
III	86	15	5587	5579	5595	397	125	88	12	9	3	6	11	12	7	C	4	A	A	8	1
IV	87	1	5588	5580	5596	398	126	89	13	10	4	7	12	13	1	BA	24	M	A	23	12
217	88	2	5589	5581	5597	399	127	90	14	11	5	8	13	14	2	G	12	A	A	12	23
II	89	3	5590	5582	5598	400	128	91	15	12	6	9	14	15	3	F	1	A	A	4	4
III	90	4	5591	5583	5599	401	129	92	16	13	7	10	15	16	4	E	21	M	A	27	15
IV	91	5	5592	5584	5600	402	130	93	17	14	8	11	16	17	5	D	9	M	A	30	16
218	92	6	5593	5585	5601	403	131	94	18	15	9	12	17	18	6	C	29	M	A	31	7
II	93	7	5594	5586	5602	404	132	95	19	16	10	13	18	19	7	BA	17	A	A	20	18
III	94	8	5595	5587	5603	405	133	96	1	17	11	14	19	20	1	G	5	A	A	12	29
IV	95	9	5596	5588	5604	406	134	97	2	18	12	15	20	21	2	F	25	M	A	27	11
219	96	10	5597	5589	5605	407	135	98	3	19	13	16	21	22	3	E	13	A	A	16	22
II	97	11	5598	5590	5606	408	136	99	4	1	14	17	22	23	4	D	1	A	A	8	3
III	98	12	5599	5591	5607	409	137	100	5	2	15	18	23	24	5	C	22	M	A	24	14
IV	99	13	5600	5592	5608	410	138	101	6	3	16	19	24	25	6	BA	9	A	A	12	25
220	100	14	5601	5593	5609	411	139	102	7	4	17	20	25	26	7	G	29	M	A	31	8
II	101	15	5602	5594	5610	412	140	103	8	5	18	21	26	27	1	F	17	A	A	20	19
III	102	1	5603	5595	5611	413	141	104	9	6	19	22	27	28	2	E	6	A	A	12	29
IV	103	2	5604	5596	5612	414	142	105	10	7	1	23	28	29	3	DC	26	M	A	28	11
221	104	3	5605	5597	5613	415	143	106	11	8	2	24	29	30	4	B	14	A	A	16	22
II	105	4	5606	5598	5614	416	144	107	12	9	3	25	30	1	5	A	2	A	A	4	1
III	106	5	5607	5599	5615	417	145	108	13	10	4	26	1	2	6	G	22	M	A	24	12
IV	107	6	5608	5600	5616	418	146	109	14	11	5	27	2	3	7	F	10	A	A	13	24
222	108	7	5609	5601	5617	419	147	110	15	12	6	28	3	4	1	E	30	M	A	31	5
II	109	8	5610	5602	5618	420	148	111	16	13	7	29	4	5	2	D	18	A	A	20	16
III	110	9	5611	5603	5619	421	149	112	17	14	8	30	5	6	3	CB	7	A	A	9	27
IV	111	10	5612	5604	5620	422	150	113	18	15	9	1	6	7	4	A	27	M	A	28	8
223	112	11	5613	5605	5621	423	151	114	19	16	10	2	7	8	5	G	14	A	A	16	22
II	113	12	5614	5606	5622	424	152	115	1	17	11	3	8	9	6	F	3	A	A	5	2
III	114	13	5615	5607	5623	425	153	116	2	18	12	4	9	10	7	E	23	M	A	25	13
IV	115	14	5616	5608	5624	426	154	117	3	19	13	5	10	11	1	DC	11	A	A	13	24
224	116	15	5617	5609	5625	427	155	118	4	1	14	6	11	12	2	B	31	M	A	31	5
II	117	1	5618	5610	5626	428	156	119	5	2	15	7	12	13	3	A	19	A	A	21	17
III	118	2	5619	5611	5627	429	157	120	6	3	16	8	13	14	4	G	8	A	A	9	27
IV	119	3	5620	5612	5628	430	158	121	7	4	17	9	14	15	5	F	27	M	A	28	8

Olympiades.	Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere Fcal. d'Antioche.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Clefs des Fêtes Mob. Regulieres.	Cycle Solaire.	Concurrents.	Lettres Dominicales.	Terme Paſcal.	Les Pâques, M. Mi., A. Avril.	M. Mars, A. Avril.	Epactes.
220	101	14	5603	5593	5609	413	149	139	103	7	4	6	20	26	4	C B A	31	M	4	6
II	102	15	5604	5594	5610	414	150	140	104	8	5	7	21	27	5	G F E	18	A	24	17
III	103	1	5605	5595	5611	415	151	141	105	9	6	8	22	28	6	D C B	7	A	13	28
IV	104	2	5606	5596	5612	416	152	142	106	10	7	9	23	1	7	A G F	27	M	31	9
221	105	3	5607	5597	5613	417	153	143	107	11	8	10	24	2	1	E D C	15	A	20	20
II	106	4	5608	5598	5614	418	154	144	108	12	9	11	25	3	2	B A G	4	M	5	1
III	107	5	5609	5599	5615	419	155	145	109	13	10	12	26	4	3	F E D	24	A	28	12
IV	108	6	5610	5600	5616	420	156	146	110	14	11	13	27	5	4	C B A	12	A	16	23
222	109	7	5611	5601	5617	421	157	147	111	15	12	14	28	6	5	G F E	1	M	8	4
I	110	8	5612	5602	5618	422	158	148	111	16	13	15	29	7	6	D C B	21	M	24	15
III	111	9	5613	5603	5619	423	159	149	112	17	14	16	30	8	7	A G F	9	M	13	26
IV	112	10	5614	5604	5620	424	160	150	113	18	15	17	31	9	1	E D C	29	A	4	7
223	113	11	5615	5605	5621	425	161	151	114	19	16	18	32	10	2	B A G	17	A	24	18
II	114	12	5616	5606	5622	426	162	152	115	1	17	19	33	11	3	F E D	5	A	9	29
III	115	13	5617	5607	5623	427	163	153	116	2	18	20	34	12	4	C B A	25	M	1	11
IV	116	14	5618	5608	5624	428	164	154	117	3	19	21	35	13	5	G F E	13	A	20	22
224	117	15	5619	5609	5625	429	165	155	118	4	1	22	36	14	6	D C B	2	A	5	3
II	118	1	5620	5610	5626	430	166	156	119	5	2	23	37	15	7	A G F	22	M	28	14
III	119	2	5621	5611	5627	431	167	157	120	6	3	24	38	16	1	E D C	10	A	17	25
IV	120	3	5622	5612	5628	432	168	158	121	7	4	25	39	17	2	B A G	30	M	1	6
225	121	4	5623	5613	5629	433	169	159	122	8	5	26	40	18	3	F E D	18	A	21	17
II	122	5	5624	5614	5630	434	170	160	123	9	6	27	41	19	4	C B A	7	A	13	28
III	123	6	5625	5615	5631	435	171	161	124	10	7	28	42	20	5	G F E	27	M	29	9
IV	124	7	5626	5616	5632	436	172	162	125	11	8	29	43	21	6	D C B	15	A	17	20
226	125	8	5627	5617	5633	437	173	163	126	12	9	30	44	22	7	A G F	4	A	9	1
II	126	9	5628	5618	5634	438	174	164	127	13	10	1	45	23	1	E D C	24	M	25	12
III	127	10	5629	5619	5635	439	175	165	128	14	11	2	46	24	2	B A G	12	A	14	23
IV	128	11	5630	5620	5636	440	176	166	129	15	12	3	47	25	3	F E D	1	A	6	4
227	129	12	5631	5621	5637	441	177	167	130	16	13	4	48	26	4	C B A	21	M	25	15
II	130	13	5632	5622	5638	442	178	168	131	17	14	5	49	27	5	G F E	9	A	10	26
III	131	14	5633	5623	5639	443	179	169	132	18	15	6	50	28	6	A G F	29	M	1	7
IV	132	15	5634	5624	5640	444	180	170	133	19	16	7	51	29	7	D C B	17	A	21	18
228	133	1	5635	5625	5641	445	181	171	134	1	17	8	52	30	1	E D C	5	M	6	29
II	134	2	5636	5626	5642	446	182	172	135	2	18	9	53	31	2	B A G	25	M	29	11
III	135	3	5637	5627	5643	447	183	173	136	3	19	10	54	32	3	F E D	13	A	18	22
IV	136	4	5638	5628	5644	448	184	174	137	4	1	2	55	33	4	C B A	2	A	3	3
229	137	5	5639	5629	5645	449	185	175	138	5	2	3	56	34	5	G F E	21	M	25	14
II	138	6	5640	5630	5646	450	186	176	139	6	3	4	57	35	6	D C B	10	M	14	25
III	139	7	5641	5631	5647	451	187	177	140	7	4	5	58	36	7	A G F	29	M	2	6
IV	140	8	5642	5632	5648	452	188	178	141	8	5	6	59	37	1	E D C	18	A	25	17
230	141	9	5643	5633	5649	453	189	179	142	9	6	7	60	38	2	B A G	7	A	10	28
II	142	10	5644	5634	5650	454	190	180	143	10	7	8	61	39	3	F E D	27	M	29	9
III	143	11	5645	5635	5651	455	191	181	144	11	8	9	62	40	4	C B A	15	A	21	20
IV	144	12	5646	5636	5652	456	192	182	145	12	9	10	63	41	5	G F E	4	A	6	1
231	145	13	5647	5637	5653	457	193	183	146	13	10	11	64	42	6	D C B	24	M	29	12
II	146	14	5648	5638	5654	458	194	184	147	14	11	12	65	43	7	A G F	12	A	14	23
III	147	15	5649	5639	5655	459	195	185	148	15	12	13	66	44	1	E D C	1	A	7	4
IV	148	1	5650	5640	5656	460	196	186	149	16	13	14	67	45	2	B A G	21	M	25	15
232	149	2	5651	5641	5657	461	197	187	150	17	14	15	68	46	3	F E D	9	M	14	26
II	150	3	5652	5642	5658	462	198	188	151	18	15	16	69	47	4	C B A	29	M	30	7

Digitized by Google

Olympiades.	Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere Eccl. d'Antioche.	Ere de Constantinop.	Ere des Seleucides ou des Grecs.	Ere d'Espagne.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Régulier.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrents.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.	Epactes.
III	153	4	5653	5641	5653	563	191	139	19	16	3		18	30	1	D	17	A	A	19	18
IV	153	5	5654	5642	5654	564	192	140	1	17	5		19	1	2	CB	5	A	M	20	29
234	153	6	5655	5643	5655	565	193	141	2	18	6		20	2	3	A	16	A	M	21	11
II	154	7	5656	646	5656	566	194	142	3	19	7		21	3	4	GF	28	A	M	22	22
III	155	8	5657	5647	5657	567	195	143	4	1	1		22	4	5	E	13	A	A	23	3
IV	156	9	5658	5648	5661	568	196	144	5	2	2		23	5	6	ED	24	M	M	24	14
235	157	10	5659	5649	5661	569	197	145	6	3	3		24	6	7	CB	9	M	A	25	25
II	158	11	5660	5650	5662	570	198	146	7	4	4		25	7	1	BA	20	M	A	26	6
III	159	12	5661	651	5663	571	199	147	8	5	5		26	1	2	GF	1	A	A	27	17
IV	160	13	5662	5652	5664	572	200	148	9	6	6		27	2	3	E	17	A	A	28	28
236	161	14	5663	5653	5665	573	201	149	10	7	7		28	3	4	ED	28	A	M	29	9
II	162	15	5664	5654	5667	574	202	150	11	8	1		1	4	5	CB	13	A	M	30	20
III	163	1	5665	5655	5771	575	203	151	12	9	2		2	5	6	BA	24	M	A	31	1
IV	164	2	5666	5656	5672	576	204	152	13	10	3		3	6	7	A	5	M	A	1	12
237	165	3	5667	5657	5673	577	205	153	14	11	4		4	7	1	GF	21	A	M	2	23
III	166	4	5668	5658	5674	578	206	154	15	12	5		5	1	2	E	2	A	M	3	4
IV	167	5	5669	5659	5675	579	207	155	16	13	6		6	2	3	ED	9	A	M	4	15
238	168	6	5670	5660	5676	580	208	156	17	14	7		7	3	4	CB	20	A	M	5	26
II	169	7	5671	5661	5677	581	209	157	18	15	1		8	4	5	BA	1	A	A	6	7
III	170	8	5672	5662	5678	582	210	158	19	16	2		9	5	6	A	17	A	A	7	18
IV	171	9	5673	5663	5679	583	211	159	1	17	3		10	6	7	G	28	A	M	8	29
239	172	10	5674	5664	5680	584	212	160	2	18	4		11	7	1	FE	13	A	M	9	11
II	173	11	5675	5665	5681	585	213	161	3	19	5		12	1	2	D	24	M	A	10	22
III	174	12	5676	5666	5682	586	214	162	4	1	6		13	2	3	C	9	M	A	11	3
IV	175	13	5677	5667	5683	587	215	163	5	2	7		14	3	4	B	21	M	M	12	14
240	176	14	5678	5668	5684	588	216	164	6	3	1		15	4	5	AG	10	A	M	13	25
239	177	15	5679	5669	5685	589	217	165	7	4	2		16	5	6	F	29	A	M	14	6
II	178	1	5680	5670	5686	590	218	166	8	5	3		17	6	7	ED	18	A	A	15	17
III	179	2	5681	5671	5687	591	219	167	9	6	4		18	7	1	C	7	A	A	16	28
IV	180	3	5682	5672	5688	592	220	168	10	7	5		19	1	2	BE	27	M	A	17	9
241	181	4	5683	5673	5689	593	221	169	11	8	6		20	2	3	A	15	A	A	18	20
II	182	5	5684	5674	5690	594	222	170	12	9	7		21	3	4	GF	4	A	M	19	1
III	183	6	5685	5675	5691	595	223	171	13	10	1		22	4	5	E	24	M	M	20	12
IV	184	7	5686	5676	5692	596	224	172	14	11	2		23	5	6	DC	12	A	A	21	23
242	185	8	5687	5677	5693	597	225	173	15	12	3		24	6	7	BA	1	A	A	22	4
III	186	9	5688	5678	5694	598	226	174	16	13	4		25	7	1	G	21	M	M	23	15
IV	187	10	5689	5679	5695	599	227	175	17	14	5		26	1	2	FE	9	M	A	24	26
243	188	11	5690	5680	5696	600	228	176	18	15	6		27	2	3	D	29	M	A	25	7
II	189	12	5691	5681	5697	601	229	177	19	16	7		28	3	4	C	17	A	A	26	18
III	190	13	5692	5682	5698	602	230	178	1	17	1		1	4	5	BA	5	A	A	27	29
IV	191	14	5693	5683	5699	603	231	179	2	18	2		2	5	6	G	25	M	M	28	11
244	192	15	5694	5684	5700	604	232	180	3	19	3		3	6	7	FE	13	A	M	29	22
III	193	1	5695	5685	5701	605	233	181	4	1	4		4	7	1	D	2	A	M	30	3
IV	194	2	5696	5686	5702	606	234	182	5	2	5		5	1	2	C	21	M	A	1	14
245	195	3	5697	5687	5703	607	235	183	6	3	6		6	2	3	BA	9	M	A	2	25
I	196	4	5698	5688	5704	608	236	184	7	4	7		7	3	4	G	29	M	A	3	6
II	197	5	5699	5689	5705	609	237	185	8	5	1		8	4	5	FE	18	A	A	4	17
III	198	6	5700	5690	5706	610	238	186	9	6	2		9	5	6	DC	7	A	A	5	28
IV	199	7	5701	5691	5707	611	239	187	10	7	3		10	6	7	BA	27	M	A	6	9
246	200	8	5702	5692	5708	612	240	188	11	8	4		11	7	1	FE	15	A	A	7	20

Digitized by Google

Olympiades.	Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere Eccl. d'Antioche.	Ere Eccl. de Constantinop.	Ere des Syriaques ou des Grecs.	Ere Celtique. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Clefs des Fêtes Mob. Réguliers.	Cycle Solaire.	Concurrent.	Lettre Dominicale.	Terme Pascal.	M. Mar. A. Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.	Epacte.
245	201	9	5703	5693	5709	513	249	239	202	12	9	4	25	14	3	D	4	A	5	1
II	202	10	5704	5694	5710	514	250	240	203	13	10	5	26	15	4	C B	25	M	4	12
III	203	11	5705	5695	5711	515	251	241	204	14	11	6	27	16	5	A	13	A	4	23
IV	204	12	5706	5696	5712	516	252	242	205	15	12	7	28	17	6	G	1	A	8	4
246	205	13	5707	5697	5717	517	253	243	206	16	13	8	1	18	7	F	21	M	24	15
II	206	14	5708	5698	5714	518	254	244	207	17	14	2	30	19	2	E	9	A	13	26
III	207	15	5709	5699	5715	519	255	245	208	18	15	3	31	20	3	D	29	M	5	7
IV	208	1	5710	5700	5716	520	256	246	209	19	16	3	32	21	4	C B	17	A	14	18
247	209	2	5711	5701	5717	521	257	247	210	1	17	5	33	22	5	A	6	A	9	29
II	210	3	5712	5702	5718	522	258	248	211	2	18	6	34	23	6	G	25	M	1	11
III	211	4	5713	5703	5719	523	259	249	212	3	19	6	34	24	1	F	13	A	14	22
IV	212	5	5714	5704	5720	524	260	250	213	4	1	8	35	25	2	E D	2	A	5	3
248	213	6	5715	5705	5721	525	261	251	214	5	2	9	36	26	3	C B	22	M	28	14
II	214	7	5716	5706	5722	526	262	252	215	6	3	10	37	27	4	A	10	A	17	25
III	215	8	5717	5707	5723	527	263	253	216	7	4	11	38	28	5	G	10	M	2	6
IV	216	9	5718	5708	5724	528	264	254	217	8	5	12	39	1	6	F	18	A	21	17
249	217	10	5719	5709	5725	529	265	255	218	9	6	13	40	2	7	E D	7	A	13	28
II	218	11	5720	5710	5726	530	266	256	219	10	7	14	41	3	1	C B	27	M	29	9
III	219	12	5721	5711	5727	531	267	257	220	11	8	15	42	4	2	A	15	A	18	20
IV	220	13	5722	5712	5728	532	268	258	221	12	9	16	43	5	3	G	4	A	9	1
250	221	14	5723	5713	5729	533	269	259	222	13	10	17	44	6	4	F	24	M	25	12
II	222	15	5724	5714	5730	534	270	260	223	14	11	18	45	7	5	E	12	A	14	23
III	223	1	5725	5715	5731	535	271	261	224	15	12	19	46	1	6	D C	1	A	6	4
IV	224	2	5726	5716	5732	536	272	262	225	16	13	20	47	2	7	B	21	M	28	15
251	225	3	5727	5717	5733	537	273	263	226	17	14	21	48	3	1	A	9	A	10	26
II	226	4	5728	5718	5734	538	274	264	227	18	15	5	49	11	6	A G	29	M	2	7
III	227	5	5729	5719	5735	539	275	265	228	19	16	3	50	12	7	F	17	A	22	18
IV	228	6	5730	5720	5736	540	276	266	229	1	17	4	51	13	1	E D	6	A	6	29
252	229	7	5731	5721	5737	541	277	267	230	2	18	5	52	14	2	C	25	M	29	11
II	230	8	5732	5722	5738	542	278	268	231	3	19	6	53	15	3	A	13	A	1	22
III	231	9	5733	5723	5739	543	279	269	232	4	1	7	54	16	4	B	2	A	3	3
IV	232	10	5734	5724	5740	544	280	270	233	5	2	8	55	17	5	A G	22	M	25	14
253	233	11	5735	5725	5741	545	281	271	234	6	3	9	56	18	6	F E	10	A	14	25
II	234	12	5736	5726	58	546	282	272	235	7	4	10	57	19	7	D	30	M	6	6
III	235	13	5737	5727	5743	547	283	273	236	8	5	11	58	20	1	C B	18	A	19	17
IV	236	14	5738	5728	5744	548	284	274	1	9	6	12	59	21	2	A	7	A	10	28
254	237	15	5739	5729	5745	549	285	275	238	10	7	13	60	22	3	G	29	M	2	9
II	238	1	5740	5731	5746	550	286	276	239	11	8	14	61	23	4	F	15	A	22	20
III	239	2	5741	5732	5747	551	287	277	240	12	9	15	62	24	5	E D	4	A	7	1
IV	240	3	5742	5733	5748	552	288	278	241	13	10	16	63	25	6	C	24	M	29	12
255	241	4	5743	5743	5749	553	289	279	242	14	11	5	64	26	7	B A	12	A	13	23
II	242	5	5744	5734	5750	554	290	280	243	15	12	1	65	27	1	G	1	A	3	4
III	243	6	5745	5735	5751	555	291	281	244	16	13	2	66	28	2	F E	21	M	26	15
IV	244	7	5746	5736	5752	556	29	282	245	17	14	3	67	1	3	D	9	A	14	26
256	245	8	5747	5737	5753	557	293	283	246	18	15	4	68	2	4	C B	29	M	30	7
II	246	9	5748	5738	754	558	294	284	247	19	16	3	68	3	5	A	17	A	19	18
III	247	10	5749	5739	5755	559	295	285	248	1	17	5	69	4	6	G	5	A	11	29
IV	248	11	5750	5740	5756	560	296	286	249	2	18	6	70	5	7	F E	25	M	26	11
257	249	12	5751	5741	5757	561	297	287	250	3	19	6	71	6	1	D	13	A	15	22
II	250	13	5752	5742	5758	562	298	288	251	4	1	8	72	7	2	C B	2	A	7	3

L'an de J. C. 211, ceux qui ne se conformèrent pas au calcul des Egyptiens, firent Pâques le 21 Avril.

L'an de J. C. 248, Pâques fut célebré le 2 Avril par ceux qui ne suivoient pas le calcul Alexandrin.

Digitized by Google

Olympiades.	ANS DE J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinople.	Ere des Seleucides ou des Grecs.	Ere d'Espagne.	Ere d'Eutichen. d'Antioche.	Ere des Martyrs.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrents.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	M. Mars. A. Avril.	Les Pâques, M. Mars. A. Avril.	Epactes.
III	351	9	5843	5859	663	389	67	5	10	7	3	17	24	1	1	F	27	M	M 31	9
IV	352	10	5844	5860	664	390	68	324	11	8	2	26	25	2	2	E D	15	A	A 19	20
283	353	11	5845	5861	665	391	69	325	12	9	1	5	26	3	3	C	4	A	A 11	1
II	354	12	5846	5862	666	392	70	326	13	10	7	14	27	4	4	B	24	M	M 27	12
III	355	13	5847	5863	667	393	71	327	14	11	6	23	28	5	5	A	12	A	A 16	23
IV	356	14	5848	5864	668	394	72	328	15	12	5	2	1	6	6	G F	1	A	A 7	4
284	357	15	5849	5865	669	395	73	329	16	13	4	11	2	7	7	E	21	M	M 23	15
II	358	1	5850	5866	670	396	74	330	17	14	3	20	3	1	1	D	9	A	A 12	26
III	359	2	5851	5867	671	397	75	331	18	15	2	1	4	2	2	C	29	M	A 4	7
IV	360	3	5852	5868	672	398	76	332	19	16	1	8	5	3	3	B A	17	A	M 15	18
285	361	4	5853	5869	673	399	77	333	1	17	1	26	6	4	4	G	5	A	A 8	29
II	362	5	5854	5870	674	400	78	334	2	18	7	14	7	5	5	F	25	M	M 31	11
III	363	6	5855	5871	675	401	79	335	3	19	6	3	1	6	6	E	13	A	A 20	22
IV	364	7	5856	5872	676	402	80	336	4	1	5	22	2	7	7	D C	2	A	A 4	3
286	365	8	5857	5873	677	403	81	337	5	2	4	11	3	1	1	B	22	M	M 27	14
II	366	9	5858	5874	678	404	82	338	6	3	3	30	4	2	2	A	10	A	A 16	25
III	367	10	5859	5875	679	405	83	339	7	4	2	19	5	3	3	G	30	A	A 1	6
IV	368	11	5860	5876	680	406	84	340	8	5	1	27	6	4	4	F E	18	A	A 20	17
287	369	12	5861	5877	681	407	85	341	9	6	7	8	7	5	5	D	7	A	A 12	28
II	370	13	5862	5878	682	408	86	342	10	7	6	16	1	6	6	C	27	M	M 28	9
III	371	14	5863	5879	683	409	87	343	11	8	5	5	2	7	7	B	14	A	A 17	20
IV	372	15	5864	5880	684	410	88	344	12	9	4	24	3	1	1	A G	4	A	A 8	1
288	373	1	5865	5881	685	411	89	345	13	10	3	13	4	2	2	F	24	M	M 31	12
II	374	2	5866	5882	686	412	90	346	14	11	2	2	5	3	3	E	12	A	A 13	23
III	375	3	5867	5883	687	413	91	347	15	12	1	21	6	4	4	D	1	A	A 5	4
IV	376	4	5868	5884	688	414	92	348	16	13	7	11	7	5	5	C B	21	M	M 27	15
289	377	5	5869	5885	689	415	93	349	17	14	6	30	1	6	6	A	9	A	A 16	26
II	378	6	5870	5886	690	416	94	350	18	15	5	19	2	7	7	G	29	M	A 1	7
III	379	7	5871	5887	691	417	95	351	19	16	4	8	3	1	1	F	17	A	A 21	18
IV	380	8	5872	5888	692	418	96	352	1	17	3	27	4	2	2	E D	5	A	A 12	29
290	381	9	5873	5889	693	419	97	353	2	18	2	16	5	3	3	C	25	M	M 28	11
II	382	10	5874	5890	694	420	98	354	3	19	6	24	6	4	4	B	13	A	A 17	22
III	383	11	5875	5891	695	421	99	355	4	1	5	13	7	5	5	A	2	A	A 9	3
IV	384	12	5876	5892	696	422	100	356	5	2	4	2	1	6	6	G F	22	M	M 24	14
291	385	13	5877	5893	697	423	101	357	6	3	3	21	2	7	7	E	10	A	A 13	25
II	386	14	5878	5894	698	424	102	358	7	4	2	10	3	1	1	D C	28	M	A 5	6
III	387	15	5879	5895	699	425	103	359	8	5	1	29	4	2	2	B A	7	A	A 25	17
IV	388	1	5880	5896	700	426	104	360	9	6	7	18	5	3	3	G	26	M	A 9	28
292	389	2	5881	5897	701	427	105	361	10	7	6	7	6	4	4	F	14	A	A 1	9
III	390	3	5882	5898	702	428	106	362	11	8	5	26	7	5	5	E	6	A	A 21	20
IV	391	4	5883	5899	703	429	429	107	363	12	9	4	25	6	1	E	4	A	A 6	1
293	392	5	5884	5900	704	430	430	108	364	13	10	7	14	7	2	D C	24	M	M 28	12
II	393	6	5885	5901	705	431	431	109	365	14	11	6	3	1	3	B	12	A	A 17	23
III	394	7	5886	5902	706	432	432	110	366	15	12	5	22	2	4	A	1	A	A 5	4
IV	395	8	5887	5903	707	433	433	111	367	16	13	4	11	3	5	G	21	M	M 26	15
IV	396	9	5888	5904	708	434	434	112	368	17	14	3	30	4	6	F E	9	A	A 13	26
294	397	10	5889	5905	709	435	435	113	369	18	15	2	19	5	7	D	29	M	A 5	7
II	398	11	5890	5906	710	436	436	114	370	19	16	1	8	6	1	C	17	A	A 18	18
III	399	12	5891	5907	711	437	437	115	371	1	17	7	27	7	2	B	5	A	A 10	29
IV	400	13	5892	5908	712	438	438	116	372	2	18	1	15	1	3	A G	25	M	A 1	11

L'an de J. C. 360, quelques Occidentaux firent Pâques le 26 Mars.

L'an de J. C. 368, en quelques Provinces d'Occident on célébra Pâques le 22 Mars.

L'an de J. C. 387, en divers endroits, le 18 Avril fut le jour de Pâques; & chez quelques Latins, on célébra cette solemnité le jour même de l'Équinoxe, contre la disposition du Concile de Nicée.

L'an de J. C. 397, Pâques se célébra chez les Orientaux le 5 Av. mais chez plusieurs Occidens, le 29 Mars.

*L'étoile ou astérisque * dans l'Ere des Martyrs, marque les années surabondantes de l'année Egyptienne.*

Digitized by Google

TABLE CHRONOLOGIQUE

ANS DE J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinople.	Ere des Grecs.	Ere Séleucide, ou des Grecs.	Ere Césarienne, d'Antioche.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Epagomènes.	Cycle Solaire.	Clefs des Fêtes Mob.	Lettres Dominicales.	Concurrents.	Terme Pascal.	Mi. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars A. Avril.	Epactes.
401	14	5893	5909	712	449	419	117		403	3	19	6	14	18	1	F	13	A	A 14	22
402	15	5894	5910	713	450	449	118		404	4	1	7	15	19	2	E	2	M	A 6	7
403	1	5895	5911	714	451	451	119	*	404	5	2	1	16	20	3	D	21	M	M 29	14
404	2	5896	5912	716	452	452	120		405	6	3	2	17	21	4	CE	10	M	M A 17	25
405	3	5897	5913	717	453	453	121		406	7	4	3	18	22	5	A	30	M	M A 2	6
406	4	5898	5914	718	454	454	122		407	8	5	4	19	23	6	G	18	A	A 22	17
407	5	5899	5915	719	455	455	123	*	408	9	6	5	20	24	7	F	27	M	A 10	28
408	6	5900	5916	720	456	456	124		409	10	7	6	21	25	1	ED	7	M	M 29	9
409	7	5901	5917	721	457	457	125		410	11	8	7	22	26	2	C	15	A	A 18	20
410	8	5902	5918	722	458	458	126		411	12	9	8	23	27	3	B	4	A	A 10	1
411	9	5903	5919	723	459	459	127	*	412	13	10	9	24	28	4	A	25	M	M 26	12
412	10	5904	5920	724	460	460	128		413	14	11	10	25	29	5	GF	12	M	A 14	23
413	11	5905	5921	725	461	461	129		414	15	12	11	26	30	6	E	1	A	A 6	4
414	12	5906	5922	726	462	462	130		415	16	13	12	27	31	7	D	23	M	M 22	15
415	13	5907	5923	727	463	463	131	*	416	17	14	13	28	32	1	C	9	A	A 11	26
416	14	5908	5924	728	464	464	132		417	18	15	14	29	33	2	BA	29	M	A 3	7
417	15	5909	5925	729	465	465	133		418	19	16	15	30	34	3	G	17	A	A 22	18
418	1	5910	5926	730	466	466	134		419	1	17	16	31	35	4	F	28	M	A 7	29
419	2	5911	5927	731	467	467	135	*	420	2	18	17	32	36	5	E	25	M	M 10	11
420	3	5912	5928	732	468	468	136		421	3	19	18	33	37	6	DC	13	A	A 18	22
421	4	5913	5929	733	469	469	137		422	4	1	19	34	38	7	B	2	A	A 3	3
422	5	5914	5930	734	470	470	138	*	423	5	2	20	35	39	1	A	22	M	M 26	14
423	6	5915	5931	735	471	471	139	*	424	6	3	21	36	40	2	G	14	A	A 15	25
424	7	5916	5932	736	472	472	140		425	7	4	22	37	41	3	FE	30	M	A 6	6
425	8	5917	5933	737	473	473	141		426	8	5	23	38	42	4	D	18	A	A 19	17
426	9	5918	5934	738	474	474	142		427	9	6	24	39	43	5	C	7	A	A 11	28
427	10	5919	5935	739	475	475	143	*	428	10	7	25	40	44	6	B	27	M	A 3	9
428	11	5920	5936	740	476	476	144		429	11	8	1	41	45	7	AG	15	A	A 23	20
429	12	5921	5937	741	477	477	145		430	12	9	2	42	46	1	F	4	A	A 7	1
430	13	5922	5938	742	478	478	146		431	13	10	3	43	47	2	E	24	M	M 30	12
431	14	5923	5939	743	479	479	147	*	432	14	11	4	44	48	3	D	12	A	A 19	23
432	15	5924	5940	744	480	480	148		433	15	12	5	45	49	4	CB	1	A	A 3	4
433	1	5925	5941	745	481	481	149		434	16	13	6	46	50	5	A	21	M	A 26	15
434	2	5926	5942	746	482	482	150		435	17	14	7	47	51	6	G	9	A	A 15	26
435	3	5927	5943	747	483	483	151	*	436	18	15	8	48	52	7	F	29	M	M 18	7
436	4	5928	5944	748	484	484	152		437	19	16	9	49	53	1	ED	17	A	A 19	18
437	5	5929	5945	749	485	485	153		438	1	17	10	50	54	2	C	5	A	A 11	29
438	6	5930	5946	750	486	486	154		439	2	18	11	51	55	3	B	25	M	M 27	11
439	7	5931	5947	751	487	487	155	*	440	3	19	12	52	56	4	A	13	A	A 3	22
440	8	5932	5948	752	488	488	156		441	4	1	13	53	57	5	GF	2	A	A 7	3
441	9	5933	5949	753	489	489	157		442	5	2	14	54	58	6	E	22	M	M 23	14
442	10	5934	5950	754	490	490	158		443	6	3	15	55	59	7	D	10	A	A 12	25
443	11	5935	5951	755	491	491	159	*	444	7	4	16	56	60	1	C	30	M	A 4	6
444	12	5936	5952	756	492	492	160		445	8	5	17	57	61	2	BA	18	A	A 23	17
445	13	5937	5953	757	493	493	161		446	9	6	18	58	62	3	G	7	A	A 8	28
446	14	5938	5954	758	494	494	162		447	10	7	19	59	63	4	F	27	M	M 31	9
447	15	5939	5955	759	495	495	163	*	448	11	8	20	60	64	5	E	14	A	A 20	20
448	1	5940	5956	760	496	496	164		449	12	9	21	61	65	6	DC	4	A	A 11	1
449	2	5941	5957	761	497	497	165		450	13	10	22	62	66	7	B	24	M	M 27	12
450	3	5942	5958	762	498	498	166		451	14	11	23	63	67	1	A	12	A	A 16	23

L'an de J. C. 401, Pâques le 8 à en Occident le 21 Avril; mais le 14 du même mois en Egypte & en Orient.

L'an de J. C. 406, Pâques se célébra le 22 Avril dans le plus grand nombre des églises; mais chez quelques Latins le 15 Mars.

L'an de J. C. 424, les Occidentaux, par ordre du Pape Innocent, célébrè rent Pâques le 22 Mars, mais S. Cyrille fit différer cette fête en Egypte jusqu'au 29 du même mois.

L'an de J. C. 427, Pâques se fit le 23 Mars parmi quelques Occidentaux.

L'an de J. C. 431, les Egyptiens célébrèrent Pâques le 3 Avril, les autres le 10 du même mois.

L'an de J. C. 444, l'Eglise d'Afrique célébra Pâques le 8 Mars, & les autres l'Eglise le 6 Avril.

L'an de J. C. 455, on fit Pâques le 22 Mars chez quelques Occidentaux.

L'an de J. C. 457, les Occidentaux firent Pâques le 31 Mars & les Orientaux, ainsi que les Alexandrins, le 7 du même mois.

L'an de J. C. 464, quelques Latins firent Pâques le 28 Mars.

*L'étoile en afrique *, dans l'ère des Martyrs, marque les années bissextiles selon les Egyptiens.*

Digitized by Google

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandre.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Cycle Solaire.	Regulieres.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.	Epactes.
451	4	5943	5959	763	499	489	167 *	413	15	13	1	1	22	12	7	G	1	A	8	4
452	5	5944	5960	764	500	490	168	414	16	14	2	2	11	13	1	F E	31	M	23	15
453	6	5945	5961	765	501	491	169	415	17	15	3	3	30	14	2	D	9	A	12	26
454	7	5946	5962	766	502	492	170	416	18	16	4	4	19	15	3	C	29	M	4	7
455	8	5947	5963	767	503	493	171 *	455	19	17	5	5	8	16	4	B	17	A	24	18
456	9	5948	5964	768	504	494	172	457	1	17	5	5	26	17	5	A G	5	A	8	29
457	10	5949	5965	769	505	495	173	458	2	18	1	6	15	18	1	F	25	M	31	11
458	11	5950	5966	770	506	496	174	459	3	19	2	7	4	19	2	E	13	A	20	22
459	12	5951	5967	771	507	497	175 *	460	4	1	3	1	23	20	3	D	2	A	5	3
460	13	5952	5968	772	508	498	176	461	5	2	4	2	12	21	4	C B	22	M	27	14
461	14	5953	5969	773	509	499	177	462	6	3	5	3	31	22	6	A	10	A	16	25
462	15	5954	5970	774	510	500	178 *	463	7	4	6	4	20	23	7	G	29	M	1	6
463	1	5955	5971	775	511	501	179 *	464	8	5	7	5	9	24	1	F	18	A	21	17
464	2	5956	5972	776	512	502	180	465	9	6	1	7	28	25	3	E D	7	A	12	28
465	3	5957	5973	777	513	503	181	466	10	7	2	1	17	26	4	C	27	M	28	9
466	4	5958	5974	778	514	504	182	467	11	8	3	2	6	27	5	B	15	A	17	20
467	5	5959	5975	779	515	505	183 *	468	12	9	4	3	25	28	6	A	4	A	9	1
468	6	5960	5976	780	516	506	184	469	13	10	5	4	14	1	1	G F	24	M	31	12
469	7	5961	5977	781	517	507	185	470	14	11	6	5	3	2	2	E	12	A	13	23
470	8	5962	5978	782	518	508	186	471	15	12	7	6	22	3	3	D	1	A	5	4
471	9	5963	5979	783	519	509	187 *	472	16	13	4	7	11	4	4	C	21	M	28	15
472	10	5964	5980	784	520	510	188	473	17	14	5	1	30	5	6	B A	9	A	16	26
473	11	5965	5981	785	521	511	189	474	18	15	5	2	19	6	7	G	29	M	4	7
474	12	5966	5982	786	522	512	190	475	19	16	3	3	8	7	1	F	17	A	21	18
475	13	5967	5983	787	523	513	191 *	476	1	17	5	4	26	8	3	E	5	A	6	29
476	14	5968	5984	788	524	514	192	477	2	18	1	5	15	9	4	D C	25	M	28	11
477	15	5969	5985	789	525	515	193	478	3	19	6	6	24	10	5	B	13	A	17	22
478	1	5970	5986	790	526	516	194	479	4	1	2	7	13	11	6	A	2	A	9	3
479	2	5971	5987	791	527	517	195 *	480	5	2	3	1	2	12	1	G	9	M	25	14
480	3	5972	5988	792	528	518	196	481	6	3	4	2	21	13	2	F E	10	A	13	25
481	4	5973	5989	793	529	519	197	482	7	4	6	3	10	14	3	D	30	M	5	6
482	5	5974	5990	794	530	520	198	483	8	5	4	4	29	15	4	C B	18	A	25	17
483	6	5975	5991	795	531	521	199 *	484	9	6	7	5	18	16	5	B	7	A	10	28
484	7	5976	5992	796	532	522	200	485	10	7	3	6	7	17	7	A G	27	M	1	9
485	8	5977	5993	797	533	523	201	486	11	8	1	7	26	18	1	F	15	A	21	20
486	9	5978	5994	798	534	524	202	487	12	9	4	1	15	19	2	E	4	A	6	1
487	10	5979	5995	799	535	525	203 *	488	13	10	7	2	4	20	3	D	24	M	29	12
488	11	5980	5996	800	536	526	204	489	14	11	1	3	23	21	5	C B	12	A	17	23
489	12	5981	5997	801	537	527	205	490	15	12	2	4	12	22	6	A	1	A	2	4
490	13	5982	5998	802	538	528	206	491	16	13	4	5	1	23	7	G	21	M	25	15
491	14	5983	5999	803	539	529	207 *	492	17	14	2	6	20	24	1	F	9	A	14	26
492	15	5984	6000	804	540	530	208	493	18	15	5	7	9	25	3	E D	29	M	4	7
493	1	5985	6001	805	541	531	209	494	19	16	3	1	28	26	4	C	17	A	18	18
494	2	5986	6002	806	542	532	210	495	1	17	5	2	17	27	5	B	5	A	10	29
495	3	5987	6003	807	543	533	211 *	496	2	18	1	3	15	28	6	A	25	M	26	11
496	4	5988	6004	808	544	534	212	497	3	19	6	4	4	1	1	G F	13	A	14	22
497	5	5989	6005	809	545	535	213	498	4	1	2	5	23	2	2	E	2	A	6	3
498	6	5990	6006	810	546	536	214	499	5	2	3	6	12	3	3	D	22	M	29	14
499	7	5991	6007	811	547	537	215 *	500	6	3	5	1	1	4	4	C B	10	A	17	24
500	8	5992	6008	812	548	538	216	501	7	4	6	2	20	5	6	A	30	M	2	6

L'an de J. C. 451, on célébra Pâques le 24 Avril chez les Orientaux, les Egyptiens & la plûpart des Occidentaux; mais quelques-uns de ces derniers mirent ce jour-là le 17 du même mois, le page 5 dessus, qui n'doit être d'abord de leur avis, se rangea ensuite à celui des premiers.

L'an de J. C. 473, on célébra pareille fête d'Occident on fit Pâques le 17 Avril.

L'an de J. C. 482, les Latins firent Pâques le 18 Avril, & quelques-uns même le 21 Mars, tandis que les Orientaux & les Egyptiens célébrèrent cette fête, comme il convenoit, le 21 Avril.

L'an de J. C. 491, on célébra Pâques le 2 Avril chez les Latins, & le 26 Mars en Orient & en Egypte.

L'an de J. C. 496, les Orientaux & les Alexandrins firent Pâques le 18 Avril, & les Latins le 21.

L'an de J. C. 499, plusieurs Occidentaux firent Pâques le 18 Avril.

L'épacte ou adjection, dans l'Ere des Martyrs, *marque les années surabondantes ou intercalaires des Egyptiens.*

Digitized by Google

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Chrétien d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Pascal.	Cycle de la Lune.	Cycle Solaire.	Bissextiles.	Chefs des Epactes.	Chefs des Féries.	Chronogrammes.	Lettres Dominicales.	Termes Pascaux.	Mois, Mars, ou Avril.	Les Pâques, Mars ou Avril.	Epactes.
501	9	5993	6009	813	549	539	317	531	8	5	11	6	7		C B	15	A	31	11
502	10	5994	6010	814	550	540	318	503	9	6	12	7	1		A	12	A	27	22
503	11	5995	6011	815	551	541	319 *	504	10	7	13	8	2		E D	13	A	28	3
504	12	5996	6012	816	552	542	320	505	11	8	14	9	3		C	14	A	29	14
505	13	5997	6013	817	553	543	321	506	12	9	15	10	4		B	15	A	30	25
506	14	5998	6014	818	554	544	322	507	13	10	16	11	5		A	16	M	15	6
507	15	5999	6015	819	555	545	323 *	508	14	11	17	12	6		G F	17	M	16	17
508	1	6000	6016	820	556	546	324	509	15	12	18	13	7		E	18	M	17	28
509	2	6001	6017	821	557	547	325	510	16	13	19	14	8		D	19	M	18	9
510	3	6002	6018	822	558	548	326	511	17	14	20	15	9		C	20	M	19	20
511	4	6003	6019	823	559	549	327 *	512	18	15	1	16	10		B A	21	A	3	1
512	5	6004	6020	824	560	550	328	513	19	16	2	17	11		G	22	A	4	12
513	6	6005	6021	825	561	551	329	514	1	17	3	18	12		F E	23	A	5	23
514	7	6006	6022	826	562	552	330	515	2	18	4	19	13		D	24	A	6	4
515	8	6007	6023	827	563	553	331 *	516	3	19	5	20	14		C	25	A	7	15
516	9	6008	6024	828	564	554	332	517	4	1	6	1	15		B A	26	A	8	26
517	10	6009	6025	829	565	555	333	518	5	2	7	2	16		G	27	A	9	7
518	11	6010	6026	830	566	556	334	519	6	3	8	3	17		F E	28	A	10	18
519	12	6011	6027	831	567	557	335	520	7	4	9	4	18		D	29	A	11	29
520	13	6012	6028	832	568	558	336	521	8	5	10	5	19		C	30	A	12	10
521	14	6013	6029	833	569	559	337	522	9	6	11	6	20		B A	31	A	13	21
522	15	6014	6030	834	570	560	338	523	10	7	12	7	1		G	32	A	14	2
523	1	6015	6031	835	571	561	339 *	524	11	8	13	8	2		F	33	A	15	13
524	2	6016	6032	836	572	562	340	525	12	9	14	9	3		E D	34	A	16	24
525	3	6017	6033	837	573	563	341	526	13	10	15	10	4		C	35	A	17	5
526	4	6018	6034	838	574	564	342	527	14	11	16	11	5		B A	36	A	18	16
527	5	6019	6035	839	575	565	343 *	528	15	12	17	12	6		G	37	A	19	27
528	6	6020	6036	840	576	566	344	529	16	13	18	13	7		F	38	A	20	8
529	7	6021	6037	841	577	567	345	530	17	14	19	14	8		E	39	A	21	19
530	8	6022	6038	842	578	568	346	531	18	15	20	15	9		D C	40	A	22	30
531	9	6023	6039	843	579	569	347 *	532	19	16	1	16	10		B	41	A	23	11
532	10	6024	6040	844	580	570	348	1	1	17	2	17	11		A	42	A	24	22
533	11	6025	6041	845	581	571	349	2	2	18	3	18	12		G F	43	A	25	3
534	12	6026	6042	846	582	572	350	3	3	19	4	19	13		E	44	A	26	14
535	13	6027	6043	847	583	573	351 *	4	4	20	5	20	14		D	45	A	27	25
536	14	6028	6044	848	584	574	352	5	5	1	6	1	15		C B	46	A	28	6
537	15	6029	6045	849	585	575	353	6	6	2	7	2	16		A	47	A	29	17
538	1	6030	6046	850	586	576	354	7	7	3	8	3	17		G	48	A	30	28
539	2	6031	6047	851	587	577	355 *	8	8	4	9	4	18		F E	49	A	31	9
540	3	6032	6048	852	588	578	356	9	9	5	10	5	19		D	50	A	32	20
541	4	6033	6049	853	589	579	357	10	10	6	11	6	20		C	51	M	21	1
542	5	6034	6050	854	590	580	358	11	11	7	12	7	1		B A	52	M	22	12
543	6	6035	6051	855	591	581	359 *	12	12	8	13	8	2		G	53	M	23	23
544	7	6036	6052	856	592	582	360	13	13	9	14	9	3		F	54	M	24	4
545	8	6037	6053	857	593	583	361	14	14	10	15	10	4		E D	55	M	25	15
546	9	6038	6054	858	594	584	362	15	15	11	16	11	5		C	56	M	26	26
547	10	6039	6055	859	595	585	363 *	16	16	12	17	12	6		B A	57	A	25	7
548	11	6040	6056	860	596	586	364	17	17	13	18	13	7		G	58	A	26	18
549	12	6041	6057	861	597	587	365	18	18	14	19	14	8		F	59	A	27	29
550	13	6042	6058	862	598	588	366	19	19	15	20	15	9		E D	60	A	28	10

L'an de J. C. 501, les Occidentaux firent Pâques le 25 Mars, & les Orientaux le 22 Avril.

L'an de J. C. 516, Pâques fut célebré le 3 Avril par les Alexandrins & les Orientaux, & le 13 par les Occidentaux.

L'an de J. C. 530, quelques Latins firent Pâques le 23 Mars.

L'an de J. C. 536, Pâques se célebra dans quelques Eglises d'Occident le 30 Mars.

L'an de J. C. 545, on célebra Pâques à C. P., par édit de Justinien, le 23 Avril. Voyez la raison de ce édit dans Cédrénus, sur l'an 19 de Justinien.

L'an de J. C. 550, les Occidentaux firent Pâques le 17 Avril, & les Orientaux le 24 du même mois.

L'étoile ou astérisque *, *dans l'Ere des Martyrs, marque les années furabondantes des Egyptiens.*

Digitized by Google

Ans de J. Cl.	Indictions.	Ere de Dioclétien.	Ere de Constantinople.	Ere d'Alexandrie.	Ere des Séleucides.	Ere Chrétienne d'Antioche.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Régulier.	Chefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Dominicales. Calendriers.	Lettre Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.	Epactes.
511	14	6043	6519	8611	598	562	549	227	20	1	17	5	26	28	6	A	5 A	A 9	A 9	29
512	15	6044	6520	8612	599	563	550	228	21	2	18	6	15	1	2	G F	21 M	M 31	A 1	11
513	1	6045	6521	8613	600	564	551	229	22	3	19	7	15	2	3	E D	13 A	A 20	A 5	2
514	2	6046	6522	8614	601	565	552	230	23	4	1	1	25	3	4	C B	5 A	A 9	A 9	14
515	3	6047	6523	8615	602	566	553	231	24	5	2	2	12	4	5	A	22 M	M 28	A 13	25
516	4	6048	6524	8616	603	567	554	232	25	6	3	3	21	5	6	B A	10 A	A 16	A 1	25
517	5	6049	6525	8617	604	568	555	233	26	7	4	4	22	6	7	G	2 M	A 1	A 1	6
518	6	6050	6526	8618	605	569	556	234	27	8	5	5	22	7	1	F E	18 A	A 21	A 17	17
519	7	6051	6527	8619	606	570	557	235	28	9	6	6	28	8	2	D C	7 A	M 28	A 13	28
520	8	6052	6528	8620	607	571	558	236	29	10	7	7	17	9	3		27 M		M 28	9
521	9	6053	6529	8621	608	572	559	237	30	11	8	1	16	10	5	B	15 A	A 17	A 17	20
522	10	6054	6530	8622	609	573	560	238	31	12	9	2	25	11	6	A	4 A	A 9	A 9	1
523	11	6055	6531	8623	610	574	561	239	32	13	10	3	14	12	7	G	23 M	M 25	A 13	12
524	12	6056	6532	8624	611	575	562	240	33	14	11	4	14	13	1	F E	12 A	A 21	A 21	23
525	13	6057	6533	8625	612	576	563	241	34	15	12	5	22	14	3	D	1 A	A 5	A 5	4
526	14	6058	6534	8626	613	577	564	242	35	16	13	6	11	15	4	C	21 M	M 28	A 13	15
527	15	6059	6535	8627	614	578	565	243	36	17	14	7	11	16	5	B	9 A	A 12	A 12	26
528	1	6060	6536	8628	615	579	566	244	37	18	15	1	19	17	7	A G	29 M	A 1	A 1	7
529	2	6061	6537	8629	616	580	567	245	38	19	16	2	19	18	1	F	17 A	A 21	A 21	18
530	3	6062	6538	8630	617	581	568	246	39	1	17	3	26	19	2	E	5 A	A 6	A 6	29
531	4	6063	6539	8631	618	582	569	247	40	2	18	1	15	20	3	D	25 M	M 29	A 13	12
532	5	6064	6540	8632	619	583	570	248	41	3	19	2	24	21	5	C B	13 A	A 17	A 17	22
533	6	6065	6541	8633	620	584	571	249	42	4	1	3	24	22	6	A	2 A	A 9	A 9	1
534	7	6066	6542	8634	621	585	572	250	43	5	2	4	13	23	7	G	21 M	M 25	A 13	14
535	8	6067	6543	8635	622	586	573	251	44	6	3	5	22	24	1	F E	12 A	A 14	A 14	25
536	9	6068	6544	8636	623	587	574	252	45	7	4	6	20	25	2	D	10 M	A 5	A 5	6
537	10	6069	6545	8637	624	588	575	253	46	8	5	7	29	26	4	C	18 A	A 25	A 25	17
538	11	6070	6546	8638	625	589	576	254	47	9	6	1	28	27	5	B	7 A	A 10	A 10	28
539	12	6071	6547	8639	626	590	577	255	48	10	7	2	17	28	6	A	27 M	A 1	A 1	9
540	13	6072	6548	8640	627	591	578	256	49	11	8	3	17	1	1	G F	15 A	A 21	A 21	20
541	14	6073	6549	8641	628	592	579	257	50	12	9	4	25	2	3	E	4 A	A 6		1
542	15	6074	6550	8642	629	593	580	258	51	13	10	5	14	3	4	D	24 M	M 29		12
543	1	6075	6551	8643	630	594	581	259	52	14	11	6	13	4	6	C B	12 A	A 13		23
544	2	6076	6552	8644	631	595	582	260	53	15	12	7	22	5	7	A	29 M	A 2		4
545	3	6077	6553	8645	632	596	583	261	54	16	13	1	22	6	1	G	21 M	M 25		15
546	4	6078	6554	8646	633	597	584	262	55	17	14	2	10	7	2	F	9 A	A 14		26
547	5	6079	6555	8647	634	598	585	263	56	18	15	3	19	8	3	E	29 M	M 30		7
548	6	6080	6556	8648	635	599	586	264	57	19	16	4	18	9	4	D C	17 A	A 18		18
549	7	6081	6557	8649	636	600	587	265	58	1	17	5	27	10	5	B	5 A	A 10		29
550	8	6082	6558	8650	637	601	588	266	59	2	18	6	15	11	6	A	25 M	M 26		11
551	9	6083	6559	8651	638	602	589	267	60	3	19	7	24	12	7	G	13 A	A 15		22
552	10	6084	6560	8652	639	603	590	268	61	4	1	1	23	13	2	E	2 A	A 6		3
553	11	6085	6561	8653	640	604	591	269	62	5	2	2	12	14	3	D	22 M	M 29		14
554	12	6086	6562	8654	641	605	592	270	63	6	3	3	11	15	4	C	10 A	A 13		25
555	13	6087	6563	8655	642	606	593	271	64	7	4	4	20	16	5	B	30 M	A		6
556	14	6088	6564	8656	643	607	594	272	65	8	5	5	28	17	7	A G	18 A	A 22		17
557	15	6089	6565	8657	644	608	595	273	66	9	6	6	28	18	1	F	7 A	A 14		28
558	1	6090	6566	8658	645	609	596	274	67	10	7	7	17	19	2	E	27 M	A 2		9
559	2	6091	6567	8659	646	610	597	275	68	11	8	1	16	20	3	D	15 A	A 19		20
560	3	6092	6568	8660	647	611	598	276	69	12	9	2	25	21	5	C B	4 A	A 10		1

L'an de J. C. 510, les Alexandrins & les Orientaux célebrerent Pâques le 6 Avril, & les Latins le 13 du même mois.

L'an de J. C. 577, le 21 Avril fut le jour de Pâques pour les Orientaux & les Egyptiens ; mais les Occidentaux celebrerent cette fête le 28 du même mois, & quelques-uns le 21 Mars.

L'an de J. C. 590, les Orientaux firent Pâques le 26 Mars, & les Occidentaux le 2 Avril.

L'an de J. C. 594, Pâques fut celebré le 11 Avril en Orient, & le 18 en Occident.

*L'étoile ou astérisque *, dans l'Ere des Martyrs, marque les années sarabondantes ou intercalaires des Egyptiens.*

Digitized by Google

ANS DE J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop. des Grecs.	Ere des Seleucides ou des Grecs.	Ere Césarienne, d'Antioche.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Cycle Solaire.	Clefs des Fêtes Mob.	Regulieres.	Concurrent.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	M. Mars, A. Avril.	Les Paques M. Mars, A. Avil.	Epactes.
601	4	6091	6109	913	649	639	317		70	13	10	7	14	22	6	A	24	M	M	26
602	5	6092	6110	914	650	640	318		71	14	11	1	33	33	7	G	F	12	A	A	15	23
603	6	6093	6111	915	651	641	319*		72	15	12	2	22	24	1	F	E	1	A	M	7	4
604	7	6096	6112	916	652	642	320		73	16	13	4	11	35	2	E D	D	21	M	M	22	15
605	8	6097	6113	917	653	643	321		74	17	14	5	30	26	4	C	B	9	A	A	11	26
606	9	6098	6114	918	654	644	322		75	18	15	5	19	37	5	B	A	29	M	A	3	7
607	10	6099	6115	919	655	645	323*		76	19	16	3	38	28	6	A	G	17	A	A	23	18
608	11	6100	6116	920	656	646	324		77	1	17	5	26	1	3	G	F	1	A	M	7	29
609	12	6101	6117	921	657	647	325		78	2	18	1	15	2	2	E	E	25	M	M	30	11
610	13	6102	6118	922	658	648	326		79	3	19	6	34	3	1	D	D	13	A	A	19	22
611	14	6103	6119	923	659	649	327*		80	4	1	2	23	4	4	C	C	2	A	A	4	3
612	15	6104	6120	924	660	650	328		81	5	2	5	12	5	6	B A	B	22	M	M	26	14
613	1	6105	6121	925	661	651	329		82	6	3	3	31	6	7	G	G	10	A	A	15	25
614	2	6106	6122	926	662	652	330		83	7	4	6	20	7	1	F	F	30	M	M	31	6
615	3	6107	6123	927	663	653	331*		84	8	5	4	39	8	2	E	E	18	A	A	20	17
616	4	6108	6124	928	664	654	332		85	9	6	7	28	9	4	D C	C	7	A	A	11	28
617	5	6109	6125	929	665	655	333		86	10	7	1	17	10	5	B	B	27	M	A	3	9
618	6	6110	6126	930	666	656	334		87	11	8	3	36	11	6	A	A	15	A	A	16	20
619	7	6111	6127	931	667	657	335*		88	12	9	4	25	12	7	G	G	4	A	A	8	1
620	8	6112	6128	932	668	658	336		89	13	10	7	14	13	2	F E	E	24	M	M	29	12
621	9	6113	6129	933	669	659	337		90	14	11	5	33	14	3	D	D	12	A	A	19	23
622	10	6114	6130	934	670	660	338	1 16 Juil. F 6	91	15	12	1	22	15	4	C	C	1	A	A	4	4
623	11	6115	6131	935	671	661	339*	2* 5 Juil. F 5	92	16	13	4	11	16	5	B	B	21	M	M	27	15
624	12	6116	6132	936	672	662	340	3 24 Juin. F 4	93	17	14	2	30	17	7	A G	G	9	A	A	11	26
625	13	6117	6133	937	673	663	341	4 13 Juin. F 3	94	18	15	5	19	18	1	F	F	29	M	M	31	7
626	14	6118	6134	938	674	664	342	5* 2 Juin. F 2	95	19	16	3	38	19	2	E	E	17	A	A	19	18
627	15	6119	6135	939	675	665	343*	6 23 Mai. F 7	96	1	17	5	26	20	3	D	D	5	A	A	12	29
628	1	6120	6136	940	676	666	344	7* 11 Mai. F 4	97	2	18	1	15	21	5	C B	C	25	M	M	27	11
629	2	6121	6137	941	677	667	345	8 1 Mai. F 2	98	3	19	6	34	22	6	A	B	13	A	A	16	22
630	3	6122	6138	942	678	668	346	9 10 Avr. F 6	99	4	1	2	23	23	7	G	A	2	A	A	8	3
631	4	6123	6139	943	679	669	347*	10* 9 Avr. F 3	100	5	2	5	12	24	1	F	E	22	M	M	24	14
632	5	6124	6140	944	680	670	348	11 29 Mars F 1	101	6	3	3	31	25	3	E D	D	10	A	A	12	25
633	6	6125	6141	945	681	671	349	11 18 Mars F 5	102	7	4	6	20	26	4	C	C	30	M	A	4	6
634	7	6126	6142	946	682	672	350	13* 7 Mars F 2	103	8	5	4	39	27	5	B	B	18	A	A	19	17
635	8	6127	6143	947	683	673	351*	14 25 Fév. F 7	104	9	6	7	28	28	6	A	A	7	A	A	9	28
636	9	6128	6144	948	684	674	352	15 14 Fév. F 4	105	10	7	1	17	1	1	G F	F	27	M	M	31	9
637	10	6129	6145	949	685	675	353	16* 2 Fév. F 1	106	11	8	3	36	2	3	E	E	15	A	A	20	20
638	11	6130	6146	950	686	676	354	17 23 Janv. F 6	107	12	9	4	25	3	4	D	D	4	A	A	5	1
639	12	6131	6147	951	687	677	355*	18* 12 Janv. F 3	108	13	10	7	14	4	6	C	A	24	M	M	28	12
640	13	6132	6148	952	688	678	356	19 2 Janv. F 15 20 21 Déc. F 15	109	14	11	5	33	5	6	B A	B	12	A	A	16	23
641	14	6133	6149	953	689	679	357	21* 10 Déc. F 2	110	15	12	1	22	6	7	G	G	1	A	A	8	4
642	15	6134	6150	954	690	680	358	22 30 Nov. F 7	111	16	13	4	11	7	1	F	F	21	M	M	24	15
643	1	6135	6151	955	691	681	359*	23 19 Nov. F 4	112	17	14	2	30	8	2	E	E	9	A	A	13	26
644	2	6136	6152	956	692	682	360	24* 7 Nov. F 1	113	18	15	5	19	9	4	D C	C	29	M	A	4	7
645	3	6137	6153	957	693	683	361	25 28 Oct. F 6	114	19	16	3	38	10	5	B	B	17	A	A	23	18
646	4	6138	6154	958	694	684	362	26* 17 Oct. F 3	115	1	17	5	26	11	6	A	A	5	A	A	9	29
647	5	6139	6155	959	695	685	363*	27 7 Oct. F 1	116	2	18	1	15	12	7	G	G	25	M	A	1	11
648	6	6140	6156	960	696	686	364	28 25 Sept. F 5	117	3	19	6	34	13	2	E F	F	13	A	A	20	22
649	7	6141	6157	961	697	687	365	29* 14 Sept. F 2	118	4	1	2	23	14	3	D	E	1	A	A	5	3
650	8	6142	6158	962	698	688	366	30 4 Sept. F 7	119	5	2	5	12	15	4	C	D	22	M	M	28	14

L'an de J. C. 645, dans l'Orient & en Egypte, on célebra Paques le 24 Avril, & le 17 du même mois en beaucoup de lieux d'Occident.

L'étoile ou astérique, * *dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F₇ désigne la ferie, & la barre — au-dessous de l'année, ferme le Cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Digitized by Google

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Seleucides ou des Grecs.	Ere Chrétien d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	M. Mars.	A. Avril.	Les Pâques; M. Mars. A. Avril.	Epactes.
611	9	6143	6119	923	699	649	327*	31 24 Août F 4	120	6	3	3	31	16	5	B	10	A	A	27	25
612	10	6144	6120	924	700	650	328	31*11 Août F 1	121	7	4	4	20	17	7	A G	30	A	A	16	6
613	11	6145	6121	925	701	651	329	31 2 Août F 6	122	8	5	5	39	18	1	F	18	A	A	21	17
614	12	6146	6122	926	702	652	330	31 23 Juill. F 3	123	9	6	6	28	19	2	E	7	A	A	13	28
615	13	6147	6123	927	703	653	331*	31*11 Juill. F 7	124	10	7	7	17	20	3	D	27	M	M	29	9
616	14	6148	6124	928	704	654	332	30 30 Juin. F 4	125	11	8	1	36	21	5	C B	11	A	A	17	20
617	15	6149	6125	929	705	655	333	30*19 Juin. F 1	126	12	9	2	25	22	6	A	4	A	A	9	1
618	1	6150	6126	930	706	656	334	30 9 Juin. F 5	127	13	10	3	14	23	7	G	24	M	M	25	12
619	2	6151	6127	931	707	657	335*	29 29 Mai. F 2	128	14	11	4	33	24	1	F	12	A	A	13	23
620	3	6152	6128	932	708	658	336	29*17 Mai. F 6	129	15	12	5	22	25	3	E D	1	A	A	5	4
621	4	6153	6129	933	709	659	337	29 7 Mai. F 3	130	16	13	6	11	26	4	C	21	M	M	28	15
622	5	6154	6130	934	710	700	338	28 26 Avril F 7	131	17	14	7	30	27	5	B	9	A	A	20	26
623	6	6155	6131	935	711	701	339*	28*15 Avril F 4	132	18	15	1	19	28	6	A	29	M	A	2	7
624	7	6156	6132	936	712	702	340	28 4 Avril F 1	133	19	16	2	38	1	1	G F	17	A	A	21	18
625	8	6157	6133	937	713	703	341	27 24 Mars. F 5	134	1	17	3	26	2	2	E	5	A	A	6	29
626	9	6158	6134	938	714	704	342	27*13 Mars. F 2	135	2	18	4	15	3	3	D	25	M	M	29	11
627	10	6159	6135	939	715	705	343	27 3 Mars. F 6	136	3	19	5	34	4	4	C	13	A	A	13	22
628	11	6160	6136	940	716	706	344	26*20 Fevr. F 3	137	4	1	6	23	5	6	B A	2	A	A	9	3
629	12	6161	6137	941	717	707	345	26 9 Fevr. F 6	138	5	2	7	12	6	7	G	22	M	M	25	14
630	13	6162	6138	942	718	708	346	25 29 Janv. F 3	139	6	3	1	31	7	1	F	10	A	A	14	25
631	14	6163	6139	943	719	709	347*	25*18 Janv. F 7	140	7	4	2	20	8	2	E	30	M	A	6	6
632	15	6164	6140	944	720	710	348	25 8 Janv. F 4	141	8	5	3	39	9	4	D C	18	A	A	25	17
633	1	6165	6141	945	721	711	349	24*26 Déc. F 1	142	9	6	4	28	10	5	B	7	A	A	10	28
634	2	6166	6142	946	722	712	350	25 6 Déc. F 5	143	10	7	5	17	11	6	A	26	M	A	2	9
635	3	6167	6143	947	723	713	351*	24*15 Nov. F 2	144	11	8	6	36	12	7	G	15	A	A	22	20
636	4	6168	6144	948	724	714	352	24 4 Nov. F 6	145	12	9	7	25	13	2	F E	4	A	A	6	1
637	5	6169	6145	949	725	715	353	23 24 Oct. F 3	146	13	10	1	14	14	3	D	24	M	M	29	12
638	6	6170	6146	950	726	716	354	23*13 Octo. F 7	147	14	11	2	33	15	4	C	12	A	A	18	23
639	7	6171	6147	951	727	717	355*	23 3 Octo. F 4	148	15	12	3	22	16	5	B	1	A	A	3	4
640	8	6172	6148	952	728	718	356	22 1 Octo. F 1	149	16	13	4	11	17	7	A G	21	M	M	25	15
641	9	6173	6149	953	729	719	357	22*20 Sept. F 6	150	17	14	5	30	18	1	F	9	A	A	14	26
642	10	6174	6150	954	730	720	358	23 10 Sept. F 4	151	18	15	6	19	19	2	E	29	M	M	30	7
643	11	6175	6151	955	731	721	359*	22 30 Août F 1	152	19	16	7	38	20	3	D	17	A	A	19	18
644	12	6176	6152	956	732	722	360	22*18 Août F 5	153	1	17	1	27	21	5	C	6	A	A	10	29
645	13	6177	6153	957	733	723	361	22 7 Août F 2	154	2	18	2	16	22	6	A	25	M	M	26	11
646	14	6178	6154	958	734	724	362	21*28 Juill. F 7	155	3	19	3	34	23	7	G	13	A	A	15	22
647	15	6179	6155	959	735	725	363*	21 18 Juill. F 4	156	4	1	4	23	24	2	F	2	A	A	7	3
648	1	6180	6156	960	736	726	364	21 7 Juill. F 1	157	5	2	5	12	25	3	E D	22	M	M	29	14
649	2	6181	6157	961	737	727	365	20*26 Juin. F 5	158	6	3	6	31	26	4	C	10	A	A	21	25
650	3	6182	6158	962	738	728	366	21 15 Juin. F 2	159	7	4	7	20	27	5	B	30	M	A	3	6
651	4	6183	6159	963	739	729	367*	20*24 Juin. F 6	160	8	5	1	39	28	6	A	18	A	A	23	17
652	5	6184	6160	964	740	730	368	20 13 Juin. F 3	161	9	6	2	28	1	1	G F	7	A	A	14	28
653	6	6185	6161	965	741	731	369	20 2 Juin. F 7	162	10	7	3	17	2	2	E	27	M	M	30	9
654	7	6186	6162	966	742	732	370	19*23 Mai. F 4	163	11	8	4	36	3	3	D	15	A	A	19	20
655	8	6187	6163	967	743	733	371*	19 12 Avril. F 1	164	12	9	5	25	4	4	C	4	A	A	11	1
656	9	6188	6164	1008	744	734	372	20 10 Avril. F 5	165	13	10	7	14	5	6	B A	24	M	M	26	12
657	10	6189	6165	1009	745	735	373	18*30 Mars. F 6	166	14	11	1	33	6	7	G	12	A	A	15	23
658	11	6190	6166	1010	746	736	374	19 20 Mars. F 3	167	15	12	2	23	7	1	F	1	A	A	7	4
659	12	6191	6167	1011	747	737	375*	18 9 Mars. F 7	168	16	13	3	11	8	2	E	21	M	M	23	15
660	13	6192	6168	1012	748	738	376	18*26 Févr. F 4	169	17	14	4	30	9	4	D C	9	A	A	11	26

L'an de J. C. 665, les Egyptiens & les Orientaux celebrèrent Pâques le 6 Avril, & les Occidentaux le 13 de ce mois, conformément au cycle de Victorius.

L'an de J. C. 672, les Alexandrins & les Orientaux firent Pâques le 15 Avril, & les Occidentaux le 18 de ce mois, & quelques-uns même le 22 Mars.

L'an de J. C. 685, Pâques se fit le 26 Mars chez les Egyptien & les Orientaux, & le 2 Avril chez les Occident.

L'an de J. C. 689, Alexandrie & l'Orient célébrèrent Pâques le 11 Avril, & l'église latine le 18 de ce mois.

L'étoile ou astérisque *, *dans l'Ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F. désigne la férie ; & la — au-dessous de l'année ferme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Digitized by Google

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Grecs.	Ere des Sélencides en	Ere Césarien. d'An.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Régulier.	Cycle Solaire.	Clefs des Fêtes Mob.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars A. Avril.	Epactes.
704	14	6193	6209	1013	749	739	429	82 11	Fév. F 3	1170	18	15	3	19	10	5	B	29	M	A	4
705	15	6194	6210	1014	750	740	430	83 4	Fév. F 4	1171	19	16	3	20	11	6	A	17	A	A	23
706	1	6195	6211	1015	751	741	431	84 24	Jan. F 4	1172	1	17	3	21	12	7	G	5	M	A	12
707	2	6196	6212	1016	752	742	432	85 14	Jan. F 5	1173	2	18	3	22	13	1	F	25	M	M	30
708	3	6197	6213	1017	753	743	433	86 4	Jan. F 6	1174	3	19	3	23	14	2	D	13	A	A	19
								87 25	Dec. F 6												
709	4	6198	6214	1018	754	744	434	88 15	Déc. F 1	1175	4	1	2	24	15	3	C	2	A	A	7
710	5	6199	6215	1019	755	745	435	89 5	Déc. F 2	1176	5	2	2	25	16	4	B	22	M	M	27
711	6	6200	6216	1020	756	746	436	90 25	Déc. F 3	1177	6	3	2	26	17	5	A	10	M	A	15
712	7	6201	6217	1021	757	747	437	91 9	Nov. F 3	1178	7	4	2	27	18	6	G	30	M	M	31
713	8	6202	6218	1022	758	748	438	92 19	Oct. F 4	1179	8	5	2	28	19	7	F	18	A	A	20
714	9	6203	6219	1023	759	749	439	93 9	Oct. F 5	1180	9	6	2	29	20	1	E	7	A	A	12
715	10	6204	6220	1024	760	750	440	94 7	Oct. F 6	1181	10	7	2	30	21	2	D	27	M	A	3
716	11	6205	6221	1025	761	751	441	95 26	Sept. F 6	1182	11	8	2	31	22	3	C	15	A	A	23
717	12	6206	6222	1026	762	752	442	96 16	Sept. F 1	1183	12	9	2	32	23	4	B	4	A	A	12
718	13	6207	6223	1027	763	753	443	97 6	Sept. F 2	1184	13	10	2	33	24	5	A	23	M	M	27
719	14	6208	6224	1028	764	754	444	98 25	Août F 3	1185	14	11	2	34	25	6	G	12	A	A	19
720	15	6209	6225	1029	765	755	445	99 14	Août F 4	1186	15	12	2	35	26	7	F	1	A	A	4
721	1	6210	6226	1030	766	756	446	100 3	Août F 4	1187	16	13	2	36	27	1	E	21	M	M	27
722	2	6211	6227	1031	767	757	447	101 24	Juill. F 5	1188	17	14	2	37	28	2	D	9	A	A	16
723	3	6212	6228	1032	768	758	448	102 12	Juill. F 6	1189	18	15	2	38	1	3	C	29	M	M	31
724	4	6213	6229	1033	769	759	449	103 2	Juill. F 7	1190	19	16	3	1	2	4	B	18	A	A	8
725	5	6214	6230	1034	770	760	450	104 21	Juin F 1	1191	1	17	3	2	3	5	A	7	A	A	31
726	6	6215	6231	1035	771	761	451	105 10	Juin F 2	1192	2	18	3	3	4	6	G	26	M	M	27
727	7	6216	6232	1036	772	762	452	106 30	Mai F 2	1193	3	19	3	4	5	7	F	15	A	A	16
728	8	6217	6233	1037	773	763	453	107 19	Mai F 3	1194	4	1	3	5	6	1	E	4	A	A	8
729	9	6218	6234	1038	774	764	454	108 8	Mai F 4	1195	5	2	3	6	7	2	D	23	M	M	24
730	10	6219	6235	1039	775	765	455	109 28	Avr. F 4	1196	6	3	3	7	1	3	C	12	A	A	12
731	11	6220	6236	1040	776	766	456	110 17	Avr. F 5	1197	7	4	3	8	2	4	B	1	A	A	4
732	12	6221	6237	1041	777	767	457	111 6	Avr. F 6	1198	8	5	4	9	3	5	A	20	M	M	20
733	13	6222	6238	1042	778	768	458	112 26	Mars F 1	1199	9	6	4	10	4	6	G	9	A	A	1
734	14	6223	6239	1043	779	769	459	113 15	Mars F 3	1200	10	7	4	11	5	7	F	28	M	A	9
735	15	6224	6240	1044	780	770	460	114 4	Mars F 4	1201	11	8	4	12	6	1	E	17	A	A	28
736	1	6225	6241	1045	781	771	461	115 24	Fév. F 4	1202	12	9	4	13	7	2	D	6	A	A	5
737	2	6226	6242	1046	782	772	462	116 13	Fév. F 5	1203	13	10	4	14	1	3	C	25	M	M	27
738	3	6227	6243	1047	783	773	463	117 3	Jan. F 5	1204	14	11	4	15	2	4	B	14	A	A	16
739	4	6228	6244	1048	784	774	464	118 23	Jan. F 6	1205	15	12	1	16	3	5	A	3	A	A	8
								119 12	Jan. F 7												
740	5	6229	6245	1049	785	775	465	1220 29	Déc. F 7	1206	16	13	1	17	4	6	G	21	M	A	4
741	6	6230	6246	1050	786	776	466	121 18	Déc. F 1	1207	17	14	1	18	5	7	F	10	A	A	24
742	7	6231	6247	1051	787	777	467	122 8	Déc. F 2	1208	18	15	1	19	6	1	E	29	M	A	5
743	8	6232	6248	1052	788	778	468	123 26	Nov. F 2	1209	19	16	1	20	7	2	D	18	A	A	16
744	9	6233	6249	1053	789	779	469	124 15	Nov. F 4	1210	1	17	1	21	1	3	C	7	A	A	27
745	10	6234	6250	1054	790	780	470	125 4	Nov. F 5	1211	2	18	1	22	2	4	B	26	M	M	28
746	11	6235	6251	1055	791	781	471	126 25	Oct. F 6	1212	3	19	1	23	3	5	A	15	A	A	9
747	12	6236	6252	1056	792	782	472	127 14	Oct. F 7	1213	4	1	2	24	4	6	G	4	M	A	20
748	13	6237	6253	1057	793	783	473	128 3	Oct. F 1	1214	5	2	2	25	5	7	F	23	M	M	24
749	14	6238	6254	1058	794	784	474	129 22	Sept. F 1	1215	6	3	2	26	6	1	E	12	A	A	13
750	15	6239	6255	1059	795	785	475	130 11	Sept. F 2	1216	7	4	2	27	7	2	D	1	A	A	2
751	1	6240	6256	1060	796	786	476	131 31	Août F 3	1217	8	5	2	28	1	3	C	20	M	M	21
752	2	6241	6257	1061	797	787	477	132 20	Août F 4	1218	9	6	2	29	2	4	B	9	A	A	10
753	3	6242	6258	1062	798	788	478	133 9	Août F 5	1219	10	7	2	30	3	5	A	28	M	A	29

L'an de J. C. 779, toutes les Eglises Britanniques se réunirent à l'Eglise Romaine pour la célébration du jour de Pâques.

L'an de J. C. 780, Ch. Orient, en Egypte, & en quelques lieux de l'Occident. Pâques fut célébré le 24 Avril; mais le 27 du même mois dans quelques Eglises.

L'an de J. C. 781, Pâques se fit chez les Alexandrins & les Orientaux le 14 Avril, mais les Latins qui suivoient le cycle de Victorius, retardèrent cette fête jusqu'au 21 du même mois.

L'an de J. C. 728, Pâques fut célébré chez les Latins le 28 Mars, & ailleurs le 21 Avril.

*L'étoile ou astérisque *, dans l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; l'obscure le fait. & la barre — au-dessus de l'année forme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Digitized by Google

Ann. de J. C.	Indictions.	Ere des Alexandrins.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle de 28 ans.	Cycle Lunaire.	Régulieres.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrent.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	Jour Pascal.	Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
751	4	6443	6159	1063	799	789	467*	134 30 Juill. F	6	220	21	8	1	36	4	5	C	25	A	A	28	20
752	5	6244	6260	1064	800	790	468	133 18 Juill. F	3	221	12	9	7	14	5	6	BA	14	A	A	9	1
753	6	6245	6261	1065	801	791	469	132* 7 Juill. F	7	222	13	10	4	25	6	7	G	6	A	M	25	12
754	7	6246	6262	1066	802	792	470	131 27 Juin, F	5	223	14	11	5	3	7	1	F	22	A	A	14	23
755	8	6247	6263	1067	803	793	471*	130*16 Juin, F	2	224	15	12	2	14	1	2	E	11	A	A	6	4
756	9	6248	6264	1068	804	794	472	129 5 Juin, F	7	225	16	13	4	12	2	3	D	31	M	M	28	15
757	10	6249	6265	1069	805	795	473	140 25 Mai, F	4	226	17	14	2	20	3	4	C	19	A	A	10	26
758	11	6250	6266	1070	806	796	474	141*14 Mai, F	1	227	18	15	7	28	4	5	B	4	A	M	2	7
759	12	6251	6267	1071	807	797	475*	142 4 Mai, F	6	228	19	16	5	8	5	6	A	27	A	A	22	18
760	13	6252	6268	1072	808	798	476	143 22 Avr. F	3	229	1	17	3	16	6	7	F	15	A	A	6	29
761	14	6253	6269	1073	809	799	477	144*12 Avr. F	7	230	2	18	1	25	7	1	D	23	M	M	29	11
762	15	6254	6270	1074	810	800	478	145 2 Avr. F	5	231	3	19	6	34	1	2	C	12	A	A	18	22
763	1	6255	6271	1075	811	801	479*	146*22 Mars F	2	232	4	1	2	13	2	3	B	31	A	A	3	3
764	2	6256	6272	1076	812	802	480	147 10 Mars F	7	233	5	2	5	22	3	4	A	22	M	M	25	14
765	3	6257	6273	1077	813	803	481	148 27 Fév. F	4	234	6	3	3	32	4	5	F	10	A	A	14	25
766	4	6258	6274	1078	814	804	482	149*16 Févr. F		235	7	4	6	10	5	6	E	30	A	A	6	7
767	5	6259	6275	1079	815	805	483*	150 6 Févr. F	6	236	8	5	4	29	6	7	D	18	A	A	19	17
768	6	6260	6276	1080	816	806	484	151 26 Janv. F	3	237	9	6	7	28	7	1	C	7	A	A	10	28
769	7	6261	6277	1081	817	807	485	152*14 Janv. F	7	238	10	7	5	17	1	2	B	27	M	A	2	9
770	8	6262	6278	1082	818	808	486	153 4 Janv. F 1154 24 Déc. F	5	239	11	8	2	36	2	3	A	23	M	A	23	20
771	9	6263	6279	1083	819	809	487*	155*13 Déc. F	5	240	12	9	7	5	3	4	F	4	A	A	7	1
772	10	6264	6280	1084	820	810	488	156 2 Déc. F	4	241	13	10	7	14	4	5	E	24	M	M	29	12
773	11	6265	6281	1085	821	811	489	157*22 Nov. F	1	242	14	11	5	33	5	6	D	12	A	A	18	23
774	12	6266	6281	1086	822	812	490	158 11 Nov. F	6	243	15	12	3	22	6	7	C	1	A	A	3	4
775	13	6267	6282	1087	823	813	491*	159 31 Oct. F	3	244	16	13	4	11	7	1	A	21	M	M	26	15
776	14	6268	6284	1088	824	814	492	160*19 Oct. F	7	245	17	14	2	30	1	1	G	9	A	A	14	26
777	15	6269	6285	1089	825	815	493	161 9 Oct. F	5	246	18	15	1	19	2	2	F	29	A	A	30	7
778	1	6270	6286	1090	826	816	494	162 28 Sept. F	2	247	19	16	5	38	3	3	E	17	A	A	18	18
779	2	6271	6287	1091	827	817	495*	163*17 Sept. F	6	248	1	17	3	7	4	4	D	5	A	A	2	29
780	3	6272	6288	1092	828	818	496	164 6 Sept. F	4	249	2	18	1	15	5	5	C	25	M	M	26	12
781	4	6273	6289	1093	829	819	497	165 26 Août F	1	250	3	19	6	34	6	7	B	13	A	A	15	22
782	5	6274	6290	1094	830	820	498	166*15 Août F	5	251	4	1	2	23	7	1	A	2	A	A	7	3
783	6	6275	6	1095	831	821	499*	167 5 Août F	3	252	5	2	5	12	1	2	E	22	M	M	23	14
784	7	6276	6291	1096	832	822	500	168*24 Juill F	7	253	6	3	3	31	2	3	D	10	A	A	12	25
785	8	6277	6293	1097	833	823	501	169 14 Juill. F	5	254	7	4	6	20	3	4	B	30	A	A	4	6
786	9	6278	6293	1098	834	824	502	170 3 Juill. F	2	255	8	5	4	9	4	5	A	18	A	A	23	17
787	10	6279	6295	1099	835	825	503*	171*22 Juin F	6	256	9	6	7	28	5	6	G	7	A	A	8	28
788	11	6280	6296	1100	836	826	504	172 11 Juin F	4	257	10	7	5	17	6	7	FE	27	M	M	30	9
789	12	6281	6297	1101	837	827	505	173 31 Mai, F	1	258	11	8	2	36	7	1	D	15	A	A	19	20
790	13	6282	6298	1102	838	828	506	174*20 Mai, F	5	259	12	9	4	25	1	2	C	4	A	A	11	1
791	14	6283	6299	1103	839	829	507*	175 10 Mai, F	3	260	13	10	7	14	2	3	B	24	M	M	27	12
792	15	6284	6300	1104	840	830	508	176*28 Avr. F	7	261	14	11	5	33	3	4	AG	12	A	A	15	23
793	1	6285	6301	1105	841	831	509	177 18 Avr. F	5	262	15	12	3	22	4	5	F	1	A	A	7	4
794	2	6286	6302	1106	842	832	510	178 7 Avr. F	2	263	16	13	4	11	5	6	E	21	M	M	23	15
795	3	6287	6303	1107	843	833	511*	179*27 Mars F	6	264	17	14	2	30	6	7	D	9	A	A	12	26
796	4	6288	6304	1108	844	834	512	180 16 Mars F	4	265	18	15	1	19	7	1	C	29	M	A	3	7
797	5	6289	6305	1 09	845	835	513	181 5 Mars E	1	266	19	16	5	38	1	2	A	17	A	A	18	18
798	6	6290	6306	1110	846	836	514	182*22 Févr. F	5	267	1	17	3	7	2	3	G	6	A	A	8	29
799	7	6291	6307	1111	847	837	515*	183 12 Févr. F	3	268	2	18	1	15	3	4	F	25	M	M	31	11
800	8	6292	6308	1112	848	838	516	184 1 Févr. F	7	269	3	19	6	24	4	5	ED	13	A	A	19	22

L'an de J. C. 760. Pâques fut célébré le 6 Avril par les Egyptiens & les Orientaux, & le 13 du même mois par les Latins actuellement au cycle de Victorius.

L'an de J. C. 763. Pâques tomba le 7 Avril pour les Alexandrins, & le 10 pour les Latins, qui suivoient le cycle de Victorius.

L'an de J. C. 780. les Orientaux avec les Alexandrins firent Pâques le 16 Mars, & les Occidentaux qui suivoient le cycle de Victorius, le 2 Avril.

L'an de J. C. 783. Pâques tomba le 13 Mars pour les Alexandrins & les Orientaux, & le 30 pour les Occidentaux attachés au cycle de Victorius.

L'an de J. C. 784. Pâques arriva le 21 d'Avril dans le calcul des Alexandrins, & le 18 dans celui de Victorius.

*L'étoile ou astérisque *, de la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes, Ex. de cette. La seule, la cette ——— modernes de l'année ferme le cycle des années Arabiques, qui n'y est pas sur.*

Digitized by Google

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere d'Espagne.	Ere d'Antioche. d'Ant.	Ere des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Cycle Solaire.	Clefs des Fêtes Mob.	Concurrents.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars. A. Avril.	Epactes.
801	9	6293	6309	1113	849	839	517	183*29 Jan. F 4	370	4	1	2	23	36	4	C	2	A	A 4	3
802	10	6294	6310	1114	850	840	518	5186 10 Jan. F 5 / 1187*30 Déc. F 6	371	5	2	5	12	27	5	B	22	M	M 27	14
803	11	6295	6311	1115	851	841	519*	188 20 Déc. F 4	372	6	3	3	31	28	6	A	10	A	A 16	25
804	12	6296	6312	1116	852	842	520	189 8 Déc. F 5	373	7	4	6	20	1	1	GF	30	M	M 31	6
805	13	6297	6313	1117	853	843	521	190*27 Nov. F 5	374	8	5	4	39	2	2	E	18	A	A 20	17
806	14	6298	6314	1118	854	844	522	191 17 Nov. F 3	375	9	6	7	28	3	3	D	7	A	A 12	28
807	15	6299	6315	1119	855	845	523*	192 6 Nov. F 7	376	10	7	1	17	4	4	C	27	M	M 28	9
808	1	6300	6316	1120	856	846	524	193*25 Oct. F 7	377	11	8	4	36	5	6	BA	15	A	A 16	20
809	2	6301	6317	1121	857	847	525	194 15 Oct. F 2	378	12	9	7	25	6	7	G	4	A	A 8	1
810	3	6302	6318	1122	858	848	526	195 4 Oct. F 6	379	13	10	7	14	7	8	F	24	M	M 32	12
811	4	6303	6319	1123	859	849	527*	106*23 Sept. F 1	180	14	11	5	33	8	2	E	12	A	A 13	23
812	5	6304	6320	1124	860	850	528	197 12 Sept. F 1	181	15	12	1	22	9	4	DC	1	A	A 4	4
813	6	6305	6321	1125	861	851	529	198* 1 Sept. F 5	182	16	13	4	11	10	5	B	21	M	M 27	15
814	7	6306	6322	1126	862	852	530	199 22 Août F 3	183	17	14	2	00	11	6	A	9	A	A 16	26
815	8	6307	6323	1127	863	853	531*	200 11 Août F 7	184	18	15	5	19	12	7	G	29	M	M 1	7
816	9	6308	6324	1128	864	854	532	201*30 Juill. F 4	281	19	16	3	38	13	2	FE	17	A	A 20	18
817	10	6309	6325	1129	865	855	533	202 20 Juill. F 2	282	1	17	5	26	14	3	C	6	A	A 12	29
818	11	6310	6326	1130	866	856	534	203 9 Juill. F 6	287	2	18	1	15	15	4	D	25	M	M 28	11
819	12	6311	6327	1131	867	857	535*	204*28 Juin, F 3	288	3	19	6	34	16	5	B	13	A	A 17	22
820	13	6312	6328	1132	868	858	536	205 17 Juin, F 1	289	4	1	3	23	17	7	AG	2	A	A 8	3
821	14	6313	6329	1133	869	859	537	206* 6 Juin, F 5	290	5	2	5	12	18	1	F	22	M	M 24	14
822	15	6314	6330	1134	870	860	538	207 27 Mai, F 7	291	6	3	3	31	19	2	E	10	A	A 13	25
823	1	6315	6331	1135	871	861	539*	208 16 Mai, F 7	292	7	4	6	20	20	3	D	30	M	A 5	6
824	2	6316	6332	1136	872	862	540	209* 4 Mai, F 4	293	8	5	4	39	21	5	CB	18	A	A 24	17
825	3	6317	6333	1137	873	863	541	210 24 Avr. F 3	294	9	6	7	28	22	6	A	7	A	A 9	28
826	4	6318	6334	1138	874	864	542	211 13 Avr. F 6	295	10	7	3	17	23	7	G	27	M	A 1	9
827	5	6319	6335	1139	875	865	543*	212* 2 Avr. F 1	296	11	8	1	36	24	1	F	15	A	A 21	20
828	6	6320	6336	1140	876	866	544	213 22 Mars F 7	297	12	9	4	25	25	2	ED	4	A	A 5	1
829	7	6321	6337	1141	877	867	545	214 11 Mars F 5	298	13	10	7	14	26	4	C	24	M	M 28	12
830	8	6322	6338	1142	878	868	546	215*28 Févr. F 1	299	14	11	5	33	27	5	B	12	A	A 17	23
831	9	6323	6339	1143	879	869	547*	216 18 Févr. F 7	300	15	12	1	22	28	6	A	1	A	A 1	4
832	10	6324	6340	1144	880	870	548	217* 7 Févr. F 4	301	16	13	4	11	1	1	GF	21	M	M 24	15
833	11	6325	6341	1145	881	871	549	218 27 Jan. F 2	302	17	14	2	30	2	3	E	9	A	A 13	26
834	12	6326	6342	1146	882	872	550	219 16 Jan. F 6	303	18	15	5	19	3	4	D	29	M	A 5	7
835	13	6327	6343	1147	883	873	551*	2205 5 Jan. F 3 / 1221 26 Déc. F 4	304	19	16	3	38	4	4	C	17	A	A 28	18
836	14	6328	6344	1148	884	874	552	222 14 Déc. F 5	301	1	17	5	26	5	6	BA	5	A	A 9	29
837	15	6329	6345	1149	885	875	553	223* 3 Déc. F 2	306	2	18	1	15	6	7	G	25	M	A 1	11
838	1	6330	6346	1150	886	876	554	224 23 Nov. F 7	307	3	19	6	34	7	1	F	13	A	A 14	22
839	2	6331	6347	1151	887	877	555*	225 12 Nov. F 4	308	4	1	3	23	8	2	E	2	A	A 6	3
840	3	6332	6348	1152	888	878	556	226*31 Oct. F 1	309	5	2	5	12	9	4	DC	22	M	M 28	14
841	4	6333	6349	1153	889	879	557	227 21 Oct. F 6	310	6	3	3	31	10	5	B	10	A	A 17	25
842	5	6334	6350	1154	890	880	558	228*10 Oct. F 3	311	7	4	6	20	11	6	A	30	M	A 2	6
843	6	6335	6351	1155	891	881	559*	229 30 Sept. F 1	312	8	5	4	39	12	7	G	18	A	A 22	17
844	7	6336	6352	1156	892	882	560	230 18 Sept. F 5	313	9	6	7	28	13	2	FE	7	A	A 13	28
845	8	6337	6353	1157	893	883	561	231* 7 Sept. F 2	314	10	7	3	17	14	3	D	27	M	M 29	9
846	9	6338	6354	1158	894	884	562	232 28 Août F 7	315	11	8	1	36	15	4	C	15	A	A 18	20
847	10	6339	6355	1159	895	885	563*	233 17 Août F 4	316	12	9	4	25	16	5	B	4	A	A 10	1
848	11	6340	6356	1160	896	886	564	234* 5 Août F 1	317	13	10	7	14	17	7	AG	24	M	M 25	12
849	12	6341	6357	1161	897	887	565	235 26 Juill. F 6	318	14	11	5	33	18	1	F	12	A	A 14	23
850	13	6342	6358	1162	898	888	566	236*15 Juill. F 3	319	15	12	1	21	19	2	E	1	A	A 6	4

*L'étoile ou astérique *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F désigne la fête ; & la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Digitized by Google

Olympiades.	Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandre.	Ere Eccl. d'Antioche.	Ere Eccl. de Constantinop.	Ere Eccl. d'Alexandrie.	Ere des Seleucides ou des Grecs.	Ere Chaldaïque d'Anc.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Cycle Solaire.	Clefs des Fêtes Mob.	Concurrents.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	M. Mars, A Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.	Epactes.
III	251	14	7253	7241	7258	7161	563	3289			252	5	2	1	11	6	1	E	22	M	23	14
IV	252	15	7254	7242	7259	7162	564	3290			253	6	3	2	12	0	2	DC	23	M	24	25
248	253	1	7255	7243	7260	7163	565	3291			254	7	4	3	13	11	3	B	24	M	25	6
I	254	2	7256	7244	7261	7164	566	3292			255	8	5	4	14	22	4	AG	25	M	26	17
III	255	3	7257	7245	7262	7165	567	3293			256	9	6	5	15	3	5	F	26	M	27	28
IV	256	4	7258	7246	7263	7166	568	3294			257	10	7	6	16	14	6	E	27	M	28	9
249	257	5	7259	7247	7264	7167	569	3295			258	11	8	7	17	25	7	DC	28	M	29	20
II	258	6	7260	7248	7265	7168	570	3296			259	12	9	1	18	6	8	B	29	M	30	1
III	259	7	7261	7249	7266	7169	571	3297			260	13	10	2	19	17	9	AG	30	M	31	12
IV	260	8	7262	7250	7267	7170	572	3298			261	14	11	3	20	28	10	F	31	M	A 1	23
250	261	9	7263	7251	7268	7171	573	3299			262	15	12	4	21	9	11	E	1	A	2	4
II	262	10	7264	7252	7269	7172	574	3300			263	16	13	5	22	19	12	D	2	A	3	15
III	263	11	7265	7253	7270	7173	575	3301			264	17	14	6	23	1	13	CB	3	A	4	26
IV	264	12	7266	7254	7271	7174	576	3302			265	18	15	7	24	12	14	A	4	A	5	7
251	265	13	7267	7255	7272	7175	577	3303			266	19	16	1	25	23	15	G	5	A	6	18
I	266	14	7268	7256	7273	7176	578	3304			267	1	17	2	26	33	16	F	6	A	7	29
II	267	15	7269	7257	7274	7177	579	3305			268	2	18	3	27	4	17	E	7	M	8	10
III	268	1	7270	7258	7275	7178	580	3306			269	3	19	4	28	15	18	D	8	M	9	21
IV	269	2	7271	7259	7276	7179	581	3307			270	4	1	5	1	26	19	C	9	M	10	2
252	270	3	7272	7260	7277	7180	582	3308			271	5	2	6	2	7	20	B	10	M	11	13
III	271	4	7273	7261	7279	7181	583	3309			272	6	3	7	3	18	21	A	11	M	12	24
IV	272	5	7274	7262	7280	7182	584	3310			273	7	4	1	4	29	22	GF	12	M	13	5
253	273	6	7275	7263	7281	7183	585	3311			274	8	5	2	5	10	23	E	13	M	14	16
II	274	7	7276	7264	7282	7184	586	3312			275	9	6	3	6	21	24	D	14	A	15	27
III	275	8	7277	7265	7283	7185	587	3313			276	10	7	4	7	2	25	C	15	A	16	8
IV	276	9	7278	7266	7284	7186	588	3314			277	11	8	5	8	13	26	BA	16	A	17	19
254	277	10	7279	7267	7285	7187	589	3315			278	12	9	6	9	24	27	G	17	A	18	1
II	278	11	7280	7268	7286	7188	590	3316			279	13	10	7	10	5	28	F	18	M	19	12
III	279	12	7281	7269	7287	7189	591	3317			280	14	11	1	11	16	29	E	19	M	20	23
IV	280	13	7282	7270	7288	7190	592	3318			281	15	12	2	12	27	30	D	20	M	21	4
255	281	14	7283	7271	7289	7191	593	3319			282	16	13	3	13	8	31	CB	21	M	22	15
III	282	15	7284	7272	7290	7192	594	3320			283	17	14	4	14	19	32	A	22	M	23	26
IV	283	1	7285	7273	7291	7193	595	3321			284	18	15	5	15	30	33	G	23	A	24	7
256	284	2	7286	7274	7292	7194	596	3322			285	19	16	6	16	11	34	F	24	A	25	18
I	285	3	7287	7275	7293	7195	597	3323			286	1	17	7	17	22	35	E	25	A	26	29
II	286	4	7288	7276	7294	7196	598	3324			287	2	18	1	18	3	36	DC	26	M	27	10
III	287	5	7289	7277	7295	7197	599	3325			288	3	19	2	19	14	1	B	27	M	28	21
IV	288	6	7290	7278	7296	7198	600	3326			289	4	1	3	20	25	2	AG	28	M	29	2
257	289	7	7291	7279	7297	7199	601	3327			290	5	2	4	21	6	3	F	29	A	30	13
II	290	8	7292	7280	7298	7200	602	3328			291	6	3	5	22	17	4	E	30	A	31	24
III	291	9	7293	7281	7299	7201	603	3329			292	7	4	6	23	28	5	D	31	M	A 1	6
IV	292	10	7294	7282	7300	7202	604	3330			293	8	5	7	24	9	6	CB	1	A	2	17
258	293	11	7295	7283	7301	7203	605	3331			294	9	6	1	25	20	7	A	2	A	3	28
I	294	12	7296	7284	7302	7204	606	3332			295	10	7	2	26	1	8	G	3	A	4	9
III	295	13	7297	7285	7303	7205	607	3333			296	11	8	3	27	12	9	F	4	A	5	20
IV	296	14	7298	7286	7304	7206	608	3334			297	12	9	4	28	23	10	E	5	M	6	1
259	297	15	7299	7287	7305	7207	609	3335			298	13	10	5	1	4	11	D	6	M	7	12
II	298	1	7300	7288	7306	7208	610	3336			299	14	11	6	2	15	12	C	7	M	8	23
III	299	2	7301	7289	7307	7209	611	3337			300	15	12	7	3	26	13	BA	8	A	9	4
IV	300	3	7302	7290	7308	7210	612	3338			301	16	13	1	4	7	14	G	9	A	10	15

L'an de J. C. 251, ceux qui ne fuivirent pas le calcul Egyptien, firent Pâques le 30 Mars.

L'an de J. C. 251, on fit Pâques le 18 Avril dans les lieux où l'on s'écartoit de ce même calcul.

† *Ici l'Ere d'Alexandrie ſe confond avec celle d'Antioche, par le retranchement de dix années, fait ſur la premiere, qui donnera déformais ſon nom à la ſeconde.*

*L'étoile, ou aſtériſque, * dans l'Ere des Martyrs, marque les années ſurabondantes de l'année Egyptienne.*

Digitized by Google

Olympiades.	Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinople.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere des Césariens d'Antioche.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Cycle de 19 ans.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrents.	Lettres Dominicales.	Terme Paſcal.	Mois Mars, A. Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.	Epactes.
292	301	4	5793	5809	613	349	339	17	302	17	14	1	13	2	1	E	9	A	A 13	26
II	302	5	5794	5810	614	350	340	18	303	18	15	2	14	3	2	D	10	A	A 14	7
III	303	6	5795	5811	615	351	341	19 *	304	19	16	3	15	4	3	C	11	A	A 15	18
IV	304	7	5796	5812	616	352	342	20	305	1	17	4	16	5	4	BA	12	A	A 16	29
293	305	8	5797	5813	617	353	343	21	306	2	18	5	17	6	5	G	13	A	A 17	11
II	306	9	5798	5814	618	354	344	22	307	3	19	6	18	7	1	F	13	A	A 14	22
III	307	10	5799	5815	619	355	345	23 *	308	4	1	7	19	8	2	E	2	A	A 6	3
IV	308	11	5800	5816	620	356	346	24	309	5	2	8	20	9	3	DC	22	M	M 28	14
294	309	12	5801	5817	621	357	347	25	310	6	3	9	21	10	4	B	10	A	A 17	25
II	310	1	5802	5818	622	358	348	26	311	7	4	10	22	11	6	A	30	M	A 2	6
III	311	14	5803	5819	623	359	349	27 *	312	8	5	11	23	12	7	G	18	A	A 22	17
IV	312	15	5804	5820	624	360	350	28	313	9	6	12	24	13	1	FE	7	A	A 13	28
295	313	1	5805	5821	625	361	351	29	314	20	7	13	25	14	3	DC	27	M	M 29	9
II	314	2	5806	5822	626	362	352	30	315	11	8	14	26	15	4	B	15	A	A 18	20
III	315	3	5807	5823	627	363	353	31 *	316	12	9	15	27	16	5	A	4	A	A 10	1
IV	316	4	5808	5824	628	364	354	32	317	13	10	16	28	17	7	AG	24	M	M 25	12
296	317	5	5809	5825	629	365	355	33	318	14	11	17	29	18	1	F	12	A	A 14	23
II	318	6	5810	5826	630	366	356	34 *	319	15	12	18	30	19	2	ED	1	A	A 6	4
III	319	7	5811	5827	631	367	357	35	320	16	13	19	1	20	3	C	21	M	A 22	15
IV	320	8	5812	5828	632	368	358	36	321	17	14	20	2	21	5	CB	9	A	A 10	26
297	321	9	5813	5829	633	369	359	37	322	18	15	21	3	22	6	A	29	M	A 2	7
II	322	10	5814	5830	634	370	360	38	323	19	16	22	4	23	7	F	17	A	A 22	18
III	323	11	5815	5831	635	371	361	39 *	324	1	17	23	5	24	1	G	5	A	A 7	29
IV	324	12	5816	5832	636	372	362	40	325	2	18	1	6	25	3	ED	25	M	M 29	11
298	325	13	5817	5833	637	373	363	41	326	3	19	2	7	26	4	C	13	A	A 18	22
II	326	14	5818	5834	638	374	364	42	327	4	1	3	8	27	1	B	2	A	A 3	3
III	327	15	5819	5835	639	375	365	43 *	328	5	2	4	9	28	6	A	21	M	M 26	14
IV	328	1	5820	5836	640	376	366	44	329	6	3	5	10	1	7	GF	10	A	A 14	25
299	329	2	5821	5837	641	377	367	45	330	7	4	6	11	2	2	E	18	A	A 6	6
II	330	3	5822	5838	642	378	368	46	331	8	5	7	12	3	3	D	18	A	A 19	17
III	331	4	5823	5839	643	379	369	47 *	332	9	6	8	13	4	4	C	7	A	A 11	28
IV	332	5	5824	5840	644	380	370	48	333	10	7	9	14	5	6	BG	27	M	A 2	9
300	333	6	5825	5841	645	381	371	49	334	11	8	10	15	6	7	F	15	A	A 22	20
II	334	7	5826	5842	646	382	372	50	335	12	9	11	16	7	1	E	24	M	A 7	1
III	335	8	5827	5843	647	383	373	51 *	336	13	10	12	17	8	2	E	24	M	M 30	12
IV	336	9	5828	5844	648	384	374	52	337	14	11	13	18	9	4	DC	12	A	A 18	23
301	337	10	5829	5845	649	385	375	53	338	15	12	14	19	10	5	B	1	A	A 3	4
II	338	11	5830	5846	650	386	376	54	339	16	13	15	20	11	6	A	21	M	M 26	15
III	339	12	5831	5847	651	387	377	55 *	340	17	14	16	21	12	7	G	9	A	A 15	26
IV	340	13	5832	5848	652	388	378	56	341	18	15	17	22	13	2	FE	29	M	M 30	7
280	341	14	5833	5849	653	389	379	57	342	19	16	18	23	14	3	D	17	A	A 19	18
II	342	15	5834	5850	654	390	380	58	343	1	17	19	24	15	4	B	5	A	A 11	29
III	343	1	5835	5851	655	391	381	59 *	344	2	18	1	25	16	5	B	25	M	A 27	12
IV	344	2	5836	5852	656	392	382	60	345	3	19	2	26	17	7	AG	13	A	A 15	22
281	345	3	5837	5853	657	393	383	61	346	4	1	3	27	18	1	F	2	A	A 7	3
II	346	4	5838	5854	658	394	384	62	347	5	2	4	28	19	2	E	22	M	M 23	14
III	347	5	5839	5855	659	395	385	63 *	348	6	3	5	29	20	3	D	10	A	A 12	25
IV	348	6	5840	5856	660	396	386	64	349	7	4	6	30	21	5	CB	30	M	A 3	6
282	349	7	5841	5857	661	397	387	65	350	8	5	7	1	22	6	A	18	A	A 23	17
II	350	8	5842	5858	662	398	388	66	351	9	6	8	2	23	7	G	7	A	A 8	28

L'an de J. C. 306, Pâques fut célébré le 14 Avril en Egypte & dans l'Orient, & le 21 du même mois en Occident.

L'an de J. C. 326, ceux qui ſuivoient le calcul Egyptien, firent Pâques le 3 Avril; les autres le 10 du même mois.

L'an de J. C. 346, Pâques fut célébré le 23 Mars en Egypte & en Orient, & le 30 du même mois en Occident.

L'an de J. C. 349, en quelques endroits de l'Occident on fit Pâques le 26 Mars.

L'étoile ou aſtérique *, *dans l'Ere des Martyrs, marque les années ſurabondantes de l'année Egyptienne.*

Digitized by Google

Olympiades.	Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Seleucides ou des Grecs.	Ere de Clarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Lunaire.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Regulieres.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Terme Pascal.	Jour des Dominicales.	M. Mars. A. Avril.	Les Pâques, M. Mars. A. Avril.	Epactes.
III	313	9	5843	5859	663	399	351	67	5	10	7	1	17	24	1	F	27	M	M 31	9
IV	314	10	5844	5860	664	400	352	68	24	11	8	7	6	25	2	E D	15	A	A 19	20
283	313	11	5845	5861	665	401	353	69	13	12	9	4	25	26	4	C	4	A	M 11	1
II	314	12	5846	5862	666	402	354	70	2	13	10	2	14	27	5	B	24	M	A 27	12
III	315	13	5847	5863	667	403	355	71	21	14	11	5	3	28	6	A	12	A	A 16	23
IV	316	14	5848	5864	668	404	356	72	10	15	12	1	22	1	1	G F	1	A	M 7	4
284	317	15	5849	5865	669	405	357	73	29	16	13	6	11	2	2	E D	21	M	A 23	15
II	318	1	5850	5866	670	406	358	74	18	17	14	3	0	3	3	C	9	A	M 12	26
III	319	2	5851	5867	671	407	359	75	7	18	15	1	19	4	4	B	29	M	A 1	7
IV	320	3	5852	5868	672	408	360	76	26	19	16	6	8	5	5	A	17	A	A 21	18
285	321	4	5853	5869	673	409	361	77	15	1	17	4	26	6	7	G F	5	M	A 8	29
II	322	5	5854	5870	674	410	362	78	4	2	18	1	16	7	1	E	25	M	M 31	11
III	323	6	5855	5871	675	411	363	79	23	3	19	6	5	8	2	E D	13	A	M 20	22
IV	324	7	5856	5872	676	412	364	80	12	4	1	4	24	9	3	D C	2	A	M 27	3
286	325	8	5857	5873	677	413	365	81	1	5	2	2	13	10	4	B	22	M	A 24	14
II	326	9	5858	5874	678	414	366	82	20	6	3	5	2	11	5	A	10	A	A 16	25
III	327	10	5859	5875	679	415	367	83	9	7	4	3	21	12	6	G	29	A	A 1	6
IV	328	11	5860	5876	680	416	368	84	28	8	5	1	10	13	7	F E	18	A	A 20	17
287	329	12	5861	5877	681	417	369	85	17	9	6	7	28	14	1	D	7	A	M 12	28
II	330	13	5862	5878	682	418	370	86	6	10	7	5	7	15	2	C	27	M	M 28	9
III	331	14	5863	5879	683	419	371	87	25	11	8	2	16	16	3	B	15	A	A 17	20
IV	332	15	5864	5880	684	420	372	88	14	12	9	4	1	17	4	A G	4	M	A 8	1
288	333	1	5865	5881	685	421	373	89	3	13	10	7	14	18	1	F	24	M	M 31	12
II	334	2	5866	5882	686	422	374	90	22	14	11	1	5	19	2	E	12	A	A 13	23
III	335	3	5867	5883	687	423	375	91	11	15	12	6	25	20	3	D	1	A	A 5	4
IV	336	4	5868	5884	688	424	376	92	30	16	13	4	11	21	5	C B	21	M	M 27	15
289	337	5	5869	5885	689	425	377	93	19	17	14	2	30	22	6	A	9	M	A 16	26
II	338	6	5870	5886	690	426	378	94	8	18	15	5	19	23	7	G	29	M	A 1	7
III	339	7	5871	5887	691	427	379	95	27	19	16	3	8	24	1	F	17	A	A 21	18
IV	340	8	5872	5888	692	428	380	96	16	1	17	1	27	25	2	E D	5	A	A 12	29
290	341	9	5873	5889	693	429	381	97	5	2	18	6	11	26	4	C	25	M	M 28	11
II	342	10	5874	5890	694	430	382	98	24	3	19	6	24	27	5	B	13	A	A 17	22
III	343	11	5875	5891	695	431	383	99	13	4	1	2	13	28	6	A	2	A	A 9	3
IV	344	12	5876	5892	696	432	384	100	2	5	2	5	2	1	1	G F	22	M	M 24	14
291	345	13	5877	5893	697	433	385	101	21	6	3	3	21	2	2	E	10	A	A 13	25
II	346	14	5878	5894	698	434	386	102	10	7	4	6	10	3	3	D	29	M	A 5	6
III	347	15	5879	5895	699	435	387	103	29	8	5	4	29	4	4	C B	18	A	A 25	17
IV	348	1	5880	5896	700	436	388	104	18	9	6	2	18	5	6	B A	7	A	M 9	28
292	349	2	5881	5897	701	437	389	105	7	10	7	7	7	6	7	G	27	M	A 1	9
II	350	3	5882	5898	702	438	390	106	26	11	8	1	26	7	1	F E	15	A	A 21	20
III	351	4	5883	5899	703	439	391	107	15	12	9	4	15	8	2	D	4	A	M 6	1
IV	352	5	5884	5900	704	440	392	108	4	13	10	7	4	9	4	D C	24	M	M 28	12
293	353	6	5885	5901	705	441	393	109	23	14	11	2	23	10	5	B	12	A	A 17	23
II	354	7	5886	5902	706	442	394	110	12	15	12	5	12	11	6	A	1	A	A 2	4
III	355	8	5887	5903	707	443	395	111	1	16	13	3	1	12	7	G	21	M	M 26	15
IV	356	9	5888	5904	708	444	396	112	20	17	14	1	20	13	2	F E	9	A	A 13	26
294	357	10	5889	5905	709	445	397	113	9	18	15	5	9	14	3	D	29	M	A 5	7
II	358	11	5890	5906	710	446	398	114	28	19	16	3	28	15	4	C	17	A	A 18	18
III	359	12	5891	5907	711	447	399	115	17	1	17	7	17	16	5	B A	5	A	A 10	29
IV	360	13	5892	5908	712	448	400	116	6	2	18	2	6	17	7	G	25	M	A 1	11

L'an de J. C. 160, quelques Occidentaux firent Pâques le 25 Mars.

L'an de J. C. 168, en quelques Provinces d'Occident on célebra Pâques le 22 Mars.

L'an de J. C. 189, en divers endroits, le 18 Avril fut le jour de Pâques; & chez quelques Latins, on célebra cette solemnité le jour même de l'Equinoxe, contre la disposition du Concile de Nicée.

L'an de J. C. 190, Pâques se célebra chez les Orientaux le 5 Av. mais chez plusieurs Occident. le 29 Mars.

*L'étoile ou astérique * dans l'Ere des Martyrs, marque les années surabondantes de l'année Egyptienne.*

Digitized by Google

TABLE CHRONOLOGIQUE.

ANS DE J. C.	Ind. Rom.	Ere de Constantinop.	Ere de l'Alexandie.	Ere de Seleucides ou des Grecs.	Ere des Cesarien. d'Anc.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Prosélytes.	Chef des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrents.	Lettre Dominicales.	Terme Pascal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars A. Avril.	Epactes.
401	14	5893	5909	713	449	439	137	402	3	19	6	34	18	1	F	13	A	A 14	22
402	15	5894	5910	714	450	440	138	403	4	1	7	35	19	2	E	2	M	A 6	3
403	1	5895	5911	715	451	441	139 *	404	5	2	1	36	20	3	D	23	M	M 29	14
404	2	5896	5912	716	452	442	140	405	6	3	2	1	21	4	C	10	M	M 17	25
405	3	5897	5913	717	453	443	141	406	7	4	3	2	22	5	B	30	M	A 2	6
406	4	5898	5914	718	454	444	142	407	8	5	4	39	23	6	A	18	A	A 22	17 *
407	5	5899	5915	719	455	445	143 *	408	9	6	5	40	24	7	G	7	A	A 14	28
408	6	5900	5916	720	456	446	144	409	10	7	6	41	25	1	F	27	M	A 30	9
409	7	5901	5917	721	457	447	145	410	11	8	7	42	26	2	E	15	A	A 18	20
410	8	5902	5918	722	458	448	146	411	12	9	1	43	27	3	D	4	A	A 10	1
411	9	5903	5919	723	459	449	147 *	412	13	10	2	14	28	4	C	25	M	M 26	12
412	10	5904	5920	724	460	450	148	413	14	11	3	15	1	5	B	12	A	A 14	23
413	11	5905	5921	725	461	451	149	414	15	12	4	16	2	6	A	1	M	A 6	4
414	12	5906	5922	726	462	452	150	415	16	13	5	17	3	7	G	21	M	A 22	15
415	13	5907	5923	727	463	453	151 *	416	17	14	1	50	4	1	F	9	A	A 11	26
416	14	5908	5924	728	464	454	152	417	18	15	2	19	5	2	E	29	M	A 2	7
417	15	5909	5925	729	465	455	153	418	19	16	3	38	6	3	D	17	A	A 22	18
418	1	5910	5926	730	466	456	154	419	1	17	5	26	7	4	C	6	A	M 30	29
419	2	5911	5927	731	467	457	155 *	420	2	18	6	15	1	5	B	25	M	M 26	11
420	3	5912	5928	732	468	458	156	421	3	19	7	34	2	6	A	13	A	A 18	22
421	4	5913	5929	733	469	459	157	422	4	1	1	12	3	7	G	2	A	A 7	3
422	5	5914	5930	734	470	460	158	423	5	2	2	13	4	1	F	22	M	M 25	14
423	6	5915	5931	735	471	461	159 *	424	6	3	3	31	5	2	E	10	A	A 15	25
424	7	5916	5932	736	472	462	140	425	7	4	6	20	6	3	D	29	M	A 6	6
425	8	5917	5933	737	473	463	141	426	8	5	4	39	14	4	C	18	A	A 19	17
426	9	5918	5934	738	474	464	142	427	9	6	7	28	15	5	B	7	A	A 13	28
427	10	5919	5935	739	475	465	143 *	428	10	7	1	17	16	6	A	27	M	A 3	9
428	11	5920	5936	740	476	466	144	429	11	8	1	36	17	7	G	15	A	A 23	20 *
429	12	5921	5937	741	477	467	145	430	12	9	4	25	18	1	F	4	M	A 27	1
430	13	5922	5938	742	478	468	146	431	13	10	5	44	19	2	E	24	M	M 30	12
431	14	5923	5939	743	479	469	147 *	432	14	11	5	31	20	3	D	12	A	A 19	23
432	15	5924	5940	744	480	470	148	433	15	12	1	50	21	4	C	1	A	A 3	4
433	1	5925	5941	745	481	471	149	434	16	13	2	11	22	5	G	21	M	A 26	15
434	2	5926	5942	746	482	472	150	435	17	14	3	30	23	6	F	9	A	M 31	26
435	3	5927	5943	747	483	473	151 *	436	18	15	1	19	24	1	F	29	M	M 31	7
436	4	5928	5944	748	484	474	152	437	19	16	3	38	25	3	E	17	A	A 19	18
437	5	5929	5945	749	485	475	153	438	1	17	5	26	26	4	D	5	A	A 11	29
438	6	5930	5946	750	486	476	154	439	2	18	1	15	27	5	C	25	M	M 27	11
439	7	5931	5947	751	487	477	155 *	440	3	19	6	34	28	6	B	13	A	A 16	22
440	8	5932	5948	752	488	478	156	441	4	1	2	13	1	1	GF	2	A	A 7	3
441	9	5933	5949	753	489	479	157	442	5	2	3	12	2	2	E	22	M	M 23	14
442	10	5934	5950	754	490	480	158	443	6	3	3	31	3	3	C	10	A	A 12	25
443	11	5935	5951	755	491	481	159 *	444	7	4	6	20	4	4	C	30	M	A 4	6
444	12	5936	5952	756	492	482	160	445	8	5	4	39	5	5	B	18	A	A 31	17
445	13	5937	5953	757	493	483	161	446	9	6	7	28	6	7	A	7	A	A 8	28
446	14	5938	5954	758	494	484	162	447	10	7	1	17	7	1	F	27	M	M 31	9
447	15	5939	5955	759	495	485	163 *	448	11	8	1	36	8	2	E	15	A	A 27	20
448	1	5940	5956	760	496	486	164	449	12	9	4	25	9	4	D	2	A	A 11	1
449	2	5941	5957	761	497	487	165	450	13	10	7	14	10	5	B	24	M	M 27	12
450	3	5942	5958	762	498	488	166	451	14	11	7	33	11	6	A	12	A	A 16	23

L'an de J. C. 401, Pâques le 8 Avril, ou à la fin de Mars, selon les Egyptiens & en Orient.

L'an de J. C. 406, Pâques se célébra le 23 Avril; deux lunes plus tôt, nombre des Egyptiens; mais chez quelques Latins le 25 Mars.

L'an de J. C. 414, les Occidentaux, par ordre du Pape Innocent, célébrèrent Pâques le 21 Mars; mais S. Cyrille fit différer cette fête en Egypte jusqu'au 20 du même mois.

L'an de J. C. 417, Pâques se fit le 25 Mars parmi quelques Occidentaux.

L'an de J. C. 422, les Egyptiens célébrèrent Pâques le 3 Avril; les autres le 30 du même mois.

L'an de J. C. 423, l'Eglise d'Afrique célébra Pâques le 27 Mars, & les autres l'Eglise le 20 Avril.

L'an de J. C. 438, on fit Pâques le 22 Mars chez quelques Occidentaux.

L'an de J. C. 441, les Occidentaux firent Pâques le 27 Mars, & les Orientaux, ainsi que les Alexandrins, le 30 du même mois.

L'an de J. C. 464, quelques Latins firent Pâques le 26 Mars.

*L'étoile ou aſtérique *, dans l'Ere des Martyrs, marque la année ſurabondante ou intercalaire ou Egyptienne.*

Digitized by Google

Ans de J. C.	Indictions.	Ère d'Alexandre.	Ère Constantinop.	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère Césarien. d'An.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Cycle Solaire.	Réguliers.	Clef des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paſcal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.	Épactes.
451	4	5941	5959	763	499	489	167 *	412	15	12	1	1	22	12	7	G	1	A	A 8	4
452	5	5942	5960	764	500	490	168	413	16	13	2	2	11	13	1	FE	21	M	A 23	15
453	6	5943	5961	765	501	491	169	414	17	14	3	3	30	14	2	D	9	A	A 12	26
454	7	5946	5962	766	502	492	170	415	18	15	4	4	19	15	3	C	29	M	A 4	7
455	8	5947	5963	767	503	493	171 *	456	19	16	5	5	38	16	5	B	17	A	A 24	18
456	9	5948	5964	768	504	494	172	457	1	17	5	6	26	17	7	AG	5	A	A 8	29
457	10	5949	5965	769	505	495	173	458	2	18	1	7	15	18	1	F	25	M	M 31	11
458	11	5950	5966	770	506	496	174	459	3	19	2	8	34	19	2	E	13	A	A 20	22
459	12	5951	5967	771	507	497	175 *	460	4	1	3	9	23	20	3	D	2	A	A 5	3
460	13	5952	5968	772	508	498	176	461	5	2	4	10	12	21	5	CB	22	M	M 27	14
461	14	5953	5969	773	509	499	177	462	6	3	5	11	31	22	6	A	10	A	A 16	25
462	15	5954	5970	774	510	500	178 *	463	7	4	6	12	20	23	7	G	30	M	A 1	6
463	1	5955	5971	775	511	501	179 *	464	8	5	7	13	39	24	1	F	18	A	A 21	17
464	2	5956	5972	776	512	502	180	465	9	6	8	14	28	25	3	ED	7	A	A 12	28
465	3	5957	5973	777	513	503	181	466	10	7	9	15	17	26	4	C	27	M	M 28	9
466	4	5958	5974	778	514	504	182	467	11	8	1	16	36	27	5	B	15	A	A 17	20
467	5	5959	5975	779	515	505	183 *	468	12	9	2	17	25	28	6	A	4	A	A 9	1
468	6	5960	5976	780	516	506	184	469	13	10	3	18	14	1	1	GF	24	M	M 31	12
469	7	5961	5977	781	517	507	185	470	14	11	4	19	33	2	2	E	12	A	A 13	23
470	8	5961	5978	782	518	508	186	471	15	12	5	20	22	3	3	D	1	A	A 5	4
471	9	5962	5979	783	519	509	187 *	472	16	13	6	21	11	4	4	C	21	M	M 28	15
472	10	5963	5980	784	520	510	188	473	17	14	7	22	30	5	6	BA	9	A	A 16	26
473	11	5964	5981	785	521	511	189	474	18	15	1	23	19	6	7	G	29	M	A 1	7
474	12	5966	5982	786	522	512	190	475	19	16	2	24	38	7	1	F	17	A	A 21	18
475	13	5967	5983	787	523	513	191 *	476	1	17	3	25	26	8	2	E	5	A	A 6	29
476	14	5968	5984	788	524	514	192	477	2	18	1	15	9	4	3	DC	21	M	M 28	11
477	15	5969	5985	789	525	515	193	478	3	19	6	24	10	5	5	B	13	A	A 17	22
478	1	5970	5986	790	526	516	194	479	4	1	2	25	31	6	6	A	1	A	A 9	3
479	2	5971	5987	791	527	517	195 *	480	5	2	3	26	12	7	7	G	M	A	A 13	14
480	3	5972	5988	792	528	518	196	481	6	3	4	27	31	13	2	FE	10	A	A 13	25
481	4	5973	5989	793	529	519	197	482	7	4	6	20	14	3	3	D	30	M	A 5	6
482	5	5974	5990	794	530	520	198	483	8	5	7	29	15	4	4	C	18	A	A 25	17
483	6	5975	5991	795	531	521	199 *	484	9	6	8	28	16	5	5	B	7	A	A 10	28
484	7	5976	5992	796	532	522	200	485	10	7	9	17	17	7	6	AG	27	M	A 1	9
485	8	5977	5993	797	533	523	201	486	11	8	1	36	28	1	7	F	15	A	A 21	20
486	9	5978	5994	798	534	524	202 *	487	12	9	4	25	19	2	E	4	A	A 6	1
487	10	5979	5995	799	535	525	203 *	488	13	10	7	14	20	3	D	24	M	M 29	12
488	11	5980	5996	800	536	526	204	489	14	11	5	33	21	5	CB	12	A	A 17	23
489	12	5981	5997	801	537	527	205	490	15	12	1	22	32	6	A	1	A	A 2	4
490	13	5982	5998	802	538	528	206	491	16	13	2	11	23	7	G	21	M	M	25	15
491	14	5983	5999	803	539	529	207 *	492	17	14	3	30	24	1	F	9	A	A	14	26
492	15	5984	6000	804	540	530	208	493	18	15	5	19	25	3	ED	M	A	A	5	7
493	1	5985	6001	805	541	531	209	494	19	16	3	38	26	4	C	17	A	A	18	18
494	2	5986	6002	806	542	532	210	495	1	17	5	26	27	5	B	5	A	A	10	29
495	3	5987	6003	807	543	533	211 *	496	2	18	1	15	28	6	A	25	M	M	26	11
496	4	5988	6004	808	544	534	212	497	3	19	6	24	1	1	G	F	13	A	A	14	22
497	5	5989	6005	809	545	535	213	498	4	1	2	23	2	2	E	2	A	A	6	3
498	6	5990	6006	810	546	536	214	499	5	2	4	12	3	3	D	22	M	M	29	14
499	7	5991	6007	811	547	537	215 *	500	6	3	5	31	4	4	C	10	A	A	12	25
500	8	5992	6008	812	548	538	216	501	7	4	6	20	5	6	BA	30	M	A	2	6

L'an de J. C. 451, on célébra Pâques le 24 Avril chez les Orientaux, les Égyptiens & la plupart des Occidentaux ; mais quelques-uns des derniers mirent ce jour-là le 25 du même mois. Le Pape S. Léon, qui avoit été d'abord de leur avis, le rangea enfuite à celui des premiers.

L'an de J. C. en plusieurs lieux d'Occident on fit Pâques le 17 Avril.

L'an de J. C. 487, les Latins firent Pâques le 18 Avril, & quelques-uns même le 21 Mars, tandis que les Orientaux & les Égyptiens célébrèrent cette fête, comme il convenoit, le 25 Avril.

L'an de J. C. 495, on célébra Pâques le 2 Avril chez les Latins, & le 26 Mars en Orient & en Égypte.

L'an de J. C. 526, les Orientaux & les Alexandrins firent Pâques le 18 Avril, & les Latins le 21.

L'an de J. C. 549, plusieurs Occidentaux firent Pâques le 18 Avril.

L'année en abrégé, dans l'Ère des Martyrs, marque les années surabondantes ou intercalaires des Égyptiens.

Digitized by Google

ANS DE J. C.	Indictions.	Ère d'Alexandrie.	Ère de Constantinop.	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère Césarien. d'Ant.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrents.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.	Épactes.
501	9	5993	6009	813	549	539	217	501	8	5	4	39	6	7	G	18	A	A 21	17
502	10	5994	6010	814	550	540	218	502	9	6	7	1	7	1	F	7	M	A 14	28
503	11	5995	6011	815	551	541	219	503	10	7	1	28	1	2	E	29	M	A 30	9
504	12	5996	6012	816	552	542	220	504	11	8	2	17	2	3	DC	15	A	M 18	20
525	13	5997	6013	817	553	543	221	505	12	9	4	25	3	4	B	4	A	A 10	1
506	14	5998	6014	818	554	544	222	507	13	10	7	14	4	6	A	24	M	M 26	12
507	15	5999	6015	819	555	545	223	508	14	11	5	33	5	7	G	12	A	A 15	23
508	1	6000	6016	820	556	546	224	509	15	12	1	22	6	1	FE	1	A	M 6	4
509	2	6001	6017	821	557	547	225	510	16	13	4	11	7	2	D	21	M	A 22	15
510	3	6002	6018	822	558	548	226	511	17	14	2	30	1	4	C	9	A	M 11	26
511	4	6003	6019	823	559	549	227	513	18	15	5	19	2	5	B	29	M	A 3	7
512	5	6004	6020	824	560	550	228	513	19	16	3	38	3	7	AG	17	A	A 22	18
513	6	6005	6021	825	561	551	229	514	1	17	5	26	4	1	F	5	A	A 19	29
514	7	6006	6022	826	562	552	230	515	2	18	1	15	5	2	E	25	M	A 30	11
515	8	6007	6023	827	563	553	231	516	3	19	6	34	6	3	D	13	A	M 14	22
516	9	6008	6024	828	564	554	232	517	4	1	2	23	7	5	CB	2	A	A 3	3
517	10	6009	6025	829	565	555	233	518	5	2	5	12	1	6	A	22	M	A 26	14
518	11	6010	6026	830	566	556	234	519	6	3	3	31	2	7	G	10	A	M 15	25
519	12	6011	6027	831	567	557	235	520	7	4	6	20	3	1	F	30	M	A 31	6
520	13	6012	6028	832	568	558	236	521	8	5	4	39	4	3	ED	18	A	M 19	17
521	14	6013	6029	833	569	559	237	522	9	6	7	28	5	4	C	7	A	A 11	28
522	15	6014	6030	834	570	560	238	523	10	7	1	17	6	5	B	27	M	A 23	9
523	1	6015	6031	835	571	561	239	524	11	8	1	36	7	6	A	15	A	A 16	20
524	2	6016	6032	836	572	562	240	525	12	9	4	25	1	1	GF	4	A	A 7	1
525	3	6017	6033	837	573	563	241	526	13	10	7	14	2	2	E	24	M	A 30	12
526	4	6018	6034	838	574	564	242	527	14	11	5	33	3	3	D	12	A	A 19	23
527	5	6019	6035	839	575	565	243	528	15	12	1	22	4	4	C	1	A	A 4	4
528	6	6020	6036	840	576	566	244	529	16	13	4	11	5	6	BA	21	M	A 26	15
529	7	6021	6037	841	577	567	245	530	17	14	2	30	6	7	G	9	A	M 11	26
530	8	6022	6038	842	578	568	246	531	18	15	5	19	7	1	F	29	M	A 31	7
531	9	6023	6039	843	579	569	247	532	19	16	3	38	1	2	E	17	A	A 20	18
532	10	6024	6040	844	580	570	248	1	1	17	5	26	2	4	DC	5	A	A 11	29
533	11	6025	6041	845	581	571	249	2	2	18	1	15	3	5	B	25	M	A 27	11
534	12	6026	6042	846	582	572	250	3	3	19	6	34	4	6	AG	13	A	A 16	22
535	13	6027	6043	847	583	573	251	4	4	1	2	21	5	7	G	2	A	A 8	3
536	14	6028	6044	848	584	574	252	5	5	2	5	12	6	2	FE	22	M	M 23	14
537	15	6029	6045	849	585	575	253	6	6	3	3	31	7	3	D	10	A	A 12	25
538	1	6030	6046	850	586	576	254	7	7	4	6	20	1	4	C	30	M	A 4	6
539	2	6031	6047	851	587	577	255	8	8	5	4	39	2	5	B	18	A	M 24	17
540	3	6032	6048	852	588	578	256	9	9	6	7	28	3	7	AG	7	A	A 8	28
541	4	6033	6049	853	589	579	257	10	10	7	1	17	4	1	F	27	M	M 31	9
542	5	6034	6050	854	590	580	258	11	11	8	1	36	5	2	E	15	A	A 20	20
543	6	6035	6051	855	591	581	259	12	12	9	4	25	6	3	D	4	A	A 5	1
544	7	6036	6052	856	592	582	260	13	13	10	7	14	7	5	CB	24	M	M 27	12
545	8	6037	6053	857	593	583	261	14	14	11	5	33	1	6	A	12	A	A 16	23
546	9	6038	6054	858	594	584	262	15	15	12	3	22	2	7	G	1	A	A 8	4
547	10	6039	6055	859	595	585	263	16	16	13	4	11	3	1	F	21	A	M 24	15
548	11	6040	6056	860	596	586	264	17	17	14	2	30	4	2	E	9	A	A 12	26
549	12	6041	6057	861	597	587	265	18	18	15	5	19	5	4	C	29	M	A 31	7
550	13	6042	6058	862	598	588	266	19	19	16	3	38	6	5	B	17	A	A 24	18

L'an de J. C. 501, les Occidentaux firent Pâques le 25 Mars, & les Orientaux le 22 Avril.

L'an de J. C. 516, Pâques fut celebré le 3 Avril par les Alexandrins & les Orientaux, & le 10 par les Occidentaux.

L'an de J. C. 520, quelques Latins firent Pâques le 22 Mars.

L'an de J. C. 536, Pâques se celebra dans quelques Eglises d'Occident le 30 Mars.

L'an de J. C. 545, on célebra Pâques à C. P., par édit de Justinien, le 23 Avril. Voyez la raison de cet édit dans Cédrénus, fur l'an 19 de Justinien.

L'an de J. C. 550, les Occidentaux firent Pâques le 17 Avril, & les Orientaux le 24 du même mois.

*L'étoile ou astérique *, dans l'Ere des Martyrs, marque les années surabondantes des Egyptiens.*

Digitized by Google

Ans de J.C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere Arabique ou des Sélenides.	Ere de Constantinop.	Ere Cétérien. d'Antioche.	Ere d'Epagene.	Ere des Martyrs.	Cycle Paschal.	Cycle Solaire.	Cycle de la Lune.	Cycle de 19 ans.	Regulier.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrents.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.	Epactes.
551	14	6043	6059	863	899	589	267 *	23	1	17	5	26	28	6	A	A	5	A	A	9	29
552	15	6044	6060	864	900	590	268	24	2	18	6	15	1	7	GF	E	21	M	M	31	11
553	1	6045	6061	865	901	591	269	25	3	19	7	4	2	1	ED	C	13	A	A	20	22
554	2	6046	6062	866	902	592	270	26	4	1	8	23	3	2	C	B	2	M	M	5	3
555	3	6047	6063	867	903	593	271 *	27	5	2	9	12	4	3	B	A	25	A	M	28	14
556	4	6048	6064	868	904	594	272	28	6	3	10	1	5	4	BA	G	10	A	A	16	25
557	5	6049	6065	869	905	595	273	1	7	4	11	20	6	5	G	F	30	M	A	1	6
558	6	6050	6066	870	906	596	274	2	8	5	12	9	7	6	F	E	18	A	A	21	17
559	7	6051	6067	871	907	597	275 *	3	9	6	13	28	1	7	E	D	7	A	A	13	28
560	8	6052	6068	872	908	598	276	4	10	7	14	17	2	1	DC	B	27	M	M	28	9
561	9	6053	6069	873	909	599	277	5	11	8	15	6	3	2	B	A	15	A	A	17	20
562	10	6054	6070	874	910	600	278	6	12	9	16	25	4	3	A	G	4	A	A	9	1
563	11	6055	6071	875	911	601	279 *	7	13	10	17	14	5	4	G	F	23	M	M	25	12
564	12	6056	6072	876	912	602	280	8	14	11	18	3	6	5	FE	D	12	A	A	13	23
565	13	6057	6073	877	913	603	281	9	15	12	19	22	7	6	D	C	1	A	A	5	4
566	14	6058	6074	878	914	604	282	10	16	13	1	11	1	7	C	B	21	M	M	28	15
567	15	6059	6075	879	915	605	283 *	11	17	14	2	30	2	1	B	A	9	A	A	10	26
568	1	6060	6076	880	916	606	284	12	18	15	3	19	3	2	AG	F	29	A	A	1	7
569	2	6061	6077	881	917	607	285	13	19	16	4	8	4	3	F	E	17	A	A	21	18
570	3	6062	6078	882	918	608	286	14	20	17	5	26	5	4	E	D	5	A	A	6	29
571	4	6063	6079	883	919	609	287 *	15	1	18	6	15	6	5	DC	B	25	M	M	29	11
572	5	6064	6080	884	920	610	288	16	2	19	7	4	7	6	B	A	13	A	A	17	22
573	6	6065	6081	885	921	611	289	17	3	1	8	23	1	7	AG	F	2	A	A	9	3
574	7	6066	6082	886	922	612	290	18	4	2	9	12	2	1	F	E	22	M	M	25	14
575	8	6067	6083	887	923	613	291 *	19	5	3	10	1	3	2	E	D	10	A	A	14	25
576	9	6068	6084	888	924	614	292	20	6	4	11	20	4	3	ED	C	30	M	A	5	6
577	10	6069	6085	889	925	615	293	21	7	5	12	9	5	4	C	B	18	A	A	25	17
578	11	6070	6086	890	926	616	294	22	8	6	13	28	6	5	B	A	7	A	A	10	28
579	12	6071	6087	891	927	617	295 *	23	9	7	14	17	7	6	A	G	27	M	A	1	9
580	13	6072	6088	892	928	618	296	24	10	8	15	6	1	7	GF	E	15	A	A	21	20
581	14	6073	6089	893	929	619	297	25	11	9	16	25	2	1	E	D	4	A	A	6	1
582	15	6074	6090	894	930	620	298	26	12	10	17	14	3	2	D	C	24	M	A	20	12
583	1	6075	6091	895	931	621	299 *	27	13	11	18	3	4	3	C	B	12	A	A	18	23
584	2	6076	6092	896	932	622	300	28	14	12	19	22	5	4	BA	G	1	A	A	2	4
585	3	6077	6093	897	933	623	301	29	15	13	1	11	6	5	G	F	21	M	M	25	15
586	4	6078	6094	898	934	624	302	1	16	14	2	30	7	6	F	E	9	A	A	14	26
587	5	6079	6095	899	935	625	303 *	2	17	15	3	19	1	7	E	D	29	M	M	30	7
588	6	6080	6096	900	936	626	304	3	18	16	4	8	3	1	DC	B	17	A	A	18	18
589	7	6081	6097	901	937	627	305	4	19	17	5	27	4	3	B	A	5	A	A	10	29
590	8	6082	6098	902	938	628	306	5	20	18	6	15	5	4	A	G	25	M	M	26	11
591	9	6083	6099	903	939	629	307 *	6	1	19	7	4	6	5	G	F	13	A	A	15	22
592	10	6084	6100	904	940	630	308	7	2	1	8	23	7	6	FE	D	2	A	A	6	3
593	11	6085	6101	905	941	631	309	8	3	2	9	12	1	7	D	C	22	M	M	29	14
594	12	6086	6102	906	942	632	310	9	4	3	10	1	3	1	C	B	10	A	A	11	25
595	13	6087	6103	907	943	633	311 *	10	5	4	11	20	4	3	B	A	30	M	A		6
596	14	6088	6104	908	944	634	312	11	6	5	12	9	5	4	AG	F	18	A	A	22	17
597	15	6089	6105	909	945	635	313	12	7	6	13	28	7	5	F	E	7	A	A	14	28
598	1	6090	6106	910	946	636	314	13	8	7	14	17	1	6	E	D	27	M	M	30	9
599	2	6091	6107	911	947	637	315 *	14	9	8	15	6	2	7	D	C	15	A	A	19	20
600	3	6092	6108	912	948	638	316	15	10	9	16	25	3	1	CB	A	4	A	A	10	1

L'an de J. C. 570, les Alexandrins & les Orientaux célebrerent Pâques le 6 Avril, & les Latins le 13 du même mois.

L'an de J. C. 577, le 25 Avril fut le jour de Pâques pour les Orientaux & les Egyptiens; mais les Occidentaux célebrerent cette fête le 18 du même mois, & quelques-uns le 21 Mars.

L'an de J. C. 590, les Orientaux firent Pâques le 26 Mars, & les Occidentaux le 2 Avril.

L'an de J. C. 594, Pâques fut célebré le 21 Avril en Orient, & le 18 en Occident.

*L'étoile ou astérisque *, dans l'Ere des Martyrs, marque les années surabondantes ou intercalaires des Egyptiens.*

Digitized by Google

Année de J. C.	Indictions.	Ère d'Alexandre.	Ère de Constantinop.	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère des Séleucides ou des Arabes.	Ère Césarien. d'Ant.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Régulateurs.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrents.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Épactes.
601	4	6093	6109	913	649	639	317			70	13	10	7	14	22	6	A	24	M	26	12
602	5	6094	6110	914	650	640	318			71	14	11	1	5	23	7	G	13	A	15	23
603	6	6095	6111	915	651	641	319*			72	15	12	2	22	24	1	F	2	A	7	4
604	7	6096	6112	916	652	642	320			73	16	13	4	11	25	2	E	21	M	23	15
605	8	6097	6113	917	653	643	321			74	17	14	5	30	26	4	D	10	A	11	26
606	9	6098	6114	918	654	644	322			75	18	15	6	19	27	5	B	29	M	4	7
607	10	6099	6115	919	655	645	323*			76	19	16	7	3	28	6	A	18	A	23	18
608	11	6100	6116	920	656	646	324			77	1	17	5	26	1	1	G	F	15	A	M	29
609	12	6101	6117	921	657	647	325			78	2	18	1	15	2	2	E	25	M	30	11
610	13	6102	6118	922	658	648	326			79	3	19	6	34	3	3	D	13	A	19	22
611	14	6103	6119	923	659	649	327*			80	4	1	2	23	4	4	C	2	A	4	3
612	15	6104	6120	924	660	650	328			81	5	2	3	12	5	6	B	22	M	26	14
613	1	6105	6121	925	661	651	329			82	6	3	3	31	6	7	G	10	A	15	25
614	2	6106	6122	926	662	652	330			83	7	4	6	20	7	1	F	30	M	31	6
615	3	6107	6123	927	663	653	331*			84	8	5	4	39	8	2	E	18	A	20	17
616	4	6108	6124	928	664	654	332			85	9	6	7	28	9	4	D	C	7	A	11	28
617	5	6109	6125	929	665	655	333			86	10	7	5	17	10	5	B	27	M	31	9
618	6	6110	6126	930	666	656	334			87	11	8	1	36	11	6	A	15	A	16	20
619	7	6111	6127	931	667	657	335*			88	12	9	4	25	12	7	G	F	4	A	8	1
620	8	6112	6128	932	668	658	336			89	13	10	7	14	13	2	F	24	M	30	12
621	9	6113	6129	933	669	659	337			90	14	11	5	33	14	3	D	12	A	19	23
622	10	6114	6130	934	670	660	338	1 16	Juil. F 6	91	15	12	1	22	15	4	C	1	A	4	4
623	11	6115	6131	935	671	661	339*	2*	Juil. F 1	92	16	13	4	11	16	5	B	21	M	27	15
624	12	6116	6132	936	672	662	340	3 24	Juin. F 2	93	17	14	2	30	17	7	A	G	M	13	26
625	13	6117	6133	937	673	663	341	4 13	Juin. F 5	94	18	15	5	19	18	1	F	29	M	31	7
626	14	6118	6134	938	674	664	342	5*	2 Juin. F 2	95	19	16	3	38	19	2	E	17	A	20	18
627	15	6119	6135	939	675	665	343*	6	23 Mai. F 7	96	1	17	5	26	20	3	D	6	A	12	29
628	1	6120	6136	940	676	666	344	7*	11 Mai. F 4	97	2	18	1	15	21	5	C	B	15	A	17	11
629	2	6121	6137	941	677	667	345	8	1 Mai. F 2	98	3	19	6	34	22	6	B	25	M	31	22
630	3	6122	6138	942	678	668	346	9	20 Avr. F 6	99	4	1	2	23	23	7	A	G	A	8	4
631	4	6123	6139	943	679	669	347*	10*	9 Avr. F 3	100	5	2	5	11	24	1	F	22	M	24	14
632	5	6124	6140	944	680	670	348	11	29 Mars F 1	101	6	3	3	31	25	3	E	D	10	A	12	25
633	6	6125	6141	945	681	671	349	12	18 Mars F 5	102	7	4	6	20	26	4	C	30	M	A	4	6
634	7	6126	6142	946	682	672	350	13*	7 Mars F 2	103	8	5	4	39	27	5	B	18	A	24	17
635	8	6127	6143	947	683	673	351*	14	25 Fév. F 7	104	9	6	7	28	28	6	A	7	A	9	28
636	9	6128	6144	948	684	674	352	15	14 Fév. F 4	105	10	7	5	17	1	1	G	F	27	M	31	9
637	10	6129	6145	949	685	675	353	16*	3 Fév. F 1	106	11	8	1	36	2	2	E	15	A	20	20
638	11	6130	6146	950	686	676	354	17	23 Janv. F 6	107	12	9	4	25	3	3	D	C	4	A	5	1
639	12	6131	6147	951	687	677	355*	18*	12 Janv. F 3	108	13	10	7	14	4	4	C	24	M	28	12
640	13	6132	6148	952	688	678	356	19	2 Janv. F 1	109	14	11	5	33	5	6	B	12	A	16	23
								20	22 Déc. F 5												
641	14	6133	6149	953	689	679	357	21	11 Déc. F 2	110	15	12	1	22	6	7	G	F	1	A	8	4
642	15	6134	6150	954	690	680	358	22	30 Nov. F 7	111	16	13	4	11	7	1	F	21	M	24	15
643	1	6135	6151	955	691	681	359*	23	19 Nov. F 4	112	17	14	2	30	8	2	E	D	9	A	12	26
644	2	6136	6152	956	692	682	360	24*	7 Nov. F 1	113	18	15	5	19	9	4	D	29	M	A	4	7
645	3	6137	6153	957	693	683	361	25	28 Oct. F 6	114	19	16	3	38	10	5	B	17	A	23	18
646	4	6138	6154	958	694	684	362	26	17 Oct. F 3	115	1	17	1	15	11	6	A	5	A	9	29
647	5	6139	6155	959	695	685	363*	27	7 Oct. F 1	116	2	18	1	15	12	7	G	F	25	M	31	10
648	6	6140	6156	960	696	686	364	28	25 Sept. F 5	117	3	19	6	34	13	2	F	E	13	A	20	22
649	7	6141	6157	961	697	687	365	29*	14 Sept. F 2	118	4	1	2	23	14	3	E	2	A	1	3
650	8	6142	6158	962	698	688	366	30	4 Sept. F 7	119	5	2	5	11	15	4	D	C	22	M	28	14

L'an de J. C. 645, dans l'Orient & en Égypte, on célébra Pâques le 23 Avril, & le 17 du même mois en beaucoup de lieux d'Occident.

*L'épiſe ou aſtérique, * dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F, déſigne la férie, & la barre — au-deſſous de l'année, ferme le Cycle des années Arabiques, qui eſt de 30 ans.*

Digitized by Google

Ann. de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinople.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere des Arsacides d'Arm.	Ere des Césarées.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ÈRE DE L'HEGIRE.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans	Cycle Lunaire.	Régulieres.	Cycle Solaire.	Clefs des Tems Mob.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	M. Mars.	A. Avril.	Les Pâques; M. Mars. A. Avril.	Epactes.
651	9	6143	6159	963	699	689	367*	31 24	Août F 4	120	6	3	3	33	16	5	B	30	A	A	1*	25
652	10	6144	6160	964	700	690	368	31*11	Août F 1	121	7	4	6	20	17	7	A G	30	A	A	31	6
653	11	6145	6161	965	701	691	369	33 1	Août F 2	122	8	5	4	39	18	1	F	18	A	A	23	17
654	12	6146	6162	966	702	692	370	34 22	Juill. F 3	123	9	6	7	28	19	3	E	7	A	A	13	28
655	13	6147	6163	967	703	693	371*	35*21	Juill. F 7	124	10	7	3	17	20	3	D	27	M	M	29	9
656	14	6148	6164	968	704	694	372	36 30	Juin. F 5	125	11	8	1	36	21	5	C B	11	A	A	17	20
657	15	6149	6165	969	705	695	373	37*19	Juin. F 2	126	12	9	4	25	22	6	A	31	A	A	9	1
658	1	6150	6166	970	706	696	374	38 9	Juin. F 7	127	13	10	7	14	23	7	G	24	M	M	25	12
659	2	6151	6167	971	707	697	375*	39 29	Mai. F 4	128	14	11	2	33	24	1	F	12	A	A	14	23
660	3	6152	6168	972	708	698	376	40*17	Mai. F 1	129	15	12	1	22	25	3	E D	1	A	A	5	4
661	4	6153	6169	973	709	699	377	41 7	Mai. F 6	130	16	13	4	11	26	4	C	21	M	M	28	15
662	5	6154	6170	974	710	700	378	42 26	Avril F 3	131	17	14	1	30	27	5	B	9	A	A	10	26
663	6	6155	6171	975	711	701	379*	43*15	Avril F 7	132	18	15	5	19	28	7	A	29	M	A	2	7
664	7	6156	6172	976	712	702	380	44 4	Avril F 5	133	19	16	2	3	1	1	G F	17	A	A	21	18
665	8	6157	6173	977	713	703	381	45 25	Mars, F 2	134	1	17	5	26	2	2	E	5	A	A	6	29
666	9	6158	6174	978	714	704	382	46*13	Mars, F 6	135	2	18	1	11	3	3	D	25	M	M	26	11
667	10	6159	6175	979	715	705	383*	47 3	Mars, F 4	136	3	19	6	34	4	4	C	13	A	A	18	22
668	11	6160	6176	980	716	706	384	48*20	Fevr. F 1	137	4	1	2	23	5	6	B A	2	A	A	9	3
669	12	616.	6177	981	717	707	385	49 9	Fevr. F 6	138	5	2	5	12	6	7	G	22	M	M	24	14
670	13	6162	6178	982	718	708	386	50 29	Janv. F 3	139	6	3	3	1	7	1	F	10	A	A	14	25
671	14	6163	6179	983	719	709	387*	51*18	Janv. F 7	140	7	4	6	20	8	2	E	30	M	A	6	6
672	15	6164	6180	984	720	710	388	52 8	Janv. F 5	141	8	5	4	39	9	4	D C	18	A	A	27	17
673	1	6165	6181	985	721	711	389	53*16	Déc. F 2	142	9	6	7	28	10	5	B	7	A	A	10	28
674	2	6166	6182	986	722	712	390	55 6	Déc. F 4	143	10	7	3	17	11	6	A	27	M	A	2	9
675	3	6167	6183	987	723	713	391*	56*25	Nov. F 1	144	11	8	1	36	12	7	G	15	A	A	22	20
676	4	6168	6184	988	724	714	392	57 14	Nov. F 6	145	12	9	4	25	13	2	F E	4	A	A	6	1
677	5	6169	6185	989	725	715	393	58 3	Nov. F 3	146	13	10	7	14	14	3	D	24	M	M	29	12
678	6	6170	6186	990	726	716	394	59*23	Octo. F 7	147	14	11	2	33	15	4	C	12	A	A	18	23
679	7	6171	6187	991	727	717	395*	60 13	Octo. F 5	148	15	12	5	22	16	5	B	1	A	A	2	4
680	8	6172	6188	992	728	718	396	61 1	Octo. F 2	149	16	13	4	11	17	7	A G	21	M	M	23	15
681	9	6173	6189	993	729	719	397	61*20	Sept. F 6	150	17	14	1	30	18	1	F	9	A	A	14	26
682	10	6174	6190	994	730	720	398	62 10	Sept. F 4	151	18	15	5	19	19	2	E	29	M	A	30	7
683	11	6175	6191	995	731	721	399*	64 30	Août F 1	152	19	16	3	8	20	3	D	17	A	A	19	18
684	12	6176	6192	996	732	722	400	65*18	Août F 5	153	1	17	5	26	21	5	C B	5	A	A	10	29
685	13	6177	6193	997	733	723	401	66 8	Août F 3	154	2	18	1	15	22	6	A	25	M	M	26	11
686	14	6178	6194	998	734	724	402	67*28	Juill. F 7	155	3	19	6	34	23	7	G	13	A	A	15	22
687	15	6179	6195	999	735	725	403*	68 18	Juill. F 5	156	4	1	2	23	24	1	F	2	A	A	7	3
688	1	6180	6196	1000	736	726	404	69 6	Juill. F 2	157	5	2	5	12	25	3	E D	22	M	M	29	14
689	2	6181	6197	1001	737	727	405	70*25	Juin. F 6	158	6	3	3	1	26	4	C	10	A	A	11	25
690	3	6182	6198	1002	738	728	406	71 15	Juin. F 4	159	7	4	6	20	27	5	B	30	A	A	3	6
691	4	6183	6199	1003	739	729	407*	72 4	Juin. F 1	160	8	5	4	39	28	6	A	18	A	A	23	17
692	5	6184	6200	1004	740	730	408	73*23	Mai. F 5	161	9	6	7	28	1	1	G F	7	A	A	14	28
693	6	6185	6201	1005	741	731	409	74 13	Mai. F 3	162	10	7	3	17	2	2	E	27	M	M	30	9
694	7	6186	6202	1006	742	732	410	75 2	Mai. F 7	163	11	8	1	36	3	3	D	15	A	A	19	20
695	8	6187	6203	1007	743	733	411*	76*21	Avril F 4	164	12	9	4	25	4	4	C	4	A	A	11	1
696	9	6188	6204	1008	744	734	412	77 10	Avril F 2	165	13	10	7	14	5	6	B A	24	M	M	26	12
697	10	6189	6205	1009	745	735	413	78*30	Mars, F 6	166	14	11	1	33	6	7	G	12	A	A	15	23
698	11	6190	6206	1010	746	736	414	79 20	Mars, F 4	167	15	12	5	22	7	1	F	1	A	A	7	4
699	12	6191	6207	1011	747	737	415*	80 9	Mars, F 1	168	16	13	4	11	8	2	E	21	M	M	22	15
700	13	6192	6208	1012	748	738	416	81*26	Févr. F 5	169	17	14	2	30	9	4	D C	9	A	A	31	26

L'an de J. C. 661, les Egyptiens & les Orientaux célébrèrent Pâques le 6 Avril, & les Occidentaux le 13 de ce mois, conformément au cycle de Victorius.

L'an de J. C. 671, les Alexandrins & les Orientaux firent Pâques le 25 Avril, & les Occidentaux le 18 de ce mois, & quelques-uns même le 21 Mars.

L'an de J. C. 681, Pâques fut le 16 Mars chez les Egyptiens & les Orientaux, & le 2 Avril chez les Occident.

L'an de J. C. 689, Alexandrie & l'Orient célébrèrent Pâques le 11 Avril, & l'Eglise latine le 18 de ce mois.

*L'étoile ou astérisque *, dans l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F. désigne la férie ; & la — au-dessous de l'année ferme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Digitized by Google

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Seleucides ou des Grecs.	Ere des Séleucides d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrents.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars A. Avril.	Epactes.
704	24	6193	6209	1015	749	739	419	84 15 Fév. F 2	170	18	15	5	19	10	5	B	29	M	A	3	7
705	25	6194	6210	1016	750	740	420	85 4 Fev. F 4	171	19	16	7	5	11	6	A	17	A	M	23	18
706	1	6195	6211	1017	751	741	421*	84*24 Jan. F 5	172	1	17	5	16	12	7	G	5	M	A	8	29
707	2	6196	6212	1018	752	742	422	85 14 Jan. F 6	173	2	18	1	15	13	1	F	25	M	M	30	11
708	3	6197	6213	1019	753	743	423	{86* 2 Jan. F 7 / 87 23 Dec. F 1	174	3	19	6	24	14	2	D	13	A	A	19	22
709	4	6198	6214	1020	754	744	424	88 12 Déc. F 2	175	4	1	2	23	15	4	C	2	A	A	4	3
710	5	6199	6215	1021	755	745	425	89* 1 Déc. F 3	176	5	2	5	12	16	5	B	22	M	M	27	14
711	6	6200	6216	1022	756	746	426	90 20 Nov. F 4	177	6	3	3	31	17	7	AG	10	A	M	15	25
712	7	6201	6217	1023	757	747	427	91 9 Nov. F 5	178	7	4	6	20	18	1	E	30	M	M	31	6
713	8	6202	6218	1024	758	748	428	92*29 Oct. F 6	179	8	5	4	9	19	2	E	18	A	A	20	17
714	9	6203	6219	1025	759	749	429*	91 19 Oct. F 2	180	9	6	7	28	20	3	D	7	A	A	12	28
715	10	6204	6220	1026	760	750	430	94 7 Oct. F 6	181	10	7	1	17	21	5	CB	27	M	A	31	9
716	11	6205	6221	1027	761	751	431	95*26 Sept. F 3	182	11	8	1	5	22	6	A	15	A	A	16	20
717	12	6206	6222	1028	762	752	432	96 16 Sept. F 4	183	12	9	4	25	23	7	F	4	A	M	8	1
718	13	6207	6223	1029	763	753	433*	97* 5 Sept. F 5	184	13	10	7	13	24	1	E	24	M	M	31	12
719	14	6208	6224	1030	764	754	434	98 25 Août F 3	185	14	11	5	31	25	3	ED	12	A	A	19	23
720	15	6209	6225	1031	765	755	435	99 14 Août F 4	186	15	12	1	21	26	4	C	1	A	A	4	4
721	1	6210	6226	1032	766	756	436	100* 3 Août F 5	187	16	13	4	13	27	5	B	21	M	M	27	15
722	2	6211	6227	1033	767	757	437*	101 24 Juill. F 3	188	17	14	2	2	28	6	A	9	A	A	16	26
723	3	6212	6228	1034	768	758	438	102 13 Juill. F 6	189	18	15	5	19	1	1	GF	29	M	M	31	7
724	4	6213	6229	1035	769	759	439	103* 1 Juill. F 1	190	19	16	3	8	2	2	E	17	A	A	20	18
725	5	6214	6230	1036	770	760	440	104 21 Juin F 1	191	1	17	5	26	3	4	D	5	A	A	12	29
726	6	6215	6231	1037	771	761	441*	105 10 Juin F 5	192	2	18	1	15	4	5	C	25	M	M	28	11
727	7	6216	6232	1038	772	762	442	106*29 Mai, F 2	193	3	19	6	34	5	6	BA	13	A	A	16	22
728	8	6217	6233	1039	773	763	443	107 19 Mai, F 7	194	4	1	3	23	6	7	G	2	A	A	8	3
729	9	6218	6234	1040	774	764	444	108* 8 Mai, F 4	195	5	2	5	11	7	1	F	22	M	M	29	14
730	10	6219	6235	1041	775	765	445*	109 28 Avr. F 2	196	6	3	3	31	8	2	DC	10	M	A	14	25
731	11	6220	6236	1042	776	766	446	110 16 Avr. F 6	197	7	4	6	20	9	3	B	18	A	A	24	6
732	12	6221	6237	1043	777	767	447	111 6 Avr. F 7	198	8	5	4	9	10	5	A	7	A	A	9	17
733	13	6222	6238	1044	778	768	448	112 26 Mars F 1	199	9	6	7	28	11	6	A	7	A	A	9	28
734	14	6223	6239	1045	779	769	449*	113 15 Mars F 5	200	10	7	3	17	12	7	G	27	M	A	1	9
735	15	6224	6240	1046	780	770	450	114* 4 Mars F 2	201	11	8	1	5	13	2	FE	15	A	A	20	20
736	1	6225	6241	1047	781	771	451	115 24 Fevr. F 7	202	12	9	4	25	14	3	D	4	A	A	5	1
737	2	6226	6242	1048	782	772	452	116*14 Fevr. F 4	203	13	10	7	13	15	4	C	24	M	M	28	12
738	3	6227	6243	1049	783	773	453*	117 31 Jan. F 3	204	14	11	5	31	16	5	B	12	A	A	16	23
739	4	6228	6244	1049	784	774	453	118 20 Jan. F 4	205	15	12	1	21	17	7	AG	1	A	A	8	4
740	5	6229	6245	1050	785	775	454	{119* 8 Jan. F 5 / 1220 19 Dec. F 5	206	16	13	4	11	18	1	F	21	A	M	24	15
741	6	6230	6246	1051	786	776	455	121 12 Dec. F 1	207	17	14	2	30	19	2	E	9	A	A	13	26
742	7	6231	6247	1052	787	777	456*	122* 1 Dec. F 2	208	18	15	5	19	20	3	D	29	M	A	1	7
743	8	6232	6248	1053	788	778	456	123 26 Nov. F =	209	19	16	3	8	21	5	CB	17	A	A	21	18
744	9	6233	6249	1054	789	779	457	124 15 Nov. F 4	210	1	17	5	26	22	6	A	5	A	A	9	29
745	10	6234	6250	1055	790	780	458	125* 4 Nov. F 1	211	2	18	1	15	23	7	G	25	M	A	1	11
746	11	6235	6251	1056	791	781	459*	126 25 Oct. F 6	212	3	19	6	34	24	1	F	13	A	A	16	21
747	12	6236	6252	1056	792	782	460	127*13 Oct. F 7	213	4	1	2	23	25	3	ED	2	A	A	5	2
748	13	6237	6253	1057	793	783	461	128 3 Oct. F 1	214	5	2	5	12	26	4	C	21	M	M	25	14
749	14	6238	6254	1058	794	784	462	129 22 Sept. F 5	215	6	3	3	31	27	5	B	10	A	A	17	25
750	15	6239	6255	1059	795	785	463*	130*11 Sept. F 2	216	7	4	6	20	28	6	A	29	M	A	31	6
751	1	6240	6256	1060	796	786	464	131 31 Août F 7	217	8	5	4	9	29	1	GF	18	A	A	21	17
752	2	6241	6257	1061	797	787	465	132 20 Août F 4	218	9	6	7	28	1	2	E	7	A	A	11	28
753	3	6242	6258	1062	798	788	466	133* 9 Août F 1	219	10	7	3	17	2	3	D	27	M	M	29	9

L'an de J. C. 779, toutes les Eglises Britanniques le réunirent à l'Eglise Romaine pour la célébration du jour de Pâques.

L'an de J. C. 760, en Orient, en Egypte, & en quelques lieux de l'Occident, Pâques fut célébré le 24 Avril; mais le 17 du même mois dans quelques Eglises.

L'an de J. C. 725, Pâques se fit chez les Alexandrins & les Orientaux le 11 Avril, mais les Tables qui forment le cycle de Victorius, recommencent cette fête jusqu'au 18 du même mois.

L'an de J. C. 748, Pâques fut célébré chez les Latins le 28 Mars, & ailleurs le 21 Avril.

*L'étoile ou astérisque *, dans l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; l'S. désigne la fête de la Barre — au-dessus de l'année forme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Digitized by Google

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere d'Antioche.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Régulières.	Cycle Solaire.	Clefs des Fêtes Mob.	Concurrents.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	Mi. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
751	4	6243	6159	1063	799	789	467*	134 30 Juill. F	6	2	8	1	36	4	4	C	15	A	A	18 20
752	5	6244	6160	1064	800	790	468	135 18 Juill. F	3	13	9	7	25	5	5	B	A	A	A	9 1
753	6	6245	6161	1065	801	791	469	136* 7 Juill. F	7	24	10	7	14	6	6	A	4	M	M	25 12
754	7	6246	6162	1066	802	792	470	137 27 Juin, F	5	5	11	5	33	7	7	F	E	A	M	14 23
755	8	6247	6163	1067	803	793	471*	138*26 Juin, F	3	16	12	1	22	8	1	E	12	A	A	6 4
756	9	6248	6264	1068	804	794	472	139 5 Juin, F	7	27	13	4	11	9	4	D	23	M	M	28 25
757	10	6249	6165	1069	805	795	473	140 25 Mai, F	4	8	14	2	30	10	5	A	B	A	M	10 26
758	11	6250	6266	1070	806	796	474	141*24 Mai, F	1	19	15	5	19	11	6	B	9	M	A	2 7
759	12	6251	6267	1071	807	797	475*	142 13 Mai, F	8	1	16	3	38	12	7	C	17	A	A	22 18
760	13	6252	6168	1072	808	798	476	143 22 Avr. F	3	22	17	1	26	13	1	E	5	A	A	6 29
761	14	6253	6269	1073	809	799	477	144*12 Avr. F	7	30	18	1	15	14	3	D	26	M	M	29 11
762	15	6254	6270	1074	810	800	478	145 2 Avr. F	5	11	19	6	34	15	4	C	13	A	A	18 22
763	16	6255	6171	1075	811	801	479*	146*22 Mars F	2	22	1	4	23	16	5	B	A	A	A	3 3
764	2	6256	6272	1076	812	802	480	147 10 Mars F	7	3	2	2	12	17	7	F	AG	A	M	25 14
765	3	6257	6173	1077	813	803	481	148 27 Fév. F	4	14	3	7	31	18	7	F	10	A	M	24 25
766	4	6258	6274	1078	814	804	482	149*16 Févr. F	1	25	4	6	20	19	2	E	30	M	A	6 6
767	5	6259	6275	1079	815	805	483*	150 6 Févr. F	6	6	5	4	39	20	3	D	18	A	A	19 17
768	6	6260	6176	1080	816	806	484	151 26 Janv. F	3	17	6	2	28	21	5	C	B	7	A	10 28
769	7	6261	6277	1081	817	807	485	152*14 Janv. F	7	28	7	1	17	22	6	A	27	M	A	2 9
770	8	6262	6278	1082	818	808	486	5153 4 Janv. F 5 1154 24 Déc. F 5												
771	9	6263	6279	1083	819	809	487*	155*23 Déc. F	5	10	8	4	35	23	7	G	15	A	A	7 1
772	10	6264	6280	1084	820	810	488	156 2 Déc. F	4	21	9	3	24	24	1	F	4	A	M	7 12
773	11	6265	6281	1085	821	811	489	157*22 Nov. F	1	2	10	7	14	25	3	E	D	4	M	M 29
774	12	6266	6181	1086	822	812	490	158 11 Nov. F	6	13	11	5	33	26	4	D	23	M	A	18 23
775	13	6267	6282	1087	823	813	491*	159 31 Oct. F	3	24	12	3	22	27	5	C	12	A	A	3 4
776	14	6268	6284	1088	824	814	492	160*19 Oct. F	7	5	13	1	11	28	6	B	A	A	M	26 25
777	15	6269	6285	1089	825	815	493	161 9 Oct. F	5	16	14	2	30	1	1	G	F	9	A	14 26
778	1	6270	6286	1090	826	816	494	162 28 Sept. F	2	27	15	5	19	2	2	E	29	M	M	30 7
779	2	6271	6187	1091	827	817	495*	163*17 Sept. F	6	8	16	3	38	3	3	D	17	A	A	19 18
780	3	6272	6288	1092	828	818	496	164 6 Sept. F	3	19	17	1	27	4	4	C	6	A	M	29 29
781	4	6273	6289	1093	829	819	497	165 26 Août F	1	29	18	6	34	5	5	B	25	M	A	11 12
782	5	6274	6190	1094	830	820	498	166*15 Août F	5	10	19	4	23	6	7	F	G	13	A	A 15
783	6	6275	6 91	1095	831	821	499*	167 5 Août F	2	21	1	2	12	7	1	E	2	22	M	M 23 14
784	7	6276	6292	1096	832	822	500	168*24 Juill F	7	2	2	7	31	8	2	D	C	10	A	A 11 25
785	8	6277	6293	1097	833	823	501	169 14 Juill. F	5	13	3	5	20	9	3	B	5	30	M	A 3 6
786	9	6278	6194	1098	834	824	502	170 3 Juill. F	2	24	4	3	9	10	4	A	28	A	A	23 17
787	10	6279	6195	1099	835	825	503*	171*23 Juin F	6	5	5	1	28	11	5	G	17	A	A	8 28
788	11	6280	6296	1100	836	826	504	172 11 Juin F	4	16	6	7	17	12	6	F	6	17	M	30 9
789	12	6281	6297	1101	837	827	505	173 31 Mai, F	1	27	7	5	36	13	7	E	D	15	A	A 19 20
790	13	6282	6198	1102	838	828	506	174*20 Mai, F	5	8	8	4	25	14	1	D	C	4	A	A 11 1
791	14	6283	6199	1103	839	829	507*	175 10 Mai, F	3	19	9	2	14	15	2	C	B	25	M	M 27 12
792	15	6284	6300	1104	840	830	508	176*28 Avr. F	7	30	10	6	33	16	3	B	A	12	A	A 15 23
793	1	6285	6201	1105	841	831	509	177 18 Avr. F	5	11	11	4	22	17	4	A	F	1	A	A 7 4
794	2	6286	6202	1106	842	832	510	178 7 Avr. F	2	22	12	2	11	18	5	G	E	21	M	M 23 15
795	3	6287	6303	1107	843	833	511*	179*27 Mars F	6	3	13	7	30	19	6	F	D	9	A	A 12 26
796	4	6288	6304	1108	844	834	512	180 16 Mars F	4	14	14	5	19	20	7	E	C	B	29	M A 3 7
797	5	6289	6305	1 09	845	835	513	181 5 Mars E	1	25	15	3	38	21	1	D	B	17	A	A 23 18
798	6	6290	6306	1110	846	836	514	182*22 Févr. F	5	6	16	1	27	22	2	C	A	5	A	A 8 29
799	7	6291	6307	1111	847	837	515*	183 12 Févr. F	2	17	17	6	34	23	3	B	25	M	M	31 12
800	8	6292	6308	1112	848	838	516	184 1 Févr. F	7	28	18	4	23	24	4	A	13	A	A	19 22

L'an de J. C. 780, Pâques fut célébré le 8 Avril par les Egyptiens & les Orientaux, & le 13 du même mois par les Latins attachés au cycle de Victorius.

L'an de J. C. 781, Pâques tomba le 7 Avril pour les Alexandrins, & le 10 pour les Latins, qui suivoient le cycle de Victorius.

L'an de J. C. 782, les Orientaux avec les Alexandrins firent Pâques le 26 Mars, & les Occidentaux qui suivoient le cycle de Victorius, le 2 Avril.

L'an de J. C. 783, Pâques tomba le 23 Mars pour les Alexandrins & les Orientaux, & le 30 pour les Occidentaux attachés au cycle de Victorius.

L'an de J. C. 784, Pâques arriva le 11 d'Avril dans le calcul des Alexandrins, & le 18 dans celui de Victorius.

*L'étoile ou astérique *, de la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; & derrière la ligne, ou la barre ——, au-dessous de l'année forme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Digitized by Google

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinople.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarienne. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Cycle Solaire.	Clefs des Fêtes Mob.	Concurrents.	Cycle Solaire.	Lettre Dominicale.	Terme Pascal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
801	9	6293	6309	1113	849	839	517	183*20 Jan. F 4	270	4	1	2	23	26	4	C	2	A	A - 4	3
802	10	6294	6310	1114	850	840	518	5186 10 Jan. F 21 183*30 Déc. F 6	271	5	2	3	12	27	5	B	22	M	M 27	14
803	11	6295	6311	1115	851	841	519*	188 20 Déc. F 4	272	6	3	4	1	28	6	G	10	M	A 16	25
804	12	6296	6312	1116	852	842	520	189 8 Déc. F 1	273	7	4	5	20	1	1	A	30	M	A 31	6
805	13	6297	6313	1117	853	843	521	190*27 Nov. F 5	274	8	5	6	9	2	2	E	18	A	A 20	17
806	14	6298	6314	1118	854	844	522*	191 17 Nov. F 3	275	9	6	7	28	3	3	D	7	A	A 11	28
807	15	6299	6315	1119	855	845	523*	192 6 Nov. F 7	276	10	7	1	17	4	4	C	27	M	M 28	9
808	1	6300	6316	1120	856	846	524	193*25 Oct. F 4	277	11	8	2	6	5	5	B	15	A	A 16	20
809	2	6301	6317	1121	857	847	525	194 15 Oct. F 1	278	12	9	4	25	6	6	A	4	A	A 8	1
810	3	6302	6318	1122	858	848	526	195 4 Oct. F 6	279	13	10	5	14	7	7	F	24	M	M 31	12
811	4	6303	6319	1123	859	849	527*	106*23 Sept. F 3	280	14	11	6	33	8	1	E	12	A	A 13	23
812	5	6304	6320	1124	860	850	528	197 11 Sept. F 1	281	15	12	1	22	9	4	DC	1	A	A 4	4
813	6	6305	6321	1125	861	851	529	158* 1 Sept. F 5	282	16	13	4	11	10	5	B	21	M	M 27	15
814	7	6306	6322	1126	862	852	530	199 22 Août F 3	283	17	14	2	30	11	6	G	9	A	A 16	26
815	8	6307	6323	1127	863	853	531*	200 11 Août F 7	284	18	15	5	19	12	7	G	29	M	A 1	7
816	9	6308	6324	1128	864	854	532	201*30 Juill. F 4	285	19	16	3	38	13	2	FE	17	A	A 20	18
817	10	6309	6325	1129	865	855	533	102 20 Juill. F 2	286	1	17	5	26	14	3	D	5	A	A 12	29
818	11	6310	6326	1130	866	856	534	203 9 Juill. F 6	287	2	18	1	15	15	4	C	25	M	M 28	11
819	12	6311	6327	1131	867	857	535*	204*28 Juin, F 3	288	3	19	6	34	16	5	B	13	A	A 17	22
820	13	6312	6328	1132	868	858	536	205 17 Juin, F 1	289	4	1	2	23	17	7	AG	2	A	A 8	3
821	14	6313	6329	1133	869	859	537	206* 6 Juin, F 5	290	5	2	3	12	18	1	F	22	M	M 24	14
822	15	6314	6330	1134	870	860	538	207 27 Mai, F 3	291	6	3	4	31	19	2	ED	10	M	A 13	25
823	1	6315	6331	1135	871	861	539*	208 16 Mai, F 7	292	7	4	6	20	20	3	C	30	M	A 5	6
824	2	6316	6332	1136	872	862	540	209* 4 Mai, F 4	293	8	5	4	39	21	5	CB	18	A	A 24	17
825	3	6317	6333	1137	873	863	541	210 24 Avr. F 2	294	9	6	7	28	22	6	A	7	A	A 9	28
826	4	6318	6334	1138	874	864	542	211 13 Avr. F 6	295	10	7	1	17	23	7	G	27	M	A 1	9
827	5	6319	6335	1139	875	865	543*	212* 2 Avr. F 3	296	11	8	2	6	24	1	F	15	A	A 21	20
828	6	6320	6336	1140	876	866	544	213 22 Mars F 1	297	12	9	4	25	25	2	ED	4	A	A 5	1
829	7	6321	6337	1141	877	867	545	214 11 Mars F 5	298	13	10	5	14	26	4	C	24	M	M 28	12
830	8	6322	6338	1142	878	868	546	215*28 Févr. F 1	299	14	11	5	31	27	5	B	12	A	A 17	23
831	9	6323	6339	1143	879	869	547*	216 18 Févr. F 7	300	15	12	1	22	28	6	A	1	A	A 4	4
832	10	6324	6340	1144	880	870	548	217* 7 Févr. F 4	301	16	13	4	11	1	1	GF	21	M	A 15	25
833	11	6325	6341	1145	881	871	549	218 27 Jan. F 2	302	17	14	2	30	2	2	E	9	M	A 13	26
834	12	6326	6342	1146	882	872	550	219 16 Jan. F 6	303	18	15	5	19	3	3	D	29	M	A 5	7
835	13	6327	6343	1147	883	873	551*	220* 5 Jan. F 3 1221 26 Déc. F 15	304	19	16	3	38	4	4	C	17	A	A 28	18
836	14	6328	6344	1148	884	874	552	222 14 Déc. F 5	305	1	17	5	26	5	6	BA	5	A	A 9	29
837	15	6329	6345	1149	885	875	553	223* 3 Déc. F 2	306	2	18	1	15	6	7	G	25	A	A 1	11
838	1	6330	6346	1150	886	876	554	224 23 Nov. F 7	307	3	19	6	34	7	1	F	13	A	A 24	22
839	2	6331	6347	1151	887	877	555*	225 12 Nov. F 4	308	4	1	2	23	8	2	E	2	A	A 6	3
840	3	6332	6348	1152	888	878	556	226*31 Oct. F 1	309	5	2	3	12	9	4	DC	21	M	M 28	14
841	4	6333	6349	1153	889	879	557	227 21 Oct. F 6	310	6	3	3	31	10	5	B	10	A	A 17	25
842	5	6334	6350	1154	890	880	558	228*10 Oct. F 3	311	7	4	6	20	11	6	A	30	M	A 1	6
843	6	6335	6351	1155	891	881	559*	229 30 Sept. F 1	312	8	5	4	39	12	7	G	18	A	A 22	17
844	7	6336	6352	1156	892	882	560	230 18 Sept. F 5	313	9	6	7	28	13	2	FF	7	A	A 28	28
845	8	6337	6353	1157	893	883	561	231* 7 Sept. F 2	314	10	7	1	17	14	3	D	27	M	M 29	9
846	9	6338	6354	1158	894	884	562	232 28 Août F 7	315	11	8	1	36	15	4	C	15	A	A 18	20
847	10	6339	6355	1159	895	885	563*	233 17 Août F 4	316	12	9	4	25	16	5	B	4	A	A 10	1
848	11	6340	6356	1160	896	886	564	234* 5 Août F 1	317	13	10	7	14	17	7	AG	24	M	M 25	12
849	12	6341	6357	1161	897	887	565	235 26 Juill. F 6	318	14	11	5	33	18	1	F	12	A	A 14	23
850	13	6342	6358	1162	898	888	566	236*15 Juill. F 3	319	15	12	1	22	19	2	E	1	A	A 6	4

*L'étoile ou astérique *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F désigne la férie ; & la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Digitized by Google

Ans de J.-C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Seleucides ou des Grecs.	Ere Césarienne d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.	Régulateurs.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Conjurateurs.	Lettre Dominicale.	Terme Pascal.	Lettre Pascale.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epact.
811	14	5843	6319	1163	899	849	827*	190 5 Juill. F 1	30	16	11	4	12	20	3	D	22	M	M	22	15
812	15	5844	6320	1164	900	850	828	191 23 Juin, F 2	31	17	12	5	13	21	4	C B	9	A	A	10	26
813	1	5845	5361	1165	901	851	829	192* 12 Juin, F 3	32	18	13	6	14	22	5	A	29	M	A	2	7
814	2	5846	5362	1166	902	852	830	193 2 Juin, F 4	33	19	14	7	15	23	6	G	17	A	A	22	18
815	3	5847	5363	1167	903	853	831*	194 22 Mai, F 5	34	1	15	8	16	24	7	F	5	A	A	7	29
816	4	5848	6324	1168	904	854	832	195* 10 Mai, F 1	35	2	16	1	17	25	1	E D	25	M	M	29	11
817	5	5849	6325	1169	905	855	833	196 30 Avr. F 2	36	3	17	2	18	26	2	C	13	A	A	18	22
818	6	5850	6326	1170	906	856	834	197 19 Avr. F 3	37	4	18	3	19	27	3	B	1	A	A	3	3
819	7	5851	6327	1171	907	857	835*	198* 8 Avr. F 4	38	5	19	4	20	28	4	A	21	M	M	26	14
820	8	5852	6328	1172	908	858	836	199 28 Mars F 5	39	6	1	5	21	1	1	G F	10	A	A	14	25
821	9	5853	6329	1173	909	859	837	200*17 Mars F 1	40	7	2	6	22	2	2	E	30	M	A	6	6
822	10	5854	6330	1174	910	860	838	201* 7 Mars F 2	41	8	3	7	23	3	3	D	18	M	A	19	17
823	11	5855	6331	1175	911	861	839*	202 24 Fév. F 4	42	9	4	8	24	4	4	C	7	A	A	11	28
824	12	5856	6332	1176	912	862	840	203*13 Fév. F 5	43	10	5	9	25	5	5	B A	27	M	A	2	9
825	13	5857	6333	1177	913	863	841	204 2 Fév. F 6	44	11	6	10	26	6	6	G	15	A	A	22	20
826	14	5858	6334	1178	914	864	842	205 22 Jan. F 1	45	12	7	11	27	7	7	F	4	A	A	7	1
827	15	5859	6335	1179	915	865	843*	206*11 Janv. F 2	46	13	8	12	28	1	1	E	24	M	M	30	12
828	1	5860	6336	1180	916	866	844	207*1 Janv. F 3 / 1824 Jan. F 3	47	14	9	13	29	2	2	D C	12	A	A	18	23
829	2	5861	6337	1181	917	867	845	1825 Jan. F 4 / 208*20 Déc. F 4	48	15	10	14	30	3	3	B	1	A	A	3	4
830	3	5862	6338	1182	918	868	846	209 29 Nov. F 4	49	16	11	15	31	4	4	A	21	M	M	26	15
831	4	5863	6339	1183	919	869	847*	210*18 Nov F 1	50	17	12	16	32	5	5	G	9	A	A	15	26
832	5	5864	6340	1184	920	870	848	211 9 Nov. F 2	51	18	13	17	33	6	6	F	29	M	M	30	7
833	6	5865	6341	1185	921	871	849	212 29 Oct. F 3	52	19	14	18	34	7	7	E	17	A	A	19	18
834	7	5866	6342	1186	922	872	850	213*16 Oct. F 4	53	1	15	19	35	1	1	D	5	A	A	11	29
835	8	5867	6343	1187	923	873	851	214 6 Oct. F 5	54	2	16	20	36	2	2	C	25	M	M	27	10
836	9	5868	6344	1188	924	874	852	215 24 Sept. F 2	55	3	17	21	37	3	3	B	13	A	A	15	22
837	10	5869	6345	1189	925	875	853	216*13 Sept. F 3	56	4	18	22	38	4	4	A	2	A	A	7	3
838	11	5870	6346	1190	926	876	854	217 3 Sept. F 4	57	5	19	23	39	5	5	F	21	M	M	23	14
839	12	5871	6347	1191	927	877	855	218*23 Août F 5	58	6	20	24	40	6	6	E	10	A	A	11	25
840	13	5872	6348	1192	928	878	856	219 12 Août F 6	59	7	21	25	41	7	7	D	29	M	A	3	6
841	14	5873	6349	1193	929	879	857	220 1 Août F 1	60	8	1	26	42	1	1	C	18	A	A	22	17
842	15	5874	6350	1194	930	880	858	221*21 Juill. F 2	61	9	2	27	43	2	2	B	6	A	A	8	28
843	1	5875	6351	1195	931	881	859*	222*11 Juill. F 3	62	10	3	28	44	3	3	A	25	M	M	31	9
844	2	5876	6352	1196	932	882	860	223 29 Juin F 4	63	11	4	29	45	4	4	G	14	A	A	19	20
845	3	5877	6353	1197	933	883	861	224*18 Juin F 6	64	12	5	30	46	5	5	F	2	A	A	11	1
846	4	5878	6354	1198	934	884	862	225 8 Juin, F 4	65	13	6	31	47	6	6	E	22	M	A	27	12
847	5	5879	6355	1199	935	885	863*	226 28 Mai, F 5	66	14	7	32	48	7	7	D	10	A	A	16	23
848	6	5880	6356	1200	936	886	864	227*16 Mai, F 6	67	15	8	33	49	1	1	C	30	M	A	7	4
849	7	5881	6357	1201	937	887	865	228 6 Mai, F 7	68	16	9	34	50	2	2	B	18	M	M	23	15
850	8	5882	6358	1202	938	888	866	229*25 Avr. F 1	69	17	10	35	51	3	3	A	6	A	A	11	26
851	9	5883	6359	1203	939	889	867*	230 14 Avr. F 2	70	18	11	36	52	4	4	G	29	M	A	4	7
852	10	5884	6360	1204	940	890	868	231 3 Avr. F 3	71	19	12	37	53	5	5	F	18	A	A	19	18
853	11	5885	6361	1205	941	891	869	232*23 Mars F 6	72	1	13	38	54	6	6	E	7	A	A	8	29
854	12	5886	6362	1206	942	892	870	233 13 Mars F 4	73	2	14	39	55	7	7	D	26	M	M	31	11
855	13	5887	6363	1207	943	893	871*	234 2 Mars F 1	74	3	15	40	56	1	1	C	14	A	A	15	22
856	14	5888	6364	1208	944	894	872	235*19 Févr. F 2	75	4	16	41	57	2	2	B	3	A	A	4	3
857	15	5889	6365	1209	945	895	873	236 8 Févr. F 3	76	5	17	42	58	3	3	A	22	M	M	27	13
858	1	5890	6366	1210	946	896	874	237 28 Janv. F 7	77	6	18	43	59	4	4	G	10	A	A	16	24
859	2	5891*	6367	1211	947	897	875*	238*17 Janv. F 4 / 1287 Janv. 25 / 239*6 Janv. F 5	78	7	19	44	60	5	5	F	30	M	A	1	6
860	3	5892	6368	1212	948	898	876	1288*26 Déc. F 6 / 240 Déc. F 6	79	8	1	45	61	6	6	E	18	A	A	20	17

*L'étoile ou astérique *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire, marque les années intercalaires des Arabes; F. désigne la fête; & la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Digitized by Google

Ans DE J. C.	Indict. ans.	Ere d'Alexandrie.	Ere des Cens Antiochp.	Ere des Seleucides ou des Grecs.	Ere d'Espagne.	Ere Caliarien. d'Ant.	Ere des Martyrs.	ÈRE DE L'HEGIRE.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Cycle Solaire.	Regulieres.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrentes.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	M. Mars, A. Avril.	Les Epactes M. Mars, A. Avril.	Epactes.
901	4	6393	6409	1213	939	939	617	289 16 Déc. F 4	1377	9	6	7	18	14	4	D	7	A	A	12	28
902	5	6394	6410	1214	940	940	618	290 5 Dec. F 1	378	10	7	8	7	3	5	C	8	M	M	28	9
903	6	6395	6411	1215	941	941	619*	291*14 Nov. F 5	379	11	8	9	26	16	6	B	9	A	A	17	20
904	7	6396	6412	1216	942	942	620	292 13 Nov. F 3	380	12	9	10	15	5	7	A	10	M	M	8	1
905	8	6397	6413	1217	943	943	621	293 2 Nov. F 7	381	13	10	11	4	18	1	F	11	M	M	28	12
906	9	6398	6414	1218	944	944	622	294*22 Oct. F 4	382	14	11	12	23	13	2	E	12	A	A	13	23
907	10	6399	6415	1219	945	945	623*	295 12 Oct. F 2	383	15	12	13	12	2	3	D	13	A	A	4	4
908	11	6400	6416	1220	946	946	624	296*30 Sept. F 6	384	16	13	14	1	21	4	C	14	M	M	25	15
909	12	6401	6417	1221	947	947	625	297 20 Sept. F 4	385	17	14	15	20	10	5	B	15	A	A	16	26
910	13	6402	6418	1222	948	948	626	298 9 Sept. F 1	386	18	15	16	9	29	6	A	16	A	A	5	7
911	14	6403	6419	1223	949	949	627*	299*19 Août F 5	387	19	16	17	28	18	7	F	17	A	A	21	18
912	15	6404	6420	1224	950	950	628	300 18 Août F 3	388	1	17	18	17	7	1	ED	18	A	A	12	29
913	1	6405	6421	1225	951	951	629	301 7 Août F 1	389	2	18	19	6	26	2	C	19	M	M	28	11
914	2	6406	6422	1226	952	952	630	302*27 Juill. F 4	390	3	19	20	25	15	3	B	20	A	A	17	22
915	3	6407	6423	1227	953	953	631*	303 17 Juill. F 2	391	4	1	2	14	4	4	A	21	A	A	9	3
916	4	6408	6424	1228	954	954	632	304 7 Juill. F 6	392	5	2	3	3	24	5	G	22	M	M	24	14
917	5	6409	6425	1229	955	955	633	305*24 Juin F 3	393	6	3	4	22	12	6	E	23	A	A	13	25
918	6	6410	6426	1230	956	956	634	306 14 Juin F 1	394	7	4	5	11	1	7	D	24	M	A	5	6
919	7	6411	6427	1231	957	957	635*	307* 3 Juin F 5	395	8	5	6	30	20	1	C	25	A	A	25	17
920	8	6412	6428	1232	958	958	636	308 23 Mai F 3	396	9	6	7	19	9	2	B	26	A	A	9	28
921	9	6413	6429	1233	959	959	637	309 12 Mai F 7	397	10	7	8	8	28	3	A	27	M	A	1	9
922	10	6414	6430	1234	960	960	638	310* 1 Mai F 4	398	11	8	9	27	17	4	G	28	A	A	21	20
923	11	6415	6431	1235	961	961	639*	311 21 Avril F 2	399	12	9	10	16	6	5	F	29	A	A	6	1
924	12	6416	6432	1236	962	962	640	312 9 Avril F 6	400	13	10	11	5	25	6	ED	30	M	M	28	12
925	13	6417	6433	1237	963	963	641	313*29 Mars F 3	401	14	11	12	24	14	7	C	31	A	A	17	23
926	14	6418	6434	1238	964	964	642	314 19 Mars F 1	402	15	12	13	13	3	1	B	32	A	A	2	4
927	15	6419	6435	1239	965	965	643*	315 8 Mars F 5	403	16	13	14	2	22	2	A	33	M	M	25	15
928	1	6420	6436	1240	966	966	644	316*25 Févr. F 2	404	17	14	15	21	11	3	G	34	A	A	13	26
929	2	6421	6437	1241	967	967	645	317 14 Févr. F 7	405	18	15	16	10	30	4	F	35	A	A	3	6
930	3	6422	6438	1242	968	968	646	318* 3 Févr. F 4	406	19	16	17	29	19	5	ED	36	M	A	18	18
931	4	6423	6439	1243	969	969	647*	319 24 Janv. F 2	407	1	17	18	18	8	6	B	37	A	A	10	29
932	5	6424	6440	1244	970	970	648	320 13 Janv. F 6	408	2	18	19	7	27	7	A	38	M	M	1	11
933	6	6425	6441	1245	971	971	649	321* 1 Janv. F 3 / 1252 21 Déc. F 3	409	3	19	20	26	16	1	G	39	A	A	21	22
934	7	6426	6442	1246	972	972	650	323 11 Déc. F 5	410	4	1	2	15	5	2	F	40	A	A	6	3
935	8	6427	6443	1247	973	973	651*	324*30 Nov. F 1	411	5	2	3	4	24	3	E	41	M	M	29	14
936	9	6428	6444	1248	974	974	652	325 19 Nov. F 7	412	6	3	4	23	13	4	D	42	A	A	17	25
937	10	6429	6445	1249	975	975	653	326* 8 Nov. F 4	413	7	4	5	12	2	5	C	43	A	A	2	7
938	11	6430	6446	1250	976	976	654	327 29 Oct. F 2	414	8	5	6	1	21	6	B	44	A	A	22	18
939	12	6431	6447	1251	977	977	655*	328 18 Oct. F 6	415	9	6	7	20	10	7	A	45	A	A	13	28
940	13	6432	6448	1252	978	978	656	329* 6 Oct. F 3	416	10	7	8	9	29	1	G	46	M	M	29	9
941	14	6433	6449	1253	979	979	657	330 26 Sept. F 1	417	11	8	9	28	18	2	ED	47	M	A	18	20
942	15	6434	6450	1254	980	980	658	331 15 Sept. F 5	418	12	9	10	17	7	3	C	48	A	A	10	1
943	1	6435	6451	1255	981	981	659*	332* 4 Sept. F 2	419	13	10	11	6	26	4	B	49	M	M	26	12
944	2	6436	6452	1256	982	982	660	333 24 Août F 7	420	14	11	12	25	15	5	A	50	A	A	14	23
945	3	6437	6453	1257	983	983	661	334 13 Août F 4	421	15	12	13	14	4	6	F	51	A	A	6	4
946	4	6438	6454	1258	984	984	662	335* 2 Août F 1	422	16	13	14	3	24	7	D	52	A	M	23	15
947	5	6439	6455	1259	985	985	663*	336 23 Juill. F 6	423	17	14	15	22	12	1	C	53	A	A	11	26
948	6	6440	6456	1260	986	986	664	337*11 Juill. F 3	424	18	15	16	11	1	2	B	54	A	A	2	7
949	7	6441	6457	1261	987	987	665	338 1 Juill. F 1	425	19	16	17	30	20	3	A	55	A	A	23	18
950	8	6442	6458	1262	988	988	666	339 20 Juin F 5	426	1	17	18	19	9	4	G	56	A	A	7	29

*L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; la barre — au-dessous de l'année, forme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Digitized by Google

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Seleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Antioche.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Chefs des Fêtes Mob. Réguliers.	Cycle Solaire.	Concurrents.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
951	9	6443	6459	1263	999	989	667*	340* 9 Juin F 2	4210	2	18	1	15	8	6 E	25	M	M 30	11
952	10	6444	6460	1264	1000	990	668	341 29 Mai F 7	421	3	19	6	16	9	4 D	13	A	A 18	22
953	11	6445	6461	1265	1001	991	669	342 18 Mai F 4	422	4	1	2	17	10	B	1	A	A	3
954	12	6446	6462	1266	1002	992	670	343* 7 Mai F 1	423	5	2	7	18	11	A	22	M	M 26	14
955	13	6447	6463	1267	1003	993	671*	344 27 Avr. F 6	424	6	3	3	19	12	G	10	A	A	25
956	14	6448	6464	1268	1004	994	672	345 15 Avr. F 3	425	7	4	6	20	13	E	30	M	A	6
957	15	6449	6465	1269	1005	995	673	346* 4 Avr. F 7	426	8	5	4	21	14	D	18	A	A 19	17
958	1	6450	6466	1270	1006	996	674	347 25 Mars F 5	427	9	6	7	22	15	C	7	M	A 11	28
959	2	6451	6467	1271	1007	997	675*	348* 14 Mars F 2	428	10	7	2	23	16	B	27	M	A	9
960	3	6452	6468	1272	1008	998	676	349 3 Mars F 7	429	11	8	1	24	17	A	15	A	A 22	20
961	4	6453	6469	1273	1009	999	677	350 20 Févr. F 4	430	12	9	4	25	18	1	F	4	A	7	1
962	5	6454	6470	1274	1010	1000	678	351* 9 Févr. F 1	431	13	10	7	26	19	2	C	24	M	30	12
963	6	6455	6471	1275	1011	1001	679*	352 0 Janv. F 6	432	14	11	3	27	20	3	E	12	A	18	23
964	7	6456	6472	1276	1012	1002	680	353 19 Janv. F 3	433	15	12	1	28	21	5	D	1	A	3	4
965	8	6457	6473	1277	1013	1003	681	354 8 Janv. F 7 / 355* 26 Déc. F 5	434	16	13	4	1	22	6	A	21	M	26	15
966	9	6458	6474	1278	1014	1004	682	355* 17 Déc. F 2	435	17	14	1	30	23	7	G	9	A	15	26
967	10	6459	6475	1279	1015	1005	683*	357 7 Déc. F 7	436	18	15	5	1	24	1	F	29	M	31	7
968	11	6460	6476	1280	1016	1006	684	358 25 Nov. F 4	437	19	16	3	2	25	3	ED	17	A	19	18
969	12	6461	6477	1281	1017	1007	685	359* 14 Nov. F 1	438	1	17	6	3	26	4	C	5	M	11	29
970	13	6462	6478	1282	1018	1008	686	360 4 Nov. F 6	439	2	18	2	4	27	5	B	25	M	27	11
971	14	6463	6479	1283	1019	1010	687*	361 24 Oct. F 3	440	3	19	6	5	28	6	A	13	A	16	22
972	15	6464	6480	1284	1020	1010	688	362* 13 Oct. F 7	441	4	1	2	6	29	7	GF	2	A	4	3
973	1	6465	6481	1285	1021	1011	689	363 2 Oct. F 4	442	5	2	5	7	1	2	E	21	M	23	14
974	2	6466	6482	1286	1022	1012	690	364 21 Sept. F 2	443	6	3	3	8	2	3	D	10	A	12	25
975	3	6467	6483	1287	1023	1013	691*	365* 10 Sept. F 6	444	7	4	6	9	3	4	C	30	M	A	6
976	4	6468	6484	1288	1024	1014	692	366 30 Août F 4	445	8	5	4	10	4	5	BA	18	A	A	23	17
977	5	6469	6485	1289	1025	1015	693	367* 19 Août F 1	446	9	6	7	11	5	6	GF	7	A	8	28
978	6	6470	6486	1290	1026	1016	694	368 9 Août F 6	447	10	7	3	12	6	7	E	27	M	31	9
979	7	6471	6487	1291	1027	1017	695*	369 29 Juill. F 3	448	11	8	1	13	7	1	E	15	A	20	19
980	8	6472	6488	1292	1028	1018	696	370* 17 Juill. F 7	449	12	9	4	14	8	2	D	4	A	A	1
981	9	6473	6489	1293	1029	1019	697	371 7 Juill. F 5	450	13	10	7	15	9	3	B	24	M	M	27	12
982	10	6474	6490	1294	1030	1020	698	372 26 Juin F 2	451	14	11	5	16	10	4	A	12	A	A	12	23
983	11	6475	6491	1295	1031	1021	699*	373* 15 Juin F 6	452	15	12	1	17	11	5	G	1	A	8	4
984	12	6476	6492	1296	1032	1022	700	374 4 Juin F 4	453	16	13	4	18	12	6	FE	21	M	23	15
985	13	6477	6493	1297	1033	1023	701	375 24 Mai F 1	454	17	14	2	19	13	7	D	9	A	12	26
986	14	6478	6494	1298	1034	1024	702	376* 13 Mai F 5	455	18	15	5	20	14	1	C	29	M	A	4	17
987	15	6479	6495	1299	1035	1025	703*	377 3 Mai F 3	456	19	16	3	21	15	2	B	17	A	A	14	18
988	1	6480	6496	1300	1036	1026	704	378* 21 Avr. F 7	457	1	17	6	22	16	3	A	5	A	8	29
989	2	6481	6497	1301	1037	1027	705	379 11 Avr. F 5	458	2	18	2	23	17	4	G	25	M	31	10
990	3	6482	6498	1302	1038	1028	706	380 31 Mars F 2	459	3	19	6	24	18	5	E	13	A	20	22
991	4	6483	6499	1303	1039	1029	707*	381* 20 Mars F 6	460	4	1	2	25	19	6	D	2	A	A	3	5
992	5	6484	6500	1304	1040	1030	708	382 9 Mars F 4	461	5	2	5	26	20	7	CB	22	M	M	27	14
993	6	6485	6501	1305	1041	1031	709	383 26 Févr. F 1	462	6	3	3	27	21	1	A	10	A	A	16	25
994	7	6486	6502	1306	1042	1032	710	384* 15 Févr. F 5	463	7	4	6	28	22	2	G	30	M	A	1	6
995	8	6487	6503	1307	1043	1033	711*	385 5 Févr. F 3	464	8	5	4	29	23	3	F	18	A	A	21	17
996	9	6488	6504	1308	1044	1034	712	386* 25 Janv. F 7	465	9	6	7	30	24	4	ED	7	A	A	12	28
997	10	6489	6505	1309	1045	1035	713	387 14 Janv. F 5	466	10	7	3	1	25	5	C	27	M	M	28	9
998	11	6490	6506	1310	1046	1036	714	388 3 Janv. F 2 / 389* 23 Déc. F 6	467	11	8	1	2	26	6	B	15	A	A	17	20
999	12	6491	6507	1311	1047	1037	715*	390 13 Déc. F 4	468	12	9	4	3	27	7	A	4	A	A	9	1
1000	13	6492	6508	1312	1048	1038	716	391 1 Déc. F 1	469	13	10	7	4	28	1	GF	24	M	M	31	12

*L'étoile, ou astérique, * dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; & la barre — au-dessous de l'année fermé le reste des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Digitized by Google

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Cycle Solaire.	Clefs des Fêtes Mob.	Régulers.	Concurrent.	Cycle Solaire.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epacte.
1002	14	6493	6529	1313	1049	1039	718	391*20 Nov. F 5	472	14	11	1	5	33	2	3	E	11	A	A	25
1003	15	6494	6530	1314	1050	1040	719	393 10 Nov. F 3	473	15	12	2	3	22	3	4	D	31	A	A	5
1003	1	6495	6531	1315	1051	1041	779 *	394 30 Oct. F 7	474	16	13	3	2	11	4	5	C	21	M	M	28
1004	2	6496	6532	1316	1052	1042	720	395*18 Oct. F 4	475	17	14	4	1	30	5	6	B A	9	A	A	16
1005	3	6497	6533	1317	1053	1043	721	396 8 Oct. F 2	476	18	15	5	7	19	6	7	G	29	M	A	1
1006	4	6498	6534	1318	1054	044	722	397*27 Sept. F 6	475	19	16	3	6	8	7	1	F	17	A	A	21
1007	5	6499	6535	1319	1055	1045	723 *	398 17 Sept. F 4	476	1	17	5	5	26	8	2	E	5	A	A	6
1008	6	6500	6536	1320	1056	1046	724	399 5 Sept. F 1	477	2	18	6	4	15	9	4	D C	25	M	M	28
1009	7	6501	6537	1321	1057	1047	725	400*25 Août F 5	478	3	19	7	3	34	10	5	B	13	A	A	17
1010	8	6502	6538	1322	1058	1048	726	401 15 Août F 3	479	4	1	2	2	23	11	6	A	2	A	A	9
1011	9	6503	6539	1323	1059	1049	727 *	402 4 Août F 7	480	5	2	3	1	12	12	7	G	22	M	M	25
1012	10	6504	6540	1324	1060	1050	728	403*23 Juil. F 4	481	6	3	4	1	31	13	1	F E	10	A	A	13
1013	11	6505	6541	1325	1061	1051	729	404 13 Juil. F 2	481	7	4	5	7	20	14	2	D	30	M	A	5
1014	12	6506	6542	1326	1062	1052	730	405 2 Juil. F 6	483	8	5	6	5	39	15	3	C	18	A	A	25
1015	13	6507	6543	1327	1063	1053	731 *	406*21 Juin. F 3	484	9	6	7	4	28	16	4	B	7	A	A	6
1016	14	6508	6544	1328	1064	1054	732	407 10 Juin. F 1	485	10	7	1	3	17	17	5	A G	27	M	A	1
1017	15	6509	6545	1329	1065	1055	733	408*30 Mai. F 5	486	11	8	2	1	36	18	6	F	14	A	A	20
1018	1	6510	6546	1330	1066	1056	734	409 20 Mai. F 3	487	12	9	3	6	25	19	7	E	4	A	A	1
1019	2	6511	6547	1331	1067	1057	735 *	410 9 Mai. F 7	488	13	10	4	4	14	20	1	D	24	M	M	29
1020	3	6512	6548	1332	1068	1058	736	411*27 Avr. F 4	489	14	11	5	3	33	21	2	C B	12	A	A	17
1021	4	6513	6549	1333	1069	1059	737	412 17 Avr. F 2	490	15	12	1	2	22	22	3	A	1	A	A	2
1022	5	6514	6550	1334	1070	1060	738	413 6 Avr. F 6	491	16	13	2	1	11	23	4	G	21	M	M	25
1023	6	6515	6551	1335	1071	1061	739 *	414*26 Mars F 3	492	17	14	3	7	30	24	5	F	9	A	A	14
1024	7	6516	6552	1336	1072	1062	740	415 15 Mars F 1	493	18	15	4	5	19	25	6	E D	29	M	A	5
1025	8	6517	6553	1337	1073	1063	741	416* 4 Mars F 5	493	19	16	5	3	38	26	7	C	17	A	A	18
1026	9	6518	6554	1338	1074	1064	742	417 21 Fév. F 3	495	1	17	6	2	26	27	1	B	5	A	A	10
1027	10	6519	6555	1339	1075	1065	743 *	418 11 Fév. F 7	496	2	18	7	1	15	28	2	A	25	M	M	26
1028	11	6520	6556	1340	1076	1066	744	419*31 Janv. F 4	497	3	19	6	4	4	1	3	G F	13	A	A	14
1029	12	6521	6557	1341	1077	1067	745	420 20 Janv. F 2	498	4	1	1	3	23	2	4	E	2	A	A	6
1030	13	6522	6558	1342	1078	1068	746	421* 9 Janv. F 6 422*29 Déc. F 15	499	5	2	5	1	12	3	5	D	22	M	M	29
1031	14	6523	6559	1343	1079	1069	747 *	423 19 Déc. F 1	500	6	3	3	5	31	4	6	C	10	A	A	11
1032	15	6524	6560	1344	1080	1070	748	424 7 Déc. F 5	501	7	4	4	6	20	5	7	B A	30	M	A	2
1033	1	6525	6561	1345	1081	1071	749	425*26 Nov. F 2	502	8	5	5	4	39	6	1	G	18	A	A	23
1034	2	6526	6562	1346	1082	1072	750	426 16 Nov. F 6	503	9	6	6	3	18	7	2	F	7	A	A	19
1035	3	6527	6563	1347	1083	1073	751 *	427* 5 Nov. F 3	504	10	7	7	2	27	8	3	E	27	M	M	30
1036	4	6528	6564	1348	1084	1074	752	428 25 Oct. F 1	505	11	8	1	1	36	9	4	D C	15	A	A	18
1037	5	6529	6565	1349	1085	1075	753	429 14 Octo. F 6	506	12	9	2	6	25	10	5	B	4	A	A	10
1038	6	6530	6566	1350	1086	1076	754 *	430* 3 Octo. F 3	507	13	10	7	4	14	11	6	A	24	M	M	26
1039	7	6531	6567	1351	1087	1077	755 *	431 23 Sept. F 1	508	14	11	5	3	33	12	7	G	12	A	A	15
1040	8	6532	6568	1352	1088	1078	756	432 12 Sept. F 5	509	15	12	1	2	22	13	1	F E	1	A	A	6
1041	9	6533	6569	1353	1089	1079	757	433*31 Août F 2	510	16	13	2	1	11	14	2	D	21	M	M	25
1042	10	6534	6550	1354	1090	1080	758 *	434 21 Août F 7	511	17	14	3	7	30	15	3	C	9	A	A	13
1043	11	6535	6551	1355	1091	1081	759 *	435 10 Août F 4	512	18	15	4	5	19	16	4	B	29	M	A	2
1044	12	6536	6552	1356	1092	1082	760	436*29 Juil. F 2	513	19	16	5	3	28	17	5	A G	17	A	A	18
1045	13	6537	6553	1357	1093	1083	761	437 19 Juil. F 6	514	1	17	3	2	36	18	1	F	1	A	A	7
1046	14	6538	6554	1358	1094	1084	762	438* 8 Juil. F 3	515	2	18	1	1	25	19	2	E	25	M	M	30
1047	15	6539	6555	1359	1095	1085	763 *	439 28 Juin. F 1	516	3	19	2	6	14	20	3	D	13	A	A	19
1048	1	6540	6556	1360	1096	1086	764	440 16 Juin. F 5	517	4	1	3	4	23	21	5	C B	2	A	A	3
1049	2	6541	6557	1361	1097	1087	765	441* 6 Juin. F 2	518	5	2	1	3	12	22	6	A	22	M	M	26
1050	3	6542	6558	1362	1098	1088	766	442 26 Mai. F 7	519	6	3	3	1	31	23	7	G	10	A	A	15

*L'étoile ou astérique, * dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F. défigne la férie, & le barre — au-deſſous de l'année, ferme le Cycle des années Arabiques, qui eſt de 30 ans.*

Digitized by Google

Ans de J.C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Seleucides ou des Grecs.	Ere Caſinaire d'Antioche.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Cycle Solaire.	Régulateurs.	Clef des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paſcal.	M. Mars, A Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1051	4	6543	6139	1363	1099	1089	767 *	448 15 Mai, F 4	519	7	4	6	20	24	1	F	30	M	M	31	6
1052	5	6544	6540	1364	1100	1090	768	449 3 Mai, F 1	520	8	5	7	1	25	2	E	18	A	A	19	17
1053	6	6545	6541	1365	1101	1091	769	449 23 Avr. F 6	521	9	6	8	2	26	3	C	7	A	A	11	28
1054	7	6546	6542	1366	1102	1092	770	449 *13 Avr. F 3	522	10	7	9	3	27	4	B	27	M	A	3	9
1055	8	6547	6543	1367	1103	1093	771 *	449 2 Avr. F 1	523	11	8	10	4	28	5	A	15	A	A	16	20
1056	9	6548	6544	1368	1104	1094	772	448 22 Mars F 1	524	12	9	11	5	29	6	G	4	A	A	7	1
1057	10	6549	6545	1369	1105	1095	773	449*10 Mars F 2	525	13	10	12	6	30	7	F	24	M	M	25	12
1058	11	6550	6546	1370	1106	1096	774	450 28 Fevr. F 7	526	14	11	13	7	31	8	E	12	A	A	13	23
1059	12	6551	6547	1371	1107	1097	775 *	451 17 Fev. F 4	527	15	12	14	8	32	9	C	2	A	A	4	4
1060	13	6552	6548	1372	1108	1098	776	451* 6 Fev. F 1	528	16	13	15	9	33	10	B	22	M	M	26	15
1061	14	6553	6549	1373	1109	1099	777	451 26 Jan. F 6	529	17	14	16	10	34	11	G	9	A	A	10	26
1062	15	6554	6550	1374	1110	1100	778	451 15 Janv. F 3	530	18	15	17	11	35	12	F	29	M	M	30	7
1063	1	6555	6551	1375	1111	1101	779 *	5455* 4 Jan. F 7 5456 25 Déc. F 5	531	19	16	18	12	36	13	E	17	A	A	20	18
1064	2	6556	6552	1376	1111	1102	780	457*13 Déc. F 2	1	1	17	19	13	37	14	D	5	A	A	13	29
1065	3	6557	6553	1377	1113	1103	781	458 3 Déc. F 7	2	2	18	1	14	38	15	B	25	M	M	27	11
1066	4	6558	6554	1378	1114	1104	782	459 22 Nov. F 4	3	3	19	2	15	39	16	A	13	A	A	16	22
1067	5	6559	6555	1379	1115	1105	783 *	460*11 Nov. F 1	4	4	1	3	16	40	17	G	2	A	A	3	3
1068	6	6560	6556	1380	1116	1106	784	461 31 Oct. F 6	5	5	2	4	17	41	18	F	22	M	M	23	14
1069	7	6561	6557	1381	1117	1107	785	462 20 Oct. F 3	6	6	3	5	18	42	19	E	10	A	A	12	25
1070	8	6562	6558	1382	1118	1108	786	463* 9 Oct. F 7	7	7	4	6	19	43	20	C	30	M	A	4	6
1071	9	6563	6559	1383	1119	1109	787 *	464 29 Sept. F 5	8	8	5	7	20	44	21	B	18	A	A	20	17
1072	10	6564	6560	1384	1120	1110	788	465 17 Sept. F 2	9	9	6	8	21	45	22	A	7	A	A	8	28
1073	11	6565	6561	1385	1121	1111	789	466* 6 Sept. F 6	10	10	7	9	22	46	23	F	27	M	M	31	9
1074	12	6566	6562	1386	1122	1112	790	467 27 Août F 4	11	11	8	10	23	47	24	E	15	A	M	20	20
1075	13	6567	6563	1387	1123	1113	791 *	468*15 Août F 1	12	12	9	11	24	48	25	D	4	A	A	5	1
1076	14	6568	6564	1388	1124	1114	792	469 5 Août F 6	13	13	10	12	25	49	26	C	24	M	M	27	12
1077	15	6569	6565	1389	1125	1115	793	470 25 Juil. F 3	14	14	11	13	26	50	27	B	12	A	A	16	23
1078	1	6570	6566	1390	1126	1116	794	471*14 Juil. F 7	15	15	12	14	27	51	28	A	2	A	M	8	4
1079	2	6571	6567	1391	1127	1117	795 *	472 4 Juil. F 5	16	16	13	15	28	52	29	G	21	M	M	24	15
1080	3	6572	6568	1392	1128	1118	796	473 22 Juin F 2	17	17	14	16	29	53	30	E	9	A	A	11	26
1081	4	6573	6569	1393	1129	1119	797	474*11 Juin F 6	18	18	15	17	30	54	31	C	29	M	A	4	7
1082	5	6574	6570	1394	1130	1120	798	475 1 Juin, F 4	19	19	16	18	31	55	32	B	17	A	A	19	18
1083	6	6575	6571	1395	1131	1121	799 *	476*21 Mai, F 1	20	1	17	19	32	56	33	A	5	A	A	9	29
1084	7	6576	6572	1396	1132	1122	800	477 10 Mai, F 6	21	2	18	1	33	57	34	G	25	M	M	31	10
1085	8	6577	6573	1397	1133	1123	801	478 29 Avr. F 3	22	3	19	2	34	58	35	E	13	A	A	20	21
1086	9	6578	6574	1398	1134	1124	802	479*18 Avr. F 7	23	4	1	3	35	59	36	D	1	A	A	5	2
1087	10	6579	6575	1399	1135	1125	803 *	480 8 Avr. F 5	24	5	2	4	36	60	37	C	22	M	M	28	14
1088	11	6580	6576	1400	1136	1126	804	481 27 Mars F 2	25	6	3	5	37	61	38	B	10	A	A	16	25
1089	12	6581	6577	1401	1137	1127	805	482*16 Mars F 6	26	7	4	6	38	62	39	G	30	M	A	3	6
1090	13	6582	6578	1402	1138	1128	806	483 6 Mars F 4	27	8	5	7	39	63	40	F	18	A	A	21	17
1091	14	6583	6579	1403	1139	1129	807 *	484 23 Févr. F 1	28	9	6	8	40	64	41	E	7	A	A	13	28
1092	15	6584	6580	1404	1140	1130	808	485*14 Févr. F 5	29	10	7	9	41	65	42	D	27	M	M	28	9
1093	1	6585	6581	1405	1141	1131	809	486 1 Févr. F 2	30	11	8	10	42	66	43	B	15	A	A	17	20
1094	2	6586	6582	1406	1142	1132	810	487*21 Janv. F 7	31	12	9	11	43	67	44	A	4	A	A	9	1
1095	3	6587	6583	1407	1143	1133	811 *	5488 11 Janv. F (2 5489 11 Déc. F 25	32	13	10	12	44	68	45	G	24	M	M	25	12
1096	4	6588	6584	1408	1144	1134	812	490*19 Déc. F 6	33	14	11	13	45	69	46	F	12	A	A	13	23
1097	5	6589	6585	1409	1145	1135	813	491 9 Déc. F 4	34	15	12	14	46	70	47	D	1	A	A	5	4
1098	6	6590	6586	1410	1146	1136	814	492 28 Nov. F 1	35	16	13	15	47	71	48	C	21	M	M	28	15
1099	7	6591	6587	1411	1147	1137	815 *	493*17 Nov. F 5	36	17	14	16	48	72	49	B	9	A	A	10	26
1100	8	6592	6588	1412	1148	1138	816	494 6 Nov. F 3	37	18	15	17	49	73	50	A	29	M	A	1	7

*L'étoile ou astérisque, * dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire, marque les années intercalaires des Arabes; F. désigne la férie; & la barre — au-dessous de l'année ſermie le cycle des années Arabiques, qui eſt de 30 ans.*

Digitized by Google

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Sclavons ou des Grecs.	Ere Cesarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.		Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Clefs des Fêtes Mob.	Régulieres.	Concurrents.	Cycle Solaire.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1101	9	6593	6609	6113	1149	1139	817	495	26 Oct. F 7	38	19	16	3	36	18	2	F	17	A	A	21
1102	10	6594	6610	6114	1150	1140	818	496	15 Oct. F 6	39	1	17	1	15	20	3	E	5	A	A	9
1103	11	6595	6611	6115	1151	1141	819	497	5 Oct. F 5	40	2	18	2	15	20	4	D	25	M	M	29
1104	12	6596	6612	6116	1152	1142	820	498	24 Sept. F 4	41	3	19	3	34	21	5	C	13	A	A	17
1105	13	6597	6613	6117	1153	1143	821	499	13 Sept. F 3	42	4	1	4	23	22	6	A	2	A	A	9
1106	14	6598	6614	6118	1154	1144	822	500	2 Sept. F 1	43	5	2	5	12	23	7	G	22	M	M	25
1107	15	6599	6615	6119	1155	1145	823	501	22 Août F 7	44	6	3	6	31	24	1	F	10	A	A	14
1108	1	6600	6616	6120	1156	1146	824	502	11 Août F 5	45	7	4	7	20	25	3	E	30	M	A	5
1109	2	6601	6617	6121	1157	1147	825	503	31 Juill. F 7	46	8	5	8	39	26	4	D	18	A	A	25
1110	3	6602	6618	6122	1158	1148	826	504	20 Juill. F 4	47	9	6	9	28	27	5	C	7	A	A	10
1111	4	6603	6619	6123	1159	1149	827	505	18 Juill. F 2	48	10	7	10	17	28	6	A	27	M	A	2
1112	5	6604	6620	6124	1160	1150	828	506	28 Juin F 6	49	11	8	1	36	1	1	G	15	A	A	22
1113	6	6605	6621	6125	1161	1151	829	507	18 Juin F 4	50	12	9	2	25	2	2	F	4	A	A	1
1114	7	6606	6622	6126	1162	1152	830	508	7 Juin F 2	50	13	10	3	14	3	3	E	24	M	A	5
1115	8	6607	6623	6127	1163	1153	831 *	509	27 Mai, F 5	52	14	11	4	33	4	4	D	12	A	A	18
1116	9	6608	6624	6128	1164	1154	832	510	16 Mai, F 3	53	15	12	5	22	5	5	C	1	A	A	5
1117	10	6609	6625	6129	1165	1155	833	511	5 Mai, F 7	54	16	13	6	11	6	6	B	21	M	M	25
1118	11	6610	6626	6130	1166	1156	834	512	24 Avril F 4	55	17	14	7	30	7	7	A	9	M	A	13
1119	12	6611	6627	6131	1167	1157	835 *	513	14 Avril F 2	56	18	15	8	19	8	1	E	29	M	M	30
1120	13	6612	6628	6132	1168	1158	836	514	2 Avril F 6	57	19	16	9	38	9	4	D	17	A	A	18
1121	14	6613	6629	6133	1169	1159	837	515	22 Mars F 3	58	1	17	10	26	10	5	B	5	A	A	10
1122	15	6614	6630	6134	1170	1160	838	516	12 Mars F 1	59	2	18	1	15	11	6	A	25	M	M	26
1123	1	6615	6631	6135	1171	1161	839 *	517	1 Mars F 6	60	3	19	2	34	12	7	G	13	A	A	15
1124	2	6616	6632	6136	1172	1162	840	518	19 Fevr. F 4	61	4	1	3	23	13	1	F	2	A	A	3
1125	3	6617	6633	6137	1173	1163	841	519	7 Fevr. F 2	62	5	2	4	12	14	3	D	21	M	M	29
1126	4	6618	6634	6138	1174	1164	842	520	27 Janv. F 5	63	6	3	5	31	15	4	C	10	A	A	11
1127	5	6619	6635	6139	1175	1165	843 *	521	17 Janv. F 3	64	7	4	6	20	16	5	B	30	M	A	3
1128	6	6620	6636	6140	1176	1166	844	522	6 Janv. F 6	65	8	5	7	39	17	7	A	18	A	A	22
1129	7	6621	6637	6141	1177	1167	845	523	26 Déc. F 5	66	9	6	8	28	18	1	E	7	A	A	14
1130	8	6622	6638	6142	1178	1168	846	524	15 Déc. F 3	67	10	7	9	17	19	2	E	27	M	M	30
1131	9	6623	6639	6143	1179	1169	847 *	525	4 Déc. F 1	68	11	8	10	36	20	3	D	15	A	A	19
1132	10	6624	6640	6144	1180	1170	848	526	23 Nov. F 2	68	12	9	1	25	21	5	C	4	A	A	8
1133	11	6625	6641	6145	1181	1171	849	527	13 Nov. F 7	70	13	10	2	14	22	6	A	24	M	M	26
1134	12	6626	6642	6146	1182	1172	850	528	1 Nov. F 4	71	14	11	3	33	23	7	G	12	A	A	15
1135	13	6627	6643	6147	1183	1173	851 *	529	21 Oct. F 2	72	15	12	4	22	24	1	F	1	A	A	4
1136	14	6628	6644	6148	1184	1174	852	530	10 Oct. F 7	73	16	13	5	11	25	3	E	21	M	M	22
1137	15	6629	6645	6149	1185	1175	853	531	29 Sept. F 5	74	17	14	6	30	26	4	D	9	A	A	11
1138	1	6630	6646	6150	1186	1176	854	532	18 Sept. F 3	75	18	15	7	19	27	5	C	29	M	A	3
1139	2	6631	6647	6151	1187	1177	855 *	533	8 Sept. F 1	76	19	16	8	38	28	6	B	17	A	A	23
1140	3	6632	6648	6152	1188	1178	856	534	28 Août F 6	77	1	17	9	27	29	7	A	6	A	A	7
1141	4	6633	6649	6153	1189	1179	857	535	17 Août F 4	77	2	18	10	16	30	1	G	25	A	A	26
1142	5	6634	6650	6154	1190	1180	858	536	6 Août F 2	78	3	19	1	5	1	2	E	14	M	M	18
1143	6	6635	6651	6155	1191	1181	859 *	537	26 Juill. F 7	79	4	1	2	24	2	3	D	2	A	A	4
1144	7	6636	6652	6156	1192	1182	860	538	16 Juill. F 6	80	5	2	3	13	3	4	C	22	A	A	23
1145	8	6637	6653	6157	1193	1183	861	539	4 Juill. F 4	81	6	3	4	2	4	5	B	10	A	A	12
1146	9	6638	6654	6158	1194	1184	862	540	24 Juin F 1	82	7	4	5	21	5	6	A	30	M	M	31
1147	10	6639	6655	6159	1195	1185	863 *	541	13 Juin, F 5	83	8	5	6	10	6	7	F	18	A	A	20
1148	11	6640	6656	6160	1196	1186	864	542	2 Mai, F 7	84	9	6	7	29	7	4	D	7	A	A	12
1149	12	6641	6657	6161	1197	1187	865	544	11 Mai, F 4	85	10	7	8	27	8	5	B	27	M	A	3
1150	13	6642	6658	6162	1198	1188	866	545	30 Avril F 1	86	11	8	9	16	9	6	A	15	A	A	16

*L'étoile ou astérique *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes.* *F désigne la férie ; la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années Arabiques qui est de 30 ans.*

Digitized by Google

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Céfarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Regulieres.	Cleft des Fêtes Mob.	Concurrents.	Cycle Solaire.	Lettres Dominicales.	Terme Paſcal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
151	14	6543	6619	1463	1199	1189	867 *	546 22 Avr. F 6	88	12	9	4	24	1	7	G	4	A	A 8	1
152	15	6544	6620	1464	1200	1190	868	547* 8 Avr. F 3	89	13	10	5	25	2	1	F	24	M	M 30	12
153	1	6645	6621	1465	1201	1191	869	548 29 Mars F 1	90	14	11	6	26	3	2	E	12	A	A 19	23
154	2	6545	6622	1466	1202	1192	870	549 18 Mars F 5	91	15	12	7	27	4	3	D	1	A	A 4	4
155	3	6647	6623	1467	1203	1193	871 *	550* 7 Mars F 2	92	16	13	1	28	5	4	C	21	M	M 1*	15
156	4	6648	6624	1468	1204	1194	872	551 25 Févr. F 7	93	17	14	2	29	6	5	B	9	A	A 15	26
157	5	6649	6625	1469	1205	1195	873	552 13 Févr. F 4	94	18	15	3	30	7	6	A	29	M	M 31	7
158	6	6650	6626	1470	1206	1196	874	553* 2 Févr. F 1	95	19	16	4	31	8	7	G	17	A	A 27	18
159	7	6651	6627	1471	1207	1197	875 *	554 23 Janv. F 6	96	1	17	5	32	9	8	F	5	A	A 23	29
160	8	6652	6628	1472	1208	1198	876	{555 11 Janv. F 1 / 1256*21 Déc. F 7}	97	2	18	1	33	10	9	E	25	M	M 2*	11
161	9	6653	6629	1473	1209	1199	877	557 2 1 Déc. F 5	98	3	19	6	34	11	10	D	13	A	A 16	22
162	10	6654	6630	1474	1210	1200	878	558*10 Déc. F 2	99	4	1	7	35	12	11	C	2	A	A 8	3
163	11	6655	6631	1475	1211	1201	879 *	559 30 Nov. F 7	100	5	2	1	36	13	12	B	21	M	M 24	14
164	12	6656	6632	1476	1212	1202	880	560 18 Nov. F 4	101	6	3	2	37	14	13	A	10	A	A 12	25
165	13	6657	6633	1477	1213	1203	881 *	561* 8 Nov. F 1	102	7	4	3	38	15	14	G	29	M	M 4	6
166	14	6658	6634	1478	1214	1204	882	562 28 Oct. F 6	103	8	5	4	39	16	15	F	18	A	A 24	17
167	15	6659	6635	1479	1215	1205	883 *	563 17 Oct. F 3	104	9	6	5	40	17	16	E	6	A	A 9	28
168	1	6660	6636	1480	1216	1206	884	564* 5 Oct. F 7	105	10	7	6	41	18	17	D	26	M	M 28	9
169	2	6661	6637	1481	1217	1207	885	565 24 Sept. F 5	106	11	8	1	42	19	18	C	14	A	A 20	20
170	3	6662	6638	1482	1218	1208	886	566*14 Sept. F 2	107	12	9	2	43	20	19	B	3	A	A 5	1
171	4	6663	6639	1483	1219	1209	887 *	567 4 Sept. F 7	108	13	10	3	44	21	20	A	24	M	M 28	12
172	5	6664	6640	1484	1220	1210	888	568 23 Août F 4	109	14	11	4	45	22	21	G	14	A	A 16	23
173	6	6665	6641	1485	1221	1211	889	569*12 Août F 1	110	15	12	5	46	23	22	F	3	A	A 8	4
174	7	6666	6642	1486	1222	1212	890	570 2 Août F 6	111	16	13	6	47	24	23	E	22	M	M 24	15
175	8	6667	6643	1487	1223	1213	891 *	571 22 Juill. F 4	112	17	14	7	48	25	24	D	11	A	A 13	26
176	9	6668	6644	1488	1224	1214	892	572*10 Juill. F 1	113	18	15	1	49	26	25	C	30	M	M 4	7
177	10	6669	6645	1489	1225	1215	893	573 30 Juin F 5	114	19	16	2	50	27	26	B	19	A	A 24	18
178	11	6670	6646	1490	1226	1216	894	574 19 Juin F 2	115	1	17	3	51	28	27	A	8	A	A 9	29
179	12	6671	6647	1491	1227	1217	895 *	575* 8 Juin F 6	116	2	18	4	52	29	28	G	27	M	M 1	11
180	13	6672	6648	1492	1228	1218	896	576 28 Mai F 4	117	3	19	5	53	30	29	F	16	A	A 20	22
181	14	6673	6649	1493	1229	1219	897	577*17 Mai F 1	118	4	1	6	54	31	30	E	5	A	A 5	3
182	15	6674	6650	1494	1230	1220	898	578 7 Mai F 6	119	5	2	7	55	32	31	D	22	M	M 28	14
183	1	6675	6651	1495	1231	1221	899 *	579 26 Avr. F 3	120	6	3	1	56	33	32	C	11	A	A 17	25
184	2	6676	6652	1496	1232	1222	900	580*14 Avr. F 7	121	7	4	2	57	34	33	B	30	M	M 1	6
185	3	6677	6653	1497	1233	1223	901	581 4 Avr. F 4	122	8	5	3	58	35	34	A	18	A	A 12	17
186	4	6678	6654	1498	1234	1224	902	582 24 Mars F 2	123	9	6	7	59	36	35	G	7	A	A 13	28
187	5	6679	6655	1499	1235	1225	903 *	583*13 Mars F 6	124	10	7	1	60	37	36	F	26	M	M 29	9
188	6	6680	6656	1500	1236	1226	904	584 2 Mars F 4	125	11	8	2	61	38	37	E	15	A	A 1	20
189	7	6681	6657	1501	1237	1227	905	585 19 Fevr F 1	126	12	9	4	62	39	38	D	4	A	A 9	1
190	8	6682	6658	1502	1238	1228	906	586* 8 Fevr. F 5	127	13	10	5	63	40	39	C	24	M	M 25	12
191	9	6683	6659	1503	1239	1229	907 *	587 29 Janv. F 3	128	14	11	6	64	41	40	B	13	A	A 14	23
192	10	6684	6660	1504	1240	1230	908	588*18 Janv. F 7	129	15	12	1	65	42	41	A	2	A	A 5	4
193	11	6685	6661	1505	1241	1231	909	{589 7 Janv. F 5 / 1300 16 Déc. F 1}	130	16	13	2	66	43	42	G	21	M	M 28	15
194	12	6686	6662	1506	1242	1232	910	591*16 Déc. F 6	131	17	14	3	67	44	43	F	10	A	A 20	26
195	13	6687	6663	1507	1243	1233	911 *	592 6 Déc. F 4	132	18	15	4	68	45	44	E	29	M	M 2	7
196	14	6688	6664	1508	1244	1234	912	593 24 Nov. F 2	133	19	16	5	69	46	45	D	18	A	A 21	18
197	15	6689	6665	1509	1245	1235	913	594*13 Nov. F 5	134	1	17	7	70	47	46	C	7	A	A 6	29
198	1	6690	6666	1510	1246	1236	914	595 2 Nov. F 2	135	2	18	1	71	48	47	B	26	M	M 29	11
199	2	6691	6667	1511	1247	1237	915 *	596*23 Oct. F 7	136	3	19	2	72	49	48	A	15	A	A 18	22
200	3	6692	6668	1512	1248	1238	916	597 12 Oct. F 5	137	4	1	3	73	50	49	G	4	A	A 9	3

*L'étoile, ou aſtériſque, * dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F déſigne la férie; & la barre — au-deſſus de l'année, ferme le cycle des années Arabiques, qui eſt de 30 ans.*

Digitized by Google

ANS DE J. C.	Indictions.	Ere de Constantinop.	Ere Séleucides ou des Grecs.	Ere Cristien. d'Anr.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle de 19 ans. Cycle Lunaire.	Cycle Lunaire.	Cycle Régulier.	Cycle des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Caractere.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1201	4	6709	1513	1249	1239	917	598 1 Oct. F 2	18	5	2	5	22	6	7	G	22	M	M 25	14
1202	5	6710	1514	1250	1240	918	599*20 Sept. F 6	19	6	3	6	23	7	1	F	10	M	A 24	25
1203	6	6711	1515	1251	1241	919 *	600 10 Sept. F 4	1	7	4	6	24	8	2	E	30	M	A 6	6
1204	7	6712	1516	1252	1242	920	601 29 Août F 2	2	8	5	6	25	9	4	DC	18	A	A 29	17
1205	8	6713	1517	1253	1243	921	602*18 Août F 5	3	9	6	7	26	10	5	B	7	A	A 16	28
1206	9	6714	1518	1254	1244	922	603 8 Août F 3	4	10	7	8	27	11	6	A	26	A	A 2	9
1207	10	6715	1519	1255	1245	923 *	604 28 Juill. F 7	5	11	8	1	28	12	7	G	15	A	A 22	20
1208	11	6716	1520	1256	1246	924	605*16 Juill. F 4	6	12	9	2	29	13	1	FE	4	A	A 6	1
1209	12	6717	1521	1257	1247	925	606 6 Juill. F 2	7	13	10	3	30	14	3	D	24	M	A 20	12
1210	13	6718	1522	1258	1248	926	607*25 Juin F 6	8	14	11	5	31	15	4	C	12	A	M 18	31
1211	14	6719	1523	1259	1249	927 *	608 15 Juin F 4	9	15	12	1	22	16	5	B	1	A	A 3	4
1212	15	6720	1524	1260	1250	928	609 3 Juin, F 1	10	16	13	4	32	17	7	AG	21	M	A 25	15
1213	1	6721	1525	1261	1251	929	610*22 Mai, F 5	11	17	14	2	33	18	1	F	9	A	M 13	26
1214	2	6722	1526	1262	1252	930	611 12 Mai, F 3	12	18	15	3	34	19	2	E	29	M	M 30	7
1215	3	6723	1527	1263	1253	931 *	612 2 Mai, F 7	13	19	16	7	35	20	3	D	17	A	M 19	18
1216	4	6724	1528	1264	1254	932	613*20 Avr. F 4	14	1	17	5	26	21	5	CB	5	A	A 10	29
1217	5	6725	1529	1265	1255	933	614 10 Avr. F 2	15	2	18	1	27	22	6	A	25	M	M 26	11
1218	6	6726	1530	1266	1256	934	615 30 Mars F 6	16	3	19	6	28	23	7	G	13	A	A 17	22
1219	7	6727	1531	1267	1257	935 *	616*19 Mars F 3	17	4	1	2	29	24	1	F	1	A	A 7	3
1220	8	6728	1532	1268	1258	936	617 8 Mars F 1	18	5	2	5	30	25	2	ED	22	M	M 29	14
1221	9	6729	1533	1269	1259	937	618*28 Févr. F 5	19	6	3	3	31	26	4	CB	10	A	A 11	25
1222	10	6730	1534	1270	1260	938	619 15 Févr. F 3	1	7	4	6	32	27	5	A	30	M	A 2	6
1223	11	6731	1535	1271	1261	939 *	620 4 Févr. F 7	2	8	5	4	33	28	6	B	18	A	A 23	17
1224	12	6732	1536	1272	1262	940	621*24 Janv. F 4	3	9	6	7	34	1	1	GF	7	A	M 14	28
1225	13	6733	1537	1273	1263	941	622 13 Janv. F 2	4	10	7	8	35	2	2	E	29	M	M 30	9
1226	14	6734	1538	1274	1264	942	563 2 Janv. F 6 / 624*22 Déc. F 3	5	11	8	1	36	3	1	D	15	A	A 19	20
1227	15	6735	1539	1275	1265	943 *	625 11 Déc. F 1	6	12	9	4	25	4	4	C	4	A	A 11	1
1228	1	6736	1540	1276	1266	944	626*30 Nov. F 5	7	13	10	7	26	5	6	BA	24	M	M 16	12
1229	2	6737	1541	1277	1267	945	627 20 Nov. F 3	8	14	11	5	27	6	7	G	12	A	A 15	23
1230	3	6738	1542	1278	1268	946	628 9 Nov. F 7	9	15	12	1	28	7	1	F	1	A	A 7	4
1231	4	6739	1543	1279	1269	947 *	629*29 Oct. F 4	10	16	13	4	11	8	2	E	21	M	M 23	15
1232	5	6740	1544	1280	1270	948	630 18 Oct. F 2	11	17	14	2	30	9	4	DC	9	A	A 11	26
1233	6	6741	1545	1281	1271	949	631 7 Oct. F 6	12	18	15	5	31	10	5	B	29	M	A 3	7
1234	7	6742	1546	1282	1272	950	632*26 Sept. F 3	13	19	16	3	32	11	6	A	17	A	A 23	18
1235	8	6743	1547	1283	1273	951 *	633 16 Sept. F 1	14	1	17	6	33	12	7	G	1	A	A 7	29
1236	9	6744	1548	1284	1274	952	634 4 Sept. F 5	15	2	18	1	24	13	2	FE	25	M	M 30	11
1237	10	6745	1549	1285	1275	953	635*24 Août F 2	16	3	19	4	25	14	3	D	13	A	A 19	22
1238	11	6746	1550	1286	1276	954	636 14 Août F 7	17	4	1	2	26	15	4	C	2	A	A 4	3
1239	12	6747	1551	1287	1277	955 *	637* 3 Août F 4	18	5	2	5	27	16	5	B	22	M	M 27	14
1240	13	6748	1552	1288	1278	956	638 23 Juill. F 2	19	6	3	3	28	17	7	AG	10	A	A 15	25
1241	14	6749	1553	1289	1279	957	639 12 Juill. F 6	1	7	4	6	29	18	1	F	29	M	M 31	6
1242	15	6750	1554	1290	1280	958	640* 1 Juill. F 3	2	8	5	4	30	19	2	E	18	A	A 20	17
1243	1	6751	1555	1291	1281	959 *	641 22 Juin, F 1	3	9	6	7	31	20	3	D	7	A	A 12	28
1244	2	6752	1556	1292	1282	960	642 9 Juin F 5	4	10	7	3	32	21	5	CB	27	M	A 5	9
1245	3	6753	1557	1293	1283	961	643*29 Mai, F 2	5	11	8	1	33	22	6	A	15	A	A 16	20
1246	4	6754	1558	1294	1284	962	644 19 Mai, F 7	6	12	9	4	23	23	7	G	4	A	A 8	1
1247	5	6755	1559	1295	1285	963 *	645 8 Mai, F 4	7	13	10	7	24	24	1	F	24	M	M 31	12
1248	6	6756	1560	1296	1286	964	646*26 Avr. I 1	8	14	11	5	25	25	3	ED	12	A	A 19	23
1249	7	6757	1561	1297	1287	965	647 16 Avr. F 6	9	15	12	1	26	26	4	C	1	A	A 4	4
1250	8	6758	1562	1298	1288	966	648* 5 Avr. F 3	10	16	13	4	11	27	5	B	21	M	M 27	15

*L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les ans es intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hegire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie ; & la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années Arabiques qui est de 30 ans.*

Digitized by Google

Ans de J. C.	Indictions.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere d'Alexandre d'Asie.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Régulateurs.	Chefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrents.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars A. Avril.	Epactes.
1231	9	6739	1543	1299	1285	947 *	649 26 Mars F 1	188	17	14	2	30	28	6	A	9	A M	A 16	26
1232	10	6740	1544	1300	1290	948	650 14 Mars F 5	189	18	15	3	19	1	1	G F	29	M 31	7	27
1233	11	6741	1545	1301	1291	949	651* 3 Mars F 2	190	19	16	3	8	2	2	E D	17	A M	A 20	18
1234	12	6742	1546	1302	1292	950	652 22 Févr. F 7	191	1	17	5	26	3	3	C	5	M A	A 12	29
1235	13	6743	1547	1303	1293	951 *	653 10 Févr. F 4	192	2	18	1	15	4	4	B C	25	M M	M 28	11
1236	14	6744	1548	1304	1294	952	654*30 Jan. F 1	193	3	19	6	34	5	6	A	13	A A	A 16	22
1237	15	6745	1549	1305	1295	953	655 19 Jan. F 6	194	4	1	2	23	6	7	G	2	A A	A 8	3
1238	1	6746	1550	1306	1296	954	656*8 Jan. F 3 / 2617 29 Déc. F 3	195	5	2	2	12	7	1	F	22	M M	M 29	14
1239	2	6747	1551	1307	1297	955 *	658 18 Déc. F 5	196	6	3	3	31	8	2	E	10	A A	A 25	25
1240	3	6748	1552	1308	1298	956	659* 6 Déc. F 2	197	7	4	6	20	9	4	D C	30	M A	A 4	6
1241	4	6749	1553	1309	1299	957	660 26 Nov. F 7	198	8	5	4	39	10	5	B	18	A A	A 24	17
1242	5	6750	1554	1310	1300	958	661 15 Nov. F 4	199	9	6	7	28	11	6	A	7	A A	A 9	28
1243	6	6751	1555	1311	1301	959 *	662* 4 Nov. F 1	200	10	7	1	17	12	7	F E	27	M A	A 1	9
1244	7	6752	1556	1312	1302	960	663 24 Oct. F 6	201	11	8	1	36	13	1	F E	15	A A	A 20	20
1245	8	6753	1557	1313	1303	961	664 13 Oct. F 3	202	12	9	4	25	14	2	D	4	A A	A 5	1
1246	9	6754	1558	1314	1304	962	665* 2 Oct. F 7	203	13	10	7	14	15	4	C	24	M M	M 28	12
1247	10	6755	1559	1315	1305	963 *	666 22 Sept. F 5	204	14	11	5	33	16	5	B	12	A A	A 17	22
1248	11	6756	1560	1316	1306	964	667*10 Sept. F 2	205	15	12	1	22	17	7	A G	1	A A	A 8	4
1249	12	6757	1561	1317	1307	965	668 31 Août F 7	206	16	13	4	11	18	1	F	21	M A	M 24	15
1250	13	6758	1562	1318	1308	966	669 20 Août F 4	207	17	14	2	30	19	2	E	9	A A	A 13	26
1251	14	6759	1563	1319	1309	967 *	670* 9 Août F 1	208	18	15	5	19	20	3	D	29	M A	A 5	7
1252	15	6760	1564	1320	1310	968	671 29 Juill. F 6	209	19	16	3	38	21	5	C B	17	A A	A 24	18
1253	1	6761	1565	1321	1311	969	672 18 Juill. F 3	210	1	17	5	26	22	6	A	5	A A	A 9	19
1254	2	6762	1566	1322	1312	970	673* 7 Juill. F 7	211	2	18	1	15	23	7	G	25	M A	A 1	11
1255	3	6763	1567	1323	1313	971 *	674 27 Juin F 5	212	3	19	6	34	24	1	F	13	A A	A 14	22
1256	4	6764	1568	1324	1314	972	675 16 Juin F 2	213	4	1	2	23	25	3	E D	2	A A	A 5	3
1257	5	6765	1569	1325	1315	973	676* 4 Mai, F 4	214	5	2	5	12	26	4	C	22	M M	M 28	14
1258	6	6766	1570	1326	1316	974	677 25 Mai, F 4	215	6	3	3	31	27	6	B	10	A A	A 17	25
1259	7	6767	1571	1327	1317	975	678* 14 Mai, F 1	216	7	4	6	20	28	6	G F	30	M A	A 2	6
1260	8	6768	1572	1328	1318	976	679 3 Mai. F 6	217	8	5	4	39	1	1	E	18	A A	A 21	17
1261	9	6769	1573	1329	1319	977	680 22 Avr. F 5	218	9	6	7	28	2	2	E	7	A A	A 13	28
1262	10	6770	1574	1330	1320	978	681*11 Avr. F 7	219	10	7	1	17	3	3	D C	27	M M	M 29	9
1263	11	6771	1575	1331	1321	979 *	682* 4 Nov. F 1	220	11	8	1	36	4	4	C	15	A A	A 18	20
1264	12	6772	1576	1332	1322	980	683 24 Oct. F 6	221	12	9	4	25	5	6	B A	4	A A	A 9	1
1265	13	6773	1577	1333	1323	981	684 13 Oct. F 3	222	13	10	7	14	6	7	G	24	M M	M 25	12
1266	14	6774	1578	1334	1324	982	685* 2 Oct. F 7	223	14	11	5	33	7	1	F E	12	A A	A 17	23
1267	15	6775	1579	1335	1325	983 *	686 22 Sept. F 5	224	15	12	1	22	8	2	D	1	A A	A 6	4
1268	1	6776	1580	1336	1326	984	687*10 Sept. F 2	225	16	13	4	11	9	4	C B	21	M A	M 24	15
1269	2	6777	1581	1337	1327	985	688 31 Août F 7	226	17	14	2	30	10	5	A	9	A A	A 13	26
1270	3	6778	1582	1338	1328	986	689 20 Août F 4	227	18	15	5	19	11	6	G F	29	M A	A 5	7
1271	4	6779	1583	1339	1329	987 *	690* 9 Août F 1	228	19	16	3	38	12	7	G	17	A A	A 22	18
1272	5	6780	1584	1340	1330	988	691 29 Juill. F 6 / 1691 24 Déc F 2	229	1	17	5	26	13	2	F E	5	A A	A 6	29
1273	6	6781	1585	1341	1331	989	692 18 Juill. F 3	230	2	18	1	15	14	3	D	25	M M	M 29	11
1274	7	6782	1586	1342	1332	990	693* 7 Juill. F 7	231	3	19	6	34	15	4	C	13	A A	A 14	21
1275	8	6783	1587	1343	1333	991 *	694 27 Juin F 5	232	4	1	2	23	16	5	B	2	A A	A 5	3
1276	9	6784	1588	1344	1334	992	695 17 Juin F 2	233	5	2	5	12	17	7	A	22	M A	M 25	14
1277	10	6785	1589	1345	1335	993	696* 4 Mai, F 4	234	6	3	3	31	18	1	F	10	A A	A 17	25
1278	11	6786	1590	1346	1336	994	697 25 Mai, F 4	235	7	4	6	20	19	2	E	30	M A	A 2	6
1279	12	6787	1591	1347	1337	995 *	698* 14 Mai, F 1	236	8	5	4	39	20	3	C B	18	A A	A 21	17
1280	13	6788	1592	1348	1338	996	699 3 Mai. F 6	237	9	6	7	28	21	5	A	7	A A	A 13	28
1281	9	6789	1593	1349	1339	997	680 22 Avr. F 5	238	9	6	7	28	2	2	E	7	A	A 13	28
1282	10	6790	1594	1350	1340	998	681*11 Avr. F 7	239	10	7	1	17	3	3	D	27	M	M 29	9
1283	11	6791	1595	1351	1341	999 *	682 1 Avr. F 5	240	11	8	1	36	4	4	C	15	A	A 18	20
1284	12	6792	1596	1352	1342	1000	683 20 Mars F 2	241	12	9	4	25	5	6	B A	4	A	A 9	1
1285	13	6793	1597	1353	1343	1001	684* 9 Mars F 6	242	13	10	7	14	6	7	G	24	M	M 25	12
1286	14	6794	1598	1354	1344	1002	685 27 Fév. F 4	243	14	11	5	33	7	1	F	12	A	A 14	23
1287	15	6795	1599	1355	1345	1003 *	686*16 Fév. F 1	244	15	12	1	22	8	2	E	1	A	A 6	4
1288	1	6796	1600	1356	1346	1004	687 6 Fev. F 6	245	16	13	4	11	9	4	D C	21	M	M 28	15
1289	2	6797	1601	1357	1347	1005	688 25 Jan. F 3	246	17	14	2	30	10	5	B	9	A	A 10	26
1290	3	6798	1602	1358	1348	1006	689*14 Jan. F 7	247	18	15	5	19	11	6	A	29	M	A 2	7
1291	4	6799	1603	1359	1349	1007 *	1690 4 Jan. F 5 / 1691 24 Déc F 2	248	19	16	3	38	12	7	G	17	A	A 22	18
1292	5	6800	1604	1360	1350	1008	692*12 Déc. F 6	249	1	17	5	26	13	2	FE	5	A	A 6	29
1293	6	6801	1605	1361	1351	1009	693 2 Déc. F 4	250	2	18	1	15	14	3	D	25	M	M 29	11
1294	7	6802	1606	1362	1352	1010	694 21 Nov. F 1	251	3	19	6	34	15	4	C	13	A	A 18	22
1295	8	6803	1607	1363	1353	1011 *	695*10 Nov. F 5	252	4	1	2	23	16	5	B	2	A	A 3	3
1296	9	6804	1608	1364	1354	1012	696 30 Oct. F 2	253	5	2	5	12	17	7	A G	22	M	M 25	14
1297	10	6805	1609	1365	1355	1013	697*19 Oct. F 7	254	6	3	3	31	18	1	F	10	A	A 14	25
1298	11	6806	1610	1366	1356	1014	698 9 Oct. F 5	255	7	4	6	20	19	2	E	30	M	A 6	6
1299	12	6807	1611	1367	1357	1015 *	699 28 Sept. F 2	256	8	5	4	39	20	3	D	18	A	A 19	17
1300	13	6808	1612	1368	1358	1016	700*16 Sept. F 6	257	9	6	7	28	21	5	C B	7	A	A 10	28

*L'étoile ou astérique *, dans la colonne de l'Ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire, marque les années intercalaires des Arabes*; *F. désigne la férie; & la — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Digitized by Google

Ans de J. C.	Indictions.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere d'Antioche.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Régulets.		Cloffs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrents.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	M. Mart. A. Avril.	Les Pâques M. Mars. A. Avril.	Epactes.
1301	13	6809	1613	1349	1339	1017	701 6 Sept. F 4	1338	10	7	3		17	22	6	A	27	M	A 2	9
1302	14	6810	1614	1350	1340	1018	702 26 Août F 1	1339	11	8	1		1	23	7	G	15	A	M 22	20
1303	1	6811	1615	1351	1341	1029 *	703*15 Août F 5	1340	12	9	4		21	24	1	F	4	M	A 7	1
1304	2	6812	1616	1352	1342	1020	704 4 Août F 3	1341	13	10	7		14	25	2	E	24	M	A 19	12
1305	3	6813	1617	1353	1343	1021	705 24 Juill. F 7	1342	14	11	1		33	26	4	C	12	A	M 18	23
1306	4	6814	1618	1354	1344	1022 *	706*23 Juill. F 4	1343	15	12	1		22	27	5	B	1	A	M 3	4
1307	5	6815	1619	1355	1345	1023 *	707 3 Juill. F 2	1344	16	13	4		11	28	6	A	21	M	A 14	15
1308	6	6816	1620	1356	1346	1024	708*21 Juin F 6	1345	17	14	6		30	1	1	G	9	A	M 26	26
1309	7	6817	1621	1357	1347	1025	709 11 Juin F 4	1346	18	15	5		19	2	2	F	29	M	A 10	7
1310	8	6818	1622	1358	1348	1026	710 31 Mai F 1	1347	19	16	3		38	3	3	E	17	A	M 19	18
1311	9	6819	1623	1359	1349	1027 *	711*20 Mai F 5	1348	1	17	5		26	4	4	C	5	A	M 23	29
1312	10	6820	1624	1360	1350	1028	712 9 Mai F 3	1349	2	18	1		15	5	6	B A	25	M	A 16	11
1313	11	6821	1625	1361	1351	1029	713 28 Avril F 7	1350	3	19	6		34	6	7	G F	13	A	M 5	22
1314	12	6822	1626	1362	1352	1030	714*17 Avril F 4	1351	4	1	2		23	7	1	E	2	A	M 7	3
1315	13	6823	1627	1363	1353	1031 *	715 7 Avril F 2	1352	5	2	5		12	8	2	D	21	M	A 13	14
1316	14	6824	1628	1364	1354	1032	716*26 Mars F 6	1353	6	3	3		31	9	4	D C	10	A	M 11	25
1317	15	6825	1629	1365	1355	1033	717 16 Mars F 4	1354	7	4	6		20	10	5	B A	30	M	A 3	6
1318	1	6826	1630	1366	1356	1034	718 5 Mars F 1	1355	8	5	4		39	11	6	G	18	A	M 22	17
1319	2	6827	1631	1367	1357	1035 *	719*22 Fevr. F 5	1356	9	6	7		28	12	7	F G	7	A	M 8	28
1320	3	6828	1632	1368	1358	1036	720 12 Fevr. F 3	1357	10	7	5		17	13	2	E	27	M	M 30	9
1321	4	6829	1633	1369	1359	1037	721 31 Janv. F 7	1358	11	8	1		36	14	3	D	15	A	A 19	20
1322	5	6830	1634	1370	1360	1038	722*20 Janv. F 4	1359	12	9	4		25	15	4	C	4	A	A 11	1
1323	6	6831	1635	1371	1361	1039 *	5723 3 Janv. F 2 5724 30 Déc. F 6	1360	13	10	7		14	16	5	B	24	M	M 27	12
1324	7	6832	1636	1372	1362	1040	725*18 Déc. F 3	1361	14	11	5		33	17	7	A G	12	A	A 15	23
1325	8	6833	1637	1373	1363	1041	726 8 Déc. F 1	1362	15	12	1		32	18	1	F	1	A	A 7	4
1326	9	6834	1638	1374	1364	1042 *	727*27 Nov. F 5	1363	16	13	4		11	19	2	E	21	M	M 23	15
1327	10	6835	1639	1375	1365	1043 *	728 17 Nov. F 3	1364	17	14	2		30	20	3	D	9	A	A 26	26
1328	11	6836	1640	1376	1366	1044	729 7 Nov. F 1	1365	18	15	5		19	21	4	C B	29	M	A 15	7
1329	12	6837	1641	1377	1367	1045	730*25 Oct. F 4	1366	19	16	3		38	22	6	A G	17	A	A 23	18
1330	13	6838	1642	1378	1368	1046	731 15 Oct. F 2	1367	1	17	5		26	23	7	G	5	A	A 8	29
1331	14	6839	1643	1379	1369	1047 *	732 4 Oct. F 6	1368	2	18	1		15	24	1	F	25	M	M 31	11
1332	15	6840	1644	1380	1370	1048	733*22 Sept. F 5	1369	3	19	6		34	25	3	E D	13	A	A 19	22
1333	1	6841	1645	1381	1371	1049	734 12 Sept. F 3	1370	4	1	2		23	26	4	C	2	A	A 4	3
1334	2	6842	1646	1382	1372	1050	735 1 Sept. F 1	1371	5	2	5		12	27	5	B A	22	M	M 27	14
1335	3	6843	1647	1383	1373	1051 *	736*21 Août F 2	1372	6	3	3		31	28	6	G	10	A	A 16	25
1336	4	6844	1648	1384	1374	1052	737 20 Août F 7	1373	7	4	6		20	1	1	G F	30	M	M 31	6
1337	5	6845	1649	1385	1375	1053	738*30 Juill. F 4	1374	8	5	4		39	2	2	E D	18	A	M 20	17
1338	6	6846	1650	1386	1376	1054	739 20 Juill. F 2	1375	9	6	7		28	3	3	C	7	A	A 12	28
1339	7	6847	1651	1387	1377	1055 *	740 9 Juill. F 6	1376	10	7	5		17	4	4	B C	27	M	A 28	9
1340	8	6848	1652	1388	1378	1056	741*27 Juin. F 3	1377	11	8	1		36	5	6	B A	15	A	A 16	20
1341	9	6849	1653	1389	1379	1057	742 17 Juin. F 1	1378	12	9	4		25	6	7	G	4	A	A 8	1
1342	10	6850	1654	1390	1380	1058 *	743 6 Juin. F 5	1379	13	10	7		14	7	1	F	24	M	M 31	12
1343	11	6851	1655	1391	1381	1059 *	744*25 Mai F 2	1380	14	11	5		33	8	2	E	12	A	A 13	23
1344	12	6852	1656	1392	1382	1060	745 15 Mai F 7	1381	15	12	1		32	9	4	D C	1	A	A 4	4
1345	13	6853	1657	1393	1383	1061	746* 4 Mai F 4	1382	16	13	4		11	10	5	B	21	M	M 27	15
1346	14	6854	1658	1394	1384	1062 *	747 24 Avril F 3	1383	17	14	2		30	11	6	A	9	A	A 16	26
1347	15	6855	1659	1395	1385	1063 *	748 13 Avril F 6	1384	18	15	5		19	12	7	G	29	M	A 1	7
1348	1	6856	1660	1396	1386	1064	749* 1 Avril F 3	1385	19	16	3		38	13	2	F E	17	A	A 20	18
1349	2	6857	1661	1397	1387	1065	750 22 Mars F 1	1386	1	17	5		26	14	3	D	5	A	A 12	29
1350	3	6858	1662	1398	1388	1066	751 11 Mars F 5	1387	2	18	1		15	15	4	C	24	M	A 28	11

*L'étoile ou astérique * , dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F désigne la férie ; & la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années Arabiques qui est de 30 ans.*

Digitized by Google

Ans de J.C.	Indictions.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HEGIRE.	Réguliers.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Chef des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars A. Avril.	Epactes.
1251	9	6759	1563	1299	1289	967 *	649 26 Mars F 1		188	17	14	2	30	28	6	A	9	A	A 16	26
1252	10	6760	1564	1300	1290	968	650 14 Mars E 2		189	18	15	3	19	1	1	GF	29	M	A 31	7
1253	11	6761	1565	1301	1291	969	651* 3 Mars E 2		190	19	16	5	38	2	2	ED	17	A	A 20	18
1254	12	6762	1566	1302	1292	970	652 21 Févr. E 7		191	1	17	5	26	3	3	C	5	M	A 13	29
1255	13	6763	1567	1303	1293	971 *	653 10 Févr. E 4		192	2	18	1	15	4	4	BA	25	M	M 28	11
1256	14	6764	1568	1304	1294	972	654*30 Jan. F 1		193	3	19	6	34	5	6	BA	13	A	A 16	22
1257	15	6765	1569	1305	1295	973	655 19 Jan. F 6		194	4	1	2	23	6	7	G	2	A	A 8	3
1258	1	6766	1570	1306	1296	974	656* 8 Jan. F 3 2617 29 Dec. F 15		195	5	2	5	12	7	1	F	22	M	M 24	14
1259	2	6767	1571	1307	1297	975 *	658 18 Dec. F 5		196	6	3	3	31	8	2	E	10	A	A 13	25
1260	3	6768	1572	1308	1298	976	659* 6 Dec. F 2		197	7	4	6	20	9	4	DC	30	M	A 4	6
1261	4	6769	1573	1309	1299	977	660 26 Nov. F 7		198	8	5	4	39	10	5	B	18	A	A 24	17
1262	5	6770	1574	1310	1300	978	661 15 Nov. F 4		199	9	6	7	28	11	6	A	7	A	A 9	28
1263	6	6771	1575	1311	1301	979 *	662* 4 Nov. F 1		200	10	7	3	17	12	7	G	27	M	A 1	9
1264	7	6772	1576	1312	1302	980	663 24 Oct. F 6		201	11	8	1	36	13	1	FE	15	A	A 20	20
1265	8	6773	1577	1313	1303	981	664 13 Oct. F 3		202	12	9	4	25	14	3	D	4	A	A 5	1
1266	9	6774	1578	1314	1304	982	665* 1 Oct. F 7		203	13	10	7	14	15	4	C	24	M	M 28	12
1267	10	6775	1579	1315	1305	983 *	666 21 Sept. F 7		204	14	11	5	33	16	5	BA	12	A	A 17	23
1268	11	6776	1580	1316	1306	984	667*10 Sept. F 2		205	15	12	1	22	17	7	G	1	A	A 8	4
1269	12	6777	1581	1317	1307	985	668 31 Août F 7		206	16	13	4	11	18	2	F	21	M	M 24	15
1270	13	6778	1582	1318	1308	986	669 20 Août F 4		207	17	14	2	30	19	3	E	9	A	A 13	26
1271	14	6779	1583	1319	1309	987 *	670* 9 Août F 1		208	18	15	5	19	20	3	D	29	M	A 5	7
1272	15	6780	1584	1320	1310	988	671 29 Juill. F 6		209	19	16	3	38	21	5	CB	17	A	A 24	18
1273	1	6781	1585	1321	1311	989	672 18 Juill. F 3		210	1	17	5	26	22	6	A	5	A	A 9	29
1274	2	6782	1586	1322	1312	990	673* 7 Juill. F 7		211	2	18	1	15	23	7	G	25	M	A 1	10
1275	3	6783	1587	1323	1313	991 *	674 27 Juin F 5		212	3	19	6	34	24	1	F	13	A	A 14	22
1276	4	6784	1588	1324	1314	992	675 15 Juin F 2		213	4	1	2	23	25	3	ED	2	A	A 1	3
1277	5	6785	1589	1325	1315	993 *	676* 4 Juin F 6		214	5	2	5	12	26	4	C	22	M	M 28	14
1278	6	6786	1590	1326	1316	994	677 25 Mai F 4		215	6	3	3	31	27	6	BA	10	A	A 17	25
1279	7	6787	1591	1327	1317	995 *	678*14 Mai F 1		216	7	4	6	21	28	6	B	30	M	A 2	6
1280	8	6788	1592	1328	1318	996	679 3 Mai F 6		217	8	5	4	10	1	1	GF	18	A	A 21	17
1281	9	6789	1593	1329	1319	997	680 22 Avr. F 3		218	9	6	7	28	2	2	E	7	A	A 13	28
1282	10	6790	1594	1330	1320	998 *	681*11 Avr. F 7		219	10	7	1	17	3	3	D	27	M	M 29	9
1283	11	6791	1595	1331	1321	999 *	682 1 Avr. F 5		220	11	8	1	36	4	4	DC	15	A	A 18	20
1284	12	6792	1596	1332	1322	1000	683 20 Mars F 2		221	12	9	7	25	5	6	BA	4	A	A 9	1
1285	13	6793	1597	1333	1323	1001	684* 9 Mars F 6		222	13	10	7	14	6	7	G	24	M	A 25	12
1286	14	6794	1598	1334	1324	1002	685 27 Févr. F 4		223	14	11	5	33	7	1	F	12	A	A 14	23
1287	15	6795	1599	1335	1325	1003 *	686*16 Févr. F 1		224	15	12	1	22	8	2	E	1	A	A 6	4
1288	1	6796	1600	1336	1326	1004	687 6 Févr. F 6		225	16	13	4	11	9	4	DC	21	M	M 28	15
1289	2	6797	1601	1337	1327	1005	688 25 Jan. F 3		226	17	14	2	30	10	5	A	10	A	A 17	26
1290	3	6798	1602	1338	1328	1006	689*14 Jan. F 7		227	18	15	5	19	11	6	BA	29	M	A 2	7
1291	4	6799	1603	1339	1329	1007 *	1690 4 Jan. F 5 1691 24 Dec F 25		228	19	16	3	38	12	7	G	17	A	A 22	18
1292	5	6800	1604	1340	1330	1008	692*12 Déc. F 6		229	1	17	5	26	13	2	FE	5	A	A 6	29
1293	6	6801	1605	1341	1331	1009	693 2 Déc. F 4		230	2	18	1	15	14	3	D	25	M	M 29	11
1294	7	6802	1606	1342	1332	1010	694 21 Nov. F 1		231	3	19	6	34	15	4	C	13	A	A 18	22
1295	8	6803	1607	1343	1333	1011 *	695*10 Nov. F 5		232	4	1	2	23	16	5	BA	2	A	A 2	3
1296	9	6804	1608	1344	1334	1012	696 30 Oct. F 2		233	5	2	5	12	17	7	AG	22	M	M 25	14
1297	10	6805	1609	1345	1335	1013	697*19 Oct. F 6		234	6	3	3	31	18	1	F	10	A	A 14	25
1298	11	6806	1610	1346	1336	1014	698 9 Oct. F 4		235	7	4	6	20	19	2	E	30	M	A 6	6
1299	12	6807	1611	1347	1337	1015 *	699 28 Sept. F 1		236	8	5	4	9	20	3	D	18	A	A 19	17
1300	13	6808	1612	1348	1338	1016	700*16 Sept. F 6		237	9	6	7	28	21	5	CB	7	A	A 10	28

*L'étoile ou astérique *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire, marque les années intercalaires des Arabes*; *F. désigne la série; & la — au-dessus de l'année, ferme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Digitized by Google

Ans de J. C.	Indictions.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere d'Alexandrie. An.	Ere d'Espagne.	Ere d'Actium.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HEGIRE.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Régulateurs.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrents.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	M. Mars. A. Avril.	Les Pâques. M. Mars. A. Avril.	Epactes.
1301	14	6809	1613	1349	1339	1017		702 6 Sept. F	4	138	10	7	3	17	22	6	27	M	A 2	9
1302	15	6810	1614	1350	1340	1018		702 26 Août F	5	139	11	8	1	18	23	7	15	A	A 22	20
1303	1	6811	1615	1351	1341	1019	*	703* 15 Août F	6	140	12	9	4	19	24	1	4	A	A 7	1
1304	2	6812	1616	1352	1342	1020		704 4 Août F	7	141	13	10	7	14	25	3	24	M	A 18	12
1305	3	6813	1617	1353	1343	1021		705 24 Juill. F	7	142	14	11	1	15	26	4	12	A	A 28	23
1306	4	6814	1618	1354	1344	1022		706*13 Juill. F	4	143	15	12	1	22	27	5 B	1	A	A 3	4
1307	5	6815	1619	1355	1345	1023	*	707 3 Juill. F	5	144	16	13	4	11	28	6 A	21	M	A 26	15
1308	6	6816	1620	1356	1346	1024		708*21 Juin F	6	145	17	14	2	30	1	1 G F	9	M	A 14	26
1309	7	6817	1621	1357	1347	1025		709 11 Juin F	4	146	18	15	5	19	2	2 E	29	M	M 30	7
1310	8	6818	1622	1358	1348	1026		710 31 Mai F	1	147	19	16	3	38	3	3 D	17	A	A 19	18
1311	9	6819	1623	1359	1349	1027	*	711*20 Mai F	1	148	1	17	1	26	4	4 C	5	A	M 11	29
1312	10	6820	1624	1360	1350	1028		712 9 Mai F	1	149	2	18	1	11	5	5 B A	25	M	M 26	11
1313	11	6821	1625	1361	1351	1029		713 28 Avril F	1	150	3	19	6	34	6	6 G	13	A	A 15	22
1314	12	6822	1626	1362	1352	1030		714*17 Avril F	4	151	4	1	2	23	7	1 E	2	A	A 7	3
1315	13	6823	1627	1363	1353	1031	*	715 7 Avril F	5	152	5	2	5	12	8	2 F	22	M	A 23	14
1316	14	6824	1628	1364	1354	1032		716*26 Mars F	6	153	6	3	3	31	9	4 D C	10	A	A 11	25
1317	15	6825	1629	1365	1355	1033		717 16 Mars F	4	154	7	4	6	20	10	5 B	30	M	A 3	6
1318	1	6826	1630	1366	1356	1034	*	718 5 Mars F	5	155	8	5	4	39	11	6 A	18	A	A 23	17
1319	2	6827	1631	1367	1357	1035		719*22 Févr. F	5	156	9	6	7	28	12	7 G	7	A	A 8	28
1320	3	6828	1632	1368	1358	1036		720 12 Févr. F	3	157	10	7	3	17	13	2 F E	27	M	M 30	9
1321	4	6829	1633	1369	1359	1037		721 31 Janv. F	7	158	11	8	1	36	14	3 D	15	A	A 19	20
1322	5	6830	1634	1370	1360	1038		722*20 Janv. F	4	159	12	9	4	25	15	4 C	6	A	A 4	1
1323	6	6831	1635	1371	1361	1039	*	{723 3 Janv. F / 7724 30 Déc. F}	5	160	13	10	7	14	16	5 B	24	M	M 27	12
1324	7	6832	1636	1372	1362	1040		725*18 Déc. F	3	161	14	11	5	33	17	7 A G	12	A	A 15	23
1325	8	6833	1637	1373	1363	1041		726 8 Déc. F	1	162	15	12	1	22	18	1 F	1	A	A 7	4
1326	9	6834	1638	1374	1364	1042		727*27 Nov. F	5	163	16	13	4	11	19	2 E	21	M	M 23	15
1327	10	6835	1639	1375	1365	1043	*	728 17 Nov. F	5	164	17	14	2	30	20	3 D	9	A	A 12	26
1328	11	6836	1640	1376	1366	1044		729 6 Nov. F	3	165	18	15	5	19	21	4 C B	29	M	A 31	7
1329	12	6837	1641	1377	1367	1045		730*25 Oct. F	4	166	19	16	3	38	22	6 A	17	A	A 23	18
1330	13	6838	1642	1378	1368	1046		731 15 Oct. F	2	167	1	17	5	26	23	7 G	5	A	A 8	29
1331	14	6839	1643	1379	1369	1047	*	732 4 Oct. F	6	168	2	18	1	15	24	1 F	25	M	M 31	11
1332	15	6840	1644	1380	1370	1048		733*22 Sept. F	1	169	3	19	6	34	25	3 E D	13	A	A 19	22
1333	1	6841	1645	1381	1371	1049		734 12 Sept. F	1	170	4	1	2	23	26	4 C	2	A	A 4	3
1324	2	6842	1646	1382	1372	1050		735 1 Sept. F	1	171	5	2	5	12	27	5 B	22	M	M 27	14
1335	3	6843	1647	1383	1373	1051	*	736*21 Août F	2	172	6	3	3	31	28	6 A	10	A	A 16	25
1336	4	6844	1648	1384	1374	1052		737 10 Août F	7	173	7	4	6	20	1	1 G F	30	M	M 31	6
1337	5	6845	1649	1385	1375	1053		738*30 Juill. F	3	174	8	5	4	39	2	2 E	18	A	A 20	17
1338	6	6846	1650	1386	1376	1054	*	739 20 Juill. F	3	175	9	6	7	28	3	3 D	7	A	A 11	28
1339	7	6847	1651	1387	1377	1055	*	740 9 Juill. F	6	176	10	7	3	17	4	4 C	27	M	A 28	9
1340	8	6848	1652	1388	1378	1056		741*17 Juin F	3	177	11	8	1	36	5	6 B A	15	A	A 16	20
1341	9	6849	1653	1389	1379	1057		742 27 Juin F	1	178	12	9	4	25	6	7 G	4	A	A 8	1
1342	10	6850	1654	1390	1380	1058		743 6 Juin F	1	179	13	10	7	14	7	1 E	24	M	M 31	12
1343	11	6851	1655	1391	1381	1059	*	744*25 Mai F	2	180	14	11	5	33	8	2 F	12	A	A 13	23
1344	12	6852	1656	1392	1382	1060		745 15 Mai F	7	181	15	12	1	22	9	4 D C	1	A	A 4	4
1345	13	6853	1657	1393	1383	1061		746* 4 Mai F	4	182	16	13	4	11	10	5 B	21	M	M 27	15
✠1346	14	6854	1658	1394	1384	1062		747 24 Avril F	3	183	17	14	2	30	11	6 A G	9	A	A 16	26
✠1347	15	6855	1659	1395	1385	1063	*	748 13 Avril F	6	184	18	15	5	19	12	7 F	29	M	A 1	7
✠1348	1	6856	1660	1396	1386	1064		749* 1 Avril F	3	185	19	16	3	38	13	2 E D	17	A	A 20	18
✠1349	2	6857	1661	1397	1387	1065		750 22 Mars F	1	186	1	17	5	26	14	3 C	5	A	A 12	29
1350	3	6858	1662	1398	1388	1066		751 11 Mars F	1	187	2	18	1	15	15	4 B	25	M	M 28	11

*L'étoile ou astérique *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F désigne la férie ; & la barre — au dessous de l'année, ferme le cycle des années Arabiques qui est de 30 ans.*

Digitized by Google

ANS DE J. C.	Indictions.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs	Ere Chrétien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.	Cycle Lunaire.	Cycle de 19 ans.	Cycle Pascal.	Regulieres.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1351	4	6859	1663	1390	1389	1067 *	752*28 Févr. F 2	288	3	19	6	14	16	5	B	13	A	A 17	22
1352		6860	1664	1402	1390	1068	753 18 Févr. F 7	289	4	1	2	23	17	7	AG	2	A	A 8	3
1353	6	6861	1665	1403	1391	1069	754 6 Févr. F 4	290	5	2	3	12	18	1	E	22	M	A 24	14
1354	7	6862	1666	1402	1392	1070	755*26 Janv. F 1	291	6	3	3	31	19	2	ED	10	A	A 13	25
1355	8	6863	1667	1405	1393	1071 *	756 16 Janv. F 6	292	7	4	6	20	20	3	D	29	M	A 5	6
1356	9	6864	1668	1404	1374	1072	5757* 5 Jan. F 1 1758 25 Déc. F 1	293	8	5	4	39	21	5	CB	18	A	A 24	17
1357	10	6865	1669	1405	1395	1073	759 14 Déc. F 5	294	9	6	7	28	22	6	A	7	A	A 9	28
1358	11	6866	1670	1406	1396	1074	760* 3 Déc. F 2	295	10	7	1	17	23	7	G	26	M	A 1	9
1359	12	6867	1671	1407	1397	1075 *	761 23 Nov. F 7	296	11	8	1	36	24	1	F	15	A	A 21	20
1360	13	6868	1672	1408	1398	1076	762 11 Nov. F 4	297	12	9	4	25	25	3	ED	4	A	A 5	1
1361	14	6869	1673	1409	1399	1077	763*31 Oct. F 2	298	13	10	7	14	26	4	C	24	M	M 28	12
1362	15	6870	1674	1410	1400	1078	764 20 Oct. F 6	299	14	11	2	33	27	5	B	12	A	A 17	23
1363	1	6871	1675	1411	1401	1079 *	765 10 Oct. F 3	300	15	12	5	22	28	6	A	2	A	A 25	4
1364	2	6872	1676	1412	1402	1080	766*28 Sept. F 7	301	16	13	4	11	1	1	GF	21	M	M 24	15
1365	3	6873	1677	1413	1403	1081	767 18 Sept. F 5	302	17	14	1	30	2	2	E	9	A	A 13	26
1366	4	6874	1678	1414	1404	1082	768* 7 Sept. F 2	303	18	15	1	19	3	3	D	29	M	A 5	7
1367	5	6875	1679	1415	1405	1083 *	769 28 Août F 7	304	19	16	5	38	4	4	CB	17	A	A 18	18
1368	6	6876	1680	1416	1406	1084	770 16 Août F 4	305	1	17	5	26	5	6	BA	5	A	A 9	29
1369	7	6877	1681	1417	1407	1085	771* 5 Août F 1	306	2	18	1	15	6	7	G	25	M	A 1	11
1370	8	6878	1682	1418	1408	1086	772 26 Juill. F 6	307	3	19	6	34	7	1	F	13	A	A 14	22
1371	9	6879	1683	1419	1409	1087 *	773 15 Juill. F 3	308	4	1	2	23	8	2	E	2	A	M 6	3
1372	10	6880	1684	1420	1410	1088	774* 3 Juill. F 7	309	5	2	5	12	9	4	D	22	M	M 28	14
1373	11	6881	1685	1421	1411	1089	775 23 Juin, F 5	310	6	3	3	31	10	5	B	10	A	A 27	25
1374	12	6882	1686	1422	1412	1090	776*12 Juin, F 2	311	7	4	6	20	11	6	BA	30	M	A 12	6
1375	13	6883	1687	1423	1413	1091 *	777 2 Juin, F 7	312	8	5	4	39	12	7	G	18	A	A 22	17
1376	14	6884	1688	1424	1414	1092	778 22 Mai, F 4	313	9	6	7	28	13	2	FE	7	A	M 31	28
1377	15	6885	1689	1425	1415	1093	779*10 Mai, F 1	314	10	7	1	17	14	3	C	27	M	M 29	9
1378	1	6886	1690	1426	1416	1094	780 30 Avr. F 6	315	11	8	1	36	15	4	D	15	A	A 17	20
1379	2	6887	1691	1427	1417	1095 *	781 19 Avr. F 3	316	12	9	4	25	16	5	B	4	A	A 10	1
1380	3	6888	1692	1428	1418	1096	782* 7 Avr. F 7	317	13	10	7	14	17	7	AG	24	M	M 25	12
1381	4	6889	1693	1429	1419	1097	783 28 Mars F 5	318	14	11	5	33	18	1	F	12	A	A 14	23
1382	5	6890	1694	1430	1420	1098	784 17 Mars F 2	319	15	12	1	22	19	2	E	1	A	A 6	4
1383	6	6891	1695	1431	1421	1099 *	785* 6 Mars F 6	320	16	13	4	11	20	3	D	21	M	A 23	15
1384	7	6892	1696	1432	1422	1100	786 24 Févr. F 4	321	17	14	2	30	21	5	CB	9	A	A 10	26
1385	8	6893	1697	1433	1423	1101	787*12 Févr. F 1	322	18	15	5	19	22	6	A	29	M	A 2	7
1386	9	6894	1698	1434	1424	1102	788 2 Févr. F 6	323	19	16	3	38	23	7	GF	17	A	A 22	18
1387	10	6895	1699	1435	1425	1103 *	789 22 Janv. F 3	324	1	17	5	26	24	1	E	5	A	A 7	29
1388	11	6896	1700	1436	1426	1104	1790*11 Janv. F 7 1791 31 Déc. F 5	325	2	18	1	15	25	3	ED	25	M	M 29	12
1389	12	6897	1701	1437	1427	1105	792 20 Déc. F 2	326	3	19	6	34	26	4	C	13	A	A 18	23
1390	13	6898	1702	1438	1428	1106	793* 9 Déc. F 6	327	4	1	2	23	27	5	B	2	A	A 3	3
1391	14	6899	1703	1439	1429	1107 *	794 29 Nov. F 4	328	5	2	5	12	28	6	A	22	M	M 26	14
1392	15	6900	1704	1440	1430	1108	795 17 Nov. F 1	329	6	3	3	31	1	1	GF	10	A	A 14	25
1393	1	6901	1705	1441	1431	1109	796* 6 Nov. F 5	330	7	4	6	20	2	2	E	30	M	A 6	6
1394	2	6902	1706	1442	1432	1110	797 27 Oct. F 3	331	8	5	4	39	3	3	D	18	A	A 19	17
1395	3	6903	1707	1443	1433	1111 *	798*16 Oct. F 7	332	9	6	7	28	4	4	C	7	A	A 11	28
1396	4	6904	1708	1444	1434	1112	799 5 Oct. F 5	333	10	7	3	47	5	6	BA	27	M	A 2	9
1397	5	6905	1709	1445	1435	1113	800 24 Sept. F 2	334	11	8	1	36	6	7	G	15	A	A 22	20
1398	6	6906	1710	1446	1436	1114	801*13 Sept. F 6	335	12	9	4	25	7	1	F	4	A	A 7	1
1399	7	6907	1711	1447	1437	1115 *	802 3 Sept. F 4	336	13	10	7	14	8	2	E	24	M	M 30	12
1400	8	6908	1712	1448	1438	1116	803 22 Août F 1	337	14	11	5	33	9	4	DC	12	A	A 18	23

*L'étoile ou astérisque * dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; & la barre — au-dessous de l'année, forme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Digitized by Google

TABLE CHRONOLOGIQUE.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere des Cafaréens d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Cycle Lunaire.	Cycle de 19 ans.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrents.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars A. Avril.	Epactes.
1401	9	6909	1713	1449	1439	1117	804*11 Août F 5	338	15	12	1	12	10	5	B	1	A	A	3
1402	10	6910	1714	1450	1440	1118	805 1 Août F 3	339	16	13	4	11	11	6	G	21	M	A	16
1403	11	6911	1715	1451	1441	1119 *	806*21 Juill. F 1	340	17	14	2	10	12	7	F	9	M	A	15
1404	12	6912	1716	1452	1442	1120	807 10 Juill. F 5	341	18	15	3	9	13	1	E	29	M	A	7
1405	13	6913	1717	1453	1443	1121	808 29 Juin F 2	342	19	16	1	8	14	3	D	17	A	A	19
1406	14	6914	1718	1454	1444	1122	809*18 Juin F 6	343	1	17	2	16	15	4	C	5	A	A	11
1407	15	6915	1719	1455	1445	1123 *	810 8 Juin F 4	344	2	18	1	15	16	5	B	25	M	A	27
1408	1	6916	1720	1456	1446	1124	811 27 Mai, F 1	345	3	19	6	34	17	7	A	13	A	A	23
1409	2	6917	1721	1457	1447	1125	812*16 Mai, F 5	346	4	1	5	13	18	1	F	2	A	A	3
1410	3	6918	1722	1458	1448	1126	813 6 Mai, F 3	347	5	2	3	12	19	2	E	22	M	M	23
1411	4	6919	1723	1459	1449	1127 *	814 25 Avr. F 7	348	6	3	2	31	20	3	D	10	A	A	12
1412	5	6920	1724	1460	1450	1128	815*13 Avr. F 4	349	7	4	6	20	21	5	CB	30	M	A	3
1413	6	6921	1725	1461	1451	1129	816 3 Avr. F 2	350	8	5	4	29	22	6	A	18	A	A	17
1414	7	6922	1726	1462	1452	1130	817*23 Mars F 6	351	9	6	7	28	23	7	G	7	A	M	8
1415	8	6923	1727	1463	1453	1131 *	818 13 Mars F 4	352	10	7	5	17	24	M	F	27	M	M	28
1416	9	6924	1728	1464	1454	1132	819 1 Mars F 1	353	11	8	1	16	25	1	ED	15	A	A	19
1417	10	6925	1729	1465	1455	1133	820*18 Fev. F 5	354	12	9	4	15	26	2	C	4	A	M	1
1418	11	6926	1730	1466	1456	1134	821 8 Fév. F 3	355	13	10	2	14	27	3	B	24	M	A	12
1419	12	6927	1731	1467	1457	1135 *	822 28 Jan. F 7	356	14	11	5	33	28	4	A	12	A	A	23
1420	13	6928	1732	1468	1458	1136	823*17 Jan. F 4	357	15	12	1	22	1	1	GF	1	A	A	7
1421	14	6929	1733	1469	1459	1137	824 6 Jan. F 2 825 26 Déc F 65	358	16	13	4	11	2	2	E	21	M	M	23
1422	15	6930	1734	1470	1460	1138	826*15 Déc. F 3	359	17	14*	2	10	3	3	D	9	A	A	12
1423	1	6931	1735	1471	1461	1139 *	827 5 Déc. F 1	360	18	15	3	9	4	4	C	29	M	A	4
1424	2	6932	1736	1472	1462	1140	828*23 Nov. F 5	361	19	16	1	8	5	5	BA	17	A	A	18
1425	3	6933	1737	1473	1463	1141	829 13 Nov. F 3	362	1	17	5	26	6	7	G	5	A	A	29
1426	4	6934	1738	1474	1464	1142	830 2 Nov. F 7	363	2	18	1	25	7	1	F	25	M	M	31
1427	5	6935	1739	1475	1465	1143 *	831*22 Oct. F 4	364	3	19	6	34	8	2	ED	13	A	A	12
1428	6	6936	1740	1476	1466	1144	832 11 Oct. F 2	365	4	1	2	23	9	4	DC	1	A	A	23
1429	7	6937	1741	1477	1467	1145	833 30 Sept. F 6	366	5	2	5	12	10	5	B	22	M	A	4
1430	8	6938	1742	1478	1468	1146	834*19 Sept. F 3	367	6	3	3	31	11	6	A	10	A	M	16
1431	9	6939	1743	1479	1469	1147 *	835 9 Sept. F 1	368	7	4	6	20	12	7	G	30	M	A	2
1432	10	6940	1744	1480	1470	1148	836*28 Août F 5	369	8	5	4	29	13	1	FE	18	A	A	20
1433	11	6941	1745	1481	1471	1149	837 18 Août F 3	370	9	6	7	28	14	3	DC	7	A	M	28
1434	12	6942	1746	1482	1472	1150	838 7 Août F 7	371	10	7	1	17	15	4	B	27	M	M	28
1435	13	6943	1747	1483	1473	1151 *	839*27 Juill. F 4	372	11	8	1	36	16	5	A	15	A	A	20
1436	14	6944	1748	1484	1474	1152	840 16 Juill. F 2	373	12	9	4	25	17	7	AG	4	A	A	8
1437	15	6945	1749	1481	1475	1153	841 5 Juill. F 6	374	13	10	7	24	18	1	F	24	M	M	12
1438	1	6946	1750	1486	1476	11 4	842*24 Juin F 3	375	14	11	5	33	19	2	E	12	A	A	23
1439	2	6947	1751	1487	1477	1155 *	843 14 Juin F 1	376	15	12	3	22	20	3	D	1	A	A	4
1440	3	6948	1752	1488	1478	1156	844 2 Juin F 5	377	16	13	4	11	21	5	CB	21	M	M	27
1441	4	6949	1753	1489	1479	1157	845*22 Mai F 2	378	17	14	2	30	22	6	A	9	A	A	16
1442	5	6950	1754	1490	1480	1158	846 12 Mai F 7	379	18	15	5	19	23	7	G	29	M	A	1
1443	6	6951	1755	1491	1481	1159 *	847* 1 Mai F 4	380	19	16	3	18	24	1	F	17	A	A	21
1444	7	6952	1756	1491	1481	1160	848 20 Avr. F 2	381	1	17	1	26	25	3	ED	5	A	A	29
1445	8	6953	1757	1492	1482	1161	849 9 Avr. F 6	382	2	18	2	15	26	4	C	25	M	M	28
1446	9	6954	1758	1494	1484	1162	850*29 Mars F 1	383	1	19	6	34	27	5	B	13	A	A	17
1447	10	6955	1759	1495	1485	1163 *	851 19 Mars F 1	384	4	1	2	23	28	6	A	2	A	A	9
1448	11	6956	1760	1496	1486	1164	852 7 Mars F 5	385	5	2	5	12	1	1	GF	22	M	M	24
1449	12	6957	1761	1497	1487	1165	853*24 Févr. F 2	386	6	3	3	31	2	2	E	10	A	A	13
1452	13	6958	1762	1498	1488	1166	854 14 Févr. F 7	387	7	4	6	20	3	3	D	30	M	A	5

*L'étoile ou astérique *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F désigne la férie ; & la barre — au-dessous de l'année, forme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Digitized by Google

Ans de J.C.	Indictions.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Cycle de 19 ans.	Régulieres.	Cycle Lunaire.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrents.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	M. Mars. A. Avril.	Les Pâques M. Mars. A. Avril.	Epactes.
1451	14	6959	1763	1489	1167 *	855 3 Fev. F 4	388	8	5	4	39	4	4	C	18	A	A 25	17
1452	15	6960	1764	1490	1168	856*31 Jan. F 1	389	9	6	7	28	5	5	B	7	A	A 18	28
1453	1	6961	1765	1491	1169	857 12 Jan. F 6	390	10	7	3	17	6	6	A	27	M	A 1	9
1454	2	6962	1766	1492	1170	5858* 1 Jan. F 37 5859 21 Déc. F 15	391	11	8	1	36	7	7	G	15	A	A 21	20
1455	3	6963	1767	1493	1171 *	860 11 Déc. F 5	392	12	9	4	25	8	1	F	4	A	A 6	1
1456	4	6964	1768	1494	1172	861*29 Nov. F 2	393	13	10	7	14	9	2	E	24	M	M 28	12
1457	5	6965	1769	1495	1173	862 19 Nov. F 7	394	14	11	5	33	10	3	D	12	A	A 17	23
1458	6	6966	1770	1496	1174	863 8 Nov. F 4	395	15	12	1	22	11	4	C	1	A	A 2	4
1459	7	6967	1771	1497	1175 *	864*28 Oct. F 1	396	16	13	4	11	12	5	B	21	M	M 25	15
1460	8	6968	1772	1498	1176	865 17 Oct. F 6	397	17	14	2	30	13	6	A	9	A	A 13	26
1461	9	6969	1773	1499	1177	866* 6 Oct. F 3	398	18	15	5	19	14	7	D	29	M	A 1	7
1462	10	6970	1774	1500	1178	867 26 Sept. F 1	399	19	16	3	38	15	1	C	17	A	A 18	18
1463	11	6971	1775	1501	1179 *	868 15 Sept. F 6	400	1	17	6	27	16	2	B	5	A	A 10	29
1464	12	6973	1776	1502	1180	869* 3 Sept. F 2	401	2	18	1	15	17	3	A	25	M	A 1	11
1465	13	6973	1777	1503	1181	870 24 Août F 7	402	3	19	6	34	18	1	F	13	A	A 14	22
1466	14	6974	1778	1504	1182	871 13 Août F 4	403	4	1	2	23	19	2	E	2	A	A 6	3
1467	15	6975	1779	1505	1183 *	872* 2 Août F 1	404	5	2	5	12	20	3	D	22	M	A 29	14
1468	1	6976	1780	1506	1184	873 22 Juill. F 6	405	6	3	3	31	21	5	C	10	A	A 17	25
1469	2	6977	1781	1507	1185	874 11 Juill. F 3	406	7	4	6	20	22	6	B	30	M	A 2	6
1470	3	6978	1782	1508	1186	875*30 Juin F 7	407	8	5	4	39	23	7	A	18	A	A 22	17
1471	4	6979	1783	1509	1187 *	876 20 Juin F 5	408	9	6	7	28	24	1	F	7	A	A 14	28
1472	5	6980	1784	1510	1188	877* 8 Juin F 2	409	10	7	3	17	25	2	ED	27	M	M 29	9
1473	6	6981	1785	1511	1189	878 29 Mai F 7	410	11	8	1	36	26	4	C	15	A	A 18	20
1474	7	6982	1786	1512	1190	879 18 Mai F 4	411	12	9	4	25	27	5	B	4	A	A 10	1
1475	8	6983	1787	1513	1191 *	880* 7 Mai F 1	412	13	10	7	14	28	6	A	24	M	M 26	12
1476	9	6984	1788	1514	1192	881 26 Avril F 6	413	14	11	5	33	1	1	GF	12	A	A 14	23
1477	10	6985	1789	1515	1193	882 15 Avril F 3	414	15	12	1	22	2	2	E	1	A	A 6	4
1478	11	6986	1790	1516	1194	883* 4 Avril F 7	415	16	13	4	11	3	3	DC	21	M	M 22	15
1479	12	6987	1791	1517	1195 *	884 25 Mars F 5	416	17	14	2	30	4	4	B	9	A	A 11	26
1480	13	6988	1792	1518	1196	885 13 Mars F 2	417	18	15	5	19	5	6	BA	29	M	A 2	7
1481	14	6989	1793	1519	1197	886* 3 Mars F 6	418	19	16	3	38	6	7	G	17	A	A 22	18
1482	15	6990	1794	1520	1198	887 20 Févr. F 4	419	1	17	5	26	7	1	F	5	A	A 7	29
1483	1	6991	1795	1521	1199 *	888* 9 Févr. F 1	420	2	18	1	15	8	2	E	25	M	M 30	11
1484	2	6992	1796	1522	1200	889 30 Janv. F 6	421	3	19	6	34	9	4	DC	13	A	A 18	22
1485	3	6993	1797	1523	1201	890 18 Janv. F 3	422	4	1	2	21	10	5	B	1	A	A 3	3
1486	4	6994	1798	1524	1202	5891* 7 Janv. F 72 5892 28 Déc. F 55	423	5	2	5	12	11	6	A	22	M	M 26	14
1487	5	6995	1799	1525	1203 *	893 17 Déc. F 2	424	6	3	3	31	12	7	GF	10	A	A 15	25
1488	6	6996	1800	1526	1204	894* 5 Déc. F 6	425	7	4	6	20	13	2	FE	30	M	A 6	6
1489	7	6997	1801	1527	1205	895 25 Nov. F 4	426	8	5	4	39	14	3	D	18	A	A 19	17
1490	8	6998	1802	1528	1206	896*14 Nov. F 1	427	9	6	7	28	15	4	C	7	A	A 11	28
1491	9	6999	1803	1529	1207 *	897 4 Nov. F 6	428	10	7	3	17	16	5	B	27	M	A 3	9
1492	10	7000	1804	1530	1208	898 23 Oct. F 3	429	11	8	1	36	17	7	AG	13	A	A 22	20
1493	11	7001	1805	1531	1209	899*12 Oct. F 7	430	12	9	4	25	18	1	F	4	A	A 7	1
1494	12	7002	1806	1532	1210	900 2 Oct. F 5	431	13	10	7	14	19	2	E	24	M	M 30	12
1495	13	7003	1807	1533	1211 *	901 21 Sept F 2	432	14	11	5	33	20	3	D	12	A	A 19	23
1496	14	7004	1808	1534	1212	902* 9 Sept. F 6	433	15	12	1	22	21	5	CB	1	A	A 3	4
1497	15	7005	1809	1535	1213	903 30 Août F 4	434	16	13	4	11	22	6	A	21	M	M 26	15
1498	1	7006	1810	1536	1214	904 19 Août F 1	435	17	14	2	30	23	7	G	9	A	A 15	26
1499	2	7007	1811	1537	1215 *	905* 8 Août F 5	436	18	15	5	19	24	1	F	29	M	M 31	7
1500	3	7008	1812	1538	1216	906 28 Juill. F 3	437	19	16	3	38	25	3	ED	17	A	A 19	18

*L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire, marque les années intercalaires des Arabes ; F. désigne la férie ; & la — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Digitized by Google

Ans de J.C.	Indictions.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans. Cycle Lunaire.	Régulier.	Cir. fête Mob.	Cycle Solaire.	Concurrent.	Lettres Dominicales.	Terme Paſcal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1501	4	7309	1813	1217	907*17 Juill. F 7	438	1	17	5	26	4	C B	5	A	A 11	29
1502	5	7310	1814	1218	908 7 Juill. F 5	439	2	18	1	17	5	G F	25	M	M 27	11
1503	6	7011	1815	1219 *	909 26 Juin F 2	440	3	19	6	34	28	E	13	A	A 16	22
1504	7	7012	1816	1220	910*14 Juin F 6	441	4	1	2	23	1	D	2	A	A 7	3
1505	8	7013	1817	1221	911 4 Juin F 4	442	5	2	5	12	2	C	22	M	M 23	19
1506	9	7014	1818	1222	912 24 Mai, F 1	443	6	3	3	31	3	B A	10	A	A 11	27
1507	10	7015	1819	1223 *	913*13 Mai, F 5	444	7	4	6	20	4	G	30	M	A 3	6
1508	11	7016	1820	1224	914 2 Mai, F 3	445	8	5	4	39	5	F	18	A	A 23	17
1509	12	7017	1821	1225	915 22 Avril F 7	446	9	6	7	28	6	E	7	A	A 8	28
1510	13	7018	1822	1226	916*10 Avril F 4	447	10	7	3	17	7	D	27	M	M 31	9
1511	14	7019	1823	1227 *	917 31 Mars F 2	448	11	8	1	36	8	C B	15	A	A 20	20
1512	15	7020	1824	1228	918*19 Mars F 6	449	12	9	4	25	9	A	4	A	A 12	1
1513	1	7021	1825	1229	919 9 Mars F 4	450	13	10	7	14	10	G	24	M	M 27	12
1514	2	7022	1826	1230	9 0 26 Fevr. F 1	451	14	11	5	33	11	F	13	A	A 16	23
1515	3	7023	1827	1231 *	9 1*15 Fevr. F 5	452	15	12	1	22	12	E	2	A	A 8	4
1516	4	7024	1828	1232	922 5 Fevr. F 3	453	16	13	4	11	13	D	21	M	M 23	15
1517	5	7025	1829	1233	923 24 Janv. F 7	454	17	14	2	30	14	C B	9	A	A 12	26
1518	6	7026	1830	1234	924*13 Janv. F 4	455	18	15	5	19	15	A	29	M	A 4	7
1519	7	7027	1831	1235 *	925 2 Janv. F 2 / 2926*23 Déc. F 65	456	19	16	3	38	16	G	17	A	A 24	18
1520	8	7028	1832	1236	927 12 Déc. F 4	457	1	17	5	26	17	F A G	5	A	A 8	29
1521	9	7029	1833	1237	928 1 Déc. F 1	458	2	18	1	15	18	E	25	M	M 31	11
1522	10	7030	1834	1238 *	929*20 Nov. F 5	459	3	19	6	34	19	D	13	A	A 20	22
1523	11	7031	1835	1239 *	930 10 Nov. F 3	460	4	1	2	23	20	C B	2	A	A 5	3
1524	12	7032	1836	1240	931 29 Oct. F 7	461	5	2	5	12	21	G	22	M	M 27	14
1525	13	7033	1837	1241	932*18 Oct. F 4	462	6	3	3	31	22	F	10	A	A 16	25
1526	14	7034	1838	1242 *	933 8 Oct. F 2	463	7	4	6	20	23	E	30	M	A 2	6
1527	15	7035	1839	1243 *	934 27 Sept. F 6	464	8	5	4	39	24	D	18	A	A 21	17
1528	1	7036	1840	1244	935*15 Sept. F 3	465	9	6	7	28	25	C B	7	A	A 12	28
1529	2	7037	1841	1245	936 5 Sept. F 1	466	10	7	3	17	26	A	27	M	M 28	9
1530	3	7038	1842	1246	937*25 Août F 5	467	11	8	1	36	27	G	15	A	A 17	20
1531	4	7039	1843	1247	938 15 Août F 3	468	12	9	4	25	28	F	4	A	A 9	1
1532	5	7040	1844	1248	939 3 Août F 7	469	13	10	7	14	1	E	24	M	M 31	12
1533	6	7041	1845	1249	940*23 Juill. F 4	470	14	11	5	33	2	D	12	A	A 13	23
1534	7	7042	1846	1250 *	941 13 Juill. F 2	471	15	12	2	52	3	C B	1	A	A 5	4
1535	8	7043	1847	1251 *	942 2 Juill. F 6	472	16	13	4	11	4	A	21	M	M 28	15
1536	9	7044	1848	1252	943*20 Juin F 3	473	17	14	2	30	5	G	9	A	A 16	26
1537	10	7045	1849	1253	944 10 Juin F 1	474	18	15	5	19	6	F	29	M	A 2	7
1538	11	7046	1850	1254 *	945 30 Mai, F 5	475	19	16	3	38	7	E	17	A	A 21	18
1539	12	7047	1851	1255 *	946*19 Mai, F 2	476	1	17	5	26	8	D	5	A	A 6	29
1540	13	7048	1852	1256	947 8 Mai, F 7	477	2	18	1	15	9	C B	25	M	M 28	11
1541	14	7049	1853	1257	948*27 Avril F 4	478	3	19	6	34	10	A	13	A	A 17	22
1542	15	7050	1854	1258 *	949 17 Avril F 2	479	4	1	2	23	11	G	1	A	A 9	3
1543	1	7051	1855	1259 *	950 6 Avril F 6	480	5	2	5	12	12	F	22	M	M 25	14
1544	2	7052	1856	1260 *	951*25 Mars F 3	481	6	3	3	31	13	E	10	A	A 13	25
1545	3	7053	1857	1261	952 15 Mars F 1	482	7	4	6	20	14	D	30	M	A 5	6
1546	4	7054	1858	1262 *	953 4 Mars F 5	483	8	5	4	39	15	C B	18	A	A 25	17
1547	5	7055	1859	1263 *	954*21 Fevr. F 2	484	9	6	7	28	16	A	7	A	A 10	28
1548	6	7056	1860	1264	955 11 Fevr. F 7	485	10	7	3	17	17	G	27	M	A 1	9
1549	7	7057	1861	1265	956*30 Janv. F 4	486	11	8	1	36	18	F	15	A	A 21	20
1550	8	7058	1862	1266	957 20 Janv. F 2	487	12	9	4	25	19	E	4	A	A 13	1

*L'étoile ou aſtérique *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F déſigne la férie ; la barre — au-deſſous de l'année, ferme le cycle des années Arabiques, qui eſt de 30 ans.*

Digitized by Google

Ans de J. C.	Indictions.	Ere de Constantinople.	Ere des Seleucides ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paschal.	Cycle des 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Cycle Solaire.	Concurrents.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal.	M. M. A. Avr.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1551	9	7059	1863	1267 *	§958 9 Jan. F 6 §959*29 Dec. F 35	488	13	10	7	14	20	3	D	24	M	M	29	13
1552	10	7060	1864	1268	960 18 Dec. F 1	489	14	11	5	33	21	5	C B	12	A	A	17	23
1553	11	7061	1865	1269	961 7 Déc. F 5	490	15	12	1	22	22	6	A	2	A	A	2	4
1554	12	7062	1866	1270	962*16 Nov. F 2	491	16	13	2	11	23	7	G	21	M	M	25	15
1555	13	7063	1867	1271 *	963 16 Nov. F 7	492	17	14	3	30	24	1	F	9	A	A	13	26
1556	14	7064	1868	1272	964 4 Nov. F 4	493	18	15	4	19	25	2	E D	29	M	A	5	7
1557	15	7065	1869	1273	965*24 Oct. F 1	494	19	16	5	38	26	4	C	17	A	A	18	18
1558	1	7066	1870	1274	966 14 Oct. F 6	495	1	17	5	26	27	5	B	1	A	A	10	19
1559	2	7067	1871	1275 *	967* 3 Oct. F 3	496	2	18	6	15	28	6	A	25	M	M	26	11
1560	3	7068	1872	1276	968 22 Sept. F 1	497	3	19	6	34	1	1	GF	13	A	A	14	22
1561	4	7069	1873	1277	969 11 Sept. F 5	498	4	1	2	23	2	2	E	2	A	A	6	3
1562	5	7070	1874	1278	970*31 Août F 2	499	5	2	3	12	3	3	D	22	M	M	29	14
1563	6	7071	1875	1279 *	971 21 Août F 7	500	6	3	3	31	4	4	C	10	A	A	11	25
1564	7	7072	1876	1280	972 9 Août F 4	501	7	4	4	20	5	6	BA	30	M	A	2	6
1565	8	7073	1877	1281	973*29 Juill. F 1	502	8	5	4	39	6	7	G	18	A	A	22	17
1566	9	7074	1878	1282	974 19 Juill. F 6	503	9	6	7	28	7	1	F	7	A	A	14	28
1567	10	7075	1879	1284 *	975 8 Juill. F 3	504	10	7	8	17	8	2	E	27	M	M	30	9
1568	11	7076	1880	1284	976*16 Juin F 7	505	11	8	8	36	9	4	D C	15	A	A	18	20
1569	12	7077	1881	1285	977 16 Juin F 5	506	12	9	4	25	10	5	B	4	A	A	10	1
1570	13	7078	1882	1286	978* 5 Juin, F 2	507	13	10	7	14	11	6	A	30	M	A	16	12
1571	14	7079	1883	1287 *	979 26 Mai, F 7	508	14	11	5	33	12	7	G	12	A	A	15	23
1572	15	7080	1884	1288	980 14 Mai, F 4	509	15	12	1	22	13	2	FE	1	A	A	6	4
1573	1	7081	1885	1289	981* 3 Mai, F 1	510	16	13	2	11	14	3	D	21	M	M	22	15
1574	2	7082	1886	1290	982 23 Avr. F 6	511	17	14	2	30	15	4	C	9	A	A	11	26
1575	3	7083	1887	1291 *	983 12 Avr. F 3	512	18	15	5	19	16	5	B	29	M	A	3	7
1576	4	7084	1888	1292	984*31 Mars F 7	513	19	16	3	38	17	7	AG	17	A	A	22	18
1577	5	7085	1889	1293	985 21 Mars F 5	514	1	17	5	26	18	1	F	5	A	A	7	29
1578	6	7086	1890	1294	986*10 Mars F 2	515	2	18	1	15	19	2	E	25	M	M	30	11
1579	7	7087	1891	1295 *	987 28 Févr. F 7	516	3	19	6	34	20	3	D	13	A	A	19	22
1580	8	7088	1892	1296	988 17 Févr. F 4	517	4	8	2	23	21	5	C B	1	A	A	3	3
1581	9	7089	1893	1297	989* 5 Févr. F 1	518	5	2	5	12	22	6	A	22	M	M	26	14
1582	10	7090	1894	1298	990 26 Janv. F 6	519	6	3	3	31	23	7	GFC	10	A	A	15	25

Ans de J. C.	Indictions.	Ere de CP.	Ere des Seleucides. Ere des Grecs.	Ere des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paschal.	Concurrents.	Lettres Dominicales de l'an Calen.	Cycle de 19 ans.	Terme Pascal de l'an. Calen. M. Ma. A. Avr.	Les Pâques de l'an. Calen. M. Ma. A. Avr.	Cycle Solaire.	Lettres Dominicales.	Terme Pascal du nou. Calen. M. Ma. A. Avr.	Les Pâques du nou. Calen. M. Ma. A. Avr.	Epactes.
582	11	7091	1895	1299 *	991 15-25 Janvier, F 5	520	1	E	7	10	M A	31	14	B	6	A	10	7
584	12	7092	1896	1300	992* 4-14 Janvier, F 7	521	3	E D	8	18	A A	19	15	A G	26	M	1	18
585	13	7093	1897	1301	§993 24 D. 1584, § J. F 1 §994 13-23 Decemb. F 35	522	4	C	9	7	A A	11	16	F	14	A	21	29
586	14	7094	1898	1302	995* 2-12 Décem. F 6	523	5	B	10	27	M A	3	27	E	3	A	6	10
587	15	7095	1899	1303 *	996 22 Nov. 1 Dec. F 4	524	6	A	11	16	A A	16	28	D	23	M	29	21
588	1	7096	1900	1304	997*10-20 Novem. F 1	525	7	G F	12	4	A A	7	1	C B	11	A	17	2
589	2	7097	1901	1305	998 31 Oct. 10 No. F 6	526	8	D	13	24	M A	30	2	A	31	M	2	13
590	3	7098	1902	1306	999 20-10 Octob. F 3	527	9	C	14	12	A A	19	3	G	18	A	22	24
591	4	7099	1903	1307 *	1000* 9-19 Octob. F 7	528	4	C	15	1	A A	4	4	F	8	A	14	5
592	5	7100	1904	1308	1001 28 Sept. 8 Oct. F 5	529	6	B	16	21	M A	26	5	E D	28	M	29	16
593	6	7101	1905	1309	1002 17-27 Septem. F 2	530	7	G F	17	9	A A	15	6	C	16	A	18	27
594	7	7102	1906	1310	1003* 6-16 Septem. F 6	531	8	E	18	29	M A	31	7	B	5	A	10	8
595	8	7103	1907	1311 *	1004 27 Août, 6 Sep. F 4	532	1	E	19	17	A A	20	8	A	25	M	26	19
596	9	7104	1908	1311	1005 15-25 Août, F 1	1	4	D C	1	5	A A	11	9	G F	12	A	14	1
597	10	7105	1909	1312	1006* 4-14 Août, F 5	2	5	B	2	25	M A	27	10	E	1	A	6	12
598	11	7106	1910	1314	1007* 24 Juil. 4 Août F 3	3	6	A	3	13	A A	16	11	D	21	M	22	23
599	12	7107	1911	1315 *	1008*14-24 Juillet, F 7	4	7	G	4	2	A M	8	12	C	9	A	11	4
2013	13	7108	1912	1316	1009 3-13 Juillet, F 5	5	2	F E	5	22	M M	23	13	B A	29	M	A	15

† Les Lettres Dominicales de l'an de J. C. 1582, font la premiere pour l'ancien Calendrier, la seconde pour le nouveau.

Digitized by Google

Ans de J. C.	Indictions.	Ere de C.P.	Ere des Sélucides ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Concurrents.	Lettres Dominicales de l'ancien Calend.	Cycle de 19 ans.	Terme Pascal de l'an. Calen. M Ma. A Avr.	Les Pâques de l'an. Calen. M Ma. A Avr.	Cycle Solaire.	Lettres Dominicales du nouveau Calend.	Terme Pascal du nouv. Calen. M Ma. A Avr.	Les Pâques du nou. Calen. M Ma. A Avr.	Épactes.
1602	14	7109	1913	1317	1010 22 Juin, 2 Juil. F 2	6	3	D C	6	10 A	A 12	14	G	17 A	A 22	26
1603	15	7110	1914	1318	1011* 11-21 Juin, F 6	7	4	C B	7	30 M	A 4	15	F	6 A	A 7	7
1604	1	7111	1915	1319 *	1012 1-11 Juin, F 4	8	5	B A	8	18 A	A 26	16	E	26 M	M 30	18
1605	2	7112	1916	1320	1013 20-30 Mai, F 2	9	6	A G	9	7 A	A 8	17	D C	14 A	A 18	29
1606	3	7113	1917	1321	1014* 9-19 Mai, F 5	10	1	F	10	27 M	M 31	18	B	3 A	A 10	10
1607	4	7114	1918	1322	1015 29 Avr. 9 Mai F 3	11	2	E	11	15 A	A 20	19	A	23 M	M 26	21
1608	5	7115	1919	1323 *	1016* 18-28 Avril, F 7	12	3	D	12	4 A	A 5	20	G	11 A	A 15	2
1609	6	7116	1920	1324	1017 7-17 Avril F 5	13	4	C B	13	24 M	M 27	21	F E	31 M	A 4	6 13
1610	7	7117	1921	1325	1018 27 Mars, 6 Av. F 2	14	5	A	14	12 A	A 16	22	D	18 A	A 19	24
1611	8	7118	1922	1326	1019* 16-26 Mars, F 6	15	6	G	15	1 A	A 8	23	C	8 A	A 11	5
1611	9	7119	1922	1327 *	1020 6-16 Mars, F 4	16	1	F	16	21 M	M 24	24	B	28 M	A 3	16
1612	10	7120	1924	1328	1021 23 Fév. 4 Ma. F 1	17	2	E D	17	9 A	A 12	25	A G	16 A	A 22	17
1613	11	7121	1925	1329	1022* 11-21 Févr. F 5	18	3	C	18	29 M	A 4	26	F	5 A	A 7	8
1614	12	7122	1926	1330	1023 1-11 Fevr. F 3	19	4	B A	19	17 A	A 24	27	E	25 M	M 30	29
1615	13	7123	1927	1331 *	1024 21-31 Janv. F 7	20	5	G	1	5 A	A 9	28	D C	13 A	A 19	1
1616	14	7124	1928	1332	1025* 10-20 Janvier, F 4	21	1	G F	2	25 M	M 31	1	C B	1 A	A 3	22
1617	15	7125	1929	1333	{1026 30 D. 1616, 9 J. F 2 {1027* 19-29 Déc. F 6	22	2	E	3	13 A	A 20	2	A	21 M	M 26	23
1618	1	7126	1930	1334	1028 9-19 Déc. F 4	23	3	D	4	2 A	A 5	3	G	9 A	A 15	4
1619	2	7127	1931	1335 *	1029 28 Nov. 8 De. F 1	24	4	C	5	22 M	M 28	4	F	29 M	M 31	15
1620	3	7128	1932	1336	1030* 16-26 Nov. F 5	25	6	B A	6	10 A	A 16	5	E D	17 A	A 19	26
1621	4	7129	1933	1337	1031 6-16 Nov. F 3	26	7	G	7	30 M	A 1	6	C	6 A	A 11	7
1622	5	7130	1934	1338	1032 26 Oct. 6 Nov. F 7	27	1	F	8	18 A	A 21	7	B	26 M	M 27	18
1623	6	7131	1935	1339 *	1033* 15-25 Oct. F 4	28	2	E	9	7 A	A 13	8	A	14 A	A 16	29
1624	7	7132	1936	1340	1034 4-14 Oct. F 2	29	4	D C	10	27 M	M 28	9	G F	3 A	A 8	10
1625	8	7133	1937	1341	1035 23 Sept. 3 Oct. F 6	30	5	B	11	15 A	A 17	10	E	22 M	M 30	21
1626	9	7134	1938	1342	1036* 12-22 Sept. F 3	31	6	A	12	4 A	A 9	11	D	11 A	A 13	2
1627	10	7135	1939	1343 *	1037 2-12 Sept. F 1	32	7	G	13	24 M	M 25	12	C	31 M	A 4	13
1628	11	7136	1940	1344	1038* 21-31 Août, F 5	33	2	F E	14	12 A	A 13	13	B A	18 A	A 23	24
1629	12	7137	1941	1345	1039 11-21 Août, F 3	34	3	D	15	1 A	A 5	14	G	8 A	A 15	5
1630	13	7138	1942	1346	1040 31 Juill. 10 Ao. F 7	35	4	C	16	21 M	M 28	15	F	28 M	M 31	16
1631	14	7139	1943	1347 *	1041* 20-30 Juill. F 4	36	5	B	17	9 A	A 10	16	E	16 A	A 20	27
1632	15	7140	1944	1348	1042 9-19 Juill. F 2	37	7	A G	18	29 M	A 1	17	D C	5 A	A 8	8
1633	1	7141	1945	1349	1043 28 Juin. 8 Juil. F 6	38	1	F	19	17 A	A 21	18	B	25 M	M 27	19
1634	2	7142	1946	1350	1044* 17-27 Juin, F 3	39	2	E	1	5 A	A 6	19	A	12 A	A 16	1
1635	3	7143	1947	1351 *	1045 7-17 Juin. F 1	40	3	D	2	25 M	M 29	20	G	1 A	A 8	12
1636	4	7144	1948	1352	1046* 26 Mai, 5 Juin F 5	41	5	C B	3	13 A	A 17	21	F E	22 M	M 23	23
1637	5	7145	1949	1353	1047 16-26 Mai, F 2	42	6	A	4	2 A	A 9	22	D	9 A	A 12	4
1638	6	7146	1950	1354	1048 5-15 Mai, F 7	43	7	G	5	22 M	M 25	23	C	29 M	A 4	5 15
1639	7	7147	1951	1355 *	1049* 24 Avr. 4 Mai F 4	44	1	F	6	10 A	A 14	24	B	17 A	A 24	26
1640	8	7148	1952	1356	1050 13-23 Avri. F 2	45	3	E D	7	30 M	A 5	25	A G	6 A	A 8	7
1641	9	7149	1953	1357	1051 1-12 Avr. F 6	46	4	C	8	18 A	A 21	26	F	26 M	M 31	18
1642	10	7150	1954	1358 *	1052* 21 Mars : Av. F 3	47	5	B	9	7 A	A 10	27	E	14 A	A 20	29
1643	11	7151	1955	1359	1053 12-22 Mars, F 1	48	6	A	10	27 M	A 2	28	D	3 A	A 5	10
1644	12	7152	1956	1360	1054 29 Fé. 10 Mars F 5	49	1	G F	11	15 A	A 18	29	C B	22 M	M 27	21
1645	13	7153	1957	1361	1055* 17-27 Fév. F 2	50	2	E	12	4 A	A 6	30	A	11 A	A 16	2
1646	14	7154	1958	1362	1056 7-17 Fev. F 7	51	3	D C	13	24 M	M 29	31	G	31 M	A 3	13
1647	15	7155	1959	1363 *	1057* 27 Janv. 9 Fév. F 4	52	4	B	14	12 A	A 18	1	F	18 A	A 21	24
1648	1	7156	1960	1364	1058 17-27 Janv. F 2	53	6	B A	15	1 A	A 2	2	E D	8 A	A 12	5
1649	2	7157	1961	1365	1059 5-15 Janv. F 6	54	7	G	16	21 M	M 25	3	C	28 M	A 4	16
1650	3	7158	1962	1366	{1060* 25 D. 1649, 4 J. F 3 {1061 15-25 Déc. F 1	55	1	F	17	9 A	A 14	4	B	16 A	A 17	27

*L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes. Les deux chiffres séparés par une petite barre – dans l'Ere de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien Calendrier, & le second au nouveau; F désigne la férie; & la barre — au-dessous de l'année, ferme le Cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Digitized by Google

Ans de J. C.	Indictions.	Ere de C.P.	Ere des Seleucides ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Concurrents.	Lettres Dominicales de l'ancien Calend.	Cycle de 19 ans.	Terme Pascal de l'an. Calen. M Ma. A Avr.	Les Pâques de l'an. Calen. M Ma. A Avr.	Cycle Solaire.	Terme Pascal de nou. Calen. M Ma. A Avr.	Les Pâques du nou. Calen. M Ma. A Avr.	Epactes.
1631	4	7139	1643	1347 *	1062 4-14 Déc. F 5	56	2 E	18	19	M 30	A 8	4	A 7	A 9	8
1632	5	7140	1644	1348	1063*22 No. 2 Déc. F 2	57	4 DC	19	1	A 17	A 28	5	G F 25	M 31	19
1633	6	7141	1645	1349	1064 12-22 Nov. F 7	58	5 B	1	2	A 5	A 16	6	E 12	A 13	1
1634	7	7142	1646	1350	1065 1-11 Nov. F 4	59	6 A	2	3	M 26	M 5	7	D 1	A 5	12
1635	8	7143	1647	1351 *	1066*21-31 Octob. F 1	60	7 G	3	4	A 13	A 25	1	C 21	M 28	23
1636	9	7144	1648	1352	1067 10-20 Octob. F 6	61	2 FE	4	5	A 2	A 13	2	B A	A 16	4
1637	10	7145	1649	1353	1068*29 Sept. 9 Oct. F 3	62	3 D	5	6	A 21	M 2	3	A 9	A 11	15
1638	11	7146	1650	1354	1069 19-29 Septem. F 1	63	4 C	6	7	A 10	A 21	4	G F 29	M 30	26
1639	12	7147	1651	1355 *	1070 8-18 Septem. F 5	64	5 B	7	8	M 30	A 3	5	E 16	A 18	7
1640	13	7148	1652	1356	1071*27 Août 6 Sep. F 2	65	7 AG	8	18	A 18	A 29	7	D C 26	M 28	18
1641	14	7149	1653	1357	1072 17-27 Août, F 7	66	1 F	9	9	A 7	A 18	8	B 24	A 26	29
1642	15	7150	1654	1358	1073 6-16 Août, F 4	67	2 E	10	10	M 27	M 30	9	A 3	A 8	10
1643	1	7151	1655	1359 *	1074*16 Juil. 1 Août F 1	68	3 D	11	11	A 15	A 26	10	G 23	M 25	21
1644	2	7152	1656	1360	1075 25-25 Juill. F 6	69	5 CB	12	12	A 4	A 15	11	F E 21	A 23	2
1645	3	7153	1657	1361	1076* 4-14 Juill. F 3	70	6 A	13	13	A 24	M 26	12	D 13	M 15	13
1646	4	7154	1658	1362	1077 24 Juin, 4 Juil. F 1	71	7 G	14	14	A 13	A 23	13	C 28	A 30	24
1647	5	7155	1659	1363 *	1078 13-23 Juin F 5	72	1 F	15	15	A 1	A 7	14	B 8	A 10	5
1648	6	7156	1660	1364	1079* 1-11 Juin, F 2	73	3 ED	16	16	M 21	M 22	15	A G 28	M 29	16
1649	7	7157	1661	1365	1080 22 Mai, 1 Juin F 7	74	4 C	17	17	A 9	A 20	16	F 16	A 18	27
1650	8	7158	1662	1366	1081 11-21 Mai, F 4	75	5 B	18	18	A 29	M 2	17	E 5	A 7	8
1651	9	7159	1663	1367 *	1082*30 Av. 10 Mai F 1	76	6 A	19	19	A 17	A 28	18	D 25	M 26	29
1652	10	7160	1664	1368	1083 19-29 Avril, F 6	77	1 GF	1	1	A 5	A 7	1	C B 12	A 15	17
1653	11	7161	1665	1369	1084 8-18 Avril, F 3	78	2 E	2	2	A 25	M 30	2	A 1	A 4	12
1654	12	7162	1666	1370	1085*28 Mar. 7 Av. F 5	79	4 D	3	3	A 13	A 25	3	G 5	M 26	23
1655	13	7163	1667	1371 *	1086 18-28 Mars F 2	80	5 C	4	4	A 2	A 13	4	F 9	A 12	4
1656	14	7164	1668	1372	1087* 6-16 Mars, F 7	81	6 BA	5	5	M 22	M 26	5	E D 29	M A	15
1657	15	7165	1669	1373	1088 24 Fe. 6 Mars F 7	82	7 G	6	6	A 10	A 21	6	C 17	A 18	26
1658	1	7166	1670	1374	1089 13-23 Fevi. F 4	83	1 F	7	7	A 30	M 31	7	B 6	A 10	7
1659	2	7167	1671	1375 *	1090* 2-12 Fevi. F 1	84	2 E	8	8	A 18	A 20	8	A 26	M 2	18
1660	3	7168	1672	1376	1091 23 Janv. 2 Fé. F 6	85	4 DC	9	9	A 7	A 11	9	G F 24	A 25	29
1661	4	7169	1673	1377	1092 12-21 Janv. F 3	86	5 B	10	17	M A	3	10	E 5	A A	6
1662	5	7170	1674	1378	1093*31 D.1671,10 F 7	87	6 A	11	18	A A	16	11	D 23	M M	29
1663	6	7171	1675	1379	1094 21-31 Decem. F 5	88	7 G	12	19	A A	8	12	C 11	A A	18
1664	7	7172	1676	1380	1095 10-20 Décem. F 2	89	2 FE	13	1	A 24	M 30	13	B A 31	M A	2
1665	8	7173	1677	1381	1096*28 Nov. 8 Dec. F 6	90	3 D	14	2	A 13	A 19	14	G 18	A A	13
1666	9	7174	1678	1382	1097 18-28 Nov. F 4	91	4 C	15	3	A 2	A 5	15	F 8	A A	24
1667	10	7175	1679	1383	1098* 7-17 Nov. F 1	92	5 B	16	4	M 21	M 27	16	E 28	M M	5
1668	11	7176	1680	1384	1099 28 Oct. 7 Nov. F 6	93	7 AG	17	5	A 9	A 17	17	D C 16	A A	18
1669	12	7177	1681	1385	1100 16-26 Octob. F 3	94	1 F	18	6	A 29	M 31	18	B 5	A A	10
1670	13	7178	1682	1386	1101* 5-15 Octob. F 7	95	2 E	19	7	A 18	A 20	19	A 25	M M	26
1671	14	7179	1683	1387	1102 25 Sept. 5 Oct. F 5	96	3 D	1	8	A A	12	10	G 22	A A	15
1672	15	7180	1684	1388	1103 14-24 Sept. F 2	97	5 CB	2	9	A 25	M M	21	F E 1	A A	6
1673	1	7181	1685	1389	1104* 2-12 Sept. F 6	98	6 A	3	10	A 14	A 25	22	1	M A	22
1674	2	7182	1686	1390	1105 23 Août, 2 Sep. F 4	99	7 G	4	11	A 3	A 14	23	C 9	A A	11
1675	3	7183	1687	1391 *	1106*22-22 Août F 1	100	1 F	5	12	A 22	M A	24	B 29	M A	3
1676	4	7184	1688	1392	1107* 2-12 Août F 5	101	3 ED	6	13	A 10	A 12	25	A G 17	A A	15
1677	5	7185	1689	1393	1108 21-31 Juill. F 3	102	4 C	7	14	M 30	A 4	26	F 6	A A	26
1678	6	7186	1690	1394	1109*10-20 Juill. F 7	103	5 B	8	15	A 18	A 29	27	E 25	M A	7
1679	7	7187	1691	1395	1110 30 Juin, 10 Ju. F 5	104	6 A	9	16	A 7	A 8	28	D 14	A A	18
1680	8	7188	1692	1396	1111 19-29 Juin, F 2	105	7 G	10	17	A 26	M 27	29	C 3	A A	29
1681	9	7189	1693	1397	1112* 7-18 Juin F 6	106	2 FE	11	18	M 26	A 1	1	B A 22	M A	11

*L'étoile ou Astérique *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes. Les deux chiffres séparés par une petite barre - dans l'Ere de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second au nouveau; F désigne la férie ; & la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Digitized by Google

Ans de J. C.	Indictions.	Ere de C P.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Concurrens.	Lettres Dominicales de l'ancien Calend.	Cycle de 19 ans.	Terme Paſcal de l'ancien Calen. M Ma. A Avr.	Les Pâques de l'ancien Calen. M Ma. A Avr.	Cycle Solaire.	Lettres Dominicales du nouv. Calend.	Terme Paſcal du nouv. Calen. M Ma. A Avr.	Les Pâques du nouv. Calen. M Ma. A Avr.	Lunaiſons
1701	9	7209	3013	1417	1213 28 Mai, 8 Juin F 4	106	2	E D	11	15 A	A 20	2	B	24 M	M 27	30
1702	10	7210	3014	1418	1214 17-28 Mai, F 1	107	1	D C	12	4 A	A 5	3	A	12 A	A 16	1
1703	11	7211	3015	1419 *	1215* 6-17 Mai, F 5	108	4	C B	13	24 M	M 28	4	G	1 A	A 8	13
1704	12	7212	3016	1420	1216 25 Avr. 6 Mai F 3	109	6	B A	14	12 A	A 16	5	F E	21 M	M 24	23
1705	13	7213	3017	1421	1217*24-25 Avr. F 7	110	7	G	15	1 A	A 8	6	D	9 A	A 12	4
1706	14	7214	3018	1422	1218 4-15 Avr. F 5	111	1	F	16	21 M	M 24	7	C	29 M	M A	14
1707	15	7215	3019	1423 *	1219 24 Mars, 4 Av. F 3	112	2	E	17	9 A	A 13	8	B	17 A	A 20	25
1708	1	7216	3020	1424	1220*12-23 Mars, F 6	113	4	D C	18	29 M	M A	9	A G	6 A	A 8	7
1709	2	7217	3021	1425	1221 2-13 Mars, F 4	114	5	B	19	17 A	A 24	10	F	26 M	M 31	18
1710	3	7218	3022	1426	1222 19 Fév. 2 Mars F 1	115	6	A	1	5 A	A 9	11	E	13 A	A 20	*
1711	4	7219	3023	1427 *	1223* 8-19 Févr. F 1	116	7	G	2	25 M	A 1	12	D	2 A	A 5	11
1712	5	7220	3024	1428	1224 29 Jan. 9 Fév. F 3	117	2	F E	3	13 A	A 20	13	C B	22 M	M 26	27
1713	6	7221	3025	1429	1225 17-28 Janv. F 7	118	3	D	4	2 A	A 5	14	A	10 A	A 16	3
1714	7	7222	3026	1430	1226* 6-17 Janv. F 4	119	4	C	5	22 M	M 28	15	A	30 M	M A	14
1715	8	7223	3027	1431 *	§1127 27 D.-1714, 7 J. F 2 ‖1228*16-27 Decem. F 6	120	5	B	6	10 A	A 17	16	F	18 A	A 21	25
1716	9	7224	3028	1432	1229 5-16 Déc. F 4	121	7	A G	7	30 M	A 1	17	E D	7 A	A 12	6
1717	10	7225	3029	1433	1230 24 No. 5 Déc. F 1	122	1	F	8	18 A	A 21	18	C	17 M	M 28	17
1718	11	7226	3030	1434	1231*13-24 Nov. F 5	123	2	E	9	7 A	A 13	19	B	15 A	A 17	28
1719	12	7227	3031	1435 *	1232 3-14 Nov. F 3	124	3	D	10	27 M	M 29	20	A	4 A	A 9	9
1720	13	7228	3032	1436	1233 22 Oct. 2 No. F 7	125	5	C B	11	15 A	A 17	21	G F	14 M	M 31	20
1721	14	7229	3033	1437	1234*21-31 Octob. F 4	126	6	A	12	4 A	A 9	22	E	11 A	A 13	1
1722	15	7230	3034	1438	1235 11-22 Octob. F 2	127	7	G	13	24 M	M 25	23	D	1 A	A 5	12
1723	1	7231	3035	1439 *	1236*20 Sep. 1 Oct. F 6	128	1	F	14	12 A	A 24	24	C	21 M	M 28	23
1724	2	7232	3036	1440	1237 9-20 Sept. F 4	129	3	E D	15	1 A	A 5	25	B A	9 A	A 16	4
1725	3	7233	3037	1441	1238 29 Août, 9 Sep. F 1	130	4	C	16	21 M	M 28	26	G	29 M	A 1	15
1726	4	7234	3038	1442	1239*18-29 Août, F 1	131	5	B	17	9 A	A 10	27	F	17 A	A 21	26
1727	5	7235	3039	1443 *	1240 8-19 Août, F 3	132	6	A	18	29 M	A 2	28	E	6 A	A 13	7
1728	6	7236	2040	1444	1241 27 Juill. 7 Ao. F 7	133	1	G F	19	17 A	A 21	1	D C	26 M	M 28	18
1729	7	7237	1041	1445	1242*16-27 Juill. F 4	134	2	E	1	5 A	A 6	2	B	13 A	A 17	*
1730	8	7238	1042	1446	1243 6-17 Juill. F 2	135	3	D	2	25 M	M 29	3	A	2 A	A 9	11
1731	9	7239	2043	1447 *	1244 25 Juin, 6 Juil F 6	136	4	C	3	13 A	A 18	4	G	22 M	M 25	22
1732	10	7240	2044	1448	1245*13-24 Juin, F 3	137	6	B A	4	2 A	A 9	5	F E	10 A	A 13	3
1733	11	7241	2045	1449	1246 3-14 Juin, F 1	138	7	G	5	22 M	M 25	6	D	30 M	A 5	14
1734	12	7242	2046	1450	1247 23 Mai, 4 Juin F 7	139	1	F	6	10 A	A 14	7	C	18 A	A 21	25
1735	13	7243	1047	1451 *	1248 13-24 Mai, F 3	140	2	E	7	30 M	A 6	8	B	7 A	A 10	6
1736	14	7244	2048	1452	1249 1-12 Mai, F 7	141	4	D C	8	18 A	A 25	9	A G	27 M	A 1	17
1737	15	7245	2049	1453 *	1250*20 Avr. 1 Mai F 4	142	5	B	9	7 A	A 10	10	F	15 A	A 21	28
1738	1	7246	2050	1454	1251 10-21 Avr. F 2	143	6	A	10	27 M	A 2	11	E	4 A	A 6	9
1739	2	7247	2051	1455 *	1252 30 Ma. 10 Av. F 6	144	7	G	11	15 A	A 22	12	D	24 M	M 29	20
1740	3	7248	2052	1456	1253*18-29 Mars, F 3	145	2	F E	12	4 A	A 6	13	C B	12 A	A 17	1
1741	4	7249	2053	1457	1254 8-19 Mars. F 1	146	3	D	13	24 M	M 29	14	A	1 A	A 2	12
1742	5	7250	2054	1458	1255 25 Fé. 8 Mars F 1	147	4	C	14	12 A	A 18	15	G	21 M	M 25	23
1743	6	7251	1055	1459 *	1256*14-25 Févr. F 2	148	5	B	15	1 A	A 5	16	F	9 A	A 14	4
1744	7	7252	2056	1460	1257 4-15 Févr. F 7	149	7	A G	16	21 M	M 25	17	E D	29 M	A 5	15
1745	8	7253	2057	1461	1258*13 Janv. 3 Fé. F 4	150	1	F	17	9 A	A 14	18	C	17 A	A 18	26
1746	9	7254	2058	1462	1259 13-24 Janv. F 2	151	2	E	18	29 M	M 30	19	B	6 A	A 10	*
1747	10	7255	2059	1463 *	1260 2-13 Janv F 6 §1161*22 D.-1747, 2 J. F 3	152	3	D	19	17 A	A 19	20	A	26 M	A 2	18
1748	11	7256	2060	1464	‖1261 11 22 Dec. F 1	153	5	C B	1	5 A	A 10	21	G F	13 A	A 14	*
1749	12	7257	2061	1465	1163 30 Nov. 11 D. F 5	154	6	A	2	25 M	M 26	22	E	2 A	A 6	11
1750	13	7258	2062	1466	1264*19-30 Nov. F 2	155	7	G	3	13 A	A 15	23	D	22 M	M 29	22

*L'étoile , ou aſtérique , * dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; les deux chiffres ſéparés par une petite barre , - dans l'Ere de l'Hégire , répondent le premier à l'ancien Calendrier , le ſecond au nouveau ; F déſigne la férie ; & la barre — au-deſſous de l'année , ferme le cycle des années Arabiques , qui eſt de 30 ans.*

Digitized by Google

Ans de J.C.	Indictions.	Ère de C.P.	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère des Mahométans.	ÈRE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Concurrens.	Lettres Dominicales de l'ancien Calen.	Cycle de 19 ans.	Terme Pascal de l'an. Calen. M Ma. A Avr.	Les Pâques de l'an. Calen. M Ma. A Avr.	Cycle Solaire.	Lettres Dominicales du nouveau Calend.	Terme Pascal denou. Calen. M Ma. A Avr.	Les Pâques du nou. Calen. M Ma. A Avr.	Épactes.
1753	14	7259	2065	1467 *	1165 9-20 Nov. F 7	1566	1	F	4	2 A	A 3	24	C	10 A	A 31	3
1753	15	7260	2064	1468	1166*28 Oct. 8 No. F 4	1577	3	E D	5	22 M	M 29	25	B A	30 M	A 2	14
1753	1	7261	2065	1469	1167 18-29 Oct. F 2	1588	4	C	6	10 A	A 11	26	G F	18 A	A 22	25
1754	2	7262	2066	1470	1168 7-18 Oct. F 6	1599	5	B	7	30 M	A 3	27	E	7 A	A 19	6
1755	3	7263	2067	1471 *	1169*26 Sc. 17 Oct. F 3	1610	6	A	8	18 A	A 23	28	E	27 M	A 10	17
1756	4	7264	2068	1472	1170 15-26 Sept. F 1	1621	1	G F	9	7 A	A 14	1	D C	15 A	A 18	28
1757	5	7265	2069	1473	1171 4-15 Sept. F 5	1632	2	E	10	27 M	M 30	2	B	4 A	A 10	9
1758	6	7266	2070	1474	1172*24 Août 4 Sep. F 2	1643	3	D	11	15 A	A 19	3	A	24 M	M 26	20
1759	7	7267	2071	1475 *	1173 14-25 Août. F 7	1654	4	C	12	4 A	A 11	4	G	12 A	A 15	1
1760	8	7268	207-	1476	1174 2-13 Août. F 4	1665	6	B A	13	24 M	M 26	5	F E	1 A	A 6	12
1761	9	7269	2073	1477	1175*12 Juil. 2 Ao. F 1	1676	7	G	14	12 A	A 15	6	D	21 M	M 23	23
1762	10	7270	2074	1478	1176 12-23 Juil. F 6	1697	1	F	15	1 A	A 7	7	C	9 A	A 11	4
1763	11	7271	2075	1479 *	1177* 1-12 Juil. F 3	1688	2	E	16	21 M	M 23	8	B	29 M	M 31	15
1764	12	7272	2076	1480	1178 20 Ju. 1 Juil. F 1	1699	4	D C	17	9 A	A 12	9	A G	17 A	A 22	26
1765	13	7273	2077	1481	1179 9-20 Juin. F 5	1700	5	B	18	29 M	A 3	10	F	6 A	A 7	7
1766	14	7274	2078	1482	1180*19 Mai. 9 Ju. F 2	1711	6	A	19	17 A	A 23	11	E	26 M	M 30	18
1767	15	7275	2079	1483 *	1181 29-30 Mai. F 7	1722	7	G	1	5 A	A 8	12	D	13 A	A 19	*
1768	1	7276	2080	1484	1182 7-18 Mai. F 4	1733	2	F E	2	25 M	M 20	13	C B	2 A	A 3	11
1769	2	7277	2081	1485	1183*26 Av. 7 Mai. F 1	1744	3	D	3	13 A	A 16	14	A	22 M	M 26	22
1770	3	7278	2082	1486	1184 16-27 Avr. F 6	1755	4	C	4	2 A	A 4	15	G	10 A	A 15	3
1771	4	7279	2083	1487 *	1185 5-16 Avr. F 3	1766	5	B	5	22 M	M 27	15	F	30 M	M 31	14
1772	5	7280	2083	1488	1186*24 Mars. 4 Av. F 7	1777	7	A G	6	10 A	A 15	17	E D	18 A	A 19	25
1773	6	7281	2085	1489	1187 14-25 Mars. F 5	1788	1	F	7	30 M	M 31	18	C	7 A	A 13	6
1774	7	7282	2086	1490 *	1188* 3-14 Mars. F 2	1799	2	E	8	18 A	A 20	19	B	27 M	A 3	17
1775	8	7283	2087	1491 *	1189 21 Fév. 4 Mars F 7	1810	3	D	9	7 A	A 12	20	A	15 A	A 16	28
1776	9	7284	2088	1492	1190 10-21 Mars. F 4	1821	5	C B	10	27 M	M 31	21	G F	4 A	A 7	9
1777	10	7285	2089	1493	1191*29 Jan. 9 Fév. F 1	1832	6	A	11	15 A	A 16	22	E	24 M	M 30	20
1778	11	7286	2090	1494	1192 19-30 Janv. F 6	1843	7	G	12	4 A	A 8	23	D	12 A	A 19	1
1779	12	7287	2091	1495 *	1193 8-19 Janv. F 3	1854	1	F	13	24 M	M 31	24	C	1 A	A 4	12
1780	13	7288	2092	1496 *	{1194*28 D. 1779, 8 J. F 7 1195 17-28 Déc. F 55	1865	2	E D	14	12 A	A 19	25	B A	21 M	M 26	23
1781	14	7289	2093	1497	1196* 6-17 Déc. F 2	1876	4	C	15	1 A	A 4	26	G	9 A	A 15	4
1782	15	7290	2094	1498 *	1197 26 Nov. 7 Déc. F 7	1887	5	B	16	21 M	M 27	27	F	29 M	M 31	15
1783	1	7291	2095	1499 *	1198 15-26 Nov. F 4	1898	6	A	17	9 A	A 16	28	E	17 A	A 20	26
1784	2	7292	2096	1500	1199* 3-14 Nov. F 1	1899	7	G F	18	29 M	M 31	1	D C	6 A	A 11	7
1785	3	7293	2097	1501	1200 24 Oc. 4 No. F 6	1900	2	E	19	17 A	A 20	2	B	26 M	M 27	18
1786	4	7294	2098	1502	1201 13-24 Oct. F 1	1911	3	D	1	5 A	A 12	3	A	13 A	A 16	*
1787	5	7295	2099	1503 *	1202* 2-13 Oct. F 7	1912	4	C	2	25 M	M 28	4	G	2 A	A 8	11
1788	6	7296	2100	1504	1203 21 Sep. 1 Oct. F 5	1913	6	B A	3	13 A	A 16	5	F E	21 M	M 23	22
1789	7	7297	2101	1505	1204 10-21 Sept. F 2	1914	7	G	4	1 A	A 4	6	D	10 A	A 12	3
1790	8	7298	2102	1506	1205*30 Ao. 10 Sep. F 6	1915	1	F	5	22 M	M 28	7	C	30 M	A 4	14
1791	9	7299	2103	1507 *	1206 20-31 Août. F 4	1916	2	E	6	10 A	A 13	8	B	18 A	A 24	25
1792	10	7300	2104	1508	1207* 8-19 Août. F 1	1917	4	D C	7	30 M	A 4	9	A G	7 A	A 8	6
1793	11	7301	2105	1509	1208 29 Juil. 9 Août F 6	1918	5	B	8	18 A	A 24	10	F	27 M	M 31	17
1794	12	7302	2106	1510	1209 18-29 Juil. F 3	1919	6	A	9	7 A	A 9	11	E	15 A	A 20	28
1795	13	7303	2107	1511 *	1210* 7-18 Juil. F 1	1920	7	G F	10	27 M	A 1	12	D	4 A	A 5	9
1796	14	7304	2108	1512	1211 26 Juin, 7 Juil. F 5	2013	2	F E	11	15 A	A 20	13	C B	24 M	M 27	20
1797	15	7305	2109	1513 *	1212 15-26 Juin. F 2	2024	3	D	12	4 A	A 5	14	A	12 A	A 16	1
1798	1	7306	2110	1514 *	1213* 4-15 Juin. F 6	2035	4	C	13	24 M	M 28	15	G	1 A	A 8	12
1799	2	7307	2111	1515 *	1214 25 Mai, 5 Juin. F 4	2046	5	B	14	12 A	A 17	16	F	21 M	M 24	23
1800	3	7308	2112	1516	1215 13-25 Mai. F 1	2057	7	A G	15	1 A	A 8	17	E	9 A	A 13	4

*L'étoile ou astérique, * dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes. Les deux chiffres séparés par une petite barre - dans l'Ere de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien Calendrier, le second au nouveau; F. désigne la férie, & la barre — au dessous de l'année, ferme le Cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Digitized by Google

Ans de J. C.	Indictions.	Ere de C. P.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Concurrents.	Lettres Dominicales de l'ancien Calend.	Cycle de 19 ans.	Terme Paſcal de l'ancien Calen. M Ma. A Avr.	Les Pâques de l'ancien Calen. M Ma. A Avr.	Cycle Solaire.	Lettres Dominicales du nouv. Calend.	Terme Paſcal donné par le nouv. Calen. M Ma. A Avr.	Les Pâques donnés par le nouv. Calen. M Ma. A Avr.	Epactes.
1801	4	7309	1113	1517	1216* 2-14 Mai, F 5	326	1	F	16	21 M	24 A	18	D	29 M	4 A	5 15
1802	5	7310	1114	1518	1217 22 Avr. 4 Mai F 3	327	2	E	17	9 A	13 A	19	C	17 A	21 M	18 26
1803	6	7311	1115	1519 *	1218* 11-23 Avr. F 7	328	3	D	18	29 M	4 A	20	B	9 A	13 A	29 7
1804	7	7312	1116	1520	1219 31 Ma. 12 Avr. F 5	329	5	C B	19	17 A	21 A	21	A G	26 M	4 A	10 18
1805	8	7313	1117	1521	1220 20 Mars, 1 Av. F 2	330	6	A	1	5 A	9 A	22	F	13 A	18 A	19 *
1806	9	7314	1118	1522	1221* 9-21 Mars, F 6	211	7	G	2	25 M	1 A	23	E	2 A	6 A	11
1807	10	7315	1119	1523 *	1222 27 Fe. 11 Mars F 4	212	1	F	3	13 A	18 A	24	D	22 M	29 M	22
1808	11	7316	1120	1524	1223 16 28 Fevr. F 1	213	3	E D	4	1 A	5 A	25	C B	10 A	14 A	3
1809	12	7317	1121	1525	1224* 4-16 Fevr. F 5	214	4	C	5	22 M	28 A	26	A	30 M	2 A	14
1810	13	7318	1122	1526	1225 25 Jan. 6 Fév. F 3	215	5	B	6	10 A	17 A	27	G	18 A	22 A	25
1811	14	7319	1123	1527 *	1226* 14 26 Janv. F 7	216	6	A	7	30 M	2 A	28	F	7 A	14 A	6
1812	15	7320	1124	1528	1227 4-16 Janv. F 5	217	1	GF	8	18 A	21 A	1	E D	27 M	29 M	17
1813	1	7321	1125	1529	§1228 21 D. 1813, 4 J. F 2 ¶1229* 12-24 Décem. F 6	218	2	E	9	7 A	13 A	2	C	15 A	18 A	28
1814	2	7322	1126	1530	1230 2-14 Dec. F 4	219	3	D	10	27 M	29 A	3	B	4 A	10 A	10
1815	3	7323	21.7	1531 *	1231 21 No. 3 Déc. F 1	220	4	C	11	15 A	18 A	4	A	24 M	M 26	20
1816	4	7324	1128	1532	1232* 9-21 Nov. F 5	221	6	B A	12	4 A	7 A	5	G F	12 A	14 A	1
1817	5	7325	1129	1533	1233 30 Oct. 11 No. F 3	222	7	G	13	24 A	M M	25	E	1 A	4 A	12
1818	6	7326	1130	1534	1234 19-31 Octob. F 7	223	1	F	14	12 A	14 A	6	D	21 M	M 22	23
1819	7	7327	1131	1535 *	1235* 8-20 Octob. F 4	224	2	E	15	1 A	A A	7	C	9 A	A 11	4
1820	8	7328	2131	1536	1236 27 Sep. 9 Oct. F 2	225	4	D C	16	21 M	M 29	8	B A	29 M	A 2	15
1821	9	7329	2132	1537	1237* 16-28 Sept. F 6	226	5	B	17	9 A	A 10	10	G	17 A	A 22	26
1822	10	7330	2134	1538	1238 6-18 Septemb. F 4	227	6	A	18	29 M	A 2	11	F	6 A	A 7	7
1823	11	7331	2135	1539 *	1239 26 Août, 7 Sep. F 1	228	7	G	19	17 A	A 21	12	E	26 M	A 30	18 *
1824	12	7332	2136	1540	1240* 14 26 Août, F 5	229	2	F E	1	5 A	A 6	13	D C	15 A	A 18	29
1825	13	7333	2137	1541	1241 4-16 Août, F 3	230	3	D	2	25 M	M 29	14	B	2 A	A 3	11
1826	14	7334	2138	1542	1242 24 Juill. 5 Ao. F 7	231	4	C	3	13 A	A 18	15	A	22 M	M 26	22
1827	15	7335	2139	1543 *	1243* 13-25 Juill. F 4	232	5	B	4	2 A	A 3	16	G	10 A	A 15	3
1828	1	7336	2140	1544	1244 2-14 Juill. F 2	233	7	A G	5	22 M	M 25	17	F E	30 M	A 6	14
1829	2	7337	2141	1545	1245 21 Juin, 3 Juil. F 6	234	1	F	6	10 A	A 14	18	D	18 A	A 19	25
1830	3	7338	2142	1546	1246* 10-22 Juin, F 3	235	2	E	7	30 M	A 6	19	C	7 A	A 11	6
1831	4	7339	2143	1547 *	1247 31 Mai, 12 Ju. F 1	236	3	D	8	18 A	A 19	20	B	27 M	A 3	17
1832	5	7340	2144	1548	1248* 19-31 Mai, F 5	237	5	C B	9	7 A	A 10	21	A G	15 A	A 22	28
1833	6	7341	2145	1549	1249 8-20 Mai, F 3	238	6	A	10	27 M	A 2	22	F	4 A	A 7	9
1834	7	7342	2146	1550 *	1250 28 Avr. 10 Mai F 7	239	7	G	11	15 A	A 18	23	E	24 M	M 30	20
1835	8	7343	2147	1551 *	1251* 17-29 Avr. F 4	240	1	F	12	4 A	A 7	24	D	13 A	A 19	1
1836	9	7344	2148	1552	1252 6-18 Avril, F 2	241	3	E D	13	24 M	M 29	25	C B	1 A	A 3	12
1837	10	7345	2149	1553	1253 26 Mar. 7 Av. F 6	242	4	C	14	12 A	A 18	26	A	21 M	M 26	23
1838	11	7346	2150	1554	1254* 15-27 Mars, F 3	243	5	B	15	1 A	A 8	27	G	9 A	A 15	4
1839	12	7347	2151	1555 *	1255 5 17 Mars, F 1	244	6	A	16	21 M	M 26	28	F	29 M	M 31	15
1840	13	7348	2152	1556	1256* 22 Fé. 1 Mars F 5	245	1	G F	17	9 A	A 14	1	E D	17 A	A 19	26
1841	14	7349	2153	1557	1257 11-23 Fevr. F 3	246	2	E	18	29 M	M 30	2	C	6 A	A 11	7
1842	15	7350	2154	1558	1258 31 Jan. 12 Fé. F 7	247	3	D	19	17 A	A 19	3	B	26 M	M 27	18
1843	1	7351	2155	1559 *	1259* 20 Janv. 1 Fé. F 4	248	4	C	1	5 A	A 11	4	A	13 A	A 16	29 *
1844	2	7352	2156	1560	1260 10-20 Janv. F 2	249	6	B A	2	25 M	M 26	5	G F	2 A	A 7	11
1845	3	7353	2157	1561	§1261 29 D. 1844, 10 J. F 6 ¶1262* 18 30 Déc. F 3	250	7	G	3	13 A	A 15	6	E	22 M	M 23	22
1846	4	7354	2158	1562	1263 8-20 Décem. F 1	251	1	F	4	2 A	A 7	7	D	10 A	A 12	3
1847	5	7355	2159	1563 *	1264 27 Nov. 9 De. F 5	252	2	E	5	22 M	M 23	8	C	30 M	A 4	14
1848	6	7356	2160	1564	1265* 11-27 Nov. F 2	253	4	D C	6	10 A	A 11	9	B A	18 A	A 23	25
1849	7	7357	2161	1565	1266 5-17 Novem. F 7	254	5	B	7	30 M	A 3	10	G	7 A	A 8	6
1850	8	7358	2162	1566	1267* 25 Oct. 6 No. F 4	255	6	A	8	18 A	A 23	11	F	27 M	M 31	17

*L'étoile, ou aſtérique, * dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres ſéparés par une petite barre — dans l'Ere de l'Hégire, répondent le premier à l'ancien Calendrier, le ſecond au nouveau; F déſigne la ſérie, & la barre — au-deſſous de l'année, ferme l'cycle des années Arabiques, qui eſt de 30 ans.*

Digitized by Google

Ans de J. C.	Indictions.	Ere de CP.	Ere des Seleucides ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Pascal.	Concurrents.	Lettres Dominicales de l'ancien Calend.	Cycle de 19 ans.	Terme Pascal de l'an. Calen. M Ma. A Avr.	Les Pâques de l'an. Calen. M Ma. A Avr.	Cycle Solaire.	Lettres Dominicales du nouveau Calend.	Terme Pascal du nou. Calen. M Ma. A Avr.	Les Pâques du nou. Calen. M Ma. A Avr.	Epactes.
1831	9	7539	2161	1567 *	1268 15-27 Octob. F 2	316	7	G	9	7 M	A A	8	12	E	15	A	20	28
1832	10	7360	2162	1568	1269 3-15 Octob. F 6	257	2	F E	10	27 M	M M	30	13	D C	4	A	19	9
1833	11	7161	2165	1569	1270* 22 Sept. 4 Oct. F 3	238	3	C D	11	15 A	A A	19	14	B	24	M	27	20
1834	12	7362	2166	1570	1271 12-24 Septem. F 1	259	4	A	12	4 A	A A	11	15	A	12	A	16	2
1835	13	7163	2167	1571 *	1272 1-13 Septem F 5	260	5	B	13	24 M	M M	27	16	G	1	A	8	12
1836	14	7364	2168	1572	1273* 20 Août 1 Sep. F 1	261	7	A G	14	12 A	A A	15	17	F E	21	M	31	23
1837	15	7365	2169	1573	1274 10-22 Août, F 7	262	1	F	15	1 A	A A	7	18	D	9	A	12	4
1838	1	7166	2170	1574	1275 30 Juil. 11 Ao. F 4	263	2	E	16	21 M	M M	23	19	C	29	M	4	15
1839	2	7367	2171	1575 *	1276* 19-31 Juill. F 1	264	3	D	17	9 A	A A	12	20	B	17	A	24	26
1840	3	7168	2172	1576	1277 8-20 Juill. F 6	265	5	C B	18	29 M	A A	3	21	A G	6	A	8	7
1841	4	7169	2173	1577	1278*27 Juin, 9 Juil. F 3	266	6	A	19	17 A	A A	23	22	F	26	M	31	18
1842	5	7170	2174	1578	1279 17-29 Juin F 1	267	7	G	1	5 A	A A	8	23	E	13	A	20	*
1843	6	7171	2175	1579 *	1280 6-18 Juin, F 5	268	1	F	2	25 M	M M	31	24	D	2	A	5	11
1844	7	7172	2176	1580	1281* 25 Mai, 6 Juin F 2	269	3	E D	3	13 A	A A	19	25	C B	22	M	27	22
1845	8	7173	2177	1581	1282 15-27 Mai, F 7	270	4	C	4	2 A	A A	4	26	A	10	A	16	3
1846	9	7174	2178	1582	1283 4-16 Mai, F 4	271	5	B	5	22 M	M M	27	27	G	30	M	A	1	14
1847	10	7175	2179	1583 *	1284*23 Av. 5 Mai F 1	272	6	A	6	10 A	A A	16	28	F	18	A	21	25
1848	11	7176	2180	1584	1285 12-24 Avril, F 6	273	1	G F	7	30 M	M M	31	1	E D	7	A	13	6
1849	12	7177	2181	1585	1286* 1-13 Avril, F 3	274	2	E	8	18 A	A A	20	2	C	27	M	28	17
1850	13	7178	2182	1586	1287 22 Mars, 3 Av. F 1	275	3	D	9	7 A	A A	12	3	B	15	A	17	28
1851	14	7179	2183	1587 *	1288 11 23 Mars F 5	276	4	C	10	27 M	M M	28	4	A	4	A	9	9
1852	15	7180	2184	1588	1289*28 Fé. 11 Mars F 2	277	6	B A	11	15 A	A A	16	5	G F	24	M	31	20
1853	1	7181	2185	1589	1290 17 Fév. 1 Mars F 7	278	7	G	12	4 A	A A	8	6	E	12	A	13	1
1854	2	7182	2186	1590	1291 6-18 Févr. F 4	279	1	F	13	24 M	M M	31	7	D	1	A	5	12
1855	3	7183	2187	1591 *	1292*16 Janv. 7 Fé. F 1	280	2	E	14	12 A	A A	13	8	C	21	M	28	23
1856	4	7184	2188	1592	1293 26-28 Janv. F 6	281	4	D C	15	1 A	A A	4	9	B A	9	A	16	4
1857	5	7185	2189	1593	1294 4-16 Janv. F 3	282	5	B	16	21 M	M M	27	10	G	29	M	A	1	15
1858	6	7186	2190	1594	Ś1295*24 D.1877,5 J. F 7 Ś1296 14-26 Decem. F 55	283	6	A	17	9 A	A A	16	11	F	17	A	A	21	26
1859	7	7187	2191	1595 *	1297* 3-15 Decem. F 2	284	7	G	18	29 M	A A	1	12	E	6	A	11	7
1860	8	7188	2192	1596	1298 22 Nov. 4 Dé. F 7	285	2	F E	19	17 A	A A	20	13	D C	26	M	M	28
1861	9	7189	2193	1597	1299 11-23 Nov F 4	286	3	D	1	5 A	A A	12	14	B	13	A	A	17	*
1862	10	7190	2194	1598 *	1300*31 Oct. 12 No. F 1	287	4	C	2	25 M	M M	28	15	A	2	A	A	9	11
1863	11	7191	2195	1599	1301 21 Oct. 2 No. F 6	288	5	B	3	13 A	A A	17	16	G	22	M	M	25	22
1864	12	7192	2196	1600	1302 9-21 Octob. F 3	289	7	A G	4	2 A	A A	8	17	F E	10	M	A	13	3
1865	13	7193	2197	1601	1303*18 Sep. 10 Oct. F 7	290	1	F	5	22 M	M M	24	18	D	30	M	A	5	14
1866	14	7194	2198	1602	1304 18-30 Sept. F 5	291	2	E	6	10 A	A A	13	19	C	18	A	A	25	25
1867	15	7195	2199	1603 *	1305 7 29 Sept. F 2	292	3	D	7	30 M	A A	5	20	B	7	A	A	10	6
1868	1	7196	2200	1604	1306*26 Août, 7 Sep. F 6	293	5	C B	8	18 A	A A	24	21	A G	27	M	A	1	17
1869	2	7197	2201	1605	1307 16 28 Août, F 4	294	6	A	9	7 A	A A	9	22	F	15	A	A	21	28
1870	3	7198	2202	1606	1308* 5-17 Août, F 1	295	7	G	10	27 M	A A	1	23	E	4	A	A	6	9
1891	4	7199	2203	1607 *	1309 26 Juill. 7 Ao. F 6	296	1	F	11	15 A	A A	21	24	D	24	M	M	29	20
1892	5	7200	2204	1608	1310 14-26 Juill. F 3	297	3	E D	12	4 A	A A	5	25	C B	12	A	A	17	1
1893	6	7201	2205	1609	1311* 3 15 Juill. F 7	298	4	C	13	24 M	M M	28	26	A	1	A	A	2	12
1894	7	7202	2206	1610	1312 23 Juin, 5 Juil. F 5	299	5	B	14	12 A	A A	17	27	G	21	M	M	25	23
1895	8	7203	2207	1611 *	1313 12-24 Juin, F 2	300	6	A	15	1 A	A A	2	28	F	9	A	A	14	4
1896	9	7204	2208	1612	1314*31 Mai, 11 Ju. F 6	301	1	G F	16	21 M	M M	24	1	E D	29	M	A	1	15
1897	10	7205	2209	1613	1315 21 Mai, 2 Juin F 4	302	2	E	17	9 A	A A	13	2	C	17	A	A	18	26
1898	11	7206	2210	1614	1316*10-22 Mai, F 1	303	3	D	18	29 M	A A	5	3	B	6	A	A	10	7
1899	12	7207	2211	1615 *	1317 30 Av. 12 Mai F 6	304	4	C	19	17 A	A A	18	4	A	26	M	A	2	18
1900	13	7208	2212	616	1318 18 Av. 1 Mai F 3	305	6	B A	1	5 A	A A	9	5	G	14	A	A	15	29

*L'étoile ou astérique *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes. Les deux chiffres séparés par une petite barre - dans l'Ere de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second au nouveau : F désigne la fête ; & la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.*

Digitized by Google

CHRONOLOGIE des Juifs. *Voyez* le dictionnaire de théologie.

CHRONOS, nom que les Phéniciens & les Egyptiens donnoient à leur Saturne, qu'ils disoient être fils d'Uranus & de Gé, ou du Ciel & de la Terre. Il étoit le second des huit grands dieux qu'ils reconnoissoient. *Voyez* SATURNE, URANUS. Χρόνος veut dire *tems*, *γὴ terre*, & *ὐρανὸς ciel*.

CHRYSANTINS (Jeux). Ces jeux se célébroient avec la plus grande magnificence dans Sardes, ville importante, qui prétendoit avoir la primauté non-seulement sur les villes de la Lydie, mais encore sur celles de la province Proconsulaire de l'Asie. Les jeux *chrysantins* prenoient leur nom, suivant quelques savans, des fleurs d'or dont étoit tissue la couronne qu'on y donnoit au vainqueur. Elle n'étoit formée, suivant d'autres, que des fleurs de la plante appelée *chrysantemum*.

Les Sardiens faisoient quelquefois célébrer ces jeux en l'honneur des Empereurs, comme le démontre une médaille du cabinet de Pellerin, laquelle se trouve maintenant dans celui du roi. Elle représente un athlète, tenant à la main un grand vase, prix de la victoire qu'il avoit remportée. La légende CEBIPEIA XPYCANTINA, indique les jeux *chrysantins sévériens*, en l'honneur de Septime-Sévère. Pour augmenter la célébrité de ces jeux, les Sardiens les donnoient souvent sur le modèle d'un des quatre jeux sacrés de la Grèce. C'est ainsi que pour honorer Pertinax, la ville de Sardes fit célébrer les jeux *chrysantins*, qu'elle nomma *helviens*, du nom de l'empereur, & qu'elle surnomma *capitolins*, parce qu'ils étoient formés sur le modèle de ceux qui portoient à Rome le même nom. La collection des pierres gravées du Palais Royal, en renferme un monument précieux.

CHRYSAOR, naquit, suivant Hésiode, du sang qui sortit de la tête coupée de Méduse, ainsi que le cheval Pégase. Au moment de sa naissance, il tenoit une épée d'or à la main, d'où il prit le nom de *Chrysaor*. Il épousa ensuite la belle Callyrhoé, fille de l'Océan, de laquelle il eut Géryon à trois têtes, & Echidna. *Voyez* ECHIDNA, MÉDUSE, PHORCIS.

CHRYSAONEUS. Jupiter prit ce nom d'un temple célèbre, situé près de Stratonicée en Carie.

CHRYSARGIRE, tribut qui se levoit sur les femmes de mauvaise vie, & autres personnes de même sorte. *Chrysargirum aurum lustrale, negotiatorium pœnosum*. Evagrius en parle au *ch.* 39. *du iii. livre de son histoire*. Zozime dit que Constantin en fut l'auteur. Il y en a cependant des vestiges dans la vie de Caligula, par Suétone, & dans celle d'Alexandre-Sévère, par Lampridius. Evagrius dit que Constantin le trouva établi, & qu'il pensa à l'abolir. Il se payoit tous les quatre ans. Quelques écrivains assurent que les marchands & le bas peuple le payoient aussi. Il paroît même certain qu'il se levoit sur toutes les personnes & sur les animaux, même sur les chiens qu'on nourrissoit. L'empereur Anastase l'abolit. Dumoins il ôta une imposition que l'on appeloit le *chrysargire*, laquelle se levoit tous les quatre ans, non-seulement sur la tête des personnes de quelque condition qu'elles fussent, soit pauvres, soit esclaves, qui payoient un denier d'argent; mais même sur tous les animaux, & jusques sur les chiens, pour chacun desquels on payoit six *follis*. (*Cedrenus*).

CHRYSASPIDES. Nom qu'on donnoit dans la milice romaine à des soldats, dont les boucliers étoient enrichis d'or. Des soldats macédoniens avoient porté aussi le nom de *chrysaspides* ou *chrysaspides*, par la même raison.

CHRYSE, fille d'Hélenus, fut aimée du dieu Mars, qui la rendit mère de Phlégias, père de Coronis. *Voyez* PHLÉGIAS.

CHRYSEIS, étoit fille de Chrysès, grand-prêtre d'Apollon, de la ville de Lyrnesse, alliée de Troye. Son nom propre étoit Astyone; *Chryséis* n'étoit qu'un nom patronimique. Lorsque les Grecs saccagèrent Lyrnesse, ils emmenèrent au camp *Chryséis* avec les autres esclaves, & elle échut en partage à Agamemnon.

Le grand-prêtre vint redemander sa fille, en offrant de payer une rançon, & menaçant de la colère d'Apollon si on ne la lui rendoit. En effet, le refus d'Agamemnon fut suivi de la peste qui se mit dans le camp. Calchas, consulté sur les moyens de la faire cesser, répondit qu'Apollon n'arrêteroit le fléau que lorsque son ministre seroit satisfait: tous les chefs de l'armée conjurèrent alors Agamemnon de renvoyer son esclave. Il y consentit avec peine, & chargea Ulysse de la ramener à son père. Chrysès voyant revenir sa fille, invoqua Apollon pour faire cesser la peste, & lui offrit une hécatombe. Agamemnon ne crut pas qu'il fût de sa dignité d'être sans concubine, tandis qu'Achille avoit Briséis. Il fit donc enlever Briséis; d'où vint la colère d'Achille. *Chryséis* étoit grosse quand elle retourna chez son père: elle se vanta cependant d'être restée vierge; mais quand elle ne put plus cacher son état, elle dit que l'auteur de sa foiblesse n'étoit pas un homme, mais Apollon lui même. *Voyez* ACHILLE, AGAMEMNON, BRISEIS, CHRYSÈS.

On voit au Capitole un bas-relief sculpté sur le tombeau d'Alex. Sévère, qui représente la dispute d'Achille & d'Agamemnon au sujet de *Chryséis*.

CHRYSÈS, prêtre d'Apollon, père de Chryséis. *Voyez* CHRYSEIS.

CHRYSÈS, fils d'Agamemnon & de Chryséis.

Digitized by Google

Il crut long-tems qu'il étoit fils d'Apollon ; mais Agamemnon lui apprit ſa véritable origine au moment où s'offrit une occaſion de rendre ſervice à Oreſte ſon frère. Celui-ci s'étant ſauvé avec Iphigénie de la Cherſonèſe Taurique, emportant la ſtatue de Diane, il aborda à l'iſle de Sminthe. *Chryſès* y étoit prêtre d'Apollon ; & il vouloit renvoyer ces deux illuſtres fugitifs à Thoas, roi de la Taurique. Mais Agamemnon (qui vivoit encore ſelon une tradition particulière, différente de la tradition ordinaire) apprit à *Chryſès* qu'il étoit leur frère. *Chryſès* ſe joignit alors à Oreſte, retourna avec lui dans la Taurique, & y maſſacra Thoas. Ils ſe retirèrent enſuite à Mycènes.

CHRYSIS, prêtreſſe de Junon à Argos, cauſa, par ſa négligence, l'incendie du temple de cette déeſſe. Elle avoit mis une lampe allumée trop près des ornemens ſacrés ; le feu y prit pendant la nuit ; elle ne s'éveilla pas aſſez tôt pour prévenir les ſuites de cet accident ; & le feu conſuma tout le temple. Quelques-uns ont dit qu'elle périt dans l'incendie ; mais Thucydide, qui étoit contemporain, aſſure qu'elle ſe ſauva la nuit même à Phliunte. Pauſanias raconte cependant qu'elle ſe refugia à Thégée, auprès de l'autel de Minerve-*Alea*, & que les Argiens, par reſpect pour cet aſyle, ne demandèrent pas qu'on la leur livrât. Elle avoit exercé la prêtriſe pendant 56 ans, & avoit conſervé ſa virginité. Les Argiens après avoir rebati le temple, nommèrent une autre prêtreſſe. Au reſte, cette dignité étoit ſi conſidérée parmi eux, qu'elle ſervoit d'époque à leur chronologie : ainſi l'on a remarqué que la guerre du Péloponnèſe commença l'an 48 de la prêtriſe de *Chryſis*. On avoit à Argos tant de reſpect pour les filles qui avoient occupé ce ſacerdoce, que les Argiens, malgré toute leur indignation, laiſſèrent la ſtatue de cette infortunée prêtreſſe dans la place qu'elle occupoit avant l'incendie (*Pauſan. Corinthiac. & Laconic.*).

CHRYSOASPIDES. *Voyez* CHRYSASPIDES.

CHRYSOBERIL des anciens, c'eſt-à-dire, béril ayant une teinte jaunâtre. C'étoit probablement un péridot.

CHRYSOBULLUM, bulle d'or, ſceau d'or. *Voyez* SCEAUX.

CHRYSOCLAVUS, ΧΡΥΣΟΚΛΑΒΟΝ, } mots employés dans les écrivains du bas-empire, pour déſigner des ornemens d'or, appliqués ſur les habits, ſous la forme de têtes de clous.

CHRYSOCOLLE. Il eſt difficile de concilier toutes les propriétés que les anciens ont accordé à leur *chryſocolle* ; on peut cependant en reconnoître pluſieurs dans le vitriol de cuivre ou couperoſe verte.

CHRYSOGRAPHES, écrivains en lettres d'or. Ce métier paroit avoir été fort honorable. Siméon Logothète dit de l'Empereur Artémius, qu'avant que de parvenir à l'empire il avoit été *chryſographe*. L'écriture en lettres d'or, pour les titres des livres & pour les grandes lettres, paroit d'un tems fort reculé. Les manuſcrits les plus anciens ont de ces ſortes de dorures. Il eſt fait mention dans l'hiſtoire des Empereurs de Conſtantinople, des *chryſographes* ou écrivains en lettres d'or. L'uſage des lettres d'or étoit très-commun vers le quatrième & le cinquième ſiècles. On en voit de beaux reſtes à la bible de la bibliothèque de l'Empereur, au Virgile du Vatican aux manuſcrits de Dioſcoride, de l'Empereur, & à une infinité de livres d'égliſe. *Voyez l'antiq. expliq.*

CHRYSOLAMPIS. Pline & Solin déſignent par ce nom une pierre précieuſe, qui étoit pâle le jour, mais qui jetoit du feu dans les ténèbres. On croiroit, d'après cette deſcription, que les anciens avoient connu la propriété phoſphorique du diamant ; pierre précieuſe qu'ils conſervoient brute, & dont le haſard ſeul auroit pu dans cet état leur révéler les propriétés.

CHRYSOLITHE, CHRYSOPRASE, } pierres précieuſes jaunes, ou d'un jaune mêlé de vert. Ces noms déſignoient des topazes foiblement colorées, ou mieux encore des péridots.

CHRYSOR, dieu des Phéniciens, que l'on croit être le Vulcain des Grecs. Il avoit excellé dans l'éloquence, dans la poeſie lyrique, & dans la divination ; il étoit l'inventeur de la pêche à la ligne & à l'hameçon, & il avoit perfectionné la navigation. Ces grands talens lui firent décerner les honneurs divins après ſa mort. On voit par ce détail que *Chryſor* étoit l'être imaginaire que l'on croyoit doué de toutes les perfections (*Sanchoniaton.*).

CHRYSOS, monnoie de l'Egypte & de l'Aſie. *Voyez* DARIQUE.

CHRYSOS, poids & monnoie des Grecs. *Voyez* STATÈRE d'or.

CHRYSOTELEA, ΧΡΥΣΟΤΕΛΕΙΑ, } contribution de 80 *aureus* qu'Anaſtaſe Dichore exigeoit des diſtricts qui devoient fournir un ſoldat pour ſes armées. Cette contribution équivalente fut appelée *chryſoteleia*. (*Socrat, Hiſt. iv.* 34.).

CHRYSOTHÉMIS, fille d'Agamemnon & de Clytemneſtre, ſœur d'Oreſte & d'Electre. Sophocle la repréſente comme une perſonne qui ſavoit prudemment cacher aux yeux de ſa mère la douleur qu'elle reſſentoit de l'aſſaſſinat de ſon père, & qui pour cela en étoit bien traitée, tandis qu'Electre, ſa ſœur, ne pouvant retenir ſes

Digitized by Google

gémissemens ni ses reproches, en étoit continuellement outragée. *Voyez* ELECTRE.

CHTHONIE, surnom de Cérès, qui veut dire *terrestre*, χθόνη. Ce surnom désignoit la vertu productive qu'on lui attribuoit.

CHTHONIES, fêtes que les Hermioniens célébroient en l'honneur de Cérès, à laquelle on immoloit plusieurs vaches. Ce sacrifice, dit l'anc. En cyclopédie, ne se passoit jamais sans un prodige; c'est que du même coup dont la première vache étoit renversée, toutes les autres tomboient du même côté. Quant les quatre génisses, dit Pausanias dans ses *corinthiaques*, sont auprès du temple, on l'ouvre, on en fait entrer une, & l'on ferme aussitôt la porte; en même temps quatre matrones qui sont en dedans, assomment la victime & l'égorgent; elles rouvrent ensuite la porte pour laisser entrer la seconde victime, & de même pour la troisième & pour la quatrième, qui sont ainsi égorgées les unes après les autres par ces matrones. Si on les en croit, les trois dernières victimes tombent toujours du même côté que la première, & cela se raconte comme un prodige. Pausanias n'a garde de dire que *du même coup dont la première vache étoit renversée, toutes les autres tomboient du même côté.*

CHTHONII dii, } dieux terrestres, ou infernaux. On désignoit par ce surnom Jupiter des enfers, ou Pluton, Mercure conducteur des ames, Bacchus & les mânes. Θεοὶ χθόνιοι; ces deux mots tiennent dans les épitaphes grecques la place des *diis manibus*, qui commencent ordinairement les épitaphes latines.

CHUS.
CHOCUS. } *Voyez* CHOUS.
ΧΟΥΣ.

CHYNDONAX, c'est le nom d'un de ces pontifes appelés chez les Gaulois *grand druide*, ou *chef des druides* Son tombeau fut découvert auprès de Dijon en 1598. On y trouva une pierre ronde & creuse, qui contenoit un vase de verre orné de plusieurs peintures. Autour de cette pierre on lisoit en grec l'inscription suivante: « Dans » le bocage de Mithra, ce tombeau couvre le » corps de *Chyndonax*, chef des prêtres. Impie » éloigne toi, les (dieux) libérateurs veillent auprès de ma cendre. »

Le bocage de Mithra, dont parle cette épitaphe, étoit consacré à Apollon, que les Gaulois appeloient *Mithra*, lorsqu'ils le considéroient comme le Soleil (*Supplément à l'Encyclopédie.*).

CHYPRE, *Cyprus*. L'une des plus grandes isles de la mer Méditerranée. Elle est sur les côtes de l'Anatolie, dont elle n'est éloignée que de seize lieues. On la nomma autrefois Macarie, *Macaria*, c'est-à-dire, heureuse, fortunée. On prétend que ce fut à cause de sa fertilité, & de l'abondance des métaux qu'elle produisoit. Elle fut aussi appelée *Acamantis*, *Ceraftis*, *Amathusa*, *Aspelia*, *Cryptos*, *Colinia* & *Spechia*. Il y avoit sur-tout des mines de cuivre, métal qui, dit-on, a pris son nom *cuprum* de cette isle. Les principales villes étoient Salamis & Paphos, dont l'une avoit un temple de Jupiter & l'autre de Vénus. Toute l'isle étoit consacrée à cette déesse, que Stesichore & Horace appellent Cypriginie, c'est-à-dire, née en *Chypre*. L'an 696 de la fondation de Rome, Caton fut envoyé par les Romains en *Chypre*, & il la réduisit en province de la république. César la donna à Cléopâtre. Après sa mort elle retourna aux Romains. Enfin dans la division de l'empire elle fut attribuée aux Empereurs Grecs.

CHYPRE. ΚΥΠΡΙΟΝ.

Les habitans de cette isle ont fait frapper, sous l'autorité de leurs proconsuls, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Tibère, de Claude, de Galba, de Vespasien, de Titus, de Trajan, de Septime-Sévère, de Domna, de Caracalla, de Geta, de Macrin.

CHYTRES, } la fête des *Chytres* étoit le troi-
ΧΥΤΡΟΙ, } sième jour des anthestéries, où l'on faisoit cuire dans des marmites, en l'honneur de Bacchus & de Mercure, toutes sortes de légumes, qu'on leur offroit pour les morts. On dit que cette fête fut institutée par Deucalion après le fameux déluge qui porte son nom. Ceux qui furvécurent à ce fléau, offrirent à Mercure-terrestre toutes sortes de graines & de semences, pour le rendre propice aux mânes des mortels qui avoient été submergés. Il n'étoit permis à personne de toucher à cette offrande, & aucune prêtresse même n'y goûtoit (*Schol. Aristoph. in Achara.* & *Ran.*). *Chytres* étoit dérivé de χύτρα, marmite.

ΧΥΤΡΙΝΔΑ. Pollux (*Onomost. lib.* 9.) décrit ce jeu d'enfant, qui est le même que notre colimaillard. L'enfant que l'on appeloit χύτρα, marmite ou pot, s'asseioit à terre, & les autres enfans courroient autour de lui en lui faisant des niches, jusqu'à ce qu'il pût en saisir un & le mettre à sa place.

CIBORIUM, } nom que les Egyptiens don-
ΚΙΒΩΡΙΟΝ, } noient au calice qui renfermoit les fleurs de la fève d'Egypte. Ils en faisoient des vases à boire pour les enfans (*Athen. III.* 72. A.); de-là vint aux vases à boire ordinaire le nom générique *ciborium*. Horace s'en est servi (*Od. II.* 7. 21.):

Obliviosa levia massico
Ciboria exple.

CIBYRA, en Phrygie. ΚΙΒΥΡΑΤΩΝ.

Digitized by Google

Les médailles autonomes de cette ville sont :
RRRR. en argent.
RRRR. en bronze.
O. en or.
Elles ont quelquefois pour type le dieu Lunus.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Ælius, de Vérus, de M. Aurèle, de Septime-Sévère, de Caracalla, de Diadumènien, de Maximin, de Gordien Pie, de Trajan, de Déce, de Géta, de Diadumènien, de Maxime, de Tranquilline.

CICCABOS, poids de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* KIKKABOS.

CICER. « Le pois chiche, *cicer* des Romains, est naturellement salé; c'est pourquoi il brûle la terre. Ses gousses ou siliques sont rondes, sa tige rameuse, sa racine furculeuse & profonde. On doit le laisser tremper dans de l'eau durant deux jours avant que de le semer. Le *cicer* & l'*ervum* sont long-tems en fleurs, mais moins que la fève. Il y a plusieurs sortes de pois chiches; les différences se font remarquer dans la grosseur, la figure, la couleur & le goût. Il y a le *cicer arietinum*, le pois bélier, qui est blanc & noir, & ressemble à une tête de bélier; il y a le *cicer punicum*, le pois de Carthage. On seme ces espèces dans le courant du mois de février ou de mars, par un tems humide, & dans la terre la plus fertile. Il y a encore le *cicer columbinum*, pois colombin, pois de pigeon, ou pois de Vénus; il est blanc, rond, léger & moins gros que le pois bélier. La *cicercula* est un *cicer* d'une espèce plus petite; elle ressemble au *pisum* ou pois commun, & son grain est d'une rondeur inégale de même. Elle se semoit en janvier ou février (février & mars), dans une bonne terre & par un tems humide. Dans la Bétique, on nourrit les bœufs avec la *cicera* : on la concasse sous une meule, puis on la fait tremper dans de l'eau pour l'adoucir & la rendre molle; ainsi préparée, on la mêle avec de la paille broyée, & on la donne aux troupeaux. La ration pour deux bœufs est de seize livres (onze livres poids de marc). Les hommes en mangent aussi. Elle a le même goût que la *cicercula*; on ne l'en distingue que par sa couleur, qui est plus brune, & tirant presque sur le noir. Les meilleurs pois chiches sont ceux qui ressemblent à l'*ervum*. Les noirs & les roux sont plus fermes que les blancs. Il y a un *cicer* sauvage, semblable par ses feuilles au *cicer* cultivé. Il est d'une odeur forte (*Métrologie de M. Paucton, extrait de Caton, &c.*). »

Le poids chiche bouilli ou frit étoit la nourriture la plus ordinaire du peuple de la Grèce & de Rome. Aristophane en parle souvent dans ses comédies; & il en est fait mention dans les écrivains latins.

Martial dit des différentes espèces de pois bouillis ou frits, que c'étoit un met peu agréable (1. 42. v. 79.) :

Et fervens cicer, & tepens lupinus,
Parva est cœnula, quis potest negare.

On en vendoit à Rome aux spectateurs dans les théâtres & les amphithéâtres (*ibidem.*) :

. . . . . *Quod otiosa*
Vendidit qui madidum cicer corona.

Les candidats qui vouloient gagner les suffrages du peuple, lui faisoient distribuer gratuitement des pois frits dans les spectacles (*Horat. Sat. II.* 3. 182.) :

In cicere, atque faba, bona tu perdasque lupinis,
Latus ut in circo spatiere, atque aneus ut flet.

Perse peint cette distribution avec l'énergie qui le caractérise (*Sat.* 5. 177.) :

. . . . . *Cicer ingere largè*
Rixanti populo, nostra ut Floralia possint
Aprici meminisse senes.

CICERO, surnom de la famille *TULLIA*.

CICEREIA, famille romaine, dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

CICÉRO. On a donné sans aucun fondement le nom de cet orateur célèbre à une statue du Capitole, & on l'a gravé sur sa base. Pour motiver cette supposition, on lui a incrusté à la joue un pois, *cicer*, qui fait allusion au nom de *Cicéron*.

Le palais Mattei renferme une véritable tête de *Cicéron*, avec son nom gravé au bas du buste. Winckelmann (*Hist. de l'Art. lib. 6. chap. 5.*) croit que c'est un ouvrage du dernier siècle de la république. Il est vrai que la forme des lettres ne paroît pas assez élégante pour cette époque; mais ce savant antiquaire fait distinguer, avec raison, deux sortes d'inscriptions, les unes gravées sur les monumens par des ouvriers, chargés uniquement de la gravure des lettres, & les autres par les statuaires eux-mêmes, qui n'ayant pas l'habitude de graver des lettres, ne pouvoient leur donner une forme aussi élégante. C'est-là sans doute le cas du *Cicéron* du palais Mattei, dont le nez, les lèvres & le menton sont des restaurations modernes.

On voit à Herculanum un buste que l'on croit être celui du même orateur. Il y a une médaille fausse, qui le représente avec le pois sur la joue. Plutarque a écrit le premier (*Cicer.*) que le célèbre orateur de Rome fut appelé *Cicéro*, à cause d'un porreau ressemblant à un pois qui étoit placé sur le bout de son nez. Mais il est facile de montrer le ridicule de cette assertion trop accréditée, en observant que Varron, écrivain latin

Digitized by Google

antérieur à Plutarque, avoit dit que les *Tullius* avoient été surnommés *Cicéro*, à cause des pois qu'ils cultivoient avec beaucoup de soin, *à ciceribus serendis*.

CICURINUS, surnom donné à la famille *Veturia*, à cause de la douceur des mœurs de ses membres (*Varr. de Ling. Lat. VI. 5.*).

CIDARIA. Pausanias dit au sujet d'une image de Cérès, surnommée *Cidaria* : « le jour des grands mystères, le prêtre prend cette image & la met sur son visage. S'armant ensuite de petites baguettes, il en donne quelques coups aux naturels du pays, en suivant un certain ordre (*Arcadic.*). » Il ne s'agit ici que d'un masque de la déesse, qui étoit coëffé de la *cidaris*, & qui, suivant la forme ordinaire des masques antiques, enveloppoit toute la tête jusqu'au col. Le Prêtre frappoit ainsi les Phénéates, pour rappeler l'arrivée de Cérès dans leur contrée, & la punition qu'elle infligea à quelques habitans de qui elle avoit été mal reçue. Quant à ceux qui accueillirent cette mère fugitive, elle leur fit connoître toutes les espèces de légumes, les fèves exceptées. Telle étoit la tradition des Arcadiens.

CIDARIS. Pellerin (*Lettre I. sur diverses médailles*).

« La *cidaris*, telle que nous la voyons figurée sur des médailles de rois, étoit de forme conique, & terminée en pointe. La différence qui se trouve entre les unes & les autres, consiste seulement dans les accessoires. Il y en avoit auxquelles étoient attachés des fanons, qui pendoient sur les épaules, & des cordons qui se lioient sous le menton. On en voit de cette sorte sur les médailles d'*Arsace* & de *Tiridate*, premiers rois des Parthes, que j'ai rapportées, l'une R. Pl. XV., l'autre *Suppl.* III. Pl. 1., & sur la médaille de Mithridate Evergète, que Béger & Spanheim ont publiée ; mais elles étoient portées aussi sans fanons, comme il paroît par des médailles d'autres rois, & particulièrement par une des deux du roi Samus, que le P. Froëlich a rapportées, par celles de *Xerxès*, roi d'*Arsamosate*, que M. l'abbé Barthélémi a publiée, & par la présente médaille du roi Arsamus. »

« Sur toutes ces médailles, la *cidaris* étoit entourée du diadème, qui étoit la marque la plus distinctive de la souveraineté, & de plus elle est droite, parce qu'il n'étoit permis en Perse qu'aux rois seuls de porter la *cidaris* droite, ainsi que la tiare. Quoique ces deux sortes de coëffures diffèrassent trop l'une de l'autre par leur forme, & même par leur usage, pour n'avoir pas dû être distinguées chacune par son propre nom, les écrivains grecs les ont souvent confondues, en donnant celui de *tiare* à la *cidaris*, soit parce que le nom de *tiare* leur étoit plus connu, soit parce que c'étoit la coëffure la plus splendide de toutes celles qui étoient portées par les rois. Quelques-uns cependant en ont fait la distinction ; Plutarque entr'autres racontant comment *Artaxerces* avoit nommé *Darius*, son fils aîné, pour son successeur, dit que ce fut en lui accordant le privilége de porter la *cidaris* droite. Ce fut aussi la *cidaris* que *Demaratus*, Lacédémonien, demanda au grand *Xercès* de pouvoir porter droite dans une entrée publique à *Sardes*, & non pas la *tiare*, comme on a traduit en françois, d'après la traduction latine de Sénèque, qui avoit pris pareillement l'une pour l'autre. Non-seulement elles différoient par leur forme, la *tiare* étant aussi large par le haut que par le bas, tandis que la *cidaris* étoit terminée en pointe ; mais elles différoient encore en ce que la tiare étoit toujours chargée d'ornemens, & souvent de divers symboles, au-lieu que la *cidaris* est représentée unie & sans ornemens. J'en infère que la *cidaris* étoit pour les rois d'un usage ordinaire, & que celui de la tiare étoit réservé à des jours de fête & de cérémonie, comme je le remarquerai plus particulièrement à l'article de la TIARE. »

« S'il n'appartenoit qu'aux rois seuls en Perse de porter la *cidaris* droite, il étoit libre aux princes de la famille royale, & aux grands officiers de la porter inclinée. Je remarque qu'il y a des médailles d'autres rois, sur lesquelles elle n'est pas représentée droite. Celle que porte Tiridate sur sa médaille, citée plus haut, paroît avoir la pointe recourbée par-devant, à-peu-près comme le bonnet phrygien ; & celle qu'on voit sur la tête d'Arsamus, dans la présente médaille, penche en arrière. Celle que porte le même roi, représenté à cheval sur le revers, présente au bout de la pointe un bouton, qui se voit aussi aux *cidaris* d'Epiphane & de Callinicus, fils d'Antiochus IV, roi de Commagène, qui sont représentés pareillement à cheval sur une médaille. »

« Il n'est guère possible de rendre raison de ces variétés, qui se trouvent dans les accessoires de la *cidaris* ; mais ils ne changent rien à sa forme spécifique. On peut juger cependant que Arsace & Tiridate, son frère, qui s'étoient révoltés sous Antiochus II, roi de Syrie, n'auront fait d'abord qu'ajouter le diadème à la coëffure qu'ils portoient auparavant, & qu'Arsamus, en formant la dynastie d'*Arsamosate*, en aura usé de même en mettant le diadème autour de la *cidaris*, qui étoit d'un usage commun en Arménie. Si dans le commencement de son règne il ne l'a pas portée droite, c'étoit apparemment parce qu'il étoit tributaire des rois de Syrie, ou parce qu'il ne se trouvoit pas alors assez puissant pour se comparer aux rois Parthes, qui, à l'imitation des rois de Perse, prétendoient peut-être avoir seuls le privilége de la porter droite. A l'égard du bouton attaché aux *cidaris* ci-devant mentionnées, si ce n'étoit pas seulement une espèce d'ornement, il pouvoit avoir son usage & son utilité

Digitized by Google

pour ceux qui alloient à cheval. » *Voyez* MITRE & TIARE.

Quinte-Curce dit (*viii.* 3. 19.) que la *cidaris* des rois de Perse étoit entourée d'un bandeau royal ou diadême bleu & blanc : *Cidarim Persæ regium capitis vocabant insigne : hoc cærulea fascia albo distincta circumibat.*

CIDRA, en Phrygie. ΚΙΔΡΑΗΝΩΝ.

M. l'abbé le Blond a publié une médaille de cette ville, frappée en l'honneur de M. Aurèle.

CIDRE. *Voyez* SICERA.

CIDYESSUS, en Phrygie. ΚΙΔΥΗϹϹΕΙϹ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur des deux Philippes ensemble, de Domitien seul.

CIEL. *Voyez* URANUS.

CIERUS, en Bithynie. ΚΙΕΡΕ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :
RRRR. en bronze. . . . (*Pellerin.*)
O. en or.
O. en argent.

CIGALE. Cet insecte étoit consacré à Apollon, comme au dieu de la voix & du chant ; sans doute parce qu'il chante continuellement & non à cause de la beauté de son chant.

Les Athéniennes d'une naissance relevée, lioient leurs chevelures avec des poinçons, dont la tête étoit formée par une *cigale* d'or.

CIGOGNE. Cet oiseau qui se nourrit de reptiles, d'insectes & de vers, est utile aux habitans des pays marécageux. C'est à ce titre que les Thessaliens avoient pour la *cigogne* une espèce de vénération. Clément d'Alexandrie (*in Protrept.*) l'a prise pour un culte. Les Romains empruntèrent des Grecs le respect pour la *cigogne*, avec l'opinon qu'elle nourrissoit son père & sa mère, lorsqu'ils étoient devenus vieux. Ils en firent l'emblême de la piété filiale, & ils la placèrent sur les médailles à côté de la piété.

Malgré ce respect, on vit Sempronius Rufus, ancien préteur, faire servir les petits de la *cigogne* sur sa table, & mettre à la mode ce mets nouveau. Horace fait mention de cette nouveauté (*Sat. ii.* 2. 49.) :

Tutus erat Rhombus, tutoque ciconia nido,
Donec vos auctor docuit prætorius.

Rufus ayant été refusé depuis, lorsqu'il demanda le consulat, un poète malin vengea la *cigogne* par l'épigramme suivante :

Ciconiarum Rufus iste conditor,
Planeis duobus est his elegantior :
Suffragiorum pœnila septem non tulit,
Ciconiarum populus mortem ultus est.

L'amour filial qui distinguoit les *cigognes*, en avoit fait un oiseau de bon augure. Attila (*Procop. Vandal.* 1.) se disposant à lever le siège d'Aquilée, apperçut au point du jour une *cigogne*, qui nichoit sur une tour, enlever son nid & s'enfuir à tire-d'aile. Il conçut une bonne espérance à cette vue ; & le soir même la tour s'écroulant lui ouvrit la ville d'Aquilée.

CIGOGNE, *ciconia*. Les Romains appeloient de ce nom une manière de se moquer de quelqu'un, en présentant derrière lui tous les doigts d'une main, réunis en forme de bec de *cigogne* (*Pers. Sat.* 1. 58.) :

O jane, à tergo quem nulla ciconia pinsit.

CIGOGNE, *ciconia*, étoit encore le nom d'une longue perche, à l'aide de laquelle les jardiniers puisoient de l'eau, & qui imitoit, en s'élevant & s'abaissant alternativement, le mouvement du bec des *cigognes*.

CIGOGNE. *Voyez* ANTIGONE, fille de Laomédon.

CIGUE. *Elle n'est point aussi venimeuse qu'en Grèce.* Presque tout le monde convient que cette plante, prise intérieurement étoit un poison, & personne n'ignore que c'étoit celui des Athéniens, mais quelles que fussent les qualités mortelles de la *ciguë* dont il se servoient, il est certain que celle qui croit dans nos contrées n'a point ce même degré de malignité. On a vu dans nos pays des personnes qui ont mangé une certaine quantité de sa racine & de ses tiges sans en mourir. Ray rapporte dans son *histoire des plantes*, d'après les observations de Bowle, que la poudre des racines de *ciguë*, donnée à la dose de vingt grains dans la fièvre quarte, avant le paroxisme, est au-dessus de tous les diaphorétiques. M. Reneaume, médecin de Blois (*Observat.* 3 & 4.), dit en avoir fait prendre, avec beaucoup de succès, une demi-dragme en poudre dans du vin, & jusqu'à deux en infusion pour les skirrhes du foie & du pancréas ; mais ce médecin n'a jamais guéri des skirrhes, & si son observation étoit vraie, elle prouveroit seulement que la racine de *ciguë* n'est pas toujours nuisible.

Nous croyons cependant avec les plus sages médecins, que le plus prudent est de s'abstenir dans nos climats de l'usage interne de cette plante. Elle y est assez venimeuse pour se garder de la donner intérieurement ; car elle cause des stupeurs, & d'autres accidens fâcheux. Son meilleur antidote est le vinaigre en guise de vomitif, avec de l'oximel tiède, en quantité suffisante pour procurer & faciliter le vomissement.

Elle ne passoit point pour venimeuse à Rome. Ce qui est néanmoins singulier, & dont il faut convenir, c'est que la *ciguë* ne passoit point à Rome pour un poison, tandis qu'à Athènes on n'en

Digitized by Google

n'en pouvoit douter ; à Rome, au contraire, on la regardoit comme un remède propre à modérer & à tempérer la bile. Perſe (*Satyre v. vers* 145.) dit là-deſſus :

. . . . . *Bilis*
Inſumuit, quam non extinxerit urna cicuta.

Horace en parle auſſi comme d'un remède, dans ſa *ſeconde Epître, l. II. vers* 53. :

. . . . *Sed quod non deſit habentem*
Quæ poterunt unquam ſatis expurgare cicutæ?
Ni melius dormire putem quàm ſcribere verſus.

« Préſentement que j'ai plus de bien qu'il ne m'en » faut, ma folie ne ſeroit-elle pas à l'épreuve de » toute la *ciguë*, ſi je n'étois perſuadé qu'il vaut » mieux dormir que de faire des vers ? »

Pline (*liv. XIV. ch. XXII.*) vante les propriétés de la *ciguë* pour prévenir l'ivreſſe, & prétend qu'on peut en tirer pluſieurs remèdes. Leſcale rapporte quelque part, que voyageant en Lombardie, on lui ſervit de la ſalade où il y avoit de la *ciguë*, ce qui l'étonna fort ; mais qu'il revint de ſa ſurpriſe quand il ſut que les gens du pays en mangeoient, & qu'ils n'en étoient point incommodés. Les chèvres en broutent la racine, & les oiſeaux en mangent la graine ſans inconvénient ; mais les effets des plantes ſur les animaux ne concluent rien pour l'homme ; & toutes les autorités qu'on vient de citer ne ſauroient contrebalancer le poids de celles qu'on leur oppoſe. Il reſte toujours certain, d'après le grand nombre d'exemples funeſtes rapportés dans *les tranſactions philoſophiques*, dans *les Mémoires de l'Académie des Sciences*, dans Wepfer & ailleurs, que toutes les eſpèces de *ciguës* ſont venimeuſes.

Obſervation ſur la coupe de CIGUË que but Socrate. Lorſque le bourreau d'Athènes vint préſenter à Socrate la coupe de ſuc de *ciguë*, il l'avertit de ne point parler, pour que le poiſon qu'il lui donnoit opérât plus promptement. On ne voit pas comment les effets du poiſon pouvoient être accélérés par le ſilence de la perſonne qui le prenoit ; mais que ce fût un fait ou un préjugé, le bourreau n'agiſſoit ainſi que par avarice, & dans la crainte d'être obligé, ſuivant la coutume, de fournir à ſes dépens une nouvelle doſe de ce breuvage ; car Plutarque remarque dans la vie de Phocion, *tom. VI. de Dacier, p.* 409, que tous ſes amis ayant bu de la *ciguë*, & que n'en reſtant plus pour ce grand homme, l'exécuteur dit qu'il n'en broyeroit pas davantage ſi on ne lui donnoit douze dragmes (en 1786, environ douze livres de notre monnoie), qui étoit le prix que chaque doſe coûtoit. Alors Phocion voulant éviter tout retard, fit remettre cette ſomme à l'exécuteur, en diſant : « dans Athènes » il faut donc tout acheter, juſqu'à la mort ? »

Article de M. le chevalier DE JAUCOURT.

Il n'eſt pas poſſible de découvrir quelle étoit la *ciguë* des anciens, parce que cette plante n'eſt pas la ſeule venimeuſe qui ſe trouve dans la famille de ombellifères. Il y a quelques eſpèces d'œnanthe, une eſpèce de berle, nommée *ſium eruca folio* (*C. B.*), qu'on a reconnues pour des poiſons dangereux. Cette dernière plante a fait le ſujet d'un ouvrage entier, & Wepfer a cru qu'elle étoit la *ciguë* aquatique.

CILBIANI ſuperiores, dans la Lydie. KIABIANΩN TΩN ANΩ.

Ces Ioniens ont fait frapper, ſous l'autorité de leurs archontes, des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, de Commode, de Domna, de Domitien, de Caracalla.

CILBIANI inferiores, dans l'Ionie. KIABIANΩN TΩN KATΩ.

Ces Ioniens ont fait frapper, ſous l'autorité de leurs *ſcribes*, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguſte.

CILICE, vêtement fait de poils de chèvre ou de bouc, dont l'uſage eſt venu des anciens Ciliciens, qui portoient de ces ſortes d'habillemens, particulièrement les ſoldats & les matelots.

Nec minus interèà barbas, incanaque menta,
Cinyphii tondent hirci, ſetaſque comantes,
Uſum in caſtrorum, & miſeris velamina nautis,
Géorg. l. III.

Peut-être le vrai ſens de ces vers eſt-il qu'anciennement les ſoldats & les matelots ſe ſervoient de ces tiſſus de poils de chèvre pour en faire des tentes & des voiles ; & c'eſt ce que ſemble inſinuer Aſconius Pedianus, dans une remarque ſur la troiſième verrine, où il dit : *Cilicia tenta in caſtrorum uſum atque nautarum.*

CILICIE (Terre de). C'eſt, ſuivant Théophraſte, une eſpèce de terre qui ſe trouvoit en Cilicie. Cet auteur dit qu'en la faiſant bouillir dans de l'eau, elle devenoit viſqueuſe & tenace : on s'en ſervoit pour en frotter les ſeps de vigne, & les garantir des vers & des autres inſectes. Hill penſe avec raiſon que cette terre étoit bitumineuſe, d'une conſiſtance ſolide ; que la chaleur de l'eau bouillante la rendoit aſſez molle pour pouvoir s'étendre, & que par ſa qualité tenace & viſqueuſe elle arrêtoit les inſectes, ou les chaſſoit par ſon odeur forte.

CILIX, fils d'Agénor, ſelon Hérodote, & frère de Cadmus, ayant été envoyé, ainſi que ſes frères, à la recherche d'Europe, ſa ſœur, & ne l'ayant pas trouvée, n'oſa retourner à la

Digitized by Google

cour de ſon père. Il s'établit dans la Cilicie, à laquelle il donna ſon nom.

CILLA. *Voyez* ESAQUE.

CILLIUS color, étoit la couleur du poil des ânes, parce que les Doriens appeloient ces animaux κίλλοι.

CILO, ſurnom de la famille *FLAMINIA*. Feſtus lui donne pour motif un front pointu & étroit : *Cilo dicitur, cui frons eſt eminentior, ac dextra ſiniſtraque velut reciſa videatur.*

CIMETIÈRE. *Voyez* ENTERRER.

CIMIER. *Voyez* CASQUE.

CIMINA. On appeloit à Rome de ce nom une ſource d'eau, qui y étoit amenée du mont *Ciminus*. Panvini l'a confondue avec l'eau ſabatine ; mais il s'eſt trompé. On a découvert en entier l'aqueduc de l'eau ſabatine, qui paſſe loin du mont *Ciminus*.

CIMMERIS, ſurnom de la mère des dieux, qui étoit en vénération chez les Cimmériens (*Heſychius.*).

CIMOLIS, iſle. ΚΙΜΩΛΙ.

Les médailles autonomes de cette iſle ſont :

RRRR. en bronze. (*Pellerin.*)

O. en or.

O. en argent.

Leur type eſt un trident.

On tiroit de cette iſle une terre argilleuſe, célèbre dans la médecine des anciens. Ovide l'a confondue avec la craie (*Métam. l. 7. v. 463.*) :

Hinc humilem Myconem, cretoſaque rura Cimoli.

CINA. *Voyez* CINNA.

CINCINNATUS (*Quintius*). « Une ſtatue, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'Art. liv. 6. ch. 6.*), appelée vulgairement Quintius *Cincinnatus*, placée autrefois dans la Villa-Montalto, enſuite dans celle de Négroni, & maintenant à Verſailles, paſſe communément pour être une des figures héroïques qu'Auguſte fit ériger dans ſon forum. C'eſt une figure d'homme ſans aucune draperie ; elle attache une de ſes ſandales ſur le pied droit, tandis que l'autre ſandale eſt à côté du pied gauche qui eſt nud. Derrière la ſtatue, & à ſes pieds, eſt un grand ſoc de charrue, qui paroit avoir été la principale cauſe de ſa dénomination ; car on ſait que ceux qui portèrent à Quintius *Cincinnatus* les marques de la dictature, le trouvèrent occupé à labourer ſon champ. Mais ce ſoc ne ſe trouve pas indiqué ſur les ſtatues publiées par Roſſi ; & Maffei, qui explique cette antique d'après la gravure, & qui n'y a pas trouvé le ſoc, ne laiſſe pas de lui conſerver ſon nom. Au-lieu de nous parler de cet inſtrument de labour, il nous raconte l'hiſtoire du célèbre dictateur, ſans apporter aucune preuve qui juſtifie la dénomination de ſa ſtatue. »

« Le même Maffei, en rapportant ailleurs une pierre gravée, y trouve, avec tout auſſi peu de fondement, le portrait de *Cincinnatus* ; cette pierre d'ailleurs me paroit de fabrique moderne (*Gem. Ant. t. 4. n°. 8.*). Quant à notre ſtatue, on peut prouver au contraire que, malgré le ſoc de charrue, le nom de *Cincinnatus* ne peut nullement lui convenir, parce qu'étant ſans draperie, elle ne ſauroit repréſenter un perſonnage conſulaire. Car on doit regarder comme une maxime fondamentale, que les Romains, différens des Grecs en cela, repréſentèrent toujours drapées les figures de leurs grands hommes, à l'exception de la ſtatue de Pompée. Par conſéquent la figure en queſtion eſt héroïque. Elle repréſentera, ſi je ne me trompe, Jaſon, au moment où Pélias, ſon oncle paternel, le fit inviter avec d'autres perſonnes à un ſacrifice ſolemnel qu'il faiſoit à Neptune. Jaſon, que Pélias ne connoiſſoit pas, fut appelé à cette ſolemnité pendant qu'il labouroit ſon champ (*Appollod. Bibl. l. 1. p. 26. 6. Schol. Pind. Pyth. 4. v. 133.*), ce qui eſt indiqué par le ſoc placé à côté de la ſtatue. Ayant traverſé le fleuve Anaurus, il ſe hâta ſi fort qu'il oublia de ſe chauſſer le pied gauche, & qu'il ne mit de chauſſure qu'à ſon pied droit. Pélias voyant paroître devant lui Jaſon dans cet ajuſtement, comprit le ſens d'un oracle obſcur, qui l'avertiſſoit de ſe garantir de celui qui viendroit le voir chauſſé d'un ſeul ſoulier. C'eſt-là, je crois, la véritable explication de cette ſtatue. L'antiquité fait auſſi mention d'une figure d'Anacréon, repréſenté avec un ſeul ſoulier, parce qu'il avoit perdu l'autre étant ivre (*Anthol. l. 4. c. 37. p. 367. l. 21. 31. p. 368. l. 6.*). »

On ne peut s'empêcher de reconnoître *Cincinnatus* ſur une agate-onyx (*claſ. iv. n°. 165.*) du baron de Stoſch, à cauſe de l'épi de bled qui eſt placé à côté de lui, pour déſigner le labourage auquel il étoit occupé à l'arrivée des députés du ſénat. Sur cette pierre, *Cincinnatus* attache à ſes jambes les *botines* ouvertes (*Voyez* ce mot), & ſon caſque eſt placé devant lui auprès d'une colonne avec ſon bouclier.

CINCTICULUM, tunique courte & légère des adoleſcens. Plaute en parle (*Bacch. act. 3. 28.*) :

Cincti□culo præcinctus in ſella apud magiſtrum aſſideres
Cum librum legeres.

CINCTUM, eſpèce de tunique qui ne s'élevoit pas juſqu'aux épaules (*Porphyr. ad Horat. Art. Poet. n. 50.*) ; *Cinctum eſt genus tunica infrà pectus aptata.* C'étoit une eſpèce de *campeſtre*. *Voyez* ce mot.

Digitized by Google

CINCTURA, tunique ſerrée avec la ceinture. Quintilien a employé le mot *cinctura* dans cette acception, lorſqu'il a dit (*xi.* 3.) de la toge agencée avec goût, qu'elle tomboit par-devant juſqu'à la moitié des jambes, & par derrière un peu plus haut que la *cinctura*, c'eſt-à-dire, que le bord de la tunique ſerrée par une ceinture : *Pars ejus prior mediis cruribus optimè terminatur, poſterior eddem portione altius quàm cinctura.*

CINCTUS, déſigne un ſoldat dont le ceinturon, *cingulum militare*, étoit l'attribut diſtinctif.

Cinctus Gabinus. Voyez GABINUS.

CINCTUTI. Horace déſigne par ſurnom les *Cethegus*, ces anciens Romains ſi auſtères & de mœurs ſi ſimples (*Art. Poet. n.* 50.) :

Fingere cinctutis non exaudita Cethegis
Continget.

On a donné diverſes explications du mot *cinctus*, qui ſont très-recherchées & peu vraiſemblable. Il faut l'entendre par oppoſition à *diſcinctus nepos*, c'eſt-à-dire, qu'il déſigne des hommes toujours ceints, ayant toujours leurs habits retrouſſés, ou plus exactement, des hommes laborieux & ſans ceſſe occupés.

CINDALOPÆCTÆ. } Pollux & Heſychius
ΚΙΝΔΑΛΟΠΑΙΚΤΑΙ. }

appellent de ce nom de jeunes gens qui s'exerçoient à lancer des pieux (Κινδάλους) dans un terrein mol, & à renverſer ceux de leurs adverſaires qui y étoient plantés debout.

CINDIADE, ſurnom de Diane. La ſtatue de Diane *Cindiade*, dit Polybe, avoit cela de particulier, que quoiqu'elle fût en l'air, il ne pleuvoit ni ne neigeoit jamais ſur elle.

CINÉRAIRE. Les antiquaires ont adopté ce mot pour diſtinguer les vaſes ou urnes qui renfermoient des cendres, d'avec les vaſes deſtinés à tous les autres uſages. *Voyez* URNE cinéraire.

CINERARIUM. Voyez URNE cinéraire.

CINERARIUS. } Ces deux mots déſignoient
CINIFLO. }

chez les Romains des ſerviteurs ou eſclaves des deux ſexes, chargés de préparer les poudres de diverſes couleurs, & ſur-tout les poudres rouſſes ou blondes que les femmes répandoient ſur leurs cheveux. Leur emploi étoit appelé *incinarium* (*Sofipater. l. l.*) : *Hinc muliere myſterium incinarium dicitur. Nam Cato in Originibus, mulieres, inquit, noſtræ capillum cinere inungitabant, ut ruſilus eſſet crinis.*

Par la ſuite ces mots déſignèrent des perruquiers & des barbiers ; car on lit dans Catulle (*xxi.* 28.) :

Nunc tuum cinerarius
Tondet os.

CINGULA. Voyez SANGLE.

CINGULUM militare. Voyez CEINTURON.

Cingulum novæ nuptæ. Voyez CEINTURE.

CINIFLO. Voyez CINÉRARIUS.

CINNA, ſurnom de la famille *CORNELIA.*

CINNABRE. Les anciens connoiſſoient auſſi bien que nous les deux eſpèces de *cinnabre*, le *naturel* & *l'artificiel* : par *cinnabre naturel*, ils entendoient le mercure combiné avec le ſoufre; ils lui donnoient le nom de *minium*. Pline dit qu'on s'en ſervoit dans la peinture ; aux grandes fêtes on en frottoit le viſage de la ſtatue de Jupiter, & les triomphateurs s'en frottoient tout le corps, apparemment pour ſe donner un aſpect ſanglant & terrible. Par *cinnabre artificiel*, ils entendoient une ſubſtance très-différente de celle à qui nous donnons actuellement ce nom ; c'étoit, ſuivant Théophraſte, un ſable d'un rouge très-vif & très-brillant, qu'on trouvoit dans l'Aſie mineure, dans le voiſinage d'Epheſe. On en ſéparoit par des lavages faits avec ſoin, la partie la plus déliée.

Les anciens médecins ont encore donné le nom de *cinnabre* à un ſuc purement végétal, connu parmi nous ſous le nom de *ſang-dragon* ; ils l'appeloient κιννάβαρι ἰνδικὸν, *cinnabre des Indes*. Cependant il paroît par un paſſage de Dioſcoride, qu'ils connoiſſoient parfaitement la différence qu'il y a entre cette matière & le vrai *cinnabre*.

CINNAMOMUM. On croit aujourd'hui que cet aromate, dont les anciens ont parlé ſi diverſement, étoit la cannelle, qu'ils tiroient de Ceilan & de la côte de Malabar.

CINTAR, monnoie ancienne de l'Egypte & de l'Aſie, qui valoit, ſelon M. Pauſton, 5000 liv. en monnoie actuelle de France.

Il valoit en monnoie des mêmes pays :

40 mines de Moïſe,
Ou 97 grands céſephs,
Ou 100 onces d'or,
Ou 200 dariques,
Ou 600 tétraſtatères,
Ou 1200 diſtatères,
Ou 1600 héxadrachmes,
Ou 2400 tétradrachmes.

CINTAR, ancien poids de l'Aſie & de l'Egypte. Il valoit, ſelon M. Pauſton, en poids de France 45 livres & $\frac{44}{125}$.

Il valoit en poids des mêmes pays :

40 mines de Moïſe,
Ou 96 mines talmudiques,
Ou 100 rotules,
Ou 600 tétraſtatères,
Ou 1200 onces d'or,

Digitized by Google

Ou 1600 hexadrachmes,
Ou 2400 tétradrachmes,
Ou 9600 drachmes.

CINTHIEN. *Voyez* CYNTHIEN.

CINXIA, surnom de Junon. Il lui fut donné à Rome, parce qu'elle étoit censée délier la ceinture des nouvelles mariées. On en fit aussi une déesse particulière, qui présidoit aux noces.

CINYRAS, fils de Pygmalion & de sa statue, étoit roi de Cypre. Il est connu par l'inceste involontaire qu'il commit avec Myrrha, sa fille, duquel naquit le fameux Adonis. *Voyez* ADONIS, BYBLOS, MYRRHA. On disoit qu'il étoit mort de chagrin du crime dans lequel sa fille l'avoit fait tomber. D'autres ont raconté qu'il périt par les mains d'Apollon, pour avoir osé disputer le prix de la musique à ce dieu.

Les Grecs avoient envoyé Palamède à *Cinyras*, pour en obtenir des auxiliaires; mais cet ambassadeur, loin de s'acquitter de sa commission, persuada à *Cinyras* de ne pas se joindre aux Grecs. Il revint chargé de présens, & les garda tous pour lui, à l'exception d'une cuirasse, qu'il donna à Agamemnon de la part de *Cinyras*. Il fit espérer cependant que le roi de Cypre enverroit une flotte de cent vaisseaux; mais ceux qu'il envoya étoient tous, excepté un seul, des vaisseaux de terre cuite, & montés d'hommes de verre. A la vue de cette dérision insultante, Agamemnon chargea *Cinyras* de malédictions; les Grecs s'emparèrent ensuite de l'isle de Cypre, & l'en chassèrent.

L'histoire mythologique est pleine de variétés touchant le père, les femmes, les fils & les filles de *Cinyras*; mais cet article est trop peu intéressant pour qu'on s'arrête ici à le discuter. Seulement il paroît certain que la mère de Myrrha s'appeloit Cenchréis. On lui donne jusqu'à cinquante filles, qui s'étant attiré la colère de Junon, furent métamorphosées en Alcyons, ou, selon Ovide, en pierres, qui servoient de degrés pour monter au temple de la déesse. *Cinyras*, avant sa querelle avec Apollon, avoit mérité, par sa beauté, toute la tendresse de ce Dieu. Il l'avoit comblé de tant de richesses, qu'elles passoient en proverbe comme celles de Crésus; & il lui donna de plus l'art de deviner. Vénus fut aussi sensible à la beauté de *Cinyras*, & lui prodigua ses faveurs. En reconnoissance, il lui consacra la ville de Paphos, qu'il avoit fait bâtir, & lui éleva le fameux temple où Vénus se plaisoit tant. Il voulut lui-même être le prêtre de sa déesse; & dans la suite le facerdoce de Paphos fut toujours attaché à la famille royale. *Voyez* PAPHOS, TAMIRAS, VÉNUS. On parloit d'un autre temple que *Cinyras* avoit fait élever à la même déesse sur le mont Liban. Ce fut lui qui fonda les villes de Paphos, de Cinyrée & de Smyrne. On lui attribuoit l'invention des tuiles, des tenailles, du marteau, du lévier & de l'enclume. D'après cela, il est évident que l'on a confondu en un seul plusieurs princes du nom de *Cinyras*.

CIPHOS. *Voyez* MACHAON.

CIPIA, } famille romaine dont on a des
CIPPIA, } médailles :
RRR. en argent.
RRR. en bronze.
O. en or.

CIPOLIN, } nom donné par les Italiens à
CIPOLLINI, } une sorte de marbre, dont la couleur dominante, qui tire sur le vert des ciboules, *cipolline*, est placée en grandes veines, plus ou moins fortes. Il n'est pas bon pour faire des statues, à cause de ce *barriolage*; mais on en fait des colonnes, des tables, des cippes, &c. On le tire de Carrare & de quelques autres endroits. Les anciens, au moins les Romains du tems de Gallien & des tyrans, en ont fait usage. On en a déterré dans une vigne de la maison Sforza-Césarini, située au bas du mont Aventin, à la place de l'ancien port du Tibre, deux grands blocs bruts, portant chacun une inscription, dont la forme des lettres annonce cette époque. L'une de ces inscriptions marque le consulat, & indique, à ce qu'il semble, celui qui a fait venir ces pierres, avec leur nombre. Au bout du premier bloc il y avoit :

RULIANO COS
EX RAT
IALINTI V
LXXXIII

Au bout du second bloc on lisoit :

SUBCURAMTNICIS
PRCRESCPNILLIBN

Ce consul Rulianus n'est pas connu. Il se trouve, à la vérité, plusieurs consuls de ce nom, tirés de la famille des Fabius, qui portoient le surnom de Rullianus; mais ils remontent au tems de la république. Ces inscriptions, qu'on a sciées de leurs blocs, se trouvent aujourd'hui dans la Villa-Albani, & l'on a fait des blocs deux colonnes qui ont passé en Angleterre en 1767.

CIPPE, portion de colonne ronde ou quarrée, sans chapiteau, posée sur une base. Les anciens employoient les *cippes* à divers usages : tantôt on y gravoit les distances, & c'étoient des colonnes milliaires; tantôt on y gravoit le nom des chemins, & ils faisoient alors les mêmes fonctions que les hermès-indicateurs des routes; tantôt les *cippes* étoient des bornes, ou servoient à conserver la mémoire de quelque événement remarqua-

Digitized by Google

ble ; tantôt enfin, & le plus souvent, on gravoit les épitaphes sur les *cippes* qui indiquoient les terreins consacrés à la sépulture de certaines familles. Nous ne parlerons dans cet article que de la dernière espèce de *cippe*.

Les *cippes* des sépultures étoient placés ordinairement sur les bords des chemins fréquentés. On les plantoit à l'extrémité d'un espace quarré, ou quarré-long, destiné à la sépulture de la famille qui en avoit fait l'acquisition, ou qui le consacroit pour cet usage ; de manière que ni les héritiers, ni aucune autre personne n'avoient le droit de s'en emparer & d'en changer la destination. Cette défense étoit ordinairement gravée sur le *cippe*, avec l'étendue du terrein, *area*, consacré à la sépulture. Horace en a inféré la formule dans ses satyres (1. 8. 12.) :

Mille pedes in fronte, trecentos cippus in agrum
Hic dabat : haredem hoc monumentum ne sequeretur.

« Le *cippe* apprenoit que l'*area* occupoit mille pieds de longueur sur le bord du chemin, & trois cents de largeur, pris sur le champ ; il défendoit aussi aux héritiers de s'emparer de ce terrein. »

Les figles qui auroient exprimé l'étendue de cette *area*, étoient les suivantes, *M. P. I. F. CCC. I. A.* Celles qui s'adressoient aux héritiers varioient davantage : on lisoit sur les *cippes* tantôt *H. M. AD. H. N. T. hoc monumentum ad haredes non transit* ; tantôt *H. M. H. N. S. hoc monumentum haredes non sequitur* ; tantôt *H. M. O. D. A. huic monumento omnis dolus abesto*, &c. &c.

Les *cippes* des sépultures ont souvent été pris pour des autels, à cause de leur forme & de leurs ornemens, sur-tout quand l'inscription ne renfermoit pas une épitaphe proprement dite. Cette méprise n'en est pas une, à proprement parler ; car les *cippes* étoient consacrés aux divinités infernales, & aux mânes en particulier, comme l'apprennent ces figles si communes sur les tombeaux, Θ. Κ. *theis katachthoniois*, aux dieux infernaux, *D. M. diis manibus*, aux dieux mânes. D'ailleurs la partie supérieure des *cippes* est souvent creusée en forme de cratère ou de coupe, comme les autels, & percée, comme eux, du haut en bas, pour faire couler dans les urnes, fixées sous le *cippe* à l'embouchure du trou, les libations que l'on faisoit dans le cratère. Fabretti (*Thes. Inscript. pag.* 108.) a cité un grand nombre de *cippes* ainsi perforés, & un entr'autres qui renfermoit encore dans l'ouverture inférieure du conduit, destiné à procurer l'écoulement des libations, le col d'une urne de verre, qui y étoit introduit sur une longueur de plus de quatre pouces.

Le mot *cippe*, *cippus*, seul, désignoit souvent le tombeau ; & c'est dans ce sens que l'a pris Hottinger, dans son traité des tombeaux des Hébreux, *de cippis Hebræorum*.

CIPPE étoit aussi un instrument de bois, qui servoit à tourmenter & à enchaîner les coupables & les esclaves. C'étoient des espèces d'entraves ou de *ceps*, qu'on leur mettoit aux jambes. Il en est fait souvent mention dans les actes des Martyrs.

CIPPE du *pomœrium*, étoit une borne qui fixoit l'enceinte d'une ville. On en a trouvé à Rome près du Tybre, hors de la porte Flaminienne, avec cette inscription :

IMP. CÆSAR. DIVI. F
AUGUSTUS
PONTIFEX. MAXIMUS
TRIBUNIC. POTEST. XVII
EX. S. C. TERMINAVIT
R. R. PROXIM. CIP. PED. CLXI.

Lorsqu'on traçoit avec la charrue l'enceinte d'une nouvelle ville, on fixoit d'espace en espace des *cippes*, sur lesquels on offroit d'abord des sacrifices, & on bâtissoit ensuite des tours.

CIPPUS. César appelle de ce nom (*de Bello Gallic. VII.* 73.) des pieux très-aigus, qui servoient à défendre des retranchemens. Tertullien appelle *cippus* un morceau de bois qui servoit à maintenir les plis de la toge lorsqu'on ne la portoit pas (*de Pall. c.* 5.) : *Etiam cùm reponitur, nulli cippo in crastinum demandatur.*

CIPSELUS. *Voyez* CYPSELUS.

CIRADINO (*Marti*). Gruter (57. 13.) rapporte une inscription trouvée en Espagne, dans laquelle on donne ce surnom à Mars. Si *Ciradinus* est mis ici pour *Gradivus*, l'abus est étrange.

CIRCÉ, sœur de Pasiphaé & d'Œtès, étoit fille du Soleil, selon Homère, & de la Nymphe Persa, qui avoit l'Océan pour père. Quelques-uns ont dit qu'elle étoit fille d'Hécate. C'est une des plus fameuses enchantereſſes ou magiciennes dont la mythologie ait parlé. Elle faisoit sa demeure dans l'isle d'Æa, sur les côtes d'Italie. C'est-là, dit Virgile, que la fille du Soleil fait retentir de ses chants une forêt inaccessible. Là on entend, aux approches de la nuit, rugir des lions enchaînés, & heurler dans leurs prisons des loups énormes, des ours & des sangliers furieux. Ces bêtes féroces furent autrefois des hommes, que la cruelle transforma ainsi par la force de ses enchantemens. *Circé* changea, dit Homère, les compagnons d'Ulysse en pourceaux ; mais Ulysse eut le talent de se préserver de ses charmes, en lui faisant prendre de l'amour pour lui : il en eut même un fils. *Voyez* TELÉGONE.

Digitized by Google

Pour se venger des mépris de Glaucus, *Circé* changea la belle Scylla en un monstre effroyable. *Voyez* GLAUCUS, SCYLLA. Elle avoit, dit-on, le pouvoir de faire descendre les étoiles du ciel. *Circé* épousa le roi des Sarmates, qu'elle empoisonna bientôt après. Le Soleil, son père, pour la retirer d'entre les mains du peuple irrité, la prit alors sur son char, & la transporta en Italie. Rien n'égaloit la beauté de sa voix & celle de son visage, que la dépravation de ses mœurs. Cependant malgré ses enchantemens, ses crimes & ses mœurs corrompues, elle ne laissa pas de recevoir les honneurs divins. On l'adoroit encore, du tems de Cicéron, dans l'isle d'Æa, où elle avoit régné, après avoir été chassée de la Sarmatie.

« Parlerai-je de *Circé*, dit M. Rabaud de Saint-Etienne, cette autre magicienne? Si l'on veut bien se rappeler la géographie des pays septentrionaux de l'Europe, on verra que la généalogie de cette princesse, n'est que la géographie de la province de Circassie. On l'appeloit *les champs de Circé*, *Circæi campi*. Apollonius (*l. 11.*) dit que le Phase descend des montagnes d'Amaranthe, au pied desquelles sont les champs de *Circé*; & Dionysius Afer nous apprend qu'à l'extrémité du Pont-Euxin habitent les Tyndarides, & ensuite les Colques, qui touchent au Caucase, & qui y vinrent autrefois d'Egypte; que le Caucase, le long du détroit d'Hircanie, forme une chaine de montagnes élevées, d'où descend le Phase, qui, coulant dans les campagnes de *Circé* vers le midi, se précipite dans l'Euxin. Il y avoit une ville appelée *Circæum*, située sur le Phase; & la capitale de ce pays s'appelle encore aujourd'hui *Terké* (on doit observer que le nom de *Circé* se prononçoit en grec *Kirké*.). Cette contrée étoit autrefois très-peuplée; & il paroît, par ce qu'en rapporte Cellarius (*t. 1. p. 220. 221.*), que la civilisation y avoit fait de grands progrès. Selon cette géographie, la Circassie, voisine de la Perse, de la Médie & de la ville d'Æa, devoit être parente de Persée, ou de Persèis, ou du roi Persèus, & de Médée, & d'Æétas. Or, l'histoire le dit ainsi: comme province orientale pour les Grecs, *Circé* étoit fille du Soleil; comme voisine de la Perse, elle étoit sœur de Persèis ou de Persée. Sous les deux rapports de voisine de la Perse & de contrée orientale, elle étoit petite-fille de Persèus, père d'Hécate, & fille d'Astérope, qui devoit le jour à Hypérion ou le Soleil. Comme voisine de l'isle d'Æa, elle étoit sœur d'Æétas, & alors elle étoit née du Soleil & de Persèis; ou bien elle n'étoit pas la sœur d'Æétas, mais sa fille, & alors elle étoit sœur de Médée; & Hécate, fille de Persèus, étoit leur mère à toutes deux. Et voilà que Persèus, roi de la Taurique, c'est-à-dire, le mont Taurus, & la Circassie, & la Médie, & la Perse, & le pays d'Æa, sont de très-proches parens, alternativement fils, pères, frères & sœurs les uns des autres. » C'est ainsi que la géographie a servi à cet élégant écrivain pour débrouiller plusieurs fables mythologiques.

Lactance (*l. 1. c. 21.*) dit que *Circé* fut aussi appelée MARICA (*Voyez* ce mot), & que les habitans de Minturne l'adoroient sous ce nom. Mais d'autres assurent que c'étoit Vénus qu'ils honoroient sous la dénomination de *Marica*.

Muratori (353. 3. *Thes. Inscr.*) rapporte l'inscription suivante, trouvée en Espagne, & gravée en l'honneur de *Circé*:

AUCTORITATE. IMP. CAES.
M. AURELII. ANTONINI. PII. FELIC.
AUG. PARTHIC. MAX. BRIT. MAX.
PONT. MAX. ET DECRETO COLL
XV. SAC. FAC. SERVIUS. CALPURNIUS
DOMITIUS. DEXTER. PROMAGIST. ARAM
CIRCES. SANCTISSIMAE. RESTITUIT
DEDICAT. XVII. K. JUL. IMP. ANTONINO
AUG. IIII. BALBINO. II. COS

CIRCENSES ludi. *Voyez* CIRQUE (Jeux du).

CIRCENSES equi. *Voyez* CHEVAL.

CIRCITOR désignoit, dans la milice, l'officier préposé aux rondes, & dans l'ordre civil, un artisan qui étoit dans les villes & les campagnes pour offrir ses services.

CIRCONCISION. Nous voyons dans Hérodote (*lib. 2.*), Diodore de Sicile (*lib. 2 & 4.*), & Strabon (*lib. 16 & 17.*), que les Egyptiens & les Ethiopiens pratiquoient cette cérémonie douloureuse, sans que l'on pût savoir lequel de ces deux peuples l'avoit enseignée à l'autre. Ils disent aussi que les Phéniciens & les Syriens imitèrent en cela les égyptiens leurs voisins. Hérodote ajoute encore à ces peuples *circoncis* les Colches, & il conclut de cette conformité de pratique, qu'ils étoient une colonie sortie de l'Egypte. Des Colches, la *circoncision* se répandit parmi les peuples qui habitoient les bords du Thermodoon & du Parthénius.

La *circoncision* étoit une des épreuves auxquelles les prêtres égyptiens soumettoient ceux qui vouloient être initiés à leurs mystères & à leurs connoissances physiques ou mathématiques. C'est de la *circoncision* que l'on entend le passage de Porphyre (*Vita Pythagor. p. 183.*), où cet écrivain dit: *que les prêtres de Thèbes prescrivirent à Pythagore des épreuves très-pénibles & très-éloignées des principes religieux établis dans la Grèce.*

CIRCULATOR. *Voyez* CHARLATAN.

CIRCUMFORANEI. *Voyez* CHARLATAN.

CIRCUMLATIO, action de secouer quelque

chose en tournoyant. Lorsque les Grecs & les Romains purifioient quelque objet profane par le moyen des flambeaux, ou par l'aspersion de l'eau lustrale, ils observoient religieusement de la jeter en tournant sur eux-mêmes. Ils faisoient de plus faire un tour sur lui-même à l'objet qu'ils vouloient purifier, comme ils le pratiquoient en adorant les simulacres des divinités. De-là vient que presque tous les mots grecs relatifs aux sacrifices & aux lustrations, sont précédés de la prépositon περι, autour. Servius (*in Æneid. VI.* 229.) nous fournit cette explication: *Circumtulit, purgavit. Antiquum verbum est. Plautus: Pro larvato te circumferam, id est purgato. Nam lustratio à circumlatione dicta est vel tadâ, vel sulphuris.* Voyez ADORATION.

CIRCUMPEDES, esclaves ou serviteurs qui étoient toujours placés auprès de leur maître, ou à ses pieds, pour exécuter plus promptement ses volontés. Cicéron dit (*Verr.* I. 36.): *Servos artifices pupilli cùm haberet domi, circumpedes autem homines formosos & litteratos.*

CIRCUMPOTATIO, repas funèbre. Les Grecs & les Romains avoient coutume de faire après les funérailles, un repas en l'honneur des morts. Ils y assistoient couronnés de roses, & la gaieté qui y régnoit, faisoit bientôt perdre de vue l'ami ou le parent dont on venoit de pleurer la perte. Solon à Athènes, & les decemvirs à Rome, s'efforcèrent d'abolir cet usage absurde; mais ils ne purent y réussir. La loi des XII tables UBI SERVILIS UNCTURA, OMNISQUE CIRCUMPOTATIO TOLLATUR, demeura presque toujours sans effet.

Winckelmann a reconnu l'emblême d'une *circumpotatio*, sur une améthyste de Stosch (*Il. class.* n°. 798.). On y voit deux génies, dont l'un porte un flambeau renversé, emblême de la mort, l'autre tient d'une main un arc & une flèche, & présente de l'autre un bocal au premier génie. Ce bocal désigne, selon Winckelmann, le repas funèbre, appelé chez les Grecs περιδειπνον, περιποτιον, περιοδος, & par les Latins *circumpotatio*.

CIRCUMVERTERE in orbem. Voyez ADORATION.

CIRE. Les anciens ont employé la *cire* à un grand nombre d'usages différens. Ils s'en servoient quelquefois, comme nous, pour s'éclairer. Voyez BOUGIE. Les peintres l'employoient pour l'ENCAUSTIQUE (Voyez ce mot.). Les sculpteurs faisoient leurs modèles en *cire*, & c'est à la dernière main, qu'ils leurs donnoient avec les ongles, que fait allusion Juvénal (*Sat.* 8.):

Exigite, ut mores teneros ceu pollice ducat,
Ut si quis cera vultum facit.

Ils faisoient aussi des bustes en *cire*, qui retraçoient à chaque famille les traits de ses ancêtres illustres, que l'on plaçoit dans les *atrium*, & que l'on portoit aux funérailles. Ces portraits en *cire* étoient désignés souvent par le mot *cera*. Ovide dit (*Fast.* I. 591.):

Perlege dispositas generosa per atria ceras.

Et Juvénal (*Sat. VIII.* 19.):

Tota licet veteres exornent undique cerâ
Atria.

Les magiciennes faisoient aussi, pour leurs enchantemens, des figures de *cire*, qui représentoient ceux qu'elles devouoient aux malheurs & à la mort. Ovide dit (*Heroi. VI.* 91.):

Devovet absentes, simulacraque cerea fingit.

La *cire* servoit aux anciens à lier les tuyaux de leurs SYRINGES (Voyez ce mot), ou flûtes rustiques. Martial fait parler un de ces instrumens grossiers (*XIV.* 63.):

Quid me compactum ceris, & arundine rides?
Qua primùm exstructa est fistula, talis erat.

On couvroit les œuvres-vives des navires avec un enduit de *cire*, afin d'empêcher l'humidité d'en pénétrer les bordages; & l'on en peignoit à l'encaustique les œuvres-mortes. De-là vient qu'Ovide donne aux navires l'épithète *cerata* (*Heroid. V.* 42.):

Carula ceratas accipit unda rates.

L'usage le plus ordinaire de la *cire* étoit pour écrire, à cause de la facilité qu'elle offroit pour les ratures. Nous parlerons plus bas des tablettes de *cire*. Lorsqu'on y écrivoit des lettres ou des testamens, on les repliloit, les lioit avec un fil, & on remettoit de la *cire* sur ce fil pour recevoir l'empreinte d'un cachet. Quelqu'un dans Plaute (*Bacch.* IV. 4. 64.) voulant écrire une lettre, demande un style, de la *cire*, des tablettes & du fil:

Stylum, ceram, & tabellas, & linum.

On avoit coutume de mouiller avec de la salive la pierre qui servoit à cacheter, de peur que la *cire* ne s'y attachât. De-là vient que Juvénal appelle *gemma uda*, un anneau qui servoit de cachet; ce que son scholiaste exprime par cette phrase: *saliva tactam propter signacali impressionem.* Ovide dit de lui même à ce sujet quelque chose de très-spirituel; il se peint cachetant

Digitized by Google

les lettres qu'il envoyoit du lieu de ſon exil à Rome, & mouillant ſon anneau, non pas avec de la ſalive, comme il faiſoit autrefois, mais avec ſes larmes (*Triſt. v. 4. 5.*) :

Flens quoque me ſcripſit : nec qua ſignabar, ad oſ eſt
Ante, ſed ad madidis gemma relata genas.

Dans les teſtamens, on diſtinguoit la première page ou tablette à gauche, de la ſeconde qui étoit à la droite, par les mots *prima cera* & *cera ima*, ou *extrema*. Sur la première étoient écrits les noms des héritiers principaux, & ceux des légataires ſur la ſeconde. Cette explication fait entendre les vers ſuivans d'Horace (*Satir. 1l. 5. 53.*) :

. . . . . *Quid prima ſecundo*
Cera velit verſu, ſolus, multiſne cohares,
Veloci percurre oculo.

On mêloit du *minium* (le cinnabre naturel) avec de la *cire* pour la colorer ; & elle ſervoit dans cet état à faire des deſſins diſtingués de ceux du fond, ou à faire des remarques ſur une tablette écrite. Achille Tatius dit de *la ſphère d'Aratus, qu'il y avoit de la cire colorée avec du minium.* Cicéron écrit à Atticus (*xvi. 2.*) : *Noſtrum opus tibi approbari lator, ex quo ἀπὸ ipſa poſuiſti, qua mihi florentiora ſunt viſa tuo judicio ; cerulas enim tuas miniatulas illas extimeſcebam.*

« L'uſage des tablettes de bois dans les actes publics, diſent les auteurs de la nouvelle diplomatique, eſt ſi bien atteſté par les loix & les auteurs, qu'il ſeroit inutile de ſe mettre en frais pour appuyer un fait dont la vérité eſt au-deſſus de tout doute. La plupart de ces tables étant enduites de *cire*, il ne falloit qu'un ſtyle pour y tracer des caractères. A Paris, la bibliothèque du Roi, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, celle de Saint-Victor, & le couvent des Carmes Déchauſſés, poſsèdent des tablettes ainſi écrites ; mais elles ne ſont pas d'un âge fort reculé. Il ſe trouve auſſi, dans le tréſor royal des chartes, des tables de bois enduites de *cire*, du commencement du XIVe ſiècle ou environ. Arrondies par le haut, réuniſſant la forme & la réalité d'un regiſtre, elles renferment le détail des charges ou dettes de l'état, le paiement des officiers, les dépenſes de la cour, les aumônes du roi, &c. Les pages de ces ſortes de tablettes ſont quelquefois au nombre de vingt. Des bandes de parchemin, collées par le dos des feuillets, en font des livres aſſez proprement reliés. On ne voit écrit ſur celles du tréſor des chartes, que le recto des feuillets, dont la moitié ſupérieure demeure ſans écriture. Celles de Saint-Germain forment un carré oblong. Elles ſont écrites à l'ordinaire des deux côtés, excepté la première & la dernière page, qui ſervent de couverture. »

« Les tablettes des RR. PP. Carmes portent les mêmes caractères ; mais elles ſont plus dans la forme des livres ordinaires, ainſi que celles de Saint-Victor. Ces dernières renferment les dépenſes faites par Philippe-le-Bel, pendant une partie de ſes voyages en 1301. Celles de la bibliothèque du roi roulent ſur le même ſujet, & ſont à-peu-près du genre & du caractère des précédentes, ainſi que celles de Saint-Germain-des-Prés. Tout ce qu'on peut tirer de plus curieux de ces monumens, ce ſont les voyages de quelques-uns de nos rois, les villes où ils ont ſéjourné, & par où ils ont paſſé ; leurs aumônes, les noms & les dignités de pluſieurs de leurs officiers & de divers ſeigneurs, le prix des denrées & la valeur de l'argent, eſtimée ſur celle des choſes les plus néceſſaires à la vie. On trouve des tablettes ſemblables dans les autres royaumes. Outre celles d'Italie, Samuel Schmid décrit celles de Helmſtad en Saxe. Tobie Eckard en parle auſſi dans ſa deſcription ſur les archives, imprimée à Quidlembourg, en 1717. »

« La *cire* de toutes les tablettes que nous avons vues, eſt ou noire, ou d'un verd devenu ſi obſcur, qu'il eſt ſouvent difficile de le diſtinguer du noir. Elle étoit apprêtée de façon, qu'elle avoit apparemment plus de fermeté que n'en a la *cire* ordinaire. Du moins ſeroit-il aujourd'hui difficile d'en effacer l'écriture, ſans l'approcher du feu. Il y entroit de la poix & autres matières ſemblables. Il falloit bien même que cette écriture pût réſiſter aux plus fâcheux accidens. Au rapport d'Eadmer, S. Anſelme, alors prieur du Bec, ayant trouvé une preuve invincible de la néceſſité de l'exiſtence de dieu, preuve fondée ſur la notion qu'ont tous les hommes, ſans en excepter les athées, de l'être très-parfait, il écrivit cet argument ſur des tablettes de *cire*, qu'il remit à un religieux pour être gardées précieuſement. Celui-ci les cacha dans la partie la plus ſecrète de ſon lit ; mais le lendemain il les trouva ſur le pavé, & la *cire* répandue çà & là par petits morceaux. Ramaſſés & chacun remis à ſa place, ils repréſentèrent l'écriture dans ſa totalité. Ce qui ne ſeroit pas arrivé ſans miracle, ſi elle avoit eu moins de conſiſtance, & ſi la *cire* avoit été plus molle. Baudri, abbé de Bourgeuil, dans la deſcription en vers qu'il a faite de ſes tablettes, dit que la *cire* en étoit verte, qu'elles n'en étoient enduites que d'un côté, & que les 32 pages dont elles étoient compoſées, les deux extérieures déduites, ne donnoient que quatorze pages ſur leſquelles on pût écrire. Les auteurs du moyen âge appellent ces tablettes *tabulæ*. Chez les anciens, elles portoient ce nom & celui de *cera* preſque indifféremment. Elles n'étoient pas toujours de *cire*. La craie, le plâtre dont on les enduiſoit, les mettoient également

Digitized by Google

en état de recevoir toutes sortes d'écritures. »

« L'usage des tablettes de *cire* s'est maintenu dans les journaux, & dans les livres de recettes & de dépenses, jusqu'à ce que le papier de chiffre ait prévalu. Les manufactures établies en divers endroits rendirent cette matière si commune, & la réduisirent à un si bas prix, que les tablettes de bois enduites en *cire* ne pouvoient pas coûter moins. D'ailleurs les livres de papier étoient incomparablement plus commodes & plus agréables à la vue. Il n'étoit pas, à la vérité, nécessaire de renouveler fort souvent les tablettes : on en avoit un certain nombre ; & quand rien n'obligeoit d'en conserver l'écriture, on l'effaçoit pour en substituer d'autres. Il est peu de ces anciennes tablettes, où l'on ne découvre quelques vestiges d'une écriture encore plus ancienne, échappée à l'attention de ceux qui avoient pris à tâche de l'anéantir. Nous en avons remarqué & fait les tablettes du trésor des chartes, & sur celles de Saint-Germain-des-Prés, que nous avons déchiffrés dans toute leur étendue. Mais il ne faut pas confondre ces traits avec certains mots oubliés, & qu'on écrit après coup en interligne. »

« C'est par la raison que de nouvelles écritures se succédoient les unes aux autres sur ces tablettes, qu'on n'en trouve guères de plus anciennes que les premières années du XIVe siècle. Comme bientôt après on leur substitua des registres de parchemin ou de papier, on ne prit plus la peine de rajeunir les premières. On les laissa d'abord dans les archives comme des meubles inutiles. Elles devinrent avec le tems des *antiquailles*, qu'on crut devoir respecter. On les garde aujourd'hui comme des curiosités, qui tirent leur principal mérite de leur rareté. »

CIRE purique. Cette préparation, qui étoit la base de la peinture encaustique des anciens, avoit la propriété de se dissoudre dans l'eau comme les savons, & elle servit à la médecine, selon Pline. M. le chevalier de Lorgna (*Journal de Phys.* nov. 1785.) a retrouvé cette préparation. Il prend, en suivant à la lettre le procédé de Pline, de la *cire* blanchie par l'eau de la mer, comme on le pratique encore dans les provinces maritimes à l'exemple des anciens. Il la jette dans une lessive de natron, qui est le nitre de Pline, à la quantité d'une partie de natron contre vingt de *cire*. Cette préparation a très-bien réussi pour l'encaustique, & n'offre aucun danger à craindre pour la médecine.

La *cire* du commerce n'est jamais assez pure ; il faut la blanchir par les procédés indiqués dans Pline, & se servir de natron d'Egypte.

La préparation de la *cire*, par M. Bachelier, se fait avec l'alkali du tartre. Mais ce savon a l'inconvénient d'être déliquescent & d'altérer certaines couleurs, & notamment les bleus ou azurs. *Voyez* ENCAUSTIQUE.

CIRE (Droit de). *Voyez* CERARIUM.

CIRNEA, vase à mettre le vin (*Plaut. Amphy.* I. 1. 273.) :

Cadus erat vini : inde implevi cirneam.

CIROGRAPHE.
CYROGRAPHUM.
CHARTES-PARTIES.

« Si les chartes parties de ces ne furent jamais totalement abolies, disent les auteurs de la nouvelle Diplomatique, du moins la mode semble-t-elle s'en passer en certains siècles, pour faire place aux chartes-*parties*. Celles-ci étoient divisées en ligne droite par des caractères, des images, des lettres majuscules. La défiance avoit fait changer les chartes écrites d'une même teneur, en chartes divisées par des lettres capitales ; un surcroit de précaution fit couper en zigzag, ou en forme de scie, ces mêmes lettres, & conséquemment les pièces sur lesquelles elles étoient écrites. C'est ce qu'on appelle *indentiva*, *charta indentata*, *indentata littera*, *scripta indentata*. »

« Quand on faisoit un acte double entre deux » parties intéressées, dit le P. Lobineau (*Hist. de Paris, tom. 3. p. LXVII.*) dans son Glossaire, » on écrivoit sur la même pièce de vélin, en » commençant vers le milieu, & continuant » jusqu'au bout de chaque côté, & entre les » deux copies on écrivoit en grosses lettres le » mot *chyrographum*, que l'on coupoit ensuite ou » en ligne droite, ou en ligne dentelée ; & cha- » cune des parties emportoit son *duplicata*, ou » représentation duquel, dans la suite, on ne pou- » voit manquer de reconnoître la vérité de l'acte » par la rencontre des lettres coupées. » Cet usage a eu quelque sorte été renouvelé de nos jours dans les billets de banque du fameux système, & même dans les billets de loterie. »

« Le mot *chyrographum* n'étoit pas simplement le nom de ces chartes, il y tenoit encore lieu de symbole, à la faveur duquel on devoit reconnoître leur vérité. Nous avons trop de choses à dire de ces symboles, inscriptions, lettres ou peintures partagées par la moitié, pour nous refuser la liberté de créer un terme d'art qui nous délivre des circonlocutions perpétuelles qu'il ne seroit pas possible d'éviter autrement. Nous n'en voyons point de plus propre que le mot même *cirographe*, qui se produit sans cesse sur les chartes-*parties*, & sur les plus anciennes endentures. Nous nous en servirons donc pour ces écritures ou lettres capitales, coupées par la moitié, & qui se trouvent à l'un ou à plusieurs des quatre côtés des chartes. Et nous ne nous bornerons pas à en user ainsi, lorsqu'elles porteront en tête ou ailleurs le mot *cyrographum* ; mais nous étendrons quelquefois cette dénomination aux autres inscriptions qu'on y substitue de tems en tems. Seulement

Digitized by Google

nous oppoſerons nos *cirographes* à ces autres inſcriptions, & nous qualifierons les premières *cirographes* proprement dits. On pourra continuer d'appeler *cirographes* les chartes-*parties*. Nous nommerons *cirographes*, & non pas *chirographes*, leurs inſcriptions marginales; parce qu'elles montrent communément ce mot écrit ſans *h* dans ſa première ſyllabe. »

« Les inſcriptions coupées par moitié des plus anciennes chartes-*parties* qu'on connoiſſe, ne manquent guères de renfermer *cyrographum*; mais il paroit ſouvent accompagné du nom des contractans, de celui de leurs dignités, ou de leurs égliſes. A ce terme, il n'eſt pas rare de joindre quelque épithète, comme *memoriale*, *commune*, &c. Quelquefois il eſt ſuivi de pluſieurs mots qui ſpécifient la charte, par exemple, *cyrographum teſtimonii iſtius ſcriptura*, &c. On donne ordinairement tant d'étendue aux lettres qui compoſent le *cirographe*, ou bien on laiſſe entr'elles tant d'intervalle, qu'on n'a pas beſoin d'y ajouter d'autres expreſſions. »

« Chez les Anglo-Saxons, les chartes étoient diviſées par les lettres (*Hickes, Diſſert. Epiſt. p.* 76 77.) de l'alphabet, par des mots que les plus habiles ne ſauroient deviner, par le ſigne de la croix, & plus communément par *cyrographum*, auquel on ajoutoit quelquefois les noms & du donateur & du donataire. »

Depuis la domination des Normands en Angleterre, les *cyrographes* continuèrent de paroître aux marges ſupérieures, inférieures & latérales de leur chartes-*parties*, ou de leurs endentures, depuis que la mode en fut venue. C'étoit quelquefois une inſcription édifiante, comme *in nomine domini : Jheſus Maria. Jeſus :* quelquefois *Jeſus merci : ave Maria*, dont la dernière lettre n'étoit pas toujours marquée. Souvent on ſe ſervoit d'autres paroles, lettres ou ſentences, au gré des contractans. Souvent les lettres de l'alphabet, ou plutôt un nombre d'entr'elles plus ou moins grand, étoient rangées tout de ſuite en guiſe de *cirographe*. Pour l'ordinaire *cyrographum* avoit la préférence ſur les autres inſcriptions. On le répétoit même en tout ou en partie, autant de fois que le nombre des contractans exigeoit qu'on tirât d'exemplaires d'un acte de la même teneur. En France, on employoit à peu-près les mêmes *cirographes*. L'invocation de la ſainte Trinité : *In nomine Patris, & Filii, & Spiritûs Sancti, amen*, s'y trouvoit ſouvent partagée entre ceux qui avoient un égal intérêt à la pièce. »

Pour rendre cet article complet, liſez celui d'ENDENTURES.

CIRQUE. Nous ne parlerons ici des *cirques* que relativement aux antiquités; & ce que nous dirons de leur conſtruction, ne ſe trouvera dans ce dictionnaire que pour faciliter l'intelligence des anciens auteurs. Dans cette vue, nous commencerons par l'article particulier du *cirque* de Caracalla, dont les ruines ont été étudiées avec ſoin & diſcernement.

La deſcription du *cirque* de Caracalla fut communiquée autrefois par M. le chevalier de Lumiſden au P. Jacquier, & imprimée dans le Journal étranger avec des inexactitudes (tome VIII); nous l'allons donner d'après l'original anglois de l'auteur.

Preſque vis-à-vis de l'égliſe de Saint-Laurent, près de la voie Appienne, à environ deux milles de Rome, il y a un *cirque* que l'on croit être celui de Caracalla, quoique quelques auteurs, & en particulier le ſavant Fabbetti (*de Aquis. p.* 166.), l'attribuent à Gallien.

De quinze *cirques* que l'on comptoit à Rome & dans ſes environs, pluſieurs ſont entièrement détruits; d'autres ſubſiſtent encore en partie; mais on n'y diſtingue plus que l'emplacement. Celui de Caracalla eſt le plus entier; il en reſte même aſſez pour nous donner une idée diſtincte des *cirques*. On y voit les bornes, *meta*, & on peut ſuivre la *ſpina*, au milieu de laquelle étoit élevé l'obéliſque, qui eſt placé aujourd'hui ſur la fontaine élégante du Bernin, à la place Navone. Ce *cirque* étoit entouré de trois rangs de ſièges, conſtruits le long de ſes deux côtés, ſous leſquels il y avoit des portiques pour ſe retirer en cas de pluie. Le ſiége de l'empereur, ou le *podium*, étoit du côté gauche du *cirque* (le plus étroit), vis-à-vis la première *meta*. Panvini, dans ſon ſavant traité de *Ludis circenſibus*, a donné un plan & une élévation de ce *cirque*, & une vue de ſes ruines. Il auroit été à ſouhaiter que ſon plan eût été plus exact; car il a placé, contre la vérité, la *ſpina* au milieu du *cirque*, à diſtances égales des ſièges & des deux côtés. Cependant elle ſe rapprochoit d'environ 38 pieds anglois du côté gauche. Cette inégalité n'étoit point l'effet du haſard; on l'avoit pratiquée à deſſein, afin que les chars & les chevaux parcourant d'abord le côté droit du *cirque*, euſſent au commencement de la courſe un eſpace plus large pour pouvoir plus aiſément ſe devancer l'un l'autre. Mais quand ils avoient paſſé la dernière *meta* pour revenir aux *carceres* d'où ils étoient partis, pluſieurs des chars ſe trouvoient ſi retardés, qu'un moindre eſpace ſuffiſoit à leur paſſage.

L'extrémité du *cirque* du côté de l'eſt, ſe termine en demi-cercle. La *meta* de l'occident eſt placée à une diſtance conſidérable des *carceres*, afin que les chars puſſent tous commencer la courſe avec un avantage égal. C'eſt auſſi pour cette raiſon que le côté droit du *cirque* eſt plus long que le côté gauche; & que les *carceres* ne ſont pas en ligne droite, comme dans le plan de Panvini. Ils forment une portion du cercle, dont le centre eſt le point du milieu entre la première *meta* & le côté droit du *cirque*; ce qu'on

Digitized by Google

peut aiſément vérifier en examinant les ruines de ce *cirque* dans Piranèſe. Par ce moyen tous les chars, dans quelque rang qu'ils fuſſent placés, avoient un eſpace égal à parcourir : ce qui explique l'expreſſion d'Ovide, *æquus carcer* :

Maxime jam vacuo prator ſpectacula circo
Quadrijugis æquo carcere miſit equos.

Amor. lib. 3. Eleg. 2.

La *ſpina* étoit conſidérablement élevée au-deſſus du plan de l'arène, afin que les chariots ne puſſent point heurter les autels, ou les ſtatues qui en faiſoient l'ornement.

Les *metæ* avoient un peu plus de largeur que la *ſpina*. L'adreſſe des cochers conſiſtoit à paſſer le plus près poſſible des *metæ* ſans briſer leurs chars. Par cette manœuvre ils abrégeoient leurs courſes :

. . . . . *Metaque fervidis*
Evitata rotis. . . . . .

Le long des deux côtés du *cirque*, entre les ſiéges & l'arène, il y avoit un foſſé plein d'eau appelé *euripe*, pour empêcher les chariots d'approcher trop près des ſpectateurs.

Il y avoit un eſpace d'environ douze pieds entre les *metæ* & la *ſpina*, qui ſervoit de paſſage pour monter les degrés de la *ſpina*, & pour entrer dans les cellules pratiquées ſous les *metæ*, où on croit que les autels de *Conſus* étoient cachés. Dans l'arène ou grand eſpace, ſitué entre la première *meta* & les *carceres*, on donnoit ſouvent des combats de gladiateurs & de bêtes féroces ; quelquefois même on y introduiſoit de l'eau pour repréſenter des *naumachies*.

La deſcription de ce *cirque* particulier, fait connoître la manière de corriger le déſavantage des différentes places des *carceres*. En les ſuppoſant droites (comme on l'avoit fait juſqu'à ce jour), tout l'avantage étoit pour les chars qui en occupoient la gauche, parce qu'ils avoient une courſe moins longue à fournir que les chars de la droite. On a cru détruire un déſavantage auſſi marqué, en faiſant tirer les places des *carceres* au ſort ; mais ce moyen ne faiſoit qu'en varier les victimes. Depuis que l'on a vu les *carceres* circulaires du *cirque* de Caracalla, le déſavantage des poſitions s'eſt évanoui, & l'équilibre s'eſt parfaitement rétabli. Nous allons donc paſſer à la deſcription générale des *cirques*, devenue plus ſimple & plus intelligible par la découverte de celui de Caracalla.

Un *cirque* étoit un grand bâtiment, toujours plus long que large, où l'on donnoit différens ſpectacles. Un des bouts, le plus étroit, étoit terminé en ligne droite, l'autre étoit arrondi en demi-cercle ; les deux côtés qui partoient des extrémités de la face droite, & qui alloient rencontrer les deux extrémités de la face circulaire, étoient les plus longs ; ils ſervoient de baſe à des ſiéges ou gradins placés en amphithéâtre pour les ſpectateurs. La face droite, & la plus étroite, étoit compoſée de douze portiques, pour les chevaux & pour les chars ; on les appeloit *carceres* : là il y avoit une ligne blanche d'où les chevaux commençoient leurs courſes. Aux quatre angles du *cirque*, ſur le pourtour des faces, il y avoit ordinairement quatre corps de bâtimens quarrés, dont le haut étoit chargé de trophées ; quelquefois il y en avoit trois autres dans le milieu de ce pourtour, qu'on appeloit *meniana*. Le milieu de l'eſpace renfermé entre les quatre façades dont nous venons de parler, étoit occupé par un maſſif d'une maçonnerie très-forte, de douze pieds d'épaiſſeur ſur ſix de haut ; on l'appeloit *ſpina circi*. Il y avoit ſur la *ſpina* des autels, des obéliſques, des pyramides, des ſtatues & des tours coniques : quelquefois les tours coniques étoient élevées aux deux extrémités, ſur des maſſifs de pierre quarrés, & ſéparés par un petit intervalle de la *ſpina*, en ſorte qu'elles partageoient chacun des eſpaces compris entre les extrémités de la *ſpina* & les façades intérieures du *cirque*, en deux parties, dont la plus grande de beaucoup étoit entre la façade & les tours. Au bas des gradins en amphithéâtre, placés ſur les façades du *cirque*, on avoit creuſé un large foſſé rempli d'eau, & deſtiné à empêcher les bêtes de s'élancer ſur les ſpectateurs ; ce foſſé s'appeloit *euripe*. Les jeux, les combats, les courſes, &c. ſe faiſoient dans l'eſpace compris de tous côtés entre l'euripe & la *ſpina circi* ; cet eſpace s'appeloit *area* & *arène*. A l'extérieur le *cirque* étoit environné de colonnades, de galeries, d'édifices, de boutiques de toutes ſortes de marchands, & de lieux publics.

Les bâtimens qu'on appeloit *cirques* à Rome, s'appeloient en Grèce *hippodromes* & *ſtades*. *Voyez* HIPPODROME & STADES. On attribuoit à Rome l'inſtitution des jeux publics à Romulus, qui les appela *conſualia*, nom pris de *Conſus*, dieu des conſeils, que quelques-uns confondent avec Neptune-équeſtre. Les jeux qui ſe célébroient dans les *cirques*, ſe faiſoient avant Tarquin en pleine campagne, enſuite dans de grands enclos de bois, puis dans ces ſuperbes bâtimens dont nous allons parler.

On célébroit dans les *cirques* des courſes de chars, *aurigatio* (*Voyez* CHAR & COURSES) ; des combats de gladiateurs à pieds, *pugna pedeſtris* (*Voyez* GLADIATEURS) ; la lute, *luta* (*Voyez* LUTE) ; les combats contre les bêtes, *venatio* (*Voyez* BESTIAIRES) ; les exercices du manége par les jeunes gens, *ludus troja*, jeux de Troyes ; les combats navals, *naumachia* (*Voyez* NAUMACHIES).

On comptoit à Rome juſqu'à quinze *cirques* ;

Digitized by Google

mais ils n'étoient pas tous de la même grandeur & de la même magnificence.

Le *cirque* d'Hadrien, dans la quatorzième région, près de l'endroit où eſt aujourd'hui le château Saint-Ange. Il fut ainſi appelé, ſelon quelques auteurs, de l'empereur Hadrien, qui le fit conſtruire. Il n'étoit pas magnifique; les uns prétendent que ce fut un ſimple enclos de bois, d'autres qu'il étoit de pierre noire. On croit encore en remarquer des veſtiges; mais il faut avouer qu'aucun ancien auteur ne parle d'un *cirque* bâti par Hadrien.

Le *cirque* d'Alexandre. Il étoit dans la neuvième région, où eſt aujourd'hui la place Navonne, ſelon P. Victor. On en voit la figure ſur quelques médailles d'Alexandre Sévère. Il s'appeloit auſſi le *cirque agonal*, parce qu'on y avoit célébré les jeux de Janus Agonius. On prétend que c'eſt par corruption d'Agonius, qu'on a fait le nom *Navonne*. On dit qu'on découvrit les reſtes de ce *cirque*, en creuſant les fondemens de l'égliſe de Sainte-Agnès.

Le *cirque* d'Antonin Caracalla, ou peut-être de Gallien. Il étoit dans la première région, à l'endroit où eſt aujourd'hui la porte de Saint-Sébaſtien, anciennement appelée la porte *Capène*. On croit en avoir des reſtes dans l'égliſe Saint-Sébaſtien & le *capo di Bove*. Le pape Innocent X fit ériger ſon obéliſque ſur la magnifique fontaine de la place Navonne. *Voyez le commencement de cet article.*

Le *cirque* Apollinaire. *Voyez cirque* Flaminius.

Le *cirque* d'Aurélien. Il étoit dans la cinquième région; mais il faut plutôt l'appeler *cirque d'Hélagabale*, parce qu'Aurélien ne fit que le réparer. *Voyez plus bas le cirque d'Hélagabale.*

Le *cirque* Caſtrenſis. Il étoit devant la porte *Labicana* ou de Préneſte, aujourd'hui *la porta Maggiore*, non loin de l'amphithéâtre *Caſtrenſis*, derrière Sainte-Croix-en-Jéruſalem. On prétend qu'il n'étoit qu'à l'uſage des ſoldats, & que c'eſt auſſi le même *cirque* que celui d'Hélagabale.

Le *cirque* de Domitia. Il étoit dans la quatorzième région; & on a lieu de conjecturer que c'étoit le même que le *cirque* d'Hadrien.

Le *cirque* d'Hélagabale étoit dans la quinzième région. Son obéliſque eſt regretté des ſavans; il étoit chargé d'hiéroglyphes: on en voit les morceaux dans la cour du cardinal François Barberin. Il reſtoit encore, il n'y a pas long-tems, des veſtiges de ce *cirque*. Aurélien répara ce *cirque*, ce qui le lui a fait attribuer par pluſieurs écrivains.

Le *cirque* Flaminius. Il étoit en la neuvième région, dans des prés appelés alors *prata Flaminia*. Il fut bâti l'an 530, par Cneius Flaminius, cenſeur, le même qui fut défait par Annibal près du lac Traſimène. Cneius Octavius l'orna d'une double galerie de colonnes corinthiennes. Il étoit hors de la ville. C'étoit-là que commençoit la marche des triomphes, & les triomphateurs y diſtribuoient aux ſoldats les récompenſes militaires. On y célébroit les jeux Apollinaires, & l'on y tenoit marché. Quand il étoit inondé du Tibre, la célébration des jeux ſe transféroit au mont Quirinal. On croit qu'il fut ruiné dans la guerre des Goths & de l'empereur Juſtinien; & l'on prétend qu'en 1500 on en voyoit encore des veſtiges, à l'endroit où eſt aujourd'hui l'égliſe de *S. Nicolao alle Calcare*.

Le *cirque* de *Flore*. Il étoit dans la ſixième région, dans un enfoncement, entre le Quirinal & le Pincius. C'étoit-là qu'on célébroit les jeux *Floraux*. On prétend que c'étoit un théâtre & un *cirque*, & qu'il occupoit l'endroit appelé aujourd'hui *la Piazza Grimana*.

Le *circus intimus*. Il étoit dans la vallée *Murcia*; mais comme le grand *cirque* s'y trouvoit auſſi, on les confond.

Le *cirque* de Jules-Céſar. On prétend qu'il s'étendoit depuis le mauſolée d'Auguſte juſqu'à la montagne voiſine; mais il y a des doutes même ſur ſon exiſtence.

Le grand *cirque* étoit dans la troiſième région qui portoit ſon nom. On l'appeloit le *grand*, parce qu'on y célébroit les grands jeux, les jeux conſacrés *diis magnis*, ou parce qu'il étoit le plus grand des *cirques*. Il fut commencé par Tarquin l'ancien, dans la vallée *Murcia*, entre les monts Palatin & Aventin. Les ſénateurs & les chevaliers s'y faiſoient porter des banquettes de bois appelées *fori*, qu'on remportoit à la fin des jeux. Il fut dans la ſuite orné, embelli & renouvelé ſous pluſieurs empereurs, mais ſur-tout ſous Jules-Céſar. Sa longueur, ſelon Pline, étoit de trois ſtades & demi, 2081 pieds, ſi les ſtades ſont olympiques, & ſa largeur, y compris les édifices, de quatre arpens, ou de 920 pieds. Il pouvoit contenir, ſelon Denis d'Halycarnaſſe, 150000 hommes, ſelon Pline 260000, ou même 380000 ſelon P. Victor. A ſon extrémité circulaire il y avoit trois tours quarrées, & deux à l'autre extrémité. Dans les derniers tems ces tours appartenoient à des ſénateurs, & paſſoient à leurs enfans. Le bas de ce *cirque* en dehors étoit un rang de boutiques, ménagées dans les arcades les plus baſſes; ſon euripe avoit dix pieds de largeur, ſur autant de profondeur. La première rangée des ſiéges étoit de pierre, les autres de bois. L'empereur Claude fit conſtruire en marbre les *carceres*, ou endroit d'où partoient les chevaux & les chars; il fit auſſi dorer les bornes, & il déſigna une place ſur la *ſpina* pour les ſénateurs. Les *carceres* étoient à la petite façade du côté du Tibre, au nombre de douze. La première choſe que l'on trouvoit en s'approchant de la *ſpina* par ce côté, étoit le petit temple appelé *ædes Murcia*, ou autel dédié à Vénus. Vers ce temple étoit celui du dieu *Conſus*; il touchoit preſque

Digitized by Google

les trois pyramides rangées en ligne droite qu'on appeloit *mete*, les bornes. Il y avoit trois autres *mete* à l'autre bout, ce qui ne faisoit que six, quoique le roi Théodoric en ait compté sept. La *spina* étoit contenue entre ces trois bornes d'un côté, & les trois autres bornes de l'autre. On voyoit sur la *spina* l'autel des *Lares*, *ara potentum*, l'autel des dieux puissans, deux colonnes avec un fronton formant comme l'entrée d'un temple, un autre morceau semblable dédié à Tuteline avec un autel, une colonne portant la statue de la Victoire, quatre colonnes, dont l'architrave, la frise, la corniche étoient ornées & surmontées de dauphins, dédiées à Neptune, la statue de Cybèle, assise sur un lion; au pied du grand obélisque, vers le centre du *cirque*, un temple du Soleil, un trépied à la porte de ce temple, une statue de la Fortune sur une colonne, un bâtiment à colonnes, couronné de pierres rondes, oblongues, & dorées, qu'on appeloit les *œufs des courses*, *ova curriculorum*, & qu'on élevoit selon le nombre des courses achevées, des temples, des colonnes, des statues, &c. une statue de la Victoire sur une colonne, l'autel des grands dieux, un obélisque plus petit que le précédent, consacré à la Lune; enfin les trois autres bornes, *mete*. Auguste fit substituer l'obélisque à un grand mât, qui étoit dressé au milieu du *cirque*, & qui lui donnoit l'air d'un vaisseau. L'empereur Constance y en éleva un second plus haut que le premier: celui-ci est maintenant à *la porta del Popolo*; l'autre est devant l'église de Saint-Jean de Latran. Le long des façades du *cirque* en dedans, il y avoit comme aux amphithéatres le *podium* ou place des sénateurs; au-dessus les sièges des chevaliers romains; plus haut une grande galerie régnant tout autour du *cirque*; au-dessus de cette galerie de nouveaux gradins, continués les uns, par ordre, au-dessus des autres jusqu'au haut de la façade, où les derniers gradins étoient adossés contre l'extrémité du petit ordre d'architecture qui servoit de couronnement. Dans les jours de jeux on jonchoit l'arène de sable blanc. Caligula & d'autres empereurs y firent répandre, par magnificence, du cinnabre, du succin, & du vitriol bleu ou chrysocolle. On y avoit pratiqué un grand nombre de portes. Il fut brûlé sous Néron, & il s'écroula sous Antonin le pieux; mais on le releva toujours, jusqu'à ce qu'il fut rasé entièrement sans qu'on sache à quelle occasion. Il n'en reste plus que des vestiges, à l'endroit appelé *valle di Cerchi*.

Le *cirque* de Néron. Il étoit dans la quatorzième région de la ville, entre le Janicule & le Vatican, où est aujourd'hui l'église de Saint-Pierre de Rome, devant laquelle Sixte-Quint fit élever son obélisque.

Le *cirque* de Salluste. Il étoit dans la sixième région, près de la porte Colline, vers le Quirinal & le mont Pintius. Il en reste des vestiges, quoique la plus grande partie soit comprise dans les jardins Ludovisiens, où l'on en voit l'obélisque.

Le *cirque* Vatican. C'est le même que celui de Néron. Quoiqu'il y eut six *carceres* à chacun des côtés du *cirque*, les courses ne pouvoient commencer que de l'un des côtés. Des six *carceres*, il n'y en avoit que quatre dont on ouvrit les portes pour les quatre factions, jusqu'à ce que Domitien ajoutât deux nouvelles factions, afin qu'il en pût sortir fix à la fois, & qu'il ne restât point de portes fermées. Ceux qui concouroient pour la course, avoient toujours à gauche la *spina* en partant.

Les factions étoient distinguées par la couleur de leur habit. Il n'y avoit dans le commencement que la blanche & la rouge; on y ajouta la verte & la bleue, ensuite la dorée & la pourprée, qui ne durèrent pas long-tems. Les *factionnaires* étoient ou des esclaves, ou des affranchis, ou des étrangers; cependant quelques enfans de famille, des sénateurs & même des empereurs, ne rougirent pas dans la suite de faire la fonction vile d'*aurige*, ou de cocher. Ces factions divisoient le peuple, dont une partie favorisoit la première couleur, & une autre partie s'intéressoit à la seconde, ce qui causa souvent des émeutes.

CIRQUE (Jeux du), *circenses ludi*. Les jeux du *cirque*, *circenses ludi*, que quelques auteurs appellent *jeux circenses*, étoient des combats que les Romains célébroient dans le *cirque*, d'où ils avoient pris leur nom, & non de Circé, comme l'ont cru Tertullien & le traducteur d'une oraison de Cicéron contre Verrès, qui rend *circenses ludi* par jeux de Circé. Ils se faisoient en l'honneur de Consus, dieu des conseils. On les appeloit aussi *jeux romains*, en latin *ludi romani*, parce qu'ils étoient aussi anciens que Rome, ou parce qu'ils avoient été institués ou plutôt rétablis par Romulus; & *grands jeux*, en latin *ludi magni*, parce qu'ils se célébroient avec plus de dépense & de magnificence qu'aucuns autres, & parce qu'ils se faisoient en l'honneur du grand dieu Neptune, qui étoit aussi le dieu Consus. Ceux qui disent qu'ils furent institués à l'honneur du Soleil, confondent la pompe du *cirque* avec les jeux ou les courses du *cirque*. Les jeux du *cirque* furent institués par Evandre à l'honneur de Neptune, & rétablis par Romulus; parce que ce fut par le conseil de ce dieu qu'il fit l'enlevement des Sabines (*Val. Max. l. 4. 4.*). La pompe du *cirque* n'étoit qu'une partie ou le prélude des jeux du *cirque*. C'étoit une simple cavalcade à l'honneur du Soleil; au-lieu que dans les jeux du *cirque* c'étoient des courses de chevaux.

Jusqu'à Tarquin le vieux, on célébra les jeux de *cirque* dans l'isle du Tibre, & ils ne s'appeloient

Digitized by Google

que les jeux romains ou *consuales*; depuis que ce prince eut bâti le *cirque*, ils en prirent le nom, parce qu'ils s'y firent toujours. Il y avoit sept sortes d'exercices. Le premier réunissoit la lutte, les combats avec l'épée, les bâtons, les piques; le second étoit la course; le troisième la danse; le quatrième le palet, ou le disque, les flèches, les dards, toutes autres sortes d'armes semblables; tous ceux-ci se faisoient à pied; le cinquième étoit la course à cheval; le sixième la course des chars, soit à deux, soit à quatre chevaux: dans cet exercice on divisoit les combattans d'abord en deux quadrilles, & puis en quatre, & elles portoient les noms des couleurs dont elles étoient vêtues. Il n'y avoit d'abord que la blanche & la rouge; on y ajouta ensuite la verte & la bleue. Ce fut Oenomaüs, roi de Pise, qui inventa la distinction des couleurs pour les divers quadrilles des combattans aux jeux du *cirque*; le verd étoit pour ceux qui représentoient la terre, le bleu pour ceux qui représentoient la mer. Domitien ajouta encore deux nouvelles couleurs à ces quatre, le jaune & le violet; mais elles n'ont pas duré. Dion (*lib. LXVII.*) dit le jaune & le blanc; mais le blanc étoit plus ancien. Il étoit encore une des couleurs du *cirque* au cinquième siècle, comme on le peut voir dans Cassiodore (*liv. III. ép. 51.*).

L'empereur Hadrien fixa les jeux du *cirque*, dont le jour varioit suivant les caprices des empereurs, ou suivant les rits religieux, au XIe des calendes de mai (*Harduini, Hist. Aug. ex Nummis. fol. p.* 700.).

CIRRATÆ, *CIRRES*, *BICIRRES*, } *vestes*. Capitolin (*Pertin.* c. 8.) appelle les habits des soldats *cirratas*. *Vestis*, dit-il, *per cirratas militares*. Les anciennes Gloses rendent le mot *cirra* par celui de long poil: μαλλὸς, *cirra*, *villus*; μαλλωτὸς, *villosus*; & ailleurs *bicirres*, δίμαλλοι, δικίρροι. *Vestes cirrata* étoient donc des manteaux velus, ou à longs poils, d'un côté, & *bicirres*, des manteaux velus des deux côtés. Ces derniers s'appeloient ἀμφίμαλλοι & *amphimalla* (*Voyez* AMPHIMALLUM). Telles furent les lacernes, selon l'ancien interprète de Perse (*Sat.* 1. 29.): *Lacerna pallium fimbriatum, quo olim soli milites utebantur.*

CIRRHA, étoit le port le plus voisin de Delphes, ce qui a fait confondre son oracle avec celui de la Pythie, si toutefois ce n'est pas à tort que quelques écrivains en ont distingué deux.

CIRRUS, *CIRRATI*, } ces deux mots ont un double sens; tantôt ils expriment des cheveux frisés (*Voyez* CHEVEUX), & tantôt ils désignent les longs poils des étoffes velues (*Voyez* plus haut CIRRATÆ.).

CISELER. CISELEUR. CISELURE. } Quintilien indique une différence entre la sculpture & la *ciselure*, qui est assez précise, & qu'il trouve dans les matériaux employés de son tems par les deux arts. L'or, l'argent, le bronze & le fer sont la matière que travaille le *ciseleur*; & le sculpteur emploie le bois, l'ivoire, le marbre, le verre & les pierres précieuses. (*Instit. Orat. II.* 21.). *Et celatura, qua auro, argento, ære, ferro, opera efficit. Nam sculptura etiam lignum, ebur, marmor, vitrum, gemmas, prater eas, quas supra dixi, complectur.* Cette différence n'existe plus la même aujourd'hui relativement aux pierres précieuses & au verre, qui se travaillent au touret; mais on peut l'admettre pour les autres matériaux.

Les Romains donnèrent à la *ciselure* & aux vases *ciselés* des noms formés du grec, *toreutice* & *toreuma*, qu'il faut chercher à leurs articles respectifs. Ils se servoient cependant des mots *calata*, *calator*, *calatura* & *calum*. Ils distinguoient quelquefois l'orfèvre, *argentarius*, du *ciseleur*, *calator*, comme on le voit dans l'épitaphe suivante:

ANTIGONUS. GERMANIC. CÆSAR
ARGENTARIUS
VIXIT. AN. XLII.
AMIANUS. GERMANIC. CÆSAR
CÆLATOR
FECIT.

CISIUM. *CISIARIUS*. } Le *cisium* étoit une voiture à deux roues, selon Nonius Marcellus (*II.* §. 139.): *biroti genus*. Il avoit un siége fait en forme de coffre, appelé *capsus*; Festus nous l'apprend: *Ploximum ait appellari Catullus capsum in cisio, capsave, cum ait: gingivas verò ploximi habet veteris.* On atteloit des mules au *cisium* (*Virg. Catal. in Sabinum.*):

Sabinus ille, quem videtis hospites,
Ait fuisse mulio celeberrimus:
Neque ullius volantis impetum cisi.....:

Elles étoient quelquefois au nombre de trois, selon Ausone (*Epist. VIII.*), *trijuge cisium.*

Le *cisium* étoit une voiture très-légère, car Cicéron dit (*pro Sext. Rosc. c.* 7.) qu'on avoit fait près de huit postes de France dans dix heures de nuit avec des *cisium*: *Decem horis nocturnis sex & quinquaginta millia passuum cisiis pervolavit.* Il paroît que les femmes ne faisoient pas usage des *cisium*; car c'est toujours des hommes dont

Digitized by Google

parle Ausone toutes les fois qu'il fait mention de cette voiture. On appeloit *cisiarius* le cocher du *cisium*, & Ulpien en parle (*in Leg. 13. ff. Locat.*

CISPIUS mons. C'étoit, selon Festus, un des deux sommets des Esquilies, qui avoit pris son nom d'un particulier appelé *Cispius*. Il étoit séparé de l'autre sommet, nommé Oppius, par le vallon Subura.

CISSÉIS, roi de Thrace, père d'Hécube, femme de Priam.

CISSON, jeune homme de la suite de Bacchus, qui fut métamorphosé en lierre, après avoir perdu la vie dans la fureur d'une des fêtes de ce dieu. Le nom grec Κισσος, du lierre, a fait naître *Cisson*.

Mercure est surnommé *Cissonius* dans l'inscription suivante (*Muratori, Thes. Inscr.* 144. 3.); peut-être à cause de l'éloquence dont il étoit le dieu. Les orateurs se couronnoient-ils de lierre comme les poëtes?

DEO MERCURIO CISSO
NIO DUBITATIA CASTULA
NATIONE. SYRIA TEMPLUM
ET. PORTICUS. VETUSTATE
COLLABSUM DENUO DE SUO
RESTITUIT

CISSOTOMIES, fêtes instituées chez les Phliatiens en l'honneur d'Hébé, déesse de la jeunesse. Les jeunes gens y étoient couronnés de lierre, plante toujours verte, véritable symbole de la déesse Hébé. Κισσοτομιες, signifie *coupe-lierre*.

CISSYBIUM, ΚΙΣΣΥΒΙΟΝ, } vase orné de feuilles de lierre (κισσος), ou fait de bois de lierre. Les passages des auteurs grecs & latins qui en font mention, peuvent recevoir indifféremment ces deux explications.

CISTE mystique, corbeille que l'on portoit en grande pompe dans les orgies, dans les mystères de Cybèle, de Cérès, & dans plusieurs autres cérémonies religieuses. La *ciste* des mystères d'Eleusis renfermoit (*Ath. l. xi.*) du sésame, des espèces de biscuits appelés *pyramides*, des gâteaux ronds, des grains de sel, des pavots & des pastilles; c'étoit de ces mets dont entendoient parler les initiés, lorsqu'ils disoient qu'ils *avoient pris dans la ciste*. On y ajoutoit encore des grenades, auxquelles les initiés ne pouvoient toucher, du lierre, des férules, de la moële d'arbres, enfin la figure d'un dragon consacré à Bacchus (*Clemen. Protrep. p.* 19.).

Il y a plusieurs dissertations sur ces corbeilles mystiques; & on a toujours assuré qu'elles étoient tissues de jone, comme dans l'origine des mystères. Mais on voit à Rome deux *cistes* mystiques de bronze. L'une étoit au cabinet des Jésuites, & Winckelmann l'a décrite (*Art. v.* 1.); & l'autre appartient à M. l'abbé Visconti, éditeur du muséum de Pio-Clémentin. Toutes deux ont été trouvées aux environs de Palestrine, & ce sont des vases cylindriques avec des couvercles. Sur le couvercle de la première, on voit Bacchus debout appuyé sur deux Faunes. La draperie de Bacchus est parsemée d'étoiles, pour désigner le Bacchus-Nocturne:

Nocturni trieteria Bacchi.

Sur une petite lampe qui sert de base à ces figures, est gravé le nom de celui qui a fait fabriquer cette *ciste*, avec celui de l'artiste.

Bacchus paroit aussi sur le couvercle de l'autre *ciste*, mais appuyé sur un seul Faune, qui porte une longue queue, comme les destinoient les Etrusques. Autour de la *ciste* est gravée une bacchanale.

Dans les monumens qui représentent des bacchanales & sur les médailles, on voit souvent la *ciste* entr'ouverte avec un serpent qui en sort. Quelquefois la statue de Bacchus est placée sur la *ciste*; quelquefois aussi la *ciste* est aux pieds de Bacchus.

CISTOPHORA.
CISTOPHORE.
CISTOPHORUS.
CISTIPHORE. } On trouve dans le recueil d'inscriptions de Muratori le mot CISTOPHORUS (179. 1.) & (178. 3.), celui de CISTOPHORA DEÆ NILOTIDIS ISIDIS PURÆ. C'étoient ordinairement chez les Grecs de jeunes filles d'une condition relevée, qui portoient dans les pompes publiques les corbeilles sacrées. On les appeloit aussi *canéphores*. *Voyez* ce mot.

Les Romains faisoient peu de cas, au tems de Martial, des *ciftophores* ou *ciftiphores*, si l'on en juge par une épigramme de ce poete (*lib. 5. 17. v. 3.*):

Dum te posse negas, nisi lato Gellia, clavo,
Nubere, nupsisti, Gellia, ciftifero.

CISTOPHORES, médailles grecques ainsi appelées de la ciste mystique qui en est le type. On peut assurer trois choses sur les *ciftophores*; 1°. ils ont tous été frappés dans l'Asie mineure, à Apamée & à Laodicée en Phrygie, à Pergame en Mysie, à Sardes & à Trille en Lydie, & à Ephèse dans l'Ionie. Ceux que Goltzius, & d'après lui le P. Panel, dans sa dissertation sur les *ciftophores*, ont attribués à l'isle de Crète, sont supposés ou mal lus. 2°. Tous sont d'argent; & 3°. du même poids, c'est-à-dire, des tétradrachmes. Quoique les historiens aient parlé plusieurs

Digitized by Google

fois des *ciſtophores* par centaines de mille, ils ſont cependant très-rares aujourd'hui, & c'eſt un prodige d'en avoir des ſix villes dans le même cabinet.

Les *ciſtophores* ont été frappés ſeulement dans les ſix villes nommées ci-deſſus, parce que les *conventus juridici* des peuples de la province d'Aſie y étoient établis par les proconſuls romains, qui y tenoient leur *forum*. Selon les apparences, tous les peuples & diſtricts dépendans de ces juriſdictions, fourniſſoient leur contingent en argent pour la fabrication des *ciſtophores* qui s'y frappoient, & qui ſervoient à payer le tribut que les Romains exigeoient d'eux en cette eſpèce de monnoie.

CISTRE. *Voyez* SISTRE.

CITATIONS des droits civil & canonique. Comme les *citations* de droit ſont ordinairement écrites en abrégé, nous les allons expoſer ici pour en donner l'intelligence.

Citations du droit civil.

Ap. Juſtin. ou *inſtitut.* ſignifie aux inſtitutes.
D. ou *ff.* aux digeſtes.
Code ou *c.* au code.
Cod. Théod. au code Théodoſien.
Cod. repet. prælect. repetitæ prælectiones.
Authent. ou *auth.* dans l'authentique.
Leg. ou *l.* dans la loi.
§. ou *parag.* au paragraphe.
Novel. dans la novelle.
Novel. Leon. novelle de l'empereur Léon.
Argum. leg. par argument de la loi.
Gloſ. dans la gloſe.
H. t. en ce titre.
Eod. t. au même titre.
In p. ou *in princ.* au commencement.
In f. à la fin.

Citations du droit canon.

C. ou *can.* au canon.
Cap. au chapitre.
Cauſ. dans une cauſe de la ſeconde partie du décret de Gratien.
De conſ. dans la troiſième partie du décret qui traite de la conſécration.
De pœn. au traité de la pénitence qui eſt dans la ſeconde partie du décret.
Diſt. dans une diſtinction du décret de Gratien.
Ex. ou *extra.* c'eſt dans les décrétales de Grégoire IX.
Ap. Greg. IX. dans les mêmes décrétales.
Extrav. comm. dans les extravagantes communes.
Extrav. Joan. dans les extravagantes ou conſtitutions de Jean XXII.
In ſexta ou *in 6.* dans la collection de Boniface VIII, appelée le *ſexte*.
Ap. Bon. ou *appendix Bonifacii*, dans le *ſexte*.
Q. qu. ou *queſt.* queſtion.
V. ou *verſ.* au verſet.

CITÉ. *CIVITAS.* } Le mot de *cité*, *civitas*, déſignoit anciennement un état, un peuple avec toutes ſes dépendances, une république particulière. Ce mot ne convient plus guères aujourd'hui qu'à quelques villes d'Allemagne ou des cantons ſuiſſes.

Quoique les Gaulois ne formaſſent qu'une même nation, ils étoient cependant divi[illegible] en pluſieurs peuples, formant preſqu'autant d'états ſéparés, que Céſar appelle *cités*, *civitates*. Chaque *cité* avoit ſes aſſemblées propres, & elle envoyoit de plus des députés à des aſſemblées générales, où l'on diſcutoit les intérêts de pluſieurs cantons. Mais la *cité* ou métropole, ou capitale dans laquelle ſe tenoit l'aſſemblée, s'appeloit par excellence *civitas*. Les Latins diſoient *civitas Æduorum*, *civitas Lingonum*, *civitas Senonum*; & c'eſt ſous ces noms qu'Autun, Langres & Sens ſont déſignés dans l'itinéraire d'Antonin.

Dans la ſuite on n'appela *cité* que les villes épiſcopales; cette diſtinction ne ſubſiſte plus guères qu'en Angleterre, où le nom de *cité* n'a été connu que depuis la conquête; avant cette époque toutes les villes s'appeloient *bourgs*. Dans la bulle d'érection, de diviſion & d'aſſignation des évêchés de Poitiers, de Maillezais & de Luçon, le pape dit qu'il érige en *cités* les villes de Maillezais & de Luçon: *Malliaſenſem & de Lucionio villas in civitates erigimus, & civitatum vocabulo decoramus.* Si le ſiége épiſcopal d'une ville étoit hors les murs, l'endroit où il étoit s'appeloit la *cité*, & la ville retenoit le nom de *ville*. On appelle encore aujourd'hui à Arras du nom de *cité*, cette partie de la ville où eſt la cathédrale, & l'autre partie qui eſt ſéparée de la première par des murailles, s'appelle la *ville*. Il en eſt de même de Conſerans, de Limoges, &c.

CITÉ (Droit de) chez les Romains. Cet article appartient au dictionnaire de juriſprudence; nous avons cru cependant devoir mettre ici un abrégé, qui ſera utile aux antiquaires dont la juriſprudence n'eſt pas l'étude principale. Il eſt pris de l'encyclopédie.

Chez les Romains, le droit de *cité*, c'eſt-à-dire, la qualité de citoyen romain, fut conſidéré comme un titre d'honneur, & devint un objet d'émulation pour les peuples voiſins qui tâchoient de l'obtenir.

Ceux qui étoient réellement habitans de Rome, jouirent d'abord ſeuls du titre & des privilèges de citoyens romains. Romulus communiqua bientôt le droit de *cité* au peuple qu'il avoit vaincu, & qu'il amena à Rome. Ses ſucceſſeurs firent la même choſe, juſqu'à ce que la ville étant aſſez peuplée, on permit aux peuples vaincus de reſter chacun dans leur ville; & cependant pour les attacher

Digitized by Google

attacher plus fortement aux Romains, on leur accorda le droit de *cité* ou de bourgeoisie romaine, enſorte qu'il y eut alors deux ſortes de citoyens romains, les uns qui étoient habitans de Rome, & que l'on appeloit *cives ingenui*; les autres qui demeuroient dans d'autres villes, & que l'on appeloit *municipes*. Les conſuls & enſuite les empereurs communiquèrent les droits de *cité* à différentes villes & à différens peuples ſoumis à leur domination.

La loi 7 au code DE INCOLIS, porte que le domicile de quelqu'un dans un endroit, ne lui attribue que la qualité d'habitant; mais que celle de citoyen s'acquiert par la naiſſance, par l'affranchiſſement, par l'adoption, & par l'élévation à quelque place honorable.

Les droits de *cité* conſiſtoient chez les Romains, 1°. à jouir de la liberté; un eſclave ne pouvoit être citoyen romain, & le citoyen romain qui tomboit dans l'eſclavage, perdoit les droits de *cité*. 2°. Les citoyens romains n'étoient point ſoumis à la puiſſance des magiſtrats en matière criminelle, ils arrêtoient leurs pourſuites en diſant *civis romanus ſum*; ce qui tiroit ſon origine de la loi des douze tables, qui avoit ordonné qu'on ne pouvoit décider de la vie & de l'état d'un citoyen romain, que dans les comices par centuries. 3°. Ils avoient le droit de ſuffrage dans les affaires de la république. 4°. Ils étoient les ſeuls qui euſſent ſur leurs enfans la puiſſance telle que les loix romaines la donnoient. 5°. Ils étoient auſſi les ſeuls qui puſſent exercer le ſacerdoce & la magiſtrature; & ils avoient pluſieurs autres priviléges.

Le droit de *cité* ſe perdoit, 1°. en ſe faiſant recevoir citoyen d'une autre ville; 2°. en commettant quelque action indigne d'un citoyen romain, pour laquelle on encouroit la grande dégradation appelée *maxima capitis diminutio*, qui ôtoit tout à la fois le droit de *cité* & la liberté; 3°. la moyenne dégradation, appelée *media capitis diminutio*, ôtoit auſſi le droit de *cité*; telle étoit la peine de ceux que l'on effaçoit du tableau des citoyens romains, pour s'être fait inſcrire ſur le tableau d'une autre ville. Ceux qui étoient exilés ou relégués dans une iſle, ſouffroient auſſi cette moyenne dégradation, & conſéquemment perdoient les droits de *cité*.

Pour connoître le droit de *cité* chez les Athéniens, voyez CITOYEN.

CITERIA, caricature que l'on portoit à Rome dans certaines cérémonies publiques. Elle renfermoit un homme qui ne ceſſoit pendant la marche de débiter des bouffonneries, qui ſembloient ſortir de la bouche du mannequin. On peut conclure de l'épigramme ſuivante de Martial (*XIV.* 182,) qu'il étoit fait de terre cuite:

Ebrius hac fecit terris puto
Monſtra Prometheus:
Saturnalitio luſit & ille lato.

CITERNE. Dans les ruines des édifices antiques, on a ſouvent méconnu la véritable deſtination de ces ſalles baſſes, dont le plafond eſt ſoutenu par un grand nombre de piliers ou colonnes, & qui ne ſont éclairées par aucune ouverture. Les dépôts des eaux appliqués à différentes hauteurs contre les parois, n'ont pas toujours été apperçus, ou ils ont été pris pour les reſtes des *encombremens*. C'étoient de véritables *citernes*, telles que la ſalle baſſe des Thermes de Julien, que l'on voit dans la rue de la Harpe à Paris. La deſcription que Winckelmann a donnée d'un de ces vaſtes édifices ſouterrains, ſervira à déterminer leur véritable deſtination.

« L'énorme réſervoir, nommé *piſcina mirabilis*, lequel étoit deſtiné pour le ſervice de la flotte romaine près de *Miſenum*, ſe rempliſſoit d'eau de pluie, que les ſoldats y venoient chercher pour la tranſporter ſur les vaiſſeaux, comme on peut le conjecturer par l'inſpection de quelques tuyaux qui ſe trouvent en-haut, & par leſquels on faiſoit probablement paſſer l'eau. Ce réſervoir ſouterrain eſt porté par des piliers à égales diſtances les uns des autres, & qui forment cinq galeries voûtées, dont chacune a treize palmes romains de largeur (ſept pieds ſept pouces). »

CITHÆRON, en Béotie. KIΘ.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRRR. en bronze. . . . . *Pellerin.*
O. en or.
O. en argent.
Trois croiſſans forment leur type.

CITHARA.
KIΘAPA.
KIΘAPIΣ.
CITHARE.
} Ces différens noms déſignent la petite lyre, qui a été appelée auſſi *chelys*. Elle différoit de la grande lyre ou *barbyton* (*Voyez* ce mot), parce qu'on en pinçoit les cordes avec les doigts, ſans employer le *plectrum*, & parce qu'elle n'avoit point de *magas*, vuide formé vers le bas de l'inſtrument pour en augmenter le ſon. On reconnoit la *cithare* ou petite lyre dans celle que tient Terpſichore, trouvée à Herculanum, avec cette inſcription ΤΕΡΨΙΧΟΡΗ ΑΤΡΑΝ (*Pitture. t. 2. tav. 5.*), & dans l'inſtrument que tient un Mercure de la Villa-Négroni.

CITHARISTA, joueur de lyre qui ne s'accompagnoit pas de la voix.

CITHARISTERIENNE, nom d'une eſpèce de flûte des Grecs, dont parle Athénée. Dalechamp dit, dans ſon commentaire ſur cet auteur, qu'elle a reçu ce nom parce qu'elle s'accordoit bien avec la cithare. Dans ce cas, elle devoit avoir un ſon très-doux, mais foible, pour ne

Digitized by Google

pas étouffer celui de l'inſtrument qu'elle accompagnoit.

CITHARISTIQUE, genre de muſique & de poéſie, conſacré à l'accompagnement de la cithare. Ce genre, dont Amphion, fils de Jupiter & d'Antiope, fut l'inventeur, prit depuis le nom de *lyrique*.

CITHAROEDUS, joueur de lyre qui s'accompagnoit de la voix, qui diſputoit des couronnes aux jeux pythiens & delphiens.

L'habillement des joueurs de lyre & de flûte étoit ſi recherché, les auteurs en font ſi ſouvent mention, que nous avons cru devoir en déterminer avec ſoin les détails dans cet article. Nous l'avons étudié ſur les monumens, entr'autres ſur trois bas-reliefs publiés par Winckelmann, dans ſes *Monumenti inediti*, n°. 189, de la Villa-Pamphili, n°. 80, ſculpture étruſque, & n°. 187 de la Villa-Albani. Le joueur de lyre du premier bas-relief porte un maſque ſans barbe, une couronne de laurier & des cheveux longs tombant en treſſes ſur le col & ſur les épaules. Il eſt vêtu d'une tunique qui tombe juſqu'à terre, & qui couvre les bras juſqu'au poignet. Une ceinture très-large placée ſur les hanches, ſerre foiblement cette tunique, comme on le voit à ſes plis qui ſont tous perpendiculaires, & qui ne ſont ni briſés, ni interrompus. Un manteau très-ample & flottant, pend des épaules du joueur de flûte. Sa chauſſure eſt formée d'une ſemelle ſimple, liée ſur le pied avec des bandelettes croiſées. De la main droite il tient un plectrum auſſi long que le bras, pris depuis le coude juſqu'au poignet, terminé d'un côté par une pointe mouſſe recourbée, & de l'autre par une feuille de lierre, ou une eſpèce de fer de flèche. Cette dernière extrémité du *plectrum* eſt placée ſur les cordes d'une grande lyre, que le joueur tient de la main gauche. Enfin ce joueur porte un bracelet au-deſſus du coude.

Le perſonnage du troiſième bas-relief, qui repréſente la muſique, ſelon Winckelmann, eſt aſſis. Il offre à peu de choſe près le même coſtume. Ses cheveux ſont moins longs, & une bandelette les aſſujettit tous autour de la tête. Sa chauſſure eſt un ſoulier plein, *calceus cavus*, & ſon manteau eſt ſi ample, qu'il couvre le ſiége ſur lequel il eſt rejeté en partie. Il faut obſerver ici la double tunique dont nous allons parler.

Sur la ſculpture étruſque, ou du moins compoſée dans le ſtyle étruſque, paroiſſent trois divinités qui regardent une ſtatue d'Apollon, placée ſur un cippe quarré vers lequel elles portent leurs pas. Celle qui eſt la plus voiſine du cippe, & qui doit fixer ſeule notre attention, pince une grande lyre avec les deux mains, comme nous pinçons aujourd'hui la harpe. Elle porte un diadême élevé ſur le front, & de longs cheveux treſſés. Elle eſt vêtue d'une tunique à plis droits, deſcendant juſqu'à terre, & par-deſſus cette première d'une ſeconde tunique, terminée aux genoux, & liée par une longue ceinture. Un manteau très-ample & flottant, deſcend de ſon épaule gauche.

A l'aide de ces trois deſcriptions, nous allons expliquer facilement les paſſages des anciens qui ſont relatifs aux joueurs de lyre, de flûte, & aux muſiciens publics en général. Leur manteau étoit orné de bordures en or (*Juven. Sat. x.* 210.) :

Et quibus aurata mos eſt fulgere lacerna....

Souvent il étoit de pourpre ou de couleurs diverſes (*Cicer. Heren. IV.* 47.) : *Uti citharoedus prodierit optime veſtitus, palla inaurata indutus, cum chlamyde purpurea coloribus variis intexta, cum corona aurea, magnis fulgentibus gemmis illuminata.*

Leurs tuniques deſcendoient juſqu'aux talons, comme celles des femmes, ce qui les a fait appeler quelquefois *ſtola* (*Varr. de Re. Ruſtic. III.* 13.) : *Quintus Orphea vocari juſſit, qui cum eo veniſſet cum ſtola, & cythara, & cantare eſſet juſſus.* Ces tuniques, appelées ὑποδύται, ou tuniques droites, parce que tombant juſqu'à terre, elles avoient l'air de ſe tenir droites ſans ſoutien, ont été déſignées quelquefois par l'addition des mots ſans ceinture, ἄ ζωνύμενοι, dit Pollux (*VII.* 13.). Apulée cependant, décrivant l'habillement d'un joueur de lyre, parle de ſa ceinture grecque (*Florid. p.* 791.). On peut accorder ces deux écrivains, en diſant que Pollux veut parler de la ceinture ordinaire, *zona*, qui ſerroit les tuniques, & que ne portoient pas les joueurs de lyre. Apulée, au contraire, entend par *ceinture grecque*, cette large ceinture que l'on remarque ſeulement aux perſonnages de théâtre, & qui ne ſerrant pas le corps, ne changeoit point la direction perpendiculaire des plis de la tunique droite. Quant aux longues manches de cette tunique, elles ſont clairement déſignées dans le même texte d'Apulée.

Le manteau des joueurs de lyre & de flûte étoit remarquable par ſon ampleur & par ſa longueur. Il trainoit derrière eux, comme le dit Horace (*Ars Poeti. n.* 215.) :

. . . . *Traxitque vagus per pulpita veſtem.*

On peut obſerver aiſément cette ampleur aux manteaux des perſonnages ſculptés ſur les trois bas-reliefs que nous avons cités plus haut, & ſur le troiſième en particulier.

Pour ce qui eſt du ſoulier plein que porte le perſonnage du troiſième bas-relief, Libanius (*in vita Demoſth.*), nous apprend que les joueurs de flûte paroiſſoient ſur la ſcène avec des chauſ-

Digitized by Google

sures de femmes, & que Battulus d'Ephèse en donna le premier exemple.

La coëffure des joueurs de lyre n'étoit pas moins recherchée que leur habillement. Ils portoient, contre l'usage ordinaire, les cheveux longs & frisés. Virgile désigne Jopas par ce caractère distinctif (*Æneid.* 1. 744.) :

. . . . *Cithara crinitus Jopas*
Personat aurata.

Martial donne aux musiciens la même épithète (*XII.* 49. 1.) :

Crinita Line pædagoge turba.

Cette longue chevelure étoit couverte d'une couronne de laurier, que les riches musiciens portoient d'or. C'est avec ce laurier d'or que Lucien nous (*Adv. indoctum*) nous peint le joueur de lyre *Evangelus*, arrivant à Delphes pour disputer les prix de musique.

Ce n'étoit pas assez d'avoir passé la plus grande partie de la vie à se perfectionner dans le jeu des instrumens, d'avoir vécu, pour conserver la beauté de la voix, dans une continence forcée par l'infertion d'un anneau de métal dans le prépuce (*Voyez* INFIBULATION) ; un joueur de lyre sollicitoit, avant le combat musical, les suffrages de ses juges rigoureux, & témoignoit par l'altération des traits de son visage, la défiance de ses talens, & l'appréhenfion de déplaire au nombreux auditoire qui alloit être témoin de ses succès ou de sa honte. Suétone peint avec énergie le farouche Néron dans ces craintes mortelles (*Ner. c.* 23. *n.* 6.) : « Il parloit, dit-il, avant que de commencer le combat, il parloit à ses juges avec le respect le plus profond, les priant d'observer qu'il avoit pris toutes les précautions qui étoient en son pouvoir, mais que l'événement dépendoit du caprice de la fortune ; que des hommes aussi sages & aussi instruits qu'ils l'étoient, ne devoient tenir aucun compte du pur hasard. Ceux-ci l'exhortoient à prendre du courage, & il les quittoit alors avec une contenance plus assurée, &c. &c. »

CITHAROIDE, air de cithare, ou chanson composée pour être chantée avec l'accompagnement de cithare.

CITHÈRON, roi de Platée en Béotie, passoit pour l'homme le plus sage de son tems. Il trouva le moyen de réconcilier Jupiter & Junon. Cette Déesse, offensée des galanteries de son mari, voulut rompre entièrement avec lui par un divorce public. *Cithéron*, consulté sur les moyens de faire revenir la déesse, conseilla à Jupiter de feindre un nouveau mariage : le conseil fut suivi, & réussit parfaitement.

La fable fit de ce roi un mont placé entre la Béotie & l'Attique, consacré à Bacchus & aux Muses. C'est sur ce mont que les poetes ont mis la fable d'Actéon, les Orgyes de Bacchus, Amphion jouant de la lyre, le Sphinx d'Œdipe, &c.

CITHÉRON (Médaille de la ville de). *Voyez* CITHÆRON.

CITHERONIA. Junon fut ainsi nommée depuis sa réconciliation avec Jupiter, opérée par le conseil de *Cithéron*.

CITHERONIUS, surnom donné à Jupiter, par la même raison que l'on donna à Junon celui de *Citheronia*.

CITOYEN. On peut distinguer deux sortes de *citoyens*, les *originaires* & les naturalisés. Les *originaires* sont ceux qui sont nés *citoyens*. Les naturalisés, ce sont ceux à qui la société a accordé la participation à ses droits & à ses franchises, quoiqu'ils ne soient pas nés dans son sein.

Les Athéniens ont été très-réservés à accorder la qualité de *citoyen* de leur ville à des étrangers ; ils ont mis en cela beaucoup plus de dignité que les Romains. Le titre de *citoyen* ne s'est jamais avili parmi eux ; mais ils n'ont point retiré de la haute opinion qu'on en avoit conçue, l'avantage le plus grand, peut-être, celui de s'accroître de tous ceux qui l'ambitionnoient. Il n'y avoit guères à Athènes de *citoyens* que ceux qui étoient nés de parens *citoyens*. Quand un jeune homme étoit parvenu à l'âge de vingt ans, on l'enregistroit sur le registre des *citoyens*, & l'état le comptoit au nombre de ses membres. On lui faisoit prononcer dans cette cérémonie d'adoption, le serment suivant à la face du ciel. *Arma non dehonestabo ; nec adstantem, quisquis ille fuerit, socium relinquam ; pugnabo quoque pro sacris & aris, solus & cum multis ; patriam nec turbabo, nec prodam ; navigabo contra quamcumque destinatus fuero regionem ; solemnitates perpetuas observabo ; receptis confuetidinibus parebo, & quascumque adhuc populus prudenter statuerit ampliorve ; & si quis leges susceptas sustulerit, nisi comprobaverit, non permittam ; tuebor, denique, solus & cum reliquis omnibus, atque patria sacra colam. Dii cognitores, Agrauli, Enyalius, Mars, Jupiter, &c. &c.* Plut. *in peric.* Voilà un *prudenter*, qui abandonnant à chaque particulier le jugement des loix nouvelles, étoit capable de causer bien des troubles. Du reste, ce serment est très-beau & très-sage.

On devenoit cependant *citoyen* d'Athènes par l'adoption d'un *citoyen*, & par le consentement du peuple ; mais cette faveur n'étoit pas commune. Si l'on n'étoit pas censé *citoyen* avant vingt ans, on étoit censé ne l'être plus lorsque le grand âge empêchoit de vaquer aux fonctions publiques. Il en étoit de même des exilés & des

Digitized by Google

bannis, à moins que ce ne fût par l'ostracisme. Ceux qui avoient subi ce jugement n'étoient qu'éloignés.

Pour constituer un véritable *citoyen* romain, il falloit trois choses; avoir son domicile dans Rome, être membre d'une des trente-cinq tribus, & pouvoir parvenir aux dignités de la république. Ceux qui n'avoient que par concession, & non par naissance, quelques-uns des droits du *citoyen*, n'étoient, à proprement parler, que des honoraires. *Voyez* CITÉ. Lorsqu'on dit qu'il se trouva plus de quatre millions de *citoyens* romains dans le dénombrement qu'Auguste en fit faire, il y a apparence qu'on y comprend & ceux qui résidoient actuellement dans Rome, & ceux qui, répandus dans l'empire, n'étoient que des honoraires.

Il y avoit une grande différence entre un *citoyen* & un domicilié. Selon la loi *de incolis*, la seule naissance faisoit des *citoyens*, & donnoit tous les priviléges de la bourgeoisie. Ces priviléges ne s'acquéroient point par le tems du séjour. Il n'y avoit sous les consuls que la faveur de l'état, & sous les empereurs que leur volonté qui pût suppléer en ce cas au défaut d'origine (*Encyclopédie.*).

CITREA arbor des Romains. *Voyez* CYPRÈS.

CITRON. Appius, dans son traité de la préparation des mets, ne fait aucun usage des *citrons*, que les Romains n'aimoient pas, dit-il, à cause de leur goût acide, & dont ils ne se servoient que pour éloigner les teignes de leurs vêtemens. Les *citrons* ne furent connus à Rome que vers le tems où Lucullus y apporta les cerises du Pont; & l'on ne voit point de *citrons* sur les anciens tableaux représentant des fruits, dont il se trouve un grand nombre dans le cabinet de Portici.

Lister, célèbre médecin de la reine Anne, & éditeur du livre de Cœlius Apicius: *De obsoniis & condimentis de sive arte coquinaria* (*lib. x. Lond.* 1705. *in*-8°.), fait sur cela plusieurs remarques curieuses (dans le livre 1. c. 21.). Il dit que les *citrons* n'ont été connus que fort tard par les Romains, & qu'ils n'étoient point ce qu'on appelle proprement *edulia*. Pline (*l. xxiii.*) assure que les Romains n'en faisoient encore usage de son tems que comme un contre poison. *Citra conterè venenum in vino bibuntur, vel ipsa, vel semen.* Mais Athénée (*Deipnos. l. iii. c. 7.*) nous apprend que les Romains, ses contemporains, faisoient un grand usage des *citrons*, qu'ils regardoient comme une chose fort rare, & qu'ils mettoient dans leurs vêtemens.

CITRONNIER des Romains (Prétendu). *Voyez* CYPRÈS.

CIVAUX (Dans le village de) près de Poitiers, on trouve un espace de plus de trois milles toises quarrées plein de tombes de pierres, presque toutes à fleur de terre, au nombre de six à sept mille. Il y en a de toutes les grandeurs. Elles n'ont ni sépulture, ni inscriptions. En 1737, on en ouvrit quelques-unes, dans lesquelles on trouva des squelettes, quelques pièces de monnoies, même des médailles antiques. La tradition du pays les donne pour un monument d'une victoire remportée par *Clovis* sur *Alaric* & les Visigots. Le P. *Routh*, dans sa dissertation sur cet objet, fait voir que les tombeaux de *Civaux* ne sont point une reste d'antiquité gauloise ou romaine; que ce n'est point un monument de la victoire de *Clovis* sur *Alaric*, mais qu'ils sont les monumens d'un ancien cimetière de chrétiens.

CIVIQUE (Couronne). On donnoit ce nom à une couronne de chêne, que méritoit à Rome celui qui avoit sauvé la vie à un citoyen dans une bataille ou dans un assaut. Cette couronne étoit formée d'une branche de chêne garnie de feuilles & de glands. Plutarque (91. *Quæstion. Roman.*) rapporte plusieurs raisons, qui ont pu, à son avis, faire choisir le chêne pour cet objet. La plus vraisemblable est prise dans la facilité de trouver ce végétal en tous lieux. Peut-être s'y est il mêlé un principe religieux, en ce que le chêne étoit spécialement consacré à Jupiter & à Junon.

L'usage du tems de la république fut que le citoyen à qui l'on avoit sauvé la vie, plaçât lui-même la couronne *civique* sur la tête de son libérateur. Aulu-Gelle (*v.* 6.), Pollux (*vi.* 37.), attestent cet usage. Cicéron en fait une mention expresse (*pro Planc. c.* 30.): *At id etiam gregarii milites faciunt inviti, ut coronam dent civicam, & se ab aliquo servatos esse fateantur.* Polybe (*loco citato*) ajoute même que le tribun forçoit à faire cet acte de reconnoissance celui qui avoit été sauvé, lorsqu'il ne s'y portoit pas de lui-même, & que celui ci étoit obligé pendant toute sa vie d'honorer son libérateur comme un second père, & de lui rendre tous les devoirs d'un fils.

Les empereurs s'attribuèrent entr'autres droits, celui de distribuer les couronnes *civiques*. Tacite en est garant (*Annal. xv.* 12. 5.): *Si singulis manipularibus*, fait-il dire à Corbulon, *præcipua servati civis corona imperatoria manu tribueretur, quod illi & quantum decus, ubi per eorum numerus adipisceretur, qui attulissent salutem, & qui accepissent?*

Cicéron fut décoré de la couronne *civique*, après la découverte de la conjuration de Catilina. La flatterie la plaça sur la tête d'Auguste, & plusieurs de ses médailles portent pour type cette couronne avec la glorieuse légende: OB CIVES SERVATOS S. C. Cet empereur en tiroit tant de gloire, qu'il la fit placer sur la porte de son palais, comme nous l'apprenons de Suétone

Digitized by Google

& de ces vers d'Ovide (*l.* 3. *Trist. Eleg.* 1. *v.* 35.) :

En domus hæc, dixi, jovis est; quod ut esse putarem
Augurium menti querna corona dabat.

Tibère, plus dissimulé, refusa la couronne *civique*, que l'on vouloit placer dans son *atrium*.

Les soldats regardoient cette couronne comme la plus noble des récompenses militaires.

CIVITA-TURCHINO, est une montagne de forme oblongue, à trois milles au nord de Corneto en Italie. Le sommet s'étend comme une seule plaine continuée. Quantité de médailles, de statues & d'inscriptions qu'on y a trouvées en différens tems, ont fait conjecturer que c'étoit dans cet endroit qu'avoit été autrefois la ville puissante & célèbre qui avoit donné son nom aux Tarquins. Aujourd'hui ce n'est plus qu'une plaine labourée. Vers le sud est élevée une autre montagne, au niveau de *Civita-Turchino*, qui l'unit à Corneto; le sommet en est également plat, & forme une étendue de trois à quatre milles de longueur. Il est couvert de plusieurs centaines de petites élévations, faites de main d'hommes; les habitans les appellent en leur langue *monti-rotti*. On en a ouvert environ une douzaine à différentes reprises, & on a trouvé dans chacune des appartemens souterrains, taillés dans le roc vif. Ces appartement varioient pour la forme & les dimensions; tantôt c'étoit une grande chambre d'entrée, au bout de laquelle on trouvoit un très-petit cabinet; tantôt la première pièce n'étoit qu'une espèce de vestibule, d'où l'on entroit dans une seconde beaucoup plus grande. Quelquefois le souterrain ne consistoit que dans une seule pièce, fournie par une colonne, autour de laquelle on tournoit par une ouverture de vingt à trente pieds. Quant à l'entrée de ces souterrains, c'étoit toujours une porte de cinq pieds de hauteur, sur deux pieds & demi de largeur. Quelques-uns ne reçoivent de jour que par l'entrée; d'autres en reçoivent encore de la voûte, par une petite ouverture conique ou pyramidale; plusieurs ont une espèce d'amphithéâtre, ou petit parapet qui règne tout autour de la muraille, & qui est une partie du rocher ainsi taillé. Quant aux antiquités qu'on y trouve, ce sont pour la plupart des vases de différentes formes; on en a trouvé quelques-uns dans des cercueils avec des ossemens de morts. Du reste, les appartemens souterrains sont plus ou moins ornés de peintures & d'inscriptions. Il y en a trois sur-tout, dont la partie supérieure des murs est chargée tout autour d'un double rang d'inscriptions étrusques, avec des peintures au-dessous, & plus bas une sorte d'ornement qui tient lieu d'architrave. On n'y a point encore découvert de bas-reliefs. Les peintures sont à fresque, & la manière est à peu-près celle qu'on remarque communément sur les vases étrusques, quoique certains morceaux semblent de beaucoup supérieurs à tout ce qu'on a vu jusqu'ici de la peinture étrusque. Le dessin en général est léger, mais bien conçu, & propre à montrer que l'artiste étoit capable de donner des ouvrages plus finis. Il jugeoit sans doute que plus de délicatesse seroit en pure perte dans un lieu souterrain si peu éclairé. On sait que chez les Romains, dans l'âge de leur gloire, les artistes employés à ces sortes d'ouvrages funéraires, destinés à rester ensevelis dans l'obscurité d'un tombeau, se contentoient d'exprimer fortement leur pensée dans une ébauche légère, sans se donner la peine d'y mettre la dernière main. M. Jankins, Anglois, est le premier voyageur de sa nation qui ait visité ces belles antiquités étrusques.

CIVITAS. Voyez CITÉ & CITOYEN.

CIUS, en Bithynie, depuis Prusias. KIANON. Hunter possédoit une médaille autonome de bronze, avec la légende ci-dessus, & un navire, que M. Combe attribue à *Cius*. M. Neumann en a publié une seconde de même métal, sur laquelle on voit le dieu Lunes.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Domitien joint à Domitia, de M. Aurèle, de Vérus, de Crispine, de Domna, d'Alex. Sévère, de Maximin, de Tranquilline, de Trajan-Déce, de Trébonien, de Sévère, de Gordien, de Gallien.

CLABA, massue & branche d'arbre. Varron (*de Re Rustic.* 1. 40. & *Nonius*, *iv.* 473.) dit des branches que l'on retranchoit en taillant les arbres : *Nam etiam nunc rustica voce intertaliare dicitur dividere, vel excidere ramum ex utraque parte æquabiliter præcisum, quas alii clabulas, alii taleas appellant.*

CLABULARE, chariot entouré de ridelles faites de branches d'arbres, *clabulis*, pour retenir les objets dont on le chargeoit.

CLABULARIS cursus. Voyez COURSE.

CLADÉE, un des fleuves de la Grèce, à qui on rendit des honneurs & un culte, selon Pausanias. Sa statue & son autel étoient placés dans le temple de Jupiter à Elis.

CLADEUTÉRIES, fêtes qu'on célébroit dans le tems où l'on tailloit les vignes. Hésychius en fait mention. Κλαδευτήρια & βίκελλα, désignent une serpette; c'est pourquoi on donnoit aussi à ces fêtes le nom de BIKELAIA.

CLAIE. Les anciens faisoient périr quelquefois les coupables en les plongeant dans des eaux croupissantes, & les accablant du poids d'une *claie* chargée de pierres. On croit que ce supplice

Digitized by Google

étoit employé fréquemment à Carthage. C'eſt pourquoi Plaute y fait une alluſion directe dans ſon *pœnulus* (*v.* 2. 65.) :

Sub cratim uti jubeas ſeſe ſupponi, atque eo
Lapides imponi multos, ut ſeſe neces.

Les Romains les imitèrent (*Tit. Livi.* 1. 51. & *IV.* 50.). Les lâches & les infâmes périſſoient auſſi ſous la *claie* chez les Germains (*Tacit. Germ. c.* 12. *n.* 2.) : *Ignavos & imbelles, & corpore infames cœno, ac paludi, injecta inſuper crate, mergunt.*

CLARA (DIDIA), fille de Didier-Julien.

DIDIA CLARA AUGUSTA.

Ses médailles ſont :
RRR. en or.
RRR. en argent.
RR. en G. B.
O. en M. B.

CLARIEN, CLARIUS, } ſurnom d'Apollon, qui avoit un bois ſacré, un temple & un oracle à Claros, en Ionie, près de Colophon. *Voyez* CLAROS.

CLARIGATIO. CLARIGATION. } *Voyez* ANDROLEPSIE.

CLARISSIMAT. CLARISSIME. *CLARISSIMUS.* } *Clariſſimus* fut un titre d'honneur très-fréquent ſous le bas-empire. Le *clariſſimat* avoit été inconnu aux Romains du tems de la république. On commença à nommer un ſénateur V. C. *vir clariſſimus*, ſous Tibère ; car le juriſconſulte C. Caſſius-Longinus (*Leg.* 2. §. *Pen. de Origine Juris.*) appelle à cette époque, pour la première fois, *claras perſonas*, les filles & les femmes des ſénateurs. Ælius-Marcianus, qui écrivoit ſur la juriſprudence ſous le règne d'Antonin-Pie, appelle les ſénateurs *clariſſimos viros*. Le même empereur donne le titre de *clariſſimus* (*Leg.* 3. *C. de his qui not. infam.*) aux proconſuls. Les conſuls jouirent, à plus forte raiſon, du *clariſſimat*. On l'étendit enſuite aux gouverneurs, aux correcteurs & aux préſidens des provinces, excepté celui de Dalmatie, qui étoit appelé *perfectiſſimus*, aux comtes du ſecond ordre & aux conſulaires. On le voit ſouvent exprimé dans les inſcriptions par ces deux ſigles V. C.

CLAROS, ville d'Ionie, conſacrée à Apollon, que l'on y honoroit d'un culte particulier. Le temple & l'oracle qu'il avoit dans cette ville, lui firent donner le ſurnom *clarien* ou *clarius*. Quelques écrivains les dérivent cependant de l'iſle de *Claros*, dans la mer Egée, où Apollon avoit auſſi un temple célèbre.

Manto, diſoit-on, fille du devin Tirésias, avoit bâti la ville de *Claros*, après la priſe de Thèbes, ſa patrie, par les Epigones. Elle ne ceſſa d'y pleurer la deſtruction de Thèbes, & ſes larmes firent naître la fontaine de *Claros*, ainſi appelée du mot grec κλαίειν, pleurer. On a dit auſſi que cette ville prit ſon nom du mot *ſort*, κλῆρος, & en dorique κλᾶρος, parce qu'elle échut à Apollon par le ſort. Tacite nous a fait connoître la manière dont le dieu rendoit ſes oracles à *Claros* (*Annal. lib. II. c.* 54.). Ce n'étoit point une femme, comme à Delphes, c'étoit un prêtre ignorant, & ne ſachant pas même lire, que l'on choiſiſſoit pour cette fonction dans certaines familles de la ville de Milet. On lui apprenoit les noms & le nombre des conſultans ; après les avoir entendus, il ſe retiroit dans une caverne, buvoit de l'eau de la fontaine formée par Manto, & il rendoit enſuite les oracles en vers. Tacite ajoute que la fin prochaine de Germanicus lui fut annoncée aſſez obſcurément, diſoit-on, par cet oracle. Si l'on en croit Pline, l'uſage des eaux de cette fontaine abrégeoit les jours du Prêtre d'Apollon (*lib. II. c.* 103.).

CLAROS, dans l'Ionie. ΚΑΑΡΙΝΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Fauſtine-jeune.

CLASSES ou centuries du peuple romain. *Voyez* MONNOIE des Romains ſous Servius.

CLASSIARIUS, ſoldat de marine, matelot & pilote. On trouve un exemple de cette dernière acception, qui eſt aſſez rare, dans l'hiſtoire de la guerre d'Alexandrie (*Hiſt. c.* 12.) : *Non jam virtute propugnatorum, ſed ſcientia claſſiariorum ſe victos vident.*

CLASSICUM. Ce mot doit être rendu, ſelon les occaſions, par ceux de *charge* & de *boutefelle*. Dion (*lib.* 47.) a décrit la manière dont on ſonnoit le *claſſicum* dans un camp. Un ſeul trompette (car les Romains en avoient dans l'infanterie comme dans la cavalerie) placé auprès de la tente du général ou de l'empereur, donnoit par ſon ordre le premier ſignal. Un certain nombre de trompettes placés en rond autour des aigles, répondoient à ce ſignal ; & ſur le champ tous les trompettes de toutes les cohortes répondoient à l'envi le *claſſicum*.

C'étoit une des prérogatives attachées à la dignité impériale ou à celle du général, d'avoir auprès de ſa perſonne le trompette deſtiné à donner le premier ſignal du *claſſicum* : *Hoc inſigne videtur imperii*, dit Végèce (1. 22.), *quia cunitur imperatore præſente.*

On donnoit auſſi le nom de *claſſicum* à l'air que jouoient les trompettes, pendant que l'on puniſſoit de mort un ſoldat (*ibid.*) : *Claſſicum canitur, cùm in militem capitaliter animadvertitur.* Le même mot déſignoit encore l'uſage où l'on

Digitized by Google

étoit à Rome, de trompetter dans les carrefours un citoyen accusé d'un crime capital.

CLASSICUS. Ce mot désignoit sur les navires un rameur, à Rome généralement un citoyen *classé* par Servius, & en particulier un citoyen de la première *classe*. On le trouve aussi employé dans Varron (*de Ling. Latin. iv. 16.*) pour désigner le trompette chargé d'assembler les *classes* pour les comices.

Classicus, surnom de la famille *LOLLIA.*

CLASSIS. Voyez FLOTTE.

Classis désigne quelquefois une armée de terre. Festus le dit expressément: *Classis procinctus, exercitus instructus.*

CLATRA, divinité des Romains, qui avoit la garde des grilles & des barreaux, *clatrorum.* Victor place dans la sixième région de Rome, un temple dédié à Apollon & à *Clatra.* Muratori a publié (*25. n. 1. Thes. Inscr.*) une table de bronze, sur laquelle on lit APOLLONI & CLATRÆ, au-dessus d'un Apollon & d'une figure de femme. Apollon est reconnoissable à sa tête rayonnante, à sa lyre & au foudre. La femme est coeffée avec le *lotus*; elle tient d'une main un sistre avec un serpent, & de l'autre le nilomètre. On voit à ses pieds une proue de vaisseau. D'après ces attributs, *Clatra* seroit un surnom d'Isis. On ignore ce qui a pu le lui faire donner.

CLAVARIUM, don en argent que faisoient distribuer les généraux à leurs soldats, pour acheter les clous dont leur chaussure étoit garnie (*Tacit. Hist. III. 50. 7.*): *Ipsos in regione bello attrita, inopia, & sed.tiosa militum voces terrebant, clavarium (donativi nomen est) flagitantium.*

CLAVATA vestimenta, dit Festus, *sunt vestimenta clavis intertexta.* C'étoient le LATICLAVE & l'ANGUSTICLAVE. *Voyez* ces deux articles.

CLAUDE I, oncle de Caligula.

TIBERIUS CLAUDIUS CÆSAR AUGUSTUS GERMANICUS.

Ses médailles sont:
C. en or. Il y en a des revers R.
RRR. restituées par Trajan.
C. en argent.
RR. en médailles grecques d'argent.
RR. en médaillons latins d'argent.
RR. en médaillons grecs d'argent.
R. en médaillons de potin d'Egypte, avec le nom de Messaline, & sa figure debout au revers.
C. en G. B. de coin romain.
On y trouve des revers rares.
C. en M. & P. B.
O. en G. B. de colonies.
R. en M. B. & RR. avec les têtes de ses enfans.
R. en P. B.
RRR. en G. B. grec.
C. en M. B.
RR. avec les têtes de Drusus & d'Antonia.
Et R. avec sa tête & celle d'Agrippine.
R. en P. B.

On trouve des médaillons grecs de bronze de ce prince. Vaillant n'en avoit pas connu. Pellerin en a publié un.

Les têtes d'Auguste, que *Claude* fit peindre à la place des têtes d'Alexandre, sur deux tableaux qui représentoient ce conquérant, nous prouvent combien peu de goût cet empereur avoit pour les arts (*Plin. l. 35. c. 36.*). Mais curieux de porter le nom de protecteur des lettres, il fit aggrandir le muséum, ou le logement des savans d'Alexandrie (*Athen. Deipn. l. 7.*); & son ambition se borna à passer pour un habile grammairien. Nouveau Cadmus, il voulut mériter la gloire d'avoir inventé des lettres: c'est lui qui mit en usage le ↄ, ou F renversée.

Le beau buste de *Claude*, trouvé *alle Fratocchie* (*Montfauc. Ant. expl. t. 5. pl. 129.*), passa en Espagne avec le cardinal Girolamo Colonna. Lorsque le parti autrichien, dans la guerre de la succession d'Espagne, se fut emparé de Madrid, milord Galloway chercha ce buste, & apprit qu'il étoit à l'Escurial, où il le trouva servant de contre-poids à l'horloge de l'église. Il le fit enlever de-là & transporter en Angleterre.

Un ouvrage très-important du tems de cet empereur, étoit le fameux morceau nommé vulgairement le groupe d'Arie & de Pétus, dans la Villa-Ludovisi, si la représentation pouvoit s'accorder avec cette dénomination. Mais cette explication est fausse. *Voyez* ARIE.

On voit à la Villa-Albani une statue d'empereur, vêtue d'un vaste paludamentum, & à laquelle on a adapté une tête de *Claude.*

Le vestibule de l'hôtel-de-ville de Lyon, renferme deux tables de bronze, sur lesquelles est gravée la harangue que prononça *Claude* dans le sénat, en faveur des Lyonnois, ses compatriotes.

CLAUDE II, ou le Gothique.

MARCUS AURELIUS CLAUDIUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont:
RRRR. en or.
RRR. en argent fin.
RR. en médaillons de bronze.
R. en P. B.
RR. à peu-près du modèle de G. B. de la colonie d'Antioche de Pisidie.
RR. en médailles grecques de G. B.
RR. en G. B. d'Egypte, de la forme des médaillons.
C. en M. & P. B. de la même fabrique.
C. en P. B. latin. Il y a dans ces modules des revers rares, tels que celui qui a pour légende REGI ARTIS.

Digitized by Google

On ne connoît point, depuis ce règne jusqu'à celui de Dioclétien, de médailles d'argent fin.

CLAUDIA ou *CLODIA*, famille romaine, dont on a des médailles.

RR. en or.
C. en argent.
R. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont *AISERNINUS*, *CENTHO*, *DRUSUS*, *GLUCIA*, *MARCELLUS*, *NERO*, *PULCHER*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

CLAUDIA, vestale dont la réputation étoit devenue équivoque. Elle trouva une occasion de faire preuve de sa vertu, qu'un air trop libre, joint au grand soin de se parer, avoit rendu suspecte. Le peuple romain ayant fait apporter de Phrygie à Rome la statue de Cybèle, on dit que le vaisseau s'arrêta tout court à l'embouchure du Tibre, sans qu'on pût le faire avancer. On consulta l'oracle des Sybilles, qui dit qu'une vierge devoit le faire entrer dans le port. *Claudia* se présenta, adressa tout haut sa prière à la déesse; & ayant attaché sa ceinture au vaisseau, elle le fit avancer sans résistance, ce qui la fit admirer de tout le monde.

La justification miraculeuse de cette vestale, est représentée sur un médaillon de Faustine-mère, qui est au Vatican, & qui avoit appartenu au cardinal Albani (*Numism. Card. Alex. Albani. tab. 27. n. 3.*).

On la voit aussi sur un autel du muséum capitolin, où *Claudia*, la tête couverte avec sa *pella*, tire un navire sur lequel Cybèle est assise. Syntyche fit élever ce monument, en action de graces de la santé qu'elle croyoit avoir recouvrée par la vertu de Cybèle SALVIA, pour *Salutifera*, & de son navire, qu'elle appelle aussi SALVIA dans le même sens.

MATRI DEUM ET NAVI SALVIÆ
SALVIÆ VOTO SUSCEPTO
CLAUDIA SYNTYCHE
D. D.

CLAUDIA, fille de l'empereur Claude.

On trouve le nom de *Claudia* sur une médaille grecque, rapportée dans le trésor britannique de Haim, tome 2, pag. 185.

CLAUDIA, fille de Néron.

DIVA CLAUDIA NERONIS FILIA.

Les médailles où l'on voit son nom sont :

RRR. en P. B. On y lit autour d'un temple : DIVA CLAUDIA NER*onis filia*; au revers : DIVA POPPÆA, à l'entour d'un autre temple. Et sur une autre médaille : POPPÆA AUG., avec deux temples, comme sur la médaille précédente.

CLAUDIA (*Aqua*). *Voyez* CLAUDIENNE.

CLAUDIAS, en Cappadoce. ΚΛΑΥΔΙΕΩΝ.

Hunter possédoit une médaille autonome de bronze, avec cette légende, & une femme à tête tourrelée, assise, que M. Combe attribue à *Claudias*.

CLAUDICONIUM, dans la Lycaonie. ΚΛΑΥΔΕΙΚΟΝΙΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur de Néron (*Pellerin, il.* 141.).

CLAUDIENNE (l'eau), *aqua claudia*. Caligula voyant que les sept aqueducs de Rome ne suffisoient pas pour les besoins & le luxe de cette grande ville, fit venir l'eau qui porta le nom de *Claude*, son successeur, sous le règne duquel les aqueducs de l'eau *claudienne* furent achevés, l'an 800 de la fondation de Rome. Cette eau étoit très bonne, & presqu'autant que l'eau *Marcia*. Elle arrivoit à Rome sur le mont Cœlius, d'où Néron la fit conduire dans son palais par le moyen d'un aqueduc, dont on voit quelques restes sur le mont Cœlius. Deux sources fournissoient l'eau *claudienne*; l'une commençoit, selon Pline, à 40 milles de Rome, sur le chemin de *Sublacum*, & se réunissoit à 8 milles de Rome à une seconde, pour arriver ensemble par la porte Majeure. De-là l'eau *claudienne* tournoit vers la basilique de Latran, & se distribuoit ensuite au peuple vers le temple de *Claude*, que l'on croit être aujourd'hui Saint-Etienne-le-Rond.

Le gourmand Vitellius préféroit l'eau *claudienne*, à toutes les autres dont Rome s'abreuvoit.

CLAUDIOPOLIS, dans la Lycaonie. ΚΛΑΥΔΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.

Vaillant attribue à cette ville, exclusivement à *Claudiopolis* d'Isaurie, des médailles impériales grecques, frappées en l'honneur de Faustine, jeune, de Gordien-Pie, de Tranquilline, de Claude Gothique.

CLAUDIOPOLIS, dans l'Isaurie. ΚΛΑΥΔΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Domitien, d'Hadrien, d'Antonin, de Caracalla.

CLAVE. *Voyez* CLAVUS.

CLAVIGER, surnom d'Hercule, à cause qu'il portoit la massue.

CLAVIGER, porte-clefs. *Voyez* CLEF.

CLAUSIUS, dieu qu'on invoquoit en fermant une porte. *Voyez* PATULCIUS.

CLAVUS. Il n'est aucun objet sur lequel les antiquaires aient eu des opinions aussi opposées que sur le *clavus*, dont la largeur plus ou moins grande, établissoit la distinction entre le *laticlave* & l'*angusticlave*. Une seule de ces opinions paroît aujourd'hui

Digitized by Google

aujourd'hui avoir été embrassée par le plus grand nombre des antiquaires ; nous l'expoſerons plus bas.

Sigonius (*de Judic. III.* 19.), Zamoski (*de Senat. Roman.* I. 18.), & Egnatius (*in Lamprid.*), ont dit que le *clavus* étoit ſous la forme de fleurs. Mais on ſait que les hommes libres, ſi l'on excepte les débauchés, ne portèrent jamais à Rome des habits ornés de fleurs. On n'en vit jamais qu'aux femmes & aux eſclaves.

Accurſe (*ad Leg.* 9. *ff. de Aur. & Arg. Leg.*) & Lazius (*Comment. Reip. Rom. II.* 3. & *VIII.* 4.) ont pris les *clavus* pour des fibules, des bulles, ou de petits globes d'or & de pourpre, que l'on couſoit vers la poitrine. Ce ſentiment eſt plus extraordinaire que le premier. Dans le grand nombre de ſtatues, repréſentant des conſulaires & des hommes vêtus de la toge, qui ſubſiſtent encore, on n'en voit aucune qui porte aucune fibule, aucun globule ſaillant. Il eſt d'ailleurs certain que les Romains garnirent de *clavus* de pourpre des nappes & des ſerviètes, ce qui les auroit rendu d'un uſage fort incommode, ſi les *clavus* avoient eu quelque relief.

A ces deux opinions, qui ſont inſoutenables, a ſuccédé celle qui regard : les *clavus* comme des morceaux de pourpre, couſus au-devant de la tunique des ſénateurs & des chevaliers. Elle eſt ſeule d'accord avec les paſſages des auteurs latins, qui, en parlant des *clavus*, font toujours mention de *tunique*, de *pourpre* & de *couture*. Acron dit (*in Horat. Sat.* I. 5. 35.) : *Latum clavum purpuram dicit, qua in pectore extenditur ſenatorum : graci τὸν πλατύσμον* vocant. Varron (*de Ling. Lat. VIII.* 5. 57.) parle expreſſément de pièces couſues à la tunique : *Siquis tunicam in uſu ita conſuit, ut altera plagula ſit anguſtis clavis, altera latis : utraque pars in ſuo genere caret anomalia.* Ulpien déſigne auſſi les *clavus* comme des pièces couſues aux habits (*l. veſtimentum*) : *Inſita, pictura, clavique qui veſtibus inſuuntur.* La pourpre du *clavus* eſt exprimée dans le commentaire d'Acron, cité plus haut, & dans le vers d'Horace que ce commentaire explique :

Induitur humeris cum lato purpura clavo.

Les morceaux de pourpre couſus à la tunique des ſénateurs & des chevaliers, étoient-ils ronds, ou longs comme des bandes ? Octavien Ferrari (*de Re Veſt.*) aſſure qu'ils étoient ronds, & il ſe fonde ſur la ſignification propre du mot *clavus*, qui déſigne, ſelon lui, un clou à tête ronde, tels qu'étoient ceux des portes du panthéon. Mais on peut lui faire deux objections très-fortes, auxquelles il ſeroit impoſſible de répondre d'après ſes principes. D'abord *clavus* n'eſt pas toujours pris dans l'acception particulière adoptée par Ferrari. Vitruve parle de clous, auxquels il donne l'épithète *muſcarii* ; ou ces clous avoient leurs têtes façonnées en figures de mouches, ou l'expreſſion de Vitruve déſigne, comme le penſent pluſieurs philologues, des chevilles de bois, c'eſt-à-dire, des morceaux de bois d'une épaiſſeur à très-peu près égale, & ſans rête. Dans ces deux cas, on voit que Ferrari a donné trop de latitude à l'expreſſion ordinaire de clou. Il eſt certain d'ailleurs que l'on ne voit point ordinairement de ces ornemens ronds aux tuniques des figures repréſentées dans les peintures antiques.

On peut aſſurer que les *clavus* étoient des bandes de pourpre, couſues à la tunique par-devant, & qui deſcendoient de la poitrine aux genoux. Cette poſition perpendiculaire empêche de les confondre avec les *limbus*, ou bandes qui portoient le nom de *méandres*, quand elles formoient des entre-lacs. Nous apporterons d'abord une preuve de fait : dans le grand nombre de figures peintes dans les plafonds & les voûtes des catacombes, qui ſont deſſinées dans le *Roma ſotterranea* de Boſio, la plupart ſont vêtues de tuniques ornées de deux bandes perpendiculaires, d'une couleur différente de celle du fond.

A cette preuve de fait, nous allons joindre des textes clairs & précis. Acron, cité plus haut, dit que le *clavus* s'étend ſur le ſein des ſénateurs : *In pectore extenditur ſenatorum. Ut purpura*, dit Quintilien, en parlant du laticlave, *rectè deſcendant*. Horace eſt plus expreſſif encore (*Sat.* I. 6. 28.) :

. . . . *Latum demiſit pectore clavum.*

D'après ces paſſages auſſi clairs, il eſt démontré que les *clavus* étoient des bandes de pourpre, couſues perpendiculairement ſur le devant de la tunique des ſénateurs & des chevaliers, & dont la plus grande ou la moindre largeur diſtinguoit ces deux ordres.

Le mot *clavus* s'appliqua par la ſuite aux bandes de pourpre dont on orna les nappes, les ſerviettes & les couvertures des lits. Martial dit d'une nappe ainſi ornée (*IV.* 46. 17.) :

Et lato variata mappa clavo.

Voyez ANGUSTICLAVE & LATICLAVE.

CLAXENDIX. Priſcien (*V. p.* 655.) dit que ce mot déſignoit une eſpèce de coquille, dont on couvroit les ſceaux, *ſigilla*, pour les conſerver.

CLAZOMÈNE, en Ionie. KΛΑΖΟΜΕΝΙΩΝ.

Ses médailles autonomes ſont :

RRRR. en or. . . . . *Pellerin.*

RRR. en argent.

C. en bronze.

Ses types ordinaires ſont un cygne, un bélier couché ou debout, un ſanglier aſſis à mi-corps.

Digitized by Google

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ſes préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguſte, de Livie, de Claude, de Titus, d'Hadrien, de Domna, de Géta, de Valérien, de Gallien.

CLEDOMANTIE, } forte de divination qui
CLEDOMANCE, } ſe pratiquoit avec des clefs. Κλὶς veut dire *clef* en grec, & *μαντεία*, *divination*. On ne trouve que le nom de cette divination, & l'on ignore comment elle ſe pratiquoit.

CLÉDONISME, eſpèce de divination qui étoit en uſage parmi les anciens.

On n'eſt pas d'accord ſur l'objet & la manière de cette ſorte de divination, parce que le mot grec κληδὼν, duquel eſt formé *clédonisme*, ſe prend en pluſieurs ſens : 1°. pour un bruit, *rumor* ; 2°. pour un oiſeau, *avis* ; & 3°. pour un dérivé du verbe κλαω, & par contraction κλω, qui ſignifie *évoquer*. De-là les auteurs donnent pluſieurs ſignifications au mot *clédonisme*. Les uns prétendent que c'étoit une eſpèce d'augure ou de préſage, tiré des paroles qu'on avoit entendues. Au rapport de Cicéron, les Pythagoriciens obſervoient, avec une attention ſcrupuleuſe, non-ſeulement les paroles des dieux, mais encore celles des hommes, & étoient perſuadés que la prononciation de certaines paroles cauſoit des malheurs ; par exemple, ſi l'on prononçoit le mot *incendie* dans un repas ; c'eſt pourquoi ils diſoient un *domicile*, au-lieu d'une priſon, & les *Euménides*, au-lieu des *Furies*. Le *clédonisme*, pris en ce ſens, revient à une autre eſpèce de divination nommée *onomancie*. *Voyez* ONOMANCIE.

D'autres ſoutiennent que par *clédonisme*, il faut entendre un augure tiré du chant ou du cri des oiſeaux ; & que c'eſt en ce ſens qu'Horace a dit :

Impios parræ recinentis omen. . . . .

Et Virgile :

. . . . *Cavâ prædixit ab ilice cornix.*

Ce qui ne diffère point de la divination appelée *ornithomancie*. *Voyez* ORNITHOMANCIE.

Enfin quelques-uns diſent que le *clédonisme*, pris dans le troiſième ſens, étoit la même choſe que l'évocation des morts. C'eſt le ſentiment de Glycas : « *Nam* κλεδὼν, dit-il, *vocari geniorum* » *per excantationes certas attractionem, & ſublimi* » *deductionem. Deducta voce à* κλω, *quod idem* » *ſit cum* κλαῖω, *evoco.* » *Voyez* EVOCATION & NÉCROMANCIE.

CLEF. Euſtathe (*ad Odyſſ. IX.*) attribue l'invention des *clefs* aux Lacédémoniens ; juſqu'à eux, on n'avoit fermé les portes, ſelon lui, qu'avec des nœuds. Pline, qui vivoit pluſieurs ſiècles avant ce commentateur, indique un certain Théodore de Samos pour l'inventeur des *clefs* (*XII. 56.*).

Le bois ſemble avoir été la première matière qui ſervit à faire des *clefs*. C'étoit ſans doute un ſimple crochet, que l'on introduiſoit dans la porte par un trou, & à l'aide duquel on ſoulevoit ou reculoit une eſpèce de pêne ou de verrou. Les habitans de certains cantons du Limouſin, ferment encore aujourd'hui de cette manière leurs étables & écuries. S. Auguſtin parle de *clefs* de bois (*de Doctrin. Chriſt. IV. 11.*) : *Quid proſeſt clavis aurea, ſi aperire quod volumus non poteſt ? Aut quid obeſt lignea, ſi hoc poteſt ?* Dans ce paſſage, il fait auſſi mention de *clefs* d'or. Mais les plus communes étoient de bronze ; l'on en voit un grand nombre de cette matière dans le cabinet de Sainte-Geneviève, & dans toutes les collections d'antiques.

La forme des *clefs* antiques varie à l'infini ; mais celles qui ſont les plus remarquables, ont leurs tiges terminées d'un côté par le panneton, & de l'autre par un anneau. Quelques antiquaires ont cru y reconnoître les *clefs* dont les maris faiſoient préſent à leurs nouvelles épouſes, au moment où elles entroient dans leur maiſon, pour leur annoncer qu'elles alloient être chargées de la garde & du ſoin du ménage. J'eſtus a reconnu une autre allégorie dans cette tradition des *clefs* faite par les époux ; il l'a priſe pour un ſouhait relatif à la facilité de l'accouchement : *Ad ſignificandam partûs facilitatem.* Lorſqu'un Romain faiſoit divorce avec ſon épouſe, il lui reprenoit ces *clefs* (*Cicer. Philipp. II. 28.*) : *Mimam ſuas res ſibi habere juſſit ex XII tabulis : clavis ademit, exegit.* De même l'épouſe rendoit les *clefs* au mari, quand elle vouloit s'en ſéparer (*Ambroſ. Epiſt. 65*) : *Mulier offenſa claves remiſit, domum revertit.* La coutume de jeter les *clefs* & une bourſe ſur la tombe du mari, à l'héréditè duquel la femme renonçoit, qui étoit établie en France dans le moyen âge, prenoit ſon origine dans cet uſage des Romains.

Quoique les Romaines fuſſent chargées des *clefs* de leur maiſon, elles n'avoient pas cependant celles de la cave. Fabius Pictor racontoit dans ſes annales, dit Pline (*XIV. 13.*), que dans les premiers tems de Rome, une femme ayant forcé une armoire pour y prendre les *clefs* du cellier, fut condamnée par ſa famille à mourir de faim.

Dans les ſiècles du luxe, les Romaines chargeoient du ſoin de leurs *clefs* un eſclave, qui les ſuivoit en portant ce gage de confiance. Martial raille agréablement Euclion, qui, malgré ſes richeſſes, pouſſoit l'avarice & la défiance au point de n'oſer confier ſes *clefs*, ſelon l'uſage, à un ſerviteur, & de les porter toujours lui-même (*V. 35.*) :

Digitized by Google

Equiti japerbo, nobili, locupleti,
Cecidit repente magna de sinu clavis.
Numquam, Fabulle, nequior fuit clavis.

La *clef* laconique étoit, selon quelques philologues, une *clef* d'une forme particulière, & selon d'autres, une espèce de fausse *clef*. Les Romains désignoient les fausses *clefs* par l'épithète *adultera*. Ovide parle de l'usage qu'en faisoient les amans des femmes mariées (*Art. Amand. III.* 643.).

Nomine cùm doceat, quid agamus, adultera clavis.

Quelques philologues se servent du mot *caria*, pour désigner une *fausse-clef*; & ils s'appuient de l'autorité de Festus-Avienus, qui s'en sert dans l'explication des vers d'Aratus, où le poete-astronome, voulant peindre la foible lumière de Cassiopée, dit *qu'elle ne paroît pas plus dans le ciel, qu'une clef cariene dans une serrure :*

Lux hebes est matri, vix qualem caria quondam
Noverit intrantem per claustra fonantia clavem.

Les divinités égyptiennes & grecques portent souvent des *clefs*. Nous allons expliquer ces symboles.

De tous les attributs que portent les dieux de l'Egypte, il n'en est point d'aussi difficile à interpréter que le prétendu *tau*, appelé *crux ansata* par les antiquaires; il n'en est aucun dont les auteurs, qui ont fait des systêmes sur les antiquités, aient donné des explications plus extraordinaires. Cet attribut, formé d'une croix surmontée d'un cercle, se trouve ordinairement sur les obélisques dans la main d'Osiris, & souvent dans celles des statues d'Isis. Ecoutons sur cet objet Kircher. « Les habitans du Nil apprirent les propriétés » miraculeuses du tau, des Hébreux, qui les tenoient » des patriarches, comme ceux ci les avoient ap» prises d'Adam, auquel dieu lui-même les avoit » enseignées (*Kircheri Obeliscus Pamphilius, pag.* » 368.). » Ce savant en cherche l'explication dans la cabale des Juifs; & il fait représenter les quatre élémens par les bras, le sommet & le pied de la croix. Ruffin & Suidas avoient déjà trouvé dans cet attribut le symbole évident de la vie future, désignée autrefois, selon eux, aux Patriarches & aux Hébreux fidèles, par cette croix surmontée d'un cercle. Kircher n'a eu garde d'omettre cette explication, qui rentroit dans l'ordre des vérités théologiques, gravées, selon lui, sur tous les obélisques. On la retrouve dans Jablonski même, qui s'est d'ailleurs souvent éloigné des opinions de Kircher.

Cleyton (*Journal from grand Caire Written by the Prefetto of Egypt.*) dit que la croix égyptienne représentoit un instrument de jardinage, destiné à planter des végétaux, un *plantoir* en un mot. C'étoit une boussole, si l'on en croit Hewart (*Théolog. Payenne, part. 1. pag. 11.*), cité par M. Paw (*Rech. Phil. sur les Egypt. & les Chinois.*), qui rapporte ensuite son opinion particulière. « Aujourd hui, dit-il, il n'y a pas de savant qui » ne sache que cette célèbre croix à anse, qui » reparoit tant de fois dans les hiéroglyphes, est » une représentation fort voilée de la partie géni» tale de l'homme : c'est enfin le *phallus*; de sorte » qu'on ne peut presque réfléchir sérieusement à » la prodigieuse bévue d'Hewart; car il y a, » comme l'on voit, une distance assez grande du » *phallus* à la boussole. Je m'étonne même qu'il » ne se soit pas apperçu que ce signe, soit simple, » soit composé, est tourné en tous sens sur les » obélisques, & vers tous les points cardinaux » du monde. Lorsqu'on le voit suspendu au cou » des figures, alors son extrémité regarde la terre, » précisément comme les Indiens portent aujour» d'hui sur la poitrine le *lingam*, qu'on sait être » une représentation du même objet, mais beau» coup moins voilée. »

Après une assertion aussi positive de M. Paw, il sembleroit que la croix égyptienne ne demanderoit plus aucune explication, & que l'on ne pourroit s'empêcher d'y reconnoître le *phallus*. Nous avons cependant encore des doutes; nous ne trouvons même aucune ressemblance entre la croix égyptienne & le *phallus*, & moins encore entre cet attribut & le *lingam* des Indiens, ainsi que tout le monde peut s'en convaincre par la simple inspection de ces monumens. Nous allons proposer une explication plus simple & plus naturelle de cet attribut. Heureusement que le comte de Caylus l'a entrevue, en disant que c'étoit peut-être une *clef!* Si nous n'avions cette égide pour nous couvrir, nous serions exposés aux traits aigus que M. Paw s'est plu souvent à lancer, sans motifs, ou d'après les prétextes les plus frivoles, sur les gens de lettres les plus respectables.

On voit au muséum du Capitole, deux Isis de marbre, beaucoup plus grandes que nature, & travaillées dans le style imité des anciens Egyptiens. Elles tiennent l'une & l'autre une *clef* antique, telles que nous en offrent tous les muséum connus. Ces *clefs* sont composées d'un anneau, par lequel on les tenoit, & c'est ainsi que les figures des obélisques portent la croix égyptienne; d'un croissillon, dont les deux branches plus ou moins prononcées soutiennent l'anneau; d'une tige & d'un panneton. Cette dernière partie de la *clef* paroît à une des deux Isis; mais à l'autre elle est effacée par la tige, qui est placée sur une même ligne entr'elle & l'œil du spectateur. Cette position de la *clef* antique à la seconde Isis, lui donne une ressemblance parfaite avec la croix surmontée d'un cercle, ou le prétendu tau des figures

Digitized by Google

d'Oſiris & d'Iſis. M. Anquetil a retrouvé d'ailleurs entre les mains des Indiens une croix ſans panneton, ſurmontée d'un cercle, qui leur ſervoit habituellement de *clef*.

Winckelmann, qui dans ſon admirable *Hiſtoire de l'Art chez les Anciens* (*l.* 2. *c.* 2.), a ſi bien développé les caractères des divers ſtyles, eſt le premier qui ait fait diſtinguer celui des anciennes figures égyptiennes, d'avec le ſtyle imité des tems poſtérieurs, & ſur-tout du règne d'Hadrien. Il reconnoit ces deux Iſis de marbre pour un ouvrage grec, fait à Rome dans le haut-empire. Nous pouvons donc conclure avec certitude que ſous les empereurs, & les artiſtes grecs, & les Romains qui les faiſoient travailler, & les prêtres égyptiens qui initioient les Romains aux myſtères des divinités du Nil, croyoient que la croix égyptienne n'étoit qu'une ſimple *clef*, puiſqu'ils l'ont remplacée par celle-ci dans les mains des deux Iſis du Capitole.

Au reſte, cette opinion n'étoit pas particulière aux Grecs, qui exerçoient à Rome les arts du deſſin. Elle avoit été celle des habitans de la Grèce, dans les beaux jours d'Athènes & de Lacédémone. Ils plaçoient des *clefs* dans les mains d'un grand nombre de leurs divinités, que cet attribut faiſoit appeler *porte-clefs*, κληδοῦχοι; tels étoient Minerve, Hécate, le Soleil & l'Amour. Ces attributs, apportés anciennement dans la Grèce avec les divinités qui remplacèrent Iſis, Oſiris, & les autres dieux égyptiens, s'y conſervèrent long-tems; mais leur véritable ſignification n'y fut jamais connue, ou elle ſe perdit, parce qu'il n'y avoit point encore d'écrivains. On tirera cette concluſion, en examinant la futilité des raiſons que les poëtes des ſiècles poſtérieurs ſubſtituèrent aux traditions égyptiennes. Proclus (*v.* 3. *Apud. Fabric. Bibl. Gr. vol.* 8. *p.* 508.), dans ſon hymne au Soleil, lui donne pour attribut une *clef*, parce qu'il ouvre les portes du jour. Callimaque (*Spanhem. Obſ. in Callim. pag.* 581.) en donne une pareille à Minerve, parce qu'elle ſavoit, ſelon Eſchyle (*Eumenid. v.* 830.), trouver les *clefs* de l'endroit où Jupiter dépoſoit ſon foudre. La *clef* dans les mains d'Hécate à triple viſage, déſignoit celle du Tartare. C'étoit ſans doute la même raiſon qui fit nommer Eaque *porte-clef*, κληδοῦχος, ſur une inſcription rapportée par Muratori (*Theſ. Inſcr. p.* 1321.). Dans l'Hippolithe d'Euripide (*v.* 538.), l'Amour eſt le *porte-clef* de l'appartement de Vénus, ſa mère:

Τὸν τᾶς Ἀφροδίτας
Φίλτατον θαλάμων
Κληδοῦχον. . . .

Cette allégorie ingénieuſe n'a pas beſoin d'être expliquée; mais elle nous fait comprendre l'intention de l'auteur de l'hymne à l'Amour, attribué à Orphée, qui l'appelle auſſi *porte-clef*. L'artiſte qui a gravé une belle ſardoine de la collection de Stoſch (*11e. claſſe*, *n°.* 730.), a amplifié, ſi l'on peut parler ainſi, cette même allégorie, en faiſant porter à un Amour un trouſſeau de *clefs*, au-lieu d'une ſeule que lui avoient donnée les anciens poëtes grecs.

C'eſt ainſi que les ſiècles poſtérieurs ont doublé le foudre de Jupiter, le gouvernail de la Fortune, le viſage de Janus, d'Acca-Laurentia, qu'ils ont triplé même le corps d'Hécate, de Geryon, la tête de Cerbère, &c. &c. On a cru ſans doute donner une plus grande idée de la puiſſance des dieux, en multipliant & les attributs qui les indiquoient, & les figures qui les repréſentoient. Cette cauſe, puiſée dans la nature de l'eſprit humain, expliqueroit peut-être naturellement le goût inné des Aſiatiques, conſidérés depuis l'Ionie juſqu'aux pays qui, habités autrefois par les *Sina*, le ſont aujourd'hui par les Chinois & les Japonois, pour les ſtatues chargées de pluſieurs têtes, de pluſieurs bras ou de pluſieurs corps. Mais cette explication ſimple pourra déplaire à ces écrivains toujours empreſſés à repouſſer les choſes qui ſe préſentent d'elles-mêmes à l'eſprit, tandis qu'ils admettent les abſurdités les plus révoltantes, & qu'ils tourmentent de la manière la plus cruelle & la plus arbitraire les anciens auteurs, pour les rendre complices des égaremens de leur imagination.

Si nous voulions rapporter tous les attributs que tiennent les figures égyptiennes, à l'agriculture, nous pourrions ici nous étayer du témoignage de Cleyton, qui a reconnu dans la croix égyptienne un *plantoir*, un inſtrument du jardinage; mais nous laiſſerons cette explication détournée, pour embraſſer celle du comte de Caylus, & nous croyons avec lui que c'étoit une ſimple *clef*. Ainſi le penſoient les artiſtes des ſiècles poſtérieurs, qui ont ſculpté les deux Iſis du Capitole; ainſi l'avoient penſé les Grecs des anciens tems, qui donnèrent la *clef* d'Iſis à Minerve & à Hécate, divinités par leſquelles ils remplaçoient l'Iſis égyptienne; & la *clef* d'Oſiris au Soleil, qui le repréſentoit.

Qu'eſt-ce que les anciens habitans de l'Egypte avoient voulu déſigner en mettant une *clef* dans les mains d'Oſiris & d'Iſis? Nous le trouverons en étudiant les dogmes des Egyptiens. Plutarque dit que ce peuple plaçoit les régions du midi ſous la direction immédiate d'Oſiris, & les contrées du nord ſous celle de Typhon, dont la mer étoit l'écume fatale. De-là vient qu'ils regardèrent le Nil comme un écoulement d'Oſiris. C'étoit donc ce dieu qui amenoit de l'Ethiopie en Egypte les eaux du fleuve ſalutaire; c'étoit lui qui ouvroit les canaux deſtinés à les répandre, & les réſervoirs où l'on en conſervoit une partie. Une *clef* n'étoit-elle pas le ſymbole naturel de cette opération, à laquelle les Egyptiens rappor-

Digitized by Google

toient tous les phénomènes de la nature & tous leurs dogmes religieux ?

Osiris d'ailleurs étoit la force productive de la nature, ce qui étoit indiqué par son attitude obscène, que les Grecs & les Latins rappelèrent dans les statues du dieu des jardins. Une *clef* devenoit encore son symbole sous ce nouveau rapport. Quelques Grecs, & plusieurs antiquaires modernes à leur exemple, ont paru se rapprocher de notre explication, en donnant à cet attribut le nom du *phallus*, avec lequel il n'a cependant aucune ressemblance sensible.

Quant à Isis, que les Egyptiens croyoient être la Lune, elle pouvoit, à ce titre, porter aussi une *clef*; car c'étoit à la Lune qu'ils attribuoient les accroissemens du Nil, parce qu'ils la faisoient souveraine des vents, & sur-tout des vents du midi, toujours favorables à ces accroissemens.

N'étoient-ce pas assez de raisons pour lui donner le même attribut qu'à Osiris, considéré comme le père du Nil ?

CLEF sur les médailles des isles *Cleides* (On voit une).

CLEF DES FÊTES MOBILES.

« Les anciens appeloient ces *clefs*, *claves terminorum*. Nous les appelons les *clefs des fêtes mobiles*, parce qu'on s'en servoit autrefois pour connoître quels jours du mois tomboient les fêtes mobiles, le dimanche de la septuagésime, le premier dimanche de carême, le jour de pâques, le dimanche des rogations, & enfin le jour de la pentecôte. On trouve ces *clefs* marquées parmi les dates de quelques chartes. Voici la manière dont les anciens en faisoient usage. »

« Suivant leur langage, le *terme* de la septuagésime étoit le 7 janvier; celui du premier dimanche de carême, le 28 du même mois; celui de pâques, le 11 mars; celui des rogations, le 15 avril; celui de la pentecôte, le 29 du même mois. C'est de ces jours fixes qu'il falloit partir, ou commencer à compter, pour trouver les jours de ces fêtes mobiles par le moyen de ces *clefs*. Un exemple rendra ceci plus intelligible. L'année 533 de Jésus-Christ, comme on le voit dans la table chronologique, avoit 15 pour *clef* des fêtes mobiles. Je veux savoir, par l'usage de ce nombre, quel jour tomboit, en cette année 533 de Jésus-Christ, le dimanche de la septuagésime. Je commence par compter un le 7 janvier, deux le 8, & ainsi de suite jusqu'à 15 inclusivement, ce qui me conduit jusqu'au 21 de ce mois aussi inclusivement. Le dimanche après ce 21 est celui de la septuagésime; & je vois par la lettre dominicale, qui est B, que ce dimanche est le 23 janvier, parce que la lettre dominicale B répond à ce quantième. Cette opération faite, j'en fais une seconde, en commençant par compter un le 28 janvier, & je suis conduit par mon nombre 15 jusqu'au 11 février inclusivement. Le dimanche qui suit ce jour, est le premier dimanche de carême; & toujours par ma lettre dominicale B, je trouve que ce dimanche tombait la 533e année de Jésus-Christ, le 13 février. Je fais une troisième opération semblable aux deux premières, en commençant par compter un au 11 mars, & je trouve que le jour de pâques tomboit le 27 du même mois. J'en fais une quatrième pour compter un le 15 avril, & je trouve que le dimanche des rogations, qui est le cinquième après pâques, étoit le 1 mai. Enfin je fais une dernière opération en commençant par compter un le 19 avril, & je trouve que le jour de la pentecôte tomboit le 15 mai de la 533e année du Sauveur. Tel est l'usage que les anciens faisoient des *clefs* des fêtes mobiles. Pour m'assurer de la certitude de ce calcul, je jette les yeux sur le calendrier B de notre calendrier solaire perpétuel, où pâques tombe le 27 mars, & où toutes les fêtes mobiles de l'année sont marquées; & je trouve que j'ai fort bien rencontré, en me servant des *clefs* dont nos anciens faisoient usage pour indiquer les jours où ces fêtes tomboient, d'où je conclus que leur méthode étoit bonne. Mais je suis dispensé de m'en servir, ayant aujourd'hui un calendrier perpétuel, qui m'indique toutes les fêtes mobiles & immobiles sans la moindre opération (*l'Art de vérifier les dates.*). »

CLEIDES, isles. Sans inscription.
Leurs médailles autonomes sont :
RRRR. en bronze. . . . *Pellerin.*
O. en or.
O. en argent.
Le symbole de ces isles est une clef, & leur type est un aigle volant.

« Cette médaille doit, par son type qui représente une clef antique, appartenir aux isles *Cleides*, du mot κλεὶς, qui signifie une clef. Elle a d'ailleurs au revers un oiseau volant, qui étoit le type commun des monnoies de plusieurs autres isles & villes maritimes, comme de *Seriphus*, *Siphnus*, *Malea*, &c. Les *Cleides* étoient situées près de l'isle de Chypre, vis-à-vis un promontoire qui portoit le même nom. Les anciens ne sont pas d'accord sur leur nombre. Il n'y en avoit que deux, selon Strabon. Pline en compte quatre. C'est de *Larnaca* en Chypre que cette médaille est venue (*Comte de Caylus*, *t. pl. 57. n°. 6.*). »

CLEIDOMATIE. *Voyez* CLÉDOMANTIE.

CLÉMENCE, vertu mise au rang des divinités. Il fut résolu, dit Plutarque, de bâtir un temple à la *Clémence* de César; & en effet, on en voit un sur une de ses médailles. Les symboles de la *Clémence* sont un rameau, la patère & la haste pure. Claudien dit que cette divinité ne doit avoir ni temple, ni statue, parce qu'elle ne doit habiter que dans les cœurs. Il fait de la *Clémence* une belle description dans son poëme

Digitized by Google

sur le premier consulat de Stélicon (*Il. 6.*) :

Principio magni custos Clementia mundi,
Qua jovis incoluit zonam, quæ temperat æthram
Frigoris & Flammæ mediam, quæ maxima natu
Cœlicolum, (nam prima chaos Clementia solvit
Congeriem miserata rudem, vultuque sereno
Discussi tenebris in lucem fecula fudit)
Hæc dea pro templis, & thure calentibus aris
Te fruitur.

Il dit ailleurs (*de Consul. Manl. n.* 167.) :

Nonne vides, ut nostra soror Clementia tristes
Obtundat gladios.

La base de la statue de la *Clémence* étoit dans Athènes un lieu d'asyle.

CLEMMATERES, vases à boire, petits, creux, sans pied & sans oreilles. Athénée (*lib. XI.*) en fait mention, & dit qu'ils servoient aux Galles consacrés à Cybèle. Κλήματα désignent en grec des sarmens ; & l'on peut conjecturer, d'après l'étymologie, que les *clemmateres* en étoient ornés.

CLEO. *Voyez* THÉTIS.

CLEOBIS. *Voyez* BITON. Ces deux frères, célèbres par leur piété filiale, avoient à Argos (*Pausan. l. I. p.* 155.) deux statues de marbre. On les voit sur une pâte antique du baron de Stosch (*IV. classe, n°.* 17.), trainant sur un char au temple de Junon leur mère décrépite. Béger a publié un dessin de ce même sujet (*Spicileg. Ant. p.* 147.).

CLEOBULE. *Voyez* CLÉOPATRE.

CLÉODÉE, fils d'Hyllus, petit-fils d'Hercule, fut un des héros à qui la Grèce érigea des monumens héroïques (*Herodot. l.* 7.).

CLÉODICE, femme d'Himère. *Voyez* HIMÈRE.

CLÉODORE, Nymphe qui fut aimée de Neptune, dont elle eut Parnasse (*Pausan. lib.* 10.). *Voyez* CLEOPOMPE, PARNASSE.

CLÉODOXA, une des sept filles de Niobé, qui périrent par la colère de Latone, selon Appollodore.

CLÉOMÈDE d'Astypalée, étoit si vigoureux & si fort, qu'étant entré un jour dans une école, dont le plancher étoit soutenu par un fort pilier, d'un coup de poing il renversa le pilier, & écrâsa une troupe d'enfans qui étoient dans cette école. Se voyant ensuite poursuivi par les parens, il se jeta dans un coffre, qu'on ne put jamais ouvrir sans le mettre en pièces ; mais on n'y trouva plus *Cléomède*. On eut recours à l'oracle pour le consulter sur cet événement, & la Pythie répondit que *Cléomède* étoit le dernier des demi-dieux. En conséquence de cette réponse, les Grecs érigèrent à *Cléomède* des monumens héroïques. Plutarque rapporte cette fable à l'occasion de l'enlèvement de Romulus dans le ciel, & met ces deux fables sur le même niveau (*Pausan. in Eliac.*).

CLEONÆ, dans l'Argolide. ΚΛΕΩ.
Les médailles autonomes de cette ville sont :
RRRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

CLEONÆ, dans l'Achaie. ΚΛΕΩΝΑΙΩΝ.
Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Commode, de Domna, de Caracalla, de Géta, de Plautille.

CLÉOPATRE, femme d'Antiochus VIII, roi de Syrie.
Les médailles sur lesquelles elle est jointe à Antiochus VIII, sont :
RRR. en argent.
C. en bronze.
O. en or.

CLÉOPATRE, femme d'Alexandre Bala, roi de Syrie.
Ses médailles sont :
RRRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

CLÉOPATRE avec Juba, fils, son époux, roi de Numidie.
Ses médailles sont :
RR. en argent.
RRR. en bronze.
O. en or.

Cléopatre seule.
Ses médailles sont :
RRR. en argent.
RRR. en bronze.
O. en or.

CLÉOPATRE II, mère de Ptolémée VIII & de Ptolémée IX, roi d'Egypte. ΒΑΣΣΙΛΙΣΣΗΣ ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ.
Ses médailles sont :
RR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

CLÉOPATRE, dernière reine d'Egypte.
CLEOPATRA REGINA REGUM FILIORUM REGUM.
Ses médailles sont :
RRR. en or, supposé qu'on en trouve indubitables.
RR. en argent.
RRR. en médaillons d'argent, au revers d'Antoine.

Digitized by Google

Il y a un coin faux qui eſt différent des Ciſtophores.

RR. en M. B. latin, ou d'Egypte.

RR. en P. B. latin, ou d'Egypte.

Deux ſtatues de femme couchées, l'une au Belvédère & l'autre à la Villa-Médicis, portent le nom de *Cléopâtre*, parce qu'on a pris leurs bracelets pour des ſerpens. Elles repréſentent vraiſemblablement des nymphes endormies, ou le repos de Vénus, ainſi qu'un ſavant l'a obſervé il y a long-tems (*Steph. Pigh. in Schotti Itin. Ital. p.* 326). On dit cependant que *Cléopâtre* fut trouvée morte dans une attitude pareille (*Galen. ad Piſon. de Theriaca, c.* 8. *p.* 941. *Edit. Charter. t.* 13.). Du reſte, la tête de la première figure n'a rien de remarquable; elle eſt même un peu de travers. La tête de la ſeconde, que quelques-uns vantent comme une merveille de l'art, & qu'ils comparent aux plus belles têtes de l'antiquité (*Richardſon, Traité de la Peint. t.* 2. *p.* 206.), eſt indubitablement moderne, & de la main d'un artiſte qui n'a jamais eu d'idée nette, ni du beau de la nature, ni de celui de l'art. Au palais Odeſcalchi on voyoit autrefois une figure abſolument reſſemblante à celles-là, & comme elles au-deſſus de la grandeur naturelle; elle a paſſé en Eſpagne avec les autres ſtatues du même cabinet (*Hiſt. de l'Art. liv.* 6. *ch.* 6.).

CLEOPATRE ou Cléobule, fille de Borée & d'Otithye, femme de Phinée.

CLÉOPATRE, femme de Méléagre. *Voyez* ALCYONE, MÉLEAGRE.

CLÉOPOMPE, père de Parnaſſe. *Voyez* PARNASSE.

CLÉOSTRATE, jeune homme de Theſpie en Béotie, qui la délivra, par ſa mort, d'un monſtre, auquel il falloit donner tous les ans un jeune homme à dévorer. *Voyez* THESPIE.

CLEPSIAMBE. Héſychius & les autres Lexicographes grecs diſent que ce mot déſignoit dans le poëte Aleman des chanſons particulières, ou de petits poëmes que l'on chantoit en certaines occaſions particulières.

CLEPSIANGOS. Ariſtoxène mettoit, ſelon Athénée, le *clepſiangos* au nombre des inſtrumens étrangers aux Grecs, tels que le phœnix, le peſtis, la magade, la ſambuque, le trigone, le ſcindapſe & l'enneacorde.

CLEPSYDRE. Ayant trouvé les cadrans ſolaires, les anciens ne poſſédoient pas encore le moyen de meſurer toujours le tems; car ils ne pouvoient s'en ſervir que dans le jour & par un tems ſerein. Pour y ſuppléer dans la nuit & dans l'abſence du ſoleil, on inventa la *clepſydre*, eſpèce de ſabliet, dans lequel l'eau produiſoit le même effet que le ſable a produit depuis. Les Egyptiens paroiſſent en avoir été les inventeurs. Horus-Apollo (*Hierogl. cap.* 15.) dit que les prêtres de cette nation employoient, pendant la nuit, des *hydroſcopes*, ou horloges à eau, pour faire leurs obſervations aſtronomiques. Il ajoute qu'elles ſe vuidoient exactement en un jour équinoctial; ce qui paroit moins extraordinaire que la forme bizarre donnée à ces machines par les prêtres égyptiens, c'étoit celle d'un ſinge qui urine.

Les Grecs reçurent probablement des Egyptiens la connoiſſance des *clepſydres*, avec celle des autres arts. Les Athéniens s'en ſervoient dans l'aréopage, pour meſurer le tems que devoient employer les avocats de l'accuſé & de l'accuſateur. Un officier, nommé Ἐφέδρος, avoit l'inſpection des *clepſydres*, & annonçoit la fin du tems accordé. Les avocats avoient ſoin de n'en pas perdre un ſeul inſtant; & nous voyons dans Démoſthène & les autres orateurs grecs, que l'on ſuſpendoit l'écoulement de la *clepſydre*, pendant qu'ils liſoient ou faiſoient lire les loix qu'ils citoient, ou quand il ſurvenoit quelque affaire étrangère à leurs cauſes. L'on voit auſſi dans ces orateurs, qu'il étoit permis à celui dont le plaidoyer n'avoit pas rempli tout le tems accordé par l'uſage, d'en céder le reſte à un autre orateur, c'eſt-à-dire, de lui céder une partie de ſon eau: τῷ ὕδατι, diſoit le premier, τῷ ἐμῷ λαλείτω.

Si l'on en croit Pline (*l.* 7. *c.* 60.) Scipion Naſica inventa les *clepſydres* à Rome: *Tunc Scipio Naſica, collega Lanatis primus aqua diviſit horas æque noctium ac dierum.* Mais la ſuite de ce paſſage fait voir qu'il s'y agit d'une *clepſydre* publique: *Idque horologium ſub tecto dicavit, anno urbis* 595: *tamdiu populi romani inſuſcreta lux fuit.* Les orateurs ne parlèrent bientôt plus à Rome, comme à Athènes, que pendant un eſpace de tems meſuré par la *clepſydre*. Cet uſage, qui étoit appelé *dicilio ad clepſydram*, cauſa la corruption de l'éloquence, ſelon Quintilien (*xii.* 6.), & ſelon l'auteur du livre *de l'Orateur* (*c.* 38. *n.* 1.).

On employa dans les armées romaines la *clepſydre*, pour meſurer les veilles de la nuit. Le primipile obſervoit cette machine, & annonçoit les différentes veilles. Céſar fait mention des *meſures d'eau* dans ſes commentaires (*de Bell. Gall. v.* 13. §. 4.): *Nos nihil de eo percunctationibus reperiebamus, niſi certis ex aqua menſuris breviores eſſe noctes, quam in continenti videbamus.* Végèce parle expreſſément des *clepſydres* militaires (*iii.* 8.): *Ideò in quatuor partes ad clepſydram ſunt diviſi vigiliæ, ut non amplius quàm tribus horis nocturnis excuſſe ſit vigilare.*

L'Egypte, qui avoit eu paroître les premières *clepſydres*, les vit auſſi perfectionner par Ctéſibius d'Alexandrie, qui vivoit dans le ſecond ſiècle avant Jeſus-Chriſt, ſous le régne de Ptolémée Phyſcon. Ce machiniſte célèbre fit mouvoir, par la chûte de l'eau des *clepſydres*, des roues dentées, qui communiquoient leur mou-

Digitized by Google

vement à une colonne. L'eau soulevoit aussi ou abaissoit une petite statue, qui, à l'aide d'une baguette, indiquoit les mois & les heures, gravés sur la colonne tournante. Vitruve a décrit plusieurs autres espèces d'horloges à eau très-compliquées en apparence.

On dérive le nom de *clepsydre* des mots grecs κλέπτω τὸ ὕδωρ, dérober l'eau.

Sur un des deux bas-reliefs du palais Mattei, qui représentent les noces de Thétis & de Pélée, selon Winckelmann (*Monumenti antichi inediti*), Morphée tient une *clepsydre*.

CLEPSYDRE. On lit dans Athénée (*libro IV. Deipnosoph.*) qu'il y avoit un instrument de musique à tuyaux, appelé *clepsydre*, inventé par Ctésibius, barbier de profession, mais savant dans l'art de construire des instrumens hydrauliques, & qui avoit laissé un traité sur cet art. Voici la description qu'Athénée donne du *clepsydre*.

« Cet instrument, assez semblable par sa figure à un autel rond, doit être mis au nombre des instrumens à tuyaux; les ouvertures des tuyaux étoient tournées vers l'eau, de manière qu'en l'agitant, le vent produit par cette eau, faisoit rendre un son doux aux tuyaux. Il y avoit des espèces de balanciers, qui passoient au-delà de l'instrument. » Il paroît par cette description que c'étoit un véritable orgue hydraulique. Aussi Athénée conclut-il sa description par ces mots : « Voilà, Oulpian! tout ce que je peux dire de » l'orgue hydraulique. »

CLÉROMANTIE, sorte de divination qui se faisoit par le jet des dés ou des osselets. Hercule avoit un oracle à Bura dans l'Achaïe, dont les réponses se rendoient en jetant quatre dés. Le Prêtre répondoit suivant les nombres que l'on avoit amenés.

Ce nom est composé de κλῆρος, *sort*, & de μαντία, *divination*.

CLEROPECTÆ, femmes qui se montroient à Rome dans les jeux publics avec les bateleurs. Elles sautoient par-dessus des épées, & vomissoient des flammes (*Buleng. de Theatr.* t. 34.).

CLÉROTES, } ΚΛΗΡΩΤΟΙ, } étoient quarante-quatre Athéniens, selon Pollux, ou cinquante, selon Suidas, choisis par le sort dans chaque tribu, pour juger du fait des mouroies, dans les causes où il s'agissoit de sommes plus fortes que dix drachmes.

CLIBANAIRE. s. m. Nom d'une ancienne milice & cavalerie persanne, cuirassiers persans. *Cataphractiarius*, *clibanarius*. L'empereur Sévère-Alexandre, dans un discours qu'il fit au sénat, après son triomphe sur les Perses, rapporté par Lampridius (dans sa vie, c. 56.), dit, entre autres choses : nous avons tué dix mille cuirassiers, qu'ils appellent *clibanaires*. Les anciens Persans appeloient *four*, ce que nous appelons *cuirasse*, c'est-à-dire, une arme défensive de fer, qui couvre le corps depuis les épaules jusqu'à la ceinture, un corselet de fer. Il différoit de celui des Romains, en ce que celui-ci étoit de plusieurs pièces, qui avoient la forme d'écailles; au-lieu que celui des Persans étoit tout d'une pièce comme les nôtres. Comme elle étoit recourbée en voûte, & faite en forme de *four*, les Persans l'appeloient d'un mot qui, dans leur langue, signifioit *four*, & les Romains *clibanus*, qui signifie la même chose; les soldats qui étoient armés de cette espèce de cuirasse, se nommoient *clibanarii*, *clibanaires*. Ainsi la milice étoit persanne, & le nom étoit latin, comme l'a remarqué Saumaise. Car nous ne savons quel étoit le nom persan.

Saumaise convient cependant que les cuirasses à écailles étoient aussi appelés *clibanus*. Les gloses basiliques, & l'anonyme qui a écrit en latin *de re Bellicâ*, expliquant ce que c'est que *thoracomachi*, ou, selon Saumaise, *thoraconati*, donnent du *clibanus* la même idée que nous.

CLIBANUS. Les Romains appeloient quelquefois de ce nom des vases d'argent, dans lesquels on distribuoit le pain aux convives. Pétrone s'en sert dans cette acception (*c. 35.*) : *Circumferebat Ægyptius puer clibano argenteo panem.* Ce nom leur fut donné sans doute parce qu'ils étoient ronds & convexes comme les fours de campagne, ou tourtières, appelées *clibani*, dans lesquelles les Romains faisoient cuire le pain.

CLIDOMANTIE. *Voyez* CLÉDOMANCIE.

CLIENTS. *CLIENTA. CLIENTELÆ.* } On appeloit *client* chez les Romains, un citoyen qui se mettoit sous la protection de quelqu'autre citoyen de marque, lequel par cette relation s'appeloit son patron, *patronus*. *Voyez* PATRON.

Le patron assistoit le *client* dans ses besoins, & le *client* donnoit son suffrage au patron quand il briguoit quelque magistrature, ou pour lui-même, ou pour ses amis. Les *cliens* devoient respecter leur patron, & le patron de son côté devoit à ses *cliens* sa protection & son secours. Ce droit de patronage fut institué par Romulus, dans le dessein de réunir les riches & les pauvres, de façon que les uns fussent exempts du mépris, & les autres de l'envie. Mais la condition des *clients* devint peu-à-peu une espèce d'esclavage adouci.

Cette coutume s'étendit ensuite plus loin; non-seulement les familles, mais les villes & les provinces entières, même hors de l'Italie, la suivirent :

Digitized by Google

suivirent : la Sicile, par exemple, se mit sous la protection des Marcellus, Lacédémone sous celle des Claude (*Suet. Tib. c. 6. n. 2.*, Bologne sous celle des Antoine (*id. Aug. c. 19.*), &c.

Lazius & Budée rapportent l'origine des fiefs aux patrons & *cliens* de l'ancienne Rome ; mais il y a une grande différence entre la relation du vassal à son seigneur, & celle du *client* à son patron. Car les *cliens*, outre le respect qu'ils devoient rendre, & les suffrages qu'ils devoient donner aux patrons, étoient obligés de les aider dans toutes leurs affaires, & même de payer leur rançon s'ils étoient faits prisonniers à la guerre, en cas qu'ils n'eussent pas assez de bien pour la payer.

Sans la liberté qui distinguoit les *cliens* des esclaves, la condition des uns & des autres auroit été aussi malheureuse, tant ils avoient de devoirs à remplir auprès de leurs patrons.

Dès le point du jour, les *cliens* se rendoient à la porte de leurs patrons, pour leur souhaiter une heureuse journée (*Mart. il.* 18. 3.) :

Manè salutatum venio, tu diceris isse
Ante salutatum, jam sumus ergò pares.

La première & la seconde heure étoient employées à ces saluts (*Mart. iv.* 8. 1.) :

Prima salutantes atque altera continet hora.

On s'empressoit tellement pour s'acquitter le premier de ce devoir, que l'on se donnoit à peine le tems de peigner ses cheveux (*Mart. iii.* 30. 3.) :

Horridus ut primo semper te manè salutem
Per mediumque trahat me tua sella lutum.

Les frimats, la neige & la pluie ne pouvoient en dispenser les malheureux *cliens* (*Juven. Sat. v.* 19) :

. . . . . *Habet Trebius propter quod rumpere somnum*
Debeat, & ligulas dimittere, sollicitus ne
Tota salutatrix jam turba peregerit orbem
Sideribus dubiis, aut illo tempore, quo se
Frigida circumagunt pigri sarraca Bootæ.

Ces vers de Juvenal nous apprennent que les *cliens* avoient souvent plus d'un patron, & qu'ils leur rendoient à tous les mêmes devoirs avec le même zèle. Sénèque les appelle des *saluts loués* (*de Brev. Vit. c.* 14.) : *Cùm per diversas domos meritoriam salutationem circumtulerint.* Ces hommages étoient en effet payés par le don journalier de la *sportula*, que le patron faisoit distribuer à ses *cliens* (*Voyez* SPORTULA). Nous voyons dans la distribution de cette *sportula*, faite par Juvénal (*Sat. i.* 120.), que ces *cliens* étoient très-nombreux, qu'ils venoient en troupe chercher cette distribution journalière, & qu'ils y amenoient leurs femmes, lors même qu'elles étoient malades.

Lorsque le patron sortoit de chez lui pour se rendre au barreau, aux comices, ou au palais de l'empereur, cette foule de *cliens*, revêtue de toges blanches, entouroit son cheval, sa litière, ou le précédoit pour lui faire ouvrir le passage (*Juvénal, Sat. x.* 44.) :

. . . . . *Tunc præcedentia longi*
Agminis officia, & niveos ad frena Quirites :
Defossa in loculis, quos sportula fecit amicos?

Cette couleur de la toge d'un *client*, le fait appeler *blanc* par Martial (*i.* 56. 13.) :

Non amet hanc vitam, quisquis me non amat ; opto :
Vivat & urbanis albus in officiis.

Quand le crédit ou l'éloquence du patron avoit fait gagner un procès à ses *cliens*, ceux-ci lui donnoient un témoignage public de leur reconnoissance, en attachant des couronnes à la porte de sa maison. Cornelius Gallus nous l'apprend de lui-même (*i.* 13.) :

Sæpe perorata percepi lite coronam,
Et data sunt linguæ præmia digna meæ.

Les *cliens* faisoient quelquefois des présens à leur patron, & les provinces s'empressoient de lui offrir ce que leurs contrées ou leurs manufactures produisoient de rare & de précieux. Horace y fait allusion dans les vers où il dit qu'il n'a point de *clientes* occupées à travailler pour lui la pourpre de Lacédémone (*Od. il.* 18. 7.) :

. . . . . *Nec Laconicas mihi*
Trahunt honestæ purpuras clientæ.

Au reste, les patrons recevoient aussi leurs *cliens* étrangers dans Rome, & leur donnoient un asyle dans leur palais. Nous en voyons un exemple dans l'eunuque de Térence (*v.* 8. 7.) :

. . . . . *Tum autem Phædria*
Meo fratri gaudeo amorem omnem esse in tranquillo : Una est domus.
Thaïs patri se commendavit in clientelam, & fidem
Nobis dedit se.

Digitized by Google

ΚΛΙΜΑΚΙΔΕΣ, *gradins*. Athénée (*lib. 6.*) appelle de ce nom des femmes attachées au ſervice des reines, qui ſe proſternoient devant leurs chars ou leurs chevaux, en préſentant leur dos comme un marchepied, afin de leur aider à y monter. On ſait que les anciens ne ſe ſervoient pas d'étrier.

CLIMÉNÈS, fils d'Œnée, roi de Calidon. *Voyez* ŒNÉE.

CLINICUS. } Les médecins viſitans étoient
CLINIQUE. } appelés de ce nom, par oppoſition aux médecins que l'on conſultoit dans leurs maiſons. Ce mot étoit dérivé de κλίνη, *lit*. On lit dans une ancienne inſcription : P. DECIMUS L. HEROS MERULA, MEDICUS CLINICUS, CHIRURGUS OCULARIUS.

CLINOPALE. Domitien, perdu de débauches, créa ce mot honteux, qu'il dériva de κλίνη, *lit*, & de πάλη, *lutte*, pour déſigner l'habitude des choſes obſcènes, comme une eſpèce d'exercice utile à la ſanté. (*Suet. Domit.*): *Aſſiduitatem concubitûs, velut exercitationis genus, Clinopalem vocabat Domitianus.*

CLIO, la première des Muſes, fille de Jupiter & de Mnémoſine, ayant oſé faire des remontrances à Vénus, ſur ſon intrigue avec Adonis, en fut punie par cette Déeſſe. Vénus lui inſpira les foibleſſes de l'amour, & elle devint mère. *Voyez* MUSES.

Sur les médailles de la famille Pomponia, *Clio* eſt exprimée par une tête couronnée de laurier, & par un rouleau d'où pendent des courroies. Peut-être cependant faut-il reconnoître ici Calliope; car ce rouleau eſt commun à l'une & à l'autre dans les peintures d'Herculanum.

Dans le Muſéum Plio-Clémentin, *Clio* eſt diſtinguée par le rouleau qu'elle déploie comme Muſe de l'hiſtoire; ainſi que dans les peintures d'Herculanum, où Calliope en porte un ſemblable. Mais cette dernière tient ordinairement des tablettes.

Clio tient ſeule un rouleau ſur le ſarcophage du capitole, où ſont repréſentées les neuf Muſes. Elle paroît avec cet attribut ſur le marbre de l'apothéoſe d'Homère.

Son habillement eſt ſimple, & elle porte des bottines dans le Muſéum Plio-Clémentin. Auſonne la caractériſe par le vers ſuivant :

Clio geſta canens tranſactis tempora reddit.

Cette Muſe préſidoit à l'hiſtoire qui renferme l'éloge des héros; c'eſt pourquoi on dériva ſon nom ἀπὸ τῦ κλέος de la louange, ou de κλύω la renommée. Les premières hiſtoires de tous les peuples ſont ordinairement des poéſies que l'on chante. Celles des Grecs furent de cette eſpèce, & on s'accompagnoit de la lyre en les chantant. C'eſt ainſi qu'Achille (*Iliad. IX. v.* 189.) s'amuſoit à chanter les louanges des héros, κλέα ἀνδρῶν, ſur une lyre qu'il avoit enlevée avec d'autres dépouilles. De-là vient que *Clio* préſidoit à la poéſie hiſtorique.

CLIO étoit une des Nymphes compagnes de Cyrène, mère d'Ariſtée.

KAIEION. Les Grecs donnoient ce nom à une porte qui étoit pratiquée ſur les théâtres anciens, & par laquelle entroient les chars qui portoient les héros & les héroïnes des tragédies.

Jacques Byres, voyageur anglois, a donné la deſcription des ruines d'un ancien théâtre taillé dans le roc à Taormino en Sicile. Il y a obſervé ſur l'eſpace qui ſéparoit la ſcène de l'orcheſtre, une porte dont les jambages avoient été uſés par les eſſieux des chars.

CLITA, une des Grâces, ſuivant les Lacédémoniens. *Voyez* PHAENNA.

CLIVUS, colline, pente douce. Il y en avoit pluſieurs à Rome. *Clivus capitolinus* étoit la montée du capitole du côté du *forum*. *Clivus cucumeris* étoit dans la rue Salarie. Auprès de la porte de S. Sébaſtien, non loin de la porte Capène & du temple de Mars qui l'avoiſinoit, étoit placé le *clivus Martis*. L'inſcription ſuivante, trouvée dans les environs, nous apprend que cette colline fut abaiſſée :

CLIVUM. MARTIS. PER. PUBLICA.....
IN. PLANITIEM. REDEGERUNT.
S. P. Q. R.

On montoit ſur l'aventin par le *clivus publicius*, qui commençoit au *forum boarium*. Feſtus nous apprend que les deux frères Publicius étant Ediles, employèrent des amendes à faire applanir cette colline, pour la commodité des voitures; & que de-là elle fut appelée *clivus publicius*. Ovide parle de cette colline (*Faſt. v.* 293.) :

Parte lucant clivi, qui tunc erat ardua rupes,
Utile nunc iter eſt, Publiciumque vocant.

Le *clivus publius* n'étoit pas éloigné du fagutal, comme le dit Solin (*c.* 1.) : *Tarquinius-Superbus clivum pullium ad lucum fagutalem.* Le *clivus ſcauri* appartenoit au mont Cœlius. S. Grégoire en parle dans ſes lettres. (*lib. VII.* 13.)

La partie de la rue Suburra, qui montoit aux eſquilies, s'appeloit *clivus ſuburranus*. On deſcendoit du mont Palatin au grand cirque, ſelon Donati, & vers le *forum*, ſelon Nardini, par le *clivus victoriæ*. On appeloit enfin une partie des eſquilies, voiſine du Fagutal, *clivus virbius*, ou *orbius*, à cauſe de ſes ſinuoſités, *orbes*.

Digitized by Google

CLOACARIUM, impôt destiné à l'entretien des *cloaques* de Rome. Les Censeurs du temps de la république avoient soin de réparer ces ouvrages admirables d'architecture, & l'on prenoit les sommes nécessaires dans le trésor public; mais sous les Empereurs il y eut des Inspecteurs de cloaques, *curatores*, & un impôt fut établi pour cette dépense.

CLOACINA, Déesse des Cloaques. Titus-Tatius, Roi des Sabins, ayant trouvé par hasard une statue dans une *cloaque*, l'érigea en Divinité, & la consacra sous le nom de *Cloacina. Cloacinam*, dit Minutius Felix, *Tatius & invenit & coluit.*

CLOACINA est aussi un surnom donné à Vénus, à cause d'un temple qu'elle avoit près de Rome, dans un lieu marécageux, où autrefois les Romains & les Sabins, après s'être fait la guerre pour le rapt des Sabines, s'étoient réunis en un seul peuple. Il n'y a que Pline qui en fasse mention. (*xv.* 29.) Au reste, il appelle cette Vénus *Cluacina*, epithète qu'il dérive de *cluere*, purifier, à cause de la cérémonie que pratiquèrent les Sabins & les Romains lors de leur réconciliation, pour se purifier du sang qu'ils avoient répandu.

CLOAQUE. Denis d'Halicarnasse nous apprend que le Roi Tarquin le vieux, est le premier qui construisit des canaux sous la ville de Rome, pour en conduire les immondices dans le Tibre. Les canaux de cette espèce augmentèrent insensiblement, se multiplièrent à mesure que la ville s'agrandit, & furent enfin portés à leur perfection sous les Empereurs.

Comme les Romains, dans les premiers temps de la république, travailloient à ces canaux, ils trouvèrent dans un d'eux la statue d'une femme; ils en firent frappés; ils en firent une Déesse qui présidoit aux *cloaques*, & qu'ils nommèrent *Cloacine*. S. Augustin en parle au *liv. IV de la Cité de Dieu, ch. XXIII.*

Il n'en falloit pas tant pour engager des peuples de ce caractère à la multiplication de ces sortes d'ouvrages: leur religion s'y vit intéressée; car ils mêloient une espèce de sentiment religieux à leur attachement pour la ville de Rome; cette ville, fondée sous les meilleurs auspices; cette ville, dont le capitole devoit être éternel comme elle, & la ville éternelle comme son fondateur. Le desir de l'embellir fit sur leur esprit une impression qu'on ne sauroit imaginer.

L'exemple, l'émulation, l'envie de s'illustrer, de s'attirer les suffrages & la considération de ses compatriotes, & plus que tout cela, l'amour du bien commun, que nous regardons aujourd'hui comme un être de raison, produisirent ces édifices superbes & nécessaires qu'on admirera toujours; ces chemins publics qui ont résisté à l'injure de tous les temps; ces aqueducs qui s'étendoient quelquefois à cent milles d'Italie, qui étoient percés à travers les montagnes, qui fournissoient à Rome cinq cent mille muids d'eau dans vingt-quatre heures; ces *cloaques* immenses, bâties sous toute l'étendue de la ville, en forme de voûte, sous lesquelles on alloit en bateau, où dans quelques endroits des charrettes chargées de foin pouvoient passer, & qui étoient arrosées d'une eau continuelle qui empêchoit les ordures d'y pouvoir séjourner, (il y en avoit une entre autres qui se rendoit dans le Tibre de tous les côtés & de toutes les parties de la ville); c'étoit, dit Pline, le plus grand ouvrage que des mortels eussent jamais exécuté.

Cassiodore, qui étoit Préfet du Prétoire sous Théodoric, Roi des Goths, & bon connoisseur en architecture, avoue (*dans le recueil de ses lettres, épist. XXX. lib. V.*) qu'on ne pouvoit considérer les *cloaques* de Rome sans en être émerveillé.

Pline, (*lib. XXXVI. ch. XV*) dans la description qu'il donne des ouvrages que l'on voyoit de son temps dans cette capitale du monde, remarque encore que l'on y admiroit par-dessus tous les aquéducs souterrains de ce genre, ceux que construisit Agrippa à ses dépens pendant son édilité, & dans lesquels il fit écouler toutes les eaux & les ordures de cette ville immense. Il s'agit ici d'Agrippa, favori & gendre d'Auguste, qui décora Rome, non-seulement des *cloaques* dont parle Pline, mais de nouveaux chemins publics, & d'autres ouvrages aussi magnifiques qu'utiles, en particulier de ce fameux temple qu'il nomma *Panthéon*, construit en l'honneur de tous les Dieux, & qui subsiste encore à quelques égards sans ses anciennes statues & ses autres ornemens, sous le nom de *Notre-Dame de la Rotonde.* (*Art. de M. le Chevalier de Jaucourt.*)

Les Censeurs furent chargés de l'entretien & du nétoiement des *cloaques* de la république. Mais les Empereurs créèrent pour cet objet des officiers particuliers, appelés CURATORES CLOACARUM, comme on l'apprend de l'inscription suivante:

EX AUCTORITATE
IMP. CÆSARIS DIVI
NERVÆ FIL. NERVÆ
TRAJANI. AUG. GERM.
PONTIFICIS MAXIMI
TRIBUNICIÆ POTEST. V
CONSUL IIII P. P.
TI. JULIUS FEROX CURATOR
ALVEI ET RIPARUM TIBERIS
ET CLOACARUM URBIS TER
MINAVIT RIPAM R R PROXIMO
CIPPO DCCCLXXXVI. S.
(*Marlian. top. urb. Rom. v. 15.....*)

Digitized by Google

On employoit au nétoiement des *cloaques* les criminels. Pline le dit expreſſément (*épiſt. x. 41.*): *Solent ejuſmodi ad balneum, ad purgationes cloacarum, item munitiones viarum dari.*

CLOCA, ſurnom d'un nome propre aux joueurs de flûte, (*Pollux, lib. IV. c. 10.*)

CLOCHES. CLOCHETTES. } Le Scholiaſte de Théocrite dit (*idyl. II. v. 36.*) que les anciens faiſoient retentir de petites *cloches* dans les ſacrifices d'expiation, dans les myſtères des Cabires, des Corybantes & de Bacchus, qui n'étoient, ſelon la remarque de S. Clément d'Alexandrie, que des expiations, parce qu'ils croyoient que le ſon de l'airain *chaſſoit les ſouillures*, ἀπέλαυνεν τὰς μιάσματα.

On ſe ſervoit de *clochettes* principalement dans la célébration des Bacchanales & des myſtères de Bacchus. Sur un bas-relief du Capitole, repréſentant un triomphe de ce Dieu, on voit un Bacchant, à la tunique duquel ſont attachées devant & derrière pluſieurs *clochettes*, afin d'exciter un grand bruit en danſant. A la Villa-Sacchetti, près de Rome, on voit une Bacchante avec des *clochettes*; & il y en a une ſemblable dans les jardins Farneſe, au-delà du Tibre.

Ceux qui avoient été initiés aux myſtères de Bacchus, avoient ſoin de l'annoncer ſur leurs tombeaux, en y faiſant graver des ſymboles ou des attributs de Bacchus. C'eſt pourquoi l'on voit ſi ſouvent ſur les ſarcophages, des Bacchanales, les triomphes du Dieu du vin; & quelquefois ſes ſymboles ſeuls, tels que le thyrſe, ou la corbeille myſtique, ou même les *clochettes*. On trouve ces dernières ſculptées ſur le ſarcophage d'un enfant qui avoit été initié aux myſtères de Bacchus, comme on l'apprend de ſon épitaphe, expliquée par le ſavant Fabretti.

Eſchyle dit que Tydée portoit des *clochettes* attachées à l'anſe de ſon bouclier, & Euripide en a orné auſſi le bouclier de Rhoeſus, Roi de Thrace, & le poitrail de ſes chevaux. (*Æſchyl. ſept. cont. Theb. v. 391.*)

L'âne ſur lequel Silène eſt monté, porte ordinairement une *clochette* pendue au cou. C'eſt ainſi qu'il eſt repréſenté ſur un monument ſépulcral de la vigne Albani, où on lit: ΖΩΗC ΑΝΑΜΝΗCIC, *le ſouvenir de la vie*. Phèdre peint un mulet fier de ſa *clochette*. (*I. 8. 4.*)

. . . . . *Celſa cervice eminens*
Clarumque collo jactans tintinnabulum.

Cet uſage d'attacher des *clochettes* au col des beſtiaux les a fait appeler par Sidoine (*epiſt. 22.*) *greges tintinnibulatos*. Les Grecs & les Romains en attachoient auſſi aux harnois des chevaux, Ariſtophane (*Rana IV. 1. 59.*) & Phavorinus en font mention.

Les *clochettes* d'un Priape de Portici ſont de bronze, damaſquinées en argent. Apparemment que leur ſon devoit produire un effet à peu-près ſemblable à celui des *clochettes* qu'on attachoit aux boucliers des anciens; ici, elles étoient faites pour inſpirer de la terreur aux ennemis; & là, elles avoient pour objet d'éloigner les mauvais génies.

Cette opinion ſuperſtitieuſe fit placer auſſi des *clochettes* ſous les chars des triomphateurs avec des fouets, ſelon Zonare (*11. p. 32.*)

Chez les Grecs, les marchands de poiſſons appeloient dans les marchés les acheteurs avec une *cloche* ou *clochette* (*Plutar. ſympoſ. IV. 4.*) Strabon raconte des habitans d'Iaſus (*XIV. p. 463.*) qu'un habile joueur de lyre ayant fait retentir la place publique de cette ville des ſons de ſon inſtrument, fut écouté par les Iaſiens, juſqu'à ce qu'une *cloche* annonçât l'ouverture du marché aux poiſſons. A ce bruit tous les auditeurs abandonnèrent le muſicien.

C'étoit avec une *cloche* que l'on annonçoit à Rome l'ouverture des bains. (*Martial. XIV. 163.*)

Redde pilam, ſonat as thermarum: ludere pergis?
Virgine vis ſola lotus abire domum?

Urſinus dit qu'il avoit une *clochette* de bronze, trouvée en 1548 dans les ruines des Thermes de Diocletien, ſur laquelle étoient gravés ces mots: FIRMI BALNEATORIS.

Le Soldat, chargé de faire les rondes de nuit dans les forteresſes & les camps des Grecs, portoit une *clochette*, ce qui le fit appeler dans leur langue *Codonophore* (*Ariſtoph. Aves p. 580. & Scholiaſtes. & Suidas.*) Héſychius dit que cet Officier annonçoit ſon paſſage par le bruit de la *clochette*, afin de connoître par la réponſe ou le ſilence des ſentinelles, ſi elles étoient endormies. Thucydide parle auſſi de cet uſage. (*IV. p. 341. D.*)

C'étoit une *cloche* qui réveilloit à Rome les eſclaves, & qui les appeloit au travail. (*Lucian. de mercede conduct.*) On y portoit auſſi des *clochettes* dans les pompes funèbres, pour avertir de leur paſſage le Flamine de Jupiter, de crainte que ce Pontife ne contractât une impureté légale, en attendant les flûtes des funérailles. La même raiſon peut-être faiſoit attacher des *clochettes* au col des criminels que l'on conduiſoit au ſupplice. (*Plaut. Pſeud. I. 3. 98.*)

Il faut obſerver que dans tout cet article nous avons employé indifféremment les mots *cloches* & *clochettes*, non-ſeulement pour déſigner de véritables *cloches* & *clochettes*, mais encore des baſſins de métal, *lanx*, qui en faiſoient quelquefois l'office.

CLOCHES de cryſtal pour les plantes. Les Romains s'en ſervoient dans leurs vergers pour faire mûrir & pour conſerver les fruits. Nous l'ap-

Digitized by Google

prenons de la 68e épigramme du 8e livre de Martial :

. . . Qui Coreyrei vidit Pomaria regis,
Rus, Entelle, tua præferat ille domûs.
Invida purpureos urat nè bruma racemos,
Et gelidum Bacchi munera frigus edat;
Ondita perficua vivit vindemia gemma,
Et tegitur felix, nec tamen uva latet.
Fœmineum lucet sic per bombycina corpus:
Calculus in nitidâ sic numeratur aquâ.
Quid non ingenio voluit Natura licere?
Autumnum sterilis ferre jubetur hyems.

« Celui qui a vu les vergers du Roi de Corcyre (Alcinoüs) leur préfère ta maison champêtre, cher Entellus. Tu sais préserver des rigueurs de l'hiver les grappes pourprées de la treille, & empêcher la froide gelée de dévorer les dons de Bacchus. Le raisin vit enfermé sous un cristal transparent, qui le couvre sans le cacher. Ainsi une gaze légère laisse voir les formes d'un beau corps; ainsi l'œil peut compter les cailloux au fond d'un ruisseau lympide. Que peut refuser encore à l'industrie humaine la Nature avare? Le stérile hiver est forcé de donner les fruits de l'automne. »

CLODIA. Voyez CLAUDIA.

CLODIANUS, surnom de la famille CORNELIA.

CLODIUS. Il faudroit, dit Winckelmann, (*hist. de l'Art. liv. 6. ch. 5.*) parler ici d'une belle statue plus grande que le naturel, & conservée à la Villa Pamfili, s'il étoit vrai qu'elle représentât l'ennemi de Cicéron, le fameux *Clodius*, ainsi qu'on l'a avancé dans quelques écrits. C'est une figure de femme drapée, dont le sein a peu d'élévation, caractère qui, joint aux cheveux courts & frisés, peu en usage chez les personnes du sexe, a été la raison de cette dénomination. On a prétendu que cette figure représentoit *Clodius*, lorsqu'il s'introduisit sous l'habit de femme chez Pompéia, épouse de César, avec laquelle il avoit une intrigue, & qu'il voulut s'ouvrir l'accès auprès de sa maîtresse, à la faveur des mystères de la bonne Déesse, que cette dame célébroit dans sa maison. Il faut convenir que la dénomination de cette statue, quelque peu fondée qu'elle soit, est assez savante. Mais les cheveux de cette figure qui représente Electre, sont entièrement traités comme ceux du groupe d'Electre & d'Oreste dans la Villa Ludovisi, appelés mal-à-propos Papirius avec sa mère.

Comme je crois rétablir la véritable dénomination de cette statue, dont le socle antique est défectueux, je m'imagine que la figure d'Electre, avec celle d'Oreste qui est perdue, formoient ensemble un groupe, de façon que le bras gauche d'Electre reposoit sur l'épaule d'Oreste.

CLODONES. Plutarque dit qu'on donnoit ce nom aux Bacchantes de la Macédoine; mais il ne nous apprend pas pourquoi.

CLOELIÆ fossa, retranchement creusé à quatre milles de Rome.

CLONIUS, un des cinq chefs qui conduisoient les Béotiens de Thèbes au siége de Troye, sur cinquante vaisseaux.

CLOTHO, la plus jeune des trois Parques: son nom fait allusion à son office; car elle est censée filer (κλώθειν) le temps de la vie, ou, selon d'autres, c'est elle qui tranche le fil de nos jours. *Voyez* PARQUES.

CLOU. « Les portes de bronze à Herculanum, dit Winckelmann, étoient ornées de gros *clous* de bronze; on les a placés sur les trois côtés du piédestal fur lequel porte le cheval de bronze du cabinet de Portici. La tête des *clous* des portes du Panthéon, a cinq pouces de diamètre. Il y en a deux dans la collection des antiques du Roi. On appeloit cette espèce de *clous*, *clavi capitati*, à cause du travail fini de leurs têtes (*Var. de re rust. lib. 11. c. 9.*) ; & Bentley (*Not. ad Hor. l. 111. carm. 24. v. 6.*) veut qu'on ait donné aussi à ces têtes le nom de *vertices*. Philander (*Annot. ad Vitruv. l. VII. c. 3. p. 275.*) croit que ce sont ces *clous* que Vitruve appelle *clavi muscarii*, sentiment que d'autres ont aussi soutenu. Pline (*lib. XII. c. 57.*) donne le nom de *muscarium*, (chasse-mouches) aux larges bouquets du haut de la tige de quelques fleurs & plantes qui contiennent la graine. Dioscoride (*lib. III. c. 55.*) se sert pour cela du mot de σπάθιον, parasol; & comme quelques chasses-mouches ont peut-être eu cette forme, on soupçonne que c'est-là ce qui a donné lieu à cette dénomination. La tête d'un *clou* de bronze du cabinet du collège Romain, a véritablement la figure d'un parasol en forme de champignon; ce qui sans doute doit avoir eu quelque signification particulière; car le long de la queue carrée de ce *clou* sont gravés plusieurs caractères, & sur l'un des côtés on lit : ΙΑΩ ΣΑΒΑΩΘ. J'ai vu cependant la tête d'un gros *clou* de bronze, sur laquelle étoit travaillée une mouche en relief; elle avoit été achetée par le P. Paciaudi, pour le Comte de Caylus. »

On voit dans le cabinet de Ste Geneviève trois *clous* de bronze, longs de cinq pouces, & dont la tête n'a que cinq lignes de largeur. Il y a sur la tige des lignes tracées obliquement. Ces *clous* simples & dénués d'ornemens, ont quelquefois été confondus avec des aiguilles de tête. *Voyez* BULLÆ.

CLOU. Tite-Live rapporte que les anciens Romains, encore grossiers & sauvages, n'avoient

Digitized by Google

pour annales & pour faſtes que des *clous* qu'ils attachoient au mur du temple de Minerve, qui faiſoit partie de celui de Jupiter-Capitolin. Il dit auſſi que les Etruſques, peuples voiſins de Rome, en fichoient à pareille intention dans les murs du temple de Nortia, leur Déeſſe. Tels furent les premiers monumens dont on ſe ſervit pour conſerver la mémoire des événemens, au moins celle des années; ce qui prouve qu'on connoiſſoit encore bien peu l'écriture à Rome, & qui rend douteux ce que les hiſtoriens ont raconté de cette ville avant ſa priſe par les Gaulois. D'autres prétendent que c'étoit une ſimple cérémonie de religion, & ſe fondent auſſi ſur Tite-Live, qui dit que le Dictateur, ou un autre premier Magiſtrat, attachoit ce *clou* myſtérieux aux ides de Septembre, *idibus Septembr. clavum pungat*; mais ils n'expliquent ni le ſens ni l'origine de cette cérémonie, & la regardent ſeulement comme un ſecours pour l'ancienne chronologie, ſurabondamment ajouté aux annales écrites.

On avoit auſſi coutume à Rome, dans les calamités publiques, d'attacher un *clou* dans le temple de Jupiter. Dans une peſte qui déſola Rome, le *clou* ſacré fut placé par le Dictateur, & la contagion ceſſa. En cas de troubles inteſtins & de ſéceſſion, c'eſt-à-dire de *ſchiſme* de la populace, on avoit recours à ce *clou*. Dans une circonſtance ſingulière où les Dames Romaines donnoient à leurs maris des philtres qui les empoiſonnoient, on penſa que le *clou* qui dans les temps de troubles avoit affermi les hommes dans le bon ſens, pourroit bien produire le même effet ſur l'eſprit des femmes. On ignore les cérémonies qu'on employoit dans cet acte de religion, Tite-Live s'étant contenté de marquer qu'il n'appartenoit qu'au Dictateur, ou à ſon défaut au plus conſidérable des Magiſtrats de placer le *clou*. Manlius Capitolinus fut le premier Dictateur créé pour cette fonction. (*Mem. de l'Acad. des Bell. Lett. tom. VI.*)

CLOVIA, famille Romaine, dont on a des médailles que l'on place avec celle de la famille CLOULIA. *Voyez ce mot.*

CLOULIA, famille Romaine, dont on a des médailles:

RR. en argent.
R. en bronze.
O. en or.

CLUACINA. Voyez CLOACINA.

CLUDO, poignard de théâtre à l'uſage des Romains, & qui ne différoit en rien du nôtre; la lame rentroit dans le manche quand on s'en frappoit, & un reſſort ſpiral l'en faiſoit ſortir quand on s'étoit frappé. C'eſt ainſi que le décrit Achille Tatius (*Buleng. de Theat. I. 55.*)

CLUNACULUM, c'étoit un couteau des victimaires.

CLUNIA, en Eſpagne. CLOUNIOQ.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRR. en bronze. . . . *Florez*. . . . *Hunter*.
O. en or.
O. en argent.
Devenue *Municipe*, cette ville a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Tibère, avec cette légende: *CLUNIA*.

CLUPEUM. Voyez BOUCLIER votif.

CLUSIUM (monument de). *Voyez le diction. d'Architecture.*

CLUVIA. Voyez CLOVIA.

CLYMÈNE, fille de l'Océan, fut aimée du Soleil, dont elle eut Phaeton & les Héliades. *Voyez* HELIADES, PHAETON.

CLYMÈNE, autre fille de l'Océan, & compagne de la Nymphe Cyrène, mère d'Ariſtée.

CLYMENUS, père d'Harpalice. *Voyez* HARPALICE.

CLYPEUS. Voyez BOUCLIER.

CLYTE, femme du Roi Cyſicus, n'ayant pu ſurvivre au Roi ſon époux, qu'elle aimoit éperduement, ſe pendit de déſeſpoir. *Voyez* CYSICUS.

CLYTEMNESTRE étoit fille de Léda, femme de Tyndare, & ſœur de Caſtor, de Pollux & d'Hélène. Elle épouſa en premières noces Tantale, fils de Thyeſte, dont elle eut un fils. Selon Euripide, dans *Iphigénie*, Agamemnon, Roi d'Argos, tua le père & le fils, & enleva *Clytemneſtre* contre ſon gré. Caſtor & Pollux, pour venger cet affront, lui déclarèrent la guerre; mais Tyndare, leur père, qui avoit conſeillé l'enlèvement, réconcilia ſon nouveau gendre avec ſes fils. Ce mariage fut très-funeſte à Agamemnon & à ſa famille. A peine ce Prince fut-il parti pour la guerre de Troye, que la Reine ſe laiſſa ſéduire par Egyſte (*Voyez* EGYSTE.) & ſe ſervit enſuite de lui pour faire périr ſon mari, lorſqu'il revint à Argos. Cachant le parricide qu'elle méditoit ſous de feintes careſſes, un jour qu'Agamemnon ſortoit du bain, elle lui fit donner une tunique ſerrée par le haut, qui lui ôtoit entièrement la faculté de faire uſage de ſes bras. *Clytemneſtre* & Egyſte ſe jetèrent alors ſur lui, & le maſſacrèrent. Oreſte vengea long-temps après cette mort ſur ſa mère, qu'il tua avec Egyſte ſon adultère. *Clytemneſtre*, dans l'Electre de Sophocle, prend pour prétexte de l'aſſaſſinat de ſon mari la mort d'Iphigénie, à laquelle Agamemnon avoit conſenti. *Voyez* AGAMEMNON, CASSANDRE, EGYSTE, ELECTRE, ORESTE.

CLYTIDES. La famille des *Clytides* dans la Grèce étoit ſpécialement deſtinée aux fonctions des Aruſpices, avec celle des Jamides.

CLYTIE, une des Nymphes de l'Océan; après avoir été aimée d'Apollon, eut le chagrin de s'en

Digitized by Google

voit abandonnée pour Leucothoé : piquée de cette préférence, elle trouva moyen de faire périr sa rivale. Mais Apollon n'eut plus pour elle que du mépris ; ce qui la jeta dans un tel désespoir, qu'elle se laissa mourir de faim. Couchée nuit & jour sur la terre, les cheveux épars, tournant sans cesse les yeux vers le soleil, elle l'accompagnoit de ses regards pendant toute sa course, jusqu'à ce qu'enfin elle fut changée en cette fleur, qui se tourne toujours vers le soleil, & qu'on appelle *héliotrope*, *tournesol*, ou simplement *soleil*.

CLYTIUS, un des géans qui firent la guerre aux Dieux ; Vulcain le terrassa avec une massue de fer rouge, & le mit ainsi hors de combat.

CLYTIUS, fils d'Alcméon & de la fille de Phégée, se sépara de ses oncles maternels, ne doutant pas qu'ils n'eussent tué son père, & se retira en Elide, où il laissa de la postérité. Le Devin Epérastе descendoit de lui. *Voyez* ALCMEON.

CLYTIUS, frère de Calétor, qu'Ajax tua au siège de Troye, & père de Procléa, femme de Cygnus.

CN. Lorsque l'on trouve cette sigle jointe à des nombres dans un ancien calendrier, on la prend pour une abréviation du mot *congiarium*. Lorsqu'elle se trouve seule, ou jointe à un nom propre, elle est l'abrégé de *Cnaus*.

CNACALÉSIE. Diane fut ainsi appelée d'un temple que lui avoient élevé les Caphyens dans l'Arcadie, sur le mont Cnacalus. Les fêtes que l'on y célébroient en son honneur portoient le même nom. (*Pausan. in Arcad.*)

CNÆUS, ou *CNEUS*. Ce mot dans son origine désigna chez les Romains ceux qui étoient nés avec quelque difformité ; il devint ensuite un prénom de la famille *Domitia*. On le prononçoit *GNÆUS* ; de-là vient qu'il est souvent écrit de cette manière sur les marbres, où on lit aussi quelquefois simplement *NÆUS* sans c ni g.

CNAGIA. Diane étoit adorée dans la Laconie sous ce nom, qui lui vint de *Cnagius*. Ce Lacédémonien étant esclave dans la Crète, s'empara d'une statue célèbre de Diane, & se sauva dans sa patrie avec la statue & la prêtresse.

KNHMIΔEΣ, bottes. Homère emploie toujours ce mot au pluriel ; & cependant nous voyons sur plusieurs monumens que les Grecs n'en portoient qu'une seule. *Voyez* BOTTE & BOTTINE.

CNEPH. } Etoient des noms synonymes à
CNUPHIS. } celui d'*Agathodémon*. (*Voyez* ce mot.) Ils désignoient dans la théologie Egyptienne l'Etre Suprême qui régit tout l'univers. On l'appeloit *Cneph* lorsqu'il envoyoit des biens, & *Tithrambo* quand il envoyoit des maux. Eusèbe (*Prap. Evangel.* l. c. 10. *p.* 41.) atteste l'identité d'*Agathodémon* & de *Cneph*, & il désigne au même endroit la figure hiéroglyphique sous laquelle on représentoit *Agathodémon*. Cet emblème étoit d'abord le Θ des Grecs, où, selon Eusèbe, un serpent étendu dans un cercle qu'il touchoit des deux côtés ; secondement, une croix dans un cercle (⊕). Le dernier symbole est le plus commun ; & l'on voit souvent dans les monumens Egyptiens des sphynx qui appuient une de leurs pattes sur cette espèce de roue. Horapollon donne l'explication de ces deux emblèmes, dans le premier desquels le cercle représentoit l'univers, & la ligne droite le serpent, tandis que dans le second c'étoit par la croix que l'univers étoit représenté, ainsi que le serpent par le cercle. Il dit (*lib.* 1. *cap.* 64.) que les Egyptiens désignoient par le symbole d'un serpent entier, l'esprit ou le génie qui parcourt ou entoure tout l'univers, c'est-à-dire, *Agathodémon* ou *Cneph*.

Plutarque a souvent erré en parlant des antiquités Egyptiennes. Il dit (*de Iside & Osiride*, *p.* 359.) que tous les Egyptiens dépensoient de fortes sommes pour les funérailles des animaux qu'ils adoroient, & que l'on ne devoit faire d'exception à cette proposition qu'en faveur des habitans de la Thébaïde, *parce qu'ils n'adoroient pas un Dieu mortel, mais un Dieu appelé CNEPH, qui n'étoit point né, & qui ne pouvoit mourir.* Hérodote, l'écrivain Grec le mieux instruit des antiquités Egyptiennes, assure au contraire (*lib.* 2. 74.) qu'il y avoit auprès de Thèbes des serpens sacrés sans venin, petits, chargés de deux cornes sur le sommet de la tête (*cerastes Linnæi*), que les habitans du pays enseveliſſoient avec respect dans le temple de Jupiter. Ce serpent est l'*Agathodémon*, qui paroît si souvent sur les médailles d'Egypte, & sur les Abraxas, où il porte ordinairement le nom de *Cnuphis*.

Jablonski a trouvé dans la langue des Coptes, l'ancienne langue Egyptienne, que le mot *cnuphis* veut dire *bon*, & que le mot *cneph* est devenu par des additions ordinaires à cette langue, celui de *cnuphis*. On voit dans Jamblique (*de Myster. sect. VIII. c.* 3.) que le nom d'un Dieu Egyptien étoit *Ἰαπὼν*, *ἰῶτον* ou *ἰχθὸν*. En réunissant *ichton* & *cneph*, génie-bon, on aura *ichnuphis*, synonyme d'*agathodémon*, ou de l'âme du monde.

Cneph, ou l'âme du monde, étoit la même divinité que *Phthas* ou Vulcain ; mais les Platoniciens modernes firent de ces deux noms deux divinités distinctes ; ils en firent même trois en y joignant *Neith* ou Minerve, simple emblème de la sagesse du principe créateur. Ils créèrent pour ces trois divinités nouvelles un nom commun, celui de *Camephis*, qui veut dire en langue cophtique, conservateur de l'Egypte.

L'utilité que les Egyptiens tiroient des eaux du Nil, le firent appeler par excellence le *bon-génie*, ou *Agathodémon* (*Ptolem. lib. IV. c.* 5.), ou *Cneph*. De-là vient que la tête du serpent sacré est quel-

Digitized by Google

quefois remplacée sur les médailles d'Égypte par celle de Sérapis, c'est-à-dire, de la divinité particulière du Nil. C'est aussi à cause de cette dénomination que l'on donna aux Prêtres qui gardoient les bœufs sacrés, symboles particuliers du Nil *fertilisateur* de l'Egypte, des noms composés de celui de *Cnuphis*; tels furent *Onuphis*, *Ichonuphis*, &c.

Cnuphis avoit un temple célèbre dans l'isle d'Éléphantine, située sur les confins de l'Egypte & de l'Ethiopie.

Eusèbe, (*Præpar. Evang. lib. 3. c. 11. p. 115.*) dit que les Egyptiens représentoient *Cneph* sous la figure d'un homme de couleur bleuâtre, & presque noir, tenant une ceinture ou un sceptre. Sa tête étoit ornée de grandes plumes.

CNIDE } en Carie. . . . KNI & KNIAION.
CNIDUS }

Le symbole de cette ville est un lion à mi-corps.

Ses médailles autonomes sont :

R. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Nerva, d'Antonin, de M. Aurèle, de Faustine jeune, de Sévère, de Caracalla, de Plautille.

Cnide, appelée aussi *Gnide*, étoit célèbre par le culte qu'elle rendoit à Vénus, & par la statue de cette Déesse, qui étoit l'ouvrage de Praxitèle.

Les joncs de *Cnide* étoient employés pour écrire sur les feuilles du papyrus, & on les transportoit dans tout l'empire Romain.

CNISME, danse & air de danse des Grecs, qu'on exécutoit sur la flûte.

CNOSSUS, en Crète. KNΩΣΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont :

Le labyrinthe.

Un carquois.

Un aigle éployé.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste.

CNUPHIS. *Voyez* CNEPH.

COA vestis. *Voyez* COS.

COACTILIA. } *Voyez* FEUTRE.
COACTILIARIUS. }

COACTIO. Ce mot désignoit dans les cirques les demandes extraordinaires du peuple. Tantôt il exigeoit (*cogebat*) de nouvelles courses par-delà le nombre fixé par l'usage, tantôt il vouloit que tel cocher courût avec les chevaux de tel autre, & quelquefois il demandoit que tel cocher fournit une course sans fouet, & sans exciter ses chevaux du geste ou de la voix. Il est fait mention de ces *coactiones* dans les épitaphes des cochers. *Voyez* COCHER & *Miliarii*.

COALEMUS, Dieu de l'imprudence. Κωλεμος veut dire, *imprudent*, *fot*.

COBALES. C'étoient des génies malins & trompeurs, de la suite de Bacchus. Il en est parlé dans Aristophane. Son Scholiaste (*in Pluto v.* 279.) dit que les *Clobales* étoient des génies malins & trompeurs, de la suite de Bacchus. Ce mot est grec, & signifioit chez les Grecs à peu-près ce que signifie chez nous un escamoteur, un filou, un bohémien. Κοβαλος, dit le même Scholiaste sur le *v.* 1047 *de la Comédie des Grenouilles*, est la même chose que ματαιος, c'est-à-dire, *un ruse*; & sur le *v.* 270 *de la Comédie intitulée les Cavaliers*, il dit qu'il signifie trompeur, filou. Hésychius l'interprète encore, un jaseur, un causeur, un hableur; d'autres, selon lui, l'expliquent par ματαιος, un diseur de fadaises ou de bagatelles; & d'autres enfin un débauché, un rieur, un railleur, un bouffon. On les appeloit aussi, selon le Scholiaste cité, Κορυνηφοροι, *corynephore*, c'est-à-dire, qui porte une massue, un garde. Les *cobales* étoient donc des gens de la suite de Bacchus, & comme ses gardes; mais ils étoient en même-temps des bouffons, qui, par leurs bons mots, leur babil, leurs tours de passe-passe, leurs ruses, escamotoient tout ce qu'ils pouvoient, & filoutoient les gens.

COBALT. On verra à l'article AZUR l'essai qu'a fait M. Darcet, de l'Académie des Sciences, sur la *couverte* bleue, d'une petite Isis de terre cuite Egyptienne, par lequel il a prouvé qu'on y avoit employé un véritable *cobalt*. Voici un passage de M. de Paw sur le même objet. (*Recher. Philos. sur les Egypt. & les Chinois*, *t. 1. p. 327.*) :

« Il y a un point qui concerne l'état de la chimie chez les Egyptiens, & qu'on peut dire être couvert de beaucoup de ténèbres. Pline assure qu'un Souverain de l'Egypte avoit trouvé le moyen de contrefaire la pierre précieuse, nommée *cyanus*, & qui n'a aucun rapport avec le saphir des modernes; ce que M. Hill a très-bien prouvé. (*Voyez son Traité des Pierres de Théophraste.* Le cyanus des anciens étoit un *lapis lazuli*). Or, comme les anciens distinguoient leur cyanus en mâle & femelle, Agricola a cru que le procédé dont il est ici question, consistoit à rehausser la couleur & à changer les femelles en mâles par leur propre teinture. (*Tinctura ex cyano fœminâ fit mas. Primus autem gemmam illam tinxit Rex Ægypti : crystalli etiam & vitra sic tinguntur ut speciem cyani exprimant ; sed tactus maximè lingua facilè deprehendit fraudem. De nat. Fossilium, p. 623. col. 1.* Ce passage feroit croire qu'Agricola ne connoissoit point le cyanus des anciens). Mais je n'examinerai pas tout cela, étant convaincu, comme je le suis

Digitized by Google

suis, que Pline s'est trompé, & a confondu une opération avec une autre. On trouve beaucoup plus de lumière dans Théophraste, qui dit que le Roi d'Egypte dont il s'agit, avoit découvert la méthode de faire du bleu ou du faux azur; de sorte qu'il n'est point proprement question d'une pierre précieuse, mais d'une substance colorante, pour teindre les fayences, les émaux & les verres. Quand on voit les ouvriers Egyptiens employer des sels alkalis & une espèce de gros sable, alors on ne doute point qu'ils n'ayent tiré, comme on fait aujourd'hui, de la substance métallique du *cobalt*, une terre, qui, étant mêlée de soude & de silex, se vitrifie aisément, & produit ce qu'on nomme maintenant le *bleu d'émail*. La difficulté est de savoir dans quel temps peut avoir vécu ce Roi, dont le nom n'existe nulle part dans les monumens; mais c'est une folie manifeste de vouloir que ce soit le père de Ptolémée, fils de Lagus. »

Le Comte de Caylus avoit consulté, en 1760, sur les poteries étrusques & campaniennes, Roux, chimiste célèbre de Paris. Voici la réponse qu'il en avoit reçue, & qui est entièrement conforme au résultat trouvé par M. Darcet (*Caylus, Rec. v. p. 233*):

« Les différens morceaux de poterie que vous » m'avez envoyés, Monsieur, démontrent évi- » demment que les habitans de Velleia avoient » toutes les différentes espèces de poteries dont » nous nous servons aujourd'hui; qu'ils avoient » trouvé l'art de les enduire de verre, de plomb, » &c. Ils avoient, comme nous, une fayence » qui m'a paru parfaitement semblable à celle de » nos manufactures. Il y a même quelques mor- » ceaux qui égalent la plus belle fayence de la » Chine. Le bleu de ces fayences m'avoit fait » conjecturer qu'ils y employoient le safre ou » la chaux de *cobalt*; cette conjecture s'est tour- » née en certitude, depuis que j'ai vu la matière » bleue en grappe, que vous m'avez commu- » niquée.

» Cette matière est composée d'une substance » fixe, vitreuse, mêlée avec du sable, qu'on y » distingue à la loupe; le lavage, en enlevant une » portion de ce sable, enfonce la couleur: les » acides, qui d'ailleurs ne mordent pas sur elle, » lors même qu'on les fait bouillir, produisent le » même effet.

» Ce qui pourroit faire douter que ce fût du » vrai safre, c'est la couleur qui est bleue, au » lieu que celle qu'on emploie aujourd'hui dans » nos manufactures est d'un gris cendré; mais » cela même me confirme dans mon opinion. Le » safre que nous employons aujourd'hui n'est que » la chaux de *cobalt*, qui reste après qu'on a fé- » paré l'arsenic, & à laquelle on mêle du sable » & de l'eau, ce qui lui fait prendre corps. Il y » a bien de l'apparence que les premiers métal- » lurgistes, qui traitèrent la mine qui fournit » cette substance, n'avoient en vue que d'en re- » tirer l'arsenic. Quelque hasard leur aura appris » que le résidu vitrifié avec quelque fondant, don- » noit un verre bleu; ce qui les aura engagés à le » faire entrer dans les émaux; & pour cet effet, » ils auront commencé par le faire vitrifier; mais » s'étant convaincus dans la suite qu'il étoit égal » d'y employer la chaux de *cobalt*, ou le verre » qu'elle produit, on se sera épargné les frais » d'une vitrification inutile. Ainsi, la couleur » bleue du safre de Velleia, démontre la naiſ- » sance de l'art qui traite de cette matière.

» On peut encore m'objecter que les Auteurs » anciens n'en ont point parlé. J'avoue que je ne » connois aucun Auteur qui en ait fait mention » avant Agricola, qui dit dans son traité *de natura* » *fossilium* (*page* 348. *édit. de Bâle*, 1558.) » *plumbi cinerei recrementum* (c'est le nom qu'il » donne à la chaux de *cobalt*, dont il ne connoiſ- » soit pas la nature) *cum rebus metallicis quæ* » *liquata vitri speciem gerunt, permiſtum vaſa* » *vitrea & ſtatia cæruleo colore tingit.....*»

COCALUS, Roi de Sicile, reçut chez lui Dédale, que Minos persécutoit; charmé de posséder un homme si célèbre, & qui s'étoit signalé par plusieurs beaux ouvrages, il n'eut garde de s'en défaire lorsque Minos vint le lui redemander à main armée; il défendit son hôte, & fit même périr le Roi de Crète. (*Ovid. Mét. lib.* 8.)

COCCEIA, famille Romaine, dont on a des médailles:

RRR. en argent.
O. en bronze.
O. en or.

Le surnom de cette famille est *Nerva*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

COCCINA.
COCCINEUS.
COCCUS.
} Les anciens teignoient en rouge (*coccineus color*) leurs laines, avec une substance colorante (*coccus*) que l'on recueilloit sur des végétaux; comme ils les teignoient en pourpre, ou rouge violet, avec un coquillage appelé *murex*. Les étoffes colorées avec le *coccus* (*coccina & coccinea*) étoient d'un grand prix, & on les assimiloit à la pourpre. (*Juvénal. ſat. III.* 283.):

. . . . . *Cavet hunc quem coccina lana*
Vitari jubet, & comitum longiſſimus ordo.

(*Martial. II.* 39.)

Coccina famoſa donas & janthina mœcha.

Quelle étoit cette substance que l'on recueilloit sur les végétaux, & que l'on appeloit *coccus*? Etoit-ce la cochenille d'Amérique, ou le kermès

Digitized by Google

fourni par une espèce de chêne-vert, ou enfin la cochenille de Pologne ?

1°. On peut assurer que la substance colorante que les anciens appeloient *coccus*, n'étoit pas fournie par l'insecte qui s'attache au figuier des Indes, *cactus opuntia* & *cactus coccinellifer* de Linnée ; puisque l'Amérique, où se trouve cet arbrisseau, ne leur étoit pas connue.

2°. Il y auroit de la témérité à dire que les anciens n'ont jamais employé pour teindre en rouge l'insecte qui s'attache aux racines du *scleranthus perennis* de Linnée, du fraisier & de quelques autres plantes ; car il se trouve dans plusieurs contrées de l'Europe, & en particulier dans la Pologne, où l'on en faisoit encore dans le dernier siècle un grand commerce pour les teintures des pays du Nord & de l'Asie.

3°. Le Κόκκος βαφικὸς des Grecs & de Dioscoride, le *coccus* de Pline & des Latins, & le *vermiculus* de Lucilius, étoient l'insecte appelé aujourd'hui kermès, qui s'attache à une espèce d'yeuse ou de chêne-vert, qui est commune en Languedoc & en Espagne. C'est de-là que les Romains tirèrent leurs *coccus*, ainsi que de la Galatie, de l'Arménie, de la Cilicie & de l'Afrique.

COGETUM Nestoris. Tertullien (*contrà Valentin. c.* 12.) parle de cette boisson de Nestor, appelée κυκεὼν par Homère (*Iliad. Δ.* 640.) Elle étoit composée, selon Festus, de miel & de jus de pavots. *Voyez* CYCÉON.

COCHENILLE. *Voyez* Coccus.

COCHER. Ceux qui conduisoient les chars dans les cirques & les hippodromes, étoient appelés à Rome *Aurigæ* & *Agitatores*. Ces *cochers* étoient ordinairement des esclaves, des affranchis ou des étrangers. Un citoyen libre se feroit déshonoré s'il eût fait dans les jeux les fonctions de *cocher*. De-là vint qu'il fut défendu par les loix Romaines (*Cod. xi. tit. 40. leg. 4.*) d'élever aux *cochers* vainqueurs, des monumens dans les places & les portiques publics. Elles ne le permirent que dans les avenues du cirque ou sur le *proscenium* du théâtre. Il paroît cependant que cette flétrissure n'étoit qu'une *note d'ignominie* très-légère, ou qu'elle ne fût pas toujours imprimée aux *cochers* ; car Ulpien (*l. 4. ff. de procurat. & defens.*) est d'avis que ces hommes ne soient pas regardés comme infâmes : *generaliter ita omnes opinantur, & utile videtur, ut neque agitatores. . . . ignominioſi habeantur.*

Sur le déclin de la république & sous les Empereurs, on vit de jeunes Romains d'une naissance distinguée conduire des chars dans les jeux publics. (*Asson. in Orat. Cicer. p.* 148 *&* *p.* 152.) Caligula donna des jeux, dans lesquels il n'y eut d'autres *cochers* que des Sénateurs (*Suét. in Cal. c.* 18. *n.* 6.) ; & il en fit les fonctions lui-même, sur le pont qu'il construisit à Bayes.

La Divinité que les *cochers* invoquoient avec le plus d'ardeur, étoit Neptune équestre, Ἵππιος chez les Grecs. Ils rendoient aussi un culte particulier à Epona, dont ils plaçoient la statue dans les écuries. (*Juvénal. VIII.* 152.)

. . . . . *Jurat*
Eponam, & facies oliſa ad præſepia pictas.

Ils couronnoient de roses cette statue (*Apul. Met. III. p.* 96.) : *Reſpicio pila media, qua ſtabuli trabes ſuſtinebat, in ipſo fere meditullio, Eponæ Dea ſimulacrum præſidens ædicula, quod accuratè corollis roſeis recentibus fuerat ornatum.* Mercure recevoit aussi les hommages des *cochers*, parce qu'il présidoit aux *Carceres*, auprès desquelles sa statue étoit placée.

C'étoit aussi près des *Carceres* que l'on construisoit des chambres dans lesquelles les *cochers* s'habilloient pour les courses. Vélius Longus parle de cet usage (*de orthographia*) : *Inverſis armis gladiatores pugnaſſe non eſt dicendum ; ſed verſis, hoc eſt tranſmutatis : ſed nec inverſis pannis agitaſſe aurigas, ſed verſis.* On vit quelquefois le même *cocher* courir alternativement sous les livrées de deux factions différentes ; il falloit bien alors qu'il pût changer d'habillement loin des yeux du peuple.

Après s'être revêtus de leur habillement distinctif, les *cochers* se plaçoient debout sur leurs chars, & ils nouoient les rênes des chevaux derrière leurs reins, afin d'être soutenus dans la rapidité des courses. Nous voyons dans Stace un *cocher* tombant de son char, dénouer les rênes qui l'entouroient, de peur d'être traîné par les chevaux (*n.* 504.) :

. . . . . *Ruit ilicet exſul*
Aonius, nexuſque diu per terga volutus
Exuit, abripitur longe moderamine liber
Currus.

Lutatius, commentateur de Stace, dit, sur cet endroit : *Se habenarum nexu, quo involutus per terga fuerat, liberavit, ne cum loris implicitus traheretur.*

Dès que le signal étoit donné, les *cochers* faisoient partir leurs chars avec la rapidité de l'éclair. Arrivés auprès des *meta*, ils s'efforçoient de raser le mur de la *ſpina*, d'enlever à leurs concurrens la place la plus voisine de cette *ſpina*, afin de tourner le plus court possible. Le mot *eripere* seul désignoit l'action du *cocher* qui enlevoit cette première place à quelqu'un de ses concurrens.

Arrivé au but, le *cocher* vainqueur descendoit de son char, s'élançoit sur la *ſpina* pour y recevoir les prix de la main des Brabeutes ou des Préſidens des jeux. Le héraut publioit alors son nom

Digitized by Google

& ſa victoire. Les prix varioient ſuivant les jeux ; c'étoient des palmes, des manteaux, des couronnes, des ſtatues, &c. Quant aux couronnes d'or, on ne les donnoit aux *cochers* qu'à certaines époques, après le jour des jeux, comme nous l'apprenons d'une lettre de Pline (*x.* 119.) : *Athletæ ea, quæ pro iſelaſticis certaminibus conſtituiſti, aebeis ſibi putant ex eo die, quo ſunt coronati.* Les *cochers* faiſoient graver ſur leurs tombeaux le nombre des victoires & des prix qu'ils avoient remportés, avec le détail des attelages qu'ils avoient conduits, & des factions auxquelles ils avoient appartenus. En voici un exemple (*Ferret. Muſ. Lapid. III. Mémor.* 43.)

M. AURELIUS. POLINICES. NAT. VERNA. QUI. VIXIT.
ANNOS. XXIX. MENSES. IX. DIEBUS. V. QUI VICIT.
PALMAS. DCCXXXVII. SIC. IN. RUSSEO. DCCXXV. IN. PRASINO. IV. IN. VENETO. XII. IN. ALBO. XVII.
DECEMIUGE. VIII. SEIUGE. III.

Les Grecs érigeoient ſouvent des monumens à la gloire des *cochers* vainqueurs dans les courſes de chars. On peut ſe former une idée de ces monumens par quelques morceaux en moſaïques qui portent les noms des perſonnages, & que l'on voit à Rome dans la maiſon Maſſimi. On peut en acquérir une notion encore plus nette par l'inſpection d'un de ces *cochers* vainqueurs, monté ſur un quadrige, & exécuté preſque de grandeur naturelle dans un bas-relief, faiſant partie d'une grande urne ſunéraire de forme ovale, qui ſe trouve à la Villa Albani. Winckelman l'a publié dans ſes monumens de l'antiquité. (*Monum. Ant. ined.* n°. 203.) La Villa Négroni renferme auſſi une ſtatue qui repréſente un vainqueur du cirque. On a de la peine à reconnoître cette figure aujourd'hui, parce qu'en la reſtaurant, on en a fait un jardinier, à cauſe d'un poignard recourbé en forme de ſerpette, qui eſt attaché à ſa ceinture, & que le vainqueur du bas-relief de la Villa Albani, porte de la même manière. D'après cette fauſſe idée, on lui a fait tenir auſſi une houe de jardinier. Du reſte, ces *cochers* du cirque, à qui l'on dreſſoit des ſtatues, étoient la plupart du temps des gens du bas peuple. On les reconnoiſſoit en voyant leurs corps entourés d'une ceinture depuis la poitrine juſqu'au bas-ventre, & leurs têtes chargées d'un caſque plat, ſans cimier, garni de plumes des deux côtés.

Sidoine parle en général de ces attributs diſtinctifs des *cochers* (*Carm.* 23. *n.* 31.) :

Veſtra inſignia continent miniſtri
Ora, & lora manus, jubaſque tortas
Cogunt flexilibus latere nodis.

On reconnoît dans ces vers les cheveux du *cocher* de la Villa Albani relevés en un ſeul rouleau. Suétone (*Calig. c.* 19. *n.* 5.) déſigne par les mots *quadrigarius habitus*, ces mêmes attributs. Les plis que formoit autour du corps des *cochers* leur tunique courte & entrelaſſée de bandelettes, l'ont fait appeler par le code Théodoſien (cité plus haut) *rugoſi ſinus*. Stace a parlé auſſi de leurs caſques ornés d'ailes. (*Theb. VI.* 330.)

Ipſe habitu niveus : nivei dant colla jugales.
Concolor eſt albis, & caſſis, & infula crijtis.

Le Poëte déſigne ſans doute par *infula* une bandelette qui lioit leurs cheveux & les tenoit relevés.

Athénée (*V. p.* 201. *F.*) appelle *mitrare* le caſque des *cochers* ; ce qui déſigne ſon peu d'élévation, & ce qui s'accorde avec le monument.

Dans les temps héroïques, les *cochers* s'aſſeyoient ou ſe tenoient debout aux côtés des guerriers qui combattoient ſur les chars. Sous le bas-Empire, ils s'aſſirent ſur le devant des chars, lorſqu'ils eurent quatre roues. On voit un exemple de ce dernier uſage ſur un marbre, publié par Onuphre dans les *Antiquités de Vérone*.

COCHLEA, porte des ſouterreins (*cavea*) où l'on renfermoit les animaux deſtinés aux amphithéâtres. Varron dit (*de Re Ruſtica III.* 3.) : *Optium humile eſt anguſtum, & rotuſſimum ejus generis, quod cochleam appellant, ut ſolet eſſe in cavea in qua tauri pugnare ſolent.*

COCHLEAR, meſure des ſolides & des liquides chez les Romains. *Voyez* LIGULE.

COCHON. « Tous les paſteurs, dit M. de Paw (*Recher. ſur les Egyptiens, tom.* 1. 147.) n'étoient pas en Egypte un objet d'horreur C'eſt proprement à ceux qui gardoient les troupeaux de *cochons*, qu'on avoit interdit l'entrée des temples : ils étoient diſtingués du reſte de la nation par leur longue chevelure, & ne pouvoient s'allier qu'entr'eux ; de ſorte qu'ils ont conſtamment formé une tribu iſolée, couverte de beaucoup d'opprobre. Comme les Egyptiens entretenoient des troupeaux de *cochons* pour le ſervice de l'agriculture, ils avoient inſtitué deux grandes fêtes, pendant leſquelles on n'offroit pas d'autres animaux en victimes que ceux-là ; ſans quoi ils ſe ſeroient trop multipliés, & au-delà du beſoin qu'en en avoit. Auſſi permettoit-on alors au peuple d'en manger la chair, pourvu qu'il n'y touchât point après la pleine lune, jour auquel ce ſacrifice devoit s'exécuter hors de l'enceinte des temples, & non par la main des miniſtres »

« Il faut pardonner à Hérodote, & encore à Eudoxe, cité par Elien, d'avoir dit que les Egyp-

Digitized by Google

tiens se servoient de *cochons* pour labourer & pour herser les terres ; car leur erreur n'est point si étonnante qu'elle paroit l'être, dès que l'on suppose que ces animaux voraces étoient introduits dans les campagnes immédiatement après l'inondation, pour y consommer les racines des plantes aquatiques, le frai de grenouilles, & tout ce que les Ibis ne pouvoient emporter en aussi peu de temps qu'il s'en écouloit entre la retraite du Nil & l'instant du premier labour, donné avec la charrue, instrument dont on n'a jamais pu se passer. »

« J'ignore si cette pratique a produit des effets aussi avantageux pour la culture, qu'on se l'étoit persuadé dans ces siècles reculés dont il est ici question ; car dans la suite on l'abandonna entièrement. Et alors cette tribu si détestée, parce qu'elle gardoit des animaux jugés utiles, & réputés immondes, disparut au point qu'il n'en est jamais plus fait mention ; mais on peut soupçonner, que profitant des troubles survenus par la révolte générale contre les Persans, elle s'associa à d'autres pâtres, & forma cette célèbre république de voleurs Egyptiens, qui se retranchèrent dans un marais du Delta, à peu de distance de la bouche Héracléotique du Nil, comme nous le voyons dans Héliodore (*Æthiopiques*, *liv. 1. p. 9.*) Quelques passages des Idylles de Théocrite ont fait croire mal-à-propos que Ptolémée Philadelphe parvint à dissiper & à détruire enfin totalement la confédération de ces brigands. (*Idyl. xv & xvii.*) Mais la vérité est qu'elle se soutint pendant plus de quatre cent ans après la mort de Philadelphe ; & on voit dans la vie de l'Empereur Marc-Aurèle, que ce fut sous son règne que les Romains affoiblirent cet état en y semant la discorde, contre laquelle aucune république n'a jamais résisté, & bien moins une république de voleurs. »

Athénée (*liv. ix. p.* 375.) rapporte, d'après Agathocle le Babylonien, que le *cochon* étoit un animal sacré chez les Crétois, parce qu'ils croyoient que Jupiter avoit été allaité par une truie. Ils avoient pour cet animal une extrême vénération. Les Prasiens, seuls entre les peuples de Crète, immoloient des *cochons* ; mais ce sacrifice avoit été ordonné par les loix qui leur prescrivoient cette victime.

On peut attribuer avec assez de vraisemblance la répugnance qu'avoient les Crétois pour les sacrifices des *cochons*, aux liaisons de commerce & de religion qui se formèrent de bonne heure entre eux & les Egyptiens. Quant aux autres Grecs, si l'on en croit Varron (*de Re Rustica*, *lib. II. c.* 4.), le *cochon* fut la première des victimes qu'ils offrirent aux Dieux. Ovide (*Mét. lib. xv.*) a chanté cette tradition :

. . . . . *Et prima putatur*
Hostia sus meruisse necem, quia semina pando
Eruerat rostro, spemque interceperat anni.

On voit sur un autel d'Hercule au capitole, & sur quelques médailles d'Eleusis, dans l'Attique, un *cochon* avec la masse d'Hercule placée au-dessus de cet animal. On immoloit un *cochon* dans les petits mystères d'Eleusis ; c'est pourquoi on regarde ce type comme une allusion à l'initiation d'Hercule aux petits mystères. Ils furent établis par Eumolpus, pour dédommager Hercule, qui, n'étant pas citoyen de l'Attique, ne pouvoit être admis aux grands mystères d'Eleusis.

On immoloit aussi le *cochon* à l'*Hercules Rusticus*, qui étoit la même divinité que Sylvain.

Les Argiens (*Ath. lib. III.*) immoloient aussi des *cochons* à Vénus dans les hystéries, fêtes qui avoient un nom dérivé de celui des victimes : ὗς, désigne en grec un *cochon*.

De tous les sacrifices où l'on immoloit des *cochons*, ceux de Cérès étoient les plus célèbres ; & c'est à cette Déesse qu'ils furent immolés pour la première fois, selon Ovide (*Fast. I.* 349.) :

Prima Ceres avida gavisa est sanguine porcæ,
Ulta suas merita cade nocentis opes.
Nam fuit vere novo teneris lædentia sulcis
Eruta fetigera comperit ore suis.

Le dégât que fait cet animal dans les moissons n'étoit pas, disoient les Pontifes, la seule raison qui le faisoit sacrifier à Cérès, ils en apportoient une seconde plus mystérieuse, c'étoit la situation de ses yeux qui l'oblige de regarder toujours la terre.

On immoloit une truie avec des cérémonies particulières, lorsqu'on faisoit des alliances & lorsqu'on se marioit. *Voyez-en le détail au mot* TRUIE.

Cérès, Hercule & Sylvain n'étoient pas les seules divinités que l'on honoroit par des sacrifices de *cochons*, ils étoient encore immolés aux autels des Lares. Cette offrande étoit faite ordinairement par ceux qui vouloient guérir de quelque folie ou manie, & par ceux qui en avoient été guéris. Horace (*Sat. II.* 3. 164.) dit de celui qui n'est point fol :

. . . . . *Immolet æquis*
Hic porcum laribus. . . . . .

Et Plaute, dans les Ménechmes (*II.* 2. 15.) :

MEN. Adolescens, quibus hic pretiis porci veneunt
Sacres sinceri? CY. Nummo. MEN. eum à me accipe.
Jube te piari de mea pecunia.
Nam ego quidem insanum esse te certò scio.

Les mots *sacres sinceri* dans ces vers de Plaute, désignent un *cochon* gras & sans défaut, le même

Digitized by Google

qui est appelé *mysticus* dans Tibulle. (*1. il.* 26.):

Hostiaque è plena mystica porcus hara.

Il étoit appelé aussi *porcus sacer* après le 14e jour de sa naissance, parce qu'on ne pouvoit l'offrir aux Dieux qu'à cette époque.

COCHON de Troye. Il est fait mention dans Macrobe (*III.* 12.) d'un mets appelé de ce nom. C'étoit un *cochon* rôti & rempli de pièces de gibier entières, comme le cheval de Troye étoit plein de gens armés.

COCLÈS, surnom de la famille *Horatia*. Il désignoit un borgne, comme on le voit dans ces vers de Plaute (*Cure. III.* 23.):

De coclitum profapia te esse arbitror:
Nam ii sunt monoculi.

Si l'on en croit Denys d'Halycarnasse (*v. p.* 295.) le peuple Romain éleva une statue de bronze à *Horatius-Coclès*.

COCYTE, un des quatre fleuves des enfers. C'étoit un fleuve d'Épire, ou plutôt de la Thesprotie qui en étoit une partie: il tomboit avec le pyriphlégeton, dans le marais Achérusia. L'étymologie de son nom & son voisinage de l'Achéron, l'ont fait mettre par les poëtes Grecs au nombre des fleuves des enfers. En effet, *cocyte* veut dire *pleurs*, *gémissemens*, de κωκύω, *gémir*. Il a donné son nom aux fêtes *cocytiennes* qu'on célébroit en l'honneur de Proserpine.

Le *cocyte* des poëtes Latins étoit le ruisseau de ce nom qui couloit en Italie, près du lac d'Averne, & se déchargeoit dans le lac Lucrin, lequel fut enfin presque comblé par une montagne de cendres qu'on vit s'élever du fond de ce lac dans un tremblement de terre arrivé le 29 Septembre 1538.

Ce n'est donc pas seulement de l'Épire que les poëtes ont tiré l'idée des fleuves de l'enfer; le lac d'Averne d'Italie, & les fontaines d'eaux chaudes qui étoient aux environs, y ont également donné lieu. Tous ces endroits étoient si couverts de bois depuis Bayes & Pouzzol, que les eaux y croupissant, paroient pour être des plus mal-saines; & les vapeurs qui sortoient des mines de soufre & de bitume, qui y sont en grand nombre, ne pouvoient pas s'exhaler aisément.

Agrippa, favori d'Auguste, rempli d'amour du bien public, fit couper ces bois, & nétoyer si bien les lieux voisins, que depuis les eaux devinrent claires & nettes, au rapport de Strabon. Mais c'est pour cela même que les poëtes ornèrent leurs écrits des anciennes idées qu'on avoit du *cocyte*. Horace (*ode XIV. liv. II. v.* 18.) & Virgile (*Æneid. liv. VI. v.* 323.) en donnèrent l'exemple.

Le premier, dans cette ode à Posthume, où la morale est si bien cachée, où la versification est si belle, rappelle poétiquement à son ami la nécessité de mourir.

Visendus ater flumine languido
Cocytus errans.

COCYTHUS, médecin, disciple de Chiron, qui guérit la blessure d'Adonis; ce qui fit dire que le *Cocyte* des enfers avoit rendu le jeune Prince à la lumière du jour. Équivoque des noms, fondement d'un grand nombre de fables!

CODETANUS. Voyez CHAMP.

CODEX. Ce mot avoit chez les Romains plusieurs significations. La plus commune étoit celle de désigner un cahier de feuilles de parchemin ou de papyrus, différent du rouleau, *volumen*, en ce que les feuilles étoient collées ou liées ensemble par un seul côté, comme nos reliures modernes. On en voit de semblables sur plusieurs monumens antiques, & en particulier sur le bas-relief du n°. 184 des *monumenti inediti* de Winkelmann, & sur la pierre gravée N°. 170 du même recueil.

Les barques ou navires faits de planches assemblées, furent appelés par analogie *naves codicaria* ou *caudicaria*. Quelques philologues ne reconnoissent ici que de simples radeaux. Leurs patrons ou pilotes étoient appelés *codicarii*.

Codex désignoit aussi un madrier ou tronc de bois auquel on enchaînoit les esclaves pour les punir. Properce en fait mention. (*IV.* 7. 40.):

Codicis immundi vincula sentit anus.

Juvénal en parle aussi, lorsqu'il décrit la vengeance que les dames Romaines tiroient des esclaves qui avoient favorisé les amours de leurs maris (*II.* 57.):

Horrida quale facit residens in codice peliex.

CODICARIAE. } *Voyez* CODEX.
CODICARII. }

CODICILLI; c'étoient de petits *codex*, & la forme quarrée leur étoit particulièrement affectée. Les *codicilli* étoient des tablettes ou des lettres. Sur le bas-relief d'un tombeau qui est au palais Accoramboni de Rome, & qui représente Oreste & Pylade près d'être sacrifiés par Iphigenie, on voit au bas du piédestal de la statue de Diane Taurique, une tablette quarrée garnie d'une petite bordure, pour désigner les *codicilli* ou la lettre par laquelle Oreste se fit reconnoître à sa sœur. La nourrice de Phèdre présente à Hippolite les *codicilli* quarrés, ou la lettre dans laquelle Phèdre déclaroit son amour à ce héros infortuné, sur un bas-relief de la Villa Albani, publié sous le n°. 102 des *monumenti inediti* de Winkelmann, où se trouve aussi le bas-relief précédent sous le n°. 149.

Digitized by Google

CODON. } On désignoit proprement chez
CODONES. } les Latins par ce mot, emprunté des Grecs, une clochette. Comme les clochettes dont on garnissoit les harnois des chevaux & les habits des Bacchantes étoit évasées, ils désignèrent par le même nom le pavillon ou l'extrémité inférieure de leurs instrumens à vent. Les *codones*, ou pavillons faits de cornes de bœufs ou d'ivoire, représentoient souvent des gueules d'animaux féroces, comme on le voit sur les bas-reliefs antiques.

CODONOPHORE, } *porteur de clochettes :*
ΚΩΔΩΝΟΦΟΡΟΣ, } tels étoient les officiers qui faisoient les rondes dans les camps ou dans les villes de guerre ; tels étoient ceux qui précédoient à Rome les convois. *Voyez* CLOCHETTES.

COELIA, famille Romaine, dont on a des médailles :

O. en or.
C. en argent.
RRRR. en bronze.
Le surnom de cette famille est *CALDUS*.

CŒLIMONTANI.
CŒLIMONTIUM.
CŒLIOLUS.
CŒLIUS.
} Le mont *Cœlius*, sur lequel est aujourd'hui bâtie la basilique de S. Jean-de-Latran, fut réuni à la ville de Rome, par Romulus, si l'on en croit Denys d'Halycarnasse (*11.*). Tite-Live dit que cette réunion fut faite par Tullus Hostilius (*1.* 30.) ; Strabon (*v. p.* 162.) par Ancus Martius ; Tacite (*Annal. IV.* 65. 2.) enfin par Tarquin l'ancien. Ce dernier écrivain raconte que le mont *Cœlius* portoit le nom de *Querquetulanus*, à cause des chênes dont il étoit couvert ; mais qu'il prit depuis celui de Cœles Vibenna, chef d'une horde étrusque, auxiliaire de Tarquin, établi sur son sommet.

Tibère (*Suet. Tib. c.* 48. *n.* 3.) voulut changer le nom du mont *Cœlius*, & lui faire porter celui d'Auguste, son père adoptif ; mais ce fut sans succès. Le nom de *Lateranus*, d'où est formé celui de *Latran*, dura plus long-temps ; & il vint de la maison des *Lateranus*, famille consulaire, qui en faisoit le principal ornement.

Le mont *Cœlius* fit appeler *Cœlimontium*, la seconde région dans laquelle il étoit placé, & *Cœlimontani*, les *Virginius* qui l'habitoient.

Quant au *Celiolus*, ou petit *Cœlius*, il paroît que c'étoit le prolongement du *Cœlius*, sur lequel est bâtie l'église de S. Grégoire.

CŒLISPEX. Voyez APOLLON-CŒLISPEX.

COELU *ou* COILLU, dans la Numidie.

ÆL. MUNICIP. CŒL. *Ælium Municipium Celli* ou *Coillianum*. Mauvaise légende de Vaillant : elle appartient à *cretum* ou *cultu* dans la Chersonèse de Thrace.

ÆL. MUNICIP. COIL. *Ælium Municipium Coillitanum*. Ce municipe a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Antonin, de Vérus, de Commode, de Caracalla, de Macrin, d'Elagabale, d'Alex-Sévère, de Maxime, de Gordien-Pie, de Philippe père, de Philippe fils, d'Hostilien.

CŒLUM, *ou* CULLA, dans la Chersonèse de Thrace.

ÆL. MUNICIP. CŒL. *Ælium Municipium Cœlum.*

Cette ville, devenue colonie Romaine, a fait frapper avec la légende ci-dessus les médailles que Vaillant a mal-à-propos attribuées à *Cœlu*; & d'autres médailles en l'honneur de Sept. Sévère, de Voluſien.

CŒLUS, ou le Ciel, étoit fils de la Terre, suivant Hésiode ; & par son mariage avec sa mère, il produisit Saturne, Rhea, l'Océan, les Titans, & beaucoup d'autres divinités. *Cœlus*, qui craignoit de si terribles enfans, les tenoit enfermés, & ne leur permettoit pas de voir le jour ; mais Saturne l'ayant surpris endormi, le fit Eunuque ; & des parties coupées naquirent les Géans, les Furies, les Nymphes, & la belle Vénus. C'est le même être mythologique que *Uranus*. *Voyez* ce mot.

COEMPTIO. Voyez MARIAGE.

CŒNA. Le repas appelé *cœna* par les Romains, fut quelquefois le second de la journée, & il répondoit alors à notre souper. Mais ils donnèrent le plus souvent ce nom au repas unique qu'ils faisoient en été, vers les quatre heures du soir, & vers les cinq en hiver. Nous ne parlons ici que des repas principaux, & non du déjeûner & du goûter.

Les quatre heures du soir, ou la neuvième heure d'été, paroissoit fixée invariablement pour la *cœna*, comme l'atteste Martial (*IV.* 8. 6.) :

Imperat exstructos frangere nona toros.

C'est pourquoi Juvénal reproche à un de ses contemporains de se mettre à table une heure avant les autres pour prolonger le temps consacré au repas :

Exsul ab octava Marius bibit, & fruitur Dis Iratis. . . . . .

La *cœna* étoit ordinairement précédée du bain, souvent on la prolongeoit fort avant dans la nuit. Néron, au rapport de Suétone (*c.* 27. *n°.* 2.) commençoit ce repas à midi, & ne le finissoit qu'à minuit : *Suas epulas à medio die ad mediam noctem protraxit.* De-là vient que dans le plus grand nombre des monumens antiques représentant des repas, on voit toujours des lampes.

On trouvera les détails connus à la *cœna* & aux autres repas dans l'article REPAS.

Digitized by Google

Cœna adjicialis ; &, selon quelques philologues, *caitialis*, étoit un repas que les pontifes donnoient pour leur inauguration.

Cœna adventitia & *adventaria*, étoit le repas que l'on donnoit à l'arrivée de quelqu'un.

Cœna æstiva, repas léger, tel qu'on le fait en été dans les pays chauds. Dans les Ménechmes de Plaute (*II.* 1. 30.) un acteur dit plaisamment :

Æstivè admodum viaticati sumus.

Cœna auguralis est la même chose que *cœna adjicialis*.

Cœna Capitolina, repas que l'on donnoit au Capitole en l'honneur de Jupiter, aux ides du mois de Novembre. On (*Tit. Liv. XXIV.*) plaçoit la statue du Dieu couchée sur un lit auprès de la table, & celles de Junon & de Minerve assises à ses côtés sur des siéges. Ces divinités étoient servies splendidement, & vers le milieu de la nuit les mets recherchés qu'on leur présentoit étoient mangés par les sept Épulons.

Cœna centenaria. Les loix somptuaires défendirent aux Romains de dépenser plus de cent *as* dans un seul repas ; delà vint le nom de *cœna centenaria*, donné aux repas qui étoient conformes aux loix.

Cœna Cerealis, repas somptueux, tel que l'on en donnoit pendant la célébration des Céréales. Plaute dit (*Ménec.* 1. 1. 25.) :

Cereales cœnas dat, ita mensas exstruit
Tantas struices concinnat patinarias.
Standum est in lecto, si quid de summo petas.

Cœna cynica, repas de cynique. Cette secte de philosophes affectoit de se nourrir de légumes & de mets communs. Pétrone dit (*c.* 14.) :

Ipsi qui cynica traducunt tempora cœna.

Cœna dapalis, repas somptueux. Nonius (*II.* §. 200.) : *Dapalis cœna est amplis dapibus plena.*

Cœna dialis, repas digne du souverain des Dieux. *Voyez Cœna Capitolina.*

Cœna dubia, repas si recherché, que les convives ne savent quel mets ils doivent manger de préférence. C'est l'explication que donne Térence :

Ubi tu dubites quid sumas potissimum.

Cœna funebris. Il y avoit deux espèces de repas funèbre, une qui consistoit dans les mets offerts aux Dieux Mânes sur le bûcher, & l'autre qui étoit un festin où assistoient les parens & les amis du mort après les funérailles. Cette dernière espece s'appeloit proprement *silicernium*. *Voyez* ce mot.

Cœna Imperatoria, repas que les Empereurs donnoient aux Magistrats & aux Sénateurs pour célébrer le jour où ils prenoient le nom d'Auguste.

Cœna libera, repas dans lequel un maître faisoit asseoir à ses côtés l'esclave auquel il donnoit la liberté. On donnoit aussi le même nom au repas que prenoient en public les gladiateurs & les criminels condamnés à mort, quelques jours avant les jeux ou avant leur supplice. La liberté qu'on leur accordoit d'y demander quelques mets à leur choix, fit appeler ce repas *cœna libera*.

Cœna mustea, repas frugal & modéré.

Cœna natalitia, repas que l'on donnoit pour célébrer l'anniversaire de sa naissance.

Cœna nuptialis, repas de noces.

Cœna Pontificalis ou *Pontificum*, repas somptueux que l'on donnoit à Rome en public aux Pontifes le jour de leur inauguration. Il y en avoit deux fixés à des époques précises, l'un au VI des calendes d'Août, & l'autre au XIIIe des calendes de Novembre.

Cœna popularis, repas que l'on donnoit au peuple Romain le jour des triomphes, le jour où l'on payoit la dixme à Hercule, &c. On le donnoit dans les portiques dont les temples étoient environnés.

Cœna pura, repas dans lequel on ne servoit point de viandes, mais de simples légumes.

Cœna recta, repas somptueux. Martial l'oppose à la médiocre portion de nourriture, appelée *sportula*, que les grands distribuoient à leurs clients (*VIII.* 4. 8. 10.) :

Promissa est nobis sportula, recta data est.

Cœna Saliaris, repas des Saliens, ou digne des Saliens par sa somptuosité. Les Prêtres de Mars étoient fameux par leur gourmandise.

Cœna triumphalis, repas que donnoit au peuple un Général Romain le jour qu'il triomphoit. Pline dit que César fit servir six mille lamproies dans un de ces festins. Lucullus (*Plutarc.*) traita dans une semblable occasion tous les Romains qui habitoient la ville & les fauxbourgs.

Cœna viatica, repas que l'on donnoit à un parent ou à un ami le jour de son départ. Plaute (*Bacch.* 1. 1. 61.) :

Ego sorori meæ cœnam hodie volo dare viaticam.

CŒNACULARIA.
CŒNACULARIUS. } Le maître d'un hôtel garni étoit appelé *Cœnacularius* ; & sa profession étoit exprimée par ces mots : *Cœnaculariam facere.*

CŒNACULUM, dernier étage des bâtimens Romains. Tant que Rome fut pauvre & modeste, ses bâtimens furent composés d'un rez-de-chaussée & d'un seul étage ; mais sur la fin de la république & sous les Empereurs, ils eurent plu-

Digitized by Google

sieurs étages. Le dernier, ou le plus élevé, fut appelé *cœnaculum*, de la *cœna*, repas du soir que l'on y prenoit ordinairement (*Varr. de Ling. Latin. iv.* 33.): *Ubi cœnabant, cœnaculum vocitabant. Postea quam in superiore parte cœnitare cœperunt, superioris domûs universa cœnacula dicta.*

On montoit à ces derniers étages par des escaliers particuliers, ce qui les fit appeler quelquefois *scala*, comme on voit dans ces vers de Martial (1. 118. 7.):

Et scalis habito tribus, sed altis.

Dans la Grèce, les femmes habitoient cet endroit des maisons comme le plus retiré.

A Rome, c'étoit le logement des étrangers & des pauvres citoyens. Juvénal dit, en parlant des pauvres, que l'épée des cohortes, envoyées par les tyrans, ne menaçoit que les palais, & jamais les *cœnacula* (*x.* 17.):

. . . . . *Egregias lateranorum obsidet ades*
Tota cohors: rarus venit in cœnacula miles.

Les derniers étages des cirques, ceux qui s'élevoient au-dessus des gradins, étoient aussi appelés *cœnacula*. Ils étoient divisés en boutiques & en loges pratiquées au-dessus pour voir les jeux. Les Censeurs louoient au profit du fisc ces boutiques & ces loges (*Bulenger. de Circo. c.* 35.)

CŒNATICA, contribution que les soldats Romains exigeoient des habitans des provinces, sous le prétexte de fournir à leur repas. Cet abus introduit dans le Bas-Empire, fut réprimé par les Empereurs Valentinien & Valens.

CŒNATIO, salle à manger des Romains. Ils en avoient pour les différentes saisons, & ils les ornoient de décorations changeantes, afin de varier les lites avec les services. Sénèque parle de ce luxe (*Epist.* 90.): *Qui versatilia cœnationum laquearia ita coagmentat, ut subinde alia facies atque alia succedat, & toties tecta, quoties fercula mutentur.*

CŒNATORIA vestis, habit que les Romains prenoient en se mettant à table. Il y en avoit de différens pour les deux sexes, comme on l'apprend du passage suivant (*Pompon. leg.* 33. *ff. de aur. & argent. legat.*): *Q. Mutius ait, scire se quemdam senatorem muliebribus cœnatoriis uti solitum.*

CŒNOSTOME, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* LICHAS.

CŒUR sur les médailles (un) est le symbole de la ville de Cardia.

CŒUS, un des Titans, étoit frère de Saturne & de l'Océan, selon Diodore. Il épousa Phœbé, dont naquit Latone. Les poetes donnent une autre génération à Latone. *Voyez* LATONE.

COGNITOR. Voyez AVOCAT.

COGNOMEN. Voyez NOM.

COHORTALES, serviteur du Préfet du Prétoire.

COHORTE, c'étoit chez les Romains un corps d'infanterie, de la dixième partie d'une légion. Il contenoit trois manipules, chaque manipule deux centuries, d'où l'on voit que chaque légion étoit de soixante centuries, de trente manipules & de dix *cohortes*.

Il y avoit dans la *cohorte* les quatre sortes de fantassins des armées Romaines; les *velites*, les *hastati*, les *principes* & les *triarii*: quand elle étoit complette, les *velites* y étoient au nombre de cent vingt; les *hastati* au même nombre; les *principes* pareillement, & les *triarii* au nombre de soixante; ce qui fait quatre cent vingt soldats. Au reste, ce nombre augmentoit ou diminuoit, selon que la legion étoit plus ou moins forte.

La première *cohorte* étoit la plus considérée; elle étoit composée des principaux centurions & des meilleurs soldats. Dans un ordre de bataille, elle avoit la droite de la première ligne, comme les grenadiers de nos régimens; les autres suivoient dans l'ordre naturel, enforte que la troisième étoit au centre de la première ligne de la légion; la cinquième à la gauche; la seconde entre la première & la troisième; la quatrième entre la troisième & la cinquième; les cinq autres *cohortes* formoient la seconde ligne dans leur ordre naturel. On croit que Marius fut le premier qui divisa la légion en *cohortes*. *Voyez* LEGION. La première *cohorte* devint aussi dans la suite la plus nombreuse; elle fut quelquefois de 1105 hommes, tandis que les autres n'étoient que de 555.

Cohortes auxiliæ, c'étoient celles qu'envoyoient les alliés: elles portoient le nom de leur nation ou de leur chef, elles étoient aussi distinguées par premiere, deuxième, troisième, quatrième, &c.

Cohorte dite *equitata*; elle étoit composée d'infanterie & de cavalerie; elle étoit de mille hommes, sept cent soixante fantassins, deux cent quarante cavaliers. On l'appeloit aussi *cohorte milliaire*, à cause de ce nombre. Les inscriptions font souvent mention de *cohortes equitatæ*. On lit dans Gruter: L. FL. T. F. Q. VIR SECULARI. PRAEFECTO COHORTIS PRIMAE EQUITATE; & sur une autre inscription du même recueil: P. LICINIO, P. F. GAL. MAXIMO PRAEFECTO COHORTIS II. GALLORUM EQUITATE.

Cohorte dite *peditata*; elle n'étoit composée que de fantassins.

Cohorte prétorienne, troupe de soldats choisis qui servoit de garde au Préteur ou au général. Elle étoit composée, selon quelques-uns, de fantassins & de cavaliers; car on lit dans Suétone (*Cal c.* 45. *n.* 2.): *Quo facto, propinquit se cum amicis, & parte equitum prætorianorum.* Elle fut instituée (*liv. xl.* 20.) par Publius Posthumius, Dictateur. P. Scipion sépara dans la suite de son armée

Digitized by Google

armée les meilleurs troupes pour la former ; il augmenta sa paie, & l'exempta de tous les travaux militaires. Auguste forma sous le nom de *cohorte prétorienne*, un corps de neuf *cohortes*. Septime-Sévère augmenta encore ce corps. Il étoit uniquement destiné à la garde des Empereurs & de leur maison, & commandé par le Préfet du Prétoire, qui avoit sous lui des Tribuns & des Centurions. Il étoit presque tout infanterie : d'abord on n'y admit que des Romains ; on y introduisit avec le temps des étrangers, des Germains, des Bataves, des Thraces, &c. Il avoit la paye double, & se tenoit dans un camp retranché proche de Rome ; il avoit des enseignes militaires & des boucliers particuliers. Il excita dans la suite beaucoup de troubles. Constantin détruisit son camp, & le cassa. Les Prétoriens s'étoient rendus redoutables à plusieurs de ses prédécesseurs ; ils les élisoient ou déposoient les Empereurs de leur propre autorité ; ils forçoient quelquefois le Sénat à reconnoître celui qu'ils avoient choisi. Dans ces révolutions, ceux qui prétendoient à l'empire, étoient obligés de s'attacher cette milice redoutable qui disposoit du diadême.

Cohorte dite *togata* ; c'étoit celle qui faisoit la garde des rues à Rome ; c'étoit la milice de la police ; elle marchoit avec la toge, n'ayant d'arme que la lance & l'épée. Elle étoit peut-être soumise à l'inspection du Préfet du Prétoire ; car Martial l'appelle *togati Martis custos* (*vi. 76. 1.*) :

Ille sacri lateris custos, Martisque togati :
Credita cui summi custra fuere ducis.

A moins que cette expression de Martial ne désigne l'usage des Prétoriens, de porter dans Rome la toge, & non le *sagum* militaire, usage que M. Aurèle étendit à toute l'Italie. Capitolin (*c. 27.*)

Cohortes dites *vigilum* ; elles furent instituées par Auguste ; elles servoient dans les incendies. Il y en avoit sept, une pour deux régions de la ville ; chacune avoit à sa tête un Tribun, & toutes étoient commandées par un officier appelé le Préfet des *vigilum* ; elles étoient distribuées en quatorze corps de gardes. Il y a des auteurs qui font monter le nombre de ces *cohortes* jusqu'à trente & un ; mais il y a lieu de croire qu'ils se trompent, & qu'ils prennent pour des *cohortes* ce qui n'en étoit que des divisions. Ces *cohortes* n'étoient point censées troupes ; elles étoient presqu'entièrement composées d'affranchis, qu'on appeloit par dérision *parteoli*. *Voyez* ce mot.

Cohortes dite *urbana* ; on appeloit ainsi six mille hommes partagés en quatre *cohortes*, chacune de quinze cent. Auguste les institua pour la défense de la ville ; elles avoient des casernes. On les nommoit encore *milites urbaniani*, troupes de ville. Elles étoient commandées par le Préteur, appelé *tutelaris*, ce qui leur fit donner aussi quelquefois le nom de *cohortes prétoriennes*.

COIN, morceau de métal qui sert à marquer les monnoies lorsqu'on les frappe.

Les antiquaires ont demandé souvent si les médailles avoient été moulées ou frappées ; & ils paroissent encore partagés sur ce point. Un troisième parti a cherché à les rapprocher, en supposant que les médailles étoient d'abord moulées grossièrement, & qu'elles étoient ensuite frappées au marteau. Je ne saurois embrasser aucune de ces trois opinions exclusivement. Les médailles auroient-elles en effet ce degré de perfection qu'on y admire, si elles avoient été simplement moulées ?

Si d'ailleurs l'usage étoit de se servir du marteau seul, quel bras auroit pu frapper les beaux médaillons d'or de Lysimaque, d'Arsinoé, &c., les tétradachmes, les cistophores, les médailles de grand bronze, & sur-tout les médaillons de ce métal ? Ce n'est point encore assez. Qui auroit pu frapper ces énormes pièces entre lesquelles on en voyoit du poids de deux livres, qu'Elagabale donnoit en présent, & dont Alexandre Sévère interdit l'usage ? Pour tout dire en un mot, croyons qu'il a toujours été au-dessus des forces humaines de frapper au marteau des médailles fourrées, qui sont de fer, recouvert de feuilles d'argent.

L'examen d'un *coin* Romain, qui est conservé dans la collection des antiques de Ste Geneviève, m'a donné la solution de ce problême si longtemps desiré. Ce *coin* est de bronze, & il porte en creux la tête d'Auguste couronnée de laurier, avec la légende : CAESAR AUGUSTUS PATER PATRIAE. Sa forme est celle d'un paraboloïde ; & il a été moulé dans cette forme, sans qu'on puisse y reconnoître aucune trace d'applatissement. Ce cône a quinze lignes de hauteur perpendiculaire, onze lignes de diamètre à la base qui porte une tête, une légende presque effacée, & un cordonnet. On ne peut douter de l'authenticité de ce *coin*. Il est de même matière & de même forme que les deux *coins* trouvés en 1739 par les ouvriers qui travailloient à la fontaine de Nismes. L'un de ces derniers fut placé par ordre de l'Intendant, sous le balancier de la monnoie, qui, du premier coup, le brisa en mille morceaux. On reconnoit à cette *rupture* l'aigreur & la dureté que l'étain donne au cuivre dans l'alliage appelé bronze. M. Tillet, de l'Académie des Sciences, a développé, dans un mémoire couronné par l'Académie de Bordeaux, la propriété dont jouit l'étain, un des métaux les plus ductiles, de durcir par son alliage tous les métaux. Aussi cet amateur éclairé des arts & de l'antiquité, que Winckelmann appel'e immortel, le Comte de Caylus, a-t'il reconnu la préférence de l'étain dans l'analyse qu'il a faite d'un morceau des *coins* de Nismes.

L'inspection du *coin* que je décris, m'a appris trois choses fondamentales dans l'art numismatique. 1°, Que les anciens faisoient leurs *coins* de

Digitized by Google

bronze, & qu'ils les mouloient. Le cabinet de Ste Geneviève poſsède, à la vérité, deux *coins* de fer publiés avec celui de bronze par le P. du Molinet, qui ne donna les premiers pour antiques qu'en annonçant des doutes. Nous les avons examinés, & ne pouvons les regarder comme antiques. Ils ont trop de reſſemblance avec les *coins* des Padouans, pour être d'une date antérieure. D'ailleurs, la rouille dont les funeſtes effets ont rendu les collections d'antiques ſi pauvres en inſtrumens de fer, n'auroit sûrement pas reſpecté les *coins* des anciens, s'ils avoient été de ce métal. Ajoutons à ces conſidérations la difficulté de réſerver ſur des *coins* de fer des reliefs, pour produire des cavités, telles qu'on en voit ſur les médaillons d'Égypte & ſur les plus anciennes médailles grecques. Difficulté qui s'évanouit à la vue des *coins* moulés.

2°. Il paroit que les anciens ne frappoient au marteau que les médailles d'or & d'argent, les quinaires & les médailles d'un module encore plus petit; & ils ne frappoient pas immédiatement ſur les *coins*. Celui dont nous parlons n'a pas ſeize lignes de hauteur. Comment auroit-il débordé la main du monnoyeur, quand celui-ci eût été même un pygmée? Le marteau auroit d'ailleurs écraſé ce *coin* de bronze. Il n'a cependant pas la plus légère trace de percuſſion, quoiqu'il ait ſervi aſſez long-temps pour dégrader la tête & uſer les lettres. Comment les Romains ſe ſervoient-ils donc de leurs *coins*? Je répondrai plus bas à cette queſtion.

3°. Il eſt très-vraiſemblable qu'ils employoient une machine plus forte que le marteau pour frapper les médailles d'un module ſupérieur aux quinaires, les médaillons & les maſſes énormes de métal qu'Élagabale deſtinoit pour faire des largeſſes. On penſe bien que nous ne voulons pas parler du balancier, dont l'inventeur, françois à jamais célèbre, vivoit ſous Louis XIII. Nous croyons qu'ils ſe ſervoient d'un *mouton*, ſemblable à celui qui eſt employé par les boutonniers & par les ouvriers en acier. Cette machine étoit en uſage en France dans les hôtels des monnoies, ſous Henri II, ſous ſes trois fils, ſous Henri IV & ſous Louis XIII. C'eſt à la grande force & à la préciſion du mouton que l'on doit les belles monnoies des règnes de Henri IV & de Louis XIII juſqu'en 1640. La virole ſervoit alors, avant l'ingénieuſe machine de Caſtaing, à former des lettres ſur la tranche des pieds-forts. Cette pièce, qui enveloppe & aſſujettit le flaon & les coins, étoit inconnue aux anciens, comme M. l'Abbé Barthélemy l'a démontré d'après les bords de leurs médailles toujours défectueux. On voit des pieds-forts qui ont juſqu'à ſix lignes d'épaiſſeur & ſeize de diamètre; ils nous atteſtent la force du mouton, & nous font concevoir la manière dont les anciens s'y ſont pris pour frapper les beaux médaillons grecs & les pièces de largeſſe.

L'impoſſibilité phyſique où ils étoient de les frapper au marteau, ſuffiroit ſeule pour leur faire attribuer l'uſage du mouton. Nous allons cependant montrer de plus qu'ils connoiſſoient cette puiſſante machine. Ils l'employoient pour enfoncer les pilotis. Vitruve, parlant d'un terrein ſur lequel on veut établir des fondations, dit que s'il n'eſt pas ſolide, on l'affermira en y chaſſant des pilotis à l'aide du mouton, *ſolidanda ſiſtucationibus*. Il parle encore de cette manière de fonder dans un autre endroit. Céſar en fait auſſi mention dans ſes Commentaires; il eſt certain que les anciens diſtinguoient deux eſpèces de moutons; car ils connoiſſoient auſſi la hie des paveurs. Ces machines, qu'ils voyoient tous les jours dans les mains de leurs eſclaves, leur offroient un moyen ſimple & expéditif pour frapper les fortes monnoies qui auroient réſiſté aux coups de marteau. Toutes les circonſtances ſont donc conjecturer qu'ils le faiſirent, & qu'il a produit ces chef-d'œuvres de l'art, qui ſont l'ornement des cabinets. Peut-être employoient-ils auſſi à cet uſage une preſſe à vis, telle qu'on la voit dans les oreſſoirs de vendange, ſur la médaille de Trajan-Dèce, frappée à Boſtra, en Arabie, ſur une médaille de Sévère-Alexandre, & ſur une troiſième que Vaillant a cru être de Tyr, & frappée pour Gallien. Cette preſſe auroit été une ébauche du balancier.

De pareilles machines, dira-t'on, devoient pulvériſer des *coins* de bronze! Il eſt facile de répondre à cette objection, en remettant ſous les yeux le *coin* Romain que nous avons décrit plus haut. Il ne porte aucune empreinte de coup, & n'a aucune trace de percuſſion, quoiqu'il ſoit très-uſé par le travail. Les Romains ont donc ſu l'employer long-temps ſans le fatiguer, & cela par un moyen fort ſimple. Ils ſe ſervoient probablement d'une maſſe de fer ou de cuivre durci par un fort alliage d'étain, ou enfin de quelque ſubſtance plus dure que le bronze ordinaire. Cette maſſe étoit creuſée pour recevoir & ſerrer le *coin* comme la machine appelée *mandrin* par les tourneurs. Elle le recouvroit de tous les côtés, excepté celui de l'empreinte, & offroit au mouton une forte réſiſtance. Ce n'eſt point ici une ſuppoſition gratuite. De légères traces de preſſion, imprimées ſur les côtés du *coin*, près de ſa baſe, nous ont fait naître cette idée ſi ſimple & ſi naturelle que le Comte de Caylus avoit eue avant nous. On n'auroit pas pu faire uſage du *mandrin* en frappant avec le marteau, parce que le coup de cet inſtrument, beaucoup moins énergique que le mouton, auroit trop perdu de ſa force ſi elle avoit été tranſmiſe au *coin* à travers un corps intermédiaire.

A préſent que nous avons développé, autant qu'il étoit en notre pouvoir, le méchaniſme du monnoyage des anciens, nous pouvons répondre à ceux qui objectent ſans ceſſe, comme une abſurdité, la multitude des *coins* néceſſaires pour la

Digitized by Google

variété infinie des médailles-monnoies. Les *coins* étant de bronze & moulés, demandoient peu de temps pour être en état de servir. Un jour seul suffisoit presque à l'ouvrier qui les fournissoit. Il fabriquoit en argile le moule du *coin*, & pouvoit se servir, pour imprimer en relief la légende, de lettres mobiles; ce qui est annoncé par les renversemens, les transpositions, & par le désordre qui règne si souvent dans les légendes & les inscriptions des médailles. Il versoit ensuite dans ce moule durci au feu le métal fondu, & retouchoit le *coin* au burin lorsqu'il étoit refroidi. Ce procédé, quoique très-simple, n'avoit été pressenti par aucun antiquaire, que je sache, avant le Comte de Caylus. Seul il l'a soupçonné; mais en l'appliquant uniquement à la fabrication des *coins* eux-mêmes, parce que sans doute les idées simples se présentent toujours les dernières à l'esprit.

Lorsque les Grecs commencèrent à frapper des médailles, ils se servirent d'abord de deux *coins* pour chacune; l'un de ces *coins* portoit un type en creux, & l'autre portoit le même type en relief. Il ne faut pas confondre ce méchanisme avec celui des bractéates. Il paroît que pour frapper ces monumens informes du moyen âge, on n'employoit qu'un seul *coin* chargé du type en relief, & que l'on appliquoit la feuille de métal taillée en rond, c'est-à-dire, la bractéate, sur un corps peu dur, tel que le plomb. Ce support cédoit à la percussion, & la bractéate portoit par ce moyen, & à l'aide d'un seul *coin*, le même type en creux & en relief.

Les artilles Grecs apportèrent de bonne heure quelque changement à leur première méthode, parce qu'elle laissoit couler souvent la médaille entre les *coins*, de manière que les deux empreintes ne se répondoient presque jamais. Pour remédier à cet inconvénient, que la *virole*, invention moderne, fait disparoître, ils réservèrent sur un des *coins*, & quelquefois sur les deux, des parties plus élevées que le reste du champ, afin qu'elles fixassent le flan. Ces parties réservées de relief, tantôt carrées, tantôt partagées en quatre carrés, tantôt chargées de têtes ou de rinceaux, & de traits bizarres, ont été prises par les anciens antiquaires pour la représentation des quatre quartiers de certaines villes, des jardins d'Alcinoüs, &c. Mais leur véritable objet a été déterminé de nos jours par M. l'Abbé Barthélemy, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

COIN. On trouve quelquefois en Angleterre, en remuant la terre, des instrumens de cuivre qui ont la forme d'un *coin*. Ils sont de différentes grandeurs, depuis trois jusqu'à quatre pouces de longueur, & larges d'un pouce & demi. Ils sont affilés par un bout comme une hache, s'élargissant un peu à ce bout-là; & par l'autre bout, & tout le reste de leur corps ils sont carrés. Ils sont creux & ouverts par le gros bout opposé à celui qui est tranchant; à l'un des côtés de ce gros bout est une petite anse. Les côtés ont l'épaisseur d'une ligne environ, quelquefois plus & quelquefois moins. Ce n'est pas seulement en Angleterre qu'on en trouve, il y en a aussi en France, en Bretagne particulièrement & en Normandie. On en voit deux dans le cabinet de Ste Geneviève. Ils ont environ quatre pouces de long, un pouce de large sur chaque face à l'endroit aigu, un pouce & sept lignes dans leur plus grande largeur.

Les antiquaires sont partagés sur l'origine & l'usage de ces *coins*. Quelques-uns les ont pris pour des pointes de flèches ou des haches d'armes des anciens Bretons; mais ils sont trop gros pour des pointes de flèches, & paroissent bien petits pour des haches d'armes. D'autres ont cru que c'étoient des têtes de catapultes des Romains. Speed, historien Anglois, a cru que c'étoient des armes des anciens Bretons. M. Hearne, habile antiquaire Anglois, n'est pas de ce sentiment, parce que ces *coins* n'ont aucun rapport avec aucunes des armes des anciens Bretons que nous connoissons. De plus, puisqu'on en trouve en France, il ne paroît pas que ce soient des armes des Bretons; car de prétendre que les Bretons étant originairement Gaulois, que leurs armes & celles des Celtes étoient semblables, & que les *coins* que l'on trouve en France sont des monumens des anciens Gaulois; cela ne paroît pas vraisemblable, parce qu'aucune des armes Gauloises, que nous connoissons beaucoup mieux que celles des Bretons, n'ont de rapport à ces *coins* M. Hearne a cru d'abord que c'étoient des instrumens servant aux sacrifices chez les Romains; mais ils ne ressemblent point à toutes les figures que nous en avons. Ainsi, il conclut que c'étoient des ciseaux dont les Romains se servoient à tailler & à polir les pierres dont ils faisoient les mûrailles qui entouroient leurs camps. Le trou qu'on y voit servoit à les emmancher, & la petite anse à les pendre à la ceinture des soldats & ouvriers; & en effet, les soldats sont ainsi représentés sur la colonne trajanne. D'ailleurs, rien n'est plus commun parmi les anciens que les instrumens de cuivre; tous les auteurs en parlent; & Cambden prouve que non-seulement les outils, mais aussi les armes des Grecs, des Cimbres & des Bretons étoient de ce métal, auquel les anciens savoient donner une trempe vigoureuse que le Comte de Caylus a retrouvée. Un curieux antiquaire qui, depuis quelques années, a trouvé de ces *coins* dans l'isle de Man, aussi bien qu'un grand nombre d'urnes, avec des inscriptions runiques, conclut de-là que ce sont des monumens Celtiques, parce que les Romains, dit-il, n'ont jamais mis le pied dans cette isle; mais M. Hearne n'est pas de son avis, parce que Plutarque assure qu'un nommé Démétrius passa à l'isle de Man sous l'Empereur Hadrien.

Un curieux de France a conjecturé que ces *coins*, emmanchés d'une manière convenable,

Digitized by Google

pouvoient servir aux soldats pour escalader les murs, ou pour monter par dehors sur des machines de guerre, en les faisant entrer à force dans les joints des pierres, des poutres ou des ais; & que la petite boucle servoit à les pendre à la ceinture des soldats. Mais ces instrumens font peu propres à entrer dans les joints des pierres, ils sont trop gros. Un autre croit au contraire que ce sont les dents des roues avec lesquelles on bandoit les balistes. Il s'appuie de l'autorité de Vitruve, qui, dans le *ch. 16 de son xe liv.*, dit en effet qu'il y avoit des balistes que l'on bandoit avec des roues à dents; d'où cet antiquaire prétend que les *coins* en question, creux en dedans, étoient employés à emboiter des morceaux de bois qui étoient attachés comme des dents à tenons & à mortaises, aux jantes des roues, qui servoient à bander les balistes; ces roues, dit-il, étoient ensuite arrêtées par des crémaillères, & attachées aux deux côtés de la baliste. L'anse ou l'anneau qui est à côté des *coins*, servoit, selon lui, à les emboiter ou déboiter plus aisément, en y passant une petite barre de fer pour les frapper. Les grandeurs différentes, ajoute-t'il, font voir qu'il servoient à des roues de différentes grandeurs. *A discourse concerning some antiquities lately found in yorkshire. Thoms Hearne. Oxfort.* in-8°. 1720.

M. de Gensane a proposé dans son traité *de la fonte des mines*, une autre opinion; il croit que ces *coins* servoient à fixer le travail des mineurs, & qu'on les enfonçoit à ce dessein dans le toit ou dans les parois des filons.

Je suis très-éloigné d'adopter aucune de ces opinions. Je pense que les soldats Romains portoient un certain nombre de ces *coins* de bronze pendus à leur ceinture par l'anse ou l'anneau que l'on voit à tous; qu'ils y enfonçoient les piquets de bois destinés à retenir les cordes des tentes, & que ces *coins* de métal n'étoient ajoutés aux piquets de bois que pour faciliter leur entrée dans les terreins durs & pierreux.

COIN, bataillon pointu, *cuneus*. *Voyez* le Dictionnaire de l'*Art Militaire*.

COLABRISME, danse que les Grecs avoient apprise des Thraces. Pollux ne nous en dit pas davantage sur le *colabrisme*.

COLACRÈTES. Les *Colacrètes*, Κολακρῆται, κολακγῆται; (c'est ainsi que les Scholiastes & les Lexiques les nomment au mot κολακρῆται) étoient des Quêteurs ou Tréforiers des deniers publics, κολακρῆται, dit Hésychius, ἀργυρικοὶ ταμίαι. L'ancien Scholiaste d'Aristophane dit (*In vesp. v.* 693.): On appelle *Colacrète*, celui qui garde les deniers de la ville, qui est tréforier des épices des juges, & des dépenses qui se font pour le culte des Dieux; il répète à peu-près la même chose sur le vers 1540 de la comédie des *Oiseaux*, & ajoute que les *Colacrètes* fournissoient sur les fonds de la marine, au voyage & aux autres dépenses des Théores, qu'on envoyoit à Delphes. Timée, dans son Lexique, intitulé: περὶ τῶν παρὰ Πλάτωνι λέξεων, sur le mot, κολακγῆται, qui est le même que κολακρῆται, s'explique comme le Scholiaste, en disant que les *Colacrètes* sont les Tréforiers des épices des juges, & des dépenses pour le culte des Dieux.

Les colonies Grecques portèrent en Asie le nom & la charge des *Colacrètes*, qui sont appelés *Colécrates* sur un marbre de Cyzique. Peut-être cette leçon, qu'on lit distinctement sur le monument, est-elle préferable à celle du Scholiaste & des Lexiques: l'inscription nous apprend que les *Colécrates* de Cyzique étoient au nombre de dix, & même de treize, en y comprenant les trois derniers qui étoient du corps des *Philetaires*. (*Recueil de Caylus*, 2. *pag.* 232.)

COLAX & COLAXES, fils de Jupiter & d'Ora. Valerius Flaccus en parle dans ses Argonautiques (*l.* 6. *v.* 48.):

. . . . . *Ductorque Colaxes;*
Sanguis & ipse Deûm. . . . . . .

Κόλαξ signifie *flatteur*.

COLÉCRATES. *Voyez* COLACRÈTES.

COLÈRE. *Voyez* TITHRAMBON & IRE.

COLIADE, nom que Pausanias donne à Vénus, & sous lequel elle avoit un temple. Il signifioit Vénus la *danseuse*, & venoit de κολίαν, *je danse*. Le Scholiaste d'Aristophane (*nubes*) lui donne une autre étymologie. Un jeune homme de l'Attique ayant été fait prisonnier par des Pirates Tyrrhéniens, puis délivré d'esclavage par la fille de leur Chef, qui en étoit devenue amoureuse, éleva sur un promontoire de son pays un temple à Vénus *Coliade*. Il dériva ce surnom du mot κῶλα, *pieds & mains*, en mémoire de ses liens.

COLICOPIS, fille d'Othréus, Roi de Phrygie, & femme de Thoas, Roi de Lemnos. *Voyez* THOAS.

COLIPHIUM, sorte de pain sans levain, grossier, pesant, pétri avec le fromage mou, & qui servoit de nourriture ordinaire aux athlètes. Il en est parlé dans les Satyres de Juvénal. Il falloit avoir un bon estomac pour digérer aisément une pareille nourriture; de-là vint le proverbe d'une *santé athlétique*.

COLISÉE, amphithéâtre ovale qui fut bâti à Rome par Vespasien. *Amphitheatrum Vespasiani*. Le *colisée* fut élevé dans le lieu où étoit l'étang, *lacus*, de la maison dorée de Néron. On y voyoit autrefois des statues qui représentoient toutes les provinces de l'empire, au milieu desquelles étoit celle de Rome, tenant une pomme d'or, comme témoigne Ugution. On a aussi appelé *colisée* par extension un autre amphithéâtre de l'Empereur Sévère. On y donnoit des jeux & des combats

Digitized by Google

d'hommes & de bêtes farouches. Le temps & les guerres ont ruiné ces *colisées*. Le nom de *colisée* vient du latin *coliseum*, formé de *colossæum*, à cause du colosse de Néron, qui étoit à Rome près du *colisée*, ou, selon Nardini, de l'Italien *colisco*.

COLLACTANEUS.
COLLACTEUS.
COLACTIUS. } Les marbres antiques

sont des témoignages encore subsistans des marques d'attachement & de souvenir que les Romains donnoient aux cendres de leurs *frères & sœurs de lait*, qui sont désignés par ces trois différens noms.

On lit entre-autres dans le *Thesaurus inscript.* de Muratori, les restes d'une épitaphe que voici. . . . . SUÆ. COLLACTANEÆ. FECIT. L. VAL. CERTUS. L. VALERIO. LUCINO. FILIO. PIENTISSIMO. FECERUNT. (1226. *n.* 1.)

COLLATINA, ou COLLINA, Déesse qui présidoit aux Monts & aux Vallées, dit S. Augustin.

COLLATINE. La porte de Rome, appelée autrefois de ce nom, parce qu'elle étoit sur le chemin de *Collatie*, s'appelle aujourd'hui *porte Pinciane*, du palais des Pincius, qui en étoient voisins.

COLLEGA *equitis.* Muratori (850. 6. *Thes. Inscr.*) rapporte l'inscription suivante:

D. M.
C. SECUNDI
NO JULIANO
EQVITI LEG
XXII. PR. P. F. AN
N. XXXV. STIP. XV.
C. SERANIUS VE
CTIUS SECUNDUS
HERES ET CONLEGA
F. C.

Ce mot *conlega* désigne-t'il ici un cavalier du même escadron, ou une espèce de frère-d'armes?

COLLÈGE. Les Romains appeloient *collége* tout assemblage de plusieurs personnes occupées aux mêmes fonctions, & liées, c'est-à-dire, unies ensemble pour y travailler de concert. Ils employoient ce mot non-seulement pour les personnes occupées aux fonctions de la religion, du gouvernement, ou aux arts libéraux; mais encore pour celles qui exerçoient les arts méchaniques. Ainsi ce nom signifioit ce que nous nommons un corps, une compagnie, un corps de métier, un métier. Il y avoit dans l'empire Romain non-seulement le *collége* des Augures, le *collége* des Capitolins, c'est-à-dire, ceux qui avoient l'intendance des jeux Capitolins; mais aussi le *collége* des artisans, *collegium artificum*; le *collége* des charpentiers, *collegium fabrorum*, ou *fabrorum tignariorum*; le *collége* des potiers, *collegium figulorum*; le *collége* des ferruriers, *collegium fabrorum ferrariorum*; le *collége* des ingénieurs ou des gens qui travailloient aux machines de guerre, c'est-à-dire, des charpentiers de l'armée, *tignariorum*; des dendrophores, *dendrophororum*; des centonaires, *centonariorum*; des faiseurs de casaques militaires, *fagiariorum*; des faiseurs de tentes, *tabernaculariorum*; des entrepreneurs des fourrages, *fœnariorum*; des boulangers, *collegium pistorum*; des joueurs d'instrumens, *tibicinum*, &c. Plutarque dit que ce *(invit. Num.)* fut Numa qui divisa le peuple Romain en différens corps, appelés *colléges*, afin que les particuliers occupés des intérêts de leur *collége*, intérêt qui les séparoit des membres des autres *colléges*, ne formassent point avec ceux ci des liaisons contraires aux repos public. Les *colléges* proprement dits étoient distingués des autres sociétés ou sodalités, qui n'étoient pas établies par l'autorité publique sous la forme de *collége*, en ce que ceux qui composoient un *collége* pouvoient traiter des affaires communes de leur *collége*, qu'ils faisoient un corps dans l'état, en ce qu'ils avoient une bourse commune, un agent pour faire leurs affaires, comme aujourd'hui les Syndics de nos communautés; qu'ils envoyoient des députés aux Magistrats quand ils avoient à traiter avec eux; qu'ils pouvoient faire des réglemens, des statuts pour leur *collége*, pourvu qu'ils ne fussent point contraires aux loix de l'état; qu'ils avoient un chef ou président appelé Préfet; qu'ils se sous-divisoient en décuries, présidées par des Décurions; qu'ils se mettoient sous la protection d'un Grand, d'un Prince ou d'une Princesse même, dont le *collége* se disoit le *client*, &c. &c.

Florus attribue la formation des *colléges*, non à Numa, comme Plutarque, mais à Servius Tullius (1. 6. 3.): *Ab hoc rege populus Romanus relatus in censum, digestus in classes, decuriis atque collegiis assistributus, summaque Regis solertia ita ordinata est respublica, ut omnia patrimonii, dignitatis, ætatis, artium, officiorumque discrimina in tabulas referrentur.*

Les provinces Romaines imitèrent leur capitale, & les marbres nous ont conservé le souvenir d'un grand nombre de *colléges* établis dans les différentes villes de l'empire.

Les *colléges* étoient composés de citoyens, & donnoient à Rome leurs suffrages dans les comices. Cicéron se félicitoit d'avoir été rappelé de l'exil par ceux de tous les *colléges* (*pro domo, c.* 2. 8.): *Nullum est in hac urbe collegium, quod non amplissimè non modò de salute mea, sed etiam de dignitate decreverit.*

COLLIER. Pour mettre de l'ordre dans cet article, nous distinguerons trois espèces de *colliers*, comme les Romains semblent les avoir distingués

Digitized by Google

eux-mêmes par les mots *monile*, *torques* & *collare*.

Isidore établit formellement une distinction entre *monile* & *torques*. *Torques*, dit-il, *& bulla à viris geruntur, à fœminis monilia & catellæ*, c'est-à-dire, les hommes portent les *torques* & les *bulla*, le *monile* & les chaînes d'ornement appartiennent aux femmes. Quoique cette distinction paroisse assez bien fondée, elle a été combattue par quelques philologues; mais les autorités qu'ils ont alléguées contre Isidore, prouvent seulement que les écrivains Romains ne se font pas toujours astreintes à la précision; ce qui est arrivé d'ailleurs à tous ceux qui ont eu occasion de parler des objets soumis aux caprices de la mode. Lorsqu'Ovide dit, en parlant d'Atys (*Mét. v.* 50.):

Indutus chlamydem Tyriam, quam limbus obibat
Aureus, ornabant auratæ monilia collum.

il lui attribue un *monile*, quoiqu'il ne soit pas une femme, parce qu'il le représente habillé comme un *barbare* ou phrygien. D'ailleurs Festus dit expressément que le *monile* étoit une parure de femme: *Monile est ornatus mulieris.....*

Monile désigne aussi dans les auteurs latins le *collier* des chevaux. Virgile dit de ceux du Roi Latinus:

Aurea pectoribus demissa monilia pendent.

Le *monile* ou *collier* de femme étoit en usage chez les Egyptiens. Le plus grand nombre de leurs statues, même celles des hommes & des divinités en sont ornées. On peut conjecturer d'après ces monumens, que les Egyptiens aimoient à se parer de *colliers* faits avec des fruits, des siliques de plantes légumineuses, des plumes, & en particulier de plumes de la poule de Numidie. Il faut en dire autant des peuples barbares & des étrusques, les perles & les pierres précieuses étoient employées dans leurs *colliers*.

Quant aux femmes Grecques & Romaines, il paroît qu'elles n'en portoient point en public, quoique elles aimassent à s'en parer dans les festins & les danses qui se faisoient dans l'intérieur des maisons. Dans le vaste recueil de Winckelmann, intitulé *Monumenti inediti*, on ne voit de *colliers* bien prononcés qu'à des femmes assises sur des lits de tables, & célébrant une orgie. Cette distinction dans l'usage des *colliers* peut se concilier avec les textes nombreux dans lesquels il en est fait mention, & qui semblent être démentis par les monumens.

On trouve plusieurs dessins de *colliers* dans le recueil du Comte de Caylus. M. Guattani a publié dans ses *monumenti antichi* (*année* 1784.) le dessin d'un *collier* d'or trouvé à Rome dans un sépulcre, hors de la porte S. Laurent. Il est composé de camées, de péridots & d'hyacinthes.

Strabon (*xii. p.* 113.) dit que les Espagnols portoient des *colliers* de fer.

Servius, dans son commentaire sur l'Énéide (1. 658.) donne au *collier* des femmes le nom de *segmentum*, & il établit une différence entre ce mot & celui de *monile*. *Monile* est le nom générique, & *segmentum* désigne une bandelette ou bande de pourpre, d'étoffe brochée en or, en argent, &c. telle qu'on en cousoit sur les habits pour servir de bordure: *Monile, ornamentum gutturis, quod & segmentum dicunt: ut Juvenalis segmenta, & longos habitus. Licet segmentales vestes dicamus, ut ipse vt.* 89.

Torques & *torquis* désignoient ces *colliers* qui étoient la récompense & le signe de la valeur; ces *colliers*, que les généraux Romains distribuoient solemnellement aux braves soldats, & qui faisoient appeler ceux-ci *milites torquati*. Les *colliers* militaires étoient ordinairement d'or, & l'on en a trouvé plusieurs fois dans des sépultures Romaines. On les annonçoit aussi dans leurs épitaphes. On lit dans Gruter (*page* 1096. *n.* 4.):

L. LEPIDO. L. F. AN
PROCULO.
MIL. LEG. V. MACEDON.
DONIS. DONATO. AB. IMP.
VESPASIANO. AUG.
BELLO. JUDAICO. TORQUIB.

Et dans Smetius (*page* 52.)

C. ARRIO. C. F. COR. CLEMENTI.
MIL. IX. COH. PR.
EQUITI. COH. EJUSDEM. DONIS.
DONAT. AB. IMP. HAD.
TORQUIBUS. ARMILLIS. PHALE
RIS. OB. BELL. DACICUM.

Ces deux inscriptions nous apprennent aussi que le même soldat recevoit quelquefois deux ou plusieurs *colliers* pour récompense, & que les fantassins & les cavaliers en étoient décorés également. Hirtius le dit expressément (*de bell. Hispan. c.* 26.): *Cæsar ob virtutem turmæ Cassianæ præfecto donavit torques aureos duos.*

Le poids & la grandeur du *collier* d'honneur, du *torques*, peuvent être déterminés par les textes & les monumens. Quant au poids, une lettre de Valérien au Procurateur de la Syrie (*Poll. D. Claud. c.* 13.) nous apprend qu'ils étoient quelquefois d'une livre d'or (livre romaine de douze onces): *huic salarium dubis, torquem libralem unum.....* La statue du Gladiateur *Bato*, de la Villa Pamphili, & le bas-relief de l'Archigalle du Capi-

Digitized by Google

tole, nous font voir que ces *colliers* étoient très-larges, & qu'ils descendoient sur la poitrine, comme les hausse-cols de nos officiers. On ne doit pas être étonné, d'après cela, de voir dans Ammien-Marcellin (*xxix.* 5.) un Tribun poser son *collier* en guise de diadème sur la tête de Firmus, & (*xx.* 4.) un enseigne, *draconarius*, faire pour Didius Julianus, le même usage du *collier*, qui étoit une des marques de son grade.

Les *colliers* d'honneur ne furent pas toujours d'or; & nous trouvons dans Pline (*xxx.* 2.) une distinction relative à ce métal: *Auxiliares quippe & externos torquibus aureis donavere, at cives nonnisi argenteis.....* Les auxiliaires & les étrangers reçurent des *colliers* d'or, & ceux des citoyens ne furent que d'argent.

Les Gaulois se paroient dans leurs armées de *colliers* d'or; & l'on sait que Manlius Torquatus fut ainsi appelé à cause d'un semblable ornement qu'il enleva à un Gaulois, après l'avoir tué dans un combat singulier. Florus parle d'un *collier* d'or du poids de cent livres, donné en présent par la nation des Gaulois: *Cùm ei Galli torquem aureum centum pondo dedissent.*

Hérodien (*III.* 14.) dit que les *Bretons* portoient des *colliers* de fer, & des ceintures ou cuirasses faites de ce métal. Ils avoient aussi des *colliers* d'ivoire selon Strabon (*IV. p.* 138.); mais ce luxe paroit invraisemblable chez un peuple aussi pauvre. Un passage de Solin (*c.* 22.) explique cette invraisemblance; il y dit que les Bretons employoient pour leur parure, & en particulier pour les gardes d'épée, des dents de cétacés, qu'ils savoient rendre aussi blanches que l'ivoire.

Nous avons vu plus haut le Gladiateur *Bato* orné d'un *collier* double ou à deux rangs; ce qui est conforme à l'usage où étoient les présidens des jeux de prodiguer aux Gladiateurs & aux athlètes cette récompense, destinée dans son origine aux militaires seuls.

Collare étoit un instrument de supplice, comme le carcan des peuples modernes. On le donnoit principalement aux esclaves qui s'étoient sauvés de leurs attcliers, & qui avoient été repris. Lucillius (*apud. non.* I. §. 162.) le compte parmi les instrumens du supplice que l'on faisoit souffrir aux esclaves fugitifs:

Cum manicis, catulo, collarique ut fugitivum
Deportem.

Pignorius (*de servis*) rapporte l'inscription suivante, qui étoit gravée sur un de ces *colliers*: TENE ME, QUIA FUGI ET REVOCA ME DOMINO MEO BONIFACIO LINARIO.

On voit au Muséum de Florence une lame de bronze qui pendoit au *collier* d'un esclave. En voici la figure & l'inscription. Il y a trois trous aux endroits marqués ici par des cercles.

COLLIER d'Ériphile. *Voyez* ÉRIPHILE.

COLLIER d'Hélène. *Voyez* HÉLÈNE.

COLLINA, Déesse. *Voyez* COLLATINA.

COLLINE, porte de Rome, appelée aussi *Salaria*, à cause du sel que les Sabins apportoient par la voie qu'elle commençoit. Elle porta aussi le nom d'*Agonense*, parce que les sacrifices des Agonales étoient offerts sur le mont Quirinal, voisin de cette porte. Le champ où l'on enterroit vives les Vestales coupables, étoit situé dans ses environs.

COLLINE des jardins, } petite montagne de
COLLIS hortorum, } la ville de Rome, où étoient les jardins de Salluste. Elle fut renfermée dans l'enceinte de la ville par l'Empereur Aurélien. Le sépulcre de Néron la rendit célèbre. Il y avoit une loi qui ordonnoit à tous ceux qui aspiroient aux charges de la république de monter sur cette *colline*, afin qu'ils fussent vus par le peuple assemblé dans le champ de Mars, pour l'élection des Magistrats.

Collis Diana, le mont Avenin, ainsi appelé d'un temple de Diane. Martial parle deux fois de cette *Colline* (*VII.* 72. 1. & *XII.* 18. 1.)

Collis latiaris. Nardini croit la reconnoître dans l'endroit de Rome où est bâti le couvent de S. Dominique

Collis mutialis. On croit la reconnoître dans la Villa-Aldobrandini; c'étoit-là qu'étoit bâti le temple de Fidius.

Collis salutaris. Cette colline est aujourd'hui occupée par le palais du Quirinal ou de Monte-Cavallo.

Collis testaceus. *Voyez* TESTACIO.

COLLYBUS, la somme que les changeurs exigent pour leur salaire, quand ils échangent certaines espèces contre d'autres. Cicéron explique ce mot en disant à Verrès (*III.* 78.): *Ex omni pecunia, quam aratoribus solvere debuissi, certis nominibus deductiones fieri solebant, primùm pro specilatione & collybo..... Nam collybus esse quis*

Digitized by Google

poteſt, cùm ut omnes uno genere nummorum? Le mot κόλλυβος a la même ſignification en grec.

COLLYRÆ.
COLLYRIDES. } Ces mots dérivés de
ΚΟΛΛΥΡΙΔΕΣ.

κολλύρα, petit pain rond, gâteau, &c. déſignent la coeffure de quelques femmes de l'antiquité, & celle de Fauſtine Jeune en particulier. Les cheveux étoient liés derrière la tête, treſſés & nattés en rond. Une aiguille ou poinçon les aſſujétiſſoit dans cette forme.

COLOBUS,
COLOBIUM, } tunique ſans manches, ainſi
ΚΟΛΟΒΙΟΝ,

appelée par oppoſition avec la tunique à longues manches, χειριδωτος, vêtement des barbares. Il ne faut pas prendre à la rigueur cette définition; car le *colobium* avoit des prolongemens en forme de manches larges, qui deſcendoient preſque juſqu'au coude; mais les manches étroites du χειριδωτος deſcendoient juſqu'au poignet. Les Romains ne portoient dans les villes que le *colobium* & la *pénule* ou la toge. Dans les camps ils portoient le *ſagum* & la *chlamyde*. Nous apprenons cette diſtinction de la 1re loi du code: *Sed chlamydis terrore depoſito quietâ coloborum ac penularum indicant veſtimenta.*

On voit à pluſieurs figures des tableaux d'Herculanum, des robes & des tuniques avec des manches courtes, qui ne deſcendent que juſqu'au milieu du bras proprement dit; ce ſont des *colobium*. Ces prolongemens ſont quelquefois fendus & aſſemblés avec des boutons.

Le *clavus* des Chevaliers & des Sénateurs étoit couſu ſur la tunique ordinaire, ou *colobium*; delà vint que les Grecs déſignèrent le *clavus* par le mot κολοβιον. Acron nous l'apprend (*ad. Horat. ſat.* I. 5. 36): *Latum clavum, purpuram, quæ in pectore extenditur Senatorum, Graci vir κολοβιωτα vocant.*

COLOCASE,
COLOCASIE, } plante étrangère, eſpèce
d'arum ou pié-de-veau. De toutes les ſciences, celles qui ont le plus beſoin de ſe prêter un ſecours mutuel, ſont l'hiſtoire ancienne & la botanique; car il eſt néceſſaire, pour l'intelligence de quantité d'uſages, ou myſtérieux ou économiques, que les Egyptiens faiſoient des plantes de leur pays, de diſcerner celles qui ſe trouvent repréſentées ſur les monumens.

Les antiquaires qui ſe ſont flattés d'y réuſſir en conſultant Théophraſte, Dioſcoride & Pline, n'en ont pas pu juger sûrement, parce qu'aucun de ces Naturaliſtes n'avoit vu ces plantes dans leur lieu natal. D'ailleurs, les deſcriptions qu'ils nous en ont laiſſées étant très-courtes, très-imparfaites & ſans figures, on n'a pu en faire une juſte application aux parties détachées des plantes que les fabricateurs de ces monumens ont voulu repréſenter.

C'eſt donc au ſol de l'Égypte même & au lit du Nil, qu'il faut avoir recours pour en tirer les pièces de comparaiſon qui leur ont ſervi de types. C'eſt ſur la vue des plantes, ou rapportées ſèches de ce pays-là, ou tranſplantées dans celui-ci, ou très-exactement décrites par ceux de nos meilleurs botaniſtes qui les ont déſignées d'après le naturel, comme la fait Proſper Alpin, que l'on peut appliquer avec préciſion à celles qui ont ſervi d'attributs aux Dieux, & de ſymbole aux Rois & aux villes d'Égypte, des noms qui leur conviennent ſuivant les genres auxquels elles ont du rapport.

C'eſt la marche qu'ont ſuivie d'habiles gens pour découvrir la *colocaſie* des anciens, & pour être en état de la ranger ſous le genre de plante auquel elle doit appartenir.

Comme ſa principale qualité ſe trouvoit dans ſa racine, dont on faiſoit du pain, & que de cette racine, de laquelle les Arabes font encore commerce, il naît une fleur & des feuilles du genre d'*arum*, on ne doute plus que ce n'en ſoit une eſpèce; & tous les botaniſtes modernes, depuis Fabius Colümna & l'ouvrage de Proſper Alpin ſur les plantes d'Égypte, ſont conſtamment de cet avis. Le nom vulgaire de *culcas* ou *colcas*, qu'elle ſemble avoir retenu de l'ancien *colocaſia*, doit encore contribuer à confirmer cette opinion.

Ses feuilles ſont auſſi larges que celles d'un chou. Sa tige eſt haute de trois à quatre pieds, & groſſe comme le pouce. Ses feuilles ſont grandes, rondes, nerveuſes en deſſous, attachées à des queues longes & groſſes, remplies d'un ſuc aqueux & viſqueux. Les fleurs ſont grandes, amples comme celles de l'arum, de couleur purpurine, monopétales, de figure irrégulière, en forme d'oreille d'âne. Il s'élève de chaque calice un piſtil qui devient enſuite un fruit preſque rond, renfermant quelques graines. La racine eſt charnue, bonne à manger. Cette plante naît dans l'île de Candie, en Egypte, & près d'Alexandrie. Les habitans de Damiette la cultivent particulièrement. On voit dans les environs de cette ville de vaſtes champs couverts de ſes larges feuilles. Sa racine eſt conique, & plus groſſe que celle du lotus. Elle eſt d'un goût moins fade que la pomme de terre.

Les antiquaires reconnoîtront donc aujourd'hui la fleur de cette plante ſur la tête de quelques Harpocrates & de quelques figures panthées, par ſa forme d'oreille d'âne ou de cornet, dans lequel eſt placé le fruit; il y a toute apparence qu'elle étoit un ſymbole de fécondité. *Voyez les Mém. de l'Acad. des Inſ. t. 11.*

Les curieux de nos pays cultivent la *colocaſie* avec beaucoup de peine. Ils la plantent dans des pots pleins de la meilleure terre qu'il eſt poſſible d'avoir, & la tiennent toujours dans des ſerres ſans

Digitized by Google

lans l'exposer à l'air qui endommageroit promptement ses feuilles ; rarement on la voit produire des fleurs ; sa racine cuite a le goût approchant de celui de la noisette. On ne sait où Bontius a pris qu'elle est d'une qualité vénéneuse, & qu'avant d'être mangeable, il faut la macérer quelques jours dans l'eau.

Il est certain qu'en Egypte, en Syrie, en Candie & autres régions orientales, on en mange sans aucune macération, comme les navets en Allemagne. Elle a, étant crue, un peu d'amertume & d'âcreté visqueuse ; mais tout cela s'adoucit entièrement par la cuisson.

Du reste, cette plante n'a point de vertus médicinales.

Le chou karaïbe des Américains répond presque sur tous les rapports à la *colocasie* d'Egypte ; car c'est aussi une espèce d'arum d'Amérique, dont les racines sont grosses, de couleur de chair par-dehors, jannes en dedans, d'une odeur douce ; ses feuilles ressemblent à la grande serpentine. On fait du potage avec ses feuilles & ses racines.

Les Egyptiens (*Diod. sicul.* 1. *pag.* 52.) avant l'usage des graminées, se nourrirent d'herbes, de feuilles & de racines de plantes aquatiques. La reconnoissance pour les divinités auxquelles ils attribuoient la découverte de l'agriculture, les porta à conserver le souvenir de leur nourriture agreste, en plaçant sur la tête ou dans les mains de ces mêmes divinités les plantes sauvages d'où ils la tiroient. C'est pourquoi on voit la *colocasia* former souvent une partie de la coeffure d'Osiris, d'Isis ; on la voit même sur la tête d'un épervier dans la fable Iſiaque & sur les obélisques.

Non-seulement les Egyptiens se nourrissoient des racines de la *colocasie*, mais ils faisoient encore un grand usage de ses larges feuilles. Elles leur servoient à fabriquer des enveloppes, des cornets, & même des vases à boire. Strabon le dit expressément. Du temps de Pline on avoit semé dans l'Italie la *colocasia* ; & ce naturaliste parle aussi de l'usage où étoient les Egyptiens de boire l'eau du Nil dans ses larges feuilles qu'ils rouloient & repliioient en forme de coupes (*xxi. c.* 15.) : *Adeſque Nili ſui dotibus gaudent, ut implexis colocaſiæ foliis, invarium ſpeciem vaſorum, potare gratiſſimum habeant ſeritur jam hæc in Italia.*

Le palais délicat des gourmets de Rome ne put s'accommoder de la substance filandreuse des racines & des tiges de la *colocasia*, selon ces vers de Martial (*xiii.* 57.) :

Niliacum ridebis olus, lanaſque ſequaces,
Improba cùm morſu fila, manuque trahes.

COLOCASIA. Pallas étoit adorée à Scyone sous ce nom, dérivé de Κάλος & de Κίων. Le premier mot exprime un petit manteau de feutre que portent plusieurs Déesses ; le second une chose tronquée, & il est relatif à la petitesse de ce manteau. Pallas a dans presque tous les monumens un petit manteau rond, semblable à un camail d'Evêque. Ce manteau est le plus souvent chargé de la tête de Méduse, & c'est alors la redoutable égide.

COLŒNA, surnom de Diane, ainsi appelée d'un temple qu'elle avoit dans l'Asie mineure, près du marais *Colæ*, jadis le marais Gygée, à 40 stades de la ville de Sardes en Lydie. (*Strabo. l.* 13.)

COLŒNIS, surnom de Diane, sous lequel elle étoit adorée par les habitans de Myrrinunte, dans l'Attique. Ce nom lui venoit, selon Pausanias, de Colœnus, ancien Roi d'Athènes.

COLOMBE, oiseau favori de Vénus ; c'est pour cela qu'on l'appeloit l'oiseau de Cythère. Vénus le portoit à la main, dit Apulée ; & plusieurs monumens anciens lui donnent cet attribut : elle l'attelloit à son char ; elle-même se transformoit en *colombe*, selon Elien. *Voyez* PERISTÈRE.

Des *colombes*, dit Homère, prirent soin de pourvoir à la nourriture de Jupiter ; aussi avoit-il des *colombes* pour le servir à table. Les habitans d'Ascalon & d'Hiérapolis avoient un souverain respect pour les *colombes* ; ils n'osoient ni en tuer ni en manger, de peur de dévorer leurs Dieux mêmes : ils nourrissoient avec soin toutes celles qui naissoient dans leurs villes. Les *colombes* furent aussi consacrées chez les Syriens & les Assyriens, parce qu'ils croyoient que l'âme de leur fameuse Reine Sémiramis, s'étoit envolée au ciel sous la figure d'une *colombe*. *Voyez* SÉMIRAMIS.

Cette vénération des Syriens pour les *colombes* a été chantée par Tibulle (1. 7. 17.) :

Quid referam ut volitet crebras intacta per urbes
Alba Paleſtino culta columba ſyro.

Martial a célébré aussi dans ses vers la défense de manger des *colombes*, qui étoit particulière aux Prêtres de Vénus (13. 661.) :

Ne violes teneras prædturo dente columbas,
Tradita ſi Cnidiis ſunt tibi ſacra deæ.

Silius dit que deux *colombes* se reposèrent jadis sur Thèbes ; que de-là l'une s'envola à Dodone, où elle donna à un chêne la vertu de rendre des Oracles ; & que l'autre, qui étoit une *colombe* blanche, passa la mer, & s'envola en Lybie, où, après s'être posée sur la tête d'un bélier, entre ses deux cornes, elle rendit des oracles aux peuples de la Marmorique. La *colombe* de Dodone rendoit aussi elle-même des oracles : elle

Digitized by Google

étoit dorée, dit Philoſtrate, poſée ſur un chêne, & environnée de gens qui arrivoient de toute la Grèce, les uns pour ſacrifier, les autres pour conſulter l'Oracle. Il y avoit cependant des Prêtres & des Prêtreſſes qui s'enrichiſſoient de leurs offrandes. Sophocle dit que des *colombes* de la forêt de Dodone avoient donné à Hercule un Oracle qui déterminoit la fin de ſa vie. *Voyez* DODONE.

COLOMBES *meſſagères*. *Voyez* PIGEONS *meſſagers*.

COLOMBES qui volent ſur les médailles frappées dans les iſles (On voit ordinairement des).

De ce que Philoſtrate a dit dans ſes tableaux, que la *colombe* de Dodone étoit dorée, il ne faut pas en conclure que ſon plumage fût de couleur d'or. *Dorée* eſt une épithète qui ſignifie *belle* ou *agréable*. Virgile a dit *Vénus dorée*, & Pindare *les voluptés dorées*. On ſait d'ailleurs par Hérodote & par les Mythologues, que ces prétendues *colombes* étoient de vieilles femmes.

COLONARII. *Voyez* *Latini colonarii*.

COLONATE, ſurnom de Bacchus, ainſi nommé du temple qui lui étoit conſacré ſur une éminence appelée *colonna*, auprès de Lacédémone.

COLONE, dans la Meſſenie. ΚΟΛΩΝΑΩΝ. Les médailles autonomes de cette ville ſont: RRRR.... en bronze.... *Pellerin.*

O... en argent.

O... en or.

COLONIES. Les plus anciennes *colonies* dont l'hiſtoire faſſe mention, ſont celles qui ſortirent d'Egypte pour peupler la Phénicie, & de proche en proche l'Archipel & le continent de la Grèce. On ignore entièrement les principes politiques ſur leſquels furent fondées ces *colonies* Egyptiennes. Mais on ſait qu'en fondant le royaume d'Argos & celui d'Athènes, elles portèrent dans la Grèce leurs loix, leurs coutumes, le goût des arts & leur religion. C'eſt auſſi aux Phéniciens, fondateurs de Thèbes, que les Grecs furent redevables de l'écriture, du commerce & de la navigation.

Les Grecs imitèrent les Egyptiens & les Phéniciens; ils fondèrent comme eux un grand nombre de *colonies*. M. de Bougainville compoſa, en 1745, un Mémoire ſur les *colonies* Grecques, qui mérita le prix propoſé par l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres. Nous en donnerons ici un extrait, qui mettra le Lecteur à même de comparer ſur ce point la politique des Grecs & celle des Romains.

Le retour des Héraclides eſt l'époque & la cauſe de la tranſmigration des Grecs dans les pays étrangers. Thucydide l'avance en termes formels, & un examen attentif découvre aiſément la vérité de cette opinion.

Les principales contrées dans leſquelles ils s'établirent, ſont les iſles de la mer Egée, toute la côte maritime de l'Aſie, d'Italie & la Sicile.

Les Eoliens, chaſſés par les Doriens de la partie du Péloponèſe qu'ils avoient uſurpée du temps de Pélops, ouvrirent la route aux autres Grecs. Oreſte avoit été l'auteur (*Strab. l. XIII. p.* 582.) de cette colonie; mais ce Prince étant mort dans l'Arcadie, laiſſa l'exécution de ſon projet à ſes deſcendans (*Strab. l. XIV. p.* 633.), qui, après avoir long-temps erré, ſe répandirent dans toute la côte de l'Aſie, depuis Cyzique juſqu'au Caïque, & fondèrent douze villes, dont Smyrne étoit la plus conſidérable.

Environ quatre générations après, la plupart des Doriens que Codrus avoit établis à Mégare, paſsèrent dans l'Aſie, où ils bâtirent les villes de Cnide & d'Halicarnaſſe, ſans compter celles qu'ils conſtruiſirent dans les iſles de Rhodes & de Cos. Ces villes Doriennes, au nombre de ſix, (*Strab. l. VIII. p.* 383.) formèrent une ſociété réduite depuis à cinq par l'excluſion d'Halicarnaſſe.

Enfin, vers le même temps, les Ioniens, forcés d'abandonner leurs demeures dans le Péloponèſe, formèrent une multitude nombreuſe, à laquelle ſe joignirent les deſcendans de Neſtor, & un grand nombre d'autres peuples. Réunis ſous la conduite d'Androclus, fils de Codrus, ils traverſèrent la mer. & s'établirent dans les plus belles parties de l'Aſie mineure, où ils fondèrent douze villes qui, par leur étroite union, compoſèrent le corps Ionique.

Les principales vues des peuples du Péloponèſe ſe tournèrent du côté de l'Italie & de la Sicile. Crotone & Tarente ſont des *colonies* Lacédémoniennes. Archias de Corinthe fonda Syracuſe, qui, ayant elle-même peuplé la Sicile de pluſieurs villes iſſues de ſon ſein, rendit Dorienne une partie conſidérable de cette iſle.

Les Grecs pénétrèrent encore dans pluſieurs autres contrées. Les Phocéens d'Aſie fondèrent dans les Gaules Marſeille, qui devint la métropole de quelques villes, entre-autres d'Antibes & de Nice. L'Eſpagne eut auſſi des villes Grecques (*Strab. l. III. p.* 140.); & Cyrène, l'une des plus puiſſantes de l'Afrique, cette république, long temps rivale de Carthage, tiroit ſon origine d'une *colonie* de Lacédémoniens; ſans parler de Naucratis, ſituée à une des embouchures du Nil, de Byzance, de Périnthe, de Sinope, d'Héraclée, & de tant d'autres répandues dans la Thrace, dans le Pont, & juſqu'aux extrémités de l'Aſie.

Un grand nombre de motifs différens avoient donné naiſſance à tant de *colonies* fondées par les nations Grecques, ſoit dans l'intérieur même, ſoit hors du ſein de la Grèce. Ces négations étoient ou forcées, comme quelques-unes de celles dont nous venons de parler, ou volontaires.

Dans les premiers temps où les établiſſemens étoient encore peu ſolides, & la forme de chaque gouvernement mal aſſurée, la crainte d'une invaſion prochaine, le deſir d'éviter des voiſins dangereux, déterminoient les Grecs à changer

Digitized by Google

facilement de demeure : l'amour de l'indépendance leur faisoit quelquefois abandonner leur patrie, comme firent les Messéniens, pour chercher sous la conduite d'Aristomènes une terre étrangère, mais libre : quelquefois la curiosité seule les éloignoit de leur pays natal. La beauté du climat, la fertilité du terroir attiroient alors, ou fixoient leurs pas irrésolus dans des lieux qui leur offroient une retraite sûre ou un séjour agréable. Tantôt un Prince, mécontent de voir régner à sa place ou son frère ou l'usurpateur du trône de ses pères, & quelquefois même la liberté s'établir sur les ruines du pouvoir suprême, alloit se faire un royaume, & devenoit le chef d'une colonie nombreuse, composée de gens que la légèreté, l'espérance, des raisons souvent plus pressantes attachoient à sa fortune. Tantôt une maladie contagieuse, une famine rendoient une ville déserte, & transportoient ailleurs ses habitans. Combien de *colonies* n'ont pas été fondées par l'ordre des Oracles ? Combien d'autres ont dû leur établissement à des vœux solemnels faits dans diverses circonstances ? Enfin un des motifs les plus communs étoit la trop grande multitude des citoyens, dont une partie se voyoit dans la nécessité de s'exiler elle-même.

Lorsque l'enfance de la Grèce fut passée, & que ces petits royaumes dont elle étoit remplie se furent changés en autant de républiques indépendantes, l'égalité qui régnoit entre ces différens états dura peu ; quelques-uns s'élevèrent bientôt au-dessus des autres, & tinrent le premier rang dans la Grèce. Telles furent Athènes, Lacédémone, Thèbes & Corinthe. L'ambition les rendit rivales, & les deux premières sur-tout ayant le plus brillé dans la défense contre les Perses, partagèrent entre-elles l'autorité principale, & forcèrent presque toutes les villes à entrer dans leur alliance. Ainsi, il se forma dans le sein de la Grèce deux ligues, dont l'une avoit les Athéniens à sa tête, l'autre reconnoissoit les habitans de Lacédémone pour chefs. De-là ces guerres sanglantes entre les deux républiques, auxquelles tout ce qui portoit le nom Grec avoit part, & sur-tout celle dont Thucydide nous a laissé l'histoire. Cette jalousie réciproque donna aux Grecs de nouveaux motifs pour faire à l'envi des établissemens. Falloit-il contenir un peuple soumis, s'assurer la conquête d'une Province ? On y bâtissoit une ville, on envoyoit une *colonie* dans sa capitale, dont on chassoit les habitans. Une île avoit un port commode, pouvoit assurer la navigation, servir d'entrepôt au commerce, faciliter la communication d'un pays à l'autre ; une ville étoit le centre ou la clef d'une région, offroit une barrière & une retraite, une place d'armes ; on y faisoit passer un nombre de citoyens suffisant pour la peupler ou la conserver. C'étoit autant d'avantages dont aucun n'échappoit à la politique des Grecs.

De l'exposé de tous ces motifs, il résulte nécessairement que toutes les *colonies* Grecques n'étoient pas d'une même espèce ; aussi ces établissemens avoient-ils entre-eux des différences essentielles qui naissoient de la nature même des lieux pour lesquels ils étoient destinés, & des raisons qui les occasionnoient ; différences que les Grecs avoient soin de marquer expressément par celle des noms qu'ils leur donnoient ; car ils n'étoient pas tous indifféremment désignés par le même. Notre langue n'a qu'un seul terme pour exprimer toutes sortes de migrations hors du lieu de la naissance ; elle leur donne à toutes indistinctement le nom de *colonie*. Ce n'est pas la même chose chez les Grecs, & le nom d'ἀποικια (apotkia) qui paroit d'abord général, & peut-être unique, cesse de l'être quand on examine la matière de plus près. On ne s'en servoit que pour désigner les *colonies* envoyées dans des pays barbares ou déserts, dans la seule vue de les peupler. Il convient, par exemple, à presque toutes celles dont nous avons parlé jusqu'à présent. Mais lorsque, pour punir une ville rébelle, ou pour s'assurer de la fidélité d'un pays, de la possession d'une province, la république victorieuse ou souveraine, sans en exclure les anciens habitans, y faisoit passer une partie de ses citoyens, qui, mêlés aux originaires, les obligeoient de partager leurs biens avec eux, alors ceux qui formoient cette *colonie* portoient, au lieu du nom d'ἀποικοι (apoikoi), celui de κληρουχοι (cléroukoi), nom fort propre, & qui présente en même-tems l'idée de la manière dont ils étoient choisis, de la distribution qu'on devoit leur faire dans leur nouvelle habitation, & de la forme même dont on y procédoit. C'est la définition qu'en donnent Démosthène, dans une de ses harangues contre Pluippe, citée par Harpocration, & Isocrate, dans son panégyrique. Le mot grec κληρος (*cleros*) traduit littéralement, signifie *sort*, & le Scholiaste de Thucydide, l'explique par celui de μερις (*meris portion*) ; explication fort juste, parce qu'en effet on donnoit le nom de κληρος (*cleros*) à ces portions de terre qu'on assignoit par sort aux nouveaux habitans d'une ville conquise.

Il faut observer soigneusement que ceux qui étoient envoyés dans ces villes conquises ne perdoient pas leur qualité de citoyen. Les Athéniens, quoique transportés hors de leur patrie, étoient toujours censés attachés à une Tribu & à un bourg de l'Attique. C'est ainsi qu'Epicure, quoique fils d'un habitant de Samos, étoit appelé Athénien par Diogène Laerce (*Diog. Laert. in Epic.*), & qu'il faisoit partie, selon les auteurs, du bourg de Gargette & de la tribu Egeide. (*Ælian. Variat. iv. 13.*)

Voici le détail des cérémonies usitées dans l'établissement des *colonies*. Elles étoient uniformes par toute la Grèce. Nous ne parlons ici que des *colonies* envoyées au nom de la république, car

Digitized by Google

pour ces troupes errantes, que l'attachement à un chef rebelle ou mécontent, l'amour de la nouveauté, ou d'autres motifs semblables éloignoient de leur patrie, on sent bien que leur sortie n'étoit rien moins que publique, & qu'elle avoit plutôt l'air d'une fuite que d'un voyage. Les anciens nous ont conservé quelques-uns de ces usages.

1°. On dressoit un rôle de tous ceux qui devoient former une *colonie*, & la levée s'en faisoit à peu-près comme celle d'une armée; on leur donnoit un chef, & la patrie de ce chef étoit toujours la métropole de la ville qu'ils alloient fonder. C'est ainsi que tous les peuples de l'Ionie, quoique sortis de différentes parties de la Grèce, reconnoissoient les Athéniens pour leurs fondateurs, (HERODOT. & THUCYD. *passim.*) parce que le chef de cette *colonie* avoit été un des descendans de Codrus. De-là vint qu'ils refusèrent d'admettre les Phocéens d'Asie dans leur assemblée générale, à moins qu'ils ne se choisissent des chefs dans cette famille.

Quelquefois les habitans de plusieurs villes différentes, mais situées dans la même région, se réunissoient ensemble dans une habitation commune, sans être conduits par aucun chef tiré d'une ville particulière. Alors la métropole de cette *colonie* étoit la contrée entière dont ils étoient sortis. Tel est le cas où se trouvoit Lacédémone, fondée par les Doriens (*Diod. l. 11. p. 60.*) proprement dits, c'est-à-dire, par les peuples de cette petite province (*Strab. l. IX. p. 427.*) qui on donnoit le nom de Tétrapole, à cause des quatre villes qu'elle renfermoit, & dont trois subsistoient encore au temps de la guerre du Péloponèse.

2°. On faisoit précéder le départ de ceux qui composoient la *colonie* par des sacrifices solemnels, pour obtenir la protection des Dieux (*Dionys. Halicar. l. I. p. 13*): on consultoit les augures & les présages.

3°. L'état leur fournissoit des armes, des vivres & toutes les provisions nécessaires. (*Liban. in argum. orat. Demosthen. de Chersoneso.*)

4°. On leur donnoit au nom de la république des diplômes ou patentes, revêtues de toutes les formalités qui rendent un acte authentique (*Hyperyd. apud Harpocrationem*), & l'original de ce décret étoit gardé dans les archives, suivant la remarque de M. de Valois.

5°. On nommoit des commissaires pour régler le partage des terres (*Plato, de leg. l. VI.*) entre les nouveaux habitans, pour donner au gouvernement une forme convenable, & pour établir les loix du pays.

6°. Des Ministres dépositaires du culte de la patrie marchoient à la tête avec les images des Dieux tutélaires, & le feu sacré qu'on tiroit du sanctuaire de la métropole. Cette cérémonie étoit si essentielle, qu'une colonie formée des habitans de plusieurs villes, reconnoissoit pour sa métropole celle qui fournissoit le feu sacré, & que le nom du Prytanée s'employe indifféremment par les auteurs pour celui de la ville dont un peuple est originaire. C'est ainsi qu'Hérodote (*Herod. l. I. c. 146.*) parlant de la *colonie* Ionienne, dit qu'elle étoit composée de Phocéens, d'Abantes, de Pyliens, d'Arcadiens, & de gens sortis du Prytanée d'Athènes. Tel est le nom que l'on donnoit au lieu dans une partie duquel brûloit cette flamme si précieuse: sanctuaire infiniment respecté, que des ténèbres majestueuses déroboient aux yeux prophanes, & dont l'intérieur renfermoit, selon toute apparence, outre le feu sacré, les Dieux Pénates de l'état, & ces objets inconnus auxquels la superstitieuse antiquité attachoit la conservation des villes & des empires.

7°. Enfin, dans un certain cas, toutes les cérémonies ci-dessus décrites étoient précédées par une autre assez singulière, qui avoit lieu lorsque les habitans étoient trop nombreux pour le territoire qu'ils occupoient; alors, soit que cet excès vint de la trop grande multiplication, qu'on regardoit comme un effet de la faveur des Dieux (*Dionys. Halicarn. l. I. p. 13.*), soit qu'il fut causé par une famine, marque certaine de leur colère, on consacroit à une divinité particulière autant de personnes qu'il en naissoit dans une année, & on les faisoit partir pour faire la conquête d'une nouvelle patrie, sous les auspices de ce Dieu, dont on croyoit la protection assurée. Ce dernier usage avoit lieu chez plusieurs nations, tant grecques que barbares, suivant la remarque de Denys d'Halicarnasse.

Il est important, pour l'étude des Historiens Grecs, de connoître les droits que les métropoles conservoient sur leurs *colonies*, & le degré de protection que les métropoles s'obligeoient à donner à leurs *colonies*.

1°. Les *colonies* étoient obligées d'envoyer tous les ans à leurs métropoles des députés chargés d'offrir en leurs noms des sacrifices aux Dieux de la patrie, & de leur présenter les prémices de leurs fruits. Les villes grecques d'Asie envoyoient les prémices de leurs moissons à Athènes (*Isocr. panegyr. & Aristid. in eleus.*), comme à la ville de qui elles tenoient à-la-fois & leur origine & les grains. 2°. Si le feu sacré venoit à s'éteindre malgré les soins assidus de ceux qui veilloient à sa conservation, les *colonies* ne pouvoient le rallumer que dans le Prytanée de leurs fondateurs. (*Etymolog.*) 3°. Les *colonies* étoient obligées de tirer leurs prêtres du sein de la métropole (*Scholiast. Thucyd. ad l. I. c. 25.*) Il ne faut pas entendre ceci d'une manière trop générale. Les ministres particuliers de cette foule de divinités subalternes qui peuploient les villes, n'étoient pas sans doute compris dans la loi. Il ne s'agissoit que des pontifes du Dieu tutélaire, de celui dont le culte tenoit le premier rang. 4°. Dans la distribution des victimes, on commençoit par les citoyens

Digitized by Google

de la métropole, s'il s'en trouvoit quelqu'un présent. Les Corinthiens se plaignent dans Thucydide (*l. 1. c. 25.*) de ce que les Corcyréens ne leur ont jamais rendu ce devoir. 5°. Les premières places dans les solemnités publiques, dans les jeux, dans les assemblées, appartenoient aussi aux citoyens de la métropole. 6°. C'étoit l'usage des *colonies* d'orner les temples de leur ancienne patrie, de présens considérables, de dépouilles d'ennemis, de trophées, de statues & d'autres embellissemens. Les auteurs Grecs en fournissent plusieurs exemples, & Pausanias en particulier. (*l. c. 18.*) 7°. La plupart des villes grecques payoient tous les ans à celle d'Athènes quelques mesures d'huile, comme un aveu de l'obligation qu'elles lui avoient de l'olivier. 8°. Les citoyens des métropoles avoient le droit de faire des alliances dans les *colonies*, & d'y contracter des mariages, de manière que leurs enfans étoient citoyens en naissant. 9°. Ils avoient aussi le droit d'acheter des terres ou d'autres biens dans le territoire des *colonies*. 10°. Ils y jouissoient dans toute son étendue du droit d'hospitalité, qui étoit réciproque entre la metropole & les *colonies*. 11°. Les métropoles avoient le droit de donner des Législateurs à leurs *colonies*, soit pour y établir la forme de leur gouvernement, soit pour l'y faire revivre, lorsque des discordes intestines ou des guerres étrangères l'avoient renversée (*Plutar. in Dione.*) 12°. Elles avoient aussi, selon toute apparence, le droit de faire passer dans leurs *colonies* de nouveaux habitans, que les anciens etoient obligés d'admettre à la participation de leurs biens (*Liban. in arg. orat. de Cherson.* & *Herodot. vi. c. 35. 4.*) 13°. Les *colonies* étoient obligées, toutes les fois qu'elles vouloient faire quelqu'établissement, de demander un chef à leurs métropoles: usage très-ancien chez les Grecs, suivant la remarque de Thucydide (*l. c. 32.*) 14°. Spanheim met encore au nombre des devoirs d'une *colonie*, celui de tirer ses généraux du sein de sa métropole. (*Diod. xx. p. 828.*) 15°. Enfin, le plus important de tous les droits des villes Grecques fut celles qui leur devoient la naissance, c'est, sans contredit, celui qu'elles avoient d'exiger d'elles dans toutes sortes d'occasions des secours proportionnés à leurs forces. Au moindre signal les *colonies* étoient obligées de joindre leurs troupes à celles des métropoles; d'ouvrir leurs ports, leur territoire aux flottes, aux armées de ces dernières; d'en recevoir même les habitans lorsqu'ils avoient besoin d'un asyle; & dans ce cas, non-seulement de partager leurs terres avec eux (*Thucyd. l. III. c. 34.*), mais de leur céder encore la principale autorité. Il suffit de parcourir l'antiquité Grecque pour en trouver des exemples nombreux.

Le nombre des priviléges généraux attribués aux métropoles, relativement à leurs *colonies*, s'étoit accru de quelques priviléges particuliers, dont il seroit trop long de faire mention.

On doit conclure de tout ce qui précède, qu'il y avoit entre les métropoles & les villes qu'elles avoient fondées, une alliance naturelle qui subsistoit réellement sans avoir besoin d'être marquée par aucun trait positif. Cette union étoit si forte, qu'elle passoit par-dessus tous les traités faits avec des étrangers. Dès qu'une métropole étoit en guerre avec quelque peuple allié de sa *colonie*, cette alliance disparoissoit aussitôt. La fidélité inviolable que les filles devoient à leurs mères, les obligeoit d'y renoncer, quelque avantageuse qu'elle leur fût, & malgré le danger qu'il y avoit souvent à la rompre.

C'étoit un principe universellement reçu chez les Grecs; & Themistocle voulant détacher les Ioniens du parti de Xercès, à qui ils avoient fourni cent vaisseaux, ne manqua pas de leur mettre devant les yeux un tel motif, comme supérieur à toutes les raisons qui avoient pu les déterminer à suivre ce Prince. (*Hérodot. l. VIII. c. 22.*)

Si la qualité de métropole donnoit tant de priviléges honorifiques, tant de droits utiles, elle imposoit aussi des devoirs réels, indispensables, auxquels l'honneur des métropoles étoit engagé; devoirs d'une espèce précisément la même que ceux dont la nature charge les pères envers les enfans. Le droit qu'elles avoient pour la plupart de donner des Magistrats, des Généraux, des Législateurs à leurs *colonies*, en montrant leur supériorité, marquoit en même temps le soin qu'elles en prenoient. Elles étoient obligées de leur servir en quelque sorte de tutrices, de les soutenir, de les protéger, de partager leurs disgrâces, de leur donner toutes sortes de secours dans la guerre, de veiller en toute occasion à leurs intérêts; & ce n'est qu'à ce prix que les *colonies* leur devoient & leurs hommages & leur obéissance. Les engagemens avoient des deux côtés la même force, & la négligence des unes à les remplir, mettoient les autres en droit de les rompre (*Thucyd. l. 1. c. 34.*) « Que les Corinthiens apprennent, disent » ceux de Corcyre, qu'une *colonie* n'est obligée » de respecter & d'honorer sa métropole qu'au» tant qu'elle en reçoit des bienfaits: » principe général dont la vérité est évidente, quoique l'application particulière que les Cocyréens s'en faisoient, ne fût pas juste.

Il paroit, par un fait très remarquable, & peut-être même l'unique de ce genre dont nous ayons connoissance, qu'une *colonie* abandonnée par sa métropole pouvoit alors en secouer le joug, & s'adresser à son aïeule, c'est-à-dire, à la ville qui avoit fondé celle à qui elle devoit la naissance; auquel cas celle-ci acquéroit sur le champ les droits de métropole immédiate, qui avoient jusqu'à ce moment appartenus à l'autre. Ce trait se lit dans Thucydide, qui le rapporte comme la source apparente de la guerre du Péloponèse.

Tant que les villes mères justifioient par leur

Digitized by Google

conduire le titre qu'elles portoient, & se maintenoient dans la poſſeſſion de leurs prérogatives, en s'acquittant de leurs obligations, les villes ateules (nous employons ce terme pour éviter la longueur) n'avoient ſur les *colonies* aucun pouvoir, ou du moins n'exerçoient ſur elles qu'un pouvoir indirect. Ce qui n'empêchoit pas que les *colonies* n'euſſent pour elles toutes ſortes d'égards & de déférences, & même ne fuſſent, ſelon les apparences, obligées de les ſecourir dans les occaſions, ſoit de concert avec leurs métropoles immédiates, ſoit ſeules, lorſque celles-ci refuſoient ou étoient hors d'état de le faire. Nous n'en citerons qu'un ſeul exemple entre pluſieurs. Dans la bataille de Mycale (*Herod. l. IX. c. 91. & 94.*), Hérodote met à la tête des Grecs un célèbre Devin nommé Déiphone, que les Corinthiens avoient fait venir d'Apollonie, dont les Corcyréens, leurs deſcendans, étoient fondateurs. On s'étonne peut-être de voir ce Devin mis au nombre des ſecours réels; mais la ſurpriſe ceſſera, ſi l'on réfléchit ſur l'idée que la ſuperſtition Grecque ſe formoit des Devins, & ſur-tout de ceux qui paſſoient, comme Déiphone, pour héréditaires, ſur l'effet que leur préſence produiſoit dans les armées, ſur le rang qu'ils y tenoient, & la part conſidérable qu'on leur donnoit aux plus éclatans ſuccès.

Nous ne nous étendrons pas autant ſur les *colonies* Romaines, parce que cette matière a été traitée à fond par Sigonius, Spanheim, Manuce, & par pluſieurs autres ſavans écrivains.

Romulus fonda les premières *colonies* Romaimaines (*Dionys. II. p. 88.*), en peuplant ſes conquêtes de citoyens Romains. Cette inſtitution politique eut deux objets, celui d'affermir la domination Romaine dans les villes conquiſes, & celui de débarraſſer Rome d'une population ſurabondante. Telles furent les premières *colonies* envoyées par les ſucceſſeurs de Romulus, & par les Conſuls ou les Dictateurs du temps de la république; on les appelle proprement *colonies Romaines*, pour les diſtinguer des *colonies militaires*, formées de ſoldats vétérans que l'on vouloit récompenſer. Les Duumvirs repréſentoient dans les *colonies* les Conſuls de Rome; car ces emigrans cherchoient à rappeler en tout leur ancienne patrie. De-là vint que les plus célèbres *colonies* eurent, ainſi que Rome, un capitole, un cirque, un amphithéâtre, un *palatium*, un hôtel des monnoies, &c.

Quant aux droits dont jouiſſoient les habitans des *colonies*, on les trouvera aux articles *droit du pays* LATIN, *Municipes*, *droit* ITALIQUE, & *Autonomes*, c'eſt-à-dire, villes libres. Nous dirons ſeulement ici que les villes déclarées *libres* par les Romains, n'obtenoient pas par cette déclaration le droit de cité Romaine pour leurs habitans. Rhodes, & pluſieurs autres villes de l'Aſie furent dans ce cas.

Les municipes de citoyens Romains étoient des villes dont les habitans avoient obtenu les priviléges attachés au droit de cité Romaine ou de bourgeoiſie; dans ce cas, ſi on leur aſſignoit une tribu dans laquelle ils puſſent donner leur ſuffrage, ils étoient citoyens Romains auſſi parfaitement que s'ils fuſſent nés à Rome, quoiqu'ils ſe gouvernaſſent par leurs propres loix, & non par les loix Romaines. Le droit de donner ſon ſuffrage dans une tribu Romaine, & par une ſuite néceſſaire de poſſeder les charges de Rome, conſtituoit proprement le *droit italique*. C'étoit le plus beau privilége que les Romains puſſent accorder à une *colonie* ou à un municipe, puiſqu'il exemptoit d'ailleurs de toute contribution.

Les villes latines, ou celles à qui l'on avoit accordé le droit *du pays latin*, étoient, à proprement parler, exemptes des tributs, & elles ne payoient pas les ſommes qu'on impoſoit ſur les villes des provinces qui étoient deſtinées à la ſolde des troupes, ce qui faiſoit appeler ces dernières *ſtipendiaria*. Mais on exigeoit d'elles une certaine ſomme répartie avec proportion, ſuivant un tarif arrêté, *ex formula*, & un certain nombre de gens de guerre ſoudoyés à leurs dépens. Leurs habitans pouvoient acquérir facilement, mais chacun en particulier, le droit de cité Romaine. Ils en jouiſſoient même de fait lorſqu'ils avoient exercé dans leur pays une des magiſtratures annuelles, c'eſt-à-dire, lors qu'ils y avoient été Duumvirs, Ediles, Queſteurs, &c., ou lorſqu'ils s'établiſſoient à Rome ſans laiſſer de poſtérité dans leur pays natal.

COLONIES (médailles des). Les médailles qui ont été fabriquées dans les *colonies* Romaines, ſont, ſans contredit, les monumens les plus curieux qui nous reſtent des débris de l'empire Romain: elles ont été encore, de toutes les médailles antiques, les moins ſujettes à être contrefaites, à cauſe de la rudeſſe de leur fabrique, qu'il ſeroit en quelque façon impoſſible d'imiter. On en trouve très-peu de belles, & on eſt heureux quand ſur celles qu'on acquiert les figures ſont un peu conſervées, & les légendes liſibles. C'eſt l'eſpèce de médailles la plus ſavante que nous ayons, mais la plus déſagréable par la laideur des pièces, & par conſéquent la moins aiſée à contrefaire, parce qu'un habile ouvrier ne ſera jamais capable d'imiter que ce qu'il y a de plus beau. On peut donc regarder preſque toutes les médailles des *colonies* comme antiques. Si on en trouve de Grecques, telles que celles de la *colonie* d'Antioche, de Samoſate, ou d'autres de cette eſpèce qui paroiſſent moulées, on ne doit pas les rejeter, car elles n'en ſont pas moins antiques.

Les médailles des *colonies* pourroient faire chez quelque curieux qui aimeroit la géographie ancienne, une ſuite différente de celle des villes, fort nombreuſe, fort agréable & fort aiſée, avec le ſecours que nous avons maintenant pour la former & pour la bien entendre. On entend ici par

Digitized by Google

colonies, non-seulement ces villes où les Romains envoyoient des citoyens pour décharger la ville de Rome d'un trop grand nombre d'habitans, ou pour récompenser les vieux soldats, en leur donnant des terres & des établissemens; mais aussi ces villes que les Romains bâtissoient de nouveau; celles où ils n'envoyoient pas, à la vérité, de nouveaux habitans, mais dont les citoyens obtenoient le droit de citoyens Romains ou le droit du pays latin. Ces villes portoient le nom de *colonia* ou celui de *municipium*, soit qu'elles fussent dans la Grèce, soit qu'elles fussent situées ailleurs; car les Grecs regardoient ce mot Κολωνια comme un mot consacré qu'ils avoient adopté par respect.

Le nombre de ces médailles de *colonies* devient encore bien plus grand, si l'on y joignoit toutes les villes qui ont frappé des médailles en leur nom propre, sans considérer si elles sont impériales ou non, si elles sont grecques ou latines; mais pour perfectionner un cabinet en ce genre, il faudroit y placer comme tête, ce qui est revers dans les impériales, enforte que la figure de l'Empereur n'y seroit considérée que par accident.

On ne voit point, disoit le Père Jobert, que les *colonies* ayent jamais frappé de médaillons. Il est même très-rare de trouver des médailles de *colonies* en grand bronze jusqu'au règne de Sept. Sévère; mais on en trouve une infinité en moyen & en petit bronze, qui font la beauté de ces suites.

Vaillant a cependant fait graver un médaillon d'Auguste, frappé à Saragosse, un de Livie, frappé à Patras, & un de Tibère, frappé à *Turiaso*, aujourd'hui Tarraçona en Espagne: ce sont les deux premiers & le quatrième du recueil de l'Abbé de Camps. Ce même antiquaire en décrit ailleurs (*Vaill. Num. præf. t. 1. p.* 190.) un autre d'Auguste, frappé à Cordoue, comme on l'apprend de la légende COLONIA PATRICIA.

Toutes les médailles des *colonies* sont rares en comparaison des médailles ordinaires, quoique les unes soient plus rares que les autres, tant parmi les grecques que parmi les latines. Leur beauté dépend ou du type, quand il est historique ou extraordinaire, ou du pays, quand ce sont certaines villes peu connues, d'où l'on apprend quelque trait de l'ancienne géographie; enfin quand les charges & les dignités de ceux qui les ont fait battre sont singulières.

Quand il n'y a qu'un bœuf sur le revers, ou deux bœufs avec le prêtre qui conduit la charrue, ou les seules enseignes militaires, la médaille passe pour commune. Cela nous apprend néanmoins quels ont été les premiers habitans de la *colonie*, dit le Père Jobert; car s'il n'y a que la charrue, c'est signe que ce n'est que du peuple qui y a été envoyé; s'il n'y a que des enseignes, cela marque qu'elle a été peuplée par de vieux soldats. Si l'on trouve tout ensemble, les bœufs & les enseignes, cela veut dire que c'est du peuple & des soldats. On distingue même si ç'a été infanterie ou cavalerie, par la diversité des étendarts; & souvent l'on connoit jusqu'à la légion dont ils étoient, par le nom qui s'y trouve écrit. On en verra les exemples à l'ouverture du livre des *colonies* de Vaillant.

Cette ingénieuse observation est dûe au fameux Raphael Fabretti (*Fabrett. col. Trajan. cap. 1. p.* 11.), de qui Vaillant l'avoit empruntée (*Vaill. Num. col. t. 1. p.* 2.) Mais j'avoue, dit le Baron de la Bastie, que je ne la trouve pas assez bien fondée pour l'adopter; car, 1°. quant à l'homme qu'on voit représenté sur le revers de plusieurs médailles de *colonies*, vêtu de la toge, dont un pan lui couvre la tête, & conduisant une charrue attelée d'un bœuf & d'une vache, tout le monde convient que c'est un Prêtre qui remplit une cérémonie religieuse, usitée dans la fondation de toutes les villes que les Romains faisoient bâtir, soit que ces villes fussent être peuplées par des soldats vétérans, soit qu'on y dût envoyer du simple peuple. 2°. Il n'est pas moins certain que ceux qu'on envoyoit à une nouvelle *colonie*, soit qu'ils fussent soldats, soit qu'ils ne le fussent pas, marchoient également en ordre militaire (*V. Lips. ad Tacit. ann. l. IV. 76.*), divisés par centuries, conduits par des Tribuns, & précédés par des enseignes qu'on portoit à leur tête. De-là il s'ensuit que la charrue ne convenoit pas moins à une *colonie* militaire qu'à celle qui n'étoit composée que de simples citoyens, & que les enseignes militaires, à moins qu'on y ajoutât le nom des légions d'où étoient tirés les soldats destinés à fonder une *colonie*, pouvoient également désigner celles qui n'étoient peuplées que par de simples citoyens Romains. Velleius Paterculus, après avoir fait l'énumération de toutes les *colonies* que les Romains avoient établies en Italie avant que d'en fonder dans les provinces, ajoute: (*Vell. Paterc. l. 1. c.* 15.) que depuis ce temps-là il n'y eut plus que des *colonies militaires*. Corinthe étoit donc *colonie* militaire, puisque cet auteur, qui écrivoit peu d'années avant la mort de Tibère, cependant on trouve sur une médaille de Corinthe, frappée sous Auguste (*Vaill. Num. col. t. 1. p.* 31.), le type du Prêtre qui conduit une charrue, & on n'y voit point d'enseignes militaires. On peut dire la même chose de Mérida en Espagne; son nom seul, *colonia augusta emerita*, désigne assez qu'elle avoit été formée de soldats *émérites* ou vétérans; ce ne sont pourtant pas des enseignes qui sont représentées sur les médailles que cette *colonie* fit frapper sous Auguste. (*ib. p.* 34.) Je conviens cependant que lorsque les enseignes représentées sur les médailles des *colonies*, portent le nom de quelque légion, on est en droit d'assurer que ces *colonies* ont été formées par les soldats de ces légions; mais quand on ne lit sur ces enseignes le nom d'aucune légion, soit qu'elles

Digitized by Google

accompagnent une charrue, soit qu'elles ne l'accompagnent pas, ce seroit sans fondement qu'on en concluroit que la *colonie* désignée n'a pas été formée de simples citoyens; & pareillement si la médaille n'a pour type qu'une charrue sans enseignes militaires, on auroit tort de nier pour cela qu'elle fût composée de soldats.

Les *colonies* portent ordinairement le nom de celui qui les a fondées, & de celui qui les a ou fortifiées ou rétablies. Toutes celles qui s'appellent *Julia* ont été fondées par Jules-César, *colonia Julia Berytus*. Celles qui se nomment *Augusta* ont été fondées par Auguste, *municipium Augusta Bilbilis*. Quand elles prennent les deux noms ensemble, c'est que Jules les a fondées, & qu'Auguste les a ou renforcées ou réparées par de nouvelles recrues, *colonia Julia Augusta Dertosa*. Quand le nom d'*Augusta* est devant celui de *Julia*, c'est signe que la *colonie* étant en mauvais état, Auguste la répara; cela ne doit néanmoins s'entendre que lorsque les deux noms se suivent immédiatement; car quand il y a quelque mot entre deux, ce n'est plus la même chose. Voilà une des finesses de l'art, que nous apprenons de Vaillant, lorsqu'il explique *colonia Julia concordia Augusta Apamea*. Nous apprenons encore de lui que les *colonies* qui ont été envoyées du temps des Consuls, avant que la souveraine puissance fût tombée entre les mains des Empereurs, se nomment *Romaines*, témoin Sinope, dans le Pont, en Asie, qui frappa une médaille au jeune Gordien, avec ces lettres C. R. I. F. S. *Colonia Romana Julia Felix Sinope*, *an.* 308. L'époque marque le temps où Lucullus, après avoir dépouillé Mithridate, donna la liberté à la ville, & en fit une *colonie*, que Jules-César augmenta depuis considérablement.

Il faut dire cependant que cette opinion de Vaillant, sur les *colonies* établies du temps des Consuls, n'a aucun fondement; car Aix & Narbonne, *colonies* établies dès le 7e siècle de Rome, n'ont jamais pris le titre de *colonia Romana*, comme on peut le voir dans les inscriptions trouvées dans ces deux villes (*Gruter.* 413. 4 & 469. 1. 3. & 229. 1. & 424. 12, &c.); on peut dire la même chose d'un grand nombre d'autres *colonies*. Vaillant s'étoit aussi persuadé trop légèrement que Lucullus avoit fait de la ville de Sinope une *colonie* Romaine; il n'en avoit fait qu'une ville *libre*.

Quoiqu'il y ait eu des *colonies* en Italie, pas une n'a mis la tête du Prince sur ses médailles. J'ai ouï parler, dit le père Jobert, de la médaille de Bénévent avec la tête de l'Empereur; mais je ne l'ai jamais vue. D'ailleurs il semble que c'étoit un honneur réservé aux villes qui avoient droit de battre monnoie, & que jamais les Empereurs n'ont voulu accorder à aucune ville de l'Italie. Ce droit de battre monnoie s'accordoit par une permission, ou du Sénat seul, ou du Sénat & du peuple tout ensemble, ou de l'Empereur. Quand on l'avoit obtenu de l'Empereur, on mettoit sur la monnoie *Permissu Cæsaris*. C'est ainsi que Séville & Cordoue marquent la grâce qu'Auguste leur avoit faite, *colonia Romulea permissu divi Augusti*, *colonia patricia permissu Augusti*. Plusieurs autres ont fait la même chose. Quand on ne tenoit ce droit que du Sénat, on gravoit sur les médailles, même sur les grecques, S. C., & quand on reconnoissoit aussi le tenir du peuple Romain, on y mettoit S. C. Vaillant étoit de cet avis, & il croyoit encore que S. R., qui se trouvent sur quelques médailles d'Antioche de Pisidie, marquent la même chose que S. C. En effet, *Senatusconsulto* signifieroit, selon lui, la même chose que *Senatûs Consulto*, ou simplement *S. Romanus*. Mais *Rescriptum* étoit un mot consacré, pour désigner les réponses des Empereurs à ceux qui leur adressoient ou des requêtes ou des consultations. On n'a jamais dit en latin *Rescriptum Senatûs*, mais *Senatus Consultum*, ou *Decretum Senatûs*, & *Rescriptum Principis*. Ainsi, quand on trouve sur les médailles d'Antioche de Pisidie, ou sur celles d'Iconium, dans la Lycaonie S. R., il faut expliquer ces deux signes par *Senatus Romanus*, en sous-entendant *concessit*, *permisit*, *indulsit*, & non pas *Senatûs Rescripto*, expression inusitée & contraire à la manière de parler de ces temps-là.

Il est commun de trouver sur les médailles grecques la confédération des villes qui entroient en alliance les unes avec les autres, marquée par le mot ΟΜΟΝΟΙΑ; comme de Sardes & d'Ephèse, de Smyrne & de Pergame, de Perge & de Side en Pamphylie; & cela ne se rencontre point pour les villes des autres nations, au moins n'en voyons-nous point de médailles. Le P. Hardouin cependant prétend en avoir trouvé un exemple dans *Italica & Bilbilis*.

Depuis Caligula l'on ne trouve plus aucune médaille frappée dans les *colonies* d'Espagne, donc nous avons grande quantité sous Auguste & sous Tibère. On dit que cet Empereur leur en ôta le privilège, en punition de ce qu'elles en avoient battu en l'honneur d'Agrippa, son aïeul, dont il trouvoit fort mauvais que l'on se souvînt qu'il étoit petit-fils, croyant que cela lui étoit injurieux; c'est ce que Suétone rapporte.

Depuis Gallien, on ne trouve presque plus de médailles d'Empereurs frappées ni dans les villes grecques ni dans les *colonies*. C'étoit l'opinion du père Jobert. Elle est erronée; car on trouve encore un grand nombre de médailles frappées dans les villes Grecques sous Claude le Gothique, comme on peut s'en convaincre dans les *Impériales* de Vaillant & de Banduri. L'Abbé de Rothelin en avoit une de Tacite, frappée à Pergé, dans la Pamphylie; Banduri en rapporte une de la même ville, frappée en l'honneur d'Aurélien. Goltzius en avoit deffiné une de Séleucie, frappée pour Carin, &c. Il y a donc apparence que l'usage des médailles Grecques ou de *colonies* ne cessa entièrement

Digitized by Google

entièrement que sous Dioclétien & Maximien.

Ce ne sont point seulement les villes particulières qui ont frappé en leur nom des medailles pour les Empereurs ; les provinces faisoient la même chose. Ainsi voyons-nous que la Syrie en a frappé en l'honneur de Trajan. La Dace, pour Philippe, à qui elle reconnoissoit devoir sa liberté, *Provincia Dacia anno I. A. II.* Le type représente une femme debout, tenant à la main un étendard, sur lequel sont écrites ces deux lettres D. F. *Dacia Felix.*

Les types des médailles de *colonies* sont relatifs à leur fondation, à leur religion ou à leur histoire. Marseille, attachée autrefois, comme les Phocéens d'Asie, ses fondateurs, au culte de Diane d'Ephèse, qui avoit présidé (*Strab. l. IV.* 179.) en quelque sorte à son établissement, nous offre sur un grand nombre de ses médailles la figure de cette Déesse, suivant la coutume qu'avoient les *colonies* de représenter sur leurs monnoies les mêmes Divinités (*Spanh. diss. à x.*) que leurs métropoles, comme une preuve des hommages qu'elles leur rendoient. C'est ainsi que sur les médailles de Rhodes & d'Agrigente (*Sicil. Parut.*) on voit la figure de Jupiter Atabyrien, qu'on trouve sur une médaille d'Héraclée d'Acarnanie, (*Cimelium Mediceum*) colonie Lacédémonienne, la Minerve de Sparte, d'une part, & de l'autre Hercule ; que la Minerve Athénienne paroit sur celle de Lébède, *colonie* d'Athènes, avec l'oiseau favori de cette Déesse, au revers. (*Hard. num. urb. illustr. p.* 193. *Spanh. diss. citat.*)

On peut donc, en consultant les médailles, s'assurer si une ville est issue d'une autre, & cela d'autant plus facilement, qu'outre la figure des objets d'un culte commun qu'on y rencontre, celles des *colonies* sont toujours chargées des symboles de leurs métropoles, qui font leur type, (*id. ibidem c.* 2.) ou en composent une partie. Ainsi, le Pégase, symbole de Corinthe, se trouve sur les médailles de Corcyre sous Sévère, Julia Domna, Caracalla & Géta, sur celles d'Ambracie, d'Henna ; quelques médailles Romaines en portent aussi l'empreinte, pour désigner l'origine corinthienne de l'argent ancien, suivant l'observation très-conjecturale de Béger. Ainsi, les médailles d'Apollonie & de Durazzo portent une génisse & son petit, type propre de Corcyre : celles de Géla, de Tauromenium, d'Agyrine, d'Entelle, de Nole, de Naples, de Suessa, de Myrine, nous offrent le minotaure de Crète : les roses de Rhodes se montrent sur les médailles de deux villes inconnues ; le lièvre de Rhège, sur celles de Messine C'est ainsi que le sylphium, herbe particulière au territoire de Cyrène, est placé sur ses médailles entre deux étoiles, symboles de Castor & de Pollux, Dieux tutélaires de Lacédémone ; que l'on voit enfin sur celles d'Antioche de Pisidie, de Patras, de Philippes, de Damas, de Troade, de Carthage, & de tant d'autres *colonies* Romaines, la louve & les deux gémeaux fondateurs de Rome.

L'*abeille*, disoit le père Jobert, *est le symbole général des colonies, à cause qu'elle change de ruche quand son ouvrage est achevé.*

On ne connoit cependant aucune médaille de *colonies* Romaines, sur la quelle on voie des abeilles ; & même toutes les médailles latines, où l'on trouve des abeilles représentées, ont été frappées à Rome pendant le temps de la république, & elles entrent dans la suite des Consulaires. *Voyez la dissertation inititulée: Jo. Petri Bellori Nota in Numismata tàm Ephesia, tàm aliarum Urbium, apibus insignita Rom.* 1658. *in-4°.*

Les *colonies* Romaines n'avoient point de Préteurs ; elles n'avoient que des Duumvirs. Capoue étoit seule gouvernée par un Préteur ; c'est pourquoi Cicéron la taxe d'arrogance.

Devenues *colonies* sous l'empire Romain, les villes Grecques & autres ne firent plus frapper de monnoies qu'avec la tête des Empereurs. Les exceptions sont fort rares, & l'on n'en connoit que de Béryte, de Corinthe & de Patras.

Devenues *colonies* Romaines, les villes Grecques cessoient de frapper des médailles impériales grecques. Néapolis de Palestine, & Antioche de la même Province, offrent seules des exceptions.

Les *colonies* ne pouvoient fabriquer que des médailles de bronze ; & *Cabe*, Cavaillon en Provence, est la seule dont on en ait d'argent. On n'en connoit point d'or. Nismes fait une exception à cette règle.

Les noms des *colonies* sont toujours exprimés par la dernière des lettres initiales que l'on voit sur leurs médailles.

COLONNES. Les Assyriens (*Chronic. Alexandr. p.* 89.) ont été les premiers qui aient levé des *colonnes* en l'honneur des Dieux, & qui les aient adorées. Les Grecs les imitèrent dans les premiers temps ; & Pausanias vit encore debout dans la Laconie sept *colonnes* qui avoient été élevées, *suivant l'ancien usage*, en l'honneur des sept planètes (*Lacon. XX. p.* 262.) Clément d'Alexandrie (*Protrept. p.* 29, & *Strom. I. p.* 348.) & Eusèbe (*de Præparat. Evang. lib.* I.) attestent l'antiquité de cet usage religieux.

Les Grecs élevoient souvent dans les places publiques des *colonnes* sur lesquelles on gravoit les loix & les décrets du peuple ou du sénat. Il en est fait souvent mention dans les historiens de cette nation.

Souvent on plaçoit des *colonnes* pour fixer les limites de deux états, & l'on gravoit sur ces monumens les traités de paix ou d'alliance.

Des *colonnes* ou des pierres gravées appelées *cippes*, marquoient les sépultures des Grecs ; & un de leurs plus sages Législateurs désigna ces petites *colonnes* ou ces *cippes* pour le seul ornement qu'il permit de placer sur les sépultures.

Digitized by Google

Les distances des lieux sur les chemins étoient marquees chez les Romains depuis C. Gracchus par des *colonnes* milliaires. *Voyez* MILLIAIRES.

On voit des *colonnes* torses aux angles d'un sarcophage, dessiné par Boissard, & publié par Gruter (612. 9.). Les caractères de l'épitaphe annoncent le siècle des Antonins. Cette bizarrerie fut inconnue aux Grecs, & les Romains ne l'adoptèrent que peu de temps avant le déclin de l'architecture. Les antiquaires profiteront de cette observation, lorsqu'ils voudront prononcer sur des monumens Romains où se trouveront des *colonnes* torses.

Les plus anciennes *colonnes* doriques n'ont point de base; c'est pourquoi Vitruve n'a point parlé de base, lorsqu'il a décrit l'ordre dorique (*lib. IV.*)

Les ruines du théâtre de Marcellus offrent partout des *colonnes* doriques sans base. On ne voit point de base à celles de Pestum, qui, d'ailleurs, sont de forme conique. Ces légères connoissances de l'ancienne architecture sont indispensables pour les antiquaires.

COLONNES, ou *Stèles* d'Hermès. Un Arabe nommé Abenephi, & beaucoup d'autres écrivains qui n'étoient point Arabes, ayant confondu les obélisques avec les prétendues *colonnes hermétiques*, il convient de faire cesser la confusion, & de fixer les idées & les termes (*Abenephi apud Kirch. in obeliſco Pamphileo, p. 45.*). Car enfin, ces choses n'avoient aucun rapport entre-elles, dit M. de Paw, (*Rech. ſur les Egypt. 91.*). Manéthon, pour composer l'histoire de l'Egypte, avoit consulté les Stèles d'Hermès, dressés dans les Syringes ou les allées souterraines (*Syncel. in Chron. p. 40.*); mais on ne trouve nulle part qu'il ait consulté les inscriptions gravées sur les obélisques. Il ne faut d'ailleurs pas prendre en un sens rigoureux ce mot de Stèles ou de *colonnes* hermétiques: c'étoient tout au plus des cippes, & plus souvent encore des tables de pierre; ce que les Alchimistes Arabes ont bien fait connoître en nommant la plaque d'émeraude, sur laquelle ils croyoient qu'Hermès avoit gravé ses préceptes, la *table Smaragdine*, comme on dit les tables du Décalogue.

Les écrivains de l'antiquité, & Manéthon lui-même nous apprennent que les Stèles hermétiques étoient renfermés dans la partie la plus secrette des temples, dans l'Adytum, & même au fond des caveaux où les Prêtres se retiroient pour étudier. (*Apotelesmat. lib. V. verſ. 2 & 3. édit. Gronovii.*)

Par-là on voit qu'ils différoient infiniment des obélisques, qui étoient exposés aux yeux de tout le monde à l'entrée des principaux édifices publics; sur des monumens ainsi exposés, & significatifs par leur figure, les inscriptions n'étoient point essentielles, tandis que les inscriptions seules constituoient les Stèles hermétiques.

COLONNES d'Hercule. On dit qu'Hercule ayant pénétré dans ses expéditions jusqu'à Gades ou Gadera, aujourd'hui Cadix en Espagne, crut être à l'extrémité de la terre, & sépara deux montagnes qui se touchoient, pour faire communiquer la Méditerrannée avec l'Océan. Hercule pensant que ces deux montagnes, connues sous le nom de Calpé & Abyla, étoient les bornes du monde, y fit élever deux *colonnes* pour apprendre à la postérité qu'il avoit poussé jusques-là ses conquêtes. Les habitans de Cades firent bâtir dans la suite à ce héros un temple magnifique à quelques distances de leur ville, dans lequel on voyoit des *colonnes* d'or & de bronze chargées d'anciennes inscriptions & d'hiéroglyphes, qui représentoient les douze travaux d'Hercule. Strabon dit qu'on nommoit ces *colonnes, porta Gadaritana*, les portes de Gadira, & qu'on les posa dans un temple.

COLONNE Antonine prétendue. Elle fut élevée en l'honneur de M. Aurèle. Elle est creuse: on a pratiqué en-dedans un escalier de 206 marches. Elle a 175 pieds de hauteur, mesure ancienne, ou 160, mesure Romaine d'aujourd'hui: cinquante-six petites fenêtres l'éclairoient. Le temps & le feu l'avoient beaucoup endommagée. On la répara sous Sixte V. Ce Pontife fit placer au haut une statue de S. Paul, fondue en bronze & dorée, ornement assez barbare; car qu'y a-t'il de plus mauvais goût, pour ne rien dire de pis, que la statue d'un apôtre du christianisme au haut d'un monument chargé des actions militaires d'un Empereur payen? On y voit la légion fulminante; un orage épouvantable conserve l'armée Romaine prête à périr de soif, & met en fuite l'ennemi. Elle est placée à la droite *della Strada del Corſo*. On y entre par une porte pratiquée à son piédestal: une plate-forme quarrée portant une grille de fer lui sert de chapiteau. C'est par erreur que l'on attribuoit autrefois cette *colonne* à Antonin-le-Pieux.

COLONNE Antonine véritable. C'est par erreur que l'on attribuoit la *colonne* précédente à Antonin-le-Pieux; celle de cet Empereur a été trouvée dans la suite sous des maisons d'où Clément XI la fit tirer. Elle est de marbre tacheté de rouge, & semblable à celui qui vient de Sienne en Egypte: elle a cinquante-cinq pieds de haureur. On lit sur un de ses côtés: *Divo Antonio Auguſto Pio Antoninus Auguſtus & verus Auguſtus fili.* On voit sur la base l'apothéose d'Antonin, & une pompe funèbre conduite par des gens à pied, à cheval & en chars; Marc-Aurèle & Vérus firent sculpter ces bas-reliefs après la mort de leur père.

COLONNE bellique, *columna bellica*, placée devant le temple de Bellone à Rome, derrière le cirque Flaminien, où est maintenant le couvent dit *Tor-de-ſpecchi*. Quand on déclaroit la guerre à des peuples, le Consul lançoit de dessus

Digitized by Google

ou contre cette *colonne* un dard vers la contrée qu'ils habitoient.

Huic solet hasta manu belli pranuntia mitti,
In regem & gentes, cum placet arma capi.
(*Ovid.*)

Colonne de César, *columna Cæsaris* : elle étoit de marbre de Numidie ; elle avoit vingt pieds de hauteur : on l'avoit élevée dans le forum romain à l'honneur de Jules César. On y lisoit cette inscription : *Parenti patriæ.* Le peuple l'avoit en telle vénération, qu'il y faisoit des sacrifices, qu'il y terminoit ses différends, & qu'il y juroit par César. Dolabella la fit abattre ; & Cicéron l'en a loué. Il y en a qui prétendent que ce ne fut dans les commencemens qu'un autel, que le peuple & le faux Marius avoient fait construire ; qu'Antoine éleva la *colonne* sur cet autel, & que l'inscription étoit *parenti optime merito.*

Colonnes de Constantin, d'Arcadius ou de Théodose. A Constantinople il s'étoit conservé jusqu'au commencement de ce siècle deux *colonnes* ornées de bas reliefs, dans le goût de ceux de la *colonne* Trajane à Rome : elles avoient été érigées, l'une à l'honneur de Constantin, & l'autre à l'honneur d'Arcadius ou de Théodose (*Bandur. Imp. Orient, t. 2. p. 508.*). Les bas-reliefs de celle-ci ont été gravés d'après les dessins de Gentile Bellino, peintre Vénitien, que Mahomet II appela à Constantinople ; mais il paroit que l'artiste a infiniment embelli l'ouvrage dans son dessin. Il est certain que le peu que nous connoissons de la première en donne une très-mauvaise idée, & la met bien au-dessous de la dernière. A l'égard de la *colonne* d'Arcadius, on n'en voit plus aujourd'hui que la base de granit dans le quartier nommé *Concajui.* La *colonne* même fut démolie par les Turcs au commencement de ce siècle, parce qu'elle avoit été ébranlée plus d'une fois dans les fréquens tremblemens de terre, & qu'on craignoit que sa chûte ne causât un grand dommage à la ville. La *colonne* de Constantin, nommée la *colonne brûlée*, est placée dans le quartier appelé *Vifirkham*, & elle est composée de sept grands cylindres de porphyre, sans compter la base. Dans son origine, cette *colonne* étoit surmontée de la statue de Constantin. Après avoir été endommagée plusieurs fois par le feu, elle fut réparée par l'Empereur Alexis Comnènes, comme l'indique une inscription grecque.

Colonne lactaire, *columna lactaria* : elle étoit dans la onzième région de Rome ; toutes les mères y portoient leurs enfans par superstition ; quelques-unes les y laissoient exposés par indigence ou par inhumanité : on appelle maintenant le lieu de cette *Colonne la Piazza Montanara.*

Colonnes légales, étoient chez les Lacédémoniens des *colonnes* élevées dans les places publiques, où étoient gravées sur des tables d'airain les loix fondamentales de l'état.

Colonne mœnienne, *columna mœnia* ; elle étoit dans la huitième région : elle fut élevée, selon quelques-uns, à l'honneur du Consul Mœnius, après une victoire remportée sur les Antiates ; selon d'autres, par un certain Mœnius, qui s'étoit réservé ce droit en vendant sa maison aux censeurs Caton & Flaccus, afin de voir de-là les combats des gladiateurs, qui se donnoient dans le *forum.* Comme la forme en étoit particulière, on donna dans la suite aux édifices semblables le nom de *mœniana*, dont on a fait le nom Italien *mignani.* Il est fait mention dans les auteurs Latins de deux *colonnes* mœniennes ; c'est au pied d'une de ces deux *colonnes* que les Triumvirs, surnommés *Capitales*, jugeoient les voleurs & autres bandits.

Colonnes rostrées, *columnæ rostratæ* ; c'étoit-là qu'on attachoit les éperons des vaisseaux pris sur l'ennemi. La première fut élevée à l'occasion de la victoire navale de C. Duilius sur les Carthaginois. Elle étoit dans le forum Romain ; on la trouva en 1560 près de l'arc de Sévère. Le Cardinal Alexandre Farnèse la fit porter au capitole ; elle est de marbre blanc. Auguste en avoit fait construire au même lieu quatre autres semblables, avec les éperons des navires qui furent pris sur Cléopâtre.

Colonne Trajane. Le plus grand ouvrage du temps de Trajan est la *colonne* qui porte son nom. Ce monument étoit placé au milieu du *forum*, que ce Prince avoit fait bâtir par Apollodore d'Athènes ; pour en conserver la mémoire, on avoit frappé une médaille d'or qui est de la plus grande rareté, dont le revers nous offre un édifice de cette place. A l'égard de cette fameuse *colonne*, il est certain que ceux qui auront occasion d'en examiner les figures d'après les plâtres qu'on en a tirés, seront frappés de la variété étonnante de tant de milliers de têtes. On voyoit encore au seizième siècle la tête de la statue colossale de cet Empereur, debout sur cette *colonne* (*Ciacon. Colum. Traj. p. 4.*). On ignore aujourd'hui ce qu'elle est devenue. Quant aux édifices de son *forum*, qui entouroient la *colonne* Trajane, & qui étoient plafonnés ou voûtés de bronze (*Pausan. l. 5.*), on peut s'en former une idée par une *colonne* du plus beau granit noir, tirant sur le blanc, qui y fut découverte en 1765, & qui porte huit palmes & demie de diamètre. Cette *colonne* fut trouvée lorsqu'on creusa les fondemens d'une chaussée pour aller au palais Impérial ; on y découvrit en même-temps une portion du couronnement, ou la corniche de l'architrave qui portoit cette *colonne.* La corniche, qui est de marbre blanc, a au-delà de six palmes de haut environ 42 pouces françois). Or, comme la corniche n'est que le tiers, & encore moins, de l'entablement, il faut que cette dernière partie ait eu au-delà de dix-

Digitized by Google

huit palmes de hauteur (environ 10 pieds françois). Le Cardinal Albani a fait placer cet ornement d'architecture dans ſa Villa, avec une inſcription qui indique l'endroit où il a été trouvé. En fouillant ce terrein on découvrit encore dans le même endroit cinq autres *colonnes* de pareille grandeur, qui ſont reſtées au fond de la tranchée, parce que perſonne n'a voulu faire les frais de les en tirer. Ainſi, les fondemens de la chauſſée du palais Impérial repoſent ſur ces *colonnes*.

Ce monument fut élevé en l'honneur de Trajan, mort l'an 117 de Jéſus-Chriſt, à l'âge de 64 ans, dans une ville de Cilicie, alors nommée *Selinunte*, depuis la ville de Trajan, *Trajanopolis*, que les Turcs appellent à préſent *Iſtenos*.

Un des plus ſuperbes reſtes de la magnificence Romaine eſt la *colonne Trajane*, qui a plus immortaliſé l'Empereur Trajan que toutes les plumes des hiſtoriens n'auroient pu faire.

Elle avoit 128 pieds de haut, & l'on y monte par un eſcalier de 185 degrés, éclairé de 45 fenêtres; on y voit tout autour en bas-reliefs tous les exploits de Trajan, dont les cendres furent placées au haut de cette *colonne*, dans un urne d'or.

Les figures de cette *colonne* ont peu de relief, & deux pieds romains de hauteur vers le bas de la *colonne*. Mais celles du haut paroiſſent de la même hauteur, parce que, ſuivant les règles de la perſpective, on leur a donné plus de longueur à meſure qu'elles approchoient du ſommet.

COLONNE Théodoſienne. *Voyez* COLONNES de Conſtantin, &c.

COLONNE de Pompée. *Voyez* POMPÉE.

COLONNE de Cuſſy. On admire en Bourgogne un des plus beaux monumens de l'antiquité, c'eſt la *colonne de Cuſſy*, dont le P. Montfaucon attribue fauſſement la découverte à Moreau de Mautour. Le docte Saumaiſe, qui y fit un voyage en 1629, connut le prix de ce bel ouvrage. Après en avoir examiné le deſſin, la ſtructure & les figures, il jugea que cette *colonne* avoit été élevée en mémoire de la victoire que Céſar remporta ſur les Helvétiens, aujourd'hui les Suiſſes, à quatre ou cinq lieues de Bibracte. M. de la Mare la fit deſſiner par le célèbre Jean Dubois. Samſon l'a marquée dans la carte du diocèſe d'Autun, qu'il donna en 1659. D. Martin en a inſéré le plan dans ſa *Religion des Gaulois*; & Rollin en a fait mention dans l'*Hiſtoire Ancienne*. M. Paſumot, ancien profeſſeur de phyſique à Auxerre, connu par de laborieuſes recherches ſur les voies Romaines, a long-temps étudié cette *colonne*, qu'il a deſſinée, & qu'il doit publier un jour avec une diſſertation.

Cuſſy-la-colonne, ainſi nommé pour le diſtinguer de pluſieurs autres villages de même nom dans la province, eſt une paroiſſe du bailliage de Beaune, à trois lieues oueſt-nord-oueſt de Beaune, cinq d'Autun, & à un quart du village d'Ivry.

A deux portées de fuſil de *Cuſſy*, en tirant droit au nord, dans un fond aſſez ouvert, au pied des chaumes d'Auvenet, connus par le gibier & les plantes curieuſes qu'on y trouve, & par la voie romaine qui les traverſe, on voit une *colonne* de pierre faite de pluſieurs aſſiſes: elle a deux pieds trois pouces & demi de diamètre par le bas, & elle eſt élevée ſur un double piédeſtal.

Il ne reſte de ce monument que les deux piédeſtaux, & environ les deux tiers de la hauteur de la *colonne*; le reſte a été enlevé, ſavoir, le chapiteau & l'entablement.

Tout ce monument eſt conſtruit d'une fort belle pierre rouſsâtre, qui prend le poli comme le marbre; chaque aſſiſe eſt d'une ſeule pierre: elles ſont toutes poſées à ſec, c'eſt-à-dire, ſans mortier ni ciment. Le P. Lempereur dit que ces aſſiſes étoient retenues par des crampons de bronze qui ont été enlevés par un Seigneur de *Cuſſy*.

M. Thomaſſin avoit toujours regardé cette *colonne* comme étant d'ordre corinthien, à cauſe de ſon renflement, qui ſe trouve toujours au tiers de la hauteur par en-bas; & ce tiers eſt ici d'un peu plus de deux diamètres & demi du bas de la *colonne*. Sa conjecture ſe vérifia par la découverte qu'il fit en Septembre 1724, de la partie ſupérieure du chapiteau de cette *colonne*, qui ſe trouve dans la grange d'Auvenet, métairie à une lieue de la *colonne*, où un Seigneur de *Cuſſy* la fit tranſporter pour ſervir de marbre au puits de cette métairie.

Ce chapiteau déplacé n'eſt pas moins ſymbolique que le piédeſtal de la *colonne*; au-lieu des roſes du tailloir, on y voit ſur chacune des quatre faces une tête de divinité payenne, auxquelles on a donné une groſſeur conſidérable pour les mieux faire diſtinguer du bas de la *colonne*, enſorte qu'elles occupent une bonne partie des faces du chapiteau, ce qui a empêché d'y mettre des volutes, des ygettes, des colicoles, &c.: ce ſont ſeulement de grandes feuilles d'acanthe qui garniſſent le reſte de chaque face du chapiteau, dont les revers du ſommet qui ſe recourbent ſous les angles du tailloir, ſont l'effet des volutes. On voit dans Vignole des exemples de pareils ſymboles ſur des chapiteaux corinthiens anciens, où, au lieu de roſes du tailloir, ce ſont des têtes de divinités, quoiqu'elles ne ſoient pas d'une proportion ſi groſſe que celles du chapiteau en queſtion. L'une de ces têtes eſt environnée de rayons, & n'a point de barbe, ce qui l'a fait aiſément reconnoître pour celle d'Apollon; l'autre tête ayant une barbe fort touffue & un air majeſtueux, ſembleroit être celle de Jupiter; la troiſième tête, quoiqu'aſſez effacée, eſt auſſi d'un homme barbu: elle eſt fruſte, & porte quelque choſe qui peut don-

Digitized by Google

ner l'idée d'une dépouille de lion, & annoncer Hercule ; pour la dernière tête, il n'en reste que la place, & l'on n'y peut rien distinguer ; les trois autres sont belles & de bon goût.

Les figures du piédestal de la *colonne* sont dans des espèces de niches peu enfoncées, terminées alternativement, les unes en pointe, les autres en cintres surbaissés (ce qui n'est point distingué dans le plan du P. Montfaucon). Ces figures étant prises dans l'épaisseur de la pierre, ont peu de relief.

La première, qui regarde le midi, représente Minerve ; son casque & sa chouette la font aisément connoître.

La seconde à droite est Junon, habillée en matrone, tenant de la droite une patere, qu'elle semble présenter à son paon, & de la gauche une *hasta pura*, qui est une pique sans fer, marque de la divinité.

La troisième est un jeune homme presque nud, qui a le pied gauche posé sur une pierre ou sur un cippe, & la main droite élevée ; il est difficile d'expliquer cette figure, parce que les symboles en sont presque entièrement effacés. Cependant M. Thomassin croit avoir apperçu un foudre à sa main droite ; en ce cas, ce seroit un Jupiter sans barbe, ainsi qu'il est représenté sur quelques médailles, avec la légende *Jovi crescenti*.

La quartième figure est un homme, tenant sous son bras gauche un poulet, auquel il donne à manger dans un patère qu'il tient de la main droite, ce qui achève de le faire connoître pour un augure.

La cinquième figure représente un jeune Bacchus, appuyé sur un bâton, qui pouvoit être un thyrse ; il est orné de la dépouille d'un tigre, & il a un jeune chien à ses pieds.

La sixième semble annoncer une divinité marine ; c'est une femme presque nue, appuyée de la main droite sur un timon ou gouvernail de navire, & soutenant de la gauche une renverſée, qui répand de l'eau jusqu'en bas.

La septième est un Hercule, appuyé de la droite sur sa massue, & tenant de la gauche la dépouille du lion ; ce n'est point un Hercule gaulois, dont il n'a pas les symboles.

La huitième & dernière figure est un captif qui a l'air abattu & les mains liées : il n'est couvert que d'une simple tunique, ceinte par le milieu du corps, & qui ne le couvre que depuis les épaules jusqu'aux genoux, laissant les bras & les jambes découverts. Cet habit ne désigne ni un Romain ni un Gaulois ; car les Gaulois portoient des habillemens longs avec de grandes manches : seroit-ce l'habit d'un Helvétien ? En ce cas la conjecture du grand Saumaise seroit pleinement vérifiée : M. Thomassin le soupçonne aussi, & il ajoute que la beauté de ces figures ne permet pas de douter qu'elles ne soient du haut empire, du temps d'Auguste ou de Tibère au plus tard.

COLOPHON, en Ionie. ΚΟΛΟΦΩΝΙΩΝ.
Les médailles autonomes de cette ville sont :
RRR. en argent.
R. en bronze.
O. en or.
Son type ordinaire est un cheval à mi-corps, ou des attributs d'Apollon Clarien.
Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses Préteurs, des médailles Impériales grecques en l'honneur des Empereurs & Impératrices depuis Domitien jusqu'à Gallien. — Elle avoit un Oracle d'Apollon célèbre.

COLORATOR *Livia*. Muratori (897. 3. *Thes. Inscr.*) rapporte l'inscription suivante, faite à l'honneur d'un peintre de Livie :

ANTEROS
LIVIAE
COLORATOR.

COLOSSÆ, en Phrygie. ΚΟΛΟΣΣΗΝΩΝ.
Les médailles autonomes de cette ville sont :
RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

COLOSSES, statues d'une hauteur extraordinaire. La grandeur énorme de ces masses annonce le goût pour le gigantesque, dont les Égyptiens furent toujours animés. Le Roi Séſostris fit, dit-on, placer à Memphis, dans le temple de Vulcain, les statues de sa femme, de lui-même & de ses enfans, dont les unes avoient trente coudées de haut, & les autres vingt. Les Grecs imitèrent les Egyptiens, & l'on a conſervé la mémoire du *colosse* d'Apollon, haut de trente coudées, apporté à Rome & placé dans le capitole par M. Lucullus, qui l'avoit enlevé aux Apolloniates du Pont (*Plin.* 347.). Nous ferons un article particulier du *colosse* de Rhodes, à cause des variations qui se trouvent à son sujet dans les anciens écrivains.

Apollon ou le Soleil, & Jupiter, furent entre les Divinités celles que l'on se plut à représenter sous des formes *colossales*. Rome seule renfermoit deux *colosses* d'Apollon, un du Soleil proprement dit, & deux de Jupiter. Néron en fit élever un haut de cent ou cent dix pieds dans la voie sacrée. Ce *colosse* avoit été destiné pour lui ; mais on le dédia au Soleil, dont on y plaça la tête au lieu de celle de Néron. L'un des *colosses* d'Apollon étoit de bronze ; il avoit cinquante pieds de hauteur, & étoit placé dans le temple d'Auguste.

Domitien s'étoit fait élever, dans le milieu de la place publique, une statue équestre de cent pieds de haut, que le Sénat fit abattre après la mort de ce tyran. Le *colosse* d'Hercule, que Fabius Maximus Verrucoſus enleva de Tarente, & qu'il fit placer dans le capitole, étoit une statue de bronze que Lyſippe avoit faite. Celui de Jupiter

Digitized by Google

ut exécuté par ordre de l'Empereur Claude, & placé proche du théâtre de Pompée ; & pour cette raison il fut appelé *Jupiter Pompeien*. Spurius Carvilius, après la défaite des Samnites, fit fondre toutes les armes de bronze qu'il avoit prises sur eux, & en fit faire une statue de Jupiter, aux pieds de laquelle il étoit représenté. Ce *colosse* fut mis aussi dans le capitole.

Les Gaulois reçurent des Romains ce goût pour les statues gigantesques ; & Pline dit qu'un sculpteur appelé Zénodore, fabriqua à Clermont en Auvergne un *colosse* de Mercure de quatre cens pieds de hauteur.

COLOSSE de Rhodes. Après avoir fait l'admiration des Grecs & des Romains, l'étonnement des Sarrasins & des Barbares, après avoir été chantée par les poëtes, & consacrée à l'immortalité par les historiens, cette prodigieuse statue a été rejetée au nombre des fables & des chimères par Muratori (*Annal. ital. t. IV. p.* 111.). Il ne tient pas à cet illustre Italien que les peuples les plus célebres de l'antiquité n'aient pris un pigmée pour un géant. J'avoue que les contradictions apparentes des historiens qui ont décrit le *colosse*, la varieté des proportions qu'ils nous ont transmises, & de la durée qu'il lui ont assignée, ont pu jeter quelques nuages sur la réalité de son existence. Mais s'il eût comparé avec soin les résultats de ces proportions, évalué & combiné les différentes mesures, pesé le mérite & l'autorité des écrivains qui nous en ont conservé le souvenir, ce savant auroit eu sans doute plus de circonspection ; il auroit apperçu au travers de ces brouillards une lumière fixe, qui, suivie constamment, l'eût conduit à la vérité. Je vais parcourir ce prétendu labyrinthe, & donner sur l'histoire & les dimensions du *colosse* des détails qui porteront son existence à l'évidence la plus frappante.

Démétrius, fils d'Antigone, assiégea la ville de Rhodes, à cause du refus qu'elle avoit fait de renoncer à l'alliance de Ptolémée. Une cause si honorable mérita aux Rhodiens des secours de la part de tous leurs alliés, & en particulier de Ptolémée, que leur reconnoissance a immortalisé sous le nom de *Sauveur* ou *Sater*. L'assiégeant fut forcé de renoncer à son entreprise ; & bien loin de conserver sa haine pour ces généreux insulaires, il conçut pour eux la plus haute estime : il voulut à son départ leur en laisser un témoignage authentique ; ce qu'il fit en leur abandonnant les machines de guerre, vendues depuis trois cens talens. La reconnoissance des Rhodiens éclata avec la plus grande magnificence, à l'égard de Ptolémée, leur allié, & d'Apollon, leur Dieu tutélaire. Ils résolurent d'élever à l'honneur du Soleil un *colosse* d'une grandeur extraordinaire.

Chérès de Lyndes fut consulté sur ce projet. Les Rhodiens lui demandèrent quelle somme il exigeroit pour faire une statue de telle hauteur (*Sextus Empiricus adverſ. Mathematicos*, *lib. VII.*) Sur sa réponse ils en voulurent une qui eût le double de grandeur. Cet architecte n'exigea qu'une somme deux fois plus considérable. Mais à peine eut-il commencé son travail, qu'il vit l'or des Rhodiens dépensé en entier. Le chagrin & le désespoir s'emparèrent de cet artiste ; il se pendit. Lachès, son compatriote, acheva dans l'espace de trois olympiades, & plaça sur la base le *colosse* si vanté (*Plin. lib. XXXIV. cap.* 7.). Pline, dont les détails sont d'ailleurs assez exacts, ne fait aucune mention de Lachès, & donne toute la gloire au premier.

A peine cinquante-six ans s'étoient écoulés depuis cette époque, que le *colosse* fut renversé par un violent tremblement de terre : il se brisa aux genoux, & demeura étendu jusqu'à ce que les Sarrasins s'emparèrent de l'isle de Rhodes. Ces barbares, que la hardiesse du travail ne remplit pas d'admiration, mais qui ne considérèrent avec étonnement que sa masse énorme, le mirent en pièces : ils le vendirent à un marchand Juif d'Emèse. Que de morceaux d'une antiquité respectable & d'un travail merveilleux ont été fondus par cette nation avide du gain le plus sordide ! proscrite dans tous les climats, éloignée de tous les arts honnêtes, elle étoit donc en possession de le septième siècle, d'un commerce qui n'a d'objet que les effets dégradés ou hors de mode, & de but que la destruction !

Dix-huit écrivains Grecs ou Latins, qui ont parlé du *colosse*, & dont je rendrai compte plus en détail, s'accordent en général sur ces faits. Mais cette harmonie est de peu de durée ; & le chaos semble prendre sa place, lorsqu'on cherche par leurs témoignages à fixer les époques & les dimensions précises de la statue. Trois des premières vont nous arrêter : l'époque de son érection, celle de sa chûte, & enfin celle de son anéantissement. La seconde fixera les deux autres (*Polyb. v. Oroſ. lib. IV. cap.* 13. *Paul, hiſt. Miſcel. lib. III. Mari. lib. I.*). Polybe, Orose, l'Abbé d'Usperg, le Diacre Paul, Marianus Scotus, & Godefroi de Viterbe, disent unanimement que le *colosse* fut renversé dans le tremblement de terre qui ébranla l'Archipel & une partie de l'Asie. Eusèbe le place à la première année de la CXXXIX^e^ olympiade, 224 ans avant J. C., selon l'Abbé Lenglet. (S. Jérôme, qui a copié à la lettre ce texte d'Eusèbe, l'a changé pour l'époque, & assigne mal-à-propos la CLXVIII^e^ olympiade). Voilà une époque précise ; si on en retranche cinquante-six ans, on trouvera avec Pline la première année de la CXXV^e^ olympiade, 280 ans avant J. C. A suivre les visions & les erreurs de Cédrenus, on placeroit l'année de sa construction dans la XVIIe olympiade ; ce qui est hors de toute vraisemblance. Celle de sa destruction est certaine. Quoique tous les peuples de la Grèce & le Roi d'Egypte eussent offert aux Rhodiens des so-

Digitized by Google

cours considérables, pour réparer les dommages occasionnés par le tremblement de terre, & surtout pour relever le *colosse*, ceux ci les employèrent à d'autres usages, & supposèrent un Oracle qui défendoit le rétablissement de la statue du Soleil. C'est Strabon (*Strab. liv. XIV.*) qui nous apprend cette particularité.

Pline dit qu'elle étoit couchée par terre dans le temps qu'il écrivoit, & qu'on appercevoit dans les fractures de vastes cavités & de gros quartiers de pierre renfermés pour l'affurer sur sa base. Elle resta dans cet état jusqu'à l'année 655 de J. C. temps auquel les Sarrasins la brisèrent. Nous fixons cet instant à la douzième année du règne de Constant II (*Constant. de Administ. cap.* 20.) après le Diacre Paul, Constantin Porphyrogenète, la chronique de Théophane & Zonare (*Zonar. Ann. lib. II.*). Tous s'accordent parfaitement sur le temps de sa destruction, ils ne varient que sur sa durée. On la trouve de 935 ans, en voyant la statue fondue l'an 280 avant J. C., & brisée l'an 655 du même. Paul & Constantin lui donnent 1360 ans, & Cédrenus ajoute encore cinq ans à cette fable.

Les dimensions de cette énorme statue nous arrêteront moins de temps que son histoire, quelque contradiction qu'on trouve dans les historiens à leur sujet. Strabon, Pline, Isidore de Séville (*Isid. Orig. lib. XIV. cap.* 6.) qui florissoient pendant que le *colosse* existoit encore, ont pu le voir ou apprendre de leurs contemporains les détails qu'il nous en ont transmis. Ils lui donnent soixante & dix coudées de hauteur: le premier rapporte même deux vers d'un Simonide, autre que le chantre des demi-Dieux, Castor & Pollux, gravés sur la base du *colosse*, & portant expressément soixante & dix coudées. Il est vrai que Constantin, Théophane & Cédrenus font mention de quatre-vingt coudées. Mais on observera qu'ils sont bien postérieurs à la destruction du *colosse*; que la différence entre ἑβδήκοντα & ἑπτάκις est assez petite pour pouvoir être rejetée sur une faute de copiste répétée par les deux autres historiens calqués dans cet endroit exactement sur le premier; & que le dernier en particulier n'est célèbre que par ses erreurs de fait & de chronologie. Il s'est cependant rapproché par le nombre de cent vingt-sept pieds de la véritable hauteur, qu'il abandonne en lui donnant quatre-vingt coudées. En effet, soixante-dix coudées moyennes, chacune d'un pied & dix pouces de roi, donnent un peu plus de cent vingt-huit pieds, hauteur la plus vraisemblable du *colosse*.

Ne nous arrêtons cependant pas absolument à cette première détermination, & cherchons de nouvelles mesures dans le passage de Pline. Ce savant naturaliste dit, 1°. que peu de personnes pouvoient embrasser son pouce; 2°. que la longueur de ses doigts surpassoit la hauteur des statues ordinaires: voilà deux proportions fixes & précises. Pour trouver la première, on observera d'abord que M. le Comte de Buffon place la grande taille au-dessus de cinq pieds six pouces, & que le *peu de personnes* doit s'entendre par conséquent d'hommes ayant une taille plus élevée: je me suis attaché à neuf pouces. Personne n'ignore que la distance d'une main à l'autre d'un un homme dont les bras sont étendus, est égale à sa hauteur. Ainsi donnant au pouce du *colosse* cinq pieds & neuf pouces de circonférence, on aura, par les proportions connues des sculpteurs, (le pouce d'un homme de cinq pieds neuf pouces de hauteur, a trois pouces de circonférence) cent trente-un pieds de hauteur: écart très-peu sensible.

La seconde dimension donnée par Pline, achève la conviction. L'index d'un homme de cinq pieds neuf pouces, a communément trois pouces de longueur: il est donc la vingt-troisième partie de sa hauteur. Donnons aux statues ordinaires la hauteur de l'homme qui nous sert de terme de comparaison, & la proportion de l'index du *colosse* donnera cent trente-deux pieds. Nous avons donc obtenu quatre nombres par des voies différentes, 127, 128, 131 & 132, qui offrent pour résultat moyen cent vingt-neuf pieds. Ainsi on peut hardiment fixer la hauteur approchée de cette prodigieuse statue à cent vingt-huit pieds. Il est fâcheux pour Muratori qu'on rencontre une harmonie si parfaite entre les historiens qui nous en ont transmis le souvenir. Sans doute que dix-huit écrivains de différens pays n'ont pu avoir entre eux de connivence réelle depuis le siècle qui a précédé la naissance du Sauveur jusqu'au quinzième qui l'a suivi. Aussi terminerois-je ici cet article, s'il ne restoit encore quelques obscurités à dissiper, & quelques détails à conserver sur cette merveille.

Voilà le *colosse* existant. Comment a-t'on pu remuer une masse aussi considérable? Les vaisseaux passoient-ils entre ses jambes à pleines voiles? Combien de chameaux ont été employés à en transporter les débris? Pour répondre à la première question, recourons encore aux proportions d'un homme de cinq pieds neuf pouces de hauteur, nous trouverons qu'il contient à peu-près onze pieds cubes de matière. La solidité du *colosse* est par conséquent de deux cens trente pieds cubes, lesquels supposés de cuivre ordinaire, pesant 648 livres le pied cube, forment un poids total de 148,900 livres, ou près de 1500 quintaux. Les Annales des Arts nous ont conservé le poids de masses plus considérables, qu'ils ont déplacé & élevé sur une base. L'obélisque de Saint-Jean de Latran à Rome porte 112 pieds de hauteur, sans la base sur laquelle il est dressé. Les deux côtés du quarré qu'il forme à sa naissance sont de huit & de neuf pieds & demi. Supposant cette masse d'un marbre ordinaire, du poids de 252 livres le pied cube, son poids total

Digitized by Google

fera de 715,008 livres. Où eſt l'impoſſibilité de dreſſer une ſtatue cinq fois moins lourde ? Il paroît d'ailleurs que les Rhodiens avoient un goût particulier pour les ſtatues *coloſſales*. On en comptoit dans leur iſle, ſelon Pline, plus de cent, dont une ſeule auroit fait l'ornement de toute autre ville. Le même auteur, le dirai-je ? parle d'un *coloſſe* de quatre cens pieds, élevé de ſon temps à Clermont en Auvergne, par un certain Zénodore.

Il eſt probable que ces prodiges de l'art n'étoient pas fondus d'un ſeul jet : le long eſpace qu'auroit eu à parcourir le métal en fuſion, lui auroit donné le temps de ſe refroidir, & auroit fait manquer la fonte. Sans doute qu'ils ne l'auront été qu'en *tonnes*, c'eſt-à-dire, par parties. On peut conjecturer encore avec plus de fondement, que le *coloſſe* de Rhodes étoit un ouvrage de platinerie ou de cuivre battu au marteau ; ce que Pline nous donne à entendre en diſant, qu'on appercevoit d'énormes cavités dans ſes débris. La ſtatue du Connétable de Montmorency à Chantilli, la chaire de S. Pierre à Rome, qui a quatre-vingt pieds de hauteur, & le *coloſſe* d'Arona, dans l'état de Milan, repréſentant S. Charles Borromée, haut de cinquante à ſoixante pieds, nous offrent des exemples de ce genre de travail, & diminuent notre étonnement. Si un Souverain peu riche, & une petite ville ont pu approcher de ſi près de la magnificence des Rhodiens, qui doutera que ces derniers, aidés par les plus opulentes cités de la Grèce, aient fabriqué ce célèbre monument ?

On peut regarder comme très-douteux ce que nous trouvons dans du Choul, ſur les ornemens du *coloſſe* & ſur ſa poſition. Vigenère, écrivain du ſeizième ſiècle, paroît être le premier qui l'ait placé à l'entrée du port, & les jambes écartées. Cependant on défend ſon opinion, & nous en donnons ici la preuve.

Comment les vaiſſeaux paſſoient-ils entre les jambes du *coloſſe* ? Elles avoient à peu-près ſoixante pieds de longueur, en y joignant les cuiſſes, & étoient placées ſur deux rochers qui, fermant l'entrée du port, ne laiſſoient de paſſage que pour une galère. Perdons de vue nos vaiſſeaux de ligne, qui portent juſqu'à cent quatre-vingt pieds de mâture. Repréſentons-nous ceux des anciens, qui tous alloient à rames, & ne portoient dès-lors que des voiles fort petites, côtoyant toujours le continent, & tirant très-peu d'eau. Or, quelque petite que ſoit la hauteur des rochers qui ſervoient de baſe au *coloſſe*, nos galères paſſeront entre ſes jambes avec toutes leurs flammes, banderolles & voiles déployées. Rien ne doit donc étonner dans cet ouvrage admirable que la hardieſſe du ſculpteur, & celle de l'hiſtorien qui l'a révoqué en doute, contre le témoignage de toute l'antiquité.

Le nombre des chameaux qui tranſportèrent les débris de la ſtatue du Soleil, forme encore une difficulté qu'il faut applanir. Je ferai remarquer auparavant quelle route oblique ont pris Rollin & Joſeph Scaliger pour eſtimer ſon poids. Au lieu de le conclure de ſa ſolidité par les calculs ordinaires, ils l'ont conclu du nombre & de la force des chameaux. Auſſi leur erreur eſt ſi conſidérable, qu'à chercher la hauteur du *coloſſe* par le poids qu'ils lui aſſignent, on la trouveroit de ſix cens pieds au moins ; calcul extravagant. Le diacre Paul, Zonare & Cédrenus font mention de neuf cens chameaux. Le reſpect outré & l'admiration exceſſive pour l'antiquité, dont étoient pénétrés les deux auteurs modernes que j'ai cités, leur a fait adopter aveuglément ce nombre exagéré. Conſtantin Porphyrogenète en compte trente mille, & Théophanes en ajoute encore quatre-vingt. C'eſt d'eux qu'il faut dire avec Juvénal : *Quiſquis Gracia mendax audet in hiſtoria.* Le P. Riccioli, dans ſa chronologie réformée, a réduit ce nombre à 318, ſentant le ridicule des neuf cens. Pour moi je les réduits encore à cent ; fondé ſur la vraiſemblance, ſur le témoignage de la Martinière, de l'Abbé de Vertot, & ſur une tradition conſtante. Les grands chameaux, ſelon Chardin & M. le Comte de Buffon, portent juſqu'à treize quintaux, qui, multipliés par cent, donnent une charge de treize cens quintaux. Si l'on conſidère que le pied grec eſt de quelques lignes plus court que le nôtre ; que j'ai ſuppoſé, contre le témoignage de Pline, le *coloſſe* maſſif ; que d'ailleurs il étoit d'airain, mélange de cuivre & d'étain plus léger d'un ſeptième que le premier ; & qu'enfin le déchet & les vols avoient diminué ſa maſſe, on rapprochera aiſément les quatorze cens quintaux trouvés par mon calcul, des treize cens que nous fournit la charge de cent chameaux

COLOSSINUS. } *Color.* Pline donne ce
COLOSSENUS. } nom à la couleur pourpre, & il la tire de celle des fleurs du cyclame (*xxi.* 9.). *In vepribus naſcitur cyclaminum. Flos ejus coloſſinus in coronas admittitur.*

COLUM vinarium. L'inſtrument que les anciens employoient à paſſer le vin s'appeloit *Hippus*, *colum vinarium*. On en conſerve deux dans le cabinet d'Herculanum ; ils ſont d'un métal blanc, & travaillés avec élégance. Chacun eſt formé de deux plats ronds & profonds ; (le diamètre eſt d'un demi-palme, 4 pouces françois) garnis d'un manche applati, les deux plats ſont faits de façon que l'un entre parfaitement dans l'autre ; & les manches ſe joignent ſi bien qu'étant réunis, le tout ne paroît faire qu'un ſeul vaiſſeau. La partie ſupérieure eſt percée d'une manière particulière ; & c'étoit toujours ſur ce premier plat qu'on verſoit le vin, qui coulait dans le plat inférieur, d'où on le tiroit pour en remplir enſuite les coupes.

A dix lieues de l'ancienne Capoue, près d'un endroit appelé Trebbia, M. Hamilton fit ouvrir

pluſieurs

Digitized by Google

plusieurs tombeaux pour en examiner l'architecture, & pour découvrir des vases étrusques ou campaniens. Entre autres vases & ustensiles qu'il y trouva placés autour du squélette, étoit un *colum vinarium* de bronze, espèce de jatte profonde, percée de plusieurs trous en forme de tamis, & garnie d'un manche. Cette jatte s'adaptoit à une soucoupe sans trous, & servoit à passer le vin. Car les vins des anciens que l'on conservoit dans les grands *dolia* de terre cuite, préférablement aux tonneaux de bois, étoient plus épais que les nôtres, & avoient besoin d'être passés dans un *colum*.

Colum nivarium, passoire destinée à épurer la neige que les Romains mettoient dans leur boisson pour la rafraîchir. Les riches avoient pour cet objet des *colum* d'argent; mais les pauvres & les citoyens moins riches se servoient d'un sac de lin ou d'un tamis. Nous trouvons cette distinction dans une épigramme de Martial (14):

Setinos moneo nostra nive frange trientes:
Pauperiore mero tingere lina potes.

Il seroit assez difficile de décider si les *colum* trouvés à Herculanum ont servi à passer le vin ou la neige.

COLUMBAIRE. *COLUMBARIUM.* } C'étoit un mausolée ou un tombeau destiné à renfermer les cendres de quelque famille illustre. Le nom de *columbarium* fut donné à ces mausolées, à cause de la ressemblance qu'ils avoient dans leur intérieur avec un colombier, *columbarium*. Les urnes, *olla*, qui contenoient les cendres, étoient placées les unes au-dessus des autres, dans des niches pratiquées dans le mur, comme les nids des pigeons. Il y avoit ordinairement une inscription au-dessus de chaque urne, qui apprenoit le nom de la personne dont elle renfermoit les cendres.

En 1726, on trouva près de Rome le *columbarium* de la maison de Livie, c'est-à-dire, des officiers de sa maison, & de leurs femmes & enfans.

Plusieurs antiquaires d'Italie ont donné la figure de ce *columbaire* avec les inscriptions que l'on y lisoit. Le Père Montfaucon a publié le dessin d'un semblable *columbaire*; & l'on en voit un pareil dans les peintures de Sante-Bartoli.

Spon (*Miscellan. Antiquit.*) a publié les inscriptions qu'on lisoit dans le *columbaire* de la famille *Abuccia*. En voici la principale:

L. ABUCCIUS HERMES IN HOC
ORDINE AB IMO AD SUMMUM
COLUMBARIA IX. OLIÆ XVIII
SIBI POSTERISQUE SUIS.

Les niches renfermoient quelquefois deux urnes; c'étoient les cendres du mari & de la femme.

COLUMELLA, petite colonne. On donnoit ce nom aux cippes que l'on élevoit sur les sépultures. Cicéron dit (*de leg. II. 26.*) que le Législateur Pittacus fixa à un cippe, ou *columella* de trois coudées de hauteur les ornemens des sépultures: *Pittacus super terra tumulum noluit quid statui, nisi columellam tribus cubitis ne altiorem.*

COLUMNARII, gens perdus de dettes, & qui avoient été souvent cités par le Préteur au pied de la colonne Méniane (*Cicer. famil. VIII. 9.*). *Nolo te putare Favonium a columnariis præteritum esse.*

COLUMNARIUM, impôt que la loi Julia somptuaire avoit établi sur le nombre de colonnes qui se trouvoient dans chaque édifice de Rome.

COLYBRASSOS, en Cilicie, ΚΟΛΥΒΡΑΣΣΕΩΝ. On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Trebonien-Gallus, de Salonin . . . . . *Pellerin.*

COLYSÉE. *Voyez* COLISÉE.

COMÆUS, surnom d'Apollon, sous lequel il étoit adoré à Séleucie, d'où sa statue fut portée à Rome, & placée dans le temple d'Apollon-Palatin. On dit que les soldats qui prirent Séleucie s'étant mis à chercher dans le temple d'Apollon *Comæus* des trésors qu'ils y supposoient cachés, il sortit par l'ouverture qu'ils avoient faite, une vapeur empoisonnée qui répandit la peste depuis cette ville jusques sur les bords du Rhin; c'est-à-dire que ce pillage & cette peste (si elle est vraie) arrivèrent en même-temps, & que le peuple, toujours superstitieux, regarda l'un de ces événemens comme la cause de l'autre. *Apollon-Comæus* veut dire *Apollon à belle chevelure*; l'idée poétique de donner à Apollon une belle chevelure blonde, vient, selon toute apparence, de la manière épaisse dont on voit ses rayons lorsqu'ils tombent obliquement sur une forêt épaisse, & qu'ils passent entre les feuilles des arbres comme de longs filets lumineux & blonds. Les Naturatiens célébroient la fête en habit blanc, selon Athénée.

COMAGÈNE. *Voyez* COMMAGÈNE.

COMANA, dans le Pont Galatique. ΚΟΜΑΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:
RRR. en bronze.
O. en argent.
O. en or.
Leur type ordinaire est l'égide.

Devenue colonie Romaine, *Comana* a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Caracalla, avec cette légende:

COL. JUL. AUG. F. COMANORUM. — *Colonia Julia Augusta felix Comanorum.*

Digitized by Google

COMANE. *Voyez* BELLONE.

COMARCIOS, air, ou nome de flûte des Grecs.

COMASIE. *Voyez* GÉLASIE.

COMBAT, se dit des jeux solemnels des Grecs & des Romains à l'honneur des Dieux, tels qu'étoient les jeux Olympiques, les Pythiens, les Néméens, les Isthmiens, les *combats* du Cirque, les Actiaques & les autres dont nous parlerons à leur place. Les *combats* qui s'y *faisoient* étoient la course, la lutte, les coups de poings, le palet, &c. Les *combattans*, qui se nommoient *athlètes*, s'y préparoient dès la jeunesse par des exercices continuels, & un régime très-exact. Ils ne mangeoient que de certaines viandes, & à certaines heures; ils ne buvoient point de vin, & n'avoient point de commerce avec les femmes; leur travail & leur repos étoient réglés.

Les anciens se plaisoient à voir des *combats* d'animaux domestiques. Tous les ans, à certain jour marqué, on faisoit *combattre* dans le théâtre d'Athènes des coqs en l'honneur de ceux dont Thémistocle, allant combattre les Perses, prit le chant pour un augure favorable (*Ælian. l. 28.*).

Le Comte de Caylus (*Rec. t.1. page* 282.) a publié un dessin relatif aux *combats* d'animaux. Cette gravure représente deux Romains, qui paroissent âgés, & qui font *combattre* bien sérieusement leurs chèvres. Sans admettre aucun sujet de superstition dans cette gravure, il est à présumer que les paris intéressoient ces deux Romains au succès de ce combat.

On voit deux boucs qui *combattent* sur les médailles de Thessalonique.

COMBE, fille d'Ophias, fut changée, dit Ovide, en oiseau, pour la préserver de la fureur de ses enfans (*Met. 7. v. 382.*):

Adjacentibus Pleuron, in qua trepidantibus alis,
Ophias effugit natorum vulnera Combe.

Il y eut une autre *Combe*, fille d'Asopus, qui fut surnommée *Chelcis*, pour avoir inventé les armures de cuivre.

COMBLE ou FRONTON. Le *comble* s'appeloit en grec *αἰτὶς* ou *ἀέτωμα*. On ne le voyoit qu'aux bâtimens ou aux temples dont le toit formoit avec la couverture un triangle équilatéral; car les maisons n'étoient pas toutes en terrasse & sans *comble*, comme le prétend Saumaise. On peut s'en convaincre par la vue de peintures anciennes. Si l'on regarde le *comble* du palais de César comme un pronostic de son apothéose future; il ne faut pas entendre par-là le *comble* seul, mais la sculpture en bosse, ou plutôt les figures entières qui ornoient cet édifice, suivant la manière de décorer les frontons des temples. Pompée fit placer des proues de vaisseau sur le *comble* de sa maison, d'où elle fut appelée, selon Casaubon, *rostrata domus*.

La hauteur des temples se comptoit depuis le pave jusqu'à la pointe du *comble*; c'est pourquoi la hauteur totale du temple de Jupiter à Girgenti étoit de cent vingt pieds grecs.

On a déduit de fort loin l'étymologie du mot grec qui signifie *comble*, & l'on a cherché à y trouver la ressemblance d'un aigle éployé. Winckelmann pense qu'on a peut-être mis dans les commencemens un aigle sur le *comble* des temples, parce que les plus anciens étoient consacrés à Jupiter, & que de-là est venu le nom grec.

COMÉDIE. *Voyez le Dictionnaire de Littérature.*

COMÉDIEN. Autant les Acteurs étoient en honneur à Athènes, où on les chargeoit quelquefois de négociations & d'ambassades, autant étoient-ils méprisés à Rome. Non-seulement ils n'avoient pas rang parmi les citoyens; mais encore, lorsqu'un citoyen montoit sur le théâtre avec eux, il étoit chassé de sa tribu & privé du droit de suffrage par les Censeurs. C'est ce que nous apprend Scipion dans Cicéron, cité par S. Augustin (*Cité de Dieu, liv. 11. ch. 13.*): *Cùm artem ludicram scenamque totam probro ducerent, genus id hominum, non modò honore reliquorum civium, sed etiam tribu moveri notatione censoriâ voluerunt.* L'exemple de Roscius, dont Cicéron faisoit tant de cas, ne prouve pas le contraire. L'orateur estimoit à la vérité les talens du *Comédien*; mais il prisoit encore davantage ses vertus, qui le distinguoient tellement de ses camarades, qu'elles sembloient devoir l'exclure du théâtre.

On peut dire la même chose du *Comédien* dont on lit l'épitaphe suivante à Rome, au-delà du pont Milvius:

LAUDATUS. POPULO. SOLITUS. MANDATA. REFERRE.
ADLECTUS. SCENÆ. PARASITUS. APOLLINIS. IDEM.
MULTARUM. IN MIMIS. SALTANTIBUS. UTILIS. ACTOR.

Les Empereurs & les Consuls récompensoient les *Comédiens* qui excelloient dans leur art, en leur distribuant des couronnes, des colliers, des anneaux & des palmes, soit pendant le spectacle, soit dans les jeux Capitolins ou dans ceux d'Apollon. Les applaudissemens du peuple accompagnoient ordinairement ces récompenses. Ferreti a publié une inscription qui parle de ce couronnement:

L. SURREDI. L. F. CLV
FELICIS

Digitized by Google

PROCURATORIS. AB
SCAEN. THEAT. IMP
CAESAR. DOMITIAN
PRINCIPI
CORONATO. CONTRA
OMNES. SCAENICOS.

Et Sidoine Apollinaire (*Carm.* XXIII. 424.)

Hic mox præcipit æquus imperator
Palmis serica, torquibus coronas
Conjungi, & meritum remunerari.

Les figures d'hommes qui représentent des personnages *comiques* ou tragiques, sont les seules qui portent des manches longues & étroites, ainſi que nous le voyons à deux petites ſtatues de *comiques* à la villa Matteï, & à une autre ſemblable à la villa Albani, de même qu'à une figure tragique ſur un tableau d'Herculanum (*Pitt. Erc. t. 4. tav. 41.*). Cependant cet ajuſtement eſt encore plus ſenſible, & ſe voit à un plus grand nombre de figures ſur un bas-relief de la villa Pamfili, que Winckelmann a fait connoître dans ſes monumens de l'antiquité (*Monum. Ant. ined. n°.* 189.). Les valets de *Comédie* portoient deſſus l'habillement à longues manches étroites, une caſaque courte avec des demi-manches (*Pitt. Erc. t. 4. tav.* 33.).

Pour connoître les coſtumes des Tragiques Grecs & Romains, il faut conſulter les bas-reliefs des *monumenti* de Winckelmann, qui en repréſentent pluſieurs. Les peintures du Térence du Vatican feront connoître de même les coſtumes des comiques.

Les théâtres des anciens ayant une étendue triple & quadruple des nôtres, on donnoit aux *Comédiens* des habillemens qui faiſoient diſtinguer de fort loin les rôles dont ils étoient chargés. Par exemple, les maſques des femmes, qui, dans les tragédies apportoient la nouvelle de quelque malheur, étoient accompagnés de chevelures longues, éparſes & flottantes ſur les épaules. Le principal perſonnage de femme dans les mêmes tragédies, portoit ordinairement ſes cheveux noués ſur le front, ou le *corymbion* des jeunes filles. De même encore les paraſites & ceux qui vendoient des femmes débauchées portoient un bâton droit, appelé *σκυτος*; les divinités champêtres, les bergers, les payſans portoient le bâton courbé, ou *pedum*; les Hérauts, les Envoyés, les Ambaſſadeurs portoient un caducée; les Héros dans la tragédie tenoient une maſſue; les Rois s'appuyoient ſur un ſceptre long & droit, &c. &c. *Voyez* ACTEURS, ACTRICES, TRAGIQUES.

COMES. } *Comte* & *Comtes*. Ce nom
COMITES. } déſigne dans ſon origine des perſonnes diſtinguées qui étoient à la Cour ou à la ſuite de l'Empereur; elles furent ainſi nommées *à Comitando, vel commeando*. De-là vint qu'on appela *Comtes Palatins* ceux qui étoient toujours dans le palais au côté du Prince. On les nommoit auſſi *Comites à latere*. Au temps de la république on appeloit *Comites* chez les Romains tous ceux qui accompagnoient les Proconſuls & les Pro-préteurs dans les provinces pour y ſervir la république, comme les Tribuns, ceux qu'on nommoit *Præfecti*, les Ecrivains, &c. Cela paroît par l'Oraiſon de Cicéron, *pro C. Rabirio Poſtumo*, *n.* 13. Sous les Empereurs les *Comtes* étoient tous les Officiers de la Maiſon de l'Empereur. Il ſemble même qu'on peut faire commencer les *Comtes* dès le temps d'Auguſte, qui prit pluſieurs Sénateurs pour être ſes *Comtes*, ainſi que Dion le rapporte (*l. LIII.*) c'eſt-à-dire, pour l'accompagner dans ſes voyages, & pour l'aſſiſter dans les affaires qui ſe jugeoient alors avec la même autorité que ſi elles euſſent été jugées en plein Sénat. Gallien ſemble avoir aboli ce Conſeil, en défendant aux Sénateurs de ſe trouver dans les armées; & ſes ſucceſſeurs ne le rétablirent pas. Mais s'ils n'avoient pas avec eux un corps de Sénateurs, ils y ſuppléoient par un Conſeil compoſé de gens de mérite. Décebale, Roi des Daces, du tems de Trajan, voulant peut-être imiter les Empereurs, avoit auſſi ſes *Comtes*, qui étoient des perſonnes conſidérables, mais non les premiers de ſon royaume. C'eſt Dion qui nous l'apprend (*l. LXVIII.*)

Ces Conſeillers des Empereurs étoient donc véritablement *Comtes*, c'eſt-à-dire, compagnons du Prince, & ils en prenoient quelquefois le titre, mais en y ajoutant le nom du Prince qu'ils accompagnoient. Ainſi c'étoit plutôt une marque de leur emploi qu'un titre de dignité. Conſtantin en fit une dignité, & c'eſt ſous lui qu'on commença à le donner abſolument au *Comte* Denis & à divers autres; & cet uſage étant une fois établi, on le donna aſſez indifféremment, & à ceux qui ſuivoient la Cour, ou qui accompagnoient l'Empereur, & généralement à preſque toutes ſortes d'Officiers, comme on le peut voir par la longue liſte qu'en a faite du Cange.

On donnoit auſſi le titre de *Comte* pour honoret ceux qui avoient bien ſervi le public; par exemple, dans le code, cette qualité eſt donnée aux Avocats & aux Profeſſeurs en Juriſprudence qui avoient ſervi vingt ans. Ainſi, quoique le titre ou le nom de *Comte* fût en uſage avant Conſtantin, ce n'étoit point encore le nom d'une dignité particulière & déterminée. C'eſt cet Empereur qui en fit une dignité, & qui diviſa les *Comtes* en trois ordres, ainſi que nous l'apprend Euſèbe, dans la vie de ce Prince. Les premiers portoient le titre d'illuſtres, *illuſtres*; les ſeconds celui de clariſſimes, *clariſſimi*, & enſuite *ſpectabiles*; les troiſièmes ſe nommoient très-parfaits, *perfectiſſimi*. Le Sénat étoit compoſé des deux premiers

Digitized by Google

ordres ; ceux du dernier n'y entroient point ; mais ils jouissoient de plusieurs des privileges des Sénateurs. Il y avoit plusieurs espèces de *Comtes*, dont les uns servoient sur terre & les autres sur mer. Le premier de tous s'appela dans le bas-Empire *Protocomte*, *Protocomes*.

A peine le nom de *Comte* fut-il devenu un titre d'honneur chez les Romains, qu'il fut ambitionné par un infinité de particuliers, qu'il devint très commun, & par conséquent peu honorable. Il y eut des *Comtes* pour le service de terre, pour le service de mer, pour les affaires civiles, pour celles de la religion, pour la jurisprudence, &c. Nous allons exposer en peu de mots les titres & les fonctions des principaux Officiers qui ont porté dans l'antiquité le nom de *Comte*, selon l'acception antérieure à celle qu'il a aujourd'hui dans l'Europe.

On nomma *Comes Egypti* un Ministre chargé de la caisse des impôts sur la soie, les perles, les aromates, & autres marchandises précieuses : son pouvoir étoit grand ; il ne rendoit compte qu'à l'Empereur ; le gouvernement d'Egypte étoit attaché à sa dignité ; on le désignoit aussi quelquefois par *comes rationalis summarum*. *Comes sacrarii*, ou *Comes largitionum*, une espèce d'intendant des finances des Empereurs, le garde de leurs revenus, & le distributeur de leurs largesses. *Comes Africæ*, ou *dux limitaneus*, un gouverneur en Afrique des forteresses & places frontières ; il commandoit à seize sous-gouverneurs. *Comes alanus*, le chef d'une compagnie de soldats Alains ; il étoit subordonné au *magister militum*. *Comes annonæ*, un officier chargé par l'Empereur de l'approvisionnement & de la subsistance générale de Constantinople. *Comes archiatrorum sacri palatii*, un chef des *Archiatres* du sacré palais, ou le premier Médecin de l'Empereur ; il fut du premier, du second ou du troisième ordre, selon le plus ou le moins de crédit qu'il obtint auprès du Prince. *Comes argentoratensis*, un commandant de la garnison de Strasbourg. *Comes auri*, un garde de la vaisselle d'or & d'argent de l'Empereur, ou un officier chargé de mettre en ordre l'argent des coffres de l'Empereur, on l'appeloit encore directeur *scrinii aureæ massæ*, ou inspecteur général des mines. *Comes Britanniæ*, celui qui commandoit sur les côtes de cette province pour les Romains ; il s'appeloit aussi *Comes maritimi tractus*, *Comes littoris*, *Comes littoris Saxonici per Britanniam*. *Comes buccinatorum*, un chef des trompettes, un inspecteur & juge de cette troupe. *Comes castrensis*, un chef des bas-officiers de la bouche du Prince, ou un pourvoyeur général du camp, ou dans des temps plus reculés, le gouverneur d'un camp ou d'un château fortifié. *Comes cataphractarius*, un chef de cuirassiers. *Comes civitatis*, le premier magistrat d'une ville. *Comes clibanarius*, le même que *cataphractarius*. *Comes commerciorum*, un inspecteur général du commerce ; il avoit sous lui les intendans du commerce de l'Orient, de l'Egypte, de la Mésie, de la Scythie, du Pont & de l'Illyrie ; ils veilloient tous aux importations, exportations, &c. & ils étoient soutenus dans leurs fonctions par une milice particulière. *Comes sacri consistorii*, un officier de confiance de l'Empereur ; il assistoit à la réception des Ambassadeurs ; il avoit place au conseil, lors même qu'on y délibéroit des affaires les plus secrettes ; ce *Comte* fut du premier ordre. *Comes contariarum*, un chef des piquiers. *Comes dispositionum*, un ministre de la guerre ; il avoit sa caisse particulière, d'où il étoit appelé *princeps sui scrinii, in capite constitutus, prior in scrinio*. *Comes domesticorum*, un chef des gardes de l'Empereur ; sa fonction en paix & en guerre étoit de veiller à la personne de l'Empereur sans pouvoir s'en éloigner : il abusa quelquefois de sa place. Il y avoit des gardes domestiques à pied & à cheval ; on appeloit ceux-ci *protectores*, & on les comprenoit tous sous le nom de *prætoriani*. *Comes domorum*, un inspecteur des bâtimens du Prince ; il portoit en Cappadoce le nom de *Comes domus divinæ*. *Comes equorum regiorum*, un grand écuyer de l'Empereur. *Comes excubitorum*, un chef des gardes de nuit. *Comes exercitus*, *Comes rei militaris*, un général d'armée. *Comes fœderatorum*, un chef des soldats étrangers & des soudoyés. *Comes formarum*, un inspecteur des aquéducs ; on l'appeloit aussi *ædilis* ou *curator formarum*. *Forma* signifioit un canal de brique, de charpente ou de pierre dure. Cet inspecteur étoit subordonné au *præfectus urbis*. *Comes gildoniaci*, un inspecteur des domaines que Gildo possédoit en Afrique, & qu'il perdit avec la vie l'an 401 de J. C. Il étoit subordonné au *Comes rerum privatarum*. *Comes horreorum*, un inspecteur des greniers. *Comes Italiæ*, le gouverneur des frontières de l'Italie. *Comes Italicianus* ou *Galliciarus*, le trésorier de la chambre des domaines des Gaules & de l'Italie ; on l'appela quelquefois *Comes largitionum*, quand son district fut borné à un diocèse. *Comes largitionum comitatensium*, un trésorier de l'Empereur & un distributeur de ses bienfaits privés ; il suivoit le Prince en voyage ; ses commis s'appeloient *largitionales comitatenses*, *de largitionibus*, *de privatis*, *de sacris*, *de comitatensibus*, &c. noms synonymes entre-eux, comme *largitio*, *ararium*, *fiscus*, &c. *Comes largitionum privatarum*, un contrôleur des revenus personnels & propres de l'Empereur, & dont il ne devoit aucun compte à l'Etat ; ses subalternes s'appeloient *rationales rei privatæ* ; leur chef portoit le nom de *præfectus* ou *procurator rei privatæ* ; il veilloit aux *bona caduca*, *vaga mancipia*, &c. *Comes largitionum sacrarum*, un contrôleur des finances destinées aux charges de l'Etat, comme les honoraires des magistrats, la paye des militaires, &c. ; on l'appeloit quelquefois *Comes sacrarum*, *Comes largitionum*, *Comes sacrarum re-*

Digitized by Google

munerationum. Il régloit les affaires du fisc, il en faisoit exécuter les débiteurs ; il fournissoit à l'entretien des édifices publics : son district étoit très-étendu ; il jugeoit à mort ; il connoissoit des trésors trouvés, des impôts, des péages, du change, des réparations, des confiscations, &c. *Comes legum*, un professeur en droit. *Comes limitis* ou *limitaneus*, un gouverneur des forteresses limitrophes. *Comes marcarum*, le même que *limitaneus*. *Comes maritimæ*, un gouverneur de côtes ; ses subalternes s'appeloient *vice-comites maritimæ*. *Comes matronæ*, un écuyer chargé d'accompagner une femme ou une fille de qualité ; c'étoit pour elles une imprudence que de n'en avoir point. *Comes metallorum per Illyricum*, un inspecteur des mines de ce pays ; il étoit soumis au *Comes largitionum sacrarum*. *Comes notariorum*, un chef des gens de robe, depuis un chancelier. *Comes numeri cohortis*, un chef d'une troupe de six compagnies de soldats, qu'on appeloit *numerus*. *Comes obsequii*, un maréchal-des-logis de l'Empereur. *Comes officiorum*, le chef de tous les officiers servans au palais de l'Empereur. *Comes Orientis*, un vice-gérent du *Præfectus prætorii Orientis* ; ils s'appeloit aussi *præses Orientis*. *Comes pagi*, un bailli d'un village. *Comes portuum*, un inspecteur des ports, en particulier des ports de Rome & de Ravennes. *Comes palatinus* ou *Comes à latere*, un juge de toutes les affaires qui concernoient l'Empereur, ses officiers, son palais, sa maison : c'est de-là que descendent les Princes Palatins d'aujourd'hui, & les *Comtes* Palatins. *Comes patrimonii sacri*, contrôleur des revenus propres de l'Empire ; il étoit subordonné au *Comes privatarum domus divinæ*. *Comes præsens*, un chef des gardes de service. *Comes provinciæ* ou *rector provinciæ*, un gouverneur de province ; il étoit *Comte* du premier ordre ; il commandoit les troupes en guerre ; il jugeoit à mort pendant la paix. Les Landgraves de l'Allemagne font remonter leur origine jusqu'à cet officier. *Comes rei militaris*, ou *exercitus*, ou *militum*, un général chargé de la conservation d'une province menacée de guerre. *Comes rei privatæ*, ou *rerum privatarum*, ou *largitionum* ; *voyez* plus haut. *Comes renumerationum sacrarum* ; *voyez* plus haut. *Comes riparum & alvei*, ou plus anciennement *curator alvei*, un inspecteur du Tibre ; il étoit subordonné au préfet de la ville. *Comes sagittarius*, un chef d'archers : ces archers faisoient partie de la garde à cheval de l'Empereur. *Comes schola*, un chef de classe : les officiers du palais étoient distribués en classes ; il y avoit celles des *scutariorum*, des *vexillariorum*, des *silentiariorum*, des *exceptorum*, des *chartulariorum*, &c. Ceux qui composoient ces classes se nommoient *scholares*, & leurs chefs, *Comites scholarum*. Ils étoient subordonnés au *magister officiorum*. *Comes vacans*, un officier vétéran. *Comes vestiarii*, un garde du linge de l'Empereur ; il s'appeloit aussi *linea vestis magister* : il étoit sous le *Comes largitionum privatarum*.

Les François, en s'établissant dans les Gaules, n'abolirent pas entièrement la forme du gouvernement des Romains. Comme les gouverneurs des villes & des provinces s'appeloient *Comtes* & Ducs, ils ne voulurent point y apporter de changement. Ces gouverneurs commandoient à la guerre, & perdant la paix ils rendoient la justice. Ainsi, par les *Comtes* du temps de Charlemagne, il faut entendre le plus souvent les juges ordinaires, & tout ensemble les gouverneurs de villes. Ils étoient au-dessous des Ducs & des *Comtes* qui étoient gouverneurs de provinces. Ces derniers avoient donc sous eux des *Comtes* constitués dans les villes part culières, & ne cédoient point aux Ducs, qui n'étoient, comme les *Comtes*, que simples gouverneurs de provinces. Ces derniers *Comtes* rendirent leur dignité héréditaire sous les derniers Rois de la deuxième race, qui étoient trop foibles pour se faire obéir. Ils usurpèrent même la souveraineté, lorsque Hugues Capet parvint à la couronne, son autorité n'étant ni assez reconnue, ni assez affermie pour s'opposer à ces usurpateurs. C'est de-là qu'est venu le privilége des *Comtes*, de porter une couronne sur leurs armes. Ils la prirent alors comme jouissant de tous les droits des souverains. Mais peu-à peu les Rois ont remis ces *Comtés* sous leur obéissance, & les ont réunis à la couronne.

COMESSATIO, collation ou repas léger que faisoient les Romains peu de temps avant que de se coucher. Suétone dit de Titus (*c. 7. n. 1.*) qu'il prolongeoit jusqu'à minuit ce repas avec ses amis : *Quod ad mediam noctem comessationes cum profusissimo quoque familiarium extenderet.*

COMÈTES. *Voyez* ÉGIALÉE.

COMÈTHE, fille de Ptérélas. *Voyez* AMPHITRION.

COMETHO, Prêtresse de Diane. *Voyez* MÉNALIPPUS.

COMÈTO, COMÉTHE, } fille de Ptérélas, Roi des Téléboëns, trahit son père par une fureur de l'amour. La destinée de Ptérélas dépendoit d'un cheveu, dont sa fille seule avoit connoissance. Amphitrion étant venu assiéger Thaphos, capitale des Téléboëns, ne pouvoit la prendre, lorsque *Comèto*, devenue amoureuse du général ennemi, crut lui plaire en trahissant son père ; elle coupa donc ce cheveu fatal. Ptérélas fut tué ; & *Comèto*, pour récompense de sa perfidie, fut mise à mort par ordre de celui pour l'amour duquel elle l'avoit faite.

COMEUS (Apollon). *Voyez* COMÉUS.

COMICE, endroit de Rome dans la VIIIe région, au pied du mont Palatin, vers le capitole,

Digitized by Google

proche le *forum* romain, où se tenoient ordinairement les *Comices* par curies. Il n'étoit, selon toute apparence, fermé que d'un mur percé de deux portes, par une desquelles une curie sortoit, tandis que la curie suivante entroit par l'autre, selon l'ordre gardé dans les *ovilia* ou *septa*, au champ de Mars. Il ne fut couvert qu'en 545. On y fit aussi des portiques, & on y éleva des statues; c'étoit-là qu'étoit le *puteal libonis*, l'autel où les magistrats prêtoient serment; le figuier sauvage sous lequel la louve avoit allaité Rémus & Romulus; la grande pierre noire que Romulus choisit de son vivant pour sa tombe, &c. On y jugeoit certaines causes. On y punissoit les malfaiteurs; on y fouettoit à mort ceux qui avoient corrompu des vestales. On croit en voir aujourd'hui les restes entre les églises de Ste Marie la Libératrice & de S. Théodore.

COMICES. C'est ainsi qu'on appeloit les assemblées du peuple Romain, qui avoient pour objets les affaires de l'Etat, *comitia*. Elles étoient convoquées & dirigées, ou par un des deux Consuls, ou dans la vacance des Consuls par l'Interrex, par un Préteur, un Dictateur, un Tribun du peuple, un souverain Pontife (ce qui n'étoit pas ordinaire) un Décemvir ou un Edile.

Les *Comices* se tenoient pour l'élection d'un magistrat, pour quelque innovation dans les loix, pour une résolution de guerre, l'élection d'un gouverneur, la déposition d'un général, ou pour le jugement d'un citoyen. On s'assembloit dans le champ de Mars ou dans le forum, à l'endroit appelé *comitium*, ou dans le capitole. Les citoyens habitans de Rome, ou des autres parties de l'empire Romain, y étoient indistinctement admis. On n'assembloit point de *Comices* les jours de fêtes, les jours de foires, ni les jours malheureux. De sorte qu'il n'y avoit dans l'année que 184 jours de *Comices*, marqués par un C dans le calendrier de Jules-César, & appelés *comitiaux*. Ils étoient remis quand il tonnoit ou quand il faisoit mauvais temps, *jove tonante, fulgurante, comitia populi habere nefas*; lorsque les augures ne pouvoient commencer ou continuer leurs observations. La liberté des assemblées Romaines fut très-gênée sous Jules-César, moins sous Auguste, plus ou moins dans la suite, selon le caractère des Empereurs.

La distinction des *Comices* suivit la distribution du peuple Romain. Le peuple Romain étoit divisé en centuries, en curies & en tribus: il y eut donc, sur-tout dans les commencemens, les *Comices* appelées *comitia tributa*, les *curiata* & les *centuriata*. Ils prirent aussi des noms différens, suivant les magistratures auxquelles ils devoient pourvoir; & il y eut les *Comices consularia*, *pratoria*, *adilitia*, *censoria*, *pontificia*, *provincialia*, *propratoria* & *tribunitia*, sans compter d'autres *Comices*, dont l'objet étant particulier, le nom l'étoit aussi, tels que les *calata*.

Comices dits *adilitia*, assemblées où l'on élisoit les Ediles Curules & Plébéiens; elles étoient quelquefois convoquées par les Tribuns du peuple, quelquefois par les Ediles; le peuple y étoit distribué par tribus.

Comices dits *calata*; le peuple y étoit distribué par curies ou par centuries. C'étoit un Licteur qui appeloit les curies; c'étoit un *Cornicen* qui appeloit les centuries; elles étoient demandées par le collége des Prêtres, & convoquées par les Consuls; on élisoit dans les centuries un *rex sacrificulus*, & dans les curies un *flamine*; on n'appeloit que dix-sept tribus: ce n'étoient donc pas proprement des assemblées qu'on pût nommer *comitia*, mais *consilia*; on y faisoit les actes appelés *adrogations* ou *adoptions* de ceux qui étoient leurs maîtres, *sui juris*; on y passoit les testamens appelés de ce nom, *testamenta calata*; on y traitoit de la cérémonie appelée *testatio sacrorum*, ou de l'accomplissement des legs destinés aux choses sacrées, selon quelques-uns, ou de la consécration des édifices selon d'autres.

Comices dits *censoria*, assemblées où l'on élisoit les Censeurs: le peuple y étoit distribué par centuries, un des Consuls y présidoit; le Censeur élu entroit en charge immédiatement après l'élection, à moins qu'il n'y eût quelque cause de nullité.

Comices dits *centuriata*, assemblées où le peuple étoit distribué en 193 centuries: on y décidoit les affaires à la pluralité des voix des centuries; on en fait remonter l'institution jusques sous le Roi Servius Tullius; on y élisoit, au temps de la république, les Consuls, les Préteurs, les Censeurs, quelquefois les Proconsuls, le *rex sacrorum*; on y délibéroit des loix, des traités de paix, des déclarations de guerres, du jugement d'un citoyen *in crimine perduellionis*. Les Consuls y présidoient, en leur absence c'étoient les Dictateurs, les Tribuns militaires qui avoient puissance consulaire, les Décemvirs appelés *legibus scribendis*, l'*interrex*; on les annonçoit au peuple par des crieurs ou par des affiches ou publications faites dans trois marchés consécutifs; on ne les tenoit point dans la ville, parce qu'une partie du peuple s'y trouvoit en armes: c'étoit au champ de Mars. Quand les Questeurs ou Tribuns du peuple présidoient, il ne s'agissoit que du jugement d'un citoyen; cependant il falloit que le *Comice* fut autorisé par le consentement d'un Consul. Lorsque l'objet de l'assemblée étoit ou la publication d'une loi, ou le jugement d'un citoyen, elle n'avoit point de jour fixe; s'il s'agissoit de l'élection d'un magistrat, elle se faisoit nécessairement avant que le temps de la fonction de cette magistrature fût expiré. Il n'y eut cependant de jour fixe qu'en 600; ce fut le premier Janvier.

Il falloit toujours l'agrément du Sénat; & il dépendoit de lui d'infirmer ou de confirmer la délibération du *Comice*. Ces actes du despotisme pa-

Digitized by Google

ticien déplaisoient au peuple ; & Quintus Publius Philo parvint à les réprimer, en faisant proposer au peuple les sujets de délibération & les opinions du Sénat, par le Sénat même ; ce qu'on appeloit *autores fieri*. Le peuple devint ainsi juge des délibérations du Sénat, au-lieu que le Sénat avoit été jusqu'alors juge des siennes. Quand le Sénat vouloit des *Comices*, on les publioit comme nous avons dit ; le jour venu, on consultoit les Augures, on sacrifioit ; & s'il ne survenoit aucun obstacle, le Président conduisoit le peuple au champ de Mars. Là, il proposoit le sujet de la délibération, l'avis du Sénat, & disoit au peuple : *Rogo vos, quirites, velitis, jubeatis, &c.* Aussitôt chaque citoyen se rangeoit dans sa classe & dans sa centurie ; on commençoit à prendre les voix par la première classe, & dans cette classe par les dix-huit centuries de chevaliers ; on passoit ensuite aux quatre-vingt autres centuries. Quand le consentement étoit unanime, l'affaire étoit presque terminée. Si les sentimens étoient partagés, on prenoit les voix de la seconde classe ; en cas de partage des voix, on prenoit celles de la troisième ; & ainsi de suite jusqu'à la quatre-vingt-dix-septième. En cas d'égalité de voix dans les cinq premières classes, ou dans les 192 centuries qui les composoient, la sixième classe décidoit. On alloit rarement jusqu'à la quatrième ou cinquième classe. Sous la république, on mettoit tous les noms des centuries dans un vase, & l'on en tiroit au sort le rang de voter. La première centurie tirée s'appeloit *centuria prærogativa*. Les autres centuries adhéroient ordinairement à son avis, & cette centurie à l'avis de celui qui votoit le premier. Les Candidats ne négligeoient donc pas de s'assurer de cette première voix. Les centuries qui donnoient leurs voix après la première, selon que le sort en avoit ordonné, s'appeloient *jura vocata*. Il importoit encore beaucoup de s'assurer de la voix du premier de chaque *jure vocata*.

Ces *Comices* par curies représentèrent dans la suite les *Comices* par tribus ; au-lieu qu'anciennement on n'entroit point en charge sans avoir été élu par les *Comices*, appelés *tributaria & centuriata*. Alors le peuple votoit à haute voix ; comme cela n'étoit pas sans inconvénient, il fut arrêté en 611, sur les représentations du Tribun Gabinius, que les voix se prendroient autrement. On employa des tablettes. S'il s'agissoit de loix, on mettoit sur la tablette les lettres V. R. *uti rogas*, ou la lettre A. *antiquo*, j'abroge. Pour l'élection d'un Magistrat, on mettoit sur la tablette la première lettre de son nom. Ces tablettes étant distribuées au peuple par les Diribiteurs, la centurie dite *prærogativa*, appelée par un crieur, approchoit & entroit dans une enceinte ; on en recevoit les tablettes sur le pont à mesure qu'elle passoit, & on les jetoit dans des urnes gardées par les *custodes*, pour empêcher la fraude. Quand les tablettes étoient toutes reçues, les *custodes* ou gardiens les tiroient des urnes, & séparoient celles qui étoient pour & contre, ce qui s'appeloit *dirimere suffragia* ; ils marquoient les suffrages différens par le moyen des points : ainsi des autres centuries. Lorsqu'il y avoit égalité de voix, & que par conséquent la différence étoit nulle, on n'annonçoit point cette centurie, & on la passoit sans mot dire, excepté dans les affaires capitales, ou quand il s'agissoit d'emploi ; alors on faisoit tirer au sort les Candidats. Pour le consulat, il falloit avoir non-seulement l'avantage des suffrages sur ses compétiteurs, mais réunir plus de la moitié des suffrages de chaque centurie. Alors que l'élection étoit valable, celui qui tenoit les *Comices*, disoit : *Quod mihi, magistratuique meo, populo, plebique Romanæ bene atque feliciter evenial, L. Murenam consulem renuntio*. Cela fait, les *Comices* se séparoient ; on accompagnoit l'élu jusques chez lui, avec des acclamations, & l'on rendoit les mêmes honneurs à celui qui sortoit de charge.

Comices consulaires ; le peuple y étoit distribué par centuries ; on y élisoit les Consuls. Les premiers se tinrent en 245 par Sp. Lucretius, *interrex* pour lors, & on y nomma Consuls M. Jun. Brutus & Tarquinius Collatinus. On créa souvent un *interrex* pour présider à ces *Comices*, quand l'élection des Consuls ne se pouvoit faire au temps marqué. L'*interrex* sous lequel l'élection des Consuls se commençoit, n'en voyoit pas ordinairement la conclusion, son règne n'étant que de cinq jours ; on en créoit donc un second. Ce fut dans la suite à un Consul à tenir les *Comices consulaires*. Au défaut d'Exconsul, on créoit un Dictateur. Ils se tenoient à la fin du mois de Juillet ou au commencement d'Août. Lorsque les séances étoient interrompues, l'élection duroit jusqu'au mois d'Octobre. Cependant les Candidats ou prétendans au Consulat s'appeloient *Consuls désignés*, *Consules designati* ; la fonction des Dictateurs ne finissoit qu'au premier Janvier ; & avant qu'on eût fixé le premier Janvier, qu'aux premiers jours de Mars. Alors les Consuls désignés entroient en exercice. *Voyez les Comices Centuriata*.

Comices dits *curiata* ; assemblées où le peuple étoit distribué dans ses trente curies, & où l'on terminoit les affaires selon le plus grand nombre de voix des curies. On en fait remonter l'origine jusques sous Romulus. On dit même qu'à la mort d'un Roi, on en élisoit un autre par curies : c'étoit alors un *interrex* qui tenoit les *Comices* ; dans la suite ce furent les Consuls, les Préteurs, les Dictateurs, les *Interrex*, les souverains Pontifes, auxquels cependant les historiens n'attribuent pas ce droit unanimement. On délibéra dans ces *Comices* des loix & des affaires capitales des citoyens ; on y procéda à l'élection des premiers Magistrats, jusqu'à ce que Servius Tullius instituât les *Comices* dits *centuriata*, & y transférât les affaires les

Digitized by Google

plus importantes. Les Augures y étoient appelés, parce qu'il ne se tenoit jamais de *Comices* qu'après les avoir consultés. On y décidoit de ce qui concernoit le commandement des armées, les forces des armées, des légions qu'on accorderoit aux Consuls, du gouvernement des provinces, & autres affaires relatives à la police & à la guerre. C'étoit encore dans ces assemblées que se faisoient les adoptions, les testamens, l'élection des *flamines*, &c. Elles n'étoient composées que des habitans de Rome, parce qu'il n'y avoit qu'eux qui fussent divisés en curies : le *forum* Romain en étoit le lieu. On y étoit convoqué par des crieurs. Celui qui y présidoit proposoit l'affaire, & il ajoutoit : *Si ita vobis videtur, quirites discedite in curias & suffragium inite* : chacun se rangeoit dans sa curie ; on tiroit au sort le rang des curies ; elles donnoient leurs suffrages, qu'on ne prenoit que jusqu'à ce qu'il y eut seize curies d'un même avis. Les délibérations étoient précédées par des Augures, & elles n'avoient lieu que dans le cas où rien ne s'y opposoit de leur part. Lorsqu'on eut institué les *Comices* appelés *distributa*, les droits des *Comices* dits *curiata*, se réduisirent à si peu de chose, que les trente Licteurs des curies s'assemblèrent seuls, & décidèrent des affaires pour lesquelles on avoit auparavant convoqué les curies. Au reste, ils ne se tinrent jamais qu'aux jours comitiaux, sans égard pour la saison.

Comices dits *pontificia* ; le peuple y étoit assemblé au nombre seulement de 17 Tribus choisies par le sort. On y élisoit le souverain Pontife. Ce fut un Pontife qui les convoqua & qui les tint jusqu'à ce que ce droit eût été transféré aux Consuls par la loi Domitia.

Comices dits *prætoria* ; le peuple y étoit assemblé par centuries ; on y élisoit les Préteurs ; & ils étoient tenus par un Consul. Comme il y avoit quelquefois jusqu'à dix Préteurs à nommer, & que le nombre des Candidats étoit grand, les séances duroient si long-tems qu'on divisoit l'élection, & qu'on différoit celle de quelques Préteurs. Ces *Comices* se tenoient, un, deux, trois jours, & rarement plus tard, après les *comices consulaires*.

Comices dits *Proconsularia & Propratoria* ; le peuple y étoit assemblé par tribus ; on y élisoit les Proconsuls & les Propréteurs, lorsqu'il y avoit plusieurs gouvernemens de provinces à remplir, plusieurs guerres à conduire, ou même lorsqu'il y avoit une seule guerre ou un seul gouvernement demandé par les deux Consuls ou Préteurs en même temps. Quant à la manière de les tenir, *Voyez les comices* dits *centuriata*.

Comices dits *quæstoria* ; le peuple y fut d'abord assemblé par curies, & on y élut les Questeurs jusqu'à ce que ce droit fût transféré aux *comices* par tribus. Ils étoient tenus par un Consul ; on y procédoit par curies dans le *forum* Romain, & par tribus dans le champ de Mars.

Comices dits *sacerdotum* ; le peuple y étoit assemblé par tribus ; on y élisoit les Prêtres, & le Consul y présidoit.

Comices dits *tribunitia* ; ils se tenoient par tribus ; on y élisoit les Tribuns militaires. Ils commencèrent en 393 ; les uns étoient au choix du peuple, les autres au choix du général, & on les distinguoit des premiers par le nom de *Tribuni rufuli*. Il ne faut pas confondre ces *Comices* avec ceux où l'on élisoit les Tribuns militaires, *Consulari potestate*, car ceux-ci étoient assemblés par centuries, ni avec ceux où l'on créoit les Tribuns du peuple. Quoique le peuple y fût convoqué par tribus, ils n'étoient cependant point tenus par un Consul, mais par un Tribun.

Comices dits *tributa* ; assemblées où le peuple étoit divisé en ses trente-cinq tribus. Ils commencèrent en 263, dans l'affaire de Marcius Coriolan, & la loi *publicia* les autorisa en 282. Dans les *comices* par centuries, tout dépendoit, comme on a vu, de la première classe ; dans ceux-ci, au contraire, c'étoit le peuple entier qui décidoit. Les *capite-censi* ou *proletarii*, ou ceux de la sixième classe, votoient comme ceux de la première. On y élisoit tous les Magistrats compris sous la dénomination de *magistratus urbani minores ordinarii* ; savoir, les Édiles curules & Plébéiens, les Tribuns du peuple, les Questeurs, les Triumvirs dits *capitales*, les Triumvirs nocturnes, les Triumvirs dits *monetales* ; les Magistrats dits *urbani minores extraordinarii*, comme les Préfets des vivres, les Duumvirs dits *navales*, les Questeurs du parricide, les Inspecteurs des rues & chemins, les Quinquevirs *muris turribusque reficiendis*, les Triumvirs ou Quinquevirs dits *mensarii* ; les Magistrats dits *provinciales ordinarii*, comme les Proconsuls, Propréteurs & Proquesteurs ; les Magistrats dits *provinciales extraordinarii*, comme les Triumvirs, les Quinquevirs ou Septemvirs, *colonia deducenda aut agris dividundis*, quelques-uns des Tribuns militaires, qu'on appeloit par cette raison *Tribuni comitiati*, & les Prêtres des colléges. On y faisoit aussi les loix appelées Plébiscites ; on y jugeoit les citoyens, mais non pour cause capitale ; ils pouvoient y être condamnés à l'amende ou à l'exil. On y décernoit le triomphe ; on y traitoit des privilèges des citoyens, des alliances, de l'exemption de la loi, &c. Ils étoient tenus par les Dictateurs, les Consuls, les Tribuns militaires, *Consulari potestate*, les Préteurs & les Tribuns du peuple, avec cette différence que ces derniers n'y pouvoient que décider les affaires, & qu'il appartenoit aux premiers d'y pourvoir aux dignités. Ces assemblées se tenoient sans le consentement du Sénat, & les Augures ne pouvoient ni les empêcher ni les retarder. On élisoit les Magistrats dans le champ de Mars ; on y expédioit les autres affaires, ou au capitole ou dans le *forum* Romain. Ils se tenoient les jours *comitiaux* ; on n'assembloit

Digitized by Google

n'assembloit que dix-sept tribus pour l'élection d'un Prêtre ; alors celui qui en avoit neuf pour lui étoit nommé. Ces *Comices* par tribus ne méritoient, à proprement parler, que le nom de *concilia plebis* ; aucun Patricien n'y assistoit, n'étant point formés du peuple entier, mais seulement du commun du peuple, *plebs*.

COMINIA, famille Romaine, dont on a des médailles :

RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

COMIOS, dans les Gaules.
Ses médailles autonomes sont :
RRR. en argent. . . . *Pellerin.*
O. en or.
O. en bronze.

COMITATENSES, *COMITATUS*, } termes du droit Romain, qui désignoient le cortége du Prince & ceux qui le composoient.

COMMAGÈNE. Les Rois de *Commagène*, dont on a des médailles, sont :
Samus, *Théosebès & le Juste.*
Antiochus IV, *Roi, grand Roi.*
Jotape. . . . .
Epiphané & Callinicus. . . . .
Il y en a aussi des médailles incertaines.
Le symbole ordinaire de cette contrée est la *Commagène*, herbe qui y croissoit, dont Pline a célébré les vertus, & que Dalechamp a pris pour le nard de Syrie.

COMMAGÈNE, en Syrie. KOMMATHNΩN.
Les médailles autonomes de cette ville sont :
RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.
Leur type ordinaire est le capricorne.

COMMAGÈNE. Cette plante, dont Pline a célébré les vertus, placée sur les médailles, est le symbole ordinaire de la *Commagène*, & le type ordinaire de Samosate.

COMMANIPULARIS, *COMMANIPULUS*, *COMMANIPULO*, } soldat d'une même compagnie, ou manipule. Nous trouvons le premier mot dans Tacite (*hist. IV. 46. 7.*) : *Prensare communipularium pectora.* On trouve le second dans Spartien (*Pescenn. c. 10.*). Le troisième se lit dans une ancienne inscription : COMMANIPULUS. ET. HERES. EJUS. CONTUBERNALI. KARISSIMO.

COMMEATUS, congé à temps donné à un soldat par son Tribun.

COMMENCEMENS des différentes années. *Voyez* ANNÉES DE J. C.
Antiquités, Tome II.

COMMENTACULUM. Les Prêtres affectoient chez les Romains un langage suranné & inintelligible pour les autres citoyens ; tel étoit ce mot dont ils se servoient pour désigner une baguette. Ils la portoient dans les marches publiques, afin d'écarter la populace. Festus nous a conservé cette bizarrerie : *Commentaculum. . . . . genus virgula, quam flumines portabant, pergentes ad sacrificium, ut à se homines amoverent.*

COMMENTARIENSIS.
COMMENTARIIS.
COMMENTARIUM.
COMMENTARIUS. } Les mots *commentarius* & *commentarium* signifient un compte, ou un état, ou un registre ; celui de *commentariensis*, un greffier qui étoit aussi désigné par cette autre expression *à commentariis*. Les marbres antiques offrent mille fois cette dernière expression jointe aux noms des choses dont le régitre étoit chargé. Ainsi, *à commentariis aquarum*, désignent l'officier préposé à la distribution des eaux qu'apportoit tel ou tel aquéduc ; *à commentariis rationis hæreditatum*, désignent le trésorier des sommes que levoient les Empereurs sur les héritages, &c. &c.

COMMERCE. *Voyez le Dictionnaire de Commerce.*

COMMISSIO.
COMMITTERE.
COMMISSOR. } Celui qui donnoit des jeux étoit appelé *commissor*, & la célébration des jeux, *commissio*. Mais le mot *committere* avoit une signification plus restreinte ; il exprimoit l'action d'*apparier* deux Athlètes, deux Gladiateurs, deux Orateurs ou deux Poëtes pour disputer un prix ou une couronne.

COMMODE, fils de Marc-Aurèle, LUCIUS ÆLIUS AURELIUS COMMODUS AUG. ou MARCUS AURELIUS COMMODUS ANTONINUS AUGUSTUS.
Ses médailles sont :
RRR. en or ; il y a quelques revers RRRR.
RRRR. en médaillons d'or.
RRR. en quinaires d'or.
RRRR. en médailles grecques d'or ; au revers on voit la tête du Roi Sauromate.
C. en argent ; il y a quelques revers RR.
C. en G. B. On trouve dans ce module la tête de Faustine au revers de Commode : il y a au surplus un grand nombre d'autres revers rares, & très-rares.
C. en M. B.
RRR. en G. B. de colonies.
R. en M & P. B.
R. en G. B. grec.
C. en M. & P. B. & RR. en M. B. au revers des têtes de Marc-Aurèle & de Faustine.
RR. en G. B. d'Egypte.
Moins rares dans les autres modules.
On trouve plus de 120 médaillons latins & grecs de ce règne.

Digitized by Google

Malgré la rareté des médailles d'or de *Commode*, il y en a trente-huit différentes, avec deux médaillons dans le cabinet du Roi. Cette suite Impériale d'or eſt la plus nombreuſe & la plus riche qu'on ait jamais formée.

« La dernière école de l'art, dit Winckelmann (*hiſt. de l'Art. vi. c. 7.*) créée, pour ainſi dire, par Hadrien, & l'art même tombèrent en décadence ſous & après le règne de *Commode*, l'indigne fils & ſucceſſeur de Marc-Aurèle. Du reſte, l'Artiſte qui fit la belle tête de cet Empereur jeune, fait honneur à l'art. Cette tête, qu'on voit aujourd'hui au capitole, paroît avoir été faite dans le temps que *Commode* monta ſur le trône, c'eſt-à-dire, dans la dix-neuvième année de ſon âge. Mais la beauté de ce morceau nous prouve que le maître qui le fit avoit peu de rivaux. Il eſt certain que toutes les têtes des Empereurs ſuivans ne ſont pas comparables à celle de *Commode*. »

« Les médaillons de bronze de cet Empereur méritent, auſſi bien pour le deſſin que pour l'exécution, d'être rangés parmi les plus belles médailles Impériales. Les coins de quelques-unes de ces médailles ſont gravés d'une ſi grande fineſſe, que ſur une entre-autres qui repréſente une *Roma*, aſſiſe ſur une armure, & offrant un globe à *Commode*, on diſtingue aux pieds de la Déeſſe les petites têtes des animaux dont les peaux ſervoient à faire des ſouliers (*Buonarroti, Oſſ. ſopr. alc. Medagl. tav. 7. n°. 5.*). Il eſt vrai qu'un ouvrage en petit ne fournit pas une induction sûre en faveur d'un travail en grand; celui qui ſait faire le modèle d'un petit navire, n'a pas pour cela la capacité de conſtruire un vaiſſeau qui puiſſe braver la fureur des flots. Sans cette conſidération, pluſieurs des figures placées ſur les revers des médailles des Empereurs ſuivans, qui ſont aſſez bien deſſinées, feroient tirer de fauſſes concluſions ſur les principes généraux de l'art. Achille, deſſiné paſſablement en petit, paroît un Theſée étant exécuté en grand par la même main. Le même effet réſulte de la diminution & de l'augmentation des figures; mais il eſt plus facile de paſſer du grand au petit dans le deſſin, que du petit au grand: comme il eſt de fait qu'on voit mieux de haut en bas que de bas en haut. Sante Bartoli eſt une preuve de cette aſſertion: bon deſſinateur & bon graveur à l'eau-forte, il s'eſt acquis de la réputation en publiant quelques ouvrages de l'antiquité. Il a du mérite tant qu'il deſſine de petites figures de la grandeur de celles des colonnes de Trajan & de Marc-Aurèle; mais lorſqu'il veut paſſer cette meſure & deſſiner plus en grand, il n'eſt plus le même, comme le prouve ſa collection de bas-reliefs, connue ſous ce titre: *Admiranda antiquitatis*. Du reſte, il eſt poſſible que les revers de quelques médailles du troiſième ſiècle qui annoncent un travail ſupérieur à l'idée que nous avons de ce temps, ſoient ſortis de coins plus anciens. »

« Le Sénat ayant réſolu d'anéantir la mémoire de *Commode*, commença par faire détruire ſes images. Le Cardinal Alexandre Albani, en faiſant creuſer les fondemens de ſa ſuperbe maiſon de plaiſance à Nettuno, au bord de la mer, près de l'ancien Antium, trouva pluſieurs buſtes & têtes de cet Empereur, qui portoient des marques de mutilation. A toutes ces têtes on voyoit que le viſage avoit été détruit à coups d'outil. »

C'eſt à tort que l'on a cru reconnoître *Commode* dans l'Hercule du Belvédère, qui porte un enfant ſur ſa peau de lion (*Voyez* HERCULE), de même que dans la figure du palais Farnèſe, qui porte un jeune homme mort. (*Voyez* ATRÉE.)

Ce tyran farouche & inſenſé voulut donner ſon nom au mois d'Août: de-là eſt venue l'inſcription ſuivante trouvée à Lanuvium:

IDUS COMMODAS
ELIANO COS.

Il avoit ajouté auſſi ſon nom à celui de Rome, & il l'appeloit *Koμμοδιανὸς*.

COMMODÈVES, nom de quelques Divinités champêtres des Gaules.

COMMUNIS Libertus Legionis Quartæ. Muratori (*Theſ. Inſcr.* 874.) rapporte l'inſcription ſuivante, de laquelle il conclut que les légions avoient des eſclaves & des affranchis; mais il n'oſe donner aucune explication du mot VIVO.

D. M.
CENIS. DOMIT. VIX
ANN. LX. ET. AFFUTI
ARISTONIS CONJUGI EJUS
VIVO AUL. IMPERATORIS
COMMUNIS LIB. LEG. IIII.
PARENTIBUS PIISSIMIS
POSUIT.

COMMUNS (Dieux), *Dii communes*. On donnoit ce nom chez les Romains aux Dieux qui étoient adorés par pluſieurs nations, & à ceux qui protégeoient indiſtinctement l'ami & l'ennemi; du nombre des premiers étoient Jupiter, Vénus, le Soleil, &c.; du nombre des derniers, Mars, Bellone, la Victoire, &c.

COMPAR. Ce nom déſigne un mari dans l'épitaphe ſuivante (*Gruter. 793. n. 9.*):

JULIA. MATRONA
AUR. AQUILINO. COMP.....

COMPARARE déſignoit la diviſion des provinces à défendre, faite entre les Conſuls après leur élection, & l'appartement des Gladiateurs.

Digitized by Google

COMPAS. Les Poëtes ont fait honneur de son invention à Icare ; mais Hygin (*fab.* 274.) l'a restituée à Perdix, fils de la sœur de Dædalus; & il ajoute que cet habile mécanicien, jaloux de la gloire de son neveu, le tua. Il est cependant difficile de croire que le célèbre labyrinthe de Dédale ait pu être dessiné & bâti sans *compas*.

Le cabinet d'Herculanum renferme plusieurs instrumens de géométrie, tels que des mesures de longueurs repliées sur elles-mêmes, des *compas* de différentes grandeurs, parmi lesquels il faut remarquer une espèce de *compas* de réduction. Ce *compas* a, comme les nôtres, quatre pointes qui forment deux angles opposés au sommet, un grand & l'autre petit; de sorte que ce dernier est de la moitié de l'autre, & n'indique par conséquent que la moitié de la ligne qu'on mesure avec le premier.

On voit un semblable *compas* sur une Sardoine antique de Fricroni (*Gem. litter.* 4°. 1757. *tav.* 6.), où il se trouve gravé à côté d'une équerre & d'une herminette.

COMPITALES, fêtes qui se célébroient chez les anciens en l'honneur des Dieux Lares; *compitalitia*. Ce mot vient du latin *compitum*, un carrefour; & cette fête fut ainsi appelée, parce qu'elle se célébroit dans les carrefours. Les *compitales* furent instituées par Servius Tullius, sixième Roi de Rome; c'est-à-dire, qu'il les établit à Rome. Quoique Dion dise dans son quatrième Livre que cette fête se célébra d'abord peu de temps après les Saturnales, il paroît néanmoins qu'elle n'avoit point de jour fixe, au moins au temps de Varron, comme l'a remarqué Casaubon (*in Suet. Aug. c.* 31.). Il n'y avoit alors de *compitales* qu'une fois chaque année; mais Auguste les fit célébrer deux fois. C'étoit une fête mobile, & le jour auquel on la devoit célébrer s'annonçoit tous les ans. C'étoit ordinairement dans le mois de Mai, comme le prouvent les Fastes d'Ovide & le Calendrier Romain.

On sacrifioit une truie pendant les *compitales* (*Proper. l. IV. él.* 1.). Les Prêtres qui célébroient ces fêtes étoient des esclaves & des affranchis. Les *compitales* furent instituées, dit Macrobe, (*Saturnal.* 1. *c.* 7.) non-seulement à l'honneur des Lares, mais aussi de la Manie, leur mère. Elles furent mises en oubli bientôt après leur institution; mais Tarquin-le Superbe les rétablit; & sur la réponse de l'Oracle, qui ordonna que l'on sacrifiât des têtes pour *des têtes*, c'est-à-dire, pour la santé & la prospérité de chaque famille, on y sacrifioit des enfans. Brutus, après avoir chassé les Rois, interpréta les paroles de l'Oracle, & ordonna qu'au-lieu de têtes d'enfans on offrit à ces Dieux des têtes de pavots.

Pendant les *compitales*, chaque famille mettoit à la porte de sa maison la statue de la Déesse Manie. On suspendoit aussi aux portes des maisons des figures de laine qui représentoient des hommes & des femmes, en priant les Lares & la Manie de se contenter de ces figures, & d'épargner les gens de la maison; pour les esclaves, au-lieu de figures d'hommes, on offroit des balles ou pelottes de laine. (*Scaliger, poet. l. I. c.* 28.) Le Roi Tullius avoit établi que les esclaves qui célébroient les *compitales*, jouiroient de la liberté pendant tout le temps que dureroit la fête; c'étoit en effet un moyen très-propre à procurer l'avantage des familles, que de gagner l'affection des esclaves, en les faisant jouir quelques-temps de la liberté. Auguste ordonna qu'on ornerait de fleurs deux fois l'année, au printemps & en été, les statues des Dieux Lares qui étoient dans les carrefours.

COMPITALICE, *compitalicius*, qui appartient aux fêtes compitales. Le jour *compitalice*, *dies compitalicius*, étoit celui auquel on célébroit les compitales. Les jeux *compitalices*, *ludi compitalitii*, étoient les jeux qui se faisoient à cette fête.

Ces noms sont dérivés de *compitum* ou *competum*, qui vient de *competo*, je concours; c'est un endroit où plusieurs rues concourent, aboutissent. Avant la fondation de Rome, les compitales se célébroient dans les carrefours des villages, car cette fête est plus ancienne que Rome.

Les anciens élevoient dans le milieu des carrefours de petits temples percés d'autant de portes qu'il y avoit de rues aboutissant à ce carrefour. De-là vint le culte rendu aux carrefours eux-mêmes (*Voyez* CARREFOUR.)

On voit à Vérone une inscription qui atteste l'existence de ces petits temples: COMPITUM REFECERUNT TECTUM PARIETES ALLEVARUNT VALVAS LIMEN DE SUA PECUNIA LARIBUS DANT COSSO CORNELIO LENTULO L. PISONE AUGURE COSS.

Dans les champs on voyoit de simples niches au-lieu de temples dans les carrefours; & les laboureurs y entassoient par forme d'offrande des jougs brisés (*Interp. Perf. sat.* IV. 27.).

COMPLICES dii, c'étoient les mêmes que ceux appelés *consentes*. Arnobe dit (*adv. gentes. l.* 3.): *Hos consentes & complices hetrusci aiunt & nuntiant; & il explique ce surnom, quòd unà oriantur & occidant unà.*

COMPLOSUS. Voyez APPLAUDISSEMENS.

COMPLUVIUM, espice vuide, ou cour placée dans le centre des bâtimens Romains, pour recevoir les eaux des toits.

COMPOSITE. Le dernier ordre que les anciens aient trouvé, est l'ordre *composite* ou romain. Il consiste en une colonne avec un chapiteau corinthien, auquel on a ajouté les volutes de l'ordre ionique. L'arc de Titus est le plus ancien édifice qui nous reste de cet ordre.

Digitized by Google

COMPONERE Gladiatores. Voyez APPARIER.

COMPULSOR, Sergent ou Huissier qui exigeoit le paiement des sommes dûes au fisc.

COMTE. *Voyez* COMES.

COMUS, Dieu de la joie, de la bonne chère, des danses nocturnes, Dieu favori de la jeunesse libertine. On le représente jeune, la face enluminée d'ivresse, & la tête couronnée de roses, parce qu'on s'en couronnoit assez ordinairement dans les festins. C'est de *Comus*, dit Philostrate, que vient Κωμαζειν, ou *comessari*, faire bonne chère.

COMUS, air de danse chez les Grecs.

CONANA, dans la Pisidie, KONANEΩN.

Cette ville a fait frapper des médailles Impériales grecques en l'honneur de M. Aurèle, de Sept. Sévère, d'Alex. Sévère.

CONC. Sur les médailles de colonies. *Voyez* CONCORDIA.

CONCHA, mesure romaine, valant la moitié du cyathe, pesant 5 drachmes, 1 scripule & 20 grains d'huile.

CONCHYLIUM. Voyez POURPRE.

CONCILIABULUM. Servius dit que ce nom désignoit l'endroit d'une province où les Préteurs établissoient des foires. Les Propréteurs, les Proconsuls y faisoient aussi assembler les peuples de la province pour leur rendre la justice. Ce concours nombreux fit par la suite ériger en municipes ces *conciliabulum*.

CONCILIUM, assemblée du peuple Romain, à l'exclusion des Patriciens; on l'appeloit aussi comices par tribus. Au reste, Tite-Live n'a pas toujours observé cette différence, & il appelle (*lib. VI. c. 20.*) *concilium* l'assemblée qui jugea Manlius, quoiqu'elle fût convoquée par centuries.

CONCIONES. Voyez HARANGUES.

CONCLAMATION, cérémonie que les Romains pratiquoient lorsqu'il mouroit quelqu'un de leurs parens ou amis. Elle consistoit à sonner du cor ou de la trompette, pour annoncer que le malade venoit de rendre le dernier soupir. Selon Dom Jacques Martin, la *conclamation* étoit le premier de tous les devoirs que les Romains rendoient aux morts; l'origine de cet usage remonte au-delà de la fondation de Rome; c'est de toutes les cérémonies celle qui a été le plus généralement & religieusement observée, puisqu'elle ne s'est éteinte qu'avec le paganisme; c'étoit une cérémonie purement civile, qui ne faisoit point partie de la religion, & cet usage de sonner du cor ou de la trompette étoit continué pendant huit jours. On appeloit à grand cris le mort par son nom avant que de brûler le cadavre, afin d'arrêter l'âme fugitive, ou de la réveiller si elle étoit cachée dans le corps, quoiqu'il n'eût aucun signe de vie. Pour annoncer qu'il n'avoit point répondu, parce qu'il étoit décédé, on disoit *conclamatum est*; & on désignoit par ces mots *conclamata corpora*, les corps appelés ainsi à haute voix avant que de les mettre sur le bûcher. Un écrivain latin voulant exprimer la ruine de la république, a dit d'elle: *De republica conclamatum est.*

On appeloit aussi *conclamation* le signal qu'on donnoit aux soldats Romains pour plier bagage & décamper. De-là l'expression *conclamare vasa. Conclamare ad arma* étoit le signal de se tenir prêts à donner. Ils répondoient à l'un & à l'autre signal en criant *vasa* & *arma*.

CONCORDE, Déesse; les Grecs l'adoroient sous le nom de ὁμόνοια. Elle avoit un temple à Olympie. Les Romains lui élevèrent un temple superbe dans la huitième région de leur ville, à la persuasion de Camille, après qu'il eut rétabli la tranquillité dans la ville. Ce temple fut brûlé, & le Sénat & le peuple le firent rebâtir. Tibère l'augmenta & l'orna: on y tenoit quelquefois le conseil ou les assemblées du Sénat; il en reste encore des vestiges au bas du capitole, entre-autres sept colonnes très-belles avec leurs chapiteaux; quelques personnes doutent cependant qu'elles ayent appartenu à ce temple. La *Concorde* avoit encore deux autres temples, l'un dans la troisième région, & l'autre dans la quatrième. On célébroit à Rome sa fête le 16 Janvier, jour auquel on avoit fait la dédicace de son temple. Elle étoit représentée vêtue d'une longue tunique debout, entre deux étendards, quand elle étoit militaire; mais la *Concorde* civile étoit une femme assise, portant dans ses mains une branche d'olivier & un caducée, plus ordinairement une proue de navire & un sceptre, ou une corne d'abondance dans la main gauche. Son symbole étoit deux mains unies, ou plus simplement le caducée.

CONCORDIA. Ce mot, joint au nom d'une colonie sur les médailles Romaines, indique, selon Vaillant, que cette colonie a été fondée ou rétablie à la même époque qu'une autre colonie dont elle fait gloire d'être alliée. *Concordia* est ici synonyme du mot ὁμονοια, qui désigne sur les médailles grecques l'*alliance* de deux villes confédérées. On lit sur les médailles latines d'Apamée en Bithynie: COL. IUL. CONC. AUG. APAM., c'est-à-dire, *Colonia Julia Concordia Augusta Apamena*. La fondation simultanée des deux villes Apamée de Bithynie & Prusia, & l'alliance qui résulta entre elles de cette simultanéité de fondation, sont annoncées ici par le mot *concordia*.

CONCORDIA. On donnoit ce nom à l'enseigne d'une cohorte. Elle étoit composée d'une main étendue placée dans une couronne de laurier, & fichée au bout d'une lance.

Digitized by Google

CONCREPARE digitis. Voyez DOIGTS.

CONCUBINE. *Voyez le Dictionnaire de Jurisprudence.*

CONCUBIUM, minuit, ou la partie de la nuit qui s'écoule après minuit.

CONCURRENS & LETTRES DOMINICALES. Les années communes sont composées de 52 semaines & un jour, & les années bissextiles sont composées de 52 semaines & deux jours. Ce jour, ou ces deux jours surnuméraires, sont appelés *concurrens*, parce qu'ils concourent avec le cycle solaire, ou qu'ils en suivent le cours, ainsi qu'on va le voir.

La première année de ce cycle on compte un *concurrent*, la seconde deux, la troisième trois, la quatrième quatre, la cinquième six, au-lieu de cinq, parce que cette année est bissextile, la sixième sept, la septième un, la huitième deux, la neuvième quatre, au-lieu de trois, par la raison que cette année est encore bissextile, & ainsi des autres années, en ajoutant toujours un dans les années communes, & deux dans les bissextiles, & en recommençant toujours par un, après avoir compté sept, parce qu'il n'y a que sept *concurrens*, autant qu'il y a de jours dans la semaine, & autant qu'il y a de lettres dominicales.

Ces lettres dominicales sont A, B, C, D, E, F, G, & servent, comme personne ne l'ignore, à marquer les jours de la semaine. A, désigne le premier jour de l'année; B, le second; C, le troisième, & ainsi des autres, par un cercle perpétuel, jusqu'à la fin de l'année. Comme l'année commune finit par le même jour de la semaine qu'elle commence, & l'année bissextile un jour après, les lettres Dominicales qui marquent le jour de la semaine, changent chaque année en rétrogadant; de sorte que si la lettre G, par exemple, marque le Dimanche d'une année commune, la lettre F marquera le Dimanche de l'année suivante, si cette année est commune; mais si elle est bissextile, la lettre E ne marquera le Dimanche que jusqu'au 24 Février inclusivement, & la lettre E le marquera depuis ce jour jusqu'à la fin de l'année. Cela se fait ainsi dans les années bissextiles, à cause du jour intercalaire ajouté au mois de Février en ces années-là. Les sept lettres qui marquent également tous les jours de la semaine, sont appelées Dominicales, parce que le Dimanche est le premier jour de la semaine, & celui qu'on cherche principalement par l'usage de ces lettres A, B, &c.

Le *concurrent* 1 répond à la lettre Domicale F, le 2 à E, le 3 à D, le 4 à C, le 5 à B, le 6 à A, le 7 à G. C'est ce qu'on peut remarquer dans notre *Table* CHRONOLOGIQUE, où nous avons placé les *concurrens* à côté des lettres Dominicales du Calendrier Julien, parce qu'on trouve un grand nombre de chartes qui sont datées de ces *concurrens*, appelés quelquefois *epactæ solis*, ou *epactæ majores*, pour les distinguer des épactes de la lune, appelées simplement *epactes*.

« L'usage des *concurrens*, dit M. de Marca, fut » introduit pour trouver par leur moyen & des » réguliers des calendes de chaque mois, le pro- » pre jour de la semaine, ce que les Chrétiens » inventèrent dès le temps du Concile de Nicée, » pour savoir déterminément le jour de Pâques, » lequel devant être célébré le Dimanche, en » l'honneur de la résurrection, & non le Ven- » dredi, selon l'opinion condamnée de quelques » Quartodécimains, qui célébroient la Pâque du » crucifiement, & non celle de la résurrection, » il étoit nécessaire d'inventer un ordre perpétuel » pour indiquer avec assurance la première férie. » En Occident on y a pourvu fort aisément, par » le moyen des lettres Dominicales, ainsi que » Bède l'a expliqué il y a plus de mille ans. Mais » les Chrétiens orientaux qui n'ont point la mé- » thode des sept lettres alphabétiques pour mar- » quer les sept jours de la semaine, sont obligés » d'avoir recours à un moyen plus subtil, qui » est celui des *concurrens* & des réguliers. Les » vieux Calendriers latins conservent cette inven- » tion, non pas comme nécessaire, mais à cause » de sa gentillesse. C'est pour cela que Scaliger » dit fort bien qu'il faut retenir la science des » *concurrens*, & en rejeter l'usage. Maximus Mo- » nachus, en son Compost Ecclésiastique, pu- » blié par le P. Pétau, explique fort distinctement » ces *concurrens*, qu'il nomme épactes du soleil, » & les réguliers qu'il nomme jours ajoutés. Paul » Alexandrin, qui écrivoit l'an 377, & Vettius » Valens Antiochenus donnent des règles pour » trouver le Plinthe ou les *concurrens* & régu- » liers, dans le calendrier Egyptiaque, & l'Ethio- » pique. Joannes Chrysococcès fait la même chose » pour les années Arabiques & Persiques. Qui » voudra savoir la méthode particulière de ces » *concurrens*, pourra lire Bède, Scaliger & le P. » Pétau, dans ses notes sur le Compost de Ma- » xime. » (*Hist. de Béarn*, p. 461.)

Dans les Chartes, la lettre Dominicale de l'année est souvent employée avec les notes chronologiques; mais quelquefois, au-lieu de la nommer, on se contente de la désigner par le rang qu'elle tient dans l'alphabet. Ainsi, au-lieu de marquer *littera* A, on met *littera* 1, au-lieu de *littera* B, on met *littera* II, & de même des autres, témoin cette Charte de Raoul, Comte d'Evreux: *Actum est hoc Rodomo civitate, anno ab Incarnatione D. N. J. C. MXI. Indict. IX, littera VII, Luna XIV, XVII. Kal. Octobrium regnante Roberto Rege Francorum, & Procurante Normanniam Richardo II, in sede Rotomagensi Archipræsule Roberto.* (*Pommeraye, hist. de l'Abb. de S. Ouen de Rouen, part. 1. p. 422.*)

CONDAEUS. Festus dit que ce mot désignoit un anneau: *Condalius annulus; condalium similiter*

Digitized by Google

annuli genus. Plaute l'a employé pour désigner l'anneau d'un esclave. (*Trin. iv.* 3. 7.) :

. . . . . *Satin' in thermopolio*
Condalium es oblitus.

CONDAMNÉS à mort, ou à quelques peines graves. Ceux qui étoient *condamnés* chez les Romains à l'esclavage, ne pouvoient jamais être affranchis. Ceux qui étoient *condamnés* aux bêtes, *ad bestias damnati*, étoient relevés de leur sentence, quand ils avoient tué la bête féroce que l'on avoit lâchée sur eux. Mais s'ils étoient *condamnés* à être exposés aux bêtes, *feris* ou *bestiis objici*, on en lâchoit toujours contre-eux jusqu'à ce qu'ils fussent devenus leur proie. Il y avoit de même une distinction entre ceux qui étoient *condamnés ad opus metalli*, aux travaux métallurgiques, & ceux qui l'étoient *ad metallum*, à l'extraction des minerais. Les fers des premiers étoient plus légers, & leur fort moins malheureux, puisqu'on les *condamnoit ad metallum*, lorsqu'ils s'étoient sauvés de leurs ateliers. Les Jurisconsultes établissoient encore une différence entre les criminels *condamnés ad ludum gladiatorium*, & ceux qui l'étoient *ad gladium*. Les seconds devoient périr dans l'année, selon Ulpien, sous le glaive des gladiateurs; mais les premiers n'étoient obligés de combattre dans l'arène que pendant cinq ans, & ils obtenoient de plus les mêmes récompenses que les gladiateurs volontaires, le *rudis* & le bonnet de la liberté. On leur donnoit le *rudis* au bout de trois ans, & le bonnet à la fin de leurs travaux.

Tibère fit rendre un Senatus-Consulte qui fixoit l'exécution des sentences criminelles, au dixième jour après le prononcé (*Tacit. Annal. III.* 51. 3.) On tripla depuis cet intervalle (*Cod. IX.* 47. 20.) Le bourreau lioit à Rome les mains des criminels derrière leur dos, pour les conduire au supplice, & il relevoit leurs cheveux sur le front, afin que rien ne pût les dérober à l'ignominie. Ils étoient exécutés hors de Rome, dans un champ appelé *Sestertium*, auquel on arrivoit par la porte *Metia* ou Esquiline. Mais lorsque l'on craignoit que la vue du criminel n'excitât quelque sédition, on lui faisoit trancher la tête par les Licteurs dans la prison, ou on l'y étranguloit. Les cadavres des plus grands criminels restoient sans sépulture, & devenoient la proie des animaux carnassiers: on traita avec cette rigueur les restes de Tibérius Gracchus (*Valer. Maxim. IV.* 7. 1.) Les parens rachetoient à prix d'argent les cadavres de ceux qui étoient coupables de moindres crimes. Mais dans tous les cas il étoit défendu de porter dans les funérailles les images des parens qui avoient été condamnés à mort (*Tacit. Annal. III.* 76. 4.)

CONDICERE ad cœnam, s'inviter à manger chez quelqu'un. De-là fut appelé *condîta cœna*, un repas simple & frugal, que nous nommons trivialement, la fortune du pot.

CONDITORES factionum. L'inscription suivante a donné occasion de rechercher quel étoit l'emploi ou la dignité du *conditor factionum*: C. POMPEIO FUSCENO CONDITORI FACTIONIS RUSSATAE. On a cru d'abord que c'étoit le chef ou le protecteur d'une *faction* du cirque; mais il a bien déchu lorsqu'on a trouvé le mot *conditor* expliqué dans un ancien Lexicographe par ceux-ci ἀλειπτοῦ ἄνθρωπος, c'est-à-dire, celui qui frotte d'huile les cochers ou leurs chevaux (*Salmas. in Pollux.*)

CONDYLE, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Egypte.

Elle vaut un pouce & $\frac{444}{1000}$ de France, selon M. Pauton.

Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays, 2 esbaa.

CONDYLEATIS, surnom de Diane, adorée à *Condylia*, en Arcadie. Ce surnom fut changé dans la suite en celui d'Ἀνεσιδώρα, qui veut dire *étranglée*, parce que des jeunes gens lui mirent par passe-temps une corde au cou; irrévérence qui les fit lapider par les Caphiens. Cette punition déplut à la Déesse, qui fit blesser toutes les Caphiennes enceintes. L'Oracle consulté à ces femmes de rendre les honneurs funèbres aux jeunes gens, & d'appaiser leurs mânes.

CONFARREATION. Cérémonie Romaine qui consistoit à faire manger dans les mariages d'un même pain au mari & à la femme, afin que leurs enfans puissent être élevés au sacerdoce. Les Romains l'appeloient *confarréation*, *confarreatio*. La *confarréation* étoit la plus religieuse des trois manières de contracter le mariage usitées chez les anciens Romains. Elle consistoit en ce que le grand Pontife & le Flamine de Jupiter unissoient, joignoient, marioient l'homme & la femme avec du froment & un gâteau salé. C'est ce qu'en dit Servius sur le *premier Livre des Géorgiques*. Ulpien (*Cap. 9. Init.*) nous apprend qu'on y offroit un pain de pur froment, & que l'on prononçoit une certaine formule en présence de dix témoins. Denys d'Halicarnasse ajoute que le mari & la femme mangeoient d'un même pain de froment, & qu'on en jetoit sur les victimes. (*Titi-Livi. t. I. p.* 968.).

Quand le mariage contracté par *confarréation* se rompoit, on appeloit ce divorce *diffarréation*. Ce nom vient du gâteau salé, *à farre & molâ salsâ*.

La *confarréation* tomba en désuétude sur la fin de la république, comme on le voit dans Tacite (*Annal. IV.* 16. *n.* 2.). Tibère voulant élire un Flamine de Jupiter à la place de Servius Maluginensis, ne put trouver trois patriciens fils de père & de mère fiancés par la *confarréation*, entre lesquels on devoit choisir, suivant l'ancien usage, le Flamine de Jupiter. Peut-être la *confar-*

Digitized by Google

réation ne tomba t'elle en désuétude que par la répugnance qu'avoient les pères à voir leurs filles soustraites par cette cérémonie à leur puissance, & mises entièrement sous celle des maris.

On voit sur plusieurs figures gravées antiques, un homme & une femme debout, se donnant la main droite; la femme tient ordinairement trois épis de blé dans la main gauche. Ces gravures sont sans doute un type de la cérémonie du mariage par la *confarréation*, qui étoit le plus ancien rythe des Romains, & par le moyen de laquelle *uxor conveniebat in manum mariti* (*Ulpian. fragm. IX.* 1.).

Nous voyons en effet dans ces figures l'air grave & religieux; celle de l'homme est vêtue de long, *togata*, celle de la femme porte la *stola*, & un manteau ou *peplum* rejeté sur les épaules. Si celle-ci ne paroit pas avoir la tête enveloppée de la *Flammea* nuptiale, qui étoit un *ajustement* jaune en usage dans la cérémonie des noces (*Plin. lib.* 21. *XXII.*), nous y voyons du moins qu'elle a les cheveux roulés & relevés autour de la tête comme Diane & comme la Victoire. C'étoit la manière de se coëffer des vierges & des nouvelles mariées. De plus, la femme donne la main droite à l'homme, & de la gauche elle tient les trois épis de blé, & voilà la cérémonie religieuse énoncée dans le fameux passage de Pline: *Quia & in sacris nihil religiosius confarreationis vinculo erat: Novaque nupta farreum præferebant* (*lib.* 18. *III.*) Le *farreum*, à la vérité, étoit, selon Festus (*de Verb. signif. v. farreum*) un gâteau, *genus libi ex farre factum*. D'un autre côté les trois épis peuvent également bien signifier le *farreum* de Pline, & marquer l'essentiel de la cérémonie; car le *far* rôti étoit de la plus ancienne institution, & c'étoit un acte religieux des Romains de rôtir le *far* aux fêtes des *Fornacalia*, où on faisoit des sacrifices à la Déesse *Fornax* (*Ibid. v. Fornacalia. Plin. loc. cit. II. Ovid. Fast. l.* 2.) & on le rôtissoit dans l'épi même (*Plin. l.* 18. *XXXIII. Conf. X.* 7.) *Spicam farris tosti pisente pilo.*

Quoi qu'il en soit, ce type pouvant être celui de la cérémonie du mariage par la *confarréation*, il s'ensuit que les autres symboles, représentés si souvent sur les pierres gravées, c'est-à-dire, des mains qui se touchent avec des épis de blés, en font également les emblêmes.

CONFECTEUR. Gladiateur qui combattoit contre les bêtes, *bestiaire*, homme qui se louoit pour combattre les bêtes dans l'amphithéâtre, *confector*. Les *Confecteurs* étoient ainsi appelés *à conficiendis bestiis*, parce qu'ils tuoient les bêtes. *Voyez* BESTIAIRE. Les Grecs les appeloient παραβόλοι, c'est-à-dire, *hardis*, *déterminés*, *téméraires*, qui s'exposent, qui se jettent dans le péril. De-là les Latins avoient formé les mots *parabolani* & *parabolarii*, qu'on leur donnoit aussi. Le premier fut adopté par les Chrétiens, qui appelèrent *parabolani*, les valets qui se consacroient au service des hôpitaux, & s'exposoient ainsi à toutes les maladies. Outre ces mots empruntés du grec, les Latins appeloient encore les *Confecteurs* en leur langue, *audaces*, hardis, téméraires & *copiata*, du grec Κοπιατοί; *Saumaise sur Tribellius Pollio, dans la vie de Gallien. c.* 12. *p.* 285. *c. de l'Hist. Aug. de l'édition de Paris*, 1620.)

CONFECTORARIUS. Muratori (954. 5. *Thes. Inscr.*) rapporte l'inscription suivante:

LOCUS FORTUNATI
CONFECTORARI.

Il croit avec raison que cet Artiste étoit un teinturier en laines, appelé autrement *confector*, & non un chaircuitier, comme l'avoit pensé Gruter. *Voyez* CONFECTORES.

CONFECTORES, teinturiers. Ce nom venoit de *lana confecta*, laine teinte, comme nous l'apprenons du Scholiaste de Juvénal (*Sat. X.* 38.): *Lanam confectam pro infecta posuit.*

CONFECTORES aris. On trouve ces mots dans une inscription conservée à Séville, chez le Duc d'Alcala, où Spon l'avoit copiée (*Misc. Erudit. Ant. sect. VI. p.* 221.). Cet antiquaire les a traduits par *des ouvriers employés aux mines de cuivre*... Mais nous croyons qu'ils ont pu désigner plus particulièrement ceux qui changeoient le cuivre rosette en laiton, & qui par-là teignoient en jaune (*conficiebant*) le cuivre rouge.

CONFICERE bestias, vel gladiatores. *Voyez* CONFECTEUR.

CONFICERE ferias latinas. Les Prêtres Romains se servoient dans leur langue sacrée de ce mot, au-lieu de celui de *perficere* ou de *claudere*, terminer.

CONGE SACRÉ, *lagena*, mesure de capacité pour les liquides, employée dans l'Asie & dans l'Egypte. Elle valoit, selon M. Paucton, en mesures de France, 2 pintes & $\frac{811}{1000}$. Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays, 1 cab & $\frac{1}{2}$, ou 2 marès, ou 3 chénices, ou 6 logs, ou 12 mines.

CONGE SACRÉ, *lagenon*, mesure de capacité pour les solides, employée dans l'Asie & dans l'Egypte. Elle valoit, selon M. Paucton, en mesures de France $\frac{811}{1000}$ de boisseau. Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays 1 cab & $\frac{1}{2}$, ou 2 marès, ou 3 chénices, ou 6 logs ou 12 hémines.

CONGE, mesure de capacité pour les liqueurs des anciens Romains. Elle valoit, selon M. Paucton, 3 pintes & $\frac{874}{1000}$ de France. Elle valoit en mesures du même peuple, 6 sextarius, ou 12 hémines, ou 24 quartarius, ou 48 acétabules, ou 72 cyathes, ou 288 ligules.

On connoit deux *conges* antiques conservés

Digitized by Google

l'un dans le cabinet de Ste Geneviève, & l'autre au palais Farnèse, qui vient d'être transporté à Naples avec les autres richesses de ce palais. J'en vais donner les capacités en mesures de Paris rasés, telles que les a trouvées M. Tillet, de l'Académie des Sciences, à l'aide de son ingénieuse machine, inventée pour la réduction des mesures de liquides & de solides.

Le *conge* antique du cabinet de Ste Geneviève contient 213 pouces 9 lignes $\frac{9}{113}$ cubes, ou 8 livres 10 onces 4 gros, 63 grains $\frac{179}{184}$, ou 35 poissons $\frac{40}{44}$, ou 4 pointes 1 demi-sept., 1 poisson $\frac{40}{44}$ d'eau de Seine clarifiée.

Le savant de Peiresc étant à Rome fit faire, avec son exactitude connue, une copie du *conge* qui étoit au palais Farnèse. Cette copie est conservée avec la plus grande partie de sa collection dans le cabinet de Ste Geneviève. En voici la capacité: 182 pouces 6 lignes $\frac{61}{113}$ cubes, ou 7 livres 6 onces 2 gros 70 grains $\frac{11}{117}$, ou 30 poissons $\frac{17}{44}$, ou 3 pintes 3 demi-septiers, 0 poisson $\frac{17}{44}$ de la même eau de Seine (la pinte rasé de cette eau pèse 31 onces 1 gros; la même pinte comble pèse 2 livres.)

Les deux *conges* du cabinet de Ste Geneviève font dans le rapport de 2280 à 1947, ou à peu-près de 19 à 16. Leur différence est de 31 pouces 2 lignes $\frac{52}{113}$ cubes, ou de 1 livre 4 onces 1 gros, 65 grains $\frac{114}{117}$, ou de 5 poissons $\frac{11}{44}$, ou de 0 pinte 2 demi septiers 1 poisson $\frac{11}{44}$.

Le *conge* du palais Farnèse servoit d'étalon au capitole sous le règne de Vespasien, & contenoit 10 livres romaines d'eau, suivant l'inscription qui y est gravée:

IMP. CAESARE.
VESPAS. VI. cos.
T. CAES. AVG. F. IIII.
MENSVRAE.
EXACTAE. IN
CAPITOLIO.
P. X.

CONGÉ; c'étoit anciennement, comme aujourd'hui, une permission donnée aux soldats de s'absenter de l'armée ou de quitter tout-à-fait le service. On en distinguoit de plusieurs sortes chez les Romains, comme parmi nous.

Le *congé absolu*, mérité par l'âge & le service, & accordé aux vétérans, se nommoit *missio justa & honesta*; ils pouvoient avec ce *congé* disposer librement de leurs personnes.

Le *congé à temps* étoit appelé *commeatus*; quiconque abandonnoit l'armée sans ce *congé*, étoit puni comme déserteur, c'est-à-dire, battu de verges & vendu comme esclave.

Il y avoit une seconde espèce de *congé absolu* qui différoit un peu de la première. Elle ne laissoit pas que d'être de quelque considération, parce que les Généraux l'accordoient pour raison de blessures, de maladies & d'infirmités. Tite-Live & Ulpien en font mention sous le titre de *missio causaria*. Ce *congé* n'empêchoit pas ceux qui l'avoient obtenu d'aspirer encore aux récompenses militaires.

La troisième espèce de *congé* absolu étoit de pure faveur, *gratiosa missio*; les Généraux la donnoient à ceux qu'ils vouloient ménager; mais pour peu que la république en souffrit ou que les Censeurs fussent difficiles, cette grâce étoit bientôt révoquée.

Enfin il y en avoit une quatrième véritablement infamante, *turpis & ignominiosa missio*. C'est ainsi qu'au rapport d'Hirtius Pansa, dans l'histoire de la guerre d'Afrique, César, en présence de tous les Tribuns & des Centurions, chassa de son armée A. Avienus, homme turbulent, qui avoit commis des exactions; & A. Fonteius, comme mauvais citoyen & mauvais officier.

Auguste établit deux degrés dans le *congé* légitime; il appela le premier *exauctoratio*. Ce privilége étoit accordé aux soldats qui avoient servi le nombre d'années prescrit par la loi, & par son moyen ils étoient dégagés de leur serment, affranchis des gardes, des veilles, des fatigues, & en un mot de toute charge militaire, excepté de combattre contre l'ennemi. Les vétérans qui l'avoient obtenu vivoient séparés des autres troupes, & sous un étendard particulier appelé *vexillum veteranorum*; ils attendoient qu'il plût à l'Empereur de les renvoyer avec la récompense qui leur avoit été solemnellement promise. Cette récompense formoit avec le *congé absolu* le second degré qu'ils appeloient *plena missio*. Auguste avoit attaché au *congé absolu* une récompense certaine & réglée, soit en argent, soit en fonds de terre; & il l'avoit fait pour empêcher les murmures & les séditions.

L'*honnête congé* que Galba fit délivrer à des soldats vétérans, fut exposé l'an 68 au capitole, sur une table de bronze. Il fut transcrit ensuite, comme pour servir d'expédition à quelques-uns d'entre-eux, sur une tablette de cuivre, que Masséi a fait représenter d'après l'original dans son histoire diplomatique (*p.* 20.) Les caractères en sont grossiers. Les fouilles d'Herculanum ont fourni un second *congé honnête*; il est composé de quatre tablettes de bronze, gravées des deux côtés. Le catalogue des antiques de cette ville en offre le dessin.

CONGIAIRE, don ou présent représenté sur une médaille. Ce mot vient de celui de *conge*, *congius*, parce que les premiers présens que l'on fit au peuple consistoient en huile & en vin, qui se mesuroient par *conges*.

Le *congiaire* étoit proprement un présent que les Empereurs faisoient au peuple Romain; ceux que

Digitized by Google

que l'on faisoit aux soldats ne s'appeloient point *congiaires*, mais *donatifs*. *Voyez* DONATIFS.

L'inscription des *congiaires* est CONGIARIUM, ou LIBERALITAS.

Tibère donna pour *congiaires* 300 pièces de monnoie à chaque citoyen; Auguste en donna 250; 300; 400; Caligula donna deux fois trois cens sesterces par tête. Néron en donna quatre cens; c'est le premier Empereur dont les *congiaires* soient marqués sur les médailles. Hadrien donna des épiceries, du baume, du safran; Commode 725 deniers; Aurélien des gâteaux de deux livres, du pain, de l'huile, du porc, & d'autres mets.

Les petits enfans n'étoient point exclus de cette libéralité du temps d'Auguste, quoi qu'auparavant il falloit que les enfans eussent douze ans pour y avoir part.

Il n'est plus fait mention de *congiaires* dans les médailles des Empereurs depuis Quintillus; soit que les Monétaires ayent alors cessé de représenter ces sortes de libéralités sur la monnoie; soit que ces Princes n'ayent pas eu le moyen de destiner à ces dépenses leurs revenus, qui pouvoient à peine suffire à soutenir les guerres sanglantes qui dévastoient l'empire.

CONJOINTS, ou ASSESSEURS. *Voyez ce dernier mot.*

CONISALE, faux Dieu de l'antiquité. *Conisalus*: c'étoit un Dieu impur adoré chez les Athéniens, qui l'honoroient à peu-près de la même manière que les Lampsaciens honoroient Priape (*Strabon. l. 11.*). Plusieurs croient que Priape & *Conisale* sont la même Divinité, à laquelle on rendoit le même culte dans deux endroits différens.

CONISTERIUM, lieu dans les gymnases où l'on rassembloit de la poussière, dont les athlètes se couvroient après s'être frottés d'huile, afin de pouvoir être saisis plus facilement. On l'appeloit *κονίστρα* chez les Grecs, & chez les Latins *pulverarium*. Le sable ou la poussière dont se servoient les athlètes étoit tiré d'Egypte.

CONJURATION, *CONJURATIO*, cérémonie qui se pratiquoit dans les grands dangers: alors les soldats juroient tous ensemble de remplir leur devoir. Le Général se rendoit au capitole, y plaçoit un étendard rouge pour l'infanterie, un bleu pour la cavalerie, & disoit: *Qui vult rempublicam salvam me sequatur*; les soldats qui s'étoient rassemblés répondoient à cette invitation par un cri, & marchoient de-là contre l'ennemi.

Ils juroient alors tous ensemble d'observer les loix militaires; à la différence des enrôlemens ordinaires, où chacun d'eux prêtoit en particulier le serment militaire, *sacramentum militare*.

CONIUM, en Phrygie. Pellerin lui a attribué une médaille de bronze autonome & unique. M. Eckhel l'a restituée avec raison à *Iconium*.

CONIUS, KONIOS, } surnom sous lequel Jupiter fut adoré par les habitans de Mégare, où il avoit un temple sans toit, ce qui lui fit donner le nom de *Conius* ou *de Jupiter le poudreux*.

CONNIDAS, ou CONNIDES. *Voyez* CHONIDAS.

CONOB. Les cinq lettres CONOB, qu'on lit dans l'exergue de plusieurs médailles du bas-empire, sont diversement interprétées par les plus savans antiquaires. La plupart leur font signifier que la monnoie a été marquée à Constantinople, *Constantinopoli obsignata*, ou *Constantinopoli officina monetaria secunda*. Mais cette explication ne peut guères se soutenir, puisque *conob* est gravé sur les monnoies de l'Empereur Honorius & de ses successeurs, sur celles de nos Rois Théodebert, Childebert, Childéric II, & sur celles des anciens Rois Wisigothis, lesquelles constamment n'ont point été frappées à Constantinople. Malgré les conjectures & les réponses ingénieuses des antiquaires, le mot *conob* est encore une énigme, dont on ne peut donner une explication satisfaisante.

On peut en dire autant de COMOB, & des autres exergues du bas-Empire. *Voyez* EXERGUES.

CONOVIUM, dans la Grande-Bretagne. KONOVO.

Les médailles autonomes de cette ville sont:
RRRR. en argent.... *Pellerin.*
O. en or.
C. en bronze.

CONQUE. *Voyez* CONCHA, comme mesure. Les anciens se servoient quelquefois, en guise de trompette, de la coquille appelée *conque marine*. On la voit dans les mains des Divinités de la mer.

CONQUISITORES. Les Romains donnoient ce nom à ceux qu'ils envoyoient dans les campagnes & dans les différentes régions de Rome, pour découvrir les citoyens que la crainte ou l'attachement à leurs foyers empêchoit de se rendre sous les étendards de la république.

On trouve dans Plaute (*Amphy. Prolog. n. 65.*) ce mot employé pour désigner des personnes qui alloient dans tous les rangs des théâtres pour examiner & punir ceux des spectateurs qui *faisoient cabale* en faveur de quelque Auteur:

Ut conquisitores singuli in subsellia eant
Per totam caveam spectatoribus,
Si cui fautores delegatos viderint,
Ut his in cavea pignus capiatur toga.

CONSCRITS. *Voyez* PATRES conscripti.

Digitized by Google

CONSÉCRATION des temples. *Voyez* DÉDICACE des autels & des Prêtres. *Voyez* INAUGURATION.

CONSÉCRATION. On désigne par ce mot, dans la science numismatique, l'apothéose d'un Empereur, sa translation & sa réception dans le ciel parmi les Dieux, exprimée sur une médaille. D'un côté on voit ordinairement la tête de l'Empereur, couronnée de laurier, quelquefois voilée; & dans l'inscription on lui donne le titre de DIVUS. Au revers il y a un temple, un autel, un bûcher, ou un aigle sur un globe, & qui prend son essor pour s'élever au ciel; quelquefois l'aigle est posé sur l'autel ou sur un cippe. D'autres fois l'Empereur paroît dans les airs porté sur un aigle qui l'enlève au ciel; & l'inscription est toujours CONSECRATIO. Ce sont-là les types les plus ordinaires. Au revers des *consécrations* d'Antonin on voit quelquefois la colonne Antonine. Au-lieu d'une aigle, les Impératrices ont un paon. Les honneurs rendus après la mort aux Empereurs, qui consistoient à les mettre au nombre des Dieux, sont désignés par le mot *consecratio*, par celui de *pater*, par ceux de *Divus Augustus pater*, *de Deo & Domino Caro*. Quelquefois autour des temples & des autels on lit *Memoria felix*, ou *memoria aterna*. Pour les Princesses, *Æternitas*, ou *sideribus recepta*; du côté de la tête *Diva*; & chez les Grecs Θεὰ.

On trouve chez les Égyptiens un symbole particulier de la *consécration* des Dieux, c'est de les voir placés sur des barques & sur des navires. Les médailles du bas-Empire offrent aussi (*Buonarroti*, *Offs. p.* 224. *Patin. Num. Imp. p.* 200.) des Empereurs assis sur des barques. Il faut remarquer à ce sujet ce que dit Porphyre (*de Antro Mithræ. ap. Casaub. in Athen. l. xi. p.* 790.) que les Égyptiens ne croyoient pas qu'il fût convenable aux Dieux de marcher sur la terre, & que par cette raison ils les représentoient sur des navires. Opinion qui dérivoit sans doute de leur respect religieux pour le Nil.

CONSENTES. Les Romains appeloient ainsi des Dieux du premier ordre, mais dont les noms étoient cachés & inconnus, *Consentes*. Les inscriptions nous apprennent que parmi les *Consentes* il y avoit non-seulement des Dieux, mais aussi des Déesses. On trouve I. O. M. DIS. DEABVSQ. PVB. CONSENTIBVS. V. Mſ S. Varron (dans *Arnobe*, *l. III.*) dit que leur nom venoit des Étrusques, qui les appelloient aussi *complices*; mais on est encore partagé sur la raison qui leur fit donner ce nom, sur son origine & sa signification. Quelques-uns veulent que *Consentes* soit la même chose que *Consentientes*, & qu'ils ayent été ainsi nommés, parce qu'ils étoient toujours d'accord dans ce qu'ils promettoient tous de concert. D'autres prétendent que *Consentes* est la même chose que *Consaluetes*; & que la raison qui leur fit donner ce nom, est qu'ils étoient les Conseillers de Jupiter. Varron le dit en effet (dans Arnobe); mais il apporte une autre raison de ce nom: c'est, dit il, qu'ils naissoient & qu'ils mouroient ensemble, *quod unà oriantur, & occidant una*. Junius croit que ce nom vient de l'ancien verbe *conso*, *consis*, qui signifioit la même chose que *consulo*.

Il y avoit douze Divinités *Consentes*, six Dieux & six Déesses; & Varron dit qu'ils avoient peu de pitié *misericordiæ parcissima*. On dit communément que ces Dieux *Consentes* étoient ceux qu'Ennius a renfermés dans ces deux vers:

Juno, Vesta, Minerva, Ceres, Diana, Venus,
Mars,
Mercurius, Jovis, Neptunus, Vulcanus, Apollo.

Manilius dit que ces douze Divinités présidoient chacune à un mois de l'année, ainsi qu'il est marqué dans un ancien calendrier des paysans Romains, qui est gravé sur un marbre du palais Farnèse. Mais comment ignoroit-on les noms des Dieux *Consentes*? Comment étoit-il défendu d'apprendre ces noms s'ils étoient publics & consacrés dans des vers? Comment Jupiter se trouve-t-il parmi les Conseillers de Jupiter? Aussi Scaliger expliquant Festus, observe que les Dieux *Consentes* étoient des Divinités particulières à chaque famille.

Il y avoit entre-autres douze Divinités, que les anciens reconnoissoient pour celles qui avoient le soin particulier des choses nécessaires à une vie tranquille & heureuse. Jupiter & la Terre étoient révérés comme les protecteurs de tout ce qui est à l'usage des hommes; le Soleil & la Lune comme les modérateurs des temps; Cérès & Bacchus comme les dispensateurs du boire & du manger; Bacchus & Flore comme les conservateurs des fruits & des fleurs; Minerve & Mercure comme les protecteurs des Beaux-Arts, qui perfectionnent l'esprit, & du commerce qui entretient & augmente les richesses; & enfin, Vénus & le Bon-Succès, comme les auteurs de notre bonheur & de notre joie, par le don d'une nombreuse lignée, & par l'accomplissement de nos vœux.

Les Grecs joignirent à ces douze Divinités Alexandre-le-Grand, comme le Dieu des conquêtes; mais il ne fut pas reconnu par les Romains, qui transportèrent les douze autres de Grèce en Italie, où ils étoient adorés dans un temple commun à Pise.

Varron reconnoit distinctement deux sortes de Dieux *Consentes*: « J'invoquerai, dit-il, les douze » Dieux *Consentes*, non pas ces Dieux dont » les statues dorées sont dans le forum de » la ville, ces Dieux dont six sont mâles & six » femelles; mais les douze Dieux qui aident ceux » qui vaquent à l'agriculture. »

Digitized by Google

Il les nomme enſuite (*lib. 1. de re ruſtica.*) & Jupiter & la Terre, le Soleil & la Lune, Rubigo & Flore, Minerve & Vénus, l'Eau & le Bon-Événement, Cérès & Bacchus. Au reſte, Jupiter étoit le premier de toutes les claſſes de Dieux *Conſentes*, comme on le voit dans l'inſcription ſuivante :

I. O. M.
CÆTERISQUE
DIS CONSENTIBUS.

CONSENTIES, ou CONSENTIENNES, *Conſentia*, fêtes à l'honneur des Dieux *Conſentes*, dit Feſtus, inſtituées par le conſentement de pluſieurs perſonnes; c'eſt-à-dire, ſelon Scaliger, de toute une famille; car cet auteur, dans ſes notes ſur cet endroit de Feſtus, prétend que les Dieux *Conſentes* étoient des Dieux que chaque famille ſe choiſiſſoit, & les fêtes *conſentiennes*, les fêtes & ſacrifices que chaque famille leur faiſoit; car outre les Dieux généraux & les fêtes publiques, chaque famille avoit ſes Dieux tutélaires, ſes patrons, ſes fêtes & ſes ſacrifices particuliers.

CONSERENTES Dii. Voyez CONSEVIUS.

CONSERVATION, terme d'antiquaire. Il ſignifie le bon état, la perfection, l'intégrité d'une médaille que le temps n'a point uſée, n'a point rongée; dont toutes les figures, tous les traits, toute l'inſcription, toutes les lettres ſont bien conſervés. Les médailles du cabinet du Roi ſont d'une *conſervation* étonnante. Une belle *conſervation*; plus ou moins belle. Voilà une médaille d'une grande *conſervation*. Celles-ci ſont encore d'une aſſez bonne *conſervation*.

CONSERVATOR. Domitien rendit un culte à Jupiter-*Conſervateur*, pour le remercier de lui avoir ſauvé la vie dans la ſédition de Vitellius. Il lui éleva un petit temple, & lui dédia un autel, ſur lequel il grava les motifs de ſa reconnoiſſance. Pluſieurs médailles Impériales portent pour type l'image de Jupiter avec la légende IOVI CONSERVATORI. Arnobe (*adv. Gentes, lib. 7.*) dit que le Jupiter-*Conſervateur* étoit Eſculape, appelé plus ſouvent *ſauveur*, ou Σωτὴρ.

CONSERVATORES Dii. On trouve dans Thomaſi (*de Donar. c. 15.*) l'inſcription antique ſuivante, où il eſt fait mention des Dieux *conſervateurs*, ſans que leurs noms particuliers y ſoient exprimés :

DIIS NN
CONSERVATORIBUS
PRO SALUTE
ARIAE SUAE
N. NONIUS
MACRINI CONSECR.

CONSERVATORES ædium ſacrarum. On trouve dans pluſieurs inſcriptions Romaines ce titre donné à ceux qui, par leurs charges, étoient obligés de veiller à la conſervation des édifices ſacrés : tels furent d'abord les Cenſeurs, & enſuite les Ediles.

CONSERVATRICE, ſurnom qu'on donnoit à Junon, & ſous lequel elle eſt déſignée dans les types de ſes médailles par un cerf. En voici l'origine : de cinq biches aux cornes d'or, & plus grandes que des taureaux, que Diane pourſuivit un jour dans les plaines de Theſſalie, cette Déeſſe n'en prit que quatre, la cinquième fut ſauvée par Junon, & devint le ſymbole de cette Déeſſe, adorée ſous le nom de Junon *conſervatrice*.

CONSEVIUS, CONSIVIUS, } Divinité Romaine, qui préſidoit à la conception des hommes : *Qui conſationibus concubitalibus proſit*, ſelon Tertullien, (*ad nation. 11. c. 2.*) & Macrobe dit que Janus s'appeloit *Conſevius*, nom qui lui venoit *à conſerendo, id eſt, à propagine generis humani, quæ Jano auctore conſeritur* (*Saturn. l. 1. c. 9.*)

Arnobe (*lib. 5.*) parle des Dieux CONSERENTES, ou des Lares adorés ſous ce nom, comme de Divinités qui préſidoient auſſi à la formation des hommes.

CONSIDIA, famille Romaine, dont on a des médailles.

RRR. en bronze.
C. en argent.
O. en or.

Les ſurnoms de cette famille ſont NONIANUS & PÆTUS.

CONSIGNATIO. Voyez ÉPOPTÉE.

CONSISTOIRE, CONSISTORIUM } des Empereurs Romains. C'étoit leur conſeil intime & ſecret.

Le mot *conſiſtorium*, qui vient de *ſiſtere*, ſignifioit proprement le lieu où s'aſſembloit ce conſeil; enſuite on a pris le nom du lieu où il ſe tenoit pour le conſeil même, & on a appelé de-là *comites conſiſtoriani* ceux qui étoient de ce conſeil. Ils étoient qualifiés du titre de *viri ſpectabiles*, qui étoit le ſecond degré dans l'ordre de la nobleſſe, ceux qui avoient ce titre étant au-deſſus de ceux que l'on qualifioit *clariſſimi*, & précédés ſeulement par ceux qui avoient le titre d'*illuſtres* ou *ſuperilluſtres*, qui n'étoit accordé qu'aux premiers Officiers de l'Empire. Ces Comtes ou Conſeillers du *conſiſtoire* étoient égaux en tout aux proconſuls pour les honneurs & privilèges. Ces mêmes Officiers, leurs femmes, enfans, ſerviteurs & fermiers, jouiſſoient auſſi des mêmes privilèges en plaidant, ſoit en demandant ou en défendant, que l'Empereur Zénon avoit accordés aux clariſſimes Princes de l'école. (*Cod. liv. XII. tit. 1.*)

Digitized by Google

CONSIVA, surnom d'Ops, Divinité qui préfidoit aux biens de la terre: sa fête se célébroit sous ce nom le 25 du mois d'Août. *Voyez* OPICONSIVES. *Consiva* étoit dérivé du verbe *semer*, *conserere*, *consero*, *consevi*.

CONSTANCE. Quelques médailles de l'Empereur Claude (*Agosti. Dial. 11. p.* 47.) offrent la *Constance* sous la figure d'une femme assise ou debout, ayant un casque sur la tête, & portant une lance de la main gauche; sur quelques autres médailles la *Constance* n'a ni casque ni lance; mais elle porte toujours l'index de la main droite élevé à la hauteur & près du visage, dans l'attitude d'une personne qui réfléchit attentivement. Les modernes ont ajouté à ce type de la *Constance* si simple & si beau, une colonne (*Ripa. Iconolog. part. 1. n°.* 31.)

CONSTANCE (médailles de) *Voyez* CONSTANTIA.

CONSTANCE-CHLORE, ou CONSTANCE I du nom. *Flavius Valerius Constantius Cæsar & postea Augustus.*

Ses médailles sont :

RRR. en or.

Il y a des revers très-rares.

R. en argent.

Il y a des revers fort rares.

RR. en médaillons d'argent.

RRR. en médaillons de bronze, & certains revers RRRR.

C. en M. & P. B. latin.

R. en P. B. d'Egypte.

CONSTANCE II, fils de Constantin *Flavius Julius Valerius Constantius Cæsar, postea Augustus.*

Ses médailles sont:

C. en or.

Il se trouve des revers rares.

RR. en quinaires d'or.

RRR. en médaillons d'or; il y en a deux dans le cabinet du Roi, de la forme ordinaire des médaillons.

On en voyoit un unique dans le cabinet de feu M. d'Ennery; il est d'un très-grand module, & pèse 376 grains: il y a d'un côté la tête de *Constance* avec sa légende ordinaire; & au revers: SALUS ET SPES REI PUBLICÆ, avec trois femmes debout, en habits militaires; elles tiennent de la main droite chacune une haste, & s'appuient de la gauche sur un bouclier.

C. en argent.

RR. en médaillons d'argent.

Il y en a plusieurs au cabinet du Roi.

RR. en médaillons de B.

C. en M. & P. B.

CONSTANCE III. *Constantius Augustus.*

Ses médailles sont :

RRRR. en or; on en connoît actuellement trois, une dans le cabinet du Roi, une dans celui de l'Empereur, & la dernière dans le cabinet de feu M. d'Ennery.

On n'en connoît point jusqu'à présent en argent; mais on doit croire qu'il y en a eu fabriquées de ce métal.

O. en B.

CONSTANT, fils du tyran Constantin, *Constans Augustus.*

Ses médailles sont :

O. en or, en bronze.

RRR. en argent: cette médaille, qui a été reconnue dans ce siècle, étoit auparavant confondue avec celles de *Constant*, fils du grand Constantin.

Elle est beaucoup plus rare en France qu'en Italie.

CONSTANT II, fils d'Héraclius-Constantin. *Constans seu Constantinus Augustus.*

Ses médailles sont :

R. en or.

RR. en argent.

R. en M. & P. B.

CONSTANT, troisième fils de Constantin. *Flavius Julius Constans Cæsar, postea Augustus.*

Ses médailles sont :

C. en or.

Il y a dans le cabinet du Roi une médaille d'or RR. de ce Prince, qui a pour légende au revers: VICTOR OMNIUM GENTIUM, avec des captifs aux pieds de l'Empereur.

RRR. en médaillons d'or; il y en a six au cabinet du Roi: deux de ces médaillons sont plus grands que le volume ordinaire.

C. en argent; il y a des revers RR.

RR. en médaillons d'argent; il y en a plus de douze au cabinet du Roi.

R. en médaillons de bronze.

C. en M. & P. B.

CONSTANTIA, femme de Licinius. *Flavia Julia Constantia Augusta.*

Comme ses médailles ne sont connues que dans le recueil de Goltzius, on n'est pas assuré de leur réalité.

CONSTANTIA, femme de Gratien. *Flavia Julia Constantia Augusta.*

Goltzius rapporte une médaille de cette Impératrice; elle a été citée par d'autres Antiquaires; mais on ne la trouve dans aucun cabinet.

CONSTANTIN I, ou LE GRAND, fils de Constance-Chlore. *Flavius Valerius Constantinus Maximus Augustus.*

Ses médailles sont :

R. en or, quelques revers sont RR.

RRR. en médaillons d'or.

Il y en a deux petits au cabinet du Roi.

R. en médailles d'argent.

Il y a des revers très-rares, entre autres ceux

Digitized by Google

où se voyent les têtes de Crispe & de Constantin le jeune.

RRR. en médaillons d'argent.

RR. en médaillons de bronze. On place à la suite des médaillons de ce Prince ceux qui représentent les têtes de *Constantinople* & de la Déesse Rome.

C. en M. B. & RRR. avec la qualité de *fils d'Auguste* du côté de la tête, & au revers : GENIO FILII AUGUSTORUM.

C. en P. B. feu M. Génébrier en avoit formé une collection de douze cent.

Constantin est le premier des Empereurs dont on voie sur les médailles la tête ceinte du diadême. Celles de ses prédécesseurs sont couronnées de laurier.

Rien ne fait mieux connoître l'état pitoyable des Arts sous *Constantin*-le-Grand que les statues de cet Empereur, dont l'une se voit sous le portail de l'église de S. Jean-de-Latran, & deux autres se trouvent au capitole. A l'égard des basreliefs qui sont sur l'arc de *Constantin*, on sait que tout ce qui en est bon fut enlevé de l'arc de Trajan. D'après cette observation, il n'est presque pas croyable que la peinture antique qui représente la Déesse *Roma*, & qui est au palais Barberini, ait été faite du temps de *Constantin*.

« Ce qui nous fournit, dit Winckelmann (*hist. de l'Art liv. 6. c. 8.*) une preuve encore plus certaine de la décadence de la sculpture & de l'architecture sous *Constantin*, c'est le prétendu temple de Bacchus, à côté de l'église Ste Agnès, hors de Rome, où, suivant la relation de l'histoire & l'inspection des yeux, le petit temple nommé aujourd'hui *Santa Constanza*, fut bâti par cet Empereur à la prière de Ste Constance, sa fille, parce que c'est-là qu'elle fut baptisée, & qu'elle voulut être enterrée. Mais ce qui prouve encore que ce temple ne peut pas être plus ancien, & qu'il date d'un temps où l'on détruisoit les anciens édifices pour en employer les matériaux à la construction des nouveaux, ce sont les colonnes, dont les bases & les chapiteaux se trouvent tous inégaux, de sorte qu'aucune de ces parties ne correspond parfaitement à l'autre. D'après cela, je ne conçois rien à l'aveugle prévention de Ciampini (*Ciampin. Vet. Monum. t. 1. p. 133.*) qui avance exactement le contraire : il trouve une parfaite proportion dans tous les membres, parce qu'il veut démontrer que c'est un véritable temple antique de Bacchus, que *Constantin* n'a fait que consacrer à un meilleur usage. Cet homme, d'ailleurs très-savant, montre si peu de connoissance de l'art, qu'il croit que les cinq beaux candelabres de marbre, dont deux se trouvent dans ces tombeaux, & les trois autres à l'église de Ste Agnès, ont été fabriqués alors pour le temple en question. Mais ces candelabres, de la hauteur de huit palmes, sont travaillés si artistement, qu'ils ne sauroient être attribués qu'aux meilleurs artistes du règne de Trajan ou d'Hadrien. »

« A l'égard du grand sarcophage de porphyre qui renfermoit le corps de Ste *Constance*, on y voit représentés la vendange & le pressurage; le même sujet se trouve répété en mosaïque sur le plafond de la galerie extérieure de cet édifice : sur l'urne on voit travailler de petits génies ailés, & sur le plafond des faunes. Ce sont ces figures, en partie bachiques, qui ont fait donner à cet édifice le nom d'un temple de Bacchus. Mais nous savons qu'alors la religion chrétienne n'étoit pas encore entièrement purgée des usages payens, & qu'on ne se faisoit point scrupule de mêler le sacré avec le profane : quant à l'art même, il est tel qu'on doit l'attendre de l'esprit de ce siècle. C'est ce qui résulte aussi de la comparaison de ce sarcophage avec un autre tout semblable, qui est placé dans le cloître de S. Jean-de-Latran. Ce dernier sarcophage, qui renfermoit le corps de Ste Hélène, mère de *Constantin*-le-Grand, est décoré de figures à cheval qui combattent, & de ptisonniers placés au-dessous. »

CONSTANTIN (Arc de). *Voyez* ARC de triomphe.

CONSTANTIN (Colonne de). *Voyez* COLONNE de *Constantin*, &c.

CONSTANTIN le jeune, II du nom. *FLAVIUS CLAUDIUS CONSTANTINUS JUNIOR CÆSAR, & postea AUGUSTUS.*

Ses médailles sont :

RRR. en or, avec le titre de *junior*.

Il y a au cabinet du Roi un grand & un petit médaillon en or, de Constantin le jeune.

O. en argent pur, à ce que l'on croit, excepté en médaillons, qui sont RRR.

RR. en potin ou billon.

RR. en médaillons de bronze.

Il y en a qui sont précieux par la rareté des revers.

O. en M. B.

C. en P. B.; RR. avec des Consulats.

Il y a une médaille d'argent pur, où l'on trouve une tête jeune, couronnée du diadême sans légende. Quelques antiquaires l'attribuent à ce Prince, parce qu'au revers on lit CONSTANTINUS CÆSAR, & qu'on voit dans le champ trois palmes avec une étoile sur celle du milieu, ainsi que dans les médailles de ses frères.

CONSTANTIN III, ou TYRAN sous Honorius. *FLAVIUS CLAUDIUS CONSTANTINUS AUGUSTUS.*

Ses médailles sont :

RR. en or.

R. en argent.

RRR en P. B.

CONSTANTIN IV. Pogonat, ou *barbu. CONSTANTINUS AUGUSTUS.*

Ses médailles sont :

R. en or.

Digitized by Google

RR. en argent.
RRR. en médaillons de B.
O. en M. B.
R. en P. B.

CONSTANTIN V, Copronyme. *CONSTANTINUS AUGUSTUS.*
Ses médailles sont :
R. en or.
O. en argent & en B.

CONSTANTIN VI. *CONSTANTINUS AUGUSTUS.*
Ses médailles sont :
RRRR. en or.
O. en argent & en B.

CONSTANTIN VII. *CONSTANTINUS AUGUSTUS.*
On ne connoit point de médailles qui soient reconnues pour appartenir à ce Prince ou à Léon l'Arménien. On peut pourtant croire qu'il y en a eu de fabriquées, soit à Constantinople, soit dans d'autres villes (pendant un règne de plus de sept années); mais elles ne sont point encore connues.

CONSTANTIN VIII. *CONSTANTINUS AUGUSTUS.*
Ses médailles sont :
RR. en or, sur lesquelles il est avec son père.
O. en argent.
R. en B. où il est avec Basile.

CONSTANTIN IX, fils de Romain I. *CONSTANTINUS AUGUSTUS.*
On ne connoit point de médailles de cet Empereur.

CONSTANTIN X, surnommé Porphyrogenète. *CONSTANTINUS AUGUSTUS.*
Ses médailles sont :
RR. en or.
O. en argent.
R. en M. B. avec sa tête seule.
RR. avec sa tête, & celle de Zoé sa mère.

CONSTANTIN XI. *CONSTANTINUS AUGUSTUS.*
Ses médailles sont :
RR. en or, avec Basile son frère.
O. en argent.
C. en B., également avec Basile.

CONSTANTIN XII, Monomaque. *CONSTANTINUS AUGUSTUS.*
Il y a dans le cabinet du Roi, & il y avoit dans celui de M. Pellerin, des médailles d'or de Constantin Monomaque & de Zoé.

CONSTANTIN XIII, Ducas. *CONSTANTINUS DUCAS AUGUSTUS.*
Ses médailles sont :
RR. en or.
O. en argent.
RR. en M. B.

CONSTANTIN XIV. PALÉOLOGUE; dernier Empereur de Constantinople. *CONSTANTINUS PALÆOLOGUS AUGUSTUS.*
Ducange rapporte un grand médaillon d'argent de cet Empereur; on n'en connoît ni en or ni en bronze.

CONSTANTIN DUCAS (Porphyrogenète.) *CONSTANTINUS DUCAS AUGUSTUS.*
On ne trouve ce Prince sur aucune médaille de son temps.

CONSTANTINE. *FLAVIA JULIA CONSTANTINA AUGUSTA.*
Ses médailles ne sont connues que dans Goltzius, & sont par conséquent suspectes.

CONSTANTINOPOLIS. Les médailles de cette ville sans nom d'Empereur, sont :
C. en bronze.
O. en or.
O. en argent.
On les place à la suite des médailles du grand Constantin.

CONSTANTINOPLE (Ère de). « L'Ère de *Constantinople*, ainsi que celle d'Alexandrie, commence à la création du monde. Dans cette période, la première année de l'Incarnation tombe en 5509, & répond, comme dans notre Ere vulgaire, à la dernière de la 194e Olympiade, & à la première de l'Olympiade suivante. L'empire Grec & l'église de *Constantinople* adoptèrent cette manière de supputer les temps, qui passa dans tous les actes, & s'est maintenue tant que l'empire a subsisté. L'église grecque, encore même aujourd'hui, n'en connoît point d'autres. Les Moscovites, qui l'avoient reçue des Grecs avec le christianisme, l'ont de même conservée jusqu'au règne de Pierre-le-Grand. On distingue dans l'Ère de *Constantinople* deux sortes d'années, la civile & l'ecclésiastique. La première s'ouvre avec le mois de Septembre; la seconde a commencé, tantôt au 21 Mars, tantôt au 1er Avril. »

« L'Ère dont nous parlons étoit en usage à *Constantinople* avant le milieu du septième siècle, comme on le voit par le traité du Comput de S. Maxime, qui fut composé l'an 641. Les actes du VIe Concile général, terminé l'an 681 de notre Ere vulgaire, sont datés de l'an du monde 6189. Retranchez de cette somme 681, restera celle de 5508, qui forme l'Ère de *Constantinople*. Dans la suite, on voit tous les actes publics de l'empire Grec, datés de la même Ere. » (*L'Art de vérifier les Dates.*)

CONSUALES. } *Consualia, consuales ludi*,
CONSUALIA. } fêtes à l'honneur du Dieu Conse ou Consus, c'est-

Digitized by Google

à-dire, Neptune. On y faiſoit une cavalcade magnifique, parce que Neptune paſſoit pour avoir donné le cheval aux hommes. Delà lui venoit ſon ſurnom d'*équeſtre*, *ἱππιος*. On dit que c'eſt Évrandre qui inſtitua cette fête. Romulus la rétablit enſuite ſous le nom de Conſus, parce que ce Dieu lui avoit ſuggéré le deſſein d'enlever les Sabines. Car Romulus ayant inſtitué les jeux *conſuales*, y invita ſes voiſins, & ſe ſervit de la ſolemnité des ſacrifices & des jeux pour enlever les Sabines, qui étoient venues à la cérémonie. Pour y attirer plus de monde, il avoit répandu de tous côtés qu'il avoit trouvé un autel caché ſous terre, qu'il vouloit conſacrer en faiſant des ſacrifices au Dieu à qui cet autel avoit été érigé.

Il eſt parlé des *conſuales* en pluſieurs endroits du calendrier Romain. Les *conſuales* étoient du nombre des jeux que les Romains appeloient ſacrés, parce qu'ils étoient conſacrés à une Divinité. Dans les commencemens, ces fêtes & ces jeux ne différoient point de ceux du cirque. De-là vient que Valère-Maxime, (*l. II. ch.* 4.) dit que l'enlèvement des Sabines ſe fit au jeux du cirque; & Servius, (*Æneid. l. VIII. v.* 636.) aux *conſuales*. On couronnoit & on laiſſoit repoſer les chevaux & les ânes ces jours-là, parce que c'étoit la fête de Neptune l'Équeſtre, dit Plutarque, (*Rom. queſt.* 48.). Feſtus ajoute que ces jeux ſe célébroient avec des mulets, parce qu'on croyoit que c'étoit le premier animal qui eût ſervi à trainer le char. Selon Servius, les *conſuales* tomboient au 13e d'Août; mais Plutarque & Denys d'Halicarnaſſe les placent dans le mois de Mars. Ces fêtes différent de celles qu'on appeloit *Neptunales*.

CONSUALI Deo. Voyez ſur ces mots d'une inſcription antique, (*Gruter.* 54. 3.) le mot Consus.

CONSULAIRES (Faſtes), DRESSÉS SUR LES MARBRES DU CAPITOLE.

N. B. Ces Faſtes ſuppoſent, juſqu'à la naiſſance de J. C., la fondation de Rome dans la IIe année de la VIIe Olympiade. Nous les ſuivrons juſqu'à cette naiſſance; mais depuis elle, nous ſuivrons avec tous les Chronologiſtes modernes le calcul de Varron, qui fixe cette fondation à l'année IVe de la VIIe Olympiade, c'eſt-à-dire, qu'il la fait plus ancienne d'un an que les marbres du Capitole.

Sous le pontificat de Paul III, vers le milieu du ſeizième ſiècle, on déterra à Rome une chronique gravée ſur le marbre, qui renfermoit la ſuite des Conſuls, des Dictateurs, des Tribuns militaires & des Cenſeurs, avec les triomphes des Généraux Romains. Attribuée d'abord à Atticus, elle fixa les regards de tous les Gens-de-Lettres, & fut placée au Capitole, dont elle renfermoit les faſtes glorieux. Pighius en donna une explication, dont voici l'extrait.

	Ere du chapitre.	Durée juſqu'à l'année 1970.
Le Roi Romulus fonda la ville de Rome la première année de la 7e Olympiade, où Daiclès Meſſénien remporta le prix de la courſe, ſous le règne de Charope, à Athènes; le XIe jour avant les calendes de Mai il partagea le peuple en divers ordres; ſavoir, le Sénat, les Chevaliers & les Plébeiens; il forma des Tribus, établit des Curies, donna des loix, & inſtitua les ſacrifices.	1	2539 ou 2538
Romulus à ſa mort fut mis au rang des Dieux, & ſurnommé Quirinus	37	2502
Il y eut cette année un interrègne pendant lequel les Sénateurs gouvernèrent tour-à-tour	38	2501
Numa Pompilius, fils de Pompi. Sabin, nommé Roi par les ſuffrages du peuple & l'autorité du Sénat, ayant donné la paix au peuple Romain, fut le premier qui ferma le temple de Janus. Il établit des ſacrifices, des cérémonies religieuſes, & régla tout ce qui concernoit le culte des Divinités; il partagea l'année en XII mois, fixa les jours où l'on pouvoit rendre la juſtice, & ceux auxquels il n'étoit pas permis de s'aſſembler. Il établit des colléges de Prêtres, d'Augures, de Flamines, de Veſtales, d'autres ordres ſacrés, diviſa le peuple en pluſieurs colléges, & établit pluſieurs loix. .	39	2500
Le Roi Numa Pompilius, fils de Pompi. Sabin meurt l'an	81	2458
Tullus Hoſtilius, fils d'Hoſtilius, & petit-fils d'Hoſtilius, eſt élu Roi par le choix du peuple & l'autorité des Sénateurs. Il établit une diſcipline militaire, ouvrit le temple de Janus que Numa avoit fermé; & ayant reculé les bornes de l'empire Romain, il agrandit le *Pomærium* d'après l'avis du collége des Prêtres.	82	2457
Tullus Hoſtilius meurt dans un incendie l'an 113.	113	2426
Ancus Marcius, petit-fils de Numa, eſt choiſi par le peuple & le ſénat pour gouverner Rome: il donna des loix à la ville, & l'embellit de bâtimens magnifiques. Ayant reculé les bornes de l'empire Romain, il agrandit le *Pomærium*		

Digitized by Google

	Ere du capitole	Durée jusqu'à l'année 1786.
avec l'approbation des Pontifes. . .	114	2425
Ancus Marcius meurt l'an . . .	137	2402
Lucius Tarquin, l'ancien, fils de Démarate, monta sur le trône de Rome par le choix du peuple & la volonté du sénat. Il agrandit l'ordre des Sénateurs & celui des Chevaliers. Il arracha des mains des Etrusques les ornemens & les marques de la royauté dont ils s'étoient emparés	138	2401
Lucius Tarquin est assassiné. . .	174	2365
Servius Tullius, fils de Servius, est le premier qui s'empara du trône sans le choix du peuple & sans l'agrément du sénat; il établit le cens, célébra quatre fois le lustre; il partagea en tribus le peuple & le territoire de Rome; ayant reculé les bornes de l'empire, il agrandit aussi le *Pomœrium* d'après l'avis des Prêtres.	175	2364
Servius Tullius est assassiné cette année	218	2321
L. Tarquin-le-Superbe, fils de L., petit-fils de Démarate, s'étant emparé du trône sans demander l'agrément du peuple & du sénat, releva la majesté de la ville de Rome, en construisant le capitole. Il établit les féries latines, & créa les II Virs chargés de l'inspection des livres Sibyllins, qu'il acquit pour le peuple Romain	219	2320
Il est chassé du trône & de la ville par le peuple, qui reprend sa liberté le neuf des calendes de Juin l'an.	244	2295
Consuls créés depuis cette époque.		
L. Junius Brutus s'étant choisi un Collègue, est tué & remplacé par Sp. Lucretius Tricipitinus qui, étant mort dans l'année, eut pour successeur M. Horatius Pulvillus. Lucius Tarquinius Collatinus, nommé Consul avec Brutus, est obligé, par son Collègue, à se démettre. On lui subroge P. Valerius, qui fut surnommé Poplicola	244	2295
Publius Valerius Poplicola II. . .	245	2294
Avec Publius Lucretius Tricipitinus.		
P. Valerius Poplicola III	246	2293
M. Horatius Pulvillus II.		
Sopurius Lartius Flavus.	247	2292
Titus Herminius Aquilinus.		

	Ere du capitole	Durée jusqu'à nous.
M. Valerius, fils de Volusius. . .	248	2291
P. Posthumius Tubertus.		
P. Valerius Poplicola IV	249	2290
Titus Lucretius Tricipitinus II.		
P. Posthumius Tubertus II . . .	250	2289
Agrippa Menenius Lanatus.		
Opiter Virginius Tricostus. . . .	251	2288
Sp. Cassius Viscellinus.		
Posthumius Cominius Auruncus. .	252	2287
T. Lartius Flavus, *premier Dictat.*		
Sp. Cassius Viscellinus, *premier Général de la Cavalerie.*		
Ser. Sulpicius Camerinus. . . .	253	2286
M. Tullius Longus, *mort pendant son Consulat.*		
Pub. Veturius Geminus	254	2285
T. Ebutius Elva.		
T. Lartius Flavus II.	255	2284
Q. Cloelius Siculus.		
A. Sempronius Atratinus	256	2283
M. Minucius Augurinus.		
A. Posthumius Albus Regillensis, *fait Dictateur.*	257	2282
T. Virginius Tricostus.		
T. Ebutius Elva, *fait Général de la Cavalerie.*		
Ap. Claudius Sabinus Regillensis. .	258	2281
P. Servilius Priscus.		
A. Virginius Tricostus Cœlimontanus.	259	2280
T. Veturius Geminus Cicurinus.		
M. Valerius, fils de Volusius, *est créé Dictateur pour appaiser une sédition, & mérite le surnom de* Maximus		
Q. Servilius Priscus, *est Général de la Cavalerie.*		
Sp. Cassius Viscellinus II. . . .	260	2279
T. Postumus Cominius Aruncus II.		
T. Geganius Macerinus.	261	2278
P. Minucius Augurinus.		
M. Minucius Augurinus II. . . .	262	2277
A. Sempronius Attratinus II.		
Q. Sulpicius Camerinus.	263	2276
Sp. Lartius Flavus II.		
C. Julius Julus	264	2275
P. Pinarius Rufus Mamercinus		
Sp. Nantius Rutilus.	265	2274
Sextus Furius Fusus.		
C. Aquilius Tuscus.	266	2273
T. Sicinius Sabinus.		
Sp. Cassius Viscellinus III. . . .	267	2272
Proculus Virginius Tricostus Rutilus.		
Cæs. Fabius Vibulanus.	268	2271
Ser. Cornelius Cossus Maluginensis.		
Lucius Æmilius Mamercinus. . .	269	2270
Q. Fabius Vibulanus II.		

M. Fabius

Digitized by Google

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
M. Fabius Vibulanus	270	2269
L. Valerius Poplicola Potitus.		
C. Julius Julus	271	2268
Q. Fabius Vibulanus III.		
Cæso Fabius Vibulanus	272	2267
Sp. Furius Fusus.		
Cn. Manlius Cincinnatus. . . .	273	2266
M. Fabius Vibulanus II, *fut tué dans un combat.*		
Cæso Fabius Vibulanus III. . . .	274	2265
T. Virginius Tricostus Rutilus.		
L. Æmilius Mamercinus II. . . .	275	2264
Caius Servitius Structus Ahala, *qui étant mort pendant sa magistrature, fut remplacé par*		
C. Cornelius Lentulus Esquilinus.		
C. Horatius Pulvillus	276	2263
T. Menenius Lanatus.		
A. Virginius Tricostus Rutilus. . .	277	2262
Sp. Servilius Structus.		
P. Valerius Poplicola	278	2261
C. Nautius Rutilus.		
Lucius Furius Medullinus Fusus. .	279	2260
A. Manlius Vulso.		
Lucius Æmilius Mamercinus III. .	280	2259
Vopiscus Julius Julius.		
L. Pinarius Rufus Mamercinus. . .	281	2258
P. Furius Fusus.		
Ap. Claudius Sabinus.	282	2257
T. Quinctius Capitolinus Barbatus.		
Lucius Valerius Poplicola Potitus II.	283	2256
T. Æmilius Mamercinus		
A. Virginius Tricostus Cœlimontanus.	284	2255
T. Numicius Priscus.		
T. Quintius Capitolinus Barbatus II.	285	2254
Q. Servilius Priscus.		
T. Æmilius Mamercinus II. . . .	286	2253
Q. Fabius Vibulanus.		
Sp. Posthumius Albus Regillensis. .	287	2252
Q. Servius Priscus II.		
Q. Fabius Vibulanus II.	288	2251
T. Quintus Capitolinus Barbatus III.		
A. Posthumius Albus Regillensis. .	289	2250
Spurius Furius Medullinus Fusus.		
P. Servilius Priscus.	290	2249
L. Aebutius Elva, *morts tous les deux dans leur magistrature.*		
T. Lucretius Tricipitinus. . . .	291	2248
T. Veturius Geminus Cicurinus.		
P. Volumnius Amintinus Gallus. .	292	2247
Ser. Sulpicius Camerinus.		
P. Valerius Poplicola II, *mort dans sa magistrature, & remplacé par*		
L. Quintius Cincinnatus.	293	2246
C. Claudius Sabinus Regillensis.		
Q. Fabius Vibulanus III.	294	2245
L. Cornelius Malugінensis Cossus.		

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
C. Nautius Rutilus II.	295	2244
L. Minucius Augurinus, *fut obligé de se démettre de sa charge, à cause de sa mauvaise conduite dans l'Algide.*		
L. Quintius Cincinnatus, *fait Dictateur.*		
L. Tarquitius Flaccus, *Général de la Cavalerie.*		
C. Horatius Pulvillus	296	2243
Q. Minutius Augurinus.		
M. Valerius Maximus.	297	2242
Sp. Virginius Tricostus Cœlimontanus.		
Les jeux séculaires furent célébrés cette année par ordre du Sénat. M. Geganius Macerinus, & C. Nautius Rutilus étant IIvirs.		
T. Romilius Rocus Vaticanus. . .	298	2241
C. Veturius Cicurinus.		
Sp. Tarpeius Montanus Capitolinus.	299	2240
A. Aeternius Fontinalis.		
Sextus Quintilius Varus, *mort dans sa magistrature.*	300	2239
P. Horatius Tergeminus.		
P. Sestius Capitolinus.	301	2238
C. Menenius Latanus.		

Ap. Claudius Crassinus.	302	2237
T. Genucius Augurinus.		
Ils abdiquèrent, afin que l'on pût choisir les Décemvirs suivans, qui devinrent dépositaires du pouvoir législatif.		
Ap. Claudius Crassinus.		
Sp. Postumius Albus Regillensis.		
T. Genucius Augurinus.		
P. Sestius Capitolinus.		
Sp. Veturius Cicurinus.		
Ser. Sulpicius Camerinus.		
C. Julius Julus.		
T. Romilius Rocus Vaticanus.		
A. Manlius Vulso.		
P. Horatius Tergeminus.		

Ap. Claudius Crassinus II. . . .	303	2236
Q. Fabius Vibulanus.		
M. Cornelius Maluginensis.		
L. Minutius Augurinus.		
T. Antonius Merenda.		
M. Rabuleius.		
M. Sergius.		
Cæso Duilius.		
Q. Poetelius Libo Visolus.		
Sp. Oppius Cornicensis.		

Digitized by Google

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
Les Décemvirs précédens furent obligés d'abdiquer, à cause du crime d'Ap. Claudius ; & on choisit pour Consuls :		
L. Valerius Poplicola Potitus. . . M. Horatius Barbatus.	304	2235
Lar. Herminius Aquilinus. . . . T. Virginius Tricostus Cælimontanus.	305	2234
M. Geganius Macerinus . . . . C. Julius Julus.	306	2233
T. Quintius Capitolinus Barbatus IV. Agrippa Furius Fusus.	307	2232
Marcus Genutius Augurinus. . . C. Curtius Philo.	308	2231
Tribuns militaires avec autorité de Consuls.		
Aulus Sempronius Atratinus. . . L. Atilius Longus, & T. Clælius Siculus, *qui abdiquent, & sont remplacés par:* L. Papirius Mugillanus, *Consul la même année avec* L. Sempronius Atratinus.	309	2230
Marcus Geganius Macerinus II. . . T. Quintius Barbatus Capitolinus V. *Premiers Censeurs.* L. Papirius Mugillanus, & L. Sempronius Atratinus.	310	2229
M. Fabius Vibulanus. . . . . Posthumius Ebutius Elva Cornicensis.	311	2228
C. Furius Pacillus Fusus. . . . . M. Papirius Crassus.	312	2227
Proculus Geganius Macerinus. . . L. Menenius Lanatus.	313	2226
T. Quintius Barbatus Capitolinus VI. Agrippa Menenius Lanatus. L. Quintius Cincinnatus II, *Dictateur.* C. Servilius Structus Ahala, *Maître de la Cavalerie.*	314	2225
Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.		
Mam. Aemilius Mamercinus. . . T. Quinctius Cincinnatus. L. Julius Julus.	315	2224
Marcus Geganius Macerinus. . . L. Sergius, *surnommé* Fidenas.	316	2223
Mam. Emilius Mamercinus, *fait Dictateur.* L. Quinctius Cincinnatus, *Maître de la Cavalerie.*		
M. Cornelius Maluginensis. . . . L. Papirius Crassus.	317	2222
C. Julius Julus II. . . . . L. Virginius Tricostus. Q. Servilius Priscus, *Dictateur, surnommé* Fidenas. Posthumius Ebutius Elva Cornicensis, *Maître de la Cavalerie. Censeurs.* C. Furius Pacilus Fusus, & M. Geganius Macerinus.	318	2221
C. Julius Julus III. . . . . L. Virginius Tricostus II. Mam. Emilius Mamercinus, *Dictateur.* A. Posthumius Tubertus, *Maître de la Cavalerie.*	319	2220
Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.		
M. Fabius Vibulanus. . . . . M. Foslius Flaccinator. L. Sergius Fidenas.	320	2219
Autres Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.		
L. Pinarius Rufus Mamercinus. . . L. Furius Medullinus. Sp. Posthumius Albus Regillensis.	321	2218
T. Quintius Pennus Cincinnatus. . C. Julius Mento. A. Postumius Tubertus, *Dictateur.* L. Julius Julus, *Maître de la Cavalerie.*	322	2217
C. Papirius Crassus. . . . . L. Julius Julus.	323	2216
L. Sergius Fidenas II. . . . . Hostus Lucretius Tricipitinus.	324	2215
T. Quintius Pennus Cincinnatus II. A. Cornelius Cossus.	325	2214
C. Servilius Structus Ahala. . . . L. Papirius Mugillanus II.	326	2213
Tribuns Militaires, &c.		
T. Quintius Pennus Cincinnatus III. C. Furius Pacilus. M. Posthumius Albus Regillensis. A. Cornelius Cossus M. Emilius Mamercinus III, *Dict.* A. Cornelius Cossus, *M. de la Cav.*	327	2212

Digitized by Google

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
Tribuns Militaires, &c.		
Aulus Sempronius Atratinus. . .	328	2211
L. Furius Medullinus.		
L. Quintius Cincinnatus.		
L. Horatius Barbatus.		
Tribuns Militaires, &c.		
Ap. Claudius Craſſus Regillenſis. .	329	2210
Sp. Nautius Rutilus.		
L. Sergius Fidenas II.		
Sex. Julius Julus.		
Cenſeurs.		
Lucius Julius Julus.		
L. Papirius Craſſus.		
C. Sempronius Atratinus. . . .	330	2209
Q. Fabius Vibulanus.		
Tribuns Militaires, &c.		
L. Manlius Vulſo Capitolinus. . .	331	2208
Q. Antonius Merenda.		
L. Papirius Mugillanus.		
L. Servilius Structus.		
Titus Quintus Capitolinus Barbatus.	332	2207
Humerius Fabius Vibulanus.		
Tribuns Militaires, &c.		
T. Quintius Pennus Cincinnatus IV.	333	2206
M. Manlius Vulſo Capitolinus.		
L. Furius Medullinus III.		
A. Sempronius Atratinus II.		
Tribuns Militaires, &c.		
Agrippa Menenius Latanus. . . .	334	2205
Sp. Nautius Rutilus.		
P. Lucretius Tricipitinus		
C. Servilius Axilla.		
Tribuns Militaires, &c.		
M. Papirius Mugillanus.	335	2204
C. Servilius Axilla II, *Maître de la Cavalerie.*		
L. Sergius Fidenas III.		
Q. Servilius Priſcus, *Dictateur.*		
Conſuls.		
L. Papirius Megillanus.		
Mam. Emilius Mamercinus.		

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
Tribuns Militaires, &c.		
P. Lucretius Tricipitinus. . . .	336	2203
L. Servilius Structus.		
Agrippa Menenius Latanus II.		
Sp. Veturius Craſſus Cicurinus.		
Tribuns Militaires, &c.		
A. Sempronius Atratinus III. . .	337	2202
M. Papirius Mugillanus II.		
Sp. Nautius Rutilus.		
Q. Fabius Vibulanus.		
Tribuns Militaires, &c.		
P. Cornelius Coſſus.	338	2201
Quintius Cincinnatus.		
C. Valerius Pennus Voluſus.		
N. Fabius Vibulanus.		
Tribuns Militaires, &c.		
Q. Fabius Vibulanus II.	339	2200
Cn. Cornelius Coſſus.		
P. Poſtumius Albus Regillenſis, *fut tué dans une émeute.*		
L. Valerius Potitus.		
M. Cornelius Coſſus.	340	2199
L. Furius Medullinus.		
Q. Fabius Ambuſtus.	341	2198
C. Furius Pacilus.		
Cenſeurs. L. Sergius Fidenas, & Q. Servilius Priſcus Fidenas.		
M. Papirius Mugillanus.	342	2197
C. Nautius Rutilus.		
M. Emilius Mamercinus.	343	2196
C. Valerius Potitus Voluſus,		
Cn. Cornelius Coſſus.	344	2195
L. Furius Medullinus II.		
Tribuns Militaires, &c.		
C. Julius Julus.	345	2194
P. Cornelius Coſſus.		
C. Servilius Ahala, *Maître de la Cavalerie.*		
P. Cornelius Rutilus Coſſus, *Dict.*		
Tribuns Militaires, &c.		
C. Valerius Potitus Voluſus II. . .	346	2193
C. Servilius Ahala II.		
M. Fabius Vibulanus II.		
L. Furius Medullinus.		

Digitized by Google

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
Tribuns Militaires, &c.		
P. Cornelius Rutilus Coſſus. . .	347	2192
L. Valerius Potitus		
Cn. Cornelius Coſſus.		
M. Fabius Ambuſtus.		
Tribuns Militaires, &c.		
C. Julius Julus.	348	2191
M. Emilius Mamercinus.		
T. Quintius Capitolinus Barbatus.		
L. Furius Medullinus II.		
T. Quinctius Cincinnatus.		
A. Manlius Vulſo Capitolinus.		
Tribuns Militaires, &c.		
P. Cornelius Maluginenſis. . . .	349	2190
Sp. Nautius Rutilus III.		
Cn. Cornelius Coſſus II.		
C. Valerius Potitus Voluſus III.		
C. Fabius Ambuſtus.		
M. Sergius Fidenas.		
Tribuns Militaires, &c.		
M. Emilius Mamercinus II. . . .	350	2189
M. Furius Fuſus.		
Ap. Claudius Craſſus.		
L. Julius Julus.		
M. Quinctilius Varus.		
L. Valerius Potitus III.		
M. Furius Camillus. } *Cenſeurs.*		
M. Poſtumius Albinus. }		
Tribuns Militaires, &c.		
Q. Servilius Ahala III.	351	2188
Q. Sulpicius Camerinus.		
Q. Servilius Priſcus Fidenas.		
A. Manlius Vulſo II.		
L. Virginius Tricoſtus.		
M. Sergius Fidenas II.		
Tribuns Militaires, &c.		
L. Valerius Potitus IIII.	352	2187
L. Julius Julus.		
M. Furius Camillus.		
M. Emilius Mamercinus III.		
Cn. Cornelius Coſſus.		
C. Fabius Ambuſtus II.		

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
Tribuns Militaires, &c.		
P. Licinius Calvus, *premier Tribun Plébeien.*	353	2186
P. Manlius Capitolinus.		
P. Mælius		
Pp. Furius Medullinus.		
L. Titinius.		
L. Publilius Philo.		
Tribuns Militaires, &c.		
C. Duillius	354	2185
L. Attilius Longus.		
Cneius Genucius Aventinenſis.		
M. Pomponius.		
Volero Publilius Philo.		
M. Veturius Craſſus Cicurinus.		
Tribuns Militaires, &c.		
L. Valerius Potitus.	355	2184
L. Furius Medullinus.		
M. Valerius Maximus.		
M. Furius Camillus II.		
Q. Servilius Priſcus.		
Q. Sulpitius Camerinus.		
Cenſeurs. C. Valerius Potitus, & M. Emilius Mamercinus.		
Tribuns Militaires, &c.		
L. Julius Julus.	356	2183
L. Furius Medullinus IIII.		
L. Sergius Fidenas.		
A. Poſtumius Albinus Regillenſis.		
A. Manlius Vulſo.		
P. Cornelius Maluginenſis. *Ils abdiquérent.*		
Tribuns Militaires, &c.		
P. Licinius Calvus.	357	2182
L. Atinius Longus II.		
P. Manius Capitolinus II.		
L. Titinius II.		
P. Mælius II.		
C. Genucius Aventinenſis, *tué dans un combat.*		
M. Furius Camillus, *Dictateur.*		
P. Cornelius Scipio, *Maître de la Cavalerie.*		
Tribuns Militaires, &c.		
P. Cornelius Coſſus.	358	2181
P. Cornelius Scipio.		

Digitized by Google

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
M. Valerius Maximus II. C. Fabius Ambustus III. L. Furius Medullinus V; Q. Servilius Priscus Fidenas III.		
Tribuns Militaires, &c.		
M. Furius Camillus II.	359	2180
L Furius Medullinus VI. C. Emilius Mamercinus. Sp. Postumius Albinus Regillensis. P. Cornelius Scipio II. L. Valerius Poplicola.		
L. Lucretius Flavus.	360	2179
Ser. Sulpitius Camerinus.		
L. Valerius Potitus.	361	2178
M. Manlius Capitolinus. *Ils abdiquèrent.*		
Censeurs. C. Julius Julus, *mort dans sa magistrature, remplacé par* M. Cornelius Maluginensis, & L. Papirius Cursor.		
Tribuns Militaires, &c.		
L. Lucretius Flavus.	362	2177
Ser. Sulpitius Camerinus. M. Emilius Mamerinus. L. Furius Medullinus VII. Agrippa Furius Fusus. C. Emilius Mamercinus II.		
Tribuns Militaires, &c.		
Q Fabius Ambustus	363	2176
Cn Fabius Ambustus. C. Fabius Ambustus. Q. Sulpitius Longus. Q Servilius Priscus Fidenas IIII. Servilius Cornelius Maluginensis. M. Furius Camillus II, *Dictateur.* L. Valerius Potitus, *Maître de la Cavalerie.*		
Ces Tribuns furent continués l'année suivante par un S. C. . . .	364	2175
Tribuns Militaires, &c.		
L. Valerius Poblicola II.	365	3174
L. Virgilius Tricostus. Publ Cornelius Cossus. A. Manlius Capitolinus. L Emilius Mamercinus. L. Postumius Albinus Regillensis. M. Furius Camillus, *Dictateur.* C. Servilius Ahala, *Mait. de la C.*		

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
Tribuns Militaires, &c.		
T. Quintius Cincinnatus.	366	2173
L. Servilius Priscus Fidenas. L. Julius Julus. L. Aquilinus Corvus. L Lucretius Tricipitinus. Ser. Sulpitius rufus.		
Tribuns Militaires, &c.		
L Papirius Cursor, ...	367	2172
C. Sergius Fidenas. L. Emilius Mamercinus II. L. Menenius Lanatus. L Valerius Poplicola. C Cornelius Cossus.		
Tribuns Militaires, &c.		
L. Furius Camillus IV.	368	2171
Q Servius Priscus Fidenas VI. L. Quintius Cincinnatus. L. Horatius Pulvillus. P. Valerius Potitus Poplicola. Ser. Cornelius Maluginensis.		
Tribuns Militaires, &c.		
A. Manlius Capitolinus II. . . .	369	2170
P. Cornelius Cossus. T. Quintius Capitolinus, *Maître de la Cavalerie.* L. Quintius Capitolinus. C. Papirius Cursor. C. Sergius Fidenas. A. Cornelius Cossus, *Dictateur.*		
Tribuns Militaires, &c.		
Ser. Cornelius Maluginensis III. . .	370	2169
P. Valerius Potitus Poplicola II. M. Furius Camillus V. Ser. Sulpitius Rufus II. C. Papirius Crassus. T. Quintius Cincinnatus II.		
Tribuns Militaires, &c.		
L. Valerius Publicola IV.	371	2168
A. Manlius Capitolinus III. Ser. Sulpitius Rufus III. L. Lucretius Tricipitinus II. L. Emilius Mamercinus III. M. Trebonius Flavus.		

Digitized by Google

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
Tribuns Militaires, &c.		
Sp. Papirius Craſſus.	372	2167
L. Papirius Craſſus.		
Ser. Cornelius Maluginenſis IV.		
Q. Servilius Priſcus Fidenas.		
Ser. Sulpitius Prætextatus.		
L. Emilius Mamercinus IV.		
Tribuns Militaires, &c.		
M. Furius Camillus VI.	373	2166
A. Poſtumius Albinus Regillenſis.		
L. Poſtumius Albinus Regillenſis.		
L. Furius Medullinus.		
L. Lucretius Tricipitinus III.		
M. Fabius Ambuſtus.		
Tribuns Militaires, &c.		
L. Valerius Poplicola V.	374	2165
P. Valerius Potitus Poplicola III.		
L. Menenius Lanatus II.		
C. Sergius Fidenas III.		
Sp. Papirius Curſor.		
Ser. Cornelius Maluginenſis. V.		
T. Quintius Cincinnatus, *Dictat.*		
A Sempronius Atratinus, *Maître de la Cavalerie.*		
Cenſeurs. C. Sulpicius Camerinus. Sp. Poſtumius Albinus Regillenſis.		
Et à leur place,		
Ser. Sulpicius Rufus,		
L. Furius Medullinus, *qui abdiquèrent.*		
Tribuns Militaires, &c.		
P. Manlius Capitolinus.	375	2164
C. Manlius Capitolinus.		
L. Julius Julus II.		
C. Sextilius.		
M. Albinius.		
L. Antiſtius.		
Tribuns Militaires, &c.		
Sp. Furius Medullinus.	376	2163
Q. Servilius Priſcus Fidenas II.		
C. Licinius Calvus.		
P. Cloelius Siculus.		
M. Horatius Pulvillus.		
L. Geganius Macerinus.		
Cenſeurs. Sp. Servilius Priſcus. Q. Cloelius Siculus.		

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
Tribuns Militaires, &c.		
L. Emilius Mamercinus V. . . .	377	2162
Ser. Sulpitius Prætextatus II.		
P. Valerius Potitus Poplicola IV.		
L. Quintius Cincinnatus II.		
C. Veturius Craſſus Cicurinus.		
C. Quintius Cincinnatus.		
ANARCHIE A ROME. . . .	378 379 380 381	2161 2160 2159 2158
Pendant que L. Sextius Sextinus Lateranus, & C. Licinius Stolon Calvus étoient Tribuns du Peuple.		
Tribuns Militaires, &c.		
L. Furius Medullinus II.	382	2157
P. Valerius Potitus Poplicola V.		
A Manlius Capitolinus IV.		
Ser. Sulpitius Prætextatus III.		
C. Valerius Potitus.		
Ser. Cornelius Maluginenſis VI.		
Tribuns Militaires, &c.		
Q. Servilius Priſcus Fidenas III. .	383	2156
M. Cornelius Maluginenſis.		
C. Veturius Craſſus Cicurinus II.		
Q. Quintius Cincinnatus.		
A. Cornelius Coſſus.		
M. Fabius Ambuſtus II.		
Tribuns Militaires, &c.		
L. Quintius Capitolinus.	384	2155
Sp. Servilius Structus.		
Serv. Cornelius Malurinenſis VII.		
L. Papirius Craſſus.		
Serv. Sulpitius Prætextatus IV.		
L. Veturius Craſſus Cicurinus.		
M. Furius Camillus, *Dictateur* . .	385	2154
L. Emilius Mamercinus, *Maître de la Cavalerie. Ils abdiquèrent, & on mit à leur place,*		
P. Manlius Capitolinus, *Dictateur.*		
C. Licinius Calvus, *premier Plébeien, Maître de la Cavalerie.*		
Tribuns Militaires, &c.		
A. Cornelius Coſſus II.	386	2153
L. Veturius Craſſus Cicurinus II.		
M. Cornelius Maluginenſis II.		
P. Valerius Potitus Poplicola VI.		
M. Geganius Macerinus.		

Digitized by Google

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
P. Manlius Capitolinus II. Camille, *âgé de 80 ans, créé Dictateur, réconcilie le peuple & le sénat, & bâtit le temple de la Concorde.* T. Quintius Cincinnatus Capitolinus, *Maître de la Cavalerie.*		
Consuls choisis pour la première fois parmi les Plébéiens.		
L. Emilius Mamercinus, *Patricien.* L. Sextius Sextinus Lateranus, *Plébéien.*	387	2152
Censeurs. A. Postumius Regillensis, & C. Sulpicius Peticus.		
L. Genucius Aventinensis. . . .	388	2151
Q. Servilius Ahala.		
C. Sulpicius Peticus.	389	2150
C. Licinius Calvus.		
L. Emilius Mamercinus II. . . .	390	2149
Cn. Genucius Aventinensis. L. Manlius Capitolinus Imperiosus, *Dictateur.* L. Pinarius Natta, *Maître de la Cavalerie.*		
Censeurs. { M. Fabius Ambustus. { L. Furius Medullinus.		
Q. Servilius Ahala II.	391	2148
L. Genucius Aventinensis II. Appius Claudius Crassus Sabinus Regillensis, *Dictateur.* P. Cornelius Scapula, *Maître de la Cavalerie.*		
C. Licinius Calvus II.	392	2147
F. Sulpitius Peticus II. T. Quintius Pennus Capitolinus Crispinus, *Dictateur.* Ser. Cornelius Maluginensis, *Mait. de la Cavalerie.*		
M. Fabius Ambustus.	393	2146
C Petilius Libo Visolus. L. Servilius Ahala, *Dictateur.* T. Quintius Pennus Capitolinus Crispinus, *Maître de la Cav.*		
M. Popilius Lenas.	394	2145
Cn. Manlius Capitolinus Imperiosus.		
C. Fabius Ambustus.	395	2144
C. Plautius Proculus. C. Sulpitius Peticus, *Dictateur.* M. Valerius Poplicola, *Maître de la Cavalerie.*		
C. Marcius Rutilus.	396	2143
Cn. Manlius Capitolinus Imperiosus II.		
C. Fabius Ambustus II.	397	2142
M. Pompilius Lenas II. C. Marcius Rutilus, *premier Dictateur Plébéien.* C. Plautius Proculus, *Maître de la Cavalerie.*		
C. Sulpitius Peticus III.	398	2141
L. Valerius Poplicola.		
M. Fabius Ambustus III.	399	2140
T. Quintius Pennus Capitolinus Crispinus.		
C. Sulpitius Peticus IV.	400	2139
M. Valerius Poplicola III. T. Manlius Imperiosus Torquatus, *Dictateur.* A. Cornelius Cossus Arvina, *Mait. de la Cavalerie.*		
P. Valerius Poplicola.	401	2138
C. Martius Rutilus II. C. Julius Julus, *Dictateur.* L. Emilius Mamercinus, *Maître de la Cavalerie.*		
C. Sulpitius Peticus V.	402	2137
T. Quintius Cincinnatus Capitolinus. M. Fabius Ambustus, *Dictateur.* Q. Servilius Ahala, *Maître de la Cavalerie.*		
Censeurs. { Cn. Manlius Capitolinus Imperiosus. { C. Martius Rutilus, *premier Plébéien.*		
M. Popilius Lenas III.	403	2136
L. Cornelius Scipion. L. Furius Camillus, *Dictateur.* P. Cornelius Scipion, *Maître de la Cavalerie.*		
L. Furius Camillus.	404	2135
Ap. Claudius Crassus, *mort dans sa Magistrature.* T. Manlius Torquatus, *Dictateur.* A. Cornelius Cossus Arvina, *Mait. de la Cavalerie.*		
M. Popilius Lenas IV.	405	2134
M. Valerius Corvus. C. Claudius Crassus Regillensis, *Dictateur.* C. Livius Denter, *Mait. de la Cav.*		
C. Plautius Hypsæus.	406	2133
T. Manlius Imperiosus Torquatus.		
M. Valerius Corvus II.	407	2132
C. Petilius Libo Visolus. On célébre cette année 407 de la fondation de Rome, les jeux séculaires par ordre du Sénat : M. Fabius Ambustus, & C. Julius Julus étant Ilvirs.		

Digitized by Google

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
M. Fabius Dorso.	408	2131
Ser. Sulpitius Camerinus.		
L. Furius Camillus, *Dictateur.*		
Cn. Manlius Capitolinus, *Maître de la Cavalerie.*		
C. Marcius Rutilus III.	409	2130
T. Manlius Imperiosus Torquatus II.		
P. Valerius Poplicola, *Dictateur.*		
Q. Fabius Ambustus, *Maître de la Cavalerie.*		
GUERRES DES SAMNITES.		
M. Valerius Corvus.	410	2129
A Cornelius Cornelius Cossus Arvina.		
Censeurs. { M. Fabius Ambustus. M. Popilius Lenas.		
C. Marcius Rutilus.	411	2128
Q. Servilius Ahala.		
M. Valerius Corvus, *Dictateur.*		
L. Emilius Mamercinus Privernas, *Maître de la Cavalerie.*		
C. Plantius Hypsæus.	412	2127
L. Emilius Mamercinus Privernas. *Ils abdiquèrent.*		
T. Manlius Imperiosus Torquatus. .	413	2126
P. Decius Mus, *qui se dévoua.*		
L. Papirius Crassus, *Préteur & Dictateur.*		
L. Papirius Cursor, *Maître de la Cavalerie.*		
T. Emilius Mamercinus.	414	2125
Q. Publilius Philo, *Consul & Dictateur.*		
D. Junius Brutus Scæva, *Maître de la Cavalerie.*		
L. Furius Camillus.	415	2124
C. Mænius Nepos,		
C. Sulpitius Longus.	416	2123
C. Elius Pætus.		
C. Claudius Crassus Regillensis, *Dictateur.*		
C. Claudius Horrator, *Maître de la Cavalerie.*		
C. Papirius Crassus.	417	2122
Cæso Duilius.		
M. Valerius Corvus	418	2121
M. Atilius Regulus.		
L. Emilius Mamercinus Privernas, *Dictateur.*		
Q Publilius Philo, *Maître de la Cavalerie.*		
T Veturius Calvinus.	419	2120
Sp Postumius Albinus.		
P. Cornelius Rufinus, *Dictateur.*		
M. Antonius, *Maître de la Caval.*		

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
L. Papirius Cursor.	420	2119
C. Petilius Libo Visolus.		
A. Cornelius Cossus Arvina II. . .	421	2118
Cn. Domitius Calvinus.		
M Papirius Crassus, *Dictateur.*		
P. Valerius Poplicola, *Maître de Cavalerie.*		
Censeurs. { Q. Publilius Philo. Sp. Postumius Albinus.		
M. Claudius Marcellus.	422	2117
C. Valerius Potitus Flaccus.		
Cn. Quintilius Varus, *Dictateur.*		
L. Valerius Potitus, *Maître de la Cavalerie.*		
L. Papirius Crassus.	423	2116
L. Plautius Venno.		
T. Emilius Mamercinus Privernas II.	424	2115
Cn. Plautius Decianus.		
C. Plautius Proculus, *surnommé depuis* Venox.	425	2114
P. Cornelius Scapula.		
L. Cornelius Lentulus.	426	2113
Q. Publilius Philo II,		
M. Claudius Marcellus, *Dictateur.*		
Sp. Postumius Albinus, *Maître de la Cavalerie.*		
C. Petilius Libo Visolus. . . .	427	2112
L. Papirius Mugillanus.		
L. Furius Camillus II.	428	2111
D. Junius Brutus Scæva.		
L. Papirius Cursor, *Dictateur.* . .	429	2100
Q. Fabius Maximus Rullianus, *remplacé par* L. Papirius Crassus, *Maître de la Cavalerie.*		
Censeurs. { M. Valerius Corvus. C. Petilius Libo Visolus.		
C. Sulpitius Longus.	430	2169
Q. Anlius Cerretanus.		
Q. Fabius Maximus Rullianus. . .	431	2108
L Furius Corvus		
A. Cornelius Cossus Arvina, *Dictateur.*		
M. Fabius Ambustus, *Maître de la Cavalerie.*		
T. Veturius Calvinus II.	432	2107
Sp. Postumius Albinus II.		
Q. Fabius Ambustus, *Dictateur,*		
P. Emilius Pætus, *Maître de la Cavalerie, ayant abdiqué, on leur substitua,*		
M. Emilius Papus, *Dictateur.*		
L. Valerius Flaccus, *Maître de la Cavalerie.*		
L. Papirius Cursor II. , ...	433	2106
Q. Publilius Philo III.		
C. Mainius Nepos, *Dictateur.*		
M. Fossius Flaccinator, *Maître de*		

la

Digitized by Google

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
la Cavalerie. Ils abdiquèrent, & on mit à leur place,		
L. Cornelius Lentulus, *Dictateur.*		
L. Papirius Cursor, *Maître de la Cavalerie.*		
L. Papirius Cursor III.	434	2105
Q. Aulius Cerretanus.		
L. Plantius Venno.	435	2104
M. Fosius Flaccinator.		
Q. Emilius Barbula	436	2103
C. Junius Bubulcus Brutus.		
Sp. Nautius Rutilus.	437	2102
M. Popilius Lenas.		
L. Emilius Mamercinus Privernas, *Dictateur.*		
L. Fulvius Curvus, *Maître de la Cavalerie.*		
L. Papirius Cursor IV.	438	2101
Q. Publilius Philo.		
Q. Fabius Maximus Rullianus, *Dictateur.*		
Q. Aulius Cerretanus, *Maître de la Cavalerie. Ayant été tué dans un combat, il fut remplacé par,*		
C. Fabius Ambustus, *Maître de la Cavalerie.*		
M. Pætelius Libo.	439	2100
C. Sulpitius Longus.		
C. Mainius, *Dictateur.*		
M. Fosius Flaccinator, *Maître de la Cavalerie.*		
L. Papirius Cursor V.	440	2099
C. Junius Bubulcus Brutus II.		
C. Petelius Libo Visolus, *Dictat.*		
M. Pætelius Libo, *Maître de la Cavalerie.*		
M. Valerius Maximus.	441	2098
P. Decius Mus.		
C. Sulpitius Longus, *Dictateur.*		
C. Junius Bubulcus Brutus, *Maît. de la Cavalerie.*		
C. Junius Bulbulcus Brutus III. . .	442	2097
Q. Emilius Barbula II.		
Q. Fabius Maximus Rullianus II. .	443	2096
C. Martius Rutilus, *qui fut appelé Censorinus.*		
L. Papirius Cursor, *Dictateur.* .	444	2095
C. Junius Bubulcus Brutus, *Maît. de la Cavalerie.*		
P. Decius Mus.	445	2094
Q. Fabius Maximus Rullianus III.		
App. Claudius Cæcus.	446	2093
L. Volumnius Flamma Violens.		
Q. Marcius Tremulus.	447	2092
P. Cornelius Arvina.		
P. Cornelius Scipion Barbatus, *Dictateur.*		
Q. Decius Mus, *Maître de la Cav.*		

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
L. Postumius Megellus.	448	2091
T. Minucius Augurinus, *ayant été tué dans un combat, il fut remplacé par,*		
M. Fulvius Corvus Pætinus.		
P. Sempronius Sophus.	449	2090
P. Sulpitius Saverrio.		
Ser. Cornelius Lentulus.	450	2089
L. Genutius Aventinensis.		
M. Livius Denter.	451	2088
M. Emilius Paullus, *Maître de la Cavalerie*		
Q. Fabius Maximus Rullianus, *Dict.*	452	2087
M. Valerius Corvus, *Dictateur.*		
P. Sempronius Sophus, *Maître de la Cavalerie.*		
Q. Appulcius Panfa.	453	2086
M. Valerius Corvus.		
M. Fulvius Petinus.	454	2085
T. Manlius Torquatus, *auquel fut substitué* M. Valerius Corvus.		
L. Cornelius Scipio.	455	2084
Cn. Fulvius Centumalus.		
Q. Fabius Maximus Rullianus IV. .	456	2083
P. Decius Mus III		
Ap. Claudius Cæcus II.	457	2082
L. Volumnius Flamma Violens II.		
Q. Fabius Maximus Rullianus V. .	458	2081
P. Decius Mus IV, *qui se dévoua pendant son quatrieme consulat.*		
L. Postumius Megellus II. . . .	459	2080
M. Attilius Regulus.		
L. Papirius Cursor	460	2079
Sp. Carvilius Maximus.		
Q. Fabius Maximus Gurges. . . .	461	2078
D. Junius Brutus Scæva.		
Ap. Claudius Cæcus, *Dictateur.*		
C. Marcus Rutilus, *Maître de la Cavalerie.*		
L. Postumius Megellus III. . . .	462	2077
C. Junius Brutus Bubulcus.		
P. Cornelius Rufinus.	463	2076
M. Curius Dentatus.		
M. Valerius Maximus Corvinus. .	464	2075
Q. Cædicius Noctua.		
Q. Martius Tremulus.	465	2074
P. Cornelius Arvina.		
M. Claudius Marcellus.	466	2073
C. Nautius Rutilus.		
Q. Hortenſius, *Dictateur.*		
M. Livius Denter, *Maître de la Cavalerie.*		
M. Valerius Maximus Potitus. . .	467	2072
C. Elius Pætus		
C. Claudius Canina.	468	2071
M. Emilius Lepidus.		
C. Servilius Tucca.	469	2070
L. Cæcilius Metellus.		

Digitized by Google

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
P. Cornelius Dolabella Maximus.	470	2069
Cn. Domitius Calvinus.		
C. Fabricius Luſcinus.	471	2068
Q. Emilius Papus,		
Guerre de Tarente & de Pyrrhus.		
L. Emilius Barbula.	472	2067
Q. Marcius Philippus.		
P. Valerius Lævinus.	473	2066
T. Coruncanius Nepos.		
P. Sulpitius Saverrio.	474	2065
T. Decius Mus, *tué dans un combat.*		
C. Fabricius Luſcinus II.	475	2064
Q. Emilius Papus II.		
P. Cornelius Ruſinus II.	476	2063
C. Junius Brutus Bubulcus II.		
Q. Fabius Maximus Gurges II.	477	2062
L. Genutius Clepſina.		
P. Cornelius Ruſinus, *Dictateur.*		
C. Elius Pætus, *Maître de la Cavalerie.*		
M. Curius Dentatus III.	478	2061
L. Cornelius Lentulus Claudinus.		
M. Curius Dentatus III.	479	2060
Ser. Cornelius Merenda.		
C. Fabius Dorſo Licinus.	480	2059
C. Claudius Canina II.		
L. Papirius Curſor II.	481	2058
Sp. Carvilius Maximus II.		
C. Quinctius Claudus.	482	2057
L. Genucius Clepſina.		
C. Genucius Clepſina II.	483	2056
Cn. Cornelius Blaſio.		
Q. Oguſinius Gallus.	484	2055
C. Fabius Pictor.		
P. Sempronius Sophus.	485	2054
Ap. Claudius Craſſus.		
M. Atilius Regulus.	486	2053
L. Julius Cibo.		
M. Fabius Pictor.	487	2052
D. Junius Pera.		
Q. Fabius Maximus Gurges III.	488	2051
L. Mamilius Vitulus.		
Première Guerre Punique.		
Ap. Claudius Caudex.	489	2050
M. Fulvius Flaccus.		
M. Valerius Maximus Meſſala.	490	2049
M. Otacilius Craſſus.		
Cn. Fulvius Centumalus, *Dictat.*		
Q. Marcius Philippus, *Maître de la Cavalerie.*		
L. Poſtumius Megellus.	491	2048
Q. Mamilius Vitulus.		
L. Valerius Flaccus.	492	2047
T. Otacilius Craſſus.		

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
Cn. Cornelius Scipio Aſina.	493	2046
L. Duillius.		
L. Cornelius Scipio.	494	2045
C. Aquillius Florus.		
A. Attilius Calatinus.	495	2044
C. Sulpitius Paterculus.		
C. Atilius Regulus Serranus	496	2043
Cn. Cornelius Blaſio II.		
Q. Ogulnius Gallus, *Dictateur.*		
M. Lætorius Plancianus, *Maître de la Cavalerie.*		
L. Manlius Vulſo Longus.	497	2042
Q. Cædicius: *fut ſubrogé en ſa place*		
M. Atilius Regulus.		
Ser. Fulvius Pætinus Nobilior.	498	2041
M. Emilius Paullus.		
Cn. Cornelius Scipio Aſina II.	499	2040
A. Atilius Calatinus.		
Cn. Servilius Cæpio.	500	2039
C. Sempronius Blæſus.		
C. Aurelius Cotta	501	2038
P. Servilius Geminus.		
L. Cæcilius Metellus II.	502	2037
C. Furius Pacilus.		
C. Atilius Regulus II.	503	2036
L. Manlius Vulſo II.		
P. Claudius Pulcher.	504	2035
L. Junius Pullus.		
M. Claudius Glicia, *Dictateur; ayant été forcé d'abdiquer, on lui ſubrogea,*		
A. Atilius Calatinus, *Dictateur.*		
L. Cæcilius Metellus, *Maître de la Cavalerie.*		
C. Aurelius Cotta II.	505	2034
P. Servilius Geminus II.		
L. Cæcilius Metellus.	506	2033
M. Fabius Buteo.		
M. Otacilius Craſſus II.	507	2032
M. Fabius Licinus.		
T. Coruncanius, *Dictateur.*		
M. Fulvius Flaccus, *Maître de la Cavalerie.*		
M. Fabius Buteo II.	508	2031
C. Atilius Bulbus.		
A. Manlius Torquatus Acticus.	509	2030
C. Sempronius Blæſus II.		
C. Fundanius Fundulus.	510	2029
C. Sulpitius Gallus.		
C. Lutatius Catulus.	511	2028
A. Poſtumius Albinus.		
A. Manlius Torquatus Atticus II.	512	2027
Q. Lutatius Cerco,		
C. Claudius Centho.	513	2026
M. Sempronius Tuditanus.		
C. Mamilius Turinus.	514	2025
Q. Valerius Falto.		

Digitized by Google

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
T. Sempronius Gracchus. P. Valerius Falto.	515	2024
L. Cornelius Lentulus Caudinus. Q. Fulvius Flaccus.	516	2023
P. Cornelius Lentulus Caudinus. C. Licinius Varus.	517	2022
Les jeux ſéculaires furent célébrés cette année par ordre du Sénat : M. Æmilius & M. Livius Salinator étant IIvirs.		
T. Manlius Torquatus. C. Atilius Bulbus II.	518	2021
L. Poſtumius Albinus. Sp. Carvilius Maximus.	519	2020
Q. Fabius Maximus Verrucoſus. M. Pomponius Matho.	520	2019
M. Emilius Lepidus. M. Poblicius Malleolus.	521	2018
M. Pomponius Matho II. C. Papirius Maſo. C. Duilius, *Dictateur.* C. Aurelius Cotta, *Maître de la Cavalerie.*	522	2017
M. Emilius Barbula. M. Junius Pera.	523	2016
L. Poſtumius Albinus II. Cn. Fulvius Centumalus.	524	2015
Sp. Carvilius Maximus II. Q. Fabius Maximus Verrucoſus II.	525	2014
P. Valerius Flaccus. M. Atilius Regulus.	526	2013
M. Valerius Meſſala. L. Apuſius Fullo.	527	2012
GUERRE DE LA GAULE CISALPINE.		
L. Emilius Papus. C. Atilius Regulus.	528	2011
Q. Fulvius Flaccus II. T. Manlius Torquatus II. L. Cæcilius Metellus, *Dictateur.* N. Fabius Buteo, *Maître de la Cavalerie.*	529	2010
C. Flaminius Nepos. P. Furius Philus.	530	2009
Cn. Cornelius Scipio Calvus. M. Claudius Marcellus.	531	2008
P. Cornelius Scipio Aſina. M. Minucius Rufus. Q. Fabius Maximus Verrucoſus, *Dictateur*, C. Flaminius Nepos, *Maître de la Cavalerie : ayant abdiqué, on mit à leur place*, M. Emilius Barbula, *Dictateur.* Q. Emilius Pætus, *Maître de la Cavalerie.*	532	2007
L. Veturius Philo,	533	2006
C. Lutatius Catulus, *ayant abdiqué, on leur ſubrogea*, M. Emilius Lepidus II, & M. Valerius Lævinus.	534	2005
M. Livius Salinator. L. Emilius Paulus.	534	2005
SECONDE GUERRE PUNIQUE.		
P. Cornelius Scipion. T. Sempronius Longus.	535	2004
Cn. Servilius Geminus. C. Flaminius Nepos II, *auquel fut ſubſtitué* M. Atilius Regulus II. Q. Fabius Maximus Verrucoſus, *Dictateur*, M. Minucius Rufus, *Maître de la Cavalerie ; & en leur place* L. Veturius Philo, *Dictateur.* M. Pomponius Matho, *Maître de la Cavalerie.*	536	2003
C. Terentius Varro. L. Emilius Paulus II, *tué dans un combat.* M. Junius Pera, *Dictateur.* C. Sempronius Gracchus, *Maître de la Cavalerie.*	537	2002
L. Poſtumius Albinus, *& en ſa place*, M. Claudius Marcellus. *auquel on ſubſtitua*, Q. Fabius Maximus Verrucoſus III. T. Sempronius Gracchus.	538	2001
Q. Fabius Maximus Verrucoſus IV. M. Claudius Marcellus III.	539	2000
Q. Fabius Maximus, *fils de Quintus.* T. Sempronius Gracchus II. C. Claudius Centho, *Dictateur.* Q. Fulvius Flaccus, *Maître de la Cavalerie.*	540	1999
Q. Fulvius Flaccus III. Ap. Claudius Pulcher.	541	1998
P. Sulpitius Galba Maximus. C. Fulvius Centumalus.	542	1997
M. Valerius Lævinus II. M. Claudius Marcellus IV. Q. Fulvius Flaccus, *Dictateur* P. Licinius Craſſus Dives, *Maître de la Cavalerie.*	543	1996
Q. Fabius Maximus Verrucoſus V. Q. Fulvius Flaccus IV.	544	1995
M. Claudius Marcellus V. T. Quinctius Criſpinus. T. Manlius Torquatus, *Dictateur.* C. Servilius Pullex Geminus, *Maître de la Cavalerie.*	545	1994
C. Claudius Nero. M. Livius Salinator II. M. Livius Salinator, *Dictateur.*	546	1993

Digitized by Google

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
Q. Cæcilius Metellus, *Maître de la Cavalerie.*		
Q. Cæcilius Metellus. L. Veturius Philo.	547	1992
P. Cornelius Scipion l'Africain. P. Licinius Craſſus Dives. Q. Cæcilius Metellus, *Dictateur.* L. Veterius Philo, *Maître de la Cavalerie.*	548	1991
M. Cornelius Cethégus. P. Sempronius Tuditanus.	549	1990
Cn. Servilius Cæpio. C. Servilius Nepos. P. Sulpitius Galba Maximus, *Dictateur.* M. Servilius Pulex Geminus, *Mait. de la Cavalerie.*	550	1989
Ti. Claudius Nero. M. Servilius Pulex Gemiuus. C. Servilius Nepos, *Dict. ateur.* P. Elius Pætus, *Maître de la Cav.*	551	1988
Cn. Cornelius Lentulus. P. Aelius Pætus.	552	1987
Guerre de Macédoine contre Philippe.		
P. Sulpitius Galba Maximus II. C. Aurelius Cotta.	553	1986
L. Cornelius Lentulus. P. Villius Tappulus.	554	1985
T. Quintius Flaminius. Sex. Aelius Pætus Catus.	555	1984
C. Cornelius Cethegus. Q. Minutius Rufus.	556	1983
L. Furius Purpureo. M Claudius Marcellus.	557	1982
M. Porcius Cato. L. Valerius Flaccus.	558	1981
P. Cornelius Scipion Africain II. T. Sempronius Longus.	559	1980
L. Cornelius Merula. Q. Minucius Thermus.	560	1919
L. Quintius Flaminius. Cn. Domitius Ahenobarbus.	561	1978
Guerre d'Antiochus.		
M. Acilius Glabrio. P. Cornelius Scipion Naſica.	562	1977
L. Cornelius Scipion l'Aſiatique. C. Lælius Nepos.	563	1976
Cn. Manlius Vulſo. M. Fulvius Nobilior.	564	1975
C. Livius Salinator. M. Valerius Meſſala.	565	1974
M. Emilius Lepidus. C. Flaminius Nepos.	566	1973
Sp. Poſtumius Albinus. Q. Marcius Philippus.	567	1972

	Ere du capitole	Durée jusqu'à 1786.
App. Claudius Pulcher. M. Sempronius Tuditanus.	568	1971
P. Claudius Pulcher. L. Porcius Licinus.	569	1970
Q. Fabius Labeo. M. Claudius Marcellus.	570	1969
L. Emilius Paullus. Cn. Bæbius Tamphilus.	571	1968
P. Cornelius Cethegus. M. Bæbius Tamphilus.	572	1967
A. Poſtumius Albinus. C. Calpurnius Piſo, *qui mourut dans ſa magiſtrature; on lui ſubſtitua* Q. Fulvius Flaccus.	573	1966
L. Manlius Acidinus Fulvianus. Q. Fulvius Flaccus. *Ces deux Conſuls étoient frères.*	574	1965
M. Junius Brutus. A. Manlius Vulſo.	575	1964
C. Claudius Pulcher. T. Sempronius Gracchus.	576	1963
Cn. Cornelius Scipio Hiſpallus. *On lui ſubſtitua,* C. Valerius Lævinus. Q. Petilius Spurinus.	577	1962
P. Mucius Scævola. M. Emilius Lepidus II.	578	1961
Sp. Poſtumius Albinus Paullulus. Q. Mucius Scævola.	579	1960
L. Poſtumius Albinus. M. Popilius Lænas.	580	1959
C. Popilius Lænas. P. Aelius Ligus. *Ces derniers Conſuls ſont pris parmi les Plébéiens tous les deux pour la première fois.*	581	1958
Guerre de Perſée.		
P. Licinius Craſſus. C. Caſſius Longinus.	582	1957
A. Hoſtilius Mancinus. A. Atilius Serranus.	583	1956
Q. Marcius Philippus II. C. Servilius Cæpio.	584	1955
L. Aemilius Paullus. C. Licinius Craſſus.	585	1954
Q. Aelius Pætus. M. Junius Pennus.	586	1953
C. Sulpitius Gallus. M Claudius Marcellus.	587	1952
T. Manlius Torquatus. Cn. Octavius Nepos.	588	1951
A. Manlius Torquatus. Q. Caſſius Longinus.	589	1950
T. Sempronius Gracchus. M. Juventius Thalna.	590	1949

Digitized by Google

	Ère du capitole	Durée jusqu'à 1786.
P. Cornelius Scipion Naſica. . .	591	1948
C. Marcius Figulus ; *ayant abdiqué, on leur ſubſtitua*, P. Cornelius Lentulus Cn. Domitius Ahenobarbus.		
M Valerius Meſſala.	592	1947
C. Fannius Strabo.		
L. Anicius Gallus.	593	1946
M Cornelius Cethegus.		
Cn. Cornelius Dolabella. . . .	594	1945
M Fuivius Nobilior.		
M. Emilius Lepidus.	595	1944
C. Popilius Lenas.		
Sex. Julius Cæſar.	596	1943
L. Aurelius Oreſtes.		
L. Cornelius Lentulus Lupus. . .	597	1942
C. Marcius Figulus II.		
P. Cornelius Scipion Naſica II. . .	598	1941
M. Claudius Marcellus II.		
Q. Opimius Nepos.	599	1940
L. Poſtumius Albinus, *on lui ſubſtitua* M. Acilius Glabrio.		
Q. Fulvius Nobilior.	600	1939
T. Annius Luſcus.		
M Claudius Marcellus III. . . .	601	1938
L. Valerius Flaccus.		
L. Licinius Lucullus.	602	1937
A. Poſtumius Albinus.		
T. Quinctius Flamininus. . . .	603	1936
M. Acilius Balbus.		
TROISIÈME GUERRE PUNIQUE.		
L. Marcius Cenſorinus.	604	1935
M. Manlius Nepos.		
Sp. Poſtumius Albinus.	605	1934
L. Calpurnius Piſo Cæſoninus.		
P. Cornelius Scipio Africanus Aemilianus.	606	1933
C. Livius Mamilianus Druſus.		
Cn Cornelius Lentulus.	607	1932
L. Mummius.		
Q. Fabius Maximus Aemilianus. .	608	1931
L. Hoſtilius Mancinus.		
Ser. Sulpitius Galba.	609	1930
L. Aurelius Cotta.		
Ap. Claudius Pulcher.	610	1929
Q. Cæcilius Metellus Macedonicus.		
C. Cæcilius Metellus Calvus. . .	611	1928
Q Fabius Maximus Serviliaņus.		
Cn. Servilius Cæpio.	612	1927
Q. Pompeius.		
C. Lælius Sapiens.	613	1926
Q. Servilius Cæpio.		
Cn. Calpurnius Piſo.	614	1925
M Popilius Lænas.		
P. Cornelius Scipio Naſicæ Serapio.	615	1924
D. Junius Brutus Callaicus.		
M. Emilius Lepidus Porcina. . .	616	1923
C. Hoſtilius Mancinus.		
P. Furius Philus.	617	1922
Sex. Atilius Serranus.		
Ser. Fulvius Flaccus.	618	1921
Q. Calpurnius Piſo.		
P. Cornelius Scipio Africanus Aemilianus II.	619	1920
C. Fulvius Flaccus.		
P. Mucius Scævola.	620	1919
L. Calpurnius Piſo Frugi.		
P. Popilius Lænas.	621	1918
P. Rupilius.		
P. Licinius Craſſus Mucianus. . .	622	1917
L. Valerius Flaccus.		
C. Claudius Pulcher.	623	1916
M. Perpenna.		
C. Sempronius Tuditanus. . . .	624	1915
M. Aquillius Nepos.		
Cn. Octavius Nepos.	625	1914
T. Annius Rufus Luſcus.		
L. Caſſius Longinus.	626	1913
L. Cornelius Cinna.		
M. Emilius Lepidus.	627	1912
L. Aurelius Oreſtes.		
Les jeux ſéculaires furent célébrés cette année, pour la quatrième fois, par un ordre du Sénat : A. Manlius Torquatus & L. Mummius Nepos étant IIvirs.		
M. Plautius Hypſæus.	628	1911
M. Fulvius Flaccus.		
C. Caſſius Longinus.	629	1910
C. Sextius Calvinus.		
T. Cæcilius Metellus Baleariaus. .	630	1909
T. Quinctius Flamininus.		
Cn. Domitius Ahenobarbus. . .	631	1908
C. Famius Strabo.		
L. Opimius Nepos	632	1907
Q. Fabius Maximus Allobrogicus.		
P. Manilius Nepos.	633	1906
C. Papirius Carbo.		
L. Cæcilius Metellus Delmaticus.	634	1905
L. Aurelius Cotta.		
Marcus Porcius Cato ; *on lui ſubſtitua* Q. Aelius Tuberon.	635	1904
Q. Marcius Rex.		
L. Cæcilius Metellus	636	1903
Q. Mutius Scævola.		
C. Licinius Geta.	637	1902
Q. Fabius Maximus Eburnus.		
M. Aemilius Scaurus.	638	1901
M. Cæcilius Metellus.		
M. Acilius Balbus.	639	1900
C. Porcius Cato.		
C. Cæcilius Metellus Caprarius. .	640	1899

Digitized by Google

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
Cn. Papirius Carbo.		
M. Livius Drusus.	641	1898
L. Calpurnius Piso Cæsoninus.		
GUERRE DE JUGURTHA.		
P. Cornelius Scipio Nasica.	642	1897
L. Calpurnius Piso Bestia.		
M. Minucius Rufus.	643	1896
Sp. Postumius Albinus.		
Q. Cæcilius Metellus Numidicus.	644	1895
M. Junius Silanus.		
Ser. Sulpicius Galba.	645	1894
Q. Hortensius Nepos, *auquel on substitue*,		
M. Aurelius Scaurus.		
L. Cassius Longinus, *auquel on substitue*		
M. Aemilius Scaurus II.	646	1893
C. Marius.		
C. Atilius Serranus.	647	1892
Q. Servilius Cæpio.		
P. Rutilius Rufus.	648	1891
Cn. Mallius Maximus.		
C. Marius II.	649	1890
C. Flavius Fimbria.		
C. Marius III.	650	1889
L. Aurelius Orestes.		
C. Marius IV.	651	1888
Q. Lutatius Catulus.		
C. Marius V.	652	1887
Manil. Aquillius Nepos.		
C. Marius VI.	653	1886
L. Valerius Flaccus.		
M. Antonius Nepos.	654	1885
A. Postumius Albinus.		
Q. Cæcilius Metellus Nepos.	655	1884
T. Didius Nepos.		
Cn. Cornelius Lentulus.	656	1883
P. Licinius Crassus.		
Cn. Domitius Ahenobarbus.	657	1882
C. Cassius Longinus.		
L. Licinius Crassus.	658	1881
Q. Mucius Scævola.		
Q. Cœlius Caldus	659	1880
L. Domitius Ahenobarbus.		
C. Valerius Flaccus.	660	1879
M. Herennius.		
C. Claudius Pulcher.	661	1878
M. Perpenna.		
L. Marcius Philippus.	662	1877
Sextus Julius Cæsar.		
GUERRE DES MARSES.		
L. Julius Cæsar.	663	1876
P. Rutilius Lupus.		
Cn. Pompeius Strabo.	664	1875
L. Porcius Cato.		
L. Cornelius Sylla Felix.	665	1874
Q. Pompeius Rufus.		
Cn. Octavius.	666	1873
L. Cornelius Cinna, *on lui substitua*		
L. Cornelius Merula.		
L. Cornelius Cinna II.	667	1872
C. Marcius VII, *étant mort, on lui substitua* L. Valerius Flaccus.		
L. Cornelius Cinna III.	668	1871
Cn. Papirius Carbo.		
Cn. Papirius Carbo II.	669	1870
L. Cornelius Cinna IV.		
L. Cornelius Scipion l'Asiatique.	670	1869
Cn. Junius Norbannus.		
C. Marius.	671	1868
Cn. Papirius Carbo III.		
L. Cornelius Sylla Felix, *Dictat.*		
L. Valerius Flaccus.		
M. Tullius Decula.	672	1867
Cn. Cornelius Dolabella.		
L. Cornelius Sylla Felix II.	673	1866
Q. Cæcilius Metellus Pius.		
P. Servilius Vatia Isauricus,	674	1865
Ap. Claudius Pulcher.		
M. Emilius Lepidus.	675	1864
Q. Lutatius Catulus.		
D. Junius Brutus.	676	1863
M. Emilius Livianus.		
Cn. Octavius.	677	1862
C. Scribonius Curio.		
L. Octavius.	678	1861
C. Aurelius Cotta.		
L. Licinius Lucullus.	679	1860
M. Aurelius Cotta.		
M. Terentius Varo Lucullus.	680	1859
C. Cassius Varus.		
L. Gellius Poplicola.	681	1858
Cn. Cornelius Lentulus Clodianus.		
C. Aufidius Orestes.	682	1857
P. Cornelius Lentulus Sura.		
M. Licinius Crassus.	683	1856
Cn. Pompeius Magnus.		
Q. Hortensius.	684	1855
Q. Cæcilius Metellus Creticus.		
L. Cæcilius Metellus.	685	1854
Q. Marcius Rex.		
C. Calpurnius Piso.	686	1853
M. Acilius Glabrio.		
M. Emilius Lepidus.	687	1852
L. Volcatius Tullus.		
L. Aurelius Cotta.	688	1851
L. Manlius Torquatus.		
L. Julius Cæsar.	689	1850
L. Marcius Figulus.		
M. Tullius Cicero.	690	1849
C. Antonius.		
D. Junius Silanus.	691	1848
L. Licinius Murena.		

Digitized by Google

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1760.
M. Puppius Piso Calpurnianus. M. Valerius Messala Niger.	692	1847
L. Asranius. Q. Cæcilius Metellus Celer.	693	1846
C. Julius Cæsar. L. Calpurnius Bibulus.	694	1845
L. Calpurnius Piso Cæsoninus. A. Gabinius.	695	1844
P. Cornelius Lentulus Spinther. Q. Cæcilius Metellus Nepos.	696	1843
Cn. Cornelius Lentulus Marcellinus. L. Marcius Philippus.	697	1842
Cn. Pompeius Magnus II. M. Licinius Craſſus II.	698	1841
Luc. Domitius Ahenobarbus. Ap. Claudius Pulcher.	699	1840
Cn. Domitius Calvinus. M. Valerius Meſſala.	700	1839
Cn Pompeius Magnus III. *Premier Conſul ſans Collegue ; vers les calendes du mois d'Août, il s'aſſocie* C. Cæcilius Metellus Pius Scipio.	701	1838
Ser. Sulpitius Rufus. M. Claudius Marcellus.	702	1837
L. Emilius Paullus. C. Claudius Marcellus.	703	1836
C. Claudius Marcellus. L. Cornelius Lentulus Crus.	704	1835
C. Julius Cæſar, *Conſul & Dictateur ſans Maître de la Cavalerie.* P. Servilius Vatia Iſauricus, *Conſul.*	705	1834
Q. Fufius Calenus. P. Vatinius. C. Julius Cæſar, *Dictateur.* M. Antonius, *Maître de la Cavalerie.*	706	1833
C. Julius Cæſar III, *Conſul & Dictat.* M. Aemilius Lepidus.	707	1832
C. Julius Cæſar IV, *Conſul & Dict.* M. Aemilius Lepidus, *Maître de la Cavalerie : la même année Conſul pour trois mois* Q. Fabius Maximus, C. Trebonius ; *au premier, mort ſubitement, on ſubſtitua* C. Caninius Rebilus.	708	1831
C. Julius Cæſar V, *Dictat. & Conſul.* M. Aemilius Lepidus, *Maître de la Cavalerie. Celui-ci étant mort, &* Cn. Domitius Calvinus, *déſigné à ſa place, n'ayant pas ſuccédé, Cæſar nomma pour Conſul & Maître de la Cav.* M. Antonius ; *& Ceſar étant aſſaſſiné, on lui ſubſtitua* P. Cornelius Dolabella.	709	1830

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
C. Vibius Panſa. *Ayant été aſſaſſiné, on lui ſubſtitua* C. Julius Cæſar, *qui, dans la ſuite, devint Empereur, & fut appelé Auguſte. Ayant abdiqué le Conſulat, on lui ſubſtitua* C. Carinas.	710	1829
A. Hirtius, *ayant été tué, on mit à ſa place* Q. Pædius, *qui, étant mort auſſi, fut remplacé par* P. Ventidius, *qui étoit auſſi Préteur.*		
Triumvirs pendant cinq ans. M. Emilius Lepidus. M. Antonius. Imp. Cæſar Auguſtus.		
Conſuls.		
L. Munatius Plancus. M. Emilius Lepidus II.	711	1828
L. Antonius. P. Servilius Vatia Iſauricus II.	712	1827
Cn. Domitius Calvinus. C. Aſinius Pollio.	713	1826
On leur ſubſtitue : L. Cornelius Balbus. P. Canidius Craſſus.		
L. Marcius Cenſorinus. C. Calviſius Sabinus.	714	1825
Appius Claudius Pulcher. C. Norbanus Flaccus.	715	1824
Triumvirs pendant cinq ans. M, Emilius Lepidus II. M. Antonius II. Imp. Cæſar Auguſtus II.		
M. Vipſanius Agrippa. L. Caninius Gallus. *On lui ſubſtitue* T. Statilius Taurus.	716	1823
L. Gellius Poplicola. M. Cocceius Nerva.	717	1822
On leur ſubſtitue : L. Munatius Plancus II. P. Sulpitius Quirinus.		
L. Cornificius. Sex. Pompeius.	718	1821
Lucius Scribonius Libo. M. Antonius II. *Il abdiqua le 1er Janvier, & on mit à ſa place* L. Sempronius Atratinus. *Au 1er Juillet,* Paulus Emilius Lepidus. C. Memmius. *Au 1er Novembre,* M. Herennius.	719	1820

Digitized by Google

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
C. Cæſar Octavien II. . . . . *On lui ſubſtitue* P. Autronius Pætus. L. Volcatius Tullus. *Au 1er Mai*, L. Flavius. *Au 1er Juillet*, C. Fonteius Capito. M. Acilius Aviola. *Au 1er Septembre*, L. Vinucius. *Au 1er Octobre*, L. Laronius.	720	1819
Cn. Domitius Ahenobarbus. . . . C. Soſius. *Au 1er Juillet*, L. Cornelius. *Au 1er Novembre*, N. Valerius.	721	1818
C. Cæſar Octavien III. . . . . M. Valerius Meſſala Corvinus. *Au 1er Mai*, M. Titius. *Au 1er Octobre*, Cn. Pompeius.	722	1817
C. Cæſar Octavien IV. . . . . M. Licinius Craſſus. *Aux Cal. de Juillet*, C. Antiſtius Vetus. *Aux Ides de Septembre*, M. Tullius Cicero. *Aux Cal. de Novembre*, L. Sænius.	723	1816
C. Cæſar Octavien V. . . . . Sex. Appuleius *Aux Cal. de Juillet*, Potit. Valerius Meſſala	724	1815
C. Cæſar Octavien VI. . . . . M. Agrippa II.	725	1814
C. Cæſar Octavien Auguſte VII. . M. Agrippa III.	726	1813
C. Cæſar Octavien Auguſte VIII. T Statilius Taurus II.	727	1812
C. Cæſar Octavien Auguſte IX. . M. Junius Silanus.	728	1811
C. Cæſar Octavien Auguſte X. . . C. Norbanus Flaccus.	729	1810
C. Cæſar Octavien Auguſte XI. . *On lui ſubſtitue* Lucius Seſtius. A. Terentius Varro Murena, *auquel on ſubſtitua* Cn. Calpurnius Piſo. C. Cæſar Octavien Auguſte, *Dictateur perpétuel, abdiqua, en ſe réſervant l'autorité de Tribun.*	730	1809
M. Claudius Marcellus Aeſerninus. L. Arruntius.	731	1808
Q. Aemilius Lepidus. . . . . M. Lollius.	732	1807
M. Appuleius. . . . . P. Silius Nerva.	733	1806
C. Sentius Saturninus. . . . . Q. Lucretius Veſpillo. *Aux Cal. de Juillet*, M. Vinucius. Vipſanius Agrippa.	734	1805
P. Cornelius Lentulus Marcellinus. Cn. Cornelius Lentulus.	735	1804
C. Furius. . . . . C. Junius Silanus. On célèbre cette année les jeux ſéculaires pour la cinquième fois.	736	1803
L. Domitius Ahenobarbus. . . . P. Cornelius Scipio. *Aux.* . . . . L. Tarius Rufus.	737	1802
M. Livius Druſus Libo. . . . . L. Calpurnius Piſo.	738	1801
M. Licinius Craſſus. . . . . Cn. Cornelius Lentulus.	739	1800
Ti. Claudius Nero. . . . . P. Quintilius Varus.	740	1799
P. Sulpitius Quirinus. . . . . M. Valerius Meſſala Barbatus Aemilianus, *auquel on ſubſtitua* C. Valgius Rufus, *auquel fut ſubrogé* C. Caninius.	741	1798
Q. Aelius Tubero. . . . . P. Fabius Maximus.	742	1797
Julus Antonius Africanus. . . . Q. Fabius Maximus.	743	1796
Nero Claudius Druſus. . . . . T. Quintius Criſpinus.	744	1795
C. Marcius Cenſorinus. . . . . C. Aſinius Gallus.	745	1794
Ti. Claudius Nero II. . . . . Cn. Calpurnius Piſo.	746	1793
D. Lælius Balbus. . . . . Cn. Antiſtius Vetus.	747	1792
C. Cæſar Octavien Auguſte XII. . L. Cornelius Sulla.	748	1791
C. Calviſius Sabinus. . . . . L. Paſſienus Rufus.	749	1790
L. Cornelius Lentulus. . . . . M. Valerius Meſſalinus.	750	1789
C. Cæſar Octavien Auguſte XIII. . M. Plautius Silvanus; *on lui ſubſtitue* C. Caninius Gallus.	751	1788
Coſſus Cornelius Lentulus Getulicus. L. Calpurnius Piſo.	752	1787
C. Cæſar, *fils adoptif d'Auguſte.* . L. Emilius Paullus.	753	1786
P. Vinucius. . . . . P. Aſinius Varus.	754	1785

CONSULS ROMAINS *depuis Jeſus-Chriſt.*

Les Conſulats ne duroient toute l'année que dans les temps de la République Romaine. Dans la ſuite, comme il n'y avoit pas aſſez de Conſulaires pour remplir tous les emplois qui leur étoient affectés, à cauſe du grand nombre des Provinces, les Empereurs ne firent des Conſuls que pour quelques mois, afin de pouvoir leur

Digitized by Google

en substituer d'autres, qu'on appeloit subrogés, substitués & petits Consuls. Il n'y avoit néanmoins que le nom des Consuls ordinaires, ou de ceux qui commençoient au mois de Janvier, dont on se servoit dans la supputation des temps. Le premier Consulat des Empereurs, sur-tout depuis Claude, marque l'année qui a suivi leur promotion. De plus, le même Consulat des Empereurs se comptoit toujours jusqu'à ce qu'ils en prissent un nouveau. Ainsi, le cinquième Consulat de Trajan se compte jusqu'au sixième, c'est-à-dire, depuis l'an 103 jusqu'à 112. Une autre remarque à faire, c'est que le premier Consulat ordinaire se compte pour un second Consulat, lorsqu'il est précedé d'un Consulat subrogé, qu'il ne faut pas confondre avec les ornemens ou les honneurs Consulaires. Suivant cette règle, Claude ayant pris le Consulat au mois de Janvier de l'an 42 de J. C., 2e de son règne, est nommé Consul pour la deuxième fois, parce qu'il l'avoit été le premier Juillet de l'an 37 de J. C., & premier de Caligula. Il en est de même de Vespasien, dont le deuxième Consulat marque l'an 70 ſ parce qu'il avoit été petit Consul pendant les deux derniers mois de l'an 51. Enfin, quand il n'y avoit point de Consuls nommés dans l'année, ou qui fussent reconnus pour tels (ce qui arriva quelquefois dans la décadence de l'empire) on comptoit par le Consulat précédent. Nous en fournirons plus d'un exemple dans cette liste.

Pour obvier à toute mépriſe, on n'a marqué que les noms certains des Consuls, sans y ajouter leurs prénoms & surnoms, lorsqu'ils ont paru douteux ou supposés. Muratori, dont l'exactitude est connue, nous a servi de principal guide à cet égard.

Vis-à-vis de chaque Consulat, nous plaçons d'un côté les années de l'incarnation; de l'autre, celles de la fondation de Rome, auxquelles il correspond. C'est le calcul de Varron, qui place l'époque de Rome à la IVe année de la VIe Olympiade, 753 ans avant J. C. que nous suivons, comme le plus commun & le plus autorisé. Ceux qui reculent cette époque d'une année, avec les fastes Capitolins, ou de deux, selon le calcul de Frontin, ou même de six, d'après Fabius Pictor, peuvent aisément se concilier avec nous, au moyen du Consulat qu'ils ont coutume d'indiquer.

Ans de Jesus-Christ.	*Ans de Rome.*
1 Caius Cæsar, *fils d'Agrippa, adopté par Auguste.*	754
M. Æmilius Paulus.	
2 P. Vinicius,	755
P. Alfenius Varus.	
3 L. Ælius Lamia,	756
M. Servilius.	
4 Sex. Ælius Catus,	757
C. Sentius Saturninus.	

Antiquités, Tome II.

Ans de Jesus-Christ.	*Ans de Rome.*
5 L. Valerius Messala Volusus,	758
Cn. Cornelius Cinna Magnus.	
6 M. Æmilius Lepidus,	759
L. Arruntius.	
7 A. Licinius Nerva Silianus,	760
Q. Cæcilius Metellus Creticus Silanus,	
P. Cor. Lent. Scipio, } *substitués le*	
T. Q. Crisp. Valerianus. ſ 1er *Juillet.*	
8 M. Furius Camillus,	761
Sex. Nonius Quintilianus,	
Lucius Apronius, } *substitués le*	
Aul. Vibius Habitus. ſ 1er *Juillet.*	
9 Sulpicius Camerinus,	762
C. Pompeius Sabinus,	
M. Papius Mutilus, } *substitués le*	
Q. Poppæus Secundus. ſ 1er *Juillet.*	
10 P. Cornelius Dolabella,	763
C. Junius Silanus,	
Serv. Corn. Lent. Maluginenſis, *substitué le premier Juillet.*	
11 M. Æmilius Lepidus,	764
T. Statilius Taurus,	
L. Cass. Longinus, *substitué le premier Juillet.*	
12 Germanicus Cæsar,	765
C. Fonteius Capito,	
C, Visellius Varro, *substitué le premier Juillet.*	
13 C. Silius,	766
L. Munatius Plancus.	
14 Sex. Pompeius, (1)	767
Sex. Appuleius.	
15 Druſus Cæsar, *fils de Tibere,*	768
C. Norbanus Faccus.	
16 T. Statilius Sisenna Taurus,	769
L. Scribonius Libo,	
P. Pomponius Græcinus, *substitué le premier Juillet.*	
17 C. Cæcilius Rufus,	770
L. Pomponius Flaccus Græcinus.	
18 Tiberius Aug. III,	771
Germanicus Cæsar II.	
L. Seius Tubero, } *substitués.*	
C. Rubellius Blandus. ſ	
19 M. Junius Silanus,	772
L. Norbanus Balbus.	
20 M. Valerius Messala,	773
M. Aurelius Cotta II.	
21 Tiberius Aug.	774
Druſus Cæsar II.	
22 C. Sulpitius Galba,	775
Q. Haterius Agrippa,	
M. Cocc. Nerva, } *substitués.*	
C. Vibius Rufinus ſ	
23 C. Afinius Pollio,	776
L. Antiſtius Vetus,	

(1) Cette année Auguſte fit faire un nouveau dénombrement du peuple Romain, qui se trouva monter à 4137000 hommes.

Digitized by Google

Ans de J. C.		*Ans de Rome.*
	Q. Jun. Blæſus, *ſubſtitué à* Pollio *le premier Juillet.*	
24	Serv. Cornelius Cethegus,	777
	L. Viſellius Varro.	
25	M. Aſinius Agrippa,	778
	Coſſus Cornelius Lentulus.	
26	C. Calviſius Sabinus,	779
	Cn. Corn. Lentulus Getulicus,	
	Q. Marcius Barea, } *ſubſtit.*	
	T. Ruſtius Nummus Gallus, } *le 1 Juil.*	
27	M. Licinius Craſſus Fragi,	780
	L. Calpurnius Piſo.	
28	App. Junius Silanus,	781
	Silius Nerva.	
29	L. Rubellius Geminus,	782
	C. Fuſius, ou Rufius Geminus,	
	Aulus Plautius, } *ſubſtitués le pre-*	
	L. Nonius Aſprenas. } *mier Juillet.*	
30	L. Caſſius Longinus,	783
	M. Vinicius.	
	C. Caſſius Longinus, } *ſubſtitués le*	
	L. Nævius Surdinus. } *1 Juillet.*	
31	Tiberius Aug. V, *juſqu'au 9 Mai*,	784
	Ælius Sejanus, *tué le 18 Novembre*,	
	Fauſt. Corn. Sylla,	
	Sextidius, *ou* Sex. Teidius } *ſubſtitués*	
	Catull. } *le 9 Mai.*	
	L. Fulcinius Trio, *ſubſtitué le 1 Juil.*	
	Pub. Memmius Regulus, *ſubſtitué le 1 Octobre.*	
32	Cn. Domitius Ahenobarbus,	785
	M. Furius Camillus Scribonianus,	
	A. Vitellius, *ſubſtitué au dernier le 1 Juillet.*	
33	L. Sulpicius Galba, (1)	786
	L. Corn. Sylla Felix,	
	L. Salvius Otho, *ſubſtitué à* Galba, *le 1 Juillet.*	
34	Paulus Fabius Perſicus,	787
	L. Vitellius.	
35	C. Ceſtius Gallus,	788
	M. Servilius Nonianus, *ou* Morianus.	
36	Sex. Papinius Allenius,	789
	Q. Plautius.	
37	Cn. Acerronius Proculus,	790
	Caius Petronius Pontius Nigrinus, (2)	
	C. Caligula, Imper. } *ſubſtitués le pre-*	
	Tiber. Claudius. (3) } *mier Juillet.*	

(1) Galba portoit alors le prénom de Lucius, qu'il changea, étant Empereur, contre celui de Servius. Cependant on voit des monumens où il eſt appelé Servius, en parlant de ſon Conſulat.

(2) Le ſecond de ces deux Conſuls eſt plus communément appelé C. Pontius Nigrinus.

(3) Caligula & Claudius ne tinrent le Conſulat que deux mois. On n'eſt pas aſſuré de ceux qui leur ſuccédérent. Pagi veut que ce ſoient Tiberius Vinicius Quadratus, & Q. Curtius Ruſus.

Ans de J. C.		*Ans de Rome.*
38	M. Aquillius Julianus,	791
	P. Nonius Aſprenas.	
39	Caius Aug. II,	792
	L. Apronius Cæſianus,	
	M. Sanguinius, *ſubſtitué à* Caius, *le 1 Février.*	
	Cn. Domitius Corbulo, *ſubſtitué le 1 Juillet.*	
	Domitius Africanus, *ou* Afer, *ſubſtitué le 31 Août.*	
40	Caius Aug. III, *ſeul. Quelques-uns lui joignent mal*, L. Gellius Poplicola.	793
41	Caius Aug. IV,	794
	Cn. Sentius Saturninus.	
	Q. Pomponius Secundus, *ſubſtitué à* Caius, *le 7 Janvier.*	
42	Tib. Claudius Aug. II, *juſqu'à la fin de Février.*	795
	Caius Cæcina Largus.	
43	Tib. Claudius Aug. III, *juſqu'à la fin de Février.*	796
	L. Vitellius II, *père de l'Empereur de ce nom.*	
44	L. Quinctius Criſpinus II,	797
	Marcus Statilius Taurus.	
	Manius Æmilius Lepidus, *ſubſtitué au premier.*	
45	M. Vicinius II,	798
	Taurus Statilius Corvinus.	
46	P. Valerius Aſiaticus II,	799
	M. Junius Silanus.	
	Velleius Rufus, } *ſubſtitués.*	
	Otho ius Scapula. }	
47	Tib. Claudius Aug. IV,	800
	L. Vitellius III.	
48	Aulus Vitellius, *depuis Empereur*,	801
	Q. Vipſanius Publicola,	
	L. Vitellius, *frère d'*Aulus, *ſubſtitué le 1 Juillet.*	
49	A. Pompeius Longinus Gallus,	802
	Q. Veranius,	
	L. Memmius Pollio, } *ſubſtitués le*	
	Q. Allius Maximus. } *1 Mai.*	
50	C. Antiſtius Vetus,	803
	M. Suillius Nervilianus.	
51	Tib. Claudius Aug. V,	804
	Serv. Cornelius Orfitus.	
	C. Minutius Fundanus, } *ſubſtitués le*	
	C. Vettennius Severus, } *1 Juillet.*	
	Titus Flavius Veſpaſianus, *ſubſtitué à l'un des deux le 1 Novembre.*	
52	Publ. Corn. Sylla Fauſtus,	805
	Lucius Salvius Otho Titianus.	
53	Decimus Junius Silanus,	806
	Quintus Haterius Antoninus. (1)	

(1) Quelques-uns donnent pour Conſuls ſubſtitués cette année, Sex. Palpellius Hiſter, & L. Pedanius; mais dans le vrai, l'on ne ſait point à quelle année ils appartiennent.

Digitized by Google

Ans de J. C.	Ans de Rome.
54 M. Asinius Marcellus, Manius Acilius Aviola.	807
55 Nero Aug. *jusqu'au premier Mars*, L. Antistius Vetus.	808
56 Q. Volusius Saturninus, P. Cornelius Scipion.	809
57 Nero Aug. II, *jusqu'au 1 Juillet*, (1) L. Calpurnius Piso.	810
58 Nero Aug. III, Valerius Messala.	811
59 L. Vipstanius Apronianus, L. Fonteius Capito.	812
60 Nero Aug. IV, Cossus Cornelius Lentulus.	813
61 C. Cæsonius Pætus, C. Petronius Turpilianus.	814
62 P. Marius Celsus, L. Asinius Gallus. L. Annæus Seneca, } *substitués le* Trebellius Maximus. } *1 Juillet.*	815
63 C. Memmius Regulus, L. Virginius Rufus.	816
64 C. Lecanius Bassus, M. Licinius Crassus.	817
65 A. Licinius Nerva Silianus, (2) M. Vestinius Atticus. Anicius Cerealis, *substitué à* Vestinius *le premier Juillet, & tué par ordre de* NÉRON.	818
66 C. Lucius Telesinus, C. Suetonius Paulinus.	819
67 L. Fonteius Capito II, C. Julius Rufus.	820
68 C. Silius Italicus, (*c'est le Poëte*) M. Galerius Trachalus	821
69 Serv. Sulpicius Galba Aug. II, T. Vinius Rufinus. Salvius Otho Aug. } *substitués en* L. Salv. Otho Titianus. } *Janvier.* L. Verginius Rufus, } *subst. le* Vopiscus Pompeius Silvanus. } *1 Mars.* Titus Arrius Antoninus, } *substitués le* P. Marius Celsus II. } *1 Mai.* C. Fabius Valens, } *substitués le* Aulus Alienus Cæcina. } *1 Septembre.* Roscius Regulus, *substitué le 31 Octob. à* Cæcina, *dégradé ce jour-là même.* Cn. Cæcilius Simplex, } *substitués le* C. Quintius Atticus. } *1 Novembre.*	822
70 Fl. Vespasianus Aug. II, Titus Cæsar I. M. Licinius Mutianus, } *substitués le* Publ. Valerius Asiaticus. } *1 Juillet.*	823

(1) Le P. Mansi fait durer le Consulat de Néron jusqu'à la fin de l'année, & donne pour Consul substitué à Pison, L. Cæsius Martialis.

(2) Plautius Lateranus, celui dont la célèbre Basilique de Latran a tiré son nom, avoit été désigné pour cette année; mais il fut tué avant d'entrer en charge.

Ans de J. C.	Ans de Rome.
L. Annius Bassus, } *substitués le* C Cæcina Pætus. } *1 Novembre.*	
71 Flav. Vespasianus Aug. III, M. Cocceius Nerva. Flav. Domitianus Cæsar, } *substit. le* Cn. Pædius Castus. } *1 Mars.*	824
72 Vespasianus Aug. IV, Titus Cæsar II.	825
73 Domitianus Cæsar II, M. Valerius Messalinus.	826
74 Vespasianus Aug. V, Titus Cæsar III. Domitianus Cæsar, *substitué à* Titus, *le 1 Juillet.*	827
75 Vespasianus Aug. VI, Titus Cæsar IV. Domitianus Cæsar IV, } *subst. le* M. Licinius Mutianus III. } *1 Juillet.*	828
76 Vespasianus Aug. VII, Titus Cæsar V, Domitianus Cæsar V, } *substitués le* T. Plautius Silvanus II. } *1 Juillet.*	829
77 Vespasianus Aug. VIII, Titus Cæsar VI. Domitianus Cæsar VI, } *substitués le* Cn. Jul. Agricola. } *1 Juillet.*	830
78 L. Ceionius Commodus, Decimus Novius Priscus.	831
79 Vespasianus Aug. IX, (1) Titus Cæsar VII. M. Titius Frugi, Vitius Vinius, *ou* Vinidianus Julianus, *substitués le 1 Juillet.*	832
80 Titus Aug. VIII, Domitianus Cæsar VII.	833
81 L. Flavius Silva Nonius Bassus, Asinius Pollio Verrucosus. (2)	834
82 Domitianus Aug. VIII, T. Flavius Sabinus.	83
83 Domitianus Aug. IX, Q. Petilius Rufus II, C. Valer. Messalinus, *substitué à* Rufus.	836
84 Domitianus Aug. X, Sabinus.	837
85 Domitianus Aug. XI, T. Aurelius Fulvus, *ou* Fulvius.	838
86 Domitianus Aug. XII, (3) Ser. Corn. Dolabella Metellianus.	839
87 Domitianus Aug. XIII, A. Volusius Saturninus.	840
88 Domitianus Aug. XIV, L. Minucius Rufus.	841
89 T. Aurelius Fulvus II, A. Sempronius Atratinus.	842

(1) Le P. Mansi prétend que Domitien fut Consul cette année après la mort de son père.

(2) Une inscription ancienne appelle le premier de ces deux Consuls, Lucius Flavius Silvanus.

(3) Ce fut sous ce Consulat que les jeux Capitolins furent institués.

Digitized by Google

An de J. C.	*An de Rome.*
90 Domitianus Aug. XV, M. Cocceius Nerva II.	843
91 M. Ulpius Trajanus, M. Acilius Glabrio.	844
92 Domitianus Aug. XVI, Q. Volusius Saturninus.	845
93 Pompeius Collega, Cornelius Priſcus. (1)	846
94 L. Nonius Torquat. Aſprenas, T. Sex. Magius Lateranus, (2) L. Serg. Paulus, *ſubſtitué à* Lateranus.	847
95 Domitianus Aug. XVII, (3) T. Flavius Clemens. (4)	848
96 C. Antiſtius Vetus, C. Manlius Valens.	849
97 Nerva Aug. III, L. Verginius Rufus III, Cornelius Tacitus, *ſucceſſeur de* Rufus.	850
98 Nerva Aug. IV, M. Ulpius Trajanus Cæſar II.	851
99 C. Soſius Senecio, A. Cornelius Palma.	852
100 Trajanus Aug. III, M. Corn. Fronto III.	853
101 Trajanus Aug. IV, Sex. Articuleius, Corn. Scipio Orfitus, *ſuccéda le* 1 *Mars à l'un des deux, à ce que l'on croit.* Bebius Macer, M. Valer Paulinus. } *ſubſtitués le* 1 *Mars.* Rubricus Gallus, Q. Cælius Hiſpo. } *ſubſt. le* 1 *Juil. Le dern. n'eſt pas sûr.*	854
102 C. Soſius Senecio III, (5) L. Licinius Sura II.	855
103 Trajanus Aug. V,	856

(1) Pluſieurs rapportent à cette année les Conſuls ſubſtitués, M. Lollius Paulinus, Valerius Aſiaticus Saturninus, & C. Annius Julius Quadratus; d'autres les mettent ſous l'année précédente; mais nous n'oſons rien décider là-deſſus.

(2) Le P. Pagi donne pour Collègue au premier de ces deux Conſuls, M. Arretinus, ou Articius Clemens, que Domitien fit mourir cette année. M. de Tillemont croit que Clemens lui fut ſeulement ſubſtitué; mais l'année de ſon Conſulat eſt fort incertaine.

(3) C'eſt ici le dernier Conſulat de Domitien, ſuivant tous les faſtes Conſulaires. Cependant le P. Chamillart avoit dans ſon cabinet une médaille qui portoit la marque d'un 18e Conſulat de ce Prince. Elle prouveroit qu'il en auroit pris poſſeſſion avant ſa mort, & ne changeroit rien à la chronologie ordinaire. D'ailleurs, on pourroit croire que cette médaille avoit été frappée d'avance.

(4) T. Fl. Clemens étoit couſin, & non pas oncle de Domitien, étant fils de Sabinus, frère de Veſpaſien. Domitien le fit mourir vers le mois de Juillet de cette année, à cauſe du chriſtianiſme qu'il profeſſoit.

(5) Ce Conſul n'eſt pas auſſi sûr que ſon Collègue; mais nous ſuivons les meilleurs Antiquaires.

An de J. C.	*An de Rome.*
L. Appius Maximus. (1)	
104 L. Licinius Sura III, Pub. Horatius Marcellus. (2)	857
105 Tib. Julius Candidus II, A. Julius Quadratus II.	858
106 L. Ceionius Commodus Verus, L. Tutius Cerealis.	859
107 L. Licinius Sura III, C. Soſius Senecio IV.	860
108 App. Annius Trebonius Gallus, M. Atilius Metellus Bradua. L. Verulanus Severus, *ou* Severianus, App. Annius Gallus. } *ſubſtitués.*	861
109 A. Cornelius Palma II, C. Calviſius Tullus II, Publius Ælius Hadrianus, L. Publicius Celſus. } *ſubſtitués.*	862
110 Servius Salvidienus Orfitus, M. Peducæus Priſcinius.	863
111 C. Calpurnius Piſo, M. Vettius Bolanus. Orſus Servianus II, L. Fab. Juſtus. } *ſubſt. le* 1 *Mars, ſuivant une inſcription de Fanvini.*	864
112 Trajanus Aug. VI, T. Sextius Africanus.	865
113 L. Publicius Celſus II, C. Clodius Priſcinus.	866
114 Q. Ninnius Haſta, P. Manilius Vopiſcus.	867
115 L. Vipſtanius Meſſala, M. Vergelianus Pædo.	868
116 L. Ælius Lamia, Ælianus Verus.	869
117 Quinctius Niger, C. Vipſtanius Apronianus.	870
118 Hadrianus Aug. II, Tiberius Claudius Fuſcus Alexander.	871
119 Hadrianus Aug III, Q. Junius Ruſticus.	872
120 L. Catilius Severus, (3) T. Aurelius Fulvus.	873
121 L. Annius Verus II, *Aurelius Augurinus.	874
122 Manius Acilius Avioia, Caius Corn Panſa.	875
123 Q. Arrius Pætinus, (4)	876

(1) Le P. Manſi donne pour Conſuls ordinaires de cette année, à la place de ces deux-ci, Sura II & Publius Nexatius Marcellus; mais ſes preuves ne ſont nullement convaincantes.

(2) Noris & Manſi placent en cette année nos deux Conſuls de la précédente.

(3) Catilius Severus fut le biſaïeul maternel de l'Empereur Antonin.

(4) Une inſcription rapportée par le P. Manſi, appelle ce Conſul Q. Articuleius Pætinus.

Digitized by Google

Ans de J. C.	*Ans de Rome.*	
		L. Venuleius Apronianus.
124	877	Manius Acilius Glabrio, C. Bellicius Torquatus.
125	878	P. Corn. Scipio Asiaticus II, Q. Vettius Aquilinus.
126	879	M. Annius Verus III, Leggius Ambibulus.
127	880	Titianus, Gallicanus.
128	881	L. Nonius Torquatus Asprenas II, M. Annius Libo, (1)
129	882	Q. Julius Balbus, P. Inventius Celsus II, C. Neratius Marcellus, Cn. Lollius Gallus. } *substituts.*
130	883	Q. Fabius Catullinus, M. Flavius Asper.
131	884	Ser. Octavius Lænas Pontianus, M. Antonius Rufinus.
132	885	Sentius Augurinus, Arrius Severianus, *ou* Sergianus II.
133	886	M. Ant. Hiberus, Nummius Sisenna.
134	887	C. Jul. Servianus III, C. Vibius Varus. (2)
135	888	Pontianus, Atilianus, *ou* Atelanus.
136	889	L. Ceionius Commodus Verus, Sex Vetulenus Civica Pompeianus.
137	890	Lucius Ælius Cæsar II, L. Cæcilius Balbinus Vibulius Pius.
138	891	Camerinus, Niger.
139	892	Antoninus Pius Aug. II, C. Bruttius Præsens II. A. Jun. Rufinus, *substitué au premier.*
140	893	Antonius Pius Aug. III, M. Ælius Aurelius Verus Cæsar.
141	894	M. Peducæus Syloga Priscinus, T. Hænius Severus.
142	895	L. Cuspius Rufinus, L. Statius Quadratus
143	896	C. Bellicius Torquatus, *il étoit fils du deuxième Consul de l'an* 124 *de J. C.* T. Claudius Atticus Herodes. (3)
144	897	P. Lollianus Avitus, Maximus
145	898	Antoninus Pius Aug. IV, Marcus Aurelius Verus Cæsar II.
146	899	Sex. Erucius Clarus II, Cn. Claudius Severus.

(1) Annius Libo fut oncle paternel de l'Empereur Marc-Aurèle.

(2) Le P. Manſi nomme ainſi ces deux Conſuls : L. Servilius Urbus Servianus, & Vibius Juventius Varus.

(3) Il étoit d'Athènes, & avoit enſeigné l'éloquence à Marc-Aurèle & à Lucius Verus.

Ans de J. C.	*Ans de Rome*	
147	900	Largus, Meſſalinus.
148	901	L. Torquatus III, M. Salvius Julianus.
149	902	Serv. Scipio Orfitus, Q Nonius Priſcus.
150	903	Gallicanus, Vetus.
151	904	S. Quintilius Condianus, S. Quintilius Maximus.
152	905	M. Acilius Glabrio, (1) M. Valerius Omullus.
153	906	C. Bruttius Præſens, A. Junius Rufinus.
154	907	L. Ælius Aurelius Commodus, Titus Sextius Lateranus.
155	908	C. Julius Severus, M. Junius Rufinus Sabinianus.
156	909	M. Ceionius Silvanus, C. Serius Augurinus.
157	910	Barbarus, (2) Regulus.
158	911	Tertullus, Claudius Sacerdos.
159	912	Plautius Quintilius II, Statius Priſcus.
160	913	Appius Annius Atilius Bradua, T. Clodius Vibius Barus, *ou* Varus.
161	914	M. Aurelius Verus Cæſar III, L. Ælius Aurel Commodus II.
162	915	Q. Junius Ruſticus, C. Vettius Aquilinus.
163	916	Paſtor, Ælianus, *ou* Lælianus. Q. Muſtius Priſcus, *ſubſtitué à l'un des deux.*
164	917	M. Pompeius Macrinus, Pub. Juventius Celſus.
165	918	L Arrius Pudens, M. Gavius Orfitus.
166	919	Q. Servilius Pudens, L. Fuſidius Pollio.
167	920	L. Aurelius Verus Aug. III, Quadratus.
168	921	Aptonianus II, L. Vettius Paulus (3)
169	922	Q. Sofius Priſcus Senecio, (4) P. Cælius Apollinarius.

(1) Noris & Pagi, d'après Panvini, donnent au premier le prénom de Sextius, & au ſecond celui de Caius. Nous ſuivons Muratori, qui donne à ces deux Conſuls le même prénom de Marcus.

(2) Une ancienne inſcription, rapportée par Noris, ajoute au nom de Barbarus celui de Vetulenus.

(3) Gruter rapporte une inſcription qui donne pour Collègue au ſecond de ces Conſuls, T. Jun. Montanus. Ce ſuccès aura vraiſemblablement été ſubſtitué au premier.

(4) On ne connoît qu'une ſeule inſcription où le ſurnom de Senecio ſoit donné à ce Conſul.

Digitized by Google

An de J. C.	*An de Rome.*	
170		M. Cornelius Cethegus, C. Erucius Clarus. 923
171		L. Septimius Severus II, L. Aufidius Herennianus. 924
172		Maximus, Orfitus. 925
173		M. Aurelius Severus II, Tib. Claudius Pompeianus. 926
174		Gallus, Flaccus. 927
175		Calpurnius Piſo, M. Salvius Julianus. 928
176		T. Vitraſius Pollio II, M. Flavius Aper II. 929
177		L. Aurelius Commodus Aug. Quintillus. 930
178		Orfitus, Rufus. 931
179		L. Aurelius Commodus Aug. II, (1) Publius Martius Verus. 932
180		C. Bruttius Præſens II, Sex. Quintilius Condianus. 933
181		M. Aurelius Commodus Aug. III, (2) L. Antiſtius Burrhus II. 934
182		Pomponius Mamertinus, Rufus. 935
183		M. Aurelius Commodus Aug. IV, C. Aufidius Victorinus II. 936
184		L. Coſſonius Eggius Marullus, Cn. Papirius Ælianus. 937
185		M. Corn. Nigrinus Curiatius Maternus, M. Attilius Bradua. (3) 938
186		Commodus Aug. V, M. Acilius Glabrio II. 939
187		Criſpinus, Ælianus. 940
188		C. Allius Fuſciaqus II, Dullius Silanus II. 941
189		Silanus & Silanus. (4) *Il y eut cette année, ſuivant le P. Pagi, 25 Conſ.* 942
190		M. Aur. Commodus Aug. VI, M. Petronius Septimianus. 943
191		Caſſius Apronianus, Bradua. 944
192		M Aur Commodus Aug. VII, P. Helvius Pertinax II. 945
193		Q. Soſius Falco, C. Julius Erutius Clarus. 946

(1) Commode n'avoit que ſeize ans. Il eſt le ſecond qui ait été revêtu de la dignité de Conſul avant l'âge de vingt ans. Néron l'avoit été le premier (l'an 55 de J. C.) à 17 ans.

(2) Commode changea ſon prénom de Lucius en celui de Marcus, après la mort de Marc-Aurèle.

(3) On voit une ancienne inſcription qui porte *Materno & Antico coſſ.* Peut-être Atticus avoit-il été ſubſtitué à Bradua.

(4) On n'eſt pas certain des prénoms de ces Conſuls.

An de J. C.	*An de Rome.*	
194		L. Septimius Severus Aug. II, Decimus Clodius Septimius Albinus Cæſar II. 947
195		Scapula Tertullus, (1) Tincius Clemens. 948
196		C. Domitius Dexter II, L. Valerius Meſſala Traſea Priſcus. 949
197		Appius Claudius Lateranus, Rufinus. 950
198		Saturninus, (2) Gallus. 951
199		P. Cornelius Anulinus II, M. Aufidius Fronto. 952
200		Tib. Claudius Severus, C. Aufidius Victorinus. 953
201		L. Annius Fabianus, M. Nonius Arrius Mucianus. 954
202		L. Septimius Severus Aug. III, M. Aurelius Antoninus Caracalla Aug. 955
203		L. Fulvius Plautianus II, (3) P. Septimius Geta. 956
204		L. Fabius Septimius Cilo II, Flavius Libo. 957
205		M. Aurel. Antoninus Caracalla Aug. II, P. Septimius Geta Cæſar. 958
206		M. Nummius Primus Senecio Albinus, L. Fulvius Ruſticus Æmilianus. 959
207		Aper, Maximus. 960
208		M. Aurel. Antoninus Caracalla Aug. III, P. Septimius Geta Cæſar II. 961
209		Pompeianus, Avitus. 962
210		Manius Acilius Fauſtinus, Triarius Rufinus. 963
211		Gentianus, Baſſus. 964
212		C. Julius Aſper II, C. Julius Aſper *frères.* 965
213		Antoninus Caracalla Aug. IV, D. Cælius Balbinus II. (4) 966
214		Meſſala, Sabinus. 967
215		Lætus II, Cerealis. 968
216		Catius Sabinus II, Cornelius Anullinus. 969

(1) On croit que ce Scapula eſt le même qui, depuis, étant Proconſul d'Afrique, perſécuta ſi cruellement les Chrétiens, & à qui Tertullien adreſſa ſon Apologétique.

(2) Les Prénoms de Tiberius & de Caius qu'on donne à ces deux Conſuls, ne ſont pas sûrs.

(3) Plautien étoit beau-père de Caracalla. Sévère voulut qu'il fût appelé Conſul pour la ſeconde fois, quoiqu'il ne l'eût pas encore été. A l'égard de Geta, on croit qu'il étoit le frere, & non le fils de Sévère.

(4) Il y a lieu de douter ſi ce Conſul ne s'appeloit pas plutôt Albinus que Balbinus.

Digitized by Google

Ans de J. C.	*Ans de Rome.*
217 C. Bruttius Præsens, T. Messius Extricatus II.	970
218 M. Opellius Severus Macrinus Aug. Oclatinus Adventus.	971
219 M. Aurel. Anton. Elagabalus Aug. II, Sacerdos II. (1)	972
220 M. Aurel. Anton. Elagabalus Aug. III, Entychianus Comazo.	973
221 Gratus Sabinianus, Claudius Seleucus.	974
222 Aurel. Anton. Elagabalus Aug. IV, M. Aurel. Severus Alexander Cæsar.	975
223 L. Marius Maximus II, L. Roscius Ælianus.	976
224 Julianus II, (2) Crispinus.	977
225 Fuscus II, Dexter.	978
226 Alexander Aug. II, L. Ausidius Marcellus II.	979
227 Albinus, Maximus.	980
228 Modestus, Probus.	981
229 Alexander Aug. III, Dio Cassius II, (3) M. Ant. Gordianus, *substitué au second.*	982
230 L. Virius Agricola, Sex. Catius Clementinus.	983
231 Pompeianus, Pelignianus.	984
232 Lupus, Maximus.	985
233 Maximus, Paternus, *ou* Paterius.	986
234 Maximus II, C. Cælius Urbanus.	987
235 Severus, Quinctianus, *ou* Quintilianus.	988
236 C. Julius Maximinus Aug. Africanus.	989
237 Perpetuus, Cornelianus.	990
238 Pius, *ou* Ulpius. Pontianus. Claud. Julianus, Celsus Elianus. } *substitués.* (4)	991

(1) Le prénom de Licinius, que Pagi donne à ce Consul, ne se rencontre dans aucun ancien monument; mais Bianchini cite sur cette année un tube de plomb, où il est appelé Tineius Sacerdos.

(2) Il n'est pas bien sûr que Julien fût alors Consul pour la seconde fois.

(3) Dio Cassius est le célèbre Historien de ce nom, qui se trouve aussi appelé Dyonisius dans une ancienne inscription rapportée par Doni.

(4) Après la mort de l'Empereur Maximin, arrivée sur la fin de Mars 238, le Sénat ordonna que les deux nouveaux Empereurs Balbinus & Pupienus, seroient Consuls le reste de l'année. (*Muratori.*)

Ans de J. C.	*Ans de Rome.*
239 M. Ant. Gordianus Aug. M. Acilius Aviola.	992
240 Sabinus II, Venustus.	993
241 M. Ant. Gordianus Aug. II, Civica Pompeianus.	994
242 C. Vettius Auricus, C. Afinius Prætextatus.	995
243 Arrianus, Papus.	996
244 Peregrinus, Æmilianus.	997
245 M. Julius Philippus Aug. Titianus.	998
246 Præsens, Albinus.	999
247 M. Julius Philippus Aug. II, M. Julius Philippus Cæsar.	1000
248 M. Julius Philippus (Senior) Aug. III, (1) M. Julius Philippus (Junior) Aug. II.	1001
249 M. Æmilianus II, Junius Aquilinus.	1002
250 C. Messius Q. Trajanus Decius Aug. II, Max. Gratus.	1003
251 C. M. Q. T. Decius Aug. III, Q. Decius (Herennius) Etruscus Cæsar.	1004
252 C. Trebonianus Gallus Aug. II, C. Vibius Volusianus Cæsar.	1005
253 C. Vibius Volusianus Aug. II, Maximus.	1006
254 P. Licinius Valerianus Aug. II, P. Licinius Gallienus Aug.	1007
255 P. Licinius Valerianus Aug. III, P. Licinius Gallienus Aug. II.	1008
256 Maximus, Glabrio.	1009
257 P. Licinius Valerianus Aug. IV, P. Licinius Gallienus Aug. III, M. Cassianus Latinius Postumus, *substitué.* (2)	1010
258 Memmius Fuscus, Bassus.	1011
259 Æmilianus, Bassus.	1012
260 P. Cornelius Secularis II, Junius Donatus II.	1013

(1) Cette année l'Empereur Philippe célèbre à Rome l'année millénaire de la fondation de cette ville, comme le marque Capitolin, dans la vie de Gordien, (c. 33.) La même chose est marquée sur plusieurs médailles de Philippe, où l'on voit *Philippus Cos III. millenarium secul.* Philippe suivoit les fastes Capitolins qui retardoient d'un an sur ceux de Varron.

(2) C'est le même qui usurpa cette année la pourpre dans les Gaules, où il fut cinq fois Consul ordinaire pendant son usurpation. On ne l'a point mis dans la liste des Consuls, parce qu'il ne fut point reconnu pour tel à Rome.

Digitized by Google

Ans de J. C.	*Ans de Rome.*
261 P. Licin. Gallienus Aug. IV, L. Petronius Taurus Volulianus (1)	1014
262 P. Licinius Gallienus Aug. V, Faustinus.	1015
263 Albinus II, Maximus Dexter.	1016
264 P. Lic. Gallienus Aug. VI, Saturninus.	1017
265 P. Licinius Valerianus II, L. Cæsonius Lucillus Macer Rufinianus.	1018
266 Gallienus Aug. VII, Sabinillus.	1019
267 Paternus, Arcesilaus.	1020
268 Paternus II, Marinianus.	1021
269 M. Aurelius Claudius Aug. II, (2) Paternus.	1022
270 Antiochus II, Orfitus.	1023
271 L. Domitius Aurelianus Aug. Bassus II. (3)	1024
272 Quietus, Veldumianus, *ou* Veldumnianus.	1025
273 M. Claudius Tacitus, Placidianus.	1026
274 L. Domitius Aurelianus Aug. II, C. Julius Capitolinus.	1027
275 L. Domitius Aurelianus Aug. III, T. Nonius Marcellinus. Aurelius Cordianus, Velius Cornif. Gordianus. } *subſtit. le* 25 *Sept.*	1028
276 M. Claudius Tacitus Aug. II, (4) Æmilianus.	1029
277 M. Aurelius Probus Aug. M. Aurelius Paulinus.	1030
278 Probus Aug. II, Lupus.	1031
279 M. Aurelius Probus Aug. III, Nonius Marcellus II.	1032
280 Meſſala, Gratus.	1033
281 M. Aurelius Probus Aug. IV, Tiberianus.	1034
282 M. Aurelius Probus Aug. V, Victorinus.	1035

(1) Quelques inſcriptions lui donnent encore le nom d'Egnatius avant celui de Volufianus.

(2) Il ne reſte preſqu'aucun veſtige du premier Conſulat de Claudius.

(3) Une inſcription publiée par Reland, d'après Gudius, donne à Baſſus les prenoms de N. Ceionius Virius; une autre, miſe au jour par le même, lui attribue ceux de Lucius Ceionius Virius; mais ni l'une ni l'autre ne ſont sûres, au jugement de Muratori.

(4) Vopiſcus fait mention d'un Ælianus Scorpianus, qui étoit Conſul le 1 Février de cette année; ce qui donne lieu de croire que Tacite ne garda qu'un mois le Conſulat.

Ans de J. C.	*Ans de Rome.*
283 M. Aurelius Carus Aug. (1) M. Aurelius Carinus Cæſar.	1036
284 M. Aurelius Carinus Aug. II, M. Aurelius Numerianus Aug.	1037
285 C. Auxel. Valerius Diocletianus Aug. II, Ariſtobulus. (2)	1038
286 M. Junius Maximus II, Vettius Aquilinus.	1039
287 C. Aurelius Valerius Diocletianus Aug. III, M. Aur. Valer. Maximianus (Herculius) Aug.	1040
288 M. A. V. Maximianus (Herculius) Aug. II, Pomponius Januarius.	1041
289 Baſſus II, Quintianus.	1042
290 Diocletianus Aug. IV, Maximianus Herculius Aug. III.	1043
291 C. Junius Tiberianus II, Dio.	1044
292 Annibalianus, Aſclepiodotus.	1045
293 Diocletianus Aug. V, Maximianus Herculius Aug IV.	1046
294 Fl. Valerius Conſtantius Cæſar, C. Galerius Valerius Maximianus Cæſar.	1047
295 Tuſcus, Anullinus.	1048
296 Diocletianus Aug. VI, Flavius Valer. Conſtantius Cæſar II.	1049
297 Maximianus Herculius Aug. V, Galerius Maximianus Cæſar II.	1050
298 Anicius Fauſtus, Virius Gallus.	1051
299 Diocletianus Aug. VII, Maximianus Herculius Aug. VI.	1052
300 Conſtantius Cæſar III, C. Galerius Maximianus Cæſar III.	1053
301 Titianus II, Nepotianus.	1054
302 Conſtantius Cæſar IV, C. Galerius Maximianus Cæſar IV.	1055
303 Diocletianus Aug. VIII, Maximianus Herculius Aug. VII.	1056
304 Diocletianus Aug. IX, Maximianus Herculius Aug. VIII.	1057

(1) La chronique d'Alexandrie donne encore pour Conſuls de cette année Diocletianus & Baſſus, par où il paroît qu'ils furent ſubſtitués aux deux précédens.

(2) On voit Carinus cette année Conſul. Muratori penſe qu'il y eut cette année quatre Conſuls, deux pour l'Orient, Dioclétien avec un Collègue qu'on ne connoît pas, & deux pour l'Occident, Carin & Ariſtobule. M. Rivaz prétend avec plus de fondement qu'il n'y en eut que deux, & qu'après la mort de Carin, Dioclétien ſubſtitua ſon nom à celui de ce rival, & conſerva celui d'Ariſtobule.

Digitized by Google

Ans de J. C.	*Ans de Rome.*
305 Constantius Cæsar V, Galerius Maximianus Cæsar V.	1058
306 Constantius Aug. VI, Galerius Maximianus Aug. VI.	1059
307 M. A. V. Maximianus (Herculius) Aug. IX, (1) Flavius Valerius Constantinus Cæsar.	1060
308 M. A. Val. Maximianus (Herculius) Aug. X. C. Galerius Maximianus Aug. VII. (2)	1061
309 Maxentius Aug. II, M. Aurelius Romulus Cæsar, à Rome. Post. Consulatum, (3) hors de Maximiani X, & Galerii VII. } Rome.	1062
310 Maxentius Aug. III, à Rome. Romulus Cæsar II. Anno II post Consulatum Maximiani (Herculi) X, & Galerii VII. (4) hors de Rome.	1063
311 Gal. Valer. Maximianus Aug. VIII, Maximinus Aug. hors de Rome. C. Ceionius Rufius Volusianus, Eufebius. à Rome.	1064
312 Fl. Valer Constantinus Aug. Publ. Valer. Licinianus Licinius Aug. en Occident. Maxentius Aug. IV, à Rome. Maximinus Aug. en Orient, selon Picentius. quelques-uns.	1065
313 Flav. Valer. Constantinus Aug. III, Publ. Valer. Licinianus Licinius Aug. III.	1066
314 C. Ceionius Rufus Volusianus II, Annianus.	1067

(1) Le tyran Maxence, qui régnoit alors en Italie, désigna cette année par *post sextum Consulatum*. Il entendoit le Consulat de l'année précédente. Il paroît néanmoins qu'on reconnoissoit en Occident, ou du moins en Italie, même dès le commencement de 307, les deux Consuls que nous avons marqués. En Orient, il y en eut deux autres qui furent nommés par Galere Maximien : savoir, Severe Auguste & Maximin Cesar. Peut-être aussi Constantin fut-il substitué à Severe après sa mort. En général, il est difficile de marquer au juste les Consuls entre les années 308 & 313, parce que ce n'étoient point les mêmes par-tout, & qu'il y en avoit en Italie qui n'étoient point reconnus dans le reste de l'Empire.

(2) Ces deux Consuls ne furent pas reconnus à Rome pendant les trois premiers mois. A leur place Maxence s'y fit déclarer Consul avec son fils M. Aurelius Romulus.

(3) Ce furent les Consuls qui furent reconnus à Rome ; mais on ne connoît point ceux qui furent élus dans les Provinces, ni même s'il y en eut. L'usage le plus commun fut de dater cette année 309, *post Consulatum Maximiani X, & Galerii VII.*

(4) Dans les Fastes de Théon, on voit Consuls cette année Andronicus & Probus, peut-être furent-ils substitués à Maxence.

Ans de J. C.	*Ans de Rome.*
315 Flav. Valer. Constantinus Aug. IV, Publ. Valer. Licinianus Licinius Aug. IV.	1068
316 Sabinus, Rufinus.	1069
317 Ovinius Gallicanus, Bassus. leur Consulat ne commença que le 17 Fevrier.	1070
318 Licinius Aug. V, Flav. Julius Crispus Cæsar, *fils de Constantin.*	1071
319 Constantius Aug. V, *avec son fils*, Valerius Licinianus Licinius Cæsar, *fils de l'Empereur Licinius.*	1072
320 Constantinus Aug. VI, Fl. Valerius Constantinus Cæsar.	1073
321 Crispus Cæsar II, Constantinus Cæsar II.	1074
322 Petronius Probianus, Anicius Julianus.	1075
323 Acilius Severus, Vettius Rufinus.	1076
324 Flav. Julius Crispus Cæsar III, Flav. Valerius Constantinus Cæsar III.	1077
325 Paulinus, Julianus.	1078
326 Constantinus Aug. VII, Fl. Jul. Constantius Cæsar.	1079
327 Fl. Valerius Constantinus, Maximus.	1080
328 Januarius, *ou* Januarinus, Justus.	1081
329 Constantinus Aug. VIII, Constantinus Cæsar IV.	1082
330 Gallicanus, Symmachus.	1083
331 Annius Bassus, Abavius.	1084
332 Pacatianus, Hilarianus.	1085
333 Fl. Delmatius, Zenophilus.	1086
334 L. Ranius Acontius Optatus, Anicius Paulinus Junior.	1087
335 Nullus Constantius, (1) Ceionius Rufius Albinus.	1088
336 Flavius Popilius Nepotianus, (2) Facundus.	1089
337 Felicianus, Tib. Fabius Titianus.	1090
338 Ursus, Polemius.	1091
339 Constantius Aug. II, Flavius Jul. Constans Aug.	1092

(1) Julius Constantius fut père de Gallus & de Julien, qui fut depuis Empereur. Il fut le premier qui ait porté le titre de Patrice avec Le Ran. Avant. Optatus.

(2) Ce Népotianus est le même qui usurpa l'Empire en 350.

Digitized by Google

Ans de J. C.	*Ans de Rome*
340 Acindynus, L. Aradius Valerius Proculus, *ou* Proclus.	1093
341 Anton. Marcellinus, Petronius Probinus.	1094
342 Conſtantius Aug. III, Conſtans Aug. II.	1095
343 M. Memmius Metius Furius Baburius Cæcilianus Proculus, Romulus.	1096
344 Leontius, Salluſtius.	1097
345 Amantius, Albinus.	1098
346 Conſtantius Aug. IV, (1) Conſtans Aug. III.	1099
347 Rufinus, Euſebius.	1100
348 Fl. Philippus, Fl. Salia, *ou* Salius.	1101
349 Ulpius Limenius, Aco Catullinus Philomatius, *ou* Philonianus.	1102
350 Sergius, Nigrinianus.	1103
351 Poſt Conſulatum Sergii & Nigriniani, *dans l'empire non ſoumis au tyran Magnence.* *Dans la partie qui lui étoit ſoumiſe, comme les Gaules, &c.* Magnentius, Gaiſo.	1104
352 Conſtantius Aug. V, Flav. Conſtantius Gallus Cæſar. *Mais ſous Magnence,* Decentius, *ſon frère, &* Paullus.	1105
353 Conſtantius Aug. VI, Conſtantius Gallus Cæſar II.	1106
354 Conſtantius Aug. VII, Conſtantius Gallus Cæſar III.	1107
355 Flav. Arcetio, Q. Flav. Metius Egnatius Lollianus.	1108
356 Conſtantius Aug. VIII, Flav. Claud. Julianus Cæſar.	1109
357 Conſtantius Aug. IX, Julianus Cæſar II.	1110
358 Neratius Cerealis, Datianus.	1111
359 Flavius Euſebius, Flav. Hypatius, *ſon frère.* (2)	1112
360 Conſtantius Aug. X, Julianus Cæſar III.	1113
361 Flav. Taurus, Flav. Florentius.	1114

(1) Les Empereurs ne s'étant point d'abord accordés ſur les Conſuls de cette année, on en mit dans les premiers mois, *poſt Conſulatum Amantii & Abinti.*

(2) Frères d'Euſebie, femme de l'Empereur Conſtance.

Ans de J. C.	*Ans de Rome.*
362 Mamertinus, Nevitta.	1115
363 Julianus Aug. IV, Secundus Salluſtius.	1116
364 Jovinianus Aug. Flav. Varronianus Nobiliſſimus puer.	1117
365 Flav. Valentinianus Aug. Flav. Valens Aug.	1118
366 Gratianus Nobiliſſimus puer, Dagalaiphus.	1119
367 Lupicinus, Jovinus.	1120
368 Valentinianus Aug. II, Valens Aug. II.	1121
369 Valentinianus Nobiliſſimus puer, (1) Victor.	1122
370 Valentinianus Aug. III, Valens Aug. III.	1123
371 Flav. Gratianus Aug. II, Sextus Anicius Petronius Probus.	1124
372 Domitius Modeſtus, Arintheus.	1125
373 Valentinianus Aug. IV, Valens Aug. IV.	1126
374 Gratianus Aug. III, Equitius.	1127
375 Poſt Conſulatum Gratiani & Equitii (2)	1128
376 Valens Aug. V, Valentinianus Junior Aug.	1129
377 Gratianus Aug. IV, Flavius Merobaudes.	1130
378 Valens Aug. VI, Valentianus Junior Aug. II.	1131
379 Decimus Magnus Auſonius, Q. Clodius Hermogenianus Olybrius.	1132
380 Flav. Gratianus Aug. V, Flavius Theodoſius Aug.	1133
381 Flavius Eucherius, (3) Flavius Syagrius.	1134
382 Antonius, Afranius Syagrius.	1135
383 Fl. Merobaudes II, *en Occident.* Flav. Saturninus, *en Orient.*	1136
384 Clearchus, *en Orient.* Flav. Richomeres, *en Occident.* (4)	1137
385 Flav. Arcadius Aug. Bauto.	1138

(1) Le jeune Valentinien, nommé auſſi Galatès, étoit fils de l'Empereur Valens, & n'avoit alors que trois ans, étant né le 18 Janvier 366. Il mourut dans l'enfance.

(2) Le meurtre de la guerre fit qu'il n'y eut point cette année de Conſuls.

(3) Le prénom de Flavius, dit Muratori, qui commença depuis Conſtantin à devenir commun parmi les Généraux, fut probablement un titre d'honneur qu'ils obtinrent des Empereurs, qui ſe faiſoient gloire eux-mêmes de le porter.

(4) Ou Richimer, Franc de nation. Il fut père de Théodoſic, Roi des Francs.

Digitized by Google

Ans de J. C.	*Ans de Rome.*
386 Flav. Honorius Nobiliſſimus puer, Evodius.	1139
387 Valentinianus Aug. III, Eutropius.	1140
388 Theodoſius Aug. II, Cynegius. (1)	1141
389 Fl. Timaſius, Fl. Promotus.	1142
390 Valentinianus Aug. IV, Neoterius.	1143
391 Tatianus, Q. Aurel. Symmachus. } *tous deux en Occident.*	1144
392 Fl. Arcadius Aug. II, Rufinus.	1145
393 Theodoſius Aug. III, Abundantius. (2)	1146
394 Arcadius Aug. III, Honorius Aug. II.	1147
395 Anicius Hermogenianus Olybrius, Anicius Probinus. *Tous les deux pour l'Occident. Ils étoient frères.*	1148
396 Arcadius Aug. IV, Honorius Aug. III.	1149
397 Fl. Cæſarius, Nonius Atticus.	1150
398 Honorius Aug. IV, Fl Eutychianus.	1151
399 Fl. Mallius Theodorus, Eutropius (3)	1152
400 Fl. Stilicho, Aurelianus.	1153
401 Vincentius, Fravita.	1154
402 Arcadius Aug V, Honorius Aug. V.	1155
403 Theodoſius Junior Aug. Fl. Rumoridus.	1156
404 Honorius Aug. VI, Ariſtænetus.	1157
405 Fl. Stilicho II, Anthemius.	1158
406 Arcadius Aug. VI, Anicius Probus.	1159
407 Honorius Aug. VII, Theodoſius Junior Aug. II.	1160
408 Anicius Baſſus, Fl. Philippus.	1161
409 Honorius Aug. VIII, Theodoſius Junior Aug. III. (4)	1162

(1) On voit des inſcriptions qui donnent pour Conſuls de cette année Magnus Maximus Aug. (C'eſt le tyran Maxime) & Fabius Titianus, le même qui fut Préfet de Rome auſſi cette année.

(2) Le tyran Eugène prit cette année le titre de Conſul en Occident.

(3) On ne met point Eutropius dans les actes publics d'Occident. Cet eunuque, le 18 Janvier de cette année, fut privé de tous ſes honneurs, relégué en Chypre, & peu après décapité.

(4) On conſerve à Trèves, dans l'Egliſe de S. Paulin, une inſcription où l'on voit Honorius & le tyran Conſtantin, Conſuls de cette année. Conſtantin avoit pris la pourpre à Arles en 407, & le foible Honorius lui avoit cedé l'Eſpagne avec une partie des Gaules.

Ans de J. C.	*Ans de Rome.*
410 Fl. Varanes, Tertullus, *pour Attale à Rome.*	1163
411 Theodoſius Aug. IV, *ſeul.*	1164
412 Honorius Aug. IX, Theodoſius Aug. V.	1165
413 Lucius, *en Orient.* Heraclianus, *en Occident.* (1)	1166
414 C. Fab. Conſtantius, *en Occident.* (2) Fl. Conſtans, *en Orient.*	1167
415 Honorius Aug. X, Theodoſius Aug. VI.	1168
416 Theodoſius Aug. VII, Junius Quartus Palladius.	1169
417 Honorius Aug. XI, Fl Conſtantius II.	1170
418 Honorius Aug XII, Theodoſius Aug. VIII.	1171
419 Monaxius, Plintha.	1172
420 Theodoſius Aug. IX, Fl. Conſtantius III.	1173
421 Euſtathius, Agricola.	1174
422 Honorius Aug. XIII, Theodoſius Aug. X.	1175
423 Aſclepiodotus, Fl. Avitus Marinianus.	1176
424 Caſtinus, Victor.	1177
425 Theodoſius Aug. XI, Valentinianus Cæſar.	1178
426 Theodoſius Aug. XII, Valentinianus Aug. II.	1179
427 Hierius, *ou* Hierius, Ardaburius.	1180
428 Flavius Felix, Taurus.	1181
429 Florentius, Dynamius, *ou* Dionyſius.	1182
430 Theodoſius Aug. XIII, Valentinianus Aug. III.	1183
431 Baſſus, Flavius Antiochus.	1184
432 Flavius Actius, Valerius.	1185
433 Theodoſius Aug XIV, Petronius Maximus.	1186
434 Areobindus, *ou* Aviovindus, Aſpar.	1187

(1) Il fut mis à mort pour crime de révolte cette année, & l'on effaça ſon nom de tous les actes publics & particuliers. C'eſt pour cette raiſon que pluſieurs Chroniques ne marquent point Conſul de cette année que Lucius.

(2) Tels ſont les prénom, nom & ſurnom de ce Conſul, qui fut pere de l'Empereur Valentinien III, & Empereur lui-même.

Digitized by Google

An de J. C.	*An de Rome.*	
435		Theodosius Aug. XV, Valentinianus Aug. IV.
436	1188	Flavius Anthemius Isidorus, Flavius Senator. } *tous deux créés en Orient.*
437	1189	Aëtius II, Sigisvultus, *ou* Sigisboldus.
438	1190	Theodosius Aug. XVI, An. Acil. Glabrio Faustus.
439	1191	Theodosius Aug. XVII, Festus.
440	1192	Valentinianus Aug. V, Anatolius.
441	1193	Cyrus, *seul en Orient. Il n'y eut point cette année de Consul en Occident.*
442	1194	Eudoxius, Dioscorus.
443	1195	Petronius Maximus II, Paterius, *ou* Paternus.
444	1196	Theodosius Aug. XVIII, Albinus.
445	1197	Valentinianus Aug. VI, Nomus, *ou* Nonius, *appelé aussi dans quelques inscriptions* Albinius.
446	1198	Fl. Aëtius III, Q. Aurelius Symmachus. } *tous les deux en Occident.*
447	1199	Callipius, *ou* Alypius, *en Occident.* (1)
448	1200	Ardaburius, *en Orient.* Fl. Zeno, Rufius Prætextatus Postumianus.
449	1201	Fl. Asturius, Fl. Protogenes.
450	1202	Valentinianus Aug. VII, Gennadius Avienus.
451	1203	Fl. Marcianus Aug. Fl. Adelphius.
452	1204	Sporatius, Fl. Herculanus.
453	1205	Vincomalus, Opilio.
454	1206	Studius, Aëtius, *différent du célèbre Aëtius.*
455	1207	Valentinianus Aug. VIII, Anthemius.
456	1208	Varanes, Johannes. } *en Orient.* Eparchius Avitus Aug. *en Occident.*
457	1209	Fl. Constantinus, Rufus.
458	1210	Fl. Leo Aug. Fl. Jul. Val. Majorianus Aug.
459	1211	Fl. Ricimer, Patricius.
460	1212	Magnus, Apollonius.
461	1213	Severinus, Dagalaifus.
462	1214	Leo Aug. II, Libius Severus Aug. (2)
463	1215	Fl. Cæcinna Basilius, Vivianus.
464	1216	Rusticius, *ou* Rusticus, Fl. Anycius Olybrius.
465	1217	Fl. Basiliscus, Herminiricus, *ou* Armanaricus.
466	1218	Leo Aug. III, Tatianus.
467	1219	Pusæus, Johannes.
468	1220	Anthemius Aug. II, *seul*,
469	1221	Marcianus, Zeno Isauricus.
470	1222	Jordanes, Severus.
471	1223	Leo Aug. IV, Proclianus.
472	1224	Festus, Marcianus.
473	1225	Leo Aug. V, *seul.*
474	1226	Leo Junior Aug. *seul.*
475	1227	Zeno Aug. II, *seul*, *ou* post Conf. Leonis Jun.
476	1228	Basiliscus II, Armatus *Zénon le fit mourir la même ann.*
477	1229	Post Conf. Basilisci II, & Armati,
478	1230	Illus, *ou* Hellus, *seul.*
479	1231	Zeno Aug. III, *seul.*
480	1232	Basilius Junior V. C. *seul*, *ou* post Conf. Zenonis III.
481	1233	Placidus, *seul.*
482	1234	Trocondus, Severinus Junior.
483	1235	Faustus, *seul*, *ou* post Conf. Trocondi,
484	1236	Theodoricus, *Roi des Goths*, Venantius.
485	1237	Q. Aurel. Memmius Symmachus. Junior, *seul*, *ou* post Conf Theodorici V. C.
486	1238	Decius, Longinus.
487	1239	Boëtius V. C. *seul.*
488	1240	Dynamius, Sifidius.
489	1241	Probinus, Eusebius.
490	1242	Fl. Faustus Junior, Fl. Longinus II.
491	1243	Fl. Olybrius Junior, *seul.*
492	1244	Fl. Anastasius Aug.
	1245	Fl. Rufus, *ou* Rufinus.

(1) Sous ces deux Consuls les Novelles de Théodose furent publiées. Valentinien les confirma l'année suivante.

(2) Sévère ne fut reconnu cette année ni en qualité d'Empereur, ni en qualité de Consul, dans l'Orient. Les Fastes Siciliens & l'anonyme de Scaliger lui donnent Serpentius pour Collegue.

Digitized by Google

Ans de J. C.	Ans de Rome.
493 Eufebius II, Albinus.	1246
494 Turcius Rufius Apronianus Asterius, Fl. Præfidius.	1247
495 Fl. Viator V. C. *feul, en Occident.*	1248
496 Paulus, *feul*, ou poſt Conſ. Viatoris.	1249
497 Anaſtaſius Aug. II, *feul*, ou poſt Conſ. Viatoris II.	1250
498 Johannes Scytha, Paulinus.	1251
499 Johannes Gibbus, *feul.* (1)	1252
500 Fl. Hypatius, Patricius.	1253
501 Ruf. Mag. Fauſtus Avienus, Fl. Pompeius.	1254
502 Fl. Avienus Junior, Probus.	1255
503 Dexicrates, Voluſianus.	1256
504 Cethegus, *feul, en Occident.*	1257
505 Sabinianus, Theodorus.	1258
506 Areobindus, Meſſala.	1259
507 Anaſtaſius Aug. III, Venantius.	1260
508 Celer, Venantius Junior.	1261
509 Importunus, *feul, appelé* Opportunus, *mal-à-propos par quelques-uns. Il fut Conſul en Occident.*	1262
510 Anicius Manlius Severinus Boëtius V. C. *feul.*	1263
511 Secundinus, Felix.	1264
512 Paulus, Muſchianus, *ou* Muſcianus.	1265
513 Probus, Clementinus.	1266
514 Senator V. C. (Magnus Aurel. Caſſiodorus) *feul, en Occident.*	1267
515 Anthemius, Florentinus, *ou* Florentius.	1268
516 Petrus V. C. *feul, en Occident.*	1269
517 Anaſtaſius, *différent de l'Empereur*, (2) Agapitus.	1270
518 Magnus V. C., *feul, en Orient.*	1271
519 Juſtinus Aug. Eutharicus.	1272
520 Vitalianus, Ruſticus, *ou* Ruſticius.	1273

(1) Quelques-uns y joignent Aſclépion, fondés ſur deux lois du Code Juſtinien; mais ce Code abonde en fauſſes dates.

(2) On conſerve à Liège des Diptyques Conſulaires, que ce Conſul avoit envoyés à l'Evêque de Tongres, & à la tête deſquels il ſe donne, pour marque de ſa haute nobleſſe, les noms & les titres ſuivans: *Flavius Anaſtaſius Paulus Probus Sabinianus Pompeius, vir illuſtris, Comes Domeſticorum & quæſtor, Conſul ordinarius.*

Ans de J. C.	Ans de Rome.
521 Juſtinianus, Valerius.	1274
522 Symmachus, Boëtius.	1275
523 Fl. Anicius Maximus, *feul en Occid.*	1276
524 Juſtinus Aug. II, Opilio.	1277
525 Fl. Theodorus Philoxenus, Anicius Probus Junior.	1278
526 Olybrius, *feul, en Occident.*	1279
527 Vettius Agorius Baſilius Mavortius, *feul, en Occident.*	1280
528 Juſtinianus Aug. II, *feul.*	1281
529 Decius Junior V. C. *feul, en Occident.*	1282
530 Fl. Lampadius, Oreſtes.	1283
531 Poſt Conſulatum Lampadii & Oreſtis.	1284
532 Poſt Conſulatum Lampadii & Oreſtis II.	1285
533 Juſtinianus Aug. III, *feul.*	1286
534 Juſtinianus Aug. IV, Fl. Theod Paulinus Junior. *C'eſt le dernier Conſul d'Occident.*	1287
535 Fl. Beliſarius, *feul en Orient.* Poſt Conſ. Paulini, *en Occident.*	1288
536 Poſt. Conſ. Fl. Beliſarii, *en Orient.* Poſt Conſ. Paulini II, *en Occident.*	1289
537 Poſt Conſ. Beliſarii II, *en Orient*, Poſt Conſ. Paulini *anno III*, *en Occ.*	1290
538 Fl. Joannes, *feul, en Orient.*	1291
539 Fl. Appio, *feul, en Orient.* Poſt Conſulatum Paulini V, *en Occident.*	1292
540 Fl. Juſtinus Junior, *feul, en Occident. Les années qui ſuivirent le Conſulat de ce Juſtin, différent de l'Empereur Juſtin le jeune, furent quelquefois, mais rarement, datées en Occident: POST JUSTINUM, ou POST CONSULATUM JUSTINI: témoin l'inſcription qu'on voit ſur le tombeau de S. Aurélien, Archevêque d'Arles, dans la chapelle de S. Nizier à Lyon, laquelle porte que ce Saint mourut la XII année après le Conſulat de Juſtin: témoin encore l'épitaphe de S. Nizier, Evêque de Lyon, à la fin de laquelle on lit, ſuivant Sévert, dans ſa chronologie des Archevêques de Lyon, OBIIT IV NONIS (NONAS) APRILIS SEU XXXIII, POST JUSTINUM ET INDICTIONE SEXTA, ce qui revient au 2 Avril 573.*	1293
541 Fl. Baſilius Junior, *en Orient. C'eſt le dernier particulier qui a été Conſul.*	1294
542 Poſt Conſulatum Baſilii V. C.	1295

Digitized by Google

Ans de J. C.	*Ans de Rome.*	
543	1296	Post Consulatum Basilii, *anno II.*
544	1297	Post Consulatum Basilii, *anno III.*
545	1298	Post Conf. Basilii, *anno IV, & ainſi des années ſuivantes, en ajoutant un de chaque année. Cette manière de compter les années, POST CONSULATUM BASILII ANNO PRIMO, en 542, eſt très-commune, & c'eſt celle de Juſtinien dans ſes Novelles, & des Papes dans leurs Lettres. Mais il y en a une autre plus aiſée, qui eſt de Victor de Tunnone. Il marque l'an 542, par la ſeconde année d'après Le Conſulat de Baſile, au-lieu de le marquer par la première; l'an 543, par la troiſième année, au-lieu de la ſeconde après le même Conſulat, & ainſi des autres, en comptant toujours une année plus que n'en comptent ceux qui marquent l'an 542 par la première année après le Conſulat de Baſile. La manière de compter de Victor, quoique plus rare que l'autre, ne doit point être oubliée. Ceux qui la négligent ſont expoſés à des Anachroniſmes d'un an.* *Il n'y a plus de Conſul juſqu'à Juſtin le jeune, qui en prit le titre le premier Janvier de l'an 566, & en transfére le nom & la dignité aux ſeuls Empereurs. C'étoit la 25e année après le Conſulat de Baſile, ſelon la plus commune manière de compter, ou la 26e ſelon la moins commune, que nous avons dit être de Victor de Tunnone. Depuis ce temps, les Empereurs furent les ſeuls Conſuls, & chacun d'eux pour une fois ſeulement; de maniére qu'après leur premier Conſulat, on comptoit les années ſuivantes avec la formule POST CONSULATUM, juſqu'à ce qu'ils ceſſaſſent de régner; ce qui fut imité par les premiers Empereurs François.* (Voyez Pagi, *Crit. ad an.* 567, & Muratori, *Annali d'Italia, t. III, pp.* 464, 468.)

CONSULAIRES, ou de FAMILLE (médailles). Le Roi Servius-Tullius fut le premier ſous lequel on frappa à Rome de la monnoie de bronze, *Servius Rex primus ſignavit as*, dit Pline. Ce Prince y fit graver la figure d'un bœuf, ou d'un bélier, ſuivant le même Auteur. Varron, dans les fragmens qui nous reſtent, & Caſſiodore, (*Caſſiod. Var. l. VII.* 32.) attribuent de même à Servius-Tullius l'origine de la monnoie de bronze. Il n'y en eut point d'autre à Rome avant l'an 485 de ſa fondation. Toutes les pièces qui furent frappées dans cet intervalle de temps, étoient, ou des *aſſes*, ou des parties de l'*as*, telles que les *ſemiſſes*, *quadrantes*, *ſextantes*, &c. Ordinairement, pour marquer la valeur de chaque pièce de monnoie, on y gravoit autant de points qu'elle valoit d'onces. Les cabinets des curieux ſont encore aujourd'hui remplis de ces anciennes monnoies. Le Père du Molinet a donné les deſſins de quelques-unes, dans ſon cabinet de Sainte Geneviève; ſon exemple a été ſuivi par Béger, dans le tréſor de Brandebourg, par Baudelot, dans ſes réflexions ſur les deux plus anciennes monnoies d'or Romaines, & par le P. de Vitry, dans un article des Mémoires de Trévoux. Ces *aſſes* ſont véritablement les plus anciennes médailles latines. Les médailles des familles Romaines, qu'on appelle communément médailles *Conſulaires*, n'ont été frappées (au moins la plupart) ni par les ordres de ceux dont elles portent le nom, ni même de leur vivant. C'étoit les Directeurs de la monnoie, autrement les Triumvirs Monétaires, qui commencèrent à y faire mettre les noms de leurs ancêtres ou des hommes illuſtres de leurs maiſons. Il y a grande apparence que cet uſage ne s'eſt introduit que vers le milieu du ſeptième ſiècle de Rome. Si l'on avoit en effet frappé des médailles *Conſulaires* dès le temps où la monnoie d'argent commença d'avoir cours, nous nous appercevrions d'une très grande différence entre celles de ces médailles qui furent frappées les premières, & celles qui ne remontent pas au-delà de Jules-Céſar & d'Auguſte; nous diſtinguerions les progrès que l'art de battre monnoie a fait inſenſiblement depuis ſon commencement juſqu'à ſa perfection. Mais ſi l'on compare entre-elles les médailles des familles Romaines, on verra au contraire qu'elles paroiſſent preſque toutes de la même fabrique, & qu'il n'y a entre les plus imparfaites & celles qui ſont les mieux frappées qu'une très-légère différence: en ſorte qu'on ſera forcé de convenir que même les plus anciennes ſont d'un temps où l'art commençoit déjà d'approcher de ſa perfection. Cette reſſemblance, qui eſt frappante, porte à croire que l'uſage de graver ſur la monnoie les noms des grands Hommes & des Magiſtrats, ne s'eſt introduit à Rome que vers le temps de Marius & de Sylla.

Les médailles *Conſulaires* forment une ſuite nombreuſe, qui pourroit aller juſqu'à deux ou trois mille. Elle offre peu de choſes curieuſes, ſoit pour les légendes, ſoit pour les types, ſi ce n'eſt dans les médailles qui ont été frappées depuis la décadence de la République, & qui devroient commencer naturellement la ſuite des Impériales. Avant ce temps, ces médailles portent ſimplement la tête de Rome caſquée, ou celle de quelque Déité, & le revers eſt ordinairement une Victoire traînée dans un char, à deux ou à quatre chevaux.

Digitized by Google

Il eſt vrai que vers le ſeptième ſiècle de Rome, les Triumvirs Monétaires ſe donnèrent la liberté de mettre ſur les médailles les têtes des hommes illuſtres, qu'ils comptoient parmi leurs ancêtres, & de les y repréſenter, ſoit ſous leur figure propre, ſoit ſous celle de la Divinité tutélaire de leur famille. Cet uſage eut lieu juſqu'à la décadence de la République, que l'on commença à graver ſur les médailles les têtes de Jules Céſar, des Conjurés qui le tuèrent, des Triumvirs qui envahirent la ſouveraine puiſſance, & de tous ceux qui eurent depuis part au gouvernement. Car juſqu'à cette époque, il ne fut permis à perſonne de graver ſa tête ſur la monnoie. Ce privilége étant regardé comme une ſuite de la royauté, dont le nom même fut juſqu'alors odieux aux Romains.

Quand donc vous trouverez ſur les médailles *Conſulaires* la tête de Romulus & des premiers Rois des Romains, celles de Metellus, de Régulus, de Caldus, ou d'autres ſemblables, il ne faut pas croire qu'elles ayent été frappées du vivant de ceux qu'elles repréſentent, puiſque du temps des *Rois*, par exemple, la monnoie d'argent n'étoit pas en uſage; mais dans la ſuite quelques-uns de leurs deſcendans, étant chargés du ſoin des monnoies, en ont fait battre en l'honneur de leurs ancêtres, comme un monument & une preuve de leur propre nobleſſe.

Il faut obſerver pour l'arrangement des *Conſulaires*; qu'elles ſont preſque toutes d'argent, & de la troiſième grandeur (parce que ce ſont, ou des deniers Romains, ou des quinaires, ou des ſeſterces). qu'on en trouve néanmoins de tout métal, & même des trois grandeurs dans le bronze; mais avec cette différence qu'à peine en a-t'on 50 ou 60 d'or, & 400 de bronze; au-lieu que l'on en connoit près de 2000 d'argent. C'eſt pourquoi on place l'or & l'argent avec le petit bronze; & l'on met à la ſuite les grand & moyen bronze mêlés enſemble.

Dans le *Theſaurus Morellianus*, qui eſt l'ouvrage le plus étendu ſur les médailles *Conſulaires*, on trouve 206 familles Romaines, dont il a fait graver 2415 médailles, ſans comprendre dans ce nombre les médailles qu'on n'a pu attribuer à aucune famille particulière, & qui vont à 135, ni les médailles *Conſulaires*, qui ne ſe trouvent que dans les faſtes de Goltzius.

La ſuite des familles ſe peut faire en deux manières: 1°. comme Urſin l'a faite, c'eſt-à-dire, par ordre alphabétique des noms différens des familles, qui ſe liſent ſur les médailles, mettant enſemble toutes celles qui paroiſſent appartenir à la même maiſon. Cette manière a moins d'agrément; mais elle eſt réelle & véritable; 2°. comme Goltzius l'a faite, c'eſt-à-dire, par les faſtes *Conſulaires*, mettant à chaque année les médailles des Conſuls de cette année. Cette ſeconde manière eſt belle & ſavante; mais par malheur elle n'a que de l'apparence, & dans la vérité l'exécution en eſt impoſſible. D'abord nous n'avons aucune médaille des premiers Conſuls, depuis l'an 244 juſqu'à l'an 485, ce qui a obligé Goltzius de mettre à leur place ſeulement les noms de ces Magiſtrats, ſelon qu'ils ſe trouvent dans les faſtes. Enſuite depuis l'an 485 juſqu'à l'empire d'Auguſte, les médailles que Goltzius rapporte n'ont été frappées, ni par les Conſuls, ni pour les Conſuls dont elles portent le nom, mais ſeulement par les Monétaires, qui étant de la même famille, ont voulu conſerver leur nom ou celui de leurs ancêtres.

Les médailles *Conſulaires* n'ont point été contrefaites auſſi fréquemment que les médailles des Rois Grecs & les Impériales. Comme on a moins d'empreſſement à rechercher cette eſpèce de médailles, dont il y a peu de belles ſuites, les fauſſaires n'ont pas autant cherché à les contrefaire que les autres. D'abord on en trouve peu d'une conſervation aſſez parfaite, pour être propre à former un beau moule; de plus, à l'exception des *Conſulaires*, reſtituées par l'ordre de l'Empereur Trajan & de très-peu d'autres, toutes ces médailles ne valent guère que leur poids; ce qui n'a pas donné lieu aux fauſſaires de les imiter. On ne croit pas qu'il y en ait de coin moderne; mais on n'aſſureroit pas non plus qu'il ne puiſſe s'en trouver de moulées.

Digitized by Google

MÉDAILLES DES FAMILLES, ou CONSULAIRES,

Publiées par MOREL.

N. B. On place à la suite des *Consulaires* les *as*, les *semis*, les *dodrans*, les *quadrans*, les *sextens*, les *stips*, les *festerces*, & les médailles de *Rome*, qui reſſemblent par leur fabrique aux précédentes.

ABURIA. Cette famille a 5 médailles.
ACCOLLIA en a 1
ACILIA. 18
AEBUTIA. 4
AELIA. 24
AEMILIA. 43
AFRANIA. 8
ALITIA. 1
ALLIENA. 1
ANNIA. 28
ANTESTIA. 7
ANTIA. 3
ANTISTIA. 5
ANTONIA. 130
APPULLEIA. 3
APRONIA. 5
AQUILLIA. 12
ARRIA. 7
ASINIA. 6
ATIA. 1
ATILIA. 8
ATTIA. 1
AUFIDIA. 2
AURELIA. 17
AXSIA. 8
BAEBIA. 8
BELLIA. 2
BETILIENA. 1
CAECILIA. 35
CAECINA. 1
CAELIA. 1
CAESENNTA. 5
CAESIA. 1
CALIDIA. 1
CALPURNIA. 150
CANINNIA. 8
CARISIA. 23
CASSIA. 37
CESTIA. 6
CIPIA. 2
CLAUDIA. 43
CLOVIA. 1
CLOVLIA. 6
COCCEIA. 1
COELIA. 21
COMINIA. 1
CONSIDIA. 10
COPONIA. 3
CORDIA. 4
CORNELIA. 121
CORNUFICIA. 3
COSCONIA. 1
COSSUTIA. 11
CREPEREIA. 6
CREPUSIA. 33
CRITONIA. 1
CUPIENNIA. 2
CURIATIA. 5
CURTIA. 4
DIDIA. 3
DOMITIA. 19
DURMIA. 7
EGNATIA. 10
EGNATULEIA. 1
EPPIA. 2
EPRIA. 1
FABIA. 38
FABRICIA. 2
FABRINIA. 3
FADIA. 1
FANNIA. 2
FARSULEIA. 11
FLAMINIA. 4
FLAVIA. 3
FONTEIA. 30
FUFIA. 2
FULVIA. 11
FUNDANIA. 5
FURIA. 10
GALLIA. 3
GELLIA. 3
GESSIA. 3
GRANIA. 2
HERENNIA. 15
HIRTIA. 1
HORATIA. 4
HOSIDIA. 2
HOSTILIA. 5
ITIA. 1
JULIA. 122
JUNIA. 75
JUVENTIA. 3
LAETILIA. 2
LICINIA. 31
LIVIA. 2
LIVINEIA. 13
LOLLIA. 12
LUCILIA. 1
LUCRETIA. 11
LURIA. 7
LUTATIA. 3
MAECIA. 3
MAECILIA. 4
MAENIA. 4
MAIANIA. 2
MAMILIA. 18
MANLIA. 8
MARCIA. 42
MARIA. 46
MEMMIA. 15
MESCINIA. 6
METTIA. 8
MINATIA. 3
MINDIA. 4
MINETA. 3
MINUTIA. 10
MITREIA. 2
MUCIA. 2
MUNATIA. 3
MUSSIDIA. 20
NAEVIA. 27
NASIDIA. 3
NERATIA. 2
NERIA. 1
NONIA. 3
NORBANA. 26
NOVIA. 2
NUMITORIA. 5
NUMONIA. 1
OCTAVIA. 2
OGULNIA. 5
OPEIMIA. 7
OPPIA. 9
PAPIA. 63
PAPIRIA. 16
PEDANIA. 2
PETILLIA. 2
PETRONIA. 19
PINARIA. 10
PLAETORIA. 57
PLANCIA. 8
PLAUTIA. 9
PLOTIA. 4
POBLICIA. 15
POMPEIA. 33
POMPONIA. 33
PORCIA. 26
POSTUMIA. 12
PROCILIA. 2
PROCULEIA. 12
PUPIA. 3
QUINCTIA. 12
QUINCTILIA. 3
RABIRIA. 1
RENIA. 1
ROSCIA. 43
RUBELLIA. 1
RUBRIA. 10
RUSTIA. 2
RUSTICELIA. 1
RUTILIA. 1
SALVIA. 4
SALUSTIA. 2
SANQUINIA. 4
SATRIENA. 22
SAUFEIA. 5
SCRIBONIA. 6
SEMPRONIA. 22
SENTIA. 31
SEPULLIA. 6
SERGIA. 1
SERVILIA. 25
SESTIA. 4
SEXTILIA. 2
SICINIA. 3
SILIA. 4
SOSIA. 3
SPURILIA. 1
STATIA. 2
STATILIA. 4
SUILLIA. 1
SULPICIA. 32
TADIA. 2
TARQUITIA. 2
TERENTIA. 14
THORIA. 2
TITIA. 6
TITINIA. 2
TITURIA. 33
TREBANIA. 4
TULLIA. 3
VALERIA. 34
VARGUNTEIA. 3
VENTIDIA. 3
VERGILIA. 6

VERRIA.

Digitized by Google

VERRIA.	1	ATTEIA.	1
VETTIA.	1	AUFIDIA.	1
VETURIA.	3	AURELIA.	8
VIBIA.	70	AUTRONIA.	3
VINICIA.	4	BAEBIA.	1
VIPSANIA.	12	CAECILA.	17
VITELLIA.	1	CAEDICIA.	1
UMMIDIA.	3	CALVISIA.	2
VOCONIA.	3	CALPURNIA.	10
VOLTEIA.	34	CANIDIA.	3
VOLUMNIA.	2	CANINIA.	3
INCERTA.	135	CARISIA.	3
MISCELLANEA.	20	CARVILIA.	2
		CASSIA.	3
		CESTIA.	1
Médailles de Familles qui ne sont connues que dans Goltzius & dans quelques autres Antiquaires, mais que Morel a cru devoir publier.		CICEREIA.	1
		CLAUDIA.	28
		COCCEIA.	2
		CORNELIA.	44
		COSSUTIA.	1
		DIDIA.	1
		DUILIA.	3
		DOMITIA.	7
		DURMIA.	1
ACILIA.	5	EGNATIA.	1
ALLIA.	1	FABIA.	15
AELIA.	3	FLAMINIA.	4
AEMILIA.	69	FLAVIA.	2
ALBIA.	2	FONTEIA.	1
ALFINIA.	1	FUFIA.	1
ANICIA.	1	FULVIA.	15
ANNIA.	3	FURIA.	5
ANTIA.	1	FURNIA.	1
ANTISTIA.	1	GABINIA.	1
ANTONIA.	88	GELLIA.	4
APPULEIA.	4	GINUTIA.	1
APRONIA.	5	HELVIA.	1
AQUILLIA.	2	HERENNIA.	1
ARRUNTIA.	1	HERMINIA.	1
ASINIA.	3	HIRTIA.	1
ATILIA.	12	HORTENSIA.	2
		HORATIA.	1
		HOSTILIA.	4
		JULIA.	60
		JUNIA.	16
		JUVENTIA.	1
		LAELIA.	3
		LAETORIA.	1
		LICINIA.	14
		LIVINEIA.	5
		LIVIA.	6
		LOLLIA.	1
		LUCRETIA.	2
		LUTATIA.	4
		MAECILIA.	1
		MAMILIA.	1
		MANILIA.	3
		MANLIA.	9
		MARCIA.	10
		MARIA.	8
		MUCIA.	3
		MESCINIA.	6
		MINUCIA.	6
		MUMMIA.	3
		MUNATIA.	9
		MUSSIDIA.	15
		NAUTIA.	1
		NONIA.	5
		NORBANA.	1
		OCTAVIA.	3
		OGULNIA.	1
		OPIMIA.	1
		PAPIA.	1
		PAPIRIA.	5
		PASSIENA.	1
		PEDIA.	2
		PERPERNA.	3
		PETILLIA.	3
		PLAUTIA.	2
		POBLICIA.	1
		PINARIA.	1
		POMPEIA.	7
		POMPONIA.	2
		PONTINIA.	1
		POPILLIA.	3
		POPPEA.	2
		PORCIA.	3
		POSTUMIA.	10
		PUPIA.	1
		QUINCTIA.	6
		QUINCTILIA.	1
		RUBRIA.	1
		RUPILIA.	2
		RUTILIA.	1
		SANQUINIA.	2
		SEMPRONIA.	25
		SENTIA.	2
		SEPULLIA.	12
		SERGIA.	1
		SCRIBONIA.	1
		SERVILIA.	7
		SEXTIA.	2
		SILIA.	2
		SOSIA.	1
		STATILIA.	4
		SULPICIA.	9
		TARIA.	1
		TERENTIA.	4
		TITIA.	1
		TREBONIA.	1
		TULLIA.	6
		VALERIA.	28
		VALGIA.	1
		VATINIA.	2
		VENTIDIA.	1
		VETURIA.	4
		VIBIA.	4
		VILLIA.	1
		VINICIA.	2
		VIPSANIA.	8
		VIRGINIA.	1
		VISELLIA.	1
		VOLCATIA.	1

Surnoms des Familles Romaines qui se lisent sur leurs Médailles.

ACHAICUS.	*famille* Mummia.	ASINA	*famille.* Cornelia.
ACIDINUS.	Manlia.	ASPER.	Trebonia.
ACISCULUS.	Valeria.	ASPRENAS.	Nonia.
ÆMILIANUS.	Cornelia.	ATRATINUS.	Sempronia.
AFRICANUS.	Cornelia.	ATTICUS.	Manlia.
AGRIPPA.	Luria, Vipsania.	AUGURINUS.	Minucia.
AHALA.	Servilia.	BALA.	Ælia.
AHENOBARBUS.	Domitia.	BALBUS.	Acilia, Atia, Antonia, Cornelia, Nævia, Thoria.
AISPERNINUS.	Claudia.		
ALBINUS.	Junia, Postumia.		
AMBUSTUS.	Fabia.	BALEARICUS.	Cæcilia.
ANTIATICUS.	Mænia.	BARBATUS.	Antonia.
ASIAGENES.	Cornelia.	BARBULA.	Æmilia.

Digitized by Google

BASSUS. . . .	*familie.*	Betilieno, Ventidia.	
BESTIA.		Calpurnia.	
BIBULUS.		Calpurnia.	
BLÆSUS.		Sempronia.	
BLANDUS.		Rubellia.	
BLASIO.		Cornelia, Helvia.	
BROCCHUS.		Furia.	
BRUTUS.		Junia.	
BUCA.		Æmilia.	
BULBUS.		Atilia.	
BURSIO.		Julia.	
BUTEO.		Fabia.	
CÆPIO.		Servilia.	
CÆSAR.		Julia.	
CÆSONIUS.		Calpurnia.	
CALATINUS.		Atilia.	
CALDUS.		Cœlia.	
CALENUS.		Fufia.	
CALLAICUS.		Junia.	
CALVINUS.		Domitia, Seftia.	
CALVUS.		Cæcilia, Cornelia.	
CAMILLUS.		Furia.	
CAPELLA.		Nævia.	
CAPITO.		Atteia, Fonteia, Maria Oppia.	
CAPITOLINUS.		Petilia.	
CAPRARIUS.		Cæcilia.	
CARBO.		Papiria.	
CARINAS.		Albia.	
CASCA.		Servilia.	
CATO.		Porcia.	
CATULUS.		Lutacia, Valeria.	
CATUS.		Ælia.	
CAUDINUS.		Cornelia.	
CELER.		Cæcilia, Caffia.	
CENTHO.		Claudia.	
CELSUS.		Papia.	
CENSORINUS.		Marcia.	
CENTUMALUS.		Fulvia.	
CERCO.		Lutatia.	
CESTIANUS.		Plætoria.	
CETHEGUS.		Cornelia.	
CICERO.		Tullia.	
CILO.		Flaminia.	
CINA.		Cornelia.	
CLASSICUS.		Lollia.	
CLAUDIANUS.		Livia.	
CLODIANUS.		Cornelia.	
COCLES.		Horatia.	
CORDUS.		Mucia.	
CORNUTUS.		Cæcilia.	
CORVINUS.		Valeria.	
COSTA.		Pedania.	
COTTA.		Aurelia.	
CRASSIPES.		Furia.	
CRASSUS.		Cæcilia, Canidia, Claudia, Licinia.	
CRETICUS.		Cæcilia.	
CRISPINUS.		Quinctia.	
CULEO.		Terentia.	

CURIO. . . .	*familie.*	Scribonia.
DECULA.		Tullia.
DELMATICUS.		Cæcilia.
DOLABELLA.		Cornelia.
DOSSENUS.		Rubria.
DRUSUS.		Claudia, Livia.
EBURNUS.		Fabia.
FABATUS.		Rofcia.
FALTO.		Valeria.
FIGULUS.		Marcia.
FIMBRIA.		Flavia.
FLACCUS.		Fulvia, Norbana, Pompponia, Valeria.
FLAMININUS.		Quinctia.
FLORUS.		Aquilia.
FRUGI.		Calpurnia.
GALBA.		Sulpicia.
GALLUS.		Anicia, Afinia, Caninia, Sulpicia.
GEMINUS.		Aburia, Servilia.
GETA.		Hoftidia, Licinia.
GLABRIO.		Acilia.
GLYCIA.		Claudia.
HABITUS.		Vibia.
HEMICYCLUS.		Flavia.
HISPALUS.		Cornelia.
HISPANIENSIS.		Fabia.
HYPSÆUS.		Plautia.
ISAURICUS.		Servilia.
JUDEX.		Vettia.
JUNIANUS.		Licinia.
LABEO.		Fabia.
LABIENUS.		Atia.
LÆCA.		Porcia.
LÆNAS.		Popilia.
LÆVINUS.		Valeria.
LAMIA.		Ælia.
LARISCOLUS.		Accoleia.
LENTULUS.		Cornelia.
LEPIDUS.		Æmilia.
LIBO.		Julia, Livia, Marcia, Scribonia.
LICINUS.		Fabia, Porcia.
LIMITANUS.		Mamilia.
LIVIANUS.		Æmilia, Terentia.
LONGINUS.		Caffia.
LONGUS.		Manlia, Muffidia, Sempronia.
LUCULLUS.		Licinia, Terentia.
LUPERCUS.		Gallia.
LUPUS.		Rutilia.
LUSCUS.		Anicia.
MACEDONICUS.		Cæcilia.
MACER.		Licinia, Sepullia.
MAGNUS.		Cornelia, Pompeia, Poftumia.
MALLEOLUS.		Poblicia.
MALUGINENSIS.		Cornelia.
MAMILIANUS.		Livia.
MANCINUS.		Hoftilia.

Digitized by Google

MARCELLUS. *famille.* Claudia.
MARIDIANUS. Coſſutia.
MATHO. Pomponia, Papiria.
MAXIMUS. Carvilia, Egnatia, Fabia, Manlia, Sulpicia, Valeria.
MEGELLUS. Poſtumia.
MERULA. Cornelia.
MESSALA. Valeria.
METELLUS. Cæcilia.
MOLO. Pomponia.
MUCIANUS. Licinia.
MURCUS. Statia.
MURENA Licinia, Terentia.
MYTILUS. Papia.
NASICA. Cornelia.
NASO. Axia.
NATTA. Pinaria.
NERO. Claudia.
NERVA. Cocceia, Licinia.
NERULINUS. Suillia.
NIGER. Cæcilia, Valeria.
NOBILIOR. Fulvia.
NONIANUS. Conſidia.
NUMIDICUS. Cæcilia.
ORESTES. Auſidia, Aurelia.
OTHO. Salvia.
PÆTINUS. Fulvia.
PÆTUS. Ælia, Antonia, Conſidia, Fulvia.
PALIKANUS. Loilia
PANSA. Vibia.
PAPPUS. Æmilia.
PATERCULUS. Sulpicia.
PATERNUS. Fabricia.
PAULULUS. Poſtumia.
PAULLUS. Æmilia.
PERA. Junia.
PEREGRINUS. Arria.
PHILIPPUS. Marcia.
PHILO. Veturia.
PHILUS. Furia.
PICTOR. Fabia.
PIETAS. Antonia.
PISO. Calpurnia.
PITHO. Sempronia.
PIUS. Cæcilia, Pompeia.
PLANCIANUS. Lætoria.
PLANCUS. Munatia, Plautia.
POLLIO. Aſinia, Bæbia.
POTITUS. Valeria.
PRISCUS Muſſidia.
PULCHER. Claudia.
PULEX. Servilia.
PUBLICOLA. Gellia.
PURPUREO. Furia.
QUINCTILIANUS. Nonia.
QUIRINUS. Sulpicia.
REBILUS. Caninia.
REGILLUS. Æmilia.
REGINUS . . *famille.* Antiſtia.
REGULUS. Atilia, Livincia.
RESTIO. Antia.
ROCUS. Crepereia.
RUFUS. Aurelia, Cordia, Egnatia, Lucilia, Meſcinia, Minutia, Plautia, Pompeia, Pomponia, Salvia, Sulpicia, Taria, Titia, Valgia, Varia.
RULLUS. Servilia.
RUSTICUS. Auſidia.
RUTILUS. Verginia.
SABINUS. Calviſia, Minatia, Poppæa, Tituria.
SABULA. Coſſutia.
SACERDOS. Licinia.
SÆVINUS. Flavia.
SALINATOR. Livia.
SAPIENS. Lælia.
SASERNA. Hoſtilia.
SATURNINUS. Sentia, Valgia, Voluſia.
SCARPUS. Pinaria.
SCAVRUS. Æmilia, Aurelia.
SCÆVULA. Mucia.
SCIPIO. Cornelia.
SECUNDUS. Arria.
SEIANUS. Allia.
SERANUS. Atilia.
SERAPIO. Cornelia.
SERRATUS. Manlia.
SERVILIANUS. Fabia.
SILANUS. Cæcilia, Junia.
SILIANUS. Licinia.
SILVANUS. Plautia.
SILUS. Sergia.
SISENNA. Cornelia.
SOPHUS. Sempronia.
SPINTHER. Cornelia.
SPURINUS. Petilia.
STOLO. Licinia.
STRABO. Pompeia, Volteia.
SUFFENAS. Nonia.
SULPICIANUS. Quinctia.
SULLA. Cornelia.
SURA. Cornelia.
SURDINUS. Nævia.
TAMPILUS. Bæbia.
TAPPULUS. Villia.
TAURUS. Statilia.
THERMUS. Minucia.
TORQUATUS. Manlia.
TRIGEMINUS. Curiatia.
TRIO. Lucretia.
TROGUS. Maria.
TUBERO. Ælia.
TUDITANUS. Sempronia.
TULLUS. Mæcilia, Volcatia.
TURDUS. Papiria.
TURPILIANUS. Petronia.

Digitized by Google

TURRINUS. . *famille.* Mamilia.
VAALA. Numonia.
VALERIANUS. Quinctia.
VARRO. Terentia, Viſellia.
VARUS. { Licinia, Quinctilia, Vibia.
VATIA. Servilia.
VERRUCOSUS. Fabia.
VESPILLO. Lucretia.
VETUS. Antiſtia.
VITULUS. Voconia.
VULSO. Manlia.

Abréviations des noms propres qui ſont ſur les Médailles, & ſur les Conſulaires en particulier.

A. *Aulus*, nom d'homme.
AEM. ou AIMIL. *Æmilius*, *Aimilius.*
ALVIT. *Alvitius.*
AQ. ou AQL. *Aquilius.*
ARR. *Arrius.*
BÆB. *Babius* ou *Babia.*
BALB. *Balbus.*
BARB. *Barbatus*, ou *Barbula.*
BROC. *Brocchus.*
CAE. ou COE. *Cælius*, ou *Cœlius.*
CAE. *Cacina.*
CAL. *Calpurnius.*
CAM. *Camillus.* Camille, nom donné à l'enfant qui portoit dans les ſacrifices la boîte aux parfums.
CAP. *Capito*, ou *Capitolina.*
C. CUP. *Caius Cupiennius.*
CEST. *Ceſtius*, ou *Ceſtia.*
C. F. *Caius Fabius.*
C. F. C. N. *Caii Filius*, *Caii Nepos.*
CL. *Claudius*, ou *Claudia.*
CLA. *Claudius*, ou *Claudia.*
C. L. AUG. F. *Caius Lucius*, *Auguſti Filius.*
C. L. CÆSS. *Caius*, & *Lucius Cæſares.*
C. MALL. *Caius Malleolus.*
CN. DOM. AMP. *Cnæus Domitius Amplus.*
COMM. *Commodus*, ou *Commodiana Colonia.*
C. OVAL. HOSTIL. COINTUS. *Caius Valens Hoſtilianus Quintus.*
C. PAET. *Caius Patus.*
CRAS. *Craſſus.*
C. VAL. HOST. M. QUINTUS. *Caius Valens Hoſtilianus Marcius Quintus.*
C. VET. LANG. *Caio Vettio Languido.*
D. C. A. *Divus Cæſar Auguſtus.*
D. C. L. SEPT. ALBIN. *Decimus Claudius Lucius Septimus Albinus.*
DEC. *Decius.*
D. F. D. N. *Decimi Filius*, *Decimi Nepos.*
DOM. ou DOMIT. *Domitius*, ou *Domitianus.*
DR. CAES. Q. PR. *Druſus Cæſar Quinquennalis Præfectus.*

EGN. GAL. AUG. *Egnatius Gallienus Auguſtus.*
F. *Fabius*, ou FAB. *Fabius.*
FABR. FABRIC. *Fabricius.*
FAD. *Fadius.*
FAN. *Funnius*, *Fannia.*
FL. *Flavius.*
FLAM. *Flaminius.*
FOUR. *Fourius* pour *Furius.*
FUL. *Fulvius.*
G. *Galendicus*, ſurnom de Voluſien.
GAL. *Galerius*, *Galendieus.*
GRA ou GRAC. *Graechus.*
HEL. ou HELV. *Helvius.*
HERAC. *Heraclitus.*
HIP. *Hippius.*
IMP. CAES. G. M. Q. *Gnaus Meſſius Quintus.*
JUL. V. MAXIMUS C. *Julius Verus Maximus Cæſar.*
JUN. *Junius.*
K. *Kaſo.*
KAN. *Kaninius.*
L. *Lucius.*
LUC. ÆL. *Lucius Ælius.*
L. CAN. *Lucius Caninius.*
L. COE, ou CAE. *Lucius Cœlius.*
L. F. L. N. *Lucii Filius*, *Lucii Nepos.*
L. H. T. *Lucius Hoſtilius Tubero.*
LON. *Longus.*
L. P. D. Æ. P. *Lucius Papirius Defignatus Ædilis Plebis.*
L. R. *Lucius Rubrius*, ou *Roſcius.*
L. S. DEN. *Lucius Seſcinus Dentatus.*
LUC. *Lucanus*, ou *Lucrio.*
LUP. *Lupercus.*
MA. *Manius.*
M. ÆM. *Marcius Æmilius.*
MA. CANI. *Manius Caninius.*
MAG. DECENT. *Magnentius Decentius.*
M. ANN. *Marcus Annius.*
MAR, ou MR liées, ou MARC. *Marcius*, *Mareii*, *Marcus.*
M. AUF. ou AF. *Marcus Auſidius.*
MES. *Meſſius.*
METOE. *Metaeus*, *Metecus.*
MINAT. *Minatius.*
M. MAR. *Marcus Marcellus.*
M. POP. *Marcus Popilius.*
MU. *Mutius*, *Munatius.*
N. F. N. N. *Numerii Filius*, *Numerii Nepos.*
NICER. *Nicereus.*
NIG. *Niger.*
NU. *Numa* (*Pompilius.*)
OGUL. *Ogulnius.*
OLY. *Olympius*, Olympe, Olympique.
OPEI. *Opeimius*, *Opimius.*
OPEL. *Opelius.*
PÆT, ou PÆ, *Patus.*
PAPI. *Papirius.*
PIU, ou PIVES. *Piveſuius.*

Digitized by Google

PLAN. *Planeus.*
PLÆ. TRAN. *Platorius Tranquillus.*
POL. *Pollio.*
POM. *Pompeius.*
PUPIE. *Pupienus.*
Q. CAS. *Quintus Cassius.*
Q. M. *Quintus Marcius.*
Q. O. C. FAB. *Quinto Ogulnio & Caio Fabio.*
Q. PAPIR. CAR. Q. TER. MON. *Quinto Papirio Carbone, & Quinto Terentio Montano.*
QUAD. *Quadratus.*
RES. *Restius, Restitutus.*
SAUF. ou SAF. *Saufeïa, Saufeius.*
SCR. *Scribonia, Scribonius.*
SEMP. *Sempronia, Sempronius.*
SENTI. *Sentia*, famille Romaine.
SIL. *Silius.*
SP. *Spurius.*
SULL. *Sulla*, ou *Sylla.*
TER. *Terentius.*
T. FL. *Titus Flavius.*
TI. *Tiberius.*
T. M. AP. CL. *Titus Manlius & Appius Claudius.*
TRAN. *Tranquillus.*
TREBAN. *Trebanius.*
TREB. *Trebonianus.*
TUL. H. *Tullus Hostilius.*
VAR RUF. *Varius Rufus.*
VENT. *Ventidius.*
VET. LANG. *Vettius Languidus.*
VIB. *Vibius.*
UL. ou ULP. *Ulpius.*
VOL. *Volusius.*
VOLER. *Volerο.*

V. ABRÉVIATIONS.

CONSULAIRES. } Un homme *Consulaire*
CONSULARES. } étoit, au temps de la République, celui qui avoit été Consul. Mais sous les Empereurs on donna le même titre à ceux qui n'ayant jamais exercé le Consulat, avoient cependant été honorés du rang & des marques de cette dignité. L'état de ceux-ci & leur dignité ne se désignoient pas par le mot *Consulatus*, mais par celui de *Consularitas*. Le titre de *Consulaire* devint dans la suite encore plus commun, & conséquemment moins honorable.

CONSULARITAS. }

On appeloit alors *Consulaires* les Gouverneurs de certaines Provinces. Il y avoit quinze *Consulaires* en Orient, cinq en Asie, trois dans le Pont, deux dans la Thrace, trois en Illyrie, huit en Italie, deux en Afrique, trois en Espagne, sept dans les Gaules, deux en Pannonie. *Voyez les Notices de l'Empire.*

Le titre de *Consulaire* devint si commun, que Constantin ne craignit pas de le donner à l'Inspecteur des aquéducs de Rome, qui s'appela dès lors *Consularis aquarum*, au-lieu de *Curator aquarum.*

CONSULAIRES (Diptyques). *Voyez* DIPTYQUES.

CONSULS. } On consultera les Dictionnaires de Jurisprudence, d'Économie-Diplomatique & celui de l'Histoire, pour tout ce qui regarde les *Consuls* & le *Consulat.* Je ne donnerai ici que les détails relatifs au costume & aux usages anciens.

CONSULAT. }

Du temps de la République, les *Consuls* se faisoient accompagner de douze Licteurs, chargés des faisceaux. Ils n'étoient distingués des autres citoyens que par la prétexte, le sceptre d'ivoire & la chaise curule.

La pompe de l'appareil *Consulaire* s'accrut sous les Empereurs. Les *Consuls* portèrent une toge ornée de fleurs, de bandes de pourpre, &c. Leur sceptre d'ivoire fut surmonté d'un aigle, tel qu'on en voit plusieurs dans les mains des triomphateurs sur les médailles, & tel peut-être que celui qui est conservé dans le trésor de l'Abbaye de S. Denis en France. Ils chaussèrent aussi des souliers dorés, comme nous l'apprenons de Cassiodore (*Var. VII.*) *Lares proprios calceis auratis egredere.* Les haches que le modeste Valerius Poplicola avoit ôté des faisceaux, lorsqu'il commandoit dans Rome, pour ne les reprendre qu'hors de la capitale, ne furent plus séparées des faisceaux. (*Cassiodor. ibid.*) : *Hinc est quod etiam fascès atque secures tanta potestati præcepta sunt illigari.* On attacha constamment à ces faisceaux le laurier qui étoit sous les premiers *Consuls* le symbole de quelque victoire éclatante (*Martial. X. 10. 1.*) :

Cum tu laurigeris annum qui fascibus intras.

Le laurier devint de plus l'ornement des maisons des *Consuls* (*Martial. XII. 3. 10.*) :

Atria sunt illic consulis alta mei.
Laurigeros habitat fœcundus stella penates.

On verra des *Consuls* peints ou sculptés sur les diptyques *Consulaires*; & on en trouvera sur les médailles de *Cœsa* & de la famille *Junia.*

Consul désigné. Le peuple assemblé en comices élisoit dans le mois de Juillet les *Consuls*, qui n'entroient en fonction, au moins depuis l'an 600, qu'au premier de Janvier. Les *Consuls* élus s'appeloient jusqu'à cette époque *Consuls désignés.*

Consul honoraire. Jules-César accorda les honneurs & les ornemens de *Consul* à des citoyens qui n'étoient pas *Consuls*; ce furent des gens illustrés de la sorte par lui, par Auguste & par leurs successeurs, que l'on appela *Consuls honoraires.* (*Justin. Novell. 70.*)

Digitized by Google

Consul major. L. Cæsar, dit Festus, croit que l'on désigne par ces mots celui des deux *Consuls* devant qui l'on porte les faisceaux, ou celui qui est entré le premier en charge : *vel eum, penes quem fasces sunt : vel eum qui prior fastus sit*. On sait que les faisceaux précédoient alternativement pendant un mois un seul des deux *Consuls*.

Consul ordinarius, étoit le *Consul* qui donnoit son nom à l'année en entrant en charge le premier jour de Janvier. Sénèque le fut par la faveur du Prince, comme nous l'apprenons de lui-même (*de ira* III. 31.) : *Dedit (alteri) duodecim fasces ? Sed non fecit ordinarium Consulem. A me numerari voluit annum ?*

Consul suffectus, ou *subrogé* ; c'étoit le nom du *Consul* que l'on substituoit au *Consul* mort ou déposé avant la fin de l'année. Il y en eut sous l'Empereur Commode jusqu'à vingt-cinq ; ce Prince voulut par-là multiplier ses créatures. Les noms des *Consuls subrogés* se trouvent dans les fastes, dont ils ont souvent troublé l'ordre.

CONSUS, Dieu des Conseils. Il avoit un temple à Rome, dans un lieu souterrain & caché, pour montrer que les conseils doivent être secrets. On dit que c'est dans la célébration des jeux en l'honneur de ce Dieu, que Romulus fit enlever les Sabines. *Voyez* CONSUALES.

Consus avoit un temple sur le mont Aventin ; car on lit dans une inscription, rapportée par Gruter, ces mots : CONSO IN AVENTINO. Son identité avec Neptune, que nous avons annoncée dans l'article des *Consuales*, est prouvée par ces mots d'une inscription publiée par Muratori : CONSO NEPTUNO ATQUE AECATAE.

CONTACOPÆCTES. } Athlètes qui combattoient en se jetant des bâtons (κόπαξ) non-
KONTAKOPAIKTHS. } ferrés. C'étoient peut-être aussi des bateleurs appelés aussi CONTOPÆCTES. *Voyez ce mot.*

CONTARII. } Cavaliers armés d'épieux ferrés, appelés *conti*. Capitolin les désigne sous ce
KONTOΦOPOI. } nom (*Maxim. c.* 10.) : *Placuerat ut contarii cum eo transirent.*

CONTOPÆCTES. } Bateleurs qui amusoient le peuple avec des tours d'équilibre. Ils fai-
KONTOΠAIKTHS. } soient tenir droite sur leur front une perche, κόντος, & sur la pointe de cette perche deux enfans, παῖδες, qui luttoient ensemble (*Salmas. in Solicum, p.* 1032.)

CONTORNIATES. Les médaillons & médailles de bronze auxquels les Italiens ont donné le nom de *contorniati*, portent des caractères auxquels il est facile de les reconnoître. Le premier consiste dans un cercle creusé des deux côtés autour du champ, & qui en détache un bord d'une ou deux lignes. Havercamp a conjecturé, avec raison, que ce cercle a été autrefois rempli avec de l'argent incrusté. C'est du mot *contornus*, par lequel il étoit exprimé dans la basse latinité, qu'a été formé celui de *contorniati*, & non de *Crotone*, lieu de leur fabrication, selon une vision particulière d'Erizzo. Il faut observer que le bord détaché par le cercle paroît avoir été adapté au médaillon ; mais il est continu, & fait partie de la pièce. Les figures des *contorniates* n'ont presque point de relief en comparaison des médaillons. Leurs types & leurs têtes excèdent à peine ceux des monnoies modernes. C'est là le second caractère par lequel les *contorniates* se font remarquer.

La singularité des sujets qui remplissent le champ de ces médailles, ne le cède pas à la bizarrerie de leur fabrique. On y voit les têtes des hommes célèbres de l'antiquité, d'Homère, d'Euclide, de Pythagore, de Socrate, d'Apollonius de Tyane, &c. Celles de quelques Empereurs en petit nombre, d'Auguste, de Néron, de Trajan, de Vespasien, d'Alexandre-Sévère, &c. Celles enfin de personnages qui nous sont inconnus.

Des chars à deux ou à plusieurs chevaux, des masques & d'autres objets relatifs aux jeux scéniques, forment ordinairement les revers des *contorniates*. Quelquefois ces revers paroissent étrangers aux jeux scéniques, & sont inexplicables ; mais on peut assurer de tous ces types en général qu'ils ont rarement des rapports avec les têtes. Ces mêmes types prouvent évidemment que les *contorniates* n'ont jamais servi de monnoie ; car ils ne ressemblent à aucun des types des pièces reconnues pour telles. On ne voit jamais sur ces médailles extraordinaires la Déesse *Moneta*, ni les trois femmes tenant des balances, qui la remplacent si souvent. De plus, nous ne connoissons point leurs sous-multiples, ni leurs rapports de valeur avec les monnoies d'or & d'argent. D'ailleurs, ils n'offrent jamais le Senatus-Consulte S. C. ou le nom du Magistrat qui les a fait frapper. (*Mém. des Inscr. VII.* 248.)

Quelques *Contorniates*, à la vérité, sont contremarqués. (*11. Suppl. Pl.* 7.). Des quatre publiées par M. Pellerin, la seconde porte la *contremarque* si ordinaire $\frac{P}{E}$; & la dernière, sur laquelle on croit voir Antinoüs sous l'emblême de Castor, porte une contremarque peu connue. Les *contorniates* contremarquées ont peut-être seules servi de monnoies ; mais on ne le peut assurer que de celles-là uniquement, & à l'exclusion des autres *contorniates*. Ne perdons pas un temps précieux à chercher des raisons plus spécieuses que vraies, pour expliquer cette singularité ; attribuons-la à la bizarrerie de quelques Magistrats, qui faisant contremarquer des médaillons de bronze pour leur donner cours chez les peuples dont ils étoient chefs, auront compris dans cette opération quel-

Digitized by Google

ques *contorniates*, parce qu'elles se trouvoient d'un volume égal à celui des médaillons.

Ce seroit en effet une assertion étrange de dire que les *contorniates* ont été fabriquées pour servir de monnoie. Nous avons déjà vu que leur bord est détaché du champ par le cercle ou rainure auquel on les reconnoit. Cette élévation auroit nui à la circulation en les rendant moins faciles à être maniées. Leur fabrication demandoit des manipulations longues & particulières, qui ne sauroient convenir à des monnoies usuelles; car il falloit une attention particulière pour former la vive-arrête qui accompagne le cercle de chaque côté. D'ailleurs plusieurs *contorniates* sont enrichies d'une inscription, tantôt dans le champ & tantôt sur les figures du revers. Cette recherche ne s'accorde pas avec la célérité qu'exige la fabrication d'une monnoie courante. Tous ceux qui auront étudié les Arts, & en particulier celui du monnoyeur, se rendront à ces raisons suggérées par l'inspection du travail particulier qu'exigeoit la fabrication des *contorniates*.

Elles suffiront pour les faire exclure du nombre des monnoies, sans que nous ayons à insister longtemps sur les têtes qui y sont gravées. On pourroit objecter que les médailles consulaires & les médailles des villes grecques portent, comme les *contorniates*, des têtes de Heros ou de Rois fameux. Nous répondrons que les Monétaires, dont les Empereurs ont quelquefois suivi l'exemple en cela, ont voulu assurer l'illustration de leurs familles, en consacrant à la postérité la mémoire des Héros auxquels elles appartenoient, ou des faits glorieux par lesquels leurs ancêtres s'étoient rendus célèbres. Les médailles Consulaires portent d'ailleurs tous les caractères de la monnoie, ainsi que nous l'avons prouvé à leur article, tandis que les *contorniates* n'en offrent aucun, & nous montrent au contraire, par leur fabrique, qu'elles n'ont jamais pu en servir. Il faut appliquer le même raisonnement aux monnoies des villes grecques, qui ont consacré sur ces pièces, mais sans en changer la destination, la mémoire des héros ou des hommes illustres qui étoient nés dans leurs territoires, qui les avoient fondées, réparées, embellies ou relevées par des priviléges & des concessions particulières.

Ce n'est point assez d'avoir prouvé directement que les *contorniates* n'ont jamais été des monnoies; il faut encore fortifier nos preuves en déterminant le véritable usage de ces médailles. Les Antiquaires s'accordent avec nous sur presque tout ce que nous venons d'en dire. Ils ne sont partagés que sur leur destination, qu'ils conviennent cependant tous avoir été étrangère à la monnoie. Jobert croyoit que les *contorniates* doivent leur origine au même dessein qui a fait restituer les médailles. Examinant ensuite leur fabrique, il les a attribuées à Gallien, qui restitua les consécrations de ses prédécesseurs. Mais cette opinion est ouvertement contredite par deux *contorniates* de Métropolis en Ionie, qui sont rapportées dans le Mémoire de Baudelot, sur le prétendu Solon des médailles & des pierres gravées.

Mahadel écrivit en 1721 un Mémoire sur les *contorniates*. Il prouva évidemment, 1°. qu'elles n'ont jamais été monnoie; 2°. qu'elles ne sont pas du temps des Empereurs, ou des hommes illustres dont elles portent les têtes, comme l'avoient cru Ducange & Spanheim. L'orthographe des légendes suffiroit seule pour en convaincre; car le nom d'Homère est accompagné la tête de ce Poëte, y est écrit avec un Ω, au-lieu d'un Ο, celui de Salluste n'a qu'une seule L, contre l'usage constant des inscriptions du temps de cet Historien, &c. &c. D'ailleurs le goût, la gravure, le volume, les marques des ouvriers, le style des légendes, la forme des caractères qui accompagnent les premiers Empereurs sur les *contorniates*, sont absolument les mêmes que sur les médailles du quatrième siècle. Il faudroit être étranger à la science numismatique pour admettre une uniformité aussi constante depuis Alexandre-le-Grand jusqu'à Honorius. Nous sommes en tout ceci du même sentiment que Mahadel; nous croyons avec lui que les *contorniates* ont été fabriquées à la fin du troisième siècle, & qu'elles ont cessé vers le milieu du quatrième. Mais les *contorniates* de Métropolis en Ionie, nous empêchent de fixer avec cet Écrivain, Rome pour le lieu de leur fabrication, exclusivement à la Grèce.

Morel, Havercamp, & quelques Antiquaires voyant sur les revers des *contorniates*, des chars, des chevaux, des courses à pied, des chasses, des pêches, des luttes, des combats d'animaux, & d'autres objets relatifs aux jeux scéniques, ont affecté ces médaillons aux spectacles publics. Plusieurs revers des *contorniates* offrent cependant des types absolument étrangers à ces mêmes jeux. Ils ont écrit de plus que les athlètes fameux y faisoient graver sur un côté leurs noms ou ceux de leurs chevaux, avec des types analogues aux spectacles du cirque. Ces athlètes ou ces acteurs ont laissé quelquefois l'autre côté du médaillon sans type; mais ils l'ont ordinairement rempli avec les têtes & les noms des personnages illustres qui avoient vécu dans les siècles précédens. Havercamp a cependant perdu de vue cette opinion, pour laquelle il avoit jadis combattu, dans son explication d'un prétendu médaillon d'Alexandre-le-Grand; car il a cru reconnoître dans les deux têtes qui sont gravées sur un des côtés de cette *contorniate*, l'Orient & l'Occident soumis à ce conquérant. Mais ces têtes n'ont point de col, elles ouvrent d'ailleurs la bouche d'une manière extraordinaire: ce font par conséquent des masques antiques.

Plus réservé que ces Écrivains, Baudelot a dit que les noms placés sur les *contorniates* n'avoient

aucun rapport avec les têtes ou avec les types de ces médaillons. Ils indiquent seulement les noms des Graveurs. Tel eſt l'*Eutymius* des *contorniates* de Néron & de Trajan, dans lequel on ne doit pas reconnoître le lutteur du même nom, cité dans Pline & dans Pauſanias; car le revers de ce medaillon porte un char conduit par un homme: ce qui n'a aucun rapport avec l'exercice de la lutte. Le Graveur de cette *contorniate* s'appeloit donc Eutymius, & il a placé ſon nom ſur ſon ouvrage. *Solon*, *Stephanas*, *Stephanus*, *Philinus* & d'autres Artiſtes ont eu la même vanité, & l'ont ſatisfaite de la même manière.

Nous adoptons dans ſon entier l'explication de Baudelot. Il faut croire que les *contorniates* n'ont jamais été monnoie, qu'elles ont été frappées dans le court eſpace de la fin du troiſième ſiècle juſqu'au milieu du ſuivant, & que les noms qui y ſont placés appartiennent aux Graveurs de ces médailles. Mais il y a une très-grande différence entre les médailles Conſulaires, les médailles Grecques & les *contorniates*, ſur leſquelles on voit quelquefois des héros ou des hommes illuſtres. Car de ces trois claſſes de médailles les *contorniates* ſeules n'ont jamais été deſtinées à ſervir de monnoie. Elles ſont l'ouvrage de quelques Artiſtes qui, les fabriquant pour les faire ſervir de jetons, de pièces de plaiſir, comme les médailles modernes, n'ont ſuivi que leur caprice dans le choix des têtes.

CONTRA-SCRIBA, Officier des grandes Maiſons Romaines, dont la fonction, ſi nous la rapportons à celle de l'ἀντιγράφευς, de Julius Pollux, étoit de recevoir les comptes de l'économe *diſpenſator*, de les apoſtiller & de les corriger; fonction qui répond à celles de l'officier appelé par Iſidore, *reviſor rationum*, & que nous rendrions dans nos uſages par celle de *contrôleur de la maiſon*, *contrôleur de la bouche*, officiers connus dans la baſſe latinité, ſous le nom de *contrarotulatores*, chargés de l'examen des rôles.

CONTRASIGILLUM. Voyez CONTRESCEL.

CONTREMARQUE. « Le mécaniſme de » l'art de *contremarquer* les médailles, à en juger » par l'élévation du métal plus ou moins appa- » rente à l'endroit qui répond directement à la » *contremarque* ſur le côté oppoſé, ne demandoit » qu'un grand coup de marteau ſur le nouveau » poinçon que le monnoyeur poſoit ſur la pièce; » & comme il étoit eſſentiel que par cette opé- » ration les lettres de la légende & les figures du » champ de la médaille oppoſé à la *contremarque*, » ne fuſſent ni appliaties ni effacées, on conçoit » qu'il falloit qu'on plaçât la pièce ſur un billot » d'un bois qui cédât à la violence du coup; c'eſt » par ce défaut de réſiſtance du bois qui ſervoit » de point d'appui, que le métal prêtant ſous » le marteau, formoit une eſpèce de boſſe: de- » là ſe tire la preuve que les monnoies antiques » ne ſe *contremarquoient* point dans le temps » qu'on les fabriquoit. . . . . La forme » des poinçons étoit ronde, ovale ou quarrée, » de trois & de quatre à cinq lignes de diamètre; » les poinçons étoient gravés en creux & à re- » bours, afin que leur impreſſion rendit en relief, » & dans le ſens naturel, les figures & les let- » tres dont ils étoient chargés. » (*Mém. de l'Ac. des Inſcr. XIV. 133.*)

C'étoit ainſi que Mahudel expliquoit, en 1739, le mécaniſme des *contremarques*. Il accompagnoit cette explication, qui eſt très-juſte, d'obſervations qui n'ont pas le même mérite. Cet Académicien ne les auroit pas haſardées, s'il eût pu avoir connoiſſance du riche tréſor que poſſéda long-temps après lui Pellerin. Tel eſt le ſort des ſciences qui ont les faits pour baſe: la découverte d'un ſeul monument ſuffit pour renverſer les plus brillans ſyſtêmes. Nous allons donner le précis des obſervations de Mahudel, & nous y joindrons celles que de Boze faiſoit dans le même temps ſur le même ſujet.

Obſerv. I. L'art & l'uſage de *contremarquer* les monnoies ont pris leur origine dans la Grèce; ce que l'on apprend en voyant le grand nombre de médailles en argent & en bronze des villes grecques, qui ſont *contremarquées*. Les médailles des Rois le ſont moins ſouvent que celles de la grande Grèce, des iſles de l'Archipel, de l'Aſie mineure, & d'Antioche de Syrie en particulier. La fabrique de ces monnoies paroît être plus ancienne que les Empereurs Romains, ſous leſquels la plupart des villes grecques conſervèrent l'uſage des *contremarques*, depuis Auguſte juſqu'à Gallien.

Obſerv. II. Les Romains, du temps de la République, ne ſe ſont point ſervi de *contremarque* ſur les monnoies de bronze qui eurent cours à Rome dans les commencemens, ni ſur celles d'argent & d'or qui furent fabriquées au cinquième & au ſixième ſiècles de ſa fondation. L'uſage n'en a commencé chez eux que ſous Auguſte, & paroît avoir été ſuſpendu après Trajan pour recommencer ſous Juſtin, Juſtinien, & quelques-uns de leurs ſucceſſeurs. Le bronze ſeul y fut aſſujetti; & les contorniates, qui ſont des médaillons de ce métal, n'en ont pas été exemptes.

Obſerv. III. Les Grecs & les Romains ont *contremarqué* différemment leurs monnoies; car on ne voit pour *contremarques* ſur les médailles des Rois, & ſur celles des villes, lors même qu'elles furent ſoumiſes aux Empereurs, que des têtes ou des buſtes, des fleurs, &c. ſans aucunes lettres. Les Romains, au contraire, n'employèrent ſur leurs monnoies & ſur celles de leurs colonies que des lettres ou des monogrammes. *De ſorte qu'on ne voit ordinairement en* CONTREMARQUES *ſur les médailles Romaines Impériales, aucune figure, ni ſur les Grecques Impériales aucune inſcription grecque.* . . .

Obſerv.

Digitized by Google

Obſerv. IV. On voit ſouvent juſqu'à deux, & même trois *contremarques* ſur les médailles grecques & latines ; elles y ſont placées ſans aucun ménagement pour les têtes & pour les revers. Cette difformité choquante aura peut-être ſuffi pour engager les ſucceſſeurs de Trajan à proſcrire cet uſage, qui ne reprit faveur que ſous quelques Souverains du bas-Empire, qui avoient totalement perdu le goût des Arts.

Obſerv. V. Les *contremarques* des médailles latines d'un même Empereur & du même type, ne ſont pas toujours les mêmes ; & il y en a ſouvent de ſemblables ſur des pièces de types différens. *Ce qui marque que le décret par lequel il avoit été ordonné de* CONTREMARQUER, *s'étoit quelquefois étendu généralement ſur toutes les monnoies de toutes ſortes de types d'un même Empereur.*

Obſerv. VI. Les *contremarques* des médailles antiques n'ont point été le fruit du caprice des Monétaires. Tout y annonce l'autorité du miniſtère public, ſoit de la part des Empereurs, ſoit de la part du Sénat, conjointement avec le peuple, repréſenté par ſes principaux Magiſtrats dans les villes grecques, par les Tribuns à Rome, & par les Décurions dans les colonies. On peut s'en convaincre par l'explication d'un nombre de *contremarques* des Impériales latines, que Mahudel a jointe à ſes obſervations.

Les principes établis dans les obſervations précédentes ont fait croire à cet Ecrivain, 1°. que l'on plaçoit les *contremarques* pour augmenter la valeur de certaines eſpèces ſans en augmenter la matière ; & que le cours des pièces *contremarquées* n'étoit pas général dans tout l'empire, mais qu'il étoit limité. 2°. Il a donné un ſecond motif à l'uſage des *contremarques*, celui de repréſenter une nouvelle fabrication néceſſaire, ſelon lui, à l'avènement d'un nouvel Empereur, mais rendue impoſſible dans l'exécution par un concours de circonſtances particulières. 3°. Un Empereur faiſoit, ſelon Mahudel, *contremarquer* à ſon nom les monnoies d'un de ſes prédéceſſeurs, pour honorer ſa mémoire, comme par une eſpèce de *reſtitution :* c'eſt en ce ſens qu'on peut, ſelon lui, attribuer à Trajan la *contremarque* DACICUS, que l'on voit ſur une médaille de Domitien. 4°. Enfin il penſe que les *contremarques* des monnoies annoncent leur deſtination à des largeſſes publiques. On trouve en effet ſur des médailles communes de Juſtinien & de Tibère ſecond, la *contremarque* SCLS, que Magnon & Pierre Diacre rendent par ces mots *ſacra largitionis*.

De Boze, après avoir réfuté ces explications de Mahudel, par des raiſonnemens victorieux dont nous ſerons uſage pour combattre le même ſavant, propoſa le ſien. Il ſe réduit (*Science des Méd.* 1. *pag.* 353.) à reconnoître les pièces *contremarquées* pour de ſimples méreaux que l'on donnoit aux ouvriers employés aux travaux publics, pour leur ſervir à être payés des tréſoriers, lorſqu'ils repréſenteroient ces témoignages de leur travail. Il prend encore ces pièces pour des monnoies obſidionales, c'eſt-à-dire, pour ces monnoies dont on augmente la valeur par une marque de convention dans les villes aſſiégées. De Boze, qui s'éloigne ainſi de l'opinion de Mahudel ſur les médailles latines *contremarquées*, ſe rapproche cependant de lui pour l'uſage des médailles grecques qui ſont dans le même cas. La beauté & le *fini* de leurs *contremarques* l'engagent à les reconnoître pour le ſigne d'une augmentation de valeur.

Les Antiquaires adoptèrent ſans réclamer le ſyſtême de de Boze, juſqu'au moment où parut le recueil de Pellerin. Cet Ecrivain, qui porta à l'âge de Neſtor le flambeau de la critique dans la ſcience numiſmatique, crut que les *contremarques* n'annonçoient point une augmentation de valeur ; il penſa & dit en pluſieurs endroits de ſes ouvrages, ſur-tout dans ſon ſecond ſupplément, que les villes *contremarquoient* de leurs noms abrégés, ou de leurs ſymboles, les monnoies étrangères auxquelles elles vouloient donner cours dans le commerce, & l'uſage journalier concurremment avec les leurs.

M. l'Abbé le Blond s'eſt ſervi de ce principe pour expliquer un médaillon des Maltens, *contremarqué* d'une vache (*Mém. des Inſcrip. tom* 40. *pag.* 92.) explication que M. Dutens ne paroît pas avoir combattue avec des armes égales. Nous développerons l'opinion de Pellerin, après avoir montré les défauts des ſyſtêmes anciens ſur les *contremarques*.

On ne ſauroit adopter que deux obſervations de Mahudel, la première & la ſixième : elles portent ſur des faits qui ne ſont contredits de perſonne. Mais on doit rejeter ſon obſervation ſeconde, dans laquelle il aſſure que les médailles du temps de la République n'ont point été *contremarquées*. Pellerin, en effet, a publié une médaille conſulaire (*11. ſuppl. pl.* 3.) d'argent *contremarquée*, ſur laquelle on lit le nom de Plancius, qui exerça l'édilité dans les années 699 & 700 de Rome. M. Neumann en a rapporté cinq autres, (*tom. 11. pl.* 7.) & il prouve qu'on ne peut aſſigner le temps où les Conſulaires ont été *contremarquées*, que dans le cas où le nom d'un Empereur, tel que celui de Veſpaſien, y eſt placé.

Le principe de cet Ecrivain, qui exclut les *contremarques* en lettres grecques, des médailles grecques, n'eſt pas moins erroné ; car on trouve un médaillon de Commode, frappé à Héraclée, (*11. ſuppl. pl.* 3.) avec les lettres CAPA en *contremarque ;* un médaillon (*Neumann, pl.* 2. *tom.* 11.) de Septime-Sévère & d'Etruſcille, frappé à Stratonicée avec la *contremarque* ΘΕΟ ; quatre médaillons de Gordien, frappés (*11. ſuppl. pl.* 6. 7. *& Eckel, pl.* 13.) à Séleucie, avec les *contremarques* O & K ; un médaillon (*11. ſuppl. pl.* 2.)

Digitized by Google

de Salonine, frappé à Sidé en Pamphylie, avec la *contremarque* €. Si ces preuves ne suffisoient pas, nous rapporterions ici les impériales grecques *contremarquées* de lettres que les Grecs & les Latins formoient de même, telles que des M, des P, &c., & qui dès-lors prouvent au moins autant pour nous que pour Mahudel. Tels sont un médaillon de Caracalla, frappé à (*Peller. Peuples III. pl.* 130.) Tabès, avec la *contremarque* B; un médaillon d'Aba, frappé en (*III. Suppl. pl.* 6.) l'honneur d'Alexandre Sévère, avec la lettre N en *contremarque*; un autre de Julia Mœsa, (*Pell. II. pl.* 30.) fabriqué à Laodicée, avec la *contremarque* $\frac{P}{H}$; un gordien grec de Limyra, *contremarqué* B, &c. (*Pell. Peuples III. pag.* 25.)

Que les partisans de Mahudel ne nous objectent pas l'opinion de l'Abbé Belley, qui regardoit les lettres placées sur les Impériales grecques, comme des nombres relatifs aux sacrifices ou à des époques. Ce savant auroit dû distinguer soigneusement ces lettres en deux classes: l'une renferme les lettres de relief qui ont été placées dans le champ de la médaille avec le type au moment de sa fabrication: tous les Antiquaires sont de son avis sur ces lettres, qui sont numérales. Quant aux lettres incuses, on placées dans l'enfoncement qu'a produit un coup de poinçon postérieur à la fabrication, il faut rigoureusement en faire une seconde classe, & les reconnoître pour des *contremarques*. Telles sont les lettres que nous avons citées plus haut, & que nous rappellerons dans tout cet article. C'est aussi dans ce sens qu'on a placé l'épisème Bau ϝ, sur un médaillon de Trajan-Dèce, frappé à Hyrapa en Lydie (*II. suppl. pl.* 8.); sur un Valérien d'Ephèse, & sur un Gallien de Métropolis. Terminons cette longue énumération par une médaille grecque de Galba, frappée en Chypre, qui est *contremarquée* avec des caractères inconnus, mais plus rapprochés certainement des lettres grecques que des romaines. (*Haym. II. pl.* 29.)

Les *contremarques* n'ont point été mises sur les monnoies, comme l'a pensé Mahudel, pour exprimer une augmentation de valeur; car ces augmentations n'ont jamais été plus grandes & plus fréquentes que du temps de la République. Cependant nous n'avons pu citer que six médailles Consulaires *contremarquées*. Pourquoi les Romains n'auroient-ils pas employé la *contremarque* à cet usage, puisqu'ils savoient qu'elle étoit adoptée depuis long-temps dans la grande Grèce, dans l'Asie mineure & dans les Iles?..... Sans doute parce que les Grecs ne s'en servoient pas pour signifier une augmentation de valeur.

Si les Empereurs Romains avoient eu le dessein d'augmenter la valeur des monnoies en les *contremarquant*, pourquoi les médailles *contremarquées* seroient-elles si rares en comparaison des médailles qui ne le sont pas? Pourquoi le bronze seul auroit-il été augmenté? N'auroit-on pas détruit par-là cette juste proportion qui doit régner dans les monnoies entre les trois métaux? Ces Princes n'auroient-ils pas plutôt *contremarqué* l'or & l'argent, ce qui leur auroit procuré en un moment un profit immense? Mahudel ne pourroit répondre à ces difficultés. Il n'expliqueroit pas mieux le motif qui, selon lui, auroit engagé Trajan à *restituer* de préférence la mémoire d'un aussi mauvais Prince que Domitien. Cet Antiquaire auroit-il pu nous dire aussi pourquoi les médailles *contremarquées* sont plus rares que les autres. En effet, si la *contremarque* tenoit lieu de fabrication nouvelle, l'avènement d'un Empereur au trône devoit mettre toutes les monnoies de ses prédécesseurs au rebut, ou les faire adopter toutes par le moyen de la *contremarque*. L'abondance des médailles *contremarquées* feroit une suite nécessaire de cette opération expéditive. On est cependant obligé de reconnoître leur rareté, quand on les compare aux autres médailles.

Qu'auroient enfin répondu Mahudel & de Boze à ceux qui leur auroient présenté la même *contremarque* grecque sur des pièces grecques fabriquées dans des régions très-éloignées les unes des autres? S'il falloit reconnoître avec eux une augmentation de valeur dans la *contremarque*, les médailles *contremarquées* du même symbole seroient beaucoup plus communes que celles dont les *contremarques* sont différentes. A moins que tous ces peuples divers n'eussent fait leur augmentation d'un commun accord, & n'eussent à ce dessein placé leurs divers symboles sur les médailles; cet accord prétendu choque la vraisemblance.

Pour ce qui est des méreaux, qu'a cru reconnoître de Boze dans les médailles *contremarquées*, il a senti son système si défectueux, qu'il l'a restreint aux seules médailles latines. Premier défaut dans son explication, de ne pouvoir être généralisée. Le second est aussi palpable, lorsqu'on étudie les lettres dont ces *contremarques* sont formées. Elles sont initiales de plusieurs mots. Une seule cependant, ou un seul mot auroit suffi pour des méreaux ou pour des marques d'entrée dans les spectacles. D'ailleurs, on a découvert dans plusieurs endroits, & sur-tout à Herculanum & à Pompeïa, des tessères de bois, d'ivoire & de bronze qui servoient aux spectacles. Les inscriptions qu'elles portent en font foi. Passons actuellement à la seule explication qui ait paru remplacer jusqu'ici celles de Mahudel & de de Boze.

Voyant plusieurs médailles frappées dans des pays très-éloignés les uns des autres, portant cependant la même *contremarque*, Pellerin sentit que les systèmes de ses prédécesseurs ne pourroient jamais expliquer cette singularité. Toutes les médailles de Laodicée, par exemple, devroient porter la même *contremarque*, si les Magistrats de cette ville grecque avoient voulu exprimer par ce

Digitized by Google

ſigne une augmentation de valeur dans ſon numéraire. Pellerin a publié, (*Mél. 1. pl.* 18.) à la vérité, une médaille latine de Septime-Sévère & de Julia Domna, deux médailles grecques de Septime-Sévère & de Caracalla, (*1. ſuppl. pl* 3.) toutes frappées à Laodicée en Syrie, & ayant toutes pour *contremarque* les mots abrégés COL. CÆ. Mais cette *contremarque* ne ſe voit pas ſur d'autres médailles grecques & latines de Laodicée, (*Mél. 1. pl.* 21.) frappées en l'honneur des mêmes Septime-Sévère, Julia Domna & Caracalla. Elle n'appartient donc pas à Laodicée, mais à Cæſarée en Paleſtine: *Colonia Cæſarea.* Or, quel autre intérêt pouvoit prendre cette ville aux monnoies de Laodicée, que de les adopter pour ſon uſage, & d'annoncer cette adoption par la *contremarque* de ſon nom? Diſons en autant de la ville de Rhodes, qui a fait mettre ſon ſymbole ſur une médaille de Corinthe. (*Witzleben, pag.* 75.)

En développant ce ſyſtême, nous expliquons trois choſes relatives aux *contremarques*, qui ont paru inexpliquables dans tous les autres. Pourquoi les médailles de Rois ſont elles moins ſouvent *contremarquées* que celles des villes? Pourquoi l'or & l'argent latins ne le ſont-ils jamais? Pourquoi les médaillons de bronze ſont-ils plus ordinairement *contremarqués* que les autres modules de ce métal? Pourquoi enfin quelques médailles de villes ſont elles *contremarquées* avec le ſymbole de la ville même qui les avoit fait frapper?

Les Rois de Macédoine, d'Égypte, &c. ne contractoient que des alliances de protection avec les villes grecques libres. Jamais on ne lit ſur leurs médailles le mot ΟΜΟΝΟΙΑ, employé ſi ſouvent pour exprimer l'alliance ou l'aſſociation de deux villes grecques. (Les Grecs donnèrent à la vérité aux Arſacides le ſurnom de ΦΙΛΕΛΛΗΝΕΣ, mais ſans lui attacher le même ſens qu'au mot précédent) On peut donc conjecturer, d'après ce fait, que les monnoies des Rois n'avoient preſque point de cours dans le territoire de ces villes. Les monnoies des villes unies, au contraire, ont été ſouvent adoptées, ou réciproquement, ou par une d'entre-elles; & dans ce cas, ſa *contremarque* étoit placée ſur les monnoies de ſes alliées en ſigne d'adoption. C'eſt pourquoi les médailles des villes ſont ſi ſouvent *contremarquées*, & les médailles des Rois ſi rarement.

Nous trouvons cependant un médaillon de bronze du Roi de Péonie Audoléon, (*Neuman. 1. pl.* 4.) qui eſt *contremarqué*; deux de Philippe ſecond, (*ibid.*) Roi de Macédoine; une médaille de bronze d'Antiochus Soter, (*Haym. 1. pl.* 2.) qui porte deux *contremarques*, dont l'une eſt un 2. Deux médaillons d'argent de Ptolémée Soter, (*1. ſuppl. pl.* 3.) ſont auſſi *contremarqués*, l'un d'un A, & l'autre du monogramme ΠΑ. Ce ſont des médailles grecques *contremarquées* avec des lettres grecques, contre le principe de Mahudel. Tels ſont encore une tétradrachme d'Apamée, (*Peuples 11. pl.* 43.) *contremarquée* |Α|, c'eſt-à-dire, ΑΠ; une médaille grecque d'Eleutherna, (*ibid. 111. pl.* 98.) avec un O; une autre enfin de Paros, (*ibid. 111. pl.* 106.) portant en *contremarque* le monogramme Ω. Nous prions d'obſerver à leur ſujet que MM. Pellerin, Haym, Eckell, Neumann & Hunter nous fourniſſent ſeuls des exemples, parce que nous avons cru inutile d'en accumuler un plus grand nombre. L'un des derniers, M. Neumann, a adopté ſans reſtriction l'opinion de Pellerin, pour lequel il témoigne dans tous ſes écrits l'eſtime & le reſpect les plus vrais.

Pourquoi l'or & l'argent des Romains ne ſont-ils preſque jamais *contremarqués*, tandis que leur bronze l'eſt ſouvent, & que l'argent des Grecs l'eſt ſi fréquemment? Nous déduiſons du ſyſtême de Pellerin une réponſe ſatisfaiſante. Les monnoies d'or ſont ſi rares chez les Grecs, qu'un peut dire qu'ils n'en frappoient point ordinairement. L'or des Romains leur en tenoit lieu, & avoit cours dans toutes les villes grecques, à cauſe de la bonté de ſon titre & de la puiſſance de ceux qui le faiſoit frapper. Il en étoit de même de leur argent. Le rapport des deniers Romains avec la drachme grecque fut long-temps celui de l'égalité, comme l'a montré M. Dupuy. (*Mém. des Inſcr.* 28. *p.* 664.). Et quand ce rapport fut changé, l'inégalité fut ſi petite, que l'on n'en tint aucun compte dans les paiemens, de ſorte que les deniers & les *aureus* des Romains eurent toujours cours dans les territoires des villes grecques. Il étoit donc inutile de les *contremarquer*, c'eſt-à-dire, de leur appliquer le ſigne d'adoption.

Nous expliquons par ce principe la reſſemblance des *contremarques* qui ſe trouvent ſur des monnoies frappées dans cent endroits divers. C'eſt ainſi que la vache eſt placée en *contremarque* ſur les médailles de Sidé & d'Aſpendus en Pamphilie (*Peuples 11. pl.* 73.); ſur celles des Maliens, de Tarſe & de Nagidus en Cilicie (*Neumann, 11. pl.* 73.); ſur une médaille punique, &c. (*Eckel. pl.* 13.). La ville de Cyzique, dans la Propontide, avoit adopté la vache pour ſymbole, & elle l'avoit fait mettre ſur les médailles dont nous parlons, afin de leur donner cours dans ſon territoire (*Mém. Inſc.* 40. *p.* 92.). Deux médailles d'argent de Sidé, (*Hunter. pl.* 49.) portent auſſi pour *contremarque* un arc dans un carquois, avec les lettres ΣΑΡ ſur l'un, & ΤΡΑ ſur l'autre. Qui pourroit y méconnoître les villes de Sardes & de Tralles? De même on voit une lyre pour *contremarque* (*Haym. 11. pl.* 46.) ſur une médaille grecque de Philippe père, frappée à *Germen*, & ſur un médaillon grec de Mitylène, (*Haym. 1. pl.* 26) frappé en l'honneur de Titiana, épouſe de Pertinax, rapporté par Haym. La lyre étoit le ſymbole de Mitylène, & elle nous apprend que

Digitized by Google

ces deux pièces avoient été adoptées par la ville de Mitylène, pour avoir cours avec ſes monnoies.

Le médaillon de Titiana nous offre, à la vérité, (en ſuppoſant ſon authenticité) l'exemple d'une ville qui a *contremarqué* ſes propres monnoies. M. Neumann a publié auſſi deux médaillons d'argent de l'Iſle de Thaſus, qui portent tous deux au revers Hercule, avec la légende ΗΡΑΚΛΕΟΥΣ ΣΩΤΗΡΟΣ. L'un de ces médaillons eſt *contremarqué* Η.... ΑΕ, c'eſt-à-dire, ΗΡΑΚΛΕ; & l'autre.... ΩΤΗ, c'eſt-à-dire, ΣΩΤΗ. Ces deux *contremarques* paroiſſent avoir été placées par la ville même qui avoit frappé les médaillons. Si ces trois exemples ſe répétoient ſouvent, ils pourroient former une objection contre le ſyſtême de Pellerin, & fournir une preuve à Mahudel. Mais il eſt très-rare de trouver des médailles ainſi *contremarquées*; c'eſt pourquoi nous expliquerons facilement cette ſingularité. On peut dire que ces pièces, après avoir été décriées, ou par un décret des Magiſtrats, ou à cauſe de falſifications trop répétées, ont été remiſes dans le commerce après un certain temps écoulé, & qu'elles ont été *contremarquées* à cet effet. C'eſt pour la même raiſon que Junon *Pronuba* eſt miſe en *contremarque* ſur un médaillon de Caracalla, (*Haym. t. pl.* 27.) frappé à Hypæpa, ſur le revers duquel on voit la Divinité tutélaire de la ville, portant cette même Junon *Pronuba*, ſon ſymbole.

Nous rendons auſſi facilement raiſon, à l'aide du ſyſtême de Pellerin, de l'abondance des médaillons de bronze *contremarqués*, tandis que les médailles de ce métal le ſont moins ſouvent dans les trois modules. Les médaillons, comme on le verra à leur article, n'étoient pas deſtinés dans leur origine à ſervir de monnoie, quoiqu'ils fuſſent multiples des monnoies courantes, & ſuſceptibles par-là de leur être aſſimilés. Lorſqu'on voulut les faire circuler dans le commerce, on les *contremarqua*, & ce ſceau du Magiſtrat (*11. ſup. pl.* 4.) les plaçoit au rang des monnoies. Les trois médaillons de bronze, frappés dans l'iſle de Lesbos, en l'honneur de Lucius Vérus, de Commode & de Criſpine, rapportés par Pellerin, en ſont foi: ils portent tous la même *contremarque*. De même ſur un médaillon de bronze de Commode, où ſont placées au revers les Divinités d'Hiérapolis & d'Aphrodiſias, Neptune eſt mis en *contremarque*. Ce ſymbole ne pouvoit convenir ni à l'une ni à l'autre des deux villes, puiſqu'elles étoient (*11. ſuppl. pl.* 4.) ſituées dans l'intérieur des terres en Phrygie & en Carie, & que Neptune appartenoit à quelque ville maritime. C'eſt donc à une ville ſituée ſur le bord de la mer qu'il faut attribuer cette *contremarque*. Elle ne peut l'avoir placée ſur ces médaillons que pour les rendre monnoie uſuelle. Telle eſt la raiſon pour laquelle les *contremarques* ſont plus fréquentes ſur les médaillons de bronze que ſur les médailles de ce métal.

On voit des médaillons d'Empereurs qui ſont *contremarqués* avec des têtes d'autres Empereurs. C'eſt ainſi qu'un médaillon de Veſpaſien, (*Rem. ſur le P. Jobert.*) dont parle le Baron de la Baſtie, porte une tête d'Antonin en *contremarque*; qu'un autre médaillon d'argent de Veſpaſien (*11. ſuppl. pl.* 98.) a pour *contremarque* la tête de Marc-Aurèle, accompagnée des lettres ATP. Mahudel & de Boze expliqueroient mal ces *contremarques*, en diſant qu'elles exprimoient une augmentation de valeur, dont les Empereurs mis en *contremarque* auroient été les auteurs. Pourquoi alors ces *contremarques* ſont-elles ſi rares, puiſque toutes les monnoies de leurs prédéceſſeurs, ou au moins celles de toutes les années de leur règne écoulées juſqu'à l'époque de cette augmentation, en devroient être affectées? Pellerin y ſuppléera par une explication ſimple & naturelle. (*111. ſuppl. p.* 65.)

« Les Gouverneurs Romains en Syrie & en Chypre, où il reſtoit beaucoup de ces médaillons » qui y avoient été frappés, les faiſoient ainſi » *contremarquer* ſous les règnes d'Antonin & de » Marc-Aurèle, pour en permettre le cours, & » autoriſer peut-être par-là les habitans à les » donner en paiement des contributions, & les » recevoir à en faire recette. *Il croit* que ces » receveurs n'auroient pas refuſé non plus de recevoir les monnoies grecques de Tripolis en » Syrie, qui ſont ſouvent *contremarquées* des » noms de Galba & d'Othon, exprimés par des » lettres liées enſemble. »

Nous terminerons le développement du ſyſtême de cet Antiquaire célèbre, par l'explication qu'il a donnée des *contremarques* doubles & triples, dans laquelle on reconnoît avec admiration la fécondité de ſon principe. Mahudel auroit vu dans ces ſignes répétés une ſeconde & une troiſième augmentation de valeur. Faites cependant par la même autorité, ces augmentations auroient dû être toujours exprimées par le même ſigne: les *contremarques geminées* diffèrent au contraire preſque toujours. Les méreaux de de Boze n'auroient pas rendu la choſe plus intelligible; car l'intérêt des ouvriers les empêchoit de les ſouſtraire ou de les égarer. Les mêmes méreaux pouvoient dès lors ſervir une ſeconde, une troiſième fois, & plus ſouvent ſans avoir beſoin d'être *contremarqués*. La difficulté reſte donc toujours la même.

Elle s'évanouit, ſi l'on écoute Pellerin. Prenons pour exemple un médaillon de Gordien, frappé à Séleucie, ſur lequel on voit pour *contremarque* la lettre O dans un renfoncement, ayant (*11. ſuppl. pl.* 7.) la forme d'un delta, & enſuite un monogramme formé d'un K & d'un A. La ville de Séleucie voulant donner cours à ce médaillon qu'elle avoit frappé dans quelque occaſion d'éclat, y aura mis à cet effet la première *contremarque*. Ce médaillon ayant paſſé enſuite dans une autre ville qui avoit le droit de battre monnoie, y aura

Digitized by Google

reçu la seconde *contremarque* en signe d'adoption & de monnoie courante. On trouve aussi dans le recueil de M. Hunter (*pl.* 51. N°. 30.) un médaillon d'argent frappé dans l'isle de Chypre à *Soli*, & *contremarqué* trois fois. Il est de la plus ancienne fabrique, car le revers est en creux. La *contremarque* qui est si commune sur les monnoies de Cilicie & de Pamphylie, la vache, a été mise sur ce médaillon par la ville de Cyzique, en signe d'adoption. Le loup, qui est la seconde *contremarque*, appartient à l'Argolide ou à la Phocide, sa seconde patrie adoptive; & l'animal inconnu appartient à une troisième ville, Adana en Cilicie, dont le nom est peut-être indiqué par le *monogramme* A & Δ, qui accompagne l'animal dans la troisième *contremarque*. Ce médaillon de *Soli*, après avoir été frappé en Chypre, aura sans doute été porté à Cyzique, & de-là successivement dans deux autres régions qui avoient aussi le droit de battre monnoie.

C'est ainsi que toutes les difficultés disparoissent quand on développe le système de Pellerin. Les Antiquaires, libres de préjugés & amis du vrai, reconnoîtront donc avec lui que les *contremarques* ont été placées sur les médailles pour leur donner cours & les rendre monnoie usuelle, dans les pays qui les adoptoient par l'apposition de leurs noms ou de leurs symboles.

CONTRE-SCEL.
CONTRE SCELLER. } « Les *contre-scels* méritent d'autant plus une discussion particulière, qu'ils sont moins connus parmi nous. La plupart de nos Auteurs, dit la nouvelle Diplomatique des Bénédictins, qui nous fournit cet article, n'en ont parlé que très-superficiellement, & les plus exacts sont tombés dans des mépriſes dangereuſes. Nous ne connoiſſons rien de mieux en ce genre que le petit traité du Docteur Polycarpe Leyſer, intitulé: *Commentatio de contrasigillis medii ævi. Helmſtadii, M DCC XXVI.* Ce ſavant diplomatiſte laiſſe peu de choſes à deſirer touchant les *contre-ſcels* d'Allemagne; mais il ne dit rien de ceux d'Italie, de France & d'Angleterre. Tâchons de réunir ce qu'il importe de ſavoir ſur ce ſujet & ſur les armoiries qui en ſont inſéparables, relativement à la vérification des actes antérieurs au XVIe ſiècle. »

« On entend par *contre-ſcel* la figure imprimée au revers du ſceau principal. L'une eſt beaucoup plus rare que l'autre. A peine ſur un grand nombre de ſceaux antiques trouvera-t'on un ou deux *contre-ſcels*. Le premier côté du ſceau eſt appelé *facies adverſa* par D. Mabillon, & le ſecond *facies averſa*, quand les deux empreintes ſont d'égale grandeur. Mais ſi celle du revers eſt plus petite, il lui donne le nom de *contraſigillum*. Il ne veut pas qu'on prenne pour *contre-ſcel* l'image repréſentée au dos du ſceau de Louis-le-Jeune. Ce Prince paroît d'un côté comme Roi de France, & de l'autre comme Duc d'Aquitaine. Ce ſont donc, conclud D. Mabillon, deux ſceaux d'égale grandeur imprimés ſur la même cire, & qui regardent deux états différens. Mais les ſceaux du Roi S. Edouard & des Princes Lombards n'ont-ils pas de chaque côté des empreintes de même grandeur? Cependant ils n'étoient pas Souverains de pluſieurs États à-la-fois. Laiſſons-donc cette diſtinction plus ſubtile que néceſſaire, & appelons *contre-ſcels* toute empreinte faite ſur le dos du ſceau, pour aſſurer davantage la foi des actes. Nous ne mettrons pas néanmoins dans la claſſe des *contre-ſcels* les revers des bulles de métal, parce que cette eſpèce de ſceaux eſt ordinairement figurée des deux côtés: l'empreinte de l'un ne ſe fait pas ſéparément de celle de l'autre. Mais les *contre-ſcels* en cire ont été principalement inventés, à l'effet d'arrêter les coups de main des fauſſaires aſſez habiles pour enlever la cire du revers du ſceau, le détacher, & le tranſporter à un acte ſuppoſé. »

« Les ſceaux de cire de nos Rois de la première & de la ſeconde race, ne portent point de *contre-ſcels*, au-lieu que ceux des Princes Lombards en eurent dès le Xe ſiècle. D. Eraſme Gattola en a publié pluſieurs à la fin de ſes *Additions à l'Hiſtoire de l'Abbaye du Monteaſſin*. Ils ſont appliqués au bas des chartres, & non ſuſpendus. C'eſt donc ſans nul fondement que le docte Heineccius a prétendu qu'on ne pouvoit mettre de *contre-ſcel* aux ceaux des anciens tems, parce qu'ils étoient en placard & non pendans. L'expérience & la raiſon prouvent le contraire. Le dos de la charte, ſcellée en placard, n'offre-t'il pas ordinairement une aſſez grande quantité de cire pour recevoir une ſeconde empreinte? »

« Tous les *contre-ſcels* des Princes Lombards ſont de la même grandeur que les ſceaux. Mais il y en a quelques-uns qui portent la même légende, ou qui n'ont point de connexion néceſſaire avec les ſceaux. S. Edouard, Roi d'Angleterre, en avoit un ſemblable vers le milieu du XIe ſiècle; mais l'inſcription du premier côté s'y trouve répétée au ſecond. Ce *contre-ſcel* n'avoit point par conſéquent de liaiſon eſſentielle avec le ſceau, & l'on pouvoit ſe ſervir de l'un ſans l'autre. Ces caractères conſtituent la première & la plus ancienne eſpèce de *contre-ſcels*. »

« Ceux de la ſeconde ſont empreints au revers des ſceaux pendans, & leurs images ſont pareillement de la même grandeur; mais leurs légendes ſont liées avec celles des ſceaux, ou en ſont la ſuite. En voici des exemples: Le *contre-ſcel* de Guillaume II, Duc de Normandie, ajoute le titre de Roi d'Angleterre à celui de *Patron*, ou protecteur des Normands. Celui de Louis-le-Jeune lui donne le titre de Duc d'Aquitaine, qui n'eſt que la ſuite de l'inſcription du premier côté. Le grand ſceau de Ferdinand Ier, Roi d'Eſpagne

Digitized by Google

a pour légende : *Ferdinandus. Dei. Gratia. Rex. Aragonum. Utriusque. Sicilie, Item.* (*Jerusalem*) *Valencia.* Le *contre-scel* de grandeur égale achève ainſi la légende : *Majoricarum. Sardine. Corſice. Comes, Barchinone. Dux. Athenarum. &c.* Le ſceau de Hugues le Brun, Comte de la Marche & d'Angoulême, de l'an 1301, porte : *S. Hugonis. Brun. Comitis. Marchie.* Le *contre-ſcel* de même grandeur ajoute : *Et Engolifme : & : Domini : Leiniaci.* »

« La troiſième eſpèce de *contre-ſcel* offre des images ou des ſymboles de moindre grandeur que le ſceau ; mais on n'y voit point d'inſcription. Tels ſont les *contre-ſcels* de Philippe Auguſte & des Rois de France ſes ſucceſſeurs, de Hugues d'Amiens, Archevêque de Rouen, & de pluſieurs autres Prélats, Princes & Seigneurs des XII & XIIIe ſiècles. Ces ſortes de *contre-ſcels* ne ſont tels que par l'uſage qu'on en a fait en les imprimant au dos des ſceaux pendans. Ce ſont de ſimples cachets ou *ſignets*, dont on pouvoit ſe ſervir indépendamment du ſceau. »

« Il y a un grand nombre de *contre-ſcels* plus petits que le ſceau principal, & qui néanmoins en ſont inſéparables, parce qu'ils n'en ſont que la continuation ; & ils forment la quatrième eſpèce, dont les exemples ſont communs dans le recueil des ſceaux de Flandre. Celui de Philippe d'Alſace, en 1164, a pour légende : *Sigillum Philippi, Comitis Flandrie ;* le *contre-ſcel* pourſuit, *& Viromandie.* Le ſceau de Baudouin, en 1191, porte : *Balduinus Comes Flandrie & Hanoie ;* le *contre-ſcel* ajoute : *Marchio Namuci.* On lit ſur le ſceau de Marguerite ſon épouſe : *Margareta Comitiſſa Flandrie & Hanoie*, & au *contre-ſcel*, *Marchioniſſa Namuci.* Tous ces petits ſceaux ou *contre-ſcels* expriment leur union avec le grand ſceau ; enſorte qu'il n'auroit guère été poſſible de les employer ſéparément. Nous mettons dans la même claſſe tous ceux qui ont des inſcriptions vagues, & qu'on ne peut appliquer à perſonne en particulier ſans le ſecours du grand ſceau. Tels ſont les *contre-ſcels* ſur leſquels on lit : *Secretum Comitis : Secretum meum*, ou *Secretum meum michi : Teſtimonium veri : Clavis Sigilli : Deum time : Secretum colas : Ave Maria gratia plena : Deus in adjutorium meum intende, &c.* : *Secretum eſt : Secretum ſerva : Secreti cuſtos : Secretum veri : Sigillum veritatis : Secretum : Annulare ſecretum, &c.* »

« On ne manque pas de *contre-ſcels* ſinguliers, qui conſtituent une cinquième eſpèce. Ce ſont ceux qui n'ont nulle connexité avec le grand ſceau, & qui cependant ne peuvent ſervir ſans lui. Tel eſt le *contre-ſcel* de l'Empereur Charles IV, qui porte une aigle éployée, avec ce verſet du pſeaume 57 : *Juſte, Judicate. Filii. Hominum.* Tel eſt encore le *contre-ſcel* ſans inſcription de Henri, Duc de Brunſwick, dont l'empreinte n'eſt nullement relative au grand ſceau. On range dans la même claſſe les trois *contre-ſcels* ornés chacun d'une fleur de lys, & imprimés ſans légende, au dos du ſceau de Volrade, Evêque d'Halberſtad, en 1257. »

« La ſixième eſpèce de *contre-ſcels* comprend ceux qui s'annoncent eux-mêmes pour tels par le mot *contraſigillum*, qu'ils portent à la tête de leurs légendes. Les exemples en ſont très-nombreux dans les recueils des ſceaux de Bourgogne & de Flandre. On lit ſur le grand ſceau d'Othon, Comte de Bourgogne, de l'an 1279 : *Sigillum. Othonis. Comitis. Palatini. Burgundie. Domini. Saline ;* & au *contre-ſcel* : *Contras. Othonis. Comitis. Palatini. Burgũ.* Le ſceau de Gui, Comte de Flandre, de l'an 1164, repréſente un cavalier avec cette épigraphe : *Sigillum Guidonis Comitis Flandria ;* & ſon *contre-ſcel* porte l'écu de Flandre avec ces mots : *Contraſigillum Guidonis.* Le *contre-ſcel* de la Cour du Duc de Bourgogne avoit pour légende, au XVe ſiècle : *Contraſigillum. Curie. Ducis. Burgundie.* Vers l'an 1485, la Cour Souveraine de Brabant ſe ſervoit d'un *contre-ſcel* dont voici la légende : *Contra. Sigillum. Ordinatum. in. Brabancia.* Tous les *contre-ſcels* où *Contraſigillum* eſt écrit en abrégé, & dont les légendes offrent ce mot écrit tout au long, ſans ajouter le nom de celui à qui le *contre-ſcel* appartient, ſe rapporteht à cette ſixième eſpèce. »

« La ſeptième renferme tous les *contre-ſcels* qui portent dans leurs légendes la dénomination de *Sigillum minus.* Ce ſont de petits ſceaux, dont on pouvoit faire un autre uſage que celui de *contre-ſceller.* Tel eſt celui dont Albert, Archiduc d'Autriche, & Iſabelle, Infante d'Eſpagne, ſon épouſe, ſe ſervoient pour le Duché de Gueldres. La légende étoit : *S. minus. Ducat. Gueldrie. Et. Comitatus. Zutphania.* La même inſcription paroit ſur le *contre-ſcel* ou petit ſceau de Philippe IV, Roi d'Eſpagne, & Souverain des Pays-Bas. »

« Les petits ſceaux qui ſervoient à *contre-ſceller*, & qui cependant étoient appelés *Sigillum* dans leurs légendes, conſtituent la huitième eſpèce de *contre-ſcel.* Celui d'Amédée, Comte de Savoie, de l'an 1307, porte la croix de Savoie, cantonnée de trois ſoleils, avec cette inſcription : *Sigillum Amedei. Comitis. Sabaudie.* Celui de Louis, Comte d'Evreux, fils du Roi de France, de l'an 1307, porte l'écu écartelé des armes de France & d'Evreux, avec ces mots : *Sigillum. Comitis. Ebroicenſis.* Enfin le *contre-ſcel* d'Eudes, Duc de Bourgogne, de l'an 1337, porte l'écu des armes de Bourgogne, avec cette inſcription : *Sigillum. Ducis. Burgundia. Contani.* Ces petits ſceaux ſervoient non-ſeulement de *contre-ſcels*, mais on les employoit ſéparément pour ſceller les expéditions ordinaires & les actes moins importans. »

« La neuvième eſpèce de *contre-ſcels*, ſe diſtingue par l'identité ou la reſſemblance preſque entière de ſes figures & de ſes inſcriptions avec celles du grand ſceau. Celui dont Thierri, Comte de

Digitized by Google

Flandre, se servoit en 1159, représente ce Prince à cheval avec cette légende : *Theodericus dei gratia Flandrensium Comes*, & son *contre-scel* fait voir la tête du Comte avec la même épigraphe. Le sceau dont Rodolphe, Evêque d'Halberstad, scelloit en 1146, le représente assis tenant un livre à la main. Au *contre-scel* on voit le même Prélat représenté un peu plus qu'à demi-corps, vêtu d'un autre habit; mais l'inscription est la même que celle du sceau. Il y a dans celui d'Adolphe, Comte de Dasle, de l'an 1290, un écu chargé de six besans ou tourteaux, au milieu de deux cornes de cerf à trois andouillets, le tout environné de rinceaux, avec cette légende : ✠ SIGILLUM: ADOLFI: COMITIS: DE: DASLE. Au *contre-scel*, en forme d'écusson, on retrouve les cornes de cerf & l'inscription. Ces petits sceaux, servant de *contre-scels*, prirent insensiblement la place des grands, parce qu'ils parurent plus commodes. »

« La dixième espèce renferme les *contre-scels* qui n'appartiennent point au sceau principal, mais à celui de quelque personne dont il n'est pas même fait mention dans l'acte scellé. Le Docteur Leyser donne deux exemples de ces sortes de *contre-scels* étrangers & empruntés. 1°. Le sceau triangulaire d'un Seigneur Allemand, de l'an 1291, est en forme d'écu, représentant dans sa partie supérieure un léopard au chef rampant, & dans sa partie inférieure une aigle éployée. On lit autour: ✠ SI. RODOLPHI. NOBILIS. DE. DEPHOLTE. Le *contre scel* est un petit sceau oblong & en ogive, chargé seulement d'une aigle éployée, avec cette inscription : ✠ S. HENRICI. PAST. ECCE. BERENSTORP. 2°. Le sceau rond, dont un Gentilhomme Allemand se servoit en 1293, présente dans un champ en échiquier un écusson oblong, rempli d'un autre d'une forme ordinaire, qui est surmonté & entouré de plumages ou de feuillages, avec cette inscription: ✠ S. CONRADI DE WERBERGE. Au *contre-scel* on voit un homme nud, la tête rasée, assis sur une chaise, écrivant dans un livre posé sur un pupitre, avec cette légende : S. JOHIS. PLEB'. IN VESTBADDEL. Le titre de *Plebani* ajouté au mot de *Johannis*, montre que c'est encore ici le sceau d'un Curé. Les nobles se servoient souvent des sceaux ecclésiastiques pour *contre-sceller*, afin de donner plus d'autorité à leurs propres sceaux, ou parce que les Clercs dressoient les actes, quoique leurs noms n'y parussent pas. »

« On a encore découvert des *contre-scels* plus singuliers, dont on peut faire une onzième espèce. Ce sont des *contre-scels* de *contre-scel*; c'est-à-dire, qu'un *contre-scel* est devenu un sceau principal, au dos duquel on a mis un autre *contre-scel*. Tel est le sceau rond de la cour ecclésiastique d'Halberstad, du XIIIe siècle. On voit au premier côté le buste d'un Evêque, portant une mitre basse, & ornée d'un cercle de perles, au-dessus duquel il y a deux croix. On lit autour : ✠ S. CURIE. HALBERSTE. EPISCOP. Le *contre-scel* est pareillement orbiculaire, mais beaucoup plus petit. Une croisse entre deux branches d'arbrisseau & deux pommes, occupe le champ. On lit autour : ✠ S. FAM. ANO. DI. M. CC. XCI, c'est-à-dire, *Sigillum factum anno Domini* 1291. Le Docteur Christophe Leyser atteste qu'il a vu souvent le même sceau principal de l'Officialité d'Halberstad, servir de *contre-scel* aux diplômes des Evêques de cette ville. »

« La douzième & dernière espèce de *contre-scels* est la plus connue. Elle se caractérise par les mots *secretum* & *figillum secreti*, qui paroissent dans ses légendes. On s'en servoit pour les expéditions & les lettres particulières. De-là le nom de sceaux secrets ou de *secret* qu'on leur a donné. Les diplômes munis du sceau public, ou du grand sceau, conjointement avec celui du *secret*, sont d'autant plus dignes de foi, qu'ils annoncent que les empreintes ont été faites par le Prince lui-même, par l'Evêque, par le Garde du sceau secret, &c.; au-lieu que les grands sceaux ordinaires n'étoient quelquefois appofés que par des Officiers subalternes. »

« Les petits sceaux ou *contre-scels*, dont les légendes commencent par *secretum*, sont en très-grand nombre. On en trouve des exemples dans les recueils de sceaux de Bourgogne, de Flandre, d'Angleterre & d'Allemagne. Le *contre-scel* de Guillaume de Grancey, de l'an 1270, a pour légende : ✠ SECRETŪ. GUILLI. DE GRANCEY. On lit au revers du sceau de Béatrix, Duchesse de Bourgogne, de l'an 1276 : ✠ SECRETUM BEATRICIS. FILIE. REGIS. NAVAR. »

« Les petits sceaux ou *contre-scels* qui ajoutent *figillum* devant *secretum* ou *secreti*, ne sont pas moins nombreux que ceux qui le suppriment. En voici des exemples tirés du recueil d'Olivier de Vrée. Le *contre-scel* du grand sceau de Guillaume de Dampierre, héritier du Comté de Flandre, n'a point d'autre légende que celle-ci : *Sigillum secreti*. On lit sur le petit sceau de Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne : *S. Secreti. Philippi. filii. Regis. Francor. Ducis. Burgundie.* »

« On a donné le nom de sceau secret aux signets, cachets & autres petits sceaux sans légendes, ou avec des légendes qui n'expriment point le mot *secretum*. L'usage des uns & des autres, plus ou moins fréquent, remonte fort haut. Les *contre-scels* de même grandeur que le sceau principal, commencèrent en Italie dès le Xe siècle. Ceux à qui leur moindre volume a fait donner le nom de petits sceaux ou cachets, ne furent pas inconnus au XIe siècle, puisque l'Empereur Henri III, qui vécut jusqu'en 1056, scella de son sceau secret, & cela par prédilection, le diplôme qu'il accorda aux Religieuses de Nivelle. »

Digitized by Google

« Le Roi Louis-le-Jeune introduisit l'usage du petit sceau ou cachet pour *contre-sceller*. La mode s'en établit à la Cour des Comtes de Flandre, vers le milieu du XIIe siècle. On ne trouve point de *contre-scels* imprimés au revers des sceaux des grands Seigneurs inférieurs aux Princes Souverains avant ce temps-là. On cite Dugdale pour prouver que les *contre-scels* ne vinrent à la mode chez les Anglois que vers l'an 1218. Mais cet Historien ne parle, à ce qu'il paroit, que de l'écu armorial des Seigneurs. *Circa annum* 1218, dit-il, *Domini qui in sigillis more solito habebant equites armatos cum gladiis, nunc in dorso sigillorum arma sua posuerant de novo in scutis.* Il est difficile de croire que la haute noblesse d'Angleterre n'ait point eu de cachets ou petits sceaux au XIIe siècle. Alexandre I, Roi d'Ecosse, introduisit dans sa Cour l'usage du *contre-scel* égal en grandeur au sceau principal ; mais ni lui ni les Rois d'Angleterre du même temps ne se servirent jamais du petit sceau secret conjointement avec le grand, comme firent les Rois de France & les Comtes de Flandre. »

« Les cachets ou *contre-scels* des Evêques paroissent plus anciens que ceux des Seigneurs laïques. Hugues d'Amiens, qui fut élevé sur le siége Archiépiscopal de Rouen, l'an 1113, en avoit deux différens. Christophe Leyser a publié celui que Rodolphe, Evêque d'Halberstad, imprimoit au dos de son sceau en 1146. »

« Gudenus rapporte une charte de Gérard, Archevêque de Mayence, de l'an 1294, qui fait mention du *contre-scel* en ces termes : *Sigillum nostrum cum appensione nostri secreti sigilli à tergo huic paginæ est appensum.* Cette formule prouve que les *contre scels* n'étoient pas toujours imprimés au dos des sceaux, mais qu'on les suspendoit séparément aux chartres. En effet, Heineccius & Ducange observent que le *contre-scel* ou scel secret pendoit quelquefois au grand sceau, alors il étoit appelé *subsigillum.* »

« Quelques noms qu'on ait donnés aux petits sceaux, ils servirent non-seulement à *contre-sceller*, mais ils tinrent encore lieu des grands sceaux authentiques absens ou jugés non nécessaires, surtout quand il ne s'agissoit que d'affaires particulières ou d'expéditions peu importantes. Il y a plus : on s'est quelquefois servi du sceau secret par préférence, témoin l'Empereur Henri III, qui en scella un diplôme, pour donner aux Religieuses de Nivelle une marque de son affection particulière. Le sceau secret de ce Prince étoit donc regardé comme authentique en Allemagne vers le milieu du XIe siècle. De pareils sceaux ne passoient pas encore pour tels aux XIII & XIVe dans quelques Provinces de France, ou, pour mieux dire, on varioit sur leur autorité. On voit Henri de Vergi, Sénéchal de Bourgogne en 1246, déclarer qu'il a scellé une charte de son *contre-scel* seulement, parce qu'il n'avoit point alors d'autre sceau, & s'engager par ferment de la sceller d'un sceau authentique dès qu'il en aura un. Ch. les, Prince de Salerne, n'ayant point encore fait faire de sceau après être sorti de prison, scella une obligation de son anneau à trois faces, & écrivit de la propre main : *Credatis.* »

« Le recueil des Ordonnances de nos Rois de la troisième race, fournit un très-grand nombre de lettres-royaux scellées seulement du sceau secret. Philippe de Valois portoit un cachet ou petit signet pour sceller, sur-tout dans l'absence du grand sceau. Le Chancelier ne devoit apposer celui-ci qu'aux Lettres-Patentes, auxquelles le petit sceau du secret avoit été mis auparavant. D. Vaissette a publié une charte de *Jehan aîné, fils & Lieutenant du Roi de France, Duc de Normandie*, donnée à Carcassonne le 11 d'Août, l'an de grâce 1344, sous le sceau du secret, en l'absence du grand. Les provisions de l'office de Gardien des Juifs dans le Languedoc, données l'an 1359 par Jean, Comte de Poitiers, fils du Roi, & son Lieutenant dans cette Province, furent scellées de son *contre-scel* seulement. D. Martenne a publié des Lettres-Patentes de *Charles, fils aîné du Roi de France, Duc de Normandie & Dalphin de Vienne, scellées d'un petit sceau de cire rouge sur simple queue.* »

« L'Ordonnance faite à Compiegne le 14 de Mai 1358, en conséquence de l'assemblée des trois Etats du royaume, régla, par l'article XII, que les Lettres-Patentes ne seroient point scellées du sceau secret, à peine de nullité, si ce n'étoit dans le cas de nécessité, ou lorsqu'il s'agiroit du gouvernement de l'hôtel du Roi. La même Ordonnance ne permet de sceller du sceau secret que les lettres closes, qui sont devenues si célèbres depuis un siècle, sous le nom de *lettres de cachet.* On a cependant des Patentes du 18 Mai 1370, scellées du *signet & du scel secret du Roi*, auquel il veut être obéi *comme à son grand scel, lequel est absent.* Le Procureur du Roi du Châtelet prétendit que ces Lettres-royaux ne devoient point avoir d'exécution, parce qu'elles n'avoient point été passées par l'examen du grand sceau & de la chancellerie de France, & en la manière accoutumée. Mais le Roi Charles V les confirma. Charles VI déclara que des Lettres-Patentes, & un acte fait & signé de sa main, & scellé de son sceau secret, auroient autant d'autorité que s'ils étoient scellés de son grand sceau. Charles de Recours ayant été institué Amiral de France, ses provisions ne furent scellées que du sceau secret du Roi, parce qu'on n'avoit pas en main celui de la chancellerie. Il fut néanmoins reçu au Parlement le 6 Juin 1418. Enfin, la Thaumassière cite des Lettres-Patentes de Charles VII, de l'an 1439, scellées du *scel ordinaire* en l'absence du grand. On sait que celui-ci a été souvent remplacé par le sceau du Châtelet de Paris. »

« En diverses occasions les autres Princes se servoient

Digitized by Google

servoient aussi de leurs sceaux secrets, à la place du grand. Magnus, Roi de Suède, fit une donation l'an 1351, par un diplôme dont voici la conclusion: *In cujus evidentiam firmiorem, secretum nostrum, sigillo non presente, presentibus est appensum.* Il est à présumer que dans les bas temps, les Rois d'Angleterre auront quelquefois substitué à leur grand sceau leur cachet, appelé *griffon.* »

« Outre les sceaux équestres réservés aux actes les plus solemnels, la plupart des Ducs, des anciens Comtes & des Chevaliers de la haute noblesse ceſsèrent de faire représenter leurs images sur leurs grands sceaux. Ce changement paroit avoir commencé dès le XIIIe siècle, quoiqu'il n'ait été consommé qu'au XVe. Ce fut alors qu'on ne vit plus guères sur les sceaux que des armoiries. »

CONTRIB. D. Contribulibus dedit. Les membres de la même tribu étoient appelés CONTRIBULES.

CONTROLEUR. *Voyez* CONTRASCRIBA.

CONTUBERNALES. } Les soldats Romains
CONTUBERNIUM. } logeoient onze sous la même tente, selon Végèce (*l. 2. 25.*) *Singula contubernia, hoc est, undecim homines deputantur.* Hygin (*Castram. p. 1.*) n'en compte que huit par tente. Cette *chambrée* étoit appelée *contubernium*, & ceux qui la formoient étoient désignés par le mot *contubernales.*

Le mot *contubernales* avoit encore une acception moins étendue. Il désignoit les jeunes Romains de naissance illustre, qui accompagnoient les Généraux en qualité de volontaires, pour s'instruire dans l'art du commandement.

Contubernium désigna aussi le mariage des esclaves, qui ne produisoit que des esclaves, par opposition au mariage des citoyens libres, appelé *conjugium.*

L'habitation sous le même toit fut appelée *contubernium.*

CONTUS, }
KONTOΣ, } épieu, ou lance courte,
VENABULUM, } ferrée par un seul bout. C'étoit l'arme ordinaire de ceux qui chassoient la grosse bête. Il y avoit dans les armées Grecques & Romaines des cavaliers appelés *contarii*, qui portoient pour armes de jet ces épieux.

Lorsqu'on ajoutoit à la pointe du *contus* un croc, c'étoit alors l'instrument des bateliers, *coatus nauticus.*

On voit souvent sur les marbres antiques, des chasseurs armés d'épieux, dont le dard ressemble à celui d'une lance, & est tensile dans son milieu; ils portoient quelquefois ces épieux renversés.

CONVENTUS, assemblée du peuple d'une province Romaine, indiquée par le Proconsul ou le Propréteur à certain jour & dans certaine ville de la Province. Dans ces *conventus*, les Magistrats publioient les Ordonnances du peuple Romain ou des Empereurs, & rendoient la justice sans appel. *Siculorum civitatibus Syracusas*, dit Tite-Live (*XXXI. 29.*), *aut Messanam, aut Lilybæum indicitur concilium à Prætore Romano, conventus agitur: eo imperio evocati conveniunt.* Les Magistrats tenoient ordinairement les *conventus* pendant l'hiver, parce que la rigueur de la saison suspendant les operations militaires, ils quittoient les camps, & parcouroient les provinces pour y rendre la justice: *Exercitum per legatos in hyberna deduxit.* (*Hirt. Bell. Gall. VIII. 46.*) *Paucos ipse dies in provincia moratus, cum celeriter omnes conventus percucurrisset, publicas controversias cognovisset, tandem ad legiones in Belgium se recepit.*

CONVIVATOR, celui qui donne un repas. Horace dit (*Sat. II. 8. 73.*):

Sed convivatoris, uti ducis, ingenium res
Adversa nudare solent, celare secunda.

CONVIVE. Dans les repas des Romains, il y avoit des *convives*, des ombres & des parasites; les derniers étoient appelés ou tolérés par le maître de la maison. Les ombres étoient amenés par les *convives*. Tels étoient chez Nasidiénus, Balatro & Vibidius, *quos Macenas adduxerat umbras.* On leur destinoit le dernier des trois lits, c'est-à-dire, celui qui étoit à la gauche du lit milieu. *Voyez* LIT de table.

Les *convives* se rendoient au repas à la sortie du bain, avec une robe destinée uniquement aux festins, & qu'ils appeloient *vestis cænatoria, triclinaria, convivalis*: elle étoit, pour le plus souvent, blanche, sur-tout dans les jours de solemnité. C'étoit chez les Romains, comme chez les Orientaux, une indiscrétion punissable de se présenter dans la salle du festin sans cette robe. Cicéron fait (*in Vatin. c. 12.*) un crime à Vatinius d'y être venu en habit de deuil, *atratus*, quoique le repas se donnât à l'occasion d'une cérémonie funèbre. Capitolin raconte que Maximin le fils, encore jeune, ayant été invité à la table de l'Empereur Alexandre Sévère, & n'ayant point d'habit de table, on lui en donna un de la garderobe de l'Empereur. Cet habit étoit une espèce de draperie légère, comme il paroit sur les bas-reliefs, & qui étoit un peu plus longue que le *pallium* des Grecs. Martial reproche à Lusca

Digitized by Google

d'en avoir plus d'une fois emporté chez lui deux au-lieu d'un, de la maison où il avoit soupé.

On détachoit ordinairement les souliers des *convives*, on leur lavoit & parfumoit les piés quand ils venoient prendre leurs places sur les lits qui leur étoient destinés. Cet usage avoit pour objet de ne pas exposer à la boue & à la poussière les étoffes précieuses dont ces lits étoient couverts.

Mais une chose qui paroîtra ici fort bizarre, c'est que long-temps même après le siècle d'Auguste, ce n'étoit point encore la mode que l'on fournît des serviettes aux *convives*, ils en apportoient de chez eux.

Tout le monde étant rangé suivant l'ordre établi par un maître des cérémonies, préposé à l'observation de cet ordre, on apportoit des coupes qu'on plaçoit devant chaque *convive*. Suétone dit qu'un Seigneur de la Cour de Claude ayant été soupçonné d'avoir volé la coupe d'or qu'on lui avoit servie, fut encore invité pour le lendemain; mais qu'au lieu d'une coupe d'or, telle qu'on en présentoit aux autres *convives*, on ne lui servit qu'un vase de terre.

Après la distribution des coupes, on apportoit le premier service du repas. Dans les grandes fêtes, les esclaves, ceux de la maison & ceux que les particuliers avoient amenés, qui demeuroient debout aux pieds de leurs maîtres, étoient couronnés de fleurs & de verdures, ainsi que les *convives*, & il n'y avoit rien alors qui n'inspirât la joie.

Quand un ami, un parent, un voisin n'avoit pu venir à un repas où il avoit été invité, on lui en envoyoit des portions; & c'est ce qui s'appeloit *partes mittere*, ou *de mensa mittere*.

Pendant le repas, les *convives* avoient coutume de boire à la santé des uns & des autres, de se présenter la coupe, & de faire des souhaits pour le bonheur de leurs amis. La coupe passoit de main en main depuis la première place jusqu'à la dernière. Juvénal dit que rarement les riches faisoient cet honneur aux pauvres, & que les pauvres n'auroient pas été bien venus à prendre cette liberté avec les riches. C'étoit néanmoins, au rapport de Varron, un engagement indispensable pour tous les *convives*, lorsque pour conserver l'ancien usage on avoit élu un Roi. *Voyez* ROI DU FESTIN.

Au moment que les *convives* étoient près de se séparer, ils terminoient la fête par des libations & par des vœux pour la prospérité de leur hôte & pour celle de l'Empereur.

Enfin les *convives*, en prenant congé de leur hôte, recevoient de lui de petits présens, qui étoient appelés *apophoreta*. Entre les exemples que nous en fournit l'Histoire, celui de Cléopâtre est d'une prodigalité singulière. Après avoir fait un superbe festin à Marc-Antoine & à ses Officiers dans la Cilicie, elle leur donna les lits avec leurs couvertures, les vases d'or & d'argent, les différentes coupes qui avoient paru devant chacun d'eux, avec tout ce qui avoit servi au repas. Elle y ajouta encore des litières pour les reporter chez eux, avec les porteurs même, & des esclaves noirs pour les reconduire avec des flambeaux. (*Athen. IV.*) Les Empereurs Vérus & Elagabale imitèrent Cléopâtre; mais ils n'ont depuis été imités par personne. (*Cet article a été extrait des Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, t. pag. 422, par le Chevalier de Jaucourt.*)

CONVOI funèbre. Transport d'un corps de la maison au lieu de sa sépulture. Chez les Grecs & les Romains, après que le corps avoit été gardé le temps convenable, qui étoit communément de sept jours, un Hérault annonçoit le *convoi* à peu-près en ces termes: « Ceux qui voudront assister » aux obsèques de Titus, fils de Lucius, sont » avertis qu'il est temps d'y aller; on emporte le » corps hors de la maison. » Les parens & les amis s'assembloient; ils étoient quelquefois accompagnés du peuple, lorsque le mort avoit bien mérité de la patrie. On portoit les gens de qualité sur de petits lits appelés *lectes* (*lectica*) ou *exaphores*, ou *octaphores*, selon le nombre de ceux qui servoient au transport. Les gens du commun étoient placés sur des *sandapiles* ou brancards à quatre porteurs. Le *feretrum* paroît être le genre, la *lectica* & la *sandapile* les espèces. Les porteurs s'appeloient *vespillones*. Le mort avoit le visage découvert; on le lui peignoit quelquefois: s'il étoit trop difforme, on le couvroit.

Dans les premiers temps le *convoi* se faisoit de nuit. Cette coutume ne dura pas toujours chez les Romains, & ne fut pas générale chez les anciens. A Sparte, quand les Rois mouroient, des gens à cheval annonçoient par-tout cet événement; les femmes délioient leurs chevelures, & frappoient nuit & jour des chaudrons, en accompagnant ce bruit de leurs lamentations. Chaque maison étoit obligée de mettre un homme & une femme en deuil. Au lieu de bierre les Spartiates se servoient d'un bouclier. Les Athéniens célébroient les funérailles avant le lever du soleil. Les joueurs de flûte précédoient le *convoi* en jouant l'air lugubre que les Latins appeloient *nania*. Comme on avoit multiplié à l'excès le nombre de ces joueurs de flûte, il fut restreint à dix; ils étoient entremêlés de saltimbanques qui gesticuloient & danſoient d'une manière exagérée; mais cela ne se pratiquoit que pour les *convois* de gens aisés, & dont la vie avoit été heureuse. Cette marche étoit éclairée de flambeaux & de cierges; les pauvres allumoient seulement des branches d'arbres résineux. On faisoit accompagner le mort des marques de ses dignités & de ses exploits; il y étoit lui-même représenté en cire au milieu de ses aïeux; dont on portoit les images en buste sur de longues piques: ces images étoient tirées pour

Digitized by Google

cet effet de la salle d'entrée, & on les y replaçoit ensuite. Si le mort avoit commandé les armées, les légions formoient le *convoi*; elles y portoient leurs armes renversées; les licteurs y portoient de même les faisceaux; les affranchis suivoient couverts d'un voile de laine blanc; les fils ouvroient le *convoi*, & avoient le visage voilé. Les filles y assistoient les pieds nuds & les cheveux épars. Chez les Grecs, les hommes & les femmes portoient des couronnes dans les *convois*.

La couleur des habits destinés pour les funérailles a varié; tantôt on les portoit noirs & tantôt blancs. Quelquefois on se déchiroit le visage & la poitrine. On louoit des pleureuses qui fondoient en larmes en chantant les louanges du mort; elles s'arrachoient aussi les cheveux, ou elles les coupoient & les jetoient sur la poitrine du mort. Lorsque le corps étoit porté sur un char, on coupoit la crinière des chevaux. Quand la douleur étoit violente, on insultoit les Dieux, on lançoit des pierres contre les temples, on renversoit les autels, on jetoit les Dieux Lares dans la rue. A Rome, si le défunt étoit un homme important, le *convoi* se rendoit d'abord aux rostres; on l'exposoit à la vue du peuple; son fils (s'il en avoit un qui fût en âge) le haranguoit, entouré des images de ses aïeux, à qui on rendoit des honneurs très-capables d'exciter la jeunesse à en mériter de pareils: de-là on alloit au lieu de la sépulture. *Voyez* SÉPULTURE, FUNÉRAILLES, APOTHÉOSE.

CONUS, cimier du casque. *Voyez* CASQUE.

COOPTATION, manière extraordinaire dont quelques corps peuvent s'associer des membres qui n'ont pas été destinés dès leur jeunesse, ou qui n'ont pas les conditions nécessaires à cette association. Les Augures, les Pontifes Romains se choisissoient quelquefois des collègues par *cooptation*.

On lit sur des médailles de Néron: *SACERDOS COOPTATUS IN OMNE COLLEGIUM SUPRA NUMERUM EX SENATUS CONSULTO.*

COPA, cabaretière. Ce mot vient de *caupona*, d'où on a fait *caupa*; & de celui-ci *copa*, comme *cluâ* de *clauda*.

COPÆ, dans la Bœotie.

Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques, selon Hardouin.

COPH, } ou K, ou ϙ.
COPPA, }

Dans le temps où le K étoit d'un usage général dans toute la Grèce, les Doriens qui habitoient Corinthe, Corcyre, Crotone & Syracuse, employoient encore sur leurs médailles le ϙ à la place de cette lettre. Ce caractère a été rangé, avec raison, par le Docteur Morton, parmi les plus anciennes lettres de l'alphabet grec. Il se trouve parmi les lettres des Etrusques, descendus des Pélasges; & les Latins en firent le Q. On voit le coph ϙ sur les plus anciennes médailles de Corinthe; sur un vase de terre cuite conservé à Catane, dans la précieuse collection de M. le Prince de Biscari. On le trouve aussi parmi les caractères puniques, avec la puissance du Q. Le *coph* ϙ teinoit vraisemblablement au dialecte des anciens Doriens.

COPHINOS, mesure des liquides dont on se servoit dans l'Asie & dans l'Egypte.

Elle valoit (selon M. Paucton, dans sa Métrologie) en mesure de France, 8 pintes $\frac{6}{10}$. Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays, 1 $\frac{1}{2}$ hin,
Ou 2 $\frac{1}{2}$ piloc,
Ou 2 $\frac{1}{2}$ gomor,
Ou 3 conges sacrès,
Ou 4 $\frac{1}{2}$ cab,
Ou 6 marès,
Ou 9 chénices,
Ou 18 log,
Ou 36 mines.

COPHINOS, mesure pour les grains de l'Asie & de l'Egypte. Elle valoit (*Métrologie de M. Paucton*) en mesure de France, $\frac{6111}{10000}$ de boisseau. Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays, 1 $\frac{1}{2}$ hin, dades,
Ou 2 $\frac{1}{2}$ piloc,
Ou 2 $\frac{1}{2}$ gomor.
Ou 3 conges sacrès,
Ou 4 $\frac{1}{2}$ cab,
Ou 6 marès,
Ou 9 chénices,
Ou 18 log,
Ou 36 hemines.

COPHTE. } *Voyez* COPTE.
COPHTIQUE. }

COPIA, en Italie COPIA, & depuis *Thuria*. Les médailles autonomes de cette ville sont:
RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

Leur type ordinaire est une corne d'abondance.

Cette ville a fait frapper une médaille latine avec sa légende COPIA, en l'honneur de César & d'Auguste, disoit Vaillant; mais on est convaincu aujourd'hui que cette médaille appartient à Lyon.

COPIA. On lit ce mot pour légende au revers d'une médaille de Colonie qui porte les têtes de César & d'Auguste, sans nom de lieu. Vaillant a interprété ce mot *Copia*, 1°. par *magasin militaire* de blé, ou par *arsenal*. 2°. Il a lu *C. O. P. I. A.*, c'est-à-dire, *Colonia Octavianorum Pacensis Julia Augusta*, qui désigne Fréjus. Mais la Colonie de Lyon portoit aussi le titre *Copia*; il faut donc en

Digitized by Google

donner une explication générale. La première seroit donc la bonne, & désigneroit Lyon comme le magasin des armées Romaines dans les Gaules.

COPIÆ. Ce mot étoit quelquefois synonyme de *annona* & de *commeatus*. Il désignoit alors ou des convois militaires ou des magasins de bouche pour les troupes, ou enfin des arsenaux.

COPIARIUS, étapier.

COPIS, } épée recourbée, sabre, tels qu'en
ΚΟΠΙΣ, } portoient les Gaulois & les Perses.

COPONIA, famille Romaine, dont on a des médailles :
RRR. en argent.
O. en bronze.
O. en or.

COPPA. } *Voyez* COPH & ÉPISÉMES.
ΚΟΠΠΑ. }

COPPATIÆ, chevaux marqués à la cuisse d'un ϙ, *coph* ou *coppa*. On voit sur une empreinte, dans la collection de Stosch, un bœuf qui est marqué d'un ϙ sur la cuisse gauche de derrière.

COPTA, espèce de pain ou de gâteau extraordinairement dur, que l'on apportoit de Rhodes à Rome. Martial en parle (*xiv. 68.*) :

Peccantis famuli pugno ne percute dentes :
Clara Rhodos coptam, quam tibi misit, edat.

Alexandre de Tralles (*vii. 2.*) dit que la *copta* étoit faite avec des amandes, des noix nouvelles (*cerneaux*), des raisins secs & des pignons : c'est le *nougat* des Provenceaux ; car Oribase (*lib. medicaminum*) lui donne le miel pour base.

COPTE. }
COPTIQUE. } La langue *copte* est un mêlange de l'ancienne langue égyptienne, & de mots grecs qui s'y sont glissés peu-à-peu, après que cette nation se fut rendue maîtresse de ce pays. Nous pouvons expliquer par cette langue presque tous les anciens noms égyptiens, & la plupart des étymologies égyptiennes qu'on trouve dans Hérodote, Diodore de Sicile, Plutarque, & dans d'autres Auteurs anciens ; elle offre un des principaux secours pour les antiquités de ce pays, qui est le berceau de plusieurs Arts, de la plupart des sciences, & presque de toutes les superstitions.

On a cru assez généralement que l'ancienne langue égyptienne ressembloit à l'hébreu & à ses dialectes, le syriaque, le chaldéen, le phénicien, l'arabe, l'éthiopien ; mais cette idée est entièrement fausse : elle est fondée d'abord sur la chimérique prétention, manifestement démentie par l'expérience, que toutes les langues anciennes doivent être dérivées plus ou moins de l'hébreu, & ensuite sur quelques mots qui sont les mêmes dans l'hébreu & dans le *copte* ; quoique d'ailleurs le fonds & les racines de ces deux langues soient totalement différens. On n'a pas fait attention qu'il y a plus de mots qu'on ne pense qui sont du nombre de ceux que les Grammairiens appellent *formés par Onomatopée*, qui doivent naturellement se ressembler dans presque toutes les langues, & qu'il y a aussi plusieurs noms, sur-tout d'animaux & de plantes, qui sont les mêmes dans toutes les langues, parce que ces animaux & ces plantes ont conservé dans les autres langues les noms qu'ils avoient dans les pays d'où ils étoient originaires. Bochart étoit aussi imbu de ce préjugé, de l'affinité de l'égyptien avec l'hébreu ; d'après cela, on peut hardiment décider qu'il a peu connu la langue *copte*, quoiqu'il la cite beaucoup.

Ce sont encore quelques mots qui se sont trouvés les mêmes dans l'égyptien & l'arménien, qui ont fait croire à Acoluthus que la langue arménienne étoit le meilleur moyen d'expliquer l'ancienne langue d'égypte. Mais après ce que plusieurs Auteurs, & sur-tout le Professeur Schroeder, ont publié sur la langue armenienne, nous sommes en état de juger que cette prétendue découverte d'Acoluthus doit être mise au nombre de ses rêveries. J'ai trouvé sur cette conjecture plusieurs lettres très-curieuses dans le Commerce épistolaire, manuscrit de Ludolf, Piques & Acoluthus, qui est à la bibliothèque publique de Francfort-sur-le-Mein.

Il y a dans l'alphabet *copte*, à côté des caractères grecs, quelques autres qui sont étrangers, dont la prononciation n'est pas bien certaine, & que j'aurois pris pour des caractères de l'ancien alphabet égyptien, si je ne les trouvois différens de ces fragmens d'écriture courante, ou *épistolographique égyptienne*, que le Comte de Caylus a publiés, & qui pourront peut-être (sur-tout quand on aura plus de pièces de comparaison) être expliqués par le secours de la langue *copte*.

Théodorus Petraus, Scaliger, Renaudot, Piques, Hountington, Bernhard ont eu connoissance de cette langue. Guillaume Bonjour, de Toulouse, a publié plusieurs brochures qui prouvent qu'il y étoit versé. Saumaise ne l'a pas négligée, à ce qu'on voit par ses ouvrages, sur-tout par ses *années climactériques*. Jacques Kocher, Professeur à Berne, l'a parfaitement connue, & en a donné des preuves dans sa *Dissertation sur le Dieu Cneph*, insérée dans le second volume des *Miscellanea Observ.* de d'Orville.

Kircher a publié, d'après des Auteurs Arabes, une grammaire & un dictionnaire *coptes* ; l'ignorance & la fraude y paroissent à chaque page ; ce sont cependant des monumens qu'il faut consulter, en tâchant de séparer soigneusement ce que cet Auteur, dont on a découvert quantité de

Digitized by Google

fourberies littéraires, petites & misérables, a ajouté de sa mauvaise tête aux originaux qu'il a donnés au jour; il faut aussi toujours comparer la traduction Arabe qui est jointe, parce qu'il l'a quelquefois mal entendue.

Chrétien Gotholf Blumberg publia en 1716, à Léipsick, une grammaire *copte*, mieux faite que celle de Kircher, & promit un dictionnaire de cette langue.

Veyssière de la Croze savoit le *copte* à fond, & en a fait un dictionnaire, dont les manuscrits doivent se trouver à Berlin & à Leyde. On voit une notice de cet ouvrage & des secours dont il s'est servi, dans la cinquième classe de la *Bibliothèque de Bremen*.

Paul Ernest Jablonski en a profité, & a pareillement employé cette langue, qu'il savoit très-bien, pour expliquer les antiquités égyptiennes, sur lesquelles il a publié les meilleurs ouvrages. Il a prouvé, par les manuscrits d'Oxfort, qu'il y a eu différens dialectes dans la haute & basse Egypte. Dufour de Longueville en avoit aussi parlé dans son *Traité sur les Epoques des anciens*. Il paroît que la différence de ces dialectes n'a pas été fort considérable, & a principalement eu lieu dans la prononciation.

J'ai, avec le secours des imprimés *coptes*, & de plusieurs manuscrits des bibliothèques de Paris, composé un dictionnaire de cette langue; j'ai cité par-tout mes autorités, & me suis appliqué à rapprocher à chaque mot *copte* les anciens noms Egyptiens, sur lesquels je croyois pouvoir, par ce moyen, jeter quelque lumière. J'ai toujours eu l'idée d'en publier un abrégé; mais l'exécution de cet ouvrage, qui ne peut avoir que très-peu d'amateurs, quoiqu'il ne paroisse pas être sans utilité, a souffert jusqu'ici de grandes difficultés; s'il voit jamais le jour, il prouvera évidemment que les racines de l'ancienne langue égyptienne ne sont, pour la plupart, que des monosyllabes, & n'ont aucune affinité avec quelqu'autre langue connue que ce soit. On y trouvera encore quantités de verbes redoublés. On verra une langue dont la marche & la syntaxe sont extrêmement simples, & fort différentes du style métaphorique oriental.

Les principaux ouvrages *coptes* imprimés sont, outre ceux dont je viens de parler, la version *copte* du N. T. que David Wilkins publia en Angleterre; ce même Auteur a aussi mis au jour le Pentateuque *copte*, qui est une traduction d'une version grecque.

On a dans plusieurs bibliothèques la traduction *copte* de presque tous les livres du V. T., & de quelques ouvrages des premiers pères. On a plusieurs dictionnaires *coptes*, grecs & arabes, quelques liturgies, & des ouvrages mystiques. Tous ces manuscrits peuvent probablement être de quelque utilité pour l'histoire Ecclésiastique, & seront certainement d'un grand secours pour la connoissance de la langue & de l'antiquité égyptiennes. (*Cet article est de M. de Schmidt de Roſſun.*).

Dans la *Description de l'Égypte*, par M. Maillet, (rédigée par M. l'Abbé Mascrier, *in*-12. 2 vol. 1740, à Paris, chez Rollin fils) l'Auteur observe que l'on donne le nom de *Coptes* aux Egyptiens naturels, c'est-à-dire, à ceux qui habitèrent anciennement l'Égypte, ou à ceux qui en sont issus. Les peuples qui l'habitent aujourd'hui sont les Maures, les Arabes, les Turcs, les Grecs, les Juifs, les Arméniens, les Syriens, les Maronites & les Francs: il y reste très-peu de vrais *Coptes*; l'on en compte tout au plus trente mille, parce que ce peuple ayant été un des premiers qui adopta la religion chrétienne, les Empereurs Romains payens s'occupèrent du soin de persécuter & de faire martyriser les *Coptes*. Dans la suite les Empereurs chrétiens détruisirent les *Coptes*, sous prétexte qu'ils suivoient l'hérésie de Dioscore, patriarche d'Alexandrie. L'on observe que les *Coptes* de ce siècle suivent encore le système de Dioscore. Il ne reste aujourd'hui de vraies familles *Coptes* que dans les campagnes voisines des déserts, & dans quelques villages; mais tous ces peuples n'entendent pas la langue *copte*. Les Turcs persécutoient les *Coptes*, il les nommoient *félaques*, c'est-à-dire, *vilains villageois*, termes assez connus dans nos barbares loix des fiefs. Les Turcs croyoient être nécessités à réduire ces villageois dans la plus affreuse servitude, parce que les Mahométans sont moins nombreux & moins vigoureux que les peuples qui habitent les campagnes de l'Egypte. Aly-Bey, après s'être érigé en Souverain de l'Égypte, suivit une politique différente.

COPTOS, dans l'Égypte KOPTHTON.

Cette ville a fait frapper des médailles Impériales grecques en l'honneur de Trajan & d'Hadrien.

COQ. Cet animal fut consacré à Mars par les Grecs, à cause de son ardeur pour les combats. De-là vint que l'on trouva dans son chant des pronostics de victoire ou de défaite. Pendant que l'on faisoit un sacrifice à Trophonius, peu de jours avant la bataille de Leuctres, les *coqs* ne cessèrent de chanter; ce qui fut pris par les Thébains pour un signe assuré de la grande victoire qu'ils devoient remporter sur les Lacédémoniens.

Les anciens firent du *coq* le symbole du courage & de la valeur: de-là, dit Pausanias, le *coq* qui surmonte le casque de Minerve dans la citadelle d'*Élis*. « Les hommes qui tirent parti de » tout, dit M. de Buffon, ont bien su mettre en » œuvre cette antipathie invincible que la Nature » a établie entre un *coq* & un *coq*; ils ont cultivé » cette haine innée avec tant d'art, que les combats de deux oiseaux de basse-cour sont devenus » des spectacles dignes d'intéresser la curiosité

Digitized by Google

« des peuples, même des peuples polis ; & en » même-temps des moyens de developper ou entretenir dans les âmes cette précieuse férocité, » qui est, dit-on, le germe de l'héroïsme..... » C'étoit autrefois la folie des Rhodiens, des » Tanagriens, de ceux de Pergame..... » Une allusion que fit Thémistocle à ces combats, & par laquelle il releva le courage des Athéniens, fit instituer par ces derniers une espèce de fête. Elle se célébroit tous les ans par des combats de *coqs*, & les jeunes gens étoient obligés d'y assister. Il ne faut donc pas être étonné de voir sur un médaillon d'Athènes un *coq* orné d'une palme. Ces sortes de spectacles passèrent des Grecs aux Romains ; car nous apprenons d'Hérodien que Caracalla & Géta prenoient plaisir à y assister. (*Pierres gravées du Duc d'Orléans, p. 172.*)

On voit un combat de *coqs* sur les médailles des Dardaniens ; & les pierres gravées portent souvent le même type. L'Amour préside quelquefois à ces combats, (*Collect. de Stosch. Ire classe, n°s. 696, 697, &c.*) souvent aussi ils se font en présence du Dieu Terme ; & les palmes destinées au vainqueur sont attachées à son piédestal. Elien parle de Poliarchus (*Var. hist. VIII. 4.*) qui faisoit à ses *coqs* chéris des funérailles publiques, & leur élevoit des monumens avec des épitaphes.

Le *coq* étoit consacré à Minerve & à Bellone. On voit un sacrifice de *coq* offert à cette dernière Divinité, sur un marbre de la Villa Albani, publié dans les *Monumenti* de Winckelmann, au n°. 29.

La vigilance qu'exigeoit l'emploi de messager des Dieux, fit sans doute consacrer le même animal à Mercure, & il l'accompagne souvent sur les marbres.

Esculape voyoit aussi immoler le *coq* sur ses autels, sans que l'on en sache la raison. C'étoit le sacrifice des convalescens ; & c'étoit sans doute une manière de parler proverbiale, pour désigner la fin d'une maladie, que d'ordonner le sacrifice d'un *coq* à Esculape. Socrate s'en servit pour annoncer que sa vie mortelle & malheureuse alloit finir.

Le *coq* étoit une victime agréable à la Nuit, qu'il fatiguoit par ses cris (*Ovid. Fast. I. 455.*) :

Nocte dea Noctis crissatus caditur ales,
Quòd tepidum vigili provocat ore diem.

On l'immoloit aux Lares chez les Romains, peut-être comme fils de Mercure (*Juven. Sat. XIII. 233.*) :

. . . : . . . *Laribus cristam promittere Galli.*

L'origine fabuleuse du *coq* est racontée au mot ALECTRYON, & son usage pour les divinations à celui d'ALECTRIOMANTIE.

. COQS (on voit un ou plusieurs) sur les médailles de Caleno, d'Himère, de Suessa, de Teanum, de Dardanus, d'Ithaque.

COQUILLAGES. } Les anciens se nourrissoient, comme nous, des animaux renfermés
COQUILLES. } dans les *coquilles*, tels que les moules, les huitres, &c. Les Romains créèrent l'art de les engraisser & de les faire parquer. Pline (*IX. 76.*) raconte, d'après Varron, que Fulvius Hirpinus en fut l'inventeur peu de temps avant la guerre civile de Pompée ; qu'il les engraissoit avec du vin cuit en consistance de miel, *sapâ*, & avec une espèce de gâteau ou de pâte, *farre*.

« Le Comte de Caylus, parlant d'un monument Egyptien, (*n°. 1. pl. VI du IIe tome*) dit qu'il est exécuté sur une *coquille* qu'on prend au premier coup-d'œil pour une cornaline, dont la couleur feroit, à la vérité, un peu fausse. Cette *coquille* est connue sous le nom de *Pinne-Marine*. On la trouve fréquemment sur les côtes d'Italie & de la Sicile. En disant que l'ouvrage est exécuté sur une *coquille*, c'est dire assez qu'il est travaillé sans beaucoup de peine. Cette gravure nous prouve que dans tous les temps les hommes ont cherché à épargner la fatigue, ou plutôt la dépense, ou à tromper d'autres hommes moins instruits. Elle nous prouve encore que les anciens ont employé plus d'une sorte de *coquilles* pour imiter les pierres. Il me semble que l'on n'avoit point encore parlé de cette espèce, & qu'on ne connoissoit que les camées faits sur des *coquilles*, appelées *casques*, *porcelaines* & *cames*, dont on se servoit anciennement, ainsi que l'on fait de nos jours, pour contrefaire les agates-onyx de deux couleurs, & quelquefois de trois. »

Une *coquille* sur les médailles de Tyr est l'emblême de la pourpre Tyrienne ; sur d'autres médailles elle est celui de Vénus. On la voit sur les médailles de Tarente, de Cume, de Pyrnus, &c.

COR, chomer, mesure des solides de l'Asie & de l'Egypte. Elle valoit, selon la Métrologie de M. Paucton, en mesures de France, 25 boisseaux & $\frac{40}{1000}$. Elle valoit, en mesures anciennes, 2 léthec,

Ou 2 $\frac{1}{2}$ caphizos,
Ou 5 væba des Arabes,
Ou 6 médimnes de Salamine,
Ou 6 $\frac{5}{7}$ médimnes de Paphos & de Sicile,
Ou 10 éphap,
Ou 15 métrètes,
Ou 20 sephel,
Ou 30 modios.

COR, chomer, mesure des liquides de l'Asie & de l'Egypte. Elle valoit, selon la Métrologie de M. Paucton, en mesures de France, 338 pintes & $\frac{7}{10}$. Elle valoit, en mesures anciennes des mêmes pays, 2 léthec,

Ou 2 $\frac{1}{2}$ caphizos,

Digitized by Google

Ou 5 vzba des Arabes,
Ou 10 éphap,
Ou 15 metretes,
Ou 20 sephel,
Ou 30 modios,
Ou 720 log.

COR. *Voyez* BUCCINA ; c'étoit le même instrument. Et *voyez* CORNET.

CORA. *Voyez* COREES.

CORACES, } Ministres & fêtes de Mithras. *Voyez* MYTHRYAQUES.
CORACIQUES, }

CORACESIUM, dans la Cilicie, KOPAKHCION.

Cette ville a fait frapper des médailles Impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

CORACINUS color, couleur de corbeau. Les anciens désignoient par ces mots un noir-brun, tel que celui de la toison des brebis noires. Strabon (*lib.* 99.) appelle Κορακῖς les laines d'Espagne, que Pline dit être célèbres par leur couleur noire, (*viii.* 48.) *Hispania nigri velleris præcipuas habet*. Cette couleur noir-brun, telle que celle des cheveux noirs, doit être distinguée du *color pullus*.

CORACIUS. *Voyez* ANTRON.

KOPAIA, } jeux ou fêtes qui étoient instituées en l'honneur de Proserpine. Il en est fait
CORÉES, } mention sur des médailles de Caracalla & de Valérien, frappées à Sardes & à Tarse, publiées par Pellerin.

Cette Divinité étoit appelée Κόρη, vierge, & par corruption Κόρε, d'où les Romains firent CORA, comme on le voit dans une inscription publiée par Gruter (*pag.* 309. 2. 3.). On lit sur des médaillons & des médailles de Sicile le mot KOPAΣ à côté d'une tête de femme couverte d'un casque.

CORAIL. Les anciens faisoient beaucoup de cas du *corail* rouge, auquel ils attribuoient la propriété d'être un excellent contrepoison. L'Auteur du Poëme sur les Pierres, attribué faussement à Orphée, a chanté la plante-pierre, λιθόδενδρον, c'est-à-dire, le *corail*, que l'on croyoit être une plante, même au commencement de ce siècle.

Ovide dit, dans ses Métamorphoses, que Persée ayant caché la tête de Méduse sous des plantes de *corail*, ces plantes furent pétrifiées par la vertu de cette redoutable tête, & teintes en rouge par le sang qu'elle répandoit.

Le *corail* étoit compté parmi les pierres précieuses dans le commerce des anciens, qui le pêchoient dans le golfe Persique, dans la mer rouge, sur les côtes d'Afrique, de Sicile & de Naple. Les Egyptiens en fournissoient une grande quantité. Les Gaulois (*Plin. xxxii.* 2.) aimoient à en garnir leurs épées, leurs boucliers & leurs casques. C'est encore à Marseille que se voit la fabrique de *corail* la plus considérable de l'Europe.

« Le travail de cette tête de Méduse, dit le Comte de Caylus (*Rec. II. pl* 87. *n.* 3.) est aussi mauvais que grossier, & je ne lui aurois point donné place dans ce Recueil si elle n'étoit de *corail* ; matière assez rarement employée par les anciens. Il n'est pas facile de déterminer le pays où elle a été fabriquée. Je croirois qu'on doit l'attribuer à quelque Colonie Romaine. Le goût des Romains s'étendoit avec leur empire. On imitoit dans les provinces les Arts qui régnoient à Rome ; & ces Arts, traités chez les nations barbares, & par des ouvriers ignorans, perdoient leurs grâces & leur beauté. Il y a cependant une sorte de recherche dans cette mauvaise tête ; car les yeux sont incrustés & formés par une matière blanche, qui peut avoir été tirée d'un coquillage. Le trou qu'on aperçoit dans les moulures de l'ornement qui termine le col, me détermine à mettre ce monument au rang des Amulettes. Il a un pouce $\frac{1}{2}$ de hauteur, 13 lignes de largeur. » On voit dans le cabinet de Ste Geneviève une tête de dragon ou de serpent agato-démon, apportée d'Egypte, qui est de *corail*, & dont les dimensions sont un peu plus foibles que celle de la précédente.

CORBEAU, oiseau consacré à Apollon, parce qu'on croyoit qu'il avoit un instinct naturel pour prédire l'avenir. Ovide dit que le *corbeau* étoit autrefois plus blanc que les colombes & les cygnes ; mais qu'il fut puni d'avoir trop parlé, en perdant sa blancheur. *Voyez* CORONIS, mère d'Esculape.

Les anciens tiroient souvent des pronostics du croassement des *corbeaux*. Les Grecs en augurèrent la mort d'Alexandre, parce qu'on l'entendit lorsque ce Roi faisoit son entrée dans Babylone. Valère-Maxime & Pline racontent plusieurs exemples de ce fatal augure ; mais le plus célèbre est celui de Cicéron, (*Val. Max.* 1. 5.) dont un *corbeau* s'acharna à mordre la toge, au moment où arrivoit l'esclave qui l'avertissoit de la venue des assassins. On trouve dans Pline la description d'un *corbeau* qui, sous le règne de Tibère, mérita la bienveillance du peuple Romain, par son assiduité à se poser sur les rostres, par son babil & ses saluts. Le peuple lui fit des funérailles pompeuses, & déposa ses cendres sur le bord de la voie Appienne.

Les Alexandrins regardoient le *corbeau* comme un manger délicieux (*Martial. xiii.* 85.) :

Princeps Niliacis raperis coracine macellis,
Pellæa prior es gloria nulla gulæ.

CORBEAU (le), placé sur un coffre, type des médailles de Patare, est le symbole d'Apollon, Divinité tutélaire de cette ville, comme le coffre est l'emblème de son nom, Πατάρα, *coffre*. On voit aussi le *corbeau* posé souvent sur le trépied d'Apollon, ce qui l'a fait appeler par Stace (*Theb. III.* 506.): *Comes obscurus tripodum.*

CORBEAU, machine de guerre.

Le *corbeau démolisseur* consistoit en une ou deux pièces de bois arrondies & fort longues, pour pouvoir atteindre de loin, & au bout desquelles il y avoit des crochets de fer; elles étoient suspendues en équilibre comme les béliers, & on les poussoit contre les crénaux pour les arracher & les tirer à bas.

César fait mention de cette machine dans ses *Commentaires*: il rapporte que les Gaulois, assiégés dans Bourges, détournoient les crochets avec lesquels on tiroit les débris de la muraille; & qu'après les avoir accrochés ils les enlevoient en haut avec des machines.

Corbeau à griffe, c'étoit une espèce de *corbeau* dont les anciens se servoient pour enlever les hommes dans les assauts & les escalades.

Corbeau à cage. Les anciens se servoient de cette machine pour transporter des hommes sur les murailles & les tours des places qu'ils assiégeoient. *Voyez* TELLENON.

Corbeau double. Ce *corbeau* consistoit en une grosse poutre, suspendue par des chaines de fer à deux longues pièces de bois, placées sur la muraille; lorsque le bélier venoit à jouer, on levoit cette poutre en l'air, & on la laissoit tomber de travers sur le bélier pour empêcher son effet. Il y a un si grand nombre d'exemples de cette machine dans les historiens de l'antiquité, que ce seroit perdre son temps d'en rapporter d'avantage; la seule description de cette machine suffit pour en faire connoître la construction.

Corbeau à tenaille. Cette machine consistoit en une espèce de ciseaux dentelés & recourbés en forme de tenaille ou de deux faucilles opposées l'une à l'autre: on s'en servoit pour pincer le bélier & l'enlever. Ces sortes de *corbeaux* furent mis en œuvre au fameux siége de Byzance par l'Empereur Sévère. Il y a peu de siége régulier & de vive force qui soit plus mémorable dans l'histoire, ni qui ait duré plus long-temps. Dion dit que la ville fut assiégée pendant trois ans, pour ainsi dire, par les forces de toute la terre, & qu'il y avoit le plus grand nombre de machines qu'on eût jamais vu rassemblées. Ce même Auteur rapporte que parmi les machines des assiégés, il y avoit des *corbeaux* à l'extrémité desquels étoient des griffes de fer qu'on lançoit contre les assiégeans, & qui, s'accrochant à tous ce qui donnoit prise, l'enlevoit d'une viteſſe ſurprenante.

Corbeau de Duillius. C'étoit une machine semblable à la grue dont on se sert pour élever les fardeaux; ce *corbeau* étoit composé d'un mât qui s'élevoit sur le château de proue, de la hauteur de quatre brasses; ce mât avoit trois palmes de diamètre, & servoit de poinçon par le haut. La longue pièce de bois, qu'on appelle le *rancher* dans les grues, & qui portoit le *corbeau*, posoit sur le pivot de fer qui étoit au bout du poinçon; le *rancher* tournoit aisément de tous les côtés sur son pivot, assuré par le moyen de la sellette sur laquelle s'appuyoient les limons; au bout du rancher il y avoit une poulie sur laquelle passoit la corde qui portoit le *corbeau*, dont la figure étoit en cône ou pyramidale; il devoit être de fer fondu & très-pesant, afin que, tombant de son propre poids, lorqu'on lâchoit la corde, il perçât le pont de proue; mais comme il eût pu sortir par le même trou qu'il avoit fait en entrant, il y avoit des crochets de fer mobiles, attachés par des charnières, afin que le *corbeau* ayant crevé le pont, les crochets se pliassent, se rouvrissent d'eux-mêmes, & se prissent à tous ce qu'ils rencontroient. Dès qu'un vaisseau ainsi armé approchoit d'un autre, à la portée de la machine, on lâchoit la corde pour la faire tomber du plus haut de la longue pièce de bois; dès que le *corbeau* étoit tombé on abattoit le pont, au bout duquel il y avoit des griffes de fer pour accrocher le bordage.

CORBES.
CORBITÆ.
CORBITORES.
} Les anciens employoient les

hunes ou gabies comme les modernes. On voit sur un jaspe verd du Baron de Stosch un vaisseau de charge sans rames, allant à la voile. Il y a au-dessus de l'antenne une hune où aboutissent les cordages & une échelle de cordes. On le reconnoit pour un des vaisseaux appelés *corbita*, c'est-à-dire, bâtimens à hune; *corbis*, *panier* & hune. Dans la même collection on trouve plusieurs autres vaisseaux avec des hunes.

Dès le temps d'Hiéron, Roi de Syracuse, (*Athenæi v.*) on plaçoit dans les hunes des soldats qui jetoient sur les vaisseaux ennemis des flèches, des pierres, &c. & des gens chargés d'examiner les mouvemens de l'armée ennemie, que l'on appeloit *corbitores*.

CORBONI, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* HEMINE.

CORCYRA, isle, aujourd'hui Corfou. ΚΟΡΚΥΡΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette isle sont:
R. en argent.
C. en bronze.
O. en or.
Leurs types ordinaires sont:
Pégase.
Les prétendus jardins d'Alcinoüs.
Une proue de navire.
Une diote.

Digitized by Google

Un trident. — Une étoile.
Une tête de bœuf.

Les habitans de cette isle ont fait frapper des médailles Impériales grecques en l'honneur de Trajan, de M. Aurèle, de Faustine jeune, de Vérus, de Commode, de Sévère, de Domna, de Plautille, de Géta, d'Elagabale, de Sévère, de Caracalla, de Lucille, de Paula, de Soæmias.

Les Grecs disoient que *Corcyra* avoit pris son nom de la Nymphe *Corcyre*, fille d'Asopus, que Neptune déshonora dans cette isle. Homère (*Odyss.*) fait dire à Nausicaa que les Phéniciens seuls osoient y aborder. On l'appeloit alors *Phæacia*.

CORCYRA Nigra, isle, aujourd'hui *Curzola*. KOP.

Khell & Neumann attribuent à *Corcyra Nigra*, contre l'opinion de Pellerin, les médailles de bronze qui portent cette légende, avec des attributs relatifs à Bacchus & à ses compagnons.

CORDACE. C'est le nom d'une danse des anciens, qui étoit vive, gaie, fort lascive, & qu'on ne danſoit ordinairement que lorſqu'on étoit ivre. Meursius en parle dans son *orcheſtre*, & Pétrone l'a nommée sans expliquer son caractère. Il fait seulement plaindre Trimalcion de ce qu'on n'avoit point pris sa femme Fortunata pour danser. Perſonne, dit-il, ne fait pourtant mieux qu'elle cette danse que nous appelons la *Cordace*.

CORDES. *Des cordes de nerfs*, ou pour parler plus exactement, de *teadons* ou *de ligamens*. Les anciens, qui faiſoient grand uſage de ces *cordes* dans leurs machines de guerre, déſignoient en général les veines, artères, tendons, ligamens, nerfs, par le mot *nerf;* & ils appeloient *corde de nerfs* une *corde* filée de ligamens. Ils preſcrivoient de choiſir entre les tendons, ceux des nerfs & des bœufs; & ſur ces animaux les tendons les plus exercés, comme ceux du col dans les bœufs, & ceux de la jambe du cerf. Mais comme il eſt plus facile de ſe pourvoir de ceux-là que de ceux-ci, c'eſt de cette matière qu'on a fait à Paris les premières *cordes de nerfs*, ſous les ordres & la direction du Comte d'Hérouville, qui fut engagé dans un grand nombre d'expériences ſur cet objet, pour aſſurer l'exactitude de ſes recherches ſur tout ce qui appartient à l'art militaire. Voici comment ces *cordes* ont été travaillées. On prend chez les bouchers, les tendons des jambes, on les fait tirer le plus entiers & le plus longs qu'il eſt poſſible. Ils ſe tirent de l'animal aſſommé, quand il eſt encore chaud. On les expoſe dans les greniers; on fait enſorte qu'ils ne ſoient point expoſés au ſoleil, de peur qu'ils ne sèchent trop vite, & qu'ils ne durciſſent trop. Il ne faut pas non plus que l'endroit ſoit humide, & qu'ils puiſſent ſouffrir de la gelée en hiver: ces accidens les feroient corrompre. Il y a auſſi un temps propre à prendre pour les battre: quand il ſont trop ſecs, ils ſe rompent; quand ils ſont trop frais, on en épure la graiſſe. Il faut éviter ces deux extrêmes. Avant que de les battre, on ſépare les deux bouts qui ſont trop durs & trop ſecs: le reſte d'ailleurs s'en diviſera plus facilement, ce qui ne peut arriver quand on leur laiſſe les deux bouts, qui ſont durs & ſecs comme du bois.

Les outils de cette eſpèce de corderie ſe réduiſent à un marteau de fer, une pierre & un peigne. Le bloc de pierre doit être un cube, dont la ſurface, polie du côté qui doit ſervir, ait huit à dix pouces en quarré. Le marteau peut peſer une demi-livre, & le peigne à huit ou dix dents éloignées les unes des autres d'environ ſix lignes, & toutes dans la même direction. Le ligament ne doit point être dépouillé de ſes membranes; on les bat enſemble juſqu'à ce qu'on s'aperçoive que la membrane ſoit entièrement ſéparée des fibres. Sept à huit ligamens battus & fortement liés enſemble, ſuffiſent pour faire une poignée; on paſſe la poignée dans les dents du peigne: cette opération en ſépare la membrane, ainſi que les fibres les unes des autres. Le point le plus important dans tout ce qui précède, eſt de bien battre, c'eſt de-là que dépend la fineſſe du nerf. Si le nerf n'eſt pas aſſez battu, on a beau le peigner, on l'accourcit en en rompant les fibres, ſans le rendre plus fin. Le ſeul parti qu'il y ait à prendre dans ce cas, eſt de l'écharpir avec les mains, en ſéparant les fibres des brins qui ont réſiſté au peigne, pour n'avoir pas été ſuffiſamment travaillés ſous le marteau.

Quant au cordelage de cette matière, il n'a rien de particulier. On file le nerf comme le chanvre, & on le commet ſoit en auſſière, ſoit en grelin. Avant que de ſe ſervir de ces *cordes*, il faut les faire tremper dans l'huile la plus graiſſe: elles ſont très-élaſtiques & très-fortes. Voici une expérience dans laquelle le Comte d'Hérouville a comparé les forces d'une *corde* de chanvre, d'une *corde* de crin & d'une *corde* de nerf. On prit le nerf le plus long qu'on put trouver, on le peigna avec beaucoup de douceur; on en fila du fil de carret; on prit ſix bouts de ce fil, de neuf pieds chacun; on les commit au tiers, c'eſt-à-dire que ces neufs pieds ſe réduiſirent à ſix dans le commettage. Cette *corde* ſe trouva de quinze lignes de circonférence, & tout-à fait ſemblable à une *corde* de chanvre très-parfaite, qui avoit ſervi à quelques expériences de Duhamel ſur la réſiſtance des *cordes*, & qui avoit été faite du chanvre d'Italie le mieux choiſi. On tint auſſi toute prête une *corde* de crin de même poids, & commiſe au même point que la *corde* de nerf, mais qui ſe trouva de dix-huit lignes de circonférence. On fit rompre ces *cordes*, & l'on éprouva que la *corde* de nerf étoit une fois plus forte que celle de crin, & d'un ſixième plus que la *corde* de chanvre la plus parfaite. La *corde* de nerf ſoutint 780 livres avant la rupture. On remarqua qu'en s'alongeant

Digitized by Google

par les charges ſucceſſives qu'on lui donnoit, les pertes que faiſoit ſon diamètre étoient à peu-près en même raiſon que les accroiſſemens que prenoit ſa longueur, & qu'après la rupture elle ſe reſtitua exactement à ſa longueur & groſſeur premières.

On a ſubſtitué ces *cordes* aux reſſorts des chaiſes de poſte & d'autres voitures, & elles y ont très-bien réuſſi. (*Article de l'anci. Encyclopédie.*)

Des cordes de cheveux. Les anciens ont auſſi fait filer des *cordes de cheveux* dans les circonſtances fâcheuſes qui les y déterminoient. Les Carthaginoiſes coupèrent leurs cheveux pour fournir des *cordes* aux machines de guerre qui en manquoient. Les femmes Romaines en firent autant dans une extrémité ſemblable : *maluerunt pudicissima matrona, deformato capite, liberè vivere cum maritis, quàm hostibus, integro decore, ſervire.* Je ne cite que ces deux exemples, entre un grand nombre d'autres que j'omets, & dont je ne ferois qu'un éloge très-modéré ſi je les rapportois ; le ſacrifice des cheveux me paroiſſant fort au deſſous de ce que des femmes honnêtes & courageuſes ont fait en tout temps & ſont encore tous les jours. (*Cheval. de Jaucourt.*)

« La ceinture de *corde* que porte ſur les reins une Divinité Gauloiſe (*Rec. de Caylus t.II. pl.* 88. *n.* 2.) préſente une ſingularité ; mais elle étoit en uſage dans la Gaule. Il paroît par pluſieurs monumens que cette nation ne connoiſſoit rien de plus délicat : on peut du moins en être perſuadé, puiſqu'ils faiſoient de ces *cordes* groſſières, la parure de leurs Dieux. »

CORDIA, famille Romaine, dont on a des médailles ;

RRR. en argent.
O. en bronze.
O. en or.
Le ſurnom de cette famille eſt RUFUS.

CORDUBA, en Eſpagne. CORDU.
Les médailles autonomes de cette ville ſont :
RRRR. en bronze..... *Florez*..... *Hunter.*
O. en or.
O. en argent.

CORDUS, ſurnom de la famille *Mucia*. Le mot *cordus* déſignoit l'animal ou le végétal dont la naiſſance avoit été tardive, tels que le foin d'automne, (*Columel. VII.* 3.) les agneaux nés dans l'été, (*Plin. VIII.* 47.) &c.

CORE, meſure. *Voyez* COR.

CORÈBE étoit fils de Mygdalus, frère d'Hécube, & appelé pour cette raiſon *Mygdonides*. Il devint amoureux de ſa couſine Caſſandre ; & alla à Troye offrir du ſecours à Priam, dans l'eſpérance d'épouſer ſa fille. La nuit du ſac de Troye ayant vu la Princeſſe arrachée du temple de Pallas, les cheveux épars & les mains enchaînées, il ſe jeta ſur ſes raviſſeurs, mais il ſuccomba ſous leurs coups.

Winckelmann (*Pier. de Stoſch. IIe. claſſe, n°.* 338.) croit reconnoître *Corebus* tué par Pénélée ; 1°. ſur une cornaline de cette collection ; 2°. ſur une pierre gravée du Marquis Lucatelli, où ſe voyoit une troiſième figure qui ſe plonge une épée dans les flancs ; 3°. ſur un bas-relief de la Villa Borghèſe. Mais il ne donne aucune raiſon qui ait pu le déterminer à cette explication.

CORÉES. *Voyez* KOPAIA après CORACINUS.

CORESUS. *Voyez* CALLIRHOÉ.

CORFOU. *Voyez* CORCYRA.

CORICÉE. *Coriceum*, pièce des gymnaſes anciens. Les Grammairiens ne conviennent pas de la ſignification préciſe de ce mot. Ceux qui le font venir du mot grec κόρη, jeune fille, prétendent que *coriceum* étoit le lieu où les jeunes filles s'exerçoient à la lutte & à la courſe. Quelques-uns le font venir de κορὴ, cheveux, & diſent que c'étoit un lieu deſtiné à couper la barbe & les cheveux. Mercurial, ſans s'inquiéter de l'étymologie, dit que c'étoit un lieu où l'on ſerroit les habits de ceux qui s'exerçoient dans les paleſtres, ou qui ſe baignoient. Baldus dérive le mot *coriceum* du mot grec κόρεννυμι, qui ſignifie balé ou *éteu* ; & dit que c'étoit un jeu de longue paume & de ballon, pièce néceſſaire dans un gymnaſe. Cette explication paroît préférable.

CORIE, les Arcadiens, dit Cicéron, appeloient de ce nom Minerve, fille de Jupiter & de Coriphe, une des Océanides, & la regardoient comme inventrice des quadriges.

CORINTHE, *Corinthus*, ville de Grèce, dans le Péloponnèſe ou la Morée, près de l'iſthme, ou de la langue de terre qui joint le Péloponnèſe à la Grèce, entre le golfe de Lépante & celui d'Enghia. *Corinthe* fut fondée par Siſyphe, fils d'Éole, ou, ſelon Paterculus (*l. I. c.* 3.) environ cent ans après le ſac de Troye, par Haletes, fils d'Hippotes, & le ſixième des Héraclides, depuis Hercule leur chef. Homère en parle (*Iliad. liv. II. v.* 570.). Elle s'appela d'abord *Ephyre*, dit Paterculus. On croit qu'elle prit le nom *Corinthe* de Corinthe, fils de Marathon, ou, ſelon d'autres, de Pélops, qui la rétablit. C'étoit une des plus importantes villes de la Grèce. Elle eut d'abord des Rois ; enſuite elle ſe fit république. Lucius Mummius la prit pour les Romains, & la pilla l'année même que Scipion détruiſit Carthage, c'eſt-à-dire, l'an de Rome 607, & par conſéquent 147 avant Jeſus-Chriſt. Elle ſubſiſta, ſelon Paterculus, pendant 852 ans. Le feu, que le Conſul Mummius y fit mettre, fondit toutes les ſtatues & les ouvrages de différens métaux ou il y avoit en très-grande quantité ; & le mêlange de tous ces différens métaux fondus enſemble, pro-

Digitized by Google

duisit *l'airain de Corinthe*, si rare & si estimé chez les anciens. Jules César la rétablit, & du temps de S. Paul elle étoit encore florissante. Etienne dit qu'elle s'est appelée *Epope*, *Pagos Ephyta*, *Heliopolis* & *Aerocorinthus*. Ce dernier nom désignoit proprement la citadelle, qui étoit si élevée, & d'un accès si pénible, qu'il avoit passé en proverbe de dire des choses difficiles : Il n'est pas permis à tout le monde d'aller à *Corinthe*. *Non omnibus licet adire Corinthum*. C'étoit proche de *Corinthe* que l'on celebroit les jeux Isthmiques.

CORINTHE, en Achaïe. ΚΟΡΙΝΘΙΩΝ & ΚΟΡ & Ϙ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Son symbole est Pégase. —

Un trident. —

Un dauphin. —

La tête de Pallas. — La Chimère.

Devenue colonie Romaine, *Corinthe* a fait frapper des médailles latines avec ces légendes :

LAUS. JULI. CORINT. *Laus Julia Corinthus.* COL. JUL. AUG. COR. *Colonia Julia Augustus Corinthus*, en l'honneur de César avec Auguste, de M. Antoine, d'Auguste, de Julie, de Livie, de Caïus avec Lucius, d'Agrippa jeune, d'Antonia, de Tibère, de Germanicus, de Claude, d'Agrippine jeune, de Néron, d'Octavie, de Galba, de Domitien, de Plotine, d'Hadrien, de Sabine, d'Aelius, d'Antonin, de Faustine mère, de M. Aurèle, de Vérus, de Lucille, de Commode, de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Plautille, de Géta, de Macrin, de Caligula, de Trajan, d'Elagabale, d'Alex.-Sévère, de Gordien.

Les médailles de *Corinthe* ont été appelées quelquefois des *poulains*, à cause du Pégase qui leur sert de type, comme celles d'Athènes ont porté le nom de *chouettes* par une raison semblable. (*Jul. Polluc. Onomast.*)

CORINTHIARIUS, fondeur ou ciseleur de bronze de Corinthe. On trouve sur des inscriptions antiques, *à Corinthiis faber* (*Muratori.* 930. 10.) *à vasis Corinthiis*, (*ibid.* 924. 12.) & *Corinthiar. Agrippa.*

CORINTHIEN (vase & airain.). *Voyez* BRONZE.

CORIOLAN. Winckelmann (*pag. XXIII. de la Préface de ses* Monumenti inediti) dit que l'on a cru mal-à-propos reconnoître *Coriolan* & sa mère dans une peinture des Thermes de Titus. La femme qui parle à *Coriolan*, bien loin d'être vieille, comme devoit être sa mère, est jeune; & de plus, la scène de cette peinture est dans un endroit fermé, contre la vérité de l'histoire de *Coriolan*.

Le groupe d'un homme nud, portant un casque & une épée, & d'une femme plus petite qui l'embrasse, placé dans la villa Borghèse, avoit été pris aussi pour *Coriolan* & sa femme Volumnia. Mais cette figure représente un héros Grec; car les Romains habilloient leurs statues contre l'usage des Grecs, dont Pline a dit : *Graca res est nihil velare*, &c. On voit un dessin de ce groupe dans le *Thesaurus Antiq. Graec. de Gronovius*, *tom. II pl.* 76.

CORIOPSALÈS, surnom de Bacchus. *Voyez* SICYONE.

CORITUS, Roi d'Etrurie, fut père de Jasius & de Dardanus. C'est par lui que les Troyens, selon les fables, étoient originaires d'Italie. *Voyez* DARDANUS, GANIMÈDE.

CORIUM, la fondation ou le premier lit d'un ouvrage de maçonnerie.

CORNALINE. La véritable *cornaline* que les vieux Auteurs François nomment *carnéole* ou *cornéole*, n'a rien de jaunâtre comme la sardoine, avec laquelle on la confondoit autrefois.

Elle est d'un beau rouge, qu'on ne peut mieux comparer qu'à un morceau de chair fraîchement coupée. Dans chaque *cornaline*, cette couleur prend des tons & des nuances différentes, depuis le rouge le plus vif jusqu'à celui qui, presqu'entièrement éteint, ressemble à la pelure d'oignon. Cependant les *cornelines* les plus hautes en couleur, de même que celles qui sont les plus nettes, celles où l'on ne remarque aucun nuage, & qui ne sont point traversées par des fils & des veines qui les font paroître ondées, & qui augmentent les difficultés du travail, sont certainement les plus belles, & ont toujours été préférées. On nomme ces dernières *cornalines de la vieille roche*, & nous apprenons de Pline qu'on les tiroit anciennement d'un roc près de Babylone. Les autres *cornalines* que la Bohême, la Sardaigne & plusieurs autres endroits de l'Europe présentent, sont assez communes; mais les parfaites, de quelque lieu qu'elles viennent, sont recherchées, & il est très-rare d'en trouver d'une certaine étendue.

On ne peut pas confondre la *cornaline* avec le jaspe rouge, parce que la première est demi-transparente, & que le second est opaque.

CORNE d'abondance; *cornu copiæ*, étoit une *corne* d'où sortoit en abondance tout ce que l'on pouvoit souhaiter, par un privilége que Jupiter donna à sa nourrice Amalthée. Cette *corne* d'abondance accompagne souvent les images de Cérès, de Bacchus, & des Héros qui ont procuré l'abondance aux hommes. On en met quelquefois deux pour marquer une abondance extraordinaire. C'est ainsi qu'on trouve quelquefois Mercure, tant parce qu'il est le Dieu des marchands & du lucre, que parce que son antre étoit plein de toutes

Digitized by Google

sortes de biens, selon l'Auteur des vers attribués à Orphée. Hercule, selon Photius, étoit souvent peint avec la *corne* d'abondance sur le bras; & cela, parce qu'il avoit coupé une *corne* à Acheloüs, qui, pour la plaire, fit présent à Hercule de la *corne* d'Amalthée. *Voyez* ACHELOUS, AMALTHÉE.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, qui est chez le Roi de Prusse, on voit le beau Jupiter *exsuperantissimus*, qui tient une *corne* d'abondance de la main gauche. Jupiter paroit avec ce même attribut sur une médaille des Locriens, (*Goltz. Magn. Grac. tab.* 27.) & sur le dessin d'un bas-relief en marbre, qui étoit dans le recueil de dessins du Commandeur del Pozzo, chez le Cardinal Albani.

Quoiqu'il fut ordinaire de donner pour attribut à Mercure la *corne* d'abondance, il est très-rare aujourd'hui de trouver des figures du messager des Dieux qui portent cet attribut. Il n'y en a qu'une seule dans la nombreuse collection de Stosch (*IIe classe*, n°. 405.)

Sur une médaille de Naxos, Hercule paroit avec la *corne* d'abondance. On lui voit aussi cet attribut à la villa Ludovisi à Rome, & sur le fragment d'un vase conservé au palais Barberini.

Persuadé que les *cornes* d'abondance ne paroissoient jamais sans fruits dans les anciens monumens, Maffei (*Observ. lett. tom. II. p.* 249.) a pris pour des *cornes* à boire, deux *cornes* de diverse grandeur, semblables à des *cornes* de bœuf, que tiennent deux figures sculptées sur la célèbre coupe d'agate du Roi des Deux-Siciles. Mais il ne savoit pas que la statue d'Harpocrate, du capitole, trouvée dans la villa d'Hadrien, tient une *corne* de bœuf de grandeur naturelle & sans fruits, qui est cependant une *corne* d'abondance, attribut ordinaire de ce Dieu. La *corne*, portée par une figure qui a de la barbe, sculptée sur la coupe d'agate, est de la grandeur des *cornes* d'abondance ordinaires; car elle a pour mesure la moitié de la hauteur de la figure. On voit aussi au palais *Mattei*, à Rome, un génie avec de la barbe, dont la tête ressemble à Hercule, & qui porte une *corne* sans fruits.

CORNE *d'abondance* (on voit une) sur les médailles de Néapolis en Italie, de Paestum, de Copia.

On en voit deux sur les médailles de Larinum, de Philomelium, de Valentia en Italie. Ces *cornes* d'abondance doubles désignent deux Souverains régnans ensemble sur une même contrée. Tels furent quelques Ptolémées; tels furent Valérien & Gallien, que l'on voit exprimés par ce double type sur les médailles d'Héliopolis. (*Vaillant. Colon. II. p.* 346.)

CORNE. } Les anciens se servirent long-tems
CORNES. } des *cornes* de bœuf pour boire & pour faire des libations après le repas ou dans les sacrifices. *Voyez* BŒUF. On en trouve mille exemples dans les Ecrivains Grecs, Latins, & sur les marbres antiques.

On en voit deux en marbre à la villa Borghèse, qui se terminent en tête de bœuf, & dont le diamètre de la grande ouverture est de près de vingt pouces de France. Ces espèces de coupes étoient encore en usage chez les Grecs dans le neuvième siècle. Elles paroissent aussi sur d'anciennes tapisseries (*Monum. de la Monar. Françoise de Montfaucon*) qui représentent la conquête de l'Angleterre par Guillaume-le-Conquérant. En 787, le Concile de Calcuth, en Angleterre, défendit de célébrer la messe dans des calices de *cornes*, c'est-à-dire, dans des *cornes* à boire. On conserve encore dans les cabinets des pays du Nord de ces *cornes*, dont l'usage est déterminé par leur garniture. Elles sont garnies près de leur embouchure d'un support de métal, terminé en pieds d'oiseau ou autres figures saillantes, pour les faire tenir debout sur la table, & pour empêcher que la liqueur ne s'écoule. Olaüs Wormius en a décrit de semblables dans ses *Monum. Danica*, *lib. v.* (*Hafnia* 1643.) & l'on en voit une pareille dans les *Atlantiques* de Rudbek, (*tom. 2. pag.* 274. *fig.* 17.)

Les Orientaux ont toujours fait des *cornes* le symbole de la force & de la puissance; c'est pourquoi on voit un grand nombre de Divinités anciennes chargées de cet attribut. Tels furent Bacchus, Pan, Jupiter-Ammon, Junon-*Sospita*, &c. (*Voyez* leurs articles). Les vents eux-mêmes portent quelquefois des *cornes*.

Ce fut sans doute pour faire allusion à cette ancienne parabole des Orientaux, que des Rois de Macédoine, de Syrie, de Thrace, &c. qui n'avoient pas la prétention d'être crus fils de Jupiter-Ammon, comme Alexandre-le-Grand, firent placer des *cornes* à leurs diadèmes. *Voyez* BELIER.

On se servit souvent des *cornes* au-lieu de trompettes. *Voyez* CORNETS.

Les casques étoient quelquefois chargés de véritables *cornes* d'animaux, comme Diodore l'assure des Gaulois; quelquefois de *cornes* de métal: de-là vint le nom générique *cornes*, qui fut donné par la suite au cimier, à la crête, & aux autres parties saillantes du casque. (*Æneid. XII.* 89.):

Ensemque, clypeumque, & rubra cornua cristæ.

Les deux boutons saillans fixés aux extrémités des bâtons sur lesquels on roule les manuscrits longs, *volumina*, étoient appelés *cornua*. Ces boutons étoient figurés en croissant, *lunula*, *menis*, afin de maintenir le volume sous leurs deux prolongemens (*Auson. Professf. Burdigal.* 26. 1.):

Quos legis à prima deductos menide libri
Doctores patria scito fuisse mea.

Digitized by Google

Et Ovide (*Trift.* 1. 1. 8.):

Candida nec nigra cornua fronte geras.

Sur la pierre 44e du cabinet du Roi, (*Mariette*) un Sacrificateur étend le bras gauche, & alongeant le doigt indicateur & le pouce, il femble *faire* ce que nous nommons *les cornes* ; forte de geſte qui étoit familier à ceux qui aſſiſtoient aux Bacchanales. Si l'on en croit Gori, auteur de cette obſervation, ce geſte, loin d'être inſultant, ſignifioit la puiſſance du Dieu du vin, qui lui-même étoit ſouvent repréſenté avec des *cornes*, ou ſous la figure d'un taureau.

CORNES à la tête des Rois. *Voyez* BÉLIER.

CORNES des autels. *Voyez* AUTELS.

CORNES-trompettes. *Voyez* CORNETS.

CORNEILLE. La *corneille* étoit anciennement le ſymbole de Minerve ; mais depuis que cet oiſeau eut accuſé les filles de Cécrops, Minerve le chaſſa, & choiſit la chouette pour le remplacer. Pauſanias parle d'une ſtatue de Minerve, qui portoit une *corneille* ſur le poing.

La rencontre ou le chant d'une *corneille* ſeule étoient d'un funeſte préſage. Virgile (*Ecl.* 1.):

. . . . Malum hoc nobis, ſi mens non læva fuiſſet,
Sæpe ſiniſtra cava prædixit ab ilice cornix.

Étoient-elles deux ou pluſieurs enſemble ? les époux croyoient cette rencontre heureuſe pour leur hymen, parce qu'on célébroit l'amour conjugal des *Corneilles*.

Si l'on en croit le faux Ctéſias (*Indic. p.* 14.) les fabuleux Pygmées ſe ſervoient à la chaſſe de *corneilles* au-lieu de chiens.

Feſtus dit qu'il y avoit à Rome, au-delà du Tibre, un endroit conſacré aux *corneilles ſacrées*, *corniſcarum divarum*. On leur donnoit ce ſurnom, parce qu'on les croyoit chères à Junon : *Quòd in Junonis tutela eſſe putabantur.*

Panvini rapporte, dans ſa deſcription de Rome, l'inſcription ſuivante, gravée en leur honneur, & trouvée dans la XIVe région :

DEIVAS
CORNISCAS
SACRUM.

CORNELIA, famille Romaine, dont on a des médailles :

RR. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Les ſurnoms de cette famille ſont : *Æmilianus*, *Africanus*, *Asiagenes*, *Asina*, *Balbus*, *Blasio*, *Calvus*, *Caudinus*, *Cethegus*, *Cinæ*, *Clodianus*, *Dolabella*, *Hispalus*, *Lentulus*, *Magnus*, *Maluginenſis*, *Merula*, *Nasica*, *Scipio*, *Serapio*, *Siſenna*, *Spinther*, *Sulla*, *Sura*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

CORNEMUSE. La *cornemuſe*, ou du moins une eſpèce de *cornemuſe*, eſt fort ancienne ; car S. Jérôme parle d'un inſtrument uſité dans les temps reculés, & compoſé d'une peau & de deux chalumeaux d'airain ; par l'un on inſpiroit le vent, & l'autre produiſoit le ſon. Il paroit encore, par quelques paſſages, que les anciens avoient une eſpèce de *cornemuſe* à laquelle un petit baril ou tonnelet de bois ſervoit d'outre. Kircher, dans ſa *Muſurgie*, donne la figure d'une *cornemuſe* faite dans ce goût. Elle a cinq flûtes, qui toutes reçoivent le vent d'un cylindre, par le moyen de ſon embouchure. Une ſeule flûte a des trous pour exécuter la mélodie ; les deux autres paroiſſent être mobiles, & pouvoir tourner à volonté autour du cylindre.

CORNES. *Voyez* CORNE.

CORNET.
CORNICINES. } On voit au Muſéum Capitolin, un tombeau antique, ſur lequel ſont ſculptés des combats d'Amazones ; l'un des petits côtés offre le combat d'une Amazone à cheval contre un fantaſſin. Un trompette les anime au combat avec ſon inſtrument, qui eſt preſque droit, légèrement courbé & conique, tel que les cors ou *cornets* des anciens Paladins.

L'uſage de ſouffler dans des cornes, comme dans des trompettes, étoit établi de toute antiquité.

Les Héros Grecs ou les Crieurs aux jeux olympiques ſe ſont auſſi ſervi d'une trompette courbée, c'eſt-à-dire, d'un *cornet*, pour demander le ſilence, annoncer enſuite les différens exercices, & proclamer les vainqueurs. L'inſcription gravée ſur la ſtatue d'un vainqueur à Olympie, atteſte cet uſage. Pollux l'a conſervée dans ſon Onomaſticon, (*liv.* 4, *Segm.* 92. *edit. Veſtenii.*) elle dit que cet athlète, qui étoit en même-temps héraut, s'acquittoit de ce dernier emploi ſans ſe ſervir de cor, *οὐ κεκρικὼς λάρυγγι*. Sans doute que la voix du nouveau Stentor ſuffiſoit pour le faire entendre de la multitude innombrable raſſemblée à ces jeux. Les ſtatues du prétendu gladiateur mourant du capitole, nous offre, ſelon la conjecture du ſavant Winckelmann, un hérault reconnoiſſable au cor ou *cornet* qui eſt placé ſur ſon bouclier.

Les Romains reçurent des Germains & des Gaulois l'inſtrument militaire qu'ils appellèrent *cornu*, & qui fit donner aux ſoldats qui s'en ſervoient le nom de *cornicines*. Les peuples du Nord ont employé de toute antiquité les cornes pour s'animer au combat ; c'eſt d'eux que viennent les *cornets militaires* transformés aujourd'hui en cor-

Digitized by Google

de-chasse. La mythologie de l'Edda a rendu célèbre le *cornet* d'Odin, dont le son jetoit la terreur & la consternation dans le cœur de ses ennemis. Si les poëmes de Fingal sont authentiques, les anciens Irlandois & Ecossois ne redoutoient pas moins le terrible *cornet* d'Ossian & celui des héros de son âge. Les vieux Romanciers François parlent sans cesse de ces instrumens. Ils faisoient partie de l'armure des Paladins, & leur servoient à donner le signal des combats, à animer les guerriers, & plus souvent à annoncer leur arrivée près des châteaux ou des villes. La vie de Charlemagne, ridiculement attribuée à l'Archevêque Turpin, dit que dans un combat *les payens firent retentir mille cornets.*

On démêle au travers de ces fables ridicules, l'usage constant chez les peuples du Nord de se servir de *cornets* dans les combats; & c'est aussi le seul usage que l'on puisse attribuer aux deux grands *cornets* du cabinet de Ste Geneviève, ainsi qu'à la corne d'or de Copenhague. Les reliefs qui ornent ce dernier *cornet* ont servi à fixer le temps de sa fabrique. Wormitts le fait remonter avant l'année 948, celle où le Danemarck embrassa le christianisme. Les reliefs n'offrent en effet rien de relatif à cette religion; & tout ce que l'on y voit annonce au contraire le paganisme & le culte des fausses divinités.

On trouve encore plusieurs de ces *cornets* dans les collections qui renferment des monumens du moyen âge. Il y en a un à la Ste Chapelle de Paris, un autre dans la Chartreuse des Portes en Bugey, deux au Muséum de Florence, &c.

CORNET à jeter les dés. Les anciens se servoient pour jouer aux dés, de *cornets* faits extérieurement comme les nôtres. Les Grecs les appeloient κύργοι, petites tours, & φιμοὶ; les Romains *fritilli*, pour imiter le bruit que l'on faisoit en les agitant. *Martial*, (*IV.* 14. 7.) parlant des saturnales, dit;

Dum blanda vagus alea decmber
Incertis sonat hinc & indè fritillis.

On les faisoit de corne, d'ivoire & de buis. Le Scholiaste de Juvénal nous apprend que l'on s'étoit servi autrefois de cornes d'animaux pour jeter les dés: *Apud antiquos in cornu mittebant tesseras, movebantque fundebant.* Ausone décrit des *cornets* de buis qui étoient remplis de petites divisions en forme de degrés, pour mieux agiter les dés, & pour éviter la tromperie des dés chargés, (*Profess.* 1. 14.):

Alternis vicibus quos precipitante rotatu
Fundunt excussi per cava buxa gradus.

Dans les tableaux que l'on a découverts à Herculanum, on voit une caricature qui représente Énée portant son père Anchise; il est suivi d'Iule. Tous les trois fuient de Troie; ils sont peints nuds en priapes; ils ont des rêtes de chien, & ils portent des *cornets* pour jouer aux *dés*. On présume que le peintre a voulu faire allusion à Auguste & à l'Empereur Claude, qui se disoient issus d'Énée, & qui étoient grands joueurs de *dés*.

CORNIÆ (*Aedituus Diana.*) Muratori (119. 1.) rapporte une inscription gravée à l'honneur du Prêtre de Diane *cornia*, c'est-à dire, à l'autel de corne. On trouvera l'explication de ce surnom dans l'article AUTEL.

CORNICULA. } *Corniculatius*, nom d'un
CORNICULARII. } Officier de guerre chez les Romains. C'étoit un Lieutenant du Tribun militaire qui le soulageoit dans l'exercice de sa charge. Les *corniculaires* faisoient les rondes à la place des Tribuns, visitoient les corps-de-gardes; & ils étoient chargés à-peu-près des mêmes fonctions que les Aides-Major de nos troupes. Le nom de *corniculaires* fut donné à ces Officiers, parce qu'ils avoient un petit cor, *corniculum*, dont ils se servoient pour donner les ordres aux soldats. Suétone (dans le Livre des *Grammairiens illustres*), Valère-Maxime, (*L. VI. c.* 1.) & plusieurs Auteurs parlent des *corniculaires*. Il en est aussi fait mention dans le Droit.

On trouve dans les *Notices de l'Empire* un Huissier ou Greffier nommé *Corniculaire*. Son office étoit d'accompagner par-tout le Juge, & de le servir; d'écrire les sentences qu'il prononçoit. *Exceptor, commentariensis, corniculatius.* (GODEFROY *sur la L.* 10, *Theodos. de Cohort.* & Juret. sur Symmaque, *L. X, épître* 56.)

Ces *corniculaires*, *cornicularii*, étoient ainsi nommés parce qu'ils se tenoient à l'un des coins, *cornu*, du parquet où le Magistrat rendoit la justice, pour empêcher que personne n'y entrât. *Cornicularii, quia cornibus secretarii pretoriani preerant.*

Ce nom pris au premier sens, vient, selon Saumaise, de *corniculum*, qui signifie le cimier d'un casque; & en effet Pline (*X.* 43.) nous apprend qu'on fixoit sur les casques des cornes de fer ou d'airain appelées *cornicula*. D'autres le tirent du petit *cor* que portoient ces Officiers, ce qui est plus vraisemblable. Dans ce dernier sens on le dérive de *cornioulum*, cornet à mettre de l'encre.

CORNIPÈTE. Rabelais s'est servi de ce mot pour désigner un bœuf qui donne des coups de cornes. Les Antiquaires pourroient l'adopter & le substituer dans la langue de la numismatique, au *bos cornupeta*, qui sert de type à tant de médailles.

CORNISCÆ. Voyez CORNEILLE.

CORNO. *Voyez* BONNET *Phrygien*,

CORNOPIEN, surnom d'Hercule. Il venoit du

Digitized by Google

mot *Cornopes*, que quelques peuples de la Grèce donnoient aux fauterelles, dont on croyoit que ce Dieu étoit le deſtructeur. Apollon en partageoit la gloire avec lui.

CORNOUILLER de Romulus. Ce Roi voulant prendre un augure, lança du mont Aventin, où il ſe trouvoit placé au pied du mont Palatin, ſon javelot fait de bois de *cornouiller*. Il pénétra dans la terre, y jeta des racines. La ſuperſtition entoura de murs cet arbre, devenu ſacré. (*Plutarch. Romul.*)

CORNUFICIA, famille Romaine dont on a des médailles :

RR. en or.
RRR. en argent.
O. en bronze.

CORNUTUS, ſurnom de la famille CÆCILIA.

CORŒBUS. *Voyez* CORÈBE & PSAMMATHÉ.

CORONARIUS de Triere Danae. Muratori (786. 1. *Theſ. Inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante :

ATHENIO. DE
ĪĪI. DANAE CORO
NARIUS QUARTAE
AUFIDIAE UXORI. SUAE
BENEVOLENTI. EJUS. ET
HONORIS CAUSSA
FECIT. H. S. E.

Il croit que cet Officier de marine étoit chargé d'orner de couronnes les navires victorieux ou les ſalles des feſtins.

CORONE, dans la Meſſenie. ΚΟΡΩΝΑΙΩΝ.

M. Eckhel attribue à cette ville une médaille autonome de bronze du cabinet impérial.

CORONIS. Le mot métaphorique *coronis* ſe prend pour la fin d'un ouvrage ; d'où eſt venue la phraſe *Coronidem imponere*. Martial a dit :

Si nimius videor, ſeraque coronide longus,
Eſſe liber : legito pauca, libellus ero.

CORONIS, fille de Phlégyas, l'homme le plus belliqueux de ſon temps, fut aimée d'Apollon, qui la rendit mère d'Eſculape ; mais ayant eu un autre amant pendant ſa groſſeſſe, Apollon, informé par le corbeau de cette infidélité, prit ſon arc & ſes flèches, &, dans le premier mouvement de ſa colère, en perça le ſein de *Coronis*. Il ſe repentit enſuite, mais trop tard, de s'être vengé ſi cruellement ; & déſeſpéré de la mort de ſa maîtreſſe, il punit celui qui lui avoit fait un ſi mauvais rapport, & rendit le corbeau noir, de blanc qu'il étoit. Quant à l'enfant que *Coronis* avoit dans ſon ſein, le Dieu l'en retira, & le fit porter dans l'antre du Centaure Chiron : c'étoit Eſculape. *Coronis* participa aux honneurs divins qu'on rendit à ſon fils ; elle eut une ſtatue dans le temple d'Eſculape, chez les Sycioniens, & fut miſe au rang des Divinités.

CORONIS, fille de Phlégyas, Roi d'un canton de la Béotie, & fils de Mars & de Chryſe, ſe promenant un jour ſur le bord de la mer, fut aperçue de Neptune, qui devint amoureux d'elle, & voulut lui faire violence. *Coronis* prit la fuite ; mais ne pouvant éviter les pourſuites du Dieu de la mer, elle invoqua la chaſte Minerve, qui la métamorphoſa en corneille, & la prit ſous ſa protection.

CORONIS, Pauſanias parle d'une Déeſſe de ce nom honorée à Sycione ; elle n'avoit point de temple, mais on lui ſacrifioit dans celui de Pallas.

CORONIS, une des Hyades, fille d'Atlas. *Voyez* HYADES.

COROPISSUS, en Lycaonie. ΚΟΡΟΠΙϹϹΩΝ.

On a une médaille impériale grecque de cette ville, frappée en l'honneur d'Hadrien.... *Pellerin.*

CORPUS. Ce mot déſignoit chez les Romains non-ſeulement une compagnie ou communauté (*collegium*), mais encore le recueil des ouvrages d'un Ecrivain. Sénèque nous en fournit un exemple, lorſqu'il dit à un de ſes amis, en parlant du Livre que cet ami avoit compoſé (*epiſt.* 46.) : *Brevis mihi viſus eſt, cum eſſet nec mei, nec tui corporis, ſed qui primo aſpectu aut T. Livii, aut Epicuri poſſet videri.*

CORRECTEUR, nom de charge & de dignité chez les Romains. C'étoient des Magiſtrats que les Empereurs envoyoient dans des provinces, dont parlent Treb. Pollion, dans la vie de Tetrique père (*c.* 23. *l.* IX. *c.* 9.), & Saumaiſe ſur *Solin* (*pag.* 806.). Tillemont remarque (*Hiſt. des Empereurs, t. V. p.* 363.) qu'ils étoient juges ordinaires avec les Conſulaires & les Préſidens.

CORRECTURA, étoit le nom de la dignité des *Correcteurs* chez les Romains. Aufone fait mention de la *Correctura* d'Eſpagne (*Parent.* XXIV. 11.) :

Nam Correctura tibi Tarraco ibera tribunal
Prabuit, affectans eſſe clienta tibi.

CORROYEUR, *coriarius.* Attémidore (*l.* 53.) nous apprend que les gens de cette profeſſion étoient obligés d'habiter & d'exercer leur art hors des villes.

CORSE, iſle. M. Neumann rapporte à la *Corſe* une médaille autonome de bronze, ſur laquelle on voit le Q avec trois épis & deux globules ; ſur l'autre côté on aperçoit une tête de femme voilée.

Digitized by Google

CORSET. Les Grecs avoient la coutume de faire porter aux filles des *corsets* très-serrés, pour leur donner une taille fine.

..... *Vinčto pectore ut graciles fient*, dit Térence.

CORTELINS, *Cortelini*, Officiers de la Cour des Empereurs de Constantinople. C'étoient les simples portiers du palais, office bas, & au-dessous de celui des Cortinaires, qu'il ne faut point confondre avec ceux-ci. (*V. Greiser sur Codin, l. 1. c. v. p.* 210.)

Ce mot vient de *corts*, *cortis*, qui, sous le bas-Empire, a signifié *tente*, & s'est dit aussi de la Cour d'un Prince.

CORTINAIRE, } nom d'un Officier des Em-
CORTINARIUS, } pereurs de Constantinople, dont a fait mention Pachymère.

Les *Cortinaires*, dit le P. Pousine, (dans son glossaire de *Pachymère*) étoient des Officiers qui se tenoient en dedans de la *cortina*, cortine, c'est-à-dire, de la portière de la Chambre de l'Empereur, pour être toujours prêts à recevoir les ordres de l'Empereur; c'étoient proprement les Huissiers de son appartement. Le Comte des *Cortinaires* étoit leur chef. Il ne faut point confondre, comme ont fait quelques Auteurs, les *Cortinaires* avec les Cortelins. (*Codin, ae off. conſt. c. v. n.* 50 & 53. *Greiſer ſur Codin, l. 1. c. v. p.* 210. *Meurſius, au mot κορτινάριοι.*)

CORTINE des trépieds d'Apollon. *Voyez* APOTHEOSE *d'Homère*. Les Quindécemvirs étoient chargés à Rome de la garde de la *cortine* sacrée. Valérius Flaccus voulant exprimer qu'il étoit *Quindécemvir*, dit que la *cortine* d'Apollon étoit confervée dans sa maison (1. 5.):

. . . . *Si cymea mihi conſcia vatis*
Stat caſta cortina domo.

Le nom de cette *cortine* exprimoit sa forme concave, semblable à celle des chaudrons de bronze appelés *cortina*.

CORVINUS, surnom de la famille VALERIA. Il rappeloit le souvenir d'un corbeau qui demeura perché sur le casque de M. Valérius, Tribun militaire, pendant son combat singulier contre un Gaulois qu'il vainquit.

CORUS, mesure. *Voyez* COR.

CORYBANTES.
CORYBANTIQUES. } Les Phrygiens, qui se
CORYBAS. } vantoient d'être le plus ancien peuple de l'Univers, (*Herodot. l. II. c. II.*) ne sortirent néanmoins qu'assez tard de la barbarie. Ils durent les premiers pas qu'ils firent vers la civilisation à leurs Jongleurs ou Devins, qui ressembloient aux Dactyles, leurs voisins, mais dont l'attachement au culte primitif leur mérita de passer pour les enfans de Saturne (*Strabon, l. x. p.* 325.) & de Rhée (*Suid. in h. v.*). Remarquables par leurs forces, (*Orph. Argon. v.* 25.) ils s'exercèrent d'abord aux travaux de la métallurgie. Ovide les représente occupés avec les Curètes à fabriquer des armes défensives (*Faſt. l. IV. v.* 209.). Les ténèbres de la vie sauvage ne peuvent être entièrement dissipées que par la lumière des lettres. Les *Corybantes*, c'est le nom de ces anciens Devins de Phrygie, comprirent sans peine cette vérité; & leurs efforts, soit pour s'instruire eux-mêmes, soit pour éclairer leurs compatriotes, se trouvent suffisamment désignés par la tradition, qui rapportoit leur origine à Apollon & à Thalie. (*Apollod. l. 1. c. 1. § 4. Tzetzes, ad Lycophr. p.* 19.)

On ne conta d'abord que trois *Corybantes*, par la même raison qu'on fixa les Cabires & les Dactyles à ce nombre appelé *l'hypostase archique*, dans le langage mystique de Julien (*Julian. Orat. v. ed. Petav. p.* 314. 15.). Les noms de ceux qui la composoient les premiers sont très-altérés, & ne se trouvent plus que dans le poëme de Nonnus. Selon lui, les trois anciens *Corybantes* s'appeloient *Cyrbas*, *Pyrrhus* & *Idæus*. Diodore les réduit au seul *Corybas*, fils de Jasion & de Cybelle (*I. v. §.* 49.). *Corybas*, célébrant avec enthousiasme les mystères de sa mère, donna lui-même le titre de *Corybantes* à ceux qui l'imitèrent.

Démétrius de Scepsis a méconnu l'origine de ces Devins. Il ne les regardoit que comme des jeunes gens voués au culte de la mère des Dieux, & choisis pour danser armés, & sauter en cadence dans ses fêtes. Strabon adopte cette opinion, & croit qu'ils n'étoient que des ministres de Rhée (*l. x. p.* 326.). Mais c'est confondre, comme Diodore de Sicile (*Supr. cit.*) les premiers *Corybantes* avec leurs successeurs. D'ailleurs ceux-ci conservèrent la prééminence dans les fonctions du sacerdoce; une foule de témoignages ne permet pas d'en douter. Ils ne différoient pas des Galles, dont le nom étoit synonyme d'Eunuque (*Hesych. in h. v.*), quoiqu'il n'y eût proprement que leur chef, l'Archigalle, qui fut obligé de l'être (*Serv. ad Æn. l. IX. v.* 114.). Les Métagyrtes étoient les membres d'un ordre inférieur, (*Vid. Vandale, Diſſ. de Sacr. & Rit. Taurobol. c. XI*) mendians de profession, & ayant pour emploi de battre du tambour & jouer de la cymbale; instrumens qu'ils portoient attachés à leur col (*Clem. Alex. Protr. p.* 20.). Dans la suite, leur conduite dissolue décria beaucoup le culte de leur Divinité, qui, pour être fort ancien & très-répandu, n'en devint que plus corrompu.

La Terre, Ops, Rhée, la mère des Dieux, Adgestis, la bonne Déesse, la grande Déesse Phrygienne, &c. étoient les noms d'une même Divinité, à laquelle on donnoit encore les épithètes de Cybelle,

Digitized by Google

de Cybèle, de Bérécynthienne, Dyndimenienne, Idéenne, Pylérienne, Pessinuntide, &c. suivant les lieux qui lui rendoient un culte particulier; elle ne différoit point d'Isis, adorée chez les Egyptiens, d'Astarté chez les Phénitiens, & de Cérès chez les Athéniens. L'établissement du culte idolâtrique de la Terre ou de Rhée, sous le titre de la mère des Dieux, qui lui méritoit son ancienneté, est marqué par l'apparition prétendue de sa statue à Pessinunte (*Marm. Oxon. Epoch. x.*), dans la Phrygie, 297 ans avant la prise de Troye, quelques années après l'arrivée de Cadmus & de Danaüs dans la Grèce (*ibid. ep. VII. & IX.*), sous le règne de Mœon, Roi de Lydie (*Diod. l. III. §. 58.*). L'origine des mystères de cette Déesse ne doit pas être fort éloignée de ce temps. Fréret en fixe l'époque vers l'an 1580 (*Acad. des Inscr. t. V. p. 308.*) avant J. C.; ce qui est très-antérieur à l'institution des cérémonies de la Terre, honorée à Eleusis sous le nom de Cérès.

Suivant la tradition, Midas, aidé sans doute des *Corybantes*, & après avoir bâti un magnifique temple en l'honneur de Rhée (*Diod. l. III. §. 60.*) introduisit les mystères de cette Déesse chez les Phrygiens, afin d'adoucir leurs mœurs, & de les rendre plus soumis (*Clem. Alex. Protr. p. 12.*). On ajoute que ce Prince, si injustement décrié à cause de sa prétendue ignorance, avoit été lui-même initié par Orphée (*Just. hist. l. XI. c. VII.*), c'est-à-dire, qu'il avoit tiré de la Thrace les cérémonies de l'initiation. Elles annonçoient, comme toutes les autres de ce genre, par des purifications, ce qui avoit donné lieu à la fable qui faisoit purifier Bacchus par la mère des Dieux (*Schol. Homer. ad il. l. VI. v. 130.*).

Le temps de la célébration des mystères de cette Déesse se trouvoit fixé à l'équinoxe du printemps (*Julian. Orat. V, in honor. Matr. Deor. p. 315. Schol. Nicandr. ad Alexiph. v. 8.*). Elle duroit trois jours, dont le premier étoit triste. Il étoit consacré à une cérémonie singulière, celle d'abattre un pin, au milieu duquel étoit attachée la figure d'Attis (*Jul. Firm. Mat. de err. prof. rel. p. 17, ed. Rigalt. Argob. l. V, p. 72, ed. cit.*), parce qu'il avoit été changé, selon quelques Mythologues, en cet arbre (*Ovid. Métam. l. X, v. 104.*), ou parce qu'on prétendoit que son corps mutilé avoit été découvert au pied d'un pin par les Prêtres de Rhée. Ils le transportèrent dans le temple de cette Déesse, où il expira (*Serv. ad Æn. l. IX, v. 114.*). Mais la véritable origine de cette cérémonie se trouve dans la fable d'Osiris & de Typhon; il n'est guère possible de l'y méconnoître. Le second jour on sonnoit de la trompette, & le troisième on initioit (*Julian. Or. cit. p. 116.*).

Le récipiendaire répondoit aux questions du Mystagogue par ces paroles: *J'ai mangé du tambour, j'ai bu de la cymbale, & j'ai porté le cernos.* (*Clem. Alex. Protr. p. 13.*) espèce de vase de terre, dans lequel étoient des pavots blancs, du froment, de l'huile & du miel (*Athen. l. VIII, p. 341.*). Cette pratique, conforme à celle d'Eleusis, étoit accompagnée de beaucoup d'autres; mais les détails n'en sont pas venus jusqu'à nous. Il est vraisemblable qu'elles servoient de préliminaire à la représentation de l'histoire d'Attis.

Loin de regarder ce personnage comme une Divinité, quelques-uns en ont fait un jeune Prêtre (*Serv ad Æn. l. IX. v. 114.*). Né impuissant, & fils du Phrygien Calaüs, il enseigna aux Lydiens les mystères de la mère des Dieux (*Pausan. Achaïc. c. XVII*); ce qui le rendit cher à cette Déesse, & excita la colère de Jupiter. Pour la satisfaire, celui-ci envoya un sanglier, qui ravagea la Lydie, & y égorgea une infinité de personnes, parmi lesquelles se trouva le malheureux Attis. Ce récit du Poëte Hermésianax peut avoir quelque fondement historique, & désigner les disputes sanglantes des partisans du nouveau culte avec ceux de l'ancien. Le principal Ministre de Rhée en fut la victime (*Serv. ad Æn. sup. cit.*), & dut à cette catastrophe l'honneur de jouer dans les cérémonies mystérieuses de Phrygie, le même rôle que Cadmille dans l'Isle de Samothrace & de Kelmis, ou Celmis, sur le Mont-Ida; du moins son nom prit la place de ceux-ci chez les *Corybantes*, qui divinisèrent par-là un de leurs anciens chefs, & furent ensuite eux-mêmes mis au rang des Génies ou Divinités subalternes. Cette circonstance de la mort d'Attis, tué par un sanglier, étoit consacrée à Pessinunte, par l'usage commémoratif qui permettoit le sacrifice de toute espèce de quadrupèdes, excepté le porc & le sanglier. A Dyme, ville d'Achaïe, on observoit la même chose dans le temple élevé à Dyndimène ou Rhée, & à son compagnon inséparable. Qu'étoit-il? Les profanes ne pouvoient le savoir, suivant le témoignage de Pausanias, qui assure n'en avoir lui-même rien appris (*Achaïc. 17.*). Cependant il débite à cette occasion une étrange légende des Galates sur Attis, dont il rapportoit l'origine à un songe impur de Jupiter. Les Mystagogues ne devoient pas plus en faire mention que des rêveries d'Evhémère, concernant ce personnage (*Diod. l. III. §. 58.*). Les détails dans lesquels Catulle entre à son égard, leur étoient également inconnus. Ce Poëte avant plus cherché à rendre son récit pathétique, qu'à nous fournir quelque lumière sur les traditions mystiques & allégoriques de Pessinunte; se flatteroit-on d'en trouver dans un discours de l'Empereur Julien, où il se montre sophiste aussi méprisable que philosophe superstitieux?

La mère des Dieux, ou la Terre, eut, selon lui, pour fils Attis, qui fut nourri sur les bords du fleuve Gallus, dont il prit le nom. Devenu grand, sa beauté inspira de l'amour à sa mère, qui, après lui avoir tout permis, lui mit sur la tête un bonnet étoilé. Elle le laissa ensuite se

Digitized by Google

livrer entièrement au goût qu'il avoit pour la danſe. Ce fut en s'y exerçant qu'il arriva juſqu'à la grotte d'une Nymphe, dont il eut les faveurs. La Terre ne tarda pas d'être jalouſe, & enjoignit à ſon fils de ne plus la quitter & de ne point en aimer d'autre qu'elle. Il n'obéit point & s'enfuit. Comme il étoit déjà parvenu à l'extrémité d'une forêt, Corybas ou le Soleil ordonna à un lion roux de veiller ſur ſa conduite. Mais cet animal devint lui-même le rival de la Nymphe, contre laquelle il ſe battit. Cet événement força le malheureux Attis à ſe rendre eunuque. Après une opération auſſi cruelle, il ne s'éloigna plus de ſa mère, qui lui donna pour gardes les *Corybantes*. (*Julian. Or. cit. p.* 309. 15.)

Si ce récit étoit celui qu'on faiſoit aux initiés de Peſſinunte, comment l'Empereur Julien a-t-il oſé en publier tous les détails ? Il a prévenu l'objection, en ajoutant qu'une partie des myſtères de cette ville devoit être cachée, & l'autre révélée, même aux profanes (*id. p.* 316.). En conſéquence il donne l'explication de celle-ci, conformément à ſes principes allégoriques. Ils étoient à peu-près ceux des Eclectiques, & pouvoient être facilement ramenés au ſyſtême des Stoïciens. Après avoir exercé toute la ſagacité de ſon eſprit, pour adapter cette fable à ſes idées métaphyſiques & aſtronomiques, Julien finit néanmoins par aſſurer que les cérémonies myſtérieuſes de Peſſinunte repréſentoient les travaux de la moiſſon (*id.*). C'étoit le ſentiment de Varron, dont S. Auguſtin nous a conſervé le témoignage. Il paroît certain que dans l'origine de ces myſtères on y entretenoit les Adeptes du ſervice qu'avoient rendu à la ſociété les *Corybantes*, ſoit en encourageant l'agriculture, ſoit en exerçant des Arts utiles. A ces bienfaits ils en avoient joint un fort important, celui de faire eſpérer aux initiés les récompenſes de la vie future (..... *Vitam cuiquam pollicentur æternam. S. Aug. Civit. loc. cit.*); mais leur racontoient-ils l'hiſtoire d'Attis comme on vient de la rapporter ? cela n'eſt pas vraiſemblable. Tout étoit ſimple de leur temps, & rien ne ſe reſſentoit des efforts de l'imagination. Combien n'en firent pas les derniers myſtagogues du paganiſme, pour donner un ſens raiſonnable aux traditions mythologiques ?

Le dernier jour des myſtères de Peſſinunte, on faiſoit éclater ſa joie (*Julian. Or. cit. p.* 316); image du retour d'Attis à la vie (*Damaſc. vit. ap. Phot. Bibl. p.* 1074.). Alors tout retentiſſoit du bruit du tambour, du cor & des crotales (*Strab. l. x. p.* 323, &c.), lequel excitoit l'enthouſiaſme des Prêtres de Rhée. Les anciens *Corybantes* ne s'étoient jamais livrés à ces fureurs, qui ſemblèrent croître chez leurs ſucceſſeurs à proportion que leur crédit s'affoibliſſoit. Ils ſe portèrent à des actes de frénéſie, dont la ſuperſtition peut ſeule s'honorer. Un glaive & des torches ardentes de pin à la main, pouſſant des cris affreux, & les cheveux épars, parcourant les bois ou les montagnes, ils annonçoient leur fête. Enfin, pour donner une repréſentation du malheur d'Attis, ils ſe mutiloient eux-mêmes, & portoient, comme en triomphe dans les rues, la infâme déplorable de leur délire. Ces horribles & infâmes frénes ſe renouveloient toutes les fois qu'ils eſpéroient de s'attirer par-là l'admiration d'un peuple ſtupide & barbare.

Quoique la conduite de ces Énergumènes eût déjà décrié dans la Grèce & l'Aſie mineure le culte de Rhée ou Cybèle, il s'introduiſit cependant à Rome. Les Poëtes Latins ſe ſont plu à nous décrire les coupables excès où ſes Prêtres, les Galles ſe portèrent. Cela n'empêcha point d'y établir, en l'honneur de cette Déeſſe, des ſacrifices myſtérieux fort connus, ſous le nom de Tauroboles, & ſur leſquels le ſavant Vandale & de Bose (*Acad. des Inſcr. tome II. p.* 443.), ne nous ont rien laiſſé à deſirer. L'époque de leur établiſſement étoit celle de l'altération totale du culte de Rhée, ou la mère des Dieux, que l'Empereur Julien s'efforce en vain d'accréditer. Ce Prince, trop vanté de nos jours, parce que ſes ouvrages ne ſont point aſſez lus, écrivit à Arſace, grand-Prêtre de Galatie, pour l'aſſurer qu'il accorderoit ſa protection aux habitans de Peſſinunte, s'ils ſe rendoient propice cette Divinité; que, ſi au contraire ils la négligeoient, il leur feroit reſſentir les effets de ſon indignation (*Julian. Epiſt. XLIX. t. II. p.* 206, *ed. cit.*). Ainſi juſqu'aux derniers temps du paganiſme, il ſubſiſta encore quelque choſe des myſtères des anciens *Corybantes*, tandis qu'il ne reſtoit plus aucune trace de ceux des Telchines, dont on n'avoit même depuis long-temps que des idées fauſſes & injuſtes. (Cet article eſt extrait des *Recherches ſur les Myſtères du Paganiſme*, par M. le Baron de Sainte-Croix.)

CORYCIDES, CORYCIES, } Nymphes qui habitoient près du Mont-Parnaſſe. Leur nom eſt pris d'une caverne de cette montagne, appelée *Coryce*. Une d'elles fut aimée d'Apollon, qui la rendit mère de Lycorus.

CORYCOMACHIE, ou CORYCOBOLIE. C'étoit, ſelon Burette, la quatrième eſpèce de ſphériſtique grecque : elle conſiſtoit à ſuſpendre au plancher d'une ſalle, par le moyen d'une corde, une eſpèce de ſac que l'on rempliſſoit de farine ou de graine de figuier pour les gens foibles, & de ſable pour les robuſtes. Ce ſac deſcendoit juſqu'à la ceinture de ceux qui s'exerçoient. Ils le prenoient à deux mains, & le portoient auſſi loin que la corde pouvoit s'étendre : après quoi lâchant le ſac ils le ſuivoient, & lorſqu'il revenoit vers eux, ils ſe reculoient pour céder à la violence du choc. Le reprenant enſuite à deux mains, au moment où il étoit ſur le point de deſ-

Digitized by Google

cendre, ils le repoussoient en avant, de toute leur force, & s'efforçoient, malgré l'impétuosité qui le ramenoit, de l'arrêter, soit en opposant leurs mains, soit en présentant leur poitrine, les mains étendues ou croisées derrière le dos; enforte que pour peu qu'ils négligeassent de se tenir fermes, l'effort du sac qui revenoit leur faisoit lacher pied, & les contraignoit de reculer. Les Médecins ordonnoient cette espèce d'exercice, comme très-capable de fortifier les parties du corps qui y étoient principalement employées. (*Mém de l'Ac. des Inscript. tome 1, pag.* 168.) Après tant de précautions que les anciens prenoient pour augmenter les forces, conserver la santé & prévenir les maladies, il resteroit à savoir s'ils étoient en général plus vigoureux que nous, s'ils vivoient plus long-temps, s'ils se portoient mieux, s'ils avoient moins de maladies, ou si on les en guérissoit plus facilement (*Ancien. Encyclop.*)

CORYCUS, en Cilicie. ΚΩΡΥΚΙΩΤ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR en bronze.

O. en argent.

O. en or.

Mercure est leur type ordinaire.

Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques en l'honneur de Gordien Pie, de Valérien, de Gallien, de Trajan & de Sévère Alexandre.

CORYDALLA, en Lycie. ΚΩΡΥΔΑΛΛΕΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville frappées en l'honneur de Tranquilline & de Gordien..... *Pellerin.*

CORYMBE, *CORYMBION*, *CORYMBUS*, } coiffure affectée sur les anciens monumens à Diane, à la Victoire, aux Muses, & en général aux jeunes filles. Elle consistoit à ramasser & à lier les cheveux sur la tête, tantôt plus haut, tantôt plus bas, en les roulant quelquefois autour d'une aiguille. On donna le nom de *Κόρυμβος* à cette coiffure, parce qu'elle se terminoit en forme de cône, ou parce qu'elle ressembloit assez à une grappe de raisin. Un passage de Pétrone nous apprend que le *corymbion* étoit fait aussi quelquefois de cheveux emptuntés (*Satyr. ed. Varior. p.* 83.) Il ne faut pas confondre cette coiffure avec une autre nommée *Κρώβυλος*, & qui ne convenoit qu'aux adolescens, dit-on ordinairement. Cependant toutes les recherches que j'ai faites sur cet objet ne m'ont découvert aucune différence entre le *corymbus* des filles & le *crobylus* des garçons. Eustathe d'ailleurs assure positivement que ces deux mots désignoient la même coiffure chez les deux sexes, & qu'elle portoit même un troisième nom, *scorpion*, lorsqu'il s'agissoit des enfans.

Winckelmann a dit (*Hist. de l'Art. liv. IV. ch. 2. sect. Æ.*) que cette coiffure appartient exclusivement aux jeunes filles. Cependant Etra, mère de Thésée, est ainsi coiffée sur un bas-relief de la Villa-Albani, publié par ce savant lui-même. Un bas-relief (dont il a publié aussi un fragment) qui appartenoit au Duc Caraffa-Noja de Naples, représente Hélène, femme de Ménélas, ainsi coiffée. D'ailleurs le passage de Pausanias (*descript. de Polignote dans la Phocide*) sur lequel il s'appuie, peut être appliqué aux jeunes femmes comme aux jeunes filles, attendu que le mot *παρθένος* peut désigner les unes comme les autres.

Pausanias (*lib. VIII.*) y dit que Leucippe, amoureux de Daphné, fille d'Alphée, se déguisa en femme pour la suivre dans les forêts. Il prit une longue robe, & lia sa chevelure qu'il avoit laissé croître, *comme les filles ont coutume de les lier*. Polyxène (*ibid. Phocid.*) les portoit liés de même dans un tableau de Polygnote.

L'Apollon du Vatican & plusieurs statues de Vénus offrent des modèles du *corymbe*.

Les Romaines portoient des *corymbes* postiches, comme on le voit dans ce passage de Pétrone (*c. 70.*): *Ancilla Tryphæna Gitona in partem navis inferiorem ducit, corymbioque domina adornat caput.*

CORYMBIA, ornement de la proue & de la poupe des vaisseaux Grecs & Romains.

CORYMBIFER. Ovide donne ce nom à Bacchus. La Grèce, dit il, célèbre Bacchus, qui porte des *corymbes*. Les corymbes sont de petites baies qui naissent en grouppe sur le lierre. On en voit souvent de pareilles dans les couronnes de Bacchus.

CORYPHÉE, c'est le nom qu'Eschyle donne à une des Furies, celle qui porte la parole pour les autres dans l'accusation des Euménides contre Oreste. Le *coryphée* des Grecs étoit le chef du chœur dans les tragédies, celui qui parloit avec le Héros au nom de sa troupe.

CORYTHALIENNE. Diane étoit adorée sous ce nom dans un temple de Lacédémone, où les nourrices portoient les enfans mâles à certaines fêtes, & dansoient pendant qu'on immoloit à la Déesse des petits cochons pour la santé des enfans. *Voyez* TITHENIDIES.

CORYTHUS, fils de Pâris & d'Œnone. Les reproches que le Fleuve Cébrène fit à Œnone sa fille, de ce qu'elle aimoit un mari infidèle, l'animèrent tellement du desir de la vengeance, qu'elle envoya *Corythus* son fils vers les Princes Grecs, avec ordre de les exciter à la guerre contre Troye, & de leur servir de guide. D'autres disent que *Corythus* servit d'une autre manière la vengeance de sa mère. Il étoit plus beau que Pâris son père, & il s'insinua dans le palais de Priam, tant pour donner de la jalousie à Pâris que pour chercher

Digitized by Google

à perdre Hélène. Celle-ci fut bientôt sensible aux charmes de *Corythus*, & se familiarisa avec lui beaucoup plus que Pâris ne l'avoit souhaité, quand il avoit présenté son fils à sa nouvelle femme. Pâris en devint tellement jaloux, que l'ayant trouvé un jour auprès d'Hélène il le tua. D'autres ont dit qu'à la vérité *Corythus* avoit été aimé d'Hélène, qu'il l'aima réciproquement, & que Pâris le tua; mais sans dire que sa mère l'eût subornée pour tendre des pièges à sa rivale, ils racontent simplement qu'il étoit allé au secours de Troye. Quelques Ecrivains ont prétendu qu'il étoit fils de Pâris & d'Hélène; mais ils n'ont pas fait attention que depuis le rapt d'Hélène jusqu'à la mort de Pâris, il ne s'étoit pas passé assez de temps pour qu'aucun de leurs enfans pût être regardé comme un rival en amour: ce fut néanmoins cette rivalité qui excita la jalousie de son père, & qui occasionna sa mort.

CORYTUS fut dans l'origine l'étui de l'arc, & non celui des flèches ou le carquois: mais on donna par la suite son nom au carquois même. Servius, expliquant l'Enéide, l'assure expressément (10. v. 169): *Coriti proprie sunt arcuum theca, dicuntur tamen etiam sagittarum, quas & pharetras nominamus. Voyez* CARQUOIS.

COS, une des Cyclades, dans l'Archipel. Ovide dit que quelques femmes de cette Isle furent métamorphosées en vaches, lorsqu'Hercule en retiroit ses troupeaux; mais il n'en dit pas la raison.

L'Isle de *Cos* devint célèbre chez les Grecs, par son temple d'Esculape & par la naissance d'Hippocrate & d'Apelle. Elle le devint encore davantage chez les Romains, par la cherté & la finesse des tissus de soie transparens, semblables à nos gazes, que Pamphila y fut ourdir la première. *Cos* tiroit ses soies de l'Assyrie & de la Babylonie. Les Romains voluptueux achetoient à grands frais ces tissus déliés pour en faire des tuniques à leurs femmes, & même des habillemens pour eux, appelés *coa vestis*.

Cos, isle. ΚΩΙΟΝ & ΚΩΙΟΝ.
Les médailles autonomes de cette isle sont:
C. en argent.
C. en bronze.
O. en or.
Leurs types ordinaires sont:
L'écrevisse de mer.
Un serpent seul, ou entortillé autour d'un bâton.
Une lyre.
Un carquois.

Les habitans de cette isle ont fait frapper, sous l'autorité de leurs Archontes, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Caligula, de Nérон, de Titus, d'Hadrien, d'Antonin, de Domna, d'Elagabale, de Philippe père, de Trajan, de Septime-Sévère.

COSA, en Italie. ΚΟΣΩΝ.
Les médailles autonomes de cette ville sont:
RRR. en or.
RRRR. en argent..... *Neumann.*
O. en bronze.

Leur type est un Consul marchant entre deux Licteurs.

On les plaçoit autrefois avec les médailles de la famille *Junia*, parce que celles de Brutus portent un type absolument semblable. M. Neumann croit, avec beaucoup de raison, qu'on doit les restituer à *Cossea*, en Thrace. *Voyez* COSSEA.

COSCINOMANTIE, } sorte de divination.
COSKINOMANTIE, }
Elle se pratiquoit par le moyen d'un crible qu'on faisoit tourner, suspendu par un fil, ou posé sur une pointe. On s'en servoit pour découvrir, non-seulement des personnes inconnues, mais encore les sentimens intérieurs & cachés des personnes que l'on connoissoit. Théocrite en fait mention dans sa troisième Idylle. Son nom est formé de κόσκινον, *crible*, & de μαντεία, *divination*.

COSCONIA, famille Romaine, dont on a des médailles:
RRR. en argent.
O. en bronze.
O. en or.

COSMETA, valet-de-chambre, ou perruquier. Ce mot venoit de κοσμέω, orner, parer.

COSMES, } Magistrats Souverains qui étoient
KOSMOI, } établis en Crète, au nombre de dix, pour maintenir le bon ordre dans la république; & c'est par cette raison qu'ils furent appelés *Cosmes*, du mot grec κόσμος, *ordre*. Ils l'étoient à vie, ne rendoient compte à personne de leur administration, & commandoient les armées en temps de guerre. On les choisissoit par le sort, mais seulement dans certaines familles, & on tiroit aussi de ces mêmes familles les Sénateurs qui formoient le conseil public. Rien n'a plus de rapport aux anciens *Cosmes* de Crète que le Conseil des Dix établi à Venise, avec cette différence seulement que ces derniers ne commandent point les armées.

COSMIATICUM. Boulanger (*de Vectig. c.* 88.) pense que cet impôt avoit pour objet la toilette de l'Impératrice; comme les François en payent encore dans certaines occasions, un qu'il s'appellent *la ceinture de la Reine*.

COSMIQUE, terme d'astronomie, que le système mythologique de M. Dupuis a fait transporter dans les recherches sur la théologie des Grecs; nous devons par conséquent en donner ici l'explication.

Lorsqu'on dit qu'un astre se lève & se couche *cosmiquement*, c'est qu'il se lève ou se couche du même instant où le soleil se lève. Ainsi, une étoile

Digitized by Google

qui se lève ou se couche le matin, se lève ou se couche *cosmiquement*. Les anciens distinguoient trois sortes de lever & coucher des astres, le *cosmique*, *l'achronique & l'Héliaque. Inst. Astron. p.* 373.).

Le lever *achronique* d'un astre & son coucher *achronique* arrivent à l'époque où cet astre est opposé au soleil dans son lever ou son coucher. Ils sont appelés *héliaques* lorsque cet astre se lève ou se couche dans les rayons du soleil, qui empêchent de l'observer par leur trop grand éclat, de sorte que la différence entre le lever & le coucher *héliaques* d'une part, & le lever & le coucher *cosmiques* de l'autre, tient à l'immersion dans les rayons pour les premiers, & à une plus grande distance pour les seconds.

COSSEA, en Thrace. ΚΟΣΩΝ.

M. Neumann croit, avec raison, qu'on doit restituer à cette ville les médailles d'or sur lesquelles on lit ΚΟΣΩΝ, & que l'on donnoit à *Cosa*, ville d'Etrurie. 1°. On n'en a jamais trouvé dans la Toscane. 2°. On les trouve fréquemment dans la basse-Hongrie & dans la Transylvanie. 3°. On n'a point de médailles étrusques qui soient en or; & l'on sait combien l'on en possède de ce métal, frappés dans la Macédoine & dans la Thrace; contrées si célèbres d'ailleurs par leurs mines d'or & d'argent.

COSSUS, espèce de vers qui vivent dans l'épaisseur des arbres, des bûches, &c. Les Phrygiens, les habitans des bords de la mer du Pont, & les Romains, à leur exemple, regardoient ces vers comme un manger délicieux. Ils parvinrent à les engraisser avec de la farine. (*Plin.* 17. 24.).

Les rides de quelqu'individu de la famille *Cornelia* lui firent trouver une ressemblance avec ces vers, & lui en firent donner le surnom, qui devint héréditaire dans une branche de cette famille.

COSSUTIA, famille Romaine, dont on a des médailles:

R. en argent.
RRRR. en bronze.
O. en or.

Les surnoms de cette famille sont MARIDIANUS, SABULA.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

COSSYRA, isle. Les médailles autonomes de cette isle sont:

RR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

Leur type ordinaire est le mot *Cossura*, dans une couronne de laurier. Il est quelquefois écrit en lettres puniques.

COSTA, surnom de la famille *Pedania*.

COSTUME. Lorsqu'un Peintre ou un Sculpteur voudra connoître le *costume* entier d'un ancien peuple, ou une seule partie de ce *costume*, il cherchera l'article de ce peuple ou l'article de l'objet qu'il veut imiter, tel que *casque*, *cuirasse*, &c.

CÔTÉ. Le côté gauche étoit le plus honorable chez les anciens, lorsqu'ils marchoient dans un lieu ouvert; mais dans les rues c'étoit, comme aujourd'hui, *le haut du pavé*, soit à droite soit à gauche.

Lorsqu'on prenoit les augures, la palpitation du *côté* gauche annonçoit, par une suite de la prééminence accordée à ce *côté*, des choses & des événemens heureux. C'étoit le contraire pour la palpitation du *côté* droit.

COTHON. Les soldats Grecs appeloient de ce nom une espèce de flacon qu'ils portoient dans leurs sacs ou bissacs.

Plutarque (*tom.* 1. *pag.* 45. *edit. Paris.*) dit que le *κοθων* étoit un vase de terre à l'usage des soldats Laconiens. Winckelmann a cru en reconnoître un sur un grenat de la collection de Stosch (*re classe*, *n.* 94). Pline (16. 20.) parle d'un *vas viatorium*, qui étoit de bois; ce qui lui établit une différence avec le *cothon*, vase de terre cuite. Un vase étrusque de deux pouces huit lignes de hauteur, & de quatre pouces de largeur, dont le dessus est fermé par un couvercle fixe, percé de petits trous, a fait naître au Comte de Caylus les réflexions suivantes (*Rec. t. I. pl.* 38. *n.* 1.):

« J'avouerai que plusieurs vases étrusques de cette espèce, & principalement celui-ci me rappellent le gobelet laconique, appelé *cothon*, dont les Grecs se servoient à la guerre. En effet, la couleur de la terre cachoit celle des eaux sales, qu'on est quelquefois obligé de boire, & dont la vue révolte le goût; & les bords étoient faits de manière qu'ils retenoient en dedans toute la boue & le limon; de sorte qu'il ne venoit à la bouche que ce qu'il y avoit de plus pur. » C'étoit peut-être le même vase que l'*Αρυβαλλος*. *Voyez* ce mot.

COTHURNE. Les commentateurs ont débité beaucoup de rêveries & d'erreurs sur cette chaussure, parce qu'ils n'en ont parlé que sur des desseins défectueux, & non sur les monumens originaux; & plus encore parce qu'ils n'ont pas distingué plusieurs espèces de *cothurnes*; il y en avoit cependant deux très-différentes. Le premier *cothurne* étoit celui des chasseurs & des voyageurs. Il étoit semblable à des demi-bottes molles ou à nos *brodequins* modernes. C'est de celui-là, qui pouvoit, par la souplesse du cuir & des liens, s'adapter à différens pieds, que l'on appela *Κιλλοπους* ce Théramène, célèbre par la facilité avec laquelle il se plioit aux circonstances.

Les héros des Tragédies portoient la seconde espèce de *cothurne*, qui étoit élevée de quatre

Digitized by Google

doigts, & qui alloit en ſe rétréciſſant du pied vers la terre. On en voit ſur pluſieurs monumens antiques, & notamment ſur un bas-relief de la ville Panfili, à Melpomène ſur un tombeau du Capitole, & à une ſtatue de la ville Borghèſe, qui repréſente auſſi la Muſe Tragique.

Les héros paroiſſoient conſtamment ſur les théâtres avec la maſſue & les grands *cothurnes* que le philoſophe Ménippe affectoit de porter toujours à la ville & à la campagne. L'ampleur des habits des Acteurs cachoit cette difformité, qui étoit néceſſitée par la grandeur des théâtres.

COTHURNI militares. Les jambes de l'Alexandre de Portici ſont garnies de bottines ou de cothurnes lacés (*cothurni militares*), ainſi qu'on en voit à quelques ſtatues d'Empereurs repréſentés armés.

COTIÆUM, en Phrygie. KOTIAIEΩN.
Les Médailles autonomes de cette ville ſont:
RR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.
Cette ville a fait frapper, ſous l'autorité de ſes Archontes, des médailles Impériales grecques en l'honneur de Claude, d'Agrippine jeune, de Domitia, de M. Aurèle, de Commode, de Plautille, d'Alexandre-Sévère, de Maximin, de Philippe père, de Voluſien, de Valérien, de Gallien, de Caracalla, de Matidie, de Trajan, de Domna, de Macrin, de Maxime.

COTOGNINO. *Voyez* ALBATRE.

COTON (fil & étoffe de). *Voyez* BYSSUS.

COTON (papier de). « On a vraiſemblablement (ainſi que l'a ſoupçonné Maffei) indifféremment appliqué le terme de papier à celui de *coton*, comme à celui de *Papyrus*. Ce ſoupçon paroîtroit mieux fondé, ſi, reſtreint aux temps plus récens que le XIIIe ſiècle, il avoit pour objet le papier de chiffe & celui de *coton*. Mais avant cette époque, & même depuis en Orient, le dernier étoit caractériſé par des dénominations propres (*Gloſſ. med. & infim. Græc. Paleograph. p.* 17 *& ſeq.*) & qui ne laiſſoient aucune reſſource à l'équivoque. Il étoit en effet appelé ſouvent *charta*, (*Mém. de l'Acad. des Inſcr. tom.* 9, in-12. *p.* 323. 326. *Paleograph. p.* 19.) & ſouvent *bombicina* ou *bombacina*, par les uns *cuthunea*, & par d'autres *damaſcena*. D. Bernard de Montfaucon prétend qu'il fut inventé au IXe ſiècle (*Mém de l'Acad. ibid.*), quoique le plus ancien manuſcrit de ce papier qu'il eût trouvé dans la bibliothèque du Roi avec une date, ne ſoit que du milieu du XIe. Mais il en connoiſſoit d'autres (*pag.* 324.) qui n'étoient point poſtérieurs au Xe. Nous croyons auſſi en avoir vu du même temps. Rocchus, Pyrrhus (*Sicilia ſacra, lib.* 4. *p.* 91. 92.) & D. B. de Montfaucon parlent de chartes en papier de *coton* du commencement du XIIe ſiècle. »

« Ce papier ſe multiplia beaucoup parmi les Grecs depuis le IXe & ſur-tout depuis le commencement du XIIe ſiècle; mais il n'eût jamais autant de cours parmi les Latins. Il étoit moins rare toutefois en Italie, & particulièrement dans les contrées où l'on parloit encore Grec, & où l'on étoit en grand commerce avec les Grecs, comme en Sicile, au royaume de Naples & dans l'état de Veniſe. Auſſi rencontre-t'on dans les royaumes de Naples & de Sicile bien des titres en papier de *coton*, & ſur-tout des diplômes accordés par les Princes Normands. Mais on n'en connoit point d'antérieur à la fin du XIe ſiècle. En général l'uſage du papier de *coton* n'eſt devenu ordinaire chez les Grecs mêmes que depuis le commencement du XIIIe ſiècle. Avant ce terme, le parchemin eut toujours la plus grande vogue dans les manuſcrits, ainſi que dans les chartes. Mais David Caſley, qui a mis au jour en 1734 le catalogue des manuſcrits du Roi d'Angleterre, ne paroît guère au fait de l'origine du papier de *coton*, quand il avance dans ſa préface (*pag.* 14.) qu'il fut trouvé au XIe ſiècle, & qu'alors l'uſage du papier d'écorce fut aboli ». *Nouvelle Diplomatique.*

COTTA, ſurnom de la famille *AURELIA*.

COTTABE, ſingularité dont, au rapport d'Athénée, les anciens Poëtes faiſoient une fréquente mention dans leurs chanſons. C'étoit ou le reſte de la boiſſon, ou le prix de celui qui avoit le mieux bu, ou plus ordinairement un amuſement paſſé de la Sicile en Grèce, qui conſiſtoit à renverſer du vin avec certaines circonſtances auxquelles on attachoit du plaiſir. Les principales étoient de jeter en l'air ce qui reſtoit dans la coupe après qu'on avoit bu; mais à le jeter la main renverſée de façon qu'il retentit ſur le parquet ou dans un vaſe deſtiné à le recevoir, & diſpoſé de la manière ſuivante. On enfonçoit un long bâton en terre, on en plaçoit un autre à ſon extrémité, ſur lequelle il faiſoit équilibre; on accrochoit aux extrémités de celui-ci deux plats de balance; on mettoit ſous ces plats deux ſeaux, & dans ces ſeaux deux petites figures de bronze. Quand on avoit vuidé ſa coupe juſqu'à une certaine hauteur fixée, on ſe plaçoit à quelque diſtance de cette machine que nous venons de décrire, & on tâchoit de jeter le reſte de ſa coupe dans un des plats de la balance. S'il en tomboit dans le plat autant qu'il en falloit pour le faire pancher, en ſorte qu'il frappût la tête de la figure de bronze qui étoit deſſous, & que le coup s'entendît, on avoit gagné, ſinon on avoit perdu. Cet amuſement étoit accompagné de chanſons. Les Siciliens, qui en étoient les inventeurs, avoient des lieux publics pour s'y exercer. Ils donnoient le nom de *latax*, & à la liqueur lancée & au bruit

Digitized by Google

qu'elle faiſoit en retombant. Les Grecs, qui s'étoient entêtés du *cottabe*, augmentoient bien ou mal du ſuccès de leurs amours, par la manière dont il leur réuſſiſſoit.

Le *cottabe* ſe pratiquoit plus ſimplement chez les Romains. Celui des convives qui vouloit obtenir un préſage relatif à ſes amours, vuidoit preſqu'entièrement ſa coupe, & la tenant enſuite *d'arrière-main*, il lançoit au plancher le reſte de la liqueur. Il augmoit enſuite bien ou mal de ſes amours, ſelon la nature du bruit que faiſoit cette liqueur en retombant ſur le pavé. (*Plin. xiv. 22.*) *Contra bibendi fallacias, nihil ad elidendum in pavimentis ſonum ex vino reliquiſſe.*

Une troiſième eſpèce de *cottabe* ou de *cottabiſme* conſiſtoit à faire nager de petites coupes ſur un grand vaſe plein d'eau, & de jeter de loin ſur ces coupes le reſte du vin qu'on avoit bu. Plus on faiſoit chavirer de petites coupes, plus le préſage étoit heureux.

COTTE D'ARMES, habillement militaire qu'on mettoit par deſſus la cuiraſſe, comme un ornement pour diſtinguer les différens partis, & le ſoldat du général. On l'appeloit chez les anciens *chlamys*, ou *paludamentum*, ou *ſagum*. C'étoit une draperie ouverte de tous côtés, & qui s'attachoit ſur l'épaule droite avec une boucle ou ardillon. Macrobe rapporte que les anciens comparoient la mappemonde à une *cotte d'armes*. Plutarque dit qu'Alexandre-le-Grand vit avec plaiſir le plan que les Architectes avoient fait de la ville d'Alexandrie, parce qu'elle avoit la figure d'une *cotte d'armes* Macédonienne. Ce qui prouve encore que les *cottes d'armes* chez les Romains, ainſi que chez les Grecs, n'étoient qu'une draperie non fermée, c'eſt que Néron, au rapport de Suétone, s'en ſervoit pour berner & faire ſauter en l'air ceux qu'il rencontroit la nuit dans les rues.

Un autre paſſage du même Auteur (*Vie d'Othon*) détermine encore plus préciſément la forme de la *cotte d'armes* des Romains. Cet Ecrivain, après avoir dit qu'un Centurion nommé *Cornelius*, étant venu à Rome demander le Conſulat pour ſon Général, voyant que ſes ſollicitations étoient infructueuſes, leva ſa *cotte d'armes*, & montrant la garde de ſon épée: « Voilà de quoi vous porter » à m'accorder ma demande. » *Rejecto ſagulo, oſtendens gladii capulum, non dubitaſſe in curia dicere, hic faciet ſi vos non feceritis.* On voit par ces paroles que la *cotte d'armes* couvroit les armes de cet Officier, & qu'il fut obligé de la relever pour montrer ſon épée, ce qui ne peut pas convenir à la cuiraſſe. Ces ſortes d'armes, comme les écharpes des modernes, ſervoient à diſtinguer les ſoldats de chacun parti; celles des Empereurs & des Généraux d'armées ſe nommoient *paludamentum*, & celles des bas-officiers & des ſoldats *ſagum*. Les hauts officiers en avoient de fort longues & de fort riches; mais le Général étoit le ſeul qui eût le privilége d'en porter une de pourpre; il la prenoit en ſortant de la ville, & il la quittoit avant que d'y rentrer.

A l'égard des fayons ou *cottes d'armes* des Germains, ils ne leur venoient que juſqu'aux hanches. C'étoit une eſpèce de manteau qui deſcendoit juſqu'aux hanches, & qui étoit attaché pardevant avec une agraffe ou une petite cheville.

Les François, quoiqu'originaires de la Germanie, avoient coutume de porter ces manteaux plus longs. Le Moine de S. Gal dit que c'étoit un manteau qui deſcendoit par-devant & par-derrière juſqu'à terre, & qui par les côtés touchoit à peine les genoux. Dans la ſuite, la *cotte d'armes* des Gaulois, qui étoit beaucoup plus courte, devint à la mode, comme plus propre pour la guerre, au rapport du même Auteur. Quelques ſiècles après, Charlemagne rétablit l'ancien uſage. Il paroît que ſous Louis-le-Débonnaire, on étoit revenu à la *cotte d'armes* des Gaulois; mais dans les guerres continuelles que ſes ſucceſſeurs eurent à ſoutenir, la mode changea encore; & comme alors la plupart des militaires étoient continuellement à cheval, non-ſeulement la *cotte d'armes* couvrit tous leurs habits, mais leur magnificence ſe renferma dans cet habillement militaire, qu'ils faiſoient ordinairement de drap d'or & d'argent, & de riches fourrures d'hermines, de martres zébelines, de gris, de noir, & autres pannes qu'on peignoit même de différentes couleurs. Marc Velſer (*lib. iv. Rer. Aug.*) prétend que les héraults d'armes ont emprunté de ces *cottes d'armes* les métaux, les couleurs & les pannes qui entrent dans la compoſition des armoiries.

Quoi qu'il en ſoit, les héraults d'armes portent ſeul aujourd'hui ce vêtement, que Nicod dit être appelé auſſi *tunique*; ſur quoi il rapporte ces mots de Guaguin, au couronnement du Roi d'armes: *Mont-joie portera la tunique ou cotte d'armes du Roi...* Au reſte, les *cottes d'armes* & les bannières n'étoient permiſes qu'aux Chevaliers & aux anciens nobles. (*Recueil de l'Acad. des Belles-Lett. tom. ix.*).

COTTO. *Voyez* COTYTTO.

COTTUS, fils du Ciel & de la Terre, & frère de Briarée & de Gygès, avoit, comme eux, cent bras & cinquante têtes; il fut auſſi relégué avec eux au fond du Tartare, aux extrémités de la terre. (*Heſiod. Theogon. v. 147, & Palaphat. c. 20.*)

COTURNIUM vas.
GUTTURNIUM vas. } Ce vaſe reſſembloit
GUTTUS.

à une poire, & n'avoit qu'un petit trou par lequel on verſoit la liqueur goutte à goutte, ſouvent même en ſecouant le vaſe. De-là vinrent ſes différens noms *guttus*, &c. On s'en ſervoit pour

l'huile, le vinaigre & d'autres liqueurs. Il étoit employé auſſi dans les ſacrifices pour faire des libations de vin, & plus généralement encore pour verſer de l'eau ſur ceux qui lavoient leurs mains. On en voit un dans le cabinet de Ste Geneviève de Paris.

COTYLE, *Trybliον*, meſure grecque pour les liquides, valoit, ſelon M. Paucton (*Métrologie*), en meſure de France actuelle $\frac{7 \cdot 11}{1000}$ de pinte.

Elle valoit, en meſures grecques, 4 oxybaphes ou 6 cyathes.

COTYLE, meſure de capacité, en uſage dans l'Aſie & dans l'Egypte. *Voyez* HEMINE & MINE.

COTYLE. } Le caractère diſtinctif de
Cotylisçus. } cette coupe ou vaſe à boire, étoit de n'avoir qu'une ſeule anſe placée ſur un côté. Il avoit encore, ſelon Athénée, un bec profond & marqué. On confond trop ſouvent les *cotyles* avec le *præfericulum*, qui ſervoit uniquement à faire des libations dans les ſacrifices. Le *cotyle* étoit conſacré à Bacchus. (*Athen. xv, & Pollux vi. 16.*)

COTYS. *Voyez* COTYTTO.

COTYS I, Roi du Boſphore.
Ses médailles ſont :
RRR. en or.
O. en argent.
O. en bronze.

COTYS II, Roi du Boſphore.
Ses médailles ſont :
RR. en or.
RR. en bronze.
O. en argent.

COTYS III, Roi de Thrace. ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΚΟΤΥΣ.
Ses médailles ſont :
RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

COTYS V, avec Rhescyporis.
Leurs médailles ſont ;
RRR. en argent.
O. en or.
O. en bronze.

COTYTTO. }
COTTUS. } Le nom ſeul de *cotytto* en
COTYS. } annonce l'origine étrangère :
COTYTTÉES. }

c'eſt dans la Thrace qu'il faut la chercher. De-là le culte de cette Divinité, aſſez reſſemblant aux Bacchanales (*Strabon, l. x, p. 324.*), paſſa dans la Grèce, & s'établit à Athènes & à Corinthe. Il fut tellement en honneur dans cette dernière ville, qu'on y regarda *cotys* ou *cotytto* comme une Déeſſe tutélaire (*Heſych. in* Κοτυτώ. *Suid ibid.* & *in v.* Θωτάνη.). A Epidaure, elle eut un portique qui lui fut conſacré (*Pauſan. Coriuth. c. xvii.*). Les Chiotes l'ayant reçue directement de Thrace, confondirent ſa fête avec celle des Ithyphalles (*Synes. de Clavit. p. 85, & ad eum Petav. not. p. 33.*). La décence en étoit donc bannie : tout ce qui va être rapporté ſert à le prouver.

Un des Poetes célèbres de l'ancienne Comédie, Eupolis, le rival d'Ariſtophane, entreprit de détruire, avec l'arme du ridicule, le trop grand crédit que ce culte commençoit à avoir chez les Athéniens. En conſéquence il fit une pièce intitulée *les Baptes* (*Hephæſt. Enchirid. p. 14, ed. Paw.*), où il n'épargna point les initiés à ces myſtères. Ils prenoient ſans doute ce nom de *Baptes*, à cauſe de quelqu'ablution préparatoire, comme l'étymologie l'indique. Ce courage coûta cher, dit-on, au Poete, que les partiſans de *cotytto* noyèrent dans la mer (*Vid. Politian. Miſcell. c. x.*). A Rome, Juvénal n'eut pas à craindre un ſi cruel ſort, quand il s'éleva contre l'indécence des cérémonies de cette Divinité, qui y changea ſon nom Thrace en ceux de *Fatua*, de *Fauna* & de bonne Déeſſe.

On ne doit chercher l'explication de ces deux premiers noms que dans la langue des Sabins, qui, avant le règne de Numa (*Lactant, l. i, p. 125, 127.*), avoient tranſporté à Rome le culte de cette Déeſſe, auquel ſe mêla tellement dans la ſuite celui de *cotytto*, qu'ils n'y furent plus diſtingués. Les femmes ſeules étoient admiſes dans ces cérémonies nocturnes, qui ſe pratiquoient dans la maiſon du Conſul, en préſence des Veſtales. La mère ou la femme de ce Magiſtrat y préſidoit (*Plut. Vit. Cicer. t. iv, p. 460.*), & avoit l'intendance des ſacrifices qu'on y faiſoit pour le ſalut du peuple Romain : c'eſt pourquoi cette Prêtreſſe étoit appelée *Domiatrix* (*Feſt. in v. Damium.*). La coutume, ou la loi, ſembloit donc avoir vieilli particulièrement ſur la décence de ce culte, que Claudius viola le premier. Depuis cette action, contre laquelle ſon implacable ennemi, Cicéron, ne ceſſa de lancer les traits de ſon éloquence (*Orat. pro domo ſuâ, §. 40, de Haruſp. reſp. §. 5, procl. Piſ. § 39, &c.*), il eſt vraiſemblable que, dans ces myſtères, la pudeur ne fut plus auſſi reſpectée.

Cette vertu paſſoit pour être celle de *Fatua*, ou la bonne Déeſſe (*Tertull. ad Nat. l. ii. c. ix.*) : on prétendoit qu'elle n'avoit ni vu ni entendu d'autre homme que Faunus, ſon mari (*Varr. apr. Lact. l. i, p. 127.*). Dans ce cas, ſon mérite n'étoit pas fort grand ; ſur-tout s'il eſt vrai qu'ayant été trouvée ivre, elle fut fuſtigée avec des verges de myrte (*Plut. Quæſt. Rom. t. ii p. 268. Arnob. l. v, p. 74.*). Ces traditions avoient donné lieu à diverſes pratiques, ou avoit été inventées pour rendre raiſon de celles des myſtères de la bonne Déeſſe ; non-ſeulement l'entrée en étoit interdite aux hommes (*Tibull. Eleg. vii, v. 21, 22. Propert. l. iv, Eleg. ix, v. 25, 26, &c.*), mais encore tous les tableaux qui en repréſentoient quelqu'un

Digitized by Google

qu'un, y étoient voilés (*Juven. sat. VI, v. 341.*). Les femmes ne portoient point de couronnes de myrte ; on n'en voyoit même aucunes branches dans l'intérieur du temple (*Plut. Quæst. Rom. p. 268.*). On y permettoit les libations de vin ; mais il falloit l'appeler *lait*, & couvrir le vase qui contenoit cette liqueur (*Arnob. l. V, p. 74.*).

Si d'anciennes traditions favorisoient la pudeur & la décence, de nouvelles fournirent bientôt des prétextes au desordre & à la plus infâme débauche. Ceux-ci firent Fauna, ou la bonne Déesse, fille de Faune, qui brûla d'un violent amour pour elle. Punie de sa résistance à coups de verges de myrte, elle ne céda pas néanmoins : le vin fut alors employé ; & malgré son ivresse, aucun consentement ne put lui être arraché. Enfin, pour satisfaire sa passion, son père n'eut d'autre parti à prendre que celui de se métamorphoser en serpent. Plusieurs de ces reptiles, apprivoisés dans le temple de la bonne Déesse, faisoient allusion à cette fable (*Macrob. Saturn. l. I, c. XII*), dont l'origine grecque n'est pas difficile à apercevoir. En falloit-il davantage pour corrompre à Rome les mystères de cette Divinité ? « On sait à pré-» sent, dit Juvénal, ce qui s'y passe, quand la » trompette agite ces ménades ; & lorsqu'égale-» ment ivres & de sons & de vin, elles font voler » en tourbillon leurs cheveux épars, & heurlent » à l'envi le nom de Priape. Quels transports ! » quelles fureurs ! Saufella, la couronne en main, » provoque les plus viles courtisannes, & rem-» porte le prix offert à la lubricité ; mais à son » tour elle rend hommage aux ardeurs de Mé-» dulline. Celle qui triomphe dans cet odieux » conflit est censée la plus noble. Là, rien n'est » feint ; les attitudes y sont d'une telle vérité, » qu'elles auroient enflammé le vieux Priam & » l'infirme Nestor. Déjà les desirs veulent être » assouvis ; déjà chaque femme reconnoit qu'elle » ne tient dans ses bras qu'une femme, & l'autre » retentit de ces cris unanimes : *Il est temps d'introduire les hommes.* Mon amant dormiroit-il ? » Qu'on l'éveille : point d'amant ! je me livre aux » esclaves : point d'esclaves, qu'on appelle un ma-» nœuvre. A son défaut, l'approche d'une brute » ne l'effrayeroit pas. »

Le culte de cette bonne Déesse n'appartint pas toujours exclusivement aux femmes ; les hommes ne voulurent pas dépendre de leurs caprices ou des besoins de leur lubricité, pour pénétrer dans ces mystères. Ils les célébrèrent de leur côté ; mais pour observer en quelque sorte les anciens rites, ils s'habillèrent eux-mêmes en femmes. La tête couverte de longues aigrettes, & le col orné de colliers, ils sacrifioient une jeune truie, & offroient à la Déesse un grand vase plein de vin. Toute personne du sexe étoit exclue du sanctuaire, & le temple ne s'ouvroit plus qu'aux hommes. « Loin d'ici, profanes, s'écrioient-ils, vos chan-» teuses sont bannies de ces lieux. Ainsi, ajoute » Juvénal, les *Baptes* célébroient dans Athènes, » à la lueur des flambeaux, leurs nocturnes or-» gies, &, par des danses lascives, fatiguoient » leur *cotytto* (*Sat. II, v. 84, 92.*) »

Le costume que ce Poëte satyrique donne aux Prêtres de cette Divinité, qu'il fait boire dans un vase ayant la forme du *phallus*, le portrait qu'il fait d'eux, enfin ce qu'il ajoute : *on voit, dans ces cérémonies, les mêmes turpitudes que dans les mystères de Cybèle* (*Juvén. Sat. II, v. 110-112.*) font apercevoir la ressemblance de ces ministres avec ceux de *Cotytto* Romaine, ou la bonne Déesse, peut-être n'en différoient-ils pas. Cette conjecture a d'autant plus de fondement, que cette dernière étoit prise pour la Terre, dont le culte étoit uni à celui de Saturne ou le Ciel (*Macrob. Saturn. l. I, c. XII.*), chez les anciens habitans d'Italie. Les noms de Fauna & de Fatua, qu'on donnoit à la Déesse, étoient relatifs à l'art de prédire l'avenir (*Vid. Varr. de Ling. Lat. l. V. c. VII, l. VI, c. III, Macrob. l. I, c. XII, Lact. l. I, p. 127, &c.*), dont les Grecs faisoient le premier honneur à la Terre (*Æschyl. Prometh. v. 210-11. Pausan. Phoc. c. V.*) : c'est pourquoi les Romains donnoient pour époux à Fauna un Devin (*Varro. de Ling. Lat. l. VI, §. 3.*).

D'abord, pur & simple, le culte de cette Déesse, représentant la Terre, ne blessa point la décence ; il ne fut corrompu que par son union avec celui de *Cotytto*. L'esprit de débauche de la jeunesse Romaine, & le fanatisme intéressé des *Galles*, ou Prêtres de Cybèle, achevèrent de tout perdre, & parvinrent, non-seulement à rendre méprisables ou odieuses ces cérémonies, mais encore à décrier toutes celles du paganisme. Les plus sacrées furent fouillées, & les temples devinrent l'écueil de la vertu. Quel autel aujourd'hui n'a pas son Clodius, s'écrioit Juvénal (*Sat. VI, v. 345.*), sous le règne de Domitien ? Depuis cette époque, le mal fit encore bien des progrès, qui ne pouvoient qu'être accélérés à Rome par l'introduction de tant de cultes mystérieux & étrangers.

(Article tiré des *Recherches sur les Mystères du Paganisme*, de M. le Baron de Sainte-Croix.)

COU. Chez les anciens les hommes & les femmes avoient ordinairement le *cou* nud, ainsi que les Orientaux modernes. Les femmes seules portèrent quelquefois des colliers.

Lorsqu'on prenoit les augures, on regardoit comme très-favorable une palpitation dans la partie gauche du *cou*, & comme très-fâcheuse celle de sa partie droite. Les préfages tirés des palpitations de la gorge, *jugulum*, étoient expliqués dans un sens contraire.

COUCHER. Les malades *couchoient* dans les temples d'Esculape, pour entendre de la bouche du Dieu les remèdes qu'exigeoient leurs maux.

Digitized by Google

COUCOU, oiſeau conſacré à Jupiter. La fable dit que ce Dieu, ayant rendu l'air extrêmement froid, ſe changea en *coucou*, & alla ſe réchauffer ſur le ſein de Junon. Le mont Thornax, dans le Péloponèſe, où cette aventure ſe paſſa, fut depuis ce temps-là appelé le mont du *Coucou*. *Voyez* JUNON.

COUDÉE, meſure priſe depuis le *coude* juſqu'au bout du plus grand doigt. Cette meſure, qui, dans les hommes de toutes les tailles, eſt le quart de leur hauteur, a beaucoup varié chez les anciens peuples. La Métrologie de M. Paucton nous fournit l'évaluation de leurs *coudées* comme il ſuit :

COUDÉE ſacrée, meſure linéaire & itinéraire de l'Aſie & de l'Egypte. Elle valoit 20 pouces & $\frac{144}{1000}$ de France. Elle valoit, en meſures anciennes des mêmes pays, 1 $\frac{1}{4}$ coudée lithique,
Ou 1 $\frac{1}{2}$ pied philétérien,
Ou 1 $\frac{7}{8}$ coudée commune,
Ou 2 pieds géométriques,
Ou 2 $\frac{1}{2}$ zéreth,
Ou 3 $\frac{1}{4}$ lichas,
Ou 8 tophach,
Ou 16 condyles,
Ou 32 esbaa.

COUDÉE ſacrée carrée, meſure géodéſique *ou* gromatique de l'Aſie & de l'Egypte. Elle valoit, en meſures anciennes des mêmes pays, 4 pieds géométriques carrés.

COUDÉE lithique, meſure linéaire & itinéraire de l'Aſie & de l'Egypte. Elle valoit 15 pouces & $\frac{108}{1000}$ de France. Elle valoit, en meſures anciennes des mêmes pays, 1 $\frac{1}{2}$ pied philétérien,
Ou 1 $\frac{7}{8}$ coudée commune,
Ou 1 $\frac{1}{2}$ pied géométrique,
Ou 2 zéreth,
Ou 2 $\frac{1}{2}$ lichas,
Ou 6 tophach,
Ou 12 condyles,
Ou 24 esbaa.

COUDÉE commune, meſure linéaire & itinéraire de l'Aſie & de l'Egypte. Elle valoit 12 pouces & $\frac{12}{100}$ de France. Elle valoit, en meſures anciennes des mêmes pays, 1 $\frac{1}{4}$ pied géométrique,
Ou 1 $\frac{1}{2}$ zéreth,
Ou 2 lichas,
Ou 5 tophach,
Ou 10 condyles,
Ou 20 esbaa.

COUDÉE médiocre, pied philétérien, meſure linéaire de la Phocide, de l'Illyrie, de la Theſſalie, de la Macédoine, de la Thrace, des Phocéens en Aſie, & de Marſeille en Gaule. Elle valoit, en meſures de France, 13 pouces $\frac{92}{100}$. Elle valoit, en meſures des mêmes pays, 1 $\frac{1}{2}$ pied pythique *ou* de meſure naturelle,
Ou 6 paleſtes,
Ou 24 dactyles.

COUDÉE de meſure naturelle, meſure linéaire de l'Attique, du Péloponèſe, de la Sicile & de la grande Grèce. Elle valoit, en meſures de France, 17 pouces & $\frac{11}{100}$. Elle valoit, en meſures des mêmes pays, 1 $\frac{1}{2}$ pied olympique *ou* pied grec,
Ou 6 paleſtes,
Ou 24 dactyles.

COUDÉE, meſure linéaire des anciens Romains. Elle valoit 17 pouces $\frac{11}{100}$ de France. Elle valoit, en meſures du même peuple, 1 pied & $\frac{1}{2}$,
Ou 6 palmes,
Ou 18 onces,
Ou 24 doigts,
Ou 36 demi-onces,
Ou 54 duelles,
Ou 72 ſiciliques,
Ou 432 ſcripules.

COVINUS, } char de guerre en uſage chez
COVINARII, } les Germains & les Gaulois (*Tacite*, *Agric. c.* 35, *n.* 4, & *Pomp. Mela tit. 6.*). Les Romains l'adoptèrent avant le temps de Domitien; car Martial en parle ſouvent. On appela *covinarii* ceux qui combattoient montés ſur des *covinus*.

COULEURS des habits que portoient les anciens. Les Egyptiens portoient des manteaux blancs par-deſſus une longue tunique, appelée *calaſiris*. Les Prêtres Egyptiens ne portoient que cette *calaſiris*; elle étoit de coton blanc, ſelon Pline (19. *c.* 2. §. 3.).

Les Aſſyriens, les Perſes & les autres peuples d'Aſie aimoient la couleur blanche. Les Perſes diſoient même que les Divinités n'étoient habillées que de blanc. La pourpre pure ou mêlangée brilloit cependant ſur les longs manteaux des Aſſyriens. Mais il paroît que les habits tiſſus de laines de différentes couleurs n'étoient portés que par les enfans & les efféminés.

Pour ce qui eſt des peuples Barbares, il ſeroit difficile de dire quelque choſe de précis. Tout l'habillement des trois Rois captifs de la villa Médicis, & des deux de la villa Borghèſe, ſculptés en porphyre, patoit, d'après ce choix de la pierre, avoir été de pourpre, afin de déſigner la dignité royale. Les Ibériens de l'armée d'Annibal portoient des tuniques de lin teintes en pourpre (*Polyb. l.* 3 & 31. *Plin.* 19. *c.* 4.). En général on peut aſſurer que les rois Barbares avoient des manteaux tiſſus d'or & de ſoie, tels que Commode en offrit un aux yeux des Romains, indignés de ce luxe étranger. Tarquin l'ancien porta auſſi une tunique tiſſue d'or, *tunicam auream*.

Je vais réunir les Grecs & les Romains, à cauſe de la conformité d'uſage & d'habillement qui ſe trouvoit entre les uns & les autres. Les habits rayés n'étoient portés que par les eſclaves; on en voit un à Charea traveſti en Eunuque dans les peintures du Térence du Vatican. Les étoffes de

Digitized by Google

soie de couleur changeante, étoient un des objets de luxe les plus coûteux ; on en voit dans la noce Aldobrandine, dans plusieurs peintures d'Herculanum, & Philostrate (*Icon. l. 1. n.* 10.) dit que le meanaer d'Amphyon n'étoit pas d'une seule couleur, mais qu'il en changeoit suivant les différens aspects. Les femmes & les hommes efféminés portoient quelquefois des étoffes avec des fleurs peintes ou brodées ; mais ces exceptions ne peuvent s'appliquer qu'à des cas particuliers.

Les chlamydes des Lacédémoniens étoient rouges. Nestor (*Philostrat. l.* 2.) étoit habillé de la même couleur. Les jeunes Athéniens qui se préparoient au métier de la guerre, en faisant la garde de leur patrie, portèrent des chlamydes noires, jusqu'au temps où le célèbre Hérode-Atticus leur en donna de blanches (*Philostrat. vit. Sophist. l.* 2. *p.* 550.). Les autres Grecs portoient des chlamydes blanches (*Pollux. VII.* 13.). On voit seulement dans la vie de Philopémen, par Plutarque, que les chlamydes de ses soldats étoient de différentes couleurs, & ornées de fleurs.

Dans un tableau antique (*Icon.* 2. *l.* 24.) les habillemens d'Achille sont d'un vert-céladon, par allusion à la Divinité marine, dont il étoit fils. Sextus Pompée, après avoir remporté une victoire sur la flotte d'Auguste, prit des vêtemens de la même couleur, s'imaginant, selon Dion-Cassius (*l.* 48.), être un des fils de Neptune. Mais Agrippa ayant battu à son tour l'armée navale de ce jeune Romain, reçut d'Auguste, en récompense de ses services, un étendard de couleur de vert-de-mer.

Le manteau que les Grecs portoient dans les villes, & la toge des Romains qui n'en différoit que par une plus grande ampleur, étoient ordinairement blancs, *alba*. Mais dans les jours de fête, de joie, de triomphe, les toges patoisoient plus blanches, *candida*, parce qu'elles étoient lavées & blanchies avec de la craie, *cretata*, ce qui donnoit de l'éclat à leur blancheur. C'étoit par des toges d'une blancheur éclatante, que les Candidats se faisoient remarquer au milieu de la foule des citoyens, dont les toges faites de laine blanche étoient salies par l'usage habituel. *Voyez* TOGE. Les Magistrats, les Sénateurs & les enfans qui n'avoient pas encore pris la robe virile, portoient la prétexte, c'est-à-dire, une toge blanche, ornée de bandes de pourpre. La *trabea*, manteau militaire blanc, orné de pourpre, faisoit distinguer les Chevaliers. Quant au bas peuple & aux esclaves, ils ne portoient point de toges sur leurs tuniques, à cause de la cherté de cet ample habillement ; les moins pauvres couvroient dans la saison pluvieuse leurs tuniques rayées, ou de couleur rousse (couleur naturelle des laines mélangées & communes) avec des manteaux grossiers de couleur roussâtre, *pulla lacerna*.

Quant à la couleur des habits de deuil, *Voyez* DEUIL.

Les soldats Romains portoient sur toutes leurs armes une cotte-d'armes, *sagum*, qui étoit ordinairement d'un blanc terne, tel que le donnent des laines grossières & mélangées. Les Généraux portoient, au-lieu de *sagum*, des chlamydes ou *paludamentum* de pourpre. Sur les *sagum* des Gaulois étoient peintes ou cousues des fleurs de pourpre, & d'autres ornemens.

Chez tous les peuples de l'antiquité, les vêtemens des Prêtres étoient blancs.

Winckelmann (*Hist. de l'Art, liv.* IV, *ch.* 5. §. *E.*) fait les observations suivantes sur les couleurs des vêtemens que portoient les Divinités fur les monumens antiques. « Jupiter étoit vêtu d'une draperie rouge (*Martian. Capel. de Nupt. Phil. l.* 1, *p.* 17.). Neptune, si sa figure nous étoit parvenue en tableau, auroit un vêtement vert-de-mer, ou céladon, comme on avoit coutume de peindre les Néréides (*Ovid. Art. l.* 3. *v.* 178.). Tout ce qui avoit rapport aux Dieux marins, jusqu'aux animaux qu'on leur sacrifioit, portoit des bandelettes d'un vert-de-mer (*Valer. flac. Argon. l.* 1. *v.* 189.). C'est d'après cet usage que les Poëtes donnent aux fleuves des cheveux de la même couleur (*Ovid. Art. l.* 1. *v.* 224.). En général les Nymphes, qui tirent leur nom de l'eau NYMΦH, LYMPHA, sont ainsi vêtues dans les peintures antiques (*Ovid. Art. l.* 3. *v.* 178.). Le manteau d'Apollon, quand il en porte un, est bleu ou violet (*Bartol. Pitt. Ant. tav.* 2.), & Bacchus, dont la draperie pourroit être de pourpre, est habillé de blanc. Martianus Capella attribue la couleur verte à Cybèle, comme étant la Déesse de la Terre & la mère des Etres (*l.* 1. *p.* 19.). Junon, par rapport à l'air qu'elle désigne, peut être vêtue de bleu céleste ; mais l'Ecrivain que je viens de citer l'introduit couverte d'une draperie blanche. Cérès devroit porter une draperie jaune, parce que cette couleur est celle de la moisson, & qu'elle fait allusion à l'épithète d'Homère, qui l'appelle la blonde Cérès. Le dessin colorié d'une peinture antique, conservé à la bibliothèque du Vatican, & publié dans mes monumens de l'antiquité (*Monum. Ant. ined.* n°. 18.), nous offre Pallas, dont le manteau, au-lieu d'être d'un bleu céleste, comme on le voit communément aux figures de cette Déesse, est couleur de feu, pour désigner sans doute son ardeur guerrière. Sur une peinture d'Herculanum nous voyons Vénus avec une draperie flottante d'un jaune doré, qui tire sur le vert foncé (*Pitt. Erc. t.* 4. *tav.* 8.), par allusion peut-être à l'épithète de Vénus la-dorée. Une Naïade porte, sur le dessin du Vatican dont nous venons de parler, une tunique fine de couleur d'acier, comme Virgile décrit la couleur du Tibre :

. . . *Eum tenuis glauco velabat amictu*
Carbasus.

Digitized by Google

Mais ordinairement les vêtemens des Naïades sont verts comme ceux des fleuves chantés par les Poëtes (*Stat. Theb. l. 9, p. 354.*). Au reste, ces deux couleurs sont symboliques, & désignent l'eau; la verte sur-tout fait allusion aux rives bordées d'arbrisseaux. »

COULOIR. *Voyez* BRONZE & COLUM.

COUPES (fête des). Démophoon, Roi d'Athènes, voyant Oreste chargé d'un parricide, ne voulut ni l'admettre à sa table, ni l'éconduire. Pour se tirer d'embarras, il le fit servir séparément; & afin de justifier cette espèce d'affront, il voulut qu'on présentât à chaque convive une *coupe* particulière, contre l'usage de ce temps-là, où tout le monde buvoit dans la même. En mémoire de cet événement, les Athéniens établirent une fête, où l'on faisoit la même chose dans le repas sacré.

« Je saisirai cette occasion, dit Winckelmann, (*Hist. de l'Art, l. 4, ch. 6.*) pour parler de quatre *coupes* d'un or pur, de la forme & de la grandeur d'une soucoupe à café; elles ont été trouvées dans les anciens tombeaux près de Girgenti, & se voient dans le cabinet de M. Lucchesi, Evêque de cette ville. J'ai cru devoir décrire ces morceaux précieux, parce que les ornemens qui les entourent paroissent ressembler à la fabrique des médailles les plus anciennes de la Sicile, & être du même âge. Deux de ces *coupes* ou soucoupes ont extérieurement une bordure, dont les ornemens consistent en bœufs, travail qui peut être appelé bosselage. On voit que cette bordure a été frappée avec un poinçon de relief, appliqué endedans du bord, pour faire sortir la bosse de l'autre côté. Les deux autres soucoupes ont pour ornement une bordure de points faits au poinçon. Par rapport à l'explication des bœufs qui décorent les deux premières soucoupes, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de remonter, avec le possesseur de ces antiques, jusqu'au bœuf Apis des Egyptiens. On sait que chez les Grecs les bœufs étoient consacrés au Soleil, & qu'ils trainoient le char de Diane. Le bœuf peut être aussi considéré comme l'emblême de l'agriculture, & c'est ce que paroît indiquer celui qui se rencontre sur quelques médailles de la Grande-Grèce, parce que ces animaux tirent la charrue, & servent à toute l'économie rurale. »

COUPE des pierres. « Pour les voûtes des aquéducs, des ponts & des arcs de triomphe, on tailloit (dit Winckelmann) les pierres en forme de coin; ce que Perrault auroit pu savoir sans aller à Rome, s'il n'avoit pas voulu prouver que les anciens n'entendoient pas la *coupe* des pierres (*Paral. des Anciens & des Modernes, t. 1, p. 171*), & que par cette raison ils ne faisoient pas d'arcades de pierres, mais seulement de briques. Cet Ecrivain ne s'est pas rappelé que Vitruve même parle (*lib. VI, c. 2, p. 249, l. 28, ed. Lugd. 1552, 4.*) d'arcades construites de pierres taillées en forme de coin. Il fait dire aussi à ses interlocuteurs que cette ignorance des anciens les obligeoit à faire des architraves qui alloient d'une colonne à une autre, & que comme on ne trouvoit pas toujours des pierres d'une grandeur requise, on étoit contraint de rapprocher davantage les colonnes. Mais tout cela n'est pas moins faux que ce qui précède; car on voit aux restes d'un des plus anciens édifices de Rome, au Capitole, qui étoit la demeure des Sénateurs, on voit encore la partie d'en-bas de l'architrave, à laquelle pendent ce qu'on appelle les gouttes, avec huit chapiteaux doriques: l'espace qui est entre deux de ces chapiteaux prouve qu'il en manque un; &, autant qu'on peut le voir par l'architrave, il doit y en avoir eu seize. Cette face est faite de petites pierres de deux palmes chacune, lesquelles sont taillées de la même manière qu'on le feroit aujourd'hui en pareil cas. »

COUPOLE. *Voyez* DOME.

COUREUR, *cursor*. Les Romains donnoient ce nom à des valets-de-pieds qui étoient toujours prêts à exécuter les ordres de leurs maîtres.

COUREUR du cirque. Après les courses de char, venoient ordinairement les courses des *coureurs*. On en choisissoit à Rome un dans chacune des quatre factions, & ils faisoient tous les quatre plusieurs fois le tour du cirque entier. Pline parle de certains *coureurs* (*VII. 20.*) qui avoient parcouru dans le cirque 160000 pas (37 lieues de 2284 toises, ou petites lieues): *Nunc quidem in circo quosdam cursores centum sexaginta millia passuum tolerare non ignoramus.*

Les *coureurs* chez les Grecs portoient pour tout vêtement une écharpe autour des reins. Mais cette écharpe s'étant détachée, & ayant fait romber l'athlète Orsippus de Lacédémone, on leur permit de courir tout nuds. Les Romains, du temps de Denys d'Halicarnasse (*VII. p. 475.*) faisoient porter l'écharpe à leurs *coureurs*. Ces athlètes se frottoient d'huile comme les autres (*Stat. Theb. VI. 573.*).

A la soixante-cinquième Olympiade (*Pausan. Eliac. 1. p. 155.*), on établit aux jeux olympiques des prix pour les athlètes, qui couroient vêtus & armés de lances & de boucliers. Démarate fut le premier vainqueur de ces courses.

COURIER. Les anciens connoissoient l'usage des *couriers*; ils en ont eu de deux sortes. 1°. des *couriers* à pied, que les Grecs appeloient *Hemerodromi*, c'est-à-dire, *couriers d'un jour*. Pline, Cornelius-Népos & César parlent de quelques-uns de ces *couriers* qui avoient fait vingt, trente, trente-six lieues & demie en un jour, & jusqu'à la valeur même de quarante dans le cirque pour remporter les prix. 2°. Des *couriers* à cheval, qui changeoient de chevaux comme on fait aujourd'hui.

Digitized by Google

Xénophon attribue l'uſage des premiers *courriers* à Cyrus ; Hérodote dit qu'il étoit ordinaire chez les Perſes, & qu'il n'y avoit rien dans le monde de plus vite que ces ſortes de Meſſagers (*l. VIII. c.* 97 & 98.).

Cyrus, ſelon Xénophon, examina ce qu'un cheval pouvoit faire de chemin par jour, & à chaque journée de cheval il fit bâtir des écuries, y mit des chevaux & des gens pour en avoir ſoin. Il y avoit auſſi dans chacune de ces poſtes un homme qui, quand il arrivoit un *courier*, prenoit le paquet qu'il apportoit, & montoit ſur un cheval frais : tandis que le premier ſe repoſoit avec ſon cheval, le ſecond alloit porter les dépêches à une journée de-là, où il trouvoit un nouveau cavalier qu'il en chargeoit, & ainſi de même juſqu'à la cour.

Il n'eſt pas sûr que les Grecs ni les Romains ayent eu de ces ſortes de poſtes réglées avant Auguſte, qui les établit le premier ; mais on couroit en char. On courut enſuite à cheval, comme il paroît par l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Socrate (*l. VII. c.* 19.).

Dans l'empire d'Occident on appeloit les *couriers*, *viatores* ; & ſous les Empereurs de Conſtantinople, *curſores*, d'où eſt venu leur nom moderne.

On voit encore que ſous Dioclétien il y avoit des relais établis de diſtance en diſtance. Lorſque Conſtantin eut appris la mort de ſon père Conſtance, qui gouvernoit les Gaules & les Iſles Britanniques, il prit ſecrètement & nuitamment la poſte pour aller lui ſuccéder dans les Gaules ; & dans chaque relais où il arrivoit, il faiſoit couper le jarret des chevaux qu'il y laiſſoit, afin qu'on fût hors d'état de le ſuivre & de l'arrêter, comme on en eut le deſſein le lendemain matin.

Les *couriers* des Empereurs étoient reconnoiſſables aux plumes qu'ils portoient à leur bonnet. *Habent pennas in capite, unde intelligitur feſtinatio itineris*, dit un vieux Gloſſaire, cité par Godefroi (*ad l. 1. Cod. Th. de Cur.*).

COURONNE. L'antiquité la plus reculée ne déféra les *couronnes* qu'à la Divinité. Bacchus fut un des premiers qui s'en para. Bientôt après, les ſacrificateurs en mirent ſur leurs têtes & ſur celles des victimes. Athénée, (*l. XV.*) & Q. Fabius Pictor (*l. 1.*) diſent que Janus fut l'inventeur des *couronnes*, que c'eſt lui qui s'en ſervit le premier dans les ſacrifices. Mais Pline (*l. XVI. c.* 4.) dit que ce fut Bacchus. Selon Phérécydes, cité par Tertullien (*de Coron. c.* 7.), Saturne eſt le premier qui ſe ſoit couronné ; ſelon Diodore, ce fut Jupiter, après ſa victoire ſur les Titans. Léon l'Egyptien aſſure qu'Iſis ſe couronna la première d'épies de blé, dont elle avoit appris l'uſage aux hommes. Il ajoute que Claudius Saturnius avoit compoſé un livre des *couronnes*, où il traitoit de leur origine, de leurs cauſes, de leurs eſpèces, & des cérémonies qu'on obſervoit relativement elles.

Les premières *couronnes* n'étoient qu'une bandelette dont on ſe ceignoit la tête, qui ſe lioit par derrière, & que l'on nomma bandeau royal, comme on le voit aux têtes de Jupiter ſur les médailles des Ptolémées d'Egypte. Les Rois de Syrie ſont auſſi ſouvent *couronnés* de même. Quelquefois on les faiſoit de deux bandelettes, enſuite on prit des rameaux de différens arbres, puis on y ajouta des fleurs ; & Tertullien (à l'endroit cité) avoit vu dans le livre de Claudius Saturnius, qu'il n'y avoit aucune plante dont on n'eût fait des *couronnes*. Pline (*l. XXI. c.* 3.) dit que P. Claudius Pulcher fut le premier qui ajouta aux *couronnes* une petite lame ou bande de métal. Les Rois Macédoniens de Syrie ſont les premiers qui portent ſur les médailles la *couronne* rayonnante, *radiata*. Les *couronnes* des Dieux étoient différentes. Celle de Jupiter étoit de fleurs : elle eſt ſouvent de laurier ſur les médailles ; celle de Junon, de vigne ; celle de Bacchus, de vigne, de raiſins, de pampres, de branches de lierre chargées de fleurs & de fruits ; celle de Caſtor, de Pollux & des Fleuves, de roſeaux ; celle d'Apollon, de roſeaux ou de laurier ; celle de Saturne, de figues nouvelles & fraîches ; celle d'Hercule, de peuplier ; celle de Pan ſe faiſoit de pin ou d'yèble ; celle de Lucine, de dictame ; celle des Heures, de fruits propres de chaque ſaiſon ; celles des Grâces, de branches d'olivier, de même que celle de Minerve ; celle de Vénus, de roſes ; celle de Cérès, d'épis, de même que celle d'Iſis ; celle des Lares, de myrte ou de romarin, &c.

Non-ſeulement les *couronnes* étoient employées pour les ſtatues & les images des Dieux, pour les Prêtres dans les ſacrifices, pour les Rois & les Empereurs, mais encore on *couronnoit* les autels, les temples, les portes des maiſons, les vaſes ſacrés, les victimes, les navires, &c. les Poètes, ceux qui remportoient la victoire dans les jeux ſolemnels, les gens de guerre qui ſe diſtinguoient dans quelque action, &c.

Cette marque d'honneur que les Romains avoient empruntée des Grecs, anima le zèle des citoyens dans les premiers temps de la république, & produiſit des efforts généreux, des actes de bravoure & de vertu. Mais on abuſa bientôt de ces ſortes de récompenſes ; elles furent prodiguées. Alors le luxe ne permit plus de les former ſimplement de feuilles ou de branches légères ; & l'avarice des Généraux les multiplia à un tel point que, ſelon Appien, on en porta plus de dix mille d'or dans la pompe funèbre de Sylla. Suétone dit qu'Auguſte en donna une d'or à Jupiter Capitolin, qui peſoit plus de ſeize milliers. Enfin les *couronnes* d'or devinrent, ſous les Empereurs, des impôts auxquels étoient aſſujettis tous les pays conquis.

La *couronne* des Empereurs étoit ordinairement de laurier ; le droit de la porter fut accordé à

Digitized by Google

Jules-César par le Sénat, & ſes ſucceſſeurs continuèrent d'en jouir.

Juſtinien eſt le premier qui ait pris ſur ſes monoies une eſpèce de *couronne* fermée, tantôt profonde, en forme de bonnet, tantôt plate, & approchant alors du mortier de nos Préſidens, excepté qu'elle eſt ſurmontée d'une croix, & ſouvent bordée de perles à double rang. C'eſt ce que Ducange nomme *camelaucium*, confondu ordinairement avec le *mantelet*, appelé *camail*, à cauſe de la reſſemblance du mot, quoique l'un ſoit fait pour couvrir les épaules, tandis que l'autre eſt deſtiné à couvrir la tête.

« Les *couronnes* radiales ſe donnoient aux Princes, dit le Père Jobert, lorſqu'ils étoient mis au rang des Dieux, ſoit avant, ſoit après leur mort: cette ſorte de *couronnes* n'étant propre qu'à des Déïtés, comme dit Caſaubon, je ne prétends pas néanmoins faire de cela une maxime conſtante; car je ſais combien il y faudroit d'exceptions, particuliérement depuis les douze Céſars. Nous ne voyons point qu'aucun Empereur vivant ait pris la *couronne* radiale avant Néron, qui la mérioit le moins de tous, Auguſte même n'en ayant eu l'honneur qu'après ſa mort. »

On voit ſur les médailles pluſieurs autres eſpèces de *couronnes* qu'il faut diſtinguer. Les unes, appelées *roſtrales*, ſont compoſées de proues de vaiſſeaux enlacées les unes dans les autres; elles ſe donnoient après les victoires navales. Agrippa reçut cette couronne d'Auguſte, après qu'il eut défait les flottes de Sextus Pompeius & de Marc-Antoine; d'autres, appelées *murales*, ſont compoſées de tours; c'étoit la récompenſe de ceux qui avoient pris des villes, comme c'eſt l'ornement des Génies & des Divinités qui les protégeoient. C'eſt pourquoi Cybèle, la Déeſſe de la terre, & tous les Génies particuliers des provinces & des villes, portent des *couronnes tourelées*.

On y voit auſſi des *couronnes* de chêne, deſtinées à ceux qui avoient ſauvé la vie à un citoyen; telle eſt celle qui entoure l'inſcription *ob cives ſervatos*, & qui ſe voit quelquefois ſur la tête même du Prince.

Les *couronnes* d'herbe, ou graminées, *corona graminea*, étoient celles qu'une garniſon aſſiégée dans une place, ou une armée renfermée dans ſon camp par l'ennemi, avoient coutume de donner à leur libérateur; elles étoient faites avec des plantes arrachées dans l'endroit même où l'action s'étoit paſſée. Pline (*l. xxii, c. 3. 4. & 6.*) en a parlé fort au long, & il a nommé tous ceux qui en avoient été honorés juſqu'au temps où il écrivoit. Il eſt douteux cependant qu'on en puiſſe trouver quelque exemple ſur les médailles. Un ſavant des plus diſtingués a cru reconnoître une de ces *couronnes* ſur une médaille d'argent de la famille *Fabia*, rapportée par Urſin, Patin, Vaillant & Morel. On y voit d'un côté la tête de Jupiter avec une barbe aſſez épaiſſe, & couronné de laurier. Au revers la figure d'un homme nud & debout, le caſque en tête, appuyé de la gauche ſur une *haſte*, & préſentant de la droite une *couronne*, que le ſavant homme a priſe pour la *couronne graminée* qui fut accordée au célèbre Fabius, l'émule d'Annibal. Sa conjecture eſt fondée ſur ce qu'on lit dans le champ de la médaille Q. FAB. & un monogramme qui peut déſigner le ſurnom MAXIMUS. Mais la *couronne* repréſentée ſur ce revers eſt trop petite pour que le monétaire ait pu y marquer bien diſtinctement la forme des feuilles dont elle étoit compoſée; & d'ailleurs il a exiſté plus d'un Q. Fabius, & il n'y en eut jamais qu'un ſeul honoré de la *couronne graminée*.

Il y avoit des *couronnes* particulières deſtinées à ceux qui remportoient les prix dans certains jeux publics. C'eſt ainſi qu'aux jeux de l'iſthme de Corinthe, nommés *iſthmia*, les victorieux étoient *couronnés* d'âche, une eſpèce de perſil plus fort & plus grand que le nôtre: on en voit la forme ſur une médaille de Néron.

Hadrien fit faire en faveur d'Antinoüs, des *couronnes* de lotus. Il les appela ANTINOEIA, nom qui ſe lit ſur les médailles de ce favori. Tertullien (*de Cor. Mil. c. 12.*) a fait mention de ces *couronnes* qu'on donnoit dans les jeux inſtitués en l'honneur d'Antinoüs, nommés auſſi ANTINOEIA.

Les *couronnes* que les Grecs portoient autour du cou dans les feſtins, s'appeloient (*Athen. Deipnos, lxv. p. 688. B. Clem. Alex. Padag. l. II. c. 2. p. 185. l. 5.*) *Τραχηλιάδες*, parce qu'elles leur faiſoient ſentir l'odeur des fleurs de *bas en haut*.

Ceux qui voudront être parfaitement inſtruits de ce que les anciens Auteurs nous apprennent ſur les diadêmes, les *couronnes* & les autres ornemens de tête, des Rois, des Empereurs, des Princeſſes, des Prêtres, des athlètes, &c. doivent lire le ſavant ouvrage de Charles Paſchal, intitulé: *Caroli Paſchalii Corona, opus libris x diſtinctum, quibus res omnis coronaria è monumentis eruta continetur. Paris.* 1610, in-4°. & *Lugd. Bat.* 167. 8°. Il faut ſur-tout avoir ſoin de comparer ce que cet Auteur a écrit ſur les différentes eſpèces de *couronnes*, avec celles qui ſont repréſentées ſur les médailles. Dans le *Valeſiana*, *p.* 99-103, on trouve un article ſur les coiffures, que portent ſur les médailles les Impératrices. Ce léger eſſai auroit dû engager quelque Antiquaire à faire des recherches particulières ſur les différentes coiffures qui ont été en uſage tant dans le haut que dans le bas-Empire: les médailles ſerviroient beaucoup alors; elles nous feroient entendre différens paſſages des anciens Auteurs, qu'on ne ſauroit bien expliquer ſans leur ſecours. Pour y ſuppléer, on lira dans ce Dictionnaire les articles particuliers de chaque eſpèce de *couronne*, & de plus les articles BANDEAU royal, DIADÈME, CIDARIS, TIARE, MITRE, CHEVEUX, CASQUE, &c.

Digitized by Google

COURONNE d'Ariadne. *Voyez* ARIADNE.

COURONNE (*Diplomatique*). « Les *couronnes* de nos Rois de la première race sont ordinairement de perles : elles se terminent souvent vers le bas de la tête par deux perles, formant à peu-près un V consonne renversé. »

« Deux autres perles s'élèvent presque aussi souvent au-dessus de la tête, & représentent alors un perlé par le haut ; quelquefois une croix ou un simple ruban. Cet V renversé, qu'on voit sur la tête de la huitième monnoie de Dagobert, pag. 50 de le Blanc, n'est rien autre chose qu'un ornement de cette nature. Il est surprenant qu'un aussi habile homme que le Blanc l'ait pris pour une lettre, pour un vrai Δ grec, dont il dit modestement qu'il ignoroit la signification. »

« Ces *couronnes* de perles étoient quelquefois doubles, quelquefois ce n'étoient que de simples diadêmes. »

« Les *couronnes* de laurier sont rares sous la première race ; il y a quelques *couronnes* fermées. »

« Les têtes sont communément de profil, & regardent vers la droite. »

« Les Rois d'Espagne, au contraire, sont de face, & pour l'ordinaire sans *couronne*, mais avec une longue chevelure. Quelques-uns néanmoins regardent de profil comme nos Rois, & ont des diadêmes ou des *couronnes* fermées. »

« Rarement nos Rois de ce premier âge ont des *couronnes* radiées. Des seize Rois qui sont aux trois portails de l'église de S. Denis, il y en a neuf dont les *couronnes* ont la forme de bonnets tous différens les uns des autres. Il y en a qui ont au bas des bandes qui ressemblent un peu aux diadêmes ; les autres diffèrent confidérablement entre-eux. De toutes ces *couronnes*, trois seulement ont le treffle, qui n'étoit qu'un ornement arbitraire. »

« Les Rois de la seconde race n'ont point fait représenter d'ordinaire leur figure sur leurs monnoies : quand ils l'ont fait, ils avoient coutume de porter une *couronne* de laurier ; quelques-uns ont pourtant la *couronne* de perle. Ils regardent pour la plupart de profil tournés vers la droite. Rarement regardent-ils de face : quelques-uns ont la *couronne* de perle sur un ou deux cercles. »

« On peut remarquer sur les monnoies de Louis-» le-Débonnaire que sa tête, qui est gravée sur » huit pièces, est toujours *couronnée* de lauriers. » Si le docte Coringius les avoit vues, il se seroit » sans doute épargné la peine de faire cette lon-» gue dissertation, où il tâche de prouver que » depuis le grand Constantin les Empereurs ne » portèrent plus que des diadêmes de perles ou » de pierreries, & jamais de *couronnes* de laurier. » Deux figures de Charlemagne, faites de son temps, même à Rome, sous le Pape Léon III, portent la *couronne* impériale fermée par le haut, comme la portoient alors les Empereurs d'Orient. La *couronne* de Charles-le-Chauve, sur quelques monumens, n'est qu'un cercle surhaussé de quelques fleurs de lys. Nous ne parlons point de quelques *couronnes* extraordinaires de la deuxième race. »

« Les premiers Rois de la troisième race ont encore moins eu l'usage de se faire représenter ou de faire marquer quelques figures sur leurs monnoies. Louis VII est peut-être le premier qui l'ait fait, & Philippe-Auguste est le premier de cette race qui se soit fait représenter lui-même, encore est-ce très-rarement. Il y a pourtant une tête en buste & de face de Philippe Ier, avec une *couronne* surmontée de croix. Philippe II. se fait représenter de face, soit assis sur un trône, ayant un sceptre, terminé par une fleur de lys dans la droite, & une fleur de lys dans la gauche, avec deux lys à ses côtés, ou debout avec les mêmes attributs, excepté qu'il tient sa gauche vuide sur sa poitrine. Mais ces monnoies ne sont peut-être pas de Philippe-Auguste, elles sont tout au plus de Philippe-le-Hardi ou de Philippe-le-Bel. Sa *couronne* porte des fleurs de lys sur un cercle. »

« Blanche est représentée debout avec les attributs rapportés plus haut, si ce n'est qu'elle tient quelquefois, au-lieu de la fleur de lys, une *couronne*, comme celle qui est sur sa tête. »

« Louis VIII est représenté sur un trône sans les deux lys à ses côtés, mais tenant la fleur de lys de la droite, & le sceptre de la gauche. Le trône n'est point terminé dans ses bras comme le précédent par des têtes d'animaux. »

« La *couronne* de S. Louis étoit ouverte, surmontée seulement dans son contour de quatre fleurons, un devant, un derrière, & les deux autres aux deux côtés. »

« Le Blanc nous représente Philippe-le-Bel comme Philippe-Auguste, à l'exception des deux lys à ses côtés. Il l'a fait aussi représenter sur un trône chargé d'architecture gothique. On peut douter que ces deux figures soient du même Roi. »

« Charles-le-Bel est debout, le sceptre dans sa main droite, comme dans une niche d'architecture gothique très-chargée ; on ne voit rien dans sa gauche. »

« Philippe de Valois est représenté ordinairement assis sur un trône d'architecture gothique, tenant le sceptre de la droite, & la main de justice de la gauche. Quand il est debout, il a la gauche vuide sur la poitrine. Quelquefois son trône n'est qu'un pavillon semé de fleurs de lys, & alors il tient le sceptre de la gauche, & a la droite sur la poitrine, comme un Evêque qui bénit. Quelquefois, au-lieu de sa main de justice, il tient la fleur de lys ; quelquefois il est représenté à cheval, bouclier & housse en croix avec des ornemens, foulant aux pieds & tuant un dragon. »

« Jean tient un glaive levé de la droite, & un écusson aux fleurs de lys sans nombre de la gau-

Digitized by Google

che, dans un trône d'architecture gothique. »

« Charles V, debout dans un champ semé de lys, en habits longs, tenant le sceptre de la droite, la main de justice de sa gauche; en habits courts, sous un portique gothique, tenant un sabre de la droite, & la main de justice de la gauche. Quelquefois il est assis, ayant à ses côtés deux dauphins, le sceptre seulement dans la droite. On le voit à cheval, le sabre à la main, avec des ornemens chargés de lys, ou de lys & de dauphins, & par le bas découpés. Tous ces Rois sont de face..... Ils portent des *couronnes* ouvertes semblables. »

« Sous Charles V, on voit des écus écartelés de deux fleurs de lys & de deux dauphins. »

« Ce Prince, représenté à la porte des Grands Augustins, n'est *couronné* que de trefles. Un savant en a très-mal conclu que les fleurs de lys ne se mettoient point encore aux *couronnes*. »

« Philippe d'Evreux, Roi de Navarre, mort en 1343, & la Reine Jeanne son épouse, morte en 1349, sont représentés dans l'église des Dominicains de Paris de la rue S. Jacques, avec des *couronnes* qui ressemblent à un mortier de Président. »

« Charles VI, debout au milieu d'un champ, semé de fleurs de lys, ayant le sceptre dans la droite, & la main de justice dans la gauche, ou assis dans un siège dont les bras s'élèvent avec deux têtes, l'une de dragon, l'autre humaine, ayant à ses côtés deux écussons aux trois fleurs de lys, le sabre dans la droite & une espèce de bâton, surmonté d'un globe, d'où sort une flamme en croix.... Deux lions sous ses piés. »

« Henri, Roi d'Angleterre, est représenté comme Roi de France dans un vaisseau, tenant de la droite une épée, & de la gauche un écu écartelé de trois fleurs de lys & de trois léopards, ou armé de toutes pièces à cheval, le sabre à la main, portant des habits & des ornemens semés de fleurs de lys. »

« Louis XI est à mi-corps, tenant un sabre de la droite. »

« La planche LXV du troisième tome des monumens de la Monarchie Françoise, représente Charles-le-Hardi, dernier Duc de Bourgogne, portant une *couronne* fermée par le haut; aucun de nos Rois de la troisième race ne l'avoit portée de la sorte. »

« Louis XII, de profil en buste, est le premier de sa race qui porte sur ses monnoies une *couronne* close chargée de trefles. Il regarde vers la droite. »

» Anne de Bretagne, sur un trône tenant une épée de la droite, & un sceptre *feuillé* de la gauche, assise sur un trône fait en chaise avec deux pavillons à ses côtés. Louis, comme Duc d'Orléans, est représenté de profil & en buste avec un bonnet. Comme Roi, sa *couronne* est, par le bas, ornée de fleurs de lys, alternativement avec des perles, ou *fous-perles*. Au sommet de la couronne une perle ou une fleur de lys: le cercle par le bas est orné de perles. Quelquefois il regarde vers la gauche. Assis, il a deux lions sous ses pieds; il tient de la droite le sceptre, & de la gauche la main de justice. On voit d'un côté du trone une tête d'animal ou de dragon de feu, & alors la *couronne* n'est point fermée. Le champ est vuide. »

« François Ier, en buste & en barbe, regarde vers la droite. Le sommet de la *couronne* est terminé par des fleurs de lys. La *couronne* est fermée par des bandes. »

« L'écusson de fleurs de lys commence aussi à être clos; mais il ne l'est pas toujours. François Ier est aussi à demi-corps ou de face, avec une *couronne* ouverte, le sabre dans la droite, & le sceptre dans la gauche, ou à demi-corps de profil vers la gauche, le sabre à la main, tenant un écusson de la gauche. Sa *couronne* est ouverte. »

« Henri II, de profil, tourné vers la droite, ou portant une *couronne* close entremêlée de perles simples ou triples, ou une *couronne* de laurier, ou même la tête nue. La *couronne* de l'écusson est toujours fermée. »

» François II & Marie se regardant en buste; une *couronne* sur leurs deux têtes, élevée & close. »

« Charles IX, *couronné* de laurier avec une fraise pliée, regardant vers la gauche. »

« Henri III *couronné* de laurier, regardant vers sa droite. »

« Charles X regardant vers sa gauche, avec un collet tel que le portent encore les Prêtres de l'Oratoire, & la *couronne* fermée sur sa barrette de Cardinal. »

« Henri IV regardant vers la droite, *couronné* de laurier. »

« Louis XIII de même avec une moustache. »

« Louis XIV *couronné* de laurier, ou en perruque sans laurier, & en *couronne* fermée. »
(*Article de la Nouvelle Diplomatique.*)

ΚΟΥΡΟΤΡΟΦΟΣ, protecteur des adolescens. On donnoit ce nom (*Eustath. ad Iliad.* ϰ. *p.* 1403.) à Apollon, lorsque les jeunes garçons lui faisoient hommage de leur première chevelure. *Voyez* CHEVEUX.

COURSE DU CIRQUE. Ces *courses* faisoient la partie principale des jeux qu'on y célébroit. *Voyez* CIRQUE. Elle se faisoient ou sur des chars (*Voyez* CHARS), ou sur des chevaux, ou même à pied. La *course* des chevaux & des chariots commençoit chez les Romains à la ligne blanche (*linea alba*); on s'avançoit vers les bornes avec le plus de vitesse qu'il se pouvoit: c'étoit l'écueil de la plupart des concurrens. On faisoit sept fois de suite le tour de la *spina*; celui qui achevoit le premier le septième tour, remportoit la victoire & le prix proposé. Ces *courses* étoient des espèces de défis entre plusieurs factions, & quelquefois entre des particuliers. Il falloit éviter de se trop approcher des bornes, de crainte de s'y briser & de s'en

Digitized by Google

n'en trop éloigner, de peur que l'adversaire ne passât entre le char & la borne. A chaque tour de la même *course*, des gens préposés plaçoient un œuf sur des colonnes destinées à cet usage, & autant de dauphins sur d'autres; de sorte qu'à la fin de la *course* entière, il y avoit sept dauphins & sept œufs placés à la vue des spectateurs. Les Grecs n'ont pas été aussi constans que les Romains dans le nombre des tours fixés pour une *course*. Homère n'en compte qu'un; Pindare, douze; Sophocle, six ou sept. Quant au nombre des missions (*missa*) il y en avoit chez les Romains jusqu'à vingt-quatre; c'étoient comme autant de parties différentes: plus anciennement leur nombre étoit de vingt-cinq. Du côté des *carceres* on avoit élevé des balcons, d'où l'on donnoit le signal, d'abord en élevant une torche allumée; & dans les temps postérieurs, en jetant une nappe: c'étoit la prérogative des Consuls, & en leur absence, des Préteurs. On immola quelquefois à Mars le meilleur cheval. Le vainqueur recevoit pour prix, de l'or, de l'argent, des couronnes, des vêtemens & des chevaux. » Voici (dit l'ancienne Encyclopédie) une difficulté très-réelle sur les *courses*: si l'on partoit de la même ligne, comme tous les Auteurs le supposent, il est évident que ceux qui occupoient une des extrémités de la ligne, avoient un chemin beaucoup plus considérable à faire que ceux qui occupoient l'autre extrémité; & que la différence des chemins s'augmentoit encore par le nombre des tours. » Notre article, CIRQUE de Caracalla, fournit une réponse victorieuse à cette difficulté. Après les *courses* des chevaux & des chariots, commençoient les *courses* à pied, où celui qui avoit le plutôt atteint la borne en courant, remportoit le prix.

COURSE *publique*: c'étoient, sous les Empereurs de Constantinople, des voitures & des chevaux placés à des stations réglées pour l'usage gratuit des gens de la Cour qui voyageoient dans l'Empire. Lorsque Constantin appela les Evêques au Concile de Nicée, il leur fit donner sur toutes les routes l'usage des voitures publiques, *cursum publicum* ou *vecturam publicam*.

COURSE *extraordinaire*, *cursus clabularis* & *cursus velox*, étoit une *course* des plus rapides, que le code ne permettoit (1. 62.) qu'au seul Préfet du Prétoire. Elle prenoit son nom de la voiture, *clabulare*, qui la caractérisoit.

COURTISANES. Les *courtisanes* semblent avoir été en honneur chez les Grecs plus que chez les Romains. Tout le monde connoit les deux Aspasies, dont l'une donnoit des leçons de politique & d'éloquence à Socrate même; Phryné, qui offrit de rebâtir à ses dépens la ville de Thèbes, détruite par Alexandre, afin que ses débauches servissent ainsi en quelque manière à réparer le mal fait par le conquérant; Laïs, qui inspira de l'amour à tant de Philosophes, à Diogène même, qu'elle rendit heureux, à Aristippe, qui disoit d'elle, je possède *Laïs*, mais *Laïs ne me possède pas*; enfin la célèbre Léontium, qui écrivit sur la philosophie, & qui fut aimée d'Epicure & de ses Disciples.

Solon établit à Athènes, sous la protection des loix, des lieux où les *courtisanes* se rassembloient, comme nous l'apprenons d'un ancien Poëte cité par Athénée (*Deipn. lib. XIII.*); & son intention fut d'exempter de reproches les jeunes gens qui s'y rendroient. Nous voyons dans Horace Caton le Censeur tenir le même langage (*Satir. lib.* 1. *Sat.* II. *v.* 31.) à un Chevalier Romain. C'étoit auprès du Pirée & dans le quartier des gens de mer, que les *courtisanes* Athéniennes choisissoient ordinairement leur habitation. Elles se rendoient aussi souvent au Céramique, à un endroit public appelé *Scirus*, & au vieux marché dans les environs du temple de Vénus-populaire, que Solon leur avoit assigné pour l'exercice de leur honteuse profession.

La ville de Grèce la plus célèbre par la beauté, les grâces & les richesses de ses *courtisanes* étoit Corinthe. Sa situation sur les deux mers en faisoit le centre du commerce de l'Univers entier; & les riches négocians de toutes les nations y apportoient leur or & leurs vices. Les *courtisanes* Corinthiennes mettoient à leurs faveurs un prix proportionné à l'opulence de ces étrangers: ce qui fit naître un proverbe grec rendu ainsi par Horace:

Non cuivis hominum contingit adire Corinthum.

Strabon (*lib. VIII.*) dit que de son temps il y avoit encore plus de mille Corinthiennes entretenues dans un temple de Vénus, dont elles faisoient la richesse, en prostituant à son profit leurs appas si renommés.

Les *courtisanes* Grecques se faisoient remarquer par des robes d'étoffes-à-fleurs; luxe qui les distinguoit des femmes honnêtes.

Domitien voulant aussi établir à Rome une distinction entre les femmes de bonnes mœurs & les *courtisanes* (*Sueton. c.* 8. *n.* 9.), défendit à celles-ci l'usage des litières. Leur basse extraction auroit dû leur inspirer cette retenue; car Tibère avoit interdit par de févères loix (*Tacit. Annal. II.* 85. 1.) l'exercice de cette vile profession aux Romaines dont le grand-père, ou le père, ou le mari avoit été Chevalier.

Les Édiles inscrivoient sur un registre légal les victimes de l'incontinence publique; & ils condamnoient à des amendes ou à l'exil les *courtisanes* dont le nom n'y étoit pas consigné (*Livii x.* 31. & *XXV.* 2.).

On reconnoissoit dans les rues de Rome les *courtisanes* au manteau léger & étroit qu'elles

Digitized by Google

portoient à la place de la *ſtola*, réſervée aux Dames Romaines (*Mart. IX. 33. 1.*) :

Hanc volo quæ facilis, quæ palliolata vagatur.

La *ſtola* enveloppoit les Dames depuis la tête juſqu'aux pieds, de ſorte que l'on ne pouvoit diſtinguer que leur viſage dans cette maſſe énorme de plis & de draperies (*Horat. Sat. 1. 2. 94.*) :

Matrona, prater faciem, nil cernere poſſes,
Cætera, ni Catia eſt, demiſsâ veſte tegentis.

Les *courtiſanes*, au contraire, portoient leur manteau comme les hommes portoient la toge ; c'eſt-à-dire, que d'une épaule il paſſoit ſous l'autre bras, en laiſſant à découvert & ce bras entier que la tunique ſans manches ne cachoit pas, & ſon épaule qu'une tunique flottante autour du cou laiſſoit appercevoir toute entière (*Ovid. de Art. III. 307.*) :

Pars humeri tamen ima tui, pars ſumma lacerti
Nuda ſit, à læva conſpicienda manu.
Hoc vos præcipuè, nivea, decet : hoc ubi vidi,
Oſcula ferre humero, quà patet, uſque libet.

Le cirque, les théâtres, le ſtade, l'amphithéâtre & les vaſtes portiques qui entouroient les bains publics étoient fréquentés aſſidument par les *courtiſanes*. Après que les jeux & les combats des gladiateurs étoient finis, on les voyoit ſe promener ſur l'arène, pour offrir leurs charmes aux déſœuvrés qui s'y raſſembloient (*Lamprid. Heliogab. c. 26 & 32.*). Iſidore dit que le théâtre étoit un lieu de proſtitution public, parce que les *courtiſanes* y venoient après les jeux offrir leurs charmes (*XVIII. 42.*) : *Idem verò theatrum, idem & proſtibulum : eo quòd poſt ludos exactos, meretrices ibi proſternerentur.* Celles qui n'exigeoient que deux oboles pour prix de leurs faveurs, c'eſt-à-dire, les plus viles des *courtiſanes*, attendoient leurs amans auprès des moulins à bled, des pâtiſſiers (*alicarii*, d'où leur vint le ſurnom *alicariæ*), & dans les ſouterreins des anciennes murailles de la ville, (*ſummanium* ; ce qui les a fait appeler par Martial *ſummenianæ uxores, III. 82. 2.*). On les voyoit auſſi errer ſur les ports, dans les carrefours & dans les rues détournées. Quoique celle de *ſuburra* fût très-habitée ; elle étoit cependant fréquentée par les *courtiſanes*, à cauſe des jardins & des boſquets publics auxquels cette rue conduiſoit.

Lorſque les *courtiſanes* étoient raſſemblées dans une ſeule maiſon, des hommes voués à cet infâme commerce, appelés *lenones*, leur louoient des chambres baſſes & voûtées, *fornices*, ſur la porte deſquelles on écrivoit le nom de chacune, & le prix qu'elle mettoit à ſa poſſeſſion. On peut conclure du vers ſuivant de Plaute, qu'il étoit défendu aux *courtiſanes* d'exiger rien au-delà d'une ſomme fixée (*Trinum. IV. 2. 47.*) :

Qua adverſùm legem acceptiſti à plurimis pecuniam.

Pétrone fait mention d'une *courtiſane* dont on exigeoit un as par jour pour le loyer de ſa chambre, *cella* (*c. 8.*). Sénèque voulant prouver à une femme qu'elle s'étoit déshonorée publiquement, décrit ainſi les circonſtances de ſon entrée dans un lieu infâme (*Controv. II.*) : *Deducta es in lupanar : acceptiſti locum, pretium conſtitutum eſt : inſcriptus eſt titulus : hactenus in te inquiri poteſt.*

Le prix de la proſtitution dut augmenter ſous le règne de Caligula, à cauſe de l'impôt que cet Empereur exigea le premier des *courtiſanes*, & de ceux qui en faiſoient commerce, *lenones*, (*Suet. Calig. c. 40. n. 5.*). Alexandre-Sévère défendit de ſouiller le tréſor public par la préſence de cet infâme rétribution ; mais il la fit employer à réparer le théâtre, le cirque, l'amphithéâtre & le palais qui renfermoit ce tréſor (*Lamprid. c. 24.*).

Les Magiſtrats Romains craignant que les jeunes citoyens ne vinſſent à négliger les exercices auxquels la matinée étoit conſacrée, ſi les lieux infâmes étoient ouverts dès le matin, en interdiſoient l'entrée avant le ſoir, ou la neuvième heure du jour. De-là vint aux *courtiſanes* le ſurnom *Nonaria*, qui leur eſt donné par le Poëte Perſe (*Sat. I. v. 133.*), & que ſon ancien ſcholiaſte explique dans le ſens que nous venons de rapporter. Lorſque la neuvième heure étoit ſonnée, les *lenones* annonçoient l'ouverture des lieux de proſtitution par le ſon d'une cloche (*Paull. Diac. XIII. 2.*)

Vénus, Cupidon & le Dieu des Jardins étoient honorés d'un culte particulier par les *courtiſanes*. Tout le monde connoît les vers d'Auſone ſur le miroir que Laïs, devenue vieille, conſacroit à Vénus, comme les anciens avoient coutume d'offrir à certaines Divinités, protectrices de la guerre & des autres profeſſions, les armes ou les inſtrumens dont ils ne pouvoient plus faire uſage (*Epigr. LIV. 1.*) :

Laïs anus Veneri ſpeculum dico : dignum habeat ſe
Æterna æternum forma miniſterium.
At mihi nullus in hoc uſus ; quia cernere talem,
Qualis ſum, nolo ; qualis eram, nequeo.

Voyez encore AMANS, CHEVEUX.

COUS.
ΚΩΟΣ.
ΣΕΙΘΟΣ. } Ces noms déſignoient chez les Grecs (*Euſtath. ſ. Iliad. & Polluc. IX.*) & les Romains la face du dé qui étoit marquée de ſix. Pollux (*VII. 33.*) compte ce point au nombre des coups heureux.

Digitized by Google

COUTEAU, instrument pointu, ou tranchant sans pointe, dont les victimaires se servoient pour égorger ou dépouiller les victimes. Ils en avoient de plusieurs espèces. Le plus connu étoit la *secespita*, glaive de fer aigu & tranchant qu'ils plongeoient dans la gorge des animaux, & dont la figure, suivant la description de Festus, approchoit de celle d'un poignard. La seconde espèce étoit le *couteau à écorcher* les victimes, *culter excoriatorius*, tranchant, mais arrondi par le haut en quart de cercle. On faisoit celui-ci d'airain, ainsi que la plus grande partie des autres instrumens des sacrifices; les côtés du manche de ce *couteau* étoient plats; & il avoit à son extrémité un trou qui servoit à passer un cordon, afin que le victimaire pût le porter plus aisément à sa ceinture. La dissection ou partage des membres de la victime se faisoit avec une troisième espèce de *couteau* plus fort que les premiers, & emmanché comme nos couperets; c'est ce qu'ils appeloient *dolabra*. On voit plusieurs de ces *couteaux* sur les médailles des Empereurs, où ces instrumens sont un symbole de leur dignité de grand Pontife: les cabinets des antiquaires en conservent encore quelques-uns.

Homère (*Iliad.* l. v. 271. *c.* v. 252.) dit que Priam & Agamemnon portoient à côté de l'épée un *couteau* ou poignard. Cependant Winckelmann assure qu'il n'en a vu sur aucun monument.

C'étoit probablement cette arme *poignante* que les Romains appeloient *culter venatorius*, & qui est nommée aujourd'hui *couteau de chasse*. Tacite dit (*Annal. III.* 43. 3.) que d'une armée de 40000 hommes, la cinquième partie seule étoit armée comme le soldat légionnaire, & que le reste n'avoit pour armes que des épieux & des *couteaux*, comme en portoient les chasseurs. *Ceteri cum venabulis & cultris, quaque alia venatoribus tela sunt.*

COUTEAU-*de-chasse*. *Voyez* COUTEAU.

COUTRE. *Voyez* CHARRUE.

CRABE. « On donnoit à Diane les titres de *Limnea* & de *Limnatis*, parce qu'elle présidoit aux ports de mer; elle avoit un temple à Sicyone sous le premier de ces titres (*Pausan. lib. II.* 128.); on la révéroit sous le second à Patras (*Pausan. lib. II. p.* 575.), ainsi que dans beaucoup d'autres villes Grecques. Le mot grec *Limnos* signifiant un *port*, & les *serres* du *crabe* appelées *chela*, marquant la *courbure du rivage* qui embrasse la mer & forme les *ports*, ce *crustacé* devint pour cette raison le symbole des *eaux*, celui des ports, enfin celui de *Diane*, sous la garde de laquelle ils étoient. Voilà pourquoi Eschyle se sert de l'expression Λιμενίτις ἀγχόλαι, pour marquer les deux *bras* d'un *port de mer*.

Sur les médailles des *Brétiens*, rapportées par Goltzius, (*Mag. Grac. Tab. XXV. n°.* 2.) comme sur celles de quelques autres villes, on voit un *crabe* attaché à une tête de *femme*; cette tête est toujours celle de Diane *Limnatice* ou *Portulane*. C'est elle, & non pas Amphitrite, que l'on a représentée sur des bas-reliefs & sur quelques pierres gravées avec les *serres du crabe* sur le front, ou même quelquefois avec un *gouvernail de navire*, parce que l'on avoit coutume d'ôter ce gouvernail aux vaisseaux qui entroient dans les ports, où ils restoient sous la protection de Diane. »

C'est ainsi que M. d'Hancarville combat l'opinion de Winckelmann, qui reconnoit Amphitrite à l'attribut des serres de *crabe* dans la coiffure. *Voyez* AMPHITRITE & ÉCREVISSE de mer.

On voit un *crabe* de bronze antique de grandeur de nature dans la collection des Antiquités Egyptiennes du cabinet de Ste Geneviève.

CRABRA (*Aqua*). Frontin dit que ce ruisseau, destiné à fournir de l'eau aux Romains, couloit à la droite de la voie Latine. Lorsqu'Agrippa fit travailler aux aqueducs de l'eau *Julia*, il en sépara l'eau *crabra*, soit que l'usage n'en fût pas avantageux, soit qu'il l'abandonnât aux habitans de Tusculum: de-là elle fut nommée l'eau répudiée, *aqua damnata*, & Victor & la Notice n'en font mention que sous ce dernier nom. Elle coule aujourd'hui au travers de la plaine d'Albane, mêlée aux dérivations des eaux *Julia* & *Tepula*. C'est à tort que l'on a confondu l'eau *crabra* avec l'*Almon*, qui en est très-distinct, & qui a son embouchure particulière dans le Tibre, entre la porte d'Ostie & la basilique de S. Paul.

CRACHER. La superstition des anciens leur faisoit croire qu'il falloit, pour repousser les effets d'un enchantement, *cracher* trois fois dans les plis de son manteau ou de sa toge. Nous voyons dans Théocrite (*Idyll. VI.* 39.) une jeune fille se moquer de la décrépitude d'un vieillard qui l'aimoit, & user ensuite du préservatif rapporté ci-dessus pour prévenir les enchantemens du vieillard courroucé; *elle le tenoit*, dit-elle, *de la vieille Cotytaris, qui le lui avoit enseigné*. Tibulle voulant peindre la honte d'un amant décrépit, dit que les jeunes gens s'assemblent, se pressent autour de lui, & qu'après l'avoir berné longtemps, ils *crachent* tous dans les plis du devant de leurs toges; sans doute pour éviter la vengeance de ce vieillard (I. 5. 53.):

Hunc puer, hunc juvenis turba circumfletit arcta:
Despuit in molles & sibi quisque sinus.

Les sorcières délayoient de la poussière avec leur salive, & en frottoient avec le doigt du milieu le front de ceux qu'elles vouloient désenchanter (*Petron. c.* 91.). *Mox turbatum sputo pulverem medio fustulit digito, frontemque repugnantis*

Digitized by Google

fignavit : hos peraño carmine, ter me juſſit expiare. On lit dans Perſe (*il.* 53.):

Infami digito, & luſtralibus antè ſalivis
Expiat. . . . . .

CRADE, machine de théâtre chez les anciens, qui ſervoit pour les vols & les gloires.

CRADIAS, nôme pour les flûtes qui étoit d'une invention fort ancienne, puiſque Plutarque, dans ſon *Traité de la Muſique*, rapporte d'après Hippotax que Mimnermus l'avoit exécuté autrefois.

CRAGUS, en Lycie. ΑΥΚΙΩΝ & ΚΡΑ.
Les médailles autonomes de cette ville ſont :
RRR. en argent.
RRR. en bronze.
O. en or.
Leur type ordinaire eſt une lyre.

CRAIE. L'*alica*, ſelon Pline, étoit une compoſition faite de grains d'épeautre concaſſés, auxquels on ajoutoit, pour les attendrir & pour les blanchir, une eſpèce de *craie* particulière qui ſe trouvoit entre Pouzoles & Naples, ſur la *Lumera*. Cette *craie* étoit ſi eſſentielle à la compoſition de l'*alica*, & l'*alica* étoit ſi précieux, qu'Auguſte fit payer une ſomme conſidérable par an aux Napolitains, pour qu'ils en approviſionnaſſent une colonie qu'il avoit établie à Capoue.

Les Romains ont donné quelquefois le nom de *craie*, *creta*, à une terre bolaire qui venoit de l'iſle de Cimole, une des Cyclades. Mais cette terre, dont ils ſe ſervoient pour ſceller leurs lettres & recevoir l'empreinte des anneaux, étoit une véritable argile.

Le plus grand uſage que les Romains fiſſent de leur *creta* ou *craie*, c'eſt-à-dire, d'une argile blanche, étoit pour blanchir & détacher leurs vêtemens. Les foulons en faiſoient pour cet objet une grande conſommation. C'eſt pourquoi *veſtes cretatæ* étoient ſynonymes avec *des habits nouvellement blanchis*, & non avec des *habits de couleur blanche*; car toutes les toges étoient de cette couleur.

Lorſqu'on expoſoit en vente des eſclaves, on leur frottoit les pieds avec de la *craie*, pour les faire remarquer par les acheteurs. C'eſt pourquoi Juvénal reprochant à quelqu'un ſon ancienne ſervitude, dit (1. 111.):

Nuper in hanc urbem pœdibus qui venerat albis.

C'étoit avec de la *craie* que l'on frottoit les bornes ou *metæ* du cirque, afin de les faire diſtinguer de plus loin. Properce déſigne la fin & le terme de ſa carrière par le mot *craie* (*tr.* 2. 58.):

. . . . . *Hæc ſpatiis ultima creta meis.*

On trouve ſouvent l'adjectif *gypſatus* employé par les Ecrivains de Rome, au-lieu de *cretatus*, blanchi ou frotté de *craie*.

CRAINTE. Il y avoit pluſieurs Divinités chez les anciens que nous pouvons appeler du ſeul nom de *Crainte*, en notre langue. Elles paſſoient pour des Dieux, & non pour des Déeſſes, parce que les noms latins qui ſignifient la peur ou la *Crainte*, ne ſont pas féminins comme en françois, mais maſculins. Ces noms ſont *Metus*, *Timor*, *Pavor*. Nous nous occuperons du Dieu *Pavor* au mot PEUR; nous allons parler ici des deux autres. Les Poetes mettent le premier, *Metus*, au nombre des compagnons de Mars, & en font un génie de ſa ſuite : témoin Stace. (*Théb. l.* 1, *c.* 27.).

Le Dieu que l'on appeloit *Timor* étoit auſſi un des compagnons, & de la ſuite de Mars. C'étoit une Divinité infernale. Pour obtenir de ce Dieu qu'il ne fût point nuiſible, on lui ſacrifioit le chien & la brebis.

Héſiode dit que la *Crainte* étoit fille de Mars & de Vénus. Cicéron compte la *Crainte* entre les filles de la Nuit. Dans Homère, Mars ordonne à la *Crainte* d'atteler ſon char. Les Corinthiens, après avoir maſſacré inhumainement les deux enfans de Médée, furent affligés d'une mortalité ſur les enfans. L'Oracle conſulté ordonna d'appaiſer les mânes irritées des deux enfans, & d'ériger une ſtatue à la *Crainte*. Dans un combat que donna Tullus Hoſtilius, les Albains, qui s'étoient déclarés pour lui, tournèrent le dos, & paſsèrent du côté des ennemis. La frayeur s'empara d'abord du cœur du ſoldat, & tout étoit perdu, lorſque ce Prince voua un temple à la *Crainte*. Le vœu eut ſon effet, dit l'Hiſtorien; le ſoldat reprit courage, Tullus remporta la victoire, & porta à Rome le culte de cette Déeſſe. Les Lacédémoniens avoient placé le temple de la *Crainte* auprès du tribunal des Ephores, perſuadés que rien n'eſt ſi néceſſaire que d'inſpirer aux méchans la crainte d'un ſévère châtiment. Enfin, dans les ſermens on joignoit la *Crainte* aux autres Divinités qu'on prenoit à témoin.

CRAMBE, eſpèce de chou commun que les Romains mangeoient au premier ſervice.

CRAMPON. *Voyez* BRONZE.

CRANAÉ. *Voyez* SPATARA.

CRANIUS, un des Héros à qui la Grèce éleva des monumens héroïques (*Pauſan. Lac.*).

CRANNIUM, dans l'Iſle de Céphalénie. Hunter poſſédoit des médailles autonomes d'argent & de bronze, avec les lettres ΚΡΑ & avec des béliers que M. Combe, d'accord avec Eckhel & Neumann, attribue à *Crannium*.

Cette ville, colonie d'Athènes, a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de

Digitized by Google

Maximin, de Philippe père, d'Otacille, de Domna, avec cette légende: ΚΡΑΝΑΙΩΝ.

CRANNON, en Thessalie. ΚΡΑ.

Hunter possédoit une médaille de bronze avec les lettres ΚΡΑΝ:: ::Ν, & un cavalier galoppant, que M. Combe attribue à cette ville.

Ses médailles auronomes sont:

RRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

CRANTOR, écuyer de Pélée. Il fut tué par les Centaures dans leur combat contre les Lapithes (*Ovid. Met. XII.*).

CRAPAUD. La rencontre d'un *crapaud* étoit pour les Romains d'un bon augure (*Niphus de Augur.* I. 10.); ce qui paroit bien opposé à l'opinion vulgaire, qui est aujourd'hui répandue universellement sur cet animal cru trop légèrement venimeux.

CRAPAUD (un) sur les médailles de TUDER.

CRASSIPES, surnom de la famille *FORIA*.

CRASSUS, surnom des familles *CÆCILIA*, *CANIDIA*, *CLAUDIA*, *LICINIA*.

CRATÉE, Déesse des Sorciers & des Enchanteurs, selon Homère, & mère de la fameuse Scylla. On croit que c'est la même qu'Hécate.

CRATÉE ou CRÉTÉE, fils de Minos & de Pasiphaé, régna dans l'isle de Crète avec son frère Deucalion. Ayant consulté l'Oracle sur son destin, il apprit qu'il seroit tué par un de ses enfans. Il avoit un fils nommé Althémènes, & trois filles. Althémènes fachant le malheur dont son père étoit menacé, se bannit lui-même, & se retira à Rhodes: il tua l'une de ses sœurs, à qui Mercure avoit fait outrage; & les deux autres furent mariées à des Princes étrangers, hors de leur patrie. Ainsi *Cratée* sembloit être en sûreté; mais le déplaisir qu'il eut de l'absence de son fils, l'obligea à équiper un vaisseau pour l'aller chercher. Il aborda à l'isle de Rhodes, dont les habitans prirent aussitôt les armes pour se défendre, dans la pensée que c'étoit un ennemi. Althémènes y accourut pour faire son devoir, & tira une flèche contre le plus apparent: c'étoit *Cratée*, qui mourut de sa blessure. Alors Althémènes, dit-on, pria les Dieux de ne pas le laisser survivre à son malheur, & obtint que la terre s'ouvriroit pour l'engloutir. C'est Apollodore qui raconte cette fable.

CRATÈRE. La *cratère* étoit une grande coupe dans laquelle on mêloit sur la table le vin avec l'eau, & d'où l'on puisoit ensuite pour remplir les coupes des convives. On en voit souvent sur les monumens antiques, où leur grandeur les fait aisément distinguer des coupes-à-boire.

« Hérodote (*lib.* I. *n°.* LXX.) parle d'une *cratère* de bronze de la capacité de trois cents amphores, destinée par les Lacédémoniens pour Crésus, Roi de Lydie; mais qui fut interceptée ou achetée par les Samiens, & consacrée dans leur temple de Junon. Ce vase devoit contenir 17 $\frac{55}{100}$ muids de Paris; l'amphore asiatique contenant 36 sextes, selon Cléopatre & le scholiaste de Nicandre. Le même Historien parle d'une autre *cratère* (*lib. IV, n°. LXXXI.*) qu'on voyoit à Exampée en Scythie, entre le Boristhène & l'Hypanis. Celle-ci contenoit six cents amphores, qui font 35 $\frac{25}{100}$ muids de Paris. » (*Métrologie de M. Paucton.*)

ΚΡΑΤΗΦΟΡΟΣ, porte-vase. Rhéa est appelée de ce nom dans Athénée (*Deipn. lib. II. p. 461. D.*), parce qu'elle étoit ordinairement représentée avec un vase dans sa main, ou appuyée sur un vase.

CRATÈS. Un Athénien de ce nom introduisit le premier des Acteurs ivres dans ses comédies. — Un Ambassadeur du Roi Attalus, qui portoit le même nom, donna le premier aux Romains, entre la seconde & la troisième guerre punique, du goût pour l'étude de la grammaire, que ce peuple guerrier ignoroit entièrement (*Sueton. Gramm. c. 2. n. 1.*).

CRAUCASUS, père de Philonome. *Voyez* CYGNUS.

ΚΡΗΔΕΜΝΟΝ. Leucothoé (*Odyss. E. v. 346. 373.*) voyant Ulysse se fourenir avec peine sur la surface de la mer, où il étoit plongé, lui tendit son *Κρήδεμνον*, pour l'aider à en sortir. On peut conclure de ce passage que le *Κρήδεμνον* étoit une bandelette avec laquelle cette Nymphe relevoit ses cheveux.

CRÉIUS, époux d'Euribie, & père d'Astréus, de Persé & de Pallas. Une montagne de ce nom, située dans l'Argolide, a pu servir de base à cette génération fabuleuse (*Scholiast. Callimachi.*).

CREMATIO, supplice du feu chez les Romains. C'étoit la peine de ceux 1°. qui passoient dans le camp ennemi, & révéloient le secret de l'Etat (*l. 8. §. 2. ff. de pœnis.*). 2°. Des faux monnoyeurs (*l. 2. C. de fals. monet.*). 3°. Des incendiaires. Ces criminels étoient tous brûlés vifs.

CREMATIEN. Pollux, dans son *Onomasticon*, met ce nôme au nombre des airs de flûte.

CREMBALA, ΚΡΕΜΒΑΛΑΟΝ, } instrument de musique des anciens, qu'on faisoit résonner avec les doigts. Suivant ce qu'en dit Athénée (*l. XIV.*), ce devoit être une espèce de castagnettes, ou le tambour de basque; car il rapporte, d'après Dicéarque, que les *crembala* étoient un instrument plus populaire qu'on ne pensoit; qu'ils étoient propres à accompagner les danses & les chants des femmes, & que celles ci en tiroient un son doux, en les faisant résonner avec les doigts. Et plus bas il cite

Digitized by Google

un vers, par lequel il paroît qu'on faisoit les *crembala* d'airain; peut-être aussi n'étoient-ce que des grelots.

CREMNA, dans la Pisidie, sur les confins de la Pamphylie.

Col. Jul. Aug. Cremna. *Colonia Julia Augusta Cremna.*

Cette colonie Romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Elagabale, d'Etruscille, de Geta.

CRÉNÉES. On donnoit aux Nymphes des Fontaines ou Nayades, ce nom, qui venoit du mot grec κρήνη, fontaine.

CRÉON, Roi de Thèbes, ayant été délivré par Hercule de la crainte des Myriens, qui lui faisoient la guerre, & voulant reconnoître les services de ce héros, lui donna en mariage sa fille Mégare. Hercule s'absenta pour quelqu'expédition, & Lycus tua Créon, s'empara de ses Etats, & voulut faire violence à Mégare; mais Hercule son époux revint, la délivra des mains du ravisseur, & punit le téméraire de son entreprise. *Voyez* Mégare, Menœce.

Créon, fils de Sisyphe, & Roi de Corinthe, maria sa fille à Jason, au préjudice de Médée. Celle-ci voulant se venger, fit périr sa rivale, & mit le feu au palais de Créon, qui y fut brûlé. *Voyez* Jason, Glaucé, Medee.

Creon, Roi de Thèbes, frère de Jocaste, monta sur le trône de Thèbes, après qu'Œdipe se fut crevé les yeux & se fut banni lui-même de son royaume; mais il fut obligé bientôt de le céder aux deux fils d'Œdipe. Ceux-ci s'étant entretués, *Créon* remonta sur le trône, auquel Etéocle l'avoit appelé en mourant. Le premier essai qu'il fit du pouvoir suprême, fut de porter une défense expresse de donner la sépulture à Polynice. Il déclara que ce Prince mériteit cet opprobre pour avoir porté la guerre dans sa patrie; & que quiconque oseroit tenter de lui rendre les derniers devoirs, devoit être enterré tout vivant. Antigone, sœur de Polynice, contrevint à la loi, & ne fut point épargnée. Hémon, fils du Roi, & amant d'Antigone, se tua sur le corps de sa maîtresse; & Euridice, femme de *Créon*, désespérée de la mort de son fils, se perça aussi le sein. La haine de *Créon* contre Polynice s'étendit jusque sur les Argiens, qui l'avoient accompagné au siége de Thèbes; il priva leurs cadavres des honneurs de la sépulture. Théfée, Roi d'Athènes, & ami du Roi d'Argos, fit la guerre à *Créon*, & l'obligea de donner la sépulture aux Argiens. C'est sous ce *Créon* que parut le monstre envoyé par Thémis, qui désoloit le territoire de Thèbes, &. qui fut chassé par Céphale, à la sollicitation d'Amphitryon. *Voyez* Amphitryon, Antigone, Lélape.

Créon, premier Archonte annuel d'Athènes. *Voyez* Archonte.

CRÉONTIADE, fils d'Hercule & de Mégare. *Voyez* Megare.

CREPEREIA, famille Romaine, dont on a des médailles:

RRR. en argent.
O. en bronze.
O. en or.

Le surnom de cette famille est *Rocus*.

CREPI, ceux qui font du bruit en frappant des coups. Les Romains désignoient par ce surnom les Luperques, à cause des coups de lanière de cuir qu'ils donnoient aux femmes pour les rendre fécondes.

CREPIDÆ, κρηπιδες, espèce de *chaussure* (*V.* ce mot). C'étoient de simples semelles liées avec des bandelettes sur le pied, qu'elles laissoient découvert en grande partie. Les statues grecques, vêtues *à l'heroique*, portent cette chaussure; c'est pourquoi les écrivains Romains joignent les *crepidæ* avec le manteau grec (*pallium*) quand ils veulent désigner l'habillement des Grecs. On voit cette manière de s'exprimer dans Suétone, lorsqu'il dit que Tibère affectoit de porter l'habillement des Grecs, au mepris de celui des Romains (*c. 13. n. 1.*). *Deposito patrio habitu, redegit ad pallium & crepidas.* Pour connoître les *crepidæ*, on consultera donc les statues grecques vêtues *à l'héroique*.

Les Romaines portoient ordinairement cette chaussure.

CREPITACULUM. Voyez Sistre.

CREPITUS, Pet. Le Dieu *Crepitus* étoit adoré en Egypte (*Minut. Fel. in oct. Orig. contra Celf. l. v. p. 255.*) & avoit un culte particulier dans le Nome Pelusiaque (*Hieron. in Isai. l. xiii. c. 46.*).

« S'il est vrai, dit le Comte de Caylus (*Rec. vt. pl. 9. n°. 45.*) que les Egyptiens ont reconnu le Dieu *Pet*, que les Romains ont révéré sous le nom de *Crepitus*; cette figure de bronze accroupie, qui n'est chargée d'aucune espèce de coeffure, ni même d'aucun genre de vêtement, & dont la tête est rasée; cette figure, dis-je, nous donne la représentation de ce Dieu; tout ce qu'on peut y remarquer convient du moins à une Divinité familière & sans cérémonie. D'ailleurs, son action est parfaitement représentée; elle est juste & momentanée, telle enfin qu'elle le doit être pour cette espèce d'expression. Je dirai plus: j'en ai peu vu d'aussi complette de cette nation, soit pour le nud, soit pour le trait & la disposition; elle a même des sentimens de chair.

Ces raisons m'engagent à regarder ce bronze

Digitized by Google

comme un monument rare & recommandable, toute idée de sa représentation à part. »

Le cabinet de Ste Geneviève renferme une petite statue de bronze, qu'une attitude semblable a fait appeler *crepitus*.

CREPERE fores, expression très-fréquente chez les comiques latins. *Voyez* PORTE.

CREPUNDIA, étoient les joujoux des enfans; ce mot devint très-usité, depuis qu'on l'eut appliqué aux marques particulières avec lesquelles on exposoit les enfans pour les reconnoître un jour. Les romans grecs & les comédies latines n'ont souvent pas d'autre dénouement que les reconnoissances opérées par les *Crepundia*, appelées chez les Grecs γνωρίσματα & σπαργανα. On en verra le détail dans Héliodore (*Æthiopic. lib. IV.*) & dans Longus (*lib. I. circa initium*). Plaute dans le *Rudens* (*IV. 4. 110.*) parle de *crepundia* sur lesquels étoient gravés les noms du père & de la mère de l'enfant exposé; c'étoient une petite épée d'or, une petite hache à deux tranchans d'or, une petite pièce de monnoie d'argent, deux mains jointes, une petite truie avec ses cochons de lait, & une bulle d'or. On lisoit les noms sur l'épée & sur la hache.

CREPUNDIA désigna par la suite les langes des enfans exposés, dont la couleur servoit aussi à les faire reconnoître. Sa signification devint enfin plus étendue, & il exprima le berceau ou les langes de tous les enfans. Pline l'a employé dans ce sens (*XI. 51.*): *Semestris locutus est Cræsi filius in crepundiis*.

CREPUSIA, famille Romaine dont on a des médailles:

C. en argent.
O. en bronze.
O. en or.

CRÉSIUS, surnom de Neptune, du mot grec κρησιος, de Crète.

CRESPHONTE, artière petit-fils d'Hercule, & chef des Héraclides, rentra avec ses deux frères Témène & Aristodème, dans le Péloponnèse, huit ans après la guerre de Troye, & se fit Roi de Messénie, d'où il chassa la postérité de Nestor. *Voyez* MEROPE.

CRÉSUS, Roi de Lydie. Les anciens Historiens racontent de ce Prince plusieurs faits qui méritent de trouver place parmi nos fables. *Crésus* voulant éprouver la véracité des Oracles, afin d'être en état d'asseoir un jugement certain sur les réponses qu'il en recevroit, envoya à tous ceux qui étoient les plus célèbres, soit dans la Grèce, soit dans l'Afrique, des députés qui avoient ordre de s'informer chacun de leur côté de ce que faisoit *Crésus* dans un certain jour, & à une certaine heure qu'on leur marqua. Ses ordres furent ponctuellement exécutés. Il n'y eut que la réponse de l'Oracle de Delphes qui se trouva véritable. En voici le sens: *Je connois le nombre des grains de sable de la mer & la mesure de sa vaste étendue. J'entends le muet & celui qui ne fait point encore parler. Mes sens sont frappés de l'odeur forte d'une tortue qui est cuite dans l'airain, avec des chairs de brebis, airain dessous, airain dessus.* En effet, le Roi ayant voulu faire quelque chose qu'il ne fût pas possible de deviner, s'étoit occupé à cuire lui-même, au jour & à l'heure marqués, une tortue avec un agneau dans une marmite d'airain, garnie d'un couvercle d'airain. *Crésus*, frappé de ce que l'Oracle avoit deviné si juste, envoya au temple de Delphes les plus riches présens. Ensuite les députés eurent ordre de consulter le Dieu sur deux articles. Premièrement, si *Crésus* devoit passer le fleuve Halys pour marcher contre les Perses; & ensuite quelle seroit la durée de son empire? Sur le premier article, l'Oracle répondit que s'il passoit le fleuve Halys, il renverseroit un grand empire; sur le second, que son empire subsisteroit jusqu'à ce qu'on vît un mulet sur le trône de Médie. Ce dernier Oracle lui fit conclure que, vu l'impossibilité de la chose, il étoit en pleine sûreté. Le premier lui faisoit espérer qu'il renverseroit l'empire des Mèdes. Mais quand il vit que le contraire de ses présomptions étoit arrivé, il écrivit des reproches à l'Oracle de ce que, malgré les présens sans nombre qu'il lui avoit faits, il en avoit été si indignement trompé; mais le Dieu n'eut pas de peine à justifier ses réponses. Cyrus étoit le mulet dont l'Oracle avoit voulu parler, parce qu'il tiroit sa naissance de deux peuples différens, étant Persan par son père, & Mède par sa mère. A l'égard de l'empire qu'il devoit renverser, ce n'étoit pas celui des Mèdes, mais le sien propre.

Le fils de *Crésus* étoit muet de naissance. Le jour que Cyrus emporta d'assaut la ville de Sardes, ce jeune Prince voyant un soldat prêt de décharger un coup de sabre sur la tête du Roi, qu'il ne connoissoit pas, excité par sa crainte & par sa tendresse pour son père, il fit un effort qui rompit les liens de sa langue, & il s'écria: *Soldat, ne tue pas Crésus.*

CRETA, borne du cirque. *Voyez* CRAIE.

CRETARIA ars. Gruter (641. 2, 3, 4.) rapporte plusieurs inscriptions dans lesquelles on lit ces mots. La mieux conservée est la suivante, trouvée à Metz:

ARTIS. CRETAR. DES. QUI. VIXIT
AN. XXX. M. II. ET. AMATORIAE. ANI
MULAE. MATRI. EJUS. VIVAE. Q. C. A
RATULLIUS. AMATOR. FATRI. ET MAT
RI. P. C. O. S. V. T. I.

Les foulons se servoient de la craie pour blan-

Digitized by Google

chir les draps ; dans ce ſens on peut appeler leur art, *ars cretaria*.

CRÈTE, *CRISTA*, } aigrette, panache, houpe qu'on mettoit ſur le caſque ; les aigrettes étoient de plumes, & elles furent en uſage chez tous les peuples, mais faites diverſement. Quelques-uns les portoient grandes, d'autres petites, en plus petit ou en plus grand nombre : les cavaliers en avoient de plus hautes & de plus belles que les fantaſſins. C'étoit un ornement pour le ſoldat, & en même-temps un objet de terreur pour l'ennemi. On les fit d'abord de crins de cheval, & Hérodote en donne l'invention aux Ethiopiens ; telles ſont les aigrettes des Héros de l'Iliade & de l'Odyſſée ; enſuite on employa les plumes, & on préféra celles de couleur rouge, à cauſe de ſa reſſemblance avec le ſang. Quelquefois on mettoit trois aigrettes aux caſques, & c'eſt de-là que Suidas prétend que vint le ſurnom de Géryon à trois corps. C'étoit une grande gloire d'enlever les aigrettes du caſque de l'ennemi ; c'eſt pourquoi dans Virgile Aſcagne promet à Niſus de lui donner l'aigrette de Turnus. *Voyez* CASQUE.

CRISTA ſignifie auſſi la *crête d'un coq*. Lampride dit qu'Elagabale les faiſoit ôter à des coqs tout vivans, pour les manger comme une friandiſe.

CRÈTE, ancien nom de l'iſle qu'on nomme aujourd'hui Candie. C'eſt une iſle de la mer méditerranée, ſituée à l'entrée de l'Archipel. Elle fut appelée, ſuivant les temps, Aérie, *Æria* ; Curétide ou pays des Curètes, *Curetis* ; Hécatompole, ou l'iſle à cent villes, *Hecatompolis* ; l'heureuſe, *Macaros*, ou l'iſle heureuſe, *Macaronefos*.

La *Crète* a été célèbre dans l'antiquité par pluſieurs endroits. Jupiter y régna ; & ſi l'on en croit les Poëtes, il y fut caché par Cybèle, ſa mère, pour empêcher que Saturne, ſon père, ne le dévorât comme ſes autres enfans ; il y fut élevé par les Curètes. Avant Minos, l'hiſtoire de *Crète* eſt incertaine ou fabuleuſe. Ce Prince, fils d'Europe & d'Aſtérius, Roi de *Crète*, ſelon Euſèbe, & ſelon Apollodore, de Jupiter, & frère de Radamante & de Sarpédon, eſt le premier Roi de *Crète* dont on ſache quelque choſe de certain. D'autres remontent juſqu'à Teſtamus, fils de Dorus, petit-fils d'Hellen, & arrière-petit-fils de Deucalion. Il y vint, diſent-ils, avec les Eoliens & les Pélages, s'y fit reconnoître Roi, épouſa la fille de Cretheus, dont peut-être, diſent-ils, vient le nom de *Crète*, & il en eut l'Aſterius, dont nous avons parlé, ſous le règne duquel Jupiter enleva Europe, que ce Dieu rendit mère de Minos, de Radamante & de Sarpédon. Aſterius épouſa enſuite Europe, & adopta ſes fils, auxquels il laiſſa ſon royaume, parce qu'il n'eut point d'enfans. La *Crète* fut encore fameuſe par le ſage gouvernement & les ſages loix de Minos, par l'enlèvement d'Europe, par les amours de Paſiphaë, par le tribut impoſé par Minos aux Athéniens, de douze jeunes hommes, par le Minotore, par le labyrinthe, ouvrage de Dédale, par la victoire de Théſée, &c. Après les Rois, dont les derniers furent Idoménée & Mérion ſon frère, la *Crète* ſe gouverna en république. Vaincue enfin par Metellus, elle ſe donna à Pompée. Dans la diviſion de l'empire Romain, elle demeura au pouvoir des Empereurs de Conſtantinople, & leur fut ſoumiſe. Mais en 823 les Sarraſins la prirent, & y bâtirent la ville de Candie, qui lui fit perdre ſon ancien nom.

CRÈTE, KPHTΩN.

Les médailles autonomes de cette iſle ſont :

RRRR. en argent.

RRRR. en bronze.

O. en or.

Le ſeul Roi de *Crète* dont on croit avoir des médailles, eſt Minos.

Le labyrinthe eſt le ſymbole ordinaire de *Crète*.

Les habitans de cette iſle ont fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Tibère, de Domitien, d'Hadrien, de Marc-Aurèle, de Sévère, de Trajan.

Les villes de *Crète* écrivoient ſouvent à rebours leurs noms ſur leurs médailles autonomes.

CRETÉE. *Voyez* CRATÉE.

CRÉTÉUS, fils d'Éole, & père d'Éſon. *Voyez* PÉLIAS.

CRÉTHÉUS. *Voyez* AMPHIARAUS.

CRETIA Flaviopolis, dans la Bithynie. KPHTIA ΦΛΑΟΥΙΟΠΟΛΕΙΣ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Julia Domna, de Sévère, de Caracalla, de Geta, de Gallien.

CRETICUS, ſurnom de la famille *Cæcilia*.

CREVETTE. *Voyez* SQUILLE.

CREUSE, fille de la Terre, & aïeule de Cyrène. *Voyez* CYRÈNE.

CREUSE, fille de Priam, fut mariée à Énée, & fut mère de Jule ou Aſcagne. Elle périt dans l'incendie de Troye ; Virgile fait paroître ſon ombre devant Enée, qui la cherchoit, & lui fait dire que la mère des Dieux & Vénus l'avoient enlevée aux Grecs.

CREUSE, fille d'Érecthée, Roi d'Athènes, & d'une grande beauté, fut ſéduite par Apollon ; de ce commerce elle conçut un fils, à l'inſçu d'Erecthée. *Voyez* ION.

CRI. Avant l'invention de l'artillerie, tous les peuples avoient des *cris* de guerre particuliers, qu'ils pouſſoient avec force à l'inſtant de la charge. Le bruit & le fracas des armes à feu ont rendu ces

Digitized by Google

ces *cris* inutiles, & ils ne subsistent plus que dans le blason.

Homère fait souvent mention des *cris* que jetoient les Grecs & les Troyens en commençant les combats; mais il insiste plusieurs fois sur la manière différente dont les uns & les autres agissoient à cette époque. Les Troyens (*Iliad.* Δ. 4. 27.) pendant toute la marche, ne cessoient de *crier*; de sorte qu'au moment de charger, ils se trouvoient épuisés, & ne pouvoient jeter que des *cris* mal articulés & interrompus: c'est ainsi que le pratiquoient les Barbares. Quant aux Grecs, dont Homère veut vous peindre la bonne tactique, ils marchoient à l'ennemi en silence, & en gardant leurs rangs; mais à sa vue ils jetoient tous à-la-fois un *cri* violent, soutenu, & ils s'élançoient en même-temps sur l'armée ennemie. Ce *cri*, si l'on en croit Suidas & des Scholiastes, étoit formé de la répétition fréquente de la syllabe *al*; c'est pourquoi on nommoit ce *cri* par onomatopée ἀλαλαγμός.

On trouvera au mot BARRITUS ce qui regarde les *cris* de guerre chez les Romains.

Il paroit, d'après un passage de Plutarque (*in Mario*) que les Barbares, les Espagnols, & les *Ambrones* en particulier, répétoient pour *cri* de guerre leur nom propre.

Polyænus, dans ses stratagèmes (1. 2.) fait honneur au Dieu Pan de l'invention du *cri*. Il la communiqua pendant le sommeil à Bacchus, qui, dans son expédition de l'Inde, voyoit son armée entourée de Barbares, sans espoir d'échapper. A l'aide de ce terrible cri répété par les échos & les rochers, Bacchus effraya ses ennemis, & les vainquit.

CRIBLE. *Voyez* PAIN des anciens, & VAN mystique. Pline (*xviii.* 2.) dit que les Gaulois avoient fait les premiers *cribles* de crin, les Espagnols ceux de lin, & les Egyptiens ceux de *Papyrus* & de Jonc.

CRIEUR. *Voyez* HÉRAULT & PRÆCO.

CRINÉS, Prêtre d'Apollon. *Voyez* SMINTHÉUS.

CRINISUS, fleuve de Sicile, devint amoureux, dit la fable, d'Egeste, fille d'Hippotas, noble Troyen. Crinisus se changea en ours pour la séduire: elle en eut Aceste. *Voyez* ACESTE, EGESTE.

CRIOBOLE, sacrifice d'un mouton ou d'un bélier, *criobolium*. Le *criobole* se faisoit autrefois chez les Payens à l'honneur de Cybèle, comme le Taurobole à l'honneur de Cybèle, mère des Dieux. Ce sacrifice se trouve marqué sur plusieurs bas-reliefs anciens par une tête ou crâne de bélier, orné de festons de fleurs & de fruits. On offroit souvent le taurobole & le *criobole* ensemble à Cybèle & à son favori, comme on le voit dans plusieurs inscriptions où ils sont appelés grands Dieux, & où le taurobole & le *criobole* sont presque toujours joints ensemble. Cet Atys est, à ce que l'on croit, le même que le soleil: c'est pour cela qu'il est appelé *Menotyrannus*, Μηνοτύραννος, *Roi des Mois*.

M. D. M. I.
ET ATTIDI SANCTO
MENOTYRANNO
Q. CLODIUS FLAVIANUS
V. CL. PONT. MAJOR.
XV. VIR S. F. SEPTEM
VIR EPULONUM
TAUROBOLIO CRIOBO
LIQUE PERCEPTO.

(*Saumaise sur Lampridius, c. VII. de ses notes, edit. de Paris in-folio. p.* 179 & 180.) Dans cette inscription, la première ligne s'explique par *Magnis Diis, matri Idæa*, comme on le voit tout au long sur beaucoup d'autres qui sont dans Gruter.

CRIOPHORE. Pausanias parle d'un temple de Mercure *Criophore*, ou porte-bélier, (*in Bœot.*) ainsi appelé, parce que Mercure, avoit empêché que la peste ne désolât la ville de Tanagre, en portant un bélier tout autour des murailles. Delà venoit qu'à la fête de Mercure le mieux fait des jeunes garçons de la ville faisoit le tour de ses murailles, portant un bélier ou un agneau sur ses épaules. Il y a dans la collection des pierres gravées du Baron de Stosch, qui appartient au Roi de Prusse, plusieurs Mercures *Criophores*, c'est-à-dire, qui portent une tête de bélier.

CRIPHII ostensi. On lit ces mots dans une inscription rapportée par Gruter (303. 2.) où ce mot est mis pour *gryphii*, les griffons. C'étoit le nom de certains Prêtres dans les mystères de Mythra. On en parlera à l'article MYTHRA.

CRISPE, fils de Constantin, *Flavius Julius Crispus Cæsar.*

Ses médailles sont:
RRR. en or.
O. en argent pur.
RR. en médaillons de B.
O. en M. B.
C. en P. B.

CRISPINE, épouse de Commode. *Bruttia Crispina Augusta.*

Ses médailles sont:
RRR. en or.
C. en argent, excepté le revers: *Diis Genitalibus.*
C. en G. B. de coin Romain. Il y en a une rare dans la collection du Roi, au revers de laquelle

Digitized by Google

on lit : *Roma Æterna*, avec la Déesse Rome assise.

O. en G. B. de colonies.
RR. en M. & P. B.
RR. en G. B. grec.
R. en M. & P. B.
RRR. en G. B. d'Égypte.

Beaucoup moins rares dans les autres modules.

Le nom de ΒΡΟΥΤΙΑ ne se voit que sur les médailles grecques.

Il y a des médaillons latins & grecs en bronze de cette Princesse.

CRISPINUS, surnom de la famille *Quinctia*.

CRISSA, dans la Phocide.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

CRISTALLOMANCE, ou CRISTALLOMANTIE. Art de deviner, de connoître les choses secrettes & cachées, par le moyen d'un corps poli, ou en les faisant voir dans un miroir. Autrement Catoptromantie. *Cristallomantia*. Il y a des imposteurs qui se vantent de faire voir dans un miroir une personne que l'on veut connoître ; par exemple, celui qui a volé, ou fait quelque autre chose que l'on veut savoir. C'est ce qui s'appelle *cristallomance* ou *catoptromance*, *de κρύσταλλος, glace, eau gelée & cristal, verre, glace de miroir, & μαντία divination.*

CRITHOMANTIE, sorte de divination qui consistoit à considérer la pâte des gâteaux qu'on offroit en sacrifice, & la farine qu'on répandoit sur les victimes pour en tirer des présages. Comme on se servoit communement de farine d'orge, de-là vient le nom *crithomantie* ; *κρίθη*, orge, & *μαντία*, divination.

CRITHOPHAGES, ΚΡΙΘΟΦΑΓΟΙ, } mangeurs d'orge. On donnoit ce nom aux soldats Grecs que l'on avoit punis en les réduisant à l'orge, *κρίθη*, pour toute nourriture (*Polybius*).

CRITONIA, famille Romaine, dont on a des médailles :

RRRR. en argent.
O. en bronze.
O. en or.

CROBYLUS. ΚΡΩΒΥΛΟΣ. } Eustathe dit que les cheveux noués sur la tête formoient l'espèce de coiffure appelée *corymbe* pour les femmes, *crobylus* pour les hommes, & *scorpion* pour les enfans. L'Apollon du Vatican nous offre un beau modèle du *crobylus*. *Voyez* Corymbe.

CROC. Les éléphans étoient conduits chez les anciens avec des *crocs*, ainsi qu'ils le sont encore aujourd'hui. On le voit dans les bas-reliefs de la colonne Théodosienne à Constantinople.

CROCALÉ, fille du fleuve Ismène, Nymphe de la suite de Diane.

CROCHET au bois de la lance. Winckelmann a publié dans ses *Monumenti inediti* une pierre du Baron de Stosch, sur laquelle un cavalier pose son pied droit sur un *crochet* fixé au bois de la lance, à environ un pied de terre, pour s'élancer sur son cheval. Ce *crochet* est très-apparent aux enseignes militaires sur les médailles Romaines.

CROCODILE. *CROCODILOPOLIS*. } Cet animal étoit sacré chez plusieurs Égyptiens, tandis que d'autres le regardoient, avec raison, comme nuisible, & le traitoient comme tel, dit Hérodote. Les habitans de Thèbes & ceux des bords du lac Mœris, lui rendoient un culte régulier. Ils prenoient un *crocodile* qu'ils apprivoisoient, ils lui mettoient aux oreilles des pierres précieuses & d'autres ornemens d'or, l'attachoient par les pieds de devant, & lui donnoient pour sa nourriture une certaine quantité de viandes, qu'ils appeloient sacrées. Après sa mort, ils l'embaumoient, l'enfermoient dans des urnes sacrées que l'on portoit dans le même labyrinthe où étoit la sépulture des Rois. La ville d'Arsinoé, près du lac Mœris, prit, par respect pour ces animaux, le surnom de *Crocodilopolis*, ville des *crocodiles*. Les Ombites, autres peuples d'Égypte, plus superstitieux que les premiers, se réjouissoient quand ils voyoient leurs enfans enlevés par les *crocodiles*.

Ces mêmes animaux étoient cependant regardés avec horreur dans tout le reste de l'Égypte, & l'on y en tuoit autant qu'on pouvoit en trouver : d'abord parce qu'ils sont farouches & malfaisans, ensuite parce que la religion inspiroit cette haine, en leur enseignant que Typhon, meurtrier d'Osiris, & ennemi de tous les Dieux, s'étoit transformé en *crocodile*.

Plutarque dit que le *crocodile* est le symbole de la Divinité, parce qu'il n'a point de langue, & que Dieu, sans proférer une parole, imprime, dans le silence de nos cœurs, les loix de l'équité & de la sagesse. Mais il est reconnu aujourd'hui que le *crocodile* a une langue fixée à la mâchoire inférieure, par une membrane qui la couvre entièrement. Les Égyptiens croyoient que les vieux *crocodiles* avoient la vertu de prédire l'avenir, que c'étoit un bon présage lorsqu'ils prenoient à manger de la main de quelqu'un, & au contraire un très-mauvais lorsqu'ils le refusoient.

Si l'on compte les dents du *crocodile*, dit Achille Tatius, on trouvera que leur nombre égale les jours de l'année (ce fait est controuvé) ; c'est peut-être pour cela que les Égyptiens mirent l'image du soleil dans une barque que portoit un *crocodile*. Enfin les Égyptiens adorateurs des *crocodiles*, disoient que, pendant les sept jours consacrés à la naissance d'Apis, ils oublioient leur férocité naturelle, ne faisoient de mal à personne,

Digitized by Google

& qu'au huitième jour après midi, ils redevenoient furieux à leur ordinaire. Ils assuroient encore que les *crocodiles*, par respect pour la Déesse Isis, qui s'étoit autrefois servi d'une barque faite de l'écorce du papyrus, ne faisoient aucun mal à ceux qui naviguoient sur le Nil dans des barques faites avec cette plante.

Dans ses Recherches sur les Égyptiens & les Chinois (*tom. I. p.* 121.) M. de Paw fait, au sujet des *crocodiles*, les réflexions suivantes:

« Ce qui a toujours paru inconcevable aux anciens & aux modernes, c'est le culte que quelques villes rendoient aux *crocodiles*. Cicéron est le seul qui ait cru que l'utilité qu'on retiroit de ces lézards, avoit porté certains Égyptiens à les révérer: *Possem de Ichneumonum utilitate, de crocodilorum, de felium dicere; sed nolo esse longus.* (*Cicero de Nat. Deorum. lib.* 1, *cap.* 36.). Mais il eût été extrêmement embarrassé de nous expliquer en quoi consistoit réellement cet avantage que les Naturalistes, bien plus habiles dans l'histoire des animaux que ne l'étoit Cicéron, n'ont jamais pu entrevoir. »

« Ce ne fut qu'en 1770, lorsque je m'appliquai plus particulièrement à connoître la topographie de l'Égypte, que je découvris que les trois principales villes qui ont nourri les *crocodiles*, comme Coptos, Arsinoé & Crocodilopolis seconde, étoient situées fort loin du Nil, sur des canaux dans lesquels ce fleuve dérive. Ainsi, pour peu qu'on eût eu la négligence de laisser boucher les fossés, ces animaux, qui ne marchent pas fort avant dans les terres, n'auroient pu venir ni à Crocodilopolis seconde, ni à Arsinoé, ni à Coptos, où on les regardoit comme le symbole de l'eau propre à boire, & propre à féconder les campagnes, ainsi qu'on le fait par Élien, & surtout par un passage d'Eusèbe: *Per hominem crocodilo impositam navem ingredientem; navemque significare motum in humido, crocodilum verò aquam potui aptam.* (*Euseb. Prepar. Evan. lib. III. cap. XI.*). Le gouvernement pouvoit donc être bien assuré qu'aussi long temps que ce culte seroit en vogue, les superstitieux ne manqueroient pas d'entretenir les canaux avec la dernière exactitude. »

« Il est vrai qu'on connoît encore deux autres villes qui nourrissoient des *crocodiles*, comme Crocodilopolis troisième, & Ombos. Quand il s'agit de fixer la position incertaine d'Ombos, M. d'Anville hésite; mais il faut la mettre plus avant dans les terres vers le pied de la côte Arabique; car nous savons que les habitans de cette ville avoient creusé de grands fossés pour arroser leurs campagnes; & c'est dans ces fossés mêmes qu'ils donnoient à manger à leurs lézards (*Elian. de Nat. Animal. lib. X. cap.* 21.). Après tout cela on conçoit pourquoi ceux qui habitoient le Nome Arsinoïte ou la province de Feium, firent voir à Strabon un *crocodile*, qu'ils nommoient le *fuchus* ou le *juste*, & qu'ils ornoient de brasselets & d'oreillettes d'or; car eu égard à leur situation, cet animal étoit pour eux l'emblême, non pas du Typhon comme on l'a dit, mais de l'eau amenée par des dérivations, dont toute l'existence de cette province dépend, puisqu'il ne seroit pas possible d'y vivre pendant six mois, si on laissoit boucher les canaux du côté d'Illahon. Et on peut croire que les Arsinoïtes tiroient de leurs *crocodiles* sacrés de certains augures sur l'état futur du débordement du Nil, auquel ils s'intéressoient encore plus vivement que les villes situées au bord de ce fleuve. »

Dans l'isle Éléphantine on se permettoit la chair du *crocodile*, qui est très-musquée. A Tentyre, à Hiracléopolis, & dans la grande ville d'Apollon, on mangeoit aussi de ce lézard, & à de certains jours personne ne pouvoit se dispenser d'en goûter, hormis les Prêtres qui le comptoient parmi les poissons; de sorte, dit M. Paw, que les institutions des Juifs sont, à cet égard, conformes à la règle sacerdotale des Égyptiens; & il faut observer que la Judée a toujours eu & a encore des *crocodiles* dans une flaque d'eau nommée *Muyet-el-Temsah*, & dans un petit fleuve qui se décharge dans la Méditerranée, entre le Carmel & la pointe d'Acre. »

« Quoique Plutarque ait assuré, de la manière la plus positive, qu'on avoit vu des femmes qui passoient la nuit avec des *crocodiles* apprivoisés dans la ville d'Antée; cependant personne n'a pu le croire. Il faut observer que le savant Jablonski s'est imaginé que le bouc de Mendès représentoit Isis, qu'on nommoit *Antes* ou *Antea* dans la ville d'Antée; &, si cela étoit vrai, on pourroit soupçonner qu'un de ces excès avoit été copié sur l'autre, à cause de la conformité du culte; mais on ne me persuadera pas, continue M. Paw, qu'il soit si facile d'avoir commerce avec des *crocodiles*. On a cru que tout le secret des Égyptiens pour se préserver de ces lézards, consistoit à se frotter d'une infusion de safran, comme l'on se frotte de couperose & de musc contre les ours & de certains serpens; mais, suivant Strabon, il y avoit en Egypte des *crocodiles* véritablement apprivoisés, dont il n'est plus parlé dans l'Histoire après le quatrième siècle de notre ère. »

CROCODILE lié à un palmier (on voit sur les médailles de Nismes un). Ce type désigne l'année où cette ville fut créée *colonie*; année célèbre par la réduction de l'Egypte en province Romaine.

CROCODILE (le) sur les médailles & les autres monumens antiques, est le symbole du Nil ou de l'Egypte. Quelquefois il marque des spectacles, où il avoit été montré au peuple. Auguste fut le premier qui donna ce spectacle aux Romains.

On a trouvé, dans des fouilles faites à Tivoli, un *crocodile* de marbre noir, qui est placé à Rome dans le Muséum Pio-Clémentin.

Digitized by Google

CROCOTA, ΚΡΟΚΩΤΟΣ, } robe jaune, souvent ornée de fleurs & de broderies. On en donne ordinairement une semblable à Bacchus (*Aristoph. Ran. v.* 47.) & aux Divinités qui l'accompagnent. Sa couleur étoit jaune, ou du moins mélangée de jaune, *κρόκος*, *safran*.

CROCUS, épris des charmes de Smilax, mourut d'amour, & fut changé en fleur de safran, ainsi que cette Nymphe en if.

CROCUS, fils d'Euphème, nourrice des Muses, fut placée au nombre des astres (*Sidonius*). *Voyez* SAGITTAIRE.

CRODON. Fausse Divinité des anciens Saxons. *Crodo*, *Crodus*, ou *Krodo*, *Krodus*. Saxon le Grammairien (*l. 1.*) le nomme le premier entre les Dieux des Saxons, qui sont, dit-il, *Codrus*, *Hama*, *Irmus*, *Flivius & Siba*. Crantzius (*Saxonia*, *l. 1. c.* 12.), dit qu'il étoit honoré, surtout à Harsbourg. Quelques-uns croient que *Crodon* étoit Saturne. George Fabricius, au premier livre de ses *Origines Saxones*, rapporte la manière dont on le représentoit, qui convient en effet à Saturne. Il avoit, dit-il, la figure d'un moissonneur, ceint d'un morceau de linge. Il tenoit de la main droite un petit vase plein de roses, & une roue de char de la main gauche, qu'il élevoit en l'air. Il fouloit aux pieds une perche, poisson hérissé d'écailles & de piquans. On peut croire que le culte de ce Dieu avoit passé de la Grèce aux Germains voisins du Danube, de-là dans la Saxe, & que de même que le Dieu *Irmus* semble avoir été fait de l'*Egnus* des Grecs, le nom *Crodus* pouvoit bien aussi venir du *Κρόνος* des Grecs, qui est le Temps ou Saturne. Charlemagne abolit le culte de ce Dieu avec celui de toutes les autres Divinités Saxones. (*Vossius, de Idol. l. 11. c.* 33.).

CROESUS. *Voyez* CRESUS.

CROISSANT. Les citoyens d'une naissance illustre portoient à Athènes des *croissans* d'argent ou d'ivoire, attachés sur leur chaussure, & à Rome une lune entière; mais on n'en a vu encore à aucune statue.

Le *croissant* ornoit souvent la tête des femmes, comme on le voit à un buste de Marciana, conservé dans la villa Pamfili. Cette observation sert à expliquer le Poëte Stace, qui dit que la coiffure d'Alcmène, mère d'Hercule, étoit ornée de trois lunes (*Thebaid. VI.* 288.):

. . . . *Tergeminâ crinem circumdata lunâ.*

Il fait sans doute allusion à la nuit où Hercule fut conçu, & qui en égala trois entières par sa durée.

Sur les médailles le *croissant* est souvent employé pour soutenir le buste des Princesses; parce que celles-ci tiennent dans les États, dont le Prince est le soleil, la place que l'on donne à la lune dans le ciel. Le Dieu Lunus porte le *croissant* aux épaules: c'est son symbole naturel, selon l'opinion de certains peuples anciens, qui regardoient la lune comme une Divinité mâle. Ils croyoient même que ceux qui l'adoroient comme une Déesse, étoient toujours malheureux dans leur mariage, & qu'ils n'étoient jamais les maîtres dans leur maison.

Une petite statue de Diane, publiée par le Comte de Caylus (*1l. pl. 45. n°. 2.*), présente une très-grande singularité qu'il n'avoit, disoit-il, remarquée sur aucun monument antique, & qui lui sembloit n'avoir été indiquée par aucun Auteur ancien; c'est le *croissant* de la lune très-distinct, & d'une proportion assez forte par rapport à la figure. Cette Diane porte le *croissant* de la main droite, tandis qu'elle relève son habillement de la gauche.

CROISSANT sur les médailles. On le voit sur celles d'Antioche de Pisidie, de *Carrha*, de *Cydonia*, de *Megarsus*.

On en voit trois sur celles de *Citharon*, de *Velia*, de *Samdalium*.

Il y en a deux sur celles de *Thespia*.

CROIX. « La *croix* que l'on remarque sur les monumens antiques, mêlée avec d'autres attributs arbitraires, dit le Comte de Caylus, n'a aucun trait avec le christianisme. Cette figure, quand elle est enfermée dans le quarré, c'est-à-dire, lorsque ses parties sont égales, n'est presque jamais un symbole; elle a été de tout temps le plus simple des ornemens & le plus facile à trouver & à exécuter; les plus anciens monumens, & principalement ceux de l'Égypte, en donnent la preuve. »

Cette observation est si vraie, que l'on voit une *croix* placée sur le diadème d'une statue de bronze trouvée dans les fouilles d'Herculanum.

« Joseph Barbaro observe que sur quelques-uns des tombeaux situés auprès du Tanais, qu'il trouva dans son ambassade de Perse, on voit une grande pierre avec un trou dans lequel on prétend qu'étoit placée une *croix*. Ce seroit mal raisonner que de conclure de-là que ces tombeaux renfermassent des chrétiens. Il n'y en eut jamais dans ces régions. Mais ces *croix* étoient l'emblème du Dieu qui présidoit aux tombeaux (*selon M. d'Hancarville*). On a trouvé des *croix* dans mille autres lieux, & sur une multitude de monumens qui n'ont jamais appartenu à des chrétiens, tels que le Thibet, les statues de quelques Divinités Indiennes, d'anciennes médailles des Perses, celles de Sidon, & enfin sur les tombeaux de Naxi-Rustan auprès de Persépolis. Le temple de Sérapis, à Alexandrie, ayant été détruit dans le quatrième siècle de notre ère, on trouva des *croix* gravées sous plusieurs pierres dans l'intérieur de ses murs. Les chrétiens & les payens voulurent

Digitized by Google

se prévaloir de cette découverte. Mais (*Socrat. v. cap.* 17.) des gens qui se disoient instruits des hiéroglyphes, & qui avoient embrassé la religion chrétienne, assurérent que suivant les règles des Égyptiens, la *croix* signifioit la vie future. C'étoit une représentation abrégée du Phallus ou du Taufacré, tous deux emblemes de la génération, & par conséquent de la nouvelle vie que les morts alloient acquérir dans les champs élysées. »

CROIX avec une anse ou un anneau, *CRUX ANSATA*. *Voyez* CLEF.

CROMMYON. Le troisième des travaux de Thésée fut son combat contre le sanglier de *Crommyon*, selon Diodore.

CROMNA, dans la Paphlagonie. KPΩMNA. Les médailles autonomes de cette ville sont : RRR. en argent. O. en or. O. en bronze.

CRONIES, CRONIENES, KPONIA, } fêtes qu'on célébroit à Athènes en l'honneur de Saturne, appelé *Κρόνος*, au mois Hécatombéon, nommé autrefois *Cronius* (*Aristoph. nubes & Hesych.*).

Le seizième jour du mois Métagitnion, on célébroit dans l'isle de Rhodes des *Cronies* (*Theodoret. lib. VII. grac. affect.*) & l'on immoloit alors un criminel condamné à mort par les loix.

CRONOS, KPONOΣ, } surnom de Saturne, & mot grec qui signifie le temps. On disoit que Saturne présidoit au Temps, ou étoit lui-même le Temps : c'est pourquoi on le représente quelquefois avec une faulx à la main, pour marquer que le Temps moissonne tout. *Voyez* SATURNE.

KPOΣΣOI, *cirri*. *Voyez* CIRRATÆ & FRANGES.

CROTALES. *Voyez* CASTAGNETTES. C'étoit un des attributs de Cybèle, parce que ses Prêtres en jouoient dans leurs danses religieuses.

CROTALISTRIÆ, joueuses de castagnettes. On appeloit de ce nom chez les Romains des femmes publiques que l'on gageoit pour danser dans les festins & dans les fêtes domestiques. Les Balladières de Surate représentent les anciennes *crotalistria* ; & les castagnettes dont elles s'accompagnent en danſant sont les véritables *crotales*.

CROTONE, en Italie. KPOTΩNIATAE & OPO. Les médailles autonomes de cette ville sont : RRRR. en or. . . . . *Eckhel*. R. en argent. RR. en bronze. Son symbole est un trépied.

On voit quelquefois sur ses médailles Hercule Bibace.

Le trépied est peut-être relatif à la gloire dont les athlètes *Crotoniates* & Milon en particulier se couvroient si souvent dans les jeux olympiques.

CROUMA, espèce de chant propre aux flûtes, selon Pollux (*Onomast. IV.* 10.).

CRUCIFIEMENT. Le supplice de la croix étoit d'usage de toute ancienneté chez les peuples d'Asie. Ce fut peut-être d'eux que les Grecs & les Romains l'empruntérent. Au reste, ces derniers ne le firent jamais souffrir qu'à des esclaves ou à des traitres envers la patrie. Tout le monde connoit le récit touchant qu'a fait Cicéron du supplice de la croix, infligé contre les loix par l'odieux Verrès à un citoyen Romain, & les réclamations douloureuses de cet infortuné, qui ne cessoit de crier : *Je suis Citoyen Romain*, *Civis Romanus sum*.

La défense expresse de mettre en croix un citoyen, étoit rappelée à dessein, par le supplice du fouet infligé au coupable, attaché à un pieu avant de le *crucifier* ; car ce n'étoit jamais qu'à des esclaves que l'on faisoit subir ce supplice ignominieux. Après l'avoir battu avec des fouets de cuir, on lioit sa tête & ses mains aux bras d'une fourche, & on le traînoit avec le manche de cette fourche, en le fustigeant encore, au travers des rues & des places les plus fréquentées. Valère-Maxime fait mention de ces détails affligeans (I. 7.) : *Autronius Maximus diverberatum servum sub furca medio circo ad crucem egerat*. Cette fourche servoit de gibet au criminel condamné à la croix ; c'est pourquoi les Écrivains Grecs lui donnent le nom de *σταυρὸς*, & les Latins celui de *crux*. La barbarie des bourreaux & des spectateurs les poussoit quelquefois à piquer avec des aiguillons les criminels attachés à la fourche, soit pour hâter leur marche, soit pour augmenter leurs douleurs. Plaute fait allusion à cette barbare coutume dans une de ses comédies (*Most. I. 1. 52.*), où l'on appelle *crible des bourreaux*, un esclave digne du dernier supplice :

O carnificum cribrum ! quod credo fore,
Ita te forabunt patibulatum per vias
Stimulis, si noster huc revenerit senex.

Arrivé au lieu du supplice, qui étoit toujours hors des villes, tel que le champ de Mars à Rome (*Cic. pro Rabirio c. 4.*), le criminel étoit dépouillé de tous ses habits ; comme on le voit dans un passage d'Artémidore (*I. 57.*), où ce prétendu interprète des songes dit que les rêves dans lesquels on croyoit être *crucifié*, annonçoient quelque malheur aux gens riches, parce que l'on étoit dépouillé de tout sur la croix, & un mariage (*I. 58*) prochain aux célibataires, parce qu'on est lié sur le gibet. Quelques critiques ont

Digitized by Google

voulu inferer de-là, & des vers ſuivans d'Auſone (*Eyd. VI.* 60.),

Devinctum poſt terga manus, ſubſtrictaque plantis
Vincula mœrentem. . . . . .

que les criminels étoient attachés à la croix avec des cordes; mais Sénèque fait une mention expreſſe des clous qui ſervoient à les y fixer (*de vit. beat. c.* 19.): *Cùm refigere ſe crucibus conentur, in quas unuſquiſque veſtrûm clavos ſuos ipſe adigit.* Ne dreſſoit-on la croix qu'après y avoir lié le criminel, ou le lioit-on à la croix dreſſée? Toutes ces circonſtances peu importantes à connoître varioient probablement ſuivant les pays: c'eſt ainſi que l'on voit dans Juſtin (*XXII.* 7. 9.) les Carthaginois *crucifier* Bomilcar dans la ville & au milieu du marché, contre l'uſage de toutes les autres nations.

On laiſſoit ordinairement les *crucifiés* mourir de faim & de douleur; quelquefois on hâtoit la mort qu'ils appeloient à grands cris, en leur perçant le cœur avec une lance. Leurs cadavres reſtoient attachés au gibet, où ils devenoient la proie des vautours: bientôt la pourriture les faiſoit tomber en lambeaux, qui étoient enſevelis dans les inteſtins des loups & des autres quadrupèdes carnaciers. Horace fait alluſion à cette triſte fin, lorſqu'il dit (*Epiſt.* 1. 16. 48.):

Non hominem occidi: non paſces in cruce corvos.

Un eſclave dit auſſi, dans une comédie de Plaute, que ſes ancêtres, eſclaves & malfaiſans comme lui, n'avoient eu d'autre tombeau que la croix, à laquelle il ſent qu'il eſt auſſi deſtiné (*Miles.* 11. 4. 19.):

. . . . Scio crucem mihi futuram ſepulcrum.
Ibi mei majores ſunt ſiti, pater, avus, proavus abavus.

On voit dans le Conte de la Matrone d'Éphèſe (*in Petronio*) que l'on plaçoit quelquefois des gardes auprès de la croix, pour empêcher que les amis du *crucifié* ne vinſſent enlever ſon cadavre, & lui donner la ſépulture.

CRUMATA, ſynonyme de *crotales*, ou *caſtagnettes*. *Voyez* ce mot. Martial parle pluſieurs fois (*VI.* 71. & *V.* 80.) des danſeuſes de la Bœtique & de leurs *crumata*. On danſe encore aujourd'hui dans les provinces méridionales de l'Eſpagne au ſon du même inſtrument, des caſtagnettes.

CRUPELLARIUS. Tacite parle de gladiateurs peſamment armés, Gaulois de nation, & appelés *Crupellarii* (*Annal.* 111. 43. 4.).

CRUPEZIA, *SCABILLUM*. } Le maître de l'orcheſtre avoit chez les anciens une ſandale de fer ou de bois appelée *κρηπεζια*, dans laquelle étoit une paire de *crotales* ou *caſtagnettes* à reſſort. Il battoit la meſure à l'aide de cette ſandale, qui étoit fixée à ſon pied. Cette pratique étoit néceſſaire, à cauſe de l'étendue prodigieuſe des théâtres antiques. Un joueur de flûte régloit quelquefois le chœur des chanteurs avec ſon *crupezium*; c'eſt pourquoi Pollux (*Onom.* x. 33.) l'appelle *un inſtrument des joueurs* de flûte. Le même Écrivain dit ailleurs, après avoir décrit le *crupezium* (*VII.* 22.) que les Béotiens étoient *des porteurs de crupezium*, peut-être parce que ce peuple étoit chauſſé avec des ſandales à ſemelles de bois épaiſſes.

Les danſeurs Romains s'attachèrent ſans doute quelquefois un *crupezium* à chaque pied, & une caſtagnette à chaque main, pour marquer plus fortement la meſure de leurs airs de danſe; ce qui explique les paſſages d'auteurs latins, tels que Suétone (*cal. c.* 54. *n°.* 6.) où il eſt fait mention du bruit de pluſieurs *crupezium* ou *ſcabillum*: *Deindè Caius repentè magno tibiarum & ſcabillorum crepitu cum palla, tunicaque talari proſiluit, &c. &c.*

On voit dans le Muſéum Capitolin une ſtatue de femme habillée, que l'on a appelée mal-à-propos *Bacchante*. Elle tient de la main droite des crotales, c'eſt-à-dire, deux calottes de métal, appliquées l'une ſur l'autre par leurs côtés concaves. Elle en a de ſemblables ſous la ſandale de ſon pied gauche: c'eſt le *crupezium*.

Un Faune du Capitole eſt auſſi chauſſé avec le *crupezium*. *Voyez* CASTAGNETTES.

CRUSITHYRE, air de danſe des Grecs, qui s'exécutoit ſur des flûtes: on l'appeloit auſſi *thyrocopique*.

CRURIFRAGIUM, ſupplice uſité chez les Romains, dans lequel on briſoit les cuiſſes du criminel ſur une enclume. Conſtantin l'aboliſ (*Victor. Aurel Cæſar. c.* 41. *n.* 4.) avec celui de la croix: *Conſtantinus vetus teterrimumque ſupplicium patibulorum, & cruribus ſuffringendis primum removit.*

CRUSTA.
CRUSTUARIUS.
CRUSTULARIUS. } *Cruſta* étoit un pain frotté d'huile, une eſpèce de gâteau (*Iſidor. XX.* 2.): de-là vint le nom de *cruſtularii*, donné aux pâtiſſiers qui le faiſoient (*Senec. epiſt.* 56. & *Arnob. II.* 70.).

Cruſta déſigna depuis la *croûte* ou la couverture de pluſieurs choſes. Cicéron (*Verr. IV.* 23.) appelle de ce nom des plaques ou ornemens ajoutés à des vaſes de bronze; & Saumaiſe (*Exercit. Plinian. p.* 737. 6. *D.*) applique le nom *cruſtuarius* à l'ouvrier qui les fabriquoit. *Cruſte* déſignèrent les marbres dont on incruſtoit les riches appartemens. Le pavé d'une chambre ou d'un chemin fut auſſi appelé *ſumma cruſta*.

Digitized by Google

CRUSTÆ. } Le code défend aux femmes de
ΚΡΟΣΤΑΙ. } théâtre l'uſage, d'ailleurs ordinaire, des habits
déſignés par ces deux mots, & qu'il dit être fabriqué d'une trame & d'une chaine diverſement colorées, c'eſt-à-dire, d'étoffes de couleur changeantes, telles qu'on en fabriquoit avec de la ſoie & du coton ou du lin (*Cod. l. 11. de Scenicis.*).

CRYPTOGRAPHIE, l'art d'écrire en chiffres. *Voyez* STEGANOGRAPHIE.

CRYPTOPORTIQUE, portique ſouterrain, de κρύπτος, *caché*, &c.

CRYSTALLOMANTIE. *Voyez* CRYSTALLOMONTIE.

CTEATUS. *Voyez* MOLIONIDES.

CTEIS. } On donnoit dans les myſtères
ΚΤΕΙΣ. } d'Eleuſis ce nom à la repréſentation des parties ſexuelles des femmes, que l'on y joignoit au *phallus*.

CTEMENÆ. Voyez CTIMENÆ.

CTESIPHON, ſur le Tygre.

Goltzius ſeul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

CTESIUS, } nom ſous lequel Jupiter étoit
ΚΤΗΣΙΟΣ, } adoré à Athènes, où il avoit une ſtatue dans le tréſor public (*Suidas*). On lui offroit ſous ce nom de l'ambroiſie, c'eſt-à-dire, ſelon Athénée (*l. 11.*), toute ſorte de fruits avec du lait & de l'huile. Κτήσιος veut dire celui qui préſide aux poſſeſſions.

CTIMENÆ, ou CTEMENÆ, en Theſſalie. ΚΤΙΜΕΝΟΣ & ΚΤΗ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en argent. . . . *Pellerin.*

RRRR. en bronze. . . . *Hunter.*

O. en or.

CUBA, Divinité Romaine, qui avoit, dit-on, ſoin des enfans lorſqu'ils étoient couchés, & qu'on invoquoit pour les faire bien dormir. Son nom venoit du mot latin *cubo*, je ſuis couché.

CUBICULARI Cæſaris (*A veſte*). Muratori (901. 5. *Theſ. Inſcript.*) rapporte l'inſcription ſuivante :

D. M.
T. FLAVIO. AUG. L.
CAES. A. VESTE. CUBICULAR.
FLAVIA. TRIPHENE
PATRONO SUO
BENEMERENTI FECIT
ET. SIBI. ET. SUIS
POSTERISQ.
IN. FR. P. X. IN. AGR. P. XII.

Cet affranchi étoit chargé du ſoin de la robe-de-chambre de Veſpaſien. *Voyez* DESHABILLÉ.

CUBICULO (*A*). } Ces deux noms déſi-
CUBICULARIUS. } gnent un valet-de-chambre. On trouve ſur les inſcriptions, *à cubiculo Domitiani Aug. . . . . Ti. Cæſaris. . . . & à cubiculo domûs Auguſtæ* (*Muratori* 908. 9.). Ces domeſtiques des Empereurs jouirent d'un crédit plus ou moins grand, ſelon l'ineptie ou le génie de leurs maîtres. Ils furent tout-puiſſans ſous Caligula (*Philo. de legatione*), & ſous Commode, qui n'agiſſoit que par leur impulſion, *ex nutu cubiculariorum omnia ſemper fecerat Commodus* (*Lamprid. c. 15.*). Ils devinrent commandans des armées; tel fut Narsès: *Eodem tempore miſit Imperator Juſtinianus Narſetem eunuchum, & cubicularium ſuum in Italiam. . . .* (*Anaſtas. in Virgilio.*).

CUBICULUM déſignoit proprement chez les Romains la chambre dans laquelle ils couchoient (*Varr. de ling. latin. IV. 33.*). Ce nom fut auſſi donné au balcon ou loge dans laquelle les Empereurs aſſiſtoient aux jeux publics. Jules-Céſar s'en fit conſtruire une dans l'orcheſtre (*Suet. Jul. c. 76. n. 2.*), & ſes ſucceſſeurs conſervèrent cette diſtinction. On l'appela *ſuggeſtus* tant qu'elle conſiſta en un ſimple échaffaut, & *cubiculum* lorſqu'on l'entoura de rideaux qui en déroboient l'intérieur à la vue des ſpectateurs voiſins. Pline (*Paneg. c. 51. n. 4.*) loue Trajan d'avoir ſupprimé ces rideaux, & d'avoir permis à tous ſes ſujets de l'obſerver ſelon leurs deſirs.

CUBISTIQUE. } Les Grecs diviſoient la danſe
ΚΥΒΙΣΤΗΤΗΡ. }
ΚΥΒΙΣΤΗΡ. }
en trois eſpèces, la ſphériſtique, l'orcheſtrique & la *cubiſtique*, Κυβιστικήν. Celle-ci conſiſtoit en ſauts, en tours de force, & ſur-tout à marcher ſur les mains.

Paciaudi, ſavant Théatin, a fait un Traité ſur la *cubiſtique* (*Rome 1756.* in-4°. *de athletarum* ΚΥΒΙΣΤΗΣΕΙ), & le Comte de Caylus en a parlé ſavamment à l'occaſion d'une petite figure de bronze qui marche ſur ſes mains (*Rec. III. page 273.*) Voici ſes obſervations :

« Les mouvemens déréglés des ſuivans de Bacchus, s'éloignent peu des tours de force; nous ſavons par les Auteurs que les anciens en ont aimé le ſpectacle; il eſt donc agréable de trouver une preuve inconteſtable de leur goût & d'une pratique conſervée juſqu'à nous; il eſt encore plus ſingulier de voir que cette pratique eſt exactement conforme à celle de nos jours. Ces raiſons m'ont engagé à donner le deſſein de cette figure, qui marche ſur les mains, & qui porte un tonnelet pareil, à peu de choſe près, à celui que nos ſauteurs & nos voltigeurs portent encore aujourd'hui. Je l'ai fait deſſiner de trois côtés, pour montrer

Digitized by Google

la reſſemblance, & pour faire juger, par la ſimple vue, de l'abus que les Grecs ont fait eux-mêmes de l'établiſſement de leurs gymnaſes. Ces Grecs, qui plaçoient la danſe au rang des marches militaires, la proſtituèrent aux baladins & aux gens les plus mépriſables, ſans même lui faire changer de nom. Cet art, qui règle les mouvemens du corps, & qui les rend juſtes & agréables, fut diviſé en quatre principaux genres, relativement aux cérémonies de la religion, aux exercices de la guerre, aux ſpectacles des théâtres; enfin aux noces, aux feſtins, & aux réjouiſſances ſemblables. Ainſi la *cubiſtique*, ou l'art de faire des ſauts & des tours de force, étoit admis dans la Grèce; mais Hérodote (*liv. VI, vers la fin*) nous prouve le peu de cas que l'on faiſoit des ſauts en eux-mêmes, & de ceux qui les exécutoient, en nous apprenant l'hiſtoire de Cliſthène, qui refuſa ſa fille à Hippoclide, pour avoir fini ſa danſe par des poſtures ſemblables à celles de cette figure. Le Père Paciaudi a rapporté une figure abſolument pareille à celle de ce numéro. Il l'a tirée du cabinet des Jéſuites de Rome. »

Le même ſavant Comte parle encore de la *cubiſtique* dans un autre endroit (*ibid. pl.* 21. *n°.* 4.) au ſujet d'une pierre gravée étruſque.

« Ce monument étruſque pourroit prouver que les Grecs avoient corrompu les étruſques dans les exercices de la gymnaſtique; car enfin c'eſt ici un tour de force qui conſiſte à ſauter en avant ou en arrière, & peut-être ſucceſſivement de l'une & de l'autre façon, par-deſſus trois pointes un peu courbées à leur extrémité, & placées ſur une terraſſe qu'elles occupent en entier; pour ne laiſſer aucun doute ſur l'action, le ſaut & les efforts qu'elle exige ne peuvent être plus parfaitement rendus: les mains du ſauteur ſont enveloppées dans des eſpèces de gants, que le P. Paciaudi a regardés comme des fers de lance. Ces gantelets pourroient faire croire que les lances étoient tranchantes, & que le ſauteur, en cas de chûte, devoit être en état de les toucher ſans inconvénient. Je ne puis rien dire de ce ſaut véritablement périlleux. »

Le nom de la *cubiſtique* étoit grec, & venoit de κυβίσκω, je ſaute ou je marche ſur la tête. Κυβιστητὴρ étoit le ſauteur.

CUBIT, meſure. *Voyez* COUDÉE.

CUCLIEN. Maxime de Tyr parle d'un mode *cuclien* propre aux Athéniens.

CUCULLIO. } Ces deux noms ſont ſynony-
CUCULLUS. } mes de *veſtis cucullata*, & par contraction de *cuculla*. Ils déſignoient un manteau garni d'un capuchon, tel que le porte ordinairement Téleſphore, fils d'Eſculape, Dieu des Convaleſcens, & tels que l'on en voit ſur pluſieurs monumens antiques cités dans les articles BARDOCUCULLUS & CAPUCHON. Les voyageurs & les ſoldats ſe couvroient ordinairement du *cucullio*; c'eſt pourquoi Capitolin l'appelle *viatorius*, (*ver. c.* 4.) *ut vagaretur node per tabernas ac lupanaria, obtecto capite cucullione vulgari viatico.* Comme il enveloppoit tout le corps, & couvroit la tête entière, il fut adopté à Rome par les débauchés, qui craignoient d'être reconnus dans leurs courſes de nuit: de-là vient l'épithète *nocturne* que lui donne Juvénal (*Sat. VI. v.* 118.):

Sumere noctурnos meretrix Auguſta cucullos.

Lorſque les amphithéâtres ou les théâtres n'étoient pas couverts par une vaſte tente, les ſpectateurs s'enveloppoient quelquefois dans un *cucullus*, afin de ſe garantir du froid & des intempéries de l'air (*Martial. V.* 14. 6.):

Illic cucullo proſpicit caput tectus,
Oculoque unos ſpectat indecens uno.

Dans les campagnes, les eſclaves deſtinés aux travaux de l'agriculture, attachoient à leur *ſagum*, ou groſſe tunique, un *cucullus* ou capuchon. Columelle le dit, en parlant de leur habillement (*de re ruſticâ* I. 8.): *Familiam.... munitam diligenter à vento, frigore, pluviaque, qua cuncta prohibentur pellibus manicatis, centonibus confectis, vel ſagis cucullatis*, au-lieu de *cucullis*, ſelon la correction de Raynaud (*de Pil. ſect. XV.*).

Le *cucullus* n'étoit pas toujours attaché au manteau; on le portoit quelquefois ſeul. Martial dit (*XIV.* 132.) à ſon ami qu'il n'eſt pas aſſez riche pour lui faire préſent d'une *lacerna*, c'eſt-à-dire, d'un manteau avec capuchon, mais qu'il lui envoie celui-ci tout ſeul:

Si poſſem, totas cuperem mittere lacernas:
Nunc tantùm capiti munera mitto tuo.

C'étoit ainſi que l'on couvroit la tête & les épaules des enfans à la mamelle, avec un *cucullus*, pour les préſerver du froid. Caſſien (*de habit. Monach. c.* 4.) & Nicéphore (*IX.* 14.) comparent les capuchons écourtés des moines au *cucullus* des enfans, que le dernier aſſimile à la tiare. *Voyez* ce mot. *Voyez* auſſi BARDOCUCULLUS & CAPUCHON.

CUCUMA, }
CUCUMELLA, } vaſes deſtinés à faire bouillir des liquides. Pétrone en fait mention en deux endroits de ſon roman (*c.* 96. & *c.* 95.)

CUCUPHOMORPHUS, } *baculus. Voyez*
ΚΟΥΚΟΥΦΟΚΕΦΑΛΟΣ, } CHARRUE.

CUDO.

Digitized by Google

CUDO. Silius Italicus désigne par ce nom un casque ou bonnet de peau (*VIII.* 494.) :

. . . . . *Capiti cudone ferino*
Sat cautum.

CUILLER. Le Comte de Caylus (*Rec. II. pl.* 125. *n°.* 7.) dit : « Cette petite *cuiller* étroite, pointue & formée comme une feuille de faule, servoit, selon l'opinion commune, à recueillir les larmes des pleureuſes aux enterremens. J'en ai vu de beaucoup plus larges ; mais toujours d'une autre forme & d'un plus grand volume. Je ſais que pluſieurs Antiquaires ſont revenus de cette idée ; ils ont peut-être raiſon. Mais que mettre à la place pour tendre compte de ces petits inſtrumens ? »

On voit dans le cabinet de Ste Geneviève pluſieurs de ces *cuillers* qui ont été trouvées dans les cendres des urnes antiques. L'uſage que j'ai aſſigné aux vaſes appelés ſi improprement *lacrymatoires* (*Voyez* ce mot) peut être aſſigné de même aux petites *cuilleres* qui les accompagnent dans les tombeaux. Elles ſervoient à puiſer dans un grand vaſe pour verſer enſuite dans les petits, c'eſt-à-dire, dans les lacrymatoires, les liqueurs odoriférantes & les parfums que les aſſiſtans répandoient ſur toutes les parties du bûcher funèbre.

CUIR & de CARTON (Monnoies de). Æſchine (*Socr. dial. II, c.* 24) & Ariſtide nous apprennent que les Carthaginois ſe ſont ſervis de monnoies de *cuir* ; les Romains commencèrent par ſe ſervir de monnoies de terre cuite & de *cuir*. Cette dernière a été appelée *aſſes ſcortei* ; elle étoit en uſage à Rome avant le règne de Numa, ſuivant le témoignage de Suétone, cité par Suidas (*V.* Ἀ'σσαρια.). L'Auteur anonyme du petit Traité *de Rebus Bellicis*, imprimé à la ſuite de la Notice des deux Empires, ajoute qu'on imprimoit une petite marque d'or ſur ces pièces de *cuir* qui tenoient lieu de monnoie dans le commerce, *Formatos è coriis orbes, auro modico ſignaverunt*. Enſuite Numa introduiſit l'uſage des pièces de bronze, qu'on prenoit au poids, en échange des marchandiſes & des denrées ; cela dura juſqu'au temps de Servius Tullius, qui le premier les fit frapper, & y fit graver une certaine marque. On peut voir ce qu'ont dit ſur ce ſujet Saumaiſe (*de Uſur. p.* 443. *ſeqq.*) & Sperlingius (*de Num. non cuſ. p.* 201. *ſeqq. & 221.*). On voyoit dans la Collection de Jobert des ſols de cette eſpèce, battus ſur le *cuir*, que la néceſſité avoit obligé les Hollandois de frapper pendant leur guerre contre les Eſpagnols. Patin (*Hiſt. des Med. p.* 54.) a auſſi fait graver une monnoie de *carton* frappée à Leyde en 1574 pendant que les Eſpagnols tenoient cette Ville aſſiégée.

Philippe de Comine dit qu'après les grandes levées d'argent faites pour la rançon du Roi Saint Louis, on fut obligé de ſe ſervir en France d'une monnoie de *cuir* dans laquelle il y avoit ſeulement un clou d'argent rivé dans le milieu, & marqué d'une fleur-de-lys.

CUIR, PEAUX & PARCHEMIN.

« Quoique l'antiquité, diſent les Auteurs de la nouvelle Diplomatique, confiât ſouvent la conſervation de ſes titres aux marbres & aux métaux, & que les Modernes en uſent encore quelquefois de même ; on peut preſque réduire la matière des Diplômes aux peaux & aux papiers. On écrivit certainement ſur des inteſtins d'éléphans & d'autres (*Paleogr. p.* 16. *Iſidor. lib. 6. cap. 11.*) animaux ; mais on ne montre nulle charte en cette matière. »

« S'il ne ſe trouve point de Diplômes ſur des inteſtins de reptiles, ce n'eſt pas qu'au rapport de Cédrène (*tom. 1. p.* 351. *edit. Pariſ.* 1647.) & de Zonare (*Annal. tom. 2. l.* 14. *p.* 52. *edit. Pariſ.* 1687.) dans l'incendie arrivé à Conſtantinople ſous l'Empereur Baſiliſque, il n'y eût un inteſtin de ſerpent conſumé par les flammes, ſur lequel l'Iliade, l'Odyſſée d'Homère & les exploits des Héros ſe voyoient en lettres d'or. Mais on a lieu de ſe défier de tout ce qui n'eſt atteſté que par des Grecs quand ils ont vécu comme Cédrène & Zonare bien des ſiècles après les faits qu'ils nous racontent. »

« Puricelli ſemble mériter plus de créance lorſque dans ſes monumens de l'Egliſe Ambroſienne de Milan (*p.* 282 & *ſeqq.*) il nous fait connoître l'original d'un Diplôme de Hugue & de Lothaire, Rois d'Italie, écrit ſur la peau de poiſſon. Il porte le même jugement de pluſieurs Diplômes de Rois & d'Empereurs, & même de quelques titres du quatorzième ſiècle. Peut-être qu'en y regardant de plus près on découvriroit un plus grand nombre de chartes de cette nature. Celles dont on a connoiſſance ne laiſſent pas d'être comptées à bon droit parmi les raretés des archives. »

« Cependant Muratori, non content de révoquer (*Antiq. Italic. tom.* 3. *Diſſert.* 34. *col.* 34.) en doute ou même de nier qu'il exiſte dans les archives de l'Egliſe Ambroſienne des chartes de peau de poiſſon, propoſe aux Naturaliſtes cette queſtion à réſoudre : ſavoir ſi les poiſſons ont un *cuir* dont on puiſſe faire du parchemin. Il ne ſeroit pas impoſſible que Puricelli eût pris pour des peaux de poiſſon des parchemins d'une autre nature que ceux qui rempliſſent ordinairement nos archives. Nous en avons trouvé d'une molleſſe extrême qui ne venoit point d'humidité, mais d'une préparation, & peut-être d'une origine différente de celle du commun des parchemins. Au reſte, il ſemble difficile d'allier l'eſtime qu'on témoigne pour Puricelli avec l'eſpèce de démenti qu'on lui donne ſur l'exiſtence de faits dont il prétend avoir eu les monumens ſous les yeux. Si l'on vouloit oppoſer autorité à autorité, du moins falloit-il dire qu'on auroit vu le Diplôme des Rois Hugue

Digitized by Google

& Lothaire, qu'il eſt réellement de parchemin ou de quelqu'autre matière fort diſtinguée de la peau de poiſſon, & que les autres chartes ſemblables de Rois & d'Empereurs, dont Puricelli ſe déclare témoin oculaire, après un ſérieux examen, ont paru n'avoir rien de commun avec cette peau. Au lieu de cela, Muratori allègue pour preuve de leur non-exiſtence qu'il n'a pas vu ces pièces. Encore s'il nous avoit aſſuré que tous les titres de ce Chartrier lui avoient paſſé par les mains, peut-être auroit-on moins de répugnance à s'en rapporter à un argument négatif préférablement à un autre qui dans l'égalité des circonſtances devroit l'emporter. Ce ſera donc porter la déférence auſſi loin qu'elle pourra aller pour l'autorité de Muratori, que de regarder la queſtion comme indéciſe ſur l'exiſtence des monumens qui le déterminent à conteſter en général celle des chartes en peau de poiſſon : *Et adhuc ſub judice lis eſt.* »

« Les *cuirs* des animaux paſſés recevoient l'écriture du côté qu'ils étoient dépouillés de leurs poils. Allatius (*Animadverſ. in antiq. Etruſc. Fragm. n.* 63. *p.* 114.) dit avoir vu dans les Bibliothèques de Grèce, d'Italie & d'Allemagne pluſieurs volumes ou rouleaux en *cuir* qui portent des caractères hébraïques ſans points. Les diverſes pièces qui les compoſent ne ſont point collées, mais ſeulement couſues enſemble. L'uſage de ces rouleaux eſt aſſez général chez les Juifs. Leurs ſynagogues en pourroient fournir bien des preuves. Mais ſans y avoir recours, on en trouvera dans la Bibliothèque du Vatican. (*Ibid.*), dans celle du Roi, dans les villes de Livourne & de Bologne en Italie. (*Palæograph. c.* 2. *pag.* 17. *Maffei, Iſtor. Diplom. p.* 73.) »

« On conſerve dans le Couvent de Saint Dominique de Bologne, dans un reliquaire fermé ſous deux clefs, dont l'une eſt gardée par le Sénat de la Ville, & l'autre par les Religieux, les deux Livres d'Eſdras écrits ſur un rouleau de *cuir*. L'Auteur de la Bibliothèque du Vatican (*p.* 304, 305.) ne craint pas d'avancer que ces Livres ſont de la main d'Eſdras même. Mais il faudroit des preuves bien fortes pour conſtater un fait ſi ſingulier. On montre dans la Bibliothèque des Chanoines Réguliers de Saint Sauveur de la même Ville un autre rouleau en *cuir*, contenant le Livre d'Eſther dans ſa langue originale. »

« Pétrarque habillé d'une ſimple (*Franc. Bouhi. eteg. lib.* 1.) veſte de *cuir* paſſé écrivoit ſur elle les penſées qu'il craignoit de perdre à proportion qu'elles ſe préſentoient à ſon eſprit. Cette veſte pleine d'écritures & couverte de ratures étoit encore en 1527 conſervée & reſpectée comme un monument précieux de Littérature par Jaque Sadolet, Jean Caſa & Louis Bucatello, noms fameux dans la République des Lettres. La vénération qu'on avoit pour les Livres de S. Athanaſe faiſoit dire à un Abbé (*Prat. ſpirit. cap.* 40.) qu'au défaut de papier il falloit les écrire ſur ſes habits. »

« Ulpien, au trente-deuxième Livre du Digeſte (§. 3. *leg.* 52.) ne diſtingue pas, comme l'a cru D. Mabillon (*De re Diplom. lib.* 2. *cap.* 8. *n.* 2.), le parchemin du *cuir*. Au contraire, il entend par ce dernier la peau de certaines plantes, auſſi-bien que celle des animaux; mais il fait réellement ailleurs (*D. lib.* 37. *tit.* 1. *leg.* 1.) cette diſtinction. Notre ſavant Bénédictin aſſure qu'on s'eſt rarement ſervi de *cuir* pour dreſſer des chartes, & cependant on en a jamais fait cet uſage. Cela pourroit avoir beſoin de quelque reſtriction par rapport aux temps, aux lieux & aux perſonnes. »

« L'uſage d'écrire ſur les peaux eſt ſi ancien qu'on ne ſauroit en aſſigner l'époque. Pline l'Hiſtorien marchant ſur les traces de Varron attribue à Eumène, Roi de Pergame en Aſie, l'invention du parchemin. Iſidore de Séville n'en fait pas remonter (*Orig. lib.* 6. *cap.* 11.) plus haut l'origine. Guilandini réfute (*Papyr. memb. VI. pag.* 92. & *ſeq.*) les deux premiers (car il ne parle point du troiſième) par l'autorité de Joſeph (*Antiquit. Jud. lib.* 12. *cap.* 2.), & mieux par celle d'Hérodote (*In Terpſichore, lib.* 5. *cap.* 58.), qui dit que les Ioniens au défaut de papier d'Egypte ſe ſervirent de peaux de chèvre & de mouton, & que de ſon temps pluſieurs Barbares écrivoient encore ſur ces ſortes de peaux. »

« Les anciens Perſes, au rapport de Diodore (*Lib.* 2.) de Sicile & de Cteſias, écrivoient ſur des peaux ou des parchemins les annales de leur nation. Il ſemble donc du premier coup-d'œil que Varron & Pline ſont tombés dans une mépriſe bien marquée; mais ne pourroit-on pas ſuppoſer qu'ils n'auroient point prétendu fixer aux règnes d'Eumène & de Ptolémée Philadelphe l'uſage d'écrire ſur les peaux, mais ſeulement la fabrique du parchemin tel que nous le faiſons aujourd'hui? Il auroit même pu arriver que cet art auroit plutôt été apporté des pays barbares qu'inventé à Pergame. Perfectionné dans cette Ville, il y auroit pris faveur, & de là ſe ſeroit répandu de toutes parts. C'en étoit aſſez pour lui faire impoſer le nom (*Hieron. Epiſt. ad Chrom.*) de *Pergamenum*. Voſſius ne (*De arte Gram. lib.* 1. *cap.* 38. *p.* 134.) s'éloigne pas beaucoup de cette manière de concilier toutes choſes. »

« Ce que nous diſons du parchemin convient au vélin, qui n'en diffère que parce qu'il eſt de peau de veau, au lieu que l'autre eſt de peau de mouton. On poliſſoit l'un & l'autre avec la pierre ponce. Les premiers ouvriers en parchemin n'en ſavoient fabriquer que de jaunâtre (*Iſidor. orig. lib.* 6. *cap.* 1.). On trouva le ſecret à Rome de lui donner de la blancheur; mais comme il ſe faliſſoit aiſément, & que d'ailleurs il fatiguoit la vue, cette découverte eut peu de ſuccès. »

« Indépendamment du nouveau ſecret on diſtinguoit autrefois (*Ibid.*) trois ſortes de parchemins, le blanc, le jaune & le pourpré. Le blanc l'étoit par nature, le jaune réuniſſoit ces deux cou-

Digitized by Google

leurs partagées sur chacun des côtés de ses feuilles. De là ce vers de Perse :

Jam liber & positis bicolor membrana capillis.

Le parchemin de couleur de pourpre étoit pour l'ordinaire également teint des deux côtés, destiné à recevoir des lettres d'or & d'argent. On a non-seulement écrit des Livres sacrés, & sur-tout des Pseautiers (*Hieron prolog. in Job.*) en parchemin pourpré, mais nombre de Bibliothèques & de Trésors d'Eglises renferment d'anciens Missels où le vélin couleur de pourpre est prodigué avec plus ou moins de profusion. Quelques-uns même n'offrent que des feuilles teintes en pourpre, sans aucun mélange de feuilles ordinaires. Nous n'avons point vu de Diplômes ainsi colorés. Quoiqu'il en existe quelques-uns, on peut dire qu'ils sont assez rares Voila tout ce que nous avons à remarquer sur la nature & les espèces de parchemin. L'ancienne manière de le fabriquer ne différoit en rien d'essentiel de la nôtre. Nous allons donc nous borner à l'usage du parchemin par rapport aux chartes. »

« Si les plus anciens manuscrits, conservés jusqu'à présent, sont en parchemin, les plus anciens Diplômes sont aussi en papier d'Egypte. On n'a découvert en parchemin nulle charte antérieure au sixième siècle. Faute d'avoir été assez au fait de la matière sur laquelle se trouvent écrits quelques Diplômes de nos Rois, Maffei, *Istor. Diplom. pag* 80.) recule jusqu'au huitième siècle le commencement de l'usage de faire servir le parchemin à l'expédition des chartes, & son progrès au règne de Didier, Roi des Lombards: en un mot, dit-il, on n'a point encore vu, que je sache, de Diplôme original en autre matière qu'en papier, avant l'an 700 ; mais il auroit appris qu'on en avoit vu s'il eût jeté les yeux sur les pages 380 & 472 de la Diplomatique de D. Mabillon. Du reste, il est juste d'applaudir à la sagesse de sa critique. Loin de tenir pour faux, selon la méthode de certaines gens, tout Diplôme en parchemin, dont la date précederoit le huitième siècle, parce qu'il n'en avoit vu aucun, ou qu'il croyoit que les autres Antiquaires n'avoient pas été plus heureux dans leurs recherches ; il ne nie pas qu'il ne s'en puisse trouver, ni qu'on écrivit quelques chartes sur cette matière. Convaincu par le témoignage des Auteurs & le langage muet des manuscrits en parchemin, il se contente de juger qu'ordinairement on le destinoit pour les livres, & le papier pour les actes publics. La proposition est trop raisonnable pour que nous fassions difficulté d'y souscrire dans toutes ses parties. »

« Quoique l'Italie l'emporte sur la France & l'Angleterre pour les antiquités qu'elle tire de son sein, il résulte de l'aveu du savant Marquis que ces deux Royaumes ont sur elle l'avantage de posséder plusieurs Diplômes originaux en parchemin du septième siècle. Avouons-le cependant ; ni l'Angleterre (*Hickes Ling. vet. sept. thes. præfat. pag.* 32.), ni l'Allemagne (*Chron. Godwic. tom. I. p.* 82.) n'employèrent jamais, pour dresser leurs actes, le papier d'Egypte ou de coton. Le parchemin fut l'unique matière dont elles firent usage avant la découverte du papier de chiffe. Ainsi en supposant que le judicieux Gudenus (*Sylloge varior. Diplomat. pref. pag.* 2.) n'aura eu en vue que sa patrie, il aura pu établir cette règle : qu'avant l'an 1280 tous les Diplômes & Actes de quelque nature qu'ils soient sont en parchemin. »

« De plusieurs pièces de parchemin attachées ensemble on formoit des rouleaux appelés volumes (*Isid. lib. 6. cap.* 12.) *à volvendo*, ou rôles *à rotâ*, ou cylindres *ἀπο κυλινδρου* (*Laert. in Epicur.*), parce qu'ils en empruntoient la forme, & que les bâtons sur lesquels on les rouloit étoient réellement de petits cylindres de bois, de corne (*Martial. lib. 11. Epigram.* 62.), d'os, d'ivoire, de verre ou de quelque métal. Les bouts en étoient terminés par des globes ou des pointes de diverses figures, tant pour tenir en état les diverses pièces roulées, que pour les orner. Les anciens Juifs uniformoient les différens morceaux de leurs rouleaux sacrés avec tant d'art, qu'on ne pouvoit en appercevoir la jointure. Ce fut, selon Joseph, un sujet d'admiration pour (*Joseph. Antiquit. Jud. l.* 12. *c.* 2.) Ptolémée Philadelphe lorsque les soixante-dix vieillards envoyés par le grand Prêtre déplièrent en sa présence les rouleaux où la Loi de Dieu étoit écrite en lettres d'or. »

« Il s'en faut beaucoup qu'on ait dans la suite pris la même peine pour joindre autant de pièces de parchemin qu'en demandoit l'acte qu'on se proposoit d'écrire. Souvent au lieu de les coler on se contentoit de les coudre ensemble ou de les unir par des attaches de la même matière, pratique dont les exemples se sont multipliés sans nombre dans les bas siècles, lors même que les actes étoient assez courts pour être renfermés en moins d'un quart de feuille. Les procédures, actes judiciaires (*Sylloge varior. Diplomat. pref. p.* 3.), enquêtes étoient souvent sur des rouleaux de plusieurs toises de long ; mais en général il étoit rare que les rouleaux fussent écrits des deux côtés. »

« Soit que la finesse du papier d'Egypte ait déterminé les Anciens à ne l'écrire que d'un côté, soit que l'importance des pièces, jointe à la dignité de ceux à qui on les adressoit ou au nom de qui elles étoient écrites, ne permit pas d'en remplir les deux côtés, l'usage de ne point écrire sur le dos des chartes ne devint pas moins ordinaire à l'égard du parchemin que du papier. Les lettres des Princes, des Magistrats & des Généraux Romains n'étoient jamais (*Hugo de primâ scrib. orig. pag.* 188.) écrites qu'en dedans, & suivant la longueur de la feuille avant Cæsar ; il étoit inouï que des per-

Digitized by Google

sonnes de son rang ne laissassent pas en blanc un des côtés de leurs lettres. Mais de tout temps les gens du commun ne balancèrent pas à mettre à profit le *verso* comme le *recto* des pièces de peu de conséquence, ce qui ne devoient point durer à perpétuité. Comme les testamens prenoient souvent la forme de livres, on faisoit encore moins de difficulté d'y écrire sur le revers de chaque feuille. Les Jurisconsultes (*Ibid.*) anciens & modernes rendent non-seulement témoignage à cette pratique, mais ils l'autorisent en termes formels. Depuis la chûte de l'Empire Romain jusqu'aux derniers temps, il étoit fort rare qu'on portât une partie de l'écriture sur le dos des chartes en parchemin. Quand on le faisoit, cela ne consistoit guère que dans les signatures & autres formules finales; encore n'en découvre-t-on presque point d'exemples antérieurs au dixième siècle. Nous venons de le dire : anciennement on écrivoit les testamens sur plusieurs feuilles, & on avoit la liberté de les remplir sans laisser aucun vuide; mais, au moyen âge, on ne donna point aux testamens une forme différente de celle des autres chartes : au contraire, depuis environ trois siècles, les testamens, & bien des contrats, traités & autres actes imitent l'ancienne forme dont les testamens furent revêtus ».

» Ce ne fut qu'aux XIV & XVe siècles, qu'on s'aperçut combien il étoit dangereux de se servir du parchemin raclé dans les actes publics, & qu'on prit des mesures efficaces pour arrêter ce désordre. En conséquence, les provisions par lesquelles les Empereurs élevoient à la dignité de Comte, avec pouvoir de créer des Notaires impériaux, portoient communément (*Maffei, ist. diplom. pag.* 69) cette clause : *à condition qu'ils n'emploieront point de parchemin vieux & raclé, mais qui soit vierge & tout neuf* ».

» Si l'usage du parchemin raclé dans les actes publics n'a jamais passé en coutume, & s'il semble même n'avoir eu quelque cours qu'en Allemagne, il a eu des suites funestes pour quelques bons livres dont nous regrettons la perte. Lorsqu'elle étoit une fois jurée, tantôt on les faisoit passer par l'épreuve de l'eau bouillante, tantôt par celle de l'eau de chaux vive; on en enlevoit la superficie, en un mot on les racloit; quelquefois même on leur faisoit subir à-peu-près les mêmes préparations que si l'on avoit voulu fabriquer le parchemin vierge. C'est ainsi qu'on faisoit disparoître les anciennes écritures pour en substituer de nouvelles ».

» Ce goût barbare s'étoit répandu de tous côtés par rapport aux manuscrits. Il s'étoit tellement accrédité chez les Grecs des XII, XIII & XIVes siècles, qu'il a fait périr beaucoup d'excellens ouvrages. On en est assez mal dédommagé par une foule de livres de chœur qui les remplacent ».

» Quand on n'a pas pris, ou qu'on a mal pris les précautions marquées pour effacer les anciennes écritures, & qu'on s'est contenté de les racler, on ne laisse pas d'en lire des portions plus ou moins considérables. On expose le feuillet qu'on veut déchiffrer à la lumière la plus vive; on le couvre d'une ombre legère, qui empêche que la vue ne soit offusquée par l'éclat des rayons du soleil; &, pour plus grande commodité, le lecteur se place entre cet astre & le manuscrit. De quelque secret dont on se soit servi à dessein de ne laisser subsister aucun trait de l'écriture primitive, s'il en reste encore quelque vestige, on vient à bout, avec plus ou moins de peine, d'y découvrir des lettres, ensuite des mots, & même des phrases entières; mais ordinairement ce travail demande de bons yeux, un beau jour, beaucoup de tems, & sur-tout une patience qui ne se laisse pas aisément rebuter par les difficultés ».

» Au reste, ce fut moins par goût de destruction, que par une espèce de nécessité, qu'on en vint à l'extrémité fâcheuse de faire de nouveaux livres aux dépens des anciens. Le papier & le parchemin étoient rares, & coûtoient très-cher. On ne pouvoit se passer de certains livres; on en voyoit d'anciens, dont on ne connoissoit plus le mérite, & dont les caractères paroissoient quelquefois indéchiffrables, par le dépérissement ou par la singularité de leurs écritures surannées. La pauvreté d'une part, & de l'autre le besoin de livres d'usage determinoient assez naturellement à sacrifier des ouvrages souvent très-précieux à la république des lettres, mais inutiles à leurs possesseurs ».

» Jusqu'ici l'on avoit cru pouvoir restreindre l'abus de racler les livres, presque aux seuls siècles XI, XII, XIII, & le renfermer dans les bornes de l'église grecque; mais tous les jours de nouveaux exemples constatent que le mal avoit gagné chez les Latins, & qu'il remonte bien plus haut qu'au temps où l'on commence à connoître les ravages qu'il fit dans l'empire des Grecs. Muratori (*Antiq: Ital. tom.* 3. *dissert.* 43. *col.* 834.) dit avoir vu, dans la bibliothèque Ambrosienne, un manuscrit des œuvres du vénérable Bède, d'une écriture de huit à neuf cens ans, subtilisée à une autre de plus de mille. Malgré les efforts qu'on a faits pour la détruire, on y saisit encore des phrases qui annoncent un ancien pontifical. Un manuscrit de S. Germain-des-Prés, contenant le Catalogue des Hommes illustres de S. Jérôme, continué par Gennade, n'a pas été plus épargné. Don Mabillon, qui en a publié un modèle au cinquième livre de sa Diplomatique, le jugeoit du VIIe siècle. La forme des caractères Mérovingiens dont il est écrit, ne permet pas de le faire descendre plus bas. Cependant nous avons remarqué qu'il avoit été récrit, au moins en partie. On y distingue les caractères de trois sortes de manuscrits plus anciens. Sa nouvelle écriture

Digitized by Google

Mérovingienne en couvre une autre beaucoup plus antique, ſi elle n'appartient pas à la romaine courante. Sur le plus grand nombre de feuillets de ce manuſcrit, on ne voit aucune trace d'écriture primitive, ſoit qu'ils n'euſſent point encore ſervi, ſoit qu'ils euſſent été mieux raclés que les autres, ſoit que ces deux cauſes euſſent concouru à la fois ».

CUIRASSE. « Quoique ce ſoit une opinion reçue, dit M. Paw (*Rech. ſur les Egypt. II.* 319), que les ſoldats de l'Egypte ne portoient point de caſque, ce n'en eſt pas moins une erreur qui provient uniquement de ce conte que fait Hérodote : il prétend avoir obſervé du côté de Péluſe, que les têtes des Perſans, répandues ſur un ancien champ de bataille, étoient très-molles vers le haut du crâne, & les têtes des Egyptiens très-dures, parce qu'ils étoient toujours raſés, & ne portoient, ſuivant lui, aucune eſpèce de coiffure ; mais ils avoient des caſques de cuivre & des *cuiraſſes* de lin, dont quelques-unes, telles que celle du Pharaon *Amaſis*, ont fait l'admiration de tous ceux qui les virent à Samos & à Lindus dans l'iſle de Rhodes, où la plus belle avoit été conſacrée à Minerve. Cette armure, dont Hérodote a décrit la broderie, étoit remarquable par ſa trame, dont chaque fil avoit été tordu de 365 autres, par une alluſion ſingulière à la durée de l'année vague, car les Egyptiens ne pouvoient s'empêcher de revenir toujours aux allégories, dans les choſes même où il n'en falloit point. Quoique la milice d'Athènes ait pris de ces *cuiraſſes* (*Corn. Nep. I.* 4.) égyptiennes, par ordre d'Iphicrate, Pauſanias a eu grande raiſon d'obſerver qu'elles ne valoient abſolument rien, puiſqu'elles ne réſiſtoient point aux armes pointues, mais ſeulement à celles qui tranchent ou qui briſent, comme les balles & les pierres lancées avec des frondes ».

Les *cuiraſſes* égyptiennes de lin étoient en uſage au ſiège de Troie. Ajax, fils d'Oilée, en portoit une ſemblable, & Homère le dit expreſſément (*Iliad. B.* 528.) λινοθώρηξ. Ces *cuiraſſes* de toile ou de draps battus, quelquefois même feutrés avec du ſel & du vinaigre, étoient compoſées de pluſieurs *doubles*, piqués enſemble. Plutarque (*Vit. Alex.*), dit qu'Alexandre portoit une *cuiraſſe* de lin double, θώρακα λινοῦν διπλοῦν.

Telle fut depuis celle de Galba, dont il eſt fait mention dans Suétone, qui, parlant de la ſédition qu'excita à Rome la révolte d'Othon, dit : *Loricam tamen induit linteam, quanquam haud diſſimulans parùm adverſùs tot mucrones profuturam.* Saumaiſe, dans ſes Obſervations ſur Lampridius, remarque qu'on avoit autrefois inventé cette armure pour le ſoulagement des ſoldats ; on peut ajouter qu'il y a bien de l'apparence que ces *cuiraſſes* de lin & de toile n'empêchoient pas qu'on ne mît par-deſſus des *cuiraſſes* de fer ; on peut même croire que les anciens avoient donné aux premières le nom de *ſubarmale* ; mais il n'étoit pas toujours néceſſaire d'avoir d'autres *cuiraſſes* que celles de lin & de toile, puiſqu'il y en avoit de ſi bien faites, qu'elles étoient à l'épreuve des traits. Nicétas, dans la Vie de l'Empereur Iſaac I, rapporte que l'Empereur Conrad combattit longtemps ſans bouclier, couvert ſeulement d'une *cuiraſſe* de lin feutrée & formée de dix-huit *doubles*.

La ſeconde eſpèce de *cuiraſſe* étoit de cuir, & c'eſt celle que Varron appelle *pectorale corium*. Tacite (*Hiſt. lib. I. c.* 79.), nous apprend que les chefs des Sarmates s'en ſervoient quelquefois : *Id principibus ac nobiliſſimo cuique tegmen, ferreis laminis aut pradurio corio conſertum.*

Cependant le fer ou le bronze étoient la matière la plus ordinaire des *cuiraſſes*. Les Perſes appeloient les ſoldats qui portoient ces ſortes de cuiraſſes, *clibanarios*, du mot *clibanum*, qui ſignifioit une *tuile de fer*, apparemment parce que ces *cuiraſſes* étoient faites d'une plaque fort épaiſſe de ce métal.

Dans le fameux tableau de Polygnote, qui repréſentoit le ſac de Troie (*Pauſan. Laconic.*), on voyoit ſur un autel une *cuiraſſe* d'airain, compoſée de deux pièces, l'une deſquelles couvroit le dos & les épaules, l'autre, le ventre & la poitrine. Elles ſe joignoient enſemble ſur les côtés par des agraffes, comme le dit Silius (*lib. VII.* 624.).

. . . . . *Qua fibula morſus*
Lorica crebro laxata reſolverat ictu.

L'endroit de cette jonction, qui n'étoit jamais parfaite, laiſſoit un paſſage à l'épée de l'ennemi, & on l'appelle encore aujourd'hui le défaut de la *cuiraſſe*.

Leur grande peſanteur fit qu'on les changea depuis contre des *cuiraſſes* compoſées de lames de métal, couchées les unes ſur les autres, & attachées ſur du cuir ou ſur de la toile.

Ces *cuiraſſes*, faites de chaînettes ou de plaques de métal, placées en recouvrement, comme les écailles des poiſſons, étoient connues des Grecs ; ils appeloient les premières ἁλυσιδωτοὶ θώρακες, & les ſecondes φολιδωτοὶ ou λεπιδωτοὶ. C'eſt d'elles qu'Iſidore a dit (*XVIII.* 13.) : *Squama eſt lorica, ex laminis æreis, vel ferreis concatenata in modum ſquamarum piſcis.* Virgile parle auſſi d'une ſemblable armure, compoſée d'anneaux & de trois rangs de fil d'or paſſé de ſuite ou d'épaiſſeur (*Æneid. lib. III. v.* 467.)

Loricam conſertam hamis, auroque trilicem.

Ailleurs le même Poëte décrit les écailles de

Digitized by Google

bronze d'une autre *cuirasse* (*Ibid. XI.* 487.) :

. . . *Rutulum thoraca indutus , ahenis*
Horrebat squamis.

L'entortillement des anneaux, qui, les cachant à moitié, les faisoit ressembler à des hameçons, est bien peint dans les vers suivans de Silius. On y voit aussi que les plaques d'or distinguoient la *cuirasse* des généraux romains de celle des simples soldats ; car il y est question de l'armure du Consul Flaminius (*l. v.*) :

Loricam induitur , tortos huic nexibus hamos
Ferro squama rudi , permistoque exasperat auro.

La *cuirasse* des soldats, telle qu'on la voit dans les bas-reliefs de la colonne Trajane, consistoit dans une tunique de cuir, courte & serrée, au tour de laquelle on ceignoit deux, trois ou quatre lames de métal (*Stat. Thebaid. VII*) :

. . . . *Ter insuto servant ingentia ferro*
Pectora.

Et mieux encore Sidoine (*Carm. II.* 322.) :

. . . . . *Nec futilis illi*
Circuitus impactis loricam texuit hamis.

Ces lames étoient quelquefois remplacées par des chaînettes (*Theb. XII.*) :

Multiplicem tenues iterant thoraca catenæ.

On leur substitua enfin la *cotte-de-maille* (*Voyez ce mot*) & l'haubergeon.

CUIRASSE sur les médailles (Une) : symbole de la Dalmatie.

CUIRS, peaux & parchemin. *Voyez* CUIR.

CUISINE. CUISINIER. } Le laitage, le miel, les fruits de la terre, les légumes assaisonnés de sel, les pains cuits sous la cendre, furent la nourriture des premiers peuples du monde. Ils usoient, sans autres raffinemens, de ces bienfaits de la nature, & ils n'en étoient que plus forts, plus robustes, & moins exposés aux maladies. Les viandes bouillies, grillées, rôties, ou les poissons cuits dans l'eau succédèrent : on en prit avec modération ; la santé n'en souffrit point ; la tempérance régnoit encore, l'appétit seul réglait le temps & le nombre des repas.

Mais cette tempérance ne fut pas de longue durée : l'habitude de manger toujours les mêmes choses, & à-peu-près apprêtées de la même manière, enfanta le dégoût ; le dégoût fit naître la curiosité ; la curiosité fit faire des *expériences* ; l'expérience amena la sensualité : l'homme goûta, essaya, diversifia, choisit & parvint à se faire un art de l'action la plus simple & la plus naturelle.

Les Asiatiques, plus voluptueux que les autres peuples, employèrent les premiers, dans la préparation de leurs mets, toutes les productions de leurs climats : le commerce porta ces productions chez leurs voisins L'homme, courant après les richesses, n'en aima la jouissance que pour fournir à sa volupté, & pour changer une simple & bonne nourriture en d'autres plus abondantes, plus variées, plus sensuellement apprêtées, & par conséquent plus nuisibles à la santé : c'est ainsi que la délicatesse des tables passa de l'Asie aux autres peuples de la terre. Les Perses communiquèrent aux Grecs cette branche de luxe, à laquelle les sages législateurs de Lacédémone s'opposèrent toujours avec vigueur,

La frugalité des premiers Grecs fut long-temps célébrée par leurs Ecrivains. Elien (*lib. II. cap.* 39.), nous a même conservé le nom de chaque espèce de végétal qui servit de nourriture à chaque peuplade du monde connu. Les Argiens se nourrirent de poires, les Athéniens de figues, les Tirinthiens de poires sauvages, les Indiens, de rofeaux ou de cannes, les Carmaniens, de régimes de palmier, les Méotes & les Sauromates, de millet, les premiers Perses, des fruits du térébinthe & de cresson-alénois, & les Arcadiens, de glands. Entre tous les Grecs, les Lacédémoniens conservèrent le plus long-temps leur frugalité primitive & leur *fausse noire*. Cet apprêt étoit si insipide, qu'un Sybarite disoit en le mangeant, qu'il n'y avoit rien d'étonnant de voir les Lacédémoniens si courageux, puisque lui aimeroit mieux mourir que de n'avoir, pour soutenir sa vie, qu'un mets aussi mauvais (*Athanc. IV. cap.* 6.). Les repas des Athéniens furent aussi célèbres par leur simplicité, & ils passoient en proverbe (*Ibid. IV. cap.* 3.). Mais le commerce habituel des Grecs Asiatiques avec les Perses, fit disparoître cette frugalité primitive, & les habitans du Péloponèse ne furent par long-temps se défendre de cette contagion. Les Siciliens ne mirent aucune borne au luxe des tables ; & leurs *cuisiniers* s'acquirent, dans tout le monde connu, une réputation qui égala (si l'on peut faire sans honte cette comparaison) celle des peintres & des sculpteurs de la Grèce.

Les Romains, devenus riches & puissans, secouèrent le joug de leurs anciennes loix, quittèrent leur vie frugale, & goûtèrent l'art de la bonne chère ? *Tunc coquus* (dit Tite-Live, liv. XXXIX) *vilissimum antiquis mancipium, æstimatione & usu, in pretio esse, & quod ministerium fuerat, ars haberi capta ; vix tamen illa quæ tunc conspiciebantur, semina erant futuræ luxuriæ.* Ce n'étoit là que de légers commencemens de

Digitized by Google

la sensualité de la table, qu'ils pousserent bientôt au plus haut période de dépense & de corruption. Il faut lire dans Sénèque le portrait qu'il en fait; je dis dans Sénèque, parce que sa sévérité ou sa bile, si l'on veut, nous apprend sur cette matière beaucoup de choses, que des esprits plus indulgens pour les défauts de leur siècle, passent ordinairement sous silence. On ne voyoit, nous dit-il, que des sybarites couchés mollement sur leurs lits, contemplant la magnificence de leurs tables, repaissant leurs oreilles des concerts les plus harmonieux, leur vue des spectacles les plus charmans, leur odorat des parfums les plus exquis, & leur palais des viandes les plus délicates: *Molibus, lenibusque fomentis totum laxatur corpus, & ne nares interim cessent, odoribus variis inficitur locus ipse, in quo luxuria parentatur.*

En effet, c'est des Romains que vient l'usage de la multiplicité des services, & l'établissement de ces domestiques qu'on nomme *échansons, maîtres d'hôtel, écuyers tranchans, &c.*; mais les *cuisiniers* sur-tout étoient des gens importans, recherchés, considérés, gagés à proportion de leur mérite, c'est-à-dire, de leur prééminence dans cet art flatteur & pernicieux, qui, bien loin de conserver la vie, produit une source intarissable de maux. Il y avoit à Rome tel artiste en *cuisine* à qui l'on payoit par année, selon M. Paucton, environ 2400 liv. de notre monnoie. Antoine fut si content d'un de ses *cuisiniers*, dans un repas donné à la Reine Cléopâtre, qu'il lui accorda une ville pour récompense.

Les Lacédémoniens étoient bien éloignés de cette dépravation, lorsque les loix de Lycurgue les gouvernoient encore. Ils chassèrent alors de leur ville, par un décret public, le Sicilien Mithœus, *cuisinier* célèbre dans toute la Grèce (*Maxim. Tyr. dissert. VII.*). Ils apprêtoient eux-mêmes leurs repas, comme les héros d'Homère, & comme Achille en particulier, que l'on voit dans l'Iliade (*I. v.* 209.) couper les viandes & les embrocher. Quand le luxe eut corrompu toutes les villes grecques, l'art de la *cuisine* & les *cuisiniers* furent très-considérés, ainsi qu'on le voit dans les Comédies de Plaute, où ce Poëte, introduisant sur la scène Romaine des sujets & des personnages grecs, a certainement conservé leurs mœurs & leurs usages. On y voit les *cuisiniers* se tenir sur les marchés publics, & se louer à la journée seulement, pour apprêter les grands repas chez les particuliers (*Aulul. II. 4. 1*):

Postquam obsonavit herus, & conduxit cocos,
Tibicinasque hasce apud forum. . . .

Il y en avoit qui ne prenoient pas moins d'un *nummus*, ou pièce d'or (de la valeur de 20 à 24 de nos livres), pour une seule journée, tandis que le prix ordinaire étoit d'une drachme, environ 20 sous (*Pseud. III. 2. 20.*):

Illi drachmis iissent miseri, me nemo potest
Minoris quisquam nummo, ut fargam, subigere.

Nous avons vu plus haut Antoine renchérir sur ce prix exorbitant, compté à des artistes aussi vils que des *cuisiniers*.

Ces esclaves (car les *cuisiniers* ne sortoient pas de cette classe d'hommes) aiguisoient l'appétit de leurs maîtres, par le nombre, la force, la diversité des ragoûts, & ils avoient étendu cette diversité jusqu'à faire changer de figure à tous les morceaux qu'ils vouloient apprêter. Ils imitoient les poissons qu'on desiroit, & qu'on ne pouvoit pas avoir, & donnoient à d'autres poissons le goût & la forme de ceux que le climat ou la saison refusoient à la gourmandise. Le *cuisinier* de Trimalcion composoit même de cette manière, avec de la chair de poisson, des animaux différens, des pigeons ramiers, des tourterelles, des poulardes, &c. Athénée parle d'un cochon à demi rôti, préparé par un *cuisinier* qui avoit eu l'adresse de le vuider & de le farcir sans l'éventrer.

Du temps d'Auguste, les Siciliens l'emportoient encore sur les autres peuples dans l'excellence de cet art trompeur; c'est pourquoi il n'y avoit point à Rome de table délicate qui ne fût servie par des gens de cette nation.

. . . . . *Non ficula dapes*
Dulcem elaborabunt saporem,

dit Horace. Apicius, qui vivoit sous Trajan, avoit trouvé le secret de conserver les huitres fraiches: il en envoya d'Italie à ce Prince, pendant qu'il étoit au pays des Parthes, & elles étoient encore très-saines quand elles arrivèrent: aussi le nom d'Apicius, long-temps affecté à divers ragoûts, désigna une espèce de secte parmi les gourmans de Rome. *Voyez* ALIMENS, APICIUS, RAGOUT & REPAS.

On a découvert dans Herculanum des *cuisines* avec des potagers & des fourneaux en briques, à-peu-près semblables à ceux d'aujourd'hui. Il y a apparence que les Romains employoient pour leurs fourneaux plus de bois que de charbons. Le plan de ces fourneaux a été publié dans l'ouvrage intitulé *Recherches sur les ruines de Herculanum* par M. Fougeroux de Bondaroy; à Paris, chez Defain, *in*-12, 1770.

Tous les ustensiles des *cuisines* d'Herculanum étoient de même à-peu-près semblables à ceux d'aujourd'hui, mais ils étoient de bronze, épais & étamés en argent fin; 1°. parce que le bronze se rouille moins facilement que le cuivre; 2°. parce qu'il se jette en moule; 3°. parce qu'il s'étend sous le marteau; 4°. parce que le fer se rouille aisément, & ne peut pas facilement se jeter en moule.

Ce sont des grils, des passoirs, des léchefrites, des tourtières, des coquilles pour modeler de la

Digitized by Google

pâtisserie, des assiettes, des tasses, des cuillers à bouche, de bronze; de plus, des cuillers à bouche, d'ivoire & d'argent; le cuilleron en est peu concave, & la spatule porte un bouton à l'extrémité.

On y a trouvé aussi des marmites à pieds semblables aux nôtres, d'autres marmites en bronze, avec un couvercle en dôme: sous la marmite, il y a un gros cylindre creux, qui rentre dans le vase, pour que le feu puisse le pénétrer en peu de temps. Leur dessin est placé dans l'ouvrage de M. de Fougeroux. On a enfin trouvé, dans Herculanum, un pâté entier dans un four; des carafes de cristal, des aiguières, des sceaux en terre, pour faire rafraichir le vin, &c.; mais on n'y a point trouvé de fourchettes ni de petits chandeliers propres à mettre de la bougie sur la table. Ce dernier ustensile étoit suppléé chez les Romains par les lampes.

Si l'on desire connoître la manière dont les anciens composoient les mets de leurs repas, & d'avoir une juste idée de leur luxe de table, on peut consulter, 1°. la *Description* que Pétrone fait d'un festin de Trimalcion, c'est-à-dire, du cruel Néron: 2°. les *Œuvres morales* de Plutarque, ses *Propos de table*, &c. où il décrit les repas des Lacédémoniens: 3°. les *Epigrammes* de Martial: 4°. *Jul. Cesar Bulengerus Juliodunensis, de Conviviis, in-8°. Lugduni*, 1624: 5°. Guidonis *Pancirolli Rerum perditarum cum commentariis Salmuth. Titulum de cibi capiendi modo veteribus usitato*: 6°. le petit *in-12* que le fameux Ecrivain de la Vie des Papes a dédié au Cardinal Roverella, sous ce titre: *Bap. Platina Cremonensis, de honestâ Voluptate & Valetudine, libri decem. Colonia, ex off. Eucharii Cervicorni*, 1537. (*Article du Chevalier de Jaucourt.*)

CUISSARTS. *Voyez* BOTTINES ouvertes.

CUISSE. Sur un vase de terre cuite de Mengs, publié par Winkelmann (*Monum. inediti. n.* 200), un jeune homme a une *cuisse* ceinte d'une bandelette.

CUIVRE. *Voyez* BRONZE.

CUIVRE *de Corinthe*. *Voyez* BRONZE.

CUIVRE *étamé*, ou *doublé d'argent*. *Voyez* CUISINE & DOUBLE.

CULEO, surnom de la famille TERENTIA.

CULEUS. *Voyez* CULLEUS.

CULIGNA, Vase à mettre du vin, selon Festus, soit coupe, soit amphore, &c.

CULINA. Ce mot qui signifioit ordinairement *Cuisine*, désignoit aussi les lieux privés. CULINA, *latrina*, dit la glose d'Isidore.

CULINAE. C'étoient des terreins dans les fauxbourgs de Rome, destinés à la sépulture des pauvres (*Aggen. Urbic. de contr. agror. ad Frontin p.* 60.) C'étoit aussi l'endroit du bûcher des morts, sur lequel on plaçoit les mets funèbres que le feu devoit consumer avec le cadavre. (*Festus*)

CULLA (Médailles de). *Voyez* CŒLUM.

CULLEUS, mesure des liquides chez les Romains. *Voyez* DOLIUM.

CULOTES. Sur la colonne Trajane, tous les soldats & officiers Romains portent des *culotes* très-visibles, & qui descendent au-dessous du genou. Elles ne sont point ferrées par une ligature comme les chausses des Barbares; mais elles finissent insensiblement sans bordures ni reliefs.

Voyez CAMPESTRE, CHAUSSES & SUBLIGACULUM.

CULTER. *Voyez* CHARRUE & SOC.

CULULLUS, Vase à boire d'une matière commune, & dont on ne se servoit que dans les repas simples faits avec des amis. Cette définition explique les vers suivans d'Horace (*Poet.* 434.)

. . . . *Reges dicuntur multis urgere culullis.*
Et torquere mero. . . . . . *amicos.*

CUMÆ, en Italie. KYMAIΩN.
Les médailles autonomes de cette ville sont:
R. en argent.
RR. en bronze.
O. en or.
Leur type ordinaire est une coquille, avec une écrevisse de mer, ou un fer de lance.

CUMATILIS color. Cette couleur étoit la même que le *cæruleus color*, c'est-à-dire, le verd-céladon des flots de la mer. Nonnius (*xvi. 1.*) en donne cette explication, & il ajoute que le mot latin *Cumatilis* vient du mot grec ΚΥΜΑΤΑ, flots. Il rapporte ensuite ce vers d'un certain Titenius Setina:

Et quem color cumatilis deceat.

CUMBA est mis dans quelques gloses pour *Cymba*.

CUMERUM, vase ou panier, dans lequel les Camilles portoient les instrumens des sacrifices. Les Camilles qui précédoient la mariée dans les pompes nuptiales, portoient ses bijoux et les choses consacrées à son usage particulier dans un panier, appelé (selon Festus), *Cumerum*, & que nous nommons aujourd'hui, la corbeille de la mariée.

CUMÉS. Pour ses médailles, *Voyez* CUMÆ.

CUMES, ville d'Italie, située à une demi-lieue de Bauli & à trois lieues de Naples; elle étoit de

Digitized by Google

de la plus haute antiquité, ayant été bâtie même avant Capoue, par des Grecs venus de l'île d'Eubée ou Négrepont, sous la conduite de Phéricide, environ 1600 ans avant J. C.

La ville de *Cumes*, qui étoit si ancienne & si célèbre, devint presque déserte, quand Baies & Pouzzol eurent attiré toute l'affluence des Romains; du moins Juvénal nous la dépeint ainsi, lorsqu'il dit (*Sat.* 3.) à Umbritius qu'il fait très-bien de quitter Rome pour aller dans un pays plus solitaire & moins infecté de crimes que ne l'étoit la capitale :

Laudo tamen vacuis, quod sedem figere Cumis,
Destinat atque unum civem donare Sibillæ.

C'est à *Cumes* qu'étoit l'entrée de la grotte de la Sibille de ce nom.

Excisum Euboïcæ latus ingens supis in antrum,
Quo lati ducunt aditus centum, ostia centum.

On y voit en effet une grotte profonde, qui semble se diriger du côté de Baies, & qui pouvoit aussi communiquer à celle dont l'entrée est sur le bord du lac Averne : les éboulemens qui ont fermé les passages, empêchent d'aller au-delà de 100 toises. On y trouve un petit chemin étroit qui conduit à plusieurs chambres, dont une paroit avoir été pavée en Mosaïque, revêtue de stuc & ornée de peintures; on y montroit autrefois les bains de la Sibylle, son tombeau, & le siège où elle avoit rendu ses oracles.

Une autre voute d'environ 80 pieds de long, & qui est garnie de niches, paroit avoir été un lieu de sépulture, comme les catacombes de Naples. Il y a encore plusieurs autres chambres souterraines dans les environs de *Cumes*.

CUNAE.
CUNABULA. } *Voyez* BERCEAU.
CUNARIUS.

CUNCTATOR, glorieux surnom de Q. Fabius Maximus, qui est très-bien rendu en François par le mot *temporiseur*.

CUNEUS dans les théâtres & les amphithéâtres. C'étoit une portion de bancs ou sièges renfermée entre deux chemins. Ces chemins commençoient aux portiques extérieurs des amphithéâtres, convergeoient sensiblement à cause de la forme ronde, & se rejoignoient presque sur le bord de l'arène; de sorte que la portion des gradins qu'ils isoloient ressembloit à un coin; de-là vint à cette portion le nom *cuneus*. Auguste, dit Suétone (*C.* 44 *n.* 5.), assigna un *cuneus* particulier à ceux qui avoient le droit de porter la prétexte : *Prætextatis assignavit cuneum suum.* Par la même raison le mot *excuneati* désigna les spectateurs, qui n'ayant pu trouver de place sur les sièges, se tenoient debout dans les chemins. Apulée a conservé ce mot (*Flor. p.* 799) : *Serus adveniens amicis suis annuit, locum sessui impertiunt, extimus quisque excuneati queruntur.*

CUNINA Dea, Déesse qui veilloit sur les enfans pendant qu'ils étoient au berceau, & qui rendoit de nul effet les enchantemens de leurs envieux (*Lactanti. de falsf. relig.* 1. 20.).

Gruter (96. 9. *Thesf. Inscript.*) rapporte l'inscription suivante :

CUNINAE. FELICI.
SACR.
CLAUDIA. HELPIS.
D. D.

CUPA. } Vaisseau destiné ordinairement à
KITIA, } transporter le vin, fait de bois, de forme ronde & plus étroit vers le haut que vers le bas. C'est la description qu'en donne Hérodien (*VIII.* 4. 9.). On s'en servoit en guise de pontons pour fabriquer un pont militaire (*Lucan. IV.* 420.)

Namque ratem vacua sustentant undique cupæ
Quarum porrectis series constricta catenis,
Ordinibus geminis obliquas excipit alnos.

Le mot κύπη désigne dans Hesychius une espèce de navire.

CUPELLA, petite coupe.

CUPIDON. *Voyez* AMOUR.

CUPIDON marchant & jouant de la lyre, sur les médailles d'Otra.

CUPIENNIA. Famille romaine dont on a des médailles.
RRR. en argent.
RRR. en Bronze.
O. en or.

CUPRA. On lit dans une inscription rapportée par Gruter (10. 16. 2.), CUPRA DEA. Le Picenum, dit le comte de Caylus, (*Rec. III. pag.* 67), étoit une partie de l'Italie, située entre l'Apennin & la mer supérieure ou adriatique, & à laquelle répond aujourd'hui la marche d'Ancône. Pomponius Mela & Pline font mention de *Cupra* entre les villes du Picénum, situées près de la mer. Ptolomée en distingue deux, *Cupra maritima* & *Cupra montana*. Strabon nous apprend que *Cypra* ou *Cupra*, étoit le nom que les Etrusques donnoient à Junon : Une inscription trouvée dans un lieu situé près de l'embouchure du fleuve Tesin, porte qu'Adrien rétablit le temple de cette Déesse : TEMPLUM DEÆ CUPRÆ RESTITUIT. (*Lib. VIII.*) Silius Ita-

Digitized by Google

licus fait allusion au culte établi dans ce lieu, en disant : *Et queis litorea fumant altaria Cupra.*

CURA. Déesse de l'inquiétude : Hygin dit que *Cura* ayant vu de l'argille, imagina d'en former l'homme, ensuite elle pria Jupiter d'animer son ouvrage, & l'obtint : cela fait, il fut question de lui donner un nom : la Terre prétendit que c'étoit à elle, comme ayant fourni la matière du corps ; Jupiter le lui disputa, avec raison, comme l'auteur de ce qu'il y a de plus noble dans l'homme ; *Cura* eut la même prétention, parce que l'homme étoit son ouvrage ; mais Saturne jugea le différend en faveur de la Terre, & il régla que *Cura* seroit maîtresse de l'homme tant qu'il vivroit.

CURA désignoit sous les empereurs un département présidé par un *Curator*. Dans la notice de l'empire & dans le code, les postillons, les chevaux & les voitures des postes sont exprimées quelquefois par le seul mot *cura*.

CURATOR, celui qui est chargé d'un département, ou d'une inspection. Voici quelques-uns des principaux :

Curator alvei Tiberis ; Auguste (*Suet. C. 37. n. 1.*) créa cet office pour empêcher l'encombrement du Tibre. Il est appelé dans une ancienne inscription : *Curator alvei & riparum Tiberis & Cloacarum.*

Curator annona, inspecteur des vivres.

Curator aquarum, inspecteur des aqueducs & de l'emploi de leurs eaux.

Curator corniculorum tribuni (*Muratori* 1064. 3.), Inspecteur des greffiers du tribun.

Curator frumenti, commis aux distributions de bleds.

Curator kalendarii, banquiers chargés de faire valoir & de prêter à intérêt les revenus des villes.

Curatores locorum publicorum judicandorum, juges des contestations qui s'élevoient sur la propriété des terreins, entre le fisc & les citoyens.

Curator ludi. . . . . muneris publici gladiatorii, intendant des jeux publics.

Curator monumenti, préposé à la conservation d'un monument, d'un tombeau, &c.

Curator operum publicorum, inspecteur des bâtimens publics.

Curatores ararii pontificum, intendant des pontifes.

Curator regionum, commissaire d'un quartier.

Curator reipublicæ, ou *logista*, préposé aux revenus d'une municipalité.

Curator statuarum, inspecteur de ce peuple immense de statues, & de ces nombreux troupeaux de chevaux sculptés qui rempliſſoient les places & les rues de Rome, comme dit Cassiodore, (*Var. VII. 13.*) : *populus copiosissimus statuarum, greges etiam abundantissimi equorum. . . .*

Curatores tribuum, Syndics des tribus.

Curatores viarum. . . . . extra urbem, inspecteurs des rues de Rome. . . . . des voies qui en sortoient.

Curatores vicorum, peut-être les mêmes officiers juges que les *Curatores regionum.*

Curatores urbis, officiers créés par Alexandre Sévère, & chargés de rendre la justice avec le préfet de la ville.

CUREOTIS. C'étoit le troisième jour des Apaturies, auquel les κοῦροι, jeunes gens qui entroient dans l'âge de puberté, faisoient couper leurs cheveux dans le temple de quelque divinité, & les consacroient à Diane ou à Apollon. Voyez APATURIES.

CURETES. Suivant l'opinion commune, l'isle de Crête étoit leur patrie : leur origine étoit aussi ancienne que leur généalogie fabuleuse (*Apollod. l. I. §. 3. Tertes ad Lycophr. p. 19. Serv. ad Virg. l. III, p. III.*). Quelques-uns prétendoient que les Dactyles étoient les ancêtres des *Curètes*, & que la Phrygie avoit été leur premier berceau. Ephore ajoutoit que Minos les emmena avec lui dans cette isle, (*Diod. l. V. §. 64.*) qui porta même leur nom (*Plin. l. IV. c. XX.*). Le présidents des Brosses, pour trancher toute difficulté, dit que « les *Curètes* » sont les anciens prêtres de cette partie de » l'Europe, voisine de l'orient & de la Grèce, » assez semblables aux Druides des Celtes, aux » Saliens des Sabins, aux sorciers ou jongleurs » de Laponie, de Nigritie, ou à ceux des sauva- » ges de l'Amérique, de la Sibérie, du Kamt- » chatka. C'est assez vainement, continue-t-il, » qu'on a beaucoup disputé sur leur véritable » patrie, puisqu'on trouve de ces sortes de » prêtres par-tout où la croyance grossière des » religions sauvages fait le fonds des préjugés » populaires. Mais le plus célèbre college de » ces jongleurs étoit en Crête. »

Il paroît certain qu'ils défrichèrent les premiers cette isle (*Curetes sunt primi cultores Cretæ. Serv. ad Virg. n. I. II. v. 132.*), & travaillèrent à civiliser ses habitans. Ils leur apprirent à rassembler en troupeaux les brebis & les chévres éparses ; dans les campagnes, à élever des abeilles, à forger ou à fondre les métaux (*Diod. l. V. v. 65.*). On leur attribuoit même des connoissances en astronomie (*Theon. ad Arat. l. I. v. 35.*). En disant qu'ils étoient fils de la reine Mélissa, qui apprit aux Crétois de nouveaux rites & les pompes sacrées (*Lactant. div. inst. l. I. c. XI.*), on a voulu désigner seulement que l'introduction leur en étoit due.

Ces *Gégenes*, ou enfans de la terre (*Diod. l. V. §. 65.*), & ministres de Rhée, (*Strab. l. X. p. 325.*), sont des titres suffisans pour prouver qu'ils adoroient très-anciennement cette Divinité, à laquelle ils associèrent *Ouranos*, ou le ciel, regardé dans leur théogonie, comme la source & le père de tous les Dieux (*Diod. l. V. §. 66.*). Leur doctrine étoit donc originairement conforme à celles de toutes les hordes pélasgi-

Digitized by Google

ques. Ils révoltèrent contre eux celles de Crête, quand ils voulurent innover dans les choſes de religion. Ces partiſans de l'ancien culte étoient les Titans, c'eſt-à-dire, des Crétois, qui avoient encore les mœurs ſauvages. A Gnoſſe, dans un bois ſacré de Cyprès, ils avoient élevé un autel au ciel & à la terre, auxquels ils rapportoient leur naiſſance (*Id. Ibid.*). Leurs prêtres, ou leurs jongleurs ayant voulu ajouter une troiſième Divinité à celle-ci, ces ſauvages ſe livrèrent aux fureurs du fanatiſme; c'eſt pourquoi on ſuppoſa qu'ils avoient mis en pièces le nouveau Dieu. Cet événement étoit repréſenté dans les myſtères Gnoſſiens, dont les ſymboles étoient les dés, la balle, la roue, la paume, le ſabot, le miroir & la toiſon (*Clement. Alex Prot. p.* 15); ce qui dans le ſens myſtique ſignifioit que les Curètes avoient les premiers introduit le culte de Jupiter. Pour aſſimiler davantage ces cérémonies à celle de Saïs, ou d'Eleuſis, on y fit jouer dans la ſuite le rôle d'Horus, ou Jacchus, à un perſonnage nommé Jaſion, un des anciens *Curètes* (*Serv. ad Virg. Æn. l. III. v.* 3. *ubi legend. Jaſionis pro Juſonis.*), & membre de la triade *Curétique*, ſuivant le langage des Eclectiques (*Procl. in Platon. Polit. CXXV.*); de même que les Dactyles, les *Curètes* finirent par prêter leur nom aux Divinités des myſtères de leur pays. Ces myſtères avoient beaucoup de reſſemblance avec ceux de Samothrace & du Mont-Ida (*Strab. l. X. p.* 321-22.). Peut-être n'y garda-t-on pas le même ſecret. Diodore de Sicile fait mention de leur publicité à Gnoſſe (*Diod. l. V.* §. 77.); mais on ne doit pas entièrement ajouter foi au récit de cet hiſtorien qui tâche d'accréditer, au dépens de la vérité, ſon ſyſtême favori, l'Evhémériſme. Cette aſſertion hardie a pris ſa ſource dans des indiſcrétions multipliées, qui, jointes aux contes & aux réveries des Poëtes, donnerent lieu aux fables allégoriques ſur Jaſion, dont la connoiſſance n'eſt point étrangère à mon ſujet.

Homère & Héſiode diſent que Cérès eut commerce avec Jaſion, dans une novale qui avoit reçu trois labours, & que Plutus naquit de cette union paſſagère. Jupiter, ſelon le premier de ces poëtes, en étant informé, frappa Jaſion de la foudre (*Homer. Odyſſ. l. V. v.* 129-8.). Apollodore prétend que ce héros mérita cette punition, pour avoir voulu violer la Déeſſe (*Bibl. l. III. c. XI.*). D'autres ajoutent qu'il étoit fils de Jupiter, dont il s'attira la colère par ſon extravagance, qui le porta à faire ſes efforts pour jouir d'un fantôme qui avoit la figure de Cérès (*Canon. narrat. c. XI.*), ou plutôt de la ſtatue de cette Déeſſe (*Scymn. Chi. deſcr. orb. v.* 684). Suivant quelques auteurs, Cérès le tranſporta dans le ciel avec Triptolème, & l'un & l'autre furent mis au rang des conſtellations, ſous le nom de gémaux (*Ap. Hygin. aſtron. poet. c. XXII.*).

Nous apprenons d'Héſiode que ce fut en Crête & dans un canton fertile que Jaſion eut les faveurs de la Déeſſe de la terre (*Theog. v.* 971-74). Diodore de Sicile, toujours imbu des principes d'Evhémère, cherche l'explication de cette fable dans l'hiſtoire, & avance qu'aux noces de Cadmus & d'Harmonie, Cérès fit préſent du bled à Jaſion (*l. V.* §. 49.). On diſoit encore qu'on retrouva chez lui la ſemence de ce grain, après un déluge qui en avoit étouffé le germe dans toute l'iſle de Crête (*Schol. Homer. ad Odyſſ. l. V. v.* 125-26.). On ſent aiſément l'allégorie; & l'aventure de ce héros n'en préſente que de relatives aux travaux de l'agriculture (*Phurn. c. XXVIII. Heracl. allegor. Homer. p.* 493. *in opuſc. Myth.*). Ils produiſent néceſſairement la véritable richeſſe, repréſentée par Plutus, à qui Pélellides de Gnoſſe donnoit pour fière Philomète. Ce dernier n'eut qu'une légère portion de l'héritage de ſon père. Réduit au plus étroit néceſſaire, & ne s'accordant point avec ſon aîné, il acheta des bœufs & inventa la charrue. Cultivant avec leurs ſecours la terre, il en tira ſa ſubſiſtance, & mérita ainſi la protection de Cérès, qui, enchantée de ſa découverte & de ſes efforts, le plaça, ſous le nom de Bouvier, parmi les conſtellations (*Hyg. poet. aſtron. c. IV.*) Ce récit eſt purement allégorique, & devoit être compris ſans peine par les Crétois initiés aux myſtères des *Curètes*.

C'eſt néanmoins aux derniers temps du paganiſme, que l'invention de quelques-unes de ces fables ſemble appartenir. Elle ne peut précéder l'époque de l'apothéoſe des *Curètes*. Ceſſant alors d'être Parédres, ou aſſiſtans de Rhée (*Vers. incert. poeta, ap. Stob. Eclog. Phys. p.* 5.), non-ſeulement ils furent regardés comme des Divinités ſubalternes (. . . *Quia Curetes latinè familiares appellantur, Lactant. ſivè Lact. ad Stat. Thebaid. l. IV. v.* 785.), auxquelles on éleva des temples (*Pauſan. Meſſen. c. XXXI.*), mais encore les Crétois les mirent aux rang des principaux Dieux, au nom deſquels ils juroient l'obſervation des traités qu'ils faiſoient entr'eux (*Juram. Hierapyn. ap. Chiſſul. antiq. Aſiat. p.* 133.). Il paroît par un paſſage de Pauſanias, que ſi on ne confondit point les *Curètes* avec les Dioſcorides, du moins on finit par avoir de la peine à les diſtinguer (*Phot. Cod. XXXVIII.*). (*Cet article eſt extrait des Recherches ſur les Myſtères de M. le baron de Sainte-Croix.*

CURÈTES. Le nombre des *Curètes* qui frappent de leurs épées ſur leurs boucliers pour étouffer les cris de Jupiter enfant, varie ſur les monumens. On n'en voit que deux ſur un autel carré du Capitole; on en voit trois le plus ſouvent, & on les confond avec les Corybantes, avec les Dactyles du Mont-Ida & avec les Cabires mêmes. Au reſte ils ſont ordinairement nuds, avec la chlamyde, le caſque, le bouclier long & l'épée.

CURETICON. Pollux met cet air au nombre

Digitized by Google

de ceux qu'il appelle en général *frondées*, ou *spondaïques* (*Onom. lib. IV. cap.* 10.) C'étoit un air de flûte, & à en juger par son nom, il devoit servir aux Curètes, ou prêtres de Cybèle: il devoit aussi être composé de notes longues & égales, puisqu'on le met au nombre des Spondaïques.

CURIA. Voyez CURIE.

CURIALES, ou Décurions. C'étoient les magistrats des villes de province, qui, présidés par les Duumvirs, en formoient la municipalité. (*C. Isidor. IX. 4.*) *Curiales iidem & Decuriones. Et dicti Curiales, quia civilia munera procurant & exsequentur.*

Curiales désignoit les membres de la même *Curie*.

Curiales désignoit aussi les bas-officiers, ou les serviteurs de chaque *Curie*.

CURIATA Comitia. Voyez COMICES.

CURIATIA. Famille Romaine dont on a des médailles.

RR. en argent.
R. en Bronze.
O. en or.

Le surnom de cette famille est *Trigeminus*.

CURIE, *CURIA*, } portion d'une tribu chez les anciens Romains.

Romulus divisa le peuple Romain en trois tribus, qui formèrent trente *curies*, parce que chaque tribu fut composée de dix *curies*, c'est-à-dire de mille hommes. Les cérémonies des fêtes se faisoient dans un lieu sacré, destiné à chaque *curie*, dont le Prêtre ou le Sacrificateur s'appela *Curion*, *à sacris curandis*, parce qu'il avoit soin des sacrifices. Le peuple s'assembloit par *curies* dans la partie du *Forum* appelée *Comitium*, pour y décider toutes les affaires de la République. Il ne se prenoit aucune résolution, soit pour la paix, soit pour la guerre que dans ces assemblées. C'est-là qu'on créoit les Rois, qu'on élisoit les Magistrats & les Prêtres, qu'on établissoit des loix, & qu'on administroit la justice. Le Roi, de concert avec le Sénat, convoquoit ces assemblées, & décidoit par un sénatus-consulte du jour qu'on devoit les tenir, & des matières qu'on y devoit traiter. Il falloit un second sénatus-consulte pour confirmer ce qui y avoit été arrêté. Le Prince ou le premier Magistrat présidoit à ces assemblées, qui étoient toujours précédées par des auspices & par des sacrifices, dont les Praticiens étoient les seuls ministres.

Les *curies* subsistèrent avec toutes leurs prérogatives jusqu'à Servius Tullius, qui, ayant trouvé par son dénombrement la République accrue d'un très-grand nombre de citoyens capables de porter les armes, les partagea en six classes générales, & composa chaque classe d'un nombre plus ou moins grand de centuries. Il établit en même temps, & du consentement de la nation, qu'on recueilleroit à l'avenir les suffrages par centuries, au-lieu qu'ils se comptoient auparavant par têtes. Depuis lors les assemblées par *curie* ne se firent guère que pour élire les Flamines, c'est-à-dire les Prêtres de Jupiter, de Mars, de Romulus; comme aussi pour l'élection du grand Curion & de quelque Magistrat subalterne. De cette manière les affaires importantes de la République ne se décidèrent plus d'ordinaire que par centuries. *Voyez* COMICES.

Cependant le peuple chercha toujours à former par *curies* les assemblées qu'on avoit coutume de former par centuries, & à former aussi par tribus (ce qui leur donnoit encore plus d'avantage), les assemblées qui se faisoient par *curies*. Ainsi, quand on établit, en faveur des Plébéiens, les nouvelles Magistratures de Tribuns & d'édiles, le peuple voulut s'assembler par *curie* pour les nommer; & quand sa puissance fut encore mieux affermie, il obtint de ne les nommer que dans une assemblée par tribus (*Chev. de Jaucourt.*).

CURIE, édifice.

Le nom de *curie* fut donné à l'endroit particulier où le Sénat avoit coutume de s'assembler. Il falloit toujours que ce lieu fût isolé, & qu'il eût été solemnellement consacré par les rites & les cérémonies des Augures. L'histoire fait mention de trois *curies* célèbres, ou lieux d'assemblées du Sénat: la *curie* Calabre, bâtie, suivant l'opinion commune, par Romulus; la *curie* Hostilienne, par Tullius Hostilius, & la *curie* Pompéienne, par Pompée le Grand.

C'étoit sur le mont Capitolin, près du Temple de Jupiter, qu'étoit bâtie la *curie* CALABRE, ainsi nommée, parce que le Pontife, après y avoir observé la nouvelle lune de chaque mois, assembloit le peuple, & lui annonçoit, *Calabat*, les jours des calendes & des nones. La *Curie* Calabre étoit un temple dédié à Junon-Lune.

La *Curie* Hostilienne, où les Sénateurs s'assembloient le plus communément, étoit placée, suivant Nardini, près du lieu où est aujourd'hui le grenier public de Rome; mais cette conjecture n'est pas goûtée de ceux qui la placent sur le mont Coelius. On montoit à la *Curie* Hostilienne par plusieurs degrés. Sylla l'embellit & la répara. Elle périt par les flammes, lorsque le corps de Publius Clodius, Tribun du Peuple, cet ennemi implacable de Cicéron, y fut exposé & brûlé, après avoir été tué par Milon. Cet incendie fut si violent, que plusieurs statues de bronze se trouvèrent liquéfiées (*Dio. XL. p.* 143.). César ayant depuis bâti dans ce même lieu une nouvelle *Curie*, elle fut appelée *Curie Julienne*, & achevée après sa mort par Auguste.

La *Curie* Pompéienne fut bâtie par Pompée, près du lieu où l'on voit aujourd'hui l'église de

Digitized by Google

S. André della Vallé, & à côté du magnifique théatre qu'il avoit fait construire à Rome, l'an 699 de sa fondation. Il voulut que, pour la commodité du peuple & pour celle du Sénat, on pût, en attendant les spectacles, s'assembler dans ce lieu. C'est celui où César fut tué; & pour lors le peuple réduisit en cendres la *Curie* Pompéienne.

La *Curie* de Marcellus fut consacrée à ce jeune Prince par Octavie, dans les portiques de son nom, placés dans la 9e région.

La *Curie* d'Octavie étoit placée hors de la porte Carmentale, au commencement de la 9e région (*Plin. xxxvi. 5.*).

Cicéron (*de Divin.* 1. 17.) parle d'une *Curie* des Saliens, bâtie sur le mont Palatin.

L'ancienne *Curie*, *Curia vetus*, étoit probablement la *Curie* d'Hostilius, une des plus anciennes de Rome.

Les nouvelles *Curies* étoient placées dans la ville, près de la porte Capène. Festus en fait mention (*Nardini Rom. vet. 1l.* 1.).

Les vieilles *Curies* étoient placées dans le quartier des *Carinæ*, où est aujourd'hui S. Pierre-aux-Liens. (*Tacit. Annal. xii.* 24. 3.)

CURIEUX. *Voyez* CURIOSI.

CURIO, surnom de la famille SCRIBONIA.

CURION, *CURIONIA*, *CURIONIUM*, } *Curion*, Chef & Prêtre d'une Curie, *Curio*. Romulus divisa le peuple Romain en trois Tribus & en trente *Curies*, dont chacune étoit de cent hommes. Il donna à chaque Curie un Chef, qui étoit le Prêtre de cette Curie, & qu'on appela *Curion*, *Curio* & *Flamen Curialis*. Il fallait les sacrifices de la Curie, qui s'appeloient Curionies, *Curionia*. Sa Curie lui donnoit quelques sommes d'argent pour remplir ce devoir. Cette pension ou ces appointemens s'appeloient *Curionium*.

Chaque Tribu choisissoit son *Curion*; & tous ces *Curions* particuliers avoient un supérieur & un Chef, un *Curion* général, qui étoit à la tête du corps des *Curions*, & qui gouvernoit les autres: on l'appelait *grand Curion*, *Curio maximus*. Celui-ci étoit élu par toutes les Curies assemblées dans les Comices *Curiata*. Godwin (*Antiq. Rom. l. 11. sect.* 2. *c.* 5.) seul assure qu'il y avoit deux *Curions* dans chaque Curie.

On appeloit aussi *Curions* certains crieurs publics, qui dans les jeux & les spectacles lisoient les requêtes des Comédiens adressées au peuple, & les édits des Princes (*Plin. epist. iv.* 7). *Scripsit publicè, ut è Curionibus eligeretur vocalissimus aliquis ex ipsis, qui legeret eum populo.*

CURIOSI, Officiers de l'Empire Romain sous les Empereurs du moyen âge. Les *Curiosi* étoient des gens commis pour empêcher les fraudes & malversations, sur-tout en ce qui regardoit les postes & les voitures publiques, & pour donner avis à la Cour de tout ce qui se passoit dans les provinces, ce qui les rendoit redoutables, & leur donnoit moyen de faire beaucoup plus de mal qu'ils n'en empêchoient; c'est pourquoi Honorius les cassa sur les côtes de Dalmatie, l'an 415 de J. C. On les appeloit *Curiosi*, du mot *Cura*, soin, *quòd curis agendis & evellionibus cursûs publici inspiciendis operam darent*. Ce nom revient à peu-près à ce que nous appellerions *Contrôleurs des Postes*. Ils étoient encore chargés de donner avis aux Juges des crimes qui se commettoient, à ce qu'il paroit par le code (*L. 1. de Curiosis.*). Tertullien est le premier qui en ait parlé (*L. de Fugâ in persec.*).

CURIS. Les Sabins honoroient Junon sous ce nom, & la représentoient une lance à la main, parce que, dans leur langue, *Curis* désignoit une lance. Festus nous a conservé cette étymologie.

CURMI, KOTPMI. } *Voyez* BIÈRE. Dioscoride (*lib.* 2. *c.* 110.) dit que le *curmi*, ou la bière, est nuisible aux nerfs, qu'elle cause des maux de tête, & qu'elle engendre de mauvaises humeurs.

CURRODREPANUS. Δρεπάνη, en grec, désigne une faulx, & *currodrepanus*, en latin, un charmé-de-faulx. Un ancien Ecrivain Latin (*de Rebus bellicis*) dit que les Romains firent fabriquer ces chars pour combattre les Parthes: *hujusmodi pugnacis vehiculi genus reperit Parthica pugna necessitas*. La différence qu'il y avoit entre les *currodrepani* & les chars armés-de-faulx des anciens peuples de l'Asie, consistoit dans la mobilité des lames tranchantes, que l'on plioit ou dressoit à volonté. Ce mécanisme s'exécutoit au moyen de cordes dirigées par deux Cavaliers, qui, montés sur les chevaux, conduisoient le char vuide au travers des rangs ennemis (*Scheffer de re vehicul. 1l.* 15.)

CURSOLAIRES. *Voyez* ECHINADES.

CURSOR. *Voyez* COUREUR.

CURSORIA, navire léger, tel que les sloops & les corvettes modernes (*Sidon. epist.* 1. 5.).

CURTIA, famille Romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.
RR. en bronze.
O. en or.

CURTIUS (M.). On voit sur (*Mus. Florent. t.* 2. *tab. lxii. n.* 3.) une calcédoine du Cabinet de l'Empereur à Florence, un homme à cheval, courant au grand galop, auprès de qui s'élève de terre un objet mal exprimé, qui serpente, & qu'on a pris pour un véritable serpent. Malgré la présence du reptile, *Gori* a expliqué cette

Digitized by Google

pierre, en disant que c'est M. Curtius qui se dévoue pour sa patrie; mais dans ce cas, le serpent n'y sauroit convenir, à moins qu'on ne dise que c'est l'exhalaison du gouffre, & alors l'explication sera vraisemblable.

CURULE. *Voyez* CHAISE.

Chaise *curule*. C'étoit un siége d'ivoire, sur lequel certains Magistrats de Rome avoient droit de s'asseoir. Les Sénateurs qui avoient exercé les premières Magistratures-*curules*, se faisoient porter au Sénat sur les chaises-*curules*. Ceux qui triomphoient étoient assis sur une chaise posée sur un char de triomphe, d'où est venu le mot *curule*.

La chaise-*curule* (sur les médailles) marque la Magistrature, soit des Ediles, soit du Préteur, soit du Consul; car tous ces Magistrats avoient le droit de se servir d'une chaise-*curule* d'ivoire, faite en forme de pliant. Quand elle est traversée par une hasle, c'est le symbole de Junon, & elle sert à marquer la consécration des Princesses.

CURZOLA. *Voyez* CORCYRA NIGRA.

CUSLANUS. Muratori (98. 2. *Thes. Inscr.*) rapporte l'inscription suivante, gravée à l'honneur d'un Dieu particulier des habitans de Verone.

CUSLANO SAC
L. OCTAVIUS
C. F. CASSIUS
L. C. OCTAVI L. F.
MARTIALIS ET
MACER.

CUSTODES. On donnoit ce nom à certains Officiers Romains, qui veilloient, dans les comices, à ce que l'on ne fît aucune supercherie en donnant les bulletins pour l'élection des Magistrats.

CUSTODIARII. Gruter (*pag.* 48. *n.* 1.) rapporte une inscription dans laquelle il est fait mention du *corpus Custodiariorum*. On ne connoît point ces Officiers, à moins qu'ils ne fussent les mêmes que les *Appariteurs*.

CUSTOS Officiorum. On lit ces mots dans une épitaphe rapportée par Spon (*Misc. Erudit. Ant. Sect.* 17.) & cet Antiquaire croit qu'ils désignent un *Officialis* ou *Appariteur*.

CUSTOS. *Voyez* JUPITER.

CYANE, Nymphe de Syracuse, ayant voulu faire des reproches à Pluton qui enlevoit Proserpine, & même s'étant mise en devoir d'arrêter son char, Pluton, d'un coup de son sceptre, s'ouvrit un chemin dans les enfers. *Cyane*, désolée, fondit en pleurs, & fut changée en fontaine de son nom. Les Syracusains avoient coutume de faire tous les ans des sacrifices près de cette fontaine, & d'y apporter des offrandes.

CYANÉE, fille du fleuve Méandre, femme de Milet, & mère de Byblis & de Caunus. *Voyez* MILET.

CYANÉES, écueils à l'entrée du Pont-Euxin. Ces deux amas de rochers, dont une partie est du côté de l'Asie, & l'autre du côté de l'Europe, ne laissent entr'eux qu'un espace de vingt stades. Les flots de la mer, qui viennent s'y briser avec bruit, font élever une vapeur qui obscurcit l'air, & rend ce passage assez difficile: à mesure qu'on s'approche ou qu'on s'éloigne d'un objet semblable, les points extrêmes qui le terminent, semblent se rapprocher ou se reculer. On croyoit, d'après cette illusion optique, quand on voyoit de loin les *Cyanées*, qu'elles étoient mobiles, & qu'elles alloient engloutir les vaisseaux qui vouloient traverser le Bosphore. Les Argonautes, effrayés à la vue de ce détroit, lâchèrent une colombe qui le traversa assez heureusement, en y perdant cependant sa queue. Ils tentèrent ensuite eux-mêmes le passage, après avoir fait des sacrifices à Junon, qui leur donna un temps serein, & à Neptune, qui fixa ces rochers, & les empêcha de heurter le navire Argo (*Apol. Argon. l. II.*) On croit que cette colombe étoit un navire léger, que les Argonautes envoyèrent découvrir le passage, & dont le gouvernail se brisa contre les écueils. *Voyez* SYMPLEGADES.

CYANUS. *Voyez* COBALT.

CYATHE, *Cyathus*, en grec, *κύαθος*, dérivé de *κύω*, verser: c'étoit un très-petit gobelet, avec lequel on mesuroit le vin ou l'eau que l'on versoit dans les tasses; & cette mesure étoit la douzième partie du setier; ainsi le setier (*sextarius*) étoit une mesure composée de douze *cyathes*. Auguste buvoit à la fois deux *cyathes* de vin, & sa plus grande mesure pour tout un repas, étoit un setier. On ne dit pas combien il y mettoit d'eau.

Le *cyathe* étoit, par rapport au setier, ce que l'once étoit par rapport à l'as ou à la livre; c'est pourquoi on donnoit aux parties du setier les mêmes noms qu'aux parties de l'as. La douzième partie du setier étoit donc un *cyathus* ou *uncia*, & ainsi de suite.

Le *cyathe* étoit fait pour verser le vin & l'eau dans les tasses. L'usage de ce petit gobelet avoit son incommodité. Celui qui versoit à boire étoit obligé, pour remplir une seule tasse, *poculum*, de puiser à plusieurs reprises, & jusqu'à neuf ou dix fois dans le *crater*, qui étoit un grand vaisseau plein de vin. Le buveur s'impatientoit; le vin même, versé de ce grand vaisseau dans le *cyathe*, reversé du *cyathe* dans la tasse, pouvoit s'éventer. Pour remédier à tous ces petits inconvéniens, on inventa l'usage des tasses inégales. On en fit faire de petites, de moyennes & de grandes. Les petites étoient le *sextans*, qui tenoit

Digitized by Google

deux *cyathes* ; le *quadrans*, trois *cyathes* ; le *triens*, quatre *cyathes* ; les moyennes étoient le *quincunx*, qui tenoit cinq *cyathes* ; le *Semis* ou *l'hémine*, six *cyathes* ; le *septunx*, sept *cyathes* ; le *bes*, huit *cyathes* : les grandes étoient le *dodrans*, qui contenoit neuf *cyathes* ; le *dextans*, dix *cyathes* ; le *deunx*, onze *cyathes*.

Les Grecs, ainſi que les Romains, ont fait uſage & du *cyathe* & des taſſes inégales. Athénée introduit un homme qui ſe fait verſer dix *cyathes* de vin dans une ſeule taſſe ; & voici comment il le fait parler : « Echanſon, apporte » une grande taſſe ; verſes-y les *cyathes* qui ſe » boivent à ce que l'on aime ; quatre pour les » perſonnes qui ſont ici à table, trois pour » l'amour : ajoute encore un *cyathe* pour la victoire du Roi Antigonus. Holà ! encore un pour » le jeune Démétrius. Verſe préſentement le » dixième en l'honneur de l'aimable Vénus ». Voilà dix *cyathes* verſés dans une ſeule taſſe pour être bus en un ſeul coup.

Chez les Romains, du temps de Martial, lorſqu'on vouloit boire à un ami ou à ſa maîtreſſe, on demandoit autant de *cyathes* qu'il y avoit de lettres au nom de la perſonne à qui l'on alloit boire. Voilà pourquoi Horace a dit :

Qui muſas amat impares,
Ternos ter cyathos attonitus petet
Vates, &c.

« Un Poëte qui fait ſa cour aux Muſes, ne ſe » fera point prier, dans ſon enthouſiaſme, pour » boire en un ſeul coup un verre de neuf *cyathes* ». Il ne dit pas boire neuf fois, mais boire neuf *cyathes* en une ſeule fois.

On ne ſe ſervoit pas ſeulement chez les Grecs & les Romains de *cyathes* pour meſurer l'eau & le vin à table, mais en général pour meſurer toutes les ſubſtances liquides, & même les sèches. La Médecine en faiſoit un grand uſage ; auſſi les anciens Médecins en parlent très-ſouvent. Galien, qui a écrit ſur les meſures des liquides, en marquant leur proportion entr'elles par la quantité d'huile ou de vin que chacune contenoit, dit (*de Ponderib. & Menſ. c.* 4.) que le *cyathe* tenoit douze dragmes d'huile, treize dragmes & un ſcrupule de vin, d'eau, de vinaigre, & dix-huit dragmes de miel. Nos Médecins font aujourd'hui le *cyathe* d'une once & demie. (*Article du Chevalier de Jaucourt.*).

Le Comte de Caylus a publié (*Rec. VII. pl.* 44. *n.* 56.) un *cyathe* de bronze, & il en accompagne le deſſin des réflexions ſuivantes. « Il eſt d'un travail trop recherché pour n'avoir pas appartenu à quelque particulier de bon goût ; il eſt fait avec tant de ſimplicité & d'agrément, que je le préſente ſous deux aſpects, pour faire ſentir au n° VI. la liaiſon de ſon manche. On ſait comment Horace parle du *cyathus*. De la Barre a fait une deſcription (*vol. VIII. page* 379 *& ſuiv.*) trop exacte de cette eſpèce de vaſe dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, pour y rien ajouter. Le manche de celui-ci pouvoit avoir une plus grande longueur ; j'en ai vu quelques-uns dont la proportion de cette partie avoit plus d'un pied, & qui, portant leur crochet à leur extrémité, s'appliquoient à un cercle placé tout autour d'une petite table ronde, & qui ſervoit à la volonté des buveurs ; & c'eſt une confirmation que m'a donnée une pièce gravée en creux, & bien authentique ».

CYATHE, meſure grecque de capacité.

Elle valoit en meſure de France $\frac{401}{10000}$ de pinte, ſelon M. Pauſton.

CYATHE, once de ſetier, meſure de capacité pour les liqueurs des anciens Romains.

Elle valoit $\frac{112}{10000}$ de pinte de France, ſelon M. Pauſton ; plus de 1 & $\frac{1}{4}$ once. Elle valoit, en meſure du même peuple, 4 ligules.

CYATHE, once du ſetier, meſure de capacité pour les grains, &c. des anciens Romains.

Elle valoit $\frac{128}{10000}$ de pinte de France, ſelon la Métrologie de M. Pauſton.

Elle valoit, en meſure du même peuple, 4 ligules.

CYATHISSARE, mêler dans les coupes l'eau avec le vin pris dans le *cyathe*, c'eſt-à-dire, ſervir à boire à des convives (*Plaut. Men. II.* 2. 28.) :

Non ſcis, qui ego ſim, qui tibi ſæpiſſimè
Cyathiſſo, apud nos quando potas.

CYATHO (*a*). Gruter (582. 4.) rapporte l'épitaphe ſuivante de l'échanſon d'un Céſar :

D. M.
DORYPHORO. CAESARIS
A. CYATHO
VIX. AN. XX. D. XVIIII
HERRIA. VERECUNDA
MATER
FILIO. PIENTISSIMO.
PECIT. ET. SIBI.

CYBAEA, navire rond, bâtiment de tranſport (*Cicer. Verr. V.* 17.)

CYBÈBE, *Cybebia*. La Déeſſe *Cybébé* étoit la même que Cybèle, appelée Κυβέβη, Κυβήβη, Κυβέβις, dérivés de Κυβέειν, tourner, remuer violemment la tête, parce que les Galles, Prêtres de cette Déeſſe, la remuoient & la tournoient ainſi dans leur enthouſiaſme & dans leurs cérémonies.

Digitized by Google

CYBÈLE, fille du Ciel & de la Terre, femme de Saturne, fut appelée la mère des Dieux, comme étant mère de Jupiter, Junon, Neptune, Pluton, & de la plupart des Dieux du premier ordre. On lui donne plusieurs autres noms, tels que *Ops*, *Rhéa*, *Tellus* ou la *Terre*. (*Voyez tous ces noms*). L'amour qu'elle eut pour Atys fait la plus considérable partie de son histoire & de celle de son culte. (*Voyez* ATYS.) Elle eut aussi des liaisons galantes avec Jasion, qui la rendit mère de Corybas. (*Voyez* JASION.) Le culte de Cybèle devint célèbre, sur-tout dans la Phrygie, où ses fêtes étoient solemnisées avec un grand tumulte. (*Voyez* ARCHIGALLE, CORYBANTES, GALLES).

On lui attribuoit l'invention du tambour, de la flûte & de la cymbale. Le pin lui étoit consacré, parce que le jeune Atys qu'elle aimoit, fut métamorphosé en cet arbre, ou qu'il se punit lui-même sous cet arbre de son infidélité à l'égard de cette Déesse. C'est pour cela que dans les sacrifices qu'on lui faisoit tous les ans, dont Prudence, (dans l'hymne de S. Romain, v 196.) & Firmicus (*de errore Prof. Relig.*) font mention, on coupoit un pin, & on lioit au milieu la figure d'un jeune homme. Vers l'an 550 de Rome, sur un mot que l'on trouva dans les Sybilles, en y cherchant autre chose, & sur une réponse de l'Oracle de Delphe, les Romains demandèrent au Roi Attalus la mère Idéenne. Le Prince leur fit donner une pierre, que l'on conservoit à Pessinunte, en Phrygie, & que les habitans disoient être la mère des Dieux; on l'apporta à Rome avec beaucoup de cérémonie, & on la plaça dans le temple de la Victoire, qui étoit sur le mont Palatin. Tite-Live a raconté cet événement (*l. xxix. c.* 10. 11. 14.). Silius Italicus l'a décrit en vers (dans son XVIIe livre), Strabon (*l. x.*) & Suétone (dans Tibère, *c.* 2.) en parlent aussi. Tous les ans les Préteurs lui faisoient un sacrifice d'une truie. Un Prêtre & une Prêtresse Phrygienne en étoient les ministres. Habillés d'une robe de différente couleur, à la manière de leur pays, ils portoient la statue de la Déesse en procession dans les rues de Rome, frappant leur poitrine, jouant du tambour de basque, & demandant l'aumône à tous ceux qu'ils rencontroient. Les Prêtres de *Cybèle* s'appeloient Galles, *Galli*, leur chef Archigalle, *Archigallus*. On lui consacroit le cœur des animaux, pour montrer quelle étoit la cause de leur génération, dit Phurnutus, ou parce que c'est le principe de la vie, on, comme dit Vossius, pour marquer qu'on se dévouoit à elle de tout son cœur.

Servius a cru que *Cybèle* avoit été appelée ainsi ἀπὸ τοῦ κύβου τὸν κίβελλιν, de ce que ses Prêtres tournoient & agitoient violemment la tête dans ses sacrifices; mais Strabon, dont Vossius prefere en cela l'autorité à celle de Servius, dit que ce nom fut pris de la montagne *Cybelus* en Phrygie. Étienne de Byzance, Festus, Suidas, & l'Étymologiste, sont du même sentiment.

On représentoit cette Déesse sous la figure d'une femme robuste & puissante, prête d'accoucher, pour marquer la fécondité de la terre. La couronne de chêne qu'elle portoit quelquefois faisoit souvenir que les hommes s'étoient autrefois nourris du fruit de cet arbre: ses temples étoient ronds, pour marquer la rondeur de la terre. Les tours dont elle étoit couronnée ordinairement faisoient allusion aux villes qui sont sur la terre: auprès de son char étoient des lions couchés & tranquilles, parce que c'est la terre qui les nourrit. Si elle étoit assise, c'étoit pour dire que la terre est en repos.

Diodore dit que *Cybèle* étoit fille d'un Roi de Phrygie, qu'elle apprit aux hommes à fortifier leurs villes par des tours; & que pour cela on la couronne de tours: qu'étant devenue amoureuse d'un jeune homme nommé Atys, le Roi le fit mourir pour l'honneur de sa fille. *Cybèle*, transportée d'amour pour Atys, sortit furieuse de la maison de son père, & courut par toute la Phrygie comme une insensée, en pleurant & en battant du tambour. Après sa mort, ajoute Diodore, les Phrygiens ayant été affligés de stérilité & de peste, l'Oracle leur ordonna d'honorer *Cybèle* comme une Déesse: ils instituèrent donc à son honneur des fêtes annuelles, & lui bâtirent un superbe temple à Pessinunte en Phrygie. *Voyez* CLAUDIA, MYDAS, MYSTÈRES.

Les monumens antiques qui représentent *Cybèle* sont fort rares. On voit au Capitole une de ses statues qui porte de longues manches serrées sur les poignets: c'est un des caractères distinctifs de *Cybèle*, surnommée Phrygienne, & des Phrygiens ou des peuples appelés *Barbares* par les Grecs. On trouve ce même caractère à la statue de *Cybèle* assise entre deux lions, qui est dans le cabinet de Ste Geneviève.

Martianus Capella représente *Cybèle* avec des habits de couleur verte (*Nupt. Philolog* I. *p.* 19.), parce qu'elle est la Déesse de la Terre & la mère des Etres.

La collection des pierres gravées de Stosch offre *Cybèle* tantôt assise sur un trône, ayant une pique & le bras gauche appuyé sur un bouclier, tantôt assise sur un lion, & portant le foudre, souvent assise dans un char tiré par des lions, & tenant un *tympanum*, ou tambour de basque, dont on lui attribuoit l'invention, presque toujours enfin couronnée de tours.

Les anciens Ecrivains varient souvent dans l'explication des attributs de *Cybèle*, parce qu'ils ne la connoissoient pas lorsqu'ils n'étoient pas initiés à ses mystères, ou parce qu'ils n'osoient la révéler aux prophanes, lorsqu'ils en avoient promis le secret sous la religion des sermens les plus affreux.

Les surnoms de *Cybèle* désignoient, 1°. les lieux où

Digitized by Google

où on lui rendoit un culte particulier : tels étoient *Bérécynthie*, *Dindymène*, *Idéenne*, *Mygdonienne*, *Pessinuntienne* : *Phrygienne* (*Voyez* ces mots). 2°. Ses attributs, tels étoient les surnoms *turrita*, *turrigera*, ou πυργοφόρος, relatifs aux tours dont elle étoit couronnée ; les surnoms *idæa*, ou *fanatica*, relatifs à ses fureurs. 3°. Ses alliances mythologiques, *magna mater*, & *mater deûm*, mère des trois principales Divinités.

On avoit consacré à *Cybèle* le pin, le taureau & le bélier. *Voyez* CRIOBOLE & TAUROBOLE.

CYBÈLE est le symbole des médailles de *Brieula* en Lydie. Sur les médailles de Pyrrhus & sur d'autres on voit *Cybèle* armée du foudre.

CYBERNÉSIES, fête que Thésée institua en l'honneur de Nausithée & de Phéax, qui faisoient l'office de pilote en son expédition de Crète. Leur nom vient du grec Κυβερνάω, *je gouverne*.

CYBIRE. Les Rois de *Cybire*, dont on a des médailles, sont :

Moagete.

Amyntas.

CYCÉON, Κυκεών, dérivé de κυκάω, *je mêle*. Les latins rendent ce mot par *cinnum*. Le sentiment le plus commun est que le *cycéon* des Grecs étoit une composition faite de vin, de miel, de fine fleur de farine d'orge, d'eau, de fromage, & réduite en consistance de bouillie. Il paroît qu'il y en avoit de deux espèces : l'une grossière, faite d'eau & de farine ; l'autre plus fine & plus délicate, faite de vin & de différentes espèces de farine, de fromage, & quelquefois de miel. Les Grecs entendoient aussi par ce mot toute boisson ou mélange composé d'ingrédiens de différente nature, selon le genre de la maladie & l'intention du Médecin.

Les mystères d'Eleusis rendirent célèbre le *cycéon* dans l'antiquité, parce que la chose secrète dont on l'avoit choisi pour emblême dans ces mystères, servoit à faire reconnoître entr'eux les initiés (*Arnob. adv. Gent. l.* 5.). J'ai jeûné, disoit un initié aux autres, j'ai bu le *cycéon*, j'ai pris dans la ciste & j'ai déposé dans le *calathus*. A ces mots symboliques & à leur explication on reconnoissoit l'initié. Les profanes croyoient que le *cycéon* des mystères d'Eleusis étoit employé pour rappeler celui que la vieille Baubo fit boire à Cérès, altérée par les fatigues de sa longue course.

CYCHREUS. *Voyez* TÉLAMON.

CYCINNIS danse des Grecs. Elle avoit retenu le nom de son inventeur, qui étoit un des Satyres, compagnon de Bacchus : elle étoit moitié grave, moitié gaie, & réunissoit ces deux caractères ; telles sont à-peu-près nos chaconnes, dont le majeur a pour l'ordinaire des couplets légers, forts & fiers, & le mineur des couplets tendres, doux & voluptueux.

CYCLADE, partie de l'habillement des femmes. *Voyez* AMICULUM.

CYCLE (*Mythologie*). « Les *cycles*, dit M. Rabaud de Saint-Etienne, devinrent des personnages dans l'écriture & le langage animé des anciens. Le *cycle* hebdomadaire étoit figuré par *Saturne*, planète du *Sabat*, ou du jour du repos, & qui fut depuis une Divinité dont la statue étoit liée de cordes de laine qu'on lui ôtoit aux *Saturnales*. Le *cycle* annuel fut figuré, entr'autres manières, par *Janus* au double visage, qui voyoit devant & derrière lui, & dont la clef ouvroit l'année. Le *cycle* de 1461 ans étoit désigné par le bel oiseau qui renaissoit de ses cendres, comme l'a expliqué Gebelin. En un mot, tout ce qui se passe dans le ciel fut écrit & peint en images.

Les Grecs, auxquels ces connoissances étoient étrangères, les avoient reçues du dehors sous ces élémens, Eusèbe nous apprend que c'étoit l'usage des Egyptiens ; usage qui, conservé par leurs Prêtres dans la langue sacrée ou primitive, se perpétua long-temps dans les temples. »

CYCLE DE JULES CÉSAR. Numa Pompilius avoit d'abord établi à Rome une année lunaire. Cette manière de compter n'étoit point exacte, & étoit sujette à de grands inconvéniens. Jules César réforma le calendrier, & introduisit une année solaire de 365 jours & 6 heures : c'est ce que personne n'ignore ; mais on ne savoit pas si communément qu'il eût aussi corrigé son année sur les mouvemens de la lune. Quoique Macrobe l'eût dit en termes exprès, & qu'il y eût de bonnes raisons d'en user ainsi, comme le Cardinal Noris l'a montré au commencement de sa Dissertation du *cycle* paschal des Latins, il y a eu aussi des auteurs qui ont remarqué que l'Eglise Latine, avant le Concile de Nicée, se servoit du *cycle* lunisolaire de Jules César.

Bianchini, dans sa Dissertation latine imprimée à Rome, *in-folio*, en 1703, donne une description & une explication générale du *cycle* de César, que l'on a trouvée sur un ancien marbre. Il rapporte l'inscription complète de ce monument, qui avoit été gravée du temps d'Auguste, & qui ne fut retrouvée que sur la fin du seizième siècle à Rome, sous la colline des jardins & en quelques autres endroits. Celle de Rome avoit été placée dans le Palais Maffei, & on l'y voyoit au temps où Paule Manuce, Charles Sigonius, Jean Gruter, Joseph Scaliger & d'autres la publièrent, & tâchèrent de l'expliquer. Depuis, elle avoit été égarée jusqu'au moment où Bianchini la retrouva. Quoiqu'elle soit rompue, les morceaux rajustés l'un avec l'autre la représentent entière, excepté quelques lignes qui étoient au-dessus, mais qui ne

Digitized by Google

font pas partie du calendrier. Il paroît, par plusieurs dates des principaux événemens arrivés sous Jules-César & sous Auguste, que ce calendrier avoit été fait sous ce dernier, car il n'y est point fait mention des Empereurs suivans.

Il est divisé en douze colonnes, dont chacune contient les jours de chaque mois. Les jours y sont distingués en ceux qu'on appelle *Fasti*, *Nefasti*, *Nefasti primo*, & *Comitiales*, par les lettres *F. N. N. P.* & *C.* Les jeux publics & les fêtes y sont ensuite exprimés en plus petites lettres; mais ce qu'il y a de plus singulier, ce sont les huit premières lettres de l'alphabet qui y sont répétées par ordre, en commençant par *A*, & finissant par *H*, depuis le premier jour de l'an jusqu'au dernier. Joseph Scaliger a cru que ces lettres marquoient les nundines ou les jours de marché qui revenoient de neuf en neuf jours; mais Bianchini fait observer que, pour marquer les nundines, il faudroit neuf lettres; à quoi il ajoute encore d'autres raisons pour prouver que Scaliger s'est trompé.

Comme il est marqué, dans les premières lignes de ce monument, qu'il avoit été peint, Bianchini soupçonne que la variété des couleurs pouvoit avoir servi à distinguer quelque *cycle* de ce calendrier. Il observe ensuite que Jules César, dans sa manière de régler l'année, ne suivit ni la méthode des Chaldéens, ni celle des Egyptiens, ni celle des Grecs, mais une quatrième, comme Pline le témoigne, qui ne laissoit pas néanmoins d'avoir du rapport avec les précédentes. C'est ce qu'on pourra reconnoître, si l'on peint de couleurs différentes les octaëdres ou huitaines de lettres qui suivent immédiatement les solstices & les équinoxes. On peut se servir en cette occasion des couleurs du cirque.

La première huitaine, qui commence au 1er de Janvier, & qui va jusqu'au huit, peut être peinte de couleur blanche; la seconde huitaine, depuis le 9 jusqu'au 16 du même mois, de couleur verte; la troisième, depuis le 17 jusqu'au 24, de couleur rouge; la quatrième, depuis le 25 jusqu'au premier de Février, de bleu. Ces jours pourront être mis dans une colonne qui représentera l'hiver. Il faudra faire la même chose depuis le 30 de Mars, jour auquel se trouve la lettre A, la première fois après l'équinoxe du printemps; c'est-à-dire, le peindre en blanc, & les sept suivans, jusqu'au 6 d'Avril, & garder le même ordre de couleurs qu'auparavant dans les trois autres huitaines. On appellera cette colonne *la colonne du printemps*. On procédera de même dans la colonne d'été, qui commence après le solstice du Cancer, au 26 de Juin, où se trouve dans le calendrier la lettre A, pour la première fois après le solstice. On en fera autant à la colonne d'automne, qui commence le 22 Septembre, où se trouve la première lettre A après l'équinoxe.

Cela étant établi, Bianchini explique la manière de ce *cycle* lunaire recueilli de ces lettres, & comparé avec l'ennéadécaétéride de Méton & celle d'Alexandrie; & il fait voir l'usage de ce *cycle* pour bien marquer l'âge de la lune, conformément à l'usage civil. Il montre ensuite l'usage de ce même *cycle* chez les Romains & chez la plupart des peuples qui étoient soumis à leur empire. La plupart des fêtes païennes étant fixées à certaines saisons, selon les mouvemens luni-solaires, le *cycle de César* étoit très-propre à les marquer. Il ajoute enfin la même chose, par le moyen des médailles frappées pour célébrer les jours & les fêtes en l'honneur des Dieux (*Supplément de l'Encyclopédie.*).

CYCLE paschal de S. *Hippolite*, *cycle* de seize ans, qui, étant redoublé sept fois, règloit la fête de Pâques pour le terme de cent douze années. Ce *cycle* a pris son nom de son inventeur.

Comme nous n'avons rien de mieux sur le canon paschal de S. Hippolite que la dissertation latine de Bianchini, imprimée à Rome en 1703, *in-fol.*, je vais donner l'analyse de cette pièce, & faire d'abord connoître au Lecteur de quoi il s'agit.

S. Hippolite a fleuri au commencement du troisième siècle, vers l'an 228, sous l'empire d'Alexandre Sévère. On ne sait d'où il étoit, ni même de quelle ville il étoit Evêque, Eusèbe n'en ayant rien dit, & S. Jérôme ayant fait des récherches inutiles sur ce sujet, comme il nous l'apprend lui-même. Tillemont, sans cependant rien décider, croit qu'il est plus probable de dire qu'il a été Evêque en Orient: c'est ce qu'on pourroit conclure de ce qu'il a écrit en grec, & de ce qu'Eusèbe le met immédiatement après Berylle, Evêque de Bostres en Arabie.

Quoi qu'il en soit, Hippolite avoit composé un grand nombre d'ouvrages, entre lesquels Eusèbe & S. Jérôme parlent de deux sur la Pâque. Ils ne disent rien de particulier sur le second; mais pour le premier, Eusèbe témoigne qu'Hippolite y faisoit une chronologie qu'il conduisoit jusqu'à la première année d'Alex. Sév. de J. C. 222, & qu'il y proposoit un canon ou *cycle* de seize ans, pour régler la fête de Pâque. Il ne nous restoit que le nom de ce *cycle*, lorsqu'en 1551, en fouillant près de Rome dans les masures d'une ancienne Eglise de S. Hippolite, bâtie dans les champs du côté de S. Laurent, & sur le chemin de Tivoli, on trouva une statue de marbre dans une chaise, aux deux côtés de laquelle il y avoit en lettres grecques des *cycles* de seize ans, qui commençoient à la première année d'Alex. Sév. 222 de J. C., & qui, étant redoublés sept fois, régloient la fête de Pâque pour cent-douze ans, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 333.

Personne ne douta que ce ne fût celui de S. Hippolite, quoique son nom n'y fût pas. Cruter le publia en grec. Scaliger y fit des notes imprimées à Leyde en 1595, & il en parle beaucoup dans son second livre de la correction des temps.

Digitized by Google

Le Père Boucher, Jésuite, l'a mis en latin, & l'a aussi expliqué dans son ouvrage des *cycles* de Pâque. Le Cardinal Marcel Cervini, qui depuis fut Pape, fit transporter la statue dans la Bibliothèque du Vatican, où elle est encore. C'est ce *cycle* de cent-douze ans qui fait le sujet de la Dissertation de Bianchini.

Ce savant Véronois, pour l'expliquer, prouve d'abord qu'il ne faut pas supposer qu'après cent-douze ans révolus, les mouvemens moyens du soleil & de la lune recommencent le même jour de l'an civil; mais que le jour du renouvellement de la lune doit être renvoyé à la semaine suivante, & différé de huit jours; que les lettres du calendrier de César le marquent très-commodément; que le *cycle de S. Hippolite* fut d'autant plus volontiers reçu par les Latins, qu'il s'accommode fort bien avec le *cycle* Julien, les olympiades & les octaétérides que l'on employoit en ce temps-là; que la moindre période du même *cycle* de cent-douze ans, s'accorde avec les mouvemens moyens de la lune; que sept de ces périodes en font une plus grande de 784 ans, dans laquelle les phases de la lune retardent de deux jours; mais que cette grande période écoulée quatre fois, & jointe à une feuille petite, en fait une très-grande de 3248 ans, qui rétablit les mouvemens constans de la lune en leurs temps; que le *cycle* divisé par octaétérides, conformément aux années civiles des Grecs & des Romains, peut être illustré par les années que l'on nomme *grandes & séculaires*; que S. Hippolite, en adaptant le *cycle* de César à l'usage des Chrétiens, a eu égard au temps passé & à venir. Il paroit, d'après toutes ces considérations, que Joseph Scaliger a parlé avec trop de mepris de ce *cycle*.

Bianchini explique ensuite ce qu'il y a dans l'inscription d'un des côtés de la chaise de S. Hippolite touchant la chronologie de l'ancien & du nouveau Testament, depuis la première Pâque de Moyse, jusqu'à celle de la mort de J. C.; par où l'on peut voir l'usage des trois périodes de ce canon. Il convient néanmoins qu'il y a quelque chose de faurif dans ce côté de l'inscription. Il explique enfin l'autre côté de l'inscription, montre la liaison du *cycle* de S. Hippolite avec celui de César, & enseigne la méthode de s'en servir pour perfectionner les tables pascales (*Supplément de l'Encyclopédie*).

CYCLE SOLAIRE, ou du soleil. C'est une révolution de 28 années, en commençant par 1 & finissant par 28, après quoi on recommence & on finit toujours de même par une espèce de cercle; d'où vient le nom de *cycle*. Pour bien comprendre ceci, il faut connoître la distinction de deux sortes d'années, l'année commune & l'année bissextile. L'année commune est composée de 365 jours, qui font 52 semaines & un jour; la bissextile est composée de 366 jours, qui font 52 semaines & 2 jours. Elle est ainsi appelée de deux mots latins, *bis sexto*, parce que les Romains, dans leur manière de supputer les jours de cette année-là, comptoient deux fois *sexto calendas Martias*; une fois pour le 24 Février, ainsi qu'ils le faisoient dans les années communes, & une seconde fois pour le 25 du même mois, afin de marquer que le mois de Février avoit 29 jours dans les années bissextiles, & qu'il n'en avoit que 28 dans les années communes.

L'année bissextile a été inventée par Jules César, pour accorder l'année civile avec l'année solaire. Le soleil, pour achever son cours annuel, ou pour revenir précisément au même point d'où il est parti, met 365 jours & 6 heures ou environ. Ces 6 heures, répétées quatre fois, font un jour. Ainsi, pour accorder l'année civile avec le cours du soleil, Jules-César ordonna que tous les quatre ans il y auroit une année de 366 jours, & que cette année seroit appelée *bissextile*, pour la raison que nous avons dite. Les années communes finissent par le même jour qu'elles commencent, parce qu'elles sont composées de 52 semaines & un jour de plus; les années bissextiles finissent par le lendemain du jour par où elles commencent, parce qu'elles sont composées de 52 semaines & deux jours de plus. Si donc une année commune a commencé le Lundi, elle finira de même, & le Mardi sera le premier de l'année suivante. De-là il suit que s'il n'y avoit que des années communes, leurs commencemens (il en faut dire autant de chaque quantième de tous leurs mois) parcourroient successivement tous les jours de la semaine sans interruption; ce qui produiroit un *cycle* de sept ans. Mais comme il y a des années bissextiles qui dérangent cet ordre de quatre ans en quatre ans, il faut que les commencemens de celles-ci, de même que chaque quantième de leurs mois, ayent aussi passé sur les sept jours de la semaine (non pas, à la vérité, de suite), pour revenir à un ordre d'années parfaitement semblables, par le rapport des jours du mois aux jours de la semaine, à celles qui ont précédé. Tel est le fondement du *cycle* solaire, qui est composé de 28 ans, parce que sept fois quatre, ou quatre fois sept, donnent ce produit: c'est ce qu'on peut remarquer dans notre Table CHRONOLOGIQUE. L'an 20 de J. C., qui est bissextile, est le premier du *cycle* solaire, & se rapporte aux Lettres Dominicales G F, qui sont dans la colonne suivante. Ces deux lettres, qui marquent les Dimanches de cette année, ne se retrouvent qu'après 28 ans écoulés, ainsi qu'on peut le vérifier en parcourant de suite ces 28 années du *cycle* que nous indiquons, & les Lettres Dominicales qui leur répondent; mais ceci ne regarde que l'ancien calendrier: passons au nouveau.

Depuis la réformation du Calendrier, faite en 1582, le *cycle* solaire devroit être de 400 ans, parce qu'il faut que ce nombre d'années s'écoule

Digitized by Google

avant que la Lettre Dominicale, qui marque le Dimanche, revienne précisément au même point où elle étoit la première année de ce *cycle*, pour procéder de nouveau, pendant 400 ans, dans le même ordre que les Lettres Dominicales ont procédé pendant les 400 ans qu'on suppose écoulés. Ce *cycle* de 400 ans commence en 1601, & finit l'an 2000. Entre ces deux termes, les années 1700, 1800, 1900, n'étant point bissextiles, comme l'ont été toutes les années précédentes, elles dérangent l'ordre ancien des Lettres Dominicales; & par conséquent l'ordre du *cycle* solaire, auquel ces lettres répondent, doit être dérangé. C'est ce qu'on peut remarquer dans notre Table CHRONOLOGIQUE, en jetant les yeux sur les années 1700, 1800 & 1900, où il n'y a qu'une Lettre Dominicale (1). Il y en auroit deux, comme on peut le voir à l'article des CONCURRENS & des Lettres Dominicales, si ces années étoient bissextiles, & si le *cycle* de 28 ans n'étoit point dérangé (2). (*L'Art de Vérifier les Dates.*)

CYCLE LUNAIRE, ou NOMBRE D'OR.

Nous distinguons, avec les anciens Computistes & avec un certain nombre de chartes, le *cycle* de la lune du *cycle* de 19 ans, quoique plusieurs Auteurs & des chartes, en plus grand nombre que les premières, les confondent entièrement. Il est assez commun en effet de trouver dans les anciens monumens *cyclus luna*, ou *lunaris*, & *cyclus decemnovennalis*, pris indifféremment l'un pour l'autre: c'est une méprise occasionnée par la ressemblance des deux *cycles*. Le *cycle* de la lune, ou lunaire, ainsi que le *cycle* de 19 ans, est une révolution de 19 années, après lesquelles on recommence par un, en continuant jusqu'à dix-neuf, par un cercle perpétuel, ainsi qu'on le voit dans notre *Table CHRONOLOGIQUE*, où ces deux *cycles* sont marqués. Toute la différence qu'on remarquera entre l'un & l'autre, est que le *cycle* de la lune commence trois ans plus tard que celui de 19 ans. Cette différence vient des Romains & des Hébreux. Les premiers se servoient du *cycle* que nous appelons de la lune, & ils le commençoient avec le mois de Janvier: les seconds faisoient usage du *cycle* de 19 ans, qu'ils commençoient avec le mois de Mars. Les Chrétiens se sont servis de l'un & de l'autre *cycle* dans les premiers temps; mais enfin celui de 19 ans a prévalu; & nos Auteurs modernes ont tellement oublié cet ancien *cycle* des Romains, que nous n'en connoissons aucun qui l'ait employé pour expliquer les chartes qui en font datées.

Voici une de ces chartes, d'autant plus remarquable que les deux *cycles* y sont également exprimés. Elle est de Henri, Comte d'Eu, en faveur de l'Abbaye de S. Lucien de Beauvais, & porte les dates suivantes: *Acta sunt hæc anno ab Incarnatione Domini* MCIX, *indictione* II, *epactâ* XVII, *concurrente* IIII, *cyclus lunaris* V, *cyclus decemnovennalis* VIII, *regularis Paschæ* IIII, *terminus Paschalis* XIIII *kal. Maii*, *dies Paschalis* VII *kal. Maii*, *Luna ipsius* (*diei Paschæ*) XXI (Mabill. *Diplom. pag.* 594.). Toutes ces dates sont très-exactes, & on peut les vérifier sur notre Table chronologique; à l'année 1109. Il est rare de trouver des chartes où le *cycle* de la lune & le *cycle* de 19 ans soient aussi clairement distingués que dans celle que nous venons de rapporter; mais il n'est pas rare d'en trouver qui soient datées du *cycle* de la lune, selon les Romains, au lieu de l'être du *cycle* de 19 ans, selon les Hébreux. De ce nombre font la fondation du Monastère de Quimperlé, en 1029, qui est datée, *cyclus lunæ* I, au lieu de IV; une donation de l'an 1069, faite à la même Abbaye, datée *cyclus lunæ* III, au lieu de VI; une lettre de Baldric, Evêque de Dole, pour l'Abbaye de S. Florent de Saumur, datée, *cyclo lunari* V, au lieu de VIII (V. D. Morice, *Preuv. de l'Histoire de Bretagne*, *t. I*, *col* 366, 432 & 517.).

Parmi les chartes qui font datées du *cycle* lunaire selon les Romains, nous n'en avons trouvé aucune où ce *cycle* ne commence au premier Janvier; mais, parmi celles qui sont datées du *cycle* de 19 ans ou du *cycle* de la lune, confondu avec le *cycle* de 19 ans, nous en avons rencontré quelques-unes où ce *cycle* commence avec le mois de Janvier, quoique naturellement il ne doive commencer qu'avec le mois de Mars; puisque les Hébreux, de qui les Chrétiens l'ont pris, ne l'ont jamais commencé qu'avec leur mois Nisan, qui répond à nos mois de Mars & d'Avril. Ces deux commencemens du *cycle* de 19 ans doivent être remarqués, pour accorder certaines dates où il paroît qu'il y a de l'erreur, quoiqu'il n'y en ait point. Ils servent aussi pour fixer le temps de certaines chartes, données en Janvier ou en Février. Telle est celle de la fondation du Prieuré de Quiberon, rapportée dans les Preuves de la nouvelle Histoire de Bretagne (*t I. col.* 363.), dont nous croyons devoir ici examiner les dates, parce qu'elles prouvent ce que nous avançons. Les voici: *Anno ab Incarnatione Domini* MXXVII, *circulus lunæ* II, *indictio* XI, *Epactæ* XXII, *concurrens B* I. Nous voyons, par toutes ces dates, que cette charte a été donnée en Janvier ou en

(1) Il paroît qu'au lieu de retrancher trois années bissextiles sur quatre années séculaires, il eût été plus exact d'en supprimer une tous les 128 ans. Par ce moyen, non-seulement les années auroient répondu plus exactement au mouvement du soleil, mais encore le calcul auroit été plus précis, que par notre manière de compter, en ce que l'année commune seroit alors de 365 jours, 5 heures, 48 minutes & 45 secondes; telle à peu-près que la donnent les observations les plus précises: tandis que par notre Calendrier, elle est de 365 jours, 5 heures, 49 minutes & 12 secondes; plus longue par conséquent qu'elle ne devroit être, d'environ 27 secondes. Cette remarque est de M. Bonne.

(2) En 2096, tous les Almanachs & Calendriers ont donné 7 pour le nombre du cycle solaire, au-lieu de 6; ce qui est une faute considérable.

Digitized by Google

Février de l'an 1028, selon notre manière présente de compter. Elle marque l'an MXXVII, parce qu'alors on ne commençoit ordinairement l'année qu'à Pâques. Le *circulus lunæ* II est ici le même que le *cycle* de 19 ans. L'Auteur de la charte ne compte que *deux*, comme si l'an 1028 de J. C. n'étoit que la seconde année du *cycle* de 19 ans, quoique ce soit la troisième, parce qu'il ne commence à compter cette troisième année qu'avec le mois de Mars, & que la charte a été donnée auparavant. L'indiction XI & l'épacte XXII marquent l'année 1028, de même que le concurrent B I, c'est-à-dire, *bissextili* I. Ce concurrent I, au-lieu de VII, que l'Auteur auroit pu mettre, la charte ayant été donnée avant le 25 Février, prouve ce que nous disons à l'article des *Concurrens*, (*Voyez ce mot*), savoir, qu'il y a des chartes données en des années bissextiles, où le concurrent, qui ne devroit avoir lieu que depuis ce jour-là, est néanmoins marqué dès le mois de Janvier. Pour le *luna VII* de notre charte, il montre qu'elle a été donnée le 7 Janvier ou le 6 Février, comme on peut s'en convaincre en consultant notre Calendrier lunaire. L'accord de toutes ces dates est donc parfait; mais on ne le voit tel, qu'en faisant commencer avec le mois de Mars le *cycle* lunaire, pris pour celui de 19 ans.

Mais il y a d'autres chartes où le mois de Janvier est regardé comme le premier du cycle de 19 ans. Donnons-en au moins un exemple. Parmi les preuves du premier tome du nouveau *Gallia Christiana*, p. 165, on voit un diplôme de Gaston VI, Vicomte de Béarn, qui est ainsi daté: *Factum est hoc anno Incarnationis Verbi* MCLXXXI, *indictione* XIV, *epactis* III, *concurrente* III, *cyclo decemnovennali* IV, *feria* II *idus Februarii*. Ce *feria* II *idus*, ou *ante idus Februarii*, étoit le neuvième Février en 1181. Toutes les autres dates marquent la même année. Mais, pour accorder le *cyclo decemnovennali* IV avec ces autres dates, on doit faire commencer ce *cycle* avec le mois de Janvier. En ne le faisant commencer qu'avec le mois de Mars, il faudroit III au-lieu de IV; preuve évidente qu'il y avoit des anciens qui faisoient concourir le commencement du *cycle* de 19 ans avec le premier de Janvier, pendant que d'autres le prenoient du premier Mars; d'où il résulte que cette règle, *nuta cyclum lunarem in kalendis Januarii, cyclum decemnovennalem in kalendis Martii*, que nous lisons dans un manuscrit de S. Serge d'Amiens, du XIe siècle, est une règle semblable à la plupart des règles des comptes & des calculs de ce temps-là, & qu'elle n'est pas moins sujette à de fréquentes exceptions, du moins pour ce qui regarde le commencement du *cycle* de 19 ans avec le mois de Mars.

Ces deux *cycles*, de la lune selon les Romains, & de 19 ans selon les Hébreux, sont également appelés *Nombre d'or*. On croit qu'on les a ainsi nommés, parce qu'on les écrivoit en caractères d'or dans les anciens calendriers, où ils servoient à faire connoître quel jour des douze mois solaires tomboit la nouvelle lune de chaque année de l'un ou l'autre de ces *cycles*. Pour cela, on les écrivoit vis-à-vis du jour de chaque mois solaire où la nouvelle lune tomboit, comme on voit les épactes imprimées dans les Bréviaires depuis la réformation du Calendrier, faite en 1582. On les voit aussi de même dans notre CALENDRIER LUNAIRE perpétuel, où nous les avons réunies avec les nouvelles épactes. Ces épactes indiquent les nouvelles lunes de chaque mois selon le nouveau style. Les nombres d'or les indiquoient de même dans le Calendrier des Romains, dressé par Jules-César, & dans le vieux Calendrier de l'Eglise, fait au temps du Concile de Nicée, en l'an 325. En dressant ce vieux Calendrier, on changea les nombres d'or qui étoient vis-à-vis des jours de chaque mois dans le Calendrier de Jules-César, & on en mit d'autres à leur place. Ces nouveaux nombres d'or furent placés selon le *cycle* de 19 ans, que nous avons dit nous venir des Hébreux. Or, c'est sur ce dernier *cycle* que nous indiquons les nouvelles lunes dans notre CALENDRIER LUNAIRE, telles qu'elles étoient indiquées dans le vieux Calendrier: c'est pourquoi, sans nous arrêter davantage au *cycle* que nous avons dit nous venir des Romains, & dont nous avons assez parlé pour faire voir l'usage qu'on en a fait dans les dates, nous nous croyons obligés de pousser plus loin nos recherches touchant le *cycle* de 19 ans, si célèbre parmi nos anciens, & même encore aujourd'hui.

Ce *cycle* est composé de 19 années lunaires. Entre ces années, il y en a douze qu'on appelle *communes*; les sept autres sont appelées *embolimiques*, du grec ἐμβολισμὸς ou ἐμβολίμη, qui veut dire intercalaire, inséré, ou ajouté. Les années communes sont composées de douze mois lunaires, qui font 354 jours: les embolimiques sont composées de treize mois lunaires, qui font 384 jours, excepté la dernière année du *cycle* de 19 ans, dont les treize mois lunaires ne font que 383 jours, selon les anciens & les nouveaux Computistes. Ces dix-neuf années, tant communes qu'embolimiques, font en tout 6939 jours, & ces 6939 jours font précisément 19 années solaires, selon le calcul des anciens. Ainsi, suivant eux, les 19 années du *cycle* lunaire ou de 19 ans, répondent parfaitement à 19 années Juliennes ou solaires; au moins ils le supposoient ainsi dans leur manière de comparer ou d'accorder les années, selon le cours de la lune, avec les années selon le cours du soleil. Notre Table CHRONOLOGIQUE & notre CALENDRIER LUNAIRE sont dressés sur cette supposition, suivant laquelle, les 19 années du *cycle* de 19 ans étant écoulées, les nouvelles lunes retomboient aux mêmes jours & aux mêmes heures qu'elles étoient tombées 19 années auparavant; en sorte que, pour toutes les nouvelles

Digitized by Google

lunes, le *cycle* qui succédoit étoit entièrement semblable au *cycle* précédent. Telle étoit la supposition des Anciens.

Mais il y avoit de l'erreur dans leur calcul, parce que les dix-neuf années de la lune ne sont point parfaitement les 19 années du soleil; celles-ci surpassent les premières d'environ une heure & demie. Cette heure & demie, négligée pendant plusieurs siècles, avoit dérangé considérablement & les nouvelles lunes, & tout l'ancien Calendrier. Ce dérangement, qu'il eût inutile d'expliquer ici en détail, fut réformé par le Pape Grégoire XIII en 1582, au moyen du retranchement de 10 jours que l'on fit dans le mois d'Octobre, pour remettre l'équinoxe du Printemps au 21 Mars, comme il étoit en 325, au temps du premier concile de Nicée, qui avoit fait dresser l'ancien calendrier. Les nouvelles lunes furent aussi avancées, pour être remises aux jours qu'elles tombent (1). On fit de plus un changement dans l'ordre des sept années embolismiques du *cycle* de 19 ans. Avant la réformation, ces sept années étoient la seconde, la cinquième, la huitième, la onzième, la treizième, la seizième & la dix-neuvième; les douze autres étoient communes. Depuis la réformation, les années embolismiques sont, la troisième, la sixième, la neuvième, la onzième, la quatorzième, la dix-septième, la dix-neuvième; les douze autres sont communes. Voyons maintenant l'ordre des nouvelles lunes de ces deux sortes d'années, tant dans l'ancien que dans le nouveau Calendrier. Comme chaque lune, selon son cours astronomique, est à-peu-près de 29 jours & demi, tous les Computistes anciens & nouveaux, en comptent une de trente jours, qu'ils appellent *pleine*, & l'autre de 29 jours, qu'ils appellent *cave*; & cela, toujours à l'alternative, autant qu'il est en eux. Sur ce plan, ils donnent 30 jours à la lune de Janvier, 29 à celle de Février, 30 à celle de Mars, 29 à celle d'Avril, 30 à celle de Mai, 29 à celle de Juin, 30 à celle de Juillet, 29 à celle d'Août, 30 à celle de Septembre, 29 à celle d'Octobre, 30 à celle de Novembre, & enfin 29 à celle de Décembre. Ils gardent exactement cet ordre alternatif, en donnant toujours 30 jours à chaque lune des mois impairs, & 29 à chaque lune des mois pairs de toutes les années communes, tant avant qu'après la réformation du Calendrier. C'est ce dont on peut se convaincre par notre CALENDRIER LUNAIRE, si l'on veut prendre la peine de compter les jours de chaque lunaison de ces années communes.

Il n'en est pas de même des années embolismiques: dans celles-ci, les Computistes sont obligés de déranger cette suite de lune de 30 & de 29 jours, à cause de la treizième lunaison qu'ils intercalent dans ces années. Donnons un exemple de ces dérangemens, & examinons quelles sont les lunaisons de la dix-neuvième année du *cycle* de 19 ans, que nous avons dit être embolismique, selon tous les Computistes anciens & nouveaux, avant & après la réformation. D'abord, pour trouver treize lunaisons, ou treize mois lunaires, dans cette dix neuvi me année comme dans toutes les années embolismiques, il faut savoir que la lune est censée appartenir au mois où elle finit, & non pas au mois où elle commence, selon cette maxime des anciens Computistes: *In quo completur, mensi lunatio detur.* Il faut donc que nous remontions au mois de Décembre de la dix-huitième année du *cycle* de 19 ans, pour trouver combien de jours on doit donner à la lunaison du mois de Janvier de la dix-neuvième année de ce *cycle*. Cela supposé, nous trouvons par notre CALENDRIER LUNAIRE, qu'avant la réformation, la lune de Janvier de la dix-neuvième année du *cycle* de 19 ans, commençoit le 6 du mois de Décembre précédent; que la lune de Février commençoit le 5 Janvier; que celle de Mars commençoit le 3 Février; que celle d'Avril commençoit le 5 Mars, celle de Mai, le 4 Avril, celle de Juin, le 3 Mai; que celle de Juin encore (parce que c'est au mois de Juin que se trouve l'embolisme, ou la lune intercalaire de la dix-neuvième année du *cycle* de 19 ans), commençoit le 2 du même mois, que celle de Juillet commençoit le premier, & celle d'Août, le 30 du même mois de Juillet; celle de Septembre, le 28 Août; celle d'Octobre, le 27 Septembre; celle de Novembre, le 26 Octobre; & enfin celle de Décembre, le 25 Novembre. Voilà les commencemens des treize lunes de la dix-neuvième année du *cycle* de 19 ans avant la réformation. Pour s'en assurer, qu'on jette les yeux sur le nombre d'or XIX, marqué dans notre Calendrier lunaire: on y verra qu'il répond à tous les jours que nous venons d'énoncer, à l'exception du premier, c'est-à-dire, du 6 Décembre, auquel répond le nombre d'or XVIII, parce que ce mois est de la dix-huitième année du *cycle*. Ces commencemens des treize lunes de la dix-neuvième année du *cycle* de 19 ans étant connus, il est aisé de trouver combien les anciens Computistes donnoient de jours à chaque lunaison en cette année-là, & quel ordre ils gardoient dans ces lunaisons. Voici l'un & l'autre. Ils donnoient trente jours à la lune de Janvier, 29 à celle de Février, 30 à celle de Mars, 30 à celle d'Avril, 29 à celle de Mai, 30 à la première de Juin, & 29 à la seconde, 29 à celle de Juillet, 29 à celle d'Août, 30 à celle de Septembre, 29 à celle d'Octobre, 30 à celle de Novembre, & enfin 29 à celle de Décembre. On voit combien cet ordre est différent de celui des années communes, où tous les Computistes anciens & modernes, donnent constamment 30

(1) On peut voir dans notre CALENDRIER LUNAIRE quelle est la différence des nouvelles Lunes du Calendrier Grégorien, & de celles de l'ancien Calendrier depuis 1582.

Digitized by Google

jours de lune à nos mois impairs, Janvier, Mars, &c., & 29 à tous les mois pairs, Février, Avril, &c. Cet ordre alternatif de 30 & 29 jours, donné aux lunaisons, est plus ou moins dérangé dans les années embolismiques, par le mois intercalaire qu'on y ajoute; mais il ne l'est considérablement que dans la huitième, la onzième & la dix-neuvième année du *cycle* de 19 ans avant la réformation. Quant aux autres années embolismiques, sur-tout depuis la réformation, l'ordre des lunaisons y est très-peu troublé par l'embolisme ou la treizième lune ajoutée. Par exemple, tout le dérangement qui se trouve dans la dix-neuvième année du *cycle* de 19 ans, consiste en ce qu'on y donne deux lunes de 29 jours au mois de Décembre; dans les autres mois de cette année, l'ordre des lunaisons de 30 & 29 jours est parfaitement gardé.

Nous n'entrerons point dans un plus grand détail de ces dérangemens causés par l'embolisme; il suffit d'en avoir averti en général, & d'avoir marqué les années où ces dérangemens font plus considérables, afin que si le lecteur les remarque, il ne juge point que ce sont des fautes glissées dans notre Calendrier lunaire, soit pour les années communes, soit pour les embolismiques. Ce Calendrier indique les nouvelles lunes aux jours qu'elles tombent, tant dans l'ancien que dans le nouveau style. Ce compte, même depuis la réformation, n'est pas entièrement conforme au calcul astronomique; & les Computistes n'ont pu parvenir encore à établir une règle générale qui convint dans tous les temps, ou qui marquât pour toujours les nouvelles lunes avec la même précision que les Astronômes les marquent. Les épactes, par lesquelles on les règle dans le nouveau Calendrier, les marquent ordinairement un jour ou deux, & quelquefois trois plus tard qu'elles n'arrivent, quoique ce Calendrier soit dressé avec tout le soin possible. De-là vient que nous célébrons quelquefois Pâques le deuxième Dimanche après le 14 de la lune, quoique la règle générale soit de la célébrer le premier. Les Savans qui ont travaillé à la réformation du Calendrier, ont prévu cette irrégularité; mais ils n'ont pas y remédier sans s'exposer à tomber dans une autre qui leur a paru beaucoup plus considérable. C'est qu'en établissant une règle différente de celle qu'ils ont établie, nous aurions quelquefois célébré Pâques le 14 de la lune, comme les Juifs; usage qu'on vouloit absolument éviter. Ceci ne regarde notre Table CHRONOLOGIQUE qu'autant que nous y marquons les Pâques, soit dit en passant pour ceux qui ignorent pourquoi nous célébrons quelquefois cette grande fête sept jours plus tard que nous ne devrions la célébrer (*L'art de vérifier les Dates.*).

CYCLE PASCHAL ou LUNISOLAIRE. Le *cycle* du soleil est composé de 28 ans, & celui de la lune, de 19 ans. De ces deux *cycles*, de 28 ans & de 19 ans, multipliés l'un par l'autre, on en a composé un troisième, qui est appelé le *cycle paschal*, parce qu'il sert à trouver la Pâque. C'est une révolution de 532 années, à la fin desquelles les deux *cycles* de la lune, les réguliers, les clefs des fêtes mobiles, le *cycle* du soleil, les concurrens, les lettres dominicales, le terme paschal, la Pâque, les épactes avec les nouvelles lunes, recommencent comme toutes ces choses étoient 532 années auparavant, & continuent le même espace d'années; en sorte que la seconde révolution est en tout semblable à la première, & la troisième aux deux autres. C'est ce qu'on peut voir dans notre Table CHRONOLOGIQUE, en comparant les années de la première révolution, qui commence un an avant notre ère chrétienne, avec celles de la seconde, qui commence en 532, & avec celles de la troisième, qui commence en 1064. Que le Lecteur prenne la peine de jeter les yeux sur la première année de Jesus-Christ, sur l'an 533 & sur l'an 1065: il verra que ces trois années sont la seconde du *cycle* paschal, & que toutes les trois sont marquées aux caractères suivans: Cycle paschal 2, cycle de 19 ans 2, cycle lunaire 18, régulier 1, clefs des fêtes mobiles 15, cycle solaire 10, concurrent 5, lettre dominicale B, terme paschal 25 Mars, Pâques 27 du même mois, épactes 11; que de-là il passe à notre CALENDRIER *lunaire*, il trouvera au même temps, en prenant le nombre d'or 2, nouvelles lunes, Janvier 12, Février 10, Mars 12, Avril 10, Mai 10, Juin 8, Juillet 8, Août 6, Septembre 5, Octobre 4, Novembre 3, Décembre 2. Ce rapport est parfait, & les mêmes années de chaque révolution du *cycle* paschal sont marquées des mêmes caractères jusqu'à la réformation du Calendrier, faite en 1582. Depuis cette époque, le *cycle* paschal est devenu inutile pour tous ceux qui ont embrassé la réformation du Calendrier, & il ne peut plus servir qu'à ceux qui n'ont point voulu s'y soumettre.

Si, depuis 1582, nous avons continué de mettre le *cycle* paschal dans notre Table CHRONOLOGIQUE, c'est 1°. parce que tous ceux qui suivent le Calendrier réformé, ne l'ont pas admis aussi-tôt après sa publication, & que la plupart des Eglises Protestantes ont été, jusques vers ces derniers temps, attachées au Calendrier Julien; 2°. afin que ceux à qui il importe de connoître le jour, que ceux qui suivent encore cet ancien Calendrier, célèbrent la Pâque chaque année, puissent le savoir par le moyen du *cycle* paschal continué. Pour cela, il ne faut que jeter les yeux sur l'année de ce *cycle*, depuis la réformation du Calendrier, & la comparer avec la même année du *cycle* qui précède la réformation. La Pâque, ces deux années-là, tombe le même jour, suivant l'ancien Calendrier. Par

Digitized by Google

exemple, je veux savoir quel jour les Protestans ont célébré la Pâque en 1600 : je jette les yeux sur la Table CHRONOLOGIQUE, & j'y vois qu'en 1600, c'étoit la cinquième année du *cycle* paschal : je remonte ensuite au *cycle* paschal précédent, & je vois que la cinquième année de ce *cycle* répond à l'an de J. C. 1068. L'an 1068, la Pâque tomboit le 23 Mars ; d'où je conclus, sans crainte de me tromper, qu'en 1600 les Protestans ont célébré la Pâque le 23 Mars. Par la même opération, je trouve toutes les Pâques des Protestans, jusqu'à ce qu'ils ayent abandonné l'ancien Calendrier, & celle de tous ceux qui le suivent encore de nos jours, quelqu'année qu'on puisse me proposer. Ces Pâques des sectateurs de l'ancien Calendrier avancent ou reculent sur les nôtres quelquefois d'un mois entier ; tantôt elles s'en rapprochent plus ou moins : leurs mois ne s'accordent point aussi entièrement avec les nôtres, ainsi : pour bien s'entendre avec eux, il faut que dans leurs actes publics, comme dans leurs lettres missives, ils ajoutent, *vieux style* ou *nouveau style*. La différence de l'un & de l'autre est aujourd'hui de onze jours, dont le nouveau style anticipe sur le vieux, à cause du retranchement fait en 1582. Ainsi, le premier du mois suivant les Sectateurs du vieux style, est le 11 selon nous ; & le 19 pour eux est le 30 pour nous. Cette différente manière de compter demande quelque attention, pour nous bien entendre avec ceux qui ne suivent pas le calendrier réformé. Mais revenons au *cycle* paschal.

Il est appelé, par quelques Anciens, *Annus magnus*, & par d'autres, *circulus* ou *cyclus magnus*. Nous l'appelons aujourd'hui la *Période Victorienne*, parce qu'elle a été composée par Victorius, natif d'Aquitaine, à la persuasion d'Hilaire, Archidiacre de l'Eglise de Rome, sous le Pontificat de S. Léon-le-Grand. Le P. Pagi, dans sa critique de Baronius, à l'an 469, n. 3, prouve que Victorius la composa l'an 457, à l'occasion de la dispute qui s'étoit élevée entre les Grecs & les Latins, au sujet de la Pâque de l'an 455. Il fixe le commencement de cette période à l'année de la Passion du Sauveur, qui, selon la manière de compter de cet ancien Auteur, répond à l'an 28 de notre ère chrétienne ou de l'Incarnation, comme nous comptons aujourd'hui. La mort de S. Jean de Réome, rapportée au premier siècle des Saints de l'Ordre de S. Benoît, est ainsi datée : *Anno Domini quingentesimo duodecimo, juxta quod in cyclo B. Victurii.... numeratur* ; date que le P. Mabillon rapporte à l'an 539 de l'Incarnation, en faisant commencer la période de Victorius avec la vingt-huitième année de J. C.

Mais cette manière de la commencer n'a pas duré long-temps. Denis-le-Petit, qui a travaillé depuis sur la même période, lui a donné un autre commencement, & il la fait remonter un an au-dessus de notre ère vulgaire ; en sorte que la première année de J. C. répond à la seconde année de la période Victorienne, ainsi corrigée par Denis-le-Petit. Marianus Scotus, dans sa Chronique, à l'an 531, dit : *explicit magnus cyclus paschalis* DXXXII *annorum, in cujus secundo anno, juxta Dyonisium natus est Dominus.* C'est ainsi que nous avons arrangé le *cycle* paschal dans notre Table CHRONOLOGIQUE ; mais nous ne prétendons pas que cet ordre ait été unique, même depuis Denis-le-Petit, & qu'il ait été suivi par tous ceux qui ont fait usage de ce cycle (1). Voici une date qui ne s'accorde point avec cet arrangement. Elle est tirée d'une charte imprimée parmi les preuves du nouveau *Gallia Christiana* (t. 2. p. 385) : *Acta est hujusmodi Ecclesiæ cartula.... anno Dominicæ Incarnationis* MLXXVI, *indictione* XIV, *cyclo paschalis* X, *epactæ* XII. *concurrentibus* V. Ce *cyclo paschalis* X ne quadre point avec notre arrangement ; il faudroit *cyclo paschali* XIII, comme on peut le voir dans notre Table CHRONOLOGIQUE.

Mais peut-être que *cyclus paschalis* ne se prend point ici pour le cycle paschal que nous expliquons, & qu'il se prend pour *cyclus lunaris*, que l'Auteur de la chatte auroit appelé *paschalis*, parce que ce *cycle* lunaire pouvoit aussi servir à faire connoître la Pâque. Deux raisons appuient cette conjecture : 1°. le *cycle* lunaire X répond à l'an 1076, & le *cycle* paschal X, proprement dit, n'y répond point : 2°. jusqu'ici nous n'avons trouvé aucune charte qui soit datée par les années du *cycle* paschal, & nous en trouvons plusieurs qui le font par le *cycle* lunaire. Au reste, que cette conjecture soit vraie ou fausse, il est constant d'ailleurs qu'il faut donner plusieurs commencemens au *cycle* paschal, comme il en faut donner plusieurs à la plupart de ces sortes d'époques (2).

Blondel, dans son Calendrier Romain, donneroit volontiers au *cycle* paschal ou à la période Victorienne, un commencement bien différent de celui que nous lui donnons en suivant Denis-le-Petit. « Si l'on vouloit, dit cet Auteur, en

(1) En dressant sur ce cycle, & la manière que nous l'expliquons ici, toutes les Pâques de l'ancien Calendrier de notre Table CHRONOLOGIQUE, nous avons moins représenté ce qui s'est universellement pratiqué dans l'Eglise jusques vers la fin du VIIIe siècle, que ce qui auroit dû s'y pratiquer, comme on le peut voir dans les notes qui sont au bas des pages de cette Table.

(2) Dans un manuscrit du Collége de Clermont, suivant le témoignage du P. Labbe (*Eleges histor. t. II. p. 72.*), on marque ainsi la date de la mort du Roi Thierri IV, dit de *Chelles*, Roi de France : *A Nativitate Domini usque in præsentem annum, in quo Theodericus, Rex Francorum, defunctus est, DCC. XXXVII, in quo indictione quarta, Epactæ XV, Concurr. I, Luna decimum XIII. XIV. XII. Kalend. Aprilis, Paschæ IX. Kal. Aprilis, Luna XVII, XXIV de annotinum DXXXII, secundum Græcos, Cyclo.* Ce *cycle* de 532 ans selon les Grecs, avoit commencé 352 ans avant J. C., puisqu'en 739 il étoit à la vingt-quatrième année de la troisième révolution. C'est un exemple, entre plusieurs, des divers commencemens qu'on a donnés au *Cycle* Pascal.

» rétrogradant,

» rétrogradant, chercher le commencement de » cette période, il faudroit prendre 456 années » avant la naissance de Notre-Seigneur, dans » laquelle on pourroit supposer que l'un & l'autre » des deux *cycles* a commencé, si nous voulons, » suivant notre usage, que la première année » des Chrétiens ait *deux* pour *cycle* lunaire, & *dix* » pour solaire. Par ce moyen, nous trouverions » que la première période aura fini dans l'année » 75 depuis la Nativité, qui avoit *dix-neuf* pour » *cycle* lunaire, & *vingt-huit* pour solaire; & » partant, que l'année 76, ayant le nombre 1 » pour chacun de ces *cycles*, est le commencement » de la seconde période; l'année 608, celui de » la troisième; l'année 1140, de la quatrième; » & l'année 1672 auroit été celui de la cin- » quième, s'il n'y avoit point eu d'altération » dans ces cycles, par la correction du Calen- » drier ». Ainsi raisonne Blondel, qui marque plutôt ce qui auroit pu se faire, que ce qui s'est fait. On peut remarquer, dans l'extrait que nous donnons de cet Auteur, qu'avec tous les modernes, il confond le *cycle* lunaire avec celui de 19 ans. Il faut néanmoins les distinguer, comme nous le faisons voir au mot CYCLE *lunaire*. (*L'Art de vérifier les Dates.*)

CYCLE DE L'INDICTION. *Voyez* INDICTION.

CYCLE ÉPIQUE. *Voyez* CERCLE mythique.

CYCLÉE, habitant de Platée dans la Béotie, qui fut honoré dans sa patrie comme un Dieu pendant la guerre contre les Mèdes, par l'ordre de la Pythie de Delphes (*Voss. de Idolat. l. 1. c. 13.*).

CYCLOPÉE, danse pantomime des anciens, dont le sujet étoit un Cyclope, ou plutôt un Polyphème aveugle & enivré. Il paroît que dans cette pantomime le *cyclope* étoit le jouet d'autres danseurs; d'où l'on fit en grec le proverbe, *danser la cyclopée*, c'est-à-dire, *être baloté*.

CYCLOPES, premiers habitans de la Sicile. Selon la fable, ils étoient enfans du Ciel & de la Terre, dit Hésiode; mais Homère les fait enfans de Neptune & d'Amphytrite. Ils travailloient sous les ordres de Vulcain, dans les antres du Mont-Etna, à forger les foudres de Jupiter. Lorsque cette montagne jetoit des flammes, c'étoient celles qui sortoient de la cheminée des forges des *Cyclopes*; & le bruit qu'occasionnoient les éruptions de cette montagne, n'étoit autre chose que les coups donnés par les *Cyclopes* sur leurs enclumes. Ils avoient aussi des ateliers à Lemnos. *Voyez* LEMNOS.

« Les *Cyclopes*, dit Homère, sont des gens » superbes, qui ne reconnoissent point de loix, » & qui, se confiant à la providence des Dieux, » ne plantent ni ne sèment, mais se nourrissent » des fruits que la terre produit sans être cul- » tivée. Le froment, l'orge & le vin croissent » chez eux en abondance; les pluies de Jupiter » grossissent les fruits qui mûrissent en leur sai- » son. Ils ne tiennent point d'assemblée pour dé- » libérer sur les affaires publiques, & ne se gou- » vernent point par des loix générales qui règlent » leurs mœurs & leur police; mais ils habitent » les sommets des montagnes, & se tiennent dans » des antres. Chacun gouverne sa famille & règne » sur sa femme & ses enfans; mais ils n'ont point » de pouvoir les uns sur les autres. » Ils ont été nommés *Cyclopes*, parce qu'ils n'avoient qu'un œil rond au milieu du front. L'éclulape ayant été frappé de la foudre, son père Apollon n'osant venger sa mort sur Jupiter, fit tomber sa colère sur les fabricateurs de la foudre, & les tua tous à coups de flèches. On les représente ordinairement comme des antropophages, dévorant tous les étrangers qui avoient le malheur de tomber entre leurs mains. Cependant, malgré leur méchanceté, ils furent mis au rang des Dieux; &, dans un temple de Corinthe, ils avoient un autel (*Pausan 1.*) qui leur étoit dédié, & sur lequel on leur offroit des sacrifices. Les principaux d'entre les *Cyclopes* étoient *Polyphème*, *Brontés*, *Stéropes* & *Pyracmon*. Euripide a donné une espèce de farce en cinq actes, sous le nom de *Cyclope*. C'est la fable de Polyphème, qui veut dévorer Ulysse & ses compagnons.

« Les *Cyclopes* étoient des géans énormes: c'est une allusion à la hauteur des montagnes volcaniques; ils n'avoient qu'un œil étincelant au milieu du front: c'est une allégorie de leur cratère, & une traduction de leur nom même, qui signifie exactement *œil rond* (κύκλος, *circulus*; ὠψ, *oculus*); ils habitoient les cavernes de la Sicile: ce sont les cavités volcaniques; ils ont habité l'isle de Lipari, qui est aussi un volcan; ils forgeoient les foudres de Jupiter, formées de trois rayons d'eau, trois de brouillard & trois de feu; allusion aux phénomènes qui accompagnent les éruptions: ils s'appeloient (proprement) *tonnerre, foudre & éclair*, parce que les volcans produisent ces phénomènes; dans les cavités de la Sicile, on entendoit retentir les bruits sourds de leurs marteaux. Ils étoient fils du Ciel & de la Terre, à cause de leur hauteur & de leurs racines profondes; ou ils étoient fils de Neptune, parce que ces volcans étoient entourés de la mer. »

« *Polyphème*, leur chef, n'est autre chose que l'*Etna*; son nom signifie en grec *celui qui crie beaucoup*, ou le mugissant. Ainsi, le géant *Polybotès*, dans la mer Egée, fut également un volcan. Polyphème étoit fils de Neptune & d'Europe, à cause de sa position physique; ou bien d'*elatas*, en grec celui qui secoue (*agito, elater, agitator*), & de *ftilbe*, en grec l'éclair; ou de Neptune & de la Nymphe *Thoosa*, en grec la rapide. Un autre des *Cyclopes* se nommoit *harpès*, en grec *celui qui reçoit*; un autre *Pyracmon*, en grec *enclume enflammée*. Enfin (car de trop longues explications

Digitized by Google

deviennent superflues) je vais citer un passage de Nonnus, qui décide évidemment la question. « Les phalanges des *Cyclopes* accoururent : leurs » mains déformées lançoient des montagnes ; les » pierres & les rocs leur servoient d'armes & de » lances ; un roc étoit leur hache, & les flam- » mes de la Sicile étoient leurs flèches. Les sol- » dats portoient du feu dans leurs mains, Bronté, » Stéropé, Eurvale, Flatreus, Ægès, Trachius, » & le superbe Alymèdes. Mais Polyphême, fils » de Neptune, dont la tête s'élevoit jusqu'aux » nues, les surpassoit tous. » (*Nonni Dionys. l. XIII.*). Peut-on mieux désigner des volcans ? & ne voit-on pas ici le plus grand rapport entre les combats des Titans, d'Aloüs, Typhée & Mimas, & ceux des *Cyclopes* dont les armes sont des rochers ? Que sera donc l'aventure d'Ulysse avec Polyphême, qui, pour se venger, ameute les *Cyclopes*, & jette des pierres à Ulysse, afin de submerger son vaisseau ? J'observe en passant que ces preuves diverses vérifient ce qu'a découvert la physique moderne, que la Sicile eut autrefois un grand nombre de volcans, dont l'Etna reste seul. Les *Cyclopes* sont en effet en grand nombre, & l'on disoit qu'ils dévoroient les étrangers, dans ces temps reculés où la Sicile étoit inhabitable. La mémoire de cette époque avoit donc passé par tradition allégorique jusqu'à Homère, & par conséquent on avoit celle du temps où la Sicile fut habitée, & commença à devenir le grenier de l'Italie. Ce temps est évidemment désigné dans cette tradition par les victoires d'Ulysse sur Polyphême, par la punition qu'Apollon avoit infligée aux *Cyclopes*, pour avoir fourni les foudres dont fut tué son fils Esculape, & par les foudres dont Jupiter les écrasa quand il les précipita dans le Tartare. »

« Le même sort avoit été réservé à ces géans audacieux, qui avoient formé l'insensé projet d'escalader le ciel, qui lançoient des rochers enflammés contre les Dieux, & qui portèrent jadis l'épouvante dans l'Olympe. Phaëton, le Serpentaire, l'intrépide Orion en furent épouvantés, & chassés de leurs places éternelles ; l'ourse elle-même frémit sous le pôle glacé. Le règne fut long de ces hommes féroces, & leurs attaques furent souvent renouvelées ; mais tous les Dieux réunirent leurs forces, & ils furent écrasés sous les foudres de Jupiter ; les montagnes mêmes qu'ils avoient lancées leur servirent de tombeau ; quelquefois encore ils s'agitent sous ce lourd fardeau, & ils font trembler la Sicile ; mais Jupiter les tient en respect, & les campagnes qu'ils avoient dévastées sont couvertes de riches moissons. Voici donc encore cette grande époque historique visiblement désignée ; ce qui dans des recherches ultérieures pourra servir à trouver le temps où la Sicile fut réellement habitable. Qu'on lise dans cet esprit Homère, Nonnus, Virgile, Ovide, la Gigantomachie de Claudien ; & l'on se confirmera dans cette vérité, que ces géans, ces Titans, ces fiers enfans de la Terre, ennemis des Dieux & des Agriculteurs, ne sont autre chose que des volcans. »

« Mais la Sicile n'avoit pas été le seul théâtre de leur fureur. Il paroît qu'à la même époque, tous les pays que baigne la Méditerranée, depuis la Sicile jusqu'au détroit de Marmora, avoient été ravagés par des volcans. A la vérité, tout cela est conté en langage allégorique ; mais nous le connoissons, & déformais il sera impossible de s'y méprendre. Seroit-ce, comme l'ont dit les anciens, que l'Océan, brisant les barrières du détroit de Gibraltar, eût inondé un pays habité, & formé un déluge partiel ? Toujours est-il évident que toutes les isles qui seroient les sommités échappées à cette inondation, ont été volcaniques ; Rhodes, Mycone, Délos, Anaphé, Ténédos, Calydna, Icaria, & une multitude d'autre. (*Voyez la belle Histoire des Voyages de M. le Comte de Choiseuil-Gouffier*, dont je ne puis citer tous les passages). Lemnos, l'isle de Vulcain, fut un des plus célèbres volcans de cette mer ; car par-tout où Vulcain étoit solemnellement adoré, on doit être assuré qu'il y avoit eu des volcans.

Lemnos cara Deo, nec fama notior Ætna,
Aut Liparæ domus. . . . . .
(*Val. Fl. l. II. v.* 95.)

Ventum erat ad rupem, cujus pendentia nigris
Fumant saxa jugis, coquiturque vaporibus aër.
(*Id. v* 331.)

La Reine parlant aux Argaunautes, leur dit :

. . . . . Hæc antra videtis,
Vulcanique, ait, ecce domos ; date vina precesque :
Forsitan hoc fatum taceat jam fulmen in antro,
Non dabit ipsa fidem, clausa cùm murmura flammas
Hospes, & incussa sonitum mirabere massa.
(*Id. v.* 335.)

C'est à Jason qu'Hypsipyle faisoit ainsi voir les volcans de Lemnos, que le Poëte appelle le palais de Vulcain. »

« La Thrace éprouva les mêmes ravages ; il paroît que le golfe de Thessalonique, appelé autrefois le golfe de Thermes, ou des eaux chaudes, produisit cet effet en entrant dans les terres, & sépara l'isle d'Eubée du continent. Les champs voisins furent embrâsés précisément comme les campagnes d'Italie, & portèrent également le nom de champs Phlégréens. Cette terre fut appelée *Hyssitée*, ou la brûlée, & il y avoit en Eubée une ville de ce nom. Il y eut plusieurs villes d'*Hephestium* ou de Vulcain ; une à Lemnos, dont la colline voisine fournissoit la fameuse terre de Lemnos ;

Digitized by Google

une autre dans la tribu Acamantide en Attique, avec un temple dédié à Vulcain. Les monts volcaniques de Lycie s'appeloient les monts Héphestiens, & l'on y voyoit aussi une ville d'Héphestie : tout cela tient à des temps très-reculés, & semble appartenir à la même époque. »

« Cependant les côtes de l'Asie ont long-temps fumé de ce même incendie. La Troade fut submergée, & il resta plusieurs volcans sur ses bords, comme l'isle de Typhon & celle de Ténédos. La Mysie fut long-temps exposée à ces ravages ; & il faut les lire dans le langage figuré qui en a conservé la mémoire. Nonnus nous a transmis cette peinture allégorique sous le nom de *Typhée*, qui fut aussi un des noms de l'Etna ; tant il est vrai que ces personnages ont désigné des volcans :

Alta jacet vasti super ora Typhœos Ætnæ,
Cujus anhelatis ignibus ardet humus.
(*Ovid. Fast. l. IV.*)

Dans les Métamorphoses, c'est la Sicile entière qui couvre Typhée :

Vasta gigantæis injecta est insula membris
Trinacris, & magnis subjectum molibus urget
Æthereas ausum sperare Typhoëlda sedes.

Voici un passage de Pindare qui confond le *Typhée* ou les volcans d'Asie avec ceux d'Italie ; ce qui prouve que c'étoit un nom générique.

« L'ennemi des Dieux, Typhée aux cent têtes, » qui fut jadis élevé dans un antre fameux de Cilicie, Typhée est couché dans le fond du Tartare. Maintenant les rivages escarpés de Cumes » & ceux de la Sicile, pressent sa poitrine velue. » L'Etna, dont le front est couvert de neige durant toute l'année, cette colonne qui soutient » le ciel, l'accable de son poids. Du fond de cette » montagne sortent des sources d'un feu pur & » inabordable..... Ce reptile vomit des fleuves » de feu, &c. ». (*Pindar. Pyth. Od.* 1.).

» Maintenant je vais citer un passage qui prouve que ce nom de Typhée fut donné à un autre volcan, à celui d'*Ischia*, près de Naples, autrefois *Inarme*, *Æaaria*, *Arima* :

Tum sonitu Prochyta alta tremit, dirumque cubile
Inarime, Jovis imperiis, impossa Typhœo.
(*Æneid. x.*)

Et Claudien (*de raptu Proserp. l. III.*) :

. . . . . *Rupitne Typhœia cervix*
Inarime ?

Et Lucain (*Pharsale, l. V.*) :

. . . . *Ceu Siculus flammis urgentibus Ætnam*
Undat apex : campana frementi ceu saxa vapore,
Conditus Inarimes æterna mole Typhœus.

» La Cilicie fut appelée aussi *Inarime*, *Arime*, comme on le verra dans le récit de Nonnus. « Les » guerriers alloient & venoient dans le camp, avec » un bruit pareil à celui d'un grand incendie qui » embraseroit le monde. La terre retentissoit, » comme lorsque Jupiter irrité la foudroie dans » les champs Ariméens, où l'on dit qu'est la vaste » couche de Typhée. » Homère, d'où ce passage est tiré (*Iliad. II*, 628.), fait allusion à la Cilicie. Les Arimes, dit Strabon, habitent la Syrie ; c'est le pays d'Aram. L'Oronte, fleuve de Syrie, s'appeloit autrefois Typhon. Eschyle & Pindare font Typhée natif de la Cilicie. Toutes ces différences viennent de ce que Typhée étoit un nom de volcan. »

« Cadmus allant chercher Europe, que le taureau avoit enlevée, parcourut la terre ; « il alla dans » la grotte meurtrière des Arimes, où les monstres insensés brisèrent jadis les portes de l'Olympe ». Jupiter, qui vouloit donner le jour à *Tantale*, (Tantale étoit un mont de Mysie, auprès duquel étoit la ville *Tantalis*, la fille de Tantale. Dans une éruption volcanique, il fut entouré d'eaux & de marais, en sorte que ce Roi ne pouvoit ni boire ni manger. *Voyez* NIOBÉ. *Plota* étoit une isle volcanique de ces parages, & fille d'Eole, comme les volcans ou les isles Eoliennes d'Italie), rechercha les faveurs de *Plota*, fille d'Eole. Le Dieu cacha ses foudres sous une roche. « La roche en fut noircie ; les » fontaines bouillonnoient par le feu caché, semblable à une flèche acérée. Le gouffre écumant » de Mygdonie retentissoit du bruit de la vapeur ; » & le Cilicien Typhée étendant ses mains, au » signal que lui en donna la Terre, déroba les armes couvertes de neige, mais brûlantes, de Jupiter. » La Mygdonie étoit une contrée de Mysie, qui devint très-fertile depuis, comme tous les pays volcaniques ; (*Aut pinguis Phrygia Mygdonias opes.* Horat.). Ce fut la patrie de Niobé, roche volcanique : là régna le Roi imaginaire *Mygdonus*, frère d'Hécube, & père de ce jeune Chorèbe, amoureux de Cassandre, dont Virgile a célébré la valeur & la fin déplorable. »

« Nonnus, qui fait quelques écarts poétiques, trace ensuite une peinture de Typhée, dont la voix horrible ressemble au rugissement des bêtes féroces, & qui réunit les fureurs des tigres, des lions & des taureaux. Il attaque les cieux, il épouvante les constellations, il ose combattre la lune elle-même. « Cependant les saisons intrépides arment les phalanges célestes ; les révolutions des » cieux font entendre leurs cris, la flamme brille, » l'air frémit du bruit de cette armée variée, » composée de ceux qui habitent le Nord, le » Sud, le Levant, le Couchant, . . . Orion dégaine son glaive pour combattre le géant » ; le

Digitized by Google

chien le poursuit, Ophiuchus s'arme, le dragon du pôle, le chartier, le bouvier, tous se réunissent contre l'ennemi commun. « Cependant Typhée ébranle les sommets du Corycus, & pense faire sur les flots du Cilix, il confond de sa main » Tarse & Cydnus ». (Le Corycus est une montagne de Lycie, Tarse en est une ville, & le Cydnus est le fleuve qui la baigne; ce qui désigne une submersion de cette ville.) ».

« Le Poëte peint ensuite le combat allégorique du géant avec Neptune, & enfin avec Jupiter, qui le foudroie: le géant ne produit plus qu'un mugissement sourd; l'air desséché permet à peine qu'il tombe une foible rosée; il ne lance plus que quelques étincelles; ses foudres cessent à la présence de Jupiter ». (*Cet article est de M. Rabaud de Saint-Etienne*).

Sur un bas-relief du Capitole on voit les *Cyclopes* qui forgent des armes. Ils sont presque nuds, & ont les deux yeux bien exprimés. Près d'eux sont placés trois guerriers armés à l'héroique, avec Pallas & deux autres femmes. Ces guerriers sont peut-être ceux pour lesquels Vulcain avoit forgé des armes, Achille, Memnon & Enée.

Sur un bas-relief de la villa Albani (*Monum. inedita*, n°. 36.), on voit à Polyphême, outre les deux yeux ordinaires, son œil de *Cyclope*, très-bien exprimé au milieu du front.

CYCLOPES (on voit sur les médailles de *Corinthe* des). Pausanias (*lib.* 2. *p.* 83.) dit que les Corinthiens leur avoient élevé un autel.

CYCNUS. *Voyez* CYGNUS.

CYDATIANO (*deo*). Muratori (41. 1. *Thes. inscripti.*) rapporte une inscription, dans laquelle on lit *Deo Cydatiano*. Ce savant dit que *Cydatianus* étoit probablement un surnom de Bacchus.

CYDIPPE, Nymphe de l'isle de Délos. *Voyez* ACONCE.

CYDIPPE, Prêtresse de Junon, mère de Cléobis & de Biton. *Voyez* BITON.

CYDIPPE, une des Nymphes, compagne de Cyrène, mère d'Aristée.

CYDNA, en Lycie.

M. Combe seul attribue à cette ville une médaille autonome d'argent, avec les lettres K Y, & une lyre (*Num. Vet. Hunter.*).

CYDON. *Voyez* ACACALLIS.

CYDONIA, en Crète. KYAΩNIATAN.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont une louve allaitant un enfant, un aigle volant, un croissant, un raisin.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Tibère, de Claude, de Néron, de Vitellius, de Vespasien, de Domitien, d'Hadrien, d'Antonin, de Julia Domna.

CYGNE. Le Mémoire que je lus à l'Académie des Sciences le 19 Juillet 1783, & le 29 du même mois à l'Académie des Inscriptions sur des *cygnes* qui chantent, n'étant pas imprimé à l'époque où parut l'article *cygne* du Dictionnaire des Oiseaux, faisant partie de l'Encyclopédie méthodique, M. Mauduit se vit forcé de renvoyer au Dictionnaire d'Antiquités l'article des *cygnes* sauvages ou chantans; c'est pourquoi je l'insère ici presqu'en entier.

Le chant mélodieux des cygnes, célébré par tant de Poëtes, d'Historiens, & même de Naturalistes, depuis Homère & Hésiode jusqu'à ce jour, n'est-il que le fruit de leur imagination? . . Si au contraire il existe, pourquoi ne l'entendons-nous plus? . . . . Ce sont deux questions dont on s'est occupé souvent sans fruit, & qu'un heureux hasard, secondé par des recherches, m'a donné lieu d'approfondir.

Elien, qui écrivoit sur l'Histoire des Animaux, sous le règne d'Alexandre Sévère, vers le milieu du troisième siècle, a refusé le chant aux *cygnes* dans son premier livre (*cap.* 30): mais dans le vingtième, il assure, d'après le témoignage d'Aristote, qu'on en avoit souvent entendu chanter dans la mer d'Afrique, & il ajoute qu'il n'en sauroit parler que sur le rapport d'observateurs étrangers, n'ayant jamais pu les entendre lui-même. Pline n'avoit pas été plus heureux, malgré les peines qu'il s'étoit données pour assister à leurs concerts (*lib.* 10. *cap.* 23.): aussi en nie-t-il l'existence, d'après ses propres expériences (. . . *Falsò, ut arbitror aliquot experimentis.*). Hécatée de Milet, cité par Elien dans son onzième livre (*cap.* 1.), disoit que les *cygnes* des régions hyperboréennes s'approchoient tous les ans des Prêtres & des Musiciens, qui célébroient, par des chants & des concerts d'instrumens, la fête d'Apollon, & qu'ils joignoient leurs voix mélodieuses aux Hymnes sacrés. Lucien cependant, qui savoit distinguer les observations des Naturalistes des récits superstitieux, assure, dans son Voyage d'Italie, réel ou supposé (*Lucianus de electro seu cygnis.*), que les *cygnes* du Pô ne chantoient pas. Bien loin de célébrer, par de doux accords, la mémoire de Phaëton leur ancien ami, comme le croyoient les Grecs, ils ne poussoient que des cris désagréables. Les Habitans des rives du Pô assurèrent aux Voyageurs que les corbeaux & les geais pouvoient passer pour des syrènes auprès d'eux; il ne leur étoit jamais arrivé de leur entendre chanter rien d'agréable, pas plus que de trouver sur les peupliers de l'ambre formé par les larmes des sœurs de Phaëton.

Tant de variations sur un oiseau si connu en apparence des Grecs & des Romains, ont jeté les Modernes dans une grande perplexité. Morin,

Digitized by Google

de l'Académie des Inſcriptions, a réſolu la queſtion, en diſant que les Anciens ont fait chanter les *cygnes*, comme ils ont fait parler les bêtes (*Mém., tom. V, pag.* 207.). Cette manière de raiſonner meſſiéroit très-fort à un Naturaliſte : auſſi Aldrovande a-t-il ſuivi une marche bien différente. J'en vais donner un apperçu, après avoir fait obſerver que je paſſe exprès ſous ſilence la circonſtance de leur mort, que l'on croyoit être annoncée par des accens mélodieux. On ſait que la plupart des animaux, ſentant leur fin approcher, ſe retirent dans des endroits écartés; & que la nature défaillante ne ſauroit produire des efforts, tels que le chant ſemble les exiger.

Aldrovande obſerva le premier, que la trachée-artère du *cygne* ſauvage ne s'inſéroit pas au ſortir du col immédiatement dans la cavité du thorax, mais ſeulement après avoir ſerpenté dans une cavité du ſternum, particulière à ſon eſpèce, à la grue & à quelques autres oiſeaux en petit nombre.

Il attribue à cette conformation de la trachée, qui en double preſque la longueur, deux uſages différens (*Ornitholog. lib*, 19, *cap.* 1.) : l'un de conſerver un plus grand volume d'air, pour fournir à la reſpiration du *cygne*, qui plonge & barbote ſouvent pendant un quart-d'heure entier; l'autre de donner une grande étendue & un grand volume à la voix. Nous ne dirons rien du premier uſage que le *cygne* domeſtique devroit partager avec le ſauvage, puiſque l'un & l'autre ſe comportent de même ſur l'eau. Quant au ſecond, il devroit être commun à la grue & à tous les oiſeaux qui ont la trachée ainſi conformée, ſans que leur cri en ſoit cependant moins déſagréable. Tel ſera toujours le ſort des Naturaliſtes qui voudront deviner les cauſes finales; l'erreur deviendra le plus ſouvent leur partage.

La ſtructure de la trachée du *cygne* a fait prendre à Aldrovande l'affirmative dans le partage des opinions ſur le chant de cet oiſeau; il a ſeulement reſtreint le chant au *cygne* ſauvage, d'après le témoignage de Frédéric Pendaſi & de Georges Braun.

Le premier lui avoit aſſuré qu'en ſe promenant dans une barque ſur le lac de Mantoue, il avoit ſouvent entendu le chant mélodieux de certains *cygnes*. Braun diſoit qu'on voyoit ſur la Manche, près de Londres, des troupes de *cygnes* qui voloient au-devant des vaiſſeaux, & ſembloient féliciter les Paſſagers de leur retour, par des chants doux & gracieux. On n'entend plus ce chant des *cygnes* dans l'Italie; ils ſont auſſi muets ſur le lac de Mantoue, que ſur les bords du Caïſtre & du Méandre. Des Voyageurs modernes les ont cherchés en vain ſur ces fleuves de l'Aſie, d'après les traditions Grecques.

Pour ce qui eſt des *cygnes* Anglois chantans de Braun, Willoughby & Ray ſon Commentateur, en ont nié l'exiſtence. Cependant, Ray ajoute ces paroles expreſſives : « Le nom Anglois *Hooper*, relatif au cri perçant que l'on » a donné au cygne ſauvage, annonce qu'il a une » voix forte, & qui peut être entendue de fort » loin (*Cygnum enim ferum vocem vehementem edere, & qua à longinquo audiatur, vel ipſum nomen Anglicum à clamore & vociferatione inditum, arguit. Hooper Willughbii Ornithol., lib.* 3, *cap.* 2.) ». Tranſcrivons à leur ſuite un paſſage d'Olaüs Wormius ſur le chant du *cygne*; & nous aurons ſous les yeux tout ce que les Naturaliſtes des ſiècles précédens en ont écrit. Ceux de notre ſiècle n'ont, pour la plupart, rien laiſſé ſur ce chant, entr'autres M. Briſſon, la première Encyclopédie (*Tome III.*) & Edwards lui-même, à qui nous devons d'ailleurs un très-bon deſſin du *cygne* ſauvage. « Il y avoit, dit Wormius, dans » ma maiſon, un jeune homme très-véridique, » appelé Jean Roſtorf. . . . né en Norwège: » il m'aſſura, ſous la foi du ſerment, qu'il avoit » entendu un jour dans le canton de Nidros, ſur » le rivage de la mer & de grand matin, un » bruit extraordinaire & très-agréable, mêlé de » ſiffiemens & de ſons gracieux. Ignorant ce » qui pouvoit produire ces ſons, dont il ne » voyoit point la cauſe, il monta ſur un promontoire élevé, & aperçut dans un petit golfe » voiſin une multitude innombrable de *cygnes*, » qui rendoient ces ſons mélodieux & les plus » flatteurs qu'il ait jamais entendus. J'ai appris, » continue Wormius, de pluſieurs Irlandois mes » Diſciples, que l'on entendoit ſouvent cette » harmonie dans les endroits fréquentés par les » *cygnes*. J'ai rapporté, ajoute-t-il encore, ces » différens témoignages, afin de montrer, par » des expériences modernes, que tant d'Auteurs » illuſtres ne s'étoient pas trompés en parlant du » chant des *cygnes* » (*Muſæum Wormian. lib.* 1. *c.* 19)

Les Ornithologiſtes en ont diſtingué deux eſpèces; *cygnus manſuetus*, le *cygne* domeſtique, *ſwan* des Anglois; & le *cygne* ſauvage, *cygnus ferus*, en Angleterre, widd-ſwan ou hooper. Le principal caractère qui les diſtingue l'un de l'autre eſt l'inſertion, & la plicature de la trachée-artère dans une cavité particulière du ſternum, avant ſon introduction dans celle du thorax. Aldrovande qui les avoit découvertes, les crut communes aux deux eſpèces. Ray ayant diſſéqué des individus de l'une & de l'autre, n'a trouvé la trachée ainſi repliée que dans le *cygne* ſauvage. M. Daubenton a confirmé cette obſervation ſur le *cygne* ſauvage; mais n'ayant jamais diſſéqué de *cygne* domeſtique, ce ſavant Naturaliſte n'aſſure pas que ce caractère lui appartienne ainſi qu'au *cygne* ſauvage. Ray, comme nous l'avons vu, le lui refuſe conſtamment, d'après des diſſections multipliées des uns & des autres. On peut l'en croire, & établir pour caractère diſtinctif intérieur du *cygne* ſauvage, l'inſertion & la plicature de la trachée-artère dans le ſternum.

Le bec offre un caractère extérieur qui a été

Digitized by Google

parfaitement saisi, quoiqu'il se détruise après la mort par le dessèchement, comme on s'en aperçoit sur le *cygne* sauvage du cabinet du Roi. Dans le *cygne* domestique, la base du bec est recouverte jusqu'à l'œil d'une peau noire, tandis que le reste du bec est rougeâtre. Dans le *cygne* sauvage au contraire, la pointe du bec est noire, & la base jusqu'à l'œil est très-jaune. Willoughby, Ray & plusieurs autres disent que le plumage du *cygne* sauvage est mêlé de gris, sur-tout vers les aîles & le manteau. M. Brisson, dans sa description du *cygne* sauvage, faite sur un individu du Cabinet de Madame de Bandeville, dit que ce *cygne* est entièrement blanc, comme le *cygne* domestique. Edwards est du même avis, seul conforme à la vérité; mais tous s'accordent à représenter le *cygne* sauvage comme plus petit & plus léger que les *cygnes* de nos canaux; ce qui n'est pas vrai. . . . . Voilà dans la plus grande exactitude tout ce qu'on a écrit sur les *cygnes* jusqu'à ce jour. Je vais à présent rapporter mes observations particulières.

Ayant appris que l'on conservoit à la Ménagerie de Chantilly une espèce de *cygne* chantant, je m'y rendis le 13 Juillet 1783; & les ayant long-temps examinés avec un des Inspecteurs (M. l'Ecailler), je recueillis les remarques & les observations qu'il me communiqua avec la plus grande complaisance.

En 1740, un *cygne*, de l'espèce du *cygne* sauvage, s'abattit sur le grand canal de Chantilly, y fut pris & conservé pendant trois ans, après lesquels il mourut. La grande jeunesse de l'Inspecteur à l'instant de cette mort, l'a empêché d'en conserver un souvenir distinct. En 1757, un pareil, âgé de trois ans, se fixa sur le canal avec les *cygnes* domestiques, y vécut pendant six ans. Après ce temps, il les abandonna de lui-même, & se transporta dans un bassin qui est placé au milieu de la Ménagerie, & qui est appelé le bassin de la colonne, à cause d'une colonne de porphyre, élevée jadis dans le milieu de cette pièce d'eau. Un coup de tonnerre le tua en 1774; de sorte que ces deux premiers n'ont point été observés, ou l'ont été si mal, que nous ne les rappellerons plus dans ce Mémoire. Le chant de celui que la foudre écrasa, attira, pendant le rigoureux hiver de 1769, les deux *cygnes* chantans actuellement vivans, mâle & femelle. Ils se posèrent sur le canal, où on les reconnut aussitôt pour des *cygnes* étrangers, à la couleur jaune de la base de leurs becs. On chercha à les prendre, en leur jetant du grain, comme aux autres *cygnes*: ils s'accoutumèrent à le manger; & après quelques jours, ils s'approchèrent des personnes qui nourrissent ces oiseaux. Alors on jeta du grain sur l'eau du canal; sa pesanteur le précipita au fond, & les deux *cygnes* étrangers plongèrent la tête & le corps pour le ramasser. Cet instant fut saisi avec diligence, & on prit leurs pieds dans des nœuds coulans. Ils étoient âgés de trois ans à-peu près; c'est-à-dire, qu'ils n'avoient plus de duvet gris, & n'offroient qu'un plumage entièrement blanc.

Les ayant mis seuls dans le bassin de la colonne, on leur coupa, jusqu'à la peau, neuf plumes des ailes. Malgré cette opération, ils profitèrent d'un coup de vent pour s'élever au-dessus de la haie qui séparoit leur bassin du grand canal, où ils se mêlèrent avec les autres. Il fallut recourir aux amorces & aux nœuds coulans pour les reprendre. Voulant les fixer seuls dans le bassin de la colonne, l'Inspecteur de la Ménagerie les fit *ajointer*, c'est-à-dire qu'avec des tenailles rougies au feu, on leur abattit le fouet des ailes. Depuis ce moment, ils n'ont plus quitté la colonne: sans être familiers, ils se laissent approcher par l'Inspecteur, & prennent de sa main des laitues & d'autres herbages. On leur a donné à Chantilly le nom de *cygnes pâles*, à cause de la peau jaune qui recouvre la base de leur bec, & on les y appelle simplement *les pâles*.

Ces deux *cygnes* firent, en 1779, une première couvée de six œufs, dont il naquit un seul petit, mâle, actuellement vivant. Ce jeune individu, parvenu à l'adolescence, rechercha la compagnie des oies & des canards femelles; mais il en fut rebuté. Il a conservé depuis cette époque une si forte antipathie pour les canards, qu'il court sur eux, & veut les tuer. Il a l'air fort triste: cette mélancolie étoit peut-être produite par un accident qui le faisoit boiter depuis quelques jours. En 1780, ses père & mère firent leur seconde couvée de sept œufs. Quatre petits vinrent à terme, mais ils vécurent peu de jours. La troisième ponte de 1781 fut aussi nombreuse & aussi malheureuse; les cinq petits qui vinrent seuls à éclore, moururent bientôt. Celle de 1782 a bien réussi; il en est sorti quatre jeunes *cygnes*, qui sont bien portans, & couverts d'un duvet gris cendré, plus clair que le gris des jeunes *cygnes* domestiques; ils sont aussi plus forts & plus gros que les jeunes du canal, leurs contemporains. L'Inspecteur croit les reconnoître pour deux mâles & deux femelles, & il pense qu'ils seront plus gros & plus forts que leur père & mère.

Ceux-ci ont, comme le *cygne* sauvage, la base du bec jaune & la partie cornée noire. La pointe du bec est beaucoup plus effilée que dans le *cygne* domestique. Le tubercule qui est placé à la base du bec de ce dernier, est entièrement oblitéré dans les *cygnes* qui chantent, comme le représentent aussi les dessins de Willoughby & d'Edwards; leur col est plus délié, & paroît n'avoir que la moitié de la grosseur du col des *cygnes* domestiques; ce qui leur donne une grace singulière. L'envergure des *cygnes* chantans, est plus grande, les plumes plus grosses, la taille plus haute, le col plus long de quatre doigts, & les genoux plus élevés de six lignes au moins que

Digitized by Google

dans le *cygne* domeſtique. Quand ils nagent, ils ne balancent point leur tête & leur col comme les autres, dont le mouvement reſſemble à celui des barques; mais ils paroiſſent immobiles, & fendent l'eau comme un vaiſſeau: L'Inſpecteur qui avoit examiné, ſans diſſection anatomique, les ſquelettes des deux premiers morts, leur a conſtamment trouvé les os plus gros; il en conclut que les *cygnes* chantans doivent voler beaucoup mieux & plus long-temps que les autres.

L'expérience a confirmé ce ſoupçon; car nous les avons déjà vu s'élever par-deſſus des haies, pour rejoindre les *cygnes* du canal, quoiqu'on leur eût coupé neuf plumes des ailes: d'ailleurs ils volent bien au-delà de la portée du fuſil, & s'élèvent à la plus grande hauteur. Leur chant, dont je parlerai tout-à-l'heure, les fait diſtinguer dans les airs à cette élévation. Tout le monde ſait en effet que le *cygne* domeſtique, poſé ou volant, ne fait entendre aucun cri; il rend ſeulement un ſon étouffé & auſſi foible que le roucoulement des pigeons, lorſqu'il eſt moleſté, ou qu'il appelle ſa femelle. Le chant en fit reconnoître cinq qui paſſèrent au-deſſus de Chantilly, & s'y arrêtèrent quelques heures pendant l'hiver de 1768. Cette famille étoit compoſée du mâle, de trois petits & de la femelle; ils voloient dans l'ordre où je viens de les énoncer. Le mâle alloit le premier, à la diſtance de 80 à 100 toiſes; il ſembloit indiquer la route aux autres; il étoit ſuivi par les petits, qui paroiſſoient n'avoir que deux ans; n'étant pas encore tout blancs; la femelle fermoit la marche. Toutes les eaux de Chantilly étoient gelées, à l'exception d'une petite portion du canal, où elles ſont vives & très-coulantes; ce fut-là que s'abattit la caravane, preſſée par la ſoif. Le mâle s'approcha de l'eau courante avec précaution, en but, & par un petit cri étouffé, répété pluſieurs fois, *couq*, *aouq*, *couq*, il invita ſa famille à ſe déſaltérer ſans crainte: elle lui obéit, & le mâle fit le guet pendant ce temps-là. Dès qu'un objet nouveau ou effrayant frappoit ſa vue ou ſon ouïe, il avertiſſoit la troupe par ſon chant ordinaire & perçant, & ils s'enfuyoient de concert; de ſorte qu'on ne put jamais les joindre, & qu'ils diſparurent après quelques courtes ſtations.

Cette vigilance & cette tendreſſe pour leurs petits, les rendent d'un accès difficile. Dans les premiers jours où les petits actuellement vivans furent éclos, les père & mère chaſſoient loin d'eux & battoient même leur premier enfant, âgé de trois ans, qui vit ſeul & triſte. Ils ont cependant ſouffert depuis quelques canards dans leur baſſin. Le jeune *cygne* n'a pas la même complaiſance pour ces oiſeaux, & il les pourſuit ſouvent avec colère. On plaça, il y a quelques années, une oie du Canada dans le baſſin de la colonne avec les *cygnes* chantans; ce fut une ſource perpétuelle de diſputes & de combats. L'oie du Canada, dont les ailes n'avoient point été rognées, attaquoit le *cygne* mâle avec avantage; il voloit & fondoit ſur lui: celui-ci ſe défendoit vigoureuſement; mais ne pouvant s'élancer hors de l'eau, il combattoit toujours avec un déſavantage marqué. Il eut enfin l'adreſſe de ſaiſir, avec le bec, le col de ſon ennemi: il l'attira vigoureuſement à lui; & le plongeant dans l'eau à pluſieurs repriſes, il cherchoit à l'étouffer. On s'aperçut de cette manœuvre meurtrière, & on dégagea l'oie de Canada. Celui-ci fut ſi honteux de ſa défaite, qu'il s'enfonça ſous des pierres qui ſont placées en ſaillie autour de la colonne. Il fallut l'en arracher de force, pour le tranſporter ailleurs. Ce combat fait connoître la force extraordinaire du *cygne* chantant, qui contenoit l'oie malgré ſa défenſe, quoiqu'un homme ait de la peine à retenir ce palmipède. Un *cygne* domeſtique n'en feroit jamais venu à bout; j'ai même vu celui-ci battu & bleſſé par le *cygne* chantant, dans les expériences faites par les ordres & ſous les yeux de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Condé & de MM. les Députés de l'Académie des Inſcriptions.

Voilà aſſez de caractères particuliers pour faire diſtinguer le *cygne* chantant du *cygne* domeſtique. Il en eſt cependant encore un mieux prononcé: c'eſt le chant. On employa, pour me le faire entendre, un ſtratagême bien imaginé. On apporta une oie domeſtique, & on la poſa ſur le gazon qui entoure le baſſin de la colonne. A peine cet oiſeau eut-il touché la terre, que les *cygnes* s'avancèrent fièrement à la file l'un de l'autre, le mâle le premier, pour combattre ce nouvel hôte. Ils approchèrent de lui lentement, en enflant leur col, lui donnant un mouvement d'ondulation ſemblable à celui des reptiles, & rendant des ſons étouffés. La ſcène alloit être enſanglantée, lorſqu'on reprit l'oie par les ailes, & on l'emporta hors de l'enceinte: alors les deux *cygnes* ſe placèrent vis-à-vis l'un de l'autre, & ſe dreſſèrent ſur leurs jambes, étendirent leurs ailes, élevèrent la tête, & ſe mirent à chanter leur prétendue victoire à pluſieurs repriſes. Pendant ce temps, ils avoient l'air de ſe pavaner, de ſe donner des graces, à-peu-près comme le pigeon mâle fait auprès de ſa femelle. Ils marquent chaque ton par une inflexion de tête. Leur chant eſt compoſé de deux parties alternatives très-diſtinctes. Ils commençent par répéter à mi-voix un ſon pareil à celui qui eſt exprimé par ce monoſyllabe, *couq*, *couq*, *couq*, toujours ſur le même ton: on l'entendoit à peine à cinquante toiſes. Ils élèvent enſuite la voix, en ſuivant, ſelon l'obſervation de l'Abbé Arnaud, les quatre notes MI, FA; RE, MI, dont les deux

le mâle; la fem.

premières ſont du mâle, & les deux autres de la femelle.

Quoique leur chant ait quelque analogie, pour

Digitized by Google

la qualité du ſon, avec le cri déchirant du paon, il ne laiſſe pas de plaire à l'oreille. Je ne me laſſois point de l'entendre, & je le leur ai fait recommencer trois ou quatre fois par le même ſtratagême. Il eſt étonnant que ce chant ſoit agréable; car il eſt ſi perçant, qu'on l'entend le ſoir de la butte d'Apremont, monticule éloignée d'une lieue de la Ménagerie. Le fait m'a été atteſté non-ſeulement par l'Inſpecteur & autres préposés à la menagerie, mais encore par des habitans de Chantilly. Les *cygnes* font entendre leur voix le matin, le ſoir, & lorſqu'ils ſont affectés de quelques ſenſations fortes ou extraordinaires: auſſi eſt-elle plus mélodieuſe dans le printemps, ſaiſon de leurs amours. Je ne les ai entendus que dans le mois de Juillet, au commencement de la mue, criſe qui rend les oiſeaux plus ou moins malades; & j'ai trouvé encore agréable ce chant, que je leur ai fait ſouvent répéter.

Pluſieurs Curieux & Etrangers, à qui les Inſpecteurs de la Ménagerie les ont fait entendre depuis que je leur ai appris l'intérêt que l'on pouvoit y prendre, ont été ſurpris de la force & de la douceur de ce chant. Il eſt moëlleux, & remplit flatteuſement l'oreille. Obſervons encore que la femelle ne commence à chanter que quelques ſecondes après le mâle: tel eſt un muſicien, qui, voulant accompagner une première voix, obſerve des ſilences; celle-ci d'ailleurs n'a pas la voix auſſi forte que le mâle; elle ne m'a pas paru chanter à l'uniſſon, mais un ou pluſieurs tons plus bas. Le mâle chante d'abord *mi*, *fa*; & pendant qu'il pourſuit *re*, *mi*, elle commence *mi*, *fa*, & toujours de même; ce qui produit un accord qui doit être agréable, quand une troupe nombreuſe de *cygnes* eſt réunie & chante en même-temps. Au reſte, ce chant n'eſt pas auſſi varié que celui des oiſeaux chantans; mais il l'eſt un peu, principalement dans la dernière note, ſur laquelle ils font une longue tenue. La nuit pendant laquelle les petits, actuellement vivans, ſortirent des œufs, fut célébrée par des chants très-variés & très-fréquens; de ſorte que l'Inſpecteur les entendant, dit à ſa femme qu'il étoit ſûrement arrivé aux *cygnes* quelque événement extraordinaire. Il les trouva effectivement à la pointe du jour, accompagnés de pluſieurs petits.

Après ce récit fidèle de mes obſervations, j'examinerai à quelle eſpèce de *cygne* on doit rapporter le *cygne* chantant, & quelle eſt ſa patrie. Quant à la nomenclature, je crois, après un mûr examen, qu'on peut l'aſſocier au *cygne* ſauvage, & n'en faire qu'une ſeule & même eſpèce. J'avoue que ma première idée étoit de le placer ſeul en troiſième ligne, parce qu'ayant la baſe du bec jaune comme le *cygne* ſauvage, il n'eſt cependant pas gris comme lui, mais tout blanc comme le *cygne* domeſtique. Le *cygne* chantant eſt d'ailleurs plus haut & plus gros que ce dernier, & tous les Ornithologiſtes s'accordent à repréſenter le *cygne* ſauvage comme plus mince & plus petit que le *cygne* domeſtique. Mais on explique facilement ces apparentes variétés, en obſervant que les *cygnes* ſauvages décrits par ces auteurs, & qui étoient des individus iſolés ou égarés par des coups de vent, marquoient encore; c'eſt-à-dire, qu'ils étoient jeunes, & avoient encore des plumes griſes. Tel eſt celui du cabinet du Roi. L'individu du cabinet de Mme de Bandeville, décrit par M. Briſſon, & celui d'Edwards, ſont tout blancs, ainſi que les *cygnes* chantans de la ménagerie de Chantilly.

Nous avons vu que Ray accordoit au *cygne* ſauvage une voix forte & un cri perçant; ce qui prouve qu'il en avoit entendu parler vaguement: du moins ce paſſage nous autoriſe-t'il à ne faire qu'une ſeule eſpèce du *cygne* ſauvage & du *cygne* chantant. Lorſqu'on pourra diſſéquer quelqu'un de ces derniers, on verra ſi ſa trachée artère eſt conformée comme celle du *cygne* ſauvage; ce ſera la vraie caractériſtique, & le temps la fera connoître. En attendant, ſi l'analogie peut être de quelque utilité dans l'Hiſtoire Naturelle, elle nous porte à croire que le *cygne* chantant doit avoir la trachée-artère repliée dans une cavité particulière du ſternum; car on a obſervé qu'il porte, en nageant, la tête beaucoup plus en arrière que les *cygnes* domeſtiques. D'après toutes ces conſidérations, on ne peut encore établir que deux eſpèces de *cygnes*, le *cygne* domeſtique & le *cygne* ſauvage, auquel ſe joint & avec lequel ſe confond le *cygne* chantant. (La diſſection qu'a faite M. Vic d'Azir d'un de ces *cygnes* morts depuis peu a confirmé ma conjecture).

On eſt plus embarraſſé ſur la patrie qu'on doit aſſigner à ce dernier. Les anciens Naturaliſtes n'ayant jamais diſtingué deux eſpèces de *cygnes*, ne peuvent nous donner aucune lumière ſur cet objet, à moins qu'on ne les entende par-tout du *cygne* ſauvage, parce qu'ils parlent toujours du chant des *cygnes*. Nous trouverions alors que cet oiſeau auroit autrefois habité les pays chauds; car le Caïſtre & le Méandre ſont des fleuves d'Aſie, & le Pô eſt en Italie. L'Inſpecteur de la ménagerie, qui m'a donné tant de renſeignemens ſur les *cygnes* chantans, pencheroit pour cette opinion; il croit en effet que la Corſe, ou d'autres contrées méridionales ſont leur patrie. Pour moi, je ne ſaurois être de cet avis, parce que le *cygne* ſauvage eſt ſûrement un oiſeau de paſſage, & qu'il eſt inoui de voir des oiſeaux quitter les pays chauds pour aller dans les climats froids pendant l'hiver. Habite-t'il les régions ſeptentrionales?..... Le paſſage d'Olaüs Wormius le feroit croire; cependant Pontoppidan, dans ſon Hiſtoire de la Norwège, dit que les *cygnes* qu'on y aperçoit ſont étrangers à cette contrée.

M. de Troil, dans ſes Lettres ſur l'Iſlande, (*pag.* 130. *trad. Franç.*) aſſure poſitivement que les *cygnes* habitent cette iſle; qu'ils y pondent, & qu'ils

Digitized by Google

qu'ils l'abandonnent pendant l'hiver, à l'exception de quelques paresseux ou traîneurs, & des petits, qui ne quittent point dan. l'année le lieu de leur naissance. « Le chant des *cygnes*, ajoute-t-il, est, » à ce que l'on prétend, des plus agréables dans » les nuits froides & noires de l'hiver; mais il ne nous a point paru tel au mois de Septembre ». Cette observation est conforme à ce que j'ai dit plus haut du temps de la mue, où la voix de la plupart des oiseaux s'affoiblit & se perd même dans certaines espèces.

Le résultat de ce Mémoire est donc que le *cygne* sauvage habite les pays septentrionaux; que ceux de cette espèce, conservés à la ménagerie de Chantilly, ont un chant; & que les anciens ne se sont pas trompés en parlant du chant du *cygne*. Ils ont erré seulement, en attribuant à tous les *cygnes* indistinctement la faculté de chanter, qui est particulière aux *cygnes* sauvages. Enfin, on appréciera aisément, d'après nos observations, les hyperboles des Poëtes, qui ont eu dans la Nature une base réelle.

M. Thorkelin, Professeur de Copenhague, natif d'Islande, a assuré depuis peu à M. Byres de Tonlay à Londres, qu'il avoit entendu des *cygnes* sauvages en Islande, où ils sont en grand nombre, chanter *avec une certaine Cadence* en volant.

Ayant retrouvé le *cygne* chantant, & ayant étudié ses mœurs, je dois, pour rendre aux anciens la justice qui leur est due, appliquer ces notions à leurs écrits, & en rétablir le véritable sens.

Cherchons d'abord pourquoi le plus grand nombre des Auteurs qui ont fait chanter les *cygnes*, entre lesquels on compte Hésiode, Homère, Eschyle, Euripide, Théocrite, Platon, Callimaque, Aristote, Antipater, Cicéron, Virgile, Lucrèce, Ovide, &c. &c., ont fixé au moment du trépas cette faculté des *cygnes*. Nous avons déjà observé en général que les anciens n'en distinguoient pas de deux espèces. Aristote (*De Animal. lib.* 1, *cap.* 4, *& lib.* 8, *cap.* 12.) seul parle, en deux endroits de son Histoire des Animaux, de *cygnes* qui vivoient en société, à l'exclusion sans doute d'une espèce solitaire. On ne connoît point encore cette farouche espèce, qui a été appelée par quelques Grecs ἀνεψυγοι, ἀλλαλοφυγοι, ἀλλαλοφόνοι, sans tendresse pour leurs petits, s'entre-tuant & se mangeant les uns les autres; car on ne sauroit donner ces qualités odieuses au *cygne* sauvage. Bien-loin de tuer ses petits, il les défend vigoureusement, comme je l'ai dit plus haut. Ce même *cygne* d'ailleurs a vécu long-temps avec les *cygnes* domestiques. On ne peut donc pas entendre le passage d'Aristote du *cygne* sauvage, mais d'une autre espèce qui nous reste encore à découvrir. Pindare l'avoit appelée, avant Aristote, oiseau féroce; mais Ovide l'a vengée par l'épithète *innocuus*. Euripide avoit plus fait encore pour ce volatile, calomnié si injustement; il l'a comparé, dans son Électre, les cris de cette infortunée fille d'Agamemnon, au chant plaintif du jeune *cygne*, qui pleure son père arrêté dans des piéges meurtriers.

Il paroît, par la variété des opinions que les Anciens ont eues sur les mœurs du *cygne*, qu'ils l'avoient mal observé, ou plutôt que le *cygne* sauvage ou chantant étoit très-rare dans leurs contrées. Ils ne l'avoient pas apperçu souvent. Voulant donc concilier l'ancienne tradition du chant des *cygnes* avec le silence des *cygnes* qui vivoient dans leurs canaux, & des individus sauvages reconnus par hasard & très-mal étudiés; ils assurèrent qu'ils ne chantoient qu'à l'heure de leur mort, & dans des endroits retirés où ils n'avoient pas même d'autres oiseaux pour témoins de leur trépas. Ce sont les propres termes d'Oppien (*De venatione*). Il étoit difficile de combattre cette manière d'expliquer l'ancienne tradition: on se feroit efforcé en vain de suivre le *cygne* mourant dans le creux des rochers, ou au travers de déserts impraticables; quoique dans Athenée (*Lib.* 9.), Alexandre Myndien assure le contraire, d'après sa prétendue expérience. Le *cygne* d'ailleurs vit fi long-temps, qu'on lui attribue jusqu'à trois siècles de vie, & qu'il est très-rare d'en voir mourir.

Le phénomène qui l'excitoit à chanter dans ce moment fatal, étoit encore plus surprenant. On disoit que les plumes de sa tête prenoient un accroissement subit en dedans du crâne, & qu'en déchirant son cerveau, elles lui arrachoient par la force de la douleur ces sons mélodieux. Ovide a chanté cette merveille:

. . . . . *Veluti canentia dura*
Trajectus penna tempora, cantat olor.

Au reste,

. . . . *Nec soli celebrant sua funera cygni.*
(Stace, lib. 2, Sylv.)

Le perroquet, selon lui, & l'éléphant selon Oppien, pleuroient leur mort prochaine. Les Anciens attribuèrent aussi cette propriété à l'oiseau de Vénus, & cherchèrent à justifier, par cet innocent subterfuge, la tradition constante du chant des *cygnes*. Les Auteurs modernes ont été moins reservés; ils en ont nié formellement l'existence. Nous voyons aujourd'hui combien a été nuisible cette facilité à nier tout ce que nous n'avons pas encore retrouvé; l'indulgence & la réserve dont les Anciens ont usé envers leurs prédécesseurs, devroient nous servir de modèle: mais que nous sommes éloignés de les imiter! *Heroum filii, noxæ.*

Les Anciens avoient mieux connu la nature de ce chant célèbre, que les époques auxquelles on pouvoit l'entendre. Le *cygne* sauvage seul entre-

Digitized by Google

les oiſeaux aquatiques, a un chant remarquable par ſa force. Héſiode avoit connu cette force, qui le faiſoit reſſembler au ſon des inſtrumens à vent. Il dit, dans le bouclier d'Hercule, que les *cygnes* s'élevant très-haut dans les airs, faiſoient entendre une forte voix : *Κύκνοι ὑψιπετῆλαι μεγάλὰ ἰάχουσι* ; *Cygni altivolantes magnum clangebant.*

Lucrèce & pluſieurs autres Poëtes l'ont comparée expreſſément au ſon des clairons & de la trompette ; & c'eſt ainſi que je l'ai entendue moi-même. Ariſtophane, en qualité de Poëte comique, s'eſt cru permis de parodier ridiculement la Nature, comme il avoit fait de la vertu. Il exprime le chant de tous les *cygnes* indiſtinctement par les monoſyllabes ſiffians, *tio*, *tio*, *tio*, *tio*, *tinx*. Virgile a auſſi appelé les cygnes *rauci* :

Dant ſonitum rauci per ſtagna loquacia cygni.

Mais ce ſage Poëte a voulu parler du *cygne* domeſtique ; car il fait en cent endroits divers l'éloge du chant des *cygnes* en général. Il n'y a donc rien à réformer dans les Ecrits des Anciens ſur ſa nature ; ils en avoient des notions ſûres & préciſes.

Les Grecs, qui avoient tant puiſé chez les Egyptiens, les avoient peut-être reçues d'eux. Orus-Apollo nous apprend que le *cygne* étoit ſur les bords du Nil l'emblême de la muſique & des Muſiciens. D'après cette allégorie hiéroglyphique, Pauſanias a pu dire que la muſique faiſoit la gloire du *cygne* : *Κύκνῳ τῷ ὑψιπέτει μουσικὴν τίνα δόξαν* ; & Callimaque a pu l'appeler l'oiſeau des Muſes, *Μουσάων ὀρνίθιον*.

C'eſt à ce titre ſans doute qu'il fut conſacré à Apollon, le Dieu de la Muſique, & qu'il eſt placé aux pieds d'une de ſes ſtatues conſervées au capitole. Selon Homère, dans ſon Hymne à l'honneur de ce Dieu, le *cygne* qui joue ſur les ondes du Pénée, chante Phébus, & fait retentir les échos des louanges du fils de Latone. Quelques Poëtes ont même attaché les *cygnes* au char de ce Dieu, comme à celui de Vénus. Les Artiſtes devroient employer cette ingénieuſe allégorie, lorſqu'ils veulent repréſenter le conducteur des Muſes, ou le génie qui inſpire les Pythies, les Devins, les Hyérophantes & les Muſiciens ; car on a dit auſſi que le *cygne* ne chantant qu'au moment de ſon trépas, avoit la faculté de prévoir l'avenir, & qu'en cette qualité il étoit conſacré à Apollon. Que les Sculpteurs & les Peintres réſervent donc au ſoleil le char brillant de rubis & de topazes, les nuages dorés, les rayons de lumière, & les courſiers aux naſeaux embraſés ; mais que le paiſible Apollon Muſagète, que la douce & bienfaiſante Divinité de Délos, ſoient portés ſur un char ſimple & modeſte, & traînés par les chantres mélodieux du Caiſtre & du Méandre.

Leur conſécration à Vénus, & l'agréable fonction de conduire en tout lieu la mère des Amours, ont été célébrées par les Poëtes anciens & modernes. Bocace (*Geneal. Deor.*) en a cherché la cauſe dans les jouiſſances phyſiques. Sans revenir ſur des tableaux que la décence éloigne, ne trouveroit-on pas plus naturellement cette cauſe dans les graces que les *cygnes* déploient en chantant ? Celle qui poſſede la ceinture des Graces, la Déeſſe qui a confié le ſoin de ſes atours à ces trois Divinités, doit attacher à ſon char des oiſeaux qui joignent la beauté des attitudes à la douceur du chant. Veſpaſien Strozza, Poëte Italien, les a peints avec autant de fidélité que d'élégance dans les vers ſuivans :

« *Cantantes pariter, pariter plaudentibus alis,*
» *Aërias cygni corripuêre vias* ».

Vénus d'ailleurs eſt née du ſein de l'onde, & les *cygnes* habitent cet élément de préférence aux autres ; c'eſt pourquoi on les lui a conſacrés. De-là ces volatiles ſont devenus d'un bon augure. La Déeſſe de Chypre les montre à Enée, après la tempête qui avoit diſperſé ſes vaiſſeaux, pour le raſſurer ſur leur ſort :

« *Aſpice bis ſenos lætantes agmine cycnos ;*
» *Ut reduces illi ludunt ſtridentibus alis,*
» *Et cœtu cinxêre polum, cantuſque dedêre :*
» *Haud aliter puppeſque tua, pubeſque tuorum,*
» *Aut portum tenet, aut pleno ſubit oſtia velo* ».
(Lib. 1, ÆNEID.)

Virgile eſt, dans ce bel endroit, conforme à la tradition, ainſi que nous l'apprennent deux vers cités par Servius :

« *Cygnus in auguriis Nautis gratiſſimus ales ;*
» *Hunc optant ſemper, quia nunquam mergitur*
» *undis* ».

La hauteur du vol du *cygne* ſauvage a été parfaitement connue des Anciens. Nous avons vu plus haut Héſiode l'appeller *ὑψιπέτης* ; Virgile dit de Varus que doivent chanter les Poëtes :

« *Cantantes ſublime ferent ad ſydera cygni* ».

Quand on découvrira quelque troupe nombreuſe de *cygnes* ſauvages, on vérifiera ce que Pline a écrit de leur manière de voler. Il aſſure que la troupe ſe forme toujours en angle, comme le bataillon des Romains, appelé *cuneus*. Les grues, les oies ſauvages & autres eſpèces voiſines du *cygne*, cherchent, par cette forme aiguë, à fendre l'air avec plus de facilité. Sans doute que celui ci aura été également guidé par ſon inſtinct à voler en bataillon aigu : mais ce ſeroit trop

Digitized by Google

accorder à cet inſtinct, que de dire du *cygne*, avec Ovide (*Métam. 11.*):

« . . . . . *Nec ſe cæloque, Jovique*
» *Credit, & injuſtè miſſi memor ignis ab illo,*
» *Stagna petit, paluſoque lacus, ignemque perоſus,*
» *Quæ colit, elegit contraria flumina flammis* ».

Au reſte, la mort du *cygne* ſauvage de Chantilly, écraſé par la foudre en 1774 ſur les bords du baſſin de la Ménagerie, auroit démenti ce Poëte, ſi l'on pouvoit croire qu'il eût dit ſérieuſement que le *cygne* habitoit les endroits marécageux, pour être sûr d'éviter le tonnerre.

Dans quelle contrée étoient ſitués ces endroits marécageux, recherchés du *cygne* chantant? Les Anciens en nommoient pluſieurs. Ils parlent des bords du Caiſtre, du Méandre, du Strymon, du Pô, de la Charente dans les Gaules, de l'Océan, de la mer d'Afrique, de l'Iſle de Paphos, &c. &c. Appliquons à tous ces lieux divers ce que Pline a dit du paſſage des *cygnes* en général. Après avoir parlé des cicognes, il avoue qu'on ignore l'endroit précis de leur retraite, & il ajoute (*Lib. 10, cap. 22.*) *Simili anfere & olores ratione commeant.*

C'eſt ainſi qu'à l'aide de recherches auſſi agréables qu'utiles, j'ai retrouvé dans les Ecrits des Anciens preſque tout ce que l'obſervation m'a appris du *cygne* chantant. Ce chant des *cygnes*, ce fameux κύκνειον ἆσμα, qui étoit paſſé en proverbe, ne ſera plus révoqué en doute: les anciens ſont vengés. Puiſſe ce ſuccès encourager les Naturaliſtes modernes à éclairer du flambeau de l'obſervation les récits des Grecs & des Romains! Ils verront avec étonnement que leurs connoiſſances étoient ſolides & étendues. Pour moi, j'embraſſe ce travail avec zèle, & je m'y dévoue.

Dans la collection des pierres gravées du Baron de Stoſch, on voit une cornaline de gravure étruſque. Mercure y eſt repréſenté formant une figure dont le corps & le cou reſſemblent à un *cygne*, & dont la tête eſt celle d'une jeune fille voilée par derrière. Ce ſujet eſt difficile à expliquer; & Winckelmann en convient.

« Je vais pourtant, dit-il, haſarder mes idées, quoiqu'elles ne me ſatisfaſſent pas moi-même. La fable rapporte que (*Hygin. Aſtron. c. VIII. p. 441. inter auctores Mytographos. Ed. Vemſtaveren.*) Jupiter n'ayant pu fléchir Némeſis, qui l'accabloit de refus, perſuada à Vénus de ſe transformer en aigle. Jupiter prit enſuite la figure d'un *cygne*; alors Vénus, ſous la forme de l'aigle, ſe jeta ſur lui. Mais le *cygne* tâcha d'échapper à l'aigle, & ſe réfugia, comme dans un aſyle, dans le ſein de Némeſis, où le faux *cygne*, c'eſt-à-dire, Jupiter, ſatisfit ſes deſirs. Némeſis accoucha enſuite d'un œuf, que Mercure jeta dans le ſein de Léda, & d'où naquit Hélène. Dans cette fable, les amours de Jupiter & de Léda ſont bien différentes de celles que l'on raconte ordinairement dans l'hiſtoire de *Jupiter*; mais il ſe peut faire que les Graveurs étruſques ayent ſuivi la tradition que je viens d'expoſer: du moins cette figure bizarement compoſée y a quelque rapport. Hélène eſt née de Jupiter transformé en *cygne*; ce que ſignifioit ici le corps du *cygne*: Mercure la fit éclore de l'œuf, & ſut notre pierre il paroît la modeler & lui donner la forme humaine. »

CYGNE (on voit un) ſur les médailles de Camarina & de Clazomène.

CYGNUS, ou CYCNUS, fils de Mars, combattit contre Hercule, qui étoit monté ſur le cheval Arion, & fut vaincu. Mars fut ſi courroucé contre le vainqueur de ſon fils, qu'il voulut ſe battre avec lui; mais Jupiter les ſépara d'un coup de foudre (*Hygin. c. 31.*).

CYGNUS, ou CYCNUS, fils de Neptune & d'une Néréide, régnoit à Colones, dans la Troade, & étoit allié des Troyens. Il eut deux enfans de Procléa, fille de Cytius, & ſœur de Calétor, qui fut tué au ſiège de Troye par Ajax; un fils nommé Ténés, & une fille nommé Hémithéa. Après la mort de leur mère, *Cygnus* ſe remaria avec Philomone, fille de Craueaſus. Cette Philonome devint amoureuſe de Ténés, ſon beau-fils; mais n'en ayant reçu que des refus, elle l'accuſa auprès de ſon mari d'avoir voulu lui faire violence, & appuya ſa calomnie du faux témoignage d'un joueur de flûte. *Cygnus* crut ſon fils coupable, & le fit expoſer ſur les flots de la mer, enfermé dans un coffre avec Hémithea, qui ne voulut point ſe ſéparer de ſon frère; ils abordèrent à Ténédos. *Cygnus* ayant reconnu la calomnie, alla dans cette iſle pour faire ſatisfaction à ſon fils. Il attacha ſon vaiſſeau à un arbre ou à un rocher; &, ayant d'oſer prendre terre, il prioit ſon fils d'oublier le paſſé; mais Ténés, pour l'empêcher de ſortir de ſa barque, coupa les cordes avec ſa hache, & *Cygnus* s'en retourna chez lui.

Neptune, père de *Cygnus*, l'avoit rendu invulnérable. Achille, qui combattit contre lui au ſiége de Troie, voyant que les armes ne faiſoient rien ſur ſon ennemi, lui ſerra la gorge & l'étouffa; mais dans le temps où il ſe préparoit à le dépouiller, Neptune l'avoit déjà métamorphoſé en *cygne*. *Voyez* TÉNÉS.

CYGNUS, ou CYCNUS, Roi de Ligurie, fils de Sthenélée. Il étoit uni par le ſang à Phaéton, du côté de ſa mère; mais plus uni encore par les liens de l'amitié. Et ayant appris la mort de ſon ami, il abandonna ſes Etats pour venir le pleurer ſur les bords de l'Eridan. Là, il ſoulageoit ſa douleur par ſes chants, juſqu'à ce qu'étant devenu vieux, les Dieux changèrent en plumes ſes cheveux blancs, & le métamorphoſèrent en cygne. Sous cette forme, il ſe ſouvient encore de la foudre de Jupiter qui a fait périr ſon ami; il n'oſe

Digitized by Google

prendre son essor ; il se contente de voler près de la terre, & habite l'élément qui est le plus contraire au feu.

CYGNUS, ou CYCNUS, fils d'Hyriès. *Voyez l'article suivant.*

CYGNUS. « Il y a eu, dit M. Rabaud de Saint-Estienne, six Princes *Cygnus* ; quatre d'entre-eux ont été métamorphosés en *cygnes*. Je m'arrête un moment ici, parce que j'y trouve une preuve de ce que j'ai avancé, qu'une constellation a fourni souvent à plusieurs histoires. La raison en est que chaque peuple fit la sienne ; que pour chaque peuple, une ou plusieurs constellations furent leurs premiers Rois, leurs héros, leurs demi-dieux, leurs protecteurs, auxquels on dressa des autels. Cet usage venoit des Egyptiens qui, dans chaque ville & dans chaque tribu, adoroient l'animal céleste ou le personnage allégorique, le *Décan* qui présidoit à cette ville & à cette tribu. La mythologie grecque n'est au fond que la mythologie Egyptienne transplantée. Les Dieux sont Egyptiens, & sont pris dans le zodiaque où courent les planètes. Les premiers Rois d'Egypte & les premiers Rois de la Grèce sont dans le ciel ; les Grecs adoptèrent ses fables, en traduisant les noms Egyptiens en leur langue ; & la collection de toutes ces histoires a formé la mythologie. On ne doit pas être surpris si tant de personnages pris sur la même tapisserie, sont parens les uns des autres, & si chaque peuple ayant ses figures allégoriques dans ces temples, nous avons un si grand nombre d'histoires toutes semblables. »

« Quant au *Cygnus*, parent de *Phaëton*, qui mourut de chagrin en voyant la chûte déplorable du *cocher* ; comme le *cocher* tombe dans l'*Eridan*, & que le *Pô* avoit ce nom, on dit que *Cygnus* avoit régné en *Lombardie*, pays arrosé par l'*Eridan*. Un autre *Cygnus*, fils de Mars, eut le malheur d'avoir à combattre contre Hercule. Le héros, monté sur le *cheval Arion*, fils de Neptune, en devint aisément vainqueur. Cette fable est tirée du voisinage de ces trois constellations boréales, le *cygne*, le *petit cheval*, & *Hercule agenouillé*, armé de la massue, & couvert de sa peau de lion. »

« Il y eut un autre *Cygnus* qui combattit avec beaucoup de valeur contre *Achille*, lors de la guerre de Troye. Il étoit invulnérable : en vain Achille l'accable de ses dards ; ils ne font que l'effleurer. Enfin le héros le jette par terre ; il lui presse le cou *de ses genoux* robustes, & l'étouffe. Achille alloit le dépouiller, mais il ne trouva que des armes vuides, & *Cygnus* s'envola métamorphosé en *cygne*. Celui-ci étoit fils d'Apollon. »

« Que dirai-je de celui qui régnoit en Thessalie, dans le beau vallon de Tempé, sur les bords du lac Hyries ? *Hyries* étoit son père. *Cygnus*, jeune homme valeureux, avoit dompté des *oiseaux*, un *lion* furieux, un *taureau* farouche ; il demande une récompense : on la lui refuse ; il se précipite dans la mer, & il est changé en *cygne*. Est ce par hasard que cette fable s'accorde avec l'histoire du ciel, où le *cygne*, en se levant, fait disparoître successivement le *taureau*, le *lion*, le *vautour* & l'*aigle*, & finit par se précipiter lui-même dans la mer ? »

CYLINDRE. Pline, décrivant une pierre précieuse que l'on avoit coutume de priser pour sa longueur, dit que pour cette raison les Artistes aimoient mieux la tailler en *cylindre*, que sous la forme ordinaire des pierres gravées (37. 5.). On trouve encore plusieurs de ces *cylindres* dans les collections de pierres antiques ; mais la plupart ont été gravés par les anciens Perses. Pourquoi affectoient-ils cette forme particulière ?

CYLINDUS, fils de Phrixus & de Calciope. *Voyez* CALCIOPE.

CYLLABARUS, amant de la femme de Diomède. La fable dit que Vénus, pour se venger de ce que Diomède avoit osé l'attaquer & la blesser à la main, inspira à sa femme de l'amour pour *Cyllabarus*, jeune Argien ; enforte que, pendant que Diomède combattoit au siége de Troye, sa femme lui étoit infidelle à Argos. On dit que *Cyllabarus* étoit si puissant, que Diomède n'osa pas revenir chez lui, & s'alla établir ailleurs. *Voyez* DIOMÈDE. (*Servius in Virgil.*).

CYLLARE, étoit le plus beau des Centaures, & mari d'Hylonome, la plus belle des femelles de cette espèce. *Cyllare* fut tué dans le combat des Lapithes contre les Centaures ; & Hylonome se tua de désespoir du même trait qui avoit percé son mari. Ovide (*Metam. liv.* 12.) fait une description très-agréable de leur beauté & de leurs amours.

CYLLARUS fut aussi un cheval de Pollux, célèbre dans l'antiquité.

CYLLENE, mont d'Arcadie, qui prit son nom de *Cyllène*, fille d'Elatus, Roi d'Arcadie. D'autres, au contraire, veulent que ce fut de la montagne *Cyllène* que cette Princesse, prodige d'esprit & de beauté, prit son nom. Quoi qu'il en soit, cette montagne est fameuse chez les Poëtes, parce que ce fut-là que Mercure fut conçu de Jupiter & de Maia. C'est pour cela qu'ils l'appellent si souvent Cyllénien, *Cyllenius. Hornius* (*Hist. Philol. l.* 1. *c.* 7.) ne croit pas cependant que cette épithète de Mercure vienne de-là. Il la dérive du mot hébreu *chelil*, qui signifie *parfait*.

CYMBALA.
CYMBALES.
CYMBALUM.
KYMBAAOΣ.
} Cet instrument de musique est désigné plus souvent par le pluriel *cymbala*, que par le singulier *cymbalum* ; ce qui le fait distinguer du *tympanum*, notre tambour de basque. D'ailleurs, la matière des pre-

Digitized by Google

mières étoit l'airain ; & des peaux d'animaux formoient le second, comme on le voit dans ce vers de Stace (*Thebaid.* 8. 221.) :

. . . . . *Gemina ara sonant, Idaaque terga.*

Il eſt plus aiſé de confondre les *cymbala* avec les crotales ou caſtagnettes. C'eſt pourquoi j'ai décrit avec ſoin les différentes eſpèces de *caſtagnettes* à leur article général, auquel je renvoie le Lecteur. J'inſiſterai ſeulement ici ſur la différence qui étoit entre leurs formes & celle des *cymbales* que je vais déterminer.

Les *cymbales* étoient rondes, concaves, & reſſembloient à des eſpèces de coupes ; de-là vint qu'on appela *cymbale* un baſſin, un vaſe-à-boire, un caſque même, &c. (*Catull.* LXIII. 29.) :

Levè tympanum remugit, cava cymbala recrepant.

Et Properce (*IV.* 7. 6.) :

Quà numeroſa fides, quaque ara rotunda Cybeles.

La forme ronde & demi-ſphérique des deux *cymbales* eſt encore mieux annoncée par leur comparaiſon avec la feuille de la plante appelée *cotyledon*, ou nombril de Vénus (*Scribon. larg. comp.* 55.). Toutes ces autorités prouvent que les *cymbales* des anciens étoient de la même forme que les *cymbales* des muſiques militaires modernes.

Les différentes manières de tenir les *cymbales*, les partagent en trois eſpèces. 1°. On voit ſur les monumens antiques des *cymbales*, à la convexité deſquelles eſt fixée une pointe ou un manche droit, que le joueur empoignoit, afin de pouvoir frapper une *cymbale* contre l'autre. Cette première eſpèce a pu facilement être confondue dans l'explication des monumens, avec le bonnet des Flamines, appelé *apex* (*Voyez* ce mot) à cauſe de la reſſemblance de leurs formes. 2°. Une petite anſe ou un petit anneau fixé ſur la convexité des *cymbales*, ſervoit à les tenir, en y paſſant le pouce de chaque main. 3°. Quelques *cymbales* avoient un manche fixé à leur convexité, par le moyen duquel on les faiſoit retentir en les frappant l'une ſur l'autre. L'addition du manche faiſoit reſſembler ces *cymbales* à des bouteilles plattes, *phiala paviſſima*, comme les appelle Raban Maure (*Comment. in Judith.*), & à des cuiſſes, *coxendicibus*, comme les appelle Pline (*lib.* 25. *c. ult.*).

L'uſage des *cymbales* dont il eſt parlé le plus ſouvent dans les anciens Ecrivains, étoit celui qu'on en faiſoit dans les myſtères de Cybèle & dans les Bacchanales. Tite-Live (*lib.* 39. 8.) dit même expreſſément que les Romains ne connurent les *cymbales* qu'avec les myſtères ſacrés dont les Etruſques apportèrent à Rome la connoiſſance. Ce ſage Hiſtorien ajoute que le motif pour lequel on faiſoit dans les orgies religieuſes un ſi grand bruit avec les *cymbales* & les tambours de baſque, étoit d'empêcher qu'on n'entendît les cris & les plaintes de ceux que l'on aſſaſſinoit, ou à qui l'on faiſoit violence : *Occultebat vim, quòd pro ululatibus tympanorum, & cymbalorum ſtrepitu nulla vox quiritantium inter ſtupra & cædes exaudiri poterat.* Properce, qui n'eſt pas auſſi véridique que Tite-Live, dit que Bacchus apporta les *cymbales* en Italie (*III.* 16. 1.) :

Hic ubi mortales dextra cùm quæreret urbes,
Cymbala Thebano concrepuere deo.

Nous avons vu plus haut Properce appeler les *cymbales*, *æra rotunda Cybeles*, parce qu'on faiſoit honneur de leur invention à cette Déeſſe. De-là vint qu'on la repréſenta ſouvent ſur les monumens avec des *cymbales* auprès d'elle, comme ſon attribut diſtinctif. Au reſte, ſans chercher quel en fut l'inventeur, nous dirons que les peuples chez qui on célébroit de toute antiquité les myſtères ſacrés, furent les plus habiles joueurs de *cymbales* : tels furent les habitans du Mont-Ida en Crète, les Corybantes & les Curètes, habitans de la même iſle, les Telchiniens, peuple de Rhodes, & les Samothraces en particulier.

L'horreur qu'inſpiroit à Rome aux gens ſages la licence des Bacchanales, s'étendit juſqu'aux inſtrumens qui retentiſſoient dans ces orgies. Cicéron reproche à Piſon (*nº.* 20 & 22.) l'uſage des *cymbales*, qu'on ne voyoit hors des fêtes religieuſes que dans les mains des hommes mous & efféminés.

CYMBIUM, coupe qui reſſemble à un navire, *cymba*, dit Feſtus.

CYME, en Æolie. ΚΥΜΑΙΩΝ & ΚΥΜΑΙΟΙC. Les médailles autonomes de cette ville ſont :
RR. en argent.
C. en bronze.
O. en or.
Leurs types ordinaires ſont :
Un cheval entier ou à mi-corps.
Un vaſe à anſe.
Cette ville a fait frapper, ſous l'autorité de ſes Préteurs, des médailles grecques en l'honneur d'Antonin, de Commode, de Maxime, de Gordien Pie, de Tranquilline, de Valérien, de Gallien, de Salonine, de Sabine, de Néron, de Sévère, d'Alex.-Sévère.

CYMODOCE, une des Nymphes que Virgile donne pour compagnes à Cyrène, mère d'Ariſtée.

Le nom de cette Nymphe de la mer, ainſi que ceux des trois ſuivantes, a pour racine le mot κυμα, qui, en grec, déſigne l'*onde*.

CYMODOCÉE, une des Nymphes qui dûrent leur naiſſance à Cybèle, lorſqu'elle transforma les vaiſſeaux d'Enée en Nymphes de la mer : c'eſt elle

Digitized by Google

qui, comme la plus éloquente, alla apprendre à Énée le sort de ses vaisseaux, & leur métamorphose (*Æneid. lib.* 10.).

CYMOPOLIE, fille de Neptune, épousa Briarée, le fameux géant à cent bras.

CYMOTHOÉ, une des Néréides qui se montra favorable aux Troyens, & les aida à se sauver de la tempête que Junon avoit excitée contr'eux (*Æneid. lib.* 1.).

CYNIQUES. Pour leur origine, *voyez* CYNOSARGE.

Winkelmann (*Hist. de l'Art. l. IV. ch. 5. c. 6.*) dit du manteau double: « Quand il est question d'un manteau plié en double, il faut entendre sans doute le double drap des *cyniques* (*Horat. l. 1. ep. 17. v. 25.*). Il est vrai pourtant que la statue d'un Philosophe de cette secte, de grandeur naturelle, qui est à la villa Albani, n'a pas le manteau plié de cette manière. Cette figure est remarquable par une grande besace, faite comme une gibecière de chasseur, qui descend de l'épaule droite sur le côté gauche, par un bâton noueux & par des rouleaux d'écrits à ses pieds. Cependant, comme les *cyniques* ne portoient point de tuniques, ils avoient plus besoin que d'autres de doubler leur manteau: ce qui me paroit aussi plus conceivable que tout ce qu'ont écrit là-dessus les Saumaises & les autres Commentateurs. Le mot double ne peut pas non plus s'entendre de la manière de jeter le manteau, comme le prétendent les savans; car à la statue de notre *cynique*, le jet du manteau ne diffère pas de celui de la plupart des figures ajustées de ce vêtement. » *Voyez* DIOGÈNE.

CYNISÉA, fille d'Archisane, ayant remporté le prix aux jeux olympiques, fut mise au nombre des Héroines de la Grèce; & après sa mort, on lui éleva des monumens héroïques à Olympie (*Pausan. V.*).

CYNNONESUS, dans la Lybie.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

CYNNOR. *Voyez* MYRRHA.

CYNOCÉPHALE, espèce de singe à longue queue, que les Égyptiens nourrissoient dans les temples, pour connoître le temps de la conjonction du soleil & de la lune; car on prétendoit que dans cette circonstance, le *cynocéphale*, privé de la faculté de voir, refusoit toute sorte de nourriture, & sembloit s'affliger de l'enlèvement de la lune. C'est Horus Apollo qui (*lib. 1. c. 14.*) rapporte ce fait. Lorsque les Égyptiens, dit-il ailleurs (*c. 15.*), veulent exprimer l'idée de la nouvelle lune, ils représentent un *cynocéphale* debout, la tête ornée d'un diadême, levant les mains au ciel, adressant ses prières à la Déesse, dans l'espérance de recouvrer l'usage de la vue dès-qu'elle pourra se dégager des rayons du soleil.

Un témoignage aussi précis s'applique au sujet représenté sur une pierre gravée, publiée par le Comte de Caylus (*Rec. 1. 33.*). Le *cynocéphale* y paroît dans la posture de suppliant devant une tête de Divinité; & pour le mieux caractériser, on a mis le disque de la lune au-dessus du diadême dont la tête est ornée. L'Artiste a donc voulu désigner ici l'instant où cette planète se débarrasse de la lumière du soleil.

On donnoit le surnom de *cynocéphale* à Anubis & à Mercure.

On ne sait si dans les anciens monumens le *cynocéphale* est Anubis ou Mercure, ou simplement le symbole de l'un ou de l'autre. Ceux qui prétendent que c'est Anubis lui-même, disent qu'on le représentoit avec une tête de chien, & que c'est pour cela que Virgile (*Æneid. l. VIII. v. 698.*) l'appelle *latrator*, aboyeur. Ceux qui veulent que ce soit Mercure, disent que le chien lui étoit consacré; & Strabon assure que le Dieu *Cynocéphale* étoit adoré chez les Hermopolitains. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'Anubis des Égyptiens étoit le Mercure des Grecs & des Romains. *Voyez* ANUBIS ci-dessus, & Vossius (*De Idolol. l. 1. c. 27.*).

Le *cynocéphale* étoit une espèce de singe, plus grande, plus farouche que les singes ordinaires, & qui avoit la tête plus approchante du chien, comme Aristote le dit au *l. II. de l'Hist. des Anim. c. 8.* Les Italiens l'appellent *babuino*; les François *babouin*, & les Flamands *cavioen*. Un *cynocéphale* assis étoit chez les Égyptiens l'hiéroglyphe des deux équinoxes, parce qu'on croyoit qu'il rendoit son urine douze fois la nuit par intervalles égaux; ce qui avoit donné lieu, disoit-on, à la division des heures.

Dans le cabinet de Ste Geneviève on voit un *cynocéphale* Égyptien de porcelaine bleue, de quatre pouces de hauteur. Il est assis & appuyé sur les cuisses de derrière, sur ses mains & ses bras qui sont couvers en partie par un vaste chaperon dont il est affublé. Une figure de femme Égyptienne assise, de granit noirâtre, & corfervée dans le cabinet de Rolandi à Rome (*Hist. de l'Art, liv. II. chap. 1. F. 44.*), tient devant sa poitrine un *cynocéphale* assis dans une cassette entourée de quatre rangs d'hieroglyphes, disposés en colonne.

CYNOCÉPHALE a aussi été un nom de peuples fabuleux de l'Inde. Pline (*l. VII. c. 2.*), Aulu-Gelle (*l. IX. c. 4.*) & Solin (*c. 52.*), disent, d'après Mégasthène, que dans plusieurs montagnes de l'Inde & de l'Éthiopie, il y a des nations qui ont la tête d'un chien; S. Augustin le dit aussi. Ils ajoutent qu'ils aboyoient comme des chiens, qu'ils étoient farouches, & que leur morsure étoit dangereuse; mais les relations de tous les modernes n'en font aucune mention: c'étoient

Digitized by Google

peut-être des peuples qui ne vivoient que de la chasse. Voilà ce qui donna occasion à cette fable. Peut-être aussi se nourrissoient-ils de chiens, comme les habitans des isles de la mer du Sud : ce qui leur en fit attribuer les inclinations.

CYNOPHONTES, nom moderne donné par Rhodiginus à une fête qu'on célébroit à Argos aux jours caniculaires, durant laquelle on tuoit tous les chiens que l'on rencontroit (*Athen. Deipnosoph. lib.* 3.). Son nom exprime en grec la *mort des chiens*. Les Romains empruntèrent ce rit des Grecs. *Voyez* CANICULE.

CYNOPOLIS, en Égypte. KYNOΠ.
Cette ville a fait frapper des médailles Impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

CYNOSARGE, *chien blanc*. Il y avoit au Midi d'Athènes, hors des murs de cette ville, non loin du Lycée, un lieu un peu élevé dans le voisinage d'un petit bois. Ce lieu s'appeloit *cynosarge*. La superstition d'un citoyen alarmé de ce qu'un chien blanc s'étoit emparé des viandes qu'il offroit à ses Dieux domestiques, & les avoit portées dans cet endroit, y avoit élevé un temple à Hercule, par le conseil d'un Oracle interrogé sur ce prodige. On sacrifioit aussi dans ce temple à Hébé, à Alcmène & à Iolas.

Il y avoit aux environs un gymnase particulier pour les étrangers & pour les *enfans illégitimes*. On donnoit ce nom dans Athènes à ceux qui étoient nés d'un père Athénien & d'une mère étrangère. C'étoit-là qu'on accordoit aux esclaves la liberté, & que des juges examinoient & décidoient les contestations occasionnées entre les citoyens par des naissances suspectes ; & ce fut aussi dans ce lieu qu'Antisthène, fondateur de la secte *cynique*, s'établit & donna ses premières leçons. On prétend que ses disciples en furent appelés *cyniques*, nom qui leur fut confirmé dans la suite par la singularité de leurs mœurs, de leurs sentimens, & par la hardiesse de leurs actions & de leurs discours.

CYNOSARGÉS, surnom donné à Hercule. Un citoyen d'Athènes, nommé Diomus, voulant offrir un sacrifice à ce demi-Dieu, un chien blanc saisit la victime & l'emporta. Diomus, surpris, entend une voix qui lui ordonnoit d'élever un autel dans l'endroit où le chien s'étoit arrêté ; ce qu'il exécuta, & il donna à Hercule le nom de *Cynosargés*, en grec *chien blanc*.

CYNOSURE, Nymphe du Mont-Ida, fut une des nourrices de Jupiter, qui, pour la récompenser, la transporta dans le ciel, dit Hygin, & la plaça vers le Pôle. *Cynosure* signifie en grec la *queue du chien* ; c'étoit en Grèce le nom de la petite ourse.

CYNTHIUS, *CYNTHIA*, CYNTHIEN, } surnom d'Apollon & de Diane, pris de la montagne de Cynthus, située au milieu de l'isle de Délos, où ces Divinités étoient nées.

CYON, en Carie. KYITΩN.
Les médailles autonomes de cette ville sont :
RRRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.
Cette ville a fait frapper une médaille Impériale grecque en l'honneur de Julia Domna. . . . *Pellerin.*

CYPARISSA, dans le Péloponnèse. KYΠAPIC-CIEΩN.
Cette ville a fait frapper des médailles Impériales grecques en l'honneur de Domna, de Caracalla, de Geta, de Sept-Sévère.

CYPARISSE, jeune homme de l'isle de Cos, favori d'Apollon : il avoit un cerf apprivoisé qu'il aimoit beaucoup, & qu'il prenoit soin de nourrir lui-même ; mais l'ayant tué par mégarde, il en fut inconsolable, & pria les Dieux de lui ôter la vie. Les larmes qu'il répandoit en abondance, épuisèrent à la fin tout son sang, & Apollon le changea en *cyprès*, afin qu'il fût toujours le compagnon des personnes affligées.

CYPARISSUS, en Phocide. KYΠ.
Les médailles autonomes de cette ville sont :
RRRR. en bronze. . . . . *Pellerin.*
O. en or.
O. en argent.

CYPHI, mot arabe, qui signifie une espèce de parfum fortifiant.
Mithridate donna ce nom à des trochisques dont les Prêtres d'Egypte parfumoient anciennement leurs dieux pour en obtenir ce qu'ils leur demandoient. Il les fit aussi entrer dans la composition du Mithridat, parce qu'ils sont excellens contre les venins, contre la peste, contre les maladies froides du cerveau, & contre les fluxions sur la poitrine. Ils sont composés de raisins secs, de térébenthine, de myrrhe, de seoenanche, de canelle, de canne odorante, de *bdellium*, de spic-nard, de *casse ligneæ*, de souchet, de grains de genièvre, d'aspalath & de safran ; à quoi on ajoute du miel & un peu de vin pour en former une masse.

CYPHONISME. Le *cyphonisme* est un supplice des Anciens, auquel les premiers Martyrs ont été fréquemment exposés. Il consistoit à être frotté de miel & exposé au soleil à la piquûre des mouches & des guêpes. Cela se faisoit de trois manières ; ou l'on attachoit simplement le patient à un poteau, ou on le suspendoit en

Digitized by Google

l'air dans un pannier, ou on l'étendoit à terre, les mains liées derrière le dos.

Ce mot vient du grec; on le fait dériver de κύφων, qui signifie le *poteau* ou *pieu* auquel on attachoit le patient, ou le *carreau* qu'on lui mettoit au cou, ou un instrument dont on se servoit pour le tourmenter. Le Scholiaste d'Aristophane dit que c'étoit une espèce de cage de bois ainsi appelée de κύπτω, *courber*, parce qu'elle tenoit le patient qu'on y renfermoit incliné ou courbé. D'autres entendent par κύφων un morceau de bois, qu'on plaçoit, disent-ils, sur la tête du patient, pour l'empêcher de se tenir droit. Hésichius décrit le κύφων comme une pièce de bois sur laquelle on tenoit les criminels étendus pour les tourmenter. Il est assez vraisemblable que toutes ces acceptions différentes convenoient à ce mot, & qu'il désignoit un genre dont nous avons détaillé les espèces.

Nous trouvons dans Suidas un fragment d'une ancienne loi qui condamnoit au *cyphonisme* pendant vingt jours, & à être ensuite précipités du haut d'un rocher, en habit de femmes, ceux qui traitoient les loix avec mépris (*Article de l'anc. Encyclop.*).

CYPRA, nom de Junon chez les Etrusques, le même que *Cupra*. Voyez ce mot.

CYPRÈS, arbre qui étoit le symbole de la tristesse, parce qu'une fois coupé, il ne renaît plus, ou parce que ses branches, dépouillées de feuilles, n'ont rien que de lugubre: aussi le plantoit-on ordinairement auprès des tombeaux, & le consacroit-on à Pluton, Dieu des Morts. Varron croit qu'il passe pour un arbre funeste ou funèbre (ce qui est la même chose), à cause de son odeur, que l'on jugeoit propre à corriger celle des cadavres. *Voyez* CYPARISSE, pour connoître son origine mythologique.

CYPRÈS d'Orient, à feuilles aiguës, disposées en écailles, & à rameaux horizontaux.

L'excellente qualité du bois de ce *cyprès* a engagé les Candiots à en faire de grandes plantations, qu'on appelle *dos filia*, tant elles sont de bon rapport. En effet, cet arbre, qui croît aussi vite pour le moins que le chêne, devient presqu'aussi gros & plus haut. Son bois est très-dur, très-odorant, inaccessible aux insectes. Il prend un beau poli & une couleur agréable. Selon Thucidide, on l'employoit pour les sarcophages des héros, & pour les caisses où l'on enfermoit les momies d'Egypte. Les portes de S. Pierre à Rome étoient aussi faites de ce bois: elles ont duré depuis Constantin-le-Grand jusqu'au Pape Eugène IV, c'est-à-dire onze cens ans, & toutefois elles étoient encore parfaitement saines, lorsque ce Pape y substitua des portes d'airain. Cet arbre abonnit l'air par son insensible transpiration. Les Médecins Orientaux envoyoient les poitrinaires respirer dans l'isle de Crète, aujourd'hui Candie, où ces arbres ont toujours prospéré.

Hyppocrate fit faire, autour d'Athènes, des feux de *cyprès* & d'autres bois résineux, pour arrêter les progrès de la peste, si bien décrite par Lucrèce; & le succès répondit à son attente.

CYPRINE, CYPRIS, } surnom de Vénus. Il lui fut donné à cause de l'isle de Cypre, près de laquelle cette Déesse prit naissance dans l'écume de la mer, ou parce que cette isle lui étoit consacrée.

CYPROS, mesure de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* METRETÈS.

CYPRUS, plante. *Voyez* ALCANNA.

CYPSELUS, Tyran de Corinthe, fils de Labda. Pour connoître son histoire mythologique, *voyez* LABDA.

Le coffre dans lequel sa mère le cacha pour le soustraire à la fureur des assassins, étant un des plus anciens monumens de sculpture grecque dont les Ecrivains anciens nous ayent laissé la description, doit trouver place dans un Dictionnaire d'Antiquités (*Pausanias traduit par l'Abbé Gédoyn, liv. v.*).

« Une des raretés les plus considérables du temple, c'est un grand coffre de bois de cèdre, dont le dessus est orné de figures d'animaux, les unes d'or, les autres d'ivoire, & les autres gravées sur le cèdre même. On dit que la mère de Cypsélus étant accouchée de lui, & sachant que les Bachiades cherchoient cet enfant pour le faire périr, s'avisa de le cacher dans ce coffre. C'est le même Cypsélus, qui, depuis, fut le Tyran de Corinthe. Les Cypsélides, ses descendans, consacrèrent ce coffre à Junon Olympienne, en action de graces de ce que l'Auteur de leur nom avoit été si heureusement sauvé. Le nom même de Cypsélus vient du mot grec κύψελη, *arca*, dont les Corinthiens se servoient pour signifier un coffre ».

« Quoi qu'il en soit, il y a sur ce coffre plusieurs inscriptions en caractères fort anciens: les unes sont composées de lignes qui vont toujours de gauche à droite, selon l'ordre naturel & communément suivi; les autres, de lignes qui vont en rétrogradant, comme par sillons, à la manière dont les bœufs labourent la terre: c'est ce que les Grecs appellent βουστροφηδὸν; où dont nous voyons que le stade se double à la course; quelques-unes même sont écrites en lettres dont les traits sont si brouillés & si confus, qu'il n'est pas possible de les déchiffrer. Si vous considérez ce coffre depuis le bas jusqu'en haut, vous serez surpris de la quantité de figures que l'on a gravées dessus. »

« Premièrement, en bas, sur le devant, vous voyez Œnomaüs qui poursuit Pelops fuyant avec Hippodamie. Ils ont chacun un char attelé de deux

deux chevaux ; mais les chevaux de Pélops ont des ailes. Ensuite vous voyez le palais d'Amphiaraüs, & une vieille qui porte dans ses bras le jeune Amphiloque. Devant la porte du palais, vous distinguez Eryphile avec son collier : elle est debout, ayant à côté d'elle ses filles Eurydice & Démonasse, avec le petit Alcméon, qui est représenté nud. On a oublié Alcmène, s'il est vrai, comme le Poëte Asius le dit, qu'elle fût fille d'Amphiaraüs & d'Eryphile. Baton, Ecuyer d'Amphiaraüs, tient les rênes de ses chevaux d'une main, & une lance de l'autre. Amphiaraüs a déjà un pied sur son char : il tient son épée nue ; & tourné vers sa femme, on voit qu'il s'emporte contr'elle, & que peu s'en faut qu'il ne la perce. Au-dessus du palais d'Amphiaraüs, on célèbre des jeux funèbres en l'honneur de Pélias. Il y a une foule de spectateurs, au milieu desquels est Hercule assis sur un trône : derrière lui est une femme qui joue de la flûte phrygienne, & l'inscription la fait connoître. Pisus, fils de Périérès, & Astérion, fils de Cométas, montés chacun sur un char, poussent leurs chevaux dans la carrière. On dit qu'Astérion fut du nombre des Argonautes. Pollux, Admete & Euphémus disputent le même prix. Si l'on en croit les Poëtes, cet Euphémus étoit fils de Neptune, & il accompagna Jason à l'expédition de la Colchide. Quoi qu'il en soit, on voit que c'est lui qui remporte la victoire. D'un autre côté, Admete & Mopsus, fils d'Ampyx, sont aux prises, & soutiennent le combat du ceste. Au milieu d'eux est un homme qui joue de la flûte, comme il se pratique encore de notre temps, pour animer les Pentathles au combat du saut. Le combat de la lutte se passe entre Jason & Pelée ; ils paroissent de force égale. Eurybote est dans la posture d'un homme qui jette son palet. Cet Eurybote, quel qu'il soit, s'est rendu célèbre dans cette espèce de combat. Mélanion, Niothée, Phalarée, Argius & Iphiclus sont les cinq qui paroissent avoir disputé le prix de la course à pied ; Iphiclus remporte le prix, & Acaste lui met une couronne sur la tête. Cet Iphiclus étoit le père de Protésilas qui alla au siége de Troye. On voit, dans le même tableau, plusieurs trépieds pour les vainqueurs. Les filles de Pélias assistent à ces jeux ; l'une d'elles est nommée dans l'inscription : c'est Alceste. Iolas, le compagnon volontaire des travaux d'Hercule, remporte le prix de la course du char à quatre chevaux ; & c'est par-là que finissent les jeux funèbres de Pélias. On voit encore Hercule qui tue, à coup de flèches, l'hydre de la fontaine d'Amymone, & Minerve auprès de lui. Aucune inscription n'indique ni le héros ni l'entreprise, parce que l'on ne peut s'y méprendre. La dernière peinture de ce tableau représente Phinée, roi de Thrace, & les fils de Borée, qui chassent les harpies ».

« La face du côté gauche n'est pas moins remplie ni moins diversifiée. Vous y voyez une femme qui tient deux enfans dans ses deux bras, l'un d'un côté, l'autre de l'autre ; l'un blanc, l'autre noir ; l'un qui dort, l'autre qui semble dormir ; tous les deux ont les pieds contrefaits. Une inscription les fait connoître ; mais, indépendamment de toute inscription, qui peut douter que l'un de ces enfans ne soit le Sommeil, l'autre la Mort, & que la femme qui les tient ne soit la Nuit, qui est comme la nourrice de l'un & de l'autre ? Une autre femme, de figure gracieuse, en tient une laide par le cou, &, de la main droite, lève le bâton sur elle : c'est la Justice, qui réprime & châtie l'Injustice. Deux autres femmes pilent quelque chose dans les mortiers ; apparemment qu'elles étoient versées dans la Pharmacie : c'est tout ce que l'on en peut dire, faute d'inscription. Mais on ne fauroit être trompé à la figure qui suit. Le Graveur a eu soin de marquer que c'est la belle Marpesse, qu'Apollon avoit ravie à Idas, & qui, d'elle-même, vient retrouver son mari. Vous voyez ensuite un homme vêtu d'une tunique, qui tient une coupe d'une main, & un collier de l'autre : il les présente à Alcmène qui les reçoit ; ce qui a peut-être du rapport à ce que disent certains Poetes Grecs, que Jupiter prit la ressemblance d'Amphitrion pour tromper Alcmène. Plus loin, c'est Ménélas en cuirasse, qui, l'épée à la main, poursuit Hélène, comme on dit qu'il le fit après la prise de Troye. Médée est assise sur un trône, ayant Jason à sa droite, & Vénus à sa gauche. Un vers hexamètre, écrit au-dessus, fait connoître les personnages :

Médée est à Jason ; Vénus ainsi l'ordonne.

On voit aussi les Muses qui se disposent à chanter, & Apollon qui leur donne le ton : l'inscription le marque par ce vers :

Au concert des neuf Sœurs Apollon préludant.

Dans le tableau suivant, c'est Atlas qui porte le ciel & la terre sur ses épaules, comme le dit la Fable. Il tient en ses mains les pommes d'or des Hespérides. L'inscription ne dit point qui est celui qui s'approche d'Atlas avec une épée à la main ; mais on conjecture aisément que c'est Hercule. On lit au-dessus :

Atlas soutient le ciel, & néglige les pommes.

Après Atlas, vous voyez Mars armé qui emmène Vénus : l'inscription marque seulement le nom du Dieu. Ensuite c'est la jeune Thétis. Pélée veut l'embrasser ; mais Thétis, un serpent à la main, menace Pélée. Ce tableau finit par les sœurs de Méduse, qui poursuivent Persée dans les airs ; car elles ont des ailes aussi bien que lui : il n'est parlé que de Persée dans l'inscription ».

« Le derrière du coffre vous présente une image

Digitized by Google

de guerre. Vous voyez deux gros d'infanterie avec quelques chefs qui ſont ſur deux chars. Une partie de ces troupes ſemble vouloir en venir aux mains, & vous diriez que les autres les reconnoiſſent, & ſont prêts à les embraſſer. Les Interprètes ne ſont pas d'accord ſur le ſujet de ce tableau. Les uns diſent qu'il repréſente les Etoliens ſous la conduite d'Oxylus, & rangés en bataille contre les anciens Eléens : ces peuples ſe ſouvenant qu'ils étoient tous ſortis de la même origine, mettent bas les armes, &, d'ennemis qu'ils étoient, deviennent amis. Les autres veulent que ce ſoient les Pyliens & les Arcadiens qui vont ſe livrer bataille auprès de Phigalée, ſur le Jardan. Mais je n'approuve pas le ſentiment de quelques autres qui prétendent que l'aïeul maternel de Cypſélus, qui étoit Corinthien, & qui poſſédoit ce riche coffre, eut ſes raiſons pour ne pas choiſir un ſujet tiré de l'hiſtoire de Corinthe, & qu'il aima mieux faire graver quelque événement étranger qui d'ailleurs n'eût rien de fort mémorable. Pour moi, je haſarderai auſſi ma conjecture. Cypſélus, en remontant juſqu'à la ſixième génération, ſe trouvoit originaire de Gonuſe, petite ville au-deſſus de Sicyone. Dans mes Memoires ſur Corinthe, j'ai dit que Mélas, fils d'Antaſſus, étoit venu, avec quelques troupes, pour s'établir à Corinthe, mais qu'Aletès, à cauſe de je ne ſais quel oracle, ne l'avoit pas voulu recevoir : dans la ſuite, Mélas fit ſi bien ſa cour à Aletès, qu'après beaucoup d'importunités, il fut enfin reçu dans la ville, lui & ſes troupes. C'eſt, je crois, cet événement que l'on a voulu repréſenter ».

« Il me reſte à décrire l'autre côté du coffre, c'eſt-à-dire, le quatrième, en prenant par la gauche. Vous voyez premièrement Borée qui enlève Orithye : il a des queues de ſerpens en guiſe de pieds. Hercule combat contre Géryon, & l'on voit comme trois Géryons dans un même corps. Théſée, qui ſuit, ſemble jouer de la lyre ; Ariadne eſt à côté de lui, & tient une couronne. Vous avez enſuite le combat d'Achille & de Memnon : ces deux héros ont leurs propres noms pour témoins de leur valeur. Celui qui ſuit, c'eſt Mélanion : près de lui eſt Atalante, qui tient un faon. Hector & Ajax, après s'être défiés, en viennent aux mains ; la diſcorde ſe fait voir au milieu d'eux, & la figure en eſt hideuſe. C'eſt cette Diſcorde que Calyphon de Samos a copiée, lorſque, dans le temple de Diane à Ephèſe, il a voulu peindre le combat des Grecs auprès de leurs vaiſſeaux. Enſuite ſont repréſentés les Dioſcures : l'un de ces frères n'a point encore de barbe ; Hélène eſt au milieu d'eux, & à ſes pieds Ethra, fille de Pittheüs, en habit de deüil. L'inſcription eſt telle :

Hélène avec Ethra d'Athènes ramenée par les Tyndarides.

Iphidamas, fils d'Antenor, eſt couché par terre ; & Coon, pour le venger, ſe bat contre Agamemnon. La terreur eſt figurée par une tête de lion ſur le bouclier de ce Prince. On lit deux inſcriptions, dont l'une, au-deſſus d'Iphidamas, eſt ainſi conçue :

Coon venge la mort du brave Iphidamas.

& l'autre, ſur le bouclier d'Agamemnon, eſt en ces termes :

Le ferme appui des Grecs & l'effroi des mortels.

A droite, on voit Mercure qui préſente les trois Déeſſes à Pâris, fils de Priam, pour être jugées ſur leur beauté ; c'eſt ce que dit l'inſcription. Diane vient après, tenant un léopard d'une main, & un lion de l'autre ; elle a des ailes aux épaules ; & je n'en devine pas la raiſon. La peinture ſuivante repréſente Caſſandre embraſſant la ſtatue de Minerve, & Ajax qui l'en arrache. Voici l'inſcription :

Caſſandre implore en vain le ſecours de Minerve.

Vous diſtinguez enſuite les malheureux fils d'Œdipe : on voit Polynice tombé ſur ſes genoux, & ſon frère Etéocle qui lui met le pied ſur la gorge. Derrière Polynice, eſt une femme ; à ſes dents aiguiſées, & à ſes ongles crochus, on reconnoît un monſtre cruel. L'inſcription dit que c'eſt la Mort, une des Parques, pour faire entendre que Polynice cède à la force de ſon deſtin, & qu'Etéocle eſt juſtement puni. Enfin, vous voyez Bacchus couché tout de ſon long dans une grotte : il a de la barbe au menton ; il tient une coupe d'or à la main, & porte une longue tunique qui deſcend juſqu'aux talons : des ceps de vigne, des pommiers & des grenadiers tapiſſent l'entrée de la grotte ».

« Le deſſus du coffre eſt ſans aucune inſcription ; il faut deviner le deſſein de l'ouvrier par la nature des ſujets qu'il a traités. Le premier qui ſe préſente, c'eſt un homme & une femme couchés enſemble ſur un lit dans un antre : on comprend aiſément que c'eſt Ulyſſe & Circé ; le nombre des femmes qui attendent leur maîtreſſe à la porte, & l'ouvrage qu'elles font, n'en laiſſent pas douter ; car elles ſont quatre, & leur occupation eſt telle qu'Homère l'a décrite. On voit enſuite un Centaure, avec des pieds d'homme par-devant, & des pieds de cheval par-derrière. Près de lui ſont des chars attelés, & des femmes dedans. Les chevaux ſont ailés, & leurs ailes ſont dorées. Une de ces femmes reçoit une armure de la main d'un homme. Il y a toute apparence que cela regarde la mort de Patrocle, car je croirois que ces femmes ſont des Néréides, dont l'une, qui eſt Thétis, reçoit de Vulcain les armes qu'il avoit fabriquées pour Achille. En effet, celui qui préſente ces armes paroît n'être pas bien ferme ſur ſes pieds, & celui qui le ſuit a tout l'air d'un forgeron ; il tient même des tenailles.

Digitized by Google

On pourroit auſſi croire que le Centaure n'eſt autre que Chiron, qui, déjà paſſé d'une vie à l'autre & mis au nombre des Dieux, vient donner quelque conſolation à Achille. Pour les deux filles qui ſuivent, portées ſur une eſpèce de char traîné par des mulets, & dont l'une tient les rênes, l'autre a un voile ſur la tête; on croit que c'eſt Nauſicaa, fille d'Alcinoüs, qui va au lavoir avec une de ſes femmes. Quant à celui qui décoche des flèches contre des Centaures, & qui en tue un grand nombre, on ne peut douter que ce ne ſoit Hercule, & l'un de ſes travaux que l'on a voulu repréſenter. Au reſte, je n'ai jamais pu ſavoir ni même deviner qui a fait ce coffre. Pour les inſcritions, je puis me tromper; mais je les crois d'Eumélus de Corinthe: j'en juge par pluſieurs de ſes ouvrages, & ſur-tout par une Pièce de Poéſie qu'il a faite ſur Délos ».

CYRBASIE, même coeffure des Perſes que la CIDARIS. *Voyez* ce mot.

CYRBES ET AXONES. C'eſt le nom que l'on donna aux loix de Solon, comme les Lacédémoniens donnèrent celui de *Rhétra* à celles que leur donna Lycurgue. Les *Cyrbes* contenoient ce qui regardoit le culte des Dieux, & les *Axones* renfermoient toutes les autres loix civiles & politiques. Ces loix étoient dépoſées en original dans l'Acropole, la citadelle d'Athènes, & l'on en avoit ſeulement des copies au Prytanée. Elles étoient écrites ſur des tables de bois, & en *bouſtrophédon*, c'eſt-à-dire, *que leur première ligne ſe recourboit & revenoit de la droite à la gauche, puis ſe recourboit de même pour retourner de la gauche à la droite, & ainſi de ſuite juſqu'à la fin, par une ſeule ligne continuée, comme les ſillons du labourage; au-lieu que chacune de nos lignes commence à la main gauche & finit à la main droite.* Plutarque dit que de ſon temps on voyoit encore des reſtes de ces tables.

CYRÉNAIQUE. Les Rois de la *Cyrénaïque* dont on a des médailles, ſont:

Battus.
Magas.
Ptolémée Apion, *à ce qu'on croit.*
Médailles incertaines.

Le *Silphium* eſt le ſymbole ordinaire de la *Cyrénaïque*.

On a des médailles latines de cette contrée, frappées en l'honneur d'Auguſte & d'Agrippa.

La tête & le nom KYPANA de Cyrène, Nymphe aimée d'Apollon, ſont gravés ſur des médailles de la *Cyrénaïque*, qui en portoit le nom.

CYRÈNE, Nymphe de Thrace, fut aimée du Dieu Mars, qui la rendit mère du fameux Diomède, Roi de Thrace. *Voyez* DIOMÈDE.

CYRÈNE étoit fille d'Hypſéus, Roi des Lapithes, fils de Pénée & de Créuſe. Celle-ci étoit fille de la Terre, & Pénée étoit fils de l'Océan. Virgile dit qu'elle étoit fille du fleuve Pénée, & qu'elle habitoit dans les grottes au fond des eaux de ſon père. Elle ne s'occupoit que de la chaſſe, & faiſoit un grand carnage de bêtes féroces. Apollon la vit un jour qu'elle combattoit ſeule contre un lion; il s'ouvrit au centaure Chiron du deſſein qu'il avoit conçu de lui faire violence. Chiron lui conſeilla de prendre la voie de la douceur & de la perſuaſion; mais Apollon impatient l'enleva, la tranſporta en Lybie, où il la rendit mère d'Ariſtée.

CYRÈNE. KYPANAION.
Son ſymbole étoit le Sylphium.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
C. en or.
C. en argent.
C. en bronze.
Leurs types ordinaires ſont:
Le Sylphium.
Jupiter Ammon.
Un Palmier.
Une lyre.

Pline dit que cette ville étoit célèbre pour les pierres gravées que l'on y travailloit.

CYRÉNÉENS. KOINON KYPANAION.
Leurs médailles autonomes ſont:
RRRR. en bronze.
RR. en argent.
O. en or.

CYRIADE, tyran ſous Gallien. *CYRIADES PIUS FELIX AUGUSTUS.* Quoique Goltzius & Urſinus rapportent une médaille d'or de *Cyriade*, on n'en connoît point dans les cabinets.

CYRNEARIUS Gruter (643. 2.) rapporte l'inſcription ſuivante:

T. FLAVIO. AUG. LIBERTO
EPAPHRODITO
CYRNEARIO. A. VIC. PUB.
FLAVIA. AUG. LIBERTA
TYCHE. MAR. OLL. D.

Les *Cyrnearii* fabriquoient les vaſes appelés *cirnea*.

CYROGRAPHE. *Voyez* CIROGRAPHE.

CYRRHUS, dans la Syrie. KYPPHCTΩN.
On a quelques médailles Impériales grecques de cette ville frappées en l'honneur de Trajan, de M. Aurèle, de Vérus, de Commode, de Caracalla, d'Antonin des deux Philippes, d'Elagabale.

CYRUS. Sur une carcédoine du Baron de Stoſch, on voit un vieux Berger à qui un enfant aſſis par terre ſous un arbre, tend les mains. L'expoſition & l'éducation de *Cyrus* (*Herodot. l. 1. c. 11.*) pourroient bien être le ſujet de cette gravure, ſelon Winkelmann.

Digitized by Google

CYSICUS, Roi de Cyſique ou Cyzique, dans la petite Myſie, reçut chez lui les Argonautes très-favorablement; & après leur avoir fourni toute ſorte de rafraîchiſſemens, & les avoir comblés de préſens, les laiſſa partir. Mais un vent contraire les ayant obligés de relâcher pendant la nuit dans le même port, *Cyſique* croyant que c'étoit ſes ennemis qui venoient le ſurprendre, alla attaquer les Argonautes, & dans le combat fut tué par Jaſon même, qui eut beaucoup de regret de ſa mort, & lui fit de magnifiques funérailles. Apollonius & Valerius Flaccus racontent cette fable dans leurs poëmes ſur les Argonautes.

CYTHÈRE, iſle de l'Archipel, aujourd'hui Cérigo, vis-à-vis de Crête. Héſiode dit que Vénus ayant été produite de l'écume de la mer, fut portée d'abord à cette iſle ſur une conque marine: c'eſt pourquoi *Cythère* lui étoit particulièrement conſacrée; & le temple qu'elle y avoit paſſoit pour le plus ancien de tous ceux que la Grèce lui avoit conſacrés.

CYTHÉRÉA, ſurnom donné à Vénus, de l'iſle de *Cythère*.

CYTHÉRÉUS, ſurnom donné à Cupidon, comme au fils de Vénus, Déeſſe de *Cythère*.

CYTHÉRIADES, ſurnom des Grâces qui accompagnoient Vénus; elles étoient honorées à *Cythère*.

CYTHÉRON. *Voyez* CITHÉRON.

CYTHÉRONIUS, ſurnom de Jupiter. *Voyez* JUNON.

CYTHÉRUS, rivière de Péloponèſe en Élide. Pauſanias met à ſa ſource un temple conſacré aux Nymphes Ionides; & ajoute que les malades qui ſe lavoient dans la fontaine du temple, en ſortoient parfaitement guéris. *Voyez* IONIDES

CYTHNUS, iſle. KYONI.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRRR. en argent. . . . . *Pellerin.*
RRR. en bronze.
O. en or.
Leur type ordinaire eſt une lyre.

CYZICÈNES, monnoie ancienne de l'Égypte & de l'Aſie. *Voyez* DARIQUE.

CYZICÈNES, ſalons à manger très-riches, appelés ainſi chez les Grecs, de Cyzique, ville célèbre par la magnificence des bâtimens.

CYZIQUE, dans la Myſie. KYZIKHNON.
Le ſymbole de cette ville eſt une tête de lion de profil.
Ses médailles autonomes ſont:
RRR. en or. . . . . *Pellerin.*
RRR. en argent.
C. en bronze.
Leurs types ordinaires ſont:
Une tête de lion.
Un trépied.
Le capricorne.
Deux poiſſons.
On a des médailles Impériales grecques de cette ville frappées ſous l'autorité de ſes Préteurs, en l'honneur de la plupart des Auguſtes, depuis le premier juſqu'à Claude Gothique.

Digitized by Google

D

D

Pour expliquer les abréviations & les figles qui commencent par un ou pluſieurs D, il faut conſulter les articles Abreviations, Conſulaires (médailles), Legendes & Villes (médailles de peuples & de).

D. Le Dictionnaire de Grammaire & de Littérature fait connoître ſuffiſamment les obſervations grammaticales relatives à l'uſage & à la prononciation du D chez les Romains. Je n'en rappelle ici qu'une ſeule à cauſe de ſon utilité journalière pour la lecture des médailles & des inſcriptions.

Le D qui eſt à la fin de la légende d'une très-ancienne monnoie frappée ſous le nom du peuple latin (*latinod*), quoiqu'il fût alors ſoumis aux Romains, étoit ordinairement ajouté par les anciens à la fin des mots terminés par des voyelles, comme il paroît dans ce qui nous reſte de la colonne roſtrale de Duillius. On y lit *maxumod* pour *maximo*, *pugnandod*, pour *pugnando*, *pondod* pour *pondo*, &c. C'eſt ainſi qu'Horace a dit (*ſat. II. od.* 14. 11.)

. . . . . *Maled ominatis*
Parcite verbis.

Au lieu de *male ominatis*.

La lettre D étoit-elle numérale chez les Romains; & ſi elle ne l'étoit pas chez eux, à quelle époque l'eſt-elle devenue chez les modernes? C'eſt vers l'année 500, c'eſt-à-dire, depuis l'uſage général de l'imprimerie. Les Imprimeurs voyant que les Romains formoient la lettre numérale M à peu-près comme dans l'écriture onciale, ainſi CIↃ, imaginèrent de former *cinq cens*, moitié de *mille*, par un caractère qui fût la moitié du ſien, c'eſt-à-dire, par IↃ. Pour aller plus vite, ils rapprochoient de l'I le C retourné, & ils en firent un D. Cette lettre étant devenue numérale, fit naître le vers ſuivant, dans laquelle A eſt ſuppoſé être auſſi numéral, contre l'uſage des Romains anciens:

Littera D velut A quingentos ſignificabit.

En mettant une barre ſur le D de cette manière, $\overline{D}$, on lui donne une valeur décuple, & il vaut *cinq mille*.

Les deux obſervations ſuivantes prouvent invinciblement que le D n'étoit pas numéral avant 1500.

On lit ſur une vître de l'égliſe de S. Pierre à Aire ce vers chronographique, qui marque l'année 1064: *nis ſeptem prehendas tv natalvrne dediſſt.* Il y a dans ce vers quatre D qui n'entrent point dans le calcul. Cette lettre n'étoit point encore numérale au temps de la bataille de Montlhéri, donnée en 1465, comme on le voit par cet autre chronographe François, qui déſigne cette année-là: *à Cheval, à Cheval, gendarmes à Cheval.* Le D n'étoit pas encore numéral en 1485, comme l'Auteur d'une diſſertation analytique ſur les chronographes le prouve par une pièce de ce genre faite ſous Charles VIII.

D, *diplomatique*. Les ſavans Bénédictins auteurs de la *Nouvelle Diplomatique*, diviſent les D des médailles, des marbres & des manuſcrits en neuf grandes ſéries.

Les angles du D diſtinguent communément ſa première ſérie. Ses lettres ont régulièrement au moins deux côtés droits.

Cette première ſérie a neuf diviſions. Le plus long vers la droite; 2e, vers la gauche; 3e, en Δ; 4e, trapézoïde; 5e, quarré, ou polygone irrégulier; 6e, triangle, dont quelques côtés peuvent déborder; 7e, terminés par une courbe. Les deux premières diviſions remontent à la plus haute antiquité. La 2e deſcend juſqu'au XIe ſiècle. Les autres ne deſcendent pas au-delà du IXe ſiècle.

Le IIe grande ſérie nous offre des D aigus, pour la plupart d'une haute antiquité. Les D en forme de B nous viennent d'Eſpagne, & s'élèvent au VIIIe ſiècle. Le ſous-ſérie peu aigus; 2e reſſemblans aux B, ou ſeulement aigus par le haut; 3e par le bas, ſouvent avec extenſion d'un bout de la panſe; 4e en pointe par le bas, & un peu recourbés par le haut de la haſte vers la gauche; 5e, en pointe inférieure, avec prolongation du bout de la panſe, pour l'ordinaire un peu courbé dans ſon excédent.

La IIIe ſérie contient des D majuſcules ordinaires. Quand les deux lignes ſupérieure & inférieure qui doivent commencer le demi-cercle, ſont plutôt droites que rondes, c'eſt un indice du ſiècle d'Auguſte ou des temps voiſins. A ces traits la 1re diviſion de la IIIe ſérie ſefait reconnoître. Les ſuivantes deſcendent à peine au moyen âge. 2e, D perlés, à haſte terminée en croiſſant, &c. 3e, contournés, renverſés; 4e, prolongés par les extenſions du montant ou de la panſe.

Les D de la IVe ſérie s'ouvrent en deſſous; tels ſont ceux de la 1re diviſion: ou en-deſſus; & tels ſont ceux de la 2e, ou leur haſte eſt prolongée vers le haut, comme dans la 3e. Ces D

Digitized by Google

ont la figure de *b* minuscules. Rarement s'abaissent-ils au-dessous du IXe siècle.

Les D en forme de P, Q, O, &c. donnent la Ve férie. Ses deux premières sous féries sont marquées au coin de la plus haute antiquité. L'une a sa haste à-peu-près droite, & l'autre courbée. Elles engendrent au moyen âge la 3e petite suite, dont les montans excèdent haut & bas; c'est le *th* Anglo-Saxon, souvent (1) employé sous les Rois Mérovingiens & Wisigoths, durant les VIe & VIIe siècles; 4e en Q; 5e en O, avec un point central; 6e, presque en cœur des bas temps; 7e, du moyen âge, à panse détachée de la haste.

La VIe férie en entier doit être reléguée au bas temps. 1re division, D semblables à deux C tournés à contre-sens; 2e, courbés en-dessus, aux moins par le bout supérieur de la panse; 3e, gradués ou coupés par une traverse horizontale.

La VIIe férie présente des D majuscules à queue, notablement prolongée en-dessus. 1°. Détachée du montant, & souvent abaissée; 2°. courbée au-dessus; 3°. s'élevant obliquement. Il est peu de ces D. qui ne soient antérieurs au Xe siècle.

De la VIIIe sont dérivés, ou plutôt c'est en elle que sont renfermés les D onciaux ou ronds, & les cursifs des derniers temps. 1°. S'élevant par une queue plus droite que courbe, ils ne s'abaissent pas au-dessous du VIIIe siècle; 2°. en C tournés à rebours, renfermés entre le Ve & le XIIe; 3°. encore anciens, tiennent toujours du C contourné; 4°. peu différens de nos *d* cursifs; 5°. à queue courbée en dessus; 6°. à panse fermée, relativement à ceux de la 1re & 3e division; 7°. modernes, à panse circulaire, surmontés de leur queue; 8°. gothiques, anguleux ou polygones.

La IXe comprend le *d* petit romain; 1°. en forme d'*a*; 2°. semblable à nos d d'imprimerie. Il s'en trouve dans des inscriptions du IVe siècle.

DACE, ΔΑΚΙΑ & *Dacia*.

Cette contrée, réduite en Province Romaine, a fait frapper des médailles Impériales grecques en l'honneur de Trajan.

Cette province a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Philippe père, d'Otacile, de Philippe fils, de Trajan-Dèce, d'Herennius, d'Hostilien, de Treb. Gallus, d'Emilien, de Gallien, de Valérien père.

La *Dace* est représentée sur les médailles en habit de femme, portant un javelot avec une tête d'âne, marque de sa valeur. Les anciens avoient fait l'homeur à cet animal de l'appeler ζῶον ἀνίκητον, indomptable, & on l'avoit choisi dans l'Orient pour la monture des Princes. Quelquefois la *Dace* tient une tête de bœuf ou de cheval, à cause des trompettes paphlagoniennes, dont le son approchoit fort du cri de ces animaux. Elle est d'autres fois assise sur une cotte d'armes, avec une palme & une enseigne, pour désigner la valeur de son peuple.

(1) Le Blanc, monnoies d'Esp. & de Dagobert.

DACIUS, DACIQUE, } Les *Daces* furent gouvernés par leurs Rois particuliers jusqu'à la fin du premier siècle de notre ère. Le dernier fut Décébale, que Trajan vainquit. Cette victoire lui acquit le nom de *Dacique*, que nous lui voyons prendre sur ses médailles à la septième année de sa puissance Tribunitienne, l'année d'avant son VIe Consulat. IMP. CÆS. NERVA TRAJANUS AUG. GERM. DACICUS P. M. TR. P. VII. IMP. IIII. Cos. IIII. DES. V. P. P dans Mezzabarba, *p.* 152.

DACTYLE, *travers de doigt*; mesure linéaire du Péloponèse, de l'Attique, de la Sicile, de la grande Grèce.

Elle valoit, en mesure de France, $\frac{7411}{10000}$ de pouce, selon la Métrologie de M. Paucton.

DACTYLE, *travers de doigt*; mesure linéaire de la Phocide, de l'Illyrie, de la Thessalie, de la Macédoine, de la Thrace, des Phocéens en Asie, & de Marseille en Gaule.

Elle valoit $\frac{171}{1000}$ de pouce de France, selon la Métrologie de M. Paucton.

DACTYLE, *travers de doigt*; mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* ESBAA.

DACTYLE, espèce de danse grecque fort en usage chez les Athlètes, dit Hésychius.

DACTYLE. Il composoit avec l'iambe la quatrième partie du Nôme Pythien, suivant Strabon.

DACTYLES. La conformité des cérémonies religieuses, & le voisinage, ont concouru à faire confondre les Cabires avec les *Dactyles*. On a même cru que ces derniers n'étoient qu'une portion des premiers (*Strab. l. x. p.* 321.), quoiqu'on les ait regardés comme originaires de Crète. La source de cette erreur est le surnom d'Idéens, qui leur venoit du mont Ida en Phrygie, & non de la montagne du même nom, qui se trouvoit dans l'isle de Crète, où les *Dactyles* ne furent jamais établis. L'autorité de Sophocle *Schol. Apoll. Rhod. l.* 1. *v.* 1126), d'Ephore (*Diod. l. v. §.* 64.), de Strabon (*l. x. p.* 326.), de Diodore de Sicile (*liv. v. §.* 64.), & de Saint Clément d'Alexandrie (*Strom. l.* 1, *p.* 360.), ne permet pas de révoquer en doute ce que j'avance. Assez semblables aux Jongleurs de l'Amérique, ces *Dactyles* de l'Asie cherchèrent d'abord à se rendre nécessaires en exerçant, chez un peuple sauvage, la Médecine. Ils y étoient devenus fi habiles, que leur nom désigna long-temps en Grèce ceux qui professoient cet art (*Hesych. in voc.* Δακτύλιοι.). L'incendie des forêts du mont Ida leur ayant découvert des mines de fer (*Clément Alex. Strom. l. i. p.* 420.), ils enseignèrent à le travailler (*Marm. Oxon. epoch* II.) du moins une tradition

Digitized by Google

générale leur attribuoit cette invention, dont l'époque étoit fixée sous le règne de Pandion, Roi d'Athènes, 1432 ans avant J. C. (*Ibid.*). On ajoutoit que l'invention de l'airain leur étoit encore due (*Diod. l. v. x. 64.*). De pareils services ne pouvoient manquer de leur attirer une considération qu'ils augmentoient par le moyen des prestiges & des enchantemens. Aussi passoient-ils pour d'insignes enchanteurs, suivant Phérécide & l'Auteur du Poëme de la Phoronide (*Schol. Apoll. Rhod. l. i. v. 1126.*).

Ce fut par ce dernier moyen que les *Dactyles* se rendirent recommandables, non-seulement aux peuples de Phrygie, mais encore aux habitans de Samothrace. Diodore de Sicile raconte qu'ils causèrent à ceux-ci la plus grande surprise en leur montrant l'effet de leurs enchantemens, & la manière dont ils s'en servoient dans les initiations & les mystères. Cet Historien ajoute qu'Orphée lui-même devint leur disciple, & apprit d'eux ces cérémonies (*Diod. l. v. i. 64.*). Elles devoient être peu différentes de celles des Jongleurs ou Devins sauvages, dont l'initiation consiste en des pratiques simples, sur-tout en des épreuves plus ou moins fortes, exigées des aspirans. Les conquêtes de Sésostris dans l'Asie & dans la Thrace, y répandirent le culte égyptien. Les Cabires & les *Dactyles* ne purent éviter de s'y conformer, & d'adopter même une nouvelle doctrine.

Jusqu'alors les *Dactyles*, comme le reste des Pélasges, avoient adoré le ciel & la terre. Couronnés de branches de chênes, ils sacrifioient à cette dernière sous le nom de Rhée; c'est pourquoi ils passèrent pour les *Parèdres* ou assistans de la Mère des Dieux (*Apoll. Argon. l. i. v. 1123-25. Demetr. Scepsi, & Menard ap. Schol. in H. L.*). Leurs Autels n'étoient que des pierres amoncelées sans art, auprès desquelles ils se rassembloient pour honorer *Kelmis*, le grand *Damnameneus* & le puissant *Acmon* (*Schol. Apoll. Rhod. l. i, v. 112.*), qui, dans la suite, furent pris pour des *Dactyles*, comme les Divinités de Samothrace l'avoient été pour des Cabires. L'explication de ces trois noms sert à le prouver. Dans l'ancien langage des Grecs, *Acmon* signifioit le Ciel (*Hesych. & Etym. Magn. in h. v.*). Le mot *Damnameneus* subsiste en partie dans ceux de *Damna*, nom que portoit Cérès à Epidaure (*Herod. l. v. c. LXXXII.*), & de *Domna*, qu'avoit Proserpine à Cyzique (*Pellerin*, Recueil des Médailles, t. *III.* pl. 132.). Cette ville étoit peu éloignée du mont Ida, séjour des *Dactyles*, où ils honoroient la Terre, en lui donnant vraisemblablement l'épithète de *Damna* ou de *Damnamenea*, puissante, laquelle se trouve dans le fragment de la Phoronide. On sait que les Poëtes anciens mettoient quelquefois un genre pour l'autre (*Vid. Theon. ad Arat. v. 19, &c.*). Peut-être encore que l'Auteur de ce dernier Ouvrage s'est servi du genre masculin, parce que le Ciel & la Terre étoient représentés l'un & l'autre dans les mystères cabiriques, avec la marque des deux sexes, comme on le voit dans Varron.

On lit dans le Lexique d'Hesychius, que *Kelmis* étoit également le nom d'un *Dactyle* Idéen, & celui d'un enfant. *Kelmas* signifioit la peau d'un faon. Ces mots étoient donc relatifs à la tendre jeunesse de *Cadmille* de Samothrace, & de l'*Iacchus* d'Eleusis, représentant tous deux l'*Horus* d'Egypte. Comme eux, *Kelmis* en aura été l'image. Cette conjecture a d'autant plus de fondement, que dans les autres noms que Pausanias donne aux *Dactyles* (*Eliac. I. c. VII.*), on trouve ceux de Jasion, c'est l'Iacchus des Crétois; de Priape (*Lucian. de Saltat. §. 21.*), à cause du Phallus qui lui étoit consacré; enfin de Peronius, ce même Iacchus, c'est-à-dire, Dionysius (*Hesych. in h. v.*), suivant les profanes. Hercule & Epimède ne sont entrés dans cette nomenclature, que pour désigner la force & la prudence, qualités d'Acmon, *le Ciel*. Idas & Acésidas sont de simples épithètes ou surnoms relatifs aux lieux qu'habitoient les *Dactyles*. Ce ne fut qu'à l'époque de l'introduction du culte étranger, que Kelmis prit place parmi les Divinités *Dactyliques*, comme Cadmille parmi celles de Samothrace.

A cette époque en succéda une troisième, celle de l'apothéose. *Acmon*, *Damnameneus* & *Kelmis* furent alors regardés, suivant Stésimbrote dans son livre sur les Mystères (*Etymol. Magn. in v.* Ἴδαιοι), comme fils de Jupiter & de la Nymphe Ida, parce que ce Dieu ayant ordonné à ses nourriciers de jeter derrière eux de la poussière du mont Ida, il en naquit les *Dactyles* Idéens. Cette fable allégorique, qu'on expliquoit aux initiés, n'étoit pas la seule. Une seconde faisoit naître ces mêmes *Dactyles* de l'imposition des mains d'Ops ou de la Terre sur le mont Ida, lorsque cette Déesse alla se réfugier dans l'isle de Crète (*Diomed. de Orat. & part. Orat. p. 474.*). L'allégorie est sensible: en reconnoissance de leur invention, les premiers habitans de l'Ida parvinrent dans la suite aux honneurs divins (*Diod. l. v. i 64.*), & finirent par être regardés comme des Lares ou Divinités particulières; mais leur culte ne fut jamais aussi étendu que celui des Cabires métamorphosés en Dioscorides, à cause, sans doute, du crédit qu'avoient déjà ces derniers. Le sort des *Dactyles* ressembla davantage à celui des Curètes (*Hesiod. ap. Strab. l. x. p. 325.*). *Voyez* CURÈTES, CORYBANTES & IDÉENS.

(Cet article est tiré des *Recherches sur les Mysteres du Paganisme*, de M. le Baron de Ste-Croix).

DACTYLIOMANCIE, sorte de divination qui se faisoit par le moyen de quelques anneaux fondus sous l'aspect de certaines constellations,

Digitized by Google

& auxquels étoient attachés quelques charmes ou caractères magiques. C'eſt par ce genre de divination que Gygès, dit-on, ſavoit ſe rendre inviſible, en tournant le châton de ſon anneau. *Voyez* GYGÈS. Ammien Marcellin, parlant du ſucceſſeur de Valens, que les peuples cherchoient à deviner, dit qu'on pratiqua, pour le connoître, la *Dactyliomancie*, mais d'une manière différente de la pratique ordinaire. Cet Hiſtorien l'a décrite fort au long. Elle conſiſtoit à tenir un anneau ſuſpendu par un fil au-deſſus d'une table ronde, ſur laquelle étoient différens caractères avec les vingt-quatre lettres de l'alphabet. L'anneau, en ſautant, ſe tranſportoit ſur quelques-unes des lettres, & s'y arrêtoit : ces lettres, jointes enſemble, compoſoient la réponſe qu'on demandoit. Le ſort fit ſortir ces quatre lettres, Θ, Ε, Ο, Δ, qui commencent le nom de Théodore, ſucceſſeur de Valens.

DACTYLIQUE ſe dit de ce qui a rapport aux dactyles.

C'étoit, dans l'ancienne Muſique, l'eſpèce de rithme dont la meſure ſe partageoit en deux temps inégaux. Il y avoit auſſi des flûtes *dactyliques*, auſſi bien que des flûtes ſpondaïques. Les flûtes *dactyliques* avoient des intervalles inégaux, comme le pié appelé *dactyle* étoit compoſé de parties inégales.

On appeloit auſſi *dactylique* une ſorte de nôme : ce rithme étoit fréquemment employé, de même que le nôme harmathias & le nôme orthien.

Julius Pollux révoque en doute ſi le *Dactylique* étoit une ſorte d'inſtrument ou une forme de chant ; doute qui ſe confirme par ce qu'en dit Ariſtide Quintilien dans ſon ſecond livre, & qu'on ne peut réſoudre qu'en ſuppoſant que le mot *dactylique* ſignifioit à-la-fois un inſtrument & un air, comme parmi nous *muſette* & *tambourin*.

Pollux rapporte que la flûte *dactylique* étoit propre à la danſe.

DACTYLIOTHECA (A) Muratori (907. 1. *Theſ. Inſcr.*) rapporte une inſcription dans laquelle ces mots déſignent le gardien d'une collection de pierres gravées. *Voyez* l'article de ces pierres, & BAGUIER.

DADÉS, } Fête qu'on célébroit à Athènes,
ΔΑΙΔΕΣ, } & qui prenoit ſon nom des torches, δαδὶς, qu'on y allumoit durant trois jours ; le premier, en mémoire des douleurs de Latone, lorſqu'elle accoucha d'Apollon ; le ſecond, pour honorer la naiſſance de Glycon & des Dieux ; & le dernier, pour rappeler les noces de Podalirius & d'Olympias, mère d'Alexandre. *Voyez* PODALIRIUS.

DADIX, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Égypte. *Voyez* HIN.

DADOUQUE, }
DADUCHE, } Prêtre de Cérès, qui étoit
DADUQUE, }

chargé de porter un flambeau ou une torche dans la célébration des Myſtères de cette Déeſſe, en mémoire de ce que Cérès, cherchant ſa fille dans les ténèbres de la nuit, parcourut l'univers avec une torche à la main. On choiſiſſoit pour *Daduque* une perſonne honorable & diſtinguée. Hercule, chez les Athéniens, avoit un Grand-Prêtre qui s'appeloit auſſi *Daduque*. Ce mot grec ſignifie Porte-Torche, Porte-Flambeau.

DAEMON, } *Voyez* DÉMON.
ΔΑΙΜΩΝ, }

DAGON, Dieu des Philiſtins, qui avoit un temple à Azot, & un autre à Gaza. Les Docteurs Juifs repréſentent ce Dieu comme un Triton, c'eſt-à-dire, ſous la forme d'homme depuis la tête juſqu'à la ceinture, & le reſte en forme de poiſſon. Sanchoniaton dit que *Dagon* étoit fils du Ciel, qu'il fut l'inventeur de la charrue, & qu'il apprit aux hommes à ſe ſervir du bled pour faire du pain. *Dagon*, en Phénicien, ſignifie *froment*. Il y a donc lieu de croire que c'eſt l'inventeur du labourage, & qu'il mérita, après ſa mort, les honneurs divins.

Selden croit que l'Oannis des Babyloniens, dont Béroſe, Apollodore & Polyhiſtor ont fait mention, eſt la même choſe que *Dagon*. Il prétend encore que *Dagon* eſt la même choſe que Atergatis, *Adar-dega* & *Derceta* ; noms que les Europeens ont fait, ſelon lui, par corruption de *Adir-Dagan*, c'eſt-à-dire, le grand, le magnifique *Dagon* ; qu'il n'étoit point extraordinaire que la même Divinité fût Dieu en un endroit & Déeſſe en un autre, ou Dieu en un temps, & Déeſſe en un autre. Mais Bochard & d'autres Auteurs croient que *Dagon* & *Atergatis* ſont deux Divinités fort différentes ; que dans Philon de Biblos, *Dagon* eſt frère de Saturne, Atergate eſt ſa femme. Au ſentiment de Voſſius, ce Dieu contenoit le Dieu Lune, comme principe actif, & la Mer, comme principe paſſif. A raiſon de l'un, il étoit mâle, & c'étoit un Dieu ; à raiſon de l'autre, il étoit femelle, & Déeſſe. Saumaiſe croit que *Dagon* eſt la même choſe que Κητὼ, qui étoit une eſpèce de poiſſon, *cete*, & que le *Dagon* d'Azot, le Céto de Joppé, & le Derceto des Aſcalonites, n'étoient qu'une même Divinité (*Bochart, Chan. l. 11. c. 2. Selden, de Diis Syr. Synt. 11 c. 3. Voſſius, de Idol. l. 1. c. 22. L. 11. c. 76, L. 1x. c. 10. Saumaiſe ſur Solin, p. 574.*).

DALDIS, en Lydie. ΔΑΔΙΑΝΩΝ.
Les médailles autonomes de cette ville ſont ;
RRRR. en bronze. . . . . *Hunter.*
O. en or.
O. en argent.
Cette ville a fait frapper, ſous l'autorité de ſes Archontes,

Digitized by Google

Archontes, des médailles impériales grecques en l'honneur de Domna, de Gordien Pie, d'Hadrien.

DALMATICA. Voyez DALMATIQUE.

DALMATIE. Le seul Roi de *Dalmatie* dont on ait des médailles, est Mostis.

Une Cuirasse est le symbole ordinaire de la *Dalmatie*.

Les médailles de cette Province sont :

RRR. en bronze, avec la légende METAL. DEL. . . . . *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Metallum y est mis quelquefois pour exprimer les *mines* d'où le métal est extrait.

DALMATIQUE, vêtement dont l'usage étoit venu originairement de Dalmatie. Capitolin, dans la vie de Pertinax (*c.* 8.), dit qu'on voyoit parmi les meubles de l'Empereur Commode, *tunicas penulosque, lacernas & chiridotas Dalmaticarum.* Lampride, dans la vie de Commode (*c.* 8.), dit de ce Prince, qu'il parut en public, vêtu d'une *dalmatique : Dalmaticus in publico processit ;* ce qui passoit alors pour une chose infâme ; & le même Historien assure (*c.* 24 *de sa vie*) d'Elagabale, que cet Empereur avoit souvent paru sur la place en *dalmatique* après le repas. *Dalmaticatus in foro post cœnam.*

Commode & Elagabale en portant des *Dalmatiques*, se déshonoroient aux yeux des Romains, parce que ce peuple, à l'exemple des Grecs, regardoit comme des efféminés les hommes qui cachoient leurs bras dans les longues manches de leurs tuniques. Cet usage caractérisoit les BARBARES (*Voyez ce mot*), c'est-à-dire, tous les peuples, hors les Romains & les Grecs, & en particulier ceux du Nord. On peut conclure de-là que les *dalmatiques* étoient des tuniques garnies de longues manches, qui descendoient jusqu'au poignet. C'est ce que nous apprennent encore mieux le nom grec ποδήρεις (descendant jusqu'aux mains, latinisé en celui de *chiridotæ*, & l'opposition qu'établit Alcuin (*Offic. divin.*), outre le *colobium* ou tunique ordinaire à manches courtes, & la *dalmatique*. Alcuin dit que le Pape S. Sylvestre fit quitter aux Diacres les *colobium*, & leur fit porter des *dalmatiques*, parce qu'il blâmoit l'usage d'avoir les bras nuds : *colobium est vestis sine manicis. Cùm ergò nudiras brachiorum culpareiur à B. Silvestro, dalmaticarum repertus est usus.*

L'on donna depuis, par extension, le nom de *colobium* à la *dalmatique*, lorsque celle-ci devint d'un usage aussi général que la première l'avoit été autrefois. On orna aussi la *dalmatique* de bandes de pourpre, ou de *claves*, comme on avoit orné auparavant la tunique des Sénateurs & des Chevaliers. Les *claves* sont aujourd'hui sur les *dalmatiques* des Diacres & Sous-Diacres, ce que l'on appelle les *Orfrois*.

DAMAS, dans la Cœléfyrie. ΔΑΜΑΣΚΗΝΩΝ & ΔΑΜΑCΚΟΥ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Tibère, de Néron, de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Commode, de Sévère, de Géta, de Caracalla, d'Elagabale, de Macrin, d'Alex. Sévère, de Domna, d'Annia-Faustina.

COL. ΔΑΜΑ. METR. *Colonia Damascus Metropolis.*

Cette colonie Romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur des deux Philippe, d'Otacilie, de Gallus, de Volusien, d'Emilien, de Gallien, d'Herennius, de Salonine.

DAMASQUINER, l'art d'enjoliver le fer ou l'acier, &c. en lui donnant une façon qui consiste à le tailler ou graver, puis à remplir les raies qu'on y fait avec un fil d'or ou d'argent. C'est une espèce de mosaique : aussi les Italiens lui donnent-ils le même nom *tausia*, qu'à la marqueterie. Cette sorte de travail a pris son nom de la ville de *Damas*, où il s'est fait autrefois quantité de beaux ouvrages dans ce genre ; on en faisoit aussi dans plusieurs autres endroits du Levant. Les Anciens s'y sont beaucoup appliqués. De cet assemblage de filets d'or ou d'argent, on forme sur le fer des ouvrages plats ou des basreliefs. Il se trouve encore des anneaux antiques d'acier, avec des figures & des feuillages travaillés de cette manière, & qui sont parfaitement beaux. Dans le Cabinet de Ste. Geneviève, on voit plusieurs débris d'armures Romaines ou Gauloises, dont les parties qui sont de fer, ont été *damasquinées* en argent.

DAMASTÈS, Géant fameux par sa cruauté, surnommé *Procruste*, c'est-à-dire, qui étend par force, parce qu'il obligeoit ses hôtes de s'égaler à la mesure de ses lits, les faisant tirer pour les alonger, s'ils étoient petits, ou leur faisant couper ce qui excédoit, s'ils étoient trop grands. Thésée lui fit souffrir le même supplice.

DAMASTIUM, en Epire. ΔΑΜΑΣΤΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent. . . . . *Pellerin.*

O. en or.

O. en bronze.

DAMATER, nom de la Prêtresse de Cybèle. *Damatris.* Voyez DAMIAS & DAMIS. Quelques-uns veulent qu'on dise *Damiatris* au-lieu de *Damatris*. Voyez sur ce nom Scaliger, dans ses notes

Digitized by Google

sur Festus, *Alexander ab Alex. Genial. dier. vi.* 8. Panvin, *de Civ. Rom. c.* 37. Guter, *de Vet. Jur. Pont. iv.* 8.

DAMATRIUS, dixième mois de l'année chez les Thébains & les Béotiens. Junius, dans son livre *de Anno & Mensibus*, le confond mal-à-propos avec le mois d'Octobre : il répondoit au mois de Juin & partie de Juillet, & tiroit son nom de *Δαμάτηρ*, en béotien *Δαμάτηρ*, qui est celui de Cérès en grec, parce que c'est dans ces mois qu'elle donne ses biens, & que l'on fait la récolte des blés, dont ils rendoient graces à cette Déesse.

DAMES Grecques & Romaines. *Voy.* FEMMES, HABITS, CHEVEUX, VOILE, CHAUSSURE, &c.

DAMES (jeu de). Il paroît que les Anciens n'ont pas connu le jeu auquel nous donnons ce nom, & que notre jeu d'échecs ou une espèce de jeu plus analogue à celui-ci qu'au jeu de Dames, étoit désigné par les mots *Calculi* & *Latrunculi*. *Voyez* ÉCHECS.

DAMIA, DAMIE ; } surnom de la bonne Déesse, c'est-à-dire, de Cybèle ou de Maïa, selon Dacier. Ce nom est grec, & vient de *δῆμος*, &, selon le dialecte dorique, *δᾶμος*, *peuple*. De-là *δημόσιος* ou *δᾱμόσιος*, *public*.

Ce surnom fut donné à Cybèle par antiphrase, si l'on en croit Festus, qui dit positivement que le sacrifice offert à cette Déesse, se nommoit *Damium*, & que ces noms étoient pris du mot grec *δαμόσιον* pour *δημόσιον*, qui signifie *public*, pour exprimer, par contre-vérité, celui de tous ces sacrifices qui étoit le moins public & le plus secret. En effet, on ne sacrifioit à la bonne Déesse que dans des maisons particulières, portes & fenêtres fermées, sans qu'il fût permis à aucun homme d'être présent au sacrifice, & il étoit défendu aux femmes, qui seules pouvoient y assister, de révéler ce qui s'y passoit ; c'est peut-être pour cela qu'on a si peu de connoissance de ce qui regarde la bonne Déesse.

Mais Dacier, dans ses Notes sur Festus, prétend qu'il se trompe ; que ce n'est point par contre-vérité que ce sacrifice se nommoit ainsi, mais parce qu'il se faisoit pour le peuple ; & il cite sur cela Cicéron qui écrit à Atticus (*l.* I. *Ep.* 10.) : « Je crois que vous avez appris que, pendant que l'on faisoit le sacrifice pour le peuple chez César, il y entra un homme en habit de femme. » Dacier allègue aussi le Glossaire latin & grec, qui définit ce sacrifice, un sacrifice qui se faisoit à l'air, en lieu découvert, exposé à l'air.

Quelques-uns disent que cette *Damie* étoit une Dryade, femme de Faune, qui fut si chaste & si retirée, qu'elle ne vit jamais ni n'entendit aucun homme que son mari : de-là venoit ce grand soin d'exclure les hommes de ces fêtes, & de voiler même, dans la chambre où l'on les célébroit, tout ce qui pouvoit avoir la forme de mâle, peinture, gravure, sculpture, &c. Les femmes seules, magnifiquement parées, se donnoient toute sorte de licences pendant neuf jours & neuf nuits, dansant, chantant & se livrant à tous leurs goûts.

DAMIAS, *DAMIATRIX*, } Prêtresse de la bonne Déesse Cybèle, qui étoit surnommée *Damie*. Festus l'appelle ainsi ; mais les meilleurs Philologues lisent *Damiatrix*, au-lieu de *Damias*.

DAMIUM. Voyez *DAMIA*.

DAMNAMENEUS. Voyez DACTYLES.

DAMNATI. Voyez CONDAMNÉS.

DAN. *Voyez* DEN.

DANACON, ΔΑΝΑΚΗΣ, } Monnoie de l'Égypte & de l'Asie. *Voyez* MEHAH. Les Grecs donnoient son nom à la pièce de monnoie que l'on mettoit dans la bouche des morts, pour payer à Charon le passage de sa barque. *Voyez* CHARON.

DANAÉ, fille d'Acrisius, Roi d'Argos, fut enfermée fort jeune dans une tour d'airain, par son père épouvanté d'un oracle suivant lequel son petit-fils devoit lui ravir un jour la couronne & la vie. Jupiter, devenu amoureux de cette Princesse, se changea en pluie d'or, &, s'étant introduit dans la tour, rendit *Danaé* mère de Persée. Acrisius ayant appris la grossesse de sa fille, la fit exposer sur la mer dans une méchante barque ; mais elle arriva heureusement dans l'île de Sériphe, où elle fut bien reçue de Polidacte qui en étoit Roi, & mit au monde Persée.

DANAIDES. Ce sont les cinquante filles de Danaüs, neuvième Roi d'Argos. Ce Prince régna d'abord en Égypte avec son frère Egyptus ; mais celui-ci, après neuf ans d'union & de concorde, se rendit seul maître du royaume, & soumit son frère à ses loix. Egyptus avoit cinquante fils, & *Danaüs* cinquante filles. Le premier voulut donner pour épouses à ses fils leurs cousines-germaines. La proposition effraya les *Danaïdes*, de manière qu'elles s'enfuirent à Argos, afin d'éviter un mariage qui leur paroissoit impie. Argos étoit en quelque sorte leur terre natale, puisque la maison de *Danaüs* étoit issue d'Io, qui étoit Argienne. Pelasgus, Roi d'Argos, les reçut favorablement, & leur accorda sa protection contre les poursuites d'Egyptus. Cette arrivée des *Danaïdes* à Argos fait le sujet d'une Tragédie d'Eschile, intitulée *les Suppliantes*. Le Poëte représente les *Danaïdes* avec leur père, venant demander un asyle à Argos, en qualité de suppliantes. Pelasgus juge qu'il

Digitized by Google

ſeroit inhumain de rejetter les prières de ces illuſtres filles ; mais il lui paroit auſſi dangereux en même temps de les recevoir, par la crainte des armes d'Egyptus. Cette délibération fait tout le fond de la Tragédie grecque.

L'hiſtoire de *Danaüs* & d'Egyptus paroit bien différente dans le Poëte tragique, de celle que racontent les autres Poëtes. Selon eux, *Danaüs* ne voulant point que ſes filles épouſaſſent les fils de ſon frere, ſoit qu'il en fût détourné par un oracle qui lui avoit prédit qu'il ſeroit tué par un de ſes gendres, ou plus vraiſemblablement, qu'il ſe flattat de faire des alliances plus utiles pour ſes intérêts, s'enfuit d'Egypte avec ſa famille, & ſe retira à Rhodes, puis à Argos. Il y diſputa le ſceptre à Gélanor, en qualité de deſcendant d'Epaphus, fils d'Io. Tandis qu'il faiſoit valoir ſes prétentions devant le peuple, un bœuf qui paſſoit aux pieds des murs de la ville, fut dévoré par un loup : on interpréta cet événement en ſa faveur ; on crut voir, dans cet étranger, une image du loup & un ſigne de la volonté des Dieux ; & la couronne lui fut adjugée. *Voyez* GÉLANOR.

Egyptus, jaloux des accroiſſemens que la puiſſance de ſon frère devoit recevoir des alliances qu'il alloit contracter, en choiſiſſant cinquante gendres parmi les Princes de la Grèce, envoya ſes fils à Argos, à la tête d'une armée, pour réitérer la demande de leurs couſines. *Danaüs*, trop foible pour leur réſiſter, conſentit au mariage de ſes cinquante filles avec ſes cinquante neveux ; mais il fit jurer ſecrettement aux *Danaïdes*, qu'armées d'un poignard caché ſous leurs robes, elles maſſacreroient leurs maris la première nuit de leurs noces. Ce projet s'exécuta, & la ſeule Hypermneſtre épargna ſon mari Lyncée. Jupiter, pour punir ces filles cruelles de leur inhumanité, les condamna à travailler éternellement dans le tartare à remplir un tonneau percé. *Voyez* EGYPTUS, HYPERMNESTRE, LYNCÉE, BÉBRYCE.

Winkelmann a cru en reconnoître deux ſur un bas-relief de la ville Panfili, qui repréſente Orphée. L'une des deux porte un petit ſeau, & l'autre une petite coquille. Ce bas-relief peut être auſſi relatif aux Theſmophories ; car on croyoit que les *Danaïdes* avoient rapporté de l'Egypte en Grèce le culte de Cérès & ſes Theſmophories.

DANAIS, Nymphe mère de Chriſippe. *Voyez* CHRISIPPE.

DANAUS, Roi d'Argos. *Voy.* DANAÏDES.

Bianchini (*Iſtor. univ. p.* 316.) a cru reconnoître, ſur un médaillon du Cabinet Odeſcalchi, *Danaüs* aſſiſté de Minerve, travaillant au vaiſſeau qui devoit le tranſporter d'Egypte en Grèce. On pourroit expliquer de même deux agathes onix de la collection de Stoſch, le monument d'un *Faber Navalis* (*Muratori i. p.* DXXV.), ſur lequel un homme travaille à un vaiſſeau, & le type d'une médaille de la ville de Nicomédie (*Froelich Tentam. Num. p.* 215.) ; mais Winckelmann croit avec plus de raiſon y reconnoître Argus ou Glaucus ; car Athénée (*l.* 7.) attribue à ce dernier la conſtruction du navire des Argonautes. *Voyez* ARGUS.

DANIC, Thermos, pitebi, *lupin*, ancien poids de l'Aſie & de l'Egypte.

Il valoit, en poids de France, 7 grains & $\frac{11}{12}$, ſelon la Métrologie de M. Paucton.

Il valoit, en poids des mêmes pays, 1 $\frac{1}{2}$ kikabos, ou 2 kération, ou 4 chalcous, ou 8 Sitarion.

DANSE. Les Grecs dûrent aux Égyptiens preſque toutes leurs premières notions, dans le temps qu'ils étoient encore plongés dans la plus ſtupide ignorance.

Orphée (être réel, ſelon la Mythologie), qui avoit parcouru l'Egypte, & qui s'étoit fait initier aux myſtères des Prêtres d'Iſis, porta, à ſon retour dans ſa patrie, leurs erreurs. Auſſi le ſyſtême des Grecs ſur la Religion n'étoit-il qu'une copie de toutes les chimères des Prêtres d'Egypte.

La *danſe* fut donc établie dans la Grèce pour honorer les Dieux, dont Orphée inſtituoit le culte ; & comme elle faiſoit une des parties principales des cérémonies & des ſacrifices, à meſure qu'on élevoit des autels à quelque Divinité, on inventoit auſſi pour l'honorer, des *danſes* nouvelles ; & toutes ces *danſes* différentes étoient nommées *ſacrées*.

Il en fut ainſi chez les Romains, qui adoptèrent les Dieux des Grecs. Numa, Roi pacifique, crut pouvoir adoucir la rudeſſe de ſes ſujets, en jetant dans Rome les fondemens d'une religion ; & c'eſt à lui que les Romains dûrent leurs ſuperſtitions, & peut-être leur gloire. Il forma d'abord un collége de Prêtres de Mars ; il régla leurs fonctions, leur aſſigna des revenus, fixa leurs cérémonies, & il imagina la danſe qu'ils exécutoient dans leurs marches pendant les ſacrifices, & dans les fêtes ſolemnelles. *Voyez* DANSE DES SALIENS.

Toutes les autres *danſes ſacrées* qui furent en uſage à Rome & dans l'Italie, dérivèrent de cette première.

Chacun des Dieux que Rome adopta dans la ſuite, eut des temples, des autels & des *danſes*. Telles étoient celles de la *bonne Déeſſe*, les *Saturnales*, celles du *premier jour de Mai*, &c. *Voyez-les à leurs Articles.*

Les Gaulois, les Eſgagnols, les Allemands, les Anglois eurent auſſi leurs *danſes ſacrées*.

Tous les Anciens ne reconnoiſſent pas également Cybèle ou Rhée pour l'inſtitutrice de la *danſe*. Théophraſte, cité par Athénée (*l. i. p.* 22.), diſoit qu'un Joueur de Flûte de Catane en Sicile, nommé Andron, fut le premier qui s'aviſa d'accompagner les ſons de la flûte de divers mouvemens de ſon corps, qui marquoient une eſpèce

Digitized by Google

de cadence. C'eſt pour cela que les anciens Grecs exprimoient le mot *danſer* par celui de Σκιπτιζειν, voulant faire connoître par-là que la *danſe* leur venoit de la Sicile. Après Andron, Cléophante de Thèbes cultiva cet art avec ſuccès, & Eſchile, qui le porta ſur le théatre, contribua beaucoup à ſa perfection.

Erato & Therpſicore préſidoient à la *danſe*.

Les Grecs & les Romains eurent ſur la *danſe* une manière de penſer très différente. Les premiers, voiſins & imitateurs des Orientaux, en faiſoient beaucoup de cas. Nous voyons, dans une hymne d'Homère, Apollon jouer de la lyre, & marcher en cadence, κιθαρι και ἐμβατηριος. Jupiter lui-même, le Père des Dieux & des hommes, *danſe* au milieu de l'Olympe dans les vers d'un ancien Poëte cité par Athenée (*lib. 1. c. 19.*). Cornélius Népos raconte d'Epaminondas, qu'il avoit appris l'art de la *danſe* & la muſique, & il ajoute que ces deux arts, mépriſés de ſon temps par les Romains, avoient joui chez les Grecs d'une grande conſidération : *Atque hæc ad noſtrum conſuetudinem ſunt levia, & potiùs contemnenda; at in Græcia utique olim magnæ laudi erant.*

Ce mépris des Romains pour la *danſe* eſt encore exprimé plus fortement dans le plaidoyer de Cicéron pour Murena : *Nemo*, dit ce célèbre Orateur, *ſerè ſaltat ſobrius, niſi forte inſanit; neque in ſolitudine, neque in convivio honeſto. Intempeſtivi convivii, amœni loci, multarum deliciarum comes eſt extrema ſaltatio.*

Diſons cependant, à la louange des Grecs, que s'ils attachoient du prix à la *danſe*, c'étoit ſeulement à la *danſe* noble & grave. Le trait ſuivant en fournit la preuve. Cliſthène, tyran de Sicyone, ayant promis ſa fille en mariage à celui d'entre les Grecs diſtingués par la naiſſance, qui remporteroit les prix dans des combats & des défis relatifs à tous les exercices du corps, la refuſa à l'Athénien Hippoclide, à cauſe de la molleſſe & de la laſciveté des mouvemens qu'il avoit exécutés en *danſant* (*Herodot. lib. VI. cap. 128.*). On ſait de plus combien étoient mépriſées les *danſes* laſcives des Ioniens.

Danse armée : c'étoit la plus ancienne de toutes les *danſes* profanes : elle s'exécutoit avec l'épée, le javelot & le bouclier. Les Grecs l'appeloient *memphitique*, & ils en attribuoient l'invention à Minerve.

Pyrrhus, qui en renouvela l'uſage, en a été cependant reconnu pour l'inventeur, par quelques anciens Ecrivains.

La jeuneſſe Grecque s'exerçoit à cette *danſe*, pour ſe diſtraire des ennuis du ſiége de Troie. Elle étoit très propre à former les attitudes du corps; & pour la bien danſer, il falloit des diſpoſitions très heureuſes, & une très-grande habitude.

Toutes les différentes évolutions militaires entroient dans la compoſition de cette *danſe*.

Danse astronomique. Les Égyptiens en furent les inventeurs. Par des mouvemens variés, des pas aſſortis, & des figures bien deſſinées, ils repréſentoient, ſur des airs de caractère, l'ordre, le cours des aſtres & l'harmonie de leurs mouvemens. Cette *danſe* ſublime paſſa aux Grecs, qui l'adoptèrent pour le théâtre. *Voyez* Strophe, Epode, &c. Platon & Lucien parlent de cette *danſe* comme d'une invention divine.

Danses Bacchiques; c'eſt le nom qu'on donnoit aux *danſes* inſtituées par Bacchus, & qui étoient exécutées par les Satyres & les Bachantes de ſa ſuite. Le plaiſir & la joie furent les ſeules armes qu'il employa pour conquérir les Indes, pour ſoumettre la Lydie, & pour dompter les Tyrrhiens. Ces *danſes* étoient au reſte de trois eſpèces : la grave, qui répondoit à nos *danſes* terre à terre; la gaie, qui avoit un grand rapport avec nos gavotes légères, avec nos paſſe-pieds & nos tambourins; enfin, la grave & la gaie, mêlées l'une à l'autre, telles que ſont nos chacones & nos autres airs de deux ou trois caractères. On donnoit à ces *danſes* les noms d'*ommelie*, de *cordace* & de *cinuſis*.

Danses champêtres ou rustiques. Pan, qui les inventa, voulut qu'elles fuſſent exécutées dans la belle ſaiſon, au milieu des bois. Les Grecs & les Romains avoient grand ſoin de les rendre très-ſolemnelles dans la célébration des fêtes du Dieu qu'ils en croyoient l'inventeur. Elles étoient d'un caractère vif & gai. Les jeunes filles & les jeunes garçons les exécutoient avec une couronne de chêne ſur la tête & des guirlandes de fleurs qui deſcendoient de l'épaule gauche, & étoient attachées au côté droit.

Danses des Curètes et des Coribantes. Selon l'ancienne Mythologie, les Curètes & les Corybantes, qui étoient les Miniſtres de la religion ſous les premiers Titans, inventèrent cette *danſe*. Ils l'exécutoient au ſon des tambours, des fifres, des chalumeaux, & au bruit tumultueux des ſonnettes, du cliquetis des lances, des épées & des boucliers. La fureur divine dont ils paroiſſoient ſaiſis, leur fit donner le nom de *Corybantes*. On prétend que c'eſt par le ſecours de cette *danſe* qu'ils ſauvèrent de la barbarie du vieux Saturne le jeune Jupiter, dont l'éducation leur avoit été confiée.

Danses des Festins. Bacchus les inſtitua à ſon retour en Egypte. Après le feſtin, le ſon de pluſieurs inſtrumens réunis invitoit les convives à de nouveaux plaiſirs; ils danſoient des *danſes* de divers genres; c'étoient des eſpèces de bals où éclatoient la joie, la magnificence & l'adreſſe. Philoſtrate attribue à Comus l'invention de ces *danſes*, & Diodore prétend que nous la devons à Therpſicore.

Digitized by Google

DANSE DES FUNÉRAILLES. « Comme la nature a donné à l'homme des gestes relatifs à toutes ses différentes tensations, il n'est point de situation de l'ame que la *danse* ne puisse peindre : aussi les Anciens, qui suivoient dans les arts les idées primitives, ne se contentèrent pas de la faire servir dans les occasions d'alégresse ; ils l'employoient encore dans les circonstances solemnelles de tristesse & de deuil.

» Dans les funérailles des Rois d'Athènes, une troupe d'élite, vêtue de longues robes blanches, commençoit la marche ; deux rangs de jeunes garçons précédoient le cercueil, qui étoit entouré par deux rangs de jeunes vierges. Ils portoient tous des couronnes de branches de cyprès, & formoient des *danses* graves & majestueuses sur des symphonies lugubres.

» Elles étoient jouées par plusieurs Musiciens distribués entre les deux premières troupes.

» Les Prêtres des différentes Divinités adorées dans l'Attique, revêtus des marques distinctives de leur caractère, venoient ensuite. Ils marchoient lentement & en mesure, en chantant des vers à la louange du Roi mort.

» Cette pompe étoit suivie d'un grand nombre de vieilles femmes couvertes de longs manteaux noirs. Elles pleuroient & faisoient les contorsions les plus outrées, en poussant des sanglots & des cris. On les nommoit *les Pleureuses*, & on régloit leur salaire sur les extravagances plus ou moins grandes qu'on leur avoit vu faire.

» Les funérailles des particuliers, formées sur ce modèle, étoient proportionnées à la dignité des morts & à la vanité des survivans : l'orgueil est à-peu-près le même chez tous les hommes ; les nuances qu'on croit y appercevoir sont peut-être moins en eux-mêmes, que dans les moyens divers de le développer, que la fortune leur prodigue ou leur refuse ». (*Traité historique de la Danse, tome I. l. II. c. VI.*).

DANSE DES LACÉDÉMONIENS Lycurgue, par une loi expresse, ordonna que les jeunes Spartiates, dès l'âge de sept ans, commenceroient à s'exercer à des *danses* sur le mode phrygien. Elles s'exécutoient avec des javelots, des épées & des boucliers. On voit que la *danse* armée a été l'idée primitive de cette institution, & le Roi Numa forma la *danse* des Saliens de l'une & de l'autre.

La gymnopédie fut de l'institution expresse de Lycurgue. Cette *danse* étoit composée de deux chœurs, l'un d'hommes faits, l'autre d'enfans : ils danseront nuds, en chantant des hymnes en l'honneur d'Apollon. Ceux qui menoient les deux chœurs étoient couronnés de palmes.

La *danse* de l'innocence étoit très-ancienne à Lacédémone : les jeunes filles l'exécutoient nues devant l'autel de Diane, avec des attitudes douces & modestes, & des pas lents & graves. Hélène s'exerçoit à cette *danse* lorsque Thésée la vit, en devint amoureux, & l'enleva. Il y a des Auteurs qui prétendent que Pâris conçut aussi pour elle cette violente passion qui coûta tant de sang à la Grèce & à l'Asie, en lui voyant exécuter cette même *danse*. Lycurgue, en portant la réforme dans les loix & les mœurs des Lacédémoniens, conserva cette *danse*, qui cessa dès-lors d'être dangereuse.

Dans cette République extraordinaire, les vieillards avoient des *danses* particulières qu'ils exécutoient en l'honneur de Saturne, & en chantant les louanges des premiers âges.

Dans une espèce de branle qu'on appeloit *hormus*, un jeune homme leste & vigoureux, & d'une contenance fière, menoit la *danse* ; une troupe de jeunes garçons doubloit les pas ; une troupe de jeunes filles venoit immédiatement après eux avec des pas lents, & d'un air modeste. Les premiers se retournoient vivement, se mêloient avec la troupe de jeunes filles, & représentoient ainsi l'union & l'harmonie de la tempérance & de la force. Les jeunes garçons doubloient les pas qu'ils faisoient dans cette *danse*, tandis que les jeunes filles ne les faisoient que simples ; & voilà toute la magie des deux mouvemens différens des uns des autres en exécutant le même air.

DANSE DES LAPITHES. Elle s'exécutoit au son de la flûte, à la fin des festins, pour célébrer quelque grande victoire. On croit qu'elle fut inventée par Pirithoüs. Elle étoit difficile & pénible, parce qu'elle étoit une imitation du combat des Centaures & des Lapithes : les différens mouvemens de ces monstres moitié hommes & moitié chevaux, qu'il étoit nécessaire de rendre, exigeoient beaucoup de force ; c'est par cette raison qu'elle fut abandonnée aux paysans. Lucien nous apprend qu'eux seuls l'exécutoient de son temps.

DANSE DE L'ARCHIMIME, *dans les funérailles des Romains*. On adopta successivement à Rome toutes les cérémonies des funérailles des Athéniens, mais on y ajouta un usage digne de la sagesse des anciens Egyptiens

« Un homme instruit dans l'art de contrefaire » l'air, la marche, les manières des autres hom» mes, étoit choisi pour précéder le cercueil : il » prenoit les habits du défunt, & se couvroit le » visage d'un masque qui retraçoit tous ses traits : » sur les symphonies lugubres qu'on exécutoit » pendant la marche, il peignoit dans sa *danse* » les actions les plus marquées du personnage » qu'il représentoit.

» C'étoit une oraison funèbre muette, qui » retraçoit aux yeux du public toute a vie du » citoyen qui n'étoit plus.

» L'*Archimime*, c'étoit ainsi qu'on nommoit cet » Orateur funèbre, etoit sans partialité ; il ne faisoit grace, ni en faveur des grandes places du » mort, ni par la crainte du pouvoir de ses » successeurs.

Digitized by Google

» Un citoyen que ſon courage, ſa généroſité, l'élévation de ſon ame avoient rendu l'objet du reſpect & de l'amour de la patrie, » ſembloit reparoître aux yeux de ſes concitoyens : ils jouiſſoient du ſouvenir de ſes vertus ; il vivoit, il agiſſoit encore ; ſa gloire ſe » gravoit dans tous les eſprits ; la jeuneſſe Romaine, frappée de l'exemple, admiroit ſon » modèle ; les vieillards vertueux goûtoient déjà » le fruit de leurs travaux, dans l'eſpoir de reparoître à leur tour ſous ces traits honorables, » quand ils auroient ceſſé de vivre.

» Les hommes indignes de ce nom, & nés » pour le malheur de l'eſpèce humaine, pouvoient être retenus par la crainte d'être un jour » expoſés ſans ménagement à la haine publique, » à la vengeance de leurs contemporains, au mépris de la poſtérité.

» Ces perſonnages futiles, dont pluſieurs vices, » l'ébauche de quelques vertus, l'orgueil extrême, » & beaucoup de ridicule, compoſent le caractère, connoiſſoient d'avance le ſort qui les attendoit un jour, par la riſée publique à laquelle » ils voyoient expoſer leurs ſemblables.

» La ſatyre ou l'éloge des morts devenoit ainſi » une leçon utile pour les vivans. *La danſe des Archimines* étoit alors dans la Morale ce que l'Anaromie eſt devenue dans la Phyſique (*Traité hiſtorique de la Danſe, tome 1. l. 11. c. VII.*) ».

DANSES LASCIVES. On diſtinguoit ainſi les différentes *danſes* qui peignoient la volupté.

C'eſt aux Bacchanales que les *danſes laſcives* dûrent leur origine. Les fêtes inſtituées par les Bacchantes pour honorer Bacchus dont on venoit de faire un Dieu, étoient célébrées dans l'ivreſſe & pendant les nuits : de-là toutes les libertés qui s'y introduiſirent : les Grecs en firent leurs délices, & les Romains les adoptèrent avec une eſpece de fureur, lorſqu'ils eurent pris leurs mœurs, leurs arts & leurs vices.

DANSE DE L'HYMEN. Une troupe légère de jeunes garçons & de jeunes filles couronnés de fleurs exécutoient cette *danſe* dans les mariages, & ils exprimoient, par leurs figures, leurs pas & leurs geſtes, la joie vive d'une noce : c'eſt une des *danſes* qui étoient gravées, au rapport d'Homère, ſur le bouclier d'Achille. Il ne faut pas la confondre avec les *danſes* nuptiales dont on parlera plus bas ; car elle n'avoit que des expreſſions douces & modeſtes.

DANSE MEMPHITIQUE. Elle fut, dit-on, inventée par Minerve, pour célébrer la victoire des Dieux & la défaite des Titans. C'étoit une *danſe* grave & guerrière, qu'on exécutoit au ſon de tous les inſtrumens militaires.

DANSES MILITAIRES. On donnoit ce nom à toutes les *danſes* anciennes qu'on exécutoit avec des armes, & dont les figures peignoient quelques évolutions militaires. Pluſieurs Auteurs en attribuent l'invention à Caſtor & à Pollux ; mais c'eſt une erreur qui eſt ſuffiſamment prouvée par ce que nous avons déjà dit de la *danſe* armée. Ces deux jeunes héros s'y exerçoient ſans doute avec un ſuccès plus grand que les autres héros leurs contemporains ; & c'eſt la cauſe de la mépriſe.

Ces *danſes* furent en uſage dans toute la Grèce, mais à Lacédémone en particulier : elles faiſoient partie de l'éducation de la jeuneſſe. Les Spartiates alloient toujours à l'ennemi en danſant. Quelle valeur ne devoit-on pas attendre de cette foule de jeunes guerriers accoutumés dès l'enfance à regarder comme un jeu les combats les plus terribles!

DANSE NUPTIALE. Elle étoit en uſage à Rome dans toutes les noces : c'étoit la peinture la plus diſſolue de toutes les actions ſecrètes du mariage. Les *danſes laſcives* des Grecs donnèrent aux Romains l'idée de celle-ci, & ils ſurpaſſèrent de beaucoup leurs modèles. La licence de cet exercice fut pouſſée ſi loin pendant le règne de Tibère, que le Sénat fut forcé de chaſſer de Rome, par un arrêt ſolemnel, tous les *danſeurs* & tous les maîtres de *danſe*.

Le mal étoit trop grand ſans doute lorſqu'on y appliqua le remède extrême ; il ne ſervit qu'à rendre cet exercice plus piquant : la jeuneſſe Romaine prit la place des danſeurs à gage qu'on avoit chaſſés : le peuple imita la nobleſſe ; & les Sénateurs eux-mêmes n'eurent pas honte de ſe livrer à cet indigne exercice. Il n'y eut plus de diſtinction ſur ce point entre les plus grands noms & la plus vile canaille de Rome. L'Empereur Domitien enfin, qui n'étoit rien moins que délicat ſur les mœurs, fut forcé d'exclure du Sénat des pères conſcrits qui s'étoient avilis juſqu'au point d'exécuter en public ces ſortes de *danſes*.

DANSE PYRRIQUE. C'eſt la même que la *danſe armée* que Pyrrhus renouvela, & dont quelques Auteurs le prétendent l'inventeur.

DANSE DU PREMIER JOUR DE MAI. A Rome & dans toute l'Italie, pluſieurs troupes de citoyens des deux ſexes ſortoient de la ville au point du jour ; elles alloient, en danſant au ſon des inſtrumens champêtres, cueillir dans la campagne des rameaux verds ; elles les rapportoient de la même manière dans la ville, & elles en ornoient les portes des maiſons de leurs parens, de leurs amis, & dans la ſuite, de quelques perſonnes conſtituées en dignité. Ceux-ci les attendoient dans les rues, où on avoit eu ſoin de tenir des tables ſervies de toute ſorte de mets. Pendant ce jour tous les travaux ceſſoient, on ne ſongeoit qu'au plaiſir ; le Peuple, la nobleſſe, les magiſtrats, confondus & réunis par la joie générale,

Digitized by Google

semboient ne composer qu'une seule famille ; ils étoient tous parés de rameaux naissans : être sans cette marque distinctive de la fête, auroit été une espèce d'infamie. Il y avoit une sorte d'émulation à en avoir des premiers ; & de-là cette manière de parler proverbiale, en usage encore de nos jours : *on ne me prend point sans verd.*

Cette fête, commencée dès l'aurore, & continuée pendant tout le jour, fut, par la succession des temps, poussée bien avant dans la nuit. Les *danses*, qui n'étoient d'abord qu'une expression naive de la joie que causoit le retour du printemps, dégénérèrent dans la suite en *danses* galantes ; &, après ce premier pas fait vers la corruption, elles se précipitèrent avec rapidité dans une licence effrénée ; Rome, toute l'Italie étoient plongées alors dans une débauche si honteuse, que Tibère lui-même en rougit ; & cette fête fut solemnellement abolie. Mais elle avoit fait des impressions trop profondes ; on eut beau la défendre : après le premier moment de la promulgation de la loi, on la renouvela, & elle se répandit dans presque toute l'Europe. C'est-là l'origine de ces grands arbres ornés de fleurs, qu'on plante, dès l'aurore du premier jour de Mai, dans tant de villes, au-devant des maisons de gens en place. Il y a plusieurs endroits où c'est un droit de charge.

DANSE DES SALIENS. Numa Pompilius l'institua en l'honneur du Dieu Mars. Ce Roi choisit, parmi la plus illustre noblesse, douze Prêtres qu'il nomma *Saliens*, à cause du *sautillage* & pétillement du sel qu'on jetoit dans le feu lorsqu'on brûloit les victimes. Ils exécutoient leur *danse* dans le temple pendant le sacrifice, & dans les marches solemnelles qu'ils faisoient dans les rues de Rome, en chantant des hymnes à la gloire de Mars. Couverts d'une espèce de cuirasse d'airain, ils portoient le javelot d'une main, & le bouclier de l'autre.

De cette *danse* dérivèrent toutes celles qui furent instituées dans la suite pour célébrer les fêtes des Dieux.

DANSE THÉATRALE. On croit devoir donner cette dénomination aux *danses* différentes que les Anciens & les Modernes ont portées sur leurs théâtres. Les Grecs unirent la *danse* à la Tragédie & à la Comédie, mais sans lui donner une relation intime avec l'action principale : elle ne fut chez eux qu'un agrément presque étranger.

Les Romains suivirent d'abord l'exemple des Grecs jusqu'au règne d'Auguste ; mais il parut alors deux hommes extraordinaires, qui créèrent un nouveau genre, & qui le portèrent au plus haut degré de perfection. Il ne fut plus question à Rome que des spectacles de Pilade & de Batyle. Le premier, qui étoit né en Cilicie, imagina de représenter, par le seul secours de la *danse*, des actions fortes & pathétiques. Le second, né à Alexandrie, se chargea de la représentation des actions gaies, vives & badines. La nature avoit donné à ces deux hommes du génie & de belles qualités extérieures : l'application, l'étude, l'amour de la gloire, leur firent développer toutes les ressources de l'art. Malgré ces avantages, nous ignorerions peut-être qu'ils eussent existé, & leurs contemporains auroient été privés d'un genre qui fit leurs délices, sans la protection signalée qu'Auguste accorda à leurs Théâtres & à leurs compositions.

Ces deux hommes rares ne furent point remplacés ; leur art ne fut plus encouragé par le gouvernement, & il tomba dans une dégradation sensible depuis le règne d'Auguste jusqu'à celui de Trajan, où il se perdit tout-à-fait.

Ces Articles des différentes DANSE, *sont de l'ancienne Encyclopédie.*

DANSEUR. Lucien a introduit dans le banquet des Lapithes un *danseur* avec la tête rasée ; mais ses commentateurs ne croyant apparemment pas la chose décente, ont dit que ce passage étoit altéré. Une cornaline de Stosch nous montre cependant un jeune homme qui *danse* avec des castagnettes, & dont la tête est rasée.

Dans les jeux publics de Rome les *danseurs* portoient des plumes à leur bonnet.

DANSEUSES. Les danseuses qu'on introduisit dans un festin où étoit Socrate, sautoient pardessus des épées nues (*Xen. conviv. p.* 876.).

« Les Anciens artistes ont observé, dit Winckelmann (*Hist. de l'art. liv. IV. ch.* 3.) de donner un air posé & tranquille, qui caractérisoit la noblesse, jusqu'aux figures *danfantes*, à l'exception des Bacchantes. Il y en a qui sont d'opinion que dans les premiers temps de l'art, des artistes mesuroient & régloient l'action de leurs figures sur les anciennes *danses*, & que dans les temps subséquens de la Grèce, les *danseuses* à leur tour, pour ne pas franchir les bornes de la bienséance, prenoient pour modèle les figures des statuaires (*Athen. Deipn. l.* 14. *p.* 629. *b.*) Cette assertion se trouve attestée par plusieurs statues de femmes légérement drapées ; la plupart sans ceinture & sans aucun attribut, font représentées exécutant une *danse* très-décente (*Molli iducunt candida gestu brachia. Propert. l.* 2. *El.* 18 *v.* 5.) ; de sorte que celles mêmes qui manquent de bras, indiquent par leurs attitudes, que d'une main elles soulevoient doucement la draperie par-dessus leurs épaules, & que de l'autre elles la soutenoient du côté des hanches. Dans ces sortes de compositions il faut que l'action rende les figures expressives & significatives ; & comme plusieurs de ces statues ont une tête idéale, elles peuvent représenter une des deux muses qui présidoient particulièrement à la danse, Erato & Terpsichore (*Schol. Apollon. Argon. l.* 3. *v.* 1. *in Hesiod. Theog. a.* 3. 7. *A.*). Il se trouve de ces sortes de

Digitized by Google

statues dans les Villas Médicis, Albani & ailleurs. Deux figures semblables de grandeur naturelle dans la Villa Ludovisi, & plusieurs statues d'Herculanum, n'ont pas des têtes idéales; mais une autre placée au-dessus de l'entrée du palais Carassa-Colobrano à Naples, a une tête couronnée de fleurs d'une beauté sublime. Ces statues ont pu en effet être érigées à de belles *danseuses*, puisque nous savons par plusieurs épigrammes de l'anthologie (*Anthol. l. 4. c. 35. p. 362. seq.*) que les Grecs accordoient de pareils honneurs à ces sortes de personnes. Une marque certaine que ces figures ne sauroient représenter les deux muses en question, c'est qu'elles ont une mamelle nue, & qu'une pareille nudité seroit contre la décence de ces chastes déesses ».

DANSEURS DE CORDE. Un professeur de Dantzic écrivit, en 1702, une dissertation sur les *danseurs de corde*, *de Funambulis*, pleine d'erudition & d'une grande connoissance de l'antiquité. Il définit un *danseur de corde*, un homme qui marche sur une grosse corde attachée à deux poteaux opposés; c'est la précisément ce que signifie le mot latin *funambulus*, composé de *funis*, une corde, & d'*ambulo*, je marche: mais nos *danseurs de corde* sont plus: non-seulement ils marchent; ils dansent encore & voltigent sur la corde.

Les anciens ont eu leurs *danseurs de corde* aussi bien que nous; les mots grecs *Neurobates*, *Schœnobates*, & le latin *funambulus*, qui les représente tous deux, se trouvent dans tous les écrivains anciens. Ils avoient encore des *Cremnobates* & des *Oribates*, c'est-à dire, des gens qui marchoient sur le bord des précipices, ou sur des murs très-étroits. Bien plus, Suétone (Dans Galba, *c. 6.*), Séneque (dans son *Ep. 85*), & Pline (*Liv. VIII. c. 2.*), parlent d'Eléphans auxquels on apprenoit à marcher sur la corde. Acron, ancien grammairien & commentateur d'Horace, dit (Sur la satyre X du premier livre) que Messala Corvinus s'est le premier servi du mot *funambulus*, que l'on retrouve dans Térence. Mais Grodeck, ce professeur Dantzikois, dont nous avons parlé, prétend qu'il se trompe, & que Messala ne vivoit qu'après Térence. Il a raison; & Acron confond Valerius Messala, à qui l'on donna le nom de Corvinus dans la guerre contre les Gaulois, l'an de Rome 405, deux cens ans environ avant Terence: il le confond, dis-je, avec un de ses descendans, qui fut un orateur fameux du temps d'Horace.

Les *danseurs de corde* des anciens exerçoient leur art de quatre différentes manières. Les premiers voltigeoient autour d'une corde, comme une roue autour de son essieu, & s'y suspendoient par les pieds ou par le cou; les seconds y voloient de haut en bas, appuyés sur l'estomac, ayant les bras & les jambes étendues; les troisièmes couroient sur la corde tendue en droite ligne, ou du haut en bas. Les derniers enfin, non seulement marchoient sur une corde, mais ils y faisoient aussi des sauts périlleux, & plusieurs tours extraordinaires.

DANUBE, Fleuve d'Europe. Les anciens Scythes l'honorèrent comme une Divinité, à cause de l'étendue & de la fertilité de ses eaux. Il est représenté sur plusieurs médailles de Trajan.

DAORSI, dans l'Illyrie . . . AOPΣΩN. Eckhel a attribué à cette ville une médaille de bronze avec la légende ci-dessus. Neumann lui en attribue une seconde de même métal, avec les seules lettres ΔΑ.

DAPALIS, nom sous lequel Jupiter fut honoré à Rome, parce qu'il présidoit aux mets, *dapes*, qu'on servoit dans les festins.

DAPHIDAS. Ce grammairien fut puni, dit Valère Maxime, pour avoir voulu se moquer de la Pythie, en lui demandant s'il retrouveroit bientôt son cheval, quoiqu'il n'en eût pas perdu. Apollon lui fit répondre qu'il le retrouveroit bientôt, mais qu'il en seroit la victime. Peu après, Attalus fit précipiter Daphidas dans la mer du haut d'un rocher appelé le cheval, à cause des satyres qu'il avoit publiées contre lui.

DAPHNÉ, fille du fleuve Pénée, fut aimée d'Apollon. Ce Dieu n'ayant pu la rendre sensible, se mit à la poursuivre; & il étoit près de l'atteindre, lorsque la nymphe ayant invoqué la divinité du fleuve, son père, se sentit tout-d'un-coup métamorphosée en laurier. Le nouvel arbre devint les délices d'Apollon, & lui fut spécialement consacré. C'est ce que disent de *Daphné* presque tous les Mythologues. Mais S. Jean Chrysostôme parlant selon l'opinion des habitans d'Antioche, dit que *Daphné* fuyant devant Apollon, la terre s'ouvrit, l'engloutit, & produisit sur le champ un arbrisseau de son nom, qui est le laurier. Les habitans d'Antioche croyoient en effet que cela s'étoit passé dans le fauxbourg de leur ville, appelé *Daphné*, & qu'il avoit pris son nom de cette aventure.

DAPHNE, autre Nymphe de la montagne de Delphes, qui fut choisie, selon Pausanias, par la Déesse *Tellus*, pour présider à l'oracle qu'elle rendoit en ce lieu avant qu'Apollon en fût en possession. *Voyez* LEUCIPPE.

DAPHNÉ, fille de Tirésias, dont parle Diodore, prophétisa à Delphes, & y acquit le nom de Sibylle. *Voyez* MANTO.

DAPHNÉ (Médailles des habitans de). *Voyez* ANTIOCHIENS *de Daphné*.

DAPHNÉEN. *Voyez* DAPHNEUS.

DAPHNÉPHORE.

Digitized by Google

DAPHNEPHORE } On appeloit *Daphnéphorie*, la fête qu'on célébroit tous les neuf ans en
DAPHNÉPHORIES } Béotie, en l'honneur d'Apollon Iſménien. Son nom grec étoit Δαφνηφορια. En voici l'origine: Les Eoliens qui habitoient Arnus & les lieux circonvoiſins, en étant ſortis pour obéir à un oracle, vinrent ravager le territoire de Thèbes qu'aſſiégeoient alors les Pélaſges. Les deux armées ſe trouvant en même temps dans l'obligation de chommer une fête d'Apollon, il y eut ſuſpenſion d'armes, pendant laquelle les uns coupèrent des lauriers ſur l'Hélicon, les autres ſur les bords du fleuve Mélas, & tous en firent au Dieu une offrande. D'un autre côté Polémathas, chef des Béotiens, vit en ſonge un jeune garçon qui lui faiſoit préſent d'une armure complette, avec ordre de conſacrer tous les neuf ans des lauriers au même Dieu; & trois jours après ce ſonge, ce général défit les ennemis. Il eut ſoin de célébrer la fête ordonnée; & la coutume s'en étoit depuis conſervée religieuſement dans la Grèce.

On prenoit le bois d'un olivier, on le couronnoit de laurier & de diverſes fleurs, & on en décoroit le ſommet d'une ſphère de cuivre, à laquelle on en ſuſpendoit d'autres plus petites. Le milieu de ce bois étoit environné de couronnes pourpres, moindres que celle qui en ornoit le ſommet, & le bois étoit enveloppé d'une étoffe à frange de couleur jaune. La ſphère ſupérieure déſignoit le ſoleil, qui étoit Apollon; la ſeconde repréſentoit la lune; & les plus petites figuroient les autres planètes & les étoiles. Les couronnes, qui étoient au nombre de 365, offroient une image de la révolution annuelle. Un jeune garçon, ayant père & mère, ouvroit la marche, & ſon plus proche parent portoit devant lui l'olivier couronné, qu'on appeloit κωνεῖον. Le jeune garçon, appelé *Daphnéphore*, le ſuivoit le laurier à la main, les cheveux épars, & une couronne d'or ſur la tête. Il étoit vêtu d'une robe brillante qui lui deſcendoit juſqu'aux pieds, & portoit pour chauſſure celle qui devoit ſon nom à Iphicrate. Suivoit un chœur de jeunes filles, portant des branches de laurier, chantant des hymnes; en attitude de ſuppliantes; & la proceſſion ſe terminoit au temple d'Apollon Iſménien.

DAPHNÉPHORIQUE, hymne des Grecs, chantée par des vierges dans les *daphnéphories*, pendant que l'on portoit des lauriers au temple d'Apollon. La *Daphnéphorique* étoit du nombre des chanſons appelées *Parthénies*.

DAPHNÉUS. }
DAPHNÉEN. } Surnom d'Apollon, relatif à ſes amours avec Daphné.

DAPHNIS, Sicilien, fils de Mercure, fut changé en rocher, pour avoir été infidèle à une Nymphe qui l'aimoit & qu'il avoit aimée. Diodore dit qu'il avoit promis fidélité à cette Nymphe, & ſouhaité, par une eſpèce d'imprécation, d'être privé de la vue, s'il manquoit de conſtance. En effet, il devint aveugle en punition de ſon changement. On lui attribuoit l'invention des vers bucoliques (*Diod. hiſt. l. 4. c. 86.*).

DAPHNOMANCIE, ſorte de divination qui ſe faiſoit par le moyen du laurier, & qu'on nommoit ainſi, parce que les poëtes feignoient que la Nymphe Daphné, en ſe dérobant aux pourſuites d'Apollon, avoit été changée en laurier.

On pratiquoit la *daphnomancie* de deux manières: 1°. en jetant dans le feu une branche de laurier; ſi en brûlant elle pétilloit & faiſoit un certain bruit, on en tiroit un heureux préſage; c'étoit au contraire un mauvais ſigne quand elle brûloit ſans produire aucun ſon, comme dit Properce,

Si tacet extincto laurus adufta foco.

2°. L'autre manière étoit de mâcher des feuilles de laurier, qui inſpiroient, diſoit-on, le don de prophétie: auſſi les Pythies, les ſibylles, les prêtres d'Apollon n'omettoient-ils jamais cette cérémonie; ce qui faiſoit regarder le laurier comme le ſymbole caractériſtique de la divination.

DAPHNUS, dans la Phocide. Goltzius ſeul a attribué des médailles impériales Grecques à cette ville.

DAPIFER, nom de dignité & d'office, grand-maître de la maiſon de l'empereur. Ce mot latin eſt compoſé de *dapis*, qui ſignifie un *mets*, une viande qui doit être ſervie ſur la table; & de *fero*, je porte: ainſi il ſignifie proprement *porte-mets*, *porte-viande*, un officier qui porte les mets, qui ſert les viandes ſur la table.

Ce titre de *Dapifer* étoit un nom de dignité & d'office dans la maiſon impériale. Cet office fut autrefois inſtitué en France par Charlemagne, ſous le titre de *Dapiferat* & *Sénéchauſſée*, qui comprenoit l'intendance ſur tous les offices domeſtiques de la maiſon royale: ce que nous nommons *Grand-Maître de la maiſon du Roi*.

On lit dans une inſcription antique rapportée par Muratori (*Theſ. inſcr. 915. 3.*), ces mots: DAPIFER CÆSARIS.

On a trouvé en 1781, près de St. Jean de Latran, des peintures antiques qui repréſentoient pluſieurs *Dapiferes*, ou ſerviteurs portant des plats chargés de fruits: ils ſont vêtus de longues tuniques & chauſſés de ſandales ouvertes. Le ſixième a ſur ſa tunique, à la hauteur du milieu des jambes, des roſettes de broderie. Le ſeptième a ſur les bords de ſa tunique, ſur les bras & dans pluſieurs autres endroits, des boſſettes, ou roſettes de broderie.

DARDANÆ Artes, la magie. Columella

désigne par ces mots relatifs à ceux de *Dardanarius* & de *Dardanus*, pris dans l'acception de *forcier*, les opérations magiques (*x.* 357.):

Aut, si nulla valet medicina repellere pestem,
Dardania veniant artes.

DARDANARIUS. } Usurier, *monopoleur.*
DARDANUS. }

Ce nom se donnoit autrefois à ceux qui causoient la disette & la cherté des denrées, sur-tout du blé, en les achetant en grande quantité, & les serrant ensuite pour en faire hausser la valeur, & les vendre à un prix exorbitant. Ces gens ont toujours été en horreur dans toutes les nations, & on les a sévèrement punis, quand ils ont été reconnus.

Le mot *Dardanarius* venoit de *Dardanus*, qui, disoit-on, détruisoit les fruits de la terre par une espèce de sorcellerie.

On comparoit les accaparemens des monopoleurs aux prétendus ravages opérés par ce forcier. Tertullien & Apulée parlent de ce *Dardanus* comme d'un grand magicien (*Tertull. de anim. c. 57.*) *Ut iſtis jam vocabulis utar, quibus auctrix opinionum ſtarum magica ſonat: oſtentantes & Typhon & Dardanus . . . .* *Apulée* (*Apolog. p. 544.*): *Ego ille ſim Phrynondas . . . . vel ipſe Dardanus, vel quicunque alius poſt Zoroaſtrem & Hoſtanem inter magos celebratus eſt.*

DARDANIENS, (*Médailles des*) *Voyez* DARDANUS, ville.

DARDANUS, fils de Jupiter & d'Electre une des filles d'Atlas, naquit à Corithe, ville de Tyrrhénie, ou Toscane, quoiqu'il fût originairement d'Arcadie, selon Diodore. Un déluge arrivé de son temps en ce pays-là, l'ayant obligé d'en sortir, il se transporta dans une isle de Thrace, appelée depuis Samothrace, d'où il sortit encore pour aller en Phrygie, où il épousa la fille du roi Teucer, à qui il succéda dans son royaume. Il bâtit au pied du mont Ida une ville qu'il appela de son nom, Dardanie, & qui fut la célèbre Troye. Son règne fut long & heureux; & après sa mort, ses sujets reconnoissans le mirent au nombre des immortels. *Voyez* CORITUS, ELECTRE, GANYMÈDE.

DARDANUS, dans la Troade. ΔΑΡΔΑΝΙΩΝ. Les médailles autonomes de cette ville sont:
RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

Le coq, qui est leur type ordinaire, annonce les combats de coq. On y en voit quelquefois deux qui combattent.

Cette ville a fait frapper sous l'autorité de ses Archontes, des médailles impériales Grecques en l'honneur d'Antonin, de Sévère, de Domna, de Géta, d'Auguste, de Trajan, de Faustine jeune.

DARDANUS, magicien. *Voyez* DARDANARIUS.

DARIQUE, Cyzicène, chrysos, monnoie ancienne de l'Egypte & de l'Asie.

Elle valoit 25 liv. monnoie de France actuelle, selon M. Pauctон (*Métrologie.*). Elle valoit en monnoie des mêmes pays, 3 tétrastatères, ou, 6 distatères, ou, 8 hexadrachmes, ou, 12 tétradrachmes.

On en conserve d'or, dans les collections des médailles Persannes; & on les reconnoit à *l'archer*, ou soldat tirant une flèche, & agenouillé suivant l'usage des *archers* anciens. Agésilas (*Plutarch. in Ageſil.*) faisoit allusion à ce type, lorsqu'il disoit qu'il avoit été chassé d'Asie par trente mille *archers*; il entendoit par-là des *dariques* que le Roi de Perse avoit distribués aux Grecs pour les soulever contre Lacédémone. On croit que Darius le Mède fit frapper les premiers *dariques*.

DARIUS. Dans la collection de Stosch (quatrième classe, n°. 2 & 4.), on reconnoit sur une Cornaline, *Darius* (*Hérod. l. VII. c. 85.*) élu Roi de Perse, au moyen du stratagême dont il se servit pour faire hennir son cheval. On voit dans ce sujet trois figures à cheval, chacune avec le casque, parmi lesquelles on observe que le cheval de l'une des trois lève la tête & hennit. La gravure est de la plus belle manière. Cet événement étoit gravé (*Schol. Thucid. l. 1. c. 129. n. 57.*) sur le cachet des Rois de Perse. Une pâte antique offre le même sujet: il y a ici cinq figures à cheval; mais au-lieu de casque, comme dans la précédente pierre, celles-ci ont un chapeau plat, semblable à celui des Macédoniens, appellé Κυνῆ. Le même sujet se voit sur plusieurs empreintes de la même collection de Stosch.

DASCYLIUM, dans la Bithynie. Goltzius seul a attribué des médailles impériales Grecques à cette ville.

DASYLLIUS. Voyez LASIUS.

DATATIM ludere, jouer à la paume, la lancer aux joueurs alternativement.

DATES. Indication du temps précis dans lequel un événement s'est passé, ou dans lequel une charte a été écrite. Pour déterminer la première espèce de *dates*, il faudra consulter l'article CHRONOLOGIE & ses dépendances.

Pour déterminer les *dates* des chartes, ce qui est un des principaux objets de la *diplomatique*, on consultera les articles ANNEE, CHIFFRES, CYCLE, EPACTE, ERES, INDICTION, & surtout la *Table* CHRONOLOGIQUE de ce dictionnaire, ses CALENDRIERS & le *Glossaire des* DATES qui suit. Tous ces articles forment une

Digitized by Google

baſe ſur laquelle les ſavans Bénédictins ont élevé l'ouvrage précieux qui a pour titre *l'Art de vérifier les dates*.

DATES (*Gloſſaire des*), ou LISTE ALPHABÉTIQUE DES NOMS PEU CONNUS DE CERTAINS JOURS DE LA SEMAINE ET DU MOIS.

Dans les Chartes & autres anciens monumens, on trouve les jours de la ſemaine & du mois ſouvent marqués par des noms particuliers, & depuis long-temps bannis de l'uſage. La ſignification de ces noms embarraſſe la plupart des Lecteurs. Il nous paroît donc indiſpenſable d'en donner l'explication. Nous les rangerons dans l'ordre alphabétique, en forme de gloſſaire, ſans diſtinction de grec, de latin & de françois, & ſans en excepter les Dimanches, déſignés par les premiers mots de l'Introit de la meſſe, ou de quelques Répons. Si ces mots commencent par la lettre *A*, nous les placerons ſous l'*A*, & de même des autres, perſuadés qu'il eſt plus aiſé de les trouver ainſi placés, que ſi nous les avions mis ſous le nom générique de *Dominica*, ou de Dimanche. Quand un Dimanche, une Fête ou un autre jour ſont marqués par deux mots qui commencent par deux différentes lettres, & dont l'un ſe met avant ou après l'autre indifféremment, nous les mettrons ſous chacune de ces deux lettres, aimant mieux nous répéter, que d'expoſer le Lecteur à chercher un mot où il ne ſe rencontre point.

A.

Abſolutionis dies, le Jeudi abſolu, ou le Jeudi-Saint.

Adorate Dominum, Introit & nom du troiſième Dimanche après l'Epiphanie.

Adoration des Mages, le 6 Janvier. *Voyez Epiphania.*

Ad te levavi, Introit & nom du premier Dimanche de l'Avent

Anaſtaſimus, le jour de Pâques chez les Grecs.

Animarum dies, le jour des Ames ou des Morts, le 2 Novembre.

Antipaſcha, le ſecond Dimanche après Paques chez les Grecs, que nous comptons pour le premier. La ſemaine qui commence par ce Dimanche ſe nomme *Antipaſcale.*

Apocreos, c'eſt le Carême-prenant des Grecs, qui commence au Lundi de la Septuagéſime, & finit au Dimanche ſuivant, jour de notre Sexagéſime, paſſé lequel ils ne mangent plus de chair.

Apparitio Domini, ou *Apparitio*, ſeul, le 6 Janvier. *Voyez Epiphania.*

Architriclini dies, le ſecond Dimanche après l'Epiphanie. *Voyez Feſtum Architriclini.*

Aſpiciens à longè, premier Dimanche d'Avent, ainſi nommé du 1 Répons du 1 Nocturne.

Aſcenſa Domini, aujourd'hui *Aſcenſio*, l'Aſcenſion.

Aſcenſio B. M. V. la fête de l'Aſſomption, ainſi nommée au IXe ſiècle.

Aveugle-né, le Mercredi de la IVe ſemaine de Carême.

B.

Baiocpioc, ideſt, Ramifera, vel Palmifera, le Dimanche des Rameaux chez les Grecs.

Benedicta, Introit & nom du Dimanche de la Trinité.

Bohordicum, Bouhourdis, ou Behourdi & Behourdich, eſpèce de joûte qui ſe faiſoit avec des bâtons, les I & II Dimanches de Carême. *Le Dimence premier Behourdi*, dans un cartulaire de Cambrai. *Le Samedi après le Behourdich.* (*Hiſt. généal. de la M. de Guines pr. p. 556.*)

Borda, Brandones, Bura, les Bordes, les Brandons, les Bures ou les Bules, Ier Dimanche de Carême, & toute la ſemaine qui ſuit. *Voyez le Gloſſaire de Ducange & ſon Supplément ſur ces mots.*

Broncheria, le Dimanche des Rameaux. (*Ducange, Suppl.*)

C.

Calènes, le 25 Décembre en Provence.

Canaée (la), le Jeudi de la première ſemaine de Carême.

Candelatio, Candelaria, Candeliere, Calamai, le ſecond de Février. *Voyez Hypapanti.*

Cantate Domino, Introit & nom du IVe Dimanche d'après Pâques.

Capitilavium, le Dimanche des Rameaux, parce qu'en ce jour on lavoit la tête de ceux qui devoient être baptiſés, pour leur ôter la craſſe qu'ils pouvoient avoir contractée pendant le Carême, les bains étant alors défendus.

Caput Jejunii, le jour des Cendres.

Caput Kalendarum, caput Nonarum, caput Iduum. Voyez *Kalenda.*

Cara cognatio, le 22 Février. *Voyez Feſtum S. Petri Epularum.*

Caramentrant, le Mardi-gras.

Caramentranum, ou *Caramentranus*, Carême-entrant, le Mardi-gras.

Caremprenium, Carême-prenant, le Mardi-gras.

Cariſtia, le 22 Février. *Voyez Feſtum S. Petri Epularum.*

Carnicapium, le Mardi-gras.

Carniplarium, le Mardi-gras. C'eſt peut-être une faute, pour *Carnicapium.*

Carniprivium, Carniſprivium, ſignifie quelquefois les premiers jours de Carême, & quelquefois le Dimanche de la Septuagéſime, parce qu'on commençoit dès le Dimanche à ſe priver ou à s'abſtenir de manger de la *chair*, ſur-tout les Eccléſiaſtiques & les Religieux: c'eſt ce qui fait que ce Dimanche eſt auſſi appelé *Carniprivium, Carniſprivium*, ou *Privicarnium Sacerdotum*, &c.

Digitized by Google

Carnisprivium novum, le Dimanche de la Quinquagésime. *Voyez Dominica ad carnes levandas.*

Carnisprivium vetus, le premier Dimanche de Carême. Avant le neuvième siècle, dans l'Eglise Latine, on ne commençoit l'abstinence que le premier Dimanche de Carême, & l'on ne jeûnoit point les quatre derniers jours de la semaine de la Quinquagésime, comme nous jeûnons aujourd'hui.

Carnisprivia (*Inter duo*), les jours de la semaine de la Quinquagésime.

Carnivora, le Mardi-gras.

Chandeleuse (la), le 2 Février. *Voyez Hypapanti.*

Chereticsmus, du grec χαιρετισμὸς, Salutation, Annonciation, le 25 Mars.

Circumdederunt, Introit & nom du Dimanche de la Septuagésime.

Clausum Pascha, Pâques close, autrefois la *close de Pâques*, le Dimanche d'après Pâques, ou la *Quasimodo*. Le Dimanche suivant s'appeloit *Dominica prima post clausum Pascha*, c'est notre second Dimanche après Pâques) & ainsi des suivans.

Cœna Domini, le Jeudi-Saint.

Commemoratio omnium fidelium, le 2 Novembre chez les Latins; le Jeudi avant la Pentecôte chez les Grecs; dans l'Eglise de Milan au XVIe siècle jusqu'en 1582, le Lundi après le IIIe Dimanche d'Octobre.

Compassion de la Vierge, ou Notre-Dame de Pitié, le Vendredi de la semaine de la Passion.

Conceptio B. Mariæ, Conception de la Ste Vierge, le 8 Décembre.

Conseil des Juifs, le Vendredi avant le Dimanche des Rameaux.

Correction Fraternelle, le Mardi de la troisième semaine de Carême.

D.

Da pacem, Introit & nom du XVIIIe Dimanche après la Pentecôte.

Damon mutus, le Démon muet, le IIIe Dimanche de Carême.

Dedicatio Basilica Salvatoris, la fête de la Dédicace de la Basilique Constantinienne de l'Eglise du Sauveur, ou de S. Jean-de-Latran, le 9 Novembre.

Dedicatio Basilicarum Sanctorum Apostolorum Petri & Pauli, le 20 Novembre.

Depositio, le jour de la mort d'un Saint qui n'est point martyr, ordinairement.

Deus in adjutorium, Introit & nom du XIIe Dimanche après la Pentecôte.

Deus in loco Sancto, Introit & nom du XIe Dimanche après la Pentecôte.

Dicit Dominus, Introit & nom du XXIIIe & du XXIVe Dimanche après la Pentecôte.

Dies Absolutionis, le Jeudi absolu, le Jeudi-Saint.

Dies Adoratus, le Vendredi-Saint, dit aussi Vendredi-Adoré.

Dies Animarum, le jour des Ames ou des Morts, le 2 Novembre.

Dies Burarum, jour des Bures, premier Dimanche de Carême. *Voyez Borda.*

Dies Buraillini, la quinzaine des Behourdiches. *Voyez Bohordicum.*

Dies Calendarum. Voyez *Kalenda.*

Dies carnem relinquens, en Hongrie le Mardi-gras. (Pertersf, *Conc. Hung. t. 1. pag. 31.*).

Dies Dominicus, le jour du Seigneur par excellence, le jour de Pâques.

Dies Felicissimus, le jour de Pâques.

Dies Florum atque Ramorum, le Dimanche des Rameaux.

Dies Focorum, premier Dimanche de Carême. *Voyez Dies Burarum.*

Dies Lamentationis, les trois jours de la semaine Sainte, où l'on chante les lamentations de Jérémie.

Dies Magnus, le jour de Pâques.

Dies Mercurinus, le Mercredi, ainsi nommé dans les statuts du Cardinal de Foix, en 1446.

Dies Mysteriorum, c'est le Jeudi-Saint, chez les Syriens & autres peuples du Levant.

Dies Natalis, le jour du martyre ou de la mort d'un Saint, l'anniversaire de l'élévation d'un Prince, d'un Pape, d'un Evêque, &c.

Dies Neophytorum, les six jours entre le Dimanche de Pâques & celui de *Quasimodo*.

Dies Osanna, le Dimanche des Rameaux.

Dies Palmarum, Ramorum, le Dimanche des Rameaux.

Dies Pingues, les jours gras qui précèdent le jour des Cendres.

Dies Sanctus, le Dimanche.

Dies Sancti, le Carême.

Dies scrutinii, les jours des scrutins, où l'on examinoit les Catéchumènes destinés au baptême. Il y avoit ordinairement sept scrutins. Le premier se faisoit le Lundi ou le Mercredi de la troisième semaine de Carême; le second, le Samedi de la même semaine; les cinq autres, le Mercredi de la quatrième semaine, & les quatre jours suivans dans plusieurs Eglises; mais en d'autres Eglises, ce n'étoit point les mêmes jours. Il n'y a que le Mercredi de la quatrième semaine de Carême qui ait été partout le jour du grand scrutin: *Dies*, ou *feria magni scrutinii.*

Dies solis, le Dimanche appelé par les Astronomes *le jour du soleil.*

Dies viginti, les vingt jours depuis Noël jusqu'à l'Octave des Rois. Lettres de grâce de l'an 1423, *la veille des vingt jours nommés les Petits-Rois.*

Dies Viridium, le Jeudi-Saint dans un vieux calendrier Allemand.

Dimanche *Behourdich*, ou Dimanche des bran-

Digitized by Google

dons, le premier Dimanche de Carême.

Dimanche des Bures, premier Dimanche de Carême. *Voyez Borda.*

Dimanche du mois de Pâques, c'eſt le Dimanche de *Quaſimodo.*

Dimanche Repus, *ou* Reprus, le Dimanche de la Paſſion, ainſi nommé de *Repoſitus*, parce que, ſuivant le Rit Romain, la veille de ce Dimanche on couvre les images des Saints. Repus, dans notre ancien langage, répond à *Repoſitus.*

Diviſio Apoſtolorum, le 15 Juillet. On voit une charte de Jacques de Condé, *de Condato, pro Eccleſiâ Conatenſi*, datée *in vigiliâ diviſionis Apoſtolorum, ann.* 1243, c'eſt-à-dire, le 14 Juillet (*Miraus op. Diplom. t. 1, p.* 759.).

Dodecameron, c'eſt le nom que les Grecs donnent aux douze jours qui ſont entre Noël & l'Epiphanie.

Domine, in tua miſericordia, Introït, & nom du premier Dimanche après la Pentecôte.

Domine, ne longè, Introït & nom du Dimanche des Rameaux.

Dominica ad carnes levandas, le Dimanche de la Quinquagéſime.

Dominica ad carnes tollendas, le Dimanche de la Quinquagéſime. *Voyez Carniſprivium novum.*

Dominica ad Palmas, le Dimanche des Rameaux.

Dominica ante Brandones, le Dimanche de la Quinquagéſime.

Dominica ante Candelas, le Dimanche avant la Chandeleur.

Dominica ante Litanias, le cinquième Dimanche après Pâques.

Dominica ante Sanctæ Luminæ, chez les Grecs le Dimanche dans l'Octave de la Circoncilion, ou avant l'Epiphanie.

Dominica apertæ, tout Dimanche qui n'eſt point prévenu par l'Office de quelque Saint, ou d'une Octave.

Dominica Aſoti, ou *Filii prodigi*, chez les Grecs le Dimanche de la Septuagéſime, jour auquel on lit l'Evangile de l'Enfant Prodigue; c'eſt chez les Latins le Samedi de la deuxième ſemaine de Carême.

Dominica Benedicta, le Dimanche de la Trinité, le premier après la Pentecôte.

Dominica Brandonum, Burarum, Focorum, le premier Dimanche de Carême. *Voyez Borda.*

Dominica Caci-nati, chez les Grecs le ſixième Dimanche Paſcal, qui répond à notre cinquième Dimanche après Pâques: à Milan, le Dimanche de l'Aveugle-né eſt le quatrième de Carême: dans le reſte de l'Egliſe Latine, où l'on ſuit le Rit Romain, l'Evangile de l'Aveugle-né ſe lit le Mercredi de la quatrième ſemaine de Carême, qui s'appelle pour cette raiſon le Mercredi de l'Aveugle-ne.

Dominica Chananea, le deuxième Dimanche de Carême.

Dominica de Fontanis, Dimanche des Fontaines, le quatrième Dimanche de Carême dans le Perche & ailleurs.

Dominica de Lignis oraitis. Voyez *Bohordicum.*

Dominica Duplex, le Dimanche de la Trinité, parce qu'il eſt en même-temps le premier Dimanche après la Pentecôte.

Dominica, Jeruſalem, quatrième Dimanche de Carême.

Dominica in Allis, in Albis depoſitis, poſt Albas. le premier Dimanche après Pâques, la *Quaſimodo.*

Dominica in Capite Quadrageſimæ, en Béarn, *Dimenge Cubée*, le Dimanche de la Quinquagéſime.

Dominica Indulgentiæ, le Dimanche des Rameaux.

Dominica in Palmis, in Ramis, le Dimanche des Rameaux.

Dominica in Paſſione Domini, le Dimanche de la Paſſion, le cinquième de Carême.

Dominica Lucæ prima, ſecunda, &c. chez les Grecs le Dimanche après l'Exaltation de la Sainte-Croix, parce qu'on lit ces jours-là l'Evangile de S. Luc. On en compte treize, dont le dixième répond à notre premier Dimanche de l'Avent.

Dominica Lucæ decima quinta, ſive Zachæi; c'eſt le ſecond Dimanche après l'Epiphanie chez les Grecs; jour auquel on reprend la lecture de l'Evangile de S. Luc.

Dominica Lucæ decima ſexta, ſive Publicani & Phariſæi, le troiſième Dimanche après l'Epiphanie chez les Grecs.

Dominica Mapparum albarum, le ſecond Dimanche après Pâques.

Dominica Matthæi prima, ſecunda, tertia, &c. C'eſt ainſi que les Grecs appellent les Dimanches après la Pentecôte, parce qu'on lit ces jours-là l'Evangile de S. Matthieu, diviſé par ſections; & remarquez que le premier de ces Dimanches répond à notre premier Dimanche après la Pentecôte, à la différence des Dimanches des Grecs après Pâques, qui anticipoient d'une unité ſur les nôtres.

Dominica Mediana, le Dimanche de la Paſſion. Folcuin, dans ſa Chronique de Lambe, l'appelle *Mediana Octava*, peut-être parce que c'eſt le huitième Dimanche en commençant par celui de la Septuagéſime; mais la ſemaine qui précède immédiatement ce Dimanche, s'appeloit auſſi *Hebdomada Mediana.*

Dominica menſis Paſcha. Voyez *Menſis Paſchalis.*

Dominica nova, κυριακὴ νέα, chez les Grecs le premier Dimanche après Pâques. *Voyez Antipaſcha.*

Dominica Olivarum, le Dimanche des Rameaux.

Dominica Orthodoxia, c'eſt le premier Dimanche de Carême chez les Grecs.

Dominica, Oſanna, ou *Oſanne*, le Dimanche des Rameaux.

Dominica Paralytici, chez les Grecs notre troi-

Digitized by Google

sième Dimanche après Pâques, qu'ils appellent le quatrième.

Dominica post Albas. Voyez *Dominica in Albis.*

Dominica post Afcenſam Domini, le Dimanche dans l'Octave de l'Afcenſion.

Dominica σωζομενωνικων, ou *Adoranda Crucis*, le troiſième Dimanche de Carême chez les Grecs, qui adorent ſolemnellement la Croix ce jour-là, & toute la ſemaine ſuivante, qui eſt leur quatrième ſemaine de Carême.

Dominica poſt focos, poſt ignes, le Dimanche après les Brandons, ou le ſecond Dimanche de Carême.

Dominica poſt ſancta lumina, chez les Grecs, le premier Dimanche après l'Epiphanie.

Dominica poſt Strenas, le premier Dimanche après le premier Janvier.

Dominica prima, ſecunda, tertia ante Natale Domini, le ſecond, le troiſième & le quatrième Dimanche de l'Avent, dans un vieux calendrier Romain, cité par Ducange au mot *Dominica.*

Dominica Publicani & Phariſæi, chez les Grecs le ſixième Dimanche après l'Epiphanie.

Dominica Quintana, Quintana, de Quintana, ou *Quintana* ſeul, le premier de Carême, qui eſt le cinquième avant la quinzaine de Pâques.

Dominica Ramiſpalmarum, le Dimanche des Rameaux.

Dominica Reſurrectio, ne marque point toujours le Dimanche de la Réſurrection du Sauveur; il ſe prend quelquefois pour chaque Dimanche de l'année.

Dominica Rogationum, le cinquième Dimanche après Pâques.

Dominica Roſa, ou *de Roſa*, ou *Roſata*, le quatrième Dimanche de Carême, ainſi appelé, à cauſe de la bénédiction d'une roſe d'or, que le Pape fait ce jour-là. Il donne ordinairement cette roſe à la perſonne la plus qualifiée qui ſe trouve alors à Rome, & l'envoie même quelquefois comme un rare préſent à une perſonne éloignée, d'une haute dignité & d'un grand nom. On appelle encore à Rome,

Dominica de Roſa, ou *de Roſis*, le Dimanche dans l'Octave de l'Aſcenſion, ſoit parce que c'eſt le temps où les roſes fleuriſſent, ſoit parce qu'on en jetoit autrefois dans l'Egliſe où étoit la ſtation, lorſque le Pape y officioit.

Dominica Samaritani, chez les Grecs notre quatrième Dimanche après Pâques, qu'ils appellent le cinquième.

Dominica Sanâa, ou *Sanâa in Paſcha*, le jour de Pâques.

Dominica Sanâæ Trinitatis, le Dimanche de la Trinité, le premier après la Pentecôte. Il eſt quelquefois appelé *le Roi des Dimanches.*

Dominica de Transfiguratione, le ſecond Dimanche de Carême, dont l'Evangile contient l'hiſtoire de la Transfiguration du Sauveur.

Dominica trium Septimanarum Paſchalis (dans des Lettres de Philippe-Auguſte au Tréſor des Chartes) vraiſemblablement le ſecond Dimanche après Pâques. Ce qui eſt certain, c'eſt que les trois ſemaines de Pâques commençoient au jour de la Réſurrection. On le voit par les Lettres d'ajournement du Roi Philippe-le-Long, adreſſées aux Pairs de France: *Ad diem Sabbati poſt tres ſeptimanas inſtantis Paſchalis, videlicet ad vigeſimam diem menſis Maii.* Ces Lettres, datées du 9 Avril 1317, appartiennent à l'an 1318, ſuivant notre manière de compter. En effet, elles ſont antérieures, comme il eſt viſible, au jour de Pâques de l'année où elles ont été données. Or, Pâques en 1317 tomboit le 3 Avril. De plus, le 20 Mai étoit un Vendredi cette année, & non pas un Samedi; mais en 1318 Pâques tomboit le 23 Avril; & le 20 Mai étoit un Samedi, qui étoit celui de la quatrième ſemaine après Pâques. *Voyez ces Lettres rapportées tout au long pages* 820, 821 *au 11 tom. du P. Anſelme.*

On trouve auſſi *Dominica trium ſeptimanarum Pentecoſtes*, même explication.

Dominica Tyrophagi, le Dimanche de la Quinquagéſime, chez les Grecs, qui donnent ce même nom à la ſemaine qui le précède. Après ce Dimanche, il n'eſt plus permis dans l'Egliſe Grecque d'uſer de laitage juſqu'à Pâques.

Dominica vacans, ou *vacat*, c'eſt le nom qu'on donne dans l'Egliſe Latine aux deux Dimanches d'entre Noël & l'Epiphanie, parce qu'ils ſont toujours remplis par une fête ou une Octave. On a encore appelé,

Dominica vacantes, les Dimanches qui ſuivent les Samedis des Quatre-Temps & de l'Ordination, parce que l'Office de ces Samedis ſe faiſant autrefois la nuit, il ne laiſſoit point aſſez de temps pour faire un Office propre le Dimanche matin. Ainſi, ces Dimanches étoient alors appelés *vacantes*, parce qu'ils n'avoient point d'Office propre.

Dominica, unam Domini, le deuxième Dimanche après Pâques, ainſi déſigné dans le Journal des Viſites que Simon de Beaulieu, Archevêque de Bourges, & Primat d'Aquitaine, fit dans la Province de Bordeaux en 1291. (*Editio Veneta Concil. t. XIV, p.* 986.).

Dominicum, pour *Dominica*, dans quelques Auteurs du moyen âge, comme *Dominicum ſanctum*, le jour de Pâques, *Dominicum ſecundum poſt clauſum Paſcha*, le troiſième Dimanche après Pâques.

Dominus fortitudo, Introït & nom du ſixième Dimanche après la Pentecôte.

Dominus illuminatio mea, Introït & nom du quatrième Dimanche après la Pentecôte.

Dormitio S. Mariæ, l'Aſſomption de la Ste Vierge, le 15 Août.

Dum clamarem, Introït & nom du dixième Dimanche après la Pentecôte.

Digitized by Google

Dum medium silentium, le Dimanche dans l'Octave de Noël, & celui d'après la Circonciſion, lorſqu'il tombe la veille des Rois.

E.

Eau changée en vin aux noces de Cana, le 6 Janvier. Voyez *Epiphania*.

Ecce Deus adjuvat, Introit & nom du neuvième Dimanche après la Pentecôte.

L'Enfant prodigue, le Samedi de la ſeconde ſemaine de Carême.

Epipanti, le 2 Février. Voyez *Hypipanti*.

Epiphania, *Theophania*, Épiphanie, le jour des Rois ; en Gaulois, *Tiphaine*, *Tiphagne*, *Tiéphaine*, *Téphanie*, &c. Noms qui ont auſſi été donnés au jour de Noël, mais très rarement, dans ces derniers ſiècles, à moins que le nom de Noël ne ſoit ajouté, *Tiphaine* de Noël. On a encore appelé l'Epiphanie, *Apparitio*, apparition de Notre-Seigneur, lorſqu'il s'eſt fait connoître aux hommes. *Feſtum Stellæ*, la fête de l'Etoile, la fête des Rois, de l'Adoration des Mages, de l'Eau changée en vin aux noces de Cana, du Baptême de Jeſus-chriſt. Toutes ces fêtes ſe célébrent en un même jour le 6 Janvier, excepté celle de Noël, qui s'eſt toujours célébrée le 25 Décembre en Occident. Mais en Egypte & en Grèce, on l'a auſſi célébrée avec l'Epiphanie, le 6 Janvier, dans les premiers ſiècles.

Eſto mihi, Introit du Dimanche de la Quinquagéſime.

Exaltatio ſanctæ Crucis, fête attachée au 14 Septembre dans l'Egliſe Grecque comme dans l'Egliſe Latine. On prétend, ſur la foi des Actes de Ste. Marie Egyptienne, qu'elle ſe célébroit avant que l'Empereur Héraclius eût rapporté à Jéruſalem la vraie Croix qu'il avoit recouvrée l'an 628. Ce qui eſt vrai, c'eſt qu'à Jéruſalem on célébroit le 14 Septembre l'Anniverſaire de la Dédicace de l'Egliſe de la Réſurrection, bâtie par Ste Hélène, & qu'en ce jour on adoroit la vraie Croix.

Exaudi, *Domine*, Introit du Dimanche dans l'Octave de l'Aſcenſion, ou du ſixième Dimanche après Pâques.

Expectatio B. Mariæ, la fête de l'Expectation de la Sainte Vierge, ou de l'Attente de ſes Couches, le jour qu'on chante la première des Antiennes appelées les *OO* de l'Avent. C'eſt le 18 Décembre, & en quelques Egliſes, le 16 du même mois, comme à Paris, où il y a neuf Antiennes, au-lieu qu'il n'y en a que ſept dans les Egliſes où cette fête de l'Expectation ſe fait le 18 du mois.

Exurge, *Domine*, Introit du Dimanche de la Sexagéſime.

F.

Factus eſt Dominus, Introit & nom du ſecond Dimanche après la Pentecôte.

La Femme adultère, le Samedi de la troiſième ſemaine de Carême.

Feria ad Angelum, le Mercredi des Quatre-Temps d'Avent, parce qu'on chante ce jour-là l'Evangile *Miſſus eſt*.

Feria calida, la Férie chaude, c'eſt la foire de S. Jean-Baptiſte à Troye.

Feria frigida, la Foire du premier Octobre au même lieu.

Feria prima, le Dimanche.

Feria quarta major ou *magna*, le Mercredi Saint.

Feria quinta major ou *magna*, le Jeudi-Saint.

Feria ſecunda major ou *magna*, le Lundi Saint.

Feria ſeptima, *major* ou *magna*, le Samedi-Saint.

Feria ſexta major ou *magna*, le Vendredi-Saint.

Feria tertia major ou *magna*, le Mardi-Saint.

Feria magni Scrutinii, le Mercredi de la quatrième ſemaine de Carême, où l'on commençoit l'examen des Cathécumènes qu'on devoit admettre au Baptême 18 jours après.

Feſtum Animarum, la fête des Ames, le jour des Morts, le 2 Novembre.

Feſtum Apoſtolorum, la fête de tous les Apôtres, célébrée autrefois le premier Mai chez les Latins, le 30 Juin chez les Grecs.

Feſtum Architriclini, le ſecond Dimanche après l'Epiphanie, à cauſe de l'Evangile qui rapporte le miracle des Noces de Cana.

Feſtum armorum Chriſti. Voyez *Feſtum Coronæ Chriſti*.

Feſtum Aſinorum, fête ou cérémonie autrefois célébrée à Rouen le 25 Décembre, & à Beauvais le 14 Janvier.

Feſtum Aſymorum, le jour de Pâques.

Feſtum B. M. Cleophæ, le 25 Mai anciennement à Paris.

Feſtum B. M. Salomæ, le 22 Octobre anciennement à Paris.

Feſtum Broncheriæ. Voyez *Broncheria*.

Feſtum Calendarum, dans une charte de Marſeille, ſemble être le jour de Noël, que les Marſeillois appellent encore aujourd'hui *Calenes*. Voy. *Feſtum Calendarum*, au mot *Kalenda*.

Feſtum Campanarum, en quelques-unes de nos Provinces, le 25 de Mars, parce que peut-être on ſonnoit beaucoup les cloches à cauſe de la fête de l'Annonciation.

Feſtum Candelarum ou *Candeloſa*, la Chandeleur, le 2 Février. Voyez *Hypapanti*.

Feſtum de Clavis Domini. Voyez *Feſtum Coronæ Chriſti*.

Feſtum Conceptionis S. Joannis Baptiſtæ, le 20 Septembre à Limoges.

Feſtum Coronæ Chriſti, fête célébrée en Allemagne le Vendredi d'après l'Octave de Pâques, ou le Vendredi ſuivant, ſi le premier eſt occupé. Cette fête eſt encore appelée *Feſtum Armorum Chriſti*, *Inſtrumentorum Dominicæ Paſſionis*, *Haſtæ*, *Clavorum*, &c. *Feſtum de Corona & Clavis Domini*, *de Lancea & Clavis*, &c.

Digitized by Google

Festum Corona Domini, la fête de la Susception de la sainte Couronne par S. Louis, se célèbre à Paris le onzième d'Août.

Festum Divisionis ou *de Dispersione Apostolorum*, lorsqu'ils se séparèrent pour aller prêcher l'Evangile par tout le monde. Cette fête est marquée dans plusieurs Martyrologes au 15 Juillet, & au 14 du même mois dans un Manuscrit de S. victor de Paris.

Festum Evangelistæ, cinquième Dimanche après Pâques. Cette fête, où l'on honore le commencement de la Prédication de Jésus-Christ, étoit autrefois attachée en plusieurs lieux au premier Mai.

Festum Herbarum, l'Assomption de la Ste Vierge.

Festum Hypapantes, le 2 Février. Voyez *Hypapanti*.

Festum Hypodiaconorum ou *Subdiaconorum*, fête des Sous-Diacres, le premier de l'an dans quelques Eglises, ou un autre jour; dans d'autres, à la fin de l'année.

Festum Instrumentorum Dominicæ Passionis, de Lanceâ Domini, &c. Voyez *Festum Corona Christi*.

Festum Luminum, la Chandeleur, le 2 Février. Voyez *Hypapanti*. Chez les Grecs, c'est l'Epiphanie, Ἐφφὴ τῶν Φώτων.

Festum B. Mariæ de Nive, Sainte Marie-aux-Neiges, que l'Eglise célèbre le 5 Août.

Festum S. Martini Bullionis, S. Martin le Bouillant, le 4 Juillet.

Festum Occursûs, le 2 Février. Voyez *Hypapanti*.

Festum Olivarum, le Dimanche des Rameaux.

Festum omnium Sanctorum, Fête de tous les Saints, la Toussaints, premier Novembre, le premier Dimanche après la Pentecôte chez les Grecs.

Festum Palmarum, le Dimanche des Rameaux.

Festum S. Petri Epularum, la Chaire de S. Pierre à Antioche, le 22 Février, jour auquel les Païens faisoient de grands repas aux tombeaux de leurs parens; d'où cette fête a été aussi appelée *Cara cognatio*, *Caristia*.

Festum sancti Regis, en Hongrie, la fête du Roi S. Etienne, qui tombe le 2 Septembre.

Festum septem Fratrum, le 7 de Juillet, dans un Calendrier de Metz.

Festum septuaginta duorum Christi Discipulorum, le 15 Juillet, qui est aussi le jour consacré à la *fête de la Division des Apôtres*; ce qui a peut-être donné lieu à l'Auteur du Martyrologe François de raapporter la fête des soixante douze Disciples au 4 Janvier, comme les Grecs, qui la font ce jour-là.

Festum S. Simeonis, le 2 Février. Voyez *Hypapanti*.

Festum Stellæ, le 6 Janvier. Voyez *Epiphania*.

Festum Stultorum, la fête des Foux, le premier jour de l'an en plusieurs villes.

Festum Translationis Jesu, dans le Testament de Roterhaus, Evêque d'York en 1498, est la même que la Transfiguration, que nous célébrons le 6 Août. C'est peut-être une faute, pour *Festum Transfigurationis*.

Festum SS. Trinitatis; il y en avoit deux: l'une, le premier Dimanche après la Pentecôte; l'autre, le dernier.

Festum Valletorum, la fête aux Varlés, le Dimanche après la S. Denis.

Forensis pour *Feria*. On trouve dans Ludewig des chartes datées *Forensi* III, *Forensi* V. (*Reliq. Manuscr. tom. VI. p.* 147. 154.). C'est le Mardi & le Jeudi.

G.

Gaudete in Domino, Introït & nom du troisième Dimanche de l'Avent.

Genethliacus dies Constantinopolitanæ urbis, la Dédicace de la ville de Constantinople, le 10 Mai.

H.

Hebdomada authentica, la Semaine-Sainte.

Hebdomada Crucis, la Semaine-Sainte.

Hebdomas diaconissima, la Semaine du renouvellement: c'est la première de Pâques chez les Grecs.

Hebdomada duplex. Voyez *Hebdomada Trinitatis*.

Hebdomada Expectationis, la Semaine d'après l'Ascension, qui nous rappelle l'Attente de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres.

Hebdomada Indulgentiæ, la Semaine-Sainte.

Hebdomada magna, la Semaine-Sainte. On donnoit aussi ce nom à la semaine avant la Pentecôte.

Hebdomada mediana Quadragesimæ, la quatrième Semaine de Carême, celle avant la Passion.

Hebdomada muta, la Semaine-Sainte, parce qu'on ne sonne point les cloches les trois derniers jours.

Hebdomada pœnalis, *pœnosa*, la Semaine-Sainte, vulgairement la Semaine péneuse.

Hebdomada sacra, la Semaine avant Pâques, & aussi celle qui précède la Pentecôte.

Hebdomada Trinitatis, la semaine après le Dimanche de la Trinité, appelée aussi *Hebdomada duplex*, parce qu'elle est en même-temps la Semaine du premier Dimanche après la Pentecôte.

Hebdomada Græca: les semaines des Grecs sont composées, comme les nôtres, de sept jours; mais avec cette différence, que le Dimanche est souvent le dernier jour de la semaine, au lieu qu'il est toujours le premier de la nôtre. Ceci mérite attention par rapport aux dates. Le nom d'une semaine ne se trouve pas toujours, chez les Grecs, du Dimanche qui la précède. Dans certains temps de l'année, il se tire de celui qui la suit, & qui en est comme le terme. Ainsi, la première semaine de Carême dans le

Digitized by Google

Calendrier grec, est celle qui précède le premier Dimanche de Carême, & dans laquelle se rencontre le jour des Cendres. La semaine de la Passion est celle qui est suivie immédiatement du Dimanche de ce nom : celle des Rameaux, la semaine qui est avant ce Dimanche. Voici un exemple intéressant, qu'il est à propos de rapporter sur celle-ci. On lit dans Ville-Hardouin, que Constantinople fut prise par les François le 12 Avril 1204, *le Lundi de Pâques Flories*. Cette expression a trompé quelques Auteurs, qui, faute de faire attention que Ville-Hardouin comptoit les semaines à la grecque, ont cru qu'il marquoit par-là le lendemain des Rameaux, au-lieu qu'il désignoit le Lundi de la semaine précédente, qui effectivement tomboit le 12 Avril en 1204. La semaine qui suit les Rameaux ne s'appelle pas cependant la semaine de Pâques chez les Grecs, mais la Semaine-Sainte, comme parmi nous. On voit par-là que les semaines quadragésimales des Grecs ne répondent point à celles des Latins, quoiqu'elles soient en même nombre précisément que les nôtres. Il n'en est pas de même des semaines qui sont entre Pâque & la Pentecôte : elles ne prennent point leur nom du Dimanche qui les termine. La semaine, par exemple, qui vient après l'Octave de Pâques, s'appelle, chez les Grecs comme parmi nous, la seconde semaine après Pâques ; mais le Dimanche suivant, qui est notre second Dimanche après Pâques, se nomme, parmi les Grecs, le troisième, & ainsi des autres ; en sorte qu'ils comptent sept Dimanches entre Pâques & la Pentecôte, celui de Pâques compris, & autant de semaines. Après la Pentecôte, ils recommencent à compter le Dimanche pour le dernier jour de la semaine. Cependant, par une contradiction singulière, les Grecs ne laissent pas d'appeler en tout temps, comme nous, le Lundi le second jour de la semaine, le Mardi le troisième, & de même les suivans.

Huitième de S. Jean, Huitième de S. Martin, Octave de S. Jean, Octave de S. Martin, & ainsi des autres

Hypapanti, *Hypante*, *Hypanta*, du grec ὑπαντή, en latin *Occursus*, Rencontre en françois : fête de la Présentation de N. S. J. C. au Temple, où se rencontrèrent le vieillard Siméon & Anne la Prophétesse : *Festum S. Simeonis*, *Candelaria*, *S. Maria Candelaria*, *Candelosa*, *Candelarum*, *minum*, la Chandeleur ; en quelques provinces la Chandeleuse, communément la Purification de la Sainte Vierge, que nous célébrons le 2 Février.

I.

Jean (S) de Collaces, la Décollation de S. Jean-Baptiste, *Hist. de la Maison d'Aut. tome II. p. 195.*

Antiquités, Tome II.

Jeudi, le grand-Jeudi, le Jeudi-Saint, appelé encore *le Jeudi-blanc*, à cause qu'on distribuoit en ce saint jour des pains blancs aux Pauvres ; ce qui se pratique encore en plusieurs Eglises après le lavement des pieds.

Jeudi, *Magnificet*, ou le Jeudi de la mi-Carême, ainsi nommé en Picardie, du premier mot de la Collecte.

In excelso throno, Introït & nom du premier Dimanche après l'Epiphanie.

In voluntate tua, Introït & nom du vingt-unième Dimanche après la Pentecôte.

Inclina aurem tuam, Introït & nom du quinzième Dimanche après la Pentecôte.

Inventio sanctæ Crucis, le 3 Mai chez les Latins, le 6 Mars chez les Grecs du moyen âge. Les Grecs d'aujourd'hui la joignent à la fête de l'Exaltation.

Invocavit me, Introït & nom du premier Dimanche de Carême.

Joannes (*S.*) *Albus*, fête de S. Jean-Baptiste, au 24 Juin.

Jours natalx, les plus grandes fêtes de l'année. Voyez *Natales*.

Isti sunt dies, Dimanche de la Passion, ainsi nommé du Répons de la Procession.

Jubilate, *omnis terra*, Introït & nom du troisième Dimanche après Pâques.

Judica me, Introït & nom du Dimanche de la Passion.

Jugement dernier, le Lundi de la première semaine de Carême.

Justus es, *Domine*, Introït & nom du dix-septième Dimanche après la Pentecôte.

K.

Kalendæ, *dies Calendarum* ou *Kalendarum*, le jour des Calendes. C'est ordinairement le premier jour du mois précédent, auquel on commençoit à compter par les Calendes du mois suivant. Nous trouvons, par exemple, dans les Annales publiées par Lambecius, au tome II de la Bibliothèque Césarienne, que Charlemagne, revenant de Rome en 774, se trouva à Laureshim *die Kalendarum Septembris*, qui étoit le jour de la Translation de S. Nazaire dans cette Abbaye. Les translations des Reliques se faisoient alors le Dimanche ; & en 774, le premier de Septembre étoit un Jeudi : ainsi le *die Kalendarum Septembris* ne signifie point le premier de ce mois : il signifie ce que la Chronique du même Monastère nous exprime par *In capite Kalendarum Septembrium*, c'est-à dire, le *XIX Kalendas Septembris*, ou le 14 du mois d'Août, qui est le premier jour de ce mois, auquel on commençoit à compter par les Calendes de Septembre, & qui étoit en effet un Dimanche en 774.

Sur quoi il y a deux remarques à faire : 1°. qu'au-lieu de compter dans un ordre rétro-

Digitized by Google

grade, à la manière des Romains, les jours avant les nones, les ides & les calendes, les Rédacteurs des chartes du moyen & du bas âge, les comptoient quelquefois dans un ordre direct. Ainſi, au-lieu de marquer, par exemple, le 14 Janvier par *XIX Calendas Februarii*, ils mettent *primâ die Calendarum Februarii*; & pour le jour ſuivant, *ſecundâ die Calendarum Februarii*, à la place de *XVII Kalendas Februarii*, &c. : 2°. Que, dans la date de pluſieurs chartes, les jours des nones, des ides, des calendes n'entrent point en ligne de compte : autre différence entre les Romains, qui, dans leur ſupputation, comprenoient, & le jour même des nones, des ides & des calendes, & celui où elles arrivent; par conſéquent où nous marquerions *XIX Kalendas*, ſur le modèle des Romains, nos anciens ne mettoient que *XVIII Kalendas*.

Nous remarquerons encore que, même parmi les Romains, ces mots calendes, nones, ides, n'avoient pas toujours la même ſignification. Quelquefois ils ſe prenoient dans un ſens abſolu, pour marquer tout l'eſpace de temps qui avoit rapport aux calendes, aux nones & aux ides. D'autres fois, & pour l'ordinaire, ces noms s'employoient dans une ſignification plus reſtreinte pour déſigner un jour particulier. Cette diſtinction eſt importante pour concilier des dates qui paroiſſent ſe contredire. Par exemple, lorſque Suétone dit que Tibère (l'an 784 de Rome, 31 de J. C.) garda le Conſulat juſqu'aux ides de Mai; il n'eſt pas contraire, quoi qu'en diſe le Cardinal de Noris, à une inſcription de Nole, rapportée par ce Prélat, monument où il eſt marqué que Tibère abdiqua le Conſulat le VII des ides de Mai. Ici le nom des ides eſt employé dans un ſens limité : là il embraſſe tout l'intervalle qui a rapport aux ides.

Kalenda ou *Feſtum Kalendarum*, fête ridicule, profane & toute païenne, long-temps célébrée à Rome & ailleurs le premier de Janvier. L'Egliſe a eu beaucoup de peine à l'abolir.

L.

Lætare, Introït & nom du quatrième Dimanche de Carême.

Le Lazare, le Vendredi de la quatrième ſemaine de Carême.

Litania, *Litania*, ſouvent confondues avec les Rogations par nos Auteurs, parce qu'on chante des Litanies aux Proceſſions des Rogations, & que le mot en grec eſt la même choſe que *Rogatio* ou *Supplicatio*, en latin. Pour diſtinguer les Litanies du jour de S. Marc, le 25 Avril, des Litanies des Rogations, on a ſouvent appelé les premières *Litania major* ou *Litania Romana*, parce qu'elles ont été ordonnées à Rome par Saint Grégoire-le-Grand; & les ſecondes, *Litania minor* ou *Litania Gallicana*, parce qu'elles ont été d'abord établies à Vienne en Dauphiné par S. Mamert, Evêque de cette ville, d'où elles ont paſſé dans les Egliſes de France avant que d'être en uſage dans les Egliſes de Rome & dans les autres Egliſes étrangères.

Lundi, le grand-Lundi, le Lundi-Saint.

M.

Malade de 38 ans, le Vendredi de la première ſemaine ou des Quatre Temps de Carême.

Mardi, le grand-Mardi, le Mardi-Saint.

S. Maria ad Nives, le 5 Août. Voyez *Feſtum Mariæ de Nive*.

S. Martinus calidus. S. Martin Bouillant, le 4 Juillet, jour de ſa Tranſlation.

Marzache, la fête de l'Annonciation, ainſi appelée par quelques-uns de nos Auteurs François, parce qu'elle tombe en *Mars* le 25 du mois.

Le Mauvais Riche, le Jeudi de la ſeconde ſemaine de Carême.

Memento mei, Introït du quatrième Dimanche Dimanche de l'Avent autrefois; aujourd'hui, c'eſt *Rorate Cœli*.

Menſis intrans, *introiens*, les ſeize premiers jours des mois de 31 jours, & les quinze premiers des mois de 30 jours. Ces jours ſe comptoient par un, deux, trois, comme nous les comptons aujourd'hui; on ne faiſoit qu'y ajouter le mot *intrans* ou *introïens* : par exemple, *Die XIV intrante Maio*, pour le 14 Mai. Il n'en eſt point de même des jours marqués par

Menſis exiens, *aſtans*, *ſtans*, *reſtans*, les quinze derniers jours du mois. On comptoit ceux-ci en rétrogradant. Ainſi, par exemple : *Adum tertiâ die exeunte*, *aſtante*, *ſtante*, *reſtante menſe Septembri*, ou bien *Adum tertiâ die exitûs menſis Septembris*, marque le 28 Septembre, en commençant à compter par la fin de ce mois, & en rétrogradant un le 30, deux le 29, trois le 28, quatre le 27, &c. On voit un grand nombre d'exemples de cette manière de compter, dès le dixième ſiècle, dans le Gloſſaire de M. du Cange; elle doit être remarquée pour ne point s'y tromper.

Les Grecs avoient une manière de partager le mois fort approchante de celle ci. Ils diviſoient leurs mois en trois décades ou dixaines, & comptoient les deux premières directement ou dans l'ordre naturel; *Μηνὸς τετραμήνου πρώτη*, c'eſt-à-dire, *menſis ineuntis primâ*, *τοῦ μεσοῦντος πρώτη menſis mediantis primâ*, ou bien *πρώτη ἐπὶ δεκάδι undecimâ*. La dernière dixaine étoit ordinairement comptée à rebours : *φθινοντὸς μηνὸς ἐνδεκάτη deſinentis menſis undecimâ* pour les mois de 31 jours, *δεκάτη decimâ* pour ceux de 30 jours. Dans l'un & l'autre cas, c'étoit le 21 du mois. Le compte étoit donc rétrograde. Mais il ſemble que, dès le cin-

Digitized by Google

quième siècle, les Grecs ne partageoient plus leurs mois qu'en deux parties à-peu-près égales, & que φθινοντες μηνες renfermoit toute la seconde qui pouvoit s'étendre jusqu'à 15 jours. En effet, Synesius se sert de la date τῃ και δεκατῃ φθινοντος μηνος decimâ tertiâ definentis mensis.

Mensis fenalis, le mois fénal, Juillet.

Mensis magnus, le grand mois, Juin, ainsi nommé, à cause qu'il renferme les plus longs jours.

Mensis Messionum, le mois des Messons (des moissons) le mois d'Août.

Mensis novarum, le mois d'Avril.

Mensis paschæ, le mois de pâques, la quinzaine de pâques.

Mensis purgatorius, Février, à cause de la putification de la sainte Vierge qui se célèbre le 2 de ce mois; ou plutôt, parce que les Romains avoient coutume d'offrir pour des morts des sacrifices d'expiation en ce mois de Février.

Mensis undecimus, mensis duodecimus. C'étoit chez les Romains & chez les François, sous la première race, les mois de Janvier & de Février. On voit même des chartes du dixième siècle où ils sont ainsi appelés.

Mercredi des traditions, celui de la troisième semaine de Carême.

Mercredi, le grand-Mercredi, le Mercredi-Saint.

Mesoncsime, chez les Grecs la semaine de la Mi-Carême, qui est leur quatrième semaine quadragésimale.

Mesopentecoste chez les Grecs, c'est le nom qu'on donne aux huit jours qui commencent le mercredi de la quatrième semaine après pâques, & finissent le Mercredi suivant.

Misereri mei, Domine, introit & nom du seizième Dimanche après la Pentecôte.

Misericordia Domini, introit & nom du second Dimanche après pâques.

Missa, le jour de la fête d'un Saint, comme *Missa sancti Joannis*, pour la Saint-Jean.

Missa Domini, alleluia, alleluia, alleluia, le Dimanche de quasimodo. Les statuts synodaux de Gui de Hainaut, Evêque d'Utrecht, font de l'an 1310, *feriâ tertiâ post missas Domini, alleluia, alleluia, alleluia.*

N.

Natale, ou Nativitas Domini, la naissance de Notre-Seigneur, le 25 Décembre. *Festorum omnium metropolis*, dit S. Jean Chrysostôme.

Natale S. Mariæ, fête célébrée autrefois dans l'église le premier Janvier. C'est la plus ancienne de toutes les fêtes de la Sainte-Vierge.

Natale S. Petri de cathedra, la chaire de S. Pierre à Rome le 18 Janvier, ou à Antioche, le 22 Février.

Natale, Natalis, ou, *Natalis Dies*, le jour du martyre, ou de la mort d'un saint; mais particulièrement d'un Martyr. Le jour de la mort d'un Saint non-Martyr est ordinairement appelé *Depositio.*

Natales, les principales fêtes de l'année, Noël, Pâques, la Pentecôte & la Toussaint, dans une charte de Pons, Evêque d'Arras. Ces fêtes sont quelquefois appelées *Jours nateaux.*

Natalis, l'anniverfaire du jour qu'une personne distinguée est montée en dignité, comme le Pape sur le saint-siége, &c.

Natalis calicis, le Jeudi-Saint.

Natalis S. Joannis Baptistæ, c'est la fête de la décollation de S. Jean (le 29 Août) dans les anciens martyrologes & dans les chroniques, à la différence de *nativitas*, qui est le jour de sa naissance.

Natalis S. Mariæ ad Martyres, ou *Dedicatio Ecclesiæ B. Mariæ ad Martyres*. Le martyrologe Romain marque cette fête le 13 Mai. C'est Boniface IV qui l'a instituée, lorsqu'il changea en église le Panthéon de Rome.

Natalis Reliquiarum, le jour de la translation des reliques d'un Saint.

Notre-Dame l'Angevine, ou Septembrèche, la nativité de la Ste Vierge, ainsi appelée en Anjou.

Notre-Dame chasse-Mars, la fête de l'Annonciation.

Notre-Dame de Pitié, le vendredi avant le Dimanche des Rameaux en plusieurs églises. *Voyez* compassion de la sainte Vierge.

Notre Dame aux marteaux, la fête de l'annonciation. *Voyez* Daniel, Mil. Franç. tom. 1. p. 133.

Nox, l'espace de 24 heures pris d'un soir à un autre soir. C'étoit l'usage des Gaulois & des Germains, selon Jules César & Tacite, de diviser le temps par le nombre de nuits. Les Francs, les Anglo-Saxons, & les peuples du nord adoptèrent cet usage qui avoit encore lieu dans la France au douzième siècle. *Quot noctes habet infans iste?* est il dit dans la vie de S. Goar. *Non nodes*, dit Geofroy de Vendôme, *secundùm consuetudinem Laïcorum, sed secundùm institutu canonum inducias postulamus.*

Nox sacrata, la veille de pâques.

O.

Octava infantium, le Dimanche dans l'octave de Pâques, ainsi appelé par Saint Augustin.

Oculi, introit & nom du troisième Dimanche de Carême.

Olympias, sur la signification qu'on a donnée à ce terme dans les bas temps, *Voyez* ce qui est dit à la fin de l'article des Olympiades.

Omnes gentes, introit & nom du septième Dimanche après la Pentecôte.

Omnis terra, introit & nom du second Dimanche après l'Epiphanie.

P.

Pains, le Dimanche des cinq pains, le quatrième de carême.

Digitized by Google

Palma seul, ou *Palmarum Dies*, le Dimanche des Rameaux.

Pasques Communiant, ou pâques Escommuniant, & Pâques Communiaux, le jour de Pâques dans une charte de Charles VI en 1387. Une quittance rapportée par Duchêne est datée du *deux Avril, nuit de Pâques Communiant avant le cierge béni*. Monstrelet, pour marquer le temps où commence son histoire, s'exprime ainsi dans le prologue : *Si commencera cette présente chronique au jour de pasques Communiant, l'an de grace* 1400. Il se prend aussi pour la quinzaine de Pâques. Des lettres de grace de l'an 1389, dans le trésor des Chartes, sont datées du *Mardi après la quinzaine de Pasques Communiant* ; d'autres lettres de 1390 portent en date le *Lundi de Pâques Communiant*.

Pâques charneux, le jour de Pâques, à cause qu'on y commence à manger de la chair.

Pâques-Neves, le jour où commençoit alors la nouvelle année qu'on comptoit d'après la bénédiction du Cierge Pascal.

Parasceve, du grec Παρασκευὴ, préparation, le Vendredi Saint, & quelquefois le Vendredi de chaque semaine.

Pascha seul, le saint jour de Pâque ordinairement, & quelquefois la semaine de Pâques, comme *Paschalis dies*. Il se prend encore quelquefois, sur-tout en Italie & en Espagne, pour d'autres fêtes que pour celle de Pâques ; mais ordinairement on y ajoute le nom de la fête, comme *Pascha Pentecostes* pour la Pentecôte, *Pascha Epiphania*, ou *Epiphaniorum*, pour l'Epiphanie, &c.

Pascha clausum, Pâque close, le Dimanche de l'Octave, ou la *Quasimodo*.

Pascha Competentium, le Dimanche des Rameaux, à cause du symbole qu'on donnoit ce jour là à ceux qui demandoient le Baptême.

Pascha florum, floridum, Pâques fleurie, le Dimanche des Rameaux.

Pascha medium, le Mercredi dans l'Octave de Pâques.

Pascha Petitum, le même que *Pascha Competentium*.

Pascha Primum, le 22 Mars, ainsi appelé par plusieurs anciens, parce que Pâques peut tomber ce jour-là, & qu'il ne peut tomber plus tôt.

Pascha Rosarum, la Pentecôte, lorsque les Roses fleurissent ou sont en fleur.

Pastor bonus, le bon Pasteur, le second Dimanche après Pâques, dont l'Evangile commence : *Ego sum pastor bonus*.

Paufatio S. Mariæ, le jour de l'Assomption, le 15 Août.

La Pécheresse pénitente, le Jeudi de la semaine de la Passion.

Pentecoste, la Pentecôte. Ce mot marque quelquefois, & principalement chez les Grecs, tout le temps Pascal depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte.

Pentecostes media, le Mercredi de la semaine de la Pentecôte chez les Latins.

Pentheses, c'est un des noms que les Grecs donnoient à la fête de la Purification.

S. Petrus in gula Augusti, S. Pierre aux liens, aussi dit *S. Pierre Angoul-Août & Angel-Août*.

Populus Sion, introït & nom du second Dimanche de l'Avent.

Præsentatio D. N. J. C., la présentation de N. S. au temple, le 2 Février. *Voyez Hypapanti*.

Privicarnium Sacerdotum, le Dimanche de la Septuagésime. *Voyez Carnipivium*.

Prosphonésime, c'est le nom que les Grecs donnent à la semaine de la Septuagésime. Ce nom veut dire invitation, parce que dans cette semaine on y annonce au peuple le Carême qui approche.

Protetlor noster, introït & nom du quatorzième Dimanche après la Pentecôte.

Puerperium, la fête de l'Enfantement, ou des Couches sacrées de la Vierge, le 26 Décembre chez les Grecs & les Moscovites.

Purificatio B. Mariæ, la fête de la Purification de la Ste Vierge, le 2 Février. *Voyez Hypapanti*.

Q

Quadragesima intrans, Quaresmentranum, Carême entrant. *Voyez Caresmentranus*.

Quasimodo, introït & nom du premier Dimanche après Pâques, qui est celui de l'Octave.

Quindana, quindena, quinquenna, la quinzaine. *Quindena Paschæ*, la quinzaine de Pâques. Ce sont les huit jours qui précèdent la fête, & les huit jours qui la suivent.

Quindena Pentecostes, la quinzaine de la Pentecôte, commençant à la Pentecôte même. Ainsi *Dominica in Quindena Pentecostes* est le second Dimanche après la Pentecôte. On trouve aussi *Quindena Nativitatis*, *Quindena Purificationis*, *Quindena Sancti Joannis Baptistæ*, *Quindena Sancti Michaelis*, &c. même explication, c'est-à dire, que ces quinzaines commencent à la fête même. Nous en avons la preuve pour la quinzaine de Noël dans le Concile de Montpellier, tenu en 1215. Pierre de Vaucernai le date de la quinzaine de Noël, & les actes le datent du VI des Ides, ou 8 de Janvier.

Quinquagesima, le Dimanche de la Quinquagésime ordinairement, & quelquefois le temps Pascal, qui est de cinquante jours, depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte même, qui est le cinquantième.

Digitized by Google

Quintans, le premier Dimanche de Carême.

R.

Ramispalma, le Dimanche des Rameaux.

Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, le vingt-deuxième Dimanche après la Pentecôte, ainsi appelé par les historiens contemporains de la bataille de Weissenberg près de Prague, donnée le 8 Novembre 1620; *Dominica*, disent-ils, *in qua cantatur Evangelium, Reddite*, &c.

Reminiscere, introit & nom du second Dimanche de Carême.

Resaille-Mois, les mois de Juin & de Juillet. du Cange, *Suppl.*

Respice, Domine, introit & nom du treizième Dimanche après la Pentecôte.

Respice in me, introit & nom du troisième Dimanche après la Pentecôte.

Révélation de S. Michel (Le jour de la), 8 de Mai. *Voyez* Monstrelet, t. 1, *fol.* 87 *recto*.

Le Roi des Dimanches, le Dimanche de la Trinité. *Voyez Dominica sanctæ Trinitatis*.

Rorate cœli, introit & nom du quatrième Dimanche de l'Avent; autrefois c'étoit *Memento mei*.

Rosa dominica, le quatrième Dimanche de Carême, & celui dans l'Octave de l'Ascension. *Voyez Dominica Rosa*.

S.

Sabbatum, le Samedi ordinairement, ou quelquefois la semaine entière. De-là viennent, *una*, ou *prima Sabbati*, pour le premier jour de la semaine, c'est-à-dire, le Dimanche; *secunda Sabbati*, pour le Lundi, &c.

Sabbatum Acathisti, c'est le nom que les Grecs donnoient au Samedi de la cinquième semaine de Carême: ce jour étoit fête à Constantinople, en mémoire de la délivrance miraculeuse de cette ville assiégée par les Abares; événement arrivé l'an 626, & dont ils se croyoient redevables à la protection de la Sainte Vierge. Ce jour-là on chantoit à l'honneur de la Mère de Dieu une hymne nommée *Acathistos*, parce qu'elle se chantoit debout. *Voyez Greitzer, l. III. Observ. in Coddinum, c.* 7.

Sabbatum duodecim lectionum, Samedi aux douze leçons, les quatre Samedis des Quatre-temps.

Sabbatum Luminum, le Samedi-Saint.

Sabbatum Magnum, le grand-Samedi, le Samedi-Saint.

Sabbatum vacans, le Samedi avant le Dimanche des Rameaux, ainsi appelé à Rome, parce qu'il n'avoit point d'office, le Pape étant occupé à distribuer des aumônes ce jour-là.

Salus Populi, introit & nom du dix-neuvième Dimanche après la Pentecôte.

La Samaritaine, le Vendredi de la Mi-Carême, ou de la troisième semaine de Carême.

Scrutinii Dies, *Voyez* au mot *Dies*.

Septimana, la semaine. *Voyez Hebdomada*.

Septimana communis, la semaine qui commençoit au Dimanche après la Saint Michel de Septembre (Haltaus *Calend. Medii ævi*, p. 131.) Dans Ludewig (*Rel. mss. t. VII. p.* 493.) on trouve un diplôme daté A. 1306 *Feria quarta in communibus*. C'est le 5. Octobre.

Septimana media jejuniorum Paschalium, la troisième semaine de Carême. Il ne faut point confondre cette semaine avec *Hebdomada mediana Quadragesimæ*. Celle-ci est la quatrième semaine de Carême.

Septimana panosa, la Semaine péneuse, la semaine Sainte.

Sevat, le mois de Juillet. Charte de Godefroi II, Sire de Perucis: *Ce fut fait l'an del Incarnation Jesu* MCCLXIV, *el mois de Sevat le jour S. Jakmé & S. Christoffle* (Butkens, t. 1, pr. p. 229.).

Si iniquitates, Introit & nom du vingt-deuxième Dimanche après la Pentecôte.

Solemnitas solemnitatum, le saint jour de Pâques.

Suscepimus, Deus, Introit & nom du VIIIe Dimanche après la Pentecôte.

Susceptio sanctæ Crucis, la susception de la Ste Croix, à Paris le premier Dimanche d'Août.

T.

Tessaracoste, c'est le nom que les Grecs donnent au Carême.

Tetrada, le quatrième jour de la semaine, ou le Mercredi.

Theophania, la fête de Noël & celle de l'Epiphanie, confondues dans les premiers siècles en Orient, & célébrées l'une & l'autre le 6 Janvier. De-là viennent ces mots Gaulois *Tiphagne*, *Tiphaine*, *Tiéphaine*, *Téphanie*, *Tiéphuigne*, *Tiphaigne*, qui signifient ordinairement le jour des Rois. *Voyez Epiphania*.

Des Traditions, le Mercredi de la troisième semaine de Carême, parce que l'Evangile parle des fausses traditions des Juifs, que les Disciples du Sauveur n'observoient point dans leur repas.

Transfigurationis Dominica, le second Dimanche de Carême, parce qu'on y chante l'Evangile de la Transfiguration de notre Seigneur Jesus-Christ.

Transfigurationis festum, la Transfiguration de Notre Seigneur, le 6 Août.

Tyéphaine, Tiphaine. *Voyez Theophania*.

V.

Verdi-aoré, pour *Vendredi-adoré*, le Vendredi-Saint, ainsi appelé autrefois parmi le peuple, à cause de l'adoration de la Croix.

Veuve de Naïm (la), le Jeudi de la quatrième semaine de Carême.

Vigilia Horemii, la veille de S. Laurent, ou le 9 Août, dans un Traité de Gebhehard, Evêque

Digitized by Google

d'Halberſtat, paſſé l'an 1477 avec l'Abbaye de Quedelinbourg (*Ludewig. t.* 10, *p.* 93.).

Les Vignerons, le Vendredi de la ſeconde ſemaine de Carême.

Vocem jucunditatis, Introït & nom du cinquième Dimanche après Pâques.

(L'Art de Vérifier les Dates.)

DATORUM laudes. Voyez ÉCHECS.

DATTES, fruit du palmier. Les Orientaux en ont mangé dans tous les temps; ils en ſavoient extraire du temps de Strabon une liqueur fermentée. Les Romains ſe donnoient les uns aux autres pour étrennes, au calendes de Janvier, des *dattes* couvertes de légères feuilles d'or (*Martial. in Xeniis*, 24.):

Aurea porrigitur Jani caryota Kalendis.

Les ſpectateurs à Rome mangeoient des *dattes* pendant la repréſentation des pièces de théâtre (*Martial.* XI. 32.):

Et notas caryotidas theatris.

DAULIAS, ſurnom qu'Ovide (*ad Livi.* 206.) donne à Philomèle, parce que ſon aventure malheureuſe s'étoit paſſée à *Daulis*, ville de la Phocide. *Voyez* PHILOMÈLE.

DAULIES, fêtes que célébroient les Argiens, pour renouveler le ſouvenir du combat de Proetus, Roi d'Argos, qui ſe faiſoit nommer Jupiter, contre Acriſius, ſon frère.

DAUPHIN, conſtellation qui a pris ſon nom du *dauphin* d'Arion, ou du *dauphin* qui négocia le mariage de Neptune avec Amphitrite, ou d'un de ces matiniers que Bacchus changea en *dauphins*, ou enfin du *dauphin* qu'Apollon donna pour conducteur à des Cretois qui alloient dans la Phocide. On dit que le *dauphin* eſt ami de l'homme, qu'il n'en eſt point épouvanté, & que pour en voir, il va au-devant des vaiſſeaux, & joue tout au tour en ſautant; mais il fuit les vaiſſeaux plutôt pour profiter de ce qu'on jette hors du bord, que pour aucun amour qu'il ait pour les hommes.

Les faveurs qu'obtint Neptune d'Amphitrite, à l'aide du *dauphin*, méritèrent à ce poiſſon la gloire d'être l'attribut ſymbolique du Dieu des mers. C'eſt pourquoi on trouve ordinairement Neptune tenant un *dauphin*.

Le *dauphin* étoit peint ſur le bouclier d'Ulyſſe, & il peut ſervir à caractériſer ce héros Grec, ainſi que ſon bonnet.

Sur une comaline du Baron de Stoſch, on voit une barque ſous la forme d'un *dauphin*, dont l'extrémité de la gueule forme l'éperon; le devant de la tête, la proue; le corps, la carène & les bordages; & la queue, la poupe & le gouvernail. Sur l'éperon eſt un lièvre dans l'action de s'élancer en courant; ſur la barque, par-deſſus les rameurs, un grand levrier courant de toutes ſes forces: & enfin ſur la queue du *dauphin*, qui s'élève en forme d'*aplaſtre*, & au-deſſus des deux timons, un autre quadrupède dreſſé ſur ſes jambes de derrière, qui, avec celles de devant, paroît jouer des deux flûtes. Cette pierre ſinguliére doit être le ſymbole de l'invention & de la pratique de l'art de naviguer.

Tous ces animaux, conſidérés en général, ſemblent vouloir nous rappeler que les hommes, avant que de naviguer, commencèrent à paſſer les eaux ſur les quadrupèdes. Après ces premiers eſſais, ils ſe ſervirent des bois flottans, & ils cherchèrent à imiter les poiſſons qui vivoient dans l'eau, leur élément naturel, où ils les voyoient nager avec tant de facilité: c'eſt alors que pour naviguer, ils prirent leur modèle ſur les poiſſons. Le *dauphin* ſervant ici de vaiſſeau, nous apprend que parmi les poiſſons, le *dauphin* fut ce modèle: ſa forme l'y rendoit plus propre que tous les autres poiſſons (*v.e claſſe*, 4°. 3.).

Une pâte antique de la même collection offre un vaiſſeau couvert à rames, ſous la forme d'un *dauphin*, avec le grand mât, ſa voile pliée, tous les cordages néceſſaires, & deux figures qui travaillent à la manœuvre. Cette gravure ſe rapporte à la précédente. Elle confirme ce que nous y avons dit, que le *dauphin* a été pris pour modèle de la fabrication des vaiſſeaux. On voit dans le *Muſeum Florentinum* une gravure ſemblable ſur un jaſpe rouge (*t. II. tab. I.* 3.); mais ſans explication.

DAUPHIN, ornements des cirques anciens, qui étoient élevés ſur de petites colonnes à l'endroit appelé *Spina circi*. *Voyez* CIRQUE. On prétend qu'on élevoit un *dauphin* à chaque courſe, & qu'on pouvoit compter le nombre des courſes par celui des *dauphins*. D'autres Antiquaires ont ajouté qu'ils étoient placés ſur des globes, comme on voit quelquefois les coqs au haut des clochers.

DAUPHIN des anciens. C'étoit une maſſe de fer fondu, ou de plomb, ſuſpendue au haut des antennes des vaiſſeaux. On la laiſſoit tomber ſur les navires ennemis, qu'elle perçoit depuis le pont juſqu'au fond de cale. Cette machine, appelée *dauphin*, parce qu'elle en avoit la figure, étoit en uſage chez les Grecs. Dans le fameux combat donné dans l'un des ports de Syracuſe, les Athéniens ayant été battus, les Syracuſains les pourſuivirent juſques vers la terre, & forcèrent empêchés de paſſer outre, dit Thucydide, par les antennes des navires qu'on abaiſſa ſur le paſſage. A ces antennes pendoient des *dauphins* de plomb, capables de les ſubmerger; & deux galères qui s'emportèrent au delà, furent briſées.

Sur les médailles le *dauphin* entortillé à un trident ou à une ancre, marque la liberté du com-

Digitized by Google

merce & l'empire de la mer. Quand il eſt joint à un trépied d'Apollon, il marque ſur les médailles Romaines le ſacerdoce des Quindécemvirs, qui, pour annoncer leurs ſacrifices ſolemnels, portoient la veille un *dauphin* au bout d'une perche dans les rues, parce qu'on regardoit ce poiſſon comme conſacré à Apollon.

Le *dauphin* ſeul, ou avec un trident, eſt le type ordinaire d'Ægium en Achaïe. On le voit auſſi ſur les médailles de Byzantium, de Carteia, de Corinthe, d'Eubée, de Larinum, de Lipari, de Niſyros, de Paeſtum, de Raucus, de Syracuſe, de Tarente, de Thera, de Velia.

On voit un enfant nud, quelquefois ailé, monté ſur un *dauphin*, ſur les médailles de Brundiſium, de Paeſtum & de Tarente.

Δ. Ε. Ces deux lettres, qui ſe trouvent ſouvent ſur les médailles Grecques frappées ſous la domination des Romains, ont été expliquées différemment par pluſieurs Antiquaires. Avant de rapporter ces explications, je dirai que ces ſigles Δ. Ε. ſont ordinairement expliquées aujourd'hui par ces deux mots ΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣ ΕΞΟΥΣΙΑΣ, *tribuniciâ poteſtate*, qui ſont écrits tout-entiers ſur quelques médailles.

Le Père Jobert diſoit, d'après Oudinet, que les lettres Δ. Ε. étoient initiales de Δογματι Επαρχιας; *par l'ordre du conſeil de ville*, ou plus exactement, *par ordre des états de la province*, comme le fait obſerver le Baron de la Baſtie, qui, d'ailleurs rejetoit cette explication, croyant, avec raiſon, qu'aucune province n'avoit pu accorder à une ville la permiſſion de battre monnoie; droit réſervé à l'Empereur ſeul ou au Sénat.

Hardouin, cet écrivain ſi fécond en conjectures dépourvues de fondement, a pris les lettres Δ. Ε. pour les initiales des mots Δημοσιαι Ευχαι, *vota publica*; mais il n'a jamais pu citer une ſeule médaille qui vînt à l'appui de ſon explication.

Le Père Jobert a dit encore ſur les deux lettres Δ. Ε. que *les villes grecques jouiſſant du droit de battre monnoie, en faiſoient frapper de deux ſortes. Selon lui, celle qui n'étoit que pour le pays étoit en grec. Celle qu'on vouloit qui eût cours dans tout l'empire, étoit en latin. La première portoit les deux caractères* S. C. *Senatus Conſulto. La ſeconde avoit le* Δ. Ε. Δογματι Επαρχ. Le Père Jobert ſemble parler en général de la monnoie qui ſe frappoit dans les villes grecques; & cependant il eſt certain, dit le Baron de la Baſtie, que tout ce qu'il écrit en cet endroit, doit ſe reſtreindre aux ſeules médailles d'Antioche ſur l'Oronte. Il fait entendre que les lettres S. C. ſont affectées aux ſeules médailles grecques, & Δ. Ε. aux médailles latines: rien n'eſt moins exact que cette aſſertion. Il y a pluſieurs médailles grecques frappées à Antioche ſous Auguſte, ſous Tibère, ſous Claude, ſous Néron, ſous Galba, ſous Hadrien, &c. qui n'ont ni l'un ni l'autre de ces caractères; & de plus on peut aſſurer que le Δ. Ε. ne ſe voit ſur aucune médaille latine de cette ville. Au contraire, le S. C. ſe rencontre, non-ſeulement ſur toutes les médailles latines, mais encore au revers d'un très-grand nombre de médailles grecques; & jamais on n'a trouvé ſur aucune le Δ. Ε. ſans le S. C., quoique le S. C. ſe voye ſans le Δ. Ε., tant dans les médailles grecques que dans les médailles latines. Ajoutez à cela que les lettres Δ. Ε. ne ſe trouvent ſur les monnoies d'Antioche que depuis Caracalla; c'eſt-à-dire, depuis que cette ville fut devenue colonie Romaine. Cette dernière obſervation ſuffit pour montrer que Δ. Ε. ne ſauroit ſignifier Δογματι Επαρχιας, *decreto Provinciæ*, puiſqu'Antioche, devenue colonie, avoit moins beſoin que jamais du conſentement de la province pour être autoriſée à faire battre monnoie.

DÉ à jouer, *teſſera luſoria*, différent des oſſelets.

DÉ (jeu de): jeu de haſard fort en vogue chez les Grecs & chez les Romains. L'origine en eſt très ancienne, ſi l'on en croit Sophocle, Pauſanias & Suidas, qui en attribuent l'invention à Palamède. Hérodote la rapporte aux Lydiens, qu'il fait auteurs de tous les jeux de haſard.

Les *dés* antiques étoient des cubes de même que les nôtres; c'eſt pourquoi les Grecs les appeloient κύβοι: ils avoient par conſéquent ſix faces, comme l'*Epigramme* XVII. *du liv.* XIV de Martial le prouve:

Hic mihi bis ſeno numeratur teſſera puncto.

Ce qui s'entend des deux *dés* avec leſquels on jouoit quelquefois. Le jeu le plus ordinaire étoit à trois *dés*, ſuivant le proverbe, ἢ τρεῖς ἓξ, ἢ τρεῖς κύβοι, *trois ſix ou trois as, tout ou rien.*

Je ne parcourrai point les diverſes manières de jouer aux *dés*, qui étoient en uſage parmi les anciens; il me ſuffira d'indiquer les deux principales: je renvoie pour les autres aux ouvrages des Eruditi, qui les ont raſſemblées dans des livres compoſés exprès.

La première manière de jouer aux *dés*, & qui fut toujours à la mode, étoit la raſle, que nous avons adoptée. Celui qui amenoit le plus de points emportoit ce qu'il y avoit ſur le jeu. Le plus beau coup étoit, comme parmi nous, raſle de ſix, mot dérivé de χειον ἀφλιον. On le nommoit *Vénus*: ce mot déſignoit dans tous les jeux de haſard le coup le plus favorable. Les Grecs avoient donné les premiers les noms des Dieux, des Héros, des hommes illuſtres, & même des courtiſanes fameuſes, à tous les coups différens des *dés*. Le plus mauvais coup étoit trois as. C'eſt ſur cela qu'Epicharme a dit, que dans le mariage, comme dans le jeu des *dés*, on amène quelquefois trois, ſix & quelquefois trois as. Outre ce qu'il y avoit ſur le jeu, les perdans payoient encore pour chaque

Digitized by Google

coup malheureux : ce n'étoit pas un moyen qu'ils eussent imaginé pour doubler le jeu ; c'étoit une suite de leurs principes sur les gens malheureux : *qu'ils méritoient des peines, par cela même qu'ils étoient malheureux.* Au reste, comme les *dés* ont six faces, cela faisoit cinquante-six combinaisons de coups ; savoir, six rafles, trente coups où il y a deux *dés* semblables, & vingt où les trois *dés* sont différens.

La seconde manière de jouer aux *dés*, généralement pratiquée chez les Grecs & chez les Romains, étoit celle-ci : celui qui tenoit les *dés* nommoit avant que de jouer, le coup qu'il souhaitoit ; quand il l'amenoit, il gagnoit le jeu, ou quelquefois il laissoit le choix à son adversaire de nommer le coup ; & si pour lors il arrivoit, il subsistoit la loi à laquelle il s'étoit soumis. C'est de cette seconde manière de jouer aux *dés* que parle Ovide dans son *Art d'Aimer*, quand il dit :

Et modò tres jactet numeros, modò cogitet aptè,
Quam subeat partem callida, quamque vocet.

(*Mém. des Inscript. & Belles-Lettr. t.* 1.).

Comme la fureur du jeu s'accrut à Rome à la décadence de la République, celui de *dés* prit d'autant plus faveur, que les Empereurs en donnoient l'exemple. Quand les Romains virent Néron risquer jusqu'à quatre mille sesterces dans un coup de *dés*, ils mirent bientôt une partie de leurs biens à la merci des *dés*. (*Chevalier de Jaucourt.*).

On a trouvé dans Herculanum quantité de *dés* en ivoire, en terre cuite, &c. ils sont parfaitement semblables à ceux d'aujourd'hui : l'on y a même trouvé des cornets en ivoire que les Grecs nommoient πύργοι, petites tours, d'où l'on avoit formé le mot latin *pyrgus*, cornet à jouer aux *dés*.

Dans les tableaux que l'on a découverts à Herculanum, on voit une caricature qui représente Enée portant Anchise, & suivi d'Iule : ils suient la ville de Troye ; ils sont peints nuds en Priapes, avec des têtes de chien, & ils portent des cornets pour jouer aux *dés*. On prétume que le peintre a voulu faire allusion à Auguste & à l'Empereur Claude, qui se disoient issus d'Enée, & qui étoient grands joueurs de *dés*.

Scheuchzer & Altman ont fait des recherches sur l'origine des *dés* de bois ou de terre cuite, que l'on trouve en grande quantité en labourant la terre près de Zurzach & de Bade en Suisse. Ces Auteurs croient que les anciennes légions Romaines avoient séjourné pendant long-temps auprès de ces deux villes, & que ces *dés* servoient à leur amusement.

DÉ-à-coudre. On voit dans le cabinet de Ste Geneviève deux *dés*-à-coudre antiques de bronze, qui ressemblent parfaitement à ceux dont on se sert aujourd'hui. L'on en a aussi trouvé à Herculanum de semblables, excepté qu'ils sont ouverts par le bout.

DEBOUT (se tenir). *Voyez* ASSURGERE.

DÉCADARQUE, ou DÉCADUQUE, Magistrat que Lysandre établit dans les villes de la dépendance d'Athènes, après sa victoire sur les Athéniens. Lysandre créa dix Magistrats dans chacune des villes Athéniennes, après en avoir chassé tous les partisans d'Athènes ; & il n'admit personne parmi ces Magistrats qui ne fût son hôte & son ami, ou qui ne lui jurât fidélité. Ainsi, il se rendit maître de tout le gouvernement : ce sont ces dix Magistrats qu'on appela *Décadarques & Décaduques*, de δέκα, dix & de ἄρχω, *commandement, magistrature ;* ou de δέκα, δύναδαι, *Décade & de* ἔχω, *j'ai, je possède, je contiens.*

Dans Athènes il mit trente *Décadarques*.

DÉCALITRE, } DÉCALITRON, } mounoies d'Égine, de Corinthe & de Syracuse, toutes du même poids & de la valeur de dix litres. *Voyez* LITRE.

DÉCAN. Les Astronomes anciens & les Astrologues partageoient chaque signe du zodiaque en trois parties égales, qu'ils appeloient *décans*. Ces *décans* étoient sous la présidence de quelque Divinité particulière. Le premier *décan* du bélier, par exemple, étoit affigné à Mars, le second au Soleil, le troisième & dernier à Vénus. On trouve d'anciennes sphères ou d'anciens zodiaques sur lesquels les *décans* sont personifiés & représentés sous des figures particulières. Le système Mytho-Astronomique de M. Dupuis est fondé en partie sur les rapports des *décans* entre-eux, ou avec les diverses constellations.

DÉCANS, bas-officiers des troupes Romaines qui commandoient à dix soldats (*Veget. il.* 8) : *Erant decani denis militibus præpositi, qui nunc caput contubernii vocantur.* Ce passage nous apprend que du temps de Végèce, au quatrième siècle, les *décans* étoient appelés *chefs-de-chambre*.

DÉCAPITER. Ce supplice passoit chez les Grecs & les Romains pour le moins odieux de tous ceux qui donnoient la mort. Xénophon (*Cyri exped. il. p.* 293.) parlant de Cléarque, qui avoit été décapité, appelle ce supplice *le plus beau genre de mort* ; & Lactance (*de mort. perfec. c.* 22.) l'appelle une bonne mort, *bonam mortem.* Cicéron (*Verr. v.* 45.) dit que les parens du supplicié donnoient une somme au bourreau pour qu'il lui tranchât la tête d'un seul coup. Un monument de l'Histoire Ecclésiastique (*Hist. pass. Cæcilii, &c. p.* 26.) nous apprend que le bourreau maladroit étoit obligé d'abandonner sa victime après le troisième coup.

DÉCAPODE, acène, mesure linéaire de la Phocide, de l'Illyrie, de la Thessalie, de la Macédoine,

Digitized by Google

doine, de la Thrace, des Phocéens en Asie, & de Marseille dans les Gaules. Elle valoit, en mesure de France, selon M. Paucton (*Métrologie*) 1 toise & $\frac{868}{1000}$. Elle valoit, en mesures des mêmes pays, 6 $\frac{1}{2}$ coudées médiocres, ou 10 pieds pythiques, ou de mesure naturelle, ou 40 palestes, ou 160 dactyles.

DÉCAPODE, acène, mesure linéaire de l'Attique, du Péloponèse, de la Sicile & de la grande Grèce. Elle valoit, en mesure de France, selon M. Paucton (*Métrologie*) 1 toise & $\frac{611}{1000}$. Elle valoit, en mesures des mêmes pays, 6 $\frac{1}{2}$ coudées de mesure naturelle, ou 10 pieds olympiques ou pieds grecs, ou 40 palestes, ou 160 dactyles.

DÉCAPODE, acène, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Egypte. Elle valoit 1 toise & $\frac{427}{1000}$ de France, selon M. Paucton. Elle valoit, en mesures anciennes des mêmes pays, 1 $\frac{1}{2}$ orgyes, ou 2 bême diploun, ou 4 bême aploun.

DÉCAPODE quarrée, mesure géodésique ou gromatique de l'Asie & de l'Egypte. Elle valoit, en mesures anciennes, 25 coudées sacrées quarrées, ou 100 pieds géométriques.

DECAPROTE, Officier qui levoit les tributs, ou recueilloit les taxes. *Decaprotus*, *Decemprimus*. Les *Décaprotes* étoient obligés de payer pour les morts, ou de répondre à l'Empereur sur leurs biens de la quote-part de ceux qui mouroient (*Digest. l. 3. & lib. ult. de Muner. & Honor. & l. 10. de Pollicitat.*). Cicéron les appelle *Decemprimi* dans son Oraison *pro Roscio*.

Ce mot vient de δέκα, *dix*, & πρῶτος, *premier*, apparemment parce qu'on choisissoit les dix premiers ou les dix principaux des communautés pour faire ces levées.

DÉCARGYRE, pièce de monnoie en usage dans l'empire Grec. Le *décargyre* s'appeloit autrement *majorine*, & valoit dix argyres; c'est delà que lui venoit son nom. Il étoit la sixième partie d'une livre; car il y avoit soixante *argyres* dans une livre, comme il paroit par la loi 1 du code Théodosien, *de expens. lud.*, & la livre étant de douze onces, le *décargyre* en pesoit deux.

DÈCE, Empereur. *Voyez* TRAJAN-DÈCE.

DÉCEMBRE, dernier mois de l'année actuelle. C'étoit le dixième mois de l'année de Romulus. De-là vint qu'il fut appelé *Décembre*, de *decem* dix: car les Romains commençoient dans les premiers temps leur année par le mois de Mars. Le mois de *Décembre* étoit sous la protection de Vesta: Romulus lui donna d'abord trente jours, Numa le réduisit à 29, & Jules-César lui en assigna 31. Les Romains célébroient dans ce mois différentes fêtes: le jour des Kalendes, la fête de la Fortune, qui fut ensuite transportée au mois de Juillet; le jour des Nones, 5e. la fête de Faune; le 3 avant les Ides, ou le onzième du mois, les Agonales; le 18 avant les kalendes de Janvier, c'est-à-dire, le 15e avant les mêmes kalendes, ou le 18 du mois, les Opales, ou fêtes d'Ops; le lendemain commençoit la fête des Sigillaires; le lendemain les Divales, ou Angéronales, & outre cela un sacrifice à Hercule & à Cérès. Le 21e étoit consacré aux Lares; le 22e, c'étoient les Larentinales; le 23e, les jeux de la jeunesse, *Juvenales*. On célébroit encore en ce mois une fête appelée *Septimonium*, dont Varron fait mention (*l. v. de ling. Lat.*). Le 17e de *Décembre* on célébroit la fête des Saturnales.

Saturne étoit aussi particulièrement honoré dans ce mois (*Quæst. Rom. 34. Plutarc.*). Commode tenta en vain de le faire appeler *Décembre-l'Amazonien*, à cause de sa maîtresse Murcia, qu'il aimoit à faire représenter sous les traits d'une Amazone; déguisement sous lequel cet insensé osa paroitre lui-même dans les spectacles publics.

DECEMJUGIS, char attelé de dix chevaux. Suétone dit que Néron (*c. 24. n. 4*) parut dans le stade d'Olympie, monté sur un *decemjugis* qu'il conduisoit lui-même: *Autigavit quoque plusquam Pisurianam: Olympis verò etiam decemjugem.* C'étoit une chose inouie avant cet Empereur; & elle ne reparut plus depuis lui; car Isidore dit que le plus fort attelage, celui que l'on employoit à cause de cela pour honorer Jupiter, le plus grand des Dieux, étoit de six chevaux (*xviii. 36*): *Sejuga, maximas currus, currit Jovi, propter quòd maximum decorum suorum eum esse credunt.*

DÉCEMPÈDE, instrument dont les anciens se servoient pour mesurer, règle de dix pieds, *decempeda*. La *décempède* étoit un instrument destiné à arpenter les terres, une perche longue de dix pieds, d'où elle a pris son nom; en grec δεκάπους. Les Architectes s'en servoient aussi pour donner aux bâtimens & à leurs parties les grandeurs & les proportions convenables. Horace (*l. II. Ode 15. v. 14.*) se plaignant de la magnificence des bâtimens de son siècle, dit qu'il n'en étoit pas ainsi au temps de Romulus & de Caton; qu'on ne voyoit point alors dans les maisons des particuliers, des portiques mesurés avec la *décempède*, & tournés au Nord pour prendre le frais. Saumaise (*sur Solin, p. 383.*) a parlé de la *décempède*. Ce nom vient de *decem*. dix, & de *pes*, *pedis* pied.

La *décempède*, mesure itinéraire des anciens Romains, valoit 1 toise & $\frac{131}{1000}$ de France, selon M. Paucton. Elle valoit, en mesures du même peuple, 2 *passus*, ou 4 *gradus*, ou 10 pieds Romains.

DÉCEMPÈDE quarrée, mesure gromatique des anciens Romains. *Voyez* SCRUPULE *de terre*.

DECEMPEDATOR, arpenteur qui se sert de la décempède. Cicéron emploie ce mot en parlant

de L. Antonius (*Philip.* XIII. 18.). . . *Æquissimus agri publici & privati decempedator.*

DECEMPRIMI. Voyez DÉCAPROTE.

DECEMVIRS, DECEMVIRAT, } Magistrats des Romains, créés avec autorité souveraine pour faire des loix dans l'Etat. On les nomma *Décemvirs*, parce que ce grand pouvoir ne fut attribué qu'à dix personnes ensemble, & seulement pendant le cours d'une année. Mais à peine eurent-ils joui de cet état de souveraineté, qu'ils convinrent par serment de ne rien négliger pour le retenir toute leur vie. Rappelons au Lecteur les principaux faits de cette époque de l'Histoire Romaine, & disons d'abord à quelle occasion les *Décemvirs* furent institués.

Dans le feu des disputes entre les Patriciens & les Plébéiens, ceux-ci demandèrent qu'on établît des loix fixes & écrites, afin que les jugemens ne fussent plus l'effet d'une volonté capricieuse ou d'un pouvoir arbitraire. Après beaucoup de résistance, le Sénat y acquiesça. Alors, pour composer ces loix, on nomma les *Decemvirs*, l'an 301 de Rome. On crut qu'on devoit leur accorder un grand pouvoir, parce qu'ils avoient à donner des loix à des factions qui étoient presque irréconciliables. On suspendit la fonction de tous les autres Magistrats, & dans les Comices, ils furent élus seuls administrateurs de la République. Ils se trouvèrent revêtus par-là de la puissance consulaire & de la puissance tribunitienne : l'une donnoit le droit d'assembler le Sénat ; l'autre, celui d'assembler le peuple ; mais ils ne convoquèrent ni le Sénat ni le Peuple, & s'attribuèrent à eux seuls toute la puissance des jugemens : Rome se vit ainsi soumise à leur empire absolu. Quand Tarquin exerçoit ses vexations, Rome étoit indignée du pouvoir qu'il avoit usurpé ; quand les *Décemvirs* exerçoient les leurs, Rome fut étonnée du pouvoir qu'elle avoit donné, dit l'Auteur de *la Grandeur des Romains.*

Ces nouveaux Magistrats entrèrent en exercice de leur dignité aux ides de Mai ; & pour inspirer d'abord de la crainte & du respect au peuple, ils parurent en public, chacun avec douze Licteurs auxquels ils avoient fait prendre des haches avec des faisceaux, comme en portoient ceux qui marchoient devant les anciens Rois de Rome. La place publique fut remplie par cent vingt Licteurs qui écartoient la multitude avec un faste & un orgueil insupportables, dans une ville où régnoit auparavant la modestie & l'égalité. Outre leurs Licteurs, ils étoient en tout temps environnés d'une multitude de gens sans nom & sans aveu, la plupart chargés de crimes & accablés de dettes, & qui ne pouvoient trouver de sûreté que dans les troubles de l'Etat : mais ce qui étoit encore plus déplorable, c'est qu'on vit bientôt à la suite de ces nouveaux Magistrats une foule de jeunes Patriciens, qui préférant la licence à la liberté, s'attachèrent servilement aux dispensateurs des graces, & qui, pour satisfaire leurs passions & fournir à leurs plaisirs, n'eurent point de honte d'être les ministres & les complices de ceux des *Décemvirs.*

Cette jeunesse effrénée, à l'ombre du pouvoir souverain, enlevoit impunément les filles du sein de leurs mères ; d'autres, sous de foibles prétextes, s'emparoient du bien de leurs voisins, qui se trouvoit à leur bienséance : en vain on en portoit des plaintes au tribunal des *Décemvirs* ; les malheureux étoient rejetés avec mépris, & la faveur seule ou des vues d'intérêt tenoient lieu de droit & de justice.

On ne sauroit imaginer à quel point s'affaissa la République pendant une semblable administration : il sembloit que le peuple Romain eût perdu ce courage qui auparavant le faisoit craindre & respecter par ses voisins. La plupart des Sénateurs se retirèrent ; plusieurs autres citoyens suivirent leur exemple, & se bannirent eux-mêmes de leur patrie ; quelques-uns même cherchèrent des asyles chez les étrangers. Les Latins & ceux qui se trouvoient assujettis à l'autorité de la République, méprisèrent les ordres qu'on leur envoyoit, comme s'ils n'eussent pu souffrir que l'Empire demeurât dans une ville où il n'y avoit plus de liberté ; & les Grecs & les Sabins vinrent faire impunément des courses jusqu'aux portes de Rome.

Quand tous ces faits ne seroient pas connus, on jugeroit aisément à quel excès les *Decemvirs* portèrent le système de la tyrannie, par le caractère de celui qu'ils nommèrent constamment pour leur Chef, par cet Appius Claudius, dont les crimes furent plus grands que ceux du fils de Tarquin. On sait, par exemple, qu'il fit assassiner Lucius Siccius Dentatus, ce brave homme qui s'étoit trouvé à dix-vingt batailles, & qui avoit rendu, pendant quarante ans, les plus grands services à l'Etat. Mais on sait encore mieux le jugement infâme qu'Appius porta contre la vertueuse Virginie. Denis d'Halycarnasse, Tite-Live, Florus, Cicéron, ont célébré à l'envi cet événement ; il arriva l'an de Rome 304 ; & pour lors le spectacle de la mort de cette fille immolée par son père à la pudeur & à la liberté, fit tomber d'un seul coup la puissance exorbitante de cet Appius & celle de ses collègues.

Cet événement excita la juste indignation de tous les ordres de l'Etat : hommes & femmes, à la ville & à l'armée, tout se souleva : toutes les troupes marchèrent à Rome pour délivrer leurs citoyens de l'oppression, & elles se rendirent au mont Aventin, sans vouloir se séparer qu'elles n'eussent obtenu la destitution & la punition des *Décemvirs.*

Tite-Live rapporte qu'Appius, pour éviter l'infamie d'un supplice public, se donna la mort en prison. Sp. Appius, son collègue, eut le même

Digitized by Google

fort ; les huit autres *Décemvirs* cherchèrent leur salut dans la fuite, ou se bannirent eux-mêmes. Leurs biens furent confisqués ; on les vendit publiquement, & le prix en fut porté, par les Questeurs, au Trésor public. Marcus Claudius, l'instrument dont Appius s'étoit servi pour se rendre maître de la personne de Virginie, fut condamné à mort ; & il auroit été exécuté sans ses amis, qui obtinrent de Virginius qu'il se contentât de son exil. C'est ainsi que fut vengé le sang innocent de l'infortunée Virginie, dont la mort, comme celle de Lucrèce, tira, pour la seconde fois, les Romains de l'esclavage. Alors chacun se trouva libre, parce que chacun avoit été offensé ; tout le monde devint citoyen, parce que tout le monde se trouva père : le Sénat & le Peuple rentrèrent dans tous leurs droits.

Le seul avantage qui revint à la République de l'administration des *Décemvirs*, fut le corps de Droit Romain, connu sous le nom de *Loix Décemvirales*, & plus encore sous celui de *Loix des douze Tables*. Les *Décemvirs* travaillèrent avec beaucoup de zèle pendant la première année de leur Magistrature à cette compilation de Loix, qu'ils tirèrent en partie de celles de Grèce, & en partie des anciennes ordonnances des Rois de Rome. *Voyez* TABLES.

Je ne doute point du mérite de plusieurs de ces *Loix*, dont il ne nous reste cependant que des fragmens ; mais, malgré les éloges qu'on en fait, il me semble que la vue de quelques-unes suffit pour dévoiler le but principal qui anima les *Décemvirs* lors de leur rédaction ; & cette remarque n'a pas échappé à l'illustre Auteur de l'*Esprit des Loix*.

Le genie de la République, dit-il, ne demandoit pas que les *Décemvirs* missent dans leurs douze Tables les Loix *Royales*, si sévères, & faites pour un peuple composé de fugitifs, d'esclaves & de brigands ; mais des gens qui aspiroient à la tyrannie, n'avoient garde de suivre l'esprit de la République ; la peine capitale qu'ils prononcèrent contre les auteurs des libelles & contre les Poëtes, n'étoit certainement pas de l'esprit d'une République, où le Peuple aime à voir les Grands humiliés, mais de gens qui vouloient renverser la liberté ; & Cicéron, qui ne désapprouve pas cette loi, en a bien peu prévu les dangereuses conséquences. Enfin, la loi qui découvre le mieux les projets qu'avoient les *Décemvirs* de mettre la division entre les Nobles & le Peuple, & de rendre, par cet artifice, leur Magistrature perpétuelle, est celle qui défendoit les mariages entre les Nobles & le Peuple. Heureusement, après l'expulsion des *Décemvirs*, cette dernière Loi fut cassée, l'an 308 de Rome ; & presque toutes celles qui avoient fixé les peines, s'évanouirent. A la vérité on ne les abrogea pas expressément ; mais la Loi Porcia ayant défendu de mettre à mort un Citoyen Romain, elles n'eurent plus d'application (*Article du Chevalier de Jaucourt.*).

Decemviri Stlitibus, pour *Litibus judicandis*, Magistrats Romains, tirés du Corps des *Centumvirs*, qui rendoient la justice avec le Préteur. Les *Décemvirs* prononçoient sur les affranchissemens (*Cicer. Cæc. c. 33. & Dom. c. 29.*), sur l'état des Citoyens, sur leurs mariages, & sur quelques autres matières civiles.

Decemviri Sacrorum, dix Citoyens préposés à la garde & à l'inspection des livres sybillins, à la célébration des jeux apollinaires, aux supplications publiques. Leur nombre varia plusieurs fois, & il fut porté même à quinze.

Il y avoit aussi des *Décemvirs* militaires ; & en différentes occasions on créoit des *Décemvirs*, pour régler & conduire certaines affaires, de même qu'à présent on forme des Bureaux, on nomme des Commissaires pour certaines affaires. Ainsi il y avoit des *Décemvirs* pour conduire une Colonie, des *Décemvirs* pour préparer les festins que l'on faisoit de temps en temps en l'honneur de Jupiter & des autres Dieux ; des *Décemvirs* pour avoir soin des sacrifices, &c. ; & quelquefois ce n'étoient que des Septemvirs ou des Triumvirs, c'est à-dire, que c'étoient des Commissaires que l'on créoit pour ces choses, & que l'on nommoit *Décemvirs*, Septemvirs, Triumvirs ou Duumvirs, selon qu'ils étoient dix, sept, trois, ou seulement deux. *Voyez* QUINDECEMVIR.

DECENNALES, Fêtes que les Empereurs Romains célébroient tous les dix ans de leur règne par des sacrifices & par des largesses au Peuple. *Decennalia festa*.

Auguste fut l'auteur de cette coutume, & ses successeurs l'imitèrent. On faisoit aussi dans le même temps des vœux pour l'Empereur, en lui confirmant l'Empire ; & ces vœux s'appeloient aussi des vœux *decennales* ou *décennaux*. Depuis Antonin Pie, on trouve ces jeux & ces vœux marqués sur les médailles. PRIMI DECENNALES. SECUNDI DECENNALES. VOTA SOL. DECEN. II. VOTA SUSCEP. DECEN. III. Ces vœux se faisoient au commencement de chaque dixaine d'années ; car, sur les médailles de Pertinax, qui eut à peine quatre mois de règne, on trouve VOTA DECEN. & VOTIS DECENNALIBUS ; sur celles de Pupien, dont l'empire ne dura pas deux ans, VOTIS DECENNALIBUS.

Struvius (*Antiq. Rom. Syntagma. c. 4. p. 247.*) croit que ces vœux avoient pris la place de ceux que les Censeurs avoient coutume de faire au temps de la République pour sa félicité. En effet, on ne les faisoit pas seulement pour le Prince, mais encore pour l'Etat, comme Dion (*l. VLII.*) & Pline le jeune (*l. x. ep. 101.*) le marquent expressément.

Auguste établit cette fête pour conserver l'em-

Digitized by Google

pire & l'autorité abſolue, ſans choquer le peuple. Pendant qu'on la célébroit, ce Prince avoit coutume de remettre au Peuple toute l'autorité, que le Peuple, rempli de joie, & charmé par cette offre, lui rendoit auſſi-tôt.

DÉCENCE, frère de Magnence.

MAGNUS DECENTIUS CÆSAR, *poſtea* AUGUSTUS.

Ses médailles ſont :

RR. en or.

RRR. en argent.

RRRR. en petit médaillon d'argent : au revers, *Principi Juventutis.*

RR. en médaillons de B.

C. en M. B., excepté celles ſur leſquelles il a le nom d'*Auguſtus.*

C. en P. B.

Il porte, ſur la plupart de ſes médailles, le titre de *très-vaillant Céſar.*

DECERIS, ΔΕΚΗΡΙΣ, } navire qui avoit dix rameurs ſur chaque rame, ou dix rangs de rames de chaque côté.

DECIMA, DÉCIME, } c'eſt le nom d'une des trois Parques; car les Déeſſes que l'on appeloit communément *Clotho*, *Lacheſis* & *Atropos*, ſelon Varron & Cæſellius Vindex (cité par Aulu-Gelle, *l. III. c. 16*), ſe nommoient None, *Décime* & Morte : Parque, *à partu*, c'eſt-à-dire de l'enfantement, où commençoit leur empire ſur la vie de chaque homme; None & *Decime*, à cauſe des neuf & dix mois que l'enfant eſt dans le ſein de ſa mère, comme Varron l'explique.

Décime étoit encore le nom que les Grecs donnoient au dixième jour après la naiſſance, auquel on impoſoit un nom à l'enfant; ils appeloient auſſi *Décime* Δεκάτη, le ſacrifice qu'ils faiſoient en même temps.

DÉCIME, meſure de capacité, employée dans l'Egypte & dans l'Aſie. *Voyez* GOMOR.

DÉCIMER. Les Romains uſoient de cette peine envers les ſoldats qui avoient abandonné leur poſte, ou excité quelque émeute dans le camp, ou qui s'étoient comportés lâchement dans le combat. Le Général aſſembloit toutes les troupes : le Tribun lui amenoit les coupables, & leur reprochoit leur lâcheté & leur perfidie en préſence de toute l'armée; enſuite, mettant leurs noms dans une urne ou dans un caſque, il en tiroit cinq, dix ou vingt, ſuivant leur nombre; & le cinquième, le dixième ou le vingtième paſſoit par le fil de l'épée; le reſte étoit ſauvé.

DECIUS MUS. Ce généreux Romain étoit monté ſur un courſier, lorſqu'il ſe dévoua pour ſa patrie, en ſe précipitant au milieu des eſcadrons. Que l'on évalue, d'après cette réflexion, l'explication qui a été donnée d'une pierre gravée du Cabinet de Stefanoni. On y voit un guerrier nud, n'ayant que le caſque & le bouclier, appuyant le genou droit ſur un autel, & près de s'enfoncer une épée dans les flancs. On a pris cet Ajax, fils de Télamon, pour *Decius Mus.*

DÉCLAMATION. Cet article appartient excluſivement au Dictionnaire de Littérature & de Grammaire.

DÉCLARATION *de guerre*. Voyez *le Dictionnaire de l'Art militaire*, & FÉCIALES.

DÉCOLLER. *Voyez* DÉCAPITER.

DÉCORATION. *Voyez* CLAVUS, ANNEAU, BRASSELET, COLLIER, CHEVAL, &c.

DÉCORATION intérieure des édifices romains. Nous avons donné, à l'article CHAMBRE, leur ſtructure, d'après Winkelmann. Ce Savant nous peindra auſſi leur *décoration* intérieure.

« Avant la découverte d'Herculanum, on avoit pu déjà ſe former une idée des *décorations* des chambres, par ce qu'on en avoit vu dans les tombeaux, dont l'intérieur s'eſt trouvé reſſembler à l'intérieur des maiſons d'Herculanum, de Reſina, de Stabia, de Pompeji. L'ornement ordinaire des chambres y conſiſte dans l'enduit des murs & dans les petits tableaux qui y ſont peints, repréſentant des payſages, des figures d'homme, des animaux, des fruits & des bambochades; car anciennement ces peintures tenoient lieu de tapiſſeries (*Plutarch. Alcib. p. 363. l. 21. ed. H. Steph.*). »

« Les Peintres de cette eſpèce s'appeloient, chez les Anciens, ῥυπογράφοι, c'eſt-à-dire, *Peintres de petites choſes* (*Salmaſ. in Spartian. p. 23. A.*). »

« Sous la voûte des chambres (d'autres avoient des plafonds de bois) régnoit une petite corniche en ſtuc, laquelle s'avançoit en ſaillie de deux ou trois doigts, & elle étoit ou unie, ou bien ornée de feuillages. Cette corniche coupoit la partie ſupérieure de la porte, laquelle, ſuivant les règles de l'Architecture, devoit avoir trois cinquièmes de la hauteur de la chambre; & de cette manière, la chambre ſe trouvoit coupée tout autour en deux parties. La partie ſupérieure, laquelle ſervoit comme de friſe à la partie d'en-bas, étoit à celle-ci comme deux ſons à trois. L'eſpace au-deſſus & au-deſſous de la corniche étoit partagé en compartimens ou panneaux, leſquels étoient plus hauts que larges, & avoient ordinairement la largeur de la porte, laquelle formoit elle-même un de ces compartimens : il y en avoit d'autres plus petits, ronds ou quarrés, dans leſquels on peignoit une figure ou un payſage. Au-deſſus de la corniche il y avoit la même diviſion, mais de manière cependant que les compartimens en étoient plus larges que longs; on y peignoit d'ail-

Digitized by Google

leurs aussi des paysages, des marines ou sujets semblables. »

« On voit une muraille divisée & *décorée* de cette manière dans la galerie des tableaux à Portici. C'est un morceau de plus de vingt palmes de long (13 pieds 4 pouces) sur quatorze (9 pieds 4 pouces) de large. Cette muraille a, comme nous l'avons dit, des panneaux au-dessous & au-dessus de la corniche, laquelle est enrichie de feuillages. Des trois compartimens d'en-bas, celui du milieu est plus large que celui des côtés : le premier est encadré en jaune, & les autres en rouge. Entre ces panneaux, il y a des raies noires avec des grotesques peints avec élégance. Au milieu des panneaux, on voit des paysages sur des fonds rouges ou jaunes. Au-dessus de la corniche, il y a quatre autres panneaux, dont deux tombent sur le panneau du milieu d'en-bas : sur l'un est représenté un amas de médailles sur une table, avec du papier, des tablettes, une écritoire & une plume; sur l'autre, on voit des poissons & d'autres comestibles. »

« En 1724, on découvrit, sur le mont Palatin, une grande salle, de quarante pieds de long, laquelle étoit entièrement peinte. Les colonnes de ces peintures étoient aussi grêles & aussi extraordinairement longues que celles des tableaux de Portici. Les figures & les autres objets représentés sur les murs de cette salle, furent enlevés & envoyés à Parme, & ces tableaux passèrent ensuite à Naples avec les autres raretés du cabinet Farnèse. Mais, comme tous ces objets restèrent encaissés & renfermés pendant vingt-quatre ans, toutes les peintures ont été gâtées par la poussière; & l'on ne voit plus aujourd'hui, à *Capo di Monte*, à Naples, où se trouve ce cabinet, que les morceaux nuds des murs sur lesquels ces objets étoient peints. Il ne s'est conservé qu'une seule *herma* ou caryatide, de moitié grandeur naturelle »

DÉCORATIONS de Théatre.

Décorations, ornemens d'un théatre, qui servent à représenter le lieu où l'on suppose que se passe l'action dramatique.

Les Anciens avoient trois sortes de pièces; comiques, tragiques & satyriques : ils avoient aussi trois sortes de scènes, c'est-à-dire, des *décorations* pour ces trois différens genres. Les tragiques représentoient toujours de grands bâtimens, avec des colonnes, des statues & autres ornemens convenables. Les comiques représentoient des édifices particuliers, avec des toits & de simples croisées, comme on en voit communément dans les villes; & les satyriques, quelques maisons rustiques, avec des arbres, des rochers, & les autres objets que l'on trouve ordinairement à la campagne.

Ces trois scènes pouvoient être variées de plusieurs manières; mais la disposition générale en devoit être toujours la même, & il falloit qu'elles eussent chacune cinq différentes entrées, trois en face, deux sur les ailes. L'entrée du milieu étoit toujours celle du principal Acteur : ainsi, dans la scène tragique, c'étoit ordinairement la porte d'un palais; celles qui étoient à droite & à gauche, étoient destinées aux Acteurs qui jouoient les seconds rôles; & les deux autres, qui étoient sur les côtés, servoient, l'une à ceux qui arrivoient de la campagne, & l'autre, à ceux qui venoient du port ou de la place publique. C'étoit à-peu-près la même chose dans la scène comique. Le bâtiment le plus considérable étoit au milieu; celui du côté droit étoit un peu moins élevé; & celui qui étoit à gauche représentoit ordinairement une hôtellerie. Mais, dans la pièce satyrique, il y avoit toujours un antre au milieu, quelque méchante cabane à droite, & à gauche un vieux temple ruiné, ou quelque paysage.

On ne sait pas précisément sur quoi ces *décorations* étoient peintes; mais il est certain que la perspective y étoit observée : car Vitruve (*liv. VII.*) remarque que les règles en furent inventées & mises en pratique dès le temps d'Eschyle, par un Peintre nommé Agatarchus, qui en laissa même un Traité.

Quant aux changemens de théatre, Servius nous apprend qu'ils se faisoient, ou par des feuilles tournantes, *versatiles*, qui changeoient en un instant la face de la scène, ou par des châssis, *ductiles*, qui se tiroient de part & d'autre, comme ceux de nos théatres. Mais il ajoute qu'on levoit la toile à chacun de ces changemens; il y a apparence qu'ils ne se faisoient pas encore si promptement que les nôtres (les Anciens levoient la toile pour fermer le théatre, & la laissoient tomber pour le découvrir.). D'ailleurs, comme les ailes de la scène, sur lesquelles la toile portoit, n'avançoient que de la huitième partie de sa longueur, ces *décorations*, qui tournoient derrière la toile, ne pouvoient avoir au plus que cette largeur pour leur circonférence : ainsi il falloit qu'il y en eût au moins dix feuilles sur la scène; huit de face, & deux en ailes; & comme chacune de ces feuilles devoit fournir trois changemens, il falloit nécessairement qu'elles fussent doubles, & disposées de manière qu'en demeurant pliées sur elles-mêmes, elles formassent une des trois scènes; & qu'en se tournant ensuite les unes sur les autres, de droite à gauche, ou de gauche à droite, elles formassent les deux autres; ce qui ne se pouvoit faire qu'en portant, de deux en deux, sur un point fixe commun, c'est-à-dire, en tournant toutes les dix sur cinq pivots placés sous les trois portes de la scène & dans les deux angles de ces retours (*Boindin, Sur les Théatres des Anciens. Mem. de l'Académie des Belles-Lettres, t. I.*).

Les *décorations* tournantes formoient chacune un prisme triangulaire qui tournoit sur des pivots,

Digitized by Google

& présentoit, à volonté, une des trois faces ornées de peintures.

Après la destruction de l'Empire Romain, on oublia les *décorations*, jusqu'à ce que le Siennois Peruzzi (mort en 1536), Peinture & Architecte célèbre, en rétablit l'usage.

DECRETORIA ARMA, armes tranchantes, par opposition aux armes des exercices, telles que des fleurets. Sénèque dit (*epist.* 117.) : *Removeo ista lusoria arma; decretoriis opus est.*

DECUIS, *decussis*, *decussis*, monnoie des anciens Romains. Elle valut, depuis la fondation de Rome jusqu'a l'an 485, 10 liv. monnoie actuelle de France, selon M. Pauchon (*Métrologie.*).

Decuis septunx semuncia, monnoie de compte des Romains.

Elle étoit représenté par ce signe ℵ S — S.
Elle valoit
Sept $\frac{1}{2}$ onces de compte,
ou 10 as effectifs,
ou 15 semi-onces de compte,
ou 30 siciliques de compte,
ou 60 semi-siciliques de compte,

DECULA, surnom de la famille *Tullia*.

DECUMÆ. Voyez DIXIÈME.

DECUMANI, Fermiers du dixième imposé sur les terres labourables. Cicéron parle souvent, dans ses Discours contre Verrès, de ces Traitans.

DECURIALES Pallarii. Muratori (239. 6. *Thes. Inscription.*) rapporte une inscription dans laquelle on lit ces mots; & il pense qu'ils désignent les *Pallarii* de chaque *Décurie*.

DÉCURIE, } Compagnie de dix personnes
DECURIA, } rangées sous un Chef nommé *Décurion*. La cavalerie Romaine étoit partagée en *Décuries*. Romulus ayant divisé les tribus du peuple en centuries, sous-divisa les centuries en *décuries*. Tous les Officiers de la maison des Augustes, furent rangés par *décuries*, ainsi que les Officiers Municipaux des villes de l'Empire.

Decuria Curiatia, Collége chargé du soin des sacrifices, composé de Licteurs, d'Appariteurs, de *Curiales* & d'autres serviteurs des Officiers Municipaux ou des Curies. On a trouvé une inscription qui en fait foi.

L. ANTONIO
EPITYNCANO
LICTORI DEC. CURIA
TIAE. QUAE. SACRIS
PUBLICIS ADPARET.

(*Gutber. de vet. Jure Pont. 11.* 14.

DÉCURION; Chef d'une Décurie, tant dans la milice Romaine que dans le Collége ou Assemblée du Peuple. *Decurio.*

C'étoit aussi le nom qu'on donnoit aux Sénateurs des Colonies Romaines, qui formoient une Cour de Juges ou de Conseillers, représentant le Sénat Romain dans les villes municipales. *Civitatum Patres Curiales: honorati municipiorum Senatores.* Leur compagnie se nommoit *Curia Decurionum*, & *Minor Senatus.* On les appela *Décurions*, parce que leur corps n'étoit souvent composé que de dix personnes. Les villes d'Italie, au moins celles qui étoient colonies, avoient part, sous Auguste, aux élections des Magistrats Romains: le *Décurions* ou Sénateurs de ces villes donnoient pour cela leurs suffrages, que l'on envoyoit scellés à Rome, un peu avant l'élection (*Suet. l. 11. c. 46.*).

Les Triumvirs chargés de la fondation ou de l'établissement de chaque colonie, fixoient le nombre de *Décurions* qu'elle pouvoit exiger: ils en établirent cent à Capoue (*Cic. de Agrar. 11.*). On les remplaçoit ensuite par des citoyens possesseurs de 100,000 *nummi* de fonds: *Esse autem tibi*, dit Pline, *centum millium census satis indicat, quod apud nos Decurio es* (*epist. 1. 19.*). Vingt-cinq arpens de terre procurèrent depuis le même avantage (*Leg. 55. de Decur.*). Ce fonds de richesses étoit nécessaire pour subvenir aux dépenses auxquelles les *Décurions* étoient obligés; car on choisissoit entr'eux les Collecteurs de certains impôts (V. *Decemprimi.*), & ils devoient faire recette pleine. C'étoit encore à eux à donner des spectacles au public; de sorte que la dignité de *Décurion* devint très-onéreuse, & on employa tous les moyens pour l'éviter (*Synes. epist. 93.*).

Toutes les affaires publiques, & en particulier l'aliénation des terreins du fisc, étoient reglées par les décrets des *Décurions* dans les villes de l'Empire, comme elles l'étoient à Rome par les Sénatus-consultes. De-là vient qu'on lit sur la plupart des épitaphes: DEC. DEC. *decreto Decurionum*, ou des formules équivalentes.

DÉCURION *des Pontifes*. C'étoit (*Gutber. de vet. Jur. Pontif. 11.* 14.) le Chef de la Décurie *Curiatia*. Il en est fait mention dans une inscription trouvée à Milan:

D. M.
C. VALERI
PETRONIANI
DECUR. PONTIF. SACERD.
JUVEN. MED. CAUSIDIC.

DÉCURION. C'étoit encore le nom de quelques Prêtres qui semblent n'avoir été créés que pour quelques sacrifices & quelques cérémonies particulières, telles que les sacrifices des familles & des maisons privées. Ils étoient choisis par Dé-

Digitized by Google

curies, comme Struvius le conjecture ; & c'eſt pour cela qu'on les nommoit *Décurions*.

Quoi qu'il en ſoit de l'origine de ce nom, une inſcription qui ſe trouve dans Gruter (*p. CCCXLII. n. 3.*), prouve ce que nous avons dit de leur fonction ; la voici : ANCHIALUS. CUB. AED. Q. TER. IN AEDE. DECURIO. ADLECTUS. EX. CONSENSU DECURIONUM. FAMILIAE VOLUNTATE. Voilà un *Décurion* qui l'étoit dans la maiſon d'un particulier, Q. Terentius.

DECURSIO, Cavalcade faite dans les jeux publics, ou aux funérailles, & dans les armées, pour tenir les cavaliers & les chevaux en haleine.

DECUS,
DECUSIS,
DECUSSIS, } Voyez *Decuit*.

DÉDALE, artiſte-petit fils d'Erectée, Roi d'Athènes, a été le plus habile ouvrier que la Grèce ait jamais produit dans l'Architecture, & dans la Sculpture principalement. On dit qu'il faiſoit des ſtatues animées, qui voyoient & qui marchoient. Une baſſe jalouſie le porta à commettre un crime qui fut la ſource de tous ſes malheurs. Il avoit pris tant de ſoin de former dans ſon art les talens du fils de ſa ſœur, nommé Talus ou Perdrix (*Voyez* TALUS), que ce jeune homme, devenu habile en peu de temps, donna lieu à ſon oncle de craindre qu'il ne l'effaçât un jour. *Dédale* ne put réſiſter aux mouvemens de ſa jalouſie, & précipita ſon neveu du haut de la tour de Minerve à Athènes. Ce crime obligea *Dédale* de ſe retirer dans l'iſle de Crète, où il trouva, à la Cour de Minos, qui étoit en guerre avec ſes Athéniens, un aſyle favorable. Il y exerça ſes talens, & s'y fit un ami & un protecteur de Minos : il y bâtit ſon fameux labyrinthe, dont la première deſtination étoit de ſervir de priſon aux criminels : mais il ſe brouilla avec le Roi, pour avoir conſtruit la vache qui ſervit à Paſiphaé pour ſatisfaire ſon abominable paſſion (*Voyez* PASIPHAË.). Minos fit enfermer ce coupable Ouvrier avec Icare ſon fils, dans le labyrinthe. Cet édifice étoit conſtruit avec tant d'art, que, quoique *Dédale* en fût l'Architecte, il ne put en trouver les iſſues pour ſe ſauver. Il eut recours à ſon art, fit des ailes pour lui & pour ſon fils (*Voyez* ICARE.), & s'éleva dans l'air, vola par-deſſus les mers, & s'abattit dans la Calabre, vers les rochers de Cumes, où il éleva un temple à Apollon, en action de graces de l'heureux ſuccès de ſa fuite. Pluſieurs Princes, dans la crainte de déplaire à Minos, qui étoit très-puiſſant ſur mer, lui refuſèrent un aſyle ; mais il le trouva enfin chez Cocalus, Roi de Sicile. Minos, qui chercha long-temps ſon priſonnier, apprit enfin le lieu de ſa retraite : il équipa une flotte formidable, ſe mit à la tête, & alla réclamer *Dédale*, menaçant de déclarer la guerre en cas de refus. Cocalus, qui ne vouloit ni violer les droits de l'hoſpitalité, ni perdre un hôte qui lui étoit ſi utile par ſon induſtrie, fit prier Minos de ſe rendre à Cumique pour traiter de cette affaire. Minos s'y rendit ſur la parole de Cocalus, & fut étouffé dans une étuve où il prenoit le bain. Il y a des Auteurs qui ont dit que ce furent les filles de Cocalus elles-mêmes, qui, charmées des petits automates que *Dédale* leur donnoit pour les amuſer, firent mourir Minos dans le bain. *Dédale*, pour reconnoître les obligations qu'il avoit à Cocalus, ſignala ſon ſéjour par pluſieurs beaux ouvrages. Il fit creuſer ce grand canal où ſe jetoit le fleuve Alabas, qu'on nomme aujourd'hui Cantera : il conſtruiſit, ſur un rocher, près du lieu où fut bâtie la ville d'Agrigente, une citadelle imprenable ; trois ou quatre hommes ſuffiſoient pour la défendre. Il fit pluſieurs autres ouvrages auſſi utiles que magnifiques, dont Diodore nous a donné la deſcription : cet Hiſtorien les avoit ſous les yeux. On trouvoit encore, au rapport de Pauſanias, dans pluſieurs autres endroits, des monumens de l'adreſſe de ce fameux Ouvrier : les Egyptiens ſe vantoient d'en avoir un grand nombre dans leur pays ; & Virgile fait la deſcription d'un beau monument, où *Dédale* avoit gravé ſon hiſtoire & ſes malheurs. *Voyez* COCALUS, ERYCINE.

La fable de *Dédale* eſt expliquée, ſelon Winckelmann (*claſſe VI. n.* 10.), par une pâte antique du Baron de Stoſch, ſur laquelle on voit un vaiſſeau qui, au lieu de voiles, eſt garni de deux longues ailes attachées ſur chacun de ſes flancs. Cette gravure eſt répétée dans la Galerie de Florence, & nous apprend que *Dédale* apprit aux Grecs à attacher des voiles à leurs bâtimens qui alloient toujours à rames avant lui. Les poëtes embellirent cette invention, & compoſèrent la Fable de *Dédale* & d'Icare, ſi connue, & répétée ſi ſouvent ſur les anciens monumens.

» Avant *Dédale* les ſtatues étoient ſans mouvement & ſans vie : à la manière des premiers Egyptiens de qui les Pélaſges avoient reçu les arts, elles avoient les bras pendans & collés au corps, les pieds joints & les yeux fermés ; c'étoient même pour la plupart des figures informes, qui ſe terminoient en gaine. *Dédale* donna aux ſiennes des yeux, & mettant en mouvement les pieds & les mains, il varia leurs attitudes ; auſſi-tôt la renommée publia que ſes ouvrages vivoient, reſpiroient, marchoient ; les productions du plus beau temps de l'art n'inſpirèrent jamais un pareil enthouſiaſme : c'eſt ainſi que pour avoir mis le premier quelque expreſſion dans les viſages, quelque mouvement dans les draperies & quelque variété dans les teintes, *Cimabué* obtint des honneurs qui ne furent accordés ni aux Raphaël, ni aux Correge. »

« Les ſiècles ſuivans prirent à la lettre les expreſſions exagérées qu'avoient enfantées l'igno-

Digitized by Google

rance & l'étonnement : on crut que les statues de *Dédale* étoient en effet animées, & qu'elles se mouvoient d'elles-mêmes. . . . . On lui attribue l'invention de la hache, du villebrequin, du niveau, de la colle forte, de la colle de poisson & de la scie; ainsi *Dédale* perfectionna tout-à-la-fois la sculpture, les méchaniques, l'architecture, l'astrologie & la navigation. . . .

. . . . Il est étonnant qu'aucun des écrivains anciens & modernes qui ont fait mention de *Dédale*, ne se soit avisé de former le moindre doute sur son existence; il nous semble cependant que, si l'on veut bien faire attention à toutes les découvertes dont on le dit auteur, à la variété des talens & des connoissances qu'on lui attribue, & au temps où il vécut, on sera tenté de le regarder comme un personage purement fictif, & qu'on ne verra dans sa vie qu'une fable relative à l'origine des arts dans la Grèce. » *Pierres gravées du Palais Royal.* 1. *pag.* 289.).

On voit à la villa Albani deux bas reliefs sur lesquels sont représentés *Dédale* & Icare. *Dédale* fabrique sur l'un, des ailes pour lui, & son fils est auprès, ayant les tiennes liées à son dos avec des bandelettes. Il fabrique sur l'autre marbre la seconde aile d'Icare. Sur les deux il se sert d'une petite hache (*Σκέπαρνον*); ce qui annonce que ces ailes étoient de bois, & non de plumes attachées avec de la cire, comme l'ont dit les poëtes (*Monum. inediti Winkelmann.*).

Les aventures de *Dédale* & d'Icare ont souvent été traitées par les graveurs de pierres. Voici celles que nous fournit la seule collection de Stosch: Sur une Agathe-Onyx *Dédale* assis faisant une aile pour son fils Icare. Quatres autres pierres représentent le même sujet, & une (*T. II. Tab. XXXIX. n°.* 2.) pierre gravée dans le *Museum Florentinum*, offre la même idée.

Sur une pâte de verre, *Dédale* travaille à la seconde aile pour Icare, qui est debout devant lui, avec la première aile que son père lui a déja attachée. On voit le même sujet parmi les (*T. II. Pl. LIV.*) pierres de *Gravelle.*

Sur une autre pâte de vêrre, Icare est debout; & son père, un genou en terre, lui attache les ailes avec des bandelettes qu'il tient en main. On voit aussi sur un jaspe noir Icare debout, avec les deux ailes attachées à son dos. Sur une Sardoine, *Dédale* est en attitude de suppliant à genoux devant son fils Icare, qu'il conjure de ne pas élever son vol trop haut. La même idée se voit exprimée sur une (*Mus. Flor. tom. II. tab. XXXIX.*) Pierre gravée du cabinet Vettori à Rome. On trouve sur une *pâte de verre*, Icare volant au-dessus de la mer, tel qu'il est gravé sur une (*Maffei Gemm. tom. IV. tav. XVII.*) Agathe dans le Recueil de Maffei. Enfin une pâte antique offre Icare tombant dans la mer, sur le bord de laquelle on voit son père épleré, levant les mains vers le ciel.

DEDALES, fêtes que les Platéens, peuple de Béotie, célébroient depuis leur retour dans leur patrie : c'étoit pour remercier les Dieux de ce qu'ils y étoient rentrés, après en avoir été chassés par les Thébains, & après avoir demeuré soixante ans chez les Athéniens, qui donnèrent généreusement asyle dans leur ville à ces infortunés citoyens. D'autres disent que ces fêtes furent instituées au sujet d'une statue de bois, qui représentoit Platéa fille d'Asopus, & dont Jupiter se servit pour contondre la jalousie de Junon. Les Platéens, ajoutent-ils, en mémoire de cet événement, donnèrent à ces fêtes le nom de *Dédales*, parce qu'anciennement toutes les statues de bois étoient appelés *Dédales*. Pausanias (*L. IX. c.* 3.) rapporte les cérémonies de cette fête, & il distingue deux sortes de ces solemnités, les grands & les petits *dédales*. Les premiers auxquels tous les Béotiens assistoient, ne se célébroient que de soixante à soixante ans: ce qui revient à la première origine que nous avons rapportée. Les petits *dédales* étoient moins solemnels; ils se célébroient tous les ans selon quelques écrivains, & selon d'autres, tous les sept ans. On réservoit pour porter en procession, le jour de cette fête, toutes les statues que l'on avoit faites pendant l'année, & huit villes tiroient au sort à qui auroit l'honneur de porter ces statues : Platée, Coronée, Thespie, Tanagre, Chironée, Orchomene, Lebadée & Thèbes. Cette distinction concilie la seconde opinion sur l'origine des *Dédales*, avec la première.

DÉDALION, fils de Lucifer, & père de Chione, fut si fâché de la mort de sa fille Chione, que de désespoir il se précipita du sommet du mont Parnalle. Apollon touché de compassion pour lui, le soutint dans sa chûte, & le changea en épervier. Ovide décrit fort au long cette fable. *Voyez* CHIONE.

DÉDICACE. Les anciens *dédioient* aux divinités des boucliers, des statues, des trépieds, des places, des autels, des portiques, des temples, des théatres, des amphithéatres, & d'autres lieux publics ou privés. Les Romains qui déifièrent leurs Empereurs, leur prodiguèrent ces honneurs religieux. La *dédicace* des trépieds & des autres moindres offrandes étoit exprimée chez les Grecs par les mots ΑΝΕΘΗΚΕ, ou ΙΔΡΥΣΑΤΟ; & chez les Romains, par leurs équivalens, *posuit* & *dedicavit*. On ignore s'il falloit chez les Grecs une permission pour dédier un monument public à quelque divinité, & de qui on devoit l'obtenir. Quant aux cérémonies de la *dédicace*, elles étoient les mêmes que celles des Romains dont on verra plus bas la description.

Les descendans de Romulus adoptèrent l'usage religieux de *dédier* les monumens publics & privés de toute espèce aux divinités. Titc fit une *dédicace* solemnelle du célèbre amphithéatre appelé

Digitized by Google

pelé aujourd'hui *Colisée* (*Suét. c. 7. n. 1.*): *Amphitheatro dedicato . . . . Munus edidit apparatissimum largissimumque.* Néron célébra la *dédicace* de sa maison dorée par des festins, des jeux publics, & par d'immenses largesses qu'il fit au peuple.

On gravoit sur les frontispices des monumens Romains le nom de celui qui les avoit dédiés. C'est ainsi qu'on lit encore celui d'Agrippa sur la frise extérieure du Panthéon. Sylla rebâtit le Capitole; mais le seul bonheur qui manqua à la félicité constante de ce Dictateur, dit Tacite (*Hist. 111. 72. 6.*) fut d'en faire la dédicace, afin d'y voir son nom gravé & transmis à la postérité: *Curam victor Sylla suscepit, neque tamen dedicavit: hoc solùm ejus felicitati negatum.* Cet honneur étoit réservé à Lutatius Catulus dont le nom brilla long-temps sur le Capitole au milieu de ceux des Empereurs. *Lutatii Catulli nomen*, ajoute le même historien, *inter tot Cæsarum opera usque ad Vitellium mansit.*

Du temps de la République, le peuple assemblé par tribus déféroit à celui qu'il lui plaisoit de choisir, l'honneur des *dédicaces*; & l'on regardoit ces cérémonies comme vaines & inutiles, lorsqu'elles n'avoient pas été autorisées par un plébiscite, ou par un Senatus-Consulte (*Cicer. Attic. IV. 2. & pro domo c, 53.*). Les Empereurs se réservèrent pour eux, ou pour leurs représentans, l'honneur des *dédicaces*.

Voici les principales cérémonies que les anciens observoient dans la *dédicace* de leurs temples. D'abord on ornoit le nouveau temple de guirlandes & de festons de fleurs. Les Vestales l'entouroient, portant à la main des branches d'olivier, & elles arrosoient d'eau lustrale les dehors du temple: celui qui le dédioit s'approchoit, accompagné du Pontife qui l'appeloit pour tenir le poteau de la porte. Il répétoit ensuite mot pour mot, d'après le pontife, les paroles de la *dédicace*: c'eût été d'un très-mauvais augure, que d'en omettre ou d'en changer une seule syllabe. Le pontife après cela offroit une victime dans le parvis; en entrant dans le temple, il oignoit d'huile la statue du Dieu auquel le temple étoit *dédié*, & la mettoit sur un oreiller (*pulvinar*) aussi frotté d'huile. La cérémonie étoit consacrée à la postérité par une inscription qui portoit l'année de la *dédicace*, & le nom de celui qui l'avoit faite. On en renouvelloit tous les ans la mémoire à pareil jour, par un sacrifice ou par quelque autre solemnité particulière.

On voit sur une cornaline du Baron de Stosch (II classe 1899.), une femme qui, de la main droite, verse quelque liqueur sur un autel, & de la main gauche élevée tient un plat de fruits, tandis que de l'autre côté de l'autel il y a un homme qui joue des deux flûtes. Il semble qu'on a représenté dans cette gravure la *dédicace* d'un autel, que les pauvres gens faisoient en offrant simplement un vase plein de légumes cuits (*Aristoph. Plut. v.* 1198 *Conf. schol. & Spanhem. Not. ad h. l.*) porté par une femme autour de l'image, ou de l'autel qu'on *dédioit*.

DEDITITIUS libertus, Cajus (§. 3. *Institut. de jur. person.*) & Ulpien (§. 11. *tit.* 1. *fragment.*) appellent ainsi des affranchis sur le visage desquels on voyoit encore les marques des supplices qu'ils avoient soufferts pendant leur esclavage, ou les stigmates, témoins de leur fuite. C'étoit la plus vile classe des affranchis; & ils ne pouvoient jamais jouir des droits & privilèges des citoyens Romains. Justinien les délivra de cette flétrissure, & il abolit la classe des affranchis *deditititi*.

DEDUCTORES, cliens d'un citoyen distingué & puissant dans Rome. On les appeloit ainsi, parce qu'ils l'accompagnoient au *Forum* & au Sénat.

DÉESSES, Divinités du sexe féminin qu'adoroient les anciens. Entre les douze Divinités de la première classe, il y avoit six *Déesses*; savoir, Junon, Vesta, Minerve, Cérès, Diane & Vénus. On distinguoit aussi les *Déesses* du Ciel, les *Déesses* de la Terre & les *Déesses* des Enfers. Il y eut des *Déesses* qui s'allièrent avec des mortels, comme Thétis avec Pélée, Vénus avec Anchise, &c. Mais c'étoit une croyance généralement reçue, que les mortels favorisés ainsi par les *Déesses* ne vivoient pas long-temps; c'est pourquoi Anchise ayant reconnu Vénus pour une Divinité, la supplia d'avoir compassion de lui; mais la *Déesse* la rassura sur son sort, pourvu qu'il fût discret. *Voyez* ANCHISE, DEMI-DEESSE.

Les anciens ne s'étoient pas contentés de se créer des Dieux-femmes ou d'admettre les deux sexes parmi les Dieux; ils en avoient aussi d'hermaphrodites. Ainsi Diane, selon quelques savans, étoit homme & femme, & s'appeloit *Lunus* ou *Luna*. Mithra chez les Perses étoit Dieu & *Déesse*, & le sexe de Vénus & de Vulcain étoit aussi douteux. De-là vient que dans leurs invocations les Romains disoient, si vous êtes Dieu, ou si vous êtes *Déesse*, comme Aulu-Gelle nous l'apprend (*l. II. c.* 28.). Arnobe (*Adv. Gent. l. III.*) se moque de ces différences de sexe parmi les Dieux, & dit que Cicéron & les plus sages d'entre les Grecs & les Romains s'en sont moqués ouvertement.

DÉESSES-MÈRES, *DEÆ MATRES*, *DEÆ MATRÆ*, } Divinités qui présidoient à la campagne & aux fruits de la terre, puisqu'on les voit représentées avec des fleurs & des fruits à la main, ayant quelquefois la corne d'abondance: on leur faisoit des offrandes de lait & de miel, & on leur sacrifioit le cochon, qui fait beaucoup de mal aux champs. Ces *Déesses-mères* étoient, selon certains Mythologues cités

Digitized by Google

par Diodore, les nourrices de Jupiter qui avoient pris soin de lui à l'insçu de Saturne, & qui, en récompense de ce bienfait, avoient été placées dans le ciel, où elles forment la constellation de la grande Ourse. Selon d'autres Mythologues, c'étoient les filles de Cadmus, Sémèle, Ino, Agavé, Autonoé, qui furent chargées de l'éducation de Bacchus. Le culte de ces Divinités est des premiers temps du paganisme, & a été le plus universellement répandu. Elles avoient en Sicile un temple très-ancien dans la ville d'Enguie, où l'on prétendoit qu'elles avoient apparu. Tous les peuples des environs venoient leur offrir des sacrifices magnifiques, & leur rendre des honneurs extraordinaires; les Oracles d'Apollon avoient même ordonné à plusieurs villes de les honorer, promettant en récompense toute sorte de prospérités, & une longue vie à leurs habitans; enforte que le temple d'Enguie devint extrêmement opulent, & l'on comptoit entre ses richesses trois mille bœufs, & une grande étendue de pays. Ce qui précède est extrait de Diodore de Sicile. Le culte des *Déesses-mères* passa d'Egypte en Grèce, ensuite à Rome, & de-là chez les Gaulois, chez les Germains, chez les Espagnols; car on trouve par-tout des traces de leur culte: d'où on peut conclure que chaque nation honoroit sous le nom de *Déesses-mères*, les femmes qui s'étoient distinguées chez elle par quelques vertus remarquables.

On lit dans le Recueil de Gruter (92. 1. 2.) cette inscription: DEABUS MAIRABUS.

L'Abbé Banier a écrit une dissertation sur les *Déesses-mères*, dans le VI.e vol. des Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres.

DÉFENSEURS, *DEFENSORES*, } Nous n'avons point de charges qui répondent à celles des *défenseurs*. Cependant on peut, soit pour la nature & la qualité des charges, soit pour la manière dont les Officiers traitoient les affaires, soit pour leurs autres fonctions, les comparer aux Procureurs-Généraux & à leurs Substituts, ou aux Lieutenans-Généraux de police & aux Commissaires. Il y avoit un *défenseur* de l'Empire ou du Royaume, *defensor regni*. Il étoit chargé de soutenir les droits de l'empire, l'autorité du Prince, la vigueur des loix. Le *défenseur* de la ville, *defensor civitatis, defensor plebis*, maintenoit les droits, les usages, les coutumes de chaque ville: on pourroit peut-être le comparer au Conseiller-pensionnaire de chaque ville de Hollande. Cet Officier connoissoit de toutes les causes pécuniaires au-dessous d'une somme assez forte, & des crimes légers. On faisoit pardevant lui les insinuations des testamens & des donations, & les dépositions de témoins. C'est pour cela qu'il avoit son archive ou son greffe. (*Voir la Novelle* 15. & *senator Cassiod. l. VII. Epist.* 11.). Ces *défenseurs* des villes ou cités, qui étoient chargés des premiers soins de la police dans les principales villes chez les Romains, ne pouvoient sortir de ces villes, non plus que les Préfidens des provinces ne pouvoient sortir de la province qui leur étoit confiée, si ce n'étoit pour accomplir un vœu, & sous la condition d'y revenir coucher le même jour.

Il y avoit aussi dans les Gaules des *défenseurs* des villes. L'élection de ces Magistrats dépendoit du Préfident de la province. La loi portoit qu'il les choisiroit entre les plus nobles, les plus riches & les plus estimés des citoyens. Les Magistrats Romains, jaloux de l'autorité de ces Officiers, firent tout leur possible pour les détruire; de sorte que l'on ne prit plus pour ces places importantes que des gens inconnus, sans réputation, obscurs, comme porte la Novelle 15 de Justinien, *de defens. civit.* Mais cela parut d'une trop dangereuse conséquence pour le service du Prince & pour le bien public. On les rétablit. (*Voyez la Novelle citée, & Godefroy sur cette Novelle, & de la Mare, Tr. de la Pol. t. 1. p. 25.*). Le *défenseur* des pauvres, des pupilles & des veuves prenoit soin de leurs affaires. Les Diacres, au commencement de l'église, étoient les *défenseurs* des pauvres, des pupilles & des veuves; mais dans la suite cet emploi devint une charge qui fut exercée par des laïques. Justinien en par'e dans sa quinzième Novelle. Les *défenseurs* de l'église étoient comme les Commissaires & les Subdélégués du Patriarche. Le premier ou le chef de ces *défenseurs* jugeoit avec d'autres *défenseurs*, ses assesseurs, les affaires de moindre conséquence qui étoient du ressort du Patriarchat, & il en rendoit compte ensuite au Patriarche.

Il est parlé dans le droit Romain des *défenseurs*: c'étoient, dans les villes qui n'étoient ni libres ni privilégiées, des Officiers préposés pour la répartition des impôts ou tributs; ils régloient ce que chacun des habitans devoit payer. La fonction des *défenseurs* étoit semblable à celle des Censeurs de Rome & à celle de nos élus: on ajouta dans la suite à leur pouvoir celui de juger les causes sommaires (*La quinzième Nov. de l'Empereur Justinien, & liv. 4. de Defens. Civit.*).

DEFENSEUR, surnom d'Hercule, qui avoit à Rome un temple sous ce titre, *defensor*. Les Soldats & les Gladiateurs à qui l'on donnoit un congé honorable, venoient y suspendre leurs armes.

On lit dans une inscription rapportée par Muratori, ces mots (*page* 648) DEFENSORES SENATUS. Etoient-ce des Officiers chargés du soin de veiller aux intérêts ou aux revenus particuliers du Sénat?

DÉGRADATION. On infligeoit trois sortes de peines aux soldats qui avoient démérité; savoir, *militia mutatio, de gradu ejectio, seu regradatio, et ignominiosa missio.*

La première de ces peines étoit lorsqu'on paſ-

Digitized by Google

soit d'un corps dans un autre, quand de chevalier on devenoit fantassin, ou quand un fantassin étoit transféré dans les troupes auxiliaires de frondeurs. Ammien Marcellin (*l. xxix.*) dit que Théodose voulant punir des Chevaliers qui s'étoient révoltés, & voulant témoigner en même temps qu'il se contentoit d'une légère peine, les remit tous au dernier grade de la milice. Il y en a beaucoup d'autres exemples dans le code Théodosien & dans celui de Justinien.

Ce qui vient d'être dit des Soldats & Officiers militaires, avoit aussi lieu pour les autres Officiers qui étoient dans le même cas; on les transféroit pareillement d'un corps dans un corps inférieur.

La *dégradation* que les Romains appeloient *de gradu dejectio, seu regradatio, quasi retrogradatio*, & non *degradatio*, qui n'est pas latin, avoit lieu lorsque quelqu'un perdoit le grade ou rang qu'il avoit dans sa compagnie, quand, par exemple, de Tribun il étoit fait simple Soldat, *ex Tribuno tyro fiebat*; ou comme on voit dans Lampride (*in Alexand. Sever.*) un Sénateur ayant donné un mauvais avis, étre reculé à la dernière place du Sénat, *in ultimum rejiciebatur locum*.

La dernière peine, qu'ils appeloient *ignominiosa missio*, ou *exauctoratio*, étoit une expulsion entière de la personne à laquelle on ôtoit toutes les marques d'honneur qu'elle pouvoit avoir méritées précédemment.

C'est ainsi que l'on traitoit les Soldats & Officiers militaires qui s'étoient révoltés, ou qui avoient manqué à leur devoir dans quelque point essentiel: on leur ôtoit les marques d'honneur militaires, *insignia militaria*.

On en usoit de même pour les offices civils; les Officiers qui s'en étoient rendus indignes, étoient dégradés publiquement.

Plutarque (*Vie de Cicéron*) rapporte que le Préteur Lentulus, complice de la conjuration de Catilina, fut dégradé de son office, & qu'on le contraignit d'ôter en plein Sénat sa tunique ornée de pourpre, pour en revêtir une noire.

Sidoine Apollinaire (*liv. VII. de ses Epîtres*), rapporte aussi qu'un certain Arnaudus, qui avoit été Préfet de Rome pendant cinq ans, fut dégradé, *exauguratus*, qu'il fut déclaré Plébéien, & de famille Plébéienne; enfin condamné à une prison perpétuelle.

Les loix Romaines, & notamment la loi *judices*, (*au Code de Dignit.*) veulent que les juges qui seront convaincus de quelque crime, soient dépouillés de leurs marques d'honneur, & mis au nombre des Plébéiens.

DEGRÉ de la terre, mesure itinéraire des anciens Romains. Elle valoit, selon M. Paucton (*Métrologie*) en mesure du même peuple, 72 *milliarium*,

Ou 36000 décempèdes,

Ou 72000 *passus*,

Ou 144000 *gradus*,

Ou 360000 pieds Romains.

Ptolomée fait le *degré* de 68 milles ½ arabiques, & ce mille arabique de 7 stades & demi.

DÉJANIRE, fille d'Oënée, Roi de Calydon, fut recherchée par les plus puissans Princes de la Grèce; mais Hercule l'emporta sur tous, après avoir vaincu Achélous. Le héros s'en retournoit victorieux avec *Déjanire*, lorsqu'il se trouva arrêté sur le bord du fleuve Evenus, qui pour lors étoit débordé. Il ne fut inquiet que pour son épouse; car pour lui, rien n'étoit capable de l'arrêter. Nessus, Centaure fort robuste, qui connoissoit le gué, & à qui d'ailleurs Vénus avoit appris comment il pourroit tromper Hercule (*Voyez* ADONIS), s'offrit de passer la Princesse sur son dos: ce qui fut accepté. Mais dès qu'il se vit à l'autre bord de la rivière, il prit sa course pour enlever *Déjanire*. Hercule, qui s'aperçut à l'instant du mauvais dessein du Centaure, lui décocha une de ses flèches, qui portoient infailliblement la mort. Nessus, blessé mortellement, fut bien se venger, avant d'expirer, de l'un & de l'autre; il prit sa tunique ensanglantée, & la donna à *Déjanire*, comme un remède assuré pour se faire toujours aimer de son mari, & pour empêcher qu'il n'aimât d'autres femmes. *Déjanire*, après avoir donné un fils à Hercule, apprit l'enlèvement d'Iole par son mari, & craignit de se voir répudiée: elle eut alors recours au fatal remède du Centaure. Elle envoya à Hercule cette tunique, qui lui fit d'abord souffrir d'horribles douleurs, & enfin chercher la mort. L'Amour jaloux de *Déjanire*, qui cause la mort d'Hercule, fait le sujet d'une tragédie grecque, les *Trachiniennes* de Sophocle, & d'une tragédie latine de Sénèque, intitulée: *Hercule au Mont-Œta*. *Voyez* HERCULE, HILLUS, IOLE, NESSUS.

Déjanire ayant appris le funeste effet de son présent, se tua de douleur avec la massue du héros, & de son sang naquit la plante appelée depuis *Nymphæa* & *Heraclion*. (*Ovid. Met.* 8. & *Diodor. l.* 5.).

DÉJEUNER. *Voyez* JENTACULUM.

DÉICOON, fils d'Hercule & de Mégare. *Voyez* MEGARE.

DÉIDAMIE, ou HIPPODAMIE, fille d'Adraste, Roi d'Argos, épousa Pirithous. Leur noce devint célèbre à cause du combat terrible des Centaures & des Lapithes. Les premiers ayant voulu insulter les Princesses qui assistoient à cette noce, les Lapithes défendirent leur honneur. *Voy.* ATRAX, CENTAURES, LAPITHES, PIRITHOUS.

DEIDAMIE, fille de Lycomède, Roi de Scyros, fut aimée d'Achille, dans le temps que ce Prince étoit caché à la Cour de Scyros, sous l'habit de

Digitized by Google

fille, & sous le nom de Pyrrha. Elle en eut un fils qu'elle nomma Pyrrhus, en mémoire du faux nom de son père. *Voyez* ACHILLE, LYCOMÈDE, PYRRHUS.

Sur un bas-relief (*Monum. inedit. tom. 1. p.* 16.) de la villa de Belvédère à Frascati, on voit *Déidamie* embrassant les genoux d'Achille, & s'efforçant en vain de retenir ce héros qui, ayant saisi les armes présentées par Ulysse, brûle de signaler son ardeur guerrière. Le même trait de fable est représenté sur un bas-relief de la villa Pansili.

DÉIFICATION. *Voyez* APOTHEOSE.

DÉILÉON, compagnon d'Hercule dans son expédition contre les Amazones. Il joignit les Argonautes près de Synope (*Valer. Flac. Argon. l. 5. v.* 114.).

DÉION, frère de Céix; c'est le même que DÉDALION. *Voyez* ce mot.

DÉIONE, mère de Milet. *Voyez* MILET.

DÉJONÉE, fils d'Eurytus, Roi de Thessalie, épousa Périgone, dont il eut Joxus. *Voyez* JOXUS, PERIGONE. Il fut aussi père de Dia, femme d'Ixion.

DÉJOPÉE, une des quatorze Nymphes de la suite de Junon, & la plus belle de toutes: la Déesse l'offrit en mariage au Dieu des Vents, en récompense du service qu'elle le prioit de lui rendre, en excitant une tempête contre les Troyens. (*Æneid. l. 1. v.* 71.).

DÉJOPÉE, fille d'Asius, une des Nymphes, compagne de Cyrène, mère d'Aristée.

DÉJOS, air, ou nôme de flûte en usage chez les Grecs.

DÉIPHILE, fille d'Adraste, Roi d'Argos, devoit épouser un sanglier, selon l'oracle d'Apollon, qui se vérifia en ce sens, qu'elle épousa Tydée, qui portoit pour manteau une peau de sanglier. *Voyez* ADRASTE, TYDEE.

DÉIPHOBE, fils de Priam, épousa, après la mort de son frère Pâris, la belle Hélène; mais cette femme le trahit. D'intelligence avec Ménélas son premier mari, dont elle vouloit regagner le cœur, elle lui donna un signal la nuit de la prise de Troye, & l'introduisit avec Ulysse dans l'appartement de *Déiphobe*, à qui ils ôtèrent la vie, après lui avoir fait souffrir les plus indignes traitemens. Énée le vit dans les enfers; tout son corps étoit mutilé, son visage paroissoit déchiré cruellement, il étoit sans nez, sans oreilles, sans mains; ses ennemis avoient laissé son corps sans sépulture, exposé sur le rivage aux injures de l'air, & à la voracité des oiseaux; Énée, à son retour des enfers, lui éleva un monument.

Énée de Gaze (*in Theophrasto*) dit que les Thérapniens de la Laconie rendoient un culte particulier à Ménélas, à Pâris & à *Déiphobe*.

DÉIPHOBE, Sibylle de Cumes, fille de Glaucus & Prêtresse d'Apollon. Ovide raconte la manière dont elle devint Sibylle. Apollon étant devenu amoureux de *Déiphobe*, offrit, pour la rendre sensible, de lui accorder tout ce qu'elle souhaiteroit: elle demanda de vivre autant d'années qu'elle tenoit dans la main de grains de sable qu'elle venoit de ramasser. Elle oublia malheureusement de demander en même temps de pouvoir conserver, durant tout ce temps-là, la fraîcheur de la jeunesse. Apollon la lui offrit cependant, si elle vouloit répondre à sa tendresse; mais *Déiphobe* préféra l'honneur d'une chasteté inviolable au plaisir de jouir d'une éternelle jeunesse; enforte qu'une triste & languissante vieillesse succéda à ses belles années. Au temps d'Enée, elle avoit déjà vécu sept cents ans, disoit-elle; & pour remplir le nombre de ses grains de sable, qui devoit être la mesure de sa vie, il lui restoit encore trois cents ans, après lesquels son corps consumé & dévoré par les années, devoit être presque réduit à rien. On ne pouvoit même la connoître qu'à la voix que le destin devoit lui laisser éternellement. Cette fable étoit fondée sur ce qu'on croyoit que les Sibylles vivoient fort long-temps, & sur ce qu'Apollon paffoit pour le Dieu qui connoissoit le mieux l'avenir. Cette Sibylle, inspirée d'Apollon, rendoit ses oracles au fond d'un antre placé dans le temple de ce Dieu. Cet antre avoit cent portes, d'où sortoient autant de voix terribles qui faisoient entendre les réponses de la Prophétesse. *Déiphobe* étoit aussi Prêtresse d'Hécate, qui lui avoit confié la garde des bois sacrés de l'Averne. C'est pour cela qu'Enée s'adresse à elle pour descendre aux enfers. Les Romains élevèrent un temple à cette Sibylle, dans le lieu même où elle avoit rendu ses oracles, & l'honorèrent comme une Divinité. *Voyez* SIBYLLES.

DÉIPHON étoit fils de Triptolème & de Méganire; il fut si rendrement aimé de Cérès, que cette Déesse voulut l'immortaliser. La fable dit qu'elle le jeta dans les flammes pour le purifier & pour lui ôter tout ce qu'il avoit de mortel. Mais Méganire, mère du jeune Prince, alarmée d'un si étrange spectacle, voulut retirer l'enfant du feu, & troubla, par ses cris, les mystères de la Déesse Celle-ci, offensée, remonta aussi tôt sur son char tiré par des dragons, & laissa *Déiphon* au milieu des flammes, qui le consumèrent.

DEIS, Muratori (107. 6. *Thes. Inscr.*) rapporte les deux inscriptions suivantes, qu'il croit fausses, parce qu'on ne lit jamais sur les marbres *deis* pour *dis* ou *diis*:

DEIS
ADHÆRENTIBUS
SACRUM.

DEIS
PARENTUM.

Digitized by Google

DÉITÉS (suite des). Quelques Antiquaires font avec leurs médailles une suite particulière de *Déités*, à cause de l'instruction qu'elle fournit en leur offrant les noms différens des *Déités*, les symboles, les temples & les autels, & les pays où elles étoient honorées. On en peut faire une belle suite de bronze, par le moyen des villes Grecques, où l'on en trouve une très grande quantité; mais la plus agréable est celle d'argent, que fournissent les médailles des familles. On peut porter cette suite très-loin dans l'un & dans l'autre métal, si l'on veut emprunter les revers des impériales, où les *Déités* sont représentées plus agréablement encore que sur les médailles des familles, tant parce qu'elles y ont tous leurs titres différens, que parce qu'elles y sont ordinairement représentées de toute leur grandeur; de sorte que l'on y distingue l'habillement, les armes, les symboles & les villes où elles ont été plus particulièrement honorées.

DEL (Metall.). *Voyez* Dalmatie.

DÉLATEURS, hommes qui s'avilirent sous les Empereurs jusqu'à devenir les accusateurs, ou déclarés ou secrets, de leurs concitoyens. Les tyrans, avertis par leur conscience qu'il ne pouvoit y avoir de sûreté pour eux au milieu des peuples qu'ils opprimoient, crurent que le seul moyen qu'ils avoient de connoître les périls dont ils étoient environnés, & de s'en garantir, étoit de s'attacher par l'intérêt & l'ambition des âmes viles qui se répandissent dans les familles, en surprissent les secrets, & les leur déférassent; ce qui fut exécuté. Les *délateurs* commencèrent par sacrifier leurs ennemis. Leur haine étant satisfaite, ils songèrent à contenter leur avarice; ils accusèrent les particuliers les plus riches, dont ils partagèrent la dépouille avec l'homme sanguinaire & cruel qui les employoit. Ils consultèrent ensuite les frayeurs incertaines & vagues du tyran; & les têtes malheureuses sur lesquelles ses alarmes s'arrêtèrent un moment, furent des têtes proscrites. Lorsque les *délateurs* eurent dévasté la capitale, exterminé tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens, & satisfait les passions des Empereurs & les leurs, ils se vendirent aux passions des autres; & celui qui étoit embarrassé de la vie d'un homme, n'avoit qu'à acheter le crédit d'un *délateur*. On leur avoit accordé la huitième, & même la quatrième partie des biens de l'accusé; de-là vint qu'ils furent appelés *quadruplatores*. Néron les paya moins, sans doute pour en gager un plus grand nombre. Antonin-le-pieux en fit mourir plusieurs; d'autres furent battus de verges, envoyés en exil, ou mis au rang des esclaves: ceux qui échappèrent à ces châtimens, échappèrent rarement à l'infamie. Les bons Princes n'ont point eu de *délateurs*. (*Ancienne Encyclopédie.*)

DÉLÉPHAT, nom que les Chaldéens & les Assyriens donnoient à Vénus.

DELIACUS Voyez Déliaque.

DÉLIADE, c'est le nom du vaisseau qui portoit les Déliastes à Délos. *Voyez* Delies.

DÉLIAQUE, coquetier chez les anciens, marchand qui vendoit la volaille & les œufs, *deliacus*, *deliacus gallinarius*. Les *déliaques* chaponnoient les coqs, engraissoient la volaille, & on les appeloit *déliaques*, parce que c'étoit les habitans de l'isle de Délos qui avoient les premiers pratiqué cette opération. Ils vendoient aussi les œufs, comme il paroît par Cicéron dans ses *Questions Académiques* (*liv. IV. n.* 85.). Pline (*l. X. c.* 50.) & Columelle (*l. VIII. c.* 8.) parlent aussi des *déliaques*.

DÉLIASTES. On appeloit ainsi les Députés d'Athènes à Délos. *Voyez* Delies.

Ils portoient aussi le nom de *Théores*, Θεωροι, ceux qui vont voir.

DELIBAMENTA.
DELIBARE. } Dans l'idiôme obscur & affecté des Pontifes Romains, les libations faites aux Dieux infernaux n'étoient point appelées *libamina* ou *libamenta*, comme les libations faites en l'honneur des Divinités terrestres & célestes, mais *delibamenta*. L'action de les faire étoit exprimée par le mot *defundere*. Offrir aux Dieux une partie des mets que l'on devoit servir dans un repas, s'exprimoit par celui de *delibare*.

DELICATI.
DELICIÆ.
DELICIUM. } Les Romains désignoient par ces mots, des enfans & de jeunes garçons que les grands & les riches élevoient auprès d'eux, pour s'amuser de leurs jeux innocens & de leur gaieté enfantine. A l'article d'Alexandrie nous avons dit que cette ville étoit en possession de fournir aux Romains cet amusement.

On abusa par la suite de ces mots, & ils désignèrent alors des maîtresses & des mignons. Une inscription antique en fait foi: Triae ephrosynae rufinae v. v. delicatae. Suétone dit de Vespasien qu'il épousa Domitilla, son ancienne maîtresse (*Vesp. c.* 3. *n.* 1.): *Flavium Domitillam duxit uxorem, delicatam olim.* Spartien, parlant d'Hadrien, dit aussi (*Adrian. c.* 4.): *Corrupisse eum Trajani libertos, curasse delicatos, &c. . . . . opinio multa firmavit*: Corydon est appelé dans Virgile (*Eclog. II.*) *delicias domini.*

DÉLIENNES, } fête instituée par Thésée,
DELIES, } lorsqu'après avoir vaincu le Minotaure, il ramena de Crète les jeunes Athéniennes qui devoient être sacrifiées à ce monstre, & plaça dans un temple à Athènes la statue de Vénus qu'Ariadne lui avoit donnée. Cette fête se célébra toujours depuis à Athènes en l'honneur d'Apollon. La principale cérémonie étoit d'envoyer une ambassade à l'Apol-

Digitized by Google

lon de Délos. Tous les cinq ans on choisissoit pour cela un certain nombre de citoyens qu'on appeloit *Déliastes*. Cette députation partoit sur un vaisseau dont la poupe étoit couronnée de laurier par la main d'un Prêtre d'Apollon, & sur lequel on portoit tout ce qui étoit nécessaire pour la fête & pour les sacrifices. Le navire étoit nommé *Déliade*, & étoit regardé comme sacré. Les Déliastes portoient des couronnes de laurier. Quand ils étoient arrivés, ils offroient d'abord un sacrifice à Apollon; après le sacrifice, de jeunes filles exécutoient autour de l'autel une danse appelée Γηρανος, dans laquelle, par leurs mouvemens embarrassés, & par la manière dont elles figuroient ensemble, elles représentoient les tours & les détours du labyrinthe. Quand les Déliastes revenoient à Athènes, le peuple alloit au-devant d'eux, & les recevoit avec des acclamations répétées & de grands cris de joie. Ils ne quittoient point leur couronne que leur commission ne fût entièrement remplie, & alors ils la consacroient à quelque Dieu dans son temple. Tout le temps que duroit le voyage de Délos, le retour à Athènes, & la cérémonie elle-même, s'appeloient les *Délies*. Pendant ces jours sacrés, les loix défendoient d'exécuter aucun criminel; privilège singulier de cette fête d'Apollon, & que n'avoient pas même celles de Jupiter; car Plutarque remarque que ce fut dans un jour consacré à Jupiter qu'on fit prendre à Phocion le poison auquel il avoit été condamné, & qu'on attendit, au contraire, trente jours pour le donner à Socrate, parce que c'étoit le temps des *Délies*.

Thucydide (*l. III. p. 243. de la seconde édition d'Henri Etienne*) dit que ce fut pendant l'hiver de la sixième année de la guerre du Péloponèse, que les Athéniens célébrèrent les *Délies* après avoir expié l'isle de Délos & en avoir ôté tous les tombeaux. Ils ordonnèrent aussi que personne n'y naîtroit & n'y mourroit dans la suite; mais que l'on transporteroit tous les moribonds dans une petite isle appelée *Rhénie*, qui touche presque à Délos. Long-temps avant cette époque les Ioniens & les Insulaires voisins de l'Ionie célébroient des espèces de *Délies*, c'est-à-dire, des fêtes & des jeux semblables aux Éphésies, qu'ils célébrèrent dans la suite. Il y avoit des combats gymnastiques & de poésie ou de musique. Thucydide, à l'endroit cité ci-dessus, en parle d'après Homère.

DELMATICUS, surnom de la famille *Cæcilia*.

DELMATIUS, neveu de Constantin. *Flavius Julius Delmatius Cæsar.*

Ses médailles sont:

RRRR. en or. Cette pièce est au cabinet du Roi.

O. en argent. Du moins on ne croit pas qu'il en ait, quoique le P. Banduri en ait cité.

R. en P. B.

DÉLOS, isle de la mer Égée, fameuse dans l'antiquité. Junon, furieuse de voir Latone prête à mettre au monde le fruit de ses amours avec Jupiter, obtint de la Terre qu'elle ne lui donnât aucun asyle pour faire ses couches. Neptune, à la prière de Jupiter, fit sortir d'un coup de trident l'isle de *Délos*, qui, pour n'appartenir en rien à la Terre, demeura flottante sur la mer. Latone s'y retira, & mit au monde Apollon & Diane, qu'elle avoit eus de Jupiter. Apollon, en reconnoissance de ce qu'il y avoit reçu le jour, la rendit immobile, de flottante qu'elle étoit auparavant, & la fixa au milieu des Cyclades. La croyance où l'on étoit qu'Apollon & Diane étoient nés dans cette isle, la rendit si respectable, qu'il fut défendu d'y inhumer personne, comme étant une terre sacrée; & les Perses, qui ravagèrent toutes les isles de la Grèce, ayant touché à *Délos* avec leur flotte de mille vaisseaux, n'osèrent y faire le moindre dégât. Le nom de *Délos* peut avoir été donné à cette isle, ou parce qu'on ne la connoissoit pas, supposé qu'elle existât, ou parce qu'en effet elle sortit de la mer, par l'effet de quelque tremblement de terre; comme on a vu de nos jours se former dans la même mer la nouvelle isle de Santorin. C'est peut-être d'ailleurs sur son nom qu'est fondé tout ce qu'en racontent les Poètes; Δῆλος veut dire *apparent*.

Apollon, disoit-on, passoit les six mois d'été à *Délos*, où il avoit un Oracle célèbre; pendant les autres mois de l'année il habitoit Patare en Lycie.

Il y avoit à *Délos* un autel fait avec des cornes, qui passoit dans l'antiquité pour une des sept merveilles. *Voyez* Autel.

Les Perses témoignèrent eux-mêmes, quoiqu'étrangers, le respect que cette tradition leur inspiroit pour l'isle de *Délos*. Le chef de la flotte de Darius, suivant Hérodote (*lib. VI. c. 97.*), rappela les habitans de cette isle, qui fuyoient devant lui; il leur fit savoir qu'il n'avoit aucun dessein de leur nuire, & que le Roi avoit défendu que l'on fît aucun dommage dans un pays qui avoit donné naissance à deux grandes Divinités. Des médailles frappées dans l'isle de *Délos* confirment l'opinion de ses habitans; il y en a qui représentent le soleil & la lune avec la légende ΔΗΛΙΟΥ d'un côté, & ΔΗΛΙΑΣ de l'autre; & on en voit avec les têtes d'Apollon & de Diane accolées, & la légende ΘΕΩΝ ΔΕΛΦΩΝ. C'est peut-être cela que les Poètes donnent à Diane l'épithète de *Délia*, & celle de *Cynthia* prise d'une montagne de l'isle de *Délos*, & que l'on avoit élevé dans cette isle un temple fameux, nommé *Artemision*.

Délos, isle ΔΙΙ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en argent..... *Pelleria.*

RRR. en bronze..... *Hunter.*

O. en or.

Leur type ordinaire est une lyre.

Digitized by Google

DELPHES (*Temple de*). Il n'y a perſonne, dit le Chevalier de Jaucourt, qui n'ait oui parler du *Temple de Delphes*, de ſes richeſſes, des révolutions qu'il a eſſuyées, des oracles qui ſe rendoient dans ſon ſanctuaire, enfin du nombre prodigieux de gens deſtinés au ſervice de ce temple. Emprunteront ici les lumières des ſavans, pour raſſembler avec ordre ſous un point-de-vue tous ces faits célébrés par les poëtes, & trop diſperſés dans l'hiſtoire.

Le premier temple d'Apollon à *Delphes*, ſi l'on en croit les anciens, fut conſtruit de branches de laurier entrelacées, qu'on apporta de la vallée de Tempé. Ce temple avoit préciſément la forme d'une cabane, & le laurier étoit particulièrement conſacré à Apollon; il ſe l'appropria lorſque Daphné, ſes premières amours, fut métamorphoſée en cet arbre.

Ce temple ruſtique ayant été détruit, des abeilles, ſelon la tradition populaire, en formèrent un autre avec leur cire & des plumes d'oiſeaux. Quelques ſavans aiment mieux ſuppoſer que ce ſecond temple avoit été conſtruit d'une plante appelée *πτέρις*, eſpèce de fougère; & je préférerois à cette opinion celle des auteurs qui ont écrit que ce temple avoit été l'ouvrage d'un habitant de *Delphes*, nommé *Ptéras*, qu'il avoit porté le nom de ſon fondateur; & je crois que ſur l'équivoque du mot *ptéra*, qui ſignifie des *ailes*, on avoit feint que les abeilles l'avoient conſtruit avec des ailes d'oiſeaux.

Le troiſième temple ſe reſſent bien encore du récit fabuleux. Il étoit, dit-on, l'ouvrage de Vulcain, qui, pour le rendre plus durable, l'avoit fait d'airain, & avoit placé ſur ſon frontiſpice un groupe de figures d'or qui charmoient les oreilles par d'agréables concerts. Pauſanias ſe déclare contre cette tradition, & obſerve que ce ne ſeroit pas grande merveille qu'Apollon eût eu un temple d'airain, puiſqu'Acriſius, Roi d'Argos, fit faire une tour de ce métal pour enfermer ſa fille. On ne ſait pas trop de quelle manière ce temple d'airain fut détruit: les uns prétendent qu'il fut abîmé dans un tremblement de terre; d'autres qu'il fut conſumé par le feu. Diſons plutôt, avec Hardion, qu'il diſparut à peu-près comme les palais enchantés de nos Nécromanciens.

Le quatrième temple exiſta réellement, & fut bâti tout de pierres la première année de la cinquième olympiade, par Trophonius & Agamèdes, excellens architectes. Apollon, au rapport d'Homère qui embellit tous les ſujets qu'il traite, en jeta lui-même les fondemens. Ce beau temple fut brûlé dans la cinquante-huitième olympiade, 548 ans avant l'ère vulgaire.

Le cinquième fut conſtruit 513 ans avant J. C., environ 44 ans après que celui de Trophonius & d'Agamedès eut été brûlé. Les Amphyctions, ces juges ſi célèbres de la Grèce, qui s'étoient rendus les protecteurs de l'oracle de *Delphes*, ſe chargèrent du ſoin de rebâtir ce cinquième temple. Ils firent marché avec l'architecte (c'étoit un corinthien nommé *Spinthare*,) à 300 talens. Toutes les villes de Grèce furent taxées; & Amaſis, alors Roi d'Egypte, donna pour ſa part mille talens peſant d'aromates précieux. Les Alcméonides, famille puiſſante d'Athènes, chaſſés de leur patrie par les Piſiſtratides, vinrent à *Delphes* en ce temps-là, & s'offrirent de conduire l'édifice: ils le rend rent beaucoup plus magnifique qu'on ne ſe l'étoit propoſé dans le modèle. Entre les autres embelliſſemens qu'ils ajoutèrent, ils firent à leurs dépens un frontiſpice de marbre de Paros. Le reſte du temple étoit d'une pierre qu'Hérodote appele *πώρινος λίθος*, qui eſt peut-être la même que le *porus* de Pline, eſpèce de pierre blanche, dure comme le marbre de Paros, mais moins peſante.

Il n'eſt pas poſſible de détailler les offrandes dont les divers temples de *Delphes* furent ſucceſſivement enrichis. Ces tréſors ont été ſi vantés, que les Grecs les déſignoient par l'adjectif *παλαιπλούτου*, *riche de toute antiquité*. Ces richeſſes ne conſiſtoient néanmoins dans le commencement, qu'en un grand nombre de vaſes & de trépieds d'airain, ſi l'on en croit Théopompe, qui nous aſſure qu'il n'y avoit alors aucune ſtatue, pas même de bronze. Mais cette ſimplicité ne dura guère: les métaux les plus précieux y prirent bientôt la place de l'airain. Gygès, Roi de Lydie, fut le premier qui fit au temple de *Delphes* des offrandes d'une très-grande quantité de vaſes d'or & d'argent; en quoi ce prince fut imité par Créſus ſon ſucceſſeur, par pluſieurs rois & princes, par pluſieurs villes, & même par pluſieurs riches particuliers, qui tous comme à l'envi les uns des autres, y accumulèrent par monceaux trépieds, vaſes, boucliers, couronnes, & ſtatues d'or & d'argent de toute grandeur. Nous dirons, pour les évaluer en bloc, que dès le temps de Xerxès on faiſoit monter les tréſors de *Delphes* auſſi haut que ceux de ce ſouverain des Perſes, qui couvrit l'Helleſpont de vaiſſeaux, & qui envahit la Grèce avec une armée de 600 mille hommes.

Ne ſoyons pas ſurpris que des tréſors ſi conſidérables ayent excité ſucceſſivement la convoitiſe & la cupidité des rois & des nations. Le premier qui tenta de s'en rendre maître, fut un fils de Crius, roi des Eubéens: cet événement eſt ſi ancien qu'il n'eſt pas poſſible d'en fixer l'époque. Le ſecond pillage ſe fit par Danaüs, roi d'Argos, qui étant entré à main armée dans la Grèce, vola & brûla le temple de Delphes, l'an 1509 avant J. C. Enſuite les Dryopes s'emparèrent des richeſſes du temple d'Apollon, ſous la conduite de Phylas, leur Roi. Hercule défit ce Roi, & le tua l'an 1295 avant J. C. Phlégias, frère d'Ixion

Digitized by Google

roi des Phlégiens, fut le quatrième qui pilla le temple de *Delphes*, environ 1295 ans avant J. C. Soixante & dix-huit ans après, Pyrrhus, fils d'Achille, tenta la même entreprise. Les Crissiens portèrent leurs mains impies sur les richesses de ce temple, 685 ans avant J. C. Le fameux Xerxès, l'an 480 avant J. C. envoya à *Delphes* un détachement de son armée formidable, avec ordre de piller le temple d'Apollon, & de le détruire; mais son entreprise ne réussit pas.

Les Phocéens, peuple voisin de *Delphes*, pillèrent le temple à trois différentes reprises, dont la première s'exécuta 365 ans avant l'ère chrétienne. Les Gaulois qui n'avoient pas moins d'avidité que les Phocéens, tentèrent deux fois le même pillage; la première fois l'an 279 avant J. C. sous Brennus qui y fut tué, & la seconde fois 114 ans avant J. C., avec un succès plus heureux, mais non pas sans avoir perdu beaucoup de monde à cette expédition. Trente ans après, c'est-à-dire, 84 ans avant l'ère vulgaire, les Thraces portèrent leurs mains sacrilèges sur le temple de *Delphes*, & le brûlèrent l'an 670 de Rome.

Enfin l'an 819 de la fondation de cette capitale du monde, Néron voyageant en Grèce, n'oublia pas de visiter le temple d'Apollon, & y ayant trouvé à son gré 500 belles statues de bronze, tant d'hommes illustres que de Dieux, il les enleva, les chargea sur ses vaisseaux, & les emporta avec lui à Rome. Ce sont là les principaux pillages qu'essuya le fameux temple de *Delphes*, avant & même depuis la cessation de ses oracles.

On conçoit bien qu'un temple de cet ordre demandoit un grand nombre de ministres pour le desservir; & jamais son autel n'en manqua. Il y avoit d'abord plusieurs colléges de devins; cinq sacrificateurs perpétuels, ou chefs, immoloient les victimes, faisoient passer la sacrificature à leurs enfans, & avoient sous eux quantité de sacrificateurs subalternes; un nombreux cortége de prêtres étoient chargés, les uns du dehors, & les autres de l'intérieur du temple: ceux qui passoient pour être les mieux instruits de ses antiquités, les expliquoient aux étrangers, & leur montroient soigneusement toutes les offrandes que la piété des peuples avoit consacrées; ils leur apprenoient par qui telle statue, ou tel tableau avoit été envoyé, quel en étoit le statuaire ou le peintre, dans quel temps & à quelle occasion on l'avoit envoyé.

A l'entrée du sanctuaire habitoit le gardien de l'or d'Apollon; emploi de confiance, mais des plus étendus & des plus pénibles. Les prophètes désignés pour accompagner la Pythie dans le sanctuaire, & pour être assis autour du trépied sacré, tenoient un des premiers rangs entre les ministres d'Apollon, parce que c'étoit à eux que l'on adressoit les demandes, & que l'on recevoit d'eux les réponses de l'oracle.

En sortant du sanctuaire on trouvoit les femmes consacrées au service du Dieu, qui se rangeoient en haie sur le perron, pour empêcher que les profanes n'approchassent du trépied. D'autres prêtresses étoient occupées à la garde & à l'entretien du feu sacré qui brûloit jour & nuit. Il y avoit encore des hommes & des femmes préposés uniquement pour les bains & les purifications du temple.

Si nous ajoutons à toutes ces personnes consacrées, les joueurs d'instrumens, les héraults qui annonçoient les festins publics les chœurs de jeunes garçons & de jeunes filles, choisis pour chanter les louanges & pour danser les danses en usage dans le temple d'Apollon; nous conclurons sans peine, que la plus grande partie des habitans de *Delphes* étoit employée à le servir (*Article du Chevalier du Jaucourt*).

DELPHES (*Oracle de*). C'étoit le plus fameux oracle du paganisme, qui devint, pour ainsi dire, l'oracle de toute la terre; il précéda le règne de Cadmus, & subsistoit même avant le déluge de Deucalion.

Diodore de Sicile, Strabon, Pausanias, Plutarque, racontent que des chèvres qui paissoient dans les vallées du mont Parnasse, s'étant approchées vers une espèce d'antre peu connu, firent des bonds étonnans, & poussèrent des cris extraordinaires. Bientôt les pâtres, les villageois, & tous les habitans du lieu, éprouvèrent à leur tour les mêmes affections, & se persuadèrent que quelque dieu étoit venu se cacher dans le fond de l'abîme, afin d'y rendre ses oracles. On attribua d'abord l'oracle à Neptune & à la Terre; de la Terre, l'oracle passa à Thémis sa fille: ensuite elle s'en démit en faveur d'Apollon, qu'elle chérissoit particulièrement. Enfin celui-ci demeura par son habileté dans la science de deviner, à laquelle il s'étoit appliqué dès sa plus tendre jeunesse, demeura, dis-je, maître de l'oracle, & l'éleva au plus haut point de célébrité. Ce détail fabuleux se trouve chez les historiens comme chez les poëtes.

Apollon fut donc le dernier possesseur de *l'Oracle de Delphes*, & s'y maintint avec plus ou moins de gloire, suivant les conjonctures, le degré de superstition des peuples, ou l'industrie des prêtres, jusqu'au temps que les Thraces pillèrent son dernier temple, & le brûlèrent vers l'an 670 de la fondation de Rome. Pendant ce long espace de siècles, le temple d'Apollon regorgea de présens qu'on y envoyoit de toutes les parties du monde. Les Rois, les Potentats, les Républiques, & les particuliers n'entreprenoient rien sans l'avoir consulté. Tout ce qu'il y avoit d'habitans à Delphes travailloit à l'envi à lui procurer des consultations, & à lui attirer les étrangers, afin de leur vendre les oracles au prix des plus somptueux sacrifices & des plus magnifiques offrandes. Tous

ces

Digitized by Google

ces habitans étoient occupés à l'entretien du temple, aux sacrifices, ou aux cérémonies qui concernoient les oracles ; tous briguoient avec zèle l'honneur d'être les ministres d'un Dieu qui les combloit chaque jour de nouveaux bienfaits (*Voyez l'article précédent.*).

Parmi ces ministres se distinguoient ceux qu'on nommoit les *Prophètes*, προφῆται. Ils avoient sous eux des poëtes qui mettoient les oracles en vers ; car il n'y a eu que de courts intervalles de temps pendant lesquels on les rendit en prose. L'antre d'où sortoient les oracles, étoit situé vers le milieu du mont Parnasse, du côté qui regardoit le midi. C'étoient les prophètes qui recevoient les paroles de la Pythie : elle montoit sur le trépied sacré pour rendre les oracles du Dieu, quand il vouloit bien se communiquer aux hommes ; mais les oracles qu'elle prononçoit n'étoient point faits pour le plaisir des oreilles, ni pour porter dans l'ame ce tendre intérêt qu'excitoient les poésies de Sapho. La voix de la Pythie, dit Plutarque, atteignoit jusqu'au de-là de dix siècles, à cause du Dieu qui la faisoit parler.

C'est à l'oracle d'Apollon que la ville de *Delphes* dut sa naissance & son agrandissement ; elle lui dut sa réputation, & ce grand éclat qui la fit regarder comme le centre de la religion, comme le séjour favori des Dieux. Quoique cette ville n'eût autour d'elle que des précipices & des rochers pour pourvoir à ses besoins, l'oracle d'Apollon lui tenoit lieu des plus riches côteaux & des plaines les plus fertiles ; mais ce Dieu ne se prêtoit pas toujours à la curiosité des consultans ; d'ailleurs il étoit très avide de sacrifices, & très-difficile à leur égard. Si on entroit dans le sanctuaire du temple sans avoir sacrifié, le Dieu étoit sourd, la Pythie étoit muette (*Voyez sur cette matière* Plutarque ; *les mém. de l'Acad. des Inscript.* Van Dale, *de oraculis Ethnicorum*, & *l'histoire des oracles de Fontenelle*). J'ai parcouru tous ces ouvrages la plume à la main ; & le faisant dans les mêmes vues que Montagne, je pratique sa méthode : « Ce que je lis, je n'en dégorge, » non sans dessein de publique instruction ; je » prête attentivement l'oreille aux livres de ce » genre, en guettant si j'en puis fripponner beau» coup de choses pour émailler ou étayer celui-ci (*Article du Chev. de Jaucourt.*). »

DELPHES. *Voyez* PYTHIE, TRÉPIED.

DELPHES, dans la Phocide. ΔΕΛΦΟΙ.

M. Pellerin doute si l'on doit attribuer à cette ville une médaille d'argent autonome, sur laquelle on ne lit que le mot ΑΜΦΙΚΤΙΟ ; & il croit que c'est vraisemblablement le nom d'un Magistrat.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, d'Antinoüs, de Faustine-mère, de Caracalla.

DELPHINIES, fêtes que les habitans d'Égine célébroient en l'honneur d'Apollon *Delphius*. Ce Dieu avoit été ainsi appelé depuis qu'il avoit pris la forme d'un dauphin pour conduire Castalius & sa colonie de l'isle de Crète, au *Sinus Crissæus*, aux environs duquel on bâtit dans la suite la ville de Delphes, si fameuse par l'Oracle d'Apollon.

DELPHINIUM, une des Cours de Judicature des Athéniens ; on y écoutoit ceux qui ne désavouoient point un meurtre, mais qui prétendoient l'avoir commis innocemment. On en attribue l'institution à Égée ; & son fils, accusé de la mort de Pallante, fut, à ce qu'on dit, le premier coupable qu'on y jugea. On l'appela *Delphinium*, à cause de la proximité du lieu où elle tenoit ses séances, & du temple d'Apollon *Delphinius*.

DELPHINIUS, nom d'un des mois de l'année chez les Eginètes. Il étoit ainsi nommé d'Apollon de Delphes, parce qu'en ce mois-là, Égine célébroit les Hydrophories en l'honneur de cet Apollon (*Scholiaste de Pindare sur le 82e vers de la 9e Ode des Néméennes, & M. Ménage, notes sur Laërce, p.* 18.). Dodwel (*de Cyclis, p.* 114.) dit que le mois *Delphinius* répondoit au Panemus des Macédoniens, c'est-à-dire, à notre mois de Juin.

DELPHUS, fils d'Apollon & de Thyias, Prêtresse de Bacchus, donna son nom à la ville de Delphes. *Voyez* THYIAS.

DELUBRUM. Quoique ce mot soit souvent synonyme de *templum*, il en différoit cependant dans la langue des Augures & des Pontifes. Asconius, commentateur de Cicéron (*p.* 17.) rapporte à ce sujet deux opinions anciennes : la première donnoit exclusivement le nom *delubrum* à plusieurs petites *ædes* réunies sous un même toit ; la seconde réservoit ce nom pour les temples dans lesquels on conservoit de grands vases d'airain (*labra*) employés pour laver les corps des morts : tels étoient les temples de Jupiter à Dodone, ou d'Apollon à Delphes, tous deux célèbres par le grand nombre de bassins & de trépieds qui y étoient déposés, *in quorum delubris lebetes, tripodesque visuntur*.

Servius rapporte ces deux opinions, & en ajoute une troisième : celle-ci dérive le mot *delubrum* d'une statue de Divinité consacrée sur le lieu même, parce que les premiers Romains appelèrent *liber* une statue grossièrement ébauchée, un tronc à peine écorcé & dégrossi, *à libro, hoc est, à raso ligno fictum, quòd græcè ξόανον dicitur*. Macrobe a cité Varron (*Sat. III. c.* 4.), qui appelle *delubrum* un temple simplement consacré (*ædes*), auquel étoit joint un espace de terrein vuide de bâtimens, une place. Mais à cette première étymologie, Varron en ajoute une seconde qui paroît lui plaire davantage, & qui nous paroît aussi la plus naturelle : *delubrum* désigne alors l'endroit le plus retiré, le plus saint, des temples, celui où étoit placée la statue de la Divinité ; *delubrum, in quo*

Digitized by Google

loco simulacrum dei dedicatum est. Sicut locum in quo figerent candelam, candelabrum appellatur, ita in quo ponerent Deum, nominatum delubrum.

Les anciens étoient dans l'usage de consacrer aux Dieux leurs vieilles armes ou celles qu'ils avoient enlevées aux ennemis, & de les suspendre aux piedestaux des statues ou aux murs qui entouroient ces statues, c'est-à-dire, aux murs de l'intérieur des temples. Or, nous voyons Horace, Suétone & d'autres Ecrivains Romains appeler *delubra* les murs auxquels on avoit suspendu des armes & des dépouilles. Il est donc évident que le mot *delubrum* désignoit l'endroit le plus secret, le plus mystérieux des temples anciens. Horace dit des temples de Carthage (*III. Od.* 5. 18.):

. . . . . *Signa ego Punicis*
Affixa delubris, & arma
Militibus sine cade, dixit,
Direpta vidi.

Et Suétone dit aussi du temple de Mars (*Vitel. c.* 8. *n.* 2): *Strictum divi Julii gladium tenens, detractum delubro Martis.*

Ces distinctions se perdirent dans la suite, & l'on employa indifféremment les mots *templum*, *delubrum*, l'un pour l'autre.

Le *delubrum* d'Apollon étoit vers le portique d'Octavie, près du cirque Flaminius (*Plin. XXXVI.* 5.): *Ad Octavia porticum Apollo Philisci Rhodii in delubro suo.* La statue étoit l'ouvrage de Philiscus de Rhodes.

Le *delubrum* de Cn. Domitius, placé dans la neuvième région, renfermoit plusieurs ouvrages du célèbre Scopas, tels que les statues de Neptune, de Thétis, d'Achille, des Néréides, des Tritons (*Plin. XXXVI.* 5.): *In maxima dignatione Cn. Domitii delubro in circo Flaminio Neptunus ipse, & Thetis & Achilles.....*

Le *delubrum* de Jupiter Stator, placé dans la région du cirque de Flaminius, par Macrobe (*Sat. III.* 4.), étoit peut-être le même que celui de l'article précédent.

Le *delubrum* de Junon Sospita, placé dans la dixième région, près du temple de la mère des Dieux, avoit été dédié aux Calendes de Février. Il n'existoit plus à l'époque où Ovide écrivoit ses Fastes (*II.* 55.):

Principio mensis Phrygia contermina matri
Sospita delubris dicitur aucta novis.
Nunc ubi sunt, illis, quaris, sacrata Kalendis,
Templa Dea? Longo procubuere die.

Rufus place le *delubrum* des Lares dans la huitième région.

Le *delubrum* de Mars *Gradivus*. *Voyez* TEMPLE.

Le *delubrum* de Minerve-*Capita* étoit au bas du Mont-Cœlius, non loin de l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'église de S. Gregoire. *Voyez* MINERVE.

Il y avoit un *delubrum* dans le palais des Césars (*Plin. XXXVI.* 5.).

Le *delubrum* de Vénus, placé dans la voie sacrée, est compté par Marcellin entre les endroits de Rome les plus dignes d'admiration.

Le *delubrum* de Vesta étoit dans le Capitole. Tacite parle de son incendie (*Annal. XV.* 41. 1.).

DÉLUGES de Deucalion & d'Ogygès. *Voyez* leurs articles, & de plus celui de *Xixuthus*.

DEMARCHEXASIUS, c'est-à-dire, *Tribunitien*, nom du cinquième mois des Cypriots & des Paphiens (*Junius L. de anno & Mensibus.*).

Dans les notes sur Bède, il est pris pour le sixième mois, & on l'appelle *Diamarplexios* C'est une erreur, de même que le *Diamarchesgius* du *Darium historicum Henrici Pantaleonis*. Le Père Hardouin prétend qu'il faut dire Δημαρχιξιστιος. (*Fasc. Memor. p.* 65.).

DÉMARCHIE. On appeloit ainsi différentes intendances partagées selon les quartiers de la ville d'Athènes & des bourgs de l'Attique, à la tête desquels étoient des Magistrats appelés *Démarques*, de δημοι, peuples, & αρχω, Principauté.

DÉMARQUE, Magistrat, chef d'un peuple, c'est-à-dire, d'une contrée de la campagne. Les Athéniens divisoient la campagne en certaines contrées, qu'ils appeloient δημοι, *demi*, c'est-à-dire, peuples. Ils établissoient dans chacune de ces contrées un Magistrat appelé δημαρχος, *démarque*, de δημος, peuple, & de αρχω, gouvernement. Le nom du Magistrat est formé de ces deux mots.

DÉMÉNAGER. *Voyez* CHANGER de maison.

DEMENSUM. *Voyez* NOURRITURE & RATION.

DÉMÉTER, ΔΗΜΗΤΗΡ, nom que les Grecs donnoient à Cérès, & que l'on croit avoir été mis pour *Géméter*, mère de la Terre. C'est aussi le même que *Damater*.

DEMETRIAS, en Thessalie. ΔΗΜΗΤΡΙΕΩΝ. Les médailles autonomes de cette ville sont:
RRR. en argent.
RR. en bronze.
O. en or.
Leur type ordinaire est une proue de vaisseau.

Demetrias, en Assyrie. ΔΗΜΗΤΡΙΕΩΝ. M. Combe attribue à cette ville deux médailles autonomes de bronze, avec la légende ci-dessus.

DÉMÉTRIES, fêtes de Cerès, nommées en grec Δημητρια, selon le témoignage d'Hésychius & de Pollux (*Onomast. l.* 1. *c.* 1.). Ceux qui les célé-

Digitized by Google

broient se frappoient avec des fouets composés d'écorces d'arbres, & qu'on appeloit *μάστιγες*. Faſtolus (*Decad. 12. feſt. 2.*), citant le 20e livre de Diodore de Sicile, dit que les *démétries* se célébroient le 30 du mois Munychion. Il y avoit à Athènes des fêtes de même nom, inſtituées en l'honneur de Démétrius Poliorcètes (*Athénée, l. 12.*). C'étoient les mêmes que celles qu'on nommoit auparavant Dionyſiennes, auxquelles elles avoient ſuccédé. Cette ſolemnité arrivoit le treizième jour du mois Munychion, qui fut dans la ſuite appelé Démétrion (*Plut. in Demetrio. Diod. Sicul. l.* 18. *Euſtath. Iliad.*).

DÉMÉTRIUS I, Poliorcètes, Roi de Macédoine. ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ.

Ses médailles ſont :
R. en argent.
O. en bronze.
Unique en or. . . . . *Eckhel.*

DÉMÉTRIUS II, Gonatas, fils d'Antigone, Roi de Macédoine.

Ses médailles ſont :
C. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

DÉMÉTRIUS I, Dieu, Philopator, *Soter* : Roi de Syrie. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ.

Ses médailles ſont :
C. en argent.
C. en Bronze.
O. en or.

DÉMÉTRIUS II, Dieu, Philadelphe, *Nicator* : Roi de Syrie.

Ses médailles ſont :
C. en argent.
C. en bronze.
O. en or.

DÉMÉTRIUS III, Philopator, Evergetes, Callinicus ; Dieu, Philometor, Soter : Roi de Syrie.

Ses médailles avec les titres de *Philopator, Evergetes, Callinicus*, ſont :
RRR. en bronze.

Ses médailles avec les titres de *Dieu, Philometor, Soter*, ſont :
RRRR. en argent.
RRR. en bronze.
O. en or.

DEMI-DENIER, monnoie ancienne de l'Égypte & de l'Aſie. *Voyez* REBITE.

DEMI-DÉESSES. Toute la Grèce étoit remplie de demi-Dieux & de temples érigés en leur honneur ; mais dans toute l'hiſtoire Greeque il n'eſt fait mention que d'une ſeule *demi-Déeſſe*. *Voyez* ÉMITHÉE.

DEMI-DIEUX. On appeloit ainſi les Dieux du ſecond ordre, qui tiroient leur origine des Dieux : tels étoient les hommes illuſtres de la Grèce, Hercule, Caſtor & Pollux, Eſculape, Énée, &c.

DEMI-MÉDIMNE, *Trimodios*, meſure Pythique pour l'arpentage. Elle valoit, en meſure de France, $\frac{3672}{10000}$ d'arpens, ſelon M. Pauckon (*Métrologie*). Elle valoit, en meſures anciennes,
3 hectes,
Ou 6 hémihectes,
Ou 10000 coudées médiocres quarrées.

DÉMODOCUS. C'eſt le nom de ce Chantre qui, dans Homère, chante en préſence d'Ulyſſe & d'Alcinoüs les amours de Mars & de Vénus. Les Muſes, dit Homère, l'avoient privé de la vue, en lui donnant l'art de chanter.

On voit ſur une pâte antique du cabinet de Stoſch un vieillard courbé ſous le poids des années, avec une longue barbe, jouant de la lyre. Winckelmann croit, avec raiſon, y reconnoître *Démodoque*, le chantre du Roi Alcinoüs, dans (*Odyſſ. Θ. v. 63. 64.*) le portrait de qui Homère s'eſt peint lui-même. *Démodoque* étant devenu par-là ſi célèbre, il aura été ſans doute un des ſujets favoris des anciens Artiſtes. La même collection renferme une cornaline ſur laquelle un vieillard eſt aſſis, jouant de la lyre ; derrière lui une femme eſt appuyée ſur le dos de ſon ſiége pour l'entendre. D'après la conjecture, expoſée tout-à-l'heure, on ne peut trouver de difficulté à reconnoître ſur cette pierre le même ſujet ; car tout s'accorde avec Homère. La Muſe, dit-il, aimoit *Démodoque*

Τὸν μὲρ Μοῦσ' ἐφίλησε διὸς δ' ἀγαθὸν τε κακόν τε.

Quem ſupra modum Muſa dilexit, dedit verò bonum malumque.

DÉMŒNÈTE, étoit un habitant de l'Arcadie, qui, ayant eu un jour la témérité de goûter de la chair d'un enfant qu'on venoit d'immoler à Jupiter, dans le temple de ce Dieu, bâti ſur le Mont-Lycée, fut changé en loup. Il reprit ſa figure au bout de dix ans, & remporta un prix aux jeux Olympiques.

DÉMOGORGON, Divinité ou Génie de la Terre, comme ſon nom grec le ſignifie. C'étoit, diſoit-on, un vieillard craſſeux, couvert de mouſſe, pâle & défiguré, qui habitoit dans les entrailles de la terre. Il avoit pour compagnon l'Eternité & le Chaos. S'ennuyant dans cette ſolitude, il fabriqua une petite boule ſur laquelle il s'aſſit ; & s'étant élevé en l'air, il environna toute la terre, & forma auſſi le ciel. Il tira enſuite de la terre de la boue enflammée, qu'il envoya dans le ciel pour éclairer le monde ; ce qui forma le Soleil qu'il donna à la Terre en mariage : de cette union ſortirent le Tartare, la Nuit, &c. On donnoit encore pluſieurs autres enfans à *Démogorgon* ; ſavoir, la Diſcorde, Pan, les trois Parques, l'Érèbe. C'eſt Boccace qui rapporte cette Théogonie, comme l'ayant

Digitized by Google

tirée de Théodontius, ancien Auteur Grec. *Démogorgon* vient de Δαίμων, Génie, & de Γαργών, qui preside la Terre.

DEMOISELLE de Numidie. *Voyez* PINTADE.

DÉMON, ce mot chez les anciens philosophes signifioit quelque chose qui tient du divin, un *Génie*, Δαιμόνιον. Les Platoniciens donnoient ce nom à certains êtres moyens, remplissant le vuide immense qui se trouve entre Dieu & les hommes, disposés par étage, plus puissans, plus éclairés les uns que les autres. Ils font, disoit-on dans ce système, pour ainsi dire, passer de main en main les vœux & les prières que les hommes adressent à Dieu, & rapportent aux hommes les grâces dont Dieu les comble en échange. Ce sont donc eux qui reçoivent les prières & les sacrifices; ce sont eux qui rendent les oracles. A chaque homme, dit Ménandre, est donné en naissant un *Démon* ou bon génie, qui lui sert pendant toute la vie de maître & de guide. Plutarque dit de même que ces *Démons* prennent quelquefois des hommes en amitié, qu'ils les avertissent de leurs devoirs, les guident dans le chemin de la vertu, veillent à leur sûreté, & les tirent des périls redoublés où ces hommes se livrent par précipitation ou par ignorance. Ces êtres intermédiaires, selon les anciens philosophes, ne sont pas de simples intelligences; ils sont revêtus d'un corps subtil & imperceptible à nos sens. L'Univers en est rempli; il y en a dans l'air, dans la mer, sur les montagnes, dans les forêts. Les Poëtes donnent aussi le nom de *Démons* aux mânes, aux ombres des morts. *Voyez* GÉNIE.

DEMON (*bon*). Pie IV ayant fait recommencer des fouilles à Tivoli, a vu son zèle récompensé par de belles découvertes; mais entre-autres par celle d'un autel dédié au bon-génie, sur lequel on lit:

ΑΓΑΘΩ. ΔΑΙΜΟΝΙ
AGATHO. DAEMONI
SACRUM
E. V. S.

L'Éditeur du Muséum Pio-Clémentin, dit agréablement que cette découverte semble être un remerciement fait au Pape au nom de l'antiquité, qu'il prend tant de soin d'illustrer.

DÉMON de Socrate. Ce philosophe avoit, disoit-on, un *Démon* ou esprit familier, dont les avertissemens ne le portoient jamais à aucune entreprise, mais le détournoient seulement d'agir lorsqu'il lui auroit été préjudiciable de le faire. Après la défaite de l'armée commandée par Lachès, dit Cicéron (*liv. 1. de Divinat.*), Socrate fuyoit avec ce Général Athénien; & étant arrivé dans un lieu où aboutissoient plusieurs chemins différens, il ne voulut pas suivre la même route que les autres. Lorsqu'on lui en demanda la raison, il répondit que son *Démon* l'en détournoit. L'événement justifia bientôt l'avis du prétendu génie. Tous ceux qui prirent un autre chemin que Socrate, furent tués ou faits prisonniers par la cavalerie des ennemis. A la vérité, lorsqu'il alla se présenter aux juges qui devoient le condamner, son *Démon* ne l'arrêta point, comme il faisoit dans les occasions dangereuses: c'est, dit Platon, parce qu'il n'estima pas que ce fût pour lui un mal de mourir, sur-tout à l'âge & dans les circonstances où il étoit. Ce n'étoit pas seulement pour lui qu'il recevoit ces avertissemens intérieurs; ses amis y avoient aussi part, lorsqu'ils alloient s'engager dans quelque mauvaise affaire qu'ils lui communiquoient; & on citoit plusieurs occasions où ils se trouvèrent fort mal de ne l'avoir pas cru. Il est vraisemblable que ce *Démon* de Socrate, dont on a parlé si diversement, jusqu'à mettre en question si c'étoit un bon ou un mauvais ange, n'étoit autre chose que la justesse & la force de son jugement, qui, par les règles de la prudence, & par le secours d'une longue expérience, soutenue de sérieuses réflexions sur le passé & sur le présent, lui faisoient prévoir l'avenir, le succès des affaires sur lesquelles il délibéroit pour lui même, ou sur lesquelles il étoit consulté. En effet, que risquoit-il d'insinuer au jeune Charmide, fils de Glaucus, de ne point aller combattre aux jeux Néméens? Sans inspiration divine il voyoit, & son incapacité, & un certain air de ne point réussir qui trompe très-rarement. Que risquoit-il encore de dire au généreux Timarque, qu'il périroit dans la conspiration où il s'étoit engagé? A combien peu de conspirateurs la fortune est-elle propice! Quant au fond, Socrate n'étoit peut-être pas fâché de laisser croire au peuple que c'étoit une Divinité qui l'inspiroit: cette flatteuse opinion l'accréditoit infiniment dans l'esprit de ses concitoyens, & le tiroit du niveau des autres hommes: avantage dont les plus grands politiques du paganisme ont toujours été fort jaloux.

DÉMOPHILE, c'est le nom de la septième des dix Sibylles que compte Varron; elle étoit de Cumes, comme la Sibylle Déiphobe: c'est d'elle qu'on a fait le conte des livres Sibyllins. *Démophile* apporta à Tarquin l'ancien neuf volumes, pour lesquels elle demanda trois cens pièces d'or. Le Roi la rejeta avec mépris, & la regarda comme une folle. Voyant cela, elle en jeta trois dans le feu en préférence du Roi, & lui demanda le même prix pour ceux qui restoient: ce qui confirma Tarquin dans la pensée qu'elle étoit folle; mais elle en brûla encore trois autres, & persévéra à demander le même prix pour ceux qui restoient, avec menace de les brûler. Le Roi, frappé de cette persévérance, envoya chercher les Augures, dont l'avis fut qu'il devoit donner pour les trois livres qui restoient, tout le prix que la Sibylle en deman-

Digitized by Google

doit. Ces livres furent commis à la garde des Patriciens, & réputés sacrés, comme renfermant les destinées de Rome. *Voyez* SIBYLLES, SIBYLLINS.

DÉMOPHON, ou DÉMOPHOON, fils de Thésée & de Phèdre, accompagna, comme un simple particulier, Elphénor à la guerre de Troye. Après la prise de cette ville, il retrouva auprès d'Hélène sa grand-mère, Ethra, mère de Thésée, & la ramena avec lui. A son retour, il passa à Daulis, chez Lycurgue, qui en étoit Roi, & se fit aimer de sa fille Phyllis. (On peut voir les suites de cet amour à l'article PHILLIS.) En arrivant à Athènes, il trouva le trône vacant par la mort de Mnesthée, qui l'avoit usurpé à son préjudice, & s'en mit en possession sans aucune difficulté, comme étant le légitime héritier. Il accorda généreusement sa protection aux Héraclides qu'Euristhée persécutoit, & fit même périr leur ennemi. Lorsqu'Oreste, coupable de parricide, vint à Athènes, *Démophon* ne voulut, ni le renvoyer, ni l'admettre à sa table: il s'avisa de le faire servir séparément; & pour justifier cette espèce d'affront, il voulut qu'on servît à chaque convive une coupe particulière, contre l'usage. *Voyez* COUPE, ÉTHRA, HERACLIDES, MACARIE.

DÉMOS, nom d'un des chevaux ou des cochers de Mars.

DÉMOSTHÈNE. Quoique *Démosthène* ait été le plus grand Orateur de son siècle & de tous les âges, quoiqu'il eût une statue élevée dans Athènes (*Pausanias*, *l.* 1. *p.* 19.); quoique ses portraits de bronze & de marbre fussent exposés dans une infinité d'endroits, nous n'aurions cependant qu'une idée très-imparfaite de sa physionomie, si les découvertes d'Herculanum ne nous avoient pas fourni deux petits bustes de bronze de ce grand homme. Ces morceaux sont d'une proportion plus foible que le naturel; le plus petit porte le nom du célèbre Orateur gravé en grec sur le socle. Ces deux têtes, qui ont de la barbe, n'ont d'ailleurs aucune ressemblance avec un buste sans barbe, travaillé de grand relief, & désigné par le même nom; il faut par conséquent que ce dernier morceau, découvert en Espagne, & publié par Fulvius Ursinus, comme portrait de cet Orateur, représente quelqu'autre personnage.

On pouvoit croire, d'après cela, que le portrait de *Démosthène* ne s'étoit conservé que dans les deux bustes d'Herculanum, & que les monumens de Rome n'en offroient pas le moindre vestige. Cependant l'on vit paroître au commencement de 1768 une empreinte de plâtre, moulée sur un petit bas-relief de terre cuite, d'environ deux palmes de hauteur (près de seize pouces). Ce morceau, dont l'original paroît perdu, offre la figure de *Démosthène* dans un âge avancé, avec une ressemblance parfaite aux deux bustes de bronze d'Herculanum. L'Orateur est assis sur une pierre cubique, le corps à moitié nud & la tête penchée. Enseveli dans une réflexion profonde, il tient dans sa main gauche, qui est appuyée sur la pierre, un écrit ou rouleau, & il passe la main droite autour de son genou. Son nom est gravé sur la pierre de la manière suivante:

ΔΗΜΟΣΘΕΝΗΣ.

Et au-dessous du nom on lit le mot:

ΕΠΙΒΩΜΙΟΣ.

Mot qui se trouve rarement chez les anciens Écrivains, n'étant employé que pour désigner les choses placées sur un autel. Dans Pollux, ΕΠΙΒΩΜΙΟΝ ΜΕΛΟΣ est le nom d'un air chanté devant l'autel (*Poll. Onom. l. 4. Segm. 79.*). Cette pierre représente par conséquent un autel, ΒΩΜΟΣ, dans le temple sacré & inviolable de Neptune, de l'isle de Calaurée, non loin des rivages de Trézène, où *Démosthène* avoit été chercher un asyle, lorsqu'il se retira d'Athènes pour se soustraire aux persécutions d'Antipater, gouverneur de Macédoine. Il mourut dans cette isle à l'âge de soixante-deux ans, du poison qu'il portoit ordinairement enfermé dans le chaton de sa bague, pour ne pas tomber vivant entre les mains de ses ennemis. Le *Démosthène* de cette empreinte, assis sur un autel, est donc représenté dans le dernier période de sa vie, & réduit à la cruelle nécessité de terminer sa carrière. De la forme des lettres de l'inscription, comparées avec celles du nom qui se lit sur l'un des deux bustes d'Herculanum, il résulteroit que la figure de plâtre seroit plus ancienne que les têtes de bronze. Winckelmann, qui nous fournit cet article, se proposoit de publier (*Hist. de l'Art. liv 6 ch. 3. D.*) un jour ce bas-relief; mais la mort l'en a empêché. Au siècle de Pausanias on voyoit encore à Calaurée, dans le Πρυτανεῖον, ou le parvis du temple de Neptune, le tombeau de *Démosthène* (*Pausan. l. 2. p. 189. l. 3.*).

DAN, ou DEN, ancien Dieu des Germains. Cluvier assure (*Germ. Ant. l. 1. p* 224.) que c'est le même que Theut, & Ziu, par conséquent; car comme, selon lui, de Theut s'est fait Ziu, Jupiter; de même de Ziu s'est fait *Dan*, *Din*; car on a dit Zius, Zis, & en dorique, Zas: de ces obliques Zuio, Zui, &c. s'est formé le nominatif Zus, & en dorique Zas, puis le z se changeant, comme il arrive souvent en Δ, Δάς, *Dan*, qui étoit le grand Theut ou le grand Mercure *Dan* & *Den*, en Sclavon, &, selon une autre prononciation, *dzen* & *dzin*, signifie jour, comme *dies*, qui vient de *diios*, génitif de *Ziu*.

DENARIAIRE (*Numéraire*). *Voyez* ARITHMETIQUE des Romains.

DENARIUS. Voyez DENIER & SESTERCE.

Digitized by Google

DENATES, Pénates, Dieux domeſtiques. Denys-d'Halycarnaſſe (*l.* 1.) parlant des Dieux Pénates, dit que l'Hiſtorien Timée a écrit que la figure ou ſtatue, l'effigie des Dieux *Dénates* ou Pénates, n'étoit autre choſe que des bâtons de cuivre ou de fer courbés, & un vaſe Troyen de terre cuite; & que c'eſt-là tout ce qu'Enée apporta de Troye; mais il ajoute que pour lui il a vu un temple à Rome, près de la grande place, où ces Dieux étoient repréſentés aſſis, ſous la forme de deux jeunes hommes, ayant chacun un dard en main; que ce ſont des ſymboles des Dieux tutélaires; que la poſture d'un homme aſſis marque la ſûreté; que les javelots ſignifient qu'ils repouſſent les violences & les outrages, & que la jeuneſſe déſigne l'accroiſſement d'un état; qu'au reſte l'inſcription étoit DENATES, parce que les anciens, avant l'invention de la lettre P, ſe ſervoient de la lettre D. Tel eſt le récit de l'Hiſtorien des Antiquités Romaines, qui pourroit bien s'être trompé. Souvent la queue du P eſt ſi petite ſur les médailles, qu'il n'y a nulle différence entre cette lettre P & un D. Il en pourroit bien être de même pour l'inſcription qu'avoit vue Denis-d'Halycarnaſſe, où la queue du P. pouvoit être rongée par le temps. Croire que les anciens habitans de l'Italie n'euſſent pas la lettre P, c'eſt une erreur que pluſieurs noms propres de ce pays & de cette époque ſi reculée, réfutent ſuffiſamment; par exemple, *Capys*, *Capecus*, *Picus*, *Pilumnus*, *Pallas*. Les Troyens avoient auſſi la même lettre: témoin les noms *Paris*, *Pergama*, *Phryges*, *Priamus*, *&c.*

DENDRITIS, ſurnom que les Rhodiens donnèrent à la belle Hélène, après lui avoir élevé un temple dans le lieu où les femmes de la Reine Polixo l'avoient pendue. *Voyez* HELÈNE, POLYXO.

DENDROPHORE, ſignifie proprement *porte-arbre*, celui qui porte un arbre. On appeloit ainſi chez les anciens ceux qui, dans certains ſacrifices, portoient des arbres par la ville. *Voyez* DENDROPHORIE. Le code Théodoſien (*de Pagan. ſacr. & temp. liv.* 20.) parle de certains lieux donnés aux Fréderis & aux *Dendrophores*, pour y faire des repas ſacrés, & il les conſiſque. Ce mot ſe trouve ſouvent dans les anciennes inſcriptions.

Le Dieu Sylvain étoit appelé quelquefois *Dendrophore*, parce qu'on le repréſentoit avec des branches d'arbres à la main: c'eſt ainſi qu'il paroiſſoit ſur les théâtres dans les chœurs des ſuivans de Bacchus.

DENDROPHORE. C'étoit auſſi un artiſan. Il y avoit un corps, ou, comme l'on diſoit chez les Romains, un collége de *Dendrophores*, qui ſuivoit les armées: on ne ſait pas trop quel étoit leur art ou leur fonction. Quelques-uns diſent qu'ils fourniſſoient du bois pour les tentes. D'autres penſent que c'étoient eux qui fourniſſoient le bois d'ouvrage néceſſaire pour la conſtruction des édifices & des machines de guerre. Saumaiſe (vers la fin de ſes notes ſur la *Vie de Caracalla*, par Spartien) avoue que c'étoit-là le ſentiment général de tous les ſavans de ſon temps; mais il n'eſt pas de leur avis, & il dit que les *Dendrophores* des armées n'étoient point différens de ceux des ſacrifices dont nous avons parlé dans l'article précédent.

DENDROPHORIE. Cérémonie religieuſe qui conſiſtoit à porter un ou pluſieurs arbres dans les rues des villes à la ſuite de certains ſacrifices, & en l'honneur de quelques Dieux.

La *Dendrophorie* étoit d'uſage dans les ſacrifices de Bacchus, de Cybèle, & du Dieu Sylvain. Arnobe (*l. v.*) parle de celle qui ſe faiſoit aux ſacrifices de la mère des Dieux. Elle conſiſtoit à porter un pin au travers des villes. On plantoit enſuite ce pin en mémoire de celui ſous lequel Atys, favori de la Déeſſe, s'étoit mutilé. On couronnoit les branches de cet arbre, parce que Cybèle avoit ainſi couronné ſon favori; on entouroit ſon tronc de laine, parce que la Déeſſe avoit couvert de laine la poitrine d'Atys, pour la réchauffer (*Artémidori, l. II. c.* 42. *Commodian. Strabo. l. x.*).

Ces mots *Dendrophore* & *Dendrophorie* ſont grecs, & compoſés de δένδρον, *arbre*, & de φέρω, *je porte*.

DENICALES feria, cérémonie qui ſe faiſoit après les obsèques, pour purifier la famille des morts (*A. Gell.* 222.).

DENIER, monnoie ancienne de l'Égypte & de l'Aſie. *Voyez* DRACHME.

DENIER des Romains. Les Romains ſe ſervirent pendant long-temps de monnoie d'airain, qu'ils appeloient *as* au-lieu d'*as*, ou *libra*, ou *pondo*, parce que cette monnoie peſoit une livre; & des monnoies grecques d'or & d'argent. Ce fut l'an de Rome 487 que l'on commença à battre dans Rome de la monnoie d'argent. La première qui parut fut le *denier*, *denarius*, qui étoit marqué de la lettre X, parce qu'il valoit dix as; il étoit diviſé en deux *quinaires* marqués d'un V, & ces deux quinaires ſe diviſoient en deux *ſeſterces*, marqués de ces trois lettres L L S. (deux *libra* & demie) que les copiſtes ont changée en celles-ci, H S. *Voyez* SESTERCE.

Ce *denier* fut nommé *conſulaire*, à la différence de celui qu'on frappa ſous les Empereurs, & qui fut ſurnommé *impérial*. Le *denier* conſulaire peſoit une drachme juſte, ou la ſeptième partie d'une once. Le *denier* impérial n'étoit que la huitième partie d'une once.

Le *denier* conſulaire portoit pour empreinte d'un côté une tête ailée de Rome, & de l'autre un chariot à deux ou à quatre chevaux; ce qui faiſoit que les *deniers* étoient appelés *bigati* & *quadrigati*. Dans la ſuite on mit ſur le revers Caſtor & Pol-

Digitized by Google

lux, & quelquefois une Victoire sur un char à deux ou quatre chevaux.

Toutes les évaluations qui suivent sont tirées de la *Métrologie* de M. Paucton.

DENIER, once d'argent, monnoie des anciens Romains, qui valut, depuis l'an de Rome 485 jusqu'à l'an 537, 10 liv., monnoie actuelle de France. Elle valoit alors en monnoie du même peuple, 2 quinaires,
Ou 4 sesterces,
Ou 10 livres,
Ou 20 sembelles,
Ou 40 téronces.

DENIER, sextule d'argent. Il valut, depuis l'an de Rome 537, jusqu'à l'an 544, 1 liv. 10 sols, monnoie actuelle de France. Il valoit alors, en monnoie du même peuple, 2 quinaires,
Ou 4 sesterces,
Ou 10 as,
Ou 20 onces pesant de cuivre,
Ou 120 onces de l'as.

DENIER, sextule d'argent. Il valut, depuis l'an de Rome 544 jusqu'à l'an 547, 1 liv. 10 sols, monnoie actuelle de France. Il valoit alors, en monnoie du même peuple, 2 quinaires,
Ou 4 sesterces,
Ou 16 as pesans de cuivre,
Ou 192 onces de l'as.

DENIER, sextule d'argent. Il valut, depuis l'an de Rome 547, jusqu'à l'an 560, 1 liv. 10 sols, monnoie actuelle de France. Il valoit alors, en monnoie ancienne du même peuple, 2 quinaires,
Ou 4 sesterces,
Ou 16 as.
Ou 192 onces de l'as.

DENIER, sextule d'argent. Il valut, depuis l'an de Rome 560 jusqu'à 586, 1 liv. 10 sols, monnoie actuelle de France. Il valoit alors, en monnoie du même peuple, 2 quinaires,
Ou 4 sesterces,
Ou 16 as:
Ou 192 onces de l'as

DENIER. Il valut, depuis l'an 586 jusqu'au règne de Claude ou de Néron, 18 sols, monnoie actuelle de France. Il valoit alors, en monnoie du même peuple, 2 quinaires,
Ou 4 sesterces,
Ou 8 onces pesant de cuivre,
Ou 16 as,
Ou 192 onces de l'as.

Pline, qui écrivoit sous Vespasien, dit que de son temps le *denier* Romain étoit égal à la drachme Attique (*xxi.* 34.) *Drachma Attica denarii argentei habet pondus.* On trouve en effet parmi les médailles d'argent, ou *deniers* de Néron, une pièce de même fabrique, de même grandeur & de même poids que les autres, sur laquelle est écrit APAXMH. Ces pièces peuvent tenir d'argent fin pour la valeur de près de 18 sols actuels. L'évaluation de M. Paucton est donc juste.

DENIER trigramme. Il valut, depuis le règne de Claude ou de Néron, jusqu'à Constantin, 15 sols & $\frac{2}{3}$, monnoie actuelle de France. Il valoit alors, en monnoie du même peuple, 2 quinaires,
Ou 4 sesterces,
Ou 16 as,
Ou 192 onces de l'as.

DENIER *de Néron*. Il valut, sous Constantin & ses successeurs, $\frac{7811}{10000}$ de livre tournois, près de 15 sols. Il valoit alors, en monnoie du même peuple, 1 $\frac{1}{2}$ livre de cuivre.
Ou 15 Nummus,
Ou 60 Assarions.

DENIER *d'argent*, faiga, scripule d'argent, monnoie de la loi salique. Il valoit $\frac{11}{12}$ de la livre tournois actuelle, ou 5 sols & près d'un liard.

DENIER, ancien poids de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* DRACHME.

DENIER *de Papyrius*, ancien poids des Romains. Il valoit, en poids de France, 75 grains & $\frac{1}{2}$. Il valoit, en poids des Romains, 1 $\frac{1}{2}$ denier de Néron,
Ou 3 $\frac{1}{2}$ scripules,
Ou 6 sextans de Celse,
Ou 6 $\frac{1}{2}$ simplium,
Ou 20 $\frac{2}{3}$ siliques.

DENIER *de Néron*, ancien poids des Romains. Il valoit, en poids de France, 63 $\frac{1}{2}$ grains. Il valoit, en poids Romains, 3 scripules,
Ou 5 $\frac{1}{2}$ sextans de Celse,
Ou 6 simplium,
Ou 18 siliques.

DENIER d'or. Pour évaluer cette monnoie réelle, ou de compte, on multipliera la valeur du *denier* d'argent ou de la *drachme* (monnoie égale au *denier*) par le nombre qui exprimoit la proportion de l'or à l'argent chez les anciens.

Le nombre 12 exprimoit cette proportion chez les Asiatiques & les Égyptiens, 10 chez les Grecs, & 16 chez les Romains.

DÉNOMBREMENT. *Voyez* CENS.

DÉNONCIATEUR, *DENUNCIATOR*, } Une inscription conservée au Capitole dans le palais des Conservateurs, & publiée par Gruter (*p.* 250) fait mention des *dénonciateurs* des différentes régions de Rome.

On croit que ces Officiers subalternes devoient dénoncer aux juges les crimes qui se commettoient dans leurs régions, lorsqu'il ne se présentoit point d'accusateur. Muratori (604. 1. *Thes. inscript.*) a publié aussi deux inscriptions sur lesquelles on lit;

Digitized by Google

DENUNTIATOR REGIONIS ROMÆ, & DENUNTIATORES VICORUM ROMÆ.

DENTATA (*Charta*). Le papier poli avec une dent de loup, de sanglier ou de cheval, étoit appelé *charta dentata*. Etaîme l'a pris pour un écrit mordant. Mais Manuce, dans ſes Notes ſur la 14e *Lettre du ſecond Livre de Cicéron à ſon frère Quintus*, a relevé cette erreur.

DENTATUS, né avec des dents. Ce fut la raiſon pour laquelle on donna le ſurnom *Dentatus* à M. Curius. Pline (*VII.* 16.) le dit expreſſément: *Quoſdam & cum dentibus naſci accepimus, ſicut M. Curium, qui ob id Dentatus cognominatus eſt.*

DENTELÉES (médailles), *nummi ſerrati*. On déſigne par le mot *dentelées* des médailles Grecques & Romaines, dont la tranche eſt *dentelée* ou garnie de dents. Les premiers Ecrivains qui donnèrent des traités ſur la Numiſmatique, aſſurèrent que l'opération par laquelle on formoit avec la lime des dents ſur les bords des médailles, avoit pour objet de prévenir les entrepriſes des fauxmonnoyeurs. Ceux-ci ne couvrant le bronze qu'avec une légère feuille d'or ou d'argent, voyoient leur fraude découverte par la *dentelure*. Les médailles conſulaires d'argent ſont ſouvent *dentelées*; mais on n'en connoît point dans les impériales.

Cette opinion ſeroit aſſez vraiſemblable, ſi l'on ne trouvoit pas des médailles *dentelées* qui appartiennent aux Rois de Syrie, & qui ſont de bronze. Les faux-monnoyeurs ne contrefaiſoient ſûrement pas les monnoies de bronze, parce qu'ils n'auroient fait aucun profit; dès-lors on ne *dentelot* pas les médailles de bronze pour prévenir leurs fraudes.

Comme les médailles des Rois de Syrie ſont du même temps que les conſulaires, on peut en conclure que la *dentelure* des monnoies fut une eſpèce de mode, c'eſt-à-dire, un goût particulier qui dura plus d'un ſiècle.

Au reſte, on doit dire ici que les médailles Romaines *dentelées* étoient regardées du temps des premiers Empereurs comme d'un meilleur aloi que les nouvelles monnoies impériales. Les Germains, dit Tacite (*Germ. c. 5. n. 7.*), recherchoient les vieilles monnoies des Romains, en particulier les deniers conſulaires, appelés *bigati*, & les deniers conſulaires *dentelés*: *Pecuniam probant veterem, & diù notam, ſerratos, bigatoſque.*

DENTS. Les anciens remplaçoient les *dents* qu'ils avoient perdues; ils en faiſoient d'ivoire, & les attachoient avec des fils d'or. La onzième loi des XII tables, rapportée par Cicéron (*de leg. II.* 24.), fait mention de cet uſage. . . . . *Cui auro dentes vincti erant.* . . . . . Et Martial dit (*I.* 73. 3.):

Sic dentata tibi videtur Ægle
Emptis oſſibus, Indicoque cornu,

Les habitans des iſles Britanniques employoient; du temps de Solin (*c.* 22.) les *dents* des vaches marines & des autres cétacées à fabriquer des poignées d'épée: *Dentibus mari natantium belluarum inſignitur enſium capulos: candicant ad eburneam claritatem.*

Sur un tombeau de la villa Albani, publié autrefois par Fabretti, on voit un cocher conduiſant un char à quatre chevaux, dont le poitrail eſt orné de ſonnettes & de *dents* de loup.

Les *dents* du même animal ſervoient aux anciens à polir les métaux & les *charta*, ou feuillets formés par la réunion de pluſieurs écorces de *papyrus*.

DENUNTIATORES. *Voyez* DÉNONCIATEUR.

DENYS I, tyran de Sicile.
Ses médailles ſont:
Unique. . . . en or. . . . . *Torremuſa.*
RR. . . . . en argent.
RRR. . . . . en bronze.

DENYS II, tyran de Sicile.
Ses médailles ſont:
O. . . . . en or.
O. . . . . en argent.
Unique. . . . . en bronze. . . *Torremuſa.*

DÉOIS fut aimée de Jupiter, qui, pour la tromper, ſe métamorphoſa en ſerpent.

DÉPILER. L'uſage de ſe *dépiler* a toujours eu lieu dans l'Orient & dans tous les pays chauds. Il régna auſſi chez les Grecs, comme on peut le conjecturer d'après leurs ſtatues, auxquelles on ne voit ordinairement point de poils ſous les aiſſelles, ni au-deſſous du nombril. Pluſieurs paſſages des écrivains latins nous apprennent que les premiers Romains ſe faiſoient *dépiler* ſous les aiſſelles par des eſclaves appelés *Alipilarii*, ou *Alipili*, & que les débauchés pratiquoient la dépilation ſur toutes les parties du corps. On ſe ſervoit pour cela d'un emplâtre fait avec de la poix, ou de la réſine, & de l'huile ou de la cire; compoſition appelée *Dropax*. Juvénal parle dans ſa huitième ſatyre (*verſ.* 13.) de la poix du pays des Bruttiens, que l'on employoit pour ſe *dépiler*:

. . . . . *Nullus totâ nitor in cute, qualem*
Bruttia præſtabat calidi tibi faſcia viſci.

DEPONTANI. Ce mot déſignoit les ſexagénaires que leur âge exemptoit des emplois publics. Le peuple Romain donnoit ſon ſuffrage pour les élections, en paſſant ſur un pont, ou échaffaut élevé pour cet effet devant les Comices. *Depontani* étoient donc ceux qui, pouvant refuſer d'être élus pour des emplois onéreux, devoient, ſelon quelques-uns, être privés du droit de donner leur ſuffrage, c'eſt-à-dire, être repouſſés

Digitized by Google

repoussés du pont-aux-suffrages, *de ponte dejiciendi* (*Nonius xii. 22.*).

DEPORTATION. C'étoit chez les Romains la peine de celui qui étoit condamné à passer dans les isles : cette peine succéda à celle de l'interdiction de l'eau & du feu, & les suites en étoient les mêmes que celles de la condamnation à perpétuité aux ouvrages publics. Les *deportati* étoient morts civilement ; ils perdoient l'honneur & les droits de cité, ils ne pouvoient plus tester, & n'avoient point d'autre héritier que le fisc ; ils conservoient cependant ce qui est du droit des gens, & demeuroient obligés pour la partie de leurs biens qui n'étoit pas confisquée. Lorsqu'ils étoient rétablis chez eux, ils ne recouvroient pas pour cela l'ordre qu'ils tenoient dans la milice, ni l'honneur, ni les *actions* antérieures, excepté (à l'égard de ces actions) dans le cas où on les réintégroit dans tous leurs biens. Cette condamnation prononcée contre le mari, ne faisoit pas révoquer de plein droit la donation faite à la femme, mais il dépendoit du mari de la révoquer.

La *déportation* étoit différente de la relégation ; elle avoit quelque rapport au bannissement perpetuel. Ulpien dit que la *déportation* obligeoit à une demeure fixe pour toujours, mais que la rélégation pouvoit être révoquée, & qu'elle laissoit plus de liberté. On peut en conclure que la *déportation* n'étoit plus révoquée au siècle de ce jurisconsulte, c'est-à dire, vers le temps d'Alexandre Sévère.

DEPOUILLES. *Voyez* BUTIN dans le diction. de *l'Art militaire.*

DEPOUILLES-Opimes. *Voyez* OPIMES.

DEPSTICIUS panis (*Cato de re ruſticâ*). Le pain *depſticius*, c'est-à-dire, pétri simplement & sans levain, se faisoit avec de la farine & de l'eau mêlées ensemble. On répandoit de l'eau sur la farine peu-à-peu, on pétrissoit bien cette pâte, & on la faisoit cuire sous un couvercle de tourtière.

DEPUTATI. Ce mot désignoit : 1°. des armuriers, ou de certains ouvriers qui travailloient à la fabrique des armes dans les forges. 2°. des gens actifs qui suivoient les armées, & qui, dans les actions, étoient chargés de retirer les blessés, & d'en avoir soin.

Deputatus, nom d'un bas-officier de l'Église de Constantinople, *decurio*. Le nom de *député*, en ce sens, signifie un emploi, & non pas une charge ou une dignité. Le *Député* étoit chargé d'appeler les personnes de condition à qui le Patriarche vouloit parler, & d'écarter le peuple quand ce prélat marchoit. Le *Député* étoit donc, comme il paroît, une espèce d'huissier, ou de bedeau. Il étoit aussi chargé du soin des habits sacrés, de les plier, de les serrer, de les conserver.

DERAC, ancienne coudée des Égyptiens. *Voyez* COUDÉE.

DERBÉ, dans la Lycaonie. On a quelques médailles impériales Grecques de cette ville, selon le P. Hardouin.

DERCÉTO, grande divinité des Syriens, qui la représentoient en femme de la ceinture en haut, & terminée dans la partie inférieure de son corps par une queue de poisson. Voici comment Diodore de Sicile & Lucien racontent son histoire: *Dercéto* ayant offensé Vénus, en fut punie par un violent amour que la Déesse lui inspira pour un jeune sacrificateur très-beau. *Dercéto*, après avoir eu de lui une fille, conçut une si grande honte de sa foiblesse, qu'elle fit mourir le jeune homme ; & ayant transporté l'enfant dans un lieu désert, elle se jeta dans un lac, où son corps fut métamorphosé en poisson. L'enfant qu'elle avoit mis au monde fut la fameuse Sémiramis, qui, dans la suite, plaça sa mère au rang des divinités, & qui lui consacra un temple. Les Syriens, à cause de sa prétendue métamorphose, s'abstenoient de manger du poisson, & avoient pour ces animaux une grande vénération. Ils consacroient dans le temple de *Dercéto* des poissons d'or & d'argent, & lui en présentoient tous les jours de véritables en sacrifice. *Voyez* ATARGATIS, SÉMIRAMIS.

Si l'on en croit Pline, (*L. v. c. 13 & c. 23.*), *Dercéto* étoit adorée à Joppé, aujourd'hui Jafa. Diodore de Sicile (*l. i.*) dit que c'étoit aux environs d'Ascalon. Selden juge d'après ses statues (*De Diis Syris Synt. II. c. 3.*), que c'étoit le Dagon des Philistins. C'est aussi la même divinité que Atergatis, dont on avoit fait *Dercéto*. Les Syriens la faisoient mère de Sémiramis, & racontoient d'étranges fables sur cette femme que l'on avoit divinisée. On peut les voir dans les auteurs cités ci-dessus au mot ATERGATIS, ou l'on trouvera aussi l'étymologie de ce mot ; & au mot DAGON.

Selon Vossius (*De idolol. l. VII. c. 10. p.* 176.), *Dercéto* étoit la Lune ; *Dercéto* a été appelée *Céto*, comme il paroît dans Pline (*Hist. nat. l. v. c.* 13.). De ce nom quelques-uns pourroient inférer, dit Vossius, que *Dercéto* étoit Andromède, parce que le navire qui transporta Andromède, portoit la figure du poisson appelé *Cetus*, ou parce que le prince auquel elle fut promise d'abord, étoit seigneur d'une isle habitée par des pirates, que l'on a pu comparer aux monstres marins, nommés *Cete*, & appeler de leur nom. Mais Vossius assure avec plus de vraisemblance que *Céto* a été formé de *Dercéto*, en retranchant la première syllabe.

DERCILE & ALIBION, fils de Neptune, enlevèrent à Hercule les bœufs de Géryon, lors-

Digitized by Google

qu'il passa par la Lybie, & les conduisirent en Etrurie. *Voyez* GÉRYON.

DERTOSA, en Espagne. C. I. A. D. *Colonia Julia Augusta Dertosa.*

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguste, de Tibère.

DÉS de Bade, *Voyez* BADE & DÉS.

DÈS, monnoie des anciens Romains. *Voyez* BESSIS.

DÉS, mesure linéaire des anciens Romains, *Voyez* BES.

DÈS, division de l'ancienne livre Romaine de poids. *Voyez* BÉS.

DÉS, mesure de capacité pour les liqueurs des anciens Romains. *Voyez* BESSIS.

DÈS, mesure gromatique des anciens Romains. *Voyez* BESSIS.

DÉSANAUS. St. Jérome dit dans la chronique d'Eusèbe, que *Désanaus* est un surnom d'Hercule, très-respecté dans la Phénicie, & que de son temps encore les Cappadociens & les Eliens l'appeloient *Désanaus*. Dans le texte grec d'Eusèbe il y a *Diodan*, Διοδὰν, au-lieu de *Désanaus*, que S. Jérome y a mis. Ce *Désanaus* étoit contemporain de Moyse; quelques-uns l'appellent *Dorsanaus*, & non pas *Désanaus*. Louis Vivès, dans ses notes sur le 12. chapitre du XVIII. l. de la cité de Dieu, note *n*, semble avoir lu *Delphina* dans Eusèbe pour *Diodan*. Quoi qu'il en soit, on ne sait pas trop ce que c'est que ce *Désanaus* de S. Jérôme, ni ce *Diodan* d'Eusèbe, parce que c'est le seul endroit de l'antiquité où il en soit parlé. *Voyez* encore DORSANES, & Selden, *de Diis Syr. Synt.* 1. *c.* 6.

DESCENSOR-Jupiter. *Voyez* CATAÏBATES.

DÉSERTION. *Voyez* le Diction de l'*Art Militaire.*

DESESPÉRÉS des médecins, *desperati*. Les anciens plaçoient ces malades devant les portes de leurs maisons; afin que les passans leur indiquassent quelque remède efficace, mais peu connu *Servius*, *Æneid.* XII. & *Isidor.* X.).

DESHABILLÉ. Les Romains avoient, comme les peuples modernes, un habillement commode ou simple pour le matin. Nous l'apprenons de l'épitaphe suivante citée par Pignorius (*de servis*):

ARION. CÆSARIS. N. A. VESTE MATUTINA.

DESIDERATUS (*Acie*), tué sur le champ de bataille. On lit dans Muratori l'inscription suivante (*Thes. inscr.* 789.)

D M
AUR. CRESCEN
TIANI. V. E
ACIE DESID
QUI VIXIT. AN
XXV
AUR. PISTUS
EXAR
FRATRI CAR
POSUIT

DESIDERIUS, *Cæsar*, frère de Magnence. Les médailles de *Desiderius* ne sont connues que dans Strada, qui en rapporte une de M. B., & dans Goltzius, qui en rapporte une seconde.

DESIG. X. P. P. Designator decima per provincias.

DESIGNATOR, nom de plusieurs officiers chez les Romains. Les premiers indiqués sur les marbres par les abréviations de l'article précédent, fixoient la somme que chaque citoyen, ou possesseur de terre, devoit payer au fisc pour le dixième de ses biens.

DESIGNATOR funeris, celui qui ordonnoit les convois, qui assignoit à chacun sa place. Il remplissoit les mêmes fonctions que nos jurés-crieurs. Il marchoit à la tête du convoi, précédé de licteurs vêtus de noir, destinés à écarter la foule & à exécuter ses ordres (*Horat. Epist.* 1. 7. 6.)

. . . . *Cùm ficus prima calorque*
Designatorem decorat lictoribus atris.

La marque de distinction du *Designator funeris* étoit une branche ou une baguette de figuier, *ficus*, dont il est fait mention dans les vers précédens d'Horace, & dans les vers suivans du même poëte (*Epod. XVI.* 46.):

Suamque pulla ficus ornat arborem.

DESIGNATOR ludorum, officier public qui, dans les jeux & les spectacles, faisoit placer chacun à son rang, y conduisoit même les personnes distinguées, & faisoit observer le silence. Les Grecs appeloient cet officier Ἀγωνοθέτης. Plaute en parle dans le prologue du *Pœnulus* (*v.* 19.):

Neu designator prater os obambulet,
Neu sessum ducat, dùm histrio in scena siet.

DESIGNÉ (Consul). Le peuple assemblé en comités élisoit dans le mois de juillet les consuls, qui n'entroient en fonction, au moins depuis l'an 600, qu'au premier de janvier. Les consuls élus s'appeloient jusqu'à cette époque, *Consuls désignés.*

Digitized by Google

DÉSIGNÉ (Pontife); Pontife élu dans les comices-par-tribus, & non encore confirmé par les Comices-par-curies, ou non encore adopté par certains colléges de pontifes. On en voit un cité sur un marbre antique (*Guther. de vet. jur. Pont. 1. 9.*).

SACRATA. DOMUS AUGUSTO.
M. CLODIUS PONTIFEX DESIG.

DESIR. *Voyez* IMEROS.

DESPOTE. } Nom de dignité qu'ont porté
ΔΕΣΠΟΤΗΣ. } les derniers empereurs de Conſtantinople. C'eſt un mot grec qui, dans ſa première origine, pouvoit être traduit en latin par le mot *Herus*, & en François par celui de *Maître*, par rapport aux ſerviteurs. On fit de ce mot le même emploi que les Latins avoient fait du nom de *Céſar* comparé à celui d'*Auguſte*; ΒΑΣΙΛΕΥΣ, répondant à *Auguſtus*, & ΔΕΣΠΟΤΗΣ à Céſar. Ainſi Nicéphore ayant fait couronner ſon fils Stauracius, celui-ci ne voulut prendre que le nom de ΔΕΣΠΟΤΗΣ, laiſſant par reſpect à ſon père celui de ΒΑΣΙΛΕΥΣ. A la même époque les Empereurs Grecs ceſſerent de mettre des inſcriptions latines ſur les médailles. Cette délicateſſe néanmoins ne dura pas long-temps, les Empereurs ſuivans ayant préféré la qualité de ΔΕΣΠΟΤΗΣ à celle de ΒΑΣΙΛΕΥΣ, comme Conſtantin & Michel Ducas, Nicéphore Botoniate, Romain, Diogènes, les Comnènes, & quelques autres. A l'imitation des princes, les princeſſes prirent auſſi le nom ΔΕΣΠΟΙΝΑ, comme Théodore, femme de Theodophile.

Il faut voir ce que dit le P. Hardouin (*Médailles du ſiècle de Conſtantin, p.* 255.), ſur le mot de *Deſpote*, & ſur celui de *Baſileus*; ſes idées ſont ingénieuſes, mais ſingulières.

L'Empereur Alexis, ſurnommé l'Ange, créa une dignité de *Deſpote*, & lui donna le premier rang après l'Empereur, au-deſſus de l'Auguſte, ou Sébaſtocrator, & du Céſar. Phranzès nous l'apprend (*l. 1. c.* 1.). Les *Deſpotes* étoient ordinairement les fils ou les gendres des Empereurs. Le *Deſpote* étoit Collègue de l'Empereur, ou ſon héritier préſomptif. Le *Deſpote* fils de l'Empereur, avoit le pas ſur le *Deſpote* gendre de l'Empereur. Codin (*p.* 38.) décrit les habits & les ornemens du *Deſpote*. Sous les ſucceſſeurs du grand Conſtantin, on appela *Deſpotes de Sparte*, les Princes fils ou frères de l'Empereur, à qui l'on avoit aſſigné la ville de Sparte, ou Lacédémone pour appanage.

Ce mot vient du Grec δέσποτος, & ſignifie *Maître* ou *Seigneur*.

DESSERT. Varron, Cicéron, Horace, Ovide, & tous les écrivains ſuivans, ont appelé le *deſſert*, *menſa ſecunda*, par la raiſon que les Romains changeoient de table, & que la ſeconde table étoit pour le fruit, pour les chanſons, les cantiques, les libations; car le temps du ſouper, qui étoit leur principal repas, ne s'employoit pas uniquement à manger & à boire.

Les *deſſerts* des anciens n'offroient ni moins de diverſité, ni moins de magnificence que leurs autres ſervices, & ils étoient bien plus brillans, comme le dit Athénée (*xiv. p.* 641. *c.*).

Vers le déclin de la République romaine, les femmes ſortoient de table quand ce ſervice arrivoit, parce qu'il ſe terminoit quelquefois par des ſpectacles auxquels la pudeur ne permettoit pas encore au beau ſexe de prendre part. Mais quand les mœurs furent entièrement corrompues, les femmes ne connurent plus de devoirs, ni de règles de décence; tout devint égal.

DESTIN. } Divinité aveugle qui régloit
DESTINÉE. } toutes choſes par une puiſſance dont on ne pouvoit ni prévoir, ni empêcher les effets. Toutes les autres Divinités étoient ſoumiſes à cel'e-ci: les cieux, la terre, la mer & les enfers étoient ſous ſon empire, & rien ne pouvoit changer ce qu'elle avoit réſolu; ou, pour parler avec les Stoiciens, le *Deſtin* étoit lui-même cette fatale néceſſité, ſuivant laquelle tout arrivoit dans le monde. Jupiter a beau vouloir ſauver Patrocle: il faut qu'il examine ſa deſtinée, qu'il ne connoit pas. Il prend des balances, pèſe; & le côté qui décidoit de la mort de ce héros étant le plus peſant, il eſt obligé de l'abandonner à ſon *Deſtin*. Ce Dieu ſe plaint, dans le même poète, de ne pouvoir fléchir le *Deſtin* pour ſon fils Sarpédon, ni le garantir de la mort. Ovid. (*Métam. lib.* 9.) fait dire à Jupiter qu'il eſt ſoumis à la loi du *Deſtin*; & que s'il pouvoit la changer, Eaque, Radamante & Minos ne ſeroient pas accablés ſous le poids de leur vieilleſſe. Diane, dans Euripide, voulant conſoler Hyppolite mourant, lui dit qu'elle ne ſauroit à la vérité changer l'ordre du *Deſtin*, mais que pour le venger, elle tuera de ſa propre main un des amans de Vénus. Quelque inévitables que fuſſent les arrêts de cette aveugle Divinité, Homère dit cependant qu'ils penſerent une fois être ſans exécution; tant les idées qu'on avoit à ce ſujet étoient peu nettes. Ces *Deſtinées* étoient écrites de toute éternité dans un lieu où les Dieux alloient les conſulter. Jupiter y alla, dit Ovide, avec Vénus, pour y voir celle de Jules-Céſar. Ce poète ajoute que celles des Rois étoient gravées ſur le diamant. Les miniſtres du *Deſtin* étoient les trois Parques, que l'on chargeoit du ſoin de faire exécuter les ordres de l'aveugle Divinité. Un mythologue moderne dit qu'elles étoient les ſecrétaires de ſon cabinet, & les gardes de ſes archives: l'une dictoit les ordres de ſon maître; l'autre les écrivoit avec exactitude; & la dernière les exécutoit en filant nos deſtinées. Les ordres du *Deſtin* n'étoient cependant pas tellement fixes, qu'ils ne puſſent être

Digitized by Google

changés par un seul mot. *Voyez* CALENUS. Selon Hésiode, la Nuit seule engendra l'affreux *Destin*.

Winckelmann a publié dans ses *monumenti inediti* (n°. 133) une patère Etrusque que possédoit à Rome le Sieur Jenkins, sur laquelle sont gravées les *destinées* d'Achille & d'Hector, que Mercure pèse dans une balance. Elles sont représentées par deux petites figures posées debout dans les plats de la balance. Apollon examine attentivement l'action de Mercure, & afin de mieux juger, il fait pendre un bout de sa chlamyde, pour lui servir d'aplomb & d'objet de comparaison avec la languette du fléau de la balance. Les noms des Dieux & des héros sont écrits en caractères étrusques.

DESTITUTION. A Rome, du temps de la République, les officiers étoient de leur nature annuels; mais ils ne laissoient pas d'être irrévocables avant l'expiration de l'année. En effet, on voit que Tarquin Collatin le premier des consuls fut *destitué* de son office, & Valerius Publicola mis à sa place; que Scipion Nasica & Caius Martius, aussi consuls, furent rappelés des provinces où ils commandoient, sous prétexte qu'il manquoit quelque cérémonie à leur élection.

La *destitution* avoit aussi lieu dans les emplois du sacerdoce; témoins ces deux prêtres de Rome, Cornélius & Céthégus, qui furent *destitués* de leur prêtrise pour n'avoir pas distribué par ordre les entrailles d'une victime. On *destitua* de même Quintus Sulpicius, parce que son bonnet étoit tombé de sa tête en sacrifiant.

Caius Flaminius fut *destitué* de l'office de maître de la cavalerie, parce que lors de sa nomination on avoit ouï le bruit d'une souris.

Les censeurs étoient aussi, & dégradoient du sénat & de l'ordre des chevaliers, à leur volonté, pour des causes fort légères.

Enfin le sénat révoquoit, quand il jugeoit à propos, les proconsuls.

Les empereurs révoquoient aussi les préfidens & autres gouverneurs des provinces, en leur envoyant un successeur; de sorte que *successorem mittere* signifioit, révoquer l'ancien officier, le *destituer*.

Mais sous les empereurs, les officiers, au-lieu d'annuels qu'ils étoient du temps de la République, devinrent presque tous à vie. Ce changement se fit insensiblement & sans aucune loi; l'officier étoit obligé de continuer ses fonctions jusqu'à l'avénement de son successeur, & il continuoit toujours ses fonctions.

Si les empereurs révoquoient quelquefois certains officiers, ils ne le faisoient jamais sans cause. Aussi Capitolin dans la vie d'Antonin, lui donne cette louange, que *successorem viventi bono judicii nulli dedit*, qu'il ne voulut même *destituer* aucun des officiers pourvus par Hadrien son prédécesseur; & Lampride remarque dans la vie d'Alexandre Sévère, que cet empereur s'exprimoit toujours ainsi, *gratias tibi agit respublica*, lorsqu'il donnoit un successeur à quelqu'officier; de manière que l'officier étoit remercié honnêtement.

Il y avoit aussi chez les Romains des commissions qui étoient différentes des offices, en ce que la fonction des offices étoit ordinaire, & l'autre seulement extraordinaire. Ceux qui étoient chargés de commission, pouvoient aussi être *destitués* sans attendre la fin de leur commission.

DÉSULTEUR. } Sauteur qui passe d'un cheval
DESULTOR. } sur un autre. Chez les Scythes, les Indiens & les Numides, les cavaliers qui servoient en guerre étoient très-habiles *désulteurs*, c'est-à-dire, qu'ils menoient avec eux au combat au moins deux chevaux; & quand celui qu'ils montoient étoit las, ils sautoient avec beaucoup d'agilité & beaucoup d'adresse sur le cheval de main qu'ils conduisoient. Les Grecs & les Romains prirent cet usage de ces nations barbares, mais ils ne s'en servirent que dans les jeux, dans les courses de chevaux, & jamais (au moins à ce qui paroit) à la guerre, ni dans les combats. Ils faisoient aussi paroître des *désulteurs* dans les pompes funèbres. Ainsi c'étoit une milice chez les peuples d'Asie & d'Afrique dont nous avons parlé; mais chez les Romains ce n'étoient que des sauteurs & des baladins. Quelquefois ils avoient, non pas deux, mais quatre ou six chevaux de front, & sautoient du premier sur le quatrième, ou sur le sixième; c'étoit-là ce qu'il y avoit de plus difficile, dit Eusthate. Homère (*Iliad. l. IV.*) Hérodote. (*l. VII.*), Tite-Live (*l. XXIII. c.* 29), Ammien Marcellin (*l. XXII.*), Varron (*De re ruſt. II. c.* 7.), Manilius (*Aſtron. l. V.*) Properce (*l. V & l. IV. El. II. v.* 35.), Hygin (*l. de fab. c.* 80.), Suétone dans Jules César (*chap.* 29.) justifient ce que nous venons de dire.

DESULTORII Equi. Un cavalier conduisoit ordinairement deux de ces chevaux dans les combats, & sautoit alternativement de l'un sur l'autre; mais dans les jeux un seul homme conduisoit quelquefois quatre, six, douze même, & jusqu'à vingt de ces chevaux, comme on le voit sur un grand nombre de pierres gravées, & en particulier sur celle qu'a publiée le comte de Caylus; où l'homme paroit, non sur un char (*Rec. d'Antiſ. I. pl.* 60. *n.* 4.), mais monté sur un des vingt chevaux. Gori (*Muſ. Florent. II. t. b.* 81) parlant des chevaux *desultorii*, cite l'époque d'un prince Macédonien, comme un des plus anciens exemples de cette course; mais Homère nous en donne une époque plus reculée. Pour mieux peindre le courage & l'activité avec laquelle Ajax sautant d'un vaisseau à l'autre, les défend tous à-la-fois, il le compare à un homme qui, courant au galop avec quatre chevaux, saute de l'un sur l'autre (*Iliad. O. v.* 679. 684.).

Digitized by Google

DEUCALION, fils de Prométhée, avoit épousé Pyrrha, fille de son oncle Epiméthée. Jupiter voyant croître la malice des hommes, dit Ovide, résolut (*Met.* 1.) d'exterminer le genre humain, & de l'ensevelir dans les eaux, en faisant tomber des torrens de pluie de toutes les parties du ciel. Toute la surface de la terre en fut inondée, hors une seule montagne de la Phocide (C'est le mont Parnasse) que les eaux épargnèrent, parce que les deux sommets étoient au-dessus des nuages. C'est-là que s'arrêta la petite barque qui portoit *Deucalion* & sa femme: Jupiter les avoit sauvés, parce qu'il n'y eut jamais d'homme plus juste & plus équitable que *Deucalion*, ni de femme plus vertueuse, & qui eût plus de respect pour les dieux, que Pyrrha. Dès que les eaux le furent retirées, ils allèrent consulter la Déesse Thémis, qui rendoit ses oracles au pied de la montagne, au même lieu qui devint par la suite si célèbre par l'oracle de Delphes. La Déesse leur rendit cette réponse: *Sortez du temple, voilez-vous le visage, détachez vos ceintures, & jetez derrière vous les os de votre grand-mère.* Ils ne comprirent pas d'abord le sens de l'oracle, & leur piété fut alarmée d'un ordre qui leur paroissoit cruel. Mais *Deucalion*, après avoir bien réfléchi, trouva que la terre étant leur mère commune, ses os pouvoient bien être les pierres qu'elle renfermoit dans son sein. Ils en prirent donc quelques-unes, & les jetèrent derrière eux, en fermant les yeux; aussitôt ces pierres s'amollirent, devinrent flexibles, & prirent une forme humaine. Celles que *Deucalion* avoit jetées, formèrent des hommes, & celles de Pyrrha, des femmes.

Le fond de ce récit est véritable. Sous le règne de *Deucalion*, Roi de Thessalie, le cours du fleuve Pénée fut arrêté par un tremblement de terre, entre le mont Ossa & l'Olympe, où est l'embouchure par où ce fleuve, grossi des eaux de quatre autres rivières, se décharge dans la mer; & il tomba cette année-là une si grande abondance de pluie, que toute la Thessalie, qui est un pays plat, fut inondée. *Deucalion*, & ceux de ses sujets qui purent se garantir de l'inondation, se retirèrent sur le mont Parnasse; & les eaux s'étant enfin écoulées, ils descendirent dans la plaine. Les enfans de ceux qui s'étoient sauvés, font les pierres mystérieuses du poëte, qui repeuplèrent dans la suite le pays.

DEUCALION, fils de Minos, second Roi de Crète, régna après son père, & donna Phèdre, sa sœur, en mariage à Thésée. *Voyez* PHEDRE. Il fut grand père d'Idoménée.

DEVERRA, Déesse des Romains. On ne sait de cette Divinité que ce qu'en dit S. Augustin au VI liv. de la cité de Dieu (*c.* 9.) ou plutôt ce qu'il rapporte de Varron à son sujet. Les anciens croyoient que le Dieu Sylvain entroit la nuit dans les maisons, se plaçoit sur les corps de ceux qui dormoient, & les accabloit de son poids. Aussi, quand une femme étoit grosse, de crainte que Sylvain ne la vint ainsi incommoder, on la mettoit sous la garde des trois divinités, Intercidon, ou (selon Vivez) Intercidona, Pilumne & *Deverra*. La cérémonie se faisoit en cette manière. Pour désigner ces trois divinités gardiennes, trois hommes faisoient la ronde autour de la porte de la maison pendant la nuit; ils frappoient le seuil de la porte d'abord avec une coignée, ensuite avec un pilon, & enfin ils la nettoyoient avec un balai, afin que le Dieu Sylvain, voyant ces trois marques, n'approchât point de la maison qu'il reconnoissoit avoir été mise sous la protection de ces trois divinités; car, ajoute S. Augustin, Intercidon est ainsi nommé, de l'incision d'une coignée, *à securis interfectione*; Pilumnus, du mot *pilum*, pilon; & *Deverra*, *à scopis*, d'un balai avec lequel on balaie la maison: d'où l'on peut conclure que *Deverra* présidoit à la propreté des maisons, & que son nom avoit été formé de *deverrere*, balayer.

DEVERRONA, Déesse des Romains. Vossius (*De idololatr. l. II. c. 61*) appelle ainsi une Déesse que l'on invoquoit quand on entassoit le bled, parce qu'alors il falloit balayer; mais il est douteux qu'il faille la distinguer de *Deverra*, dont nous avons parlé; & peut-être Vossius s'est-il trompé. La différence des fonctions que l'on attribue à ces deux Divinités, dont l'une préside à la naissance des enfans, & l'autre à la récolte des bleds, si elle étoit réelle, ne permettroit pas de les confondre. Cependant leurs noms ont une origine commune. Ces mots *Deverra* & *Deverrona*, viennent de *deverrere*, balayer.

DEVERRINUS. *Voyez* PILUMNUS.

DEVIANA, surnom que l'on donnoit à Diane, parce que ceux qui aiment la chasse comme cette Déesse, sont sujets à s'égarer, *de via recedere*.

DEUIL. L'article CONVOI & celui des FUNÉRAILLES, appreprient les détails du *deuil* que les anciens portoient en suivant les morts aux bûchers. Je ne parlerai ici que des *deuils* après cette époque.

Les femmes, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. liv. 4. ch. 5.*), portoient le *deuil* en habits noirs chez les Romains comme chez les Grecs (*Dionys. Halic. A. R. L. 8. c. 39. p. 492. Ovid. Met. l. 6. v. 289.*). Cette mode existoit déjà du temps d'Homère, qui nous apprend que Thétis, plongée dans la tristesse par la mort de Patrocle, prit le plus noir de ses vêtemens (*Hom. Il. 10. v. 94.*). Mais sous les empereurs Romains cet usage éprouva un changement total, & les femmes portèrent le deuil en habits blancs (*Noris Cenot. Pisan. p. 357.*). Ainsi, quand Plutarque nous parle en général des habits blancs pour le *deuil*

Digitized by Google

sans fixer l'époque, il n'est alors question que de l'usage de son temps (*Καφ. κατανγ. πωμ. p.* 482. *l.* 20.). Hérodien fait mention du *deuil* en habits blancs, dans sa relation des funérailles de l'Empereur Septime-Sévère. Il nous raconte que l'image de cet Empereur faite de cire, étoit environnée d'un côté d'une troupe de femmes vêtues de blanc, & de l'autre du corps de tous les Sénateurs habillés de noir (*Hérod. hist. i. 4 c. 3. p. 128.*). On peut dire cependant en général que, chez les Romains, les hommes s'habilloient constamment de noir dans le *deuil*, comme nous l'apprenons entre autres par un trait de Trajan qui, ayant perdu son épouse Plotine, porta ses habits noirs pendant neuf jours (*Xiphil. Hadr p. 247. l. 27.*).

Caton cité par Servius (*In Æneid. III.*), dit que les femmes quittoient pendant le *deuil* les habits de pourpre, & en portoient de couleur bleue, *cæruleas vestes*.

Les femmes quittoient pendant le *deuil* tous leurs ornemens, & négligeoient le soin de leur parure. Les hommes laissoient croître leurs cheveux & leur barbe; ils quittoient les anneaux d'or. Les Sénateurs & les magistrats ne portoient point de laticlave ni les autres marques de leurs dignités, *sine insignibus magistratûs* (*Tacit. annal. III.* 4. 1.). Tous étoient vêtus comme les Plébéiens; les consuls eux-mêmes ne rendoient plus la justice assis sur leur tribunal & dans les chaises curules, mais assis sur les sièges des préteurs, ou dans les bancs des tribuns du peuple (*Dio lib.* 56.). Lucain peint dans les mêmes termes un *deuil* public (*II.* 17.):

. . . . . *Ferale per urbem*
Justitium: latuit plebeio tectus amictu
Omnis honos: nullos comitata est purpura fasces.

On fermoit pendant les *deuils* publics le *forum*, les cabarets, *taberna*, les lieux publics; c'est pourquoi on abrégeoit quelquefois le temps des *deuils*. Festus donne pour causes de l'accourcissement d'un *deuil* public, la dédicace d'une *ædes*, la clôture du lustre, l'accomplissement d'un vœu public; & pour celles de l'accourcissement d'un *deuil* particulier, la naissance d'un enfant, quelques honneurs accordés à la famille, le retour de captivité d'un père, d'un enfant, d'un époux ou d'un frère, un mariage, la naissance d'un parent plus proche que celui dont on porte le *deuil*, la célébration des mystères de Cérès & des compliments de félicitation à faire.

On peut ajouter aux causes rapportées par Festus, la célébration des jeux séculaires & celle des saturnales. Tacite parlant de la mort de Germanicus, dit que le *deuil* ne prit fin qu'à cause des jeux Mégaléfiens (*Annal. III. 6. 5.*). *Et quia ludorum Megalesium spectaculum suberat, etiam volupiates resumerent.* Capitolin en fournit une seconde preuve, lorsqu'il parle de la mort du fils d'Antonia (*c. 21.*). Quant aux saturnales, nous en voyons la preuve dans la réflexion de Suétone, sur le prolongement du *deuil* de Germanicus pendant le temps de ces fêtes; ce qui étoit donc insolite (*Calig. c. 6. d. 3.*): *non ullis solatiis, non edictis inhiberi ludus publicus potuit: duravitque etiam per festos Decembris me sis dies.*

Ceux qui étoient dans le *deuil* ne sortoient point de leur maison. Pline dit (*Epist. IX. 13.*). *Mitto ad Adriam, rogo ut veniat, quia me recens adhuc luctus limine continebat.* Lorsqu'ils commençoient à sortir, ils fuyoient les festins, *qui luget abstinere debet à convivii, Paull. sentent. II. 21.*), les assemblées & les fêtes publiques.

Gratien, Valentinien & Théodose, fixèrent à un an le temps des grands *deuils* (*l. fqua 2. c. de sec. nupt.*) par exemple celui des époux porté par leurs femmes: ils déclarèrent infâmes & privées de la succession de l'époux défunt, celles qui en prendroient un autre avant l'année révolue. Avant ces empereurs, les plus grands *deuils* ne duroient que six mois, ou une année de Numa, prince qui avoit le premier fixé ce temps à une année.

Il étoit d'usage dans le *deuil* de se faire couper les cheveux. On voyoit sans cheveux Uthra, mère de Thésée (*Pausan. l. 10. p. 861. l. 11.*) & une femme âgée dans un tableau de Polygnote conservé à Delphe (*Ibid. p. 864. l. 27. & Eurip. Phœniss. v. 375.*). Cet usage désignoit sans doute le *deuil* constant des veuves, comme celui de Clytemnestre & d'Hécube (*Eurip. Iphig. Aul. v.* 1438. *Troad. v.* 279. 480. *Helen, v.* 1093. 1134. 1248.). Les enfans coupoient aussi leurs cheveux à la mort de leur père (*Eurip. Elect. v.* 108. 148. 241. 335. *Epigr gr. ap. Orvil. anim. in charit. p.* 361); ce que nous savons par l'exemple d'Electre & d'Oreste, & ce que nous voyons par leurs statues de la Villa Ludovisi à Rome, dont on parlera plus en détail aux articles de ce héros & de sa sœur. *Voyez* CHEVEUX, CEINTURE, BANDELETTE.

Les anciens coupoient les crins à leurs chevaux dans le *deuil* universel d'une ville ou d'un pays, comme fit (*Eurip. Alcest. v.* 428.) Admète, pour marquer sa douleur à la mort de sa femme, & comme firent les (*Plutarch. Pelop. p.* 296. *c.*) Thessaliens à la mort de Pélopidas.

DEVINCTIO. } Termes de magie; se concilier
DEVINCIRE. } l'amour de quelqu'un par des charmes. On en voit une exemple dans la 8e. églogue de Virgile (*v.* 77.):

Nectè tribus nodis ternos, Amarylli, colores.
Nectè, Amarylli, modò, & Veneris, dic, vincula nectò.

Digitized by Google

DEVINS; c'étoient chez les Grecs des ministres de la religion fort respectés: ils assistoient aux sacrifices pour consulter les entrailles de la victime, & en tirer les présages; ils régloient le temps, la forme & la matière des sacrifices, sur-tout dans les occasions importantes: on ne manquoit pas alors de les consulter, & de suivre leur décision. Au reste, il y avoit deux sortes de *Devins*; les uns étoient inspirés par Apollon, répondoient par oracles & de vive voix à ceux qui les consultoient; les autres ne s'appliquoient qu'à expliquer les présages tirés des oiseaux, des victimes, ou les songes. *Voyez* AUGURES, ARUSPICES.

DEULTON, dans la Thrace, *Colonia Flavia Pacensis Deulton.* C. F. P. D. & COL. FL. PAC. DEULT.

Cette colonie Romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Trajan, de Caracalla, de Macrin, de Diaduménien, d'Alexandre Sévère, de Mamée, de Maximin, de Maxime, de Gordien, de Tranquilline, des deux Philippes, d'Otacile.

DEUNX. Une livre de douze onces moins une once; onze onces de la livre Romaine, qui en contenoit douze; onze douzièmes de quelque chose que ce soit. Quoique ce terme soit purement latin, les antiquaires qui écrivent en françois, sont obligés de s'en servir, parce que nous n'en avons point dans notre langue qui y réponde.

DEUNX, monnoie de compte des Romains. Elle étoit représentée par ce signe S⁼⁼⁼. Elle valoit 11 onces,
Ou 22 semi-onces,
Ou 33 duelles,
Ou 44 siciliques,
Ou 66 sextules,
Ou 264 scripules.

DEUNX, monnoie des anciens Romains. Elle valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 18 sols, monnoie actuelle de France, selon M. Paucton. Elle valoit alors, en monnoie du même peuple, 1 $\frac{1}{16}$ dextans,
Ou 1 $\frac{1}{2}$ dodrans,
Ou 1 $\frac{1}{4}$ bessis,
Ou 1 $\frac{2}{3}$ septunx,
Ou 1 $\frac{1}{2}$ semis,
Ou 11 onces.

DEUNX, mesure de capacité pour les liqueurs des anciens Romains. Elle valoit 18 roquilles & $\frac{22}{100}$ de France. Elle valoit, en mesures des Romains, $\frac{7}{8}$ dextans,
Ou 1 $\frac{1}{2}$ dodorans,
Ou 1 $\frac{1}{4}$ bessis,
Ou 1 $\frac{2}{3}$ septunx,
Ou 1 $\frac{1}{2}$ sextans,
Ou 2 $\frac{1}{4}$ quincunx,
Ou 2 $\frac{1}{2}$ triens,
Ou 3 $\frac{1}{4}$ quadrans,
Ou 5 $\frac{1}{2}$ sextans,
Ou 11 onces.

DEUNX, mesure de capacité pour les grains des anciens Romains. C'étoient les onze douzièmes, c'est-à-dire, les $\frac{11}{12}$ du setier ou de l'as *Voyez* AS.

DEUNX, division de l'ancienne livre Romaine, valoit, en poids de France, 5786 grains; valoit, en poids Romains, 1 $\frac{1}{12}$ dextans,
Ou 1 $\frac{1}{2}$ dodrans,
Ou 1 $\frac{1}{4}$ bes,
Ou 1 $\frac{2}{3}$ septunx,
Ou 1 $\frac{1}{2}$ sexunx,
Ou 2 $\frac{1}{4}$ quincunx,
Ou 2 $\frac{1}{2}$ triens,
Ou 3 $\frac{1}{4}$ quadrans,
Ou 5 $\frac{1}{2}$ sextans,
Ou 11 onces.

DEUNX, mesure linéaire des anciens Romains; Elle valoit 10 pouces $\frac{443}{1000}$ de France. Elle valoit, en mesures du même peuple, 1 $\frac{1}{12}$ dextans,
Ou 1 $\frac{1}{2}$ dodrans,
Ou 1 $\frac{1}{4}$ bes,
Ou 1 $\frac{2}{3}$ septunx,
Ou 1 $\frac{1}{2}$ sexunx,
Ou 2 $\frac{1}{4}$ quincunx,
Ou 2 $\frac{1}{2}$ triens,
Ou 3 $\frac{1}{4}$ quadrans,
Ou 5 $\frac{1}{2}$ sextans.
Ou 11 onces.

DEUNX, mesure gromatique des anciens Romains. Elle valoit 663 toises quarrées & $\frac{4}{10}$ de France. Elle valoit, en mesure du même peuple, 1 $\frac{1}{12}$ dextans,
Ou 1 $\frac{1}{2}$ dodrans,
Ou 1 $\frac{1}{4}$ bessis,
Ou 1 $\frac{2}{3}$ septunx,
Ou 1 $\frac{1}{2}$ sexunx,
Ou 2 $\frac{1}{4}$ quincunx,
Ou 2 $\frac{1}{2}$ triens,
Ou 3 $\frac{1}{4}$ quadrans,
Ou 5 $\frac{1}{2}$ sextans,
Ou 11 onces.

DEVOTUS numini majestatique ejus. Cette expression, qui se lit dans plusieurs inscriptions gravées en l'honneur des Empereurs, est exprimée quelquefois par les sigles suivantes D. N. M. Q. E. Cette basse adulation rappelle la folie de ce Romain, qui offrit à Caligula de se *dévouer* à la mort pour sa prospérité. L'approche du moment où il devoit exécuter son fatal *dévouement*, le fit trembler, mais le farouche Empereur le livra à la cruauté de ses valets, qui après avoir promené dans toutes les rues cette victime involontaire, parée de bandelettes & de couronnes de verveine,

Digitized by Google

la précipitèrent du haut de l'*agger*. *Voyez* CALAHORRA.

DEVOTUS étoit auſſi le nom de celui qui ſe conſacroit au ſervice de quelque Divinité particulière ou de quelque temple. On lit ces mots dans une inſcription qui eſt à Rome (*Guther. de Vet. Jur. Pont. iv. 15.*):

DECRETUM

. . . . . .

ITEM. DEDICATIONE. STATUARUM CÆSARUM. ET. AUGUSTARUM MULSUM. ET. CRUSTULA. PECUNIA NOSTRA. DEVOTIS. OMNIBUS. ET POPULO. DEDIMUS.

DÉVOUEMENT, action par laquelle on faiſoit le ſacrifice de ſa vie pour le ſalut de la patrie, avec des cérémonies particulières, & dans certaines conjonctures.

L'amour de la patrie, qui étoit la baſe du caractère des anciens Romains, n'a jamais triomphé avec plus d'éclat que dans le ſacrifice volontaire de ceux qui ſe ſont *dévoués*, pour cette patrie, à une mort certaine. Traçons-en l'origine, les motifs, les effets & les cérémonies, d'après les meilleurs auteurs qui ont traité cette matière. Je mets à leur tête Struvius dans ſes antiquités romaines, & Simon dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

Les annales du monde fourniſſent pluſieurs exemples de cet enthouſiaſme pour le bien public. Je vois d'abord parmi les Grecs, pluſieurs ſiècles avant la fondation de Rome, deux Rois qui répandent leur ſang pour l'avantage de leurs ſujets. Le premier eſt Ménécée, fils de Créon, Roi de Thèbes, de la race de Cadmus, qui vient s'immoler aux mânes de Dracon tué par ce Prince. Le ſecond eſt Codrus, dernier Roi d'Athènes, lequel ayant ſu que l'Oracle promettoit la victoire au peuple dont le chef périroit dans la guerre que les Athéniens ſoutenoient contre les Doriens, ſe déguiſe en payſan & va ſe faire tuer dans le camp des ennemis.

Mais les exemples de *Dévouemens* que nous fournit l'Hiſtoire Romaine, méritent tout autrement notre attention; car le noble mépris que les Romains faiſoient de la mort, paroît avoir été tout enſemble un acte de l'ancienne religion de leur pays, & l'effet d'un zèle ardent pour leur patrie.

Quand les Gaulois gagnèrent la bataille d'Allia, l'an 363 de Rome, les plus conſidérables du ſénat par leur âge, leurs dignités, & leurs ſervices, ſe *dévouèrent* ſolemnellement pour la république réduite à la dernière extrémité. Pluſieurs prêtres ſe joignirent à eux, & imitèrent ces illuſtres vieillards. Les uns ayant pris leurs habits ſaints, & les autres les robes conſulaires avec les marques de leur dignité, ſe placèrent à la porte de leurs maiſons dans des chaiſes d'ivoire, où ils attendirent avec fermeté & l'ennemi & la mort. Voilà le premier exemple de *Dévouement* général dont l'Hiſtoire faſſe mention; & cet exemple eſt unique. (*Tite-Live, l. v. c. xxxii.*).

L'amour de la gloire & de la profeſſion des armes, porta le jeune Curtius à imiter le généreux déſeſpoir de ces vénérables vieillards, en ſe précipitant dans un gouffre qui s'étoit ouvert au milieu de la place de Rome, parce que les devins diſoient qu'il falloit y jeter ce que la ville avoit de plus précieux, pour aſſurer la durée éternelle de ſon empire (*Tite-Live, liv. vii. c. vi.*).

Les deux Décius père & fils, ne ſe ſont pas rendus moins célèbres en le *dévouant* dans une occaſion bien plus importante pour le ſalut des armées qu'ils commandoient, l'un dans la guerre contre les Latins, l'autre dans celle des Gaulois & des Samnites, tous deux de la même manière, & avec un pareil ſuccès (*Tite-Live, liv. viii & x, c. ix.*). Cicéron qui convient de ces deux faits, quoiqu'ils ſe place dans des guerres différentes, attribue la même gloire au Conſul Décius qui étoit fils du ſecond Décius, & qui commandoit l'armée Romaine contre Pyrrhus à la bataille d'Aſcoli.

L'amour de la patrie ou le zèle de la religion s'étant ralenti dans la ſuite, les Décius n'eurent que peu ou point d'imitateurs, & la mémoire de ces ſortes de monumens ne fut conſervée dans l'Hiſtoire, que comme une cérémonie abſolument hors d'uſage. Il eſt vrai que ſous les Empereurs il s'eſt trouvé des particuliers, qui, pour leur faire baſſement la cour, ſe ſont *dévoués* pour eux. C'étoit autrefois la coutume en Eſpagne, que ceux qui s'étoient attachés particulièrement au Prince ou au Général, mouruſſent avec lui, ou ſe tuaſſent après ſa défaite. *Voyez* CALAHORRA. La même coutume ſubſiſtoit auſſi dans les Gaules du temps de Céſar. Dion rapporte à ce ſujet que le lendemain qu'on eut donné à Octave le ſurnom d'Auguſte, Sextus Pacuvius, Tribun du peuple, déclara en plein ſénat, qu'à l'exemple des barbares, il ſe *dévouoit* pour l'Empereur, & promettoit de lui obéir en toutes choſes aux dépens de ſa vie juſqu'au jour de ſon *dévouement*. Auguſte fit ſemblant de s'oppoſer à cette infâme flatterie, & ne laiſſa pas d'en récompenſer l'auteur.

L'exemple de Pacuvius fut imité. On vit ſous les Empereurs ſuivans des hommes mercenaires qui ſe *dévouèrent* pour eux pendant leurs maladies; quelques-uns même allèrent plus loin, & s'engagèrent par un vœu ſolemnel à ſe donner la mort, ou à combattre dans l'arène entre les Gladiateurs, s'ils en réchappoient. Suétone nous apprend que Caligula reconnut mal le zèle extravagant de deux flatteurs de cet ordre, qu'il obligea

Digitized by Google

obligea impitoyablement, soit par une crainte superstitieuse, soit par une malice affectée, d'accomplir leur promesse. Adrien fut plus reconnoissant: il rendit des honneurs divins à Antinoüs qui s'étoit, dit-on, *dévoué* pour lui sauver la vie.

On pratiquoit à Marseille, au commencement de cette république, une coutume bien singulière. Celui qui, en temps de peste, s'étoit *dévoué* pour le salut commun, étoit traité fort délicatement aux dépens du public pendant un an, au bout duquel on le conduisoit à la mort, après l'avoir fait promener dans les rues, orné de festons & de bandelettes comme une victime.

Le principal motif du *Dévouement* des Payens, étoit d'appaiser la colère des Dieux malfaisans & sanguinaires, dont les malheurs & les disgraces que l'on éprouvoit, donnoient des preuves convaincantes: mais c'étoit proprement les puissances infernales qu'on avoit dessein de satisfaire. Comme elles passoient pour impitoyables lorsque leur fureur étoit une fois allumée, les prières, les vœux, les victimes ordinaires paroissoient trop foibles pour la fléchir; il falloit du sang humain pour l'éteindre.

Ainsi dans les calamités publiques, dans l'horreur d'une sanglante déroute, s'imaginant voir les furies le flambeau à la main, suivies de l'épouvante, du désespoir & de la mort, portant la désolation par tout, troublant le jugement de leurs chefs, abattant le courage des soldats, renversant les bataillons, & conspirant à la ruine de la république, ils ne trouvoient point d'autre remède pour arrêter ce torrent, que de s'exposer à la rage de ces cruelles divinités, & d'attirer sur eux mêmes, par une espèce de diversion, les malheurs de leurs citoyens.

Ainsi ils se chargeoient d'horribles imprécations contre eux-mêmes, de tout le venin de la malédiction publique, qu'ils croyoient pouvoir communiquer comme par contagion aux ennemis, en se jetant au milieu d'eux, s'imaginant que les ennemis accomplissoient le sacrifice & les vœux faits contre eux, en trempant leurs mains dans le sang de la victime.

Mais comme tous les actes de religion ont leurs cérémonies propres à exciter la vénération des peuples, & à représenter ces mystères; il y en avoit de singuliers dans les *Dévouemens* des Romains, qui faisoient une si vive impression sur les esprits des deux partis, qu'elles ne contribuoient pas peu à la révolution subite qu'on s'en promettoit.

Il étoit permis, non-seulement aux magistrats, mais même aux particuliers, de se *dévouer* pour le salut de l'état; mais il n'y avoit que le général qui pût *dévouer* un soldat pour toute l'armée; encore falloit-il qu'il fût sous ses auspices, & enrôlé sous ses drapeaux par son serment militaire, (*Tite-Live, l. VIII, c. X.*).

Lorsqu'il se *dévouoit* lui-même, il étoit obligé en qualité de magistrat du peuple Romain, de prendre les marques de sa dignité, c'est-à-dire, la toge bordée de pourpre, dont une partie rejetée par derrière, formoit autour du corps une manière de ceinture ou de baudrier appelée *cinctus Gabinus*, parce que la mode en étoit venue des Gabiens. L'autre partie de la toge lui couvroit la tête. Il étoit debout, le menton appuyé sur sa main droite par dessous sa robe, & un javelot sous ses pieds. Cette attitude marquoit l'offrande qu'il faisoit de sa tête; & le javelot sur lequel il marchoit, désignoit les armes des ennemis qu'il consacroit aux Dieux infernaux, & qui seroient bientôt renversés par terre. Dans cette situation, armé de toutes pièces, il se jetoit dans le fort de la mêlée, & s'y faisoit tuer. On appeloit cette action se *dévouer* à la Terre & aux Dieux infernaux. C'est pourquoi Juvénal, en faisant l'éloge des Décius, a dit:

Pro legionibus, auxiliis & plebe Latinâ
Sufficiunt dis infernis, terraque parenti.

Le grand prêtre faisoit la cérémonie du *dévouement*. La peine qu'il prononçoit alors, étoit répétée mot pour mot par celui qui se *dévouoit*. Tite-Live, (*liv. VIII, c. IX.*) nous l'a conservée, & elle est trop curieuse pour ne pas l'insérer ici.

« Janus, Jupiter, Mars, Quirinus, Bellone, » Dieux domestiques, Dieux nouvellement reçus, » Dieux du pays; Dieux qui disposez de nous » & de nos ennemis, Dieux Mânes, je vous » adore, je vous demande grace avec confiance, » & vous conjure de favoriser les efforts des » Romains, & de leur accorder la victoire; de » répandre la terreur, l'épouvante, la mort sur » les ennemis. C'est le vœu que je fais en *dévouant* » avec moi aux Dieux Mânes & à la terre, leurs » légions & celles de leurs alliés, pour la ré- » publique Romaine. Macrobe l'exprime (*Sat. » III, 9.*) en d'autres termes, que voici ». « Dis le père, (c'étoit Pluton), Jupiter, Mânes, » ou de quelque nom qu'on vous puisse appeler, » je vous prie de remplir cette ville ennemie, » & l'armée que nous allons combattre, de » crainte & de terreur: faites que ceux qui por- » teront les armes contre nos légions & notre » armée, soient mis en déroute avec ceux qui » habitent leurs villes & leurs campagnes: qu'ils » soient privés de la lumière céleste; que les » villes & les campagnes avec les habitans de » tout âge, vous soient *dévoués*, selon les loix » par lesquelles les plus grands ennemis sont » *dévoués*. Je les *dévoue*, suivant l'autorité de » ma charge, pour le peuple Romain, pour » notre armée, pour nos légions, afin que » vous conserviez nos commandans & ceux qui » combattent sous leur ordre.

Digitized by Google

L'opinion que les Payens avoient de la nature de ces Dieux incapables de faire du bien, les engageoit d'offrir à leur vengeance de perfides ennemis, qu'ils supposoient être les auteurs de la guerre, & mériter auſſi toutes les imprécations. Elles paſſoient toujours pour efficaces lorſqu'elles étoient prononcées avec toutes les ſolemnités requiſes par les miniſtres de la religion, & par les hommes qu'on croyoit favoriſés des Dieux.

On ne doit donc pas être ſurpris des révolutions ſoudaines qui ſuivoient les *Dévouemens* pour la patrie. L'appareil extraordinaire de la cérémonie, l'autorité du grand Prêtre, qui promettoit une victoire certaine, le courage héroïque du général qui couroit avec tant d'ardeur à une mort aſſurée, étoient aſſez capables de faire impreſſion ſur l'eſprit des ſoldats, de ranimer leur valeur, & de relever leurs eſpérances. Leur imagination remplie de tous les préjugés de la religion payenne, & de toutes les fables que la ſuperſtition avoit inventées, leur faiſoit voir ces mêmes Dieux, auparavant ſi animés à leur perte, changer tout d'un coup l'objet de leur haine, & combattre pour eux.

Leur général, en s'éloignant, leur paroiſſoit d'une forme plus qu'humaine; ils le regardoient comme un génie envoyé du ciel pour appaiſer la colère divine, & pour renvoyer ſur leurs ennemis les traits qui leur étoient lancés. Sa mort, au-lieu de conſterner les ſiens, raſſuroit leurs eſprits: c'étoit la conſommation de ſon ſacrifice, & le gage aſſuré de leur réconciliation avec les Dieux.

Les ennemis eux-mêmes, prévenus des mêmes erreurs, voyant ce qui venoit de ſe paſſer, croyoient s'être attiré tous les enfers ſur les bras, en immolant la victime qui leur étoit conſacrée. Ainſi Pyrrhus ayant été informé du projet du *Dévouement* de Décius, employa tous ſes talens & tout ſon art pour effacer les mauvaiſes impreſſions que pouvoit produire cet événement. Il écrivit même à Décius de ne point s'amuſer à des puérilités indignes d'un homme de guerre, & dont la nouvelle faiſoit l'objet de la raillerie de ſes ſoldats. Cicéron voyant les *Dévouemens* avec plus de ſang-froid, & étant encore moins crédule que le Roi d'Epire, ne croyoit nullement que les Dieux fuſſent aſſez injuſtes pour pouvoir être appaiſés par la mort des grands hommes, ni que des gens ſi ſages prodiguaſſent leur vie ſur un ſi faux principe; mais il conſidéroit avec Pyrrhus leur action comme un ſtratagême d'un général qui n'épargne point ſon ſang lorſqu'il s'agit du ſalut de ſa patrie, étant bien perſuadé qu'en ſe jetant au milieu des ennemis, il ſeroit ſuivi de ſes ſoldats, & que ce dernier effort regagneroit la victoire; ce qui ne manquoit guères d'arriver. Quand le général qui s'étoit *dévoué* pour l'armée périſſoit dans le combat, & que ſon vœu étoit accompli, il ne reſtoit qu'à en recueillir le fruit, & à lui rendre les derniers devoirs avec toute la pompe due à ſon mérite, & au ſervice qu'il venoit de rendre. Mais s'il arrivoit qu'il ſurvécût à ſa gloire, les exécrations qu'il avoit prononcées contre lui-même & qu'il n'avoit pas expiées, le faiſoient conſidérer comme une perſonne abominable & haïe des Dieux; ce qui le rendoit incapable de leur offrir aucun ſacrifice public ou particulier. Il étoit obligé pour effacer cette tache, & pour ſe purifier de cette abomination, de conſacrer ſes armes à Vulcain, ou à tel Dieu qu'il lui plaiſoit, en immolant une victime, ou en lui faiſant quelqu'autre offrande.

Si le ſoldat qui avoit été *dévoué* par ſon général perdoit la vie, tout paroiſſoit conſommé heureuſement; ſi au contraire il en réchappoit, on enterroit une ſtatue haute de ſept pieds & plus, & l'on offroit un ſacrifice expiatoire. Cette figure étoit apparemment la repréſentation de celui qui avoit été conſacré à la Terre; & la cérémonie de l'enſevelir étoit l'accompliſſement myſtique du vœu qui n'avoit point été acquitté.

Il n'étoit point permis aux Magiſtrats Romains qui y aſſiſtoient, de deſcendre dans la foſſe où cette ſtatue étoit enterrée, pour ne pas ſouiller la pureté de leur miniſtère par l'air infecté de ce lieu profane & maudit, ſemblable à celui qu'on appeloit *Bidental*.

Le javelot que le conſul avoit ſous ſes pieds en faiſant ſon *dévouement*, devoit être gardé ſoigneuſement, de peur qu'il ne tombât entre les mains des ennemis: c'eût été un triſte préſage de leur ſupériorité ſur les armes romaines. Si cependant la choſe arrivoit malgré toutes les précautions qu'on avoit priſes, il n'y avoit point d'autre remède que de faire un ſacrifice ſolemnel d'un porc, d'un taureau, & d'une brebis (appelé *Suovetaurilia*), en l'honneur de Mars.

Les Romains ne ſe contentoient pas de ſe *dévouer* à la mort pour la république, & de livrer en même-temps leurs ennemis à la rigueur des divinités malfaiſantes, toujours prêtes à punir & à détruire: ils tâchoient encore d'enlever à ces mêmes ennemis la protection des Dieux maîtres de leur ſort; ils évoquoient ces Dieux, ils les invitoient à abandonner leurs anciens ſujets, indignes par leur foibleſſe de la protection qui leur avoit été accordée, & à venir s'établir à Rome, où ils trouveroient des ſerviteurs plus zélés & plus en état de leur rendre les honneurs qui leur étoient dus. C'eſt ainſi qu'ils en uſoient avant la priſe des villes lorſqu'ils les voyoient réduites à l'extrémité. Après ces évocations, dont Macrobe nous a conſervé la formule rapportée plus haut, ils ne doutoient point de leurs victoires & de leurs ſuccès.

Chaque citoyen aimant ſa patrie, rien ne ſembloit pouvoir l'empêcher de ſacrifier ſa vie au bien de l'état, & au ſalut de ſes concitoyens. La république ayant auſſi un pouvoir abſolu ſur tous les particuliers qui la compoſoient, il ne faut pas

Digitized by Google

s'étonner que les Romains *dévouassent* quelquefois aux Dieux des enfers des sujets pernicieux dont ils ne pouvoient pas se défaire d'une autre manière, & qui pouvoient, par ce *dévouement*, être tués impunément.

Ajoutons à cette pratique les enchantemens & les conjurations appelés *dévotiones*, que les magiciens employoient contre ceux qu'ils avoient dessein de perdre. Ils évoquoient pour cet effet, par des sacrifices abominables, les ombres malheureuses de ceux qui venoient de faire une fin tragique, & prétendoient les obliger par des promesses encore plus affreuses, à exécuter leur vengeance. On croyoit que les gens ainsi *dévoués* ou ensorcelés périssoient malheureusement, les uns par des maladies de langueur, les autres par une mort subite ou violente. Mais il y a bien de l'apparence que les différentes qualités des poisons qu'ils employoient pour appuyer leurs charmes, étoient la véritable cause de ces événemens. (*Article du Chevalier de Jaucourt*).

DEUX. Le nombre de *deux* étoit regardé, chez les Romains, comme de mauvais augure & comme le plus malheureux de tous les nombres. Comme tous les mauvais augures étoient consacrés à Pluton, les Romains lui avoient dédié le *second* mois de l'année & le *second* jour de chaque mois. Par la même raison les nombres pairs étoient funestes, & les Dieux n'aimoient que les nombres impairs, comme le dit Virgile :

. . . . . *Numero Deus impare gaudet.*

DEUX-CENTIÈME. } *DUCENTESIMA.* } Tibère (*Tacit. Annal. il.* 42. 7.) établit dans tout l'empire Romain l'impôt du *deux-centième* denier; mais Caligula l'abolit, comme on l'apprend de ses médailles, sur lesquelles on lit : remise du *deux-centième*, *remissio ducentesima*, *R. CC.*

DEXAMÈNE, Roi d'Olène, beau-père des Molionides. *Voyez* MOLIONIDES.

DEXICRÉONTIQUE, surnom de Vénus. Elle fut ainsi appelée, selon les uns, d'un charlatan nommé *Dexicréonte*, qui guérit par des enchantemens & des sacrifices les femmes de Samos de leur fanatisme pour le culte de Vénus, & de la fureur avec laquelle elles s'abandonnoient aux actions par lesquelles cette Déesse peu chaste vouloit être honorée. En mémoire de ce prodige, on éleva une statue qu'on appela la *Vénus de Dexicréonte*.

D'autres pensent que le *Dexicréonte*, dont cette Vénus porta le nom, fut un commerçant qui, ne sachant de quoi charger son vaisseau jeté par les vents dans l'isle de Chypre, consulta la Déesse. Elle lui conseilla de ne prendre que de l'eau. Le pieux *Dexicréonte* obéit; il partit du port avec les autres marchands, qui ne manquèrent pas de le plaisanter sur sa cargaison. Mais le ciel parut les en punir sévèrement; car à peine les vaisseaux furent-ils en pleine mer, qu'il survint un calme assez long pour donner à *Dexicréonte* le temps nécessaire pour échanger son eau contre les précieuses marchandises de ses railleurs. *Dexicréonte* retourna plus riche & plus dévôt que jamais à Samos, où il remercia la Déesse de sa bonne inspiration, en lui élevant une statue (*Cal. Rhodig. l.* 29. *c.* 18.).

DEXTANS, mot qui exprimoit chez les Romains les $\frac{10}{12}$ d'un tout quelconque, divisible en 12 parties appelées *uncia*, onces.

DEXTANS, monnoie de compte des Romains. Elle étoit représentée par ce signe S $\overline{=}$ $\overline{=}$ Elle valoit 10 onces,
Ou 20 semi-onces,
Ou 30 duelles,
Ou 40 siciliques,
Ou 60 sextules,
Ou 240 scripules.

DEXTANS, monnoie des anciens Romains. Elle valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 16 sols 8 deniers monnoie actuelle de France, selon M. Paucton (*Métrologie*). Elle valoit alors, en monnoie du même peuple, 1 $\frac{1}{2}$ dodrans,
Ou 1 $\frac{1}{4}$ bessis,
Ou 1 $\frac{1}{7}$ septunx,
Ou 1 $\frac{1}{7}$ semis,
Ou 10 onces.

DEXTANS, division de l'ancienne livre Romaine, valoit, en poids de France, 5160 grains, selon M. Paucton (*Métrologie*). Il valoit en poids Romains, 1 $\frac{1}{2}$ dodrans,
Ou 1 $\frac{1}{4}$ bes,
Ou 1 $\frac{1}{7}$ septunx,
Ou 1 $\frac{1}{7}$ sexunx,
Ou 2 quincunx,
Ou 2 $\frac{1}{2}$ triens,
Ou 3 $\frac{1}{4}$ quadrans,
Ou 5 sextans,
Ou 10 onces.

DEXTANS, mesure de capacité pour les liqueurs des anciens Romains. Elle valoit 17 roquilles & $\frac{12}{100}$ de France. Elle valoit, en mesure du même peuple, 1 $\frac{1}{2}$ dodrans,
Ou 1 $\frac{1}{4}$ bessis,
Ou 1 $\frac{1}{7}$ septunx,
Ou 1 $\frac{1}{7}$ sexunx,
Ou 2 quincunx,
Ou 2 $\frac{1}{2}$ triens,
Ou 3 $\frac{1}{4}$ quadrans,
Ou 5 sextans,
Ou 10 onces.

DEXTANS, mesure de capacité pour les solides en usage chez les Romains; c'étoient les $\frac{10}{12}$ du setier. *Voyez* SETIER.

Digitized by Google

DEXTANS, mesure linéaire des anciens Romains; elle valoit 9 pouces $\frac{1111}{1000}$ de France. Elle valoit, en mesure du même peuple, $1\frac{1}{3}$ dodrans,

Ou $1\frac{1}{2}$ bes,
Ou $1\frac{2}{3}$ septunx,
Ou $1\frac{1}{7}$ sexunx,
Ou 2 quincunx,
Ou $2\frac{1}{3}$ triens,
Ou $3\frac{1}{7}$ quadrans,
Ou 5 sextans,
Ou 10 onces.

DEXTANS, mesure gromatique des anciens Romains. Elle valoit 603 toises quarrées & $\frac{1}{10}$ de France, selon M. Paucton. Elle valoit, en mesures du même peuple, $1\frac{1}{3}$ dodrans,

Ou $1\frac{1}{2}$ bessis,
Ou $1\frac{2}{3}$ septunx,
Ou $1\frac{1}{7}$ sexunx,
Ou 2 quincunx,
Ou $2\frac{1}{3}$ triens,
Ou $3\frac{1}{7}$ quadrans,
Ou 5 sextans,
Ou 10 onces.

DEXTRALE (*Isid.* XIX. 31.), bracelet qu'on portoit au bras droit.

DEXTRATIO, tour que l'on faisoit à droite. C'étoit une espèce de culte particulier que les Romains rendoient à leurs Divinités. *Voyez* ADORATION.

DEXTROCHERIUM. Voyez BRACELET. C'est ainsi que Capitolin (*Maxim. c.* 6.) appelle le bracelet de la femme de Maximin, qui ne pouvoit lui servir que d'anneau pour son pouce : *Pollice ita vasto, ut uxoris dextrocherio uteretur pro annulo.*

D. I. Muratori (71. 5. *Thes. Inscr.*) rapporte l'inscription suivante, dans laquelle il croit que ces deux figles signifient *Dea Isiaï*, ou *Diana invicta*, ou *Deo invicto*, c'est-à-dire, *Soli mithræ* :

D. I.
AELIDIUS
HERMES
V. S. L. M.

DIA ou DIE, ou DEA DIA, nom d'une Divinité des anciens. La Déesse *Dia* étoit honorée chez les Sicyoniens & chez les Phliasiens. Elle étoit aussi connue & honorée des Romains, comme il paroît par le fragment des inscriptions des frères Arvales, qui se voit dans Gruter (*p. CXVII & suiv.*) où elle est nommée *Dea Dia*, cinq fois (*p. CXX & CXXI.*). On y lit que les frères Arvales lui offroient des sacrifices solemnels, qu'elle avoit un bois sacré sur le chemin ou dans la campagne d'Italie, *Vià Campanâ*, à cinq ltades de Rome, *apud lap. V*; que les arbres de ce bois ayant été frappés de la foudre, on y fit des lustrations & des sacrifices pour purger le lieu; & qu'on en planta d'autres. Dans une autre inscription rapportée par Gruter (*pag. CXXIV*), on voit aussi qu'il y avoit près de ce bois un temple, ou une salle, ou un portique, soutenu de quatre colonnes, *Tetrastylon*, dans lequel les Prêtres s'assembloient, & où ils tenoient leurs assemblées.

Quelques Auteurs modernes assurent que la Déesse *Dia* fut aussi honorée en Gaule; qu'elle le fut sur-tout des Vocontiens, qui l'adoroient particulièrement dans leur ville principale, appelée pour cette raison *Dia Vocontiorum*, aujourd'hui *Die* en Dauphiné, dont le nom s'est formé de *Dia*. Ils fondent cette opinion sur ce que l'on trouva, il y a quelques années, à *Die*, l'inscription d'un taurobole offert à la mère des Dieux : MATRI DEUM MAGNÆ IDEÆ. Ils ajoutent que l'on voit à *Die*, sur l'une des portes qui restent de l'ancienne ville, une tête de bœuf sculptée sur la clef de la voûte au-dedans de la ville; & qu'il y a encore plusieurs bas-reliefs dans la même ville où sont représentées des têtes de bœufs & de moutons avec des instrumens pour la culture de la terre. Tout cela rend la conjecture assez plausible.

Du reste, on ne sait qu'elle étoit la Déesse *Dia*. Quelques-uns disent que c'étoit Hébé, Déesse de la Jeunesse, sans en donner de raisons. Un Docteur en Droit de Bâle, nommé Sébastien Fesch, habile antiquaire, croyoit que *Dia* étoit la même qu'Ops, ou Cybèle. Sa conjecture étoit fondée sur ce que Cybèle & Saturne son mari passoient pour les inventeurs de la culture de la terre & des fruits; & que les frères Arvales étoient, comme il paroît par le monument cité plus haut, Prêtres de la Déesse *Dia*, & que ces Prêtres, ainsi que leur nom semble l'indiquer, étoient les sacrificateurs & les ministres des Dieux qui présidoient aux biens de la terre ou aux fruits de la terre. Mais par la même raison, on pourroit dire que *Dia* seroit Cérès à qui l'antiquité fabuleuse croyoit devoir l'invention des blés. Il y a même plus; car les frères Arvales, comme nous l'avons dit en son lieu, étoient Prêtres de Cérès & de Bacchus; ils furent institués pour offrir leurs sacrifices, & non pour le culte de Cybèle.

DIA, femme d'Ixion, & mère de Pirithoüs. *Voyez* IXION, PIRITHOUS.

DIABATHRA, espèce de chaussure des femmes Grecques. Pollux, Festus, Nevius, cité par Varron, nomment cette chaussure sans la décrire. Plaute fait aussi mention des cordonniers appelés *diabathrarii* (*Aulul. III.* 5. 39), sans en dire davantage. Nous sommes forcés de les imiter.

DIABLINTES, dans les Gaules. DIABLINTES. Les médailles autonomes de ce peuple sont : RRRR. en argent. , ... *Pellerin.*

Digitized by Google

O. en bronze.
O. en or.

DIACRIENS, une des factions d'Athènes. Il y avoit quelquefois trois factions dans cette ville, & quelquefois elles étoient réduites à deux. Lorsqu'il s'en trouva trois, c'étoient les *diacrii*, *les pedii & les paralii* : le nombre augmentoit suivant qu'il se trouvoit des chefs. Les *diacrii* demandoient le gouvernement aristocratique, c'est-à-dire, le gouvernement des nobles ou des personnes distinguées dans la république. Telles sont aujourd'hui les républiques de Venise & de Gènes. Les *pedii* inclinoient pour la démocratie, c'est-à-dire, pour le gouvernement du peuple, ainsi qu'il se pratique dans quelques cantons de la Suisse, & comme il étoit d'usage à Strasbourg, lorsqu'elle avoit le titre de *ville impériale* ; car alors il falloit pour entrer dans la Magistrature de la ville, être né dans la roture ; un noble qui auroit voulu y entrer, étoit obligé de renoncer à la noblesse : c'est ce qui s'y pratique encore aujourd'hui pour la Magistrature de la municipalité.

DIACTORUS, surnom de Mercure, qui exprime la fonction principale de ce Dieu, d'être le messager ordinaire de Jupiter. *Διάκτορος*, envoyé.

DIADÊME des Rois. On a donné faussement ce nom à l'ornement de tête propre aux Déesses, à Junon en particulier, & aux Reines, qui s'élève en pointe sur le devant. Winckelmann ne connoissoit à Rome qu'une seule tête avec de la barbe, à la villa Albani, prise pour celle de Massinissa, qui portât un *diadême* semblable. Il seroit impossible qu'entre un si grand nombre de têtes de Rois ou d'Empereurs qui nous sont parvenues, on n'en trouvât qu'une avec l'ornement appelé improprement *diadême*, s'il eût été l'attribut distinctif de la royauté. Ce véritable attribut étoit le BANDEAU royal. *Voyez* ce mot.

DIADUMÈNE, celui qui se ceint le front avec un bandeau. Un des plus beaux ouvrages du sculpteur Polyclète, étoit son *diadumène*. « Il est probable, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. liv. 6. ch. 2.*), que cette statue a été souvent copiée, & qu'une figure de la Villa Farnèse a été faite au moins d'après une copie du *diadumene*. C'est une figure nue, un peu au-dessous de la grandeur naturelle ; elle se ceint le front d'une bande qui s'est conservée (chose remarquable) ainsi que la main qui attache cette bande. Une petite figure toute semblable, exécutée de bas-relief sur une petite urne funéraire qu'on voyoit il y a quelques années à la villa Sinibaldi, portoit cette inscription : DIADUMENI. Sur des bases de marbre servant à porter des candélabres antiques, conservés dans l'église de Ste Agnès, hors des murs de Rome, ainsi que dans la villa Borghèse, on voit sortir d'un fond de feuillage artistement fait, des amours qui s'attachent des rubans autour du front.

DIADUMÉNIEN, fils de Macrin. *Marcus Opelius Antonius Diadumenianus Cæsar.*

Ses médailles sont :
RRRR. en or.
Il y en a une au cabinet du Roi, & une autre au cabinet de Ste Geneviève, que Madame, mère de M. le Régent, avoit achetée.
RR. en argent ; RRR. au revers *Fides militum.*
RRR. en grand module, avec la tête radiée.
RR. en G. B. de coin Romain.
R. en M. B.
RRR. en G. B. de la colonie de *Berithe.*
RR. en M. & P. B.
RRR. en G. B. grec.
R en M. & P. B.
Il paroit que Patin a connu une médaille grecque de M. B., avec la tête du *Diadumènien* d'un côté, & celle de Macrin de l'autre. Vaillant a donné un médaillon grec de bronze de ce Prince. La médaille de G. B., de la colonie de Laodicée, a pour légende : M. OP. ANTONINOS. NOB. CÆS. ; & au revers ROMÆ. FEL. Elle fait voir que le jeune Philippe n'est pas, comme on le croyoit, le premier des fils d'Empereurs à qui le titre de *Nobilissimus* ait été donné. On a plusieurs médailles de ce Prince frappée dans le même module à Sidon. . . . . RR.

Le surnom de *Diadumènien* lui fut donné, selon Lampride (*c. 4.*), parce que la membrane, appelée vulgairement *coiffe*, qui enveloppe souvent la tête des enfans à leur naissance, ferra tellement la tête du fils de Macrin, qu'on ne put la rompre. *Voyez* pour l'explication du mot *Diadumènien*, celui de *Diadumène*, qui a la même signification générale.

DIÆTA, salle à manger des Romains. Alexandre-Sévère en construisit (*Lamprid. c. 26.*) plusieurs dans le palais de Rome, & leur donna le nom de sa mère Mammée, *Diæta Mammea.*

DIÆTARII (*Ulpian. l. 2. ff. nauta*) ; ceux qui étoient préposés dans les navires aux salles-à-manger, ou plus exactement, à la distribution des vivres.

DIÆTARCHUS Domus Aug., Officier préposé à la garde de la salle à manger des Augustes.

DIALIES, sacrifice que faisoit chez les anciens le *Dialis*. *Voyez* DIALIS.

Ce n'étoit pas tellement une nécessité que les *Dialies* fussent offerts par le *flamen Dialis*, que d'autres ne pussent les offrir. On voit même dans Tacite (*ann. lib. III. cap. LVIII.*) que s'il étoit malade ou retenu par quelque fonction publique, les Pontifes prenoient sa place.

DIALIS FLAMEN, Prêtre de Jupiter à Rome.

Digitized by Google

Il tenoit le premier rang parmi les Prêtres, & ne le cédoit dans les festins qu'au grand Pontife & au Roi des sacrifices. Il avoit la chaise d'ivoire, la robe royale, l'anneau d'or : il pouvoit faire grâce aux criminels ; il bénissoit les armées, & faisoit les conjurations & les dévouemens contre les ennemis. Son bonnet étoit surmonté d'une petite branche d'olivier, pour marquer qu'il portoit la paix par-tout où il alloit. Mais d'ailleurs il étoit soumis à des pratiques fort gênantes ; il ne lui étoit pas permis de monter à cheval, de voir une armée rangée en bataille, de faire divorce avec sa femme, d'entrer dans une maison où se trouvoit un mort, de sortir sans son bonnet sacerdotal, & de jurer en aucune manière, ni pour quelque sujet que ce fût. *Voyez* FLAMEN.

Le nom du *Flamen Dialis* étoit formé de Διὸς, génitif de Ζεὺς, Jupiter. Pour ne pas le confondre avec les autres Prêtres de Jupiter, on doit se servir de son nom latin, *dialis*.

DIAMANT ; les anciens ont-ils connu l'art de tailler le *Diamant*, & de graver sur cette substance, la plus pesante & la plus compacte de toutes ? M. d'Hancarville l'assure positivement dans le quatrième volume des Vases Etrusques du Comte Hamilton. André Cornaro, Vénitien, annonça en 1723, (Mercure de France, Mai) une tête de Néron gravée en creux sur un *Diamant*, qu'il assuroit être antique & qu'il prisoit douze mille sequins, 264,000 livres. Quelques passages de Pline mal interprétés ont pu favoriser l'assertion du premier ; mais l'erreur du second est des plus évidentes, puisqu'on a su depuis, que ce *Diamant* étoit celui du Prieur Vaini, annoncé par le Baron de Stoch (*pag.* 17, *præf. libr. gem. ant. cal.*), & reconnu pour l'ouvrage de l'habile Costanzi qui gravoit encore à Rome vers le milieu du siècle. Les Romains savoient (*Pline*, 7, 4.) que la poudre de *Diamant* entamoit toutes les autres pierres précieuses, & ils s'en servoient avantageusement pour les travailler. Mais ils ignoroient l'art de faire agir le *Diamant* sur lui-même, & de tourner contre lui sa dureté. Parmi la quantité étonnante de pierres gravées antiques que les entrailles de la terre nous ont restituées, on n'a jamais aperçu aucun *Diamant* poli ou gravé. Comment les anciens n'ont ils pas franchi le court espace qui séparoit les deux procédés ; & comment n'ont-ils pas essayé de pratiquer sur le *Diamant* ce qu'ils pratiquoient sur les pierres précieuses ? On ne peut l'expliquer que par le sort ordinaire des découvertes : plus on paroit près de les faire, plus on s'en trouve éloigné ; le hasard seul en amène l'instant, & c'est à lui qu'on dut, en 1476, la taille des *Diamans*.

Sortant de la mine, le *Diamant* est ordinairement brut, terne, & ressemble à un simple caillou. On n'en rencontre point qui ait reçu de la nature un poliment entier ; mais ayant roulé quelquefois dans les lits de rivières rapides parmi les sables & d'autres *Diamans*, il se trouve légèrement poli & irrégulièrement facetté. Il se nomme alors *Brut-Ingénu & Pointe-Naïve* lorsque sa figure est pyramidale. Tels ont été les seuls *Diamans* connus des anciens, qui les regardoient dans cet état comme destinés uniquement aux Rois & même (*Pline* 37, 4.) aux plus puissants. Ils en avoient conçu une si haute idée malgré leur imperfection, que les soupçons sur le commerce incestueux d'Agrippa avec Bérénice sa sœur, semblèrent se réaliser à la vue d'un *Diamant* dont il lui fit présent (*Juv. sat.* 6, 155.). Les quatre pierres qui ornent l'agraffe du manteau Royal de S. Louis, conservé à S. Denis, ne sont que des *Pointes-Naïves*, ou pyramides à quatre faces.

En 1476, Louis de Berquen, d'une famille noble de Bruges, à peine sorti des classes, & ignorant entièrement les procédés du lapidaire, s'apperçut que deux *Diamans* s'entamoient, s'ils étoient frottés un peu fortement l'un contre l'autre. Ce léger apperçu fit naître dans ce jeune homme industrieux & réfléchi, des idées plus étendues. Il monte aussi-tôt sur le ciment deux *Diamans* bruts, les égrise par un frottement soutenu, & parvient à y former des facettes régulières. Bientôt il imagine des roues de fer, sur lesquelles il répand la poudre de *Diamant* qu'il avoit obtenue en les égrisant, & par ce moyen ingénieux il leur donne le dernier poliment, sous la forme de *Pointe-Naïve*. Tels furent les premiers efforts de l'art pour tailler & polir le *Diamant* : tel fut le premier *Diamant* taillé pour Charles le Téméraire, dernier duc de Bourgogne. Ce Prince le fit monter au milieu de trois Rubis-Balais & de quatre grosses Perles, & le porta toujours au col suspendu à une chaine d'or. Il le perdit à la bataille de Granson ; les Bernois qui s'en emparèrent le vendirent aux Fuggers, riches négocians d'Augsbourg, & ceux-ci à Henri VIII, Roi d'Angleterre. La Reine Marie, fille d'Henri, le porta en dot au Roi d'Espagne, Philippe II ; & si l'on ne le trouve pas à l'Escurial avec les pierreries de la couronne, il aura sans doute été retravaillé depuis, & taillé en brillant.

On vit un siècle s'écouler jusqu'au Milanois Clément Birague, qui osa graver le premier sur cette pierre, symbole de la dureté. Les graveurs en pierres fines avoient peut-être redouté les peines infinies que demandoit cette gravure, ou plutôt le déchet si fatal à une substance dont tout le prix gît dans le poids & le volume. Mais Birague appelé à Madrid en 1564, par Philippe II, voulut justifier le choix du Monarque. Il grava sur un *Diamant* le portrait de l'Infant Don Carlos, que cet infortuné Prince vouloit envoyer comme un gage de son amour à son épouse future, l'Archiduchesse Anne, fille de l'Empereur Maximilien II. Dom Carlos lui fit encore graver les armes d'Espagne sur le *Diamant* qui formoit son

Digitized by Google

cachet. Quelques auteurs ont fait honneur de cette invention à Jacques de Trezo, qui cultivoit le même talent à la Cour de Philippe II. Mais le témoignage du savant Botaniſte Cluſius, qui connut Birague dans ſon voyage d'Eſpagne en 1564, & celui de Paul Lomazzo ſon contemporain & ſon compatriote, dépoſent en faveur de Birague. On ſait au reſte que ce travail a été très-peu répété, & que la plupart des *Diamans* gravés dont on a fait mention, n'étoient que des ſaphirs blancs, comme les appellent les joailliers, c'eſt-à-dire, des pierres orientales ſans couleur.

DIAMANT. *Voyez* CELME.

DIAMASTIGOSE, fête de la flagellation, qui ſe faiſoit à Lacédémone en l'honneur de Diane. Les jeunes enfans de la première nobleſſe ſe préſentoient devant l'autel de la Déeſſe, pour y être fouettés vigoureuſement, & quelquefois avec tant de cruauté, qu'ils mouroient ſous les coups. Leurs mères, pendant ces rudes épreuves, les embraſſoient, & les exhortoient à ſouffrir avec conſtance; auſſi ne leur a-t-on jamais vu, dit Cicéron, (*Tuſcul. quæſt. II.*) verſer une larme, ni donner même le moindre ſigne d'impatience. Ceux qui étoient les victimes de cette cruelle cérémonie, étoient couronnés avant la ſépulture. Dans la ſuite, on ſe contenta de fuſtiger ces jeunes gens juſqu'au premier ſang. Cela ſe faiſoit apparemment pour endurcir de bonne heure la jeuneſſe aux coups, & pour l'accoutumer aux bleſſures & aux plaies, afin qu'elle les mépriſât à la guerre. Philoſtrate parle dans la vie d'Apollonius de Thyane de la *Diamaſtigoſe*, fête dont le nom étoit formé du mot grec, *διαμαστιγῶν*, fouetter.

DIANE: « on compte pluſieurs *Dianes*, dit » Cicéron; la première fille de Jupiter & de » Proſerpine, qu'on dit être mère de Cupidon » ailé; la ſeconde, qui eſt la plus connue, eſt » fille de Jupiter & de Latone; le père de la » troiſième *Diane* étoit Upis; & ſa mère, Glaucé. » C'eſt cette *Diane* que les Grecs nomment ſou- » vent Upis, du nom de ſon père. » Mais les Poëtes & la plupart des anciens Auteurs l'ont regardée comme fille de Jupiter & de Latone, & ſœur d'Apollon: c'eſt à celle là qu'on a rendu les honneurs divins, bâti des temples & érigé des autels. On dit que, lorſque ſa mère accoucha, *Diane* ſortit la première, & qu'elle ſervit à ſa mère de ſage-femme pour accoucher d'Apollon ſon frère. Un talent ſi précoce lui valut une place au nombre des divinités qui préſident au mariage. Elle fut témoin des grandes douleurs que ſa mère ſouffrit en accouchant d'Apollon; elles lui donnèrent une ſi grande averſion pour le mariage, qu'elle obtint de Jupiter, ſon père, la grace de garder une virginité perpétuelle, de même que Minerve ſa ſœur; c'eſt pourquoi l'Oracle d'Apollon appela ces deux Déeſſes les Vierges blanches. L'amour qu'elle eut pour la chaſteté, lui fit choiſir pour compagnes, des Vierges à qui elle faiſoit obſerver la chaſteté avec beaucoup de régularité; témoin l'hiſtoire de Caliſto & celle d'Actéon. Cependant on a dit qu'elle avoit aimé Endymion, & qu'elle avoit eu pour lui beaucoup de complaiſance. Virgile raconte auſſi qu'elle ſe laiſſa ſurprendre par le Dieu d'Arcadie, qui, transformé en bélier blanc, entraîna la Déeſſe dans le fond d'un bois, où elle ne dédaigna pas de répondre à ſes vœux. Son cœur ne fut pas inſenſible aux charmes d'Orion, qu'elle tua par jalouſie. (*Voyez* ORION.). Et ſa chaſteté ne l'empêchoit pas d'agréer le ſacrifice que les filles lui faiſoient de leur virginité. (*Voyez* ANOTIS.

Son occupation la plus ordinaire étoit la chaſſe; c'eſt pour cela qu'on la regardoit comme la Déeſſe de la chaſſe, des forêts & des montagnes, & qu'on la repréſentoit ordinairement avec l'arc & le carquois, en habit court pour la chaſſe, ayant un chien à ſes côtés ou à ſes pieds; quelquefois traînée dans un char par des cerfs blancs, ou montée elle-même ſur un cerf, & d'autres fois courant à pied avec ſon chien.

Comme on la prenoit auſſi pour la lune, on la voit aſſez ſouvent avec un croiſſant ſur la tête; ou bien ſans croiſſant, couverte d'un grand voile tout parſemé d'étoiles.

Le reſte de cet article eſt extrait de la diſſertation de M. l'abbé le Blond, qui a remporté le prix à l'Académie des Inſcripſions & Belles-Lettres, en 1772, & qu'il a bien voulu communiquer.

Cicéron, qui a compoſé un ouvrage ſur la nature des Dieux, bien loin d'apprendre quelque choſe de certain ſur leur origine, ne fait tout au plus que nous expoſer ſes doutes. Que pouvoit-il dire en effet ſur ces êtres chimériques? Il a diſtingué trois Apollons (*De natura Deor. lib. III.*), & il diſtingue de même trois *Dianes*. *La première, fille de Jupiter & de Proſerpine, qu'on dit être mère de Cupidon ailé; la ſeconde, qui eſt la plus connue, eſt, dit-on, fille du troiſième Jupiter & de Latone. Le père de la troiſième Diane étoit Upis; & ſa mère, Glaucé: c'eſt cette Diane que les Grecs nomment ſouvent Upis, du nom de ſon père.* Pluſieurs auteurs donnent encore à *Diane* d'autres origines (*Varro, &c.*). Mais preſque tous les Poetes s'accordent à n'en reconnoître qu'une; elle étoit, ſelon eux, fille de Jupiter & de Latone, & ſœur d'Apollon. Cette Déeſſe ordonnant aux Cyclopes de lui fabriquer des armes, leur dit qu'elle eſt fille de Latone comme Apollon (*Callim. hym. in Dian. v. 83.*). C'eſt ce qui a donné lieu aux poëtes latins de la déſigner quelquefois ſous le nom de *Latonia* (*Æn. XI, v. 534 & 557 & alibi.*). Non-ſeulement *Diane* étoit ſœur d'Apollon; elle étoit encore née en même temps que lui; circonſtance d'où il devoit réſulter une liaiſon intime entre ces deux divinités.

Digitized by Google

Les auteurs ont eu ſoin de la faire remarquer, & il eſt néceſſaire d'y avoir égard pour l'intelligence des monumens & de quelques épithètes, communes à l'une & à l'autre.

Ovide, pour exprimer le culte que l'on rendoit à *Diane* en Scythie (*Ex. Pont. lib. III. epiſt.* 2. *v.* 48.) ſe ſert d'une périphraſe qui marque l'union de cette Déeſſe avec ſon frère :

Confortem Phœbo gens colit illa Deam.

Et Sénèque (*Hercul. fur. v.* 305.) appelle *Diane* & Apollon une double Divinité :

Geminumque numen, Phœbus & Phœbi ſoror.

De-là le culte qui a été rendu au frère & à la ſœur dans le même pays; de-là auſſi les monumens (*Médailles de Nacolia, de Smyrne &c.*) qui leur ont été élevés en commun, & les médailles qui repréſentent Apollon d'un côté & *Diane* de l'autre.

Les Grecs nommèrent *Diane*, Ἄρτεμις. On donne différentes étymologies de ce nom; les uns diſent qu'il vient du projet conſtant que *Diane* avoit formé de garder toujours la virginité, διὰ τὸ ἄρτεμες καὶ τὸ παρθένιον, καὶ τὸ παρθενίας ἐπιθυμίαν. Macrobe prenant *Diane* pour la lune (*lib. XIV. p.* 635.), dit qu'elle a été nommée Ἄρτεμις, comme ſi l'on avoit dit ἀπρατέμων; mais il auroit été auſſi facile de lui donner ce dernier nom que l'autre; il n'auroit pas été plus difficile à prononcer. Strabon, ayant égard aux effets de la lune qu'il dit être la même divinité que *Diane*, dérive le mot Ἄρτεμις, ἀπὸ τῆ ἀρτιμίας ποιεῖν. Les latins l'appelèrent *Diana*. Macrobe dit que ce mot eſt formé du nom *Jana*, en ajoutant la lettre *D*, & que *Jana* eſt la même choſe que *Luna*. Au reſte, il n'y a rien d'auſſi conjectural que ces étymologies.

Diane étoit du nombre des grands Dieux, ainſi qu'Apollon. Il ſemble qu'elle étoit jalouſe de la pluralité des ſurnoms & des attributs, puiſqu'elle ne vouloit point céder à cet égard à ſon frère, & que s'adreſſant à Jupiter (*Callim. hym. in Dian. v.* 6. 7.), elle lui demande cette grace. On peut dire que ſes demandes furent exaucées, & que ſes vœux furent accomplis. C'eſt pour cela qu'Orphée (*Orph. hymn.* 1.) qualifie *Diane* de Διὸς πολύωνυμος κόρη; & qu'Ariſtophane (*Ariſtoph. Στρατηγ.*) l'appelle πολυώνυμος θηροφόνη παῖ. En effet, ſes différens emplois, les qualités qu'on lui attribuoit, & les pays où on lui rendoit un culte, furent autant de cauſes qui multiplièrent ſes ſurnoms. (Nous ne parlerons point ici des ſurnoms topiques ou de pays, parce qu'ils appartiennent à la géographie, & qu'ils ne demandent aucune explication).

Tout le monde ſait que la lune empruntе ſa lumière du ſoleil; elle éclaire pendant la nuit, comme le ſoleil pendant le jour; d'ailleurs, étant en apparence l'aſtre le plus conſidérable après le ſoleil, il eſt bien aiſé de concevoir comment les anciens, confondant *Diane* avec la Lune, en ont fait la ſœur d'Apollon, qu'ils diſoient être la même Divinité que le Soleil. Par une progreſſion d'idées, on pourroit peut-être même expliquer la raiſon de ce qu'ils ont avancé, en diſant que ces Dieux étoient gémeaux. Mais il nous ſuffit de ſavoir qu'ils ont quelquefois pris *Diane* pour la Lune. Horace, dans ſon poème compoſé à l'occaſion des jeux ſéculaires, fait adreſſer ſes vœux à Apollon par les jeunes garçons, tandis que les jeunes filles invoquent *Diane* en faiſant chœur avec eux. Or par les prières que les dernières adreſſent à la Déeſſe, il eſt évident qu'elles la regardent comme le Lune :

Siderum Regina bicornis, audi,
Luna, puellas.

Il n'eſt donc pas douteux que quand les auteurs donnent à Diane le ſurnom de Σελασφόρος, de διὰ φωσφόρος, de διαδώχος en grec, ou de *lucifera* en latin, ils regardent *Diane* & la Lune comme la même Divinité. *Diane*, honorée ſous le titre de Σελασφόρος, avoit un autel en Attique, ſelon Pauſanias.

Elle eſt qualifiée de *Lucifera* ſur pluſieurs monumens, & entre-autres dans une inſcription publiée par Muratori (*p. XXXVI. 6.*) :

DIANAE
LUCIFERAE
L. LICINIUS
VITULI LIB
GRATUS
V. S.

Elle eſt auſſi ſurnommée ἀμφίπυρος dans Sophocle (*Trachin. v.* 218.). En effet, on la voit repréſentée ſur pluſieurs médailles avec le croiſſant ſur la tête, & une torche allumée dans chaque main. Le Comte de Caylus (*Rec. d'Antiq. tom. II. p. XLV. n.* 2.) a donné le deſſin d'une petite figure d'argent qui repréſente *Diane* portant le croiſſant d'une main, & relevant ſon habillement de la gauche; & l'on pourroit citer un nombre infini de monumens où *Diane* eſt ainſi figurée avec des attributs qui marquent ſon rapport avec la Lune. Quelquefois même ces attributs ſont compliqués; & quoiqu'avec une torche ou un croiſſant, elle eſt ſouvent armée d'un arc ou de flèches, & elle porte le carquois ſur l'épaule; ce qui, à la vérité, déſigne encore plus clairement que la *Diane*, Déeſſe de la chaſſe, eſt la même que la Lune; & telle étoit la *Diane* de Ségeſte, qui ornoit la galerie de Verrès.

Le ſurnom de *Cœleſtis*, qui a été donné à tant d'autres Divinités, convenoit très-bien à *Diane*, conſidérée comme la Lune, & qui parmi ſes trois demeures, avoit entre-autres le ciel.

De

De ce que *Diane* & la Lune étoient la même Divinité, on peut en inférer que cette Déesse fut nommée Ἑκάτη, *Hécate*, pour la même raison que le Soleil avoit reçu le nom Ἑκατος, & parce qu'elle réfléchissoit sa lumière; mais je n'entends pas les Mythologues, quand ils disent que la sœur d'Apollon étoit appelée la *Lune* dans le ciel, *Diane* sur la terre, & *Hécate* ou *Proserpine* dans les enfers. Ces mêmes Mythologues ont ajouté que c'étoit de-là que *Diane* tiroit les surnoms de τριπόρπης, de τρίμορφος, de *Tergemina* & de *Triformis*. Les commentateurs en ont donné des interprétations tout-à-fait forcées.

J'adopterois plus volontiers le sentiment de Varron, qui dit que ces épithètes faisoient allusion aux phases de la Lune: *Quia eadem est ac Luna quæ tres vias sequitur currendo in altitudinem, latitudinem & longitudinem.* Ces trois formes de *Diane* sont souvent indiquées dans les auteurs. Parmi les reproches que Médée fait à Jason (*Ovid. Heroid. ep. XII. v. 79.*), elle dit qu'il lui avoit cependant juré une fidélité inviolable, par différens Dieux, & par la triple Divinité de *Diane*.

Per triplicis vultus, arcanaque sacra Diane.

Horace (*lib. III. od. XXIII.*), en invoquant la Déesse, lui adresse ainsi la parole:

Montium custos nemorumque, Virgo
Quæ laborantes utero puellas
Ter vocata audis, adimisque letho,
Diva triformis.

Ce sont vraisemblablement les trois formes que l'on donnoit à *Diane*, qui ont fait naître l'idée de placer ses statues dans les lieux où trois chemins aboutissoient, & de lui donner les surnoms de τριόδιτις, de τρίγληνος, d'*Enodia*, & plusieurs autres semblables chez les Grecs, & celui de *Trivia* chez les Latins.

On connoit des monumens sur lesquels *Diane Tergemina*, ou Triformis, est représentée. Le Comte de Caylus (*tom. V. pl. XXV.*) en a publié deux. Le premier, destiné pour un Lutraire, & haut de trois pouces, présente trois figures séparées, mais réunies en une même personne. Le croissant, placé sur les épaules d'une des figures, ne permet pas de méconnoître la Déesse sous l'emblême de la Lune. Les autres figures sont sans attributs. Le second monument est une cornaline singulière, dont l'auteur a donné l'explication (*tom. VI. pl. XLV.*). Il faut bien se garder de confondre ces représentations de *Diane* avec celles des parques & des furies, qui sont également composées de trois figures, mais avec des attributs tout différens.

Comme l'on a cru long-temps que la Lune agissoit sur les corps sublunaires, on a attribué à *Diane* plusieurs influences sur le sexe féminin, parce qu'en effet les femmes paroissent avoir certains rapports marqués avec le cours de la Lune. En conséquence *Diane* étoit regardée comme une Déesse qui présidoit aux accouchemens. On lui adressoit des vœux, ainsi qu'à Junon *Lucina*, selon Tertullien: *In partu Lucina & Diana ejulatur*; & Macrobe (*lib. VII. Strab. c. 16.*) en donne cette raison: *Quia proprium ejus manus est distendere rimas corporis, & meatibus viam dare; quod accelerando partui salutare est.* C'est pour cela qu'elle est surnommée μογοστόκος dans Homère (*Homer. Iliad. π.*) & Théocrite, & qu'Horace dit qu'elle donne du secours aux femmes enceintes:

Quæ laborantes utero puellas,
Ter vocata audis, adimisque letho.

En cette qualité de Déesse qui préside aux accouchemens, *Diane* a reçu les mêmes épithètes que Junon, celle εἰλείθυια & celle de *Lucina*:

Ritè maturos aperire partus
Lenis Ilithyia tuere matres,
Sive tu Lucina probas vocari,
Seu Genitalis.

Les auteurs Grecs lui donnent quelquefois le surnom de Λοχία, qu'on lit sur une inscription latine publiée par Gruter (*p. MXI. 3.*):

DIANAI LOCH. S. P. C. C. D. S.
CINECRIA. P. F. RUFA POM
PONIA.

On lui avoit consacré dans la ville d'Athènes un temple où elle étoit honorée sous le titre de Λυσιζώνη, selon le Scholiaste d'Apollonius (*in lib. I. v. 287.*). Les femmes qui accouchoient pour la première fois, faisoient à la Déesse une offrande de leur ceinture.

L'influence que l'on attribuoit à *Diane* sur les accouchemens & les accidens naturels des femmes, l'ont fait invoquer, ainsi que Junon, sous les différens noms de πολιοῦχος, de Σωτῖρα, de *Sospita* & d'*Opifera*. D'ailleurs *Diane* pouvoit mériter ces épithètes pour des grâces particulières que l'on croyoit tenir d'elle, ou parce qu'elle étoit considérée comme la Lune & une Divinité bienfaisante qui contribuoit avec le Soleil à donner la vie aux hommes, aux animaux & aux plantes. C'est sans doute cette considération qui a multiplié les mamelles & tous les symboles dont *Diane d'Ephèse* étoit chargée. Pausanias parle de plusieurs pays de la Grèce où la Déesse étoit honorée sous le titre de Σωτεῖρα, & entre-autres en Laconie, en Attique & en Argolide. L'épithète de πολιοῦχος est employée par Apollonius (*lib. I. v.*

Digitized by Google

512.), & celle d'*Opifera* se lit sur une inscription publiée par Gruter (*p. xli.* 8.):

DIANAI OPIFER.
NEMORENSI
LAPULEIUS L. L.
ANTIO.

Quoique cette inscription soit au nom d'un homme, c'étoit sur-tout par les femmes que *Diane* étoit invoquée comme une Déesse salutaire.

Ainsi *Diane* qui étoit si recommandable par ses bienfaits, pouvoit aussi faire beaucoup de mal: elle pouvoit envoyer la peste sur la terre; mais on croyoit que sa vertu meurtrière ne s'étendoit que sur les femmes; ce qui faisoit mettre leurs morts subites sur le compte de cette Déesse, comme l'on attribuoit celles des hommes à Apollon.

Les titres si différens de mère & de vierge sont donnés à *Diane* sur deux inscriptions. La première, trouvée en Espagne, est conçue en ces termes:

TEMPLUM DIANAE
MATRI. D. D. APU
LEIUS ARCHITEC
TUS SUBTRUXIT.

La seconde se trouve dans le recueil de Gruter (*Grut. p. xl.* 12. *Vid. quoq. Spon. Miscell. Erud. Antiq. sect.* 3.):

VIR. DIANAE SACR.
PRO SALUTE
IMP. CAESARIS L. SEPTIMI
SEVERI PERTINACIS.

Ces surnoms, si incompatibles en apparence, peuvent cependant se concilier en disant que *Diane* avoit reçu le titre de *mère*, comme Déesse qui présidoit aux accouchemens, & qui en cette qualité étoit invoquée par les mères; ce n'est qu'un surnom passager, & employé seulement dans quelques circonstances. Mais celui de *vierge* marquoit sa qualité essentielle, & parce qu'elle s'étoit vouée à cet état, & parce qu'elle accordoit une protection particulière aux jeunes filles qui n'étoient pas encore mariées. La première demande que *Diane* fait à Jupiter, c'est d'avoir la liberté de conserver toujours sa virginité (*Callim. Hymn. in Dian. v.* 6.).

On dit que ce ne fut pas tant la vertu de la continence qui la détermina à ce choix, que la crainte des douleurs de l'enfantement dont elle soupçonnoit les violences. Quoi qu'il en soit, *Diane* passoit dans le séjour des Dieux & chez les mortels pour la vierge par excellence. Callimaque (*ibid. v.* 110.) l'appelle Αρτεμις παρθενη; &, selon Euripide, elle est la plus belle des vierges de l'Olympe (*Hippolit. 2. v.* 71.).

L'abeille lui étoit consacrée, parce qu'elle étoit le symbole de la virginité. Il n'étoit permis qu'aux filles vierges d'entrer dans son temple & son bois sacré d'*Ephèse*, & Strabon nous apprend que l'on prenoit des précautions pour que les Prêtres de ce temple, nommés Μεγαβυζοι, fussent garder leur virginité.

Quand de jeunes filles vouloient se marier, elles remplissoient des corbeilles de présens & des plus beaux ouvrages qu'elles eussent faits à l'aiguille, pour les consacrer à *Diane*. Elles croyoient appaiser par ce don la gardienne de leur virginité, lorsqu'elles étoient sur le point d'y renoncer. C'est pour cela que dans Théocrite, une femme qui venoit d'être mariée s'adresse à *Diane*, en la priant de lui pardonner cette action.

Cette cérémonie des corbeilles se faisoit avec une certaine pompe; c'étoit une espèce de fête que l'on appeloit ΚΑΝΗΦΟΡΙΑ, & qui fut instituée en l'honneur de *Diane*.

Enfin, si cette Déesse étoit si jalouse de la chasteté dans les personnes qui lui étoient attachées, jusqu'à chasser honteusement Calisto pour avoir violé son serment de garder la virginité; combien ne devoit elle pas être sévère envers les téméraires qui auroient osé attenter à la sienne? Aussi tua-t'elle Buphagus (*Pausan. Arcad. c. xvii.*) à coups de flèches sur le Mont Pholoé, pour le punir de ses entreprises hardies.

Le crime involontaire d'Actéon (*Ovid. Metam. lib. iii.*) qui la surprit dans le bain, coûta la vie à ce malheureux chasseur: la Déesse le changea en cerf, & il fut déchiré par ses propres chiens. Ce trait de la fable est représenté sur quelques monumens. Une médaille de Daldia, en Lydie, présente trois figures de femmes nues; savoir, *Diane* & deux Nymphes qui se baignent dans un bassin où tombe l'eau d'une fontaine voisine, & qui est près d'un arbre. Plus haut à droite, on voit un temple à quatre colonnes, dans lequel une femme assise paroit tenir de la main droite une couronne. Au bas est un cerf courant qui regarde derrière lui, & de l'autre Actéon nud, qui tient la main droite étendue vers *Diane* dans le bain, & un arc de la gauche, selon les apparences.

Malgré cette réputation de chasteté si bien établie, *Diane* ne fut point exempte de tout soupçon. Quelques auteurs lui reprochent des liaisons intimes avec Endymion:

Latmius Endymion non est tibi, Luna, pudori.

Et si l'on en croit Virgile (*Georgic. iii v.* 392.) elle eut quelque complaisance pour le Dieu Pan:

Pan Deus Arcadia captam te, Luna, fefellit,
In nemora alta vocans; nec tu aspernata vocantem.

On trouve dans le précieux recueil du Comte

Digitized by Google

de Caylus le deſſin d'un bas relief de marbre, repréſentant *Diane* en repos, & qui paroit fixée par un Dieu, par un amant, qui, pour lui plaire, eſt auprès d'elle ſous la forme de l'objet dont elle étoit le plus occupée. Ce monument où la Déeſſe paroit nue & careſſant un cerf, rend au moins ſa vertu très-ſuſpecte, quelle que ſoit l'allégorie.

Il ſeroit cependant poſſible de la juſtifier en regardant le cerf qui eſt à ſon côté comme le ſymbole de la chaſſe pour laquelle la Déeſſe étoit en effet paſſionnée. C'étoit ſon exercice favori, & il faiſoit preſque toute ſon occupation. Callimaque commence ſon hymne en l'honneur de *Diane*, en la repréſentant comme une Déeſſe qui fait des traits & des filets ſes plus chères délices.

Elle ſe contente d'un habit léger qu'elle relève juſqu'au genou, afin de pourſuivre avec plus de facilité les bêtes ſauvages.

Son amour pour la chaſſe eſt ſuffiſamment déſigné par les ſurnoms (*Orph. Euripid. Sophocl. Anacr. &c.*), Ἀγροτερη, Ὀρεσσιτροφος, πολυθηρος, Ελαφηβολος, Λαγωβολος, κυνηγος, ſur leſquels il eſt inutile d'inſiſter. Les Poëtes Latins lui donnent auſſi l'épithète de *Venatrix*, de *Jacultatrix* & de *Pharetrata*. Cette dernière ſe lit ſur une inſcription recueillie par Reineſius (*p.* 105.), qui étoit gravée ſur le collier d'un chien :

DIANAE PHARETRATAE
SUM. SINE. REDIBO.

Les flèches de *Diane* portoient toujours un coup ſûr; elles étoient la terreur & la perte des animaux. Ovide, en décrivant ſon retour de la chaſſe, exprime ainſi le dégât qu'elle avoit fait dans les forêts : (*Faſt. lib.* II. *v.* 163.).

Mille feras Phœbe ſilvis venata redibat.

Cette eſpèce de victoire qu'elle remportoit ſouvent ſur les animaux les plus formidables, lui mérita les ſurnoms de *Victrix* & d'*Invicta*.

L'épithète ὑποφθιτος que Phurnutus donne à *Diane*, confirme le témoignage des auteurs, ſur le choix qu'elle avoit fait des montagnes pour ſa demeure; & celle de Νεμειὰ qu'on lit dans Strabon, marque combien elle aimoit les forêts. Le ſurnom de *Nemorenſis*, qui eſt le même, eſt donné à la Déeſſe ſur une inſcription trouvée à Rome : (*Spon. Miſcell. erud. antiq.*).

DEANAE
NEMORENSI
SACRVM
M. ACILIVS
PLARIANVS.

Après ces témoignages & pluſieurs autres que l'on pourroit produire, il n'eſt pas étonnant que *Diane* paroiſſe en habit de chaſſe ſur preſque tous les monumens qui la repréſentent. On la voit ſur des médailles de Mytilène, d'Epheſe, de Crete, d'Hiérocéſarée en Lydie, ſur d'autres d'Amyntas, Roi de Galatie, (*Rec. de Rois pl.* XIX.) & d'Anthiocus VIII, Roi de Syrie (*ibid. pl.* XII) ſur des bas-reliefs & ſur des pierres gravées. Elle eſt ordinairement debout dans l'attitude de quelqu'un qui court, tenant de la main gauche un arc, & portant la droite au carquois qu'elle a ſur l'épaule, comme pour en tirer une flèche; ſes cheveux ſont noués & relevés par derrière; on remarque quelquefois le croiſſant ſur ſa tête ou ſur ſes épaules. Son habit eſt relevé de manière que l'extrémité n'en tombe pas juſqu'au genou, & lui découvre même une partie des cuiſſes; ce qui a fait qu'Ovide, en comparant l'habillement de chaſſe de Vénus à celui de *Diane*, s'exprime ainſi : (*Metam. lib. x. v.* 536).

Nuda genu, veſtem ritu ſuccincta Diana.

Une ceinture qui arrête ſon vêtement au-deſſous du ſein, le laiſſe à découvert ainſi que l'épaule droite.

On voit ſouvent au côté de *Diane* un chien ou un cerf; ſur un ancien monument, elle eſt même accompagnée (*Murator. incript. p.* XXXVII. *n.* 1.) de l'un & de l'autre) & ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que le cerf qui eſt un animal, objet de la chaſſe, ſemble ici faire la même fonction que le chien, & pourſuivre avec lui d'autres animaux. Peut-être en donnant à la Déeſſe un cerf pour attribut, a-t-on voulu exprimer ſon agilité, & faire entendre qu'elle l'égaloit à la courſe. Callimaque dit que ſon char d'or eſt attelé de cerfs auxquels elle a donné auſſi des freins d'or.

Les épithètes de *Delia* & de *Cynthia* ayant été données à *Diane*, ainſi que celle de *Delius* & de *Cynthius* à ſon frère, prouvent le culte commun qui leur étoit rendu. Celle de *Delia* eſt employée par Virgile (*Eclog.* 3.) :

Notior ut non ſit canibus jam Delia noſtris.

La Déeſſe avoit dans l'Iſle de Délos un temple de marbre nommé *Artémiſion*; elle y étoit repréſentée debout, le croiſſant ſur la tête, portant de la main droite une torche, & de la gauche un arc. Virgile compare élégamment Didon, entrant dans le temple de Carthage avec toute ſon cortége, à *Diane* (*Æn.* I. *v.* 498.) préſidant aux chœurs des Nymphes ſur le Mont Cynthien :

Qualis in Eurota ripis, aut per juga Cynthi
Exercet Diana choros, quam mill. ſecute
Hinc atque hinc glomerantur Oreades.

Il paroît que ce fut à Délos qu'le culte de *Diane* commença à s'établir; mais il ne tarda pas

Digitized by Google

à se répandre dans différens pays de la Grèce. Elle avoit des temples & des autels à Sycione & dans les pays voisins de cette ville, selon Pausanias (*Corinthiac*). En Achaïe, elle étoit honorée d'un culte particulier, suivant le même auteur (*Achaïc*). Dans la citadelle de Patra, dit-il, on voit un temple de *Diane Laphria*. *Voyez* ce mot.

La ville de Patra s'appeloit auparavant *Aroë*. Les Ioniens en furent maîtres quelque temps ainsi que de deux autres villes, Anthée & Messatis. Ces trois villes possédoient en commun un certain lieu avec un temple consacré à *Diane* qui, pour cette raison, fut surnommée *Triclaria*. On célébroit tous les ans des fêtes en son honneur.

Pausanias dans son voyage d'Elide, fait mention de quelques surnoms sous lesquels la Déesse étoit honorée dans cette province (*Eliac.* II. *c.* XXII). Le plus connu est celui Αλφεια, dont voici l'origine. Alphée étant devenu amoureux de *Diane*, & voyant qu'il ne pouvoit réussir à l'épouser, résolut de l'enlever. On dit que *Diane* en le fuyant toujours, l'attira sur ses pas à Letrins où il avoit coutume d'assister aux jeux que les Nymphes donnoient; que pour le tromper elle se rendit méconnoissable en se frottant le visage de boue, ainsi que celui de ses compagnes; & qu'Alphée ne pouvant la distinguer des Nymphes, s'en retourna sans rien entreprendre. C'est de l'amour d'Alphée pour *Diane*, dit Pausanias, que les habitans de Letrins donnèrent à *Diane* ce surnom. Tristan (*tom.* 2, *p.* 168) a publié une médaille de Caracalla sur laquelle il prétend que le type du revers représente *Diane Alphæa*. Quelle que soit l'allégorie de cette fable, elle nous prouve au moins que le culte de *Diane* étoit établi en Elide. Elle avoit un autel dans l'Altis; & Pausanias (*Paus. eliac.* 1, *c.* 15, *ibid. eliac.* 2, *c.* 22 & 23,) nous apprend qu'elle étoit honorée dans cette contrée sous les noms de. Καλλιστη, Κυβερνα, Φιλομμειδης. L'historien ignore l'origine du premier nom. Le second vient de ce que les compagnons de Pélops célébrant des jeux à l'honneur de *Diane* pour la remercier de la victoire remportée par Pélops, employèrent une danse de ce nom & qui étoit en usage parmi les habitans du Mont Sipyle. Le troisième lui a été donné d'un temple qui lui étoit consacré près du Gymnase d'Elis.

Aussi-tôt après que les Cyclopes eurent forgé les armes de *Diane* pour la chasse, dit Callimaque (*Hymn in Dian v.* 87.) la Déesse vint en Arcadie, séjour ordinaire du Dieu Pan; & selon Virgile (*Georgic. III, v.* 305) elle se rendit à l'invitation de ce Dieu de l'Arcadie, qui l'avoit appelée dans ses sombres forêts; mais soit que les deux poëtes ayent voulu faire allusion aux montagnes & aux forêts d'Arcadie qui rendent ce pays très-propre pour la chasse; soit que cette première allégorie en contienne aussi une seconde qui ait rapport à la lune ou à *Diane*, il est constant néanmoins que le culte de cette Déesse étoit établi dans beaucoup de cantons de la province. Elle y reçut plusieurs surnoms pris des lieux où on lui avoit élevé des temples, érige des autels & consacré des statues. C'est ainsi qu'elle étoit appelée *Lycoatis*, de la ville de Lycoa située au pied du Mont Ménale (*Pausan. Arcad. c.* XXXVI.) où elle avoit un temple & une statue de bronze. Les Caphyates la nommoient *Cnacalesia*, parce qu'ils célébroient tous les ans sa fête sur le Mont *Cnacalus* (*ibid. c.* XXIII.) Elle avoit un bois sacré & un temple à Cadylée qui n'étoit qu'à un stade de Caphyes: elle en reçut l'épithète de Condyleatis. *Voyez* ce mot.

Il n'est pas étonnant que le culte de *Diane* fût si multiplié en Arcadie; c'étoit un pays de montagnes & de forêts; ce qui a fait dire que le Dieu Pan l'avoit choisi pour sa demeure. Il y a une quantité de lieux tels que *Lycoa*, *Lycæa*, *Lycosura*, *Lycæus*, formé du mot grec qui signifie *loup*, & qui désignent que cette contrée abondoit en loups, & étoit par conséquent un pays où la Déesse de la chasse devoit être honorée d'une manière particulière.

Le nombre des lieux consacrés à *Diane* dans l'Attique, prouve que la sœur n'y étoit pas moins en honneur que le frère. Il paroît même que ce fut un des premiers pays où son culte s'établit; car Pausanias (*Pausan. Attic.*) nous apprend que la Déesse venant de Délos, aborda en Attique, qu'elle y chassa pour la première fois dans un canton nommé *Agra* près de l'*Ilissus*, & que ce fut de-là qu'elle reçut le nom de Chasseresse, Αγροτερα. Elle étoit représentée dans ce lieu avec un arc. En entrant dans l'Académie on voyoit plusieurs statues de *Diane* dans une enceinte assez considérable consacrée à la Déesse. Elle y étoit surnommée très-bonne & très-belle. Pausanias (*Pausan. Attic. c.* XXIX) croit que ces statues représentoient ses différens attributs.

Son culte étoit établi en Béotie: c'est en Aulide que s'est passée la scène sanglante du sacrifice d'Iphigénie, si célèbre dans les poëtes. (*Lucret. lib.* 1.).

Aulide quo pacto Triviaï Virginis aram
Iphianissai turparunt sanguine fœdè
Ductores Danaum.

Quand ce ne seroit pas la fille d'Agamemnon qui auroit été immolée à *Diane*, mais une autre princesse de son nom, il n'en seroit pas moins vrai que la coutume barbare de lui offrir des victimes humaines étoit en usage dans ce pays. Le grand Racine qui connoissoit si bien les anciens & qui savoit apprécier leur mérite, s'appuie de l'autorité de Pausanias (*Corinth.*) pour justifier le dénouement de sa belle tragédie d'Iphigénie; il rejette la fable de la biche substituée par *Diane*,

Digitized by Google

& met à la place de la fille d'Agamemnon une Princeſſe fille d'Hélène: cependant Pauſanias raconte le fait différemment (*Pauſan. Beot. c. XIX.*). « On voit en Aulide, dit cet auteur, un temple » de *Diane* & deux ſtatues de marbre blanc dont » l'une repréſente la Déeſſe portant deux torches, » & l'autre la repréſente avec un arc & des » flèches. On dit que les Grecs, ſuivant l'oracle » de Chalcas, étant ſur le point de ſacrifier » Iphigénie à l'autel de *Diane*, la Déeſſe elle-» même lui ſubſtitua une biche. Les gens du lieu » conſervent encore dans le temple une partie » du tronc de ce platane dont Homère fait » mention dans l'Iliade. Ils ont auſſi pour tra-» dition que les Grecs furent long-temps arrêtés » en Aulide, & que tout-à-coup les vents étant » devenus favorables, chacun ſacrifia auſſi-tôt » en action de graces la première victime qu'il » put rencontrer, ſoit mâle ſoit femelle, & que » de-là eſt venue la coutume qui s'obſerve en-» core dans le pays, d'immoler à *Diane* toute » ſorte de victimes ſans diſtinction de ſexe ». Au reſte cette hiſtoire eſt racontée avec bien des variations par les hiſtoriens & les poëtes; & de quelque manière que l'auteur françois l'ait préſentée, ſon perſonnage d'Eriphile n'en eſt pas moins heureux, & il répand beaucoup plus d'intérêt dans toute la pièce.

Une médaille d'Apollonie en Étolie, qui repréſente d'un côté le buſte de *Diane* (*Rec. de médail. de peupl. & de ville. tom. I. pl. XIV.*) avec le carquois ſur l'épaule, & de l'autre une mâchoire de ſanglier avec le fer d'un épieu ou d'une lance, marque aſſez le culte que l'on rendoit à la Déeſſe dans cette contrée de la Grèce. La mâchoire du ſanglier furieux qui fit un ſi grand dégat à Calydon, & qu'elle avoit envoyé pour ſe venger de ce qu'Œnée avoit oublié de la comprendre dans les honneurs divins qu'il avoit rendus aux autres divinités; ce fut peut-être la punition exercée par *Diane* contre ces habitans de l'Etolie, qui les engagea depuis à lui déférer un culte en lui donnant le ſurnom d'Ἀτρωτώ. Elle étoit honorée ſous ce titre à Naupacte (*Pauſan. Phoc. c. XXXVIII.*), où l'on voyoit un temple élevé en ſon honneur, ainſi que ſa ſtatue de marbre blanc qui la repréſentoit dans l'attitude d'une femme tirant de l'arc. On lit auſſi cette épithète dans Strabon (*Strab. lib. V. p. 215*) qui parle d'un bois ſacré que la Déeſſe avoit en Italie.

Diane avoit reçu le ſurnom de *Pherœ*, ville de Theſſalie. Callimaque (*hymn. in Dian v. 259*) l'invoque ſous ce nom. On le lit auſſi dans Lycophron (*Lycophr. p. 176*); & il ſe trouve ſur une inſcription publiée par Muratori (*tom. I p. XXXVIII. n. 2.*).

ΑΡΤΕΜΙΔΙ
ΦΕΡΑΙΑΙ ΚΙΝ
ΤΟΣ ΔΡΟΜΟΝ.

Les Argiens ſelon Pauſanias (*Pauſan. Corinth. c. 23*), avoient une *Diane* Phérénne ainſi que les Sicyoniens & les Athéniens; ils prétendoient que la ſtatue de cette Déeſſe leur avoit été apportée de *Pherœ*.

La Macédoine & la Thrace étant des pays de chaſſe, *Diane* y étoit en grande vénération. Ce fut vers le Mont *Hamus* (*Callim. hymn. in Dian. v. 114.*) qu'elle s'achemina auſſi-tôt après qu'elle eut commencé de monter ſon char attelé de cerfs; & les Thraces la nommoient *Bindis*, ſelon Heſychius qui parle des fêtes que l'on célébroit en ſon honneur, & que l'on appeloit *Bendidea*.

Mais aucune ville du monde ne ſe ſignala autant à cet égard que celle d'Epheſe. (*Voyez* plus bas DIANE D'EPHÈSE).

Le ſurnom ΠΕΡΣΙΚΗ qui ſe lit ſur une médaille de Hiérocéſarée publiée par Seguin (*Seguin. ſelect. numiſm.*) & par Pellerin (*Rec. des peupl. & des villes, tom. II, pl. LXI*, paroît d'autant plus extraordinaire qu'il ſemble venir & qu'il vient en effet des Perſes. Ces peuples avoient pour *Diane* une grande vénération comme nous l'apprenons de Diodore & de Plutarque (*Plutarc. in Lucullo*); ils l'appeloient *Nanea* ou *Anaïtis*.

C'étoit pour piller le riche temple qu'elle avoit dans l'Elymaïde (*Macc. VI, 2. Joſeph. Ant. lib. XII. c. 13.*) qu'Antiochus ſe préparoit à faire un voyage en Perſe, & qu'il mourut dans cette expédition. Or, les Perſes ſe rendirent maîtres de la Lydie; & ce fut du long ſéjour qu'ils y firent, que les habitans d'une partie de cette province furent appelés *Perſiques*. (*Pauſan. Eliac. I. c. XXVII.*). Les villes d'Hypæpa & de Hiérocéſarée étoient préciſément dans cette contrée. Lorſque le ſénat voulut abolir ſous Tibère le droit d'aſyle dont jouiſſoient pluſieurs temples de la Grèce, chaque peuple fit des repréſentations qui tendoient à le conſerver; quelques-uns firent valoir l'ancienneté de ce droit; ceux de Hiérocéſarée remontèrent plus haut que les autres, & ils ſoutinrent (*Tacit. annal. III*) qu'ils adoroient *Diane Perſique* dans un temple dédié ſous le règne de Cyrus; ce qui confirme l'emploi que la ville de Hiérocéſarée à fait de ce ſurnom de *Diane* ſur ſes médailles.

Les Romains ſe conformèrent à l'égard de *Diane* au même plan qu'ils avoient ſuivi pour Apollon & les autres Dieux dont les Grecs leur avoient tranſmis le culte. L'époque de celui de *Diane* chez eux eſt fort ancien; il précède même les temps de la république. Ce fut un trait de politique, pour unir à jamais les Latins avec les Romains, qui porta Servius à leur faire bâtir en commun ſur le Mont Aventin un temple de *Diane* où les deux peuples devoient s'aſſembler tous les ans pour y renouveler les ſermens de leur première confédération. Ce Roi, dit Tite-Live, (*Lib. I.*), ayant conſidérablement augmenté la ville de Rome, & ne voulant pas devoir toujours l'accroiſ-

Digitized by Google

sement de sa puissance aux succès de ses armes, entreprit de donner à son etat une nouvelle force & en même-temps un nouveau lustre par des voies de prudence. Le temple de *Diane à Ephèse* étoit pour lors célèbre par tout l'univers; on croyoit que les villes d'Asie s'étoient réunies pour le construire à frais communs. Servius, à force de faire valoir aux chefs des Latins, avec lesquels il s'étoit uni à dessein, les avantages qui résultoient de l'unanimité de tous les peuples de la Grèce dans le culte des mêmes Dieux, les engagea enfin à se joindre aux Romains pour bâtir à Rome un temple de *Diane* qui fût commun aux deux nations. C'étoit donner évidemment à cette ville le titre de capitale de l'Italie, qu'ils lui avoient tant de fois contesté par les armes. Mais quoique les Latins semblassent avoir renoncé à cette prérogative, après avoir fait tant d'efforts pour en jouir, un Sabin crut avoir trouvé l'occasion de la revendiquer, & de rendre à sa patrie l'empire qu'elle avoit perdu. Il étoit né, dit-on, chez un particulier de cette nation, un bœuf d'une taille & d'une beauté extraordinaire. Ses cornes conservées pendant plusieurs siècles dans le vestibule du temple de *Diane*, où elles avoient été attachées, attestoient ce prodige. Les devins consultés sur cet événement, qui paroissoit miraculeux, répondirent que celui qui immoleroit à *Diane* cette victime, procureroit à sa nation l'empire de l'Italie. Le prêtre de la Déesse fut instruit de cette réponse. Dès que le Sabin eut trouvé le temps qu'il croyoit convenable pour faire ce sacrifice, il conduisit le bœuf à Rome & le mena devant le temple de *Diane*. Le prêtre Romain jugeant par la taille de la victime, que c'étoit l'animal dont l'Oracle avoit parlé, & cherchant à tromper le Sabin : *Qu'allez-vous faire*, lui dit-il? *gardez vous d'offrir à Diane un sacrifice impie. Que n'allez-vous auparavant vous purifier dans les eaux du Tibre qui coulent au bas de ce vallon.*

L'étranger touché de cette remontrance & craignant d'ailleurs que sa négligence ne fût un obstacle à l'événement qu'il attendoit, descendit sur le bord du Tibre. Le prêtre profita de ce temps pour immoler lui-même le bœuf, & il s'acquit par ce service important les bonnes graces du Roi & de tout le peuple. Le temple de *Diane* devint si célèbre, que le Mont Aventin sur lequel il étoit bâti fut nommé le Mont de *Diane*. (*Martial. Epigr. lib.* 7, *Epigr.* 72).

Esquiliis domus est, domus est tibi colle Diana.

Junon s'opposant à la marche d'Annibal vers Rome, lui représente tous les Dieux de cette ville se préparant à le punir, s'il osoit s'avancer; elle lui peint *Diane* entr'autres dans ces termes. (*Sil. lib.* 12, *v.* 712) :

At quà vicinis tollit se collibus altæ
Molis Aventinus, videt' ut Latonia virgo
Accensas quatiat Phlegethontis gurgite tædas.

Les Grecs, suivant Appien (*Appian. de bell. civ. lib.* 1.) s'en servirent comme d'une forteresse, & s'y retranchèrent comme dans un lieu de défense pendant la guerre civile.

Il y avoit sur la même montagne un autre temple de la lune dont parle Ovide :

Luna regit menses; hujus quoque tempora mensis
Finit Aventino Luna colenda jugo.

Il n'est pas douteux que les Romains ne se formassent de cette Déesse les mêmes idées que les Grecs, & qu'ils ne lui ayent donné les mêmes attributs, quoiqu'elle ait reçu de ces peuples d'autres surnoms pour des raisons particulières. C'est ainsi qu'elle fut surnommée *Resiana*, d'une famille Romaine dans les terres de laquelle on lui avoit vraisemblablement élevé un temple ou quelqu'autre monument. Cette épithète se lit sur une inscription trouvée à Rome (*Spon. Miscell. erud. antiq.*) vers la voie Appienne :

DIANAE RAESIANAE
Q. RAESIVS Q. FIL. SVRDINVS
CVM RAESIA HERCVLANIOLA
SACRVM.

A quelque distance de Rome, en suivant la voie Appienne, on trouve une ville nommée *Aricia*, & près de cette ville un bois fameux & un lac consacrés à *Diane*. Strabon (*Strabon. lib.* v. *p.* 239) entre dans un détail circonstancié sur la position d'*Aricia*, sur le bois sacré de la Déesse, & sur les cérémonies religieuses qui y étoient en usage. Il dit que ces sacrifices avoient quelque chose de barbare, & qu'ils étoient semblables à ceux que l'on offroit à *Diane* Taurique.

Le culte de *Diane* étoit établi en Campanie: elle avoit un temple célèbre sur le Mont Tifate où Sylla vint (*Velleius, lib.* 2,) après sa victoire rendre grace à la Déesse. *Post victoriam, quà descendens Montem Tifata cum C. Norbano concurrerat, Sulla grates Diana, cujus numini regio illa sacrata est, solvit.* Il n'étoit qu'à trente stades de Capoue, selon Pausanias (*Eliac.* 1.), qui dit avoir vu dedans une tête d'éléphant. Une inscription trouvée sur le Mont Tifate, fait connoître que le surnom de *Tifatensis* fut donné à *Diane*. (*Spon. Miscell. Erud. antiq.*)

C. VELLEIO C. F. PAL. VRBANO
MAG. FAN. DIAN. TIFAT. HONORATO
EQVO PVBLICO AB IMP. ANTONIO
CVM AGERET AETATIS AN. V.
C. VELLEIVS VRBANVS ET TULLIA
NICE PARENTES D. D. D.

Digitized by Google

Diane étoit honorée dans pluſieurs autres lieux d'Italie. (*Apollon. Argon. lib.* IV.). Les Iſles *Abſyrtides* ou Brigéides furent nommées auſſi les Iſles de *Diane*. Horace (*lib.* 1. *od.* 21) nous apprend que le Mont *Algide* lui étoit conſacré. Sur une médaille d'argent des Brutiens elle eſt repréſentée de bout tenant de la main droite un javelot, & de la gauche une torche allumée, avec une étoile dans le champ & un chien à ſes pieds. Selon Thucydide, elle avoit un temple aux environs de Rhège. Enfin, ſon culte étoit auſſi établi en Sicile. L'on connoit aſſez la belle ſtatue de *Diane* de Ségeſte, qui faiſoit un des ornemens de la galerie de Verrès.

» *Diane*, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'Art.*) a plus que toutes les autres Déeſſes ſupérieures les formes & l'air d'une Vierge. Douée de tous les attraits de ſon ſexe, elle paroit ignorer qu'elle eſt belle. Mais ſes regards ne ſont point baiſſés comme ceux de Pallas. Ses yeux pleins d'alégreſſe ſont dirigés ſur l'objet de ſes plaiſirs, la chaſſe. Cette Déeſſe, étant le plus ſouvent repréſentée en pleine courſe, porte ſes regards droit en avant, &, ſans les arrêter ſur les objets contigus, les promène de loin devant elle. Ses cheveux ſont relevés de tous côtés ſur la tête, & forment par derrière, ſur le cou, un nœud, à la manière des Vierges; mais ſon front n'eſt pas ceint du diadême; & ſa tête ne porte aucun de ces ornemens qu'on lui a donnés dans les temps modernes: ſa taille eſt plus légère & plus ſvelte que celle de Junon & de Pallas. Une *Diane* mutilée ſeroit auſſi aiſée à reconnoitre parmi les autres Deeſſes, qu'il eſt facile, dans Homère, de la diſtinguer des belles Oréades ſes compagnes. La plupart du temps *Diane* ne porte qu'un vêtement relevé, qui ne lui va que juſqu'aux genoux; mais elle eſt auſſi repréſentee quelquefois avec une longue draperie: ſeule entre toutes les Déeſſes, on la trouve ſur queiques monumens avec le ſein droit découvert ».

» En 1750, on trouva dans les fouilles d'Herculanum une *Diane* de marbre de 4 palmes de hauteur (environ 2 pieds 8 pouces) dont l'ouvrage annonce les premiers temps de l'art. Cette ſtatue eſt dans l'action de marcher, comme la plupart des figures de *Diane*. Les angles de la bouche ſont tirés en haut, & le menton eſt d'une forme étroite; on voit aiſément que cette figure n'eſt pas un portrait, mais qu'elle eſt exécutée d'après une idée imparfaite de la beauté. Quoi qu'il en ſoit, elle a de belles parties, & ſes pieds ſont d'une telle fineſſe, qu'on n'en trouve pas de plus élégans aux figures vritablement grecques. Quant aux détails, les cheveux ſont blonds, ceux du ſommet de la tête deſcendent ſur le front en petites boucles, & ceux des faces tombent en longs flocons ſur les épaules; mais par derrière ils ſont noués aſſez loin de la tête. Du reſte elle a la tête ceinte d'un bandeau ſur lequel ſont travaillées de relief huit roſes rouges. Ses draperies ſont blanches; la tunique a des manches larges, diſpoſées en plis *boudinés*, & ſa chlamyde eſt pliſſée parallelement ainſi que la robe. La bordure de la tunique eſt formée par trois petites bandes; l'inférieure eſt d'un jaune d'or; celle qui la ſuit immédiatement eſt large & de couleur de laque, avec des fleurons blancs pour indiquer de la broderie: la troiſième eſt de la même couleur. La courroie du carquois, qui paſſe de l'épaule droite ſur le ſein, eſt rouge, ainſi que celle des ſandales. Cette couleur rouge dominante rappelle la ſtatue que Corydon promet, dans Virgile, d'ériger à *Diane*, & qui devoit être de marbre avec des brodequins *rouges*. La ſtatue d'Herculanum étoit placée dans un petit temple dépendant d'une maiſon de campagne ſituée entre Pompeii & Herculanum ».

On voit dans la galerie de Verſailles une *Diane* antique trouvée à Arles, dont la tête eſt moderne.

» Dans le petit nombre de figures entières exécutées en albâtre, conſervées à Rome, on trouve deux *Dianes* au-deſſous du naturel: la plus grande eſt à la maiſon Veroſpi, & la plus petite à la Villa Borghèſe. Mais ces deux figures n'ont d'antique & d'albâtre que la draperie; la tête, les mains, ſont modernes & de bronze; toutes deux ſont de l'eſpèce d'albâtre nommé *Agatino*, parce qu'il reſſemble à l'agathe, & qu'il en a preſque la dureté: d'ailleurs toutes deux ſont drapées de la plus grande manière. A la Viila Albani on voit auſſi en albâtre la partie ſupérieure d'une *Diane* dont la partie inférieure eſt reſtaurée ».

Dans les hymnes d'Orphée *Diane* eſt appelée ϖοδηνεκὴς, *à longue robe*. Cette épithète trouve ſon explication dans quelques monumens antiques ſur leſquels *Diane* eſt repréſentée avec une tunique qui deſcend juſqu'à ſes pieds.

Sur une ſardoine de la collection de Stoſch, on voit *Diane* transformée en cerf qui combat le Géant Typhon (IIe. *claſſe* n°. 126).

Diane paroit aillée ſur des monumens étruſques. Tantôt elle porte des flambeaux. Sur la baſe de Pouzzole, elle a dans la main gauche des épis & des pavots.

Diane Taurique tient une épée ſur les ſarcophages du palais Acaramboni.

Diane Patroa étoit repréſentée à Sicione ſous la forme d'une colonne.

A Epheſe les prêtres de *Diane* étoient eunuques.

Les femmes faiſoient à *Diane* une offrande de leur ceinture après leur accouchement. On attachoit des têtes de cerf aux murs de ſes temples.

Diana regina undarum, Gruter, (*Theſ. inſcript.*) rapporte une inſcription dans laquelle on donne ce ſurnom à *Diane*. Seroit-il relatif à la métamorphoſe d'Acteon ?

Digitized by Google

DIANE d'Athènes : c'eſt la ſeule ſtatue de *Diane* à laquelle on ait mis une couronne ſur la tête, dit Elien, qui en raconte une hiſtoire ſingulière. Un jeune enfant ayant ramaſſé & emporté une lame d'or tombée de la couronne de *Diane*, fut amené aux juges, qui, le voyant dans un ſi bas âge, voulurent l'éprouver : ils lui préſentèrent des oſſelets & autres choſes ſemblables, propres à amuſer des enfans, avec la lame d'or. L'enfant prenoit toujours cette lame préférablement à tout : ce que voyant les juges, ils le firent mourir ſans aucun égard à ſon bas âge, perſuadés que c'étoit la cupidité qui lui avoit fait emporter cette lame d'or. Les Athéniens étoient d'une extrême rigueur en tout ce qui regardoit les choſes divines : ſi quelqu'un étoit convaincu d'avoir coupé une branche du bois qu'on appeloit *le bois ſacré des Héros*, il lui en coûtoit la vie ſans miſéricorde. Un nommé Atarbe, ayant tué un moineau conſacré à Eſculape, fut condamné au dernier ſupplice, quoiqu'il l'eût tué par mégarde, ou, ſelon d'autres, qu'il l'eût fait n'étant pas dans ſon bon ſens.

DIANE de Lacédémone. *Voyez* DIAMASTIGOSE.

DIANE d'*Epheſe*, quoique toutes les villes de l'antiquité aient bâti des temples en l'honneur de *Diane*, cependant aucune ville du monde ne ſe ſignala autant à cet égard que celle d'*Epheſe* (*Tacit. Annal. III. c. LXI.*) parce que ſes habitans s'enorgueilliſſoient de la naiſſance que *Diane* avoit priſe dans leur pays : quoique les habitans de Délos leur ayent conteſté cette prérogative, il eſt certain néanmoins que le culte de la Déeſſe à *Epheſe* eſt de la plus haute antiquité. On croit que ſon temple fut d'abord bâti dans le goût Egyptien. L'origine du culte de la *Diane d'Epheſe*, la fondation de ſon temple, les différentes révolutions qu'il a éprouvées, la deſcription de la ſtatue & de ſes ſymboles, fourniroient la matière de pluſieurs volumes. Les bornes d'un article de ce dictionnaire ne permettant pas de diſcuter en détail tous ces objets, on pourra conſulter Claude Ménétrier (*Claud. Menetr. ſymbol. Dian. Eph. Iteal.*), Poleni (*de Dian. Epheſ. templ. diſſert. Joan. Polen. Rom.* 1742, & le Comte de Caylus (*Mém. Acad. tom. XXX*) qui ont épuiſé en quelque ſorte la matière. Le premier a donné l'explication des différens ſymboles de la ſtatue, mais il s'eſt écarté ſouvent du vrai. Le Marquis Poleni, dans une diſſertation ſur le temple d'*Epheſe*, a parlé auſſi du culte & de la ſtatue de la Déeſſe; ſon ouvrage eſt rempli de recherches, & recommandable par la critique. Le Comte de Caylus, que ſon goût pour les arts, & la connoiſſance qu'il avoit des monumens antiques, ont rendu juge plus compétent qu'aucun autre, a traité ce ſujet dans toutes ſes parties & de la manière la plus ſatisfaiſante. C'eſt d'après ces trois auteurs que nous allons faire une mention abrégée du temple le plus fameux qu'ait eu la ſœur d'Apollon, & de la ſtatue la plus ſingulière qui ait exiſté.

L'incertitude & la variété des ſentimens dans les auteurs ſur le temps de la fondation, & ſur le nom des fondateurs du temple de *Diane à Epheſe*; leur ſilence ſur la divinité qu'on y révéroit d'abord, & ſur le culte qu'on lui rendoit, concourent à prouver l'ancienneté de cet établiſſement. C'eſt ſans doute cette incertitude qui a fait naître l'opinion ſelon laquelle la ſtatue de *Diane* & le temple même étoient tombés du ciel. La plupart des anciens auteurs attribuent néanmoins la fondation de ce temple aux Amazones. *Ibi Epheſias*, dit Pomponius Mela, *& Dianæ clariſſimum templum, quod Amazones Aſiâ potentes ſacraſſe traduntur.* Solin & Hygin font à-peu-près du même ſentiment; le dernier attribue cette fondation à l'Amazone Otrira, femme de Mars. Callimaque & Denis Periégete font auſſi mention des Amazones en parlant d'Ephèſe & de ſon temple fameux; mais ces deux auteurs ne s'expriment pas aſſez clairement à ce ſujet. Pauſanias eſt d'un autre avis : il reprend Pindare d'avoir écrit que les Amazones bâtirent le temple de *Diane à Epheſe*, lorſqu'elles allèrent faire la guerre aux Athéniens & à Théſée. Cet auteur croit qu'elles dreſſèrent ſeulement une ſtatue à la Déeſſe, dont le temple fut bâti dans la ſuite par Créſus & par Ephéſus. Euſtathe raconte que les Amazones ayant été vaincues par Hercule, & fuyant ce héros, elles vinrent ſe refug er dans le temple de *Diane*, où elles trouvèrent leur ſûreté, & que cette circonſtance fit donner le nom d'*Ephèſe* à la ville que l'on bâtit depuis près de là. Si l'on en croit Pline (*Liv. II. c.* 85.) le temple fut conſtruit ſur le bord de la mer qui s'en éloigna, & l'on reconnoiſſoit à l'humidité du lieu que la mer l'avoit baigné autrefois. Ce terrein néanmoins étant ſitué entre le Caſtre & des montagnes d'où ſortent un grand nombre de fontaines, il ne ſeroit pas étonnant qu'il eût été de lui même marécageux. Le même auteur aſſure qu'on avoit choiſi cette ſituation pour mettre le temple à l'abri des tremblemens de terre; mais les lieux marécageux ne ſont pas moins ſujets que les autres à ces accidens, comme l'ont très-bien remarqué le Marquis Poleni & le comte de Caylus.

Vitruve n'entre dans aucun détail ſur la conſtruction du temple d'*Epheſe*; il dit ſeulement qu'il étoit d'ordre ionique, & il rapporte les noms des architectes qui y ont travaillé. Pline eſt le ſeul auteur qui nous ait laiſſé une deſcription de ſa forme & de ſes dimenſions. « La magnificence du temple d'*Epheſe*, dit-il, mérite l'admiration : l'ædifice entière a employé deux cent-vingt ans à le bâtir. On choiſit un marais pour ſa ſituation, afin d'éviter le danger des tremblemens de terre; & pour ne point établir dans un terrein peu ſolide des fondemens d'un ſi grand poids,

» on

» on les posa sur des charbons pilés, & sur des » peaux chargées de leur laine. La longueur du » temple est de quatre cent vingt pieds, la largeur » de deux cent-vingt : il est orné de cent vingt-» sept colonnes élevées aux frais d'autant de » Rois : leur hauteur est de soixante pieds ; il y » en a trente-six de travaillées.

Le comte de Caylus fait quelques réflexions sur ce passage de Pline, & il couvre de ridicule un Evêque d'Avranche, nommé *Robertus Canalis*, qui après la comparaison de l'église gothique de Notre-Dame de Paris, avec le plus superbe temple de la Grèce, ne craint point de donner la préférence à la première.

Les richesses immenses que le temple de *Diane* contenoit, furent sans doute la cause des différentes révolutions qu'il éprouva. Il n'est parlé dans les anciens que de deux incendies de ce temple ; le premier par les Amazones, & le second par Philostrate : cependant il passe pour avoir été rétabli sept fois ; peut-être que par ces restitutions on ne doit entendre que des agrandissemens ou des embellissemens considérables. Son entière destruction arriva l'an 263 sous l'empereur Gallien. On ne voit point qu'il ait été ensuite réparé ; il n'en est pas même parlé depuis, si ce n'est dans les voyageurs qui disent en avoir vu des restes.

Quant à la statue de *Diane d'Ephèse*, elle est assez connue par les copies multipliées qui en existent.

Le corps de la statue est ordinairement divisé par bandes, enforte que la Déesse y paroit comme emmaillotée. Elle porte sur la tête une grande tour à plusieurs étages ; sur chaque bras, des lions ; sur la poitrine & sur l'estomac, un grand nombre de mammelles. Tout le bas du corps est parsemé de différens animaux, de bœufs ou taureaux, de cerfs, de sphinx, de cancres, d'abeilles, d'insectes, &c. On y voit même des arbres & d'autres plantes ; tous symboles qui ne signifient peut-être autre chose que la nature elle-même, ou le monde avec ses productions.

Le Comte de Caylus a fait graver une statue de *Diane d'Ephèse*, qui le porte à croire que le premier culte rendu à cette Déesse en Asie, doit avoir été Egyptien. Il observe que la vanité des Grecs qui les conduisoit à vouloir passer pour inventeurs, & à s'approprier tout ce qu'ils avoient emprunté des autres nations, leur avoit fait déguiser en mille manières & ce culte & la figure de la Déesse. La succession de plusieurs siècles favorisa ces altérations. Ce sont les Grecs qui ont ajouté à la figure primitive les cerfs, les abeilles, les roses, & sur-tout les représentations des divinités de la mer que les Egyptiens paroissent n'avoir ni connues ni révérées, & qu'ils n'ont jamais placées sur leurs monumens. Le Comte de Caylus rejette avec raison le passage de Pline, d'après lequel il paroîtroit que la statue de *Diane* n'avoit jamais éprouvé de changemens, malgré les révolutions arrivées au temple. *Vitigineum & numquam mutatum.*

Plus les monumens de *Diane* sont chargés d'attributs, moins ils paroissent anciens au Comte de Caylus. La figure simple est selon lui la première idée ; les attributs sont enfantés par des allégories qui ne naissent qu'après coup. On peut croire avec ce savant antiquaire, que la figure originale de la Déesse étoit à-peu-près telle qu'il l'a fait dessiner (*Rec. t. Mém. de l'Acad* XXX.). Elle a plus conservé le caractère Egyptien que tous les autres monumens de cette divinité publiés jusqu'ici ; elle est d'une extrême simplicité, les jambes réunies, les bras entièrement enveloppés, vêtue & disposée comme le principal Orus de la table Isiaque. La seule addition Grecque que l'on pourroit y appercevoir, sont les mammelles multipliées dont elle est environnée à une certaine hauteur, & qu'on prendroit aisément pour des fruits. Les Grecs chargèrent la statue de *Diane* de quantité d'attributs, & entr'autres de beaucoup de mammelles qui désignent son abondance & la faculté qu'elle avoit de donner la vie aux hommes & aux animaux. C'est ainsi qu'elle est représentée sur des médailles de Domitien, de Trajan, de Sabine, de Marc-Aurèle, de Commode, de Mamée, d'Otacile, d'Etruscille & de Gallien. Ces médailles ont pour légende : APTEMIC ΕΦΕCIA, ou APTEMIC ΕΦΕCIΩN.

La *Diane d'Ephèse* n'étoit certainement pas différente de la *Diane* honorée dans la plus petite bourgade ou fur la montagne la plus isolée : c'étoit toujours la Lune, la Déesse de la chasse, la fille de Latone & la sœur d'Apollon. Cependant *Diane*, avec tout autre surnom, ne fut jamais aussi célèbre que *Diane d'Ephèse*. La singularité de sa statue, la magnificence & les richesses de son temple, les fêtes que l'on célébroit en son honneur, le concours de monde qui se rendoit dans cette ville, une des plus considérables de l'Asie, lui méritèrent la vénération des peuples ; & la superstition peut-être contribua encore plus que tous les autres motifs à l'établissement du culte de cette Divinité dans différens pays. La ville de Colophon étoit trop voisine de celle d'*Ephèse* pour ne point admettre le culte que l'on y rendoit à *Diane*. Aussi voyons-nous sur une médaille de Domitien où la Déesse est nommée (*Vaill. Urb. numif. p.* 298.) APTEMIC ΚΟΛΟΦΩΝΙΑ, elle est représentée dans la même attitude & avec les mêmes attributs que celle d'*Ephèse*, c'est-à-dire, entre deux cerfs, avec les mammelles, & les mains appuyées sur des broches. Mais Apollon ayant un oracle fameux à Claros, dans le voisinage de Colophon, les habitans qui avoient donné le surnom de ΚΛΑΡΙΟΣ à Apollon, voulurent par conformité donner à *Diane* l'épithète de ΚΛΑΡΙΑ ; elle se lit sur une médaille de Trajan (*Vaill. ibid.*) APTEMIC ΚΛΑΡΙΑ ΚΟΛΟΦΩΝΙΩΝ. La Déesse y est représentée comme sur la précédente.

Digitized by Google

La ville de Magnésie, sur le Méandre, avoit une grande vénération pour *Diane ;* les habitans prirent le titre de ses Néocores sur une médaille de Maxime (*Vaill. ibid.*) ΜΑΓΝΗΤΩΝ ΝΕΩΚΟΡΩΝ ΑΡΤΕΜΙΔΟΣ. Sur une autre de l'Empereur Hadrien, ils lui donnent le titre de Λευκόφρυς, aux blancs-fourcils. ΛΕΥΚΟΦΡΥΣ ΜΑΓΝΗΤΩΝ ; elle est représentée comme la *Diane d'Éphèse*, à quelque différence près. Xénophon, qui fait mention du culte que lui rendoient les Magnésiens, n'explique point pour quelle raison ils lui donnèrent cette épithète. Strabon (*lib. XIV. p.* 647.) dit que son temple étoit, à la vérité, inférieur à celui d'*Éphèse* quant à l'étendue & aux richesses, mais qu'il le surpassoit pour l'élégance & la délicatesse de l'architecture, & qu'à l'exception du temple d'*Éphèse* & de celui de Didymes, il étoit le plus grand de tous ceux d'Asie.

Le culte de *Diane d'Éphèse* avoit été aussi admis par les habitans de Métropolis en Phrygie, soit à cause d'une alliance entre ces deux villes, soit pour quelqu'autre raison particulière. On lit sur une médaille d'Oracle ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΙΤΩΝ ΑΡΤΕΜΙΣ (*Vaill. Urb. Neumif. p.* 298.) & la Déesse est représentée avec plusieurs mammelles, ayant d'un côté & de l'autre le signe de la lune.

Diane & Cérès étoient regardées par les Grecs d'Asie comme une seule & même Divinité représentée sous différens symboles ; c'est pourquoi l'une & l'autre étoient appelées Ευλαμία, Ευπλία, Ευπορία, Πάμμητωρ.

Sur une pierre gravée du Muséum de Florence, *Diane d'Éphèse* est représentée avec de grandes ailes ; *Diane* en portoit aussi sur le coffre de Cypselus ; & Pausanias (*lib. V.*) avoue ingénuement qu'il ne comprenoit pas la raison de cet attribut extraordinaire.

Diane d'Éphèse (On voit la statue de) sur les médailles d'Apamée de Phrygie, de Magnesia en Ionie, de Philadelphie en Lydie ; d'Éphèse.

DIANIS manfuetis. Muratori (38. 5. *Thef. Inſcript.*) rapporte une inscription grecque, dans laquelle on lit : ΑΡΤΕΜΙΣΙΝ ΠΡΑΙΑΙΣ, *Dianis manfuetis.* C'est le seul exemple de *Diane* prise au pluriel, comme les *Fortune* & les *Junones.*

DIANIUM, lieu, bois ou temple consacré à Diane, *locus Dianæ ſacratus*, dit Festus. On lisoit à Rome l'inscription suivante (*Guther. de Jur. Vet. Pont. III.* 4.) :

C. IULIANUS
CAELIUS ANT
F.
. . . . . .
DIANIUM. D. D.

DIANIUS. Le temple de Diane, situé sur le Mont-Aventin, lui fit donner ce surnom.

DIAPANTON. ΔΙΑ ΠΑΝΤΩΝ. Muratori (*Theſaur. Inſcr.*) rapporte deux inscriptions grecques relatives à des jeux, dans lesquelles on lit le second mot (*pag.* 632. 651.) & deux inscriptions latines relatives au même objet, dans lesquelles on lit le premier. Cet écrivain croit qu'ils signifient que l'athlète ou l'acteur dont il est fait mention dans ces inscriptions, avoit été couronné dans tous les jeux, parce que *διαπαντὸς* veut dire toujours, ou simplement qu'il avoit été couronné avec l'applaudissement de tous, *διὰ παντων*, *cum omnium plauſu.*

DIAPASMATA, poudres odorantes que les anciens répandoient sur leurs membres après s'être baignés. Pline le dit (*XIII.* 2.) : *Siccis odoribus conſtant, qua diapaſmata vocantur.* C'étoient aussi des pastilles que l'on mâchoit pour se parfumer l'haleine ; & Martial a employé dans ce sens le mot *diapaſma* (1. 88. 1.).

DIAS, dans la Lycie. Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

DIALCHISMA, est dans la musique ancienne un intervalle faisant la moitié du semi-ton mineur. Le rapport en est irrationel, & ne peut s'exprimer en nombre.

DIASIES, fête qui se célébroit à Athènes en l'honneur de Jupiter. Aristophane parle des *Diaſies* dans sa comédie des nuées (*Act. 1. p. 116. de l'édition d'Amſterdam in-12.* 1770.) ; sur quoi son Scholiaste remarque que c'étoit une fête de Jupiter Milichien, laquelle tomboit à la fin du mois Anteſtérion, qui répondoit à peu-près à notre mois de Janvier. Il ajoute que néanmoins Apollonius d'Acarnanie distingue les *Diaſies* de la fête de Jupiter Milichien ; & qu'à ce que quelques-uns disoient, cette fête étoit ainsi appelée, par ce que les Athéniens y faisoient des prières pour être exempts des dommages qui leur pourroient arriver. Enfin il rapporte encore un autre sentiment, selon lequel les *Diaſies* étoient une fête où les Athéniens faisoient des assemblées publiques hors des murailles de la ville, & l'y célébroient. Dans la même comédie d'Aristophane (*p.* 136.) un père dit à son fils qu'il lui avoit acheté un petit char pour la fête des *Diaſies*. Le Scholiaste de ce Poète fait observer (*ſur la comédie des Cavaliers, p.* 134 *de l'édition de Genève, in-fol.* 1607.) que les *Diaſies* étoient la grande fête d'Athènes. Lucien, dans son Charidème, & Suidas en parlent aussi. Hésychius ajoute que les *Diaſies* étoient une fête qui se célébroit avec une tristesse singulière.

DIASPHENDONÈSE, supplice très-cruel. On plioit à grande force deux arbres, à chacun desquels on attachoit un des pieds du criminel ; ensuite on lâchoit les deux arbres, qui emportoient chacun une partie du corps. On croit que ce supplice étoit venu de Perse. Bessus, l'assassin de Da-

Digitized by Google

rius, périt ainſi par l'ordre d'Alexandre. Aurélien fit punir de cette manière un ſoldat qui avoit commis un adultère avec la femme de ſon hôte.

DIATONIQUE, *ſons* ou *cordes diatoniques*. Euclide diſtingue ſous ce nom, parmi les ſons mobiles, ceux qui ne participent point du genre épais, même dans le chromatique & l'enharmonique. Ces ſons, dans chaque genre, ſont au nombre de cinq; ſavoir le troiſième de chaque tétracorde; & ce ſont les mêmes que d'autres appellent *apycni*. *Voyez* APYCNI, GENRE, TETRACORDE.

DIATRETARII. } Les ciſeleurs des vaſes,
DIATRETUM. } ou *calices diatreti*, étoient appelés *diatretarii*. *Voyez* CALIX.

DIATRIBA, mot latin formé du grec διατριβὴ, qui ſignifie aſſemblage ou aſſemblée, ſecte, académie, &c.

DIAULE. Kircher, dans ſa *Muſurgie*, donne une figure du *diaule* des anciens. *Voyez* FLUTE. On appeloit cette eſpèce de flûte *diaule*, à cauſe qu'elle étoit double, & par oppoſition au *monaule*, qui étoit une flûte ſimple.

DIAULIE. Dans quelques Auteurs on trouve que dans l'ancien théâtre tous les acteurs venant à ſe taire, on entendoit un joueur de flûte qui exécutoit un air dans l'intérieur du théâtre. Cet air s'appeloit *diaulie*, & probablement on l'exécutoit ſur le *diaule*; au moins le nom de *diaulie* le fait ſoupçonner; & le grand uſage que les anciens faiſoient de la flûte double, ou *diaule*, ſur leur théâtre, ſemble le confirmer.

DIAULODROMES, coureurs qui ſe diſputoient le prix de la viteſſe dans les jeux publics. Ils parcouroient un ſtade en allant & un ſtade en revenant, ſans s'arrêter: ce fut de-là qu'ils prirent le nom de *diaulodrome*. Ils parurent pour la première fois dans les jeux olympiques, à la quatorzième olympiade. On les couronnoit d'une branche d'olivier ſauvage; & Hypenus de Piſe eut le premier cet honneur.

DIAZEUXIS. Les cordes homologues des deux tétracordes, entre leſquels il y avoit *diazeuxis*, ſonnoient la quinte, au lieu qu'elles ſonnoient la quarte quand ils étoient conjoints.

DIBAPHUS, } étoffe de pourpre d'une cou-
ΔΙΒΑΦΟΣ, } leur très-foncée, parce qu'elle avoit été teinte
ΔΙΒΑΦΑ, } deux fois. Ces mots ſont formés de δὶς, *deux*, & de βαπτω, *je teins*. On vendoit la livre de cette pourpre, du temps de Pline, juſqu'à mille deniers, environ 900 liv. de notre monnoie actuelle. Elle ſervoit à former les *clavus* des laticlaves, les bordures de la prétexte, de la chlamyde des généraux, & le *paludamentum* des Empereurs. Horace dit qu'un riche eſt vêtu d'étoffe de pourpre teinte deux fois (*l. od.* 16. 35.): *Te bis Afro murice tinctæ veſtiunt lanæ.*

DICASTÈRE, tribunal de juſtice, & en particulier tribunal d'Athènes, où le peuple jugeoit lui-même ſans Magiſtrats.

DICATISSIMUS a dans les inſcriptions le même ſens que DEVOTISSIMUS. *Voyez* ce mot.

DICÉ, Divinité des Grecs; elle étoit fille de Jupiter & de Thémis (*Heſiod. Opera*, v. 254. *Theog.* v. 902.), & reſpectable à tous les Dieux (*Heſiodi Opera*, v. 255.). Son office étoit d'accuſer les coupables au tribunal de Jupiter, (*Heſiod. Op.* v. 257.) & de donner de bons ſuccès aux entrepriſes des hommes (*Heſ Theog.* v. 904). *Dicé* étoit vierge (*Heſ. Op.* v. 254.), pour marquer que les juges doivent être d'une parfaite intégrité. On la faiſoit fille de Jupiter, parce qu'il eſt le roi de l'Univers, le ſouverain légiſlateur; & de Thémis, parce qu'elle eſt la Déeſſe de la juſtice.

DICÉLIES. } Athenée (*l.* 14.) & Suidas ap-
ΔΙΚΗΑΙΣΑΙ. } pellent de ce nom des farces ou des ſcènes libres
ΔΙΚΗΑΙΤΑΙ. } conſervées de l'ancienne comédie.

DICERATIUM, } double KERATION (*Voy.*
ΔΙΚΕΡΑΤΙΟΝ, } ce mot), impôt mis par l'Empereur Nicéphore ſur chaque bourgeois de Conſtantinople, pour la réconſtruction des murs de cette ville.

DICHALCON, double Chalcon. ΔΙΧΑΛΚΟΝ. On trouve cette monnoie parmi les médailles de *Chio*. *Voyez* CHALCOUS.

DICROTA. Cicéron (*ad Attic.* v. 2. & *xvi.* 4) déſigne par ce mot un navire. Les interprètes ſont partagés ſur ſon caractère diſtinctif. Les premiers veulent qu'il eût deux gouvernails, l'un à la poupe & l'autre à la proue; ce qui paroît impraticable. Selon les autres, la *dicrota* avoit de chaque côté deux rangs de rames: δικρότος voulant dire qui bat deux coups à la fois, cette explication eſt très-vraiſemblable.

DICTAMNE DE CRÈTE, plante à tête écailleuſe, du milieu de laquelle s'élève une fleur en gueule, & des fleurons avec plusieurs anneaux, qui forment un long épi pendant.

Il eſt vraiſemblable que notre *dictamne*, ou, comme pluſieurs l'écrivent, *dictame* de Crète, eſt le même que celui des anciens. En effet, d'habiles critiques ont heureuſement rétabli un paſſage de Dioſcoride, défiguré par quelques copiſtes, au moyen de quoi cet Auteur ne dit pas que le *dictamne* ne porte point de fleurs ni de graine; mais il dit que ni ſa fleur ni ſon fruit ne ſont bons à rien. Pline qui compare le *dictamne* au pouliot,

Digitized by Google

ajoute qu'on ne se fert que de ses feuilles. Théophraste est du même avis. Damocrate, dans Galien, parle aussi des fleurs du *aistamne*. Enfin c'étoit un fait si commun, & si peu révoqué en doute, que Virgile lui-même a décrit la tige & la fleur du *dictamne de Crète*.

Hic Venus indigno nati conteusa dolore,
Dictamnum genitrix Cretæa carpit ab Ida,
Puberibus caulem foliis, & flore comantem
Purpureo. (Æneid. lib. XII. v. 412.)

« Vénus, touchée de voir qu'une indigne trahison avoit réduit son fils dans un état déplorable, va cueillir sur le Mont-Ida, dans l'isle de Crète, du *dictamne*, dont la tige est garnie de feuilles velues, & porte à son sommet de longs bouquets de fleurs purpurines. »

Prouvons, par la description botanique de cette plante, que celle du Poëte est très-exacte.

Le *dictamne de Crète*, qui vient naturellement en Grèce, & particulièrement en Candie, dans les fentes des rochers, pousse des racines brunes & fibreuses, des tiges dures & couvertes d'un duvet blanc, hautes de neuf pouces, & branchues. Les feuilles naissent deux à deux aux nœuds des tiges; elles sont arrondies, longues d'un pouce, couvertes d'un duvet épais, blanchâtre: leur odeur est agréable, leur saveur est très-acre & brûlante. Les fleurs naissent au sommet des branches, dans de petites têtes feuillées en forme d'épi, & comme écailleuses, de couleur purpurine en-dehors. Ces fleurs sont d'une seule pièce en gueule, d'une belle couleur de pourpre, portées sur un calice en cornet cannelé, dans lequel sont renfermées quatre graines arrondies très-menues.

Le *dictamne*, quoiqu'originaire des pays chauds, peut néanmoins endurer le froid de nos hivers, pourvu qu'on le plante dans un terrain sec & sablonneux. On le multiplie de boutures, qu'on met à l'abri du froid, & qu'on arrose jusqu'à ce que les rejetons ayent pris racine, après quoi on les plante dans des pots. Il fleurit au milieu de l'été; mais ses graines n'acquièrent guère leur maturité que dans un climat chaud, en Provence, en Languedoc & en Italie.

Nous connoissons encore une seconde espèce de *dictamne*, appelée par les Botanistes, *dictamnus montis Sipyli*, *origani foliis*. Flor. Bat. *Origanum montis Sipyli*, H. L. 463. Cette seconde espèce a été trouvée sur le Mont-Sipyle, dans l'Asie mineure, près du Méandre, par le Chevalier Wheller, dans ses voyages, & par lui envoyée à Oxford. C'est une très-jolie plante qui porte de grands épis de fleurs d'une beauté durable; ce qui fait qu'elle mérite une place dans les jardins des curieux; elle se multiplie & se cultive, à tous égards, comme la précédente.

Quelques étymologistes ont dérivé assez naturellement le nom de *dictamne*, de *Dictea*, montagne de Crète, dont Virgile parle si souvent; ou, si l'on aime mieux, *de Dictamo*, ancienne ville de l'isle de Crète, territoire qui n'est plus aujourd'hui qu'une petite bourgade de la Canée, dans l'isle de Candie. Le Lecteur curieux d'érudition sur cette matière, en trouvera dans l'ouvrage d'un Allemand nommé Geyer, dont voici le titre: *Geyeri (Joh. Daniel) Thargelus Apollini sacer. Francof.* 1687. in-4°. (*Article de M. le Chevalier de Jaucourt.*)

DICTATEUR. On trouvera dans le Dictionnaire d'*Economie Politique & Diplomatique*, l'histoire de la *Dictature*, & les prérogatives de ce maître absolu des Romains, dont le pouvoir expiroit nécessairement au bout de six mois. Les FASTES CONSULAIRES renferment la suite des *Dictateurs*. Nous ne parlerons donc ici que des marques distinctives de leur dignité.

Les Grecs appeloient un *Dictateur* διάπατος, double-Consul, parce que ce Magistrat extraordinaire avoit seul l'autorité des deux Consuls, & vingt-quatre Licteurs pour le précéder, même dans la ville, avec les haches & les faisceaux, tandis que chaque Consul n'en avoit que douze.

Le *Dictateur* ne pouvoit sortir de l'Italie, ni monter à cheval. Plutarque (*in Fab.*) donne deux raisons de la seconde défense; d'abord, parce qu'on plaçoit la principale force de Rome dans l'infanterie, & qu'on vouloit y fixer la présence du *Dictateur*; peut-être aussi parce que le peuple ayant accordé un pouvoir illimité à ce Magistrat, vouloit lui rappeler par cette défense que ce même peuple lui étoit supérieur. Cependant le Sénat permit de monter à cheval au *Dictateur* Fabius Maximus Verrucosus, qui le lui avoit demandé; les motifs de cette concession furent le mérite extraordinaire de Fabius, & le danger que couroit la république à cette époque, qui suivoit la bataille de Cannes.

DICTATOR convivii; c'étoit le même que le Roi du festin. On le constituoit *Dictateur* en plaçant une couronne sur sa tête. Plaute décrit cette élection (*Perf. v.*):

Do hanc tibi florentem florenti: tu eris sic Dictatrix nobis.

DICTÉEN. *Voyez* DICTEUS.

DICTERIUM, bouffonneries, par le moyen desquelles les farceurs cherchoient à fixer l'attention des spectateurs (*Varron apud. Non. II. 249.*):

Et orthophallica attulit fescennia,
Quibus sonant in Græcia dicteria,
Qui fabularum collocant exordia.

DICTEUS, surnom de Jupiter, pris de l'antre

Digitized by Google

de Dictée, où Rhéa, sa mère, l'avoit mis au monde, & où il avoit été élevé. Cette antre étoit dans l'isle de Crète. *Voyez* ABEILLES.

DICTYNNE, Nymphe de l'isle de Crète. L'antiquité a attribué à la Nymphe *Dictynne* l'invention des rets ou filets propres à la chasse; & c'est de-là que son nom lui fut donné; car δίκτυον en grec signifie un rets, *rete*. La Nymphe *Dictynne* fut si amie de Diane, que les Poëtes les confondent en quelque sorte, ou du moins qu'ils donnent quelquefois à Diane le nom de *Dictynne*. D'autres disent que *Dictynne*, ayant excité la passion de Minos, & ne pouvant éviter autrement ses poursuites, se jeta du haut d'un rocher dans la mer. Elle tomba dans un filet de pêcheur; d'où lui vint son nom (*Antonius Liberalis*, *l. xv.*). Quoi qu'il en soit, avant que de s'appeler *Dictynne*, elle se nommoit Britomartis. (*Voyez* ce mot dans HESYCHIUS.). Les Eginètes l'appeloient *Aphea*, Ἀφαία. Callimaque, dans l'hymne qu'il a fait à l'honneur de Diane, dit que le rocher, ou la montagne d'où Britomartis se précipita, étoit le Mont-Dicté, d'où il s'ensuit que c'est de-là que lui vient le nom de *Dictynne*. Strabon (*l. x.*) dit que plusieurs rejetoient ce sentiment de Callimaque, parce que Britomartis étoit appelée *Dictynne* par les Cydoniates, qui étoient fort éloignés du Mont Dicté. Mais Vossius répond que ce n'étoient pas les Cydoniates seuls, mais tous les Crétois, qui donnoient ce nom à Britomartis; & quand on dit que c'étoient les Cydoniates, c'est une Synecdoche, c'est-à-dire, qu'on prend la partie pour le tout. Vossius réfute encore Diodore de Sicile sur ce que nous avons rapporté après lui de Minos. (*Voyez Voss. de Idol. l. i. c. 17. à la fin.*).

DICTYNNE, en Crète. Theupolo avoit, dans sa riche collection, une médaille de cette ville frappée en l'honneur de Trajan.

DICTYNNIES, fêtes que l'on célébroit à Sparte en l'honneur de *Dictynne* (*Pausanias in Laconi.*).

DIDIA, famille Romaine, dont on a des médailles:

RR. en argent.
O. en bronze.
O. en or.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

DIDIUS JULIANUS. *Voyez* JULIEN I.

DIDON, fille de Belus roi de Tyr, se nommoit aussi Elise. Elle faisoit remonter son origine jusqu'à Jupiter, en cette maniere: Jupiter, Epaphus, Lybie, Agénor, Phénix, Méthrédon, Belus, Pygmalion & Didon. Elle épousa en premières noces son oncle Sichabas, prêtre d'Hercule (C'est le Sichée de Virgile.). Sichabas, outre cette dignité qui lui donnoit le premier rang après le Roi, possédoit de grandes richesses; mais se défiant de l'avarice du Roi, il les avoit enfouies dans la terre. Pygmalion qui soupçonna son beau frère d'avoir un trésor, sans être retenu par la double alliance qui étoit entre lui & Sicharbas, le fit assassiner au pied de l'autel, dans le temps qu'il faisoit un sacrifice en secret. Il cacha longtemps ce meurtre, flattant sa sœur d'une espérance, & lui faisant accroire qu'elle reverroit bientôt son époux. Mais Sicharbas privé des honneurs de la sépulture, apparut en songe à *Didon*, avec un visage pâle & défiguré; il lui montra l'autel au pied duquel il avoit été immolé; lui découvrit sa poitrine percée d'un coup mortel, & lui conseilla de s'éloigner de sa patrie, & d'emporter avec elle des trésors cachés depuis long-temps dans un endroit qu'il lui indiqua. *Didon*, à son réveil, surprise & effrayée, prépara sa fuite, s'assura des vaisseaux qui étoient au port, & y embarqua tous ceux qui haïssoient ou craignoient le tyran, avec les richesses de Sichabas. Il paroît que ce n'étoit pas à Tyr même qu'elle faisoit sa résidence, mais dans une ville maritime du voisinage. Sous prétexte de quitter un lieu que la perte de son mari lui avoit rendu odieux, elle demanda au Roi la permission d'aller le joindre à Tyr. Elle avoit pris auparavant la précaution de mettre dans sa confidence ceux des Tyriens qui avoient, comme elle, des raisons de se plaindre de la cruauté & de l'avarice du Roi. Pygmalion, qui ne douta pas qu'elle n'apportât avec elle ses trésors & tout ce qu'elle avoit de plus précieux, lui accorda sa demande. La nuit suivante, elle embarqua en effet toutes ses richesses; mais elle mêla quelques sacs pleins de sable avec ceux qui contenoient son or. Quand elle fut en pleine mer, elle fit jeter ces sacs pleins de sable dans la mer, sous prétexte d'appaiser les mânes de son époux, à qui ces trésors avoient coûté la vie. Elle fit entendre ensuite aux officiers que le Roi lui avoit donnés pour l'accompagner, & qui crurent que tout son or étoit jeté, que l'avare Pygmalion ne leur pardonneroit jamais d'avoir laissé jeter ces richesses, & qu'ils n'avoient d'autre ressource que d'aller chercher une retraite qui les mit à couvert de son ressentiment. Ils la crurent & s'abandonnèrent à sa fortune. Elle se fit joindre ensuite par ceux des Tyriens qui savoient son secret; elle offrit un sacrifice à Hercule, & mit à la voile. Didon aborda d'abord dans l'isle de Chypre, où elle trouva sur le bord de la mer quatre-vingt filles, qui y étoient allées par ordre de leurs parens, suivant la coutume de cette isle, pour offrir leur virginité à Vénus. Elle les fit enlever, & les fit épouser à ceux qui l'avoient suivie. Pygmalion informé de l'évasion de sa sœur, se mit en devoir de la poursuivre; mais les larmes de sa mère, encore plus les remontrances des prêtres, qui le menaçoient de la

Digitized by Google

colère des Dieux, l'empêchèrent de poursuivre son dessein.

Didon continua sa route sans accident, & arriva en Afrique, où elle fut bien reçue. Elle proposa aux habitans de la côte de lui vendre autant de terre qu'en pourroit contenir la peau d'un bœuf. Quand elle l'eut obtenu, elle fit couper en plusieurs lanières un cuir, qui, par ce moyen, renfermoit [illegible] d'espace pour bâtir un fort, nommé pour cette raison *Byrsa*. En creusant les fondemens, on trouva la tête d'un bœuf; ce qui marquoit que la ville seroit un jour réduite en servitude. On alla les poser dans un autre endroit, où l'on rencontra la tête d'un cheval; ce qui fut pris pour un bon augure. Cette nouvelle habitation ayant attiré beaucoup de monde, la ville s'agrandit peu-à-peu, & forma dans la suite cette redoutable Carthage, qui devint l'émule de Rome. Quand cet établissement commença à prendre une forme, Iarbas, Roi de Mauritanie, voulut épouser *Didon*; mais l'amour qu'elle conservoit pour la mémoire de son premier mari, lui fit rejeter cette alliance; & dans la crainte d'y être forcée par les armes de son amant & par les vœux de ses sujets, elle demanda trois mois pour se déterminer. Quand ce temps fut expiré, elle donna ordre qu'on préparât un sacrifice, pour expier les mânes de son époux. Elle fit élever dans un lieu secret du palais, un bûcher, pour y faire consumer tout ce qui auroit appartenu à Sicharbas: elle y monta elle-même sous prétexte de hâter le sacrifice. Telle fut la fin de cette courageuse princesse.

Virgile, par la fiction la plus heureuse, & qui a fait la matière d'un chef-d'œuvre de l'esprit humain, le 4e. livre de l'Enéide, a terni toute la gloire que la chaste & courageuse *Didon* avoit méritée par sa mort. Ce poëte pour rapporter au temps d'Enée même, le fondement de la haine des Carthaginois pour les Romains, a imaginé de faire rencontrer Enée & *Didon*, quoiqu'il soit certain que la ruine de Troye a précédé la fondation de Carthage de plus d'un siècle: il y a même des auteurs qui établissent entre ces deux événemens une distance de près de 300 ans; d'autres la réduisent à 143 ans. Le savant Bochart a même voulu prouver que la fameuse Jézabel, qui épousa Achab, & qui causa tant de troubles dans le royaume d'Israël, étoit nièce de *Didon*.

Quoi qu'il en soit, voici comment Virgile a déguisé l'histoire de cette princesse. La tempête ayant jeté Enée sur les côtes de Carthage, Vénus, qui craignoit le caractère fourbe des Tyriens, & les piéges de l'implacable Junon, prit le parti de rendre *Didon* amoureuse d'Enée, afin que la passion de la reine fit de ses Etats un asyle assuré pour son fils, tandis qu'il seroit obligé d'y rester pour rétablir sa flotte. A cet effet, au moment qu'Ascagne, fils d'Enée, alloit partir pour offrir à la Reine les présens que son père destinoit à cette princesse pour se la rendre favorable, Vénus plongea cet enfant dans un profond sommeil, le transporta sans qu'il s'en aperçût sur le mont Ida, dans l'isle de Chypre, & lui substitua l'Amour. Ce petit Dieu joua le rôle d'Ascagne si naturellement, qu'Enée même, qui n'étoit pas instruit de la ruse de sa mère, y fut trompé. Il présenta les riches dons qu'il étoit chargé d'offrir. *Didon*, charmée de ses graces & de sa beauté, le prit sur ses genoux, & ne se lassa point de le caresser: le Dieu perfide saisit cet instant pour insinuer son poison dans le cœur de la princesse; il en effaça peu-à-peu le souvenir d'un mari mort, & le remplit de l'amour d'Enée. Elle devint si passionnée, qu'elle ne garda plus de mesures; & sa gloire qui jusqu'alors lui avoit été si précieuse, ne fut plus un motif assez puissant pour la retenir. Junon ne fut pas plus tôt informée de cet incident, qu'elle en voulut profiter, pour empêcher la gloire que les Destins promettoient à Enée, en le rendant auteur de la nation Romaine. Elle prend les moyens les plus propres pour fixer Enée à Carthage, en l'unissant à *Didon* par les liens de l'hyménée: elle s'en explique avec Vénus, qui, bien instruite que toutes les ruses de Junon ne pouvoient rien contre les arrêts des Destins, s'inquiétoit peu que *Didon* fût la dupe de son amour, pourvu qu'Enée sortit de Carthage en sûreté: elle consentit donc à tout.

Quant à Junon, voici le stratagême qu'elle employa: un jour que *Didon* & Enée étoient à la chasse avec leur suite, Junon excita une furieuse tempête, qui força tout le monde à quitter la plaine; toute la troupe se dispersa, & chacun chercha à la hâte un abri: *Didon* & Enée se réfugièrent ensemble & seuls dans une même grotte qui se trouva à leur portée. *Didon* étoit trop amoureuse pour ne pas succomber; & elle prit les preuves qu'elle en donna à Enée pour un véritable mariage. Ces deux amans, enivrés de plaisir, ne gardèrent plus de mesures. Iarbas en fut instruit par la renommée; il se plaignit à Jupiter, son père, de l'ingratitude de *Didon*, qui n'étoit qu'une fugitive, à laquelle il avoit donné asyle dans ses terres, & qui lui préféroit néanmoins un aventurier, tel qu'Enée. Jupiter, sensible aux plaintes de son fils, & se rappelant d'ailleurs que c'étoit Enée que les Destins avoient choisi pour être la tige de la nation Romaine, députa Mercure vers le prince Troyen, pour lui ordonner de quitter un lieu si funeste à la gloire qui lui étoit reservée à lui & à sa postérité. L'ordre des Dieux arracha sur le champ le pieux Enée à l'enchantement qui l'aveugloit; il prit aussi-tôt le parti de la retraite. Toutes ses précautions ne purent empêcher que *Didon* ne pénétrât son dessein; mais tandis qu'elle exhaloit sa douleur en plaintes, Enée partit avec sa flotte. Ce fut dans le feu des imprécations, que cette malheureuse princesse prédit que les descendans de ses Tyriens, & ceux d'Enée, seroient toujours en guerre: elle monta enfin sur un bûcher qu'elle avoit fait pré-

Digitized by Google

parer, & se perça le sein de la propre épée d'Enée. Comme elle mouroit, dit Virgile, avant le temps marqué par les Parques, & qu'elle périssoit, sans l'avoir mérité, par un accident imprévu, Proserpine ne lui avoit pas encore coupé le cheveu auquel sa vie étoit attachée, & n'avoit pas encore dévoué sa tête à Pluton. Junon, pour faire cesser les douleurs de cette malheureuse princesse, envoya Iris lui couper le cheveu fatal. C'est ainsi que Virgile, & presque tous les poëtes qui l'ont suivi, ont métamorphosé cette victime de la foi conjugale, en une amante furieuse & sans pudeur. Cette princesse fut honorée à Carthage comme une Déesse, sous le nom d'Elise, ainsi qu'on le voit dans Justin & dans Velleius Paterculus.

DIDORON, mesure grecque de deux coudées. *Voyez* COUDÉE.

DIDRACHME, de l'Égypte & de l'Asie.

Cette monnoie valoit une livre & $\frac{1}{24}$ de la monnoie de France actuelle, selon M. Paucton (*Métrologie*). Elle valoit, en monnoie du même pays, 2 drachmes,

Ou 4 rébiites,
Ou 10 gérah,
Ou 12 mehah,
Ou 24 pondion,
Ou 48 phollis,
Ou 192 kodrantes,
Ou 384 pérutah.

DIDRACHME, ancien poids de l'Asie & de l'Égypte. Il valoit, en poids de France, 87 grains $\frac{5}{17}$, selon M. Paucton (*Métrologie*). Il valoit en poids des mêmes pays, 2 drachmes,

Ou 4 grammes,
Ou 8 oboles seminites,
Ou 12 danic,
Ou 16 kikkabos,
Ou 24 kération,
Ou 48 chalcous,
Ou 96 sitarion.

DIDRACHME, poids & monnoie des Grecs. Il valoit, en poids de France, 168 grains & $\frac{4}{17}$, & en monnoie, 2 livres, selon M. Paucton. Il valoit, en poids & monnoie des Grecs, 2 drachmes,

Ou 12 oboles,
Ou 72 chalcous.

On trouve parmi les médailles de Rhodes des médailles de bronze frappées en l'honneur de Nerva & de Trajan avec leur nom & ΔΙΔΡΑΧΜΟΝ.

Vespasien ayant réduit la Judée en province Romaine, ordonna que tous les Juifs de l'empire payeroient au capitole le *didrachme* qu'ils payoient auparavant au temple de Jérusalem. Ils le payoient encore au temps d'Origène.

DIDYME, jumeau, surnom que Pindare donne à Diane pour marquer qu'elle étoit sœur jumelle d'Apollon. *Didyme* est aussi le nom d'une des isles Cyclades, où Apollon avoit un Oracle.

ΔΙΕΛΚΥΣΤΙΝΔΑ (*Pollux. lib. 9.*), jeu d'enfans que nous appelons en France le *jeu des barres*.

DIESPITER, nom de Jupiter. Ce nom, selon quelques-uns, est la même chose que *Dios pater*, Jupiter père; car Jupiter étoit appelé en grec Ζεὺς ou Διὸς, d'où viennent les cas obliques Διὸς, Δἰι, &c. D'autres disent que *Diespiter* est la même chose que *Dieï pater*, père du jour. S. Augustin tire ce nom de *dies*, jour, & de *partus*, production, enfantement, parce que c'est Jupiter qui produit le jour. Servius & Macrobe font du même sentiment. Le premier dit que dans la langue des Osques on disoit *Lucecius*, & *Diespiter* en latin. Du reste, *voyez* JUPITER, c'est la même Divinité. Struvius (*Antiq. Rom. Synt. c. 1. p.* 117.) paroit croire que *Diespiter* est Pluton. Mais si c'est-là son opinion, il se trompe; car dans Cicéron, & dans l'inscription qu'il cite d'après Gruter (*xxi.* 8.) il y a *Dis pater*, & non *Diespiter*.

DIEUX. On trouvera au mot MYTHOLOGIE les différens systêmes sur l'origine commune des *Dieux*, & à l'article de chaque Divinité son origine, son histoire, ses attributs, ses surnoms, son culte & ses monumens particuliers. Je ne parlerai ici que des classes dans lesquelles on rangeoit les *Dieux*, & de la beauté générale que les Artistes doivent donner à leurs représentations.

Voici les titres les plus généraux sous lesquels on comprend les *Dieux*. On les divise ordinairement en *Dieux* naturels & *Dieux* animés; en grands *Dieux* & *Dieux* subalternes; en *Dieux* publics & *Dieux* particuliers; en *Dieux* connus & *Dieux* inconnus; ou enfin, suivant la division usitée chez les Mythologues modernes, en *Dieux* du ciel, *Dieux* de la terre, *Dieux* de la mer & *Dieux* des enfers.

DIEUX naturels: on entend sous ce nom les astres & les autres êtres physiques.

DIEUX animés: ce sont les hommes, qui, par leurs grandes & belles actions, ont mérité d'être déifiés.

LES GRANDS DIEUX: les Grecs & les Romains reconnoissoient douze grands *Dieux*, dont les noms étoient venus d'Égypte, dit Hérodote: c'étoient les *Dieux* de la première classe, ou, comme s'expriment les Mythologues, les *Dieux des grandes nations*, ou les *Dieux du conseil*; ces douze grands *Dieux* étoient, selon Ennius, Junon, Vesta, Minerve, Cérès, Diane, Vénus, Mars, Mercure, Jupiter, Neptune, Vulcain & Apollon. Une des folies d'Alexandre fut de se placer le troisième parmi ces grands *Dieux*, dédaignant d'être associé à la foule des Divinités subalternes.

DIEUX subalternes, ou les *Dieux des moindres nations*: ce sont tous les autres *Dieux* après les douze grands que nous venons de nommer. Leur

Digitized by Google

foule étoit innombrable dans la Grèce & dans l'empire Romain: il n'y avoit point de lieu dans Rome, dit Tite-Live, qui ne fût plein de *Dieux*: de-là vient que Quartilla dit: *Notre pays est si plein de Divinités, qui l'honorent de leur présence, que vous y trouveriez plus facilement un Dieu qu'un homme.* Non contens de cette foule de Divinités que la superstition de leurs pères avoit introduite, les Romains embrassoient le culte de toutes les nations subjuguées, & se faisoient encore tous les jours de nouveaux *Dieux*.

Dieux publics: c'étoient ceux dont le culte étoit établi & autorisé par les loix, comme les douze grands *Dieux*.

Dieux particuliers: ceux que chacun choisissoit pour être l'objet de son culte particulier. Tels étoient les *Dieux* Lares, les Pénates, les âmes des ancêtres, qu'il étoit permis à chaque particulier d'honorer comme il vouloit.

Dieux connus: dans cette classe, Varron rangeoit tous les *Dieux* dont on savoit les noms, les fonctions, les histoires, comme Jupiter, Apollon, le Soleil, la Lune, &c.

Dieux inconnus: dans cette seconde classe étoient placés les *Dieux* dont on ne savoit rien d'assuré, & auxquels on ne laissoit pas d'élever des autels & d'offrir des sacrifices. Plusieurs Auteurs parlent d'autels élevés aux *Dieux inconnus* en plusieurs endroits, mais en particulier chez les Athéniens, le plus religieux peuple de la terre, qui avoient consacré un autel au *Dieu inconnu*, de peur qu'il n'y en eût quelqu'un auquel il n'eussent point rendu de culte. Cet autel fut subsister encore du temps de S. Paul: *Ayant vu en passant*, leur dit cet Apôtre, *un autel consacré au Dieu INCONNU, ἀγνώστῳ Θεῷ, je viens vous prêcher celui que vous adorez sans le connoître.*

Dieux communs: Mars, la Victoire & Bellone.

Dieux agréables, *geniales*: la Terre, l'Eau, le Feu, l'Air, le Soleil & la Lune.

Dieux du Ciel: c'étoient Célus, Saturne, Jupiter, Junon, Minerve, Mars, Vulcain, Mercure, Apollon, Diane, Bacchus, &c.

Dieux de la Terre, Cybèle, ou la mère des *Dieux*; Vesta, les *Dieux* Lares, les *Dieux* Pénates, les *Dieux* des jardins, Pan, les Faunes, les Satyres, Palès, les Divinités champêtres, les Nymphes, les Muses, &c.

Dieux de la Mer: l'Océan & Thétys, Neptune & Amphitrite, Nérée & les Néréides, Doris & les Tritons, les Napées, les Sirènes, Eole & les Vents, &c.

Dieux des Enfers: Pluton, Cérès, Proserpine, les trois juges d'enfer, Eaque, Minos & Radamanthe. Les Parques, le Destin, les Furies, les Dieux Mânes, Charon, &c. On verra l'histoire de tous ces *Dieux* dans leur article particulier.

Il y a plusieurs autres dénominations générales des *Dieux*, comme les *Cabires*, les *Pélices*, les *Compitales*, les *Semones*, les *Dieux* choisis, *Selecti*; les *Indigetes*, les *Patulcius*, les *Penates*, les *Lares*, les *Empirés*, les *Etherés*, les *Mondains* & *Supramondains*, les *Materiels* & *Immatériels*, & enfin les *Dieux* des sphères célestes, & ceux qui étoient hors des sphères. *Voyez tous ces mots.*

Dieux *des Gaulois*. Le Comte de Caylus (Rec. d'Antiq. tit. n. 7. pl. 83. n°. 1. & p. 325.) a publié les dessins d'un Hercule & d'un Jupiter gaulois. Il dit à leur sujet: « Quelques peuples anciens ont eu la délicatesse de ne point donner de sexe à leurs divinités; ils allaroient qu'elles étoient à la fois mâles & femelles. Les Gaulois étoient dans ce principe avant d'avoir été domptés par les Romains. D. Martin (*Religion des Gaulois, prem. vol. pag.* 25 & 335, 338.) rapporte plusieurs représentations de Mercure, qui sont traitées dans cet esprit; ce qui mérite le plus d'attention dans ces monumens de D. Martin, c'est le détail de la découverte qu'on fit, il y a quelques années, sur la montagne de Tramont; c'est la plus haute de celles qui séparent l'Alsace de la Lorraine: les figures qu'on y a trouvées, représentent Mercure, ayant deux anneaux au lieu de sexe: mais quand on a refusé cette prérogative à Hercule; comme on le voit ici, on peut la refuser au reste de l'Olympe ».

« Ce Jupiter qui paroît avoir tenu quelque corps dans la main qu'on voit élevée, est encore d'un travail très grossier; cependant les proportions générales ne sont pas aussi mauvaises que celles de l'Hercule du numéro précédent. Il est nud, & n'a constamment jamais eu de sexe. Ces deux monumens, conformes en ce point, & constamment Gaulois, donnent des preuves réciproques du système de cette nation sur la divinité ».

Ce que j'ai dit jusqu'à présent, dans cet article, sur les *Dieux*, ne regarde que les Mythologues; mon plan exige que je m'adresse actuellement aux artistes. Ce sera Winckelmann qui leur parlera ici.

« Les grands Artistes de la Grèce qui pouvoient, dit-il, (*Hist. de l'Art. IV. chapitre* 2.) se regarder comme des créateurs, quoiqu'ils travaillassent moins pour l'entendement que pour le sentiment, tâchèrent de surmonter la dureté de la matière, &, s'il eût été possible, de lui imprimer la vie. Dès la naissance de l'art, cet effort généreux des Artistes donna lieu à la fable de Pygmalion & de sa statue. Leurs mains industrieuses donnèrent l'existence aux objets du culte religieux qui, pour exciter la vénération, devoient être considérés comme les types des natures supérieures. Les premiers fondateurs de la religion, qui étoient Poetes, fournirent les hautes idées pour

Digitized by Google

pour les simulacres de ces divines intelligences : ces idées donnèrent des ailes à l'imagination pour élever son ouvrage au-dessus d'elle-même & de la sphère des sens. La conception humaine, en créant des divinités sensibles, pouvoit-elle se figurer rien de plus digne, rien de plus attrayant pour l'imagination, que l'état d'une jeunesse éternelle, que le printemps d'une vie inalterable, dont le souvenir seul nous enchante encore dans un âge plus avancé ? Ce tableau étoit analogue à l'idée de l'immutabilité d'un être divin : la belle stature d'une divinité jeune & brillante faisoit naître l'amour & la tendresse, les seules affections qui puissent ravir l'ame en une douce extase. Et n'est-ce pas dans ce ravissement des sens que consiste la félicité humaine qui a été recherchée dans toutes les religions, bien ou mal entendues » ?

« Parmi les divinités du sexe féminin, on attribuoit à Diane & à Pallas une virginité perpétuelle ; les autres Déesses qui l'avoient perdue pouvoient la recouvrer, & Junon redevenoit vierge toutes les fois qu'elle se baignoit dans la fontaine Canathus. C'est par cette raison que le sein des Déesses & des Amazones est toujours représenté comme celui des jeunes filles à qui Lucine n'a pas encore délié la ceinture, c'est-à-dire que le mamellon n'est pas encore développé. Cette règle est assez constante, à moins que les Déesses n'allaitent un enfant, comme Isis donnant le sein à Apis (*Descr. des pier. gr. du cab. de Stosch. p.* 17. *n°.* 70.). Mais la fable dit que cette Déesse avoit mis le doigt dans la bouche d'Horus, au lieu du mamelon (*Plutarch. de Is. & Os.*) : c'est ainsi qu'elle étoit représentée sur une pierre gravée du cabinet de Stosch (*p.* 16. *n°.* 63), conformément sans doute à l'idée reçue. Suivant toutes les apparences, une statue du jardin du Pape, représentant Junon assise qui allaite Hercule, nous offriroit les mamelons visibles, si cette partie du sein n'étoit pas couverte par la tête de l'enfant & par la main de la Déesse. J'ai publié cette statue dans mes monumens de l'antiquité (*Monum. ant. n.* 14.) Dans une peinture antique du palais de Barberini, on voit une prétendue Vénus qui a les mamelons très-apparens ; circonstance qui me suffit pour avancer que ce ne peut pas être une Vénus ».

« Les Grecs ont figuré la nature intellectuelle par la marche légère ; & Homère compare la vîtesse de Junon en marchant, à la pensée d'un homme qui parcourt en esprit une infinité de pays lointains qu'il a vus, & qui dit dans un seul & même instant : « j'ai été ici & je fus là ». Une image de cette vélocité est la course d'Atalante : elle vole si rapidement sur le sable, qu'elle n'y laisse aucun vestige de ses pieds. C'est ainsi qu'on la voit représentée sur une améthyste du cabinet de Stosch (*pag.* 337) L'Apollon du Belvedère semble planer, sans toucher la terre de la plante de ses pieds. C'est cette manière insensible de marcher & de glisser, consacrée pour les *Dieux* par les Artistes, que Phérécide, un des plus anciens Poëtes Grecs, semble avoir voulu exprimer par la forme de serpent qu'il donnoit aux Divinités, pour décrire figurément une marche dont on n'apperçoit pas facilement la trace (*monum. ant. page* 2.) ».

« La jeunesse des Divinités de l'un & de l'autre sexe avoit ses degrés & ses âges différens dans la représentation desquels l'art s'attacha à rendre toutes les beautés. Cette jeunesse est une beauté idéale, empruntée en partie des beaux corps de jeunes hommes, en partie de la nature des beaux Eunuques, & relevée par une taille au-dessus de la stature humaine. C'est ce qui fait dire à Platon qu'on n'avoit pas donné aux images des *Dieux* leurs véritables proportions, mais celles que l'imagination avoit jugées les plus belles ».

« De même que l'on apperçoit dans les figures des Divinités mâles les gradations des âges & les formes de leur jeunesse ; on voit aussi cette jeunesse empreinte dans un degré convenable sur le visage des Divinités de l'âge fait : ce degré est composé de la force virile & de l'enjouement de la belle jeunesse. Cette jeunesse se manifeste par la suppression des nerfs & des muscles qui sont peu apparens dans le printems de l'âge. Mais ceci renferme en même-temps l'expression de ce contentement divin qui n'a pas besoin des parties matérielles, destinées à la nourriture de notre corps. Cette assertion explique les sentimens d'Epicure sur la figure des *Dieux* : ce philosophe leur donne un corps à la vérité, mais une espèce particulière de corps ; du sang, mais une espèce particulière de sang ; expression que Cicéron trouvoit obscure & inintelligible (*De Nat. Deor L.* 1. *c.* 18. & 25) ».

« L'existence ou la suppression des nerfs & des muscles, distingue Hercule obligé de déployer la force de son bras contre des monstres, des brigands, & éloigné encore du terme de ses travaux ; d'Hercule, dépouillé par le feu, des parties grossières du corps, & parvenu à la jouissance de la félicité des immortels. L'homme est exprimé dans l'Hercule farnèse, & le *Dieu* dans l'Hercule du Belvedère, ou au flambeau d'or. Ces traits caractéristiques nous autorisent à juger si des statues, rendues méconnoissables par la perte de la tête & des attributs, figurent un *Dieu* ou un homme. Plein de ces sublimes conceptions, l'artiste élevoit la nature du matériel à l'immatériel, & sa main créatrice produisoit des êtres exempts des besoins de l'humanité, formoit des figures qui représentoient l'homme dans une plus haute dignité, & qui sembloient n'être que les types ou les enveloppes des esprits pensans & des intelligences célestes ».

« Par ce moyen, dit Quintilien, la statue de Jupiter, de la main de Phidias, n'avoit pas peu contribué à faire redoubler de zèle, & à augmenter la vénération pour le Dieu même (*Cujus fides*

Digitized by Google

christudo adjeciſſe aliquid etiam recepta religioni videtur. (*Quint. Inſt. L.* 12. *c.* 10.). Cependant la plus haute beauté, comme Cicéron le fait dire à Cotta (*De nat. Deor. T.* 1. *c.* 29.), ne peut pas être donnée à tous les *Dieux* dans le même degré, de même que le plus grand peintre ne peut pas donner la plus haute expreſſion à toutes les figures de ſon tableau. Cette demande ſeroit auſſi peu raiſonnable que ſeroit celle d'exiger d'un poëte tragique qu'il ne mît ſur la ſcène que des Héros ».

Pour rendre complette l'idée toute céleſte que doivent prendre des *Dieux* les Artiſtes, je joindrai à ces paſſages de Winckelmann deux autres obſervations de ce ſavant antiquaire, dont les artiſtes trouveront ſouvent l'occaſion de faire l'application.

« On voit ſur une pierre gravée du cabinet du Duc de *Devonshire*, qui porte le nom du (*Stoſch. pier. gr. pl.* XXIX) graveur, ΑΙΟΣΚΟΡΙΔΟΥ, Diomède aſſis ſur un autel, le *Palladium* dans la main, & la gardienne tuée à ſes pieds. Devant lui eſt Minerve ſur une colonne; cette Divinité lui tourne le dos, comme elle avoit fait, (*Strab. l.* VI. *p.* 264), diſoit-on, pour n'être pas témoin du ſacrilége. C'eſt ainſi que la ſtatue de (*Athen. Deipſ. L.* XII. *p.* 521.) Junon à Sybaris avoit détourné la vue, lorſque les Sybarites, ſecouant le joug de la tyrannie de Thélis, maſſacrèrent, juſqu'aux pieds des autels, tous ceux qui avoient eu quelque part à ſon gouvernement. Le *Pouſſin*, par une licence harlie, a employé une fiction ſemblable dans un deſſein qui étoit dans le cabinet du Cardinal *Alexandre Albani*, où Médée tue ſes deux fils. Ce peintre ingénieux y a mis une ſtatue de Minerve qui ſe couvre le viſage avec ſon bouclier pour ne pas voir cette exécrable ſcène ».

« Sur une pâte de verre, priſe d'une pierre gravée antique, on voit Diomède tenant avec la main droite le *Palladium* qui paroît encore poſé ſur ſon piédeſtal, quoique le Héros ſoit dans l'attitude de marcher. La ſtatue paroît incliner ſa tête comme pour conſentir à ſon enlèvement. Une ſemblable inclination de tête étoit réputée, par les anciens, un ſigne d'approbation des Dieux. Jupiter ayant accordé à Thétis ſa demande, lui dit: (*Il. A. v.* 14., *& Il.* O *v.* 75) *Je te ferai un ſigne de tête pour t'en aſſurer* ».

Les anciens aimoient à multiplier les *Dieux*; & comme c'étoit une prérogative des Divinités d'avoir chacune pluſieurs noms, de même ils faiſoient deux ou pluſieurs *Dieux* d'une même divinité. On voit deux Jupiters ſur un médaillon de Marc-Aurèle, du cabinet du Roi: ce ſont peut-être les deux Jupiters nés en Arcadie de l'éther & du ciel. Il y avoit auſſi deux Neptunes (*Ariſtoph. Plut.* 397); & on comptoit, ſuivant Arnobe (*lib. IV.*), juſqu'à cinq Mercures, autant de Bacchus, de Jupiter, &c.

DIEUX *Frères*: Ptolémée Philadelphe, & ſon frère. ΘΕΩΝ. ΑΔΕΛΦΩΝ.

Leurs médailles avec cette légende ſont:
RR. en or.
R. en argent.
O. en bronze.

DIFFARÉATION, eſpèce de ſacrifice qui opéroit le divorce entre le mari & la femme, dit Feſtus. . . . . *Erat genus ſacrificii, quo inter virum & mulierem fiebat diſſolutio.* La gloſe d'Iſidore définit encore plus brièvement la *diffaréation*: c'étoit, dit-il, le divorce entre le mari & la femme, *diſſolutio inter virum & feminam.* Ces expreſſions ne laiſſent aucun doute ſur la nature de la *diffaréation*, qui rompoit tous les mariages; quoique certains écrivains ayent voulu les reſtreindre à ceux des Prêtres ou Pontifes.

DIFFUSORES, Officiers qui, dans les diſtributions gratuites d'huile ou d'autres liqueurs faites au peuple, préſidoient à ces diſtributions, ou les exécutoient. On liſoit ſur une ancienne inſcription: EQ. R. DIFFUS. OLEARIO. EX. BÆTICA.

DIGAMMA, double gamma ſubſtitué à l'V conſonne ſous le règne de Claude. Cet Empereur employa la perſuaſion (*Sueton. l.* 5. *cap.* 41.) & l'autorité, pour faire recevoir trois nouvelles lettres de ſon invention, ſous autant de nouvelles (*Tacit. Annal. l.* 11. *c.* 4.) formes. La première étoit un caractère uniquement deſtiné à faire diſcerner les V conſonnes, des V voyelles qui retinrent leur ancienne figure. Quintilien (*Inſt. l. c.* 8.) ne jugeoit pas déſavantageuſement de l'utilité du *digamma* de Claude. Mais quelle en fut la figure? Tous conviennent qu'il avoit la forme d'une F; tous ne conviennent pas de la manière dont elle étoit tournée.

Sans parler des ſituations obliques, notre F eſt ſuſceptible de huit poſitions principales, horizontales & perpendiculaires. Il ne s'agit ici que des dernières. Il n'eſt aucune des quatre ſituations perpendiculaires que peut prendre l'F, qui n'ait été attribuée au *digamma* de Claude. Un des premiers continuateurs du Journal des Savans (*tom.* 5. *p.* 56. *edit. de Holl*) en 1677, fait ce Prince inventeur de l'F. L'Auteur de la *Bulle d'or* (ouvrage cité plus bas) des enfans Romains de qualité, Ficoroni, rapporte une ſemenſe inſcription de Claude, déja publiée par Angelo Roccha, Gruter & Fabretti, depuis négligée & perdue, enfin retrouvée & conſervée par les ſoins de cet Auteur celèbre. L'F de Claude y paroît deux fois dans les mots AMPLIAꟻIT, TERMINAꟻITQ. Elle n'eſt, comme on voit, que tournée vers la gauche. Gori (*Muſ. Etruſc. t.* 2. *p.* 415.) juge pourtant cette figure préférable à celles qu'on a données juſqu'à préſent du *digamma* de Claude. Mais peut-être ce ſavant homme n'aura-t'il pas fait attention à une remarque du même Ficoroni, portant que

Digitized by Google

ces deux F étoient doublement renverſées (*la Bollo Doro de Fanciuli nobili Romani in Roma* 1732. 4°. *p.* 69.). Au reſte, comme dans un ouvrage poſtérieur, Gori (*Diſeſa dell' alfabeto. p.* 82.) repreſente les deux mêmes mots avec des Ⅎ, on a lieu de croire qu'il ſera revenu à l'opinion commune. D. Lancelot (*Nouv. Méth. p.* 724.) nous donne cette figure Ⅎ pour celle du *digamma*, inventé par Claude.

Les anciens marbres du temps de cet Empereur, & ceux qui les ont (*Gruter. p.* 236. *Cenotaph. Piſ. col.* 738.) conſultés, dépoſent en faveur de la figure Ⅎ. Chriſtiern Frédéric Ruhe, dans ſon *Specimen Philologia Numiſmatico-Latina* (imprimé en 1708), rapporte une partie des monumens où le *digamma* s'eſt conſervé. L'on n'en a peut-être pas de plus célèbre & de plus avéré, touchant la forme du *digamma* de l'Empereur Claude, qu'une de ſes médailles, publiée par (*Seletta numiſmata Lutet. Paris.* 1684. 4°. *p.* 195.) Séguin, citée auſſi par le (*de præſt. numiſmatum. Diſſert.* 2. *n.* 9. *p.* 109.) Baron de Spanheim. Du pied d'une Ⅎ ainſi diſpoſée, ſort une palme. C'eſt un trophée érigé au *digamma*, ou plutôt à ſon auteur, à cauſe de la victoire remportée ſur les Bretons. On reconnoît au *digamma* les monumens du temps du même Empereur. (*Nouvelle Diplomatique des PP. Bénédictins. il. p.* 47.).

DIGITALIA. Voyez GANT.

DIIPOLIES, ancienne ſolemnité d'Athènes, qu'on célébroit le quatorze du mois Seirraphorion, en l'honneur de Jupiter Polien, ou tutélaire de la ville. Elle n'étoit plus en uſage du temps d'Ariſtophane; voilà pourquoi il ſe ſert du mot *Diipoliodé*, pour marquer une choſe du vieux temps.

Ces fêtes étoient auſſi appelées *Buphonies*, ou la mort du bœuf, à cauſe d'une cérémonie particulière des *Diipolies*. On plaçoit des gâteaux ſur un trépied de bronze, autour duquel on faiſoit marcher des bœufs choiſis. Le premier de ces animaux qui touchoit aux gâteaux, étoit immolé ſur le champ. Il y avoit dans Athènes trois familles dont les membres pouvoient ſeuls accomplir ce ſacrifice, ſelon Porphyre (*de Abſtinent. ab animalibus.*). La famille qui amenoit les bœufs étoit appelée Κυτρεῖδαι, de κύτρον, aiguillon: celle qui les chaſſoit autour du trépied s'appeloit Βουτύπαι, frappe-bœuf, & elle deſcendoit de Thaulon. Les Δυτροὶ, cuiſiniers, étoient les troiſièmes qui maſſacroient les bœufs.

Voici la tradition qui ſervoit de baſe à cette ridicule cérémonie. Un Prêtre de Jupiter nommé Thaulon, ou, ſelon quelques-uns, Diomus & Sopater, ayant préparé un gâteau pour offrir en ſacrifice au père des Dieux, le vit manger par un bœuf. Saiſi d'indignation, il le tua, (ce qui étoit alors un crime capital, à cauſe de l'utilité que retiroit l'agriculture de cet animal). Après cette vengeance, il ſe ſauva pour éviter les pourſuites des Athéniens. Mais ceux-ci appelèrent en jugement la hache du Prêtre, & la déclarèrent innocente, ſelon Pauſanias. Elien dit au contraire qu'on condamna la hache ſeulement, & qu'on renvoya abſous le Prêtre & les aſſiſtans. Quoi qu'il en ſoit, on terminoit les *Diipolies* en mémoire de cet événement bizarre, par la fuite d'un Prêtre & par un jugement rendu légalement ſur la mort du bœuf.

DIJOVIS, nom de Jupiter, qui ſe trouve dans Varron (*l. IV. de Ling. Lat.*) & dans Aulu-Gelle (*l. V. c.* 12.). Comme on appela ce Dieu *Jupiter* & *Dieſpiter*, on l'appela auſſi *Jovis* & *Dijovis*. *Voyez les Diſſertations du P. S. Jéſ., imprimées à Paris en* 1715. *p.* 284.

ΔΙΚΑΙΟΣ, juſte. On trouve cette glorieuſe épithète ſur quelques monumens de Pertinax, qui la méritoit à ſi juſte titre. Septime-Sévère affectant d'imiter les vertus de cet Empereur, crut devoir prendre le nom de Pertinax; de même auſſi Peſcennius Niger prit le ſurnom ΔΙΚΑΙΟΣ, qu'on lit ſur ſes médailles. Arſace, Phrahate II, Roi des Parthes, & quelques autres Souverains du même peuple ſont appelés ΔΙΚΑΙΟΣ ſur leurs monnoies (*Patin Theſ. Num. pag.* 209.).

DILORIS veſtis, tunique ornée de deux bandes de pourpe, ou de deux rinceaux brodés en or.

DILUDIA, entre-actes dans les jeux & les ſpectacles des Romains.

D. I. M. Muratori (71. 8. *Theſ. Inſcr.*) rapporte une inſcription qui commence par ces ſigles. Il les explique ainſi: *Domina Iſidi Magna*, ou *Deo Invicto Mithra.*

DIMACHÆ, } troupes qui combattoient à
ΔΙΜΑΧΑΙ, } pied & à cheval comme nos Dragons. Pollux (1. 10. 6.) en attribue l'établiſſement à Alexandre-le-Grand.

DIMACHERUS, gladiateur qui combattoit armé d'une épée ou d'un poignard dans chaque main. Ce mot eſt compoſé de δὶς, *deux fois*, & de μάχαιρα, *épée*, deux épées. Juſte Lipſe, en traitant des différentes claſſes de gladiateurs, dit qu'il y en avoit qu'on nommoit *dimacheri*, parce qu'ils ſe ſervoient de deux poignards. Il cite pour le prouver l'autorité d'Artémidore, qui, dans ſon ſecond Livre des *Songes*, promet une femme laide, méchante, & de mauvaiſe humeur, à quiconque aura vu en ſonge un gladiateur combattant à deux poignards; ce qu'il exprime par le ſeul mot διμαχαιρος.

DIMANCHES (dites des) ſur les Chartes. *Voyez* Gloſſaire des DATES.

Digitized by Google

DIMIXI, lampe à deux mêches, dont on se servoit pour éclairer les thermes.

DIMUS, ΔΕΙΜΟΣ, } fils de Mars & de Vénus, selon Héſiode (*Theogon.* v. 934.) qui en fait un portrait ſemblable à celui de Mars. Δεῖμος en grec ſignifie *terreur*.

DINDYME, femme de Méon, Roi de Lydie, fut mère de Cybèle, ſelon Diodore.

DINDYMÈNE, ſurnom de Cybèle, pris, ou de *Dyndime*, ſa mère, ou d'une montagne de Phrygie, appelé *Dindymus*, où elle étoit honorée. Elle avoit auſſi ſous ce nom un temple à Magnéſie, dont la fille de Themiſtocle avoit été Prêtreſſe. *Voyez* CYBÈLE.

DINÉ. ΔΕΙΠΝΟΝ } A la renaiſſance des Lettres, les Philologues qui s'appliquèrent à l'étude des langues grecque & latine, & à la traduction des Auteurs anciens, furent partagés ſur la queſtion ſuivante : les anciens ont-ils eu vers le milieu du jour un repas ſemblable au *dîné* des modernes, & diſtinct de la *Cœna*, ou repas du ſoir ? Entre les paiſages que chacun d'eux rapportoit pour étayer ſon opinion, il en eſt un qui, bien entendu, les eût conciliés tous, & que je vais employer dans cette vue.

Cicéron dit dans ſes Tuſculanes (*Queſt. v.*) que Platon étant venu en Italie, fut étonné d'en voir les habitans faire deux repas chaque jour. Cette ſurpriſe du philoſophe Grec nous feroit croire que ſes compatriotes n'en faiſoient qu'un ; & en cela, ils ſe conduiſoient comme les habitans des contrées orientales voiſines de la Grèce. Ce repas du ſoir étoit regardé comme unique, parce que c'étoit le ſeul qui fût compoſé de mets ſolides & ſucculens, tandis que le déjeûner, c'eſt-à-dire, la nourriture que l'on prenoit le matin ou à midi, étoit, chez les gens ſobres, très-léger & peu ſubſtantiel. Alexandre-le-Grand parloit dans ce ſens, lorſqu'il diſoit que le meilleur apprêt pour le repas du ſoir, étoit un déjeûné très-léger. Le ſouper, *δεῖπνον*, ou repas unique des gens ſobres, n'avoit lieu en Grèce que le ſoir, comme on peut le conclure de pluſieurs paſſages des écrivains anciens, & du 8e chapitre du dix ſeptième Livre d'Aulu-Gelle : *Philoſophus Taurus accipiebat nos Athenis plerumque ad id diei, ubi jam veſperaverat ; id enim eſt tempus iſtic cænandi frequens.* Il n'y étoit donc pas queſtion du dîner, *δεῖπνον*, c'eſt-à-dire, d'un repas ſubſtantiel fait dans le jour & avant le ſouper, lorſqu'il s'aſſiſtoit de gens ſobres, de philoſophes tels que Platon, ou de perſonnes opulentes qui ne faiſoient aucun travail fatiguant. L'*acratiſme*, qui étoit alors appelé *ἄριστον* (*Voyez* ces mots) ou le déjeûner, leur ſuffiſoit pour ſe ſoutenir juſqu'au ſouper.

Il n'en étoit pas de même en Grèce des ſoldats, des ouvriers, des hommes de peine, &c. Les fatigues qu'ils éprouvoient dans l'exercice des arts mécaniques, les obligeoient à prendre de la nourriture trois fois par jour. Athénée (*lib.* 1. *c.* 9 & 10.) le dit expreſſément. Pour le prouver, il cite des vers d'Homère & d'Eſchyle, qui font mention pour les ſoldats du déjeûné, du dîné & du ſoupé, *Ἄριστα, δεῖπνα, δόρπα ἀφίστασι τρίτα* : j'ai réglé pour les ſoldats & les chefs que j'ai établis, dit Palamède (dans ce vers d'Eſchyle cité par Athénée) trois repas par jour. Athénée ajoute que le *dîné* ſe faiſoit vers le milieu du jour : *δεῖπνον δὲ μεσημβρίας, ὁ ἐστιν ἄριστον* ; & que lui & ſes convives l'appeloient du même nom que les déjeûners : c'étoit ſans doute parce qu'il en tenoit lieu aux gens ſobres ou opulens.

La ſurpriſe de Platon, rapportée au commencement de cet article, annonce que les Romains faiſoient à ſon arrivée en Italie deux forts repas. Celui du ſoir s'appeloit *cœna*, le ſoupé, & l'autre *prandium* ou le *dîné*. Le *dîné* tenoit lieu de déjeûné aux gens ſobres ou opulens. Sénèque dit préciſément que le ſien conſiſtoit en pain & en figues de l'eſpèce appelée *caricæ* (*Epiſt.* 84 & 87.). Auſſi ajoute-t-il qu'il le prenoit ſans table, *ſine menſa prandium*, & qu'il ne quittoit même pas alors ſes tablettes, *nuſquam ſine pugillaribus*. Horace dit d'un ſemblable *dîné* (*Sat.* 16.) :

Prænſus non avidè, quantum interpellet inani
Ventre diem durare. . . . . .

Ceux des Romains qui étoient adonnés aux plaiſirs de la table, & qui vivoient dans la molleſſe, faiſoient autant de dépenſes & d'appréts pour le *dîné* que pour le ſoupé. Tels étoient ces Saliens dont Claude, rendant la juſtice dans le *forum* d'Auguſte, ſentit le *dîné* (*Suet. c.* 32.) *idus nisore prandii*, qui il alla ſur le champ partager ſans achever l'audience. Tel étoit l'odieux Verrès, dont Cicéron peint ſi vivement les excès en tout genre (*Verr.* 1 19.) *Quid ego iſtius prandia, & cœnas commemorem ?*

Alexandre-Sévère (*Lamprid. c.* 30.) n'obſervoit rien de fixe pour ſes repas. Souvent au ſortir du bain il buvoit du lait, du vin doux, mangeoit du pain & des œufs ; ce déjeûné ne l'empêchoit pas de *dîner* : *Atque his refectus aliquandò prandium iniibat, aliquandò cibum uſque ad cœnam differebat* : ſouvent auſſi il ne prenoit aucune nourriture de toute la journée juſqu'au ſoupé.

Midi, ou le commencement de la VIIe heure, étoit l'heure du *dîné* au temps des Empereurs. Suétone le dit, en parlant de Caligula (*c.* 58. *n.* 1.) *Nono Kal. Februarii horâ quaſi ſeptimâ, cunctatus an ad prandium ſurgeret, marceſcente adhuc ſtomacho priſtiani cibi onere.* L'Empereur Claude avoit un goût ſi effréné pour les combats du cirque, qu'il y accouroit dès la pointe du jour, & qu'il y prenoit même ſon repas à midi, lorſqu'on ren-

Digitized by Google

voyoit les spectateurs pour leur donner le temps de *aîner* (*c. 34. n. 6.*). *Bestiariis meridianisque adeò delectabatur, ut à prima luce ad spectaculum descenderet, & meridie dimisso ad prandium populo persederet.*

DIO, nom que portoit Cérès lorsqu'elle régnoit en Sicile.

DIOBOLE, monnoie grecque, valant deux oboles. *Voyez* OBOLE.

DIOCÉSARÉE, de Galilée, jadis Sepphoris. ΔΙΟΚΑΙ.

Pellerin a restitué à cette ville une médaille impériale grecque d'Antonin, que Vaillant avoit attribuée à la *Diocésarée* de Cappadoce. Celle de Galilée en avoit fait frapper aussi en l'honneur d'Antonin, de Caracalla.

DIOCÉSARÉE, dans la Cappadoce. ΔΙΟΚΑΙΚΑΡΕΙΑΣ.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur d'Antonin, selon Vaillant; mais Pellerin l'a restituée à la *Diocésarée* de Galilée.

DIOCÉSARÉE, en Cilicie. ΔΙΟΚΑΙΣΑΡΕΩΝ.

On a une médaille impériale grecque de cette ville frappée en l'honneur de Philippe fils.

DIOCÉSARÉE, en Phrygie. ΔΙΟΚΑΙΣΑΡΕΙΩΝ. Vaillant lui attribue des médailles impériales grecques frappées en l'honneur de Commode, de Sévère.

DIOCÈSE. Le mot *diocèse* est grec, & il signifioit autrefois un gouvernement, ou préfecture composée de plusieurs provinces.

C'est Constantin qui divisa l'empire en *Diocèses*. Il ne le partagea qu'en quatre, qui furent le *Diocèse* d'Italie, le *Diocèse* d'Illyrie, celui d'Orient, & celui d'Afrique. Cependant long-temps avant Constantin, Strabon, qui écrivoit sous Tibère, dit (*l. XIII. p. 432.*) que les Romains avoient divisé l'Asie en *Diocèses*; & il se plaint de la confusion que cela mettoit dans la géographie, parce qu'ils ne divisoient point l'Asie par peuples, mais par *Diocèses*, dans chacun desquels il y avoit un tribunal particulier où l'on rendoit la justice. Constantin fut donc seulement l'instituteur de ces grands *Diocèses* qui comprenoient plusieurs métropoles & plusieurs gouvernemens; au lieu que les *Diocèses* ne comprenoient auparavant qu'une juridiction, un district, ou le pays qui ressortissoit à un même tribunal, comme on l'apprend de cet endroit de Strabon, de Cicéron (*l. III. ep. ad fam. ep. 9. & l. XIII. ep. 67.*). Ainsi, une province comprit d'abord plusieurs *Diocèses*, & dans la suite un *Diocèse* comprit plusieurs provinces. Le Préfet du Prétoire commandoit à plusieurs *Diocèses*. L'empire Romain étoit divisé en XIII *Diocèses* ou Préfectures. Il y en avoit même XIV, si l'on compte le *Diocèse* de Rome & les villes suburbicaires. Ces XIV *Diocèses* contenoient 120 provinces. Chaque province avoit un Proconsul qui demeuroit dans la capitale ou métropole, & chaque *Diocèse* un Vicaire de l'Empire, qui résidoit dans la principale ville de son district.

DIOCLÉES. « Fêtes établies à Mégare par Alcathoüs, fils de Pelops, en l'honneur de *Diocles*, Roi de Mégare, selon le Scholiaste de Pindare (*Olymp. od. 13. sub fin.*). Il en est fait mention dans Théocrite (*Idyl. 12. v. 27.*). Ce poëte, après avoir loué les Mégariens de ce qu'ils ont reçu *Dioclès* avec plus d'honneur que les autres étrangers, ajoute qu'au commencement du printemps, de jeunes garçons se disputoient la victoire dans le combat du baiser, auprès de son tombeau. Un ancien Scholiaste de Théocrite nous apprend l'origine de cet usage, en disant que ce *Dioclès*, qui aimoit beaucoup les jeunes garçons, s'étant enfui d'Athènes pour se retirer à Mégare, fit des merveilles dans un certain combat; & qu'en couvrant de son bouclier un de ses favoris, il le sauva, en perdant lui-même la vie; que les Mégariens lui firent des funérailles magnifiques, l'honorèrent comme un héros, & instituèrent en son honneur un combat où étoient admis les plus beaux garçons pour disputer le prix du baiser. Le prix consistoit en une couronne que l'on donnoit à celui qui savoit donner de meilleure grâce le plus doux baiser. ». (*Extrait du Dict. de Trévoux, édit. de 1771.*).

DIOCLÉTIEN. *Caius Valerius Diocletianus Augustus.*

Ses médailles sont:

RR. en or.

Celles qui ont ses Consulats sont plus rares; on les trouve jusqu'au septième: il y a en outre nombre de revers très-rares.

RRR. en médaillon d'or. Il est au cabinet du Roi.

R. en argent. Il y a des revers RR.

RR en médaillons de bronze.

C. en M. B. à quelques revers près qui sont un peu rares.

RR. en M. B. ou petits médaillons d'Égypte.

C. en P. B. Latia & d'Égypte.

ERE DE DIOCLÉTIEN ou DES MARTYRS.

« L'élévation de *Dioclétien* à l'empire ne fut pas seulement l'époque de la réforme que les Alexandrins firent (comme nous le disons à l'article de l'*Ere* ecclésiastique d'*Alexandrie*. *Voyez ce mot*) à l'*Ere* du monde, qu'ils avoient adoptée; elle le fut encore d'une *Ere* nouvelle qu'ils imaginèrent, & à laquelle ils donnèrent le nom de ce Prince. Celle-ci chamea dans la suite de dénomination, & fut appelée l'*Ere des Martyrs*, afin de perpétuer le souvenir de la cruelle persécution que *Dioclétien* excita contre les chrétiens.

Digitized by Google

pour bien entendre cette période & la faire cadrer parfaitement avec notre *Ere* de l'Incarnation, il faut savoir quelle étoit la différence du calendrier égyptien & du nôtre ».

« Avant la réformation du calendrier romain, faite par Jules-César, l'année des Égyptiens étoit composée de douze mois, chacun de trente jours, à la fin desquels on ajoutoit cinq jours, nommés, par cette raison, *Epagomènes*, pour faire le nombre de trois cent soixante-cinq. Mais comme il restoit au bout de chaque année environ six heures qu'on négligeoit, il arrivoit de-là que tous les quatre ans chaque mois rétrogradoit d'un jour, de manière que dans l'espace de quatorze cent-soixante ans, après avoir parcouru l'un après l'autre toutes les saisons, ils se retrouvoient au même point où ils étoient au commencement, avec la différence d'une année entière sur le total. Le remède que les Astronomes d'Alexandrie imaginèrent à cet inconvénient, fut d'ajouter tous les quatre ans un sixième Epagomène, comme Jules-César avoit ajouté dans le même intervalle un vingt-neuvième jour au mois de Février. Par ce moyen, il rendirent leur année fixe, de vague qu'elle étoit, & lui donnèrent toute la consistance & la régularité de l'année Julienne. Le 29 du mois d'Août de celle-ci, fut le terme auquel ils firent répondre le premier jour de leur année commune, & le jour suivant commença leur année intercalaire. Sur quoi il est à remarquer, d'après le P. Pétau, que cette année intercalaire ne concourt pas avec l'année bissextile des Romains, mais la précède immédiatement. »

(Cette réforme ne fut point parfaite du premier coup; mais elle suivit les irrégularités du calendrier Julien, jusqu'à l'an 749 de Rome, cinq ans après la réforme qu'Auguste fit de ce calendrier, & cinq ans avant l'*Ere* de J. C.) ».

« C'est sur ce calendrier ainsi réformé, que pose l'*Ere* de *Dioclétien*, dont le commencement répond au 29 Août de notre année chrétienne 284, première du règne de *Diocletien*. Mais la dénomination de l'*Ere des Martyrs* qu'elle porte aussi, semble roit devoir la faire reculer jusqu'en 303, époque de l'édit sanglant que cet Empereur donna contre les chrétiens. Cependant l'usage contraire a prévalu jusqu'à nos jours, où l'on voit encore cette période usitée parmi les Cophtes & les Ethiopiens. En la substituant dans notre *Table* CHRONOLOGIQUE à l'*Ere* d'Alexandrie, nous avons eu soin d'en marquer les années intercalaires d'un astérisque, pour empêcher de les confondre avec celles du calendrier Romain ».

Table qui représente la correspondance du Calendrier Égyptien & du nôtre, avec les noms que les Égyptiens & les Éthiopiens donnent respectivement à leurs mois.

Mois Romains.		*Mois Egyptiens.*	*Mois Ethiopiens.*	*Somme résultante à la fin de chaque mois.*
Août	29e jour	Thoth.	Maskaram.	30 jours.
Septembre	28 jour	Paophi.	Tikmith.	60 jours.
Octobre	28 jour	Athyr.	Hadar.	90 jours.
Novembre	27 jour	Chohac ou Cohiac.	Tacsam.	120 jours.
Décembre	27 jour	Tybi.	Tir.	150 jours.
Janvier	26 jour	Méchir, ou Machir.	Jacatith.	180 jours.
Février	25 jour	Phaménoth.	Magabith.	210 jours.
Mars	27 jour	Pharmouti.	Miazia.	240 jours.
Avril	26 jour	Pachon.	Gimboth.	270 jours.
Mai	26 jour	Payni.	Sene.	300 jours.
Juin	25 jour	Epiphi.	Hamle.	330 jours.
Juillet	25 jour	Mésori.	Nahasse.	360 jours.
Août	24 jour			
———	25 jour	Epagomenes.		1
———	26 jour			2
———	27 jour			3
———	28 jour			4
———	29 jour			5
		Intercalaire.		6

L'année qui suit l'intercalaire commence au 30 Août. Mais comme elle concourt avec une année bissextile Romaine, elle finit le 28 Août suivant, & celle d'après recommence le 29.

Dans notre Table CHRONOLOGIQUE, nous faisons correspondre la première année de l'Ere des Martyrs à l'an 285 de J. C., mais en la commençant au 29 Août de l'année précédente. Les Ethiopiens nomment les années de l'Ere des Martyrs, les *années de grâce*. Ils ne comptent pas néanmoins, par une suite continue, depuis l'an 284 de J. C.; mais ils se servent d'une période de 532 ans, à la fin de laquelle ils recommencent par l'unité. Ils suivent aussi, pour l'Ere Mondaine, le calcul de Jules Africain, & anticipent sur nous l'Ere Chrétienne de 8 ans. (*Ludolphe, l. 3, ch. 6, §. 97.*)

(*L'Art de Vérifier les Dates.*)

Digitized by Google

DIODAN. *Voyez* DESANUS.

DIODOTUS, Roi de la Bactriane. Ao. Aio7.
Ses médailles ſont :
RRRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

DIOGÈNES. Le Comte de Caylus a publié dans ſon VIe. Recueil d'antiquités (*Pl. 43. n. 2.*), un monument repréſentant *Diogènes* dans ſon tonneau. Voici les obſervations dont il l'a accompagné. « Le Père Pauciaudi fait deux réflexions ſur cette gravure. Il y a quelques années qu'il s'eſt élevé une diſpute aſſez vive entre deux hommes de lettres d'Allemagne (*Act. Philoſo. vol. II*), au ſujet de l'habitation de *Diogène*. Chriſtian Auguſte Heumannus a prétendu, d'après Bayle, que *Diogène* habitoit une petite maiſon, conſtruite de terre, & des plus pauvres, & que tout ce que l'on diſoit de ſon tonneau étoit une fable, ou une alluſion inventée par les écrivains poſtérieurs à ce philoſophe. Jacques Hareus a réfuté cette opinion dans un petit ouvrage (*De doliari habitatione Diogenis Cynici*, inſéré dans ſon POECILE, *tom. I. liv. IV.*), & a demontré qu'Heumannus, niant le tonneau de *Diogène*, attaquoit les paſſages les plus clairs & les plus formels de tous les auteurs, & détruiſoit toute la tradition de l'antiquité. Le Père Pacciaudi, ſuivant l'opinion la plus commune & la plus ſenſée, examine de quelle matière pouvoit être ce tonneau. »

« Tous les monumens, comme les bas-reliefs rapportés par Spon (*Miſcell. erudit. antiquit. ſect. IV.*), les pierres gravées publiées par le marquis Maffei; celle de Leonardo Agoſtini (*Imag. illuſt. viror. part. II.*), expliquées par le Bellori, repréſentent *Diogène* dans un tonneau, mais liſſe & ſans aucune apparence de cercles; on peut croire par exemple, qu'il habitoit dans un vaſe de terre. Il ſeroit ſinguliер qu'aucun auteur n'eût indiqué la différence de ſa fabrique, s'il y en avoit eu. De Boze a rapporté une médaille frappée par les Corinthiens (Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XIX. pag. 476.), en l'honneur de Lucius Verus, au revers de laquelle on voit *Diogène* aſſis ſur le tonneau; mais il eſt repréſenté d'une manière qui ne met à portée, ni de décider, ni de prononcer ſur la matière dont ce tonneau étoit compoſé. Le ſentiment le plus général eſt donc qu'il étoit de terre cuite. Une difficulté que l'on peut oppoſer à cette opinion, & qui paroît capitale, conſiſte à concevoir comment *Diogène* pouvoit habiter & ſe retourner dans ce vaſe ſans le rompre, principalement en le conduiſant juſqu'au temple, comme il le faiſoit, pour mendier (*Voyez* Saint-Jérôme, *contra Jovinianum, lib. II.*); d'ailleurs comment concilier la fragilité de cette urne avec le récit de Lucien (Comment il faut écrire l'hiſtoire), qui dit que *Diogène*, pour ſe moquer des préparatifs que l'on faiſoit à Corinthe pour la guerre contre Philippe, roula ſon tonneau juſqu'au haut d'une colline, pour le laiſſer tomber dans le fond. Le Père Pacciaudi lève ces difficultés par les raiſons ſuivantes: les Grecs dans le temps de *Diogène*, ne pavoient point encore leurs rues; ce ſont les Romains qui ont porté cet uſage dans la Grèce. Voyez à ce ſujet Iſidore (*Lib. XV. Originum. cap. ult.*): par conſéquent le vaſe étoit moins en danger de ſe rompre; en ſecond lieu, la difficulté eſt abſolument levée par un paſſage de Juvénal (*Satyre XIV. vers* 308.).

. . . . . *Dolia nudi*
Non ardent Cynici; ſi fregeris, altera fiet
Cras domus, aut eadem plumbo commiſſa manebit.
Senſit Alexander teſta cùm vidit in illa
Magnum habitatorem.

» Voilà donc deux moyens donnés par le poëte, pour réparer les malheurs qui pouvoient arriver à l'habitation du philoſophe, celui d'en avoir une nouvelle; ce qui n'étoit pas difficile; ou celui de rejoindre les caſſures de l'ancienne avec du plomb. En effet, Diogène Laërce rapporte dans la vie du *Cynique*, qu'un jeune homme vif & emporté ayant rompu le tonneau du philoſophe, les Athéniens le firent raccommoder. Ce fait eſt d'autant plus facile à croire, que la manière de rejoindre les morceaux de terre cuite étoit connue de tous les Grecs & de tous les anciens. Pour achever de convaincre de la poſſibilité de ces faits, je renvoie le lecteur à l'examen du vaſe de terre rapporté dans ces recueils (*Tom. IV. Planche XVIII. n°. III.*): il verra par le volume, la poſſibilité de contenir un homme, ainſi que celle de la réſiſtance, dans un vaſe trouvé dans la grande Grèce; d'ailleurs il n'eſt pas difficile de lui ſuppoſer une forme différente. »

« On peut donc conclure que *Diogène* habitoit un vaſe de terre, auquel il a été plus commode de donner le nom de *tonneau*, dont l'uſage eſt plus général en Europe, & le nom plus familier. ».

Cette conjecture du ſavant Pacciaudi a été réaliſée par la découverte d'un bas-relief de la villa Albani, publié & expliqué dans les *monumenti inediti* de Winckelmann (n°. 174.). On y voit *Diogène* dans ſon *tonneau*, ſur lequel eſt un chien, parlant à Alexandre. Ce *tonneau* eſt évidemment un grand vaſe de terre rond & rompu. La fracture eſt raccommodée avec deux morceaux de plomb taillé en *queue d'aronde*. Un jeune Athénien ayant fêlé le *tonneau* de *Diogène*, fut reprimandé publiquement. Ce bas-relief eſt donc parfaitement conforme à l'hiſtoire. Ce plomb qui rétablit les grands vaſes de terre, eſt

Digitized by Google

aussi conforme aux usages des anciens. On trouve parmi les antiquités, que le cardinal Albani avoit fait tirer de l'ancienne *Antium*, plusieurs grands *tonneaux* de terre cuite qui sont raccommodés avec du plomb. En 1762 on en déterra un semblable à *Sezze*, canton près duquel se recueilloit le fameux vin de Cécube. Le plomb qui en raccommodoit les fractures étoit en si grande quantité, qu'il y en avoit au moins quinze livres Romaines.

On donne sans beaucoup de raison le nom de Diogènes à plusieurs bustes antiques, dit Winckelmann (*Pierres de Stosch*, *p.* 421.); le seul caractère qui les distingue, est la poitrine nue, avec une légère draperie jetée sur l'épaule gauche. On n'en connoit cependant aucun avec le nom de *Diogènes*. En général on lui attribue les pierres gravées sur lesquelles on voit un homme presque nud, ayant une besace, un bâton, ou un chien près de lui. Elles sont en assez grand nombre.

DIOMÈDE, Roi des Thraces Bistons, fils de Mars & de Cyrène, avoit des chevaux furieux, qui vomissoient le feu par la bouche : *Diomède* les nourrissoit, dit-on, de chair humaine, & leur donnoit à dévorer tous les étrangers qui avoient le malheur de tomber entre ses mains. Hercule, par ordre d'Euristhée, prit *Diomède*, qu'il fit dévorer par ses propres chevaux; il les amena ensuite à Euristhée, & les lacha sur le mont Olympe, où ils furent dévorés par les bêtes sauvages. *Voyez* ABDÈRE.

On voit la punition de *Diomède* sur une pierre gravée de Stosch, publiée par Winckelmann (*n°.* 68.), dans ses *monumenti inediti*.

DIOMÈDE, fils de Tydée, & petit fils d'Oénée, Roi de Calydon, fut élevé à l'école du célèbre Chiron, avec tous les héros de la Grèce, Hercule, Thésée, Castor & Pollux, Achille, Hector, &c. Il eut pour femme Egialée, fille d'Adraste; & comme *Diomède* avoit pour mère Deiphyle, fille d'Adraste, sa femme étoit sa tante, & il devint gendre de son aïeul. Il commanda les Argiens au siége de Troye, & s'y distingua par mille belles actions. Il combattit contre Enée avec tant d'avantage, que Vénus fut obligée, dit Homère, de couvrir son fils d'un nuage, pour le dérober à ses coups; *Diomède* s'en étant apperçu, osa attaquer la Déesse elle même, qu'il blessa à la main. Dans une autre rencontre, il ne craignit pas même de se mesurer avec Mars; il le blessa dangereusement avec sa lance le Dieu, à qui la douleur fit jetter un cri épouvantable. *Voyez* MARS.

Ce fut *Diomède* qui entra de nuit avec Ulysse dans la citadelle de Troye, & enleva le Palladium qui faisoit toute la sûreté des Troyens. Il avoit enlevé auparavant les flèches d'Hercule, de l'isle de Lemnos, n'ayant pu emmener Philoctète qui en étoit le possesseur. Au retour de la guerre de Troye, ayant appris que Vénus s'étoit vengée par l'infidélité d'Egialée, sa femme, de l'injure qu'elle avoit reçue de lui devant Troye, il ne voulut pas revoir sa patrie, & alla chercher un établissement en Italie, où il fonda, dit on, les villes d'Arpi & de Benévent. Strabon dit qu'après sa mort, il fut regardé comme un Dieu dans ce pays, & qu'il eut un temple & un bois sacré sur les bords du Timave. Quant à la fable de ses compagnons, *Voyez* EGIALÉE, OISEAUX de *Diomède*.

On voit ses quatre principales actions sculptées sur un tombeau étrusque de Gori (*Inscr. Etrur. t.* 3. *pl.* 39.). D'abord il retourne du combat, blessé & porté sur un char : ensuite il reçoit les flèches de Philoctète : sur un côté il est assis tenant le Palladium, & sur l'autre enfin, un esclave lave la plaie de sa jambe.

Diomède est toujours reconnoissable sur les monumens, à sa beauté & à sa jeunesse; il étoit, après Achille, le plus jeune des chefs de l'armée Grecque (*Iliad.* Ξ. 112.). Les artistes se sont plus à le représenter à l'époque où il enleva le Palladium. Il y a plus de cent pierres gravées qui offrent ce sujet.

On le reconnoit aussi à son bouclier, qui est toujours rond comme ceux des Argiens ses sujets. D'ailleurs ce héros portoit ordinairement un casque conique & garni quelque fois de joues, appelé Αυλώπιν, *oblonga*. Homère le dit (*Iliad.* Δ. *v.* 253.).

DIOMÈDE, fut aussi le premier nom de Jason. *Voyez* JASON.

DIOMÉES. } Le grand étymologiste & Eustathe (*in Iliad.* Δ.) appellent de ce nom, des
ΔΙΟΜΕΙΑ. } fêtes instituées en l'honneur de Jupiter-*Diomeus*, ou de *Diomus*, héros Athénien, fils de Colyttus, de qui les Diomées, habitans d'un bourg de l'Attique, avoient pris leur nom.

DIOMUS. *Voyez* CYNOSARGÈS.

DION. } Nom Macédonien du mois dans
ΔΙΟΝ. } lequel arrivoit l'équinoxe d'Automne.

DIONÉ, Fille de l'Océan, selon Hésiode (*Théog. v.* 337.), & de Thétis; selon Homère (dans son hymne de Vénus) de Saturne & de Cybèle, étoit tante de Jupiter. Son neveu la rendit mère de la belle Vénus, surnommée *Dionée*, à cause de sa mère : c'est Homère qui rapporte ce fait. La fable qui fait naître Vénus de l'écume de la mer, n'est donc pas aussi ancienne que ce poëte, & elle n'a été imaginée que par ceux qui sont venus après lui.

DIONÉE est la Vénus, femme de Vulcain, & l'objet des amours de Mars; elle étoit fille de *Dioné*,

DIONYSIAQUES,

Digitized by Google

DIONYSIAQUES, ou DIONYSIES, fêtes célébrées dans toute la Grèce, & sur-tout à Athènes, en l'honneur de Bacchus, surnommé *Dionysus*. Elles se divisoient en grandes & petites *Dionysiaques* : il y avoit les anciennes & les nouvelles, les Nyctélies, & plusieurs autres. On y voyoit des hommes travestis en filènes, en pans & en satyres : on y portoit des phallus attachés à des perches. Chacune des *Dionysiaques* avoit des singularités qui la distinguoient; mais dans toutes régnoient la licence & la débauche. *Voyez* BACCHANALES, LIBERALES, NYCTÉLIES.

DIONYSIUS. ΔΙΟΝΥΣΟΣ. DIONYSUS. C'est un des noms que les Grecs donnoient à Bacchus, pour faire allusion au Dieu qui étoit son père, & au mont Nysa, où il avoit été nourri. Diodore parle d'un Bacchus à deux têtes, ou à deux formes, comme on représente Janus & Cécrops; il se trouve aussi plusieurs monumens où deux têtes adossées représentent, l'une Bacchus barbu, & l'autre Bacchus sans barbe.

DIONYSIUS, est aussi le nom d'un des trois Anaces, fils de Jupiter. *Voyez* ANACES.

DIONYSIUS, tyran de Tripolis, en Syrie. M. l'abbé le Blond a publié une médaille de bronze de cet usurpateur.

DIONYSOPOLIS, dans la Thrace. ΔΙΟΝΥΣΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Sevère, de Domna, d'Alex. Sevère, de Gordien.

DIONYSOPOLIS, dans la Phrygie. ΔΙΟΝΥΣ.

M. Neumann a publié une médaille de bronze autonome frappée en cette ville.

On a quelques médailles impériales grecques de cette ville, selon le P. Hardouin.

DIOPI, flûte dont il est fait mention dans Athénée. Dalechamp prétend avec assez de vraisemblance, dans ses remarques sur cet auteur, que la flûte appellée *diopi* étoit ainsi nommée parce qu'elle n'avoit que deux trous; ce qui devoit fournir une mélodie très-bornée.

DIORPHUS. *Voyez* MITHRAS.

ΔΙΟΣ ΒΟΥΣ, fêtes des Milésiens, ainsi nommées du bœuf que l'on immoloit à Jupiter pendant leur célébration (*Hesychius*).

DIOSCURES. Castor & Pollux étoient surnommés *Dioscures*, Διὸς κοῦροι, qui signifie fils de Jupiter; & *Tyndarides*, parce que Léda, leur mère, étoit femme de Tyndare, roi de Sparte. Jupiter étant devenu amoureux de Léda, se changea en cygne, se fit poursuivre par Vénus, déguisée en aigle, & se refugia dans le sein de la reine. Effrayée d'abord, elle se laissa charmer ensuite par les accens mélodieux de cet oiseau; elle en conçut deux œufs; de l'un sortirent Pollux & Hélène; & de l'autre, Castor & Clytemnestre. Les deux premiers furent regardés comme fils de Jupiter; & les deux autres reconnurent Tyndare pour leur père; de là vint que Castor eut le don de l'immortalité, dont Pollux fut privé. (Sur cette naissance singulière, *voyez* HÉLÈNE). Ils furent cependant tous nommés *Tyndarides*, du nom du mari de leur mère. On les appelle aussi quelquefois les Castors, *Castores*, du nom du premier. Dès qu'ils furent nés, Mercure les apporta à Pallène, pour y être nourris & élevés. Ils allèrent tous deux à la conquête de la Toison d'or; & ce fut dans cette expédition qu'ils se distinguèrent principalement. Au retour de ce voyage, ils s'attachèrent à donner la chasse aux corsaires qui infestoient l'Archipel : ce qui les fit passer après leur mort pour des divinités favorables aux Nautoniers. On dit que, dans une tempête, on vit deux feux voltiger autour de la tête des *Tyndarides*, & un moment après l'orage cessa. On regarda depuis ces feux, qui paroissent souvent sur la mer dans des temps d'orage, comme les feux de Castor & Pollux; lorsqu'on en voyoit deux, c'étoit une marque de beau temps; s'il n'en paroissoit qu'un, c'étoit un signe certain d'une prochaine tempête, & alors on invoquoit ces deux héros. On est encore aujourd'hui dans la même opinion sur le préfage de ces feux. Les *Dioscures* allèrent porter la guerre chez les Athéniens, pour ravoir Hélène leur sœur, que Théfée avoit enlevée. *Voyez* ÉTHRA, HÉLÈNE.

Les deux frères ayant été invités aux nôces de Phœbé & d'Hilaire, filles d'Arsinoé & de Leucippe, frère de Tyndare, les enlevèrent à leurs futurs maris, & les épousèrent eux-mêmes. Pollux s'attacha à Phœbé, & Castor à Hilaire, que l'on nomme autrement Élaire, ou Talaire. Cette violence fut cause de la mort de Castor, qui fut tué quelque temps après par un des deux époux. *Voyez* IDAS.

Comme Pollux étoit immortel, étant fils de Jupiter, il pria son père de le faire mourir lui-même, ou de partager son immortalité avec son frère. Jupiter, qui ne pouvoit changer l'ordre du destin, accorda la demande de Pollux; de manière qu'ils passoient alternativement six mois aux enfers, & six mois sur la terre. Ils vécurent ainsi jusqu'à ce que Jupiter les eût transportés au ciel, où sous le titre de jumeaux, ils sont l'un des signes du Zodiaque. Les Romains renouvelloient tous les ans, à la fête des *Tyndarides*, le souvenir de cette fiction, en envoyant, près du temple des *Dioscures*, un homme avec un bonnet pointu semblable au leur, monté sur un

Digitized by Google

cheval, & qui en conduiſoit un autre à la main, ſur lequel il n'y avoit perſonne; voulant marquer par-là que de deux frères, il n'en paroiſſoit jamais qu'un à la fois.

Leur apothéoſe ſuivit de près leur mort; & ils furent comptés au nombre des grands dieux de la Grèce: on leur éleva un temple à Sparte, lieu de leur naiſſance, & à Athènes, qu'ils avoient ſauvée du pillage. Les Romains les eurent auſſi en grande vénération, & leur élevèrent un temple, par lequel on avoit coutume de jurer: le ſerment ordinaire des hommes étoit *Ædepol*, c'eſt-à-dire, temple de Pollux; celui des femmes *Ædaſtor*, ou temple de Caſtor. Juſtin dit que, dans une bataille des Locriens contre les Crotoniates, on vit deux jeunes hommes montés ſur des chevaux blancs, qu'on prit pour Caſtor & Pollux: l'hiſtoire fait mention de pluſieurs de ces apparitions: c'étoient, dit Pauſanias, des jeunes gens qui ſe revêtoient de tuniques blanches, mettoient ſur leur tête des bonnets ſemblables à ceux que portoient les Tyndarides, & qui en impoſoient ainſi aux hommes crédules.

On repréſente ces deux héros ſous la figure de deux jeunes hommes, avec un bonnet pointu, ou légèrement conique, comparé par Lucien à la moitié d'un œuf, ſur le haut duquel paroît ſouvent une étoile; ils ſont à cheval pour l'ordinaire, ou ils ont des chevaux près d'eux. Caſtor eſt ſurnommé le Dompteur de chevaux, parce qu'il ſe diſtingua dans cet art & à la courſe. Pollux étoit regardé comme le patron des Athlètes, parce qu'il avoit remporté le prix aux jeux olympiques. *Voyez* ANACÉE, CABIRES, FEUX, LEDA, PÖLLUX, TYNDARE.

Glaucus fut le premier, dit Philoſtrate, qui les appella *Dioſcures*, lorſqu'il apparut aux Argonautes dans la Propontide. En l'an de Rome, 257, le Dictateur Poſthumius fit bâtir un temple aux deux frères, ſous le titre de *Dioſcures*, parce que l'on crut leur être redevable d'une victoire que les Romains avoient remportée contre les Latins, & dont la nouvelle fut apportée à Rome le jour même de l'action.

On a auſſi donné le nom de *Dioſcures* aux Cabires, & à trois frères que Cicéron nomme *Léon*, *Hélampus* & *Eumolus*, dont le père étoit Atrée, fils de Pélops (*de Natur. Déor.* III.).

Un ſarcophage de la villa Médicis, à Rome, offre les *Dioſcures* enlevant les deux filles de Leucippe, roi de Sicyone. On ne peut les méconnoître, à cauſe de leurs bonnets ronds & coniques, ſur un vaſe de terre cuite du Vatican, publié par Montfaucon & par Winckelman (n°. 22, des *Monumenti antichi*). Les *Dioſcures* attachent à leurs jambes l'armure uſitée chez les anciens, c'eſt-à-dire, les bottines ouvertes.

« Je ne déciderai pas, dit Winckelman, ſi les ſtatues de Caſtor & de Pollux, faites par Hégéſias, & placées jadis devant le temple de Jupiter tonnant (*Plin. lib.* 34, *cap.* 19, §. 16.), ſont les mêmes figures, de grandeur coloſſale, qui ſe trouvent aujourd'hui au Capitole: ce qu'il y a de vrai, c'eſt qu'elles ont été trouvées ſous cette colline. Une certaine dureté qu'on remarque aux parties antiques de ces figures, & qui caractériſoit les ouvrages d'Hégéſias, pourroit donner du poids à notre conjecture (*Quint. inſt. orat. lib.* 12, *cap.* 10). De là il faudroit ranger ces ſtatues parmi celles qui ſont travaillées dans l'ancien ſtyle, parce que cet artiſte paroît avoir vécu avant Phidias ».

Winckelmann s'eſt trompé ici ſur deux objets (ſelon un écrivain Italien): 1°. il dit qu'on les a trouvé à l'endroit où ils ſont; tandis que Flaminio Vacca aſſure qu'ils l'ont été *nel Ghetto degli Ebrei* (*Memorie* n° 52.). 2°. Il dit auſſi que ceux d'Hégéſias étoient de marbre; & Pline (34. 19.) les compte parmi les ouvrages de bronze.

DIOSCURES (les) ſur les médailles ſont le ſymbole ordinaire de Tripolis, en Phœnicie.

On voit leurs bonnets avec les étoiles ſur les médailles de Lacédémone, de Taba, de Catane. Ils ſont eux-mêmes à cheval ſur les médailles de Rhegium.

DIOSCURIAS, en Colchide. ΔΙΟΣΚΟΥΡΙΑΔΟΣ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

DIOSCURIES, ΔΙΟΣΚΟΥΡΙΑ, } fêtes en l'honneur de Caſtor & de Pollux, célébrées à Cyrène, ſelon le Scholiaſte de Pindare (*in Pyth. Od. v.*) & ſur-tout à Lacédémone, où ces deux héros avoient pris naiſſance. (*Pauſan. Meſſen.*) On faiſoit ce jour-là de grandes réjouiſſances; on buvoit largement, & l'on donnoit des jeux, dont l'exercice de la lutte faiſoit la meilleure partie.

DIOSHIERITÆ, en Lydie. ΔΙΟΣΙΕΡΕΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

Cette ville a fait frapper, ſous l'autorité de ſes préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguſte, de Domna, de Caracalla, de Geta, d'Elagabale, de Fauſtine jeune, de Mamée.

Digitized by Google

DIOSPOLIS, ou ville de Jupiter, en Éthiopie; il y avoit là un grand temple, où les Éthiopiens alloient tous les ans, en certains temps, prendre la ſtatue de Jupiter & celles des autres Dieux, & les portoient en proceſſion dans les campagnes, autour des villages de la Lybie, faiſant de grands feſtins pendant douze jours. Thétis, dans Homére, dit que Jupiter étoit abſent du ciel pour douze jours, parce qu'il étoit allé aux extrémités de l'Océan, chez les Éthiopiens, qui l'avoient prié à un feſtin, où tous les Dieux l'avoient ſuivi.

Diospolis magna, dans l'Égypte. ΔΙΟΠΟΛΙΤΩΝ ΜΕΓ.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur d'Hadrien.

Diospolis parva, en Égypte. ΔΙΟΠΟΛΕΙΤΗC.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur d'Antonin.

Diospolis, dans la Paleſtine. ΔΙΟΣΠΟΛΙC.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Domna, de Caracalla, avec des années de règnes.

DIOTA. Il faut obſerver que ſouvent les anciens ont appellé *amphora* & *diota*, c'eſt-à-dire vaſe à deux anſes ou à deux oreilles, le bath aſiatique, le métrétès attique, l'amphore romaine, &c.

Diota, meſure grecque de capacité. *Voyez* AMPHOREUS.

Diota, meſure de capacité pour les liqueurs des Romains. *Voyez* AMPHORE.

DIOTE, ou vaſe à deux anſes ſur les médailles. *Voyez* VASE.

DIOXIE, ou DIAPENTE. *Voyez ce mot.*

DIOXIPE, l'une des ſœurs de Phaëton. *Voyez* HESPERIDES.

ΔΙΠΛΑΤΟΣ. On donnoit ce nom à un javelot que l'on lançoit avec les deux mains.

DIPHILE. *Voyez* ILIONE, POLYDORE.

DIPHTERA, ΔΙΦΤΕΡΑ, } vêtement de peau, ou de cuir que les eſclaves grecs mettoient ſur leur tunique, *ἐξωμὶς*. On donna par la ſuite ſon nom à leur tunique même, lorſqu'elle fut garnie d'un capuchon. (*Pollux VII. 15.*) *ἐπικέφαλον ἔχων.*

C'étoit en particulier le nom de la peau de la chèvre amalthée, ſur laquelle on diſoit que Jupiter écrivoit les actions des mortels.

DIPHYE, compoſé de deux natures. Ce nom fut donné à Cécrops par alluſion à la fable qui le faiſoit moitié homme & moitié ſerpent.

DIPLE, ΔΙΠΛΗ, } marque que les lecteurs anciens traçoient à la marge des manuſcrits, pour faire diſtinguer certains endroits particuliers. Cicéron dit à Atticus (VIII. 2.) : *Animadvertito illum locum, ubi erit διπλῆ, videbis de Cneo noſtro ipſe Vibullus quid exiſtimet.*

DIPLETHRUM, double Plethre. *Voyez* PLETHRE.

DIPLOIS, ΔΙΠΛΟΙΣ, } manteau double, c'eſt-à-dire, doublé. Neſtor à cauſe de ſon grand âge en portoit un pareil, ſelon Homère (*Il. K.* 134.) C'eſt d'un manteau doublé dont parle Horace, lorſqu'il dit de celui de Diogène (*I. Ep.* 17.)

..... *Quem duplici panno patientia velat.*

Antipater appelloit Diogène, *διπλοίματος*, à cauſe de ce manteau doublé.

Les commentateurs ont expliqué le *Diplois* par un manteau jetté de manière qu'il faiſoit deux fois le tour du corps; mais c'eſt une erreur. Aucun monument antique n'offre de manteau ainſi agencé, c'eſt donc d'un manteau de grandeur ordinaire, mais doublé, qu'il faut entendre la *Diplois* des vieillards, & celle de Diogène & de ſa ſecte.

« Il eſt vrai pourtant, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'Art. liv. 4. c. 5.*) que la ſtatue d'un philoſophe de cette ſecte, de grandeur naturelle, & de la Villa Albani, n'a pas le manteau plié de cette manière. Cette ſtatue ſe diſtingue par une grande beſace, faite comme une gibecière de chaſſeur, qui deſcend de l'épaule droite ſur le côté gauche; par un bâton noueux & par des rouleaux d'écrits à ſes pieds. Cependant comme les Cyniques ne portoient point de tuniques, ils avoient plus beſoin que d'autres de *doubler* leur manteau : ce qui me paroit auſſi plus concevable que tout ce qu'ont écrit les Saumaiſes & les autres commentateurs. Le mot *double* ne peut pas non plus s'entendre de la manière de jetter le manteau, comme le prétendent les ſavans : à la ſtatue de notre Cynique, le jet du manteau ne diffère pas de celui de la plupart des figures ajuſtées de ce vêtement ».

DIPLOMA. DIPLOME. } Le mot latin *diploma* eſt formé du grec *Δίπλωμα*, vaſe double, & depuis lettre double. Il déſignoit en général une tablette compoſée de deux feuillets : telles étoient les lettres

Digitized by Google

de cité romaine selon Suétone (*Ner. c.* 12. n.° 4.) *Post editam operam diplomata civitatis romanæ fingulis obtulit.*

Diplomata désignoient plus expressément des lettres du prince délivrées à un envoyé ou courier, & adressées aux magistrats des villes qui se trouvoient sur son passage, pour lui faire donner des relais prompts & vites. (*Plin. epist.* x. 14.). *Rex Sauromates scripsit mihi, esse quadam, quæ deberes quàm maturissimè scire : quâ ex causa festinationem tabellarii, quem ad te eum epistolis misi, diplomate adjuvi.* Plutarque (*in Galb. p.* 1056. *c.*).

DIPLOMATIQUE.

N.B. *Cet article est extrait de la* nouvelle Diplomatique *des savans Bénédictins.*

La *Diplomatique* est la science ou l'art de juger sainement des anciens titres. Elle a pour objet les chartes dont elle fixe l'âge par une connoissance exacte de la nature des actes, écritures, & des divers usages propres à chaque siècle & à chaque nation. Sa fin est de faire servir toutes ces formalités au jugement favorable ou désavantageux qu'il faut porter des *diplômes*. Elle ne se borne pas à fournir des moyens sûrs pour reconnoître la vérité ou la fausseté des pièces, leur authenticité, ou la privation de cette condition toujours importante, mais souvent essentielle; elle étend encore ses droits jusqu'à régler les différens degrés de certitude ou de suspicion dont elles sont susceptibles. Son utilité généralement reconnue par les esprits sages & judicieux peut encore être justifiée par les témoignages des savans, & les travaux infiniment variés qu'ils ont entrepris pour cultiver un genre de littérature dont le fond est inépuisable, & dont les fruits intéressent également l'Eglise, l'Etat & la République des Lettres. Le seul détail de ses richesses & de ses prérogatives en fait sentir tout le prix.

Les archives en effet sur lesquelles s'étend son empire, renferment & les monumens les plus authentiques, & les actes les plus solemnels de la puissance exercée par les souverains. Elles conservent leurs traités d'alliance & de paix, les investitures des grands fiefs, les privilèges accordés aux communautés séculières & régulières, à la noblesse, aux corps de ville, les loix portées dans les assemblées générales de chaque peuple. Elles sont les dépositaires des titres qui font connoître les prérogatives attachées à la Couronne, qui fixent les limites des états, qui constatent l'équité de leurs prétentions, qui transmettent à la postérité la plus reculée les marques éclatantes de la libéralité de nos monarques envers les églises. Elles publient l'origine des grandes maisons, leurs généalogies, leurs successions, leurs illustrations, leurs alliances. Elles fournissent sur l'antiquité sacrée & profane les connoissances les plus sûres & les plus lumineuses. Par quels enseignemens peut-on décider avec plus de certitude de la juridiction des prélats, de l'étendue & des bornes qu'elle eut en certains siècles, de l'usage qu'ils en firent, que par les pièces déposées dans les archives? Les princes y découvrent tout à la fois & les premières traces de la grandeur de leurs ancêtres, & les degrés par lesquels ils sont montés au trône, & les moyens par lesquels ils sont parvenus à ce comble de gloire & d'élévation, dont ils leur ont transmis l'héritage. Les ecclésiastiques y trouvent des preuves aussi utiles que magnifiques de la piété de nos pères, les magistrats les motifs de la plupart de leurs jugemens, les nobles les titres de leur distinction & de leurs seigneuries, les personnes privées ceux de leurs possessions & de leurs droits. (*Mém. de Trévoux*, 1716, *p.* 285.) « Tous les auteurs » qui traitent des archives, conviennent entr'eux » de leur ancienneté, de leur utilité, de la foi » due aux pièces qui y sont gardées, aux copies » & transumpts des mêmes pièces ».

Toutes les nations savantes ont conçu une si haute estime pour cette espèce de monumens, qu'elles ont, comme à l'envi, publié un nombre infini de recueils de *diplômes*, plus propres les uns que les autres à illustrer leur patrie, à éclairer les droits des souverains, à maintenir les intérêts du public, & à mettre des bornes aux prétentions des particuliers. Qui ne connoit les amples collections de chartes des Leibnitz, des Kettner, des Ludewig, des Schannat, des Bernard Paz, des Muratori, des Rangone, des Anderson, des Rymers, des Duchesne, des Pérard, des Dachery, des Mabillon, des Martenne & Durand, des Aubert le Myre, & de tant d'autres? Avec quel soin & quelles recherches les auteurs les plus exacts n'ont ils pas appuyé par des pièces justificatives l'histoire des églises, des ordres, des monastères, des provinces, des anciennes maisons de France, d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre, &c. Et que sont ces pièces justificatives, pour la plupart, sinon des chartes? On connoit un grand nombre d'historiens qui ont suivi cette méthode, & qui la suivent encore tous les jours.

La *Diplomatique* a rendu & rend sans cesse à l'histoire les services les plus signalés. Quel éclat ne répand-elle point sur ces siècles obscurs où l'on n'apperçoit que de sombres lueurs, souvent moins propres à nous conduire qu'à nous égarer? Depuis plus de mille ans, combien de siècles où les annales des nations, des villes & des monastères ne consistent tout au plus que dans des chroniques sèches, & communément très-superficielles? A peine y découvre-t-on quelques traits des mœurs & des usages particuliers aux

Digitized by Google

temps & aux lieux qu'elles concernent. Et ce secours, tout insuffisant qu'il est, combien de fois ne vient-il pas à nous manquer? Les médailles, les inscriptions & autres monumens de ce genre sont d'une trop foible ressource pour dissiper les ténèbres du moyen âge.

Les archives suppléent à tout. Sans elles les généalogies des plus grandes maisons ne sont ordinairement que des tissus de fables, des labyrinthes où l'on se perd à chaque pas, où l'on ne trouve guère d'issue qu'il n'en coûte à la vérité; sans elles la suite des grands officiers de la couronne, & presque tous les commencemens des cours supérieures, des juridictions, des seigneuries tirées demeureroient ensévelis dans l'oubli: les privilèges accordés à la noblesse, aux villes, aux communautés séculières & régulières y trouvent leur origine, leurs accroissemens ou leur diminution. L'histoire tant ecclésiastique que civile des provinces, n'a point de fondemens plus solides: les coutumes n'ont point d'interprètes plus fidèles; la Géographie ancienne tient d'elle les plus heureux dénouemens: la Chronologie moderne ne peut que s'égarer en mille rencontres, si les chartes ne la guident: les sujets sur lesquels la critique s'exerce, sont tellement du ressort de la *Diplomatique*, qu'à peine peut-on fixer les limites de ces deux sciences, & qu'il est même quelquefois assez difficile de ne pas les confondre: le Droit canonique & la Jurisprudence civile lui fournissent une infinité de ressources, dont elle sait les récompenser avec usure.

Les anciennes écritures, leur origine, leurs espèces, leurs transmutations, leurs changemens de siècle en siècle, leurs variations d'un pays à un autre, leurs altérations, leurs renouvellemens font une partie essentielle de la *Diplomatique* & inséparable de la connoissance des manuscrits. La *diplomatique* étend ses recherches sur les bronzes, les marbres, les médailles & les monumens antiques. Aussi dans quelle estime n'est-elle pas chez toutes les nations savantes? Que n'a-t-on pas fait depuis le renouvellement des Lettres pour mettre le public à portée d'en recueillir les fruits? Combien de collections d'actes publics & privés, de registres & de cartulaires, n'a-t-on pas vu former avec des peines & des dépenses incroyables par les plus grands hommes d'état & par les savans du premier ordre? Ces morceaux de littérature sont aujourd'hui comptés parmiles principales richesses des bibliothèques. C'est entr'autres par cet endroit que celle du roi l'emporte sur les plus renommées. Quand la réforme s'établit en Suède sur les ruines des églises catholiques & des monastères, on n'eut rien de plus à cœur que d'en rassembler les chartes, & d'en former la chancellerie du royaume. Ces archives royales sont devenues le dépôt public de l'état.

Il y a eu des critiques qui se sont tourmentés de cent façons pour anéantir les archives & la *Diplomatique* même; ils ont cependant été forcés d'avouer que les fabricateurs des faux actes manquent très-souvent dans des choses essentielles & de nature à les trahir; qu'il n'est pas rare de découvrir du premier coup d'œil, dans ces pièces, des signes très-certains de fausseté. Mais aussi, si on les en croit, la vérité, tout autrement voilée, n'a pas coutume de se manifester par des indices si clairs.

La vérité n'a pas coutume de se montrer avec des marques évidemment distinctives! Elle se montre donc ainsi du moins quelquefois. La *Diplomatique* a donc des moyens sûrs pour distinguer les titres véritables des supposés, quoique ces moyens ne soient pas applicables à tous les cas.

C'est, dit-on, un charlatanisme, que d'avancer, comme l'a fait D. Mabillon, qu'il n'est point de titre fabriqué avec tant d'artifice, qu'il ne puisse être découvert par un habile antiquaire; que la vérité se fait toujours sentir par son propre éclat; qu'elle est accompagnée de tant de circonstances, que le mensonge, quelque déguisé qu'il soit, ne sauroit les réunir toutes à la fois.

Attaquer des principes si lumineux, ce n'est pas montrer qu'on ait des notions fort justes de la vérité & de l'erreur. Comme le mensonge a ses caractères, la vérité a les siens. Essentiellement une, elle se soutient d'une manière constante & uniforme, dans toutes ses parties, dans toutes ses circonstances. Toujours semblable à elle-même, elle ne porte nul caractère qui ne soit marqué au coin de la sincérité. Au contraire la fausseté se trouve à chaque pas en contradiction avec elle-même. Ses voies sont tortueuses. Affirmer & nier les mêmes objets; voilà son langage, son caractère.

L'homme est né pour la vérité; sans cesse un secret penchant l'y rappelle. S'il veut s'en écarter constamment, il faut qu'il donne la torture à son esprit, qu'il se roidisse perpétuellement contre la nature. Or, quelque corrompue qu'elle puisse être, la corruption n'ira pas jusqu'à détruire en elle tout amour du vrai. Il y vit, cet amour, & la vanité même l'y voit avec complaisance. Il est donc impossible que l'homme persévère dans une volonté efficace de prendre en toutes choses le contre-pié de la vérité. Un état si violent n'est pas naturel, & tout ce qui ne l'est point ne sauroit se soutenir. Le faussaire reviendra donc toujours à la vérité, malgré lui, & sans qu'il s'en apperçoive. Elle percera par cent endroits, dans le temps même où il ne cherchera qu'à l'étouffer, parce que son cœur & son esprit ne seront pas d'accord, parce que l'un & l'autre ne sont pas faits pour le mensonge. D'un autre côté, comment assortira-t-il des choses auffi contraires

Digitized by Google

que la vérité & le menſonge, ſans que leur contrariété le trahiſſe ? A force d'accumuler faux ſur faux, l'impoſteur ſe décèle immanquablement. Les choſes peuvent être conſidérées ſous tant de faces, qu'il eſt moralement impoſſible qu'un eſprit borné pare à tout, prévienne tous les inconvéniens, réuniſſe tous les caractères de vérité en faveur du menſonge. Cependant un ſeul caractère eſſentiel manqué, voilà l'impoſture découverte.

Epuiſé par des efforts de tête employés pour ſubſtituer le faux au vrai, ébloui par les apparences de vérité qu'il a données à l'impoſture, l'auteur d'une pièce fabriquée eſt moins capable qu'un autre d'appercevoir les endroits foibles, par leſquels elle peut être entamée. L'impoſteur le plus artificieux ne ſauroit porter les précautions que juſqu'à un certain point. Les choſes enviſagées ſous d'autres rapports dévoileront le myſtère. En effet, de tous ces rapports combinés, réſulte une foule de caractères de vérité ou de fauſſeté qu'un ſeul homme ne peut ſaiſir. Ce ſera préciſément ceux auxquels n'a pas penſé le fauſſaire, qui frapperont d'autres perſonnes, quoiqu'on les ſuppoſe moins habiles que lui en fait d'anciens uſages. Quelle force n'a pas cette réunion de caractères pour décider du ſort des *diplômes* ! Quelles lumières n'offre-t-elle pas pour en faire le diſcernement ! L'impoſture peut approcher du vrai, mais jamais elle n'y parvient tout à fait. La difficulté du diſcernement eſt quelquefois grande, mais jamais elle n'eſt inſurmontable. Si elle l'étoit, on ne pourroit pas plus prononcer contre, que pour la vérité d'une pièce. Celle-ci auroit même un grand avantage ; c'eſt qu'il eſt très-permis de préſumer la vérité d'un titre, & qu'il ne l'eſt jamais d'en préſumer la fauſſeté.

Au reſte, ſi du premier coup d'œil on découvre très-ſouvent la fauſſeté des pièces ſuppoſées, combien en reſtera-t-il qui ne ſeront pas convaincues de faux, lorſqu'elles auront ſubi un rigoureux examen, & que cet examen aura été fait par des antiquaires ſages & conſommés dans leur art ? Leur jugement guidé par une longue expérience, fixe les bornes de chaque uſage. Voilà, diront ils, l'écriture de ce ſiècle. Telles lettres n'étoient point ainſi figurées en tel temps. Cette formalité étoit alors ſurannée. Ce ſtyle avoit ceſſé d'avoir cours. Cette manière de ſceller n'a commencé à ſe faire connoître que pluſieurs ſiècles après. Au contraire, ſi toutes les circonſtances ſe réuniſſent pour quelques *diplômes*, après un ſérieux examen ; pourquoi ne prononceroit-on pas en faveur de la ſincérité ? A la bonne heure qu'on déclare une pièce fauſſe, parce qu'elle pèche dans un ſeul caractère déciſif, tandis qu'on exigera le concours de toutes les circonſtances eſſentielles pour reconnoître la vérité d'un acte. Mais du moins ce concours étant bien conſtaté, nul prétexte de ſoupçon ne ſauroit ſubſiſter.

Enfin, puiſqu'il n'eſt point de titre fabriqué avec tant d'art, qui ne puiſſe être démaſqué, il s'enſuit qu'il n'en eſt point non plus de véritable, qui ne puiſſe être reconnu pour tel. Ainſi, de ce qu'un acte ne ſauroit être convaincu de faux, ni même rendu ſuſpect, il en réſulte néceſſairement qu'il eſt ſincère. Nous diſons *rendu ſuſpect*, parce que telle pièce qui n'eſt pas convaincue de faux, portera certaines apparences de fauſſeté qui ne ſeront pas péremtoires, mais qui n'étant pas détruites par des réponſes ſolides, laiſſeront contre elles de fâcheuſes impreſſions. Alors on ne doit pas prendre de parti fixe, qu'on n'ait acquis de plus grandes lumières. La ſolution de ces difficultés peut dépendre de faits & d'uſages locaux, que le temps ſeul éclaircira. Souvent les lumières ne manquent pas, mais on manque de perſonnes aſſez éclairées pour en faire l'application.

Il eſt abſolument néceſſaire dans la vérification des chartes, d'être éclairé par des règles sûres. Mais comment pourra-t-on y recourir au beſoin, ſi l'on ignore les ſources où elles doivent être puiſées ? C'eſt donc à les découvrir ces ſources, ou plutôt à les mettre, autant qu'il eſt poſſible, à portée de tout le monde, que nous devons donner notre principale attention.

Elles ſe réduiſent à ſept, la matière ſur laquelle, les inſtrumens & l'encre avec leſquels les *diplômes* ſont écrits ; la figure des lettres qui y ſont employées ; les ſceaux, le ſtyle, & les formules qu'on y met en uſage. Nous nous arrêterons moins ſur les trois premiers caractères, parce qu'ils ſont incomparablement moins féconds que les autres. Les écritures nous offrent des richeſſes de toutes les eſpèces, & ſemblent même nous promettre des découvertes intéreſſantes. Les critiques qui ne ſont point antiquaires ſe renferment exactement dans l'examen des ſceaux, du ſtyle & des formules ; quoique les quatre premiers caractères, & celui des écritures ne puiſſe être diſcutés avec trop de ſoin. C'eſt particuliérement ſur ce dernier caractère *diplomatique*, & ſur les trois ſuivans, que nous tâcherons de répandre toutes les lumières dont ils ſont ſuſceptibles. Contens de traiter ce qui concerne la *matière*, les *inſtrumens* & l'*encre* dans un petit nombre de chapitres, nous conſacrerons des ſections entières à la diſcuſſion des *écritures*, des *ſceaux* & des *formules*.

Les ſept caractères généraux, dont on vient de faire l'énumération, peuvent être enviſagés ſous deux faces différentes. Les cinq premiers ſont extrinſèques, & les deux autres intrinſèques. Nous entendons par caractères intrinſèques ceux qui ſont inhérens à chaque acte, qui en ſont

Digitized by Google

inſéparables, qui s'y retrouvent toujours ſous quelque forme qu'il ſe reproduiſe, & qui par conſequent ne ſont pas moins propres aux copies, qu'aux originaux. Au contraire, les caractères extrinsèques ſont tellement attachés à ces derniers, qu'ils ne paſſent jamais aux copies. Si quelques-uns d'entr'eux ſemblent s'y montrer, c'eſt toujours d'une manière imparfaite, & qui les met beaucoup au-deſſous des autographes.

Quelque efficaces que puiſſent être les caractères intrinsèques pour le diſcernement du vrai & du faux, les extrinsèques ont ordinairement quelque choſe qui frappe les antiquaires d'une manière plus sûre & plus prompte, ſoit en faveur, ſoit au déſavantage des pièces qu'on expoſe à leur examen.

M. Heuman, profeſſeur en Droit dans l'Univerſité d'Altorf, moins par prévention contre les caractères extrinsèques des chartes, qu'il n'a pu (*Joh. Heumanni commentarii de re diplom. præfat. pag.* 5.) approfondir, à ſon grand regret, que par une certaine prédilection pour les caractères intrinsèques ſur leſquels il a eu toute la liberté poſſible d'exercer ſon génie, demande en grace que perſonne ne ſe fâche contre lui, s'il penſe que les caractères extérieurs des chartes (les intérieurs mis à part) peuvent en impoſer plus fréquemment. Nous n'avons garde de nous mettre en colère contre un homme qui mérite des égards par le bon uſage qu'il fait d'une vaſte érudition, & par la modeſtie dont il l'aſſaiſonne. Mais nous le prierons de nous dire ſi par caractères internes *mis à quartier*, il entend une ſimple abſtraction faite de ces caractères, ou s'il ſuppoſe des circonſtances où ils ſeroient peu favorables à quelque titre. Dans le premier cas, nous ne ſaurions ſouſcrire à ſa propoſition. Car il s'enſuivroit que les caractères extrinsèques ſeroient des moyens très-peu sûrs entre les mains des antiquaires, pour juger de la vérité ou de la fauſſeté des *diplômes*. Dans le ſecond cas, la réunion de tous les caractères intrinsèques contre une charte, s'ils conſtatoient des défauts eſſentiels, lui porteroient ſans doute un coup qui ne ſauroit être paré par les caractères extrinsèques, dont il paroîtroit revêtu, ſans l'être véritablement.

Ce qui fait plus de peine, c'eſt que notre auteur ſemble ſuppoſer, pour ne pas dire qu'il ſuppoſe en effet qu'une pièce pourroit être fauſſe, quoique le parchemin, l'écriture, le monograme, le ſceau fuſſent exempts de toute ſuſpicion, & quoiqu'ils euſſent la vérité en partage. Si le parchemin eſt bon & véritable, *membrana proba*: c'eſt-à-dire, ancien, par exemple de cinq ou ſix ſiècles, & peut-être davantage; comment après tant d'années aura-t-on trouvé du parchemin vierge de cet âge, pour forger le faux titre? Si l'écriture eſt ſincère, ſi elle eſt irréprochable, *ſcriptura recta*, c'eſt-à-dire, non-ſeulement du caractère, & avec les traits convenables à l'antiquité de ſa date, mais encore de cette antiquité même; comment a-t-elle été contrefaite longtemps après? Si le monograme eſt véritable, *monogramma verum*: c'eſt-à-dire, s'il eſt de la main du prince, de ſon chancelier, ou de quelque officier à ſes ordres, comment ſe peut-il faire qu'il ne ſoit pas de leur façon? Comment peut-il être vrai & faux tout à la fois? enfin, ſi le ſceau n'a rien de ſuſpect, *ſigillum haud ſuſpectum*, pas même dans la manière dont il eſt attaché au *diplôme* comment ne laiſſe-t-il pas d'être faux, ſuppoſé ſur-tout que ſa fabrication ſoit poſtérieure de pluſieurs ſiècles? Eût-on actuellement le type d'un ſceau du XIIe ſiècle, par quel artifice donneroit-on à une cire récente la qualité d'une cire ancienne juſqu'à faire illuſion à la ſagacité des plus ſages & des plus habiles antiquaires?

Répondre que tous les âges ont produit des hommes fort exercés dans l'art d'imiter; ce n'eſt point ſatisfaire. On peut contrefaire les antiques & juſqu'à un certain point en atteignant la vérité, mais le peut-on juſqu'à ne laiſſer ſubſiſter entre la copie & l'original nulle différence qui puiſſe être ſaiſie par les connoiſſeurs les plus experts? Quand on y parviendroit, il n'en ſeroit pas encore ainſi des anciennes écritures. Il ne ſuffit pas de rendre une lettre de tel alphabet qu'on voudra, il eſt ici queſtion de la totalité des caractères d'une pièce d'écriture; & cette pièce dans ſon tout n'eſt point un modèle placé ſous les yeux du fauſſaire, comme le tableau l'eſt ſous ceux du peintre; car ſi l'impoſteur avoit en ſa diſpoſition un charte vraie qui remplît ſon objet dans toute ſon étendue, à quoi bon en forgeroit-il une fauſſe? Il eſt donc alors néceſſaire qu'il travaille d'imagination. Or c'eſt ici qu'il eſt forcé de ſe déceler, malgré tous ſes efforts; l'air antique qu'il faut de plus ajouter à la naïveté des traits & des caractères, met un obſtacle invincible à toutes les reſſources de la main la plus hardie & la mieux exercée, pourvu que ſes productions ſoient jugées au tribunal de quelque antiquaire bien expérimenté, & qui ſoit ſur ſes gardes.

Si les Mabillon, les Baluze, les Martène, & les Muratori n'avoient pas été en état de porter ordinairement un jugement certain des originaux qu'ils ont eu ſous les yeux, ſur leurs caractères extrinsèques; mal à propos M. Heuman exhorteroit-il ſes lecteurs à s'en rapporter à leur autorité, puiſque chacun peut juger par ſoi-même des caractères intrinsèques des chartes.

Digitized by Google

NOTIONS & PRINCIPES universels relatifs à la *Diplomatique :* règles générales de vérité, de fausseté & de suspicion : règles fausses ou insuffisantes : règles sur l'autorité des diplômes, sur les archives, les originaux, les copies, sur la matière des diplômes, sur leur style & leurs formules, sur les dates, les signatures & les sceaux : règles générales du P. Mabillon : règles particulières sur les diplomes & les autres actes des laïques & des ecclésiastiques.

N. B. *Tout ce grand & précieux article est copié mot pour mot de la* NOUVELLE DIPLOMATIQUE; *afin qu'il puisse faire autorité dans les différends qui s'éleveront sur l'authenticité des chartes.*

CHAPITRE PREMIER.

Définitions, axiômes, principes & suppositions qui servent de fondement aux règles de Diplomatique.

§. I. IL en est de la *Diplomatique* comme des autres sciences, qui ne sont pas susceptibles de la certitude identique des démonstrations de Géométrie. La certitude qui lui est propre, est susceptible de degrés qui l'augmentent ou la diminuent, à proportion des motifs de suspicion ou de créance & de probabilité.

1. La certitude physique est un ferme acquiescement de l'esprit à une vérité constante, par l'expérience ou par le rapport des sens.

2. La certitude morale est une forte adhésion de l'esprit à une vérité fondée sur la réunion des témoignages ou des caractères intrinsèques, ou même sur un seul, qui équivaut à leur réunion par l'impossibilité manifeste que la chose soit autrement. Ainsi la certitude Physico-morale est fondée, partie sur l'expérience & les sens, partie sur l'impossibilité morale qu'une chose soit vraie ou fausse en telles circonstances.

3. La conjecture est un jugement probable, ou une opinion fondée sur des apparences, touchant une chose incertaine. Un raisonnement appuyé sur des indices, & qui laisse toujours quelque lieu au doute.

4. En général, le soupçon en matière de *Diplomatique*, est un jugement désavantageux, accompagné de quelque doute au sujet de la vérité d'un fait ou d'une pièce.

5. Le simple soupçon est une opinion désavantageuse, fondée sur de pures possibilités métaphysiques.

6. Par soupçon légitime, nous entendons celui, qui, sans mettre tout-à-fait l'esprit en suspens, & sans le porter à pencher davantage pour la fausseté que pour la vérité d'un fait ou d'un titre, ne laisse pas de faire naître quelque scrupule raisonnable, plus ou moins fort l'un & l'autre. Il est ordinairement fondé sur l'inobservation d'usages constans au siècle dont il s'agit; mais usages, qui ayant varié dans les siècles voisins, sont présumés n'avoir pas été sans exception dans celui ci, quoique de fait les preuves en soient inconnues; ou bien il s'ensuit de ce que la possibilité morale de la vérité d'un original n'est pas démonstrativement prouvée.

7. Le violent soupçon est celui qui fait pencher l'esprit, autant ou plus pour la fausseté d'un fait ou d'un titre, que pour sa vérité. Il résulte, 1°. de l'inobservation d'un ou de plusieurs usages présumés invariables dans tel temps; parce que les siècles voisins ne fournissent à cet égard nulle exception, quoiqu'elle ne soit pas moralement impossible : 2°. de la contrariété, du moins apparente, avec des histoires contemporaines, dont l'autorité seroit si grande, qu'elle ne pourroit être balancée par un titre de même âge : 3°. de la réunion d'un grand nombre de soupçons légitimes, qu'on ne détruiroit point : 4°. vis-à-vis des pièces revêtues de marques ordinaires d'authenticité, ce soupçon nait de ce qu'étant attaquées par des moyens de faux, qui paroissent convaincans, ceux-ci ne sont repoussés que par des réponses, qui les infirment plutôt qu'elles ne le détruisent. Ainsi le soupçon violent,

&

Digitized by Google

& à plus forte raiſon le ſoupçon légitime contre les originaux authentiques en apparence, & les faits ſuffiſamment prouvés, demeurent ſans effet, à moins que les réponſes aux accuſations de faux, appuyées ſur des faits, aient peu ou point de vraiſemblance.

8. Le motif de ſuſpicion eſt la preuve ſur laquelle le ſoupçon eſt appuyé. Le ſoupçon demeurant unique, ſes motifs peuvent ſe multiplier. Au contraire, les ſoupçons peuvent augmenter, quoique chaque ſoupçon ne ſoit fondé que ſur un ſeul motif.

9. Le moyen ſuffiſant de faux eſt une preuve de faux convaincante, fondée ſur l'impoſſibilité morale, qu'une pièce fût ce qu'elle eſt, ſi elle étoit vraie. Ce moyen eſt applicable aux originaux comme aux copies.

10. La ſimple préſomption n'eſt appuyée que ſur des principes incertains, ou déduite par des conſéquences peu sûres de principes inconteſtables.

11. La forte préſomption ſe tire par une conſéquence néceſſaire d'un principe sûr.

12. « On appelle preuves en juſtice les ma-» nières réglées par les loix, pour découvrir » & pour établir avec certitude la vérité d'un » fait conteſté ».

13. La pièce fauſſe eſt celle qu'on a ſuppoſée ou contrefaite, ou bien dans laquelle on a inſéré, altéré, ou ſupprimé frauduleuſement quelque choſe d'eſſentiel.

14. L'acte ſuſpect ou ſuſpecté légitimement, eſt celui contre lequel s'élève quelque ſoupçon légitime qu'on ne ſauroit détruire.

15. La pièce très-ſuſpecte eſt celle qui eſt attaquée par un ou par pluſieurs violens ſoupçons non détruits, mais qui n'eſt pas toutefois convaincue de faux; quoique ſa vérité ſoit au moins incertaine & douteuſe.

16. Les caractères extrinsèques des anciens actes conſiſtent dans la matière, l'encre, l'écriture, les ſceaux & autres qualités, dont quelques-unes ne peuvent ſe communiquer aux copies.

17. Les caractères intrinsèques ſe réduiſent au ſtyle, aux formules, aux dates & aux faits hiſtoriques, qui conviennent également aux originaux comme aux copies.

18. Les caractères de vérité d'un titre ne ſont autres que les rapports hypothétiquement néceſſaires qu'il a avec le ſiècle auquel ſa date ou ſes circonſtances hiſtoriques le fixent. Ces principaux rapports ſe tirent de la qualité du parchemin, de l'encre, de l'écriture, des ſceaux, des ſouſcriptions, des dates, du ſtyle & généralement de toutes les formules, des uſages, des traits hiſtoriques.

19. Les caractères de fauſſeté ſont ceux qui contrediſent les rapports hypothétiquement néceſſaires, que doit avoir un diplôme avec le ſiècle auquel il a été fait, & les perſonnes qui en ſont les auteurs & le ſujet.

20. Le titre authentique doit être muni de l'autorité publique, & renfermer toute la ſolemnité convenable à ſa nature, conformément aux uſages du temps auquel il a été dreſſé.

21. Nous entendons par les formules hiſtoriques, celles qui renferment les dates du pontificat, du règne, de l'incarnation, ou quelque événement ou point d'hiſtoire.

22. Nous appellons moralement poſſible ou impoſſible, ce qui eſt tel dans telles circonſtances, quoique le contraire ſoit non-ſeulement poſſible, mais réel dans d'autres conjonctures. Par exemple, il eſt moralement impoſſible qu'on ait daté les bulles des papes du poſt-conſulat des empereurs au XIII. ſiècle; mais c'étoit un uſage ordinaire au IX.

23. Par dates générales, nous entendons celles qui n'annoncent que la vie de quelque perſonne connue, comme le règne de tel prince, le pontificat de tel pape, l'épiſcopat de tel évêque, ſans en ſpécifier l'année.

24. Par dates ſpécifiques, nous avons en vue celles qui marquent préciſément le lieu, le jour, le mois, l'indiction, l'année de J. C. du pontificat, du règne; ſoit que ces dates ſoient unies enſemble en tout ou en partie, ſoit qu'elles ſoient ſéparées les unes des autres.

25. Les dates uniques ne ſont accompagnées d'aucune autre dans la même charte.

26. La ſouſcription, le ſeing ou la ſignature, ſont des formalités qui certifient, confirment ou validen un acte, par l'appoſition du nom ou de la marque de la main de celui qui conſent à l'exécution de l'acte, ou de la perſonne prépoſée pour le dreſſer, ou pour y rendre témoignage.

27. Une bulle eſt une *lettre du pape expédiée en parchemin, & ſcellée en plomb*. Cette définition tirée du dictionnaire de l'académie, comprend généralement toutes les bulles; celles qui ſont conſiſtoriales, ſignées, revêtues de monogrammes, datées de l'incarnation, de l'indiction, du pontificat, & celles qui ſont dépourvues de tous, ou de la plupart de ces caractères, telles que ſont les petites bulles d'Alexandre III.

28. Les diplômes généralement pris, ſont les lettres-patentes des empereurs, des rois, des princes, des républiques, des grands ſeigneurs & des prélats. Le titre ſe prend pour l'acte ou

Digitized by Google

pièce authentique, qui sert à établir un droit ou une qualité.

§. II. Après ces définitions, il faut faire suivre les axiômes qui sont la base des principes généraux de la science des diplômes.

1. Une chose ne peut être & n'être pas tout à la fois.

2. L'essence des choses est immuable.

3. Du seul vrai l'on ne conclut pas au faux, ni du faux au vrai.

4. Du fait on conclut au possible; mais du possible on ne conclut pas au fait, ou bien, on prouve qu'une chose à pu se faire, parce qu'elle s'est faite. On ne prouve pas qu'elle s'est faite, parce qu'elle a pu se faire, c'est-à-dire, que *la possibilité d'une chose ne suffit pas pour en établir l'existence.*

5. De l'impossible, on conclut à la non-existence du fait : de la non-existence du fait, on ne conclut pas à l'impossible, ou bien, on prouve qu'une chose ne s'est pas faite, parce qu'elle n'a pu se faire; on ne prouve pas qu'elle n'a pu se faire, parce qu'elle n'est pas faite.

6. De l'impossibilité de la non-existence du fait, on conclut à son existence; mais de la possibilité de la non-existence du fait on ne conclut pas à son existence; ou bien, parce qu'une chose n'a pu ne se pas faire, on prouve qu'elle s'est faite; mais on ne prouve pas qu'elle ne s'est pas faite, parce qu'elle a pu ne se pas faire : de même de ce qu'une chose ne peut n'être pas, on conclut qu'elle est; mais on ne conclut pas qu'elle est de ce qu'elle peut n'être pas.

7. Du non-impossible, on conclut au possible, & du possible au non-impossible.

8. De l'incertain, on ne conclut pas au certain, ni qui plus est, au nécessaire.

9. Du particulier, on ne doit pas conclure au général.

10. On ne prescrit jamais contre la vérité; ou bien, si l'on s'est écarté du vrai, il est toujours temps d'y revenir.

Corollaire. On peut découvrir avec le temps des fautes, des erreurs, des fausletés qu'on n'avoit pas d'abord apperçues.

11. On ne démontre point la vérité des principes.

12. Le probable est susceptible de plus & de moins.

13. Le plus probable doit l'emporter sur le moins probable.

14. On ne présume point la fausseté.

§. III. Voici maintenant les principes généraux pour le discernement des titres.

1. Une charte doit passer pour vraie, lorsqu'il est moralement impossible qu'elle soit fausse.

2. Une pièce doit passer pour fausse, lorsqu'il est moralement impossible qu'elle soit vraie.

3. Un seul défaut essentiel, ou qui moralement parlant n'a pu se glisser dans un acte vrai, prouve la fausseté de la pièce dans laquelle il se trouve.

Corollaire I. Un ou plusieurs caractères évidemment incompatibles avec les temps, les lieux, les personnes auxquels une charte originale se rapporte, la convainquent de faux.

Corollaire II. Toute faute grossière qui n'a pu venir dans l'esprit, ni échapper par inattention à celui qui a dressé un original, quelque ignorant, ou quelque abstrait qu'on le suppose, démontre la fausseté de la pièce.

Corollaire III. Des erreurs capitales contre l'Histoire & la Chronologie constante & indubitable, si elles ne peuvent être rejettées, ni sur quelque événement, ou sur quelque usage particulier, ni sur une manière de compter plus ou moins suivie, ni sur l'inadvertance, la flatterie, ou l'ignorance, elles opèrent une conviction manifeste de faux.

Corollaire IV. Une seule formule, un seul fait qui ne peut certainement s'allier avec un tel siècle, telles circonstances, telles personnes auxquelles se rapporte un acte, suffit pour le convaincre de faux.

4. Une charte ne sauroit être démontrée fausse, quand il est moralement possible qu'elle soit vraie.

Corollaire. On ne doit point réprouver, ni même suspecter un titre, parce qu'il a des caractères communs à des pièces vraies & fausses.

5. Une pièce ne sauroit être démontrée vraie, quand il est moralement possible qu'elle soit fausse.

Corollaire. On ne doit point supposer vraies des chartes qui portent certainement quelque caractère qui n'appartient qu'à une pièce fausse.

6. Conséquemment au troisième axiôme, on ne doit point suspecter, ou supposer fausse une charte, parce qu'elle renferme des caractères propres d'une pièce véritable. C'est ce qui est arrivé à certains écrivains au sujet d'une charte de Guillaume le Conquérant, & d'une bulle du pape Alexandre III.

7. Les titres & les actes sont faits pour prouver, & non pas pour être prouvés, c'est-à-dire, qu'ils prouvent par eux mêmes & de leur propre fond.

Digitized by Google

Corollaire I. On doit préſumer en faveur de la vérité d'un diplôme, même non-authentique & original, tant que ſa fauſſeté n'eſt point manifeſtée par des moyens convaincans, ou du moins fort probables, & ſans réplique. *Præſumitur pro inſtrumento, niſi contrarium probetur.*

Corollaire II. On ne doit pas ſimplement préſumer de la vérité d'un titre authentique & original, il doit paſſer pour conſtant, juſqu'à ce que ſa fauſſeté ſoit démontrée, ou qu'on prouve au moins qu'il doit paſſer pour ſuſpect.

8. On ne commet point de crime qui expoſe à des peines rigoureuſes, ou à une grande infamie, ſans prétendre en tirer quelque utilité.

9. On doit regarder un fait comme moralement poſſible, lorſque l'uſage, dont il eſt une ſuite, ſubſiſte actuellement, quoique dans des circonſtances différentes, ou lorſqu'on en voit des exemples dans des temps & des pays voiſins.

10. Il ne faut jamais établir des faits ſur de ſimples conjectures.

11. Des caractères, qui du premier coup-d'œil préſentent quelque choſe de choquant, non par un excès d'ignorance craſſe, mais par un excès de ſingularité, ne ſont point des ſignes de faux, mais de vérité.

12. « Les actes ſuppoſés ſont preſque toujours accompagnés de quelque caractère viſible de fauſſeté ».

13. Toutes choſes d'ailleurs égales, il eſt abſurde d'admettre pour vrais & authentiques les diplômes moins ſolemnels, au préjudice de ceux qui le ſont davantage.

14. On ne doit prononcer contre la ſincérité des actes, qu'après y avoir reconnu des vices intolérables, qu'on ne peut mettre ſur le compte des copiſtes.

15. Un critique qui a la ſageſſe & la politeſſe en partage, ne doit pas imputer aux chartes, ni à ceux qui les poſſèdent, le crime de faux, lorſqu'il peut les en garantir par quelque interprétation favorable.

16. Une charte fabriquée ne doit être déclarée telle, que ſur des preuves d'une évidence à laquelle il ſoit impoſſible de ſe refuſer.

17. Une pièce conteſtée en juſtice, doit paſſer pour vraie, juſqu'à ce qu'elle ait été inſcrite, & juridiquement convaincue de faux.

§. IV. Ajoutons à ces principes les ſix ſuppoſitions ou demandes ſuivantes.

1. Quand on parle de poſſibilité, d'impoſſibilité, de néceſſité en fait de titres, on entend toujours néceſſité, poſſibilité, impoſſibilité morale ou hypothétique, c'eſt-à-dire, qui ſuppoſe les rapports & les circonſtances dans leſquels ſe trouve le diplôme dont il s'agit.

2. On ſuppoſe qu'on puiſſe juger de la vérité ou de la fauſſeté des titres.

3. Que ce jugement ſoit appuyé ſur leurs caractères, tant intrinsèques qu'extrinsèques.

4. Que les ſens puiſſent faire connoître, & l'expérience diſtinguer l'écriture, l'encre, la matière, les ſceaux qui conviennent à chaque ſiècle.

5. Qu'on puiſſe fixer l'âge des diplômes, & ſur-tout des véritables, par leurs caractères non-ſeulement intrinsèques, mais encore extrinsèques.

6. Qu'eu égard à la totalité des actes dreſſés par les latins, on puiſſe ſuppoſer que chaque ſiècle en a produit un nombre à peu près égal, en admettant néanmoins toutes les déductions raiſonnables qu'on jugera néceſſaires.

CHAPITRE II.

Règles générales ſur la vérité & la fauſſeté des Diplômes & des autres actes.

Article premier.

Règles générales de vérité.

1. Il n'eſt point de chartes dont on puiſſe démontrer la vérité avec une certitude métaphyſique.

2. Il eſt moralement impoſſible qu'une charte ſoit fauſſe, lorſqu'elle eſt revêtue de tous les caractères de vérité qui lui ſont propres.

3. Pour qu'une charte ſoit revêtue de tous les caractères de vérité, il faut qu'elle n'en renferme aucun qui ne puiſſe ſe rapporter au ſiècle auquel elle doit appartenir, & aux perſonnes qui doivent l'avoir dreſſée.

Corollaire I. Une pièce à laquelle il ne manque aucun des caractères du ſiècle auquel elle eſt attribuée, doit paſſer pour véritable.

Corollaire II. Les titres revêtus de tous les caractères les plus uſités au ſiècle dont ils s'annoncent, tirent de là de nouveaux moyens pour écarter les ſoupçons qu'on pourroit former contre leur vérité.

Corollaire III. Les chartes qui ne renferment que les caractères les moins uſités du ſiècle auquel elles ſe rapportent, offrent par cet endroit la preuve la plus évidente de leur vérité.

4. Des caractères compatibles enſemble & avec la charte où ils ſe rencontrent, prouvent ſa vérité.

Digitized by Google

Corollaire. Contre une charte qui ne pèche, ni du côté de l'histoire, ni du côté des caractères extrinsèques, on ne tire jamais de moyens suffisans de faux du style & des formules, à moins que ces caractères intrinsèques n'impliquent contradiction, ou qu'ils ne soient incompatibles entr'eux ou avec ce titre.

5. Une pièce antique, qui moralement parlant, a pu recevoir tous les caractères dont elle est revêtue, de la part de ceux à qui elle est attribuée, ne sauroit être convaincue d'imposture.

6. Tout moyen de pure possibilité, pourvu qu'elle soit morale, & qu'elle s'étende à tous les caractères d'une pièce, la justifie de toute accusation de faux.

Corollaire I. Une pièce revêtue de tous les caractères essentiels de vérité qui lui conviennent, si elle est combattue par des inconvéniens, par des contrariétés apparentes avec d'autres chartes, avec des historiens contemporains, est suffisamment justifiée, quant à l'accusation de faux, par des solutions moralement possibles ou vraisemblables.

Corollaire II. Pour qu'un diplôme soit censé véritable, il suffit que tous ses caractères appartiennent au temps dont il s'annonce, soit qu'ils y soient ordinaires, soit qu'ils y soient plus ou moins rares. Qu'ils soient donc usités, ou du moins qu'ils ne soient pas contraires à l'usage du temps, on n'en doit pas demander davantage.

7. Etant prouvé qu'il est moralement possible que tel caractère convienne à une charte, on la lave de toute accusation de faux intentée au sujet de ce caractère; mais on ne la met pas à couvert des autres objections qu'on pourroit former contre elle.

8. D'un usage non certainement connu pour invariable, on ne peut tirer aucun moyen de faux.

Corollaire I. Un titre qui contient des dispositions inconnues ou rares dans le siècle auquel on l'attribue, n'est pas faux dans le premier cas, ni suspect dans le second.

Corollaire II. Un diplôme différent de quelques autres pièces vraies, peut n'être pas faux.

9. Toute pièce qu'on ne sauroit attaquer que par des possibilités, des présomptions, des conjectures, des vraisemblances, doit être déchargée de l'accusation de faux.

Corollaire I. Quand un fait, dit l'auteur de *l'art de penser*, cité par un habile critique, « quand » un fait, qui est d'ailleurs suffisamment attesté, » est combattu par des inconvéniens & des contrariétés apparentes avec d'autres histoires; » alors il suffit que les solutions qu'on apporte » des contrariétés, soient possibles & vraisemblables; & c'est agir contre la raison, que de » demander des preuves positives, parce que le » fait en soi étant suffisamment prouvé, il n'est » pas juste de demander qu'on en prouve de la » même sorte toutes les circonstances».

Corollaire II. On ne peut raisonnablement attaquer par de simples conjectures des faits bien prouvés.

Corollaire III. Le défaut de vraisemblance est un moyen trop foible pour détruire des faits accrédités.

Après avoir employé des preuves très-fortes pour montrer combien peu vraisemblable est la prétention de Tite-Live, qui dit que le sac de Rome par les gaulois fut suivi d'une défaite si complette de leur armée, qu'il n'en réchappa pas un seul homme; M. Melot, dans sa dissertation sur la prise de Rome par les gaulois, prévient l'abus qu'on pourroit faire de ses principes.

« Je n'ignore pas, dit-il, que le défaut » de vraisemblance est un moyen trop foible » pour détruire des faits accrédités; mais outre » le défaut que je viens de relever dans le récit » de Tite-Live, on y trouve encore une fausseté » historique».

Corollaire IV. On ne doit point s'embarrasser d'une objection qui n'est appuyée que sur un peut-être.

Corollaire V. Des présomptions, quelque violentes qu'elles soient, ne peuvent jamais former une pleine conviction, telle qu'il la faut pour prononcer sans retour *sur quelque affaire que ce soit*, principalement quand la condamnation des choses doit, comme ici, retomber sur les personnes. Il auroit été à souhaiter que M. Simon eut raisonné plus conséquemment à cette maxime, lorsqu'il écrivoit sur les chartes.

Corollaire VI. On ne doit point opposer des raisons de pure critique à des actes anciens & reçus de tout le monde.

Corollaire VII. Pour détruire un fait fondé sur des titres, il faut d'autres titres, d'autres autorités si pressantes & si précises, qu'elles puissent anéantir ou balancer les titres & les autorités contraires.

Corollaire VIII. Un fait constaté par des titres ne sauroit être détruit que par des titres contraires, ou par une démonstration de l'impossibilité, que ce fait, ou ces titres soient véritables.

Corollaire IX. Une charte n'est pas convaincue de faux par l'argument négatif, ou par le silence d'un ou de plusieurs auteurs, à moins qu'il ne

Digitized by Google

fût impossible qu'ils n'en eussent pas parlé, si elle étoit véritable.

10. Une pièce ne doit point être accusée de faux, ou d'interpolation, sans que l'un ou l'autre fait ne soit constaté par une preuve très-certaine, ou par le témoignage suffisant d'un ancien auteur.

11. Un endroit non-suspect raclé ne rend pas une pièce fausse, ni vicieuse.

12. Les chartes raturées ne sont point suspectes, lorsque les ratures sont approuvées. Les *effaçures* involontaires n'empêchent point que les endroits où elles se trouvent, ne fassent foi en justice, si elles sont lisibles; mais ils doivent être comptés pour rien, si les *effaçures* sont approuvées, ou si elles sont volontaires.

13. C'est une illusion d'accuser des chartes de faux, sous prétexte qu'elles soient dressées par des notaires avant leur établissement.

14. Quand on connoît le style & les formules propres de chaque siècle & de chaque pays, on a certitude morale que les chartes où ces caractères se rencontrent, appartiennent à tel siècle, à tel pays.

Corollaire. On peut juger par le style & les formules du siècle auxquels se rapportent les copies, & les anciennes pièces fausses originales qui se seroient conservées. Mais on juge encore mieux des dernières par leurs caractères extrinsèques.

15. Quand on connoît l'écriture, l'encre, la matière, les sceaux qui conviennent aux diplômes de chaque siècle & de chaque pays, on a une certitude physique que telle pièce originale appartient à tel siècle, à tel pays.

Corollaire. Une charte qui se dit d'un autre siècle, ou d'un autre pays, que celui auquel ses caractères extrinsèques la fixent, est supposée, & l'antiquaire en a une certitude physique.

16. On peut souvent prononcer avec une certitude morale sur la vérité des diplômes.

17. Peu d'anciens diplômes qu'on puisse convaincre de faux; moins encore, lorsqu'aux caractères d'originaux ils joignent ceux des titres authentiques.

18. Il est des chartes vraies qui contiennent de faux exposés, & de fausses qui en contiennent de véritables.

19. Des caractères rares dans un siècle, mais néanmoins constans, loin d'être contre la charte, qui les renferme, des moyens de faux, ou de suspicion, sont des preuves presqu'infaillibles de sa vérité.

20. Ni les caractères propres des chartes, ni en général les chartes elles-mêmes, originales ou copies, ne peuvent être des ouvrages d'imposteurs.

21. Il n'est pas croyable qu'on ait autrefois fabriqué des titres, sans prétendre en tirer nul avantage.

22. Si l'on a prétendu tirer avantage des pièces nouvellement fabriquées, on a compté s'en servir, ou peu après leur fabrication, ou du vivant de ceux qui les avoient supposées, ou qui étoient complices de ces imposteurs. Sans cela, les auteurs de la fourberie ne se seroient pas proposés d'en tirer eux-mêmes quelque utilité contre le huitième principe & la règle précédente.

23. Quand les caractères, tant intrinsèques qu'extrinsèques des diplômes, ne fourniroient à la critique nulle ressource contre de faux titres dressés par d'habiles mains, dans le temps & le lieu de leur date, parce que de tels actes pourroient réunir toutes les circonstances, dont le défaut découvriroit l'imposture, on ne manqueroit pas de moyens pour prouver que la conservation de ces actes, depuis bien des siècles, seroit sinon impossible, du moins improbable.

24. Selon toutes les apparences, il ne reste plus dans les archives des chanoines & des moines de fausses chartes, dont l'antiquité de l'écriture égale celle de la date.

25. S'il est possible, il n'est pas du moins probable que quelque titre faux, composé par simple amusement, ou par pure plaisanterie, & reçu sans malice & sans précaution dans des archives publiques, ou particulières, fût parvenu jusqu'à nous depuis une longue suite de siècles.

ARTICLE II.

Règles générales de fausseté.

1. Il est moralement impossible qu'un acte, qui porte tous les caractères de fausseté, soit vrai.

2. Une charte porte tous les caractères de fausseté, quand elle n'en offre aucun qui puisse convenir au siècle & aux personnes dont elle s'annonce.

3. Une pièce est fausse, quand en la supposant vraie, il n'est pas possible qu'elle soit revêtue d'un ou de plusieurs des caractères qu'elle porte.

Corollaire I. Des caractères incompatibles entr'eux, ou avec la pièce dans laquelle ils concourent, en prouvent la fausseté.

Digitized by Google

Corollaire II. La supposition d'une pièce est prouvée par l'argument négatif, lorsqu'il n'est pas possible qu'on en eût parlé, si elle eût existé.

4. Il est des caractères de vérité dans un siècle, lesquels dans un autre sont des preuves évidentes de fausseté.

5. On peut quelquefois prononcer avec une certitude morale sur la fausseté des diplômes supposés.

6. Les pièces fausses sont ordinairement aisées à reconnoître.

7. Il est impossible même qu'une charte originale soit vraie; 1°. lorsque son style & ses formules sont incompatibles avec ceux des pièces du même ou de tout autre genre, de la même ou de toute autre nation limitrophe, du même ou de tout autre siècle voisin : 2°. lorsqu'elle contredit des faits d'une certitude inébranlable, fondée non-seulement sur l'autorité des historiens contemporains, mais des monumens du temps les plus authentiques : 3° lorsque son écriture, son encre & ses autres caractères extrinsèques ne peuvent s'accorder avec ses dates indubitables.

8. On est moralement certain de la fausseté d'un diplôme, qui contredit ses caractères intrinsèques par une date, sur la certitude de laquelle on ne sauroit former aucun doute raisonnable.

9. Un diplôme différent de quelques pièces fausses, peut n'être pas vrai, comme un diplôme différent de quelques pièces vraies, peut n'être pas faux.

10. Le moyen de faux est simplement détruit, lorsqu'on prouve que les caractères ne sont pas incompatibles avec la pièce accusée, quand même elle en auroit un ou plusieurs, dont on ne trouveroit aucun exemple.

11. Un moyen de faux légitime & suffisant, du moins en apparence, ne sauroit être totalement détruit, jusqu'à lever tout soupçon légitime, que par des faits contraires, aussi formels que constans, lorsqu'il ne s'agit pas d'une pièce authentique.

12. Une pièce ne doit pas toujours passer pour fausse, parce qu'elle est ainsi traitée dans les monumens anciens.

13. Une charte ne doit pas être mise au rang des pièces supposées, parce qu'elle contient des choses fausses & fabuleuses.

14. On ne doit pas rejetter des diplômes, pour cela seul qu'ils énoncent des faits uniques, ou extraordinaires.

15. Il ne s'ensuit pas qu'un ancien acte soit faux, de ce qu'on ne sauroit rendre raison d'un ou de plusieurs faits qu'il contient.

16. On ne doit pas rejetter comme faux des diplômes, parce qu'ils accordent de grands privilèges, ou quelques droits attachés à la souveraineté.

17. Toute règle qui enveloppe les vraies chartes dans la condamnation des fausses, doit être réprouvée; & toute règle qui fait grace aux faux titres, est fausse elle-même.

18. Pour déclarer juridiquement des pièces fausses, il faut des preuves authentiques de trois sortes, preuves littérales, preuves testimoniales, preuves fondées sur des indices indubitables, & plus claires que le jour.

CHAPITRE III.

Règles générales de suspicion, & règles générales fausses ou insuffisantes

ARTICLE PREMIER.

Règles de suspicion.

1. La conjecture est susceptible de plus ou de moins de vraisemblance & de probabilité, suivant que ses motifs sont plus ou moins nombreux, plus ou moins solides.

2. Le soupçon est susceptible d'une infinité de degrés, comme la conjecture dont il est une espèce.

3. La conjecture doit balancer l'autorité, lorsque celle-là est très-forte & très-probable, & celle-ci peu vraisemblable & chancelante, soit parce que l'auteur n'est pas digne de foi, soit parce qu'il n'est ni contemporain, ni presque contemporain, & que d'ailleurs il n'a pas eu des mémoires sûrs.

4. Mais quand il arrive qu'un fait est suffisamment attesté par le témoignage d'un auteur qui a quelque autorité, qui s'explique clairement..... qui n'est point contredit par d'autres écrivains, & qu'on ne peut convaincre de s'être trompé, pour lors l'autorité doit l'emporter sur la conjecture.

5. Un fait devient douteux, quand il est combattu par des conjectures extrêmement fortes, qui ne peuvent être, ni détruites, ni affoiblies.

6. Un fait établi par un auteur presque contemporain, ne sauroit être détruit par le silence des autres. Il faudroit, continue M. le baron de la Bastie, en trouver quelqu'un, ou autérieur, ou du même temps qui dit précisément le contraire.

Digitized by Google

7. C'eſt un excès de la critique de traiter de faux un fait qui n'eſt que douteux, ou de donner pour ſuppoſé un diplôme dont la foi eſt ſimplement ſuſpecte.

Corollaire I. Un fait vrai eſt quelquefois regardé comme faux par ceux qui devroient en être les mieux inſtruits.

Corollaire II. Les conjectures même plauſibles ne doivent point l'emporter ſur des faits atteſtés.

8. En matière de faits, toutes choſes égales, l'auteur connu doit être préféré à l'anonyme, l'eccléſiaſtique ou le religieux au laïque, l'homme en place au ſimple particulier, le contemporain à celui qui n'a vécu qu'après les événemens qu'il rapporte.

RÈGLES. 1. Il ne faut ſuſpecter aucun livre ou manuſcrit de ſuppoſition ou d'impoſture, ſi l'on n'eſt appuyé ſur un témoignage irréprehenſible, ou ſur une raiſon légitime.

Corollaire I. On ne doit pas non plus ſuſpecter un fait contenu dans les chartes, ni les chartes elles-mêmes, ſans une autorité, ou une raiſon légitime.

Corollaire II. Les ſimples ſoupçons n'ont aucune force contre les chartes, ni contre les faits qu'elles renferment.

2. Le témoignage d'un homme digne de foi, déſintéreſſé, & d'ailleurs contemporain, qui aſſureroit qu'un livre, ou qu'un titre auroit été corrompu ou ſuppoſé, rendroit ce livre ou ce titre ſuſpect; mais il ne le convaincroit pas toujours de faux.

3. On a beau multiplier les ſimples ſoupçons contre un titre ou un fait bien atteſté, ils ne doivent répandre aucun doute contre la certitude de ce titre, ou de ce fait.

Corollaire. Tout argument de pure poſſibilité contre la vérité des titres, doit être rejetté comme abſurde, & tendant au renverſement de la ſociété.

4. Le moyen de faux prouvé, fait condamner la pièce & ſon auteur. Le ſoupçon violent invalide la première, & rend nulle la preuve qu'on en tire. Le ſoupçon légitime donne atteinte à celle-là, & rend incomplette celle-ci, ſuppoſé néanmoins que ces moyens ne ſoient pas détruits.

Corollaire I. Une pièce légitimement, mais non violemment ſuſpectée, ne perd point toute ſon autorité.

Corollaire II. On peut tirer des argumens probables d'un diplôme, contre lequel il y auroit pluſieurs ſoupçons qui n'iroient pas juſqu'à le rendre douteux.

Corollaire III. Une pièce qui ſouffriroit des difficultés, ajoutée à des pièces, ou à des raiſons inconteſtables, dans l'égalité des preuves, pourroit faire pencher la balance.

Corollaire IV. Comme dans les affaires purement civiles, au défaut des preuves évidentes, on s'en tient ſouvent à la plus grande probabilité; on pourroit juger quelquefois, conformément à une pièce à laquelle on oppoſeroit un ou pluſieurs ſoupçons légitimes, inſuffiſans pour la rendre nulle & douteuſe, mais qui cependant ne pourroient pas être détruits.

5. De nouvelles preuves peuvent élever le ſimple ſoupçon à l'état de ſoupçon légitime, le légitime à celui de violent, & ce dernier juſqu'au moyen de faux.

6. Le moyen de faux peut, par de bonnes réponſes, être réduit au ſoupçon violent, le violent au légitime, le légitime au ſimple ſoupçon, c'eſt-à-dire, à rien.

7. Pluſieurs ſoupçons légitimes ſe réuniſſant contre une pièce, forment quelquefois un ſoupçon extrêmement fort, qui lui fait perdre toute autorité.

Corollaire. Pour que le ſoupçon légitime ſoit transformé en ſoupçon violent, il faut ou que ſes motifs ſe fortifient & deviennent plus preſſans, ou que de nouveaux ſoupçons légitimes, accumulés les uns ſur les autres, produiſent le même effet.

8. Le ſoupçon légitime ne ſauroit être détruit, ſi l'on ne peut montrer d'exception formelle, & dans l'eſpace d'environ un ſiècle, à l'uſage ſur lequel ce ſoupçon eſt fondé, ou ſi l'on ne prouve pas démonſtrativement vis-à-vis d'une pièce originale & authentique la poſſibilité morale de cette exception.

9. Le ſoupçon violent ſubſiſte, ſi par des faits ou des uſages ſemblables, au moins des ſiècles voiſins, on ne ſauroit prouver que tel fait, tel uſage n'étoit point invariable au temps auquel il ſe rapporte; ou s'il regarde un original, quand on ne juſtifie que foiblement ſa vraiſemblance ou ſa poſſibilité morale.

10. Le ſoupçon légitime eſt détruit dès qu'on prouve, par des faits contemporains, que l'uſage ſur lequel on le fondoit, n'étoit pas ſi conſtant, qu'il ne fût réellement ſujet à des exceptions.

11. Un ſoupçon légitime contre une pièce, même originale, ne peut ſe détruire que par des faits, non ſimplement poſſibles en eux-mêmes, mais moralement poſſibles, c'eſt-à-dire, dans les circonſtances dont il eſt queſtion.

12. Le ſoupçon légitime non détruit, ne devient pas pour cela violent, ni le violent, moyen de faux.

Digitized by Google

13. Les motifs sur lesquels sont appuyés les soupçons violens, où plusieurs soupçons violens réunis, forment quelquefois un moyen de faux, ou une preuve complette de suppositon.

14. Un original exempt de tout défaut du côté des caractères extrinsèques, ne doit pas perdre son autorité, quoiqu'il pût fournir matière à des soupçons très-forts en apparence du côté des caractères intrinsèques, mais non moralement incompatibles avec la vérité de la pièce.

15. Le soupçon violent est simplement détruit, quand on montre quelque exception dans les siècles voisins à l'usage qu'on présumeroit invariable.

Corollaire. Dès qu'un usage est présumé véritable, le soupçon violent fait place au soupçon légitime.

16. Le soupçon violent ne sauroit être totalement détruit que par des exceptions positives, soit à tel usage en particulier, soit à des usages parallèles du même temps.

17. Le moyen de faux cessant, le soupçon violent subsistera; si, selon la définition 7, une formule de charte n'est appuyée de nul exemple, ni du temps auquel la pièce se rapporte, ni des siècles les plus voisins, le soupçon violent détruit, le soupçon légitime peut se maintenir.

18. Le soupçon légitime détruit, le soupçon violent tombe : le soupçon violent détruit, le moyen de faux n'est plus.

Corollaire. Le moyen de faux, de suspicion véhémente & légitime détruit, la pièce cesse d'être suspecte.

19. Une pièce a toutes les apparences de faux, sans en avoir la réalité; quand elle est susceptible des plus violens soupçons, quoiqu'il ne soit pas moralement impossible qu'elle soit vraie.

20. Une pièce qui porte toutes les apparences de faux, ne doit point faire foi jusqu'à qu'elle soit justifiée.

21. Quelque fausse que paroisse une pièce du côté de l'impossibilité morale; quelque suspecte qu'elle soit par un ou plusieurs caractères désavantageux; si l'on vient à prouver par des faits constans que l'impossibilité n'est pas réelle, qu'il y a lieu à l'exception, eu égard aux temps, aux personnes, aux circonstances, la pièce est pleinement justifiée. Il faudroit même regarder comme défectueuse en cela, & par sa trop grande généralité, toute règle qui la flétriroit, & qui suffiroit d'ailleurs pour prouver l'invalidité d'une pièce, ou même sa fausseté dans d'autres conjonctures.

Article II.

Règles générales fausses, ou insuffisantes.

1. Prétendre que toutes les anciennes chartes sont incertaines, & ne méritent guère la confiance du public.

2. Suspecter d'autant plus les originaux qu'ils sont plus anciens.

3. Faire dépendre la vérité des diplômes anciens d'une conformité rigoureuse, avec les modèles proposés par D. Mabillon dans sa *Diplomatique*.

4. Prétendre que les diplômes postérieurs & contradictoires prouvent la fausseté des pièces plus anciennes.

5. Conclure de l'usage d'un temps à l'usage d'un autre temps fort éloigné.

6. Supposer que des archives peuvent devenir très-suspectes par les prétentions de ceux à qui elles appartiennent.

7. Toute charte qui porte des caractères visibles de suppositon, soit par le défaut des dates & des signatures, soit parce que les temps, les circonstances & les personnages qui paroissent comme témoins, ne quadrent pas ensemble; soit parce que le contenu se trouve démenti par des faits certains & incontestables, doit être rejettée comme une pièce fausse, en quelques archives qu'elle se trouve.

8. Toute règle qui réprouveroit ou suspecteroit un très-grand nombre d'originaux tirés de différentes archives, doit être regardée comme fausse.

Corollaire. Telle seroit la règle qui établiroit que les anathèmes & les malédictions rendent suspectes les chartes qui les contiennent.

9. Rejetter comme faux, ou suspecter les actes ou diplômes, sous prétexte qu'ils renfermeroient des abus, s'ils étoient véritables, c'est un excès manifeste.

10. Taxer une pièce de faux, parce qu'elle en cite, ou qu'elle s'autorise d'une autre évidemment fausse.

11. *Une règle essentielle, est d'examiner la date, ou la chronologie, des actes ou des lettres.*

12. « Quant aux années de J. C. elles n'ont été en usage pour les chartes & les diplômes que dans l'onzième siècle ».

13. Reprouver une charte à cause d'une date fautive, ou d'un trait historique faux ou peu exact.

14. « Quand on trouve dans une seule pièce, » qui n'est soutenue que par des gens qui ont intérêt

Digitized by Google

» intérêt de la défendre, plusieurs traits réunis » qui la rendent suspecte, elle doit passer ou » pour fausse, ou au moins pour très-suspecte ». Cette règle se trouve dans la première encyclopédie, où l'on reconnoît de vrais actes, *dès que l'intérêt n'y est pas mêlé.*

CHAPITRE IV.

Règles générales sur les archives, sur leur conservation, sur l'usage de la DIPLOMATIQUE *& l'autorité des* DIPLÔMES.

ARTICLE PREMIER.

Règles sur les archives & leur conservation.

1. On a dû conserver les anciens diplômes.

2. On a pu les conserver du moins aussi aisément que les manuscrits.

3. Les archives ecclésiastiques l'emportent par leur antiquité sur toutes les autres.

4. Elles ont, pour ne rien dire de plus, égalé en autorité les dépôts publics.

5. A peine y a-t-il deux cents ans, que des jurisconsultes calvinistes commencèrent à contester aux pièces tirées des archives ecclésiastiques le droit de faire foi.

6. Quoique non-revêtues des formes juridiques, elles ne laissoient pas alors d'être admises en justice.

7. On peut supposer des chartriers suspects: on n'en connoît point dont on ait prouvé qu'ils le devoient être.

8. Les ecclésiastiques séculiers & réguliers n'ont pu, sans être munis de titres incontestables, entrer en possession des domaines dont ils jouissent.

9. Ils n'avoient pas besoin de faux titres pour se maintenir dans leur possession.

10. L'ancienne noblesse ne se prouve que par les chartes tirées du trésor des anciennes abbayes.

RÈGLES. 1. Toute pièce tirée des dépôts publics, ne doit point être déclarée vraie & authentique, indépendamment de tous ses caractères de vérité & d'authenticité, soit extrinsèques, soit intrinsèques.

2. Il est juste que des pièces tirées des dépôts publics, quoique non-revêtues des formes juridiques, fassent foi en justice, pourvu qu'elles soient exemptes de vices essentiels.

3. Il n'est pas moins juste qu'aux mêmes conditions & dans les mêmes circonstances les archives ecclésiastiques conservent le même privilège, sur-tout par rapport aux chartes anciennes.

4. Il est absurde de supposer toutes les chartes antiques, fausses ou suspectes.

5. On ne doit point non plus supposer fausses, ou très-suspectes, toutes les chartes d'un ou de plusieurs siècles en particulier.

6. On distingue les titres authentiques de ceux qui ne le sont pas par leurs caractères.

7. Les archives des ecclésiastiques & des religieux, ne renferment présentement que peu ou point de fausses chartes originales.

8. S'il se trouve quelques pièces fausses dans les anciennes archives, il est certain qu'il s'en trouve une infinité qui portent les caractères d'une authenticité certaine, & qu'on ne pourroit attaquer, sans renoncer à toutes les lumières du bon sens & de la raison.

9. Les archives monastiques, dont la sincérité a été attaquée avec plus d'acharnement, ont été reconnues, ou pour les trésors de chartes les plus authentiques & les plus sacrées, ou du moins pour des dépôts publics.

10. On ne doit pas suspecter la foi des chartes, uniquement parce qu'elles ne se trouvent plus dans aucunes archives.

ARTICLE II.

Règles générales sur l'usage de la DIPLOMATIQUE *& l'autorité des* DIPLÔMES.

1. On peut juger de l'âge & de la vérité, ou de la fausseté des titres par leurs caractères.

2. Il n'est pas impossible de trouver de bons antiquaires, capables de juger de l'antiquité, de la vérité & de la fausseté des diplômes.

3. Il n'appartient qu'aux antiquaires de prononcer en experts sur les caractères extrinsèques des diplômes.

4. Il est moralement impossible de fabriquer après coup, avec tant d'art, un prétendu original ancien, qu'il ne puisse être découvert, pour ce qu'il est, par de bons antiquaires.

5. Pour peu de faits historiques singuliers que renferme une charte prétendue ancienne, il est presque impossible qu'un faussaire ait pu la construire avec assez d'habileté, pour ne laisser aucune prise aux meilleurs antiquaires, quand même la pièce ne leur seroit pas présentée en original.

Digitized by Google

6. La *Diplomatique* trouve en elle même une certitude supérieure à celle de tous les monumens historiques.

7. L'antiquaire peut quelquefois avoir une certitude physico-morale de la vérité des diplômes; mais à l'égard de leur âge & de leur fausseté, elle peut devenir physique.

8. Il peut communiquer aux autres une certitude morale sur tous ces points.

9. L'art de la *Diplomatique* est quelquefois réduit à de simples conjectures.

10. Les diplômes solemnels ont une autorité supérieure à celle de toutes les autres preuves judiciaires.

11. L'autorité des diplômes est supérieure à celle des monumens profanes. *De re diplom. p.* 241. 242. *n. VI.*

Corollaire. Les inscriptions, médailles & autres monumens contemporains ne prouvent pas toujours la fausseté des diplômes qui les contredisent.

12. L'autorité d'une charte, toutes choses égales, doit l'emporter sur celle d'un historien du temps.

13. L'autorité de l'histoire est quelquefois préférable à celle d'une charte.

14. Ce n'est point un moyen suffisant de faux, ou de suspicion, d'opposer à une charte d'ailleurs exempte de tout vice, de n'être pas d'accord avec un ou plusieurs historiens, fussent-ils contemporains.

15. Un diplôme, où quelqu'un prend des qualités qui ne lui appartiennent pas, ne doit point pour cela être regardé comme suspect de supposition.

16. Des fautes évidentes contre l'histoire ne prouvent point la fausseté de la pièce où elles se rencontrent, si elles se rapportent à un temps antérieur; si elles énoncent un fait arrivé depuis peu dans un pays éloigné; si elles sont suspectes de flatterie; si elles peuvent être excusées par quelque événement singulier; si elles doivent être imputées à l'ignorance ou à l'inattention du notaire.

17. Un diplôme contraire à tous les historiens, & aux usages des temps & des lieux, seroit justement accusé de faux.

18. Les papiers terriers, les livres de cens, &c., prouvent toujours de seigneur à vassal, & de seigneur à seigneur, suivant l'usage des lieux, quoiqu'ils ne soient point revêtus des formes juridiques, ni tirés des dépôts publics; mais ils doivent être plus anciens que le débat sur lequel ils sont produits.

CHAPITRE V.

Règles générales sur les originaux & leur autorité, pour les discerner des copies anciennes, & pour juger des autographes par les copies.

ARTICLE PREMIER.

Règles sur les originaux & leur autorité.

1. Tout titre revêtu du sceau & de signature, & dont l'écriture est d'accord avec sa date primitive, a les caractères d'original & d'authentique, & doit passer pour tel, jusqu'à ce que sa fausseté soit évidemment ou très-probablement démontrée : *statur scriptura, & instrumento, nisi contrarium probetur.*

Corollaire. Les chartes où ces conditions se trouvent observées, ne sont pas moins authentiques en elles-mêmes, que les actes des notaires de nos jours.

2. Une pièce dressée par un particulier, en présence de trois témoins, est authentique au jugement de l'auteur de la glose sur les décrétales.

3. Dans le pays de droit écrit, une pièce est authentique lorsqu'elle est dressée par un homme revêtu de l'autorité publique, ou par un juge, avec la souscription ou le témoignage au moins de deux témoins.

4. Les chartes originales & authentiques justifient elles-mêmes leur propre vérité.

5. On ne doit pas plus exiger qu'on prouve la vérité des titres authentiques, reconnus pour tels, que celle des principes.

6. On prouve suffisamment la vérité de tout diplôme authentique, quand on répond solidement aux objections formées contre elle.

7. On répond solidement aux objections formées contre la vérité de tout diplôme authentique, lorsqu'on fait voir qu'elle est moralement possible dans les circonstances où il se trouve, malgré les inconvéniens & les contrariétés historiques qui servent de base à ces objections.

8. La vérité d'un diplôme authentique est prouvée, quand on justifie que, malgré les objections, elle est moralement possible dans telles circonstances.

9. Quoique les soupçons fondés sur des usages supposés invariables, parce que les exceptions en sont inconnues, ne puissent être détruits par une simple possibilité morale, destituée de tout autre appui, ils le peuvent & le doivent, lorsqu'elle est appuyée sur un diplôme authentique & original.

Digitized by Google

Corollaire I. Un original irréprehensible du côté de l'histoire, des caractères extrinsèques, & des formules incompatibles, n'a besoin que d'être présenté pour détruire tout soupçon, soit violent, soit légitime, fondé sur des usages ordinaires, ou même supposés invariables, pourvu qu'on montre que l'exception n'est pas moralement impossible.

Corollaire II. La possibilité morale suffit pour détruire tout soupçon contre un original présent, lorsqu'il est authentique.

Corollaire III. La même solution, qui détruit pleinement le moyen de faux, dissipe tous les soupçons, dès qu'on exhibe un original authentique.

Corollaire IV. Lorsqu'après des réponses insuffisantes, pour détruire entièrement des moyens de faux, il reste des doutes plus ou moins forts; savoir, si certaines formules ont pu se rencontrer dans telles ou telles circonstances, les soupçons légitimes ou violens peuvent se maintenir contre des chartes originales présentes.

Corollaire V. Les soupçons violens ou légitimes contre des originaux, dont on fait l'exhibition, se tirent moins des formules que de l'histoire & des caractères extrinsèques.

10. On peut prouver la vérité des titres authentiques.

11. On prouve la vérité des titres authentiques, en les distinguant de ceux qui ne le sont pas.

12. Ces diplômes authentiques & originaux ont des caractères qui conviennent à chaque siècle.

13. La multiplicité des originaux d'une même pièce ne doit point la rendre suspecte, ni leur porter préjudice.

14. Toute différence entre plusieurs originaux d'une même pièce, ne suffit pas pour en faire rejetter quelqu'une.

15. Les originaux peuvent renfermer des fautes, même dans les dates, sans mériter d'être tenus pour suspects.

16. Dans les autographes, les apostilles, les interlignes, la rature ou cancellation, ne sont suspectes de faux que dans les endroits importans.

17. Une charte originale, à demi effacée, pourrie de vétusté, ou rongée par les rats, ne laisse pas de faire foi, pourvu qu'elle soit lisible dans les endroits essentiels.

18. Les notices publiques, ou passées devant les juges, ou seulement devant un nombre compétent de témoins, doivent être reçues comme authentiques.

ARTICLE II.

Règles générales pour discerner les originaux des copies.

1. Les originaux se distinguent principalement des anciennes copies par les signatures réelles, & par les sceaux, soit qu'ils subsistent en nature, ou qu'il en reste seulement quelque trace.

2. Toute pièce scellée est originale. Tout titre scellé ne peut donc jamais être regardé comme une simple copie.

3. Une pièce qui se dit scellée, & qui ne montre nul vestige de sceau, n'est ordinairement qu'une copie.

4. Un diplôme original peut faire mention du monogramme du prince, ou du sceau, quoiqu'il n'y ait point été apposé.

5. Quoique la date & les signatures manquent à des diplômes scellés, ils n'en sont pas moins autographes.

6. Toute pièce signée par de vraies souscriptions, ne doit point être regardée comme copie.

7. Les copies peuvent être distinguées des originaux, pour peu qu'elles soient plus récentes: 1°. par l'écriture, 2°. par la date, 3°. par les faits historiques, 4°. en comparant les copies avec les originaux, quand on peut les recouvrer.

8. Une copie peut être figurée, même dans les signatures, sans nulle suspicion de faux.

9. Une copie figurée, touchant au temps de l'original qui ne subsiste plus, si elle est d'un siècle où l'on ne scelloit pas régulièrement toutes les chartes, & où on ne les signoit pas exactement, même avec des croix, si le sceau & les signatures ne sont point annoncés, il est très-difficile de discerner une pareille copie de l'original.

10. Les fautes d'une copie, même authentique, la rendroient suspecte, s'il y paroissoit du dessein.

Corollaires relatifs aux copies.

I. Il n'y a guère d'auteurs dans lesquels l'on ne trouve quelques altérations.

II. Quand elles ne consistent que dans des mots peu essentiels, ce n'est pas une preuve de falsification.

III. Certaines particularités, que l'auteur de l'original ne sauroit avoir écrites, ne sont pas des marques de la supposition d'une copie.

IV. Quelques circonstances ajoutées ne démontrent pas qu'un acte soit supposé.

Digitized by Google

V. Quelques circonſtances retranchées n'en prouvent pas non plus la ſuppoſition.

VI. L'addition de quelque point capital dans une pièce, eſt un moyen de faux; s'il n'eſt pas capital, le moyen eſt nul.

VII. Le nom du lieu changé n'eſt point une preuve de faux.

VIII. Le nom d'un lieu rectifié ne l'eſt pas non plus.

IX. Une date qu'on a prétendu marquer plus exactement, ne prouve pas qu'une pièce ſoit ſuppoſée.

X. On ne doit pas rejetter une pièce, parce qu'on y aura inſéré quelque circonſtance hiſtorique, qui rend la narration plus complette.

XI. Des notes anciennes inſérées dans le texte, ne prouvent pas qu'il ſoit falſifié.

XII. Des additions & des corrections très-légères, qui ne tombent que ſur peu d'endroits d'une copie, ne ſont pas un moyen de faux ſuffiſant.

ARTICLE III.

Règles pour juger des originaux par les copies.

1. On peut communément juger du contenu de l'original par les copies, du moins quant au fond & à la ſubſtance.

2. La conformité des copies avec l'original, eſt prouvée par leur reſſemblance entr'elles; ſi elles n'ont pas été priſes les unes ſur les autres, mais tirées, ou ſur l'original même, ou ſur des copies authentiques, ou certainement exactes.

3. Quand les prétendus défauts, qu'on impute aux copies, & conſéquemment aux chartes originales, ſe trouvent dans une infinité de pièces du même genre & du même temps, les unes & les autres doivent être déchargées de tout ſoupçon, & reconnues à cet égard pour très-ſincères.

Corollaire. On n'a pas beſoin de recourir aux titres originaux, pour s'aſſurer qu'en tel & tel ſiècle, tels & tels diplômes étoient revêtus de certaines formalités, lorſqu'elles ſe trouvent d'un uſage commun dans toutes ou la plupart de leurs copies.

4. On ne doit point faire réjaillir ſur l'original les fautes des copies.

5. Un original non-repréſenté, peut être convaincu de faux ſur le ſeul vu des copies authentiques, ou certainement tranſcrites avec exactitude ſur cet original, pourvu néanmoins que les mêmes copies renferment des caractères hiſtoriques qui ne puiſſent s'ajuſter avec cet original, & qu'on ne puiſſe raiſonnablement mettre ſur le compte des copiſtes.

6. Une copie authentique, pleine de fautes importantes contre l'hiſtoire & les uſages du temps, rendroit ſuſpect un original, qu'on ne ſauroit, ni repréſenter, ni juſtifier par d'autres copies authentiques ou plus exactes.

7. Sur des copies récentes non-authentiques, ou même anciennes, dont l'exactitude n'eſt pas certaine, on ne peut décider de la vérité des originaux.

8. On ne peut quelquefois juridiquement convaincre une pièce originale de faux ſur la ſeule inſpection d'une copie authentique.

9. Une copie ne prouve rien contre un original, s'il n'eſt ſûr qu'elle lui ſoit conforme.

10. Une copie ne prouve ni pour, ni contre un original, mais ſeulement contre elle-même, s'il paroit qu'elle n'ait pas été tirée de bonne foi.

11. De quelques défauts que les copies ſoient atteintes, ces défauts ne prouvent rien contre un original qui en eſt exempt.

12. Quelque authentique que ſoit une copie contre laquelle on allègue des ſoupçons légitimes, elle ne doit pas ôter la liberté d'avoir recours à l'original, s'il eſt ſubſiſtant.

13. Il ne ſuffit pas d'affecter des doutes contre des copies authentiques; on ne peut exiger la repréſentation des originaux que dans le cas de droit, ou qu'on ait fourni contr'eux, ou contre elles, des moyens valides de ſuſpicion.

14. Si l'on n'eſt point aſſuré que les copies ont été tirées immédiatement & ſans mauvaiſe foi ſur l'original, on ne peut rien conclure de leurs fautes à ſon déſavantage.

15. On peut, au moyen de pluſieurs copies, inconteſtablement priſes de bonne foi ſur l'original, porter un jugement certain au ſujet de cet original, lorſqu'elles ſont toutes d'accord.

16. On ne peut juger avec certitude de l'original par les copies, quand il n'eſt pas sûr qu'elles aient été ſéparément priſes ſur l'original.

17. Une copie, même authentique, pourroit renfermer pluſieurs fautes, ſans qu'elle, ou ſon original fuſſent ſuppoſés.

18. On ne doit point tenir pour ſuſpect l'original, dont la copie a été vidimée peu de temps après qu'il a été dreſſé.

19. On peut plutôt juger à l'avantage qu'au déſavantage des originaux ſur le vu des copies.

20. Les vidimus, & autres copies juridiques, peuvent ſervir à démontrer la vérité des originaux.

Digitized by Google

21. Dans toute copie qui ne préſente que des fautes légères, ſi d'ailleurs ſes formules & ſes faits hiſtoriques conviennent à l'original, ils prouvent en ſa faveur, & doivent faire préſumer de ſa vérité.

22. Si à ces avantages ſe joint l'authenticité de la copie, elle doit bannir tout ſoupçon contre ſon original.

23. Lorſque l'autographe ne ſubſiſte plus, on peut juger de ſa vérité ſur des copies, même non-authentiques, pourvu qu'elles ſoient remplies de faits hiſtoriques, & qu'elles ſoient du moins anciennes de deux ſiècles.

24. Pour vérifier la plupart des caractères qui conviennent à chaque ſiècle, on n'a beſoin que des ſeules copies imprimées.

ARTICLE IV.

Règles ſur les cartulaires, les copies & leur autorité.

1. Les cartulaires, qui ne ſont autre choſe que des recueils de pièces originales, méritent la même créance que les titres originaux.

2. Les cartulaires collationnés par l'autorité publique ſur les originaux, doivent faire foi comme eux.

3. Les copies authentiques, ou juridiques, égalent en autorité les originaux.

Corollaire. Les titres & les privilèges renouvellés par les puiſſances, tiennent lieu d'originaux.

4. Les copies & les cartulaires anciens ont une autorité indépendante de leur authenticité.

5. Une copie non-authentique, mais ancienne, ne doit point être rejettée comme falſifiée ou fauſſe, ſans des preuves formelles de falſification ou de ſuppoſition.

6. Des cartulaires anciens, dont on connoît l'auteur pour incapable d'impoſture, ne doivent pas être ſuſpects, quoiqu'ils ne ſoient point revêtus de l'autorité publique.

7. Les cartulaires en forme de chronique, méritent au moins la même créance que les meilleurs hiſtoriens.

8. Indépendamment des formes juridiques, les cartulaires doivent faire preuve, pourvu qu'ils ſoient antérieurs, ſoit aux loix ou coutumes qui ordonnent de les collationner aux originaux, ſoit aux différends qui obligent de les produire.

Corollaire. Les cartulaires, ni originaux, ni authentiques, ni fort anciens, ne doivent pas être rejettés comme inutiles, ſi ce n'eſt qu'ils fuſſent poſtérieurs au litige, au ſujet duquel ils ſeroient conſultés.

9. Quelque diſſemblance entre pluſieurs cartulaires de la même communauté, ne prouve ordinairement, ni leur fauſſeté, ni leur falſification.

10. Les cartulaires ne doivent pas être réprouvés en gros & ſans aucune diſtinction, quand ils renfermeroient quelques pièces fauſſes.

11. L'expérience démontre que les cartulaires ſont ordinairement fort exacts.

12. La plupart des originaux ont été tranſcrits en entier dans les cartulaires.

13. Les mêmes pièces, dans les cartulaires récens, ne ſont point plus étendues que dans les anciens, pourvu que ceux-ci ne ſoient point des cartulaires chroniques, ou des abrégés de cartulaires.

14. Les copies authentiques peuvent n'avoir pas une reſſemblance parfaite & rigoureuſe avec les originaux.

15. Toute copie dreſſée par l'autorité publique, eſt cenſée conforme à l'original dans tous les points eſſentiels.

16. Il n'eſt pas rare que des copies authentiques diffèrent des originaux dans les choſes moins eſſentielles.

17. Les fautes des écrivains, ou des copiſtes, ne ſont pas des motifs ſuffiſans pour faire rejetter les originaux ou les copies.

18. Il n'eſt pas fort extraordinaire que des copies ſoient fautives.

Corollaire I. On ne doit pas rejetter les chartes publiées par divers compilateurs, à cauſe des ſeules fautes de dates.

Corollaire II. Une copie peut avoir des dates fautives ſans être fauſſe. Les copies manuſcrites & imprimées pèchent ſouvent en faiſant du nombre romain XI le chiffre arabe 2, & du chiffre arabe 2 le nombre romain XI. La raiſon en eſt, que dans l'écriture le chifre 11 reſſemble au nombre II.

19. Les cartulaires hiſtoriques ſubſtituent quelquefois inuocemment des dates plus connues à celles qui le ſont moins.

20. Quelque nombreuſes que ſoient les fautes des copiſtes, elles ne ſont preſque jamais des preuves de ſuppoſition, ni de falſification.

21. Elles ne doivent pas même rendre ſuſpectes les copies qui en ſeroient remplies.

22. La corruption des copies ne doit ordinairement être attribuée qu'à l'ignorance, à la négligence, ou à l'inadvertance des copiſtes.

Digitized by Google

23. Des copies vicieuses dans les endroits importans sont suspectes de falsification.

24. On peut vérifier les défauts de ces pièces sur de meilleures copies, lorsqu'on n'a point l'original.

Corollaire. La falsification des copies peut se prouver par l'original ou par des copies, soit authentiques, soit plus exactes.

25. Plusieurs fautes grossières ne rendent pas suspectes de faux des copies non-authentiques, ni fort anciennes.

26. Telle faute qui suffiroit pour faire condamner un original, ne suffit pas pour faire réprouver une copie.

27. Les fautes des copies ne prouvent ordinairement, ni leur supposition, ni celle des originaux.

28. Ce sont des maximes constamment reçues par tous ceux qui sont instruits de la *Science diplomatique* : 1°. qu'on ne sauroit conclure de ce qu'un titre n'existe plus en original, que les copies que l'on en a, soient l'ouvrage des fauſſaires, tant que l'on n'est pas en état de démontrer, par le fonds même des choses, que le titre est supposé : 2°. que les erreurs de faits, qui se trouvent dans les copies d'actes, dont les originaux n'existent plus, ne sont pas des raisons suffisantes pour faire perdre tout crédit à ces copies; quand ces erreurs de faits ne vont pas à détruire ce que ces actes doivent établir, comme leur objet principal, & qui ne peut être detruit que par des actes contraires, dont l'authenticité soit bien reconnue, ces erreurs de faits n'étant le plus souvent que des fautes de copistes, ainsi qu'on l'a fait voir en plusieurs occasions.

CHAPITRE VI.

Règles générales sur la matière, l'encre & l'écriture des DIPLÔMES.

ARTICLE PREMIER.

Règles sur la matière des chartes antiques.

1. Les diplômes, dont la matière passe parmi les savans, pour avoir totalement cessé d'être en usage environ un siècle avant celui auquel ils appartiennent, doivent être regardés comme suspects.

2. Les diplômes écrits sur une matière qui n'étoit pas encore en usage au temps qu'ils furent expédiés, doivent passer pour très-suspects, & même pour faux, si cette matière n'étoit pas inventée.

3. Les titres, dont la matière n'auroit été en usage qu'antérieurement à leur date, si cette antériorité est uniquement fondée sur ce qu'on ne connoit point de diplômes de telle matière, par exemple de papier d'écorce, aussi récens, ils ne doivent être réputés faux qu'un siècle, ou moins, depuis qu'on ne trouve plus de pièces de cette matière, & suspects qu'à proportion qu'ils suivent de près ou de loin le terme connu de leur non-usage.

4. Les diplômes, dont la matière, par exemple de papier de coton, n'auroit été employée que postérieurement à leur date, si cette postériorité n'est appuyée que sur ce qu'on n'a jamais vu de pareils titres aussi anciens; ils ne doivent passer pour faux, que quand ils se disent de plus d'un siècle avant qu'on commence à trouver des pièces de cette matière, & suspects qu'autant qu'ils précèdent de plus ou moins loin le terme connu du commencement de leur usage.

5. Si l'on conserve le sceau ou les souscriptions d'une charte, dont on auroit effacé l'ancienne écriture, sans parler des qualités ou caractères intrinsèques de la pièce, l'altération du parchemin aussi bien que la nouveauté de l'encre & de l'écriture manifesteront la fraude.

6. Les chartes rongées par les rats, gâtées par la pourriture, la vétusté, ou par quelque accident, ne laissent pas de faire foi.

7. Les effaçures d'un acte ne donnent point atteinte à sa vérité, ni à l'autorité des choses qui ne sont point effacées.

8. On peut reconnoître la fausseté des pièces modernes à la marque du roi, ou même à celle du papier; quand il est certain que ces marques n'étoient point encore en usage au temps dont ces actes sont datés. Tel fut le jugement du parlement de Paris. *Voyez* CUJAS, *in exposit. nov.* 44.

ARTICLE II.

Règles générales sur l'encre & l'écriture des DIPLÔMES.

1. La principale preuve de l'antiquité, ou de la nouveauté d'un diplôme, & conséquemment de sa vérité ou de sa fausseté, doit se tirer de la qualité de l'encre & de l'écriture.

2. Des diplômes écrits en tout ou en partie, ou seulement signés d'une ou plusieurs personnes avec de l'encre différente de la nôtre, en lettre d'or, en vermillon, &c., ne doivent point communément passer pour faux ou suspects. Mais s'ils sont postérieurs au XII. siècle, sans être très-solemnels, ni donnés par de grands seigneurs, ni en leur nom, ils ne sont pas exempts de tout soupçon légitime.

Digitized by Google

3. Des diplômes signés en cinabre, s'ils n'étoient émanés, ni des empereurs, sur-tout de ceux de C. P., ni de leurs parens, seroient très-suspects dans l'étendue de l'empire des Grecs.

4. Tout diplôme des empereurs de C. P., qui ne seroit pas signé en cinabre par l'empereur, soit en y apposant son nom, soit en y marquant le mois & l'indiction, devroit être réputé faux, ou du moins très-suspect.

5. Plus l'écriture des titres est ancienne, plus on doit présumer en faveur de leur vérité.

6. On ne doit pas juger fausse une pièce originale, parce que l'écriture n'en ressemble pas assez à l'écriture représentée dans les modèles imprimés & dans ceux de Dom Mabillon, ou à celle de quelque pièce authentique du même temps.

7. Le recours aux antiquaires est d'une nécessité indispensable, pour prononcer sur la matière, sur l'encre, sur l'écriture & l'antiquité des diplômes.

8. Les écritures du même temps, quoique de divers peuples unis par une langue savante, ont entr'elles, malgré leurs différences, de grands rapports de conformité.

9. Les écritures de différentes nations, quoique du même temps & du même caractère, sont aisées à distinguer.

10. D'une écriture quelconque reconnue pour sincère, les connoisseurs peuvent remonter aux écritures des temps les plus reculés, & descendre à celles des derniers siècles.

11. On peut communément discerner l'écriture de siècle en siècle.

12. L'écriture cursive est tellement propre des diplômes, qu'on ne sauroit assigner aucun temps, auquel on puisse prouver qu'elle ne fût point en usage.

13. De l'écriture romaine cursive sont nées les écritures gothiques, mérovingiennes, lombardiques & saxones.

14. Il est impossible de contrefaire d'anciennes écritures, avec toutes les circonstances dont elles sont accompagnées, plusieurs siècles après qu'elles ont cessé d'être en usage.

15. A la seule inspection d'un diplôme, les antiquaires peuvent toujours prononcer avec certitude sur son antiquité, quand on la renferme dans l'espace de deux siècles.

Corollaire. Il n'est point de chartes fabriquées un temps considérable depuis leur date, qui ne puissent être convaincues de faux, ou légitimement suspectées.

16. Une charte, même authentique en apparence, dont l'écriture aussi-bien que celle de ses dates, leur est postérieure de plusieurs siècles, doit être réputée fausse.

17. Si la date d'un prétendu diplôme authentique étoit antérieure de plusieurs siècles à son écriture, excepté celle de la date qui seroit ou paroîtroit du temps qu'elle annonceroit, cette pièce n'en devroit pas moins passer pour fausse.

18. Toute charte, dont l'écriture seroit éloignée d'un ou de plusieurs siècles de sa date, si l'écriture de la date ne différoit point de celle de la pièce, & que celle-ci n'eût point d'autres défauts, elle devroit être regardée comme vraie, & la faute de la date rejettée sur l'inadvertance du notaire ou de l'écrivain.

19. Si l'écriture & la date d'une charte étoient antérieures d'un ou de plusieurs siècles à l'écriture de sa date, on n'en pourroit pas conclure que la charte fût fausse; mais que la date auroit été ajoutée après coup, soit par trop de précaution, soit par simplicité.

20. Les dates de diplômes plus anciennes que leur écriture, rendroient ces diplômes légitimement ou violemment suspects, à proportion que les dates & les écritures seroient plus ou moins éloignées les unes des autres.

21. On peut souvent juger de la vérité, ou de la fausseté des chartes, par les petites notices de divers âges qu'elles portent sur le dos.

22. La diversité d'écriture dans un acte n'est pas un indice certain de sa fausseté. En effet, il n'est pas impossible qu'un acte véritable soit écrit de deux mains.

CHAPITRE VII.

Propositions & règles générales sur les formules & le style des Diplômes & des autres actes.

Propositions.

1. On ne doit s'attendre à trouver d'uniformité dans les formules des actes publics, qu'autant que leur style est fixé par les loix ou par l'usage.

2. Très-rarement une formule devient-elle tout d'un coup générale, lorsqu'elle n'est prescrite par aucune loi, ou que la nécessité, ou quelque utilité manifeste tirée des conjonctures du temps, n'oblige pas de l'adopter.

3. Il faut quelquefois plusieurs siècles, pour qu'un usage, déjà fort ordinaire, devienne uniforme.

Digitized by Google

4. Plus les siècles ont été ignorans, moins on doit exiger de pureté de ſtyle & de régularité de formules dans les actes publics.

5. Il ne faut point chercher d'uniformité de ſtyle dans les anciens diplômes, par rapport à l'uſage ou à l'omiſſion de certains termes dans le corps des actes.

RÈGLES GÉNÉRALES.

1. Il ne faut pas rejetter des chartes, parce qu'elles ſont en meilleur ſtyle que ne le comporte le ſiècle auquel elles appartiennent.

2. Quand un ſiècle ne fournit qu'un ſeul exemple d'un uſage devenu peu après aſſez ordinaire, il ne faudroit pas le regarder comme faux, ni même comme ſuſpect, s'il étoit juſtifié par une charte originale, ou quelqu'autre preuve équivalente.

3. Une formule unique, même dans des pièces non-authentiques & originales, n'eſt pas toujours ſuſpecte; mais elle ne le doit jamais être, quand la ſingularité vient de la nature de la pièce, ou de certaines formalités qu'on ne doit pas s'attendre à voir renouveller pluſieurs fois.

4. Le petit nombre ou la rareté des chartes, caractériſées par certaines formules ou expreſſions, ne peut convaincre ces pièces de faux, ni les rendre ſuſpectes.

5. Un ſeul mot ſuffit quelquefois pour rendre très-ſuſpecte la charte où il ſe trouve, quand il eſt certain qu'il n'étoit pas encore en uſage; mais quelques mots qu'on conjecture ſeulement s'éloigner du génie du ſiècle auquel la pièce ſe rapporte, ne ſuffiſent pas pour la ſoupçonner de ſuppoſition.

6. On ne doit pas rejetter comme faux ou ſuſpects les titres d'un ſiècle fort éloigné, quand ils portent des clauſes, ou qu'ils uſent de formules ou de termes uniques dans ces ſortes de diplômes, s'ils étoient alors employés, ſoit dans d'autres ouvrages, ſoit dans des chartes différentes, ſoit dans des pièces du même genre chez des nations voiſines.

Corollaire. On auroit tort de ſuſpecter des diplômes, dont quelques formules ne ſe trouvent point dans des chartes du même temps, lorſqu'elles ſont très-communes dans d'autres pièces du même ſiècle.

7. Quand les formules ſont abandonnées au caprice des particuliers, on ne peut rien conclure à cet égard au déſavantage d'un titre, de ſa diſſemblance avec un ou pluſieurs autres actes du même temps & de la même perſonne.

8. Une formule ſingulière, & même unique pour le temps où elle paroît, ne doit point du tout être ſuſpecte, fût-ce dans des pièces non-authentiques, quand on la voit ſoutenue par pluſieurs exemples dans l'intervalle d'environ un ſiècle.

9. Des formules ſingulières, deſtituées de tout exemple, dans l'eſpace d'un ſiècle, dont il exiſteroit un nombre de titres fort conſidérable, paroîtroient ſuſpectes, ſi trois ou quatre ſiècles plus tard elles étoient devenues d'un uſage ordinaire.

10. La réunion de toutes, ou d'un grand nombre de formules inuſitées, chacune en particulier, dans l'eſpace de deux ſiècles, mais devenues trois ou quatre ſiècles plus tard d'un uſage univerſel, lorſque la nature de la pièce ne ſemble pas les exiger, répandroit au moins ſur ſa vérité des ſoupçons très-violens.

11. Pluſieurs défauts conſidérables dans les formalités intrinsèques, ne prouvent pas toujours ſeuls invinciblement la ſuppoſition d'un original qui ne pécheroit par aucuns de ſes caractères extrinsèques.

12. Les moyens de faux ou de ſuſpicion, tirés du ſtyle d'un diplôme, comparé avec d'autres chartes de la même perſonne ou du même ſiècle, ſont ſujets à bien des mépriſes.

13. On ne peut juger des copies non-authentiques & récentes, que par les formules, le ſtyle & les faits hiſtoriques.

14. Si les formules d'une charte étoient ſi monſtrueuſes, qu'elles n'euſſent pas même de rapport avec celles du ſiècle auquel la pièce ſe rapporteroit, elle devroit paſſer pour ſuppoſée.

15. S'il ſe trouvoit qu'en certain temps, en certain pays, les formules d'une eſpèce de diplôme euſſent été uniformes, ceux qui appartiendroient à cette claſſe, & qui néanmoins s'écarteroient de ces formules, ſeroient ſuſpects.

16. Les formules où l'on remarqueroit des termes qui n'auroient pas encore été inventés, ou qui ne ſeroient plus d'uſage, mériteroient d'être réprouvées auſſi-bien que les chartes dans leſquelles elles ſe trouveroient.

17. C'eſt une règle peu sûre, d'oppoſer à une charte qu'elle renferme des ſingularités dont la coutume n'étoit pas encore établie, lorſqu'on ne peut le prouver que par des argumens négatifs.

18. Parce que des prélats, des princes & des ſeigneurs ſe louent eux-mêmes, ou ſe laiſſent donner de grands éloges dans leurs diplômes, on n'en doit rien conclure au déſavantage de ces monumens.

Digitized by Google

19. Il ne faut pas suspecter des chartes, quoique les noms des rois & des reines, dont elles parlent, n'y soient pas exprimés.

20. On ne sauroit fonder un moyen de faux, ni même de suspicion contre des diplômes, où les noms propres des mêmes personnes seroient différemment écrits.

21. Ce n'est pas une raison pour former des soupçons contre la vérité d'une lettre ou d'une charte, parce que les noms propres de ceux qui les adresseroient, ou à qui elles seroient adressées, ne se trouveroient désignés que par leur première lettre.

22. Enoncer le rang que tient un pape, un évêque, ou un prince parmi ses prédécesseurs de même nom, soit dans le corps du diplôme, soit dans ses dates, ou ses signatures, rien de tout cela ne fournit contre cette pièce un motif légitime de suspicion.

23. Il n'est pas rare qu'on croie avoir convaincu des titres de faux, parce qu'on les attribue à qui ils n'appartiennent pas.

24. Des chartes ne doivent pas être rejettées comme fausses, parce qu'on a bien ou mal rempli des noms ou des mots qui n'y étoient originairement marqués que par leur première lettre.

25. Ni la confusion des chartes de donation & de tradition, ni leur distinction, ni la diversité de la teneur de ces pièces, quoiqu'elles aient le même objet, ne doivent les faire regarder comme fausses.

26. Quoiqu'il ne soit point fait mention de l'abbé dans les chartes de donation en faveur des monastères, ces pièces n'en sont pas moins exemptes de suspicion.

27. L'expression *tunc*, ou *tunc temporis*, employée en parlant d'une personne présente & concourante aux chartes, ne doit pas les faire rejetter.

28. On ne doit pas prendre les diplômes & les actes les plus solennels, pour servir de règle & de modèle à tous les autres, & prétendre les réduire tous à la même forme, sous peine d'être déclarés faux.

CHAPITRE VIII.

Règles générales sur les dates des Diplômes.

1. Le défaut total, ou l'omission entière des dates dans les diplômes, n'est pas ordinairement un moyen de faux, ni même de suspicion.

2. Quoique les loix romaines n'approuvassent pas les actes publics, où le jour & le nom du consul ne paroissoient point, il y auroit de grands inconvéniens d'exiger cette formalité des siècles où l'on ne se croyoit pas dans l'obligation de les observer.

3. Les dates générales & uniques ne fournissent nul moyen de suspicion, ni par leur généralité, ni par leur unité.

4. L'omission d'une ou plusieurs des dates, comme du lieu, du jour, du mois, de l'année, ne doit pas faire suspecter tous les diplômes où l'on trouve ce défaut.

5. Quoique plusieurs notices soient munies de dates, il n'est point de chartes de qui on en doive moins exiger.

6. Les notes chronologiques toutes seules, prises séparément les unes des autres, ne produisent guère de moyen de faux, ni même de suspicion, sur la solidité duquel on puisse compter.

7. Une charte seroit convaincue de faux par une date singulière, s'il étoit moralement impossible que l'écrivain l'eût employée, ou si les dates étoient alors d'une uniformité inviolable.

8. Les dates, dont les formules n'ont nul rapport avec celles qu'on observoit dans le siècle auquel le privilège qui les renferme fut accordé, le rendent très-suspect, sur-tout lorsque ces dates conviennent parfaitement à un siècle postérieur. Mais si l'écriture de l'original quadre avec ce dernier siècle, & non pas avec celui dont la charte porte le nom, il ne faut pas douter de la supposition de la pièce.

9. On ne peut rien conclure des dates fautives des copies contre la vérité des chartes.

10. Une erreur dans la date des originaux n'est pas une raison suffisante pour les regarder comme suspects. (Voyez Mabillon, *de re diplom.* p. 221, le 6 tome des œuvres de M. Cochin, p. 262, 263. Défense des droits de l'abbaye de S. Ouen, p. 173.)

11. Il ne s'ensuit rien contre la vérité d'une charte de la date *regnante Christo*.

12. Les variations dans les dates du règne des mêmes princes, ne prouvent point la fausseté des diplômes où elles se trouvent.

Corollaire. Le système des variations dans les époques des règnes est le seul véritable.

13. Les dates du règne de nos rois varient souvent entr'elles.

14. C'est une règle très-sujette à illusion que de tenir une charte pour fausse, sous prétexte que sa date ne quadre pas avec la vraie époque du règne d'un roi de France.

Digitized by Google

15. On tirera un moyen légitime de ſuſpicion de la variation du règne des empereurs & des rois, quand il paſſera pour conſtant que leurs années ne ſurent comptées que d'une ſeule époque.

16. Souvent on ne ſauroit concilier les années des empereurs & des rois, qu'en comptant, pour la première année de leur règne, celle où ils ont commencé à régner; en ſorte que l'entrée de l'année civile faſſe le commencement de leur ſeconde année de règne.

17. Pour concilier les dates des règnes, il faut examiner ſi les anciens parlent d'une année commencée & incomplette, ou d'une année complette & achevée.

18. Les argumens les plus forts contre la vérité d'une charte, tirés de ce qu'il faudroit admettre des variations dans les dates des princes, ne forment ordinairement qu'une probabilité très-légère, & ſouvent même nulle.

19. Il ne faut pas faire grand fonds ſur les fautes des dates, ſoit de l'incarnation, ſoit de l'indiction, ſoit du règne, lorſque ces erreurs ne ſont que d'un ou deux ans, ſelon notre manière de compter.

20. On ne doit pas poſer pour principe qu'il y ait beaucoup de chartes fauſſes, dont les notes chronologiques ſoient vraies : il ſuffit de dire qu'il ſe trouve quelques chartes de cette eſpèce.

21. S'il s'agit de copies, & ſur-tout d'imprimés, il y a beaucoup de diplômes vrais, dont les notes chronologiques ſont fauſſes; s'il s'agit d'originaux, on ne doit pas avancer qu'il y en ait beaucoup, mais quelques-uns ſeulement.

22. Les additions des dates vraies ou fauſſes, ſur-tout lorſqu'elles ſont d'un uſage poſtérieur, non-ſeulement faites dans les copies, mais même dans les originaux, ne doivent pas réduire ces pièces au rang des chartes fauſſes ou ſuppoſées.

23. Une charte ne doit pas être regardée comme ſuſpecte, parce que la date eſt citée différemment par deux auteurs.

24. Une date marquée en chifre arabe dans les imprimés, quoiqu'on ne ſe ſervît que des chifres romains, lorſque la pièce, où elle ſe trouve, fut dreſſée, ne peut lui porter préjudice, à moins que la conformité de la copie avec l'original ne ſoit indubitable.

25. Il ne faut pas rejetter des chartes pour des dates inconnues de temps éloignés.

26. On auroit tort de s'inſcrire en faux contre des titres du même lieu, ou du même temps, qui varieroient dans leurs dates.

27. « Il eſt ordinaire de voir de légères alté-» rations dans les monumens les plus authenti-» ques ». Nous ne balançons pas à faire une règle de ce principe. Le P. Germon conclut au contraire de ces légères erreurs de dates, qu'elles ne peuvent venir que de fauſſaires trop habiles, pour tomber dans des fautes énormes, & trop peu pour ne pas ſe tromper dans leurs ſupputations.

28. Quand on trouve une certaine date dans un ſiècle, un royaume, on en doit conclure qu'elle y étoit admiſe; mais il n'en faut pas inférer qu'elle fût alors ſeule en vogue.

29. Si des témoignages précis d'auteurs prouvent qu'en certains lieux & en certains temps on commençoit l'année de l'incarnation de telle ou de telle manière, on n'en peut pas toujours conclure, qu'en ces lieux & dans ces temps tous les actes eccléſiaſtiques & civils, de quelque eſpèce qu'ils fuſſent, portaſſent cette date.

30. Les dates annonçant des époques de règne évidemment contraires à l'hiſtoire conſtante du temps, doivent être rejettées, & entraîner les pièces même dans leurs diſgraces.

31. Si les dates ne contrediſent pas formellement l'hiſtoire & les monumens indubitables de l'antiquité, elles doivent être admiſes quoique inconnues.

32. La différence des dates du règne des princes dans différens diplômes, n'eſt pas un motif ſuffiſant pour les rendre ſuſpectes.

33. *Règle fauſſe.* L'erreur des dates dans une charte originale paroît & paroîtra toujours une preuve certaine de fauſſeté.

34. Il ne faut pas toujours regarder des chartes comme ſuppoſées, parce que leurs dates ſemblent ſe contredire, & être contraires à celles de quelque auteur contemporain.

CHAPITRE IX.

Règles générales ſur les ſouſcriptions ou ſignatures, & ſur les ſceaux.

ARTICLE PREMIER.

Règles ſur les ſignatures.

1. L'omiſſion des ſignatures ne peut nuire, ni à la vérité, ni à l'authenticité des chartes, même originales, principalement quand elles ſont atteſtées par un nombre de témoins, ou ſcellées.

2. Les actes publics n'en ſont ni moins vrais, ni moins authentiques, pour n'être ſignés qu'avec des croix par un ou pluſieurs des témoins.

Digitized by Google

3. Des chartes signées par des absens, ne sont pas pour cela suspectes.

4. On ne doit pas rejetter les titres anciens, pour avoir été souscrits par des personnes qui n'étoient point encore au monde lorsqu'ils furent expédiés.

5. Les diplômes originaux, qui portent les signatures de personnes certainement décédées au temps de leur confection, doivent être regardés comme faux, ou falsifiés, ou interpolés.

6. Il est très-peu de signatures précédées de *signum*, dont l'écriture soit de la main de celui dont est la signature.

7. Des chartes vraies peuvent énoncer qu'elles sont ratifiées, approuvées ou confirmées de la main des intéressés ou des témoins, sans qu'elles renferment aucunes signatures de leur façon; ou de qui que ce soit.

8. Les noms des personnes présentes à la confection des chartes, tiennent souvent lieu de signatures depuis le VII. siècle.

9. Pendant plusieurs siècles, la plupart des grands, pour ne rien dire des ecclésiastiques & des prélats, ne savoient point écrire; ou s'ils le savoient, ils ne vouloient pas se donner la peine de signer.

10. Une signature n'est pas toujours fausse, pour n'être point de la main de celui dont elle porte le nom.

11. Les chanceliers n'ont pas signé tous les diplômes des rois de France de la seconde & troisième race.

12. On ne peut légitimement opposer les seings ou monogrammes du même prince les uns aux autres, à cause de la diversité dans leurs figures, ou dans leurs traits.

13. Les monogrammes des rois & des empereurs ne sont pas faux, pour n'être point faits en forme de croix.

14. Des originaux ne sont pas supposés, parce qu'on n'y trouve pas les monogrammes qu'ils annoncent, ou semblent annoncer.

15. La comparaison des signatures véritables avec celles qu'on révoque en doute, ne peut, par rapport aux anciens diplômes, opérer un moyen de faux, ni même de violente suspicion.

16. Les mêmes personnes écrivent quelquefois différemment leurs noms dans leurs signatures. Voyez Mabillon, *de re diplom.* p. 154.

17. Souvent les mêmes personnages usent de diverses formules en souscrivant. *De re diplom.* Ibid.

18. Les signatures des enfans ne rendent nullement suspectes les anciennes chartes où elles se trouvent.

19. La diversité des mains, qui ont fait les signatures d'une charte antique dans les pays où le droit romain étoit en vigueur, ne prouve pas qu'elle soit des mains de ceux dont elle porte le nom.

20. La différence des écritures dans les souscriptions prouve ordinairement depuis le IX siècle, sur-tout dans les pays où l'on ne suivoit pas le droit romain, qu'elles sont véritablement de la main des soussignés.

21. Des souscriptions vicieuses par des additions, ou explications insérées même dans les originaux, ne doivent pas les faire rejetter.

ARTICLE II.

Règles générales sur les sceaux.

1. Tout sceau d'une forme beaucoup plus récente que la date du diplôme ne le comporte, doit être mis au nombre des sceaux supposés.

2. Un diplôme donné par un de nos rois de la première ou seconde race, & scellé avec un anneau, représentant la tête de Bacchus, de Jupiter ou de quelque autre divinité payenne, ne doit pas pour cela devenir suspect.

3. Les images des sceaux, lorsqu'elles s'éloignent trop de la forme de celles du même ordre & du même temps, & lorsqu'elles ont trop de ressemblance avec de plus récentes, doivent passer pour suspectes.

4. On ne doit pas traiter un diplôme de faux, parce que son sceau représente un prince, un évêque, un grand seigneur, d'une autre manière qu'on ne le trouve dans d'autres sceaux, ou médailles, ou monumens; ou parce qu'il ne paroît pas ressemblant au portrait qu'en aura laissé quelque auteur contemporain.

5. On doit tenir pour suspect un sceau, dont la cire est d'une couleur qui n'étoit pas en usage au temps du diplôme scellé.

6. Si l'on apperçoit une cire onctueuse, & tant soit peu ductile, mise au dos d'un ancien sceau, ce seroit une preuve qu'on l'auroit détachée d'un diplôme pour la faire servir à un autre.

7. La transposition d'un sceau d'une charte à une autre, est un moyen de faux légitime, mais dont on peut s'assurer avec un peu d'attention.

8. Si l'on trouve un sceau de cire pendant à une charte, dans le temps que l'usage de suspendre cette sorte de sceaux n'étoit pas encore reçu; ou si le sceau est appliqué sur la charte,

Digitized by Google

lorsque l'usage d'appliquer ainsi la cire étoit aboli, on peut assurer que le sceau n'est point du temps dont la charte est datée.

9. Un sceau qui se trouveroit chargé d'armoiries avant le XI. siècle, porteroit un caractère évident de fausseté.

10. Si la légende d'un sceau antique est aussi longue & dans le même goût de celles des bas siècles; si l'on y trouve un nom propre qui n'ait pas encore été en usage, on peut avec raison douter de la vérité du sceau.

11. On doit tenir pour faux, ou du moins pour très-suspect un ancien sceau, dans l'inscription duquel se trouveroit une formule récente. Par exemple, si un évêque du XI. siècle s'y disoit *évêque par la grace de Dieu & du siège apostolique*, le sceau seroit visiblement supposé.

12. Pour juger de l'âge des sceaux, il faut avoir égard aux lettres employées dans leurs légendes. Si donc l'on remarquoit dans un sceau du X. ou XI. siècle le caractère gothique moderne, on ne balanceroit pas à juger ce sceau des bas temps.

13. Nulle copie non-authentique ne porte de sceau, sans se rendre suspecte de quelque mauvaise foi.

14. Beaucoup de chartes véritables & authentiques ne font nulle mention des anneaux & des sceaux dont elles sont scellées.

15. Les sceaux perdus, brisés & détruits, en tout ou en partie, soit par vétusté, soit par quelque accident, ne font point pour cela perdre aux chartes leur autorité. *Voyez Digest. lib.* 37. *tit.* 11. *leg.* 1. *§. II.*

16. Des sceaux contrefaits convainquent les pièces de faux.

17. Le défaut de sceau dans les anciens titres, même non-souscrits, ne suffit pas pour infirmer leur autorité.

18. Avant & depuis que les sceaux furent devenus communs & nécessaires, ils ne suppléèrent pas seulement au défaut de signatures, mais ils tinrent encore assez souvent lieu de témoins.

19. Des chartes antiques munies de sceaux, mais sans dates & sans signatures, n'en doivent pas moins être tenues pour authentiques.

CHAPITRE X.

Règles générales de Dom Mabillon.

1. « On doit être persuadé, dit le P. Mabillon, » que je n'ai lu, ni remarqué tout ce qui étoit » nécessaire pour la perfection de mon ouvrage » de la *Diplomatique*, & qu'au contraire bien des » choses m'ont échappé. C'est pourquoi je desire » & prie très-instamment qu'on n'interprète » point à la rigueur les règles que je donne ici » comme plus communes ».

2. « Pour faire un juste discernement des anciens diplômes, il faut beaucoup de prudence, » d'érudition & de modération; & quiconque » n'est pas versé dans l'étude de ces monumens, » n'en doit pas entreprendre l'examen ».

3. « On doit toujours juger favorablement des » choses, lorsqu'elles sont soutenues d'une longue » possession, comme l'ordonnent les loix civiles » & canoniques ».

4. « Pour bien juger des chartes antiques, il » ne faut pas seulement avoir égard à l'écriture, » ou à une seule marque d'authenticité ou de » non authenticité, mais à la réunion de tous les » caractères de ces pièces ».

5. « Un ou deux défauts, pourvu qu'ils ne » soient pas essentiels, ne doivent pas porter » préjudice aux chartes originales ».

6. « Les témoignages des historiens & des » inscriptions ne doivent pas être préférés à » l'autorité des chartes véritables ».

7. « Les additions de l'incarnation, de l'indiction, de gloses & d'autres choses semblables qui se rencontrent, sur-tout dans les copies, » n'empêchent pas que les chartes ne soient » veritables ».

CHAPITRE XI.

Règles particulières sur les originaux, les copies, les diverses espèces de CHARTES; *sur la matière, l'encre & l'écriture des manuscrits & des* DIPLÔMES.

ARTICLE PREMIER.

Règles particulières sur les originaux, les copies & les diverses espèces de CHARTES.

1. Aux X & XI. siècles les originaux peuvent quelquefois être discernés des copies par des courroies nouées.

2. Il est des originaux, sur-tout depuis le milieu du XI. siècle jusqu'au milieu du XII., destitués de courroies & de sceaux, mais munis de signatures réelles ou apparentes.

3. Une charte de grande importance antérieure au X. siècle, ou postérieure au milieu du XI. siècle, si elle est dépourvue de sceau, de nœuds & de toute signature, doit passer pour une copie ou pour un simple projet d'acte.

Digitized by Google

4. Avant le XIII. ſiècle, dans les affaires de moindre conſéquence, des chartes originales peuvent être privées de ſceaux, de nœuds & de ſignatures; mais alors la nomination des témoins tient lieu de toutes ces marques.

5. Des copies renouvellées en France, par l'autorité royale, ſeroient ſuſpectes avant le VIII. ſiècle.

6. Les renouvellemens des titres ne peuvent être ſuſpects ſous prétexte de trop d'antiquité, s'ils ne remontent au-delà du ſiècle de Charlemagne.

7. Ce ſeroit un moyen de ſuſpicion contre les chartes renouvellées par les rois de France & d'Angleterre, ſi depuis le XIII. ſiècle les premiers ne commençoient le corps de l'acte par *vidimus*, & les ſeconds par *inſpeximus*.

8. On ne doit pas ordinairement ſuſpecter les *vidimus*, où les lettres ne ſont pas copiées telles qu'elles ſont dans l'original, & dont on a changé le ſtyle.

9. Les *vidimus* même émanés de l'autorité ſouveraine, ne peuvent pas faire qu'une charte ſuppoſée ſoit véritable.

10. Depuis le X. ſiècle des lettres ou actes, ſous le nom de *ſuggeſtiones & ſuggerenda*, ne ſeront pas à couvert de légitimes ſoupçons.

11. Des indicules en forme de lettres poſtérieurs au X. ſiècle ſeroient ſuſpects.

12. Les pancartes royales qui énonceroient en détail tous les noms des lieux, dont elles confirment la poſſeſſion, ſeroient ſuſpectes avant le commencement du IX ſiècle.

13. On ne diſtingue point sûrement les notices des autres chartes, parce que les premières commencent ainſi: *notum, noveritis, noverint, noſſe debetis*, &c.

14. Les notices des X. XI. & XII. ſiècles ſe diſtinguent ordinairement des autres actes, parce que l'on y parle à la troiſième perſonne.

15. Une marque sûre pour diſtinguer les notices des VI. VII. VIII. & IX. ſiècles, c'eſt lorſqu'elles commencent par *notitia qualiter*, &c.

16. Les caractères des notices & des chartes ſe confondent ſur la fin du XI. ſiècle.

17. Des lettres qui depuis le XIII. ſiècle porteroient le titre de formées *formata*, ſeroient ſuſpectes. Il en faut dire autant des lettres appellées *tractoria* ou *tractatoria*.

18. Depuis le XIII. ſiècle les pièces intitulées *commonitoria* ſeroient ſuſpectes.

19. Des actes qui réuniroient l'anathême avec l'excommunication, non-ſeulement comminatoire, mais déjà lancée contre des perſonnes déſignées, devroient être rejettés comme ſuppoſés, s'ils n'étoient poſtérieurs au VIII. ſiècle.

20. Avant ces temps il ne faudroit pas regarder comme ſuſpectes des lettres où l'on prononceroit en général des anathêmes, des excommunications, des malédictions contre les uſurpateurs des biens eccléſiaſtiques, & les violateurs des privilèges.

21. Les ſtatuts portant excommunication *ipſo facto*, ne ſont guère plus anciens que le XIII. ſiècle.

22. Des lettres d'interdit ſur tout un royaume avant le X. ſiècle, ſeroient ſuſpectes; mais des interdits ſur des égliſes particulières & leurs dépendances ne le ſeroient pas.

23. En matière d'appel, des lettres antérieures au X. ſiècle, ſous le nom d'*apoſtolos*, ou qui en demanderoient, ne ſeroient pas exemptes de ſuſpicion.

24. Des lettres qualifiées *patentes* au XII ſiècle, ne mériteroient pas d'être ſuſpectées.

25. L'uſage des chartes-parties, ou diviſées par *cyrographum* ou par quelques autres mots, remonte juſqu'au IX ſiècle.

26. Les chartes diviſées par l'alphabet & par des figures, étoient en uſage dès le XI ſiècle.

27. Une endenture ou charte dentelée, portant la date du X. ſiècle, ne devroit pas être ſuſpectée.

28. L'uſage des chartes diviſées a duré juſqu'à notre ſiècle.

29. Les *chartes-parties* privées de ſceaux, & les endentures ſans cyrographes, ne doivent pas être ſuſpectes.

30. Les chartes de manumiſſion ont eu cours juſqu'au XVI. ſiècle incluſivement.

ARTICLE II.

Règles particulières ſur la matière & l'encre des DIPLÔMES.

1. Les plus anciens actes conſervés juſqu'à préſent, ſont ſur le marbre, le bronze & en papier d'Egypte.

2. On ne connoît point de diplôme en parchemin antérieur au VI. ſiècle.

3. Une charte latine, en papier d'Egypte ou d'écorce, poſtérieure au XIII. ſiècle, pourroit être déclarée fauſſe, au commencement du XIII.

Digitized by Google

très-ſuſpecte, pendant le cours du XII. le ſoupçon ſeroit légitime; avant ce ſiècle il perdroit toute ſa force.

4. Une charte de papier de coton, antérieure au IX. ſiècle, ſeroit ſuſpecte à juſte titre; plus récente, le ſoupçon n'auroit pas de fondement par rapport à une pièce grecque.

5. Tout diplôme de papier de coton, expédié en France, ſur-tout dans les provinces ſeptentrionales, auſſi-bien que dans les royaumes du Nord, excepté la Ruſſie, ſeroit ſuſpect; mais à peine le ſeroit-il dans les pays qui étoient en commerce avec les grecs, & point du tout en Grèce, & même en Italie, depuis le X ſiècle.

6. Les ſoupçons qu'on pourroit former contre un acte de quelque importance ſur du papier de chiffes, depuis le commencement du XIII. ſiècle, ſeroient nuls, durant le XII. très-forts; auparavant ils iroient juſqu'à conviction de faux.

7. Le papier & parchemin timbrés furent établis en Eſpagne & en Hollande, l'an 1555; à Bruxelles, en 1668 au plus tard, & en France l'an 1673.

8. D'anciens titres en parchemin, après cinq & ſix cents ans, & même davantage, peuvent ſe trouver, & ſe trouvent en effet preſque auſſi blancs & auſſi propres que s'ils étoient récens.

9. La couleur enfumée du parchemin eſt un argument fort incertain pour ou contre l'antiquité des chartes.

10. Le vélin des manuſcrits & des diplômes, juſqu'au déclin du XI ſiècle, eſt blanc & très-fin; en ſorte que le plus fin dénote la plus grande antiquité.

11. Depuis l'an 1000 juſqu'à l'an 1400, le parchemin eſt plus épais & d'un blanc ſale. Depuis cette dernière époque, ſes feuilles ſont d'une épaiſſeur exceſſive.

12. L'encre avec toutes ſes teintes & ſes couleurs, n'eſt pas d'une grande reſſource pour la vérification des manuſcrits & des chartes.

13. Juger de l'âge de ces monumens ſelon que l'encre eſt plus noire, plus vive & plus luſtrée, c'eſt s'expoſer à de grandes mépriſes.

14. L'encre d'or, le rouge & le cinabre dans les diplômes, ne les rendent point ſuſpects.

ARTICLE III.

Règles particulières ſur l'écriture des manuſcrits & des diplômes.

1. Il eſt très-peu de manuſcrits poſtérieurs au VI. ſiècle, qui ſoient totalement écrits en lettres capitales.

2. Au XI. on trouve quelques chartes entières en ce caractère.

3. Le VII. ſiècle fournit pluſieurs diplômes écrits en lettres majuſcules onciales.

4. Cette écriture paroît dans un grand nombre de manuſcrits, depuis le IV. ſiècle juſqu'au IX. inclufivement.

5. La demi-onciale employée dans les manuſcrits deſcend à peine juſqu'au IX. ſiècle.

6. Les lignes entières écrites ſans diſtinction de mots, caractériſent les manuſcrits antérieurs à Charlemagne, & les diplômes plus anciens que Pepin-le-Bref.

7. L'écriture minuſcule, en uſage chez les Romains, & depuis chez les peuples barbares, qui démembrèrent l'empire, fut renouvellée ſous Charlemagne.

8. Des diplômes écrits en ce caractère aux VIII. & IX. ſiècles & les ſuivans, ne doivent point être ſuſpects.

9. Des diplômes, dont toute ou ſeulement une partie de l'écriture eſt en lettres majuſcules ou en petit romain non lié, ne doivent pas être ſuſpectés du côté du caractère.

10. Dès les premiers tems l'écriture curſive romaine fut en uſage, & donna naiſſance aux écritures nationales du même genre.

11. La curſive francogallique ou mérovingienne, plus compliquée & plus obſcure que la romaine, fut celle des diplômes de tous nos rois de la première race.

12. Elle va toujours en ſe rapprochant de la minuſcule romaine non liée, depuis la fin du VIII. ſiècle juſqu'au commencement du XII.

13. Des notes de Tiron dans les diplômes de la première & ſeconde race de nos rois, & dans ceux des premiers empereurs d'Allemagne, ſeroient des caractères favorables.

14. La ſuſcription ou première ligne d'un diplôme des rois de France de la première ou ſeconde race, ou des premiers empereurs d'Allemagne, ne le rendroit pas ſuſpect, pour n'être pas écrite en lettres hautes & alongées.

15. Quelques reſtes du caractère mérovingien ou carolin rendroient fort ſuſpects des diplômes poſtérieurs au commencement du XII. ſiècle.

16. Les manuſcrits & les chartes du IX. & X. ſiècles offrent beaucoup de veſtiges de la curſive mérovingienne.

17. Au XII. ſiècle, l'écriture viſigothique ou gothique ancienne, ceſſa d'être d'un uſage commun chez les eſpagnols.

Digitized by Google

18. Au même siècle, le caractère lombardique dans les diplômes d'Italie, ne feroit pas un moyen de suspicion.

19. L'Angleterre abandonna l'écriture saxone, & employa la françoise dans les chartes & les livres sous le règne de Guillaume-le-Conquérant.

20. Depuis le XII. siècle, plus l'écriture approche du XVI., plus elle dépérit & devient difficile à lire.

21. Le nouveau caractère gothique paroît dans les manuscrits & les chartes, dès l'entrée du XIII. siècle.

22. Dans ce même siècle, plus qu'en aucun autre, l'écriture de la chancellerie varie selon la diversité des notaires ou secrétaires.

23. Dans les chartes du XIII. siècle, cinquante ans peuvent opérer, par rapport aux écritures, le même effet qu'un ou deux cents ans dans celles des autres siècles.

24. Les abréviations devenant plus fréquentes dans les manuscrits & les chartes, marquent une moindre antiquité, à raison de leur augmentation.

25. La multitude excessive des abréviations caractérise les actes & les manuscrits des XIII. XIV. & XV. siècles.

26. Dans les manuscrits de six à sept cents ans, la conjonction *&* se trouve souvent marquée par une ligne courbe, ou horizontale entre deux points ÷

27. Les diplômes où les noms propres sont marqués par les seules lettres initiales, ne doivent point pour cela devenir suspects, sur-tout depuis le IX. siècle.

28. Dès le X. siècle, dans les diplômes, on commença à mettre des accens aigus sur les deux *ii* de suite, pour les distinguer de l'*u*, *cancellarii*.

29. Les manuscrits & les diplômes originaux, où les points sont régulièrement placés sur les *i* avant le XIV. siècle, doivent passer pour suspects.

30. Les accens furent en usage dans l'écriture dès le tems d'Auguste, & dans l'âge d'or de la latinité.

31. La mode de faire entrer la conjonction *&* dans les mots comme dans *p & tite*, cessa dans le XII. siècle.

32. On ne trouve point la diphtongue *æ*, mais un simple *e* dans les manuscrits & les chartes du XIII. siècle & les deux suivans, quoiqu'elle paroisse souvent sur les sceaux.

33. Plus on remonte au VII siècle, & plus on trouve de barbarie dans les figures, dont les manuscrits sont ornés. Mais leurs lettres historiées & leurs miniatures commencèrent au XV. siècle à se réconcilier avec la belle nature.

34. Les lettres *t* & *c* des chartes & des manuscrits se confondent depuis le XIII. siècle, par une trop grande ressemblance de leurs figures; c'est un des moyens que David Casley propose pour juger de l'âge des écritures.

35. Après le commencement du même siècle, les figures de l'*n* & de l'*u* ne furent plus ordinairement distinguées l'une de l'autre; mais on mit souvent deux accens sur l'*u*.

36. L'*e* simple est fréquemment mis pour la diphtongue *æ* dans les inscriptions & les manuscrits les plus anciens. Il ne faut donc pas donner pour règle que les simples *e* caractérisent les monumens du XII. ou XIII. siècle.

CHAPITRE XII.

Règles particulières sur le style & les formules des diplômes & des autres actes, sur les clauses pénales & les annonces des précautions prises pour authentiquer les pièces.

ARTICLE PREMIER.

Règles sur le style des actes ecclésiastiques.

1. Dès le IV. siècle, les évêques mirent à la tête de leurs lettres & de leurs actes, diverses invocations, enveloppées sous des symboles, tels que le labarum, la croix, l'alpha & l'oméga, ou exprimées par différentes formules.

2. L'invocation s'est toujours maintenue en plusieurs actes ecclésiastiques & dans les testamens, les actes de foi & d'hommage, &c.

3. On ne doit pas accuser de supposition les diplômes & les actes les plus antiques, parce que les prélats s'y disent évêques ou abbés par la grace de Dieu.

4. Quoique dès le XII. siècle quelques prélats aient employé l'expression d'évêques *par la miséricorde* ou *par la grace du saint-siège*, elle n'a passé en formule qu'au siècle suivant, & surtout depuis la bulle par laquelle Clément IV. prétendit que la disposition de tous les bénéfices appartenoit au pontife romain.

5. Dans les quatre premiers siècles, le titre d'évêque & celui de prêtre sont souvent confondus.

Digitized by Google

6. Les actes & les lettres, où les évêques prennent le titre de prêtres, pendant les siècles XI. XII. & XIII., ne doivent point paroître suspects.

7. Jusqu'au milieu du VIII. siècle, le titre de pape fut donné aux évêques; mais dans la suite il ne leur fut attribué que rarement.

8. On auroit tort de tenir pour suspects les actes & les diplômes des VI. VII. & VIII. siècles, par la raison que le titre d'archevêque y eût donné à des primats ou à des métropolitains, & même à certains évêques.

9. Depuis le IV. siècle jusqu'au XIII. les lettres de serviteur de J. C., de pécheur, de serviteur d'un saint titulaire, de serviteur des serviteurs, d'évêque humble & indigne, de serviteur du troupeau de J. C., &c., sont des titres favorables à la sincérité des lettres & des chartes épiscopales.

10. Pendant le X. siècle & les deux suivans, plusieurs prelats se donnèrent à eux-mêmes, & reçurent des titres & des éloges magnifiques, sans que la plupart abandonnassent les expressions inspirées par l'humilité chrétienne.

11. Les rois carlovingiens traitoient les abbés, & à plus forte raison les évêques, d'*illustres* & de *révérendissimes*.

12. Pendant le X. siècle & les deux suivans, les titres d'illustres & d'illustrissimes, de révérends, de révérendissimes, de très-renommés, de glorieux, de magnifiques, de nobles, de grandeur, d'altesse, de majesté, &c. étoient déférés aux prélats non-seulement par les notaires, mais encore par des personnes en place.

13. Les titres de prince, de duc, de comte, de consul, pris par des prélats avant le XI. siècle, feroient suspecter un diplôme.

14. Dès le XI. siècle plusieurs évêques marquèrent dans leurs chartes le rang qu'ils tenoient parmi leurs prédécesseurs de même nom.

15. Depuis le IV. siècle jusqu'au XII. la qualité de frère donnée à des evêques par les abbés & les moines, ne rendroit pas un acte suspect.

16. Anciennement les abbés, honorés du sacerdoce, ne recevoient & ne prenoient souvent que le titre de prêtres.

17. Au IV. siècle, & dans le suivant, quelques évêques mirent leurs noms & leurs qualités non à la tête, mais au bas de leurs lettres, contre l'ancien usage.

18. Les chartes vidimées commencèrent, au plus tard au XIII. siècle, à porter cette formule, *litteras non cancellatas, non abolitas, nec in aliqua sui parte vitiatas.*

ARTICLE II.

Règles particulières sur les suscriptions & le style des DIPLÔMES donnés par les princes.

1. Les invocations exprimées par des symboles & des traits monogrammatiques, ou exprimées tout au long, furent employées dans les diplômes originaux des rois de France de la première race.

2. Les empereurs romains & les rois wisigots, & anglo-saxons des VI. VII. & VIII. siècles, commençoient leurs édits & leurs diplômes par des invocations formelles.

3. On pourroit tenir pour suspectes les chartes de Pépin-le-Bref, qui renfermeroient des invocations écrites tout au long au commencement de la suscription; cependant D. Mabillon ne veut pas qu'on les rejette sans examen.

4. Tous les diplômes des empereurs d'Occident, jusqu'environ le commencement du XIII. siècle, renferment des invocations.

5. Depuis Charlemagne, jusqu'à Philippe-le-Bel inclusivement, tous nos rois ont commencé leurs diplômes, au moins les plus importans, par diverses invocations formelles.

6. L'invocation de la sainte Trinité, employée par Charles-le-Chauve, distingue ses diplômes de ceux de Charlemagne, & se maintient jusqu'au règne de Philippe-le-Bel inclusivement.

7. Les rois de France, avant le X. siècle, & les rois ou empereurs d'Allemagne, n'ont jamais usé de *nos* dans la suscription de leurs chartes.

Corollaire. De là l'abbé Godfroi conclut qu'à juste titre, en conséquence de cette expression, le diplôme d'Otton, conservé à Magdebourg, a été accusé de faux par Leubérus.

8. Quelques-uns de nos rois, au IX. siècle, firent précéder leur nom du pronom *ego* dans leurs suscriptions, mais cet usage ne devint fort à la mode qu'aux XI. & XII. siècles.

9. Le titre d'homme illustre *vir inluster* ou *illustris*, a été pris par tous les rois de France, jusqu'à Charlemagne inclusivement.

10. Quoiqu'on pût regarder comme suspect un diplôme où quelqu'un des rois mérovingiens ne prendroit pas dans la formule initiale le titre de *vir inluster*, on ne devroit pas le rejetter comme faux, s'il n'avoit point d'autre vice.

11. On doit regarder comme indubitable les diplômes de Pépin-le-Bref, qui, exempts d'ailleurs de tout autre défaut, porteroient dans la suscription *vir inluster* & *gratiâ Dei.*

Digitized by Google

12. On ne peut ordinairement décider du sort des diplômes par leurs formules initiales.

13. On ne doit pas exiger que toute charte, donnée sous la première race de nos rois, soit absolument conforme aux formules de Marculfe.

14. La barbarie du style & l'orthographe vicieuse, loin de nuire à la vérité des plus anciennes chartes, en deviennent la preuve depuis le VI. siècle jusqu'au XI.

15. Toute charte en original, soit qu'elle fût donnée au nom du roi, soit qu'elle eût pour auteurs des particuliers laïques, seroit au moins suspecte, si son orthographe étoit régulière, depuis le VI. siècle jusqu'à Charlemagne.

16. L'énumération des diverses espèces de biens, renfermés dans la donation d'un fonds ou d'un domaine, loin d'être un titre de fausseté dans les chartes mérovingiennes & carlovingiennes, est un caractère propre à prouver leur vérité.

17. Avant le VII. siècle, des diplômes où nos rois parloient au pluriel, ne doivent point passer, ni pour supposés, ni pour suspects.

18. On ne doit pas rejetter les diplômes, où Charlemagne n'étant encore que roi, est qualifié empereur, ni ceux où le titre de roi lui est donné, après qu'il fut parvenu à l'empire.

19. Jamais les rois de France n'ont marqué à la tête de leurs diplômes, le rang qu'ils tenoient parmi ceux de leur nom; au lieu que les autres souverains, depuis le commencement du X. siècle, ont souvent pris le titre de premier, second, troisième, &c.

20. Le titre de roi donné à Eudes, avant ou après sa mort, par Charles-le-Simple, n'est point un motif légitime de suspicion contre un diplôme.

21. Le titre d'illustre, donné aux comtes par les rois carlovingiens, cessa de l'être par les premiers rois d'Allemagne.

22. On ne connoit point de plus ancien monument, qui fasse mention du droit de justice, accordé à des seigneurs laïques, qu'un diplôme donné l'an 815 par Louis-le-Débonnaire.

23. La première fois qu'on trouve le nom de fief *feodum*, c'est dans une constitution de Charles-le Gras, reconnu roi de France l'an 885.

24. Au siècle suivant, on confondit les fiefs avec les véritables alleus, & l'on employa dans les chartes le terme d'alleu pris en général, pour signifier toute sorte de possession.

25. Il ne faut pas regarder comme supposés tous les diplômes d'empereurs, dans lesquels on trouveroit ces termes, *curia noſtra*, ou *camera noſtra*, avant Otton I.

26. Les chartes qui, avant Charles le-Simple, en France, & Henri-l'Oiseleur, en Allemagne, supposeroient qu'on auroit possédé des duchés ou comtés en propre, & par forme d'héritage, doivent passer pour fausses.

27. Avant Henri-l'Oiseleur, en Allemagne, & Robert, roi de France, les diplômes où ces mots *principes noſtri* & autres semblables seroient employés, ne devroient pas être regardés comme faux.

28. Le titre de principauté attribué à des seigneurs avant Conrad I, en Allemagne, pourroit rendre une charte suspecte.

29. Celles où des gentilshommes & des seigneurs particuliers sont appellés princes, sur-tout dans le XI. siècle, ne doivent pas être rejettées à cause de cette qualification.

30. Sous la première race, & quelquefois sous la seconde & la troisième, les fils & les filles des rois portèrent le titre de rois & de reines.

31. Les chartes où les rois de France des XI. & XII. siècles prennent les titres d'empereur & d'auguste, ne doivent pas être suspectées.

32. Le titre de roi, tout court, est tellement propre à Conrad, premier roi d'Allemagne, qu'un diplôme sous son nom, qui ajouteroit à *rex* les mots *Alamania*, *Germania*, *Francia orientalis*, &c., paroîtroit suspect.

33. Dans un diplôme de Conrad I, de Henri I & d'Otton I, avant la défaite de Berenger, roi d'Italie, ce seroit un moyen de faux des plus forts, qu'on leur donnât le titre d'empereur.

34. Il ne faudroit pas réprouver des diplômes d'Otton I, où, depuis l'an 951, il se qualifieroit empereur ou auguste.

35. Quoique les titres de roi des françois, ou des romains, soient extraordinaires dans les diplômes de Conrad I, & celui de roi des romains dans ceux des rois françois ou allemands, antérieurs au XI. siècle, ce ne seroit pas un motif légitime pour suspecter un diplome, qui n'auroit point de plus grand défaut que cette singularité.

36. Les chartes des particuliers où Conrad I, Otton I, avant son premier voyage en Italie, & Henri I seroient qualifiés empereurs, ne seroient point suspectes.

37. Il ne faudroit pas suspecter des diplômes où l'empereur Henri I ne prendroit que le titre d'avocat, ou avoué des romains, ou d'Auguste.

38. On ne doit pas rejetter les chartes des

Digitized by Google

empereurs d'Allemagne, où, avant Frédéric I, ils se qualifieroient *semper augustus*.

39. Des diplômes qui, avant le X. siècle, accordent à des églises, ou à des particuliers des terres en souveraineté, doivent passer pour faux ou très suspects.

40. Les diplômes des rois de France de la première & de la seconde race, qui accordent à des églises & à des monastères l'exemption de toute juridiction des juges publics ou royaux, ne peuvent être contestés.

41. Le droit de battre monnoie accordé aux églises & aux monastères, avant Charles-le-Simple, en France, & Henri-l'Oiseleur, en Allemagne, ne prouve point la fausseté des diplômes où il est porté.

ARTICLE III.

Règles particulières sur les imprécations, les clauses pénales, dérogatoires, & les annonces de précaution pour authentiquer les DIPLÔMES.

1. Les formules d'imprécation dans les actes ecclésiastiques, mises en usage dès le IV. V. & VI. siècles, n'ont fini qu'après le milieu du XIV.

2. Les peines pécuniaires portées dans les chartes ecclésiastiques, ne les rendent pas suspectes depuis l'an 656 jusqu'au XIV. siècle.

3. Depuis le commencement du XII. siècle, la clause *salvo jure*, dans les pièces émanées de la puissance ecclésiastique, est un caractère favorable.

4. L'excommunication *ipso facto*, réellement encourue sans autre jugement, pourroit rendre suspects les actes antérieurs au XIII. siècle, où elle se trouveroit.

5. Les actes où les évêques n'épargnent pas les anathèmes contre leurs successeurs, qui aliéneroient ou s'empareroient des biens donnés aux églises & aux monastères, ne doivent pas être rejettés.

6. Depuis l'établissement de la monarchie françoise, on ne doit pas suspecter les anciennes chartes de donation ou de cession, sous prétexte qu'elles imposeroient des peines corporelles, pécuniaires & spirituelles à ceux qui oseroient les attaquer.

7. Nulle charte ne doit être rejettée comme suspecte, parce qu'on ne trouve plus dans les églises, dans les trésors, dans les archives, les symboles d'investitures qu'elle annonce.

8. Des chartes conservées dans toute leur intégrité, annonçant des symboles d'investiture comme y étant attachés, ne doivent point passer pour originales, si ces symboles n'y paroissent plus, & s'il n'en reste pas du moins quelque trace.

9. Si une charte, annonçant une certaine espèce de bâton comme attaché au bas de cette pièce, en avoit un d'un autre bois, ce ne seroit pas une preuve certaine de fausseté, mais qu'on l'auroit détaché du bas de la charte, & que se trouvant confondu avec plusieurs autres, on auroit attaché de nouveau un bâton pour un autre.

10. Un sceau de cire d'une autre couleur bien marquée que celle qui seroit annoncée dans la charte même, seroit un indice de faux.

11. Une charte royale, annonçant un monogramme qui n'y auroit pas été tracé, n'en seroit pas moins vraie, ni moins authentique, si elle étoit scellée ou signée.

12. Les actes où il n'est rien dit de l'apposition du sceau, quoiqu'ils aient été scellés, ne doivent point passer pour suspects.

13. La seule annonce du sceau dans une charte, prouve qu'elle n'est point originale, lorsqu'on n'y découvre pas le moindre vestige de sceau.

CHAPITRE XIII.

Règles particulières sur les dates, les sceaux, les signatures des DIPLÔMES & des actes, tant des ecclésiastiques que des laïques.

ARTICLE PREMIER.

Règles particulières sur les dates.

1. Les dates du jour, du consul & de l'indiction se montrent dans les actes ecclésiastiques des IV. V. & VI. siècles.

2. Les évêques d'Espagne & de France commencèrent, dès le VI. siècle, à dater leurs actes du règne de leurs rois.

3. La date de l'incarnation, ou des années de J. C., dans quelques actes publics, avant le VIII. siècle, n'est pas un moyen suffisant de faux, si ce n'est qu'ils fussent antérieurs au commencement du VI. siècle.

4. Depuis l'an 740, la date de l'incarnation ne doit pas faire naître le moindre soupçon contre les actes des conciles, même de France.

5. La multiplication affectée des dates dans les chartes, n'est point une preuve d'imposture; & l'on ne doit pas former des soupçons désavantageux aux pièces où elles se rencontrent, particulièrement depuis le IX. siècle jusqu'au XIV.

6. Depuis le VIII. siècle jusqu'au XV. les dates de l'épiscopat, de l'ordination & du pontificat

Digitized by Google

ne doivent pas rendre ſuſpects les actes où elles ſe trouvent.

7. Un diplôme des rois mérovingiens ſeroit faux, s'il portoit la date du conſulat ou des années des empereurs.

8. Nos rois de la première race n'ont daté que très-rarement leurs diplômes de l'indiction, quoiqu'elle fût employée alors dans les conciles.

9. Nul diplôme ſincère des rois mérovingiens, qui ſoit daté des années de J. C. ou de l'incarnation : ſi cette date y paroît, c'eſt qu'elle y a été ajoutée par une main poſtérieure.

10. La formule *feliciter* eſt fréquente à la fin des dates & dans les ſouſcriptions des diplômes royaux, antérieurs au XI. ſiècle.

11. Les dates de l'indiction & des années de l'incarnation, dans les diplômes des rois d'Angleterre du VII. ſiècle, ne ſont nullement ſuſpectes.

12. Les diplômes de Charlemagne, datés de l'indiction & des années de l'incarnation, avant & depuis qu'il fut empereur, ne doivent point être rejettés, ſi d'ailleurs ils ne ſont pas répréhenſibles.

13. Charlemagne & Otton I, auſſi-tôt après leur élévation à l'empire, ont compté les années de leur règne, comme ſi elles avoient été terminées à cette dernière époque, en ſorte qu'ils en ont omis les mois qui reſtoient à compter de leur règne, pour en rendre les années complettes.

14. Dans les chancelleries impériales & royales de France & d'Allemagne, ſur-tout pendant le IX. ſiècle, les années des règnes ſe comptoient quelquefois en marquant une nouvelle année au commencement de chaque année civile, en ſorte qu'un prince qui n'avoit regné que pendant quelques mois d'une année, comptoit la ſeconde année du règne après le premier de Janvier de l'année ſuivante, & ainſi des autres années du règne.

15. L'indiction romaine fut ſuivie au moins depuis le IX. ſiècle juſqu'au XIV., quoique cet uſage ait éprouvé bien des variations. L'indiction conſtantinienne, employée dans le même ſiècle, devint la plus commune en France & en Angleterre au XIV. & XV. ſiècles.

16. L'indiction très-rare dans les diplômes de nos rois, avant l'empire de Charlemagne, fut ordinairement employée par les carlovingiens & les capétiens, juſques vers le milieu du XII. ſiècle.

17. Avant Charles-le-Gras, qui commença à régner en 876, la date des années de l'incarnation étoit rare dans les diplômes de nos rois; mais depuis elle y fut fréquente, ſans être néanmoins d'un uſage ordinaire avant Hugues Capet.

18. La formule *regnante Chriſto* fut commune dans les chartes, au plus tard depuis le VI. ſiècle juſqu'au XII., mais ordinairement elle étoit accompagnée d'autres notes chronologiques.

19. Les ſeules fautes de Chronologie ne ſont pas une raiſon ſuffiſante pour rejetter les diplômes & les autres actes où elles ſe trouvent, à moins qu'elles ne ſoient intolérables.

20. Les chartes dont les dates s'écartent d'une ou deux années de notre ère vulgaire, ſur-tout au XI. ſiècle, ne doivent pas pour cela paroître ſuſpectes.

21. Un acte qui ſeroit daté de l'an de grace, *anno gratiæ*, avant le XII. ſiècle, ſeroit ſuſpect.

22. Une charte du IX. ſiècle ou des ſuivans, qui ſeroit ſeulement datée de l'année courante, ſans ajouter les centièmes ou le millième, ne devroit pas être rejettée.

23. Dès le XI. ſiècle, au plus tard, l'uſage de commencer l'année à pâques eut cours, ſans donner l'excluſion aux autres calculs; mais il ne fut le plus commun que dans le XIII. & XIV. ſiècle.

24. Les dates en chiffres arabes rendroient ſuſpectes les chartes où elles ſe trouveroient, avant le XVI. ſiècle.

25. Depuis le VII. juſqu'au XIII. ſiècle, on a une multitude de titres dépourvus de toutes dates, leſquels n'en ſont ni moins vrais, ni moins valides.

26. Des lettres royaux des XIV., XV. & XVI. ſiècles, ne doivent pas être ſuſpectes, parce qu'elles ſont datées d'un lieu où les rois ne pouvoient être.

27. Les ſentences des baillis & de leurs lieutenans, datées de Paris, hors leur territoire, ſont exemptes de ſuſpicion.

ARTICLE II.

Règles particulières ſur les ſouſcriptions & les ſignatures.

1. Depuis le IV. ſiècle juſqu'au XIII., des actes ſignés après coup par des évêques abſens, ou ſouſcrits par des évêques ou des prêtres préſens pour des abſens, ne doivent point être rejettés.

2. Les ſignatures d'évêques & d'abbés, qui n'expriment pas leurs ſièges & leurs égliſes, ne rendent pas ſuſpects les lettres & les actes où elles ſont

Digitized by Google

contenues, depuis le IV. siècle jusqu'au XII. inclusivement.

3. Depuis le IX. siècle jusqu'au XIV., les chartes où la croix tenant lieu de signatures, sont formées, non de la main des souscripteurs, mais de celles des notaires, doivent être admises sans difficulté, si elles n'ont point d'autres défauts : la même règle à l'égard des S barrées qui précèdent les noms souscrits.

4. L'usage d'écrire d'une seule & même main les noms des témoins au bas des actes, sans autre signature que celle de l'écrivain, commença au plus tard dans le VIII. siècle, & suffit pour la validité des chartes jusques vers le milieu du XII. siècle.

5. Les chartes épiscopales, signées par des monogrammes, ne doivent point être suspectes, sur-tout depuis le IX. siècle, jusqu'au XII. inclusivement.

6. Les actes des prélats contresignés par leurs secrétaires, avant le XV. siècle, seroient suspects.

7. Les rois de France de la première race mettoient ordinairement, de leur propre main, leur nom, & quelquefois leur monogramme aux diplômes qu'ils faisoient expédier.

8. Jamais roi mérovingien ne signa les plaids, les arrêts & les jugemens rendus en sa présence par ses principaux ministres ; seulement il les faisoit vérifier par un de ses référendaires, sous la clause *recognovit*.

9. On peut légitimement suspecter un diplôme des rois mérovingiens, postérieur au VI. siècle, où les référendaires, chanceliers ou notaires, prendroient ces qualités.

10. Plusieurs diplômes des rois de France de la première race, & un plus grand nombre de la seconde, sont souscrits par des évêques, des abbés & des seigneurs. Ces diplômes, revêtus d'un nombre considérable de signatures, sont les plus importans.

11. Sous les quatre premiers rois de la troisième race, la plupart des diplômes royaux étoient signés d'un grand nombre de prélats & de seigneurs.

12. Dans les diplômes les plus importans du roi Henri I. & de ses successeurs, jusqu'à Philippe-le-Bel inclusivement, les noms ou titres des principaux officiers de la couronne sont marqués au bas de ces actes.

13. Les premiers rois de la troisième race souscrivent souvent aux chartes des particuliers. Les ducs de Normandie en usent de même ; la raison en est que ces actes n'avoient ordinairement de force, qu'autant qu'ils étoient autorisés de ces princes, ce qui subsistoit encore au XIV. siècle.

14. Une charte qui, sous Charlemagne & ses successeurs, seroit contresignée, avec la clause *obtulit*, seroit suspecte.

15. Les chartes même royales, qui depuis la fin du XII. siècle porteroient la clause *recognovit*, ne devroient pas faire foi.

16. Sous la première race de nos rois, leurs référendaires ou notaires avoient coutume de signer les lettres royales ; ils les souscrivoient tantôt seuls, & tantôt après les rois.

17. Sous les rois mérovingiens, les chartes des seigneurs ou particuliers étoient communément signées & attestées par un grand nombre de témoins.

18. A compter depuis Charlemagne, les rois de la seconde race ne signèrent que par des monogrammes.

19. En Allemagne, tous les monogrammes de Conrad I. de Henri I. & d'Otton I., avant l'an 960, qui renfermeroient les lettres d'*Augustus* ou *d'Imperator*, seroient faux.

20. Avant Otton II., tout monogramme qui présenteroit les mêmes lettres, le rendroit suspect, quoiqu'on en ait des rois de France plus anciens, qui ajoutent *rex* à leur nom propre.

21. Les lettres-patentes des rois de France ne furent ordinairement signées, sous les carlovingiens, que par les chanceliers ou par les notaires du palais, qui souvent faisoient les fonctions de la chancellerie.

22. Les rois de la troisième race ont employé les monogrammes, les croix, les signatures, tout au long de leur propre main ou de celle de leurs ministres.

23. Les monogrammes ne paroissent plus dans les diplômes, même les plus importans de nos rois, après le règne de Philippe-le-Bel.

24. Depuis Louis-le-Gros, personne ne souscrit à la place du chancelier. S'il est absent, on remplace sa souscription par cette formule : *data vacante cancellariâ*.

25. On ne doit pas tenir pour suspects les diplômes royaux des VIII., IX. siècles & des suivans, qui non-seulement sont destitués de toute souscription ou monogramme, mais qui ne sont pas même contresignés par un chancelier ou par un subalterne.

26. La signature écrite de la propre main de nos rois capétiens, dans leurs diplômes, a commencé sous Philippe-le-Long ; mais depuis Jean II.

Digitized by Google

ils signèrent plus souvent de leur propre main qu'auparavant.

27. En Allemagne, Maximilien I. abolit l'usage des monogrammes, & donna l'exemple des signatures manuelles à ses successeurs, dans un diplôme de l'an 1486.

28. Les chartes privées, souscrites par des notaires publics au XII & XIII. siècles, ne doivent point passer pour suspectes.

29. Au XI. & sur-tout au XII. siècle, le très-grand nombre de chartes n'étoit point certifié par des signatures réelles, écrites tout au long de la propre main des témoins; mais il étoit autorisé par leur seule présence.

30. Alors plusieurs chartes de donation étoient doublement souscrites ou seulement attestées, c'est-à-dire, en deux tems différens, lorsque l'acte étoit dressé, & lorsqu'on étoit mis en possession.

31. La nomination des témoins, substituée à leurs signatures, remonte jusqu'au VII. siècle, & descend en France jusques vers le déclin du XIII., & en Angleterre jusqu'au XIV. inclusivement.

ARTICLE III.

Règles particulières sur les sceaux.

1. Les évêques se servirent d'anneaux pour sceller leurs actes & leurs lettres jusqu'au IX. siècle; alors ils commencèrent à employer des sceaux propres, ou ceux de leurs églises.

2. Depuis le IX. siècle jusqu'au XII., le mot *bulla* fut employé de tems en tems pour marquer les sceaux de nos rois, de quelques grands seigneurs, & sur-tout des prélats & des chapitres. Par rapport à ces derniers & aux princes d'Allemagne, cet usage n'étoit point encore passé au XIII. & XIV. siècle.

3. L'usage des sceaux de plomb remonte aux premiers siècles de l'ère chrétienne, & descend jusqu'aux derniers.

4. Un diplôme de la première, de la seconde & des commencemens de la troisième race de nos rois, scellé en cire verte, porteroit une marque évidente de fausseté.

5. Les sceaux de cire jaune ou rouge, antérieurs au XII. siècle, rendroient suspectes les chartes qui les porteroient.

6. Tous les rois de France de la première race, à l'exception de Childéric, pere de Clovis I, & de Childéric III, se sont servis de sceaux ronds.

7. Tous les sceaux de la seconde race de nos rois, excepté ceux de Zuentebolde & de Lothaire, fils de Louis d'Outremer, sont de figure ovale.

8. Zuentebolde, roi d'Austrasie, Lothaire, pénultième roi de France de la seconde race, & Hugues Capet, chef de la troisième, & tous ses successeurs, à l'exception du roi Robert, ont scellé leurs diplômes avec des sceaux de forme ronde.

9. Le premier de tous les sceaux où paroît la formule *Dei gratia*, est celui de Charles-le-Chauve, appofé à un diplôme de l'an 839.

10. Au XI. siècle, St. Edouard, roi d'Angleterre, Henri II., empereur d'Allemagne, & Henri I., roi de France, furent les premiers qui se firent représenter sur leurs sceaux assis dans des trônes, à la manière des empereurs de C. l'.

11. Louis-le-Jeune est le premier des rois de France qui s'est servi de fleurs de lys au contre-scel de ses chartes. C'est donc une règle certaine que toutes les chartes antérieures à ce prince, lesquelles seroient scellées de sceaux parsemés de fleurs de lys, doivent être réprouvées.

12. Louis-le-Jeune est incontestablement le premier de nos rois qui ait fait usage d'un contre-scel, quoique D. Mabillon en fasse honneur à Philippe Auguste.

13. Des sceaux sur lesquels l'écu de France est réduit à trois fleurs de lys, long-tems avant le roi Charles VI, ne doivent point pour cela être suspects.

14. Les ducs, les comtes & les vicomtes commencèrent à avoir des sceaux différens des anneaux, lorsqu'ils rendirent leurs dignités héréditaires, au commencement de la troisième race de nos rois.

15. On ne voit des armoiries sur ces sceaux qu'après le milieu du XI. siècle, & les chevaux bardés n'y paroissent qu'au XIII.

16. Les sceaux de la noblesse du second rang, encore rares après les commencemens du XII. siècle, ne devinrent communs & nécessaires en France que vers l'an 1150, & en Allemagne qu'au XIII. siècle.

17. En France, les plus anciens sceaux publics des villes ne sont que du XII. siècle.

18. Les chartes parties, les endentures & les cirographes, suppléerent aux sceaux dans les XI., XII. & XIII. siècles.

19. Depuis le X. siècle jusqu'au XIV. inclusivement, nos rois n'ont pas fait de difficulté d'appofer leurs sceaux aux chartes de leurs sujets.

Digitized by Google

20. Au X. siècle, les évêques commencèrent à faire mettre leurs propres images sur leurs sceaux, à l'exemple des rois.

21. Une charte, scellée au X. siècle avec le sceau d'un abbé, ne doit pas être suspecte : elle le seroit à juste titre, si elle étoit scellée du sceau d'un curé avant l'an 1200.

22. Les sceaux des communautés monastiques, rares dans le XI. siècle, devinrent communs au XII., quoiqu'alors plusieurs monastères n'en eussent pas.

23. L'usage des contre-scels remonte au X. siècle, & au XI. en France & en Angleterre.

24. Nul roi de France, avant Louis VII, n'a usé de contre-scel : nul prélat connu n'en a fait usage avant Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen, en 1138.

25. On ne connoit point de sceaux véritables, portant des armoiries, avant le XI. siècle.

26. Depuis le commencement du XI. siècle, des sceaux de prélats avec des armoiries, ne rendroient point suspectes les chartes qui en auroient été scellées.

27. Dès le X. siècle, les prélats se servirent quelquefois de sceaux pendans. L'usage en devint fréquent au XI. parmi eux.

28. Dès les commencemens de ce même siècle, Robert, roi de France, & Richard II., duc de Normandie, usèrent de sceaux pendans. L'usage en est donc plus ancien que Philippe I. & Louis-le-Gros.

29. Depuis le règne de ce prince, des diplômes de nos rois, dont le sceau seroit appliqué & non pendant, ne devroient pas être admis.

30. Après le XII. siècle, les chartes des évêques & des abbés seroient fausses, si elles étoient scellées avec des sceaux en placard.

31. Quand le sceau n'est point annoncé dans une charte qui en est munie, ce n'est pas un indice de faux.

32. Depuis le VIII. siècle jusqu'après le milieu du XII., le défaut de sceau ne nuit ni à l'authenticité ni à la validité des chartes.

33. La variation du sceau de la même personne ne porte aucun préjudice à la vérité des diplômes royaux & des chartes des seigneurs.

34. L'ancienneté des chartes & les indices qu'elles ont été scellées, suppléent tellement à la perte des sceaux, que depuis le XI. siècle, nos rois & les tribunaux de la justice n'ont pas fait difficulté d'admettre ces pièces comme faisant foi.

35. L'annonce du sceau & du *cirographe* dans les chartes parties, est une formalité indifférente qu'on pouvoit également exprimer & omettre.

DIPONDION, monnoie de l'Egypte, & de l'Asie, double du PONDION. *Voyez* ce mot.

DIPTYQUES, tablettes composées de deux feuilles, ou morceaux. Δίπτυχος signifie plié en deux. On étendit par la suite ce nom à toute espèce de tablettes, quel que fût le nombre de leurs feuilles, & il servit à les distinguer des rouleaux appellés *volumina*.

Nous ne ferons mention dans cet article que des *Diptyques* consulaires.

Claudien (*de laudib. Stilicon. l. 3. v. 345.*) & la loi du code Théodosien (*lib. 15. t. 9. seq. 1.*) *exceptis consulibus ordinariis nulli prorsùs alteri..... Diptycha ex ebore dandi facultas sit*, nous apprennent que l'ivoire étoit la matière dont les consuls *ordinaires* les faisoient fabriquer. On voit dans Sidoine qu'on les appelloit aussi *fastes*, parce qu'on y gravoit le nom du consul qui donnoit son nom à l'année, & qu'ils étoient distribués au premier jour de cette année. (*L. 8. epist. 6.*) *Consul Asterius anni sui fores..... aperuerat..... datique fasti*

On voit encore plusieurs de ces *Diptyques* consulaires, un entr'autres dans l'église de S. Lambert de Liège, qui a été publié & expliqué dans le siècle dernier; & c'est dans les anciennes églises que la plupart se sont conservés, parce que l'on écrivoit au dos de ces tablettes les noms des saints locaux & des évêques particuliers dont on faisoit mention pendant la célébration des saints Mystères. Il y en a un semblable dans la cathédrale de Bourges, en France, royaume qui renferme autant de *Diptyques* à lui seul que le reste de l'Europe. On en voit en effet à Limoges, à Saint-Junien près de Limoges, à Compiegne, à Dijon, à Moutiers & à la bibliothèque du roi. Le savant Gori avoit composé un recueil de tous les *Diptyques* connus, qui a été publié après sa mort, par Passeri, en 3 vol. in-fol., où l'on remarque entr'autres ceux de la bibliothèque du Vatican.

DIRÆ. Voyez IMPRÉCATIONS.

DIRCÉ, femme de Lycus, roi de Thèbes, ayant traité avec beaucoup d'inhumanité, pendant plusieurs années, Antiope, mère de Zéthus & d'Amphion, tomba ensuite entre les mains de ces deux princes, qui l'attachèrent à la queue d'un taureau indompté, où elle périt misérablement. Comme cette princesse avoit été fort attachée au culte de Bacchus, ce dieu la vengea, dit Pausanias, en faisant perdre l'esprit à Antiope, & en métamorphosant le corps de *Dircé* en fontaine. *Voyez* ANTIOPE.

Digitized by Google

On voit cette malheureuse, princesse, attachée aux cornes d'un taureau furieux par Amphion & Zéthus, dans le beau groupe appellé *Taureau furnèse*. *Voyez* ce mot.

DIRIBITORES, officiers publics chargés de distribuer des bulletins, ou tablettes, pour les suffrages dans les comices & autres assemblées publiques.

Diribitores. Apulée (II. p. 53.) appelle de ce nom des écuyers-tranchans, *diribitores pluſculi, ſplendidæ amicitiæ, fercula copioſa*.

DIRIBITORIUM, édifice somptueux commencé & laissé imparfait par M. Agrippa. Il étoit situé dans la région du cirque de Flaminius, & dans l'enceinte appellée *ſepta*. On en ignore l'usage précis, mais on sait que les jeux scéniques y furent joués, comme dans un théatre ordinaire, & pendant les grandes chaleurs de l'été, à cause de sa vaste étendue. (*Dio. LV. & LIX.*).

DIRPHIA, surnom de Junon, tiré d'une montagne de l'Argolide, nommée Dirphys, où cette déesse avoit un temple.

DIS; c'est un des noms de Pluton, il signifie riche : comme on croyoit que les richesses se tiroient des entrailles de la terre, le dieu des enfers étoit regardé comme le dieu des richesses : on dit ordinairement *Dis pater*. Voyez *dévouement*. Les anciens gaulois se disoient descendus de *Dis*; & sous ce nom on croit qu'ils entendoient la terre, à laquelle ils rendoient les honneurs divins. (*Cæſ. de bell. gal. l. 6. c. 4.*).

DIS ANGITIBUS Muratori (114. 2.) rapporte une inscription sur laquelle on lit *Dis Angitibus*, sans doute pour *Angitibus*, synonime de *Angitiis*. *Voyez* ce mot.

DISCERNICULUM, aiguille de toilette qui servoit aux femmes à séparer (*diſcernere*) en tresses leurs cheveux.

DISCESSIO, manière de connoître les opinions des sénateurs. Ils quittoient leurs places & se réunissoient auprès de celui dont ils embrassoient l'opinion; *diſcedebant in partes*.

DISCINCTI, sans ceinture. C'étoit chez les romains la marque de la mollesse & de la débauche dans les villes. Dans les camps c'étoit un crime très-grave de paroître sans ceinturon, & on le punit quelquefois de mort. (*Tacit. Ann. XI. 18. 5.*)

DISCOBOLE, athlète qui faisoit profession de l'exercice du disque, & qui en disputoit le prix dans les jeux de la Grèce. Indiquons, à l'exemple de Burette, & d'après ses mémoires, l'origine de cet exercice, ses progrès, ses règles, son utilité, l'équipage des *Diſcoboles* pour disputer le prix, leur manière de jetter le disque, en un mot les généralités les plus curieuses sur ce sujet.

Les commencemens de l'exercice du disque remontent au temps fabuleux. On y trouve Apollon se dérobant du ciel, & abandonnant le soin de son oracle de Delphes, pour venir à Sparte jouer au disque avec le bel Hyacinthe. On y voit ce jeune homme blessé mortellement au visage par le disque lancé de la main du dieu, & les autres circonstances de cette aventure qu'Ovide raconte avec tant d'agrément dans le *X livre* de ses métamorphoses. Mais sans recourir à une origine aussi douteuse, contentons-nous d'attribuer avec Pausanias, l'invention du disque à Persée, fils de Danaé. Nous apprendrons de cet historien grec, le malheur qu'eut ce jeune héros de tuer involontairement d'un coup fatal de son palet son ayeul Acrise, & les suites de cet événement.

Malgré les deux accidens dont on vient de parler, l'exercice du disque ne laissa pas de faire fortune dans les siècles suivans; & il étoit déjà fort en vogue du temps de la guerre de Troye, s'il en faut croire Homère. C'étoit un des jeux auquel se divertissoient les troupes d'Achille sur le rivage de la mer, pendant l'inaction où les tenoit le ressentiment de ce héros contre le roi d'Argos & de Mycènes. Dans les funérailles de Patrocle, décrites (au XIII. *liv. de l'Iliade*,) on voit un prix proposé pour cet exercice, & ce prix est le palet même que lancent, l'un après l'autre, quatre concurrens, & qui devient la récompense du vainqueur. Ulysse, dans l'Odyssée, (*liv. VIII.*) trouve cette espèce de jeu, établi à la cour d'Alcinoüs, roi des Phéaciens. C'est un des combats gymniques, dont ce prince donna le spectacle à son nouvel hôte pour l'amuser, & auquel le roi d'Itaque voulut bien lui-même prendre part, en montrant à ses antagonistes combien il leur étoit supérieur en ce genre. Pindare (dans la I. *ode des Iſthmioniques*) célébrant les victoires remportées aux jeux publics par Castor & par Jalaüs, n'oublie pas leur dextérité à lancer un disque : ce qui fait voir que dès les temps héroïques, cet exercice étoit du nombre de ceux pour lesquels on distribuoit des prix dans les solemnités de la Grèce.

Les *Diſcoboles* jettoient le disque en l'air de deux manières; quelquefois perpendiculairement, pour essayer leurs forces, & c'étoit comme le prélude du combat; d'ordinaire en avant, & dans le dessein d'atteindre le but qu'ils se proposoient : mais, de quelque façon qu'ils lançassent

Digitized by Google

cet inſtrument, ils le tenoient en ſorte que ſon bord inférieur étoit engagé dans la main, & ſoutenu par les quatre doigts recourbés en devant, pendant que ſa ſurface poſtérieure étoit appuyée contre le pouce, la paume de la main & une partie de l'avant-bras. Lorſqu'ils vouloient pouſſer le diſque, ils prenoient la poſture la plus propre à favoriſer cette impulſion, c'eſt-à-dire, qu'ils avançoient un de leurs pieds ſur lequel ils courboient tout le corps; enſuite balançant le bras chargé du diſque, ils lui faiſoient faire pluſieurs tours preſque horizontalement, pour le chaſſer avec plus de force; après quoi ils le pouſſoient de la main, du bras, & pour ainſi dire de tout le corps, qui ſuivoit en quelque ſorte la même impreſſion; & le diſque échappé s'approchoit de l'extrémité de la carrière, en décrivant une ligne plus ou moins courbe, ſuivant la détermination qu'il avoit reçue en partant de la main du *Diſcobole*. Properce peint ce mouvement du diſque en l'air, quand il dit (*Eleg.* 12. *lib. III.*)

Miſſile nunc diſci pondus in orbe rotat.

J'oublioiſ d'avertir que les athlètes avoient ſoin de frotter de ſable ou de pouſſière le palet & la main qui le ſoutenoit, & cela en vue de le rendre moins gliſſant & de le tenir plus ferme.

Les peintres & les ſculpteurs les plus fameux de l'antiquité, s'étudièrent à repréſenter au naturel l'attitude des *Diſcoboles*, pour laiſſer à la poſtérité divers chef-d'œuvres de l'art. Le peintre Tauriſque, au rapport de Pline, & les ſculpteurs Naucydes & Myron ſe ſignalèrent par ces ſortes d'ouvrages. Quintilien (*liv. II. ch. XIII.*) vante extrêmement l'habileté de ce dernier dans l'exécution d'une ſtatue de ce genre. On connoit la belle ſtatue du lanceur de diſque, qui appartient au Grand-Duc de Toſcane; mais on ignore le nom du ſtatuaire. Au reſte, on ne peut douter qu'il n'entrât beaucoup de dextérité dans la manière de lancer le diſque, puiſqu'on tournoit en ridicule ceux qui s'en acquittoient mal, & qu'il leur arrivoit fréquemment de bleſſer les ſpectateurs par leur mal-adreſſe.

Pindare nous a conſervé le nom de l'athlète qui le premier mérita le prix du diſque dans les jeux olympiques: ce fut Lincée. Mais dans la ſuite, quand les exercices athlétiques furent rétablis en Grèce dans la XVIII. olympiade, on n'y couronna plus que les athlètes qui réuniſſoient les talens néceſſaires, pour ſe diſtinguer dans les cinq ſortes d'exercices qui compoſoient ce que les grecs appelloient le *pentathle*; ſavoir la lutte, la courſe, le ſaut, l'exercice du diſque, & celui du javelot.

On preſcrivoit aux *Diſcoboles*, dans les jeux publics, certaines règles auxquelles ils devoient s'aſſujettir pour gagner le prix; enſuite celui là le remportoit, qui jettoit ſon diſque par-delà ceux de ſes concurrens: c'eſt de quoi les deſcriptions de ce jeu qui ſe liſent dans Homère, dans Stace, dans Lucien & ailleurs, ne nous permettent pas de douter. On regardoit la portée d'un diſque, pouſſé par une main robuſte, comme une meſure ſuffiſamment connue; & l'on déſignoit par-là une certaine diſtance, de même qu'en françois nous en exprimons une autre par une *portée de mouſquet*.

Nous apprennons encore d'Homère & de Stace, qu'on avoit ſoin de marquer exactement chaque coup de diſque, en y plantant un piquet, une fleche, ou quelque choſe d'équivalent; ce qui prouve qu'il n'y avoit qu'un ſeul palet pour tous les antagoniſtes, & c'eſt Minerve elle même, ſous la figure d'un homme, qui chez les Phéaciens rend ce ſervice à Ulyſſe, dont la marque ſe trouve fort au-delà de toutes celles des autres *Diſcoboles*. Enfin, Stace nous fournit une autre circonſtance ſingulière touchant cet exercice, & qui ne ſe rencontre point ailleurs: c'eſt qu'un athlète à qui le diſque gliſſoit de la main, dans le moment qu'il ſe mettoit en devoir de le lancer, étoit hors de combat par cet accident, & n'avoit plus de droit au prix.

On demande ſi les *Diſcoboles*, pour diſputer ce prix, étoient nuds, ainſi que les autres athlètes, & l'affirmative paroit très-vraiſemblable. En effet, il ſemble d'abord que l'on peut inférer la nudité des *Diſcoboles* de la manière dont Homère, dans l'Odyſſée, s'explique à ce ſujet; car en diſant qu'Ulyſſe, ſans quitter ſes habits, ſauta dans le ſtade, prit un diſque des plus peſans & le pouſſa plus loin que n'avoient fait ſes antagoniſtes; ce poëte fait aſſez entendre que les autres étoient nuds, en relevant par cette circonſtance la force & l'adreſſe de ſon héros. De plus, l'exercice du diſque n'ayant lieu dans les jeux publics que comme faiſant partie du pentathle, où les athlètes combattoient abſolument nuds, il eſt à préſumer que pour lancer le palet ils demeuroient dans le même état, qui leur étoit d'ailleurs plus commode que tout autre. Enfin, ils faiſoient uſage des onctions ordinaires aux autres athlètes, pour augmenter la force & la ſoupleſſe de leurs muſcles, d'où dépendoit leur victoire; or ces onctions euſſent été incompatibles avec toute eſpèce de vêtemens.

Ovide, qui ſans doute n'ignoroit pas les circonſtances eſſentielles des combats gymniques, décrivant la manière dont Apollon & Hyacinthe ſe préparent à l'exercice du diſque, les fait dépouiller

dépouiller l'un & l'autre de leurs habits, & se frotter d'huile avant le combat.

Corpora veste levant, & succo pinguis olivi
Splendescunt, latique ineunt certamina disci.

Faber, qui n'est pas de l'avis que nous embrassons, & qui pense que les *Discoboles* étoient toujours vêtus de tuniques, ou portoient du moins par bienséance une espèce de caleçon, de tablier ou d'écharpe, allègue pour preuve de son opinion, les *Discoboles* représentés sur une médaille de l'empereur Marc-Aurèle, frappée dans la ville d'Apollonie, & produite par Mercurial, dans son *traité de l'art gymnastique*; mais 1°. cette médaille est très-suspecte, parce qu'on ne la trouve dans aucun des cabinets & des recueils que nous connoissons: 2°. quelque vraie qu'on la suppose, elle ne peut détruire ni la vraisemblance, ni les autorités formelles que nous avons rapportées en faveur des *Discoboles* nuds, & elle prouveroit tout au plus que dans quelques occasions particulières, dans certains lieux, & dans certains temps, on a pu déroger à la coutume générale.

On se proposoit différens avantages de l'exercice du disque; il servoit à rendre le soldat laborieux & robuste. Aussi lisons nous qu'Achille irrité contre Agamemnon, & séparé de l'armée des Grecs avec ses myrmidons, les exerçoit, sur le bord de la mer, à lancer le disque & le dard, pour les empêcher de tomber dans l'oisiveté, qui ne manque jamais de faire pendant la paix les personnes accoutumées aux travaux de la guerre. Animés par la gloire, par l'honneur ou par la récompense, ils fortifioient leurs corps en s'amusant, & se rendoient redoutables aux ennemis. Un bras accoutumé insensiblement & par degrés à manier & à lancer un fardeau aussi pesant que l'étoit le *disque*, ne rencontroit, dans les combats, rien qui pût résister à ses coups, d'où il paroît que l'art militaire tiroit un secours très-important & très-sérieux, de ce qui, dans son origine, n'étoit qu'un simple divertissement; c'est ce dont tous les auteurs conviennent. Enfin Galien, Aétius & Paul Eginete, comptoient aussi le disque entre les exercices utiles pour la conservation de la santé. (*Article du chevalier de Jaucourt*). *Voyez* DISQUE.

La statue de bronze de Miron, qui portoit la dénomination du *Discobole*, a été célébrée par les anciens écrivains. On voit au palais Massimi, à Rome, une statue de marbre trouvée dans la villa Palombara sur le mont Esquilin, que l'on a prise d'abord pour une copie du *Discobole* de Miron. Cette opinion a été clairement prouvée par le dessin d'une cornaline antique de M. Byres, écossois, publiée par M. Visconti à la fin du tome I. du *Museum Pio-Clementin*. On y voit une figure d'un travail étrusque, qui ressemble parfaitement à la statue du palais Massimi, & qui tient un grand disque de la main droite. Mais elle ne ressemble en rien au prétendu *Discobole*, ou Gladiateur Borghèse. *Voyez* GLADIATEUR *Borghèse*.

On voit plusieurs *Discoboles* dans la collection des pierres gravées du baron de Stosch (classe V. n° 21 & suivans). Ce qui ne doit pas paroître étonnant, puisqu'on leur érigeoit des statues en Grèce; les Athéniens (*Athen. Deipn. l. p. 19. A.*) en élevèrent une à l'honneur d'Aristonique de Caryste.

DISCORDE, divinité malfaisante, à laquelle on attribuoit non-seulement les guerres, mais aussi les querelles entre les particuliers, les brouilleries dans les ménages, les dissensions dans les familles. La *discorde*, sœur & compagne de Mars, dit Homère, dès qu'elle commence à paroître, s'élève insensiblement, & bientôt, quoiqu'elle marche sur la terre, elle porte sa tête orgueilleuse jusque dans les cieux. Pétrone la dépeint les cheveux épars & en désordre, la bouche ensanglantée, les yeux battus & fondant en larmes, grinçant des dents qu'elle avoit toutes noires, distillant de sa langue une liqueur infectée & puante, la tête hérissée de serpens, portant un habit tout déchiré, & agitant une torche de sa main sanglante. Virgile dit aussi que sa chevelure étoit composée de serpens. C'est elle qui, aux noces de Pélée & de Thétis, jetta dans l'assemblée des dieux la fatale pomme, qui occasionna entre les déesses la fameuse contestation dont Pâris fut le juge: les dieux ayant refusé de l'être, de crainte d'entrer eux-mêmes, par des sentimens de partialité, dans les débats & les altercations qui sont toujours les suites de la *discorde*. *Voyez* ATÉ, PARIS.

On ne trouve sur aucun monument cette divinité que les grecs appelloient Ερις, & elle n'est connue que par les descriptions poétiques.

DISCUSSEURS, officiers des empereurs, qui recevoient les comptes des collecteurs des tribus. Ils jugeoient toutes les petites contestations relatives à cet objet: dans les grandes, on en appelloit au gouverneur de la province.

DISDIAPASON. Le *disdiapason* est presque la plus grande étendue que puissent parcourir les voix humaines sans se forcer; il y en a même assez peu qui l'entonnent bien pleinement. C'est pourquoi les grecs avoient borné chacun de leurs modes à cette étendue, & lui donnoient le nom de *système parfait*. *Voyez* MODE, GENRE, SYSTÈME.

Digitized by Google

DISJOINT. Les grecs donnoient le nom relatif de *disjoints* à deux tétracordes qui se fuivoient immédiatement, lorſque la corde la plus grave de l'aigu, étoit au-deſſus de la plus aigue du grave, au-lieu d'être la même. Ainſi, les deux tétracordes, Hypathon & Diezeugmon, étoient *disjoints*, & les deux tétracordes, Synnéméno & Hyperboléon, l'étoient auſſi. *Voyez* TÉTRACORDE.

On donne, parmi nous, le nom de *disjoints* aux intervalles qui ne ſe ſuivent pas immédiatement, mais qui ſont ſéparés par un autre intervalle. Ainſi ces deux intervalles, *ut mi* & *ſol ſi*, ſont disjoints. Les degrés qui ne ſont pas conjoints, mais qui ſont compoſés de deux ou pluſieurs degrés conjoints, s'appellent auſſi *degrés disjoints*. Ainſi chacun des deux intervalles, dont on vient de parler, forme un degré *disjoint*.

DISJONCTION, c'étoit dans l'ancienne muſique l'eſpace qui ſéparoit la mèſe de la paramèſe, ou, en général, un tétracorde du tétracorde voiſin, lorſqu'ils n'étoient pas conjoints. Cet eſpace étoit d'un ton, & s'appelloit en grec *diazeuxis*.

DISOMUM, διώματος, qui peut renfermer deux corps, ou deux perſonnes, ſynonime de BISOMUM. *Voyez* ce mot.

DISPENSATOR, officier de la cour des empereurs chargé de toutes leurs dépenſes. On donnoit auſſi dans chaque famille ce nom à l'eſclave qui faiſoit les achats & les paiemens : les grecs l'appelloient Οἰκονόμος.

DISQUE, palet très-épais que lançoient les diſcoboles, & qui leur ſervoit à diſputer des prix dans les jeux publics.

C'étoit un cylindre plat à faces parallèles. Gédoyn, qui lui a donné la forme d'une lentille, s'eſt trompé; il eſt contredit par tous les monumens.

On diſtinguoit par rapport à la matière deux eſpèces de *diſques*, celui de bronze appellé Σέλος par Homère, & celui de pierre appellé par le même poète *δίσκος*.

Les *diſques* étoient le plus ſouvent de bronze, & travaillés au tour. Celui qu'on voit ſur un bas-relief de la Villa Albani (*Monum. inediti.* n°. 194.) a trois cannelures circulaires autour de ſon centre, & ſon diamètre eſt du tiers de la hauteur d'une des figures du bas-relief, c'eſt-à-dire, d'environ deux pieds huit pouces. Il y avoit auſſi une eſpèce de *diſque* non-percé, du'on jettoit par le moyen d'une courroie qui y étoit attachée d'un côté au milieu, comme les courroies des boucliers dans leſquelles on paſſoit le bras pour s'en ſervir.

On a trouvé à Herculanum un *diſque* de bronze, dont le diamètre eſt de huit pouces, & l'épaiſſeur de deux. Il eſt percé dans le centre; & cette ouverture, oblongue de deux pouces de longueur, ſe rétrécit d'un côté; elle ſervoit à placer le doigt avec plus de fermeté, quand on lançoit le *diſque*.

On en voyoit un ſemblable, & percé au centre, ſur un vaſe peint, conſervé à Naples. (*Gori Muſ. Etruſc. t. 2 tab. 159.*).

On connoit encore quelques *diſques* qui n'étoient point percés dans le milieu, tels que celui qu'on voit ſerré contre la cuiſſe d'une ſtatue qui étoit dans la maiſon de Véroſpi, à Rome, & dont le deſſin étoit conſervé dans le recueil du cardinal Albani; tel encore celui du bas-relief de ſa Villa, cité plus haut.

A Rome on l'appelle aujourd'hui *caſciotto*, ou gros fromage; en Toſcane, *forma*. On voit dans la grande collection de foufres du baron de Stoſch, l'empreinte d'un camée, qui doit avoir été l'un des plus excellens ouvrages de gravure, ſur lequel il y a un diſcobole, qui tient d'une main une corde, ſans doute pour jetter le *diſque*; ordinairement on le jettoit ſans corde. Lorſqu'on faiſoit de grands efforts pour le jetter, on appuyoit la main gauche ſur le genou du même côté, en retirant la main droite avec le *diſque* en arrière, pour lui donner plus de force en le lançant; c'eſt par cette raiſon qu'il eſt appellé (*Hom. Il. ψ. v.* 431.) πεπταμένῳ δίσκῳ, *diſcus ab humero jactatus*.

On voit quelques diſcoboles gravés dans cette attitude, dans les collections de pierres antiques.

DISSÉQUER. *Voyez* ANATOMIE.

DISTATÉRE, once d'argent pur, monnoie ancienne de l'Égypte & de l'Aſie.

Elle valoit 4 liv. $\frac{1}{2}$ monnoie actuelle de France, ſelon M. Pauéton dans ſa *Métrologie*.

Elle valoit en monnoie des mêmes pays,

1 $\frac{1}{2}$ hexadrachme.
ou, 2 tétradrachmes.

DISTEGUM, *DISTIGUM*, } mots latins formés du grec διστεγίας, & qui ont la même ſignification. Ils déſignent dans les épitaphes deux chambres placées l'une au-deſſus de l'autre. On liſoit à Rome cette épitaphe (*Spon. Miſc. Erudit. antiq. ſect. IX. p.* 291.):

L. SEMPRONIUS. L L PERIPHEMUS.

L. SEMPRONIUS. L L AMPHIONEUS....

DISTIGUM FECERUNT C. F.

Digitized by Google

DITHYRAMBUS, nom donné à Bacchus, & fondé sur une fable qui dit que les géans ayant mis Bacchus en pièces, Cérès sa mère rassembla ses membres épars, & lui redonna la vie; ou bien de ce qu'il étoit né deux fois au monde, & qu'il avoit franchi deux fois la porte du monde. On donnoit aussi ce nom à des hymnes composés en l'honneur de Bacchus, dont les vers étoient pleins d'emportemens & de fureur poétique.

DIVALES, fêtes célébrées à Rome, le 21 décembre, en l'honneur de la déesse Angéronia. Elles furent établies à l'occasion d'une espèce d'esquinancie dangereuse, dont les hommes & les animaux furent attaqués pendant un assez long-temps. *Voyez* ANGERONIA.

C'étoient les mêmes fêtes que les *angéronales*; les pontifes sacrifioient ce jour-là dans le petit temple de la déesse Volupia.

DIVERTICULUM, endroit où un chemin plus étroit & moins fréquenté rejoint le grand chemin.

DIVINATION. L'homme toujours inquiet sur l'avenir, a cherché dans tous les temps à en pénétrer les secrets. La *divination* au commencement ne fut peut-être qu'un art ingénieux & subtil, qui, à force de réflexions sur le passé, tâchoit de découvrir ce qui pouvoit arriver dans les conjonctures à peu près semblables. Mais cet art s'accrut bientôt d'une infinité de manières, sur-tout en passant par les mains des égyptiens & des grecs: ces deux peuples osèrent en faire une science dans les formes, accompagnée d'un long détail de règles & de préceptes; & pour la mettre à l'abri de l'examen, ils surent la lier à la religion par différentes chaînes. La *divination* s'exerçoit par les astrologues, par les augures, par ceux qui jettoient les sorts, qui interprétoient les prodiges & les tonnerres, qui consultoient les entrailles encore fumantes des victimes; & tous ces gens-là s'appelloient en général *devins*.

Nous ne parlons ici que de la *divination* artificielle, renvoyant au mot *théurgie* ce qui regarde la *divination* naturelle. La première se pratiquoit donc de cent manières différentes; les quatre espèces de *divination* les plus générales étoient celles dans lesquelles on employoit quelqu'un des quatre élémens, l'eau, la terre, l'air & le feu, dont on a fait les noms de *Aéromantie*, *Géomantie*, *Hydromantie* & *Pyromantie*. Il y en a une infinité d'autres, dont voici quelques noms: *Alphithomantie*, *Arithmomantie*, *Astrologie*, *Axinomantie*, *Bolomantie*, *Catoptromantie*, *Chiromantie*, *Cléidonismantie*, *Coscinomantie*, *Dactylomantie*, *Hépatoscopie*, *Lithomantie*, *Lychnomantie*, *Nécromantie*, *Ornitomantie*, *Pégomantie*, *Psycomantie*, *Rabdomantie*, &c., dont on trouve les noms dans les anciens auteurs. On peut en voir ici l'explication dans leurs articles particuliers.

DIVISIONES, distributions d'argent, d'huile, de vin & d'autres choses pareilles, que les romains chargeoient leurs exécuteurs testamentaires de faire tous les ans pour l'anniversaire de leur mort, soit au peuple, soit aux décurions, soit à des corps d'artisans, &c.

DIVISORES. On appelloit ainsi chez les romains des citoyens qui étoient chargés par les amis des candidats, ou par les candidats eux-mêmes, d'acheter les suffrages des tribus. Quoique les *divisores* ne fussent pas flétris par les loix, ils l'étoient dans l'opinion publique. On voit dans Suétone (*c.* 3. *n°.* 1.) que l'on reprochoit à Octavien, appellé depuis Auguste, d'avoir pour père un *divisor*.

— DIVORCE. *Voyez le dictionnaire de Jurisprudence.*

DIUM, dans la Macédoine.

COL. JUL. AUG. DIENSIS. *Colonia Julia Augusta Diensis.*

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Antonin, de Sept. Sévère, d'Elagabale, d'Alex. Sévère, de Salonine, de Trajan, de Gallien, de Domitien, de Trajan, de Caracalla, de Macrin, de Maximin, de Gordien, d'Aémilien.

DIUM, dans la Coélesyrie. ΔΕΙΗΝΩΝ.

On a une médaille impériale grecque de cette ville, frappée en l'honneur de Géta.

DIUS. Voyez FIDIUS.

DIUS, nom d'un mois de l'année chez les grecs, *Diis*. C'étoit le premier de l'année chez les macédoniens & les grecs de l'Asie-Mineure, à Éphèse, à Pergame, à Tyr, à Sidon, en Lycie; le second chez les macédoniens de Syrie, à Antioche, à Gaze, à Smyrne, chez les arabes & autres peuples d'Asie. Chez les premiers, il répondoit au mois d'octobre, & chez les seconds, à novembre, chez les tyriens, à décembre, chez les lyciens & les sidoniens, à janvier; chez les bithyniens au contraire, c'étoit le sixième de l'année, & il répondoit au mois de mars. (*Fabricii Menol. p.* 42, 44, 46, 47, 61.)

DIXIÈME. Les babyloniens & les égyptiens donnoient à leurs rois le *dixième* de leurs revenus. (Aristote, au livre second de l'économie, &

Digitized by Google

Diodore deSicile, au livre cinquième de sa bibliothèque ; Strabon, au livre quinzième de sa Géographie.) Les romains exigérent des siciliens le *dixième* des bleds qu'ils recueilloient ; & Appien dit que ceux qui défrichoient des terres, portoient au trésor public le *dixième* denier des revenus de ces terres.—. Les romains offroient à leurs dieux la *dixième* partie des prises qu'ils faisoient sur leurs ennemis, d'où vint le nom de *Jupiter prædator.*—. Les gaulois donnoient le même *dixième* à leur dieu Mars, comme on voit dans les commentaires de César.

Caracalla imposa le *dixième* sur toutes les hérédités, au-lieu du vingtième que les empereurs percevoient sur ces biens ; & il accorda, par forme de dédommagement, le droit de cités à tous les sujets de l'empire romain. Cet impôt fut abrogé par son successeur Macrin.

D. M. } *Diis Manibus.* De ces quatre figles
Θ. Κ. }
les deux latines sont synonimes des deux grecques Θεοῖς Καταχθονίοις (aux dieux souterrains). On les trouve fréquemment sur les tombeaux, & leur explication ne peut être équivoque, lorsqu'il s'agit des romains ou des grecs payens. Mais depuis que le christianisme eut acquis des partisans dans ces deux nations, on grava encore sur quelques tombeaux chrétiens même ces figles, qui semblent cependant avoir été en horreur aux disciples de J. C. de même que les dieux mânes dont elles perpétuent le culte & le souvenir.

Mabillon, Fabretti, Lupi, dans sa dissertation sur l'epitaphe de Ste. Sévère, martyre, & plusieurs autres ont écrit sur ces figles payennes, gravées quelquefois sur des tombeaux de chrétiens. Voici l'extrait de leurs explications.

Les uns ont admis pour règle générale de reconnoître pour payens tous les tombeaux chargés des figles *D. M.* ou Θ. Κ. Mais cette opinion est démentie par un si grand nombre de monumens véritablement chrétiens, & chargés des figles, qu'il faut absolument la rejetter. En voici deux des moins équivoques, tirés l'un de la bibliothèque Barberine par Fabretti (*Thes. inscr. p.* 564.):

D ☧ M

TVLLIE CASTE VERE

CASTE QVE VIXIT

ANNOS XXXVII MESES....

L'autre de la *Roma soterranea* de Bosio, par le même Fabretti.....

D. M.

☧ D M S

CAESONIVS. SALVIVS VONE

MEMORIAE INNOX QVI

VIXIT. ANNIS. XX. M. VI. ET

HOR. III. CVI. FECERVNT SVCCISSA

MATER II MARINVS FRAIIK.

Le troisième enfin tiré par Lupi (*épitaph. Severæ p.* 105.) du cimetière de S. Hermès, à Rome, que cet écrivain assure être un monument chrétien, & qu'il dit avoir vu & examiné.

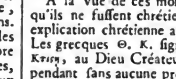

A la vue de ces monumens on n'osa plus nier qu'ils ne fussent chrétiens, mais on chercha une explication chrétienne aux figles Θ. Κ. & *D. M.* Les grecques Θ. Κ. signifioient, disoit-on, Θεῷ Κτίσῃ, au Dieu Créateur ; ce qu'on assuroit cependant sans aucune preuve. Quant aux figles latines *D. M.* on étoit plus heureux, & en les expliquant par DEO MAGNO (au grand Dieu) on s'étayoit d'une inscription sur laquelle on lisoit (*Fabret. inscr. p.* 564.)

DEO MAG

NO ET ETERN

O STATIVS DI

ODORVS QVOT

SE PRECIBVS

COMPOTEM

FECISSET

V. S. L. M.

Il faut avouer cependant que ces pieuses interprétations suppofent de la part des premiers chrétiens une horreur puérile pour toutes les expressions relatives à la Mythologie, qui est démentie par les suivantes tirées d'épitaphes reconnues par Fabretti pour chrétiennes, soit aux mots IN PACE, soit au monogramme ☧, &c: DEBITA SACRATIS. OFFICIA..... SANCTIQUE. TUI. MANES. NOBIS. PETENTIBUS. ADSINT..... LACHESIN..... AQVAS. TAENAREAS..... DOMVM. AETERNAM..... DIEI VENERIS (*Epit. Severæ.*), &c.

Digitized by Google

On peut donc assurer que l'usage des quatre sigles payennes subsista pendant les premiers siècles du christianisme, & que les chrétiens n'y virent pendant long-temps que des expressions familières, passées en usage, & dont l'emploi ne pouvoit nuire à la foi des néophytes. Pour achever de porter à l'évidence cette assertion, je vais rapporter une épitaphe chrétienne dans laquelle on lit les mots entiers DIS MANIBUS. Elle est tirée de la dissertation de Lupi, citée plusieurs fois dans cet article, & on la voit dans le musæum de Kircher au collège romain : DIS MANIBUS PRINCIPIO FILIO DULCISSIMO SUO POSUIT QUI VIXIT ANNIS VI DIES XXVII IN PACAE.

D. M. I. Deæ matri Isidi, ou *Deûm matrem Ideam.*

D. N. Dominos noster.

Les premiers Césars avoient refusé le titre de *Dominus*, Seigneur. On commença à le donner aux empereurs sous Aurélien, à qui l'on frappa une médaille, DEO ET DOMINO NATO AURELIANO. Sous le bas-empire il y eut peu de médailles ou de monnoies où ces deux lettres *D. N.* ne se montrassent au-devant du nom des empereurs d'Occident & de Constantinople. C'est peut-être de là qu'est venu le titre de *seigneur roi*, donné depuis long temps aux monarques françois.

DOCIMEUM, en Phrygie. ΔΟΚΙΜΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Néron, de M. Aurèle, de Domna.

DOCTOR, celui qui enseigne, *qui docet.*

Doctor librarius, dans l'épitaphe suivante, désigne celui qui enseignoit l'art de préparer le *papyrus* ou le parchemin pour l'écriture. (*Reinef. inscr. class. XI. n°.* 123.)

CN. POMPEIUS
PHRIXUS
DOCTOR
LIBRARIUS DE
SACRA VIA
FECIT SIBI.

Doctor sagittarius étoit celui qui formoit les soldats à l'exercice de l'arc. (*Spon. Misc. erud. Ant. sect. VII. p.* 256.)

D. M.
T. FLAVIO EXPEDITO
DOCTORI SAGITTAR
FLAVIA EUPHROSINE
ET ATTICA FILIAE
PATRI B. M.

Voyez CAMPIDOCTOR.

DODONE, ville de l'Épire, célèbre dans le paganisme par son oracle, sa forêt & sa fontaine. Voici l'origine de l'oracle, suivant la fable : Jupiter avoit fait présent à sa fille Thébé, de deux colombes qui avoient le don de la parole. Ces deux colombes s'envolèrent un jour de Thèbes en Egypte, pour aller, l'une en Lybie, fonder l'oracle de Jupiter *Ammon*, & l'autre en Epire, dans la forêt de *Dodone*, où elle s'arrêta, & apprit aux habitans du pays, que l'intention de Jupiter étoit qu'il y eût un oracle en ce lieu-là. L'oracle s'y établit aussi-tôt, & il ne tarda pas d'avoir un grand nombre de consultans.

Dans cette forêt de *Dodone*, il y avoit une fontaine qui couloit avec un doux murmure aux pieds d'un chêne; la prêtresse interprétoit ce bruit, & annonçoit l'avenir sur ce murmure : c'est ainsi que l'oracle se rendit dans les commencemens; mais dans la suite on pratiqua plus de cérémonies. On s'avisa de suspendre en l'air des vases d'airain, des espèces de chaudrons, auprès d'une statue du même métal, aussi suspendue, & qui tenoit à la main un fouet d'airain à plusieurs cordes & mobiles : lorsque le vent ébranloit cette figure, elle frappoit les chaudrons, qui s'entrechoquoient les uns les autres, & rendoient un son qui duroit assez long-temps : & sur les variétés de ce son on annonçoit l'avenir; de là vint le proverbe, *l'airain de Dodone*, dont on usoit quand quelqu'un parloit trop. Enfin ce furent les chênes mêmes de la forêt de *Dodone*, qui rendirent les oracles, selon la fable.

On disoit encore que les colombes de cette forêt rendoient des oracles. Mais Hérodote nous a appris l'origine de cette fable, en faisant observer, que le mot grec Πελεια signifioit, en Thessalie, une prophétesse & une colombe.

DODONEUS, surnom de Jupiter. *V.* DODONE.

DODONIDES, femmes qui rendoient les oracles de *Dodone*, tantôt en vers, & tantôt par les sorts. C'étoient encore les nourrices de Bacchus, appellées aussi *Atlantides.*

Digitized by Google

DODRANS, les $\frac{3}{4}$ d'un tout, ou de l'as. Ce mot eſt formé de *de* & de *quadrans*, c'eſt l'abrégé de *deeſt quadrans*, il manque un quart. Le *dodrans* valoit neuf onces, c'eſt pourquoi il s'appelloit auſſi *nonuncium*.

Dodrans, *nonuncium*, monnoie des anciens romains.

Elle valut depuis la fondation de Rome juſqu'à l'an 485 :

15 ſols, monnoie actuelle de France, ſelon M. Pauſton. (Métrologie.)

Elle valoit alors, en monnoie du même peuple,

1 $\frac{1}{8}$ beſſis.
ou, 1 $\frac{1}{7}$ ſeptunx.
ou, 1 $\frac{1}{6}$ ſemis.
ou, 9 onces.

Dodrans, monnoie de compte des romains.

Elle étoit repréſentée par ce ſigne, $S\overline{=}$

Elle valoit 9 onces.
ou, 18 ſemi-onces.
ou, 27 duelles.
ou, 36 ſiciliques.
ou, 54 ſextules.
ou, 216 ſcripules.

Dodrans, *nonuncium*, meſure de capacité pour les liqueurs des anciens romains.

Elle valoit 15 roquilles & $\frac{40}{100}$ de France.

Elle valoit en meſure du même peuple,

1 $\frac{1}{8}$ beſſis.
ou, 1 $\frac{1}{7}$ ſeptunx.
ou, 1 $\frac{1}{6}$ ſexunx.
ou, 1 $\frac{3}{4}$ quincunx.
ou, 2 $\frac{1}{2}$ triens.
ou, 3 quadrans.
ou, 4 $\frac{1}{2}$ ſextans.
ou, 9 onces.

Dodrans, *nonuncium*, diviſion de l'ancienne livre romaine, valoit en poids de France, 4734 grains; valoit en poids romains,

1 $\frac{1}{8}$ bés.
ou, 1 $\frac{1}{7}$ ſeptunx.
ou, 1 $\frac{1}{6}$ ſexunx.
ou, 1 $\frac{3}{4}$ quincunx.
ou, 2 $\frac{1}{2}$ triens.
ou, 3 quadrans.
ou, 4 $\frac{1}{2}$ ſextans.
ou, 9 onces.

Dodrans, *nonuncium*, meſure linéaire des anciens romains.

Elle valoit 8 pouces $\frac{160}{1000}$ de France.

Dodrans, *nonuncium*, meſure gromatique des anciens romains.

Elle valoit 542 toiſes quarrées, & $\frac{5}{10}$ de France.

DOEAS. *Voyez* Acmon.

DOIGT, meſure linéaire des anciens romains.

Elle valoit $\frac{7118}{10000}$ de pouce de France.

Elle valoit en meſures du même peuple,

1 ſemi-once & $\frac{1}{4}$.
ou, 2 duelles & $\frac{1}{2}$.
ou, 3 ſiciliques.
ou, 18 ſcripules.

Doigt. Les doigts chez les romains étoient ſous la protection de Minerve. (*Serv. in Æneid. III.*).

Les hiſtoriens romains parlent de pluſieurs citoyens qui ſe coupoient des *doigts*, afin d'être exempts du ſervice militaire, comme devenus incapables de tenir fermement le bouclier ou la lance. (*Suet. Aug. c.* 24. *n°.* 3. & *Val. Max. VI.* 3. 3.)

Quand un romain mouroit ſur le champ de bataille, ou dans un pays étranger, on coupoit un doigt à ſon cadavre avant que de le brûler. On apportoit enſuite ce doigt à Rome, ou dans la patrie du mort, & on faiſoit à cette relique des funérailles auſſi ſolemnelles qu'on auroit pu les faire au cadavre entier : *membrum abſcindi mortuo dicebatur, cum digitus ejus deciebatur, ad quod ſervatum juſta fierent, reliquo corpore combuſto.* (Feſtus.)

Lorſque les anciens brûloient des parfums devant les divinités, ils en formoient de petites boules, ou des paſtilles qu'ils prenoient du bout des *doigts* dans l'*acerra*, pour les jetter ſur le feu. Cette manière de ſaiſir légérement les parfums étoit une pratique religieuſe, à laquelle Lactance fait alluſion (1. 20.) lorſqu'il dit qu'il ne voyoit

Digitized by Google

dans toute la religion payenne qu'un rit borné au bout des doigts, *quàm ritum ad summos digitos pertinentem.*

Les enchères des impôts se faisoient au *doigt* levé chez les anciens romains, c'est-à-dire, que le dernier enchérisseur élevoit la main fermée avec un seul *doigt* étendu, pour annoncer son enchère. Un ancien commentateur d'Horace (*Sat. II.* 8. 26.) le dit expressément..... *Publicani autem sublato digito licitationem vectigalium faciebant.*

Pour appeller les esclaves & en exiger quelque service, les romains faisoient un certain bruit avec les *doigts*, ce qu'ils exprimoient par ces mots *crepitare digitis*. Les gens perdus de mollesse & de luxe ne quittoient ni la table, ni le jeu, pour satisfaire aux besoins les plus pressans de la nature. Pétrone (*c.* 27.) & Martial (*III.* 82. 15 & *XIV.* 119.) nous apprennent qu'ils faisoient un certain bruit avec leurs *doigts*, & qu'à ce bruit les esclaves apportoient le vase ignoble dont ils avoient besoin. Cette obéissance, au signal des *doigts*, étoit devenue l'expression de la servitude; & Tibulle le cite pour annoncer son dévouement parfait à sa maîtresse. (1. 2. 32.):

Et vocet ad digiti me taciturna sonum.

Dans les combats de gladiateurs, celui qui étoit vaincu avouoit sa défaite en élevant un *doigt*; & par ce geste qui pouvoit être apperçu de tous les spectateurs, il leur demandoit la vie. Ceux-ci l'accordoient en élevant tous un pouce, *erecto digito*, ou ils la refusoient en montrant tous au vainqueur le pouce renversé, *obverso pollice*. Celui qui donnoit les jeux, faisoit annoncer au peuple le nombre & l'espèce des combats de gladiateurs qui seroient livrés, & en particulier les combats *à outrance*, c'est-à-dire, ceux où le vaincu devoit être mis à mort, *ad digitum*. Les spectateurs dans le dernier cas demandoient quelquefois la grace du vaincu, mais l'éditeur des jeux étoit maître de la refuser. Martial raconte que Priscus & Vérax ayant combattu pendant très-long-temps avec un égal succès, le peuple demanda à Domitien la grace, *missio*, des deux combattans; mais cet empereur, qui avoit promis des combats *à outrance*, n'y voulut pas consentir.

Cum traheret Priscus, traheret certamina Verus,
Esset & æqualis Mars utriusque din,
Missio sæpe viris magno clamore petita est:
Sed Cæsar legi paruit ipse suæ.

Alors les deux gladiateurs se servirent d'un artifice ingénieux, qui leur sauva la vie: ils firent semblant tous les deux ensemble d'être vaincus, & ils élevèrent leurs *doigts* tous les deux en même-temps:

Pugnavêre pares, succubuêre pares.

On leur donna à chacun une palme, & l'un & l'autre furent proclamés vainqueurs.

DOIGT élevé. *Voyez* PRÉTORIENS.

DOLABELLA, surnom de la famille CORNELIA.

Sur une sardoine de la collection du baron de Stosch, on voit Diomède debout, ayant son bouclier à ses pieds & son épée auprès de lui, tenant de la main droite la tête de Dolon qu'il vient de couper, un javelot de la gauche & regardant tranquillement cette tête. La gravure de cette pierre est de la première manière, & elle est achevée avec la dernière finesse. Dans l'explication de cette pierre & de deux semblables, Winckelmann balança d'abord entre Tydée & Diomède, croyant que ce pourroit être le premier qui s'acharna tellement sur son ennemi mort, qu'il en mangea le cerveau; mais l'air tranquille & contemplatif des figures, le détermina à y reconnoître Diomède avec la tête de Dolon. Le même sujet a été expliqué (*Scarfo lett. sopra varj Mon. Pl. LX.*) par *Dolabella*, qui fit couper la tête a Trébonius, un des conjurés contre César, parce que cet auteur vouloit à tort & à travers trouver par-tout des faits d'histoire romaine. On sait d'ailleurs que *Dolabella* n'avoit point de barbe.

DOLICHE, dans la Syrie. ΔΟΛΙΧΑΙΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de M. Aurèle, de Maximin.

DOLICHENIUS, } surnom sous lequel on
DOLICHENUS, } trouve Jupiter représenté debout sur un taureau, au bas duquel est un aigle éployé: il est armé de pied en cap, le casque en tête. On adoroit Jupiter sous ce nom dans la Comagène à Dolychené, & chez les anciens habitans de Marseille.

DOLICHODROMUS. }
DOLICHOS. } On donnoit le premier nom à un courreur qui parcouroit un *dolichos*, ou 12 stades, c'est-à-dire, 6 en allant & 6 en revenant. Quelques Philologues font la lieue gauloise égale à un *dolichos*.

DOLIOLA. Il y avoit à Rome deux endroits appellés de ce nom, qui étoient consacrés par la religion, & sur lesquels il étoit défendu de

Digitized by Google

cracher, *ubi non licet despuere*. Le premier (*Varr. de ling. lat. IV.* 32.) étoit auprès de la grande cloaque, & le respect qu'on lui portoit venoit de deux traditions, l'une de ce qu'on y avoit enterré des cadavres dans des vases de terre cuite, *in dolioli*s, & l'autre de ce que certains objets religieux, qui avoient appartenu à Numa, y étoient cachés.

Le second endroit, appellé *dolio*la, étoit près de la maison du Flamine Quirinal; c'étoit là que les vestales, obligées de quitter Rome à l'arrivée des gaulois, avoient enfoui des choses sacrées.

DOLIUM. Au lieu de nos tonneaux, les anciens se servoient de vases de terre cuite, appellés *dolia*, ayant à peu près la forme d'une citrouille; & ces *dolia* contenoient communément dix-huit *amphora*; cette mesure est écrite sur un vaisseau de cette espèce, conservé dans la villa Albani. C'est de cette forme qu'étoit le tonneau qu'habitoit Diogène, & qu'il rouloit de côté & d'autre pendant le siége de Corinthe. L'orifice de ces vaisseaux est d'environ un palme de diamètre, sept pouces de France.

Voyez AMPHORE, DIOGÈNE & TONNEAU.

DOLIUM, *Culeus*, *Culleus*, mesure de capacité des anciens romains.

Elle valoit 619 pintes, & $\frac{1}{10}$ de France.

Elle valoit en mesures du même peuple,

20 amphores.
ou, 40 urnes.
ou, 160 conges.
ou, 960 sextarius.
ou, 1920 hémines.
ou, 3840 quartarius.
ou, 7680 acétabules.

DOLO. ΔΟΛΩΝ. Hésychius désigne par ce mot des lames de poignard cachées dans des bâtons. Suétone s'en sert dans le même sens: (*Claud. c.* 13. *n°.* 3.) *reperti & equestris ordinis duo in publico cum dolone.*

Tite-Live emploie deux fois le mot *dolo* (XXXVI. 44. & XXXVII. 10.) pour désigner une espèce de voile, que Suidas (Δόλων) appelle la plus petite voile d'un navire. C'étoit peut-être une de celles que l'on ajoutoit quelquefois aux autres, pour mieux pincer le vent.

DOLON, fils du héraut Eumédes, offre à Hector d'aller de nuit au camp des grecs examiner leur situation & sonder leurs desseins, à condition qu'on lui donnera le magnifique char & les chevaux immortels d'Achille; avantage qu'il préfère à l'alliance royale qu'Hector lui avoit offerte. *Dolon*, pour se déguiser, se couvre tout le corps d'une peau de loup; & quand il est près des retranchemens des grecs, il imite la manière de marcher des quadrupèdes, pour n'être point suspecté; mais ce déguisement ne lui sert de rien, il est découvert par Diomède, qui le met à mort.

DOMAINE, terres de la république romaine prises sur les ennemis, & dont le produit formoit un fonds pour les besoins de l'état. Il en est parlé trop souvent dans l'histoire romaine pour n'en pas faire ici un article.

Lorsque les romains avoient vaincus leurs ennemis, ils avoient coutume de leur ôter une partie de leur territoire; on affermoit quelquefois ces terres au profit de l'état, & souvent aussi on les partageoit entre les pauvres citoyens, qui n'en payoient à la république qu'un léger tribut. Ce *domaine* public s'accrut avec la fortune de la république, des dépouilles de tant d'états que les romains conquirent dans les trois parties du monde. Rome possédoit des terres dans les différens cantons de l'Italie, en Sicile, & dans les îles voisines, en Espagne, en Afrique, dans la Grèce, dans la Macédoine & dans toute l'Asie. En un mot, on incorpora dans le *domaine* public le *domaine* particulier de tant de villes libres & de royaumes, dont les romains avoient fait leurs conquêtes. On en portoit le revenu & le produit dans l'épargne: c'étoit-là le fond dont on tiroit la solde des troupes, & avec lequel on subvenoit à toutes les dépenses & à toutes les nécessités publiques.

César fut le premier qui osa s'en emparer pendant la guerre civile contre Pompée; il en tira pour son usage quatre mille cent trente livres d'or, & quatre vingt mille livres d'argent. Dans la suite les empereurs imitèrent son exemple, & ne regardèrent plus le *domaine* public que comme le leur.

DOME.

On ne peut pas assurer que le temple bâti à Eleusis, par Périclès, ait eu une forme circulaire; mais il est certain (*Plutarch. Periclis*) qu'il étoit couronné par une *coupole* & par une espèce de lanterne, quelque fût sa forme générale. On voit cette lanterne & cette *coupole* sur le tambour d'un temple quarré, représenté sur le plus grand sarcophage qu'on ait conservé de l'antiquité, & qui se trouve dans la villa Moirani, près la porte de Saint-Sébastien à Rome. Le tambour, ou *côme*, n'est donc point une invention moderne.

DOMESTICUS,

Digitized by Google

DOMESTICUS, DOMESTIQUE, ΔΟΜΕΣΤΙΚΟΣ, } nom d'un officier de la cour des empereurs de Constantinople. Fabrot, dans son glossaire sur Théophylacte Simocatta, définit *domestique* en général, celui qu'on charge d'affaires importantes, au soin & à la fidélité duquel on les commet: un conseiller : *cujus fidei graviores alicujus rei cura & sollicitudines committuntur : à consiliis*. D'autres disent que les grecs appelloient *domestiques* ceux que l'on appelloit *comtes* à Rome, & qu'ils se servirent du nom de *domestique*, sur tout depuis que le nom de *comte* fut devenu un nom de dignité, & qu'il cessa d'être un nom d'officier servant auprès du prince. Ainsi l'on appella *domestiques* tous ceux qui servoient le Prince, qui l'aidoient dans l'administration des affaires, tant de son palais & de justice, que dans les affaires ecclésiastiques.

Dans le palais, il y avoit le grand *domestique*, ou le mégadomestique, *magnus domesticus*, *megadomesticus*, que l'on appelloit aussi par excellence le *domestique*, simplement & tout court, *domesticus* : il servoit l'empereur à table, & faisoit la charge de celui qu'on appelloit, en Occident, *dapifer*, & auquel a succédé le grand-maître de la maison du roi, ou bien il étoit dans l'empire d'Orient, ce qu'on appelloit, en Occident, *grand sénéchal*, *major-dome*. Il commandoit aussi l'armée de terre; de même que le grand duc, *magnus dux*, commandoit celle de mer.

Le *domestique* de la table, *domesticus mensæ*, étoit un officier créé depuis, qui étoit au-dessous du grand *domestique*, & faisoit l'office de sénéchal.

Le *domestique* du revenu ou de la maison de l'empereur, *domesticus rei domesticæ*, fut aussi créé dans la suite, & faisoit la fonction de *dapifer*, ou grand-maître de la maison du prince.

Le *domestique* des troupes de réserve, *domesticus scholarum*, autrement *domestique* des légions, *domesticus legionum*, étoit l'officier qui commandoit les troupes de réserve, appellées écoles palatines, *schola palatina*. C'étoient en Orient huit, & en Occident six légions, qui étoient toujours de réserve pour recevoir & exécuter les ordres de l'empereur. Elles obéirent d'abord à l'un ou à l'autre des maîtres des offices, & ensuite au grand *domestique*, & puis au *domestique* des écoles; qu'on appelle aussi *domestique* des nombres, *domesticus numerorum*. Il est nommé quelquefois *domestique* & patrice des troupes de réserve. (*Joan. Scylitzer*, *p.* 827. *Nicephore Calliste*, *l. VII. c.* 18. *l. VIII. c.* 2. *Nicetas de Paphlagonie*, *vie d'Ignace*).

Le *domestique* des murs, *domesticus murorum*, étoit celui qui avoit l'intendance de toutes les fortifications.

Le *domestique* des régions, c'est-à-dire, de l'Orient & de l'Occident, *domesticus regionum*; c'étoit celui qui avoit la charge de toutes les affaires qui concernoient le public, dans lesquelles le public avoit intérêt, à peu-près comme ici un avocat & un procureur-général, excepté qu'il servoit auprès du Prince, & non pas dans un tribunal de justice; c'étoit le ministre pour les affaires du dedans de l'état. Anne Comnène dit *domestique* d'Occident, *domestique* d'Occident.

Le *domestique* des icanates ou des cohortes militaires, *domesticus icanatorum*; cette charge fut érigée par l'empereur Nicephore, en faveur de son petit-fils Nicetas, fils de Michel Rhangabé, & de sa fille, qui fut depuis patriarche de Constantinople.

Plusieurs autres Officiers de guerre portoient le nom de *domestique*, qui ne signifioit rien autre chose que commandant colonel. Le *domestique* de la légion que l'on nommoit *optimates*, c'étoit leur commandant, *domesticus optimatum*. Le *domestique* des flateurs, *stratorum*, *stator* est proprement celui qui est de service auprès du prince, qui est à ses côtés. Dans Anastase le bibliothécaire, il y a *domesticus stratorum*.

Le *domestique* des légions d'Orient ou d'Occident, *domesticus legionum Orientalium*, *Occidentalium*; c'étoit le colonel-général de ces légions.

DOMESTIQUE, nom d'un corps de troupes dans l'empire romain. Pancirole croit que les *domestiques* sont les mêmes que l'on appelloit *protectores*, qui étoient principalement chargés de garder la personne du prince, dans un degré élevé au-dessus des prétoriens, & qui, sous les empereurs chrétiens, avoient le privilège de porter le grand étendard de la croix. On prétend qu'ils étoient au nombre de 3500 avant Justinien, qui y en ajouta encore 2000. Ils étoient partagés en diverses bandes ou compagnies, que les latins appelloient *schola*, & dont quelques-unes ont été, dit-on, établies par Gordien. Les uns étoient cavaliers & les autres fantassins.

Il y avoit un comte des *domestiques*, dignité que l'on trouve marquée sous Emilien, peut-être pour la première fois. Elle servit de dernier degré à Dioclétien pour s'élever à l'empire, & elle est devenue ensuite fort célèbre dans le quatrième siècle. Les comtes ou commandans des *domestiques* étoient souvent des princes étrangers, habiles dans la guerre, que l'on envoyoit conduire des armées contre les barbares.

Digitized by Google

Dans les tribunaux de justice, les *domestiques* étoient les ministres & les assesseurs des juges, tels que ceux qu'on appelloit alors *chanceliers*, *les greffiers*, &c.

DOMICIUS. On invoquoit ce dieu dans le temps des noces, pour que la femme demeurât assiduement dans la maison de son mari, & qu'elle y vécut en paix avec lui.

DOMIDUCA. } Junon étoit appellée *Do-*
DOMIDUCUS. } *miduca*, parce qu'elle présidoit aux noces, & à l'entrée de la femme dans la maison du mari. Saint Augustin (*de civit. l. VI. c. 9.*) parle d'un dieu *Domiducus* à qui il attribue les mêmes prérogatives.

* *DOMINA. Voyez* DOMINUS.

DOMINICA, femme de Valens.

ALBIA DOMINICA AUGUSTA.

Ses médailles ne se voient que dans l'ouvrage de Goltzius.

DOMINICALES (lettres) *Voyez* CONCURRENS.

DOMINUS.
DOMNUS.
DOMINA.
DOMNA.

Je ne sache personne, dit le père Jobert, qui ait osé prendre le titre de *Dominus* avant Æmilien, dont Goltzius cite une médaille D. N. C. *Domino nostro Cæsari Æmiliano fortissimo principi.* Mais comme il est vrai, ainsi que le prétendoit Morel, que cette médaille est fausse, & que c'est un Maximien déguisé en Æmilien, il faut rapporter le premier usage de ce titre à Aurélien, à qui l'on a frappé une médaille, *Deo & Domino nato Aureliano.*

Caligula avoit tenté de prendre cette qualité: Domitien fit un nouvel effort pour se la faire donner: les provinces l'accordèrent à Septime Sévère & à ses enfans, comme il paroît sur une médaille d'Antioche de Pisidie: *victoria* DD. NN.

Les Philippes eurent aussi ce même titre: mais jamais les romains ne le souffrirent avant le temps d'Aurélien.

Depuis le temps d'Aurélien, on ne trouve plus le titre de *Dominus* jusqu'à la médaille de Carus, *Deo & Domino Caro.* Dans la suite, cette qualité est devenue commune à tous les empereurs, jusqu'à la fin de l'empire; alors les empereurs d'Orient prirent le nom de roi des romains, ΒΑCΙΛΕΥC ΡΩΜΑΙΩΝ.

Spon, dans ses recherches curieuses d'antiquité, (dissertation douzième) s'exprime ainsi sur l'origine du mot *domna*: « La pensée d'Oppien, » qui a cru que ce mot de *Domna* étoit une syncope » de celui de *Domina*, n'est pas fort juste; un » auteur moderne a pourtant fait la même faute, » & a cru que toutes les mères d'empereurs étoient » appellées *domna* ou *domina*, ce qui est opposé » aux monumens anciens que nous en avons.... » Le nom de *Domna* est particulier à Julia, femme » de Sévère; & quand celui de *Pia* est ajouté, » celui de *Domna* n'y est pas.... Cette impé- » ratrice etoit syrienne, & le surnom de *Domna* » étoit commun dans la Syrie ». Le titre de *Domna*, qu'on donne à Julie, femme de Septime Sévère, « étoit, dit M. Bayle, un surnom de fa- » mille; Tristan le prouve très-doctement, &c. » (Dictionnaire de Bayle, article *Julie, femme de Septime Sévère.*

DOMINUS factionum, chef d'une des quatre factions du cirque. Suétone dans la vie de Néron (*c. 5 n. 6.*) *Quarentibus dominis factionum.* Une inscription citée par Panvini (*de lud. circ. l. II.*) M. AURELIO. LIBERO. PATRI. ET MAGISTRO. ET SOCIO. DOMINO. ET AGITATORI FACTIONIS PRAXINÆ.....

DOMITIA, famille romaine, dont on a des médailles.

C. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont *AHENOB-ARBUS*, *CALVINUS.*

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

DOMITIA, épouse de Domitien.

DOMITIA AUGUSTA.

Ses médailles sont:

RRR. en or; quelques revers sont plus rares.

RR. en argent.

RRR. en médaillons d'argent.

RRRR. en G. B. de coin romain.

* RRR. en M. B.

On n'en connoît point de colonies.

RR. en M. B. grec, avec sa tête au revers de celle de Domitien, ou avec les mêmes têtes en regards.

RR. en médailles de M. & P. B. frappées dans la Grèce avec sa tête seule.

Digitized by Google

DOMITIEN, fils de Veſpaſien.

Domitianus Augustus Germanicus.

Ses médailles ſont :

RRRR. en médaillons d'or ; il y en a une dans le cabinet du roi.

C. en or.

RRR. au revers de Domitia.

RRRR. en or, grec, avec la tête de Rheſcuporide.

C. en argent, & RRR. avec la tête de Domitia.

Il y a d'autres revers rares.

R. en médaillons grecques d'argent.

RR. en médaillons latins & grecs d'argent.

C. en G. B. de coin romain ; il y a quelques revers R.

C. en M. B. & RR. au revers de Veſpaſien.

C. en P. B.

RRR. en G. B. de Colonies.

C. en M. & P. B. exceptés des revers diſtingués.

RR. en G. B. grec.

C. en M. & P. B.

RR. en P. B. grec, avec ſa tête & celle de Julie.

R. en G. B. } d'Égypte.
C. en M. & P. B. }

« Des ouvrages de l'art, du temps de cet empereur, les plus beaux ſeroient ſans doute les fameux trophées de marbre, appellés communément les trophées de Marius, ſi l'on ne vouloit pas rejetter la validité d'une inſcription qui ſe trouvoit au deſſous, avant qu'ils euſſent été enlevés de l'endroit où ils étoient, pour être tranſportés dans le capitole. (*Grater. inſcr. p.* 1022. *n°.* 1. *Fabret. column. traj. p.* 108.) Cette inſcription, dit Winckelmann (*hiſt. de l'art. liv. 6. ch. 6.*), indiquoit qu'un affranchi, dont le nom preſque effacé étoit difficile à déchiffrer, avoit fait élever ce monument à Domitien, qui ſe tira cependant aſſez mal de cette guerre, dans laquelle ces mêmes Daces, ſous la conduite de Décéballe leur roi, remportèrent pluſieurs victoires ſur ſes généraux ; malgré cela, Domitien ne laiſſa pas de s'en glorifier, & de vouloir qu'on lui décernât le triomphe. Xiphilin nous apprend, d'après Dion Caſſius, qu'on lui érigea tant de monumens, que le monde ſe trouva rempli de ſes ſtatues & de ſes buſtes, en or & en argent. (*Domit. p.* 217.) Il eſt vrai que certains auteurs ont cru que ces trophées avoient été élevés à l'honneur d'Auguſte : ils ont prétendu en tirer la preuve du lieu même où ils étoient placés. C'étoit un château-d'eau des aqueducs juliens, conſtruit par Agrippa, c'eſt-à-dire, un réſervoir, d'où l'eau étoit diſtribuée dans les différens endroits de la ville. On ſait d'ailleurs qu'Agrippa aimoit à décorer d'ouvrages de l'art les édifices de cette nature, qu'il élevoit à Rome (*Plin. l.* 36. *c.* 24. §. 9.). Mais en ſuppoſant que ces aqueducs aient été réparés par *Domitien*, conjecture qui n'eſt pas détruite par le ſilence de Frontin, la vraiſemblance, en faveur de mon opinion, devient plus grande, lorſque je donne ces trophées pour des ouvrages de cet empereur : je m'y trouve confirmé par la comparaiſon que j'ai faite de ces trophées avec d'autres morceaux du même genre, dézouverts à la villa Barberini de Caſtel-Gandolfo, & incruſtés dans le mur, c'eſt-à-dire, dans l'endroit où ſe trouvoit la fameuſe maiſon de campagne de *Domitien*, & par la reſſemblance parfaite du travail & du ſtyle de ces différens ouvrages ».

« Les ſtatues & les buſtes de *Domitien* ſont très-rares, parce que le ſénat, qui voulut flétrir la mémoire de ce méchant prince, fit détruire ces images. Auſſi ne connoiſſoit-on juſqu'ici à Rome, comme portrait de cet empereur, qu'une belle tête, qui ſe voit au cabinet du capitole, & une ſtatue du palais Giuſtiniani. Mais ceux-là ſe trompent, qui citent cette ſtatue comme étant celle que Domitia ſon épouſe (au rapport de Procope) lui fit ériger après ſa mort par la permiſſion du ſénat, qui avoit fait renverſer toutes ſes autres images : car cette ſtatue étoit de bronze, & ſe voyoit encore du temps de cet hiſtorien, tandis que celle qui nous eſt parvenue eſt de marbre. D'ailleurs il eſt faux, ainſi que l'ont avancé pluſieurs auteurs, que cette ſtatue n'ait rien ſouffert. Elle a été briſée au-deſſous de la poitrine, & les bras ſont modernes ; il eſt même douteux que la tête appartienne à la ſtatue. J'ai dit qu'on ne connoiſſoit, comme portrait de *Domitien*, que cette ſeule ſtatue, qui eſt cuiraſſée, parce qu'on n'a pas remarqué une ſtatue ſans draperie & héroique de ce prince dans la villa Aldobrandini ».

« Au printemps de 1758, on trouva une ſtatue héroique, qui repréſentoit incontoſtablement Domitien, dans un endroit nommé *alle colonne*, entre Frescati & Paleſtrine. Ce fut là qu'au ſiècle paſſé on découvrit des inſcriptions, qui apprenoient qu'un affranchi de cet empereur y avoit une maiſon de campagne. Le tronc, juſqu'aux genoux, ſans extrémités, à l'exception d'une main qui s'eſt conſervée ſur les hanches, fut trouvé ſous terre, à peu de profondeur & fort endommagé. On voyoit des marques évidentes de violences exercées contre ce monument, des coups portés en tout ſens, d'où il réſulte que

Digitized by Google

dans la fureur contre *Domitien* on avoit auſſi renverſé & briſé cette ſtatue. La tête détachée fut trouvée beaucoup plus avant ſous terre, & par cela même beaucoup mieux conſervée. Cette ſtatue, que le cardinal Alexandre Albani a fait reſtaurer, ſe voit aujourd'hui avec pluſieurs autres ſtatues impériales, ſous le grand portique de ſa maiſon de campagne ».

DOMITILLE (*Flavie*) femme de Veſpaſien.

Diva Domitilla Augusta.

Les médailles ſont :

RRRR. en or.

RRR. en argent.

Unique en médaillon d'argent fourré & latin, dans un cabinet de Paris.

R. en G. B. ſa tête n'y eſt pas.

RRR. en P. B. grec d'Égypte.

DOMITIUS DOMITIANUS, tyran en Égypte ſous Dioclétien.

L. Domitius Domitianus Augustus.

Ses médailles ſont :

O. en or ; on n'eſt pas aſſuré d'en avoir en argent.

RR. en M. B. latin.

RRRR. en petits médaillons, ou M. B. d'Égypte.

Le P. Banduri en rapporte une médaille d'argent ; mais elle n'eſt pas certaine.

DOMNA (*Julia*). *Voyez* JULIA.

DOMUS. Voyez MAISON.

DONATA, épouſe de Poſtume.

Julia Donata Augusta.

Ses médailles, telles qu'on les rapporte, ſont :

RRRR. en or ; elles repréſentent d'un côté la tête de Julia Donata, & au revers les têtes des deux Poſtumes en regards, avec la légende : SALUS PROVINCIARUM.

On ne connoît point de véritables médailles de cette princeſſe, quoique Banduri en ait parlé.

DONATIVUM. } Le *donatif* étoit le don
DONATIF. } qu'on faiſoit aux troupes à l'armée, comme le *congiaire* étoit celui qu'on faiſoit au peuple. Saumaiſe, dans ſes notes ſur l'endroit où Lampridius (vie d'Elagabale) dit qu'Elagabale fit un *donatif* de trois pièces d'or par tête, c'eſt à dire, à chaque ſoldat, remarque que c'étoit la ſomme ordinaire & légitime du *donatif*. Caſaubon (dans ſes notes ſur la vie de Pertinax par Capitolin) raconte que Pertinax promit juſqu'à trois mille deniers en *donatif* à chaque ſoldat ; c'eſt à peu près deux mille cinq cents livres de notre monnoie. Le même auteur écrit que le *donatif* légitime montoit juſqu'à vingt mille deniers ; qu'on n'avoit guère coutume d'en donner moins, ſur tout aux ſoldats prétoriens ; que les centurions avoient le double, & que les tribuns & les commandans avoient deux fois autant. Capitolin (dans la vie d'Antonin Pie,) parle en effet d'un *donatif* de vingt mille deniers, promis à chaque ſoldat du camp prétorien. (Notes de Caſaubon ſur cet auteur & ſur Suétone dans *Jules*).

DONS militaires (*dona militaria.*)

Voici une épitaphe conſervée à Rome, dans la maiſon de Carlo Giorgi, & trouvé près de Nettuno.

. . . . R. EQVIT. ROM. . . . . XVIR

. . . . LITIB. IVDIC. QVAES . . . R. PROVINCIAE

. . . . RETAE. ET. CYRENAR. . . . . MP. VESPASIANI

. . . . AEGARIS. AVG. LEG. X. PRETENS . . . . DONIS. MILITARIBVS.

. . . . B. IMP. VESPASIANO. CAESAR. . . . . T. CAESARE. AVG. F.

. . . . ELLO. IVDAICO. CORONA. MVRALI VALLARI. AVREA. HASTIS. PVRIS.

. . . . EXILLIS. DVOBVS. TR. PL. PR. LEG. PROVINC. PONTI. ET. BITHYNIAE.

. . . . AECINIA. A. F. L. ARGA VXOR. ET

. . . . RCIA. A. F. PRISCILLA. FILIA. FECERVNT.

Digitized by Google

Elle fait l'énumération de presque tous les *dons militaires* que les généraux donnoient pour récompense aux soldats qui s'étoient distingués par quelqu'endroit. Pour les connoître tous, il faut joindre à ceux-ci les colliers, *torques*, les anneaux que l'on portoit au bras, *armilla*, les *phaleræ*, & enfin la double ou triple paie.

Lorsqu'un général triomphoit, il les distribuoit à ses troupes dans le cirque de l'Iamiritus.

On les portoit attachées à des piques devant le cadavre du mort dans les funérailles.

DORA, ville de Phœnicie. ΔΩΡΙΕΩΝ & ΔΩΡΑ & ΔΩΡΕΙΤΩΝ & ΔΩΡΙΤΕΙΤΩΝ.

Ses médailles autonomes sont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec son époque, en l'honneur de Vespasien, de Trajan, d'Hadrien.

DORCADE. La chèvre sauvage, ou la gazelle, appellée *Dorcade*, étoit révérée à Coptos.

On montroit des *dorcades* dans les jeux à Rome, & les spectateurs secouant tous à la fois leurs toges, s'amusoient à les effrayer & à les faire courir de tout côté. Martial fait mention de cet amusement puéril en parlant d'une *Dorcade*, dont on devoit faire présent à un enfant pour l'amuser. (*l.* 13. 98).

Delicium parvo donabis dorcada nato:
Jactatis solet hanc mittere turba togis.

DORER. *Voyez* DORURE.

DORIEN. On attribue l'invention du mode *dorien* à Thamiris de Thrace, qui ayant eu le malheur de défier les muses & d'être vaincu, fut privé par elles de la lyre & des yeux. Pollux (*Onomast. l. IV. ch.* 10) dit que l'harmonie *dorienne* est au nombre de celles dont se servent les joueurs de flûtes. Probablement *harmonie* signifie ici autant que mode. *Voyez* MODE. Peut-être encore que Pollux entend ici par *harmonie* autant que *genre*; ce qui peut donner du poids à cette conjecture, c'est que dans la même phrase il parle d'une *harmonie sinthonique*; qu'Aristide Quintilien parle de six genres anciens, parmi lesquels se trouvent le *dorien*, le phrygien, le ionien, & le lydien, qui sont aussi dans Pollux, & qu'il n'y a pas eut de *mode sinthonique*, au lieu qu'il y avoit un *genre sinthonique*.

Le mode *dorien* étoit un des plus anciens modes de la Musique des grecs, & c'étoit le plus grave ou le plus bas de ceux qu'on a depuis appellés *authentiques*: on pourroit représenter la fondamentale par notre *C — sol — ut*.

Le caractère de ce mode étoit sérieux & grave, mais d'une gravité tempérée, ce qui le rendoit propre pour la guerre & pour les sujets de religion.

Platon regarde la majesté du mode *dorien* comme très propre à conserver les bonnes mœurs, & c'est pour cela qu'il en permet l'usage dans sa république. Il s'appelloit *dorien*, parce que c'est chez les peuples de ce nom qu'il avoit d'abord été en usage.

DORIPE, femme d'Anius. *Voyez* ANIUS.

DORIS, fille de l'Océan & de Thétis, épousa son frère Nérée, & fut mère de cinquante Néréides. C'est une des divinités de la mer. *Voyez* NEREE.

DORIS est aussi une des cinquante Néréides.

DORMIT.
DORMITIO. } Ces mots désignent des épitaphes de chrétiens, qui les employoient à la place de *mortuus* & de *mors*. En voici quelques exemples tirés du recueil de Fabretti (*p.* 552.)

IANVARIVS DORMIT
IN PACE PR KAL NOVEMB

DOMITIANUS
ANIMA SIN
PLEX DORMIT
IN PACE

VICTORA
QUAE VI
XIT ANNOS
XVIII. ET M.
VIIII. DEP. DIE
IDVS. OCT. DOR
MIT. IN PACE.

Digitized by Google

DORON. ΔΩΡΟΝ. } *Voyez* PALESTE.

Ce mot ΔΩΡΟΝ, gravé sur une médaille de Chio, désigne la monnoie d'argent qui avoit cours dans l'isle de Chio, de même que les mots suivans, ACCAPIA ΔΤΟ, ACCAPIA TPIA, OBOΛOC, &c. qu'on trouve sur des médailles de cette même isle, désignent ses autres monnoies.

DORSANES. C'est le nom que les indiens donnoient autrefois à Hercule. (*Hesychius.*) Scaliger, & après lui Selden, (*de diis syr. synt. c. 6. p.* 187.) doutent si le nom *Desanaus*, ou selon d'autres, *Dosanaus*, que S. Jérôme, dans la chronique d'Eusèbe, donne à l'Hercule des Phéniciens, ne seroit point *Dorsanes*, parce que *Dorsanaus* & *Dorsanes* approchent assez. Quoi qu'il en soit de ce point, Selden ne paroît pas douter que le *Dorsanes* des Indes ne soit le même que le *Sandes* des Perses, qui, selon Béroſe & d'autres, (dans Agathias) étoit l'Hercule de ces peuples, qui souvent sont compris sous le nom d'indiens.

Quoiqu'il soit difficile de donner l'étymologie d'un ancien mot indien, Voſſius (*de idolol. l. I. c.* 22.) croit néanmoins que celui-ci peut venir du chaldéen, *dares*, qui veut dire *fouler aux pieds*. Une des principales louanges d'Hercule étoit d'abattre les tyrans & de les fouler aux pieds.

DORSO, surnom de Fabius.

DORSUALIA, couvertures de peaux d'animaux, ou de draps que l'on mettoit sur le dos des chevaux & des bœufs, soit pour tenir lieu de selles, soit pour les parer. (*Treb. Poll. Gallien. c.* 8.) *Processerunt etiam altrinseus centeni albi boves, cornibus auro jugatis, & corsualibus fericis discoloribus praefulgentes.*

DORURE. Les anciens ont pratiqué toutes les espèces de *dorure*, d'*étamage*, de *doublage* en or, argent, plomb & cuivre (*voyez* ces différens articles), que nous connoissons aujourd'hui; je le prouverai en détail dans ce dictionnaire, qui est le plus vaste monument élevé à leur gloire.

N. B. Il faut appliquer à l'*argenture* ce qui va être dit ici de la *dorure*, & ne pas confondre le *doublage* avec la *dorure*.

DORURE *égyptienne.*

Le comte de Caylus, (*rec. I. p.* 13.) décrivant un Osiris de bronze, de treize pouces de hauteur, fait remarquer une des plus grandes singularités de cette figure, & à laquelle elle doit sa conservation parfaite. Pour l'empêcher d'être altérée par le temps, l'ouvrier avoit pris la précaution d'enduire le bronze de tous côtés d'une couche de plâtre, épaisse d'environ une ligne, qu'il avoit ensuite *dorée*, comme on a coutume de *dorer* aujourd'hui sur cette matière. La précaution de garantir ainsi le bronze est une nouvelle preuve des soins que les égyptiens se donnoient pour faire passer à la postérité les plus petits ouvrages qui sortoient de leurs mains. On comprend aisément qu'il a été nécessaire d'introduire quelques corps, pour rendre la liaison de cet enduit plus ferme & plus solide, sur une matière lisse comme le bronze, & sans temue en beaucoup d'endroits; on s'est servi pour cet effet, de paille de riz, & elle est très-facile à reconnoître.

On voit dans la collection d'antiques de Sainte Genevieve, un sphinx égyptien, de bois de cyprès, qui conserve plusieurs traces de son ancienne *dorure*.

La *dorure* est encore visible dans plusieurs endroits des ruines de Perſépolis. (*Greave, desc. des antiq. de Persep. p.* 23.)

« Pline, dit M. de Paw, (*recherches sur les égypt. tom. I. p.* 219.) attribue aux égyptiens une manière particulière de peindre sur l'argent; & si l'on prenoit ſes expreſſions à la rigueur, il seroit fort difficile de les bien développer. Aussi a-t-on cru qu'il s'agissoit d'une espèce d'émail, ou bien d'une espèce de vernis qu'on répandoit sur les vases de ce métal, à peu près comme cette pâte noirâtre, dont est enduite la table isiaque, où on a ensuite incrusté des lames d'argent sur un fond de cuivre. Mais la table isiaque est un ouvrage exécuté en Italie, & qui n'est égyptien que par le sujet qu'il renferme ».

« On peut être certain, que la prétendue peinture, dont Pline a voulu parler, (*liv.* 33. *c.* 9.) n'a jamais été qu'une *dorure* faite au feu. C'est ainsi qu'on repréſentoit sur de grands plats d'argent la figure d'Anubis, dont la face devoit toujours être de couleur d'or ou en vermeil. Et c'est là un fait dont il n'est plus poſſible de douter ».

« Comme les loix, qui concernoient le ſyſtème diététique, dont j'ai tant parlé dans cet ouvrage, obligeoient les égyptiens de purifier très-souvent & très-ſcrupuleuſement les vaſes qui ſervoient au boire & au manger, ils avoient raiſon de n'y pas employer la ciſelure, comme les grecs & les romains; mais ſeulement cette ſorte de *dorure* dont il s'agit ici, & qui est infiniment plus propre en ce qu'elle ne ſauroit receler aucune ſouillure ainſi que les ouvrages ciſelés. Et voilà pourquoi Pline ajoute ces termes poſitifs: *pingitque Ægyptus, non cælat argentum* ».

« Le comte de Caylus (*rec. d'antiqu. tom. I. p.* 192.) décrivant un fragment d'émail, qui est un échantillon de la magnificence des romains dans l'in-

Digitized by Google

térieur de leurs maisons, l'accompagne des réflexions suivantes, qui appartiennent directement aux *dorures* égyptiennes. La couleur en est d'un bleu clair, extrêmement beau, & son épaisseur est d'environ sept lignes; sa plus grande hauteur est de quatre pouces deux lignes, & sa plus grande largeur de trois pouces quatre lignes; il faisoit partie d'une incrustation dont les murailles étoient revêtues. Ces sortes d'incrustations étoient souvent enrichies d'ornemens *dorés*, pareils à ceux que nous voyons sur ce morceau. La figure est drapée, & le goût du dessein fait juger que l'ouvrage est romain. Elle représente une victoire, les ailes déployées, & tenant avec les mains une espèce de banderolle. C'est ainsi qu'elle paroît sur plusieurs médailles du temps de Septime Sévère: elle a trois pouces trois lignes de hauteur, & la tête en est presqu'effacée. Cet ouvrage devoit produire un effet magnifique. Le bleu turquin de l'émail & les ornemens *dorés*, ont encore aujourd'hui de l'éclat; mais ce n'est qu'une foible image de celui dont ils ont dû briller dans le temps qu'ils n'avoient essuyé aucun accident. Ce qui mérite encore notre attention, c'est que l'or a été mis en feuille, & a tenu sur la surface polie de l'émail, par le moyen d'un mordant, qui m'a déjà étonné plusieurs fois. Il n'est pas douteux que la pratique de *dorer* ainsi à froid ne soit très-ancienne: on la trouve exécutée en Egypte. Outre les auteurs qui en parlent, & que j'ai cités dans un mémoire lu à l'académie des belles-lettres, on peut voir ce que le P. Sicard dit de l'éclat & de la conservation de ces *dorures*, mêlées avec des couleurs rouges & bleues. (*Miss. du Lev. tom. II. & VII.*) ».

« On verra ici sans doute avec plaisir l'explication de cette pratique des anciens. J'en suis redevable aux expériences & à l'amitié de M. Rouelle l'aîné, de l'académie des sciences. La simplicité de cette opération, que l'on a tant admirée sans la connoître, nous avertit de suspendre notre jugement sur les choses que nous n'avons pas examinées avec assez d'attention. Les mordans sont des espèces de vernis, de gomme, de résines, qui n'étant pas encore secs, ont la propriété de happer les corps légers qu'on leur présente. Les huiles grasses qui se dessèchent à l'air, les résines liquides, & celles qui ont besoin d'être fissoutes pour obéir au pinceau, sont les matières qui peuvent composer les mordans. On couvre légèrement & également l'espace de quelques corps solides que ce soit, quand on le veut *dorer* ou colorier. Les anciens connoissoient plusieurs espèces de térébentine, de mastic, enfin la gomme de varni, ou le sandarak, & grand nombre de résines. Tout cela pouvoit leur servir de mordant, & les mettoit en état d'en varier les combinaisons; mais les matières les plus communes se trouvoient suffisantes pour cette opération. Ce n'est point au mordant que l'on doit la durée des couleurs, c'est aux matières de ces mêmes couleurs, qui étant une fois appliquées & établies, n'ont pu le détruire, puisqu'elles sont d'une nature à n'être pénétrées ni par l'air, ni par l'humidité ».

« L'or, le bleu & le rouge sont, comme je l'ai déjà dit, les corps qui se sont conservés en Egypte durant tant de siècles: voyons par quelle raison. Rien n'est capable de détruire l'or, surtout quand la feuille a été employée avec une certaine épaisseur; on a pu d'ailleurs répandre ces feuilles d'or pulvérisées sur le mordant liquide, ou bien avec un pinceau imbibé de ce même mordant; & l'or aura tenu, si toute la surface a été exactement couverte: mais l'or employé de cette dernière façon, est beaucoup moins brillant. Le bleu a la même solidité que l'or; c'est une matière vitreſcible naturelle, c'est l'outremer ».

« Le rouge est fait avec le cinnabre ou le *minium* des anciens. Cette matière, soit minérale, soit factice, est une combinaison du soufre & du mercure: elle est des plus durables ».

« La nature de ces couleurs les a donc mises en état de résister aux injures du temps, sur-tout dans des pays aussi chauds que la haute Egypte, & dans l'intérieur de quelques maisons de la ville de Rome. L'une & l'autre situation avoit les mêmes degrés de sécheresse, ce que nous apprenons des voyageurs, & en examinant des monumens tels que celui-ci, reste du luxe & de la somptuosité des romains ».

DORURE *grecque & romaine.*

On *doroit* anciennement, comme on le fait encore de nos jours, les figures & les panneaux des plafonds & des voûtes; & l'or d'une voûte écroulée du palais des empereurs à Rome, s'est conservé, malgré l'humidité du lieu, aussi frais que s'il ne venoit que d'être employé. Il faut en chercher la cause dans l'épaisseur de *l'or battu* des anciens; car, pour la *dorure* au feu, leur or étoit en épaisseur aux feuilles qu'on emploie aujourd'hui pour cet usage, comme six sont à un, & pour les autres *dorures*, comme vingt-deux à un, ainsi que Buonarroti nous l'a prouvé. (*Offer. sopra. all. medagl. p.* 370 — 373.) *Voy.* ci-dessus DORURE *égyptienne.*

Le comte de Caylus (*rec. III. pag.* 305.) cite un morceau de cristal de roche des romains, gravé au touret, & *doré* dans la gravure qui représente un poisson.

Plusieurs statues de bronze furent *dorées*, ainsi que nous le voyons encore, par l'or qui s'est conservé sur la statue équestre de Marc-Aurèle, sur les débris des quatre chevaux & du char, placés au fronton du théâtre d'herculanum, sur-

Digitized by Google

tout à l'Hercule du capitole & sur les quatre chevaux de Venise. (*Maffei. stat.* n°. 20.) La conservation de la *dorure* des statues, qui ont été enfévelies sous terre pendant tant de siècles, ne peut être attribuée qu'à l'épaisseur des feuilles d'or, dont on peut encore déterminer le nombre & l'épaisseur sur le cheval de Marc-Aurèle.

On ne peut voir encore, sans admiration, les bandes de bleu céleste, chargées de petites figures en or, qui existent dans les deux chambres souterraines du palais des empereurs, sur le mont Palatin, dans la villa Borghese, citées plus haut.

DORURE *du marbre.*

On voit des traces de ce luxe ridicule, mis à la mode par Néron, sur l'urne d'une nymphe, qui forme, avec un satyre, un des beaux groupes du Muséum Pio Clementin.

Les cheveux & les draperies de quelques statues de *marbre*, offrent encore des traces d'une *dorure* qui étoit très apparente, sur-tout à la Pallas de Portici, lors de sa découverte. On trouve des têtes qui ont été entièrement *dorées*, telle est entr'autres celle de l'Apollon du capitole. Quelquefois cette *dorure* n'est pas couchée sur le plâtre, mais elle l'est immédiatement sur le marbre. Pour l'ordinaire, les anciens ne se servoient que de blancs d'œufs pour faire tenir l'or sur le *marbre*; les modernes employent l'ail pour le même objet. Ils en frottent le *marbre*, ensuite ils l'enduisent d'un suc très fin, sur lequel ils couchent la *dorure*. Quelques-uns se servent aussi du suc laiteux de figues; ce suc, un des plus âcres & des plus mordicans, paroît sur la figue lorsqu'elle commence à mûrir & à se détacher de sa tige.

La ville d'Aix en Provence a fourni un singulier monument de la *dorure* antique sur le *marbre*: on y a découvert une inscription de marbre, qui sans doute a servi à un tombeau, elle finit par ces mots:

IN FRONTE ☍ P ☍ VII IN AGRO ☍ P ☍ XI[I].

C'est-à-dire *en face* du chemin VII. pas ou pieds, dans le champ XII. pas; les caractères hiérarres sont des points tels qu'on les marquoit dans les deux, trois & quatrième siècles de notre ère.

Cette ligne prouve par l'indication des mesures, que le tombeau est antique & romain; de plus les lettres de cette dernière ligne sont *dorées*. (*Caylus 6. p. 362.*)

DORURE *fausse.*

Les anciens ont connu la *dorure* fausse, comme on le voit sur une caisse de momie, (*Caylus. rec. I. pag. 40.*) Les peintures dont cette caisse a été ornée sont presque toutes effacées, principalement sur le devant, où il ne reste qu'un peu de *dorure* & du bleu sur une épaule; & cette *dorure* n'a été faite qu'avec du cuivre.

DORYLÆUM, dans la Phrygie. ΔΟΡΥΛΑΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Marc-Aurèle, de Trajan, de Maximin, d'Hadrien.

DORYPHORES. C'étoit chez les Perses un corps de troupes qui escortoient le char royal, lorsque le Roi alloit à la guerre. Les *Doryphores* ne recevoient point de paie comme les autres soldats; mais ils étoient nourris des viandes que l'on servoit sur la table du prince. Ils étoient vêtus de pourpre: leurs casaques étoient brodées en or, uniforme, & ils les recevoient des mains du roi.

Δορυφόροι, porte-lances. On donnoit aussi ce nom aux personnages muets qui formoient la suite des héros & des rois sur la scène grecque ou romaine.

DOS. Sur une pierre gravée du duc de Devonshire, qui représente l'enlèvement du *Palladium*, la statue de Minerve, placée sur une colonne, tourne le *dos* à Diomède, comme elle fit réellement, dit Strabon, pour n'être pas témoin du sacrilège. C'est ainsi que la statue de Junon à Sybaris avoit détourné la vue, selon Athénée, lorsque les sybarites, secouant le joug de la tyrannie de Thétis, massacrèrent aux pieds des autels ceux qui avoient eu part à son gouvernement. Le Poussin a employé une fiction semblable dans un dessin qui étoit chez le cardinal Albani, où Médée tue ses deux fils. Ce peintre ingénieux y a mis une statue de Minerve, qui se couvre le visage avec son bouclier, pour ne pas voir cette affreuse cruauté.

DOSA, en Assyrie. ΔΩΣΕΩΝ.

M. Combe lui attribue une médaille autonome de bronze, avec la légende ci-dessus & avec l'harpé.

DOSSENUS, surnom de la famille RUBRIA.

DOTO, une des Néréides dont parle Virgile au IX. livre de l'énéide. Valerius Flaccus (*argon. l. 1. v. 134.*) en a fait aussi mention.

DOUBLAGE des vaisseaux.

Léon-Baptiste Alberti, dans son traité d'architecture, (*liv. 5. chap. 12.*) s'exprime ainsi d'après une ancienne traduction françoise.

« Dans

Digitized by Google

« Dans le tems que je faiſois travailler près du lac de Riccia, on découvrit le navire qu'on appelle le *Trajon*. Il avoit demeuré au fond de ce lac plus de 1300 ans. En le conſidérant avec attention, je remarquai que ſes planches de pin & de cyprès étoient encore dans leur entier. Ce vaiſſeau avoit le dehors tout bâti d'ais doubles, enduits de poix réſine de Grèce, calfatés de morceaux de toile, & couverts de grandes plaques de plomb, qui étoient attachées avec des clous de cuivre ». M. de Fougeroux, de l'académie des ſciences, m'a communiqué cette citation.

DOUBLAGE d'or & d'argent. *Voy.* DOUBLÉ.

DOUBLÉ d'or, ou d'argent. Dans quelques pays on appelle *plaquer* ce procédé. Il eſt très-différent de l'*étamage* (*voyez* ce mot), & de la *dorure* ou *argenture* faites à chaud avec l'*or* ou l'*argent* réduits en poudre, & mêlés avec des ſels, appellées par les ouvriers *argent fondu*. Pline qui attribue l'invention de l'*étamage* aux gaulois, leur attribue auſſi celle de l'*argenture*, dont le procédé eſt analogue à celui de l'*étamage*. « C'eſt, » dit-il, (*l.* 34. *c.* 12.) une invention des gaules » que de couvrir, à l'aide du feu (*incoquitur*) » les ouvrages de cuivre avec le plomb blanc » (*l'étain*) fondu, juſqu'à le rendre difficile à » diſtinguer de l'argent même; ils les appellent » *incoctilia*. Les gaulois ont auſſi réuſſi à couvrir » d'argent de la même manière les harnois de » chevaux & les mors des bêtes de ſomme.... » C'eſt dans la ville d'Alexia (Aliſe-en-Auxois) » qu'il ont commencé. Les habitans du Berri » ont eu la gloire de perfectionner ce procédé; » car ils l'ont appliqué aux chars & aux chariots: » ce vain luxe a été pouſſé juſqu'à dorer même » & argenter de cette manière de petites ſtatues ».

Les mots *ſimili modo* répétés deux fois dans ce paſſage, après le procédé de l'*étamage*, déterminent l'*argenture* & la *dorure*, dont il eſt queſtion, à l'*argent fondu*, & excluent le *doublé* dont je vais traiter dans cet article.

Les antiquaires ont connu de tous temps les médailles fourrées, c'eſt-à-dire, des médailles faites d'un métal commun, & recouvertes de deux feuilles de métal riche; mais ils ſe ſont plus occupés à découvrir leur uſage, que le procédé de leur fabrication.

On trouva dans les fouilles d'Herculanum pluſieurs vaſes *doublés* d'argent, & M. Fougeroux les décrivit le premier (*antiquit. d'Hercul. p.* 81. 1770.) en ces termes:

« Tous les vaſes, comme caſſeroles & chaudrons, qui ſervoient pour la cuiſine, étoient garnis en dedans d'une couche d'argent. Nous étamons le cuivre; les anciens l'argentoient. Cette remarque n'a point échappé à M. de la Condamine. C'eſt une précaution ſage que des exemples funeſtes & trop communs de nos jours devroient rappeller, il eſt décidé que l'étain n'eſt pas un métal ſain, & il ne dure que peu de temps, lorſqu'on l'emploie à étamer les uſtenciles de cuiſine. Ceux que l'on a trouvé argentés, qui ſe ſont bien conſervés, & que le vert-de-gris ſemble n'avoir pas attaqué, pourroient donner des connoiſſances ſur les moyens plus sûrs & plus durables que les anciens employoient pour couvrir le cuivre & l'argenter. Il ſemble que nous les avons perdu, ou au moins que nous ne les poſſédions pas auſſi parfaitement que les romains ».

Si cet académicien eût pu obſerver ces uſtenſiles & les examiner de près, il y auroit ſans doute reconnu le *doublé* ou *plaqué*. J'ai été plus heureux, comme on va le voir dans l'extrait d'un rapport fait en cette année 1788, à l'académie des inſcriptions, le 17 juin, & à l'académie des ſciences, le 5 juillet.

« MM. l'abbé Hauï & Baumé, de l'académie des ſciences, s'étant adreſſé à l'académie des inſcriptions & belles-lettres pour avoir des éclairciſſemens ſur le goût du travail & le tems de la fabrique d'un plateau trouvé en Bourbonnois, près l'ancien château de Chantelle, l'académie a nommé commiſſaires M. l'abbé le Blond & moi, voici le réſultat de nos recherches ».

« Il y a tout lieu de croire que ce monument eſt antique. On ſait que les romains employoient, même dans les plus beaux jours de leur gloire, des grecs, pour l'exercice des arts qui dépendent du deſſin, tels que l'Architecture, la Peinture, la Sculpture, la Gravure & la Ciſelure. C'eſt pourquoi il y auroit de la témérité à donner à un artiſte romain, plutôt qu'à un grec, ce monument. Les romains régnèrent long-temps dans les Gaules; mais les phocéens y avoient fondé Marſeille & quelques autres villes méridionales, avant les conquêtes de Jules Céſar ».

« Les médailles de Marſeille prouvent, par leur travail, que les Phocéens tranſportèrent les arts dans cette partie des Gaules. Ce précieux germe y produiſit des rejettons, qui s'étendirent le long des deux rives du Rhône & dans l'Auvergne même. On trouve en effet dans Pline qu'un ſculpteur éleva à Clermont une ſtatue coloſſale de Mercure, du prix de 400,000 ſeſterces. Obſervons que les romains prirent des grecs & des rhodiens en particulier ce goût pour les coloſſes; & que le nom du ſculpteur de Clermont eſt un nom grec, il s'appelloit Zénodore. La prudence nous défend donc d'attribuer ce plateau à des romains plutôt qu'à des artiſtes grecs, ou aux derniers plutôt qu'aux premiers; mais l'élégance des ornemens en atteſte l'antiquité ».

Digitized by Google

« Ces ornemens consistent dans une bordure chargée d'animaux, de masques, & d'attributs des fêtes de Bacchus, traités de relief. Quatre masques partagent cette bordure en quatre divisions, qui comprennent chacune trois animaux & quelques symboles ».

« La nature des ornemens de ce plateau indique son usage; il étoit destiné à servir des fruits ou des raisins. C'étoit aussi la destination d'un plateau d'argent trouvé il y a peu d'années auprès de Toulouse, & envoyé à M. Portal, de l'académie des sciences. Ce plateau, ainsi qu'une petite coupe trouvée dans le même endroit, étoit orné d'une bordure, formée de même par des masques & des attributs bachiques. Le travail de ces deux morceaux étoit véritablement antique & d'un bon style ».

« Après ces observations sur le goût des ornemens du plateau, il est inutile de réfuter sérieusement l'opinion de ceux qui ont fixé sa fabrique au siècle du connétable de Bourbon, seigneur de Chantelle; c'est-à-dire, au XVI. siècle de notre ère, quatorze ou quinze cents ans plus tard que sa véritable époque ».

La partie méchanique de ce monument mérite une attention particulière, parce qu'elle annonce chez les anciens la pratique familière d'un art, ou procédé que les anglois n'ont exercé que depuis un demi-siècle, & les françois seulement depuis douze ou quinze années. C'est du *plaqué* ou *doublé* que nous voulons parler. Le plateau antique dont nous sommes occupés n'est point étamé, pratique dont Pline (*l. xxxiv.*) attribue l'invention aux gaulois: il n'est pas non plus simplement argenté avec un amalgame d'argent & de mercure, mais il est de cuivre rouge, doublé d'argent. La feuille du métal riche qui recouvre le cuivre est aussi mince que le clinquant, & cependant elle s'étendoit sur toutes les parties du cuivre, soit plates, soit traitées de relief. Les ornemens ne sont point repoussés, c'est-à-dire, convexes en dessus, & concaves en dessous; ils ne s'annoncent par aucune dépression sous le plateau; il est donc évident que ce plateau, moulé d'abord en cuivre pur, recouvert ensuite de deux feuilles d'argent, a été frappé dans une matrice, & par des procédés analogues à ceux qu'employent aujourd'hui les fieurs Tugot & Daumy, ces ingénieux artistes, que l'académie des sciences a encouragés par son approbation, & le gouvernement par une protection signalée.

L'adhérence de la mince feuille d'argent au cuivre est si forte, qu'elle a résisté en plusieurs endroits, & au coup de feu que les paysans qui croyoient le plateau d'argent massif lui ont donné dans l'espoir de le fondre, & à l'acidité du vinaigre, dans lequel son dernier possesseur l'a laissé plongé pendant quelque temps.

Nous avons parlé du *doublage* de ce plateau, parce qu'il nous a mis à même de juger par analogie les ustensiles antiques de cuivre doublés d'argent, trouvés à Herculanum, décrits en 1770 par M. Fougeroux, de l'académie des sciences, & dans les environs de Lyon, &c. que nous ne connoissons que par les récits des voyageurs. Il est d'ailleurs bien agréable pour ceux qui font de l'antiquité une étude constante, de donner une nouvelle preuve de la multiplicité des connoissances que les anciens possédoient dans les arts méchaniques ainsi que dans les arts libéraux.

DOUBLE TÊTE.

Quoique Ovide ait dit à Janus:

Jane biceps anni tacite labentis origo;
Solus de superis, qui tua terga vides.

On trouve cependant que Junon Patulcia & plusieurs hermès, ont été représentés à deux visages.

Les anciens avoient des portes dont les battans s'ouvroient à volonté en dedans ou en dehors; ils en avoient aussi qui n'étoient fermées que par un rideau; dans ces deux cas, des gaînes chargées de bustes à *double tête*, & placées dans l'épaisseur des pied-droits, faisoient un ornement commun au dedans & au dehors. C'est de là sans doute qu'est venue la multiplicité des bustes à *double tête*.

DOUBLE MANTEAU. *Voyez* DIPLOIS.

DOUBLES (lettres). *Voyez* GÉMINÉES (lettres).

DOULEUR, fille de l'érèbe & de la nuit, selon Cicéron; ou de l'air & de la terre suivant Hygin.

ΔΟΥΣΑΡΙΑ, fêtes ou jeux institués en l'honneur de Bacchus. Il en est fait mention sur une médaille de Philippe & de Trajan Dece, frappée à Bostra, publiée par Pellerin.

DRACHME, denier, ancien poids de l'Asie & de l'Egypte.

Elle valoit en poids de France, 43 grains $\frac{1}{2}$, selon M. Pauctон.

Elle valoit en poids des mêmes pays,

2 grammes.
ou, 4 oboles séminites.
ou, 6 danics.

Digitized by Google

ou, 8 kikkabos.

ou, 12 kérations.

ou, 24 chalcous.

ou, 48 sitarions.

DRACHME, denier, monnoie ancienne de l'Égypte & de l'Asie.

Elle valoit, selon M. Paucton, en monnoie actuelle de France, $\frac{1215}{10000}$ de liv.

Elle valoit en monnoie des mêmes pays,

2 rébiites.

ou, 5 gérah.

ou, 6 méhah.

ou, 12 pondion.

ou, 24 phollis.

ou, 96 kodrantes.

ou, 192 pérutah.

DRACHME, denier, zuz, mith-cajos, fève d'Égypte, ancien poids de l'Asie & de l'Égypte.

Elle valoit en poids de France, $\frac{47}{10000}$ de livre, selon M. Paucton (*Métrologie*).

DRACHME, poids & monnoie des grecs.

Elle valoit en poids de France, selon M. Paucton, (*Métrologie*) 84 grains $\frac{4}{5}$, & en monnoie 1 livre.

Elle valoit en poids & monnoie des grecs,

6 oboles.

ou, 36 chalcous.

On trouve une médaille d'argent de Néron, avec le mot ΔΡΑΧΜΗ, qui prouve que le denier romain étoit de la même valeur que la *drachme*.

Plusieurs anciens écrivains ont employé indifféremment le denier pour la *drachme*.

» DRAGON. Au nom de *dragon*, dit M. le comte de la Cépède (*quadrup. ovipares de l'histoire naturelle de M. le comte de Buffon*) l'on conçoit toujours une idée extraordinaire. La mémoire rappelle avec promptitude tout ce qu'on a lu, tout ce qu'on a oui dire sur ce monstre fameux; l'imagination s'enflamme par le souvenir des grandes images qu'il a présentées au génie poétique : une sorte de frayeur saisit les cœurs timides, & la curiosité s'empare de tous les esprits. Les anciens, les modernes ont toujours parlé du *dragon*. Consacré par la religion des premiers peuples, devenu l'objet de leur Mythologie, ministre des volontés des dieux, gardien de leurs trésors, servant leur amour & leur haine, soumis au pouvoir des enchanteurs, vaincu par les demi-dieux des temps antiques, entrant même dans les allégories sacrées du plus saint des recueils, il a été chanté par les premiers poètes, & représenté avec toutes les couleurs qui pouvoient en embellir l'image : principal ornement des fables pieuses, imaginées dans des temps plus récens, dompté par les héros, & même par les jeunes héroïnes, qui combattoient pour une loi divine; adopté par une seconde Mythologie, qui plaça les fées sur le trône des anciennes enchantereſſes, devenu l'emblême des actions éclatantes des vaillans chevaliers, il a vivifié la Poésie moderne, ainsi qu'il avoit animé l'ancienne; proclamé par la voix sévère de l'histoire; par-tout décrit, par-tout célébré, par-tout redouté, montré sous toutes les formes, toujours revêtu de la plus grande puissance, immolant ses victimes par son regard, se transportant au milieu des nuées avec la rapidité de l'éclair, frappant comme la foudre, dissipant l'obscurité des nuits par l'éclat de ses yeux étincelans, réunissant l'agilité de l'aigle, la force du lion, la grandeur du serpent (il y a des serpens qui ont plus de quarante pieds de long. *Ovipares, tom. I.*) présentant même quelquefois une figure humaine, doué d'une intelligence presque divine, & adoré de nos jours dans de grands empires de l'Orient. Le *dragon* a été tout, & s'est trouvé par-tout, hors dans la nature. Il vivra cependant toujours, cet être fabuleux, dans les heureux produits d'une imagination féconde. Il embellira long-temps les images hardies d'une Poésie enchantereſſe : le récit de sa puissance merveilleuse charmera les loisirs de ceux qui ont besoin d'être quelquefois transportés au milieu des chimères, & qui desirent de voir la vérité parée des ornemens d'une fiction agréable : mais à la place de cet être fantastique, que trouvons-nous dans la réalité? Un animal aussi petit que foible, un lézard innocent & tranquille, un des moins armés de tous les quadrupèdes ovipares, & qui, par une conformation particulière, a la facilité de se transporter avec agilité, & de voltiger de branche en branche dans les forêts qu'il habite. Les espèces d'ailes dont il a été pourvu, son corps de lézard, & tous ses rapports avec les serpens, ont fait trouver quelque sorte de ressemblance éloignée entre ce petit animal & le monstre imaginaire dont nous avons parlé, & lui ont fait donner le nom de *dragon* par les naturalistes ».

Cet animal fabuleux tenoit beaucoup du serpent quant à la forme; au reste, chaque poète a décrit ceux dont il parloit, ainsi qu'il a plu à son imagination. Cet animal ne dormoit jamais; c'est pourquoi on lui confioit la garde des choses précieuses. Il étoit consacré à Minerve, pour marquer, dit-on, que la véritable sagesse ne s'endort jamais : il étoit aussi consacré à Bacchus,

Digitized by Google

pour exprimer les fureurs de l'yvresse ; & à Mars, pour exprimer celles de la guerre. Plutarque le donne encore pour attribut aux héros.

DRAGON d'Aulide. Tandis que la flote des grecs s'assembloit dans le port d'Aulide, dit Homère, & qu'on offroit aux dieux des sacrifices à l'ombre d'un platane, un horrible *dragon*, marqueté de taches de sang, envoyé par Jupiter, se glissant de dessous l'autel, monta rapidement sur le platane au haut d'une branche, où étoient huit petits passeraux, cachés sous des feuilles avec leur mère : il les dévora tous ; & après ce cruel repas, il fut tout d'un coup changé en pierre. Ce prodige épouvanta tous les grecs ; mais Calchas en tira une augure favorable : comme ce *dragon*, dit-il, a dévoré les huit passeraux & leur mère, nous serons autant d'années à combattre contre les troyens, & la dixième année nous nous rendrons maîtres de leur ville. Pourquoi, dit Cicéron (au liv. 2. de la divination), conjecturer plutôt le nombre d'années, que celui des mois & des jours ? Quel rapport y a-t-il entre des oiseaux & le cours des années ?

[illegible]GON d'Anchise. Pendant qu'Énée faisoit [illegible] aux manes de son père Anchise, il [illegible]veau un *dragon* énorme, dont le [illegible] mille replis tortueux, & dont le dos étoit couvert d'écailles jaunes & azurées. Ce serpent fit le tour du tombeau & des autels, se glissa entre les vases & les coupes, goûta de toutes les viandes offertes, & rentra ensuite dans le fond du sépulcre, sans faire aucun mal aux assistans. Virgile dit qu'Énée prit ce *dragon* pour un génie attaché au service d'Anchise.

DRAGON de Cadmus. *Voyez* CADMUS.

DRAGON de Delphes. Un *dragon* gardoit l'antre d'où Thémis prédisoit les choses futures ; &, selon quelques mythologues, c'étoit le *dragon* lui-même qui y prononçoit les oracles.

Apollon venant à cet antre, tua à coup de flèches le *dragon* qui lui en fermoit l'entrée, & s'empara de l'oracle. *Voyez* DELPHES.

DRAGONS de Cérès. Le char de cette déesse étoit tiré par deux *dragons* ailés, qui la transportèrent en peu de temps par toute la terre, lorsqu'elle chercha sa fille Proserpine.

DRAGONS de Médée. Cette princesse étoit portée par les airs, dans un char tiré par des *dragons* ailés. *Voyez* MÉDÉE.

Draconibus. Murotori (106. 4. *Thes. inscript.*) rapporte l'inscription suivante, qui pourroit être relative aux serpens que l'on adoroit à Lanuvium. (*Aelian. XI.* 16.)

CARPUS. AUG. L.
PALANTIANUS
SANCTIS
DRACONIBUS.
D. D.

DRAGONS. DRAGONNAIRES. *DRACONARII.* } Les barbares, c'est-à-dire, tous les peuples, excepté les romains, portoient dans leurs armées des enseignes d'une forme singulière & effrayante. Ce furent pour l'ordinaire des *dragons* ou serpens ailés. Curopalate (*de offic. Constantini*) dit que Cyrus, ayant vaincu les assyriens, adopta leur tunique ou vêtement militaire, & leurs étendards figurés en *dragons*. Suidas en attribue de semblables aux indiens & aux scythes. Les daces, voisins des scythes, n'en avoient pas d'autres, comme on le voit sur le monument éternel de leur défaite, la colonne trajane. Ce fut vers le temps de cette victoire de Trajan, ou peu après, que les romains prirent aussi des *dragons* pour enseignes ; & Vegèce (II. 13.) qui écriveit sous l'empereur Valentinien le jeune, dit que chaque cohorte avoit son *dragonaire* qui marchoit au combat chargé d'un *dragon : dracones per singulas cohortes à draconariis feruntur ad prælium.* Les principaux, ou les chefs des *dragonaires*, marchoient auprès du prince ; on les reconnoissoit à leurs *dragons* faits d'étoffe de pourpre, liés au haut des piques dorées & ornées de poil, ouvrant démésurément la gueule, pour recevoir le vent (*Ammian. XVI.* 10. & 12.) qui faisoit jouer & flotter leurs longues queues peintes de différentes couleurs.

Les *dragons* étoient brodés sur des étoffes de coton, *in linteo depicti* (*Tertullian. Apologet. c.* 16.) ou de soie & de pourpre. Leur tête étoit de métal, & le vent s'engouffrant dans leur vaste gueule, agitoit leur langue, enfloit leur col, & les faisoit paroître affligant comme de véritables serpens, afin d'effrayer les ennemis. C'est ainsi que Sidoine peint les *dragons* (*Carm. V. n.* 409.) :

. . . . . *Textilis anguis*
Discurrit per utramque aciem, cui guttur adallis
Turgescit zephyris.

On reconnoissoit les *dragonaires* à leur collier d'or. Prudence (*περι στεφ.* 1. 64.) décrivant le supplice des martyrs Démétrius & Chelidonius,

Digitized by Google

qui étoient *dragonaires*, dit qu'on leur arracha le collier, marque de leur emploi :

Ite signorum magistri : & vos tribuni absistite.
Aureos auferte torques. . . . . .

DRAP.
DRAPERIE.
DRAPÉE. } *Voyez* ESPERANCE, NEMESIS & VICTOIRE.

Graca res est nihil velare ; at contra Romana ac militaris thoraces addere. (*Plin.*)

Mariette observe (*tom. I. 66.*) que la plupart des ſtatues que les grecs nous ont laiſſées ſont ordinairement nues. « S'ils employoient, dit il, quelque *draperie*, elle ne cachoit qu'une très-petite partie de la figure. Ils regardoient les vêtemens comme une ſuite de beſoins attachés à la condition humaine ; & ſur ce fondement, ni les dieux, ni les hommes célèbres, qui participoient, ſelon eux, de la divinité, ne devoient paroître que nuds. De là vient que ſur leurs pierres gravées, ainſi que ſur leurs autres monumens, on trouve ſi peu de figures entiérement vêtues ; mais lorſqu'il s'y en rencontre, ne faut-il pas convenir qu'elles ſont *drapées* de la plus grande manière, & que ces *draperies* offrent quelque choſe d'auſſi parfait que le nud des plus belles ſtatues grecques ?..... Dans toutes ces gravures, les étoffes dont l'artiſte a couvert les figures ſont ſimples & légères ; elles ſont jettées avec grace & ne reçoivent d'ornement que de la façon dont elles ſont agencées. Il n'y paroit rien de trop recherché dans le choix, non plus que dans l'ordre des plis ; ceux ci ſont en petit nombre ; ſans trop de ſymétrie, ils marquent le nud, & loin de faire perdre à la figure quelque choſe de l'élégance de ſes proportions, ils contribuent à en indiquer tous les mouvemens. On croit voir la nature telle qu'elle s'eſt offerte à l'artiſte, ſans pouvoir imaginer qu'il y ait rien ajouté du ſien ».

Le drap, ſur les figures antiques, ſe diſtingue facilement de la toile & des autres étoffes légères.

Un artiſte françois, qui n'a remarqué ſur le marbre que des étoffes fines & tranſparentes, (*Falconet, réflex. ſur la Sculp. p. 52. 58.*) ne s'eſt rappellé que la Flore Farnèſe & quelques autres figures habillées de drap.

Mais on peut aſſurer hardiment, dit Winkelmann, (*hiſt. de l'art. liv. IV. ch. 5. §. I. d.*) qu'il s'eſt conſervé autant de ſtatues de femmes vêtues d'étoffes de laine, que de ſtatues ajuſtées de *draperies* légères. Le *drap* eſt très-reconnoiſſable à l'ampleur de ſes plis, ainſi qu'aux ruptures qu'il contractoit lorſqu'on le plioit dans des preſſes après l'avoir lavé & foulé.

« Quant, ajoute le même ſavant antiquaire (*ibid. §. III*) au deſſin des figures *drapées*, la fineſſe du tact & la délicateſſe du ſentiment, y ont moins de part que la juſteſſe du diſcernement & l'étendue du ſavoir, tant pour l'obſerver & l'enſeigner, que pour l'imiter & le pratiquer. Cela n'empêche pas que cette partie de l'art n'offre encore des objets de recherches non moins intéreſſans pour le connoiſſeur que pour l'artiſte. La *draperie* eſt au nud, ce que l'expreſſion eſt à la penſée ; & nous avons ſouvent moins de peine à trouver la penſée que l'expreſſion, ou la vraie tournure de la penſée. Comme dans les premiers temps de l'art on faiſoit plus de figures *drapées* que de figures nues, & que cette maxime étoit ſi générale dans les plus beaux ſiècles de la Grèce par rapport aux figures de femmes, qu'on peut compter cinquante figures *drapées* contre une nue ; il étoit naturel que les artiſtes de tous les tems ne s'attachaſſent pas moins à bien rendre l'élégance de la *draperie* que la beauté du nud. On chercha le gracieux, non ſeulement dans les attitudes & les actions, mais auſſi dans les habits & dans les ajuſtemens. En effet, les graces les plus anciennes étoient repréſentées vêtues. S'il ſuffit aujourd'hui à l'artiſte de bien étudier quatre ou cinq des plus belles ſtatues ſans *draperie* pour bien ſaiſir la beauté du nud, il a beſoin de chercher l'élégance de la *draperie* dans cent figures habillées. Il eſt même très rare de trouver une ſtatue *drapée* qui reſſemble à une autre pour l'ajuſtement, tandis qu'il n'y a rien de plus ordinaire que de trouver des ſtatues nues d'une reſſemblance parfaite : telles ſont en grande partie les ſtatues de Vénus. Il en eſt de même des ſtatues d'Apollon ; la plupart ſemblent avoir été exécutées d'après un ſeul modèle, comme l'atteſtent trois ſtatues ſemblables de ce Dieu, à la villa Medicis, & une autre au capitole. La même remarque eſt auſſi applicable à la plupart des jeunes ſatyres. Je dirai donc que le deſſin des figures drapées peut être nommé à juſte titre une partie eſſentielle de l'art. Peu d'artiſtes modernes ſont exempts de critique par rapport à l'habillement de leurs figures ; ceux du ſiècle paſſé ont tous péché contre cette partie, le ſeul Pouſſin excepté ».

« Les modernes, dit le comte de Caylus, font dans l'habitude de regarder comme des toges toutes les *draperies* un peu amples, dont les figures romaines ſont vêtues. Quand les monumens repréſentent des hommes d'un certain âge, on leur accorde promptement les honneurs conſulaires ; & ſi les *draperies* ſont moins étendues, & qu'elles laiſſent un plus grand nombre de parties du corps découvertes, les figures prennent auſſi-tôt le nom de philoſophes ; telle eſt l'opinion ordinaire : on a tort de donner légérement ces ſortes de dénominations ; mais il faut convenir auſſi que

Digitized by Google

tres souvent il eſt preſque impoſſible de déterminer l'objet de ces figures ».

DRAPEAU. Les anciens n'avoient pas de *drapeaux* faits comme les nôtres. Les leurs étoient faits comme des bannières des égliſes, c'eſt-à-dire, que le drap ou l'étoffe n'étoit point clouée par un des côtés du quarré à la lance, mais ſuſpendue par deux de ſes coins : tel eſt le *labarum* ſur les médailles.

DREPANUM, en Sicile. ΔΡΕ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

ΒRRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

DRIMAQUE, eſclave fugitif, s'étant retiré ſur une montagne, ramaſſa d'autres gens de ſa ſorte, avec leſquels il ravageoit l'iſle de Chio, & faiſoit de grands maux aux inſulaires : pour ſe délivrer d'un ſi fâcheux voiſin, ils mirent ſa tête à prix. *Drimaque*, qui étoit déjà avancé en âge, aimoit un jeune homme de ſa compagnie; & voulant lui procurer cette grande récompenſe, que ceux de la ville vouloient donner à celui qui apporteroit ſa tête, lui diſoit ſérieuſement : je ſuis avancé en âge, j'ai déjà aſſez vécu, coupe moi la tête, porte-la à ceux de la ville, tu auras de quoi vivre aſſez heureuſement le reſte de tes jours : je me prive volontiers du peu de vie qui me reſte, pour rendre la tienne heureuſe. Le jeune homme s'en défendit d'abord, mais il fut ſi preſſé par *Drimaque*, qu'il lui coupa la tête, la porta à la ville, & en eut la récompenſe promiſe. Les inſulaires, charmés de la généroſité de *Drimaque*, lui bâtirent un temple, & le déifièrent ſous le nom de *héros pacifique*. Les voleurs le regardoient comme leur Dieu, & lui apportoient les dîmes de leurs vols & brigandages. C'eſt Athénée qui raconte cette hiſtoire. *Drimaque* fut auſſi nommé *Euménès*.

DRIOPE. *Voyez* DRIOPE.

DROIT italique. *Voyez* ITALIQUE.

DROIT latin. *Voyez* LATIN.

DROITE (main). *Voyez* MAIN.

DROMÉE. C'eſt le nom d'un mois des anciens crétois, duquel il eſt parlé dans les marbres d'Arondel, *p.* 117, & dans les inſcriptions de Reineſius, *p.* 491. Prienus en parle auſſi ſur l'apologie d'Apulée. (59. *Feſt. Menol. p.* 49.); mais on ne ſait quel mois c'étoit.

DROMEUS.
DROMONARII.
DROMONES.
ΔΡΟΜΩΝΕΣ.

On appelloit *dromones*, δρόμωνες, des bâtimens de tranſport, & en particulier ceux qui approviſionnoient l'Italie de bled, du temps de Caſſiodore (*variar. lect. V.* 16) : *decrevimus mille dromones fabricandos aſſumere : qui & frumenta publica poſſint convehere, & adverſis navibus, ſi neceſſe fuerit, obviare.* On voit dans ce texte que les *dromones* pouvoient être mis en état de défenſe contre les pirates. Les matelots qui les montoient étoient appellés *dromonarii*. (*ibid. IV.* 15.)

DRUANTILLA Auguſta, peut-être femme du tyran Regalien. Khell, dans ſon ſupplément aux empereurs de Vaillant, a publié des médailles de cette princeſſe inconnue. La fabrique des quatre médailles d'argent de cette femme, qu'a vues M. Neumann, reſſemble à celle des médailles de Gallien.

DRUIDES. C'étoient chez les anciens gaulois les principaux miniſtres de la religion, qui avoient ſous eux un grand nombre de miniſtres ſubalternes, tels que les *bardes*, les *eubages*, les *vates*, les *ſarronides*. Ils menoient une vie fort retirée & fort auſtère, du moins en apparence. Cachés dans le fond des forêts, ils n'en ſortoient que rarement; & c'étoit-là que toute la nation alloit les conſulter. Ils avoient pluſieurs colléges répandus dans toutes les provinces des gaules, où ils étoient chargés de l'éducation de la jeuneſſe. Le premier & le plus conſidérable de ces colléges étoit celui du pays Chartrain : c'étoit-là que réſidoit le chef ſuprême des *druides* : c'étoit dans les bois de cette contrée que s'offroient les grands ſacrifices, & où ſe faiſoient toutes les grandes cérémonies que preſcrivoit la religion. Après ce collége, celui de Marſeille étoit le plus renommé, ſur-tout le bois où s'aſſembloient les *druides*. La deſcription qu'en fait Lucain, (*lib.* 3, v. 399.) lorſqu'il raconte comment Céſar le fit abattre, inſpire je ne ſais quelle frayeur religieuſe, qui frappe & qui ſaiſit. Leur autorité étoit ſi grande, même dans le civil, qu'on n'entreprenoit aucune affaire ſans les conſulter auparavant. Ils préſidoient aux états, réſolvoient la guerre ou la paix à leur gré, dépoſoient les magiſtrats & mêmes les rois, quand ils n'obſervoient pas les loix du pays : la juſtice ne ſe rendoit que par leur miniſtère; & ceux qui refuſoient de ſe rendre à leurs déciſions, étoient frappés d'anathème; tout ſacrifice leur étoit interdit, & le reſte de la nation les regardoit comme des impies, qu'on n'oſoit même fréquenter. Afin que leur doctrine ne fût connue de perſonne, & qu'elle parût plus myſtérieuſe, non-ſeulement aux étrangers,

Digitized by Google

mais aux gaulois mêmes, les *druides* n'écrivoient rien, mais ils chargeoient leur mémoire & celle de leurs disciples, d'un nombre prodigieux de vers obscurs, qui contenoient leur théologie, & dont ils ne donnoient l'explication qu'avec les plus grandes réserves. Ils s'adonnoient à l'astrologie, à la divination, à la magie, & à tous les prestiges qui l'accompagnent; ils faisoient croire aux peuples qu'ils avoient le pouvoir de se transformer en différentes figures, d'aller à leur gré au milieu des airs, & de faire toutes les autres folies des magiciens les plus experts. Mais de toutes leurs superstitions, la plus cruelle étoit celle qui les portoit à immoler à leurs dieux des victimes humaines, ou de s'en servir pour pratiquer la divination. Diodore (*liv. 5.*) dit qu'ils immoloient un homme, en lui perçant le corps au dessus du diaphragme : l'homme tombé, ils établissoient leur divination sur sa chûte, sur sa palpitation, sur le sang qui couloit, & sur les mouvemens qu'il faisoit, ayant, disoient-ils, des expériences sûres pour cela. *Voy.* GUI *de Chêne.* SAMOLUS, FELAGES, SERPENT, VERVAINE.

Tibère (*Plin. 31. 1.*) & Claude (*Sueton. c. 26. n°. 14.*) firent tous leurs efforts pour détruire les *druides* & leurs sacrifices sanglans; le premier les détruisit dans Rome, où ils s'étoient introduits depuis les conquêtes de César, & le second dans toutes les Gaules. Il est cependant encore fait mention des *druides* dans Lampridius, sous le règne de Sévère-Alexandre (*c. 60.*), & dans Vopiscus sous celui d'Aurélien (*c. 44.*).

Strabon (IV.) nous apprend que l'attribut distinctif des *druides* étoit un collier d'or.

DRUIDESSES. Les femmes des druides partageoient la considération qu'on avoit pour leurs maris, & s'ingéroient comme eux, non-seulement dans les affaires politiques, mais encore dans celles de la religion. Il y avoit des temples dans les Gaules dont l'entrée étoit interdite aux hommes: c'étoient les *druidesses* qui y ordonnoient & y régloient tout ce qui concernoient les sacrifices & les autres cérémonies de la religion. Mais elles avoient sur-tout la réputation de grandes devineresses; & quoique les druides s'en mêlassent quelquefois, ils en avoient presqu'entiérement abandonné la fonction à leurs femmes, soit qu'elles y fussent plus habiles, ou qu'elles fussent mieux tromper. On venoit de toutes parts les consulter avec une grande confiance : des empereurs mêmes, quand ils furent maîtres des Gaules, y eurent quelquefois recours, au rapport des historiens. Alexandre Sévère, avant de partir pour une expédition, de laquelle il ne revint point, alla consulter une *druidesse*, qui lui dit, en langue gauloise, selon Lampride : *allez, n'espérez point la victoire, & ne vous fiez pas à vos soldats.* En effet, il fut assassiné dans cette campagne. Dioclétien n'étant que simple officier dans les Gaules, s'amusoit à compter sa dépense, lorsque son hôtesse lui dit : *Seigneur, vous êtes trop avare.* Hé bien, répondit Dioclétien, *je serai libéral quand je serai empereur. Vous le serez*, dit brusquement la *druidesse*, *après que vous aurez tué un sanglier, cum aprum occideris.* Dioclétien entendit le mot *aprum* d'un sanglier, & pour cela chassa souvent au sanglier : mais l'oracle regardoit *Aper*, beau-père de Numérien. Dioclétien le fit mourir & devint empereur. Outre les *druidesses*, femmes des druides, il y en avoit qui vivoient dans le célibat, c'étoient les vestales des Gaules, & d'autres qui, quoique mariées, demeuroient régulièrement dans les temples, qu'elles desservoient, hors un seul jour de l'année, qu'il leur étoit permis d'avoir commerce avec leurs époux.

DRUNCAIRE, ou DRUNGAIRE, nom d'office & de dignité dans l'empire de Constantinople, *drungarius*. Ce nom signifie commandant, chef. Le grand *drungaire* étoit une charge considérable. Il y en avoit deux; celui qu'on appelloit *drungarius bigla*, & le *drungaire* de la flotte. Le premier étoit le commandant des veilles ou gardes de la nuit. Il servoit dans les armées de terre sous le grand *domestique* (*l. 1. tit. de off. præf. vigil.*). Il est marqué dans la vie de Sainte Théodose, impératrice, que le *drungaire* des veilles étoit son frère. (*Bollandi. acta sanct. feb. tom. II. p. 555*). Le *drungaire* de la flotte étoit sous le grand duc qui commandoit l'amiral, le protocomte, les *drungaires* & les comtes. Meursius remarque que cette charge passa de la flotte aux armées de terre. Sous le grand *drungaire* de la flotte, il y en avoit un autre qu'on appelloit second *drungaire*, & dont Anne Comnène parle. (*Alexia. l. XIII. p. 369*). *Voyez* Codinus, de officiis Const. c. 16. n°. 4, 5, 6 & 7. Le P. Goar dans ses notes sur cet auteur. Meursius, *glossar.* du Cange, Fabret, gloss. de Cedrenus, & de Constantin Manasses.

DRUNGE. Corps de troupes ainsi appellé dans l'empire romain; partie d'une armée. *Drungus*. Ce nom, comme il paroît par Végèce, (*l. III. c. 16.*) ne se dit d'abord que des troupes étrangères & ennemies : ensuite, dans l'empire d'Orient ou de Constantinople, on le dit des troupes mêmes de l'empire, & l'on fit le mot Δρόγγος. Il revenoit à peu près à ce que nous appelions régiment ou brigade, ou quelque corps semblable. Leunclavius dit que le *drunge* n'étoit pas de moins de 1000 hommes, ni de plus de 4000. Il dit aussi que Δρόγγος chez les grecs modernes, signifie le bâton, qui est la marque d'un office ou d'une dignité, comme *agla* chez les turcs, & que ce nom vient peut-être du latin *truncus*, tronc, parce que ce bâton, ce sceptre, étoit un tronc, & s'appelloit

Digitized by Google

truncus : mais il paroît par Végèce que *drungus* eſt un mot barbare & non latin. Spelmann croit qu'il eſt ſaxon, parce qu'encore à préſent *throng* en anglois, ſignifie une grande multitude, une grande troupe d'hommes aſſemblés. Saumaiſe croit que ce mot s'eſt fait de δρυγγος, qui ſignifie bec, d'où le vulgaire en grec a fait δρουγγος, pour ſignifier un bataillon, un grand nombre de ſoldats diſpoſés en bec, ou de ſorte qu'ils ſe terminoient en pointe, & que pour cette raiſon on appelloit δρουγγες, bec, ainſi qu'on les a appellés *tête de porc*, comme le témoigne Végèce & Ammien Marcellin. *Voyez* cet auteur ſur Vopiſcus, vie de Probus, p. 435, & ſur Solin, p. 311 & 364. Lambecius eſt de même ſentiment dans ſon gloſſaire ſur Codin. Mais S. Nicephore P. C. dans ſon hiſtoire abrégée, ιστορια συντομος, p. 26, diſoit que ce nom venoit des romains.

DRUSES. Winkelmann (*hiſt. de l'art. l. II. c. 3. III.*) indique comme une ſingularité, de petites figures faites dans le goût égyptien, & chargées de caractères arabes. Il en connoiſſoit trois de ce genre; l'une appartenoit à Aſſemani, garde de la bibliothèque du Vatican; l'autre eſt dans la galerie du collège romain: toutes deux, repréſentées aſſiſes, ſont de la hauteur d'un palme, (environ huit pouces de France.) & la ſeconde porte des caractères arabes ſur les deux cuiſſes, ſur le dos & ſur le haut de ſon bonnet applati; la troiſième, qui ſe trouvoit dans le cabinet du comte de Caylus, (*Caylus, recueil d'antiq. tom. IV, p. 51.*) eſt en pied, & porte une inſcription arabe ſur le dos. Les deux premières figures ont été trouvées chez les *druſes*, nation qui habite le Mont Liban, & il eſt vraiſemblable que la troiſième figure vient du même endroit. Ces *druſes*, que l'on croit deſcendans des francs, & qui ſe ſont refugiés dans cette contrée du temps des croiſades, ſe diſent chrétiens; mais gênés dans leur culte par les turcs, ils adorent en ſecret de certaines idoles, du nombre deſquelles ſont les figures en queſtion. Comme ils les tiennent très-cachées, il n'eſt pas étonnant que ce ſoit une ſi grande rareté d'en voir en Europe.

DRUSILLE, ſeconde fille de Germanicus.

Julia Druſilla Auguſta.

Ses médailles ſont:

O. en or & en argent.

RRR. en M. B. grec, au revers de Caligula, frappées en mémoire de ſa conſécration.

RRR. en P. B. au revers du même.

On n'en connoît point de latines.

DRUSUS, ſurnom des familles Claudia & Livia.

DRUSUS (*Nero Claudius*) frère de Tibère.

Nero Claudius Druſus Germanicus Imperator.

Ses médailles ſont:

RR. en or.

RR. en argent.

R. plutôt que C. en G. B.

Elles ont été frappées ſous le règne de Claude.

RRR. reſtituées par Titus.

RR. reſtituées par Domitien.

O. en M. & P. B.

Il y en a une de G. B. dans le cabinet de Pellerin, ſur laquelle ceux qui l'ont fait frapper, lui ont donné la qualité de Céſar. Elle n'eſt pas à la vérité de coin romain.

Druſus, fils de Tibère.

Druſus Cæſar.

Tiberii Auguſti filius *divi Auguſti nepos.*

Ses médailles ſont:

O. en or.

RRR. en argent, où il eſt au revers de Tibère.

C. en G. B. avec ſa tête; on y voit les têtes de ſes enfans portées ſur des cornes d'abondance.

C. en M. B. de coin romain.

RRR. du même module au revers de Tibère.

R. reſtituées par Titus & Domitien.

RR. en M. & P. B. de colonies.

RR. en M. B. grec, au revers de Germanicus.

RR. en P. B. grec.

Il y en a une frappée à Sardis, du module du M. B. ſur laquelle on voit Druſus & Germanicus aſſis ſur des chaiſes curules, avec la qualité de frères.

DRYADES, nymphes des bois: c'étoient les divinités qui préſidoient aux bois, & aux arbres en général. On n'entroit jamais dans une forêt qu'on ne rendit quelque hommage à ces divinités prétendues. Leur condition étoit beaucoup plus heureuſe que celle des hamadryades, qui étoient jointes ſi intimement chacunes à leur arbre, qu'elles naiſſoient & mouroient avec lui; mais les *dryades* avoient la liberté de ſe promener & de ſe divertir; & pouvoient ſurvivre à la deſtruction des bois dont elles avoient l'intendance. Si nous en croyons Ovide, elles danſoient aſſez ſouvent autour du chêne que l'impie Érifichthon abattit.

Digitized by Google

abattit. Elles avoient la liberté de se marier. Pausanias dit que la femme d'Arcas, fils de Jupiter & de Calysto, étoit *dryade*. Virgile semble dire qu'Eurydice, femme d'Orphée, étoit *dryade*. Au reste, il faut faire attention que les poëtes confondent assez souvent les *dryades* avec les nayades, les hamadryades, &c. Avant de couper les arbres, il falloit que les ministres de la religion déclarassent que les nymphes qui y présidoient, s'en étoient retirées, & les avoient abandonnés. *Voyez* HAMADRYADES.

Le mot *dryade* est formé de δρὺς, chêne.

DRYAS, nymphe, fille de Faune: elle étoit si chaste que, pour éviter jusqu'à la vue des hommes, elle ne parut jamais en public. De là vint que, dans les sacrifices qu'on lui offroit, il n'étoit permis à aucun homme d'y assister. (*Plutarch.*)

DRYMO, une des nymphes que Virgile donne pour compagne à Cyrène, mère d'Aristée.

DRYOPE, fille d'Euryte, & sœur d'Iole, femme d'Hercule, fut dans son temps la première beauté de l'Oéchalie. Apollon en devint amoureux, & la rendit sensible. Après cette intrigue, elle épousa Andrémon, dont elle eut un fils nommé *Amphire*. *Dryope* se promenant un jour près d'un lac, dont les bords étoient plantés de myrthes & de lotos, eut envie d'offrir des couronnes de fleurs aux nymphes de ce lieu. Elle tenoit entre ses bras son fils à qui elle donnoit à teter; lorsqu'elle cueillit une fleur de lotos, qu'elle lui donna pour l'amuser; mais dans le moment elle s'apperçut qu'il sortoit de cette fleur quelques gouttes de sang, & que les branches de l'arbre marquoient, en tremblant, je ne sais quelle secrette horreur. Effrayée de ce prodige, elle voulut faire quelque pas en arrière, mais elle sentit que ses pieds étoient attachés à la terre, & qu'elle faisoit de vains efforts pour les dégager. L'écorce montant peu à peu, enveloppa tout le corps, & *Dryope* devint elle-même un arbre de lotos. (*Ovid. meta. IX. v. 430.*)

DSOM. *Voyez* CHON.

DUC. } *DUX.* } Le duché ou la dignité de *duc* étoit une dignité romaine sous le bas empire; car auparavant le commandement des armées étoit amovible, & le gouvernement des provinces n'étoit conféré que pour un an. Ce nom vient *à ducendo*, qui conduit ou qui commande. Suivant cette idée, les premiers ducs, *duces*, étoient les *ductores exercituum*, commandans des armées; sous les derniers empereurs les gouverneurs des provinces eurent pendant la guerre le titre de *ducs*. Dans la suite on donna la même qualité aux gouverneurs, même en temps de paix.

Le premier gouverneur, désigné sous le nom de *duc*, est celui de la Marche Rhétique, ou du pays des Grisons, dont il est fait mention dans Cassiodore. (*Var. VII. 4.*) On établit treize *ducs* dans l'empire d'Orient, & douze dans l'empire d'Occident.

En Orient.	*En Occident.*
Lybie.	Mauritanie.
Arabie.	Séquanique.
Thébaïde.	Tripolitaine.
Arménie.	Armorique.
Phénicie.	Pannonique seconde.
Moésie seconde.	Aquitanique.
Euphrate & Syrie.	Valérie.
Scythie.	Belgique seconde.
Palestine.	Pannonie première.
Dace.	Belgique première.
Osrhoène.	Rhétie.
Moésie première.	Grande-Bretagne.
Mésopotamie.	

La plupart de ces *ducs* étoient ou des généraux romains, ou des descendans des rois du pays, auxquels en ôtant le nom de *rois*, on avoit laissé une partie de l'ancienne autorité, mais sous la dépendance de l'empire.

Quand les goths & les vandales se répandirent dans les provinces de l'empire d'Occident, ils abolirent les dignités romaines par-tout où ils s'établirent; mais les francs, pour plaire aux gaulois qui avoient été long-tems accoutumés à cette forme de gouvernement, se firent un point de politique de n'y rien changer; ainsi ils diviserent toutes les gaules en duchés & comtés, & ils donnèrent quelquefois le nom de *ducs*, & quelquefois celui de comtes, *comites*, à ceux qu'ils en firent gouverneurs. *Voyez* COMTE.

DUCAT. L'origine des *ducats* vient de Longinus, gouverneur d'Italie, qui se révolta contre Justin le jeune, empereur, se fit duc de Ravenne, & se nomma *Exarque*, c'est-à-dire, *sans seigneur*. Pour marquer son indépendance, il fit frapper en son nom & à son empreinte des monnoies d'or très-pur, & à 24 karats, qui furent nommés *ducats*, comme dit Procope.

DUCENAIRE, } *DUCENARIUS*, } officier d'armée qui avoit sous lui deux cents hommes. Les empereurs avoient

Digitized by Google

aussi des *ducénaires* parmi les procureurs ou intendans, qu'ils appelloient procureurs-*ducénaires*, & en latin, *procuratores ducenarii*. Les juges-*ducénaires* étoient ceux qui avoient deux cents sesterces de patrimoine, la moitié du patrimoine d'un chevalier.

Dans les jeux du cirque, on appelloit aussi *ducénaires* les chevaux qu'on louoit deux cents sesterces. *Voyez* SAUMAISE sur la vie de Pertinax, par Julius Capitolinus.

Les inscriptions de Palmire portent souvent le nom de *ducénaire*, en grec *δουκηναρίος*.

Les *ducénaires* étoient encore ceux qui étoient préposés à la levée du tribut appellé *ducentesima*, le deux-centième denier.

DUCTOR vexilli leg. Muratori (345. 3.) rapporte une inscription dans laquelle un porte-enseigne est désigné par ces mots.

DUELLA. } Le tiers d'une once romaine,
DUELLE. } ou la trente-sixième partie d'un tout.

DUELLE, monnoie des romains.

Elle étoit représentée par ce signe U U dans le numéraire étariaire.

Elle valoit alors,

1 $\frac{1}{2}$ siciliques.
ou, 2 sextules.
ou, 8 scripules.

DUELLE, ancien poids des romains.

Elle valoit en poids de France 175 grains & $\frac{1}{2}$.

Elle valoit en poids des romains,

1 $\frac{1}{2}$ siciliques.
ou, 2 sextules.
ou, 2 $\frac{1}{2}$ deniers de Papirius.
ou, 2 $\frac{1}{2}$ deniers de Néron.
ou, 8 scripules.
ou, 14 sextans de Celse.
ou, 16 simplium.
ou, 48 siciliques.

DUELLE, mesure linéaire des anciens romains.

Elle valoit $\frac{1131}{10000}$ de pouce de France, selon M. Pauchon.

Elle valoit en mesures du même peuple,

1 sicilique & $\frac{1}{2}$.
ou, 8 scripules.

DUILIA, famille romaine, dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

DUILLIUS (colonne de). *Voyez* COLONNES rostrées.

DUIS ou plutôt DUS, nom d'un dieu adoré autrefois dans la Grande-Bretagne, dans le pays d'Yorck, & dans les autres pays circonvoisins, dont les habitans étoient appellés autrefois *brigantes*.

On ne connoit le dieu *Duis* ou *Dus*, que par l'inscription d'un autel antique trouvé à Gretland.

Cambden la rapporte, p. 563.

DUI CI BRIG.
ET NUM GG.
T. AVR. AVRELIAN
VS * DD PRO SE
ET SUIS S. M. A. G. S.

Ce qui signifie, selon cet auteur, *Dui civitatis Brigantum & numinibus augustorum Titus Aurelius Aurelianus dedicavit pro se & suis.*

Sur une autre face de l'autel, on lit:

ANTONINO
III. ET GET. COSS.

Ce qui montre que cet autel fut érigé sous le consulat d'Antonin Caracalla pour la troisième fois, & de Géta, c'est-à-dire environ l'an 208 de J. C. Cambden doute si ce dieu n'est point le dieu que les anglois appellent aujourd'hui *Diw*, ou si c'est un dieu topique, génie des *brigantes*; & il s'arrête à ce dernier sentiment, parce que les peuples de la Grande-Bretagne avoient alors chacun leur dieu: Andates étoit celui de la province d'Essex, Bélotucadre du Cumberland, Vitérinus & Moguntus du Northumberland, & de même *Dui* des *brigantes*.

Il paroit cependant qu'il faut dire *Dus* ou *Duis*, & non pas *Dui*; *Dui*, dans l'inscription est un datif, dont le nominatif doit être l'un de ces deux mots. Cela supposé, le *Dus* des *brigantes* pourroit bien être le *Dis* des celtes ou gaulois; car le nom est le même, & il ne seroit pas fort étonnant que les insulaires de la Bretagne l'eussent prononcé un peu différemment de ce que César fait en parlant des gaulois. D'ailleurs ces insulaires étoient originairement des celtes qui

Digitized by Google

avoient passé dans cette isle : ils avoient mêmes mœurs, même religion, même dieu, &c. Après tout, l'inscription ne laisse pas d'avoir sa difficulté, car c'est le second consulat de Géta qui concourt avec le troisième de Caracalla. Il faudroit donc examiner s'il n'y a point II. entre GET. & COSS. ou même, si, étant effacé par le temps, on ne trouve pas encore la place qu'il occupoit.

DULCIARIUS. } Les confiseurs, *dulciarii*, vendoient des gâteaux & d'autres confitures faites au miel, appellées *dulcia*.

DULOVIUS. Muratori (1986. 4. 5. *Thes. inscr.*) rapporte les deux inscriptions suivantes, trouvées à Vaisons, dans lesquelles il est fait mention, pour la première fois, d'un dieu *Dulovius*, adoré par les gaulois.

DULOVIO.

&

JNO DULOVI VIVOS.

DUODECIES, *dodrans*, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe X S ⊢

Elle valoit

9 onces de compte.
ou, 12 as effectifs.
ou, 18 semi-onces de compte.
ou, 36 siciliques de compte.
ou, 72 semi-siciliques de compte.

DUPLARIS, } soldat romain, qui recevoit double paie à cause de ses services glorieux : *duplicarii dicti, quibus ob virtutem duplicia cibaria ut darentur, institutum.* (*Varr. de ling. latin. IV.* 16.)

DUPLARIUS, }

DUPLICARIUS, }

DUPONDIUS, } poids de deux livres, monnoie valant deux as, double as. Ce mot latin est composé de *duo*, deux, & de *pondo*, livre; mais, tout latin qu'il est, nous avons besoin de nous en servir quelquefois dans notre langue, quand nous parlons des monnoies & des antiquités romaines. Comme l'*as* dans les commencemens pesoit une livre, le *dupondius* alors en pesoit deux, & c'est de là que son nom lui fut donné; mais, quoique dans la suite l'on diminuât le poids de l'*as*, & que par conséquent l'on affoiblît aussi le poids du *dupondius*, il retint cependant toujours son nom.

DUPONDIUS, }

DUPONDIUM, }

DIPONDIUS, }

DUPONDIUS, *sesquncia*, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe X ⊢ S dans le numéraire dénariaire.

Elle valoit alors

1 ½ once de compte.
ou, 2 as effectifs.
ou, 3 semi-onces de compte.
ou, 6 siciliques de compte.
ou, 12 semi-siciliques.

DUPONDIUS, *quinque libella*, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe H S S dans le numéraire sestertiaire.

Elle valoit alors 2 as.

ou, 4 semis æris.
ou, 5 libella.
ou, 10 sembella.
ou, 20 teruncius.

DUPONDIUS, monnoie des anciens romains.

Elle valut depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, deux liv. monnoie actuelle de France, selon M. Paucton. (*Métrologie.*)

DURATUM, dans les Gaules. DURAT.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent. *Pellerin.*

O. en or.

O en bronze.

DURMIA, famille romaine, dont on a des médailles.

R. en or. Impériales d'Auguste.

RR. en argent.

O. en bronze.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

Digitized by Google

DURNACUS, dans les Gaules. DORNACOS & DURNACUS.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Le type ordinaire est un cavalier.

DUS. *Voyez* DUIS.

DUSIENS, nom que les gaulois donnoient à certains démons, que les latins nommoient *incubi* ou *fauni*, & que les démonographes appellent communément *incubes*. *Voyez* INCUBES.

Saint Auguſtin, dans ſon ouvrage de la *cité de Dieu*, *liv. XV. chap. XXIII.* aſſure qu'il y avoit de ces ſortes d'eſprits, qui prenant la figure d'homme, ſe rendoient fort importuns aux femmes, dont ils abuſoient quelquefois. Nous examinerons ſous le mot INCUBE, ce qu'il faut penſer de leur exiſtence.

DUUMVIR, nom générique qui ſe donnoit chez les anciens romains à pluſieurs magiſtrats, commiſſaires, officiers, lorſqu'il y en avoit deux pour la même fonction. Ainſi il y a eu preſque autant de ſortes de *duumvirs* qu'il y a eu d'officiers chargés deux enſemble de la même adminiſtration. Il y eut des *duumvirs* préposés à la conſtruction, à la réparation, à la conſervation des temples & des autels. C'étoit le peuple qui les nommoit. Tarquin en créa pour faire des ſacrifices, & pour la garde des livres des ſybilles, *duumviri ſacrorum*, & il les tira du corps de la nobleſſe, ou des patriciens. Ceux-ci étoient perpétuels, & la charge de *duumvir* leur étoit donnée à vie. Ils étoient exempts de ſervice à la guerre, & des charges impoſées aux citoyens; & l'on ne pouvoit ſans eux conſulter les oracles des ſybilles. Cette charge dura juſqu'à l'an de Rome 388. Alors, à la requête de C. Licinius & de L. Sextius, tribuns du peuple, le peuple les changea en décemvirs, c'eſt-à-dire, qu'au lieu de deux perſonnes on en commit dix pour avoir ce ſoin, & l'on ordonna que cette compagnie ſeroit mi-partie des patriciens & des plébeiens. Sylla augmenta leur nombre de cinq, & ils furent appellés *quindecimvirs*. Ce nombre s'accrut encore beaucoup dans la ſuite, & alla juſqu'à ſoixante, qui retinrent néanmoins le nom de *quindecimvirs*. Enfin ils furent abolis ſous l'empire de Théodoſe, avec d'autres reſtes des ſuperſtitions payennes. C'étoient donc des officiers qui conſultoient les livres ſybillins dans le beſoin. Vopiſcus, dans la vie d'Aurélien, décrit les cérémonies qui s'obſervoient alors. On prioit les *duumvirs* de vouloir ouvrir ces livres, & d'y chercher les deſtins de l'empire. On alloit au temple, on feuilletoit ces livres, on en tiroit les vers que l'on croyoit avoir rapport aux affaires dont il étoit queſtion; on faiſoit des luſtrations ſur Rome, & des ſacrifices : de jeunes enfans chantoient des vers : on faiſoit auſſi un amburbie & un ambarvalle, c'eſt-à-dire, une proceſſion autour de la ville, & une autre autour des campagnes. (Tite-Live, liv. V. liv. VI. liv. XLI. Vopiſcus) Caligula ne jugea pas indigne de lui d'être nommé *duumvir* ſur une monnoie de Carthage la neuve. Le jeune Juba, accoutume aux manières des romains, prit le même titre.

Les *duumvirs* capitaux, *capitales*, furent auſſi appellés *duumvirs perduellionis*. C'étoit une magiſtrature extraordinaire, que l'on ne créoit qu'en certaines circonſtances pour juger les crimes de léze majeſté. Les premiers *duumvirs* de cette eſpèce furent ceux que l'on nomma pour juger Horace, qui avoit tué ſa ſœur, après avoir vaincu les curiaces.

A Rome & dans les villes municipales, les *duumvirs*, ſurnommés capitaux, étoient les juges criminels, juges des affaires où il alloit de la vie & d'autres peines afflictives. On appelloit de leur ſentence au peuple, qui ſeul avoit droit de confirmer le jugement de mort contre un citoyen. Ils étoient tirés des décurions. Deux liéteurs marchoient devant eux avec les faiſceaux.

DUUMVIRS municipaux. *Duumviri municipales*. Les *duumvirs* tenoient dans les colonies le même rang, & avoient la même autorité que les conſuls à Rome. Ils étoient pris du corps des décurions, & portoient la prétexte, ou toge bordée de pourpre. Cette magiſtrature duroit cinq ans.

Vigenère compare les *duumvirs* municipaux à nos échevins. Ils étoient plutôt ce que ſont nos baillifs & nos ſénéchaux.

Il y avoit auſſi à Rome des *duumvirs* qui étoient les commiſſaires de la Marine. Ils avoient le ſoin des vaiſſeaux & des équipages, &c. Ils furent créés l'an 542 de Rome.

DUX. Voyez DUC.

DYCTÉUS, nom d'un des quatre chevaux de Pluton. *Voyez* ALASTOR.

DYDIME, en Ionie, lieu célèbre par un oracle d'Apollon. Licinius ayant deſſein de recommencer la guerre contre Conſtantin, alla conſulter cet oracle, & en reçut pour réponſe deux vers d'Homère, dont le ſens eſt : *malheureux vieillard, ce n'eſt point à toi à combattre contre les jeunes gens, tu n'as point de force, & ton âge t'accable.* Julien voulant remettre en honneur cet oracle, qui étoit tout-à fait tombé, prit le titre de prophète de l'oracle de *Dydime*.

Digitized by Google

DYMACHERUS. Muratori (613. 13. *Theſ. inſcr.*) *Voyez* DIMACHÆRUS.

DYNA, fille d'Evandre. *Voyez* PALLAS.

DYNASTÆ, eſpèce de ſouverains ſubalternes, dont les hiſtoriens latins font quelquefois mention après les rois.

DYRACHIUM, en Laconie. ΔΥΡ. ΑΑΚΩ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze. *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

DYRRACHIUM, en Illyrie. ΔΥΡ.

Le ſymbole de cette ville eſt le double quarré, ou les prétendus jardins d'Alcinoüs.

Ses médailles autonomes ſont:

C. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

On y trouve quelquefois, outre ſon ſymbole, une vache qui allaite ſon veau, ou un trépied.

Les rois de *Dyrrachium*, dont on a des médailles, ſont Monunius & Gentius.

On voit ſur leurs médailles le quarré double, ſymbole ordinaire de *Dyrrachium*.

DYSARES ou DISARES, dieu des arabes, dit Tertullien (*apol. c.* 24. *Diſares.*) Dans l'édition de cet écrivain, faite par Alde, on lit *Diaſares*; mais c'eſt une faute. Etienne de Byzance l'appelle Δουσάρης, *Douſares*; & dit qu'il y avoit en Arabie un rocher très-haut de ſon nom, Δουσάρη, *Duſara*. Il ajoute qu'il étoit honoré des arabes & des dacharéniens, qui ſont les mêmes que les nabathéniens. Car il y a une faute dans Héſychius, lorſqu'il dit que les nabathéniens honorent le dieu *Douſares*. Il faut lire Νασσαῖοι, au lieu de Μασσαῖοι. C'eſt une remarque de Thomas de Pénédo, dans ſes obſervations ſur Etienne de Byzance (*p.* 245. *not.* 92.) Héſychius aſſure que *Duſares* étoit le même que Denys, ou Bacchus, que l'on prétend n'être autre choſe que le ſoleil.

Nicolaüs Loenſis, dans ſes *Miſcellanea*, croit, après Marin le philoſophe, que dans Tertullien il faut lire *Thyandrites*, ou comme Suidas, Θύης Ἄραβος, au lieu de *Dyſares*. Denis Godefroy, & après lui Voſſius, trouvent encore *Dyſares* ou *Duſſares* dans un autre endroit de Tertullien. (*l. II. adv. nation. c.* 8.) *Verſutimam mauorum, obodante-duſſirem arabum*; ils prétendent, avec raiſon, qu'il faut lire, *obodan & duſſarem arabum*. La correction eſt très-heureuſe. (*Voſſius, de idol. l. II. c.* 8. *p.* 178. *Selden, de diis ſyr. ſynt. II. c.* 4. *p.* 293. 294.)

DYSTRE. *Dyſtrus*, cinquième mois ſyro-macédonien, qui répond à mars en commençant quatre jours plutôt. (*Chaſtelain, Euſèbe, hiſt. eccleſ. l. VIII. c.* 3. *& hiérolexicon de Macry.*) Le *Dyſtre* répondoit au mois de février chez les macédoniens, les grecs d'Aſie, à Ephèſe, à Pergame, &c., & au mois de mars chez les macédoniens de Syrie, à Gaze, chez les arabes orientaux. A Tyr il étoit auſſi le cinquième mois; mais il répondoit au mois d'avril, & de même dans la Lycie auſſi-bien qu'à Sidon. Chez les achéens c'étoit le troiſième mois, & il répondoit à mars. (*Fabricii menolog. p.* 42. 44. 46. 47. 48.)

Digitized by Google

E.

Ɛ & E. Il eſt difficile d'établir une règle dans la ſcience Numiſmatique, ſur le temps où l'un de ces deux E a été employé de préférence à l'autre. Voici ce que les auteurs de la nouvelle Diplomatique ont dit à ce ſujet.

« Ɛ,... Ce caractère oncial commence au plus tard à ſe montrer ſur les médailles vers le milieu du III. ſiècle. Quoiqu'il ne fût pas encore ordinaire ſur la fin de ce ſiècle & au commencement du ſuivant, il ſe laiſſe voir aſſez ſouvent. On le trouve ſur pluſieurs médailles de Gallien, d'Aurélien, de Probus, & dans quelques autres. Mais comme il ne s'y montre qu'en qualité de lettre détachée, ſoit ſigle, ſoit nombre, & que bien d'autres lettres grecques s'y rencontrent également, on peut douter ſi cet Ɛ n'eſt pas une lettre grecque. Ce qui pourroit prouver le contraire, c'eſt 1°. que parmi ces lettres, pluſieurs latines, qui ne ſauroient ſe confondre avec les grecques, ſe produiſent auſſi ſur les rangs également iſolées. 2°. Ce qui paroît plus concluant, ou du moins plus probable, c'eſt que bientôt après, ces Ɛ entrèrent dans le corps même des mots latins ſur les médailles. On en compte plus de trente avant Dioclétien, dans la ſeule collection numiſmatique de Banduri. C'eſt donc faute d'examen, que le P. Lupi, jéſuite, dit que ce caractère a été rarement employé avant le V. ſiècle ».

L'obſervation ſuivante démentira leur opinion, & montrera le danger que l'on court en généraliſant trop les faits paléographiques.

Un beau médaillon d'or, porte d'un côté les têtes de Ptolémée Lagus & de ſa femme, au revers celle de Ptolémée Philadelphe avec ſon épouſe. On voit à la tête l'Ɛ employé, & au revers l'E. Les deux ſe voient auſſi dans le *pſephiſme* de Géla, une des plus anciennes inſcriptions grecques, faite long-temps avant Agathocle.

E grec & H.

Les noms grecs terminés en η, que nous faiſons paſſer dans notre langue, changeut ſeulement l'η en é fermé ou maſculin. Cette règle n'eſt cependant pas générale; car les noms qui ſont d'un uſage commun, prennent l'*e* muet ou féminin, comme Hélène, Melpomène, Terpſichore. Ceux au contraire qui ſont moins uſités, ont l'é fermé, tels ſont Agavé, Zété, Arſinoé, Arété, Daphné, Até, &c.

E pour AE. *Voyez* AE. On le trouve fréquemment dans les inſcriptions.

E numéral.

On trouve dans pluſieurs dictionnaires, que la lettre E étoit chez les anciens une lettre numérale, qui ſignifioit 250, ſuivant ce vers.

E quoque ducentos & quinquaginta tenebit.

Mais il faut remarquer que ce n'eſt pas chez les anciens que cet uſage des lettres latines numérales a eu lieu. Iſidore de Séville, auteur du ſeptième ſiècle, le dit en termes exprès au premier livre de ſes origines, chap. 3. *Latini autem numeros ad litteras non computant.* Cet uſage fut introduit dans un temps de barbarie & d'ignorance. Du Cange a pris ſoin d'expliquer cet uſage au commencement de chaque lettre de ſon ſavant gloſſaire latin-barbare. Mais les faiſeurs de dictionnaire qui l'ont ſuivi & qui ne l'ont point entendu, ont dit qu'on trouvoit cette explication des lettres *numérales* dans Valérius Probus. Du Cange ne le dit point, mais il aſſure ſeulement qu'on trouvoit cette explication à la page 1683 du recueil des anciens grammairiens, entre leſquels ſont Valerius Probus, & Pierre Diacre. *Habetur vero illud cum Valerio Probo, Paulo Diacono*; (il falloit dire, *Petro Diacono*) *& aliis qui de numeris ſcripſerunt, editum inter grammaticos anticos.* Cette édition eſt de Wékel, in-4°. de l'an 1605.

E. (*Diplom. des chartes.*) On peut diviſer les différens è employés dans les inſcriptions & dans les chartes, en ſept grandes ſéries.

« L'antiquité latine n'a rien de plus ancien que les E de la I. grande ſérie; ils ſont inclinés, 1°. vers la gauche; 2°. vers la droite; 3°. à traverſes, ſur-tout inférieures, horizontales; 4°. obliques; 5°. courbées, particuliérement vers le haut; 6°. vers le bas; 7°. ſuivant l'un & l'autre ſens. La cinquième ſous-ſérie eſt caractériſée par les prolongations de la haſte, ſoit en deſſus, ſoit en deſſous, ſoit en l'une ou l'autre manière à la fois. Quelques E de cette ſérie ſont moins anciens que les autres, & ils étoient fort en uſage chez les eſpagnols, aux VII. & VIII. ſiècles.

Les E de la II. ſérie ſont réguliers, ou du moins tranchent quelques-unes de leurs traverſes. Ceux qui ſont à la tête des deux premières ſous-ſéries paſſent le ſecond ſiècle; les ſuivans ſont plus modernes, preſque en raiſon de leur rang. Pre-

Digitized by Google

mière sous-série, terminés par des rondeurs ou tranchées en talus ; deuxième, par des sommets & des bases ; troisième, irréguliers, sans être moins anciens.

La III. division donne dans les anomalies les plus extraordinaires. Il n'y en a de récentes que dans la première sous-série, ainsi que dans la quatrième : les autres doivent être au moins reculées jusqu'au moyen âge. Première sous-série : E en F ; deuxième, sans traverses intérieures & supérieures, & quelquefois renversés ; troisième, en I ; quatrième, en H ou E long des grecs ; troisième, en C quarré.

L'*e* oneial & l'*e* minuscule, contenus dans la IV. grande série, peuvent être supposés descendus de l'E en forme d'*f*, plus ou moins courbée ; 1°. en *f* courbée ; 2°. E onciaux ou ronds des anciens tems ; 3°. continués jusqu'au XII. siècle, avec des courbures particulières dans la traverse & autres parties ; 4°. *e* minuscules & cursifs avant le gothique.

La V. série n'admet que des E semblables à deux *c*, posés l'un sur l'autre.

La VI. est toute entière livrée au gothique : 1°. E en forme de B ordinaire ; 2°. à contre sens ; 3°. E plus ou moins en O, ouverts ou non, joints à des C, & traversés horisontalement ; 4°. en *a* cursifs, coupés par une traverse. Plusieurs de ces caractères appartiennent au XI. siècle, nouvelle preuve contre le P. Hardouin de l'antiquité de l'*é* grec fermé quattément ; 5°. fermés par une ligne droite, ou un peu concave en dehors ; 6°. en D tranchés par le milieu ; 7°. semblables à des D contournés, ou à des *a* cursifs, avec traverse menée de droite à gauche, & terminée dans la panse ; ces deux sous-series sont propres à l'Espagne ; 8°. coupés par une perpendiculaire unie, du moins à la traverse ou en ovale ; 9°. obliquement traversés ; 10°. terminés par une ligne doublement courbe.

Nous ajoutons pour VII. série, les *e* minuscules gothiques des XIV. & XVI. siècles. (*Nouv. diplomat. t. II. p.* 318.) »

EACÉES, fêtes & jeux solemnels qui se célébroient à Egine, en l'honneur d'Eaque, ancien roi de cette isle. Les vainqueurs déposoient dans son temple les couronnes de fleurs qu'ils avoient obtenues. (*Pindar. scholiast. nem. od. VI*).

EACIDE, nom qu'on donne souvent à Achille & à Pyrrhus son fils, parce qu'ils descendoient d'Eacus. Pausanias remarque que presque tous les *Eacides* furent tués. On donnoit aussi ce nom à un des fils de Pyrrhus & d'Andromaque. *Voyez* ANDROMAQUE.

EANOS. *Voyez* VOILE.

EANUS, Janus étoit ainsi appellé, dit Macrobe, *ab eundo*, parce qu'il va toujours, étant pris pour le monde, ou le ciel qui tourne perpétuellement. De-là vient, ajoute le même auteur, que les phéniciens expriment cette divinité par un dragon, qui se tourne en cercle, & qui mord & dévore sa queue, pour marquer que le monde se nourrit, se soutient, & se tourne en lui-même. C'est aussi pour la même raison que les romains le représentoient regardant de quatre côtés. Il y avoit à Rome des saliens, ministres de Janus, & qu'on appelloit aussi *Eanis*, du surnom de Janus.

EAQUE, fils de Jupiter & d'Egine, naquit dans l'isle d'Egine, dont il fut roi. La réputation qu'il acquit d'être le prince le plus équitable de son temps, lui mérita chez les poëtes une place parmi les juges d'enfer, entre Minos & Radamanthe. Il fut chargé, dit-on, de juger les morts de l'Europe. Etant le fruit d'une des infidélités que Jupiter faisoit souvent à Junon, cette déesse le persécuta, comme les autres enfans de son mari. Furieuse de voir le nom d'Egine sa rivale, consacré par la dénomination de l'isle, à laquelle on l'avoit donnée, s'en vengea, en faisant périr tous les peuples qui l'habitoient, par la peste la plus cruelle. Mais Jupiter répara ce mal par le prodige dont on parlera au mot *Myrmidons*. Ce qui augmenta la réputation de ce prince, c'est que l'Attique étant affligée d'une grande sécheresse, on recourut à l'oracle, qui répondit que ce fléau cesseroit dès que *Eaque* deviendroit l'intercesseur de la Grèce. Ce prince offrit des sacrifices à Jupiter, & il survint une grande abondance de pluie. Les éginètes, pour conserver la mémoire de cet événement, qui faisoit tant d'honneur à leur prince, élevèrent un monument nommé l'*Eacée*, où étoient les statues de tous les députés de la Grèce, qui vinrent pour ce sujet dans leur isle. Les athéniens se préparant à une expédition contre Egine, dont les habitans ravageoient les côtes de l'Attique, envoyèrent à Delphes consulter l'oracle sur le succès de leur entreprise. Apollon les menaça d'une ruine entière, dit Hérodote, s'ils faisoient la guerre aux éginètes plutôt que dans trente ans ; mais ces trente ans passés, ils n'avoient qu'à bâtir un temple à *Eaque*, & entreprendre la guerre, & alors tout leur devoit réussir. Les athéniens qui brûloient d'envie de se venger, coupèrent l'oracle par la moitié : ils n'y déférèrent qu'en ce qui regardoit le temple d'*Eaque*, & ils le bâtirent sans retardement ; mais pour les trente ans, ils s'en moquèrent ; ils allèrent aussi-tôt attaquer Egine, & eurent tout l'avantage. *Eaque* eut deux femmes, premièrement Endéide ou Endéis, dont il eut Pélée & Télamon. Il la répudia pour épouser Psammathé, l'une des Néréides, dont il eut *Phocus*. *Voyez* ASOPE,

Digitized by Google

EGINE, ENDÉIS, JUGES DES ENFERS, MYRMIDONS, PELSE, PHOCUS, PSAMMOTHÉ, TÉLAMON.

Le seul monument qui nous reste du culte rendu à *Eaque*, est l'inscription suivante. (*Muratori.* 897).

CILIUS
CAENONIS
F. APULUS
AEACO
V. S. L. M.

Stace, dans deux endroits de ses poésies, a donné à *Eaque* l'urne, qu'ailleurs il avoit déjà placée dans les mains de Minos. (*Stat. Sylv. lib.* 2 & 3.)

„ . . . . . *Immenſis urnam quatit*
„ *Aeacus umbris.* . . . . . .
„ . . . . *Si quis pulſata conſcius unquam*
„ *Matris, & inferna rigidum timet Aeacus urna.*

Properce l'a imité, & ne parle que d'*Eaque*. (*Eleg.* 20. *lib.* 2.)

„ *Inferno damnes, Aeace, judicio.*

Juvenal de même.

„ . . . . . *Quas torqueat umbras*
„ *Aeacus.* . . . . . .

Il eſt facile d'expliquer cette contradiction apparente, en faiſant attention à la patrie des morts dont parlent ces trois poëtes, qui étoient latins & qui écrivoient pour des européens. Platon donne en effet pour juge aux peuples de cette partie du monde *Eaque* ſeul, & Rhadamante eſt préposé au jugement des aſiatiques & des africains: dès lors il étoit naturel que des romains redoutaſſent l'intégrité d'*Eaque*, ſans faire mention de Rhadamante.

EASTER, déeſſe des anciens ſaxons. *Eaſter.* Bochart, qui avoit entrepris de rapporter les anciennes origines à la langue & à la doctrine des phéniciens, prétendoit que cette *Eaſter* étoit la même qu'Aſtarté. Ses fêtes ſe célébroient au commencement du printemps, & de là vient que les ſaxons appelloient *Eaſter* le mois auquel on célébroit la pâque. Skinnerus ne s'éloigne pas beaucoup de ce ſentiment, dans ſon étymologie de la langue angloiſe. (HUET). Bochart, pour rapprocher ce mot de celui d'Aſtarté, dit *Æſtar* ou *Eaſter*; mais Bede, (*L. de temporibus*) d'où Bochart a tiré ceci, dit *Eaſter*, & ne dit qu'*Eaſter*. Il eſt vrai que la prononciation d'*Eaſter* & celle d'*Æſter*, diffèrent peu aujourd'hui en anglois. C'étoit le mois d'avril, que les ſaxons appeloient *Eaſter monta*; & les anglois appellent encore aujourd'hui les fêtes de pâques, *Eaſter-time*, le temps d'*Eaſter*. (*Chanaan. Bochart*, c. 42.)

Ce mot, dit-on, vient de réſurrection, & c'eſt pour cela que les détracteurs de la religion chrétienne lui reprochent de tenir la célébration de la pâque des *éaſtrées* gauloiſes, ou fêtes de la déeſſe *Eaſter* ou *Eaſtre*.

EAU. Cet élément a été une des premières divinités du paganiſme. Thalès de Milet, après les anciens philoſophes, enſeignoit que l'*eau* étoit le principe de toutes choſes, qu'elle avoit la meilleure part à la production des corps, qu'elle rendoit la nature féconde, qu'elle nourriſſoit les plantes & les arbres, & que ſans elle, la terre sèche, brûlée, & ſans aucun ſuc, demeureroit ſtérile, & ne préſenteroit qu'un déſert affreux. Les grecs avoient pris cette opinion des égyptiens. En effet, comme les égyptiens voyant le Nil cauſer la fertilité de leurs terres, pouvoient s'imaginer très-naturellement que l'*eau* eſt le principe de toutes choſes. Auſſi avoient-ils l'*eau* en grande vénération, & ils ſe diſtinguoient même dans le culte qu'ils rendoient à cet élément, dit S. Athanaſe, qui étoit égyptien. *Voyez* HYDRIA, NIL.

Les anciens perſes avoient un très-grand reſpect pour l'*eau*, lui offroient des ſacrifices, & pouſſoient même la ſuperſtition, ſelon Hérodote, juſqu'à n'oſer cracher dans l'*eau*, s'y baigner, s'y laver les mains, y jetter la moindre ordure, non pas même s'en ſervir pour éteindre le feu. Les grecs & les romains étoient trop ſuperſtitieux pour n'avoir pas adopté le culte rendu aux *eaux*. L'antiquité nous fournit mille exemples de ce culte rendu chez eux; leurs temples renfermoient les ſtatues des fleuves & des fontaines comme celles des autres dieux; on leur avoit conſacré des autels, & on leur y faiſoit des libations & des ſacrifices. En général, les anciens croioient que les *eaux* de la mer & des fleuves avoient la vertu d'effacer les péchés. *Non, je ne penſe pas*, dit Sophocle, *que toutes les eaux du Danube & du Phaſe puiſſent laver toutes les horreurs de la déplorable maiſon de Labdacus.* Du culte rendu à l'*eau* en général, on deſcendit aux *eaux* de la mer, des fleuves & des fontaines, qu'on voulut ſpécialement diviniſer. Enfin, on créa un dieu ſouverain des *eaux*, & le maître des autres divinités aquatiques. *Voyez* NEPTUNE, NYMPHES.

EAU

Digitized by Google

EAU LUSTRALE. Ce n'étoit autre chose que de l'*eau* commune, dans laquelle on éteignoit un tison ardent, tiré du foyer des sacrifices. Cette *eau* se tenoit dans un vase que l'on plaçoit à la porte, ou dans le vestibule des temples, & ceux qui y entroient, s'en lavoient eux-mêmes, ou s'en faisoient laver par les prêtres, croyant avoir par là le cœur purifié pour paroître devant les dieux. Quand il y avoit un mort dans une maison, on mettoit à la porte un grand vase d'*eau* lustrale, apporté de quelqu'autre maison, où il n'y avoit point de morts: tous ceux qui venoient à la maison de deuil, s'aspergeoient de cette *eau* en sortant: on s'en servoit encore pour laver les corps des morts. *Voyez* NÉOCORES.

Dans la septième chambre de Portici, on voit parmi les monumens de marbre trois vases quarrés, creusés en rond, dont les bords sont travaillés avec délicatesse, & qui servoient dans les temples à mettre l'*eau lustrale*.

EAU chaude. *Voyez* CHAUD (boire).

EAU enivrante. Les anciens en font souvent mention comme d'un phénomène miraculeux & relatif au culte de Bacchus. Nous savons aujourd'hui que les *eaux* gazeuses ont un goût piquant, & renferment une vapeur enivrante comme le vin; telle est l'explication des miracles de Bacchus.

EAUX & *forêts*.

Les romains qui avoient emprunté des grecs une partie de leurs loix, avoient établi plusieurs règles par rapport au droit de propriété ou d'usage, que chacun pouvoit prétendre sur l'*eau* des fleuves & des rivières, sur leurs rivages, sur la pêche & sur d'autres objets qui avoient rapport aux *eaux*.

La conservation & la police des *forêts & des bois* paroissent sur-tout avoir toujours mérité une attention particulière, tant à cause des grands avantages que l'on en retire par les différens usages auxquels les bois sont propres, & sur-tout pour la chasse, qu'à cause du long espace de temps qu'il faut pour produire les bois.

Aussi voit-on que dans les temps les plus reculés il y avoit déjà des personnes préposées pour veiller à la conservation des bois.

Aristote desire, dans toute république bien ordonnée, des gardiens des *forêts*, qu'il appelle ὑλοφύλακες, *sylvarum custodes*.

Ancus Martius, quatrième roi des romains, réunit les forêts au domaine public, ainsi que le remarque Suétone.

Entre les loix que les décemvirs apportèrent de Grèce, il y en avoit qui traitoient de *glande, arboribus & pecorum pastu*.

Ils établirent même des magistrats pour la garde & la conservation des *forêts*, & cette commission fut quelquefois donnée aux consuls nouvellement créés, comme il se pratiqua à l'égard de Bibulus & de Jule-César, lesquels étant consuls, eurent le gouvernement général des *forêts*, ce que l'on désignoit par les termes de *provinciam ad sylvam & colles*; mais César en fut très-choqué, parce que cet emploi n'étoit pas compté entre les plus relevés. Suétone, qui raconte ce fait dans la vie de César, appelle cet emploi *provincia minimi negotii*.

Les romains établirent dans la suite des gouverneurs particuliers dans chaque province pour la conservation des bois, & firent plusieurs loix à ce sujet. Ils avoient des forestiers ou receveurs établis pour le revenu & profit que la république percevoit sur les bois & *forêts*, & des préposés à la conservation des bois & *forêts* nécessaires au public à divers usages. Alexandre Sévère les conservoit pour les thermes.

ÉBAGES. Les gaulois de certains cantons nommoient ainsi leurs druides.

ΕΒΔΟΜΑΓΕΝΗΣ. ΕΒΔΟΜΗ. Les athéniens célébroient le septième jour des mois lunaires une fête en l'honneur d'Apollon, appellée Ἑβδόμη. Ils chantoient des hymnes en son honneur, en portant des gâteaux & des branches de laurier. De là vint à Apollon (*Plutarc. symp. lib.* 8.) le surnom Ἑβδομαγένης. Hésiode (*oper. & dies* 768.) dit que le septième jour du mois étoit consacré à Apollon, parce qu'il naquit ce jour-là.

ÉBÈNE. Pompée fut le premier qui apporta en Italie l'*ébène*. Ce fut à son retour d'Asie, après la défaite de Mithridate. Pausanias (*Arcad.*) dit qu'il y avoit en Grèce plusieurs statues des dieux faites d'*ébène*. Pline l'assure d'après Mucien de la Diane d'Éphèse.

ÉBON.

» Neptune, & principalement Bacchus, sont connus par le symbole des têtes de taureau à face humaine, & portent alors le nom d'ÉBON.

Macrobe (*Saturn. lib. I. c. XVIII.*) en parlant de ce dieu, dit: *liberi patris simulacra partim puerili ætate, partim juvenili fingunt: præterea barbatâ specie, senili quoque uti græci ejus quam Bacchopaan* [*], *itemque Brisea appellant, & ut*

(*) Dans d'autres éditions *Baccapes*, Meursius croit qu'il faut *Bassarea* au lieu de *Baccapea*.

Digitized by Google

in campanid neapolitani celebrant EBONA *cognominantes.* Capuccio (*lib. I. c. XIV.*) dans son histoire de Naples, rapporte cette inscription grecque.

ΗΒΟΝΙ ΕΠΙΦΑΝΕΣΤΑΤΩ ΘΕΩ.

A Ebon, Dieu très-illustre.

Le savant Mazocchi (*lib. I. c. III. §. IV. n°. 15.*) dans ses *Origines Paſtana*, prétend que cette figure de taureau, que l'on trouve ſi communément ſur les monnoies de Naples & de la grande Grèce, ſous les noms d'*Ebona* & de *Bacchus Parthenopée*, repréſente Neptune, qui dans Héſiode eſt appellé Ταυρίος, *Taurinus* » (*Caylus IV. p. 165.*) *Voyez* BŒUF A TÊTE HUMAINE.

EBORA, dans le Portugal. EBOR.

Cette ville a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguſte.

EBURARIUS. On trouve ce mot employé pour *eborarius* dans une inſcription. (*Spon. miſc. erud. Ant. ſect. VI. p. 222.*)

Q. CONSIDIUS EUMOLPUS FABER EBURAR.

EBURNUS, ſurnom de la famille FABIA.

EBURONES, dans les Gaules. EBURO.

Les médailles autonomes de ce peuple ſont :

RR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

EBUROVICES, dans les gaules. IBRVIX.

Les médailles autonomes de ce peuple ſont :

RRRR. en bronze. *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

ECAILLE. Pline (*lib. 16.*) parle d'*écaille* de tortue, dont on ornoit les tables, les lits, &c. Il ajoute que ſous le règne de Néron, les romains teignirent cette écaille, & crurent ajouter un grand prix à ſa valeur primitive, en lui donnant la couleur & les accidens nuancés de l'érable (*acer*), du Cèdre, & de l'arbre qu'ils appelloient *citrea.*

ÉCARLATE. *Voyez* Coccus.

ECASTOR, jurement que les anciens, & leurs femmes en particulier, employoient ſouvent. C'étoit l'abrégé de *per ædem Caſtoris*, par le temple de Caſtor. Quelques philologues ont voulu établir une différence entre ce jurement qu'ils attribuoient excluſivement aux femmes, & *Ædepol*, par le temple de Pollux. Mais on peut aſſurer que cette différence eſt chimérique; car il eſt certain que les hommes & les femmes juroient par le temple de Pollux. *Ædepol, quod juſjurandum eſt per Pollucem, viro & fœmina commune eſt*, dit Aulugelle (*liv. XI. chap. 6.*) Il eſt bien vrai que ce même Aulugelle dit ailleurs, que le jurement par le terme *Ecaſtor*, étoit particulier aux femmes. Mais il s'eſt alors trompé; car un homme jure *Ecaſtor* dans Plaute, (*Aſinar. act. 5. ſc. 2. v 80.*). Voyez *mémoires de l'académie des inſcriptions, tome I.* Ce qu'il y a de plus certain, c'eſt que les femmes ne juroient point par Hercule : elles ne diſoient point *mehercle*; le ſcholiaſte d'Aulugelle croit que c'étoit parce qu'une femme avoit trompé Hercule, & par là avoit été cauſe de ſa mort. Giraldi en donne une meilleure raiſon; c'eſt parce qu'Hercule avoit défendu qu'aucune femme aſſiſtât aux ſacrifices qu'on lui offriroit, depuis qu'une ſicilienne lui avoit refuſé à boire lorſqu'il avoit grande ſoif.

ΕΚΑΛΗΣΙΑ. ΕΚΑΤΗΣΙΑ. } *Voyez* HECA.....

ECCERE, *per Cererem*, jurement des latins, analogue aux autres, tels que *Ædepol*, *Ecaſtor.*

Les anciennes gloſes l'appliquent à Cérès : *eccere*, κατὰ τῆς Δήμητρος. Térence s'en eſt ſervi dans le *Phormion*, *act. 2. ſc. 2. v. 5.*

G. obſecroet. PK. ſi rogabit. G. in te ſpes. P. eccere.

ECCRITUS, roi d'Œchalie, père de la belle Omphale, maîtreſſe d'Hercule. *Voyez* OMPHALE.

ECDIQUE. ΕΚΔΙΚΟΣ. } Cet officier étoit chargé de défendre les intérêts des villes, comme nos procureurs ou ſyndics modernes. Pline le jeune en fait mention. (*lib 10 epiſt. 3.*)

ECDUSIES, fêtes inſtituées en l'honneur de Latone, qui ſe célébroient à Pheſtus, ville de Crète. Un citoyen de cette ville, nommé *Lamprus*, voyant que ſa fortune ne ſuffiſoit pas pour ſoutenir ſa nobleſſe, ordonna à ſa femme, qui étoit enceinte, de faire mourir l'enfant, ſi c'étoit une fille. Après cela, il retourna viſiter ſon troupeau. Pendant ſon abſence ſa femme accoucha d'une fille; mais la tendreſſe maternelle l'emportant ſur l'obéiſſance qu'elle devoit à ſon mari, elle donna à cette fille le nom de Leucippe, &c

Digitized by Google

jura à son mari que c'étoit un garçon. Cependant la vérité ne pouvant être long-temps cachée, elle alla au temple de Latone avec sa fille, & conjura la déesse de vouloir bien la changer en garçon. Sa prière fut exaucée. Les phestiens consacrèrent la mémoire de ce miracle par une fête qu'ils nommèrent tantôt *φύτια*, du verbe *φυειν*, *naître*, parce que Leucippe avoit acquis la virilité; & tantôt *Ἐκδύτια*, du verbe *ἐκδυειν*, *quitter*, parce qu'elle avoit quitté les habits de son premier sexe, pour prendre ceux de l'autre. (*Anton. liberalis, metamorph.* 17.)

ÉCÉCHIRIE, EE. EXEIPIA. } déesse qui présidoit aux trêves, à la cessation d'armes. Plutarque (*in Æliac.*) dit qu'en entrant dans le temple de Jupiter Olympien, on voyoit à droite une colonne contre laquelle Iphitus étoit adossé avec sa femme *Écéchirie*, qui lui posoit une couronne sur la tête.

Le nom de cette divinité étoit le même que celui des armistices auxquels elle présidoit.

ÉCHANSON. *Voyez* CYATHO [*a*], & POCILLATOR.

ÉCHECS. Fréret (*mém. de l'acad. des inscriptions*) a démontré que les anciens n'ont pas connu de jeu d'*échecs* tel qu'on le joue aujourd'hui, & que les grecs modernes le reçurent vers le sixième siècle, pendant le règne du grand Chosroës, des persans qui le tenoient des indiens. Ils l'appellèrent *Σατρίκιον*, *ζατρίκιον*.

Nous allons donc chercher uniquement dans cet article quel rapport il y avoit entre le jeu des anciens, appellé *calculi* ou *latruncu'i*, & le jeu moderne des *échecs*. On se servoit d'un échiquier, & de pièces blanches & noires, ou blanches & rouges. (*Epigramma vetus.*)

Discolor ancipiti sub jactu calculus astat:
Decertantque simul candidus atque rubens.

Ces pièces étoient de terre cuite (*Petron. c.* 33.) *interim dum ille omnium agmen testorum inter lusum consumit*, ou de verre coloré & de cristal (*Lucan. ad Pison. n.* 180.):

Calliodore modò tabula variatur aperta
Calculus, & vitreo peragunter milite bella:

(*Martial. XIV.* 20.):

Insidiosorum si ludis bella latronum,
Gemmens iste tibi miles & hostis erit.

Leur forme paroit avoir été la même pour toutes, & ronde d'après un passage de Pétrone, dans lequel il est fait mention de deniers d'or ou d'argent substitués aux pièces ordinaires, & d'un échiquier de bois de térébinthe (*cap.* 33.).... *Pro calculis albis aut nigris aureos argenteosque habebat denarios.* Voilà tout ce que nous pouvons assurer de leur forme, qui étoit certainement la même pour toutes les pièces, comme dans les *dames*; car nous ne connoissons aucun passage d'ancien écrivain qui parle de *roi* ou de *reine*. On n'en peut citer qu'un de Vopiscus, mais qui a été mal interprété. Cet historien latin (*Procul. c.* 13.) dit que le tyran Proculus se fit déclarer *Auguste*, en donnant pour prétexte de cette élection dix parties de *latrunculi* qu'il avoit gagnées de suite, où il avoit été dix fois vainqueur, c'est-à-dire *imperator*, suivant l'expression usitée de son temps: *nam cùm in quodam convivio ad latrunculos luderetur, atque ipse decies imperator exisset.* On a conclu mal-à-propos de ce passage qu'il y avoit dans les *latrunculi* une pièce appellée *empereur* ou *roi*.

Trente pièces, dont quinze d'une couleur, & quinze d'une autre, composoient tous les *calculi* ou *latrunculi* (*Cento de alea*):

Triginta magnos, adversosque orbibus orbes.

Quant à la manière de jouer aux *calculi* ou *latrunculi*, c'est-à-dire, de les faire marcher, prendre, de les laisser prendre, de gagner & de perdre, les écrivains latins ne nous ont rien laissé de précis; & nous n'en pouvons juger que d'après quelques passages isolés.

Il falloit deux pièces de même couleur, pour en prendre une seule de couleur différente (*Ovid. Trist. II.* 478.):

Discolor ut rectò grassetur limite miles,
Cum medius gemino calculus hoste perit.

(*Art. amandi III.* 358.)

Unus cum gemino calculus hoste perit,
Bellatorque suo prensus cum compare bellet
Æmulus, & captum sæpe recurrat opus.

(*Martial. XIV.* 17. 2.):

Calculus hic gemino discolor hoste perit.

Pollux enfin dit (*Onomast. IX.* 7.) qu'après avoir séparé les *calculi* selon leur couleur, l'art du jeu consistoit à entourer avec deux pièces de même couleur une pièce de couleur différente, pour pouvoir l'enlever.

Les joueurs mettoient une grande différence entre l'action de prendre une pièce, *capere*, & celle de l'embarrasser ou de lui fermer le passage, *ligare*. Cette dernière action, *ligatio*, ne demandoit

Digitized by Google

qu'une pièce de la part de l'agreſſeur, & cette pièce agiſſoit ſeule ſur deux pièces ennemies; de ſorte que *captio* étoit l'inverſe de *ligatio*, & réciproquement. (*Lucan. ad Piſon. n.* 182. & 190.)

Ut niveus nigros, nunc & niger alligat albos.

. . . . . .

Ancipites ſubit ille moras, ſimiliſque ligato
Obligat ipſe duos. . . . . .

Avancer une pièce pour commencer le jeu, étoit exprimé par les mots *dare*, *ſubire*; & la retirer, ou faire une marche rétrograde par celui de *revocare* (*Auſon. Prof. Burdigal.* 1. 29.):

Narrantem fido per fingula puncta recurſu
Quæ data, per longas quæ revocata moras.

Ces obſervations donneront l'intelligence des vers ſuivans d'un ancien poëte, qui décrit les combats des *calculi* (*Lucanus ad Piſon.*):

Te ſi forte juvat ſtudiorum pondere ſiſſum
Non languere tamen, Inſuſque movere per artem.
Callidiore modo tabula variatur aperta
Calculus, & vitreo peraguntur milite bella,
Ut niveus nigros, ſic & niger alligat albos.
Sed tibi quis non tergo dedit? Quis te duce ceſſit
Calculus, aut non periturus perdidit hoſtem?
Mille modis acies tua dimicat, ille petentem
Dum fugit, ipſe rapit, longo venit ille receſſu,
Qui ſtetit in ſpeculis, hic ſe committere rixæ
Audet, & in prædam venientem decipit hoſtem.
Ancipites ſubit ille moras, ſimiliſque ligato
Obligat ipſe duos, hic ad majora movetur;
Ut citus, & fracta prorumpit in agmina mandra,
Clauſaque dejecto populetur mœnia vallo.
Interea ſellis, quamvis acerrima ſurgant
Pralia, militibus: plena tamen ipſe phalange,
Aut etiam pauco ſpoliata milite vincit
Et tibi captiva reſonat manus utraque tuba.

Nous ne ſavons rien de plus précis, ni de plus certain ſur l'inventeur des *calculi*, que ſur la nature de ce jeu. Pauſanias dit (*Corinth.*) qu'auprès du temple de Jupiter Néméen on voyoit un temple de la fortune très-ancien, dans lequel Palamède avoit dépoſé les πεσσοὶ (eſpèce d'*échecs* appellés *calculi* & *latrunculi* par les latins) qu'il avoit inventés. D'après ce paſſage on fait ordinairement honneur de leur invention à Palamède, qui les fabriqua, dit-on, pour occuper, pendant les loiſirs du long ſiége de Troyes, les ſoldats grecs par cette image de la guerre & des combats. Mais le mot πεσσοὶ déſignant & les dés & les *calculi*, il eſt difficile d'accorder au fils de Nauplius l'invention des uns plutôt que celle des autres. Quoi qu'il en ſoit de l'inventeur, Pyrrhus, roi de Macédoine, acquit la réputation d'un habile joueur de *calculi*; & l'on aſſuroit même qu'il eſſayoit à ce jeu les ſtratagèmes de guerre, dont l'exécution le rendit ſi ſouvent victorieux.

ÉCHELIDES, bourg de l'Attique, ainſi nommé à cauſe d'un certain *Echelus*, qui tiroit lui-même ſon nom d'un lieu nommé ἴσος, marais. On faiſoit dans ce bourg des jeux ſolemnels & des combats pendant la célébration des Panathénées.

ÉCHELLES. Les grecs jaloux d'attribuer à leur nation l'invention de tous les arts, lui attribuèrent même celle des *échelles*, inſtrument qui ſe retrouve chez les peuples les moins civiliſés. Ils faiſoient honneur de cette invention à Capanée, un des ſept héros qui aſſiégèrent Thèbes. Peut-être fit-il uſage à ce ſiége d'une *échelle* double, ou ſuſceptible d'extenſion; ce qui lui valut l'honneur de paſſer pour l'inventeur de l'*échelle* même ſimple.

ÉCHÉMON, fils de Priam & d'Hécube, fut tué par Diomède avant la priſe de Troie. (*Iliad. lib.* 5.)

ECHETLUS. Sur deux ſarcophages étruſques, publiés par Buonarotti, ſur un ſemblable de la bibliothèque du Vatican, & ſur un autre d'albâtre, conſervé à la villa Albani, on voit un homme armé d'une chartue ſimple, c'eſt-à-dire, d'un long bâton recourbé, combattant avec cette arme groſſière. Winckelmann croit que c'eſt le héros inconnu qui apparut aux athéniens à la bataille de Marathon (*Pauſan. lib.* 1.), & qui s'étant mis à leur tête, tua un grand nombre de perſes avec le manche d'une charrue. Du nom de la charrue, ἐχέτλη, ce héros fut appellé *Echetlus*, & fut honoré d'un culte dans l'Attique.

ÉCHIDNA, monſtre femelle produit par Chryſaor & Callyrhoé. Ce monſtre ne reſſembloit ni aux dieux, ni aux hommes, dit Héſiode, ayant la moitié du corps d'une belle nymphe, l'autre moitié d'un ſerpent affreux & terrible. Quoique les dieux la tinſſent enfermée dans un antre de la Syrie, cependant elle trouva moyen d'avoir commerce avec Typhon, dont elle eut Orthus, le cerbère, l'hydre de Lerne, la chimère de Bellérophon, le ſphinx de Thèbes, le lion de Némée, & tous les monſtres de la fable. Hérodote parle d'une ſeconde *Echidna*. Hercule, dit-il, étant allé chez les hyperboréens, y trouva

Digitized by Google

cette femme monſtrueuſe, avec laquelle il demeura quelque temps, & il en eut trois enfans. En la quittant, il lui donna un arc, avec ordre de ne laiſſer dans la contrée que celui de ſes fils qui pourroit tendre cet arc. Ces trois enfans s'appellerent Agatyrſe, Gélon & Scythe. Quand ils furent devenus grands, *Echidna* exécuta l'ordre d'Hercule, fit ſortir du pays les deux premiers, qui n'avoient pu bander l'arc, & retint avec elle le troiſième, qui donna ſon nom à la Scythie. C'eſt ainſi que les grecs racontoient l'origine des ſcythes.

Il eſt encore fait mention dans Pauſanias (*Arcad.*) d'une *Echidna*, fille de Styx, & femme de Piras.

ECHINADES, iſles formées à l'embouchure du fleuve Achéloüs, dans la mer d'Ionie. Il y avoit autrefois dans l'Etolie, dit Ovide (*met.* 8. 593.) cinq Naïades, qui, ayant fait un ſacrifice de dix taureaux, invitérent à la fête toutes les divinités champêtres, ſans en prier le fleuve Achéloüs. Ce dieu, piqué de cette marque de mépris, enfla les eaux de ſon fleuve de telle ſorte, qu'il ravagea toute la campagne, & entraîna dans la mer les nymphes avec le lieu où elles célébroient la fête. Neptune, touché de leur ſort, les métamorphoſa en iſles. Ce ſont les cinq *Echinades*. *Voyez* ALCMEON, PERIMÈTE.

On les appelle aujourd'hui *Curzolari* ou *iſles curſolaires*.

ECHINUS, bracelet qui ſe plaçoit au-deſſous du poignet.

ÉCHION, mari d'Agavé, & père du malheureux Penthée, fut un des héros formés des dents du dragon, ſemées par Cadmus. *Voyez* AGAVE, CADMUS, PENTHÉE.

ÉCHION, fils de Mercure & d'Antianire, un des argonautes auxquels il ſervit d'eſpion pendant le voyage de la Colchide, parce qu'il étoit fin & ruſé. C'eſt peut-être à cauſe de ces deux qualités que Valerius Flaccus, dans ſes argonautiques (*lib.* 1 *v.* 441.) lui donne Mercure pour père.

ÉCHIQUIER, *alveus*. Pline dit (XXXVII. 2.) que Pompée apporta à Rome un échiquier large de trois pieds romains, & long de 4, formé de deux pierres précieuſes, *è gemmis duabus*. On doit ſe rappeller que le mot *gemma* comprenoit, outre les véritables pierres precieuſes, l'albâtre, le jaſpe, le jade, l'agathe, &c.

ÉCHO, fille de l'air & de la langue, dit Auſone, étoit une nymphe de la ſuite de Junon, voiſine du fleuve Céphiſe, qui ſervoit quelquefois Jupiter dans ſes amours. Lorſque ce dieu étoit avec quelqu'une de ſes maîtreſſes, *écho*, pour empêcher Junon de s'en appercevoir, l'amuſoit par de longs diſcours. La déeſſe ayant découvert ſon artifice, réſolut de punir cette démangeaiſon de parler, & condamna la nymphe à ne plus parler qu'on ne l'interrogeât, & à ne répondre qu'en peu de mots aux queſtions qu'on lui feroit. Cette nymphe babillarde fut aimée du dieu Pan, & le mépriſa.

Enſuite ayant rencontré un jour le beau Narciſſe à la chaſſe, elle en devint éperduement amoureuſe, & le ſuivit ſans cependant ſe laiſſer voir. Après avoir éprouvé long-temps les mépris de ſon amant, elle ſe retira dans le fond des bois, & alla ſe cacher dans les lieux les plus épais. Depuis ce temps elle n'habita plus que les antres & les rochers. Là conſumée par le feu de ſon amour, & dévorée par le chagrin, elle tomba dans une langueur mortelle, & devint ſi maigre & ſi défaite, qu'il ne lui reſta que les os & la voix : les os mêmes furent changés en rochers, & elle n'eut plus que la voix. Fable phyſique inventée pour expliquer d'une manière ingénieuſe le phénomène de l'*écho*.

ÉCLAIR. Les anciens avoient coutume de rendre une eſpèce de culte aux *éclairs*, en faiſant avec la bouche un bruit particulier, appellé *poppyſma*. Pline le dit expreſſément (XXVIII. 2.) *Fulgetras adorare poppyſmis conſenſus gentium eſt*. Ariſtophane fait mention de cet uſage dans les *guêpes*. Ce culte étoit adreſſé ſans doute chez les latins à la déeſſe des *éclairs*, appellée *Fulgora*.

ÉCLIPSES. Les payens attribuoient la cauſe des éclipſes aux vîntes que Diane ou la lune rendoit à ſon amant Endymion dans les montagnes de la Carie. Mais, comme ſes amours ne durérent pas toujours, il fallut chercher une autre cauſe des *éclipſes*. On feignit que les ſorcières, ſur-tout celles de Theſſalie, où les herbes vénimeuſes étoient plus communes, avoient le pouvoir par leurs enchantemens, d'attirer la lune ſur la terre, & qu'il falloit faire un grand bruit de chaudrons & d'autres inſtrumens, pour l'empêcher d'entendre les cris de ces magiciennes. Juvenal fait alluſion à cet uſage, lorſqu'il dit d'une femme babillarde, qu'elle fait aſſez de bruit pour ſecourir la lune, lorſqu'elle eſt attaquée par les ſorcières. Cet uſage a été emprunté des égyptiens, qui honoroient Iſis, ſymbole de la lune, avec un bruit pareil de chaudrons, de tymbales & de tambours.

Plutarque dit que de ſon temps on n'oſoit encore à Rome expliquer qu'en ſecret la cauſe naturelle des *éclipſes*, parce que cette connoiſſance auroit privé les devins de leur emploi.

Digitized by Google

Anaxagore, contemporain de Périclès, & qui mourut la première année de la soixante-huitième olympiade, fut le premier qui écrivit très clairement & très hardiment sur les diverses phases de la lune, & sur ses *éclipses*; selon Plutarque, *très-hardiment*, parce que le peuple ne souffroit pas encore volontiers les physiciens. Aussi les ennemis de Socrate réussirent-ils à le perdre, en l'accusant de chercher, par une curiosité criminelle, à pénétrer ce qui se passe dans les cieux.

Les généraux romains se sont servis quelquefois des *éclipses* pour contenir leurs soldats, ou pour les encourager dans des occasions importantes. Tacite, dans ses annales, *liv. I. ch. XXVIII.* parle d'une *éclipse*, dont Drusus se servit pour appaiser une sédition très violente, qui s'étoit élevée dans son armée. Tite-Live rapporte que Sulpicius Gallus, lieutenant de Paul Emile dans la guerre contre Persée, prédit aux soldats une *éclipse* qui arriva le lendemain, & prévint par ce moyen la frayeur qu'elle auroit causée.

Plutarque dit que Paul Emile sacrifia à cette occasion onze veaux à la lune, & qu'il immola le lendemain à Hercule vingt un bœufs, dont il n'y eut que le dernier qui lui promit la victoire, & encore sous la condition qu'il n'attaqueroit point, mais qu'il se défendroit seulement.

Nicias, général des athéniens, avoit résolu de quitter la Sicile avec son armée; mais une *éclipse* de une, dont son imagination fut frappée, lui fit perdre le moment favorable, & causa la mort de ce général, & la ruine de son armée; perte si funeste aux athéniens, qu'elle fut l'époque de la décadence de leur patrie. Alexandre même, avant la bataille d'Arbelle, fut effrayé d'une *éclipse* de lune; il ordonna des sacrifices au soleil, à la lune & à la terre, comme aux divinités qui causoient ces *éclipses*.

C'est ainsi que l'ignorance de la cause des *éclipses* en a fait long-temps un objet de terreur pour la crédulité populaire. On vit cependant quelquefois des généraux à qui leurs connoissances en Astronomie ne furent pas inutiles. Périclès conduisant la flotte des athéniens, il arriva une *éclipse* de soleil, qui causa une épouvante générale; le pilote même trembloit: Périclès le rassura par une comparaison familière: il prit le bout de son manteau, & lui en couvrant les yeux, il lui dit, « crois-tu que ce » que je fais là soit un signe de malheur? Non, » sans doute, dit ce pilote: cependant c'est » aussi une *éclipse* pour toi, & elle ne diffère de » celle que tu as vue, qu'en ce que la lune étant » plus grande que mon manteau, elle cache le » soleil à un plus grand nombre de personnes ».

Agathocle, roi de Syracuse, dans une guerre d'Afrique, vit aussi dans un jour décisif la terreur se répandre dans son armée au moment d'une *éclipse*; il se présenta à ses soldats, leur en expliqua les causes, & dissipa ainsi leurs craintes. On raconte encore des traits de cette espèce à l'occasion de Sulpitius & de Dion, roi de Sicile.

ECLOGA. } On appelloit *ecloga*, du mot
ECLOGARII. } grec ἐκλογή, les endroits choisis dans les ouvrages des écrivains, & recueillis par des abréviateurs nommés *eclogarii*.

ECLOGIUM. Le mot *eclogia* désignoit chez les latins des poëmes composés à la louange des morts, & que l'on attachoit à leurs portes pendant les funérailles & le deuil. Cicéron en fait mention (*de Fin. II. 35.*) *non eclogia monumentorum significant hoc velut ad portam? Uno ore cui plurimæ consentiunt gentes, populi primarium fuisse virum.* L'on donna par extension le nom d'*eclogium* à une épitaphe & aux vers gravés sur les tombeaux à la louange des morts, tels que ceux d'Auguste, composés pour Drusus.

ECLUSES. Diodore de Sicile dit (liv. I. 2e. partie.): « on a fait un canal de communication, » qui va du golfe Pélusiaque dans la mer rouge. » Nécos, fils de Psammétichus, l'a commencé; » Darius, roi de Perse, en continua le travail, » mais il l'interrompit ensuite sur l'avis de quel- » ques ingénieurs qui lui dirent, qu'en ouvrant » les terres il inonderoit l'Egypte, qu'ils avoient » trouvé plus basse que la mer rouge. Ptolémée » second ne laissa pas d'achever l'entreprise; » mais il fit mettre dans l'endroit le plus favo- » rable du canal, des barrières ou des *écluses* très- » ingénieusement construites, qu'on ouvre quand » on veut passer, & qu'on referme ensuite très- » promptement; c'est pour cela que le fleuve » prend le nom de Ptolémée dans ce canal, qui » se décharge dans la mer, à l'endroit où est » bâtie la ville d'Arsinoé ». Il est démontré par ce passage, que les écluses servoient encore du temps de Diodore. On retrouve aujourd'hui le radier sur lequel elles étoient établies, & ce monument a été découvert près de Suez, à l'entrée du canal, qui existe encore, & qu'un léger travail rendroit navigable sans y employer d'*écluses*, & sans menacer l'Egypte d'inondations. (*M. de Tott a fait par ordre du sultan Mustapha un travail particulier sur cet objet important.*) Rien ne peut en effet justifier la crainte des ingénieurs de Darius, lors même que leur nivellement auroit été pris au moment des plus hautes marées. Il n'est pas moins important d'observer que toute cette partie de l'Isthme offre le terrein le plus favorable aux excavations, dans le plus petit espace de douze lieues, qui sépare le golfe arabique des bras du Nil qui s'en rapproche, & se jette ensuite dans la méditerranée à Tineck. (*Mém. de M. Tott.*)

Digitized by Google

ECMAGORAS, fils d'Hercule & de Phillo. *Voyez* PHILLO.

ECOLE de philosophes. On voit à la villa Albani, une mosaïque représentant une *école* de philosophes qui diffèrent sur le globe terrestre. Elle a été trouvée dans la Romagne, autrefois l'Umbrie, près de l'ancienne Sarsina, la patrie de Plaute. Winckelmann en a publié le dessin & une explication dans ses *monumenti inediti*, n°. 185.

ECORCE d'arbres, d'arbrisseaux & de joncs.

Les anciens, & sur-tout les indiens, faisoient des étoffes pour s'habiller avec les *écorces* du *morus papyrifera*, comme les othaïtiens le pratiquent encore; c'étoit la laine des arbres, dont il est souvent question dans Strabon & dans Denys Périégète. Hérodote (*lib.* 3. *c.* 98.) parle de l'*écorce* d'un roseau employée au même usage, ἐκ τῦ πεδίου φλοιῦ. Les prêtres égyptiens portoient des chaussures faites avec l'*écorce* du papyrus, selon Hérodote. (*lib.* 2. *c.* 37.) Pline (*lib.* 19. *c.* 1) appelle ces *écorces* de joncs filées, *linum orchomenium*. Ils mettoient aussi en usage pour leurs habits le duvet de l'*acanthus*, la substance laineuse de l'*apocinum*, les filamens du *musa*.

ECORCE D'ARBRE.

(*Article extrait de la nouvelle diplomatique des savans bénédictins*).

« Nul ancien monument, nul texte formel des auteurs ne fixent au juste l'invention des papiers d'*écorce* d'arbre, mais plusieurs en constatent l'usage. On a souvent confondu le papier d'Egypte avec le papier d'*écorce* d'arbre. Pour trancher court à tant de méprises, un savant de ce siècle a trouvé un secret, dont le succès ne seroit pas douteux, si le remède n'étoit pire que le mal. C'est de nier qu'il ait existé ou qu'on ait jamais fabriqué de papier d'*écorce* d'arbre. Mais avant que de nous engager dans la réfutation d'une opinion si particulière, il nous paroît important d'écarter tout ce qui nous détourneroit du but que nous nous proposons ».

« L'*écorce*, en tant que matière propre à recevoir l'écriture, peut être envisagée sous trois rapports; dans sa totalité, dans sa partie la plus interne ou la plus voisine du bois, & dans sa superficie. 1°. Dans sa totalité; les anciens employoient pour écrire l'*écorce* de certains arbres. Ils ne faisoient que la polir; ils en retranchoient les parties extérieures les plus grossières, & la façonnoient en forme de table. 2°. Ils détachoient les lames ou les pellicules les plus minces de l'intérieur de l'*écorce*, *liber*, pour en composer une espèce de papier. 3°. Ils ne dépouillèrent pas toujours les arbres de leur *écorce* interne pour s'en servir en guise de papier. Ils se contentèrent quelquefois de l'*écorce* extérieure de certains arbres, tels que le cérisier, le prunier & le bouleau. On en fait encore au besoin le même usage en Amérique: témoin la lettre du P. Poncet, Jésuite, écrite du Canada en 1647, & conservée dans la bibliothèque de St.-Germain-des-Prés. Ces sortes de pellicules extérieures n'ont sans doute rien de commun avec le papier d'*écorce*. Maffei n'en parle point, & c'est une matière absolument étrangère à la question que nous allons traiter ».

» D. Mabillon, dans sa diplomatique, D. Bernard de Montfaucon, dans la paléographie & son supplément de l'antiquité expliquée, reprennent ceux qui ne mettent nulle distinction entre le papier d'Egypte & le papier d'*écorce*. Maffei leur reproche à son tour d'avoir donné dans l'écueil dont ils ont averti les autres: & pour les combattre d'une manière qui ne leur laisse aucun moyen d'éviter ses coups, il leur oppose trois propositions. La première, qu'on n'a peut-être jamais écrit d'acte sur l'*écorce*: la seconde, que si l'on en a écrit, nul ne s'est conservé jusqu'à nous: la troisième, que le papier d'*écorce* d'arbre est une chimère, & que jamais on n'en a fait ».

« Nous pourrions aisément soutenir la contradictoire sur tous ces points. Mais comme il est d'une conséquence assez médiocre de savoir si l'on a écrit des actes sur l'*écorce* sans apprêt, vu la difficulté où ils ont été de résister jusqu'aujourd'hui aux injures du temps, & que d'ailleurs personne ne réclame en faveur de leur existence actuelle, nous insisterons peu sur cet article. L'essentiel est de prouver qu'on a fait du papier d'*écorce*, & c'est à quoi nous devons particulièrement nous attacher. La liaison des autres questions avec celle-ci, leur procurera les éclaircissemens dont elles ont besoin ».

« Au reste, il n'est pas naturel de penser que Maffei ait avancé des opinions si singulières, sans être fondé sur de bonnes preuves. Il convient donc d'examiner d'abord si elles sont suffisantes pour faire revenir les savans de leurs anciens préjugés. Il a eu sous les yeux une vingtaine d'anciens monumens de la nature de ceux qu'on a coutume de confondre avec le papier d'*écorce*. Leur matière, leur lissure, leur composition parfaitement uniformes le persuadent, que tous sont de papier d'Egypte. Nous en avons vu davantage, revêtus des mêmes caractères, & nous nous croyons également en droit d'en inférer qu'ils sont tous de papier d'Egypte: mais nous n'en concluons pas qu'il n'existe nulle part de papier d'*écorce* d'arbre ».

« Les auteurs nous apprennent qu'on faisoit de l'*écorce*, ainsi que du bois, des tables ou tablettes pour écrire. Il n'y veut pas voir que ces écorces

Digitized by Google

ſervoient à dreſſer des actes & à la fabrique d'un papier, dont on formoit des feuilles d'une étendue conſidérable, même aſſez épaiſſes pour être pliées & miſes en rouleaux. Mais ſi les actes n'étoient jamais écrits ſur l'*écorce*, d'où vient que les légiſlateurs permettoient d'employer, dans les teſtamens mêmes, toutes ſortes de matières? Après cela, ne faudroit-il pas au moins que l'*écorce* n'eût pas été une matière ſur laquelle on eût eu coutume d'écrire, pour ſuppoſer qu'elle n'auroit pas été de miſe dans quelque eſpèce d'acte que ce fût? Pourquoi encore les gens de loi faiſoient-ils un ſi grand uſage des tables, ſoit de bois, ſoit d'écorce, enduites de cire, & par cette raiſon appellées *cera*; ſi nul acte ne fût jamais dreſſé ſur les dernières? Les premiers peuples qui habitèrent l'Italie n'écrivoient que ſur l'*écorce* & les tables de bois. Croira-t-on qu'ils ne contractoient entr'eux nulle alliance, nul engagement, nul traité par écrit »?

« Eſt-ce que Caſſiodore, Fortunat, Xiphilin, Hérodien, n'avoient pas en vue le papier d'*écorce*, lorſque le premier oppoſoit la rudeſſe de l'*écorce* au poli du papier, que le ſecond exhortoit ſon ami Flavus, au défaut de papier, de lui écrire ſur des tablettes de frêne, ou ſur l'*écorce* du hêtre; & lorſque les deux derniers nous parlent de tablettes de tilleul à l'uſage des empereurs Domitien & Commode? Que réſulte-t-il de ces textes & de quelques autres allégués par Maffei? Qu'on faiſoit de bois & d'*écorce* pluſieurs tables ou tablettes à écrire, ſans autre apprêt que de leſſolir, ou tout au plus de les enduire de cire; mais il ne s'enſuit nullement que la fabrique de papier d'*écorce* ſoit un être de raiſon ».

« Le ſilence de Pline, ſur le même ſujet, n'eſt pas plus déciſif. S'il ne réſervoit pas à traiter ailleurs du papier d'*écorce* d'arbre, c'eſt (pourroit-on répliquer) que la manière de le faire, priſe ſur le modèle du papier d'Egypte, n'étoit pas encore inventée de ſon temps. D'ailleurs, le ſilence d'un ſeul écrivain ne prouvera pas contre des textes d'auteurs contemporains, & moins encore contre des faits.

« Marcianus Capella réduit la matière de tous les livres au papier, à la toile, au parchemin, à l'*écorce* du tilleul. Mais outre que l'énumération n'eſt pas exacte, & qu'il pouvoit également entendre par *papier*, celui d'*écorce* & celui d'Egypte; conclure du mot *écorce* que ce n'étoit point une *écorce* transformée en papier, c'eſt un peu trop ſubtiliſer, ce ſemble. N'eſt-ce pas un des griefs de Maffei contre les modernes, de ce que ſouvent ils tranſportent au papier d'Egypte, les noms de tilleul & d'*écorce*? Ne pouvoit-on pas autrefois uſer du même langage, en parlant du papier d'*écorce* d'arbre ».

« L'illuſtre italien croit trouver un argument ſans réplique, dans ces paroles de Symmaque: *In cavaïces aut tilia pugillares transferendi, ne facilis fenestlus papyri ſcripta corrompat.* De-là il infère qu'autre choſe eſt d'écrire ſur du tilleul, autre choſe d'écrire ſur du papier: que comme le tilleul de Symmaque annonce des tables de bois, ſon papier ſignifie du papier d'Egypte. Mais ne pouvoit-on pas tirer du tilleul, & des tablettes de bois, & du papier d'*écorce*? Seroit-il d'ailleurs impoſſible de prouver par Maffei lui-même, que le papier dont parle Symmaque, étoit d'*écorce* d'arbre, & non pas de *papyrus*? Jugeons-en par les qualités qu'il attribue au papier d'Egypte. Il n'eſt pas, dit-il, ſujet à ſe corrompre par l'humidité, ſi funeſte au parchemin & aux papiers de coton & de chiffe. Mis en rouleau, & garanti des accidens extérieurs, il conſerve ſon encre ſans altération, & ſe maintient dans ſa conſiſtance naturelle: tandis que notre papier, même étant préſervé de l'eau, ſe pourrit par la ſeule humidité, ſe coupe & ſe déchire par les plis qu'il contracte, ſe conſume & par l'air & par la pouſſière. Peu à peu ſa couleur s'altère, les mots s'effacent & diſparoiſſent, & l'écriture ſe confond. Puiſque Symmaque avoit tout à craindre pour la vieilleſſe de ſon papier, il devoit donc avoir des défauts aſſez ſemblables au nôtre; défauts qui le rendoient très-différent du papier d'Egypte ».

« A-t-on des tablettes de tilleul, *tilia pugillares* des V., VI. & VII. ſiècles? Nous avons cependant divers monumens de ces ſiècles en papier d'Egypte. Ainſi les écrits de Symmaque n'auroient pas été ſi en ſûreté ſur des tablettes de tilleul que ſur ce papier. Pourquoi donc leur donner la préférence ſur une matière que les ſeuls livres de Numa devoient preſque faire regarder comme incorruptible? Par conſéquent, le papier pour la corruption duquel il craignoit ſi fort de la fuite des années, devoit être d'une autre matière. Or de l'aveu de tout le monde, s'il y avoit alors un papier diſtingué de celui d'Egypte, il ne pouvoit être que d'*écorce* d'arbre. Comment après cela Maffei peut-il en nier l'exiſtence »?

« Selon Suidas, le tilleul porte une *écorce* ſemblable à celle du *papyrus*: rien n'empêchoit donc d'en faire le même uſage. En vain le docte Marquis répond-il, qu'il y a des tilleuls en Italie, & que leur *écorce* ne ſe diviſe pas en pellicules minces, comme celles du *papyrus*. Qu'en faut-il conclure, ſinon que notre tilleul n'eſt pas celui de Suidas, ou que ſi c'eſt le même, on le faiſoit paſſer par des préparations qui ne nous ſont plus connues? De quelque eſpèce que fût ce tilleul, la reſſemblance des couches intérieures de ſon *écorce* avec les tuniques du *papyrus*, ne pouvoit réſulter que de quelque

Digitized by Google

quelque apprêt, ou de la manière de détacher les lames corticales, qui étoient les plus voisines du bois ».

« Théophraste parle des bandelettes d'*écorce* de bois, sur lesquelles on écrivoit des noms. Pline, après avoir distingué le tilleul mâle & le tilleul femelle, dit nettement : qu'entre le bois & l'*écorce* de ce dernier, on trouve de minces enveloppes, composées de plusieurs membranes. Quoi de plus propre pour faire du papier d'*écorce* ? Cent fois le même auteur se sert des mots *tilia*, *philyrea* & *philura*, pour exprimer les enveloppes ou lames les plus déliées de l'*écorce* des plantes. Un tel langage n'est-il pas visiblement emprunté de la nature des pellicules, tirées de l'*écorce* du tilleul, dont, suivant Théophraste & Pline, on faisoit des rubans & des bandelettes ? Or en augmentant leur largeur, on ne pouvoit trouver une matière plus analogue aux tuniques du papyrus, & plus propre à former du papier à-peu-près semblable à celui d'Egypte, dont on manquoit presque toujours dans les contrées éloignées de la mer Méditerranée, & quelquefois même dans celles qui en étoient les plus proches. Continuons de tourner en preuves, contre le système de Maffei, les passages sur lesquels il s'efforce de l'étayer ».

« En voici un, dont il conclut qu'on ne fit jamais de papier d'*écorce* d'arbre, & par lequel nous croyons pouvoir démontrer tout le contraire. Sous le nom de livres, Ulpien comprend toutes sortes de volumes, soit en papier, soit en parchemin, soit en quelque autre matière que ce puisse être. Ensuite il met en question s'ils doivent être remis aux légataires, à qui le testateur a donné ces livres, lorsqu'ils sont composés de plusieurs feuilles de papier, de parchemin, d'ivoire & de toute autre matière, ou qu'ils consistent en des tables cirées. Ici l'opposition entre *volumina* & *codices* ou *codicilli* est frappante. Les premiers signifient certainement des rouleaux, & les seconds des livres, composés de plusieurs feuilles, comme le sont aujourd'hui les nôtres. Ceux-ci pouvoient être de la même matière que ceux-là ; mais celle qui formoit des livres semblables aux nôtres, ne pouvoit pas toujours être employée dans les rouleaux. L'ivoire, par exemple, le cuivre, le marbre, le bois & l'*écorce* même du tilleul sans apprêt, ne pourroient en former. Il n'est pas plus possible de rouler des tables de cette *écorce* autour d'un cylindre, que d'y rouler des tables de bois & d'ivoire. Maffei se trouve néanmoins réduit à soutenir cette possibilité, s'il a bien compris le texte de l'ancien jurisconsulte, dont il s'autorise. A son avis, le tilleul dont parle Ulpien, ne doit pas être mis au rang des papiers, mais au rang des simples *écorces*. Au contraire, le jurisconsulte compte les livres faits de tilleul parmi les papiers, cuirs ou parchemins, dont on formoit des rouleaux. Le texte d'Ulpien n'a donc pas été bien entendu par le savant Marquis : ou bien il n'a pas senti l'inconvénient de rouler autour d'un cylindre des tables d'*écorce*, comme si c'eût été du papier ou du parchemin ».

« Il est des arbres à la vérité dont les *écorces* extérieures, telles que celles du cérisier, pourroient former des rouleaux ; mais cette propriété ne sauroit convenir à tout ce qui s'appelle *phylira* ou *tilia*. Car par ces termes, on l'on entend le tilleul, dont l'*écorce* totale, ainsi que celle que fournirоit sa superficie, n'est point pliable à la manière de la peau extérieure du cérisier ; ou l'on entend l'*écorce* la plus intime, soit du tilleul, soit de toute autre plante. Mais l'*écorce* interne du tilleul & de tout autre arbre, envisagée seule, n'a par elle-même nulle consistance, si elle n'est travaillée & fortifiée par l'application de plusieurs couches les unes sur les autres. Il est donc également nécessaire, & pour la rendre propre à *recevoir* l'écriture, & pour pouvoir la mettre en rouleau, d'en faire du papier. Le tilleul d'Ulpien n'est certainement que du papier d'*écorce* ; & l'on ne peut lui prêter une notion différente sans tomber dans quelque absurdité. On faisoit donc autrefois du papier d'*écorce* ».

« On peut tirer un nouvel argument, en faveur de l'existence de ce papier, des paroles suivantes de S. Isidore. *Liber est corticis pars interior..... Est autem medium quoddam inter lignum & corticem.* Et encore : *liber est interior tunica corticis, qua ligno cohæret, in qua antiqui scribebant..... Quia ante usum charta vel membranarum, de libris arborum volumina fiebant.* Il résulte de ces textes, que les livres & les volumes d'*écorce* des anciens n'étoient ni la totalité de l'*écorce*, ni sa peau extérieure. Leur *écorce*, appellée livre, ne fut ni l'une, ni l'autre, comme ces textes le prouvent évidemment : puisqu'elle étoit *mitoyenne* entre l'*écorce* & le bois, & que d'ailleurs on ne peut faire des volumes ou rouleaux d'une matière aussi peu flexible que l'*écorce* des arbres, prise dans sa totalité ».

« L'auteur de la vie de Dictys de Crète, dit, qu'il composa six *volumes* d'*écorce* de tilleul, en lettres phéniciennes, sur la guerre de Troye. Nouvelle preuve de l'existence du tilleul. Comme le nom de papier a été donné dans la suite à des substances qui n'ont rien de commun avec le papyrus ; *philura* fut appliqué de même à des papiers très-différens de ceux de l'*écorce* du tilleul. On tiroit cette dénomination de φιλύρα, tilleul, parce que c'étoit de ses pellicules, placées entre l'*écorce* & le bois, qu'on fabriquoit l'ancien papier d'*écorce* ».

« Chez les peuples septentrionaux, le hêtre

tenoit lieu de tilleul. Auſſi dans leur langage, le nom de livre, *book*, ſe confond-il avec celui du hêtre ».

« Un écrivain du Nord a pris un ſentiment entiérement oppoſé à celui de l'illuſtre italien que nous réfutons. Il prétend nous mettre ſous les yeux la manière de fabriquer le papier d'*écorce* d'arbre. Elle ſe réduit à celle dont on faiſoit le papier d'Egypte. Selon lui, les anciens tiroient du tilleul pluſieurs pellicules avec le fer, ils les arrangeoient à contre ſens les unes ſur les autres, & les uniſſoient enſemble avec de la colle ».

« Nous n'inſiſterons pas ſur la preuve que le P. de Montfaucon a cru pouvoir tirer, en faveur du papier d'*écorce* d'arbre, de l'étymologie des termes βυλλωδης χαρτης, βυλλοχαρτια, employés par le ſcholiaſte des Baſiliques. En effet, Euſtathe applique βυλλοχαρτινον au papier d'Egypte, & du Cange prouve par plus d'une autorité, qu'on a pris ce terme pour du papier de coton ».

« Montrer du papier d'*écorce* d'arbre actuellement exiſtant, ce ſeroit ſans doute la preuve la plus déciſive qu'on en auroit fait. Mais nous ne pouvons en diſconvenir; la plupart des anciens papiers, qu'on donne pour être d'*écorce* d'arbre, ſont réellement de papier d'Egypte. Sans nous arrêter aux auteurs qui ont confondu ces papiers, ceux même qui ſont attentifs à en faire la diſtinction, n'ont pas laiſſé de prendre l'un pour l'autre. Si D. Mabillon a bien ſaiſi le ſens de Lambécius, le ſavant abbé de Godwic non plus que D. Légipont ne ſont pas exempts de cette mépriſe. Ils attribuent la qualité & la nature de papier d'*écorce* d'arbre à une charte de pleine ſecurité, gardée à Vienne en Autriche, repréſentée au naturel ſur l'original par Lambécius dans ſa bibliothèque impériale, & d'après lui, par D. Mabillon, dans ſa Diplomatique. Le dernier auteur interprète ces mots de Lambécius, *ex cortice arboris*, du papier d'Egypte, ajoutant que c'eſt une eſpèce d'*écorce*. Il ne devoit donc pas entendre autre choſe; quand Briſſon, publiant une autre charte de pleine ſécurité, d'après l'autographe, conſervée dans la bibliothèque du roi, uſe de ces termes : *ex corticeo regiæ bibliotheca archetypo*. En effet, cette dernière pièce, longue de ſept pieds, dont l'écriture eſt figurée, & le texte publié dans le ſupplément de la Diplomatique, n'eſt certainement pas de papier d'*écorce*, mais de papier d'Egypte ».

« Cette confuſion de langage laiſſe un ſujet légitime de douter, ſi l'on ne doit pas tenir pour papier d'Egypte, tout ancien monument, annoncé ſous le nom de papier d'*écorce*, à moins qu'il ne ſoit marqué par des caractères propres & diſtinctifs. « Tel eſt, au jugement de D. Bernard » de Montfaucon, un grand rouleau du ſénateur » Antonio Capello, à Veniſe, qui contient un » acte juridique, fait, il y a environ 800 ans, » dans la ville de Rieti, autrefois Réate ». Mais Maffei, qui depuis a fait l'acquiſition de ce précieux diplôme, n'a rien remarqué qui le diſtingue du papier d'Egypte ».

« Ange Rocha dit avoir vu dans la bibliothèque du Vatican pluſieurs monumens en papier d'Egypte. Et tout de ſuite il continue de la ſorte : j'ai vu auſſi une autre pièce en *écorce*, mais plus groſſière, de façon qu'on y reconnoit parfaitement l'*écorce* d'arbre : *ſed rudiorem, atque ita ut arboris Cortex eſſe omnino dignoſcatur*. Elle étoit conſervée avec beaucoup de ſoin chez Alde Manuce. Le même auteur déclare avoir vu un livre d'*écorce*, dont les pages étoient ſi minces, qu'on en auroit pris deux pour une. Elles n'étoient imprimées que d'un côté en caractères indiens. Ce livre apporté des Indes, fut offert au pape Sixte V. par le général des Auguſtins déchauſſés. Mais ce n'eſt pas ſur ces ſortes de livres d'*écorce* que les ſavans ſont partagés ».

« S'il reſte au monde quelque monument de l'ancien papier d'*écorce*, c'eſt aſſurément un manuſcrit de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Nous y avons obſervé des différences ſenſibles avec les manuſcrits & les diplômes de la bibliothèque du roi & des archives de S. Denis. Mal-à-propos rejetteroit-on ces différences ſur la diverſité des papiers d'Egypte, dont les uns étoient plus épais que les autres, ou ſur quelque accident qui auroit collé enſemble pluſieurs feuilles du papier de ce manuſcrit. 1°. Le plus ou moins d'épaiſſeur du papier d'Egypte ne venoit pas de la multiplicité de ſes feuilles, collées les unes ſur les autres; mais de la proportion avec laquelle les deux qu'on uniſſoit enſemble, s'éloignoient du centre de la plante appellée *papyrus*, ou de la quantité plus ou moins grande de colle qu'on y employoit. 2°. Si l'obſervation de Maffei eſt vraie, le papier d'Egypte n'a rien à craindre de l'humidité. Ainſi les feuilles ne peuvent d'elles-mêmes ſe coller enſemble. 3°. Celles du manuſcrit de Saint-Germain ſont trop égales & ſemblables entr'elles, pour qu'on puiſſe ſoupçonner qu'elles auroient été collées les unes contre les autres par un accident. On ne peut pas même le dire du dernier feuillet, qui paroît être double des autres. 4°. Le papier d'Egypte, quoique très-mince, a de la ſolidité & de la conſiſtance. Le papier d'*écorce*, quoique plus épais, ſe rompt aiſément, & s'en va par pièces ou pellicules, qui, détachées de la ſuperficie du papier, font évanouir l'écriture. Voilà en quel état ſe trouvent les cinq feuillets du manuſcrit que nous décrivons. 5°. Ils ſont non-ſeulement plus épais, & compoſés

Digitized by Google

de plus de tuniques que ceux du papier d'Egypte, ils paroiſſent encore plus groſſiers. Or c'eſt-là, ſelon les ſavans, un caractère particulier au papier d'*écorce*. Du reſte, à l'égard de ce manuſcrit ſingulier, nous ne faiſons que ſouſcrire au jugement des anciquaires. Tous l'ont cru de papier d'*écorce*. Nous en exceptons néanmoins D. Mabillon. Quand il compoſa ſa Diplomatique, il ne le rangea qu'au nombre des manuſcrits en papier d'Egypte. Peut-être en penſa-t-il autrement dans la ſuite. Mais D. de Montfaucon, qui avoit approfondi la matière, ſoutient, ſans héſiter, que c'eſt du papier d'*écorce* d'arbre ».

» C'eſt, ſans doute, au ſujet de ce manuſcrit que Thomas Dempſter s'explique avec les ſentimens de la plus vive admiration, & qu'il tend témoignage aux livres d'*écorce* d'arbre actuellement exiſtans dans les bibliothèques ».

« Dempſter ajoute, qu'il a vu des fragmens d'Hérodote & de Polybe ſur du papier d'*écorce*; mais ce n'eſt pas à Saint-Germain des Prés. Le ſeul manuſcrit en *écorce* qu'on y poſsède, au moins depuis plus d'un demi-ſiècle, ne renferme pas un ſeul mot grec. On pouvoit, à la vérité, lui faire dire tout ce qu'on vouloit, après que les Mabillon & les Montfaucon n'avoient oſé entreprendre d'en rien déchiffrer, bien loin d'en dreſſer une notice exacte. Sans nous croire ni auſſi habiles, ni plus heureux, nous allons en donner une connoiſſance ſuffiſante, pour ne laiſſer déſormais à perſonne la liberté d'y ſuppoſer des écritures qui n'y ſeroient point en effet. Les preuves morales que nous avons données de l'exiſtence réelle du papier d'*écorce*, fondé ſur ce manuſcrit, ſeront, au moins par rapport à nous, appuyées de preuves phyſiques, réſultantes de l'Anatomie exacte que nous en avons faite ».

« Des cinq feuillets, dont il eſt compoſé, deux étoient juſqu'ici adhérens à la couverture de parchemin, & les trois autres encadrés dans des bandes de la même matière. Ainſi huit pages ſeulement paroiſſoient à découvert. La reliure, & peut-être même la réunion de ces feuillets, eſt aſſez moderne. Il ne ſe trouve jamais moins de quatre couches dans chaque feuillet, ſi ce n'eſt qu'elles aient été enlevées exprès ou par accident. On en compte dans quelques-uns un plus grand nombre ».

« A peine peut-on remarquer de légers veſtiges d'écriture ſur certains feuillets; & l'on ne ſauroit preſque en diſtinguer les lettres, ſans les mouiller. Pluſieurs membranes, dont ces feuillets ſont compoſés, cachent des lettres, qu'on ne peut appercevoir qu'en détachant quelqu'une de ces pellicules. Alors diverſes ſortes d'écritures ſe manifeſtent, même d'une ligne à l'autre. L'une eſt ſur une couche, l'autre ſur une autre. Celle ci appartient à l'écriture romaine coutaure, celle-là eſt en écriture romaine, demi-onciale pour la grandeur, minuſcule pour la forme, & pour le contour tirant ſur l'écriture courante. Il y a des pages où l'on trouve des lignes diſpoſées en des ſens contraires. L'âge de diverſes ſortes d'écritures paroit quelquefois éloigné de plus d'un ſiècle. On diroit que ſur des feuilles anciennement écrites, mais dont les lettres s'étoient confondues, ou avoient été effacées, on auroit appliqué des couches blanches, pour les faire ſervir à de nouvelles écritures. Or, ſi les plus recentes ſont du VI. ou VII. ſiècle au plus tard, (ce qu'on peut démontrer par le caractère même) de quelle antiquité ne doivent pas être les autres? »

« Tout le manuſcrit eſt en lettres & en langue latines. Nous ne doutons pas qu'il ne renferme des actes publics. C'eſt peut-être même une portion des regiſtres *municipaux* de quelque cité. Nous croyons y avoir obſervé des dates de calendes, de nones, d'ides & de conſuls. Nous y avons lu fort diſtinctement, au bas de la cinquième page, XIIII *kalendas maias*. Il eſt vrai que *kalendas* eſt abrégé, ainſi que le mot *conſulibus* en d'autres endroits; mais ce ſont des abbréviations ordinaires à ces termes. Nous n'avons pu lire nulle part le nom même des conſuls, ſi ce n'eſt celui de Théodoſe, encore paroît-il d'une main poſtérieure à la plupart des écritures, quoique vraiſemblablement du temps de cet empereur, & du V. ſiècle. Ce qui confirme que notre manuſcrit a fait partie des regiſtres publics, ou pour le moins, qu'il renferme des actes qu'on y avoit inſérés, c'eſt qu'il y eſt fait une mention fréquente de teſtamens, d'actes, de chartes, d'entérégiſtremens, de procureurs chargés de les demander, de ſignatures, de peine du quadruple, de priſe de poſſeſſion, &c. Tels ſont les principaux traits des pages 6, 7, 8, &c. Peu s'en faut que nous n'y ajoutions la page 5. On y parle en ſeconde perſonne; & ſi ce n'eſt pas un acte en forme d'épître, il eſt difficile de n'y pas reconnoître une lettre. Quoi qu'il en ſoit, ces pages, & les 1. & 9. ſont celles où l'on déchifre plus de mots. Nous y en liſons quelquefois deux ou trois de ſuite. Mais, à l'exception de la 9 page, & à pluſieurs égards de la 8, les lacunes qui ſurviennent ſans ceſſe, ôtent la connoiſſance du ſujet précis qu'on y traite ».

« A juger de ce manuſcrit par ſon écriture extérieure la plus ordinaire, il ne ſauroit être plus récent que le VI. ſiècle. Le peu de latin qu'on y déchifre, ſemble devoir le faire remonter encore plus haut. Rien ne s'y écarte de la pureté du ſtyle, ni d'une bonne orthographe, excepté certaines lettres ſur leſquelles on vatia

Digitized by Google

de tout temps. En creuſant dans ce manuſcrit, nous avons découvert des lignes entières, cachées ſous une ou deux membranes, quoique ordinairement aucune apparence de lettre n'indiquât cette découverte, pas même après avoir levé la première couche. A-t-on donc collé, ſur ce papier déjà écrit, de nouvelles lames d'*écorce* ? C'eſt ce qu'on pourroit conclure de la différence des caractères qui reſtent à la ſuperficie, & de ceux qu'on ne ſauroit appercevoir qu'en portant le fer dans le ſein de ce manuſcrit. Mais communément ces lignes, pour ainſi dire ſouterraines, du dehors du papier ont pénétré aſſez avant dans ſon intérieur, & s'y ſont conſervées, tandis que l'air & le tems ont totalement fait diſparoître l'encre & les lettres de la ſurface ».

« Ces découvertes nous ont enhardi à détacher les deux pages adhérentes à la couverture ; mais la première ne l'a pu être qu'en partie, parce qu'en quelques endroits elle eſt percée à jour, & qu'en d'autres elle étoit réduite à une ſeule membrane, bien qu'il y eût des portions de ce feuillet compoſées, à l'ordinaire, de pluſieurs. Le dernier, preſque double des autres par l'épaiſſeur, après avoir été détaché de la couverture, nous a laiſſé voir environ vingt-deux lignes d'écriture mérovingienne, & par conſéquent différente de celle du reſte du manuſcrit. L'antiquité en eſt au moins du VII. ſiècle ; mais elle pourroit être plus grande, puiſque nos lettres mérovingiennes ne ſont autres que l'écriture courante des romains. Nous avons commencé d'abord par diſtinguer quelques mots dans cette dernière page. Bientôt nous y avons lu quelques verſets des chapitres 22 & 23 de l'exode, & 6 & 18 du lévitique ».

« Depuis que nous avons pénétré dans les entrailles de ce manuſcrit, & qu'une eſpèce de diſſection nous a fait connoître plus parfaitement la nature de la matière dont il eſt compoſé, nous y avons reconnu ſouvent des couches d'*écorce* tout à-fait ſemblables à celles des *écorces* d'arbres. On en peut même diſtinguer de différentes eſpèces. Il eſt vrai qu'on y remarque auſſi quelques membranes, en petit nombre, aſſez reſſemblantes aux lames du *papyrus*. Si elles n'en ſont pas véritablement, il falloit que certaines pellicules d'*écorce* d'arbres euſſent une grande affinité avec elles. Mais ſi elles ſont de papier d'Egypte, il s'enſuivra qu'on faiſoit quelquefois une ſorte de papier du mêlange des membranes de *papyrus* & d'*écorce* d'arbres ».

ÉCRAIN. *Voyez* DACTYLIOTHECA.

ÉCREVISSE de mer.

Ce cruſtacée étoit le ſymbole de pluſieurs villes grecques & ſiciliennes. Il forme la coëffure d'Amphitrite ſur les médailles des brutiens dans la grande Grèce. Peut-être étoit-il auſſi le ſymbole de Mars : au moins voit-on dans la Chauſſe ce dieu ſur une pierre gravée, ayant le pied droit ſur une *écreviſſe* de mer. L'Océan porte ſur les monumens, ainſi qu'Amphitrite, des ſerres d'*écreviſſe* dans ſa coëffure. *Voyez* AMPHITRITE, OCEAN, LERNE.

L'ÉCREVISSE de mer, ou le *Crabe*, ſert de type aux médailles d'Acragas en Sicile, de Cos, d'Hymère, de Cume, de Télos & des Brutiens.

ÉCRITURE.

Des marques ayant d'abord été tracées ſans deſſein, & comme par une eſpèce de badinage ; l'homme s'en ſera ſervi dans la ſuite, pour ſe rappeller le ſouvenir de certains faits qu'il craignoit d'oublier, ou de certaines obligations qu'il ſe propoſoit de remplir. Ces marques ne ſignifioient ni des ſons, ni des mots, mais une totalité de choſes, une action, un événement avec toutes ſes circonſtances. La multiplication de ces ſignes donna naiſſance à la première *écriture*. On en ſentit l'utilité ; on ſe la communiqua ; on la perfectionna ; on en fit un art. Et bientôt chaque caractère, qui n'exprimoit que des choſes vagues, fut deſtiné à rendre des penſées ſpécifiques, & les modifications même de ces penſées.

La plus ancienne *écriture* ne tranſmit donc ni aux abſens, ni à la poſtérité, les ſons de la voix par des lettres ſemblables aux nôtres. Elle exprima par des images ou des ſignes, ſoit naturels, ſoit arbitraires, les idées, les ſentimens, les jugemens : bien qu'à parler à la rigueur, ces derniers fuſſent d'abord plutôt ſous-entendus que figurés.

Parmi les caractères ſymboliques, dont nous parlons, les uns étoient les portraits groſſiers des aſtres, des plantes, des animaux & de différentes parties de la nature ; les autres ne pouvoient paſſer que pour des figures de pur caprice. Tels furent les hiéroglyphes de l'Egypte, tels les caractères de la Chine. « Le moyen d'exprimer les » penſées par des peintures, ou repréſentations » des choſes dont on parle, eſt celui qu'em- » ploient encore aujourd'hui les ſauvages du Ca- » nada, & celui dont ſe ſervoient les mexicains » avant que les eſpagnols euſſent détruit leur » empire ».

Si tous les peuples de la terre étoient demeurés attachés à leur *écriture* primitive, ils auroient continué de s'entendre par écrit, malgré la diverſité de leurs langues. Les mêmes chifres arabes, les ſignes du Zodiaque, des Planètes & de l'Algèbre ſont également entendus, quoique

Digitized by Google

différemment prononcés par les divers peuples de l'Europe. Il ne seroit donc pas impossible, d'inventer une *écriture* qui pût être entendue de toutes les nations du monde, & que chacune prononceroit en sa propre langue.

Le projet d'une *écriture* universelle n'est pas demeuré dans la pure possibilité. Plusieurs savans hommes ont tenté de le réduire en pratique. Wilkins, évêque de Chester, & le fameux Leibnitz ont entrepris des travaux considérables pour l'exécution de ce dessein. On peut même avancer qu'il est exécuté en partie, quoiqu'il pût l'être d'une manière beaucoup plus parfaite.

Les savans de la Chine, du Tonquin, de la Cochinchine, de la Corée & du Japon, ont des caractères communs, qu'ils lisent chacun dans leurs langues, quoique très-dissemblables entr'elles.

L'*écriture* fut toujours ou perpendiculaire comme celle des chinois, ou sinueuse comme les runes, ou horizontale comme la nôtre, & celle-ci va fixer principalement notre attention. On peut distinguer quatre sortes d'*écritures* horizontales, celle qui marche de gauche à droite, celle qui va de droite à gauche, & une troisième, qui les réunit en allant & revenant par des lignes parallèles vis-à-vis du point d'où elle est partie. Celle-ci se subdivise en deux espèces, suivant qu'elle commence par la droite, ou par la gauche.

Les orientaux ont toujours écrit de droite à gauche. Les occidentaux depuis long-temps écrivent de gauche à droite. Les premiers en communiquant leurs lettres aux seconds, leur apprirent sans doute à régler, comme eux, la marche de leur *écriture*.

Les étrusques retinrent si bien cette marche, qu'ils ne l'abandonnèrent que très-rarement, pour suivre celle des occidentaux; ou pour réunir l'une & l'autre à la fois. Presque tous leurs monumens, dont on a formé des recueils de plusieurs volumes, renferment des caractères tournés constamment de droite à gauche, & des lignes gardant la même direction.

Les grecs (au moins le présume-t-on) embrassèrent aussi d'abord cette manière d'écrire, soit que, comme Pélasges venant de l'Orient, ils l'eussent apportée avec eux, soit que, comme déjà établis dans ces contrées, que nous appellons Turquie en Europe, ils l'eussent reçue de Cécrops ou de Cadmus. On n'y a pourtant point encore déterré d'inscription, qui constate qu'ils aient observé de former toutes leurs lignes à l'orientale.

Ce n'est pas qu'on n'ait découvert des *écritures* commençant de droite à gauche; mais aussi tôt elles reviennent de gauche à droite, lorsqu'elles sont composées de plusieurs lignes.

Les huns qui désolèrent l'empire romain, sous la conduite d'Attila, écrivoient de droite à gauche. Leur alphabet consistant en trente-quatre caractères, a été publié par Hickes, à la page 8 de sa préface. On prétend que les restes de ces huns portent aujourd'hui le nom de zikules. Ils occupent une partie de la Transilvanie. Molnar, dans la préface de sa grammaire hongroise, parle de leur *écriture* comme d'une chose actuellement existante.

ÉCRITURE des égyptiens. Nous entendons parler ici seulement d'une *écriture* courante, & non hiéroglyphique, dont nous traiterons à leur article. Les restes de cette *écriture* courante sont si rares, que nous avons de grandes obligations au comte de Caylus, qui les a recueillis avec soin. C'est lui qui va parler dans cet article.

Les cinq planches publiées par le comte de Caylus, dans son recueil (*tom. I. p. 65.*), représentent un morceau de toile, qui lui a appartenu autrefois, & qui se trouve aujourd'hui au cabinet de Ste.-Geneviève. Sa longueur est de deux pieds quatre pouces six lignes, & sa hauteur de six pouces sept lignes ou environ; car les bords sont effilés, & par conséquent inégaux. Il est divisé en plusieurs colonnes parallèles, formées par des caractères égyptiens. Il n'est écrit que d'un côté; l'*écriture* en est noire, à la réserve des premiers mots de chaque colonne, qui sur l'original sont tracés en lettres rouges, (& qui dans la copie se trouvent soulignés); le caractère en est ferme, & n'a pas été fait au pinceau: les lignes de division & de séparation ont été tirées à vue & sans règle. Les figures simplement dessinées au trait ne sont réhaussées par aucune couleur; mais on peut assurer qu'elles sont touchées avec un esprit & une légéreté que ne désavoueroient pas des nations plus vives que les égyptiens.

Cette bande de toile est terminée par une espèce de compartiment, qui, outre plusieurs mots, contient des vases & des quarrés peints en rouge, couleur qui a été placée sans aucun soin, & qui déshonoit peut-être que ces corps étoient de terre cuite.

Les figures dessinées au dessus des colonnes vont de gauche à droite, tandis que l'*écriture* va en un sens contraire. Ceux qui desireront de plus grands détails sur ce monument, pourront consulter le II. tome (*planche LIV.*) du supplément de l'*antiquité expliquée*, où il est gravé; mais on ne doit pas se fier entièrement à la copie que

Digitized by Google

l'auteur en a donnée. En l'examinant avec attention, on s'apperçoit qu'il s'y eſt gliſſé bien des fautes : & cette raiſon a engagé le comte de Caylus à le publier de nouveau, & le plus exactement qu'il a été poſſible. Il a fallu pour cela l'étudier avec ſoin, détacher toutes les lettres bien marquées, les arranger dans un certain ordre, & s'en ſervir pour diſcerner celles qui ne ſont pas liſibles. Quand des efforts réitérés n'ont pu reſtituer des mots dont il ne reſtoit plus que de foibles traces, il a mieux aimé les négliger & les remplacer par des points, que de les préſenter ſous une forme étrangère; c'eſt ce qui a augmenté dans la copie le nombre des lacunes que l'on voit dans l'original; mais il a tâché de rapporter les différentes ſortes de lettres que l'on y voit, & c'eſt ce qui doit ſuffire.

Suivant le P. de Montfaucon, ce morceau de toile ſervoit à couvrir une momie. L'on voit en effet qu'il avoit été enduit de bitume. La couleur brune que cette préparation lui avoit donnée, paroit moins aujourd'hui qu'elle ne paroiſſoit quand il appartenoit au ſavant comte, parce que dans la vue de le conſerver on l'a collé depuis ſur une toile; mais ſans la première préparation il ne ſeroit pas vraiſemblablement venu juſqu'à nous.

Les égyptiens traçoient quelquefois ſur les bandelettes des momies, des hiéroglyphes ou des lettres proprement dites. Kirckher a fait graver pluſieurs morceaux de toile, chargés de ſymboles, qu'il a expliqués avec le même ſuccès que ceux des obéliſques; & au commencement de ce ſiècle, Maillet, conſul de France au Caire, dit avoir vu une momie, autour de laquelle on trouva une bande de toile ornée de figures & de caractères. Cette bande ayant été miſe en lambeaux, Maillet en ramaſſa ſix ou ſept aunes en huit pièces, qu'il envoya en France au chancelier de Pontchartrain: elles ont enſuite été diſperſées; mais il y a appa rence que le morceau gravé dans ces planches en faiſoit partie. (*Caylus. I. p. p.* 65).

Le même comte a publié (*5. pl.* 26.) un autre morceau d'*écriture égyptienne*. Les caractères dont cette toile eſt chargée, ſont écrits de droite à gauche : ils occupent par une ſeule ligne le tiers de ſa largeur, qui peut être *de deux pouces*. L'*écriture* eſt formée par une très-belle main, qui doit avoir fait uſage du pinceau. La canne & toutes les eſpèces de roſeau ne pourroient former des contours déliés & renflés avec autant de fineſſe & de préciſion que ces caractères en préſentent; ce qu'il y a d'aſſuré, & ce qui eſt fondé ſur l'expérience que ce ſavant en a faite, c'eſt qu'on ne peut les bien imiter que par le moyen du pinceau. Il eſt bon d'obſerver que cette pratique eſt celle que les chinois emploient encore aujourd'hui pour leur *écriture*, dont on ne peut s'empêcher d'admirer la netteté.

Voici les raiſonnemens du ſavant comte ſur ces reſtes précieux & preſque uniques de l'*écriture égyptienne* non hiéroglyphique (*rec. I. pag.* 70.).

« Tous ces monumens donnent une première ſorte d'*écriture* aſſez uniforme. En les rapprochant les uns des autres, on formera une liſte de caractères en uſage parmi les égyptiens; mais afin de ne pas trop groſſir cette liſte, il faut obſerver que dans l'*écriture* dont nous parlons, on plaçoit quelquefois pluſieurs lettres au deſſus l'une de l'autre, & que d'autres fois certaines lettres ne paroiſſent diſtinguées entr'elles que par des eſpèces d'accens & de points. Il faut avoir égard à ces ſingularités, & l'on trouvera qu'après les réductions qu'elles donnent occaſion de faire, la liſte des caractères égyptiens eſt encore très nombreuſe; ce qui vient peut-être de ce que la même lettre ſe configuroit diverſement, ſuivant la place qu'elle occupoit dans un mot. Mais comme il s'agit bien moins ici de découvrir l'alphabet de la langue égyptienne que de s'aſſurer qu'il émanoit des hiéroglyphes, il ſuffira d'avoir une aſſez grande quantité de lettres iſolées, & de les comparer avec les figures repréſentées ſur les monumens égyptiens. Or je puis aſſurer que l'on appercevra entr'elles la liaiſon la plus intime, & les rapports les plus ſenſibles; & pour s'en convaincre, on n'a qu'à jetter les yeux ſur le n°. 1. de la XXVIe. planche. J'y ai fait graver ſur une première colonne une ſuite d'hiéroglyphes, tirés la plupart des obéliſques, & dans une colonne correſpondante, les lettres égyptiennes qui viennent de ces hiéroglyphes. On trouvera, par exemple, que le premier hiéroglyphe, repréſentant une barque, a produit un élément d'*écriture*, dont la valeur a pu varier, ſuivant les points ou les traits dont il étoit affecté; que le troiſième hiéroglyphe, qu'on croit être l'image d'une porte, en perdant ſon arrondiſſement, a formé la lettre qui lui eſt parallèle; que la figure d'homme ou d'animal accroupie, au n°. IV., eſt devenue une lettre qui ne conſerve que les linéamens du ſymbole original; enfin que le ſerpent, figuré ſi ſouvent ſur les monumens égyptiens, n°. XIX., s'eſt changé en un caractère qui retrace encore aux yeux les ſinuoſités de ce reptile. On trouvera auſſi que d'autres hiéroglyphes, tels que le 2, le 5, le 6, le 11, le 13, &c. ont paſſé dans l'*écriture* courante, ſans éprouver le moindre changement. Au reſte, ce n'eſt ici que le légèr eſſai d'une opération qui pourroit être pouſſée plus loin, & dans laquelle on appercevroit peut-être des rapports différens de ceux que j'ai établis entre certaines lettres & certains hiéroglyphes; mais en général, l'examen des lettres égyptiennes prouve viſible-

Digitized by Google

ment leur origine ; & plus il eſt approfondi, plus il ſert à confirmer le ſentiment de Warburton ».

« Ce n'eſt pas ſeulement à cette eſpèce de lettre que le principe de cet auteur s'applique. On doit l'étendre encore à une ſorte d'*écriture* égyptienne que les monumens nous préſentent, & dont on trouvera un modèle au n°. II. de la planche XXVI. C'eſt une inſcription publiée aſſez peu correctement par M. Rigord, (*mém. de Trévoux, juin*, 1704) & par le P. de Montfaucon, *l'antiq. expl. t. II. pl. LIV.*) & dont je donne une copie plus exacte, d'après l'original que j'avois vu dans le cabinet du préſident de Mazaugues. Il s'en trouve de ſemblables & en grande quantité ſur les rochers du mont Sinaï, & Pocock en a rapporté plus de quatre-vingt dans la relation de ſon voyage; mais il auroit dû nous avertir que quelques-unes de ces inſcriptions ſont en arabe, & que d'autres ſois on voit des mots de cette langue mêlés confuſément avec des mots égyptiens. Cependant, quoique Pocock ait tout copié ſans choix & ſans diſtinction, ſa copie même prouve le ſentiment que j'avance. L'*écriture* y eſt diſpoſée dans un ordre naturel ; on n'y voit pas ces eſpèces de points, d'accens & de traits qui ſont ſur n tre bande de toile ; en un mot, elle eſt aſſez reſſemblante à celle de l'inſcription que je produis ».

« En admettant cette double eſpèce de lettre, on eſt d'accord avec les anciens qui reconnoiſſent deux ſortes d'*écritures égyptiennes*, celle qu'ils appelloient ſacerdotale, & celle qui étoit connue ſous le nom de vulgaire. La première, conſacrée à des uſages religieux, & propre à voiler les myſtères de la théologie, étoit ſans doute très-difficile à lire, & c'eſt peut-être celle des bandelettes des momies : la ſeconde devoit être plus ſimple & plus familière. C'eſt, à mon avis, celle de la plupart des inſcriptions du mont Sinaï, & de l'inſcription gravée dans la planche XXVI. J'ignore ſi ces deux ſortes d'*écritures* ont été formées l'une de l'autre ; mais il me paroit qu'elles avoient quelques lettres qui leur étoient communes ; & ce qui eſt plus eſſentiel à mon objet, qu'elles tiroient également leur origine des hiéroglyphes. Cette dernière propoſition a été prouvée plus haut par rapport à la première eſpèce de lettres égyptiennes, & elle le ſera, je crois, quant à la ſeconde, ſi l'on veut faire attention au n°. III. de la planche XXVI., où l'on a repréſenté dans une colonne quelques lettres égyptiennes, tirées de l'inſcription gravée au n°. II., & dans une colonne relative les hiéroglyphes qui ont produit ces lettres. Ainſi, ſous quelque aſpect qu'on enviſage les caractères égyptiens, tout concourt à prouver qu'ils viennent des hiéroglyphes, & à donner une ſorte d'évidence au principe de Warburton ».

ÉCRITURE des phéniciens.

(*Cet article ſe lie immédiatement avec le précédent, & nous eſt fourni par le même ſavant comte*).

« Ce point une fois établi, il faudroit examiner ſi les lettres égyptiennes ont formé les phéniciennes. Cette queſtion eſt d'autant plus difficile à réſoudre, que les monumens phéniciens ſont encore plus rares que ceux des égyptiens. Nous ne connoiſſons qu'une de leurs inſcriptions, qui n'a pas même été trouvée en Phénicie. Nous avons quelques médailles frappées à Tyr, à Sidon, en Sicile, à Carthage, à Malthe, &c. avec des caractères qui, relativement à ces divers pays, ſemblent avoir éprouvé quelqu'altération. Cependant il paroît en général qu'ils ont une très-grande affinité avec les égyptiens; & j'en donnerai pour preuve les monumens dont j'ai parlé, & ſur-tout l'inſcription de la planche XXVI. L'*écriture* reſſemble ſi fort à la phénicienne, que Rigord (*mém. de Trévoux, juin* 1704.) n'a pas craint de lui donner ce nom. Mais le P. de Montfaucon & le P. Calmet en ont mieux jugé, en la déclarant égyptienne. En effet, elle eſt gravée au deſſous d'un bas-relief égyptien; & de plus, elle ne préſente point de lettre qui ne ſoit dans notre bande de toile, & dans les inſcriptions du mont Sinaï. Qu'il me ſoit donc permis d'avancer comme un principe preſque démontré, que les lettres égyptiennes doivent leur origine aux hiéroglyphes, & comme une très forte conjecture qu'elles ont, à leur tour, donné naiſſance aux phéniciennes : les grecques viennent des unes ou des autres. Les lettres ſemblent donc avoir paſſé des égyptiens aux phéniciens, aux grecs, aux latins, &c. »

« Il ſuit de là, que rien ne faciliteroit plus l'intelligence de l'*écriture* égyptienne que celle des caractères phéniciens, dont on nous a donné quelques alphabets, avec leſquels on ne peut rien expliquer. On ſera peut-être plus heureux dans la ſuite, & j'oſe le preſager ſur deux raiſons également fortes; 1°. parce que le phénicien reſſemblot extrêmement au ſamaritain, tant par rapport au fond de la langue, que par rapport à la forme des lettres; 2°. parce que ſur des médailles frappées en Phénicie on croit voir le nom de quelques villes exprimé dans la langue du pays. Si ces monumens ſe multiplient, s'il s'en découvre de pluſieurs villes différentes qui donnent lieu à des interprétations également ſuivies, également certaines, on pourra ſe flatter d'avoir un véritable alphabet phénicien ; & c'eſt alors qu'on devra s'exercer ſur l'*écriture* égyptienne, dont on voit un fragment au n°. II. de la planche. Je doute cependant que le ſuccès réponde pleinement aux efforts qu'on fera. Pour retrouver l'alphabet d'une langue qu'on ne parle plus, il faut

Digitized by Google

savoir au moins que cette langue a bien des rapports avec quelqu'une de celles que l'on connoit; comment pourroit-on autrement faire des analyses & des combinaisons ? Comment fixer la quantité de lettres qu'on doit réunir pour en composer un mot ? Or il paroit que la langue égyptienne dont il s'eſt conſervé bien des mots dans les anciens auteurs & dans la langue cophte, différoit eſſentiellement de la phénicienne ; & par une conſéquence néceſſaire, que nous manquons de points d'appui pour nous élever juſqu'à elle, & parvenir à l'intelligence des caractères qu'elle employoit ».

« Mais ſi cela paroît vrai quant à l'*écriture* rapportée au n°. II. de la planche XXVI., la choſe eſt encore plus certaine à l'égard des lettres tracées ſur notre bande de toile. Comme elles ont encore moins de conformité que les phéniciennes, & que les abbréviations y ſont très-fréquentes, elles ſeront mille fois plus difficiles à pénétrer, & je ne ſais ſi l'on ne pourroit pas dire qu'elles ſeront à jamais inacceſſibles aux efforts des ſavans. Mais je ne prétends pas fixer le terme de leurs recherches & de leurs eſpérances ; & quels que ſoient les progrès que l'on fera dans ce point de critique, je ſerai content ſi les obſtacles que je viens de détailler ſommairement ſervent d'excuſe à ceux dont les efforts ſeront inutiles, & relèvent la gloire & le mérite de ceux qui auront réuſſi. (*Caylus. I.* 70) ».

ÉCRITURE en clous, ou de Perſépolis. *Voyez* PERSEPOLIS.

ÉCRITURE des manuſcrits trouvés à Herculanum, & des manuſcrits grecs en particulier.

« Tous les mots, ſans aucune exception, ſont écrits en lettres unciales, & ne ſont ſéparés ni par des points, ni par des virgules ; rien n'indique la diviſion des mots, lorſqu'il s'en trouve quelques-uns de diviſés à la fin d'une ligne ; on ne rencontre aucun ſigne d'interrogation, ni autres qui puiſſent aider à la prononciation, ou marquer les endroits qui demandent qu'on élève la voix. Les ſignes de ponctuation ne devinrent plus fréquens qu'à l'époque où la connoiſſance de la langue grecque ſe perdit. Mais il y a ſur quelques mots d'autres ſignes inconnus, & dont on parlera plus bas. Quant à la grandeur & à la beauté des lettres, on peut hardiment les comparer à celles des éditions rares de quelques auteurs grecs de Laſcaris, & à celles du Pindare d'Oxford. Ceux qui ſont à portée de voir le fameux & ancien manuſcrit des ſeptante dans la bibliothèque du Vatican, peuvent prendre une idée encore plus claire de la forme & de la grandeur de ces lettres, qui dans le manuſcrit *ſur les vertus & les vices* ſont un peu plus grandes. Il faut cependant remarquer que dès le temps où la ville d'Herculanum ſubſiſtoit, le caractère italique étoit en uſage, comme le fait voir un vers d'Euripide, écrit ſur un mur ».

« La forme des lettres eſt différente de l'idée que l'on ſe fait ordinairement de l'*écriture* de ces temps anciens; car les caractères avec des jambages qui s'avancent, tels que dans le *δ*, ont été placés dans les ſiècles poſtérieurs par ceux qui croient avoir examiné avec le plus de ſoin l'*écriture* des anciens grecs. Baudelot (1) dit ſur celatrès-hardiment & ſans exception, que les lettres grecques, formées de cette manière, ſont des temps poſtérieurs ; c'eſt-à-dire, ſuivant l'idée qu'on a attachée à cette expreſſion, des derniers temps des empereurs romains. Toutes les tables où ſont figurés les anciens caractères grecs, ſuivant les différens âges, & qui ont été miſes au jour juſqu'à préſent, ſont fautives : on peut le prouver, ſur-tout par les médailles. Par exemple, l'oméga écrit ω mêlé parmi des lettres unciales, le P. Montfaucon le donne au temps de Domitien, tandis qu'on le trouve employé deux ſiècles auparavant, ſur des médailles des rois de Syrie ; & on le voit dans la même forme italique dans l'inſcription gravée ſur le bord du grand vaſe de bronze, conſervé dans le capitole, dont Mithridate Eupator, le dernier prince fameux de ſa branche parmi les rois de Pont, avoit fait préſent à un gymnaſe qu'il avoit fondé. Cette eſpèce de chronologie eſt, comme l'on voit, ſujette à l'erreur, & peut nous faire prendre des idées très-fauſſes des choſes. Si quelqu'un, par exemple, vouloit déterminer l'antiquité de ce fameux fragment de ſtatue d'un Hercule qui eſt placé au belvédère, & qu'on nomme le torſe de Michel Ange, & que pour en fixer l'époque il eût recours à l'inſcription qui s'y trouve, & qui donne le nom de l'artiſte ainſi écrit ΑΓ°ΑΛωΝΙ°Σ : faudroit-il, parce que des antiquaires ont avancé que l'oméga ainſi formé avoit pris naiſſance fort tard, qu'il plaçât l'auteur de cette admirable ſtatue dans des ſiècles où l'on ne trouvera point de ſculpteur capable de produire un ſi beau travail ? Et que deviendroient alors les idées qu'il eſt juſte d'avoir ſur les progrès & l'état de l'art (2)?

Les caractères qui ſe diſtinguent par une forme particulière ſont ceux que voici, Δ, Λ, Θ, Ι, Λ, Μ, Ρ, ω : le ſigma eſt toujours rond. Ces lettres

(1) (*Utilité des voyages, tom. II, p. 129.*)

(2) On ne peut pas conteſter que les plus beaux jours de la ſculpture n'aient été les mêmes qui ont éclairé dans la Grèce le règne du grand Alexandre, & qu'à meſure que l'empire romain a perdu de ſa ſplendeur, les arts ſe ſont éclipſés. Mais il eſt pourtant vrai que ſous Adrien ils reprirent une nouvelle vigueur, & que rien n'eſt comparable pour la fineſſe du trait, à la ſtatue du bel Antinoüs, qui fut faite alors.

ſont

Digitized by Google

ſont employées plus fréquemment ſur des inſcriptions grecques du ſecond ſiècle des empereurs & des ſiècles ſuivans, que dans les précédens ; & quelquefois un jambage s'avance vers la direction oppoſée, comme on le voit ſur une lampe de terre, rapportée par Paſſeri (1) Δ ΙΟΚΛΗΤ ». (*Winkelman, lettres ſur Herculanum*).

ÉCRITURE des gaulois.

Le ſeul monument de ce genre qui ſubſiſte, eſt la *pierre écrite* de Saulieu en Bourgogne. Le petit nombre de caractères gaulois que l'on y apperçoit, a exercé la ſagacité de pluſieurs écrivains, ſans qu'on puiſſe avoir aucune certitude de la réuſſite. On trouve cette *pierre* & ſes caractères gravés dans le VI. volume de l'hiſtoire de Bourgogne, par l'abbé Courtépée.

ÉCRITURE des runes. *Voyez* RUNES.

ÉCRITURE des latins.

L'*écriture* latine de la plus haute antiquité, comparée à celle d'Auguſte, en étoit non-ſeulement diſtinguée par des qualités accidentelles, mais auſſi par la forme eſſentielle des caractères, des proportions & de la ſymmétrie. Sur l'an 368 avant J.C. Tite Live rappelle une vieille loi, écrite en lettres antiques, qui, ſelon Quintilien, ne reſſembloient pas à celles de ſon temps. Voilà donc dès le commencement de Rome au moins deux ſortes d'*écritures* latines bien caractériſées. Des témoignages certains en conſtatent l'exiſtence, & ne laiſſent aucune reſſource au doute. On n'en doit pourtant pas conclure que l'uſage de l'*écriture* antique fût alors totalement aboli, mais qu'il n'étoit plus à la mode.

Pourroit-on ſe flatter de voir reproduire ſous nos yeux cette ancienne *écriture*, d'après des originaux inconteſtables ? C'eſt ſur quoi nous ne croyons pas qu'on puiſſe héſiter un moment ; reſte à ſavoir juſqu'à quel degré d'antiquité il faudra les reculer. Peut-être ne ſauroit-on produire aucun monument dont la date préciſe dévance de plus de 300 ans la naiſſance du Sauveur : il eſt cependant très probable qu'il en exiſte encore de plus anciens au moins de deux ſiècles.

Si deux des tables de Gubio égaloient par leur antiquité celle des pélaſges, à qui l'on en attribue la compoſition, il ne ſeroit pas poſſible de montrer un plus ancien modèle des lettres latines : mais leur conformité avec les caractères d'environ 200 ans avant J. C., les a fait regarder par pluſieurs ſavans plutôt comme des copies ou pièces renouvellées, que comme de véritables prototypes. Elles ne ſeront donc miſes qu'au niveau des loix romaines agraires, du ſénatus-conſulte contre les bacchanales, de quelques médailles conſulaires, ou tout au plus de l'inſcription dreſſée en l'honneur de Lucius-Barbatus. Au défaut d'une antiquité prodigieuſe que ſembloient aſſurer à notre *écriture* ces tables eugubines, eſtimées de plus de 3000 ans, les inſcriptions de la ſeconde & troiſième eſpèce du premier genre des *écritures* lapidaires & métalliques, publiées dans la *nouvelle diplomatique* des ſavans bénédictins, quoique de beaucoup poſtérieures à cette époque, répondront ſuffiſamment aux caractères qu'avoient en vue Quintilien, Tite-Live & les autres anciens. C'eſt tout dire, qu'elles ſont tirées d'après ce que l'Italie a déterré de plus antique depuis trois ſiècles. Avant leur découverte, les tables eugubines miſes à part, le monument érigé à Lucius-Barbatus ne cédoit le premier rang à nul autre, ſi ce n'eſt peut-être à quelques médailles. La colonne roſtrale de Duilius eſt, à la vérité, d'une date plus ancienne : les antiquaires toutefois paroiſſent moins diſpoſés à la croire originale que rétablie. Ne pouſſons pas ici plus loin le dénombrement des inſcriptions antiques ; il ſuffit de jetter les yeux ſur les quatre premières eſpèces du premier genre des *écritures* lapidaires & métalliques, pour y voir raſſemblé tout ce qu'à cet égard l'antiquité nous a tranſmis de plus précieux. Ces morceaux peuvent ſe partager en trois âges. Les plus récens précèdent l'ère chrétienne de près de deux cents ans : pluſieurs des genres ſuivans renferment encore quelques pièces, qui ne remontent pas moins haut.

Déjà l'inſcription de Lucius-Barbatus, les épitaphes des Furius, les loix agraires & romaines, & autres monumens encore plus antiques, avoient perdu quelque choſe de l'ancienne rudeſſe des *écritures* latines, lorſqu'on vit paroître, ſi même on ne doit pas la faire remonter plus haut, une ſeconde branche de vieille *écriture*, mais plus polie & particulièrement affectée aux médailles. Touche-t-elle à l'origine des caractères latins ? Eſt-elle émanée de cette *écriture* rude & groſſière, eſtimée la plus antique ? Seroit-elle née du commerce des romains avec les grecs, long-temps avant que les derniers euſſent ſubi le joug de l'empire ? C'eſt tout quoi nous ne voyons pas qu'on puiſſe aiſément ſe décider. Pour l'ordinaire on ſe contente de la reculer juſqu'à la première guerre punique ; mais on a des As d'une *écriture* à-peu-près ſemblable, de beaucoup antérieurs à cette époque. Il ſembleroit donc que dès la plus haute antiquité les romains auroient eu deux ſortes d'*écritures* capitales, l'une impolie & qu'on peut traiter de ruſtique, l'autre plus régulière & dont on uſoit ſur-tout dans les fabriques des monnoies. (*Nouvelle diplomatique*).

(1) *Paſſeri Luc. t. I. tab. 14.*

Digitized by Google

ÉCRITURE romaine. Quoique la figure des lettres se soutienne assez bien pendant les trois premiers siècles de notre ère, elle ne laisse pas de perdre insensiblement quelque chose de ses belles proportions, & sur-tout de cette élégance qui caractérise si bien l'empire d'Auguste & de ses successeurs immédiats. Les déclins de l'*écriture* furent d'abord presque imperceptibles. Mais, dès le III. siècle, elle se dégrada trop sensiblement, pour qu'il soit possible de se dissimuler sa décadence. La forme des lettres ne fut pas moins altérée sur la monnoie que leurs proportions. On quatra les lettres anguleuses ; on arrondit les carrées. Les ornemens superflus, déjà trop fréquens, le devinrent encore davantage sur les marbres & les tables de bronze. On vit éclore de nouveaux genres d'*écritures*, qui souvent exposés à des variations promptes & suivies, se multiplièrent en tant d'espèces, qu'il est difficile d'en fixer le nombre. Les monumens métalliques & lapidaires, sans donner l'exclusion aux caractères irréguliers & rustiques, & sans se réduire aux plus parfaits, continuèrent, il est vrai, jusqu'au V. siècle, de représenter l'*écriture* réformée, telle à peu près qu'elle se montra, lorsqu'on la vit toucher à l'apogée de son élegance. Elle n'eut pas un sort aussi favorable sur les médailles. Ses pertes & ses déchets n'y furent pourtant pas d'abord bien marqués. Les premières atteintes portées à sa beauté s'y font sentir, mais bien foiblement dès la fin du premier siècle. Durant toute l'étendue du II. sa décadence n'avance, pour ainsi dire, que pas à pas. Au contraire, depuis le milieu du III. elle se manifeste sur les médailles & les monnoies aux yeux les moins attentifs, & semble menacer l'*écriture* d'une ruine totale & précipitée. L'excès du mal en fut le remède. Dès le commencement du IV. siècle, on corrigea cette *écriture* métallique ; & si son ancienne élegance ne fut pas tout à fait rappellée, on s'en rapprocha beaucoup. La réforme ne s'étendit pourtant qu'aux fabriques de monnoies, & même ne s'y soutint pas plus d'un siècle. Le mal gagnoit cependant sur les marbres & autres matières dures de toutes parts.

Mais pourquoi, comment & par quels degrés l'*écriture* romaine se corrompit-elle ? Le plus ou le moins d'aisance qu'on fit de la manière d'écrire la plus élégante & la mieux proportionnée, peut également fixer & son état le plus florissant, & le premier degré de sa décadence. Le caractère écrasé, avec les applatissemens des angles en furent le second. L'introduction de quelques lettres de différentes espèces, avec celles du même genre, doit être regardée comme le troisième. Tant qu'on se renferma dans ces altérations légères, si l'élégance de l'*écriture* souffrit un peu, sa forme essentielle ne fut pas corrompue. Mais tout fut perdu, quand on eut commencé d'ajouter la confusion des divers genres d'*écriture* aux premières atteintes données à la beauté de ses traits. Ce fut donc là le quatrième degré de sa décadence. Une autre sorte de corruption ne tarda pas à suivre. Elle consistoit à mêler ou réunir dans la même inscription des caractères de divers ordres, par exemple, le minuscule ou le cursif avec le capital. Nous en voyons les préludes dès le commencement du IV. siècle, & même dès la fin du III. Le mal ne fit qu'augmenter dans la suite.

Au V. le dépérissement de l'*écriture* devint si commun, & quelquefois si énorme, qu'on a cru, depuis le renouvellement des belles-lettres, devoir en faire un crime aux goths & aux wisigots. On les a même voulu charger de l'horrible invention de l'*écriture* curfive, trop difficile à lire aujourd'hui, pour être l'ouvrage des romains, & néanmoins trop ordinaire dans leurs tribunaux avant l'établissement des goths en Italie, pour être celui de ces barbares. Après cela, comment n'auroit-on pas mis sur le compte des francs, des lombards & des anglo-saxons les *écritures* franco-galliques ou mérovingiennes, lombardiques & saxones ? Sur qui rejetteroit-on la dépravation de toutes les sortes d'*écritures* aux VI & VII siècles, s'ils n'en étoient pas coupables ? Voilà donc les caractères latins changés & corrompus par les wisigots, les francs, les lombards, les saxons, en Espagne, dans les Gaules, en Italie, dans la Grande-Bretagne. Ces vaines accusations seront dissipées ailleurs ; mais les discussions, où elles nous jetteroient, détourneroient trop longtemps nos regards, qui ne doivent être ici fixés que sur les continuelles révolutions des *écritures*.

Arrive le glorieux règne de Charlemagne : l'*écriture* se renouvelle, les belles capitales romaines sont remises en honneur, on cultivées avec plus de soin. Tous les caractères acquièrent quelques degrés de politesse ou de simplicité. L'on fixe la minuscule, on la perfectionne, on l'accrédite, & si on ne lui fait pas encore tenir lieu de toutes les autres *écritures*, du moins l'emploie-t-on dans presque toutes les sortes de pièces, où l'on se servoit auparavant de la capitale, de l'onciale & de la curfive. Elle souffre peu de déchet jusqu'au XII. siècle, auquel elle se transforme en gothique par le changement de ses rondeurs, soit en angles, soit en carrés. Le gothique l'avoit déjà soumise à sa tyrannie, qu'il n'avoit alors livré que de légères attaques à la majuscule.

Jusqu'au IX. siècle, l'usage le plus autorisé par la pratique, ne permettoit guère de confondre les divers ordres d'*écriture*. Il étoit rare de transporter les lettres d'une classe à une autre ; & si quelquefois on franchissoit cette ligne de séparation,

Digitized by Google

les lettres empruntées se trouvoient presque toujours en petit nombre ; mais depuis le X commencé, la licence n'eut plus de bornes. Toujours elle alla croissant, jusqu'à ce qu'elle eût enfanté cet affreux gothique, dont le renouvellement des lettres, après trois siècles de combats, n'a pas encore totalement délivré l'Europe. La tendance des *écritures* à ce gothique moderne se fait sentir aux personnes attentives, dès que le mélange de différentes sortes d'*écriture* commence à se montrer. Quoique du IV au IX siècle il se fût glissé dans l'*écriture* bien des bizarreries, que des traits & des lettres, qui plus est, tout à fait barbares, en eussent souvent défiguré la beauté ; néanmoins il est vrai de dire qu'elle s'avançoit d'un pas très-lent vers ce nouveau gothique.

Le goût du beau, & sur-tout d'une *écriture* assez propre, qui s'étoit passablement maintenu durant le IX siècle, dégénéra par degrés en affectation puérile. Aux ornemens recherchés hors du sein de la belle nature, succéda la manie, d'abord pour l'extraordinaire, ensuite pour le ridicule & le grotesque. Le mal ne fit qu'empirer jusqu'au XIII siècle, vraie époque du gothique régnant. Au XIV siècle ses excès, pour ne pas dire ses extravagances, furent portés à leur comble en *écriture*, comme en architecture. L'une & l'autre parurent alors plus surchargées de colifichets, plus hérissées de pointes, & conséquemment plus affreuses. Le gothique majuscule fondé sur le mélange de la capitale, de la minuscule & de l'onciale, eut pour essence & marque caractéristique les coupes, les bases & les sommets transformés en parties intégrantes de ses lettres. Il faut pourtant avouer qu'au milieu de ses plus épaisses ténèbres, on ne laisse pas de rencontrer quelques inscriptions fort courtes, telles que celles des monnoies & des sceaux, qui ne se sentent que peu ou point de sa corruption.

La curſive, en tant que bien différenciée de la minuscule, se tint plus long-temps qu'elle, & que la majuscule même, à couvert de la dépravation du gothique. Mais au XIII siècle, il pénétra par tout ; & si quelque pièce en particulier en fut privée, en général nulle sorte d'*écriture* n'en fut exempte. Ses succès se multiplioient de jour en jour ; à vue d'œil il sembloit gagner du terrein. Rarement toutefois parvint-il dans la majuscule à surpasser en nombre toutes les autres lettres avant le XIV. siècle. Quelque étendue que fût au XV. sa domination, il cessa dès lors de jouir tranquillement de ses conquêtes. Si quelque monnoie, si quelque sceau fut auparavant soustrait à ses atteintes, ce fut comme par hazard & sans conséquence. Le gothique alloit toujours son train, & ne pouvoit manquer, selon le cours ordinaire des choses, de tout envahir, sans que rien pût mettre des bornes à ses entreprises.

Cependant il se répandit en Italie un goût pour les belles-lettres & pour les antiquités romaines, qui ne tarda pas à rappeller celui des anciens caractères. Ses commencemens furent foibles, & suivirent au moins de près ceux du XV. siècle. Ses progrès étoient déjà considérables avant son milieu ; mais depuis ils devinrent rapides, & causèrent une grande révolution dans tous les genres d'*écriture*. Aussi, dès que l'art de l'imprimerie parut en Italie, y reçut-il un nouveau degré de perfection, par l'usage que plusieurs y firent du caractère romain, au préjudice du gothique, employé par-tout ailleurs. Sur le déclin du même siècle, l'*écriture* romaine ressuscitée passa les Alpes ; mais quoique reçue pour toujours sur le sceau de l'empereur, elle n'eut cours que dans la haute Allemagne. Le reste fut pour elle un pays impénétrable, où l'empire du gothique ne pouvant plus s'étendre, se changea dans la plus horrible tyrannie. Les siècles suivans eurent beaucoup de peine à secouer en partie le joug d'une coutume trop invétérée. Depuis que le gothique s'est vu chassé des imprimeries latines d'Allemagne, il a conservé assez de crédit, pour maintenir ses droits sur tout ce qui s'écrit en allemand, & même sur toutes les *écritures* curſives. Un de nos meilleurs écrivains le voyant si enraciné dans ce pays, a cru qu'on auroit dû l'appeller plutôt *allemand* que *gothique*. Mais si les allemands y sont demeurés plus long-temps attachés que presque toutes les nations de l'Europe, il ne seroit pas difficile de prouver, que loin d'en être les auteurs, ils s'en préservoient encore, ou que du moins ils n'en étoient pas totalement infectés, tandis qu'il dominoit paisiblement chez leurs voisins. Il ne seroit donc pas juste de leur imputer en particulier une *écriture* odieuſe, qui leur fut long-temps commune avec tant d'autres peuples.

Dès, avant la moitié du XVI. siècle, la France l'avoit presque totalement exclue de ses inscriptions lapidaires & métalliques, aussi-bien que de ses imprimeries, elle cessa entièrement sur les monnoies sous Henri II. Notre curſive ne fit pas le même accueil à la romaine, elle lui donna néanmoins entrée avant la fin du XVI. siècle. Celle-ci put bien y produire insensiblement quelque réforme ; mais elle ne prit le dessus que depuis le milieu du XVII. siècle. Il faut même l'avouer, le gothique s'y est ménagé bien des réserves. Nous ne pouvons pas encore nous glorifier d'avoir épuré toutes nos *écritures* courantes de cette lèpre. Heureux même si nous ne voyons pas un jour les restes du gothique, qui la déshonorent, reprendre le dessus & causer une révolution,

Digitized by Google

dont nous croyons appercevoir les préludes. (*Nouvelle Diplomatique.*)

ÉCRITURE palmyrénienne. *Voyez* PALMYRE.

ÉCRITURE. (*Diplomatique des chartes.*) *Voyez* les différens articles, LOMBARDE, MEROVINGIENNE, ONCIALE, &c.

L'*écriture* examinée avec soin fournit des caractères exclusifs de certains siècles, & convenables à d'autres. Ces caractères seront à quelques égards décisifs. Sous une face différente, ils n'offriront séparément que des degrés de probabilité, qu'il faudra réunir & calculer; c'est-à-dire, qu'ils appartiendront au même ordre de preuves que celles qui naissent des indices tirés du parchemin, du sceau, de l'encre, &c. Le résultat des uns & des autres opère souvent la certitude; quelquefois on ne sauroit les tirer du cercle de la vraisemblance; mais le plus souvent cela n'arrive que parce qu'on n'a pas su saisir ou faire valoir tout ce qui pouvoit concourir à fixer l'âge d'un ancien monument, ou parce qu'on a prétendu se renfermer dans un espace de temps trop étroit. En étendant cette durée on parvient à la certitude.

Quoique le même siècle & la même province ne fussent pas bornés à un seul genre, il ne s'ensuit pas qu'on ne puisse discerner celle qui convient à chaque âge, & même quelquefois à chaque pays. Les goûts, les manières & les modes changent pour l'ordinaire insensiblement; mais quand on les réunit sous un coup d'œil & qu'on les compare, au bout d'un ou deux siècles, on y découvre bien de la différence.

A ne considérer les diverses sortes d'*écritures* que par leurs classes ou leurs genres, elles ne laisseront pas de concourir à manifester leur âge. Des manuscrits totalement écrits en capitales, en tant que distinguées des onciales, ne seront pas postérieurs au VIII. siècle. Ceux mêmes qui sont en onciale, s'ils ne sont point partie de l'*écriture* sainte, s'ils ne sont point à l'usage des offices divins, s'ils n'ont point été faits pour quelque prince, seront au moins du VIII siècle. Mais quelque livre que ce soit, entièrement en onciale, sera jugé antérieur à la fin du X. siècle. Cette règle est applicable même aux grecs.

Un manuscrit en onciale, dont les titres des livres répétés au haut de chaque page, & ceux des livres placés tant à la fin qu'au commencement de chaque traité, & les lettres initiales des alinéa paroissent sans ornemens, appartient à la plus haute antiquité. Les manuscrits néanmoins dont les titres des traités seroient en capitale, rustique ou négligée, pourroient être du même âge.

Lorsque la capitale commence à se mêler avec l'onciale dans les titres, & que les initiales des alinéa sont souvent en capitales, quoique Maffei nous donne ce caractère pour un signe de la plus grande antiquité, nous le regardons au contraire comme un indice d'un âge plus récent. Il est ordinaire au IX. siècle, dans les manuscrits même en minuscule, & fréquent dès le VIII. Nous ne pourrions néanmoins regarder cet indice comme absolument incompatible avec quelques-uns des plus anciens manuscrits, sans les rabaisser considérablement au-dessous de l'âge que leur ont assigné les plus savans hommes; mais nous jugeons beaucoup plus favorablement du mélange de ces quatre minuscules e, ℓ, *m*, ℭ, avec l'onciale. Nous ne les avons jamais rencontrées à la fois dans des manuscrits en onciale, qu'ils ne fussent antérieurs au VII. siècle.

L'onciale à jambages tortus, à traits brisés ou détachés, & d'ailleurs soutenue du concert des autres indices, également avantageux, se fera pour l'ordinaire déclarer du V. siècle. Seule, elle n'excluroit pas le VI. ni peut être même totalement le VII., mais sa fin & les suivans.

La petite onciale, d'une élégante simplicité, sans base ni sommets, anguleuse dans ses contours, à queues plutôt terminées par les demi-pleins que par des déliés, s'annonce, au coup d'œil, pour tout ce qu'on peut imaginer de plus ancien en fait de manuscrits.

L'onciale demi-tranchée sent le VII. siècle, ou le commencement du VIII. sans exclusion des précédens. Elle est déjà quelquefois pleinement tranchée au V. & VI. Alors ses traits sont souvent si massifs, qu'ils semblent doubles ou triples. C'est apparemment sur leur modèle qu'on réforme l'onciale aux VIII. & IX. siècles. L'air de celle-ci est pourtant plus vif, le tour plus recherché & la coupe plus nette. Faute d'avoir bien saisi cette disparité sur les rapports généraux de ressemblance, peut être seroit-on quelquefois tenté de rabaisser quelquefois au IX. siècle ces *écritures* du VI.; mais le plus léger examen des autres caractères remettra sur les voies.

La minuscule des V. & VI. siècles est communément plus large & que la nôtre, & que celle des temps postérieurs. Elle conserve ordinairement plusieurs lettres majuscules, comme l'N & l'R. Quand la dernière est minuscule, elle prend quelquefois la forme de l'*n*, ou du moins le jambage gauche descend-il beaucoup plus qu'il ne fait dans nos petites *r* romaines. La grosse minuscule n'a pas l'air de la nôtre avant le VIII. siècle. La conformité ne fut jamais plus grande que sur le déclin du IX. & le commencement du X. siècle. Au VII. elle présente quel-

Digitized by Google

que choſe de mitoyen entre la dernière & celle du VI. Au XI. les rondeurs de la minuſcule commencent à ſe perdre. Les angles y ſuccèdent & bientôt les pointes, qui conſomment enfin le gothique.

Une autre ſorte de minuſcule romaine, ſouvent très petite, approchoit de notre plus belle curſive. Quoique d'un aſſez grand uſage aux V. & VI. ſiècles, elle ne ſervoit dans les manuſcrits que pour appoſer des notes ou des ſommaires, ou pour repréſenter d'anciennes ſouſcriptions. L'eut-être étoit-elle propre à pluſieurs de ceux qui n'avoient pas exercé leur main à l'écriture des actes publics.

La curſive romaine, telle qu'elle étoit employée dans les tribunaux, change ſenſiblement de forme de ſiècle en ſiècle : ce changement devient plus remarquable depuis le VI. Alors elle ſemble dégénérer en mérovingienne & lombardique. Celle-ci depuis le X. ſiècle, contracte une tournure qui mène droit au gothique.

La Franco-Gallique, curſive bien caractériſée, s'annonce au moins du VIII. ſiècle. Si elle eſt très-liée & compliquée, elle remonte au VII. La ſaxonne, à ce ſeul titre, quoique rare au XI. ſiècle, ſurtout dans les manuſcrits, ſi l'on en excepte ceux d'Irlande, pourroit abſolument n'être pas plus moderne ; mais les diverſes formes qu'elle prend décideront plus préciſément de ſon âge. (*Nouvelle diplomatique*).

ÉCRITURE repaſſée.

Les grecs du bas-empire adoptèrent un moyen ſingulier pour faire revivre les anciennes *écritures*, qui commençoient à s'effacer, & peut-être auſſi pour apprendre à écrire. Ce fut de repaſſer la plume ſur tous les caractères de certains manuſcrits. Ils s'approprioient en effet par cette méthode tous les traits du caractère antique. La différence de l'encre découvre ces nouvelles *écritures* aux perſonnes attentives : les lettres non renouvellées le ſont encore plus infailliblement ; mais rien n'eſt plus déciſif que les lettres ou les lignes non retouchées. On voit pluſieurs pages de cette ſorte dans le manuſcrit grec 220. de la bibliothèque coiſline, maintenant de St.-Germain-des-Prés.

Cette obſervation a échappé à pluſieurs diplomatiſtes.

ECTION, père d'Andromaque.

ECTONIUS, l'un de ces hommes qui naquirent des dents du dragon, ſemées par Cadmus. *Voyez* CADMUS.

ÉCUEILS.

Comme l'on dépeignoit les êtres malfaiſans ſous une forme redoutable ou effrayante, on repréſente les *écueils* dangereux ſous des figures de géans ou de monſtres. C'eſt ainſi que l'*écueil alcyonius*, ſitué dans l'iſthme de Corinthe, avoit été autrefois un géant. Il voulut enlever les bœufs d'Hercule ; car on trouve Hercule par-tout : mais le héros le tua.

Voici un autre roc perſonnifié ; & ſon hiſtoire donne une idée de la manière de conter les faits phyſiques dans le génie allégorique des anciens temps.

Il y avoit un chemin qui conduiſoit de l'iſthme de Corinthe, à Mégare ; comme tout ce pays eſt hériſſé de rochers, la route étoit fort mauvaiſe & remplie de précipices. Il y avoit en particulier un paſſage étroit ſur *les rochers de Sciron*, (*c'eſt-à-dire*, les *rocs taillés de σκίζω, ſcindo*). Le voyageur, menacé d'un côté par des rocs qui pendoient ſur ſa tête, & de l'autre par la mer qui mugiſſoit à ſes pieds, n'y paſſoit qu'en tremblant ; il n'y avoit aucun hoſpice ſur la route pour s'y rafraîchir : on la changea depuis. Voilà l'hiſtoire phyſique telle que la rapporte Strabon (*Strab. geogr. lib.* 9.) : la voici contée dans le langage primitif.

Il y avoit un géant nommé *Sciron*, qui ſe tenoit à ce paſſage : ce brigand faiſoit jeûner les paſſans, puis il leur mettoit du pain à terre, ou il les engageoit à lui laver les pieds, & comme ceux-ci ſe baiſſoient, il les prenoit par le pied & les jettoit dans la mer. *Théſée*, qui purgea cette route de brigands de la même eſpèce, le jetta dans le précipice. *La terre & la mer*, dit Ovide (métamorph. lib. 7.), *refuſoient également de recevoir ſes os ; long-temps le jouat des ondes, ils durcirent enfin*, & ils devinrent ces rochers qui portent encore le nom de Sciron. Un des plus fameux *travaux de Théſée* eſt un fait purement phyſique ; & on lui attribua un grand nombre d'actions pareilles, qui ne peuvent être faites par un ſeul homme, & qui ſont l'effet de la civiliſation & de l'induſtrie.

Citons encore quelques *écueils* perſonnifiés : tout le monde connoit les *écueils* de *Charybde* & de *Scylla*, beaucoup plus dangereux autrefois qu'ils ne le ſont aujourd'hui. *Charybde* eſt à droite, & *Scylla* à gauche ; *Charybde* ſur la côte de Sicile, & *Scylla* ſur celle d'Italie. Dans le langage figuré des premiers temps, Charybde (nom feminin) étoit une belle femme, voleuſe inſigne, & qui comme *Alcyoneus*, comme Cacus & d'autres montagnes, voulut enlever les bœufs d'Hercule ; mais Jupiter la foudroya ; & comme cet *écueil* avoit

Digitized by Google

le pied dans l'eau, on peignoit cette femme avec une énorme queue de poisson.

L'*écueil* de *Scylla* fut personnifié de même : son nom est feminin ; l'on en fit une femme. Les flots venoient s'y briser avec bruit contre les rochers ; on dit qu'elle étoit entourée à la ceinture de chiens & de loups, qui hurloient & aboyoient sans cesse.

Ceci est regardé sans doute comme une fable toute pure ; mais il est utile d'observer comment elle entre dans l'histoire. Scylla n'avoit pas toujours été difforme : jeune & belle, elle avoit été aimée de *Claufus* ; *Circé* en fut jalouse, elle empoisonna la fontaine où *Scylla* alloit se baigner ; celle-ci devint hideuse, & de desespoir elle se jetta dans la mer, où elle devint *skyll*, *skull*, *escueil*, *écueil*. Mais si la cruelle *Circé* (qui n'est pas la *Circé* du Pont) n'est autre chose que la montagne volcanique, voisine de *Scylla*, & connue aujourd'hui sous le nom de *monte Circello*, comment fera-t-on entrer cette magicienne dans l'histoire ? Comment a-t-elle donné un ou deux fils à Ulysse ? Et comment recevoir sans allégorie cette fameuse aventure du héros grec ? *Voyez* CIRCÉ. (*Article de M. Rabaud de Saint-Etienne*).

ÉCUREUIL.

Le comte de Caylus a publié (*rec. V. pl. XXIII.*) le dessin d'un *écureuil*. Ce petit *écureuil*, mangeant & dressé sur ses parties de derrière, ou plutôt assis selon le mouvement naturel de cet animal, prouve que les romains ne cherchoient que la seule representation des animaux ; car on ne voit pas que l'*écureuil* ait été consacré à aucune divinité, ni qu'il ait servi d'image ou de corps à aucun symbole. Il ne présente à l'esprit que l'adresse & l'agilité dont la nature a pourvu ce petit animal. Celui-ci est d'un assez bon travail.

ECUYERS, qui aidoient à monter à cheval avant l'usage des étriers. *Voyez* ANABOAEIS.

ECUYERS, *armigeri*, *scutigeri*, serviteurs des guerriers. Homère, en parlant des héros de la guerre de Troye, fait souvent mention de ces *écuyers* dont la naissance & la condition étoient souvent relevées. C'étoient alors des jeunes gens qui se formoient au métier des armes, sous la conduite des guerriers célèbres. Les *écuyers* ne furent fouvent que des serviteurs à gages.

ECUYERS, *armigeri equites*.

Les *écuyers* romains étoient des compagnies de gens de guerre armés d'un écu & d'un javelot. Ils étoient fort estimés, mais néanmoins inférieurs pour le rang à d'autres gens de guerre, qu'on appelloit gentils, *gentiles*. Ceux-ci formoient des cohortes ou compagnies de soldats prétoriens, c'est-à-dire, destinés à la garde & à la défense du prétoire ou palais de l'empereur. Le maître des offices avoit sous lui deux *écoles*, *fcholæ* différentes, l'une pour les gentils, l'autre pour les *écuyers*.

Il est parlé des uns & des autres avec distinction dans Ammien Marcellin, (*lib.* XIV. XVI. XVII. XX. & XXVIII. *& in notitia imperii romani*).

Pasquier, dans ses recherches (*tom. I. liv. II. chap. XVI.*), remarque que sur le déclin de l'empire romain il y eut deux sortes de gens de guerre, qui furent sur tous les autres en réputation de bravoure ; savoir, les gentils & les *écuyers*, dont Julien l'apostat faisoit grand cas, lorsqu'il séjournoit dans les Gaules ; c'est pourquoi Ammien Marcellin (liv. XVII.) rapporte que ce prince fut assiégé dans la ville de Sens par les ficambres, parce qu'ils savoient *scutarios non adesse nec gentiles*, ces troupes ayant été répandues en divers lieux pour les faire subsister plus commodément.

Scintule, *comes ſtabuli*, comte de l'étable de Julien, eut ordre de choisir les plus alertes d'entre les *écuyers* & les *gentils*, ce qui fait voir que c'étoit l'élite des troupes ; & Pasquier observe que les *écuyers* n'étoient point soumis ordinairement au comte de l'étable, qu'ils avoient leur capitaine particulier, appellé *ſcutariorum rector*, & que ce fut alors une commission extraordinaire donnée à Scintule.

Procope rapporte que vingt-deux de ces *écuyers* défirent trois cents vandales.

Les empereurs faisant consister la meilleure partie de leurs forces dans les gentils & les *écuyers*, & voulant les récompenser avec distinction, leur donnèrent la meilleure part de la distribution qui se faisoit aux soldats des terres à titre de bénéfice.

Les princes qui vinrent de Germanie établir dans les Gaules la monarchie françoise, imitèrent les romains pour la distribution des terres conquises à leurs principaux capitaines ; & les gaulois ayant vu sous l'empire des romains les *gentils* & les *écuyers* tenir le premier rang entre les militaires & posséder les meilleurs bénéfices, appellèrent du même nom ceux qui succédèrent aux mêmes emplois & bénéfices sous les rois françois.

ECUYERS - *tranchans*. Les romains créèrent, sous les empereurs, une espèce de luxe, que

Digitized by Google

l'on a peine à croire. Ils faiſoient apprendre à leurs *écuyers tranchans* à couper, à ſervir les viandes en cadence & au ſon des inſtrumens, & avec des geſtes étudiés comme ceux des pantomimes. Pétrone le dit expreſſément (*c.* 36.) *proceſſit ſciſſor, & ad ſymphoniam ita geſticulatus laceravit obſonium, ut putares Darium hyaraule cantante pugnare.*

EDEMUS, habitant de Cythnus, auquel ſes compatriotes rendirent un culte. (*Clemens Alexandrin. Protrept.*)

ÉDESSA, dans la Macédoine. ΕΔΕCCΕΩΝ & ΕΔΕCCΑΙΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de M. Aurèle, de Caracalla, de Macrin, de Diaduménien, de Philippe-père, de Maxime, de Gordien-Pie; de Livie, de Tranquilline, de Mamée.

EDESSE & OSRHOENE. Les rois d'*Edeſſe* & d'Oſrhoene, dont on a des médailles ſont ABGARE & MANNUS ſon fils. *Voyez* leurs articles.

EDESSE, en Syrie, ſelon d'autres en Méſopotamie. ΕΔΕCCΑ & ΕΔΕCCΑΙΩΝ, & quelquefois ΜΑΡ. ΑΥΡ. ΑΝΤΩ. ΕΔΕCCΑ. *Marcia Aurelia Antoniana Edeſſa.* Devenue colonie romaine, cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguſte, de Tibère, d'Hadrien, de Sévère, de Caracalla, de Macrin, de Mamée, de Gordien-Pie, de Domna, de Maeſa, d'Elagabale, de Maximin, de Tranquilline, de Dèce, &c.

ÉDÉUS, ou Udéus, frère d'Ectonius. Le devin Tirésias rapportoit ſon origine à ce compagnon de Cadmus.

ÉDIFICES.

Ce ſeroit mal juger les romains, que d'attribuer ce grand nombre d'*édifices*, dont ils ont rempli toutes les provinces conquiſes, à une frivole oſtentation, ou à une ſimple envie de bâtir. La plaiſanterie que fit le muſicien Stratonicus (Athénée, *lib. VIII. c.* 9.) aux habitans de Myleſſa, ville de Carie, ne peut convenir à un peuple, dont le gouvernement étoit auſſi ſage que celui des romains. Il entroit beaucoup de politique dans le projet de leurs bâtimens; c'étoit pour entretenir leurs troupes dans l'habitude du travail, pour occuper leurs eſclaves, pour captiver leurs nouveaux ſujets, que les romains ornoient les villes & les pays ſoumis, en y faiſant élever des temples, des théatres & des portiques. S'ils formoient des ports, des chemins, des aqueducs, c'étoit pour encourager & faciliter le commerce. Voilà le motif principal de ces monumens, toujours grands par leur objet, & dont les ruines témoignent encore une ſi grande magnificence.

L'admiration qu'elle nous cauſe, eſt d'autant mieux fondée, que ces bâtimens étoient placés à des diſtances très-voiſines, & qu'ils ſont répétés, toujours ſelon la même intention, dans les trois parties du monde. (*Caylus* 2. *p.* 364.)

EDILE.
EDILITÉ. } On conſultera les dictionnaires de Juriſprudence, d'Hiſtoire & d'Économie-Diplomatique, pour connoître l'hiſtorique de l'*édilité* & les fonctions des *édiles*. Nous ne parlerons ici que de leur habillement. Seuls entre les *édiles* de toutes les claſſes, les *édiles*-curules rendoient la juſtice comme les conſuls & les préteurs, c'eſt-à-dire, aſſis ſur des chaiſes curules, & vêtus de la prétexte. Les autres ne portoient aucun habillement diſtinctif, & l'on ne pouvoit les reconnoître qu'aux ſerviteurs ou huiſſiers qui les accompagnoient. Ils rendoient la juſtice aſſis ſur des bancs, comme les tribuns & les queſteurs.

EDICTUM.
EDITIONES.
EDITOR. } *Édition* chez les latins ſe diſoit de ces ſpectacles que le peuple exigeoit de certains magiſtrats, & qu'ils donnoient à leurs frais; ou les déſignoit par *munus edium*; *edere munus*, d'où ils étoient appellés les éditeurs, *editores*. Ces ſpectacles en ruinèrent un grand nombre. Les queſteurs, les préteurs, &c., étoient particuliérement obligés à cette dépenſe. S'il arrivoit à un magiſtrat de s'abſenter, le fiſc la faiſoit pour lui, & en pourſuivoit le rembourſement à ſon retour. Ceux qui s'y ſoumettoient de bonne grace, indiquoient par des affiches, *edictum ludorum*, le jour, le nombre & l'eſpèce des gladiateurs, le détail des autres jeux, & cela s'appelloit *munus oſtendere*, *prænuntiare*. Cette largeſſe donnoit ce jour-là le droit de porter la prétexte, de ſe faire précéder de liſteurs, de traverſer le cirque ſur un char à deux chevaux, & quelquefois l'honneur de manger à la table de l'empereur. Si les ſpectacles étoient pouſſés fort avant dans la nuit, on étoit obligé de faire éclairer le peuple avec des flambeaux.

Feſtus eſt témoin que l'*éditeur* des jeux pour les funérailles portoit une prétexte noire: *prætexta pulla nulli alii licebat, quàm ei qui funus faciebat.* Symmaque fait ſouvent mention des *diptyques*, ou doubles tablettes d'ivoire peintes, que l'*éditeur* envoyoit avec d'autres préſens à ſes amis après la célébration des jeux: (*epiſt. II.* 80.) *filius noſter Symmachus, peracto munere candidato, offert*

Digitized by Google

tibi dona..... Quaſo ut ejus nomine diptycha & apophoreta ſuſcipere dignemini, qui apparatui ejus plura & præclara tribuiſtis. Domino, & principi noſtro auro circumdatum diptychum miſi. Cæteros amicos eburneis pugillaribus & caniſtellis argenteis honoravi..... (*V.* 54.) *Ad te diptychum candidati, & apophoreticum librarum argenti duarum miſſmus, approbare cupientes editioni noſtræ te non animo defuiſſe.*

ÉDONE. *Voyez* Ædo.

Cette princeſſe fut changée, ſelon Bocace, en chardonneret, qui déplore encore ſon infortune par un chant, qui, tout agréable qu'il eſt, a pourtant toujours quelque choſe de lugubre. On a raconté ſa métamorphoſe autrement au mot *Ædo*, & elle diffère encore au mot *Pandarée*. Les variations des poëtes & des auteurs mythologues permettent rarement de rapporter, d'une façon uniforme, deux fois l'hiſtoire du même perſonnage.

ÉDONIDES. On appelloit ainſi les bacchantes qui célébroient les myſtères de Bacchus ſur le mont Édon, aux confins de la Thrace & de la Macédoine. *Voyez* Bacchantes.

ÉDUCA, divinité qui préſidoit à l'éducation de la jeuneſſe.

ÉDUCATION de deux enfans. Winckelmann a publié dans ſes *monumenti inediti* (n°. 184) le deſſin d'un ancien bas-relief, ſur lequel eſt repréſentée l'*éducation* de deux enfans d'une naiſſance diſtinguée. L'un âgé de dix à douze ans, tient un diptyque, *codicilli*, ou une tablette double, longue & aſſemblée par une charnière. Un pédagogue, demi-nud comme les anciens philoſophes, tient un rouleau, *volumen*, & parle à cet enfant. Un homme portant un maſque tragique à longue chevelure, le montre au même diſciple.

Plus loin une femme couverte d'amples draperies & aſſiſe, regarde un enfant nud de quatre ou cinq ans, qu'une vieille femme, la nourrice ſans doute, lui amène. A côté de cette dame eſt placé ſur un cippe hexagone un globe que deux femmes touchent, & dont elles ſemblent expliquer le méchaniſme au petit enfant.

EDUCATOR. Ce mot déſignoit chez les romains un précepteur ou pédagogue. On le trouve gravé ſur un marbre, qui eſt conſervé à la villa Albani. (*Muratori Theſ. inſcript.* 1021. 1.)

D. M.

M. TERENTI PATER

NI EX H. R. CITERIORE

AESONENSI AN. XVIII

LICINIUS POLYTIMUS

LIBERT. ET EDUCATOR.

ÉDULA, *Édulia* ou *Éduſa*, déeſſe qui préſidoit aux viandes. C'étoit auſſi une des déeſſes protectrices de l'enfance : lorſqu'on ſevroit les enfans, & qu'on commençoit à leur faire prendre de la nourriture ſolide, on faiſoit de leurs nouveaux mets un ſacrifice à Édule. (*Terent. Phorm. Donat. in* 1. *ſcen.* 1. *act.* & *Nonnius Marcellus* & *S. Auguſt. de civitate Dei. IV. II.*)

EFFARI, *EFFATA*, } Termes particuliers dont les augures ſe ſervoient pour déſigner l'action de renfermer le *templum*, ou lieu d'obſervation, dans certaines limites. (*Varr. de ling. lat. V.* 7.)

EFFERRI & *ferri*, expreſſion des augures pour déſigner la conſécration d'un arbre, faite par la chûte du tonnerre ſur ſon feuillage.

ÉGÉE, roi d'Athènes, fut père de Théſée. Lorſqu'il envoya ce jeune prince combattre le minotaure, il lui commanda expreſſément d'arborer, à ſon retour, le pavillon blanc : *Égée* ayant vu de deſſus un rocher, où ſon impatience l'avoit conduit, revenir le vaiſſeau de ſon fils ſans ce pavillon blanc (car Théſée avoit oublié l'ordre de ſon père) crut que ſon fils étoit mort ; &, ſans attendre d'autres éclairciſſemens, n'écoutant que ſon déſeſpoir, il ſe jetta dans la mer. Les Athéniens, pour conſoler leur libérateur de la perte de ſon père, élevèrent celui-ci au rang des dieux de la mer, le déclarèrent fils de Neptune, & donnèrent ſon nom à toute la mer, qui s'appelle aujourd'hui l'Archipel. *Voyez* Androgée, Medée, Théſée.

Égée de Cilicie. *Voyez* Ægæ.

ÉGÉON, c'eſt le nom que les hommes donnent au géant que les dieux appellent Briarée, dit Homère : il étoit fils du ciel & de la terre, & fut un de ceux qui firent la guerre aux dieux. Il avoit, ſelon Virgile, cent bras & cent mains, cinquante bouches & cinquante poitrines ; il vomiſſoit des torrens de flammes, & oppoſoit aux foudres de Jupiter autant d'épées & de boucliers. Neptune,

Digitized by Google

Neptune, après l'avoir vaincu, le précipita dans la mer ; mais s'étant ensuite reconcilié avec lui, il l'admit au rang des divinités marines. C'est du sein de la mer qu'il secourut les titans contre Jupiter.

ÉGÉRIE, nymphe de la forêt d'Aricie, qui, selon Ovide, épousa Numa Pompilius, & qui l'aidoit de ses conseils dans le gouvernement. Après la mort du roi, elle quitta le séjour de Rome, retourna dans sa première retraite, où, assise au pied d'une montagne, elle versoit sans cesse des pleurs : lorsqu'enfin Diane, touchée de l'affliction d'une épouse si tendre, la changea en une fontaine, dont les eaux ne tarissent jamais. Ovide seul a fait (*met.* 15. 547.) d'*Égérie* la femme de Numa : les autres poëtes, & même les historiens de Rome, racontent que Numa, pour faire croire que les loix qu'il donnoit aux romains avoient quelque chose de divin, feignoit d'aller consulter la nymphe *Égérie* dans la forêt d'Aricie, & se vantoit d'avoir de fréquens entretiens avec cette divinité sur le gouvernement. Denys d'Halicarnasse (*lib.* 1.) ajoute « que Numa » prévoyant qu'on ne l'en croiroit pas sur sa parole, » voulut en donner des preuves si évidentes, » que les plus incrédules ne pussent révoquer en » doute ses conversations réglées avec *Égérie*. Il » fit un jour appeller au palais plusieurs romains, » leur montra la simplicité de ses appartemens, » où l'on ne remarquoit rien, ni de riche dans » les meubles, ni d'affecté dans les ornemens, » où l'on manquoit même des choses les plus né- » cessaires pour donner sur le champ un grand » repas. Ensuite il les congédia, & les invita à » revenir le soir souper chez lui. Les conviés » rendus au palais à l'heure assignée, il les re- » çoit sur de superbes lits ; les buffets se trouvent » garnis de vases précieux, la table couverte » de toutes sortes de mets les plus délicats & » les plus exquis, que nul homme, dans ce temps- » là, n'eût pu préparer dans un intervalle si » court. La compagnie, surprise de l'abondance » & de la richesse de tout l'appareil, ne douta » plus qu'il n'y eût en effet une déesse qui l'aidât » de ses avis, & dont il suivit les conseils dans » la manière de gouverner ». L'historien qui raconte ce prodige, n'en garantit pas la vérité ; car il ajoute tout de suite, « que ceux qui ne » mêlent rien de fabuleux dans l'histoire, disent » que ce fut un trait de la sagesse de Numa, » de feindre qu'il avoit des entretiens avec la » nymphe, pour faire respecter ses loix, comme » si elles fussent émanées de la part des dieux ». Quoi qu'il en soit, les romains étoient si persuadés que Numa conversoit avec *Égérie*, qu'ils allèrent, après sa mort, dans la forêt d'Aricie, hors la porte Capène, pour la chercher ; mais n'ayant trouvé qu'une fontaine dans le lieu où se rendoit ce prince, ils publièrent la métamorphose de la nymphe en fontaine. Cette forêt ayant été depuis appellée *lucus camœnarum*, bois des muses, quelques romains disent qu'*Égérie* étoit une des muses & non une nymphe.

ÉGÉRIE, une des nymphes qui présidoient aux accouchemens, selon Festus, & que les femmes enceintes invoquoient dans leur grossesse, afin quelle leur procurât une heureuse délivrance. On croit que ce n'est qu'un surnom de Junon, qui exprimoit sa fonction.

ÉGERSIS, chanson des grecs pour le lever des nouvelles mariées. *Εγερσις* signifie *réveil*.

ÉGESTA, en Sicile, ou *Segesta*, ΕΓΕΣΤΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze. *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Quelques auteurs lui attribuent les médailles d'Aspendus, avec sa légende extraordinaire.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur d'Auguste.

ÉGESTE, fille de Hippotas, noble Troyen, fut envoyée en Sicile par son père, de peur qu'elle ne fût exposée au monstre que Neptune avoit suscité pour punir Laomédon. Crinisus, fleuve de Sicile, en devint amoureux, & se changea en ours, pour la séduire. *Egeste* devint mère du fameux Aceste, qui régnoit en Sicile lorsqu'Énée y passa, après la ruine de Troye. *Voyez* ACESTE, CRINISUS.

ÉGIALE, une des trois grâces, selon quelques anciens écrivains. *Voyez* GRACES.

ÉGIALÉE, fille d'Adraste, roi d'Argos, étoit femme de Diomède, qui, étant fils de Tydée & de Déipile, fille d'Adraste, devint aussi gendre d'Adraste. *Égialée* fut si déréglée dans ses mœurs, que l'une des imprécations d'Ovide contre Ibis, fut de lui souhaiter une femme semblable à *Égialée*, bru de Tydée. On dit que ce goût pour la prostitution lui fut inspiré par Vénus, en punition de la blessure que Diomède avoit faite au bras de cette déesse. Elle s'attacha entre autres à Cyllabarus, que d'autres nomment Comète, fils de Sthénélus, auquel ce roi avoit laissé l'intendance de sa maison, & le gouvernement de son royaume, pendant qu'il seroit au siège de Troye. Non contente de déshonorer son mari, elle attenta à sa vie, dès qu'il

Digitized by Google

fut de retour à Argos. Il ne put sauver sa vie qu'en se refugiant dans le temple de Junon, d'où il se retira en Italie. Il y en a qui disent, qu'ayant appris la mauvaise conduite de sa femme, il ne voulut pas rentrer chez lui, & alla droit en Italie. *Voyez* DIOMÈDE.

ÉGIALÉE. *Voyez* APOLLONIES, PITHO.

ÉGIALÉE. (médailles d') *Voyez* ÆGIALUS.

ÉGIBOLE, ou *égobole*, sacrifice qu'on faisoit à la grand'mère Cybèle, en immolant une chèvre. C'est aussi un surnom de Bacchus. *V.* ÆGOBOLE.

ÉGIDE. Les poètes donnent le nom d'*égide* à tous les boucliers des dieux. Agamemnon, dans Homère, menace les troyens de la colère de Jupiter : *ce dieu ébranlera contr'eux*, dit-il, *sa redoutable égide*. Cette *égide* de Jupiter étoit couverte de la peau de la chèvre Amalthée. Le même poète dit qu'Apollon couvrit le corps d'Hector de son *égide* d'or, pour le garantir de la corruption. Mais depuis la victoire de Minerve sur le monstre *égide*, le nom en fut donné particulièrement au bouclier de cette déesse. Dans l'Iliade, Minerve couvre ses épaules de la redoutable, de l'invincible & de l'immortelle *égide*, de laquelle pendent cent rangs de franges d'or, merveilleusement travaillées & d'un prix infini. Autour de cette *égide* étoient la terreur, la querelle, la force, la guerre ; & au milieu paroissoit la tête de Gorgone, environnée de serpens. L'*égide* se prend aussi quelquefois pour la cuirasse de Minerve. *Égide*, suivant l'étymologie grecque, est une peau de chèvre, dont on couvroit les boucliers du temps d'Homère.

Apollonius (*Argon. l.* 4. *v.* 1349.) introduit une des trois héroïnes de la Lybie, qui apparurent à Jason, vêtue d'*ægis* ou de peau de brebis. Une épigramme sur ces trois héroïnes parle des courroies qui pendoient de l'*ægis*, lorsque les peaux n'étoient pas attachées. Ces courroies ont par la suite été transformées en serpens par les poètes.

Une preuve certaine que l'*égide* n'étoit point un bouclier, c'est que sur une pierre gravée du cabinet du duc d'Orléans, cité plus bas, la même figure, dont le bras gauche est enveloppé dans l'*égide*, a son bouclier posé à terre auprès de ses pieds.

Dans la collection des pierres du baron de Stosch, on voit (*classe* II. *n°.* 48.) une pâte avec le mot NICOY, nom du graveur. Jupiter y paroît debout, sans barbe, tenant la foudre de la main droite ; & il a son bras gauche enveloppé dans l'*égide*, c'est-à-dire, dans une peau de chèvre, comme il le seroit dans un ceste fort long. Cette pâte peut autoriser ceux qui dérivent de l'*égide* le surnom, *Αιγίοχος*, de Jupiter, quoique Spanheim (*observ. in cal. im. hym. i in Jov. v.* 49.) trouve cette opinion destituée de fondement.

Pellerin a publié une médaille de Domitien, au revers (*Mel. de Med. tom. I. pl.* 9.) de laquelle on voit une femme, la tête casquée, tenant de la main gauche un bouclier, & lançant de la main droite un trait. Sur ses épaules flotte un petit manteau, aux bords duquel sont attachés des ornemens pour indiquer la Minerve *Tritonia*, ainsi nommée du fleuve Triton, près duquel on l'honoroit. Hérodote qui en fait mention, rapporte la singularité de son vêtement ; mais en lisant avec attention le texte de l'historien, (*lib. IV. edit. Wesseling, p.* 364.) on verra que l'habillement des femmes de Lybie, auquel il compare celui de Minerve *Tritonia*, étoit fait de peaux, & que les extrémités de ces peaux de chèvre, ou *égides*, étoient terminées en aiguillettes ; il ajoute que les lybiennes mettoient par-dessus leurs robes ces peaux de chèvres, sans poil, après les avoir préparées & passées à une teinture rouge ; & que les grecs, qui avoient emprunté des lybiens cet habillement de Minerve, l'avoient nommé *égide* du mot grec *αἴξ*, qui signifie *chèvre*. Il paroît donc que l'*égide* de Minerve n'étoit originairement que son corset fait de peau de chèvre, que l'on orna par la suite de la tête de Méduse. Cela s'accorde assez bien avec l'expression dont se sert Homère (*Iliad. v. v.* 738.) lorsqu'il peint la déesse endossant la redoutable *égide*, & se préparant au combat contre Mars. Or, l'*égide* pouvant être regardée comme une espèce d'arme défensive, on transporta depuis, par extension, cette dénomination au bouclier de la déesse, sur lequel on représenta la tête de Méduse, d'après la fable par laquelle on supposoit que Minerve avoit offert son bouclier à Persée, pour qu'il y pût voir, comme dans un miroir, la tête de Méduse, & la toucher, sans s'exposer à être pétrifié. (*Pierres du duc d'ORLÉANS, tom. I. p.* 53.)

On voit à Portici une Pallas de grandeur naturelle, & qui surpasse en beauté toutes les autres statues de marbre : selon toutes les apparences elle n'a pas été faite en Italie. Winckelmann la croyoit plus ancienne, & presque du temps des premiers grecs ; il donnoit pour preuve que le visage de cette figure a un certain caractère de rudesse, & que les plis de son habillement sont roides, & forment comme des tuyaux parallèles. L'attribut le plus remarquable est son *égide* attachée au cou, & ensuite jettée sur le bras pour tenir lieu de bouclier, peut-être dans le combat contre les titans, d'autant que Pallas est ici représentée en action de courir, & levant le bras droit comme pour lancer un javelot.

Digitized by Google

Les empereurs paroiſſent quelquefois avec l'*égide* ſur les médailles & les ſtatues.

ÉGIDE. On voit cet attribut de Minerve ſur les médailles de Comana, de Cabira, de Syracuſe.

ÉGIDE, monſtre qui vomiſſoit du feu par la bouche, & qui fit de grands ravages dans la Phrygie, dans la Phénicie, l'Egypte & la Lybie. Minerve combattit ce monſtre par ordre de ſon père; &, après l'avoir vaincu, en porta la peau ſur ſon bouclier. Et de là le bouclier de la déeſſe fut lui-même nommé *égide*.

ÉGILIE. *Voyez* ÉGIALÉE, femme de Diomède.

ÉGINE, fille du fleuve Aſope, fut aimée de Jupiter, qui, pour la tromper, ſe changea en feu, & elle devint mère d'Eaque. Le dieu, pour dérober ſa maîtreſſe à la vengeance du père, qui la cherchoit de tous côtés pour la faire mourir, la métamorphoſa en iſle, qui fut depuis l'iſle d'*égine*. D'autres diſent qu'après avoir mis Eaque au monde, elle ſe retira en Theſſalie, où elle épouſa Actor, dont elle eut pluſieurs enfans. *Voyez* ACTOR, ASOPE, EAQUE.

ÉGINE (talent d'). *Voyez* TALENT.

Élien dit que les *éginètes* avoient inventé la monnoie. (*Var. hiſt. lib.* 12. *c.* 10.) Le même peuple célébroit tous les ans, pendant ſeize jours, en l'honneur de Neptune, des fêtes dont Plutarque parle fort au long dans ſes *queſtions grecques*. Les hommes libres étoient admis ſeuls à ces fêtes & à ces repas: les eſclaves mangeoient alors ſeuls & retirés, d'où leur vint le ſurnom *μονοφαγοι*. Elles étoient terminées par un ſacrifice offert à Vénus.

ÉGINE (médailles d'). *V.* ÆGINA.

ÉGIPANS. *V.* ÆGIPANS.

ÉGIRE, l'une des huit Hamadryades, filles d'Oxilus. *V.* HAMADRYADES.

ÉGISTHE naquit de l'inceſte de Thyeſte avec ſa fille Pélopée. *V.* ATRÉE. Il tua Atrée ſon oncle. Agamemnon, fils d'Atrée, en partant pour la guerre de Troye, ſe réconcilia de bonne foi avec *Égiſthe*, lui pardonna publiquement la mort de ſon père, & lui confia ſa femme & ſes enfans, avec le ſoin de ſon royaume. Sa confiance fut auſſi mal récompenſée, qu'elle avoit été imprudente. *Égiſthe* devint amoureux de Clytemneſtre; mais il ne put triompher de ſa pudeur, qu'après avoir écarté un muſicien-poëte, qu'Agamemnon avoit laiſſé auprès d'elle, & qui la ſoutenoit dans la vertu par ſes chants. Ce ſurveillant incommode étant écarté, *Égiſthe* ſe fait aimer de Clytemneſtre; &, malgré l'avis que les dieux lui donnèrent par le miniſtère de Mercure, de s'abſtenir de l'adultère qu'il méditoit, il y entraîna la reine, perſécuta & éloigna les enfans, fit périr le père, s'empara du trône, dont il jouit ſept ans. Mais le jeune Oreſte vint venger la mort de ſon père & de ſon ayeul, & tua le tyran dans ſon propre palais, ſelon Sophocle & Eſchyle; ou dans le temple d'Apollon, ſelon Euripide, qui raconte ainſi ſa mort: *Égiſthe*, accompagné d'Oreſte, qu'il ne connoit pas, veut offrir un ſacrifice aux dieux. Après avoir immolé une geniſſe, il en examine les entrailles, & paroît tout d'un coup effrayé, comme s'il y eût lu ſa deſtinée. Oreſte, le voyant occupé à conſidérer le cœur palpitant du taureau immolé, le frappe à mort ſur l'autel même. *V.* CLYTEMNESTRE, ORESTE, THYESTE.

ÉGLÉ, la plus belle des Nayades, dit Virgile. *V.* NAYADES.

Elle fut aimée du ſoleil ou Apollon, qui la rendit mère des trois Grâces. *V.* GRACES.

Ce nom eſt grec, *αιγλη*, & ſignifie lumière, ſplendeur.

ÉGLÉ, fille d'Eſculape & d'Épione, & ſœur du fameux Machaon.

ÉGLÉ, une des Grâces. *V.* GRACES.

ÉGLÉ, la plus jeune des trois ſœurs de Phaëton. *V.* HÉLIADES.

ÉGLÉ, l'une des trois Heſpérides.

EGNATIA, famille romaine, dont on a des médailles.

R. en argent.

RRR. en bronze, d'Auguſte.

O. en or.

Les ſurnoms de cette famille, ſont *Maximus*, *Rufus*.

Golzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

Egnatia, ville. *V.* GNATIA.

EGNATULEIA, famille romaine, dont on a des médailles.

RRR. en argent.

O en bronze.

O. en or.

Digitized by Google

ΕΓΧΥΤΡΙΣΤΡΙΑΙ, ΕΓΧΥΤΡΙΑΙ, } filles & femmes grecques, qui portoient l'eau lustrale aux funérailles, & qui alloient faire des libations de cette eau, ou de vin, sur les tombeaux.

Leur nom étoit formé du mot χύτρα, *vase* : & l'eau versée sur le tombeau s'appelloit ἀπαρχαί, ou χοαί, ou χυτλα. Sur les sarcophages des garçons, ce sont de jeunes hommes qui sont représentés répandant l'eau des libations ; ce sont des filles qui rendent les mêmes honneurs aux mânes des jeunes personnes de leur sexe. Mais ceux qui avoient perdu la vie avant d'être sortis de l'enfance, n'avoient point de part aux libations religieuses.

ÉGOPHAGE, surnom de Junon. Hercule, après s'être vengé de ses ennemis, bâtit un temple à Junon, dans Lacédémone, parce qu'il ne l'avoit pas trouvée contraire à sa vengeance, & lui immola une chèvre, d'où elle prit le surnom d'*Egophage*, c'est-à-dire, mange-chèvre. *V.* Hipocoon.

ÉGOPHORE. Quelques auteurs donnent ce nom à la Junon *Egophage*.

ÉGOS POTAMOS (médailles de). *V.* Ægos.

ÉGOUT. *V.* Cloaque.

EGREGIATUS. } Sous le bas-empire on ap-
EGREGII. } pelloit *egregii* des officiers du prince, que ce nom, ou plutôt la dignité appellée *egregiatus*, plaçoit au-dessous des *perfectissimi*. Il en est fait mention plusieurs fois dans le code Théodosien, dans Cassiodore (*Var.* 1. 4.) &c. Les privilèges des *egregii* étoient (*l.* 11. *C. de quæstion.*) de ne pouvoir être appliqués à la question, ni punis des mêmes supplices que les plébéiens. L'*egregiatus* étoit ordinairement accordé à ceux qui avoient eu l'administration des grandes provinces, qui avoient exercé les charges & les emplois du palais impérial, & aux *cæsariani*.

EGYPTE.

« Le *Delta*, qui est presque toujours ce que les anciens ont entendu par le mot *Egypte*, peut être considéré comme un secteur de cercle de quinze cents stades nautiques de rayon, & soutendu par un arc de seize cents stades, en sorte que sa superficie s'évalue à 1,199,450 stades quarrés, faisant 6,537,000 arpens de France, à raison de $5\frac{45}{100}$ arpens pour un stade ; mais parce que les deux branches du fleuve, appellées l'une *agathos dæmon*, & l'autre *atribitices*, qui font les côtés du secteur, & interceptent le Delta, sont considérablement arquées & rentrantes, que le Delta renferme plusieurs grands lacs, & est entrecoupé d'une infinité de canaux, on peut déduire de l'étendue précédente un bon tiers, & ne compter que 4,239,000 arpens, égaux à 28,000,000 de *nichebi*, *phadanos* ou aroures, que Hancelida, géographe ancien, assigne à la basse *Egypte*. L'Heptanome & la Thébaïde forment une longue lisière de terrein resserré entre des montagnes & des plaines de sable sur les deux rivages du Nil. Sa largeur la plus étroite est, selon Hérodote, entre les montagnes d'Arabie & de Lybie, où elle n'a pas plus de 200 stades : ailleurs cette largeur passe rarement 300 stades, selon Strabon. Prenant une largeur moyenne de 250 stades, & admettant avec Hérodote que la longueur de cette lisière, depuis le sommet du Delta jusqu'à Syène soit de 4200 stades, nous aurons sa superficie de 1,050,000 stades quarrés, qui valent 5,722,500 arpens, en sorte que la basse *Egypte*, l'Heptanome & la Thébaïde contiendront ensemble 9,961,500 arpens ».

« Sésostris divisa autrefois tout ce pays entre les habitans ; il donna à chacun une égale portion de terre, ne s'en réservant rien pour lui : il chargea chaque possesseur de lui payer tous les ans un certain tribut qu'il régla. Et si l'héritage de quelqu'un étoit endommagé ou diminué par le débordement du fleuve, on alloit trouver le roi, on lui exposoit ce qui étoit arrivé, & aussitôt il envoyoit sur les lieux des experts qui arpentoient le terrein, afin de reconnoître de combien il étoit diminué, & de ne faire payer le tribut qu'à proportion de ce qui en étoit resté ».

« Il n'y a point de peuple sur la terre à qui les bleds & les fruits coûtent moins de travail qu'aux *égyptiens*. Ils n'ont point la peine de mener une charrue, de sillonner la terre, ni de lui donner aucune des façons qu'exige ailleurs la culture. Mais quand le fleuve s'est de lui-même répandu sur les campagnes, & qu'il s'en est retiré après les avoir engraissées de son limon, alors chacun ensemence son champ ; & pour recouvrir le grain, on lâche des pourceaux, qui foulent la terre en y marchant. Ainsi ils attendent en repos le temps de la moisson ; & quand ce temps est venu, il se servent de même de ces animaux pour fouler le grain & le faire sortir des épis, de sorte qu'ils n'ont d'autre peine que de le nettoyer & de le serrer. Les *égyptiens* cultivent l'olyra, qui est la zea (le riz), & ils en font du pain ou des gâteaux. Ils usent d'une boisson qui est faite avec de l'orge, car il n'y a point de vignes en *Egypte*. Voilà ce que nous apprend Hérodote de la culture en *Egypte*, dont quelques-uns des procédés ne paroissent ni raisonnables, ni croyables ».

Digitized by Google

« Le Nil, qui tient lieu de laboureur en *Egypte* (*Plin. lib. XVIII., cap. XVIII.*), commence à se déborder vers le solstice d'été, ou vers la pleine lune, qui en est le plus proche. La crue des eaux se fait d'abord avec lenteur; elle est vehémente & impétueuse durant le temps que le soleil est dans le signe du lion; elle se ralentit au passage du soleil dans la vierge; elle cesse entierement lorsque le soleil est dans la balance. Si l'ascension des eaux n'excède pas douze coudées (vingt pieds de roi & demi), la famine est certaine; il en est de même si elle excède seize coudées (27 pieds $\frac{1}{2}$). Les eaux mettent d'autant plus de temps à se retirer que l'inondation a été plus considérable, ce qui oblige à différer le temps des semailles. On croyoit communément que l'usage du pays étoit de répandre la semence aussitôt après la retraite des eaux, & de lâcher ensuite des porcs qui l'enfouissoient en la foulant avec les pieds: & Pline ne répugne pas à croire que dans les temps les plus reculés cette méthode ait été pratiquée dans les terres très-humides & boueuses. Il n'en coûte encore guère plus de travail aujourd'hui pour ensemencer ces terres; mais au moins est-il certain qu'on les laboure légérement après avoir répandu la semence dans le limon que le fleuve a déposé. Cette opération se fait vers le commencement de novembre (décembre). Sienfuite quelques laboureurs se donnent la peine d'extirper les mauvaises herbes du bled en le farclant, la plupart au moins négligeant cette pratique, ne vont revoir leurs champs que la faucille à la main, ce qui se fait vers la fin de mars (d'avril). La moisson est entiérement faite avant le mois de mai (de juin). Comme le fond du terrein n'est que du gravier, & que le grain n'est enterré que dans le limon, le chaume ne s'élève jamais à la hauteur d'une coudée (20 pouces & demi). La récolte est par-tout abondante; le bled qui croît dans les marais d'*Egypte*, c'est-à-dire, dans le Delta & les lieux voisins, est d'une qualité inférieure à celui qui vient dans la Thébaïde ».

« Le récit de Strabon diffère par quelques circonstances de celui de Pline. L'*Egypte* est, dit-il, très fertile de sa nature; les eaux du Nil y déposent un limon qui la fertilisent merveilleusement, & lui fait produire une prodigieuse quantité de bleds & de toutes sortes de fruits. Plus le débordement des eaux de ce fleuve est considérable, plus il y a de terres arrosées; mais au défaut de crues naturelles, les habitans ont trouvé le moyen de faire arroser autant de terres dans les moindres débordemens que dans les plus grands, ce qu'ils obtiennent par le moyen des réservoirs & des digues. Avant le temps où Pétronius fût gouverneur d'*Egypte* pour les romains, la plus grande fertilité avoit lieu si les crues étoient de quatorze coudées; si elles n'étoient que de huit coudées, la disette & la famine se faisoient sentir; mais par les soins de Pétronius, lorsque les eaux s'élevoient à douze coudées seulement, il y avoit une grande abondance de bleds & de fruits; & lorsqu'elles ne s'élevoient qu'à huit coudées, personne n'étoit incommodé de la famine. Lorsque le Nil se déborde, toutes les campagnes sont inondées; il ne reste que les habitations qui sont placées sur des collines, ou sur des terrasses construites pour cela. Les grandes villes, les villages & les hameaux semblent alors comme des isles éparses sur la superficie des eaux. L'inondation arrive l'été & dure quarante jours. Après ce temps les eaux baissant peu à peu, les terres se découvrent & se sèchent dans l'intervalle de soixante jours; & plus l'émersion se fait avec célérité, plutôt on laboure & l'on ensemence les terres, principalement dans les cantons les plus hauts & les plus exposés aux ardeurs du soleil. Les rives du Nil, au midi du Delta, sont submergées de la même manière; cependant, il y a un espace de quatre mille stades où le Nil ne sort point de son bassin. Au reste, il n'y a de terres inondées que celles qui sont situées sur les deux bords du fleuve, & dont l'étendue est rarement de trois cents stades de part & d'autre de son lit. Cette longue lisière, qui borde le Nil des deux côtés, avec le Delta, sont proprement la partie habitable de l'*Egypte* ».

« Les terres en *Egypte* rendent cent pour un, selon Pline (*lib. XVIII. cap. X.*). Ammien Marcellin (*lib. XXII.*) dit que dans les années où le Nil monte à seize coudées, les terres rapportent près de soixante-dix pour un: *jactæ sementes in loco pinguis cespitis cum augmento ferè septuagesimo renascuntur.* Ces deux observations peuvent être également exactes. Dans certains lieux, les terres produisent cent, & dans d'autres soixante-dix pour un. Le même canton peut aussi produire une année cent pour un, tandis que l'année suivante il ne produira que soixante-dix. Prenons le moindre produit pour le courant, & supposons que la terre rende soixante-dix pour un, un arpent de France rendra sur ce pied plus de trente-six septiers de bled, semence prélevée, & pourra nourrir au moins quinze personnes dans ces climats chauds, où l'on consomme moins de pain que dans les pays froids. Les terres sont renouvellées & en quelque sorte rajeunies tous les ans par le limon gras qu'y déposent les eaux; ces terres sont donc réstibles. Je suppose qu'on en mette la moitié en bled, & le reste en autres productions & pâturages, l'*Egypte* à ce compte pourroit avoir une population de près de trente-deux millions d'habitans, & je n'entends par l'*Egypte* que le Delta ».

« On peut supposer ces terres, soit qu'on les emploie à produire du bled, soit qu'on les em-

Digitized by Google

ploie à d'autres uſages, de même valeur & de même produit que ſi elles étoient toutes enſemencées en bled. Nous pourrions ainſi évaluer toutes les richeſſes annuelles de la baſſe *Egypte* à 152,604,000 ſeptiers de bled, qui, à raiſon de 20 livres le ſeptier, feroient 3,052,080,000 liv. de notre monnoie. Nous liſons dans le quarante-ſeptième chapitre de la geneſe, que les *égyptiens*, pour obtenir du patriarche Joſeph, devenu premier miniſtre de Pharaon, du bled pour leur ſubſiſtance durant un long temps de famine, avoient été obligés, non ſeulement de donner tout ce qu'ils poſſédoient d'argent & d'or, mais encore qu'ils avoient été forcés de vendre leurs troupeaux, leurs terres & leurs perſonnes, & que pour être rachetés de cette ſervitude, on les avoit aſſujettis, en leur rendant leurs terres, à payer tous les ans au roi la cinquième partie de tous les fruits qu'elles produiroient : tribut accablant qui paſſa en loi, & ſe percevoit encore au temps de Moïſe. De ceci & du calcul précédent, on pourroit inférer que les rois de la baſſe *Egypte* avoient un révenu annuel de la valeur de plus de ſix cents millions de notre monoie. Mais on rabattra beaucoup de cette prodigieuſe ſomme, ſi l'on conſidere, 1°. qu'il y a ſans doute des terres en *Egypte* de qualité bien inférieure à celle dont nous venons de parler; 2°. que les terres des Prêtres, qui devoient être d'une grande étendue, étoient exemptes de toute impoſition; 3°. que les ſoldats jouiſſoient dans ce pays de la prérogative ſingulière de poſſéder chacun douze aroures de terres, que le prince leur donnoit, en les exemptant de toute charge publique autre que le ſervice militaire. Or douze aroures valent 1. 817, c'eſt-à dire, un peu plus d'un arpent & quatre cinquièmes. L'*Egypte* entretenoit annuellement quatre cents mille hommes de troupes, comme Hérodote le témoigne (*lib. II.*); cet objet ſeul faiſoit donc un produit de 762,700 arpens francs de toute taxe; mais les armées *égyptiennes* ont été beaucoup plus nombreuſes à d'autres époques. Strabon (*pag.* 561.) dit qu'au deſſous de Memnonion on voyoit encore de ſon temps les tombeaux des anciens rois de Thèbes, près deſquels étoient des obéliſques & des inſcriptions, qui faiſoient connoître les richeſſes de ces rois, leur puiſſance, l'étendue de leur empire, leurs revenus, & le nombre de leurs troupes, qui ſe montoient à un million d'hommes. Au reſte, le tribut onéreux du cinquième des fruits de la terre fut réduit & diminué de beaucoup dans la ſuite; car, au rapport de Strabon (*lib. XVII. p.* 549.), Cicéron, dans quelqu'une de ſes harangues, ne faiſoit monter le revenu d'Aulete, père de Cléopâtre, qu'à douze mille cinq cents talens, qui ne font guère plus de ſoixante-dix-huit millions de notre monnoie. L'*Egypte*, & par ce mot il faut toujours entendre le Delta, payoit encore moins ſous la domination des arabes, puiſque, ſuivant le rapport du géographe Hanconda, elle ne payoit que douze millions de deniers d'or, qui valent douze mille talens, ou ſoixante-quinze millions de la monnoie de France; & tout cet impôt étoit réparti ſur une étendue de vingt huit millions d'aroures, qui font tout le terrein de la baſſe *Egypte*. Cette impoſition revient à dix-ſept livres quatorze ſous par arpent de France ».

« La pêche du lac Méris, dans l'Heptanome, étoit encore d'un produit conſidérable pour les rois d'*Egypte*. Ce lac étoit ſitué près du labyrinthe, dans les plaines ſablonneuſes du côté de la Lybie. Il avoit de tour trois mille ſix cents ſtades, ou ſoixante ſchènes, & s'étendoit en longueur du nord au midi. Cette courte deſcription ne donnant pas préciſément la forme du lac Méris, ne peut ſervir à en déterminer l'étendue; il paroit que c'étoit un long canal, où le travail des hommes avoit ſecondé la nature du local. Le Nil lui communiquoit ſes eaux, qui deſcendoient durant ſix mois, & qui durant ſix autres mois s'en retiroient. Pendant les ſix mois que l'eau s'écouloit, la pêche rendoit au roi chaque jour un talent d'argent; & pendant les ſix mois qu'elle y rentroit, la pêche ne valoit plus que vingt mines ». (*Article extrait de la Métrologie de M. Paulton*).

ÉGYPTE.

Les médailles autonomes de ce pays ſont

RRRR. en or. *Pellerin.*

RRR. en bronze.

O. en argent.

Les rois d'Égypte, dont on a des médailles, ſont :

Ptolémée I. *Soter.*

Bérénice, *femme de Ptolémée.*

Ptolémée II. *Philadelphe.*

Dieux frères, ΘΕΩΝ. ΑΔΕΛΦΩΝ.

Arſinoé.

Ptolémée III. *Évergètes.*

Ptolémée IV. *Philopator.*

Ptolémée V. *Épiphanes.*

Ptolémée VI. *Philometor.*

Ptolémée VII. *Évergètes II.*

Ptolémée VIII. *Soter II.*

Cléopâtre, *mère de* Ptolémée VIII & IX.

Ptolémée IX. *Alexandre.*

Digitized by Google

Sélène, *femme de* Ptolémée VIII.

Bérénice, *femme de* Ptolémée X.

Ptolémée X. *Alexandre II.*

Ptolémée XII. *Dyonisius.*

Ptolémée XIII.

Cléopâtre, dernière.

Médailles incertaines.

Le symbole ordinaire de l'*Égypte*, sous ces rois, est un aigle posé sur un foudre : il y en a deux, lorsque la souveraineté est partagée.

En général, les symboles de l'*Égypte* sur les monumens, sont l'hippopotame, la figure du Nil, assise ou couchée, le buste de Sérapis, la fleur de lotus, le buste d'Isis, le Sistre, &c.

Les villes, ou les nomes de l'*Égypte*, Alexandrie exceptée, ont fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, quelques-unes pour Antonin, & une ou deux pour M. Aurèle, trois pour Etrusceille, une pour Commode, une pour Vespasien, une pour Vérus.

Ces médailles égyptiennes annoncent ordinairement l'année où elles ont été frappées.

On a un nombre prodigieux de médailles impériales grecques, frappées dans la seule ville d'Alexandrie. Quelques curieux, & Theupolo entr'autres, les ont rassemblées pour en former une suite particulière.

ÉGYPTIEN..... ENNE (calendrier..... année.....) *V.* ère de Diocletien.

ÉGYPTIENS. Costumes des égyptiens.

Les anciens naturels de l'*Egypte*, suivant Diodore de Sicile, (*tom. I. fol 97.*), se couvroient de peaux d'animaux. Celles-ci furent remplacées dans la suite par la tunique, c'étoit l'habillement qui se portoit immédiatement sur le corps ; la plupart des nations anciennes s'en sont servi ; mais les uns portoient la tunique sans manches, d'autres avec des manches, d'autres la portoient plus ample ou plus étroite, comme on le dira à son article..... La tunique étoit ordinairement composée de deux pièces, à peu près de la forme d'un quarré long, couvrant la poitrine & le dos, se réuniſſant par les angles supérieurs sur les épaules, laiſſant une ouverture au milieu pour passer la tête. Les pièces se rapprochoient ensuite sous les aiſſelles, toujours en s'élargiſſant vers le bas, avec une différence marquée dans la longueur pour les femmes. La tunique étoit assujettie par une ceinture, afin de laiſſer au corps la liberté du mouvement.

Habillement des femmes. Hérodote (*liv. II. fol.* 122.) observe que les femmes *égyptiennes* ne portoient qu'un habit. On trouve effectivement des ſtatues, qui sont vêtues d'une seule tunique, ſi bien appliquée au corps, que ſans les bords prononcés légérement aux pieds ou à la moitié des jambes, qui décèlent la tunique, on croiroit ces figures nues. On en trouve cependant avec de petits plis fins, qui indiquent une étoffe très-légère ; d'autres, placées au muſeum du capitole, sont drapées comme les femmes grecques, mais ſans ceinture. On dira ſans doute que ces dernières ont été travaillées dans le ſtyle imité des anciennes figures *égyptiennes* : l'empereur Hadrien avoit fait sculpter par des artiſtes grecs différentes figures dans le ſtyle & le coſtume *égyptien* ; mais il ſuffit que l'imitation ait été fidelle. Au reſte, cette accord d'Hérodote avec quelques monumens, ſe trouve balancé par d'autres ſtatues & bas-reliefs en grand nombre, où l'on diſtingue clairement au deſſus de la tunique un ſecond vêtement & le manteau.

Winckelman, dans ſon hiſtoire de l'art chez les anciens (*tom. I. fol.* 88.), croit qu'Hérodote, par ces mots *un ſeul habit*, n'a voulu déſigner que l'habit de deſſus, ſans parler du manteau ni de la tunique. Ne ſeroit-il pas plus probable que l'hiſtorien grec eût déſigné ſeulement les femmes du commun ? Car la belle ſtatue d'Iſis, (ou d'une de ſes prêtreſſes), de la galerie du capitole, outre la tunique longue à manches prolongées juſqu'aux poignets, porte encore l'habit de deſſus & le manteau. Cet ouvrage n'eſt pas *égyptien*, mais fait par un artiſte grec ſur le coſtume *égyptien*. Une figure de femme, d'un petit bas-relief, du palais Mattei, repréſentant une proceſſion *égyptienne* (*apuleus metamorphoſeon*, *lib. II.*) a la tunique ſans manches, avec les bords ſupérieurs joints ſur les épaules : elle porte deux ceintures, une ſous le ſein, à l'ordinaire, & l'autre ſur les hanches : ſa tunique paroit ouverte des deux côtés, depuis le bas juſqu'à une certaine hauteur. La tunique que l'on voit ſur les monumens *égyptiens* ne diffère de celle des grecs que par la roideur du ſtyle. En général on obſerve dans les ouvrages des artiſtes *égyptiens* que pour montrer le nud, ou pour exprimer la fineſſe de l'étoffe, ou enfin pour ſuivre certaines règles preſcrites aux artiſtes ; ils colloient au corps, non-ſeulement la tunique, mais encore l'habit de deſſus. (*Muſ. capitol. tom. 3. fig.* 78, 79, 84). La ſtatue d'Iſis a cet habit de deſſus lié avec le manteau par un gros nœud ſur la poitrine ; il eſt d'une étoffe moins fine que la tunique, & ne deſcend pas juſqu'aux pieds. On voit le même agencement

Digitized by Google

à une figure du même bas-relief du palais Mattei. L'habit de deſſus entoure le corps, mais il y a quelque légère différence dans la manière dont il eſt attaché ſur la poitrine, de même que celui d'une figure d'homme du même monument, dont le reſte du corps eſt nud.

Le manteau ſe plaçoit au deſſus de l'habit, & couvroit le dos & les épaules. Il eſt bordé de franges à la ſtatue d'Iſis du capitole, & paroît beaucoup plus étroit du haut que du bas. Bottari (*Muſ. capitol. tom. 3. fol. 140.*) appelle ce manteau *palla*, pour ſe rapprocher de la deſcription d'Iſidore, laquelle cependant convient mieux au *pallium*. Il croit auſſi que ce que nous avons déſigné comme habit de deſſus & comme manteau, ne forme qu'une ſeule pièce; cependant la diſtinction des pièces eſt très-viſible, tant à la belle ſtatue d'Iſis, qu'à une autre ſtatue de la même déeſſe, conſervée auſſi dans le muſeum du capitole; celle-ci a le pan du manteau, qui, à la belle Iſis, deſcend du bras droit, ramené devant le corps ſur le bras gauche. Quant à la tunique du manteau, on peut croire qu'il reſſembloit, ainſi que l'habit de deſſus, à la *chiamyde* des grecs, mais avec une plus grande ampleur. Sur un autel de granit, conſervé dans la *villa Medicis*, un des plus anciens monumens en relief, conſervé juſqu'à nous, & repréſentant une proceſſion *égyptienne* dans le genre de celles dont Apulée a parlé (*métamorph. lib. II.*), on voit une femme qui porte une petite ſtatue d'Harpocrate; elle eſt enveloppée dans un manteau ſemblable au *pallium* des grecs: ce qui prouve de nouveau que les femmes *égyptiennes*, excepté peut-être celles du commun, ne ſe bornoient pas à la ſimple tunique. Leur habillement, & ſurtout la tunique, étoient en général d'une étoffe très-fine & très-légère; les ſculpteurs l'ont quelquefois exprimée par des plis étroits & parallèles; auſſi de la Chauſſe (grand cabinet rom. fol. 65, fig. 36.) les a-t-il pris pour des étoffes rayées, très-communes en *Égypte*, ſelon Caylus (recueil d'antiq. tom. 5. fol. 52.); & Bottari (*Muſ. capitol. tom. 3. fol. 145.*) pour des feuilles de palmier. On peut croire cependant que c'eſt l'effet du ſtyle *égyptien*. Pietro della Valle (*reyſe in vele voornaeme geweſten des werelts I. deel. fol. 110*) aſſure que les figures, peintes ſur les caiſſes qui renferment les momies, ſont vêtues de fin lin, matière dont les *égyptiens* fabriquoient principalement leurs étoffes.

Les femmes *égyptiennes* ſe coëffoient avec les cheveux ſeuls, comme on le voit à pluſieurs figures, ou les enveloppoient dans des bonnets de différentes formes. Cette coëffure eſt celle de la plupart des têtes *égyptiennes*, qui ſubſiſtent aujourd'hui. L'étoffe entoure le front, puis deſcend de deux côtés ſur la poitrine, formant deux bandelettes, avec des plis égaux & parallèles. C'eſt ainſi que ſont ſculptées les caiſſes des momies; & les antiquaires donnent en général à cette couverture de tête le nom de *mitre*. Quelques ſtatues conſervées au capitole, & ſculptées par ordre de l'empereur Hadrien, (*Muſ. cap. tom. 3. fig. 78, 80, 84*), ont des mitres, dont les bandes qui pendent ſur la poitrine ſont plates, & de la largeur de deux doigts; ce ne ſont proprement que les extremités de la bande qui bordent le bonnet ſur le front, & qui ſe détachant de la tête derrière les oreilles, deſcendent de chaque côté ſur la poitrine. Une figure d'homme porte (*Muſ. capit. tom. 3. fig. 89.*) un bonnet de la même forme. Il paroît de là que ce bonnet étoit commun aux deux ſexes, quoique plus commun parmi les femmes. *V.* CHEVEUX.

Plutarque rapporte (*opuſc. moral.*) que les femmes *égyptiennes* ne portoient point de chauſſure, afin, dit-il, qu'elles s'éloignaſſent moins ſouvent de leurs demeures. Winckelmann (*hiſt. de l'art. liv. II. c. 1.*) a obſervé auſſi qu'aucune figure *égyptienne*, excepté une ſeule, ne portoit ni ſouliers, ni ſandales; ſi par *figure* il déſignoit une *ſtatue*, la réflexion ſuivante devient inutile à ſon égard, mais il n'a pas fait attention à l'autel de granit de la villa Medicis, ouvrage inconteſtablement *égyptien*, où une des figures a les pieds enveloppés dans des bandelettes. On ne ſauroit douter que ce ne ſoit une chauſſure, quoique la nature du granit & la groſſièreté du bas-relief empêchent de bien diſtinguer les formes. Pietro della Valle (*reyſe in vele voornaeme geweſten, deel, fol. 113.*) aſſure d'ailleurs avoir vu une momie chauſſée de ſandales liées avec des bandelettes, comme en porte la belle ſtatue d'Iſis. Il ne faut donc pas prendre à la lettre le texte de Plutarque; ou peut-être ſon obſervation ne tombe-t-elle que ſur les femmes du commun.

Habillement des hommes. Les *égyptiens* coupoient les cheveux à leurs enfans, & les laiſſoient, tête nue, expoſés à toute la chaleur du climat. (*Hérodot. lib. 3.*) De là cette dureté ſingulière du crâne, dont parle Hérodote, qui remarque auſſi que les égyptiens devenoient rarement chauves. Cependant à l'âge de puberté (*idem, lib. 2, cap. 9.*), on leur couvroit la tête d'une eſpèce de bonnet, décrit plus haut, que l'on appelle *mitre*. Elle différe de cette coëffure des femmes ſur une belle ſtatue de la galerie du capitole, en ce que les deux bouts qui pendent ſur la poitrine, ſont plats, forment pluſieurs plis exprimés par des lignes horiſontales & parallèles.

Entre toutes les variétés qu'on remarque dans les coëffures *égyptiennes*, les plus ſimples ſe rapprochent

Digitized by Google

prochent de la forme des bonnets ſculptés ſur les caiſſes de momies. On en trouve d'autres qui, par leur bizarrerie, ſemblent appartenir aux ſymboles. Dans le deuil, ils ſe coupoient la barbe, & laiſſoient croître leurs cheveux.

Suivant Hérodote, les hommes portoient deux habits; ſuivant Apulée (*métamorph. lib.* 2.) ce pouvoient être deux tuniques; car ce dernier nous rapporte qu'étant redevenu homme, un de ceux qui compoſoient la troupe ſacrée d'Iſis, le couvrit de ſa tunique ſupérieure; Hérodote aura donc voulu parler de tuniques au lieu d'habits de deſſus, comme l'entend Winckelmann. Il eſt effectivement plus naturel de porter deux tuniques que deux habits de deſſus, d'après la forme de cet habit & d'après ſon nom. Hérodote appelle *calaſiris* l'habit des *égyptiens*, qui deſcendoit juſqu'à la moitié des jambes, avec une bordure au bas. Ferrarius (*de re veſtiariâ, pars ſecunda, lib. IV, cap.* 12.) prend cet habillement pour une tunique, avec des galons ou des franges. Une ſtatue d'Anubis (*muſ. cap. tom.* 3. *fig.* 85.) du muſeum capitolin, porte une tunique courte, avec des manches prolongées juſqu'au coude: elle eſt ceinte ſur les reins, à la manière des romains.

Sur la *calaſiris*, les *égyptiens* portoient, ſuivant Hérodote (*Herodot. lib. II, cap.* 6.), un habit de laine blanche; ou ſuivant la traduction de Ferrarius (*de re veſtiariâ, pars* 2. *lib. IV, cap.* 12.), un *pallium* de laine blanche; ou enfin celle de Beger (*theſaur. Brandenb. part.* 1, *fol.* 121.), l'*amiculum*; cette variété prouveroit que la dénomination d'Hérodote eſt générique. Il eſt probable qu'outre le *pallium*, les *égyptiens* ſe ſervoient auſſi de la *chlamyde* ou du *ſagum*, manteau de guerre & de voyage.

Des rois. Les rois *égyptiens*, ſuivant Hérodote (*Hérod. lib. II. cap.* 12.), portoient un caſque d'airain au lieu de diadême. Bianchini (*iſtoria univerſ. fol.* 409.) prend pour des rois les figures coëffées de bonnets, qui ſont ſculptés ſur les obéliſques; ce bonnet eſt peut-être un caſque royal. Diodore dit que pour exprimer la force & la puiſſance, ces rois portoient ſur la tête la dépouille d'un lion, d'un taureau, d'un dragon, des branches d'arbres, du feu, & quelquefois même des parfums exquis.

L'habit royal étoit, autant qu'on peut le conjecturer, une tunique longue & à longues manches, ou *ſtola*, tunique ſemblable à celle d'Iſis. C'étoit là ſans doute l'habit de cérémonie; car la ſtatue d'Anubis du capitole ne porte qu'une tunique courte, ainſi que les figures des obéliſques, que Bianchini prend pour des rois; d'où nous pouvons inférer que l'habit des monarques *égyptiens* ne différoit pas de celui des rois de la Grèce, au moins quant à la *ſtola* & au *pallium*, en temps de paix, à la tunique courte & à la chlamyde en temps de guerre ou en voyage.

L'anneau qu'ils portoient étoit une marque d'autorité; il ſervoit probablement de ſceau ou de cachet. Cependant Pline remarque (*lib. XXXIII. cap.* 1.) qu'en *Egypte* & dans tout l'orient on ſe contentoit des ſeules lettres. Baudelot (l'utilité des voyages qui concerne la connoiſſance des médailles, &c. tom. I. fol. 316.) interprète ce paſſage de Pline, des lettres qu'on gravoit ſur les cachets au lieu de figures ou d'autres objets, employés par les grecs.

Nous ne connoiſſons pas exactement la forme qu'avoient les colliers d'or des rois d'*Egypte*; ils pouvoient reſſembler à celui qui prend ſur la poitrine d'un chat, dieu *égyptien*. Il eſt compoſé de petits grains longs & fendus; ils reſſemblent beaucoup à de petites coquilles blanches, appellées *cauris*: ce collier ſoutient une amulette à tête de coq (Caylus, recueil d'antiquités, tom. V, pl. 15.). Pietro della Valle (Reyſe.... I. deel, fol. 113) dit avoir vu une chaîne d'or pendue au cou de la momie d'un jeune homme, avec une médaille qui deſcendoit ſur la poitrine, ſur laquelle étoit empreinte une figure d'oiſeau & pluſieurs caractères inconnus. Peut-être que les juges portoient ainſi la petite ſtatue de la juſtice ou de la vérité, laquelle, ſelon Elien (hiſtoires diverſes, liv. IV, ch. 34), étoit gravée ſur un ſaphir.

Le ſceptre des rois d'*Egypte* & d'Ethiopie eſt décrit par Diodore (Diodore, liv. 3.) ſous la forme d'une charrue. *V.* le mot CHARRUE. C'eſt-là tout ce que les anciens nous ont laiſſé ſur les habillemens des monarques égyptiens; il faut y ajouter que leurs habits étoient de couleur pourpre (Joſeph, antiquités judaïques, tom. I, fol. 96).

Les prêtres. Ils avoient la tête & même tout le corps raſé, ſelon Hérodote. Ils étoient auſſi de la plus grande propreté. Ils portoient, ſuivant Diodore, (Diod. de Sicile, l. III.) des ſceptres comme les rois. Le manteau qu'ils portoient ſur la tunique, & la tunique, étoient de lin blanc, ou de coton, ſeule étoffe dont les prêtres, ſelon Hérodote, pouvoient uſer. L. Pignorius croit reconnoître ſur la table iſiaque (*menſa iſiaca, fig. S.*) des prêtres avec des bonnets, qui leur environnent les oreilles, & couvrent un peu le cou, ayant la forme de la partie inférieure du caſque royal des obéliſques. Ces prêtres portent des tuniques longues, avec des manches prolongées juſqu'au coude, & une chauſſure ſemblable à celle qu'a déſignée Hérodote. Ce ſont des ſandales ou ſouliers faits de bandes de *papyrus*. Ces bandes étoient, ſelon Appien, (*liv. V.*), de couleur blanche à Alexandrie. Apulée (*métamorphoſ. lib. II.*) leur donne des ceintures

de lin blanc, placées sur la poitrine. Ils la portoient, suivant Diodore, dans le deuil pour les rois; mais ni l'un ni l'autre n'ont dit s'ils avoient d'autres habillemens.

Les femmes, selon Hérodote, ne pouvoient faire les fonctions des prêtres; ainsi celles que nous voyons sur les bas reliefs devroient être exclues du sacerdoce. Cependant Strabon (*liv.* 17, *fol.* 295.) parle de prêtresses; & Bannier (Mythologie, tom. II. fol. 399.) leur donne la chevelure des prêtres. Ce dernier place sur la tête des uns & des autres des couronnes de fleurs, comme on en voit aux figures du bas-relief du palais Mattei, qui portent les instrumens des sacrifices & les emblêmes des divinités. Il se pourroit, au reste, que l'institution des prêtresses fût postérieure à Hérodote, ou que cet historien parlât seulement des femmes mariées, comme le pense le comte de Caylus. (Recueil d'antiquités, tom. 7, fol. 58.)

Des armes. Il seroit difficile d'indiquer quelles ont été les armes défensives des *égyptiens*. Hérodote (liv. 7. c. 7.) dit, à la vérité, qu'ils portoient des casques; mais cela n'apprend pas la forme qu'avoient ces casques, qui différoient sans doute du casque royal. Une figure du bas-relief égyptien du palais Mattei, est la seule qui pourroit nous donner une idée de cette armure; elle porte un bonnet lié autour de la tête, & orné de deux plumes, forme assez semblable à quelques casques grecs, quoique, suivant Hérodote, la forme *égyptienne* étoit plus coupée & moins simple. La cuirasse étoit ordinairement de lin (*Herodote lib.* 12, *c.* 12), comme celle qu'Amasis envoya à Lacédémone, & qui étoit tissue de fils, dont chacun, malgré sa finesse, étoit composé de trois cents soixante autres fils. Elle étoit enrichie de broderies en or, en laine & en coton, semblables à celles que l'on remarque sur les cuirasses grecques. *Voyez* CUIRASSE.

Les boucliers *égyptiens* étoient grands & très-convexes. Les armes offensives étoient (Hérodote) une épée dont on ignore la forme, la pique, le poignard & la hache.

L'usage des enseignes, ou étendards, a commencé de bonne heure chez les *égyptiens*. C'étoient des figures d'animaux, portés par les chefs au bout d'une pique, qui faisoient reconnoître à chaque soldat sa compagnie, & empêchoient le désordre. (Diodore de Sicile.) Cette invention ayant procuré des victoires, le peuple crut les devoir à ces animaux; & c'est, selon Diodore, ce qui en a occasionné le culte.

La cavalerie & les chariots de guerre étoient connus en Égypte du temps de Sésostris. (De l'origine des loix, arts & sciences, tom. 2, fol. 618.) Sésostris (Diodore) se faisoit traîner dans un char à quatre chevaux attelés de front. Il n'est pas possible de décrire la forme de ces chars, parce qu'on n'en retrouve sur aucun monument égyptien. Cependant un auteur moderne assure seul, que l'on voit des chars sur quelques monumens de la Thébaïde. (*Recherches philosophiques sur les égyptiens & chinois*, *tom.* 2, *fol.* 330.)

Des sacrifices & de quelques usages particuliers des égyptiens.

Les *égyptiens* adoroient plusieurs animaux; mais ils étoient bornés par leur culte, même dans le choix des victimes. C'étoient des bœufs ou des veaux qu'ils immoloient le plus souvent. Hérodote (*libro secundo*) détaille quelques particularités de ces sacrifices. Un des prêtres examinoit la victime; elle ne pouvoit avoir aucuns poils noirs, ni ceux de la queue hérissés ou inégaux. Il falloit trouver sur la langue de l'animal les marques qui, selon les principes des prêtres, prouvoient sa pureté. Après ce rigoureux examen, on lui appliquoit par le moyen d'une terre argilleuse, une marque imprimée sur du *papyrus*. Ensuite il étoit conduit près de l'autel, on allumoit le bois, puis on consacroit l'animal en faisant sur sa tête des libations de vin, enfin on l'immoloit. La tête étoit jettée au loin, avec des imprécations, comme étant chargée des maux ou des malheurs, dont pouvoient se voir menacés ceux qui offroient le sacrifice, & même l'Égypte entière. « Lorsqu'ils sacrifient un bœuf à Isis, (c'est encore Hérodote qui parle) ils en vuident le ventre, y laissant seulement la graisse; abattent ensuite toutes les extrémités de la bête, puis remplissent le corps de farine, de miel, de figues, de myrrhe, d'encens & d'autres aromates. Ainsi préparé, on place ce corps sur le feu, & on l'arrose d'huile & de vin ». Ces cérémonies devoient pratiquer à jeun; & pendant tout le temps que la victime étoit sur le feu, on se frappoit la poitrine : mais après le sacrifice, on mangeoit les restes des victimes.

Quant à la forme des autels des *égyptiens*, elle est décrite à l'article AUTEL. Ce peuple avoit, comme les grecs, l'usage des marche-pieds pour les personnes distinguées.

Des repas. Suivant Diodore, les *égyptiens* ont connu de bonne heure l'usage de manger couchés sur des lits. Il dit, en parlant du tombeau d'Osimandias, & des édifices qui l'accompagnoient, *un des plus beaux palais, contenant vingt tables entourées de leurs lits, sur lesquelles étoient les images de Jupiter, de Junon & du roi même.*

Digitized by Google

En *Égypte* il étoit d'uſage à la fin des repas de voir entrer dans la ſalle un ſerviteur portant la repréſentation d'une momie, ou corps mort embaumé, de la grandeur d'une ou de deux coudées, qu'il montroit à tout le monde, en diſant : *buvez & divertiſſez-vous, vous deviendrez ſemblables à ceci.* Quelques auteurs diſent que c'étoit un *ſquelette*; mais on ſait que la religion *égyptienne* défendoit la diſſection d'un corps humain. On ne doit pas s'étonner de trouver cette *biſarrerie* chez un peuple, qui différoit preſqu'en toutes choſes des autres nations. En effet, les *égyptiens* écrivoient de la droite à la gauche; les femmes en *Égypte* portoient les fardeaux ſur les épaules, & les hommes les portoient ſur la tête, &c. On peut voir d'autres ſingularités de cette eſpèce dans Hérodote (*lib.* 2.).

Il ne faut pas, dit M. André Lens, peintre de Bruxelles, auteur du *coſtume des peuples anciens*, que la roideur du ſtyle *égyptien* empêche les artiſtes de retracer leurs habits, ou leurs ornemens. On peut leur conſerver la forme caractériſtique, en évitant cette roideur; il ne faut jamais s'éloigner du bon goût, mais imiter les grecs, qui ont toujours écarté de leurs compoſitions ce qui pouvoit ternir la nobleſſe dans les figures principales. Ils ont fait renaître dans leurs ouvrages les diverſes nations, en prononçant leur caractériſtique ſur quelques figures de moindre conſéquence : tel eſt, par exemple, le beau bas-relief de la villa Borgèſe, ſur lequel Priam eſt repréſenté au pied d'Achille ſans le bonnet phrygien. Il eſt fâcheux que les anciens écrivains ne nous aient pas tranſmis des détails plus diſtincts ſur les habillemens des *égyptiens*, parce les monumens qui nous reſtent de ce peuple, paroiſſent pour la plupart être exagérés. Il paroît vraiſemblable que ce ſtyle ſingulier, ayant été une fois admis par le gouvernement, étoit devenu une loi pour l'artiſte, à qui il étoit défendu très-expreſſément de s'en écarter, ſelon Platon.

Les arts & les ſciences ayant été tranſportés de l'*Égypte* dans la Grèce, dont les ſages d'ailleurs voyageoient continuellement en *Égypte*; il eſt aſſez probable, que la différence dans l'habillement n'étoit pas auſſi grande que les monumens paroiſſent l'indiquer. La plupart de ceux-ci, qui étoient ſymboliques, ou des copies ſerviles & maniérées des plus anciennes ſculptures, ne reſſembloient peut-être en rien à l'uſage ordinaire. Cette conjecture a engagé M. Lens à ne faire uſage (dans ſon *coſtume* que nous citons ſouvent avec plaiſir) que des monumens les moins biſarres & les moins éloignés du goût des grecs. On peut ſe conformer à ce goût, quand on n'a pas des preuves poſitives d'uſages contraires; & on peut le faire avec d'autant moins de ſcrupule, que la Grèce fut, à diverſes repriſes, peuplée par des *égyptiens* & des Phéniciens, tels que Danaüs & Cadmus.

Monumens & ſtyle des égyptiens.

Winckelmann va parler ici. Les *égyptiens*, dit-il (*hiſt. de l'art, liv.* 2.), ſe ſont peu écartés de leur premier ſtyle; auſſi n'ont-ils jamais atteint dans l'art ce degré de perfection auquel ſont parvenus les grecs. Pluſieurs cauſes les en ont empêché : la forme de leurs corps, leurs opinions, leurs coutumes, leurs loix civiles & religieuſes, le peu d'eſtime qu'ils avoient pour les artiſtes, & ſans doute un défaut de talent & d'élévation de la part de ceux-ci.

La première cauſe du caractère particulier de l'art des *égyptiens*, ſe trouve dans leur configuration, qui n'avoit pas l'avantage d'exalter l'amé de leurs artiſtes, & d'élever leur imagination à la beauté idéale. La nature qui avoit tant favoriſé les femmes *égyptiennes* du côté de la fécondité (*Plin. l.* 7. *c* 30. *Seneca, nat. qu. l.* 3. *c.* 25.), les avoit ſingulièrement négligées à l'égard de la figure. Avare de ſes dons pour les femmes de l'*Égypte*, elle les prodiguoit à celles de l'*Etrurie* & de la Grèce. Cette obſervation porte ſur une forme chinoiſe qui caractériſe les *égyptiens*, & que l'on remarque conſtamment à leurs ſtatues, aux figures de leurs obéliſques & de leurs pierres gravées (on ne ſauroit ſe former une idée plus nette de la forme des têtes *égyptiennes*, qu'en conſultant le deſſin d'une momie dans Béger. *Theſ. Brand. t.* 3. *p.* 402. & celui de la momie décrite par Gordon : *Eſſay toward explaning the hieroglyphica figures on the coffin of an antient mummy, London*, 1737. *fol.*) Elle n'auroit pas dû échapper à ceux qui de nos jours ont tant écrit ſur la reſſemblance des chinois avec les anciens *égyptiens*. Eſchyle dit poſitivement que ce peuple différoit des grecs par la configuration. (*Æſch. ſuppl. v.* 506.) Ses artiſtes ne pouvoient donc pas chercher la variété, puiſqu'elle ne ſe trouvoit pas dans la nature qu'ils avoient ſous les yeux. La température conſtamment égale du pays, faiſoit que la nature toujours une dans ſes opérations, & toujours plus uniforme aux extrémités qu'au centre, ne s'écartoit guère de ſes formes exagérées. La conformation particulière aux têtes des ſtatues *égyptiennes*, ſe retrouve auſſi dans les têtes des perſonnes peintes ſur les momies.

On ſait de plus que les *égyptiens* avoient le teint baſané (*Herodot. liv.* 2. Propert. *liv.* 2. *El.* 24. *v.* 15. *fuſcie Ægypti alumnis*), couleur qu'on donne aux têtes repréſentées ſur les momies peintes (*problem. ſect.* 14. *p.* 114. *l.* 1. *ed. Sylbourg*) de là vient que le mot Αιγυπτιαζειν ſignifioit hâlé, brûlé par le ſoleil (*Euſtath. ad*

Digitized by Google

Odyſſ. Δ *p.* 1484. *l.* 26.) Il eſt de fait que les viſages peints ſur les caiſſes des momies ont tous la même couleur; c'eſt donc à tort qu'Alexandre Gordon avance qu'ils ont été différens, ſelon les provinces.

Quand Martial parle d'un beau garçon d'*Égypte* (*Martial. l.* 4. *ep.* 42.), il entend parlà un jeune homme né en *Égypte* de parens grecs: les écrivains latins ont ſouvent parlé de l'extrême licence de la jeuneſſe de ce pays, ſurtout de celle d'Alexandrie (*Juvenal. ſat.* 15 *v.* 45. *Quint. Juſt. lib.* 1. *c.* 2. *p.* 19.). C'étoit un grec, cet Apolauſtus de Memphis en *Égypte*, ce célèbre pantomime que Lucius Vérus amena à Rome, & dont la mémoire s'eſt conſervée ſur pluſieurs inſcriptions.

On s'autoriſe d'une remarque d'Ariſtote (*problem. ſect.* 14. *p.* 113. *ed. Sylbourgii.*) pour dire que les *égyptiens* avoient l'os de la jambe tourné en dehors. (*Pignor. tab. Iſ. p.* 53.) Elle ne regarde peut-être que ceux qui étoient voiſins des éthiopiens, & qui avoient, comme ces derniers, (*conf. Bochart. hieroz. P.* 1. *p.* 969.) le nez écraſé, les figures de femmes *égyptiennes*, avec une taille aſſez déliée, ont le ſein d'une extrême groſſeur. Comme les artiſtes *égyptiens*, ſelon le témoignage d'un père de l'égliſe, imitoient la nature telle qu'ils la trouvoient (*Theodoret. ſermones* 3.) nous pouvons juger de la conformation du ſexe, par leur manière de traiter les ſtatues. Cette forme particulière n'avoit rien qui empêchât les *égyptiens* de jouir d'une parfaite ſanté, ſur-tout ceux de la Haute-*Égypte*, à qui Hérodote (*l.* 3. *p.* 74. *l.* 27.) attribue cet avantage par-deſſus tous les autres peuples. Cette aſſertion eſt encore appuyée ſur l'obſervation ſuivante: c'eſt que parmi la grande quantité de têtes de momies *égyptiennes*, examinées par le prince de Radzivil, il ne s'en n'eſt pas trouvée une ſeule à laquelle il manquât une dent, ou même qui en eût de gâtées. (*Radzivil peregrin. p.* 190.) La momie, conſervée à l'inſtitut de Bologne, ſert encore de preuve à une remarque de Pauſanias, qui dit qu'on voyoit en *Égypte* des hommes d'une taille extraordinaire (*Pauſ. l.* 1.): car le corps de cette momie a onze palmes de longueur (ſept pieds quatre pouces, s'il s'agit ici de palmes romains).

Les *égyptiens* furent de tous temps de rigides obſervateurs des anciens réglemens qui concernoient leurs coutumes & leur culte. Ils y furent encore très-attachés ſous les empereurs romains (*Walton ad Polyglot. Prolog.* 2. §. 18., & non-ſeulement dans la Haute-*Égypte*, mais auſſi à Alexandrie: car, ſous le regne d'Hadrien, il s'éleva une émeute dans cette ville, parce qu'on n'y trouva pas de bœuf qui eût les qualités requiſes pour repréſenter le dieu Apis. (*Spartian. Hadri. p.* 6.) L'inimitié d'une ville contre une autre, relative au culte d'un de leurs dieux, ſubſiſtoit encore alors. (*Plutarch de Iſ. & Oſir.*) Quelques écrivains modernes ont aſſuré, ſur les témoignages prétendus d'Hérodote & de Diodore, que Cambyſe avoit totalement aboli le culte des *égyptiens*, & leur uſage d'embaumer les morts. Rien de plus faux que cette aſſertion, puiſqu'après cette époque, les grecs eux-mêmes firent embaumer leurs morts à la manière des *égyptiens*, comme Winckelmann l'a prouvé dans ſes *penſées ſur l'imitation des ouvrages grecs* (*gedanken über die nachahmung der griechiſchen werke, p.* 90.), en parlant d'une momie qui portoit ſur ſa poitrine cette inſcription grecque, ΑΥΤΟΥ ΧΙ. (Par rapport aux lettres de cette inſcription, il faut ſavoir que le *tau* avoit chez les grecs d'*Égypte* la figure d'une croix, comme on peut le voir dans un ancien & précieux manuſcrit du nouveau teſtament ſyriaque, écrit ſur du vélin, & conſervé dans la bibliothèque des Auguſtins de Rome. Ce manuſcrit in-folio eſt de l'an 616, & a des apoſtilles grecques: on y lit entre autres mots, celui ci ΙΑΚΩΒΟΣ pour ΗΑΙΡΕ. A l'égard de la momie qui a donné lieu à cette digreſſion, on la voyoit autrefois, à Rome, dans la maiſon della Valle, & elle ſe trouve maintenant parmi les antiquités électorales de Dreſde.) Les *égyptiens* ſe revoltèrent plus d'une fois ſous les ſucceſſeurs de Cambyſe, & ils eurent depuis lui des rois de leur nation, qui ſe ſoutinrent pendant quelque temps avec le ſecours des grecs; il y a grande apparence qu'ils reprirent alors leurs anciens uſages. (*Herodot. l.* 6.)

Les *égyptiens* conſervoient certainement encore leur culte antique ſous les empereurs, comme on le voit par les ſtatues d'Antinoüs, les deux de Tivoli & celle du Capitole. (*Muſ. Capitol. t. III. t.* 75.) Ces ſtatues ſont exécutées ſur le modèle de celles des *égyptiens*, & conformes à la figure de l'Antinoüs d'*Égypte*, tel qu'il étoit révéré dans ce pays, particulièrement dans la ville qui conſervoit ſon tombeau, (*Euſeb. prap. ev. l.* 2.) & qui prit de lui le nom d'Antinoée. (*Pauſan. l.* 8. *Pocock's deſcr. of the eaſt. t.* 1. *p.* 73.) Dans les jardins du palais Barberini, on voit encore une ſtatue de marbre, ſemblable à celle du Capitole, & même un peu plus grande que le naturel, mais ſans la tête originale. Dans la villa Borgheſe, on en trouve une troiſième de la grandeur d'environ trois palmes (deux pieds.) Toutes ces ſtatues ont une poſition roide, les bras pendans perpendiculairement, dans le goût des anciennes *égyptiennes*. On voit donc que l'empereur Hadrien, pour engager les *égyptiens* à rendre un culte à la ſtatue de ſon favori, fut obligé de lui donner une forme adoptée encore par ce peuple excluſivement à tout autre.

Digitized by Google

Ce fait nous prouve encore que les *égyptiens* ne laiſsérent pas d'innover dans leurs anciennes coutumes religieuſes, & de prendre quelque choſe des grecs relativement à la forme des ſtatues, objets de leur vénération. (*Herodot. l. 2. c. 78. 91.*) Rien n'égaloit au reſte l'averſion de ce peuple pour tous les uſages étrangers, & principalement pour ceux des grecs, avant qu'ils en euſſent ſubi le joug. Cette averſion a dû inſpirer à leurs artiſtes une grande indifférence pour les ſuccès des autres nations dans l'art, & par conſéquent arrêter chez les *égyptiens* les progrès des ſciences & des arts. Comme il étoit preſcrit à leurs médecins de ne pas employer d'autres recettes que celles qui ſe trouvoient conſignées dans les livres ſacrés; de même il n'étoit pas permis à leurs artiſtes de s'écarter de l'ancien ſtyle. C'eſt ainſi que les loix bornoient l'eſprit de chaque génération à imiter ſervilement la manière des générations précédentes, & proſcrivoient toute innovation. Platon nous dit (*leg. l. 2.*) que les ſtatues exécutées de ſon temps en *Egypte*, ne différoient ni par la forme, ni par aucun autre point de celles qui y avoient été faites mille ans auparavant: ce qu'il faut entendre ſeulement des ouvrages exécutés par des artiſtes originaires de l'*Egypte*, avant que ce pays paſsât ſous la domination des grecs. L'obſervation de cette loi fut inviolable, parce qu'elle avoit ſon principe dans la religion, ainſi que toute la conſtitution du gouvernement de l'*Egypte*.

A l'exception des ſculptures exécutées ſur les édifices, il paroît que les *égyptiens* ne firent de ſtatues, avec des formes humaines, que pour leurs dieux, leurs rois, leurs princes, leurs prêtres. De là vint qu'ils ne connurent point de variété de formes. Car les dieux de l'*Egypte* étoient des rois qui avoient jadis gouverné ce royaume, ou du moins ces dieux étoient regardés comme les anciens monarques (*Diod. Sic. l. 1. l. 46. l. 5. & l. 21.*) & les anciens rois étoient prêtres. (*Plat. Polit.*) C'eſt du moins ce qu'on peut croire de plus raiſonnable, puiſqu'aucun écrivain ne nous apprend ſi l'on a érigé en *Egypte* des ſtatues à d'autres perſonnes.

Winkelmann a prouvé que les anciens ouvrages *égyptiens* décèlent deux manières ou ſtyles, auxquels il faut aſſigner deux différentes époques. La première aura duré vraiſemblablement juſqu'à la conquête de l'*Egypte* par Cambyſe; la ſeconde aura continué tout le temps que les naturels du pays cultivèrent l'art de la Sculpture, ſous la dénomination des perſes, & enſuite ſous celle des grecs. Il a prouvé auſſi que les imitations des ouvrages *égyptiens* ont été faites en grande partie ſous l'empereur Hadrien. Ses preuves ont deux objets principaux pour baſe; le deſſin du nud & le deſſin des figures drapées.

Dans l'ancien ſtyle des *égyptiens*, le deſſin du nud a des qualités ſenſibles & caractériſtiques qui le diſtinguent, non-ſeulement de celui des autres nations, mais encore du ſtyle poſtérieur du même peuple. Les caractères de leur deſſin ſont pris de l'enſemble de la figure, & de chaque partie conſidérée ſéparément.

Le caractère général & principal de ce ſtyle dans le deſſin du nud, eſt le contour de la figure formé par des lignes droites & peu ſaillantes: caractère qui eſt auſſi propre à l'Architecture & aux ornemens de ce peuple. De là vient que Strabon (*geog. l. 17.*), en portant ſon jugement ſur un temple de Memphis, reproche deux défauts conſidérables aux figures *égyptiennes*: en premier lieu, de manquer de graces, (divinités auxquelles les égyptiens ne ſacrifièrent jamais (*Herodot. l. 2.*). En ſecond lieu, d'être dénuées de ces formes pittoreſques qui charment: la poſition des figures eſt roide & gênée. Quelques auteurs anciens ont de plus aſſuré qu'un des caractères généraux des figures *égyptiennes* étoit d'avoir les pieds ſerrés parallèlement, comme on les voit aux anciennes ſtatues de bronze étruſques; mais c'eſt à tort, & cette poſition des pieds ne ſe trouve qu'aux figures aſſiſes. Dans les figures debout, les pieds ne ſont pas placés ſur une ligne parallèle, & l'un avance toujours plus que l'autre. On voit à la villa Albani une figure d'homme de quatorze palmes de hauteur (environ huit pieds & demi), dont un pied eſt à trois palmes (environ vingt-un pouces) de diſtance de l'autre. Aux figures d'hommes en général les bras ſont pendans le long des côtés, auxquels ils ſont adhérens; par conſéquent, ces ſortes de figures ne dénotent aucune action qui doive être exprimée par le mouvement des bras & des mains. Cette immobilité conſtante prouve non l'ignorance des artiſtes, mais une règle invariable, adoptée pour ſervir de modèle à l'exécution de toutes les ſtatues. D'ailleurs, l'action que les *égyptiens* donnoient à leurs figures ſe montrent ſur les obéliſques & ſur d'autres ouvrages; & peut-être même ont-ils fait des ſtatues avec les mains libres, comme le feroit croire celle qui repréſentoit un roi, tenant une ſouris dans une de ſes mains (*Hérodot. l. 2.*), ſi cette ſtatue, au lieu d'être une figure aſſiſe, avoit été debout. Aux figures de femmes, il n'y a que le bras droit d'adhérent au côté; le bras gauche eſt plié ſous le ſein. Pour les figures placées debout ſur le devant du ſiège de la ſtatue de Memnon, elles ont les deux bras pendans. On en voit auſſi pluſieurs qui ſont accroupies ou aſſiſes ſur leurs jambes pliées; d'autres ſont agenouillées. Telle étoit l'attitude des trois divinités, appellées DII NIXI, (feſt. *dii nixi*), & placées à Rome devant le temple de Jupiter olympien. Outre cette unité de deſſin, les os & les muſcles ne ſont que foiblement indiqués: les nerfs & les veines ne ſe

Digitized by Google

ſont point du tout. Les genoux, les chevilles des pieds & le tour du coude paroiſſent avec les ſaillies du naturel. Le dos n'eſt pas viſible, la ſtatue étant ordinairement appuyée contre une colonne, faite du même bloc. Cependant l'Antinous dont nous avons parlé plus haut a le dos libre. Les contours peu ondoyans de ces figures ſont cauſes que la forme en eſt étroite & ramaſſée : forme par laquelle Pétrone cherche à caractériſer le ſtyle de cette nation. (*ſatyr. c. 2. p. 13. édit. Burmann.*). Les figures *égyptiennes* ſe diſtinguent auſſi par le reſſerrement du tronc au-deſſus des hanches.

Ces caractères diſtinctifs du ſtyle *égyptien*, ſoit les contours & la forme en lignes preſque droites, ſoit la foible indication des os & des muſcles, ſouffrent une exception par rapport à la manière dont les animaux ſont traités. Entre les ouvrages d'une exécution remarquable en ce genre, Winckelmann cite un grand ſphinx de baſalte, conſervé dans la villa Borghèſe (*Kircheri Œdip. Æg. tom. 3. p. 469.*), un autre de granit, qu'on voyoit jadis au palais de Chiſi à Rome, & qu'on trouve aujourd'hui parmi les antiquités de Dreſde, deux lions de la montée du capitole, & deux autres de la fontaine, dite *fontane felice* (*Kircher. l. cit. p. 463*). Ces animaux ſont traités avec beaucoup d'intelligence, avec des travaux très-variés & des contours coulans & amenés de loin. Les grands attachemens des épaules & des flancs, qui ne ſont point indiqués dans les figures humaines, ſont très-apparens dans celles des animaux : ces parties, conjointement avec les veines des cuiſſes & des autres membres, ſont d'une exécution vigoureuſe & élégante. On ne peut douter que ce ne ſoient des ouvrages *égyptiens*, puiſque les lions de la fontaine ſont caractériſés par des hiéroglyphes qui ne ſe trouvent pas aux animaux *égyptiens* de fabrique poſtérieure. Il en eſt de même du ſphinx de Dreſde, dont la baſe porte auſſi des caractères hiéroglyphiques. Les ſphinx de l'obéliſque du ſoleil au champ de Mars ſont du même ſtyle, & les têtes ſont d'une ſavante exécution. Cette diverſité de ſtyle, qui ſe trouve entre les figures humaines & celles des animaux, ſert de preuve à ce qui a été dit plus haut. Les premières devant repréſenter des divinités ou des perſonnages conſacrés aux dieux, parmi leſquels on range auſſi les rois, avoient leur poſition & leurs attitudes déterminées. L'artiſte, aſſervi à des règles générales, fixées par la religion même, n'oſoit jamais s'en écarter dans la repréſentation des figures humaines ; mais en ſculptant des animaux il avoit plus de liberté de montrer ſon adreſſe. Repréſentons-nous le ſyſtême de l'ancienne manière des *égyptiens*, par rapport aux figures humaines ſeules, comme le ſyſtême du gouvernement de Crète & de Sparte, où il n'étoit pas permis de s'écarter le moins du monde des anciennes maximes de leurs légiſlateurs. Les animaux ſeuls n'étoient pas compris dans ce cercle religieux.

Nous ajouterons que pour bien ſaiſir le caractère du ſtyle dans le deſſin du nud, il faut ſurtout examiner les extrémités, la tête, les mains & les pieds. Les têtes *égyptiennes* ont les yeux plats & tirés obliquement : ils ne ſont point enfoncés comme on les voit aux ſtatues grecques, mais preſqu'à fleur de tête, de ſorte que l'os de l'œil, ſur lequel les ſourcils ſont indiqués par une ſaillie tranchante, paroît tout aplati. Dans les figures *égyptiennes*, dont les formes ont quelque choſe d'idéal, ſans avoir cependant une beauté idéale entièrement déterminée, on ne voit pas que les artiſtes ſoient parvenus à donner de la grandeur à cette partie du viſage, tandis que les grecs ont ſu imprimer cette qualité à leurs airs de tête, en cherchant & en parvenant à donner au globe de l'œil une ſituation plus enfoncée ; artifice par lequel ils cherchoient à produire des effets de lumière & de couleur.

Les ſourcils, les paupières & le bord des lèvres ſont ordinairement indiqués par des lignes gravées en creux. Une tête de femme très-ancienne, plus grande que le naturel, de baſalte verdâtre, & conſervée à la villa Albani, a les yeux creux, & les ſourcils marqués par une raie convexe, aplatie, de la largeur du petit doigt : cette raie monte juſqu'aux tempes, où elle finit par un angle ſaillant ; de l'os inférieur de l'œil part une raie ſemblable, qui va ſe terminer aux tempes par une ſemblable ſection. Les *égyptiens* n'avoient pas même l'idée de ces doux profils des têtes grecques : le contour du nez de leurs figures eſt tracé comme dans la nature commune. L'os de la joue eſt ſaillant & fortement indiqué ; le menton toujours rapetiſſé & tiré : tout cela donne à l'ovale du viſage un air d'imperfection & de mauvaiſe grace. La ſection de la bouche, ou la clôture des lèvres, qui, dans la nature (du moins celle des grecs & des européens,) deſcend un peu vers les angles de la bouche, ſe trouve tirée en haut chez les *égyptiens*. La bouche de leurs figures eſt toujours fermée, de manière que les lèvres ne ſont ſéparées que par une ſimple inciſion, tandis que la plupart des divinités ſur les marbres grecs ont les lèvres ouvertes. Ce qu'il y auroit de plus extraordinaire dans la configuration des *égyptiens*, ſeroient les oreilles, ſi elles avoient été placées effectivement auſſi haut dans le naturel qu'on les voit à la plupart de leurs figures. Les oreilles y ſont placées ſinguliérement haut, & de manière que le bout de l'oreille ſe trouve être preſque parallèle aux yeux : on peut s'en aſſurer par l'examen des caiſſes de momie, d'une tête avec des yeux rapportés, conſervée dans la vigne Altieri, d'une

Digitized by Google

figure assise, placée à la pointe de l'obélisque Barberini.

La forme des mains chez les *égyptiens* est celle que l'on observeroit dans les mains d'un homme qui ne les a pas mal faites naturellement, mais qui n'en a pas pris soin, ou qui les a négligées. Les pieds de leurs statues se distinguent de ceux des figures grecques, en ce qu'ils sont plus plats & plus larges; de plus, les orteils, qui sont tout aplatis & qui n'offrent pas plus d'articulation que les autres doigts, ont une foible diminution dans leur longueur, le petit doigt du pied n'est pas non plus courbé ni ramassé en dedans, comme aux pieds grecs. Il est vrai que les enfans en *Egypte* avoient les pieds nuds (*Diod. Sic. l. I.*), & que leurs doigts n'étoient pas gênés par des chaussures; mais ce n'est pas à cette cause seule que l'on doit rapporter la forme particulière de leurs pieds, c'est aussi à la forme reçue dès l'âge des premières figures. Les ongles ne sont indiqués que par des incisions angulaires, sans aucun arrondissement.

Les statues *égyptiennes* du capitole, dont les extrémités se sont conservées, ont les pieds d'une longueur inégale, & ont cela de commun avec la plupart des statues grecques, même celles de l'Apollon du belvédère, & du Laocoon. L'une de ces figures a le pied droit, qui porte le corps, de trois pouces d'un palme romain (deux pouces françois), plus long que l'autre. Cette inégalité est fondée sur la perspective. On a voulu donner au pied, placé en arrière, ce que la vue pourroit lui faire perdre par les fuyans. Le nombril des figures *égyptiennes* d'hommes & de femmes est singulièrement creux & profond.

Winckelmann recommande soigneusement à ses lecteurs de ne pas juger les ouvrages *égyptiens* d'après les planches gravées qu'on a données avant lui, & de prendre garde aux parties restaurées. Parmi les figures qui se trouvent dans Boissard, Kircher & Montfaucon, il n'y en a pas une qui ait les caractères du style *égyptien* tels qu'on vient de les décrire. La partie inférieure du visage de la prétendue Isis du capitole (*Montfaucon, ant, expl. suppl. 1. pl. 36. musˆ. Cap. t. 3. tav. 76.*), la seule des quatre grandes statues de cette collection qui soit de granit noir, n'est pas antique, elle est restaurée. Les bras & les jambes de cette même statue, ainsi que des deux autres de granit rouge, sont aussi réparés, mais ces réparations ne frappent pas aisément les yeux. Nous passons sous silence tant d'autres restaurations de figures *égyptiennes*, très-faciles à remarquer: de ce nombre est la tête moderne d'une figure de femme du palais Barberini, portant devant elle, dans une cassette, un petit anubis, ainsi que celle d'une figure d'homme semblable, que l'on voit dans Kircher. Il en est de même des jambes d'une petite figure debout de la villa Borghèse.

Après avoir discuté le dessin du nud du premier style, il feroit à propos de parler de la configuration particulière des divinités *égyptiennes* & de leurs caractères: on les trouvera aux articles particuliers de ces divinités répandus dans ce dictionnaire. Quant au dessin des draperies de ce même style, il a été exposé plus haut dans les *habillemens des égyptiens*. Nous allons donc passer au style postérieur, ou au second style des artistes *égyptiens*. Nous examinerons comme dans l'article précédent le dessin du nud seulement, parce que nous avons assez décrit l'ajustement des figures.

Le cabinet du capitole nous offre deux statues de basalte, & la villa Albani une figure faite de la même pierre, qui peuvent nous servir de point de comparaison, & nous donner une idée des deux manières. Il faut observer que la tête de cette dernière figure est restaurée.

Le visage de l'une des deux premières statues (*musˆ. Capit. l. c. tav. 79.*) semble s'écarter un peu de la forme *égyptienne* ordinaire, quoique la bouche soit encore tirée en haut, & que le menton soit trop court, deux caractères qui distinguent les anciennes têtes *égyptiennes*. Les yeux sont creux, & il y a apparence que dans l'origine ils ont été remplis d'une autre manière. Le visage de la seconde statue (*musˆ. Cap. l. c. tav. 80.*) approche encore plus de la forme grecque, mais l'ensemble de la figure est mal dessiné, & elle est trop courte de proportion: les mains sont d'un dessin plus élégant que dans les figures de l'ancien style, & les pieds sont sculptés de la manière ordinaire, excepté que l'artiste les a tenus un peu plus écartés. La position & l'attitude de la première & de la troisième figures ressemblent parfaitement à celles des anciennes figures *égyptiennes*: elles ont les bras pendans perpendiculairement, & à l'exception d'une ouverture faite avec l'outil à la première figure, elles les ont entièrement adhérens aux côtés. D'ailleurs, elles sont toutes deux adossées contre une colonne quadrangulaire, selon la manière *égyptienne*. La seconde figure a les bras plus libres sans être séparés du corps: elle tient d'une main une corne d'abondance, remplie de fruits. Contre l'usage ordinaire, le dos de cette statue est dégagé & n'a point de colonne pour appui.

Ces figures ont été faites, selon la conjecture de Winckelmann, par des maîtres *égyptiens*, mais sous la domination des grecs, qui introduisirent en *Egypte* leurs dieux, ainsi que leur manière de travailler, & qui de leur côté adoptèrent une

Digitized by Google

partie des uſages de ce pays. Comme les *Égyptiens* du temps de Platon, c'eſt à dire du temps où ils s'efforçoient de ſecouer le joug des perſes, faiſoient encore des ſtatues, ainſi que nous avons vu ci-deſſus par le récit du diſciple de Socrate; il eſt très probable que ſous les Ptolomées la Sculpture a été encore pratiquée par des maîtres de leur nation: ce qui donne un nouveau degré de probabilité à cette conjecture, c'eſt l'obſervation conſtante de l'ancien culte. Une choſe diſtingue encore ſouvent les figures du dernier ſtyle, c'eſt qu'elles n'ont point d'hiéroglyphes, tandis que la plupart des anciennes ſtatues ſont chargées de ſes caractères, tant ſur leur baſe que ſur la colonne à laquelle elles ſont adoſſées; mais en général la marque caractériſtique c'eſt le ſtyle, & non les hiéroglyphes; car quoiqu'il ne s'en trouve point dans les imitations des figures *égyptiennes*, dont il ſera queſtion dans l'article ſuivant, il ne s'en ſuit pas que les ſtatues des temps reculés en portent toujours: on en voit même beaucoup qui n'ont pas la moindre trace de ces figures ſymboliques. Tels ſont deux obéliſques de Rome, celui qui eſt devant S. Pierre & celui qui eſt près de ſainte Marie-Majeure. Pline a fait la même remarque ſur deux autres obéliſques (*l.* 36.), de plus, le lion de la montée du capitole n'a point d'hiéroglyphes, & l'Oſiris du palais Barberini n'en a pas.

Nous allons enfin, à l'aide de Winckelman, parler des figures *égyptiennes* qui ont plus de reſſemblance avec les anciennes que n'en ont celles du ſtyle poſtérieur, & qui cependant n'ont point été faites en *Égypte*, ni par des maîtres *égyptiens*. Ce ſont des imitations des ouvrages antiques, adoptés par les romains, lorſqu'ils introduiſirent chez eux le culte de cette nation. Les plus anciennes productions faites dans cette manière ſont (ſelon Winckelman), deux figures d'Iſis, ſur deux bas-reliefs de plâtre, légérement ſaillans, qui étoient placés dans une petite *ædes*, au parvis du temple d'Iſis, découvert dans les fouilles de Pompéia. Le déſaſtre de cette ville étant arrivé ſous le règne de Titus, il eſt évident que ces figures ſont plus anciennes que celles qu'on a déterrées dans la *villa Adriana*, près de Tivoli. Sous ce dernier empereur, qui étoit ſingulièrement ſuperſtitieux, malgré toutes ſes connoiſſances, la vénération pour les divinités *égyptiennes* paroît s'être plus répandue que jamais. Séduit par l'exemple, le peuple aura ſans doute ſuivi les pratiques ſuperſtitieuſes de ſon maître. Ce prince fit bâtir à ſa maiſon de campagne de *Tibur* un temple qu'il nomma *Canopus*, & qu'il décora des ſtatues de divinités *égyptiennes*. La plupart des ouvrages imités ont été trouvés dans les fouilles des palais d'Hadrien. Dans les unes, il fit copier exactement les figures anciennes: dans les autres, il combina l'art des *égyptiens* avec celui des grecs; de ſorte que l'on voit de ces monumens qui, par leur poſe & par leur contours, reſſemblent parfaitement aux anciennes figures *égyptiennes*; c'eſt-à-dire, que ces ſtatues ſont poſées droites, ſans action, les bras pendans perpendiculairement & attachés aux côtés; les pieds poſés parallèlement, & le dos appuyé contre une colonne angulaire. D'autres placées à la vérité dans la même poſition, ont cependant les bras libres, avec leſquels elles portent ou montrent quelque choſe. Il eſt fâcheux que ces figures n'aient pas toutes leurs têtes antiques; car la tête fournit toujours les principaux indices du ſtyle. C'eſt ce qu'il eſt bien eſſentiel de remarquer, parce qu'il paroît que ceux qui ont écrit ſur les ſtatues *égyptiennes* n'en ont pas toujours été inſtruits, & Bottari lui-même s'eſt arrêté long-temps à décrire la tête de la belle Iſis du capitole, ſans remarquer la partie reſtaurée (*muſ. Capit. tom.* 3. *fig.* 81. *pag.* 152).

Parmi les ſtatues du ſtyle *égyptien* imité, on en remarque particulièrement deux de granit rougeâtre (*Maffei raccolta di ſtatues fol.* 148.), placées contre le palais épiſcopal de Tivoli, & l'Antinoüs *égyptien*, conſervé au cabinet du capitole. Cette dernière figure eſt un peu plus grande que le naturel: les deux premières ſont preſque une fois plus grandes, ont la poſe des plus anciennes figures *égyptiennes*, ſont comme elles adoſſées contre une colonne angulaire, & de plus elles portent des hiéroglyphes. Elles ont les hanches & la partie inférieure du corps couvertes d'un tablier, la tête coëffée d'un bonnet avec deux bandes unies qui deſcendent en avant De plus, ces figures portent ſur la tête une corbeille, à la manière des caryatides; & la corbeille & la figure ſont faites du même morceau. Or comme ces ſtatues en général reſſemblent parfaitement aux ouvrages *égyptiens* du premier ſtyle, ſoit *pour l'attitude*, *ſoit pour la forme*, il ne faut pas s'étonner ſi preſque tous ceux qui ont traité de l'art leur ont aſſigné la plus haute antiquité. On s'en eſt tenu à la forme apparente, ſans examiner avec attention les différentes parties, ſeules capables de démontrer le contraire. La poitrine, qu'on voit aplatie aux anciennes figures d'hommes, ſe trouve haute & impoſante à celle-ci. Les côtes au deſſous de la poitrine, qui ne ſont point du tout apparentes aux premières, ſont indiquées fortement aux dernières. Là, le corps au-deſſus des hanches, eſt extrêmement reſſerré, ici il paroît dans toute ſa plénitude. Dans celles-ci, les articulations des genoux ſont plus diſtinctes que dans celles-là; les muſcles des bras, & des autres parties y frappent d'abord les yeux. Les omoplates, qui ſont à peine indiquées dans les premières figures s'élèvent aux dernières avec un fort arrondiſſement, & les

pieds approchent de bien près de la forme grecque. Mais la plus grande différence se trouve dans le visage, dont le *faire* n'eſt nullement dans le goût *égyptien*, & dont les airs de tête ne reſſemblent point à ceux de cette nation. Les yeux ne ſont pas à fleur de tête comme dans la nature & les plus anciennes têtes *égyptiennes*; on les a très-enfoncés, d'après le ſyſtême grec, pour relever l'os de l'œil, & pour ménager un effet de lumière & d'ombre. Outre ces formes grecques, on y voit une configuration entiérement reſſemblante à la phyſionomie de l'Antinoüs du ſtyle grec: ce qui a fait croire à Winckelmann que ces ſtatues offroient véritablement une repréſentation *égyptienne* de ce beau jeune homme. L'Antinoüs *égyptien*, du cabinet du capitole, décèle encore mieux le ſtyle mixte de l'*Egypte* & de la Grèce, la ſtatue étant libre de tous côtés ſans être adoſſée contre une colonne. A ces ſtatues, on peut joindre différens ſphinx. A la villa Albani, on en voit quatre de granit noir, dont les têtes ont une forme qui n'a pu être conçue ni exécutée par des maîtres *égyptiens*. Les ſtatues d'Iſis en marbre ne doivent pas être rangées dans cette claſſe: faites entiérement dans le ſtyle grec, elles n'ont été exécutées que ſous les empereurs; car du temps de Cicéron, le culte de cette divinité n'étoit pas encore reçu à Rome (*de nat. deor. l. 3. c. 19*).

Entre les bas-reliefs reconnus pour des imitations, il faut ſur-tout diſtinguer un morceau de baſalte vert, expoſé dans la cour du palais Mattei, & repréſentant la proceſſion d'un ſacrifice (*P. S. Bartholi admir.*).

Winckelmann a relevé une mépriſe de Warburton (*eſſais ſur les hiéroglyph. p. 294.*), qui croyoit que la fameuſe table iſiaque étoit un ouvrage fait à Rome. Cette opinion eſt tout à fait deſtituée de fondement, & il paroiſſoit ne l'avoir adoptée que parce qu'elle cadroit avec ſon ſyſtême. Quoi qu'il en ſoit, ce monument a tous les caractères de l'ancien ſtyle. Les hiéroglyphes qui s'y trouvent & qui ne ſe rencontrent ſur aucuns des ouvrages imités par les romains, fourniſſent des raiſons pour ſoutenir ſon antiquité & pour réfuter l'opinion de Warburton.

Outre les ſtatues & les bas-reliefs conſidérés comme des imitations, il faut encore mettre dans cette claſſe les canopes, exécutés ordinairement en baſalte, & les pierres gravées, travaillées du temps des empereurs, mais chargées de figures & de ſymboles dans le goût *égyptien*.

Parmi les pierres gravées, tous les ſcarabées, c'eſt-à-dire, toutes les pierres dont la partie convexe repréſente un eſcarbot gravé en relief, & dont le côté uni offre une divinité *égyptienne*, travaillée en creux, ſont des temps poſtérieurs.

Les écrivains qui tiennent ces pierres pour très-antiques (*Natter, pier. gr. f. 3.*) n'alléguent point d'autre preuve qui conſtitue cette haute antiquité, que la médiocrité du travail: mais ils ne connoiſſent point de caractères qui indiquent la manière des anciens *égyptiens*. Toutes les pierres gravées ordinaires, repréſentant des figures ou des têtes de Sérapis ou d'Anubis, ſont du temps des romains.

Sur ces monumens, en effet, Sérapis n'a rien d'*égyptien*, c'eſt le Pluton des grecs; & Macrobe aſſure que le culte de cette divinité vient de la Thrace, & qu'il ne fut introduit en *Egypte* que ſous le premier des Ptolémée. (*Macrob. Saturn. l. 1. c. 7. p. 179. Huet. Dem. evang. prop. 4. c. 7. p. 100.*) Le cabinet de Stoſch renfermoit quinze pierres gravées avec l'image d'Anubis, & elles étoient toutes des temps poſtérieurs. Les pierres nommées *abraxas* ſont généralement reconnues aujourd'hui pour des ſymboles myſtiques des gnoſtiques & des baſilidiens, héréſiques des premiers ſiècles du chriſtianiſme, & leur travail eſt ſi mauvais, qu'il ne mérite aucune conſidération.

Voici encore une obſervation qui ſervira à caractériſer les monumens *égyptiens*. Les artiſtes de cette nation creuſoient quelquefois les yeux, pour y inſérer des prunelles d'une matière différente, ainſi qu'on le voit à une tête de la villa Albani, & à l'Iſis du ſecond ſtyle *égyptien* du Capitole. A une autre tête de la villa Albani, faite du plus beau granit à petits grains, on remarque que les prunelles ſont terminées avec un outil pointu, & non pas polies comme la tête.

Les autres productions de la Sculpture *égyptienne*, conſiſtent en figures taillées dans la pierre & travaillées de relief, c'eſt-à-dire, que les figures y ſont de reliefs quant à elles-mêmes, & qu'elles ne le ſont pas, quant à l'ouvrage dans lequel on les a travaillées, étant *araſées* avec la ſurface de la table. Les artiſtes de cette nation, ſelon Winckelmann, ne faiſoient des ouvrages, appellés aujourd'hui *de relief*, qu'en bronze: la forme & la fonte donnoient les ſaillies requiſes aux objets.

Quand il a écrit que les bas-reliefs proprement dits n'étoient exécutés qu'en bronze, il ſavoit très-bien qu'il y a des pierres d'*Egypte* qui offrent des ouvrages de relief, tels que les canopes de baſalte vert. Mais on doit ſe rappeller qu'il a placé les canopes au rang des imitations poſtérieures, faites du temps des romains. Une tête de femme en marbre blanc, faite dans l'ancien ſtyle *égyptien*, & enclavée dans les murs du capitole, près de la demeure du ſénateur, ſembleroit dépoſer ici contre ce ſavant, parce qu'elle n'eſt

Digitized by Google

pas exécutée dans le goût *égyptien*, mais dans le goût grec, & parce qu'elle a beaucoup de saillie. Toutefois si l'on examine cette tête avec une lunette, on apperçoit qu'elle est le reste d'un ouvrage plus considérable, & qu'elle a été rapportée dans les temps modernes sur une table de marbre. On voit très-bien que cette tête a été travaillée de relief en-dedans du premier marbre d'où on l'avoit tirée.

ÉGYPTUS, frère de Danaüs, donna son nom à l'Égypte, où il régna. Il fut père de cinquante fils, qui épousèrent les cinquante filles de Danaüs. *Voyez* DANAIDES, DANAÜS.

EI a été souvent employé par les grecs pour l'i simple.

Dans les titres des tragédies d'Euripide, qui accompagnent sa statue à la ville Albani, on lit souvent EI pour I, par exemple EICOKPATHC pour ICOKPATHC. Réciproquement on lit sur la table iliaque TIXOΣ pour TEIXOΣ. Les romains adoptèrent cette locution dans les premiers temps de leur république : on lit dans les anciens plébiscites & dans les anciennes formules de loix, *leibertas*, *eidus*, *preimus*, *ferveilius*, *opeimus*, *plebei*, au lieu de *libertas*, *idus*, *primus*, *fervilius*, *opimius*, *plebi*.

EIAZIUS Gruter (21. 2. *Thes.*) rapporte deux inscriptions, sur lesquelles on lit JOVI EIAZIO pour JOVI JAZIO. *Voyez* JAZIUS.

EIKΩN. Ce mot désigne, dans les inscriptions grecques, le portrait ou la statue de quelque citoyen qu'une ville ou une confédération faisoit placer dans un endroit public, pour récompenser ses services, ou reconnoître ses largesses.

EICTON. *Voyez* CNEPII.

EIDOMÈNE, mère de Mélampas. *Voyez* MÉLAMPAS.

EIDOTHÉE, fille de Protée, dieu marin. Ménélas, au retour de Troye, ayant été jetté par la tempête dans une isle déserte, près de l'Égypte, & y étant retenu long-temps par les vents contraires, *Eidothée*, touchée du malheureux état où elle le voyoit, sortit de la mer pour le secourir, & lui apprendre de quelle façon il pourroit se rendre Protée favorable. Elle plaça en embuscade Ménélas avec trois de ses compagnons sur le bord de la mer, dans des peaux de monstres marins, afin qu'ils parussent faire partie du troupeau du dieu; mais comme ces peaux rendoient une odeur insupportable, qui les suffoquoit, *Eidothée* leur mit à chacun dans les narines une goutte d'ambroisie, qui répandant une odeur céleste, surmonta bientôt celle des veaux marins. On verra la suite de cette fable aux articles de MÉNÉLAS & de PROTÉE.

EIDOTHÉE, fille d'Eurythus, roi de Carie, mère de Biblis & de Caunus. *Voyez* MILET.

EIONE, une des cinquante Néréïdes.

ÉJONÉE, beau-père d'Ixion, perdit la vie par la malice de son gendre. *Voyez* IXION.

EIRÈNE, déesse de la paix. *Voyez* IRÈNE.

EISÉTÉRIES, fêtes d'Athenes, dans lesquelles on sacrifioit à Jupiter & à Minerve, pour le salut de la république. Leur jour étoit le premier de l'an, & celui où les magistrats entroient en charge. (*Suidas.*)

Jupiter & Minerve étoient honorés ce jour-là d'un culte particulier sous les noms de βουλαίος & de βουλαία, de bon conseil.

ELÆA, en Æolie, ΕΛΑΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent. *Pellerin.*

RR. en bronze.

O. en or.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses prêteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, de Sabine, d'Antonin, de Commode, de Sévère, de Domna, de Plautille, d'Hérennius, de Lucius Cæsar, de Faustine jeune, de Caracalla, d'Hérennius.

ELÆUSA, isle sur la côte de Cilicie, appellée postérieurement *Sébaste*.....ΕΛΑΙΟΥΣΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette isle sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ELÆOTHESIUM, partie des Gymnases & des Palestres, où l'on frottoit d'huile ceux qui devoient lutter & combattre. Vitruve en fait mention. C'étoit sans doute la même pièce que l'on appelloit encore *Elæopterium* & *Unctuarium*.

ÉLAGABALE, mal nommé *Héliogabale*, dieu qu'on adoroit à Emèse, ville de la Haute-Syrie, & qu'on croit être le soleil. Ce dieu étoit représenté sous la figure d'une grande pierre taillée

Digitized by Google

en forme de cône. L'empereur Antonin, surnommé *Elagabale*, ou *Héliogabale*, ayant été prêtre de ce dieu dans sa jeunesse, résolut d'établir son culte dans tout l'empire, au préjudice de tous les autres dieux. Il fit apporter d'Émèse à Rome, la statue d'*Elagabalus*, lui bâtit un temple magnifique; transporta dans ce temple tout ce que la religion des romains avoit de plus sacré; le feu de Vesta, la statue de Cybèle, les boucliers de Mars, &c., & enfin il voulut qu'on ne reconnût point d'autre divinité dans tout l'empire que son dieu. Il fit apporter de Carthage la statue de Céleste, & la maria avec *Elagabalus*: les noces, par son ordre, en furent célébrées à Rome & dans toute l'Italie; & tous les sujets de l'empire furent obligés de lui faire les présens de noces. Le règne de ce dieu ne dura pas plus long-temps que celui de son protecteur. L'empereur Alexandre, successeur d'*Elagabale*, renvoya *Elagabalus* à Emèse, & supprima son culte à Rome. *Voyez* CELESTE.

Le dieu *Elagabalus* est appellé dans quelques inscriptions SOL ELAGABALUS. Le dernier des Antonin est appellé sur ses médailles SACERDOS DEI, ELAGABALI. On lit sur une autre médaille de cet empereur SANCT. DEO SOLI ELAGABALO. Peut-on douter après cela qu'*Elagabalus* ne fût le soleil des phéniciens, & qu'il ne faille appeller son prêtre, le dernier des Antonin, *Elagabale*, selon la langue phénicienne, plutôt qu'*Héliogabale*, traduction grecque du mot phénicien.

ÉLAGABALE, surnom du dernier des Antonin, sous lequel il est connu, quoiqu'on ne le lise pas sur ses médailles.

MARCUS AURELIUS ANTONINUS AUGUSTUS.

Ses médaillès sont:

R. en or; il y a plusieurs revers RR.

C. en argent; il y a quelques revers R.

Il y a dans le cabinet du roi d'Espagne une médaille d'argent d'*Elagabale*, sur laquelle on lit, dans la légende du côté de la tête, ANTONINUS V.

R. en G. B. de coin romain; quelques revers sont RR.

C. en M. B.

RR. en G. B. de colonies, excepté d'Antioche.

R. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

C. en M. & P. B.

C. en médailles, de M. B. frappées en Égypte.

Les médaillons latins de bronze de ce prince, sont très rares; ils le sont moins en grec: on en a un fameux latin, formé de deux cuivres, sur lequel on voit au revers de la tête de ce prince le triomphe de son dieu *Elagabalus*, représenté en forme de cône, sur un char traîné par quatre chevaux; il a été publié par le marquis Caponi, & est à présent au cabinet du roi.

Il est très-aisé de confondre les médailles des Antonin, parce qu'ils ont été plusieurs qui ont porté le même nom; les deux plus difficiles à distinguer, sont Caracalla & *Elagabale*, tous deux se nomment *M. Aurel. Antoninus*. Les savans experts dans la connoissance des médailles, reconnoissent aisément la différence des deux visages, & la grosse lèvre d'*Elagabale*, & la mine farouche de Caracalla; mais il faut que les moins habiles aient recours à l'étoile qui distingue *Elagabale*, & au titre de *Germanicus*, que l'on ne trouve qu'à Caracalla; quoique ces deux caractères ne se trouvent pas sur toutes les médailles latines de ces deux princes. Quant aux grecques, dont la tête est moins distincte, les savans y sont toujours embarrassés, parce qu'elles n'ont précitément que la même légende. M. AYP. ANTΩNEINOC.

Elagabale, qui monta sur le trône à l'âge de quatorze ans, & qui mérita par ses désordres le surnom de Sardanapale romain, ne pouvoit faire servir les arts qu'à satisfaire ses goûts extravagans & bizarres. On regarde cependant comme un ouvrage de son temps une statue de femme de grandeur naturelle, conservée à la villa Albani. Elle représente une femme déjà sur le retour, avec un visage si male, que la draperie seule en indique le sexe: ses cheveux sont tout simplement peignés par-dessus la tête, relevés & attachés par-derrière. Elle tient dans sa main gauche un rouleau écrit; ce qui est extraordinaire dans les figures de femmes. De là on croit que c'est Mæsa, sa grande-mère, qu'il menoit toujours au sénat, ou Soëmias, sa mère, qui avoit accès au conseil privé de l'empereur, & qui présidoit à un sénat de femmes, dans lequel on rendoit des arrêts sur les habits, sur les modes & sur les galanteries des femmes. (*Lamprid. Héliogab.*)

ÉLAÏRE, ou Talaïre, est la même que Hilaire. *Voyez* HILAIRE.

ÉLAÏS, fille d'Anius. *Voyez* ANIUS.

ÉLANA. *Voyez* ÆLA.

Digitized by Google

ELAPHEBOLIA. On donnoit ce nom à Diane, parce qu'elle tuoit des cerfs. De ἐλαφος, *cerf*, & de βάλλω, *je lance.*

ÉLAPHÉBOLIES, fêtes d'Athènes, où l'on immoloit des cerfs à Diane, parce qu'elle avoit beaucoup aimé la chaſſe du cerf. Et comme cette fête ſe célébroit dans le mois de mars, on donna à ce mois le nom d'*Elaphébolion.*

Les *éphabolies* des phocéens étoient auſſi célèbres. Réduits aux dernières extrémités par les theſſaliens, les phocéens réſolurent de ſuivre le conſeil de Daiphantus. Pour cela ils dreſsèrent un grand bucher, ſur lequel ils placèrent leurs femmes, leurs enfans & leurs richeſſes, avec des citoyens chargés d'y mettre le feu s'ils étoient vaincus dans le combat. Mais ils furent vainqueurs, & ils inſtituèrent en mémoire de cette terrible reſſource la fête des *éphabolies*, où ils offroient à Diane un cerf de pâte. (*Athen. Deiph. lib. XIV.*)

ÉLAPHÉBOLION, mois chez les grecs qui répond à nos mois de février & de mars. Il étoit conſacré aux chaſſeurs, & tiroit ſon nom de ce qu'on y immoloit des cerfs à Diane. C'eſt pendant ce mois que ſe célébroient les troiſièmes Dionyſiaques. (*Libanius 32. orat.* & Euſtath. *in XVI. lib. Iliad.*)

ÉLARE, nymphe, fille d'Orchomène, fut aimée de Jupiter, dont elle eut le géant Tityus. *Voyez* TITYUS.

ELATEA, dans la Phocide. ΕΛΑΤΕΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze. *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

ΕΛΚΕΣΙΠΕΠΛΟΣ. Homère donne aux troyennes cette épithète, pour déſigner les longues tuniques traînantes dont elles étoient vêtues.

ÉLECTRE. Ce nom a été donné chez les grecs à pluſieurs filles & femmes des temps héroïques, & même à des nymphes. Quelques interprètes ont dérivé ce nom de *ſans-mari*, ἀλιτρεύω, à cauſe de la fille d'Agamemnon. Mais cette étymologie ne peut convenir aux autres femmes, ou filles du même nom. Il eſt donc plus vraiſemblable de le dériver de la couleur blonde que les poètes grecs ſe plaiſoient à donner aux cheveux des femmes, qu'ils chantoient. Dans ce cas, *électre* vient de ἠλεκτρον, *electrum*, or pâli par ſon mélange avec l'argent. Voici les plus célèbres *électres* des grecs.

ÉLECTRE, fille de l'Océan, épouſa Thaumas, dont elle eut Iris & les Harpyes, ſelon Héſiode. *Voyez* THAUMAS.

ÉLECTRE, fille d'Atlas, une des Pléïades, fut aimée de Jupiter, qui la rendit mère de Jaſion & de Dardanus, un des auteurs de la nation troyenne. On dit que, depuis la ruine de Troye, de chagrin elle ne voulut plus paroître, parce qu'en effet cette étoile des Pléïades eſt fort obſcure. *Voyez* PLEIADES.

ÉLECTRE, fille d'Œdipe, & ſœur d'Antigone.

ÉLECTRE, fille d'Agamemnon & de Clytemneſtre. Homère, en parlant des filles de ce prince, ne fait aucune mention d'*Electre*. Madame Dacier prétend qu'*Electre* n'eſt pas un nom propre, mais un ſurnom, qui fut donné à Laodice, pour marquer qu'elle n'avoit été mariée que fort tard, & qu'elle étoit demeurée long-temps fille. Au reſte, ce ſurnom d'*Electre* ne lui a été donné que par les poètes tragiques. *Electre* ſauva le jeune Oreſte ſon frère de la fureur d'Egiſthe, qui vouloit le faire périr: elle fut long-temps elle-même la victime de la cruauté de ſes tyrans, toute occupée à ſe garantir de leurs embuches; car on n'oſoit l'attaquer ouvertement, dans la crainte du peuple. Pendant qu'Oreſte étoit dans la Tauride, *Electre* ayant reçu la fauſſe nouvelle de la mort de ſon frère & de Pylade, ſe rendit auſſi-tôt dans ce pays, pour éclaircir davantage un fait qui l'intéreſſoit ſi fort; & la première choſe qu'elle y apprit, fut que c'étoit Iphigénie elle-même qui avoit immolé ſon frère. Tranſportée de rage & de déſeſpoir, *Electre* prit ſur l'autel un tiſon enflammé, & elle alloit crever les yeux à ſa ſœur, lorſque heureuſement Oreſte parut. Après que la reconnoiſſance fut faite, ils s'en revinrent tous trois à Mycènes; là, pour tromper leurs perſécuteurs, ils confirmèrent le faux bruit de la mort d'Oreſte, qui ſe tint caché juſqu'au moment qu'il trouva propre à ſatisfaire ſa vengeance. Egiſthe & Clytemneſtre périrent de ſa main; mais *Electre* fut complice du crime, & Sophocle lui fait dire un mot affreux, tandis qu'on égorge ſa mère: *frappez, redoublez, s'il eſt poſſible.* Cette mort a fait le ſujet de pluſieurs tragédies de Sophocle & d'Eutipide. Eſchyle a traité le même ſujet, ſous le titre des *Coëphores*, &c.

Egiſthe avoit forcé *Electre* d'épouſer un homme noble à la vérité, dit Euripide, mais dont la nobleſſe étoit éclipſée par l'indigence. Afin de n'avoir rien à craindre de ſon reſſentiment, ce mycénien, homme de bien, devint ſon protec-

Digitized by Google

leur plutôt que ſon mari, & ne la regarda que comme un dépôt ſacré que les dieux lui avoient confié, & dont il ſe démit dès qu'Oreſte fut remonté ſur le trône. *Electre* épouſa alors Pylade, dont elle eut deux enfans, Strophius & Médon.

On voit à la villa Pamfili une ſtatue d'*Electre*, qui a toujours été appellée ſtatue de Clodius (*Voyez* CLODIUS), mais à tort, ſelon Winckelmann.

On voit (*Winckelmann, hiſt. de l'art. l. 5. c. 6.*) un autre grouppe dans la même villa, qui mérite également d'être rangé dans la claſſe des ouvrages ſupérieurs. Ce grouppe eſt de Menelaüs, diſciple de Stéphanus, comme nous l'apprend l'inſcription grecque; & ce Stéphanus eſt, ſuivant toutes les apparences, le même que celui qui s'étoit rendu célèbre par ſes hippiades, ou ſes amazones à cheval; il eſt connu ſous la dénomination du jeune Papyrius & de ſa mère, dont Aulugelle a raconté l'aventure (*gell. noct. att. l. 1. c. 23*). Cette dénomination a été généralement reçue, parce qu'on étoit accoutumé juſqu'ici à chercher preſque toujours des hiſtoires romaines dans l'antique, tandis qu'on auroit dû recourir à Homère ou au temps héroïques, pour expliquer les ſujets traités par les artiſtes anciens ».

« Cela ſuppoſé, & en faiſant réflexion que c'eſt ici un ouvrage d'un artiſte grec, qui n'aura pas choiſi un trait peu important de l'hiſtoire romaine, lorſqu'il pouvoit ſe ſignaler par des figures héroïques du haut ſtyle, nous parvenons à démontrer la fauſſeté de la dénomination reçue. Je penſe auſſi qu'on pourroit fort bien révoquer en doute l'hiſtoire du jeune Papyrius, qu'Aulugelle avoit extraite d'un diſcours de Caton l'ancien, & qu'il avoit écrite de mémoire, comme il le marque lui-même, ſans avoir l'original ſous les yeux. *Ea Catonis verba huic prorſus commentario indidiſſem, ſi libri copia fuiſſet id temporis cùm hæc dictavi.* On pourroit, dis-je, révoquer en doute cette hiſtoire, d'après ce que le grammairien latin y ajouta, ſavoir, que les ſénateurs avoient coutume d'amener au ſénat leurs fils, lorſqu'ils avoient pris la prétexte, c'eſt-à-dire, lorſqu'ils avoient atteint l'âge de dix-ſept ans. Pour appuyer ce doute, on pourroit s'autoriſer du témoignage de Polybe. Cet hiſtorien judicieux réfute deux écrivains grecs, qui avoient avancé que les romains menoient leurs fils dans le ſénat dès l'âge de douze ans, ce qui n'eſt, dit-il, ni croyable, ni vrai, à moins, ajoute-t-il ironiquement, que la fortune n'eût auſſi donné en partage aux romains d'être ſages dès leur naiſſance. Cependant quoiqu'e Polybe, comme beaucoup plus ancien, mérite qu'on ajoute plus foi à ſon témoignage; je ne veux pas inſiſter ſur la réfutation d'Aulugelle, parce qu'enfin ce qui n'étoit pas convenable pour un enfant de douze ans pouvoit l'être pour un jeune homme de dix-ſept ans. Quoi qu'il en ſoit, Aulugelle eſt le ſeul écrivain qui faſſe mention de cet uſage ».

« La figure du prétendu Papyrius me fournit la principale raiſon pour faire rejetter tout ſujet de l'hiſtoire romaine. D'abord elle eſt nue, & par conſéquent héroïque, c'eſt-à-dire, elle eſt telle que les grecs figurent leurs héros, au lieu que les romains avoient coutume, non-ſeulement de vêtir leurs hommes illuſtres, mais encore de les couvrir de la cuiraſſe. Qu'on me permette de citer encore une fois le paſſage de Pline: *Græca quidem res eſt, nihil velare; at contra romana, ac militatis thoraces addere* ».

« Après m'être convaincu que ce ſujet ne pouvoit pas repréſenter l'aventure de Papirius, j'ai cru y trouver Phèdre déclarant ſa paſſion à Hippolyte, parce que l'expreſſion dans la phyſionomie du jeune homme, dénoteroit l'horreur que lui inſpire une pareille déclaration: tel étoit mon ſentiment dans la première édition de mon hiſtoire.

« Ce qu'il y a de certain, c'eſt que l'expreſſion du jeune homme n'indique pas la moindre trace d'un ſourire malin, ni d'un air ſournois, que quelques écrivains modernes ont prétendu y trouver, & cela parce qu'ils s'en ſont repoſés ſur la dénomination établie. Mon eſprit étoit tombé ſur ce ſujet, ſachant que les anciens l'avoient, non-ſeulement repréſenté très-ſouvent, mais qu'il ſe trouvoit encore aujourd'hui répété ſur divers bas-reliefs, dont il ſe trouve deux à la villa Albani, & un à celle de Pamfili. Ce qui me fit naître quelques doutes contre ma découverte, c'eſt que de cette manière Phèdre découvriroit elle-même ſa paſſion à Hippolyte, ce qui ſeroit contraire à la fable de la tragédie d'Euripide. Je ne pouvois pas non plus lever les difficultés que m'oppoſoient les cheveux courts, tant de Phèdre que d'Hippolyte, qui les porte ici auſſi courts que Mercure. Les adoleſcens de cet âge portoient des cheveux plus longs, par conſéquent ceux de cette figure dénotent quelque choſe d'extraordinaire ».

« Plein de ce doute, je conſidérois de nouveau cet ouvrage, lorſque je fus tout à coup frappé d'un trait de lumière qui m'éclaira, & cela par la circonſtance qui m'avoit paru inexplicable juſqu'alors; ſavoir les cheveux coupés. Je crois donc voir dans ce grouppe le premier entretien qu'*Electre* eut avec ſon frère Oreſte, qui étoit plus jeune qu'elle: tous deux ne pouvoient être repréſentés qu'avec des cheveux renaiſſans. Sophocle nous apprend qu'*Electre* voulut ſe faire couper la chevelure par ſa ſœur Chryſothémis (ce qu'il faut regarder comme fait), pour la dépoſer avec celle de cette ſœur ſur la tombe de leur père Agamem-

Digitized by Google

non, en signe de la durée de leur affliction (*Sophocl. Elect. v.* 51. 450.). Et c'étoit ce qu'Oreste avoit déjà fait, & même avant qu'il se fût découvert à *Electre*. Ces cheveux, que Chrysothémis trouva sur la tombe de son père, lui firent conjecturer l'arrivée de ce frère chéri à Argos (*ibid. v.* 903). Oreste s'étant entièrement fait connoître, *Electre* le prit par la main & lui dit : *Je te tiens par la main* (*ibid. v.* 1238) ! Action qui se trouve figurée dans ce groupe ; car *Electre* tient sa main droite sur le bras du jeune homme, & pose la main gauche sur son épaule. En général, on peut se représenter ici la scène touchante de l'*Electre* du tragique grec, où on lit leur entretien. Il paroît d'ailleurs que le statuaire s'est plus attaché à suivre la tragédie de Sophocle que les coéphores d'Eschyle. Le caractère du premier entretien d'Oreste avec *Electre* est distinctement rendu dans les airs de tête des deux figures. Vous voyez les yeux d'Oreste inondés, pour ainsi dire, de larmes, & ses paupières gonflées à force d'avoir pleuré ; il en est de même d'*Electre*, vous lisez sur sa physionomie la joie & la tristesse, l'attendrissement & l'abattement ».

« Comme je crois qu'Oreste & *Electre* sont les vrais personnages de ce groupe, je dirai que je les ai reconnus au même signe qu'Eschyle fait connoître Oreste & *Electre* ; c'est-à-dire, aux cheveux (*Æschyl. coëph. v.* 166. 178.) : car il les montra à sa sœur pour lever tous les doutes (*ibid. v.* 224). On sait cette voie d'amener la reconnoissance de deux personnes dans le plan d'une tragédie soit, suivant Aristote, la moins heureuse des quatre sortes de reconnoissances dramatiques, on peut dire néanmoins que ce signe concourt ici plus qu'aucun autre au dénouement d'une représentation vraisemblable (*Poet. c.* 13).

ÉLECTRIDES, isle que les anciens supposoient être à l'embouchure du Pô. Phaëton, ayant été frappé de la foudre, tomba dans une de ces isles, où il se forma un lac dont les eaux devinrent brûlantes, & d'une odeur si forte, que les oiseaux qui passoient par-dessus, tomboient morts. On dit que depuis ce temps là on y trouva beaucoup d'ambre, appellé en grec ἤλεκτρον, d'où est venu le nom d'*électrides*.

ÉLECTRION, fils de Persée & d'Andromède, régna à Mycènes ; il épousa sa nièce Anaxo, & de leur mariage naquit Alcmène. Dans la guerre qu'il eut contre les téléboens, ayant été obligé de sortir de ses états, il en confia le gouvernement à Amphitrion son neveu. Après avoir heureusement terminé cette guerre, il revenoit victorieux chez lui, ramenant de grands troupeaux de vaches qu'il avoit enlevés aux ennemis. Amphitrion alla au-devant de lui, & voulant arrêter une vache qui s'étoit échappée, il jetta après elle sa massue, qui tomba sur *Electrion*, & l'étendit mort. *Voyez* AMPHITRION.

ÉLECTRIONE, fille du soleil & de la nymphe Rhodé, eut pour sœurs les Héliades : étant morte vierge, elle reçut chez les rhodiens les honneurs heroïques.

ELECTRUM, ambre jaune, ou succin. *Voyez* AMBRE.

Electrum. HAEKTPON. } Les grecs & les romains désignèrent par le même mot l'ambre jaune & un alliage d'or & d'argent, dont la couleur approchoit de celle de l'ambre. C'est de ce dernier *electrum* dont nous allons parler dans cet article. Pline le décrit en ces termes (*liv.* 33. *ch.* 4.). « Il y a toujours de l'argent mêlé à l'or ; lorsque l'argent forme la cinquième partie de l'alliage, on l'appelle *electrum* : cet alliage est le produit de l'art, & se fait en mêlant l'argent à l'or ; s'il est plus fort que d'un cinquième d'argent, l'alliage devient aigre & ne s'étend plus sur l'enclume ». L'*electrum* étoit donc de l'or au titre de 19 karats $\frac{1}{2}$, & un peu plus. Servius (*ad Æneid. lib.* 8. *v.* 402.) porte l'argent jusqu'à un quart dans l'alliage appellé *electrum*. On ne peut douter après ces témoignages de la nature de l'*electrum* : c'est pourquoi les anciens en faisoient un troisième métal, ou alliage précieux, qu'ils plaçoient immédiatement après l'or & l'argent. Ils attribuoient aux coupes faites de l'*electrum*, la prétendue vertu de déceler les poisons qui y étoient versés ; & Pline indique à l'endroit cité plus haut, les deux signes auxquels on reconnoissoit cette vertu, premièrement aux iris qui se formoient alors sur les parois des coupes d'*electrum*, secondement à un pétillement, pareil à celui des substances enflammées, qui sortoit de ces coupes.

Ce que dit le même écrivain de l'éclat dont brilloit aux lumières l'*electrum*, & qui étoit plus agréable à l'œil que celui de l'or pur, nous paroît plus vraisemblable.

ÉLÉEN, surnom donné à Jupiter, à cause d'un riche temple qu'il avoit dans la ville d'*Elis* sur le Pénée, dans lequel on lui avoit consacré une statue d'or, & une statue d'ivoire d'une grandeur énorme, faite par le célèbre Phidias.

ÉLÉGIAQUE, nôme pour les flûtes triste & plaintif, inventé par Sacadas, argien.

ÉLÉLÉEN, *ELELEUS*, } c'est-à-dire, qui crie beaucoup, qui fait beaucoup de bruit : on donna le surnom d'*Elelée* à Bacchus, pour marquer que

Digitized by Google

le culte de ce dieu étoit fort bruyant. Les Bacchantes ſont auſſi quelquefois appellées *Eléléïdes*, pour la même raiſon.

ELENCHI, boucles d'oreilles, d'où pendoient des perles oblongues & terminées en poires renverſées. Les dames romaines attachoient un grand prix aux bijoux de cette eſpèce, comme on le voit dans ce paſſage de Pline. (*IX.* 35.) *Elenchos ..... binos & ternos auribus (ſuſpendere) feminarum gloria eſt* : & dans ces vers de Juvenal (*ſat. VI.* 456.) :

Nil non permittit mulier ſibi, turpe putat nil,
Cum virides gemmas collo circumdedit, & cum
Auribus extentis magnos commiſit elenchos.

ÉLÉNOPHORIES. *Voyez* HÉLÉNOPHORIES.

ÉLÉPHANT.

Sur une pâte antique du cabinet de Stoſch, on voit Cérès aſſiſe ſur un char traîné par deux *éléphans*. Les *éléphans* rendent cette pate très-remarquable. On trouve en effet des empereurs ſur des chars attelés de deux & de quatre *éléphans* ; Fauſtine eſt traînée de même par des *éléphans* ; Bacchus entra triomphant à Thèbes, ſur un char traîné par les mêmes animaux, & ils étoient conſacrés à Pluton, ſelon Artémidore. (*Cuper. de éléph. ex.* 1. *c.* 2.) Mais on n'avoit jamais obſervé de divinité autre que Bacchus, traînée par des *éléphans*. Peut-être faut-il reconnoître ſur la pâte de Stoſch quelque impératrice déifiée ſous l'emblême de Cérès : telles furent Statilia, femme de Néron, Sabine, épouſe d'Hadrien, & quelques autres.

Les têtes d'*éléphans*, qui ſont gravées ſur la cüiraſſe du prétendu Pyrrhus, qui eſt au capitole, ont fait, ſans autre fondement, donner à cette ſtatue le nom du roi d'Épire, parce qu'il fut le premier qui conduiſit des *éléphans* en Italie, & parce qu'on avoit repréſenté des *éléphans* ſur ſon tombeau, à Argos. Mais cette dénomination eſt mal fondée, comme on le verra à l'article de PYRRHUS.

Il n'eſt point fait mention chez les hiſtoriens grecs d'*éléphans* employés dans les armées avant le ſiècle d'Alexandre. Ses généraux en privent l'uſage des indiens, & ils en ramenèrent en Europe. On les plaçoit à la tête de l'armée, afin que leur cri effrayât les ſoldats ennemis. Ils portoient des tours de bois, dans leſqueiles dix, quinze, & même, ſelon quelques écrivains, trente ſoldats accabloient l'armée ennemie de traits & de flèches. Lorſque les armées ſe mêloient, les *éléphans* fouloient aux pieds & écraſoient tout ce qui ſe trouvoit ſur leur paſſage. Mais il arrivoit quelquefois que les bleſſures les faiſoient entrer en fureur, & qu'ils écraſoient indiſtinctement amis & ennemis. Ce danger contribua cependant moins à l'abandon de cette eſpèce de machines de guerre, que la cherté de leur entretien. Un *éléphant* mange juſqu'à cent livres de riz par jour.

Agatarchides dit (*Photius Cod.* 250. *c.* 25.) que les nomades d'Aſie, les égyptiens & les numides s'étoient nourris de chair d'*éléphant*.

Les romains virent des *éléphans* pour la première fois l'an 472 de Rome, dans les armées de Pyrrhus, roi d'Épire, qui étoit venu en Italie au ſecours des tarentins. Ce fut dans la Lucanie que les *éléphans* parurent à la ſuite de ſon armée ; de là vint que les romains les appelloient des bœufs de Lucanie, *boves lucas*. Sept ans après, les conſuls, M. Curius Dentatus & L. Corneius Lentulus, conduiſirent les *éléphans* de Pyrrhus dans le triomphe qui ſuivit la défaite de ce prince & de ſes alliés, les ſamnites & les lucaniens. On en vit pluſieurs fois depuis orner les pompes triomphales.

L'an 502 de Rome, on fit entrer dans les jeux publics des *éléphans* ; ils y combattirent entr'eux, ou contre d'autres animaux, & contre des gladiateurs qui les immoloient au plaiſir des romains. Sous le règne de Néron, un *éléphant*, monté par un chevalier, deſcendit de l'étage le plus élevé d'un amphithéatre dans l'arène, en marchant ſur une corde. (*Suet. Ner. c.* 11. *n.* 5. & *Xiphil. LXI.*) On dreſſoit les *éléphans* à porter des lumières pour éclairer les empereurs dans des fêtes nocturnes. (*Suet. J. C. c.* 37. *n.* 3. &. *Dio. XLIII.*)

Apollonius (*Philoſtrat. de vit.* 11. 6.) parle d'un *éléphant* qu'Alexandre avoit conſacré au ſoleil. Ses dents étoient ornées de colliers d'or ſur leſquels on liſoit : Alexandre, fils de Jupiter, offre au ſoleil Ajax (c'étoit le nom de l'animal.)

Le ſénat fit élever en l'honneur de Balbin, de Maxime & de Gordien des ſtatues placées dans des chars attelés de quatre *éléphans*. Caſſiodore parle d'*éléphans* de bronze, qui étoient dans la voie ſacrée. (*Var. X.* 30.)

Victor place dans la huitième région l'*éléphant-aux-herbes*. C'étoit peut-être celui qu'Auguſte avoit fait fondre, & que l'on appelloit ainſi, à cauſe du marché aux herbes qui n'en étoit pas éloigné.

L'éternité eſt déſignée dans une médaille de l'empereur Philippe, par un *éléphant*, ſur lequel eſt monté un enfant qui tient des flèches.

Digitized by Google

Plus ſouvent néanmoins, cet animal placé ſur les médailles, déſigne des jeux publics.

En effet, on y faiſoit ſouvent paroître des *éléphans*, & les médailles ont ſouvent marqué cette magnificence, comme l'obſerve Spanheim (*pag.* 163. 164.); on y voyoit même quelquefois des *éléphans* dreſſés à danſer, ou du moins à marcher ſur la corde, ou à jouer à la paume. (*Id. pag.* 169.) Sur les médailles de Jules Cæſar, frappées au temps de la république, où il n'étoit pas permis de mettre la tête des triumvirs ſur les monnoies, on grava pour type un *éléphant*, parce qu'en langue punique, *Céſar* ſignifie *éléphant*. On mit enſuite un *éléphant* ſous les pieds de ce héros, pour marquer la victoire qu'il remporta en Afrique ſur Juba. (*Jobert.*) Triſtan explique autrement cette médaille, & dit que l'*éléphant* y paroît, parce que cet animal étoit en Italie le ſymbole de la puiſſance royale, ou ſouveraine, ainſi qu'Artémidore nous l'apprend. (*L. II. c.* 12. *Triſtan. I. p.* 30.) Beger (dans le *Theſaurus Brandeburgicus*, *tom. I. pag.* 241.) dit que l'*éléphant* étoit auſſi le ſymbole de la piété envers les dieux, parce qu'on croyoit qu'il adoroit le ſoleil. Il étoit particuliérement conſacré à Bacchus (*ib. pag.* 260.), & il accompagne quelquefois les myſtères de ce dieu, pour déſigner ſon voyage & ſes conquêtes dans les Indes.

ÉLÉPHANT. Cet animal ſert de type aux médailles d'Apamée de Syrie.

ÉLÉPHANTINE, eſpèce de flûte inventée par les phéniciens, au rapport d'Athénée. On peut conjecturer avec raiſon que les flûtes étoient d'ivoire, & leur nom vint de cette matière.

ÉLÉVATION (l') de la main ou du pied, en battant la meſure, appellée *levé*, marquoit chez les anciens le temps fort. C'eſt le contraire aujourd'hui.

ÉLÈVES, *alumni* & *diſcentes*.

Les *élèves* des ouvriers s'appelloient *alumni* ou *diſcentes*. On trouve ſur les inſcriptions : *alumni argentarii*, &c.

On appelloit *élèves* des princes, ceux qu'ils avoient élevés & nourris dès l'enfance : *alumnus Druſi Cæſaris*, *Fauſtina*, &c.

ÉLEUSINE, mère de Triptolême, ſelon les argiens.

ELEUSINIES, myſtères de la déeſſe Cérès, cérémonies qui ſe pratiquoient en ſon honneur. On fait ces ſortes de noms féminins, parce qu'on ſous-entend fêtes, ou cérémonies. Les *éleuſinies* étoient, chez les grecs, les cérémonies les plus ſacrées, d'où vient qu'on leur donna, par excellence, le nom de *myſteres*. On prétendoit que Cérès elle-même les avoient inſtituées à *Eleuſis*, en mémoire de l'affection avec laquelle les athéniens la reçurent. C'eſt ainſi qu'Iſocrate en parle dans ſon panégyrique; mais Diodore de Sicile dit au contraire (l. V.) que ce furent les athéniens qui inſtituèrent les *éleuſinies*, par reconnoiſſance de ce que Cérès leur avoit appris à mener une vie moins ruſtique & moins barbare. Le même auteur, au premier livre de ſa bibliothèque, avoit raconté cette inſtitution d'une autre manière. Il y raconte, qu'une grande ſéchereſſe ayant cauſé une diſette affreuſe dans la Grèce, l'Egypte, qui avoit eu cette année là même une récolte très-abondante, fit part de ſes richeſſes aux athéniens. Erechthée leur apporta du bled; en reconnoiſſance de ce bien, il fut créé roi d'Athènes, & il apprit aux athéniens les myſtères & la manière dont l'Egypte les célébroit. Ce récit s'accorde avec ceux d'Hérodote (l. I.) & de Pauſanias, qui aſſurent que les grecs avoient pris leurs dieux des égyptiens. Théodoret (l. I. *gracanicar. affection.*) écrit que ce fut Orphée, & non pas Erechthée qui fit cet établiſſement, & qui inſtitua pour Cérès ce que les égyptiens pratiquoient pour Iſis. Le ſcholiaſte d'Euripide (ſur l'alceſte) fait auſſi honneur de cette invention à Orphée.

Ces myſtères ſe célébroient à *Eleuſis*, & cette ville étoit ſi jalouſe de cette gloire, que réduite aux dernières extrémités par les athéniens, elle ſe rendit à eux à cette ſeule condition, qu'on ne lui ôteroit pas les *éleuſinies*, car elles étoient regardées non comme des fêtes particulières à cette ville, mais communes à tous les grecs. On fait en général que ces myſtères conſiſtoient à imiter ce que les fables enſeignoient de Cérès, ainſi qu'Arnobe, Lactance & pluſieurs autres écrivains l'ont aſſuré. Il y avoit de grandes & de petites *éleuſinies*. Celles dont nous venons de rapporter l'établiſſement ſont les grandes. Les petites furent inſtituées en faveur d'Hercule; car ce héros ayant ſouhaité d'être initié aux premières *éleuſinies*, & les athéniens ne pouvant lui accorder ſa demande, parce que la loi défendoit d'y admettre les étrangers, ne voulant cependant pas lui faire eſſuyer un refus, ils inſtituèrent de nouvelles *éleuſinies*, auxquelles ils lui donnèrent part: & celles-ci furent appellées petites *éleuſinies*. Les grandes ſe célébroient dans le mois boédromion, qui répondoit à-peu près à notre mois d'août; & les petites au mois anthеſtérion, qui répondoit au mois de janvier.

On ne participoit à ces myſtères que par degré; d'abord on ſe purifioit, enſuite on étoit reçu aux petites *éleuſinies*, & enfin l'on étoit admis & initié aux grandes. Ceux qui n'étoient encore que

Digitized by Google

que des petites, s'appelloient *mystes*, & ceux qui avoient part aux grandes, *époptes*, ou *éphores*, c'eſt à-dire, *inſpecteurs*. Il y avoit ordinairement cinq ans d'épreuve pour paſſer des petits myſtères aux grands; quelquefois on ſe contentoit d'un an. Après cela, on étoit admis à voir ce qu'il y avoit de plus ſecret, tous les rits & les cérémonies les plus cachées. C'étoit le roi, quand il y en eut à Athènes, qui avoit ſoin de faire célébrer les *éleuſinies*, avec quatre adjoints qu'on lui donnoit. La fête duroit pluſieurs jours; on y couroit avec des torches ardentes en main; on y ſacrifioit pluſieurs victimes, non-ſeulement à Cérès, mais auſſi à Jupiter. On faiſoit des libations, & on répandoit deux vaſes, l'un placé à l'Orient, & l'autre du côté de l'Occident: on alloit en pompe, &, s'il eſt permis de parler ainſi, en proceſſion à Eleuſis, en faiſant de temps en temps des pauſes, où l'on chantoit des hymnes, & l'on immoloit des victimes: ce qui ſe pratiquoit tant en allant d'Athènes à Eleuſis, qu'en revenant d'Eleuſis à Athènes. Tertullien décrit dans ſon livre contre les valentiniens, la figure ou ſymbole que l'on voyoit, & qu'il étoit ſi expreſſément défendu de divulguer. Théodoret, Arnobe & Clément Alexandrin en parlent auſſi. Ceux-ci diſent que c'étoit la repréſentation des parties ſexuelles de la femme; & Tertullien celle des parties ſexuelles de l'homme. Le lendemain de la fête, le ſénat s'aſſembloit à Eleuſis, apparemment pour examiner ſi tout s'étoit paſſé dans l'ordre. Meurſius a fait un traité ſur les *éleuſinies*, où l'on trouve de plus grands détails ſur ces fêtes. Le ſcholiaſte de Pindare (*olymp. od.* 9) dit que les *éleuſinies* ſe célébroient à l'honneur de Cérès & de Proſerpine, & que le prix étoient de l'orge. L'empereur Hadrien fit célébrer à Rome les *éleuſinies*, & leur célébration ne ceſſa que ſous l'empire de Théodoſe l'ancien.

Comme les initiés étoient obligés de garder un ſecret inviolable, & que la loi condamnoit à mort quiconque auroit oſé publier les myſtères, on eſt peu inſtruit ſur leur véritable objet. Les premiers chrétiens aſſuroient qu'il y régnoit une grande licence; mais ce préjugé eſt contraire à la loi de ces fêtes, qui exigeoit beaucoup de retenue & même une chaſteté aſſez ſévère de la part de ceux qui ſe diſpoſoient à y être admis, des femmes mêmes qui y préſidoient; & de plus aux purifications & aux ablutions qu'on y pratiquoit. Peut-être que les déſordres qu'on leur a reprochés n'étoient pas de la première inſtitution, & ne s'y gliſſèrent que dans la ſuite. Quelques auteurs modernes croient, avec fondement, que le ſecret des myſtères n'étoit ſi fort recommandé que parce qu'on y découvroit aux initiés la véritable hiſtoire de Cérès & de ſa fille, qu'il étoit important de cacher au public; on craignoit que le peuple venant à ſavoir que ces deux prétendues déeſſes n'avoient été que deux femmes mortelles, ne mépriſât leur culte. Cicéron inſinue cette opinion dans ſon premier livre des Tuſculanes. *Voy.* MYSTÈRE.

ÉLEUSIS, dans l'Attique. ΕΛΕΥΣΙ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires ſont:

Cérès dans un char tiré par des ſerpens ailés.

Un ſanglier.

ÉLEUSIUS. *Voyez* HYONNE.

ÉLEUTHÈRE, ville que Bacchus fit bâtir, dit-on, en mémoire de la liberté qu'il rendit à toutes les villes de Béotie, avant de partir pour les Indes.

ÉLEUTHÉRIE, déeſſe de la liberté, que les grecs honoroient ſous ce nom. Quelquefois ils diſoient au pluriel, θεαι ἐλευθεριαι, dieux libres, ou dieux de la liberté. *Voyez* LIBERTÉ.

ÉLEUTHÉRIES, fête en l'honneur de Jupiter, ſurnommé *Eleuthérius*, ou le libérateur, qui avoit un temple, ſous ce nom, proche de Platée, ville de Béotie. Elle fut inſtituée en mémoire d'une célèbre victoire que les grecs gagnèrent ſur les perſes, qui y perdirent trois cents mille hommes, commandés par Mardonius. Cette fête ſe célébroit tous les cinq ans, par des courſes de chariots, & des combats gymniques.

Le ſcholiaſte de Pindare (*Olymp. od.* 7.) dit que les *éleuthéries* étoient célébrées à Platée. Les députés de toutes les villes de la Grèce s'y raſſembloient. Et là, après avoir fait des libations ſur les monumens des grecs morts dans le combat, le magiſtrat invitoit à haute voix leurs manes au repas ſacré. On célébroit encore ces *éleuthéries* au temps de Plutarque.

Les ſamiens célébroient auſſi des *éleuthéries* en l'honneur de l'Amour. (*Ath. dcipn. III.*)

On appelloit encore *éleuthéries* les fêtes que célébroient les nouveaux affranchis, le jour où ils recevoient la liberté, ἐλευθερια.

ÉLEUTHÉRIUS, ſurnom de Bacchus chez les grecs; c'eſt le même que le *liber pater* des

Digitized by Google

latins. C'étoit auſſi un ſurnom de Jupiter. *Voyez* ÉLEUTHÉRIES.

ÉLEUTHERNA, en Crète. ΕΛΕΥΘΕΡΝΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

R. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Tibère.

ÉLEUTHÉROPOLIS, dans la Paleſtine. ΕΛΕΥΘΕΡΟΠΟΛΙΤΩΝ.

On a une médaille impériale grecque de cette ville, frappée en l'honneur de Julia Domna.

ÉLEUTHO, nom de Lucine, déeſſe qui préſidoit aux accouchemens *Eleutho*, *Ilithyia*, *Lucina*. Ce nom ne ſe trouve que dans Pindare, (*Olymp. od. VI.*) où le ſcholiaſte de ce poète lui donne pour ſynonime ἰλειθυια, *Ilithyia*; ce qui montre qu'*Eleutho* eſt la même choſe que la déeſſe Illithyie ou Lucine. Auſſi Pindare n'en parle-t-il que pour marquer qu'elle préſidoit aux couches. C'eſt Apollon, ſelon lui, qui l'envoie à celle d'Évane, avec les parques. Le ſcholiaſte remarque que ce ne fut pas ſeulement pour procurer à la mère un heureux enfantement, mais encore pour donner à l'enfant de nobles inclinations, de belles qualités.

Ce mot vient d'ἐρχομαι ou d'ἰλαθω, verbe inuſité, qui ſignifie *je viens*, parce que cette déeſſe étoit cenſée *venir* à propos pour ſecourir les femmes en couche. C'eſt peut-être la meſure du vers qui a forcé le poète à créer ce mot, & à l'employer au lieu d'*Illithyia*; car on ne voit point qu'il ſût en uſage, & qu'il ſe trouvât ailleurs. (*Diction. Trévoux.*)

ELICATORES. } Les latins appelloient *élices*
ELICES. } les grandes conduites d'eau, & *élicatores* les inſpections de ces conduites.

ELICIUS, ſurnom latin de Jupiter. *Voyez* JUPITER.

ÉLINE, nom que les grecs donnoient à la chanſon ou à l'air particulier aux tiſſerands.

ÉLIS, dans le Péloponèſe. ΗΛΕΙΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur d'Hadrien, de M. Aurèle, de Sévère, de Caracalla.

Pellerin en a publié une médaille de bronze autonome, avec la légende ΕΛΕΙΔΙΩΝ.

ÉLISE. *Voyez* DIDON.

ÉLISÉE. } *Voyez* ÉLYSIEN.
ÉLISIEN. }

ÉLISSA, divinité des carthaginois, qui honoroient ſous ce nom leur fondatrice Didon. *Voyez* DIDON.

ELLOTIDE. } *Voyez* { HELLOTIDE.
ELLOTIES } { HELLOTIES.

ÉLOÉIM, Sanchoniaton, cité par Euſèbe, met cette divinité au rang des grandes & des principales. (*Præpar. evangel.*)

ELOGIUM. } Les latins donnoient au mot
ΕΛΛΟΓΙΟΝ. } *elogium* une ſignification beaucoup plus étendue, & ſouvent très-différente de celle que nous y avons attachée : ce mot ſignifie quelquefois cauſe, motif d'un arrêt, chef d'accuſation, mention injurieuſe. C'eſt ainſi que, dans le droit écrit, la raiſon que le père apporte dans ſon teſtament, pour exhéréder ſon fils, eſt appellée *elogium*. Si un fils fait dans ſon teſtament un *éloge* infamant & injurieux de ſon père, pour l'exhéréder, le teſtament eſt nul & invalide.

De plus, *elogium* étoit preſque ſynonime à *titulus*, quand on parloit des monumens; & alors il répondoit à notre mot générique, *inſcription*. Suetone (*Calig. c.* 24.) l'emploie dans ce ſens : *tres gladios, in necem ſuam præparatos Marti ultori, addito elogio, conſecravit.* Sous les ſtatues des cochers du cirque, devenus célèbres, on gravoit un *elogium*, qui apprenoit le nombre & l'eſpèce de leurs victoires. *Elogium* eſt quelquefois une épitaphe. (*Virgil Cul. n.* 410.)

His tumulus ſuper inſeritur : tum fronte locatur
Elogium.....

Lorſqu'un écrivain parle des femmes publiques, *elogium* eſt l'affiche qui contenoit leurs noms & le prix de leur proſtitution. (*Tertull. de ſpect. c.* 17.) S'il parle de l'appel des juges aux empereurs, *elogium* étoit l'accuſation renfermée dans l'écrit qu'on leur préſentoit.

ÉLPE, fille du Cyclope Polyphème, fut enlevée, ſelon Diodore, par Ulyſſe. Les ſeſtrigons, alliés de Polyphème, l'arrachèrent à Ulyſſe, & la rendirent à ſon père. *Voyez* POLYPHÈME.

ELPHÉNOR, fils de Chalcodon, de la race

Digitized by Google

de Mars, (*Homer. Odyſſ.* 10.) commandoit au ſiège de Troye les belliqueux Abantes d'Eubée, qu'il avoit amenés ſur quarante vaiſſeaux. Les fils de Théſée l'y accompagnèrent comme de ſimples particuliers.

ELPIS, ſamien, bâtit dans Samos un temple à Bacchus, qu'on appella *Bacchus à gueule béante*, par alluſion à un événement ſingulier que Pline raconte en ces termes : « *Elpis* ayant abordé » en Afrique, & étant deſcendu à terre, trouva » un lion qui, la gueule béante, ſembloit le » menacer : il grimpa ſur un arbre en invoquant » Bacchus : (car on a ordinairement recours aux » vœux quand l'eſpérance s'évanouit.) Le lion qui » auroit pu facilement atteindre *Elpis*, ne courut » pas après lui ; mais il vint à pas lents ſe cou- » cher au pied de l'arbre, ouvrant toujours ſa » grande gueule, non pour l'effrayer, mais plutôt » pour l'exciter à compaſſion. En voici la cauſe : » mangeant avec trop d'avidité, un os s'étoit » fiché entre ſes dents, l'empêchoit de manger, » & il étoit fort tourmenté de la faim. Cet ani- » mal regardoit *Elpis*, qui demeuroit expoſé à » ſa fureur, s'il avoit voulu lui nuire, & il » ſembloit le ſupplier de lui tendre une main » officieuſe. *Elpis*, retenu par la peur, & plus » encore par l'étonnement, fut quelque tems » ſans ſe mouvoir ; mais il deſcendit enfin ; alors » le lion s'approchant de lui, lui préſentant ſa » gueule ouverte, il arracha l'os. On raconte, » ajoute Pline, que, pendant tout le temps que » le vaiſſeau d'*Elpis* demeura ſur la côte, le lion » reconnoiſſant ne manqua pas de lui apporter » ſouvent quelque pièce de gibier ».

ELPIS, nom grec de l'eſpérance. *Voyez* ESPÉRANCE.

ÉLUL, ſixième mois des hébreux. Il répondoit en partie au mois d'août, & en partie au mois de ſeptembre.

ÉLYME. Athénée penſe que la flûte appellée de ce nom, n'étoit pas différente de la flûte phrygienne. Il rapporte encore que l'*élyme* inventée par les phrygiens, ſuivant Juba, avoit été ſurnommée *Saïtalienne*, à cauſe de ſa groſ- ſeur qui égaloit celle des *ſcytales* des laconiens. *Voyez* SCYTALE.

Héſychius appelle *élyme* la partie de la flûte à laquelle tenoit la glotte.

Pollux dit que l'*élyme* étoit de buis.

ÉLYRUS, en Crète. EATPION.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RR. en argent.

RRR. en bronze. *Hunter.*

O. en or.

Leurs types ordinaires ſont :

Une abeille.

Une tête de bélier.

Une chèvre.

ÉLISÉE, ou champs *élyſées* ; c'étoit, dans la Théologie des anciens, la demeure des ames juſtes après la mort. Là, dit Homère (*Odyſſ.* 4.) les hommes mènent une vie douce & tranquille : les neiges, les pluyes, les frimats n'y déſolent jamais les campagnes : en tout temps on y reſpire un air tempéré ; d'aimables zéphirs qui s'élèvent de l'Océan, rafraîchiſſent continuellement cette délicieuſe contrée. Là, dit Virgile, (*Æn.* 6.) règne un air pur, & une douce lumière eſt répandue ſur les campagnes : les habitans de ces lieux ont leur ſoleil & leurs aſtres. Héſiode & Pindare ajoutent que Saturne eſt le ſouverain des champs *élyſées*, qu'il y regne avec ſa femme Rhéa, & qu'il y fait régner le ſiècle d'or, qui a été ſi court ſur la terre. Homère & Virgile n'y admettent que des jeux innocens, & des occupations dignes des héros qui les habitent. Dans le poète grec, l'ombre d'Achille fait la guerre aux bêtes féroces ; & dans le poète latin, les héros troyens s'y exercent à manier des chevaux, à faire des armes, au combat de la lutte : les uns danſent, les autres récitent des vers. Mais les poètes voluptueux y font trouver des occupations & des plaiſirs plus conformes à leurs inclinations. En quel endroit du monde étoit cette demeure fortunée ? Sur cet objet les anciens n'étoient point du tout d'accord. Les uns placent les champs *élyſées* au milieu des airs ; d'autres dans la lune ou dans le ſoleil ; d'autres dans le centre de la terre ; Platon dit qu'ils ſont ſous la terre, c'eſt-à-dire, dans l'hémiſphère de la terre diamétralement oppoſé au nôtre, ou aux antipodes. Homère les établit à l'extrémité de la terre ; d'autres veulent que ce ſoit dans les iſles de l'Océan, qu'ils appelloient fortunées, & que nous croyons être les Canaries, peu connues alors ; enfin chez quelques-uns c'étoit le charmant pays de la Bétique (aujourd'hui la Grenade) où les phéniciens avoient ſouvent voyagé, & qu'ils trouvoient un pays admirable, arroſé de fleuves, de ruiſſeaux & de fontaines, entrecoupé de plaines charmantes, de bois & de bocages enchantés ; les montagnes enfermant des mines d'or & d'argent, & la terre fourniſſant abondamment tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. Comme ils ne connoiſſoient rien de plus beau, ils ſouhaitèrent d'y faire un éternel ſéjour, & fournirent peut-être aux grecs la première idée de leurs champs *élyſées* ; on dit *peut-être* ; car des ſavans prétendent

Digitized by Google

que cette idée a été prise d'une coutume des égyptiens, qui enterroient les corps de ceux qu'ils vouloient honorer, dans un bocage délicieux au-delà du lac Querron.

Si le récit contenu dans le passage suivant de Diodore est vrai, il a pu servir de base à la fiction des champs *élysées*. Diodore de Sicile dit que la sépulture commune des égyptiens, étoit au-delà d'un lac nommé *Achérusie* : que le mort étoit apporté sur le bord de ce lac, au pied d'un tribunal composé de plusieurs juges qui informoient de ses vie & mœurs. S'il n'avoit pas été fidèle aux loix, on jettoit le corps dans une fosse ou espèce de voierie qu'on nommoit *tartare*. S'il avoit été vertueux, un batelier conduisoit le corps au-delà du lac dans une plaine embellie de prairies, de ruisseaux, de bosquets & de tous les agrémens champêtres. Ce lieu se nommoit *élysion* ou les *champs élysées*, c'est-à dire, *pleine satisfaction, séjour de repos ou de joie.*

Au reste, si les poëtes ont varié sur la situation des champs *élysées*, ils ne sont pas plus d'accord sur le temps que les ames y doivent demeurer. Anchise semble insinuer à Enée son fils, qu'après une révolution de mille ans, les ames buvoient de l'eau du fleuve Léthé, & venoient dans d'autres corps; en quoi Virgile adopte en quelque manière la fameuse opinion de la Métempsycose, qui a eu tant de partisans, & qui devoit encore son origine aux égyptiens.

ÉMACURIES. *Voyez* AIMAKOTPIA.

ÉMAIL. L'émail n'étant qu'un verre opaque, on renvoie au mot VERRE.

EMANSIO. } Les romains appelloient *eman-*
EMANSOR. } *sor*, le soldat qui s'étoit éloigné de sa cohorte pendant un temps assez court nommé *emansio*. Le nom de déserteur, *desertor*, ne lui étoit donné qu'après un temps d'absence beaucoup plus long & réglé par les loix militaires. (*Cujac. obs. VI.* 16.)

ÉMATHION, fils de Tithone, étoit un tyran de l'Arabie, dont Hercule purgea la terre. (*Diodore de Sicile.*)

ÉMATURIES, c'étoit une fête du Péloponnèse, où les jeunes garçons se fouettoient au tombeau de Pelops, jusqu'à ce que le sang découlât sur ce même tombeau. Le nom de ces fêtes étoit formé du mot *Αἱματόω*, *j'ensanglante*. Elles s'appelloient aussi *émacuries*, *Αἱμακουρία*. *Voyez* ces mots.

EMBATERIE, nom d'une marche des lacédémoniens, qui s'exécutoit sur des flûtes propres à cet effet, & qui probablement étoient des flûtes *embatériennes*. *Voyez* EMBATERIENNE.

L'*embaterie* servoit à régler les pas des soldats, quand ils marchoient à l'ennemi. Tel avoit été peut-être l'air sur lequel Tyrtée avoit chanté ses vers.

Cette marche étoit certainement à deux temps, & ne changoit point de mesure, comme tous les autres airs des grecs, qui changeoient de mesure suivant que le rythme des paroles l'exigeoit. Car ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on peut parvenir à marcher régulièrement, en réglant ses pas sur un air d'un mouvement à trois temps; & il est impossible que plusieurs hommes puissent marcher uniformément en changeant de pas, comme il le faut quand la mesure change.

Cette marche étoit encore d'un mouvement grave & posé; car l'on sait que les lacédémoniens étoient de tous les peuples ceux qui marchoient avec le plus de gravité à l'ennemi.

EMBATÉRIENNE, espèce de flûte des grecs, dont, au rapport de Pollux, ils se servoient en voyageant, apparemment pour rendre le chemin moins pénible & moins ennuyeux.

Cette flûte, surnommée *embatérienne*, propre à la marche, pourroit bien être celle sur laquelle les lacédémoniens exécutoient leur marche appellée *embaterie*.

EMBAUMEMENS. De tous les peuples anciens, il n'y en a aucun chez lequel l'usage d'*embaumer* les corps ait été plus commun que chez les égyptiens; ils le tenoient sans doute des éthiopiens, chez qui les résines & les gommes sont très-abondantes. Les éthiopiens en employoient pour les *embaumemens*, qui étoient transparentes, telles que celles de Copal, & que des grecs après les avoir examinées très rapidement, prirent pour du verre. Les égyptiens employoient les bitumes au même usage.

Nous allons rapporter ce qu'Hérodote nous en a transmis, & nous y joindrons les observations du savant chymiste Roüelle (*mém. de l'acad. des scienc.*).

Dans l'Egypte, dit Hérodote, il y a des hommes qui font métier d'*embaumer* les corps. Quand on leur apporte un mort, ils montrent aux porteurs des modèles de morts peints sur du bois. On prétend que la peinture ou figure la plus recherchée, représente le phallus sacré; ils en montrent ensuite une seconde, qui étant inférieure à la première, ne coûte pas si cher, & une troisième qui est au plus bas prix : ils demandent

Digitized by Google

enſuite ſuivant laquelle de ces trois peintures on veut que le mort ſoit accommodé. Après qu'on eſt convenu du modèle & du prix, les porteurs ſe retirent, les *embaumeurs* travaillent ; & voici comment ils exécutent l'*embaumement* le plus recherché.

Premiérement ils tirent avec un fer oblique la cervelle par les narines ; ils la font ſortir en partie de cette manière, & en partie par le moyen des drogues qu'ils introduiſent dans la tête : enſuite ils font une inciſion dans le flanc avec une pierre d'Ethiopie aiguiſée ; ils tirent par cette ouverture les viſcères, ils les nettoient, les paſſent au vin de palmier, & dans des aromates broyés : enſuite ils rempliſſent le ventre de myrrhe pure broyée, de canelle & d'autres parfums (excepté l'encens), & ils le recouſent. Cela fait, ils ſalent le corps, en le couvrant de natrum pendant ſoixante-dix jours. Ce terme expiré, ils lavent le mort, l'enveloppent avec des bandes de toile de lin coupées, & enduites d'une gomme dont on ſe ſert en Egypte en guiſe de colle. Les parens le reprennent en cet état, font faire un étui de bois de forme humaine, y placent le mort, le tranſportent dans un appartement deſtiné à ces ſortes de caiſſes, le dreſſent contre le mur & l'y laiſſent. Voilà la manière la plus chère & la plus magnifique dont ils embaument les morts.

Ceux qui ne veulent point de ces *embaumemens* ſomptueux choiſiſſent la ſeconde manière, & voici comment leurs morts ſont *embaumés*.

On remplit des ſeringues d'une liqueur onctueuſe, qu'on a tirée du cèdre, appellée *cédria*, on injecte le ventre du mort de cette liqueur, ſans lui faire aucune inciſion, & ſans en tirer les entrailles. Quand on a introduit l'extrait du cèdre par le fondement, on le bouche, pour empêcher l'injection de ſortir. On ſale enſuite le corps pendant le temps preſcrit ; au dernier jour on tire du ventre la liqueur du cèdre. Cette liqueur a tant de force, qu'elle entraîne avec elle le ventricule & les entrailles conſumés ; car le nitre diſſout les chairs, & il ne reſte du corps mort que la peau & les os. Quand cela eſt achevé, les *embaumeurs* rendent le corps ſans y faire autre choſe.

La troiſième manière d'*embaumer* n'eſt employée que pour les moins riches. Après les injections par le fondement, on met le corps dans le nitre pendant ſoixante-dix jours, & on le rend à ceux qui l'ont apporté.

A la lecture de ce paſſage, qui eſt peut être plus exact & plus étendu qu'on n'étoit en droit de l'attendre d'un ſimple hiſtorien, on obſerve cependant qu'il n'eſt ni aſſez précis, ni aſſez circonſtancié, pour l'employer à faire l'expoſition d'un art. Il falloit qu'on pratiquât des inciſions à la poitrine, au bas ventre, &c. ſans quoi toute la capacité intérieure du corps n'auroit point été injectée, & les viſcères n'auroient point été conſumés. Il eſt à préſumer qu'on lavoit avec ſoin le corps avant que de le ſaler : c'étoit encore ainſi qu'on le débarraſſoit des reſtes du *natrum* & des liqueurs quand il avoit été ſalé. On ne peut douter qu'on ne finît par le faire ſécher à l'air ou dans une étuve.

On appliquoit enſuite ſur tous les corps & ſur les membres ſéparément, des bandes de toile, enduites de gomme ; mais on l'emmaillotoit de plus avec un nouveau bandage également gommé, les bras croiſés ſur la poitrine, & les jambes réunies.

Dans l'*embaumement* véritable, la tête, le ventre & la poitrine étoient pleins de matières réſineuſes & bitumineuſes, & le reſte du corps en étoit couvert. On retenoit ces matières par un grand nombre de tours de toile. Après une couche de bande, on appliquoit apparemment une couche d'*embaumement* fondu & chaud, avec une eſpèce de broſſe, puis on couchoit de nouveaux tours de bandes, & ſur ces nouveaux tours une nouvelle couche de matière fondue, & ainſi de ſuite, juſqu'à ce que le tout eût une épaiſſeur convenable.

Il eſt difficile de décider ſi l'*embaumement* de la dernière eſpèce étoit un mélange de bitume de Judée ſeul. La momie de ſainte Geneviève, ſur laquelle Rouelle fit ces obſervations, eſt *embaumée* avec le piſſaſphalte ; mais elle a des bandes de toile fine de coton, & elles ſont en plus grand nombre qu'aux autres momies. Cependant, le plus grand nombre des momies étant apprêtées avec le mélange du bitume de Judée & de *cédria*, qu'on peut appeller le piſſaſphalte, on peut croire que cet *embaumement* eſt de la ſeconde eſpèce.

La dépenſe de la caiſſe qu'on donnoit à la momie étoit conſidérable ; elle étoit de ſycomore, ou de cyprès d'Orient, d'une ſeule pièce, creuſée à l'outil, & ce ne pouvoit être que le tronc d'un arbre fort gros.

Il y avoit, ſelon toute vraiſemblance, des ſortes d'*embaumemens* relatifs à la différence des bandes qu'on trouve ſur les momies, groſſes ou fines. Le dernier bandage étoit chargé de caractères hiéroglyphiques, peints ou écrits. On y entremêloit auſſi de petites ſtatues de divinités, des amulettes, &c. &c.

La matière de l'*embaumement* le plus précieux étoit une compoſition balſamique, ſemblable à celle qu'on a trouvée dans les chambres des mo-

Digitized by Google

mies, conſervée dans un vaſe, & il eſt évident que cet *embaumement* avoit auſſi ſes variétés. On a trouvé des momies dont les ongles étoient dorés, d'autres avoient des caiſſes de granit ou de porphyre : quelques-unes étoient renfermées dans des tombeaux magnifiques.

Il ſemble que le travail des *embaumeurs* pouvoit ſe diſtribuer en deux parties; la première, qui conſiſtoit à enlever aux corps les liqueurs, les graiſſes & autres cauſes de corruption, & à les deſſécher; la ſeconde, à défendre ces corps deſſéchés de l'humidité & du contact de l'air.

Les fondemens de ce travail ſont renfermés en partie dans la deſcription d'Hérodote; mais il falloit les y découvrir, corriger ce qui y eſt mal préſenté, juſtifier ce qui eſt bien décrit, tenter quelques expériences ſur les matières balſamiques & bitumineuſes des momies, imiter les *embaumemens* égyptiens, & voir s'il n'y auroit pas quelques moyens d'imitation fondés ſur les principes chimiques qui dirigent aujourd'hui les anatomiſtes dans la préparation de leurs pièces.

On peut réduire à deux ſentimens tout ce qu'on a écrit ſur cet objet. Quelques écrivains ont prétendu que le corps entier ſalé étoit *embaumé* d'une manière telle que les matières balſamiques, réſineuſes & bitumineuſes s'étoient unies avec les chairs, les graiſſes, les liqueurs, & qu'elles avoient formé enſemble une maſſe égale; les autres ont aſſuré qu'on ſaloit le corps, qu'on le deſſéchoit, & qu'on lui appliquoit enſuite les matières balſamiques. Quant au deſſéchement, comme l'humidité eſt une puiſſante cauſe de corruption, ils ont ajouté qu'on ſéchoit le corps à la fumée, ou qu'on le faiſoit bouillir dans le piſſaſphalte, pour en conſumer les chairs, graiſſes, &c.

On peut objecter contre le ſentiment des premiers, l'expérience connue de certains corps qui tombent en pourriture dans des maladies particulières, où il eſt abſolument impoſſible d'abſorber les fluides par des matières réſineuſes & balſamiques; matières qui ne s'uniſſent point avec l'eau. D'ailleurs, les momies ſont parfaitement ſèches, & l'on n'y remarque pas la moindre trace d'humidité.

Le ſentiment des ſeconds eſt plus conforme à la raiſon. Il eſt certain qu'on trouve des momies dont les os ſont entiérement décharnés; c'eſt l'état où ſe trouvoit la momie décrite par Sryph; mais il y en a d'autres où les chairs ſont confondues avec le bitume, ſans être enlevées: on en a vu même dont le viſage étoit conſervé & reconnoiſſable; telle eſt la momie de ſainte Geneviève.

Le *natrum* des anciens étoit un alkali fixe, puiſqu'ils s'en ſervoient pour nettoyer, dégraiſſer, blanchir les étoffes, les toiles, & pour faire le verre. Notre nitre ou ſalpêtre eſt au contraire un ſel moyen qui ne dégraiſſe point les étoffes, qui conſerve les chairs, qui les ſale comme le ſel marin, & qui conſerve leurs ſucs. Le *natrum* des anciens agiſſoit ſur les chairs d'une manière tout oppoſée à notre nitre; il s'uniſſoit aux liqueurs lymphatiques, huileuſes, graſſes, les ſéparoit du reſte, faiſoit l'effet de la chaux des tanneurs & autres ouvriers en cuir, & épargnoit les muſcles, les tendons, les os.

Hérodote dit dans la première façon d'*embaumer*, qu'on lavoit le corps avant que de l'envelopper de bandes. C'eſt ainſi qu'on enlevoit les reſtes des matières limphatiques & du *natrum*, ſources d'humidité. Les *embaumeurs* ne ſaloient donc le corps que pour le deſſécher; mais le *natrum*, en reſtant, eût retenu & même attiré l'humidité, comme c'eſt la propriété des ſels alkalis.

Le *natrum* agiſſant ſur les corps comme la chaux, il n'étoit point permis de ſaler pendant plus de ſoixante-dix jours. En effet, comme il arrive aux cuirs *enchauſſés*, le *natrum* auroit attaqué les ſolides. Un ſel neutre n'opère pas en ſi peu de temps, comme il paroît à nos viandes ſéchées.

Mais, dira-t-on, ſi le *natrum* étoit un alkali, pourquoi ne détruiſoit-il pas? C'eſt qu'il eſt foible, qu'il ne reſſemble point à la pierre à cautere, mais au ſel de la ſoude & au ſel marin.

Il eſt à préſumer que de nos jours Bils préparoit ſes pièces anatomiques en ſalant le corps avec un ſel alkali, à la manière des égyptiens; méthode qu'une odeur aromatique ne ſervoit qu'à déguiſer. Clauderus en étoit perſuadé, mais il ſe trompoit ſur les effets du ſel alkali; il croyoit que l'alkali volatil s'uniſſoit aux parties putrides, & qu'il étoit retenu dans les chairs du cadavre.

On pourroit demander ſur le premier *embaumement* dont parle Hérodote, à quoi bon remplir le corps de myrrhe & d'aromates avant que de le ſaler? En le ſalant on emporte en partie ces aromates; car le *natrum* agit puiſſamment ſur les balſamiques, en formant avec leurs huiles une matière ſavoneuſe, ſoluble, & facile à emporter pas les lotions. Il ſemble qu'il faudroit placer la ſalaiſon & les lotions avant l'emploi des aromates.

Il y a très-peu de momies enveloppées de toiles gommées, appliquées ſans réſine immédiatement ſur le corps deſſéché; elles ont communément deux bandages. Le corps & les membres ſont

Digitized by Google

chacun ſéparément entortillés de bandes de toile réſineuſe ou bitumineuſe : telle eſt la première enveloppe. La ſeconde eſt formée d'autres bandes de toile, ſans réſine ou bitume, qui prennent le tout & l'emmaillotent comme les enfans. Celles-ci ont pu être enduites de gomme.

Les momies nous parviennent rarement avec le ſecond bandage ; les arabes le détachent pour enlever les petites ſtatues. Les momies ne ſont pas toutes renfermées dans des caiſſes ; c'eſt pour les garantir du contact de l'air qu'on y a employé la réſine.

Une ſeconde critique qu'on peut faire d'Hérodote eſt relative à ſon ſecond *embaumement*. Sans inciſion, l'injection par le fondement ne remplira point le ventre, elle ne parcourra qu'une petite étendue d'inteſtins. D'ailleurs, la liqueur de cèdre eſt un baume ou une réſine ſans force, ſans action corroſive. Si donc l'on employoit le cédria, c'étoit comme aromate, mais l'injection étoit de *natrum*. Le cédria n'a pu avoir lieu dans l'*embaumement* qu'après la ſalaiſon & les lotions.

La cervelle ſe tiroit par un trou fait artificiellement aux narines, dit Hérodote ; mais ce fait eſt nié par M. Lech, qui a trouvé dans une momie d'Egypte l'os cribreux ſain & entier.

Il n'eſt pas concevable qu'on *embaumât* tous les égyptiens. Le peuple ſe contentoit d'étendre ſur des lits de charbons ſes morts, emmaillotés de linges, & couverts d'une natte ſur laquelle on amaſſoit ſept à huit pieds de ſable.

Quelle durée l'*embaumement* ne donnoit il pas aux corps ? Il y en a qui ſe conſervent depuis plus de deux mille ans. On a trouvé dans la poitrine d'un de ces cadavres une branche de romarin à peine deſſéchée.

La matière de la tête d'une momie, encore aſſez molle pour que l'ongle y pût entrer dans un temps chaud, & peu altérée, étant miſe dans une cornue ſur un feu modéré, a donné d'abord un peu d'eau inſipide, qui, dans la progreſſion de la diſtillation, eſt devenue acide. Il a paſſé en même temps une huile limpide, peu colorée, ayant l'odeur de ſuccin. Cette huile s'eſt enſuite épaiſſie & colorée ; elle s'eſt figée en ſe refroidiſſant, ſans perdre l'odeur de ſuccin. Sa liqueur acide n'a pu cryſtalliſer, à cauſe de ſa trop petite quantité.

On peut voir dans le mémoire de Rouelle les expériences qu'il a faites ſur les matières dont il préſumoit qu'étoient compoſés les *embaumemens*. Une réflexion générale qui réſulte de ces expériences, c'eſt qu'en y employant la poudre de cannelle & d'autres ingrédiens qui attirent l'humidité, on conſulte plutôt le nez que l'art. Enfin elles démontrent trois ſortes d'*embaumemens*, un avec le bitume de Judée ſeul, un ſecond avec le mélange de bitume & de la liqueur de cèdre ou *cedria*, & un troiſième avec le même mélange & une addition de matières réſineuſes & aromatiques.

Le D. Grew, auteur du *Muſæum - regalis-ſocietatis*, dit que les égyptiens, pour *embaumer* les corps, les faiſoient bouillir dans une chaudière avec une certaine eſpèce de baume liquide, parce que dans les momies qu'on conſerve dans la collection de la ſociété royale, le baume à pénétré non-ſeulement les chairs & les parties molles, mais même les os, au point qu'ils ſont tout noirs, comme s'ils avoient été brûlés. *Voyez* ÉGYPTIENS & MOMIES.

EMBLA. *Voyez* ASKUS.

EMBLEMA. Ce mot eſt purément grec, ἔμβλημα, formé du verbe ἐμβάλλειν, jetter dedans, inſérer. Suétone rapporte que Tibère le fit rayer d'un décret du ſénat, parce qu'il étoit tiré d'une autre langue. Les grecs donnoient le nom ἐμβλήματα aux ouvrages de marqueterie, & à tous les ornemens des vaſes, des meubles, des habits. Les latins ſe ſont ſervis d'*emblema* dans le même ſens. Quand Cicéron reproche à Verrès les larcins des ſtatues, & des autres pièces bien travaillées qu'il avoit volées aux ſiciliens, il appelle *emblemata* les ornemens qui y étoient attachés, & qu'on en pouvoit ſéparer. Les latins ont ſouvent comparé les figures, les ornemens d'un diſcours à ces *emblemata*. Lucillius, ancien poëte latin, voulant louer (*Cicer. orat. c. 44. & alibi*) un orateur, dit que tous ſes mots étoient arrangés comme des pièces de marqueterie :

Quam lepidè λέξεις compoſta, ut teſſerula omnes,
Arte pavimenti, atque emblemate *vermiculata.*

Nous ne nous ſervons point du mot d'*emblême* en ce ſens ; mais les juriſconſultes le ſont toujours ſervis du mot latin *emblemata*, pour exprimer ces ſortes d'ornemens, parce que le grec, ἔμβλημα, ſignifie tout ce qui eſt inſéré, appliqué, ajouté à une autre choſe, pour lui ſervir d'ornement.

EMBOLIARIA *mulier* Muratori (*Theſ.* 660. 4.) rapporte une inſcription ſur laquelle on lit ces mots : Pollux (*lib. V. cap.* 4.) appelle Ἐμβόλιον, de petits filets, qui ſervoient à la chaſſe des petits animaux. Seroit-ce un ſens détourné de ce mot, qui auroit fait donner le ſurnom

Digitized by Google

d'*embolisaria* aux femmes de théâtre, qui tendoient des pièges aux hommes comme les courtisanes ?

EMBOLISME, intercallation.

Embolismus. Les grecs se servoient de l'année lunaire, qui est de 354 jours ; mais pour l'approcher de l'année solaire, qui est de 365, sans compter quelques heures de part & d'autre, ils ajoutoient, tous les deux ou tous les trois ans, un treizième mois lunaire, qui s'appelloit *embolimæus*, parce qu'il étoit inséré & intercalé. *Embolisme* vient du grec ἐμβολισμὸς, formé de ἐμβάλλειν, insérer.

EMBOLUM, EMBOLON, éperon de la proue des navires anciens, ou plutôt toute la partie basse de la proue, où l'on plaçoit l'éperon, *rostrum*, au-devant de laquelle on attachoit l'animal qui servoit d'enseigne particulière au navire, & aux côtés de laquelle on peignoit deux yeux, pour lui donner une ressemblance avec une tête d'homme, ou d'animal. Winckelmann a publié, dans ses *monumenti inediti*, un vase étrusque du vatican, sur lequel un navire est représenté sous la forme d'un poisson, dont la proue est figurée par la tête de l'animal. Ce savant l'a cependant prise pour la poupe, peut-être à cause de son élévation.

EMBRASSEMENT. Les romains mettoient ordinairement une différence entre ces trois mots, *osculum*, *basium*, & *suavium*. Le premier appartenoit à l'étiquette ou à l'usage, le second à l'amitié, & le troisième à l'amour : *oscula officiorum sunt*, *basia pudicorum affectuum*, *suavia libidinum*, *vel amorum*, dit Donatus, interprète de Térence (*in Eun. III.* 2. 3.). Quoique cette distinction n'ait pas été suivie constamment par les écrivains de Rome, elle est cependant essentielle à rapporter ici, pour l'intelligence de plusieurs passages latins.

Les romains baisoient leur main, & l'étendoient ensuite vers les statues des dieux ou des empereurs, & vers les personnes qu'ils vouloient honorer. Cette action étoit exprimée par ces mots, *à facie jactare manus*, & par ceux-ci, *jactare basia*, ou *oscula*. Les joueurs de flûte, les chanteurs, les pantomimes, &c. qui paroissoient sur les théâtres de Rome, saluoient le peuple de cette manière, & en pliant le genou gauche pour s'incliner. Tacite raconte de Néron, que paroissant sur le théâtre, il se soumit à cette humiliation (*annal. XVI.* 4. 3.) : *postremo genuflexus, & cœtum illum manu veneratus est.* Dans le cirque, les cochers qui entroient dans la carrière, saluoient aussi le peuple en baisant la main dont ils tenoient leur fouet, ou le fouet même : Xiphilin l'assure de Caracalla. (LXXIX.)

Lorsque deux romains, qui se connoissoient, se rencontroient, ils s'*embrassoient* au front & même sur la bouche. Martial se plaint souvent, dans ses épigrammes, de cet usage fatiguant & incommode. Les parens, même ceux de différent sexe, s'embrassoient aussi lorsqu'ils se rencontroient ; & Properce reproche à son amie les *embrassemens* qu'elle recevoit de plusieurs hommes ses prétendus parens (II. 5. 7.) :

Quinetiam falsos fingis tibi sæpè propinquos,
Oscula nec desunt qui tibi jure ferant.

On blâmoit Tibère de ce qu'il *embrassoit* rarement ceux qui sortoient de ses audiences (*Sueton. c.* 10.) ; Néron de ce qu'il ne les embrassoit ni en les abordant, ni en les congédiant (*Suet. c.* 37.) ; Caligula de ce qu'il étoit avare d'*embrassemens* (*Dion. LIX.*). Trajan au contraire fut loué de ce qu'il *embrassoit* les sénateurs, en les abordant & en les congédiant (*Plin. paneg. c.* 24.), tandis que ses prédécesseurs leur donnoient leurs pieds à baiser, ou leur rendoient leur salut de la main seulement : *non tu civium amplexus ad pedes tuos deprimis, nec osculum manu reddis.*

Nous ne parlerons point des autres *embrassemens* ; nous ajouterons seulement que les anciens *embrassoient* quelquefois leurs amis ou les enfans en tenant les deux oreilles. Cette manière d'*embrasser* s'appelloit κύνησις, ou *osculum κυνεῖν*, le baiser de la cruche, parce que l'on prenoit la tête de celui qu'on vouloit *embrasser* par les deux oreilles, comme on soulevoit une cruche à deux anses, appellée κύνεον. Théocrite (*Idyll. v.* 131.) en fait mention. Plaute en parle souvent. (*Asin. III.* 3. 78.)

Prehende auriculis, compara labella cum labellis.

Et dans le *Pœnus* (1. 2. 163.) :

Sine te exorem, sine te prendam auriculis, sine dem savium.

Les motifs de cette manière d'*embrasser* les enfans en particulier, ont été si bifarement imaginés & exposés par Clément d'Alexandrie, (*Stromat. V.*) & par Plutarque, (*de auditu.*) que nous nous abstiendrons de les rapporter. Au reste, on sait que l'oreille étoit chez les anciens le symbole de la mémoire ; on sait de plus que les romains touchoient l'oreille de ceux qu'ils appelloient en témoignage : c'est sur ces deux faits que les interprètes ont fondé une manière particulière d'*embrasser* les enfans, qui n'avoit probablement d'autres motifs qu'un usage vague & insignifiant, comme on en voit tant d'autres chez toutes les nations.

ÉMÉRAUDES,

Digitized by Google

ÉMERAUDE, *smaragdus*.

« Les anciens, dit Buffon (page 507, tom. III. *in*-4°. de sa Minéralogie, d'où cet article est extrait), au rapport de Théophraste (*lapid. & gemm.* n°. 44), se plaisoient à porter l'*émeraude* en bague, afin de s'égayer la vue par son éclat & sa couleur suave; ils la tailloient, soit en cabochon, pour faire flotter la lumière, soit en table pour la réfléchir, comme un miroir, soit en creux régulier, dans lequel, sur un fond ami de l'œil, venoit se peindre les objets en racourci. C'est ainsi que l'on peut entendre ce que dit Pline (*Nero princeps gladiatorum pugnas spectabat smaragdo. lib. XXXVII. n°. 16.*) d'un empereur qui voyoit dans une *émeraude* les combats des gladiateurs: réservant l'*émeraude* à ces usages, ajoute le naturaliste romain, & respectant ses beautés naturelles, on semblioit être convenu de ne point l'entamer par le butin, cependant il reconnoit lui-même ailleurs que les grecs avoient quelquefois gravé sur cette pierre, dont la dureté n'est qu'à-peu-près égale à celle du cristal de roche & des belles agathes (*liv. XXXVII, n°. 3*). Il parle de deux *émeraudes*, sur chacune desquelles étoit gravée Amymone, l'une des Danaïdes; & dans le même livre de son histoire naturelle, n°. 4, il rapporte la gravure des *émeraudes* à une époque qui répond en Grèce au règne du dernier des Tarquins. Selon Clément-Alexandrin, le fameux cachet de Polycrate étoit une *émeraude* gravée par Théodore de Samos (*B. Clem. Alex. pædag. lib. III.*). Lorsque Lucullus, ce romain si célèbre par ses richesses & par son luxe, aborda à Alexandrie, Ptolémée, occupé du soin de lui plaire, ne trouve rien de plus précieux à lui offrir qu'une *émeraude*, sur laquelle étoit gravé le portrait du monarque égyptien (*Plut. in Lucul.*) ».

« Je ne conçois pas, continue le comte de Buffon, comment on a pu de nos jours révoquer en doute l'existence de cette pierre dans l'ancien continent, & nier que l'antiquité en eût jamais eu connoissance; c'est cependant l'assertion d'un auteur récent (M. Dutens), qui prétend que les anciens n'avoient pas connu l'*émeraude*, sous prétexte que dans le nombre des pierres auxquelles ils ont donné le nom de *smaragdus*, plusieurs ne sont pas des *émeraudes*; mais il n'a pas pensé que ce mot *smaragdus* étoit une dénomination générique pour toutes les pierres vertes, puisque Pline comprend sous ce nom des pierres opaques, qui semblent n'être que des prases ou même des jaspes verts; mais cela n'empêche pas que la véritable *émeraude* ne soit du nombre de ces *smaragdes* des anciens: il est même assez étonnant que cet auteur, d'ailleurs très-estimable & fort instruit, n'ait pas reconnu la véritable *émeraude* aux traits vifs & brillans, & aux caractères très-distinctifs sous lesquels Pline a su la dépeindre. Et pourquoi chercher à atténuer la force des témoignages, en ne les rapportant pas exactement? Par exemple, l'auteur cite Théophraste comme ayant parlé d'une *émeraude* de quatre coudées de longueur, & d'un obélisque d'*émeraude* de quarante coudées; mais il n'ajoute pas que le naturaliste grec témoigne sur ces faits un doute très-marqué, ce qui prouve qu'il connoissoit assez la véritable *émeraude* pour être bien persuadé qu'on n'en avoit jamais vu de cette grandeur. En effet, Théophraste dit en propres termes: *que l'émeraude est rare & ne se trouve jamais en grand volume. Εἰσὶ δὲ σπανιαι, καὶ τὸ μεγεθος ὐ μεγαλο (de lapid.)* » à moins, ajoute-t-il, qu'on ne croie aux mé- » moires égyptiens, qui parlent d'*émeraude* de quatre & de quarante coudées ». *Mais ce sont choses*, continue-t-il, *qu'il faut laisser sur leur bonne foi*; & à l'égard de la colonne tronquée ou du cippe d'*émeraude* du temple d'Hercule à Tyr, dont Hérodote fait aussi mention, il dit que c'est sans doute une fausse *émeraude*. Nous conviendrons avec M. Dutens, que des dix ou douze sortes de smaragdes, dont Pline fait l'énumération, la plupart ne sont en effet que de fausses *émeraudes*; mais il a dû voir comme nous, que Pline en distingue trois comme supérieures à toutes les autres. La première est l'*émeraude* nommée par les anciens, *pierre de scythie*, & qu'ils ont dit être la plus belle de toutes. La seconde, qui nous paroît être aussi une *émeraude* véritable, est la *bactriane*, à laquelle Pline attribue la même dureté & le même éclat qu'à l'*émeraude* scythique, mais qui, ajoute-t-il, est toujours fort petite. La troisième, qu'il nomme *émeraude* de *Coptos*, & qu'il dit être en morceaux assez gros, mais qui est moins parfaite, moins transparente, & n'ayant pas le vif éclat des deux premières. Les neufs autres sortes étoient celles de *Chypre*, d'*Ethiopie*, d'*Herminie*, de *Perse*, de *Médie*, de l'*Attique*, de *Lacédemone*, de *Carthage*, & celle d'Arabie, nommée *Cholus*..... La plupart de celles-ci, disent les anciens eux-mêmes, ne méritoient pas le nom d'*émeraudes*, & n'étoient, suivant l'expression de Théophraste, que de fausses *émeraudes*, *pseudosmaragdi*. On les trouvoit communément dans *les environs des mines de cuivre*, circonstance qui peut nous les faire regarder comme des *fluors verts*, (ou peut-être même des malachites). Il est donc évident que dans ce grand nombre de pierres auxquelles les anciens donnoient le nom générique de *smaragde*, ils avoient néanmoins très-bien su distinguer & connoître l'*émeraude* véritable qu'ils caractérisent, à ne pas s'y méprendre, par sa couleur, sa transparence & son éclat (*Voy.* Théophraste, n°. 44; & Pline, liv. XXXVII, n°. 16). L'on doit en effet la séparer & la placer à une grande distance de toutes les autres pierres vertes, telles que les prases, les fluors verts, les malachites, & les autres pierres vertes opaques de la classe du jaspe, auxquelles les anciens appliquoient improprement & générique-

Digitized by Google

ment le nom de *ſmaragdes*. Ce n'étoit donc pas d'*émeraude*, mais de quelques-uns de ces faux & grands *ſmaragdes*, qu'étoient faites les colonnes & les ſtatues prétendues d'*émeraude* dont parle l'antiquité (telle étoit encore la ſtatue de Minerve, faite d'*émeraude*, ouvrage fameux de Dipœnus & Scyllis. *Jun. de Pict. vet.*), de même que les très-grands vaſes ou morceaux d'*émeraudes* que l'on montre encore aujourd'hui dans quelques endroits, tels que la grande jatte du tréſor de Gênes, appellée le *ſaint-graal*. La Condamine, qui s'eſt trouvé à Gênes avec les princes Corſini, petits neveux du pape Clément XII, a eu, par leur moyen, occaſion d'examiner attentivement ce vaſe à la lueur d'un flambeau. La couleur lui parut d'un vert très-foncé; il n'y apperçut pas la moindre trace de ces glaces, pailles, nuages & autres défauts de tranſparence ſi communs dans les *émeraudes* & dans toutes les pierres précieuſes un peu groſſes, même dans le criſtal de roche; mais il y diſtingua très-bien pluſieurs petits vides ſemblables à des bulles d'air, de forme ronde ou oblongue, telles qu'il s'en trouve communément dans les criſtaux ou verres fondus, ſoit blancs, ſoit colorés. Le doute de la Condamine ſur ce vaſe ſoit diſant d'*émeraude*, n'eſt pas nouveau. Il eſt, dit-il, clairement indiqué par les expreſſions qu'employoit *Guillaume*, archevêque de *Tyr*, il y a quatre ſiècles, en diſant, *qu'à la priſe de Céſarée, ce vaſe échut pour une grande ſomme d'argent aux génois, qui le crurent d'émeraude, & qui le montrent encore comme tel & comme miraculeux aux voyageurs*. Au reſte, continue l'auteur, il ne tient qu'à ceux à qui ces ſoupçons peuvent déplaire, de les détruire s'ils ne ſont pas fondés (*mém. de l'acad. des ſciences, année 1757, p. 340 & ſuiv.*) tels que la pierre verte, peſant vingt-neuf livres, donnée par Charlemagne au couvent de Reichenau près Conſtance, que M. Coxe (lettres ſur la Suiſſe, page 21.) ſoupçonne être un ſpath fluor vert, tranſparent, ne ſont que des primes ou des prafes, ou même des verres factices. On voit dans le cabinet de ſainte Geneviève deux gros fragmens de verre teint en couleur d'*émeraude*, trouvés dans un ancien tombeau égyptien. Or comme ces *émeraudes* ſuppoſées ne prouvent rien aujourd'hui contre l'exiſtence de la véritable *émeraude*, ces mêmes erreurs dans l'antiquité ne prouvent pas davantage ».

« D'après tous ces faits, comment peut-on douter de l'exiſtence de l'*émeraude* en Italie, en Grèce & dans les autres parties de l'ancien continent, avant la découverte du nouveau? Comment d'ailleurs ſe prêter à la ſuppoſition forcée que la nature ait réſervé excluſivement à l'Amérique cette production qui peut ſe trouver dans tous les lieux où elle a formé des criſtaux? Et ne devons-nous pas être circonſpects, lorſqu'il s'agit d'admettre des faits extraordinaires & iſolés, comme le ſeroit celui-ci? Mais indépendamment de la multitude des témoignages anciens, qui prouvent que les *émeraudes* étoient connues & communes dans l'ancien Continent avant la découverte du nouveau, on ſait, par des obſervations récentes, qu'il ſe trouve aujourd'hui des *émeraudes* en Allemagne, en Angleterre, en Italie; & il ſeroit bien étrange, quoi qu'en diſent quelques voyageurs, qu'il n'y en eût point en Aſie. Tavernier & Chardin ont écrit que les terres de l'Orient ne produiſoient point d'*émeraudes*, & néanmoins Chardin, relateur véridique, convient qu'avant la découverte du nouveau monde les perſans tiroient des *émeraudes* de l'Egypte, & que leurs anciens poëtes en ont fait mention; que de ſon temps on connoiſſoit en Perſe trois ſortes de ces pierres; ſavoir, l'*émeraude* d'Egypte, qui eſt la plus belle, enſuite les *émeraudes vieilles* & les *émeraudes nouvelles*: il dit même avoir vu pluſieurs de ces pierres, mais il n'en indique pas la différence, & il ſe contente d'ajouter, que quoiqu'elles ſoient d'une très-belle couleur, & d'un poli vif, il croit en avoir vu d'auſſi belles, qui venoient des Indes occidentales; ceci prouveroit ce que l'on doit préſumer avec raiſon, c'eſt que l'*émeraude* ſe trouve dans l'ancien Continent auſſi bien que dans le nouveau, & qu'elle eſt de même nature en tous lieux; mais comme l'on n'en connoit plus les mines en Egypte ni dans l'Inde, & que néanmoins il y avoit beaucoup d'*émeraudes* en Orient avant la découverte du Nouveau-Monde, ces voyageurs ont imaginé que ces anciennes *émeraudes* avoient été apportées du Pérou aux Philippines, & de là aux Indes orientales & en Egypte. Selon Tavernier, les anciens péruviens en faiſoient commerce avec les habitans des îles orientales de l'Aſie; & Chardin, en adoptant cette opinion, dit que les *émeraudes* qui, de ſon temps ſe trouvoient aux Indes orientales, en Perſe & en Egypte, venoient probablement de ce commerce des péruviens, qui avoient traverſé la mer du Sud long-temps avant que les eſpagnols euſſent fait la conquête de leur pays; mais étoit-il néceſſaire de recourir à une ſuppoſition auſſi peu fondée pour expliquer pourquoi l'on a cru ne voir aux Indes orientales, en Égypte & en Perſe, que des *émeraudes* des Indes occidentales. La raiſon en eſt bien ſimple, c'eſt que les *émeraudes* ſont les mêmes par-tout, & que comme les anciens péruviens en avoient ramaſſé une très-grande quantité, les eſpagnols en ont tant apporté aux Indes orientales, qu'elles ont fait diſparoître le nom & l'origine de celles qui s'y trouvoient auparavant, & que par leur entière & parfaite reſſemblance, ces *émeraudes* de l'Aſie ont été & ſont encore aujourd'hui confondues avec les *émeraudes* de l'Amérique ».

« Cette opinion que nous réfutons paroît n'être que le produit d'une erreur de nomenclature;

Digitized by Google

les naturaliſtes récens ont donné, avec les joailliers, la dénomination de *pierres orientales* à celles qui ont une belle tranſparence, & qui en même temps ſont aſſez dures pour recevoir un poli vif; & ils appellent *pierres occidentales* celles qu'ils croient être du même genre, & qui ont moins d'éclat & de dureté. Et comme l'*émeraude* n'eſt pas plus dure en Orient qu'en Occident, ils en ont conclu qu'il n'y avoit point d'*émeraudes* orientales, tandis qu'ils autoient dû penſer que cette pierre étant par-tout la même, comme le cryſtal, l'améthyſte, &c. elle ne pouvoit pas être reconnue ni dénommée par la différence de ſon éclat & de ſa dureté ».

Ce ſont, dit M. Paw, les arabes qui ont probablement imaginé la *table ſmaragdine*, ou cette prodigieuſe lame d'*émeraude*, ſur laquelle Hermès (perſonnage qui n'a jamais exiſté) gravа à la pointe du diamant le ſecret du grand-œuvre. Il y a aujourd'hui des Bedouins aſſez enfans ou aſſez imbécilles, pour croire que cette table eſt cachée dans le *harem*, ou la plus grande des pyramides de *Giſeh*; mais il a ſi peu été queſtion d'y enſevelir quelque ſecret, qu'on n'y a pas trouvé une ſeule inſcription, ni dans la ſalle d'en haut, ni dans celle d'en bas; & s'il y a eu des caractères hiétoglyphiques gravés ſur les faces extérieures de ce monument, il faut que le tems les ait effacés, car il n'en reſte plus de trace. Je ſais bien ce qui a donné lieu à cette tradition des arabes: ils ont manifeſtement confondu la *table ſmaragdine* avec ce coloſſe d'*émeraude*, qu'Apion, cité par Pline, diſoit encore être de ſon temps, renfermé dans le labyrinthe, quoique ce ne puiſſe avoir été qu'un ouvrage de verre coloré, comme les égyptiens en faiſoient déjà du temps de Seſoſtris; car il faut rejetter l'opinion de ceux qui diſent qu'ils y employoient le prême d'*émeraude*, mot barbare, corrompu de celui de praſe. Cette ſubſtance n'enveloppe pas la vraie *émeraude*, au moins dans les mines de l'Egypte, où l'on en connoit deux: l'une à l'Occident du Nil, au pied de la côte Lybique, entre *Ipſon* & *Thata*; & l'autre vers le bord du Golfe Arabique, un peu au-delà du vingt-cinquième degré. Cette dernière ne paroit pas dans l'antiquité avoir appartenu aux tois d'Egypte, comme on ſeroit tenté de le penſer, mais aux rois de l'Ethiopie, qui ſoutinrent à cette occaſion une guerre, où l'on voit qu'ils réclamèrent, comme une partie de leur domaine, & la ville de Phylé, & la mine d'*émeraude* (1). L'arabe Abderrahman, qui l'avoit viſité, dit qu'on y trouve ces pierres enveloppées dans une matière blanchâtre; qu'il y en a de trois eſpèces, dont aucune n'eſt ni prême, ni praſe, & qu'on les rend toutes plus tranſparentes en les plongeant dans l'huile chaude.

Le comte de Caylus parlant d'une moſaïque qui avoit appartenu à Ficoroni, & qui avoit été trouvée à Rome, dit (*Rec. d'Ant. III. pl. 59. n°. 1.*) qu'on voyoit des *émeraudes* communes, mêlées aux morceaux de marbre de différentes couleurs, dont ſes cubes étoient formés.

EMERITA, dans le Portugal.

COL. EMERITA AUGUSTA. *Colonia Emerita Auguſta.*

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguſte, de Livie, de Tibère.

EMERITUM. } On appelloit *emeritum* chez
EMERITUS. } les romains, la récompenſe accordée à un ſoldat qui avoit bien ſervi pendant un certain nombre d'années.

Les ſavans ne peuvent pas aſſurer avec certitude ſi elle conſiſtoit ou en argent, ou en terre, ou dans l'une & l'autre à la fois, & s'il n'y avoit aucune différence entre l'*emeritum* & le *præmium*. L'hiſtoire nous apprend qu'Auguſte accorda (*Dion. LV.*) aux prétoriens 5000 drachmes, & aux autres ſoldats 300; qu'il avoit réglé le terme de l'*émérite*, & les récompenſes des différentes ſortes d'*émérites*; que parmi ces *émérites* les uns devoient avoir ſervi ſeize ans, d'autres vingt. Caligula réduiſit à la moitié la récompenſe de l'*émérite* prétorien. L'*émérite* ou vétéran, de quelque rang qu'il fût, étoit très-eſtimé, & il ne lui étoit point permis de s'abaiſſer au vil emploi de délateur. (*Martian. l. deſſerri ff. de jure fiſci.*)

ÉMILIEN.

C. ou M. JULIUS ÆMILIUS ÆMILIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont:

RRRR. en or; on en connoît pluſieurs revers.

R. en argent.

Le revers qui a pour légende CONCORDIA AUG., eſt fort rare; mais il n'appartient point à Émilien.

RRR. en G. B. de coin romain.

(1) *Héliodor. Æthiopic. lib. IX.*
On voit par la narration de cet auteur que les perſans, en conquérant l'Egypte, s'étoient auſſi emparés de la mine d'*émeraude*, & qu'ils furent obligés de reſtituer aux éthiopiens, d'où je conclus que cette mine leur avoit appartenu long temps avant l'époque de la conquête.

Digitized by Google

RRR. en M. B.

RRR. en P. B.

RRRR. en G. B. de colonies.

RRR. en M. B.

RRRR. en G. B. grec.

Peut-être n'en existe-t-il point en M. & P. B.

ÉMILIEN (Alexandre) tyran en Égypte, sous Gallien.

TIBERIUS CESTIUS ALEXANDER ÆMILIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

O. en or & argent ; celles d'argent & de bronze, avec des légendes latines, rapportées dans le catalogue de Mézabarba, sont suspectes.

RRRR, en M. B. grec, ou approchant de cette forme. *Emilien* est représenté en buste, ayant la tête ornée d'un diadême, & tournée de la droite à la gauche. Il tient un bouclier, sur lequel paroît un animal qui s'élance ; il y a au revers un aigle qui a les ailes deployées. Il étoit de cette manière dans le cabinet de Beauvais.

EMISA, dans la Syrie.

On a quelques médailles impériales grecques de cette ville, selon le P. Hardouin.

EMISA, dans la Phœnicie.

EMICΩN. KOΛΩNIAC. *Emisena colonia.*

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles en l'honneur d'Antonin, de Caracalla, d'Elagabale, d'Alex. Sévère, de Domna.

EMISSIONES equorum in circo, courses de chevaux dans le cirque.

ÉMITHÉE. *Voyez* ÉMITHÉE.

EMMAILLOTER. *Voyez* BERCEAU.

ΈΜΟΝΕΙΟΙ.

Masques ayant la barbe taillée en pointe, ou en forme de coin, comme celle des pantalons du théâtre italien.

EMMÈLES. Les sons *emmèles* étoient chez les grecs ceux de la voix distincte, chantante & appréciable qui peuvent donner une mélodie.

EMMÉLIE, danse inventée, dit-on, par un des suivans de Bacchus, dans la conquête des Indes. Elle reçut le nom de son inventeur.

« L'*emmélie* étoit une danse tragique, & c'étoit » la seule, parmi les danses pacifiques, à laquelle » Platon accordât son suffrage ». (*Mémoires de l'académie des inscript. tom. I.*)

EMMÉLIE.

Meursius dit positivement, dans son traité de *la danse*, que ce mot étoit non-seulement le nom d'une danse, mais encore celui de l'air ; & il prouve cette assertion par un passage d'Eustathius. Pollux (*Onomast. cap. 7. §. 1. de poëtis*) met l'*emmélie* au nombre des chants ou airs.

EMPEREUR (Agathe de l'). *Voyez* APOTHEOSE *d'Auguste.*

EMPEREURS romains. *On cherchera dans le diction. d'économie politique, ce qui constituoit leur dignité?*

Les *empereurs* romains paroissent toujours sur les monumens publics sans aucun attribut de monarque, mais comme les premiers de leurs concitoyens, & comme jouissant de privilèges également distribués, *ισονόμως*. Les figures qui les accompagnent, paroissent être égales à leur maître ; & celui-ci n'est distingué des autres que par l'action principale que l'artiste lui a donnée. Jamais une figure qui présente quelque chose à un *empereur* (*Winckel. hist. de l'art. IV. c. 3.*) ne plie le genou, si l'on excepte les captifs ; & aucun personnage ne leur parle la tête inclinée. Quoique la flatterie allât très-loin à Rome, sous les *empereurs* tyrans, puisque nous savons que le sénat se prosterna aux pieds de Tibère (*Sueton. Tiber. c. 24.*), nous dirons cependant à la gloire des artistes, qu'ils ont conservé long-temps sur leurs ouvrages la dignité de l'homme dans la capitale du monde, comme ils avoient fait à Athènes, dans le temps de sa splendeur. Observez que l'on a excepté les captifs, en parlant des monumens parvenus jusqu'à nous : nous savons de plus, que des rois ont donné volontairement cette marque de soumission aux généraux romains. Plutarque nous apprend (*Pompei.*) que Tygrane, roi d'Arménie, venoit de son plein gré voir Pompée. Étant arrivé à la porte du camp des romains, descendit de cheval, détacha son épée de dessus son épaule, & la remit aux deux licteurs qui étoient allés à sa rencontre : lorsqu'il parut devant Pompée, il déposa la tiare à ses pieds, & s'y prosterna lui-même.

Plusieurs ouvrages modernes nous font voir combien peu on a été attentif à l'observation du costume sur cet objet. Entre plusieurs exemples,

Digitized by Google

il suffira d'en rapporter un seul : c'est un bas-relief qui a été exécuté dans ce siècle, à Rome, pour la fontaine de Trévi, & qui représente l'architecte offrant le plan de cet aqueduc à Marcus Agrippa. Le sculpteur moderne, non content d'avoir donné une longue barbe à cet illustre romain, contre la vérité des médailles & des marbres, a placé l'architecte ancien avec un genou en terre.

Les *empereurs*, sous ce nom imposant, qui, dans son origine, ne signifioit qu'un général, s'étant rendus maîtres de la république, réunirent dans leurs personnes toutes les charges les plus considérables de l'état, & toutes les prééminences affectées aux différentes dignités : ils portèrent la chlamyde couleur de pourpre, qui, suivant Eutrope, (*lib.* 9.) désignoit l'empire ; d'autres veulent cependant qu'elle ait été donnée aussi aux généraux. L'*empereur* seul avoit les faisceaux, qu'on portoit devant lui entourés de lauriers (*Hérodien, liv.* 7.) ; & lui seul avoit (*Tillemont, hist. des emp. tom. III. part. I. fol* 180.) dans sa chambre une petite statue de la victoire, en or. Muratori (*annali d'Italia, tom. I. fol* 394.) dit que c'étoit une statue de la fortune. Hérodien nous apprend encore, qu'on portoit du feu devant les *empereurs* & les impératrices (*Hérod. liv.* 1. *liv.* 2. *liv.* 7.) ; distinction que l'on ne trouve point sur les monumens.

Comme les autres citoyens, les *empereurs* n'employèrent pour leurs habits que la laine, le coton, le lin, & plus tard cette espèce de soie dont Pline fait mention. La véritable soie étoit si rare & si chère du temps même des *empereurs*, que Marc-Aurèle ne voulut pas garder, & fit vendre publiquement un habillement fabriqué de cette matière. Aurélien ne voulut point que sa femme achetât, au poids de l'or, un habit de soie. Elagabale fut le premier des *empereurs* qu'on vit paroître en public, revêtu d'un habillement tissu de soie, sans mélange. Ce ne fut que sous le règne de Justinien qu'on commença à cultiver les vers à soie en Italie, ou, pour mieux dire, en Europe.

Dès la fin de la république, les habillemens des citoyens romains & de leurs chefs avoient déjà beaucoup perdu de leur simplicité. Un siècle après, Caligula affecta de ne porter aucun habillement de ses ancêtres, ni civil, ni militaire. On le voyoit souvent vêtu d'une *pænula* de pourpre, ornée de pierres précieuses ; il portoit aussi des habits à manches, des habits de soie, ou la cyclas, habit de femme, & des bracelets. On étoit choqué de voir Néron (*Suetonius*) couvert d'une chlamyde à étoiles d'or, qu'il portoit sur une tunique de pourpre. Qu'auroit-on dit alors du faste de Dioclétien, qui porta des perles jusques sur la chaussure (*Eutropii, lib.* 9.) ; qui exigea, comme les rois de Perse, qu'on se prosternât devant lui ? On blâma ouvertement Constantin, d'avoir ajouté des perles à l'habit impérial : aussi ces ornemens étrangers ne manquèrent pas d'altérer les formes. On vit ces habillemens, si nobles & si élégans dans leur première simplicité, prendre un air bizarre & une roideur, qui les rendirent bientôt méconnoissables. Voyez les médailles des *empereurs* de Constantinople. Plusieurs auteurs ont prétendu que Constantin, le premier, a toujours porté le diadème ; il est au moins certain qu'il en changea la forme, en y ajoutant des bandes qui croisent sur la tête.

En un mot, les bons *empereurs*, avant Dioclétien, n'eurent dans leurs habillemens civils ou militaires, d'autre distinction que la couleur de pourpre ; & le nombre & la forme en étoient les mêmes que pour ceux des citoyens aisés. Ils ne portoient dans Rome que la tunique avec la toge ; & ils ne prenoient l'habit militaire, c'est-à-dire, la cuirasse sur la tunique, les bottines ouvertes, le *paludamentum*, le casque, le bouclier, la lance, &c., que hors des murs de Rome. César étoit revêtu de la toge, lorsqu'il fut assassiné dans le sénat. Auguste portoit une épée cachée sous sa toge le jour qu'il régla la réforme des sénateurs. Sévère s'étant présenté aux portes de Rome, en habit militaire, suivi de toutes ses troupes, descendit de cheval, & s'étant revêtu de la toge, il entra dans la ville en habit civil.

Les généraux & les *empereurs* sont communément représentés armés comme les grecs, ayant le *paludamentum* pour manteau.

EMPEREURS. Les noms de roi & d'*empereur* ont été employés, l'un pour l'autre, dans le moyen âge. On a des monumens sur lesquels Dioclétien, Constantin & Charlemagne étant *empereurs*, ne portent que le titre de rois. On a donné souvent le titre d'auguste ou d'*empereur* à Clovis, à Pépin, à plusieurs autres rois de la seconde race, & même de la troisième. Dans une charte de Betton, évêque de Langres, datée de la 23e. année du règne de Charlemagne, c'est-à-dire, de l'an 791, ce monarque est appellé *empereur*. Or, on sait qu'il ne parvint à la dignité impériale que huit ou neuf ans après.

EMPEREURS (médailles des). *Voyez* IMPÉRIALES.

EMPIRES. On connoît dans l'histoire ancienne quatre grandes monarchies, ou quatre grands *empires* ; celui des babyloniens, chaldéens & assyriens ; celui des mèdes ou des perses ; l'*empire*

Digitized by Google

des grecs, qui commence & finit à Alexandre; puiſqu'à ſa mort ſes conquêtes furent diviſées entre ſes capitaines, & celui des romains. Les deux premiers n'ont ſubſiſté que dans l'Orient; le troiſième en Orient & partie en Occident; & l'*empire* romain dans preſque tout l'Occident, connu pour lors, une partie de l'Orient, & dans quelques cantons de l'Afrique.

L'*empire* des aſſyriens, depuis Ninus, fils de Bélus, qui le fonda l'an du monde 2737, ſelon le calcul d'Uſſérius, a ſubſiſté juſqu'à Sardanapale, leur dernier roi, en 3257, & a par conſéquent duré plus de cinq cents vingt ans.

L'*empire* des mèdes, commencé par Arbace l'an du monde 3257, eſt réuni, ſous Cyrus, avec celui des babyloniens & des perſes, l'an 3468. C'eſt à cette époque que commence proprement l'*empire* des perſes, qui finit deux cents ſoixante ans après, à la mort de Darius Codoman, l'an du monde 3674.

L'*empire* des grecs, à ne le prendre que pour la durée du règne d'Alexandre, commença l'an du monde 3674, & finit à la mort de ce conquérant, arrivée en 3681. Si par *empire* des grecs on entend non-ſeulement la monarchie d'Alexandre, mais encore celle des grands états que ſes ſucceſſeurs formèrent des débris de ſon *empire*, tels que les royaumes d'Égypte, de Syrie, de Macédoine, de Thrace & de Bithynie, il faut dire que l'*empire* des grecs s'eſt éteint ſucceſſivement & par parties; le royaume de Syrie ayant fini l'an du monde 3939; celui de Bithynie onze ans plutôt, en 3928; celui de Macédoine, en 3836; & celui d'Égypte, qui ſe ſoutint le plus long-temps de tous, ayant fini ſous Cléopâtre, l'an du monde 3974: ce qui donneroit préciſément trois cents ans de durée à l'*empire* des grecs, à commencer depuis Alexandre juſqu'à la deſtruction du royaume d'Égypte, fondé par ſes ſucceſſeurs.

L'*empire* romain commence à Jules-Céſar, lorſque victorieux de tous ſes ennemis, il eſt reconnu dans Rome dictateur perpétuel l'an 708 de la fondation de cette ville, quarante-huit ans avant Jéſus-Chriſt, & du monde l'an 3956. Le ſiège de l'*empire* eſt tranſporté à Byſance par Conſtantin, l'an 334 de Jéſus-Chriſt, onze cents quatre-vingt-dix ans après la fondation de Rome. L'Occident & l'Orient ſe trouvent toujours réunis ſous le titre d'*empire romain*, & ſous un ſeul ou deux princes, juſqu'à ce que, ſous le règne de Conſtantin & d'Irène, les romains proclament Charlemagne *empereur*, vers l'an 800 de Jéſus-Chriſt. Depuis cette époque l'Orient & l'Occident ont formé deux *empires* ſéparés; celui d'Orient, gouverné par les empereurs grecs, a commencé en 802 de Jéſus-Chriſt; & après s'être affoibli par degrés, il a fini dans la perſonne de Conſtantin-Paléologue, l'an 1453.

EMPLOCIES, fêtes d'Athènes, pendant leſquelles les femmes paroiſſoient avec leurs cheveux treſſés: ce que ſignifie *emplocies*, ἐμπλόκια, treſſe de cheveux.

EMPORIÆ, en Eſpagne. ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ. ΕΜΠΟΡ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

C. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire eſt Pégaſe volant.

Emporiæ, en Sicile. ΕΜΠΟΡ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

EMPORIUM, c'étoit à Rome un lieu où s'aſſembloient des marchands de miel, de fruits & d'autres pareilles denrées. Il y en avoit un dans la troiſième région près de la *Métaſudante*: il tenoit tous les neuf jours. Il y en avoit un autre hors de la porte *Trigemina*, près du *campus navalis*; les bateaux y abordoient: il étoit ſitué dans la treizième région, pavé & entouré de paliſſades. Ce fut Aurélien qui l'enferma dans Rome, lorſqu'il en étendit l'enceinte.

A Athènes, les *emporii curatores*, ou *épiméletes* du marché, étoient chargés de veiller à ce qu'on ne diſtribuât aucune mauvaiſe denrée dans les marchés; à ce qu'on y vendît à bon poids & à bonne meſure, & à ce qu'aucun particulier n'enlevât plus de vin & de blé qu'il ne lui en falloit pour ſa conſommation domeſtique: ce qui reſtoit étoit acheté par l'état, porté dans des magaſins, & donné aux pauvres à un prix modéré.

EMPOUSE. *Voyez* EMPUSE.

EMPREINTE. On tire des *empreintes* des médailles, des monnoies, de cachets, des pierres gravées, c'eſt-à-dire, on en prend artiſtement la repréſentation ſemblable à l'original, par le moyen d'un corps mou. Comme d'un côté on n'y ſauroit réuſſir ſans en ſavoir la manœuvre, & que de l'autre il eſt auſſi utile que ſatisfaiſant

Digitized by Google

pour un vrai curieux d'avoir en ſa poſſeſſion le plus grand nombre qu'il eſt poſſible d'*empreintes* tirées ſur les plus belles pierres gravées & les autres ouvrages de l'art, on ſera bien aiſe de ſavoir la manière de les faire. Nous allons l'apprendre aux lecteurs d'après Mariette.

Cette pratique n'a rien de difficile dans les gravures en creux ; toute perſonne, pour peu qu'elle ait d'adreſſe, en eſt capable ; les matières qu'on emploie le plus ordinairement pour cette opération ſont la cire d'Eſpagne, le ſoufre & le plâtre.

La première a cet avantage, que les *empreintes* ſe font ſur le champ ſans beaucoup de préparation, & que la matière encore liquide s'inſinuant exactement dans toutes les cavités de la gravure, le relief qui ſort eſt preſque toujours très-complet & très-net ; il s'agit ſeulement d'avoir de la meilleure cire de graveur.

Au lieu de cartes à jouer, il faut ſe ſervir d'une ſimple feuille de papier bien uni, pour y appliquer la cire ; mais pour le faire avec ſoin & avec propreté, on aura une aſſiette d'argent, qu'on mettra ſur un réchaud rempli de feu ; & lorſqu'elle ſera ſuffiſamment échauffée, l'on y poſera dans le fond un morceau de papier bien ſec, ſur lequel on répandra la cire qu'on aura fait fondre en l'expoſant au feu, & non en la préſentant à la flamme d'une bougie ; on évite par ce moyen que la fumée ne s'attache, comme il eſt ordinaire, au bâton de cire & n'en altère la couleur. On tiendra pendant quelque temps la cire en fuſion, on la remuera ; & quand on verra qu'elle eſt bien unie & bien liée, on y imprimera le cachet, & il eſt comme indubitable qu'il en ſortira une bonne *empreinte*.

Mais comme toutes les précautions n'empêchent point la cire d'être une matière caſſante, qui ſe fend aiſément, Mariette étoit d'avis qu'on renonçât aux *empreintes* de cette eſpèce, à moins qu'une néceſſité n'y obligeât ; c'eſt-a-dire, qu'il n'y eût aucune eſpérance de retrouver l'occaſion de tirer autrement l'empreinte d'une belle pierre gravée qui ſe préſente, & qu'il fallût abſolument le faire ſur le champ.

On trouve encore un autre défaut aux *empreintes* en cire d'Eſpagne ; elles ont un luiſant qui ne permet pas de jouir de la gravure, & ôte le repos qui doit y régner ; c'eſt pourquoi les connoiſſeurs préfèrent les *empreintes* qui ſe font avec le plâtre : la difficulté eſt de trouver du plâtre aſſez fin, & peut-être vaudroit-il mieux prendre des morceaux de *talc* (gypſe fin, ainſi nommé par les ouvriers), les faire calciner ſoi-même dans un feu ardent, & quand ils ſeroient refroidis, les broyer dans un mortier en poudre le plus fin qu'il ſeroit poſſible. Enſuite on paſſera pluſieurs fois cette pouſſière au tamis, & on l'emploiera comme on fait le plâtre, en la coulant un peu claire ſur la ſurface de la pierre gravée, qu'on a eu la précaution d'entourer d'une carte ou d'une petite lame de plomb, pour contenir le plâtre & empêcher qu'il ne ſe répande au dehors.

Mais les *empreintes* qui ſe font au ſoufre méritent encore la préférence, parce qu'il eſt plus aiſé d'y réuſſir, & que la diverſité des couleurs qu'on leur peut donner, en rend l'aſpect plus agréable. Voici comme il faut y procéder.

On fera fondre dans une cuillère de fer, ſur un feu modéré, autant de ſoufre qu'on aura deſſein d'en employer, & lorſque ce ſoufre ſera liquéfié, on le jettera dans la couleur dont on le voudra colorier. Sur une once de ſoufre, on ne peut mettre moins d'une demi-once de couleur, autrement les ſoufres ſeroient trop pâles. Le cinnabre ou le vermillon, la terre verte, l'ochre jaune, le maſſicot, ainſi que le noir de fumée, ſont de toutes les couleurs celles qui s'incorporent le mieux avec le ſoufre ; mais ſi la jonction de ce dernier minéral ſe faiſoit moins difficilement avec la mine de plomb pulvériſée très fin, ce ſeroit une des teintes les plus flateuſes à la vue. Celle que donne le vermillon eſt auſſi fort bonne ; & quand on veut qu'il ait plus de brillant, on frotte à ſec avec un pinceau & un peu de carmin la ſurface de l'*empreinte*.

La couleur jettée dans le ſoufre, on aura attention de tenir la cuillère dans une agitation continuelle, tant afin que le ſoufre ne s'attache point à la cuillère & ne ſe brûle point, que pour faciliter l'incorporation de la couleur. Pendant ce temps-là, il ſe forme ſur la ſurface du ſoufre une eſpèce de craſſe ou d'écume, qu'il en faut ſéparer & enlever avec une ſpatule ou le tranchant d'un couteau. Au bout d'un demi-quart d'heure, la cuillère étant toujours reſtée ſur le feu, pour empêcher le ſoufre de figer, on verſe le ſoufre par inclinaiſon, ou ſur une feuille de papier huilée, ou ſur une feuille de fer-blanc bien placée, & on l'y laiſſe refroidir : le ſoufre en ſort ayant la forme d'un gâteau. Cette première préparation eſt pour le colorier & le purifier de ſes ordures les plus groſſières.

Veut-on faire des *empreintes*, on coupe un morceau de ce gâteau de ſoufre, on le fait fondre une ſeconde fois dans la cuillère de fer, toujours ſur un feu modéré ; on la remue pour l'empêcher de brûler ; on en enlève encore la craſſe, en cas qu'il en paroiſſe, & l'on en verſe doucement ſur la pierre gravée, qu'on a préparée pour recevoir ce ſoufre liquéfié. On l'a enveloppée,

Digitized by Google

ou plutôt on l'a environnée d'un morceau de carte fine ou d'un papier fort, qui étant aſſujetti avec un fil de laiton, & replié ſous la pierre, de façon que le ſoufre ne puiſſe échapper par aucune ouverture, prend la figure d'un petit godet : ou bien l'on y met autour une petite lame de plomb mince, qui embraſſe exactement la pierre. Ces différens moyens réuſſiſſent également ; on choiſira celui qui conviendra le mieux.

A peine le ſoufre aura-t-il été verſé dans cette eſpèce de petit moule, qu'il commencera à ſe figer; mais ſans lui en donner le temps, & lorſqu'on jugera qu'il ſe ſera déjà formé ſur la ſurface de la pierre une légère couche de ſoufre figé, qui, comme une peau, s'y ſera étendu & la couvrira toute entière, on ſurvidera promptement dans la cuillère le ſoufre encore liquide, pour le verſer tout de ſuite & en remplir le même moule, juſqu'à ce qu'il y en ait aſſez pour donner du corps à l'*empreinte*. C'eſt ainſi qu'on évite les ſoufflures.

Quelque temps après le ſoufre étant figé, on l'ôtera de deſſus la pierre gravée, qui s'en détachera aiſément & ſans le moindre effort; & il ne faut point douter, ſi l'on a uſé de toutes les précautions qu'on vient d'indiquer, que l'*empreinte* ne ſoit exacte & parfaite : mais pour peu qu'elle manque en quelqu'endroit, on ne doit pas balancer d'en recommencer une ſeconde ; le même ſoufre ſervira, & l'opération n'eſt ni aſſez coûteuſe, ni aſſez fatiguante pour craindre de la répéter.

Telles ſont les différentes pratiques qu'il faut obſerver toutes les fois qu'on fera des *empreintes* avec les pierres gravées en creux ; & rien comme l'on voit n'eſt plus ſimple. Il n'en eſt pas de même des gravures en relief, dont on voudra pareillement avoir des *empreintes* ; celles-ci exigent une double opération, car la première *empreinte* qu'on en feroit ne donneroit qu'un creux, & il s'agit d'avoir un relief ſemblable à l'original.

Il faut donc commencer par mouler le relief, & en tirer un creux qui ſervira à faire l'*empreinte* de relief ; & c'eſt ce qui eſt preſque toujours accompagné de grandes difficultés, & qui devient même impraticable dans certains cas. Si le relief eſt plat ou de très-baſſe taille, le moule ſe fera aiſément avec du plâtre fin ; mais pour peu que les objets aient de la ſaillie, & qu'il y ait des parties éminentes, travaillées & fouillées endeſſous, ce qui ne peut guère manquer de ſe rencontrer dans un relief, le plâtre dont on ſe ſert pour faire le moule ſe loge dans les cavités ; & quant on veut le ſéparer de la pierre gravée, non-ſeulement il en reſte dans ces petits creux où il s'étoit inſinué, mais ces arrachemens en entraînent ſouvent d'autres plus conſidérables encore : le moule demeure imparfait & ne peut point ſervir.

Après avoir fait pluſieurs tentatives, l'on n'a rien trouvé de mieux pour faire ces moules que la mie de pain & la colle forte. Voici la manière de procéder.

Il faut avoir de la mie de pain très-tendre, d'un pain qui ſoit peu cuit, ce qu'on appelle *du pain cuit gras*. On la prend entre ſes doigts, on la manie & remanie à pluſieurs repriſes, juſqu'à ce qu'elle commence à devenir pâteuſe : on y mêle alors tant ſoit peu de vermillon ou de carmin : on la repétrit encore ; & quand on eſt parvenu à la rendre bien molle & bien ſouple, on y imprime le relief, qu'on retire ſur le champ, & le moule ſe trouve fait & aſſez bien formé ; car cette pâte a une eſpèce de reſſort naturel, qui fait qu'elle ſe prête ſans ſe déchirer ; & comme elle embraſſe aſſez exactement un relief dans toutes ſes parties, elle s'en ſépare auſſi ſans former aucune réſiſtance.

Si en ſe détachant de la gravure quelques portions de la pâte qui étoient entrées dans des cavités ont été obligées de céder à des parties ſaillantes qu'elles ont rencontrées dans leur chemin & de s'écarter, elles ont bientôt repris leur place. En peu de temps cette pâte ſe durcit, & elle acquiert aſſez de conſiſtance pour devenir un moule capable de recevoir le plâtre ou le ſoufre liquide qu'on y veut couler ; mais elle a un défaut eſſentiel, quelque bien pétrie qu'elle ſoit, elle ne s'inſinue jamais aſſez parfaitement dans tous les petits traits de la gravure, elle demeure toujours graſſe & pâteuſe ; de ſorte que les reliefs qui ſortent de ces ſortes de moules, n'ont aucune fineſſe, & ſont privés de tous ces détails qui donnent l'ame & l'eſprit à un ouvrage.

C'eſt ce qui a fait imaginer à un curieux, homme adroit, d'employer plutôt la colle forte. Il eſt un inſtant ou ſortant d'être miſe en fuſion, elle a la même ſouplеſſe, le même reſſort que la mie de pain réduite en pâte ; & rendue à ſon premier état, elle a la même dureté que celle-ci étant ſéchée. Ce curieux ayant fait fondre de la colle forte dont ſe ſervent les ménuiſiers, la verſe encore toute chaude ſur le relief qu'il veut mouler, en uſant des mêmes précautions qu'on prend pour les *empreintes* de ſoufre ; & quand la colle entièrement priſe, eſt encore molle, il retire légérement ſa gravure, qui reſte imprimée dans la maſſe de la colle. Celle-ci ſe durcit promptement, & produit un moule auſſi net & auſſi exact qu'il eſt poſſible, dans lequel on peut couler du plâtre ou du ſoufre, & l'on en tire un relief aſſez juſte.

Mais

Digitized by Google

Mais si le trop de saillie d'une gravure a rendu l'opération du moule difficile, les *empreintes* qu'on doit faire dans ce même moule, rencontreront encore plus d'obstacles, & il ne faut pas même espérer qu'elles réussissent jamais. Quelques moyens qu'on emploie, il y aura toujours quelque partie du relief qui ne pouvant se dépouiller, restera dans le creux du moule. Il faut renoncer à faire des *empreintes* de ces sortes de gravures trop saillantes & trop évidées.

Les *empreintes* faites, on en abat les balèvres; on les rogne; on les lime; on leur donne une forme régulière. Pour dernière façon, on les environne de petits morceaux de carton doré sur la tranche, où elles se trouvent renfermées comme dans une bordure, & qui, outre cette propreté qu'ils y mettent, leur servent encore de rempart contre le choc, & les rendent plus durables. Si l'on a beaucoup de ces *empreintes*, on leur donne un ordre; & pour les pouvoir considérer commodément, on les colle sur des cartons ou sur des planches, qui, comme autant de layettes, se rangent dans une petite armoire, ainsi qu'il est d'usage pour les médailles.

Il est encore une autre façon de faire des *empreintes* des pierres gravées; mais qui ne pouvant pas être de longue durée, n'est que pour le moment où l'on est bien aise de juger du travail d'une gravure en creux. Ce sont les *empreintes* qui se font avec la cire molle. L'on ne voit guère de curieux qui ne veuille avoir à la main de quoi faire de ces *empreintes*, & qui ne porte pour cela de la cire sur lui. On en fait remplir de petites boëtes qui se ferment à vis, & auxquelles on donne assez volontiers la figure d'un petit œuf. La composition de cette cire est particulière, & l'on nous saura même gré d'en donner ici la recette de Mariette.

Sur une once de cire vierge qu'on a fait fondre doucement dans un vaisseau de terre vernissé, sans la trop échauffer, & dans laquelle on a mis un gros de sucre candi broyé très-fin, qui en accélère la fusion, on jette (la cire étant tout à fait liquide) une demi-once de noir de fumée qu'on aura fait recuire pour achever de le dégraisser, & une goutte de térébentine: on remue le tout, se servant d'une spatule, jusqu'à ce que toutes les drogues soient parfaitement incorporées; & après l'avoir tenue un peu sur le feu, on retire la cire, on la laisse refroidir, & on en fait un pain.

Pour ce qui est des pâtes ou *empreintes* de verre, qui imitent parfaitement les pierres fines, & qui moulées dessus, en sont des copies fidelles; *voyez* PATE.

EMPUSE. C'étoit un spectre horrible que la terrible Hécate faisoit voir aux infortunés. Ce phantôme changeoit à tout moment de forme. L'un de ses pieds étoit d'airain, & l'autre étoit celui d'un ane, d'où lui vinrent les surnoms ὀνοκῶλη & ὀνοσκελὶς, c'est-à-dire, qui à la jambe d'un âne. Le portrait qu'en fait Aristophane, dans les *grenouilles* (*act. I. sc. 4.*) est fort plaisant. La manière de conjurer ce spectre, étoit de lui dire des injures.

Suidas, Hesychius, Eustathe (*Odyss.* A.), Denys Périégète (*v.* 724.) en parlent aussi. Ce monstre prétendu, dont on ne croyoit ordinairement voir que la partie supérieure, & rarement les pieds, ou le pied unique, fit naître le proverbe, *changeant comme Empuse.*

EN est souvent mis pour *IN* dans les inscriptions latines les plus anciennes. On lit sur la colonne rostrale au capitole: EN SICELIAD. & ENQUE EODEM MACESTRATOD pour *in Sicilia*, &c. Dans le calendrier de la bibliothèque Farnèse, qui est gravé sur du marbre, on lit à côté de certains jours *EN* pour *IN*, abrégé de *intercisos dies.*

ENCADDIRES, prêtres des carthaginois, consacrés au culte des dieux Abaddires. *Voyez* ABADDIR.

ENCAUSTIQUE (peinture). *Voyez* le diction. de Peinture, & l'article CIRE PUNIQUE dans celui-ci.

ENCAUSTUM, encre pourpre dont se servoient les empereurs grecs pour leurs signatures, & dont l'empereur Léon (*l. 6. C.*) défendit l'usage à toute autre personne. *Voyez* ENCRE.

ENCÉLADE, un des plus rédoutables géans qui firent la guerre à Jupiter, fils de Titan & de la terre, voyant les dieux victorieux, il prenoit la fuite lorsque Minerve l'arrêta en lui opposant l'isle de Sicile, & Jupiter le couvrit du mont Etna. C'est-là qu'accablé sous le poids énorme de cette montagne, & à demi-brûlé de la foudre, il s'est ouvert un soupirail: c'est lui dont l'haleine embrâsée exhale les feux du volcan; lorsqu'il essaie de se retourner, il fait trembler la Sicile, & une épaisse fumée obscurcit l'air d'alentour. *Voyez* GÉANS.

ENCÉNIES, fête qu'on célébroit à la dédicace de chaque temple, à la reconstruction d'une maison, enfin *quand on commençoit quelque entreprise*, comme le dit Suidas.

ENCENS. Pline (XIII. 1.) assure que l'*encens* n'a été admis par les grecs, dans les sacrifices,

Digitized by Google

que depuis la guerre de Troye; & que l'on employoit encore, à cette époque, les arbres & arbrisseaux odorans, pour donner un goût agréable à la fumée des victimes que l'on brûloit, ou aux fumigations religieuses. Les grecs, toujours avides de merveilles, disoient que cet usage datoit du moment où un jeune homme très-pieux, appellé *Libanus*, avoit été metamorphosé dans l'arbre d'où distille l'*encens*. Cette fable avoit pour fondement le nom grec de l'*encens*, Λίβανος.

ENCENS (coffret à). *Voyez* ACERRA.

Le grain d'*encens* que l'on jettoit dans le feu sacré, étoit rond: Pline le dit en terme exprès (*hist. nat. lib. XII. c. 14.*) en parlant de l'arbre qui porte l'*encens*: *quod ex eo rotunditate gutta pependit miscellum vocamus*; & il ajoute que cette espèce d'*encens* étoit consacrée à la religion, *religioni tributum, ne fexus alter usurparetur*; on le tenoit avec deux ou trois doigts. Lactance (V. 19.) dit: *thura tribus digitis comprehensa in focum jactare*; & S. Jérôme écrit dans son épître à Heliodore: *non est in eo tantum servitus idoli, si quis duobus digitulis thura compressa in hostiam aræ jaciat.* Telle est précisément l'attitude exprimée dans le monument que présente le n°. 1. de la pl. 66. du IV. vol. des recueils d'antiquit. du C. de Caylus. Le *volume* ou le rouleau que cette figure tient dans sa main, n'est peut-être que l'enveloppe qui renfermoit l'*encens* avant le sacrifice. Juvenal parle de l'*encens*, & de son enveloppe, dans ce vers, où il dit: (*sat. XIII. v. 115.*)

..... *Aut cur*
In carbone tuo charta pia thure soluta
Ponimus? .....

Ce que Rutgers (*Var. Crit. l. V. c. 5.*) prend, sans vraisemblance, pour un rouleau, sur lequel étoient écrits les vœux que l'on adressoit au dieu dans le sacrifice.

ENCHANTEMENS. *Voyez* CHARMES, HECATE, & toutes les espèces de DIVINATION.

ENCLYSEUS. Muratori (*Thes.* 1048. 5.) rapporte une inscription sur laquelle *Enclyseus* est appellé le dieu particulier de Gaza en Palestine. C'est la seule fois qu'il en est fait mention dans l'antiquité.

ENCOMBOMA, ΕΓΚΟΜΒΩΜΑ, } petit manteau blanc que portoient les esclaves grecs par-dessus leur tunique (*Pollux*) comme habit de-dessus; il étoit commun aux esclaves des deux sexes: de là vient la synonimie des mots ἐπωμβωνιστὴς & στολιδεύτης.

ΕΓΚΩΜΙΟΓΡΑΦΟΣ ΕΙΣ ΤΟΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ.

ENCOMIOGRAPHUS imperatoris. Muratori (*Thes.* 650. 1.) rapporte une inscription grecque, trouvée à Thèbes en Béotie, sur laquelle on lit ce surnom donné à un thébain, appelé *Zosime.*

ENCRE. L'*encre* des anciens n'étoit pas si fluide que la nôtre; il n'y entroit pas de vitriol. C'est ce que l'on peut juger à l'ortici, par la couleur des lettres qui sont encore plus noires que les manuscrits, quoique ceux-ci soient presque convertis en charbon. Cette couleur en facilite beaucoup la lecture; car, si on eût employé de l'*encre* faite avec du vitriol, elle auroit changé de couleur, sur-tout ayant été exposée à la chaleur du feu, & elle seroit devenue jaune comme l'*encre* de tous les vieux manuscrits écrits sur du parchemin. De plus, une *encre* de cette qualité auroit corrodé les pellicules délicates du *Papyrus*, comme il est arrivé dans les manuscrits écrits sur des peaux: car, dans le plus ancien Virgile & le Térence, manuscrits de la bibliothèque du vatican, les lettres sont enfoncées dans le parchemin; quelques-unes même y ont fait des trous, causés par l'acide corrosif du vitriol.

Ce qui prouve que l'*encre* des manuscrits d'Herculanum n'a pas été fluide, c'est la saillie des lettres; ce qui s'apperçoit lorsqu'on regarde à la lumière une feuille, & qu'on la tient horizontalement, toutes les lettres paroissent en relief sur le papier, par conséquent cette *encre* ressemble plutôt à celle de la Chine qu'à la nôtre, & n'est qu'une espèce de couleur épaisse. A cela se rapporte un passage de Démosthène (1), où cet orateur reproche à Eschine, que la pauvreté l'avoit réduit dans sa jeunesse à balayer les écoles, à essuyer des bancs avec une éponge, & à broyer l'*encre*, (τὸ μέλαν τρίβειν); ce qui montre que l'*encre* demandoit les mêmes préparations que les couleurs des peintres, & qu'elle n'étoit point fluide. C'est aussi ce que fait voir celle qu'on a trouvée dans un encrier découvert à Herculanum; elle paroît comme une huile grasse avec laquelle on pourroit encore écrire aujourd'hui.

Un savant de Naples a dit que l'*encre* des anciens pouvoit être le suc noir du poisson, connu sous le nom de *sèche*, qui pour cela, en Italie, s'appelle aujourd'hui *calamaro*. Cette liqueur étoit nommée chez les grecs ὄλυς, qui, suivant le commentaire d'Hésychius, n'étoit autre chose que τὸ μέλαν τῶν σηπίων, *le noir de la sepia*. Personne n'ignore que cette liqueur sert de défense à ce

(1) *Orat. περὶ στεφ. fol. 42. a. lin. 4. edit. Ald.* 1554.

Digitized by Google

poiſſon contre d'autres grands poiſſons qui le pourſuivent ; il lâche alors ce ſuc de ſa veſſie, ce qui rend l'eau trouble & noire, & le dérobe à la vue de ſes ennemis. C'eſt ainſi que le renard, pourſuivi par les chiens, lâche ſon urine, qui, par la force de ſon odeur, détourne les chiens de la voie, & facilite au renard le moyen de s'échapper. Mais il ne paroît par aucun paſſage, dit Winckelmann, que les anciens aient fait uſage de ce ſuc de la *sèche*. Nous ſavons cependant que les peuples ſeptentrionaux préparent aujourd'hui leur *encre* avec le ſuc de la sèche & l'alun. Dans les ſiècles de l'antiquité, les africains compoſoient leur *encre* avec la sèche & le jus des pavots.

Allatius dit avoir vu de l'*encre* compoſée de poils de chèvre brûlés ; cette *encre* étoit un peu rougeâtre, luiſante, & elle s'uniſſoit ſi bien au parchemin qu'on ne pouvoit l'en détacher, & qu'elle ne changeoit jamais de couleur.

L'*encre* des anciens, dit la nouvelle Diplomatique, n'avoit de commun avec la nôtre que la gomme & la couleur. On l'appelloit *atramentum ſcriptorium* ou *librarium*, pour la diſtinguer de l'*atramentum ſutorium* ou *ca'chantum*. Au lieu que l'*encre* d'aujourd'hui eſt compoſée de vitriol, de noix de galle & de gomme ; le noir de fumée, ou la ſuie de la réſine, de la poix, des torches & des fourneaux, étoit la baſe de celle des anciens. A la ſuie on ſubſtituoit quelquefois le tartre ou la lie de vin, l'ivoire brûlée, les charbons pilés. L'*encre*, dont on ſe ſervoit pour écrire, quelles que fuſſent les drogues dont elle étoit compoſée, ſe faiſoit toujours au ſoleil, & ne paſſoit peut-être jamais au feu. Telle étoit l'*encre* du temps de Dioſcoride & de Pline le naturaliſte. Elle n'étoit pas encore différente au VII. ſiècle, comme le prouvent les origines de S. Iſidore de Séville.

Le noir eſt tellement la couleur de l'*encre*, qu'on ne conçoit pas communément que ces deux idées puiſſent être ſéparées. Cependant, il y a eu & il y a encore des *encres* rouges, bleues, vertes & même jaunes. Les unes & les autres, à la dernière près, furent employées plus fréquemment par les écrivains des manuſcrits que celles d'or & d'argent. Ils en formoient les titres & les premières lettres des livres, des chapitres, des paragraphes. Malgré la diverſité des drogues & le plus ou le moins de vivacité des différens rouges, rien de plus ordinaire aux auteurs du moyen âge que de confondre leurs noms, & ſur-tout ceux de *cinabre* & de *pourpre*. Le vermillon *minium*, avec lequel on écrivoit les titres des livres, étoit d'un rouge incomparablement plus éclatant que celui dont on teignoit les feuilles de certains manuſcrits. C'eſt de toutes les couleurs celle qui s'y reproduit le plus conſtamment. L'uſage en étoit ſi général dès le ſiècle d'Auguſte, qu'on regardoit comme un ſigne d'une grande affliction, que les titres d'un livre n'en fuſſent pas formés.

Nec titulus minio nec cedro charta notetur.

Il ne s'en trouve pourtant plus où elle règne d'un bout à l'autre. Mais dans un aſſez grand nombre, elle ſemble partager avec l'*encre* noire toute l'étendue des volumes. Telles étoient ces anciennes rubriques, qui occupoient quelquefois des pages entières : elles reviennent ſans ceſſe dans les euchologes & les pontificaux. Cette couleur n'étoit pas ſeulement deſtinée à l'écriture des titres & des lettres initiales, elle étoit encore placée à la marge, pour faire obſerver au lecteur, ſoit par des notes diverſement figurées, ſoit par de courtes remarques, les traits du texte, dont l'excellence, la ſingularité ou l'excès devoient attirer ſon attention. A la fin d'un livre, l'écrivain vouloit il énoncer ſon nom, en quel lieu, en quel temps il l'avoit écrit, pour qui & par quel ordre il l'avoit fait, tout ce détail étoit ſouvent exprimé en caractères d'une couleur différente du corps de l'ouvrage, ordinairement en vermillon.

L'*encre* pourpre eſt beaucoup plus rare dans les diplômes que dans les manuſcrits. Jamais on n'a vu des chartes totalement écrites d'une autre encre que la noire. Cependant Heumann dit, d'après Baldus, que ce Juriſconſulte avoit vu un certain privilège entièrement écrit avec de l'*encre* pourpre, mais peint avec tant d'art, qu'il paroiſſoit tantôt rouge, tantôt noir, tantôt de couleur d'or, ſuivant que ſes différentes poſitions faiſoient réfléchir la lumière. Cette merveille eſt commune à tous les manuſcrits & diplômes de vélin pourpré.

L'*encre rouge* parut élevée au deſſus de toutes les autres par le choix qu'en firent les empereurs d'Orient, pour ſouſcrire les lettres, actes, diplômes, dreſſés en leur nom, ou émanés de leur autorité. Elle étoit d'abord compoſée du ſang de la pourpre, coquillage dont on peut voir une deſcription fort étendue dans Pline le naturaliſte. C'eſt avec la pourpre cuite au feu & avec ſes écailles réduites en poudre qu'on faiſoit cette *encre* ſacrée, *ſacrum encauſtum*, qu'il étoit défendu, ſous peine de la vie, d'avoir, de rechercher ou de tâcher d'obtenir des officiers qui en avoient la garde. Agir autrement, c'étoit ſe rendre ſuſpect d'aſpirer à la tyrannie, s'expoſer à la perte de tous ſes biens & même au dernier ſupplice. D'un autre côté, la loi qui impoſoit des peines ſi rigoureuſes ne permettoit pas de reconnoître pour reſcrits impériaux ceux où la ſignature du

Digitized by Google

prince, en forme d'allocution, ne seroit pas faite ou enluminée avec l'*encre* pourpre. Les souscriptions des empereurs, depuis ce rescrit de l'an 470, changèrent plusieurs fois de formules, jusqu'à ne pas avoir entr'elles le plus léger rapport de ressemblance : mais la couleur rouge s'y soutint aussi long-temps que dura l'empire des grecs.

On ne sait point au juste quand les empereurs commencèrent à signer de la sorte. Si l'on pouvoit s'en rapporter à Constantin Manassès, on croiroit que Théodore le jeune étoit dans l'usage de souscrire en lettres rouges ; ce qui pourroit supposer une coutume encore plus ancienne. Au moins, la loi de Léon I. ne renferme-t-elle aucune expression, d'où l'on puisse inférer l'introduction de quelque pratique nouvelle dans les signatures impériales. Justinien, au VIIe. siècle, souscrivit en cinabre les actes du concile, surnommé *in trullo*. Les lettres de Léon l'Isaurien, adressées à Grégoire II. au siècle suivant, étoient munies, à l'ordinaire, de sa signature en cinabre. Les conciles généraux des VIII. & IXe. siècles furent souscrits de la même façon par les empereurs. Léon-le-Grammairien rapporte que Léon-le-Philosophe autorisa, par sa signature en cinabre, ὁ ἐμὸς κανόναρχος, une personne qu'il avoit fait partir pour la Syrie. On pourroit rassembler plusieurs autres témoignages semblables du même temps. Les loix & les auteurs qui ont parlé des souscriptions impériales, durant les X. XI. XII. XIII. XIV. & XVe. siècles, conviennent qu'elles étoient peintes en rouge, en lettres rouges, en cinabre. Les diplômes existans des empereurs de Constantinople, soit grecs, soit françois, constatent presque uniformément le même usage. Le décret d'union, conclue entre les grecs & les latins au concile de Florence, fut souscrit par l'empereur Jean Paléologue, en lettres rouges, sur plusieurs exemplaires.

Nous ne savons ce que veut dire le P. Alphonse Costadau, lorsqu'il s'exprime ainsi dans son *traité des signes de nos pensées*. « Les mêmes » empereurs s'approprièrent une certaine liqueur » d'or & d'argent, avec laquelle ils écrivoient » sur un fond de couleur de pourpre, afin que » cette liqueur eût plus d'éclat & de beauté ». N'auroit-il point confondu avec cette liqueur la taxe que l'empereur faisoit lever sur l'indictrie tous les cinq ans, & qui s'appelloit *chrysargyre*, c'est-à-dire, *or & argent*, parce qu'apparemment cette imposition pouvoit être payée en argent comme en or, au lieu que les autres ne pouvoient l'être qu'en ce dernier métal ? S'il avoit prétendu que les empereurs grecs donnoient des diplômes en caractères d'or & d'argent sur un fond de pourpre, c'est un fait dont nous conviendrions sans peine. Mais dans ce cas, il n'auroit pas dû dire que les empereurs écrivoient avec *cette liqueur*, puisqu'ils le faisoient avec la pourpre, le vermillon ou le cinabre, & qu'on ne trouve nulle part de signatures faites avec une liqueur qui soit tout à la fois d'or & d'argent.

Ce droit de signer en cinabre, dont les empereurs avoient été long-temps si jaloux, ils commencèrent au XIIe. siècle à le communiquer à leurs proches parens, & même, selon du Cange, dans ses notes sur Anne Comnène (*pag.* 255.) à leurs grands officiers. Isaac Lange l'accorda à son oncle Théodore Castramonite ; Michel l'ancien permit à son fils Andronic de jouir du même privilège. Celui-ci signoit donc de sa main, comme le rapporte Pachymère (*lib. 6. ch.* 29.) *Andronic par la grace de Dieu, roi des romains.* Mais Michel s'étoit réservé de souscrire, avec les mêmes caractères, le mois & l'indiction, usage particulier aux empereurs grecs des XII. & XIIIe. siècles. C'est ce qui mettoit alors une distinction subsistante entr'eux & leurs parens, à qui ils donnoient la permission de signer en lettres rouges.

Montfaucon demande si le cinabre ou la couleur pourpre, employée dans les signatures des empereurs, différoit du vermillon, dont les titres des livres manuscrits, même chez les grecs, étoient communément décorés. Il conclut qu'il faut une grande expérience pour distinguer des matières si ressemblantes. Il ne paroît pas même trop convaincu qu'elles fussent réellement différentes. C'est ce qui lui fait croire, ou qu'on ne tenoit plus si rigoureusement la main à l'observation de la loi, ou qu'elle ne s'étendoit qu'aux signatures des lettres & des chartes. Mais comme avant & depuis la défense de l'empereur Léon-le-Grand, les grecs n'ont jamais cessé d'orner leurs livres de lettres rouges, & que la loi ne permettoit pas même de faire, ou de garder chez soi, l'*encre* pourpre, il nous semble que, dans les premiers temps, la distinction ne devoit pas être difficile. Les empereurs n'ayant pas conservé scrupuleusement l'usage de la pourpre ; mais s'étant contentés de souscrire en lettres rouges, il ne fut plus depuis interdit aux particuliers d'en user, si ce n'est dans les épîtres, les actes ou les diplômes. Aussi Pachymère dit-il, en termes formels, que les empereurs firent succéder dans leurs signatures le cinabre à la pourpre.

Si la liberté de souscrire avec cette *encre* sacrée fut restreinte aux empereurs, ou aux princes de leur sang, dans toute l'étendue de la domination des grecs, les souverains & les seigneurs qui ne leur étoient pas soumis, affectèrent quelquefois de s'arroger la même prérogative. On voit des diplômes de Charles-le-Chauve, avant & après qu'il fut parvenu à la dignité impériale, où son

Digitized by Google

monogramme & la signature de son chancelier sont en rouge. Les princes & les archevêques de Capoue, souscrivoient aussi leurs chartes avec le vermillon.

A l'égard des chartes des particuliers, il y en eut dont les lettres initiales étoient rouges, vertes ou bleues. D. Mabillon n'en avoit rencontré qu'une de la première espèce. Celles où les autres couleurs paroissent, ne sont pas moins rares. Hickes, dans sa dissertation épistolaire, fait mention d'une charte, intitulée *placitum*, du temps de Guillaume-le-Conquérant, & dont l'inscription est en lettres rouges. Il y parle encore d'un titre, dont deux croix sont en vermillon. L'*encre* rouge & l'*encre* bleue servoient presque indifféremment aux grecs pour les titres & les lettres initiales de leurs livres. Mais la bleue n'y paroit guère qu'entremêlée avec la rouge, & quelquefois même alternativement. La couleur verte est bien plus fréquente dans les manuscrits des latins que dans ceux des grecs. Encore y paroit-elle plus particulièrement reléguée aux derniers temps. Lorsque les empereurs de Constantinople se réservoient à eux seuls la puissance de souscrire en cinabre, avant leur majorité, leurs tuteurs ne signoient les diplômes & autres expéditions qu'en *encre* verte. La jaune a été peu employée dans les manuscrits depuis 600 ans; & par-tout où elle l'a été, elle se trouve souvent presque effacée. « On se sert » aussi à la Chine d'*encre* rouge; mais ce n'est » guère qu'aux titres & aux inscriptions des » livres ».

Observons ici, que la diversité de couleur, dans l'écriture des manuscrits & des chartes anciennes, vient non-seulement de la diversité des *encres*, mais encore de la disposition du vélin, ou de ce que la plume aura été plus ou moins chargée de liqueur, ou de ce que l'écrivain aura plus ou moins appuyé sa main en écrivant, ou enfin de ce que l'*encre* aura été plus ou moins fluide.

Les bretons & les anglo-saxons n'employoient pas seulement l'*encre* d'or dans leurs manuscrits, ils faisoient éclater la même magnificence dans leurs diplômes. Ceci regarde particulièrement les rois anglo-saxons. Albéric, en sa chronique, fait mention d'un privilège en lettres d'or, accordé à l'abbaye de Glaston par S. Edmond, roi d'Angleterre. Peu de temps après, le roi Edgar en donna un où l'or ne fut pas plus épargné. Ces rois se contentoient néanmoins pour l'ordinaire, d'écrire ou de faire marquer à la tête de leurs diplômes, ou de leurs signatures, des croix d'or: en quoi ils étoient souvent imités par les prélats & les grands de leur royaume, qui souscrivoient aussi avec des croix en or diversement figurées.

Quant à la composition de notre *encre*, elle étoit inconnue aux anciens, ou du moins n'en usoient-ils que pour teindre en noir leurs cuirs. Avec quelques-unes de nos *encres*, on n'écrit pas commodément sur l'ivoire, ce qui se faisoit sans peine avec celle des anciens. Ils avoient des tablettes & des livres, non-seulement couverts d'ivoire, mais dont tous les feuillets étoient de cette matière. Scaliger a été repris par Vossius, pour avoir nié qu'on pût écrire sur l'ivoire, comme s'il étoit permis d'argumenter de notre *encre* à celle des anciens. On peut donc saisir des différences bien caractérisées entre ces deux *encres*, quoiqu'après tout on ne laisse pas d'écrire sur l'ivoire avec de l'*encre* commune, pourvu qu'elle soit un peu forte.

Des chartes, dont on feroit remonter l'âge fort haut, si elles se trouvoient écrites d'une *encre* entièrement semblable à celle dont on fait maintenant usage, pourroient par-là devenir suspectes. Mais il n'appartient qu'à des antiquaires très-habiles & très-exercés, de porter des jugemens si délicats. Car, quoique bien des *encres* antiques se ternissent & s'effacent, que quelques-unes deviennent rougeâtres, jaunâtres ou pâles, ces défauts sont rares dans les diplômes antérieurs au Xe. siècle. On en trouve des exemples plus fréquens dans les manuscrits. Cependant Casley, qui, en 1734, a publié le catalogue de ceux du roi d'Angleterre, atteste que les couleurs des *encres* sont aussi vives sur des manuscrits de mille ans, que si elles avoient été appliquées depuis un siècle. Il insiste, à la vérité, particulièrement sur les lettres en or. Mais on peut porter le même jugement sur l'*encre* d'un nombre considérable d'anciens manuscrits latins. Ceux des grecs, en écriture courante, tirent souvent un peu sur le rouge, quand ils appartiennent au IXe. ou X^e. siècle.

Quand les livres étoient décorés de lettres initiales, formées de figures de poissons, d'oiseaux, de quadrupèdes, de fleurs & autres ornemens, l'enlumineur étoit distingué pour l'ordinaire de l'écrivain. De là tant de manuscrits, sur-tout depuis le XIIIe. siècle, sont dépourvus de ces lettres qui ont été laissées en blanc.

La qualité de l'*encre* encore plus que le temps, & divers accidens auxquels les chartes & les manuscrits sont exposés, les rendent quelquefois indéchiffrables. Il ne reste alors point d'autre ressource, que de faire revivre les écritures dont les traits échappent aux yeux les plus perçans. Quand on prend cette résolution, il ne faut jamais employer des secrets de nature à fournir prétexte à la mauvaise foi. Et si l'on en veut faire usage, sur-tout par rapport à des choses qui

Digitized by Google

peuvent être de quelque conſéquence, on doit toujours obſerver les précautions preſcrites par les loix. Par-là, non-ſeulement on ſatisfait à la probité, mais on ne court pas les riſques de voir les actes qu'on produit, rejettés par la juſtice, pour avoir été *abiués* ſans le concours de l'autorité publique. Au reſte, les perſonnes, ſans honneur & ſans religion, ne doivent pas ſe flatter d'en impoſer aux tribunaux. Si l'on n'y fait pas toujours les ſecrets qu'on aura employés, pour faire revivre l'*encre*, on s'appercevra du moins aiſément qu'on en a employé quelqu'un. D'un autre côté, l'on auroit tort d'interdire des ſecrets utiles, pourvu qu'on en faſſe un uſage légitime, & avec ſubordination dans tout ce qui eſt de la compétence de la juſtice.

ENCYTUM, (*Cato. de re ruſtica.*) pâtiſſerie des romains.

« L'*encytum* ſe fait de la même manière que les *g'oſi*, (*Voyez* ce mot.) La ſeule différence conſiſte à faire paſſer la pâte, dont il eſt compoſé, dans un moule creux & troué, qui lui donne une forme élégante. On le met dans de l'huile chaude, & on le retourne lorſqu'il eſt tiède. On le frotte d'huile, pour lui donner de la couleur; & on le ſert avec du miel, ou avec du vin mêlé de miel ».

ENDÉIDE, ou ENDÉIS, fille du centaure Chiton & de la nymphe Chariclo, épouſa Éaque, dont elle eut Pélée & Télamon; ayant été enſuite répudiée pour Pſammathe, une des Néréides, elle engagea ſes enfans à tuer le fils de ſa rivale.

Éaque ayant découvert ſes mauvais deſſeins, chaſſa de l'iſle d'Égine la mère & les enfans, & les condamna à un exil perpétuel. *Voyez* PELÉE, TELAMON.

ENDAMATIÉ, air d'une ſorte de danſe particulière aux argiens. On n'en ſait pas davantage.

ENDENTURES. Les ſavans Bénédictins, auteurs de la *nouvelle Diplomatique*, ont conſacré le mot *Cirographe* (*Voyez* ce mot dans ce Dictionnaire) pour exprimer les figures, les ſymboles & les mots tracés ſur des chartes-parties, ou particles, & deſtinés à être coupés en deux ou pluſieurs parties. Ils ont donné auſſi au mot *endentures* l'acception particulière, qui déſigne des chartes-parties dont les ſections ne ſont point faites en ligne droite, mais en zig-zag, pour former des dents de ſcie. Nous ſuivrons leur exemple dans cet article, qui eſt le complément du mot CIROGRAPHE, & que nous avons extrait en entier de leur grand ouvrage.

Les *endentures* conſervèrent les *cirographes* juſques vers le déclin du XIV. ſiècle. Ce fut pendant le même ſiècle que les *cirographes* alphabétiques eurent le plus de cours dans les chartes *dentelées* d'Angleterre. Bientôt on y partagea par la moitié ceux-ci: *charta cyrographata*, *charta indentata*. Enfin *indentura* prit faveur, & ſervit fréquemment d'inſcription diviſée. On y employa même *hac indentura*, ou ſeulement une partie du dernier mot. Comme alors les *endentures* en langage normand & même anglois devinrent à la mode, elles portèrent ſouvent pour cirographe *endenture* ou *indenture*, mot quelquefois précédé du pronom démonſtratif *ceſt* ou *this*; mais il eſt ſingulier qu'on rencontre *ceſt endent*, ſervant de cirographe à une charte toute latine. Peut-être avoit-on voulu d'abord la faire françoiſe, peut-être eſt-ce une mépriſe de l'écrivain. Mais il n'étoit pas rare de ne diviſer que le commencement du mot *endenture* ou *indenture* dans les chartes écrites en normand ou en anglois.

Quand on eut une fois inventé les *endentures*, il ſemble qu'il y avoit un excès de précaution à les diviſer encore par des lettres coupées en différens ſens & en portions inégales. Cependant ce ne fut qu'environ au bout de deux ſiècles qu'on commença à négliger ces *cirographes* en Angleterre, & ſurtout dans les chartes françoiſes. Mais en quelque langue qu'elles fuſſent écrites, le partage des lettres ou des mots étoit réellement inutile. En effet, quelle néceſſité de les diviſer par le mot *cyrographum*; ou quelque choſe d'équivalent? Rapprochées les unes des autres, elles ne permettoient pas de douter qu'elles n'euſſent fait partie de la même feuille de parchemin. Cependant on ne laiſſa pas d'y marquer aſſez longtems des lettres majuſcules, pour être partagées à l'ordinaire. Hickes cite une *endenture* où le mot *cyrographum* ſe trouve coupé par la moitié; mais il avoue qu'enfin l'Angleterre ſe diſpenſa d'uſer d'une précaution dont l'inutilité étoit reconnue. C'eſt ce qu'il prouve par un diplôme d'Edouard III., de l'an 1373. Auſſi n'eſt ce que ſur le déclin du XIV. ſiècle qu'on commença à donner cours aux *endentures* ſans interſection de lettres. Mais l'ancien uſage ne laiſſa pas de ſe ſoutenir long-temps après. Quoique de jour en jour il tombât en déſuétude, il n'avoit pas totalement ceſſé en 1462, même dans les chartes en langage anglois, où quelquefois *inden* paroiſſoit. On ne voit plus à préſent de lettres coupées ſur les *endentures* d'Angleterre.

Quoique la dénomination de *cyrographa* fut particuliérement affectée aux chartes parties, & même aux *endentures* dans les premiers temps, elles en admettoient encore d'autres. Mais avec le ſecours des périphraſes, ce mot prenoit cent

Digitized by Google

formes différentes. Si les chartes étoient divisées par des lettres de l'alphabet, on les appelloit *instrumenta per alphabetum divisa*, *charta per alphabetum divisa* ou *partita*, *charta de pacto per alphabetum scripta & partita*. Si elles étoient partagées par le mot *cyrographum*, elles se qualifioient: *charta per cyrographum interfecta*, *scripta per cyrographum divisa*, *petitiones per cyrographum divisum roborata*, *chartula chirographo divisa*, *charta in modum cyrographi*, *charta chirographata*, *scripta chirographicata*, *papiæ sub cytographo divisæ*, &c. mais bien plus fréquemment *chirographa*, *chyrographa*, ou plutôt *cirographa*, *cyrographa*, & même *cyrographi*.

Les *endentures* donnèrent naissance à de nouveaux noms. Chez les Anglois, elles étoient appellées *chartes communes*, parce que chacun des contractans en emportoit une part, qui renfermoit, comme on sait, la totalité du contenu de la pièce. Cette dénomination pouvoit également convenir aux chartes-parties. Les *endentures* repréſentant les dents d'une scie, tirèrent de leur figure des noms incommunicables à toute autre espèce de chartes: tels étoient ceux de *charta indentata* & d'*indentura*. Ils ne leur ont point été appliqués après coup. Souvent, depuis le XIII. siècle révolu, les *endentures* se qualifient ainsi. Rien alors de plus commun en Angleterre, où elles étoient & sont encore ordinaires, que de voir des chartes commencer par ces mots: *hac indentura*: *cest indenture*: *this endenture*: *this indenture*.

Le nom de *psalia* n'est pas aussi essentiellement propre aux *endentures*; il peut convenir aux chartes-parties, & même aux diplômes en général; cependant, il semble plus spécialement attribué à ces deux espèces de titres. On le trouve usité à Naples en ce sens. Les normands pouvoient avoir apporté de leur pays l'usage de partager les chartes d'une même teneur; mais pour le nom, il le trouvèrent sur les lieux. Le glossaire de Ducange a été enrichi de ce terme comme de beaucoup d'autres, par ses derniers éditeurs. Mais ils n'ont pas cru devoir indiquer l'origine d'un mot qui paroît fort extraordinaire. Il faut, ce semble, le chercher dans ψαλις, ou dans ψαλιον. Le premier signifie des ciseaux, dont on se servoit pour couper le parchemin, & partager les originaux doubles avec les inscriptions intermédiaires, soit en lignes droites, soit en forme de dents de scie. Le second veut dire un frein: on regardoit les *endentures* comme le frein le plus puissant pour arrêter les supercheries. On sait que le grec a été fort en usage au royaume de Naples, & qu'un grand nombre de locutions de cette langue ont passé dans celle qu'on y parle encore aujourd'hui.

Spelman n'a point connu de chartes *dentelées* chez les anglois avant l'an 1216, ni George Hickes avant 1208, ni Rymer avant 1197, ni Madox enfin avant l'an 1185. L'usage des *endentures* ne devint général que sous Henri III; mais on ne peut nier qu'il ne fût bien établi sous Henri II. Et si l'on examinoit avec soin les archives des églises d'Angleterre, on en découvriroit sans doute encore de plus anciennes.

En France, le P. Mabillon n'en avoit point vu d'antérieures à l'an 1106. Malgré cette date, qui semble donner à nos *endentures* près d'un siècle d'antiquité sur celles des anglois, loin de leur envier l'invention d'un usage qui leur a paru si beau & si utile, qu'ils l'ont régulièrement observé dans la plupart de leurs contrats, pendant cinq à six siècles: il leur en fait honneur & soutient qu'ils le pratiquoient dès le X. siècle. Il avance ce fait sur un texte d'Ingulfe, lequel est susceptible de deux sens; mais il suffit pour prouver que les *endentures* avoient cours en Angleterre dès le XI. siècle.

Spelman parle d'une charte divisée en sept *endentures*: elle avoit été donnée par Henri VII. roi d'Angleterre, au sujet de sa chapelle. Cette pièce appartenoit conséquemment au XV. ou XVI. siècle. Madox en rapporte plusieurs de la fin du règne de Henri VIII; au lieu que la dernière, qui avoit passé par les mains de D. Mabillon, n'étoit que de l'an 1344. D. Lobineau a publié une charte de l'an 1393, laquelle se qualifie elle-même *endenture*. Le premier de ces deux savans bénédictins semble confondre les chartes *dentelées* avec les chartes *parties*; & celle-ci avec les diplômes d'une même teneur, lorsqu'il dit que l'usage des chartes *paricles* fut en vigueur jusqu'à ce que celui des *dentelées* eût pris le dessus.

Ces dernières, & celles qui étoient partagées en ligne droite, se maintinrent long-temps ensemble. Pendant le XI. & XII. siècle, en Angleterre même, les chartes *dentelées* n'étoient pas si communes que celles qu'on divisoit en ligne droite.

Les *endentures* écrites en deux langues sont fort rares.

L'usage des chartes divisées s'est mieux conservé en Angleterre que chez les nations voisines. Thomas Madox & Rymer nous apprennent qu'il a duré jusqu'à notre siècle; la figure en a pourtant un peu changé. Autrefois on les façonnoit en forme de dents de scie, & quelquefois même on les découpoit en d'autres dents plus petites; aujourd'hui la pratique la plus commune est de les partager en lignes ondées & sans intersection de lettres.

Les chartes-parties se divisoient par le haut,

Digitized by Google

par le bas & par les côtés. On choisissoit l'une de ces manières, ou l'on en pratiquoit plusieurs à la fois, selon le nombre des exemplaires qu'on prétendoit tirer.

Les divisions par le haut & par les côtés sont les plus communes; celles par le bas paroissent un peu plus rares. La difficulté de les ajuster avec les sceaux a sans doute beaucoup contribué à leur rareté. Le peu d'usage que les anglo-saxons faisoient des sceaux ne mettoit point le même obstacle aux séparations par le bas de leurs cirographes. Aussi y étoient-elles assez communes. Quand en France la division se faisoit par le bas, on n'y repliait pas le parchemin: alors on attachoit quelquefois les sceaux au haut de la pièce. Il y a une charte dans les archives de Jumièges, qui porte deux sceaux dans sa partie supérieure. Elle est du XIIe. siècle. On trouve au même endroit une *endenture* de l'an 1280, dont les lettres sont partagées par le bas.

Les lettres & les inscriptions, placées à l'intersection des exemplaires de la même charte, sont en lignes horizontales ou perpendiculaires, dans l'ordre naturel ou renversé. Elles sont perpendiculaires aux chartes qui les ont à leurs côtés; horizontales à celles qui les portent à leur marge supérieure ou inférieure. Lorsqu'elles sont perpendiculaires, elles vont en montant ou en descendant, & leurs moitiés de caractères se montrent au côté gauche, ou bien au côté droit, ou à tous les deux à la fois. Si elles sont horizontales, l'ordre des lettres est naturel, pourvu que la moitié supérieure du *cirographe* soit au pié d'un exemplaire, & que l'inférieure se trouve à la tête de l'autre. Mais si le *cirographe* ou l'inscription étoit en même-temps au haut de toutes les deux, l'une des moitiés d'inscription avoit ses lettres dans un ordre renversé, & de plus elles marchoient de droite à gauche.

Le même renversement étoit immanquable toutes les fois que le bas des deux chartes se touchoit, au moyen du *cirographe* qu'elles partageoient entr'elles. Il pouvoit encore avoir lieu par rapport aux chartes, dont le haut ou le bas étoit appliqué au côté de celles dont elles devoient être séparées.

Si les chartes, divisées par le haut, ne peuvent manquer de renverser l'ordre des lettres d'une des moitiés de leur *cirographe*, lorsque les deux exemplaires le partagent dans leur partie supérieure, celles qui sont toutes les deux également coupées par le bas, ne sauroient non plus éviter le même accident; mais néanmoins dans un sens contraire. La pièce qui porte l'*intersection* du haut des lettres, les montre dans leur sens naturel; & celle qui n'a que le bas de ces lettres, les présente dans un ordre renversé.

Mais, si de deux chartes-parties, ou *dentelées*, l'une avoit sa moitié de *cirographe* en haut, & l'autre en bas, les lettres, dont il seroit composé, n'éprouveroient nul dérangement, ni dans l'une, ni dans l'autre. Ainsi, la partie supérieure du *cirographe* seroit toujours au bas de l'une, & la partie inférieure au haut de l'autre de ces pièces. Il est au surplus assez inutile de savoir, si la charte-partie, parallèle à celle qu'en a entre les mains, porte son *cirographe* en haut, en bas, de côté & à quel côté. On peut assurer néanmoins qu'on trouvera rarement des chartes divisées par le bas de l'une & l'autre manière que nous venons d'exposer. En voici la raison. Les *cirographes* ne donnèrent pas long-temps exclusion aux sceaux; & ceux qui en précédèrent l'usage, ne se trouvent pas en fort grand nombre. Il étoit assez difficile d'unir l'apposition du sceau, avec celle du *cirographe*, au bas d'une charte.

Dans un temps où l'on n'appliquoit plus les sceaux sur le parchemin, il étoit ordinaire de le replier par le bas, pour y suspendre plus commodément le sceau de cire, ou de toute autre matière. Une charte, munie de sceau & de *cirographe* par le bas, ne pouvoit admettre ce pli. Et sans ce pli, le sceau couroit risque d'être emporté avec son attache, si le parchemin n'étoit très-fort.

Les lettres majuscules qui composoient les *cirographes*, étoient quelquefois d'une encre rouge, ou d'une autre couleur également frappante. Mais ordinairement elles ne se distinguoient de l'écriture des pièces mêmes, que par la grandeur & la force de leurs traits, ou par les ornemens gothiques, dont elles étoient plutôt surchargées qu'embellies.

D. Mabillon avoit lu dans le glossaire de Spelman, qu'on ne partageoit pas seulement les *endentures* en deux & en trois exemplaires originaux, mais en sept, & quelquefois même jusqu'en onze. Il falloit donc que le texte de ces pièces annonçât un si grand nombre de divisions. En effet, du seul *cirographe* qu'on trouve marqué sur quelqu'un des exemplaires d'un titre divisé, jamais on ne pourra conclure que le partage en ait été fait entre plus de cinq. Encore n'y a-t-il que les exemplaires du milieu qui puissent présenter autant de *cirographes* que de bords. Ainsi, lorsqu'une charte-partie, ou *dentelée*, n'étoit séparée qu'entre quatre ou cinq contractans, une seule des pièces pourroit réunir trois ou quatre des inscriptions divisées.

Souvent

Digitized by Google

Souvent elles n'étoient autres que le mot *cyrographum* plusieurs fois répété. On ne laissoit pourtant pas de varier les *cirographes*. Mais très-fréquemment en Angleterre, quand les *endentures* n'étoient coupées qu'en trois ou quatre; 1°. le terme *cyrographum* se trouvoit au haut des exemplaires; 2°. au lieu d'être encore marqué tout au long sur leurs côtés, ou d'y faire place à un autre mot, on paroissoit seulement en répéter le commencement ou la fin, comme *graphum*, ou *cyro*, ou *graphum*, &c. Cette pratique qui paroît d'abord un peu bisarre, étoit fondée sur le nombre des contractans qui devoient emporter chacun leur part de la charte.

Supposons, pour mieux nous faire entendre, qu'une pièce dût être partagée en quatre, on écrivoit au milieu du parchemin deux fois *cyrographum* tout de suite, de sorte que ce mot répondoit précisément à la largeur de chaque paire de ces chartes. Après quoi le même mot étoit écrit, toujours avant leur séparation, une troisième fois au milieu des quatre côtés de ces quatre pièces, c'est-à-dire, suivant leur longueur, de manière que la dernière inscription coupoit les deux autres à angles droits. On conçoit que la pièce de parchemin, divisée en quatre par le milieu de chaque *cirographe*, donnoit à chacun des contractans une moitié de ce mot en ligne horizontale, plus un quart de la troisième inscription en ligne perpendiculaire. Il n'est donc pas étonnant, quand on n'a sous les yeux qu'un des quatre exemplaires, qu'outre le *cyrographum* placé au haut, on lise sur l'un des côtés, tantôt *cyrogr.* tantôt *aphum*, &c. suivant que le dernier *cirographe* occupe plus ou moins de place sur les *endentures* supérieures ou inférieures. Par ce moyen on rendoit une seule inscription commune aux quatre parties contractantes. On pouvoit même la partager entre un plus grand nombre.

Les anglo-saxons ne faisant presqu'aucun usage des sceaux, il semble que pour y suppléer, ils inventèrent la manière de dresser des chartes, dont la vérité pût être constatée par le rapport juste qu'auroient ensemble les traits des lettres d'un ou plusieurs mots coupés par la moitié sur différentes chartes, & qu'on rapprochoit au besoin. C'étoit, sans doute, le principal caractère d'authenticité dont les chartes anglo-saxones pussent être revêtues. La plupart de leurs signatures étoient de la main de l'écrivain de l'acte. Dépourvues de sceaux & de souscriptions, par quelle autre formalité pouvoient-elles devenir authentiques, que par des *cirographes*?

Les françois les empruntèrent des anglois, selon les appatences, & les mirent en usage longtemps avant qu'ils eussent des règles fixes de la manière dont ils devoient dresser leurs chartes. Aussi cette unique formalité tenoit-elle lieu chez eux, comme chez les anglois, de sceaux, de souscriptions & de témoins. Ils les dressoient même simplement en forme de notices, & comptoient tellement sur la force & l'autorité de leurs *cirographes*, qu'ils faisoient quelquefois dépendre la conservation des terres cédées, de celle de la pièce où étoient marqués ces *cirographes*.

Le premier degré d'authenticité ajouté au *cirographe*, ce fut de dresser la *charte-partie* en presence des témoins. Le second fut d'y apposer un ou plusieurs sceaux.

Jusqu'au XIIe. siècle les sceaux furent assez rares, même en France. Il n'y avoit en effet auparavant guère que des princes, ou des seigneurs titrés qui en fissent usage. Les prélats & les communautés s'en servoient aussi; mais cela n'étoit ni général, ni invariable. Les *cirographes* étoient déjà fort à la mode en France; & cependant une abbaye, aussi célèbre que celle de Corbie, n'avoit pas encore de sceau, s'il en faut croire du Cange. Il l'avance sur l'autorité d'un ancien manuscrit, qui parle d'un temps où, faute de sceau, cette église ne pouvoit traiter que par la voie des *chartes-parties*. Au reste, ce défaut de sceau a pu ne durer qu'un temps limité, & n'être arrivé que parce qu'on auroit perdu ou renouvellé le sceau de ce monastère. En un mot, le texte cité en preuve, ne dit point que l'abbaye de Corbie n'eût encore jamais eu de sceau.

Quoi qu'il en soit, on ne doit pas être plus surpris de rencontrer des *chartes-parties* privées de sceaux, que des *endentures* sans *cirographes*. Les plus anciennes chartes divisées, non-seulement d'Angleterre, mais encore de France, n'en avoient point; & leur première institution étoit de s'en passer. Cependant ils ne tardèrent pas à s'y introduire. Du Cange & D. Mabillon observent, que les *chartes-parties*, ou *dentelées*, étoient scellées du sceau, non de la personne qui les devoit garder dans ses archives, mais de celle avec qui elle avoit contracté. Assurément on ne peut révoquer le fait en doute, pourvu qu'on ne suppose pas que ce fût un usage constant. Car il n'étoit point du tout rare, que l'une & l'autre pièce fussent scellées tout à la fois des deux sceaux des parties contractantes. Nous n'en citerons (*hist. de Paris*, *v. p.* 600.) qu'un seul exemple; mais il est péremptoire pour la France. C'étoit aussi une pratique ordinaire en Angleterre, jusque vers la fin du XIIIe. siècle, de suspendre les sceaux de tous les intéressés, & des juges ou arbitres, même aux *endentures*.

A la vérité, une nouvelle mode s'établit, &

Digitized by Google

devint dominante, parmi les anglois, au siècle suivant, par rapport aux *endentures*. C'est d'elles dont ont voulu parler, sans doute, les savans hommes que nous venons de citer. Dans les temps antérieurs, l'usage de ne pas réunir tous les sceaux des contractans & des juges, sur les mêmes *chartes-parties* ou *endentures*, ne fut point universel. Mais quand on fut convenu de suivre la pratique annoncée par ces auteurs, les juges ou arbitres mirent encore, du moins pendant un temps, leurs sceaux sur toutes les *endentures* qu'ils faisoient dresser.

ENDOSIMON; (*musique des anc.*) ainsi s'appelloit chez les grecs ce que le maître-chantre, ou le conducteur des chœurs, donnoit à ceux qui les chantoient, pour leur servir de règle, comme le rapporte Bullenger dans son traité *de theatro*.

ENDOVELLICUS.

Endovelicus, *Endovollicus*. Nous ne connoissons ce dieu que par douze inscriptions, que Gruter a mises dans son recueil, pages LXXXVII. & LXXXVIII. Ces inscriptions ont toutes été trouvées à Villa-Viciosa, bourg de l'Alentejos, où les rois de Portugal ont un château: ce qui montre que c'étoit un dieu particulier de ce pays. Elles renferment des vœux faits à ce dieu, lequel, outre les trois noms qui sont écrits plus haut, porte dans la dixième inscription celui de ENOBOLICUS; mais apparemment qu'il manque un D, ou dans Gruter, ou dans l'inscription. Les épithètes qu'on lui donne, sont: DEO ENDOVELLICO, DEO SANTO ENDOVELLICO. La première le qualifie de dieu d'une puissance, ou d'une divinité très-excellente, très-efficace, DEO ENDOVELICO PRÆSTANTISSIMI ET PRÆSENTISSIMI NUMINIS. C'est tout ce qu'elles nous apprennent.

Les espagnols joignoient à Hercule ce dieu, sous le titre de dieux tutélaires. On croit que c'est le même que Mars.

ENDROMIS, nom que les grecs donnoient, selon Pollux le grammairien, à la chaussure de Diane, qui, en qualité de *chasseresse*, devoit en porter une fort légère; aussi donnoit-on le même nom à celle que portoient les coureurs dans les jeux publics. On croit que c'étoit une espèce de bottine, ou de cothurne, qui couvroit le pied & une partie de la jambe, & qui laissoit à l'un & à l'autre toute la liberté de leurs mouvemens.

Les latins avoient attaché à ce mot une signification toute différente, puisqu'ils désignoient par-là une sorte de manteau épais & grossier, dont les athlètes se couvroient après la lutte, le pugilat, la course, la paume & les autres exercices violens, pour se garantir du froid; au moins Martial, dans un épigramme, attribue-t-il toutes ces propriétés au vêtement qu'il nomme *endromis*.

Le poète latin appelle l'*endromis* un habillement grossier, fabriqué par les gaulois sequanois, destiné à garantir du froid comme de la pluie, & il l'oppose aux toiles fines de lin ou de coton, fabriquées dans l'Orient, comme l'extrême de la pesanteur & de l'épaisseur (*Martial. IV.* 19. 1.):

Hanc tibi sequanicæ pinguem textricis alumnam,
Quæ Lacedæmonium barbara nomen habet:
Sordida: sed gelido non aspernanda decembri
Dona, peregrinam mittimus endromida.
. . . . . .
Ridebis ventos hoc munere tectus & imbres.
Non sic in tyria sindone tectus eris.

L'*endromis* étoit sans doute un manteau de même nature que le *gausape*, excepté que ce dernier étoit garni de longs poils.

ENDYMATIES. Les *endymaties* étoient des danses vêtues, qu'on exécutoit dans l'Argolide au son de certains airs composés pour la flûte. Plutarque en parle dans son traité de la Musique, mais si laconiquement, que l'on ignore si ces danses entroient dans le culte religieux, si elles étoient militaires, ou si elles n'avoient lieu que dans les divertissemens, soit publics, soit particuliers. Quelle qu'en ait pu être sa destination, il est toujours certain, que les danseurs y étoient vêtus; au lieu que les lacédémoniens, voisins des argiens, & leurs maîtres dans l'art militaire, dansoient tout nuds dans leurs gymnopédies. Leur nom étoit formé du grec ἔνδυμα, *vêtement*.

ENDYMION, fils d'Æthlius & de Chalice, selon Apollodore, régna dans l'Elide. Il étoit d'une si grande beauté, que la Lune en devint amoureuse. Jupiter lui ayant permis de demander ce qu'il aimeroit le mieux, il choisit de dormir toujours & d'être immortel, sans vieillir jamais en cet état. C'étoit sur une montagne de Carie, appellée *Lathmos*, qu'il dormoit, & la Lune l'honoroit de fréquentes visites. Lucien s'est moqué de cette fable dans un dialogue entier. Pausanias parle plus sérieusement de ce prince. « La fable, dit-il, raconte qu'Endymion fut » aimé de la Lune, & qu'il en eut cinquante » filles: mais une opinion plus probable, c'est » qu'il épousa Asterodia; d'autres disent Chro- » mie, fille d'Ithomus, & petite fille d'Amphic- » tyon; d'autres Hypérippé, fille d'Arcas, &

Digitized by Google

» qu'il eut trois fils, Péon, Épéus & Étolus, » avec une fille nommée *Eurydice*..... Les » éléens & les héracléotes ne s'accordent pas » sur la mort d'*Endymion*; car les éléens mon- » trent son tombeau dans la ville d'Olympie, & » les héracléotes, qui sont voisins de Milet, » disent qu'*Endymion* se retira sur le mont Lath- » mos. En effet, il y a un endroit de cette » montagne, que l'on nomme encore aujourd'hui » la *grotte d'Endymion* ».

Les dernières paroles de Pausanias, font croire qu'il y a eu deux *Endymions*, l'un roi d'Élide, & l'autre ce beau berger de Carie.

Pline (*l.* 2. *c.* 9.) en nous apprenant qu'*Endymion* passoit pour avoir observé le premier les mouvemens de la lune, indique le fondement sur lequel on a élevé la fable de ses amours avec cette planète. Cette origine confirme l'opinion très-vraisemblable des savans, qui placent dans le ciel étoilé le berceau de la Mythologie.

Plusieurs monumens antiques représentent les amours de Diane & d'*Endymion*; mais aucun n'offre, dans un jour aussi favorable, la rare beauté de ce jeune chasseur, que le bas-relief du capitole, sur lequel il paroît avec son chien, seul, assis sur un rocher, & plongé dans un profond sommeil.

Sur un sarcophage du capitole, on voit *Endymion* endormi dans les bras du dieu du sommeil; & Diane, qui a quitté son char, vient le voir, précédée d'un amour portant une torche. La même fable est représentée sur un autre sarcophage du même muséum. Morphée y paroît endormi avec des ailes de papillon au dos, & de petites ailes d'oiseaux à la tête.

ÉNÉE, fils de Vénus & d'Anchise, étoit du sang royal de Troye par Assaracus, fils cadet de Tros, fondateur de Troye. Vénus avoit eu ce fils d'Anchise, lorsqu'il paissoit les troupeaux de son père sur le mont Ida. Pendant le siège de Troye, *Enée* se battit contre Diomède, & alloit succomber, lorsque Vénus le déroba à la vue de son ennemi, & le mit entre les mains d'Apollon. Ce dieu l'emporta au haut de la citadelle, où il avoit un temple, pansa lui-même ses plaies: & après lui avoir rendu toutes ses forces, & inspiré une valeur extraordinaire, il le fit reparoître à la tête des troyens. *Enée* se battit encore contre Achille. Le combat, dit Homère, fut long & douteux: à la fin le prince troyen alloit succomber, lorsque Neptune, sollicité par Vénus, l'enleva du combat. La nuit de la prise de Troye, *Enée* entra dans la citadelle d'Ilium, & la défendit jusqu'à l'extrémité; enfin ne pouvant la sauver, il sortit par une fausse porte, avec tout ce qu'il y avoit de troyens renfermés dans cette citadelle, & se battit en retraite jusqu'au mont Ida. Là, s'étant joint à ceux des troyens qui avoient échappé à l'embrâsement, il rassembla une flotte de vingt vaisseaux, sur laquelle il s'embarqua pour se transporter avec sa colonie en Italie.

Le poëme de Virgile a rétabli la réputation d'*Enée*, que plusieurs des anciens étoient fort éloignés auparavant d'honorer comme un héros; on le regardoit, au contraire, ainsi qu'Anténor, comme un malheureux qui, avoit livré sa patrie aux grecs. En effet, étoit il possible que sans quelque intelligence avec les grecs, maîtres du pays, ces deux hommes eussent pu equiper sans obstacle des vaisseaux sous leurs yeux, pour se retirer en Italie. D'ailleurs, on reconnoit que l'on avoit posé des gardes dans les maisons de ces deux traîtres, qui ne furent point pillées; de plus, qu'en partageant les dépouilles, on leur avoit rendu tout ce qui leur appartenoit, & que ce fut alors seulement qu'*Enée* fe vit posseſseur du palladium, qu'il apporta en Italie. *Enée* d'ailleurs étoit méprisé de Priam, quoiqu'il fût son gendre, & ce fut un des motifs de sa trahison; il voulut se venger de ce mépris. Quoi qu'il en soit, il arriva en Italie, après sept ans de navigation, & fut bien reçu de Latinus, roi des aborigènes, qui s'allia avec lui & en fit son gendre & son successeur.

Après la mort de Latinus, *Enée* régna sur les troyens & sur les aborigènes, qui ne firent plus qu'un même peuple, sous le nom de latins. Il eut des guerres à soutenir contre ses voisins; & dans un combat contre les étruriens, il perdit la vie, âgé seulement de trente-huit ans. Comme on ne trouva point son corps, on dit que Vénus, après l'avoir purifié dans les eaux du fleuve Numicus, où il s'étoit noyé, l'avoit mis au rang des dieux. On lui éleva un tombeau sur les bords du fleuve, & on lui rendit dans la suite les honneurs divins, sous le nom de Jupiter Indigète. Virgile raconte qu'*Enée*, en arrivant en Italie, alla consulter la Sibylle de Cumes, qui le conduisit dans les enfers & dans les champs élysées, où il vit tous les héros troyens, & son père, qui lui apprit ce qui devoit arriver à toute sa posterité: épisode de l'invention du poëte. Mais les historiens rapportent un autre fait aussi merveilleux: *Enée* avoit eu ordre de l'oracle de s'arrêter en Italie, à l'endroit où une truie blanche mettroit bas ses petits. Lorsqu'il y fut arrivé, comme il se préparoit à offrir une truie en sacrifice, la bête s'échappa des mains des sacrificateurs, & s'enfuit du côté de la mer. *Enée* se souvenant de l'oracle la suivit, jusqu'à ce qu'elle s'arrêta dans un lieu fort élevé, où il entendit une voix sortant d'un bois voisin, qui lui dit que c'étoit

Digitized by Google

là qu'il devoit bâtir une ville, & qu'après y avoir demeuré autant d'années que la truie auroit fait de petits, les deſtins lui donneroient un établiſſement plus conſidérable. *Enée* obéit, & bâtit la ville de Lavinium. Quant aux vaiſſeaux d'*Enée* changés en nymphes, *voy.* VAISSEAUX.

Il y a ſur *Enée* une autre tradition, appuyée ſur d'aſſez fortes conjectures, & ſur le témoignage de pluſieurs hiſtoriens; c'eſt que la ville de Troye ne fut point détruite; qu'*Enée* la garantit du pillage & du feu, qu'il ne la livra pas lui même aux grecs, & qu'il y régna fort long-tems. C'eſt ce que Homère, ionien d'origine, & voiſin des troyens, fait prédire à Neptune dans l'iliade, parce que, du temps de ce poëte, la poſtérité d'*Enée* régnoit peut-être encore ſur cette ville, & qu'il vouloit lui être agréable, en faiſant prédire au dieu de la mer ce qu'il voyoit de ſes propres yeux. *Voy.* ANCHISE, ANIUS, ASCAGNE, CHEVAUX, CREUSE, DIDON, LAVINIE, TROYE.

Pluſieurs médailles & pierres gravées repréſentent *Enée*, portant ſon père Anchiſe, & conduiſant ſon fils Aſcagne par la main. Sur une cornaline de la collection de Stoſch, qui offre le même ſujet, Anchiſe tient un panier dans lequel ſont renfermés les dieux Pénates. Cet acte de piété filiale a été tourné en ridicule dans une caricature trouvée à Herculanum. *Voyez* CARICATURE.

ENFANS des dieux: on donnoit ſouvent le nom d'*enfans* des dieux, 1°. à pluſieurs perſonnages poétiques; c'eſt ainſi que l'Acheron étoit fils de Cérès; les nymphes filles d'Achelous; l'Amour fils de la Pauvreté; Écho fille de l'Air, & une infinité d'autres; 2°. à ceux qui étant les imitateurs des belles actions des dieux, & qui excellant dans les mêmes arts, paſſérent pour leurs fils, comme Eſculape, Orphée, Linus; 3°. à ceux qui s'étant rendus fameux ſur la mer, étoient regardés comme les *enfans* de Neptune; 4°. à ceux qui ſe diſtinguant dans la guerre, étoient fils de Mars; 5°. à ceux dont le caractère reſſemblant à celui de quelques dieux, les faiſoit paſſer pour leurs fils. Étoit-on éloquent, on avoit Apollon pour père; fin & ruſé, on étoit fils de Mercure; 6°. à ceux dont l'origine étoit obſcure; ils étoient réputés *enfans* de la terre, comme les géans qui firent la guerre aux dieux, comme Tagès, inventeur de la divination étruſque; 7°. à ceux qu'on trouvoit expoſés dans les temples ou dans les bois ſacrés; ils étoient *enfans* des dieux à qui ces lieux étoient conſacrés; tel fut Erichtonius. 8°. Quelque prince avoit eu intérêt de cacher un commerce ſcandaleux, on ne manquoit pas de ſdonner un dieu pour père à l'*enfant* qui en naiſſoit: ainſi Perſée paſſa pour fils de Jupiter & de Danaé; ainſi Romulus pour fils de Mars & de Rhéa; Hercule fils de Jupiter & d'Alcmène. 9°. Ceux qui étoient nés du commerce des prêtres avec les femmes, qu'ils ſubornoient dans les temples, étoient cenſés *enfans* des dieux, dont ces ſcélérats étoient miniſtres. 10°. Enfin la plupart des princes & des héros qui ont été déifiés, avoient des dieux pour ancêtres, & paſſoient toujours pour en être les fils ou les petits-fils.

Chez les grecs, un *enfant* étoit légitime & mis au nombre des citoyens, lorſqu'il étoit né d'une citoyenne, excepté chez les Athéniens, où le père & la mère devoient être citoyens & légitimes. On pouvoit céler la naiſſance des filles, mais non celle des garçons. A Lacédémone, on préſentoit les *enfans* aux anciens & aux magiſtrats, qui faiſoient jetter dans l'Apothète ceux en qui ils remarquoient quelque défaut de conformation. Il étoit défendu, ſous peine de mort, chez les thébains, de céler un *enfant*. S'il arrivoit qu'un père fût trop pauvre pour nourrir ſon *enfant*, il le portoit au magiſtrat, qui le faiſoit élever, & dont il devenoit l'eſclave ou le domeſtique. Cependant la loi enjoignoit à tous indiſtinctement de ſe marier: elle puniſſoit à Sparte, & ceux qui gardoient trop long-temps le célibat, & ceux qui le gardoient toujours. On honoroit ceux qui avoient beaucoup d'enfans. Les mères nourriſſoient, à moins qu'elles ne devinſſent enceintes avant le temps de ſevrer; alors on prenoit deux nourrices.

Lorſqu'un *enfant* mâle étoit né dans une maiſon, on mettoit ſur la porte une couronne d'olivier, on y attachoit de la laine ſi c'étoit une fille. A Athènes, auſſi-tôt que l'enfant étoit né, on l'alloit déclarer au magiſtrat, & il étoit inſcrit ſur des regiſtres deſtinés à cet uſage. Le huitième jour, on le promenoit autour des foyers; le dixième, on le nommoit, & l'on régaloit les amis, conviés à cette cérémonie. Lorſqu'il avançoit en âge, on l'appliquoit à quelque choſe d'utile. On reſſerroit les filles, on les aſſujettiſſoit à une diette auſtère; on leur donnoit des corps très-étroits, pour leur faire une taille mince & légère; on leur apprenoit à filer & à chanter. Les garçons avoient des pédagogues qui leur montroient les beaux arts, la Morale, la Muſique, les exercices des armes, la Danſe, le Deſſin, la Peinture, &c. Il y avoit un âge avant lequel ils ne pouvoient ſe marier; il leur falloit alors le conſentement de leurs parens; ils en étoient les héritiers *ab inteſtat*.

Les romains accordoient au père trente jours pour déclarer la naiſſance de ſon *enfant*; on l'annonçoit de la province par des meſſagers. Dans les commencemens, on n'inſcrivoit ſur les re-

Digitized by Google

giſtres publics, que les *enfans* des familles diſtinguées. L'uſage de faire un préſent au temple de Junon-Lucine étoit très-ancien ; on le trouve inſtitué ſous Servius Tullius. Les bonnes mères élevoient elles-mêmes leurs filles : on confioit les garçons à des pédagogues, qui les conduiſoient aux écoles & les ramenoient à la maiſon ; ils paſſoient des écoles dans les gymnaſes, où ils ſe trouvoient dès le lever du ſoleil, pour s'exercer à la courſe, à la lutte, &c. Ils mangeoient à la table de leurs parens ; ils étoient ſeulement aſſis & non couchés ; ils ſe baignoient ſéparément. Il étoit honorable à un père d'avoir beaucoup d'*enfans* : celui qui en avoit trois vivans dans Rome, ou quatre vivans dans l'enceinte de l'Italie, ou cinq dans les provinces, étoit diſpenſé de tutelle. Il falloit le conſentement des parens pour ſe marier ; & les *enfans* n'en étoient diſpenſés que dans certains cas. Ils pouvoient être deshérités. Les centum-virs furent chargés d'examiner les cauſes d'exhérédation ; & ces affaires étoient portées devant les préteurs, qui les décidoient. L'exhérédation ne diſpenſoit point l'*enfant* de porter le deuil. Si la conduite de l'*enfant* étoit mauvaiſe, le père étoit en droit de le chaſſer de ſa maiſon, ou de l'enfermer dans une de ſes terres, ou de le vendre, ou de le tuer ; ce qui toutefois ne pouvoit pas avoir lieu d'une manière deſpotique.

Chez les germains, à peine l'*enfant* étoit-il né, qu'on le portoit à la rivière la plus voiſine ; on le lavoit dans l'eau froide ; la mère le nourriſſoit ; quand on le ſévroit, ce qui ſe faiſoit aſſez tard, on l'accoutumoit à une diette dure & ſimple ; on le laiſſoit en toute ſaiſon nud ſuivre les beſtiaux ; il n'étoit aucunement diſtingué des domeſtiques, ni par conſéquent eux de lui : on ne l'en ſéparoit que quand il commençoit à avancer en âge ; l'éducation continuoit toujours d'être auſtère ; on le nourriſſoit de fruits cruds, de fromage mou, d'animaux fraîchement tués, &c. On l'exerçoit à ſanter nud parmi des épées & des javelots. Pendant tout le temps qu'il avoit paſſé à garder les troupeaux, une chemiſe de lin étoit tout ſon vêtement, & du pain groſſier toute ſa nourriture.

Les grecs & les romains emmaillotoient les *enfans* avec des bandelettes, comme on le pratique aujourd'hui. On le voit ſur une médaille d'Antonin, publiée par Seguin, au revers de laquelle eſt placé l'accouchement de Rhea. Philoſtrate (*lib.* 1. *n°.* 26.) dit que Mercure fut enveloppé de bandelettes par les Heures. Antoine Liberalis fait un récit bien étrange ſur les langes de Jupiter. Il dit qu'ils étoient conſervés par les crétois ; mais de manière que perſonne ne pouvoit les voir. Quatre téméraires en étant venus à bout, furent, ajoute-t-il, changés en oiſeaux.

Les *enfans* des grecs étoient habillés comme leurs pères & mères, & leurs vêtemens avoient la même forme. Leur chevelure ſeule en différoit. Celle des garçons étoit ſouvent longue & flottante, parce qu'ils ne la coupoient que dans l'adoleſcence. Quelquefois ils la portoient longue & friſée, comme celle des jeunes filles : c'eſt ainſi qu'on voit ſur des médailles de Tarente, tous les cheveux du petit Taras, liés derrière & vers le haut de ſa tête, c'eſt-à-dire, qu'ils les portoient treſſés en forme de natte ronde, appellée *coriſia*.

Les *enfans* des romains portoient ordinairement la tunique, & par deſſus la toge, juſqu'à l'âge de douze ans. On en voit un habillé de cette manière ſur un bas-relief de la villa Médicis (*adm. rom. ant. fol.* 41.) ; ſur d'autres monumens, les *enfans* ſont vêtus de la chlamyde. Tarquin l'ancien (*Plin. l.* 33. *c.* 1.) donna à ſon fils la toge prétexte & la bulle, à l'occaſion d'un triomphe. Plutarque (vie des hommes, illuſt. tom. I., fol. 161.) veut cependant que cet uſage ſoit plus ancien, & qu'il étoit établi en conſidération des Sabines, à la paix des romains avec cette nation. Les garçons portoient la toge prétexte depuis l'âge de douze ans (*velleius paterculus*) juſqu'à dix-ſept, ou ſuivant d'autres (*Ferrarius, de re veſt. lib.* 2. *cap.* 1), juſqu'à quinze ſeulement. Les filles la portoient juſqu'au moment de leur mariage.

La *bulla* étoit une petite boule d'or (grand cabinet rom. fol. 102.), ou même de cuir pour le peuple (Pline, lib. 33, ch. 1.), que les *enfans* portoient attachée à un ruban, ou à un filet autour du cou, & qui leur pendoit ſur la poitrine. Quant à la tunique, appellée *alicula*, qu'on leur attribue, elle ne différoit de la tunique ordinaire que par ſa petiteſſe.

Il y avoit chez les romains un grand nombre de divinités chargées de veiller à la naiſſance & à la conſervation des *enfans*. Voici les noms de la plupart : quant à leurs fonctions, on les verra dans leurs articles particuliers. Carnea, Cunina, Deverra, Edula, les dieux Epidotes, Fabulinus, Intercidona, Juventa, Levana, Naſcio, ou Natio, Nondina, Orbona, Oſſilago, Paventia, Picumnus, Pilumnus, Plumia, Statilinus, Vagitanus.

Les grecs mettoient, à la vérité, leurs *enfans* ſous la protection de quelque dieu, mais ils n'en avoient pas créé de particulier pour remplir ces fonctions. La mère de Platon (*olympiodor vita Platon.*) porta ſon fils ſur le mont Hymette, & l'y recommanda

Digitized by Google

à Pan, aux Nymphes, & à Apollon-Berger. Winckelmann conclut de ce paſſage & du grand nombre de monumens, ſur leſquels on trouve des Faunes jouant avec des *enfans* ou portant des *enfans*, que ceux-ci étoient ſous la protection particulière des Faunes & des autres divinités champêtres.

Lors même, dit Winckelmann (hiſt. de l'art. l. IV. ch. 6.), que le haut ſtyle ne ſeroit pas deſcendu juſqu'à la conformation des *enfans*, ces êtres d'une conformation imparfaite, lors même que les maîtres de ce ſtyle, dont les principales penſées tendoient à rendre des corps d'un développement parfait, n'auroient jamais eſſayé de repréſenter des formes chargées de chairs ſuperflues, ſur quoi cependant nous n'avons aucune certitude; toujours eſt-il ſûr que les artiſtes du beau ſtyle, en cherchant le tendre & le gracieux, ſe ſont auſſi propoſés pour but d'exprimer la nature naïve des *enfans*. Ariſtide, qui peignit une mère expirante avec ſon nourriſſon attaché à la mammelle (Pline, l. 35. c. 36. n°. 19.), aura ſans doute repréſenté un *enfant* nourri de lait. Sur les pierres gravées les plus anciennes, l'Amour n'eſt pas figuré comme un petit *enfant*, mais comme un adoleſcent, ayant de grandes ailes d'aigle, telles que la plus haute antiquité en donnoit à preſque tous les dieux.

Les artiſtes du ſecond âge, tels que Solon & Tryphon, donnèrent à l'Amour une nature plus *enfantine* & des ailes plus courtes: c'eſt dans cette forme & dans la manière des *enfans* de Flamand qu'on voit ce dieu ſur une infinité de pierres gravées. C'eſt ainſi encore que ſont figurés les *enfans* des peintures d'Herculanum, particuliérement ceux qui ſont peints ſur un fond noir dans des tableaux de la même grandeur que ceux qui repréſentent les belles danſeuſes. Nous citerons, comme les plus beaux *enfans* qui ſoient à Rome, à la villa Albani un cupidon endormi, au capitole un enfant qui joue avec un cigne (*muſ. capit. t. 3. tav. 64.*); à la villa Negroni un autre *enfant* monté ſur un tigre, avec deux Amours, dont l'un cherche à effrayer l'autre par un maſque: ces morceaux ſuffiſent pour prouver combien les anciens artiſtes réuſſiſſoient dans l'imitation de la nature *enfantine*. Mais le plus bel *enfant* que l'antiquité nous ait tranſmis, quoiqu'un peu mutilé, eſt un petit ſatyre d'environ un an, de grandeur naturelle, & conſervé à la villa Albani: c'eſt un bas-relief, mais d'un ſaillant ſi marqué, que preſque toute la figure eſt de ronde-boſſe. Cet *enfant*, couronné de lierre, boit probablement à un outre qui manque, avec tant d'avidité & de volupté, que les prunelles des yeux ſont tout-à-fait tournées en haut, & qu'on ne voit qu'une trace du point de l'œil. Ces monumens peuvent ſervir à détruire un vieux préjugé, devenu, on ne ſait pourquoi, une vérité qu'on ne conteſtoit plus, ſavoir que les anciens artiſtes ſont fort inférieurs aux modernes dans la configuration des *enfans*.

ENFANS (Athlètes.)

Les athlètes, ſuivant Platon (1), étoient diviſés en trois claſſes, des enfans, ΠΑΙΔΙΚΩΝ, des jeunes gens, ΑΓΕΝΕΙΩΝ, & des hommes, ΑΝΔΡΩΝ.

Les athlètes *enfans* étoient admis aux jeux publics, depuis douze ans juſqu'à dix-ſept; les jeunes gens, depuis dix-ſept ans juſqu'à vingt; les hommes, depuis vingt & au-deſſus. Deux marbres de Cyzique, conſervés dans le cabinet de l'académie des inſcriptions, nous préſentent des athlètes de toutes ces trois claſſes. (*Caylus Rec. 2. p. 221.*) Cet ordre n'étoit pas le même dans toutes les villes. A Athènes, les *enfans* ne paſſoient dans la claſſe des *Ephèbes* qu'à l'âge de dix huit ans accomplis; les Ephèbes, à vingt ans accomplis, étoient inſcrits ſur le rôle des *hommes*.

ENFANS ſur les médailles.

Les dieux marins, Mélicerte, Palemon & Portumne, ſoit qu'ils ne faſſent que la même déité ſous trois noms différens, ſoit qu'on les ait regardés comme trois dieux, n'ont que le même ſymbole; car ils ſont repréſentés par un *enfant* aſſis ſur un dauphin, & ils déſignent les yeux de l'Iſthme, qui furent inſtitués par Siſyphe, en l'honneur du premier de ces dieux.

Sur les médailles de Tarente, cet *enfant* eſt Taras.

ENFANS nés de père & de mère libres & vivans. On exigeoit ces qualités dans les *enfans* qui aidoient les ſacrificateurs dans leurs fonctions. Sur les monumens qui repréſentent des ſacrifices, on les voit portant le coffret à l'encens, ou les patères, pour les libations, quelquefois jouant de la flûte double. Dans une inſcription rapportée par Muratori (*pag. 312. n. 1. Theſ inſcript.*) ils ſont déſignés par ces mots: *pueri ingenui patremi & matrimi ſenatorum filii referentes ad aram in pateris ad ſacrificia.*

ENFERS, nom général pris pour ſignifier les lieux deſtinés à la demeure des ames après la mort. Selon les philoſophes, l'*enfer* étoit également éloigné de tous les endroits de la terre; & Cicéron, pour marquer qu'il importe peu de mourir en un lieu plutôt qu'en un autre, dit: en quelque lieu que l'on ſoit, on a autant de chemin à faire pour aller en *enfer*. Les poëtes

(1) *Plato de legibus, l. VII.*

Digitized by Google

ont fixé certains lieux comme l'entrée des *enfers* ; tel que le fleuve Léthé, du côté des Scythes ; en Épire, la caverne Achérusia, la bouche de Pluton, près de Laodicée ; & la caverne du Ténare, auprès de Lacédémone. Ulysse, pour descendre aux *enfers*, alla, dit Homère, par l'Océan au pays des cimmériens : Énée y entra par l'autre du lac Averne. Xénophon dit qu'Hercule entra aux *enfers* par la péninsule, nommée *Achérusiade*, près d'Héraclée du Pont. A Hermione, il y avoit, selon Strabon, un chemin fort court, pour aller aux *enfers* ; c'est pour cela que ceux du pays ne mettoient pas dans la bouche du mort le prix du passage pour Charon..... La demeure des *enfers* est décrite diversement par les anciens. Apulée fait passer Psyché par la caverne du Ténare, pour aller jusqu'au trône de Pluton : au bout de la caverne elle trouve le fleuve Achéron, où elle passe la barque de Charon, & va de là droit au trône, gardé par le cerbère. Voici en abrégé la description que Virgile fait des *enfers* : au milieu d'une ténébreuse forêt, & sous d'affreux rochers, est un antre profond, environné des noires eaux du lac..... A l'entrée de ce gouffre infernal, sont couchés le chagrin & les remords vengeurs. Là résident les pâles maladies, la triste vieillesse, la peur, la faim, l'indigence, le travail, la mort, le sommeil son frère, & les joies funestes. Ensuite on voit la guerre meurtrière, les eumémides & la discorde insensée. La sont encore plusieurs autres monstres, tels que les centaures, les deux scylla, le géant Briarée, l'hydre de Lerne, la chimère, les gorgones, les harpyes & le géant Géryon. Après cela commence le chemin qui conduit à l'Achéron, sur lequel règne le redoutable Charon, nocher des *enfers*. Le fleuve passé, on entre dans le séjour des ombres, que le poète divise en sept demeures : la première est celle des enfans morts en naissant, qui gémissent de n'avoir fait qu'entrevoir la lumière du jour ; la seconde étoit occupée par les victimes d'un faux jugement, qui les a condamnés à une mort injuste ; dans la troisième étoient ceux qui, sans être coupables, mais vaincus par le chagrin & les misères de la vie, ont attenté à leurs jours ; la quatrième, appellée *le champ des larmes*, étoit le séjour de ceux qui avoient éprouvé les rigueurs de l'amour, Phèdre, Procris, Didon, &c. ; la cinquième, le quartier des fameux guerriers qui avoient péri dans les combats : l'affreux tartare, prison des scélérats, faisoit la sixième demeure, environnée du bourbeux Cocyte, & du brûlant Phlégéton ; là régnoient les parques & les furies. Enfin, la septième demeure étoit le séjour des bien-heureux, les champs élysées..... On plaçoit dans l'enfer cinq fleuves, le Cocyte, l'Achéron, le Styx, le Pyriphlégéton, ou Phlégéton, & le Léthé ; leurs propriétés sont détaillées dans leurs articles.....

Les divinités qui présidoient aux *enfers*, étoient Pluton, qui avoit la suprême puissance, & Proserpine, son épouse ; les trois juges, Éaque, Minos & Radamante ; les parques, les furies, & les dieux mânes. *Voyez tous ces articles.*

ENGASTRIMYTE. *Voyez* VENTRILOQUE.

ENGUIE, ville de la Sicile, célèbre par son temple des déesses-mères. *Voyez* DÉESSES-MÈRES.

ENHODIA, Muratori (*99. 2. Thes.*) rapporte une inscription gravée sur un cippe, où il est fait mention de la déesse *Enhodia*, comme de la déesse des chemins, *viarum præses*, dit Festus. De là on peut conclure qu'elle étoit la même divinité que Diane-*Enhodia*.

ÉNIPÉE, ou Éniphée, fleuve du Péloponèse, qui tombe dans l'Alphée. *Voyez* TYRO.

ENMONIAEIA, jeux qui étoient particuliers aux villes qui les donnoient en leur nom & à leurs frais. Il en est fait mention sur des médailles de Sévère-Alexandre & de Gallien, frappées à Magnésie en Lydie.

ENNA, lieu où Cérès faisoit sa demeure ordinaire, en Sicile ; il y avoit de belles prairies, arrosées de fontaines d'eau vive ; C'est-là que Proserpine se promenoit lorsqu'elle fut enlevée.

ENNA & HENNA, en Sicile. ENNAIΩN.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont une charrue traînée par deux serpens, un sanglier.

Devenue municipe, elle a fait frapper des médailles de familles.

ENNÉADÉCATÉRIDE est un cycle ou une période de dix-neuf ans, années solaires. *Voyez* CYCLE. Ce mot est grec, formé d'ἐννέα, *neuf*, de δέκα, *dix*, & d'ἔτος, *année*.

Tel est le cycle lunaire inventé par Méthon, à la fin duquel la lune revient à peu près au même point d'où elle est partie ; c'est pour cette raison que les athéniens, les juifs, & d'autres peuples qui ont voulu accommoder les mois lunaires avec l'année solaire, se sont servis de l'*ennéadécatéride*, en faisant, pendant dix-neuf ans, sept ans de treize mois lunaires, & les autres de douze.

Digitized by Google

L'*ennéadécatéride* des juifs eſt proprement un cycle de dix-neuf années lunaires, qui commencent à *molad tohu*, c'eſt-à-dire, à la nouvelle lune, que les juifs ſuppoſent être arrivée un an avant la création. Chacune des 3e, 6e, 8e, 11e, 14e, 17e, 19e, &c. années de ce cycle, ſont embolismiques, ou de 383 jours 21 heures, & les autres communes, ou de 354 jours 8 heures.

L'*ennéadécatéride* des juifs eſt donc de 6939 jours 16 heures. D'où il s'enſuit que l'*ennéadécatéride* des juifs diffère de l'*ennéadécatéride* julienne, ou de dix-neuf années julienes, d'environ deux heures; car dix-neuf années julienes ſont 6939 jours 18 heures.

ENNOMUS, le plus ſavant des augures de l'Aſie, commandoit les myſiens, auxiliaires de Troye; mais, avec tout ſon art, il ne put éviter la mort ſur les bords du Xanthe, où Achille le tua.

ÉNOBOLICO (Gruter 88. 6.). C'eſt ENDOVELICUS.

ENOPTROMANTIE, ſorte de divination, qui ſe pratiquoit par le moyen d'un miroir. Les enchantemens, par un miroir, ſe faiſoient, ſelon Spartien, de telle ſorte, qu'un jeune garçon qui avoit les yeux bandés, ne laiſſoit pas d'y voir dedans. Les magiciennes de Theſſalie ſe ſervoient, pour deviner, d'un miroir, où elles écrivoient avec du ſang ce qu'elles vouloient répondre. Ceux qui les avoient conſultées, liſoient leurs réponſes, non pas dans le miroir, mais dans la lune, à ce qu'elles prétendoient; car leurs enchantemens avoient la force de faire deſcendre la lune. Ce mot eſt formé de ἔνοπτρον, miroir, & de μαντεία, divination.

ENRAYER. *Voyez* SUFFLAMEN.

ENROLLEMENT. *Voyez* le diction. de l'*art militaire*.

ENSEIGNES militaires.

L'uſage des *enſeignes* ou étendards a commencé de bonne heure chez les égyptiens. Des figures d'animaux, portées par les chefs, au bout d'une pique, faiſoient connoître à chacun ſa compagnie, & empêchoient le déſordre (Diodore de Sicile). Cette invention ayant procuré des victoires, le peuple s'en crut redevable à ces animaux. Diodore penſoit que de là dérivoit leur culte.

Chez les grecs, dans les temps héroïques, c'étoit un bouclier, un caſque ou une cuiraſſe, fixée au haut d'une lance, qui ſervoit d'*enſeignes* militaires. Cependant Homère nous apprend qu'au ſiège de Troye, Agamemnon prit un voile de pourpre, & l'éleva en haut avec la main, pour le faire remarquer aux ſoldats, & les rallier à ce ſignal. Ce ne fut que peu à peu que s'introduiſit l'uſage des *enſeignes* avec les deviſes. Celles des atheniens étoient Minerve, l'olivier & la chouette: les autres peuples de la Grèce avoient auſſi pour *enſeignes* ou les figures de leurs dieux tutélaires, ou des ſymboles particuliers, élevés au bout d'une pique. Les corinthiens portoient un pégaſe ou cheval ailé; les meſſeniens la lettre grecque M, & les lacédémoniens le A, qui étoit la lettre initiale de leur nom.

Les perſes avoient pour *enſeigne* principale un aigle d'or, au bout d'une pique, placé ſur un chariot, & la garde en étoit confiée à deux officiers de la première diſtinction, comme on le voit à la bataille de Thymbrée, ſous Cyrus. Xénophon, dans la cyropédie, dit que cette *enſeigne* fut en uſage ſous tous les rois de Perſe. Les anciens gaulois avoient auſſi leurs *enſeignes*, & juroient par elles dans les ligues & les expéditions militaires; on croit qu'elles repréſentoient des figures d'animaux, & principalement le taureau, le lion & l'ours.

Les romains n'eurent d'abord pour *enſeigne* qu'une poignée de foin (*Plut. Hom. ill. Ovidii. faſt. lib.* 3.), élevée au bout d'une pique: mais cette ſimplicité ne dura guère, l'aigle devint bientôt l'enſeigne diſtinctive des légions: chacune (*Lipſius, de militia romana, lib.* 4. *dial.* 5.) avoit la ſienne, qui étoit portée au haut d'une pique, & poſée ſur une baſe ſculptée (*cabinet rom. part.* 5. *fig.* 15.): cette aigle étoit le plus ſouvent d'or, quelquefois d'argent. Pline obſerve qu'avant le ſecond conſulat de Marius, (*lib.* 10, *cap.* 4.) on portoit pour *enſeigne* différens animaux, comme ſangliers, chevaux, minotaures, louves, mais que ce général conſerva l'aigle ſeul. Du temps des empereurs, c'étoit ſouvent une main (*colonna traj. fol.* 5.) par alluſion au nom des manipules, ou comme l'emblême de la concorde. On voit auſſi ſur la même colonne une aigle (*ibid. fol* 36.), avec le portrait de l'empereur au deſſous.

Les *enſeignes* ſont communément ornées de couronnes ſur les monumens, & chargées de petits boucliers, *clupei*, ſur leſquels il y avoit probablement des portraits, ou d'autres emblêmes relatifs aux événemens particuliers de chaque légion. On y remarque auſſi des créneaux, comme trophées des villes priſes, ou des becs de galères. Ces trophées, que les ſoldats avoient continuellement devant les yeux, & qui leur rappelloient leurs anciens exploits, étoient bien propres, ſans doute, à ranimer leur courage dans les combats.

Digitized by Google

Il paroît par Tacite (*annal. lib.* 3.), qu'après la mort de Germanicus, les légions, en ſigne de triſteſſe, ſupprimèrent pour un temps, tous les ornemens des *enſeignes*. Ils en agiſſoient probablement ainſi dans les autres démonſtrations de deuil ou dans les calamités publiques. Sur une *enſeigne* de la colonne trajane, on voit au deſſus de l'aigle un petit étendard, *vexillum*, au milieu duquel étoit écrit le nom des cohortes & des centuries, afin que chaque ſoldat pût reconnoître la ſienne. C'eſt Vegèce (*de re milit. lib.* 2. *cap.* 13.) qui nous inſtruit de cette circonſtance; mais cet auteur écrivoit du temps du Bas-Empire. Dans les ſiècles antérieurs, les *manipuli* ſeuls avoient leurs ſignes (*Lipſius de militia romana, lib.* 4, *dial.* 5), & ils compoſoient les cohortes qui n'en avoit pas en propre. Quelquefois on attachoit ſimplement le *vexillum* au haut d'une pique, ſans autre ornement. Ceux de l'infanterie étoient rouges (Servius ſur le V. 1. lib. 8. Enéid. Polybe, liv. 6, ch. 7), excepté celui du conſul, qui étoit blanc: la couleur bleue diſtinguoit ceux de la cavalerie (*Servius ibidem*); ils étoient fixés au haut d'une pique, à cette eſpèce de ſoutien (*cap. rom. part.* 5. *fig.* 17.), qu'on voit quelquefois ſurmonté d'un aigle, & ils avoient des franges & des rubans (*admir. rom. antiq. fol.* 16.).

Le *labarum*, cet étendard au milieu duquel Conſtantin fit placer le monogramme de Jeſus-Chriſt (*Anton. Agoſtin. dial. ſopra le medaglie, dial.* 7, *med.* 14.), différoit du *vexillum* en ce qu'il étoit tendu & conſervoit ſa forme quarrée, comme on le voit ſur une médaille de Théodoſe; en quoi il différoit auſſi du *vexillum*, qui ſe rencontre fréquemment ſur la colonne trajane, & qui n'étoit attaché qu'au bord ſupérieur. Peut-être ces étendards n'étoient-ils point alors appelés *labarum*. Pluſieurs prétendent, en effet, que ce mot eſt du bas empire. Vegèce (*de re milit. lib.* 2, *cap.* 13.) attribue aux romains de ſon temps, ces étendards en forme de dragon, qui ſervoient d'*enſeigne* aux nations barbares: celles-ci étant devenues dans la ſuite auxiliaires des romains, elles conſervèrent probablement leurs ſignes, & les mêlèrent parmi les aigles des légions. C'eſt ſans doute dans ce ſens que Vegèce parle, de même que quelques modernes après lui, puiſqu'on ne trouve rien de ſemblable dans les ſiècles qui précédèrent la décadence de l'empire. *Voy.* AIGLE, DRAGON, DRACONNAIRE, LABARUM, &c.

On trouve dans les collections d'antiques pluſieurs repréſentations d'animaux poſés ſur des plinthes. Les trous qui traverſent ordinairement ces plinthes, paroiſſent avoir ſervi à les fixer au haut des piques, & les font reconnoître pour des *enſeignes*. Le comte de Caylus en a publié *Antiquités, Tome II.* pluſieurs, & entr'autres deux léopards mâle & femelle. (*Rec. III. pl.* 64.)

ENSEIGNES militaires ſur les médailles de colonies. *Voyez* COLONIES.

ENSEIGNES, ou *porte-enſeignes*. On voit pluſieurs de ces officiers ſur les médailles d'allocution, rangés autour de l'empereur qui harangue les troupes. Ils paroiſſent d'une manière plus diſtincte ſur la colonne trajane, où l'on voit que leur caractère diſtinctif eſt conſtamment une dépouille d'ours ou de lion, attachée ſur leur caſque & flottant ſur les épaules.

ENSEIGNES. Dans les fouilles de Pompeia, on a trouvé un *phallus* de grandeur démeſurée, peint ſur le mur d'une maiſon, où il ſervoit d'*enſeigne*. On en voit le deſſin dans le recueil des antiquités d'Herculanum.

ENTELLA, en Sicile. ΕΝΤΕΛΛΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

O. en or.

RRR. en bronze.

RRR. en argent.

Leur type ordinaire eſt Pégaſe volant.

ENTERRER. Les différens peuples de l'antiquité ont pratiqué différens uſages pour la deſtruction des corps. Les uns les ont brûlés, d'autres les ont *enterrés*, quelques-uns les ont brûlés ou *enterrés* à différentes époques, & pluſieurs enfin ont pratiqué aux mêmes époques ces deux uſages.

Les Égyptiens *enterroient* les morts, ou ils les embaumoient. Le cercueil qui exiſte encore dans la chambre qui occupe le centre de la grande pyramide, atteſte le premier uſage. Ils avoient même une loi, conſervée par le divin Platon, qui défendoit d'*enterrer* un homme dans un endroit où un arbre auroit pu croître. Les rois & les grands de Memphis, obſervèrent ſcrupuleuſement cette loi; car le terrein ſur lequel ſont bâties les pyramides, & placées les ſépultures royales de la Thébaïde, n'eſt qu'un rocher ſtérile. Plutarque dit qu'il y avoit en Égypte, deux endroits où l'on vouloit être *enterré* de préférence à tous autres, c'étoient les environs de Memphis, où ſe trouvent encore aujourd'hui les momies, & les environs d'Abydus.

On voit, dans Xénophon, Cyrus ordonner que ſon corps ſoit *enterré*. Les images, ſes ſujets, ne brûloient pas les corps; mais ils les laiſſoient dévorer aux oiſeaux de proie. Les autres perſes

Digitized by Google

les *enterroient*. (*Xenoph. Cyrop. Herodot. lib.* 7. *cap.* 9.)

Quelques auteurs ont dit que les grecs n'enſévelirent jamais aucun mort dans leurs temples & dans leurs villes; mais c'eſt une erreur. On voyoit en Laconie, dans le temple d'Amyclée, le tombeau d'Hyacinthe, fils d'Amyclès, ſous une ſtatue d'Apollon. (*Pauſanias* 3. 1.) Cet exemple étoit fréquemment répété, comme on peut le voir par les livres de Pauſanias, & des écrivains grecs.

Ces témoignages nous apprennent que l'uſage de brûler les corps, n'étoit pas général chez les grecs. D'ailleurs les lacédémoniens *enterroient* leurs morts. Lycurgue avoit ordonné que ceux qui auroient perdu la vie dans les combats, ſeroient enterrés avec des branches d'olivier, & que ceux dont la valeur avoit été la plus diſtinguée, ſeroient enveloppés dans un drap rouge, défendant de placer autre choſe près de leur cadavre. A Athènes, Solon n'avoit permis d'*enterrer* avec les corps que trois habits.

Les étruſques n'étoient pas dans l'uſage de brûler les corps. Les tombeaux de marbre, rapportés par Demſter, Gori, &c. ne permettent pas de douter qu'ils ne les *enterraſſent*.

Un philologue célèbre (*Al. ab Alexandro dier. genial. lib.* 3. *cap.* 2.) a écrit que les romains ne brûloient pas les corps dans les premiers ſiècles de leur ville, & qu'ils les *enterroient*; mais qu'ils avoient réglé depuis par un décret, *decreto ſanxerunt*, qu'on les brûleroit, parce que les ennemis déterroient leurs cadavres & les inſultoient. Cette opinion eſt dénuée de fondement, car on ne peut trouver aucune trace de ce prétendu décret. De plus il eſt démenti par le grand nombre de tombeaux qui exiſtent encore, dans leſquels on voit que des cadavres ont été dépoſés, & du temps de la république, & ſous le règne des empereurs. Gruter rapporte auſſi pluſieurs inſcriptions qui parlent de corps entiers renfermés dans le ſein de la terre.

D. M.

L. IVLI. EPIGONI

VIXIT. ANNIS. XXVI. M. V. D. XII.

CORPUS. INTEGRUM. CONDITUM

L. IVLIVS GAMVS

PATER. FILIO. PIISSIMO.

Pag. DCLXXXVIII. 10. *editibn. prima.*

L. IVLIVS. GAMVS

DIS. MANIBUS

L. IVLI. MARCELLI

NEPOTIS SVI

VIXIT. ANN. V

DIEBVS. XXXXI

CORPVS. INTEGRVM

CONDITVM

SARCOPHAGO.

Pag. DCXXXIX. 8.

Fabretti (*inſcript. pag.* 17.) cite encore à ce ſujet l'inſcription ſuivante :

OSSA. FAB

SUB. FVND.

TRIBVNALIS

TERRA. TECTA

Et celle-ci qui eſt accompagnée de deux ſquelettes gravés à ſes deux côtés :

CRITONIA. Q. L. PHILENIA

POPA. DE. INSVLA.

Q. CRITONI. Q. L. DASSI

SCALPTORIS. VILARI

SIBI. SVISQVE. POSTER

ROR.

Il eſt donc certain que dès les commencemens de Rome, on brûla & on *enterra* les corps, que le ſecond uſage fut d'abord plus fréquent que le premier; mais que par la ſuite le premier devint le plus ordinaire par la force de la mode ſeule, & ſans aucune loi. Pline (*hiſt. lib. III. cap.* 2.) le dit, & il obſerve que pluſieurs familles, & entr'autres la famille Cornelia, juſqu'au dictateur Sylla, conſervèrent l'uſage d'*enterrer* les corps. Ce paſſage de Pline a paru obſcur à quelques philologues; mais il devient clair & expreſſif, lorſqu'il eſt rapproché de celui (*lib. VII. cap. XVI.*) où il dit que l'on ne brûloit les corps humains qu'après qu'ils avoient acquis des dents, *non hominem priùs quàm genito dente cremari*. De là vient que Juvenal déſigne un enfant par ces mots (*ſat. XV.*) *minor igne rogi*, trop jeune pour être brûlé. De là eſt venue auſſi la diſtinction établie par les anciens juriſconſultes, entre les mots *corpus* & *oſſa*, qui eſt exprimée dans

Digitized by Google

l'inſcription ſuivante, rapportée par Fabretti (*ibidem.*)

IN. LAT. P. II. L. P. IIII.
HVIC. LOCO. ITVS. AMBITVS. DEBETVR
ET. SI. CORPVS. INFERRE. VOLIT. SIVE OSSA
LICEAT.

L'uſage d'*enterrer* les corps, qui avoit été moins pratiqué depuis Sylla, que celui de les brûler, commença, ſous les empereurs chrétiens, à régner ſeul. Macrobe qui floriſſoit ſous le règne de Théodoſe le jeune (*Saturnal. lib. VII. c. 11.*) dit expreſſément que de ſon temps on ne brûloit plus les corps : *licet urendi corpora defunctorum uſus noſtro ſæculo nullus ſit.*

Les gaulois brûloient les corps du temps de Jules-Céſar, (*de bello gallico, lib. 6.*) de ſorte que l'on ne peut attribuer qu'aux francs, leurs vainqueurs dans les IIIe. IVe. & V.^e ſiècles, la quantité prodigieuſe d'anciens cercueils que l'on déterre tous les jours en France.

ENTHEA. Cybèle eſt appellée, dans Martial, la mère *Enthéa*, qui veut dire la divine, ou la fanatique, ou la déeſſe aux enthouſiaſmes. *Ἔνθεος, divin.*

ENTRAILLES des victimes. C'étoit la fonction des aruſpices d'examiner les *entrailles*, pour en tirer des préſages. Cicéron, dans ſes livres de la divination, après avoir fait voir aſſez vivement quelle extrême folie c'étoit de conſulter des *entrailles* d'animaux, réduit les partiſans des Aruſpices, à répondre que les dieux changent les *entrailles* dans le moment du ſacrifice, afin de marquer par elles leur volonté & l'avenir; ſur quoi il ſe récrie ainſi : « ah! que dites-vous? Il » n'y a point de vieilles ſi crédules que vous. » Croyez-vous que le même veau ait le foie bien » diſpoſé, s'il eſt choiſi pour le ſacrifice par » une certaine perſonne, & mal diſpoſé, s'il eſt » choiſi par un autre? Cette diſpoſition de foie » peut-elle changer en un inſtant, pour s'accommoder à la fortune de ceux qui ſacrifient : » ne voyez-vous pas que c'eſt le hazard qui fait » le choix des victimes; l'expérience même ne » vous l'apprend-elle pas? Car ſouvent les *entrailles* d'une victime ſont tout-à-fait funeſtes; » & celles de la victime qu'on immole immédiatement après, ſont les plus heureuſes du » monde. Que deviennent les menaces de ces » premières *entrailles*? Ou comment les dieux » ſe ſont-ils appaiſés ſi promptement? mais vous » dites qu'un jour il ne ſe trouva point de cœur » à un bœuf que Céſar ſacrifioit; & que, comme » cet animal ne pouvoit cependant pas vivre ſans » en avoir un, il a fallu néceſſairement qu'il ſe » ſoit retiré dans le moment du ſacrifice. Eſt-il » poſſible que vous ayez aſſez d'eſprit pour voir » qu'un bœuf n'a pu vivre ſans cœur, & que » vous n'en ayez pas aſſez, pour voir que ce » cœur n'a pu en un moment s'envoler je » ne ſais où? Cicéron ajoute un peu plus bas. » C'eſt un ancien mot de Caton, & qui eſt » connu de tout le monde, qu'il s'étonnoit qu'un » aruſpice qui rencontroit un autre aruſpice, ne » ſe mit pas à rire; car de toutes les choſes » qu'ils ont prédites, combien peu ſont arrivées? » Et lorſqu'il en eſt arrivé quelqu'une, que peut-on alléguer pour faire voir qu'elle ne ſoit pas » arrivée par hazard? Lorſqu'Annibal, réfugié » auprès du roi Pruſias, lui conſeilloit de combattre, & que ce roi lui eut répondu qu'il ne » l'oſoit, parce que les *entrailles* des victimes » n'étoient pas favorables. Quoi, lui répliqua » Annibal, vous aimez mieux vous en rapporter » aux *entrailles* d'un bœuf, qu'à l'avis d'un vieux » général »?

ENTRÉES (grandes & petites). *Voyez* ADMISSIONS.

ENTRE-ROI. *Voyez* INTERREX.

ENVIE. Les poëtes, tant grecs que latins, ont déifié l'*envie*, avec cette différence, que comme chez les grecs le mot *φθόνος* eſt maſculin, ils en ont fait un dieu; &, au contraire, les latins en ont fait une déeſſe, parce qu'*invidia* eſt féminin. Il ne paroît pas qu'on ait jamais érigé des autels, ni des ſtatues à l'*envie*. Lucien & Ovide en ont fait des deſcriptions poétiques, priſes ſur les envieux même. Voici comme parle Ovide : « Une triſte pâleur eſt peinte ſur ſon » viſage, elle a le corps entiérement décharné, » le regard ſombre & égaré, les dents noires » & mal-propres, le cœur abreuvé de fiel, & » la langue couverte de venin. Toujours livrée » à des ſouhaits inquiets & chagrins, jamais elle » n'a ri qu'à la vue de quelques maux; jamais » le ſommeil ne ferma ſes paupières. Tout ce » qui arrive d'heureux dans le monde, l'afflige » & redouble ſa fureur; elle met toute ſa joie » à ſe tourmenter, à tourmenter les autres, & » elle eſt elle-même ſon triſte bourreau ».

ENYALIUS. Hiſtiæus de Milet, ancien auteur grec, qui avoit écrit l'hiſtoire de la Phénicie, diſoit, au rapport de Joſèphe, que certains prêtres avoient porté les ſacrifices de Jupiter *Enyalius* dans la campagne de Sennaar, c'eſt-à-dire, dans la partie de la Méſopotamie, qui eſt la plus proche du confluent de l'Euphrate & du Tigre. Voſſius (*de idol. orig. & prog. l. I. c. 16.*) croit que Jupiter *Enyalius* eſt Mars, & que ce Mars des aſſyriens, ou babyloniens, n'eſt autre que Nemrod. On convient

Digitized by Google

seulement qu'*Enyalius* est un surnom de Mars. Macrobe le dit positivement, & les poëtes, à l'exemple d'Homère, lui donnent cette épithète. D'autres disent qu'*Enyalius* est le fils d'Enyo ou de Bellone, *Enoûs uios*. Cependant Denis d'Halicarnasse, qui dans son second livre dit qu'*Enyalius* chez les Sabins étoit le même que *Quirinus*, ajoute qu'on ne sait pas bien au vrai si *Enyalius* est Mars, ou quelqu'autre divinité égale à Mars en puissance & en honneur; qu'à la vérité, il en est qui disent qu'*Enyalius* est le dieu qui préside à la guerre & aux armes; mais que d'autres les distinguent. *Voyez* ENYO, d'où ce mot vient.

ENYO. Quelques auteurs disent que le dieu Mars portoit le nom d'*Enyalius*, parce qu'il étoit fils de Jupiter & d'*Enyo*, déesse de la guerre. Stace dit qu'*Enyo* préparoit les armes, les chevaux & le char de son fils, lorsqu'il alloit au combat. Phurnutus, dans son traité *de natura deorum*, rapporte que les auteurs varient sur l'origine & les fonctions d'*Enyo*: les uns disent qu'elle étoit mère, les autres soutiennent qu'elle étoit fille, d'autres enfin attestent qu'elle étoit simple nourrice du dieu Mars; mais il ajoute que tous les mythologistes s'accordent à dire qu'*Enyo*, en grec, signifie qui donne, qui excite le courage, la valeur & la fureur dans le cœur des combattans. L'interprète de Lycophron dit qu'*Enyo*, sœur des Gorgones, étoit une épithète que l'on donnoit à Junon. Hésiode, dans sa *Théogonie*, atteste qu'*Enyo* étoit fille de Phorcynos & de Ceto, & par conséquent qu'elle étoit sœur des Phorcinides. On lit dans Pausanias, qu'*Enyo*, ainsi que Pallas, présidoit à la guerre, & la dirigeoit.

ÉOLE, fils d'Hipothès, descendant de Deucalion; ou fils d'Hellen, fils de Jupiter; ou fils de Jupiter même, fut le dieu ou le roi des vents. « Dans un antre vaste & profond *Eole* » tient tous les vents enchaînés, dit Virgile, » tandis que les montagnes qui les renferment, » retentissent au loin de leurs mugissemens. Ce » dieu qui les gouverne, assis sur la plus élevée » de ces montagnes, appaise leur fureur & s'op- » pose à leurs efforts; s'il cessoit un moment de » veiller sur eux, le ciel, la terre, la mer, » tous les élémens seroient confondus. La sagesse » de Jupiter, qui a prévu ce danger, les a em- » prisonnés dans des cavernes obscures, & les a » chargés du poids des plus hautes montagnes. » Il leur a en même-temps donné un roi, qui » sût à propos, suivant les loix qui lui seroient » prescrites, les retenir dans leurs prisons, ou » les mettre en liberté ». Junon voulant éloigner Énée de l'Italie, pria *Eole* d'exciter une tempête. Aussi-tôt il enfonça sa lance dans le flanc de la montagne, & l'entr'ouvrit. Tous les vents, à l'instant, sortirent impétueusement de leurs cavernes, se répandirent sur la terre, sur la mer, & excitèrent la plus affreuse tempête. Ulysse étant venu consulter *Eole* sur son voyage, & lui demander les moyens de faire une heureuse navigation, *Eole* lui donna les vents enfermés dans une peau de bouc, & lia lui-même cet outre dans son vaisseau avec un cordon d'argent, afin qu'il n'en échappât pas la moindre haleine: il laissa seulement en liberté le zéphir, auquel il donna ordre de conduire les vaisseaux. Mais les compagnons d'Ulysse s'imaginant que cet outre renfermoit des trésors, dont Ulysse ne vouloit pas leur faire part, prirent le temps qu'il étoit endormi pour ouvrir l'outre. Dans le moment les vents sortirent avec fureur, & excitèrent une horrible tempête, qui les fit presque tous périr. Homère ajoute qu'*Eole* voyant revenir Ulysse après la tempête, le renvoya avec indignation, comme un homme chargé de la colère des dieux. On donne à *Eole* douze enfans, six filles & six garçons, qui s'étoient mariés ensemble, les frères avec les sœurs. On dit qu'une de ces filles fut séduite par Neptune changé en taureau. Ce sont apparemment les douze vents principaux, qui se mêlent souvent dans les orages. Il eut pour fils Créthéus, Salmonée & Sisyphe. *Voyez* PELIAS.

Le seul monument sur lequel on voie le nom de ce dieu, est une inscription rapportée par Muratori. *Thes. inscr.* 1979. 4.

AEOL. CONTINUATORI
CAL. FAUSTINIANUS
..... MIL
LEG. II. .....
V. S. L. M.

Sur un tombeau antique (*Antiq. horæ. lib.* 3. *p.* 8.) Fontanini a reconnu Bacchus appuyé sur *Eole*. Ce dernier est représenté avec de la barbe & des ailes. Bacchus est conduit à Ariadne par *Eole*, dont elle avoit imploré le secours.

ÉOLIENNES; ce sont sept petites isles, placées entre l'Italie & la Sicile, appellées aujourd'hui *les isles de Lipari*, dont la principale est remplie de volcans: ce qui fit placer dans cette isle les forges de Vulcain, d'où elle prit le nom de *Vulcanie*; ensuite étant gouvernées par *Eole*, elles en portèrent aussi le nom. Homère ne parle que d'une isle *éolienne*, qu'il dit être flottante, ceinte tout autour d'une forte muraille d'airain, & bordée en dehors de rochers escarpés.

ÉORIES. *Voyez* ALÉTIDES.

ÉOUS, un des chevaux du soleil, qui désigne l'Orient. *Hw, Orient.*

Digitized by Google

ÉPACHTÉES, fêtes que les athéniens célébroient en l'honneur de Cérès, & en mémoire de la douleur qu'elle ressentit en apprenant l'enlévement de sa fille. Ce mot est composé de ἐπὶ *sur*, & de ἀχθος, *douleur*.

ÉPACRIUS (Jupiter), Ἐπάκριος, ou *des montagnes*, est placé sur plusieurs médailles, & sur des pierres gravées. On le voit aussi sur un médaillon très-rare, avec Neptune & Pluton, & l'inscription Θεοὶ ΑΚΡΑΟΙ, *dii montani*.

ÉPACTES. L'année solaire commune contient 365 jours, & l'année lunaire commune 354. Il y a donc dans la première onze jours de plus que dans la seconde. Ainsi pour égaler l'année lunaire à la solaire, il faut ajouter onze jours à la première, & ces onze jours sont ce qu'on appelle *épactes*. Elles augmentent d'un pareil nombre chaque année commune, parce que le cours de la lune avance d'autant sur celui du soleil. Les années bissextiles étant de 366 jours, la lune avance de 12 jours sur le soleil ces années-là. Mais les calendriers, tant l'ancien que le nouveau, sont arrangés de manière qu'on n'y fait aucune attention aux années bissextiles, & qu'on se contente d'augmenter les *épactes* du nombre onze comme dans les années communes. Il n'y a que l'année du cycle de dix-neuf ans, précédée de l'*épacte* 29, jusqu'à la réformation du calendrier, & celle qui a 1 pour nombre d'or, depuis 1596 jusqu'en 1900 exclusivement, que les computistes augmentent les *épactes* de 12 au lieu de 11, & cela afin qu'au bout de 19 ans les *épactes*, comme les nouvelles lunes, recommencent à marcher dans le même ordre que le cycle précédent. On peut remarquer cet ordre dans notre *Table Chronologique*, en comparant un cycle avec l'autre. On y verra aussi que les *épactes* augmentent de 12 au lieu de 11 dans les années que nous venons de nommer.

Pour y découvrir cet usage plus aisément, il faut savoir comment les computistes font leur addition d'*épactes* chaque année. S'ils en comptent 11 cette année, ils en compteront 22 l'année prochaine, en y ajoutant 11; l'année suivante, en ajoutant encore 11, ils en compteront 33, ou plutôt ils en compteront 3, parce qu'étant arrivés, par leur addition, à un nombre au-dessus de 30, ils retranchent le nombre de 30, & ce qui reste est l'*épacte* qu'ils cherchent. Cela supposé, il est aisé de comprendre qu'au lieu de 11, ils ajoutent 12 pour l'année qui suit l'*épacte* 29, depuis J. C. jusqu'en 1582; pour l'année qui suit l'*épacte* 19, depuis 1596 jusqu'en 1700, & encore pour l'année qui suit l'*épacte* 18, depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1900 exclusivement. Si l'année qui suit l'*épacte* 29, on n'ajoutoit que 11, on ne compteroit cette année que 10 d'*épacte*: 29 & 11 font 40; retranchez 30, reste 10, & par conséquent en n'ajoutant que 11, il ne faudroit compter que 10 d'*épactes*. Cependant on en compte 11 après 29, comme on le voit dans notre *Table Chronologique*, depuis J. C. jusqu'en 1582. Il faut donc que les computistes ajoutent 12 à 29, pour l'année qui suit celle qui est marquée de l'*épacte* 29. Il en est de même depuis 1700, pour l'année qui suit l'*épacte* 18. Cette année est ainsi marquée * dans notre *Table Chronologique*, où cet astérisque tient lieu de 30. Or, 18 & 11 ne font que 29; il faut donc ajouter 12 d'*épactes* au lieu de 11, pour les années qui sont marquées de cette petite étoile, que nous nommons astérisque. On voit que les anciens & les nouveaux computistes s'accordent parfaitement, en ajoutant 12 d'*épactes* au lieu de 11, pour une certaine année du cycle de 19 ans. Mais il s'en faut bien que les uns & les autres conviennent sur la manière de compter les *épactes*.

Les nouveaux computistes comptent autant d'*épactes* chaque année, que la lune avoit de jours le dernier décembre qui a précédé. Par exemple, on comptoit en l'année 1760, 12 d'*épactes*, parce que, selon le comput ecclesiastique, le 31 décembre 1759, étoit le 12 de la lune. Cependant il y a une exception, qui est que depuis 1596, la première année du cycle de 19 ans, on ajoute une unité au nombre des jours que la lune avoit le dernier décembre précédent. Exemple; en 1785, la lune a eu 29 jours le 31 décembre, & néanmoins le premier janvier suivant, on a compté 30, ou * d'*épacte*, parce que l'an 1786 concourroit avec la première année du cycle de 19 ans, ou avoit 1 pour nombre d'or. C'est au fond la même raison pourquoi l'on ajoute 12 aux *épactes* 18, 19 & 29. Il n'en est point ainsi des anciens computistes. Ils comptoient autant d'*épactes*, chaque année, que la lune avoit de jours le 22 mars: *omni anno*, dit le vénérable Bede, *quota luna in undecimo calendarum aprilis evenerit, tota eodem anno epacta erit*. Ce sont ces *épactes* anciennes, dont les chartes sont datées, que nous marquons dans notre *Table Chronologique*, depuis la première année de notre ère chrétienne jusqu'à la réformation du calendrier, faite en 1582; sur quoi nous remarquerons que les anciens computistes ne donnoient pas tous le même commencement à leurs *épactes*. Quelques-uns en effet commençoient à les compter dès le mois de septembre, avec les égyptiens, quatre mois pleins avant ceux qui, suivant l'usage des romains, ne commençoient à les compter qu'avec le mois de janvier. *Epacta*, dit encore le vénérable Bede, *incipiunt secundum egyptios à calendis septembris, secundum romanos à calendis januarii*. Nous trouvons dans les chartes des notaires, qui ont suivi l'usage des égyptiens, &

Digitized by Google

d'autres qui ont suivi celui des romains. Commençons par les premiers. Dans le Ier. tome des Anecdotes de D. Martenne, col. 264, on voit une charte ainsi datée : *acta sunt hæc..... anno ab incarnatione Domini MXCIII, indictione I, epacta I*, parce que cette charte n'a point été donnée avant le mois de septembre, *epacta I* est bon, suivant l'usage des égyptiens. Si elle avoit été donnée avant le mois de septembre, ou si celui qui l'a écrite, avoit suivi l'usage des romains, il l'auroit datée *epacta XX*, comme on la voit marquée, en 1093, dans notre *Table Chronologique*, où nous suivons les romains dans notre manière de compter les *épactes*, sans aucun égard à celle des égyptiens, parce qu'il n'est pas possible de tout marquer dans une table, qui doit être claire & sans confusion. Le même tome des Anecdotes qui vient d'être cité, présente, col. 346, une charte de Louis le-Gros, ainsi datée : *anno Domini MCXVII.... epacta XXVI, concurrentibus VII.* Cette date *epacta XXVI* est bonne, en suivant la manière de compter des égyptiens ; mais en suivant celle des romains, il faudroit *epacta XV*, comme elle est indiquée dans notre *Table Chronologique* pour l'an 1117. Il en est encore de même d'une autre charte, rapportée par D. Vaissette, tom. II, fol. 511, de ses preuves de l'histoire de Languedoc. Telles sont les dates de cet acte : *facta charta ista mense novembris, feria VII, epacta VI, luna VI, anno videlicet ab incarnatione Domini MCXLIIII.* Il faut lire *MCXLV*, selon D. Vaissette. En effet, toutes les dates de cette charte conviennent à l'an 1145 ; & le *feria VII, mense novembris* réuni avec *luna VI*, prouve qu'elle a été donnée cette année 1145, le 24 novembre, qui étoit un samedi, comme on peut le voir dans nos deux *Calendriers lunaire & solaire*. Pour l'*épacte VI*, au lieu de XXV, elle ne peut plus faire de difficulté, après que nous avons prouvé qu'il y avoit des notaires qui changeoient les *épactes*, dès le mois de septembre, avec les égyptiens. En voici une preuve bien claire, tirée de celles de la dernière histoire de Bretagne, tom. I, col. 612 : *hæc..... confirmatio facta est..... anno ab incarnatione Domini MCLII, mense septembris, in exaltatione sanctæ Crucis, luna II, feria I, cyclus solaris XIII, epacta XXIII, concurrentes II, claves terminorum XIV, indictione XV.* Selon les romains, il faudroit *epacta XII* ; mais *epacta XXIII* est bon, suivant les égyptiens, dans une charte, donnée comme est celle-ci, au mois de septembre. Donc toutes les dates sont exactes, à l'exception de *luna II*, qui paroit être une faute de copiste, pour *luna XI*.

Il peut se faire que cet usage des égyptiens ait été très-suivi par nos anciens ; mais pour le prouver, il faudroit un grand nombre de chartes qui eussent été faites dans les quatre derniers mois de l'année ; & c'est ce qui nous manque. A l'égard de celles qui ont été données dans le mois de janvier, & les sept mois suivans, quoique les *épactes* y soient souvent marquées, elles ne peuvent être rapportées en preuve, ni de l'usage des romains, ni de celui des égyptiens. La raison en est bien sensible ; ce sont les mêmes *épactes* dans les huit premiers mois de l'année, selon l'un & l'autre usage. Aussi, en rapportant, comme nous allons faire, un certain nombre de ces chartes, données depuis le mois de janvier jusqu'au mois d'août inclusivement, notre but est moins de démontrer l'usage particulier des romains, que de prouver l'usage général de nos anciens. En effet, la manière dont ceux-ci comptoient les *épactes*, est si différente de la nôtre, qu'elle mérite d'être attelée par des autorités assez nombreuses, pour ne laisser aucun doute sur ce que nous avons dit.

Le premier exemple que nous trouvons des *épactes* ajoutées aux dates des lettres, ou des chartes, est tiré d'une lettre insérée dans la vie de S. Benoit d'Aniane, où les moines de l'abbaye d'Inde, rapportent la mort de ce saint Abbé en ces termes : *obiit autem septuagenarius, tertio idus februarii, anno ab incarnatione Domini octingentesimo vigesimo primo, indictione XIV, concurrente I, epacta decima quarta.*

Un autre exemple du même siècle, est de Rodrade, prêtre de la ville d'Amiens, qui date ainsi son ordination : *ego Rodradus..... IIII nonas martii, sacerdotalis ministerii trepidus suscepi officium anno incarnationis dominicæ DCCCLIII, indictione I, epacta VII, concurrente VI, L. VII*, (il faut *luna XIX*,) *termino paschali IV, kal. aprilis.*

Le Ier. tome des Anecdotes de D. Martenne, va nous fournir d'autres exemples pour les siècles suivans. Une charte d'Hubert, évêque de Térouenne, pour l'abbaye de Fécamp, (col. 214,) est ainsi datée : *actum Fiscanni in capitulo, anno ab incarnatione Domini MLXXX, epacta XXVI, indictione III.* Et col. 260, charte de l'empereur Henri III, *data II idus augusti..... anno dominicæ incarnationis MXCII, indictione XV, epacta IX.* Col. 584, charte de Berthe, duchesse de Lorraine, ainsi datée : *acta sunt hoc anno ab incarn. Dom. MCLXXVI, indict. IX, epacta VII, concurr. IV.*

Dans ces chartes de différens pays, les *épactes* sont toujours marquées suivant le calcul de nos anciens computistes, qui comptoient, ainsi qu'on l'a dit, autant d'*épactes* chaque année, que la lune avoit de jours le 22 mars. Il n'y a qu'à jetter les yeux sur notre *Table Chronologique* & notre *Calendrier lunaire*, pour se convaincre de la vérité de ce que nous disons. Il n'y a point

Digitized by Google

ici de variété dans nos chartes : elles s'accordent toutes sur cet article, & toutes les *épactes* y sont marquées de la même manière, excepté celle qui répond à la première année du cycle de 19 ans, qui est tantôt *epacta* XXIX, tantôt *epacta nulla*. Il est bon de se souvenir de ces deux manières de marquer une même *épacte*, pour n'y être point embarrassé, quand on rencontrera *epacta nulla*, que nous n'avons point marquée dans notre *Table* CHRONOLOGIQUE.

Mais pourquoi les anciens computistes comptoient-ils autant d'*épactes* chaque année, que la lune avoit de jours le 22 mars ? Et quel usage pouvoient-ils faire de ces *épactes* ? Le voici. La pâque ne pouvant arriver plutôt que le 22 mars, il importoit de savoir quel étoit le quantième de la lune de ce 22e. jour, parce qu'en étant instruit, on savoit en même-temps si cette lune qui couroit le 22 mars, étoit la lune pascale, ou ne l'étoit point ; & voici comment on le savoit. Si le nombre des *épactes* étoit audessus de 16, ce nombre audessus marquoit que la lune qui couroit le 22 mars, n'étoit point la lune pascale, mais que c'étoit la lune suivante. Au contraire, si le nombre des *épactes* étoit au-dessous de 16, il marquoit que la lune qui, cette année-là, couroit le 22 mars, étoit la lune pascale, & qu'il n'en falloit point chercher d'autre.

Ceci deviendra clair par l'application de cette règle aux deux premières années du nombre d'or, ou cycle de 19 ans. La première année de ce cycle, nos anciens comptoient 29 d'*épactes*. Ce nombre est audessus de 16, par conséquent la lune, qui couroit le 22 mars cette année-là, n'étoit point la lune pascale, c'étoit la suivante, dont le premier jour tomboit le 23 du même mois. Voyons maintenant la seconde année du même cycle. Nos anciens, cette année, comptoient onze *épactes*. Onze est audessous de 16, donc la 2e. année du cycle de 19 ans, la lune qui couroit le 22 mars, étoit la lune pascale. Tout cela peut se vérifier sur notre *Table* CHRONOLOGIQUE & notre CALENDRIER *lunaire*. Tel est l'usage que les anciens faisoient de leurs *épactes*, outre celui dont nous avons parlé plus haut. Observons encore qu'il n'étoit pas rare dans le onzième siècle, de dater les chartes de deux *épactes* différentes, la majeure & la mineure. La première est la solaire, qui se confond avec les concurrens ; la seconde est la lunaire, dont on vient de traiter.

Nous nous servons aujourd'hui de nos *épactes*, pour connoître les nouvelles lunes de chaque mois pendant tout le cours de l'année, comme nous l'expliquons d'une manière plus étendue dans l'avertissement qui est à la tête de notre CALENDRIER *lunaire*, où nos nouvelles *épactes* sont marquées comme dans tous les calendriers. Nous remarquerons seulement ici, que ces nouvelles *épactes*, comme il a été déjà dit plus haut, quoique plus exactes que les anciennes, n'indiquent pas néanmoins, avec toute la précision astronomique, le commencement de la nouvelle lune, que souvent elles l'anticipent d'un jour, de deux & même de trois, & que rarement elles l'indiquent au jour qui lui est propre. Ainsi l'on distingue le commencement de la lune, suivant l'usage ordinaire, de ce même commencement, suivant l'exactitude astronomique. (*Article extrait de l'ART DE VÉRIFIER LES DATES.*)

ΕΠΑΚΤΙΟΣ. (*Mercure.*).

Mercure étoit adoré par les samiens, sous le nom d'ἐπάκτιος, *sur le bord de la mer*, parce qu'il présidoit à la navigation. On le représentoit alors assis sur un promontoire, comme on le voit sur des médailles de Tibère.

ÉPAGOMÈNES, subst. & adj. pl. terme de Chronologie. *Epagomènes*. Les égyptiens, les chaldéens, qui se réglaient par l'année de Nabonassar, la partageoient en douze mois égaux, de 30 jours chacun ; mais parce que 12 fois 30 ne font que 360, & que le soleil emploie 365 jours à parcourir son orbite, après leur douzième mois, ils ajoutoient 5 jours, qu'ils appelloient *épagomènes*.

Ce mot nous est venu des astronomes grecs, qui ont appellé ces 5 jours *épagomènes*, c'est-à-dire, *ajoutés*, *sur-ajoutés*, de ἐπὶ, *super*, & ἄγω, *duco*.

ÉPALIUS. *Voyez* HYLLUS.

ÉPAPHUS, fils de Jupiter & d'Io, fut enlevé, après sa naissance, par la jalouse Junon, & donné à garder aux Curètes ; ce qui étant venu à la connoissance de Jupiter, il les fit tous mourir. *Epaphus* devenu grand, eut un différend avec Phaéton, & lui reprocha qu'il n'étoit point fils du Soleil, comme il s'en vantoit ; il ajouta que Clymène, sa mère, n'en avoit fait courir le bruit, que pour couvrir ses galanteries. Ce reproche engagea Phaeton à aller trouver le Soleil dans son palais. *Voyez* PHAÉTON.

Epaphus fut père de Lybie, ou de Lysiniasse, mère de *Busiris*. *Voyez* BUSIRIS, Io.

Hérodote (*l. I.* & *l. II.*) dit qu'*Epaphus* est l'Apis des égyptiens ; que c'est le nom que les grecs donnoient à Apis. Élien dit la même chose (l. XI. des animaux, c. 10.). Mais il ajoute que les égyptiens s'inscrivoient en faux contre cette opinion, & qu'ils assuroient qu'*Epaphus* n'avoit existé que plusieurs siècles après Apis. Vossius (*de idol. l. I. c.* 29.) croit que les égyptiens avoient raison : car *Epaphus* étoit aïeul d'Agenor,

Digitized by Google

& bisaïeul de Cadmus ; mais les grecs avoient l'ambition de passer pour avoir donné les dieux à l'Égypte. *Epaphus* étoit fils de Jupiter & d'Io, & par conséquent petit-fils d'Inachus, qui avoit jetté les fondemens du royaume d'Argos. *Voyez* les métamorphoses d'Ovide, l. I. v. 749. Eusèbe dans sa chronique, Servius sur le 3e. l. de l'Enéide, Macrobe, l. III. des saturnales, c. 6.

ÉPAULES. Les anciens tiroient divers présages des tressaillemens fortuits que l'on ressentoit dans les *épaules*. Si c'étoit dans la droite, l'artisan devoit en conclure qu'il lui surviendroit quelque profit, l'esclave devoit augurer un profit, & la mort de son maître, la fille un bon mariage, la veuve quelque gain, le marchand des profits, le pilote un heureux voyage, l'épouse de la joie. Le tressaillement de l'*épaule* gauche présageoit des pièges tendus par quelque femme ; mais des pièges qui ne devoient pas être nuisibles. (*Nymphus de augur.* l. 9.)

ÉPAULIÈRES, } partie de la cuirasse, ou
ÉPAULETTES, } armure particulière, qui défend les épaules du soldat, & le haut de son bras. On en trouve sur plusieurs monumens antiques. Elles sont très-apparentes à une petite statue de bronze, conservée dans la galerie du collège de S. Ignace, à Rome, & qui représente un soldat farde. Ce soldat tient de la main gauche un bouclier rond devant son corps ; mais à une certaine distance, & sous ce bouclier trois flèches, dont on aperçoit les bouts empennés qui excèdent le bouclier ; de la main droite il porte l'arc. Il a la poitrine couverte d'un corcelet court, & les épaules garnies d'*épaulières*. Cette armure se voit aussi sur un vase de la collection du comte de Mastrilli, formée à Nole ; & sur un autre morceau de ce genre de la bibliothèque du vatican (*Dempst. etrur. tab.* 48.). Dans un monument, publié par Winckelmann, dans ses *monumenti inediti* n°. 197, on voit un gladiateur avec une pareille armure sur les épaules. L'*épaulière* de cette figure, ainsi que celles des figures citées plus haut, est de forme quarrée ; mais sur la figure farde, elle a la forme des *épaulettes* qu'on voit sur les uniformes de nos tambours. Au reste, cet usage de défendre les épaules, avoit été en usage chez les grecs des temps les plus reculés. Hésiode entr'autres armures, donne l'*épaulière* à Hercule (*Scut. Herc.* v. 128.), & le scholiaste de ce poète la nomme Σωτῆρα, mot formé de Σῴζειν, *préserver*.

ÉPAULIES : c'est ainsi que les grecs appelloient le lendemain des noces. Ce jour les parens & les conviés faisoient des présens aux nouveaux mariés. On l'appelloit *épaulie*, parce que l'épouse n'habitoit pas la maison, ἐπαυλὶς, de son époux que de ce jour. On donnoit le même nom aux présens, sur-tout aux meubles que le mari recevoit de son beau-père. Ces présens se transportoient publiquement & en cérémonie ; un jeune homme vêtu de blanc, & tenant à la main un flambeau allumé, précédoit la marche.

ÉPÉE. Les anciens attribuoient l'invention des *épées* aux curètes ; & Claudien leur donne cette arme comme un caractère distinctif (*Rapt. Proserpin. II.* 269.) :

Seu tu sanguineis ululantia Dindyma gallis
Incolis, & strictos Curetum respicis enses.

Épée *des grecs*.

Les grecs portoient l'*épée* sous l'aisselle gauche (d'où lui venoit le nom d' Ὑπολόντιος), de manière que le pommeau touchoit à la mammelle gauche. L'*épée* étoit presque horizontale, & faisoit à peine un angle de trente degrés avec l'horizon. Le ceinturon, ou baudrier, qui consistoit en une simple courroie, étoit lié autour du fourreau vers le haut, passoit sur la poitrine, de là sur l'épaule droite, & descendant ensuite sur les reins, alloit s'attacher vers la pointe du fourreau. On voit distinctement ce détail à une belle statue héroïque de la villa Albani, où l'on distingue même les franges qui terminent les deux bouts du ceinturon. Il faut observer que cette manière de porter l'*épée*, est propre non-seulement aux statues héroïques & aux guerriers nuds, mais encore aux empereurs romains, lorsqu'ils sont représentés à l'*héroïque*. Lors même qu'ils n'ont pas l'*épée*, on en voit le ceinturon dans cette position, comme à la statue de Domitien de la villa Albani. La pointe du fourreau, qui alloit en s'élargissant depuis la garde, portoit le nom du *champignon*, Μυκὴς, dont elle avoit la forme.

Le fourreau étoit orné de clous d'argent. (*Iliad. B.* 45.) La garde étoit ordinairement très-riche. Sur celle du roi Pausanias (*Valer. Maxim.*) on voyoit un quadrige artistement sculpté. Les héros du siège de Troye, avoient souvent, comme Agamemnon (*Iliad.* T. *v.* 272.), un poignard ou couteau lié au fourreau de l'*épée*. Quant à la matière de l'*épée* des anciens grecs, Hésiode parle d'*épées* d'airain. (*Scut. Herc. v.* 221.) Sa forme paroît dans ces premiers temps avoir été droite, s'élargissant depuis la garde jusqu'au dernier quart de la longueur, où la pointe se formoit assez brusquement.

Les lacédémoniens se servoient d'une *épée* si courte, qu'un plaisant disoit que les charlatans pouvoient l'avaler. (*Plutarc. in Lycurgo & Agesilao.*) Elle étoit courbée comme une faux, c'est-à-dire, comme les cimetères, ou sabres, & s'appelloit ξυρὰς.

Digitized by Google

ÉPÉES *des perses & des barbares.*

On peut assurer en général, que les barbares portent sur les monumens antiques des *épées* courbées, ou des sabres. Les perses en faisoient aussi usage. (*Quint. Curc.*) Sur la colonne trajane cette observation est confirmée relativement aux barbares, daces, sarmates & autres; il y a quelques exceptions peu nombreuses.

ÉPÉE *de Persée. Voyez* HARPÉ.

ÉPÉES *des étrusques.*

Elles étoient semblables à celles des grecs, & s'élargissoient depuis la garde presque jusqu'à la pointe.

ÉPÉES *des romains.*

Les romains se servirent probablement des mêmes *épées* que les grecs & les étrusques, jusqu'aux guerres d'Annibal, temps où ils adoptèrent l'*épée* des celtibériens. *Voyez* plus bas l'article des *épées des celtibériens.*

Les romains ne portoient jamais l'*épée* qu'avec l'habit militaire; & personne n'auroit osé se parer de ces deux attributs de la milice, si son nom n'y eût pas été inscrit. Il paroît par le passage suivant de Pétrone, que les véritables militaires avoient, ou s'arrogeoient le droit de désarmer les usurpateurs de leurs attributs, & même de les maltraiter de paroles & d'actions(*cap.* 12.): *hæc locutus gladio cingor latus, mox in publicum prosilio, juventisque more omnes circumeo porticus. ..... Notavit me miles: &, quid tu, inquit, commilito, ex qua legione es, aut cujus centuria? Cum constantissimè, & centurionem, & legionem essem ementitus; age ergo, inquit ille, in exercitu vestro phacesiati milites ambulant? Cum deinde vultu, atque ipsa trepidatione mendacium prodidissem, ponere jussit arma, & malo cavere.*

Chez les romains on quittoit l'*épée* lorsqu'on se rendoit prisonnier, ou même lorsqu'on se reconnoissoit vassal d'un personnage illustre. C'est ainsi que Tigrane, roi d'Arménie (*Plutarch. in Pompeio*), fut averti par les soldats de Pompée, de leur remettre son *épée* avant d'aborder leur général. Les licteurs étoient chargés de prendre les *épées* de ceux qui abordoient les consuls. Sous les empereurs ce fut un crime capital de s'approcher d'eux avec une *épée* nue, même par oubli.

L'*épée* & la hafte étoient les attributs des préteurs, & on les plantoit devant leur siège: (*Cyprian. epist. II.*) *hasta illic, & gladius, & scrinium, præsto est.* Mais l'*épée* étoit encore plus particulièrement la marque de la dignité des préfets du prétoire: *ensem gestabat*, dit Hérodien, (*lib. III.* 2. 3.) *cæteraque omnia supremæ dignitatis insignia.*

De quel côté les romains portoient-ils l'*épée?* Cette question a fort occupé les philologues des deux derniers siècles. Le résultat de leurs recherches est qu'ils l'ont portée des deux côtés alternativement, à différentes époques, & quelquefois à la même époque, suivant les grades militaires. Polybe, qui vivoit du temps de Scipion & de Lælius, place l'*épée* du côté droit (VI. 21.). Josèphe (III.) dit que les soldats piétons de Titus, portoient une *épée* du côté gauche, & du côté droit un poignard d'environ un pied français de longueur. Selon Jean d'Antioche (περὶ Ἀγρικολογ. & *épît. Dionif.*) cité par Saumaise (*not. in Spartian. p.* 135. 136.), les soldats prétoriens portoient toujours l'*épée* du côté droit; ce qui les distinguoit des autres soldats.

Sur la colonne trajane, les *épées* des soldats, des enseignes & des simples prétoriens, sont toujours du côté droit. Celles de l'empereur, des officiers prétoriens, des tribuns & des centurions, sont toujours du côté gauche. Toutes sont larges & très-larges par le bout, avec de grandes & fortes poignées.

On y voit un poignard court & large à un soldat qui travaille aux retranchemens.

ÉPÉES *des germains.*

Les *épées* des germains étoient communément recourbées, comme on le voit dans les trophées de la colonne trajane. Elles y paroissent quelquefois droites. Les germains les portoient attachées à un baudrier. Ces peuples se servoient aussi de la massue, de l'arc & de la hache: celle-ci est représentée semblable à la hache des amazones.

ÉPÉES *des gaulois, des celtibériens* ou *espagnols.*

Les *épées* des gaulois, du temps de Brennus, étoient longues (Tite-Live, décad. 4, l. 8. *Strabon.* l. 4.), sans pointe, & retomboient (Polybe, l. 2. c. 6) sur la cuisse droite, suspendues à des chaînes de fer, ou d'airain; quelques-uns, en petit nombre, avoient des baudriers d'or ou d'argent. Athénée (*Deipn. l. XIV.*) cite Possidonius, qui disoit que les anciens gaulois joignoient un poignard à leurs *épées*, comme les héros du siège de Troye, cités plus haut.

Les espagnols avoient des *épées* fort courtes (Tite-Live, décad. 3. l. 2.), pointues & tranchantes de deux côtés; ils se servoient aussi d'un poignard d'un pied de long. La médaille d'Auguste, avec la légende, *Hispania recepta*, publiée par Goltzius, représente une pique dont le fer est très-aloigné, & selon Morel, un baudrier replié, que Vaillant a pris pour une *épée* d'une forme très-singulière, qui étoit en usage chez ces peuples. Ils se servoient aussi de dards

entiérement de fer, & à plusieurs crochets. (*Appian. Alexand. l.* 5.)

A Velu, terre de M. le comte de Coronel, près de Bapaume en Artois, on a trouvé depuis peu d'années, sous un monticule, plus de cent squelettes de gaulois, ayant à leur droite des fers de lance, & des *épées* à leur gauche.

Les *épées* trouvées à Velu, sont de fer & droites. Elles ont deux pouces de largeur sur quatorze à quinze de longueur, non compris la soie. Ces lames sont terminées par une pointe de trois à quatre pouces de largeur. Elles n'ont, comme nos sabres, qu'un taillant, qui est d'acier; leur dos plat & quarré, fabriqué en fer doux, est épais de trois lignes.

L'épaisseur de ces *épées* & leur pointe les rendent bien différentes de celles que portoient les gaulois qui suivirent Brennus. Polybe (*lib. II. cap.* 33.) dit qu'elles n'avoient pas de pointe, & qu'on ne pouvoit s'en servir que pour tailler; il ajoute qu'au premier coup elles se fauſſoient, & se replioient comme les instrumens appellés *strigiles*. Les soldats gaulois étoient obligés, pour s'en servir encore, de les redresser en les pressant contre terre avec leurs pieds; pratique incompatible avec l'épaisseur des *épées* de Velu.

Suidas, au mot Μάχαιρα, rapporte le passage suivant, que Casaubon, Juste Lipse & Valois attribuent de concert à Polybe. « Les celtibériens » (peuple qui habitoit la province, appellée aujourd'hui *Biscaye*) excellent dans la fabrique » des *épées*: car celles qui sortent de leurs ateliers, sont très-avantageuses pour frapper d'estoc » & de taille. C'est pour cela que vers le temps » des guerres d'Annibal, les romains renoncèrent » à leurs anciennes *épées*, & adoptèrent celles » des espagnols. Ils les imitèrent pour la forme » & pour la fabrication; mais jamais ils ne purent » amener le fer au même degré de pureté & de » perfection ».

En effet, il paroît impossible de fabriquer des *épées* meilleures que celles des tombeaux de Velu.

L'acier qui en forme le taillant est si bon, que malgré douze siècles de vétusté, & une rouille épaisse d'une ligne en quelques endroits, qui auroit dû en affoiblir la force, il coupe encore même le fer trempé. La soie qui servoit à fixer la grande *épée* dans sa poignée, est d'un fer si bon & si pur, qu'elle a souffert d'être pliée & repliée six fois avant que de rompre. Sa rupture a fait voir un grain argentin & clair, tandis que nos fers doux du commerce ont toujours un grain plus cendreux & plus grisâtre. L'habile artiste (M. Daumy, fabricant de doublé) avec qui j'en ai fait l'examen, le compare, pour la douceur & pour l'aptitude à recevoir le poli, au meilleur fer d'Espagne, à celui que les biscayens obtiennent par le procédé appellé *forges catalanes*. On peut croire que c'est à ce procédé, employé de tous temps dans les Pyrénées & dans les provinces adjacentes, que les celtibériens devoient la bonté de leurs *épées*. Les romains ne se servoient probablement, pour fondre le fer, que de hauts fourneaux de différente forme; car Pline les désigne par le mot *fornaces* (*lib.* 34. *c.* 14.) qui ne peut indiquer les forges catalanes, où l'on travaille dans un grand creuſet de maçonnerie, & sans fourneaux proprement dits. De là vint peut-être la difficulté insurmontable qu'ils trouvèrent toujours à imiter la bonté des *épées* celtibériennes, lorsqu'ils en eurent adopté les dimensions & la forme.

Il ne reste pas assez d'*épées* antiques de fer, pour les comparer avec les *épées* trouvées à Velu. Je n'en connois que cinq, celle d'Herculanum, deux qui étoient à Lyon, dans la collection d'antiques du collège occupé par les Jésuites, & deux autres trouvées dans les fouilles du Châtelet, faites par M. Grignon. Le cabinet du roi ne renferme qu'un poignard de fer, dont la lame ayant à peine neuf pouces de longueur, ne peut être citée, de même qu'un poignard de fer d'un pied de longueur, trouvé dans les fouilles du Châtelet. Quant à l'*épée* d'Herculanum, voici les seuls renseignemens qui nous soient parvenus à son sujet. Winckelmann nous les fournit. (Découverte d'Herculanum, pag. 215. Paris, 1784.) « Il y a, dit-il, à Portici, une *épée* avec une » lame de fer d'un peu plus de trois palmes » romains de long (24 pouces de France) dont » le fourreau est garni de gros clous plats; elle » ressemble à l'*épée* d'Agamemnon, & à celle » qu'Ajax reçut d'Hector (*Il. A. v.* 29, & » *Il. v.* 303.) ». Cette description est trop concise pour servir de base à une comparaison.

Le comte de Caylus (*rec. I. pag.* 241.) qui a parlé des *épées* du collège de Lyon, dit simplement que l'une des deux étoit entière, sans faire mention de leur forme; c'est pourquoi j'ai demandé des éclaircissemens au bibliothécaire actuel de ce collège. En voici le résultat. L'*épée* entière a disparu; celle qui reste n'est pas entière, & cependant sa longueur est de vingt-cinq pouces six lignes, presque doubles des *épées* de Velu. Quant à la largeur elle est de 29 lignes au commencement du tronçon, & de vingt-un à la pointe. La rouille l'a tellement défigurée, qu'elle paroît d'une épaisseur égale dans le milieu & dans les bouts; de sorte qu'il seroit téméraire d'assurer qu'elle ait eu deux tranchans, ou un seul. Cette longueur de vingt-cinq pouces & demi, moindre encore que celle de l'*épée* entière, fait conjecturer que c'est une arme du moyen âge, & non une *épée* antique. Elle ne peut donc être comparée à celles de Velu.

Digitized by Google

L'abbé de Tersan posséde les deux *épées*, le poignard & un tronçon d'*épée*, tous de fer, trouvés dans les fouilles de la ville gauloise, située sur la montagne du Châtelet. Le tronçon d'*épée*, ou plutôt de sabre, qui a encore huit à neuf pouces de longueur, ressemble parfaitement aux deux *épées* de Velu, tant par l'épaisseur du dos, que par la largeur de la lame; mais les restes de son tranchant n'ont pas conservé autant de force. Quant aux deux *épées*, elles ont chacune deux tranchans, la plus grande a environ vingt-trois pouces de longueur, non compris la soie qui en a près de quatre. La plus petite n'est large que d'environ vingt pouces, & sa soie en a près de cinq.

Les défauts de la fabrication seroient-ils la cause pour laquelle les *épées* romaines de fer ont toutes été détruites par le temps & par la rouille, tandis que nous voyons ici deux *épées* gauloises presqu'entières? L'aveu que fait Polybe de la supériorité des fabriques celtibériennes sur les romaines, autorise cette conjecture. Quoi qu'il en soit, nous ne pourrions aujourd'hui fabriquer de meilleures armes que les *épées* de Velu, qui sont déposées dans le cabinet de Ste. Geneviève.

ÉPÉE. Les scythes, dit Hérodote, adoroient une *épée* de fer, qui représentoit le dieu Mars, ou le dieu de la guerre. On a dit de Mercure, qu'il avoit volé l'*épée* de Mars, pour dire qu'il fut un grand guerrier.

ÉPÉE. (*Nouvelle Diplomatique.*)

L'*épée* qu'on voit si souvent sur les sceaux, est le plus ancien symbole de l'autorité. L'*épée* nue paroît aux contre-scels & sur sceaux équestres des rois, des ducs, des comtes anciens. Elle étoit particuliérement la marque de la souveraineté de ces derniers, comme le sceptre l'est de celle des rois. Les ducs de Normandie étoient extrêmement jaloux du droit de l'*épée*. A peine dans toute la province trouveroit-on une douzaine de hautes-justices seigneuriales, qu'on appelloit alors *placita spata*, établies de leur temps. Arnoul de Lisieux, dans l'épitaphe de Henri I, dit qu'il porta l'*épée* en Normandie, & le sceptre en Angleterre. *Hic gladium, sceptra gerebat ibi.* Les *épées* furent plus courtes & plus aiguës dans les commencemens; mais dans la suite elles devinrent si pesantes, qu'on les attacha par une chaîne au bouclier, ou à la cuirasse. A l'exemple des grands seigneurs du royaume, Bernard d'Anduse avoit, en 1175, un sceau particulier, qui marquoit tout le lustre de sa maison. Il représentoit des deux côtés le seigneur d'Anduse à cheval, le casque en tête, & l'*épée* à la main, « symbole de la souveraineté, ou d'une domination supérieure ».

ÉPÉMÉNIDÉS. *Voyez* ÉPIMÉNIDES.

ÉPÉRASTE, fameux devin, qui descendoit de Clytius, fils d'Alcméon. Il gagna le prix aux jeux olympiques: & l'on voyoit sa statue à Olympie. (*Pausan. Æliac.*)

ÉPERON. Il n'est pas douteux que les anciens n'eussent des *éperons*, & qu'ils n'en fissent usage. Les grecs les appelloient *κέντρον*, *pointe*. Virgile, ainsi que Silius Italicus, nous les désignent par cette expression, *ferratâ calce* (Ænéid. XI. 714.):

Quadrupedemque citum ferratâ calce fatigat,

dit le premier;

& le second (VII. 696.):

Ferratâ calce, atque effusâ largus habenâ
Cunctantem impellebat equum.

Térence en fait aussi mention, *contra stymulum ut calces*. Cicéron caractérise cet instrument par le mot *calcar*; il l'emploie même dans un sens métaphorique, tel que celui dans lequel Aristote parloit de Callisthène & de Théophraste, lorsqu'il disoit que le premier avoit besoin d'aiguillon pour être excité, & l'autre d'un frein pour le retenir. Il paroît donc que l'usage des *éperons*, pris dans le sens naturel, étoit anciennement très-fréquent. Nous n'en voyons cependant aucune trace dans les monumens qui nous restent, & sur lesquels le temps n'a point eu de prise; mais on doit croire, après les autorités que nous venons de rapporter, que cette armure ne consistant alors que dans une petite pointe de fer, sortant en arrière du talon, on a négligé de la marquer & de la représenter sur les marbres & sur les bronzes.

Le père de Montfaucon est de ce sentiment. Nous trouvons dans son ouvrage une gravure qui nous offre l'image d'un ancien *éperon*. Ce n'est autre chose qu'une pointe attachée à un demi-cercle, qui s'ajustoit dans la *caliga*, ou dans le *campagus*, ou dans l'*ocrea*, chaussures en usage dans ces temps, & qui tantôt étoient fermées, & tantôt ouvertes. A une des extrémités du demi-cercle, étoit une sorte de crochet qui s'inféroit d'un côté. Le moyen de cette insertion ne nous est pas néanmoins connu. L'autre bout étoit terminé par une tête d'homme.

Les antiquaires, dit le comte de Caylus (*rec. III. pl. 9. n°. 5.*) qui doutoit peut-être de l'antiquité de l'*éperon* cité par Montfaucon, n'ont point encore, que je sache, rapporté d'*éperon* à l'usage des anciens. Cet instrument de service n'est même marqué sur aucun monument qui représente des hommes à cheval. Celui-ci est de

Digitized by Google

cuivre ; c'eſt un témoignage de plus, pour l'uſage conſtant de ce métal, chez les anciens : du reſte, cet *éperon* n'a point de molette roulante & mobile comme les nôtres ; il n'eſt compoſé que d'une pointe fixe & ſolide, car elle eſt fondue avec la pièce, & cette pointe étoit certainement dangereuſe pour les chevaux ; c'eſt la ſeule remarque qu'on puiſſe faire ſur ce petit monument, dont la conſervation eſt complette, & la *patine* aſſez belle.

ÉPERON de navire. *Voyez* ROSTRUM.

ÉPERVIER, oiſeau qui étoit en grande vénération chez les anciens égyptiens, parce qu'il repréſentoit le Soleil, ou leur grand dieu Oſiris. (*Plutarch. de Iſ. & Oſir.*) Si quelqu'un avoit tué un de ces animaux, ſoit volontairement, ou par mégarde, il étoit irrémiſſiblement puni de mort, comme pour l'*Ibis*. Il y avoit dans la Haute-Égypte un temple conſacré à ces oiſeaux, ſitué dans une ville appellée la ville des *Éperviers*, Ἱερακωπολις. Les prêtres de ce temple étoient chargés de nourrir un grand nombre d'*éperviers*, d'où ils furent appellés Ἱερακοτροφοι, nourriciers d'*éperviers*. Chez les grecs, l'*épervier* étoit conſacré au Soleil, ou à Apollon, dont il étoit le prompt & fidèle meſſager. (*Odyſſ. XV.* 525.) Il ſervoit pour les préſages. Il étoit auſſi un des ſymboles de Junon, parce qu'il avoit la vue fixe & perçante, comme cette déeſſe, quand la jalouſie la faiſoit agir. Strabon parle en particulier d'un *épervier* d'Éthiopie, auquel on avoit dédié un temple dans l'iſle de Phylé ; il étoit fort grand & différent des nôtres, & même de ceux d'Égypte. Auſſi-tôt que cet animal mouroit, on lui en ſubſtituoit un autre de même eſpèce, & venu d'Éthiopie : de là il étoit appellé *le roi du Midi*. Strabon en vit un qui étoit près de mourir. (*lib. VII.*)

Le comte de Caylus, parlant d'un *épervier* qui tient dans ſon bec un ſerpent, dit que les égyptiens, tourmentés par les ſerpens, furent conduits par la reconnoiſſance à révérer les animaux qui les délivroient de ce fléau. Cependant il lui paroît qu'ils ne regardoient point l'*épervier* comme une divinité, & que ſa figure n'étoit ordinairement employée que comme un ſymbole. (*Caylus IV. p.* 121.)

On voit à Rome, au palais Barberini, une ſtatue humaine ayant une tête d'*épervier*, qui déſigne Oſiris, ou l'Apollon des grecs. Il y a dans le cabinet Rolandin de la même ville, un grand *épervier* de Baſalte, haut de 21 pouces de France, & coëffé d'un bonnet rond applati par le haut, & attaché ſous la tête avec deux liens.

Gori, dans ſes *inſcriptiones Etruriæ* (tom. III. pl. 6.) a publié le deſſin d'un *épervier* de marbre, tenant une ſouris dans ſes ſerres, couvert d'une eſpèce de chaperon fait avec des plumes, & laiſſant les yeux découverts. On lit ſur la baſe qui le porte, le nom d'*Archatès*, prêtre de cet oiſeau de proie, à Aſſorus en Sicile.

ÉPÉUS fut fils d'Endymion & d'Hypéripné, & frère de Péon & d'Étolus. Endymion propoſa dans Olympie, dit Pauſanias, un prix de la courſe aux trois princes ſes enfans ; ce prix étoit la ſucceſſion à ſon royaume. *Épéus* remporta la victoire, & régna, après ſon père, ſur les éléens, qui furent appellés, de ſon nom, *épéens*. Étolus ſe retira chez les curètes, qui ſe nommèrent *Étoliens*, de ſon nom ; & Péon, inconſolable d'avoir été vaincu dans une occaſion de cette importance, alla chercher fortune hors de ſa patrie. S'étant arrêté ſur les bords du fleuve Axius, il donna ſon nom à cette contrée, qui fut depuis appellée *la Péonie*.

Pline (*lib. V. c. 6.*) attribue à *Épéus* l'invention du bélier & d'autres machines de guerre. Cette opinion a autoriſé Virgile à nommer *Épéus* pour le conſtructeur du cheval de Troye (*Æneid. II.* 264.) :

..... *Et ipſe doli fabricator Epeus.*

ÉPHAD, *Bath*, *Artaba*, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Égypte.

Elle valoit en meſures de France 33 pintes & $\frac{85}{100}$.

Elle valoit en meſures anciennes des mêmes pays, $1\frac{1}{2}$ métrètes.

ou, 2 ſéphel.

ou, 3 modios.

ou, 72 log.

(*Métrologie de M. Paucton.*)

ÉPHAP, *Oiphi*, *Hyphi*, meſures de capacité de l'Aſie & de l'Égypte.

Elle valoit en meſures de France 1 boiſſeaux & $\frac{142}{1000}$.

Elle valoit en meſures anciennes du même pays,

$1\frac{1}{2}$ métrètes.

ou, 2 ſéphel.

ou, 3 modios.

(*Métrologie de M. Paucton.*)

ΕΦΑΠΤΙΣ, écharpe rouge. Les ſoldats & les chaſſeurs l'entortilloient autour de leurs bras, que la brièveté des manches de la tunique laiſſoit à découvert. (*Pollux IV.* 18.)

Digitized by Google

ÉPHÉBARQUE.

ΕΦΗΒΑΡΧΟΥΝΤΟΣ.

ΥΠΕΦΗΒΑΡΧΟΥΝΤΟΣ.

EPHEBEUM.

Éphébarque, sous-éphébarque, &c. On construisoit dans les grandes villes des gymnases, pour instruire & perfectionner les athlètes dans les exercices. Parmi les différentes pièces qui composoient ces grands édifices, celle où les jeunes gens, les *éphèbes*, apprenoient leurs exercices en particulier, s'appelloit Εφηβειον. Vitruve (*Theophrast. in caract. Vitruv. l. V. c.* 11.) qui a décrit la structure de ces gymnases, a placé l'*ephebeum* au milieu des deux portiques extérieurs. Un officier particulier préïdoit aux exercices & à l'instruction des *éphèbes* (*Arrian. in epict. l. III. c.* 7.) & s'appelloit *éphébarque*, Εφηβαρχος. Suivant un marbre de Cyzique, cet officier avoit à Cyzique un aide, ou *sous-éphébarque*, Υπεφηβαρχος. (*Gruter. Inscript. pag.* 216.)

ÉPHÈBRE, nom que l'on donne à un athlète. Les athlètes tiroient au sort, pour connoître ceux qui combattroient ensemble. On appairoit ceux qui avoient des lettres semblables. Mais si le nombre des athlètes étoit impair, celui qui restoit sans antagoniste, étoit mis en réserve pour se battre contre le vainqueur; & cet athlète impair s'appelloit ἐφεδρος, *Ephédre*.

Plutarque fait une application heureuse de ce mot à Crassus; il dit qu'il étoit l'*Ephédre* du combat, & comme un athlète de réserve, qui tenoit en respect César & Pompée.

EPHEMERIDE (AB). *AB ephemerida.*

ÉPHÈSE, ville d'Ionie dans l'Asie mineure, célèbre par son temple de Diane, une des sept merveilles du monde. *Voyez* DIANE.

Lorsqu'*Éphèse* fut assiégée par Crésus, les habitans, dit Hérodote, lièrent, avec une corde, les murs de la ville à la statue de Diane, pour consacrer leur ville à la déesse, lui en faire un présent, & l'engager à la défendre. On disoit que cette ville avoit pris son nom d'une femme nommée *Éphèse*, mère d'Amazo, dont les amazones ont tiré leur nom & leur origine. En effet, ce sont les amazones qui, selon Pline, ont bâti cette ville. (XXV. c. 29.) Mais Eusèbe rapporte qu'Androcus, un des fils de Codrus, roi d'Athènes, la bâtit autrefois du temps de David, & y établit le siège de son empire. Syncelle appelle Andronic le fondateur d'*Éphèse*.

Éphèse fut réduite en province romaine l'an de Rome 624, & 130 avant l'ère vulgaire. Les proconsuls d'Asie, ne devoient aborder dans leur province que par *Éphèse*. C'est pourquoi cette ville prenoit le titre de la *première* d'Asie.

ÉPHÈSE, en Ionie. ΕΦΕΣΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

C. en argent. Ce sont des Cistophores.

R. en bronze.

Unique.... en or..... *Pellerin.*

Leurs types ordinaires sont:

Une abeille.

Un cerf à mi-corps, ou entier.

Diane avec des cerfs, ou avec ses soutiens.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de la plupart des Augustes, depuis le successeur de César, jusqu'à Velerien le jeune. M. l'abbé le Blond, de l'académie des Inscriptions & Belles-Lettres, a prouvé que les époques gravées sur ces médailles, ont pour ère l'an 130 avant J. C. 624 de Rome.

ÉPHÉSIENNES (lettres), *littera ephesia.* Lettres magiques auxquelles on attribuoit cette propriété, que quiconque les prononçoit avoit aussi-tôt tout ce qu'il desiroit. Elles étoient écrites sur la couronne, la ceinture & les pieds de la statue de Diane d'*Éphèse*; & c'est pour cela qu'on les appelloit *lettres d'Éphèse*, ou *lettres éphésiennes*. Elles avoient aussi la vertu de chasser les mauvais esprits des corps des possédés à qui on les faisoit prononcer. (*Plut. sympos. l.* 7. *quest.* 5.)

ÉPHÉSIES, fêtes qu'on célébroit à *Éphèse* en l'honneur de Diane. De toutes les circonstances de cette solemnité, nous ne connoissons que celle-ci; c'est que les hommes s'enivroient pieusement, & passoient la nuit à mettre la ville, & sur-tout les marchés, en tumulte.

ÉPHESTIA ou ÉPHESTIE, ville de l'isle de Lemnos. *Ephestia.* Elle étoit située au pied d'une montagne, célèbre par la chûte de Vulcain. Les habitans l'appellent aujourd'hui *Cochyno.* C'est de la montagne, dont on vient de parler, que l'on tiroit autrefois, comme on fait encore aujourd'hui, la terre sigillée avec beaucoup de cérémonie.

ÉPHESTIES, fêtes en l'honneur de Vulcain, dans lesquelles trois jeunes garçons, portant des torches allumées, couroient de toutes leurs forces; celui qui avoit atteint le but le premier, sans avoir éteint sa torche, gagnoit le prix destiné à cette course. Ce mot est formé de Ηφαιστος, *Vulcain.*

Digitized by Google

ÉPHESTION, favori d'Alexandre, fut mis, après sa mort, au rang des dieux par ordre de ce prince, qui prétendit se consoler par là de la perte d'un ami. On lui bâtit aussi-tôt des temples; on institua des fêtes en son honneur; on lui fit des sacrifices; on lui attribua des guérisons miraculeuses; afin qu'il n'y manquât rien, on lui fit rendre des oracles. Lucien dit qu'Alexandre, étonné d'abord de voir la divinité d'*Ephestion* s'établir si facilement, la crut enfin vraie lui-même, & se fut bon gré de n'être pas seulement dieu, mais d'avoir encore le pouvoir de faire des dieux.

ÉPHESTRIES, fêtes établies à Thèbes, dans lesquelles on habilloit en femme la statue du devin Tirésias, & on la promenoit ainsi par la ville. Au retour de la promenade, on la déshabilloit pour lui remettre un habit d'homme: on prétendoit désigner par là le changement de sexe que la fable lui attribue. Le mot *éphestrie* signifie une sorte d'habit grec. *V.* TIRÉSIAS.

ÉPHESTRIE, ÉPHESTRIDE, } manteau qu'Hésychius & Artémidore disent expressément être le même habillement que la chlamyde.

ÉPHÈTE, magistrat chez les athéniens. *Epheta*, *éphètes*. Les *éphètes* furent institués par le roi Démophon, pour connoître des meurtres commis par accident. Ils étoient cent; cinquante athéniens, & cinquante argiens. Dracon étendit ensuite leur juridiction. Ils n'étoient mis dans ce poste qu'à cinquante ans, & devoient être d'une réputation bien saine. *voyez* Suidas, Pollux, Samuël, Petit, *comment. in leg. L. VIII. tit. I.* Franc. Rossæus, *Archocal. att. E. III. c.* 3. Ubo Emmius, *de rep. athen.* où il dit, pag. 20, que Dracon transporta aux *éphètes* une partie de l'autorité de l'aréopage.

ÉPHIALTE, un des deux Aloïdes. *Voyez* ALOIDES.

ÉPHIALTES, ou Hyphialtes, ce que les latins appelloient *incubes* & *succubes*. C'étoient des espèces de songes, dont on a fait des divinités rustiques. *Voyez* INCUBES.

EPHIPPIA. Voyez SELLE.

ÉPHOD. *Voyez* HÉBREUX.

ÉPHORES, magistrats qui étoient établis à Sparte, pour balancer & réprimer l'autorité des rois, & pour en être les inspecteurs; ainsi les romains établirent à Rome les tribuns du peuple, pour arrêter & modérer la puissance des consuls. Les *éphores* ont quelquefois chassé & fait mourir les rois. Ils abolissoient la puissance des autres magistrats, & faisoient rendre compte de sa conduite à qui bon leur sembloit. Lycurgue avoit bien compris que l'intelligence parfaite entre le peuple & le souverain, est la base & le fondement de leur félicité réciproque. Pour maintenir cette intelligence, il avoit établi les *éphores*, ou inspecteurs, qui n'observoient pas moins la conduite du roi, que celle du peuple, & tenoient si bien dans l'équilibre l'un & l'autre, que l'autorité royale ne penchoit jamais vers la dureté, ou la tyrannie, ni la liberté populaire vers la licence & la révolte. Les *éphores*, dans les conjonctures importantes, faisoient agréer au peuple tout ce qu'on avoit résolu. Agésilas, au milieu de ses conquêtes, qui faisoient déjà trembler le grand roi, s'arrêta & retourna sur ses pas, par déférence pour les *éphores*, qui le rappelloient; tant la modération avoit pour lui de charmes, elle lui paroissoit plus glorieuse que les conquêtes. Tous les auteurs ne conviennent pas que les *éphores* aient été établis par Lycurgue.

Ce mot vient du grec ἐφοράω, *examiner*.

ÉPHYDRIADES, nymphes qui présidoient aux eaux; quelquefois on les nomme simplement HYDRIADES. Le mot est formé de ὕδωρ, *eau*, & de ἐπὶ, *sur*. Parthenius, dans ses *Erotiques* (c. 14.) parle des *Ephydriades*.

ÉPHYRÉ, nom d'une nymphe. Hérodote en parle sur le témoignage d'Eumélus, fils d'Emphylite, qui, dans son histoire de Corinthe, disoit qu'*Ephyré* avoit la première habité le territoire de Corinthe.

La nymphe *Ephyré* n'est connue que pour avoir donné son nom à Corinthe. Elle étoit fille de l'Océan & de Thétys. Car *Ephyre* est aussi un nom de cette ville du Péloponèse, comme on le voit dans Ovide, Mét. liv. II. v. 239. dans la Pharsale de Lucain, l. VI. v. 57. De là vient que le même Lucain appelle les murs de Durazzo, *les murs éphyriens*, au même L. v. 17. *Ephyreaque mœnia servat*, parce que Durazzo avoit été fondé par un Corinthien, nommé *Phalius*. Virgile (*Georg. II. v.* 464.) dit de l'airain *éphyréen*, pour de l'airain de Corinthe: & Claudien, (*de bello Get. v.* 629.) les filles *éphyréennes*, pour corinthiennes.

ÉPIS de bled. Les égyptiens (*Diodor. lib. I. p.* 9.) ayant fini les moissons, offroient à Isis des *épis* de bled. Les grecs & les romains couronnoient d'*épis* Cérès & ses temples. Les *épis* dans la main des statues & sur les médailles, annoncent les soins qu'un prince s'étoit donné pour approvisionner sa ville, ou simplement la fertilité d'un pays. C'est pour la dernière raison que les médailles d'Alexandrie, de Carmo, en Espagne, de l'isle de Chio, des *Azetini*, peuple

Digitized by Google

de l'Attique, d'Éréſus, dans l'iſle de Lesbos, des Léontins, peuple de Sicile, &c. offrent des *épis*.

L'*épi* de bled étoit auſſi un attribut d'Apollon. (*Macrob. Saturn. l. 1. c. 23.*) Sur les pierres gravées un ou pluſieurs *épis* de bled, ſont le ſymbole du mariage, célébré par CONFARRÉATION (*voyez* ce mot) chez les romains.

ÉPIBATÉRIUS, ſurnom d'Apollon. Diomède, à ſon retour de Troye, fit bâtir, à Trézène, un temple à Apollon, ſous le nom d'*Epibatérius*, ou de bon retour, parce que ce dieu l'avoit ſauvé de la tempête, qui fit périr une partie des grecs dans leur retour. En grec, *je reviens*, eſt exprimé par le mot νίσσομαι.

ÉPICASTE, eſt la même que Jocaſte, mère d'Œdipe. Ulyſſe dit, dans Homère, qu'il a vu aux enfers la belle *Epicaſte*, qui auſſi-tôt qu'elle avoit eu connoiſſance de ſon inceſte avec Œdipe, s'étoit pendue de déſeſpoir. *Voyez* JOCASTE.

ÉPICASTE, fille d'Égée, fut une des femmes d'Hercule, qui la rendit mère de Theſſala.

ÉPICÈDE. Servius (*Ecl. V.* 20.) nous apprend que l'*epicedium* différoit de l'*epitaphium*. L'*epicedium* étoit une pièce de vers, ou un diſcours, que l'on récitoit en l'honneur d'un mort, au moment qui précédoit la ſépulture de ſon corps, comme dans ce vers de Virgile:

Extinctum nympha crudeli funere Daphnim.

L'*epitaphium* ne ſe récitoit qu'après la ſépulture, & ſe gravoit ſur le tombeau.

ÉPICLIDIES, fêtes que les athéniens avoient inſtituées en l'honneur de Cérès. Héſychius, qui nous a tranſmis leur nom, ne nous en dit pas davantage.

ÉPICNÉMIDIENS. *Voyez* LOCRIENS-ÉPICNÉMIDIENS.

ÉPICOMBES, bouquets enrichis de monnoies, ou pièces d'or, d'argent & de cuivre, qu'un ſénateur jettoit au peuple, lorſque l'empereur de Conſtantinople ſortoit de l'égliſe. Il y avoit ordinairement dix mille de ces bouquets, & chaque bouquet renfermoit au moins trois pièces d'or & trois pièces d'argent.

ÉPICRÈNE, fêtes que les lacédémoniens célébroient, & qu'ils appelloient *la fête des fontaines*: c'eſt tout ce que nous en ſavons.

ÉPICTECTUS, contrée de la Phrygie. ΕΠΙΚΤΗΤ.

Les médailles autonomes de cette contrée ſont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire eſt un cheval debout.

ÉPIDAURE, ville du Péloponnèſe, célèbre par le temple d'Eſculape, qui étoit, dit Strabon, toujours plein de malades, & de tablettes, où étoient décrites les guériſons obtenues dans ce temple. *Voyez* ESCULAPE.

ÉPIDAURE, dans l'Argolide. ΕΠ. en monogramme, & ΕΠΙΔΑΥΡΙΟΥ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur d'Antonin.

ÉPIDAURIES, fêtes en l'honneur d'Eſculape; elles avoient commencé à *Epidaure*, & elles furent établies enſuite à Athènes. *Voyez* ESCULAPE.

ÉPIDÉLIUS, ſurnom d'Apollon. Ménophanès, qui commandoit la flotte de Mithridate, ayant ſaccagé l'iſle de Délos, pilla le temple d'Apollon, & un barbare jetta dans la mer la ſtatue du dieu; mais elle fut rapportée par les flots de la mer, qui la pouſsèrent ſur la côte de la Laconie, près du promontoire de Malée. Les lacédémoniens la reçurent avec reſpect, & bâtirent, au même endroit, un temple, qu'ils conſacrèrent à Apollon *Epidélius*, comme pour marquer qu'il étoit venu de Délos.

ÉPIDÉMIES, fêtes que les argiens célébroient en l'honneur de Junon, & les habitans de Délos & de Milet, en l'honneur d'Apollon, lorſqu'ils avoient évoqué les dieux tutélaires de ces lieux, & qu'ils les croyoient préſens dans leur ville. *Voyez* ÉVOCATION.

ÉPIDOTES; c'étoient les dieux qui préſidoient à la croiſſance des enfans, comme l'annonce le mot ἐπιδίδωμι, *j'augmente*.

ÉPIDROMUS, voile de la ſeconde grandeur, placée à la pouppe. (*Héſychius & Iſidorus.*)

ÉPIEU. *Voyez* CONTUS.

ÉPIGAMIE, faculté de contracter des mariages entre les citoyens de deux villes grecques, exprimée dans leur traité d'alliance. Xénophon en parle dans la Cyropédie.

Digitized by Google

ÉPIGÉE, fils d'Hypſiſtus, fut dans la ſuite appellé *Uranus*, & ſa ſœur *Gé*; c'eſt le nom des deux enfans, dit Sanchoniaton, que les grecs ont donné au ciel & à la terre. Le mot *Epigée* ſignifie en grec, *au-deſſus de la terre*.

ÉPIGIES, nymphes de la terre, par oppoſition aux nymphes uraniés, ou nymphes du ciel. *Epigies*, ou *terreſtres*, ont la même ſignification.

ÉPIGONES. La guerre des *épigones*; c'eſt la guerre que firent les fils ou les deſcendans de ceux qui avoient péri dans la première guerre de Thèbes, dix ans auparavant. Cette ſeconde guerre fut plus heureuſe pour les argiens, ils ne perdirent perſonne de marque qu'Égialée, fils d'Adraſte; au lieu que dans la première, tous les chefs, excepté Adraſte, y étoient morts. Laodamas, fils d'Étéocles, fut chaſſé du trône; & Therſandre, fils de Polynice, y monta. *Voyez* ADRASTE. *Epigones, né après.*

ÉPILÉNÉES, } ſacrifices que l'on faiſoit à
EPILENÆA, } Bacchus. Ils étoient accompagnés de danſes pantomimes, où l'on imitoit les vendangeurs qui foulent les raiſins.

ÉPILEPSIE. Les romains rompoient les aſſemblées des comices, lorſqu'un des aſſiſtans étoit attaqué ſur le champ d'*épilepſie*. De là vint le nom latin de cette maladie, *morbus comitialis*. Caton, cité par Feſtus, nous apprend ce fait, qui eſt auſſi conſigné dans les vers ſuivans de Serenus Sammonicus:

Eſt ſubiti ſpecies morbi, cui nomen ab illo eſt,
Quod fieri nobis ſuffragia juſta recuſat.
Sæpe etenim membris acri languore cadentis
Concilium populi labes horrenda diremit.

ÉPILER. *Voyez* DÉPILER.

ÉPILOGUE, dans la Poéſie dramatique des anciens, étoit les paroles qu'un des principaux acteurs adreſſoit aux ſpectateurs, lorſque la pièce étoit finie, qui contenoient ordinairement quelques réflexions relatives à cette même pièce, & au rôle qu'y avoit joué cet acteur.

L'*épilogue* n'a pas toujours été d'uſage ſur le théâtre des anciens, & ne date pas du même temps que le prologue. Il eſt vrai que pluſieurs auteurs ont confondu dans le drame grec, l'*épilogue* avec ce qu'on nommoit *exode*, trompés parce qu'Ariſtote a défini celui-ci: *une partie qu'on récite, lorſque le chœur a chanté pour la dernière fois.* Mais ces deux choſes étoient en effet auſſi différentes que le ſont nos grandes & nos petites pièces, l'exode étant une des parties de la tragédie, c'eſt-à-dire, la quatrième & dernière, qui renfermoit la cataſtrophe ou le dénouement de l'intrigue, & répondoit à notre cinquième acte; au lieu que *l'épilogue* étoit un hors-d'œuvre, qui n'avoit tout au plus que des rapports arbitraires & fort éloignés avec la tragédie. *Voyez* EXODE.

ÉPIMÉLÈTES (les) étoient chargés d'entretenir & de réparer les temples. (*Ariſtot. Politic. VI. c. 8.*) Ces officiers ſont nommés ſur les médailles d'Antioche en Carie, & ſur une médaille de Stratonicée, publiée par M. Neumann.

A Athènes, les *épiméletes* étoient les dix inſpecteurs des ports, chargés de veiller à l'emploi du bled apporté ſur les vaiſſeaux.

ÉPIMÉLETTES; c'étoient les miniſtres du culte de Cérès, qui ſervoient principalement le roi des ſacrifices dans ſes fonctions.

ÉPIMÉNIDE, grand prophète des Crétois, vivoit du temps de Solon. Dans ſa jeuneſſe, ayant été envoyé par ſon père pour garder les troupeaux dans la campagne, il s'égara au milieu du jour, & entra dans une caverne, où il fut ſurpris d'un ſommeil qui dura cinquante-ſept ans. Ayant été éveillé par du bruit, il chercha encore ſon troupeau, croyant n'avoir dormi que peu de temps, & ne l'ayant pas trouvé, il s'en retourna à ſon village, où il vit que tout avoit changé de face: il voulut entrer dans ſa maiſon, où on lui demanda qui il étoit: enfin, ſon cadet, qui étoit déjà vieux, l'ayant à peine reconnu, il lui conta ſon hiſtoire. Le bruit s'en étant répandu par toute la Grèce, on le regarda depuis comme un homme favoriſé des dieux, & on l'alloit conſulter comme un oracle. Diogène Laërce, qui a pris la peine de nous conſerver cette tradition populaire, ajoute qu'il y a des gens qui ne peuvent croire qu'il ait tant dormi; mais ſeulement qu'il fut quelque temps errant, pour acquérir la connoiſſance des ſimples. Il dit encore qu'il devint vieux en autant de jours qu'il avoit dormi d'années. Ce ſommeil d'*Épiménide* donna lieu à un proverbe que cite Lucien dans ſon Timon: *un ſommeil plus long que celui d'Épiménide. Épiménide* ayant été conſulté par les athéniens, pour ſavoir comment ils pourroient appaiſer les dieux, & faire ceſſer la peſte qui ravageoit leur pays, répondit qu'il falloit laiſſer aller dans les champs des brebis noires, & les faire ſuivre par des prêtres, pour les immoler dans les lieux où elles s'arrêteroient, en l'honneur des dieux inconnus; & par ce moyen la peſte ceſſa entièrement. Depuis ce temps, dit Diogène Laërce, on trouve dans les champs de l'Attique, pluſieurs autels élevés aux *dieux inconnus*. On rapporte pluſieurs prédictions qu'il fit aux athéniens

athéniens & aux lacédémoniens, & on lui attribuoit un grand nombre d'ouvrages qui ne subsistoient plus. Enfin, il mourut âgé de deux cens quatre-vingt-neuf ans, selon la tradition des crétois, qui lui offrirent des sacrifices après sa mort, comme à un dieu. Les lacédémoniens, qui se vantoient aussi d'avoir son corps, lui élevèrent, dans leur ville, des monumens héroïques.

ΕΠΙΜΗΝΙΟΝ, *EPIMENIUM*, } salaire & nourriture des esclaves pendant un mois (*Juvenal. Sat. VII.* 120.):

..... *Aut veteres maurorum epimenia, bulbi.*

ÉPIMÉTHÉE, fils de Japet & de la belle Clymène, épousa la célèbre Pandore, dont il eut Pyrrha, femme de Deucalion. Hésiode lui donne l'épithète d'insensé, sans doute à cause de sa curiosité. *Voyez* PANDORE.

La fable ajoute qu'il fut métamorphosé en singe. *Voyez* PITHÉCUSE.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit une cornaline, (*IIIe. classe n^o.* 14.) sur laquelle paroît *Épiméthée* ouvrant la cassette fatale de Pandore, d'où sortirent les maux qui inondèrent la terre. Il est nud jusqu'à la ceinture, ayant un casque en tête, & devant lui un bâton avec un fer crochu, ou un croc semblable à la faulx de Saturne, & à la fourche de Pluton. Le croc marque apparemment la généalogie d'*Épiméthée*: car s'il étoit fils de Japet, qui étoit fils d'Uranus & frère de Saturne, le graveur a pu lui donner un attribut distinctif de Saturne.

ÉPIMÉTRUM, partie de la cargaison totale d'un vaisseau, qu'on accordoit aux pilotes, & dont ils pouvoient disposer à leur profit. C'étoit une sorte d'indemnité ou de récompense par laquelle on se proposoit de les encourager à leurs devoirs. Quand on regardoit l'*épimétrum* comme une indemnité, il désignoit le *déchet* d'une marchandise pendant le voyage: alors ce droit étoit d'autant plus considérable que le voyage avoit été plus grand. L'*épimétrum* ou *déchet* accordé aux pilotes pour les vaisseaux de la flotte d'Alexandrie, étoit de quatre livres pesant sur cent livres de froment, ou d'un boisseau sur vingt-cinq.

L'*épimétrum* étoit aussi la somme que les empereurs permettoient aux receveurs publics de lever au-delà de l'impôt, pour les indemniser de leur travail, ou des frais de transport, ou du *déchet* sur les impôts levés en nature.

ÉPINE-BLANCHE, ou *aubépine*. Les romains portoient dans les mariages des torches de branches d'*aubépine*, parce que cet arbrisseau avoit, disoit on, la propriété d'écarter les maléfices. On en attachoit aussi des branches aux fenêtres des chambres où étoient les enfans nouveaux-nés, pour les mêmes raisons. Ovide les a chantées dans les fastes (VI. 29.):

Sic fatus spinam, quâ tristes pellere posset
A foribus noxas, hæc erat alba, dedit.

(*v.* 175.)

Virgaque Junonis de spina ponitur albâ,
Quæ lumen thalamo parva fenestra dabat:
Post illud neque aves cunas violasse ferunturs
Et rediit puero, qui fuit ante, color.

ΕΠΙΝΙΚΙΑ, *EPINICIA*, } chants de victoire, & fêtes que l'on célébroit après la victoire: *sequenti die* (Suet. Ner. c. 43. n°. 4.) *latum inter latos cantaturum epinicia, qua jam nunc sibi componi oporteret.* On en attribuoit l'origine à Apollon, qui voyant Jupiter vainqueur de Saturne, se couronna de laurier, prit un manteau de pourpre, & fit rendre à sa lyre des sons harmonieux, pour amuser les divinités pendant le festin. (*Tibull. II.* 5. 7.)

ÉPIONE, femme d'Esculape, fut mère de Machaon, de Podalirius, & de quatre filles, *Hygiéa*, *Eglé*, *Panacée* & *Jaso*. *Voyez* ESCULAPE.

ÉPIPHANÉA, en Syrie. ΕΠΙΦΑΝΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Élagabale, de Tibère.

ÉPIPHANÉA, dans la Cilicie. ΕΠΙΦΑΝΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec son époque, en l'honneur de Gordien-Pie, de Sévère, de Caracalla.

ÉPIPHANÉS, surnom donné à Jupiter: il signifie, qui est présent, qui apparoit, pour marquer que ce dieu faisoit souvent sentir sa présence sur la terre, ou par le bruit du tonnerre & des éclairs, ou par de véritables apparitions, pour y voir ses maîtresses. *Voyez* CATAIBATÈS.

ÉPIPHANÈS & CALLINICUS, rois de Commagène. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΥΙΟΥ.

Digitized by Google

Leurs médailles, qui sont communes à tous deux, sont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ÉPIPHANÈS. Presque tous les rois de Syrie, appellés *Antiochus*, excepté les trois premiers, ont porté ce surnom. *Voyez* SYRIE.

EPIPONTIA, surnom de Vénus, qui exprime son origine tirée de la mer. *Voyez* VÉNUS.

ÉPIPYRGIDE, statue que les athéniens avoient consacrée à Hécate ; ou plutôt c'étoit une statue à trois corps, d'une hauteur extraordinaire, semblable à une tour ; ce que signifie le mot composé de ἐπὶ, *sur*, & de πύργος, *tour*. (*Pausan. Corinth.*)

ÉPIPHI, onzième mois Copte, qui répond à juillet, mais qui commence cinq jours plutôt. (*Antholog. grac. l.* 1. *ep.* 71.)

ÉPIRE. ΗΠΕΙΡΩΤΑΝ.

Les médailles autonomes des habitans de cette contrée sont :

R. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont :

L'aigle posé sur un foudre.

Le foudre dans une couronne.

ÉPIRE.

Rois d'Épire, dont on a des médailles :

Arisbas.

Alexandre, *fils* de Néoptolème.

Pyrrhus.

Alexandre II, *fils* de Pyrrhus.

EPIRHEDIUM, chariot lourd & pesant. Juvenal en fait mention (*Sat.* 8. *v.* 66.) :

..... *Trito ducunt epirhedia collo*

Segnipedes, dignique molam versare nepotis.

ÉPISCAPHIES. Les rhodiens célébroient des fêtes, qu'ils appelloient *les fêtes des barques*, ou *les épiscaphies*.

Épiscaphie vient de ἐπὶ, *sur*, & de σκαφὴ, *barque*.

ÉPISCÈNES. Les lacédémoniens célébroient des fêtes qu'il appelloient *les fêtes des tentes*, ou *les épiscènes*.

Épiscènes est formé de ἐπὶ, *sur*, & de σκηνὴ, *tente*.

EPISCENIUM, galerie, ou colonnade placée au-dessus de la scène, du théâtre proprement dit. (*Vitruv.* 2. 7. 5.)

EPISCOPUS. (*626.* 1. *Thes.*) Muratori rapporte une inscription, sur laquelle on lit le nom d'un *episcopus* de Nice. Ces *episcopi* étoient des *inspecteurs*, ou magistrats subalternes des colonies. (*Cicer. ad Attic. lib.* 7. *epist.* 10.)

ÉPISCIRE, sorte de jeu des grecs, où on employoit une balle. Les joueurs traçoient au milieu du jeu une ligne, appellée *scyrus*, se séparoient en deux bandes, & traçoient encore chacun une ligne derrière eux ; ensuite on posoit la balle sur la ligne du milieu. Les joueurs faisoient tous leurs efforts pour l'attraper en courant, & pour la jetter au-delà de la ligne tracée au bout du jeu de leurs adversaires. Ce jeu étoit aussi appellé ἐπίκωπος, *promissus*, & ἐφηβικὸς, *juvenilis*. (Pollux, l. 9. c. 7.) Le jésuite Bulengerus (*de lud. vet. c.* 14.) dit que ce jeu étoit de son temps fort à la mode à Florence.

ÉPISÈMES, κόππα & ϛαῦ.

Le président Bouhier, dans sa dissertation sur les anciennes lettres des grecs, reproche à Scaliger, à Saumaise, à Beveregius, (il auroit pu leur joindre D. de Montfaucon & bien d'autres) d'avoir représenté par la lettre F l'*épisème* ϛαῦ, & l'*épisème* κόππα par un Q ainsi figuré ; au lieu qu'il falloit, à son avis, rendre par cette dernière lettre l'*épisème* ϛαῦ, & par un ϙ l'*épisème* κόππα. Pour autoriser sa critique, il cite Marius Victorinus, qui dit que le Q a été en usage chez les grecs, & qu'il a cessé de l'être, quoiqu'il ait été conservé dans leur alphabet auprès du Π. Au contraire, suivant le même auteur, le Ϛ des grecs (Bouhier avertit de lire ϙ) est la marque de leur nombre VI. Victorinus ajoute qu'autrefois le C tenoit lieu du G. On disoit *lece* pour *lege*. Cet ancien s'énonce ailleurs encore plus précisément : F *verò*, G & Q, *in græcis etiam litteris fuisse & nunc esse. Sed* G *numerum VI.* (Sic lege pro *numero VI.*) Q *nonaginta significare*, F *autem*, *&c.* De là Bouhier conclut que mal à propos on a exprimé par la lettre F le nombre VI, qui devoit l'être par un G, & que cette dernière figure n'a pu être commune aux *épisèmes* ϛαῦ & κόππα. Mais il n'a pas prouvé cette incompatibilité. A la vérité, les *épisèmes* ϛαῦ & κόππα ont été différens dans leur origine : s'ensuit-il que

Digitized by Google

leur figure n'ait pas pu dégénérer, & même devenir semblable?

Les savans repris par le magistrat, n'ont pas tout à fait tort. En effet, la première figure de l'*ἐπίσημον βαῦ* fut l'F, & celle du *κοππα* le Q. Mais ces deux lettres prirent insensiblement la même forme, à la faveur de l'addition & du retranchement de quelques traits. Du reste, chez les latins, dans les manuscrits & les chartes du premier âge, le G vaut ordinairement VI, & répond par conséquent à l'*épisème βαῦ*, au lieu que dans les anciens manuscrits grecs, ϛ signifie LXXXX. Le manuscrit grec 63 de la bibliothèque du roi, en lettres onciales, pour marquer 90, emploie ordinairement cette figure ϛ, tandis qu'il ne se sert que d'une espèce d'S pour l'*épisème βαῦ*. Ce manuscrit est du IXe. siècle, comme il est aisé de le prouver par les saints dont on y célèbre la mémoire, quoique D. Bernard de Montfaucon lui accorde un siècle de plus. Le beau manuscrit grec de l'ancien testament de S. Germain-des-Prés, écrit au Ve. siècle, en use continuellement de même. C'est sur quoi l'on trouve un accord parfait entre les manuscrits grecs; du moins par rapport aux plus anciens.

L'unique avantage que les grecs tirèrent constamment des *épisémon*, fut de marquer les nombres. Par succession de temps, ils déplacèrent l'*épisémon* ϛ Λ ϟ, pour le mettre à la suite de l'Ω; & lui firent signifier 900. Il a dans les manuscrits latins la (Ϯ) figure d'un T, dont on auroit rabattu les deux côtés. C'est aussi la figure du T runique, & de l'ancien T espagnol.

De tous les chifres grecs le plus usité chez les latins fut l'*épisème ϛαῦ*, qui a pris insensiblement la figure du ϛ à queue. Il paroît sous cette forme dans une inscription latine de l'an 296, dans les manuscrits & les diplômes du premier âge. Il est certain que chez les grecs il signifie 90, parce que la figure est devenue avec le temps toute semblable à celle de l'*épisème κοππα*. Montrons maintenant qu'il vaut ordinairement VI dans les manuscrits, & les chartes latines les plus antiques.

La célèbre collection des canons, renfermée dans le manuscrit 936 de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, écrite au VIe. siècle, exprime perpétuellement le nombre six par un ϛ. C'est ce que nous avons remarqué après D. Mabillon, en parcourant les chifres qui distinguent les canons ou chapitres. Chaque sixième canon, & tous ceux où le nombre six est renfermé, comme 7, 8, 16, 26, 28 sont écrits par ϛ. Ce caractère, pour signifier six, est ordinaire dans le texte, & les capitules de Grégoire de Tours, ci-devant de la cathédrale de Paris, & présentement de la bibliothèque du roi; & dans le beau manuscrit d'Origène de Saint-Germain-des-Prés, fol. 72. Ritter, dans ses prolégomènes sur le code théodosien, qu'il a revu sur un très-ancien manuscrit de Wirsbourg, prouve que la note ϛ y signifie VI. Le manuscrit mérovingien 1278 de Saint-Germain-des-Prés, écrit à la fin du VIIe. siècle, offre le même chifre dans les nombres 16, 17, 18, 19. Personne n'ignore que la fête de Noël se célèbre le VIII des calendes de janvier. Or, dans le calendrier de Corbie, du VIIIe. siècle, elle est ainsi annoncée: ϛ II KL *jan.* Le premier chifre a donc ici la valeur de VI, & non pas de V, comme D. Mabillon & Longuemare l'ont dit, sans doute par pure inadvertance, & sans le vouloir. Dans le martyrologe qu'on trouve à la fin du sacramentaire de Gellone, écrit au VIIIe. siècle, le septième jour des calendes est marqué par ϛ I KL, & l'*épisème* grec est fréquemment employé pour signifier VI. Le manuscrit du roi 256, qui renferme les quatre évangiles en latin, exprime le plus souvent *six* par VI; mais de temps en temps le même nombre y est marqué par ϛ. Ce chifre est fréquent dans le commentaire de S. Jérôme sur les pseaumes, écrits au VIe. ou VIIe. siècle, & renfermé dans le manuscrit 2235 de la même bibliothèque.

Que l'*épisème* des grecs ait constamment la valeur de six dans les anciens actes publics, c'est un fait démontré par la charte ou *papier* de Ravenne, l'an 444, publié par le marquis Maffei. Ce savant reprend Gruter & Reinesius, d'avoir mal expliqué le ϛ, qui vaut VI dans les inscriptions latines, & non pas V comme ils l'ont prétendu. La constitution d'un tuteur spécial, écrite en papier d'Egypte, long de six pieds, est datée P. C. *Basili* V. C. *anno* X ϛ, c'est-à-dire, *post consulatum Basili viri clarissimi*, *anno* XVI. La même date, écrite par l'*épisème* grec, paroît dans un autre papier du VIe. siècle, gardé dans les archives métropolitaines de Ravenne.

D. Mabillon a fait graver un plaid original de Childebert III, où la huitième année de son règne est écrite avec les chifres ϛ II, qui valent VIII.

Ce savant Bénédictin étoit persuadé que cet *épisème* des grecs cessa d'être en usage chez les latins après le VIIIe. siècle. Néanmoins la table des chifres, dressée par Walter, secrétaire des archives électorales de sa majesté britannique, offre quatre G, de différentes figures gothiques du XIVe siècle, dont chacun a la valeur de six. Mais ces chifres avoient déjà perdu leur ancienne forme. Si elle reparoît dans les autres monumens de France & d'Allemagne des XIVe. & XVe. siècles, ce n'est que pour signifier cinq. On trouve souvent sur les médailles de l'empereur Justinien des ϛ, qui désignent le même nombre V; mais c'est que les monétaires les ont confondus avec les U à queues.

(*Cet article est extrait de la* nouvelle Diplomatique *des savans Bénédictins.*)

Digitized by Google

ÉPISÈME ϙ, ou *κόππα*, sur les médailles. On le trouve à la place de l'Ω sur quelques médailles de Licaris sur une médaille d'Acmonia, en Phrygie, frappée en l'honneur de Néron. (*Neumann.*)

ÉPISODE. *Voyez* le dictionnaire de littérature.

ÉPISTATE, commandant, celui qui commande, qui a le gouvernement.

Épistate. Ce mot est en usage, quand on parle de l'ancien gouvernement d'Athènes.

L'*épistate* étoit un sénateur d'Athènes en jour de présider. Les dix tribus d'Athènes, élisoient chacune au sort, par an, cinquante sénateurs, qui composoient le sénat des cinq cents. Chaque tribu, tour à tour, avoit la préséance, & la cédoit successivement aux autres. Les cinquante sénateurs, en fonctions, se nommoient *prytanes*; le lieu particulier où ils s'assembloient, *prytanée*; & le temps de leur exercice, ou de la prytanie, duroit trente-cinq jours. Pendant les trente-cinq jours, dix des cinquante prytanes présidoient, par semaine, sous le nom de proedres; & celui des proedres, qui dans le cours de la semaine étoit en jour de présider, s'appelloit *épistate*. On ne pouvoit l'être qu'une fois en sa vie, de peur qu'on ne prît trop de goût à commander. Les sénateurs des autres tribus ne laissoient pas d'opiner, selon le rang que le sort leur avoit donné, mais les prytanes convoquoient l'assemblée, les proedres en exposoient le sujet, l'*épistate* demandoit les avis. Il faut remarquer que de dix proedres de chaque semaine, il n'y en avoit que sept qui présidoient chacun son jour, & trois qui ne le faisoient point, & n'étoient point *épistates*. Les dix poedres élisoient les sept *épistates*. *Voyez* PRYTANE.

Ce nom, qui est grec, vient d'*ἐπὶ*, *super*, & de *ἵστημι*, *sto*. Un *épistate* étoit celui qui *étoit* sur les autres, le chef des autres.

Ἐπιστατης τοῦ Μουσίου. Muratori (1024. 2. *Thes.*) rapporte une inscription dressée en l'honneur d'un bibliothécaire d'Hadrien, qui prend le titre de président du *musæum* d'Alexandrie.

ΕΠΙΣΤΙΟΣ, domestique. Surnom de Jupiter.

EPISTOMIUM. Voyez ROBINET.

EPISTULIS (*ab*). On trouve dans Muratori *ab epistulis aug.*, *latinis aug.*, *Cæsaris aug.*, *latinis augustorum*, *græcis*, *græcis & latinis*, &c.

ΕΠΙΤΑΦΙΟΝ.
EPITAPHIUM. } Lycurgue (*Plutarch. in Lyc.*) n'avoit permis de graver des *épitaphes*, que sur les tombeaux des citoyens morts à la guerre, & des femmes mortes en couche.

Les recueils d'inscriptions antiques sont remplis d'*épitaphes* dont les unes étoient gravées sur les tombeaux, d'autres sur des cippes ou petites colonnes, rondes ou carrées, placées sur les sépultures, d'autres enfin étoient simplement écrites en lettres rouges sur les tombeaux, ou sur les murs du *columbarium* au-dessus des urnes. Cette écriture rouge paroit souvent dans les catacombes & sur les urnes de terre cuite qui renferment les cendres de quelques étrusques.

On donnoit aussi le nom d'*épitaphe* aux vers que l'on chantoit en l'honneur des morts le jour de leurs obsèques, & que l'on répétoit tous les ans à pareil jour. On l'a pris depuis généralement pour l'inscription qu'on met sur les tombeaux, tantôt en vers, tantôt en prose, pour conserver la mémoire des défunts.

Les grecs mettoient simplement le nom de celui qui étoit mort, avec l'épithète *bon homme*, *bonne femme*; d'où vient l'expression *χρηστὸν ποιῆσαι*, faire bon, pour dire, faire mourir. Les athéniens mettoient seulement le nom du mort, celui de son père, & celui de sa tribu. Les romains ajoutoient au haut de leurs *épitaphes* : *diis manibus*. Quelquefois les *épitaphes* étoient remplies de moralités, accompagnées de pièces de Sculpture & d'Architecture, qui ne servoient pas seulement d'ornement aux tombeaux, mais encore d'instruction à la postérité, par les actions illustres qu'elles représentoient, & par les pensées morales qu'elles exprimoient.

ÉPITHALAME, poème composé à l'occasion d'un mariage; chant de noce, pour féliciter des époux.

Le mot *épithalame* vient du grec *ἐπιθάλαμιον*, & ce dernier, en ajoutant *ἄσμα*, signifie *chant nuptial*: *θαλαμος* en est la véritable étymologie.

Or les grecs nommèrent ainsi leur chant nuptial, parce qu'ils appelloient *θαλαμος*, l'appartement de l'époux; & qu'après la solemnité du festin; & lorsque les nouveaux mariés s'étoient retirés, ils chantoient l'*épithalame* à la porte de cet appartement.

ÉPITHRICADIES. Hésychius ne nous a conservé de ces fêtes d'Apollon, que leur nom seul.

ÉPITRAGIE, surnom donné à Vénus, parce qu'elle se changea en chèvre.

Thésée étant près d'aller en Crète, pour tuer le minotaure, fit des sacrifices à Apollon & à Vénus; & l'oracle de Delphes lui ordonna de prendre Vénus pour guide, & de lui immoler

Digitized by Google

une chèvre sur le bord de la mer, laquelle fut changée en bouc, d'où vient le surnom *Epitragia*, de τράγος, *hircus* : aussi-tôt la déesse lui apparut sous la figure d'une chèvre.

ÉPITROPE, sorte de juge, ou plutôt d'arbitre que les chrétiens grecs, qui vivent sous la domination des turcs, choisissent dans plusieurs villes, pour terminer les différends qui s'élèvent entr'eux, & pour éviter de porter ces différends devant les magistrats turcs.

Il y a dans chaque ville divers *épitropes*. Spon remarque dans ses voyages, qu'à Athènes il y en a huit, qui sont pris des différentes paroisses & appellés *vecchiardi*, c'est-à-dire, *vieillards*. Mais Athènes n'est pas le seul endroit où il y ait des *épitropes* : on en trouve dans toutes les isles de l'Archipel. Quelques auteurs latins du Ve. siècle appellent *epitropi*, ceux qu'on appelloit plus anciennement *villici*, & qu'on a dans la suite appellés *vidames*.

Dans des temps encore plus réculés, les grecs employoient le terme *intropos* dans le même sens que les latins employoient celui de *procurator*, c'est-à-dire que ce mot désignoit chez eux un commissionnaire, ou l'intendant. *Voyez* PROCURATOR.

Ainsi les commissionnaires des provisions, dans les armées des perses, sont appellés *epitropi* dans Hérodote & Xénophon.

ΕΠΟΕΙ, *faciebat*, faisoit. Ce mot accompagne souvent le nom d'un sculpteur, gravé sur des monumens antiques. Il nous apprend ordinairement que le sculpteur nommé a imaginé & exécuté ce morceau de Sculpture. Cependant il s'est trouvé gravé sur des copies.

Deux statues de *satyres*, trouvées près de *Genzano*, sous le monticule appellé *Monte Cagnolo*, étant de même grandeur, de même forme, enfin semblables en tout; toutes deux sont donc copiées d'un même original, ou l'une, au moins, est la copie de l'autre ? Dans ces deux cas, leurs inscriptions nous montrent qu'on employoit l'expression ΕΠΟΙΕΙ, *faciebat*, pour marquer que l'on avoit copié des statues : ainsi cette expression n'indique pas toujours dans le sculpteur qui l'a employée, l'auteur *original* de la statue qu'il dit avoir faite.

EPONA, déesse qui étoit chargée du soin des chevaux. Il y en a qui la nomment *Hippona*. Elle présidoit aux haras & aux écuries. Gruter (87. 6.) rapporte une inscription gravée à l'honneur d'*Epona*.

ÉPONGES. Les grecs & les romains, qui ne couvroient pas de linge leurs tables à manger, les lavoient & les essuyoient avec des *éponges*.

Il y avoit dans les amphithéâtres un endroit retiré, destiné aux besoins secrets des gladiateurs. Sénèque (*epist.* 70.) raconte qu'un germain, condamné à combattre jusqu'à la mort contre les bêtes, se retira dans cet endroit, & enfonça dans son gosier un bâton garni d'une *éponge*, destiné aux besoins des gladiateurs. Il ne trouva que ce moyen d'échapper par une mort prompte aux longs supplices qui l'attendoient sur l'arène.

ÉPONYMES, surnom des archontes d'Athènes.

On trouve sur les médailles des femmes qui ont exercé cette charge. (*Neumann.*)

L'Archonte-*Éponyme* donnoit son nom à l'année; ce que signifie le surnom *Éponyme*.

ÉPOPÉE, mère de Marathon.

ÉPOPÉE, père de Nyctimène.

ÉPOPTES. *Voyez* MYSTÈRES.

ÉPOPTÉS, surnom de Neptune. Ce dieu avoit près de Mégalopolis, en Arcadie, un temple, avec une statue sous la dénomination d'*observateur*, ἐποπτος.

Du temps de Pausanias, il ne restoit de cette statue que la tête seule. (*Arcadic.*)

ÉPOQUE des médailles.

Les *époques* sont les dates des années du règne des princes; ou de la durée des villes, soit depuis leur fondation, soit depuis quelque événement remarquable, d'où elles ont commencé de compter leurs années. Ces *époques* donnent un grand mérite aux médailles, à cause qu'elles règlent sûrement la chronologie; ce qui sert beaucoup à éclaircir les faits historiques. C'est avec leur secours que Vaillant a si bien débrouillé toute l'histoire des rois de Syrie, où les noms semblables des princes font une grande confusion; & c'est par-là que le cardinal Noris, célèbre antiquaire du grand-duc, a fait tant de découvertes utiles dans son livre *de epochis Syro-Macedonum*.

Il est vrai que sur ce point les grecs ont été plus soigneux que les romains, & les derniers siècles plus exacts que les premiers; en effet, les médailles romaines ont rarement marqué d'autre *époque* que celle du consulat de l'empereur dont elles représentent la tête, & de la puissance de Tribun. Or, ni l'une, ni l'autre ne sont assurées, parce qu'elles ne suivent pas toujours l'année du règne de ce même prince, & que

Digitized by Google

difficilement l'année de la puiſſance de Tribun répond à celle du conſulat. La raiſon en eſt, que la puiſſance de Tribun ſe prenoit réguliérement d'année en année; au lieu que l'empereur n'étant pas toujours Conſul, l'intervalle de l'un à l'autre conſulat, qui ſouvent étoit de pluſieurs années, gardoit toujours l'*époque* du dernier. Par exemple, Hadrien eſt dit, durant pluſieurs années, Cos. III, de ſorte que l'on ne ſauroit par-là faire aucun ordre aſſuré pour les différentes médailles qui ont été frappées depuis l'an de Rome 872, que ce prince entra dans ſon troiſième conſulat, juſqu'à ſa mort, qui n'arriva que vingt ans après.

Les grecs au contraire ont eu ſoin de marquer exactement les années du règne de chaque prince, & cela juſques dans le plus bas empire, où les revers ne ſont preſque chargés que de ces ſortes d'*époques*, ſur-tout après Juſtinien.

On ne parle ici que des médailles impériales; car à l'exception de certaines villes, toutes les autres que Goltzius nous a données, n'ont point d'*époques*; & c'eſt ce qui embarraſſe extrêmement la chronologie. Pour les rois, l'on y trouve plus ſouvent les *époques* de leur règne; le père Hardouin, dans ſon Antirrhétique, a publié des médailles du roi Juba, dont l'une marque l'an 32, d'autres l'an 36, 40, 42 & 45.

Quelques colonies marquoient auſſi leur *époque*, comme nous voyons dans les médailles de *Viminacium*, en Myſie, qui, ſous Gordien qu'elle commença, marque *an. I. II.* &c. ſous Philippe, *an. VII.* &c. ſous Décius, *an. XI.*

Or le commencement de ces *époques* doit ſe prendre, tantôt du temps que la colonie a été envoyée, tantôt du règne du prince à qui elle étoit ſoumiſe alors; tantôt du règne de quelque autre prince qui lui avoit fait quelque nouvelle grace; d'où il eſt arrivé quelquefois que la même ville, telle, par exemple, qu'Antioche, s'eſt ſervi de différentes *époques*, à quoi il faut faire une attention ſérieuſe, pour ne pas confondre les faits dont les médailles nous ont conſervé le ſouvenir.

Les villes grecques, ſoumiſes à l'empire, étoient jalouſes d'une *époque* particulière, c'étoit de l'honneur qu'elles avoient eu d'être *Néocores*, c'eſt-à-dire, d'avoir eu des temples, où s'étoient faits les ſacrifices ſolemnels de toute une province en l'honneur des princes; & d'avoir fait repréſenter des jeux publics, avec la permiſſion du prince, ou du ſénat.

Les villes demandoient cette permiſſion avec inſtances, & elles croyoient être fort honorées quand elles pouvoient l'obtenir plus d'une fois; auſſi voyons nous qu'elles étoient attentives à en conſerver la mémoire ſur les médailles.

Elles marquoient auſſi quelquefois le nombre des années du règne de leurs archontes, ſoit le premier archontat, ſoit le ſecond, &c. On trouve ſur une médaille de Philippe, frappée à Hadrianoteros, APX. A, premier archontat d'un magiſtrat appellé *Socrate*.

Les *époques* des empereurs, c'eſt-à-dire, les années de leur règne, ſont marquées preſque toujours ſur le revers, en une de ces deux manières. Quelquefois en exprimant les mots entiers, ΕΤΟΥϹ ΔΕΚΑΤΟΥ, &c. Plus ſouvent par les ſimples chifres, & le mot abrégé E. ou ET. A. B. preſque toujours par le lambda antique L, qui ſignifie, ſelon la tradition des antiquaires, Δυκάβητος, mot poëtique, & inuſité dans le langage ordinaire, mais qui veut dire *anno*, & qui probablement étoit plus commun en Égypte que dans la Grèce, puiſque c'eſt ſur les médailles de ce pays qu'il ſe trouve toujours. Nous avons cependant un Canope au revers d'Antonin, avec ΕΤΟΥϹ. Β., comme nous avons du même empereur, ſur un revers, L. ΕΝΑΤΟΥ, & pluſieurs autres (*Patin.*) avec les ſimples chifres L. Z. L. H. L. IΓ, chargés de la figure de l'équité, de la tête de Sérapis, & d'un dauphin entortillé autour d'un trident.

Les *époques* des villes ſont communément exprimées par le ſimple chifre, ſans E. ni L., & le nombre le plus foible eſt ordinairement poſé le premier; ainſi dans les médailles d'Antioche, 44 eſt marqué ΔΜ, & non ΜΔ. Dans une médaille de Pompeio-polis, qui a d'un côté la tête d'Aratus, & de l'autre celle de Chryſippe, Θ. K. C. au lieu de C. K. Θ. 229, &c.

Dans le bas-empire grec, les *époques* ſont marquées en latin, *anno III. V. & VII.* &c. Depuis Juſtin juſqu'à Théophile, elles occupoient le champ de la médaille, ſur deux lignes du haut en bas, comme dans Juſtin:

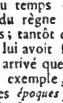

Dans Juſtinien, Ainſi dans les autres. Il y en a cependant où l'*anno* eſt écrit ſur le haut du champ de la médaille, comme dans Focas & dans Héraclius. Depuis Théophile l'on ne trouve plus d'*époques*, ni grecques, ni latines.

La plupart des années de rois, marquées ſur les médailles, ne commencent pas à courir du

Digitized by Google

jour où les princes ſont montés ſur le trône ; l'année dans laquelle cet événement eſt arrivé, eſt ordinairement comptée pour la première du règne, quand même le prince n'avoit régné que pendant un ou deux mois de cette année. On compte une ſeconde année au premier mois de l'année qui la ſuit, &c.

Le cardinal de Noris, dans ſa lettre ſur une médaille d'Hérode Antipas, fait remarquer, d'après Kepler & Pétau, que les juifs comptoient les années de leurs ſouverains du mois de Niſan, qui précédoit l'avénement de ces princes au trône ; de ſorte qu'ils comptoient une ſeconde année au 1. de Niſan ſuivant, quelque peu de temps qu'ils euſſent régné auparavant. Il le prouve par un paſſage de Joſephe, qui ne ſouffre point de difficulté. Le Talmud eſt formel ſur cet uſage : *prima dies Niſan*, y eſt-il dit, *eſt novus annus regum. Annus ille eſt à quo numerare & ſupputare incipiebant annos regum ſuorum in contractibus, chirographis & publicis omnibus inſtrumentis & diplomatibus qui ad annos & menſes regis regnantis componebantur.* On voit auſſi par le même livre & par d'autres monumens, comme le prouve Samuel Petit, que les juifs comptoient les années des empereurs & des autres princes étrangers, du mois Tiſri, qui avoit précédé leur avénement, quand même il ne ſe ſeroit écoulé que quelques mois & même un ſeul jour. C'eſt à l'aide de ces principes qu'on peut expliquer les dates d'années des princes juifs, qui ſe trouvent ſur les médailles de Philippe le Tétrarque, d'Hérode, roi de Calcide, d'Hérode Antipas, d'Agrippa I. & d'Agrippa le jeune.

Les égyptiens, dit l'abbé Bellei, qui nous ſert ici de guide, ſuivoient auſſi l'uſage particulier de compter une nouvelle année de règne au Thoth, ou premier jour de leur année civile (29 août) ; en ſorte qu'ils comptoient une ſeconde année au Thoth, qui ouvroit une année nouvelle, quand le prince n'avoit régné que peu de tems auparavant. Le P. Pagi (*ad an.* 63. *n.* 3.) a obſervé que, ſans cette méthode, on ne peut expliquer la date d'une ſeconde année de Galba, ni la cinquième année d'Élagabale, gravées ſur des médailles égyptiennes. C'eſt par la même méthode que le baron de la Baſtie explique la huitième année, L H, de l'empereur Probus, ſur des médailles frappées en Égypte.

Le cardinal de Noris a prouvé que les habitans d'Antioche & de Laodicée, en Syrie, comptoient de même une nouvelle année de règne au commencement de leur année civile. *Ameniſe, à quo annum ordiebantur, numerârunt, quod & de annis Imperii Julii Cæſaris Antiochenſes ac Laodicenſes feciſſe in volumine de annis Syro-Macedonum demonſtravi.*

Tel étoit auſſi l'uſage de la ville de Tyr. Trajan fut adopté par Nerva, créé Céſar, & revêtu de la puiſſance tribunitienne le 18 de ſeptembre de l'an 97 de J. C. Le 19 octobre du mois ſuivant, premier jour de l'année civile de Tyr, les habitans comptèrent la deuxième année, B, du règne de ce prince ; & le 19 octobre de l'an 116, ils comptèrent la 21e. année, KA. Sans cette connoiſſance, on ne pourroit concilier les monumens avec la durée du règne de Trajan, qui ne fut pas de 20 ans complets.

Ajoutons l'uſage particulier de la ville de Séleucie, près des bouches de l'Oronte. Nous avons vu, dit l'abbé Bellei, dans le cabinet de l'abbé de Rothelin, un beau médaillon, frappé par les habitans de cette ville, en l'honneur de Galba, la 2e. année de ſon règne, ETOYΣ. NEOY IEPOY B. Galba n'avoit régné que neuf mois & treize jours, à compter même du 3 avril de l'an 68, jour auquel il fut proclamé Auguſte, en Eſpagne, du vivant de Néron, ou ſept mois ſept jours, ſi l'on compte de la mort de Néron, vers le 12 juin de la même année 68. Galba fut tué à Rome le 15 janvier 69. Les habitans de Séleucie comptèrent donc une 2e. année du règne de ce prince, au commencement de leur année civile, c'eſt-à-dire, à l'automne qui ſuivit ſon avénement au trône. *Voyez* ANNÉE, ÈRE.

ÉPOTIDES. C'étoient deux poutres fixées à la proue des vaiſſeaux aux deux côtés de l'éperon, pour défendre le bâtiment du choc des vaiſſeaux ennemis.

ÉPOUSES grecques.

On voit ſur un bas-relief de la villa Borghèſe, encaſtré dans la façade au-deſſous de la corniche, les noces de Licus & de Dircé. L'*épouſe* a la tête voilée d'un pan de ſon manteau (*pallium*), ou d'un voile que les romains appelloient *flammeum*. Apulée (*Métamorph.*) & Plaute (*Caſina. act.* 4, *ſcena* 2.) donnent aux *époux* & aux *épouſes* des couronnes de fleurs. L'*épouſe*, en Béotie (*Plutarch.*) mettoit une couronne de feuilles d'aſperges au-deſſus de ſon voile : on ne diſtingue pas clairement de quelle forme eſt l'eſpèce d'habit ou de manteau que porte l'*époux*, à cauſe de l'éloignement du petit bas-relief. La vieille femme placée à côté, eſt probablement la nourrice, puiſqu'anciennement les filles en étoient toujours accompagnées. Au reſte, les habillemens & les cérémonies ont dû varier chez les différens peuples de la Grèce. Par exemple, chez les béotiens & les locriens, les fiancées (*Plutarch.*) offroient des ſacrifices ſur un autel d'Enclée ou Diane, placé ſur la grande place ; & à Delphes on préſentoit une coupe remplie de vin, dans

Digitized by Google

laquelle l'*époux* & l'*épouse* buvoient après avoir fait des libations. Il peut y avoir eu ailleurs d'autres formalités, soit avant, soit après le mariage. On accompagnoit l'*épouse* avec des torches; elles étoient au nombre de cinq chez les romains. La torche nuptiale étoit portée par la mère de l'*épouse*, ou par une de ses proches à son défaut. Les parens & les amis la conduisoient, au son des instrumens, à la maison de son *époux*. La maison étoit ornée de branches de lauriers & de festons.

Épouses romaines.

L'*épouse* (*Petronius & Taciti annales lib.* 15) avoit la tête couverte d'un voile appellé *flammeum*. (*Voyez* un bas-relief du palais Justinian.) La forme de ce voile est douteuse, le mot *velamen* étant générique. Pline (*lib.* 12. *cap.* 8.) dit qu'anciennement le *flammeum* étoit de couleur jaune; par le mot *anciennement*, il faut entendre que cet usage d'employer la couleur jaune n'existoit plus du temps de Pline.

Selon Solérius, cette couleur fut remplacée par le blanc & par le pourpre. (*Solerius de pileo, caterisque capitis tegminibus, &c. fol.* 105.)

Les cheveux de la nouvelle mariée étoient partagés (*Plutarchus*) ce jour-là avec la pointe d'un javelot, en mémoire des combats livrés lors de l'enlévement des sabines. L'*épouse* portoit une couronne (Valère-Maxime) de verveine, & étoit conduite chez l'*époux*, précédée de cinq torches de bois, selon Pline (*lib.* 16. *cap.* 18.), une desquelles étoit distinguée comme la principale. La maison étoit ornée en dehors de guirlandes & de festons.

EPPIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

EPRIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

EPTAPHONE, nom d'un portique de la ville d'Olympie, dans lequel on avoit ménagé un écho, qui répétoit la voix sept fois de suite. Il y a grande apparence que l'écho se trouva là par hasard, & qu'ensuite les grecs, grands charlatans, en firent honneur à l'art de l'architecte.

EPTONIE, mère de Tmolus. *V.* Tmolus.

EPULARES. Les romains donnoient ce nom aux citoyens que l'on invitoit au repas sacré.

ÉPULONS, ministres sacrés, établis chez les romains, pour préparer les festins sacrés dans les jours solemnels: ces festins n'étoient que pour les dieux. Les *épulons* avoient le privilège de porter la robe bordée de pourpre, comme les pontifes, & d'être exempts de donner leurs filles pour être vestales. Ils furent établis l'an de Rome 558. (*Liv. lib.* 33. 42.) Leur nombre varia. Ils furent d'abord trois, puis sept, ensuite dix.

EPULUM, repas sacré des romains. *Voyez* Repas.

ÉPYTUS, fils d'Hippothoüs. *Voyez* Ogoa.

Épytus, fille de Mérope, suivant Pausanias.

Épytus, père de Lyncée. *Voyez* Hippius.

ÉQUESTRE (l'ordre) étoit l'ordre des chevaliers. *Voyez* Chevaliers.

Équestre. Il y avoit à Rome une statue *équestre* de la Fortune; ce qui la fit appeller la Fortune *équestre*. Sur les bords de l'Altis, à Olympie, on voyoit les autels de Junon *équestre*, de Neptune *équestre*, de Mars *équestre*, & de Minerve *équestre*. (*Pausan. lib.* 5.) Muratori (*Thes. infcr.* 626. 2) rapporte une inscription dans laquelle il est fait mention d'un jeu, *agon*, célébré en l'honneur de Jupiter *équestre*.

EQUESTRIA. On désignoit par ce mot les quatorze gradins de l'amphithéâtre, affectés à l'ordre *équestre* par Roscius Otho. Les écrivains latins ont désigné quelquefois par le seul mot *quatuordecim*, ces gradins qui distinguoient les chevaliers du sénat & du peuple. (*Senec. benefic. l.* 3. *c.* 9.)

ÉQUIRIES, nom d'une fête de l'ancienne Rome.

Equiria. Les *équiries* étoient la fête des chevaliers. Elle se célébroit par des courses de chevaux. Varron & Ovide en parlent, celui-ci dans ses fastes, L. II. v. 857; & celui-là dans son V^e. L. *de lingu.* L. Varron dit qu'on la célébroit dans le champ de Mars, & Ovide marque que c'étoit le 27e. jour de février. Festus ajoute qu'elle fut instituée par Romulus à l'honneur de Mars. Les *équiries* s'appelloient autrement jeux curules, *ludi curules*. Ovide, dans ses fastes, L. III. v. 517, parle encore d'autres *équiries*, qui se célébroient

Digitized by Google

broient quinze jours plus tard, la veille des ides de mars, c'eſt-à-dire, le 14 de ce mois, ſur le bord du Tibre, à l'endroit où eſt aujourd'hui la place Navone, & non dans un cirque particulier, comme quelques auteurs l'ont imaginé.

Lorſque le Tibre inondoit le champ de Mars, on célébroit les *équiries* ſur le mont Cœlius. Ovide (*Faſt. III.* 521.) :

Qui tamen ejectis ſi forte tenebitur undis,
Cœlius excipiet pulveruletatus equos.

ÉQUITATION. L'hiſtorique de cet article ſe trouve dans le dictionnaire hiſtorique.

Sur une pierre gravée du baron de Stoſch, on voit un cheval qui porte en avant les deux jambes du même côté. C'eſt ainſi que marchent les chevaux de Caſtor & de Pollux au capitole, les quatre chevaux antiques de bronze, qui ſont ſur le portail de l'égliſe de S. Marc à Veniſe, & le cheval de la ſtatue équeſtre de Nonius Balbus à Portici. On a donné la même allure aux chevaux dans quelques ouvrages faits vers le temps de la renaiſſance des arts : tels ſont entr'autres les figures équeſtres de deux capitaines de la république de Florence, qui ſont peintes au dôme de cette ville.

Ce n'étoit pourtant pas la manière conſtante de faire marcher les chevaux des anciens. Le cheval de bronze de Marc-Aurèle, le cheval du même empereur, en bas-relief, à l'arc de triomphe qui porte ſon nom, tous ces chevaux portent en avant une jambe de devant & une jambe de derrière des côtés oppoſés, comme les loix de la Méchanique y obligent tous les animaux, afin qu'ils marchent avec fermeté & ſûreté.

On trouve ſur pluſieurs pierres gravées des cavaliers qui montent à cheval du côté droit : ainſi ce ne ſeroit point une faute que feroit un artiſte, ſi dans un ſujet des temps héroïques il plaçoit des cavaliers vers le côté bas du montoir.

Les cavaliers, dans les jeux publics, ſe ſerroient le corps avec des bandelettes, pour ſoutenir la viteſſe de la courſe. On voit diſtinctement ces bandelettes ſur une calcédoine de Stoſch.

On ſavoit que les anciens ne ſe ſervoient pas d'étrier ; mais on ignoroit comment ils y ſuppléoient. Winckelmann nous l'a montré d'après une pierre gravée du baron de Stoſch, ſur laquelle on voit un cavalier qui monte à cheval, mettant ſon pied droit ſur un crampon, placé à une certaine hauteur de terre vers le bas de ſa pique. Cette pierre éclaircit en même-temps un paſſage de Xénophon (*de equitatu c.* 7. §. 1.) qui avoit toujours été mal interprêté. Il dit que le cavalier voulant monter à cheval, doit empoigner de la main gauche les branches du mors ; » mais qu'il doit obſerver de ne pas les ſaiſir » avec trop de roideur, de peur qu'étant obligé, » ou de ſe prendre aux crins pour s'élever, ou » de s'élancer de la pique pour monter, il ne » faſſe remuer le cheval ».

Monter à cheval à l'aide de la pique, ſe dit en grec ἀπὸ δορατος ἀναπηδᾶν, qu'il ne faut pas confondre avec ἐπὶ δόρυ. Cette phraſe étoit une expreſſion militaire ; ἐπὶ δόρυ ſignifioit un mouvement à la droite, que l'on appelloit ainſi à cauſe de la pique tenue de cette main. Κλίνειν ἐπὶ ἀριστερὰ ſignifioit la manœuvre à la gauche ; car on portoit le bouclier de cette main.

ÉQUITÉ, nom d'une divinité.

Æquitas. Martianus Capella, L. II. n'en fait qu'une de Thémis & de l'*Equité*. Conſeillère & miniſtre de Jupiter, elle porte une balance en main, & des épis de blé en l'autre. Pindare, ode 13, des olympioniques, dit qu'Eunomie, Dicé & la Paix ſont filles de l'*Equité*. Et Germanicus Céſar, dans ſa traduction du poëme d'Aratus, dit qu'Heſiode la fait fille de Jupiter & de Thémis ; qu'elle s'appelloit premiérement *Juſta*, puis *Juſtitia*, & que Nigidius l'appelle *virginem juſtam, ſive æquitatem*, qui n'eſt autre, dit-il, que cette Érigone, qui eſt placée dans le zodiaque entre le lion & la balance.

EQUULEUS. *Voyez* CHEVALET.

ERADÆ, dans l'Attique. ΕΡΑΔ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ΗΡΑΙΑ, fêtes qui étoient inſtituées en l'honneur de Junon. Il en eſt fait mention ſur une médaille de Philippe, père, frappée à Tyr, publiée par Pellerin.

ÉRANARQUE, nom d'office chez les grecs : celui qui préſidoit aux aumônes des pauvres. *Eranarcha.* Quand quelqu'un chez les grecs étoit réduit à l'indigence, qu'il étoit captif, ou qu'il avoit une fille nubile, à laquelle il ne pouvoit trouver d'établiſſement, faute de bien, il y avoit un magiſtrat, ou officier public, qui faiſoit une aſſemblée d'amis, & les taxoit chacun ſes facultés, pour ſubvenir à la néceſſité de ce qui qu'on en vouloit tirer. Cet officier s'appelloit *Éranarque*, du mot grec ἔρανος, *aumône, contribution ;* & ἄρχω, *commandement, intendance.* C'eſt ce que nous apprend Cornelius Nepos, dans la vie d'Épaminondas, c. 5.

Digitized by Google

ÉRARIAIRE (numéraire.) *Voyez* ARITHMÉTIQUE des romains.

ÉRATO. La muse *Érato* préſidoit aux plaiſirs des noces. (*Scholiaſt. Apollon. Argonaut. lib.* 3. *v.* 1.) Elle eſt figurée ſur les médailles de la famille *Pomponia*, par une tête couronnée de laurier, derrière laquelle eſt placé le *plectrum*, archet de la lyre. On voit au revers la lyre poſée ſur une colonne.

Dans les peintures d'Herculanum, elle tient une lyre; ſur le marbre de l'apothéoſe d'Homère, elle danſe. Elle ſeule porte une lyre ſur le ſarcophage du Capitole, où ſont repréſentées les muſes.

Érato préſidoit à la Philoſophie, & Phurnutus rapporte les étymologies les plus frivoles de ſon nom, pour faire alluſion à cette ſcience. Peut-être qu'une alluſion auſſi légère l'a fait préſider à la Poéſie érotique, en dérivant ſon nom ἀπὸ τῦ ἔρωτος, de l'amour.

ÉRATO eſt auſſi une des cinquante Néréides.

ÉRATO, dryade, femme d'Arcas, fils de Jupiter & de Caliſto. Elle en eut trois fils.

ERCEUS (Jupiter). *Voyez* HERCEUS.

ÈRE. *Voyez* à leurs articles particuliers, l'*ère* eccléſiaſtique d'Alexandrie, l'*ère* eccléſiaſtique d'Antioche, l'*ère* de Conſtantinople, l'*ère* des ſéleucides ou des grecs, l'*ère* céſarienne d'Antioche, l'*ère* d'Eſpagne, l'*ère* de Dioclétien ou des martyrs, l'*ère* de l'Hégire, l'*ère* d'Abraham, l'*ère* de Nabonaſſar, l'*ère* de Tyr, l'*ère* de Jules-Céſar ou julienne, l'*ère* actiaque, l'*ère* de l'aſcenſion, l'*ère* des arméniens, l'*ère* gélaléenne, ou l'*ère* d'Iſdégerde, & l'*ère* de Malek-Schah-Dgélaleddin, l'*ère* mondaine des juifs modernes.

ÈRES gravées ſur les médailles :

Ère d'Abila, en Syrie, date de l'ère de Pompée, commençant l'an 690 de Rome. (*Belley.*)

Adada..... *Voyez*..... PAMPHYLIE, &c.

Ère d'Adana, en Cilicie, appellée auſſi *Antioche ſur le Sarus*, date de l'an 735 de Rome. (*Belley.*)

Ère d'Æges, en Cilicie, commence l'an 707 de Rome. (*Pellerin.*)

Ère d'Alexandre-le-Grand, date de la défaite de Darius, l'an 421 de Rome.

Ère d'Alexandrie, près d'Iſſus en Cilicie, procède de l'an 687 de Rome. (*Vaillant.*)

Ère d'Amaſie, date de l'an de Rome 747. (*Belley.*)

Ère d'Amiſus du Pont, commence à l'an 721 de Rome. (*Pellerin.*)

Ère d'Anazarbe, date de l'an 735 de Rome. (*Belley.*)

..... *Année ſacrée* des peuples d'Orient, étoit leur *année* civile, à cauſe de la ſolemnité des ſacrifices qui en conſacroient le commencement.... (*Belley.*)

..... *Année nouvelle ſacrée* des peuples d'Orient, étoit la ſolemnité anniverſaire de l'avénement des princes à l'empire. (*Ibid.*)

..... *Année nouvelle première* des romains, étoit le jour de l'avénement des princes, en quelque mois de l'année qu'il arrivât. (*Ibid.*)

Ère Ire. d'Antioche ſur l'Oronte, en Syrie, eſt l'ère de Céſar; & la IIe. eſt l'ère d'Auguſte. (*Pellerin.*)

Ère d'Antioche près de l'Hippus, procède de l'an 690 de Rome.

Ère d'Apamée, en Syrie, eſt celle des ſéleucides.

Ère d'Aradus, en Phœnicie, procède, ſuivant Noris & Vaillant, de l'an de Rome 495.

Ère d'Aréthuſe, en Syrie, procède de l'an 685 de Rome. (*Noris.*)

Argos, frontière de Pamphylie & de Cilicie.... *Voyez* PAMPHYLIE, &c.

Ère double d'Aſcalon, commence la Ire. à l'an 650 de Rome, & la IIe. à l'an 696 de Rome. (*Pellerin.*)

Aſpendus..... *Voyez* PAMPHYLIE, &c.

Attalia..... *Voyez* PAMPHYLIE, &c.

Ère d'Auguſta, en Cilicie, commence à l'an de Rome 773.

Ère d'Auguſte, date de la victoire d'*Actium*, l'an de Rome 723.

Dates ſur des médailles de Marc-Aurèle, partent du règne d'Antonin-Pie, ſon père adoptif.

Ère de Balanée, Syrie, date de l'an de Rome 630. (*Belley.*)

Ère de Béryte, procède de l'an 115 des ſéleucides, 297 avant J. C. (*Liebe.*)

Ère de Bithynie, commence à l'année 472 de Rome (*Belley*); à l'an 474 de Rome, ſelon Haym, qui paroît moins bien fondé.

Ère des rois du Boſphore, date de l'an 457 de Rome.

Ère de Boſtra, en Arabie, date de l'an 859 de J. C. 105. (*Belley.*)

Digitized by Google

Ère de Botrys, procède de l'an de Rome 705. (*Noris.*)

Ère de Byblus, procède de l'an 754 de Rome. (*Noris.*)

Ère de Canatha, dans la Céléſyrie, date de l'an de Rome 690.

Ère de Capitolias, en Céléſyrie, procède de l'an de Rome 838. (*Noris.*)

Dates ſur des médailles de Caracalla, partent du temps où il fut déclaré Auguſte, ou du commencement du règne de Sept. Sévère, ſon père. (*Pellerin.*)

Ère de Carthage, finit 146 ans avant J. C.

Ère de Céſar, date de 706 de Rome.

Ère de Céſarée du Liban, eſt celle des ſéleucides. (*Pellerin.*)

Ère de Céſarée de Philippe, en Phœnicie, eſt celle d'Alexandre-le-Grand, & procède de l'an 421 de Rome. (*Pellerin.*)

Ère de Chalcis, en Céléſyrie, procède de l'an 845 de Rome. (*Noris.*)

Ère de Cibyre de Phrygie, date de l'an de Rome 776.

Colybraſſus..... *Voyez* PAMPHYLIE, &c.

Ère de Commagène, en Syrie, procède de l'an 824 de Rome. (*Noris.*)

Dates ſur des médailles de Commode, partent du règne de Marc-Aurèle, ſon père. (*Pellerin.*)

Coraceſium..... *Voyez* PAMPHYLIE, &c.

Ère de Corinthe, devenue colonie romaine, procède de l'an 710 de Rome. (*Vaillant.*)

Dates ſur des médailles de Criſpine, partent du commencement du règne de Sept. Sévère. (*Pellerin.*)

Ère de Cyrrhus, eſt celle des ſéleucides.

Dates ſur les médailles de la Dace, ſont les années de Philippe.

Ère de Damas, eſt celle des ſéleucides. (*Noris.*)

Ère de Dioſpolis, en Paleſtine, procède de l'an de Rome 846. (*Vaillant.*)

Ère de Dium, dans la Céléſyrie, date de l'an de Rome 690. (*Belley.*)

Ère de Dora, en Phœnicie, procède de l'an de Rome 690, ère de Pompée.

Ère d'Édeſſe, eſt celle des ſéleucides. (*Noris.*)

Dates ſur les médailles des rois d'Égypte, ſont des années de règne. (*Pellerin.*)

Ère d'Émèſe, eſt celle des ſéleucides. (*Noris.*)

Ère d'Éphèſe, procède de l'an 130 avant l'ère vulgaire, 624 de Rome, où elle fut réduite en province romaine. (*Le Blond.*)

Ère d'Épiphanée de Syrie, date de l'an de Rome 690. (*Belley.*)

Ère d'Épiphanée, en Cilicie, date de l'an de Rome 790. (*Belley.*)

Ère de Flaviopolis, en Cilicie, procède de l'an de Rome 817. (*Pellerin.*)

Ère de Gaba, en Phœnicie, procède de l'an de Rome 693.

Ère de Gabala, en Syrie, eſt celle de Jules-Céſar. (*Noris.*)

Ère de Gadara de Paleſtine, eſt celle de Pompée.

Ère de Gadara de Pérée, eſt celle de Pompée.

Ère de Gaza, procède de l'an 693 de Rome. (*Noris.*)

Ère de Germanicopolis, en Paphlagonie, date de l'an 747 de Rome. (*Belley.*)

Ère des grecs, qui diffère d'une année de celle des ſéleucides, date de l'an 311 avant J.C. 441 de Rome.

Ère d'Hadrianopolis, en Thrace, procède de l'an 885 de Rome. (*Vaillant.*)

Ère d'Hiérocéſarée, en Lydie, procède de l'an de Rome 779. (*Vaillant.*)

Ère d'Hyrgalée, en Phrygie, date de l'an de Rome 565. (*Belley.*)

J. C. eſt né en 754 de Rome; & c'eſt de là que procède l'ère vulgaire.

Ère d'Ilium procède de l'an de Rome 673. (*Vaillant.*)

Ère d'Irénopolis, en Cilicie, procède de l'an de Rome 805. (*Vaillant.*)

Ère de Juba I, eſt celle de ſon règne, & date de l'an de Rome 668.

Ère de Juba II, eſt celle de ſon règne, & date de l'année de Rome 724.

Laërtes..... *Voyez* PAMPHYLIE, &c.

Ère de Laodicée de Carie, procède de l'an 565 de Rome. (*Vaillant.*)

Ère de Laodicée du Liban, eſt celle des ſéleucides. (*Vaillant.*)

Ère de Laodicée-Julia de Syrie, procède de l'an 766 de Rome.

Ère [illegible] de Leucade, en Céléſyrie, date de

Digitized by Google

l'an de Rome 717; & la IIe. de l'an 801 de Rome. (*Belley.*)

Lybé..... *Voyez* PAMPHYLIE, &c.

Ère de Magnéfie, eſt celle d'Alexandre. (*Pelterin.*)

Ère de la Mauritanie, date de 795 de Rome, époque de ſa réduction en province romaine.

Ère de Mopſueſte de Cilicie, procède de l'an 696 de Rome. (*Vaillant.*)

Ère de Néapolis de Samarie, procède de l'an de Rome 823. (*Noris.*)

Ère de Néocéſarée de Cappadoce, procède de l'an 815 de Rome. (*Vaillant.*)

Ère de Néoclaudiopolis, en Paphlagonie, date de l'an de Rome 747. (*Belley.*)

Ère de Nicopolis, en Paleſtine, date de l'an 71 de J. C. (*Belley.*)

Ère d'Orthoſiade, en Phœnicie, eſt celle des ſéleucides.

Ère de Palmyre, eſt celle des ſéleucides.

Pamphylie & de Piſidie (époques de pluſieurs villes de) ſous Valérien le père, ſous Gallien, ſous Salonine, ſous Salonin & ſous Valérien le jeune, marquent le nombre de ſolemnités & de ſacrifices particuliers, célébrés par chacune de ces villes, pour le même objet. (*Belley.*)

Ère de Panéas. *Voyez* Ère de Céſarée de Philippe.

Ère des rois Parthes, ou Arſacides, eſt la même que l'ère des grecs. (*Barthelemi & Pellerin.*)

Ère de Pella, dans la Céléſyrie, date de l'an de Rome 690. (*Belley.*)

Ère de Philadelphie de Paleſtine, eſt celle de Pompée. (*Pellerin.*)

Ère de Philadelphie, ou Rabath, eſt celle de Pompée. (*Noris.*)

Ère de Pompée, ſuivie pendant quelque temps à Séleucie de Syrie, date de l'an de Rome 690.

Ère de Pompéiopolis, en Cilicie, procède de l'an 687 de Rome. (*Vaillant.*)

Ère des rois de Pont, date de l'an 707 de Rome. (*Belley.*)

Ère de Ptolemaïs, procède de l'an de Rome 706. (*Noris.*)

Ère de la reine de Pont Pythodoris, date de l'an 47 avant J. C. (*Belley.*)

Ère de Rabathmoma, dans l'Arabie Pétrée, procède de l'an 811 de Rome. (*Vaillant.*)

Ère de Ramatha, en Paleſtine, procède de l'an 640 de Rome. (*Vaillant.*)

Ère de Raphia, procède de l'an de Rome 693. (*Noris.*)

Ère de Rhéſæna, en Méſopotamie, procède de l'an de Rome 885. (*Noris.*)

Ère Ire. de Rhoſos, en Syrie, date de l'an 706 de Rome; & la IIe. de l'an de Rome 723. (*Belley.*)

Sagalaſſus..... *Voyez* PAMPHYLIE, &c.

Ère de Samoſate de Comagène, procède de l'an de Rome 824. (*Noris.*)

Ère de Scythopolis de Paleſtine, date de l'an 706 de Rome. (*Belley.*)

Ère de Sébaſte, en Syrie, procède de l'an 729 de Rome. (*Noris.*)

Ère de Sébaſte, en Cilicie, date de l'an 735 de Rome. (*Belley.*)

Ère des ſeleucides, qui diffère d'un an de l'ère des grecs, date de l'an 312 avant J. C.; 442 de Rome.

Ère de Séleucie, en Syrie, date pendant quelque temps de l'an 690 de Rome, ère de Pompée; enſuite de l'ère d'Auguſte.

Side..... *Voyez* PAMPHYLIE, &c.

Ère de Sidon, procède de l'an 643 de Rome; & quelquefois elle eſt la même que celle des ſeleucides.

Ère de Sinope, devenue colonie romaine, procède de l'an 706 de Rome. (*Vaillant.*)

Syedra..... *Voyez* PAMPHYLIE, &c.

Ère de Syrie, eſt la même que l'ère des ſéleucides.

Ère de Taba, en Paleſtine, procède de l'an 690 de Rome. (*Pellerin.*)

Ère de Tibériade, en Galilée, procède de l'an 770 de Rome. (*Vaillant.*)

Ère de Tralles, en Carie, procède de l'an 698 de Rome. (*Vaillant.*)

Ère de Trapézus, procède de l'an 816 de Rome. (*Frœlich.*)

Ère Ire. de Tripolis, en Phœnicie, eſt celle des ſéleucides; & la IIe. celle de Pompée.

Ère Ire. de Tyr, eſt celle des ſéleucides.; IIe. procède de l'an 628 de Rome; IIIe. l'ère de Septime Sévère, l'an 201 de J. C.

Dates ſur les médailles de Viminacium, ſont les années de Philippe & de Gordien.

Digitized by Google

Ere de Zéla sur le Pont-Euxin, procède de l'an de Rome 707. (*Vaillant.*)

ÉRÈBE étoit fils de Chaos (*Theog.* v. 123.) selon Hésiode : de son union avec la Nuit, naquit le jour. *Érèbe* est un mot phénicien, qui signifie les ténèbres de la nuit : on fait naître le jour de l'*Érèbe* & de la nuit, c'est-à-dire, des ténèbres, parce qu'elles précédèrent la lumière qui fait le jour. *Voyez* AMOUR.

Érèbe se prend aussi dans un autre sens chez les anciens, pour une partie de l'enfer; c'est proprement, dit Servius, cette partie de l'enfer où demeurent ceux qui ont bien vécu; car pour les champs élysées, dit-il, il n'y a que ceux qui sont purifiés qui y aillent; suivant le passage de Virgile, il y a peu d'habitans de cet heureux séjour. Il y avoit un sacerdoce particulier pour les ames qui étoient dans l'*Érèbe*; comme il paroît par l'inscription suivante trouvée à Metz :

M. ANTONIUS. MARTIAL.

PONTIF. CUR. IIII VIR.

SACROR. EREBI.

ÉREBEA, dans la Bithynie. ΕΡΕΒΟΙΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Commode.

ÉRECTHÉE, sixième roi d'Athènes : la terre, dit Homère, ayant enfanté le généreux *Erecthée*, Minerve prit soin de l'allaiter elle-même, & le plaça dans son magnifique temple d'Athènes. Etant en guerre avec les éleusiens, il apprit de l'oracle qu'il seroit victorieux, s'il vouloit immoler à Proserpine une de ses filles. Il en avoit quatre qui s'aimoient si étroitement, qu'elles promirent avec serment de ne pas survivre les unes aux autres; de s'ôter la vie quand l'une d'elles la perdroit. *Erecthée* ayant fait immoler Othonée, sa fille ainée, les autres furent fidelles à leur serment. Les athéniens, en reconnoissance du sacrifice que le roi avoit fait pour leurs intérêts, le mirent au nombre des dieux, après sa mort, & lui bâtirent un temple dans la citadelle d'Athènes. Euripide, dans sa tragédie d'Ion, dit que Neptune précipita *Erecthée* tout vivant dans le sein de la terre, qu'il entr'ouvrit d'un coup de son trident; & que, dans le même lieu où il fut englouti, sa fille Creüse fut séduite quelque temps après par Apollon. *Voyez* CREÜSE, OTHONÉE.

ÉRECTHÉE, fils de Pandion, fils du précédent *Erecthée*, succéda à ses pères au trône d'Athènes. Il eut quatre fils & quatre filles. Deux de ces filles sont célèbres chez les poëtes; savoir, Procris & Orithye. *Voyez* ORITHYE, PROCRIS. *Voyez aussi* EUMOLPE.

ERECTORES ovorum & delphinorum. C'étoient des gens préposés dans les cirques, pour marquer les courses, en plaçant sous les yeux des spectateurs un certain nombre de *dauphins* sculptés, & de corps arrondis en forme d'œufs.

ÉRÉOLE, ancien poids de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* CHALCOUS.

ÈRES des Médailles. *Voyez* ÈRE.

ÉRÉSE. } ville dans l'isle de Lesbos. L'orge
ERESUS. } qui croissoit dans son territoire, donnoit une farine si blanche, que Mercure y alloit, dit-on, en acheter, pour faire du pain aux dieux.

On lit sur les médailles d'*Eresus*, les mots abrégés ΕΡΕΣΙ & ΕΙΡ, & ΕΡ en monogramme.

Ses médailles autonomes sont :

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont des épis, des raisins, des couronnes d'épis.

ERETRIA, dans l'Euboée. ΕΡΕΤΡΙΕΩΝ.

Les médailles de cette ville sont :

R. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont :

Un taureau couché.

Deux raisins.

ERGANE, surnom de Minerve, *déesse des arts*, ἔργα, *les arts*. On lui attribuoit en effet l'invention de plusieurs arts, tels que l'art de la guerre, l'art de l'architecture, l'art de filer, de faire de la toile, de la tapisserie, & des étoffes de soie & de laine. On la fait encore l'inventrice des chariots, & de l'usage des trompettes & de la flûte. Enfin, on croyoit qu'elle avoit la première enseigné à planter & à cultiver l'olivier. Elle avoit un autel à Athènes, sous le nom d'*Ergane*; & les descendans de Phidias y sacrifioient, dit Pausanias. Le coq étoit consacré à Minerve. (*Pausan.* 6.)

ERGASTULE, lieu souterrein, ou cachot qui ne recevoit le jour que par des soupiraux étroits, où les romains renfermoient à leurs

Digitized by Google

campagnes les eſclaves condamnés pour quelques forfaits aux travaux les plus pénibles. Un *ergaſtule* pouvoit contenir juſqu'à quinze hommes : ceux qui y étoient confinés, s'appelloient *ergaſtules*, & leur geolier, *ergaſtulaire*. On y précipita dans la ſuite d'honnêtes gens, qu'on enlevoit & qui diſparoiſſoient de la ſociété, ſans qu'on sût ce qu'ils étoient devenus. Ce déſordre détermina Hadrien à faire détruire ces lieux. Théodoſe ordonna la même choſe par une autre conſidération ; à cauſe du déſordre cauſé dans la ſociété par les *ergaſtules*, lorſqu'ils étoient mis en liberté par des factieux qui briſoient leurs fers, & qui ſe les aſſocioient.

On imprimoit ſur le viſage des *ergaſtules* des notes ou des lettres ; ou on leur raſoit la moitié de la tête, afin de les rendre reconnoiſſables, s'ils cherchoient à fuir.

ERGATIES, fêtes d'Hercule à Sparte. Elles étoient relatives à ſes travaux, appellés ἔργα.

ERGAVICA, en Eſpagne.

Mun. Ergavica. *Municipium Ergavica.*

Ce municipe a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguſte, de Tibère, de Caligula.

ERGINUS, roi des minyens, étant arrivé à un âge fort avancé, voulut ſe marier. Il demanda à l'oracle s'il auroit des enfans : l'oracle lui répondit qu'il en auroit d'une jeune femme. Il ſe conforma à cette réponſe, & ſa femme donna le jour à Trophonius & à Agamède. *Voyez* ces deux mots. Il fit la guerre aux thébains ; Créon, leur roi, implora le ſecours d'Hercule, qui tua *Erginus* dans un combat, défit toutes ſes troupes, prit Orchomène, ſaccagea la ville des minyens, & brûla le palais du roi. *Voyez* Mégare.

Erginus, un des argonautes, fils de Neptune, étoit fort habile dans la navigation, il partageoit la fonction de pilote avec Tiphis.

ÉRIBÉE, belle-mère des Aloïdes. Ces redoutables géans eurent la témérité, dit Homère, de charger de chaînes le terrible Mars, & de le garder, en cet état, treize mois dans une priſon d'airain. Le dieu, qui ne reſpire que les allarmes, y ſeroit peut-être reſté, ſi la charmante *Ériбée*, belle-mère des Aloïdes, ne l'eût fait ſavoir à Mercure. Celui-ci vint, ſans qu'ils s'en apperçuſſent, délivrer Mars, que la triſteſſe & la peſanteur de ſes fers avoient déjà preſqu'entièrement abattu.

Euſtathe explique allégoriquement cette fable ; *Otus*, l'un des deux Aloïdes, c'eſt l'inſtruction qui vient par l'ouie : *Ephialte*, l'autre Aloïde, c'eſt le bon naturel, qui ſe meut par lui-même, tous deux ils chargent de chaînes Mars, c'eſt-à-dire, la paſſion brutale & inſenſée. *Ériбée*, leur belle mère, c'eſt la diſcorde, la ſédition, vraie marâtre de l'inſtruction & du bon naturel : elle ſe ſert de Mercure, c'eſt-à-dire, de la perſuaſion & de la fraude, pour délivrer ce furieux. Quelle allégorie forcée !

ÉRIBÉE. *Voyez* Péribée.

ÉRICHTONIUS, quatrième roi d'Athènes, étoit fils de Vulcain. Jupiter, pour dédommager ce dieu du malheur qu'il avoit d'être boiteux, lui permit d'épouſer Minerve. La déeſſe refuſa cette alliance ; & Vulcain ayant voulu lui faire violence, elle défendit la virginité, à laquelle elle s'étoit vouée, avec une vigueur qui rendit inutiles tous les efforts du dieu, dont l'amour s'exhala dans les airs. Minerve en ramaſſa les traces dans du coton, qu'elle jetta du ciel en terre. De là naquit *Erichtonius* ; mais au lieu de jambes, il ſe trouva avoir deux ſerpens qui lui en tenoient lieu. Minerve l'enferma dans une corbeille, dont elle confia la garde aux filles de Cecrops. *Voyez* le reſte de la fable, au mot Aglaura.

Érichtonius, pour cacher la diffformité de ſes jambes, imagina l'uſage des chariots, dont il fut, dit-on, l'inventeur. Il régna cinquante ans, & mérita, après ſa mort, d'être placé dans le ciel, où il forme la conſtellation d'*Auriga*, ou du charretier. Virgile (*Georgic. III.* 113.) parle de ſon invention :

Primus Erichtonius currus & quatuor auſus
Jungere equos, rapidiſque rotis inſiſtere victor,

Érichtonius, père de Tros, ſuccéda à Dardanus dans le royaume des phrygiens, & regna quarante-ſix ans. *Voyez* Ganymède.

ÉRICINE. *Voyez* Érycine.

ERICIUS. Voyez Cheval *de Friſe.*

ÉRIDAN, aujourd'hui le Pô, fleuve d'Italie. Il y a une conſtellation de ce nom.

L'*Éridan*, le *Rheidan* de la Pruſſe, le *Rhodan* des Gaules, eſt un nom générique des fleuves, du primitif r, rhé, rouler, couler, courir ; & voilà pourquoi il y a pluſieurs *Eridans* chez les anciens. Le *Nil* ſur-tout, des bords duquel ſont venues les hiſtoires aſtronomiques, portoit le nom d'*Éridan*. Dionyſius dit que l'*Éridan* prend ſa ſource dans les Pyrénées : ce fleuve céleſte eſt encore appellé *Keltès*, *Gyon*, *Océan*. Le fleuve du ciel fut, pour chaque pays qui reçut cette fable, le principal fleuve de ce pays ; & voilà encore la raiſon pourquoi la fable aſtronomique

Digitized by Google

se trouve surchargée d'une fable géographique. Ici c'est l'*Eridan* de Prusse, qui a fait la fable de l'ambre, des cygnes & des peupliers, parce qu'il y avoit beaucoup de cygnes sur ses eaux, que ses rivages étoient bordés de peupliers, & que la gomme qui en découloit, se figeoit en larmes. On trouve encore aujourd'hui l'*ambre*, l'*électron* des grecs, les larmes d'*électra* sur les bords de la mer baltique. (*M. Rubaud de St. Estienne.*)

ÉRIGONE, fille d'Égysthe & de Clytemnestre, épousa Oreste, quoiqu'il fût son frère de mère, & en eut un fils, nommé *Penthile*, qui succéda au trône de son père : Érigone, après la mort d'Oreste, se consacra au service de Diane.

ÉRIGONE, fille d'Icarius, fut aimée de Bacchus, qui, pour la séduire, se changea en grappe de raisin. *Voyez* ÉORIES.

C'est elle qui forme dans le ciel le signe de la vierge. *Voyez* ICARE.

ÉRINNIES; c'est le nom que les grecs donnoient aux furies. Elles avoient un temple à Athènes, proche de l'Aréopage, sous ce nom. *Voyez* FURIES.

ÉRINNIS étoit une des trois furies, qui voloit sans cesse dans les airs, pour répandre sur la terre le mal à pleines mains. Les poëtes donnent ce nom en général à une méchante femme qui a causé beaucoup de maux. Ainsi Virgile dit qu'Hélène fut l'*Erinnys* de sa patrie; & Lucain, que Cléopâtre fut l'*Erinnys* de l'Italie. *Voyez* FURIES.

ÉRINNIS. Les arcadiens contoient que, pendant que Cérès cherchoit sa fille, Neptune qui la rencontra, en devint amoureux, & la séduisit, qu'elle en conçut un si grand déplaisir, qu'après s'être lavée dans le fleuve Ladon, elle alla se cacher dans une caverne. Cependant la stérilité & la peste commençant à ravager toute la terre, pendant l'absence de la déesse, les dieux la firent chercher de tous côtés, sans qu'on en pût apprendre aucunes nouvelles, jusqu'à ce que Pan, en gardant ses troupeaux, la découvrit & en avertit Jupiter. Ce dieu envoya les parques, qui, par leurs prières, lui firent quitter sa retraite. La caverne étoit en Arcadie, & on y voyoit une statue de *Cérès*, vêtue de noir, avec une tête de cheval, tenant une colombe d'une main, & un dauphin de l'autre. Les arcadiens l'appellèrent *Cérès la noire* ou ÉRYNNYS, parce que l'outrage que lui avoit fait Neptune, l'avoit rendue furieuse. Dans leur idiôme, ἐρινύων exprimoit la *fureur*. (*Pausan. Arcad.*)

ÉRIPHILE étoit sœur d'Adraste, femme d'Amphiaraüs, & mère d'Alcméon, qui la fit mourir. Quand il fallut marcher contre les thébains, Amphiaraüs, à qui son esprit prophétique avoit appris qu'il y périroit, se cacha pour n'y point aller. Polynice, plus intéressé que qui que ce fût à groſſir l'armée qui devoit aller attaquer Thèbes, gagna *Ériphile*, en lui faisant présent du fameux collier dont on parlera à la fin de cet article. A ce prix elle découvrit le lieu où son mari s'étoit caché, & on l'en fit sortir. Il refusoit cependant toujours de marcher, & détournoit même les autres chefs de s'engager dans cette expédition, leur assurant qu'ils y périroient tous. Mais, en épousant *Ériphile*, il étoit convenu de s'en rapporter à sa décision, dans tous les différends qu'il auroit avec Adraste. *Ériphile* décida en faveur de son frère. Amphiaraüs fut donc obligé de partir; alors il donna ordre à ses fils de le venger, en faisant mourir leur mère, dès qu'ils seroient en âge de le pouvoir faire. Amphiaraüs périt, comme il l'avoit prédit, avec les autres chefs de l'armée, à l'exception d'Adraste. Therſandre, fils de Polynice, songea à une seconde expédition contre Thèbes. Il gagna encore *Ériphile*, en lui donnant le *peplum* dont on va bientôt parler. Elle fut engager Alcméon à se mettre à la tête de l'entreprise, qui fut heureuſe; Thèbes fut pillée & ruinée. Alcméon, à qui il avoit répugné jusqu'alors de tremper ses mains dans le sang de sa mère, s'y détermina, en apprenant qu'elle s'étoit encore laissé gagner, pour l'exposer lui-même à une expédition dangereuſe. Quelques auteurs soutiennent que son frère Amphilocus l'aida dans ce parricide; mais le plus grand nombre attestent le contraire. *Voyez* ADRASTE, ALCMÉON, AMPHIARAÜS & CALLYRHOÉ.

Voici l'histoire de ce fameux collier & du *peplum*, qui tentèrent si fort *Ériphile*. Les poëtes ne sont pas d'accord sur l'origine du collier. Il étoit d'or; &, selon quelques-uns, Vénus en avoit fait présent à Hermione sa fille, quand elle se maria à Cadmus. D'autres ont dit qu'il venoit originairement de Jupiter, qui l'avoit donné à Europe; que celle-ci le donna à Cadmus, qui en fit présent à Hermione. D'autres enfin disent que Vulcain en fut l'ouvrier : il en fit une espèce de talisman, qui devoit être funeſte à toutes celles qui le porteroient. Il choisit des matières & des figures malfaisantes; il y mêla entr'autres choſes les cendres qui étoient restées sur son enclume, après avoir fabriqué les foudres. Pour se venger de l'affront que lui avoit fait Vénus, son épouſe, Vulcain donna ce fatal collier à Hermione, fortie de l'adultère de cette déesse avec Mars. Hermione en fit don à Semèle sa fille, d'où il parvint à Jocaſte, mère de Polynice, qui le donna à *Ériphile*. Toutes ces femmes ont effectivement péri malheureuſement. Ce n'est pas tout; il fut consacré, comme on l'a dit à l'article de Callyrhoé, dans le temple de Delphes.

Digitized by Google

Quand ce temple fut pillé par les phocéens, une femme osa s'en faire une parure : son fils aîné fut sur le champ saisi par les furies, & brûla sa mère avec sa maison. Quand il fut porté à Delphes, il fut jetté dans une fontaine, où il resta jusqu'au feu du temple. On ne pouvoit le toucher sans s'enfuir le Soleil, qui, sur le champ, élevoit des trompettes.

Quant au *peplum*, c'étoit une espèce de robe magique, qui fut donnée à Hermione par Vulcain; il avoit la même vertu que le collier, & il passa successivement dans les mêmes mains. *Voyez* HERMIONE.

ÉRISICHTHON étoit fils de Triopas, fils de Neptune & de Canace, & un des aïeux maternels d'Ulysse, il passoit pour un de ces impies qui méprisent les dieux, & ne leur offrent jamais de sacrifices. Il eut un jour la témérité de profaner, à coups de hache, une de ces antiques forêts que la religion rendoit respectables; celle-ci étoit spécialement consacrée à Cérès. Au milieu de ce bois étoit un vieux chêne extrêmement haut, dont les branches étoient ornées de guirlandes, de rubans & de tableaux, qui représentoient l'histoire des prodiges qu'avoit opérés la divinité de ce lieu. Les dryades alloient souvent danser sous ce chêne, dont le tronc avoit quinze coudées de circonférence. *Erisichthon* ordonna à ses gens de le couper; comme il s'apperçut qu'ils hésitoient, il prit la coignée, & le frappa lui-même. On vit aussi-tôt l'arbre trembler, les feuilles, les branches & les glands changer de couleur; on entendit même l'arbre pousser des gémissemens, & l'on vit le sang couler en abondance. On entendit une voix sortir du creux du chêne, qui dit qu'elle étoit une nymphe chérie de Cérès, qui vengeroit bientôt sa mort. Rien ne put arrêter l'impie *Erisichthon*, l'arbre fut abattu. Les dryades de la forêt, craignant pour elles & pour les bois qu'elles habitoient, allèrent prier la déesse qui les protégeoit, de les venger de cet impie. Cérès le punit d'une manière bien cruelle; elle lui envoya la faim, qui pénétra jusqu'au fond des entrailles de ce malheureux; pendant qu'il dormoit, elle répandit son venin dans sa bouche, dans son gosier, dans sa poitrine, & le fit couler dans ses veines. *Erisichthon*, à son réveil, se sentit dévoré de la faim la plus violente : plus il mangea, moins il se rassasia; &, après avoir épuisé toutes les ressources que lui put procurer l'industrie de sa fille, il se dévora lui-même pour se nourrir. *Voyez* MÉTRA.

Ovide a chanté cette métamorphose. (*Lib.* 8. *v.* 705.)

Sur une cornaline gravée du baron de Stosch, on voit un homme, avec de la barbe, ayant une couronne sur la tête, tenant des deux mains une hache avec laquelle il coupe un arbre. La figure est nue & à l'héroïque; ce qui a fait croire à Winckelmann, que ce sujet se rapportoit à quelque trait de la fable, d'autant plus qu'il est souvent répété. Il lui semble qu'on peut y voir *Erisichthon*, qui coupe une forêt consacrée à Diane.

> ..... *Labefactaque tandem*
> *Ictibus innumeris, adductaque funibus arbor.*
> *Corruit, & multam prostravit pondere sylvam.*
> *Attonitæ dryades damno nemorisque suoque*
> *Omnes germanæ, Cererem cum vestibus atris*
> *Mœrentes adeunt, poenamque Eryfichthonis orant.*
>
> (*Ovid. Metam. VIII. fab. XI.*)

On peut consulter les observations de Gronovius (*Gorlæi dactil. p.* 11. *n.* 174) sur un sujet semblable. Selon (*Mus. Florent. t. XCIII. n.* 9.) Gori, c'est Lycurgue, ruinant les vignes en Thrace, où il régnoit. Ce pourroit aussi être Halyrrhotius, fils de Neptune, (*Schol. Aristoph. Nub. V.* 1001.) qui, voulant couper les oliviers produits par Minerve, se blessa grièvement, & mourut de sa blessure.

ERIZA, en Carie. EPI.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze. *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

ERMENSUL. *Voyez* IRMINSUL.

ERMINETTE, hache recourbée. *V.* ASCIA.

ERNEUM. (*Cato de re rustica.*)

« Vous ferez l'*erneum* de la même manière que le *placenta*, (*voyez* ce mot) en y mettant les mêmes ingrédiens. Après les avoir bien mêlés dans une auge de bois, on les met dans une *hirnea* de terre, que l'on plonge dans une marmite de cuivre pleine d'eau chaude, dans laquelle on les laisse cuire après du feu. Quand l'*erneum* est cuit, on casse l'*hirnea* pour le servir.

EROGATOR étoit dans les armées romaines un officier chargé de distribuer aux soldats les vivres & le prêt. On l'appelloit *Erogator annonæ militaris*, pour le distinguer de l'*erogator obsoniorum*, officier chargé par les empereurs de distribuer des vivres au peuple.

ÉROMANTIE. *Voyez* AÉROMANTIE.

ÉROPE, fille d'Euristhée, roi d'Argos, ayant épousé

épouſé Atrée, ſe laiſſa ſéduire par Thyeſte ſon beau-frère, dont elle eut deux fils, qui furent la ſource d'une infinité de crimes & de malheurs. Atrée ayant découvert l'infidélité de ſa femme, la chaſſa de ſa cour, & ſe vengea horriblement ſur les enfans nés de l'adultère. *Erope* avoit trahi ſon mari de plus d'une façon : Atrée, ſon mari, avoit, dit-on, un bélier à toiſon d'or, dont la conſervation devoit faire tout le bonheur de ſa famille. *Erope* facilita à Thyeſte les moyens de le dérober ; premier ſujet de la diviſion qui régna depuis entre les deux frères. *Voyez* ATRÉE, THYESTE.

ÉROS ; c'eſt le nom grec de l'*Amour*, ou de Cupidon. *Voyez* IMÉROS & AMOUR.

ÉROSTRATE, ou Éraſtoſtrate, éphéſien ; c'eſt lui qui s'aviſa de brûler le fameux temple de Diane à Éphèſe, pour faire parler de lui. *Voyez* DIANE *d'Epheſe*.

ÉROTIDES, ou Érotidies, fêtes en l'honneur d'*Eros*, ou Cupidon. Les theſpiens les célébroient de cinq en cinq ans avec grande ſolemnité & beaucoup de magnificence. Il y avoit auſſi des jeux de même nom, & des combats de muſiciens. (*Plutar. Erotic. Pauſan. Béotic.*)

ÉRYCE, ville de Sicile. *Voyez* PALYCES.

ÉRYCINE, ſurnom de Vénus. Les poëtes appellent quelquefois cette déeſſe, *Erycine* tout court. Elle a pris ce nom du mont *Éryx*, en Sicile, au ſommet duquel Énée lui bâtit un temple, lorſqu'il aborda dans cette iſle. Ce temple étoit rempli de riches ornemens, de coupes, de vaſes, de caſſolettes d'argent, que la dévotion des égeſtans y avoit accumulés, dit Thucydide. Dédale avoit conſacré à Vénus *Erycine* une vache d'or, qui imitoit parfaitement la nature. Il fit pluſieurs autres ouvrages pour la décoration de ce temple. Élien en fait une bien plus magnifique deſcription. « Il eſt riche, dit-» il, en or ; l'argent s'y trouve en une quantité » prodigieuſe ; tout y brille en joyaux & bagues » de grand prix. Ce temple, pourſuit-il, avoit » toujours été en grande vénération : on avoit » eu dans tous les temps tant de reſpect pour » la déeſſe, que perſonne n'avoit jamais oſé tou-» cher à ſes tréſors. Amilcar, carthaginois, le » pilla enfin, & en tira une groſſe ſomme d'or » & d'argent, qu'il diſtribua aux ſoldats ; en pu-» nition de ce ſacrilège, la peſte ſe mit dans » ſon armée ; il fut lui-même arrêté par ſes con-» citoyens ; & après avoir ſouffert tous les tour-» mens imaginables, il fut pendu. Sa patrie » même, qui juſqu'alors avoit été floriſſante, » tomba dans la ſervitude ». Après cela Élien, à ſon ordinaire, rapporte pluſieurs merveilles qui s'opéroient à ce temple. « Le grand autel, dit-il, » eſt en plein air ; on y fait pluſieurs ſacrifices ; » on y voit perpétuellement, nuit & jour, le » feu & la flamme, ſans qu'il y paroiſſe, ni » charbons, ni cendres, ni tiſons à demi brûlés. » Le lieu eſt toujours plein de roſée & d'herbes » vertes, qui pouſſent toutes les nuits. Les vic-» times ſe détachent elles-mêmes des troupeaux, » & s'approchent de l'autel, pour être offertes en » ſacrifice : c'eſt un mouvement que leur inſpire, » tant la déeſſe, que la volonté de ceux qui ont » la dévotion de ſacrifier. Si vous voulez ſacri-» fier, le mouton s'approche d'abord de l'autel ; » le vaſe pour le ſacrifice s'y trouve auſſi ; la » chèvre & le cabri ſont de même. Si vos fa-» cultés vous permettent de faire un ſacrifice plus » conſidérable, & ſi vous voulez acheter une » ou pluſieurs vaches pour victimes, le bouvier ne » vous ſurfera jamais ; vous conclurez amiable-» ment votre marché ; & la déeſſe qui aime l'équité, » vous ſera propice. Si, au contraire, vous de-» mandez un trop bon marché, en vain depo-» ſerez-vous votre argent, car la bête s'enfuira, & » vous n'aurez rien pour ſacrifier ». Le même auteur trop crédule, nous rapporte une autre merveille non moindre que la précédente. « Ceux d'Éryx ſont » une fête, qu'ils appellent l'*anagogie*, ou le départ, » parce que, diſent-ils, Vénus part en ce temps-» là pour aller en Lybie ; & la raiſon qu'ils ont » de le croire eſt telle : les pigeons, qui ſont ici » en grand nombre, diſparoiſſent alors, pour » eſcorter la déeſſe à laquelle ils ſont conſacrés. » Après neuf jours d'abſence, une colombe, » plus belle que toutes les autres, paroît la pre-» mière ſur la mer, venant de l'Afrique ; elle ne » reſſemble pas aux autres, mais elle eſt de cou-» leur pourpre, & telle qu'Anacréon décrit Vé-» nus, ſemblable à la pourpre & à l'or, telle » auſſi que la chante Homère. Une nuée de pigeons » la ſuit ; & après leur arrivée, ceux d'Éryx célè-» brent les catagogies, ou la fête du retour ». Il y avoit auſſi à Rome un temple de Vénus *Erycine* au capitole, & un autre hors la porte Collatine. Le premier fut dédié par Fabius Maximus, l'an de Rome 537 ; & le ſecond par L. Portius, l'an de Rome 571.

ÉRYMANTHE, montagne d'Arcadie, célèbre par le ſanglier énorme qui ſe tenoit dans ſes environs, d'où il ravageoit tout le pays d'alentour. Hercule le prit vivant, & l'apporta à Euriſthée, qui, en le voyant, penſa mourir de frayeur. C'eſt un des douze travaux de ce héros.

M. Rabaud de Saint-Eſtienne a donné de ce travail d'Hercule une explication mytho-aſtronomique ſatisfaiſante ; la voici :

« Vers le pôle antarctique, & ſous le ſigne du ſcorpion, eſt une conſtellation qui repréſente une bête féroce ; nous l'appellons le *loup* ; mais

on voit dans les anciens qu'elle eut divers noms successifs. (Bayer, qui a recueilli les divers noms des constellations, appelle celle-ci, *bestia*, *therion*, *hostiola*, *fera*, *quadrupes*, *panthera*, *equus musculus*, *leana*. (*Usayeri Uranometria*) ». Près de l'autel, dit Aratus, on voit une bête féroce (Thérion) ; c'est le nom que lui donnèrent les anciens. Cette *bête* est voisine du *centaure*, & dans les peintures, d'après Hygin, le centaure la tasse ; c'est, dit-on, une victime qu'il immole sur l'autel. Germanicus-César dit à peu près la même chose. C'est cette bête farouche qui va être l'objet du travail d'Hercule. La réunion des circonstances prouvera qu'elle est le *sanglier*. ».

« Les deux *centaures* tiennent au milieu d'eux la bête féroce & l'autel : l'un est le *sagittaire*, l'autre le centaure *Chiron*».

« Le sagittaire porte avec lui des circonstances remarquables : *lorsque l'épaule du centaure*, dit Aratus, *sera également éloignée de l'Orient & de l'Occident* (dans le Méridien), *elle sera couverte d'une petite nuée*, d'une *Néphélé*. Il dit encore : *sous les pieds de devant du sagittaire, on voit tourner deux couronnes circulaires*. Nos planisphères n'en mettent qu'une. J'observerai, en passant, que cette couronne est nommée par quelques-uns *Ixion* ; en sorte que le centaure a sur sa tête *Néphélé*, & à ses pieds *Ixion*, qui tourne ; ce qui rappelle sur le champ, que la fable raconte que les centaures étoient nés d'*Ixion* & de *Néphélé* ».

« Nos globes ne dépeignent point une *flèche*, qui étoit destinée par les anciens *au pied du centaure*. Germanicus-César dit qu'elle est composée de quatre étoiles, & qu'elle fut mise dans les astres à la place que je viens de dire. Enfin, le centaure est nommé *Chiron*, *Crotus*, ou *Croton*, *Eumolpus*, *Semivir*, *Hippotès* ».

« L'autre centaure est nommé aussi *Chiron* ; ses autres noms principaux sont *Pholus*, *Fer*, *Semifer*, *Minotaurus*. Il est peint armé d'une lance entourée de pampres, dont il se sert pour immoler l'animal qui ravage les vignes : il a un *baril* pendu au bras, & il porte du *gibier* sur son épaule ».

Seu prædam à sylvis portat, seu dona propinqua
Flacatura deos, cultor Jovis admovet aræ.
Hic erit ille pius Chiro, tutissimus omnes
Inter pubigenas, & magni doctor Achillis.

(*Aratus Germ.*)

« Dans ce tableau astronomique sont peints une bête féroce, le centaure Pholus avec sa lance, son baril & son gibier ; le sagittaire, ou Chiron, avec son arc tendu, sa nuée sur l'épaule, & la flèche posée près de son pied. Il n'y a pas une de ces circonstances qui ne soit essentielle ».

« Hercule reçoit ordre d'Eurysthée d'aller combattre le sanglier. (Ce combat allégorique d'Hercule lui est prescrit en automne, dans la saison des vendanges : & voilà pourquoi le sanglier, qui ravage les vignes, étoit aussi la victime sacrifiée sur l'autel par le centaure, qui la perce de sa lance. *Hercule*, pour obéir à Eurysthée, alla descendre chez *Pholus* le centaure : celui-ci le reçut fort bien, & voulut d'abord lui préparer du *gibier* ; mais Hercule pressé mangea les viandes toutes crues. Ayant ensuite demandé à boire, le centaure ouvrit un *baril*, dont l'odeur exquise attira les autres centaures. Il s'éleva un grand combat, durant lequel *Nuée*, mère de *Pholus*, fit tomber une grosse pluie pour secourir son fils. Hercule battit les centaures, & les poursuivit jusqu'au cap *Malée* (jusqu'à la mer où les autres se couchent.) Mais une *flèche* du héros ayant atteint *Chiron* au genou, celui-ci grièvement blessé, fut se cacher dans sa grotte. Hercule vainqueur, étonné que sa flèche ait blessé Chiron, veut la manier, elle tombe *sur le pied* de *Pholus* ; & cette avanture a fait placer la *flèche* parmi les astres ».

ÉRYMANTHE, fils d'Apollon. Vénus le rendit aveugle, pour l'avoir vue entrer nue au bain, sortant des bras d'Adonis. *Voyez* ADONIS.

ÉRYNNIS. *Voyez* ÉRINNYS.

ÉRYTHIE, une des quatre Hespérides.

ERYTHRÆ, Ionie. ΕΡΥΘΡΑΙΩΝ & ΕΡΥ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en bronze.

R. en argent.

O. en or.

On y voit ordinairement la tête d'Hercule & une chouette.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Trajan, d'Elagabale, d'Alex.-Sévère, de Mamée, d'Otacile, de Valérien, de Tranquilline sans nom, de Claude.

ERYTHRÆ, en Crète. ΕΡ.

M. Combe attribue une médaille autonome de bronze, du cabinet d'*Hunter*, avec les deux lettres ci-dessus, & un raisin, à *Erythra* de Crète.

ERYTHRÆ, en Béotie.

On avoit attribué mal à propos à cette ville des

Digitized by Google

médailles autonomes, que Pellerin a restituées à *Erythra* d'Ionie. Il s'est appuyé sur les types de la tête d'Hercule, & des chouettes que l'on y voit constamment.

ÉRYTHRÉE, ou Érythréenne; c'est la première des quatre sibylles d'Élien, & la cinquième des dix citées par Varron. Apollodore d'*Erythrée* rapporte qu'elle étoit sa compatriote (c'est-à-dire, d'une ville d'Ionie) qu'elle prédit aux grecs, lorsqu'ils alloient assiéger Troye, que cette ville périroit, & qu'Homère écriroit des fausse-tés. *Voyez* HÉROPHILE, SIBYLLES.

ÉRYTHRÉEN, surnom donné à Hercule, d'un temple qu'il avoit à *Erythrée*, en Achaïe. La statue du dieu étoit placée sur une efrèce de radeau, à cause d'une tradition des érythréens, qui disoient qu'elle fut ainsi apportée de Tyr par mer. Ils ajoutent, dit Pausanias, (*Achaic.*) que le radeau entré dans la mer Ionienne, s'arrêta au promontoire de Junon, à moitié chemin d'*Erythrée*, à Chio. D'aussi loin que ceux d'*Erythrée* & de Chio apperçurent la statue de ce dieu, tous voulurent avoir l'honneur de la tirer à bord, & s'y employèrent de toutes leurs forces. Un pêcheur d'*Erythrée*, nommé *Phormion*, qui avoit perdu la vue, fut averti en songe que, si les femmes *érythréennes* vouloient couper leurs cheveux & en faire une corde, elles amèneroient le radeau sans peine. Aucune des femmes d'*Erythrée*, ne voulut déférer au songe; mais des femmes thraciennes, qui servoient à *Erythrée*, quoique nées libres, sacrifièrent leur chevelure: par ce moyen, les *érythréens* eurent la statue du dieu en leur possession; & pour récompenser le zèle de ces thraciennes, ils ordonnèrent qu'elles seroient les seules femmes qui auroient la liberté d'entrer dans le temple d'Hercule. Ceux de cette ville, continue Pausanias, montrent encore aujourd'hui cette corde faite de cheveux, & la conservent soigneusement. A l'égard du pêcheur, ils assurent qu'il recouvra la vue, & en jouit le reste de ses jours.

ÉRYTHRÉUS; c'est le nom d'un des chevaux du soleil, selon Fulgence le mythologue. *Erythréus*, ou le Rouge, dit-il, son nom vient du lever du soleil, où les rayons sont rougeâtres. *Voyez* ACTÉON, LAMPOS & PHILOGÉUS.

ÉRYX, en Sicile. ΕΡΥΚΕΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

RR. en argent.

ÉRYX, fils de Butès & de Vénus, fut roi d'un canton de la Sicile, appellé de son nom *Éryce*, où étoit la ville de Drépane. Se croyant invincible au pugilat, ou combat du ceste, il défioit tout le monde à cet exercice, & tuoit toujours le vaincu. Il osa s'attaquer à Hercule, qui venoit d'arriver en Sicile avec les bœufs de Gérion. Les conditions du combat furent que, si Hercule étoit terrassé, ses bœufs appartiendroient à *Éryx*; & si celui ci étoit vaincu, Hercule devoit rester maître du pays. *Éryx* fut tué dans le combat. On ne sait à quel titre Virgile lui donne le nom de dieu, & lui fait offrir des sacrifices. (*Æneid. lib.* 5.)

ÉSAQUE étoit fils de Priam & d'Alexirhoë, une des nymphes du mont Ida, fille du fleuve Cédrène, selon Ovide; ou, suivant quelques manuscrits de ce poëte, du fleuve Granique. Ce jeune prince, sans ambition, haïssoit le séjour des villes & de la cour, & ne se plaisoit qu'à la campagne & dans les forêts. Touché des charmes de la belle Hespérie, il soupiroit pour elle & la cherchoit par-tout: l'ayant un jour rencontrée sur les bords du fleuve Cédrène, il voulut l'approcher, mais la nymphe prit aussi-tôt la fuite; & se sentant poursuivie, elle hâta sa course: malheureusement un serpent l'ayant piquée au pied, elle cessa en même-temps de courir & de vivre. *Ésaque* désespéré de cet accident, se précipita du haut d'un rocher dans la mer. Thétis, touchée de son malheur, le soutint dans sa chûte, & le changea en plongeon.

Apollodore raconte autrement l'histoire d'*Ésaque*: il lui donne pour mère Arisba, fille du devin Mérope, & première femme de Priam, & lui fait épouser Stérope, qu'il eut le malheur de perdre fort jeune; il fut si affligé de cette perte, que, de désespoir, il se précipita dans la mer. Priam ayant répudié Arisba, pour épouser Hécube, *Ésaque* voyant sa belle-mère grosse de son second fils, prédit à son père, que cet enfant causeroit un jour la ruine de sa famille & de sa patrie; ce fut sur cette prédiction que Pâris fut exposé au mont Ida. On ajoute qu'*Ésaque* avoit dit à son père, qu'il falloit faire mourir la mère & l'enfant qui venoit de naître ce jour-là; & que Priam, informé que Cilla, femme de Thimætos, étoit ce jour-là accouchée d'un fils, la fit mourir avec son enfant, croyant par-là pouvoir éviter l'effet de la prédiction. *Ésaque* avoit appris de son grand-père Mérope, à connoître l'avenir, dit le même auteur, & laissa dans sa famille les principes de son art, dont Hélènus & Cassandre, ses frère & sœur, profitèrent dans la suite.

ESBAA, dactyle, *travers de doigt*.

Mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Égypte.

Digitized by Google

Elle valoit $\frac{444}{1000}$ de pouces, mesure de France.

ESBUS, dans l'Arabie. ECBOYC & ECBOY.

Cette ville a fait frapper des médailles grecques en l'honneur de Caracalla.

ESCAMOTEURS. *Voyez* ACETABULARII.

ESCARBOT. *Voyez* SCARABÉE.

ESCHYLE.

Une pâte antique de Stosch, rapportée au n°. 167. des *monumenti* de Winckelmann, le représente buvant, pendant qu'un aigle laisse tomber sur sa tête chauve, qu'elle prend pour un rocher, une tortue qu'elle veut briser.

ESCLAVES. On consultera sur leur sort *le Diction. de Jurisprudence.*

ESCLAVES *grecs.*

Les auteurs sont partagés sur la coëffure des *esclaves* grecs; l'abbé Gédoyn (notes sur Pausanias, tom. II. fol. 373.), & Dacier (notes sur Plutarque, vie de Thésée) prétendent qu'on leur coupoit les cheveux; selon Winckelmann (histoire de l'art, tom. I. fol. 353), & d'autres auteurs, la tête rasée étoit simplement un signe de deuil; or, ces deux sentimens ne sont pas absolument contradictoires: on peut supposer que dans des circonstances malheureuses, dans des calamités publiques, ou même dans des afflictions particulières, les grecs, comme beaucoup d'autres nations, auront pu prendre les signes extérieurs de l'*esclavage*. Au reste, quoiqu'on lise dans différens passages d'Homère, qu'on ne rasoit pas indistinctement tous les *esclaves*, il paroît cependant que cela se pratiquoit d'ordinaire. Cette manière grossière de couper leurs cheveux, s'appelloit ὑπὸ ἀνδρὸς δοῦλος, puisque Polignote (*Pausanias*) peignant *Etra*, mère de Thésée, l'avoit représentée avec les cheveux coupés, pour désigner l'état d'*esclave*, que Diodore lui attribue positivement. D'autres veulent cependant qu'il y ait eu deux *Etra*, & que l'*esclave* ne fut point la mère de Thésée.

Les *esclaves* grecs avoient pour tout vêtement une tunique courte, & dépourvue de manches, appellée κάμισος, qu'ils serroient avec une ceinture. Ils s'enveloppoient ensuite dans un manteau très-court, fait de peaux d'animaux, garnies de laine ou de poil, ayant une espèce de capuchon; ce manteau étoit appellé διφθέρα. Le nom διφθέρα fut donné par la suite à la tunique même, quand elle fut garnie du capuchon, pour tenir lieu de manteau. (*Pollux VII.* 15.)

Le même Pollux & Suidas donnent aussi aux *esclaves* une tunique garnie d'une seule manche, appellée ἑτερομάσχαλος. *Voyez* ce mot.

ESCLAVES *romains.*

Les *esclaves* des romains, selon Juvenal (*satyre* 3. v. 230.), avoient la tête rasée, & portoient une tunique pour tout habillement. La formalité de l'affranchissement se faisoit devant le préteur, qui touchoit l'*esclave* d'une baguette, & qui lui donnoit un bonnet de laine blanche, appellé *pilatus*, & de la forme de celui qu'on apperçoit sur les médailles de Brutus. Il n'étoit pas défendu aux maîtres de donner aux *esclaves* d'autres habillemens, ou de leur laisser les cheveux. *Voyez* BONNET, CHEVEUX.

Les femmes ou filles *esclaves* étoient habillées à peu de chose près comme les autres citoyennes, c'est-à-dire, qu'elles portoient une ou deux tuniques courtes, mais sans manteau. On observa long-temps de ne pas donner aux *esclaves* les habillemens auxquels étoit attachée la distinction de citoyen romain; savoir, la *toga* pour les hommes, & la *stola* pour les femmes. Muratori (*Annali d'Italia, tom. II. fol.* 22.) observe qu'en l'année 229 de l'ère chrétienne, les habillemens étoient tellement confondus, qu'on ne distinguoit plus les personnes libres des *esclaves*; & comme ces derniers étoient en plus grand nombre, Ulpien, célèbre jurisconsulte, conseilla à l'empereur Alexandre, de ne point rétablir la distinction dans les habillemens, de crainte qu'elle n'eût servi à faire connoître aux *esclaves* leur supériorité en nombre.

Les *esclaves* romains portoient au IVe. siècle de cette ère, des tuniques rayées & d'étoffes à fleurs. Asterius (*homil. ult.*), parlant d'une femme qui se déguisa en *esclave*, pour suivre son mari proscrit & fugitif, dit qu'elle coupa ses cheveux à cet effet, & qu'elle prit une tunique d'homme, faite d'une étoffe à fleurs. Ils mettoient sur la tunique des manteaux aussi courts que cet habillement, faits d'étoffes grossières, velues, de couleurs sombres; ils étoient appellés *lacerna*, *penula*, *birrus*, & garnis ordinairement de capuchons.

Lorsqu'on exposoit en vente les *esclaves*, on suspendoit à leur col un écriteau, sur lequel étoit énoncé l'art ou la profession qu'exerçoient ces *esclaves*. Properce (IV. 5. 51.):

Aut quorum titulus per barbara colla pependit.

On frottoit avec de la craie les pieds des *esclaves* amenés d'Asie à Rome; c'étoit dans les marchés leur caractère distinctif. Pline en fait mention (XXXV. 17.) *creta..... pedes venalium trans mare advectorum denotare instituerunt majores.*

Digitized by Google

Quand le marchand d'*eſclaves* ne vouloit pas en garantir quelques-uns, il ne les expoſoit pas en vente, la tête nue comme les autres; mais il les coëffoit d'un bonnet pour avertir les acheteurs.

Nous allons donner quelques apperçus des ſommes que coûtoient les *eſclaves* aux romains. On obſervera que les monnoies, ſoit d'or, ſoit d'argent, n'ayant qu'une valeur précaire, qui dépend abſolument du prix des denrées de première néceſſité, l'on ſe croit obligé de faire les calculs & les appréciations en bled, parce que cette denrée eſt la plus précieuſe & la plus néceſſaire.

« Au rapport de Pline (*lib. XVIII. cap. III.*), vers l'an 502 de Rome, c'eſt-à-dire, environ 90 ans avant Caton, un modius de bled, un conge de vin, trente livres de figues sèches, dix livres ou dix hémines d'huile d'olives, douze livres de viande; toutes ces choſes étoient de même valeur, & coûtoient un as chacune ».

« Si les prix de ces choſes gardoient encore la même proportion au temps de Caton, ils s'enſuivra qu'il donnoit à chacun de ſes *eſclaves* 51 modius de bled en nature, 2 $\frac{2}{3}$ modius en nature d'huile, & 80 modius en nature de vin: ces trois objets ſeuls ſe montent à la valeur repréſentative de 133 $\frac{1}{3}$ modius de bled, qui font 103 $\frac{1}{12}$ boiſſeaux, ou 8 $\frac{1}{3}$ ſetiers meſure de Paris, pour la conſommation annuelle d'un *eſclave* chez les romains, ſans y comprendre les olives, dont la quantité n'eſt pas déterminée, le vinaigre, le poiſſon, le ſel, le petit vin qu'il buvoit durant un quart de l'année. L'intérêt de l'argent qu'il avoit coûté à ſon maître, ſes vêtemens, ſon logement, ſes outils, &c., à 20 livres le ſetier de bled, les 8 $\frac{1}{3}$ ſetiers feroient déjà 172 liv. ».

« Nous avons dit que l'on devoit ajouter à la ſomme précédente ce à quoi revenoit, par an, un *eſclave* aux romains, à raiſon de l'intérêt de la ſomme qu'il leur coûtoit d'achat. Un *eſclave* vigneron s'achetoit huit mille ſeſterces, ſelon Columelle (*de re ruſt. lib. III. cap. III.*); il ſuffiſoit pour cultiver ſept jugères de vigne: chaque jugère pouvoit rendre au moins un culléus de vin, qui ſe vendoit alors, année commune, trois cents ſeſterces. Les romains, dans le temps dont nous parlons, plaçoient leur argent à intérêt, à raiſon de ſix pour cent de bénéfice par an, ſuivant le même écrivain; d'où il ſuit que les huit mille ſeſterces devoient produire quatre cents quatre-vingts ſeſterces par année, ſomme répondant au prix de 1 $\frac{1}{2}$ culléus, 991 ou 3 $\frac{1}{4}$ muids de vin, meſure de Paris. Nous avons parlé d'une époque où un conge de vin valoit un modius de bled; aujourd'hui le conge de vin vaudroit plus que le modius de bled: mais ſuppoſons l'égalité parfaite, le culléus contenoit 160 conges, en ſorte qu'un culléus & $\frac{1}{2}$ font 256 conges de vin, correſpondans à 256 modius de bled. Cette quantité de bled revient à 198 boiſſeaux, ou 16 $\frac{1}{2}$ ſetiers meſure de Paris. Ajoutons à cette quantité les 8 $\frac{1}{3}$ ſetiers de l'autre part, & nous trouverons qu'un *eſclave* vigneron coûtoit aux romains 25 $\frac{1}{6}$ ſetiers de bled par an, pour ſa nourriture ſeulement, & l'intérêt de la ſomme qu'il avoit coûté à ſon maître. En n'eſtimant le ſetier de bled qu'à 20 liv. tournois, cet homme coûtoit 502 liv., & cependant il ne cultivoit que ſept jugères, c'eſt-à dire, trois arpens & $\frac{24}{125}$: on peut remarquer que dans ce temps-là, qui étoit le ſiècle d'Auguſte, un *eſclave* qu'on achetoit 8000 ſeſterces, coûtoit 1803 liv. de notre monnoie; que le muid de Paris de vin valoit 31 liv. 8 ſ., à raiſon de 300 ſeſterces le culléus; & qu'à raiſon de 1000 ſeſterces, le jugère de vigne, l'arpent de France, auroit valu 418 liv. 14 ſ. ». (*Métrologie de M. Paulton.*)

L'entretien d'un *eſclave* étoit ſous le règne de Néron, de 60 modius de bled, & de 60 deniers d'argent. Évaluant le modius à environ $\frac{2}{3}$ du boiſſeau de Paris, & le denier à 18 ſols, nous aurons en argent 54 liv., & en bled 48 boiſſeaux, ou quatre ſetiers valant 89 liv., lorſque le ſetier n'eſt qu'à 20 liv. L'entretien annuel d'un *eſclave* n'étoit donc en tout que de 134 liv.

Sénèque voulant peindre les airs affectés d'un *eſclave*, à qui ſon maître faiſoit jouer dans une tragédie le rôle d'Atrée, (*epiſt.* 80.) dit: *ille qui in ſcenâ laxius incedit, & hæc riſupinus dicit:*

Superbus Argi regna mi liquit Pelops;
Quâ ponto ab Helles atque ab Ionio mari
Urgetur iſthmos.....

Servus eſt, quinque modios accipit, & quinque denarios.

Pour compléter ces rapprochemens, on obſervera qu'un journalier doit aujourd'hui gagner chaque jour la valeur d'un boiſſeau de bled, plus ou moins, ſelon la nature de ſes travaux, pour pouvoir élever ſa famille.

ESCLAVES. Hercule étoit le dieu tutélaire des *eſclaves*, dit Hérodote au livre ſecond, où il raconte, qu'on éleva en Égypte un temple à Hercule, pour être l'aſyle des *eſclaves*.

ESCULAPE, appellé ASCLEPIUS par les grecs, étoit, (*Homer. hymn.* 15.) ſuivant l'opinion commune, fils d'Apollon & de Coronis: il fut tiré du ſein de ſa mère, que le dieu avoit tuée à cauſe de ſon infidélité, & allaité par une chèvre. Comme le nom de Coronis ſignifie Corneille, quelques mythologues ont cru, au rapport de Lucien, qu'*Eſculape* étoit ſorti d'un œuf de Corneille, ſous la figure d'un ſerpent. Il fut élevé

Digitized by Google

par le centaure Chiron, de qui il apprit la Médecine & la connoiſſance des plantes ; il y devint ſi habile, que non ſeulement il guériſſoit les malades, mais encore reſſuſcitoit les morts, (*Euripid. Alc.* 125. *Pindar. Pith.* 3.) Hippolyte, fils de Théſée, & Glaucus, fils d'Hippolyte. *Voyez* GLAUCUS, HIPPOLYTE.

Pluton ſe plaignit à Jupiter, que l'empire des morts diminuoit conſidérablement par l'art d'*Eſculape*, & couroit même riſque de ſe voir entiérement déſert. Jupiter, par complaiſance pour ſon frère, tua *Eſculape* d'un coup de foudre. Apollon pleura beaucoup la mort de ſon fils, ſe vengea ſur les Cyclopes, qui avoient fabriqué la foudre, & ne ſe conſola qu'après que Jupiter lui eut accordé pour *Eſculape* une place dans le ciel, où il forme la conſtellation du ſerpentaire. *Voyez* CYCLOPES.

Son culte fut d'abord établi à ÉPIDAURE, lieu de ſa naiſſance, & de là il ſe répandit dans toute la Grèce. On le repréſentoit quelquefois ſous la figure d'un ſerpent ; quelquefois auſſi avec une figure humaine, tenant un bâton, autour duquel un ſerpent eſt entortillé. Le ſerpent eſt le ſymbole de la ſanté, parce que, dit Pline, cet animal ſert à pluſieurs remèdes, ou parce que le ſerpent eſt le ſymbole de la prudence, vertu ſi néceſſaire aux médecins ; ou peut-être enfin, parce que, comme le ſerpent ſe renouvelle en changeant de peau, l'homme auſſi eſt renouvelé par la médecine, qui lui donne comme un corps nouveau par la force des remèdes. Le coq eſt auſſi un des ſymboles d'*Eſculape*, à cauſe de ſa vigilance. Ce coq fait ſouvenir des dernières paroles de Socrate, lorſqu'il alloit rendre l'ame : *nous devons un coq à Eſculape, donnez-le ſans délai.* Tous les habiles médecins de l'antiquité ont paſſé pour ſes fils. Il eut pour femme Épione ou Lampétie, dont il eut entr'autres enfans deux fils, Machaon & Podalirius ; & quatre filles, Égle, Panacée, Jaſo & Higiée. Cette dernière, ſuivant Orphée, étoit ſa femme. Tous les temples d'*Eſculape* étoient hors des villes, parce qu'on croyoit la demeure des champs plus ſaine que celle des villes. Il y en avoit pluſieurs où il rendoit des oracles, comme à *Epidaure* & à Pergame. Lucien dit qu'on plaçoit des ſtatues d'*Eſculape* dans les bains ; apparemment parce qu'ils ſervent à conſerver & à rétablir la ſanté, & qu'ils ſont du reſſort du dieu de la Médecine. On a trouvé une table de cuivre, gravée en caractère grecs, qui rapporte quatre guériſons miraculeuſes opérées par *Eſculape*, & qui ne ſont que l'effet de la fourberie des prêtres de ce faux dieu, qui apoſtoient, ſans doute des gens pour feindre des maladies & des guériſons miraculeuſes. *Voyez* GAIUS.

On donnoit auſſi pour fils à *Eſculape* le petit Téleſphore, qui l'accompagne quelquefois ſur les monumens. *Voyez* TÉLESPHORE.

Le plus fameux des temples de cette divinité, étoit à Épidaure, lieu de ſa naiſſance : ſa ſtatue étoit d'or & d'yvoire, & portoit une grande barbe d'or. Denis-le-tyran enleva cette barbe d'or (*Cicero natur. deor.* 3. 35.) diſant pour ſon excuſe, qu'il n'étoit pas ſéant de voir le fils barbu, tandis qu'Apollon, ſon père, étoit ſans barbe. Il étoit repréſenté aſſis ſur un trône, ayant un bâton à une main, & tenant l'autre main ſur la tête d'un ſerpent, avec un chien couché à ſes pieds. Valère-Maxime raconte la manière dont l'*Eſculape* d'Épidaure fut tranſporté à Rome, ſous la figure d'un ſerpent, l'an 462 de la fondation. « Rome ayant été trois ans de ſuite affligée de la peſte, de telle ſorte qu'il n'y avoit » plus aucun ſecours, ni divin, ni humain, les » prêtres allèrent conſulter les livres ſibyllins, & » ils y trouvèrent qu'il ne falloit pas eſpérer de » remèdes, à moins qu'on ne fît venir le dieu d'Épi» daure. On y envoya des ambaſſadeurs, qui furent » introduits dans le temple, & trouvèrent le dieu » propice à leurs prières. Le ſerpent que les épi» dauriens honorent comme *Eſculape*, & qui » paroiſſoit que rarement, ſortit de lui-même, » & alla pendant trois jours dans les lieux les plus » fréquentés de la ville, témoignant par ſes doux » regards qu'il quittoit volontiers ſa demeure. » Il ſe rendit enfin au vaiſſeau des romains, & » monta à la chambre même de l'ambaſſadeur, » où il roula ſon corps en plis & replis, comme » un peloton, témoignant qu'il vouloit y demeurer » & s'y repoſer. Les envoyés partirent avec le » ſerpent, pour retourner à Rome, & abordèrent à Antium. Le ſerpent ſortit alors du vaiſ» ſeau, & s'en alla droit au temple d'*Eſculape*, » où il s'entortilla à une palme ; ce qui fit craindre » aux romains qu'il ne voulût établir-là ſa de» meure. Mais il diſſipa bientôt leur crainte, & » leur fit voir qu'il n'y étoit allé que pour prendre » un gîte convenable. Il retourna donc au vaiſ» ſeau : les ambaſſadeurs arrivèrent enfin à Rome, » & abordèrent à l'une des rives du Tibre, » vis-à-vis de l'iſle. Alors le ſerpent ſe jetta » dans la rivière, aborda à l'iſle, & s'arrêta à l'en» droit où l'on bâtit depuis le temple d'*Eſculape*. » Il fit ceſſer la peſte, pour laquelle on l'avoit » fait venir ». Depuis ce temps-là on eut recours à *Eſculape*, toutes les fois que la peſte parut dans Rome.

Les mythologues trouvent des motifs à toutes les fables qu'on a débitées ſur ce dieu. Pauſanias (*in Achaïcis*) croit qu'*Eſculape* n'eſt autre choſe que l'air, parce que la bonté de cet élément contribue beaucoup à la ſanté. On le dit fils d'Apollon, parce que c'eſt le ſoleil qui purifie l'air, & le rend ſalutaire. On a dit auſſi qu'il reſſuſcitoit

Digitized by Google

les morts, parce qu'il avoit guéri des malades desespérés, &c.

Les grecs donnèrent le nom d'*Esculape* à des divinités égyptiennes, dont les fonctions étoient les mêmes que celles du dieu de la Médecine. S. Clément d'Alexandrie (*Stromat. I.*) parle de l'*Esculape* de Memphis. Ammien Marcellin (*lib. XXII.*) dit que Memphis étoit célèbre par la présence d'*Esculape*. C'est ce dieu que l'on doit reconnoître avec Jablonski (*Panth. Ægypti liv. V. cap. 6.*) sur une médaille de Memphis, publiée par Vaillant (*Ægypt. Numif. p.* 209.), où l'on voit un homme debout, ayant de la barbe, & sur la tête un coq, oiseau consacré à *Esculape*. Il tient une hafte & un sistre.

Esmunus (*voyez* ce mot) étoit aussi un *Esculape*. Les livres hermétiques des égyptiens font *Esculape* tantôt fils de Pan, tantôt le même que Pan. Mais la divinité égyptienne, qui ressembloit le plus à l'*Esculape* des grecs, étoit le Serapis moderne qui opéroit des guérisons. *Deum ipsum Serapim*, dit Tacite (*hist. lib. IV. cap.* 84.) *multi Æsculapium, quod medeatur ægris corporibus, conjectant*. Cette identité est annoncée par un grand nombre de monumens, sur lesquels on voit la tête d'*Esculape*, chargée du boisseau, comme l'étoit celle de Sérapis. D'ailleurs on révéroit un grand serpent dans le temple d'*Esculape*, à Alexandrie, sous le règne de Ptolémée Evergète; or, c'étoit le même temple que les Iagides avoient élevé à Sérapis. (*Ælian. de animal. lib. XVI. cap.* 39.) D'ailleurs les malades passoient les nuits dans les temples de Serapis (*hist. Taciti lib. IV. cap.* 81.), pour y apprendre en songe les recettes qui pouvoient soulager leurs maux; ce qui se pratiquoit aussi dans les temples d'*Esculape*. Macrobe assure que les égyptiens plaçoient toujours hors des villes les temples de Sérapis (*Saturnal. I. c.* 7.); ce que nous avons vu plus haut être observé par les grecs pour le temple d'*Esculape*.

Esculape est ordinairement représenté vieux, avec une barbe forte, la poitrine nue, & avec une chaussure grecque, appellée par Tertullian *crepida cretata*.

On trouve à la vérité quelquefois, mais rarement, ce dieu représenté sans barbe. C'est ainsi que le montrent une médaille de Pergame, frappée en l'honneur de Caracalla & de Geta, une pierre gravée du muséum florentin; & c'est ainsi que Pausanias l'avoit vu représenté à Phlius & à Sicyone.

Ses cheveux s'élèvent au-dessus du front d'une manière assez approchante de celle de Jupiter. De sorte que, pour la chevelure, il n'y a pas une grande différence entre le père des dieux & ses petits-fils; ce qui nous est prouvé par la plus belle tête d'*Esculape*, d'une des statues, plus grande que nature, de la villa Albani, & par une infinité d'autres figures de cette divinité, entre autres par celle qui est en terre cuite au cabinet d'Herculanum. Cette grande ressemblance du petit-fils avec le grand-père, pourroit bien avoir pour principe la remarque faite jadis par les anciens, que le fils ressemble souvent moins au père qu'au grand-père.

Esculape n'est pas toujours couronné de laurier. Il porte un diadème sur quelques statues, & sur un bas-relief de l'institut de Bologne.

Sur une cornaline de la collection de Stosch (*IIe. classe.* 240.), on voit Minerve debout, appuyée contre une colonne, donnant à *Esculape*, qui est assis devant elle, le bâton autour duquel le serpent est entortillé. Cette gravure rappelle l'identité de Hygie, fille d'*Esculape*, déesse de la santé, & de Minerve-*medica*.

Mgr. Borgia possède, à Rome, une lame de bronze votive, sur laquelle on lit:

ESCULAPIO

DICTA ET FACTA

ISOCHRISUS.

Dicta & facta est mis là pour *dictum & factum sur le champ*.

Le P. Lupi a publié l'amulette suivant de bronze, reconnoissable par la bélière pratiquée à l'angle supérieur.

ESCULAPE, ou quelqu'un de ses attributs, sert de type aux médailles d'Hiérapolis en Phrygie, de Menæ, de Pergame, de Philadelphie en Lydie, de Sala.

ESCULAPE, fils d'Alcippe & d'Arsinoë.

Cicéron compte trois *Esculapes*: le premier, fils d'Apollon, dont nous venons de parler. « Le » second, fils de Mercure, c'est celui qui fut » frappé de la foudre; il fut enterré à Cynosure. » Le troisième est le fils d'Alcippe & d'Arsinoë: » c'est lui qui avoit trouvé le secret de purger » le ventre & d'arracher les dents. On montre » en Arcadie, assez près du fleuve Lusius, son » sépulcre & son bois sacré».

Digitized by Google

ESMUNUS, ICHMIN, ISCHEMUS, SMIN, SMUN, CHEMMIS. Jablonski (*Pantheon ægyptiac. lib. II. cap.* 7.) a fait voir que ces différens noms désignoient la même divinité phénicienne, appellée le plus souvent *Esmunus*. Damascius, dans la vie d'Isidore, (*Photii biblioth. cod.* 242.) dit que l'Esculape, adoré à Béryte, en Phénicie, n'étoit ni grec, ni égyptien; mais que c'étoit un phénicien. Sanucus fut d'abord père des Dioscures & des Cabires; ensuite il engendra un *huitième* enfant, *Esmunus*, nom que l'on traduit par celui d'Esculape. D'autres le traduisent par *huitième*. Le jeune *Esmunus* fut aimé ardemment, & recherché par Astronoë (*Astarte*); mais voulant, à l'aide d'une faulx, se mettre dans l'impossibilité de satisfaire des desirs qu'il ne partageoit pas, il s'ôta la vie. Astronoë appella Pan à son aide, rechauffa le jeune *Esmunus*, & le mit ensuite au nombre des dieux. Son nom phénicien, *Esmunus*, étoit relatif à la chaleur vitale.

Malgré ce récit de Damascius, on ne peut douter qu'*Esmunus* ne fût d'origine égyptienne. Il y avoit même en Égypte deux villes qui portoient son nom, & que les grecs appellèrent *Panopolis* & *Hermopolis*. Son nom dans la langue phénicienne signifioit *huitième*, d'où on peut conclure que ce fût une huitième divinité, ajoutée aux sept primitives, les sept planètes.

Les grecs voyant rendre à *Esmunus*, dans Chemmis, ville de la Thébaïde, un culte semblable à celui qu'ils rendoient à Pan, confondirent ces deux divinités, & appellèrent la ville *Panopolis*. Ayant aussi vu rendre au même *Esmunus*, dans l'Égypte moyenne, un culte semblable à celui qu'ils rendoient à Mercure, ou Hermès, confondirent de nouveau *Esmunus* avec Mercure, & appellèrent la ville *Hermopolis*.

ÉSON, fils de Créthéus, roi d'Iolchos, en Thessalie, & de Tyro, fille de Salmonée. *Voyez* AMPHIARAÜS, PÉLIAS.

Éson fut détrôné par son frère Pélias, & obligé de vivre en simple particulier dans sa capitale. Il fut père de Jason, & eut bien de la peine à sauver ce jeune prince des mains du tyran. La fable dit que Jason, au retour de l'expédition des Argonautes, touché de voir son père *Éson* accablé de vieillesse, & déjà sur le bord du tombeau, pria Médée, sa nouvelle épouse, d'employer quelques-uns des secrets qu'elle possédoit, pour rajeunir son père, ou pour prolonger sa vie. Médée aussi-tôt fait descendre du ciel un char, traîné par des dragons ailés, dit Ovide, & y étant montée, elle parcourt diverses régions, y recueille des herbes de toutes sortes d'espèces, en compose un breuvage, puis fait sortir des veines d'*Éson*, le sang qui y couloit, & y fait entrer en sa place la liqueur qu'elle venoit de préparer. A peine le breuvage s'est-il insinué dans le corps du vieillard, que sa barbe & ses cheveux commencent à noircir, les rides disparoissent de son visage, & il reprend son embonpoint & sa force.

Il y a des mythologues qui expliquent cette fable par la transfusion du sang, remède qui a été tenté quelquefois, mais qui a toujours très-mal réussi. D'autres disent que Médée, ayant appris de sa mère la connoissance des simples, en avoit composé un remède qui avoit donné des forces à son beau père. Mais ces explications ne sont pas d'accord avec les traditions historiques; car il est certain qu'*Éson* avoit été obligé par Pélias, de boire du sang de taureau, & étoit mort avant l'arrivée de Jason, ainsi que sa femme, qui s'étoit pendue de desespoir; & que Jason, à son retour, ayant appris la mort de son père, fit célébrer des jeux funèbres en son honneur par les Argonautes.

ESPAGNE (Ère d'). Auguste ayant achevé, l'an 715 de Rome, 39e. avant l'ère vulgaire, la conquête de l'*Espagne*, cet événement donna naissance à une ère nouvelle, fondée sur le calendrier Julien, laquelle commença au 1er. janvier de l'année suivante. Elle eut lieu non-seulement dans l'*Espagne*, mais aussi dans l'Afrique (1), & dans nos provinces méridionales de France, qui furent soumises aux visigoths(2): mais depuis le IX. siècle, elle n'étoit pas seule dans la date de l'année, & on lui joignoit assez communément celle de l'incarnation. L'usage de l'ère d'*Espagne* fut aboli dans la Catalogne, l'an 1180, en vertu d'un canon du concile de Tarragone, tenu cette année, par lequel il étoit ordonné de se servir de l'ère de l'incarnation. On fit un semblable règlement dans le royaume de Valence, en 1358, dans celui d'Arragon, en 1359, dans celui de Castille, en 1383, & enfin en Portugal, l'an 1422. ou, selon d'autres, en 1415. Dans notre *Table Chronologique*, nous faisons concourir l'an 39 de cette période avec l'an premier de J. C. Tous deux commencent au premier janvier, parce que l'ère d'*Espagne* devance de 38 ans pleins l'ère chrétienne. (*Art de vérifier les dates.*)

ESPAGNE. (*Métrologie de M. Paucton.*)

« L'ancienne *Espagne* pouvoit être comparée aux pays les plus délicieux de la terre, & aucun ne lui étoit préférable pour l'abondance des

(1) La plupart des conciles de Carthage sont datés de l'ère d'Espagne.

(2) Le concile d'Arles, célébré l'an 813 de J. C. porte la date de l'ère d'Espagne, 851.

récoltes

récoltes en bleds, en vins & en fruits de toute sorte. On y trouvoit toutes les choses nécessaires à la vie, comme celles qui ne sont recherchées que pour le luxe. Il y avoit des mines d'or & d'argent, de grands vignobles, de vastes plants d'oliviers. L'on n'y voyoit point de terres incultes, point de stériles; car les cantons où le bled ne réussissoit pas, fournissoient d'excellens pâturages; & s'il y en avoit quelques-uns qui ne fussent propres à aucune de ces productions, on y recueilloit des joncs marins, qui servoient à faire des cordages pour les vaisseaux, des nattes & d'autres ouvrages utiles. Tel est le témoignage que Solin rend de la bonté des terres d'*Espagne*. Pomponius Méla dit que l'*Espagne* abonde tellement en hommes, en chevaux, en fer, en plomb, en argent & en or, que si dans quelques endroits la disette d'eau la rend dissemblable d'elle-même, il y croit cependant du lin & du jonc avec quoi on fait des cordes & des nattes. Justin (*lib. XLIV.*) dit que l'*Espagne* est plus fertile que la Gaule, & même que l'Afrique; car, dit-il, cette région n'est point brûlée par les ardeurs du soleil, comme l'Afrique, ni fatiguée par des vents violens & continuels, comme la Gaule; mais placée entre ces deux pays, elle est vivifiée & fécondée par des chaleurs bienfaisantes, & des pluies modérées, au point qu'elle procure abondamment tous les fruits & toutes les choses nécessaires à la subsistance, non-seulement de ses habitans, mais encore des citoyens de la ville de Rome & de toute l'Italie, auxquels elle payoit en tribut le vingtième de tout son bled. Elle ne produit pas seulement une prodigieuse quantité de froment, elle est également fertile en vins délicieux, en miel & en huile. Elle abonde en chevaux, en lins, en joncs. Les entrailles de la terre y sont remplies de mines d'or, d'argent, de fer & de vermillon».

« Le mont Orospeda abonde en mines d'argent, ainsi que les environs de la ville d'Ilipa sur le Bétis, & de Sisapo, à présent Sirnéla, plus au nord, près des bords du Tage & du Guadalquivir. Dans la Galice, souvent les laboureurs enlèvent des blocs d'or avec leur charrue. Il y en a également des mines dans les Asturies. Mais la mine d'argent la plus abondante étoit située à deux tiers de lieue de Carthagène. Quarante mille hommes étoient employés à l'exploiter, & ils fournissoient au peuple romain la valeur de vingt-cinq mille deniers, ce qui revient à 18,612 livres par jour, & par an à 6,793,562 livres. L'Asturie, la Galice & la Lusitanie rendoient aux romains 12,500,000 livres par an. Dans un endroit, appellé *Bebelo*, qu'on croit avoir été situé près de la ville d'Osca, dans le pays des ilergètes, il y avoit un puits, commencé par Annibal, qui rendoit au propriétaire trois cents poids d'argent par jour, ce qui revient à 8,212,500 par an. Enfin l'argent étoit si commun en *Espagne*, qu'on en faisoit des ancres pour les navires, des tonneaux pour mettre les liqueurs, & des lambris dans les appartemens. Enfin que cette contrée autrefois fut pour les carthaginois, & ensuite pour les romains, ce qu'est aujourd'hui l'Amérique pour les espagnols».

« Il y a en *Espagne* des mines de sel, des pierres d'une bonne qualité & d'une grande beauté pour la construction des maisons; il y a aussi des pierres à chaux, & d'autres dont on tire un ciment qui sert à donner une grande solidité aux murs des édifices».

« Là, les troupeaux de bœufs, de chevaux, de moutons sont innombrables; les bois, les forêts, les prairies & les plaines retentissent partout des mugissemens & des bêlemens de ces animaux. Les chevaux de ce pays sont très-estimés. Varron rapporte qu'on a vu en Lusitanie des porcs si gras qu'ils avoient un pied de lard. Les forêts & les montagnes sont remplies de daims, de cerfs, de sangliers, de lièvres & de lapins; d'aigles, de hérons, d'éperviers, de faisans & de francolins».

« Les mers procurent de grands poissons, des baleines, des congres, des murènes, des thons, des lamproies & d'autres; des huitres, & toutes sortes de poissons à coquille. Les fleuves n'y sont pas moins poissonneux».

« En faisant l'énumération des productions de l'Espagne, on se persuaderoit volontiers qu'on fait la description de ces champs fortunés où les anciens avoient imaginé que les ames de leurs héros alloient pour jouir de la félicité, qui étoit le prix & la récompense de leurs vertus. En effet, c'étoit dans la Bétique, partie méridionale d'*Espagne*, & dont l'Andalousie fait à présent la meilleure partie, que les mythologues & les poètes plaçoient leurs champs élysées, parce que ce pays avoit la réputation autrefois, comme il l'a encore aujourd'hui, d'être le plus délicieux & le plus heureux du monde; prééminence qu'il tient autant de la fertilité de son sol, que de la bonté & de la délicatesse de ses fruits *Regio est*, dit Mérula, parlant de l'Andalousie, *quæ insigni rerum omnium fertilitate luxuriat, cunctas universi terrarum orbis provincias eo nomine facilè superans.* Ce géographe moderne n'est que l'écho des éloges que les géographes de l'antiquité ont faits de la Bétique. On lit dans Pline (*lib. III. cap. I.*): *Bætica à flumine eam mediam fecante cognominata; cunctas provincias diviti cultu, & quodam fertili ac peculiari nitore præcedit.* Le même auteur assure (*lib. XVIII. cap. X.*) que les terres dans toute la Bétique rendoient cent pour un: *cùm centesimo quidem & Leontini Sicilia campi fundunt, aliique, & tota Bætica & imprimis Ægyptus.* Sur ce pied, il ne faudroit que 452381 arpens

Digitized by Google

par an en culture de bled, pour nourrir toute la population, qui eſt actuellement en *Eſpagne* & en Portugal, & qui ſe monte à 9,500,000 ames: car un arpent qui produit cent pour un, peut fournir à la ſubſiſtance de vingt-une perſonnes, en ſuppoſant la ſemence de ſix boiſſeaux & demi par arpent. Auſſi, dit-on, que l'Andalouſie eſt le grenier, la cave & l'écurie de l'*Eſpagne*».

« Dans le Lexicon-hiſtorique-géographique & poëtique de Charles Etienne, la Bétique forme le tiers de l'*Eſpagne*; mais ſur l'*orbis romanus* de d'Anville, la Betique contiendroit ſeulement dix-neuf millions d'arpens: or, l'*Eſpagne* entière, conjointement avec le Portugal, comprendroit plus de cent treize millions d'arpens ſur la même carte; par conſéquent la Bétique ne ſeroit guère plus que la ſixième partie de l'*Eſpagne* antique, c'eſt-à-dire, l'*Eſpagne* actuelle & du Portugal enſemble. Un pays d'une ſi petite étendue (s'il étoit encore auſſi fertile qu'il étoit autrefois, ſelon Pline) pourroit nourrir cent millions d'habitans, en ne mettant en culture de bled chaque année que 4,750,000 arpens, qui ſont le quart de la Bétique. Et ſi les terres avoient été de cette qualité dans toute l'étendue de l'*Eſpagne* ancienne, la cinquième partie de ſes terres auroit procuré la ſubſiſtance à une population de 474,600,000 ames. Mais l'*Eſpagne* n'a jamais été par-tout également fertile: en général, ce pays eſt rempli de montagnes, & très-aride en beaucoup d'endroits. Strabon (*lib. III. cap. I.*) dit que la Turdétanie & les bords du Bétis, ou Guadalquivir, ſont très-fertiles pour le froment, les vins, les huiles de la meilleure qualité, les laines, les mines d'or & d'argent. Ce canton fait partie de la Bétique, & nous l'y avons compris. La Luſitanie, aujourd'hui le Portugal & l'Eſtrémadure, étoit également très-fertile; mais elle étoit mal cultivée. Les iſles Baléares produiſoient une prodigieuſe quantité de bleds. Mais ce géographe obſerve que la partie ſeptentrionale de l'*Eſpagne* eſt sèche, montueuſe & maigre. La Biſcaye, par exemple, la Galice, la Navarre, l'Arragon, la Caſtille vieille, la province de Murcie, celle de Valence, celle d'entre le Douero & le Minho, celle de Tralos-Montes, le Béira & l'Algarve, ne jouiſſent pas de la réputation de produire beaucoup de bled; mais les Aſturies en produiſent: l'Eſtrémadure, tant eſpagnole que portugaiſe, eſt très-fertile. On en peut dire autant de la Caſtille nouvelle, ſur-tout du royaume de Léon, de celui de Grenade, de la Catalogne, de Mayorque & d'Ivice, & de l'Alentéjo, qu'on appelle le grenier du Portugal».

ESPAGNOLES (médailles) avec des caractères inconnus.

On en a un grand nombre. Laſtanoſa a cherché à les expliquer; mais ſans un ſuccès évident. Le P. Florez a été moins malheureux. Pellerin en a publié pluſieurs dans le premier volume de ſon recueil de peuples & de villes.

Le ſymbole de l'*Eſpagne* ſur les médailles eſt un lapin, ſoit parce que cette contrée, appellée *Cuniculoſa* par Catulle, en nourrit beaucoup, ſoit parce que les romains appelloient du même mot *cuniculus* & un *lapin*, & les ſouterreins des mines dont l'*Eſpagne* étoit remplie.

L'*Eſpagne* eſt quelquefois repréſentée ſur les médailles en habit militaire, avec un petit bouclier & deux javelots. Quelquefois elle tient des épics, ſymboles de la fertilité.

ESPAGNOLS. Les celtes s'établirent dans la partie d'Eſpagne, voiſine de Ebre; de là vint aux *eſpagnols* le nom de *celtibériens*. Les habitans des iſles *Baléares* étoient ſouvent confondus avec les *eſpagnols*.

Les *eſpagnols* (*Tit. Liv. decad. III. lib. II.*) portoient des tuniques blanches, bordées ou rayées de pourpre, diſtinction remarquable ſi on pouvoit l'appliquer à toute la nation; mais le pays, qui comprend l'Eſpagne, appellée *Iberia* à cauſe de l'Ebre, *Iberus* (*Plin. lib. III. cap. III.*), étoit habité par differens peuples, dont on trouve les noms dans Strabon (*lib. III.*), & qui probablement différoient entre eux dans la manière de s'habiller. Diodore de Sicile dit que les celtibériens portoient un *ſagum* noir & velu, d'une eſpèce de laine qui reſſembloit fort au poil de chèvre. Valère-Maxime (*lib. V. cap. I.*), en l'ap, ellant *ſagulum eſpagnol*, paroît leſdiſtinguer du *ſagulum romain*, la différence conſiſtoit ſans doute dans la matière ou dans la couleur. A l'occaſion de quelques ſoldats de la colonne trajane, qui portent le *ſagum* avec une eſpèce de capuchon, *cucullus*, pour s'en couvrir la tête, Ciaconius (not. 243, ſur la colonne trajane.) a remarqué que les manteaux avec des capuchons étoient *eſpagnols* ou luſitaniens. Quelques figures de l'arc de Septime Sévère (*veteres arcus auguſtorum, tab. C.*) en portent de pareils. Bellori (*Colon. Anton. fol. 56.*) l'appelle *lacerna cucullata*; cependant des monumens égyptiens, étruſques, & autres rapportés par le comte de Caylus (Recueil d'Antiq. tom. V. pl. 16. 49.) prouvent que l'uſage des capuchons étoit trop ancien & trop général pour l'attribuer aux ſeuls *eſpagnols*; d'ailleurs, ſelon Juvenal (*ſatyra*, 8.), les gaulois-aquitaniens en faiſoient auſſi uſage. Il eſt vrai que le capuchon ſe trouve communément attaché à la tunique, & que les figures, dont parle Ciaconius, le portent attaché non pas au *pallium*, ou à la *palla*, comme il s'explique, mais au *ſagum* ou à la *lacerna* (nous prouverons à l'article des romains, que la *lacerna* avoit la même forme que

Digitized by Google

le *ſagum* & la chlamyde.) Attaché de cette façon, le capuchon pourroit diſtinguer les *eſpagnols*.

Juvenal (*ſatyra 3, v. 146.*) attribue le *cucullus* aux marſes & aux ſabins, peuples auſtères, & vivant continuellement expoſés aux injures de l'air; mais ici la penſée du poëte n'eſt point que le *ſagum cucullatum* ait été tellement particulier aux marſes & aux ſabins, que dans d'autres parties de l'Italie les matelots, les laboureurs, & autres gens du peuple vivant durement, ne s'en ſoient auſſi ſervi. Il cite ſeulement les marſes & les ſabins, parce qu'ils étoient les peuples les moins efféminés de l'Italie. Pour cette raiſon il leur ſuppoſe un habillement auſſi éloigné du luxe général, que le *ſagum cucullatum* pouvoit différer des habillemens uſités, non-ſeulement à Rome, mais encore dans les autres villes les plus opulentes de l'Italie. L'utilité de ce capuchon en a perpétué l'uſage dans les pays orientaux de l'Europe. Les ordres religieux l'ont pris comme ſymbole de la vie humble & laborieuſe à laquelle ils ſe conſacroient. Cet habillement, qui paroît ſingulier de nos jours, ne l'étoit point alors; tous les manœuvres ou artiſans le portoient habituellement.

Sur une médaille qui a pour exergue le mot *Hiſpania*, on trouve la repréſentation d'une femme dont la tête eſt couverte d'un bonnet; elle eſt vêtue d'une tunique ſerrée par des ceintures ſous le ſein & ſur les hanches; elle eſt chauſſée de brodequins; elle tient d'une main deux épis, & de l'autre un bouclier rond avec deux javelots.

Les *eſpagnols* ſe ſervoient de barques faites d'un ſeul tronc d'arbre.

Les habitans des iſles Baléares (*Strabo, lib. III. fol. 69.*), célèbres dans l'antiquité pour leur adreſſe à ſe ſervir de la fronde, ſont les premiers qui ſe ſoient vêtus du *laticlave*. (*Voyez* cet article.) Ils combattoient ſans ceinture, ayant trois frondes à l'entour de la tête, & le bouclier attaché au bras. Ils tenoient auſſi à la main un dard, dont la pointe étoit durcie au feu.

Les *eſpagnols*, ſelon Diodore, ſe ſervoient de caſques de fer, ornés de paraches de couleur pourpre. Les boucliers de ces peuples étoient auſſi longs & auſſi légers que ceux des gaulois, au moins quant aux provinces limitrophes des Gaules. Dans les autres c'étoient des boucliers creux & arrondis, comme ceux des rômains ou des africains. (*Lipſius de militia romana, lib. III. dial. I. analecta.*) On ignore la forme particulière qu'avoient les caſques *celtibériens*; mais une médaille d'Auguſte, avec l'inſcription *Hiſpania recepta*, offre une lance & des boucliers *eſpagnols*, qui étoient des *ſcuta*. Ces peuples portoient auſſi des bottines tiſſues de poil, chauſſure qui les diſtinguoit des autres nations barbares.

Les *eſpagnols* avoient des épées fort courtes (Tite-Live, décad. III. liv. II.), pointues & tranchantes des deux côtés; ils ſe ſervoient auſſi d'un poignard d'un pied de long. Ils ſe ſervoient de dards faits entièrement de fer, & à pluſieurs crochets (*Appian. Alexand. lib. V.*) ; ce ſont autant de détails qu'il ne faut pas rejetter comme minutieux, puiſqu'ils appartiennent à une nation plutôt qu'à une autre, & ſervent à caractériſer celles qui n'ont pas laiſſé d'autres monumens. Les luſitaniens (*Strab. lib. III. fol. 64.*) avoient des boucliers de deux pieds de largeur, concaves en dehors, quelquefois revêtus de nerfs, qu'ils attachoient par une courroie, probablement à l'entour du col, puiſque cette arme n'avoit ni anſe, ni poignée. Leurs cuiraſſes étoient de lin; ils portoient des caſques ſurmontés de hauts panaches; ils s'armoient tantôt d'un poignard, tantôt d'une pique garnie d'une pointe de cuivre; en général ils portoient pluſieurs dards. Les montagnards de la partie ſeptentrionale de l'*Eſpagne*, tels que les aſturiens, les cantabres, &c. ſe couvroient d'un *ſagum* noir. Les tuniques des femmes, ſuivant Artémidore, cité par Strabon (*lib. III. fol. 68.*), étoient faites d'étoffes à fleurs; d'autres portoient des ornemens barbares, ſavoir, des colliers de fer, avec des branches qui s'élevoient des deux côtés en avant du front au deſſus de la tête, & qui ſervoient ſouvent à ſupporter une eſpèce de voile, avec lequel on faiſoit ombre au viſage; d'autres s'attachoient à l'entour du cou un collier ou une bande, qui, remontant juſqu'à la hauteur des oreilles, s'élevoit enſuite en s'élargiſſant, & ſe recourboit en dehors. Il y en avoit qui ſe déracinoient les cheveux ſur le front; d'autres les faiſoient monter autour d'une épingle d'un pied de long, qu'elles attachoient ſur la tête, & les recouvroient enſuite d'un voile noir. On croit reconnoître dans tous ces ajuſtemens biſarres l'origine de pluſieurs modes qui ont eu lieu dans des temps poſtérieurs.

On ne ſait rien de particulier ſur la religion des *eſpagnols*, & l'on croit qu'ils adoroient les mêmes divinités que les gaulois, & de plus quelques divinités topiques.

ESPÉRANCE, divinité que les grecs appelloient la déeſſe *Elpis*, & les romains *Spes*. Elle avoit un temple à Rome, au marché aux herbes; elle en avoit un autre dans la ſeptième région de la ville. Le premier fut frappé de la foudre, dit Tite-Live (*lib. XXI.*), & fut encore ruiné depuis par un incendie. Il y a des poëtes qui font l'*Eſpérance* ſœur du ſommeil & de la mort, parce que l'un & l'autre font l'eſpoir des malheureux. Pindare l'appelle Γηροτρόφος, *nourrice des vieillards*.

Elle eſt ordinairement repréſentée ſur les médailles romaines ſous la forme d'une jeune fille

Digitized by Google

debout, relevant d'une main ſa robe, & de l'autre tenant une fleur. Il exiſte un bas-relief où cette divinité, debout & couronnée de fleurs, a dans la main gauche des pavots & des épis, & s'appuie de la droite ſur une colonne (*Boiſſard. Antiq. rom.*) ; devant elle on voit une ruche d'où ſortent des épis & des fleurs. Tous ces emblèmes nous ſemblent très-ingénieux ; car l'homme eſpère ou des biens, ou des plaiſirs, & l'*eſpérance* lui fait oublier ſes maux ; or les biens pouvoient-ils mieux être déſignés que par un épi ? les plaiſirs que par une fleur ? & l'oubli des peines que par un pavot ?..... La ruche, cachant les tréſors qu'elle renferme, tréſors qui ne ſont point le produit du travail de l'homme, ne nous paroît pas moins heureuſement imaginée.

Nous apprenons de Lampride (*in Anton. Heliogabal.*) qu'on diſtinguoit à Rome la *Spes* ancienne d'avec la moderne. Celle que l'on voit, pl. 88 des pier. grav. du palais royal, réunit des ailes à ſes attributs ordinaires ; & il faut avouer que les ailes conviennent parfaitement à l'*Eſpérance* ; cependant, comme cet attribut ſe rencontre très rarement, & ſur les pierres & ſur les médailles, on pourroit, à l'exemple de Boze, prendre cette figure pour une *victoire*, conſtamment repréſentée avec des ailes, & dans les mains de laquelle on voit auſſi des épis & des pavots ; mais le *Calatus* ou le *Modius*, dont la tête de ce camée eſt ornée, & qu'on retrouve ſur une figure de l'*Eſpérance*, qui eſt au revers d'une médaille de *Peſcennius Niger*, détruit le ſentiment de Boze, & ne laiſſe aucun doute ſur l'explication de M. l'abbé le Blond.

On voit ſur une *prime d'émeraude* de la collection de Stoſch, l'*Eſpérance* debout, tenant de la main droite une fleur, ſon ſymbole ordinaire. Sur d'autres (*Gruter. inſcr. p. CII.*) monumens elle porte auſſi des épis de bled & des têtes de pavot.

Cette figure, de même que les trois autres *Eſpérances* de cette collection, ſont habillées à la manière des figures étruſques, quoique les trois gravures en total ne ſoient point de la manière de cette nation. Il ſe pourroit bien que le genre de *draperie* qu'on leur voit, & qui eſt caractériſé par des plis parallèles, eût été particulier à l'*Eſpérance*. En effet, on obſerve le même goût dans les vêtemens de cette déeſſe ſur une médaille de Claudius & de Philippe l'Arabe, auſſi bien que dans ſa ſtatue à la *villa Ludoviſi* à Rome. Cette ſtatue, haute de deux pieds, méconnue autrefois pour une ſtatue de l'*Eſpérance*, parce que l'inſcription, gravée ſur ſa baſe, étoit couverte par une croute épaiſſe de terre endurcie & de mouſſe ; la voici :

Q. AQVILIVS. DIONYSIVS. ET.
NONIA. FAVSTINA. SPEM. RES
TITVERVNT.

ESPRIT. Les platoniciens diſoient qu'il y avoit un *eſprit* répandu dans l'univers, qui animoit tout, qui étoit le principe de toute génération, qui donnoit la fécondité à tous les êtres ; que c'étoit une flamme pure, vive & toujours active, à laquelle ils donnoient le nom de dieu. *Voyez* GENIES.

ESPRITS. On trouve ſur quelques médailles grecques ces caractères ⊣, ⊢ ; le premier eſt l'*eſprit* doux, le ſecond l'*eſprit* fort.

ESQUILIN (le mont), } une des ſept collines
ESQUILIES, } de la ville de Rome ; c'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui la montagne Ste. Marie Majeure. On écrit auſſi en latin *exquilia* ; & l'on croit que ce nom s'eſt formé, par corruption, d'*excubia*, & qu'il fut donné à cette hauteur, à cauſe des ſentinelles que Romulus y mit, de crainte d'être ſurpris par Tatius, duquel il ſe méfioit. D'autres veulent qu'il ait été formé de *quiſquilia*, parce que c'étoit là que ceux qui prenoient des oiſeaux, tendoient leurs filets, & qu'ils jettoient des ordures, *quiſquilias*, pour les attirer & leur ſervir d'appas. D'autres enfin prétendent qu'il vient d'*excolo* ; qu'on le donna à cet endroit lorſqu'il fut cultivé, de même que nous avons appelé *cultures*, *coutures*, des endroits nouvellement cultivés, & que ce nom leur eſt enſuite reſté. Quoi qu'il en ſoit, Servius Tullus l'enferma dans Rome, & s'y fit un palais & des jardins. Le mont *Eſquilin* avoit à l'Orient les murailles de la ville, au Midi, la voie lavicane, à l'Occident, la vallée qui étoit entre le mont Cœlius & le mont Palatin, & au Septentrion, le mont Viminal. Il formoit la cinquième région (quartier) de Rome, à laquelle il donnoit ſon nom, & qu'on nommoit région, *Eſquiline*.

La porte *Eſquiline* étoit une porte de Rome, qui étoit du côté du mont *Eſquilin*. La tribu *eſquiline* étoit la ſeconde des quatre tribus de la cité de Rome.

On exécutoit les criminels hors de la porte *Eſquiline*. (*Tacit. annal. II.* 32. 5.) C'étoit là auſſi que l'on brûloit ou enſevelifſoit les corps des eſclaves. Mécène planta des jardins ſur le mont *Eſquilin*. L'empereur Gallien en aimoit le ſéjour, & il y fit bâtir un arc de triomphe, qui porte ſon nom.

Digitized by Google

ESSAYEUR. Il y avoit dans chaque ville plusieurs, ou au moins un *essayeur* des monnoies, appellé chez les grecs ζυγοστάτης, & chez les romains *libripeus*.

ESSEDARII. } L'*essedum* étoit une espèce
ESSEDUM. } de chariot en usage chez les belges & chez d'autres peuples des Gaules; il étoit à deux roues, & tiré par deux chevaux ou deux mulets, marchant l'un à la queue de l'autre. On s'en servoit à la guerre. Les combattans, appellés *essedarii*, étoient debout dans leur *essedum*. Les gens du peuple & les personnes distinguées voyageoient dans cette voiture; on y mettoit indistinctement & des hommes & des bagages; on en conduisoit dans les triomphes; on en fit courir dans les cirques; on en fit même monter par des gladiateurs, qui combattoient sur l'*essedum*, & qui furent appellés *essedarii*.

ΕΣΤΙΑΙΑ. Hésychius donne ce nom à des sacrifices solemnels offerts à Vesta, appellée par les grecs Εστία. Il n'étoit permis à personne autre que les sacrificateurs, d'emporter quelque partie des victimes.

ÉSUS ou HÉSUS, grande divinité des gaulois, que l'on croit être leur dieu de la guerre. Lorsqu'ils étoient sur le point de donner bataille, ils faisoient vœu de lui consacrer toutes les dépouilles, & de lui immoler non-seulement les chevaux qu'ils prendroient sur l'ennemi, mais encore tous les captifs: ce qu'ils n'exécutoient que trop fidellement. C'est par l'effusion du sang humain, dit Lucain, qu'ils appaisent leur dieu *Esus*. Ils portoient même quelquefois leur inhumaine superstition, jusqu'à lui immoler leurs propres enfans, & leurs femmes, pour se le rendre favorable.

On lit *Hésus* dans Lucain (*l. I. v.* 445.), *Ésus* dans Lactance, & même dans les manuscrits de Lucain, à ce que dit Grotius. Bochart, dans son *Chanaan l. I. c.* 41, croit que *Hésus* signifie proprement fort, qu'il vient de l'hebreu, ou phénicien, *Hitzuz*; que les phéniciens donnèrent ce nom à Mars, & l'appellèrent Ἀζιζος, comme Julien l'apostat l'assure, d'après Jamblique, dans son oraison sur le soleil, & ailleurs encore; il dit que *Hésus*, ou *Azizus*, étoit honoré par ceux d'Edesse, en Syrie; qu'il se joignoit au soleil; qu'il étoit le précurseur du soleil.

Il ajoute que *Hésus*, ou le Mars des gaulois (*Cæs. bell. gallic. lib. VI.*) & des germains, n'étoit point comme chez les romains l'astre de Mars, mais Jupiter ou Apollon. De l'étymologie rapportée ci-dessus, il s'ensuit que l'*Ésus* des manuscrits est mieux que *Hésus*. Sur l'un des monumens qui ont été trouvés dans les fondemens du nouvel autel de Notre-Dame de Paris, il y a une figure d'*Ésus*. Il est sans barbe, couronné de laurier, vêtu d'une simple tunique qui n'a point de manches, & qui depuis le cou jusqu'à la ceinture, ne lui couvre que l'épaule & le côté gauche; la partie qui devroit couvrir le côté droit, paroît ramassée autour de la ceinture. Il a le bras droit nu, pour pouvoir agir plus librement. La tunique ne descend que jusqu'aux genoux. Il appuie la main gauche sur un arbre tronqué; de la droite il tient une hache élevée, & dans la posture d'un homme qui en décharge un coup sur quelque chose. Au reste, son nom sur ce monument est écrit Esus. On trouve dans les mémoires de l'Académie des Inscriptions les desseins de ces monumens gaulois.

ÉSYMNETE, Αἰσυμνήτης.

Le verbe Αἰσυμνάω signifioit dans les anciens temps *régner, gouverner*. (*Hésychius.*) Lorsqu'on élisoit un prince, pour gouverner une ville, on l'appelloit *ésymnète*, ou tyran, ἐκάλουν Αἰσυμνήτην ἢ τύραννον, parce que le prince rendoit la justice, & la faisoit observer, τὰ αἶσα, ὅ ἐστι, τὰ δίκαια νέμει ou ταμεῖ, d'où il étoit appellé Αἰσυμνήτης, ou Αἰσυμνητὴρ. (*Iliad. l. XXIV. v.* 347.) Homère fait mention de l'*ésymnète*. Ce souverain, magistrat créé par élection, étoit à vie, ou seulement pour un temps. *Aristot. polit. l. III. c. XIV.*) Un marbre de Téos, en Ionie, d'une grande antiquité, prouve que cette ville étoit gouvernée par un *ésymnète*, (*Chishull. ant. asiatic. p.* 98.) & qu'il commandoit dans la ville & dans son territoire: ΑΙΣΥΜΝΩΙ ΕΝ ΤΕΩΙ Η ΓΗΙ ΤΗΙ ΤΗΙΗΙ.

Dans la suite des temps on donna le nom d'*ésymnètes* aux préfidens des jeux publics, ou à leurs ministres, Αἰσυμνῆται οἱ τῶν Ἀγώνων προεστῶτες ἢ ὑπηρέται. La ville de Chalcédoine, suivant un marbre, publié par le comte de Caylus (*Rec. 2. p.* 175.) étoit gouvernée par un sénat; mais elle avoit six magistrats souverains, appellés *ésymnètes*, qui changeoient tous les mois.

Denys d'Halicarnasse appelle en grec *ésymnètes*, les dictateurs romains.

ÉSYMNETE, surnom donné à Bacchus, à cause d'une de ses statues, faite de la main de Vulcain, & donnée à Dardanus par Jupiter même. *Voyez* EURYPILE.

Ce surnom Αἰσυμνήτης pouvoit venir du mot αἰσυμήτης, de bon augure.

ET. La particule &, ainsi formée, ne se trouve ordinairement que dans les écritures cursives & minuscules anciennes. Elle y est non-seulement séparée, mais elle entre encore dans la composition des mots, comme dans RATIN-

&IAM, ΡΕΙΤΕ, pour *retinet*, *etiam*, *petite*. Les manuscrits & les diplômes fournissent beaucoup d'exemples de cette manière d'écrire, qui cessa au XIIe. siècle. Ainsi, lorsqu'on rencontre la conjonction &, faisant partie d'un mot, c'est une marque que le manuscrit a plus de cinq cens cinquante ans d'antiquité. On ne dira pas avec Casley, plus de six cens ans, parce qu'on a des preuves que cet usage n'étoit point encore aboli, du moins dans les chartes en 1197. (*Nouvelle Diplomatique.*)

. ETA, ou ITA, nom d'une voyelle de la langue grecque, qui a cette forme Η, η. La prononciation de cette lettre a varié; on l'a prononcée comme un *e* & comme un *i*. Térencien marque la première prononciation; mais les grecs, depuis plusieurs siècles, ne lui donnent plus que la seconde. Cette lettre, aussi bien que l'ω, fut ajoutée à l'alphabet, & n'y étoit point dans le commencement. On en voit encore des preuves sur d'anciens monumens, tels que sont les colonnes des farnèses, apportées à Rome de la voie appienne, où l'on voit l'Ε pour l'Η, ΔΕΜΕΤΡΟΣ, ΚΟΡΕΣ, pour ΔΗΜΗΤΡΟΣ & ΚΟΡΗΣ. On dit que c'est Simonide qui l'ajouta. (*Bibliand. de ratione communi linguarum*, *p.* 40.) Les latins rendent cette lettre par un *e*. Car pour Δημήτριος, Βητα, Ημέρα, Θησεύς, Θησαυρος, &c., &c., ils ont dit *Demetrius*, *Beta*, *Hemera*, *Theseus*, *Thesaurus*, *&c.*

ÉTALIDES. *Voyez* ÆTALIDES.

ÉTAGES. Les maisons de Rome avoient plusieurs *étages*. *Voyez* CŒNACULUM.

Josèphe (*Bell. judaic. VII.* 24.) dit qu'au triomphe de Vespasien, on portoit des machines qui s'élevoient jusqu'au troisième *étage*. Auguste voulant arrêter cette hauteur extraordinaire des maisons, que l'avidité des propriétaires portoit hors de toute proportion, le fixa à 70 pieds romains, environ 66 ½ pieds de France. Néron rappella ce réglement après l'incendie de Rome; mais Trajan réduisit encore la hauteur des maisons à 60 pieds romains, environ 57 pieds.

Le seul bâtiment à deux *étages* qu'on ait trouvé, depuis qu'on travaille aux fouilles près de Naples, est à Pompeii, & on peut le voir à découvert. En général, les bâtimens de la maison de campagne d'Herculanum, ainsi que ceux de plusieurs habitations de particuliers du même canton & des environs, n'ont jamais eu qu'un *étage*.

Le marquis Galiani de Naples, dit dans sa traduction de Vitruve (*pag.* 76. *n°.* 1.) que les maisons des personnes riches, de même que les palais, (*à la campagne*, ainsi qu'il a sans doute voulu dire, car on sait que le contraire avoit lieu dans les villes) n'étoient, en général, que d'un seul *étage*, sans avoir aucune chambre au-dessus du rez-de-chaussée. Il a raison pour ce qui regarde la description des maisons de campagne de Pline; mais quant à la villa Hadrienne, il paroit visiblement qu'il y a eu des appartemens, les uns au-dessus des autres: on le voyoit aussi aux bains d'Antonin & de Dioclétien, tels qu'ils étoient encore il y a deux cens ans. Quelques parties de ces édifices surprenans avoient jusqu'à trois galeries ou corridors d'appartemens l'un au-dessus de l'autre. Dans les ruines d'une très-grande *villa*, sous l'ancien Tusculum, où est aujourd'hui la *villa* des Jésuites, appellée la *Ruffinella*, il y avoit des chambres au-dessus des appartemens ordinaires: ces chambres néanmoins étoient basses & vilaines, & semblent n'avoir été destinées que pour les domestiques.

ÉTALON. Les grecs nommoient l'*étalon* des mesures μίτρων τύπος, c'est-à-dire, *le prototype des mesures*.

Les romains le nommoient simplement *mensura*, par excellence, comme étant la mesure à laquelle toutes les autres doivent être conformes.

Les *étalons* des poids & mesures ont toujours été gardés avec grande attention. Les hébreux les déposoient dans le temple, d'où viennent ces termes si fréquens dans les livres saints: *le poids du sanctuaire*, *la mesure du sanctuaire*.

Les athéniens établirent une compagnie de quinze officiers, appellée μετρονόμοι, *mensurarum curatores*, qui avoit la garde des *étalons*: c'étoient eux aussi qui régloient les poids & les mesures.

Les romains les gardoient dans le temple de Jupiter au capitole, comme une chose sacrée & inviolable; c'est pourquoi la mesure originale étoit surnommée *capitolina*.

Il est fait mention au mot CONGE, d'un de ces *étalons*.

Les empereurs chrétiens ordonnèrent que les *étalons* des poids & mesures seroient gardés par le gouverneur ou premier magistrat des provinces. Honorius chargea le préfet du prétoire de l'*étalon* des mesures, & confia celui des poids au magistrat, appellé *comes sacrarum largitionum*, qui étoit alors ce qu'est aujourd'hui chez nous le contrôleur général des finances.

Justinien rétablit l'usage de conserver les *étalons* dans les lieux saints; il ordonna que l'on vérifieroit tous les poids & toutes les mesures, & que les *étalons* en seroient gardés dans la principale église de Constantinople; il en envoya de

Digitized by Google

ſemblables à Rome, & les adreſſa au ſénat comme un dépôt digne de ſon attention.

La novelle 118e. dit auſſi que l'on en gardoit dans chaque égliſe; on y conſervoit à cet effet des boiſſeaux d'airain ou de pierre, & d'autres meſures.

ÉTAMAGE. ÉTAMER. } *Voyez* DOUBLE

ÉTAPIER. Les romains appelloient *Copiarius* celui qui étoit chargé de fournir la nourriture, du ſel & du bois à ceux qui voyageoient pour le ſervice public.

ETC. *& cætera. Voyez* ABRÉVIATIONS.

ÉTÉ, perſonnifié chez les poëtes & dans les anciens. C'eſt un génie à demi-nud, couronné d'épis, & qui en touche d'autres entaſſés dans ſa corne d'abondance: il tient de plus une faucille à la main, pour marquer la ſaiſon des moiſſons.

ÉTENDARD.

L'*Étendard* à la main des princes, eſt le ſymbole du ſouverain domaine. On le voit ſur les ſceaux de Charles-le-Gros, de Conrard I, de Henri I, d'Otton III, empereur, & ſur celui dont Louis-le-Gros ſe ſervit, lorſqu'il eut été déſigné roi de France, du vivant de ſon père. Aux XIIe. & XIIIe. ſiècles pluſieurs ſeigneurs s'attribuèrent l'*étendard*, dont on peut voir les figures dans Heineccius. (*Nouvelle Diplomatique.*)

ÉTENDARDS des anciens. *Voyez* ENSEIGNES.

ÉTENNA, dans la Pamphylie. ETENNEΩN.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en bronze. *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Géta, de Sévère Alexandre.

ÉTÉOBUTADES, famille ſacerdotale parmi les athéniens, conſacrée à Minerve. Le droit de porter le dais, ou *umbella*, dans la proceſſion qu'on faiſoit au Scirrophories, appartenoit aux *Etéobutades*. Ces prêtres tiroient leur nom de *Butès*, fameux ſacrificateur.

ÉTÉOCLE, fils aîné d'Œdipe & de Jocaſte, après la mort ou la retraite de ſon père, convint avec ſon frère Polynice, qu'ils régneroient alternativement chacun leur année; & que pour éviter toutes conteſtations, celui qui ne ſeroit point ſur le trône, s'abſenteroit de Thèbes. Cette convention fut la ſource de leur haine, & d'une des plus fâcheuſes guerres qu'il y ait eues parmi les grecs dans les temps héroïques. *Etéocle* régna le premier, comme l'aîné; mais ébloui par l'éclat d'une couronne, il ne voulut plus la quitter. « Le trône eſt un bien ſi cher à mes yeux, dit-» il, dans Euripide, que je ne puis le céder à » autrui. Quelle lâcheté ſeroit-ce de devenir » ſujet, quand on s'eſt vu roi.... ? Équité tant » qu'on voudra, je la reſpecte en toutes choſes; » mais, ſi l'on peut jamais être injuſte, il eſt » beau de l'être pour régner ». Polynice, fruſtré de ſes eſpérances, eut recours aux argiens, dont Adraſte, ſon beau-frère, étoit roi: il revint avec lui à Thèbes, à la tête d'une armée, pour redemander le ſceptre. Les deux frères ennemis, voulant épargner le ſang des peuples, demandèrent à ſe battre en combat ſingulier, en préſence des deux armées; & s'entretuèrent l'un l'autre. On ajoute que leur diviſion avoit été ſi grande pendant leur vie, & leur haine ſi irréconciliable, qu'elle dura après leur mort; & l'on crut avoir remarqué que les flammes du bûcher, ſur lequel on faiſoit brûler leurs corps, ſe ſéparèrent, & que la même choſe arrivoit dans les ſacrifices qu'on leur offroit en commun. Car, tout méchans qu'avoient été ces deux frères, on ne laiſſa pas de leur décerner les honneurs héroïques dans la Grèce. Mais Virgile leur rend plus de juſtice en les plaçant dans le tartare avec Atrée, Égiſte, Syſiphe, Tantale, Thyeſte, & tous les fameux ſcélérats de l'antiquité. Créon, qui leur ſuccéda, fit rendre les honneurs de la ſépulture aux cendres d'*Etéocle*, comme ayant combattu contre les ennemis de la patrie; & ordonna que celles de Polynice ſeroient jettées au vent, pour avoir attiré ſur ſa patrie une armée étrangère. *Voyez* CRÉON, POLYNICE, THÉBAIDE.

ÉTÉOCLE, roi d'Orchomène, dans l'Andrélie, en Béotie, fut appellé le père des Graces, parce qu'il fut le premier, dit Pauſanias, qui éleva un temple & des autels aux Graces, & qui régla les cérémonies de leur culte. *V.* ANDRÉUS.

ÉTÉOCLÉES, ſurnom des Graces, parce qu'on diſoit qu'elles étoient filles d'*Etéocle*, roi d'Orchomène.

ÉTÉOCLUS, fils d'Iphis, & frère d'Évadne, fut un des ſept chefs de l'armée des argiens contre Thèbes. Ce jeune héros, dit Euripide, peu favoriſé des biens de la fortune, mais comblé d'honneur dans l'Argolide, tellement déſintéreſſé dans les ſervices qu'il rendoit à ſa patrie, que jamais il ne put ſe réſoudre à recevoir rien de ſes amis même, dans la crainte de corrompre tant ſoit peu ſon intégre équité, & de ſe voir

Digitized by Google

lié par les préſens. Il haïſſoit les méchans, non l'état, & il diſtinguoit la république de ceux qui la rendoient odieuſe, en la gouvernant mal. *Etéocles* périt devant Thèbes. *Voyez* IPHIS.

ÉTERNITÉ, nom d'une déeſſe chez les anciens.

Æternitas. Mart. Capella, l. I, dit que l'*Éternité* étoit fille de Jupiter. Trifmégiſte & Platon diſent que le temps eſt l'image de l'*Éternité*. Claudien, dans ſon ſecond livre *de laudibus Stiliconis* (ſur la fin, vers 424.) nous a donné une deſcription de l'*Éternité*, ou plutôt de l'antre de l'*Éternité*. Il dit qu'il eſt dans un lieu inconnu, où notre eſprit ne peut pénétrer, & où à peine les dieux ont accès. Il appelle cette caverne la mère des années, toute hideuſe de vieilleſſe; une caverne d'une durée infinie, qui fait partir de ſon vaſte ſein tous les temps, & qui les y rappelle: il dit que cet antre comprend tout ce que ſignifie un ſerpent recourbé en rond, qui mord ſa queue, ſans jamais la ronger, ni la conſumer, & qui eſt toujours auſſi vif & auſſi vert. La nature, cette vieille dont le viſage eſt toujours plein de graces, fait la garde à l'entrée du veſtibule. De tous ſes membres il pend des ames, qui voltigent autour d'elle. Un vieillard vénérable préſide dans l'antre, & y donne des loix qui durent *éternellement*: c'eſt lui qui règle le nombre, le cours & le repos des aſtres, par qui tout vit & tout périt ſelon des loix immuables. C'eſt lui qui détermine ce que la révolution incertaine de l'aſtre de Mars, & la révolution certaine de celui de Jupiter doit cauſer dans le monde; & les effets de la lune, qui achève ſi vite ſa carrière; ou du pareſſeux Saturne, ſi lent à fournir ſa ſienne, ceux que produit Vénus, toujours féreine, & Mercure, compagnon du ſoleil. Dans l'antre ſont tous les ſiècles diſtingués chacun par ſon métal, & tous en différentes places. On y voit les ſiècles d'airain ramaſſés enſemble. Les ſiècles de fer y paroiſſent durs & roides. La blancheur de ceux d'argent y jette un éclat merveilleux: mais ce qui y brille le plus, c'eſt le troupeau des ſiècles d'or, placés dans le plus bel endroit & le plus diſtingué de ce palais, & qui portent un caractère qui les rend d'un commerce difficile avec la terre. Telle eſt à peu près la deſcription que Claudien fait de la demeure de l'*Éternité*. Elle a dans le latin des beautés, auxquelles, ſelon le ſavant Barthius (dans ſes notes ſur Claudien), Rome, toute féconde qu'elle eſt en génies éloquens, n'a pu rien produire d'égal depuis ce poëte.

Les égyptiens déſignoient l'*Éternité* par le ſoleil, dit Horus-Apollon dans les hiéroglyphes, & par la lune. Les grecs & les romains en uſoient de même, aux ſentimens de quelques auteurs. Il y a une médaille d'Antiochus Epiphanès, au revers de laquelle, pour marquer l'*Éternité* & l'apothéoſe du prince, on a mis une figure d'homme, qui tient le ſoleil dans ſa main droite, & qui a la lune ſur la tête. De même on voit ſur les médailles de Veſpaſien, de Domitien, de Trajan, d'Hadrien, &c., la déeſſe *Éternité*, vêtue d'une robe longue, qui tient dans ſes mains les têtes rayonnantes du ſoleil & de la lune. C'eſt le type, ou l'effigie ordinaire de cette divinité, ſur les médailles latines. Une inſcription rapportée dans Gruter, page 32, réunit de même le ſoleil & la lune avec l'*Éternité*. La voici:

ÆTERNITATI
SACRVM
SOLI ET LVNÆ
P. NOVELLIVS P. F.
PAL. VERVS DD.
XVIII. KAL. IVL.
SER SCIPIONE ORFITO ET
Q. NONIO PRISCO COSS.

Sur une médaille d'Hadrien, rapportée par Occo (*pag.* 237.), & expliquée par Triſtan (*tom. I. pag.* 475.), l'*Éternité* eſt renfermée dans un cercle, & tient un globe, ſur lequel il y a un aigle arrêté: la légende eſt, PM. TR. P. COS. III. SÆC. AVR. On la repréſentoit auſſi élevant la main vers le ciel. On déſignoit encore l'*Éternité* par un ſerpent qui mord ſa queue, & fait un cercle. Martianus Capella, l. I, dit que l'*Éternité* eſt fille de Jupiter, parce que dieu n'a ni commencement, ni fin. Quelquefois elle eſt repréſentée comme une déeſſe, debout, tenant un globe ſur lequel il y a un oiſeau arrêté; & de l'autre main elle ſoulève le pan de ſa robe. Au reſte, cette déeſſe, placée ſur les médailles des empereurs, ne déſigne ſouvent que la perpétuité de l'empire, & non l'*Éternité*, laquelle, à proprement parler, & auſſi ſelon le ſens auquel les empereurs l'uſurpèrent en leurs titres & qualités, n'étoit qu'une longue & heureuſe ſuite d'années.

L'oiſeau, poſé ſur un globe, & porté par l'*Éternité*, eſt le phénix, animal fabuleux qui renoît de ſa cendre. L'éléphant, dont la longue vie faiſoit un proverbe, étoit encore un ſymbole de l'*Éternité*.

On doit obſerver que l'on n'a point élevé dans l'antiquité de temples ni d'autels à l'*Éternité*.

Les allégoriſtes modernes ont regardé les emblêmes de l'*Éternité*, rapportés ci-deſſus, comme trop ſimples. Ils leur ont ſubſtitué une image auſſi effrayante que la penſée de l'*Éternité* l'eſt elle-même pour la plupart des mortels. C'eſt un monſtre

monſtre (*Ripa iconologia part. I. n°.* 53), ayant un buſte de femme, qui tient un globe dans chaque main ; le reſte du corps eſt une queue de ſerpent, parſemée d'étoiles, & ſe repliant en cercle.

ÉTERNITÉ, titre de grandeur que l'on donnoit à l'empereur Conſtantius, qui ſe faiſoit auſſi appeller *Éternel*.

Æternitas. Un des officiers de l'empereur Conſtantius, demandant à Lucifer de Cagliari, ſi le livre qu'on avoit envoyé à l'empereur étoit de lui, ajouta, vous devez donc écrire ce qui en eſt, & nous renvoyer le livre, afin qu'on le puiſſe préſenter à ſon *Éternité*, c'eſt-à-dire, à Conſtantius. Les catholiques tournoient en ridicule les ariens, qui refuſoient de donner au verbe la qualité d'*Éternel*, & qui la donnoient à Conſtantius. C'eſt peut-être le ſens qu'a le mot *æternitas*, au revers de quelques médailles, comme IMP. CÆS. VESPASIANVS AVG. & au revers ÆTERNITAS DIVA FAVSTINA, au revers ÆTERNITAS.

ÉTERNUEMENS. Les anciens adreſſoient une prière à Jupiter, lorſqu'ils *éternuoient*. On la trouve dans l'Anthologie (*lib. II. cap. II. epig. II.*); & c'étoit Ζεῦ σῶζε, Jupiter, ſauvez-moi. Ceux qui entendoient *éternuer* quelqu'un, lui diſoient chez les grecs, ζῆθι, vivez ; & chez les romains, *ſalve*, je vous ſalue.

Les romains faiſoient de ce compliment, du temps de Pline le naturaliſte, un des devoirs de la vie civile; c'eſt lui qui nous l'apprend. Chacun, dit-il, ſalue (28. 2.), quand quelqu'un *éternue*, *ſternutamentis ſalutamur* ; & il ajoute comme une choſe ſingulière, que l'empereur Tibère exigeoit cette marque d'attention & de reſpect de tous ceux de ſa ſuite, même en voyage & dans ſa litière : ce qui ſemble ſuppoſer que la vie libre de la campagne, ou les embarras du voyage, les diſpenſoient ordinairement de certaines formalités attachées à la vie *citadine*.

Dans Pétrone, Giton qui s'étoit caché ſous un lit, s'étant découvert par un *éternuement*, Eumolpus lui adreſſe auſſi-tôt ſon compliment (*cap.* 58.): *ſalvere Gitona jubet*. De même dans Apulée (*Met. IX.*), ſemblable contre-temps étant arrivé pluſieurs fois au galant d'une femme, qui avoit été obligé de ſe cacher ſous un mannequin plein de vapeurs ſulphureuſes, le mari, dans ſa ſimplicité, ſuppoſant que c'étoit ſa femme, *ſolito ſermone ſalutem ei præcatus eſt*, fit des vœux pour ſa ſanté ſuivant l'uſage.

La ſuperſtition qui ſe gliſſe par-tout, ne manqua pas de s'emparer de ce phénomène naturel, & d'y faire trouver de grands myſtères. C'étoit chez les égyptiens, chez les grecs, chez les romains une eſpèce de divinité familière, un oracle ambulant, qui, dans leur prévention, les avertiſſoit en pluſieurs rencontres du parti qu'ils devoient prendre, du bien ou du mal qui devoit leur arriver. Télémaque, dans l'Odyſſée, ayant dit à la reine ſa mère, qu'un étranger lui apportoit des nouvelles d'Ulyſſe, « *éternua* auſſi-tôt » après d'une ſi grande force, que tout le palais en » retentit; la reine en marqua ſa joie : allez donc, » Eumée, dit-elle, faites-moi venir cet étranger, » n'entendez-vous pas que mon fils a *éternué* » ſur ce que j'ai dit? Ce ſigne ne ſera pas vain; » la mort menace ſans doute la tête des pour- » ſuivans ». Sur cela, madame Dacier fait cette remarque : « nous voyons par ce paſſage que la » ſuperſtition venoit de ce que la tête étant la » partie la plus ſacrée du corps, comme le ſiège » de la raiſon & du ſentiment, l'*éternuement* » venant de la tête, on le prenoit pour un » ſigne d'approbation ; & non-ſeulement on reſ- » pectoit ce ſigne, mais on le regardoit comme » envoyé par Jupiter même, & on l'adoroit. En » voici une preuve bien remarquable, dans le » IIIe. liv. de Xénophon, de l'expédition de » Cyrus. Xénophon ayant fini un petit diſcours » par ces paroles : *nous avons pluſieurs rayons d'eſpérances pour notre ſalut* : il ajoute : *ſur cela quelqu'un éternua, & tous les ſoldats l'ayant entendu, ſe mirent à adorer le dieu par un mouvement auſſi général que ſubit; & alors Xénophon, reprenant la parole, leur dit : compagnons, puiſqu'en parlant d'eſpérance de ſalut, cet augure de Jupiter-ſauveur nous eſt apparu, &c.* Cela explique fort bien l'idée que l'on avoit des » *éternuemens*».

L'*éternuement* paſſoit pour être particuliérement déciſif dans le commerce des amans. Nous liſons dans Ariſténète (*epiſt. V. lib. II.*), que Parthénis, jeune folle entêtée de l'objet de ſa paſſion, ſe détermine enfin à expliquer ſes ſentimens, par écrit, à ſon cher Sarpédon : elle *éternue* dans l'endroit de ſa lettre le plus vif & le plus tendre; c'en eſt aſſez pour elle; cet incident lui tient lieu de réponſe, & lui fait juger qu'au même inſtant ſon cher amant répondoit à ſes vœux : comme ſi cette opération de la nature, en concours avec l'idée des deſirs, étoit une marque certaine de l'union que la ſympathie établit entre les cœurs. Par la même raiſon les poëtes grecs & latins diſoient des jolies perſonnes, que *les amours avoient éternué* à leur naiſſance. D'après cela on avoit fait des obſervations qui diſtinguoient les bons *éternuemens* d'avec les mauvais; quand la lune étoit dans les ſignes du taureau, du lion, de la balance, du capricorne ou des poiſſons, l'*éternuement* paſſoit pour être de bon augure; dans les autres conſtellations, pour un mauvais préſage. Le matin, depuis minuit juſqu'à midi, fâcheux pronoſtic; favorable au contraire, depuis midi juſqu'à minuit : pernicieux

Digitized by Google

en sortant du lit ou de sa table ; il falloit s'y remettre, & tâcher ou de dormir, ou de boire, ou de manger quelque chose, pour rompre les loix du mauvais quart d'heure.

On tiroit aussi de semblables inductions des *éternuemens* simples ou redoublés, de ceux qui se faisoient à droite ou à gauche, au commencement ou au milieu de l'ouvrage, & de plusieurs autres circonstances qui exerçoient la crédulité populaire, & dont les gens sensés se moquoient, comme on le peut voir dans Cicéron (*de divin. II.* 40.), dans Sénèque, & dans les pièces des auteurs comiques.

ETEROMASCHALOS. ETEROMASCALA. } L'auteur du grand étimologique, Pollux & Suidas disent que les esclaves portoient une tunique avec une seule manche, appellée, à cause de cela, ἑτερομάσχαλος. Khunius, dans ses notes sur Pollux, assure que cette manche couvroit le bras gauche jusqu'au coude, & laissoit nud le bras droit. Mais Uranie, sur le sarcophage des muses au muséum-capitolin, semble porter une pareille tunique, qui ne couvre au contraire que le bras droit. On observe cette manche unique à l'Uranie de l'apothéose d'Homère, & à une figure dont Cuper donne le dessin dans son explication de ce marbre précieux.

ÉTÉSIENS (Vents).

Les anciens donnoient le nom d'*étésiens*, du terme grec ἐτησιος, qui signifie *anniversaire*, à des vents, dont le souffle se faisoit sentir régulièrement chaque année, & rafraîchissoit l'air pendant six semaines, depuis le solstice d'été jusque dans la canicule. Le règne des vents *étésiens*, étoit annoncé par ceux que l'on nommoit *prodômes*, ou *précurseurs*, durant quelques jours.

Ces vents portant de la fraîcheur dans l'athmosphère pendant la saison des chaleurs, la plus commune opinion veut qu'ils soufflent de la bande du Nord ; & c'est ainsi que le vent du Nord étant le traversier des bouches du Nil, dont le cours en général est du Midi au Septentrion, les anciens attribuoient aux vents *étésiens*, pendant juin & juillet, le refoulement des eaux du fleuve, qui pouvoit contribuer à son débordement régulier dans la même saison. Le rhumb de ce vent n'est pas néanmoins tellement fixé à cette région du monde, qu'il ne participe de plusieurs autres ; & le nom d'*étésiens*, est appliqué à des vents venant du Couchant comme du Septentrion. C'est par cette raison que dans plusieurs auteurs anciens, les *étésiens* sont déclarés favorables sur la Méditerranée, à ceux qui font route d'Occident en Orient ; & accusés d'être contraires pour la route opposée. C'est ainsi qu'on peut entendre les vents *étésiens* dans quelques endroits de Cicéron & de Tacite. Aristote, ou l'auteur grec, quel qu'il soit, du traité intitulé, *le monde*, dit formellement que les *étésiens* tiennent également du vent ζέφυρος comme de l'αἴολος. Et Diodore de Sicile (liv. I. cap. XXXIX.) étend la bande des vents *étésiens* jusqu'au couchant d'été. On trouve même dans Pline & dans Strabon, d'après Posidonius, que des vents soufflants de l'Est, sont appellés *étésiens* ; mais il est constant qu'en cela ils s'écartent de l'idée la plus générale qu'on doit avoir des vents *étésiens*. Cette communication du nom d'*étésiens* à des vents étrangers à la région ordinaire des *étésiens*, ne peut être admise, ou autorisée, qu'autant que la dénomination en elle-même deviendra propre à tout vent qui soufflera régulièrement. Il en seroit de même du nom de vent *aliſé*, quoiqu'il soit spécialement employé à désigner le vent qui règne sur les mers renfermées entre les tropiques, & qui, dans la mer du Sud particulièrement, conduit les navigateurs d'Orient en Occident. (*Cet article est de d'Anville, de l'Académie royale des Inſcriptions, &c.*)

ÉTÉSIPE, fils d'Hercule & d'Astydamie *Voyez* Astydamie.

ETESIUS lapis.

Pline dit que l'on préféroit (36. *c.* 22.) à toutes les pierres la pierre *étésienne*, pour faire des mortiers à piler les substances médicinales : *eteſiumque lapidem in his præcipue cateri, mox & Thebaicum.* Saumaise croit d'après cela, que c'étoit une espèce de porphyre. (*In ſolinum.*)

ÉTHÉRIE, l'une des Héliades.

ÉTHILIE, fille de Jupiter & de Protosélie.

ÉTHIOPIENS.

Les anciens connoissoient deux sortes d'*éthiopiens*, ceux d'Asie & ceux d'Afrique. Hérodote les distingue en termes formels ; & voilà pourquoi, dans les écrits de l'antiquité, le nom d'*Éthiopie* est commun à divers pays d'Asie & d'Afrique ; voilà pourquoi ils ont donné si souvent le nom d'*indiens* aux *éthiopiens*, & le nom d'*éthiopiens* aux véritables *indiens*. Dans Procope, par exemple, l'*Éthiopie* est appellée l'*Inde*. *Voyez-en les raiſons* dans les observations de M. Freret.

Les grecs appelloient *éthiopiens* tous les peuples qui avoient la peau noire ou basanée : c'est pour cela qu'ils appelloient les Colches *éthiopiens*, & la Colchide *Éthiopie*.

Quelles qu'aient été les prétentions des *éthiopiens* sur leur origine, on ne peut les regarder que comme une colonie d'égyptiens ; ils ont eu, comme ceux-ci, l'usage de la circoncision & des

Digitized by Google

embaumemens; les mêmes vêtemens, les mêmes coutumes civiles & religieuſes; les mêmes dieux, Hammon, Pan, Hercule, Iſis; les mêmes formes d'idoles, les mêmes hiéroglyphes, les mêmes principes, la diſtinction du bien & du mal moral, l'immortalité de l'ame, & les métempſycoſes, le même ſacerdoce, le ſceptre en forme de ſoc, &c.

M. Paw fait obſerver que tous les monumens anciens qu'on découvre vers le Sud, en allant à plus de deux cens lieues au-delà des cataractes du Nil, ſont ſculptés dans le goût égyptien, & chargés de ſymboles égyptiens, comme les ruines de la ville royale d'Axume, qui giſſent un peu au-delà du quinzième degré dans la latitude ſeptentrionale. Quand un jour on parviendra à avoir une connoiſſance préciſe des excavations qu'on trouve en différens endroits de l'*Ethiopie*, on verra que leurs caractères hiéroglyphiques reſſemblent à ceux des grottes de la Thébaïde; car les thébains & les *éthiopiens*, quoique gouvernés par des ſouverains différens, n'étoient dans le fond qu'un même peuple, adonné à la même religion.

Il faut excepter ici le monument qu'on dit avoir exiſté à Adulis; mais dont l'exiſtence paroît fort douteuſe.

Diodore de Sicile a ſu que les ſtatues *éthiopiennes* reſſembloient exactement aux ſtatues de l'Égypte; car il s'explique à cet égard en termes fort clairs, comme Bochart l'avoit déjà obſervé. (*In Phaleg. lib. IV. cap. XXVI.*)

Dès le temps d'Homère, ces peuples étoient connus & reſpectés des grecs, pour l'innocence & la ſimplicité de leurs mœurs. Les dieux même, ſelon leur poète, ſe plaiſoient à demeurer au milieu d'eux.

Jupiter s'en étoit allé chez les peuples innocens de l'Éthiopie, & avec lui tous les dieux. (Iliade.)

Les *éthiopiens*, ſelon Strabon, revêtus de peaux de lion & de léopard, portoient des arcs de côtes de palmiers fort longs, & qui n'avoient pas moins de quatre coudées. Les flèches de cannes fort longues à proportion, avoient au lieu de fer des pierres pointues, dont ils ſe ſervoient pour graver leurs ſceaux à ſceller: ils portoient auſſi des lances, au bout deſquelles étoit une pointe de corne de chevreuil, faite comme un fer de lance, & de maſſues ferrées. Lorſqu'ils alloient au combat, ils ſe frottoient la moitié du corps avec du plâtre mou, & l'autre moitié avec du vermillon. Les *éthiopiens*, quoique diviſés en orientaux & en occidentaux, ne différoient entr'eux que par la chevelure & la langue. Les orientaux avoient les cheveux plats; & les occidentaux de la Lybie, les avoient naturellement plus friſés que tout le reſte des hommes; (ce ſont des nègres.) Les *éthiopiens* orientaux, ou de l'Aſie, étoient vêtus & armés preſque comme les indiens; ils portoient pour caſque des peaux de tête de cheval, avec les oreilles & la crinière; en ſorte que la crinière ſervoit d'aigrette, & que les oreilles étoient toutes dreſſées. Au lieu de boucliers ils ſe ſervoient de peaux de grue.

La Néméſis de Phidias tenoit d'une main, au-deſſus d'une patère, quelques figures d'*éthiopiens*. Pauſanias avouoit qu'il en ignoroit la cauſe. Winckelmann croit qu'elles faiſoient alluſion au ſurnom Ἄμωμον, *irréprochables*, que donne Homère aux *éthiopiens*, & qui les devoit rendre chers à la rédoutable Néméſis.

Leur caractère diſtinctif étoit un nez épâté.

ETHNARQUE, le gouverneur d'une nation.

Ce mot eſt formé du grec ἔθνος, *nation*, ἀρχή, *commandement*. Il y a pluſieurs médailles d'Hérode, appellé *le Grand*, ſur un côté deſquelles on trouve ΗΡΩΔΟΥ, & de l'autre côté ΕΘΝΑΡΚΟΥ, c'eſt-à-dire, *Hérode l'éthnarque*. Après la bataille de Philippe, Antoine paſſant par la Syrie, établit Hérode & Phaſaël ſon frère, tétrarques, & en cette qualité leur confia l'adminiſtration des affaires de la Judée. (*Joſeph. Ant. liv. XIV. chap. XXIII.*) Hérode eut donc le gouvernement de cette province avant que les parthes entraſſent en Syrie, ou avant l'invaſion d'Antigone, qui arriva environ cinq ou ſix ans après qu'Hérode fut fait commandant en Galilée. (*Joſ. liv. XIV. chap. XXIV. XXV.*) Conſéquemment Hérode étoit alors vraiment *ethnarque*, car on ne pouvoit pas le nommer autrement; de façon qu'il faut que ce ſoit dans cet eſpace de temps que les médailles, qui lui donnent ce titre, aient été frappées. Ces médailles ſont une confirmation de ce que nous liſons dans l'hiſtoire, que ce prince fut chargé de ce gouvernement avant d'être élevé à la dignité de roi.

C'eſt Hérode Antipas, & non pas Hérode-le-Grand, que Joſéphe a appellé *Tétrarque*, parce qu'Antipas ne poſſédoit que la quatrième partie du royaume de ſon père. Les termes d'*éthnarque* & de *tétrarque* ne ſont point ſynonimes pour ceux qui connoiſſent le partage du royaume d'Hérode, fait par Auguſte. Il déclara Archélaüs, non héritier de tout le royaume de ſon père, mais ſeulement *ethnarque*, ou prince de la nation des juifs; & il lui donna ſous ce titre la Judée, l'Idumée & la Samarie, ce qui compoſoit la moitié du royaume d'Hérode-le-Grand. Auguſte partagea en deux l'autre moitié; il donna à Antipas la Galilée & la Pérée, ou les pays au-delà du Jourdain; & à Philippe l'Iturée, la Traconite & la Batanée. Ces deux princes n'ayant chacun que la quatrième partie du royaume de leur père, furent nommés *tétrarques*, & leur portion *tétrarchie*. Ceux qui ont entendu autrement

Digitized by Google

ces termes, se sont éloignés de leur vraie signification.

ÉTHOSÉA, une des sept filles de Niobé, qui périrent par les flèches de Diane. *Voyez* NIOBÉ.

ÉTHRA, fille du sage Pithéus, roi de Trézène, fut mariée secrettement par son père à Égée, dont elle eut Thésée. Pendant sa grossesse, Pithéus, qui avoit des raisons pour cacher l'alliance qu'il avoit faite avec Égée, publia que Neptune, la grande divinité de Trézène, étoit devenu amoureux de sa fille; ce qui fit passer, dans la suite, Thésée pour fils de ce dieu. La fameuse Hélène ayant été enlevée dans son enfance par Thésée, fut laissée sous la garde d'Éthra, dans la ville d'Aphidnès. Castor & Pollux, irrités de l'enlèvement de leur sœur, coururent aux armes, se rendirent maîtres d'Aphidnès, en l'absence de Thésée, & en ramenèrent Hélène, & avec elle *Éthra*, qu'ils lui donnèrent pour esclave. *Éthra* suivit sa maîtresse dans ses diverses aventures, jusqu'à la prise de Troyes, où elle fut reconnue par son petit fils Démophoon, & délivrée de l'esclavage. *Voyez* DÉMOPHOON, THÉSÉE.

ÉTHRA, femme d'Atlas, mère des Hyades, étoit fille de Téthys & de l'Océan.

ÉTIENNE, fils de Romain I.

STEPHANUS AUGUSTUS.

Les médailles d'*Étienne* manquent.

ETNA, montagne de Sicile, fameuse par les forges que Vulcain y avoit établies, & d'où l'on appelloit ce dieu *Ethnéus*. *Voyez* PALICES.

ÉTNA (médailles d'). *Voyez* ÆTNA.

ÉTOFFES de poil. *Voyez* FEUTRE.

Étoffes de soie. *Voyez* SOIE.

Étoffes de laine. *Voyez* DRAPERIES, FEUTRE.

Étoffes { de coton. / de Byssus. } *Voyez* BYSSUS.

Étoffes de lin. *Voyez* TOILE.

Étoffes à fleurs, de différentes couleurs.

Les mots grecs ἀνθινοι, ποικιλοι, peuvent être traduits de ces deux manières. Les *étoffes* à fleurs, ou de différentes couleurs, n'étoient employées chez les grecs & les romains que par les femmes & les efféminés. C'étoient le plus souvent des toiles de coton. Mais les orientaux en faisoient un usage général, & en particulier les perses & les indiens. *Voyez* ÉTOFFES *changeantes*.

Étoffes rayées. Les barbares portoient seuls des tuniques ou des manteaux d'*étoffes* rayées. Les eunuques & les esclaves étant pour la plupart barbares d'origine, conservoient les *étoffes* rayées comme leur caractère distinctif. C'est ainsi que paroît vêtu, dans les peintures de Térence, conservées au Vatican, un grec déguisé en eunuque.

Étoffes changeantes.

Au sujet des *étoffes* changeantes, M. Lens (*Coſtumes*) remarque que les anciens n'en ont pas généralement atteint l'effet, comme on l'apperçoit sur différentes peintures encore existantes, où la partie éclairée d'une *étoffe* est exprimée par une couleur, & la partie ombrée entièrement par une autre; ce qui est contre la vérité; car une *étoffe* changeante ne prend cette couleur que sur les tournans des plis, selon l'incidence & la réflexion de la lumière, ou sur des parties les plus éclairées & les mieux disposées à réfléchir les rayons. Cependant il est visible qu'on a voulu représenter des *étoffes de couleur changeante*, tissues de fils de diverses couleurs. Comme les monumens attestent l'existence des *étoffes changeantes* avant la connoissance de la soie, on peut donner ce nom aux tuniques grecques, désignées par le mot ποικιλαι, sans prétendre qu'elles aient été de soie, ou mêlées de soie, comme Winckelman (histoire de l'Art, tom. I. fol. 32.) l'assure, en disant qu'il n'y a point de *couleur changeante* sans un mélange de soie. Car il est certain que le poil de chèvre, le coton même, & le fin lin ayant du lustre, produiront des *couleurs changeantes*, fussent-elles d'ailleurs moins vives que le *changeant* de la soie.

ÉTOILES (les) sur les anciens monumens sont des symboles de la félicité, quelquefois aussi de l'éternité. L'*étoile* qu'on voit sur les médailles de Jules-César, est l'*étoile* de Vénus, dont il se disoit issu; ou bien c'est le symbole de la déification. *Voyez* ASTRES, NUIT.

Sur deux cistes de bronze, trouvées à Palestrine, Bacchus (*pierres de Stoſch, IIe. claſſe, nº.* 1599.) porte une longue tunique parsemée d'*étoiles*, symbole des orgies, ses fêtes nocturnes, *nocturni trieteria Bacchi*. Les tuniques des femmes, gravées sur les monumens antiques, sont quelquefois chargées d'*étoiles* en forme d'ornemens.

Junon porte une draperie flottante, semée d'*étoiles*, sur une médaille de Samos. (*Spanheim.*

Digitized by Google

chf. in callimach. hymn. Dian. v. 204.) Sur une améthyste de la collection de Stosch, Esculape a une *étoile* placée à ses côtés, pour désigner qu'il étoit fils d'Apollon ou du Soleil. Cette planète est ordinairement représentée sur les médailles sous la forme d'une *étoile* rayonnante.

L'*étoile* sert de type aux médailles de Corcyre, des Opuntiens, de Pitané.

Elle y désigne communément l'horoscope de la ville qui les a fait frapper, exprimé par la planète, le signe du zodiaque, ou par la constellation à laquelle elle est jointe.

Elle représente sur les médailles d'Élagabale, le soleil dont cet empereur étoit prêtre.

ÉTOLIENS. *Voyez* Ætoliens.

ÉTOLUS, troisième fils d'Endymion, se retira chez les curètes, & donna à leur pays le nom d'*Etolie*. *Voyez* Epeus.

ÉTRANGLER. Ce supplice étoit chez les anciens le plus honteux de tous. Les grecs le mirent rarement en usage. Cependant Ulysse, dans l'Odyssée, fit *étrangler* les femmes de Pénélope, qui avoient mené une vie impudique pendant son absence. On n'*étrangloit* jamais en public les criminels à Rome; c'étoit toujours dans la prison, & dans l'endroit de cette prison, appellé *tullianum*. (*Sallust. bell. Catil. de morte Lentuli.*)

ÉTRENNES.

On rapporte l'origine des *étrennes* au temps de Romulus, & de Tatius, roi des sabins, qui régnèrent ensemble dans la ville de Rome. On dit que Tatius, ayant reçu comme un bon augure, des branches coupées dans un bois consacré à la déesse *Strenua*, déesse de la force, & qu'on lui présenta le premier jour de l'an, autorisa cette coutume dans la suite, & donna le nom de *strenæ* à ces présens, à cause de cette déesse, qui présida depuis à la cérémonie des *étrennes*. Les romains firent de ce jour un jour de fête, qu'ils dédièrent au dieu Janus, qu'on représentoit avec deux visages, comme regardant l'année passée & celle où l'on entroit. Ce jour-là on se souhaitoit une heureuse année les uns aux autres. Les présens ordinaires étoient des figues, des dattes de palmier, & du miel; & chacun envoyoit ces douceurs à ses amis, pour leur témoigner qu'on leur souhaitoit une vie douce & agréable. Les figues & les dattes étoient ordinairement couvertes de feuilles d'or; ce qui n'étoit pourtant que le présent des personnes moins riches. Les cliens, c'est-à-dire, ceux qui étoient sous la protection des grands, portoient ces sortes d'*étrennes* à leurs patrons, & y joignoient quelque pièce d'argent. Sous Auguste, le peuple, les chevaliers & les sénateurs lui présentoient des *étrennes*; & lorsqu'il étoit absent, ils les portoient dans le capitole. L'argent des *étrennes* étoit employé à acheter des statues de quelques divinités. Tibère défendit par un édit les *étrennes*, passé le premier jour de l'an, parce que le peuple s'occupoit de cette cérémonie pendant huit jours. Caligula déclara au peuple qu'il accepteroit celles qu'on lui présenteroit. Claude, son successeur, défendit qu'on l'importunât de ces présens; mais cette coutume se conserva toujours parmi le peuple. Les grecs empruntèrent des romains l'usage de donner des *étrennes*.

Fabriles Marcellæ æternam felicitate.

Cette inscription, peinte en rouge sur une amphore, destinée à mettre des liqueurs, renferme une acclamation & un souhait, que font les ouvriers en poterie à Marcella, leur patrone ou leur protectrice, en lui offrant ce vase de terre cuite. Dans le dernier mot l'M est supprimée. On a une infinité d'exemples du retranchement de cette lettre à la fin des mots.

Ces sortes de présens, ou d'*étrennes*, auxquels on joignoit des vœux, se faisoient aussi aux fêtes saturnales & dans les fêtes publiques. Le mot *fabriles* signifie ici *vascularii, fictilarii, ornamentarii*. On ne trouve point *fabriles* dans les bons auteurs: il sent le style peu élégant du bas âge. Le souhait d'un bonheur éternel nous porteroit à croire, que les vœux de ces artisans en vases de terre cuite, s'adressent à une dame chrétienne. Ainsi il faut les rapporter au IVe. ou V^e. siècle.

« Ce petit monument de terre cuite, dit le comte de Caylus (*IV. pl.* 87. *n°.* 3.), prouve l'usage de ce compliment, & certifie que la manière de s'en acquitter, étoit accompagnée d'un présent, sans que personne en fût exempt; puisqu'en effet les pauvres rempliſſoient ce devoir, & s'en acquittoient d'une manière proportionnée à leur fortune: on lit sur cette terre cuite, dont la forme & la grandeur sont exactement rapportées sur la planche:

ANNVM NOVVM FAVSTVM
FELICEM TIBI.

Je crois pouvoir avancer qu'on n'a point encore rapporté de monument de cette espèce: celui ci doit cependant avoir été très-multiplié par l'usage du peuple, & par l'opération facile de la terre cuite & du moule.

Depuis que cette planche est gravée, j'ai reçu de Rome un monument du même genre, & de la

Digitized by Google

même matière : il eſt un peu plus grand, & diffère non-ſeulement dans la diſtribution des lignes, mais dans le travail des lettres, car elles ſont de relief ; dans celui de ce n°., on lit en lettres majuſcules :

ANNVM NOVVM FAVSTVM
FELICEM MIHI ET FILIO.

Cet uſage étoit donc ſi étendu, que l'on ſe donnoit à ſoi-même des *étrennes*, & que l'on faiſoit des ſouhaits communs à ſoi-même, mais encore à ſon fils ».

ÉTRIERS.

L'empereur Maurice, mort l'an 602, eſt auteur d'un traité de tactique, dans lequel il eſt fait mention des *étriers* pour la première fois. On n'en trouve aucune trace avant le VIe. ſiècle chez les grecs, ni chez les romains. C'eſt mal-à-propos que pluſieurs commentateurs ont cru les reconnoître dans quelques paſſages de Xénophon, de Lucien & de St. Jérôme, ſuppoſés ou mal interprétés. Le dernier, fauſſement cité par Magius, a induit en erreur Saumaiſe, Voſſius, Cuper, Ménage & pluſieurs autres, qui placent l'invention des *étriers* au Ve. ſiècle. Les anciens en ignoroient abſolument l'uſage ; car Hippocrate, dans ſon traité de l'air, de l'eau & des lieux, attribue pluſieurs incommodités dont les Scythes étoient affectés, à l'uſage fréquent qu'ils faiſoient du cheval. Galien fait remarquer auſſi dans pluſieurs endroits de ſes ouvrages, que les cavaliers romains étoient également ſujets à pluſieurs maladies des hanches & des jambes, parce qu'ils n'avoient pas les pieds ſoutenus à cheval.

On ſuppléoit aux *étriers*, en ſautant ſur le cheval, même l'épée nue ou la pique à la main. C'étoit un exercice des plus ordinaires de la jeuneſſe romaine. Un jaſpe, expliqué par le ſavant Winckelmann, nous montre cependant un ſoldat qui monte à cheval, mettant le pied droit ſur un crampon placé à une certaine hauteur au bas de ſa pique. Les chevaux d'ailleurs étoient quelquefois dreſſés à plier les jarrets, & à ſe baiſſer, pour la commodité des cavaliers. Les perſonnes diſtinguées & les vieillards avoient des ſerviteurs, *παβαλίς*, qui les mettoient à cheval. On vit des rois vaincus être contraints de prêter leur dos aux victorieux, lorſqu'ils montoient ſur leurs chevaux ou dans leur char ; & Athénée parle de certaines femmes qui faiſoient ſervilement leur cour aux femmes des ſatrapes, en leur rendant volontairement le même ſervice. C'eſt pourquoi Plutarque, dans la vie des graques, n'oublie pas de dire, que C. Gracchus fit, à l'exemple des grecs, placer de diſtance en diſtance des pierres, *μιλιάρια*, le long des grands chemins, pour aider les cavaliers à monter à cheval, ſans avoir beſoin de perſonne. Ce tribun cherchoit par un empreſſement marqué de ſoulager tous ſes concitoyens, à mériter leur bienveillance, & à gagner leurs ſuffrages.

Les modernes ſont étonnés de voir l'uſage des *étriers* ſi long-temps ignoré ; mais ils doivent penſer que cette privation venoit de la manière dont les chevaux étoient autrefois enharnachés. Une houſſe de drap ſimple, ou double, les couvroit juſqu'entiérement, & étoit attachée avec trois ſangles, au poitrail, à la queue & au ventre du cheval.

Les colonnes Trajane & Antonine, l'arc de Conſtantin, & les autres monumens antérieurs aux empereurs Honorius & Arcade, nous offrent un grand nombre de chevaux ainſi caparaçonnés.

Quelques interprètes ont rendu par le mot *étriers*, les mots *ἀσφάβη* & *aſtraba*. Mais Suidas décrit l'*aſtraba*, de manière à le faire prendre pour un arçon de la ſelle ; c'eſt, dit-il, un morceau de bois qui tient à la ſelle, & qui eſt ſaiſi par le cavalier. Les gloſſes d'Iſidore appellent *aſtraba*, une planche ſur laquelle repoſoient les pieds des cavaliers : *aſtraba tabella, in qua pedes requieſcunt*. Il veut parler d'un marche-pied qui ſervoit à monter à cheval. *Voyez* Ἀναβολεύς, Ἀναβάτρα.

La ſelle formée par des arçons ſolides, telle que nous l'employons, fut inconnue juſqu'au règne de Théodoſe, qui en parle le premier dans une loi ; & le premier monument où elle paroiſſe, eſt la colonne d'Arcadius à Conſtantinople. Devenu plus ſolide, le harnois put ſupporter les *étriers*, qui n'auroient pas trouvé un point de ſuſpenſion fixe dans une pièce de drap, ou une peau de bête.

ÉTRIERS. (*Diplomatique.*)

Dans un acte de 1577, paſſé entre le comte de Beaumont-ſur-Oyſe & l'abbé de St. Martin de Pontoiſe, on voit le ſceau du comte, qui le repréſente ſur un cheval courant à bride abattue. Il a des *étriers* en forme de courroie, qui deſcendent du deſſus de la ſelle. Inconnus aux anciens, diſent les auteurs de la nouvelle Diplomatique, ils commencent vers le XIe. ſiècle. Au XIIe. leur uſage, quoique ordinaire, n'étoit pas encore général.

ÉTRILLE. *Voyez* STRIGIL.

ÉTRUSCILLE, épouſe de Trajan-Déce.

Herennia Cupiennia Etruscilla Augusta.

Digitized by Google

Le nom de *Cupiennia* n'eſt que ſur les médailles grecques.

Ses médailles ſont :

RRR. en or.

C. en argent : le revers *ſæculum novum* eſt R.

RR. en médaillons d'argent bas frappés en Syrie.

C. en G. B. de coin romain.

C. en M. B. & RR. au revers *Pudicitia Aug.* avec trois figures.

RR. en G. B. de colonies.

R. en M. & P. B.

RR. en G. B. grec, excepté celles de Samos.

Les autres RRR. & principalement celles où elle eſt appellée ANNIA.

R. en M. B.

RR. en P. B.

RR. en médailles de B. d'Égypte, particuliérement celles qui lui donnent le nom de CUPIENNIA.

Les médaillons latins de bronze de cette princeſſe, ſont très-rares, excepté celui au revers duquel eſt la figure de la pudicité aſſiſe.

ÉTRUSQUES. (*Hiſtoire des Arts.*) Nous allons donner un extrait des ſavantes obſervations que le comte de Caylus a inſérées dans les deux premiers volumes, in-4°., de ſes *Recueils des Antiquités égyptiennes, étruſques, grecques & romaines.* Il convient d'abord qu'il eſt très-difficile de trouver des ſecours, pour connoître l'origine des *étruſques* ou toſcans, parce qu'aucun de leurs hiſtoriens n'eſt parvenu juſqu'à nous. Quoique ce peuple fameux ſe fût rendu maître de preſque toute l'Italie, avant la fondation de Rome, la jalouſie des romains a laiſſé à peine ſubſiſter quelques inſcriptions, que nous ne pouvons pas toujours expliquer, parce que nous ignorons non-ſeulement le fond de leur langue, mais encore la plupart des lettres de leur alphabet : il paroît même que les hiſtoriens romains ont affecté de ne point parler des *étruſques* ; & nous ne pouvons découvrir leur goût & quelques-uns des uſages de cet ancien peuple, que par le moyen des peintures & des gravures qui ont échappé aux romains.

Nous ſavons en général par les hiſtoriens étrangers, que pendant pluſieurs ſiècles les *étruſques* furent très-puiſſans ſur terre & ſur mer : le commerce les enrichit ; dans la ſuite le luxe les énerva, ou les rendit aſſez foibles pour ſe voir ſubjugués par les gaulois & par les romains, après avoir cependant ſoutenu, pendant deux ſiècles, des guerres continuelles.

Les *étruſques* inſpirèrent à leurs vainqueurs leur ſuperſtition extrême & leur goût pour les ſpectacles. Les petites notions que les *étruſques* avoient ſur la Phyſique, les engagèrent à croire qu'ils étoient aſſez ſavans pour pénétrer dans les myſtères des cauſes premières ; en conſéquence ils s'occupèrent ſans ceſſe à tâcher de lire dans l'avenir & dans le livre des deſtinées, en obſervant le vol & le chant des oiſeaux ; & à conſulter la volonté des dieux, en obſervant les aſtres ou les entrailles des victimes. Comme ce peuple aimoit exceſſivement les jeux, la muſique & les ſpectacles, il introduiſit ces amuſemens dans les cérémonies de la religion ; & le préjugé populaire les fit enſuite conſidérer comme des parties eſſentielles du culte extérieur. Ce même préjugé ſubſiſte encore dans une partie de l'Italie.

Les *étruſques* aimèrent les arts, ils les cultivèrent avec ſuccès : on préſume qu'ils empruntèrent des égyptiens la théorie & la pratique de leurs uſages : par exemple, les figures allégoriques ou hiéroglyphiques, telles que ſont les griffons, les ſphynx, les lions aîlés, les pyramides, les inſcriptions ſur les ſtatues, & la forme roide des figures, qui paroiſſent emmaillottées. Cependant, comme l'on ne trouve chez les *étruſques* aucune momie ou animal embaumé, les auteurs préſument que ce peuple n'eſt pas une colonie égyptienne. Il paroît par les monumens que, dans les ſiècles ſuivans, les *étruſques* prirent des uſages particuliers, qui ne conſervèrent preſqu'aucun trait de la manière ou du ſtyle des anciens égyptiens : on voit dans les ouvrages de leurs ſculpteurs, ciſeleurs & peintres, le développement & la gradation ſenſibles du génie des *étruſques*.

Les auteurs obſervent que les femmes furent admiſes dans les colléges des prêtres *étruſques*, à peu près comme les femmes ſont aujourd'hui aſſociées ou dépoſitaires des myſtères les plus ſecrets de la religion ſingulière du peuple druſe, qui habite les plaines enveloppées par la chaîne des montagnes du Liban.

L'on ſait que les *étruſques* inventèrent l'ordre toſcan, dans le même temps que les grecs imaginèrent l'ordre dorique & l'ordre corinthien : ce fait démontre le goût particulier que ce peuple avoit pour l'Architecture.

On voit 1°. dans l'ouvrage qui a pour titre, *Thomæ Dempſteri de etruria regali libri VII. primùm editi à* Thomas Coke, 2 *vol. in-fol. Florentiæ* 1723 ; 2°. dans les *Recueils* de Buonarotti ; 3°. dans ceux de Gori ; 4°. dans les *Mémoires de l'Académie de Cortone*, quantité de monumens qui démontrent le goût que les *étruſques* avoient

Digitized by Google

pour la Sculpture, l'Architecture, la Peinture, & pour la Gravure. Pline le naturaliſte convient qu'il y avoit deux mille ſtatues dans la ville *étruſque*, nommée *Bolſena*, & que l'on y voyoit une ſtatue coloſſale, qui avoit cinquante pieds de haut. Pauſanias rapporte qu'Arimnus, roi de Toſcane, fut le premier des ſouverains étrangers qui envoya ſon magnifique trône, pour le dépoſer dans le merveilleux temple élevé à Olympie en l'honneur de Jupiter.

Le comte de Caylus obſerve que les auteurs, dont nous venons de parler, auroient dû nous donner des détails ſur les belles formes & ſur les ornemens agréables des vaſes *étruſques*; mais il y ſupplée en mettant ſous les yeux du lecteur ſes obſervations, & les plans exacts de pluſieurs monumens qu'il a deſſinés & gravés en partie de ſa main, avec toute l'exactitude que l'on peut raiſonnablement eſpérer. Ce philoſophe artiſte fait admirer, dans les vaſes *étruſques*, la préciſion dans la forme, la juſteſſe dans le contour, & dans la poſition des anſes; l'art de groupper les figures, & de leur donner de l'expreſſion, &c. Il prouve que les anciens toſcans abondoient en ſculpteurs; il dit qu'il eſt à préſumer qu'ils avoient grand nombre de bons peintres; il obſerve que malgré leur fragilité, il eſt étonnant qu'il nous reſte une ſi grande quantité de vaſes *étruſques*, qui conſtate la multiplicité des manufactures de l'*Etrurie*. Ce ſavant convient que nous confondons, à la vérité, ſouvent les vaſes *étruſques* avec ceux de fabrique égyptienne, ou plutôt avec ceux de la fameuſe fabrique grecque, établie dans l'iſle de Samos: mais il ajoute que l'on peut cependant diſtinguer les vaſes *étruſques* par leur légéreté, par la délicateſſe de leurs ornemens, & par pluſieurs autres circonſtances que nous indiquerons plus bas.

Nous ajoutons que, pour ne point s'y méprendre, il faut mettre en paralléle les vaſes, ou du moins conſulter les fidelles gravures de Caylus & d'Hamilton.

L'hiſtoire nous apprend que, pendant pluſieurs ſiécles, les manufactures de poterie *étruſque* ont joui dans l'univers d'une réputation égale à celle que nous accordons à la porcelaine de la Chine. L'on a trouvé à Volhaterra, à Rome, &c., pluſieurs petites montagnes, formées par les débris de rebuts des manufactures de poterie *étruſque*. Le comte de Caylus obſerve que ſouvent l'on y voit les mêmes formes & les mêmes ornemens répétés dans les compoſitions; mais cependant, en les conſidérant, l'on voit en même-temps que les *étruſques* ſavoient bien varier leurs inventions, lorſqu'ils vouloient. L'on y reconnoît même les époques des progrès de la perfection dans chaque ſiécle. Il paroît que les *étruſques*, dans leurs deſſins, ont été quelquefois imitateurs; mais jamais ils n'ont été de ſerviles copiſtes des égyptiens & des grecs: ils ont profité de leurs lumiéres, ſans jamais s'aſſujettir à leur goût.

Le comte de Caylus préſume, qu'à force de recherches & d'obſervations ſur les monumens *étruſques*, on pourra peut-être un jour parvenir à éclaircir la plupart des uſages civils, militaires & religieux des toſcans, ſur-tout ſi l'on compare les monumens avec les anecdotes hiſtoriques de ce peuple ſingulier.

Les toſcans, je veux dire les *étruſques*, cherchoient dans leurs tableaux, ainſi que les ſauvages de l'Amérique, à ſe procurer un aſpect & une attitude terrible; ils ajoutoient à leurs caſques de grandes oreilles, ils en hériſſoient le ſommet par de longues pointes de fer, ou par le moyen de grandes crêtes ou panaches: ils réuſſiſſoient à ſe procuter un air féroce en criſpant leurs mouſtaches.

Le goût & le caractére particulier des *étruſques*, eſt plus frappant, plus varié dans les pierres gravées qui leur ſervoient de cachet, que dans leurs autres ouvrages. Comme ils aimoient à la folie l'*Iliade* d'Homére, ils gravoient preſque toujours des ſujets tirés de ce poëme; & ils repréſentoient très-ſouvent Achille, Hector, Hercule, les ſatyres, les centaures, des aſtrologues & des génies ailés. Il paroît par leurs monumens qu'ils aimoient exceſſivement les combats & la chaſſe à la courſe & au faucon. Les hiſtoriens nous apprennent qu'ils régardoient la muſique comme un préſent divin; c'eſt pourquoi dans leurs compoſitions on voit ordinairement des chaſſeurs, des combattans, des muſiciens & des guerriers couverts de caſques, de cuiraſſes & de bottes de fer. L'on aſſure que les *étruſques* inventérent, 1°. les combats ſanglans des gladiateurs; 2°. la danſe; 3°. les têtes à double face, telle que celle de Janus, pour déſigner allégoriquement le paſſé & le préſent, ou les différens âges & les différentes connoiſſances de l'homme; l'on croit auſſi qu'ils inventérent les cérémonies d'expiation & de purification, ſur-tout celle qui étoit en uſage pour ſe laver des crimes horribles de beſtialité, &c., qui étoient aſſez communs parmi eux. Ce même peuple repréſentoit preſque toutes les divinités avec des ailes, pour marquer leur activité. Les toſcans ornoient leurs cruches, leurs ſoucoupes, & les cornes qui leur ſervoient, ainſi qu'à tous les peuples, de taſſes pour boire, en y gravant l'image des dieux, des héros, &c. Le comte de Caylus obſerve que l'on voit très-rarement des joueurs de flutes peints ſur les monumens des *étruſques*. Dans les commencemens ils repréſentoient leurs figures à peu près comme celles des égyptiens, c'eſt-à-dire, roides, avec les bras & les jambes accollées, preſque ſans mouvement. Leurs draperies étoient ſans plis, ou du moins elles en avoient peu. Leurs figures avoient

Digitized by Google

avoient les cheveux treſſés ; mais dans la ſuite ils détachèrent les bras & les jambes de leurs figures fondues en bronze, peintes ou ſculptées ; en un mot, ils donnèrent du mouvement, de la force & de la grace à leurs compoſitions.

Les vaſes des *étruſques* ont pour l'ordinaire le fond de leur couleur uniforme, noire ou rouſſe ; ils ſont modelés à peu près avec autant de ſoin que nos porcelaines des Indes. Les *étruſques* n'employoient, pour peindre leurs vaſes, que trois ou quatre couleurs terreuſes, miſes à plat comme celles des chinois, ſans dégradation de coloris : ils ſavoient compoſer des émaux de différentes couleurs, pour embellir leurs vaſes de terre cuite. Souvent ils emportoient certaines parties du vernis, ou de l'email, avec des inſtrumens particuliers, & ils ajoutoient enſuite le blanc, le rouge ou le noir, pour tracer le contour, ou pour diſtinguer leurs figures & pour former des ornemens. Ordinairement le vaſe eſt d'une couleur noire, & toutes les figures & tous les ornemens ſont ou totalement rouges, ou de quelqu'autre couleur, rehauſſé avec de la craie blanche. Quelquefois la tête, les mains, les pieds ſont incarnats ; & les vaſes manteaux des figures de leurs aſtrologues ſont ou blancs, ou de quelqu'autre couleur. Au centre du vaſe, ils imprimoient une roſe, ou une marque de la fabrique. L'on a trouvé dans Herculanum quantité de grands & de petits rableaux de cette eſpèce, peints en monochromes, c'eſt-à-dire, en camayeux, d'une ſeule couleur, ou peints avec deux ou trois couleurs : mais ces camayeux d'Herculanum ont été peints par des grecs. L'on y a encore trouvé pluſieurs beaux vaſes *étruſques*, & une grande table de marbre, pour les libations que devoient faire les juges avant que d'examiner les procès. Cette table porte une inſcription *étruſque*, dont on trouvera le détail & l'explication dans les *lettres* que M. Seigneux de Correvon a fait imprimer à Yverdon, ſur les découvertes d'Herculanum.

Nous croyons que les perſonnes qui aiment les beaux arts, liront encore avec plaiſir, au ſujet des *étruſques*, les obſervations ſuivantes, que nous avons extraites du très-ſavant ouvrage, qui a pour titre, *Hiſtoire de l'Art chez les anciens*, par Winckelmann. Cet auteur a conſacré le livre IIIe. de ſon ouvrage, à nous démontrer par des faits ce qu'étoit l'*art* chez les *étruſques* & chez leurs voiſins. Il diviſe ce livre en trois ſections : dans la première, il détaille les connoiſſances néceſſaires pour bien apprécier l'art des *étruſques*. Dans la ſeconde ſection, il traite de l'*art* chez ce peuple : il détaille ſes caractères, leurs ſignes, & les différentes époques de cet art. La troiſième ſection ne rappelle que les faits qui intéreſſent l'art des peuples voiſins des *étruſques*.

Dans la première ſection, qui concerne les connoiſſances néceſſaires pour bien apprécier l'art des *étruſques*, Winckelmann examine d'abord les circonſtances extérieures, & les cauſes des caractères particuliers de l'art *étruſque* ; il traite enſuite des images des dieux & des héros *étruſques* ; enfin, cet auteur indique les ouvrages les plus remarquables de ce peuple ſingulier.

Dans l'article premier, qui concerne les cauſes extérieures qui ont contribué ou nui aux progrès de l'art *étruſque*, Winckelmann admet, pour la première cauſe qui ait favoriſé l'art de ce peuple, 1°. la liberté : il obſerve très-judicieuſement, que la forme du gouvernement influe eſſentiellement ſur les arts & ſur les ſciences de tous les peuples : par exemple, la liberté dont jouiſſoient les *étruſques*, en vivant même ſous leurs rois, permit à l'art & aux artiſtes de s'élever à la perfection, parce que les rois toſcans n'étoient pas des deſpotes ; le titre de roi ne déſignoit chez eux qu'un ſimple général d'armée, ou bien un gouverneur particulier qui étoit élu annuellement par les états généraux. Toute l'*Etrurie* étoit diviſée en douze provinces : c'étoit par conſéquent un état ariſtocratique, régi par douze chefs, ayant au-deſſus d'eux un ſurveillant, ou un cenſeur amovible, qui étoit auſſi élu par le corps total de la nation. Les *étruſques* étoient ſi jaloux de leur liberté, & ſi ennemis de la puiſſance royale deſpotique & inamovible, qu'ils mépriſèrent & devinrent les ennemis des véiens, lorſqu'au lieu d'un chef annuel ceux-ci eurent élu un roi. Dans le IVe. ſiècle de la fondation de Rome, ils étoient par la même raiſon naturellement ennemis des premiers habitans de Rome ; & le peuple romain ne put empêcher les *étruſques* de s'allier avec ſes voiſins, dans la guerre marſique, qu'en accordant aux toſcans le droit de citoyen romain.

Le ſeconde cauſe des progrès des arts chez les *étruſques* fut le commerce ſur terre & ſur mer, Pauſanias dit que ce peuple s'allia d'abord avec les phéniciens, qui étoient pour lors le peuple le plus ingénieux. Les *étruſques* leur fournirent une flotte pour combattre les phocéens. Hérodote dit que les *étruſques* eurent plus d'intimité avec les carthaginois qu'avec les grecs ; ils fournirent aux carthaginois une armée navale, qui fut battue par Hiéron, devant la ville de Syracuſe.

Les *étruſques* eurent peu d'affinité avec les égyptiens, peuple exceſſivement ſombre & mélancolique, ennemi de la muſique & de la poéſie, que les *étruſques* aimoient avec fureur, parce qu'elles les guériſſoient en partie de la petite portion de triſteſſe ou d'atrophie qui leur étoit naturelle. L'étendue du commerce des *étruſques* réforma les mœurs, & par la comparaiſon des objets, il perfectionna leurs talens naturels pour les arts. La troiſième cauſe extérieure des progrès des arts, chez les *étruſques*, fut la gloire & les récompenſes

Digitized by Google

qui sont nécessairement affectées dans les républiques aux personnes qui se distinguent dans leur état par leurs talens ou par leur vertu.

La cause intérieure des progrès des *étrusques* dans les arts, se trouve dans leur genie, ou dans leur tempérament; il fut la source du caractère distinctif de leurs ouvrages. Winckelmann observe que les *étrusques* n'atteignirent cependant jamais dans les arts le point de perfection où parvinrent les grecs, parce que les grecs étoient naturellement moins bilieux que les *étrusques*. Ar stote observe que les personnes mélancoliques sont ordinairement rêveuses, propres aux fortes méditations & aux recherches profondes; mais de tels hommes ont toujours eu & auront éternellement des sentimens outrés & excessifs. Le beau, c'est-à-dire, les douces émotions que causent les formes les plus naturelles sur des ames délicates & sensibles, est pour eux fadeur, insipidité, badinage d'enfant; leur cœur ne peut être agité que par explosion générale; ils méprisent le beau, ils ne recherchent que le sublime. L'*Etrurie* ignorante fut bientôt aussi éclairée que les peuples qui elle fréquentoit; mais comme la masse des lumières étoit alors très-peu considérable, l'Etrurie donna dans la superstition, ou plutôt dans le moment où elle devint pieuse, elle mérita d'être appellée *la mère de la superstition*. Les *étrusques* se livrèrent ensuite avec fureur à l'Astrologie judiciaire, aux évocations des esprits, &c. L'on ne doit donc point être surpris, lorsqu'on voit dans Denis d'Halicarnasse, que l'an de la fondation de Rome, 359, les prêtres *étrusques*, qui protégeoient les tarquins détrônés, allèrent attaquer Rome, armés de serpens vivans & de torches ardentes. Les *étrusques* inventèrent les combats sanglans des gladiateurs; ils les admirent, non-seulement dans les amphithéatres, mais encore à la suite des enterremens.

Le caractère des *étrusques* est peu altéré. Dans les siècles derniers, la secte des flagellans européens a pris naissance dans la Toscane: le vulgaire ne s'y plaît encore qu'à lire les poëmes pleins de magie, de possessions du diable, de gigantomachie, de métamorphoses & de prestiges de charlatans de place; il n'écoute avec transport que la musique qui peint les tempêtes, l'éclair, le tonnerre, la foudre & le sabat. Enfin l'on ne doit point être surpris de ce que les anciennes urnes sépulcrales de la Toscane, ne sont chargées que de bas-reliefs, qui représentent avec énergie des combats sanglans, ou des devins en méditation; & de ce qu'au contraire, les urnes sépulcrales romaines, travaillées par les grecs, ne représentent que des objets agréables, qui font allusion à la vie humaine; tels sont les papillons, les colombes, les lièvres, les guirlandes de fleurs & de fruits, les nayades qui enlèvent le charmant Hylas, &c. Les romains, plus gais que les *étrusques*, eurent, au sujet de la mort, des idées singulières. Scipion l'africain exigea que ses amis allassent boire sur son tombeau. A Rome, l'on danssoit ordinairement devant le corps du mort que l'on portoit au bucher; par ce moyen, on oublioit les spectateurs du bruit désagréable des pleureuses que l'on gagnoit pour hurler harmonieusement au son de la flûte. Winckelmann observe enfin que les guerres perpétuelles & malheureuses des *étrusques* contre les romains, & sur-tout la décadence de leur constitution politique, arrêtèrent les progrès de l'art, & le détruisirent dans la suite. Après la mort d'Alexandre-le-Grand, toute l'Etrurie fut subjuguée par la république romaine, & la langue *étrusque* fut transformée en langue latine; en un mot, la langue *étrusque* se perdit entièrement. Cet événement arriva quelque temps après la mort d'Allius Vulturinus, dernier roi des *étrusques*, qui fut tué dans la bataille donnée près du lac Lucumo. L'Etrurie fut alors changée en province romaine. L'an 489 de la fondation de Rome, Marcus Elavius, général romain, se rendit maître de la ville de Volsinium, que l'on nomme aujourd'hui *Bolsena*; il fit transporter de cette seule ville dans celle de Rome, deux mille statues, à ce que rapporte Pline (dans le XXXIVe. livre). L'on croit que peu-à-peu toutes les autres villes de la Toscane subirent le même sort. Dans l'instant de ces révolutions, les arts commencèrent à tomber & à s'avilir, par le joug que les romains imposoient aux artistes. Nous ne connoissons le nom d'aucun des fameux anciens artistes *étrusques*, si ce n'est celui de *Mnesarchus*, sculpteur en pierre, que l'on dit père du grand philosophe, nommé *Pythagore*.

Dans le second paragraphe, qui traite des images des dieux & des héros *étrusques*, Winckelmann se borne à publier quelques observations utiles, & qui n'ont point encore été faites. 1°. Il dit que les *étrusques* adoroient la plupart des divinités qui étoient honorées d'un culte dans la Grèce, parce que les grecs & les *étrusques* étoient une colonie des pélasges, à ce que croient quelques auteurs: il y eut par conséquent une certaine affinité entre ces deux peuples. 2°. Les *étrusques*, ainsi que les grecs, adoroient des figures bizarres, & qui étoient particulières à chacun de ces peuples. Pausanias décrit les figures divines extraordinaires, qui furent représentées par les grecs, sur le coffre de Cypselus. Avant Homère, le poëte Pampho imagina un Jupiter, couvert de tiente de cheval. Les grecs inventèrent encore un Jupiter *Apomyos*, c'est-à-dire, Jupiter sous la forme d'une mouche; la tête de la mouche formoit le crâne & les cheveux de Jupiter: le corps de la mouche étoit le visage, & les ailes formoient la barbe.

3°. A l'égard des divinités particulières des *étrusques*, Winckelmann, dans ce second para-

Digitized by Google

graphe, observe encore que les *étrusques* s'étoient fait des idées sublimes & majestueuses des dieux supérieurs: ils donnoient des ailes à Jupiter, à Diane, à ses compagnes & à Vénus; mais ils représentoient Minerve avec des ailes aux épaules & aux pieds. Ils peignoient l'Amour, Proserpine & les autres furies, avec des ailes à la tête: ils représentoient aussi des chariots avec des ailes. Les grecs suivoient le même usage allégorique sur les médailles: Cérès étoit représentée traînée par deux serpens attelés à un char ailé.

4°. Pline nous dit que les *étrusques* armoient de la foudre la main de neuf divinités, qui sont Apollon, Mars, Bacchus, Vulcain, Hercule, Pan, Cybèle, Pallas & l'Amour.

Les paysans *étrusques* portoient des chapeaux blancs, abattus sur les épaules; & lorsqu'ils vouloient désigner Apollon gardant les troupeaux du roi Admette, ils le représentoient avec ce grand chapeau. Les grecs représentoient de la même manière Aristée, fils d'Apollon.

Les premiers *étrusques* portoient une longue barbe, large, pointue & recourbée en avant. Ce peuple représenta Mercure avec une barbe de cette espèce: dans la suite, les *étrusques* se raserent la barbe; souvent ils armerent Mercure d'une épée recourbée en faucille, ou sabre, semblable à celui que tient Saturne ou Pluton, ressemblant à celui que portoient les lyciens & les cariens, dans l'armée de Xercès. On voit sur un camée *étrusque* un Mercure qui a la tête couverte d'une tortue entière, qui lui sert de chapeau. Dans les premiers temps, les *étrusques* marquoient les cheveux de leurs statues en écailles de poisson, ou tournés en coquilles de limaçon. Ils rangeoient les plis des habillemens en ligne droite, paralleles, comme cannelés l'un sur l'autre. Les *étrusques* & les grecs représentoient quelquefois Junon Marriale, tenant entre ses mains une tenaille, qui faisoit allusion à l'ordre de bataille en tenaille. Cet ordre consistoit à ouvrir le centre de la ligne pour engager l'ennemi à y entrer; ensuite les deux corps séparés fermoient l'ennemi des deux côtés. Les *étrusques* & les grecs représentoient Venus drapée, tenant une colombe ou une fleur à la main. Ils représentoient aussi les trois Graces drapées; elles paroissent danser dans le même goût que les statues des premiers grecs.

Les artistes *étrusques* représentoient peu de héros, mais tous de nation grecque, tels sont les cinq chefs qui marchèrent contre Thèbes, je veux dire Adraste, Tydée, Polynice, Parthénope & Amphiaraüs. Les dieux de ce peuple ont conservé leur nom *étrusque*; mais les héros conservèrent chez ce peuple leur nom grec, tiré de l'*iliade*, qui leur servoit de guide.

Dans le troisième paragraphe qui traite des principaux monumens de l'art *étrusque*, notre auteur indique simplement les objets, & décrit historiquement leur exécution, leur matière & le temps de leur production. Dans la section suivante, il les examine en critique scrupuleux; il fait voir combien il est difficile de distinguer les anciens ouvrages grecs des anciens ouvrages *étrusques*, & les monumens faits en Toscane dans le bon temps, de ceux du siècle éclairé, où vivoient les plus fameux artistes grecs. L'auteur indique, 1°. les petites figures *étrusques* de marbre, de bronze, qui représentent des animaux, des chimères; 2°. Les statues de bronze, de grandeur naturelle, ou un peu moins grande, &c. Il fait à ce sujet plusieurs observations utiles: par exemple, il dit que les *étrusques*, dans une statue qui représente un pontife, ont rangé les cheveux sur le front, en petites boucles, en forme de limaçon, tels qu'ils sont ordinairement sur les statues égyptiennes d'Hermès; quatre longues tresses de cheveux tombent en serpentant sur le devant de chaque épaule; les cheveux sont noués par derrière à une distance médiocre de la tête, au dessous du ruban qui les attache; cinq boucles jointes ensemble prennent en quelque sorte la forme d'une bourse à cheveux; ces cheveux paroissent coupés à leur extrémité. La statue, qui est antique, est droite & roide comme celle des statues égyptiennes. Sur la tête d'une Diane *étrusque* antique, on voit que l'ouverture de la bouche a ses angles relevés, le menton est retréci, les cheveux tont comme à la précédente statue, bouclés, tressés & attachés par derrière, assez loin de la tête: elle porte un diadême, en forme de cercle, il est surmonté de huit roses rouges & rehaussées, qui couronnent les cheveux; la draperie est peinte en blanc; la tunique ou le vêtement de dessous, a de larges manches arrangées en plis fixés; le manteau court a des plis applatis & paralleles, il en est de même de la longue tunique: le bord du manteau est orné d'une petite bande, rouge-doré, qui est surmontée immédiatement d'une autre bande de couleur de laque; au-dessus de celle-ci est une troisième bande, de même couleur & largeur, chargée d'un lacis blanc qui représente de la broderie. Le bord de l'habit est travaillé de la même façon: la courroie qui tient sur l'épaule le carquois de la déesse, est rouge, de même que sa chaussure.

Winckelmann donne ensuite des détails sur un bas-relief de forme ronde, qui a pu servir à orner le bord d'un puits: l'on y voit, ainsi qu'à Athènes, les figures des douze grands dieux: Vulcain, Jupiter & Esculape sont représentés sans barbe sur ce monument *étrusque* de l'ancien temps. Winckelmann dit, que dans la suite on boucla la barbe en anneaux courts, on recourba l'extrémité en pointe, & qu'enfin les artistes *étrusques*

Digitized by Google

ne firent plus de barbe pointue ; mais ils la frisèrent d'une manière plus large.

A l'égard des pierres gravées des *étrusques*, Winckelmann observe que la plupart sont en relief, taillées en escarbot, ou scarabée, perforées par le milieu, pour les porter en amulettes. Sur les anciennes gravures, les figures humaines n'ont quelquefois que six têtes de longueur ; & dans les plus anciennes pierres gravées, les pieds, les mains sont très-fins, & les inscriptions qui sont autour des figures, paroissent être pelasgiennes, c'est-à-dire, approcher plus de l'ancienne écriture grecque que de l'*étrusque*. Dans la suite les *étrusques* marquèrent exactement les os & les muscles de leurs figures gravées ; mais l'on y vit toujours la dureté du style *étrusque*.

Notre savant dit qu'il n'a pu découvrir que deux médailles *étrusques* : elles paroissent être les premiers essais de ces peuples dans l'art numismatique. D'un côté l'on voit un animal, qui paroît être un cerf ; de l'autre côté on voit deux figures qui tiennent un bâton ; les jambes y sont indiquées par deux lignes terminées par un point arrondi, qui marque chaque pied ; le bras qui ne tient rien, est une ligne à plomb un peu courbée depuis l'épaule, il descend presque jusqu'aux pieds : les parties naturelles sont un peu plus courtes qu'elles ne le sont ordinairement sur les pierres, & sur les médailles *étrusques*, où elles sont monstrueusement allongées, tant aux hommes qu'aux animaux ; le visage de ces deux figures est gravé comme la tête d'une mouche. La seconde médaille a d'un côté une tête, & de l'autre un cheval. En comparant par ordre les gravures, & sur-tout les modèles des monumens *étrusques* qu'indique Winckelmann, on pourra se former une idée claire des époques de la perfection de l'art chez les *étrusques*.

Dans la seconde section, qui traite du style, c'est-à-dire, de la manière de dessiner, graver, &c., des artistes *étrusques*, Winckelmann examine en particulier les caractères de l'art *étrusque*, le degré de perfection de ses productions, & ce qui constitue le style *étrusque*.

Winckelmann observe d'abord en général sur le style *étrusque*, qu'il ne faut pas croire qu'un monument soit *étrusque*, parce que l'on y a représenté certaines coutumes, ou parce que les figures ont tel habillement, ou un casque de telle espèce : le casque grec, l'arc grec, & les petites choses de cette espèce, ne décident pas que le monument soit grec ou *étrusque*. Souvent les *étrusques* ont mis sur leurs figures des casques grecs, ou des armes grecques ; c'est la forme des figures principales, jointe aux accessoires de la figure, qui distingue le style grec du style *étrusque*.

Dans le second paragraphe, Winckelmann fait souvenir que le style a beaucoup varié chez les *étrusques*, en passant du style grossier au parfait : il dit que plus les caractères des inscriptions ressemblent à l'écriture & à la langue romaine, plus les figures sont mal dessinées, & travaillées sans goût. Il observe enfin que la décadence de l'art ne forme point alors un style particulier. Notre illustre auteur ajoute que l'on ne doit reconnoître que trois espèces de style parmi les *étrusques*, ainsi que parmi les égyptiens, &c. ; savoir le style ancien, le style moyen, le style d'imitation, formé sur celui des grecs, &c. Dans chaque style on doit remarquer, 1°. le nud ; 2°. la draperie des figures ; mais comme la draperie des artistes *étrusques* ne diffère pas beaucoup de celle des artistes grecs, il se borne à terminer chaque article par de courtes observations sur la draperie & sur les monumens de chaque espèce de style.

Dans l'article premier, qui concerne le style ancien ou antique des *étrusques*, Winckelmann dit que l'on reconnoît le premier caractère du style antique, en ce que le dessin est tracé en lignes droites ; l'attitude des figures est roide, leur action est gênée. Le contour des figures ne s'élève & ne s'abaisse point dans la proportion & avec l'ondulation requises, de sorte qu'il ne donne aucune idée de chair, ni de muscles ; ce qui est cause que les figures sont minces, parallèles, semblables à une quenouille. Ce style manque donc de variété & de souplesse. Les anciens *étrusques* étoient grossiers : ils ignoroient la forme, la position, & le jeu des muscles & des membres ; ils ne purent acquérir la liberté du dessin que par une longue expérience.

L'on reconnoît le second caractère du style antique, c'est-à-dire, du premier style, en ce que la touche imparfaite des traits & de la beauté du visage distinguent les premiers ouvrages sortis des mains des *étrusques*, comme elle distingue les premiers ouvrages qui ont été travaillés par les mains des grecs. La forme des premières têtes des *étrusques* est un ovale oblong, qui paroît retréci, parce que le menton est terminé à l'égyptienne, c'est-à-dire, en pointe : les yeux sont tout plats, ou tirés en haut, c'est-à-dire, toujours obliquement à l'os des yeux. Toutes les parties du corps étoient des lignes droites qui portoient à plomb sur la base. Tous ces caractères paroissent imités des figures faites par les égyptiens de la haute antiquité. Le premier qui dessina une figure de divinité en Égypte, la fit comme on vient de dire ; ses successeurs le copièrent : les *étrusques* l'imitèrent aveuglement & scrupuleusement, de crainte de passer pour novateurs.

On trouve plusieurs petites statues du premier style *étrusque*, où l'on voit les bras pendans sur

Digitized by Google

les côtés, les jambes liées, ſerrées; une longue draperie, dont les plis paroiſſent faits avec un peigne de fer; les pieds ſont droits; les yeux creux, plattement ouverts & tirés en haut: le deſſin y eſt plat, ſans diſtinction de parties.

On diſtingue le commencement du changement du premier ſtyle, en ce que la draperie couvre moins le corps des figures: les *étruſques* s'appliquent à deſſiner le nud, à l'exception des parties naturelles, qui furent renfermées dans une bourſe, attachée avec des rubans ſur les hanches de la figure.

Les premiers graveurs *étruſques* ne ſachant pas travailler avec le fer pointu en crochet, ne ſe ſervant que du rouet, pour creuſer leurs pierres, ils les draperent amplement; ils arrondiſſoient au contraire tous les traits de leurs figures, ils les formoient en boules, ne ſachant pas les faire en ligne droite, comme leurs ſculpteurs.

Winckelmann croit que les ſtatuaires & les peintres grecs corrigerent leur mauvais ſtyle du temps de Phidias; que la révolution de l'art fut auſſi ſubite dans la Grèce & dans l'*Etrurie*, que celle qui arriva ſous Auguſte, ſous Léon X, & ſous Louis XIV. On peut à ce ſujet conſulter les ſages *réflexions critiques ſur la Poéſie & ſur la Peinture*, par M. l'abbé du Bos.

Le ſecond ſtyle de l'art chez les *étruſques*, a pour marque caractériſtique, 1°. une expreſſion forte dans les traits des figures & dans les différentes parties du corps: 2°. cette expreſſion forte doit être jointe à une attitude & à une action gênées, & même quelquefois ſingulierement contournées, forcées & outrées. A l'égard de la premiere qualité, nous obſervons que les muſcles ſont tellement gonflés ſur quelques figures *étruſques*, qu'ils s'élevent comme des monticules; les os percent les chairs avec tant de force, que ce ſtyle en devient d'une dureté inſoutenable; les figures paroiſſent écorchées. Cependant cette expreſſion trop forte des muſcles, des os, ne ſe trouve pas dans tous les ouvrages de ce ſtyle; au moins, quant à la premiere partie, qui concerne les muſcles, ils ne ſont preſque pas indiqués ſur les figures divines des *étruſques*, qui ſont les ſeules ſtatues de marbre qui ſoient parvenues juſqu'à nous: il faut néanmoins en excepter la coupe dure des muſcles au gras de la jambe, qui eſt très-ſubtile ſur toute ſorte d'ouvrages. On peut poſer pour règle générale, que les grecs s'attacherent plus à l'expreſſion des muſcles, & les *étruſques* à celle des os; par conſéquent, ſi une pierre fine & bien gravée repréſente une figure ſur laquelle quelques os paroiſſent trop marqués, on doit être tenté de la conſidérer comme une pierre *étruſque*, quoiqu'au reſte elle pût faire honneur à un artiſte grec.

Nous avons dit que le ſecond caractère du ſtyle *étruſque*, eſt de joindre à une expreſſion forte de traits, une attitude & une action gênées, forcées & outrées. Nous obſervons que la force ne regarde pas ſeulement l'attitude, l'action, l'expreſſion, mais encore le mouvement & le jeu de toutes les parties. Le terme gêné ſe dit de l'attitude & de l'action les plus contraintes: le gêné eſt le contraire du naturel; le forcé eſt l'oppoſé de l'aiſé, du gracieux & du moëlleux. Le gêné caractériſe le plus ancien ſtyle; & le forcé caractériſe plus particuliérement le ſecond ſtyle *étruſque*. Pour éviter l'un de ces deux défauts, l'on tomba dans l'autre; & pour donner une forte expreſſion aux parties, on donna aux figures des attitudes & des actions qui favoriſent ce goût outré. Auſſi l'on préféra une poſition forcée au repos doux & tranquille des parties; l'on exalta la ſenſation à l'extrême, & l'on pouſſa le gonflement des muſcles juſqu'où il pouvoit être porté. Le ſecond ſtyle *étruſque* peut donc être comparé à un jeune homme mal éduqué, livré à la fougue de ſes deſirs, au libertinage de ſon eſprit, & à ces emportemens de jeuneſſe, qui le déterminent à des actions forcées. Le ſtyle grec du meilleur temps au contraire, peut être comparé à un adoleſcent bien fait, dont les paſſions ont été domptées par les ſoins d'une heureuſe éducation, & dans qui l'inſtruction & la culture ont donné une plus belle forme aux qualités naturelles.

Le ſecond ſtyle des *étruſques* a un grand défaut: les ſujets différens n'y ſont point caractériſés en particulier; il n'a qu'un ton & une maniere univerſelle pour toutes les figures; il eſt maniéré: Apollon, Mars, Vénus, Hercule, Vulcain, ſe reſſemblent tous ſur les ouvrages *étruſques*, ils n'ont aucune différence dans les deſſins, qui peut ſervir à les diſtinguer. Les toſcans d'aujourd'hui ont conſervé même dans la littérature le ton maniéré; leur ſtyle eſt recherché, apprêté, il paroît maigre & ſec, lorſqu'on le met en parallèle avec la grande pureté & la clarté de la diction. Le ton maniéré eſt encore plus ſenſible dans les peintres toſcans les plus fameux: que l'on jette les yeux ſur les contorſions des anges qui plantent dans le ciel les inſtrumens de la paſſion, & dans les autres figures du jugement univerſel de Michel Ange Buonarotti, & l'on conviendra que l'on a eu raiſon de dire de ce peintre, que celui qui a vu une de ces figures les a toutes vues. Que l'on examine les mouvemens violens de toutes les figures employées dans la deſcente de croix de Daniel Volterre: en un mot, que l'on réuniſſe tous les ouvrages des peintres de l'école toſcane, & qu'on les mette en parallèle avec les meilleurs artiſtes de l'école romaine, Raphaël, &c., qui ont puiſé leurs connoiſſances dans les mêmes ſources, & l'on

Digitized by Google

se convaincra que l'école romaine approche beaucoup du beau ſtyle des grecs, par l'aiſance & par le ton gracieux qu'elle a donnés à ſes figures.

Winckelmann rapporte enſuite les preuves par des monumens, qui démontrent que le ſecond ſtyle *étruſque* eſt forcé & maniéré : 1°. il dit que le Mercure barbu de la villa Borgheſe, eſt muſclé comme un Hercule : 2°. que dans les figures qui repréſentent Tydée & Pelée, les clavicules du col, les côtés, les cartilages du coude & des genoux, les articulations des mains & les chevilles des pieds, ſont indiqués avec autant de ſaillant & de force que les gros os des bras & des jambes : toutes les figures ſouffrent une contraction également violente dans les muſcles, malgré l'âge, le ſexe, &c. L'attitude forcée ſe montre ſur l'autel rond du capitole; les pieds des dieux, placés en face, ſont ſerrés parallélement ; les pieds de ceux qui ſont deſſinés de profil, ſont en ligne droite, l'un derrière l'autre ; les mains ſont mal deſſinées & contraintes ; quand une figure tient quelque choſe avec les deux premiers doigts, les autres doigts ſe dreſſent durement en avant : les têtes ſont deſſinées d'après la nature la plus commune.

Troiſième ſtyle des étruſques, ou ſtyle d'imitation. Pour diſtinguer avec le plus grand détail, dans les figures des *étruſques*, le troiſième ſtyle, c'eſt-à-dire, ce qui a été copié ou imité des belles figures du troiſième ſtyle des grecs, il faudroit faire un traité en particulier. Winckelmann ſe borne à dire qu'il ſuffit de citer pour troiſième ſtyle des *étruſques*, c'eſt-à-dire, pour ſtyle d'imitation des grecs, les trois ſtatues de bronze *étruſques*, qui ſont dans la galerie de Florence, & les quatre urnes d'albâtre de Volaterra, qui ſont dans la villa Albani, &c.

Notre auteur termine cette ſeconde ſection, en faiſant quelques obſervations particulières ſur la draperie *étruſque* : il dit que le manteau des figures en marbre n'eſt point jetté librement; mais il eſt ſerré & toujours rangé en plis parallèles, qui tombent à plomb, ou qui s'étendent à travers la figure qui le porte.

Les manches des vêtemens de femmes, c'eſt-à-dire, les tuniques ou les vêtemens de deſſous, ſont quelquefois très-finement pliſſées, comme celles des rochets des prêtres italiens, ou comme le papier de nos lanternes qui ſont rondes & plantes.

Les cheveux de la plupart des figures, tant d'hommes que de femmes, ſont, comme nous l'avons dit, partagés, de manière que ceux qui deſcendent du ſommet de la tête, ſont noués par derrière : les autres tombent par treſſes en devant ſur les épaules, ſuivant la coutume antique de pluſieurs nations ; telles que les égyptiens, les grecs, &c.

Comme la troiſième ſection de Winckelmann traite uniquement de l'art parmi les nations limitrophes des *étruſques*, tels que les ſamnites, les volſques & les campaniens, nous renvoyons le lecteur aux articles particuliers de cet ouvrage qui concernent ces mêmes peuples.

Nous devons ſeulement obſerver que notre auteur nous apprend dans cette ſection, 1°. que les *étruſques* ſubjuguèrent dans un temps toute l'Italie, & ſur-tout la Campanie ; 2°. que les beaux vaſes antiques *étruſques* étoient ceux d'Arezzo ; 3°. que le royaume de Naples, la Campanie, & ſur-tout Nole, ont fourni abondamment des vaſes *étruſques* à la plupart des cabinets : il ajoute cependant qu'en bonne règle on devroit tâcher, s'il étoit poſſible, de diſtinguer les vaſes vraiment *étruſques*, des vaſes travaillés par les campaniens. 4°. Il ajoute que ces vaſes ont depuis un pouce juſqu'à la hauteur de trois ou quatre palmes ; la plupart des vaſes de Nole ont été trouvés dans des ſépulcres ; quelques-uns ont ſervi dans les ſacrifices, dans les bains ; quelques autres ont pu être la récompenſe ou le prix dans les jeux publics ; les autres enfin ne ſervoient que d'ornement : ce fait ſe démontre en ce qu'ils n'ont jamais eu de fonds.

Winckelmann ajoute qu'un connoiſſeur qui ſait juger de l'élégance du deſſin, & apprécier les compoſitions des mains de maître, & qui de plus ſait comment on couche les couleurs ſur les ouvrages de terre cuite, trouvera dans les délicateſſes & dans le fini de ces vaſes, une excellente preuve de la grande habileté des artiſtes *étruſques*, qui leur produits. Il n'eſt point de deſſin plus difficile à exécuter, parce qu'il faut une promptitude extrême & une juſteſſe étonnante, car l'on ne peut pas corriger les défauts. Les vaſes de terre peints ſont la merveille de l'art des anciens. Des têtes, & quelquefois des figures entières eſquiſſées d'un trait de plume dans les premières études de Raphaël, décèlent aux yeux des connoiſſeurs la main d'un grand maître, autant ou plus que ſes tableaux achevés. Les anciens *étruſques* connoiſſoient, à ce que dit Caylus, l'uſage des ponſifs, ou deſſins piqués, & les deſſins découpés ſur une feuille de cuivre.

Winckelmann ajoute que nous avons grand nombre de pierres gravées, aſſez de petites figures *étruſques* ; mais que nous n'avons pas aſſez de grandes ſtatues de cette nation pour ſervir de fondement à un ſyſtême raiſonné de leur art. Les *étruſques* avoient leur carrière de marbre près de Luna, que nous nommons à préſent *Carrara* : elle étoit une de leurs douze villes capitales. Les ſamnites, les volſques & les campaniens n'ayant point de marbre bleu dans leur pays, furent obligés

Digitized by Google

de faire leurs vases en terre cuite ou en bronze; les premiers se sont cassés, l'on a fondu les seconds; c'est la cause de la rareté des vases de cette nation. Comme le style *étrusque* ressemble à l'ancien style grec, le lecteur sera bien de relire cet article avant que d'examiner l'art chez les grecs. Notre auteur prouve dans le livre V, où il traite de l'art chez les romains, qu'il y a apparence que dans les temps les plus reculés, les grecs imitèrent l'art des *étrusques*, qu'ils en adoptèrent beaucoup de choses, & en particulier les rites sacrés; mais dans les temps postérieurs, lorsque l'art fleurissoit chez les grecs, on peut croire que les artistes *étrusques*, peu nombreux, furent disciples & imitateurs des grecs.

Les *étrusques* peignoient toujours les faunes avec une queue de cheval, quelquefois avec les pieds de cheval, d'autres fois avec les pieds humains.

La Toscane, c'est-à-dire, le pays particulier habité par les anciens *étrusques*, a produit abondamment dans tous les temps de vrais grands hommes dans tous les genres. On peut, à ce sujet, consulter les vies des grands hommes toscans, & les *mémoires* des différentes académies qui sont établies dans la Toscane. Nous ne devons pas oublier dans ce petit recueil d'anecdotes, concernant les *étrusques*, que Plutarque nous apprend que les toscans envoyèrent des colonies, qui formèrent des établissemens dans les isles de Lemnos, d'Imbros, & sur le promontoire de Thymus, où ils rendirent de si grands services aux spartiates, dans la guerre qu'ils soutenoient contre les ilotes, que les lacédémoniens leur accordèrent le droit de bourgeoisie dans leur ville: mais ensuite, sur un soupçon d'infidélité, les spartiates les firent tous emprisonner. Les femmes de ces malheureux allèrent les voir dans leurs cachots, changèrent d'habits avec eux, & s'exposèrent toutes à la mort pour sauver leurs maris: Les toscans, en sortant de prison, allèrent se mettre à la tête des troupes des ilotes; mais les spartiates craignant leur ressentiment, leur rendirent leurs femmes & leurs biens.

M. Eckel craint avec raison que l'on n'ait voulu trop scrupuleusement établir des caractères distinctifs entre les premiers ouvrages des grecs & ceux des étrusques; tels ont été Gori, Caylus, Winckelmann & tant d'autres, qui se sont efforcé de distinguer le style de chaque nation ancienne. Pour ne parler que des pierres gravées, le véritable caractère d'un ouvrage *étrusque*, selon eux, se fait connoître aux mouvemens forcés des figures, aux muscles trop prononcés, aux ailes ajoutées à presque toutes les divinités: dans les draperies, ce sont des plis droits & parallèles; enfin c'est le gréneris qui sert de bordure, & des lettres réputées *étrusques* aussi bien que des inflexions des mots grecs. Malgré ce caractère, M. Eckel est persuadé qu'on ne fait passer que trop souvent des ouvrages tout-à-fait grecs, mais d'un âge fort reculé, pour des ouvrages *étrusques*. Si les savans, nommés plus haut, avoient consulté les médailles les plus anciennes des villes de la grande Grèce & de Sicile, celles de Tarente, de Crotone, de Sybaris, de Caulon, de Syracuse, d'Himera, de Camarine & d'autres; ils auroient reconnu sans doute que ces pièces, tout grecques qu'elles sont, portent cependant les mêmes caractères que nous venons d'exposer, & qu'ils ont eu la prévention d'attribuer exclusivement aux productions *étrusques*. Mais ce n'est pas le seul tort qu'ils aient fait aux grecs; ils ont encore méconnu leur langue. Séduits par ces marques distinctives, ils ont hardiment qualifié d'*étrusques* les inscriptions qu'on trouve quelquefois à côté, quoique les mots en soient évidemment grecs, ainsi que les lettres, telles qu'on les voit sur les médailles déjà citées, sur les tables amycléennes, sur celle de Sigée & sur tant d'autres monumens de la plus haute antiquité. Tout récemment encore, avec quel fondement a-t-on pu appeller *étrusque* une pierre qui représente Pâris dans un style grec très ancien, quand son nom n'y est altéré en rien, & qu'il s'y trouve écrit en lettres qu'on rencontre si souvent sur les médailles les plus anciennes de la grande Grèce? (*Notizie sulle antichità di Roma per l'anno 1785, p. 89*).

On pourroit encore alléguer d'autres exemples; mais il suffira d'observer qu'en attribuant aux *étrusques* ce qui appartient effectivement aux grecs, on tire très souvent de fausses conclusions pour l'histoire de l'art: c'est ainsi que Winckelmann, se fondant sur de semblables monumens, prétend que ceux des *étrusques* l'emportent sur les monumens des grecs. Quant à l'antiquité, (*hist. de l'art.*) M. Eckel pense que sans recourir aux *étrusques*, il est bien plus naturel d'attribuer aux grecs les monumens dont le style, la langue & les lettres leur étoient propres, ainsi que le prouvent leurs médailles. Quant à la pierre du cabinet impérial, décrite par ce savant, sur laquelle on lit le mot ΕΑΙΝΑ, quoiqu'il s'éloigne un peu du grec ΕΛΕΝΗ, quoique les formes de toutes les lettres se rencontrent dans le plus ancien alphabet grec, il se peut bien qu'elle ait été gravée chez une des nations indigènes de l'intérieur de l'Italie, lesquelles, en imitant les grecs, leurs voisins, dans les productions de l'art, se servoient de leurs lettres, & ne laissoient pas de faire quelquefois de petites violences aux mots grecs, pour les plier à la prononciation de leur langue vulgaire. Toutefois il ne faudroit pas en conclure que tous les monumens de ce genre doivent être rapportés exclusivement aux *étrusques*; tant d'autres nations de l'Italie pouvant également les réclamer. *Voyez* CIVITA - *Turchino*, PATÈRES, PIERRES *gravées*.

ETRUSQUES (costume des).

Habits des femmes. Les femmes *étrusques*, représentées sur les monumens, sont ordinairement vêtues de tuniques & d'un pallium ; telles sont les figures d'un autel triangulaire de la villa Borghèse, de celui de forme ronde de la galerie du capitole ; de même que plusieurs autres figures sculptées sur différens sépulchres (*Voy.* le recueil de M. de Caylus, le *monumenti antichi inediti* de l'abbé Winckelmann, & le *sepoleri antichi di* P. S. Bartoli), habillées toutes à la manière des femmes grecques ; ces figures font le plus souvent exécutées d'une manière monotone, avec une répétition continuelle des mêmes plis. La coëffure eſt diſtinguée par des treſſes qui pendent de côté & d'autre, même pour les hommes. Les sandales ſe font auſſi remarquer par des rubans en plus grand nombre, & qui ordinairement ſont moins croiſés les uns ſur les autres.

Habillemens des hommes. Aux figures d'hommes, on remarque une variété infinie par rapport aux cheveux, qui ſont tantôt longs, tantôt courts, même treſſés, ſuivant le caractère des perſonnes ; l'habillement eſt compoſé en général du pallium ou de la chlamyde ſeule, comme on le voit ſur un autel de la villa Albani (*monumenti antichi inediti*, *tom.* 1, *fig.* 6) ; cependant la toge étoit en uſage chez les *étruſques* (Diodore). On la reconnoît ſur une belle ſtatue *étruſque*, conſervée dans la galerie du grand duc, à Florence. L'abbé Winckelmann (hiſt. de l'art. chez les anc. t. 1. fol. 58.) a pris cette ſtatue pour un aruſpice ; mais ſon port, ſon geſte, l'anneau qu'il porte au doigt, tout annonce un ſénateur. Il a les cheveux courts, la barbe raſée ; du reſte, ſa tunique, ſa toge, ſa chlamyde même, tout eſt ſemblable au coſtume romain, la toge ſeulement eſt plus courte.

Des armes. Les figures qui repréſentent des dieux portent des armes ſemblables à celles des grecs ; telle eſt une figure de Mars ſur l'autel *étruſque* (*monumenti antichi inediti*, *tom.* 1, *fig.* 5.), de forme ronde, de la galerie du capitole. D'autres monumens des *étruſques* nous montrent des variétés infinies, dont il ſeroit inutile de rapporter les détails. Il eſt certain que les romains ont adopté la plupart de leurs uſages : pluſieurs figures *étruſques* (*recueil d'ant. par M. Caylus*, *tom.* 1, *pl.* 31, *tom.* 6. *pl.* 34, 26.), prouvent l'origine de l'armure romaine, à quelque légère différence près. Une urne ſépulchrale (*antichi ſepoleri romani & etruſchi*, *fol.* 92.), portant une inſcription *étruſque*, eſt ornée d'un bas-relief, ſur lequel il y a deux combattans, dont l'un eſt armé d'un caſque aſſez ſemblable à celui des grecs ; mais la cuiraſſe paroît d'une forme différente, ſes cuiſſards ſont à double rangs, ce qu'on trouve même aux figures de leurs divinités. Sur ſon armure, il porte la *chlamyde* ou le *paludamentum* ; la chauſſure couvre le pied entièrement. L'autre figure eſt armée exactement à la manière des grecs ; les boucliers *étruſques* ſont généralement de forme ronde (*Caylus*, *rec. d'ant. tom* 4, *pl.* 28, 30.), & très-ſouvent la créte de leurs caſques eſt d'une grandeur démeſurée.

Les tyrrhéniens, que les latins appelloient *étruſques*, avoient, ſuivant Diodore, inventé une eſpèce de trompette excellente. Leurs lits étoient ornés d'étoffes à fleurs. Ils ont inventé les portiques au devant des maiſons ; & ce ſont eux, ſelon toute probabilité, qui ont porté les ordres grecs en Italie. Ce fut Démarate qui, du temps des Tarquins, amena avec lui beaucoup de corinthiens en Toſcane, & leur procura des artiſtes de cette école célèbre ; c'eſt pourquoi on remarque ſur leurs bas-reliefs, l'ordre corinthien : ils auroit auſſi ſans doute caractériſé l'Architecture par cet eſprit ſingulier qui diſtingue encore les beaux édifices de Florence.

ETRUSQUES (médailles).

On a pluſieurs médailles inconnues avec des légendes *étruſques*.

ÉTUVE. *Voyez* CHÉMINÉE.

ÉTYMOLOGIE. *V. le Dictionnaire de Grammaire, &.*

ÉVA, en Arcadie. EYA.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en argent.

Pellerin les croit de la Cyrénaïque, en les jugeant par leur fabrique.

ÉVADNÉ, fille d'Iphis, argien, & femme de Capanée, ayant appris la mort de ſon mari, s'enfuit d'Argos à Éleuſine, où on devoit rendre à ſon époux les honneurs funèbres. Après s'être parée de ſes plus beaux habits, comme ſi elle alloit célébrer un nouvel hyménée, elle monta ſur un rocher, au pied duquel on alloit brûler le corps de Capanée, d'où elle ſe précipita elle-même au milieu du bucher, à la vue de ſon père & des argiens, pour mêler, diſoit-elle, ſes cendres avec celles d'un époux qui lui avoit toujours été cher.

ÉVAGES. *Voyez* EUBAGES.

ÉVAGORE, une des cinquante Néréïdes.

EVAN, ſurnom de Bacchus, pris du cri que faiſoient les bacchantes, en célébrant les orgies : elles

Digitized by Google

elles crioient *Évan*, *Évan*, d'où elles furent auſſi nommées *évantes*.

ÉVANDRE fut le chef de la colonie des arcadiens, qui vint s'établir dans l'Italie, aux environs du mont Aventin. Ce prince y apporta avec l'Agriculture l'uſage des lettres, qui y avoient été juſques-là inconnues; & s'attira par-là, & plus encore par ſa ſageſſe, l'eſtime & le reſpect des aborigènes, qui, ſans l'avoir pris pour leur roi, lui obéirent comme à un homme ami des dieux. *Évandre* reçut chez lui Hercule; & quand il fut informé que c'étoit un fils de Jupiter, & que ſes grandes actions répondoient à cette haute naiſſance, il voulut être le premier à l'honorer comme une divinité, même de ſon vivant; on éleva à la hâte un autel devant Hercule, & *Évandre* immola en ſon honneur un jeune taureau. Dans la ſuite ce ſacrifice fut renouvellé tous les ans ſur le mont Aventin. On prétend que c'eſt *Évandre* qui apporta en Italie le culte de la plupart des divinités des grecs, qui inſtitua les premiers ſaliens, les Luperques & les Lupercales. Il bâtit le premier temple de Cérès ſur le mont Palatin. Virgile ſuppoſe qu'il vivoit encore du temps d'Enée, avec qui il fit alliance, & qu'il aida de ſes troupes. Après ſa mort, ces peuples reconnoiſſans le placèrent au rang des immortels, & lui rendirent tous les honneurs divins. Quelques mythologues ſont perſuadés que c'étoit *Évandre* qu'on honoroit dans Saturne, en Italie; & que ſon règne fut l'âge d'or pour cette contrée.

ÉVANGÉLIDE. L'oracle des *évangélides*. *Evangelidarum oraculum*. Il y avoit à Milet, aujourd'hui Mileto, un oracle qui paſſoit pour le meilleur de toute la Grèce après celui de Delphes. Le chef & le préſident du lieu où étoit cet oracle, ayant d'abord été un certain Branchus, on appella alors cet oracle l'*oracle des branchides*. Évangèle, ou Évangelus, ayant ſuccédé à Branchus, il prit ſon nom, & fut nommé l'*oracle des évangélides*. *Voyez* PHOTIUS, *biblioth. cod.* 186.

ÉVANGILES. } Les éphéſiens célébroient
ÉVANGÉLIES. } ces fêtes en l'honneur d'un berger, qui leur avoit indiqué les carrières d'où l'on tira les marbres qui furent employés à la conſtruction du temple de Diane; ce berger s'appelloit *Pixodore*. On changea ſon nom en celui de l'*évangéliſte*, porteur de bonnes nouvelles; on lui faiſoit tous les mois des ſacrifices; on alloit en proceſſion à la carrière. On dit que ce fut le combat de deux béliers qui donna lieu à la découverte de Pixodore: l'un de ces deux béliers ayant évité la rencontre de ſon adverſaire, celui-ci alla ſi rudement donner de la tête contre une pointe de rocher qui ſortoit de terre, que cette pointe en fut briſée; le berger ayant conſidéré l'éclat du rocher, trouva que c'étoit un marbre. Au reſte, on appelloit ailleurs *évangilies* ou *évangelies*, toutes les fêtes qu'on célébroit à l'occaſion de quelque bonne nouvelle: dans ces fêtes, on faiſoit des ſacrifices aux dieux; on donnoit des repas à ſes amis, & l'on réuniſſoit toutes les ſortes de divertiſſemens.

ÉVANTES. *Voyez* ÉVAN.

EVARNE, une des cinquante Néréïdes, ſelon Héſiode.

EUBAGES, prêtres, docteurs des anciens celtes, ou gaulois.

Eubages. Chorier (dans ſon *Hiſt. du Dauphiné*, l. II. n°. 3.) ſuppoſe que les *eubages* ſont les mêmes que les druides & que les saronides de Diodore. Quelques-uns croient que les *eubages* ſont ceux que Strabon (l. IV. p. 197. de l'Edit de Paris, 1620.) appelle *ουατις*, *vates*. Peut-être même s'eſt-on perſuadé qu'il falloit lire *ουβατις*; étant aiſé de prendre Β pour un Τ. Quoi qu'il en ſoit, il paroît que les *eubages* étoient différens des druides. Ammien Marcellin parle des *eubages* dans ſon XVe. l. c. IX, & parce qu'il ne s'agit là que de l'iſle britannique, quelques auteurs ont cru que les *eubages* n'exiſtoient que dans cette iſle, & qu'ils y rempliſſoient les mêmes fonctions que les druides dans la Gaule. Mais les anciens, & ſur-tout Strabon & Ammien lui-même, dans ce paſſage, ne laiſſent aucun lieu de douter que les *eubages* ne fuſſent différens des druides, ou au moins une eſpèce particulière de druides, & qu'il n'y en eût dans les Gaules. Ammien fait entendre que c'étoient les philoſophes de ces contrées, & que leur occupation principale étoit l'étude de la nature. Bouche, dans ſon *Hiſt. de Provence* (l. II. c. II. Tom. I. p. 68.) diſtingue les *vates* de Strabon des *eubages* d'Ammien Marcellin.

« Les *vates*, dit-il, étoient ceux qui avoient ſoin de faire des ſacrifices; *eubages*, ceux qui s'occupoient des raiſons des plus hauts ſecrets de la nature ».

EUBÉA, fille du fleuve Aſtérion, fut une des nourrices de Junon, avec ſes ſœurs Porſymna & Acréa. *Voyez* JUNON.

EUBÉE, iſle. ΕΥΒΟΙΕΩΝ & ΕΥ.

Les médailles autonomes de cette iſle ſont:

R. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires ſont: un bœuf ou ſa tête.— Un raiſin.— Un oiſeau volant.— Un dauphin.— Un trident.

Digitized by Google

EUBÉE, une des maîtresses de Mercure, dont elle eut un fils, nommé *Polybe*, père de Glaucus, dieu marin. D'autres la font femme de Polybe, dont elle eut Glaucus. *Voyez* GLAUCUS.

EUBOULIE, ou la déesse du bon conseil, avoit un temple à Rome, selon Plutarque. Son nom est grec, & composé de εὖ, *bien*, de βουλὴ, *conseil*.

EUBULEUS, un des trois Dioscures, dit Cicéron, de ceux qu'on surnommoit *Anaces*, fils de Jupiter & de Proserpine : ils étoient nés à Athènes. *Voyez* DIOSCURES.

EUCARPIA, en Phrygie. ΕΥΚΑΡΠΕΩΝ & ΕΥΚΑΡΠΕΙΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Domna, de Macrin, de Maximin, de Gallus, d'Antinoüs.

EUCHÉCRATES, jeune thessalien, étant venu à Delphes, pour consulter la Pythie, la trouva si belle, qu'il en devint amoureux, & l'enleva. Depuis ce temps, pour prévenir de pareils accidens, on fit une loi, qu'à l'avenir la Pythie seroit toujours choisie d'un âge au-dessus de cinquante ans. *Voyez* PYTHIE.

EUCLABRIS, nom que les prêtres des romains donnoient à la table sur laquelle on plaçoit la victime égorgée, pour examiner ses entrailles.

EUCRATE, une des cinquante Néréides, selon Hésiode.

EUCRATIDES le fils, roi de Bactriane. ΕΥΚΡΑΤΙΔΟΥ.

Ses médailles sont :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en argent.

EUDÉMONIE, en grec Εὐδαίμονια, déesse de la félicité. *Voyez* FÉLICITÉ.

EUDOCIE, épouse d'Arcadius.

Ælia Eudocia Augusta.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RRR. en argent.

R. en P. B.

EUDORE, une des Océanides, fille de l'Océan & de Téthis

EUDORE, une des sept Hyades, fille d'Atlas.

EUDOXIE, épouse de Théodose II.

Ælia Eudoxia Augusta.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RRR. en argent.

R. en P. B.

EUDOXIE II. femme de Valentinien III.

Licinia Eudoxia Augusta.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

O. en argent & en B.

ÉVECTIONS, *evectiones* ; c'étoit une permission écrite de l'empereur, ou des gouverneurs, ou des premiers officiers, sur laquelle on pouvoit courir la poste, sans bourse délier. On présentoit cette permission à toutes les stations. Si le chemin conduisoit au lieu de la résidence d'un gouverneur, il falloit avoir l'attention d'aller chez cet officier faire ratifier sa permission, qui marquoit & la durée du voyage, & le nombre des chevaux accordés au voyageur. Il y eut un temps où les gouverneurs même avoient besoin d'un billet de franchise, signé de l'empereur, ou du préfet du prétoire, ou de l'officier appellé dans le palais *magister officiorum*.

ÉVÉMÉRION, un des dieux de la Médecine chez les sicyoniens, qui l'invoquoient tous les jours après le soleil couché. Son nom signifie celui qui vit heureusement ; mais il est pris ici dans une signification active, & marque l'auteur même du bonheur, celui qui porte bonheur, celui qui fait vivre heureusement. *Voyez* TÉLESPHORE. Son nom est formé de εὖ & de ἡμέρα, *jour heureux*.

ÉVÉNEMENT (bon). *Voyez* BONUS-EVENTUS.

ÉVENTAIL, *flabellum*.

Digitized by Google

C'eſt le nom qu'on donne ordinairement à des eſpèces de feuilles qu'on voit dans la main de pluſieurs figures ſur les monumens antiques. Les chinois ſe ſervent encore d'*éventails* qui ont la forme d'une feuille (*Lambec. commen. bibl. Vind.*).

Il eſt conſtant que les anciens connoiſſoient l'uſage de l'*éventail* : Athénée (*lib. 6 , cap. 16.*) & le poëte *Nonnus* (*Dionyſiac. lib. 12 , pag. 345.*) en font mention. Dans une comédie de Térence, *Charea* raconte à *Antiphon* comment, après s'être déguiſé en eunuque, pour pouvoir entrer dans l'appartement de Thaïs, les femmes de cette courtiſanne lui ordonnèrent de prendre un *éventail* pour agiter l'air, lorſqu'elle ſe mit au bain (*Eunuch. act. 3 ſc. 5.*). Ovide, en parlant des ſoins & des attentions néceſſaires pour plaire aux femmes, dit qu'on a ſouvent obtenu leurs bonnes graces pour les avoir rafraîchies avec un *éventail*. Il eſt encore parlé de l'*éventail* dans Plaute, dans Martial, dans Properce & dans Claudien. L'*éventail* des anciens étoit fait de feuilles d'arbres ou de plumes de paon. On voit dans les peintures d'*Herculanum* (*tom. 3. tav. 29.*) un jeune homme qui en porte un de cette dernière eſpèce ; & dans le calendrier de *Lambeccius* le mois d'Août, repréſenté ſous la forme d'un jeune homme qui boit, tient auſſi un *éventail* de plumes de paon. L'*éventail* ſervoit à ſe donner de l'air, à chaſſer les mouches, & peut-être à ſe garantir du ſoleil. Il ne faut pas cependant le confondre avec l'inſtrument nommé Σκιάδιον par les grecs, & *Umbella* par les latins. Ce dernier avoit la forme de nos parafols. L'*éventail* étoit regardé en général comme un inſtrument de molleſſe, il devenoit néanmoins utile pour écarter les inſectes, quand on dormoit l'après-midi dans les pays chauds ſur des lits expoſés à l'air.

Il y a beaucoup d'apparence que c'eſt un *éventail* qu'on voit dans la main de celui des Amours, qui eſt le plus voiſin de l'hermaphrodite, ſur un beau canoe du palais royal ; la forme en eſt aſſez ſemblable à une feuille de lierre : cependant, il ne faut pas toujours prendre pour des *éventails* ces ſortes de feuilles qu'on voit dans la main de pluſieurs figures ſur les monumens. (*pierres gravées du duc d'Orléans. I. p. 112*).

ÉVÉNUS. *Voyez* IDAS & MARPESSE.

ÈVÈRE, père de Tirésias.

ÉVERGÈTE, ſurnom qui ſignifie *bienfaiteur* ou *bienfaiſant*, & qui a été donné à pluſieurs princes. Les anciens donnèrent d'abord cette épithète à leurs rois, pour quelques bienfaits inſignes par leſquels ces princes avoient marqué ou leur bienveillance pour leurs ſujets, ou leur reſpect envers les dieux. Dans la ſuite quelques princes prirent ce ſurnom pour ſe diſtinguer des autres princes qui portoient le même nom qu'eux. Les rois d'Egypte, par exemple, ſucceſſeurs d'Alexandre, ont preſque tous porté le nom de *Ptolémée*, ce fut le troiſième d'entr'eux qui prit le ſurnom d'*évergète*, pour ſe diſtinguer de ſon père & de ſon ayeul, & cela, dit S. Jérôme, parce qu'ayant fait une expédition militaire dans la Babylonie, il reprit les vaſes que Cambyſe avoit autrefois enlevés des temples d'Egypte, & les leur rendit. Son petit-fils Ptolémée Phiſcon, prince cruel & méchant, affecta auſſi le ſurnom d'*évergète* ; mais ſes ſujets lui donnèrent le nom de *cakergète*, c'eſt-à-dire, malfaiſant. Quelques rois de Syrie, quelques empereurs romains, après la conquête l'Egypte, & quelques ſouverains, ont été auſſi ſurnommés *évergètes*, comme il paroît par des médailles & d'autres monumens.

ÉVERRIATEUR ; c'eſt ainſi qu'on appelloit l'héritier d'un homme mort ; ce nom lui venoit d'une cérémonie qu'il étoit obligé de faire après les funérailles, & qui conſiſtoit à balayer la maiſon, s'il ne vouloit pas y être tourmenté par des lémures. Ce balaiement religieux s'appelloit *everra*, mot compoſé de la prépoſition *ex* & du verbe *verro*, je balaie.

EUFÉMIE, épouſe de Juſtin I.

Ælia Marciana Eufemia Augusta

Ses médailles ſont :

RRRR. en or.

O. en argent & en B.

Quoique les antiquaires aient attribué à *Eufémie*, femme de Juſtin, les médailles d'or qui nous ſont parvenues avec les noms d'*Ælia Marciana Eufemia*, il n'eſt pas abſolument certain qu'elles ſoient de la femme de ce prince. On peut les donner avec quelque fondement à *Eufémie* ou *Euphémie*, fille de l'empereur Marcien, & femme d'Anthémius, empereur d'Occident, laquelle a porté la qualité d'Auguſte, & à qui on a ſans doute frappé des médailles. Le nom de *Marciana* peut même faire fixer l'opinion en ſa faveur.

EUTAMIA, fêtes ou jeux conſacrés à Pluton, en mémoire de ſon mariage avec Proſerpine. Il en eſt fait mention ſur une médaille de Veſpaſien, frappée en Egypte.

EUGÈNE, tyran ſous Théodoſe I.

Eugenius Augustus.

Ses médailles ſont :

RR. en or.

R. en argent.

RRR. en P. B.

Digitized by Google

EUGÉNIE ; c'eſt le nom que les grecs donnent à la nobleſſe. On ne trouve pas qu'ils aient jamais déifié la *nobleſſe*, non plus que les romains ; mais il eſt certain, par les médailles, qu'ils lui ont donné une forme humaine : car on la trouve déſignée d'une manière uniforme ſur pluſieurs de ces anciens monumens C'eſt une femme debout, qui tient de la main gauche une pique, & qui a ſur la droite une petite ſtatue de Minerve. Il n'y a point de ſymbole plus propre à déſigner la nobleſſe, que Minerve, puiſqu'elle eſt née du cerveau de Jupiter.

Eugénie en grec veut dire *bien née ;* ce mot eſt formé de εὖ, *bien*, & de γένομαι, *naître*. (*Dictionn. de Trévoux.*)

ÉVID, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Égypte. *Voyez* Log.

ÉVITERNE. Ce n'eſt point le nom d'une divinité, mais une épithète qui ſe donnoit aux grands dieux, & qui ſignifie éternel, dont la durée n'a point de fin. *Éviternus*. Ennius avoit donné cette épithète à Jupiter. Servius ſemble dire néanmoins qu'Ennius ſe ſervoit non pas du mot d'*éviterne*, mais du mot d'*évinitègre ;* ou plutôt qu'il avoit employé l'un & l'autre. Les dieux *éviternes* étoient, au ſentiment d'Apulée, & ſelon les platoniciens, ceux qui n'avoient rien de matériel, ni d'humain, qui étoient placés au plus haut du ciel, qui avoient toujours été, & devoient toujours être dieux. Pline dit que l'on ſacrifioit des bœufs roux aux dieux *éviternes*, c'eſt-à-dire, aux dieux conſidérés & honorés comme *éviternes*, & ſous cette qualité. Gyraldi cite, dans ſon *hiſtor. deorum* (*ſynt. I.*), une ancienne inſcription, qui n'eſt point dans Gruter, & qui porte D. POT. ET GEN. ÆVIT. D. : que Crinitus & Cœlius liſent ainſi, *deis potentibus & Genio eviterno dicatum ;* mais *deo potenti* ſeroit peut-être mieux.

Cet auteur dit au même endroit, que les dieux furent appellés *éviternes*, *quod avo ſempiterno permaneant ;* par où il ſemble vouloir inſinuer que ce mot *éviterne* vient d'*evum* & d'*æternum*, durée éternelle ; mais s'il eſt vrai, comme d'autres le diſent, qu'*æternus* s'eſt fait d'*éviternus*, on ne peut le tirer d'*evum æternum*, qui paroîtroit cependant fournir une origine très vraiſemblable.

EYMAPIΣ. On appelloit ainſi un manteau fait d'une peau de cerf. Pauſanias dit qu'on en voyoit un pareil ſur une ſtatue d'Apollon à Delphes. Ulyſſe en eſt couvert ſur un vaſe de terre cuite du célèbre Menges, publié par Winckelmann au n°. 159 de ſes *monumenti*.

EUMÉDON, fils de Bacchus & d'Ariane, fut un des Argonautes.

EUMÉE, ce fidèle ſerviteur d'Ulyſſe, dont il eſt tant parlé dans l'odyſſée, étoit fils du roi de l'iſle de Syros, dans la mer Egée, à quelques journées de Délos. Ayant été enlevé dans ſon enfance par des pirates de Phénicie, il fut porté à Ithaque, & vendu comme eſclave à Laerte, père d'Ulyſſe, qui, après l'avoir fait élever dans ſon palais, le deſtina à la garde de ſes troupeaux. Ce fut chez *Eumée* qu'Ulyſſe alla deſcendre, lorſqu'il revint à Ithaque, après vingt ans d'abſence, & ce fut avec le ſecours de ce ſerviteur fidèle, qu'il vint à bout d'exterminer tous les amans de Pénelope. *Voyez* Ulysse.

Eumée paroît ſur un bas-relief, publié par Winckelmann (n°. 161 des *monumenti*), où Ulyſſe eſt reconnu par ſa nourrice.

EUMÉLUS, fils d'Admète & d'Alceſte, qui commandoit les troupes de Phéres au ſiége de Troye, avoit, dit Homère, les deux plus belles cavales de toute l'armée ; elles étoient vites comme des oiſeaux. Apollon lui-même avoit pris ſoin de les nourrir ſur les montagnes de Piérie.

EUMÉNÉS, ou le héros pacifique, étoit honoré comme un dieu par les habitans de Chio. C'eſt le même que Drimaque, dont nous avons raconté l'hiſtoire. *Voy.* Drimaque

EUMENIA, en Phrygie. ΕΥΜΕΝΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

EUMENIA, dans la Lydie. ΕΥΜΕΝΕΩΝ ΑΧΑΙΩΝ.

Cette ville a fait frapper, ſous l'autorité de ſon pontife, des médailles impériales grecques en l'honneur de Marc-Aurèle, de Philippe père, d'Otacile, d'Hadrien.

EUMÉNIDÉES, fêtes qu'on célébroit à Athènes, en l'honneur des furies ſurnommées *Euménidées*. On y immoloit des brebis pleines ; on y offroit des gâteaux pétris par des jeunes gens de la première naiſſance, du miel & du vin. Les citoyens ſeuls, & ceux là ſeuls qui jouiſſoient d'une bonne réputation, pouvoient aſſiſter aux ſacrifices des *Euménidées*.

EUMENUTHIS. *Voyez* Menuthis.

EUMOLPE, fils d'Orphée, ſelon les uns, ou du poëte Muſée, ſelon d'autres, étoit égyptien d'origine. Il fut une des quatre perſonnes que Cérès établit pour préſider à ſes myſtères.

Digitized by Google

Voulant enlever le royaume d'Athènes à Érecthée, il lui fit la guerre. Les deux chefs furent tués dans le combat. Les Athéniens adjugèrent la royauté à la famille d'Érecthée, & à celle d'*Eumolpe*, la dignité d'hiérophante, ou de grand-prêtre des mystères d'Eleusis. On dit qu'il apprit la musique à Hercule. *Voyez* BOÉDROMIES.

Il y eut un autre *Eumolpe*, roi de Thrace, qui combattit contre les athéniens en faveur des éleusiens. Son fils perdit la vie dans ce combat.

EUMOLPIDES, premiers ministres des mystères de Cérès : ce sacerdoce dura douze cens ans dans leur famille. Ils tiroient leur nom d'*Eumolpe*, roi de Thrace ; ou de l'*Eumolpe*, dont il est parlé dans l'article précédent.

EUMOLUS, fils d'Atrée, & ses deux frères, Aléon & Mélampus, sont appellés par Cicéron, *Dioscures*. *Voyez* DIOSCURES.

EUNÉE, fils de Jason & d'Hypsiphile, dut sa naissance au voyage que Jason fit à Lemnos, où il devint amoureux de la fille de Thoas, roi de Thrace. *Eunée* régna sur l'isle de Lemnos, après son grand-père, & envoya des chevaux chargés de vins en présent aux atrides (*Iliad. VII.*) pendant le siége de Troye. *Voyez* HYPSIPHILE.

ÉONICE, nymphe de la mer. *Eunice*. Hésiode, dans sa théogonie, vers 247, dit qu'*Eunice* aux bras vermeils (c'est l'épithète qu'il lui donne), ῥοδόπηχυς, étoit fille de Nérée & de Doride, ou Doris.

ÉONICE est encore une nymphe du fleuve Ascanius, qui est aujourd'hui l'Acsu dans l'Asie mineure. *Eunice*, *Eunica*. Celle-ci, au rapport de Théocrite, idylle treizième, aidée de deux autres nymphes, ravit Hylas, favori d'Hercule, qui l'avoit envoyé puiser de l'eau au fleuve Ascanius. Ce qui a donné occasion à cette fable, c'est qu'Hercule, en allant à l'expédition de la toison d'or, ayant rompu sa rame, mit pied à terre sur les côtes d'Asie, aux environs du fleuve Ascanius, pour en couper une autre dans les bois. Pressé de la soif & de la chaleur, il envoya Hylas puiser de l'eau à la rivière voisine, dans laquelle le jeune homme tomba & se noya ; ou, comme le raconte Théocrite, les argonautes s'étant arrêtés dans la Propontide, sur la côte d'Asie, au port de Cyane, & s'étant assis dans des prairies fort agréables, pour y faire un repas, Hylas prit un vase d'airain, & alla puiser de l'eau pour Hercule & pour Télamon ; mais le poids du vase l'emporta & il se noya.

Au reste, il ne faut point confondre ces nymphes ; car sans parler du reste, leurs noms tous semblables en notre langue, sont fort différens en grec ; la première s'appelle Εὔνικη qui est composé de εὖ, bien, & de νίκη, querelle, dispute, différend, débat, de sorte que ce nom signifie querelleuse, opiniâtre ; & en se servant d'un mot populaire qui l'exprime fort bien, *hargneuse*. La seconde se nomme Εὐνίκη, ou, comme parle Théocrite dans son dialecte dorique Εὐνίκα, mot composé de εὖ, bien, & de νίκη, ou νίκα, *victoire*.

EUNOMIE, fille de Jupiter & de l'Équité, ou Thémis. C'étoit une des saisons. *V.* HEURES.

EUNOMIE, fille de l'Océan, fut aimée de Jupiter, & devint mère des Graces. C'est la même qu'Eurynome. *Voyez* ce mot.

EUNOMUS, musicien de Locris, étant allé à Delphes avec Arisson, musicien de Régium, pour disputer le prix de leur art, il arriva en chemin qu'une corde de la lyre d'*Eunomus* s'étant cassée, on vit dans l'instant voler une cigale, qui se posa sur sa lyre. Elle suppléa si bien au défaut de la corde par son chant, qu'*Eunomus* remporta la victoire. On ajoute que, quoique les deux villes de Locris & de Régium ne fussent séparées que par le fleuve Alex, les cigales chantoient du côté de Locris, & restoient muettes du côté de Régium. Strabon, qui raconte cette fable, en rend une raison plausible ; c'est, dit-il, parce que Régium est un pays couvert & humide, ce qui rend l'insecte engourdi, pendant que du côté de Locris le terrein est sec & à découvert. Les habitans de Locris, pour faire croire l'aventure, élevèrent une statue à *Eunomus*, avec une cigale sur sa lyre.

EUNOSTUS, divinité des habitans de Tanagra, dans l'Achaïe, sur le fleuve Asopus. L'entrée de son temple étoit si expressément défendue aux femmes, que quand il arrivoit quelque malheur à la ville, on en attribuoit toujours la cause à la violation de cette loi. On faisoit alors des recherches très-exactes, pour découvrir s'il ne seroit point entré dans le temple quelque femme, ou exprès, ou même par mégarde & par distraction ; & en ce cas, elle étoit punie de mort irrémissiblement.

Ce dieu se nommoit aussi *Nostus*. Hésychius donne ce nom à une statue que l'on plaçoit dans les moulins, & que l'on croyoit veiller sur la mesure de farine appellée Νέστος, *nostus*, d'où venoit le nom de la divinité.

EUNUQUES. Pour entendre les passages des anciens écrivains, relatifs aux *eunuques*, il en faut distinguer deux espèces ; les uns que la jalousie excessive des époux privoit de toutes les parties

Digitized by Google

extérieures de la génération ; les autres, que la lubricité des femmes rendoit, par l'amputation des testicules seuls, incapables d'être pères, mais non de servir à leurs plaisirs déréglés.

Sémiramis, si l'on en croit le poète Claudien & Ammien-Marcellin (14. 6.), fit, la première de l'univers, exécuter cette cruelle opération. (*Claudian. in Eutrop.* 1. 339.)

.....Seu prima Semiramis astu
Assyris mentita virum, ne vocis acutæ
Mollities, leveſve genæ ſe prodere poſſent,
Hos ſibi conjunxit ſimiles : ſeu perſica ferro
Luxuries vetuit naſci languinis umbram,
Servatoque diu puerili flore coegit
Arte retardatam veneri ſervare juventam.

Les orientaux, exceſſivement jaloux, firent toujours un grand cas des *eunuques*. Les princes non contens de leur confier la garde de leurs epouſes, les chargerent de celle de leurs perſonnes, ils en firent leurs chambellans. Tels furent les rois perſes, détrônés par Alexandre ; tels furent depuis les ſucceſſeurs de Conſtantin. On vit alors les *eunuques* jouir de la plus grande faveur, commander les armées, ainſi que Narſès, devenir même conſuls, ainſi qu'eutrope, ſous l'empereur Arcade.

Les grecs eurent long-temps en horreur les *eunuques*. Le poète Phocylide (*Ποίημα νουθ.* vers 175.) défend de pratiquer cette barbare opération. Philoſtrate (*Apoll. Thyan. I. cap.* 21.) atteſte la haine des grecs, & la paſſion des orientaux pour les *eunuques*. Cependant ils s'introduiſirent dans la Grèce & dans l'Italie ſous les empereurs, & ils y firent partie du luxe & de l'attirail voluptueux des femmes riches.

Ils veilloient auprès de leurs lits, les peignoient, leur préſentoient l'eau pour ſe laver, les accompagnoient dans les promenades, chargés d'éventails & de paraſols. Claudien voulant humilier l'*eunuque* eutrope, parvenu au conſulat, lui reproche les fonctions aviliſſantes auxquelles il avoit été condamné autrefois à cauſe de ſon infirmité (XVIII. 412.) :

Militia eunuchi nunquam prægreſſa cubile,
&c v 105. ..... Conſulque futurus
Pectebat dominæ crines, & ſæpe lavanti
Nudus in argento lympham geſtabat alumnæ.

Les dames romaines, ſi l'on en croit Juvenal, leur faiſoient ſouvent partager leur couche, (*Sat. VI.*)

Sunt quos eunuchi imbelles, ac mollia ſemper
Oſcula delectent, & deſperatio baſtæ :
Et quod abortivo non eſt opus.....
Ergò ſpectatos, ac juſſos creſcere primum
Teſticulos, poſquam cæperunt eſſe bilibres,
Tonſoris damno tantùm rapit Heliodorus.

Andramitus, roi de Lydie, dégrada encore plus l'eſpèce humaine ; il rendit des femmes *eunuques* pour garder ſes concubines ; & leur fit arracher à ce deſſein le viſcère qui peut ſeul nourrir & conſerver l'enfant juſqu'à la naiſſance.

Ce ne fut pas toujours avec l'acier que les romains outragerent la nature. Ils chercherent auſſi à ſuſpendre dans leurs jeunes favoris les marques de la virilité, en leur faiſant boire des décoctions de certaines plantes, & en leur frottant le menton & les parties ſexuelles avec le ſuc des racines de jacinthe, infuſées dans le vin doux. (*Plin. lib. XXI. cap. XVII.*)

C'étoit un mauvais augure que de rencontrer un *eunuque* en ſortant de ſa maiſon ; & dès qu'on l'avoit apperçu, on retournoit ſur ſes pas.

Claudien le dit dans ſes vers :

..... Cùm pallida nudis
Oſſibus horrorem domuis præberet imago,
Decolor & macies occurſu læderet omnes,
Aut pueris latura metus, aut tædia menſis,
Aut crimen famulis, aut procedentibus omen.

Des *eunuques* jouoient ordinairement ſur les théatres des romains les rôles de femmes.

Les grecs de l'Aſie mineure conſacroient les jeunes *eunuques* au ſervice de Cybèle & de Diane d'Epheſe. (*Strab. lib. XIV.*)

Quelques figures de prêtres de Cybèle, peu remarquées juſqu'à préſent, atteſtent que les anciens artiſtes indiquoient la taille des eunuques par des hanches de femme. Dans une ſtatue de grandeur naturelle, qui a paſſé en Angleterre, cette ampleur des hanches eſt ſenſible, même ſous la draperie. Elle repréſente un jeune garçon d'environ douze ans : la tunique courte & le bonnet phrygien ont fait croire que cette figure repréſentoit un jeune Pâris, & pour la mieux caractériſer, on lui a mis une pomme dans la main droite. Un flambeau renverſé & appuyé contre un arbre au pied de la figure, flambeau du nombre de ceux qui étoient en uſage dans les ſacrifices & dans les cérémonies religieuſes, paroit en indiquer la vraie ſignification. A un autre prêtre de Cybèle ſur un bas relief, on voit des hanches ſi nourries de chair, que pour cela ce prêtre a été jugé une figure de femme par le plus habile ſtatuaire de Rome. Mais le fouet dans ſa main, & ſa poſition devant un trépied,

Digitized by Google

dévoilent un prêtre de Cybèle : on sait que ces *eunuques* étoient dans l'usage de se flageller.

ÉVOCATION, opération religieuse pour appeller les dieux ou les mânes des morts. Il y avoit trois sortes d'*évocations* ; la première étoit celle qui étoit employée pour *évoquer* les dieux, quand on croyoit avoir besoin de leur présence spéciale dans un lieu, parce que c'étoit l'opinion des anciens, que les dieux ne pouvoient pas exister par-tout en même-temps. On avoit composé des hymnes propres à cette opération ; tels sont la plupart de ceux qu'on attribue à Orphée, ceux du poete Proclus : ces hymnes contenoient la priere par laquelle on s'efforçoit d'attirer les dieux, & de les faire venir dans les lieux où leur présence étoit nécessaire ; lorsque le danger pour lequel on les avoit *évoqués* étoit passé, on leur permettoit de s'en aller ailleurs. Il y avoit aussi des hymnes pour célébrer leur départ. Les étrusques évoquoient la foudre, dit Pline, quand ils croyoient pouvoir se défaire de quelque monstre ou de quelqu'ennemi. A leur imitation, le roi Numa l'*évoqua* souvent : mais Tullus Hostilius, continue-t-il, l'ayant *évoqué* sans se servir des rits nécessaires, fut lui-même frappé de la foudre & en mourut.

ÉVOCATION *des dieux tutélaires* Les romains, entr'autres peuples, ne manquèrent pas de pratiquer cette opération religieuse & politique, avant la prise des villes, & lorsqu'ils les voyoient réduites à l'extrémité, ne croyant pas qu'il fût possible de s'en rendre les maitres, tant que leurs dieux tutélaires leur seroient favorables, & regardant comme une impiété dangereuse de les prendre, pour ainsi dire, prisonniers, en s'emparant de leurs temples, & de leurs statues, & des lieux qui leur étoient consacrés. Ils *évoquoient* les dieux de leurs ennemis, c'est-à-dire, qu'ils les invitoient, par une formule religieuse, à venir s'établir à Rome, où ils trouveroient des serviteurs plus empressés à leur rendre les honneurs qui leur étoient dûs.

Tite-Live, livre V. décad. j. rapporte l'*évocation* que fit Camille des dieux veines, en ces mots : « C'est sous votre conduite, ô Apollon Pythien, » & par l'intigation de votre divinité, que je » vais détruire la ville de Veies ; je vous offre » la dixième partie du butin que j'y ferai ; je » vous offre aussi, Junon, qui demeurez présentement à Veies, de nous suivre dans notre » ville, où l'on vous bâtira un temple digne de » vous ».

Mais le nom sacré des divinités tutélaires de chaque ville, étoit presque toujours inconnu au peuple, & révélé seulement aux prêtres, qui, pour éviter ces *évocations*, en faisoient un grand mystère, & ne les proféroient qu'en secret dans les prières solemnelles, aussi ne les *évoquoit*-on qu'en termes généraux, & avec l'alternative de l'un ou l'autre sexe, de peur de les offenser par un titre peu convenable.

Macrobe nous a conservé (*Saturn. lib. III. c. jx.* la grande formule de ces *évocations*, tirée du livre *des choses secrètes* de Sammonicus-Serenus, qui prétendoit l'avoir prise dans un auteur plus ancien. Elle avoit été faite pour Carthage ; mais en changeant le nom, elle peut avoir servi dans la suite à plusieurs autres villes, tant de l'Italie que de la Grèce & des Gaules, de l'Espagne & de l'Afrique, dont les romains ont *évoqué* les dieux avant de faire la conquête de ces pays-là. Voici cette formule curieuse.

« Dieu ou déesse tutélaire du peuple & de la » ville de Carthage, divinités qui les avez pris » sous votre protection, je vous supplie, avec une » vénération profonde, & vous demande la faveur » de vouloir bien abandonner ce peuple & cette » cité, de quitter leurs lieux saints, leurs temples, » leurs cérémonies sacrées, leurs villes ; de » vous éloigner d'eux ; de répandre l'épouvante, » la confusion, la négligence parmi ce peuple & » dans cette ville ; & puisqu'ils vous trahissent, » de vous rendre à Rome auprès de nous ; d'arriver & d'avoir pour agréables nos lieux saints, » nos temples, nos sacrés mystères, & de me » donner à moi, au peuple romain, & à mes » soldats, des marques évidentes & sensibles de » votre protection. Si vous m'accordez cette » grace, je fais vœu de vous bâtir des temples, » & de célébrer des jeux en votre honneur ».

Après cette *évocation*, ils ne doutoient point de la perte de leurs ennemis, persuadés que les dieux qui les avoient soutenus jusqu'alors, alloient les abandonner, & transférer leur empire ailleurs. C'est ainsi que Virgile parle de la défection des dieux tutélaires de Troye, lors de son embrâsement.

Excessêre omnes, adytis, arisque relictis,
Di quibus imperium hoc steterat.....

(*Æneid. lib. II.*)

Cette opinion des grecs, des romains, & de quelques autres peuples, paroit encore conforme à ce que rapporte Joseph, *liv. VI, de la guerre des juifs, ch. XXX.*, que l'on entendit dans le temple de Jérusalem, avant sa destruction, un grand bruit, & une voix qui disoit, *sortons d'ici*, ce que l'on prit pour la retraite des anges qui gardoient ce saint lieu, & comme un présage de sa ruine prochaine ; car les juifs reconnoissoient des anges protecteurs de leurs temples & de leurs villes.

Voici un trait bisarre rapporté par Quinte-Curce, liv. IV, & relatif aux *évocations*. Les tyriens, dit-il, vivement pressés par Alexandre, qui

Digitized by Google

les assiégeoit, s'avisèrent d'un moyen assez bizarre pour empêcher Apollon, auquel ils avoient une dévotion particulière, de les abandonner. Un de leurs citoyens ayant déclaré en pleine assemblée qu'il avoit vu en songe ce dieu qui se retiroit de leur ville, ils lièrent sa statue avec une chaîne d'or, qu'ils attachèrent à l'autel d'Hercule, leur dieu tutélaire, afin qu'il retînt Apollon. *Voyez les mémoires de l'acad. des inscrip. tom. V.* (*article du chevalier de Jaucourt*).

ÉVOCATION *des mânes*. C'étoit la plus ancienne, la plus solemnelle des *évocations*, & en même-temps celle qui fut le plus souvent pratiquée.

Cette pratique passa de l'Orient dans la Grèce, où on la voit établie du temps d'Homère. Loin que les payens aient regardé l'*évocation* des ombres comme odieuse & criminelle, elle étoit exercée par les ministres des choses saintes. Il y avoit des temples consacrés aux mânes, où on alloit consulter les morts: il y en avoit qui étoient destinés pour la cérémonie de l'*évocation*. Pausanias alla lui-même à Héraclée, ensuite à Phygalia, pour *évoquer* dans un de ces temples une ombre, dont il étoit persécuté. Périandre, tyran de Corinthe, se rendit dans un pareil temple, qui étoit chez les thesprotes, pour consulter les mânes de Méliſſe.

Les voyages que les poëtes font faire à leurs héros dans les enfers, n'ont peut-être d'autre fondement que les *évocations*, auxquelles eurent autrefois recours de grands hommes, pour s'éclaircir de leur destinée. Par exemple, le fameux voyage d'Ulyſſe au pays des cymmériens, où il alla pour consulter l'ombre de Tyrésias; ce fameux voyage, dis-je, qu'Homère a décrit dans l'odyſſée, a tout l'air d'une semblable *évocation*. Enfin Orphée, qui avoit été dans la Thesprotie pour évoquer le phantôme de sa femme Euridice, nous en parle comme d'un voyage d'enfer, & prend de-là occasion de nous débiter tous les dogmes de la théologie payenne sur cet article; exemple que les autres poëtes ont suivi.

Mais il faut remarquer ici que cette manière de parler, *évoquer une ame*, n'est pas exacte; car ce que les prêtres des temples des mânes, & ensuite les magiciens *évoquoient*, n'étoit ni le corps, ni l'ame, mais quelque chose qui tenoit le milieu entre le corps & l'ame, que les grecs appelloient εἴδωλον, les latins *ſimulacrum*, *imago*, *umbra tenuis*. Quand Patrocle prie Achille de le faire enterrer, c'est afin que les images légères des morts, ne l'empêchent pas de passer le fleuve fatal.

Ce n'étoit ni l'ame, ni le corps qui descendoit dans les champs élyſées, mais ces idoles. Ulyſſe voit l'ombre d'Hercule dans ces demeures fortunées, pendant que ce héros est lui-même avec les dieux immortels dans les cieux, où il a Hebé pour épouſe. C'étoient donc ces ombres, ces spectres ou ces mânes, comme on voudra les appeller, qui étoient *évoqués*.

Savoir maintenant si ces ombres, ces spectres, ou ces mânes ainſi *évoqués* apparoiſſoient, ou si les gens trop crédules se laiſſoient tromper par l'artifice des prêtres, qui avoient en main des fourbes, pour les servir dans l'occasion; c'est ce qu'il n'est pas difficile de décider.

Ces *évocations*, si communes dans le paganiſme, se pratiquoient à deux fins principales, ou pour consoler les parens & les amis, en leur faisant apparoître les ombres de ceux qu'ils regrettoient, ou pour leur faire connoître l'avenir. Ensuite parurent sur la scène les magiciens, qui se vantèrent aussi de tirer, par leurs enchantemens, ces ames, ces spectres, ou ces phantômes, de leurs demeures sombres.

Ces derniers, ministres d'un art frivole & funeste, vinrent bientôt à employer dans leurs *évocations* les pratiques les plus folles & les plus abominables; ils alloient ordinairement sur le tombeau de ceux dont ils vouloient *évoquer* les mânes, ou plutôt, selon Suidas, ils s'y laiſſoient conduire par un bélier, qu'ils tenoient par les cornes, & qui ne manquoit pas, dit cet auteur, de se prosterner dès qu'il y étoit arrivé. On faiſoit là pluſieurs cérémonies, que Lucain nous a décrites en parlant de la fameuſe magicienne, nommée *Hermonide*; on fait ce qu'il en dit:

Pour des charmes pareils elle garde en tous lieux
Tout ce que la nature enfante d'odieux.
Elle mêle à du ſang qu'elle puiſe en ſes veines,
Les entrailles d'un lynx, &c.

Dans les *évocations* de cette eſpèce, on ornoit les autels de bandelettes noires & de branches de cyprès; on y sacrifioit des brebis noires; & comme cet art fatal s'exerçoit la nuit, on immoloit un coq, dont le chant annonce la lumière du jour, si contraire aux enchantemens. On finiſſoit ce lugubre appareil par des vers magiques & par des prières, qu'on récitoit avec beaucoup de contorſions. C'eſt ainſi qu'on vint à bout de perſuader au vulgaire ignorant & ſtupide, que cette magie avoit un pouvoir abſolu, non-ſeulement ſur les hommes, mais ſur les dieux même, ſur les aſtres, ſur le ſoleil, ſur la lune, en un mot, ſur toute la nature. (*Article du chevalier de Jaucourt*).

ÉVOCATS. *EVOCATI.* Le nom d'*evocatus* étoit nouveau ſous les empereurs; la choſe ne l'étoit point. Ceux qu'on nomma ainſi, étoient les mêmes qu'on

Digitized by Google

qu'on appelloit auparavant *volones* ou *voluntarii*, volontaires, tom. LIV. l. V. c. VII. exempts de servir, à raison de leur âge, ou parce que leur temps étoit fini, ils continuoient cependant de servir. Auguste les invita à reprendre le service, en leur promettant une plus ample récompense. Saumaise croit que c'étoient les mêmes que l'on appelloit *princes*, & qu'on nomma ensuite *ordinaires*, parce qu'ils faisoient l'avant-garde, ou la première ligne de l'armée, & qu'ils conduisoient les autres corps, *alios ordines*.

Il y eut plus d'une sorte de ces *evocati* ou *exempts*, comme il a plu à Tillemont de les appeller. Galba donna ce nom à de jeunes chevaliers romains, qu'il choisit pour faire, à la place des soldats, la garde autour de sa chambre; il leur conserva le droit de porter l'anneau d'or, c'est-à-dire, qu'il voulut que cette fonction ne les dégradât point. On trouve souvent dans les inscriptions anciennes EVOC. AUG. *evocati augusti*, que Casaubon croit être les mêmes que ceux qui furent institués par Galba.

ÉVOHÉ, cri d'acclamation que faisoient les bacchantes aux fêtes de Bacchus. *Évohé*, *Bacche*.

EUPATOR, roi de Bosphore. ΒΑΣΙΛ. ΕΥΠΑΤΟΡΟC.

Ses médailles sont :

R. en or.

RRR. en bronze.

O. en argent.

EUPATRIA, dans la Lydie.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

EUPHÊME, nourrice des muses, & mère de Crocus, qui, selon quelques-uns, devint dans la suite le signe du Sagittaire.

EUPHÉMUS, fils de Neptune & de Maciosnisse, fut un des argonautes. C'est lui qui prit le gouvernail du navire après la mort du pilote Tiphis.

EUPHOLME. Hésychius donne ce nom à la partie des flûtes, qui étoit au-dessous de la glotte, & à la glotte même.

EUPHORBE, fils de Penthée, ou Panthis, étoit un des principaux chefs des troyens. C'est lui qui blessa Patrocle par derrière : il fut tué ensuite par Ménélas. Pythagore, suivant son système de la Métempsycose, prétendoit que l'ame d'*Euphorbe* étoit passée dans son propre corps; ou, ce qui est la même chose, il se souvenoit d'avoir été *Euphorbe*. Voici la preuve qu'il en apportoit; c'est que voyant à Argos le bouclier de cet *Euphorbe*, que Ménélas y avoit suspendu dans le temple de Junon, il s'étoit, disoit il, souvenu de l'avoir déjà vu, quoique ce fût la première fois qu'il fut venu à Argos, & que ce bouclier n'en fût pas sorti. L'ame d'*Euphorbe* n'étoit pas venue immédiatement dans le corps du philosophe; elle avoit eu bien d'autres transmigrations, selon son opinion. (*Ovid. Met.* 15. 160.)

EUPHORION, fils d'Achille & d'Hélène. *Voyez* ACHILLE.

EUPHRADE, génie ou divinité qui présidoit aux festins; on mettoit sa statue sur les tables, lorsqu'on vouloit se livrer à la joie & aux plaisirs de la table. (*Hésychius.*) Son nom exprimoit ses fonctions; *εὐφραίνομαι, je me réjouis.*

EUPHRONE, déesse de la nuit.

Comme ce nom signifie *bon conseil*, on l'a donné à la nuit, parce que la nuit rend sage, fait penser murement aux choses, suivant le proverbe, que la nuit porte conseil. (*Epicharm.*)

EUPHROSINE, l'une des trois Graces, celle qui désigne la *joie*, comme son nom grec l'exprime. *Voyez* GRACES.

EUPHYRUS, un des sept fils de Niobé, selon Tzetzès, qui périt par les flèches d'Apollon. *Voyez* NIOBE.

EUPLOÉA, surnom de Vénus, formé de deux mots grecs, qui signifient d'*heureuse navigation*, & sous lequel on l'invoquoit en s'embarquant. Les Gnidiens lui avoient élevé un temple sous ce nom; elle en avoit un autre dans une isle aussi nommée *Euploéa*, aujourd'hui *Guiola*, dans le golfe de Pouzol, près de Naples.

EUPOMPE, une des cinquante Néréides.

EURIGONÉE, seconde femme d'Œdipe.

EURIPE, nom qu'on donnoit aux canaux pleins d'eau, qui ceignoient les anciens cirques. Tous ceux de la Grèce avoient leurs *euripes*; mais celui du cirque de Sparte, formé par un bras de l'Eurotas, acquit ce nom par excellence. C'étoit-là que tous les ans les éphèbes, c'est-à-dire, les jeunes spartiates qui sortoient de leur seizième année, se partageoient en deux troupes, l'une sous le nom d'*Hercule*, l'autre sous le nom de *Lycurgue*; & que chacune entrant dans le cirque par deux ponts opposés, elles venoient se livrer sans armes un combat, où l'amour de la

Digitized by Google

gloire excitoit dans ce moment entre les deux partis, une animosité qui ne différoit guère de la fureur. L'acharnement y étoit si grand, qu'à la force des mains ils ajoutoient celle des ongles & des dents, jusqu'à se mordre, pour décider la victoire; jamais ce combat ne se terminoit qu'un des deux partis n'eût jetté l'autre dans l'*euripe*.

Les cirques anciens avoient leurs *euripes*, qui étoient des fossés creusés sur les deux côtés de l'arène, dans lesquels il étoit dangereux de tomber en conduisant les chars. Les romains donnoient en particulier ce nom à trois canaux ou fossés, qui ceignoient le cirque de trois côtés, & que l'on rempliſſoit d'eau, quand on vouloit y repréſenter un combat naval. Ils appelloient auſſi *euripes* les aqueducs qui ſervent à conduire l'eau d'un lieu dans un autre. Spartien dit qu'Élagabale remplit par magnificence des *euripes* de vin, pour donner au peuple le ſpectacle d'un combat naval.

On appelloit *Nils* ces canaux, lorſqu'ils étoient fort larges.

EURIPIDE. On lit le nom de ce poète ſur la baſe d'une petite ſtatue de la ville Albani, publiée par Winckelmann, dans ſes *monumenti*, n°. 168.

EURIPIDE, coup de dés qui valoit quarante. Cette dénomination vient ou d'*Euripide*, qui fut un des quarante magiſtrats qui ſuccédèrent aux trente tyrans, & qui le fit connoître; ou de ſes collègues, qui, par affection pour lui, donnèrent ſon nom à ce coup de dés victorieux.

EURISÈS, divinité gauloiſe.

EUROME, dans la Carie. ΕΥΡΩΜΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Caracalla.

EUROPE, fille d'Agénor, roi de Phénicie, relevoit ſa beauté par une ſi grande blancheur, que l'on dit qu'elle avoit dérobé le fard de Junon. *Voyez* ANGELO.

Jupiter, épris d'amour pour elle, & la voyant un jour jouer ſur le bord de la mer avec ſes compagnes, ſe changea en taureau, s'approcha de la nymphe d'un air qui n'avoit rien de farouche, mangea dans ſa main, & l'enhardit de telle ſorte, qu'elle oſa monter ſur ſon dos. Mais à peine y fut-elle aſſiſe, que le taureau prit ſa courſe vers la mer, ſe jetta dans les flots, & ſe mit à nager. *Europe* étonnée, ſaiſit de la main gauche la corne du taureau, & de la droite elle retint ſon voile que le vent emportoit. « La mer » devint tranquille, dit Lucien, les Cupidons » qui voloient tout autour avec des flambeaux; » chantoient l'hyménée; les Néréides, montées » ſur des dauphins comme ſur des courſiers, » caracoloient & donnoient des marques de ré- » jouiſſance; les Tritons danſoient autour de » cette nymphe ». *Europe* fut ainſi tranſportée, en peu de temps, de la côte de Phénicie dans l'iſle de Crète. Elle arriva dans l'iſle par l'embouchure du fleuve Léthé, qui paſſoit à Gortyne. Les grecs voyant ſur cette rivière des platanes toujours verds, publièrent qu'un de ces arbres fut témoin des premières amours de Jupiter avec *Europe*. Auſſi a-t-on repréſenté *Europe* triſte, aſſiſe ſous un platane, au pied duquel eſt un aigle, à qui elle tourne le dos. L'eau dans laquelle elle ſe lava, quand Jupiter l'eut quittée, acquit une vertu extraordinaire; ceux qui y entroient pendant la pluie, n'étoient mouillés, ni de l'eau qui les recevoit, ni de celle qui tomboit. *Europe* eut de Jupiter quatre fils, Minos, Rhadamanthe, Sarpédon & Carnus. La compagnie d'un dieu ne déshonorait pas une mortelle. Aſtérius, roi de Crète, épouſa *Europe*. N'en ayant point d'enfans, il adopta les quatre fils de Jupiter, & laiſſa ſon royaume à Minos. *Europe*, devenue mère de ces quatre princes, s'attira l'eſtime & l'amitié de tous les crétois, qui l'honorèrent, après ſa mort, comme une divinité; ils inſtituèrent même une fête en ſon honneur, nommée *hellotia*, d'où on appella *Europe*, *Hellotès*. Pluſieurs ont cru que cette princeſſe, dont le nom exprime la blancheur, avoit donné ſon nom à l'*Europe*, dont les habitans ſont blancs.

Au bruit de l'enlévement d'*Europe*, Agénor, ſon père, la fit chercher de tous côtés, & ordonna à ſes enfans de s'embarquer, & de ne point revenir ſans elle. Les amours d'*Europe* & de Jupiter excitèrent dans le cœur de la jalouſe Junon un courroux ſi implacable, qu'elle pourſuivit avec acharnement toute la famille de Cadmus, frère de cette princeſſe. *Voyez* CADMUS, HELLOTÈS.

La fable de l'enlévement d'*Europe*, eſt racontée de pluſieurs manières par les écrivains.

Licophron appelle ſon raviſſeur Aſtérus, Diodore (*lib. V.*) Aſtérius, St. Auguſtin (*Civit. Dei, lib XVIII. cap. XII.*) Xanthus, & d'autres Xuthus. Pour conſoler Agénor de la perte d'*Europe*, on mit ſa fille au nombre des divinités. Le raviſſement d'*Europe* a beaucoup exercé les mythologues. Les uns diſent qu'un Jupiter, roi de Crète, ayant fait une deſcente en Phénicie, enleva pluſieurs perſonnes, & entr'autres la fille du roi du pays, nommée *Europe*, qu'il la tranſporta en Crète ſur un vaiſſeau nommé *le taureau*. Paléphate de Paros a écrit qu'elle fut enlevée par un gnoſtien, nommé *Taurus*, dans une guerre qu'il eut avec les phéniciens.

Digitized by Google

Europe fut honorée par les phéniciens, avec Aſtarte ou Aſtharoth, c'eſt-à-dire, avec la lune & ſous ſon nom. Lucien, dans ſon Traité de la déeſſe ſyrienne, dit qu'Aſtarte étoit la lune, & il ajoute que les prêtres phéniciens croyoient qu'Aſtarte étoit *Europe*, & que lui même il le leur avoit ou aſſurer, c'eſt-à-dire, répond Voſſius (*de idolat. lib. VII. cap. X.*), qu'Aſtarte, phyſiquement parlant, & de fait, étoit la lune, que c'étoit à elle que ce culte ſe rendoit dans ſon origine, & que depuis d'Aſtarte, on en avoit fait *Europe*.

Les ſydoniens mirent *Europe* au revers des médailles qu'ils frappèrent pour Élagabale, pour Annia Fauſtina, & pour Alexandre Sévère. Les os d'*Europe* étoient chez les theſpiens, & ils les portoient en cérémonie aux helloties. *Voyez* HELLOTIES.

On trouve ſur les médailles une *Europe* ſur un taureau, & pour inſcription, ΘΕΑ ΣΙΔΩΝΟΣ. (Triſtan, tom. III. p. 226. 227.)

Une autre *Europe* eſt une nymphe, fille de l'Océan & de Téthys, comme on peut le voir dans la Théogonie d'Héſiode, v. 357. Lambert Barlée, qui prétend que les noms des filles de l'Océan, rapportés par Héſiode en cet endroit, ne ſont que des qualités ou des propriétés de l'eau, ou de la mer, dit que *Εὐρώπη, Europe*, eſt dit pour *Εὐρύωπη, qui voit fort loin*, parce que la vue s'étend fort loin ſur les eaux.

Enfin, *Europe* eſt le nom de la XIe. ſybille.

EUROPS, fils d'Égialée, régna à Sycione, & donna ſon nom à l'*Europe*, ſelon Apollodore & Pauſanias. (*Corinth.*)

EUROTAS, fleuve du Péloponnèſe, quitta le nom d'Himère à cette occaſion. Les lacédémoniens étant en guerre contre les athéniens, attendoient pour combattre la pleine lune. *Eurotas*, leur général, traitant cela de ſuperſtition, dit Plutarque le géographe, n'y voulut avoir aucun égard, rangea ſon armée en bataille malgré la foudre & les éclairs; mais il perdit ſon armée, &, de chagrin, il ſe jetta dans le fleuve Himère, qui depuis ce tems-là fut nommé *Eurotas*. Les lacédémoniens honoroient ce fleuve, dit Maxime de Tyr, par une loi expreſſe qui le leur ordonnoit. C'étoit peut-être à cauſe de l'utilité qu'ils en retiroient, ce fleuve arroſant le territoire de Sparte. *Voyez* HIMÈRE.

Les lacédémoniennes diſoient que Vénus, après avoir paſſé l'*Eurotas*, y avoit jetté ſes bracelets & tous les ornemens des femmes; qu'elle avoit pris enſuite la lance, le bouclier, pour ſe montrer à Lycurgue, & pour imiter le courage des lacédémoniens. L'allégorie contenue dans ce récit eſt frappante.

EUROTAS, fleuve de Theſſalie, entre dans le Pénée, qui ſemble refuſer de le recevoir. L'eau de l'*Eurotas* ſurnage d'abord comme de l'huile ſur celle du Pénée, qui la rejette enſuite comme une eau maudite, & engendrée par les furies infernales. (*Plin. lib. IV. cap. VIII.*)

EURUS, nom d'un vent qui ſouffle entre l'Orient & le Midi, & que nous appellons vent du ſud-eſt. Pline dit (*lib. II. cap. XLVII.*) que ce nom eſt celui que les grecs lui donnoient, que les latins l'appelloient vulturne, *vulturnus*. Les latins confondent ſouvent ces deux vents, parce qu'ils ſouffloient tous deux du côté d'Orient, l'un à droite & l'autre à gauche de l'Orient équinoxial. Andronique de Cyrre avoit bâti à Athènes une tour octogone, où les huit vents que l'on diſtinguoit alors, étoient marqués. Elle ſubſiſte encore, & l'*Eurus* paroît ſous la forme d'un jeune homme. Sur l'Océan, nos pilotes appellent ce vent ſud-eſt; & ſiroco ſur la Méditerranée.

EURYALÉ, une des trois Gorgones, fille de Phorcys, & ſœur de Méduſe. Elle n'étoit ſujette, ni à la vieilleſſe, ni à la mort, dit Héſiode. *Voyez* GORGONES. (*Théogon. v. 276.*)

EURYALÉ, reine des Amazones, ſecourut Aëtès, roi de Colchide, contre Jaſon. (*Valer. Flacc. Argon. lib. V.*)

EURYALÉ, fille de Minos, ſe laiſſa ſéduire par Neptune, & mit au monde Orion. *V.* ORION.

EURYALE, ſemblable aux dieux, dit Homère, commandoit les argiens au ſiège de Troye, avec Diomède & Sténélus. Il étoit fils de Méciſtée, & petit-fils du roi Talaüs.

EURYALE, le plus beau des troyens qui portoient les armes, dit Virgile (*Æneïd. IX.*), aimoit tendrement Niſus, autre jeune troyen: ils ne ſe quittoient jamais dans les combats. S'étant expoſés tous deux à un grand péril, pour la gloire de leur nation, Niſus s'en tira heureuſement; mais *Euryale* eut le malheur de ſe laiſſer ſurprendre par les ennemis. Dès que Niſus vit ſon ami entre leurs mains, ſans eſpérance de l'en pouvoir tirer, il ſe livra lui-même à eux, en offrant ſa vie, pour ſauver celle de ſon ami; ils y périrent tous deux.

EURYBATE, un des argonautes, ſe rendit célèbre au jeu du palet, auſſi-bien que dans l'art de guérir les plaies: c'eſt lui qui guérit celle qu'Oïlée avoit reçue, en donnant la chaſſe avec Hercule aux oiſeaux du lac Stymphale.

EURYBIE, fille de Pontus & de la Terre, épouſa Créius, & fut mère d'Aſtréus, de Perſé & de Pallas, ſelon Héſiode.

Digitized by Google

EURYCLÉE, nourrice d'Ulyſſe, fut la première qui reconnut ce prince à ſon retour, à une bleſſure qu'il avoit reçue autrefois d'un ſanglier, & qu'elle remarqua en lui lavant les pieds. Laërte, père d'Ulyſſe, avoit acheté cette femme fort jeune, dit Homère, pour le prix de vingt bœufs. *Voyez* ULYSSE.

EURYCLÈS, ſurnommé l'Engaſtrimythe, parce que l'on croyoit qu'il avoit un démon dans ſes entrailles, qui lui révéloit l'avenir. Il fut fameux à Athènes; & les devins furent appellés de ce nom *Eurycléides*.

EURYDICE étoit une nymphe qu'Orphée épouſa. Fuyant les pourſuites d'Ariſtée le long d'un fleuve, elle n'apperçut point un ſerpent redoutable caché ſous l'herbe; elle en fut piquée au talon, & perdit la vie peu de jours après ſon mariage. Orphée fuyant le commerce des hommes, tâchoit, par le ſon de ſa lyre, de ſoulager ſa douleur. Nuit & jour, ſur un rivage déſert, il déploroit ſa perte. Enfin, ne pouvant plus ſupporter ſon abſence, il oſa, dit Virgile, pénétrer dans le ſombre royaume de Pluton, traverſer ſes forêts ténébreuſes, où règne un éternel effroi, s'approcher du terrible monarque des morts, & aborder les lugubres divinités, que les prières des mortels n'ont jamais fléchies.

Les ſons de ſa lyre pénétrèrent dans les plus profondes demeures du Tartare, & en ſurprirent tous les pâles habitans. Les oreilles même des Furies, dont les têtes ſont armées de ſerpens, en furent charmées. Le Cerbère fermant ſes trois gueules, ceſſa d'aboyer, & le mouvement de la roue d'Ixion fut ſuſpendu. Proſerpine & Pluton lui-même en furent attendris: ils ordonnèrent qu'*Eurydice* lui ſeroit rendue, à condition toutefois qu'il ne tourneroit la tête pour la voir, qu'après qu'il ſeroit ſorti des enfers, & que, s'il contrevenoit à cet ordre, elle lui ſeroit ravie pour toujours. Orphée revenoit donc ſur la terre, ſuivi de ſa chère *Eurydice*, qui marchoit après lui vers le ſéjour des morts, lorſque l'impatience de revoir ſon épouſe, ou un mouvement ſubit, dont il ne fut point le maître, lui fit oublier la loi: il tourna la tête pour voir ſa chère épouſe, & à l'inſtant elle diſparut. Il lui tendit les bras, mais il n'embraſſa qu'une vapeur légère. *Eurydice* ſoumiſe encore une fois à l'empire de la mort, ne fit aucune plainte contre ſon époux; elle n'auroit eu à ſe plaindre que d'avoir été trop aimée. Orphée courut après elle pour la joindre, mais il ne la revit plus. Le malheureux époux, de retour ſur la terre, paſſa ſept mois entiers au pied d'un rocher, ſur les rives déſertes du Strymon, à pleurer ſans ceſſe, & à faire retentir les antres de ſes gémiſſemens.

Les hiſtoriens diſent qu'Orphée ayant perdu ſa femme, alla dans un lieu de la Theſprotie, nommé *Aornos*, où un ancien oracle rendoit ſes réponſes en évoquant les morts. Il revit ſa chère *Eurydice*; & croyant l'avoir véritablement retrouvée, il ſe flatta qu'elle le ſuivroit; mais ayant regardé derrière lui, & ne la voyant plus, il en fut ſi affligé, qu'il ſe tua de déſeſpoir. D'autres diſent qu'il guérit ſa femme de la morſure du ſerpent; mais comme elle mourut peu de temps après, de quelqu'autre accident, & peut-être par la faute d'Orphée, on publia qu'il l'avoit retirée des enfers, & qu'elle y étoit retombée. *Voyez* ARISTÉE, ORPHÉE.

EURYDICE, fille d'Endymion & d'Aérodie. *Voyez* ENDYMION.

EURYDICIUM, dans l'Élide. ΕΥΡΥΔΙΚΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze. *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

EURYMÉDON, géant dont Junon étoit devenue amoureuſe avant d'avoir épouſé Jupiter, fut le père de Prométhée: il eut part à la guerre des géans contre les dieux, & fut précipité dans les enfers. Jupiter perſécuta ſon fils Prométhée, pour avoir volé le feu céleſte; mais c'étoit peut-être un prétexte, & ſa naiſſance fut la véritable cauſe de la haine du dieu contre le père & le fils. *Voyez* JUNON.

EURYNOME, un des dieux infernaux, ſelon Pauſanias, ſe nourriſſoit, diſoit-on, de la chair des morts, ne laiſſant que les os. Le célèbre Polignote avoit peint un tableau des enfers, qui étoit dans le temple de Delphes. Pauſanias, qui avoit vu ce tableau, dit qu'*Eurynome* y étoit repréſenté avec un viſage de couleur entre noire & bleue, comme celle des groſſes mouches, qui ſont attirées par l'odeur de la viande; il grinçoit des dents, & étoit aſſis ſur une peau de vautour.

Pauſanias (*Phocic.*) ajoute qu'aucun ancien écrivain, tel qu'Homère, ou l'auteur du mynias, poëme, n'avoit parlé d'*Eurynome*, & qu'on ne le voyoit ſur aucun autre monument.

EURYNOMÉ, fille de l'Océan, étoit d'une ſi grande beauté, que Jupiter en devint amoureux, l'épouſa & la rendit mère des trois Graces. *Voyez* JUPITER, GRACES.

Elle eut un temple dans l'Arcadie, près de Phygalie, dans lequel ſa ſtatue étoit liée avec des chaînes d'or; elle avoit la figure d'une femme juſqu'à la ceinture, & tout le bas reſſembloit à un poiſſon. Son temple ne s'ouvroit qu'une fois l'an; & à un certain jour on y faiſoit des ſacrifices pu-

Digitized by Google

blics & particuliers ; c'eſt la même qu'Eunomie. (*Heſiod. theogon.* 907. *Pauſan. Arcadic.*)

EURYPILE, roi de cette partie de la Lybie, qu'on appelle Cyrénaique, ayant reçu chez lui les argonautes, qu'une tempête avoit jettés ſur ſes côtes, leur donna de bons avis pour éviter les bancs de ſable qui ſe rencontrent dans les Syrtes & dans les environs, & leur prêta même un vaiſſeau léger qui leur ſervit de guide : ce fait a été ainſi habillé en fable. Un vent de nord ayant jetté les argonautes ſur les côtes de la Lybie, ils ſe trouvèrent engagés dans le lac Tritonide, avant de pouvoir prendre terre. Alors un Triton leur apparut ſous une forme humaine (c'étoit *Eurypyle*), & leur dit que moyennant une récompenſe, il leur montreroit un chemin pour ſe dégager ſans danger du lieu où ils étoient. Jaſon lui fit préſent d'un beau trépied de cuivre, que le Triton plaça dans ſon temple, en leur prédiſant que quand quelqu'un de leurs deſcendans auroit enlevé le trépied, il étoit réglé par les deſtins qu'il y auroit cent villes grecques bâties ſur le lac Tritonide. Les argonautes étant près de partir, *Eurypile* dételа un des chevaux ailés du char de Neptune, qu'il envoya devant eux, en leur ordonnant de ſuivre exactement ſes traces pour ne point s'égarer.

EURYPILE, fils d'Évémon, un des capitaines grecs qui étoient au ſiége de Troye. Dans le partage des dépouilles de cette ville, il eut dans ſon lot un coffre, qui renfermoit une ſtatue de Bacchus, faite, diſoit-on, par Vulcain, & dont Jupiter avoit fait préſent à Dardanus. *Eurypile* ouvrit le coffre, regarda la ſtatue, & en dépit de ſa curioſité devint furieux. Le mal continua, les longs accès de folie ne lui laiſſoient que de petits intervalles, où le bon ſens revenoit. Il prit un de ces bons momens pour aller à Delphes, conſulter l'oracle d'Apollon, qui lui répondit qu'il devoit continuer ſa route, & s'arrêter au lieu où il trouveroit des gens qui alloient faire un ſacrifice barbare ; que c'étoit-là qu'il devoit dépoſer le coffre & établir ſon domicile. *Eurypile* ſe rembarqua, & alla, avec ſa petite flotte, au gré des vents, qui le portèrent à la côte de Patras. Il y deſcendit à terre dans le temps qu'on alloit immoler un jeune garçon & une jeune fille vierge à Diane Triclaria ; il ſe ſouvint alors de l'oracle. Ceux de Patras voyant arriver chez eux un roi inconnu avec ce coffre, crurent d'abord qu'il y avoit quelque dieu dedans. Cette aventure guérit *Eurypile* de ſa folie, & ſauva la vie aux deux innocentes victimes. Depuis ce temps, ceux de Patras, après la fête de Bacchus, célébroient tous les ans les funérailles d'*Eurypile* : ils rendoient auſſi de grands honneurs au dieu renfermé dans le coffre, qu'ils appellèrent *Eſymnète*. Neuf des principaux de la ville, élus par le peuple, & autant de femmes, préſidoient à la cérémonie. Au premier jour de la fête, un prêtre portoit ce coffre en grande pompe. Cette hiſtoire eſt tirée de Pauſanias.

EURYPILE, petit-fils d'Hercule, du côté de ſon père Téléphe, & de Priam, par ſa mère Aſtioché, fut un des plus illuſtres alliés des troyens, autant par ſa valeur que par ſa naiſſance. Il n'arriva au ſiége de Troye qu'à la fin de la dixième année ; c'eſt lui qui tua, après un rude combat, Machaon, fils d'Eſculape. Homère nous apprend qu'il étoit un des plus beaux princes de ſon temps : il n'y avoit, dit-il, que Memnon qui fût plus beau que lui. Il avoit conduit à Troye les céthéens, peuple de Myſie : Pyrrhus, fils d'Achille, ayant tué *Eurypile*, ſes ſujets, de deſeſpoir, ſe firent tous tuer autour de ſon corps.

EURYPILE, roi de Cos, père de Calciopé, l'une des maîtreſſes d'Hercule, de qui elle eut Theſſalus. *Voyez* Cos, HERCULE.

EURYSACE, fils d'Ajax télamonien, & de Tecmeſſe, fille de Theuthrantès, prince phrygien. *Voy.* TECMESSE. *Euryſace* régna dans Salamine après la mort de Télamon, père d'Ajax. Les athéniens l'honorèrent, ainſi qu'Ajax ſon père, d'un culte particulier ; Pauſanias témoigne que les honneurs qu'on leur avoit décernés, ſubſiſtoient encore de ſon temps, & qu'on voyoit à Athènes un autel d'*Euryſace*. Il eut un fils nommé Philœus, qui échangea le royaume de Salamine contre la bourgeoiſie d'Athènes. Miltiade deſcendoit de ce Philœus.

EURYSTERNE, ſurnom de la terre, ou de la déeſſe *Tellus*, ainſi appellée à cauſe de ſa large poitrine. Elle avoit un temple ſous ce nom auprès d'Ægé, dans l'Achaïe, un des plus anciens de la Grèce. La prêtreſſe qu'on élиoit pour le deſſervir, devoit n'avoir eu qu'un mari, & garder le célibat tout le reſte de ſa vie. *Voy.* TELLUS.

Ce ſurnom eſt formé d'*εὐρὺς*, *large*, & de *στέρνον*, *poitrine*.

EURYSTHÉE, roi de Mycènes. *Voyez* l'hiſtoire de ſa naiſſance au mot ALCMENE. Ce prince politique, jaloux de la réputation d'Hercule, & craignant d'être un jour détrôné par ce héros, le perſécuta ſans relâche ; il eut ſoin de lui donner aſſez d'occupation hors de ſes états, pour lui ôter le moyen de troubler ſon gouvernement. Il exerça ſon grand courage dans des entrepriſes également délicates & dangereuſes : c'eſt ce que nous appellons *les travaux d'Hercule*. On dit même qu'Hercule devint ſi redoutable à *Euryſthée*, que malgré l'empire qu'il avoit ſur ce héros, il n'o-

Digitized by Google

soit paroître devant lui, & qu'il avoit préparé un tonneau d'airain pour s'y aller cacher en cas de besoin. Il ne laissoit point entrer Hercule dans sa ville : les monstres qu'il apportoit étoient laissés hors des murs, & *Eurysthée* lui envoyoit ses ordres par un héraut. Non content de voir Hercule mort, il voulut exterminer les restes d'un nom odieux pour lui : il poursuivit les enfans de ce héros de climats en climats, & jusques dans le sein de la Grèce. Ceux-ci s'étoient réfugiés à Athènes, auprès d'un autel de Jupiter, dit Euripide, pour contrebalancer Junon, qui animoit *Eurysthée*. Thésée, dont ils avoient imploré la protection, prit leur défense, refusa de les livrer à leur ennemi, qui étoit venu les redemander les armes à la main, & qui périt avec toute sa famille dans le combat. Il fut tué par Hillus, fils d'Hercule, qui lui coupa la tête, & l'envoya à Alcmène ; elle lui arrachales yeux. *Voy.* HERCULE, IPHICLUS.

EURYSTHÉE, roi d'Argos, beau-père d'Atrée. *Voyez* ATRÉE.

EURYTE, roi d'Oéchalie, en Thessalie, se vantoit d'une si grande adresse à tirer de l'arc, qu'il défioit tout le monde. Voulant marier sa fille Jole, il fit proposer un combat, promettant de la donner à celui qui le vaincroit dans cet exercice. Il osa même entrer en lice contre les dieux : voilà pourquoi, dit Homère, il ne parvint pas à une si grande vieillesse ; car Apollon, irrité de ce qu'il avoit osé le défier, lui ôta la vie. Hercule, qui avoit appris d'*Euryte* à tirer de l'arc, le tua & enleva sa fille. Cet enlèvement fut cause de la mort d'Hercule. *Voyez* DÉJANIRE, HERCULE, JOLE.

Euryte fut aussi père de Dryope. On lui rendoit un culte dans l'Oéchalie ; & la fête que l'on célébroit en son honneur, fut instituée par Sybotas.

ÉURYTE, un des géans qui firent la guerre à Jupiter. Hercule étant venu au secours de son père, s'attacha à combattre *Eurycte*, & l'assomma avec une branche de chêne.

EURYTHE, ou EURYTHION, centaure, occasionne la guerre des centaures contre les lapythes. Il étoit aux noces de Pyrithous. Suivant Homère, le vin lui ayant troublé le cerveau, il devint furieux, & commit des insolences contre les lapithes. Ceux-ci se jettèrent sur lui, le traînèrent hors de la salle du festin, & lui coupèrent le nez & les oreilles : ainsi il porta le premier la peine de son ivrognerie. Ovide dit que ce centaure donna occasion à la guerre, par l'outrage qu'il voulut faire à Hippodamie. Il fut tué par Thésée. *Eurycte* avoit été un des Argonautes. *Voyez* CENTAURES.

EURYTHE, mère d'Oënée, roi de Calydon. *Voyez* OENÉE.

EURYTHION, ministre des cruautés de Géryon, fut mis à mort, avec son maître, par Hercule.

EURYTION. *Voyez* HELLOTÈS.

EURYTUS. *Voyez* MOLIONIDES.

EUSÉBIA, en Cappadoce ; depuis Cæsarée. ΕΥΣΕΒΕΙΑΣ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un aigle éployé.

EUSÉBIE, épouse de Constance II.

Flavia Eusebia Augusta.

Ses médailles ne sont connues que dans le recueil de Goltzius.

EUSÉBIE ; c'est le nom que les grecs donnoient à la Piété, qu'ils avoient déifiée. *Voyez* PIÉTÉ. Ευσεβια, *Pietà*.

EUTERPE. Ausone la fait inventrice de la flûte. Elle tient des flûtes sur le sarcophage du capitole, où les neuf Muses sont représentées ; ainsi que sur le marbre de l'apothéose d'Homère ; de même que sur un beau sarcophage de la villa Matthéi. — Cette muse porte ordinairement l'habit des acteurs tragiques, parce qu'ils étoient toujours accompagnés par des flûtes. —

EUTHÉNIE. Les grecs appelloient ainsi l'Abondance, qu'ils avoient personnifiée, mais sans aucun temple, ni autel. *Voyez* ABONDANCE.

EUTHYME, fameux athlète. *Voyez* LYBAS.

ÉVYUS est un nom fort ordinaire de Bacchus ; il est pris de ce qu'ayant une fois tué un géant, Jupiter, son père, s'écria : en grec, *ὺὸς, ὦ mon fils !*

EUZARTES *scutum*. Muratori (*Thes.* 648. 1.) rapporte une inscription grecque, trouvée à Mégare par Wheler, dans laquelle il est fait mention de ce *jeu* ou *combat* (ΕΥΖΑΡΤΗΣ ΑΣΠΙΣ), inconnu d'ailleurs.

EX consule, ex prætore, &c., ancien consul, ancien préteur.

Digitized by Google

EXACTEUR ; c'étoit, 1°. un domeſtique chargé de pourſuivre le rembourſement des dettes de ſon maître. 2°. Un autre domeſtique qui avoit l'œil ſur les ouvriers. 3°. Un officier de l'empereur, qui hâtoit le recouvrement des droits appellés *pecuniarium fiſcalium*. On le nommoit auſſi *compulſor*. 4°. Un autre officier qui ſuivoit les patiens au ſupplice, & qui veilloit à ce que l'exécution ſe fît, ainſi qu'elle avoit été ordonnée par les juges. Celui-ci s'appelloit *exactor ſupplicii*.

EXAGIUM, poids romain. Le mot grec répond au mot latin *ſextula*, ſixième partie de l'once romaine. Il eſt dit dans une inſcription, rapportée à l'article BOUCHERIES : *ſub exagio potius vendere, quàm digitis concludentibus tradere.*

On voit dans le cabinet de Ste. Géneviève un petit flan carré de bronze, du poids d'un gros & ſix grains & demi, qui porte pour légende au revers d'Honorius, EXAGIUM SOLIDI. C'étoit une pièce de trébuchet, faite pour donner le poids juſte du ſou d'or. M. de Romé de l'Iſle penſe qu'elle a perdu par l'action du temps, cinq grains & demi du poids qu'elle avoit, lorſqu'elle peſoit autant que le ſou d'or

EXAMILION, ſ. m. Muraille célèbre que l'empereur Emmanuel fit élever ſur l'iſthme, de Corinthe, l'an 1413, & qui fut ainſi nommée de ἕξ, *ſix*, & de μίλιον, qui, en grec vulgaire, ſignifie un mille, du latin *mille*. Cette muraille avoit ſix milles, c'eſt-à-dire, deux lieues de long. L'*examilion* fut bâti pour garantir le Péloponèſe de l'incurſion des barbares ; il commençoit au port Lechée, à ſeize ſtades de Corinthe, & finiſſoit au port Cenchrée, vers le golfe Saronique. Amurat II. ayant levé le ſiége de Conſtantinople en 1424, fit démolir l'*examilion*, quoiqu'il eût conclu la paix avec l'empereur grec. Les vénitiens le firent rétablir l'an 1463. En quinze jours l'ouvrage fut achévé par trente mille ouvriers, couverts par l'armée commandée par Bertoldo d'Eſt, général des troupes de terre, & par Louis Loredo, général de la mer. Les infidèles firent de vains efforts pour détruire ce rempart ; ils furent repouſſés & contraints de ſe retrancher aux environs ; mais Bertholdo ayant été tué au ſiége de Corinthe, qu'on fit enſuite, Bertino de Caltinato ayant pris le commandement de l'armée, abandonna, à l'approche du Beglerbey, le ſiége & la défenſe de la muraille pour laquelle on avoit fait tant de dépenſe.

EXARQUE, vicaire de l'empereur d'Orient, ou préfet qu'il envoyoit en Italie, pour la défendre contre les lombards, qui avoient conquis toute cette contrée, à la réſerve de Rome & de Ravenne. L'*exarque* faiſoit ſa réſidence ordinaire dans cette dernière ville. Le premier *exarque* fut le Patrice Longin, envoyé par Juſtin le jeune, en 568.

Les *exarques* ſubſiſtèrent environ 185 ans, juſqu'à ce qu'Aſtolphe, roi des lombards, prit Ravenne par force, l'an 752. Eutychius étoit pour lors *exarque* de Ravenne, & ce fut le dernier.

EXAUCTORATIO, licenciement des troupes romaines, ſoit qu'il fût fait avec honneur, ſoit qu'il fut accompagné d'infamie. Lampride (*in Alex. c. XII.*) nous en a conſervé la formule : *quirites, diſcedite, atque arma deponite.*

EXAUGURARE, terme du langage des prêtres romains. Il vouloit dire, rendre profane un endroit conſacré ci-devant à quelque divinité.

EXCEDERE, éviter l'attaque d'un adverſaire, terme de gladiateur.

EXCEPTORES, greffiers-abréviateurs, qui écrivoient en notes les actes des tribunaux.

EXCITARI, être renvoyé d'une place que l'on ne devoit pas occuper, terme d'amphithéâtre.

EXCOMMUNICATION (*hiſt. anc.*), ſéparation de communication ou de commerce. En ce ſens, tout homme exclus d'une ſociété ou d'un corps, & avec lequel les membres de ce corps n'ont plus de communication, peut être appellé *excommunié* ; c'étoit une peine uſitée en certains cas chez les anciens, & qui étoit infligée par les prêtres. On défendoit à ceux qu'on *excommunioit*, d'aſſiſter aux ſacrifices, d'entrer dans les temples ; on les livroit aux démons & aux eumémides avec des imprécations terribles ; c'eſt ce qu'on appelloit *ſacris interdicere, diris devovere, execrari*. La prêtreſſe Théano, fille de Menon, fut louée de n'avoir pas voulu dévouer Alcibiade aux Furies, quoique les athéniens l'euſſent ordonné ; & les eumolpides, qui en ce point obéirent au peuple, furent très-blâmés, parce qu'on n'en devoit venir à cette peine qu'aux dernières extrémités.

L'*excommunication* paſſa chez les romains, mais avec la même réſerve ; & nous n'en voyons guère d'exemples que celui du tribun Aſcius, qui n'ayant pu empêcher Craſſus de porter la guerre chez les parthes, courut vers la porte de la ville par laquelle ce général devoit ſortir pour ſe mettre à la tête des troupes ; & là jettant certaines herbes ſur un brâſier, il prononça des imprécations contre Craſſus. La plus rigoureuſe punition qu'infligeaſſent les druides chez les gaulois, c'étoit, dit Céſar, *liv. VI*, d'interdire la *communion* de leurs myſtères à ceux qui ne vouloient point acquieſcer

Digitized by Google

à leur jugement. Ceux, dit-il, qui sont frappés de cette foudre, passent pour scélérats & pour impies; chacun fuit leur rencontre & leur entretien. S'ils ont quelqu'affaire, on ne leur fait point justice; ils sont exclus des charges & des dignités, ils meurent sans honneur & sans crédit. On pouvoit pourtant, par le repentir & après quelques épreuves, être rétabli dans son premier état; cependant, si l'on mouroit sans avoir été réhabilité, les druides ne laissoient pas d'offrir un sacrifice pour l'ame du défunt. (*Article du chevalier de Jaucourt*).

EXCUBIÆ. Voyez GARDES.

EXCUBITORES, cohortes qui formoient la garde extérieure du palais des empereurs.

EXCULCATORES, troupes légères de fantassins, armées d'arcs & de flèches.

EXCUNEATI. Voyez CUNEUS.

EXÉCESTUS, tyran des phocéens, avoit deux bagues enchantées, dit Clément Alexandrin, dont il se servoit pour connoître l'avenir, en les frappant l'une contre l'autre: il prétendoit deviner par le son ce qu'il avoit à faire, & ce qui lui devoit arriver. Il fut pourtant tué en trahison; les bagues admirables qui lui avoient marqué, dit-on, le temps de sa mort, ne lui fournirent point le moyen de l'éviter (*Strom.* 1.).

EXÉCUTEUR, bourreau.

Chez les grecs, cet office n'étoit point méprisé, puisqu'Aristote (*liv. VI. de ses politiques, chap. dernier.*) le met au nombre des offices des magistrats. Il dit même que par rapport à sa nécessité, on doit le tenir pour un des principaux offices.

Les magistrats romains avoient des ministres ou satellites, appellés *lictores*, licteurs, qui furent institués par Romulus, ou même, selon d'autres, par Janus; ils marchoient devant les magistrats, portant des haches enveloppées dans des faisceaux de verges ou de baguettes. Les consuls en avoient douze; les proconsuls, préteurs & autres magistrats, en avoient seulement six; ils faisoient tout à la fois l'office de sergent & de bourreau. Ils furent nommés *lictores*, parce qu'ils lioient les pieds & les mains des criminels avant l'exécution; ils délioient leurs faisceaux de verges, soit pour fouetter les criminels, soit pour trancher la tête.

On se servoit aussi quelquefois d'autres personnes pour les *exécutions*; car Cicéron, dans la septième de ses *verrines*, parle du portier de la prison, qui faisoit l'office de bourreau, pour exécuter les jugemens du préteur; *aderat*, dit-il, *janitor carceris, carnifex prætoris, mors terrorque sociorum, & civium licitor.* On se servoit même quelquefois du ministère des soldats pour l'*exécution* des criminels, non-seulement à l'armée, mais dans la ville même, sans que cela les déshonorât en aucune manière.

Plusieurs passages de Cicéron prouvent que l'*exécuteur* qui mettoit en croix, c'est-à-dire, qui exécutoit les criminels les plus vils, non-seulement n'étoit pas citoyen, mais qu'il ne pouvoit pas même habiter dans l'enceinte de Rome, de peur qu'il ne souillât par sa présence la dignité & les assemblées du peuple romain. (*Cicer. pro Rabir. c. 5. c. 4.*)

EXÈDRES. C'étoient chez les anciens des lieux où disputoient les philosophes, les rhétoriciens, &c. comme aujourd'hui les classes & les collèges. Perrault dit que c'étoient de petites académies, où les gens de lettres conféroient ensemble.

Ce mot est tout grec, ἐξέδρα. Budée croit que ce que les anciens appelloient *exèdres*, convient assez avec ce que nous appellons chapitres dans les cloîtres des moines ou des chanoines. *Voy.* Vitruve, liv. V., ch. 11 & ailleurs.

EXÉGÈTE, s. m. *Exégète*, ce mot signifie proprement, qui explique, du grec ἐξηγέομαι, *j'explique*. On appelloit *exégètes* à Athènes des gens habiles dans les loix, des jurisconsultes, que les juges avoient coutume de consulter dans les causes capitales.

Les *exégètes* étoient encore chez les athéniens des prêtres inférieurs à l'hiérophante, aussi bien que ceux qu'ils appelloient prophètes.

EXERCICES militaires des anciens. *V. la Diction. de l'Art militaire.*

EXERCITATOR. Muratori (*Thes.* 83. 5.) rapporte l'inscription suivante, où il croit qu'il est fait mention d'un *exercitator factionis*, le même que l'*exercitor factionis*:

PRO SALUTE
C. OPIMII EXERC. FAC
FORTUNÆ PUGNATOR
OPIMIA NEME
VOT. Y.

EXERCITOR, maître d'exercices.

EXERGUE, s. m. signifie un mot, une devise, une date, &c. qu'on trouve quelquefois dans les médailles au-dessous des figures qui y sont représentées.

Digitized by Google

représentées. Ce mot eſt dérivé des mots grecs ἐξ, *de*, Ἔργον, *œuvre*; c'eſt un hors d'œuvre relativement au type & à la légende.

Lettres placées à l'exergue des médailles, pour indiquer dans quelles villes elles ont été frappées, expliquées par quelques antiquaires.

ALE. *Alexandria*, ou ALE Ξ. idem.

A. M. B. *Antiochia moneta* B. *ſecunda officina.* Second hôtel des monnoies, ou marque du monétaire.

ANT. ou ANT. B. *Antiochia ſecunda officina.*

ANT. P. *Antiochia percuſſa.*

ANT. S. *Antiochia ſignata.*

AQ. *Aquileia.* Aquilée.

AQ. OB. *Aquileia obſignata.*

AQ. P. *Aquileia percuſſa.*

AQ. P. S. *Aquileia pecunia ſignata.*

AQ. S. *Aquileia ſignata.*

A. SC. A. marque du monétaire. *Scifcia.* Scifcia, ville de Croatie, à préſent, Siſſeg.

A. TR. marque du monétaire. *Treviris*, Trèves.

AR. *Arelate.* Arles.

ARL. Idem.

B. TR. marque du monétaire. *Treviris.*

C. L. C. *Cuſa Lugduni.* C. marque du monétaire.

C. L. A. Idem. A. marque du monétaire.

C. ⊖. *Conſtantinopoli* ⊖. marque du monétaire.

CO. M. *Conſtantinopolitana moneta.*

CO. M. OB. *Conſtantinopoli moneta obſignata.*

CON. *Conſtantinopoli.*

CON. OB. *Conſtantin. obſignata*

CON. M. *Conſtantinopoli moneta.*

CON. S. *Conſtantinopoli ſignata.*

CON. S. P. T. *Conſtantin. ſignata pecunia.* T. marque du monétaire.

CON. S. P. *Conſtantin. ſignata pecunia.*

CO. R. N. OB. *Conſtantinopoli Roma nova obſignata.*

K. ou KART. *Kartagine.*

K. ou KONST. *Conſtantinopolis.*

L. ou LUC. ou LUG. *Lucduni* ou *Lugduni.*

L. P. S. *Lugduni pecunia ſignata.*

LUG. P. S. Idem.

MET. DAL. *Metallum Dalmaticum.*

METALL. ULPIAN. PAN. *Metallum Ulpianum Pannonicum.* De la Pannonie.

MET. NOR. *Metallum Noricum.*

M. K. U. T. *Moneta Carthaginis urbis.* T. marque du monétaire.

M. L. *Moneta Lugdunenſis.*

M. LL. *Moneta Lugdunenſium.*

MON. *Moneta.*

MO. S. T. *Moneta ſignata Treviris.*

MD. P. S. *Mediolani pecunia ſignata.*

N. C. A. P. R. *Nummus cuſus auctoritate populi romani.*

OFF. III. CONST. *Officina tertia Conſtantinopoli.*

PAR. ou PARL. *Percuſſa arelate.*

P. AQ. *percuſſa Aquileia.*

P. CON. *Percuſſa Conſtantinopoli.*

PE. R. P. *Pecunia Roma percuſſa.*

P. K. *Percuſſa Karthagine.*

P. L. *Percuſſa Lugduni.*

P. L. O. N. *Percuſſa Lugduni officina nova*, ou *nona.*

P. R. ou P. ROM. *Percuſſa Roma.*

P. S. *Percuſſa Scifcia.*

P. T. ou P. TR. *Percuſſa Treviris.*

R. ou RO. ou ROM. *Roma.*

RA. *Ravenna.*

RO. P. S. *Roma pecunia ſignata.*

R. P. *Roma percuſſa.*

R. S. *Roma ſignata.*

RV. P. S. *Ravenna pecunia ſignata.*

S. *Scifcia.*

S. A. *Signata Antiochia.*

S. M. A. ou S. M. ANT. *Signata moneta Antiochia.*

S. CONST. *Signata Conſtantinopoli.*

S. M. K. B. *Sacra* ou *ſignata moneta Karthagine, officina ſecunda.*

S. M. A. Q. P. *Sacra moneta Aquileia percuſſa.*

Digitized by Google

SIR. ou SIRM. *Sirmii.*

SISC. ou SISC. P. *Scisciæ percussa.*

S. M. R. ou S. M. R. P. *Sacra moneta Romæ percussa.*

S. M. SISC. *Signata moneta Scisciæ.*

S. M. N. *Signata moneta Nicomediæ*, ou *Narbonæ.*

S. M. TR. *Signata moneta Treviris.*

S. M. T. S. B. *Sacra moneta Treviris signata.* B. marque du monétaire.

S. T. *Signata Treviris.*

THEV. ou THEV. P. *Thenpoli percussa.* C'eſt Antioche de Syrie.

TR. ou TR. OBS. *Treviris obſignata.*

TR. P. *Treviris percussa.*

TT. *Treverorum.*

EXIL. Chez les romains, le mot *exil*, *exilium*, ſignifioit proprement une *interdiction*, ou *excluſion de l'eau & du feu*, dont la conſequence naturelle étoit que la perſonne ainſi condamnée étoit obligée d'aller vivre dans un autre pays, ne pouvant ſe paſſer de ces deux élemens. Auſſi Cicéron, *ad Heren.* (ſuppoſé qu'il ſoit l'auteur de cet ouvrage) obſerve que la ſentence ne portoit point préciſément le mot d'*exil*, mais ſeulement d'*interdiction de l'eau & du feu.*

Le même auteur remarque que l'*exil* n'étoit pas, à proprement parler, un châtiment, mais une eſpèce de refuge & d'abri contre des châtimens plus rigoureux: *exilium non eſſe ſupplicium, ſed perfugium portuſque ſupplicii* (*pro Cæcin.*). Il ajoute qu'il n'y avoit point chez les romains de crimes qu'on punit par l'*exil*, comme chez les autres nations; mais que l'*exil* étoit une eſpèce d'abri ſous lequel on ſe mettoit volontairement pour éviter les chaînes, l'ignominie, la faim, &c.

Les athéniens envoyoient ſouvent en *exil* leurs généraux & leurs grands hommes, ſoit par jalouſie de leur mérite, ſoit par la crainte qu'ils ne priſſent trop d'autorité. *Voyez* OSTRACISME.

Exil ſe dit auſſi quelquefois de la relégation d'une perſonne dans un lieu, d'où il ne peut ſortir ſans congé. *Voy.* RÉLEGATION.

Ce mot eſt dérivé du mot latin *exilium*, ou de *exſul*, qui ſignifie *exilé*; & les mots *exilium* ou *exul*, ſont formés probablement d'*extra ſolum*, hors de ſon pays natal.

Dans le ſtyle figuré, on appelle *honorable exil* une charge ou emploi qui oblige quelqu'un de demeurer dans un pays éloigné & peu agréable. Sous le règne de Tibère, les emplois dans les pays éloignés étoient des eſpèces d'*exils* myſtérieux.

EXIRE, éviter les coups d'un adverſaire; terme de gladiateur.

EXITÉRIES, fêtes où l'on offroit aux dieux des préſens avant le départ, ou avant quelqu'expédition, afin de ſe les rendre favorables.

EXODE. } Dans l'ancienne tragédie, ſ. m.
EXODIAIRE. }
C'eſt l'une des quatre parties de l'ancienne tragédie, *exodium.* Ariſtote appelle *exode* ce qu'on diſoit après que le chœur avoit ceſſé de chanter pour ne plus reprendre. Ainſi, l'*exode* dans la tragédie grecque, & ſelon le ſentiment d'Ariſtote, ne peut être pris pour l'*épilogue*, comme bien des gens l'ont cru. L'*exode* eſt tout ce qui renferme le dénouement & la cataſtrophe de la pièce: ce dénouement, dans les pièces bien compoſées, commence toujours après le dernier chant du chœur, & cela répond exactement à notre dernier & cinquième acte. *Voy.* M. Dacier, p. 166 de ſon commentaire ſur la poétique d'Ariſtote. Chez les latins, l'*exode* a été pris dans un autre ſens; c'étoit parmi eux à-peu près ce que la farce eſt parmi nous. Après qu'on avoit joué la tragédie, on faiſoit venir le farceur, qu'on appelloit *exodiaire*, qui par ſes grimaces, ſes plaiſanteries, ſes bons mots, divertiſſoit le peuple, ſéchoit les larmes que le ſpectacle tragique avoit fait verſer. C'eſt ce que dit le ſcholiaſte de Juvénal, *ut quidquid lacrymarum ac triſtitiæ cepiſſent ex tragicis affectibus, hujus ſpectaculi riſus abſtergeret.*

L'*exode* étoit auſſi compoſé de vers bouffons, que la jeuneſſe récitoit à la fin des comédies atellannes, & qui répondoient à nos farces.

EXODIARIUS. Gruter (637. 1. *Theſ.*) rapporte la célèbre épitaphe d'Urſus Togatus, le premier qui ait joué à Rome avec une balle de verre. On y trouve le mot *Exodiarius*, relatif ſans doute à celui d'*exodium*, exode.

EXOMIDE, tunique, vêtement des grecs, qui ſerroit étroitement le corps, & laiſſoit les épaules découvertes. Les eſclaves, les domeſtiques, & le peuple portoient l'*exomide* chez les romains; ils y ajoutèrent ſeulement un manteau: elle fut auſſi à l'uſage du théâtre. A Lacédémone, les hommes, les femmes ailleurs, portoient l'*exomide.*

Pollux (IV. 18.) définit l'*exomide*, « un habit d'acteur comique, une tunique blanche, ſans ornemens, ſans couture ſur le côté gauche ». Ce dernier caractère a fait croire que l'*exomide* n'avoit qu'une manche, ou plutôt qu'une aîle fort large,

Digitized by Google

dont on s'enveloppoit comme d'un manteau. Pollux dit en effet ailleurs (VII. 13.) que l'*exomide* étoit une tunique garnie d'une seule manche. Mais ces deux paſſages pourroient s'expliquer d'une manière fort ſimple, en diſant que l'*exomide* étoit une tunique, ou ſac carré, ayant deux ouvertures pour laiſſer ſortir les bras; que l'une de ces ouvertures étoit pratiquée dans le côté gauche, où l'étoffe étoit entière & ſans couture; que celle du côté droit étoit pratiquée dans la couture unique qui réuniſſoit les deux bouts de l'étoffe repliée, pour ſerrer une tunique, ou ſac, ſans manches.

EXONERATOR Calcariarius. Gruter (1117. 5.° *Theſ. inſcr.*) rapporte une inſcription, dans laquelle il eſt fait mention de cet officier préposé au ſervice des fours à chaux.

EXOPRASLA, impôt mis ſur les marchandiſes vendues à l'étranger.

EXOSTRA, machine de théâtre chargée d'un ſiège, ſur lequel ſe plaçoit un acteur, pour apprendre aux ſpectateurs les choſes qui ſe paſſoient dans l'intérieur des maiſons.

L'*exoſtra* étoit le nom du pont volant que l'on abattoit du haut d'une tour ſur les murs des aſſiégés. (*Veget. IV.* 21.)

EXPEDITI, troupes légères, telles que les vélites.

EXPIATOR; on donnoit ce nom aux dieux en général; mais particulièrement à Jupiter, parce qu'il étoit cenſé *expier* les hommes des crimes qu'ils avoient commis.

EXPIATION, acte de religion, établi pour purifier les coupables & les lieux qu'on croyoit ſouillés. Quoique cette cérémonie ne dût être employée que pour les crimes, cependant on en faiſoit uſage dans pluſieurs autres occaſions. La crainte de calamités publiques, l'eſpérance d'appaiſer les dieux irrités, firent établir pluſieurs ſortes d'*expiations*: ainſi ces mots, ſi ſouvent employés chez les anciens; *expiare*, *luſtrare*, *purgare*, *februare*, ſignifioient faire des actions de religion, à deſſein d'effacer quelque faute, ou d'éloigner les malheurs dont on étoit menacé. Il y avoit donc pluſieurs ſortes d'*expiations*, dont les principales étoient celles qui ſe faiſoient pour les prodiges, pour l'homicide, pour les villes, pour les armées, pour les temples.

EXPIATION *pour les prodiges*: c'étoit une des plus ſolemnelles chez les romains. A l'apparition de quelque prodige, le ſénat, après avoir fait conſulter les livres ſibyllins, ordonnoit des jours de jeûne, des ſéres, des lectiſternes, des jeux, des prières publiques, des ſacrifices. Toute la ville étoit alors dans le deuil & dans la conſternation; les temples ornés, les lectiſternes préparés dans les places publiques, les ſacrifices *expiatoires* réitérés, pour détourner les malheurs dont on ſe croyoit menacé. *Voyez* LECTISTERNES.

EXPIATION *pour l'homicide*. Cette ſorte d'*expiation* étoit accompagnée des les ſiècles héroïques, de cérémonies ſolemnelles & fatigantes; & lorſque le coupable étoit d'un haut rang, les rois eux mêmes ne dédaignoient pas d'en faire la cérémonie. Ainſi Coprée, qui avoit tué Iphiſe, fut expié par Euryſthée, roi de Mycène; Adraſte par Créſus, roi de Lydie; Hercule par Céix, roi de Trachine; Oreſte par Démophoon, roi d'Athènes; Jaſon par Circé. On pourra juger de la cérémonie de cette ſorte d'*expiation*, par celle qui ſe fit à l'occaſion du meurtre d'Abſyrte, frère de Médée, tué par Jaſon. Apollonius de Rhodes la décrit dans le plus grand détail. « Ce » prince, dit-il, étant arrivé avec Médée dans » l'iſle d'Aéa, fit prier Circé, de vouloir faire » pour eux la cérémonie de l'*expiation*; & ayant » reçu la permiſſion d'aller au palais de cette » princeſſe, ils s'avancèrent l'un & l'autre, les » yeux baiſſés, ſelon la coutume des ſupplians, » juſqu'au foyer, où Jaſon fiche en terre l'épée » avec laquelle il avoit tué ſon beau-frère. Leur » ſilence & leur ſituation firent aiſément connoître à Circé qu'ils étoient fugitifs, & coupables de quelque homicide, & elle ſe prépara » à les *expier*. Elle fit d'abord apporter un cochon » qui tettoit encore; & l'ayant égorgé, elle frotta » de ſon ſang les mains de Jaſon & de Médée. » Elle fit enſuite des libations en l'honneur de » Jupiter *expiateur*. Après quoi, ayant fait jetter » hors de la ſalle les reſtes du ſacrifice, elle » brûla ſur l'autel des gâteaux pétris de farine, » de ſel & d'eau, & accompagna ces cérémonies » de prières propres à fléchir la colère des eu» ménides, qui pourſuivent ordinairement les » coupables. La cérémonie finie, elle régala » magnifiquement ſes hôtes ».

Toutes les *expiations* pour meurtre ne ſe faiſoient pas avec tant de cérémonie. Il y en avoit qui, pour ſe purifier d'un meurtre, ſe contentoient de ſe laver dans de l'eau courante: c'eſt ainſi qu'Achille fut purifié après avoir tué le roi des Lélèges. Énée, dans Virgile, n'oſe toucher les dieux Pénates qu'il veut emporter, juſqu'à ce qu'il ſe ſoit purifié dans quelque fleuve. Ovide parle de pluſieurs héros qui avoient été purifiés de cette manière: mais il ajoute (*Faſt.* 2. 45.) enſuite, qu'il faut être bien crédule pour ſe perſuader qu'on puiſſe, à ſi peu de frais, être purgé d'un homicide. Les romains avoient pour l'*expiation* du meurtre des cérémonies différentes de

Digitized by Google

» les des grecs. Denys d'Halicarnasse raconte comment Horace fut *expié*, pour avoir tué sa » sœur. « Après qu'Horace fut absous du crime de » parricide, le roi, qui ne crut pas que, dans » une ville qui faisoit profession de craindre les » dieux, le jugement des hommes suffit pour » absoudre un criminel, fit venir les pontifes, » & voulut qu'ils appaisassent les dieux & les » génies, & que le coupable passât par toutes » les épreuves qui étoient en usage pour *expier* » les crimes où la volonté n'avoit point eu de » part. Les pontifes élevèrent donc deux autels; » l'un à Junon, protectrice des sœurs; l'autre » au génie du pays: on offrit sur ces autels plu- » sieurs sacrifices d'*expiation*, après lesquels on » fit passer le coupable sous le joug ».

EXPIATION *pour les villes & pour les lieux particuliers*. Il y avoit, dans le calendrier romain, des jours marqués pour l'*expiation* de la ville de Rome: c'étoit le cinq de février, où l'on immoloit pour cela les victimes *amburbiales*. Outre cette fête annuelle, il y en avoit une qui revenoit tous les cinq ans; & c'est du mot *lustrare*, expier, qu'on donnoit le nom de *lustre* à un espace de cinq ans. *Voyez* AMBARVALES, COMPITALES.

EXPIATION *des armées*. *Voyez* ARMILUSTRES.

EXPIATION *pour les temples & pour les lieux sacrés*. Si quelque criminel entroit dans un lieu sacré, le lieu étoit profané; il falloit l'*expier*. Œdipe, exilé de son pays, alla par hasard vers Athènes, & s'arrêta à Colone, près du temple des euménides, dans un bois sacré: les habitans sachant qu'il étoit criminel, l'obligèrent de faire les *expiations* nécessaires. Ces *expiations* consistoient à faire des libations d'eau tirée de trois sources, à couronner des coupes sacrées de bandelettes de laine récemment enlevée de la toison d'une jeune brebis, à répandre de l'eau pure, & non du vin, à verser entièrement & d'un seul jet la dernière libation, le tout en tournant le visage vers le soleil; enfin, il falloit offrir trois fois neuf branches d'olivier (nombre mystérieux), en prononçant une prière aux euménides. Œdipe, que son état rendoit incapable de faire une pareille cérémonie, en chargea Ismène sa fille.

Outre ces *expiations*, il y en avoit encore pour être initiés aux grands & petits mystères d'Eleusis, à ceux de Mythra, aux Orgies, &c. il y en avoit pour toutes les actions de la vie un peu importantes: les noces, les funérailles, les voyages étoient précédés ou suivis d'*expiation*. Tout ce qui étoit réputé de mauvais augure, la rencontre d'une belette, d'un corbeau ou d'un lièvre, un orage imprévu, un songe, & mille autres accidens obligeoient de recourir aux *expiations*.

EXPLICATION des monumens. Il existe beaucoup de morceaux antiques, en marbre même, qu'on ne peut expliquer d'une manière satisfaisante, ou parce qu'ils sont le fruit de l'imagination bizarre de quelque artiste, ou parce que les faits & les traditions auxquels ils étoient relatifs, sont entièrement oubliés. Chez les anciens grecs, la signification de plusieurs figures symboliques étoit déjà perdue. Pausanias avoue qu'il ignore ce que vouloient dire les éthiopiens placés sur la coupe de Némésis, ciselée par Phidias; & pour quelle raison Théognète portoit en main une grenade & une pomme de pin. Ces exemples doivent rendre très-réservés dans l'explication des anciens monumens, les modernes qui manquent plus certainement de lumière sur cet objet que Pausanias.

EXPLICIT de Psalmo LXXX. INCIPIT de Psalmo LXXXI. Ces formules en pleine capitale, & qui annoncent la fin d'une pièce ou d'un livre, & le commencement d'un autre, sont fréquentes dans les anciens manuscrits. Le mot *explicit*, placé à la fin d'un ouvrage, est pour latin: ce n'est que l'abrégé d'*explicitus*, pour dire *sermo*, ou *liber absolutus*. Martial a dit en ce sens: *versibus explicitum est omne duobus opus*. Le même poète dit encore: *explicitum nobis usque ad sua cornua librum, & quasi perfectum, septiciane, refers*. C'étoit un usage ordinaire au temps de St. Jérôme, d'employer les mots *explicit* ou *feliciter*, ou quelqu'autre mot semblable, pour marquer la fin d'un ouvrage, & pour le distinguer du suivant. On trouve dans les jurisconsultes: *explicitus est articulus*. Cette formule qui convenoit aux livres en forme de rouleaux, a passé en usage pour les livres composés de cahiers reliés ensemble.

EXPLODERE, frapper le théâtre avec les pieds, pour marquer la mesure du rythme.

EXPOSITION des enfans. Cette coutume barbare étoit repandue dans toute la Grèce, excepté à Thèbes, où une loi très-expresse l'avoit abolie. Les grecs *exposoient* les enfans qu'ils ne vouloient pas nourrir, avec des marques, habits, joyaux, &c., qui servoient à les faire connoître dans la suite. C'est ordinairement le nœud de leurs comédies.

Les grecs *exposoient* leurs enfans dans les carrefours. Les romains sur le rivage des fleuves, à l'entrée des cloaques, ou près de la colonne *lactaria*, ou du bassin creusé dans le Vélabre. Les empereurs chrétiens défendirent sous des peines très-graves, d'*exposer* les enfans.

EXSERTUS, expression qui désignoit chez les romains un homme sans tunique, vêtu de la toge seule, & ayant l'épaule droite & le bras droit dégagés de la toge.

Digitized by Google

EXSUPERANTISSIMUS (Jupiter).

On connoit une inſcription dans laquelle Jupiter porte ce nom.

I. O. M.

S V M M O

E X S V P E R A N

T I S S I M O.

Cette épithète a été imaginée pour rendre toute la force du grec ὑπερτατος. Ce Jupiter eſt repréſenté ſur une pierre gravée du duc d'Orléans, avec de la barbe, une robe longue, le *modius* ſur la tête, une corne d'abondance à la main gauche, & tenant de la droite une patère, ſur laquelle eſt poſé un papillon. La Chauſſe a pris cet emblême pour un ſacrifice offert à l'ame d'un mort. Mais il faut y reconnoître Jupiter *exſuperantiſſimus*. Il étoit repréſenté ſur un bas-relief du commandeur *del Pozzo*, avec les mêmes attributs; mais ſans *modius*, & avec un diadême qui s'élevoit en pointe. Spanheim, dans les Céſars de Julien, a fait d'utiles remarques ſur l'épithète d'*exſuperantiſſimus*. Il eſt très-rare au reſte, de voir Jupiter avec la corne d'abondance.

EXTISPICES; on donnoit aux aruſpices ce nom, qui eſt compoſé de deux mots latins, *exta*, entrailles, & *inſpicere*, conſidérer. Il y avoit en Grèce deux familles célèbres dans l'art des *Extiſpices*, les Iamides & les Clytydes. Les étruſques reçurent cet art des pélaſges ou anciens grecs, & ils le tranſmirent aux romains.

On en voit un repréſenté ſur un bas-relief de la ville Borghèſe, publié par Winckelmann, dans ſes *monumenti*, n°. 83.

EXTRAORDINAIRE, ſ. m. Les romains avoient un corps de troupes, compoſé de cavalerie & d'infanterie, qu'on appelloit les *extraordinaires*. Ils campoient communément près de la tente du général, pour être plus à portée d'exécuter ſes ordres. On les nommoit ainſi, parce qu'ils campoient *extrà ordinem* du reſte des troupes. C'eſt de là que vinrent les prétoriens. Il y avoit auſſi dans le camp des romains une porte appellée la porte *extraordinaire*. On croit qu'elle ſe nommoit ainſi, parce qu'elle étoit près de l'endroit où campoient les *extraordinaires*, & qu'elle étoit la même que la prétorienne, voiſine du prétoire, ou de la tente du général.

EXVERRÆ. Voyez ÉVERRIATEUR.

EX-VOTO; on appelle les offrandes promiſes par un vœu, des *ex-voto*, expreſſion latine que l'uſage a fait paſſer dans notre langue. Les anciens nous ont en ce point ſervi d'exemple: ils ornoient leurs temples de tableaux, qu'ils appelloient *tabellæ votivæ*..... Ces tableaux étoient auſſi nommés *ex-voto*, parce que la plupart étoient accompagnés d'une inſcription qui finiſſoit par ces mots, *ex-voto*, pour marquer ou que le donateur s'acquittoit de la promeſſe qu'il avoit faite à quelque divinité dans un extrême danger, ou pour rendre public un bienfait reçu de la bonté des dieux, en général ou en particulier. Jacques Philippe Thomaſſin a fait un traité *DE TABULIS VOTIVIS*.

Digitized by Google

F.

F. Les auteurs de la *nouvelle Diplomatique* divisent toutes les F, recueillies des monumens & des chartes, en huit grandes séries (*tom. II. p.* 319.).

Les Γ Γ [ϖ forment la première grande série de l'F. La première des sous-séries qu'elle renferme, remonte au-dessus de l'ère chrétienne, & se distingue par un trait droit, ordinairement détaché de la haste; 2°. même trait descendant sans défunion; 3°. même trait, simplement ou doublement courbe. En supposant celle-ci subdivisée en deux, la seconde partie seroit renvoyée au moyen âge, ou même au bas temps; 4°. F en Γ; 5°. en C. ([ ) carrés; 6°. F traversées, contournées depuis la haute antiquité jusqu'au moyen âge. On entend ici par la haute antiquité celle qui précède l'établissement de la domination françoise, par moyen âge, les siècles suivans jusqu'au XIe., par bas temps, la durée subséquente antérieure à la renaissance des lettres.

La IIe. série réunit diverses formes & positions de l'élément primitif incliné, 1°. vers la droite; 2°. vers la gauche; 3°. à haste prolongée par le haut; 4°. à traverse supérieure en T; 5°. dépourvue de cette traverse. Les trois premières appartiennent à la haute antiquité; les deux autres au moyen âge.

Dans la IIIe. grande série de l'F sont compriſes ſes figures les plus communes : 1°. terminées par des rondeurs, ou en talus, &c. 2°. Par des bases & sommets quelquefois avancés vers le côté gauche.

La IVe. est composée d'F un peu irrégulières, mais presque toutes à lignes droites. Quelques-unes descendent à peine aux derniers temps du moyen âge. Les trois grandes séries suivantes sont à peu près du même temps. 1re. sous-série : une traverse abaissée; 2°. toutes horizontales non tranchées; 3°. en parties obliques; 4°. à trois traverses, avec une extension inférieure de la haste.

La Ve. ne renferme pas des F moins irrégulières; elles sont toujours courbées par leur queue ou par l'une de leurs traverses. 1°. Traverse supérieure, consistant dans la continuation de la haste; 2°. débordant vers la gauche; 3°. courbée en s'élevant; 4°. en S couchée; 5°. F courbées seulement dans la queue en dehors; 6°. en dedans; 7°. traverse détachée, &c. 8°. F à base en griffe étendue, du moyen âge; 9°. *f* minuscules & cursives; 10°. presqu'en ℓ ronds.

Celles de la VIe. série ressemblent à certains E majuscules ou cursits; 1°. à plusieurs traverses en S couchées; 2°. traverse supérieure droite, brisée; 3°. traverses, presque toujours s'élèvent; 4°. descendent; 5°. se courbent intérieurement, au moins en partie.

Si l'antiquité des F de la VIe. série est incontestable, sur-tout dans ses trois premières sous-series, elle l'est encore plus constamment dans la VIIe. série, qui contient des F presqu'en forme de K; 1°. angle ouvert du côté droit; 2°. traverses courbées; 3°. base obliquement élevée; 4°. abaissée en forme de troisième traverse, &c.

La VIIIe. série est réservée aux F gothiques, 1°. presqu'en R; 2°. en P; 3°. en H. La IVe. sous-série est caractérisée par son irrégularité, & par la multitude de ses angles & de ses éperons.

L'F pour le Φ se montre sur les médailles des Falisques, peuple de la grande Grèce, voisin du Latium.

Spanheim reconnoît dans cette F le digamma éolique, ayant la force de l'H, & peut-être de l'V. *Voyez* DIGAMMA.

Les romains, à l'exemple des grecs, substituèrent souvent l'F au PH; comme les médailles le prouvent. On lit TRIUMFUS QUAD. sur celles de Numérien, TRIVMFATOR. GENT. BARBAR. sur celles d'Honorius, ISIS FARIA. sur celles d'Hélène, femme du César Julien. DN. FOCAS sur la plupart des médailles de l'empereur Phocas, &c. &c.

L'F chez les romains & le Φ chez les grecs, étoient les caractères que les maîtres imprimoient sur le front de leurs esclaves, lorsqu'ils avoient pris la fuite. C'etoient les lettres initiales des mots *fuga* & *φυγὴ*, fuite.

FABARIES, } sacrifice qui se faisoit à Rome
FABARIA. } sur le mont Cælius, avec de la farine de fèves & du lard, le premier jour de juin, en l'honneur de la déesse *Carna;* d'où vient que les calendes de juin s'appelloient *fabaria*. (*Macrob. Saturn. lib.* 1. *cap.* 12.) *Voyez* CARNA.

FABARIUS. Les anciens, au rapport de Boulenger, appelloient *fabarius* un chanteur, pro-

Digitized by Google

bablement parce que leurs chanteurs mangeoient beaucoup de fèves, qui, à ce qu'on prétend, fortifient la voix.

FABATARIUM, vase dans lequel on offroit aux dieux Lares la bouillie de farine de fèves.

FABATUS, surnom de la famille ROSCIA.

FABIA, famille romaine, dont on a des médailles.

C. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont:

AMBVSTVS, BVTEO, EBVRNVS, HISPANIENSIS, LABEO, LICINVS, MAXIMVS, PICTOR, SERVILIANVS, VERRVCOSVS.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

FABIENS. Les luperces, ou prêtres de Pan, étoient divisés à Rome en trois collèges, celui des *Fabiens*, celui des *Quintilliens*, & celui des *Juliens*. *Voyez* LUPERCES.

FABIUS, fils d'Hercule & d'une fille d'Évandre, étoit regardé comme la tige de l'illustre famille des *Fabius* à Rome.

FABLE, ce mot, qui signifie en général une narration, s'applique en particulier aux narrations feintes ou ornées de fictions. Ce dictionnaire offre un recueil de toutes les *fables* qui ont rapport à la religion des anciens, à ses mystères, à ses fêtes, à ses cérémonies, au culte dont elle honoroit ses dieux & ses héros. Les *fables* sont de plusieurs sortes; il y en a d'historiques, de physiques, d'allégoriques, de morales, de mixtes; il y en a enfin, qui ont été inventées pour amuser, & qui n'ont pas d'autre but.

FABLES historiques; ce sont d'anciennes histoires mêlées avec plusieurs fictions; & ces *fables* sont en assez grand nombre.

FABLES philosophiques; ce sont celles que les poètes ont inventées, comme des paraboles propres à envelopper les mystères de la Philosophie: par exemple, lorsqu'on dit que l'Océan est le père des fleuves; que la Lune épousa l'Air, & devint mère de la Rosée.

FABLES allégoriques; c'étoit une espèce de parabole qui cachoit un sens mystique, comme celle qu'on lit dans Platon, sur Porus & Génie, ou sur les Richesses & la Pauvreté, qui engendrèrent l'Amour.

FABLES morales; ce sont celles qu'on a inventées pour envelopper quelques préceptes propres à régler les mœurs, tels sont tous les apologues, telle est celle où Jupiter envoie pendant le jour les étoiles sur la terre, pour s'informer des actions des hommes.

FABLES mixtes, c'est-à-dire, mêlées d'allégorie & de morale, & qui n'ont rien d'historique, ou qui, avec un fond historique, font cependant des allusions manifestes, ou à la Morale, ou à la Physique.

FABLES astronomiques, c'est-à-dire, qui sont fondées sur les levers, les couchers, ou les divers aspects des astres. M. Dupuis, de l'académie des Inscriptions, s'occupe, avec le plus brillant succès, de leur recherche; & ce dictionnaire renferme plusieurs de ses travaux.

FABLES inventées à plaisir; ce sont celles qui n'ont d'autre but que d'amuser, comme celle de Psiché, & celles qu'on nommoit *milésiennes* & *sybaritides*.

FABRICÆ. FABRICENCES. } *Voyez* FABRIQUES.

FABRICIA, famille romaine, dont on a des médailles.

O. en or.

O. en argent.

RRRR. en bronze.

Le surnom de cette famille est *PATERNUS*.

FABRINIA, famille romaine, dont on a des médailles.

O. en or.

O. en argent.

RRR. en bronze.

FABRIQUES d'armes, *fabrica*. (*Cæsar de bell. civil.* 1. 34.) La *notice* de l'empire nous apprend que les empereurs en avoient établi cinq dans l'Orient, trois dans le Pont, une dans l'Asie, deux en Thrace, six dans l'Italie, quatre dans la partie de l'Illyrie, qui appartenoit à l'empire d'Orient, cinq dans le reste de l'Illyrie, compris dans l'empire d'Occident, & huit dans les Gaules. Ces *fabriques* étoient établies dans des villes situées près des chemins militaires, & des frontières de l'empire. Les ouvriers, *fabricenses*, qui y travailloient, étoient enrôlés & attachés à chacune d'elles sous l'inspection des comtes.

Digitized by Google

FABULINUS, dieu de la parole, qui étoit honoré chez les romains, dit Varron. On l'invoquoit sur les enfans, & on lui faisoit des sacrifices pour eux, lorsqu'ils commençoient à parler & à bégayer quelques mots. C'étoit un des dieux qui présidoient à l'éducation des enfans. (*Nonius Marcellus c. XII. n°. 56.*) Le nom de *Fabulinus* étoit dérivé de *fabulari*, converser.

FACTIONS; *FACTIONES*; c'est le nom que les romains donnoient aux différentes troupes, ou quadrilles de combattans qui couroient sur des chars dans les jeux du cirque. Il y en avoit quatre principales distinguées par autant de couleurs différentes, le verd, le bleu, le rouge & le blanc, d'où on les appelloit *la faction bleue*, *la faction rouge*, &c. L'empereur Domitien y en ajouta deux autres, la pourpre & la dorée; dénomination prise de l'étoffe ou de l'ornement des tuniques qu'elles portoient: mais elles ne subsistèrent pas plus d'un siècle. Le nombre des *factions* fut réduit ensuite aux quatre anciennes. Dans les spectacles la faveur des empereurs & celle du peuple se partageoit entre les *factions*, chacune avoit ses partisans. Caligula fut pour la *faction* verte, & Vitellius pour la bleue. Il résulta quelquefois de grands désordres de l'intérêt trop vif que les spectateurs prirent à leurs *factions*. Sous Justinien, une guerre sanglante n'eut pas plus fait de ravage; il y eut quarante mille hommes de tués pour les *factions* vertes & bleues. Ce terrible événement fit supprimer le nom de *faction* dans les jeux du cirque.

Il est fait souvent mention dans les inscriptions romaines de ces *factions*, de leurs chefs, *domini factionum*, des cochers qui les composoient, *agitatores*, des chevaux qui les avoient fait triompher, &c. &c. On trouve dans Gruter un éloge emphatique de ces cochers, *FACTIONARIUS PRIMUS SUI TEMPORIS ET SOLUS.* (*Thes. inscr.* 338. 3.)

FACTION, roi de Lyrnesse. *Voyez* BRISEÏS.

FACTORES, au jeu de balle, étoient les joueurs qui la renvoyoient; & les *datores*, ceux qui la lançoient, qui *servoient*. Plaute (*Curcul. II.* 3. 18.):

Et datores, & factores omnes subdam sub solum.

FADIA, famille romaine, dont on a des médailles.

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

FAGUTAL, un temple de Jupiter, qui fut ainsi nommé de l'arbre que les anciens appelloient *fagus*, hêtre; cet arbre étoit consacré à Jupiter, & le hasard voulut qu'il s'en produisît un dans son temple, qui en prit le surnom de *fagutal*. D'autres prétendent que le *fagutal* fut un temple de Jupiter, élevé dans le voisinage d'une forêt de hêtres. Ils en apportoient pour preuve, que la partie du mont Esquilin, qu'on appelloit auparavant *mons Appius*, s'appella dans la suite *fagutalis*. Par la même raison, il y en a qui conjecturent que Jupiter *Fagutal* est le même que Jupiter de Dodone, dont la forêt, disent-ils, étoit plantée de hêtres, *fagi*.

FAIM, nom d'une déesse chez les anciens. Ils la placoient aux portes de l'enfer, avec la vieillesse, les soins, les chagrins, les pleurs, les maladies, la crainte, la pauvreté & les autres divinités malfaisantes. (*Vossius de idol. lib. VIII. cap. V. à la fin.*) Les lacédémoniens avoient un tableau de la *Faim* dans le temple de Minerve Chalcioèque. Elle étoit représentée sous la figure d'une femme hâve & pâle, d'une maigreur affreuse, & qui avoit les mains liées derrière le dos. (Polyænus, l. II., dans Hippodamas.) Si les anciens n'en faisoient pas une déesse, les poëtes au moins la personnifioient. Ovide (Métam. liv. V.) la représente sous la figure d'une femme sèche, qui a le visage pâle & hâve, les yeux enfoncés, le corps maigre & décharné. Virgile l'appelle une mauvaise conseillère, *malesuada fames*, & la place à l'entrée de l'enfer, comme on l'a dit plus haut.

FAISAN. Isidore seul (*XII. 7.*) a dit que cet oiseau étoit originaire d'une isle de la Grèce, appellée *Phasis*. Toute l'antiquité l'a fait venir des bords du *Phase*, de la Colchide, & a répété qu'il en avoit été apporté par les Argonautes. Martial & Manilius ont chanté cette tradition. *Martial.* (*XIII. 72.*):

Argiva primum sum transportata carina,
Ante mihi notum nil nisi Phasis erat.

Manil. v. 370: ..... *Numidarum pascimur oris,*
Phasidos & damnis; arcessitur indè macellum,
Undè aurata novo conveda est æquore pellis.

Ce que Manilius dit ici de l'Afrique, rappelle le soin avec lequel Ptolémée Physcon conservoit les *faisans* en Égypte. Il assuroit, dit Athénée (XIV.), qu'il n'en avoit jamais fait servir sur sa table, mais qu'il les conservoit comme un *trésor*. Capitolin dit que l'empereur Pertinax ne fit jamais servir de *faisan* dans ses repas ordinaires, & qu'il n'en fit jamais de présent. Alexandre Sévère les réservoit aussi pour les jours solemnels, tels que les calendes de janvier, les hilaires, les fêtes de Cybèle, les jeux d'Apollon, le repas de Jupiter, & les saturnales. (*Lampr. d. cap. XXXVII.*) Mais l'insensé Caligula, qui s'étoit fait adorer du peuple

Digitized by Google

peuple romain, voulut qu'on immola tous les jours à sa statue, entr'autres victimes rares & chères, des faisans. (*Sueton. Calig.*)

FAISCEAUX, s. m. pl. Les *faisceaux* étoient composés de branches d'ormes, au milieu desquelles il y avoit une hache; le tout attaché & lié ensemble par des courroies. Plutarque, dans ses problêmes, donne des raisons de cet arrangement, qu'il n'est pas nécessaire de transcrire ici.

Florus, Silius Italicus, & la plupart des historiens nous apprennent que le vieux Tarquin apporta le premier de Toscane à Rome, l'usage des *faisceaux*, avec celui des anneaux, des chaises d'ivoire, des habits de pourpre, & des autres symboles de la grandeur de l'empire.

Quelques autres écrivains prétendent néanmoins que Romulus fut l'auteur de cette institution; qu'il l'emprunta des éturiens; & que le nombre de douze *faisceaux* qu'il faisoit porter devant lui, répondoit au nombre des oiseaux qui lui pronostiquèrent son règne; ou des douze peuples d'Etrurie, qui, en le créant roi, lui donnèrent chacun un officier pour lui servir de porte-*faisceaux*.

Quoi qu'il en soit, cet usage subsista non seulement sous les rois, mais aussi sous les consuls & sous les premiers empereurs. Horace appelle les *faisceaux*, *superbos*, parce qu'ils étoient les marques de la souveraine dignité. Les consuls se les arrogèrent après l'expulsion des rois; de là vient que *fumere fasces*, prendre les *faisceaux*, & *ponere fasces*, quitter les *faisceaux*, sont les termes dont on se servoit quand on étoit reçu dans la charge de consul, ou quand on en sortoit. Vingt quatre *faisceaux*, portés par autant d'huissiers, précédoient le dictateur, & douze seulement précédoient les consuls: les préteurs des provinces & les proconsuls en avoient six, & les préteurs de villes deux; mais les décemvirs, peu de temps après être entrés en exercices, prirent chacun douze *faisceaux* & douze licteurs. *Voyez* DECEMVIR.

Des deux consuls un seul faisoit porter les *faisceaux* devant lui pendant un mois; l'autre marchoit pendant ce temps précédé d'un seul *accensus*, & suivi de licteurs armés de simples bâtons. (*Dionys. lib. V.*) Le plus âgé des consuls étoit précédé des *faisceaux* pendant le premier mois du consulat, le plus jeune pendant le second; & ainsi alternativement de mois en mois. (*Caserem*, dit Suétone de Jules César, *antiquum retulisse morem, ut qui menſe fasces non haberet, accensus ante eum iret, licteres pone sequerentur.*

Dans Rome, les *faisceaux* étoient dégarnis de haches; on ne les y remplaçoit qu'après être sorti des portes de cette ville. Valerius Poplicola établit cette distinction par respect pour le peuple romain. (*Dionys. V.*) Lorsque le magistrat, qui avoit le droit de se faire précéder par des licteurs chargés de *faisceaux*, étoit dans sa maison, les licteurs attachoient les *faisceaux* à sa porte. Pétrone (*cap. XXX.*) *in postibus triclinii fasces erant cum securibus fixi.*

Les *faisceaux* étoient appellés *laureati*, à cause des feuilles de laurier que l'on plaçoit à leur extrémité supérieure, comme on les voit sur l'arc de Titus, & sur d'autres monumens.

On a cru mal-à-propos que l'on y attachoit toujours une couronne de laurier. Cette couronne paroit quelquefois sur les médailles. (*Spanheim. de præst. num. tom. 2. pag. 88.*)

Sur les monumens, la colonne trajane en particulier, les haches des *faisceaux* sont ordinairement à un seul tranchant, placé vers le milieu de leur hauteur, & non au sommet. Les haches sont enveloppées dans un fourreau, qui est très-sensible; car les grecs & les romains renfermoient toutes leurs armes dans des fourreaux, & ne les en tiroient qu'au moment du combat. Winckelmann a cru reconnoître le fourreau des haches sur un bas-relief, publié dans ses *monumenti antichi n°.* 178. Sous les empereurs ces haches étoient d'argent. (*Anthol. lib. IV. cap. XLII. pag.* 378.)

FAISULA, en Italie. FAI. en lettres étrusques.

M. Combe attribue une médaille autonome de bronze du cabinet de *Hunter*, avec les lettres ci-dessus, à la ville de *Faisula*.

FALACER, dieu des romains.

On ne sait pas trop quelle étoit la fonction de ce dieu. Il y en a qui croient qu'il présidoit aux colonnes du cirque, nommées *fale*, & dont il est parlé dans la sixième satyre de Juvenal. D'autres ont dit, d'après Varron (*ling. lat. l. VI.*), que *Falacer* étoit le dieu des pommiers; mais il y a des critiques qui prétendent que cet endroit de Varron a été mal entendu. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'entre les Flamines, il y en avoit un nommé *Flamine Falacer*.

FALACRIÆ dea Pomona.

Muratori (*inscr. 6. Thes.*) rapporte une inscription, dans laquelle on lit: FALACR. DEÆ POM. Si *Pom* n'est pas mal lu pour *Pont*, on peut croire que ce surnom de Pomone est relatif à la divinité appellée *Falacer* par Varron. (*de ling. latin. lib. VI.*)

FALÆ. *Voyez* PHALÆ.

FALARIQUE, ſ. f., nom d'une ancienne arme, *falarica*. Grégoire de Tours en parle (*Hiſtor. francor. lib. IX. cap. XXXV.*), & il ſemble que ce ſoit une eſpèce de lance & d'hallebarde, ou de pertuiſane. Au moins, Grégoire de Tours, en cet endroit, fait *falarica*, ſynonyme de *lancea*, lance. Il paroît encore par cet auteur que c'étoit une arme aſſez longue pour percer un homme d'outre en outre. Nonius & Iſidore diſent en effet, que c'étoit une arme très-grande; & Iſidore, qu'elle ſe faiſoit au tour; que le fer dont elle étoit armée, étoit d'une coudée de long; qu'elle avoit à l'autre bout une boule de plomb. Sulpitius, dans ſes notes ſur Lucain, dit qu'elle reſſembloit à une lance ou pique, *haſta*, armée d'un puiſſant fer; que l'on enduiſoit ſon bois de ſoufre, de réſine, de bitume; & qu'on l'entouroit d'étoupes, ſur leſquelles on verſoit de l'huile, qu'on appelloit incendiaire, *infuſo oleo, quod incendiarium vocant*, & qu'on la décochoit avec une baliſte. D'un autre côté, il ſemble que c'étoit plutôt une flèche que l'on lançoit contre les tours de bois, qu'une arme avec laquelle on les défendoit; car Tite-Live, liv. XXXIV, chap. XIV, dit que le trait, appellé *falarique*, étoit terrible, quand même il ne ſeroit entré que dans le bouclier, ſans toucher l'homme. La raiſon qu'il en apporte, eſt qu'on le lançoit demi-enflammé, & que le feu s'augmentant en l'air par le mouvement, on étoit obligé de jetter ſes armes pour n'être pas brûlé, & de demeurer ainſi déſarmé & à découvert, expoſé aux coups que l'ennemi voudroit porter. On lit dans Végèce (liv. IV, chap. XVIII.) que ſouvent on mettoit le feu aux machines faites en forme de tours, par le moyen des *falariques*. Tite-Live, à l'endroit cité plus haut, parle des *falariques* des Saguntins: ainſi on peut conclure des paroles de cet auteur & de Grégoire de Tours, que c'étoit une arme propre aux celtes ou gaulois, & aux eſpagnols; peut-être ceux-ci l'avoient-ils reçue des celtes qui s'établirent le long de l'Ebre.

On écrit auſſi *phalarique*, *phalarica*, & quelques-uns diſent que c'étoit une arme luiſante, & que ce nom venoit de φαλος, ou φαλον, qui vient de φαω, *luceo, fulgeo*. Dans ce cas, il ſeroit plus raiſonnable de dire qu'on lui donna ce nom, parce que c'étoit une arme enflammée. Feſtus va encore plus loin: il écrit que les tours s'appelloient *falæ* à raiſon de leur hauteur, & à cauſe du mot *falendum*, qui en langue étruſque ſignifioit le ciel. Ruinart, dans ſa note ſur Grégoire de Tours, dit que la *falarique* étoit proprement une flèche qui ſe lançoit, & dont ſe ſervoient ceux qui défendoient des tours; que ce mot vient de *phala*, qui ſignifie une tour. Il a pris cette note de Dadin de Hauteſerre, dans ſes obſervations ſur Grégoire de Tours. Selon Servius, ſur le IXe. livre de l'Enéide, v. 705, c'étoit une arme avec laquelle on combattoit de deſſus les tours. Feſtus ajoute même que c'étoit une arme de jet, *telum miſſile*.

Le vers de Virgile, expliqué par Servius, & un d'Ennius, rapporté par Nonius, montrent qu'on lançoit en effet la *falarique*; & Iſidore conclut auſſi du même vers de Virgile, qu'on la lançoit avec la main. Mais un vers de Lucain, lib VI. v. 198, montre que c'étoit auſſi une arme fort grande & fort groſſe, qu'on lançoit par le moyen des baliſtes, & il l'oppoſe aux flèches qui ſe lançoient avec la main. De tout ceci il réſulte que le mot *falarique* étoit un mot générique qui convenoit à pluſieurs ſortes d'armes, ou qu'il y avoit des *falariques* de pluſieurs eſpèces.

FALCAIRE, FALCARIUS. Les anciens appelloient *falcaires* ceux qui avoient des épées courbées comme les cimetères ou ſabres. Ce mot vient de *falx*, *falcis*, une faux, parce que ces épées avoient la forme d'une faux.

FALERIA, dans l'Étrurie. FA.

Eckel attribue à cette ville une médaille d'argent autonome, avec un aigle déchirant un lièvre, & les lettres ci-deſſus.

FALERNE.

Falerne étoit entre Sinueſſe & Calène. Il y avoit de trois ſortes de vins de *Falerne*, de dur, de doux & de délicat. Quelques-uns n'appelloient vin de *Falerne*, que celui qui croiſſoit dans la partie la plus baſſe de ces collines. Ils appelloient vin de Gaure, celui qui venoit au haut de ces mêmes collines; & vin de Fauſtianum, celui des vignes du milieu. Le vin de *Falerne* étoit le ſecond des bons vins d'Italie; & parmi ceux de *Falerne*, le plus eſtimé étoit celui de Fauſtianum. *Voyez* PLINE, liv. XIV, chap. VI.

FALISCI, eſpèce d'andouilles, ou d'inteſtins farcis (*Stat. Sylv. IV. 9. 35.*):

Non lucanica, non graves faliſci.

Faliſci, en Italie. FAAEIΩN.

Les médailles autonomes de ce peuple ſont:

R. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires ſont:

Un aigle qui déchire un lièvre.— Un trépied.— Un foudre ailé.—

FALLUS. *Voyez* PHALLUS.

Digitized by Google

FALTO, surnom de la famille VALERIA.

FAMILIARES (*dii*). *Voyez* LARES.

FAMILLE (médailles de) *Voyez* CONSULAIRES (*médailles*).

FAMILLE. (*Hist. anc.*) Le mot latin *familia* ne répondoit pas toujours à notre mot *famille*. *Familia* étoit dérivé de *famula*, & il embrassoit dans son acception tous les domestiques d'une maison, lorsqu'il y en avoit au moins quinze. On entendoit encore par *familia*, un corps d'ouvriers conduits & commandés par le préfet des eaux. Il y avoit deux de ces corps; l'un public, qu'Agrippa avoit institué; & l'autre privé, qui fut formé sous Claude. La troupe des gladiateurs, qui faisoient leurs exercices sous un chef commun, s'appelloit aussi *familia*: leur chef portoit le nom de *Lanista*.

Les familles romaines, *familia*, étoient des divisions de ce qu'on appelloit *gens*, elles avoient un ayeul commun; c'étoient les différentes branches de ce que nous appellons en françois une *famille*. Ainsi Cæculus fut le chef qui donna le nom à la *gens Cæcilia*; & la *gens Cæcilia* comprit les *familles* des *Balearici*, *Calvi*, *Caprarii*, *Celeres*, *Cretici*, *Dalmatici*, *Dentrices*, *Macedonici*, *Metelli*, *Nepotes*, *Numidici*, *Pii*, *Scipiones*, *Silani* & *Vittati*. Il y avoit des *familles* patriciennes & des plébéiennes, de même qu'il y avoit des *gentes patricia*, & des *gentes plebeia*: il y en avoit même qui étoient en partie patriciennes, & en partie plébéiennes, *partim nobiles*, *partim nova*, selon qu'elles avoient eu de tout temps le *jus imaginum*, ou qu'elles l'avoient nouvellement acquis. On pouvoit sortir d'une *famille* patricienne, tomber dans une plébéienne par dégénération, & monter d'une *famille* plébéienne dans une patricienne, sur-tout par adoption. De là cette confusion qui règne dans les généalogies romaines; confusion qui est encore augmentée par l'identité des noms dans les patriciennes & dans les plébéiennes; ainsi quand le patricien Q. Cœpio adopta le plébéien M. Brutus, ce M. Brutus & ses descendans devinrent patriciens, & le reste de la *famille* des Brutus demeura plébéien. Au contraire, lorsque le plébéien Q. Metellus adopta le patricien P. Scipio, celui-ci & tous ses descendans devinrent plébéiens; mais le reste des Scipions demeura patricien. Les affranchis prirent les noms de leurs maîtres, & restèrent plébéiens; autre source d'obscurité. Ajoutez à cela, que les auteurs ont souvent employé indistinctement les mots *gens* & *familia*; les uns définissant par *gens* ce que d'autres désignent par *familia*, & réciproquement. Mais ce que nous venons d'observer, suffit pour prévenir le lecteur contre des erreurs dans lesquelles il seroit facile de tomber.

FAMULA Bacchi Cymbalistria. Gruter (318. 12. *Thes. inscr.*) rapporte l'épitaphe d'une femme qui prend les titres de *servante* de Bacchus, & de joueuse de cymbales dans ses fêtes.

FANATIQUES; *FANATICI*; } c'étoient des gens qui se tenoient dans les temples, & qui, entrant dans une espèce d'enthousiasme, comme animés & inspirés par la divinité qu'ils servoient, faisoient des gestes extraordinaires, & prononçoient des oracles. Les *fanatiques* se tenoient plus ordinairement au temple de Bellone. Juvenal dit que le *fanatique* est piqué de l'aiguillon de Bellone: ces malheureux se tailladoient les bras avec des poignards, & faisoient ainsi à la déesse un sacrifice de leur sang. Lampride, dans la vie d'Élagabale, dit que cet empereur, qui avoit renoncé à toute sorte de pudeur & de honte, poussa sa folie jusqu'à se joindre à ces *fanatiques* tailladés, & à secouer la tête comme eux. Cette cérémonie de secouer la tête leur étoit ordinaire: elle leur étoit aussi commune avec les galles & les agyrtes, gens de même espèce. Les *fanatiques* de Bellone étoient surnommés Bellonaires. Mais il y avoit encore des *fanatiques* d'Isis, de Sérapis, de Bacchus & de Sylvain: peut-être y en avoit-il encore dans les temples d'autres dieux. Le nom de *fanatique* se trouve pris en mauvaise part dans les meilleurs auteurs, & dans le même sens que nous le prenons aujourd'hui. Cicéron l'entend ainsi, quand il dit, au liv. II de la divination, parlant de certains philosophes, qu'ils sont superstitieux & presque *fanatiques*.

Le nom de *fanatiques* étoit formé de *fanum*, temple.

FANNIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

FANON de la mitre ou de la tiare, *offendix* chez les latins. On voit ces liens ou couvertures des joues, exprimées sur les médailles des rois perses de la dynastie des sassanides, sur les monumens où est gravé le bonnet du Flamine de Jupiter à Rome, &c. &c.

FANUM étoit un terrein consacré à quelque divinité par les augures, & sur lequel on bâtissoit un temple à cette même divinité. Consacrer ce terrein, *effari templo locum*, le fit appeller *fanum*, *à fando*. Tite-Live explique (*lib. X.*) avec précision, la

Digitized by Google

différence des mots *fanum* & *templum*, quand il dit du temple de Jupiter - *flator : in ea pugna Jovis flatoris ædem votam, ut Romulus voverat. Fanum tantum, id est, locus templo effatus, jam sacratus fuerat.*

Sifere fana ; cette expression, relative à la fondation des villes, exprimoit la désignation des lieux réservés pour les temples.

Les historiens latins n'ont pas toujours employé le mot *fanum* dans son acception rigoureuse ; ils l'ont souvent mis indistinctement pour celui d'*ædes* ou de *templum*.

Cicéron, inconsolable de la mort de sa fille Tullia, résolut de lui bâtir un temple ; un temple, & non pas un *tombeau*, parce qu'il vouloit que le monument qu'il lui érigeoit, s'appellât *fanum*, dénomination consacrée aux temples & depuis aux *seuls* monumens qu'on élevoit aux empereurs après leur apothéose. Ses lettres que nous allons extraire nous apprennent ce fait singulier.

Quelque magnifique qu'un tombeau pût être, il ne paroissoit point à Cicéron digne d'une personne telle que Tullia, & qu'il croyoit mériter des honneurs divins. C'est pourquoi, après avoir fait marché pour des colonnes de marbre de Chio, un des plus beaux marbres de la Grèce, il insinue que l'emploi qu'il en vouloit faire pour sa fille, étoit quelque chose d'extraordinaire. Il parle en même temps de son dessein comme d'une foiblesse qu'il faut que ses amis lui pardonnent ; mais il conclut que les grecs, de qui les romains tenoient leurs loix, ayant mis des hommes au nombre des dieux, il pouvoit bien suivre leur exemple, & que son admirable fille ne méritoit pas moins cet honneur, que les enfans de Cadmus, d'Amphion & de Tyndare. En un mot, il compte que les dieux la recevront avec plaisir au milieu d'eux, & qu'ils approuveront d'autant plus volontiers son apothéose, qu'elle n'étoit point une nouveauté.

Il est vrai qu'on trouve plusieurs exemples de ces apothéoses ou consécrations domestiques, dans les inscriptions sépulcrales grecques, où les parens du mort déclarent que c'est de leur propre autorité qu'il a été mis au nombre des dieux. Spon *inscrip. exjv. p.* 368. Reinesius, *inscrip. cxl. classiq.* 17.

On a lieu de croire cependant que Cicéron n'exécuta pas le dessein dont il avoit paru si fort occupé, parce qu'il n'en parle plus dans ses ouvrages, & que les auteurs qui l'ont suivi, n'en ont fait aucune mention. La mort de César, qui arriva dans cette conjoncture, jetta Cicéron dans d'autres affaires, qui vraisemblablement ne lui laissèrent pas le loisir de songer à ce *fanum*. Peut-être aussi que lorsque le temps eut diminué sa douleur, il ouvrit les yeux, & reconnut que si on l'avoit blâmé de s'y être trop abandonné, on le condamneroit encore davantage d'en laisser un monument aussi extraordinaire. *Voyez* sur le *fanum* de Tullia, l'abbé Montgault dans les *mém. des belles lettres*, & Middleton, dans *la vie de Cicéron*. (*Article du chevalier de Jaucourt*).

FANUS. Voyez EANUS.

Ce dernier mot, mal lu, a produit le premier.

FARREUM. } Le *farreum* étoit un gâteau,
FARRATA. } selon Festus, fait avec du bled. Le blé, *far*, rôti, entroit dans les cérémonies religieuses des romains. C'étoit un acte de religion de rôtir le *far* au fêtes des *Fornacalia*, où l'on offroit des sacrifices à la déesse Fornax ; on le faisoit rôtir dans l'épi même.

Les nouvelles mariées offroient à leurs époux ce gâteau *farreum*, & c'est de là que vint le mot de *confarreatio*, pour exprimer un mariage fait selon la religion & les loix.

FARCE (*dramatiq.*). *Voyez* ATELLANES.

FARD.

Le nom de fard, *fucus*, étoit plus étendu autrefois qu'il ne l'est aujourd'hui, & faisoit un art particulier. On l'appella *Commotique*, Κομμωτικὴ, c'est-à-dire, l'*art de farder*, qui comprenoit non-seulement toutes les espèces de *fard*, mais encore tous les médicamens qui servoient à ôter, à cacher, à rectifier les difformités corporelles ; & c'est cette dernière partie de l'ancienne *Commotique* que nous nommons *Orthopédie Voy.* ORTHOPEDIE.

Comme dans l'Orient les yeux noirs, grands & fendus passoient, ainsi qu'ils passent dans l'Europe aujourd'hui, pour les plus beaux, les femmes qui avoient envie de plaire se frottoient le tour de l'œil avec une aiguille trempée dans du *fard* d'antimoine, pour étendre la paupière, ou plutôt pour la replier, afin que l'œil en parût plus grand. Aussi Isaïe (*ch. III. v.* 22.) faisant le dénombrement des parures des filles de Sion, n'oublie pas les aiguilles dont elles se servoient pour peindre leurs yeux & leurs paupières. La mode en étoit si généralement établie (*liv. des rois, IV. ch. XI. v.* 30.), que Jésabel ayant appris l'arrivée de Jehu à Samarie, *se mit les yeux dans l'antimoine*, ou *les plongea dans le fard*, comme s'exprime l'écriture, pour parler à cet usurpateur, & pour se montrer à lui.

On a trouvé à Herculanum des pots de rouge en cristal de roche, semblables à ceux des toilettes modernes, avec le vermillon, *fucus*, qui y est encore en son entier.

Digitized by Google

Nous voyons que Tertulien & S. Cyprien déclamèrent à leur tour très-vivement contre cette coutume usitée de leurs temps en Afrique, de se peindre les yeux & les sourcils avec du *fard* d'antimoine : *inunge oculos tuos, non stibio diaboli, sed collyrio Christi*, s'écrioit S. Cyprien.

Les femmes syriennes, babyloniennes & arabes, se noircissent encore du même *fard* le tour de l'œil, & les hommes en font autant dans le désert de l'Arabie, pour se conserver les yeux contre l'ardeur du soleil. (*Voyez* Tavernier, voyage de Perse, *liv. II. c. VII*, & Gabriel Sionita, *de moribus orient. ch. XI.*). D'Arvieux (*dans ses voyages imprimés à Paris en* 1717, *liv. XII. p.* 27.) dit, en parlant des femmes arabes, qu'elles bordent leurs yeux d'une couleur noire, composée avec de la tuthie, & qu'elles tirent une ligne de ce noir en dehors du coin de l'œil, pour le faire paroître plus fendu.

Depuis le voyage de d'Arvieux, le savant M. Shaw a rapporté dans ceux qu'il a faits en Barbarie, à l'occasion des femmes de ces contrées, qu'il manqueroit, à leur avis, quelque chose d'essentiel à leur parure, si elles n'avoient pas teint le poil de leurs paupières & leurs yeux de ce qu'on nomme *al-co-hol*, qui est la poudre de mine de plomb. Cette opération se fait en trempant dans cette poudre, un petit poinçon de bois de la grosseur d'une plume, & en le passant ensuite entre les paupières : elles se persuadent que la couleur sombre, que l'on parvient de cette façon à donner aux yeux, ajoute un grand agrément au visage de toutes sortes de personnes.

Entr'autres colifichets des femmes d'Égypte, ajoute le voyageur anglois, j'ai vu tirer des catacombes de Sakara, un bout de roseau ordinaire, renfermant un poinçon de la même espèce de ceux des barbaresques, & une once de la même poudre dont on se sert encore actuellement (1740) dans ce pays-là pour le même usage.

Les femmes grecques & romaines, empruntèrent des asiatiques, la coutume de se peindre les yeux avec de l'antimoine ; mais pour étendre encore plus loin l'empire de la beauté, & réparer les couleurs flétries, elles imaginèrent deux nouveaux *fards*, inconnus auparavant dans le monde, & qui ont passé jusqu'à nous, le blanc & le rouge. De-là vient que les poëtes feignirent que la blancheur d'Europe ne lui venoit que parce qu'une des filles de Junon avoit dérobé le petit pot de *fard* blanc de cette déesse, & en avoit fait présent à la fille d'Agénor. Quand les richesses affluèrent dans Rome, elles y portèrent un luxe affreux ; la galanterie introduisit les recherches les plus rafinées dans ce genre, & la corruption générale y mit le sceau.

Ce que Juvénal dit des baptes d'Athènes, de ces prêtres efféminés, qu'il admet aux mystères de la toilette, se doit entendre des dames romaines, à l'exemple desquelles, ceux dont le poëte veut parler, mettoient du blanc & du rouge, plioient leurs longs cheveux avec une lame d'or, & se noircissoient le sourcil, en le tournant en demi-rang avec une aiguille de tête.

Ille supercilium madidâ fuligine factum,
Obliquâ producit acu, pingitque tremantes,
Attollens oculos. . . . . (Juven. sat. 2.)

Nos dames, dit Pline le naturaliste, se *fardent* par air jusqu'aux yeux, *tanta est decoris affectatio, ut tingantur oculi quoque* ; mais ce n'étoit là qu'un léger crayon de leur molesse.

Elles passoient de leurs lits dans des bains magnifiques ; là, elles se servoient de pierres ponces pour polir & adoucir leur peau, & elles avoient vingt sortes d'esclaves en titre pour cet usage. A cette propreté de luxe, succédèrent les parfums d'Assyrie : enfin le visage ne reçut pas moins de façons & d'ornemens que le reste du corps.

Nous avons dans Ovide des recettes détaillées de *fards*, qu'il conseilloit de son temps *aux dames romaines* ; car le *fard* du blanc & du rouge étoit réservé aux femmes de qualité, sous le règne d'Auguste ; & les courtisanes, ainsi que les affranchies, n'osoient point encore en mettre. Prenez-donc, leur disoit-il, de l'orge qu'envoient ici les laboureurs de Libie ; ôtez en la paille & la robe ; prenez une quantité d'ers ou d'orobe, & détrempez l'un & l'autre dans des œufs avec proportion ; faites sécher & broyez le tout ; jettez-y de la poudre de corne de cerf, ajoutez y quelques oignons de Narcisse, pilez le tout dans le mortier ; vous y joindrez enfin la gomme & la farine de froment de Toscane ; que le tout soit lié par une quantité de miel convenable : celle qui le servira de ce *fard*, ajoute-t-il, aura le teint plus net que la glace de son miroir.

Quæ sumpse efficiet tali medicamine vultum,
Fulgebit speculo lævior ipsa suo.

Mais on inventa bientôt une recette plus simple que celle d'Ovide & qui eut la plus grande vogue : c'étoit un *fard* composé de la terre de Chio, ou de Samos ; que l'on faisoit dissoudre dans du vinaigre. Horace l'appelle *humida creta*. Pline nous apprend que les dames s'en servoient pour blanchir leur peau, de même que de la terre de Sélinuse, qui est, dit-il, d'un blanc de lait, & qui se dissout promptement dans l'eau. Fabula, selon Martial, craignoit la pluie, à cause de la *craie* qui étoit sur son visage ; c'étoit une des terres dont nous venons de parler. Et Pétrone, en peignant un efféminé, s'exprime ainsi : *perfluebant per frontem sudantis acacia rivi, & interrugis malarum*,

Digitized by Google

tantum erat creta, ut putares detractum parietem nimbo laborare. « Des ruiſſeaux de gomme couloient » ſur ſon front avec la ſueur, & la craie étoit » ſi épaiſſe dans les rides de ſes joues, qu'on l'au- » roit pris pour un mur que la pluie auroit dé- » pouillé de ſon enduit ».

Poppée, cette célèbre courtiſane, douée de tous les avantages de ſon ſexe, hors de la chaſteté, uſoit pour ſon viſage d'une eſpèce de *fard* onctueux, qui formoit une croûte durable, & qui ne tomboit qu'après avoir été lavée avec une grande quantité de lait, lequel en détachoit les parties & découvroit une extrême blancheur. Elle mit ce nouveau *fard* à la mode, lui donna ſon nom, *popæana pinguia*; elle s'en feroit ſervi même dans un exil, dit Juvénal, où elle auroit fait mener avec elle un troupeau d'ânesſes, & elle ſe feroit montrée avec ce cortège juſqu'au pôle hyperborée.

Cette pâte, de l'invention de Poppée, qui couvroit tout le viſage, formoit un maſque, que les femmes portoient toujours dans l'intérieur de leur maiſon; c'étoit-là, pour ainſi dire, le viſage domeſtique, & le ſeul qui étoit connu du mari. Ses lèvres, ſi nous écoutons Juvénal, s'y attachoient comme les oiſeaux à la glu.

..... *Hinc miſeri vifcantur labra mariti.*

Le teint tout neuf, la fleur de peau n'étoit faite que pour les amans; & ſur ce pied-là, ajoute l'abbé Nadal, la nature ne donnoit rien ni aux uns, ni aux autres.

Les dames romaines ſe ſervoient pour rouge, au rapport de Pline, d'une eſpèce de *fucus*, qui étoit une racine de Syrie, avec laquelle on teignoit les laines. Mais Théophraſte eſt ici plus exact que le naturaliſte romain: les grecs, ſelon lui, appelloient *fucus*, φυκος, tout ce qui pouvoit peindre la chair; tandis que la ſubſtance particulière, dont les femmes ſe ſervoient pour peindre leurs joues en rouge, étoit diſtinguée par le nom de *rizion*, racine qu'on apportoit de Syrie en Grèce, pour cet uſage. Les latins appellèrent cette plante *radicula*; & Pline l'a confondue avec la racine employée pour la teinture des laines.

Il eſt ſi vrai que le mot *fucus* étoit un terme général pour déſigner le *fard*, que les grecs & les romains avoient un *fucus* métallique qu'ils employoient pour le blanc, & qui n'étoit autre choſe que la céruſe ou le blanc de plomb de nos parfumeurs. Leur *fucus* rouge ſe tiroit de la racine *rizion*, & étoit uniquement deſtiné pour rougir les joues: ils ſe ſervirent auſſi dans la ſuite pour le blanc d'un *fucus*, compoſé d'une eſpèce de craie argentine, appellée *craie de Veniſe*; & pour le rouge du *purpuriſſum*, préparation qu'ils faiſoient avec l'écume de la pourpre, lorſqu'elle étoit encore toute chaude.

FARIA, iſle. FAIAIO.

Les médailles autonomes de cette iſle ſont:

RRRR. en argent. *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

FARRÉATION. *Voyez* CONFERRÉATION.

FARSULEIA, famille romaine dont on a des médailles.

C. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

FARTEURS, *FARTORES*, ou ENGRAISSEURS, } valets chargés d'engraiſſer de la volaille. Il y en avoit auſſi d'employés dans la cuiſine ſous le même nom: c'étoient ceux qui faiſoient les boudins, les ſauſſices & autres mets de la même ſorte. On appelloit encore *farteurs*, *fartores*, ceux qui mieux connus ſous le nom de nomenclateurs, *nomenclatores*, diſoient à l'oreil'e de leurs maîtres, les noms des citoyens qu'ils rencontroient dans les rues, lorſque leurs maîtres briguoient quelque place importante, à la nomination du peuple. Ces orgueilleux patriciens étoient alors obligés de lui faire leur cour, & ils s'en acquittoient aſſez communément de la manière la plus honteuſe & la plus vile. On peut en donner pour preuve l'inſtitution de ces *farteurs*, qui indiquoient à l'aſpirant à quelque dignité, le nom & la qualité d'un inconnu qui ſe trouvoit ſur ſa route, & qu'il alloit familièrement appeller par ſon nom, & cajoler baſſement, comme s'il eût été ſon protecteur de tout temps. On donnoit à ces domeſtiques le nom de *fartores*, farteurs, parce que *velut infercirent nomina in aurem candidati*: on les comparoit par cette dénomination aux *farteurs* de cuiſine; ceux-ci rempliſſoient des boudins, & ceux-là ſembloient être gagés pour remplir & farcir de noms l'oreille de leur maître. (*Chevalier de Jaucourt.*)

FAS, nom d'une déeſſe des anciens romains. C'étoit un nom qu'ils donnoient à la juſtice, ou à Thémis, parce qu'elle apprenoit aux hommes à demander ce qui eſt licite & permis. *Fas* en latin, comme en grec Θεμις, ſignifie ce qui eſt permis. *Voyez* FESTUS au mot *Themis*. Auſone, *Technopægn. Idyll. XII. de diis.* Le vieux Gloſſaire, grec & latin, traduit Θεμις, *fas*, *juſtitia*,

Digitized by Google

FASCIÆ. Voyez BANDELETTES & BORDURE.

FASCINATION.

Les romains crurent qu'il falloit oppoſer des dieux à ces puiſſances malfaiſantes qui *faſcinent* les hommes : ils créérent le dieu *Faſcinus*, & la déeſſe *Cunina*. Nous apprenons de Varron, que les ſymboles du dieu *Faſcinus* étoient infames, & qu'on les ſuſpendoit au cou des enfans, ce qui eſt confirmé par Pline. (*Hiſt. nat. l. XXVIII. c. IV.*) Le P. Hardouin (*tom. II. pag.* 451. *col.* 1.) a oſé ſoutenir ſeul, que les amulettes des enfans, dont parle Pline, n'avoient rien d'obſcène, il a même reproché aux commentateurs de s'être trompés ſur cet objet. *Voyez* FASCINUS.

Le culte que les grecs rendoient à Priape, étoit ſans doute honteux ; mais ce culte naquit peut-être de réflexions profondes. Ils l'avoient reçu des égyptiens, dont on fait que les hiéroglyphes préſentent ſouvent les attributs de ce dieu. Ils étoient une image ſenſible de la fécondité, & apprenoient au peuple groſſier, que la nature n'eſt qu'une ſuite de générations. Unis ſur les monumens égyptiens, avec l'œil, ſymbole de la prudence (*voyez Pignorius, menſ. iſiac. pag.* 32.), ils inſinuoient aux hommes, qu'une intelligence ſuprême reproduit ſans ceſſe l'univers.

Ces allégories furent perdues pour les grecs, les étruſques & les romains ; ils continuérent néanmoins à regarder l'image de Priape comme un puiſſant préſervatif. Ils n'y virent plus qu'un objet ridicule qui déſarmeroit les envieux, & qui en partageant leur attention, affoibliroit leurs regards funeſtes. Gori, dans ſon *Muſeum. etruſc. p.* 143, nous aſſure que les cabinets des curieux, en Toſcane, renferment pluſieurs de ces amulettes, que les femmes étruſques portoient & attachoient au cou de leurs enfans. Thomas Bartholin (*de puerperio vet. p.* 161.) a publié un de ces infames amulettes, après ceux que Pignorius avoit déjà donnés. Ceux-ci repréſentent ſeulement une main fermée, dont le pouce eſt inſéré entre le doigt index & le doigt du milieu. Delrio, Valleſius & Gutierrius, cités par Fromann (l. c. p. 66.), aſſurent que l'uſage de cette main fermée s'eſt conſervé en Eſpagne : on en fait de jayet, d'argent, d'ivoire, qu'on ſuſpend au cou des enfans, & les femmes eſpagnoles obligent à toucher cette main, ceux dont elles craignent les yeux malins. *Voyez* les mémoires du chevalier d'Arvieux, tom. III. pag. 249.

Dom Ramirez de Prado, dans ſon *Pentecontarche, c. XXXI. p.* 247. 8. ajoute que l'on appelle cette main *higa*, & il en tire l'origine du grec ἴυγξ, qui fait à l'accuſatif ἴυγγα. Il doit cette étymologie au docteur françois Penna Caſtellon ; mais ce médecin dit dans ſes vers, que l'iynx eſt un oiſeau qui garantit de la *faſcination*, que c'eſt le *motacella* ou *hoche-queue*. Son opinion ſur le mot *higa*, n'a point de fondement ; mais elle a quelque rapport avec ce qu'on lit dans Suidas, que l'ἴυγξ eſt une petite machine, ὀργανίδιόν τι, dont les magiciennes ſe ſervent pour rappeller leurs amans. Biſet a tranſcrit ce paſſage de Suidas, dans ſes notes grecques ſur le vers 1112 de la *lyſiſtrate* d'Ariſtophane. Pſellus, dans ſes *ſcholies ſur les oracles chaldaïques, p.* 74, donne la deſcription de ces machines : elle eſt aſſez vague, & l'on pourroit fort bien ſoupçonner qu'il y avoit dans ces machines des névropaſtes, ou *pantins*, dont ont parlé Hérodote, Lucien, &c. (*Chevalier de Jaucourt.*)

FASCINUS, divinité adorée chez les romains. Ils en ſuſpendoient l'image au cou de leurs enfans, pour les garantir du maléfice qu'ils appelloient *faſcinum*. Ce dieu, ſuſpendu au cou des petits enfans, étoit repréſenté ſous la forme du membre viril. Le don de l'amulette préſervative, étoit accompagné de quelques cérémonies, dont une des plus biſarres conſiſtoit à cracher trois fois ſur la poitrine de l'enfant. Quoique le ſymbole du dieu *Faſcinus* ne fût pas fort honnête, c'étoit cependant les veſtales qui lui ſacrifioient.

FASTES, ſ. m. pl., calendrier des romains, dans lequel étoient marqués, jour par jour, leurs fêtes, leurs jeux, leurs cérémonies, &c. ſous la diviſion générale des jours *faſtes* & *néfaſtes*, permis & défendus, c'eſt-à-dire, de jours deſtinés aux affaires, & de jours deſtinés au repos.

Varron, dans un endroit, dérive le nom de *faſtes*, de *fari*, parler, *quia jus fari licebat* ; & dans un autre endroit il le fait venir de *fas*, terme qui ſignifie proprement *la loi divine*, & eſt différent de *jus*, qui ſignifie ſeulement *loi humaine*.

Mais les *faſtes*, quelle qu'en ſoit l'étymologie, & dans quelque ſignification qu'on les prenne, n'étoient point connus des romains ſous Romulus. Les jours leur étoient tous indifférens, & leur année compoſée de dix mois, ſelon quelques-uns, ou de douze, ſelon d'autres, bien loin d'avoir aucune diſtinction certaine pour les jours, n'en avoit pas même pour les ſaiſons, puiſqu'il devoit arriver néceſſairement, plus tôt ou plus tard, que les grandes chaleurs ſe fiſſent ſentir au milieu de mars, & qu'il gélât à glace au milieu de juin : en un mot, Romulus étoit mieux inſtruit dans le métier de la guerre, que dans la ſcience des aſtres.

Tout changea ſous Numa : ce prince établit un ordre conſtant dans les choſes. Après s'être concilié l'autorité, que la grandeur de ſon mérite, & la fiction de ſon commerce avec les dieux pouvoient lui attirer, il fit pluſieurs réglemens,

Digitized by Google

tant pour la religion, que pour la politique; mais avant tout, il ajusta son année de douze mois au cours & aux phases de la lune; & des jours qui composoient chaque mois, il destina les uns aux affaires, & les autres aux repos. Les premiers furent appellés *dies fasti*, les derniers *dies nefasti*, comme qui diroit *jours permis*, & *jours défendus*. Voilà la première origine des *fastes*.

Il paroît que le dessein de Numa fut seulement d'empêcher qu'on ne pût, quand on voudroit, convoquer les tribus & les curies, pour établir de nouvelles loix, ou pour faire de nouveaux magistrats: mais par une pratique constamment observée depuis ce prince jusqu'à l'empereur Auguste, c'est-à-dire, pendant l'espace d'environ 660 ans, ces *jours permis* & *défendus*, *fasti & nefasti*, furent entendus des romains, aussi-bien pour l'administration de la justice entre les particuliers, que pour le maniement des affaires entre les magistrats. Quoi qu'il en soit, Numa voulut faire sentir à ses peuples, que l'observation régulière de ces *jours permis* & *non permis*, étoit pour eux un point de religion, qu'ils ne pouvoient négliger sans crime: de là vient que *fas* & *nefas*, dans les bons auteurs, signifie ce qui est conforme ou contraire à la volonté des dieux.

On fit donc un livre où tous les mois de l'année, à commencer par janvier, furent placés dans leur ordre, ainsi que les jours, avec la qualité que Numa leur avoit assignée. Ce livre fut appellé *fasti*, du nom des principaux jours qu'il contenoit. Dans le même livre se trouvoit une autre division des jours nommés *festi*, *pesfesti*, *intercisi*, auxquels furent ajoutés dans la suite *dies senatorii*, *dies comitiales*, *dies prœliares*, *dies fausti*, *dies atri*, c'est-à-dire, des jours destinés au culte religieux des divinités, au travail manuel des hommes, des jours partagés entre les uns & les autres, des jours indiqués pour les assemblées du sénat, des jours pour l'élection des magistrats, des jours propres à livrer bataille, des jours marqués par quelque heureux événement, ou par quelque calamité publique. Mais toutes ces différentes espèces se trouvoient dans la première subdivision de *dies fasti & nefasti*.

Cette division des jours étant un point de religion, Numa en déposa le livre entre les mains des pontifes, puissans d'une autorité souveraine dans les choses qui n'avoient point été réglées par le monarque, pouvoient ajouter aux fêtes ce qu'ils jugeoient à propos: mais quand ils vouloient apporter quelque changement à ce qui avoit été une fois établi & confirmé par un long usage, il falloit que leur projet fût autorisé par un decret du sénat: par exemple, le 15 de devant les calendes du mois *sextilis*, c'est-à-dire, le 18 de juillet, étoit un jour de fête & de réjouissance dans Rome; mais la perte déplorable des trois cens Fabius auprès du fleuve de Crémére, l'an de Rome 276, & la défaite honteuse de l'armée romaine auprès du fleuve Allia, par les gaulois, l'an 363, firent convertir ce jour de fête en jour de tristesse.

Les pontifes furent déclarés les dépositaires uniques & perpétuels des *fastes*; & ce privilège de posséder le livre des *fastes*, à l'exclusion de toutes autres personnes, leur donna une autorité singulière. Ils pouvoient, sous prétexte de *fastes* ou *nefastes*, avancer ou reculer le jugement des affaires les plus importantes, & traverser les desseins les mieux concertés des magistrats & des particuliers. Enfin, comme il y avoit parmi les romains des têtes & des féries fixées à certains jours, il y en avoit aussi dont le jour dépendoit uniquement de la volonté des pontifes.

S'il est vrai que le contenu du livre des *fastes* étoit fort resserré, lorsqu'il fut déposé entre les mains des prêtres de la religion, il n'est pas moins vrai que de jour en jour les *fastes* devinrent plus étendus. Ce ne fut plus dans la suite des temps un simple calendrier, ce fut un journal immense de divers événemens que le hasard ou le cours ordinaire des choses produisoit. S'il s'élevoit une nouvelle guerre, si le peuple romain gagnoit ou perdoit une bataille; si quelque magistrat recevoit un honneur extraordinaire, comme le triomphe ou le privilège de faire la dédicace d'un temple; si l'on instituoit quelque fête; en un mot, quelque nouveauté, quelque singularité qu'il pût arriver dans l'état en matière de politique & de religion, tout s'écrivit dans les *fastes*, qui par-là devinrent les mémoires les plus fidèles, sur lesquels on composa l'histoire de Rome. *Voyez dans les Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres*, le Mémoire de M. l'abbé Sallier, sur les *Monumens historiques des romains*.

Mais les pontifes qui disposoient des *fastes*, ne les communiquoient pas à tout le monde; ce qui affligeoit ceux qui n'étoient pas de leurs amis, ou pontifes eux-mêmes, & qui travailloient à l'histoire du peuple romain. Cette autorité des pontifes dura environ 400 ans, pendant lesquels ils triomphèrent de la patience des particuliers, des magistrats, & sur-tout des préteurs, qui ne pouvoient que sous leur bon plaisir, marquer aux parties les jours qu'ils pourroient leur faire droit.

Enfin, l'an de Rome 450, sous le consulat de Publius Sulpitius Averrion, & de Publius Sempronius Sophus, les pontifes eurent le déplaisir de se voir enlever ce précieux trésor, qui jusqu'alors les avoit rendu si fiers. Un certain Cnéius Flavius trouva le moyen de transcrire de leurs livres la partie des *fastes* qui concernoit la jurisprudence romaine, & de s'en faire un mérite auprès du peuple, qui le récompensa par l'emploi d'Edile Curule: alors, pour donner un nouveau lustre

Digitized by Google

lustre à son premier bienfait, il fit graver, pendant son édilité, ces mêmes *fastes* sur une colonne d'airain, dans la place même où la justice se rendoit.

Dès que les *fastes* de Numa furent rendus publics, on y joignit de nouveaux détails sur les dieux, la religion & les magistrats; ensuite on y mit les empereurs, le jour de leur naissance, leurs dignités, les jours qui leur étoient consacrés, les fêtes & les sacrifices établis en leur honneur, ou pour leur prospérité: c'est ainsi que la flatterie changea & corrompit les *fastes* de l'état. On alla même jusqu'à nommer ces derniers *grands fastes*, pour les distinguer des *fastes* purement calendaires, qu'on appella *petits fastes*.

Pour ce qui regarde les *fastes rustiques*, on sait qu'ils ne marquoient que les fêtes des gens de la campagne, qui étoient en moindre nombre que celles des habitans des villes; les cérémonies des calendes, des nones & des ides; les signes du zodiaque; les dieux tutélaires de chaque mois, l'accroissement ou le décroissement des jours, &c. ainsi c'étoient proprement des espèces d'almanachs rustiques, assez semblables à ceux que nous appellons *almanachs du berger, du laboureur*, &c. Enfin, il arriva qu'on donna le nom de *fastes* à des registres de moindre importance.

1°. A de simples éphémérides, où l'année étoit distribuée en diverses parties, suivant le cours du soleil & des planètes: ainsi, ce que les grecs appelloient ἡμερολόγια, fut appellé par les latins *calendarium* & *fasti*. C'est pour cette raison qu'Ovide nomme *fastes*, son ouvrage qui contient les causes historiques, ou fabuleuses, de toutes les fêtes qu'il attribue à chaque mois, le lever & le coucher de chaque constellation, &c. Il a trouvé le moyen de répandre sur ce sujet aride des fleurs si belles, qu'il fait regretter aux savans la perte des six derniers livres qu'il avoit composés pour compléter son année.

2°. Toutes les histoires succinctes, où les faits étoient rangés suivant l'ordre des temps, s'appellèrent aussi *fastes*, *fasti*; c'est pourquoi Servius & Porphyrion disent que *fasti sunt annales dierum, & rerum indices*

3°. On nomma *fastes* des registres publics, où chaque année l'on marquoit tout ce qui concernoit la police particulière de Rome; & ces années étoient distinguées par les noms des consuls. C'est pour cela qu'Horace dit à Lycé: « vous vieilliriez, » Lycé, la richesse des habits & des pierreries » ne sauroit ramener pour vous ces rapides années » qui se sont écoulées depuis le jour de votre » naissance, dont la date n'est pas inconnue. (*Od. XIII. lib. IV.*)

..... *Tempora*
Nostris condita fastis.

En effet, dès qu'on savoit sous quel consul Lycé étoit née, il étoit facile de connoître son âge, parce que l'on avoit coutume d'inscrire, dans les registres publics, ceux qui naissoient & ceux qui mourroient: coutume fort ancienne, puisque nous voyons Platon ordonner qu'elle soit exécutée dans les petits temples de chaque tribu. (Liv. VI. de la république.)

Mais au lieu de poursuivre les abus d'un mot, je dois conseiller au lecteur de s'instruire des faits, c'est-à-dire, d'étudier les meilleurs ouvrages qu'on a donnés sur les *fastes* des romains; car de tant de choses curieuses qu'ils contiennent, je n'ai pu jetter ici que quelques parcelles, écrivant dans une langue étrangère à l'érudition. On trouvera de grands détails dans les *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*; le *corpus ant.* de Rosinus, *Ultraj.* 1701, *in*-4°.; celui de Pitiscus, in-folio. & dans quelques auteurs hollandois, tels que Junius, Siccama, & sur-tout Pighius, qui méritent d'être nommés préférablement à d'autres.

Junius (Adrianus), né à Hoorn en 1511, & mort en 1575, de la douleur du pillage de sa bibliothèque par les espagnols, a publié un livre sur les *fastes*, sous le titre de *Fastorum calendarium, Basilea*, 1553, *in*-8°.

Siccama (Sibrand Tétard), frison d'origine, a traité le même sujet en deux livres, imprimés à Bolswert en 1599, *in*-4°.

Mais Pighius (Étienne Vinant), né à Campen en 1519, & mort en 1604, est un auteur tout autrement distingué dans ces matières. Après s'être instruit complettement des antiquités romaines, par un long séjour sur les lieux, il se fit la plus haute réputation en publiant ses annales de la ville de Rome, & accrut sa célebrité par ses commentaires sur les *fastes*. (*Article de M. le chevalier de Jaucourt.*)

FASTES CONSULAIRES. *Voyez* CONSULAIRES.

FATALITÉ du destin; c'étoit la nécessité d'un événement dont on ignoroit la cause, & qu'on attribuoit à la destinée. Les anciens donnoient tout à la *fatalité*; & les stoïciens soumettoient même la providence à la *fatalité* du destin. *Voyez* DESTIN.

FATALITÉS de Troye; c'étoit une opinion répandue parmi les grecs & les troyens, que la rune de Troye étoit attachée à certaines *fatalités* qui devoient être accomplies. D'abord la ville ne pouvoit être prise sans les descendans d'Éaque. C'étoit fondé sur ce qu'Apollon & Neptune, employés à bâtir les murs de Troye, avoient prié ce prince de les aider, afin que l'ouvrage d'un homme mortel venant à être mêlé avec celui des dieux, la ville, qui, sans cela, auroit été imprenable, pût un jour être prise, si c'étoit la

Digitized by Google

volonté du destin. De-là vint que les grecs firent tous leurs efforts pour arracher Achille, petit-fils d'Eaque, d'entre les bras de Déidamie, où sa mère l'avoit caché; & qu'après sa mort on envoya chercher son fils Pyrrhus, quoiqu'il fût fort jeune. Il falloit en second lieu avoir les flèches d'Hercule, qui étoient entre les mains de Philoctète, abandonné par les grecs dans l'isle de Lemnos. Le besoin qu'on crut avoir de ces flèches, obligea les grecs à députer Ulysse, pour aller chercher Philoctète; & le rusé prince d'Ithaque réussit dans son entreprise. La troisième & la plus importante *fatalité*, étoit d'enlever le palladium que les troyens gardoient soigneusement dans le temple de Minerve. Diomède & Ulysse trouvèrent le moyen d'entrer de nuit dans la citadelle, & d'en lever ce précieux gage de la sûreté des troyens. Il falloit, en quatrième lieu, empêcher que les chevaux de Rhésus, roi de Thrace, ne bussent de l'eau du Xanthe, & ne mangeassent de l'herbe des champs de Troye: mais Ulysse & Diomède le vinrent surprendre ce prince dans son camp près de la ville, le tuèrent, & emmenèrent les chevaux. En cinquième lieu, il étoit nécessaire avant que de prendre la ville, de faire mourir Troile, fils de Priam, & de détruire le tombeau de Laomédon, qui étoit sur la porte Scéa. Achille tua ce jeune prince; & les troyens eux mêmes abattirent le tombeau de Laomédon, lorsque, pour faire entrer le cheval de bois dans la ville, ils ouvrirent une brèche dans leurs murailles. Enfin, Troye ne pouvoit être prise, sans que les grecs n'eussent dans leur armée Télephe, fils d'Hercule & d'Augé: mais ce Téléphe étoit allié des troyens, & avoit épousé Astioché, fille de Priam. Cependant, après un combat contre les grecs, dans lequel il avoit été blessé, il quitta les troyens, & se jetta dans le parti des grecs. Ainsi furent exécutées toutes les *fatalités* de Troye; & cette ville se soutint jusqu'à ce que ses destinées furent entiérement accomplies. Ces *fatalités* étoient fondées, dit-on, sur quelques oracles obscurs qu'on avoit ainsi interprétés: aussi les grecs ne s'attachèrent sérieusement au siége de la ville, que lorsqu'ils eurent vu l'exécution de tous ces points. *Voyez* ACHILLE, LAOMÉDON, PALLADIUM, PHILOCTÈTE, RHESUS, TÉLEPHE, TROILE.

FATIDIQUE, celle qui annonce les arrêts du destin, une devineresse. Fauna fut appellée *Fatidique*, parce qu'elle présidoit l'avenir par le vol des oiseaux. *Voyez* FAUNA.

FATUA signifie la même chose que fatidique, & a la même origine. On donnoit ce surnom principalement aux femmes des faunes & des sylvains; d'où quelques-uns ont prétendu que les fées de nos romans avoient pris leur origine.

Fatua est aussi un surnom de la bonne déesse; on l'appelloit *Fatua* de *fatum*, parce qu'elle parloit & rendoit des oracles.

FATUEL. *FATUELLUS.* } Faune fut ainsi nommé, dit Servius, parce qu'il présidoit l'avenir, ou parce qu'il parloit par ses oracles beaucoup plus souvent que les autres divinités. (*Liv. 47. lib. VII. Æneidos.*)

FAUCILLE. *Voyez* FAUX.

FAVERE. Cette expression avoit plusieurs sens dans le langage des pontifes. 1°. Elle exprimoit le silence absolu requis pour les sacrifices, & commandé aux assistans par ces mots: *favete linguis.* 2°. Le mot seul *favere* exprimoit le choix des paroles saintes ou de bonne augure; *favere enim*, dit Festus, *est bona fari.*

FAVEUR, divinité dont il n'est fait aucune mention directe dans les anciens auteurs; mais que l'on croiroit un dieu chez les latins, à cause du genre grammatical de son nom, *favor.* Apelle l'avoit peint, & l'écrivain qui a parlé de ce tableau, dit que les uns le font fils de la Beauté, & d'autres de la Fortune; qu'il naît par hasard, selon les uns, & qu'il est, selon d'autres, une production de l'esprit: on place à ses côtés la flatterie; il est suivi de l'envie, & entouré de l'opulence, du faste, des honneurs, des loix & de la volupté, mère des crimes. Il a des ailes, parce qu'il se tient toujours fort haut élevé en l'air, & qu'il ne sauroit s'abaisser. Il est aveugle, & méconnoît ses amis, quand il s'élève. De même que la Fortune, ce dieu est appuyé sur une roue, & il fuit cette déesse par-tout où elle vole. Enfin, il craint toujours, quoiqu'à l'extérieur il affecte une contenance assurée, & de grands airs: l'allegorie de cette fable se découvre d'elle-même.

FAVIENS; c'étoient des jeunes gens de Rome, qui dans les têtes & les sacrifices offerts au dieu Faune, couroient par les rues d'une manière indécente, presque nuds, & n'ayant qu'une ceinture de peau. Ils étoient d'une institution très-ancienne, puisqu'on nomme Rémus & Romulus pour les auteurs de cette institution.

FAVISSÆ, fosse, ou plutôt chambre, voûte souterraine, dans laquelle on garde quelque chose de précieux. C'étoit à peu près ce que nous appellons aujourd'hui le trésor de nos églises, & ce que les grecs & les romains appelloient aussi Θησαυρος, *thesaurus*, trésor. Les *favisses* du capitole étoient des lieux souterrains, murés & voûtés, qui n'avoient d'entrée & de jour que par un trou percé dans le haut, & que l'on bouchoit

Digitized by Google

avec une grande pierre. Elles étoient ainſi pratiquées, pour y conſerver les vieilles ſtatues uſées qui tomboient en ruine, & les autres vieux meubles & uſtenſiles ſacrés, qui avoient ſervi à l'uſage de ce temple, tant les romains reſpectoient & conſervoient religieuſement ce qu'ils croyoient ſacré.

Catulus voulut abaiſſer le rez-de-chauſſée du capitole; mais les *faviſſes* l'en empêchèrent. Feſtus donne des *faviſſes* une autre idée; il dit que c'étoit un lieu voiſin des temples, dans lequel il y avoit de l'eau. Il rapporte auſſi ce que nous en allons dire avec Varron & Aulu-Gelle. On voyoit quelque choſe de ſemblable à un des côtés du temple de Delphes. (*Varron de ling. lat. l. VI.*) Les grecs l'appelloient ὑφῶλος, nombril, parce que c'étoit un trou rond; & Varron dit que ce lieu reſſembloit à un tréſor. Aulu-Gelle (*l. II. c. X.*) décrit ces *faviſſes*. Il les appelle citernes, comme Feſtus, apparemment parce qu'elles en avoient la figure. Le tréſor dans les temples des grecs étoit auſſi une eſpèce de citerne, de réſervoir d'eau, de bain, de ſalle voiſine du temple, dans laquelle il y avoit un réſervoir d'eau, où ceux qui entroient alloient ſe purifier.

Quelques ſavans croient que *faviſſa* s'eſt dit pour *flaviſſa*, parce qu'on ſerroit dans les *faviſſes* l'argent monnoyé, *flata ſignataque pecunia*. Mais *flatus* à *flaviſſa* eſt un mauvais rapport, une mauvaiſe convenance; & l'uſage des *faviſſes* n'étoit point tel, comme il paroît par Aulu-Gelle. Ainſi, il y a plus d'apparence que *faviſſa* s'eſt dit pour *foviſſa*, petite foſſe.

FAULA, une des maîtreſſes d'Hercule, que Lactance compte parmi les divinités de Rome.

FAULX. *Voyez* FAUX.

FAUNA, femme de Faunus, pouſſa, dit-on, la pudeur & la retenue à tel point, qu'elle ne voulut jamais regarder d'autre homme que ſon mari. Elle prédiſoit l'avenir aux femmes ſeulement. Ses vertus, & principalement ſa modeſtie, la firent mettre, après ſa mort, au rang des divinités, ſous le nom de bonne déeſſe. Les femmes lui offroient des ſacrifices dans des lieux où il n'étoit pas permis aux hommes d'entrer, & ſes oracles étoient muets, non-ſeulement lorſque quelqu'homme alloit les conſulter, mais encore lorſque des femmes même les conſultoient pour des hommes. *Voyez* BONNE DEESSE.

FAUNALES, fêtes qui ſe célébroient dans l'Italie en l'honneur de Faune deux fois l'année, en décembre, en février. Dans l'une on ſacrifioit au dieu un chevreuil, & dans l'autre une eune brebis ou un bouc. On y faiſoit des libations de vin, & on y brûloit de l'encens; c'étoient des fêtes de campagne qui ſe paſſoient dans les prairies, & tous les villages étoient dans la joie.

FAUNE étoit un de ces dieux qui paſſoient l'hiver en un lieu, & l'été dans autre. Les romains croyoient qu'il venoit d'Arcadie en Italie au commencement de février, & en conſéquence on le fêtoit le 11, le 13 & le 15 de ce mois dans l'île du Tibre. Comme on tiroit alors les troupeaux des étables où ils avoient été enfermés pendant l'hiver, on faiſoit des ſacrifices à ce dieu nouvellement débarqué, pour l'intéreſſer à leur conſervation. On croyoit qu'il s'en retournoit au 5 de décembre, où ſuivant Strabon, le 9 de novembre, on lui répétoit alors les mêmes ſacrifices, pour obtenir la continuation de ſa bienveillance. Les troupeaux avoient dans cette ſaiſon plus beſoin que jamais de la faveur du dieu, à cauſe de l'approche de l'hiver, qui eſt toujours fort à craindre pour le bétail né dans l'automne. Dailleurs, toutes les fois qu'un dieu quittoit une terre, une ville, une maiſon, c'étoit une coutume de le prier de ne point laiſſer de marques de ſa colère ou de ſa haine dans les lieux qu'il abandonnoit. Horace, s'eſt prêté à toutes ces ſotiſes populaires

Faune nympharum fugientûm amator,
Per meos fines, & aprica rura
Lenis incedas, abeuſque parvis
Æquus alumnis.

» *Faune*, dont la tendreſſe cauſe les alarmes des » timides nymphes, je vous demande en grace » de traverſer mes terres avec un eſprit de dou» ceur, & de ne pas les quitter ſans répandre » vos bienfaits ſur mes troupeaux ». C'eſt le commencement de l'hymne ſi connu au dieu *Faune*, qui contient les prières du peuple, les bienfaits du dieu, & les rejouiſſances du village.

FAUNE étoit fils de Mars, ſelon Ovide, ou, ſelon les hiſtoriens, de Picus, roi des Latins, & il ſuccéda à ſon père: c'eſt lui qui introduiſit dans l'Italie la religion & le culte des dieux de la Grèce; c'eſt pourquoi il eſt appellé quelquefois le père des dieux, & confondu avec Saturne. Comme il s'appliqua, pendant ſon règne, à faire fleurir l'agriculture, on le mit, après ſa mort, au rang des divinités champêtres, & on le repréſenta avec tous les attributs des ſatyres. On lui attribua auſſi des oracles qu'il rendoit dans une vaſte forêt, près de la fontaine Albunée. C'eſt à cet oracle, dit Virgile, que les peuples d'Italie, & tout le pays d'Oénotrie avoient recours dans leurs doutes. Lorſque le prêtre avoit immolé ces victimes auprès de la fontaine, il en étendoit les peaux par terre, ſe cou-

Digitized by Google

choit deſſus pendant la nuit, & s'y endormoit. Alors, il voyoit mille phantômes voltiger autour de lui, il entendoit différentes voix, & s'entretenoit avec les dieux. A ſon réveil il débitoit, avec enthouſiaſme & ſans aucune ſuite, tout ce qu'il lui venoit dans l'eſprit, comme autant d'inſpiration de *Faune*, & chacun des aſſiſtans s'appliquoit à ſoi-même, ce qu'il croyoit lui convenir. Dès les premiers temps de Rome, *Faune* eut, ſur le mont Cælius, un temple qui étoit rond & entouré de colonnades. Les romains rendoient à *Faune* le même culte que les grecs à Pan. *Voyez* BONNE DEESSE & MARICA.

FAUNES, dieux ruſtiques qui habitoient dans les campagnes, dans les forêts : leur père & l'auteur de leur race étoit *Faunes*, fils de Picus. Quoique ſelon les poëtes les *Faunes*, comme les ſatyres, euſſent les cornes & les pieds de chèvre ou de bouc (car Ovide les nomme *Fauni bicornes*) la coutume s'eſt introduite parmi les modernes, de prendre pour *Faunes* ceux que les anciens monumens repréſentent ſans cornes & ſans pieds de chèvres, & avec toute la forme humaine, hors la queue & les oreilles pointues. Quoique les *faunes* paſſaſſent pour des demi-dieux, on croyoit cependant qu'ils mourroient après une longue vie. Le pin & l'olivier ſauvage leur étoient conſacrés, & ces arbres les accompagnent quelquefois ſur les monumens. Le ſtoïcien Balbus, dans Cicéron, (*de natur. deor. lib.* 3), voulant prouver l'exiſtence des dieux, diſoit qu'on avoit ſouvent entendu la voix des *Faunes*; mais Cotta l'épicurien lui répond qu'il ne ſait ce que c'eſt que *Faunes*, & il nie qu'on ait jamais entendu leur voix. *Voyez* ÆGYPANS, INCUBES, SATYRES.

» D'où vient que les poëtes ont dépeint les *Faunes* ainſi que les ſatyres, avec des cornes & des pieds de chèvre, & que tous les artiſtes ont preſque toujours repréſentés les premiers avec des formes entièrement humaines ? Quelques antiquaires ont voulu nous perſuader que les ſculpteurs étoient partis de l'opinion où l'on étoit, que les *Faunes* deſcendoient d'un roi des aborigènes, appellé *Faunes*; mais étoit-ce là une raiſon pour leur donner des oreilles pointues & une queue ? Ne ſeroit-ce pas plus raiſonnable d'avancer que les artiſtes ne claſſèrent & ne caractériſèrent plus particulièrement les branches de cette monſtrueuſe & groteſque famille, que pour varier les repréſentations des perſonnages, qui dans les drames ſatyriques occupoient preſque toujours la ſcène.

Quoi qu'il en ſoit, les *Faunes*, dans les monumens qui nous reſtent, loin d'avoir les parties inférieures de la chèvre, comme Pan, le front chauve & le nez applati comme *Silène*; des traits hideux & bizarres comme les *ſatyres*; ils ſont doués d'une ſorte de beauté qui leur eſt particulière; leurs plus belles ſtatues nous les offrent dans l'âge de la jeuneſſe, mais d'une jeuneſſe mûre, dans cet âge où le corps humain eſt enfin parvenu au dernier terme de ſon développement».

« Le profil de leur tête n'eſt pas d'un grand caractère; & la bouche eſt le plus ſouvent un peu relevée aux extrémités, ce qui leur donne ce ſourire doux, cet air gracieux & enfantin qui nous enchante dans les têtes du Corrège ».

« L'artiſte grec qui avoit à ſculpter un *Faune*, s'occupoit ſur-tout de l'agilité des formes & de la *ſoupleſſe* de la figure; ces demi-dieux étoient toujours en mouvement. On aimoit auſſi à les repréſenter ivres : il en eſt un aujourd'hui à Portici, dont toutes les parties, le viſage, le dos, le ventre, les jambes, portent le caractère de l'ivreſſe; plus on examine ce monument, plus on admire le profond ſavoir des anciens dans la partie de l'expreſſion. Le *Faune* dormant du palais Barberini eſt beau, mais non d'une beauté idéale; c'eſt la repréſentation fidelle de la ſimple nature abandonnée à elle-même ».

« On trouve dans le *muſeum capitolinum*, dans la galerie juſtinienne, dans le *muſeum florentinum*, dans le recueil d'antiquités d'*Herculanum*, un grand nombre de très-belles ſtatues de *Faunes* gravées. Ils ont ordinairement des oreilles pointues, une queue au bas des reins, quelquefois des cornes naiſſantes, mais toujours des pieds d'hommes. Les étruſques cependant leur donnoient tantôt des pieds humains, tantôt des pieds de cheval, & toujours une queue de cheval. On les voit ainſi repréſentés ſur des vaſes étruſques dans l'*Etruria regalis* de Dempſter (*tab.* 11. 12. 13. 14. 15. 17.); & parmi les bronzes du collége de S. Ignace à Rome ». (*Pier. grav. du Palais royal. I. page* 255.)

On voit ſouvent des *Faunes* qui jouent avec des enfans, ou qui en portent ſur les épaules, ſur les genoux, &c. Ces repréſentations ſont relatives à la protection des divinités champêtres, ſous laquelle les mères placoient leurs enfans. La mère de Pluton (*Olympiod. vita Plat.*) recommanda ſon fils ſur le mont Hymète, au dieu Pan, aux nymphes & à Apollon-paſteur.

C'eſt en qualité de divinités ruſtiques, ou champêtres, que les *Faunes* ont ſouvent les jambes croiſées; attitude regardée par les anciens comme la marque de la ruſticité ou de la molleſſe.

Les *Faunes* ſont ordinairement repréſentés jeunes; & on les appelle *Silènes* quand ils ſont vieux.

Souvent les artiſtes anciens ont mis au viſage & au col des *Faunes*, des verrues, qui s'appellent en latin *verucæ*, ou *ſci*, d'où eſt venue l'épithète

Digitized by Google

Scarii, qu'on donnoit aux *Faunes*. La plus belle tête d'un jeune *Faune*, en marbre, qui nous soit restée de toute l'antiquité, & qui est dans le cabinet du cardinal *Alexandre Albani*, a de ces verrues; & des deux côtés du cou, sous la mâchoire, on y en voit une plus longue, comme celles qui sont propres aux vieux *Faunes*. Telles en voit-on souvent aux boucs; entre ces animaux, ceux qui en étoient chargés, étoient estimés de la meilleure race (*de re rust. l. c. VI.*) selon Columelle.

On voit sur un bas-relief du capitole deux jeunes *Faunes* femelles, reconnoissables uniquement à leurs queues. Elles sont conduites par un jeune *Faune* mâle.

L'an 537, Vitigès, roi des goths, étant venu assiéger Rome, fit donner un assaut au château St. Ange, nommé alors *Moles Hadriani*; les romains s'y défendirent vigoureusement, & écartèrent les barbares en leur lançant des statues du haut des murailles. (*Hist. goth. l. I. p.* 202. *edit. Grotii.*)

Le *Faune* endormi, figure célèbre de l'antiquité, & conservée au palais Barberini, est, selon toutes les apparences, une de ces statues: car elle fut trouvée sans cuisse, sans jambe & sans bras gauche, lorsqu'on fit l'excavation du fossé de ce château sous le pontificat d'Urbain VIII. Ainsi, Bréval se trompe, lorsqu'il dit que cette antique fut trouvée dans les fossés de *castel Gandolfo*. (*Remarks.*)

FAVONIUS, vent qui souffle de l'Occident équinoxial, c'est-à-dire, de l'endroit où le soleil se couche dans le temps des équinoxes. Ce vent a été nommé *favonius*, ou de *favere*, favoriser, ou de *fovere*, nourrir, parce qu'il favorise la naissance de toutes les plantes, qu'il les anime & leur donne de la vigueur. Pour la même raison, les grecs l'appellent zéphyre, c'est-à-dire, *porte-vie*, parce qu'il vivifie & renouvelle toute la nature au printemps. C'est aussi pour cela que les latins le confondent avec le vent zéphyre, qui lui est voisin, & qui produit les mêmes effets.

FAUSTE, première femme de Constantin.

Flavia Maxima Fausta Augusta.

Ses médailles sont:

RRRR. en or.

On a de cette princesse un fameux médaillon d'or, trouvé dans l'Escaut; il est décrit dans le P. Banduri. Il a passé chez le roi d'Espagne, avec le cabinet de M. l'abbé Rothelin.

RRR. en argent.

RRR. en médaillons de bronze.

O. en M. B.

C. en P. B.

FAUSTE, II. du nom.

Fausta nobilissima femina.

Ses médailles sont:

O. en or & en argent.

RR. en P. B. qui sont les seules que l'on trouve.

FAUSTINE, la mère, femme d'Antonin.

Galeria Faustina Augusta.

Ses médailles sont:

C. en or; quelques revers sont R. & RR.

C. en argent; quelques revers sont R. & RR. Celui où l'on lit *Puella Faustiniana*, est RRR.

R. en quinaires d'argent.

RR. en médaillons de Potin; au revers d'Antonin.

On trouve la figure de *Faustine* debout au revers du même prince.

C. en G. B. de coin romain. Celle où l'on voit au revers la tête d'Antonin, est R.; d'autres revers sont aussi R.

C. en M. B. à quelques revers près.

RRR. en G. B. de Colonies.

RRR. en M. B. où l'on voit sa tête & celle d'Antonin.

Les deux têtes d'Antonin & de *Faustine* se trouvent également en G. B. de Colonies.

RRR. en G. B. grec.

RR. en M. & P. B.

R. en médailles de bronze d'Égypte.

Il y a des médaillons latins de bronze de cette princesse.

On distingue ordinairement les médailles de *Faustine*-mère de celles de sa fille, au bourrelet de cheveux qui est fixé sur le sommet de sa tête; tandis qu'il est fixé derrière la tête sur les médailles de *Faustine*-jeune.

On connoît une médaille très-rare de *Faustine*-mère, avec cette inscription:

PVELLÆ FAVSTINIANÆ.

On y voit cette impératrice, qui, conformément à une de ses fondations, distribue des secours à de jeunes filles. (*Spanh. de præst. num. t. II. p.* 289.)

Digitized by Google

Cette médaille, lorsqu'elle se trouve d'une belle conservation, se paie à Rome jusqu'à cinquante écus, 250 liv. de France. Winckelmann l'a citée dans son hist. de l'art (*liv. VI. chap. VII.*), pour décrire à son occasion un bas-relief de la villa Albani, où il a cru voir représentée cette même libéralité de *Faustine* : on y remarque une femme qu'une seconde accompagne, placée sur une estrade élevée, distribuant d'une main étendue quelque chose à de jeunes filles, rangées au-dessous à la suite l'une de l'autre. C'est à ce sujet, pour l'entretien des jeunes garçons & des jeunes filles pauvres, que se rapporte l'inscription suivante, dans laquelle les habitans de Ficulneum, bourg non loin de Rome, témoignèrent leur reconnoissance à l'empereur Marc-Aurèle. Il rapporte cette inscription, parce qu'elle n'avoit pas encore été publiée. On la découvrit au mois de juillet 1767, dans l'endroit où elle avoit été dressée, & elle se trouve maintenant à la villa Albani :

IMP. CÆSARI
DIVI ANTONINI. PII
FILIO. DIVI. HADRIANI
NEPOTI. DIVI. TRAIANI
PARTHICI. PRONEPOTI.
DIVI. NERVÆ. ABNEPOTI.
M. AVRELIO. AVGVSTO, P. M.
TR. POT. XVI. COS. III. OPTIMO. ET
INDULGENTISSIMO. PRINCIPI
PVERI. ET. PVELLÆ. ALIMENTARI.
FICOLNENSIVM.

FAUSTINE, la jeune, femme d'Antonin.

Annia Faustina Augusta.

C. en or.

RRR. en médailles grecques d'or.

C. en argent. Il y a quelques revers rares, tels que sa consécration & *matri Castrorum.*

RR. en médailles grecques d'argent.

C. en G. B. de coin romain. Il y a plusieurs revers rares, entr'autres parmi ceux qui représentent sa consécration.

C. en M. B.

RRR. en P. B. de Colonies.

R. en G. B. grec.

R. en M. & P. B.

Les médailles grecques en bronze, avec le prénom d'Annia, ne sont pas moins rares que celles fabriquées en Égypte.

On trouve des médaillons latins de bronze de *Faustine*; on en connoît aussi de grecs.

Voyez Faustine-mère, pour la distinction des médailles qui appartiennent aux deux *Faustines*.

Voyez Collyræ.

Faustine (*Annia*), troisième femme d'Élagabale.

Annia Faustina Augusta.

Ses médailles sont :

O. en or.

Unique en argent jusqu'à présent dans le cabinet du roi d'Espagne.

RRRR. en G. B. Vaillant en a fait graver une; mais on ne la connoît pas.

O. en M. B. Il y a un coin faux, où on voit deux figures au revers.

O. en G. B. de Colonies.

RRR. en M. & P. B.

RRR. en M. B. grec.

RR. en M. & P. B. d'Égypte.

La médaille de G. B. des *Rhaphaniens*, sur laquelle le P. Chamillart a fait une dissertation, est fausse, & est de la fabrique de Cogornier.

FAUSTULUS, intendant des troupeaux de Numitor, toi d'Albe, avant vu, dit-on, un pivert portant à son bec de quoi manger, & volant continuellement vers une caverne, eut la curiosité de le suivre. Il vit cet oiseau donner la becquée à deux enfans, qu'une louve allaitoit; frappé d'un prodige si étonnant, il ne douta point qu'il n'y eût quelque chose de divin dans ces deux enfans, les emporta dans sa bergerie, & les remit à sa femme Acca Larentia, pour les nourrir; c'étoient Rémus & Romulus. *Faustulus*, comme nourricier de Romulus, avoit une statue dans le temple de ce dieu; il y étoit représenté tenant son bâton courbé par le bout, en forme de bâton augural, & observant le vol des oiseaux, pour en tirer des présages. *Voyez* Acca Larentia.

FAUX. Les anciens en avoient de toute espèce; les unes s'appelloient *arboraria*, & servoient à émonder les arbres; les autres *lumaria*, & c'étoit avec celle-ci qu'on sarcloit les chardons & les buissons dans les champs; *ruſuaria*, avec lesquelles on défrichoit; *ſerpicula*, serpette du vigneron; *ſtramentaria*, qu'on employoit après la moisson pour couper le chaume; *vinitoria*, avec lesquelles on tailloit la vigne, ou l'on ébranchoit le saule & l'osier; *murales*, instrument de guerre,

Digitized by Google

compoſé d'une longue poutre, armée à ſon extrémité d'un crochet de fer, qu'on fixoit ſur le haut des murailles pour les renverſer. On ſe défendoit de cette machine avec des cordes dans leſquelles on cherchoit à embarraſſer le crochet, pour l'enlever enſuite. Il y avoit auſſi les *falces navales*; c'étoient de longues *faux* emmanchées avec des perches, & dont on ſe ſervoit ſur les vaiſſeaux pour couper les cordages des bâtimens ennemis.

La *faux* étoit l'attribut de Priape, de Sylvain & de Saturne. Mais celle du dernier reſſemble ſouvent à une faucille, & taillée à dents, comme l'inſtrument qui ſert encore à ſcier les bleds dans certains pays. C'eſt ainſi qu'on la voit ſur des médailles conſulaires, & ſur une lampe antique de Paſſéri.

La *faux* eſt l'attribut de Saturne, parce qu'il avoit enſeigné aux hommes de ſon temps à couper, avec une *faux*, les bleds & l'herbe des prairies; ou peut-être déſigne-t-elle le crime qu'il commit envers Célus ſon père. *Voyez* CELUS.

La *faux* eſt quelquefois placée dans la main d'Atys & des prêtres de Cybèle; & alors elle eſt relative à l'opération qui les avoit dépouillés des marques de la virilité. Quoique ces prêtres employaſſent pour cette cruelle opération une pierre de Samos; cependant la *faux* eſt ſur les monumens le ſymbole de leur infirmité.

FAUX (chars armés de). *Voyez* CHAR.

FÉBRUA, ou FÉBRUATA, ſurnom qu'on donnoit à Junon, comme à la déeſſe des purifications, ou qui avoit le ſoin particulier de délivrer les mères de l'arrière-faix après l'enfantement. On honoroit Junon *Février* d'un culte particulier au mois de février, d'où ce mois a pris ſon nom. (*Cedrenus lib. I.*)

FÉBRUALES, ou FÉBRUES, fête que les romains célébroient au mois de février, pour les manes des morts. On y faiſoit des ſacrifices, & on rendoit les derniers devoirs aux manes des défunts, dit Macrobe. (*Saturn. I. c. XIII.*); & c'eſt de cette fête que le mois de février a pris ſon nom. On peut croire que ces ſacrifices ſe faiſoient pour rendre les dieux infernaux propices aux morts, comme Pline l'écrit, plutôt que pour appaiſer les mânes. Ces fêtes & ſacrifices duroient douze jours; & l'on prenoit ordinairement ce temps-là pour faire les expiations, tant publiques que particulières. *Voyez* EXPIATION.

Tout ce qui ſervoit dans les ſacrifices d'expiation, étoit compris ſous le nom générique, *Februa* (*Ovid. faſt. II. 19.*):

Februa romani dixere piamina patres:
Nunc quoque dant verbo plurima ſigna fidem.

Varron (*de ling. lat. l. V.*) nous apprend qu'il venoit des ſabins. Ovide dit qu'il étoit formé de l'ancien nom de la laine, *Fébrua*; & que ce nom fut donné aux ſacrifices d'expiation, parce qu'on y employoit des bandelettes de laine.

FÉBRUUS, dieu qui préſidoit aux purifications, dit Macrobe. Servius (*in Georgic. I. v. 93.*) croit que c'eſt le même que Dis, ou Pluton, parce que les ſacrifices *fébruales* s'offroient à Pluton. Cedrenus aſſure que *Fébruus*, en langue étrurienne, ſignifie, qui eſt dans les enfers: ce qui convient à Pluton. (*Cedren. lib. I.*)

Fébruus étoit peut être la même divinité que *Februa*, mais d'un ſexe différent, ainſi qu'il étoit ordinaire chez les anciens.

FÉCIALES, FÉCIAUX, miniſtres de la religion, qui tenoient lieu de nos hérauts d'armes, pour aller déclarer la guerre ou la paix: leurs perſonnes étoient ſacrées, & leurs charges étoient regardées comme un ſacerdoce. C'eſt Numa qui les inſtitua au nombre de vingt. (*Plut. in Numa vit.* & *Dionyſius.*) On les choiſiſſoit dans les meilleurs familles; & ils compoſoient un collége fort conſidérable à Rome. Leur principale fonction étoit d'empêcher que la république n'entreprît aucune guerre injuſte; c'étoit à eux que s'adreſſoient les plaintes des peuples qui prétendoient avoir été léſés par les romains; & ſi les plaintes étoient juſtes, les *féciales* étoient en droit de punir les auteurs de l'injuſtice. Quand il falloit déclarer la guerre, un d'entr'eux, qu'ils élíoient à la pluralité des voix, s'en alloit en habit de laine, & couronné de verveine (*Æneid. XII.* 120.) à la ville, ou vers le peuple qui avoit violé la paix: là il prenoit à témoin Jupiter & les autres dieux, comme il demandoit réparation de l'injure faite au peuple romain; il faiſoit des imprécations ſur lui-même & ſur la ville de Rome, s'il diſoit rien contre la vérité. Après trente jours, ſi l'on ne faiſoit pas raiſon aux romains, il ſe retiroit, après avoir invoqué les dieux du ciel & les mânes contre les ennemis, & après avoir lancé un javelot dans leurs champs.

Dans un traité de paix, conclu ſelon l'ancienne coutume, le *fécial* (Polybe, liv. III. ch. V.), après avoir juré ſur la foi publique, prenoit une pierre entre ſes mains, prononçant des imprécations contre lui-même, au cas que ſa penſée ne fût pas conforme à ſon ſerment: il les finiſſoit par ces mots: *que moi ſeul je périſſe, & tombe comme maintenant cette pierre*; & en même-temps il la laiſſoit tomber de ſes mains.

Pline (*lib. XXII. cap. XXII.*) fait mention d'une perſonne qu'on appelloit *Verbenarius*, à cauſe qu'il portoit de l'herbe ou de la verveine

Digitized by Google

à la main. Sa fonction étoit d'accompagner ceux qui alloient réclamer les choſes qui avoient été enlevées ou ſouſtraites aux romains & à leurs alliés, réclamant auſſi les perſonnes qui avoient commis l'injuſtice.

On voit par la formule conſacrée, conſervée dans les écrits de Tite-Live, que le roi n'y eſt point nommé, & que tout ſe faiſoit au nom & par l'autorité du peuple, c'eſt-à-dire, de tout le corps de la nation.

Les hiſtoriens ne s'accordent point ſur l'inſtitution des *féciaux*; mais ſoit qu'on la donne à Numa, comme le prétendent Denys d'Halicarnaſſe & Plutarque, ſoit qu'on aime mieux l'attribuer à Ancus Martius, conformément à l'opinion de Tite-Live & d'Aulugelle, il eſt toujours très-vraiſemblable que l'un ou l'autre de ces deux princes ont tiré l'idée de cet établiſſement des anciens peuples du Latium, ou de ceux d'Ardée; & l'on ne peut guère douter qu'il n'ait été porté en Italie par les pélaſges, dont les armées étoient précédées par des hommes ſacrés, qui n'avoient pour arme qu'un caducée avec des bandelettes.

Au reſte, Varron remarque que de ſon temps les fonctions des *féciaux* étoient entiérement abolies, comme celles des héraults d'armes le ſont parmi nous.

Feſtus tire ce nom de *ferio*, parce que *ferire fœdus* ſignifie faire un traité; de ſorte qu'il faut, ſelon lui, qu'on ait dit *fétiales* pour *féciales*. D'autres le dérivent de *fœdus*, qui s'écrivoit anciennement *fœdus*, ou *fides*, foi, d'où l'on aura fait *fétialis*, en changeant le *d* en *t*. C'eſt l'opinion de Varron. D'autres veulent qu'il vienne de *facio*, *feci*, faire, d'où s'eſt formé *fécialis*, parce qu'ils faiſoient la guerre & la paix. Voſſius aime mieux le faire deſcendre de *fatu*, du verbe *fari*, parler, en ſorte que *faciales* ſoit la même choſe qu'*oratores*. Il appuie ſon opinion ſur l'autorité de Varron, qui dit qu'on les appelloit également *faciales* & *oratores*. (*De vita populi, Rom. lib. II.*)

On voit ſur des médailles de la famille *Veturia*, & ſur une pâte antique de la collection de Stoſch (claſſe IV. n°. 160.) un *fécial* agenouillé, tenant une truie, que touchent avec leurs bâtons un romain, & un homme qui, à ſon coſtume, paroît étranger. Ainſi ſe faiſoient les alliances du peuple romain: lorſque les deux députés touchoient la truie, le *fécial* prioit Jupiter de traiter avec autant de rigueur les infracteurs du traité que lui, *fécial*, alloit traiter cet animal. Alors il l'aſſommoit avec un caillou.

FÉCONDITÉ, divinité romaine, qui n'étoit autre que Junon; les femmes l'invoquoient pour avoir des enfans, & ſe ſoumettoient, pour en obtenir, à une pratique également ridicule & obſcène. Lorſqu'elles alloient pour cela dans le temple de cette déeſſe, les prêtres les faiſoient déshabiller, & les frappoient d'un fouet qui étoit fait de lanières de peau de bouc. Les romains pouſsèrent la flatterie, à l'égard de Néron, juſqu'à ériger un temple à la fécondité de Poppée. Quelquefois on confond cette divinité avec la déeſſe *Tellus*, ou la Terre; & alors elle eſt repréſentée nue juſqu'à la ceinture, & à demi-couchée par terre, s'appuyant du bras gauche ſur un panier plein d'épis & d'autres fruits, auprès d'un arbre, ou ſep de vigne, qui l'ombrage; & de ſon bras droit, elle embraſſe un globe: ſur les médailles; c'eſt une femme aſſiſe, qui tient de la main gauche une corne d'abondance, & tend la droite à un enfant qui eſt à ſes genoux. Sur les médailles de Julia Domna, la *fécondité* eſt une femme qui a quatre enfans, deux entre ſes bras, & deux debout à ſes côtés. Voilà le véritable ſymbole de la fécondité.

FÉES, divinités modernes de nos romans, qui ont ſuccédé aux nymphes des anciens: ce ſont des femmes à qui l'on attribue le ſecret de faire des choſes ſurprenantes, & de prédire l'avenir: ce ſont d'honnêtes magiciennes, dont le nom moderne a été formé de celui des anciennes divinités appellées *Fatua*.

FELICE (*aqua*). *Voyez* FELIX (*aqua*).

FÉLICITÉ; c'étoit une déeſſe chez les romains auſſi-bien que chez les grecs, qui la nommoient *Eudémonie*. Pline (85. 12.) dit que Lucullus, au retour de la guerre contre Mithridate, voulut faire ſculpter une ſtatue de la *Félicité* par Archéſilas; mais que tous deux moururent avant qu'elle fût achevée. Jules Céſar voulut élever un temple à cette déeſſe dans la place du palais, devant la curie Hoſtilia, comme à une divinité à laquelle il étoit beaucoup redevable; mais ſa mort prématurée empêcha ſon deſſein, qui fut exécuté par Lépidus, ſon général de la cavalerie. Sous l'empire de Claude, il y eut un temple de la *Félicité* qui fut brûlé. La *Félicité* eſt ſouvent repréſentée ſur les médailles, quelquefois avec une figure humaine, & d'autrefois par des ſymboles. C'eſt une femme qui tient la corne d'abondance de la main gauche, & le caducée de la droite. Ses ſymboles ordinaires ſont deux cornes d'abondance qui ſe croiſent, & un épi qui s'élève entre deux. Un ſacrificateur de Cérès, promettant une *félicité* ſans pareille après la mort, à ceux qui ſe faiſoient initier dans les myſtères de la déeſſe *Félicité*, on lui répondit: que ne te laiſſe-tu donc mourir, pour aller jouir de la *félicité* que tu promets aux autres.

Voſſius ſeul (*de idol. lib. VIII. cap. XVIII.*) croit que la déeſſe *Félicité* étoit la même divinité que *Salus*, le ſalut public. Le culte rendu à la *Félicité*,

Digitized by Google

Félicité, est prouvé par les deux temples qu'on lui avoit élevés à Rome, & par un marbre conservé à la villa Albani, sur lequel on lit : FELICITATI IN CAPITOLIO ; à la *Félicité* dont le temple est placé sur le capitole. (*Muratori* 305. *tab.* 100.)

FELICITER. Les romains exprimoient la joie, les heureux souhaits, par ce mot; c'est pourquoi il retentissoit dans les amphithéâtres (*Florus* 3. 3.) & dans les cérémonies des mariages. (*Appian. bell. civil. V.* & *Suet. Domit. c.* 13. *n°.* 2.)

La formule *feliciter* est très-ancienne dans les manuscrits, d'où elle a passé dans les diplômes & autres actes publics. On la trouve à la fin de la première constitution des célèbres Pandectes de Florence. Le copiste ignorant sa signification, a substitué *lege feliciter*. Selon quelques savans, elle signifie que le prince, ou même l'écrivain, a écrit le livre, la pièce, le diplôme dans un temps *favorable*, jouissant de la santé, & dans une heureuse & florissante situation. Peut-être seroit-il plus naturel de penser, que c'est une espèce d'acclamation, qui marque la joie qu'on a de terminer ou de commencer un ouvrage, un diplôme, un traité, comme une entreprise desirée. Dans le manuscrit du roi 7550, en écriture lombardique de l'an 816, nous avons remarqué, fol. 5, qu'on met *feliciter* pour *explicit*. (*Nouvelle Diplomatique.*)

FELIX, *FELICISSIMUS*, *FELICITAS*, } en françois, heureux, très-heureux, &c. titres fréquens dans les monumens publics des romains, adoptés d'abord par Sylla, prodigués ensuite aux empereurs; titres enfin que les villes, les provinces & les colonies les plus malheureuses, dépendantes de l'empire, eurent la bassesse de s'appliquer, dans la crainte de déplaire au souverain de Rome.

Ajoutons même, qu'entre les différens titres qui se lisent sur les monumens antiques, celui de *felix*, ou *felicitas*, est un de ceux qui s'y trouvent le plus souvent. Sylla, le barbare Sylla, que la fortune combla de bienfaits jusqu'à la mort, quoique sa cruauté l'en eût rendu très-indigne, fut le premier des romains qui prit le nom de *felix*, heureux.

Mais à qui, ou à quoi ne prodigua-t-on pas depuis ce glorieux titre de *felix* ou de *felicitas* ? Il fut attribué au triste temps présent, *felicitas temporis*, *felix temporum reparatio* ; au siècle infortuné, *faculi felicitas* : au sénat abattu, au peuple romain asservi, *felicitas populi romani* ; à Rome malheureuse, *Roma felici* ; à l'empire consterné sous Macrin, ce vil gladiateur, ce chasseur des bêtes sauvages, *felicitas imperii* ; à toute la terre gémissante, *felicitas orbis* ; mais sur-tout aux plus infâmes empereurs, depuis que Commode, prince detestable, & détesté de tout l'univers, se le fut approprié.

On donna même à ses successeurs le titre de *felicissimus*, dans le bas empire ; la mode s'étoit alors introduite de porter au superlatif la plupart des titres, à proportion qu'ils étoient le moins mérités, *beatissimus*, *nobilissimus*, *pissimus*.

A l'exemple de l'empire romain & des empereurs, les colonies furent assez viles pour se dire *heureuses* sur leurs monnoies, par adulation pour les princes régnans, dont elles vouloient tâcher de gagner les bonnes graces, en se vantant de jouir d'une félicité qu'elles étoient bien éloignées de posséder. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeller qu'entre les colonies qui eurent le titre de *felix*, les médailles nomment Carthage & Jérusalem.

Les provinces, à l'imitation des villes, affectèrent aussi sur leurs monumens publics, de se proclamer *heureuses*. La Dace publie qu'elle est *heureuse* sous Marc-Jules-Philippe : *Dacia felix* se trouve sur les médailles frappées sous le règne de cet arabe, qui parvint au trône par le brigandage & le poison.

Enfin, pour abréger, l'on poussa la bassesse, sous Commode, jusqu'à faire graver sur les médailles de ce monstre, dont j'ai déjà parlé, que le monde étoit *heureux* d'être sous son empire.

C'en est assez pour qu'on puisse apprécier dans l'occasion les monumens de ce genre à leur juste valeur ; car les excès de la flatterie sont & seront toujours en raison de la servitude. Cicéron a bien connu cette vérité, quand il nous a peint les asiatiques par ces mots : *aiuturnâ servitute ad nimiam assentationem eruditi.* (*Article du chevalier de Jaucourt.*)

FELIX (*aqua*), fontaine construite sur le mont Quirinal par le pape Sixte V. Elle est appellée *felix* ou *felice* du nom que portoit ce pape avant son exaltation au pontificat. Baccius (*de Thermis c. V.*) assure que cette eau est une portion de l'ancienne eau *Appia*, qui depuis le village de Colonne, est amenée par un trajet de cinq lieues à la porte St. Laurent sur le mont Esquilin, d'où elle coule sur le mont Quirinal.

FEMMES. *Voyez* ÉPOUSES, CHEVEUX, CHAUSSURE, HABITS *des femmes.*

FEMMES *d'Égypte.* Voici les réflexions de M. Paw sur les *femmes*. Elles sont tirées de ses *Recherches philosop. sur les égyptiens & les chinois*, *tom. I. pag.* 44. 45, *&c.*

« C'est pour n'avoir pas distingué des choses

Digitized by Google

qu'il ne faut jamais confondre, je veux dire les mœurs du petit peuple avec les mœurs des perſonnes élevées au-deſſus du peuple par leur fortune ou leur naiſſance, qu'on a tirées des conſéquences ſi ridicules d'un paſſage d'Hérodote, répété preſque mot pour mot dans la Géographie de Méla (*lib. I. cap. IX.*). En Égypte, dit-il, les hommes reſtent dans l'intérieur du logis, & travaillent à faire des toiles, tandis que les *femmes* ſortent, vendent, achetent & font les affaires de dehors. Comment eſt-il poſſible qu'on ne ſe ſoit pas apperçu qu'il n'eſt queſtion ici que des tiſſerands & des bas ouvriers, qui, attachés comme eux à des métiers ſédentaires, ne pouvoient ſe charger des affaires de dehors; & qui ne renferment leurs *femmes* ni en Turquie, ni en Perſe, ni à la Chine, où la clôture eſt néanmoins plus ſévère qu'en aucun pays du monde? Ces gens-là ſont trop pauvres pour avoir des eſclaves, & ils ne ſont pas aſſez riches pour être polygames. En Égypte, ils envoyoient leurs *femmes* échanger des toiles contre de la colocate: car tout ce négoce ſe bornoit aux fruits & aux étoffes, comme les auteurs arabes, qui ont parlé de cet ancien uſage, en conviennent généralement. A meſure que le mauvais gouvernement des mamelucs, & le gouvernement encore plus mauvais des turcs, y ont ruiné les fabriques, on a vu ce trafic ceſſer par degré & enfin finir».

« Quant aux *femmes* d'un rang plus relevé, Plutarque dit que les égyptiens (*Præcept. Connub.*) ne permettoient pas à leurs *femmes* de porter des ſouliers: enſuite ils avoient imaginé que c'étoit une indécence pour elles de paroître en public à pieds nuds; de ſorte qu'elles n'avoient garde d'y paroître. Le kalife Hakim, troiſième des Fathimites, & fondateur de la religion des druſes, remit cette ancienne coutume en vigueur, & défendit, ſous peine de mort, aux cordonniers de l'Égypte, de faire des ſouliers ou d'autres chauſures pour les *femmes*; & c'étoit bien connoître le génie des orientaux, que de ſoutenir un uſage par une loi. Si je n'avois pas trouvé cette même loi dans le *Kitab-al-Machaid*, bible des druſes, j'aurois pu douter de ce que Plutarque rapporte; mais ces deux faits ſe confirment tellement l'un l'autre, qu'il n'eſt point poſſible d'en douter».

« Ce ſont les *femmes* de la lie de la nation, qui ont commis anciennement en Égypte tous ces excès, dont il eſt tant parlé dans l'hiſtoire: elles danſoient dans les orgies, portoient le *phallus* d'une manière preſque incroyable; ſe travеſtiſſoient en *Chérubs*, en s'appliquant aux épaules d'aux grandes paires d'ailes, comme on les voit dépeintes ſur les langes des momies (*Gordon Muſmiathec.*); ſe lamentoient aux portes des temples d'Iſis, ou pleuroient dans le deuil des particuliers pour de l'argent, tout comme cela ſe pratique encore de nos jours: elles ſe ſignaloient à la fête de Bubaſte, à la proceſſion de Canope, inſultoient les paſſans ſur le Nil, ſe rendoient furieuſes en prenant de fortes doſes d'*opium*, & c'eſt vraiſemblablement pendant ces accès de fureur qu'elles ſe proſtituoient en public à des boucs au canton de Mendès; & c'eſt-là un fait qu'on peut croire; mais quand Plutarque a atteſté de la manière la plus poſitive, qu'on en avoit vu qui couchoient avec des crocodiles apprivoiſés dans la ville d'Antée, on n'a pu le croire. Là deſſus il faut obſerver que le ſavant Jablonski s'eſt imaginé que le bouc de Mendès repréſentoit le même dieu, qu'on nommoit *Entes* ou *Antes* dans la ville d'Antée; & ſi cela étoit vrai, on pourroit ſoupçonner qu'un de ces excès avoit été copié ſur l'autre à cauſe de la conformité du culte: mais on ne me perſuadera pas qu'il ſoit ſi facile d'avoir commerce avec des crocodiles. On a cru que tout le ſecret des égyptiens, pour ſe préſerver de ces lézards, conſiſtoit à ſe frotter d'une infuſion de ſafran, comme l'on ſe frotte de coupereſſe & de muſc contre les ours & de certains ſerpens; mais, ſuivant Strabon, il y avoit en Égypte des crocodiles véritablement apprivoiſés, dont il n'eſt plus parlé dans l'hiſtoire après le quatrième ſiècle de notre ère, & encore la dernière mention ne s'en trouve-t-elle que dans les légendes des anachorètes de la Thébaïde».

« Quoi qu'il en ſoit, ce ſont des *femmes* perdues de mœurs, qui, après s'être dépouillées, alloient, pendant les premiers jours de l'inſtallation, ſe préſenter au bœuf *Apis*, auquel elles découvroient les parties de leur corps, que la pudeur devoit ſur-tout leur faire voiler».

« On a tiré des ruines d'Herculanum, de petits tableaux qui repréſentent des cérémonies égyptiennes, où l'on voit des perſonnages nuds danſer autour d'un autel. La ſuperſtition eſt une choſe étrange: on vouloit être pur dans la préſence des dieux, & comme les vêtemens pouvoient être ſouillés, on s'en dépouilloit & on ſe raſoit tout le corps, comme le faiſoient auſſi les ſacrificateurs, qui conſervoient néanmoins leurs habits dans les temples; car les monumens qui prouvent un de ces faits, les prouvent tous deux. Il a ſuffi à des grecs qui, ſuivant la véritable expreſſion des prêtres de l'Égypte, étoient toujours enfans, de voir ces excès, pour s'imaginer que la liberté du ſexe n'y avoit point de bornes: c'eſt comme ſi l'on jugeoit des mœurs des chinoiſes & des indiennes par la licence des Bonzeſſes, & des filles publiques qui parcourent les fauxbourgs de toutes les villes de la Chine, ou par les danſeuſes de Surate, dont les relations des indes orientales ne ceſſent de parler».

« Accorder, comme avoient fait les égyptiens, dit Monteſquieu, le gouvernement de la maiſon aux *femmes*, c'étoit choquer à la fois la nature

Digitized by Google

& la raison : mais, en disant cela, il ne réfléchissoit point au pouvoir des eunuques qui en jouirent souvent : s'il y avoit jamais eu dans ce pays-là une telle forme de gouvernement, les eunuques n'y eussent pas même été tolérés. Or, dans de semblables cas, les faits prouvent infiniment plus que les observations vicieuses de quelques voyageurs grecs, qui nous ont dépeint les mœurs de la plus vile populace, comme cela est indubitable. Les *femmes* d'Égypte n'ont jamais pu disputer le prix de la beauté à personne : car du côté des facultés corporelles, les égyptiens étoient un peuple mal constitué : aussi les coptes, qui en descendent, en ont-ils hérité cette laideur, qui perce, comme dit M. Pococke, au travers des plus riches vêtemens dont ils se couvrent : de sorte qu'il ne faut pas être étonné si quelques auteurs de l'antiquité, comme Elien (*de nat. animal. lib. IV. cap. LIV.*), ont mis en fait qu'il n'étoit pas possible de leur temps de trouver de belles personnes en Égypte parmi les indigènes : car il n'est pas question ici des familles européennes, établies à Alexandrie & à Naucrate : outre que les *femmes* indigènes y étoient basanées, & sujettes à la même excrescence que les cafresses ; un défaut dans les yeux, produit vraisemblablement par cette ophtalmie, si commune en Égypte, les défiguroit beaucoup, & on soupçonne qu'elles avoient alors, comme aujourd'hui, le même penchant à user de pâtes & de drogues pour se faire engraisser d'une manière presque monstrueuse ; ce qu'elles regardent comme le plus haut degré de la beauté : je crois bien que les racines du faux hermodactyle, nommé en Arabe *ghamir*, & dont elles usent continuellement, y contribuent beaucoup, comme Prosper Alpin l'assure (*lib. III. cap. XIV.*) ; mais le climat & sur-tout les eaux y contribuent aussi : car les anciens ont observé la même chose dans cette partie de l'Éthiopie, qui est immédiatement au-dessus de l'Égypte. Qui a jamais été surpris, dit Juvenal, de voir dans le Méroë, le sein de la mère plus grand que le corps de l'enfant?

In Meroë crasso majorem infante mamillam».

FEMMES *des grecs*. Chez les grecs les *femmes* vivoient dans la retraite la plus austère. Les maisons en Grèce étoient divisées en deux parties, les hommes habitoient le devant, la portion du bâtiment qui étoit près de la porte, & que l'on appelloit pour cela αὐλὴ, ou ἀνδρωνῖτις. La partie des bâtimens qui étoit la plus éloignée de l'entrée, servoit de logement aux *femmes*, & s'appelloit le *gynécée*. On voit dans Homère (*Iliad.* Ξ. 242.), les fils de Priam habiter une partie de son palais, & ses filles loger dans une partie opposée & dans les étages supérieurs.

Les filles sortoient rarement, & ne paroissoient presque jamais en public avant leur mariage. Lorsqu'elles étoient mères, elles jouissoient d'une plus grande liberté, si leurs maris n'étoient pas d'un caractère jaloux ; car ils avoient sur leurs *femmes* un empire absolu. Elles portoient hors de leur maison des voiles légers, qui ne les empêchoient pas de voir (*Euripid. Iphig. in Tauric.* 372.) ; mais d'être vues.

Les *femmes* grecques s'occupoient dans leur maison à filer, à coudre, à broder, à faire de la toile, &c.

FEMMES *des romains*. Les romains donnoient à leurs femmes plus de liberté que les grecs. Elles assistoient aux repas, aux sacrifices, aux théâtres, &c. ; mais elles ne pouvoient se trouver dans les assemblées judiciaires (*Aulu-Gelli. V. 19.*), dans les comices, ni prendre part aux délibérations publiques, ni voir combattre les athlètes (*Sueton. August. cap. XLIV. n°. 8.*), ni se baigner dans les bains que fréquentoient les hommes.

Dans les premiers temps de la république, les romaines mangeoient assises. Elles imitèrent depuis les hommes, & prirent leurs repas à demi-couchées à côté de leurs maris. Dans les premiers jours de Rome, les *femmes* ne buvoient point de vin fermenté, *vinum* ; on ne leur permettoit que le vin doux, *temetum*. De là vint que tous leurs parens les embrassoient sur la bouche en les abordant, pour savoir si elles observoient cette défense (*Athen. X.*).

Les *femmes* des romains, loin d'être exclues du sacerdoce, occupoient seules, à l'exclusion des hommes, le sacerdoce de la bonne déesse, de Vesta, &c. Dans les calamités publiques elles faisoient des supplications solemnelles à la porte des temples, & en balayoient les seuils avec leurs cheveux (*Lucan. n°. 30*) :

..... *Hæ pectora duro*
Affixere solo : lacerasque in limine sacro
Attonitæ sudere comas.

Auguste défendit aux *femmes* d'assister aux spectacles dans les mêmes gradins que les hommes. Il leur assigna le lieu le plus élevé sous les portiques (*Suet. in Aug. cap. XLIV. n°. 6.*). Mais, sous Domitien, elles s'oublièrent jusqu'à descendre dans l'arène, pour amuser la multitude par des combats. Tacite le dit expressément des *femmes* de sénateurs & du rang le plus élevé (*Ann. XV. 32.*). Alexandre-Sévère défendit ce désordre.

C. Sulpitius Gallus fit divorce avec son épouse, parce qu'il apprit qu'elle avoit paru en public

sans voile (*Val. Maxim. VI.* 3.); d'où l'on peut conclure, que les *femmes* des patriciens étoient toujours voilées hors de leur maison. Ce n'étoit pas sans doute avec un voile, partie détachée de l'habillement, comme en portent nos religieuses, & tel qu'on n'en voit jamais sur les anciens monumens; mais avec une partie du manteau même ramené sur la tête, couvrant le visage, & tel qu'on en trouve cent exemples sur les marbres & les médailles.

FEMMES (*Winckelmann*). On les voit rarement sur les monumens antiques exerçant des cruautés, ou placées dans des attitudes révoltantes. Les artistes se conformoient sur leur sujet au précepte d'Aristote, qui ne veut pas que le poëte dramatique leur fasse commettre des crimes sous les yeux des spectateurs.

Dans le deuil & l'affliction on les représentoit sans ceinture, avec des tuniques flottantes.

On en trouve trois sur les monumens antiques avec un chapeau, tel qu'on voit (dans l'Œdipe à Colonne de Sophocle), que le portoit Ismène, fille d'Œdipe, dans le trajet de Thèbes à Athènes.

FEMME, ayant la tête tourelée, assise sur des roches, tenant une branche de palmier, est un type ordinaire d'Antioche en Syrie.

— Assise sur la proue d'un vaisseau, d'Istiza.

— Trois *femmes* se tenant par la main, & dansant, sur les méd. d'Apollonie en Thrace.

— *Femme* debout, tenant une patère & un rameau, sur les méd. de Myrina.

FENESTRALIS porta. Voyez PORTE.

FENÊTRES. (*Winckelmann Architect.*)

« Les temples quarrés n'avoient en général point de *fenêtres*, & ne recevoient de jour que par la porte, & cela pour leur donner un air plus auguste en les éclairant par des lampes. Lucien (*de domo*) dit, d'une manière expresse, que les temples n'étoient éclairés que par la porte. Les plus anciennes églises chrétiennes sont de même très-foiblement éclairées; &, dans celle de Saint-Miniato, à Florence, il y a, au lieu de vitrages, des tables d'albâtre de différentes couleurs, à travers duquel passe une foible lumière. Quelques temples ronds, tels que le Panthéon, à Rome, recevoient le jour d'en haut par une ouverture circulaire, laquelle n'y a pas été percée par les chrétiens, comme le prétendent quelques écrivains ignorans; car le contraire est prouvé par le rebord, ou l'enchâssure curieuse de métal qu'on y voit encore actuellement, & qui n'est point un ouvrage des temps barbares. Lorsque, sous le pape Urbain VIII, on pratiqua une grande cloaque pour l'écoulement des immondices jusqu'au Tibre, on trouva, à quinze palmes (dix pieds de France) au-dessous du pavé intérieur de la rotonde, une grande ouverture circulaire pour l'écoulement des eaux qui pouvoient se rassembler dans le temple par l'ouverture du comble; il y avoit cependant des temples ronds qui n'avoient pas cette ouverture ».

» Si l'on peut en juger par les anciens édifices qui nous restent, & particulièrement par ceux de la villa Hadrienne, à Tivoli, il est à croire que les anciens préféroient les ténèbres à la lumière; car on n'y trouve aucune voûte, ni aucune chambre qui ait des ouvertures pour servir de *fenêtres*; & il paroît que le jour y entroit de même par une ouverture pratiquée en haut de la voûte: mais comme les voûtes se sont écroulées vers l'endroit de la clef, ou du point central, il n'est pas possible de s'en convaincre clairement. Quoi qu'il en soit, il est certain du moins que de très-longs corridors, ou de longues galeries, à moitié sous terre, & qu'on appelloit *cryptoporticus*, de plus de cent pas de long, ne tiroient le jour qu'aux deux bouts, par des espèces d'embrâsures ou de creneaux, par lesquels la lumière tomboit d'en haut. On a placé, à l'extérieur, devant ces ouvertures, un morceau de marbre avec plusieurs fentes, par lesquelles le jour passe maintenant. C'est dans une pareille galerie (*Appian. bell. civ. I.*), très-peu éclairée, que se tenoit, dans sa maison, M. Livius Drusus, & qu'il écoutoit, comme tribun, le peuple de Rome, & décidoit ses différends. Les galeries de cette espèce du *Laurentum* de Pline (*lib. II. epist.* 17.), avoient des *fenêtres* des deux côtés. La mollesse des romains, du temps des empereurs, étoit devenue si grande, que, pendant la guerre, on formoit de semblables galeries souterraines dans les camps; ce que l'empereur Hadrien fit défendre (*Spart. Hadr.*)».

« Dans les bains, ainsi que dans les appartemens, les *fenêtres* étoient toutes placées fort haut, comme elles le sont dans les ateliers de nos peintres & de nos sculpteurs, ainsi qu'on l'a sur-tout remarqué aux maisons des villes ensevelies par le Vésuve. On peut s'en convaincre aussi par quelques bas-reliefs, & quelques tableaux d'Herculanum (*tom. I. pag.* 171. *Virg. Vatic. n°.* 29.). Les maisons n'avoient aucune *fenêtre* qui donnât sur la rue. Cette manière de bâtir n'étoit sans doute pas propre à contenter la curiosité & l'oisiveté; mais elle procuroit un bien meilleur jour aux appartemens, c'est à dire, le jour d'en haut. Qu'on se figure combien cette lumière est favorable à la beauté, puisque les jeunes filles de Rome, qui ont été promises en

Digitized by Google

mariage, ne se font voir, dit-on, pour la première fois en public, à leurs époux, que dans la rotonde. Les hautes *fenêtres* de cette espèce mettoient aussi les appartemens à l'abri du vent & de l'air; voilà pourquoi les anciens ne fermoient les ouvertures de leurs *fenêtres* qu'avec un rideau. Ces *fenêtres* n'étoient pas, comme les nôtres, garnies de barreaux de fer, mais seulement d'un treillis appellé *clathrum*; fait de barreaux de fonte, disposés en croix, & suspendus à des gonds, afin de pouvoir l'ouvrir & le fermer à volonté. On voit de pareils treillis à plusieurs anciens ouvrages (*Pitt. d'Ere. pag.* 229. 261.); & il s'en est trouvé un entièrement conservé à Herculanum. A l'un des temples des bas-reliefs de la villa Negroni, dont nous avons parlé, il y a des barreaux au lieu de *fenêtres* aux deux côtés de la porte, depuis la corniche jusqu'à terre, de la même manière que cela se trouve vers le haut, à un autre temple de bas-relief dans Montfaucon ».

Il y avoit aussi chez les anciens quelques bâtimens, en petit nombre, dont les *fenêtres*, grandes & hautes, descendoient du plafond jusqu'à terre (*Vitruv. lib. VI. cap. VI.*).

« Les maisons d'Herculanum n'avoient point de *fenêtres* du côté de la rue; mais elles regardoient toutes vers la mer; de manière qu'on pouvoit parcourir la ville entière sans voir personne aux *fenêtres*. C'est dans ce même goût que sont bâties les maisons d'Alep, ainsi que l'a dit un missionnaire. Ce qu'il y avoit encore de plus désagréable, c'est que ces *fenêtres* étoient faites dans le goût de celles des ateliers de nos peintres & de nos sculpteurs, dont le travail demande que la lumière y tombe d'en haut ».

« Des *fenêtres* placées à une si grande hauteur, ne permettoient guère de satisfaire la curiosité; (mais d'où vient que je parle ici des *fenêtres* au nombre pluriel, puisqu'il n'y en avoit qu'une dans chaque chambre?) & lorsqu'on vouloit voir ce qui se passoit au dehors, il falloit grimper comme les chats contre le mur. D'ailleurs ces *fenêtres* avoient plutôt une forme carrée que longue, comme on peut s'en convaincre par d'anciens tableaux, principalement aux temples & aux palais. Les anciens avoient, en général, plus en vue l'utile & le nécessaire, que le commode & l'agréable. Le peu de lumière qui par ces *fenêtres* tomboit dans les chambres, n'y donnoit encore qu'un bien foible reflet, les murs des appartemens étant peints d'un gris roux ou rembruni. Il n'est cependant pas vraisemblable que les maisons des grandes villes n'aient pas eu de *fenêtres* sur la rue. Plusieurs passages des poëtes indiquent même le contraire, tel, par exemple, celui-ci:

Et flenti domina paſſuros nocte ſenestræ.

Si toutes les *fenêtres* avoient été anciennement à Rome de cette forme carrée, & placées à une pareille hauteur, la jeune fille dont parle Tibulle (*lib. II. eleg.* 7.), ne seroit pas tombée dans la rue, en regardant par la *fenêtre*:

Qualis ab excelsâ præceps delapſa feneſtrâ,
Venit ad infernos ſanguinolenta lacus.

Cet ancien architecte, qui proposa à un romain de marque, de lui bâtir une maison de manière que personne ne pourroit regarder de dehors, vouloit sans doute la construire dans le goût de celles d'Alep & d'Herculanum ».

« Les chambres de Pompeii à la ville & à la campagne n'avoient point de fenêtres. Je ne parle ici que des maisons de Pompéi; car nous avons de preuves certaines que les autres maisons des anciens étoient éclairées par des *fenêtres*. Nous voyons par une lettre de Cicéron (*Atticus II.* 2.) que ce romain n'étoit pas du même sentiment qu'Atticus sur la largeur des *fenêtres*, qu'un architecte, appelé Cyrus, avoit faite à une maison de campagne, qui appartenoit probablement à Cicéron même. Mais il paroît que les anciens n'ont pas connu les volets ou contre-vents pour exclure le jour des chambres, qui sont aujourd'hui généralement en usage en Italie; puisque, suivant Suétone, (*Aug. LXXVIII.*) Auguste avoit coutume de se tenir la main devant les yeux, lorsqu'il vouloit prendre du repos dans l'après midi; ce qui auroit été inutile si les *fenêtres* avoient été garnies à l'intérieur de volets. Une plus forte preuve encore en faveur de ce sentiment, c'est, je pense, l'usage des chasse-mouches dont se servoient ceux qui en avoient le moyen, pour écarter les mouches quand ils vouloient dormir pendant le jour: car on sait que ces insectes se tiennent tranquilles dans l'obscurité. Cette conjecture semble néanmoins être détruite par une description que fait Ovide de la lumière de sa chambre, lorsque Corine vint pour le voir:

Pars adaperta fuit, pars altera clauſa feneſtræ.

& c'est sans doute d'un rideau à moitié tiré qu'il a voulu parler. Ce passage d'Ovide ne détruit pas les preuves que nous avons citées; Juvénal parle expressément des rideaux de fenêtres.

..... *Claude feneſtras,*
Vela tegant rimas, junge oſtia, tolliſte lumen.
(*Satyr. IX. v.* 105.)

« Tout cela peut servir à éclaircir un passage d'Apollonius de Rhode, sur lequel personne n'a encore songé à former le moindre doute. Dans la description que ce poëte fait du trouble & de l'agitation de Médée, épriſe d'amour pour Jason, il dit, que la nuit avant le jour fixé pour leur premier entretien, elle se lève plusieurs fois de

Digitized by Google

son lit pour voir si l'aurore ne commençoit pas à poindre (*Argonaut. l. III. v.* 821.).

« C'eſt-à-dire qu'elle étoit obligée d'ouvrir la porte de ſa chambre pour appercevoir le jour, parce qu'il n'y avoit point de *fenêtres*, non plus qu'aux maiſons de Pompéi. L'endroit où couchoient ſes femmes, ne pouvoit par conſéquent pas être une anti-chambre, ainſi qu'on pourroit le croire ; mais devoit être placé à côté de celle qu'occupoit Médée même. »

« Il n'eſt pas poſſible de déterminer exactement d'après aucun écrivain, ſi les anciens ont fait uſage de carreaux de verre pour leurs *fenêtres*. Il y a des ecrivains qui prétendent qu'il eſt queſtion de carreaux de verre dans le paſſage ſuivant de Pline (*Nat. Hiſt. lib. XXXVI. cap. XXVI.*), où, après avoir parlé de la ville de Sidon, célèbre par ſes fabriques de verre, il ajoute : *ſi quidem etiam ſpecula excogitaverat*, Saumaiſe lui-même (*Exerc. Plin. in ſolinum. tom. II. p.* 1095.), eſt dans la perſuaſion que le mot *ſpecularis* eſt générique, & que par conſéquent il peut ſignifier toutes ſortes de *fenêtres*, & entr'autres celles de *phengite*, ou de toute autre matière diaphane, propre à laiſſer un libre paſſage à la lumière. Pluſieurs paſſages d'anciens auteurs prouvent que le *phengite*, *lapis ſpecularis*, a été anciennement en uſage. Suétone (*cap. XIV.*), dit, en parlant de Domitien : *porticum, in quibus ſpatiari conſueverat, pariètes phengite lapide diſtinxit, è cujus ſplendore per imagines quicquid à tergo fieret provideret.* Pline dit auſſi (*lib. XXI. cap. XIV.*), que pour mieux pouvoir obſerver le travail des abeilles, on faiſoit des ruches de pareille pierre ſpéculaire ».

« Tous ceux qui ont quelque connoiſſance de l'antiquité, ſont pour la négative. J'ai vu cependant, entr'autres à Portici, de grands morceaux de verre en feuilles, ou lames, qui, peut-être, ſe ſont vitrifiées ».

« Il y a une lettre latine imprimée *D. A. Nixioni Angli, ad Rodulphinum Venuti*, &c., laquelle eſt un extrait de ſa diſſertation, *de laminis quibuſdam candidi vitri è ruderibus Herculaneis effoſſis* ; qui ſe trouve dans les mémoires de la ſociété des antiquaires de Londres. Cette lettre fut écrite le 31 juillet 1759, & celle de M. Winckelmann étoit déjà écrite le 16 août 1758. En 1772, on découvrit, dans une muraille expoſée au Midi, une *fenêtre* avec un beau vitrage de trois palmes en carré, laquelle contenoit un pareil nombre de carreaux de verre, en tous ſens, dont chaque carreau étoit d'environ un palme en carré. Il y a tout lieu de croire que le verre de ces carreaux avoit été fait à la manière angloiſe, c'eſt-à-dire, ſans plomb ; car il étoit aſſez épais & auſſi tranſparent que du criſtal. Tous ces carreaux étoient entiers à l'exception de deux ; ce qu'il faut ſans doute attribuer à la direction perpendiculaire dans laquelle étoit tombée la pluie des pierres, qui étoient fort petites, & qui par conſéquent n'avoient pas pu cauſer un grand dommage. C'eſt au célèbre abbé dom Mattia Zarillo, membre de l'académie d'Herculanum, que nous devons le récit de tous ces faits (*Note de M. Daſdorf.*) ».

Il paroît par un grand nombre de bouteilles, propres à différens uſages, que l'art de la verrerie a été fort commun chez les romains, & que le verre étoit chez eux à un prix modique. Leurs flacons d'huile étoient faits de la même manière que ceux dont on ſe ſert pour le tranſport des huiles de Provence.

« Un ſavant de Rome me montra un jour un paſſage de Philon, qui prouvoit, diſoit-il, que le verre a été en uſage chez les anciens ; & j'en ai lu un autre, qui paroiſſoit mieux le conſtater encore, dans le livre, *de legatione ad Caium* (*Philon. oper. tom. III. pag.* 599. *lib. VI. edit. Mangey*), où je trouvai exactement le contraire de ce que j'attendois. Philon y parle d'une des chambres dans leſquelles on introduiſit le député juif d'Alexandrie chez Caligula, & dit : Καὶ περιπλῶν περσπέτου τοῦ ἐν κοίλῳ δυρίδος σκολοφίνας τοῖς νώτῳ λευκῇ διαφανεῖ παραπλησίοις λίθοις. *Obambulanſque juſſit circumquaque feneſtras obduci* ; ou, ce qui vaut mieux, lever & tirer de bas en haut) *lapidibus haud minus pellucidis quàm vitro candido*».

Suivant le témoignage de Lactance, les carreaux de virre pour *fenêtre*, étoient connus à la fin du troiſième ſiècle ; voici ce qu'il dit à ce ſujet : (*Opif. dei, cap. V.*), *Manifeſtus eſt, mentem eſſe, quæ per oculos ea, quæ ſunt appoſita, tranſiciat, quaſi per feneſtras lucente vitro, aut ſpeculari lapide obductas.* (*Note de M. Daſdorf.*)

FENRIS. *Voyez* ODIN.

FER, l'âge de *fer*, le dernier des quatre âges que les poetes ont marqués : « ce fut dans cet » âge, dit Ovide, qu'on vit un débordement » général de tous les vices. La pudeur, la bonne » foi & la vérité bannies de la terre, firent place » à la fraude, à la trahiſon, à la violence & à » une avarice inſatiable . . . . . on ne vécut que » de rapines : l'hoſpitalité ne fut plus un aſyle » aſſuré ; le beau-père commença à redouter ſon » gendre, & la paix ne régna que rarement entre » les frères. Le mari attenta ſur la vie de ſa femme, » la femme ſur celle de ſon mari. La cruelle ma- » râtre employa le poiſon ; les enfans abrégèrent » les jours de leurs pères. La piété fut mépriſée » & abandonnée de tout le monde ; & de toutes » les divinités, Aſtrée quitta la dernière le ſéjour » de la terre, qu'elle vit couverte de ſang ».

La fuſion du *fer* eſt attribuée aux habitans de l'iſle de Crète, qui les premiers parvinrent à forger le *fer* dans les cavernes du mont Ida, qua-

Digitized by Google

torze cents ans environ avant l'ère chrétienne. (Héſiode cité par Pline, *lib. VII, cap. LVI.* — Strabon, *lib. X.* — Diodore de Sicile, *lib. XV. cap. V.* — Clément d'Alexandrie, lib. I. pag. 307. Euſèbe, préparation évangélique). Enfin, dans les marbres d'Oxford, l'invention du fer eſt rapportée à l'année 1432 avant l'ère chrétienne.

Le comte de Caylus fait les réflexions ſuivantes ſur le *fer*, à l'occaſion d'une hache & d'une ſtatue de ce métal. « Cette eſpèce de hache, ou cet inſtrument, qui peut avoir ſervi dans les ſacrifices, eſt ſingulier, parce qu'il eſt de *fer* : la rareté de ce métal empêchoit les anciens de l'employer ; mais comme on a trouvé ce petit couperet dans une fouille, faite au palais Borgheſe, avec un autel conſacré au dieu Mars ; peut-être en faveur de cette divinité, a-t-on cherché une diſtinction, qui devoit être alors une magnificence. »

« Le travail de cet inſtrument ne peut être plus groſſier, & cette groſſièreté me confirmeroit d'autant plus dans l'idée de rareté, & de ſingularité, qu'elle prouve une médiocre pratique, & que les inſtrumens de bronze, fabriqués par les Romains, ſont ordinairement travaillés, & terminés avec tout le ſoin & toute la propreté poſſible. D'un autre côté, cette négligence, occaſionnée par le peu d'habitude d'employer ce métal, eſt devenue dans cette circonſtance, un avantage, puiſqu'en effet on n'a point épargné la matière, pour la fabrique de cet inſtrument ; elle a même été employée avec une épaiſſeur ſi conſidérable, que la rouille n'a pu achever ſa deſtruction. La forme & la diſpoſition de cet inſtrument, perſuadent qu'il n'a jamais eu d'autre deſtination, que celle de dépecer les victimes. « (*Rec. d'Antiq.* 3 *pages* 218.) »

« Hercule (*Rec.* 3 *pag.* 96.) eſt ſouvent repréſenté ſur les monumens étruſques, & la différence de ces repréſentations eſt ſi légère que je n'aurois point fait graver ce morceau, où toutes les parties de l'art & de la convenance ſont très-négligées, ſi la ſingularité de ſa matière ne méritoit pas une exception. Cet Hercule eſt de *fer* fondu, & par conſéquent très mal conſervé. Nous ſommes encore heureux, que la rouille, dont il eſt rongé depuis tant de ſiècles, permette de diſtinguer ſa forme & ſes attributs ; car les antiquités de ce métal ſont d'autant plus rares, que le tems les a plus facilement détruites. D'ailleurs, je n'avois point encore poſſédé de monument de ce genre ; mais quand les figures de *fer* ſeroient plus communes, je verrois celui-ci avec étonnement : en effet, il eſt ſingulier de rencontrer une figure de *fer*, & d'une fabrique auſſi ancienne chez les étruſques, c'eſt-à-dire, dans un tems où ce métal étoit ſi peu connu dans la Grece & dans l'Aſie. Il eſt vraiſemblable que les gaulois ont connu le *fer*, & la manière de le préparer, plutôt que les autres nations ; du moins on peut l'inférer de l'abondance que la nature en a répandue dans les Gaules ; & qu'ils ont dû faire part de cette découverte aux étruſques leurs voiſins. Il ſe peut même que cet ouvrage, ridicule aujourd'hui, conſidéré ſous toute autre face que celle de ſa matière, ait été admiré anciennement par la raiſon de ſa rareté : on le croira ſans peine, ſi l'on ſe rappelle les impreſſions que les hommes reçoivent de ce qu'ils n'ont point encore vu, » *V.* Epée des gaulois, &c. Bronze

Fer (médailles de). Je ne compte point le fer, dit le père Jobert, parmi les métaux dont on trouve des médailles. Ce n'eſt pas que j'ignore qu'on lit dans Céſar, que certains peuples de la Grande-Bretagne ſe ſervoient de monnoie de *fer*. Je ſais auſſi que le même choſe eſt arrivée dans quelques villes de la Grece. De plus, Savot rapporte qu'il s'eſt trouvé des monnoies romaines que l'aimant attiroit ; mais il eſt aiſé de voir que ce n'étoit que des médailles fourrées, telles qu'il nous en reſtent encore pluſieurs, & du temps de la république, & du temps des empereurs, c'eſt-à-dire, du *fer* ou du cuivre couvert d'une feuille d'argent, à qui l'adreſſe des faux-monnoyeurs de ce ſiècle, donnoit cours comme à la bonne monnoie.

Fer de lance (On voit un) ſur les médailles de Polyrrhenium, de Tuder, des Etoliens, de Cume, des Oetæi.

Fer de cheval. *Voyez* Ferrer.

Fer à friſer, *καλαμίς*, *calamiſtrum*. Les grecs & les romains faiſoient uſage de cet inſtrument de toilette. Varron, qui en parle, le diſtingue ſoigneuſement de l'aiguille, ou poinçon, avec laquelle les femmes partageoient leurs cheveux en treſſes, & qui s'appelloit *diſcerniculum*. (*Varr. de ling. latin. IV.* 29.)

FÉRALES, fêtes que les anciens Romains célébroient le 21 février en l'honneur des morts. Macrobe (*Satur. liv.* 1. *ch.* 13.) en rapporte l'origine à Numa Pompilius, & Ovide (*Faſt.* 2. v. 233.) la fait remonter juſqu'à Enée, qui faiſoit, dit-il, tous les ans des offrandes au génie de ſon père : c'eſt de-là que les peuples d'Italie ont pris la pieuſe coutume d'appaiſer les mânes de leurs pères par des offrandes qu'on apportoit ſur leurs tombeaux. Pendant ces fêtes, qui duroient onze jours, les temples n'étoient point fréquentés, on n'offroit point de ſacrifices aux dieux, il étoit défendu de célébrer des noces, & les gens mariés devoient vivre dans la continence. Le poëte ajoute que cette fête ayant été diſ-

Digitized by Google

continuée dans le désordre des guerres civiles, les morts sortirent de leurs tombeaux, & pendant le silence de la nuit, firent entendre leurs plaintes, & des hurlemens dans les rues de Rome & les campagnes; ce qui effraya si fort les Romains, qu'ils rétablirent promptement les *férales*, & toutes les cérémonies funèbres; &, après cela, on n'entendit plus parler de prodiges. On dérive le mot *féralis* de *fero*, porter, parce qu'on portoit un repas au sépulcre des morts; d'autres le dérivent de *fera*, cruelle, surnom que les latins donnoient à la mort.

FERCULUM. Voyez SERVICES.

FÉRENTAIRE, ou FERENDAIRE. FERENTARIUS: les *férentaires* étoient chez les romains des troupes auxiliaires armées à la légère. Leurs armes étoient l'epée, les flèches, la frondes armes plus légères & moins embarrassantes que le bouclier, la hache, la pique, &c. Ils n'avoient ni casques ni cuirasses.

Le nom de *férendaires* vient de ce que ces soldats étoient troupes auxiliaires, *à ferendo auxilio*. Varron dit que ce nom leur fut donné, parce que la fronde & les pierres ne s'empoignent pas; *feruntur, non tenentur*. Il y avoit une autre espèce de *férentaires*, dont l'emploi étoit de porter des armes à la suite des armées, afin d'en fournir aux soldats dans les combats. Jean Lydius appelle *férentaires* des cavaliers armés de pied-en-cap, armés pesamment; *cataphractî equites*.

FERETRIUS, surnom donné à Jupiter chez les romains, ou parce qu'il les avoit secourus dans un combat, du latin *ferre opem;* ou parce qu'on portoit dans son temple les dépouilles des vaincus, de *ferendo;* ou enfin, parce qu'il avoit vaincu leurs ennemis en les frappant de terreur du mot *ferire*, frapper.

FERETRUM, nom commun qui renfermoit, sous son acception, la *lectica* & la *sandapila*, deux espèces différentes de brancards ou de lits, dont on se servoit pour porter les corps morts au lieu de leurs sépultures. *Feretrum* désigne aussi les brancards sur lesquels des hommes qui accompagnoient les triomphateurs, portoient par ostentation, & pour ajouter à l'éclat de la pompe, des vases d'or & d'argent, des réchauds ardens, des ornemens somptueux; les images des rois, &c. *Feretra dicebantur ea quibus fercula & spolia in triumphis & pompis ferebantur.* On a quelquefois étendu l'acception de ce mot à toute pompe en général; & l'on a dit φερφερειους, pour *être conduit en pompe.*

FERI, frappe. Les romains, dans les combats, s'exhortoient l'un & l'autre par ce mot répété souvent. On le trouve aussi gravé sur les balles de plomb que les frondeurs lançoient aux ennemis. *Voyez* BALLES de plomb.

FÉRIES; c'étoient chez les romains des jours pendant lesquels on s'abstenoit de travailler.

Le mot *feria* est ordinairement dérivé *à ferendis victimis*, parce que l'on tuoit des victimes ce jour-là. Martinus dit que les *féries*, *feriæ*, sont ainsi appellées, *veluti iuges quasi*, *cies sacri*, jours de fêtes. D'autres observent que les jours en général, & quoiqu'ils ne fussent point jours de fêtes, ont été autrefois appellés *festa;* ou, comme Voſſius veut qu'on lise, *fesa*, d'où s'est formé, suivant cet auteur, le mot *feria*.

Ces jours-là étoient principalement marqués par le repos; au lieu que les jours de fêtes étoient célébrés par des sacrifices ou des jeux, aussi-bien que par la cessation du travail. Il y a cependant des auteurs qui confondent les jours de fêtes avec les *féries*, *feria*. D'autres confondent les *féries*, *feriæ*, avec les jours de vacation, *dies nefasti*. *Voyez* FASTES.

Les romains avoient plusieurs espèces de *féries*. Voici leurs noms, au moins ceux des principales: *æstivales*, ou *féries* d'été; *anniversaria*, les *féries* anniversaires; *compitalitia*, les compitalices, ou fêtes & *féries* des rues, ou des carrefours; *conceptiva*, les *féries* votives que les magistrats promettoient chaque année; *denicales*, pour l'expiation des familles polluées par un mort; *imperativa* ou *indictivæ*, celles que le magistrat ordonnoit; *latina*, les *féries* latines, instituées par Tarquin-le-Superbe, pour tous les peuples. *Voyez* FERIES LATINES. *Messis feriæ*, les *féries* de la moisson; les paganales, *paganales feriæ*, ou *paganalia*. *Voyez* PAGANALES. *Præcidaneæ*, qui étoit proprement ce que nous appellons *la vigile d'une fête;* les *féries* particulières ou propres, *privatæ* ou *propriæ*, celles qui étoient propres à diverses familles, comme à la famille Claudienne, Æmilienne, Julienne, &c.; les publiques, *publicæ*, celles que tout le monde gardoit, ou que l'on observoit pour le bien & le salut public; *sementinæ*, celles que l'on célébroit pour les semailles; *stativa*, les *féries* fixes, & qui se célébroient toujours au même jour; *saturnales*, les saturnales. *Voyez* ce mot. *Stultorum feria*, ou *quirinalia*, les *féries* des fous & des sots, qui se célébroient le 17 de février, & qu'on nommoit aussi *quirinales;* *victoria feria*, celles de la victoire, au mois d'août; *vindemiales*, celles des vendanges, qui duroient depuis le 20 août jusqu'au 15 d'octobre; les *féries* de Vulcain, *feria Vulcani*, qui tomboient le 22 de mai; les *féries* mobiles, *feria conceptiva;* les *féries* de commandemens, *imperativæ.*

Feria se disoit aussi chez les romains pour un jour

Digitized by Google

jour de foire, parce qu'on tenoit les foires les jours de *féries*, ou jours de fêtes.

FERIES LATINES, selon Horace, *indicta latina*, fête publique & solemnelle des peuples du Latium, imaginée politiquement par Tarquin, & que les consuls de Rome qui y présidaient de droit, ne devoient pas manquer de fêter sur le mont d'Albe un jour de chaque année à leur choix. Developpons, d'après l'abbé Couture (*mémoire des belles lettres, tom. VIII*), l'art de l'institution de cette fête, & la scrupuleuse exactitude que les romains portèrent à la célébrer religieusement, & quelquefois même extraordinairement.

Tarquin-le-Superbe, que Denis d'Halicarnasse représente comme un adroit politique, après avoir, par la plus insigne de toutes les impostures, opprimé Turnus, chef des latins, projetta d'asservir insensiblement tous les peuples du voisinage, en les accoutumant peu-à-peu à reconnoître la supériorité des romains. Il commença par leur envoyer des ambassadeurs, pour demander leur alliance & leur amitié. Il n'y eut que quelques villes des volsques qui s'y refusèrent; la proposition fut agréablement reçue de toutes les autres; afin que cette confédération fût durable, Tarquin la scella, pour ainsi dire, du sceau de la religion. Il imagina une fête commune à tous ceux qui seroient entrés dans l'alliance. Ils devoient tous les ans se trouver au même lieu, assister aux mêmes sacrifices, & manger ensemble, en témoignage d'une union parfaite. La chose ayant été approuvée, il assigna pour cette assemblée, la haute montagne, aujourd'hui Monte-Calvo, qui étoit au milieu du pays, & qui commandoit la ville d'Albe.

La première condition de ce traité fut, que quelque guerre eut pût malheureusement arriver à ces peuples associés, il y auroit une suspension d'armes tant que dureroit la cérémonie de la fête. La deuxième condition, que chaque ville contribueroit à la dépense, que les unes fourniroient des agneaux, les autres du lait, du fromage, & de semblables espèces de libation, indépendamment de la liberté qu'auroit chacun des associés d'y porter son offrande particulière; mais la principale victime devoit être un bœuf dont chaque ville auroit sa part. La troisième condition, que le dieu, en l'honneur duquel on célébroit la fête, seroit principalement *Jupiter Latiaris*, c'est-à-dire Jupiter du Latium; & c'est en partie pour cela que les *féries* furent appellées *latines*; on demanderoit à ce dieu la conservation & la prospérité de tous les peuples confédérés en général, & celle de chacun en particulier; toutes ces clauses parurent justes, & il fut pour cet effet dressé une espèce de rituel qui devoit être scrupuleusement observé.

Quarante-sept peuples, dit Denis d'Halicarnasse, se trouvèrent par leurs députés à la célébration des premières *féries latines*, & tout fut également entre eux, excepté que le président étoit romain, & le fut toujours depuis.

Les *féries latines* étoient ordinaires ou extraordinaires; les *féries* ordinaires étoient annuelles, sans néanmoins être fixées à certains jours. Le consul romain pouvoit les publier pour tel jour qu'il jugeroit à propos; mais en même temps il ne pouvoit y manquer sans qu'on attribuât à sa négligence tous les malheurs qui arrivoient dans son armée; c'est ainsi qu'après la défaite des romains au lac de Trasimène, l'an de Rome 536, le dictateur remontra que ce n'étoit point par l'incapacité de Flaminius que la république avoit reçu cette grande plaie, mais seulement par le mépris qu'il avoit eu de la religion, n'ayant fait ni les *féries latines* sur le mont Albain, ni les vœux accoutumés sur le capitole: le dictateur ajouta qu'il falloit consulter les dieux même par l'inspection des livres sybillins, pour savoir quelle réparation ils exigeoient. En conséquence il fut arrêté qu'on doubleroit la dépense pour remplir avec plus de solemnité ce qui avoit été omis par Flaminius; savoir, des sacrifices, des temples, des lectisternes, & par-dessus tout cela un printemps sacré, c'est-à-dire qu'on immoleroit tout ce qui naîtroit dans les troupeaux, depuis le premier mais jusqu'au dernier jour d'avril. Il est aisé de juger par ce seul trait, jusqu'à quel point alloit le scrupule des romains sur l'omission des *féries latines*.

Je dis plus, le moindre défaut dans les circonstances étoit capable de troubler la fête. Tite-Live nous apprend que, parce qu'on avoit reconnu que pendant le sacrifice d'une des victimes le magistrat de Lanuvium n'avoit point prié Jupiter pour le peuple romain, on en fut si scandalisé, que la chose ayant été mise en délibération dans le sénat, & par le sénat renvoyée au jugement des pontifes, ceux-ci ordonnèrent que les *féries* seroient recommencées tout de nouveau, & que les lanuviens seuls en feroient les frais. On sait qu'on immoloit plusieurs victimes dans les *féries* & qu'il y avoit plusieurs autels sur lesquels on immoloit successivement.

Au reste, si l'exactitude devoit être si finie pour l'exécution, le scrupule n'alla pas si loin pour le nombre des jours, ou pour mieux dire, on les augmenta par de nouveaux scrupules; on crut qu'au lieu d'offenser les dieux en redoublant les offrandes qu'on leur faisoit, on se les rendroit par ce moyen encore plus favorables. Les *féries latines* dans leurs institutions n'étoient que d'un seul jour; on y en ajouta un second après l'expulsion de Tarquin, & un troisième après la réconciliation des plébéiens avec les patriciens: deux

Digitized by Google

événemens trop intéressans pour ne pas mériter les actions de graces les plus solemnelles.

Enfin, long-temps après on les prolongea jusqu'à quatre jours ; mais à parler juste, ce quatrième jour n'étoit qu'une addition étrangere, puisque la cérémonie de ce jour ne se faisoit point dans le lieu marqué par la loi, & que c'étoit au capitole & non sur le mont Albain ; cette fête du quatrieme jour consistoit en courses de quadriges, à la fin desquels le vainqueur recevoit un prix assez singulier ; on lui donnoit du jus d'absinthe à boire, les anciens étant persuadés, dit Pline, que la santé est une des plus honorables récompenses du mérite.

Les *feries latines*, extraordinaires impératives, étoient si rares, que dans toute l'histoire romaine on n'en trouve que deux exemples ; le premier sous la dictature de Valérius Publicola, & le second sous Q. Ogulnius Gallus, l'an de Rome 696 : encore ce second exemple nous seroit-il absolument inconnu, si la mémoire ne s'en étoit conservée dans les tables capitolines : ce n'est pas qu'il n'arrivât de temps en temps dans l'air & dans les autres élémens, cent prodiges qui réveilloient la superstition, & pour lesquels prodiges on faisoit des supplications extraordinaires qui étoient de véritables *feries* ; mais comme elles se passoient dans Rome, nous ne les comptons point parmi les *latines*, où les peuples voisins s'étoient obligés de se trouver, & où ils avoient droit de participer aux sacrifices. Le temps que duroient les expiations des autres prodiges étoit assez borné ; un jour suffisoit, & on y employa rarement un deuxième ou un troisième : cependant, dans des cas extraordinaires où les auspices jugeoient qu'il étoit besoin de grandes supplications pour détourner le fléau dont on étoit menacé ; alors, soit que les sacrifices & les supplications se fissent seulement dans la ville & entre les citoyens, soit qu'il fallût aller sur le mont d'Albe & y appeller les peuples qui étoient compris dans l'ancien traité, les *feries* étoient immuablement de neuf jours.

On voit présentement que les *féries latines* ordinaires étoient du nombre de celles qu'on nommoit *indictæ* ou *conceptivæ*, c'est-à-dire mobiles, parce qu'on ne les célébroit qu'au jour marqué par le consul. On voit aussi qu'on poussa au plus haut point le scrupule sur leur omission & leur rituel, & que ce fut même par principe de religion qu'on étendit leur durée. Nous ajouterons seulement que lorsque ces fêtes vinrent à se célébrer pendant trois ou quatre jours, Rome étoit presque déserte : c'est pourquoi, de peur que les voisins n'entreprissent alors quelque chose contre elle, on créoit un gouverneur dans cette ville, seulement pour le temps de la célébration des *féries* ; nous en avons la preuve dans les paroles d'une lettre qu'Auguste écrivoit à Livie, au sujet de son fils le jeune Tibere, qui fut ensuite empereur. *In albanum montem ire eum non placet nobis, aut esse Romæ latinarum diebus : cur enim non præficitur urbi, si potest fratrem suum sequi in montem ?* « Nous ne trouvons pas à propos » qu'il aille au mont d'Albe, ni qu'il soit à Rome » pendant les fêtes latines : car pourquoi ne le » fait-on pas gouverneur de Rome, s'il est capable de suivre son frère au mont d'Albe pour » cette solemnité »?

On trouvera tous ces faits dans Tite-Live, *liv.* X, *dec.* V. Denis d'Halicarnasse *liv* IV. Aulugelle, *liv.* IX & X. Macrobe, *satur. liv. I, ch. XVI.* (*Article du chevalier de Jaucourt*).

FERMIER des revenus publics. *V.* PUBLICAIN.

FÉRONIE, Servius (*in Æneid VIII*, 564) & d'après lui grand nombre de mythologistes assurent que *féronie* étoit un surnom de Junon, & ce sentiment paroît autorisé par une inscription que Fabretti nous a conservée, conçue en ces termes : JUNONI FERONIÆ, &c. &c. d'autres ont pensé que *Féronie* est la même que Flore ; d'autres enfin disent que ce n'étoit ni Junon ni Flore, mais une divinité des latins & des sabins, qui présidoit aux fleurs, aux parterres, aux bois, aux vergers, & qui étoit la patrone des affranchis.

Si l'on n'est pas d'accord sur la personne de cette divinité, on ne l'est pas davantage sur son culte, & les anciens même ne font qu'embrouiller les idées sur un fait qui, de leur temps, devoit être de notoriété publique. Au pied du mont Soracte, dans l'Etrurie, étoit un temple fameux qui, selon Virgile (Æn. lib. 11, v. 785, & Sil. ital. lib. 5), étoit consacré à Apollon dans le bois sacré de ce temple, on faisoit tous les ans, disent ces poëtes, un sacrifice solemnel à ce dieu pendant lequel certaines personnes marchoient pieds nuds sur des charbons impunément. *Voyez* HIRPES. Mais Strabon nous assure que ce temple étoit consacré à la déesse *Féronie* ; & que ceux qu'elle inspiroit de son esprit, pouvoient marcher pieds nuds, sur des charbons ardens, sans se brûler & sans ressentir aucune incommodité. Horace dit qu'il a rendu ses hommages. (*Sat. lib. I. V.*) à *Feronia*, près d'Anxur, aujourd'hui Terracine, en se lavant le visage & les mains dans la fontaine sacrée qui couloit à côté de son temple. Ovide raconte qu'un bois sacré de cette déesse ayant été consumé par le feu, on voulut transporter ailleurs la statue de la déesse ; mais le bois ayant paru aussi-tôt couvert de feuilles, on changea de dessein, & on laissa la statue où elle étoit. Virgile dit que *Féronie* prend plaisir à demeurer dans des bois agréables, & qu'elle eut un fils appellé *Hérilus*. (*Voyez* ce mot).

Digitized by Google

Denys d'Halicarnaſſe, parlant du roi Tullus Hoſtilius, & de ſes guerres contre les ſabins, dit que les grecs appelloient *Féronie* anthépore, ou porte fleurs, & philoſtéphane, ou qui aime les couronnes.

FERRER les bêtes de ſomme.

Un paſſage qui ſe trouve dans le traité de Xénophon, *de re equeſtri*, & qui enſeigne les moyens de donner à l'ongle du cheval une conſiſtance dure & compacte a fait conclure que la *ferrure* des bêtes de ſomme n'étoit point en uſage chez les grecs. Appien parle cependant d'un fer à cheval dans ſon livre *de bello mithridatico*. La conſéquence que l'on a tirée du texte de Xénophon, paroît donc très-haſardée. On pourroit dire en effet que Xénophon ne preſcrit une recette pour durcir & reſſerrer le ſabot; que dans le cas où les chevaux auroient les pieds extrêmement mous & foibles. Dès-lors cette opinion que les chevaux n'étoient pas *ferrés* de ſon temps, s'évanouit avec d'autant plus de raiſon, que, quoique nous nous ſervions nous-mêmes de topiques aſtringens dans de ſemblables circonſtances, il n'en eſt pas moins certain que la *ferrure* eſt en uſage parmi nous. On ne ſait ſi l'uſage de *ferrer* les bêtes de ſomme étoit général chez les romains. Fabretti, qui prétend avoir examiné tous les chevaux repréſentés ſur les anciens monumens, ſur les colonnes & ſur les marbres, déclare n'en avoir jamais vu qu'un qui ſoit *ferré*. Quant aux mules & aux mulets, nous ne pouvons avoir aucun doute à cet égard. Suétone. (*in Nerone, cap. XXX*), aſſure que le luxe de Néron étoit tel, qu'il ne voyageoit jamais ſans avoir à ſa ſuite mille voitures au moins, dont les mules étoient *ferrées* d'argent. Pline dit que les *fers* de celles de Poppée, femme de cet empereur, étoient d'or; & Catulle compare un homme indolent & pareſſeux, à une mule dont les *fers* ſont retenus dans une boue épaiſſe & profonde, en ſorte qu'elle ne peut en ſortir. Or, ſi l'uſage de *ferrer* étoit ordinaire pour les mules, pourquoi ne l'auroit-il pas été relativement aux chevaux, & pourquoi s'éléveroit-on contre ceux qui feroient remonter cette opération juſqu'à des ſiecles très-reculés?

Fabretti a cru antique le pied *ferré* d'un cheval que l'on voit au palais Mattei à Rome, ſur un bas-relief qui repréſente une chaſſe de l'empereur Gallien. Mais Winckelmann ſoutient que cette jambe de cheval eſt une reſtauration moderne. Scaliger ſe fondant ſur le mot *ſolea*, qui exprime dans Catulle les *fers* des mulets, & ſur celui d'ὑπόδημα qui exprime les *fers* des chevaux dans Appien, croit qu'on lioit ces *fers* aux pieds, & qu'on ne les clouoit pas comme le pratiquent les modernes.

FERTILITÉ *des terres connues des anciens*. Cet article eſt tiré de la *Métrologie* de M. Pauſton.

» Si la Béotie ne produiſoit pas de bled en grande quantité, au moins avoit-elle l'avantage (Pline XVIII, c. VII.) de produire le plus beau, le plus peſant qui fût connu des anciens ».

» La Thrace étoit un pays très-renommé pour l'abondance du bled. La Cherſonneſe en produiſoit beaucoup. Démoſthene nous apprend (*in orat. cont. lept. p. 546, id. in Phorm. p. 946*), que la ville d'Athènes tiroit tous les ans de Byzance ſeule, quatre cents mille médimnes de bled qui valent 116700 ſetiers, meſure de Paris; c'étoit la ſubſiſtance annuelle pour 46680 hommes, à trente boiſſeaux par tête. Mais les Athéniens n'étoient pas les ſeuls ſans doute qui tiraſſent des bleds de ce pays. Varron (*de re ruſt. lib. 1, c. XLVII*) écrit, ſur le témoignage d'autrui, que les terres de la ville d'Olynthe ſont reſtibles, & qu'on les enſemence tous les ans, en obſervant cependant qu'on ne les mettoit en bled que de trois ans en trois ans; les deux années ſuivantes on ne leur faiſoit produire que de menus grains. Je ne ſerois pas même éloigné de croire que le mot de *Sithonie*, qui étoit le nom du territoire d'Olynthe, ne dût s'écrire *Sitonie*, comme venant du mot grec *ſitos*, qui ſignifie du froment, quoique des étymologiſtes le dérivent du nom du mont Sithon, qui peut avoir auſſi la même origine. Philippe Cluvier, dans ſon introduction à la géographie, prétend que les grecs & les romains ont appellés *grenier de Cérès*, la Mœſie, aujourd'hui la Servie, ſituée entre la Thrace & le Danube, mais il ſe trompe: ces anciens ont prétendu appliquer cet éloge à la Myſie, province de l'Aſie mineure, qui comprenoit auſſi la Troade & l'Eolide. Les vallées de la Myſie, au pied du mont Ida, dont la face qui regardoit les plaines vers le midi, s'appelloit *Gargara*, étoient très-fertiles, comme ces deux vers de Virgile (*Géorg. I.*) en font foi:

..... *Nullo tantùm ſe Myſia cultu*
Jactat, & ipſa ſuas mirantur Gargara meſſes.

Tout ce pays produiſoit d'abondantes récoltes, auſſi bien que les plaines de Sardes, des bords de l'Hermus & du Caiſtre en Lydie, comme on le voit dans Strabon (*lib. XIII, p. 430*). Les moiſſons étoient ſi prodigieuſes, que lorſqu'on vouloit déſigner un nombre infiniment grand, les poëtes tiroient leur comparaiſon des grains de bled qui naiſſoient dans la Myſie, & des grains de raiſin qui croiſſoient dans l'iſle de Leſbos, qui en eſt voiſine, & où eſt la ville de Méthymne; c'eſt ce qu'on voit dans Ovide. (*lib. I, de Arte amandi*).

Gargara quot ſegetes, quot habet Methymna racemos,
Æquore quot piſces, fronde teguntur aves.

Digitized by Google

» Le vin de Lesbos étoit fort célebre parmi les anciens, ce qui fait dire à Silius Italicus, (*lib. VII*).

Ac Methymna ferax latiis cessere falernis.

» L'isle de Cypre eſt *fertile* en raiſins & en olives; » elle ne tire point de froment d'ailleurs ».

» Les grecs ont beaucoup vanté les bleds de la province du Pont; mais, dit Pline (*lib. VIII, c. VII*), ils ne furent pas connus en Italie; c'eſt de la ville de Cérafonte que nous ſont venues les ceriſes; c'eſt Lucullus qui les apporta en Italie. La Méſopotamie eſt ſingulièrement *fertiliſée* par l'Euphrate, qui, ſe débordant, y charrie tous les ans un limon gras, qui en couvre les plaines & en fait comme des terres neuves ».

» L'Arménie produit des aromates, & principalement de l'amome; c'eſt de ce pays que les abricotiers, appellés en latin *armeniacæ*, ont été tranſplantés en Europe ».

L'Hyrcanie, ſuivant le témoignage de Strabon, étoit très-peuplée. Sa *fertilité* paſſoit pour un prodige. Un ſeul pied de vigne y rendoit un métrète de vin, c'eſt-à-dire, trente-cinq pintes, meſure de Paris; un figuier produiſoit ſoixante médimnes de figues, ou deux cents dix boiſſeaux de Paris. Les terres s'y trouvoient enſemencées des grains qui tomboient des épis lors de la récolte. Les abeilles y établiſſent leurs magaſins ſur les arbres, & y dépoſent leurs rayons & leur miel qui y découle ſur les feuilles. La même choſe arrive dans la Matiane de Médie, dans la Sacaſene & l'Araxene en Arménie ».

» L'Aſie produit d'excellent vin, qui ſe garde durant trois générations, quoiqu'on le ſerre dans des vaſes non enduits de poix ».

» Antiochus Soter ayant vu les terres de la Margiane, fut ſi étonné de leur *fertilité*, qu'il les fit circonſcrire d'un mur circulaire de quinze cens ſtades, au milieu duquel il fit bâtir une ville qu'il appella Antioche de ſon nom. Ce pays abonde également en vins. On y rencontre ſouvent des pieds de vignes dont le tronc eſt ſi gros, que deux hommes ont de la peine à l'embraſſer. Pline parle auſſi avec éloge (*lib. VI cap. XVI*) de la beauté & de la bonté des terres de la Margiane, & des autres cantons voiſins des portes Caſpiennes. La Bactriane eſt également *fertile* en tout, excepté en olives ».

» Dans l'Albanie, aujourd'hui le Chirvan & Daneſtan, près & à l'occident de la mer Caſpienne, les arbres ſont toujours verds; la terre y produit ſans culture tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. La ſemence du bled rend cinquante pour un, & l'on fait la récolte juſqu'à deux ou trois fois. Le terrein eſt tendre & meuble, & on le laboure avec une charrue de bois ſans fer. Il y a d'excellens pâturages. On n'y bêche jamais la vigne, & on ne la taille que tous les cinq ans: les nouvelles vignes portent du fruit dès la ſeconde année ».

» Le Boſphore cimmérien eſt environné à l'orient & à l'occident de terreins *fertiles*; mais quoiqu'il ne ſoit ſitué que par quarante-cinq degrés de latitude, l'hiver y eſt rigoureux; & Strabon nous apprend que les habitans couvrent de terre les vignes, durant cette ſaiſon, pour les garantir de la gelée. On lit dans Quinte-Curce (*lib. VII. cap. III.*) que les paropamiſſadiens, peuples ſitués entre la Bactriane & l'Arachoſie, par environ trente-cinq degrés de latitude, pratiquoient la même méthode ».

« Les terres de la Cherſonèſe Taurique, aujourd'hui la Crimée, produiſoient (*Strab. lib. VII. pag. 215.*) trente pour une ſemence; elles ſont également *fertiles* & faciles à cultiver par-tout; il n'en faut excepter que la chaîne des montagnes qui s'étend depuis le promontoire de Crin-Métopon, juſqu'à la ville de Théodoſie. Cette preſqu'île peut contenir cinq millions d'arpens. Ayant égard à la latitude du pays, on trouve huit boiſſeaux de ſemence par arpent; ainſi un arpent de bled fournira la ſubſiſtance à 8 hommes: enſorte que ſuppoſant un million d'arpens ſeulement de l'étendue totale en culture de froment, la population de la Taurique pourra être de huit millions d'hommes. Les habitans de ce pays ayant été obligés de ſecouer le joug des barbares, qui vouloient leur impoſer un tribut exorbitant, ſe mirent ſous la protection de Mithridate Eupator, à qui ils payoient, chaque année, deux cents talens d'argent (1,200,000 liv.) & cent mille ſept cents médimnes de bled (29,380 ſetiers). Les grecs en tiroient beaucoup de ſalaiſons de poiſſon & du bled. Leucon envoya une fois de Théodoſie aux athéniens juſqu'à cent cinquante mille médimnes de froment (43,760 ſetiers) ».

« L'Illyrie eſt *fertile* en grains; les vignes & les oliviers y réuſſiſſent parfaitement bien, ſi on excepte quelques cantons tout à-fait impropres à la culture ».

« Héron d'Alexandrie nous apprend qu'en Égypte on enſemençoit un modios, ou une aroure de terre, avec un modios de bled. Dans ce pays & dans l'Aſie, les meſures de ſuperficies, autrement les meſures géométriques, ou romaniques, étoient appropriées à des meſures ſolides, ou de capacité, qui régloient la quantité de ſemence, ſoit de bled, ſoit d'orge, qu'il étoit convenable de leur confier. Chez les juifs, l'étendue de terrein, appellé *bethcor*, conſommoit un cor ou coros de bled ou d'orge; le bethlethec, un lethec de bled; le modios de terre ou l'aroure, un modios ou ſaton de bled, &c. Les peuples de la Grèce

Digitized by Google

mettoient un médimne de semence par médimne de terre ».

« On sème quatre modius de fèves par jugère, dit Varron (*de re rustic. lib. I. cap. XLIV.*), cinq de froment, six d'orge, dix de riz; mais dans quelques lieux, on en met tantôt plus, tantôt moins: si le terroir est gras, on en met plus; s'il est maigre, on en met moins (je pense que c'est le contraire); c'est pourquoi vous observerez quelle est la quantité de semence qu'on a coutume d'employer dans le pays que vous habitez, afin de vous y conformer. Dans quelques endroits la terre rend dix pour un, en d'autres quinze, comme en Etrurie (en Toscane), & en quelques cantons de l'Italie. On dit que dans le territoire de Sybaris (partie de la Calabre, située au fond du golfe de Tarente), la terre rend ordinairement cent pour un; que dans la Syrie aux environs de Garada (ou peut-être Gadara, dans l'ancienne Batanée, au midi du lac de Génésaret), & dans les campagnes de Byzacium en Afrique (au fond de la petite Syrte, ou golfe des Cabes, dans le royaume de Tunis), la terre produit également cent pour un de semence. Les différences dans la nature des terres en apportent aussi dans la quantité de la semence. Il y a des terres neuves, ou qui n'ont pas encore été en culture; il y en a de reposées, ou qu'on ensemence tous les ans; il y en a d'autres qu'on laisse en jachères, pour les faire reposer une ou deux années. Les terres sont reposées dans le territoire d'Olynthe (aujourd'hui Agiomama, au fond du golfe de Cassandre, & près de celui de Salonique, dans le Romili); mais de manière que la première année on leur fait produire du froment, & des menus grains les deux autres suivantes. Il faut, ajoute Varron, laisser reposer les terres de deux années une, ou les ensemencer la seconde année de quelques menus grains, qui les épuisent moins que le froment ».

« Un jugère de terre grasse, dit Columelle (*lib. II. cap. IX.*), doit être ensemencé pour l'ordinaire de quatre modius de blé; dans une terre médiocre, il en faut cinq. Dans une bonne terre, il faut neuf modius de riz, & dix dans une terre médiocre: car, quoique les auteurs ne soient point d'accord sur la quantité de la semence, cependant l'usage & l'expérience nous ont appris que celle-ci étoit la plus convenable. S'il se rencontroit quelqu'un qui balançât à s'y conformer, il pourroit suivre la coutume de ceux qui sèment cinq modius de blé & huit de riz dans un jugère de bonne terre, & qui pensent qu'il en faut la même quantité dans les fonds de médiocre qualité. D'ailleurs, nous ne nous sommes pas proposé d'observer strictement la règle que nous venons d'établir, d'autant que la quantité de la semence doit varier comme la constitution des lieux, la température des saisons, & la disposition du ciel. La constitution des lieux, comme lorsqu'il s'agit d'ensemencer une plaine ou une colline, dans ces deux cas les terres peuvent être grasses, ou médiocres, ou maigres. La température des saisons, comme lorsqu'il s'agit de semer dans l'automne ou au commencement du printemps: dans l'automne il faut moins de semence, il en faut davantage au printemps. La disposition du ciel, comme lorsqu'il fait de la pluie, ou qu'il fait sec; car, quand le temps est pluvieux, il faut semer plus clair; & quand il est sec, il faut semer plus dru. Tout bled barbu se plaît sur-tout dans une terre en plaine découverte, exposée aux rayons du soleil, & bien ameublie: car, quoique les collines produisent souvent un grain vigoureux, elles rendent cependant moins de bled. Une terre forte, crayeuse & humide de sa nature, est propre à recevoir le bled non-barbu & le riz; il faut pour ces grains une terre très-fertile, bien labourée, & reposée de deux années une: ces grains ne craignent ni les pluies continues, ni les lieux humides & marécageux. L'orge, au contraire, ne vient que dans un terroir meuble, sec & de médiocre qualité: si la terre est très-grasse, ou si elle est très maigre, il y périt également; il ne réussit pas mieux dans un endroit humide & marécageux. Or, par rapport aux deux sortes de bleds, le barbu & le non-barbu, si la terre est un peu crayeuse & naturellement humide, il faut plus de cinq modius de semence; mais si elle est sèche & meuble, soit qu'elle soit grasse, soit qu'elle soit maigre, il ne faut que quatre modius; car dans ce cas la terre maigre veut autant de semence que la terre grasse; sans cela, l'épi seroit mince & inféconde; mais lorsque le grain s'est multiplié en poussant plusieurs tiges, alors le bled se trouve assez garni. Nous ne devons pas ignorer encore, qu'un champ planté d'arbrisseaux, doit consommer une cinquième partie de semence de plus qu'un champ découvert & en plein air, & nous entendons toujours parler de la semence d'automne, car c'est celle que nous estimons la meilleure. Mais il y en a une autre occasionnée par la nécessité; c'est celle que les laboureurs appellent des *trimestres*: elle est de ressource dans les pays froids & sujets à la neige, où l'été est humide & sans chaleurs. Il est très-rare que la récolte de ces grains soit abondante. Cette semaille doit être achevée de bonne heure, & toujours avant l'équinoxe du printemps; & autant que la constitution des lieux & la température de l'air peuvent le permettre, il faudra l'avancer: de cette manière elle réussira mieux; car il ne faut pas s'imaginer qu'il y ait aucune semence qui soit trimestre de sa nature, comme plusieurs l'ont cru. Tout grain semé en automne vient toujours mieux; cependant il y a certaines sortes de grains qui résistent mieux aux chaleurs du printemps, comme le bled sans barbe, l'orge Galatique, le riz ordinaire, & la fève

Digitized by Google

Marſique : car, pour les autres fromens d'une complexion plus forte, ils doivent toujours être ſemés avant l'hiver dans les régions tempérées».

« Il ſuffit, dit Pline (*lib. XVIII. cap. XXIV.*), de ſemer par jugère, dans un climat tempéré, cinq modios de bled barbu, ou ſans barbe; dix modios de riz d'hiver, ou de riz trimeſtre; ſix modios d'orge ou d'orobe, ſix modios de fèves, douze de veſce, trois de pois chiches, de geſſe, de pois communs ou de lentilles, dix de lupins, ſix de ſenu grec, quatre de haricots ou féveroles, vingt de ſoin, quatre ſétiers de millet ou de panis. Il faut plus de ſemence dans une terre graſſe; il en faut moins dans une terre maigre. On fait encore une autre diſtinction : dans une terre forte, crayeuſe & d'une nature humide, il faut ſix modios de bled, ſoit barbu, ſoit ſans barbe; il n'en faut que quatre dans une terre meuble & légère, découverte, sèche & *fertile*. Lorſque le bled n'eſt pas ſemé clair dans une terre maigre, l'épi eſt mince & ſans grain; mais dans une terre graſſe, le bled talle, & d'un ſeul grain, il pouſſe pluſieurs tiges, d'où il arrive, que d'une petite quantité de ſemence on récolte une abondante moiſſon; c'eſt pour cela qu'il y a des perſonnes qui veulent que pour enſemencer un jugère, on emploie entre quatre & ſix modios de bled, ſuivant la qualité du terroir; d'autres, en plus grand nombre, preſcrivent qu'on n'en sème pas moins de cinq modios, ſoit que la terre ſoit graſſe ou maigre, ſoit qu'elle ſoit en plaine, ou ſur le penchant d'un côteau ».

« Dans le pays des léontins en Sicile, on sème ordinairement, dit Cicéron (*in frumentaria*), environ un médimne de bled par jugère. Lorſque la terre rend huit pour un, on ſe trouve bien partagé : ſi elle rend dix quelquefois, c'eſt par une faveur ſpéciale des dieux ». *Voyez* AFRIQUE, ATHÈNES, BABYLONIE, ÉGYPTE, GAULES, GRÈCE, ITALIE, JUDÉE, LACONIE, SICILE.

FERTORIUM, ou *fertoria ſella*, chaiſe portative, fauteuil garni de brancards.

FERTUM ou *Fercum*, eſpèce de gâteau que l'on offroit à Jupiter dans les ſacrifices. (*Cato de re ruſtic. c. 135.*)

FÉRULE. Prométhée vola le feu du ciel, l'emporta dans une *férule*, & apprit aux hommes à le conſerver dans les tiges de cette plante. La tige de la *férule*, que les grecs nommoient *Narthex*, eſt haute de cinq à ſix pieds, ſon écorce eſt aſſez dure, & le dedans eſt rempli d'une eſpèce de moëlle, que le feu ne conſume que très-lentement. Diodore dit que Bacchus, l'un des plus grands légiſlateurs de l'antiquité, ordonna aux premiers hommes qui burent du vin, de ſe ſervir de cannes de *férule*, parce que ſouvent, dans la chaleur du vin, ils ſe caſſoient la tête avec des bâtons ordinaires, au-lieu que les tiges de *férule* ſont aſſez fortes pour ſervir d'appui, mais trop légères pour bleſſer ceux que l'on en frapperoit.

Pline dit que les ânes aiment fort les *férules*; mais qu'elles ſont un poiſon pour toute autre bête de charge; & que pour cette raiſon les ânes furent conſacrés à Bacchus, à qui les *férules* ſont dédiées. Comme le bois de la *férule* eſt très-leger, & néanmoins ferme, Pline dit (*lib. XIII cap. XXII.*), que les vieillards s'en ſervoient ordinairement pour bâton. On en faiſoit un attribut de Pluton, apparemment dit Triſtan, parce qu'il conduit les morts, ou parce qu'il étoit toujours repreſenté ſous la figure d'un vieillard.

Ce mot *ferula* vient, à ce que l'on prétend, de *ferire*, frapper : car anciennement on châtioit les enfans avec les tiges de ces ſortes de plantes.

La *férule*, dans le bas-empire, étoit le ſceptre des empereurs; comme on peut le remarquer ſur les médailles. C'eſt une tige aſſez haute, dont le haut eſt plat & carré. L'uſage en eſt fort ancien parmi les grecs, qui appelloient leurs princes Ναρθηκοφόρος, c'eſt-à-dire, *porte-férules*.

FESCENNINS (*vers*) *feſcennini verſus*, vers libres & groſſiers qu'on chantoit à Rome dans les fêtes, dans les divertiſſemens ordinaires, & principalement dans les noces.

Les vers *feſcenins* ou *ſaturnins* (car on leur a donné cette ſeconde épithète), étoient rudes, ſans aucune meſure juſte, & tenoient plus de la proſe cadencée que des vers, comme étant nés ſur le champ & faits pour un peuple encore ſauvage, qui ne connoiſſoit d'autres maîtres que la joie & les vapeurs du vin. Ces vers étoient ſouvent remplis de railleries groſſières, & accompagnés de poſtures libres & de danſes deshonnêtes. On n'a qu'à ſe repréſenter des payſans qui danſent lourdement, qui ſe raillent par des impromptus ruſtiques; & dans ces momens, où avec une malignité naturelle à l'homme & de plus aiguiſée par le vin, on les voit ſe reprocher tour-à-tour tout ce qu'ils ſavent les uns des autres : c'eſt ce qu'Horace nous apprend dans une épître qu'il adreſſe à Auguſte :

Feſcennina per hunc inventa licentia morem
Verſibus alternis, opprobria ruſtica fudit.

(*Epiſt. I. lib. II. v. 145.*)

Les vers libres & obſcènes prirent le nom de *feſcennins*, parce qu'ils furent inventés par les habitans de Feſcennie, ville de Toſcane, dont les ruines ſe voyoient encore à un bon quart de lieue de Galèſe.

Digitized by Google

Les peuples de Fescennie accompagnoient leurs fêtes & leurs réjouissances publiques, de représentations champêtres où des baladins déclamoient des espèces de vers fort grossiers, & faisoient mille bouffonneries dans le même goût. Ils gardoient encore moins de mesures dans la célébration des noces, où ils ne rougissoient point de salir leurs poésies par la licence des expressions : c'est de là que les latins ont dit, *fescennina licentia*, & *fescennina locutio*, pour marquer principalement les vers sales & deshonnêtes que l'on chantoit aux noces.

Ces sortes de vers parurent sur le théâtre, & tinrent lieu aux Romains de drame régulier pendant près de six vingt ans. La satyre mordante à laquelle on les employa, les décrédita encore plus que leur grossiéreté primitive ; & pour lors ils devinrent vraiment redoutables. On rapporte qu'Auguste, pendant le triumvirat, fit des vers *fescennins* contre Pollion, mais que celui ci, avec tout l'esprit propre pour y bien répondre, eut la prudence de n'en rien faire ; parce que disoit il, il y avoit trop à risquer d'écrire contre un homme qui pouvoit proscrire. »

Enfin Catulle voyant que les vers *fescennins* employés pour la satyre étoient proscrits par l'autorité publique, & que leur grossiéreté dans les épithalames n'étoit plus du goût de son siècle, les perfectionna, & les châtia en apparence du côté de l'expression : mais s'il les rendit plus chastes par le style, en proscrivant les termes grossiers, ils ne furent pas moins obscènes pour le fens, & bien plus dangereux pour les mœurs. *(Chevalier de Jeaucourt,)*

FESSONIA, ou FESSORIA, Déesse qui présidoit au repos que procuroit l'éloignement des ennemis, après les fatigues qu'ils avoient données. Les gens de guerre l'invoquoient souvent dans les travaux de leur métier. Son nom vient du mot latin *fessus*, las. St. Augustin en parle dans la cité de Dieu. *(liv. IV. ch. 21.)*

FESTINS sacrés, ou festins de religion. C'étoient des *festins* qui n'étoient que pour les dieux, & sur-tout pour Jupiter, Apollon, Latone, Diane, Hercule, Mercure & Neptune. On servoit à ces dieux un repas magnifique dans leurs temples en certaines occasions, aux dépens du public, & leurs prêtres en profitoient. *Voyez* LECTISTERNES. Il y avoit un Dieu pour présider aux festins. *Voyez* COMUS.

FESTUCA, baguette du préteur, avec laquelle il faisoit toucher, par son héteur, l'esclave qu'il vouloit affranchir. Les grecs l'appelloient ραβδος. *(Plaut. Mil. IV. 1 15.)*

Ean' ingenua, an festuca facta è serva libera est?

FÊTES : les Grecs, les Romains, les Egyptiens & les autres peuples, avoient un très-grand nombre de *fêtes* qui faisoient partie de leur religion.

Nous ne ferons ici que les nommer ; on en trouvera l'explication dans leurs articles particuliers.

Numa partagea les jours de l'année en *festi profesti*, & *intercisi* : les premiers étoient consacrés aux dieux ; les seconds étoient accordés aux hommes pour vaquer à leurs affaires, & les derniers étoient partagés entre les dieux & les hommes.

Les jours de fêtes, *dies festi*, étoient encore divisés, suivant Macrobe, (*Saturn. c.* XVI.) en sacrifices, *epula* ou banquets, *ludi* ou jeux, & *feria*, féries. *Voyez* FERIES. Les *dies profesti* étoient partagés en *fasti*, *comitiales*, *comperendini*, *fasti*, & *praliares*. *Voyez* ANNALES, FASTES, &c.

Les jours de *fêtes* on ne rendoit point la justice, c'est-à-dire que les tribunaux étoient fermés ; le négoce & le travail des mains cessoit, & le peuple les passoit en réjouissance. On offroit des sacrifices ; on faisoit des festins, & l'on célébroit des jeux. Il y avoit des fêtes fixes, appellées *annales* ou *stativi*, & de mobiles. Les premières *fêtes* chez les grecs avoient été ces assemblées solemnelles de toute la nation où l'on célébroit des jeux, comme les olympiques, les pythiens, les isthmiens, & les néméens. A l'imitation des grecs les romains donnoient les jours de *fêtes* des jeux, ou dans le cirque, *ludi circenses*, ou des spectacles sur le théâtre, *ludi scenici* ; c'étoit aux dépens de l'état pour l'ordinaire, & le soin en rouloit sur les principaux magistrats, qui dans certaines occasions en faisoient eux-mêmes les frais. Parmi les *fêtes*, il y en avoit de fixes qui revenoient tous les mois comme les néoménies chez les grecs, c'est-à-dire, les jours de la nouvelle lune ; c'étoient chez les latins les calendes, ou le premier jour du mois. Les nones se célébroient le 5 ou le 7 du mois, & les ides le 13 ou le 15. Ces fêtes étoient consacrées à Jupiter & à Junon.

Sans entrer ici dans un détail inutile du nom & des cérémonies propres à chacune des *fêtes* qu'on trouvera dans ce dictionnaire chacunes à leur article, qu'il nous suffise de remarquer que ces fêtes paroissant à la vérité occuper la plus considerable partie de l'année, il ne faut cependant pas s'imaginer que tous les jours fussent employés en solemnités qui empêchassent personne de travailler, ou de vaquer à ses affaires. De ces *fêtes* un très-petit nombre obligeoit généralement tout le monde ; la plupart des autres n'étoient, s'il est permis de s'exprimer ainsi, que des dévo-

Digitized by Google

tions particulières affectées à certaines communautés ou sociétés, tantôt aux prêtres de Jupiter, tantôt à ceux de Mars, un jour aux sacrificateurs de Minerve, un autre aux vestales : ainsi le public n'y étoit pas régulièrement obligé ; dans la plupart, on ne s'assembloit ni de travailler ni de rendre la justice dans les tribunaux ; & Jules Capitolin remarque que l'empereur Antonin regla qu'il y auroit trois cents trente jours dans l'année où l'on pourroit vaquer librement à ses affaires : en sorte qu'il n'en resteit plus que trente-cinq qui fussent universellement fêtés.

Il y avoit outre cela des *fêtes* qui ne revenoient qu'après un certain nombre d'années révolues, comme les jeux capitolins qui ne se célébroient que tous les cinq ans, les jeux séculaires qu'on ne renouvelloit qu'au bout de cent ans, & d'autres *fêtes* qui recommençoient tous les six, vingt, ou trente ans, & qui étoient généralement observées. *(Chevalier de Jaucourt.)*

FÊTES *des Egyptiens* : ils avoient plusieurs grandes *fêtes* qui les assembloient. Les historiens en ont remarqué six principales : la première célébrée à Bubaste, en l'honneur de Diane ; la seconde à Busiris, en l'honneur d'Isis ; la troisième à Saïs, en l'honneur de Minerve ; la quatrième à Héliopolis, c'étoit la fête du soleil ; la cinquième à Butis, étoit pour Latone ; & la sixième à Paprémis, en l'honneur de Mars.

Ces *fêtes* étoient fixées au renouvellement de chaque saison pour honorer le soleil, aux pleines & aux nouvelles lunes pour honorer Isis.

FÊTES *des Grecs* ; les noms des principales sont, Achilées, Actiaques, Adonies, Agranies, Agraulies, Agraunies, Agrianies, Agrotères, Ajaxues, Alchathées, Alées, Alies, Aloës, Ambrosies, Amphiarées, Anacalyptéries, Anacées, Anacletéries, Anagogies, Androgémies, Anthephories, Antinoies, Aparuries, Aphrodisies, Apaturies, Apollonies, Aratées, Adriannées, Arréphories, Atthémisies, Asclépies, Asclolies, Bendidies, Boëdromies, Boréasmes, Brusidées, Buphonies, Cabiries, Calacidres, Callyntéries, Callysties, Carnées, Caria, Céramicis, Chalcies, Chalcœcies, Chaonies, Chariles, Charisies, Charmosines, Chiroponies, Chitonies, Chloës, Chronies, Ciffotomies, Choës, ou Choïs, Chytras, Cladeutéries, Connidies, Cordes, Corybantiques, Cotyties, Cronies, Cybernésies, Cyanophonies, Dadies, Dédales, Daulis, Daphnéphories, Delphinies, Délies, Demétries, Diamallogose, Diasies, Dictynnies, Dipolies, Dioclies, Dionysies, ou Dionysiaques, Dyspopies, Eiléthéries, Ecdusies, Elaphéboliques, Elénophories, Eleusinies, Eleutéries, Ematuries, Emplacies, Encénies, Eories, Ephestries, Epidauries, Epithicradies, Epiclidies, Epicténes, Episcaphies, Episcénes, Ergaties, Erotidies, Eumenidies, Exithéries, Galaxies, Galinthiadies, Gamelies, Géresties, Gérontries, Hécalesies, Hécatésies, Hécatombées, Hécatomphonies, Héraclées, Hercés, Hermées, Hertices, Héphestties, Horées, Hyacinthées, Hybristiques, Hydrophories, Hystéries, Ithomées, Inachies, Iolées, Ichémies, Itées, Lagénophories, fêtes des lampes, Lamptéries, Laphries, Lénées, Léonidées, Léontiques, Lernées, Limnatidies, Linées, Lithoboles, Lycées, Lycurgies, Mémactéries, Ménalippies, Ménélaies, Métagitnies, Myniées, Mynichiées, Mutées, Mysies, Nélédies, Nécisies, Néméséées, Néoptolémées, Nephalies, Nestées, Néoménies, ou Numénies, Oenitérie, Olympies, Omopagies, Oncesties, Ofchophories, Panathénées, Pambéothes, Pambies, Panbellenies, Paniones, Pausanies, Pélopies, Pélories, Phagésies, ou Phagéropésies, Pharmattries, Phérephatties, Phosphories, Hynthéries, Polées, Posidonies, Proarosies, Promethées, Protésilolées, Protigées, Pyanepsies, Pythies, Sabasies, Satonies, Scirries, Scires, Sifachtinies, Sporties, Sténies, Stophies, Stymphalies, Symées, Syftéries, Tauries, Tauropolies, Thalysies, Thargélies, Théarnies, Théogamies, Théophanies, Théoxénies, Térapnatidies, Therteries, Tesmophories, Thésées, Thyes, Thylles, Tynnées, Titanies, Tithénidies, Tlépolémies, Tonies, Toxanidies, Triclaries, Triétériques, Trietyes, Triopies, Tritoparéries, Trophanies, Tyrbe.

FÊTES *des Romains*. Les noms des principales sont Agonales, Angéronales, Apollinaires, Armilustre, Bacchanales, Caristhies, Carmentales, Céréales, Compitales, Consuales, Crapotines, Equiries, Faunales, Férales, Fontinales, Fordicales, ou Fordicidies, Fornacales, Furinales, Hilaries, Latines, ou Latiar, Laurentales, ou Larentales, Lémurales, ou Lémuries, Libérales, Lucaries, Lupercales, Majumes, Matrales, Matronales, Meridiurnales, Mézalésies, Opalies, Politiis, Pogu'ifugies, Quinquatries, ou Quinquatres, Quirinales, Régifuges, Robigales, Romanenses, Saturnales, Septimontium, Terminales, Tubilustres, Vinales, Vortumnales, ou Vertumnales, & Vulcanales.

FEU, le culte du *feu* suivit de près celui qu'on rendit au soleil, par qui l'idolatrie a commencé dans le monde : comme le *feu* passoit pour le plus noble des élémens, & une vive image du soleil, toutes les nations se sont accordées à l'adorer. Chez les chaldéens la ville d'Ur fut ainsi appellée à cause qu'on y adoroit le *feu*. Mais le lieu du monde où l'on révéroit davantage cet élément, étoit la Perse. Il y avoit des enclos fermés

Digitized by Google

mês des murailles & sans toit, où l'on faisoit assidûment du *feu*. & où le peuple dévot venoit en foule à certaines heures pour prier. Les personnes qualifiées se ruinoient, en y jettant avec profusion des essences précieuses, & des fleurs odoriférantes, ce qu'elles regardoient comme un des plus beaux droits de la noblesse. Ces enclos, ou ces temples découverts, ont été connus des Grecs, sous le nom de *Pyrêia*, ou *Pyratêia*; les voyageurs modernes en parlent aussi comme des plus anciens monumens de l'idolâtrie du *feu*. Quand les Perses savoient un de leurs rois près de mourir, ils éteignoient le *feu* dans toutes les villes principales; & pour le rallumer, il falloit que son successeur fût couronné. On s'imaginoit que le *feu* avoit été apporté du ciel, & mis sur l'autel du premier temple que Zoroastre avoit bâti dans la ville de Xis, en Médie. On n'y jettoit rien de gras ni d'impur, on n'osoit pas même le regarder fixement. Pour en imposer davantage, les prêtres toujours fourbes & imposteurs, entretenoient ce *feu* secrettement, & faisoient accroire au peuple qu'il étoit inaltérable, & se nourrissoit de lui-même.

Cette erreur avoit aussi lieu à Athènes, dans le temple de Minerve, à Delphes dans celui d'Apollon, & à Rome dans celui de Vesta. Car les Romains, qui adoptèrent les idolâtries les plus groffières, n'oublièrent pas celles du feu. *V.* VESTA. Pourquoi ne voyoit-on jamais aucun sacrifice, ni aucune cérémonie religieuse dans lesquels il n'entrât du *feu*, & pourquoi celui qui servoit à parer les autels & à consumer les victimes, étoit-il traité avec respect; si ce n'étoit pas une suite du premier culte qu'on a rendu à cet élément? Plusieurs temples & plusieurs villes ont été célèbres par le feu miraculeux qui s'y formoit, quand on en avoit besoin pour les sacrifices. Outre celui dont on a parlé à l'article *Enatia*; il y avoit, dans la Sicile, proche Agrigente, une colline; sur cette colline étoit un autel, sur lequel il étoit inutile d'apporter du *feu*: quand le sacrifice étoit agréable au Dieu à qui on vouloit l'offrir, il suffisoit d'y allumer des sarmens; quelque verds qu'ils fussent, la flamme y prenoit d'elle même. Elle s'écartoit de part & d'autre, comme pour se jetter sur ceux qui faisoient le repas du sacrifice, & n'incommodoit nullement ceux qu'elle touchoit. Pausanias raconte, comme témoin oculaire, une chose assez surprenante. Deux villes de Lydie avoient chacune un temple; (*Pausan. Aelia, c. I. in fine.*) Sur l'autel de ce temple, étoient des cendres d'une odeur toute particulière. Un magicien la tiare sur la tête, mettoit du bois sec sur le foyer, récitoit quelques prières qu'il lisoit dans un livre; & du foyer, l'on voyoit sur le champ sortir une flamme très-brillante, sans qu'on eût mis le *feu* au bois.

Le *feu* allumé subitement sur un autel, étoit quelquefois unheureux préfage. Suétone rapporte que ce fut un de ceux qui annoncèrent la grandeur de Tibère; Séleucus connut à un pareil signe sa future élévation. Le consulat de Cicéron fut précédé d'un semblable préfage.

Ce fut Prométhée, dit-on, qui déroba le *feu* du ciel, & en fit présent aux hommes: ce n'est pas à dire qu'il leur en ait appris l'usage; car y a-t-il apparence que cet usage ait été ignoré, jusqu'au temps de Prométhée. L'usage du feu est sans doute aussi ancien que le monde, soit que la foudre l'ait porté sur la terre, soit qu'on ait fait du feu par hasard, en frappant des cailloux. Mais ce que Prométhée a pu apprendre aux hommes; c'est à combien d'usages devoit s'appliquer le *feu*, pour les opérations des arts; c'est peut-être l'art de rendre les métaux ductiles & malléables, par le moyen du *feu*. Diodore attribue l'invention & les progrès de cet art, non à Prométhée, mais à Vulcain, Roi d'Egypte, qui, pour ces heureuses inventions, fut appelé le dieu du feu, & le dieu des arts. Voyez *Vulcain*.

Antiquités, *Tom. II.*

FEU. Le comte de Caylus annonce dans plusieurs endroits de ses recueils d'antiquités, l'étonnement dont il étoit saisi en voyant les petites statues de porcelaine grossière bleue, ou verte, qui ont été fabriquées par les égyptiens. Ce savant n'ignoroit pas que l'Egypte & l'Arabie n'étant pas des pays *boisés*, on n'y employoit d'autres combustibles que la fiente desséchée des bœufs, des chevaux, des chameaux & des bruyères. Dans l'Europe, au contraire, les fours à cuire la porcelaine, sont chauffés avec du gros bois; & ils en consomment une quantité énorme.

L'étonnement du comte de Caylus auroit cessé; s'il eût pu connoître les expériences qu'a faites M. le baron de la Tour d'Aigues, présidents au parlement d'Aix, pour cuire des briques & des tuiles avec de la paille, des bruyères & des fagotins. Une fournée de ces poteries, cuites dans un four chauffé avec du gros bois, a coûté au village de la Tour d'Aigues, près d'Aix en Provence, la somme de 25 liv. 16 sols; & le *feu* a duré vingt-quatre heures. Cette même fournée, échauffée avec de la paille, des fagotins, ou des arbrisseaux, n'a coûté que 11 liv. 5 sols; & le *feu* n'a duré que douze heures. Que l'on juge par cette comparaison des connoissances étendues que possédoient les anciens sur l'art de conduire le *feu* & de le gouster!

FEU DE JOIE, illumination nocturne donnée au peuple pour spectacle public dans des occasions de réjouissances réelles ou supposées.

C'est une question encore indécise, de savoir si les anciens, dans les fêtes publiques, alluMoient des feux par un autre motif que par esprit de religion. Un membre de l'académie des belles

Digitized by Google

lettres de Paris, Mahudel a soutenu la négative: ce n'est pas qu'il nie que les anciens ne fissent comme nous des réjouissances de publication de paix, aux nouvelles des victoires remportées sur les ennemis, aux jours de naissance, de proclamation de mariage de leurs princes, & dans leur convalescence après des maladies dangereuses; mais, selon Mahudel, le feu dans toutes ces occasions ne servoit qu'à brûler les victimes ou l'encens; & comme la plupart de ces sacrifices se faisoient la nuit, les illuminations n'étoient employées que pour éclairer la cérémonie & non pour divertir le peuple.

Quant aux bûchers qu'on élevoit après la mort des empereurs, quelque magnifiques qu'ils fussent, on conçoit bien que ce spectacle lugubre n'avoit aucun rapport avec des *feux de joie*; d'un autre côté, chaque la pompe de la marche des triomphes se terminât toujours par un sacrifice au capitole, où un *feu* allumé pour la consécration de la victime l'attendoit; ce *feu* ne peut point passer pour un *feu de joie*: enfin par rapport aux feux d'artifices qui étoient en usage parmi les anciens, & qu'on pourroit présumer avoir fait partie des réjouissances publiques, Mahudel prétend qu'on n'en voit d'autre emploi que dans les feux machines de guerre, propres à porter l'incendie dans les villes & dans les bâtimens ennemis.

Mais toutes ces raisons ne prouvent point que les anciens n'allumassent aussi des *feux de joie* en signe de réjouissances publiques. En effet, il est difficile de se persuader que dans toutes les fêtes des grecs & des romains, & dans toutes les célébrations de leurs jeux; les *feux* & les illuminations publiques se rapportassent toujours uniquement à la religion, sans que le peuple n'y prît part à-peu-près comme parmi nous.

Dans les lampadophories des grecs, où l'on se servoit des lampes pour les sacrifices, on y célébroit pour le peuple différens jeux à la lueur des lampes; & comme ces jeux étoient accompagnés de danses & de divertissemens; on voit que ces sortes d'illuminations étoient en même temps prophanes & sacrées. L'appareil d'une autre fête nommée *lamperies*, qui se faisoit à Pallene, & qui étoit dédiée à Bacchus, consistoit en une grande illumination nocturne & dans une profusion de vin qu'on versoit aux passans.

Il faut dire la même chose des illuminations qui entroient dans la solemnité de plusieurs fêtes des romains, & entr'autres dans celle des jeux séculaires qui duroient trois nuits, pendant lesquelles il semble que les empereurs & les édiles qui en faisoient la dépense, voulussent par un excès de somptuosité, dédommager le peuple de la rareté de leur célébration. Capitolin observe que l'illumination donnée par Philippe, dans les jeux qu'il célébra à ce sujet, fut si magnifique, que ces trois nuits n'eurent point d'obscurité.

On n'a pas d'exemple de *feu de joie* plus remarquable que celui que Paul Emile, après la conquête de la Macédoine, alluma lui-même à Amphipolis, en présence de tous les princes de la Grèce qu'il y avoit invités. La décoration lui coûta une année entière de préparatifs; & quoique l'appareil en eût été composé pour rendre hommage aux dieux qui présidoient à la victoire, cette fête fut accompagnée de tous les spectacles auxquels le peuple est sensible (*chevalier de Jaucourt.*)

FÉVES. Les Egyptiens s'abstenoient de manger des *féves*; ils n'en semoient point, & s'ils en trouvoient qui fussent crues sans avoir été semées, ils n'y touchoient pas. Leurs prêtres poussoient plus loin la superstition: ils n'osoient pas même jetter les yeux sur ce légume; ils le tenoient pour immonde, & ils eussent plutôt mangé la chair de leurs pères. Pythagore, qui avoit été instruit par les Egyptiens, défendoit aussi à ses disciples de manger des *féves*; & l'on dit qu'il aima mieux se laisser tuer par ceux qui le poursuivoient, que de se sauver à travers un champ de *féves*. Cicéron insinue au premier livre de la divination, (*chap. XXX.*) que l'interdiction des *féves* étoit fondée sur ce qu'elles empêchoient de faire des songes divinatoires, car elles échauffent trop; & par cette irritation des esprits, elles ne permettent pas à l'ame de posséder la quiétude qui est nécessaire pour la recherche de la vérité. Aristote donne plusieurs belles raisons de cette défense, dont la moins mauvaise est que c'étoit un précepte moral, par lequel le philosophe défendoit à ses disciples de se mêler du gouvernement; ce qui est fondé sur ce qu'en certaines villes on donnoit son suffrage avec de *féves* pour l'élection des magistrats. Un autre auteur a prétendu qu'elles furent interdites par un principe de chasteté, comme si ce légume y étoit contraire. D'autres disent enfin, que ce fut pour des raisons saintes & mystérieuses, que les Pythagoriciens ne disoient à personne. Quelques-uns d'eux aimèrent mieux mourir, dit Jamblique, que de révéler un si grand secret. Une Pythagoricienne se coupa la langue pour n'avoir aucun sujet de craindre que la rigueur des tourmens ne la fit parler. L'école de Salerne a défendu dans les temps modernes de manger des *féves*; mais elle en donne une raison diététique; c'est qu'elles causent la goutte: *manducare fabam caveas facit, illa podagram:* ce qui porte à croire que la défense de manger des *féves*, n'étoit autre chose chez les anciens qu'un précepte de santé, dans l'idée, où l'on étoit alors, que ce légume étoit malsain.

Le chevalier de Jaucourt (*Encyclop. in-fol.* FEVES) a cherché un autre motif à la défense de Pythagore. Le voici:

Digitized by Google

Pythagore enseignoit que la *fève* étoit née en même-temps que l'homme ; & formée de la même corruption : or comme il trouvoit dans la *fève*, je ne sais quelle ressemblance avec les corps animés, il ne doutoit pas qu'elle n'eût aussi une ame sujette comme les autres aux vicissitudes de la transmigration, par conséquent que quelques-uns de ses parens ne fussent devenus *fèves* ; delà le respect qu'il avoit pour ce légume, & l'indiction de son usage à tous ses disciples.

Cette opinion de Pythagore que nous venons d'exposer, n'est point un sentiment qu'on lui prête ; elle se trouve détaillée dans la vie de ce philosophe, que Porphyre a écrite. Aussi Horace, qui long-temps avant Porphyre ne doutoit point que cette idée de transmigration ne fût celle de Pythagore, s'en est moqué plaisamment dans une de ses satyres :

O quando faba Pythagoræ cognata, simulque
Uncta satis pingui ponentur olus cula lardo !

(*Sat. VI. lib. II. v.* 63.)

» Quand pourrai-je, dit-il, dans mes repas rustiques, en dépit de Pythagore, me régaler d'un » plat de *fèves*, & manger à discrétion de mes » légumes, nourris de petit lard. »

Dans ses *recherches philosophiques sur les égyptiens & les Chinois*, M. de Paw assure que l'odeur des *fèves* étoit la véritable cause de l'aversion des pythagoriciens pour ce légume. (*Tome I. pag.*)

« Il est bien étonnant qu'après tant d'opinions proposées avec un si grand appareil de savoir, & par des savans si célèbres, sur le véritable motif de l'aversion qu'avoient les Egyptiens & sur tout les prêtres pour les *fèves*, on soit encore si peu instruit. Mais il n'y a qu'à bien réfléchir à une aventure qu'on prête à Pythagore, ce servile imitateur des philosophes orientaux, pour se convaincre que c'est la forte exhalaison, que répand la *faba vulgaris*, lorsqu'elle est en fleur, qui a paru pernicieuse aux Egyptiens. Et voilà pourquoi ils ne la cultivoient dans aucun canton de leur pays : quoique rejettée de la table des hommes, elle étoit pu servir à nourrir les bêtes ; il est ridicule de dire qu'ils ne pouvoient en soutenir la vue, au lieu de dire qu'ils ne pouvoient en soutenir l'odeur, qui est extrême pendant la floraison de ce légume, qu'on seme aujourd'hui en Egypte sans se soucier des effets qui peuvent en résulter, & qui tendent à produire une espèce d'ivresse, suivant l'opinion populaire, répandue même en Europe parmi les gens de la campagne, qui n'ont jamais ouï parler de la diversité des climats. »

« Théophraste, auquel on doit reprocher d'avoir embrouillé d'une manière inconcevable l'histoire des plantes de l'Egypte, rapporte entre autres choses, que, dans ce pays-là, toutes les fleurs sont sans odeur, si l'on en excepte celles du myrthe. (*hist. Plantarum lib. VI. cap.* 7. *De caus. planterum lib. VI. cap.* 27.) Mais il n'y a point, & il n'y a jamais eu la moindre vérité dans cette assertion si frivole ; puisque les *neps* des Arabes ou les violettes du Caire, & les roses pâles du Fésum sont les plus odorantes qu'il y ait au monde, & toute l'eau de rose, qu'on consume dans les serrails de l'Orient & dans une grande partie de l'Italie, vient de l'Egypte : aussi Maillet parle-t-il comme d'une chose extraordinaire, de l'exhalaison qui s'élève le long du Nil, des champs ensemencés de cette espèce de *fève*, *dont la fleur est mille fois plus odoriférante*, dit-il, *qu'en Europe*. (*Description de l'Egypte.* partie II. pag. 13. de l'édition in-4°.) Ce sont ces champs-là que Pythagore n'eût jamais traversés, dès qu'il fut circoncis. C'étoit faute d'avoir acquis des connoissances assez exactes sur l'Egypte & l'Indoustan, que les auteurs anciens ont tant varié en parlant de la diete des Pythagoriciens, & on voit par ce qu'en disent Aulugelle (*IV.* 11.) & Athénée, qu'ils ne savoient pas eux-mêmes ce qu'il falloit en penser. Au reste, pour qu'on ne forme point de doute sur l'espèce de légume dont il peut être ici question, je dirai qu'elle est déterminée par un passage de Varron, qui assure que les Flamines de Rome ne pouvoient manger des *fèves* ; parce que leurs fleurs contiennent des lettres infernales. Or ces lettres infernales sont les deux taches noires, peintes sur les ailes qui enveloppent immédiatement la carene dans la *fève* de marais, dont le caractère se trouve parfaitement bien fixé, que si le botaniste l'eût défini. Et il en résulte toujours que c'étoit dans la fleur qu'existoit la première cause de l'aversion que les Prêtres avoient pour cette plante, dont ils connoissoient d'ailleurs très-bien le fruit, qui de tous les farineux est le plus contraire aux tempéramens mélancoliques, & il n'y eut jamais au monde une nation plus portée vers la tristesse que les Egyptiens ; on les égayoit bien de temps en temps par des fêtes ; mais ils revenoient toujours à leur caractère sombre, qui les rendoit encore opiniâtres & emportés, *ad singulos motus excandescentes*. Lib. XXII. vers la fin) ».

M. Paucton s'est fort étendu sur l'espèce & la culture des *fèves* chez les anciens. Voici ce que nous avons extrait sur ce sujet de son ouvrage précieux, intitulé *Métrologie*.

« Après la culture des bleds, celle des légumes est la plus nécessaire à l'homme ; & entre

Digitized by Google

les légumes, les anciens donnoient le premier rang à la *fève*, *faba*, *κύαμος*. Cette prééminence étoit fondée sur ce qu'on avoit trouvé le moyen de faire avec fa pulpe une farine qu'on appeloit *lomentum*, & qu'on pouvoit employer pour faire du pain. Cette farine, il eſt vrai, lorſqu'elle étoit employée ſeule, produiſoit un pain peſant, comme celui qu'on fetoit de la farine de tout autre légume; mais on corrigeoit ce défaut en y mêlant de la farine de froment, ſur-tout du panis, & pluſieurs peuples ſe nourriſſoient de cette ſorte de pain. Il paroît cependant que la plus grande conſommation de ce légume ne ſe faiſoit pas de cette manière; on le préparoit à la cuiſine; & en l'aſſaiſonnant diverſement, on en faiſoit pour l'homme un mets agréable & ſain. L'avantage que l'on trouvoit à cultiver des *fèves* ne ſe bornoit pas-là encore; on en nourriſſoit les beſtiaux, qui en mangeoient également, & les coſſes & les fabales ou pailles. »

» La *fève* eſt celui des légumes que l'on met le premier en terre. On la ſeme (en Italie) avant le coucher des Pléiades & avant l'hiver. Cependant l'opinion de Virgile eſt qu'on la ſeme au printemps, comme cela ſe pratique aux environs du Pô. Mais les *fèves* ſemées de bonne-heure, c'eſt-à-dire, en automne, réuſſiſſent toujours mieux que celles qu'on ne ſéme qu'au printemps; le bétail en mange plus volontiers les coſſes & les tiges. Il eſt néceſſaire d'arroſer cette plante lorſqu'elle eſt en fleur; elle a moins beſoin d'eau après la floraiſon. On eſt dans la perſuaſion qu'elle améliore la terre où on l'a ſemée, & qu'elle lui tient lieu d'engrais. C'eſt par cette raiſon qu'en Macédoine & en Theſſalie, lorſque la *fève* étoit en fleur, on retournoit la terre, & on l'enfouiſſoit ſous les mottes pour ſervir de fumier. »

« La *fève* demeure quinze ou vingt jours en terre ſans lever. Elle commence par pouſſer des feuilles, d'où il s'élève enſuite une tige ou un tuyau ſans nœuds; cette tige eſt ſeule & unique dans la fève, comme dans le lupin. Tous les autres légumes produiſent pluſieurs tiges, & quelques uns, comme le *cicer*, l'*ervum* & la lentille, ont leur tige rameuſe & branchue: la *fève* ſeule jette un bouquet de racines. Les autres légumes, ſans en excepter le lupin qui a le plus de rapport avec la *fève*, ne produiſent qu'une racine ſurculeuſe en forme d'un long pivot, & c'eſt dans le *cicer* que cette racine eſt la plus profonde. La *fève* eſt en fleur durant quarante jours, & beaucoup plus long-temps qu'aucun autre légume. La gouſſe de la *fève* eſt groſſe & charnue, & de plus les lobes de la ſemence ſont enfermées dans une membrane forte & épaiſſe, ce qui eſt cauſe qu'elles s'échauffent facilement. »

« Lorſque la *fève* & les autres légumes ſe ſont élevés de terre à la hauteur de quatre doigts, il eſt temps d'en extirper les mauvaiſes herbes avec le ſarcloir. On excepte le lupin auquel cette manière de ſarcler eſt nuiſible, parce que n'ayant qu'une ſeule racine, la plante meurt auſſi-tôt qu'on l'a coupée, ou qu'on l'a ſeulement offenſée; & quand même cet accident n'arriveroit pas, le ſarclage ne ſeroit pas moins inutile au lupin, parce qu'il eſt le ſeul d'entre les légumes qui, loin d'être incommodé des mauvaiſes herbes, les fait perir. Beaucoup de perſonnes penſent qu'il ne ne faut pas ſarcler les *fèves*, parce que quand elles ſont parvenues à leur matûrité, on les arrache avec la main, & que de cette manière on les ſépare facilement des mavaiſes herbes que l'on coupe enſuite pour faire du foin. Pour moi, dit Columelle, je penſe qu'un laboureur eſt très-blâmable de ſouffrir que les herbes nuiſibles croiſſent dans ſes grains; je ſuis donc d'avis qu'il ſarcle les *fèves*, & même juſqu'à trois fois; car l'expérience nous a appris que traitées de cette manière, elles produiſent beaucoup plus de grains, que les coſſes ſont plus maigres & plus minces, & le fruit plus nourri, & qu'enfin un modius de *fèves* écoſſées rempliſſent encore preſque le modius, après qu'on les a dérobées & débarraſſées de leurs peaux. »

« Virgile veut qu'avant que de ſemer les *fèves*, on les faſſe tremper dans de la lie d'huile imprégnée de nitre; il prétend que cette préparation fait grandir la plante & groſſir le fruit; d'autres, pour le même effet, preſcrivent de les faire tremper durant trois jours dans de l'urine. C'eſt vers le ſolſtice d'été qu'on fait la recolte des *fèves*. Ce légume eſt très-fécond; on en a vu une tige chargée de cent graines. Le modius de *fèves* peſe 20 livres (19) livres le boiſſeau), & rend trois modius de farine. On dit que les *fèves* & les autres légumes enfermés avec de la cendre dans des vaſes de l'eſpèce de ceux qui ſervent à mettre de l'huile, ſe conſervent très-longtemps. On a gardé des *fèves* de cette manière durant cent vingt ans, qui étoient très bonnes. On prétend auſſi que ſi l'on introduit dans la pulpe des *fèves* des graines de poireau, de roquette, de laitue, de perſil, de chicorée ou de naſitor, & qu'on les ſéme en cet état dans le fumier de chèvre, ces plantes, en ſe nourriſſant de la ſubſtance de la *fève*, viennent d'une grandeur prodigieuſe. Nous abandonnons à l'expérience la vérification de toutes ces merveilles vantées par les anciens au ſujet de la *fève*, & nous ne parlerons point des uſages myſtiques & ſuperſtitieux qu'on en faiſoit dans quelques cérémonies de la religion payenne. Nous ne nous ſommes propoſés ici que de faire voir que la *fava* des Romains, eſt la *fève* commune que l'on connoît ſous cette dénomination ſimple dans la plupart des provinces, & qu'on appelle à Paris,

Digitized by Google

ève de marais. Ce n'eſt pas l'opinion du père Hardouin, ni de la plupart des critiques ; les raiſons qu'ils en apportent ſont, 1°. que, ſuivant le témoignage de quelques anciens écrivains, la *fève* des Romains étoit ronde & très-petite, au lieu que la nôtre eſt un peu longue & groſſe ; 2°. que les anciens procédoient aux ſuffrages avec la *fève* grecque ; que cette *fève* étoit naturellement blanche ou noire ; que la blanche ſervoit pour approuver ou pour abſoudre, & la noire pour exclure ou pour condamner. »

« Quant à la forme de la *fève* des anciens, je n'en dirai rien, n'ayant pas vu les autorités ſur leſquelles on ſe fonde. A l'égard de la couleur, il ne faut que voir faire une récolte de *fèves*-de marais pour s'aſſurer qu'il y en a de blanches & de purpurines ou violettes, & que ce ſont ces dernières que les anciens ont pu appeller noires. La groſſeur de ces *fèves* antiques eſt une queſtion un peu plus embaraſſante. J'ai eu occaſion, en traitant des poids, d'obſerver que la *fève* grecque peſoit un ſcrupule ou vingt-quatre grains de bled, & par conſequent environ 22 grains du poids de Paris. Mais qu'eſt-ce que la fève grecque ? Pline (*lib. XVI, cap.* 30 ; *& lib. XXIV, cap.* 2.) appelle *faba ægyptia* le lotos, dont le fruit à noyau, ſemblable à la ceriſe, & délicieux à manger, eſt aſtringent. Nous avons également obſervé que la *fève* d'Egypte & de Syrie étoit égale en poids à la drachme Aſiatique, c'eſt-à-dire, à environ 44 grains du poids de Paris, & que notre *fève* de marais ſans être choiſie, étoit de 41 grains. Ces deux poids diffèrent peu l'un de l'autre. Mais par *fève* d'Egypte & de Syrie on entend une autre production : voyons ce que c'eſt. Pline (*lib. XIII, cap.* 17. ; *& lib. XVIII, cap.* 12.) dit que l'Egypte produit une eſpèce de *fève* qui a la tige molle, groſſe & épineuſe, ſans nœuds, haute de quatre coudées ; elle eſt ſurmontée d'un fruit de couleur de roſe, ſemblable à celui du pavot, mais découpé différemment, dans lequel il y a au plus trente grains ſemblables à des grains de millet. L'auteur dit d'abord qu'on fait pourrir ces *fèves* par monceaux, & qu'enſuite on en ſépare, par des lotions, les graines dont on fait du pain, puis il dit ailleurs que ce fruit eſt amer, même à l'odeur, & ſemble inſinuer que ſes graines ne ſont point bonnes à manger ; mais que ſa racine, qui reſſemble à celle du roſeau, eſt fort bonne, crue, & encore meilleure, cuite. Peut-on croire que les Médecins anciens ayent choiſi cette eſpèce de *putamen* pour régler leurs poids ? N'auroient-ils pas dû préférer les graines qu'ils contenoit, & qui devoient être plus égales : Au reſte, je parle d'une choſe que je ne connois que ſur le rapport d'autrui, & je puis me tromper ; mais la deſcription de la *fève* commune des anciens, telle que je l'ai expoſée d'après leurs témoignages, me paroît ſuffiſante pour prouver que c'étoit notre *fève de marais*. »

Fève d'Egypte, ancien poids de l'Aſie & de l'Egypte. Voyez ci-deſſus & l'article DRACHME, & l'article LOTUS.

FEUILLE à la main de quelques figures. *Voyez* ÉVENTAIL.

FEUILLE (donner la) aux pierres précieuſes.

Winckelmann parle dans ſa deſcription des pierres gravées de Stoſch, d'une belle tête de Pompée, gravée ſur une cornaline. La tranſparence & le feu de cette pierre la faiſoient prendre pour un rubis. Elle étoit montée dans un anneau d'or ; & nonobſtant ſa beauté on y avoit mis *la feuille* qui étoit d'or pur. Les anciens mettoient la *feuille* à pluſieurs pierres, comme le dit Pline : *Funda includuntur peſſicuæ ; cæteris ſubjicitur auricalcum.* (*lib. XXXVII, cap.* 12.)

FEUILLE (Numiſm.). On voit pour type une *feuille* ſur les médailles de Matonée du Péloponneſe.

FEUILLES (diplomatiques).

Qu'on ait autrefois écrit ſur les *feuilles* de palmier, & même de certaines mauves ; nous en avons pour garans Pline l'hiſtorien & ſaint Iſidore de Séville, qui donne à ſon tour pour le ſien, Cinna, dont il rapporte ces deux vers :

Levis in aridulo malvæ deſcripta libello
Pruſiacâ vexi munera naviculâ.

Tout le monde ſait en quels termes Virgile parle des *feuilles*, ſur leſquelles la Sybille arrangeoit ſes vers. Les Syracuſains & les Athéniens remarquoient-ils parmi leurs concitoyens quelqu'un, dont la puiſſance pouvoit alarmer leur liberté, ils ne balançoient pas à la ſacrifier à leur jouiſſance : ils condamnoient à l'exil, en mettant ſon nom par écrit, les premiers ſur des *feuilles* d'olivier, & les ſeconds ſur des écailles d'huitre. De là l'Oſtraciſme ſi fameux dans l'hiſtoire. Les *feuilles* d'arbres, dont les anciens ſe ſervoient pour écrire, n'ont rien de comparable avec celles du Macarequeau, dont on uſe en guiſe de papier, dans quelques contrées des Indes Orientales. Celles ci ont plus d'une toiſe de long, ſur un pied de large.

« L'examen attentif des recueils de Reineſius » & de Fabretti a convaincu l'abbé Lebeuf, que » les *feuilles* (qui ſe voient à côté deſdignes dans » les anciennes épitaphes), doivent être priſes, » pour des ornemens employés par les graveurs. » c'étoient les *feuilles* de quelque arbriſſeau, qui

Digitized by Google

» avoit rapport à la sépulture. Fabretti a donné » des copies d'inscriptions, où l'on voit chacune » d'un branche de palmier ou d'olivier avec » le fruit & les *feuilles*, symbole de l'immortalité, que les chrétiens attendent. Grégoire de » Tours observe que quelquefois on couvroit » de *feuilles* de lauriers le fond des cercueils. » Celles des autres arbrisseaux, qui conservent » aussi leur verdure, comme les palmiers, l'olivier, le cyprès, le lierre ont pu servir au même usage, & dès lors être représentées à l'extérieur du tombeau. » L'inscription sépulcrale de Gordien, mort pour la foi, est terminée par une branche de palmier, symbole de la victoire & de la sainteté. On commençoit & l'on terminoit assez souvent les épitaphes par des croix, en mémoire de J. C. crucifié pour notre salut. Si toutes ces marques sont des ornemens; ce sont aussi de véritables points employés par les artistes pour terminer le discours. Dans la tapisserie de Bayeux, où la conquête d'Angleterre par le Duc de Normandie est représentée, « une partie est séparée de la suivante par de » grandes branches, qui s'élèvent du bas jusqu'en haut, & qui marquent qu'une action va » commencer. Cela s'observe aussi dans les colonnes Trajane & Antonine, & dans d'autres » grands bas-reliefs; ou quand une action a fini, » & qu'on en va recommencer une autre, un » arbre qui s'élève au milieu fait la séparation » des deux. » (*Nouvelle Diplomatique.*)

FÉVRIER. Les anciens, qui personnifioient tout, ont aussi personnifié les mois. *Février* est représenté dans l'ancien calendrier, publié par Lambecius, par une femme vêtue d'une seule tunique, relevée par une ceinture. Elle tient entre ses mains une canne: cet oiseau aquatique marque que c'est un mois pluvieux; ce qui est aussi désigné par une urne représentée en l'air auprès d'elle, qui verse de l'eau en abondance. Aux pieds de la femme est d'un côté un héron, oiseau qui aime les eaux & les marais; & de l'autre un poisson. Tout cela revient au même. C'est le mois des pluies, sur-tout à Rome, où l'hiver est plus court qu'en nos climats. Ausone a fait sur cette image quatre vers, dont le sens est tel: c'est ce mois vêtu de bleu, dont l'habit est relevé par une ceinture, où l'on prend ces oiseaux qui aiment les lacs & les lieux marécageux, où la pluie tombe en abondance, & où l'on fait les expiations qu'on appelle *februa*. L'abondance des eaux qui tombent pendant ce mois, l'avoit fait consacrer à Neptune.

En ce mois, on célébroit les jeux génialiques, le 11; les lupercales, le 15; les quirinales, le 17; les fornacales & les céréales, le 18 & le 21; les caristies, le 22; les terminales, le 23; les fugales, le 24; & les équiries, le 27. Mais on n'osoit célébrer les noces pendant le mois de *février*, de peur de les rendre malheureuses; car ce mois étoit remarquable par le sacrifice d'expiation *februal*, que l'on offroit aux mânes. Ovide a chanté cette opinion dans ses fastes (II. 555.) & il ajoute:

Conde tuas hymenæe faces, & ab ignibus atris
Avfer, habent alias maſta feſtæ ſaces.

FEUTRE. Pline le naturaliste nous apprend (dans le livre VIII, chap. 48.) que les anciens savoient préparer le *feutre*, pour en faire divers meubles; ils y employoient la laine courte: il ajoute que dans la fabrication l'ouvrier imbibe les *feutres* de vinaigre, pour lors ils deviennent très durs & impénétrables aux coups d'épée. Dans les peintures d'Herculanum, on voit des hommes qui portent sur la tête des chapeaux qui paroissent être de *feutre*, & semblables aux pétases.

César (*Bell. civil. III.* 44.) parle de manteaux de *feutre*, *ex ſabcoactis*, que portoient les soldats pour se garantir des traits; & il les joint aux manteaux de cuir & d'autre substance plus dure que les étoffes ordinaires. Les tartares portent encore des manteaux de *feutre* impénétrables à l'eau; ils enveloppent leurs tentes ou cabanes avec des couvertures de semblable matière.

Les romains appelloient les manteaux de *feutre*, *coactilia*. Il est fait mention dans Capitolin (*Pertin. c. 3.*), d'une manufacture de *feutre*, *taberna coactiliaria*. Les ouvriers de ces manufactures étoient appellés *coactiliarii*, & les anciennes inscriptions nous ont conservé le nom d'un d'entr'eux; M. L. LARISCUS LANARIUS COACTILIARIUS.

Ferrari (*de re veſt. anal. cap. XIII.*) pense que la tunique sans couture, dont il est parle dans les évangélistes, étoit de *feutre*. — Casaubon (*exerc. ad annal. Baron. XVI.* 84.) croit que le πίλος des grecs doit être toujours traduit par bonnet ou chapeau de *feutre*; les ouvriers qui les fabriquoient en avoient pris leur nom, πιλοποιοί.

FEUX de Castor & Pollux. On appelloit ainsi autrefois ces *feux* électriques qui paroissent souvent sur la mer dans les temps d'orage. On dit que les Argonautes, dans leur voyage en Colchide, essuyèrent une tempête, pendant laquelle on vit deux *feux* voltiger autour de la tête des deux dioscures & un moment après l'orage cessa. On regarda depuis ces *feux*, comme les *feux* de Castor & Pollux. Lorsqu'on en voyoit deux à la fois, c'étoit une marque de beau temps. Lorsqu'il n'en paroissoit qu'un, c'étoit un signe certain d'une prochaine tempête; & alors on invoquoit le secours de ces deux héros. Les mate-

Digitized by Google

lors ont encore la même opinion sur le préſage de ces deux *feux* ; & tout ce qu'on a fait en faveur de la religion chrétienne, c'eſt qu'on a changé leurs noms, & qu'on les appelle aujourd'hui les *feux de ſaint Elme & de ſaint Nicolas*.

FEUX de joie. *Voyez* FEU.

FIANÇAILLES, promeſſe réciproque de mariage futur.

Les latins ont employé ces mots, *ſponſeo*, *ſponſalia*. Plaute s'en eſt ſervi pluſieurs fois. On lit dans l'aululaire :

M. *Quid nunc etiam* deſpondes *mihi filiam ?*

E. *Illis legibus, cum illa dote quam tibi dixi.*

M. *Spondere ergo.*

E. *Spondeo.*

De même, Térence, dans ſa première ſcène de l'Andrienne :

Hâc ſumâ impulſus chremes
Ultrò ad me venit, unicam gnatam ſuam
Cum dote ſummâ filio uxorem ut daret :
Placuit, deſpondi, hic nuptiis dictus eſt dies.

FIBULE. Les antiquaires ont fait paſſer ce mot dans notre langue, pour déſigner un bouton, une boucle, ou une agraffe. On en trouve dans les collections des médiens qui ſont preſque toutes travaillées ſur un deſſin différent. Ces deſſins, comme ceux de tous les meubles ou uſtenſiles des anciens, repréſentent toujours quelques animaux, ou quelques parties du corps des animaux, ou des lyres, ou enfin quelque objet étranger à la deſtinat on des *fibules*.

La plupart des *fibules* ont ſervi à agraffer les chlamydes, les palu tamentum, les ceintures & les baudriers des hommes, ou les tuniques des femmes, les *palla* des femmes, des comédiens & des muſiciens. Ce ſont les propres paroles (*XXIX.* 31.) d'Iſidore..... *Quod pectus feminarum ornat, vel pallium virorum in humeris, cingulum in lumbis firmat.* Il y avoit des *fibules* d'un uſage plus ordinaire que les autres ; c'étoient celles avec leſquelles les femmes boient l'un à l'autre, ſur les épaules auprès du col, le devant & le derrière de leur tunique. Lorſque les deux *fibules* ou boutons aſſujettiſſoient les deux parties de la tunique, le ſein étoit entièrement couvert ; & l'on n'en pouvoit laiſſer apercevoir une partie qu'en n'attachant qu'une ſeule *fibule*. On peut s'en convaincre en jettant un coup d'œil ſur les ſtatues de femmes habillées, & en part culier ſur la Flore Farnèſe, ſur les amazones du capitole, ſur la prétendue Cléopâtre de la villa Matteï, &c. Lorſque les côtés de la tunique, ou de l'habit de deſſus, deſcendent ſur les bras, ſans former des manches proprement dites, ces côtés ſont (*Ælian. Var.* I 18.) aſſemblés ſur le bras par pluſieurs boutons, ou *fibules*, comme on peut le voir à la Flore du capitole.

Il n'eſt plus étonnant après cela, de voir un ſi grand nombre de *fibules* de toute ſorte de matières. Les plus ordinaires ſont de bronze. Il eſt rare d'en voir d'argent. Le cabinet des médailles du roi, renferme la *fibule* trouvée dans le tombeau de Childéric à Tournai ; elle eſt d'or, & ſa grandeur (de ſix à ſept pouces) prouve qu'elle ſervoit à agraffer le manteau du prince. Cette *fibule* d'or rappelle celles du même métal que portoient des chevaliers, des tribuns, & qui étoient des récompenſes militaires accordées par les généraux (*Liv.* 17. 19. & 39. 31. & *Plin.* 33. 3.)

La Chlamyde d'un Mercure, que l'on voit à Rome chez Jenkins, eſt attachée avec une *fibule*, ſur laquelle paroît une tête de bélier gravée. Cet uſage de porter des *fibules*, ornées de pierres gravées, peut ſervir à expliquer le g and nombre de ces pierres que l'on trouve dans les collections d'antiques.

Le comte de Caylus a publié les deſſins de pluſieurs *fibules* dans ſes recueils d'antiquités. On en voit qui ſont ornées de médaillons, ou de portraits en relief d'empereur & d'impératrices. C'étoient ſans doute des preſens faits par ces perſonnages auguſtes, & dont on tiroit vanité. — Dans ſon IVe. Recueil (*pl.* 110. *n°.* 4.), il en a publié une gauloiſe extraordinaire, à l'occaſion de laquelle il dit, « malgré la quantité de *fibules* que l'on trouve dans les Gaules, & dans les pays habités par les romains, j'en ai peu rencontré qui fuſſent deſtinées, comme celle de ce numéro, à un double uſage ; elle ſervoit à la fois de *fibule* & de clef. Les deux aſpects de ce petit monument rendent ces vérités ſenſibles : ce meuble n'en étoit pas plus lourd ; & la petiteſſe de ſon volume augmente le mérite de ſa conſervation ».

FIBULES des chanteurs. *Voyez* INFIBULER.

FIC.
FICUS. } Quelques écrivains ne faiſant pas réflexion que le mot *fic* ne caractériſe aucun genre, ni aucune eſpèce particulière de tumeur, & que c'eſt ſimplement un nom de ſimilitude, ont cru trouver dans une épigramme de Martial, une preuve que la maladie vénérienne exiſtoit dans l'ancienne Rome :

Cùm dixi ficus, rides queſi barbara verba ;
Et dici ficos, Cæciliane, jubes.
Dicemus ficus quas ſcimus in arbore naſci ;
Dicemus ficos, Cæciliane, tuos.

Digitized by Google

Il y a apparenee que ce *Cæcilianus* avoit le viſage défiguré par de groſſes verrues; car il n'y auroit eu aucun lieu à la plaiſanterie, ſi ces tubercules euſſent été dans une partie cachée.

FICARII. Voyez FAUNES.

FICTOR, ouvrier qui fabrique des ſtatues & des bas-reliefs en terre cuite, en grec πλαστης. On donna par extenſion le même nom à des boulangers & à des pâtiſſiers qui faiſoient avec des pâtes ou des gâteaux des repréſentations d'animaux, bœufs, moutons, &c. Varron (*de ling. latin. VI.* 3.) dit expreſſément, que les faiſeurs de gâteaux étoient auſſi appellés *fictores*, *dicti à fingendis libis*. Cette explication a ſervi au docte Gourhières, ou Gutherius, à expliquer (*de vet. jur. Pontif.* II. 14.) pluſieurs inſcriptions, dans leſquelles il eſt fait mention des FICTORES PONTIFICUM. Il y reconnoît ces pâtiſſiers qui fourniſſoient des victimes fictives aux pauvres. Ne pouvant offrir aux dieux un taureau, les citoyens de la dernière claſſe leur offroient un gâteau repréſentant cet animal. Servius, expliquant ce vers du IVe. liv. de l'Enéide,

Sparſerat & latices ſimulatos fontis Averni.

dit que dans les ſacrifices & dans le jargon (bizarre) des pontifes, on donnoit à des repréſentations les noms des objets réels. C'eſt ainſi qu'on lit dans Feſtus, *tauri verbenaque in commentario ſacrorum ſignificant ficta farinacea*. Mais Juſte Lipſe (*II. lect. cap. X.*) & Grævius penſent, que ces *fictores* étoient ceux qui ornoient les ſtatues des dieux, les mêmes peut-être que les *exornatores*.

FIDE, femme d'Orion. *Voyez* ORION.

FIDELIA, vaſe de la fabrique de Samos (*Plaut, Aulul. IV.* 2. 15.)?

Mulſi congialem plenam tibi faciam fideliam.

FIDÉLITÉ, FIDES, déeſſe des romains, qui préſidoit à la bonne foi dans le commerce de la vie, & à la ſûreté dans les promeſſes. Le ſerment qu'on faiſoit par elle, en la prenant à témoin des engagemens qu'on contractoit, étoit le plus inviolable de tous les ſermens. C'eſt Numa qui le premier bâtit un temple & des autels à la *Fidélité*. On ne répandoit point du ſang; on ne tuoit point d'animaux dans ſes ſacrifices. Les prêtres qui les célébroient, étoient en habits blancs, & on les conduiſoit avec beaucoup de pompe au lieu du ſacrifice, dans un char rond, ayant tout le corps & les mains enveloppés dans leurs vaſtes manteaux. On repréſentoit la *Fidélité* par deux mains qui ſe joignoient, telles qu'on les voit ſur pluſieurs médailles, par exemple, dans Antoine, dans Vitellius, dans Veſpaſien, &c. avec *FIDES EXERCITUUM*, dans Antoine avec *FIDES PRÆTORIANORUM*, & dans Hoſtilien, avec *FIDES SENATUS*. On la repréſentoit encore par une figure debout, tenant de la main une patère, & quelquefois de l'autre une corne d'abondance; comme dans Veſpaſien, avec *FIDES PUBLICA*; quelquefois un caducée, ſouvent une ou pluſieurs aigles romaines, & pluſieurs autres ſymboles ou attributs, comme on peut voir ſur un nombre infini de médailles, qui ont pour inſcription *FIDES*, ou *fidei Aug. mutua, publica*, ou *equit. exerciti, exercitus, militum, prætorianorum, cohortium, legionum*. Quelquefois avec ces inſcriptions, on trouve deux figures qui joignent la main enſemble.

La *Fidélité* étoit une divinité différente du dieu *Fidius*. La *Fidélité* avoit un temple ſur le capitole, près de celui de Jupiter. Silius Italicus dit qu'elle étoit au monde avant Jupiter. Denys d'Halicarnaſſe (*lib. II.*), Tite Live & Plutarque diſent que ce fut Numa qui lui érigea le temple dont nous avons parlé: mais, Cicéron, au IIe. liv. *de nat. deor.* aſſure qu'il lui fut dédié par Attilius Calatinus, c'eſt-à-dire qu'il le rétablit. Mais l'hiſtorien de Cyſique, Agathocle, remontoit plus haut, & prétendoit au rapport de Feſtus Pompeius, que c'étoit *Roma*, fille d'Enée, qui la première bâtit un temple à la *Fidélité*, après l'établiſſement de ſon père en Italie.

FIDES, *dea. Voyez* FIDÉLITÉ.

FIDES, & au génitif *FIDIS*, étoit, ſuivant Feſtus, une eſpèce de cithare, ainſi nommée, parce que *tantùm inter ſe chordæ ejus, quantùm inter fides homines, concordabant*. S'il faut juger des temps reculés par les nôtres, cet inſtrument devoit être bien diſcordant.

FIDICULÆ, nom générique de l'inſtrument de ſupplice appellé autrement *equuleus*, & nom particulier des cordes qui ſervoient à y tourmenter le criminel, en lui étendant les membres avec violence, comme ſont tendues les cordes, *fides* & *fidicula*, d'un inſtrument.

FIDIUS, dieu de la bonne-foi, ou de la fidélité, par lequel on juroit chez les romains, en diſant *me deus Fidius*, & en ſous-entendant *adjuvet*: que le dieu *Fidus* me ſoit favorable.

L'abbé Maſſieu (*Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, tom. I.*) a recueilli des détails inſtructifs ſur le dieu *Fidius*, que nous allons extraire ici. Tout ce qu'on ſait de plus certain ſur *Fidius*, c'eſt qu'il préſidoit à la religion des contrats & des ſermens: du reſte on ignore ſa véritable généalogie, la force de ces différens noms, & même la manière dont ils doivent être lus. Denys d'Halicarnaſſe

Digitized by Google

d'Halycarnasse semble confondre le dieu *Fidius* avec Jupiter; car en plusieurs endroits où il est obligé de traduire le dieu *Fidius* des romains, il le rend par le ζεὺς πίστιος des grecs. Mais il est abandonné sur ce point par tout ce qu'il y a de meilleurs critiques.

La plupart croient que ce dieu étoit le même qu'Hercule, & que ces deux mots, *dius Fidius*, ne signifient autre chose que *Jovis filius*. Nos anciens, dit Festus, se servoient souvent de la lettre *d* au lieu de la lettre *l*, & disoient *Fidius* au lieu de *filius*: c'étoit aussi le sentiment d'Élius, au rapport de Varron.

Quelques-uns prennent ce dieu pour Janus, d'autres pour Sylvain, dieu des forêts: ceux qui prétendent avoir le plus approfondi cette matière, soutiennent après Lactance, que c'étoit un dieu étranger, & que les romains l'avoient emprunté des sabins. Ils lui donnent une naissance miraculeuse, qui, dès ce temps même de superstition, parut fort équivoque & fort suspecte.

Les sentimens ne sont pas moins partagés sur les noms de ce dieu que sur son origine. Les trois noms qu'on lui donnoit le plus communément, étoient ceux de *Sancus*, de *Filius*, & de *Fidius*, & de *semi-pater*.

C'est encore un nouveau sujet de dispute entre les savans, que de déterminer la manière dont on doit lire ces trois noms; car ils ne s'accordent que touchant *Fidius*, & sont très-divisés au sujet de *Sancus* & *de semi-peter*. En effet, à l'égard du premier nom, les uns tiennent pour *Sancus*, les autres pour *Sangus*, & d'autres pour *Sanctus*, & ceux ci concluent que ce dieu étoit le même qu'Hercule. Quant au dernier nom, les uns lisent *semi-pater*, & par ce mot n'entendent autre chose que *demi-dieu*; les autres *semi-caper*, dans la persuasion où ils sont que *dius Fidius* étoit le même que Sylvain, qui, comme toutes les divinités champêtres, avoit des pieds de chèvre: enfin, la plupart lisent *semo-pater*, c'est-à-dire, dieu nitoyen, dieu qui faisoit son séjour dans l'air, n'étant pas assez éminent pour être dieu du ciel, & l'étant trop pour être simple dieu de la terre.

Mais ce qui rend le choix difficile entre tant d'opinions, c'est que chacun des auteurs qui les soutiennent a ses autorités, & que dans ce grand nombre de diverses leçons, il n'y en a point qui ne soit fondée sur de vieux manuscrits, sur d'anciennes inscriptions.

Au reste, si nous en croyons des critiques dignes de foi, la ressemblance qui se trouve entre les mots *semo* & *simo*, fit tomber S. Justin le martyr dans une grande erreur; ce père grec, mal instruit de ce qui regardoit la langue & les usages des romains, s'imagina sur quelques inscriptions de *semo-sancus*, qu'il s'agissoit dans ces sortes de monumens de Simon le magicien: de sorte que, dans cette idée, il accusa les romains de n'avoir point de honte d'admettre parmi leurs dieux un imposteur avéré; & cette méprise de Justin, martyr, passa dans les écrits de plusieurs autres pères de l'église, dit l'abbé Massieu.

Si jamais un dieu mérita des temples, c'est le dieu *Fidius*; aussi en avoit-il plusieurs à Rome: l'un dans la treizième région de la ville; un autre qui étoit appellé *ades dii Fidii sponsoris*, temple du dieu *Fidius sponsor*, c'est-à-dire, *garant des promesses*; & un troisième situé sur le mont Quirinal, où l'on célébroit la fête de ce dieu, le 5 Juin de chaque année. Ovide dit au sujet de ce dernier temple, qu'il étoit l'ouvrage des sabins. (*Fast lib. IV. v.* 217.) Denys d'Halycarnasse assure au contraire positivement, que Tarquin-le-Superbe l'avoit bâti; & qu'environ quarante ans après la mort de ce roi, Spurius Posthumius étant consul, en fit la dédicace.

Mais, sans examiner qui a raison du poète ou de l'historien, & sans chercher à les concilier, il est toujours certain que quel que fût le dieu *Fidius*, ou Jupiter, vengeur des faux sermens, ou Hercule son fils, ou tout autre, & de quelque manière qu'on l'appellât, ce dieu présidoit à la sainteté des engagemens. On lui donnoit par cette raison, pour compagnie, l'honneur & la vérité. Un ancien marbre, qui existe encore à Rome, en fait foi; il représente d'un côté, sous une espèce de pavillon, un homme vêtu à la romaine, auprès duquel est écrit *honor*, & de l'autre côté une femme couronnée de laurier, avec cette inscription, *veritas*; ces deux figures se touchent dans la main; au milieu d'elles est représenté un jeune garçon d'une belle figure, & au-dessous on lit, *dius Fidius*. Voilà une idée bien noble & bien juste! ne seroit-elle gravée que sur le marbre?

Au reste, la *Fidélité* étoit une divinité différente du dieu *Fidius*, ou, pour mieux dire, les romains avoient un dieu & une déesse qui présidoient à la bonne foi, à la sûreté des engagemens & des promesses. *Voyez* FIDÉLITÉ. (*Art. du chevalier de Jaucourt.*)

FIEL. Plutarque (*de precep. conjug.*) nous apprend que dans les sacrifices offerts par les nouveaux époux à Junon *Pronuba*, on arrachoit le *fiel* des victimes, & qu'on le jettoit loin du temple, pour apprendre aux jeunes époux, qu'il ne devoit y avoir jamais de colère, ni d'aigreur entr'eux.

FIÈVRE, Febris. Les romains firent de la *fièvre* une déesse, & l'honorèrent pour l'engager à leur nuire moins, comme dit Valère-Maxime.

Digitized by Google

(*l. II. c. V. n°. 6.*) Il y avoit à Rome plusieurs temples dédiés à la *fièvre;* & au temps de cet auteur, c'est-à-dire, sous Auguste & Tibère, trois subsistoient encore, l'un sur le mont Palatin, l'autre dans la place des monumens de Marius, & le troisième au haut de la rue longue. On y portoit les remèdes qui devoient être appliqués sur les corps des malades. Au reste, cela servoit plus, selon la remarque de Valère lui-même, à guérir l'esprit & l'inquiétude, qu'à guérir le corps; & ces anciens romains, qui mirent la *fièvre* entre les dieux, dûrent leur santé bien plus à leur frugalité, qu'à la protection de la déesse *Fièvre*. Cicéron (*de natura deor. l. III. p. 63.*) parle du premier de ces temples, & trouve une erreur intolérable à mettre des choses pernicieuses au nombre des dieux. *Voyez* encore sur ce sujet Pline, l. III. c. VII. Elien, l. XII. c. XI. St. Augustin de la cité de Dieu, l. IV. c. XXIII. On lit dans Gruter une inscription trouvée en Transylvanie, qui donne à la *fièvre* les noms de déesse, de sainte & de grande:

FEBRI DIVÆ, FEBRI SANCTÆ, FEBRI MAGNÆ CAMILLA AMATA PRO FILIO MALE AFFECTO P.

Les anciens disoient que la *Fièvre quarte* étoit fille de Saturne, parce que la planète de Saturne passoit pour être froide & sèche; parce qu'ils croyoient qu'elle dominoit sur la bile & la mélancolie, qu'ils regardoient comme les causes de cette *fièvre*.

FIGUES, *carica. Voyez* ÉTRENNES.

FIGUIER. Pausanias rapporte que Cérès voulant récompenser Phytalus, athénien, de ce qu'il avoit exercé envers elle l'hospitalité, lui fit présent d'un *figuier*, dont on se servit pour faire toutes les plantations de l'Attique. Les anciens grecs disoient par piété: « la *figue* est chez nous un présent des dieux, l'on ne doit pas être étonné qu'elle y soit excellente, & qu'elle y puisse tenir lieu de toute autre espèce d'aliment ». Les anciens nourrissoient leurs athlètes avec des *figues* sèches. Le *figuier* étoit consacré à Mercure. Les cyrénéens, pendant les jours de fête, couronnoient de *figues* fraîches les statues des dieux, sur-tout celle de Saturne, parce qu'il leur avoit enseigné l'Agriculture, l'art de greffer, en un mot, tous les arts qui faisoient la richesse de leur pays. Les lacédémoniens soutenoient que Bacchus avoit planté le premier *figuier* de leur territoire. Dans l'île de Naxos, on faisoit les statues de Bacchus d'un sep de vigne, ou d'un tronc de *figuier:* il paroît cependant par deux vers d'Horace, que le bois de *figuier* étoit méprisé de son temps, & que l'on ne s'en servoit que pour faire des bancs ou des statues de Priape. Il est peu de personnes qui ignorent l'allégorie satyrique des vers suivans:

Olim truncus eram ficulnus inutile lignum;
Cum faber incertusne deum faceremne Priapum.....

Horus Apollo, prêtre égyptien, & Piérius Valérian, dans ses *hiéroglyphes*, nous donnent de longs détails sur l'usage allégorique du *figuier* parmi les anciens: par exemple, lorsque l'on se préparoit à un voyage, on mettoit au devant de la porte des branches de *figuier;* on les regardoit même comme un préfage de l'heureux retour. Dans les mystères d'Isis & d'Osiris, les personnes qui devoient porter sur leur tête les vases pleins d'eau, ou les corbeilles sacrées, étoient obligées de se faire une couronne de feuilles de *figuier*, entortillées pour supporter les vases. Les feuilles du *figuier* étoient l'emblême des termes de la loi, qui cachent & couvrent le fruit, c'est-à-dire, l'esprit: elles étoient également l'hiéroglyphe, ou l'emblême de la génération prompte & abondante: elles désignoient un roi, ou le climat méridional, ou le pôle arctique, ou la volupté, & la vie douce & oisive. Les étrusques disoient que voir en songe un *figuier*, c'étoit un présage des biens qui devoient arriver.

On en portoit dans des corbeilles aux fêtes de Bacchus.

Elles étoient offertes en sacrifice d'expiation par les villes affligées de la peste, ou d'autres maladies épidémiques.

FIGUIER DE NAVIUS; *figuier* que Tarquin-le-Vieux fit planter à Rome dans le comice, où l'augure Accius Navius avoit coupé en deux une pierre à aiguiser avec un rasoir. Il y avoit un préjugé populaire, que le destin de Rome étoit attaché à cet arbre, & que la ville dureroit autant que le *figuier*. Quelques-uns confondent le *ficus Navii*, ou *figuier* d'Accius Navius, avec le *ficus ruminalis*, ou *figuier* ruminal; mais celui-ci étoit l'arbre sous lequel on découvrit la louve qui allaitoit Rémus & Romulus. Cet arbre fut sacré; il dura très-long-temps, & l'on prit sa chûte pour un mauvais augure.

FIGULINA. Voyez POTIER (l'art du).

FIGULUS, surnom de la famille MARCIA.

FILÉPIQUE *Bardanes.*

FILIPICUS AUGUSTUS BARDANES.

Ses médailles sont:

RR. en or.

O. en argent, & en B.

Digitized by Google

On lit sur ſes médailles le nom de *Filepicus*, & non pas *Philippicus*, comme les auteurs modernes l'appellent.

FILER. Tertullien (*de pallio, cap. III.*) ſemble attribuer à Mercure l'invention de l'art de *filer* la laine.

FILET, coëffure.

Cette coëffure, la *rète* en italien, & le *réſil* en eſpagnol, eſt encore en uſage en Italie, en Eſpagne, en Provence. On la trouve ſur des médailles de Syracuſe, ou de Corinthe, ſur celles de Lesbos, &c. Les grecs l'appelloient κιρσοφακος. Ce mot veut dire proprement le ſac, ou le fond du *filet*, qui étoit une partie de la coëffure, & qui renfermoit les cheveux de derrière, comme dans une bourſe.

Le *filet* dans lequel eſt enveloppé, ou plutôt emmailloté l'Harpocrate d'une pierre gravée de Stoſch (*claſſ. I. n°.* 81.), déſigne la délicateſſe de ſon âge, de l'enfance, ſelon Plutarque. Après ce monument, la table Iſiaque eſt le ſeul ſur lequel on voie ce dieu égyptien ainſi repréſenté; & Kircher l'y a pris pour le dieu Orus.

Winckelmann fait obſerver comme une ſingularité remarquable, le torſe d'une ſtatue de la villa du comte de Fede, où étoit la fameuſe villa Adriana de Tibur, qui a par-deſſus ſon manteau, attaché ſur la poitrine, de même qu'à l'Iſis du capitole, une eſpèce de voile tiſſu comme un réſeau. Ce réſeau eſt apparemment la ſorte de voile qui s'appelloit ἀυχμιον. C'étoit une mode que ſuivoient les perſonnes qui célébroient les orgies de Bacchus (*Héſychius*), & c'étoit auſſi un ajuſtement des figures de Tirésias & des autres devins. (*Poll. Onom. l. IV. ſeg.* 116.)

FILET. *Voyez* BRIDE.

FILLES. *Voyez* CHEVEUX, FEMMES.

Un paſſage de Callimaque (*hymn. in Dian. n°.* 13.) a fait conjecturer que les *filles* grecques ne portoient point de ceinture avant que d'être nubiles; il les appelle ἀζώστους. Elles s'engageoient à les dépoſer après leur mariage dans le temple de Diane, en la priant de leur faire trouver des époux. (*Agath. ſcholiaſt. VIII.*) A Trézènes, c'étoit Pallas qui recevoit cette offrande. (*Pauſan.*) Les *filles* adoleſcentes conſacroient à Vénus les jouets de leur enfance (*Varr. ſeſquial.*):

..... *Veneri*
Marinas pilas, reticula, ac ſtrophiola.

Ovide nous apprend dans ſes faſtes (*IV.* 147.) que les *filles* de Rome alloient ſe préſenter nues à la fortune-virile, pour obtenir d'elle, que leurs maris futurs ignoraſſent toujours les défectuoſités qui pouvoient ſe trouver dans leurs perſonnes:

Accipis ille locus poſito velamine cunctas,
Et vitium nudi corporis omne videt.
Ut tegat hoc, celeresque viros fortuna virilis,
Præſtat hoc, & parvo thure rogata facit.

FILS des dieux. *Voyez* ENFANS des dieux.

FIMBRIA, ſurnom de la famille FLAVIA.

FIMBRIÆ. *Voyez* BORDURES & FRANGES.

FIRMIUS (*Marcus*).

MARCUS FIRMIUS AUGUSTUS.

Il ne paroît pas qu'il y ait des médailles de ce tyran.

FISC, tréſor public, en latin *fiſcus*, *ærarium*. Le premier mot ſe dit proprement du tréſor du prince, parce qu'on le mettoit autrefois dans des paniers d'oſier ou de jonc, *fiſcus*; & le ſecond du tréſor de l'état.

A Rome, ſous les premiers empereurs, on appelloit *ærarium*, les revenus publics, ceux de l'épargne deſtinés aux beſoins & aux charges de l'état; & on nommoit *fiſcus*, ceux qui ne regardoient que l'entretien du prince en particulier; mais bientôt après, ces deux mots furent confondus chez les romains, & nous avons ſuivi leur exemple.

Du mot *fiſc*, on a fait confiſquer, *bona fiſco addicere*, par la raiſon que tous les biens que les empereurs confiſquoient, appartenoient à leur *fiſc*, & non point au public. Les biens de Séjan, dit Tacite (*annal. l. V.*) furent tranſportés du tréſor public dans le *fiſc* de l'empereur. L'uſage des confiſcations devint ſi fréquent, qu'on eſt fatigué de lire dans l'hiſtoire de ce temps-là, la liſte du nombre infini de gens dont les ſucceſſeurs de Tibère confiſquèrent les biens.

Le *fiſc* des pontifes s'appelloit *arca*; & celui qui en avoit la garde, étoit honoré du titre d'*arcarius*, comme il paroît par pluſieurs inſcriptions du *Theſaurus* de Gruter.

FISCUS *judaicus*, tribut que payoient les juifs aux romains dans toute l'étendue de leur empire. Suétone (*Domit. c. XII. n°.* 5.), Appien (*Syr.*) & pluſieurs autres écrivains en ont fait mention; mais Dion ſeul nous en a appris la quotité: elle étoit d'une double drachme, ou d'un didrachme par tête. (*Lib. XVI.*)

Digitized by Google

FISSICULATIO, terme de l'idiôme particulier des pontifes romains. Il désignoit l'éparpillement des entrailles des victimes.

FISSUM, terme de l'idiôme particulier des pontifes romains. Il désignoit deux lobes du foie réunis en un seul; réunion que l'on disoit offrir deux moyens contraires d'augurer, mais à laquelle Cicéron ne croyoit pas (*de nat. deor. III.* 6.) *Quis invenit fissam jecoris?*

FISTUCA. Voyez MOUTON.

FISTULA, flûte. *Voyez* FLUTE.

FISTULE *lacrymale.*

La manière de traiter la *fistule* lacrymale, dont la cure est délicate & difficile, est employée de nos jours, est précisément celle des anciens; à l'exception de la canule que *Fabricius* y a ajoutée, pour favoriser le cautère.

FLACCUS, surnom des familles *Fulvia*, *Norbana*, *Pomponia*, *Valeria.*

FLACILLE, femme de Théodose I.

Ælia Flacilla Augusta.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RRR. en argent.

R. en M. & P. B.

FLAGELLATION. La *flagellation* fut commune aux grecs & aux romains. C'étoit un supplice plus cruel que la fustigation. On *flagelloit* d'abord ceux qui devoient être crucifiés; mais on ne crucifioit pas tous ceux qui étoient *flagellés*. On attachoit à une colonne dans les palais de la justice, ou l'on promenoit dans les cirques, les patiens qui étoient condamnés à la *flagellation*. Il étoit plus honteux d'être *flagellé* que battu de verges. Les fouets étoient quelquefois armés d'os de pieds de mouton: alors le patient expiroit communément sous les coups. On appelloit ces fouets *flagella talaria.*

FLAMBEAU. Dans les anciens monumens, un *flambeau* qu'on élève, est la marque du soleil levant; & un *flambeau* qu'on éteint, est la marque du soleil couchant. Sur les tombeaux, un *flambeau* renversé, est l'emblême de la mort. *Voyez* MORT.

Le *flambeau* est le symbole de Diane, d'Hécate, de l'Amour, &c.

Les *flambeaux* des anciens étoient différens des nôtres; ils étoient de bois sechés au feu ou au soleil: ils y en employoient de différentes sortes; celui dont on se servoit ordinairement, étoit le pin. Pline rapporte que de son temps on employoit aussi à cet usage le chêne, l'orme & le coudrier. Dans le septième livre de l'Enéide, il est parlé d'un *flambeau* de pin; & Servius remarque sur ce passage, que l'on en faisoit aussi de cornouiller. *Voyez* CIERGE, CANDELABRE.

D'autres *flambeaux* étoient formés par de longs tubes cylindriques, ou coniques, remplis de matières combustibles. Les coniques paroissent le plus souvent sur les monumens, où leur hauteur excede souvent celle des hommes & des femmes qui les portent.

Les romains conduisoient les nouvelles mariées à leurs époux, en portant cinq *flambeaux* faits du bois d'aubépine. *Voyez* EPINE-BLANCHE.

On portoit aux funérailles une grande quantité de *flambeaux*, comme on le voit sur plusieurs marbres.

FLAMEN augustalis. On trouve dans les marbres un *flamen* en l'honneur de l'empereur Auguste; & il lui fut donné, de son vivant même, lorsqu'on lui éleva des temples & des autels.

Flamen Falacer. Il prenoit le nom de l'ancien dieu *Falacer*, dont on ne connoissoit déja plus que le nom au temps de Varron.

Flamen dialis: ce prêtre de Jupiter jouissoit d'une grande considération à Rome, étoit révéré de tout le monde, & sujet à certaines loix qui le distinguoient des autres prêtres, & qu'Aulugelle (*lib. X. c. 15.*) nous a conservées. 1°. « Il lui étoit défendu d'aller à cheval; » 2°. de voir une armée hors de la ville, ou » une armée rangée en bataille. C'est pour cette » raison qu'il n'étoit jamais élu consul, au temps » où les consuls commandoient les armées; 3°. il » ne lui étoit jamais permis de faire un femmet; » 4°. il ne pouvoit se servir que d'une sorte d'anneau, percé d'une certaine manière; 5°. il » n'étoit permis à personne d'emporter du feu de » la maison de ce *Flamine*, hors le feu sacré; » 6°. si quelque homme lié ou garroté entroit » dans sa maison, il falloit d'abord lui ôter les » liens, les faire porter par la cour intérieure de » la maison jusques sur les tuiles, les jetter du » toit dans les rues, & renvoyer libre le prisonnier; 7°. il ne pouvoit avoir aucun nœud, ni à » son bonnet sacerdotal, ni à sa ceinture, ni autre part; 8°. si l'on conduisoit un criminel pour le fouetter, & qui se jettât à ses pieds pour demander grace, c'eût été un crime de le fouetter ce jour là; 9°. il n'étoit permis qu'à un » homme libre de couper les cheveux de ce » *Flamine*; 10°. il ne lui étoit pas permis de » toucher ni chèvre, ni chair crue, ni lièvre, » ni fève, ni même de proférer le nom d'aucune de ces choses; 11°. il lui étoit défendu » de couper les branches de vigne qui s'élevoient

Digitized by Google

» trop haut ; 12°. les pieds du lit où il couchoit, » devoient être enduits d'une boue liquide ; il » ne pouvoit coucher dans une autre lit trois nuits » de suite ; & il n'étoit permis à aucun autre de » coucher dans ce lit, au pied duquel il ne falloit » mettre ni coffre, ni hardes, ni fer ; 13°. ce » qu'on coupoit de ses ongles ou de ses cheveux, » devoit être enterré sous un chêne verd ; 14°. » tous les jours étoient des jours de fête pour » le *Flamen dialis* : il ne lui étoit pas permis de » sortir à l'air, sans son bonnet sacerdotal ; mais » il pouvoit le quitter dans sa maison, pour sa » commodité ; cela lui avoit été accordé depuis » peu, dit Sabinus, par les pontifes, qui lui » avoient encore fait grace sur d'autres points, » & l'avoient dispensé de quelqu'autre cérémonie ; » 15°. il ne lui étoit pas permis de toucher de » la farine levée ; 16°. il ne pouvoit ôter sa tunique intérieure qu'en un lieu couvert, de peur » qu'il ne parût nud sous le ciel, & comme tous » les yeux de Jupiter ; 17°. dans les festins, » personne n'avoit séance devant le *Flamine* » *Diale*, excepté le roi sacrificateur ; 18°. si sa » femme venoit à mourir, il perdoit sa dignité » de *flamine* ; 19°. il ne pouvoit faire divorce » avec sa femme ; il n'y avoit que la mort qui » les séparât ; 20°. il lui étoit défendu d'entrer dans un lieu où il y eut un bucher-à-brûler les morts ; 21°. il ne lui étoit pas » permis de toucher un mort : il pouvoit cependant assister à un convoi. . . . Voici les paroles » du préteur, qui contiennent un édit perpétuel : *Je n'obligerai jamais à jurer, dans ma jurisdiction le flamine Diale.* Varron, dans son deuxième livre des choses divines, parle du » *flamine Diale*, en ces termes. Lui seul doit » porter l'albogalérus, ou le bonnet blanc, soit » parce qu'il est le plus grand de tous, soit parce » qu'il faut immoler à Jupiter une victime blanche. »

Le *flamine Diale* portoit la robe prétexte, & avoit droit de s'asseoir dans la chaise curule. (*liv. XVII.*)

FLAMINE, en latin *flamen*, c'étoit le nom d'une certaine classe de prêtres chez les Romains, qui avoit été instituée par Romulus, selon Plutarque, & par Numa Pompilius, selon Tite-Live. Les flamines n'étoient que trois au commencement : celui de Jupiter : *flamen Dialis* : celui de Mars, *flamen Martialis* : & celui de Quirinus, *flamen Quirinalis*. Dans la suite, ils furent multipliés jusqu'à quinze ; dont les trois premiers, qui étoient tirés du sénat, étoient aussi d'un rang & d'une considération distinguée des autres ; c'est pour cela qu'on les appelloit *flamines majeurs* ; & les douze autres nommés *flamines mineurs*, étoient choisis d'entre le peuple. Chaque *flamine* n'étoit que pour un dieu : il ne leur étoit pas permis, comme à d'autres prêtres, de tenir plusieurs sacerdoces à la fois. Leurs filles étoient exemptes d'être choisies pour vestales. L'élection des uns & des autres se faisoit par le peuple assemblé par curies, & l'inauguration par le souverain pontife ; l'inauguration veut dire la cérémonie de certains augures, qu'on prenoit lorsqu'on les mettoit en possession de cette dignité. Quoiqu'ils fussent perpétuels, ils pouvoient être déposés pour des causes particulières ; & cela s'appelloit *flaminio abire*, déposer le ministère de *flamine*.

Les *flamines* sont nommés, avec la dénomination du dieu qu'ils servoient. Les voici : *Flamen Dialis*, Martialis, Quirinalis, Augustalis, Carmentalis, Falacer, Floralis, Furinalis, Hadrianalis, Flamen Juli Cæsaris, Laurentinalis, Lucinalis, Palatualis, Pomonalis, Virbialis, Volcanalis, & Volturnalis. L'empereur Commode avoit créé un flamine, sous le titre de *flamen Herculaneus Commodianus* ; mais ce prince étoit trop haï pour que ce sacerdoce subsistât après sa mort. Nous ne parlerons ici que du flamen Augustale, du flamen Dialis, & du flamen falacer : les autres sont placés à leur rang.

Les municipes qui imitoient tous les établissemens de la ville de Rome, se créèrent aussi des *flamines*. Il en est fait souvent mention dans les inscriptions trouvées dans les municipes. Ciceron (*Milon. ch. X.*) parle d'un *flamine* de Lanuvium.

Les *flamines* portoient des bonnets, que les Grecs appelloient *Pilos* (Plutarque, vie de Numa, hommes illustres) ; comme suivant l'usage, ces prêtres ne paroissoient jamais tête nue, Festus & Varron substituent au bonnet un filet de laine. Denis d'Halicarnasse suppose que les *flamines* ont pris leurs noms du bonnet ou voile nommé *Flammeum* ; Tite-Live (*décad. III. liv.* 7.) l'appelle *flaminium*, nom qui, selon Dacier (sur Plutarque, tom. I, fol. 321), désigne le bonnet dont la pointe étoit environnée d'une houppe de laine.

Mais ce bonnet est nommé *Apex* par Servius (*in vers.* 270, *lib. X. Æneidos*). Michel-Ange de la Chausse (grand cabinet romain, art. II. part. fig. 1.) appelle *Albogaterus* le bonnet du *flamen Dialis*, qu'on trouve sur un morceau de frise du temple de *Jupiter custos*. Ce bonnet ne differ it probablement que par ses ornemens de celui des autres *flamines*. Il étoit de couleur blanche (*Appien d'Alexandrie*, guerres civiles), & le *Dialis* avoit seul le droit de le porter en tout temps ; les autres étant restreints à ne pouvoir s'en couvrir que dans les momens où ils rempliſſoient les fonctions de leur ministère (Tite-Live, décad. I. liv. 1.). Le *Dialis* jouissoit seul du droit de porter la prétexte & d'user de la chaire curule. Les autres *flamines* sont généralement

Digitized by Google

représentés habillés de la toge, comme sur une médaille de Lentulus, avec la légende *flamen Martialis*. Au lieu du bonnet, ce prêtre a simplement la tête couverte de la toge; il tient devant lui un bouclier, & derrière lui paroît un augure. On trouve sur un beau bas-relief de la villa Médicis (*Admir. Rom. antiq. f.* 42.) des figures habillées de la toge; elles portent des bonnets faits en forme de casque plat, garni de liens, & d'une longue pointe. Bellori les a pris pour des prêtres Saliens; mais il est plus probable que ce sont des *flamines*. On les voit sur ce bas-relief, suivis d'une troupe d'hommes, de femmes & d'enfans, qui paroissent marcher vers le lieu de quelque sacrifice. Pietro Sancto-Bartoli qui a vu ce monument moins endommagé, sans doute, qu'il ne l'est à présent représente les hommes qui portent les bonnets tenant à la main, l'un une baguette, & l'autre une hache. Il ne reste rien de tout cela; mais on n'en a pas besoin pour caractériser ces figures, ou pour réfuter Bellori, qui n'a pas fait attention que les prêtres Saliens sont toujours caractérisés par la cuirasse & le bouclier. Les prêtres du bas-reliefs sont donc des *flamines*, que les monumens offrent constamment vêtus de la toge, sans que nous puissions cependant rendre raison de l'omission presque générale de leur bonnet.

FLAMINIA, famille romaine dont on a des médailles.

R. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est *Cilo*.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

FLAMININUS, surnom de la famille Quinctia.

FLAMINIQUE, *flaminica*; c'est ainsi qu'on appelloit la femme d'un *flamine*. Celle du flamine Diale s'habilloit de couleur de flamme, & portoit sur ses habits l'image de la foudre, de même couleur. Il étoit défendu à la *flaminique* d'avoir des souliers faits du cuir d'une bête qui n'eût pas été tuée. Il ne lui étoit pas permis de monter des échelles plus haut que trois échellons. Lorsqu'elle alloit aux argées, elle ne devoit ni orner sa tête ni peigner ses cheveux. *Voyez* Argées. Elle portoit dans sa coëffure un rameau de chêne verd. Le divorce lui étoit interdit, & son sacerdoce cessoit par la mort de son mari: enfin, elle étoit astreinte, dit Aulugelle, aux mêmes observances que son mari (*Festus. Aulugelle X.* 15. *Macrob, Saturn, I.* 16.)

On trouve dans les Recueils de Gruter & de Muratori, *flaminica designata . . . . sacerdos municipii. . . . . Diva Plotina.*

FLAMMANT, oiseau remarquable par les plumes rouges de ses ailes, qui l'ont fait appeller en latin *phœnicopterus*, aux ailes pourpres. Cette couleur flambante l'avoit déjà fait consacrer au soleil par les romains. Ils en mangeoient la chair. Mais ce qui le rendit plus précieux pour les riches gourmands, ce fut sa langue à laquelle ils trouvoient un merveilleux goût. Martial nous apprend ces détails sur le *flammant*. (XIII. 66.):

Dat mihi penna rubens nomen: sed lingua guloſis
Noſtra ſapit.....

Pline dit que ce rafinement de luxe & de gourmandise avoit pour auteur l'infâme Apicius. (X. 48.) *Phœnicopteri linguam præcipui ſaporis eſſe Apicius docuit, nepotum omnium aliſſimus gurges*. On trouve dans le traité de la cuisine (*de re coquin. VI.* 7.) d'un Apicius l'assaisonnement des langues de *flammants*.

Ce ragoût étoit fort cher, parce que l'oiseau l'étoit lui-même en Italie. Sa cherté le fit choisir par Caligula, pour une des victimes qu'il vouloit être offertes à ses images. (*Suéton. in Caii vita.*)

FLAMME. Dans la milice grecque, du temps du bas-empire, c'étoit un ornement & une marque qui servoit à distinguer les compagnies, les bataillons, &c. *flamula*, en grec φλαμύλιον. La *flamme* se mettoit quelquefois sur le casque, quelquefois sur la cuirasse, quelquefois au bout d'une pique. Quand la *flamme* n'étoit qu'un ornement, les soldats la quittoient avant le combat, de peur qu'elle ne les embarrassât. L'empereur Maurice avoit ordonné que les *flammes* de chaque division fussent d'une couleur particulière qui les distinguât d'un autre bataillon ou des autres brigades.

Les cavaliers mettoient aussi sur leurs chevaux des *flammes* qui servoient à distinguer de quel corps de troupes étoient ces cavaliers.

Flammarius, teinturier en pourpre-orangée, ou en couleur de flammes. *Flammearii*, dit Festus, *infectores flammei coloris.*

Flammeum, voilà de couleur de pourpre-orangé que portoit ordinairement la flaminique diale, & que portoient le jour du mariage seulement les nouvelles épousées. Cette prêtresse ne pouvoit pas se séparer de son mari par le divorce; c'est pourquoi on couvroit de son voile les épouses, comme pour prendre un bon augure. Il paroît d'après un passage de Pline (*XXI.* 8.) que le *flammeum* teint autrefois en pourpre-orangé, ne l'é-

Digitized by Google

toit plus qu'en pourpre de son temps : *Lutei coloris honorem antiquissimum in nuptialibus flammeis totum feminis concessum.*

Lucain dit qu'on couvroit du *flammeum* la tête des jeunes filles le jour de leur noce, pour dérober aux spectateurs les mouvemens de joie qu'un prochain changement d'état pouvoit occasionner dans leurs yeux & sur leur visage. (*Pharsal. II.* 361.) :

Non timendum nuptæ leviter tectura pudorem
Lutea demissos velarunt flammea vultus.

Le scholiaste de Juvenal, qui vivoit au plutôt vers le temps de Pline, cité plus haut, dit (*Schol. Juven. VI.* 225.), que le *flammeum* étoit de couleur rouge, ou de sang, par analogie au coloris de la pudeur : *est enim sanguineum, propter ruborem custodiendum.*

Nonnius (XIV. 31.) nous donne à entendre, que le *flammeum* étoit, non un voile proprement dit, mais un habit que l'on ramenoit sur la tête, & que la couleur seule caractérisoit : c'étoit le *pallium* des femmes, leur manteau : *flammeum vestis, vel tegmen, quo capita matronæ tegunt.* On voit en effet sur le bas-relief du palais Justiniani, que l'on croit représenter un mariage, l'épouse ayant la tête couverte du manteau ordinaire, qui est ramené sur sa tête, comme il étoit d'usage dans les cérémonies de religion.

FLAMMEIS (à). Muratori (951. 8. *Thes.*) rapporte l'inscription suivante, où l'esclave, dont la profession est désignée par ces mots, est sans doute le même que le *flammearius*, l'artisan, faiseur de *flammeum*, dont il est parlé plus haut :

EULYCHUS VILIC
A PLUMBO
EVAGOGUS A PLAM
FECERUNT SIBI ET SUIS.

FLATOR, FLATURARIUS, } fondeur des métaux, & en particulier fondeur des monnoies. On lit sur les anciens marbres : *flaturarius auri & argenti monetæ*..... *flaturarius sigillarius* (fondeur de statues)..... &c.

FLAVIA LIDA. Voyez MATRALES.

FLAVIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont *Fimbria, Hemicyclus, Sævinus.*

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

FLAVIOPOLIS, dans la Cilicie. ΦΛΑΟΥΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec son époque, en l'honneur de Trajan, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Commode, de Diaduménien, d'Elagabale, d'Alex. Sévère, de Valérien l'ancien, de Domitien, de Domna.

FLAVIOPOLIS, dans la Bithynie.

On a quelques médailles impériales grecques de cette ville, selon le P. Hardouin.

FLÈCHES d'Hercule. Ce héros trempa ses *flèches* dans le sang de l'hydre de Lerne, & les empoisonna ; en sorte que toutes les blessures qu'elles faisoient, étoient incurables. C'est avec ces *flèches* qu'il tua le centaure Nessus. En mourant, il les laissa à son ami Philoctète, comme ce qu'il avoit de plus précieux sur la terre. Elles furent fatales à Philoctète ; car ayant voulu en faire usage dans l'isle de Lemnos, il laissa tomber par mégarde une *flèche* sur son pied, & se fit une horrible blessure, dont il fut dix ans à guérir. Une des fatalités de Troye, étoit que les grecs ne pouvoient prendre la ville sans avoir les *flèches* d'Hercule : après bien des difficultés, Philoctète vint au siège, & y apporta ces redoutables *flèches*. *Voyez* PHILOCTÈTE.

FLÈCHE sur les médailles.

Elle sert de type aux médailles de Cæsarée en Bithynie.

FLEUR. Sur plusieurs monumens Vénus tient une *fleur* à la main, & n'a pas d'autre attribut. *Voyez* VÉNUS.

L'Espérance tient aussi une *fleur* sur plusieurs monumens.

FLEURS. Les Grecs aimoient beaucoup les *fleurs* ; souvent c'étoient des guirlandes de roses qu'on mettoit autour de la poitrine ou de la tête ; à défaut de fleurs, on prenoit des feuilles : des couronnes de lierre autour des tempes, étoient regardées comme un spécifique contre les fumées du vin. L'usage de se couronner de *fleurs* étoit si général, que dans les fêtes ou réjouissances publiques, au défaut de *fleurs* ou de feuilles vertes (Xénophon, retraite des dix mille,) on se couronnoit d'herbes sèches ; celui qui portoit quelque bonne nouvelle étoit couronné de *fleurs* (Sophocle dans les Trachiniennes, acte I.) Cela s'ap-

Digitized by Google

pelloit porter des chapeaux de *fleurs* (Plutarque, hommes illuſt.) On jettoit des *fleurs* ſur le paſſage des perſonnes qu'on vouloit honorer. Ariſtomène, général des Meſſéniens, de retour à Audanie, fut reçu avec des acclamations répétées : les femmes jettoient des guirlandes de *fleurs* ſur ſon paſſage. Les amans ornoient de feſtons & de couronnes les maiſons de leurs maîtreſſes. Si les *fleurs* ſe détachoient de la couronne qu'on portoit, les Grecs en tiroient un indice d'amour.

L'uſage général étoit de couvrir de *fleurs* les corps que l'on portoit au bucher, d'en orner les tombeaux. On pratiquoit cet uſage tous les ans au jour anniverſaire des funérailles du mort, qui ſouvent léguoit une ſomme deſtinée à l'achat de ces *fleurs*, & exprimée dans ſon épitaphe. On lit à Ravenne ces mots ſur un marbre ſépulchral :

UT. QUOTANNIS. ROSAS. AD. MONIMENTUM.
EJUS. DEFERANT. ET. IBI. EPULENTUR.
DUNTAXAT. IN. V. ID. JULIAS.

FLEURS (étoffes à). *Voyez* ÉTOFFES.

FLEUVES. Ils eurent part aux honneurs de la divinité : les temples des Grecs & des Romains renfermoient les ſtatues de leurs *fleuves* : il y avoit peu de rivières, ſur-tout dans la Grèce & dans l'Italie, auprès deſquelles on ne trouvât des ſtatues & des autels conſacrés au dieu du *fleuve*, on n'allât faire des libations, & offrir même des ſacrifices. « Les égyptiens, dit Maxime » de Tyr, honorent le Nil, à cauſe de ſa beauté ; » les ſcythes, le Danube, pour la vaſte étendue » de ſes eaux ; les étoliens, l'Achéloüs, à cauſe » de ſon combat avec Hercule ; les lacédémo- » niens, l'Eurotas, par une loi expreſſe qui le » leur ordonnoit ; les athéniens, l'Iliſſus, par » un ſtatut de religion ». A ce détail nous pouvons ajouter le Gange, pour lequel les indiens avoient une vénération toute particulière ; le Rhin, qu'on trouve repréſenté ſur les médailles, avec ces mots, *deus Rhenus* ; le Tybre, qui étoit la divinité protectrice de Rome ; le Panuſe, à qui les meſſéniens offroient tous les ans des ſacrifices ; & enfin, le Clitomne, fleuve d'Ombrie, qui non-ſeulement paſſoit pour dieu, mais même rendoit des oracles. C'eſt le ſeul des fleuves qui ait eu ce privilège (ſi ce n'eſt pas plutôt Jupiter-Clitomne) ; car la Mythologie, ni l'hiſtoire ancienne ne parlent d'aucun autre oracle de fleuve ou de rivière. Voici comme Pline le jeune parle de ce dieu Clitomne. « A la ſource de ce *fleuve* eſt un » temple ancien & fort reſpecté. Clitomne eſt » là habillé à la romaine. Les forts marquent » la préſence & le pouvoir de la divinité. Il y » a à l'entour pluſieurs petites chapelles, dont » quelques-unes ont des fontaines & des ſources : » car Clitomne eſt comme le père de pluſieurs » petits fleuves, qui viennent ſe joindre à lui. » Il y a un pont qui fait la ſéparation de la » partie ſacrée de ſes eaux d'avec la profane. » Au-deſſus de ce pont, on ne peut aller qu'en » bateau ; au-deſſous il eſt permis de ſe baigner ». Héſiode dit que les *fleuves* ſont enfans de l'Océan & de Thétis, pour nous marquer qu'ils viennent de la mer, comme ils y rentrent. Il ajoute qu'il y en a trois mille ſur la terre.

On conſacroit chez les grecs aux *fleuves* la première chevelure des adoleſcens : Oreſte conſacra la ſienne au *fleuve* Inachus, Leucippe, fils d'Eumaüs, à Alphée, Pélée celle de ſon fils Achille au même Alphée, &c.

« Les *fleuves*, dit M. Rabaud de S. Étienne, pères & ſouverains des pays ſur leſquels ils étendoient leur empire, & qu'ils fécondoient de leurs eaux, ayant été peints ſous des emblêmes relatifs à leur puiſſance, furent regardés depuis comme des rois réels. Il y a pluſieurs de ces rois dans les annales grecques, je vais en citer quelques-uns. En Béotie, deux des plus anciens rois du pays ſont le mont *Cythéron*, & *Aſope*, principal *fleuve* de la contrée. On donne à *Aſope* deux nymphes pour filles, *Thébé* & *Chalcis*, qui fondèrent *Chalcis* & *Thèbes*. Un des premiers rois de Laconie fut *Eurotas*, qui étoit auſſi un *fleuve* du pays. *Augias* en Élide, *Inachus* & *Phoronée* en Argolide, *Achéloüs* en Étolie, *Aſon* en Theſſalie ; tous ces rois, fils de Jupiter ou de Neptune, étoient des *fleuves* dans chacune de ces contrées. Pour donner à ces fables un air de vérité, on raconta que ces *fleuves* avoient pris leurs noms des rois qui s'y étoient noyés, qui y avoient été aſſaſſinés, ou qui avoient ſubi cette métamorphoſe merveilleuſe ».

On ſait qu'à toute rigueur, un roi peut donner ſon nom à un *fleuve* ; & ſi je n'avois que cette preuve des métamorphoſes de ſtyle, qui ſont la clef des métamorphoſes mythologiques, je ne perdrois pas mon temps à m'occuper de ces objets. Je ne me borne pas à cette obſervation, qui ſeroit inutile ſi elle étoit iſolée ; mais je fais remarquer qu'il y eut des princes qui paſsèrent pour avoir donné leur nom à des plantes, comme un certain *Ajax*, comme *Narciſſe*, *Hyacinthe*, *Amaranx*, *Acanthe*, *Cyparifſe* ; à des oiſeaux, comme *Térée*, roi de Thrace ; *Philomèle* & *Progné*, filles d'un roi d'Athènes ; *Aédon*, qui épouſa *Zétus*, frère d'*Amphion*, fameux muſicien, & qui fut changée en chardonneret ; comme *Alector*, *Aſcalaphe*, *Nyctimène*, qui furent changés en coq, en hibou, & chouette. Je remarque que ces changemens de figures en perſonnages rempliſſent toutes la Mythologie, qu'on ne peut en ſéparer quelques-uns ſans ébranler l'exiſtence de leurs pères, de leurs mères, de leurs femmes, de

Digitized by Google

de leurs maris, & que toutes ces hiſtoires ſont écrites du même ſtyle. Je conviens qu'un roi peut avoir donné ſon nom à un *fleuve*, quoique ce ne ſoit plus l'uſage; mais que preſque tous les rois en aient fait autant, que leurs fils aient donné leurs noms aux montagnes voiſines, d'autres aux plantes de leurs jardins, ou aux arbres de leurs forêts, d'autres aux oiſeaux du pays, que leurs filles aient donné les leurs à des *fleuves*, à des oiſeaux, à des inſectes, à des fontaines, à des rivières, à des prairies, à des villes, à des iſles; franchement, c'eſt ce qu'il m'eſt impoſſible de croire. Mais j'ai indiqué la cauſe de l'erreur, & je vais en accumuler les preuves, afin de n'être plus obligé d'y revenir ».

« Pour ſe bien convaincre que ces rois-*fleuves* n'ont point exiſté, il ne faut que détailler l'hiſtoire de quelques-uns d'eux, & l'on verra que ce n'eſt que de la Géographie & de la Phyſique. L'Argolide eſt un pays aſſez aride, & la plupart de ces *fleuves* fameux, & dont le nom ſonore remplit ſi bien la Poéſie harmonieuſe des grecs, ne ſont que des ruiſſeaux qui reſtent preſque à ſec dans l'été. Les quatre plus conſidérables ſont l'*Inachus*, le *Phoronée*, le *Céphiſſe* & l'*Aſterion*. Voici cette circonſtance phyſique racontée dans le ſtyle du temps. *Héra*, ou *Junon*, la principale divinité des argiens, diſputoit à *Neptune* la poſſeſſion du pays. Ils prirent pour arbitre de leur différend le roi *Phoronée*, qui, dans cette grande affaire, s'aſſocia *Inachus*, *Aſterion* & *Céphiſſe*. Ils jugèrent en faveur de *Héra*, ce qui étoit naturel; car ils ne devoient pas ſouffrir que *Neptune* s'emparât du pays. Le dieu en fut ſi irrité, qu'il priva ſes juges du tribut de ſes eaux. J'obſerverai en paſſant, que cet *Aſterion*, dont il eſt ici queſtion, eut trois filles très-conſidérées dans la contrée, nommées *Eubœa*, *Porſymna* & *Hercœa*; & que ces trois filles ſont trois montagnes voiſines. Qui pourra croire à ces généalogies »?

» C'étoit ſi bien l'uſage de ces temps de transformer les *fleuves* en rois, que nous trouvons les mêmes origines dans les pays ſitués hors de la Grèce. *Scamander* fut le premier roi de Troye: *Æſopus* & *Pedaſus*, deux des *fleuves* de la Troade, étoient deux des cinquante fils de Priam; le dernier eut le malheur d'être changé en plongeon. Le *fleuve Abſynthe* en Colchide, étoit un jeune prince, fils d'*Œetas*, fils du Soleil. *Æſis*, *fleuve* d'Ombrie, prit ſon nom du roi *Æſis*. L'*Anio*, rivière d'Italie, prit le ſien du roi *Anius*, qui, pourſuivant le raviſſeur de ſa fille, ſe jetta dans cette rivière, & s'y noya. Le *Tibre* lui-même dut ſon nom au roi *Tiberinus*, qui s'y noya, ou bien au tyran *Tibris*, qui fut tué ſur ſes bords. Le *Phaſe*, qui coule en Colchide, dans le pays d'*Æa*, étoit un roi, fils du Soleil & de la nymphe Ocyrrhoé (courant rapide); il devint amoureux d'*Æa*, ſa propre fille, & la pourſuivant à travers les champs, il l'enveloppa de ſes ondes. Les indiens ſont encore plus emphatiques dans leurs origines: ils diſoient, ſelon Bérofe, que le *Gange* étoit un géant qui avoit dix coudées de haut, & qui, par ſes vertus, avoit mérité d'être roi de l'Inde. (*M. Rabaud de St. Etienne.*) »

Comment les anciens repréſentoient-ils les *fleuves*? Nous connoiſſons la nature & le cours des *fleuves*, dit Élien, & cependant parmi ceux qui leur rendent un culte, & qui leur conſacrent des ſtatues, les uns les repréſentent ſous la figure d'un homme, les autres ſous celle d'un bœuf. C'eſt de cette dernière manière, ajoute l'auteur, que les ſtymphaliens figurent l'*Eraſme* & la *Métope*; les lacédémoniens l'*Eurotas*; les ſicyoniens & les phlaſiens l'*Aſope*, & les argiens le *Céphiſe*. L'*Erimanthe* chez les pſophidiens, a la figure d'un homme, ainſi que l'*Alphée* chez les héréens & les cherroneſiens de Cnide. Les athéniens repréſentent auſſi le *Céphiſe* ſous la forme d'un homme, mais avec des cornes.

D'après le paſſage d'Élien, il y avoit donc au moins deux manières de repréſenter les *fleuves*. Les auteurs & les monumens ſont d'accord ſur la première, dont voici quelques détails. On les voit ordinairement à moitié couchés, le coude appuyé ſur une urne, avec des cheveux ondés, & la tête couronnée de roſeaux, quelquefois ils en tiennent un à la main; c'eſt ainſi que ſe préſentent le *Danube* & le *Rhin* au revers de deux médailles de Trajan; c'eſt ainſi que Virgile dépeint le *Tibre*, & Ovide *Achéloüs*. A ce coſtume général & qui convenoit à tous les *fleuves*, on joignoit ſouvent certains attributs qui ſervoient à les déſigner. Ainſi, par exemple, l'Hippopotame, ou l'Ibis, indique le *Nil*; on ne peut méconnoître le *Tibre* au ſymbole de la louve allaitant deux enfans. D'autres *fleuves* étoient encore déſignés par les plantes qui croiſſoient ſur leurs bords; à la plante d'Ache, on reconnoiſſoit l'*Himère* en Sicile, ou le *Sélinus* en Troade. Enfin, ſous quelques-uns leur nom eſt écrit.

Quant à l'autre manière de repréſenter les *fleuves*, les auteurs n'en parlent pas auſſi clairement que de la première. Lorſqu'Élien nous dit que certains peuples les figuroient comme des bœufs; lorſque nous liſons dans Strabon, qu'on leur donnoit quelquefois une tête de taureau; enfin, quand les auteurs donnent aux *fleuves* des épithètes relatives aux cornes qu'on leur ſuppoſoit, cela veut-il dire, ou qu'ils étoient tout-à-fait repréſentés ſous la forme de bœufs, ou qu'ils conſervoient une tête humaine ſous le corps entier de cet animal, ou qu'ils avoient une tête d'homme & des cornes de taureau? Mais ſi on les eût repréſentés ſous la forme de bœufs, à quoi auroit-

on reconnu que c'étoit là des *fleuves* ? *Voyez* Bœufs à face humaine.

Les cornes sont un attribut des *fleuves*, & c'est pour cela que plusieurs d'entr'eux ont reçu l'épithète de *cornigeri* & de *tauriformes*, tels que le *Nil*, le *Rhin*, le *Tibre*, l'*Eridan*, le *Numicius*, l'*Aufidus* & la *Moselle* elle-même, mais pourquoi leur a-t-on donné cet attribut singulier ? Presque tous ceux qui ont approfondi cette question, ont prétendu que c'étoit parce que le bruit de leurs eaux imite le mugissement des taureaux, & surtout à cause des sinuosités de leur cours, ou plutôt des différentes branches de leur embouchure. Homère dit, en parlant du *Xanthe*, qu'il mugit comme un taureau ; & cela seul, dit Eustathe, engagea les anciens à immoler des taureaux à la mer & aux *fleuves*. Ailleurs le même commentateur donne le nom de cornes aux lits des *fleuves*. Ils portent quelquefois des serres d'écrevisse sur les tempes, comme les deux bouts d'une couronne : l'Océan & Amphitrite portent cet attribut singulier. On en trouvera l'explication à l'article Amphitrite.

Lorsque les *fleuves* sont couverts de draperies, elles sont ordinairement de couleur verte. (*Ovid. de arte Am. lib. I.* 224.)

Quelques écrivains avoient avancé que les anciens artistes étoit liloient une distinction entre les *fleuves* proprement dits, c'est-à-dire, ceux qui portent leurs eaux à la mer, & les rivières. Ils plaçoient l'attribut distinctif dans la barbe, qu'ils refusoient aux *fleuves* qui ne portent pas immédiatement leurs eaux à l'Océan ; Mais cette remarque est fausse ; car on voit le Pô sans barbe sur le bas-relief de Phaëton à la villa Borghèse. Le *fleuve* d'Agrigente étoit représenté de même ; ainsi qu'un grand nombre d'autres *fleuves* proprement dits.

Lorsqu'on les représentoit sous des formes humaines, ils regardoient ordinairement du côté vers lequel couloient leurs eaux. C'est ainsi que sur la colonne Trajane le Danube tourne le visage du côté droit, & étend le bras droit dans les ondes, pour marquer qu'il prenoit son cours vers l'Orient. Car ce point de l'horizon étoit exprimé par le côté droit, de même que le gauche désignoit l'Occident.

Vaillant assuroit que les *fleuves* ne sont représentés couchés, que quand ils en reçoivent d'autres qui les grossissent, & qu'alors le *fleuve* qui porte ses eaux dans un autre, est représenté debout. Cette remarque de Vaillant est détruite par plusieurs médailles ; nous nous contenterons d'en citer deux. La première, qui est de Gordien Pie ? a été frappée par les Sitténiens dans la Lydie : on y voit au revers deux figures couchées, avec des joncs & des urnes. Ce sont deux rivières, dont l'une qui est le Pactole, ou l'Hyllus, se jette dans l'Hermus. Sur la seconde médaille, qui est d'Apamée, on voit le Méandre & le Marsyas, tous deux couchés, quoique le Marsyas se jette dans le Méandre. Ces deux médailles sont citées par Spanheim dans une de ses lettres à Morel. (*Spanheim. epist. IV. ad Morel. p.* 257. 258.) Le P. Jobert en donne d'autres exemples dans sa onzième instruction.

Fleuves d'enfer. Toutes les eaux qui avoient quelque mauvaise qualité, étoient regardées comme des *fleuves* d'enfer : tels étoient l'Achéron, le Cocyte, le Phlégeton, le Pyriphlegeton, le Styx, le Léthé, le lac d'Averne. *Voyez* leurs articles.

FLINTZ étoit une idole des anciens vandales obodrites. Elle représentoit Visclaus, ancien roi des obodrites, appellés par succession de temps, Vlitzaüs & Vjintz, que les écrivains ont chargé en *Flintz*. Ce Visclaus étoit représenté sous la forme de la mort, en long manteau, avec un bâton & une vessie de cochon à la main, & le côté gauche appuyé sur un lion. La statue étoit posée sur un caillou.

FLOCON de cheveux d'Harpocrate. *Voyez* Harpocrate.

FLORALES, fêtes qui se célébroient à Rome, en l'honneur de la déesse *Flore* ; on les appelloit autrement *Anthistes* ; elles duroient six jours, & se terminoient aux calendes de mai, selon Ovide. C'est durant cette fête que les jeux floraux avoient lieu. *Voyez* Flore, Floraux.

FLORAUX. Les jeux *floraux* furent institués en l'honneur de la déesse des fleurs. Ils commencèrent du temps de Romulus, selon Varron, (*Ling. lat.* 4. 10.) & furent souvent interrompus : on ne les renouvelloit que lorsque l'intempérie de l'air annonçoit, ou faisoit craindre la stérilité, ou que les livres des sibylles les ordonnoient. Ce ne fut que l'an de Rome 580, que ces jeux devinrent annuels, à l'occasion d'une stérilité qui dura plusieurs années, & qui avoit été annoncée par des printemps froids & pluvieux. Le sénat, pour fléchir la déesse Flore, & pour obtenir de meilleures récoltes, ordonna que les jeux *floraux* seroient célébrés tous les ans régulièrement à la fin d'avril ; ce qui s'exécuta jusqu'au temps où ils furent entièrement proscrits. On les célébroit la nuit aux flambeaux, dans la rue Patricienne, où étoit un cirque assez vaste. Il s'y commettoit des débauches effroyables : on ne se contentoit pas des discours les plus diffolus ; on assembloit au son d'une trompette, dit Juvenal (*VII. v.* 249.) les courtisanes qui donnoient au peuple des spectacles abominables, & qui y paroissoient dépouillées de tout vêtement. Cette fête étoit

Digitized by Google

proprement celle des courtisanes. Caton s'étant trouvé un jour à la célébration des jeux *floraux*, le peuple plein de considération & de respect pour un homme (*Valer. Max. II.* 10. 8.) si grave & si sévère, eut honte de demander, en sa présence, que les femmes, selon la coutume, se prostituassent publiquement. Favonius, son ami, l'ayant averti des égards qu'on avoit pour lui, il prit le parti de se retirer, pour ne point troubler la fête, & ne point souiller ses regards par la vue des désordres qui se commettoient à ce spectacle : le peuple, qui s'apperçut de cette complaisance, donna mille louanges à Caton. Sur quoi Martial dit, en s'adressant au Sage Romain, « pourquoi paroissiez-vous aux jeux, puisque vous » en connoissiez la licence ? ou n'étiez-vous venu » au théâtre que pour en sortir » ? Il ne voulut pas priver le peuple d'un plaisir ordinaire.

FLORE étoit une nymphe des isles fortunées, dit Ovide (*fast. V.* 105.), dont le nom grec étoit *Chloris*, que les latins changèrent en celui de *Flore*. Sa beauté lui ayant attiré les regards de Zéphyre, elle en fut aussi-tôt aimée; elle voulut éviter ses poursuites; mais Zéphyre, plus léger qu'elle, l'atteignit, & l'enleva pour en faire son épouse. Il lui donna pour douaire l'empire sur toutes les fleurs, & la fit jouir d'un éternel printemps. Le culte de cette déesse étoit établi chez les sabins, & on lui consacra un temple à Rome. Justin nous apprend que les phocéens, qui bâtirent Marseille, honoroient la même déesse; & Pline parle d'une statue de cette déesse de la main de Praxitèle : ce qui prouve que son culte avoit été aussi célèbre dans la Grèce, d'où il avoit passé dans l'Italie. Dans la suite, une courtisane du nom de *Flore*, ou, selon quelques auteurs, appellée *Larentia*, qui avoit gagné beaucoup de bien, ayant institué le peuple romain son héritier, fut mise, par reconnoissance, au rang des divinités de Rome, & son culte fut confondu avec celui de l'ancienne *Flore*. On célébra en son honneur des jeux floraux, & l'on joignit aux jeux innocens de l'ancienne fête, des infamies dignes de la nouvelle *Flore*. La dépense de ces jeux fut prise, dans les commencemens, sur le bien qu'avoit laissé la courtisane; & dans la suite on y employa les amendes & les confiscations auxquelles on condamnoit ceux qui étoient convaincus de péculat. *Flore* eut un temple à Rome, vis-à-vis le capitole, ou du moins sur le mont Aventin. Cicéron & Ovide l'appellent la Mère-*Flore*. On la représente couronnée de fleurs, tenant de la main gauche une corne d'abondance pleine de fleurs de toute espèce. *Voyez* ACCA, LARENTIA.

Winckelmann (*Hist. de l'Art. liv. IV. chap. II. B.*) dit « que le caractère & l'attitude ordinaire d'Erato & de Terpsichore auroient dû donner d'autres idées à ceux qui ont fait une déesse des fleurs de la fameuse statue qui est dans la cour du palais Farnèse, & qui relève de la main droite son vêtement de dessous à la manière des jeunes danseuses; induits en erreur par l'addition moderne d'une guirlande de fleurs qu'elle tient dans sa main gauche, ils en ont fait une *Flore*, & elle n'est connue que sous ce nom. Sans autre examen, cette dénomination a servi ensuite à faire donner le nom de *Flore* à toute figure de femme dont la tête est couronnée de fleurs. Je sais bien que les romains avoient une déesse *Flore*; mais cette divinité étoit inconnue aux grecs, de qui nous admirons l'art dans ces sortes de statues. Or, comme il se trouve plusieurs Muses beaucoup plus grandes que le naturel, parmi lesquelles une qui a été métamorphosée en Uranie, se voit aussi au Palais Farnèse, je suis assuré que cette prétendue *Flore* représente ou Erato, ou Terpsichore. Pour ce qui regarde la *Flore* du Capitole, dont la tête est couronnée de fleurs, je n'y trouve pas le caractère d'une beauté idéale; je pense donc que cette figure n'désigne l'image d'une belle personne, qui nous offre par cette couronne une des déesses des saisons, sans doute celle du printemps. Dans la description des statues du cabinet du Capitole, on n'auroit pas dû dire, au sujet de cette figure, qu'elle tient un bouquet à la main, attendu que la main & le bouquet sont des additions modernes ».

FLORIDUS color. Pline (*XXXV.* 6.) désigne par cette épithète une couleur éclatante, par opposition aux couleurs sombres & foncées : *colores sunt austeri, aut floridi.*

FLORIEN, frère de Tacite.

MARCUS ANNIUS FLORIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

O. en argent.

R. en médaillons de bronze.

R. en M. B.

C. en P. B.

O. de la fabrique d'Égypte.

FLORUS, surnom de la famille AQUILIA.

FLOTES des Romains. Il y en avoit qui étoient constamment destinées aux mêmes usages, aux mêmes transports, ou à défendre les mêmes parages. — La *flote* d'Afrique transportoit à Rome les bleds de l'Afrique. Plutarque (*in Cæsare*) estime ce transport à 800 médimnes de bled, & à 30,000,000 liv. d'huile. — La *flote* d'Alexandrie transportoit à Rome les bleds & les légumes d'Égypte. Aurelius Victor (*epist.* 1. 6.)

Digitized by Google

eſtimoit ce convoi au temps d'Auguſte à 10,000,000 boiſſeaux de bled. Conſtantin ayant tranſporté le ſiège de l'empire à Conſtantinople, affecta à cette ville la *flote* & les bleds d'Alexandrie; ne laiſſant plus à Rome que la flote d'Afrique.— La *flote* des Gaules, établie par Auguſte, protégeoit les côtes des Gaules, de l'Eſpagne, & ſe tenoit à Fréjus.—La *flote* de Miſène, dans la Campanie, gardoit la mer Thyrrénienne, & avoit été établie par Auguſte.— Le même empereur établit la *flote* de Ravenne, pour protéger la mer Hadriatique.— L'entrée de la Méditerranée par Byzance, étoit gardée par la *flote* du Pont. (*Tacit. hiſt.* 11. 83.)

Il y avoit enfin dans les grands fleuves des *flotes*, pour en aſſurer l'entrée aux romains. La 1re. étoit dans le Rhin, la 2e. dans le Danube, & la 3e. dans l'Euphrate. (*Lips. de Magn. Rom.* 1. 5.)

FLUONIA, ſurnom que l'on donnoit à Junon, par rapport au ſervice que les femmes attendoient d'elle dans leurs accouchemens; comme auſſi pour arrêter le ſang, ſoit dans la conception, ſoit dans les écoulemens ordinaires. (*Arnob. lib. II.*)

FLUTE. L'invention de la *flûte*, que les poëtes attribuent à Apollon, à Pallas, à Mercure, à Pan, à Minerve, fait aſſez voir que ſon uſage eſt de la plus haute antiquité. Alexandre Polihyſtor aſſure que Hyagnis fut le plus ancien joueur de *flûte*, & qu'il fut remplacé dans cet art par Marſyas, & par Olympe, lequel apprit auſſi aux grecs l'art de toucher les inſtrumens à cordes. Selon Athénée, un certain Seiritès, numide, inventa la *flûte* à une ſeule tige, Silène celle qui en a pluſieurs, & Marſyas la *flûte* de roſeau, qui s'unit avec la lyre.

Quoi qu'il en ſoit, la paſſion pour la muſique, innée chez tous les peuples, fut cauſe qu'on goûta beaucoup le jeu de la *flûte*, & de plus qu'on en multiplia ſingulièrement la forme. Il y en avoit de courbes, de longues, de petites, de moyennes, de ſimples, de doubles, de gauches, de droites, d'égales, d'inégales, &c. On en fit de toute ſorte de bois & de toute matière. Enfin, les mêmes *flûtes* eurent différens noms chez divers peuples. Par exemple, la *flûte* courbe de Phrygie étoit la même que le *tityrion* des grecs d'Italie, ou que le *phrution* des égyptiens, qu'on appelloit auſſi *monaule*.

Les *flûtes* courbes ſont au rang des plus anciennes; telles ſont celles de la table d'Iſis: la gyngrine lugubre, on la phénicienne, longue d'une palme meſurée dans toute ſon étendue, étoit encore de ce genre. Parmi les *flûtes* moyennes, Ariſtide le muſicien met la pythique & les *flûtes* de chœur. Pauſanias parle des *flûtes* argienne & béotienne. Il eſt encore fait mention dans quelques auteurs de la *flûte* hermiope, qu'Anacréon appelle *tendre*; de la lyſiade, de la cythariſtrie; des *flûtes* précentoriennes, corymbiennes, égyptiennes, virginales, milvines, & de tant d'autres dont nous ne pouvons nous former d'idée juſte, & qu'il faudroit avoir vues pour en parler pertinemment. On ſait que le ſavant Lefevre deſeſpérant de pouvoir débrouiller ce cahos, couronna les veilles pénibles ſur cette matière, en faiſant des vers latins, pour louer Minerve de ce qu'elle avoit jetté la *flûte* dans l'eau, & pour maudire ceux qui l'en avoient retirée.

Mais, loin d'imiter Lefevre, on doit au moins tâcher d'expliquer ce que les anciens entendoient par les *flûtes* égales & inégales, les *flûtes* droites & gauches, les *flûtes* farranes, phrygiennes, lydiennes, *tibia pares & impares*, *tibia dextra & ſiniſtra*, *tibia ſurrana*, *phrygia*, *lydica*, &c. dont il eſt ſouvent fait mention dans les auteurs comiques, parce que la connoiſſance de ce point de littérature eſt néceſſaire pour entendre les titres des pièces dramatiques qui ſe jouoient à Rome. Voici donc ce qu'on a dit peut être de plus vraiſemblable & de plus ingénieux pour éclaircir ce point d'antiquité.

Dans les comédies romaines qu'on repréſentoit ſur le théatre public, les joueurs de *flûte* jouoient toujours de deux *flûtes* à la fois. Celle qu'ils touchoient de la main droite, étoit appellée *droite* par cette raiſon; & celle qu'ils touchoient de la gauche, étoit appellée *gauche* par la même raiſon. La première n'avoit que peu de trous, & rendoit un ſon grave; la gauche en avoit pluſieurs, & rendoit un ſon plus clair & plus aigu. Quand les muſiciens jouoient de ces deux *flûtes* de différent ſon, on diſoit que la pièce avoit été jouée *tibiis imparibus*, avec les *flûtes* inégales, ou *tibiis dextris & ſiniſtris*, avec les *flûtes* droites & gauches: & quand ils jouoient de deux *flûtes* de même ſon, de deux droites ou de deux gauches, comme cela arrivoit ſouvent, on diſoit que la pièce avoit été jouée *tibiis paribus dextris* avec des *flûtes* égales droites, ſi c'étoit avec celles du ſon grave; ou *tibiis paribus ſiniſtris*, avec des *flûtes* égales gauches, ſi c'étoit avec des *flûtes* de ſon aigu.

Une même pièce n'étoit pas toujours jouée avec les mêmes *flûtes*, ni avec les mêmes modes; cela changeoit fort ſouvent. Il arrivoit peut-être auſſi que ce changement ſe faiſoit quelquefois dans la même repréſentation, & qu'à chaque intermède on changeoit de *flûte*; qu'à l'un on prenoit les *flûtes* droites, & à l'autre les gauches ſucceſſivement. Donat prétend que quand le ſujet de la pièce étoit grave & ſérieux, on ne ſe ſervoit que des *flûtes* égales droites, que l'on appelloit auſſi *lydiennes*, & qui avoient le ſon grave; que

Digitized by Google

quand le sujet étoit fort enjoué, on ne se servoit que des *flûtes* égales gauches, qui étoient appellées *tyriennes* ou *sarranes*, qui avoient le son aigu, & par conséquent plus propre à la joie; enfin, quand le sujet étoit mêlé de l'enjoué & du sérieux, qu'on prenoit les *flûtes* inégales, c'est-à-dire, la droite & la gauche, appellées *phrygiennes*.

Madame Dacier est au contraire persuadée que ce n'étoit point du tout le sujet des pièces qui régloit la musique, mais l'occasion où elles étoient représentées. En effet, il auroit été impertinent qu'une pièce faite pour honorer des funérailles, eût eu une musique enjouée; c'est pourquoi, quand les adelphes de Térence furent joués la première fois, ils le furent *tibiis tiliis*, avec les *flûtes* lydiennes, c'est-à-dire, avec deux *flûtes* droites; & quand ils furent joués pour des occasions de joie & de divertissement, ce fut *tibiis sarranis*, avec les deux *flûtes* gauches. Ainsi, quand une pièce étoit jouée pendant les grandes fêtes, comme la joie & la religion s'y trouvoient mêlées, c'étoit ordinairement avec les *flûtes* inégales, ou une fois avec deux droites, & ensuite avec deux gauches, ou bien en les prenant alternativement à chaque intermède.

Au reste, ceux qui jouoient de la *flûte* pour le théâtre, se mettoient autour de la bouche une espèce de ligature ou bandage composé de plusieurs courroies qu'ils lioient derrière la tête, afin que leurs joues ne parussent pas enflées, & qu'ils pussent mieux gouverner leur haleine & la rendre plus douce. C'est cette ligature que les grecs appelloient φορβειὰ & στόμιον. Sophocle en parle, quand il dit:

« Il ne souffle plus dans de petites *flûtes*, mais » dans des soufflets épouvantables, & sans ban» dage ». Ce que Cicéron appliquoit heureusement à Pompée, pour marquer qu'il ne gardoit plus de mesures, & qu'il ne songeoit plus à modérer son ambition. Il est parlé du bandage dans Plutarque, dans le scholiaste d'Aristophane & ailleurs; & l'on en voit la figure sur quelques anciens monumens.

L'usage de la *flûte* n'étoit pas borné au théâtre seul; elle faisoit partie de la plupart des spectacles & des cérémonies publiques grecques & romaines; des noces, des expiations, des sacrifices, & sur-tout des funérailles. Accompagnée des sanglots de ces femmes gagées, qui possédoient l'art de pleurer sans affliction, la *flûte* ne pouvoit manquer de former la principale musique des pompes funèbres. A celle du jeune Archémore, fils de Lycurgue, c'étoit la *flûte* qui donnoit le signal, & le ton des lamentations. Dans les fêtes d'Adonis, on se servoit aussi de la *flûte*, & l'on y ajoutoit ces mots lugubres: hélas, hélas, Adonis! mots qui convenoient parfaitement à la tristesse de ces fêtes.

Les romains, en vertu d'une loi très-ancienne, & que Cicéron nous a conservée, employèrent la *flûte* au même usage. Elle se faisoit entendre dans les pompes funèbres des empereurs, des grands, & des particuliers de quelque âge & de quelque qualité qu'ils fussent; car dans toutes leurs funérailles on chantoit des poèmes lugubres, appellés *nænia*, qui demandoient nécessairement l'accompagnement des *flûtes*; c'est encore par la même raison qu'on disoit en proverbe, *jam licet ad tibicines mittas*, envoyez chercher les joueurs de *flûte*, pour marquer qu'un malade étoit désespéré, & qu'il n'avoit plus qu'un moment à vivre; expression proverbiale que Circé emploie dans Pétrone, assez plaisamment dans les reproches qu'elle fait à Polyénos sur son impuissance.

La *flûte* servant à des cérémonies de différentes sortes, il falloit bien qu'on eût trouvé l'art d'en ajuster les sons à ces diverses cérémonies, & cet art fut imaginé de très-bonne heure. Nous lisons dans Plutarque, que Clonas étoit le premier auteur des nomes ou des airs de *flûte*. Les principaux qu'il inventa, & qui furent extrêmement perfectionnés après lui, étoient l'apothéos, le schoénion, le trimélès, l'élégiaque, le comarchios, le cépionien & le déios. Expliquons brièvement ces mots, qu'on trouve si souvent dans les anciens auteurs.

L'air *apothéos* étoit un air majestueux, reservé pour les grandes fêtes & les cérémonies d'éclat.

L'air *schoénion*, dont Pollux & Hésychius parlent beaucoup, devoit ce nom au caractère de musique & de poésie, dans lequel il étoit composé; caractère qui, selon Casaubon, avoit quelque chose de mou, de flexible, &, pour ainsi dire, d'efféminé.

L'air *trimélès* étoit partagé en trois strophes ou couplets: la première strophe se jouoit sur le mode dorien; la seconde, sur le phrygien; la troisième, sur le lydien, & c'est de ces trois changemens de modes que cet air tiroit son nom, comme qui diroit *air à trois modes*: c'est à quoi répondroit précisément dans notre musique un air à trois couplets, dont le premier seroit composé en *c sol ut*, le second en *d la re*, le troisième en *e si mi*.

L'air *élégiaque* ou plaintif se comprend assez.

L'air *comarchios* ou *bacchique* avoit le premier rang parmi ceux que l'on jouoit dans les festins, & dans les assemblées de débauches auxquelles présidoit le dieu Comus.

L'air *cépion* empruntoit son nom de son auteur, élève de Terpandre, qui s'étoit signalé dans les airs pour la *flûte* & pour la cithare;

Digitized by Google

mais on ignore quel étoit le caractère distinctif de l'air cépionien.

L'air *dios* semble signifier un *air craintif & timide*.

Outre les airs de *flûte* que nous venons de citer, Olympe, phrygien d'origine, composa sur cet instrument, à l'honneur d'Apollon, l'air appellé *polycéphale* ou à *plusieurs têtes*. Pindare en fait Pallas l'inventrice pour imiter les gémissemens des sœurs de Méduse, qui étoient censées siffler sur différens tons; la *flûte* imitoit cette variété de sifflemens.

Les auteurs parlent aussi de l'air *harmatios*, c'est-à-dire *du char*. Hésychius prétend que cet air prit son nom de son jeu, qui lui faisoit imiter la rapidité, ou le son aigu du mouvement des roues d'un char.

L'air *orthien* est célèbre dans Homère, dans Aristophane, dans Hérodote, dans Plutarque & autres. La modulation en étoit élevée, & le rythme plein de vivacité, ce qui le rendoit d'un grand usage dans la guerre pour encourager les troupes. C'est sur ce haut ton que crie la Discorde dans Homère, pour exciter les grecs au combat. C'étoit, comme nous le dirons bientôt, en jouant ce même air sur la *flûte*, que Timothée le thébain faisoit courir Alexandre aux armes. C'étoit, au rapport d'Hérodote, le nome *orthien* que chantoit Arion sur la poupe du vaisseau, d'où il se précipita dans la mer.

Enfin, l'on met au nombre des principaux airs de *flûte* le *cradias*, c'est-à-dire, l'*air du figuier*, qu'on jouoit pendant la marche des victimes expiatoires dans les thargélies d'Athènes; il y avoit dans ces fêtes deux victimes expiatoires qu'on frappoit pendant la marche avec des branches de figuier sauvage. Ainsi, le nom de *cradias* est tiré du mot grec qui signifie *branche de figuier*.

Comme il n'étoit plus permis de rien changer au jeu des airs de *flûte*, soit pour l'harmonie, soit pour la cadence, & que les musiciens avoient grand soin de conserver à chacun de ces airs le ton qui lui étoit propre; de là vint qu'on appella leurs chants *nomes*, c'est-à-dire, en grec, *loi*, *modèle*, parce qu'ils avoient tous différens tons, qui leur étoient affectés, & qui servoient de règles invariables, dont on ne devoit point s'écarter.

On eut d'autant plus de soin de s'y conformer, qu'on ne manqua pas d'attribuer à l'excellence de quelques-uns de ces airs des effets surprenans, pour animer ou calmer les passions des hommes. L'histoire nous en fournit quelques exemples, dont nous discuterons la valeur.

Pythagore, selon le témoignage de Boëce, voyant un jeune étranger, échauffé des vapeurs du vin, transporté de colère, & sur le point de mettre le feu à la maison de sa maîtresse, à cause d'un rival préféré, animé de plus par le son d'une *flûte*, dont on jouoit sur le mode phrygien, l'y fit, dis je, rendre à ce jeune homme la tranquillité & son bon sens, en ordonnant seulement au musicien de changer de mode, & de jouer gravement, suivant la cadence marquée par le pied, appellé *spondée*, comme qui diroit aujourd'hui sur la mesure dont on compose dans nos opéra les symphonies connues sous le nom de *sommeils*, si propres à tranquilliser & à endormir.

Galien raconte une histoire presque toute pareille, à l'honneur d'un musicien de Milet, nommé *Damon*. Ce font de jeunes gens ivres, qu'une joueuse de *flûte* a rendus furieux en jouant sur le mode phrygien, & qu'elle radoucit par l'avis de ce Damon, en passant du mode phrygien au mode dorien.

Nous apprenons de St. Chrysostôme, que Timothée jouant un jour de la *flûte* devant Alexandre-le-Grand, sur le mode orthien, ce prince courut aux armes aussi-tôt. Plutarque dit presque la même chose du joueur de *flûte* Antigénide, qui, dans un repas, anima de telle manière ce même prince, que s'étant levé de table comme un forcené, il se jetta sur ses armes, & mêlant leur cliquetis au son de la *flûte*, peu s'en fallut qu'il ne chargeat les convives.

Voilà ce que l'histoire nous a conservé de plus mémorable en faveur de la *flûte* des anciens: mais, sans vouloir ternir sa gloire, comme ce n'est que sur des gens agités par les fumées de vin que roulent presque tous les exemples qu'on allègue de ses effets, ils semblent par-là déroger beaucoup au merveilleux qu'on voudroit y trouver. Il ne faut aujourd'hui que le son aigu & la cadence animée d'un mauvais hautbois, soutenu d'un tambour de basque, pour achever de rendre furieux des gens ivres, & qui commencent à se harceler. Cependant, lorsque leur premier feu est passé, pour peu que les hautbois jouent sur un ton plus grave, & ralentissent la mesure, on les verra tomber insensiblement dans le sommeil, auquel les vapeurs du vin ne les ont que trop disposés. Quelqu'un s'aviseroit-il, pour un semblable effet, de se recrier sur le charme & sur la perfection d'une telle musique? On nous permettra de ne concevoir pas une idée beaucoup plus avantageuse de la *flûte*, ou, si l'on veut, du hautbois, dont Pythagore & Damon se servirent en pareils cas.

Les effets de la *flûte* de Timothée, ou de celle d'Antigénide, sur Alexandre, qu'ont-ils de si surprenant? N'est-il pas naturel qu'un

Digitized by Google

prince jeune & belliqueux, extrêmement sensible à l'harmonie, & que le vin commence à échauffer, se lève brusquement de table, entendant sonner un bruit de guerre, prenne ses armes & se mette à danser la pyrrhique, qui étoit une danse impétueuse, où l'on faisoit tous les mouvemens militaires, soit pour l'attaque, soit pour la défense? Est-il nécessaire pour cela de supposer dans ces musiciens un art extraordinaire, ou dans leur *flûte* un si haut degré de perfection? On voit dans le festin de Seuthe, prince de Thrace, décrit par Xénophon, des cérasontins sonner la charge avec des *flûtes* & des trompettes de cuir de bœuf crud; & Seuthe lui-même sortir de table en pouffant un cri de guerre, & danser avec autant de vitesse & de légéreté, que s'il eût été question d'éviter un dard. Jugera-t-on de-là que les cérasontins étoient d'excellens maîtres en musique?

L'histoire parle d'un joueur de harpe, qui vivoit sous Eric II, roi de Danemarck, & qui, au rapport de Saxon le Grammairien, conduisoit ses auditeurs par degré jusqu'à la fureur. Il s'agit dans ce trait d'un siècle d'ignorance & de barbarie, où la musique extrêmement dégénérée, ne laissoit pas néanmoins, tout imparfaite qu'elle étoit, d'exciter les passions avec la même vivacité que dans le siècle d'Alexandre. Concluons que les effets attribués à la *flûte* des anciens, ne prouvent point seuls l'extrême supériorité de son jeu, parce que la musique la plus simple, la plus informe & la plus barbare, comme la plus composée, la plus régulière & la mieux concertée, peut opérer dans certaines conjectures les prétendues merveilles dont il s'agit ici. (*Article du chevalier de Jaucourt.*)

Joignons ici les savantes observations que nous fournit le supplément de l'encyclopédie.

Pour qu'une *flûte* produise un son, il faut qu'elle ait une embouchure comme nos *flûtes* traversières, un bocal comme nos cornets, un biseau comme nos *flûtes* douces, ou enfin une anche comme nos hautbois. De tous ceux qui se sont occupés des *flûtes* des anciens, aucun, que je sache, n'a recherché s'il avoient toutes ces différentes espèces de *flûtes*, ou s'ils n'en connoissoient que quelques unes, & lesquelles? Il est vrai que d'habiles antiquaires modernes rapportent que quelques-unes des *flûtes* trouvées à Herculanum, ont des anches, & que les anciens érigèrent une statue à Pronome le thébain, parce qu'il avoit inventé cette partie de la *flûte*; mais ils ne nous apprennent rien de plus. Il est vrai encore, que l'anche est manifeste dans les dessins de quelques *flûtes* anciennes; mais il y en a d'autres qui se terminent en haut par une espèce de bocal; on en trouve même une à biseau. Enfin, le P. Hardouin, dans les notes & les corrections qu'il a jointes à sa belle édition de Pline, parle bien des anches des anciens; mais il n'explique pas positivement si les anciens avoient uniquement des *flûtes* à anches, ou s'ils en avoient aussi d'autres; il me semble cependant que cette matière mérite d'être éclaircie. Je vais tâcher de le faire, & je me flatte de pouvoir montrer que les anciens n'avoient que des *flûtes* à anches, mais qu'elles étoient de deux sortes; l'une ayant l'anche à découvert comme nos hautbois; l'autre ayant l'anche cachée à peu près comme les trompettes d'enfans.

Avant d'entrer en matière, il ne sera pas hors de propos de remarquer que, suivant le témoignage de tous les auteurs grecs & latins, les anciens appelloient *flûte* un tuyau percé de plusieurs trous latéraux, qu'on bouchoit avec les doigts, ou autrement, & qui servoient à produire les différens tons; les autres instrumens à vent s'appelloient *cor*, *trompette*, *buccine*, *tuus*; je ne connois qu'une seule exception à cette règle, c'est la syringe, ou le sifflet de Pan, instrument composé de plusieurs tuyaux inégaux, & dont chacun donne un ton différent; encore peut-on dire avec raison, que les tuyaux inégaux de la syringe tenoient lieu des trous latéraux des autres *flûtes*.

La *flûte* traversière ne paroît pas avoir été connue des anciens; au moins aucun auteur n'en parle. Ils avoient, à la vérité, une *flûte* surnommée *plagiaule*, c'est-à-dire, *oblique*; mais Servius, dans ses remarques sur Virgile, dit à l'occasion de ce vers:

Aut tibi curva chorus indixit tibia Bacchi,
Hanc tibiam graeci vocant πλαγιαυλον.

Les grecs appellent cette *flûte* (*curva tibia*) plagiaule: or, les anciens ajoutoient au bout de leurs *flûtes* une corne de veau pour en augmenter le son; cette corne étoit naturellement recourbée, & rendoit par conséquent la *flûte* même *courbe*, & voilà la *curva tibia* de Virgile, & la *plagiaule* des grecs. On voit de ces *flûtes* courbes sur plusieurs monumens anciens.

La vérité m'oblige d'ajouter, que j'ai trouvé des espèces de *flûtes* traversières, ou plutôt de vrais fifres, sur deux bas-reliefs qui se trouvent l'un & l'autre dans l'*antiquité expliquée* de Montfaucon; le premier de ces bas-reliefs représente, suivant le savant Bénédictin, l'Amour & Psyché; tous deux sont portés par des centaures. L'Amour tient à sa bouche un bâton qui semble être un fifre, & il est dans l'attitude de quelqu'un qui joue de cet instrument: entre les deux centaures est un Cupidon, ou génie ailé debout, jouant aussi du fifre. Je soupçonne ce bas-relief d'être mal copié.

Digitized by Google

1°. Parce que Montfaucon dit, positivement, que le Cupidon debout, entre les centaures, tient un vase : or, l'instrument que tient l'Amour à cheval, ressemble exactement au premier, & si l'un est un vase, l'autre aussi en est un.

2°. Parce que je n'ai vu sur aucun monument l'Amour jouant d'aucune espèce de *flûte* ; l'on trouve bien des génies ailés jouant de cet instrument, mais non l'Amour.

Le second de ces bas-reliefs, que Montfaucon a tirés de Boissard, ressemble beaucoup au premier, & je le soupçonne de n'être que le premier altéré par les dessinateurs ; au moins si ce soupçon n'est pas fondé, il est très-probable que ces centaures & ces Cupidons sont une allégorie, & que l'un de ces bas-reliefs est imité de l'autre.

Au reste qu'on ne soit pas étonné si j'accuse si facilement, ici & ailleurs, ceux qui ont copié les bas-reliefs antiques, de les avoir altérés : j'ai des preuves indubitables qu'ils se sont trompés en plusieurs occasions, & j'en rapporterai deux des plus fortes.

L'on trouve dans le *tome I, de l'antiquité expliquée* de Montfaucon, une syringe composée de huit tuyaux à biseau. Chaque tuyau est percé de trous latéraux ; les deux premiers en ont chacun quatre ; les quatre suivans en ont chacun trois ; l'avant-dernier deux, & le dernier un. Je ne ferai point remarquer que jamais on ne trouve de syringe dont les tuyaux soient à biseau, & percé de trous latéraux ; je demanderai seulement comment avec huit doigts on jouera d'un instrument à vingt-trois trous ? Me répondra-t-on qu'on ne joue que d'un tuyau à la fois, & qu'alors il ne faut au plus que quatre doigts. Je demande alors comment un musicien transportera dans le même instant son instrument d'un côté à l'autre, & ses doigts d'un tuyau à l'autre sans se tromper ?

On trouve dans le traité *de tibiis veterum* de Bartholin, *pl. II, fig.* 1, un joueur de *flûte*, tenant deux *flûtes*, dont chacune a deux trous latéraux, & à côté deux petites éminences cubiques, ou chevilles ; cette même figure se trouve dans Boissard, mais les *flûtes* n'ont ni trous latéraux, ni chevilles ; bien loin de là, elles sont entourées d'anneaux. Que ce soit Bartholin, ou que ce soit Boissard qui ait représenté l'antique, l'un des deux s'est trompé dans cette occasion : on peut avoir de même mal copié le bas-relief où sont les fifres, & je suis fondé à dire que les anciens n'avoient point de *flûtes* traversières, jusqu'à ce que j'aie de bonnes preuves du contraire.

Les *flûtes* à bocal, où les cornets sont difficiles à emboucher, & il est presqu'impossible de jouer de deux de ces *flûtes* à la fois ; c'est cependant ce que faisoient les anciens habituellement. D'ailleurs, une *flûte* à bocal n'a rien qui ressemble à une glotte, ou languette (c'est-à-dire à une anche, comme nous le verrons) ; cependant il paroît par quantité de passages des auteurs anciens, que la glotte ou languette étoit indispensable à la *flûte*. Voici quelques-uns de ces passages.

Porphyre, dans ses *Commentaires sur le chap. VIII du livre premier des Harmoniques* de Ptolomée, édition de Wallis, dit, « si l'on prend deve » *flûtes*, soit de roseau, soit d'airain..... » & qu'on souffle dans ces *flûtes* par les lan» guettes qui s'y trouvent (*per eas qua sunt in* » *illis lingulas*».

St. Chrysostome dit, *Homélie* 41, « si vous » ôtez la languette (*lingula*) à une *flûte*, l'ins» trument devient inutile». Il est clair que ni Porphyre, ni St. Chrysostôme ne parlent d'une seule espèce de *flûte* ; ils parlent des *flûtes* en général.

Suivant Pollux, *chap. IX. liv. IV.* de son *Onomasticon*, une mauvaise *flûte*, & sans languette (*glotta*), enfin, sans son, n'est bonne à rien (*inepta*). Le même auteur met un peu plus haut l'anche (*glotta*) au nombre des parties de la *flûte*. Au reste, tout ce que l'on vient de dire par rapport aux *flûtes* à bocal, ou cornets, peut aussi très-bien s'appliquer aux *flûtes* traversières.

Les *flûtes* à biseau, ou douces, parlent aisément, & plus elles sont longues, plus il faut y souffler doucement ; à quoi bon alors le phorbéion, ou bandage, dont les anciens musiciens s'entouroient la tête, pour mieux gouverner leur haleine ? Quand on n'est pas obligé de souffler avec véhémence, on en est toujours le maître. Si les *flûtes* des anciens étoient des *flûtes* douces, pourquoi les statues, qui représentent des musiciens en action, ont-elles toutes les joues enflées ? Comment Ovide auroit-il pu faire dire à Minerve, à qui il attribue l'invention de la *flûte*,

Vidi virgineas intumuisse genas.

Fast. lib. IV.

Je vis mes joues vierges enflées ? Comment Plutarque auroit-il pu rapporter dans la vie d'Alcibiade, que ce jeune grec ne voulut pas apprendre à jouer de la *flûte*, alléguant entr'autres raisons, qu'à peine ceux qui étoient intimément liés avec un homme « pouvoient-ils le reconnoître » quand il jouoit de la *flûte* » ? De plus, Aristote, dans le *chap. VI. du liv. VIII. de sa Politique*, nous apprend que « la *flûte* est plus propre » à animer les esprits, & à les porter à la colère qu'à

Digitized by Google

» qu'à les concilier »; ce qui certainement ne convient pas plus que tout ce que nous venons de dire, ni aux *flûtes* douces, ni aux *flûtes* traversières.

Puisque donc les *flûtes* des anciens n'étoient point des cornets, ni des *flûtes* traversières, ni des *flûtes* douces, il faut nécessairement qu'elles aient été des hautbois, ou que leurs glottes en languettes fussent de véritables anches. Confirmons cette idée par quelques passages de plusieurs auteurs. Hésychius dit que la glotte des *flûtes* n'est autre chose, qu'une languette agitée par le souffle du joueur, ce qui convient parfaitement à l'anche d'un hautbois; d'ailleurs le mot *glotte* même confirme cette opinion, la partie du corps humain, appellée *glotte*, ayant de l'affinité avec une anche. Ptolomée, dans le *chap. III. du liv. I. des Harmoniques*, dit: « la trachée artère est une » *flûte* naturelle »; mais la trachée-artère, comme l'on sait, se termine par l'épiglotte, espèce de soupape qui s'ouvre & se ferme à peu près comme la languette d'un chalumeau. Pollux, dans le chapitre déjà cité de son *Onomasticon*, rapporte qu'on peut dire en parlant d'un joueur de *flûte*, « qu'il a les joues pleines, gonflées, bouffies, élevées, étendues, adhérentes, pleines » de vent, les yeux irrités..... sanguinolens »; il dit encore plus bas: « les anciens disent des » glottes usées par le chant ». Il nous est resté un traité, presque entier d'Aristote, sur les objets qui sont du ressort de l'ouie (*de audibilibus*); on trouve ce traité dans les *Commentaires* de Porphyre, sur le *chap. III. du liv. I. des Harmoniques* de Ptolomée, & entr'autres passages, il renferme les trois suivans. « Si quelqu'un serre les lèvres » & comprime la glotte d'une *flûte*, le son devient » plus dur, plus désagréable & plus éclatant ». » Si l'on mouille le sommet de la glotte, ou » qu'on l'imbibe de salive, l'instrument raisonne » mieux; & au contraire, quand la glotte est » sèche ». Si l'on comprime la glotte, le son devient plus aigu & plus clair ». Tout cela convient parfaitement aux *flûtes* à anches, aussi-bien que ce que dit Apollonius de Thyane (*ch. XXI. liv. V.* de sa vie, par Philostrate), « qu'une » des qualités nécessaires à un musicien, est celle » de bien embrasser la glotte de sa *flûte* avec les » lèvres, sans cependant y employer assez de » force pour en devenir rouge ».

Pline, dans le *chap. XXV. du liv. XVI. de son Histoire naturelle*, rapporte « qu'avant le musicien Antigénide, on coupoit dans le mois de » septembre les roseaux dont on vouloit faire des » *flûtes*, & qu'on ne commençoit à s'en servir » qu'après quelques années: qu'alors même le » musicien étoit obligé, pour ainsi dire, de dompter son instrument, & d'apprendre à sa *flûte* » même à chanter, les languettes étant trop peu » ouvertes »; c'est-à-dire, probablement, que comme on avoit cueilli le roseau quand il étoit déjà trop mûr, les languettes étoient dures, se comprimoient réciproquement; car il dit, *comprimentibus se lingulis*, & ne se laissoient pas gouverner à la volonté du joueur. « Mais après, » continue Pline, on les coupa avant le solstice » (au mois de juin), & on s'en servit au bout » de trois ans, les languettes étant plus ouvertes » pour fléchir les sons, c'est-à-dire, qu'on coupoit les roseaux avant leur pleine maturité, » qu'alors ils étoient plus souples, que les languettes ne se comprimoient plus si fort réciproquement, & que par conséquent les sons » étoient plus faciles à varier ». On trouve dans les notes d'Hardouin, sur les endroits de Pline que nous venons de citer, un passage de Théophraste, où il est dit, « que les anciens faisoient » d'abord leurs *flûtes* toutes de roseaux, & qu'ils » croyoient que les anches (*glottes*) devoient » être prises dans l'entre-deux des nœuds de la » même plante dont on avoit fait la *flûte*, parce » que sans cela l'instrument ne raisonnoit pas » bien ». Ce passage seul prouve que les *flûtes* des anciens étoient à anches; encore aujourd'hui on préfère celles de roseau à toutes les autres.

Je crois avoir suffisamment prouvé que les anciens n'avoient que des *flûtes* à anches. De ces *flûtes* les unes avoient l'anche à découvert comme nos hautbois; les trois passages d'Aristote, cités ci-dessus, le prouvent sans réplique. Les autres avoient l'anche cachée comme les trompettes d'enfans. Voici ce qui me semble l'indiquer. D'abord on voit sur des bas-reliefs des *flûtes* sans l'apparence de biseau, ni d'anche; ces *flûtes* sont ordinairement terminées en haut par un bocal; donc leur anche est cachée dans le corps de l'instrument; car nous avons déjà vu que l'anche est indispensable aux *flûtes* des anciens. Les *flûtes* terminées par un bocal en haut, sont ordinairement les plus grandes, & quelques joueurs de *flûte*, qui tiennent des instrumens de cette espèce, n'ont point de phorbéion, ou de bandage, v. PHORBEION; parce qu'on ne pouvoit passer qu'un petit corps mince, tel qu'une anche au travers de la fente du phorbéion; parce qu'encore le phorbéion étoit très-utile au musicien; un des plus grands défauts qu'ont même aujourd'hui nos joueurs d'instrumens à anches, c'est de laisser échapper le vent, ce qui provient de la tension continuelle des joues, & qui cause un sifflement très-désagréable, au lieu que celui qui souffle dans un bocal, ne peut guère laisser échapper le vent.

Pollux, dans le *chap. IX. du liv. IV. de son Onomasticon*, dit que la *flûte*, appellée *bombyx*, a deux parties outre la glotte, & les trous latéraux, l'une appellée ὀλμος (*olmos*), l'autre, ὑφόλμιον (*euphólmion*); l'olmos peut, je crois, très-bien indiquer ici un pavillon semblable à

Digitized by Google

celui des cors-de-chaſſe & des trompettes, & eupholmion une embouchure faite comme un bocal; & à quoi bon cette eſpèce d'embouchure, ſi la *flûte* avoit une anche placée comme celle de nos hautbois? Ariſtote, dans ſon traité *de audibilibus*, que nous avons déjà cité, dit « qu'il » eſt difficile de jouer de la *flûte*, appellée *bombyx*, à cauſe de ſa longueur, ce qui joint à » ce nous venons de dire, ſemble prouver effectivement, que les *flûtes* les plus grandes » des anciens avoient un bocal, une anche renfermée dans le corps de l'inſtrument, & qu'on » en jouoit ſans phorbéion ». Cette dernière choſe eſt confirmée par un paſſage de Sophocle, qu'il explique en même-temps; le voici. « Il » ne ſouffle plus dans de petites *flûtes*, mais » dans des ſoufflets épouvantables & ſans ban» dage (*phorbeion*) ». Enfin, je rapporterai encore ce que dit Feſtus, en donnant une étymologie du mot *lingula* (*languette*), *lingula per diminutionem linguæ dicta, aliùs à ſimilitudine linguæ exertæ ut in calceis inſerta, id eſt infrà dentes coercita, ut in tibiis.* « Languette, diminutif de » langue, tantôt à cauſe de ſa reſſemblance avec » une langue expoſée (*ou tirée*), comme dans » les chauſſures, tantôt à cauſe de ſa reſſem» blance avec une langue cachée, ou retenue » deſſous les dents »; ce qui ne ſemble convenir qu'à une anche cachée dans l'inſtrument.

Comme je n'ai nulle envie d'imiter les gens à ſyſtême, qui écartent de la meilleure foi du monde tout ce qui peut endommager leurs édifices, je vais rapporter ce que je crois qu'on peut m'oppoſer raiſonnablement, au moins je rapporterai ce que j'ai trouvé de ſuſpect dans le cours de mon travail. Bartholin, dans le *chap. V. du liv. I.* de ſon traité *de tib. veter.* raconte comme un miracle, d'après le ſcholiaſte de Pindare, que les languettes, glottes, ou anches, étant tombées dans un combat ou concours de muſique, le joueur de *flûte* continua ſa pièce avec les roſeaux ſeuls. Cette hiſtoire peut fournir trois objections 1°. Si la *flûte* n'avoit d'autre principe de ſon que l'anche, comment le muſicien a-t-il pu continuer à jouer après que celle-ci étoit tombée? Il eſt probable que ſa *flûte* étoit en même-temps à biſeau & à anche, c'eſt-à-dire, que c'étoit une *flûte* douce, à laquelle on avoit adapté une anche. 2°. Eſt il probable que l'anche d'un hautbois puiſſe tomber ſans la volonté de celui qui tient l'inſtrument? Et n'eſt-il pas plus naturel de ſuppoſer que c'étoit une charlataneric du muſicien, qui, s'étant apperçu qu'on pouvoit jouer de ſa *flûte* ſans anche, vouloit s'en faire honneur? 3°. Enfin, quoi qu'il en ſoit, puiſque le muſicien a pu jouer une fois ſans anche, ne peut-il pas l'avoir fait pluſieurs fois, & même s'en être fait une coutume, & l'avoir enſeigné à d'autres? Quant à la première objection, je réponds que ſi la *flûte* avoit un autre principe de ſon que l'anche, le ſcholiaſte de Pindare n'auroit pas rapporté ce fait comme un prodige; de plus, eſt-il vraiſemblable que les anciens aient combiné enſemble le biſeau & l'anche, & qu'aucun de leurs auteurs ne parle du biſeau, tandis que tous parlent de l'anche non équivoque? Quant à la ſeconde objection, je réponds qu'elle ne prouve rien autre, ſinon que la *flûte* en queſtion étoit à bocal, & avoit ſon anche cachée; alors celle-ci pouvoit très-bien tomber par accident, & le muſicien pouvoit continuer ſa pièce, en embouchant ſa *flûte* comme un cornet. La troiſième objection eſt certainement la plus forte, & je n'y peux répondre autre choſe, ſinon qu'il me ſemble très-peu probable que, ſi cette aventure avoit donné lieu d'inventer une nouvelle ſorte de *flûte*, le ſcholiaſte de Pindare, ni aucun autre auteur n'en euſſent dit mot; ma réponſe deviendra plus forte, ſi l'on fait attention que l'aventure étoit réellement ſingulière, & devoit naturellement intéreſſer tous les ſpectateurs. J'ajouterai de plus que Pollux diſtingue fort bien la *flûte* de la ſyringe, dont le ſon a un principe différent, & qu'ainſi il auroit bien parlé d'une autre ſorte de *flûte*, ſi elle avoit exiſté. *Voyez Poll. Onom. lib. I. chap. IX.*

Ordinairement l'on dérive le nom latin de la *flûte* (*tibia*) de *tibia*, l'os de la jambe, parce que, dit-on, les premières *flûtes* étoient faites d'os, matière peu propre à faire des anches, d'où l'on conclut qu'elles n'en avoient point. A cela je réponds: 1°. qu'on peut très-bien faire une anche d'os, en le choiniſſant & l'amincifſant convenablement; Pollux parlant de la trompette, dit qu'on la faiſoit d'airain ou de fer, & ſon anche (*glotta*) d'os, *chap. II. liv. IV. Onomaſticon.* 2°. Bartholin, *chap. II. liv. I. de tib. veter.* aſſure qu'un auteur, nommé *Coldingus*, donne d'après d'anciens gloſſaires une autre étymologie au mot *tibia*, & le fait venir de *tybin*, c'eſt-à-dire, *jonc* ou *roſeau*, matière dont on a fait les premières *flûtes*, ſuivant la plus grande partie des auteurs; loin donc que *tibia* (*flûte*) vienne de *tibia* (*os de la jambe*), c'eſt peut-être ce dernier qui vient de l'autre à cauſe de ſa reſſemblance.

Remarquons encore, qu'aucune des *flûtes* qui ſe trouvent dans les *Antiquités romaines* de Boiſſard, & dans les deſſins des *peintures antiques d'Herculanum*, n'ont de biſeau. On voit dans le *Muſæum romanum* de la Chauſſe, *tome II.* une *flûte* faite d'os, à ce que prétend l'auteur, & comme elle le paroit effectivement; cette *flûte*, qui eſt auſſi dans le *liv. VIII. du tom. III. du ſupplément à l'antiquité expliquée* de Montfaucon, a le biſeau bien marqué. Ce dernier auteur dit qu'elle a été copiée d'un bas-relief qui eſt à

Digitized by Google

Naples, dans le palais du prince Diomède Caraffa. Ce bas-relief, s'il existe tel qu'on le rapporte, semble renverser de fonds en comble mon édifice; mais je demande à tout lecteur impartial, si une seule figure peut détruire le témoignage unanime de tant d'écrivains, sur-tout lorsqu'on n'indique pas de quelle antiquité est le bas-relief dont on l'a tiré, & lorsqu'on a des preuves convaincantes que souvent les dessinateurs copient mal les antiquités. Ne se peut-il pas même qu'un auteur voyant un instrument peu différent des nôtres, mais manquant d'une partie essentielle, à son avis, y ait ajouté cette partie de son chef? Cette conjecture paroîtra plus que probable à ceux qui connoissent la facture des instrumens de musique, auront lu quelque traité des modernes à ce sujet, ils y auront sans doute trouvé, comme moi, une quantité de bévues, provenant uniquement du peu de connoissance pratique de la musique. Je terminerai cet article en tâchant d'éclaircir quelques difficultés qui regardent les *flûtes* des anciens.

On voit sur la plus grande partie de ces instrumens de petites éminences solides, les unes de figure cubique, les autres de figure cylindrique, & même terminées par un bouton. Bartholin (*chap. V. liv. I. de tib. veter.*) rapporte que, suivant l'avis de plusieurs auteurs, ces espèces de chevilles tiennent lieu de clef, & servent à fermer les trous latéraux. Je crois la même chose; j'ajouterai seulement que, comme les airs ou nomes de *flûte* étoient réglés, on bouchoit avec des chevilles les trous latéraux qui n'entroient pour rien dans le nome qu'on alloit exécuter, parce qu'il auroit été fort incommode de tenir un ou deux trous bouchés pendant tout un air; cette idée se fonde, 1°. sur ce que les anciens avoient d'abord une *flûte* particulière pour chaque nome, & que Pronome le thébain fut le premier à faire des *flûtes* sur lesquelles on pouvoit exécuter plusieurs nomes, comme le rapporte Pausanias au *liv. IX de sa description de la Grèce.* 2°. Sur ce que les *flûtes* qui ont plusieurs de ces chevilles en ont ordinairement deux ou trois petites, & trois ou quatre plus grandes, différence qui me paroît faite exprès pour que le musicien ne se trompât pas, & pour qu'il débouchât fulement les trous qui appartenoient au même nome; trous qui sont indiqués par les chevilles de même figure.

Un tableau qui se trouve dans le *tome III. des peintures antiques d'Herculanum, pag.* 101, semble nous indiquer en même-tems, & que les chevilles servoient effectivement à boucher les trous latéraux, & que les anciens commençoient par enseigner à leurs élèves à donner d'abord le ton sur une *flûte*, tous les trous étant bouchés; puis sur deux; puis enfin à poser les doigts sur les trous après avoir enlevé les chevilles. Ce même tableau semble encore confirmer que les *flûtes* étoient à anches; car on n'a guère plus de peine à faire raisonner deux *flûtes* douces, qu'une; mais si on est tout autrement de deux hautbois. Le tableau dont je parle, représente Marsyas donnant leçon à Olympe encore enfant. Le disciple tient deux *flûtes* qui paroissent égales; celle de la main gauche il la porte à la bouche, & Marsyas l'aide en lui tenant le bras; quant à la *flûte* de la main droite, l'enfant paroît vouloir la porter aussi à la bouche; mais son maître l'en empêche. Ces deux *flûtes* ont chacune deux chevilles, & point d'autres trous latéraux.

On trouve encore des *flûtes* entourées d'anneaux sur les anciens monumens, & alors on n'y apperçoit point de trous latéraux: comme ces *flûtes* sont toutes coniques, il m'étoit venu dans l'esprit que ces anneaux couvroient chacun son trou, & tenoient par conséquent lieu des chevilles; la figure de l'instrument les obligeant à se poser toujours au même endroit; mais en comparant la distance des anneaux à la longueur de la *flûte*, & celle ci à la hauteur du musicien, il m'a paru que ces anneaux étoient trop écartés les uns des autres, pour que les doigts d'un homme pussent couvrir les trous que je supposois dessous, en sorte que mon idée ne me paroît vraisemblable qu'en supposant qu'on ait mal observé les proportions en copiant les *flûtes*.

Dans le *Museum romanum* de la Chausse, on rapporte qu'on déterra, il y a plusieurs années, à Rome, des morceaux de *flûte* d'ivoire, revêtus d'une plaque d'argent; cela explique clairement ce morceau de l'art poétique d'Horace, que les commentateurs ont tant tourné & retourné.

Tibia non ut nunc orichalco vincta, tubæque
Æmula, &c.

Car effectivement un hautbois qu'on garniroit de cuivre, approcheroit beaucoup du son de la trompette: il en approcheroit davantage encore si on le doubloit de ce métal.

On est aussi très-embarrassé du grand nombre de *flûtes* des anciens, je crois que cela vient uniquement de ce qu'on a pris pour des noms, ce qui n'étoit que des épithètes données par les auteurs: ainsi, par exemple, on parle d'une *flûte*, appellée *plagiaule*, d'une seconde, nommée *photinge*, & d'une troisième, désignée par le mot *lotine*; toutes trois ne sont qu'une seule & même *flûte*, appellée *photinge*, surnommée *plagiaule* (*oblique*), parce qu'elle se terminoit par une corne de veau recourbée, comme nous l'avons déjà dit; & *lotine*, parce qu'on la faisoit de bois de lotos; de même encore on a fait de l'éléphantine une *flûte* particulière, & ce n'est probablement qu'un épithète donné aux *flûtes* d'ivoire.

Digitized by Google

Enfin l'on regarde la monaule comme une sorte de *flûte*, & c'est le nom général des *flûtes* simples, ou d'une seule tige, comme *diaule* est celui des *flûtes* doubles.

Au reste, je ne crois pas impossible qu'un bon littérateur, versé dans la facture des instrumens à vent, ne pût retrouver entièrement les *flûtes* des anciens, en comparant continuellement les différens auteurs entr'eux, avec les monumens & avec la nature des instrumens à vent. Mais, vu le peu de fond qu'on peut faire sur les copies, il faudroit qu'il pût lui-même examiner les antiquités. (*Article du supplément de l'Encyclopédie, signé F. D. C.*

Les *flûtes* des anciens, comme nous l'avons déjà dit, étoient faites d'os, d'ivoire, & même de métal, & elles étoient composées, ainsi que les nôtres, de plusieurs pièces; mais avec cette différence, que ces pièces séparées qui ne s'assembloient point à rainures ou à entailles, recouvroient un tuyau intérieur, qui étoit ordinairement de bois, & délicatement creusé autour, comme on le voit à Portici, par deux pièces de *flûte* de métal, dans lesquelles le bois est demeuré en dedans, mais pétrifié. On voit aussi dans le cabinet de l'académie de Cortone, une *flûte* d'ivoire, établie sur un tuyau d'argent.

On voyoit dans une peinture des Thermes de Titus, publiée par Winckelmann (*Monum. ined. n°.* 15.), Minerve jettant les *flûtes* qu'elle venoit d'inventer, parce qu'elle se trouvoit défigurée par l'enflure des joues qu'occasionne leur jeu. On y voyoit aussi le satyre Marsyas qui les ramassoit pour son usage.

FLÛTE *traversière*.

Le comte de Caylus (*Rec. III. pl.* 88. *n°.* 5.) dit: « ce petit bronze paroît représenter un joueur de *flûte*; mais cet instrument est ici très-différent de celui dont les romains faisoient un si grand usage. La parure & la coëffure de plumes que l'on voit sur cette figure, ne sont pas ordinaires aux monumens romains. Il est vrai que les égyptiens en ont fait un grand usage: le genre du travail est très-médiocre; & je dois convenir que la disposition de la draperie a beaucoup de rapport avec celle de quelques-uns des baladins de l'ancienne Rome. Je crois ce monument gaulois & fort postérieur aux monumens précédens; cependant je suis bien éloigné de le garantir pour tel ».

FLÛTE *tyrrhénienne*.

Pollux (*Onomast. liv. IV. chap. IX.*) décrit ainsi la *flûte tyrrhénienne*: « elle est semblable à » une syringe (*flûte de Pan*) renversée; mais son » tuyau est de métal; on souffle par en bas dans » cette *flûte*, & on y emploie moins de vent » (que pour la syringe); mais le son en est plus » fort à cause de l'eau qu'il fait bouillonner. » Cette *flûte* donne plusieurs sons, & le métal » en augmente la force ». Les mots en parenthèse ont été ajoutés pour éclaircir cette description, qui paroît convenir très-bien à l'espèce de *flûte* d'enfant qu'on nomme *roffignol*. Mersenne semble aussi être de cet avis.

FOCALE, espèce de mouchoir de cou, dont se servoient chez les romains les malades & les efféminés. Quintilien nous l'apprend (*lib. XI. c. III.*): *Palliolum sicut fascias quibus cura vestiuntur & focalia & aurium ligamenta sola excusare potest valetudo.*

FOCARIA, *FOCARIUS*, } cuisinière, cuisinier.

FOCULUS. *Voyez* RÉCHAUD.

FOCUS. *Voyez* CHEMINÉE.

FŒNERATORES, *argentarii*.

C'étoient à Rome des espèces d'usuriers qui prêtoient sur gages & à un gros intérêt. Ils s'assembloient autour de la statue de Janus, aux environs de l'arc *Fabien* & du puteal de Libon. Ce commerce odieux fut défendu; mais on ne tarda pas à sentir la nécessité des emprunts & l'impossibilité de trouver des gens qui prêtassent sans avoir des sûretés. On réduisit donc l'intérêt de l'argent à une somme modique, & on en permit le trafic sous la forme ordinaire. *V.* INTERÊT & USURE.

FOI, divinité romaine. *Voyez* FIDÉLITÉ.

FOIE. Les anciens plaçoient le siège des passions dans ce viscère. C'est pourquoi Anacréon dit: l'Amour tendit son arc, & me frappa au milieu du *foie*.

L'inspection du *foie* des victimes faisoit une grande partie de la science des aruspices. *Voyez* HÉPATOSCOPIE.

Pline (*VIII.* 51.) dit qu'Apicius inventa l'art d'engraisser les volailles, & sur-tout les oies, avec des figues, pour faire acquérir à leur *foie* une grosseur monstrueuse, qui flattoit les riches gourmands de Rome. Cette grosseur égaloit presque celle du reste du corps de l'animal, selon l'expression de Martial. (*XIII.* 58.):

Aspice, quam tumeat, magno jecur ansere majus
Miratus dices, hoc, rogo, crevit ubi?

FOIN. Les romains avoient coutume d'attacher du *foin* aux cornes des bœufs mêchans, afin

Digitized by Google

qu'on pût les reconnoître de loin. Horace fait allusion à cette pratique. (*Sat.* 1. 4. 34.) :

Fœnum habet in cornu ; longum fuge.

FOLLIS, monnoie des empereurs grecs. *Voyez* PHOLLIS.

FONDATEUR, ΚΤΙΣΤΗΣ.

On trouve assez souvent des médailles grecques, sur lesquelles le titre de ΚΤΙΣΤΗΣ, ou de *fondateur*, est donné à des empereurs & à d'autres princes par des villes qu'ils ne *fondèrent* pas : car on a des preuves très-certaines qu'elles existoient avant eux. Pelletin a publié, par exemple, une médaille frappée à Clazomènes, en l'honneur de Livie & d'Auguste, sur laquelle cet empereur est appellé ΚΤΙΣΤΗΣ, quoique Clazomène existât plusieurs siècles avant Auguste.

Cette coutume irrégulière ne fut pas un effet de la flatterie des grecs ; mais on doit la regarder comme la suite de l'usage ancien, qui faisoit donner le nom de *fondateurs* à ceux qui conduisoient de nouvelles colonies dans des villes anciennement habitées, où les nouveaux colons se mêloient quelquefois avec les habitans primitifs, soit que les auteurs de ces colonies augmentassent les villes anciennes, pour les placer plus commodément ; soit que par quelqu'autre bienfait on pût les considérer comme les *restituteurs*, ou les *bienfaiteurs* de ces villes, celles-ci leur donnèrent le titre de *fondateurs*, pour témoigner la reconnoissance qu'elles conservoient de leurs bienfaits.

FONDATEURS. « Dans le style allégorique, dit M. Rabaud de Saint-Étienne, les villes elles-mêmes étoient personnifiées, & nous avons conservé cet usage dans nos médailles & dans nos tableaux allégoriques. On affectoit une figure de héros ou d'héroïne, aux armoiries de cette ville ; dès-lors, nommer la ville, ou nommer le héros, étoit la même chose. De cette habitude de lier la ville au héros, & du génie allégorique qui donnoit de l'ame & de la vie à celui-ci ; naquit l'erreur, qui porta les peuples postérieurs à lui supposer une existence réelle. Ils ne firent pas attention que les villes ne *se fondent* point ainsi ; qu'elles ne doivent pas leur existence à des princes & à des princesses ; que toutes les villes, dans les premiers tems, ont commencé par n'être que des cabanes ou des hameaux ; que comme ils faisoient remonter la naissance des villes & de leurs *fondateurs* aux tems voisins de *Deucalion* & d'*Ogygès* ; c'est à dire, du deluge, il étoit impossible qu'il y eût, à cette époque, un si grand nombre d'habitans pour les peupler, & tant de princes pour les bâtir. Les premiers historiens de l'âge alphabétique trouvèrent ces noms ; ils les gardèrent & les enregistrèrent dans leurs annales ».

« Mais ils furent si fidèles à retenir tout ce qu'on leur avoit transmis, qu'ils associèrent à ces personnages ceux dont ils étoient entourés, leurs pères, leurs mères, leurs parens ; & ils nous ont ainsi laissé les moyens de reconnoître la non-existence de ces princes divers. Tous ces *fondateurs* prétendus des villes, desquelles l'origine est nécessairement inconnue, sont fils, ou d'un fleuve, ou d'une fontaine, ou d'une constellation, ou d'un dieu, ou d'une amazone, ou pour le moins d'un roi. Quelques-uns sont plusieurs pères, parce que réellement ils n'en avoient aucun. Ainsi, *Thèbes* fut *fondée* par Thébé ; Argos, par *Argus* ; Sicyone, par *Sicyon* ; & sous le nom d'*Ægialée* par *Ægialus* ; Corinthe par *Corinthus* ; *Coronée*, par Coronus, &c. &c.

Je ne finirois pas, si je citois toutes les villes qui se disoient *fondées* par ces princes imaginaires. J'ajoute qu'en général, celles qui sont du genre masculin ont été *fondées* par un prince, comme celles du genre feminin l'ont été par des princesses ; erreur fondée sur le sexe du personnage allégorique, qui avoit servi à figurer la ville ».

« Il seroit aussi aisé de prouver que la plupart des villes de la Grèce dûrent leur nom à des circonstances purement physiques, plutôt qu'à des *fondateurs* chimériques ; mais il faudroit entrer dans un détail d'étymologies qui seroient ou fastidieuses ou suspectes ; & la vérité, que j'expose ici, n'a pas besoin de ces preuves auxiliaires. Il y auroit cependant des étymologies qu'il seroit impossible de nier : Si je disois, par exemple, qu'*Æsypalæa*, signifie *vieux fort* ; *Ægyalée*, *rivage* ; *Actiké*, *rivage* encore, on penseroit que ces villes ont pris leur nom de leur position, plutôt que de croire au héros *Æsypalæus*, au roi *Ægyalus*, à la princesse Actike, ou bien à *Actæus*, premier roi de l'Actique. Ainsi, quand je lis dans Strabon, que la ville de *Calène* en Asie mineure a pris son nom de la pierre noire & brûlée, dont elle est bâtie ; étymologie que je trouve dans le mot *cal*, qui signifie feu, chaleur, & qui m'est confirmée par les volcans qu'il y avoit dans le voisinage de cette ville ; & quand je lis dans les mythologues, qu'elle dut son nom à *Kalénus*, fils de Neptune & de Kéléno, je préfère l'étymologie physique, & je rate le héros Calénus de mon catalogue. De même, personne n'ignore que la ville d'*Agde*, en Languedoc, est bâtie avec une pierre pareille, & qu'il y a des volcans éteints dans son voisinage ».

« Mais, si en examinant de plus près ces *fondateurs* prétendus de villes, je trouve qu'ils sont fils d'un père ou d'une mère chimérique ; s'ils sont nés d'une fontaine voisine, ou d'une mon-

Digitized by Google

tagne, ou d'un port de mer, j'en conclurai que c'eſt encore ici ce que je diſois, & que cette parenté imaginaire n'eſt autre choſe que la relation phyſique de cette ville avec la montagne, avec la fontaine, avec la mer, & je me rappellerai tout ce que j'ai vu du génie allégorique, qui perſonifioit ces objets ».

« Les exemples de ces rapports phyſiques, convertis en hiſtoire, ne ſeroient pas difficiles à trouver : obligé d'en citer quelques-uns, pour appuyer mon aſſertion, je le ferai avec briéveté ».

« Le royaume de Corinthe avoit pour villes principales, *Corinthe*, capitale ; *Épopée*, ſa citadelle ; *Cromion* & *Léchés*, près de la mer, & le port de *Cenchrées* : on y voyoit auſſi la fontaine *Pirène* ».

» On raconte que Corinthe avoit été bâtie par *Corinthus* ; *Épopée* par *Épopus* ; *Cromion* par *Cromus* ; *Léchés* par *Léchés* & *Cenchrées*, par *Cenchréus* : avec cette méthode on avoit bientôt fait des annales. *Cromion* étoit près de la mer : on dit que *Cromus*, ſon *fondateur*, étoit fils de Neptune & de la belle Pirène ; elle eut encore de Neptune un autre fils, ce même *Cenchréus* qui avoit bâti *Cenchrées*. Diane ayant tué ce jeune homme à la chaſſe, Pirène, ſa mère, en verſa tant de pleurs, qu'elle devint fontaine. On voit aiſément que la Géographie de ces lieux en fait toute l'hiſtoire, & dévoile l'origine des *fondateurs* chimériques ».

FONDATION des villes. *Voyez* VILLES.

FONDS (vaſe à deux). *Voyez* AMPHICUPELLUM.

FONIONI. Muratori (tom. 2. *Theſ.*) rapporte l'inſcription ſuivante, où Mars peut être déſigné ſous le nom FONIO, dérivé de φονος, carnage. Peut-être auſſi FONIO eſt la Renommée, ainſi appellée de φη, bruit :

FONIONI
SACR
SEIA. IONIS
MAG
D. D.

FONTAINES. Chez les anciens les *fontaines*, les ſources des rivières étoient ſacrées, & des eſpèces de divinités que l'on honoroit d'un culte particulier. (Sénèque, dans ſa lettre 41.) Cicéron dit (*lib. III. de natura deor. cap. XX.*) que les augures, dans leur prière, invoquoient les noms du Tibre & des autres rivières voiſines de Rome. La ſeptième inſcription de la p. XCIV. de Gruter porte :

FONTI DIVINO ET GENIO
NUMINIS FONTIS.

On ſe faiſoit un ſcrupule de troubler leurs eaux, en s'y baignant ou en s'y lavant. Tacite en rapporte pour exemple un trait de Néron. (*Annal. lib. IV. cap. XXII.*)

On voit ſur les monumens les *fontaines* repréſentées par des gueules de lion, par des coquilles, & par des vaſes renverſés poſés ſur des cippes. — On croyoit que chaque *fontaine* avoit ſa divinité ou ſa nymphe particulière, que l'on repréſentoit appuyée ſur une urne d'eau courante.

FONTAINE d'ÉGÉRIE. *Voyez* ÉGÉRIE.

FONTAINE de Mercure à Rome. *V.* AQUEDUCS.

FONTE (art de la). *Voyez* BRONZE, COLOSSE.

Pour rendre complettes les connoiſſances que nous avons de la *fonte* des anciens, j'ajouterai ici le paſſage ſuivant de Winckelmann.

« Les ſtatues & les buſtes de bronze d'Herculanum, ſont pour la plupart médiocres, ou mauvais ; de cette dernière eſpèce ſont entr'autres les ſtatues des empereurs, de grandeur plus que naturelle, qui nous prouvent que les anciens artiſtes n'étoient pas auſſi habiles à travailler le bronze que le marbre. Les deux plus grands ouvrages de bronze qu'il y ait à Rome, ſont la ſtatue équeſtre de Marc-Aurèle, ſur la place du Capitole, & la ſtatue pédeſtre de Septime-Sévère, dans la galerie du palais Barberini. La première a pluſieurs défauts, qu'on doit peut-être attribuer aux injures du temps, & à ce qu'elle a ſouffert ſous les rumes. Il ſe peut auſſi qu'au ſiècle où elle a été faite, l'art n'eût pas encore atteint un certain degré de perfection. La ſeconde ſtatue nous prouve la décadence de l'art du temps de Sévère, quoique cependant le travail en ſoit beaucoup meilleur que celui des portes triomphales de ce même empereur, au pied du Capitole. Pline dit que l'art de jetter des ſtatues en bronze, s'étoit tout-à-fait perdu du temps de Néron. Il doit donc avoir repris naiſſance ſous le règne d'Hadrien. Pauſanias (liv. II. chap. XVII. où il eſt parlé de l'artiſte Léarque), en parlant d'une ſtatue de bronze de Jupiter, exécutée par un diſciple de Dipœnus & de Scyllis, les plus anciens & les plus célèbres ſtatuaires dont il ſoit fait mention, dit qu'elle étoit faite de pluſieurs pièces ſi bien enchaſſées, ſi bien jointes enſemble avec des clous, qu'elles formoient un tout ſolide. Toutes les ſtatues de

Digitized by Google

bronze d'Herculanum, ſont, au reſte, faites ainſi de pièces rapportées, quoiqu'on ne puiſſe plus en appercevoir les ſoudures depuis qu'elles ont été reſtaurées. Les pièces ne ſont pas ſoudées enſemble; mais à certaines marques on pourroit ſoupçonner qu'elles ont été réunies par le moyen d'un métal fondu. Le grand nombre de pièces enchâſſées après coup, qu'il eſt facile de remarquer à ces ſtatues, & qui n'ont pas encore été polies, ſervoient à remplir les vuides qui reſtoient après que les différentes parties de la ſtatue avoient été jointes enſemble. Il eſt néanmoins néceſſaire de faire de nouvelles recherches & de nouvelles obſervations, avant de pouvoir prononcer avec quelque certitude, ſi les ſtatuaires grecs ont toujours ſuivi le même procédé dans leur travail, ou ſi cette réunion des parties des ſtatues de bronze n'a été que la pratique des premiers artiſtes avant la célèbre époque de l'art, ou la méthode des artiſtes ſuivans, c'eſt-à-dire, lorſque l'art fut déjà déchu. Les uſtenſiles de ménage & les vaſes de bronze ſont d'un travail très-fini; les vaſes ſacrés ſont ſur-tout précieuſement exécutés au tour. ».

Un artiſte a renouvellé à Dreſde, vers le milieu de notre ſiècle, les procédés des anciens, & a fait de pluſieurs pièces de fonte une ſtatue équeſtre auſſi grande que nature.

FONTEIA, famille romaine dont on a des médailles.

C. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Le ſurnom de cette famille eſt *Capito*.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

FONTINALES, fêtes que les romains célébroient à l'honneur des nymphes qui préſidoient aux *fontaines* & aux ſources. *Fontinalia, fontanalia. Voyez* Feſtus & Varron (*de ling. lat. lib. V.*). Ce dernier dit qu'on avoit coutume de couronner les puits ce jour-là, & de jetter des couronnes dans les fontaines. Scaliger, dans ſes conjectures ſur Varron, croit que ce n'eſt point la fête des *fontaines*, comme dit feſtus, mais de la fontaine qui avoit un temple à Rome, proche de la porte Capène, appellée à cauſe de cela *porte fontinale*; & que c'eſt de cette fontaine dont parle Cicéron au liv. II. des loix. Les *fontinales* ſe célébroient le 13 octobre, qui étoit le troiſième jour de devant les ides.

FORARIA, femme de campagne, qui venoit vendre à la ville les productions de la terre.

FORCE, divinité qu'on diſoit être fille de Thémis, ſœur de la Tempérance & de la Juſtice; mais en ce ſens elle ſe prend pour courage, vertu.

FORCEPS & *forfex*, dans Aulugelle (X. 9.), bataillon diſpoſé en tenaille, pour embraſſer un bataillon ennemi diſpoſé en coin.

FORCIPES de Vitruve. *Voyez* Louve.

FORCULUS; c'eſt un des dieux qui préſidoient à la garde des portes, avec *Cardea* & *Limentinus*: le département particulier de *Forculus* étoit les battans des portes qui s'appelloient proprement *Fores*. (*Auguſt. de civit. Dei, lib. IV. cap. VIII.* & *Tertull. de idol. c. XV.*

FORDICIDIES, nom d'une fête des romains. *Fordicidia.* Elle ſe célébroit le 17 des calendes de mai, c'eſt-à dire, le 15 d'avril. Elle s'appelloit *fordicidies*, du mot latin *forda*, vache pleine, & de *cædo*, j'immole, parce qu'on immoloit ce jour-là des vaches pleines à la Terre. *Forda*, vache pleine, vient de *fero* je porte, ſelon Ovide (*faſt. lib. IV. v* 629.), ou, comme ont penſé Scaliger & Saumaiſe, du grec, φορος, φορᾶδος, qui ſignifie la même choſe. Varron dit qu'on immoloit pluſieurs vaches pleines dans les curies. Tite-Live & Denis d'Halicarnaſſe écrivent qu'on en immoloit une dans chaque curie, & par conſéquent trente, comme le dit en effet Ovide. (*Faſtor lib. IV. v.* 635.) C'eſt Numa qui, dans le temps d'une ſtérilité commune aux campagnes & aux beſtiaux, inſtitua les *fordicidies*. Ovide les décrit à l'endroit que l'on a cité. Il dit qu'on immoloit auſſi ce jour-là une partie de ces vaches pleines dans le temple de Jupiter, c'eſt-à-dire, au Capitole.

FORENSIA veſtimenta, habits que les romains prenoient lorſqu'ils ſortoient de leurs maiſons, & qu'ils alloient à la place publique, *ad forum*; telle étoit la toge dont Nonnius Marcellus dit (1. 3.): *toga, ſicut in conſuetudine habetur, veſtimentum eſt quo in foro utimur.* Les habits *forenſia* étoient oppoſés aux *domeſtica*, vêtemens que l'on portoit dans les maiſons.

FORÊTS. *Voyez* Eaux & *forêts*.

FORI, gradins ou bancs ſur leſquels ſe plaçoient les ſpectateurs dans le cirque. *V.* Cirque.

FORICA.
FORICARII } Il y avoit dans le *forum* & dans les autres endroits publics de Rome, des lieux d'aiſance, *forica*, où l'on pouvoit entrer en payant une petite ſomme, appellée elle-même

Digitized by Google

forica. Les empereurs se rendirent propriétaires de cette modique rétribution, & ils chargèrent les *foricarii* du soin de l'exiger. Juvenal peint ces fermiers publics avec toute l'énergie de son mâle pinceau (*sat. III.* 38.):

Conducunt foricas, & cur non omnia? cùm sint
Quales ex humili magna ad fastigia rerum
Extollit, quoties voluit fortuna jocari.

FORICULUS, la même divinité que FORCULUS. *Voyez* ce mot.

FORINA. On lit dans une inscription recueillie par Gruter (*pag.* 333. *n°.* 1.):

A. D. AR. FORIN. *ad aram Forinæ.*

C'est la même divinité que FURINA. *V.* ce mot.

FORMA TRAJANA, aqueduc de Trajan. *Forma* étoit le nom d'un canal en briques, destiné à conduire des eaux.

FORMIDO, instrument de chasseur. C'étoit une corde teinte en rouge, ou chargée de plumes de différentes couleurs, destinée à effrayer les sangliers, les loups, &c. Virgile en parle dans ses Georgiques (III. 372.):

Puniceæve agitans timidos formidine pennæ.

Cet instrument est appellé *linea* dans Némésius. (*Cineg.* 303.)

Linea quin etiam magnos circumdare saltus
Quæ possit, volucresque metu concludere prædas
Digerat innexas non uno ex alite pinnas.....

FORNACALES, ou FORNICALES, fête romaine en l'honneur de la déesse *Fornax*; on faisoit alors des sacrifices devant le four, où on avoit coutume de rôtir le bled & de cuire le pain.

Numa avoit institué les *fornacales*, & le grand Curion indiquoit tous les ans le 17 de février pour leur célébration. Les *Quirinales* (*voyez* ce mot) étoient instituées en faveur de ceux qui n'avoient pas célébré les *fornacales*. (*Varron. ling. lat. V. Ovid. Fast. 6. v.* 314. *Festus*, &c.)

FORNAX, mot latin qui signifie *four* ou *fournaise*. On personnifia ce four, on en fit une déesse, à laquelle on avoit consacré un jour de fête, le 12 avant les calendes de mars. Cette déesse présidoit à la cuisson du pain; & le jour de sa fête, on jettoit dans le four de la farine, qu'on laissoit consumer en l'honneur de *Fornax*. Numa est l'instituteur de la fête, & peut-être aussi l'auteur de cette divinité. Ovide raconte cette origine (*Fast. II.* 5. 25):

Facta dea est fornax: læti Fornace coloni
Orant, ut fruges temperet illa suas.

FORNICARIA. } Les courtisanes de Rome
FORNIX. } habitoient des chambres basses, voûtées & obscures, appellées *fornices*; d'où leur vint le surnom de *fornicaria*.

FORSETE. *Voyez* ODIN.

FORS FORTUNA, dénomination particulière de la Fortune, sous laquelle Servius Tullius lui bâtit un temple au bord du Tibre hors de Rome. *Fors* étoit alors synonime de *fortis*. Ceux qui n'exerçoient aucune profession dans Rome, honoroient la Fortune sous cette dénomination particulière, *qui sine arte aliqua vivunt*, dit Donat sur le Phormion de Térence (V. 6. 1.) Ovide en parle dans ses Fastes (VI. 773.):

Quàm citò venerunt Fortunæ, fortis honores!
Post septem luces Junius adus erit.
Ite, deam lætè Fortem celebrate, quirites:
In Tiberis ripa munera regis habet.

FORTUNE; cette divinité, fille de Jupiter, ou, selon Homère, dans son hymne à Cérès, cité par Pausanias (*in Messen.*) fille de l'Océan, accompagnée de ses sœurs, jouoit avec Proserpine dans de belles prairies. Il n'y avoit point de divinité plus célèbre que la *Fortune*, ni qui eut tant de temples, ou qui fut honorée sous tant de différentes formes. Les grecs eurent des idées particulières sur la *Fortune*. Pindare disoit qu'elle étoit une des Parques, plus puissante que ses sœurs. Pausanias dit qu'il y avoit à Égine une statue de la *Fortune*, qui portoit la corne d'Amalthée; & qu'auprès d'elle étoit un Cupidon ailé, pour signifier, ajoute-t-il, qu'en amour la *Fortune* réussit mieux que la bonne mine. Les Phréates, dit le même auteur, avoient un temple & une statue antique de la *Fortune*, qui soutenoit le pôle sur sa tête. A Thèbes, la *Fortune* étoit représentée portant Plutus enfant, pour signifier qu'elle étoit comme la mère & la nourrice du dieu des richesses. On trouve encore la *Fortune* représentée avec un soleil & un croissant sur la tête, pour exprimer qu'elle préside, comme ces deux astres, à tout ce qui se passe sur la terre. Elle porte du bras gauche deux cornes d'abondance, pour marquer qu'elle est la dispensatrice des biens de ce monde: le gouvernail qu'elle tient de l'autre main, veut dire que c'est elle qui gouverne tout l'univers. Quelquefois, au lieu de gouvernail, elle a un pied sur une proue de navire,

Digitized by Google

navire, parce qu'elle préside également sur la mer & sur la terre ; elle tient quelquefois une roue à sa main, comme Néméfis, avec qui on l'a confondue souvent.

Les romains reçurent des grecs le culte de la *Fortune*, sous le règne de Servius Tullius, qui lui bâtit le premier temple au marché romain, dont la statue de bois resta entière, dit-on, après un incendie qui consuma tout l'édifice. Dans la suite, la *Fortune* devint la divinité la plus fêtée à Rome : elle eut à elle seule, sous différens noms, plus de temples que toutes les autres divinités ensemble ; tels étoient ceux de la *Fortune* favorable, de la *Fortune* féminine, de la *Fortune* virile, &c. Tous les ans, le premier jour d'avril, les filles romaines prêtes à marier, offroient un sacrifice à la *Fortune* virile, avec un peu de parfums & d'encens. Elles se déshabilloient, & offroient aux regards de la déesse tous les défauts de leur corps, la priant d'en dérober la connoissance aux maris qu'elles devoient avoir. Relativement à ces vœux, elle étoit nommée *Viriplaca*. On lui donnoit encore les noms de *Fortune* publique, & *Fortune* privée, *Fortune* de retour, *redux*, *Fortune* libre, *Fortune* affermie, *Fortune* équestre, *Fortune* aux mamelles, *mammosa*, bonne *Fortune*, *Fortune* appellée *primigenia*, *fèia*, *viscosa*, *obsequens*, *respiciens*, *manens*, *Fortune* nouvelle, grande & petite *Fortune*, *Fortune* douteuse, & jusqu'à la mauvaise *Fortune*. Il ne faut pas s'étonner de ce grand nombre de temples dédiés à la *Fortune*, sous différens attributs, chez un peuple qui la regardoit comme la dispensatrice des biens & des graces. Chacun desiroit de la rendre propice ; on lui érigeoit des autels, & on lui élevoit des temples sous différens noms, selon les différens besoins de ceux qui l'invoquoient. Néron lui fit bâtir un temple magnifique. Mais un des temples de la *Fortune* le plus renommé de l'antiquité, fut celui de Préneste, qui n'avoit rien de commun avec les autres temples ; car ce bâtiment avoit plutôt l'air d'un théâtre que d'un édifice sacré. Ce n'étoit peut-être pas sans dessein ; la *Fortune*, en effet, n'est-elle pas un théâtre ou un spectacle perpétuel ? Et n'est-ce pas sur les divers événemens de la *Fortune* que sont fondées toutes les scènes qu'on représente sur les théâtres. Il y avoit encore un célèbre temple de la *Fortune* à Antium, sur le bord de la mer : on l'appelloit même le temple des *Fortunes*, ou des *Sœurs Antiatines*.

L'abbé Belley a prouvé que la *Fortune* étoit regardée comme la divinité tutélaire de plusieurs villes ; & il s'est borné à deux exemples, l'un lui a été fourni par une médaille de la ville d'*Attea* en Phrygie : au revers paroît une tête de femme, couronnée de tours, avec l'inscription, ΤΥΧΗ ΠΟΛΕΩΣ. Le second est une médaille de Tarse, au revers de laquelle une femme, la tête ornée de tours, est assise sur des rochers, tenant de la main droite des épis, & ayant à ses pieds l'image d'un fleuve, avec l'inscription, ΤΥΧΗ ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣ.

Dion (*ferm.* 34.) a fait voir que la *Fortune* & Néméfis n'étoient qu'une seule & même divinité. C'est pourquoi elle paroît sur un jaspe de Stosch (*IIe. classe*, *n°.* 1819.) avec les ailes & la roue, attributs ordinaires de Néméfis.

Les étrusques donnoient aussi des ailes à la *Fortune*, mais des ailes de papillon ; comme il paroît par une pâte antique de Stosch (*Ibid. n°.* 1820.), qui est de travail étrusque. Cette divinité y porte un caducée ; de la main droite elle soulève, comme Néméfis, la draperie qui lui couvre le sein. Le casque en tête, elle est debout sur un globe, qu'elle touche à peine de la pointe des pieds, *suspensis pedibus*.

Sur une cornaline de la même collection, on voit deux Victoires présenter chacune une couronne à la *Fortune*.

La *Fortune feie*. *Voyez* SEIA.

Les *Fortunes antiates*. *Voyez* ANTIUM.

La *Fortune barbue*. *Voyez* BARBATA.

La *Fortune équestre*. *Voyez* ÉQUESTRE.

La *Fortune de Preneste*. *Voyez* PALESTRINE.

La *Fortune viriplaca*. *Voyez* VIRIPLACA.

La *Fortune* d'or, ou royale, étoit une statue d'or de cette divinité, que les empereurs plaçoient dans leur chambre, & que l'on remettoit à leur successeur, lorsque la maladie du prince étoit déclarée mortelle. C'est ainsi qu'Antonin (*Capitolin. c. XII.*), se voyant près de mourir, remit à son successeur Marc-Aurèle la *Fortune* d'or, ou royale, comme l'appelle Spartien. (*Sever. c. XXIII.*)

La bonne *Fortune*, en grec Ἐυτύχη ou ἀγαθὴ τύχη, avoit dans le Capitole sa statue, ouvrage de Praxitèle. (*Plin. XXXVI. 5.*)

La *Fortune* chauve étoit sans doute représentée de la sorte par analogie avec l'Occasion.

La *Fortune* qui tourne, ou qui renverse, en grec τύχη ὑπτιος.

La *Fortune* douteuse avoit donné son nom à une rue de Rome, placée sur le mont Aventin, dans la 13e. région. (*P. Victor.*)

La *Fortune* de ce jour avoit un petit temple dans la 10e. région. (*P. Victor.*) Pline en fait mention (34. 8.) Plutarque (*in Mario*) dit que Q. Catulus sacrifia le premier à la *Fortune*, sous cette dénomination, dans la guerre contre les cimbrons.

Digitized by Google

La mauvaiſe *Fortune* étoit honorée d'un culte particulier ſur les Eſquilies. (*Plin. II.* 7.)

La *Fortune* aux groſſes mammelles, *mammoſa*, avoit donné ſon nom à une rue de la 12°. région de Rome ; où étoit placée ſa ſtatue (*P. Victor*), qui reſſembloit probablement à celles de Diane d'Epheſe.

La *Fortune* des femmes avoit un temple placé dans l'enceinte où Coriolan s'étoit laiſſé fléchir par ſa mère & ſa femme. (*Tit. liv. II.* 40.) On y offroit tous les ans des ſacrifices à pareil jour ; & une dame romaine, choiſie par les autres dames, préſidoit à la cérémonie.

La *Fortune* ſtable, *manens*, paroît ſur une médaille de Commode, où elle tient un cheval par la bride.

La *Fortune* obéiſſante, *obſequens*, eſt honorée ſur pluſieurs monumens.

La *Fortune primigenia*, c'eſt-à-dire, première divinité honorée d'un culte public dans Rome. Il en eſt fait mention ſur pluſieurs monumens.

La *Fortune* des particuliers, *privata*, étoit honorée dans le palais des empereurs. (*Plutarch. 73. quaſt. rom.*)

La *Fortune* publique étoit honorée d'un culte particulier dans la vallée de Quirinus, entre les Eſquilies & le mont Quirinal. (*Ovid. faſt. IV.* 375.)

Qui dicet, quondam ſacrata eſt colle quirini
Hac Fortuna die publica, verus erit.

La *Fortune redux*, qui préſide au retour des voyageurs, *Fortuna redux viatorum conſervatrix*, paroît ſouvent ſur les monumens.

La *Fortune* propice, *reſpiciens*, avoit une ſtatue dans une rue de la 10°. région, à laquelle elle donnoit ſon nom. (*P. Victor.*)

La *Fortune* virile; ſes fêtes ſe célébroient aux calendes d'avril. (*Faſt. IV.* 145.) *Voyez* VIRILE.

La *Fortune* fixée avec de la glu, *viſcata*, ἐλειοτρία. *Plutarch. quaſt. rom. c.* 73.)

FORTUNE (la) ſert de type aux médailles de Smyrne.

FORULI, armoires ou tablettes à placer des livres. (*Suet. Eug. c. XXXI. n°.* 1.) *Hos condidit duobus foruliis auratis.*

FORULUS, le même dieu que FORCULUS. *Voyez* ce mot.

FORUS & *FORI*, baſtingues en uſage dans les vaiſſeaux non pontés.

FORUM. Ce mot, très-commun dans les auteurs, déſigne pluſieurs choſes qu'il eſt bon de diſtinguer ; il ſignifie, 1°. les *places publiques*, dans leſquelles ſe tenoient les divers marchés à Rome pour la ſubſiſtance de cette ville ; 2°. les *places* où le peuple s'aſſembloit pour les affaires, pour les élections, &c. 3°. les places où l'on plaidoit, & qui étoient au nombre de trois principales; 4°. enfin, une ville de la dépendance de l'empire romain, & dans laquelle l'on tenoit des foires : tels étoient, *forum Livii*, *forum Julii*, &c. Comme il ſe trouvoit un grand concours de négocians qui venoient perpétuellement à ces foires, on fut obligé d'y conſtruire pluſieurs maiſons & bâtimens, pour la commodité du public ; & dans la ſuite des tems, ces lieux s'agrandirent, ſe peuplèrent & devinrent des villes aſſez conſidérables.

FOSSÆ, canaux navigables, ou d'irrigation. *Voyez* CANAUX.

FOSSETTE.

« Les artiſtes Grecs, dit Winckelmann, (*hiſt. de l'Art. liv. IV., ch.* 4, *H.*) dans leurs figures du beau ſtyle, n'interrompoient pas le menton par ce creux qu'on nomme *foſſette*. La beauté du menton conſiſte dans la plénitude de ſa forme arrondie. La *foſſette*, étant individuelle & acceſſoire dans la nature, ne fut jamais regardée comme une qualité de la beauté univerſelle par les artiſtes anciens, ainſi qu'elle l'a été par les écrivains modernes. (*Franco, dial. della Bellez. p.* 1. *p.* 24. *Rolli Rime. p.* 13.) C'eſt pourquoi on ne voit point la *foſſette*, ni à Niobé, ni à ſes filles, ni à la Pallas de la villa Albani, ni à Cérès ſur les médailles de Métaponte, ni à Proſerpine ſur celles de Syracuſe, qui ſont les figures de femmes de la plus haute beauté. Il en eſt de même des plus belles ſtatues d'hommes : la *foſſette* n'eſt viſible ni à l'Apollon du Vatican, ni au Méléagre (Antipoüs) du Belvedère, ni au Bacchus de la vigne Médicis, ni aux autres belles têtes idéales, parvenues juſqu'à nous. La ſeule tête d'un Apollon de bronze, de grandeur naturelle, conſervée au cabinet du collège romain, & la Vénus de Florence ont cette *foſſette*, plutôt comme un agrément particulier, que comme un charme appartenant à la beauté de la conformation ; & Varron ne dit rien de contraire à mon opinion, lorſqu'il appelle cette *foſſette* un agrément imprimé avec le doigt de l'amour. Comme la grandeur complette du menton eſt un caractère de ſa beauté, reconnu généralement & imprimé à toutes les figures antiques du premier rang, on peut conclure avec aſſurance, lorſque le deſſin d'une figure nous offre le menton creuſé en *foſſette* ; que ce creux eſt une preuve de l'ignorance du deſſinateur. Ainſi,

Digitized by Google

toutes les fois que nous trouvons des têtes idéales, antiques, avec un menton ainſi interrompu, nous pouvons conjecturer, avec raiſon, que c'eſt un raffinement d'une main ignorante, moderne. D'après cela, je doute que le beau Mercure de bronze, du cabinet d'Herculanum, ait eu originairement une pareille *foſſette* au menton; d'autant plus que l'on aſſure que la tête de cette figure a été trouvée briſée en pluſieurs morceaux ».

FOSSOR, eſclave condamné aux travaux de la campagne, qu'il exécutoit chargé de chaînes (*Juven. ſatir. XI.* 79.):

Ipſe ſocis brevibus ponebat oluſcula, quæ nunc
Squalidus in magna faſtidit compede foſſor.

FOU. Nous voyons dans un paſſage de Sénèque (*epiſt.* 50), que les romains ſe plaiſoient à avoir auprès d'eux des *fous*, pour les amuſer, comme des bouffons. Cet écrivain dit qu'Hanpaſté, *folle* de ſa femme, étoit demeurée dans ſa maiſon comme une charge d'héritier, *Harpaſten uxoris meæ fatuam ſcio hæreditarium onus in domo mea remanſiſſe.*

FOUDRE, ſubſt. fém. en phyſique, & maſc. dans les arts & les antiquités. Célus, père de Saturne, ayant été délivré par Jupiter, ſon petit-fils, de la priſon où le tenoit Saturne, & voulant récompenſer ſon libérateur, lui fit préſent de la *foudre*, qui le rendit maître des dieux & des hommes. Ce ſont les cyclopes qui forgent les *foudres* que le père des dieux lance ſouvent ſur la terre, dit Virgile: (*Æneid. VIII.* 431.) Chaque *foudre* renferme trois rayons de grêle, trois de pluie, trois de feu & trois de vent. Dans la trempe des *foudres*, ils mêlent les terribles éclairs, le bruit affreux, les traînées de flammes, la colère de Jupiter, & la frayeur des mortels. La *foudre* étoit la marque de la ſouveraine puiſſance: c'eſt pourquoi Apelles peignit autrefois Alexandre dans le temple de Diane d'Ephèſe, tenant la *foudre* à la main, pour déſigner une puiſſance à laquelle on ne pouvoit réſiſter.

Le *foudre* de Jupiter eſt figuré en deux manières; l'un eſt une eſpèce de tiſon flamboyant par les deux bouts, qui, en certaines images, ne montre qu'une flamme; l'autre une machine pointue des deux bouts, armée de deux flèches. Lucien, qui dit que le *foudre* de Jupiter avoit dix pieds de long, ſemble auſſi lui donner cette forme, lorſqu'il nous repréſente fort plaiſamment Jupiter ſe plaignant de ce qu'ayant depuis peu lancé ſon *foudre* contre Anaxagore, qui nioit l'exiſtence des dieux, Périclès avoit détourné le coup, qui avoit porté ſur le temple de Caſtor & Pollux, lequel en avoit été réduit en cendres; le *foudre* s'étoit preſque briſé contre la pierre, & ſes deux principales pointes émouſſées, en ſorte qu'il ne pouvoit plus s'en ſervir ſans le raccommoder.

La principale divinité de Séléucie en Syrie, étoit la *foudre* qu'on honoroit avec des hymnes & des cérémonies toutes particulières; on la voit ſur ſes médailles: peut-être étoit-ce Jupiter même qu'on vouloit honorer ſous le ſymbole de la *foudre*. Servius aſſure, ſur l'autorité des livres étruſques, où tout le cérémonial des dieux étoit réglé, qu'il n'y avoit que Jupiter, Vulcain & Minerve, qui puſſent la lancer: mais Servius s'eſt trompé; car, Pline dit (*lib. II. cap.* 52.) que, ſuivant les livres des Etruſques, il y avoit neuf dieux qui étoient en poſſeſſion de lancer la *foudre*, & qu'il y avoit onze ſortes de *foudres*, dont trois étoient propres à Jupiter. Il y a plus, Pontanus, & les auteurs qu'il cite, ſur le vers 46 du livre premier de l'Enéide, atteſtent que chaque dieu & chaque déeſſe avoit ſon *foudre*, mais différent de celui de Jupiter, en couleur, en poids, en forme, &c. Auſſi Stace, en parlant de Junon, d'Argos, dit qu'elle lançoit le tonnerre; & ſi Pallas emprunta le *foudre* de Jupiter pour foudroyer Ajax-Oilée, c'eſt que le ſien n'étoit pas aſſez fort pour exécuter ſon projet.

Les Etruſques armoient du *foudre* neuf divinités, ainſi que Pline nous l'apprend; (*hiſt. nat. l.* 2. *c.* 53) mais ni Pline, ni aucun auteur, ne nous dit quelles étoient ces divinités. Cependant, lorſque nous faiſons des recherches ſur les dieux de la Grèce ainſi figurés, nous y trouvons le même nombre. Parmi les dieux, ſans y comprendre Jupiter, on donna cet attribut à Apollon, révéré à Héliopolis en Aſſyrie; (*Macrob. Saturn. l.* 1. *c.* 24.) & ce dieu eſt repréſenté de la même manière ſur une médaille de la ville de Thyrria en Arcadie. (*Golt. Grac. tab.* 61.) Mars, combattant les Titans, eſt armé de même ſur une pâte de verre, (*Deſcript. des pierr. gr. du cabinet de Stoch. p.* 51, *n°.* 116) ainſi que Bacchus ſur une pierre gravée (*ibid. p.* 234. *n°.* 1459.), toutes les deux antiques & du cabinet de Stoſch. On voit auſſi Bacchus armé du *foudre* ſur un patère étruſque. (*Demſt. etrur. tab.* 3.) Vulcain (*Serv. ad Æn. I. p.* 177. *H.*) & Pan, deux petites figures de bronze, conſervées au cabinet du collège romain, & Hercule ſur une médaille de la ville de Naxos, ſont repréſentés avec le même attribut. Parmi les déeſſes armées du *foudre*, on connoît Cybèle (*Bellori imag. & du Chout-della relig. de Rom. p.* 92.) & Pallas (*Apollon. Argon. l. IV. v.* 671. *Servius l. c.*), comme on les voit ſur les médailles de Pyrrhus & ſur d'autres. (*Golt. grec. tab.* 36. *n°.* 5. *Conf. Span. de Præſt.*

Digitized by Google

Num. t. I. 432.) On pourroit encore citer l'Amour tenant le *foudre*, représenté sur le bouclier d'Alcibiade. (*Athen. Deip. l. XII.*)

On voit aussi sur une calcédoine du baron de Stosch, Anubis debout tenant de la main droite un *foudre*, & un sceptre de la gauche. Le *foudre* est gravé à la manière des grecs, & cet attribut aura été donné à Anubis par les romains; car les égyptiens ayant un ciel toujours serein, n'étant par conséquent pas exposés au tonnerre & aux éclairs, n'en avoient peut-être aucune idée; & l'on sait que leurs attributs étoient toujours tracés d'après des objets réels & sensibles. (*I^e. classe, n°. 112.*)

Le *foudre* dans la main d'une figure, ou à côté, ou au-dessous d'un buste, lorsque ce n'est pas la tête d'un empereur, marque la tête du *Jove*, c'est-à-dire, de Jupiter-*foudroyant* & irrité; car il y a quelques empereurs que l'on a flattés jusqu'à leur mettre le *foudre* dans la main, comme à Jupiter.

Le comte de Caylus a publié (*Rec. d'ant. 3. p. 157.*) un *foudre* de bronze, très-bien conservé, & tel que les modernes sont dans l'habitude de le représenter. Il ne doutoit pas qu'il n'eût été l'attribut de quelqu'ancienne statue.

Sur les monumens, plusieurs boucliers portent pour ornement un *foudre* ailé; c'étoit de-là qu'étoit venu à la XIIe. légion le surnom de *fulminante*. (*Dio LV.*) Valerius Flaccus décrit une phalange grecque, armée de semblables boucliers. (VI. 53.)

Cuncta phalanx, infigne Jovis, calataque gestat
Tegmina, dispersos trifidis ardoribus ignes:
Nec primus radios, miles romane, corusci
Fulminis, & rutilas scutis diffuderis alas.

FOUDRE. Les surprenans effets que produit la *foudre*, ont fourni de tout temps une ample matière à la superstition des peuples. Les romains distinguoient deux sortes de *foudre*, celles du jour & celles de la nuit; ils donnoient les premières à Jupiter, & les secondes au dieu Summanus ou Pluton; & si la *foudre* grondoit entre le jour & la nuit, ils l'appelloient *fulgur provorsum*, & l'attribuoient conjointement à Jupiter & à Summanus.

Non contens de cette distinction générale, ils tiroient toutes sortes de présage de la *foudre*. Quand, par exemple, elle étoit partie de l'Orient, & que n'ayant fait qu'effleurer quelqu'un, elle retournoit du même côté, c'étoit le signe d'un bonheur parfait, *summæ felicitatis præsagium*, comme Pline le raconte à l'occasion de Scylla. Les *foudres* qui faisoient plus de bruit que de mal, ou celles qui ne signifioient rien, étoient nommées *vana & bruta fulmina*; & la plupart des *foudres* de cette espèce, étoient prises pour une marque de la colère des dieux; telle fut la *foudre* qui tomba dans le camp de Crassus, elle fut regardée comme un avant-coureur de sa défaite; & telle encore, selon Ammien Marcellin, fut celle qui précéda la mort de l'empereur Valentinien. De ces *foudres* de mauvaise augure, il y en avoit dont on ne pouvoit éviter le présage par aucune expiation, *inexpiabile fulmen*; & d'autres dont le malheur pouvoit être détourné par des cérémonies religieuses, *piabile fulmen*.

La langue latine s'enrichit de la sotte confiance qu'on donnoit aux augures tirés des *foudres*. On appella *conciliaria fulmina* celles qui arrivoient, lorsqu'on délibéroit pour quelque affaire publique; *autorativa fulmina*, celles qui tomboient après les délibérations prises, comme pour les autoriser; *monitoria fulmina*, celles qui avertissoient de ce qu'il falloit éviter; *deprecanea fulmina*, celles qui avoient apparence de danger, sans qu'il y en eût pourtant effectivement; *postulatoria fulmina*, celles qui demandoient le rétablissement des sacrifices interrompus; *familiaria fulmina*, celles qui présageoient le mal qui devoit arriver à quelque famille; *publica fulmina*, celles dont on tiroit des prédictions générales pour trois cents ans; & *privata fulmina*, celles dont les prédictions particulières ne s'étendoient qu'au terme de dix années.

Ainsi les romains portèrent au plus haut comble d'extravagance ces folies; ils vinrent jusqu'à croire que le tonnerre étoit un bon augure, quand on l'entendoit du côté droit, & qu'il étoit au contraire un signe fatal, quand on l'entendoit du côté gauche; il n'étoit pas même permis, suivant le rapport de Cicéron, de tenir des assemblées publiques lorsqu'il tonnoit, *Jove tonante, fulgurante, comitia populi habere nefas.*

Les endroits frappés de la *foudre*, étoient réputés sacrés; & comme si Jupiter eût voulu se les approprier, il n'étoit plus permis d'en faire des usages profanes. On y élevoit des autels au dieu tonnant, avec cette inscription:

DEO FULMINATORI.

Les aruspices purifioient tout lieu sans exception, sur lequel la *foudre* étoit tombée, & le consacroient par le sacrifice d'une brebis appellée *bidens*, c'est-à-dire, à qui les dents avoient poussé en haut & en bas; ce lieu, séparé de tout autre, s'appelloit *bidental*, du nom de la brebis qu'on avoit immolée; & on tenoit pour impies & pour sacrilèges ceux qui le profanoient ou en remuoient les bornes; c'est-là ce qu'Horace appelle *movere bidental.* Tout ce qui avoit été brûlé ou noirci par la *foudre*, étoit placé sous un autel couvert,

Digitized by Google

& les augures étoient chargés de ce soin. On employoit en particulier certains prêtres, nommés par Festus *flufertarii*, pour purifier les arbres foudroyés. Ils faisoient à ce sujet un sacrifice avec de la pâte cuite sous la cendre, comme nous l'apprend l'inscription tirée d'une table de bronze antique, trouvée à Rome, & citée par Gruter & d'autres antiquaires.

Avant cette purification, les arbres frappés de la *foudre* passoient pour être funestes, & personne n'osoit en approcher. Aussi dans le *Trinummus* de Plaute (*act. II. sc. IV.*), un esclave voulant détourner un vieillard d'aller à une maison de campagne, lui dit : gardez-vous en bien ; car les arbres y ont été frappés de la *foudre* ; les pourceaux y meurent ; les brebis y deviennent galeuses, &c.

Pline rapporte qu'il n'étoit pas permis de brûler le corps de ceux que la *foudre* avoit tués, & qu'il falloit simplement les inhumer, suivant l'ordonnance de Numa. En effet, Festus, au mot *occisum*, cite deux loix à ce sujet : *homo si fulmine occisus est, ei justa nulla fieri oportet* ; l'autre est conçue en ces termes : *si hominem fulminibus occisit, ne supra genua tollito* ; au lieu que l'usage contraire se pratiquoit dans les funérailles ordinaires, où l'on mettoit les corps sur les genoux, pour les baiser & les laver, comme il paroît par ces vers d'Albinovanus :

At miseranda parens suprema neque ossula fixit,
Frigida nec movit membra, tremente sinu.

Il faut que ce point de religion n'en fut pas un chez les grecs, puisque Capanée, après avoir été frappé du feu de Jupiter, reçut les honneurs du bûcher, & qu'Evadné, sa femme, s'élança dans les flammes, pour confondre ses cendres avec celles de son cher époux. Mais les romains s'éloignèrent de cette idée, & en prirent une autre, dans la persuasion que les personnes mortes d'un coup de foudre, avoient été suffisamment purifiées par le feu, qui les avoit privées de la vie.

Enfin, on regardoit généralement tous ceux qui avoient eu le malheur de périr par la *foudre* comme des scélérats & des impies, qui avoient reçu leur châtiment du ciel ; & c'est par cette raison que l'empereur Carus, qui fut plein de courage & de vertus, est mis au rang des mauvais princes par quelques auteurs.

Ce détail suffit, sans doute, pour faire connoître les égaremens de la superstition des anciens, sur laquelle Sénèque observe judicieusement, que c'est une marque d'un esprit foible que d'ajouter foi à de pareilles sottises, & de s'imaginer que Jupiter lance les *foudres* ; qu'il renverse les colonnes, les arbres, les statues, & même les images ; ou que laissant les sacrilèges impunis, il s'amuse à brûler ses propres autels, & à foudroyer des animaux innocens. (*Art. du chevalier de Jaucourt.*)

FOUDRE sur les médailles de la Cyrénaïque, de Catane, de Centuripæ, des Falisques, de Lacédémone, des locriens d'Italie, des macédoniens, de Myndus, d'Orra, de Panormus, de Paros, de Philadelphie en Lydie, de Praesus, de Séleucie en Syrie, de Séleucie dans la Pamphilie, ΑΔΕΛΦΩΝ ΔΗΜΩΝ ; de Syracuse, des Locriens-ozoles.

FOUDRE dans une couronne de chêne, sur les médailles d'*Abbatum* en Mysie ; d'Épire. — Dans une couronne de laurier, sur les médailles d'*Amantes* en Illyrie.

FOUET. Homère donne un *fouet* à Jupiter en deux endroits de l'Iliade. Mars porte deux *fouets*, selon Eschyle (*Agamem. v. 651*). Virgile & Lucain peignent Bellone armée d'un *fouet*.

Les Furies, le *Soleil* portent souvent un *fouet*. Ce dernier paroît souvent sur les médailles avec le *fouet*, qui rappelle son char & ses coursiers.

Sur une pâte antique du baron de Stosch (*IIe. classe n°. 310.*), on voit à côté de Cérès assise, Diane debout entre deux bœufs, tenant de la main gauche deux épis de bled, & un *fouet* de la main droite. On y reconnoît Diane Taurique. Le *fouet* est relatif aux coups que l'on donnoit aux jeunes lacédémoniens devant les autels de Diane ; car son culte demandoit du sang.

Osiris porte un prétendu *fouet*, dont on trouvera l'explication au mot CHARRUE.

Les prêtres de Cibèle se frappoient, en invoquant leur divinité, avec un *fouet* de courroie, auxquelles étoient enflés des *astragales*, c'est-à-dire, des osselets de chevreau. Apulée fait mention de ce cruel instrument (*Meta. lib. VIII. pag. 261.*) ; & on le voit sculpté aux côtés de l'Archi-Galle sur un bas-relief, publié par Winckelmann. (*Monum. incdit. n°. 7.*)

Le comte de Caylus (*Rec. 2. pl. 94. n°. 4.*) a publié le dessin d'un morceau de bronze, qui formoit un *fouet* terrible, lorsqu'il étoit placé à l'extrémité d'une corde ; il servoit à la punition des esclaves.

Il y en a un pareil dans le cabinet de Ste. Geneviève.

FOULER aux pieds. Chez les anciens, comme aujourd'hui chez les orientaux, les rois vain-

Digitized by Google

queurs *foulοient* aux pieds les rois vaincus. Cet usage est chanté dans l'Énéide (X. 489.) :

Et terram hostilem moriens petit ore cruento.
Quem Turnus super assistens.....

& v. 736.....
Tum super abjectum posito pede : nixus & hasta.

Claudien l'a chanté aussi (*Honor. Consulat. VI.* 549.) :

Colla triumphati proculcat Honorius Istri.

Ils les *foulοient* en appuyant le pied droit sur le col du vaincu prosterné.

FOULON. Les anciens n'employant pas le linge, & s'habillant ordinairement d'étoffes de laine, occupoient un grand nombre de *foulons*. Les travaux de ces artisans fixèrent les yeux des législateurs romains, comme on le voit par la loi Metella *de fullonibus*. Nous trouvons dans Nonius (IV. 34.) trois vers qui renferment toutes les pratiques des *foulons* :

Terra hæc est, non aqua,
Ubi tu solitus argutarier pedibus,
Cretam dum compescis, vestimentaque lavas.

On y trouve le lavage dans une eau courante, le *foulage* avec les pieds pour dégraisser, & le mélange d'argile blanche ou de terre bolaire, appellée ici improprement *creta*, pour donner de l'éclat & un plus haut degré de blancheur. Les *foulons* employoient aussi le soufre pour obtenir ce dernier effet.

Pline (VII. 56. & XXXV. 17.) attribue l'invention de l'art des *foulons* à Nicias, fils d'Hermias.

FOUR à cuire le pain.

Dans les premiers âges du monde, on faisoit rissoler les épis du froment, & l'on en mangeoit ensuite le grain pur : quelque temps après on pila le grain, démêlé avec de l'eau, on le fit cuire ; on le mangea en bouillie. Quelques personnes imaginèrent de piler le grain avec très-peu d'eau, & d'en faire cuire la pâte sur la cendre chaude : on rafina sur cette découverte ; on essaya de faire cuire la pâte sur des pierres échauffées : on creusa les pierres, & l'on y fit cuire des gâteaux.

Suidas dit qu'un égyptien, nommé *Annos*, imagina de faire de petits *fours* : on présume qu'ils étoient quarrés, apparemment parce que les égyptiens ont ignoré pendant plusieurs siècles l'art de faire des voûtes. Il y a grande apparence que peu après l'on creusa des bancs d'argille, & l'on y fit des *fours* d'une seule pièce. Cet usage subsiste encore dans quelques provinces de la France. L'on imagina dans la suite les *fours* totalement construits en briques cuites ; on tenta d'y substituer des pierres meulières ou sableuses, telles que le grès, le granit, & l'on en fit la voûte & l'entablement. Dans des temps postérieurs l'on a imaginé de construire la voûte des *fours* en briques crues, durcies au soleil, & liées avec de la terre glaise qui sert de mortier.

Les anciens connoissoient au temps de St. Jérôme les *fours* de campagne (*in Orat. Hierem.*), comme on l'apprend de ces paroles : *Clibanus est coquendis panibus aneivasculi excudsa rotunditas, quæ sub ardentibus flammis ardet intrinsecus.*

FOUR à chaux. On condamnoit sous les empereurs certains criminels au service dangereux des *fours* à chaux : *in calcariam quoque vel sulphuriam damnari solent.* (*Ulpian. leg.* 8. §. 10 *ff. de pœnis.*)

FOURCHE. Pluton tient quelquefois une *fourche* au lieu de sceptre.

Les mirmillons combattant contre les rétiaires, portoient une *fourche* à deux pointes pour se défendre.

Les *fourches* caudines sont célèbres dans l'histoire romaine ; c'étoit une lance mise en travers sur deux lances droites, formant une espèce d'arc de triomphe, ou de joug, sous lequel on faisoit passer les vaincus.

On voit aussi dans plusieurs écrivains latins, qu'il étoit d'usage à Rome d'attacher aux bras d'une *fourche* les esclaves que l'on battoit de verges, & que l'on traînoit dans les rues & les marchés.

FOURCHETTE. Dans les ruines d'Herculanum on a trouvé quantité de cuilliers ; mais l'on n'a point encore pu découvrir de *fourchettes*. On présume que les anciens romains ne s'en servoient pas : l'usage des *fourchettes* paroît moderne, même en Europe. Les chinois, au lieu de *fourchettes*, emploient dans leurs repas deux petits bâtons ronds, dont les bouts sont recouverts d'une lame d'argent. Les européens font presque encore les seuls qui se servent de *fourchettes* dans leurs repas.

Le comte de Caylus (*Rec. d'Ant. 3. pl. 84. n°. 5.* a cru être plus heureux, & il a publié le dessin d'une *fourchette* antique, accompagné de ces réflexions.

« Cette *fourchette* d'argent est recommandable par sa belle conservation ; mais plus encore par la beauté de son travail. Le pied de biche qui

Digitized by Google

la termine, & les filets dont elle eſt ornée, ſont agréablement diſpoſés & de la plus belle exécution. Je voudrois avoir le ſervice complet de la même main, non certainement pour la matière, mais pour le bon goût de l'orfèvre qui a travaillé cette vaiſſelle, & pour ſatisfaire non-ſeulement ma curioſité ſur les différentes parties du ſervice romain; mais pour jouir de la variété & de la beauté des formes que préſentoit la multiplicité des plats & des vaſes. Cette *fourchette*, qui n'a que deux pointes, a été trouvée, avec pluſieurs autres petits meubles, dans une ruine ſur la *Via Appia*. Elle a de longueur cinq pouces ſix lignes».

FOURMIS. Les theſſaliens honoroient ces inſectes, dont ils croyoient tirer leur origine; & tous les grecs en général ne faiſoient pas difficulté de rapporter leur origine aux *fourmis* de la forêt d'Ethe, plutôt que de ſe reconnoître pour des colonies des peuples étrangers. *Voyez* MYRMIDONS.

FOURMIS. Ces inſectes fourniſſoient matière d'obſervation à ceux qui prenoient des augures. Un ſacrificateur prédit à Cimon l'athénien ſa mort prochaine, parce qu'une troupe de *fourmis* étoient venues boire le ſang des victimes. Elles donnèrent un meilleur augure en faveur de Midas, roi de Phrygie. On rapporte que des *fourmis* s'étant raſſemblées en grand nombre autour de lui, remplirent ſa bouche de bled; ce qui fit prédire au devin, que ce prince auroit un jour des richeſſes immenſes. (*Cic. de divin. I.* 36.)

La *fourmi* eſt ſur les monumens un attribut de Cérès. On la voit placée auprès de cette déeſſe ſur deux pierres gravées de Stoſch. (*IIe. claſſe*, *n^os.* 227. 228.)

FOURREAU des armes.

Les grecs & les romains en mettoient à toutes leurs armes. Le caſque lui-même en avoit un appellé *Λοφίον*. Celui de l'épée étoit nommé *Σαγμα*.

Les haches des licteurs, qui étoient placées à la moitié de la hauteur des faiſceaux, avoient auſſi un *fourreau*, dans lequel elles étoient ordinairement renfermées. Car les anciens ne portoient des armes nues, qu'au moment de la charge.

FOURRÉES (médailles).

Les médailles d'or & d'argent qu'on appelle *fourrées*, paroiſſent devoir être hors de tout ſoupçon de contrefaction moderne; ce ſont des pièces de fauſſes monnoies que l'on contrefaiſoit chez les anciens, & qu'on faiſoit paſſer pour de la monnoie légitime. On n'aura pas de peine à croire qu'il y ait eu de faux monnoyeurs, auſſi-tôt qu'on a établi chez les peuples policés l'uſage de la monnoie d'or & d'argent. Cette fourberie s'eſt multipliée juſqu'à notre temps, & ne finira vraiſemblablement qu'avec le monde; mais il faut convenir que chez les romains les faux monnoyeurs étoient d'habiles fourbes, & ſur-tout d'excellens graveurs. Comme les monnoies de l'empire, ſoit d'or, ſoit d'argent, étoient d'une fabrique parfaite; il falloit de néceſſité les imiter, pour faire paſſer dans le public les pièces contrefaites; auſſi le ſont-elles à un point, que nous ſommes obligés de les piquer, quand elles ne ſont point entamées, pour reconnoître ſi elles ſont *fourrées*, c'eſt-à-dire, ſi elles ſont de cuivre en dedans.

La fabrique des médailles contrefaites, étoit extrêmement difficile à pratiquer; il ne s'agiſſoit pas, comme aujourd'hui, d'allier un peu d'or avec du cuivre, ou de blanchir ſimplement une pièce de billon. Les faux monnoyeurs romains couvroient leurs pièces d'une feuille d'or ou d'argent, aſſez épaiſſe pour ne ſe découvrir qu'après un grand uſage dans le commerce, & qui ſe comprimoit tellement avec le cuivre du dedans, quand on les fabriquoit, qu'il étoit impoſſible de les appercevoir, à moins de les entamer avec le burin ou un autre inſtrument. *Voyez* DOUBLÉ.

Cette circonſtance nous fait bien connoître que l'argent étoit rare dans l'empire romain, puiſqu'un ouvrier riſquoit d'être puni pour contrefaire une médaille d'argent, qui vaut à peine quinze ſols, & qui étoit alors d'un prix bien plus bas.

On doit donc être aſſuré qu'une médaille eſt indubitablement antique & frappée, dès qu'elle eſt *fourrée*. Comme ces pièces ſe fabriquoient à la hâte, & toujours dans des lieux ſouterrains, elles ſont ſujettes à avoir des défauts dans les légendes, qui les rendent pour la plupart ſingulières, ſoit par la tranſpoſition des lettres; ou par d'autres défauts. Il faut les examiner avec attention, & l'on en trouvera peu, ſur-tout en argent, qui n'entrent dans une ſuite.

L'épaiſſeur & le relief des médailles d'or & d'argent, ayant donné lieu aux faux monnoyeurs de les *fourrer* plus aiſément, il s'en trouva à la fin un ſi grand nombre, que lorſqu'on rétablit, ſous le règne des enfans de Conſtantin, une fabrique de monnoies d'argent pur (qui n'avoit été preſque que de billon depuis le règne de Caracalla). On prit pour la ſûreté publique, le parti de la diminuer de la moitié du poids, ou environ, & de la faire ſi mince, qu'il ne fut pas poſſible de la falſifier; c'eſt ce qu'on jugea de plus efficace pour empêcher la fourbe. On a cependant vu un Valentinien d'or *fourré* dans le cabinet de Mahudel. (Le duc Caraffi Noia de Naples poſſède une médaille d'or *fourrée*, avec la tête & le nom d'Alexandre-le-Grand.)

Digitized by Google

Les médailles d'argent *fourrées* ſont donc sûrement antiques ; on ne peut en refaire les lettres comme ſur celles qui ſont de bon aloi, parce que la médaille n'étant couverte que d'une feuille d'argent, elle ne peut ſoutenir d'être travaillée ; on s'eſt cependant aviſé, pour pouſſer le déguiſement juſqu'où il pouvoit aller, de percer des médailles d'argent fauſſes, mais bien contrefaites, avec une aiguille de fer rougie, & dont le feu noircit & rougit la médaille en-dedans, pour la faire croire *fourrée* à ceux qui n'examinent pas la choſe de près. Il faut quand on voit ces ſortes de médailles ainſi percées, & qu'on croit *fourrées*, ſi on n'eſt pas aſſez habile pour reconnoître la fauſſeté de la médaille, la piquer, ou dans le champ, ou aux rebords, & s'aſſurer par-là ſi elle eſt effectivement *fourrée*, & par conſéquent antique. (*Art. de Beauvais.*)

FRAMEA, eſpèce de javelot ou d'épieu, dont ſe ſervoient autrefois les germains. Il étoit ſi court & ſi aiguiſé, qu'ils s'en ſervoient de loin comme d'une arme de jet, & de près comme d'une arme de haſt. Tacite nous apprend ces détails (*de morib. German. cap. VI.*) : *rari gladiis, aut majoribus lanceis utuntur. Haſtas, vel ipſorum vocabulo, frameas gerunt, anguſto & brevi ferro ; ſed ita acri & ad uſum habili, ut eodem telo, prout ratio poſcit, vel cominus, vel eminus pugnent.* C'étoit le même javelot, armé d'une pointe de fer courte & aigue, que les romains appelloient *contus* ; car Dion (XXXVIII.), décrivant le combat de Céſar contre Arioviſte, déſigne les *framea* des marcomans par le mot ξυστὰ.

FRANCION, ou FRANCUS, eſt un nom qu'un impoſteur donne à Aſtyanax, fils d'Hector, dans un morceau qu'il a ajouté à Manéthon. Il dit que *Francus* s'étant retiré dans les Gaules, après la ruine de Troye, s'y fit tellement aimer du roi, qu'il en épouſa la fille, & ſuccéda à ſa couronne ; & que de-là ſont deſcendus les rois de France. D'autres ont dit qu'Hector eut deux fils, Aſtyanax, qui périt à Troye, & Lardamas, ou *Francion*, qui s'enfuit, avec nombre de troyens, en la Pannonie. Il s'arrêta ſur les frontières de Scythie, & y bâtit la ville de Sicambrie, & lui & ſa poſtérité régnèrent juſqu'au temps du roi Anténor, qui fut tué par les goths, 420 ans avant Jeſus-Chriſt. Les goths forcèrent les troyens, ou ſicambriens, à ſe retirer en Allemagne ; ils ſe diviſèrent en deux branches, dont l'une fonda enfin la monarchie françoiſe ; & l'autre reſta en Allemagne, & y fonda la Franconie, ou la France orientale.

FRANGES. Les habits des femmes grecques, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'Art, liv. IV. chap. V.*) ne ſont jamais garnis de *franges*, ni à la bordure d'en bas, ni ailleurs ; ce que j'obſerve ici, pour ſervir d'explication à ce que Callimaque, en parlant de la robe de Diane, appelle λαγυνοτον. Les interprètes anciens & modernes ſe ſont également trompés en rendant ce terme par celui de *franges* ; le ſeul Spanheim a rencontré plus juſte, en l'expliquant par le mot de bandes brochées dans leur longueur. Callimaque introduit cette déeſſe, qui ſupplie Jupiter de lui accorder entr'autres choſes la permiſſion de porter ſa robe retrouſſée juſqu'aux genoux. (*Hymn. Dian. v.* 11. και τε γουν μεχρι χιτωνα ξυνσασθαι λαγυνοτον.)

Les peintures & les ſculptures antiques ne nous offrent nulle part la robe de Diane, garnie de bandes ou de *franges* dirigées de haut en bas : tout ce qu'on y voit, c'eſt que la bordure eſt indiquée par une large garniture brochée, qui ne ſe remarque nulle part plus diſtinctement qu'à la ſtatue de cette déeſſe, conſervée au cabinet d'Herculanum, & décrite au ſecond chapitre de l'art des étruſques. Je ſuis donc d'opinion que le mot λαγυνοτον déſigne la bordure garnie, ou l'ornement de la robe, & non des *franges*.

On peut aſſurer que ſur les monumens les *franges*, bien différentes des bordures ſolides, caractériſent les nations barbares. C'eſt pourquoi on en voit aux deux rois captifs du Capitole, au *gauſapum* (ou manteau noué ſur la poitrine) des iſis grecques du Capitole, divinités étrangères aux grecs & aux romains, &c. *Voyez* ARIE & CIRRATÆ.

FRAUDE ; elle eſt miſe par Bocace au rang des divinités romaines, quoiqu'aucun auteur ancien n'en faſſe mention. Héſiode ſeul la compte parmi les nombreux enfans de la nuit & des ténèbres. Voici le portrait allégorique que fait Bocace de cette divinité malfaiſante. Elle a la phyſionomie d'un homme de bien, le corps d'un ſerpent, dont la peau laiſſe voir différentes couleurs agréables, pendant que la partie inférieure ſe termine en queue de poiſſon : elle nage dans les eaux du Cocyte, dont elle tire tout ſon venin, & ne laiſſe appercevoir que ſa tête.

FRÉE, ou FREY, ou FRÉA, nom d'une déeſſe des ſaxons. C'eſt de Paulin Warnefridus, ou Paul Diacre, chancelier du roi Didier (*de geſtis Longobard. lib. I.*) de Mathieu de Weſtminſter, de Guillaume de Malmesbiry, du grammairien ſaxon (*lib. I. & V.*), & d'Odericus Vitalis (*lib. IV.*)que nous apprenons le peu que nous ſavons de cette divinité. *Frée*, ou *Frey*, étoit femme de Wodan, c'eſt-à-dire, du ſouverain des dieux chez les ſaxons. Quelques auteurs veulent cependant que Wodan fut le Mercure des romains & des grecs ; mais ce ſentiment n'a rien de vraiſemblable. D'autres diſent que c'étoit Mars ; & en ce cas, *Frée* ſeroit Vénus.

En

Digitized by Google

En effet, *frau*, encore aujourd'hui en allemand, signifie femme. Quoi qu'il en soit, on avoit donné son nom au sixième jour de la semaine, que les allemands nomment encore *freytag*, le jour de *Frey*, comme les romains le nommoient jour de Vénus; ce qui pourroit confirmer le sentiment que l'on a embrassé. Brynolf & Stéphanus, qui croient que *Frée* étoit la Vénus du Septentrion, rapportent qu'il en pensa coûter la vie à un poëte, pour l'avoir comparée à une chienne, ou à un renard, tant ces peuples avoient de vénération pour cette divinité. Ils prétendent aussi, que c'est de son nom que les dames, ou les femmes de condition, s'appellent *fruer* en danois, & que *fryd*, *voluptas*, & *fro*, *semen*, viennent encore du nom de cette déesse. *Voyez* WORMIUS *Fasti Danici*, *lib. I. cap. XV.*

FREIN. *Voyez* BRIDE, *Lupata.*

FRÈRE; ce nom étoit donné à des empereurs collègues. C'est ainsi que Marc-Aurèle & Lucius Aurelius Verus sont appellés *frères*, *divi fratres*, & qu'ils sont représentés dans leurs médailles, se donnant la main pour marque de leur union fraternelle dans l'administration de l'empire. C'est ainsi que Dioclétien, Maximien & Hercule qui ont régné ensemble, sont nommés *frères* par Lactance. Cette coutume se pratiquoit de tous temps entre des rois de divers royaumes, comme on peut le confirmer par les auteurs sacrés & profanes; elle avoit lieu en particulier entre les empereurs romains & les rois de Perse, témoins les lettres de Constance à Sapor dans Eusèbe, & du même Sapor à Constance.

Les empereurs descendus de Constantin, appelloient frère, *frater*, les comtes & gouverneurs de province, dans les loix & les rescrits.

FRÈRES (les dieux); c'étoient les dioscures que l'on désignoit par ces mots (*Ovid. Fast.* I. 707.):

Fratribus illa deis fratres de gente deorum
Circa juturnæ composuere latus.

FRÈRES (les deux) emportant leur père & leur mère sur les médailles de Catane. *Voyez* CATANE.

FRÈRES Arvales. *Voyez* ARVALES.

FRIGGA. *Voyez* FRÉE.

FRIGIDARIUM, salle des bains où l'on se baignoit dans de l'eau froide, après s'être baigné dans une eau tiède.

FRO, nom d'un dieu des anciens peuples du Nord. Le Grammairien Saxon (*Hist. Danica*, *lib. I. pag. 16.*, de l'édition de Stephanius à Coppenhague, 1644.) dit que Hadingue, huitième roi des danois, ayant été battu d'une furieuse tempête, & ayant fait des pertes considérables, ne trouva point de remède à de si grands maux, qu'après qu'il eut offert un sacrifice au dieu *Fro*, dans lequel il lui immola des victimes noires; que dans la suite cela passa en coutume, & que tous les ans on offroit un sacrifice semblable, appellé par les suédois ou suédois *Frosloth*. Ce *Fro*, dit Stephanius dans ses notes, étoit le dieu des tempêtes & de l'air. Il en tire la preuve de son nom; car *fro*, en allemand, signifie le matin, & *freiren*, avoir froid, d'où s'est formé en danois *frisse* & *frest*, qui signifie froid. C'est pour cela que Hadingue lui offroit un sacrifice après une tempête, pour l'appaiser. *Froisloth* signifie sacrifice à l'honneur de *Fro*; car, dit Stéphanius, en ancien danois, *blothen* signifie sacrifice, oblation, & *blota*, sacrifier. Le Grammairien Saxon (*l. III. p.* 42.) l'appelle le Satrape des dieux, *Fro deorum Satrapa*, sur quoi Stephanius observe qu'il étoit encore dieu lui-même, & le dieu des tempêtes. L'historien danois raconte que *Fro* avoit un temple près d'Upfal, où on lui offrit longtemps le sacrifice dont nous avons parlé; mais que sous le règne de Hotherus, Balderus le changea en un sacrifice abominable, & lui sacrifia des hommes. Il ne fut pas cependant l'auteur de cette cruauté. Othin l'avoit instituée avant lui dans le Septentrion, comme le pense Stephanius. *Voyez* les notes de cet auteur, pag. 92.

FROMAGE des anciens.

Ceux de l'isle de Cythnus étoient très-célèbres chez les grecs: aussi les habitans en ont-ils fait graver sur leurs médailles.

Le *fromage* étoit la nourriture ordinaire des bergers: *hoc pulmentarium*, dit Varron (*de ling. lat. IV.* 22.), *primum debuit pastoribus caseus.* La nourriture des soldats romains n'étoit composée que de lard, de *fromage*, & d'un mélange d'eau & de vinaigre. Spartien dit qu'Hadrien s'en contentoit: *cibis castrensibus in propatulo libenter uteas, hoc est lardo, caseo & posca.*

FROMENT des égyptiens.

On pourroit soupçonner que les anciens égyptiens ne faisoient pas beaucoup d'usage de leur *froment* indigène, parce qu'il n'étoit pas de la meilleure espèce; ils n'en ont eu d'une bonne espèce que sous le règne de Ptolémée, fils de Lagus, qui en fit venir de l'isle de Calymus, qu'on sait être une des Sporades. C'est ce bled-là, indiqué dans Théophraste sous le nom de *bled alexandrin*, que les grecs ont cultivé sous la dynastie des Lagides, & dont ils ont fait différentes préparations qui ont joui de beaucoup de

Digitized by Google

célébrité dans le commerce des anciens. Le *froment* qu'on sème de nos jours en Égypte, provient encore de celui qui fut donné à cette contrée par le premier des Ptolémées, roi (dit M. Paw) qui aima ceux que les autres rois n'aiment ordinairement pas, je veux dire ses sujets. Des hommes dignes du dernier supplice, lui avoient conseillé de mettre beaucoup d'impôts sur le peuple; & ce qu'il y eut d'admirable, il ne suivit pas leur avis.

FROMENT des grecs, des romains, des Gaulois, des espagnols, &c. *Voyez* BLED.

FRONDE. FRONDEURS. Pline attribue l'invention de la *fronde* aux phéniciens (*lib. VII. cap. LVI.*). Végèce (*de re milit. lib. I. cap. XVI.*) l'attribue aux habitans des isles Baléares.

Florus & Strabon disent qu'ils avoient trois sortes de *frondes*, les unes grandes, & les autres courtes, dont ils se servoient suivant qu'ils étoient proches ou éloignés de leurs ennemis. Diodore ajoute que la première leur servoit de bandeau; la seconde de ceinture, & qu'ils portoient à la main la troisième. Les mères ne donnoient à manger à leurs enfans que du gibier qu'ils avoient abattu avec leur *fronde*.

Ovide (*Met. II 727.*) parle de leur habileté à lancer des balles de plomb avec la *fronde*.

Non secùs exarsit, quàm cum Balearica plumbum
Funda jacit: volat illud, & incandescit eundo.

Winckelmann (*Hist. de l'Art. liv. IV. chap. I. B.*) fait mention d'une belle statue nue, mais mutilée, représentant un *frondeur*, comme l'indique la *fronde*, avec une pierre qui descend le long de la cuisse droite. Il n'est pas aisé de dire pour quelle raison on a érigé une statue à un pareil personnage: les poëtes n'ont jamais donné de *fronde* à aucun héros, & les *frondeurs* étoient très-rares dans les armées grecques. Les écrivains en font rarement mention (*Thucyd. lib. IV. pag. 133. lib. VI. pag. 153. lib. XLII. Eurip. Phœniss. v. 1149.*); c'étoient les moindres soldats, & ils ne portoient point d'armes défensives de même que les archers. Il en étoit de même chez les romains; quand on vouloit punir & dégrader un soldat qui servoit dans la cavalerie ou dans les légions, on le mettoit parmi les *frondeurs*. (*Val. Max. lib. II. cap. II. n°s. 8 & 13.*) Mais comme la statue en question semble figurer un personnage de l'antiquité, & non un simple *frondeur*, on pourroit conjecturer qu'elle représente l'Éolien Pyrechmès, qui, au retour des héraclides dans le Péloponèse, se chargea d'un combat singulier, pour décider la possession de l'Élide. Toute l'adresse de ce guerrier consistoit dans la *fronde*, σφενδόνη διεδάγμενος. (*Pausan. lib. V.*)

La *fronde* étoit un des attributs de Némésis, pour exprimer que la justice des dieux atteint les coupables de loin comme de près. Sur un jaspe rouge de Stosch (*IIe. classe n°. 1814.*) on voit deux Némésis, dont l'une tient un bâton de la main droite, un poignard de la gauche, une roue est à ses pieds; l'autre tient une *fronde* déployée.

Winckelmann observe qu'une pierre montée en bague, est nommée par Euripide & par Platon, σφενδόνη, une *fronde*. (*Eurip. Hippol. p. 862. Plat. Republ. l. II. p. 382. XLIII. edit. Basil.*) Il ne connoissoit personne qui eût encore remarqué le principe de cette dénomination, ni la ressemblance qui se trouve entre une bague & une *fronde*. C'est que le cercle de la bague ressemble au cuir qui renferme la pierre de la *fronde*, & aux deux cordes qui l'assujettissent, & qui servent à lancer la pierre. De là vient que les romains nommèrent à leur tour, une bague montée, *fronda*, une *fronde*. (*Pline. lib. 37. cap. 37. 42.*) *Voyez* ΣΦΕΝΔΟΝΗ.

Frondosiæ (Deo). Muratori (107. 5. *Thes.*) rapporte l'inscription suivante, gravée en l'honneur de Pan ou de Silvain:

DEO FRONDOSIÆ
EX VOTO FELICITER.

FRONT. Il réside, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. lib. IV. chap. IV. B.*) dans le *front* un des principaux caractères d'une belle conformation. Les recherches que nous avons faites sur cet objet & celles qui nous viennent des anciens écrivains, nous apprennent que le *front*, pour être beau, doit être court (*Lucian. Amor.*): de sorte qu'un *front* très-découvert passoit chez les anciens pour une difformité. (*Id. Dial. meretr. I.*) Comme dans la fleur de la jeunesse le *front* est ordinairement court, & qu'il reste tel jusqu'à ce qu'il soit dégarni par la chûte des cheveux, il semble que la nature ait imprimé elle-même à l'âge de la beauté ce caractère, dont la privation ne peut être que préjudiciable à la beauté.

Pour se convaincre de la justesse de cette observation, on n'a qu'à faire l'expérience suivante sur une personne qui ait le *front* petit. En lui couvrant les cheveux du toupet avec les doigts, on se figurera le *front* d'autant plus découvert; dès lors on sera frappé d'une certaine disconvenance de proportion, & on sentira combien un *front* trop découvert peut être préjudiciable à la beauté. C'est d'après cette maxime que les circassiennes, pour faire paroître leur *front* plus petit, ramènent les cheveux du toupet en avant; de manière que leurs cheveux descendent presque jusqu'aux sourcils.

Digitized by Google

FRONTAIL. *Voyez* CASQUES.

FRONTAIL, partie du harnois d'un cheval. Pline (37. 42.) dit en parlant d'une pierre précieuſe appellée *coclys*, que les rois de l'Orient en faiſoient quelquefois des *frontails* pour leurs chevaux : *quandoque tanta magnitudinis fecere, ut equis regum in Oriente frontalia, atque pro phaleris penſilia facerent.*

FRONTE (*in pedes decem*, &c. Ces mots gravés ſur les pierres ſépulcrales des romains, exprimoient la largeur qu'avoit, le long d'un chemin, le terrein conſacré à la ſépulture du défunt, & qui ne devoit jamais être remué, de même que les mots *in agrum* en déſignoient la longueur.

FRONTON égyptien.

Sur les *frontons* des temples égyptiens on voit ſouvent un globe avec des ailes & deux ſerpens qui en ſortent. Ce ſymbole, qu'on ne peut expliquer aujourd'hui, eſt placé auſſi ſur des monuments de ſculpture égyptienne, qui repréſentent des temples. C'eſt peut-être de ces ailes qu'Élien a voulu parler, lorſqu'il a dit que les égyptiens ornoient de plumes les façades de leurs portiques. On voit auſſi cet ancien ſymbole ſur les monumens de Perſépolis, & ce n'eſt pas une des moindres preuves du goût égyptien qui les a fait élever.

« Dès les plus anciens temps, dit Winckelmann, on plaçoit, & dans Rome même, des ſtatues ſur le *fronton* des temples ; & Tarquin l'ancien (*Plin. lib. XXXIII. cap. XLV.*) fit couronner le *fronton* du temple de Jupiter Olympien, à Rome, par un quadrige de terre cuite, à la place duquel on en mit enſuite un d'or (*id. lib. XXIX. cap. XXXVIII.*), ou peut-être doré ſeulement. Sur le haut du *fronton* du temple de Jupiter Olympien, à Élis (*Pauſan. lib. V. p.* 398. *l.* 5.), il y avoit une Victoire dorée ; & de chaque côté, c'eſt-à-dire, ſur les acrotères ou amortiſſemens du *fronton*, étoit placé un vaſe pareillement doré. Macrobe (*Saturn. lib. I. cap. VIII. pag.* 184. *edit. Lugd.* 1597.) parle d'un temple de Saturne, ſur le comble duquel il y avoit des Tritons qui ſonnoient d'une conque marine. Sur les acrotères du *fronton* du temple de Jupiter Capitolin, on avoit placé des Victoires volantes (*Rick de Capit. cap. V. p* 60.) ».

« Les corniches des toits qui s'amortiſſent en pointe, étoient décorées de petits ornemens qui reſſemblent aux boucliers des amazones, comme on le voit à un temple dans le Virgile (*n°.* 44.) du Vatican ; & ſouvent d'une eſpèce de feuillage avec des fruits, ainſi que nous en préſentent des bas reliefs. Ces ornemens étoient communément de terre cuite ; on en a conſervé quelques morceaux ; quelquefois le comble étoit doré. (*Liſc. Inſcript. fol. 6. n°.* 7.) ».

« Les combles même étoient déjà, dès les premiers temps de Rome, ornés d'ouvrages en basrelief (*Plin. lib. cit. cap. XLVI. & lib. XXXV. cap. XII.*), pareillement de terre cuite. Aux temples grecs & aux édifices publics, il y avoit des ouvrages riches en figures. Au temple de Jupiter, à Élis, dont nous venons de parler, on voyoit la courſe des chevaux de Pélops & d'Œnomaus (*Lucian. de domo, pag.* 195.— *Pauſan. lib. cit. pag.* 399. *l.* 10.). Le *fronton* de la façade du temple de Pallas (*Pauſan. lib. I. pag.* 57. *l.* 28.), à Athènes, étoit orné de la naiſſance de cette déeſſe ; & ſur celui de derrière étoit repréſentée la diſpute de cette même déeſſe avec Neptune. Sur le *fronton* du tréſor de la ville de Mégare, en Élide, on voyoit le combat des dieux contre les géans (*id. lib. VI. pag.* 500. *l.* 22.), & ſa pointe étoit couronnée par un bouclier. Les plus grands artiſtes ont cherché à ſe diſtinguer par cette eſpèce d'ouvrage, & Praxitèle (*id. liv. IX. pag.* 732. *l.* 31.) repréſenta les douze travaux d'Hercule ſur le *fronton* d'un temple de ce dieu, à Thèbes. C'eſt ce que n'ont compris, ni le traducteur latin, ni le traducteur françois de Pauſanias ; car ils ont penſé que cet ouvrage en basrelief, ornoit une coupole qu'ils ont imaginé de placer ſur ce temple. Cependant, Pauſanias dit expreſſément *ils y voit avoit, ſur le fronton.* Sur un temple d'Athènes, probablement conſacré à Caſtor & Pollux, il y avoit des vaſes (*Callim. Fragm. CXXII. edit. Spanhem. pag.* 366.), leſquels avoient ſans doute pour objet les athlètes ; car, dans les premiers temps, le prix qu'on accordoit à Athènes aux athlètes, vainqueurs au pugilat (*deſcript. des pierres gravées du cabinet de Stoſch, pag.* 460.), conſiſtoit en des vaſes remplis de l'huile ſacrée qu'on recueilloit des oliviers plantés dans l'Acropole d'Athènes ; de même qu'on voit ces vaſes, comme un emblême de la lutte (*Spanhem. de præſt. num. t. I. p.* 134.), ſur les médailles & les pierres gravées, où ſont repréſentés des lutteurs ». *Voyez* COMBLE.

FRUCTÉSÉE, ou FRUCTUSÉE, déeſſe qui préſidoit aux fruits ; on l'invoquoit pour avoir d'abondantes récoltes. (*S. Auguſt. de civit. Dei. lib. IV. cap. XXI.*)

FRUGI, ſurnom de la famille CALPURNIA. Il avoit été donné pour la première fois à L. Calpurnius Piſo, à cauſe de la pureté de ſes mœurs.

FRUGINAL, ou FRUTINAL, étoit un temple dédié à Vénus *fruta*, ou *frugi*, c'eſt-à-dire, Vénus la pudique. Les opinions ſont partagées ſur cet objet. *Voyez* en l'expoſition au mot FRUTIS.

Digitized by Google

FRUITS. Dans le temps que les hommes ne ſe nourriſſoient que des *fruits* de la terre, ils n'offroient aux dieux que des *fruits* en ſacrifice, & le ſacrifice ſanglant leur étoit inconnu. Numa Pompilius (*Plin.* 18, 2.), pour rappeller les hommes à cet ancien uſage, ordonna que les *fruits* de la terre ſeroient la ſeule matière des ſacrifices, mais les romains n'eurent pas long temps égard à cette loi.

Fruits artificiels.

Le comte de Caylus..... (III. 262.) « Je me contente de dire que la grenade de terre cuite, que je n'ai point fait deſſiner (la forme de ce fruit étant ſi connue) eſt de grandeur naturelle, qu'elle peut avoir été moulée ſur le *fruit* même, dont elle eſt une parfaite imitation, & qu'enfin elle me rappelle les *fruits* artificiels dont Pline fait mention. Voici ſes paroles (*lib. XXXV. cap. XII.*) : *Varro tradit ſibi cognitum Roma Poſim nomine, à quo facta poma & uvas, ut non poſſes aſpectu diſcernere à veris*.....Varro dit qu'il a connu à Rome un nommé Poſis, qui faiſoit des *fruits* & des raiſins dans une ſi grande perfection, qu'on ne pouvoit les diſtinguer des véritables..... En effet, il ne manque à cette grenade que la couleur, pour être confondue avec la nature ».

FRUMENTANTES. } Les romains appelloient
FRUMENTATIO. } *frumentationes*, les diſtributions de bled que les édiles faiſoient aux pauvres citoyens, appellés par cette raiſon *frumentantes*. *Voyez* BLED.

FRUMENTAIRES, } eſpèce de milice dé-
FRUMENTARII, } truite par Dioclétien, & remplacée par les CURIOSI. *Voyez* ce mot.

Il y avoit des *frumentaires* dès le temps d'Hadrien. Spartien dit, dans la vie de cet empereur, qu'il s'en ſervoit pour s'inſtruire curieuſement de tout. C'eſt la première fois qu'il eſt fait mention de ces officiers; car, avant ce temps, *frumentaires* ne ſe diſoit que des marchands de bled, ou des meſureurs de bled. Les *frumentaires*, dont nous parlons, ne faiſoient point un corps diſtingué des autres troupes; mais il y en avoit un certain nombre dans chaque légion, comme nous avons une compagnie de grenadiers dans chaque régiment. Ainſi, dans les anciennes inſcriptions on trouve les *frumentaires* d'une telle ou d'une telle légion. On croit que ce furent d'abord des jeunes hommes, diſpoſés par Auguſte dans les provinces ſur tous les grands chemins, pour avertir l'empereur très-vîte de tout ce qui ſe paſſoit. Pour cela, ils avoient une eſpèce d'intendance ſur toutes les voitures; c'eſt pourquoi ils étoient chargés de faire porter le bled, *frumentum*; aux armées, & c'eſt de là que leur vint le nom de *frumentaires*. Enſuite on les incorpora dans les troupes, où ils retinrent toujours leur nom de *frumentaires*, & leur fonction de donner aux princes avis de tout; comme ceux qu'on nommoit *curieux*, *curioſi*, & auxquels on les joint quelquefois.

FRUSTE; c'eſt un terme des antiquaires. Ils appellent une médaille *fruſte*, celle qui eſt tellement effacée qu'on n'en peut lire la légende.

On appelle auſſi *fruſte* une pierre antique uſée, ou gâtée par le temps; de ſorte qu'on n'en peut connoître les figures, ni lire les inſcriptions.

FRUTIS, ſurnom que les anciens donnoient à Vénus *Frutis*. Solin (*cap. II.*) dit qu'Enée arrivant de Sicile, conſacra, dans le territoire de Laurentium, à Vénus, ſurnommée *Frutis*, une ſtatue qu'il avoit apportée. Quelques-uns la confondent avec la déeſſe *fruticée*, dont St. Auguſtin parle dans ſon IVe, livre de la Cité de Dieu, chap. XXI. Dans l'abréviateur de Feſtus, le temple de la déeſſe *Erutis* eſt nommée *frutinal*.

Scaliger croit que *Frutis* a été fait par corruption du grec Αφροδιτη, nom de Vénus. Mais Saumaiſe renverſe toutes ces conjectures. Il prétend qu'on n'a jamais donné le nom de *Frutis* à Vénus; que c'eſt celui d'*Erutis* qu'on lit ſur les médailles: ERUC; qu'au lieu d'*Erutis*, on a lu mal-à-propos *Frutis* dans Solin, & *Frutinal* dans Feſtus, au lieu de *Erucinal*; & que dans St. Auguſtin, au lieu de *Fruticeſca*, il faut lire *Frugiſeca*. *Voyez* cet auteur ſur Solin, pag. 69 & 70.

FUCINO. Muratori (88. 5. *Theſ.*) rapporte l'inſcription ſuivante, gravée en l'honneur de la divinité du lac *Fucin* :

C. GAVIUS M. F.
C. VEREDUS. C. F.
MESSALA
FUCINO. V. S. L. M.

FUCUS. *Voyez* VARECH.

FUFIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRRR. en or.

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

Le ſurnom de cette famille eſt *Calenus*.

Digitized by Google

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

FUGALES, nom d'une fête qui se célébroit chez les romains. *Fugalia.* Hoffman croit que les *fugales* sont la même chose que le *regifugium*, fêtes qui se célébroient au mois de février, après les terminales, en mémoire de ce que les rois avoient été chassés, & le gouvernement monarchique aboli. Celles-ci se célébroient le 6 des kalendes de mars, c'est-à-dire, le 24 de février. C'est Festus qui nous l'apprend. Mais cet auteur distingue les *fugales* du *regifugium*, & doute même si le *regifugium* se celebroit à cause des rois chassés, ou parce que le roi des choses sacrées, *rex sacrorum*, après avoir fait le sacrifice, s'enfuyoit de la place publique & des comices. Quoi qu'il en soit, il n'y a que St. Augustin qui parle des *fugales* au liv. II de la Cite de Dieu, chap. VI. selon la remarque de Vivès sur cet endroit. Cet auteur pencheroit même fort à corriger *fugalia*, si St. Augustin n'ajoutoit que ces fêtes étoient de vraies *fugales*, qui chassoient la pudeur & l'honnêteté, pour marquer les infamies qui s'y faisoient.

Ce savant homme conjecture que les *fugales* sont la même chose que les populifuges, *populifugia*, c'est-à-dire, la fête de la déesse *Fugia*, qui étoit la déesse de la joie causée par une déroute d'ennemis; & que c'est pour cela que le peuple s'y abandonnoit à toutes sortes de plaisirs, même les plus honteux; que cette fête fut instituée à l'occasion de la victoire remportée sur les ficuléates, les fidenates & les peuples voisins, lorsqu'ils voulurent s'emparer de Rome, le lendemain que le peuple s'en fut retiré, ainsi que Varron le rapporte. (*lib. V. ling. lat.*) Mais Varron dit que les *populifugia*, qui tomboient au mois de juin, se célébroient en mémoire de la fuite ou retraite du peuple dans la sédition qu'il excita: il est vrai qu'il ajoute, que ce jour suivit de près la retraite des gaulois, & l'époque où les peuples voisins conjurèrent contre Rome; cela ne paroit point avoir, selon lui, de rapport aux *populifugia*, mais marquer seulement le temps où arriva cette sédition & cette fuite du peuple romain. Il ajoute qu'il y a dans les cérémonies des *populifugia* des vestiges de cette fuite du peuple. Au reste, quoique les *populifugia* fussent établis pour la fuite du peuple & non pour celle des ennemis, cela n'empêche point que les *fugales* de St. Augustin ne puissent être les *populifugia* de Varron, suivant la conjecture de Vivès.

FUGITIFS. *FUGITIVARIUS.* } En termes de droit, on appelle un esclave *fugitif*, celui qui étoit sujet à s'enfuir de la maison de son maître. Quand on vendoit un esclave, il falloit déclarer s'il étoit *fugitif*, c'est-à-dire, s'il étoit sujet à s'enfuir, & s'il avoit été repris par les *fugitivarii*.

Lorsqu'un esclave avoit fui une première fois, on lui mettoit un collier sur lequel on gravoit la demeure, ou le nom de son maître, afin qu'on pût le ramener, s'il fuyoit encore. On trouve dans les recueils d'Antiquités plusieurs inscriptions de colliers destinés aux esclaves *fugitifs*. En voici quelques-unes:

Fabretti inscript. pag. 522.

Mabillon. itin. Ital. 119.

TENE ME QUIA FUGIO
ET REVOCA ME IN VIAM LATAM
AD FLAVIVM D. M. *Dominum meum.*

Pignorius de servis.

TENE ME QUIA FVGI
ET REBOCA ME IN BASILICA
PAVLIAD LEONE.

Barberinis ex schedis.

TENE ME NE FVGIAM
ET REVOCA ME IN FORO TRAIANI
IN PVRPVRETICA AD PASCA
SIVM DOMINVM MEVM.

Digitized by Google

Penès Claudium Menetrium.

TENE ME QVIA FVGI ET
REVOCA ME DOMINO ME
O BONIFATIO LINARIO
SERVVS. SVM
LEONTIS. SCRINI
TENE. ME. NE FVGIA
ET REVOCA. INCLIV
O TRIARIO

Penès Achillem Maffeum.

IANVARIVS DIC
OR. SERVVS. SVM. DEX
TRI. EXCEPTORIS. SENA
TVS. QVI. MANET. IN. RE
GIONE. QVINTA IN. A
REA. MAGARI.
TENE ME Q
VIA FVG. ET REB
OCA ME VICTOR
I ACOLIT
O A DOMIN
ICV CLEM
ENTIS P
M

Au revers.

FVGI EVPL
OGIO EX
PRF. VRB

In Muſeo Bellori.

PTRONIA TENE ME QVIA FVGI
BIS ET REVOCA ME AD DOMV
ATHEODOTENIS
AD DOMINVM MEVM VITALIONE

Ex Sponio.

TENE ME NE FVGIAM
ET REVOCA ME AD DOMINVM
EVVIVENTIVM IN ARA CALISTI.
T. M. Q. F. E. REV. ME. P. RVERIO
LAT. DOM. MEO.

FUITE; cette déeſſe étoit compagne de la Terreur. On n'en connoît ni deſcription, ni monument.

FUITES. *Voyez* FUGALES.

FULCRA. Voyez PIEDS.

FULGORA, divinité qui préſidoit aux éclairs, aux foudres & aux tonnerres. Sénèque en fait une déeſſe veuve, ſans nous en apprendre davantage. On croit pourtant qu'il ne faut pas diſtinguer cette divinité de Jupiter, qu'on invoquoit ſous le nom de *Fulgur*, pour préſerver du tonnerre. (*St. Aug. de civit. Dei. VI.* 10.)

FULGURAL, nom d'un temple dédié à Jupiter; ce mot vient de *fulgur*, éclair: le foudre du maître des dieux produit les éclairs.

FULGURATEUR. Parmi les devins étruſques, les plus eſtimés étoient ceux qui expliquoient pourquoi la foudre étoit tombée en tel endroit, & qui preſcrivoient ce qu'il falloit faire pour prévenir les ſuites. Selon une ancienne inſcription, ces devins s'appelloient *fulgurateurs*, & le dieu qui préſidoit à la foudre, eſt appellé dans une autre inſcription, dieu *fulgurateur*. (*Diſſert. de l'Acad. de Cortone.*)

FULGURITUM. On appelloit ainſi chez les romains un lieu, ou un objet frappé de la foudre: *quaſi fulgure ictum*. Ces lieux & ces objets devenoient ſacrés; il n'étoit plus permis d'en faire des uſages profanes. On y élevoit un autel, & on y offroit en ſacrifice une brebis de deux ans; ce qui faiſoit appeller ces lieux *bidentales*, *bidentalia*. Les grecs plaçoient ſous cet autel une urne couverte, dans laquelle ils mettoient les reſtes des choſes qui avoient été brûlées, ou noircies par le tonnerre: ce que les romains imitèrent. Les Augures étoient chargés de cette fonction.

FVLVIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Les ſurnoms de cette famille ſont CENTVMALVS, FLACCVS, NOBILIOR, PÆTINVS, PÆTVS.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

FUMÉE; il y avoit une ſorte de divination qui conſidéroit l'épaiſſeur, les évolutions & tous les accidens de la *fumée*. Homère fait mention

Digitized by Google

des devins qui prédisoient l'avenir par la *fumée* de l'encens. *Voyez* CAPNOMANTIE.

Ovide décrit cette divination dans les Tristes. (v. 6.)

FUNAMBULES. *Voyez* DANSEURS *de corde.*

FUNDA, désigne dans Macrobe (*Saturnal. II.* 4.) une bourse qui renferme des pièces de monnoie, sans doute à cause de sa ressemblance avec la fronde *funda*, fortifiée d'une poche de cuir, pour mieux affujettir la pierre à lancer.

FVNDANIA, famille romaine dont on a des médailles.

R. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

FUNÈBRES. La coutume de faire des oraisons *funèbres* est très-ancienne; les romains l'avoient adoptée, & c'étoit un des plus proches parens du mort qui la prononçoit. Auguste fit l'oraison *funèbre* de son aïeule Julia à l'âge de douze ans. (*Suet. Aug. c. VIII.*) Cette coutume commença presque avec la république; au moins la première harangue *funèbre* qu'on sache avoir été faite à Rome, fut celle de Brutus, celui qui chassa les rois, qui fut le premier consul, & qui ayant été tué dans un combat contre les étrusques, fut loué dans la place publique par Valerius Publicola son collègue; ainsi que le racontent Polybe & Plutarque dans la vie de Publicola. Quelques auteurs prétendent que cet usage étoit plus ancien chez les grecs; que Solon, législateur (selon Aulu-Gelle, liv. XVIII. chap. XXI.) des athéniens au temps que Tarquin l'ancien régnoit à Rome, en fut l'auteur, ce que l'orateur Anaximénès a affuré dans ses écrits. (Polydore Virgile, *de Invent. rer. lib. III. chap. X.*)

Les jeux *funèbres* étoient une cérémonie des funérailles chez les anciens. C'étoient des combats de gladiateurs; & cette coutume étoit très-ancienne, quoiqu'elle n'eût pas toujours été la même; car d'abord on égorgeoit des captifs devant le bûcher, comme des victimes, pour appaiser les mânes. Achille le pratique dans Homère (Iliad liv. XXI) pour les funérailles de Patrocle; Enée (Enéide, liv. XI.), pour celles de Pallas, fils d'Evandre. Cesar rapporte dans ses commentaires (liv. VIIe. de la guerre des Gaules) que les gaulois avoient le même usage. Dans la suite il parut barbare d'égorger des hommes; & pour s'épargner l'horreur de ce spectacle, sans que les morts y perdissent rien, on fit combattre entre elles les misérables victimes, qui pouvoient ainsi défendre & conserver leur vie, si elles étoient vainqueurs. Cette coutume passa des grecs aux romains, chez qui ce cruel jeu se nomma un présent, *munus*. Le premier qui introduisit à Rome ce barbare exercice, fut Junius Brutus aux obsèques de son père, ou, selon d'autres, Appius Claudius & M. Fulvius pendant leur consulat. Les magistrats & les particuliers donnoient des jeux *funèbres*, & ils étoient quelquefois joints à des pièces de théâtre. L'empereur Claude ordonna que l'on célebreroit ces tristes jeux à des jours fixes tous les ans aux frais de l'état, & que les édiles en prendroient soin. Mais il en eut horreur lui-même; & peu de temps après il les abolit. Il fut néanmoins toujours permis aux particuliers d'en faire représenter, pourvu qu'ils eussent quarante mille sesterces de rente. Ce ne fut que Théodoric, roi des goths, qui les abolit à la fin du Ve. siècle.

FUNERA. Voyez FUNÈRE.

FUNÉRAILLES *des égyptiens.* Les égyptiens sont les premiers de tous les peuples qui aient montré un grand respect pour les morts, en leur érigeant des monumens sacrés, propres à porter aux siècles futurs la mémoire des vertus qu'ils avoient cultivées pendant leur vie. Voici le détail des *funérailles* pour les particuliers.

Quand quelqu'un étoit mort dans une famille, les parens & les amis commençoient par prendre des habits lugubres, s'abstenoient du bain, & se privoient de tous les plaisirs de la bonne chère. Ce deuil duroit jusqu'à quarante & soixante-dix jours. Pendant ce temps-là on embaumoit le corps avec plus ou moins de dépense. Dès que le corps étoit embaumé, on le rendoit aux parens qui l'enfermoient dans une espèce d'armoire ouverte, où ils le plaçoient debout & droit contre la muraille, soit dans leurs maisons, soit dans les tombeaux de la famille. C'est par ce moyen que la reconnoissance des égyptiens envers leurs parens se perpétuoit d'âge en âge. Les enfans, en voyant le corps de leurs ancêtres, se souvenoient de leurs vertus que le public avoit reconnues, & s'excitoient à aimer les préceptes qu'ils leur avoient laissés. On dit *des vertus que le public avoit reconnues*, parce que les morts avant d'être admis dans l'asyle sacré des tombeaux, devoient subir un jugement solemnel; & cette circonstance des *funérailles* chez les égyptiens, offre un fait des plus remarquables de l'histoire de ce peuple.

C'est une consolation en mourant de laisser un nom qui soit en estime; & de tous les biens humains, c'est le seul que le trépas ne peut ravir; mais il falloit en Egypte mériter cet honneur par la décision des juges: car aussi-tôt qu'un homme étoit privé du jour, on l'amenoit en jugement, & tout accusateur public étoit écouté. S'il prouvoit que la conduite du mort avoit été mauvaise,

Digitized by Google

on en condamnoit la mémoire, & il étoit privé de la sépulture; si le mort n'étoit convaincu d'aucune faute capitale, on l'enseveliſſoit honorablement.

Les rois n'étoient pas exempts du jugement qu'il falloit subir après la mort; & en conſéquence d'un jugement défavorable, quelques-uns ont été privés de la ſépulture.

Lorſque le jugement qui avoit été prononcé ſe trouvoit à l'avantage du mort, on procédoit aux cérémonies de l'inhumation; enſuite on faiſoit ſon panégyrique, & l'on ne comptoit pour objets de vraies louanges, que ceux qui émanoient du mérite perſonnel du mort. Les titres, la grandeur, la naiſſance, les biens, les dignités n'y entroient pour rien, parce que ce ſont des préſens du haſard & de la fortune: mais on louoit le mort de ce qu'il avoit cultivé la piété à l'égard des dieux, la juſtice envers ſes égaux, & toutes les vertus qui ſont l'homme de bien; alors l'aſſemblée prioit les dieux de recevoir le mort dans la compagnie des juſtes, & de l'aſſocier à leur bonheur.

On gardoit quelquefois les corps dans les maiſons; il étoit cependant ordinaire de les dépoſer dans des ſépulcres ſouterrains, faits en forme de petites chambres (*voyez* Pietro della Valle), dans leſquelles on deſcendoit par des ouvertures quarrées, fermées par une pierre taillée en forme de colonne. Muret (cérémonies funèbres de toutes les nations) dit que ces chambres étoient voûtées. Il eſt vrai que quelques voyageurs en ont vu qui l'étoient; mais cet uſage n'étoit pas général. Il ſeroit ſuperflu de rappeller ce que Diodore & d'autres auteurs ont écrit ſur la magnificence des ſépultures égyptiennes. On ſait que les pyramides ont été conſtruites pour ſervir de tombeaux & de monumens éternels de la fomptuoſité des rois de l'Égypte. *Voyez* PYRAMIDES.

FUNÉRAILLES *des grecs.*

On trouve dans Homère une deſcription magnifique de la cérémonie des *funérailles*: « le bois déchargé à l'endroit qu'Achille avoit indiqué, Achille fait ſigne à ſes troupes de prendre les armes, & de monter ſur leurs chars. Dans le moment les chars marchent à la tête du convoi, ils ſont ſuivis d'une nombreuſe infanterie, & au milieu le corps de Patrocle eſt porté par ſes compagnons, tout couvert de cheveux, qu'ils ſe ſont coupés pour marque de leur deuil. Achille marche immédiatement après, il eſt triſtement penché ſur le corps de ſon ami, dont il ſoutient la tête, & pouſſe de longs ſoupirs; car il conduit au tombeau le plus cher de ſes compagnons. En arrivant auprès du bûcher, ils dépoſent le corps ſur le rivage, & Achille s'éloignant un peu, coupe ſes beaux cheveux blonds, qu'il avoit laiſſé croître pour les offrir un jour au fleuve Sperchius; & les yeux attachés ſur la mer, il prononce à haute voix ſes paroles: divin Sperchius, c'eſt en vain que mon père vous a promis, par un vœu ſolemnel, que lorſque je ſerois de retour dans ma patrie, je vous conſacrerois mes cheveux, & que cette offrande ſeroit accompagnée d'un hécatombe ſacré. C'étoit là le vœu de mon père, il eſt vrai; mais vous n'avez pas accompli ſes deſirs, puiſque je ne dois jamais revoir ma patrie: j'offrirai donc mes cheveux à Patrocle, afin qu'il les emporte au bûcher. En finiſſant ces paroles, il met ſes cheveux entre les bras de ſon cher ami, & fond de nouveau en larmes ».

« On entaſſe le bois, & on élève un prodigieux bûcher de cent pieds en quarré; on place le corps au plus haut étage; on égorge un nombre infini de moutons & de taureaux; & Achille frotte de leur graiſſe tout le corps de Patrocle, depuis les pieds juſqu'à la tête; il place enſuite aux deux côtés des urnes pleines d'huile & de miel, & en pouſſant de grands ſoupirs, il jette ſur les bords quatre de ſes plus beaux chevaux: il avoit neuf chiens domeſtiques qu'il nourriſſoit pour la garde de ſon camp; il choiſit les deux meilleurs, les égorge & les jette avec ſes chevaux: enfin, pour appaiſer l'ombre de ſon ami, il immole douze jeunes troyens des plus vaillans & des meilleurs familles; car l'excès de ſa douleur, & un deſir outré de vengeance, ne lui permettoient pas de garder aucune modération. Les ſacrifices finis, il met le feu au bûcher, & en pouſſant de grands cris, il appelle pluſieurs fois ſon ami.....». Pendant que le bûcher brûloit, Achille puiſant du vin dans une urne d'or, avec une double coupe, le verſe continuellement, & en arroſe la terre, appellant à haute voix l'ame du malheureux Patrocle..... Cependant tous les chefs s'aſſemblent autour d'Agamemnon, & le bruit qu'ils font en marchant, réveille Achille, accablé de ſommeil & de laſſitude, qui ſe leva auſſi-tôt, & leur dit: fils d'Atrée, & vous, généreux chefs des troupes grecques, éteignez le bûcher avec du vin, dans tous les endroits où vous remarquerez des veſtiges de flammes; nous recueillerons enſuite les os de Patrocle ſans les confondre; ils ſeront très-reconnoiſſables, car il étoit au milieu du bûcher..... Quand nous aurons recueilli ſes os, nous les mettrons dans une urne d'or avec une double enveloppe de graiſſe..... Ils dépoſent cette urne dans la tente d'Achille, & la couvrent d'un voile précieux; ils marquent enſuite l'enceinte du tombeau, ils en jettent les fondemens autour du bûcher, & y élèvent un monceau de terre ».

Aux *funérailles* de Miſène, que Virgile a tracées conformément aux uſages des grecs, Corméus, pour purifier ſes compagnons, s'pergea d'eau pure avec une branche d'olivier (Enéide, liv.

Digitized by Google

liv. VI.), uſage qui s'étoit peut-être introduit depuis le ſiècle d'Homère. Pour honorer les *funérailles* de Patrocle, Achille propoſe des prix. Les rois & les capitaines grecs ne dédaignèrent pas de ſe mettre ſur les rangs pour les diſputer. « Le premier prix de la courſe des chars, fut une belle captive bien élevée, qui travailloit admirablement à toutes ſortes de beaux ouvrages, & un trépied d'or à deux anſes; pour le ſecond prix, une cavale de ſix ans; pour le troiſième, une belle cuvette qui tenoit quatre meſures, & qui n'étoit point faite pour être miſe ſur le feu, mais pour orner un palais magnifique; le quatrième étoit deux talens d'or; le cinquième, une coupe à deux fonds admirablement travaillée. Pour le combat du ceſte il propoſe une mule, & pour le vaincu une coupe à deux fonds. Le vaillant Diomède arme lui-même Euriale; d'abord, pour couvrir ſa nudité, il lui met un voile autour des reins, & arme ſes bras de deux gantelets de cuir de bœuf ſauvage, plus dur que le fer. Pour le troiſième combat, qui étoit la lutte, un trépied propre à mettre ſur le feu, & que les grecs eſtimoient la valeur de douze bœufs; pour le vaincu une belle captive, habile en beaux ouvrages. Pour la courſe, Achille donna une urne d'argent admirablement bien travaillée, elle tenoit ſix meſures, elle étoit d'une beauté ſi parfaite, qu'il n'y en avoit point ſur la terre qui pût l'égaler. Le ſecond prix étoit un taureau ſauvage qui avoit été engraiſſé, & qui étoit d'une beauté ſurprenante. Le troiſième prix étoit un talent d'or. Alors Achille propoſe, pour un combat ſingulier, à celui qui auroit le premier teint les armes de ſon adverſaire de ſon ſang, une belle épée de Thrace, & à partager les armes de Sarpédon, que Patrocle avoit enlevées. Ce combat fini, Achille fit porter au milieu de l'aſſemblée une prodigieuſe maſſe de fer, ronde, rude & groſſière, dont le roi Eétion avoit accoutumé de ſe ſervir dans ſes exercices, & qu'il lançoit comme un diſque; elle étoit deſtinée à celui qui la lanceroit le plus loin. Achille invite auſſi à tirer de l'arc, & met pour prix dix haches & dix demi haches; il fait dreſſer un mât, il attache une colombe par les pieds au bout d'un long cordon, la pend au haut du mât, & l'aſſigne pour but à ceux qui ſe préſenteroient pour donner des preuves de leur adreſſe. Achille propoſe auſſi de lancer le javelot, pour prix d'une belle lance & d'un trépied».

On a cru devoir rapporter le texte même, d'après la traduction de madame Dacier. Ces funérailles de Patrocle offrent aux peintres des détails précieux, & un champ vaſte d'images & de tableaux. Rien, à la vérité, n'eſt plus inhumain que d'immoler des captifs aux mânes d'un héros; mais Homère nous prévient que ce fut un cas extraordinaire, un abus de vengeance immodérée d'Achille: auſſi l'hiſtoire des grecs ne renferme-t-elle aucun trait de cette eſpèce.

Vers la 46e. olympiade, dans laquelle Solon donna des loix à Athènes, le luxe des tombeaux & des *funérailles* y étoit porté à un ſi haut degré, qu'il crut néceſſaire de l'arrêter. Il reſtreignit à trois habits ceux qu'on pouvoit enterrer avec les morts: cette reſtriction fait voir qu'avant ce temps les grecs comme les peuples du Nord, avoient coutume d'enterrer avec eux la plupart des effets que de leur vivant ils avoient poſſédés. Avant les loix de Solon, on faiſoit de grandes dépenſes pour les tombeaux; c'étoient des eſpèces de maiſons, qu'il défendit expreſſément, en ſtatuant qu'on n'y conſtruiroit plus de voûtes, & qu'on n'y employeroit que le travail dont dix hommes étoient capables en trois jours. Dès lors les ſculptures des pierres ſépulcrales, auxquelles un ſeul homme pouvoit travailler pendant trois jours ſeulement, ne peuvent être que des ouvrages faits à la hâte par des artiſtes très-communs. Par les vœux en marbre qui nous reſtent, & qui ſont à peu près du même travail que la plupart de ces tombeaux, on juge qu'ils furent exécutés par des artiſtes du même genre. Ceci nous donne la raiſon pour laquelle les ouvrages des uns & des autres ſemblent montrer infiniment moins de connoiſſance & de pratique de l'art, que ne le font ces bas-reliefs qui ſe voient dans les friſes & le fronton des temples du Parthénon & de Théſée, faits à Athènes à peu près vers la même époque. Cette obſervation très-importante à l'hiſtoire de l'art, détruit ce que des auteurs modernes ont avancé ſur l'état de la Sculpture des temps où furent faits ces tombeaux & ces vœux; ils ont jugé de l'art de Phidias & de Polyclète ſur des morceaux exécutés par des artiſtes très-communs. Ces derniers, même avec beaucoup plus de ſavoir qu'ils n'en avoient, n'euſſent jamais rien pu faire de bon, dans le court eſpace de temps où la loi les contraignoit à terminer leurs ouvrages. (*M. d'Hancarville.*) *Voyez* CHARON, & FUNÉRAILLES *des Romains*.

Nous paſſons aux *funérailles* des grecs, c'eſt-à-dire de ceux qui ſuivirent l'uſage de la république d'Athènes. Ce fut la première année de la guerre du Péloponèſe, que les athéniens firent des *funérailles* publiques à ceux qui avoient été tués dans cette campagne, & ils pratiquèrent depuis cette cérémonie, tant que la guerre ſubſiſta. Pour cela on dreſſoit, trois jours auparavant, une tente où l'on expoſoit les oſſemens des morts, & chacun jettoit ſur les oſſemens des fleurs, de l'encens, des parfums & autres choſes ſemblables; puis on les mettoit ſur des chariots dans des cercueils de cyprès, chaque tribu ayant ſon cercueil & ſon chariot ſéparé; mais il y avoit un chariot qui portoit un grand cercueil vuide, pour ceux dont on n'avoit pu trouver les corps;

Digitized by Google

c'eſt ce qu'on appelloit *cénotaphe*. La marche ſe faiſoit avec une pompe grave & religieuſe ; un grand nombre d'habitans, citoyens & étrangers aſſiſtoient avec les parens à cette lugubre cérémonie. On portoit ces oſſemens dans un monument public, au plus beau fauxbourg de la ville, appellé le *céramique*, où l'on renfermoit de tout temps ceux qui étoient morts à la guerre, excepté ceux de Marathon, qui, pour leur rare valeur, furent enterrés ſur le champ de bataille. Enſuite on les couvroit de terre, & l'un des citoyens des plus conſidérables de la ville faiſoit l'oraiſon funèbre.

Après qu'on avoit ainſi payé ſolemnellement ce double tribut de pleurs & de louanges, à la mémoire des braves gens qui avoient ſacrifié leur vie pour la défenſe de la liberté commune, le public qui ne bornoit pas ſa reconnoiſſance à des cérémonies, ni à des larmes ſtériles, prenoit ſoin de la ſubſiſtance de leurs veuves & des orphelins qui étoient reſtés en bas âge : puiſſant aiguillon, dit Thucydide, pour exciter la vertu parmi les hommes ; car elle ſe trouve toujours où le mérite eſt le mieux récompenſé.

Les grecs ne connurent la magnificence des *funérailles* que par celles d'Alexandre-le-Grand, dont Diodore de Sicile nous a laiſſé la deſcription ; & comme de toutes les pompes funèbres mentionnées dans l'hiſtoire, aucune n'eſt comparable à celles de ce prince, nous en joindrons ici le précis, on verra juſqu'où la vanité porta le luxe de cet appareil lugubre.

Ariſée, frère naturel d'Alexandre, ayant été chargé du ſoin de ce convoi, employa deux ans pour diſpoſer tout ce qui pouvoit le rendre le plus riche & le plus éclatant qu'on eût encore vu. La marche fut précédée par un grand nombre de pionniers, afin de rendre praticables les chemins par où l'on devoit paſſer. Après qu'ils eurent été applanis, on vit partir de Babylone le magnifique chariot ſur lequel étoit le corps d'Alexandre. L'invention & le deſſin de ce chariot ſe faiſoient autant admirer, que les richeſſes immenſes dont il étoit décoré. Le corps de la machine portoit ſur deux eſſieux qui entroient dans quatre roues, dont les moyeux & les rayons étoient dorés, & les jantes revêtues de fer. Les extrémités des eſſieux étoient d'or, repréſentant des muſles de lions qui mordoient un dard. Le chariot avoit quatre timons, à chaque timon étoient attelés ſeize mulets, qui formoient quatre rangs : c'étoit en tout ſeize rangs & ſoixante-quatre mulets. On avoit choiſi les plus forts & de la plus haute taille ; ils avoient des couronnes d'or, & des colliers enrichis de pierres précieuſes, avec des ſonnettes d'or. Sur ce chariot s'élevoit un pavillon d'or maſſif, qui avoit douze pieds de large ſur dix-huit de long, ſoutenu par des colonnes d'or ionique, embellies de feuilles d'acanthe. Il étoit orné au dedans de pierres précieuſes, diſpoſées en forme d'écailles. Tout autour règnoit une frange d'or à reſeau, dont les filets avoient un doigt d'épaiſſeur, où étoient attachées de groſſes ſonnettes, qui ſe faiſoient entendre de fort loin.

Dans la décoration du dehors on voyoit quatre bas-reliefs. Le premier repréſentoit Alexandre aſſis dans un char, tenant un ſceptre, environné d'un côté d'une troupe de macédoniens, & de l'autre d'une pareille troupe de perſans, tous armés à leur manière. Devant eux marchoient les écuyers du roi. Dans le ſecond bas-relief on voyoit des éléphans enharnachés de toutes pièces, portant ſur le devant des indiens, & ſur le derrière des macédoniens armés comme dans un jour d'action. Dans le troiſième étoient repréſentés des eſcadrons de cavalerie en ordre de bataille. Le quatrième montroit des vaiſſeaux tout prêts à combattre. A l'entrée du pavillon étoient des lions d'or, qui ſembloient le garder. Aux quatre coins étoient poſées des ſtatues d'or maſſif, repréſentant des victoires portant des trophées d'armes. Sous ce dernier pavillon on avoit placé un trône d'or d'une figure quarrée, orné de têtes d'animaux, qui avoient ſous leur cou des cercles d'or d'un pied & demi de largeur, d'où pendoient des couronnes brillantes des plus vives couleurs, telles qu'on en portoit dans les pompes ſacrées.

Au pied de ce trône étoit poſé le cercueil d'Alexandre, tout d'or & travaillé au marteau. On l'avoit rempli à demi d'aromates & de parfums, tant afin qu'il exhalât une bonne odeur, que pour la conſervation du cadavre. Il y avoit ſur ce cercueil une étoffe de pourpre brochée d'or : entre le trône & le cercueil étoient les armes du prince, telles qu'il les portoit pendant ſa vie. Le pavillon en dehors étoit auſſi couvert d'une étoffe de pourpre à fleurs d'or ; le haut étoit terminé par une très-grande couronne d'or, formée de branches d'oliviers.

On conçoit aiſément que dans une longue marche le mouvement d'un chariot auſſi lourd que celui-ci, devoit être ſujet à de grands inconvéniens. Afin donc que le pavillon & tous ſes accompagnemens, ſoit que le chariot deſcendît ou montât, demeuraſſent toujours dans la même ſituation, malgré l'inégalité des lieux & les violentes ſecouſſes qui en étoient inſéparables, du milieu de chacun des deux eſſieux s'élevoit un axe qui ſoutenoit le milieu du pavillon, & tenoit toute la machine en état.

Le corps d'Alexandre, ſuivant les dernières diſpoſitions de ce prince, devoit être porté au temple de Jupiter-Ammon ; mais Ptolémée, gouverneur d'Égypte, le fit conduire à Alexandrie, où il fut inhumé. Ce prince lui érigea un temple

Digitized by Google

magnifique, & lui rendit tous les honneurs que l'on avoit coutume de rendre aux demi-dieux. On ne voit plus aujourd'hui que les ruines de ce temple.

FUNÉRAILLES *des germains*. Les germains brûloient les corps (*Tacit. German.*) des personnes d'un rang élevé; il y avoit une espèce de bois consacré spécialement à cet usage. On n'offroit dans ces *funérailles* ni parfums, ni victimes; mais on jettoit dans le bûcher les armes du mort, & quelquefois son cheval.

FUNÉRAILLES *des gaulois*. Les gaulois brûloient du temps de Céiar (*de bello gallico lib. VI.*) les morts avec leurs effets les plus précieux. Ils célébroient les *funérailles* de leurs chefs avec une grande pompe.

FUNÉRAILLES *des hébreux*. *Voyez* HÉBREUX.

FUNÉRAILLES *des romains*. Les romains ont été, sans contredit, un des peuples les plus religieux & les plus exacts à rendre les derniers devoirs à leurs parens & à leurs amis. On sait qu'ils n'oublioient rien de ce qui pouvoit marquer combien la mémoire leur en étoit chère, & de ce qui pouvoit en même-temps contribuer à la rendre précieuse. C'étoit aussi un hommage qu'on accordoit à la vertu, pour exciter dans les citoyens la noble passion de mériter un jour de pareils honneurs. En un mot, Pline dit que les *funérailles* chez les romains étoient une cérémonie sacrée : les détails en sont fort étendus.

Elle commençoit cette cérémonie sacrée dès le moment que la mort approchoit. Il falloit dans cet instant que le plus proche parent, & pour des gens mariés, que le survivant du mari ou de la femme donnât au mourant le dernier baiser, comme pour en recevoir l'ame, & qu'il lui fermât les yeux. On les lui ouvroit lorsqu'il étoit sur le bûcher, afin qu'il parût regarder le ciel. On observoit en lui fermant les yeux de fermer sa bouche, pour le rendre moins effrayant, & le faire paroître comme une personne dormante. On ôtoit l'anneau du doigt du défunt, qu'on lui remettoit lorsqu'on portoit le corps sur le bûcher. On l'appelloit plusieurs fois par son nom à haute voix, pour connoître s'il étoit véritablement mort, ou seulement tombé en léthargie. On nommoit cet usage *conclamatio*, conclamation; & suivant l'explication qu'un célèbre antiquaire a donnée d'un bas-relief (il croit y reconnoître un mourant; mais d'autres y reconnoissent un mort & les joueurs de flûte des convois) qui est au Louvre dans la salle des antiques; on ne se contentoit pas de la simple voix pour les personnes de qualité, on y employoit le son des buccines & des trompettes, ainsi qu'on peut juger par ce bas-relief. L'on y voit des gens qui sonnent de la trompette près du corps d'une personne qui paroît venir de rendre les derniers soupirs, & que selon qu'on peut conjecturer par les apprêts qui y sont représentés, on va mettre entre les mains des libitinaires; les sons bruyans de ces instrumens frappant les organes d'une manière beaucoup plus éclatante que la voix, donnoient des preuves plus certaines que la personne étoit véritablement morte.

Ensuite on s'adressoit aux libitinaires pour procéder aux *funérailles* suivant la volonté du défunt, s'il en avoit ordonné, ou celle des parens & des héritiers, avec le plus ou le moins de dépense qu'on y vouloit faire. Ces libitinaires étoient des gens qui vendoient & fournissoient tout ce qui étoit nécessaire pour la cérémonie des convois; on les appelloit ainsi, parce qu'ils avoient leur magasin au temple de Vénus-Libitine. On gardoit dans ce temple les registres qu'on tenoit à Rome de ceux qui mouroient; & c'est de ces registres qu'on avoit tiré le nombre des personnes que la peste y enleva pendant un automne du temps de Néron.

Les libitinaires avoient sous eux des gens qu'on nommoit *pollinctores*, pollincteurs : c'étoit entre leurs mains qu'on mettoit d'abord le cadavre; ils le lavoient dans l'eau chaude, & l'embaumoient avec des parfums. Il paroît qu'ils possédoient la manière d'embaumer les corps à un plus haut degré de perfection que ne faisoient les égyptiens, si l'on en croit les relations de quelques découvertes (faites à Rome depuis deux cens ans) de tombeaux, où l'on a trouvé des corps si bien conservés, qu'on les auroit pris pour des personnes plutôt dormantes que mortes; l'odeur qui sortoit de ces tombeaux, étoit encore si forte qu'elle étourdissoit.

Après que le corps étoit ainsi embaumé, on le revêtoit d'un habit blanc ordinaire, c'est-à-dire, de la toge. Si c'étoit une personne qui eût passé par les charges de la république, on lui mettoit l'habit distinctif de la plus haute dignité qu'il eût possédée, & on le gardoit ainsi sept jours, pendant lesquels on préparoit tout ce qui étoit nécessaire pour la pompe des *funérailles*. On l'exposoit sous le vestibule, ou à l'entrée de sa maison, couché sur un lit de parade, les pieds tournés vers la porte, où l'on mettoit un rameau de cyprès pour les riches, & pour les autres seulement des branches de pin, qui marquoient également qu'il y avoit là un mort dans la maison. Il restoit toujours un homme auprès du corps, pour empêcher qu'on ne vo'ât quelque chose de ce qui étoit autour de lui : mais lorsque c'étoit une personne du premier rang, il y avoit à l'entour de jeunes garçons occupés à chasser les mouches.

Les sept jours étant expirés, un héraut publie annonçoit le convoi, en criant : *exequias L.* (tel)

Digitized by Google

L. filii, quibus eſt commodum ire, tempus eſt; ollus (c'eſt à dire *ille*) *ex adibus effertur*; ceux qui *voudront aſſiſter aux obſèques d'un tel, fils d'un tel, ſont avertis qu'il eſt temps d'y aller préſentement, on emporte le corps de la maiſon.* Il n'y avoit néanmoins que les parens ou les amis qui y aſſiſtaſſent, à moins que le défunt n'eût rendu des ſervices conſidérables à la république; alors le peuple s'y trouvoit; & s'il avoit commandé les armées, les ſoldats s'y rendoient auſſi, portant leurs armes renverſées. Les licteurs renverſoient pareillement leurs faiſceaux.

Le corps étoit porté ſur un petit lit, qu'on nommoit *exaphore*, quand il n'y avoit que ſix porteurs; & *octophore*, s'il s'en trouvoit huit. C'étoient ordinairement les parens, qui, par honneur, en faiſoient l'office, ou les fils du défunt. Pour un empereur, le lit étoit porté par des ſénateurs; pour un général d'armée, par des officiers & des ſoldats. A l'égard des gens de condition commune, c'étoit dans une eſpèce de bierre découverte, qu'ils étoient portés par quatre hommes, de ceux qui gagnoient leur vie à ce métier. On les appelloit *veſpillones*, parce que, pendant un très-long temps, on obſerva de ne faire les convois que vers le ſoir; mais dans la ſuite on les fit autant de jour que de nuit. Le défunt paroiſſoit ayant ſur la tête une couronne de fleurs, & le viſage découvert, à moins que la maladie ne l'eût entièrement défiguré; dans ce cas, on avoit ſoin de le couvrir.

Après que les maîtres de cérémonies du convoi avoient marqué à chacun ſon rang, la marche commençoit par un trompette & par les joueurs de flûte, qui ſouoient d'une manière lugubre. Ils étoient ſuivis de plus ou de moins de gens, qui portoient des torches allumées. Proche du lit étoit un archimime qui contrefaiſoit toutes les manières du défunt; & l'on portoit devant le lit couvert de pourpre, toutes les marques des dignités dont il avoit été revêtu: s'il s'étoit ſignalé à la guerre, on y faiſoit paroître les préſens & les couronnes qu'il avoit reçus pour ſes belles actions, les étendards & les dépouilles qu'il avoit enlevés aux ennemis. On y portoit en particulier ſon buſte en cire, avec ceux de ſes ayeux & de ſes parens, montés ſur des bois de javelines, ou placés dans des chariots; mais on n'accordoit point cette diſtinction à ceux qu'on nommoit *novi homines*, c'eſt-à-dire, gens qui commençoient leur nobleſſe, & dont les ayeux n'auroient pu leur faire honneur. On obſervoit auſſi de ne point porter les buſtes de ceux qui avoient été condamnés pour crime, quoiqu'ils euſſent poſſédé des dignités; la loi le défendoit. Toutes ces figures ſe replaçoient enſuite dans le lieu où elles étoient gardées. Au convoi des empereurs, on faiſoit encore porter ſur des chariots les images & les ſymboles des provinces & des villes ſubjuguées.

Les affranchis du défunt ſuivoient cette pompe, portant le *pileus*, bonnet, qui étoit la marque de leur liberté: enſuite marchoient les enfans, les parens & les amis *atrati*, c'eſt-à-dire, en deuil, vêtus de noir; les fils du défunt avoient un voile ſur la tête: les filles vêtues de blanc, avoient les cheveux épars ſans cueffure, & marchant nuds pieds. Après ce cortège venoient les pleureuſes, *prefica*: c'étoient des femmes dont le métier étoit de faire des lamentations ſur la mort du défunt; & en pleurant elles chantoient ſes louanges ſur des airs lugubres, & donnoient le ton à tous les autres.

Lorſque le défunt étoit une perſonne illuſtre, on portoit ſon corps au *roſtra* dans le *forum*, ou la place romaine, où la pompe s'arrêtoit, pendant que quelqu'un de ſes enfans, ou des plus proches parens, faiſoit ſon oraiſon funèbre; & c'étoit ce qu'on appelloit *laudare pro roſtris*: cela ne ſe pratiquoit pas ſeulement pour les hommes qui s'étoient diſtingués dans les emplois, mais encore pour les femmes d'une condition relevée; la république avoit permis de les louer publiquement, depuis que l'or ayant manqué dans le tréſor public, pour acquitter le vœu que Camille avoit fait de donner une coupe d'or à Apollon-Delphien, après la priſe de la ville de Veies, les dames romaines y avoient volontairement contribué par le ſacrifice de leurs bagues & de leurs bijoux.

Du *forum* on alloit au lieu où l'on devoit enterrer le corps, ou le brûler; on ſe rendoit donc au champ de Mars, qui étoit le lieu où ſe faiſoit ordinairement cette cérémonie: car on ne brûloit point les corps dans la ville. On avoit eu ſoin d'avance de dreſſer un bûcher d'if, de pin, de melèze, ou d'autres pièces de bois aiſé à s'enflammer, arrangées les unes ſur les autres en forme d'autel, ſur lequel on poſoit le corps vêtu de ſa robe; on l'arroſoit de liqueurs propres à répandre une bonne odeur; on lui coupoit un doigt pour l'enterrer; on lui tournoit le viſage vers le ciel; on lui mettoit dans la bouche une pièce d'argent, qui étoit ordinairement une obole, pour payer le droit de paſſage à Charon.

Tout le bûcher étoit environné de cyprès: alors le plus proche parent tournant le dos pendant que le feu s'allumoit, jettoit dans le bûcher les habits, les armes, & quelques autres effets du défunt, quelquefois même de l'or & de l'argent; mais cela fut défendu par la loi des douze tables. Aux *funérailles* de Jules-Céſar, les ſoldats vétérans jettèrent leurs armes ſur ſon bûcher, pour lui faire honneur. On immoloit auſſi des bœufs, des taureaux & des moutons, qu'on jettoit ſur le bûcher.

Digitized by Google

On donnoit tout auprès des combats de gladiateurs pour appaiſer les mânes du défunt ; cet uſage s'étoit introduit pour ſuppléer à la barbare coutume anciennement pratiquée à la guerre, d'immoler les priſonniers auprès du bûcher de ceux qui étoient morts en combattant, comme pour les venger. Le combat des gladiateurs n'étoit pas le ſeul ſpectacle qu'on y donnoit; on faiſoit auſſi quelquefois des courſes de chariots autour du bûcher ; on y repréſentoit même des pièces de théâtre, & par un excès de ſomptuoſité, on y a vu donner des feſtins aux aſſiſtans & au peuple.

Dès que le corps étoit brûlé, on en ramaſſoit les cendres avec les os que le feu n'avoit pas entiérement conſumés. C'étoient les plus proches parens ou les héritiers qui en prenoient ſoin. Afin que les cendres du mort ne fuſſent pas confondues avec celles du bûcher, on avoit quelquefois la précaution, en mettant ſur le bûcher le corps du défunt, de l'envelopper d'une toile d'amianthe, ſubſtance incombuſtible ; on lavoit enſuite ces cendres & ces os avec du lait & du vin ; & pour les placer dans le tombeau de la famille, on les enfermoit dans une urne d'une matière plus ou moins précieuſe, ſelon l'opulence ou la qualité du défunt ; les plus communes étoient de terre cuite.

Enſuite le ſacrificateur qui avoit aſſiſté à la cérémonie, jettoit par trois fois ſur les aſſiſtans, pour les purifier, de l'eau avec un aſperſoir fait avec une branche d'olivier. Enſuite une pleureuſe congédioit la compagnie par ces mots : *I, licet*, c'eſt-à-dire, *vous pouvez vous en aller* ; alors les parens & amis du défunt lui diſoient par trois fois, en l'appellant par ſon nom, & à haute voix : *vale, vale, vale : nos te ordine quo natura voluerit ſequemur ; adieu, adieu, adieu, nous te ſuivrons quand notre rang marqué par la nature arrivera.* On portoit l'urne où étoient les cendres dans le ſépulcre, devant lequel il y avoit un petit autel où l'on brûloit de l'encens & d'autres parfums : cérémonie qui étoit renouvellée de temps en temps, de même que celle de jetter des fleurs ſur la tombe.

A l'égard de ceux dont on ne brûloit point les corps, on les mettoit ordinairement dans les bières de terre cuite ; ou ſi c'étoient des perſonnes de diſtinction, dans un tombeau de marbre ; on plaçoit dans ce tombeau une lampe, mal-à-propos nommée *perpétuelle*, & quelquefois de petites figures de divinités, avec des fioles appellées depuis *lacrimatoires*. On a trouvé dans quelques tombeaux des bijoux qu'on y avoit mis avec le corps, parce qu'apparemment le défunt les avoit chéris d'une manière affectée.

La cérémonie des *funérailles* ſe terminoit par un feſtin, qui étoit ordinairement un ſouper que l'on donnoit aux parens & aux amis ; quelquefois même on diſtribuoit de la viande au peuple ; & neuf jours après on faiſoit un autre feſtin, qu'on appelloit *le grand ſouper, la novendiale*, c'eſt-à-dire, la neuvaine ; on obſervoit dans ce dernier repas, de quitter les habits noirs, & d'en prendre de blancs.

C'en eſt aſſez ſur ce ſujet, ou l'on n'a employé que les traits hiſtoriques qui pouvoient convenir ici, en élaguant toutes les citations ſans nombre qui auroient mené trop loin ; mais le lecteur curieux de plus grands détails, & d'une érudition recherchée, peut conſulter l'ouvrage latin *de funeribus romanorum*, publié par Jean Kirchman, dont la première édition parut à Lubec en 1604. Cet ouvrage acquit de la célébrité à ſon auteur, & contribua à lui procurer un bon mariage. (*Article du chevalier de Jaucourt.*)

Dans les *funérailles* des magiſtrats, ou des gens de guerre, les romains avoient coutume de porter les faiſceaux & les armes renverſées.

Servius expliquant ces vers de l'*Enéide* (XI. 92.) :

> ..... *Vocſe ducunt infignibus ipſi*
> *Grajugenæ reges.....*

où Virgile parle de l'uſage qu'avoient les grecs de porter aux *funérailles* les enſeignes renverſées, dit : *Lugentium more mucronem, non cuſpidem haſta contra terram tenentes : ſcuta etiam invertentes, propter numina illic depiſta, ne eorum ſimulacra cadaveris polluerentur adſpectu.* Servius atteſte ici, que les romains avoient auſſi l'uſage de porter aux *funérailles*, non-ſeulement les lances avec la pointe inférieure en l'air ; mais encore de préſenter le côté intérieur de leurs boucliers, de crainte de ſouiller, par la vue d'un cadavre, les images des divinités qui y étoient tracées. Stace fait mention du même uſage dans la Thébaïde (VI. 214.) :

> ..... *Tum maſſa phalanx, Teutrique ſequuntur*
> *Thyrreni duces, & verſis arcades armis.*

Non-ſeulement on portoit dans les *funérailles* militaires les enſeignes renverſées, mais on les dépouilloit encore de tous les ornemens qui pouvoient en être détachés, tels que flammes, banderolles, couronnes, &c., & alors on les appelloit *ſigna incompta*. Taeite dit des *funérailles* de Germanicus (*Annal. III.* 2. 2.)..... *Tribunorum centurionumque humeris cineres Germanici portabantur, præcedebant incompta ſigna.*

Les romains ſe diſpenſoient quelquefois d'employer le miniſtère des prêtres, pour accomplir les cérémonies des *funérailles* ; & alors ils en ſollicitoient la permiſſion des empereurs qui étoient

Digitized by Google

souverains pontifes. Nous apprenons ce fait de l'epitaphe suivante :

Diis manibus. Tito Ælio Augusti liberto, Titiano Proximo, à libris sacerdotalibus, defuncto Carnunti annos XLII. menses III. dies XIX. marito virgini dulcissimo & incomparabili beneque merito : quem funeravit Flavia Ampelis conjux carissima, & reliquias ejus permissu imperatoris ipsa pertulit consecrativque. Cum quo vixit annos XII. menses III. dies XXI. sine ullâ querelâ. Dans cette belle épitaphe du premier siècle, publiée par Papenbroc, les extrémités de quelques lettres sont terminées en croissant, & les E & les L un peu courbées. Nous l'expliquons ainsi en notre langue « aux » dieux Mânes. A Titus Ælius, affranchi d'Auguste, & surnommé Titianus Proximus. Il eut » la garde des livres sacerdotaux, & mourut à » Carnonte, après quarante-deux ans, trois mois, » dix-neuf jours de vie. Ce fut un mari incompa» rable & d'une extrême douceur envers sa jeune » & très-chère épouse Flavia Ampelis. Après » l'avoir ensevelì, elle a conduit sa pompe funè» bre : elle a porté elle-même ses os & ses cendres, » avec la permission de l'empereur, & les a con» sacrés aux mânes. Elle a vécu avec son digne » époux douze ans, trois mois & vingt & un » jours, sans aucun sujet de plainte ». Depuis que les empereurs romains eurent emporté par brigues le souverain pontificat ; ils eurent à leur disposition les livres sacerdotaux, où étoient renfermés les mystères du paganisme. Auguste, en qualité de souverain pontife, permet à Ampelis de faire elle-même, & sans le ministère des prêtres, la consécration des os de son mari ; quoique ce fût une cérémonie religieuse. On peut voir sur cette inscription Papenbroc, les mélanges de d'Orville (T. III. p. 120.) & la 4e. dissert. d'Adrien Reland, *de numm. samarit.* (pag. 131.) *Voyez* FUNUS, APOTHEOSE, SARCOPHAGES, &c., &c.

FUNÉRAIRE (*sacrifice*). Les romains avoient coutume d'offrir aux dieux des sacrifices à la mort de leurs parens & de leurs amis ; l'histoire en fait mention, & les monumens de Sculpture ou de Gravure, qui représentent ces marques de la piété & de la tendresse des vivans envers les morts, ne sont pas rares dans les cabinets des curieux. Le roi de France possède une agathe Onyx, dont la Gravure peut en augmenter le nombre : on y voit sous le toit d'un bâtiment rustique, & tel qu'on les construisoit dans l'enfance de l'Architecture, une femme nue vis-à-vis d'un autel, sur lequel est allumé le feu sacré. Elle paroît occupée d'un sacrifice qu'elle offre aux dieux infernaux, avant que de placer dans la tombe l'urne qu'elle porte, & qui, sans doute, est remplie des cendres de quelqu'un qu'elle a aimé. Derrière elle, est posé sur une colonne un vase rempli de fleurs ; car c'étoit une pratique usitée, & même une pratique religieuse, d'en répandre sur les tombeaux : *purpureos spargam flores*, dit Virgile au sujet de la mort de Marcellus ; *& saltem sungar inani munere.*

FUNERE ; } *FUNERA* ; } selon quelques critiques, c'étoit le nom que les romains donnoient dans les cérémonies funèbres à la plus proche parente du mort. Celle-ci renfermée dans la maison avec les autres parentes, faisoit les lamentations & les autres regrets usités en pareille occasion ; une autre, appellée *Præfica*, qui n'étoit pas parente, mais pleureuse à gage, s'acquittoit du même devoir dans la rue.

L'explication qu'on donne ici du mot *funera*, d'après quelques dictionnaires latins, est très-douteuse ; elle n'est fondée que sur ces mots de Virgile, au IXe. livre de l'Enéide :

> ..... *Nec te tua funera mater*
> *Produxi*.....

Servius assure que *funera* est au nominatif singulier ; mais d'autres philologues croient avec plus de raison que c'est l'accusatif plurier de *funus*.

FUNUS. Voyez FUNÉRAILLES.

Funus acerbum se disoit des *funérailles* de ceux qui mouroient avant d'avoir pris la robe virile. (*Juvenal. sat. XI.* 44.) :

> *Non præmaturi cineres, non funus acerbum*
> *Luxuriæ ; sed morte magis mesuenda senectus.*

Funus censorium, funérailles ordonnées par les censeurs pour ceux qui avoient bien mérité du peuple romain.

Funus collativum, ou *funus publicum*, funérailles faites aux frais de chaque particulier, telles que celles de Valerius Poplicola, de Menenius Agrippa, ou aux frais du public, par l'ordre du sénat.

Funus commune, ou *translatitium*, ou *tacitum*, ou *plebeium*, ou *vulgare*, funérailles simples & dépourvues de toute splendeur.

Funus familiare, convoi funèbre composé de la seule famille du mort.

Funus imaginarium, convoi orné des images de tous les ancêtres du mort.

Funus indictivum, convoi auquel on étoit appellé par un crieur, & qui étoit ordinairement accompagné de jeux funèbres, & des cavaliers défulteurs.

Digitized by Google

Funus lacerum, ou *cumulcuarium*, funérailles faites à la hâte & sans pompes.

Funus larvatum, funérailles de personnes écrasées par la chûte de quelque bâtiment, & dont on couvroit les visages meurtris avec des masques. Il en est fait mention dans l'épitaphe de deux nouveaux mariés qui éprouvèrent ce cruel sort la première nuit de leurs nôces : *cari parentes*, y est-il dit, *luctu nec lacrimis misera ac larvata nostra defletis funera, ne reddatis infeliciora.* On voit ce monument à Rome (*Camerar. oper. subcis.* 1. 96.)

Funus militare. *V.* FUNÉRAILLES *des romains.*

Funus plebeium. *V.* FUNUS *commune.*

Funus publicum. *V.* FUNUS *indictivum.*

Funus simpludiareum étoit distingué du *funus indictivum*, en ce qu'il n'y avoit que des jeux dans le *simpludiareum*, d'où venoit son nom, comme si l'on eût dit *simplludiarium.*

Funus tacitum.
Funus translatitium. } *V.* FUNUS *commune.*

FUREUR, divinité allégorique, que Virgile (*Æncid. I.* 398.) représente la tête teinte de sang, le visage déchiré de mille plaies, & couverte d'un casque tout sanglant ; elle est enchaînée pendant la paix, les mains liées derrière le dos, assise sur un amas d'armes, frémissant de rage : & pendant la guerre, elle ravage tout après avoir rompu ses chaînes. Pétrone (*c.* 84.) a décrit aussi cette divinité, à laquelle les latins donnoient le genre masculin, à cause du mot *furor.*

FURIA, famille romaine dont on a des médailles.

R. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont *Camillus*, *Crassipes*, *Philus*, *Purpureo*, *Brocchus.*

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

FURIES. Il n'y a eu dans la Mythologie aucune divinité aussi redoutée que les déesses appellées (*Iphig. in Tauris.*) par Oreste *avenjeuses Sœurs*, divinités sans nom. Telle étoit l'idée affreuse que les grecs s'en étoient formée. On n'osoit même prononcer leur nom d'*Euménides*, malgré son origine douce & consolante. Nous devons cependant restreindre cette pusillanimité au vulgaire seul & aux criminels persécutés par les remords. Car Homère, Sophocle, Euripide, Eschyle & les autres poëtes en ont parlé ouvertement & dans le plus grand détail. L'auteur des hymnes d'Orphée n'a pas été plus craintif, comme on va l'apprendre des deux poëmes qu'il a consacrés aux louanges des *furies.*

Hymne I. « Prêtez une oreille attentive à mes » chants : Tisiphone, Alecton divine Mégère, déesses horrorées dans tous les climats, occupées de » travaux perpétuels, & redoutables par vos » rugissemens terribles. Vous habitez une retraite » sombre sur les bords sacrés du Styx. Tantôt » vous n'exaucez qu'avec lenteur les vœux des » humains ; tantôt vous faites éclater subitement » votre pouvoir dans les entreprises les plus » dangereuses : souvent couvertes de peaux » de bêtes, animées par la fureur, vous » faites subir aux coupables les plus affreux tourmens. Vierges terribles, invisibles comme l'air, » plus légères que le vent, & aussi promptes que » la pensée, vous portez la terreur sur la terre » & dans les enfers. En vain les mortels placeroient-ils leur félicité dans la jouissance des » jours purs & des nuits paisibles, dans la pratique » de quelques vertus, dans les exploits belliqueux, ou même dans les graces de la jeunesse » & de la beauté : ces plaisirs ne seront parfaits » que de votre aveu. Car vous êtes établies de » tous les temps pour juger les humains, & rien » n'échappe à vos regards perçants. Arbitres du » sort, divinités redoutables par les serpens qui » flottent dans votre chevelure, & par les formes » terribles sous lesquelles vous poursuivez les » criminels, écoutez les prières de votre poëte, » & ne permettez pas que les ennemis de sa gloire » puissent troubler sa vie tranquille ».

Hymne II. « Écoutez-moi favorablement, ô » vous Euménides ! célébres dans tout l'univers, » chastes filles de Jupiter-terrestre & de l'aimable Perséphone aux beaux cheveux ; cette » déesse qui examine sans cesse les actions des » mortels coupables. Douées de l'immortalité, » dépositaire du pouvoir de Perséphone, brillantes de l'éclat qu'elle répand sur tout ce qui » l'environne, vous exécutez sous ses yeux, » toujours ouverts, les arrêts du sort, & vous punissez les impies. Le feu que lancent vos regards, embrâse & dévore les ombres sacrilèges, » dans la nuit épaisse où vous exercez de tant » de manières différentes vos fureurs vengeresses. » Je vous adresse des vœux ardens, divinités » redoutables par les ténèbres qui vous environnent, & les serpens qui sifflent dans vos » cheveux, je vous en conjure, exaucez votre » poëte ».

La multitude d'épithètes & d'idées accessoires dont chaque phrase de ces poëmes est surchargée, y fait reconnoître le génie oriental. Cette fécondité n'a été restreinte que par le goût & le discernement des bons auteurs de la Grèce. Hafardeux-

Digitized by Google

on beaucoup d'avancer que ces hymnes étoient chantés dans les myſtères & les initiations ? L'uſage des cérémonies ſecrettes avoit été apporté d'Egypte en Occident ; ſans doute qu'une partie des chants ſacrés avoit la même origine. Ces conjectures nous font regarder les hymnes du prétendu Orphée comme une production des premiers grecs, & une imitation des chants égyptiens. Cette idée avoit déjà été préſentée par le ſavant & le laborieux Jablonski.

Les deux hymnes que nous avons traduits ci-deſſus, énoncent clairement l'origine des Euménides. Ils leur donnent pour père Pluton (*hymn. in Perſephon.*), & Proſerpine pour mère. Ils appellent encore dans un autre endroit cette déeſſe mère des Euménides. Cependant aucun poëte n'a ſuivi cette ancienne tradition. Héſiode qui paroit ſi verſé dans la Théologie ancienne, a varié (*Theogon. v.* 185. *dies*, v. 42.) ſur ce point. Il raconte dans ſa Théogonie, que les *furies* naiſſoient des gouttes de ſang répandues par Cœlus, lors de ſa mutilation ; & dans ſes *jours*, il leur donne pour mère la Diſpute, *Eris*, pour former ſans doute l'étymologie d'*Erynnis*. Lycophron (dans *Caſſandre*) les dit filles de la Nuit, tradition qu'il avoit puiſée dans Euripide (*Hercules furens*, v. 834.), & dans Eſchyle (*Æſchyl. Eumenides.*) D'autres auteurs donnent à la Nuit un coopérateur (*Servius in Virgil.*) ; & c'eſt l'Achéron : Saturne & Evonyme les engendrèrent, ſelon Epiménides, poëte crétois. Dans Œdipe à Colone enfin, Sophocle aſſure que les *furies* étoient filles de la Terre & des Ténèbres ; & Hygin a ſubſtitué l'Air aux Ténèbres. Il eſt difficile de prendre un parti dans une ſi grande variété d'opinions.

Le jour de leur naiſſance a été fixé plus unanimement chez les grecs & les romains. Héſiode (*dies* v. 29.) défend à l'agriculteur d'entreprendre quelque ouvrage le cinquième jour des lunes, parce qu'il étoit conſacré aux Euménides. Virgile (*Georg. I. v.* 278.) qui a imité le vieillard d'Aſcra, explique ainſi ſa penſée :

„ Ipſa dies alios alio dedit ordine luna
„ Felices operum. Quintam fuge : pallidus Orcus,
„ Eumenideſque ſatæ : tum partu terra nefando
„ Cœumque, Japetumque creat, ſæviumque Typhœa,
„ Et conjuratos cœlum deſcindere fratres „.

Le nombre cinq, ſelon Servius, étant conſacré à Minerve qui n'avoit point engendré, on avoit placé au cinquième jour des lunes la naiſſance des êtres ſtériles, tels que les géants, les *furies*, &c.

On conçoit en effet qu'elles étoient toujours vierges, *αὐκμφθιτοι*, comme elles ſont appellées dans Suidas. De-là naît la difficulté que trouve Servius à expliquer ce vers de Virgile :

. . . . *Ferreique Eumenidum thalami . . . . furia*, dit-il, *numquam nupſerunt*. Apollon, dans Eſchyle (*Eumenides v.* 81.), leur reproche cette ſtérilité comme un vice ; il les appelle vierges abominables, vieilles filles. Il aſſure qu'aucun dieu, aucun mortel même, aucun être animé n'avoit recherché les faveurs des Euménides, parce qu'elles avoient toujours été un objet d'horreur pour les immortels & pour les hommes. Ovide (*Metam.* X.), & Stace (*Thébaïd.* 8.) cependant les ont traitées avec moins de rigueur. Ils avouent tous les deux que les ſons de la lyre leur avoient arraché des larmes, lorſque le malheureux Orphée pénétra dans les enfers pour demander ſon épouſe à Pluton.

„ Talia dicentem, nervoſque ad verba moventem,
„ Exangues flebant animæ . . . . . .
„ . . . . . Vidi egomet duris inter carmina ſaxpe
„ Eumenidum lacrymas, victaſque penſa ſororum „.

Photius a conſervé un fragment de Ménandre, qui ne s'accorde pas mieux avec l'inflexibilité qu'on leur ſuppoſe. Il nous apprend que le cœur de Tiſiphone ne fut pas à l'abri des traits de l'amour. Ayant vu dans ſes courſes le jeune Cythéron endormi auprès du mont Aſtère, cette *Furie* en devint amoureuſe. Elle lui déclara ſa paſſion, mais ſans ſuccès. Irritée d'un refus auſſi humiliant, Tiſiphone détacha un ſerpent de ſa chevelure, & le jetta à la tête de l'infortuné Cythéron. Ce reptile s'entortilla au cou de la victime, & l'étrangla. Les dieux n'approuvèrent pas la vengeance de la *Furie* ; mais ils ne reſſuſcitèrent pas Cythéron. Ils ſe contentèrent de donner ſon nom à la montagne voiſine.

« Ménandre, ajoute froidement l'abbé Banier » (*Mém. acad. inſcript. IV. Fioué.*) auroit pu » épargner aux dieux les frais de cette méta» morphoſe, puiſque la vue ſeule de Tiſiphone » auroit ſuffi pour pétrifier l'homme le plus paſ» ſionné ».

Tiſiphone reſſentit ſeule le pouvoir de l'amour, quoiqu'elle eût pluſieurs ſœurs. On en compte ordinairement trois, Tiſiphone, Alecton, Mégère. Les hymnes d'Orphée n'en reconnoiſſent pas un plus grand nombre, & ils ont été ſuivis en cela par tous les écrivains. Sophocle ſeul (*Hercules furens*) en nomme une quatrième. C'eſt *λυσσα*, qui ſignifie *rage*, ou colère. Cette licence poétique ne peut être juſtifiée que par les privilèges des allégoriſtes. Platon (*De ſerâ numinis vindictâ*) a beſoin d'une ſemblable juſtification, lorſqu'il réduit les trois *furies* à une ſeule, Adraſtia, fille de Jupiter & de la Néceſſité. Il donne à elle ſeule le pouvoir de pourſuivre & de raſſembler les

Digitized by Google

les ames errantes & vagabondes, & de les entraîner dans les ſombres priſons du Tartare. *Adraſtia* n'étoit cependant qu'un ſurnom donné à Némeſis, après la conſtruction du temple élevé par Adraſte à cette redoutable divinité. Quelques auteurs enfin en petit nombre n'en ont compté que deux, à cauſe des deux ſtatues d'Euménides, qu'avoit fait à Athènes le célèbre Scopas. Elles étoient d'une pierre tranſparente, appellée λυχνίτης, qui eſt le gypſe demi-tranſparent, ou l'*alabaſtrites* des romains.

La première place eſt toujours accordée à Tiſiphone, peut-être à cauſe de l'étymologie du nom qu'elle porte : Τίσις & φονὴ, *ultio cædis*. On la croyoit prépoſée en particulier à la punition des meurtriers, dont le crime a toujours été regardé comme le plus grand de ceux que les hommes commettent. Lorſqu'Euripide (*Iphig. in Taur.* v. 963.) parle de l'aînée des *furies*, un commentateur l'entend de Tiſiphone. Servius (*Æneid.* 6. 605.) a expliqué de même le vers de Virgile, où elle eſt appellée *furiarum maxima*. Fulgence le myſhologue (*Mythol. lib. I. furia.*) a rapporté une autre étymologie du nom de Tiſiphone, *quaſi* τύραννος φονὴ, *id eſt iſtarum vox*. Des explications auſſi malheureuſes ſont très-propres à éteindre le goût pour les recherches étymologiques.

Cet écrivain a fait plus ſagement, de rapporter l'ancienne étymologie d'Alecton : *a* privatif & λήγω, *quieſco ; ennemie du repos*, c'eſt en effet un nom bien expreſſif pour une *furie*. Mais nous doutons qu'il ait été auſſi heureux pour celui de Mégère, *quaſi* μεγάλη ἔρις, *id eſt, magna contentio* : voici la liaiſon extraordinaire qu'il donne à ces trois racines : *primum eſt ergò non pauſando furium concipere ; ſecundum eſt, in vocem erumpere ; tertio, jurgium protelare.*

Avec plus de retenue que Fulgence, nous aurons de la peine à découvrir pourquoi Orphée & l'auteur des Argonautes ont appellé Mégère, Δία, déeſſe, ou divine ; quoique ſes ſœurs puſſent revendiquer ce titre avec le même droit. Ce n'eſt ſans doute qu'une ſimple épithète, & l'on perdroit à y chercher un ſens propre, un temps que des recherches plus importantes doivent remplir.

Le nom d'Ἐριννὺς, *furioſa*, eſt le plus ancien qu'aient porté les *furies* : il fut changé en celui d'Εὐμενίδες par les athéniens, lorſque ces divinités eurent pardonné au malheureux Oreſte. Εὐμενὴς, bienveillant, propice, exprima la reconnoiſſance des athéniens. (*Suidas.*) Mais les grammairiens ont trouvé cette origine trop ſimple, & ont eu recours à l'antiphraſe, figure qui ne peut être d'uſage que dans le ſarcaſme, ou dans l'ironie. L'euphémiſme qu'ils ont encore appliqué au mot d'*Euménides*, n'eſt pas mieux employé. On cherchoit, diſoient-ils, à ſe les rendre propices en les appellant divinités douces & bienfaiſantes. Le changement de nom fait par les athéniens, après l'expiation du meurtre de Clytemneſtre, n'offroit-il pas une étymologie ſimple & naturelle ? Ces deux qualités ne devroient-elles pas fixer les étymologiſtes, ſi leur ſcience vaine & futile méritoit d'avoir des principes ! Au reſte, quelque redoutable que fût le nom d'Euménides, il a fourni un jeu de mots au poëte Auſone ſur la mort d'Hylas. (*Epigram.* 93.)

„ *Aſpice quam blandæ necis ambitione fruatur,*
„ *Lethifera experiens gaudia pulcher Hylas.*
„ *Oſcula & infeſtos inter moriturus amores,*
„ *Ancipites patitur Naïadas Eumenidas.*

Plus reſpectueux, les athéniens (*Suidas.*) n'oſoient encore prononcer ce nom, malgré l'euphémiſme prétendu qui l'avoit fait naître ; ils donnèrent aux *furies* le nom de déeſſes ſévères ou vénérables, Σεμναὶ. Philémon, auteur comique, a cru que ce nom convenoit à d'autres divinités, mais ſans aucun fondement, & il n'a été ſuivi de perſonne. Ariſtophane (*Ranæ*, v. 471.) les appelle *les chiens du Cocyte*, Sophocle, *les chiens inévitables* (*Electra*, v. 1405.), & Apollonius, *les chiens de Jupiter*. (*Argonaut.*) Ce mot de *chiens* étoit générique chez les grecs, & ſervoit à exprimer tout ce qui étoit redoutable. Lucain, à leur exemple, l'a employé dans le même ſens, en parlant des Euménides : *Stygiaſque canes in luce ſuperná deſtituam.* Servius (*Æneid. lib. III. de harpiis.*) dit à ce ſujet, que ces divinités vengereſſes portoient des noms différens, ſelon les diverſes contrées qui étoient ſoumiſes à leur puiſſance. On les appelloit dans l'air *diræ & aves ; harpiæ* ſur la terre, & dans les enfers *canes & furiæ*. Quelques grammairiens font venir ce dernier nom du mot *furvus*, qui déſigne les couleurs ſombres avec leſquelles on les peignoit ordinairement.

N'oſant pas articuler le nom des *furies*, les grecs y ſuppléoient, comme nous l'avons vu, par des épithètes honorables, ou relatives à leur culte & à leur forme. Tantôt on les appelloit σεμναὶ, abſtêmes, parce que le vin étoit proſcrit de leurs ſacrifices : (*Sophocl. Electr. Euripid. Oreſt.*) πολύπους, πολυχεὶρ, *multipedes, multimanus*, πτηνόφορμοι, κυανώπιδες, *alas geſtantes, cæruleo aſpectu*, à cauſe des traits ſous leſquels on les repréſentoit : tantôt enfin κακομήτιδες, κλειδοῦχοι, Θυμοῦσσαι, *malefuſadæ, fontes punientes, animum vorantes, & χαλκοπέδιλοι, æreis pedibus*, parce que telles étoient leurs redoutables fonctions, & que la lenteur avec laquelle la juſtice divine punit les coupables, lui a fait ſuppoſer des pieds d'airain.

Les anciens grecs ne donnoient pas aux *furies* une forme auſſi hideuſe. Pauſanias (*Attica*) en eſt témoin. Il nous aſſure que les ſtatues des

Digitized by Google

divinités infernales ; & des Euménides en particulier, élevées dans l'aréopage, n'offroient rien de repouſſant, & que le poëte Eſchyle imagina le premier d'entrelaſſer des ſerpens dans leurs cheveux. Une ancienne tradition nous a conſervé le ſouvenir de l'effet étonnant que produiſit ſur le peuple, & même ſur les magiſtrats d'Athènes, l'apparition ſubite des *furies* introduites dans les tragédies de ce poëte. Quelques femmes moururent de frayeur, & d'autres accouchèrent avant terme.

Quoi de plus affreux en effet, que les portraits des *furies* tirés des poëtes. Tous (*Virgilius, Tibul. Eleg. III. lib. I. Stat Theb. lib. I. Rapt. Proſ. lib. I.*) s'accordent à leur donner des ſerpens pour coëffure, ou au moins à les mêler à leurs cheveux.

„ *Cæreleoſque amplexæ crinibus angues.*
„ *Tiſiphoneque impexa feros pro crinibus angues.*
„ *Centum illi ſtantes obumbrant ora ceraſtæ.*
„ ..... *Crinitaque ſontibus hydris.*

Le viſage que ces animaux ombrageoient étoit noir avec des yeux enflammés.

„ ..... *Sedes intus abaſſis*
„ *Ferrea lux oculis ; qualis per nubila Phœbes*
„ *A Thracia rubet arte labor. Suffuſa veneno*
„ *Tenditur, ac ſanie gliſcit cutis ; igneus astro*
„ *Ore vapor quo longa ſitis, morbique, fameſque,*
„ *Et populis mors una venit.....*

Un collier formé par des couleuvres ſerroit leurs cous, & pendoit ſur leur ſein livide & décharné. *Torquata colubris*, dit Ovide (2 *epiſt.* 119.) C'étoit ainſi que les repréſentoit le maïque tragique, appellé Ἐφηγητὴς.

Virgile (*Æneid.* 7. 561.) a donné des ailes de dragon aux *furies*. « *Alectûs ſtridentes anguibus alæ* », & c'étoit l'opinion de quelques anciens poëtes. Mais Eſchyle, dans les Euménides, n'eſt pas du même avis. Il fait dire à la Pythie qu'elle a mal-à-propos confondu ces divinités avec les Gorgones qui étoient repréſentées avec des ailes. On n'eſt pas plus d'accord ſur le nombre de leurs mains & de leurs pieds, que les peintres ont ſagement réduits à deux. Cependant nous avons vu plus haut que Sophocle, dans Electre (*v.* 490.), leur en donne un grand nombre, & qu'il chante leurs pieds d'airain. Ces mains redoutables étoient armées de ſerpens & de torches enflammées. C'étoit ainſi qu'elles étoient repréſentées (*Suidas* πανυκία.) dans ſes tragédies, & dans Electre (*Electra* 1345) en particulier. La pâleur & la maigreur d'une vieille la font prendre dans Ariſtophane (*Plutus* 422.) pour une *furie* de tragédie, & l'on n'eſt détrompé qu'en ne lui voyant point de torches. Claudien (*Rapt. Proſ. lib. I.* 49.) en parle dans ſa deſcription de Tiſiphone, *quatiens infeſto lumine pinum*, & dans ſon poëme contre Ruffin, *cinctæ facibus atris.*

Rien d'auſſi connu chez les poëtes grecs & latins, que la robe des Euménides. Elle étoit noire, ou rouſſe, c'eſt-à-dire, de couleur ſombre, & faiſoit proverbe dans la Grèce. *La robe des furies*, dit Lycophron, pour exprimer un vêtement noir & lugubre. Des taches de ſang étoient ſemées ſur cette tunique, & des ſerpens en formoient la ceinture..... *Palla ſuccincta cruenta*, dans Virgile ; & dans Stace *riget horrida tergo palla, & cærulei redeunt in pectora nodi.* (*Thebaid. lib. I.*)

Voilà les traits affreux ſous leſquels les anciens ont peint les Euménides. Ils ont quelquefois abuſé de leurs maſques pour commettre des crimes. Pauſanias (*Laconica pag.* 199.) nous a conſervé la mémoire de l'un d'eux, en racontant la mort de la fameuſe Hélène. Cette femme que ſa beauté & la guerre de Troye ont rendu ſi célèbre, ſe retira après la mort de Ménélas, à Rhodes, où commandoit Polixo ſa parente. Celle-ci voulant aſſouvir une vengeance perſonnelle, fit déguiſer ſes eſclaves en *furies*, & les envoya pour tuer la veuve de Ménélas. Elle étoit dans le bain lorſque cet ordre cruel fut exécuté. Elle en fut arrachée & pendue à un arbre. Le dictateur Camille ſe tira plus heureuſement d'une pareille embuſcade. Les femmes des Fidénates aſſiégées par ce général, voyant que leur ville alloit paſſer ſous la domination des romains, eſſayèrent de jetter la terreur dans leur armée en ſe déguiſant en *furies*. Elles parurent armées de torches, & entourées de bandelettes de divers couleurs. Mais, dit Florus (*de geſtis roman. l. I. c. XII.*), en rapportant ce ſtratagême, *habitus ille feralis everſionis omen fuit.*

Diogène Laërce raconte du cinique Ménédème, qu'il ſe plaiſoit à paroître ſous l'habillement des *Furies*, c'eſt-à-dire, avec une robe trainante & d'une couleur obſcure. Si nous en croyons Strabon (*lib. II.*), une nation entière portoit le même habillement, c'étoient les habitans des îles Caſſitérides. Nous omettons pluſieurs paſſages des anciens, relatifs à la robe des *Furies*, mais nous devons citer au moins les trônes que leur donne Eſchyle (*Eumen.* 514.). Il eſt le ſeul écrivain qui en ait parlé, à moins qu'on entende de ces trônes les *Thalami Eumenidum*. Nous croyons, ſans vouloir déprimer Servius & ſon interprétation, qu'on l'expliqueroit auſſi bien des ſiéges ou demeures affectées aux Euménides. D'ailleurs le fer qui en fait la matière, annonce aſſez par ſa couleur ſombre, des divinités redoutables.

Digitized by Google

Les médailles offrent souvent les *Furies* sous différens costumes, M. Pellerin en a publié (*Mélanges II, pl.* 31.) une d'Aspendus en Pamphylie, au revers de Gordien Pie. On y voit trois femmes groupées debout, ayant chacune un boisseau sur la tête, & tenant dans leurs mains des serpens avec des torches allumées. Une seconde d'Æzanis en Phrygie, est conforme au texte d'Eschyle, qui appelle les *furies* Πολυκτιϛ. En effet la figure qui y est gravée (*Suppl. II. pl.* 8. *n°.* 7.) a six bras, dont quatre tiennent des torches allumées; le cinquième tient une patère, & le sixième un serpent. Cette *furie* est debout, vêtue d'une longue robe, bordée de serpens. Sa chevelure en est remplie.

Les trois Euménides adossées debout, coeffées avec des voiles & des boisseaux, paroissent sur une médaille du jeune (*Spanheim. Césars de Julien.* 54.) Gordien, de Lyrba, dans l'Asie mineure, & sur une autre de Philippe frappée à Antioche de Syrie. Elles sont accompagnées de deux chiens qui aboient. Sur la première médaille, l'une des *furies* tient des serpens, l'autre des poignards & la troisième des torches. On voit sur la seconde médaille, des torches dans les mains de l'une, un poignard & un fouet dans les mains de l'autre, & la troisième tient une clef & un serpent. Dans le même ouvrage de Spanheim, on trouve une médaille de Maltaura en Licie, sur laquelle les *furies* sont debout, vêtues de longues robes, sans voiles; mais coiffées avec le lotus. La première tient des torches, la seconde des poignards, & la troisième une clef & un serpent. Une médaille d'Otacille Sevère, publiée par Séguin, & depuis par Haym (*tom. II. tab. XXIX. n°.* 1.), frappée à Laodicée, nous montre les Euménides debout, vêtues de longues robes, adossées, voilées, portant des boisseaux & tenant des torches.

» Une médaille de Sabine, dit le comte de Caylus (*tom. IV. p.* 263.), inconnue à Vaillant, » offre les trois *furies* représentées par trois têtes » posées sur un seul corps, d'où sortent de chaque » tête trois bras armés de flambeaux. Ce corps » est terminé en gaine, & chacune de ces trois » têtes est ornée du boisseau. La légende porte » ΑΡΓΕΙΟΝ, & les Euménides d'Eschyle apprennent que ces redoutables divinités étoient particulièrement adorées à Argos. « Cet antiquaire décrit ensuite une plaque d'or trouvée dans un tombeau hors de Rome, sur laquelle est gravée une seule tête, avec trois visages, portée par un corps drapé, dont sortent trois jambes & six bras. Chaque bras tient un flambeau, & la tête est couronnée par un boisseau. On ne peut méconnoître les Euménides dans cette description, & encore moins dans deux abraxas publiés par Macarius (*Tab. XIV. n°.* 17.). Ils portent chacun une *furie*, l'une ceinte deux fois avec la robe relevée aux genoux, l'autre une seule fois avec une longue robe détroussée. Elle a trois visages, trois boisseaux & six bras. Quatre de ces bras, dans le premier abraxas, tiennent des torches, & les deux autres des serpens. Mais les deux derniers bras de la seconde figure sont armés de fouets. Ebermayer (*Gemma. pag.* 210.), donne le nom d'Hécate à une semblable figure, dont la robe est détroussée, & les six bras armés deux à deux de torches, de poignards & de fouets.

Chifflet attribue aux *furies* trois têtes coiffées de serpens, qui sont pendues à un arbre, sur un abraxas. On pourroit les donner aux Gorgones avec autant de vraisemblance, puisqu'elles ne portent point de boisseau; car cet attribut est presque toujours placé sur les têtes des Euménides. Il nous apprend que ces divinités étoient soumises à Pluton, & qu'elles exécutoient ses ordres. On sait en effet que le boisseau devenu par la suite commun à tous les dieux, appartint dans le commencement à Sérapis seul, le Pluton des Egyptiens.

Les Etrusques, dont les monumens tiennent aux premiers temps de la Grèce, & dès-lors à l'époque de ses communications avec l'Egypte, ont conservé religieusement cet attribut de Sérapis-Pluton aux Euménides. Nous en voyons une ou plutôt la réunion des trois dans la déesse Furina (*Mus. Etrusc. Gori. pag.* 193. *tab.* 125.), qui le porte sur la tête. Elle a des ailes, un collier avec des bracelets, & elle tient des deux mains une torche allumée qu'elle est près de lancer. Les Etrusques ont souvent représenté les *furies* dans leurs monumens, mais leurs peintures varient à l'infini. Tantôt elles portent des lampes, des flambeaux, des lances, des épées, des haches, des marteaux même. Tantôt elles tiennent la lance armée d'un croc, ϲφυρὶ (*ibid. tab.* 84. *n°.* 2.), qu'ils attribuoient à Persée. Souvent ils leur donnent des habits courts ou retroussés avec des ceintures & sans manches; souvent aussi une longue robe bariolée de différentes couleurs, telle que l'a observée & dépeinte Buonarotti. Les Euménides paroissent encore sur les monumens étrusques, les cheveux épars ou liés, avec un diadême, portant des ailes aux épaules ou à la tête. Elles ont enfin quelquefois les pieds nuds comme chez les Grecs; quelquefois aussi, elles portent des souliers & même des cothurnes.

Les fonctions des Euménides étoient aussi variées que les traits sous lesquels on les peignoit. Leur pouvoir s'étendoit sur tout l'Univers, selon Eschyle (*Euménides* 953.), dans l'olympe, sur la terre & dans les enfers. C'étoit les *furies* qui semoient la discorde parmi les humains, & qui allumoient dans le cœur des princes la soif de la guerre & des vengeances. Dans Virgile (*Enéid. lib. VII.*) Junon charge Alecton de répandre le trouble & l'effroi dans le palais d'Amate. Tisiphone est employée par la même Déesse à qui

Digitized by Google

abominable usage dans les Métamorphoses & la Thébaïde (*Metam. lib. IV. Stat. lib. I.*). Nonnus dans les Dionysiaques (*lib. XXXII. v. 100. lib. CXLIV. v. 255.*) les met deux fois sur la scène, & les représente occupées tantôt à traverser les desseins de Bacchus, tantôt à allumer la rage & la fureur dans le cœur d'Agavé. Cet emploi les a souvent fait confondre avec Bellone; car on croyoit que les Euménides présidoient aux combats, comme l'apprend ce vers d'un poëte latin.

« *Dant alios furia torvo spectacula marti.* »

Long temps avant lui Pindare avoit attribué la mort des deux fils d'Œdipe aux *furies* vengeresses (*Olymp. II. v. 72.*).

Minerve, dans Eschyle (*Euménides* 803.), les prie de ne point se courroucer contre les Athéniens & l'Attique, & sur-tout de ne point affliger cette contrée par la disette & la stérilité. Une *furie* assiste au sacrifice de Polyxène (*Mus. Etrus. Gori. tab.* 141.) sur un tombeau Etrusque; mais elle détourne les yeux pour ne pas voir une si horrible offrande. Eschyle, dans Agamemnon (v. 465.), dit que les deux veillent sur les meurtriers; mais que les *furies* sont plus attentives encore à précipiter dans l'obscurité les mortels présomptueux, que les caprices de la fortune ont élevés contre toute vraisemblance. C'est pourquoi ceux qui meuroient injustement, ou avant le terme prescrit par la nature, leur adressoient des vœux, & leur remettoient le soin de venger leurs mânes. Nous voyons dans l'Iliade (*Iliad. lib. X.*), le père de Phœnix invoquer les *furies* contre son fils, souhaiter qu'il ne puisse jamais avoir de prospérité, & les divinités infernales exaucer son vœu. Dans l'Odyssée (*lib. II.*), Télémaque refuse de renvoyer Pénélope chez ses parens, de crainte qu'Ulysse ne l'en punisse un jour, & que les *furies* invoquées par sa mère, ne le tourmentent impitoyablement.

Ajax près de se donner la mort, dans Sophocle (*Ajax flagel. v. 846.*), & dans Quintus de Smyrne (*Paralip. lib. V. v. 470.*), adresse ses derniers vœux aux Euménides; il implore leur vengeance contre les Atrides, le fils de Laërte, & tout le camp des grecs. La malheureuse Didon termine ses imprécations contre Enée, en appellant les *furies* & les mânes à son aide : *& dira ultrices, & dii morientis Elisæ.* (*Æneid. lib. IV.*) C'est ainsi que s'exprime la mère de Méléagre, au moment où elle va plonger dans le feu le tison fatal.

» *Ante sepulchrales infelix assitit aras,*
» *Pœnarumque dea triplices furialibus, inquit,*
» *Eumenides, sacris vultus advertite vestros,*
» *Ulciscor.....*

Cicéron dit de Trebellius, *nam quid de Trebellio dicam (III. Philipp. n°. 299.), quem ulta vicentur furia debitorum?*

Les particides étoient de tous les criminels ceux que les Euménides poursuivoient avec le plus d'acharnement. Les théâtres grecs, romains & françois ont retenti mille fois du récit de leurs vengeances. C'est pourquoi Tibulle les appelle *vrajica Erinnyes.* (*Eleg. XX. lib. II.*) Le fils d'Agamemnon est celui dont les malheurs ont été chantés le plus souvent. Ayant vengé la mort de son père par la mort de Clytemnestre, les *furies* le poursuivirent en tout lieu. Il croyoit les voir secouer sur sa tête leurs serpens & leurs flambeaux. Il méconnoissoit tout ce qui lui avoit été cher. *Inanem mentis Orestem*, dit Stace (*Thebaid. I.*) *opposito rabidam Pylade vitasse Megeram.* Un préjugé favorable à l'humanité faisoit croire aux grecs, que le sang répandu ne pouvoit être expié que par du sang. Car, dit Eschyle (*Chœphora* 398.), les *furies* menacent la vie du meurtrier, & vengent le crime par sa mort. Oreste, pour mettre fin à ses tourmens, résolut de se purifier par l'expiation. Ainsi l'avoient pratiqué les héros de la Grèce, Amphytrion, Hercule, Œdipe, Pelée & Télamon. Les pontifes n'avoient pas le pouvoir de purifier les meurtriers; on ne le croyoit accordé qu'à des princes renommés par leur justice. Ce fut de Thésée, le fléau des brigands & des pirates, qu'Oreste implora l'assistance. Il commença par se couper un doigt, afin d'offrir du sang aux redoutables *furies*. Depuis cet instant il les vit encore dans ses songes, mais ayant quitté leurs habits lugubres pour en revêtir de blancs; il continua sa route & vint à Athènes. Là Thésée le purifia par des ablutions & des sacrifices multipliés.

Les poëmes des anciens sont presque les seuls monumens qui nous aient conservé la mémoire de cette expiation. Cependant on voit dans la collection de M. Hamilton (*vol. II. pl.* 30 & 41.) deux vases étrusques, dont les dessins sont relatifs aux fureurs d'Oreste. Il est à genoux dans le premier sur une pierre tirant une épée du fourreau. Deux *furies*, avec des coëffures de serpens & de longues robes, secouent sur ce malheureux prince, l'une un grand flambeau, & l'autre deux petites torches. Le second dessin nous l'offre assis sur un autel, les mains derrière le dos, & dans une attitude fort extraordinaire. Une *furie* vêtue de noir, avec des ailes & des serpens dans sa chevelure, paroît à mi-corps au bas de l'autel. Elle regarde sa victime, & la menace avec un serpent qu'elle tient de la main droite. On voit devant l'autel un dioscure, un roi tenant un sceptre & une jeune fille. Ce n'est pas ici le lieu de chercher si ces deux personnes sont Electre & Ménélas, parce que cette discussion appartient aux commentaires sur l'Oreste d'Euripide.

Digitized by Google

Le parricide Alcméon ne fut pas moins célèbre chez les grecs. C'eſt pourquoi les romains donnèrent ſon nom avec celui d'Oreſte à Néron, lorſqu'il eut tué ſa mère. Les remords & les craintes de l'empereur égalèrent les fureurs des fils d'Amphiaraüs & d'Agamemnon. C'eſt (*in Neron.*) ainſi que les a décrit Suétone : « *Neque* » *tamen ſceleris conſcientiam ; quanquam & militum* » *& ſenatus populique gratulationibus confirmaretur,* » *aut ſtatim, aut unquam ferre potuit ; ſæpe confeſſus* » *exagitari ſe maternâ ſpectæ, verberibus furiarum,* » *ac tædis ardentibus. Quin & ſacrò per Magos* » *ſacro, evocare manes & exorare tentavit. Pere-* » *grinatione quidem Græcia, Eleuſiniis ſacris,* » *quorum imitatione impii & ſceleratî voce præconis* » *ſubmoverentur, intereſſe non auſus eſt* ». Enhardi, par l'innocence de ſa vie, Antonin le pieux ſe préſenta à ces redoutables myſtères ; &, dit Jules Capitolin, il entra ſeul dans le temple de Cérès. Pour la conſolation de l'humanité outragée par les parricides, ajoutons au récit de Suétone quelques traits de Xiphilin. (*Epitome Dioniſ.*) « *Nero* » *noctumo tempore tanto metu conturbabatur, ut de* » *lecto repente proſilire ; interdiu perterrefaciebant* » *eum tibicines auditi bellicum canere cum maximo* » *tumultu, quo in loco Agrippinæ oſſa ſepulta erant ;* » *quamobrem alio migrabat* ».

Ainſi les ombres de Septime-Sévère (*Xiphil. epitome Dioniſ.*) & de l'infortuné Géta, armées de poignards, pourſuivoient le farouche Caracalla, meurtrier de ſon frère, lorſqu'il offroit en vain des ſacrifices aux mânes de ſon père & de Commode. Ainſi, Gallus, frère de l'empereur Julien (*Amm. Marcel.* 14.) voyoit dans les intervalles que lui laiſſoit une maladie aiguë, les ombres de ceux qu'il avoit fait périr en ſi grand nombre, le ſaiſir & le livrer au fouet des Euménides. Pline l'ancien (*lib. XIV. cap. XXVIII.*) a comparé le ſommeil troublé que l'ivrognerie occaſionne, à ces ſonges effroyables des criminels ; il l'appelle élégamment *furiales ſummi*. Un volume entier ne ſuffiroit pas pour rapporter tous les traits de l'hiſtoire ancienne (*Dion. Haly. lib. V. & VIII.*) dans laquelle on voit les *furies* vengereſſes pourſuivre les coupables ſur la terre, ou empêcher des attentats & des trahiſons par des apparitions ſubites, & des menaces effrayantes.

Quelque terribles que fuſſent cependant leurs fonctions ſur la terre, elles en exerçoient dans les enfers de plus redoutables encore. Elles étoient chargées de purifier les ames des mortels, à l'inſtant où par l'ordre de Proſerpine elles quittoient leur priſon. Stace, parlant d'Amphiaraüs qui étoit deſcendu vivant ſur les ſombres bords, dit de ce devin célèbre (*Thebaid. lib. VIII.*) :

» *Necdum illum aut trunca luſtraverat obvia taxo*
» *Eumenis, aut ferro Proſerpina poſte notarat*
» *Cætibus ad ſumptum funſtis* ».

Gori nous en donne un exemple dans ſon *Muſeum etruſcum*. (*Tab. 175.*) On voit ſur un marbre des *furies* qui tiennent des torches, & ont un regard menaçant. D'autres *furies* portent des lampes & les élèvent au-deſſus des tombeaux, pour purifier les ames des corps qui y étoient renfermés.

Les ames leur étoient enſuite remiſes par Mercure après le jugement irrévocable, s'il n'avoit pas été favorable à ces ombres. (*Muſ. etruſ. pag. 191. tab. 81.*) Elles les précipitoient ſur-le-champ dans les gouffres du Tartare, où elles employoient, pour les tourmenter, les plus durs & les plus cruels ſupplices. L'imagination des poëtes s'eſt épuiſée à les décrire ; mais ils ſont ſi connus, que nous n'oſons les répéter.

Théſée & Pirithoüs furent livrés à leur reſſentiment, & elles les tourmentèrent juſqu'à l'arrivée d'Hercule. L'une d'elles eſt ſans ceſſe occupée à effrayer Tantale. Par ſes cris & ſes menaces elle l'empêche de toucher aux mets qui ſont placés devant lui. (*Æneid. 6.*)

» ..... *Furiarum maxima juxta*
» *Accubat & manibus prohibet contingere menſas,*
» *Exurgitque facem attollens atque intonat ore.*

Si l'on étudie les monumens étruſques, on verra les dieux Cabires ſe joindre aux *furies* pour tourmenter les criminels. Dempſter nous a conſervé le deſſin d'un tombeau (*Etruria regalis tab. 88.*) fait dans l'Etrurie, ſur lequel on voit pluſieurs coupables déchirés & brûlés par les Euménides. Auprès d'elles eſt placé un Cabire armé d'un couteau & d'un crochet à pluſieurs branches. Il s'approche avec ces terribles inſtrumens d'un malheureux qui eſt pendu par les mains.

Chargées de purifier les morts, & de les conduire au ſéjour qui leur étoit deſtiné, les *furies* devoient naturellement conduire les chars d'Amphiaraüs deſcendant aux enfers, & de Pluton enlevant Proſerpine. C'eſt pourquoi Claudien a remis à Alecton le ſoin de faire paître les chevaux de ce dieu, & de atteler à ſon char & de les guider dans leur courſe. (*Rapt. Proſ. l. I.*)

» *Jamque viam Pluto ſuperas molitus ad oras,*
» *Germani monitu : torvos inviſa jugales*
» *Alecto temone ligat, qui paſcua mandunt*
» *Cocyti, pratiſque Erebi nigrantibus errant,*
» *Stagnaque tranquilla potentes marcida Lethes,*
» *Ægra ſoporatis ſpumant oblivia linguis.*

Elle paroît ſur des vaſes étruſques, tantôt en conduiſant les chevaux du raviſſeur de Proſerpine ; tantôt ceux d'Amphiaraüs, dont elle entraîne les

Digitized by Google

courfiers. (*Muſ. Guarnacci, tab. III. n°.* 1, *& tab. XII.*) On ne peut méconnoître dans le ſecond deſſin une Euménide, car elle eſt repreſentée avec une torche & des ailes étendues.

Les habitans de l'Étrurie gravoient encore ſur leurs monumens ces divinités devant les chevaux qui trainoient (*Muſ. etruſc. pag.* 326. *&* 192.) les nouveaux mariés, & la pompe nuptiale. Ils croyoient que les Euménides aſſiſtoient à la célébration du mariage, pour punir celui des deux époux qui briſeroit ces nœuds ſacrés. C'eſt pourquoi ils les plaçoient à la tête du cortège, armées de torches, de poignards, &c. On en voit une dans Dempſter tenant l'harpé & debout, préſidant à des noces qui ſe célebrent (*Etrur. Reg. tab. LXXXIV. n°* 2.) devant la porte d'un maiſon, ſuivant l'uſage des étruſques. Ils avoient puiſé cette tradition dans les mêmes ſources que les premiers grecs. Car nous en trouvons des traces dans Eſchyle & dans Sophocle. Le premier attribue aux *furies* (*Eumenid.* 836.) une inſpection ſpéciale ſur les noces & les enfans qui en ſont les fruits. Électre dans le ſecond implorant le ſecours des divinités infernales, pour aider Oreſte à punir le meurtre d'Agamemnon & l'adultère d'Égiſte, aſſure que les Euménides veillent ſur les aſſaſſins, & ſur ceux qui ſouillent la couche nuptiale. Quintus de Smyrne (*Paralip. lib. XII. v.* 539.) fait dire à Caſſandre, dans ſes lamentations ſur la priſe de Troye, qu'elle voit courir dans cette ville livrée au pillage, les *furies* irritées du mariage criminel d'Hélène. Ovide & Juvenal, chez les latins, ont ſuivi cette tradition. Le premier dit des noces de Térée & de Progné (*Metam. lib. VII.*):

» ..... *Non pronuba Juno*
» *Non hymenæus adeſt, illi non gratia lecto.*
» *Eumenides tenuere faces de funere raptas.*
» *Eumenides ſtravere torum.*

Et le ſatyrique ſe déchaînant contre les mariages qui de ſon temps étoient preſque tous malheureux. (*Satyr.* 6.)

» ..... *Uxorem poſthume, ducis ?*
» *Dic quâ Tiſiphone, quibus exagitare colubris ?*

Les monumens des étruſques que nous venons de citer, nous obligent d'expoſer ici en détail, d'après le ſavant Gori (*Muſ. etruſc.* 190.) leur opinion ſur les *furies*, parce qu'elle nous aidera à découvrir la véritable origine de ces divinités. Les Euménides, ſelon eux, préſidoient à toutes les actions des hommes, bonnes ou mauvaiſes, pour récompenſer les premières & punir les ſecondes. Nous les voyons ſur les monumens de l'Étrurie, préſenter des palmes aux combattans, étendre les mains ſur leurs têtes, les exhorter & les encourager. Elles ſe préſentent avec un aſpect menaçant à ceux qui ſont près de commettre des actions criminelles, & leur lancent des flambeaux allumés. Elles aſſiſtent aux expiations, aux noces & aux jeux. Ces divinités enfin étoient aux ordres de Jupiter, étoient les miniſtres de ſa colère, les auteurs des bonnes actions, les vengeurs des mauvaiſes. Les égyptiens croyoient de même, que des génies céleſtes veilloient ſur les ames des hommes, & ne ceſſoient d'exciter leur volonté par de douces inſpirations, ou de les effrayer par la crainte des ſupplices.

Les étruſques & les anciens grecs reçurent ces notions par le moyen des colonies & des voyageurs. Mais les premiers les conſervèrent dans leur ſimplicité primitive. Les ſeconds les ſurchargeant d'ornemens fabuleux, fruits de leur brillante imagination, remplacèrent les génies par les Euménides. Ce n'eſt donc pas aux grecs qu'il faut recourir pour découvrir les ſources de la Mythologie, mais aux étruſques & aux égyptiens. Thémiſtius, orateur grec du IVe. ſiècle, nous a conſervé cette précieuſe tradition dans ſa harangue à l'empereur Valens. (*Orat.* 7.)

» Ce que je vais vous raconter, dit-il, eſt » de la plus grande vérité ; il eſt extrait de la » doctrine des anciens Philoſophes..... » A des temps marqués par les deſtins, des ſubſ» tances divines & éternelles, deſcendirent ſur » la terre pour l'utilité des hommes. Revêtues » de corps ſemblables aux nôtres, & non en» veloppées de ténèbres, comme dit Heſiode, » elles ſe rabaiſsèrent au-deſſous de leur dignité, » pour ſe rapprocher de nous & de notre ſociété. » Au même inſtant des êtres d'une nature ſem» blable, mais d'un caractère lâche & méchant, » engendrés & formés par le Cocyte & les » *furies*, pour le malheur des mortels, ſe ré» pandirent ſur la terre. Ces génies malfaiſans » ne ſe plaiſent que dans les ſanglots & la dé» ſolation, ne ſe raſſaſient jamais de ſoupirs, » & ſe nourriſſent de larmes. Ils ſont conti» nuellement occupés à produire les tempêtes, » la peſte & les inondations, toutes les fois que » la fertilité & l'abondance enrichiſſent les hu» mains ».

Ne reconnoît-on pas dans ce paſſage de l'orateur grec la doctrine des égyptiens ſur les génies ? Ne poſſédant aucun écrit de cette nation, nous ne pouvons conſulter que des témoins muets, les ſtatues. Nous les voyons ſouvent armées de fouets & d'inſtrumens de ſupplice. Harpocrate, c'eſt-à-dire, le ſoleil du printemps, s'en ſert pour chaſſer le redoutable Typhon, ou le génie malfaiſant. C'eſt ce que nous apprenons d'un morceau de Proclus, que Fabricius (*vol.* 8. *p.* 150.) a inſéré dans ſa bibliothèque grecque. S'adreſſant au

Digitized by Google

Soleil, il dit que, si le fouet, dont il est armé, peut menacer quelqu'un, les mauvais génies, ces ennemis occupés sans cesse à nous nuire, peuvent & doivent seuls le redouter. Ils adoroient d'ailleurs Hécate, ou l'emblême d'Isis irritée, sous une figure à trois visages, armée de fouet; telle enfin que les gnostiques l'ont fait revivre dans les Abraxas. Les grecs ne s'attachèrent qu'au symbole de cette divinité emblématique, & des génies. Ils ignorèrent où firent disparoître, sous une multitude de fictions ingénieuses, le vrai sens & la doctrine secrette des égyptiens. De là sortit le culte des Euménides, qui devint un des premiers dogmes de la Théologie grecque, après avoir fait une partie de la science sacrée des habitans de Thèbes & de Memphis. De là enfin découle naturellement l'explication de la médaille de Mattaura en Lycie, rapportée plus haut, sur laquelle les Euménides sont coeffées avec le lotus.

Quoique cette origine des *furies* ait été présentée par Gori, elle n'a jamais été développée avec autant de soin & d'évidence que dans cet article. On ne l'avoit cherchée jusqu'ici que dans des êtres moraux & intellectuels. C'est ainsi qu'ont agi les latins & les écrivains postérieurs. Voici les paroles de Cicéron (*de legibus lib. I.* n° 29.): » *Scelerum in homines, atque impietatum nulla* » *expiatio est. Itaque pœnas luunt non tam judicii* » *quæ quondam nusquam erant, hodie multifariam* » *nulla sunt, ut sint tamen, persæpe falsa sunt:* » *ut eos agitent, insectenturque furiæ, non arden-* » *tibus tædis, sicut in fabulis, sed angore conscien-* » *tiæ, fraudisque cruciatu* ».

Lactance s'exprime ainsi sur le même sujet (*divini institut. lib. IX. cap. XIX.*): « *Tres sunt* » *igitur affectus qui homines in omnia facinora* » *præcipitos agant; ira, cupiditas, libido. Prop-* » *terea poeta tres furias esse dixerunt, quæ mentes* » *hominum exagitant: ita ultionem desiderat, cu-* » *piditas, opes, libido, voluptates* ». (*Isidorr lib. VIII. orig. cap. de furiis.*) Isidore n'a fait que commenter ce texte de Lactance, & il a été copié par tous les mythologues suivans, sans en excepter l'abbé Banier.

Ils ont mieux réussi à rassembler tout ce que l'antiquité nous a laissé sur le culte des *furies*. Ces divinités avoient des temples, des sacrifices, des victimes, des prêtres & des rites particuliers. Le plus célèbre de leurs temples, étoit celui qu'on avoit bâti dans l'enceinte de l'aréopage, (*Pausan. Attic.*) & dans lequel on obligeoit de sacrifier tous ceux qui étoient renvoyés absous après avoir été accusés de crimes dignes de mort. Dans cet édifice étoient placées les statues des Euménides, dont Pausanias dit que leur aspect n'avoit rien de repoussant. Il offroit au contraire aux coupables & aux malheureux un asyle sacré dont ils ne pouvoient être arrachés. Les lacédémoniens, qui avoient pénétré dans Athènes, espérant surprendre cette ville, furent trop heureux de pouvoir s'y refugier, après que le dévouement de Godrus eut enlevé la victoire aux spartiates.

On trouvoit un second temple & un bois dédiés aux mêmes divinités dans les environs d'Athènes. Œdipe & sa fille Antigone les ont rendu assez célèbres par leur sacrilège ignorance. (*Pausan. Attic. pag. 59. Œdip. Colon. 125. 152. Eumenides 503. 803. Pausan. Corinth. pag. 105. Pausan. Achaica, pag. 447.*) Les sicyoniens leur en avoient consacré un autre sur les bords du fleuve Asopus. Dans la ville de Céryné en Achaie, Oreste avoit élevé aux Euménides un monument de sa reconnoissance. Le sacerdoce de ce temple étoit confié à des femmes; & l'on avoit placé dans le vestibule des statues de marbre faites avec beaucoup d'art. Les habitans les prenoient pour les statues des prêtresses. On redoutoit l'entrée de ce temple, parce que, selon l'opinion commune, la fureur & la crainte s'emparoient de ceux qui, étant coupables de meurtre, d'inceste, ou d'autres crimes, osoient y entrer, même par curiosité. Les Euménides étoient honorées particuliérement en Épire, cette région dans laquelle on plaçoit les portes & les fleuves de Tenfer. Ovide fait mention de ce temple dans un vers qui a donné assez long-temps la torture aux commentateurs.

« *Sæpe Palæstinas jurat adesse deas.* »

Il étoit bâti à Paleste, & non dans la Palestine. (*Fast. lib. IV.*) Lucain a parlé de cette ville (*Pharsal. 5.*), lorsqu'il dit que César marchant contre Pompée, aborda en Épire. » *Palæstinas uncis confixit arenas.* »

L'Arcadie offroit encore aux voyageurs religieux deux temples consacrés aux furies. Oreste les avoit rendus fameux. Le premier étoit bâti auprès de Megalopolis, & étoit entouré d'un champ consacré aux mêmes divinités. On croyoit qu'Oreste avoit ressenti dans cet endroit les premières atteintes de ses fureurs après le meurtre de Clytemnestre; & c'étoit dans le voisinage qu'on voyoit sur un tertre, appellé Acé, un doigt de pierre, monument de l'expiation du héros. Près d'Acé, un second temple d'Euménides rappelloit cette rigoureuse purification, & la vision du fils d'Agamemnon, où elles lui apparurent vêtues de blanc. Ce temple portoit un nom analogue à l'action d'Oreste, lorsqu'il y coupa sa chevelure, & l'offrit aux dieux. Les habitans de l'Arcadie conservoient encore treize siècles après, du temps de Pausanias (*Arcad. pag. 509.*) le culte des Euménides, & sacrifioient aux *déesses blanches*, & aux Grâces.

Digitized by Google

A Tilphousse, dans la même contrée, des prêtres, appellés *Hésychides*, étoient chargés du culte des Euménides. Leur temple, bâti dans l'Aréopage, étoit aussi desservi par des prêtres dont on estimoit la naissance & les vertus. Nous l'apprenons de Démosthène. Cet orateur (*Oratio in Med.*), faisant son apologie, trouve fort extraordinaire qu'on ose intenter une accusation contre un homme à qui la république avoit confié une fonction si redoutable & si importante. Car Eschyle voulant flatter sa patrie (*Eumenides* 1035.), chante dans les Euménides les malheurs d'Oreste, la sainteté des prêtres, & la célébrité du temple qu'elle devoit consacrer au culte des *furies*. (*Œdip. Colon.* 152.) Sophocle parle d'un bois sacré qui en étoit voisin, & qu'arrosoit un ruisseau pur & limpide.

Ce temple & ce bois étoient si respectés, qu'on n'osoit en approcher, ni les regarder en passant. On se gardoit même de penser aux redoutables divinités, & de les nommer. A peine se permettoit-on de prononcer à leur occasion quelques paroles de favorable augure. De là vint l'horreur qu'inspira aux habitans du bourg de Colone, dans l'Attique, la vue du malheureux Œdipe, assis dans le bois des Euménides avec sa fille Antigone. Ils ne se crurent en sûreté, qu'après lui avoir fait expier ce sacrilège par un sacrifice solemnel. (*Œdip. Colon.* 482. 505.) « Allez, lui disent-ils, apportez de l'eau de cette » source intarissable, puisez-la dans des vases » précieux, dont vous ornerez les anses de ban- » delettes de laine..... » Tournez vers l'Orient, faites en trois libations. » ..... Mêlez-y auparavant du miel; » mais gardez-vous de toucher au fruit de la » vigne..... Tenant ensuite un rameau » d'olivier, adressez vos vœux aux redoutables » déesses..... Suppliez-les vous-même, ou » employez l'organe d'un autre suppliant; don- » nez-leur le nom consolant d'Euménides, & » rendez vous-les favorables par des prieres cour- » tes, prononcées à basse voix. Poursuivez après » cela votre route sans aucune crainte ». Sénéque a décrit dans son Œdipe, un sacrifice offert aux mêmes divinités. Il semble être copié littéralement du poëme des Argonaures, où Médée fait des vœux & des offrandes pour la prospérité de Jason son amant.

» *Hic ut sacerdos intulit senior gradum.*
» *Haud est moratus, prætitit noctem locus;*
» *Tunc fossa tellus, & super rapti rogis*
» *Jaciuntur ignes, ipse funesto integit*
» *Vates amictu corpus, & frondem quatit;*
» *Lugubris imos palla perfundit pedes.*
» *Squallente cultu mœstus ingreditur senex,*
» *Mortifera canam taxus astringit comam:*
» *Nigro bidentes vellere, atque atra boves*
» *Retrò trahuntur.....*

Tout étoit noir & lugubre dans les sacrifices des *furies*. On choisissoit le temps de la nuit & des lieux souterrains (*Eumenides* 1035. 1028.), pour les offrir, parce qu'on croyoit que ces divinités aimoient les flambeaux. On gardoit un profond silence; on ne se permettoit qu'un chant triste & plaintif (*Eumenides* 329.), appellé l'*hymne des furies*, qui portoit la terreur dans les ames: mais on rejettoit avec sévérité les instrumens & la lyre. Le vin étoit proscrit de ces tristes cérémonies, qui en avoient pris le nom de Νηφαλια; ainsi que les *furies* celui de ἄοινοι, abstêmes, ou sobres. Elles n'agréoient pour libations que le miel, le lait & l'eau. Les sacrificateurs (*Suidas.*) étoient vêtus de robes noires. Les sicyoniens leur offroient des brébis pleines & noires, & des fleurs au lieu de couronnes. (*Pausan. Corinth.* 105.) Dans les fêtes appellées Ευμενιδια, jours consacrés aux Euménides, on n'admettoit pour les cérémonies que des hommes & des femmes libres, & d'une vie sans reproche. Des jeunes gens, dit Philon, des familles les plus distinguées distribuoient au peuple des friandises, τραγηματα.

Les seules victimes agréables aux Euménides, étoient les brébis noires, &, selon Elien (*de animal. lib. X. cap. XXXIII.*), les tourterelles blanches. Nous n'avons pu trouver la raison pour laquelle ces oiseaux leur étoient consacrés, ainsi que la plante appellée Conyze (*Pulicaria*). Mais l'usage où étoient les anciens, de faire des torches avec des branches d'arbres résineux, aura fait consacrer aux *furies* le cèdre & le genévrier (*Juniperus*), comparé au cèdre par Pline. (*Plin. lib. XXIV. cap. VIII.*) La stérilité prétendue de l'aulne, dont Aristote fit faussement, que la Crète seule en avoit vu produire des fruits, lui aura mérité le même honneur. (*Ruellius de stirp. natur. pag.* 165.) *Infelices*, dit Pline (*Plini. lib. XVI. cap. XXVI.*), en parlant de l'aulne, du peuplier, &c., *existimantur, damnataque religione, quæ neque feruntur unquam, neque fructum afferunt.* Le chardon-béni, la buglose, le safran, le nerprun & le narcisse étoient aussi consacrés aux redoutables déesses. Eusthate nous apprend, dans son commentaire sur le premier livre de l'Iliade, que le nom de narcisse dérivé, ἀπο της ναρκης, *à torpore*, étoit analogue à la stupeur dans laquelle étoient plongés les coupables à la vue des Euménides. C'est pourquoi on couronnoit de narcisse ceux qui leur offroient des sacrifices. Le safran ne trouvoit sa place que dans

ces mêmes cérémonies. *Infaſta*, dit de cette plante (*pag.* 389.) Ruellius, d'après tous les anciens, *ſacris omnibus & coronis, quoniam ſit lugubris propter Croci metamorphoſim.* Le ſang que ſemblent repandre à l'inſtant où on les briſe, le chardon béni (*enicus*), & la bugloſe (*anchuſa*) les avoit (*ibid. pag.* 13.) peut-être fait joindre au ſafran. Quant au nerprun (*rhamnus*), ſon autre nom de *Perſephonia*, analogue à la Junon des enfers, a pu le faire conſacrer aux divinités infernales. Peut-être auſſi ne leur a-t-il été conſacré (*Ruellius pag.* 322.) qu'à cauſe de l'uſage où étoient les anciens d'en attacher des branches aux portes & aux fenêtres, pour empêcher l'effet des enchantemens : rien n'eſt auſſi confus & auſſi fabuleux que les connoiſſances botaniques des grecs & des romains : c'eſt pourquoi aucune partie de cet article n'a demandé autant de recherches & de travail.

Les latins rendirent des hommages aux *furies*, mais ſous le nom de la déeſſe *furina*. (*Cicero de natur. deor. lib. III. n°.* 32.— *Feſtus.*— *Varro de lingud latinâ.*) Cette divinité étoit d'origine étruſque, & repréſentoit les trois Euménides réunies en un ſeul emblême. Les étruſques lui donnoient encore le nom d'*Ancharia*. Fondés par les premiers habitans de l'Italie, les romains en conſervèrent le culte. Ils conſacrèrent à *Furina* un temple & un bois dans la quatorzième région au-delà du Tybre. Ce bois ne put ſervir d'aſyle au jeune Gracchus. Il s'y retira (*Plutar. vita Gracchi*) pour éviter la fureur du peuple qui venoit d'immoler ſon frère ; mais il en fut arraché & ſacrifié au reſſentiment de ſes concitoyens. Nous voyons par ce trait combien le culte de *Furina* étoit affoibli dès le temps de ces malheureux tribuns. Elle avoit eu cependant des fêtes & des ſacrifices, appellés *furinalia*, qui ſe célébroient dans le mois d'août, comme nous l'apprenons d'un calendrier gravé ſur les anciens marbres. Un des quinze Flamines avoit même été attaché à ſon temple, & portoit le nom de *Flamen furinalis*. Mais, dit Varron (qui écrivoit ſur la fin de la république) & la déeſſe & le prêtre étoient ſi négligés, que peu de perſonnes en connoiſſoient même le nom, *nunc vix nomen notum paucis.*

On trouve dans le *Muſeum etruſcum* (*pag.* 40.) pluſieurs inſcriptions latines, & pluſieurs autels qui font mention des déeſſes *Furina* & *Ancharia*. La divinité adorée ſous ces deux noms, & ſans doute auſſi ſous celui de Bellone, voyoit couler le ſang humain ſur ſes autels chez les étruſques.

On trouve ſur les marbres de cette nation (*ibid.* 194.) des prêtres furieux, appellés *Bellonarii*, qui ſe battent, ſe bleſſent & s'égorgent au pied des autels & des ſtatues d'*Ancharia*. Pluſieurs anciens écrivains, Servius (*Æneid.* E. 819.) & Arnobe en particulier, parlent des ſacrifices ſanglants offerts par les étruſques aux Euménides & aux mânes. Ils les appelloient *ſacra Acheruntia*, & rapportoient leur inſtitution à Tagès, qu'ils faiſoient auteur de la ſcience des Aruſpices. C'eſt des étruſques que les romains avoient appris cette ſcience. Elle ſuivit ſans doute leurs armes victorieuſes dans tout l'univers, car Mithridate ayant brûlé le bois conſacré aux *furies* près d'Athènes, conſulta les Aruſpices ſur ce ſacrilège. Ils lui ordonnèrent d'immoler une vierge aux divinités offenſées. (*Julius obſequens de prodigiis.*) Cet adroit politique leur obéit avec la ſoumiſſion d'un prince religieux.

Tels furent chez les grecs, les étruſques & les romains l'origine, le culte & les attributs des Euménides. La ſuperſtition des égyptiens leur donna la naiſſance ; leur divinité fut reconnue enſuite de proche en proche, & adorée par tout l'univers.

FURINA, divinité des voleurs chez les romains, qui avoient établi en ſon honneur une fête nommée les *furinales*, *furinalia*, dont la célébration étoit marquée au ſixième jour avant les calendes de ſeptembre, c'eſt-à dire, le 26 août : quelques-uns cependant les placent au huit des calendes d'août, c'eſt-à-dire, le 25 juillet. Cette déeſſe avoit un temple dans la quatorzième région de Rome, & pour le deſſervir, un prêtre particulier qui étoit un des quinze Flamines de Rome ; c'étoit le *Flamen furinalis*. Près du temple étoit un bois ſacré, dans lequel Caius Gracchus fut tué. Son nom vient du mot latin *fur*, un voleur. Cicéron (*de natur. deor.* III. 18.) croit pourtant que cette divinité eſt la même que les furies ; d'autant plus qu'il eſt parlé quelquefois des *Furines* au pluriel.

D'ailleurs, le bois où fut tué Caïus Gracchus, eſt appellé par Cicéron, cité plus haut, *lucus Furinæ*, bois de *Furina* ; & par Plutarque, dans la vie des Gracches, le bois des furies, Ἄλσος Ἐρινύων. *Voyez* FURIES.

FURINALES. *Voyez* FURINA.

FURINALIS Flamen. Voyez FURINA.

FURNIA, famille romaine, dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

FUSTIBALE.

Le *fuſtibale* étoit un bâton long de quatre pieds, au milieu duquel étoit attachée une fronde de cuir : on s'en ſervoit avec les deux mains, & il lançoit les pierres preſque comme l'onagre.

Digitized by Google

FUSTUARIUM. Voyez BATON.

FUTILE; c'étoit un vaſe fait en forme de cône renverſé, très-large par en haut, & ſe terminant en pointe par en bas, dans lequel on mettoit l'eau qui devoit ſervir aux ſacrifices de Veſta. Comme c'étoit une irréligion de laiſſer toucher ce vaſe à terre, on l'avoit fait de telle façon, qu'il ne pouvoit s'y poſer, ſans que l'eau ne fût renverſée. (*Servius ad Æn. lib. XII v.* 338.)

FYLLA. *Voyez* ODIN.

Fin du Tome deuxième.

Digitized by Google

Digitized by Google